LES ESCLAIRCISSEMENS DE MELITON SUR LES ENTRETIENS CURIEUX...

Jean Pierre Camus

Digitized by Google

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

54-F-29

54. 2. 30

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

ESCLAIRCISSEMENS

DE MELITON

SVR LES ENTRETIENS CVRIEVX

D'HERMODORE,

LA IVSTIFICATION DV DIRECTEVR DESINTERESSE.

Par le Sieur de SAINT AGATANGE.

SOCIET. IESV. BIBL. SEC. COLL. ROM.
1745

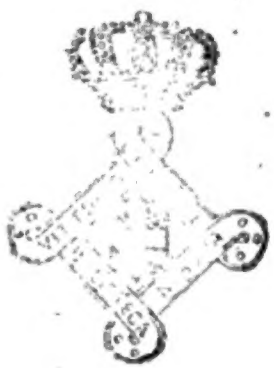

M. DC. XXXV.

Digitized by Google

Digitized by Google

MELITON
A
HERMODORE.

Eſtime du Liure des ENTRETIENS CVRIEVX.

§. I.

L'ATTENTE aiguiſe le deſir, le deſir aiguiſé r'affine le gouſt, le gouſt eſtant raffiné releue le prix des choſes ſauoureuſes, & cette ſaueur les met au point d'vne merueilleuſe eſtime. Vos ENTRETIENS CVRIEVX, tres-cher Hermodore, longuement attendus, & ardemment deſirez, apres auoir affligé les eſprits par vne eſperance ſi long-temps differee, venans au iour ont eſté receus auec tant de joye, & accueillis d'vn tel applaudiſſement du public, qu'il faut croire que le grand Genie de voſtre Liure le conduira bien auant dans la ſuite des âges, & que malgré l'enuie il conſeruera voſtre Nom dans le Temple de la Memoire par le Souuenir immortel de la Poſterité.

C'eſt à ce coup que les vœux des bons ſont exaucez, & que les Sacrez Cenobites, Gent ſainte, Nation éleuë, Sacerdoce Royal, Peuple D'ACQVISITION, peuuent loüer leurs ames en Dieu, à la joye des ames louces qui preſteront l'oreille à leurs loüanges; & ſe pourront vanter l'auoir trouué en vous vn homme qui les vengera des torts que leur a fait ce pretendu DIRECTEVR DESINTERESSÉ; c'eſt à cette fois que le iuſte ſe réjoüira en voyant la vengeance, & lauera ſes mains dans le ſang du pecheur.

C'eſt maintenant que voſtre Liure, *comme vn beau Soleil qui perce de ſes rayons dorez l'obſcurité de la nuée qui empeſchoit ſa lumiere, donne du luſtre à l'innocence des Cenobites, faiſant briller ſon éclat à trauers les ſombres tenebres de la calomnie.* C'eſt à cette heure que le *Directeur* a trouué à qui parler, & rencontré vn homme qui luy fera mal-gré tous ſes efforts rendre les armes; & que ſon eſcrime ſera vaine contre tant de coups qui le percetont à iour. *Hermod. Preface pag. 1.*

Digitized by Google

Graces à Hermodore.

§. II.

A Dire la verité iuſques à preſent, il auoit eſté combatu en foule, mais auec vn tel deſordre, que la pluſ-part des traits qu'on luy lançoit alloient au deſſus, ou au deſſous, ou a coſté de luy, ſans faire aucune atteinte, & ſes Aduerſaires luy faiſans plus de pitié que de mal, luy donnoient plus de ſujet de les meſpriſer que de ſe courroucer, ou reuancher contre leur foibleſſe. Le tourbillon de leur paſſion vehemente auoit éleué contre luy vne grande pouſſiere de murmurateurs, & comme vne nuée de mouſcherons, de cincenelles, de grenoüilles, & de ſauterelles, par vn grand nombre de Satyres & de Libelles de peu de fueilles, emportees comme la paille & les bourriers à la face du vent, & dont la memoire s'éuanoüiſſoit auec le ſon.

Mais, graces à voſtre curieuſe & ſoigneuſe diligence; vous auez recueilly tous ces cahiers eſparpillez, & auec vn Labeur de trois ans, accompagné d'vn grand nombre de Memoires enuoyez de toutes parts à voſtre ſuffiſance, vous auez imité ce Peintre ancien qui peignit ſa parfaite Venus, Dame de toutes les beautez, ſur les beautez de toutes les Dames de la Grece les plus auantagees de ce don de nature, la douce tyrannie des yeux & des eſprits.

Loüange de ſon trauail par ſa varieté.

§. III.

IL faut auoüer que voſtre Deſſein vous a ſuccedé auec tout le bonheur qui peut accompagner vne grande ſuffiſance, & qu'il ne faut point ſe faſcher de la longueur de l'attente, ny de la peſanteur de voſtre Trauail; car outre l'Enormité de voſtre Volume, vn homme qui peint pour l'Eternité ſe conſulte long-temps auant que donner le dernier trait de pinceau, & tirer la main de deſſus la toile.

Ioint qu'il faut beaucoup de temps pour ramaſſer tant de pieces queſtees de toutes parts, & vnies par concert. Vn ouurage à la Moſaïque de morceaux rapportez eſtant plus difficile, & de plus longue haleine, que celuy qui n'eſt compoſé que d'vne maſſe. Vn cabinet d'antiques, vne ample Bibliotheque, vne ſale d'armes, vn treſor de medailles, vn jardin de fleurs exquiſes & curieuſes, ne ſont pas des choſes qui ſe rendent accomplies que par la ſucceſſion du temps: cela ſe fait toujours aſſez toſt qui ſe fait bien. Et la deuiſe de Ceſar eſt fort prudente, Haſte toy tout bellement.

Nous auons donc enfin, Hermodore, par le moyen de voſtre belle plume, cét ourſon ſi poliment leché, cét ouurage ſi elabouré, cette mar-

Digitized by Google

eterie ſi exquiſe, & ce grand Antidote de l'Antim..... qui paſſe les zoards, les Chermes, & les Theriaques. Tout y eſt beau, tout y eſt reable, tout y eſt plaiſant, & faut que l'Enuie la plus deſeſperee con- ſe, qu'il vous appartenoit de ranger en bel ordre ces Cahiers de Libel- & de Memoriaux; & que ces atomes auoient beſoin d'vn tel Demo- ite, pour en faire vn tas de teſmoignage, vn monde de merueilles. Le l, quoy que non ſi limé, & étudié, que celuy *de l'vn des plus Doctes, & polis* *Hermod.* *riuains de Noſtre Temps*, l'Autheur *des Heureux & Triomphans Succez*, qui *Preface* voſtre pierre affiloire, a neantmoins de la rondeur & aſſez de net- *pag. 2.* é pour eſtre mis entre les bons; & quelquesfois par boutades & ſail- s vous friſez ſi bien la corde que vous donnez dans la belouze de legance, & faites vne chaſſe au pied du mur de l'art Oratoire.

L'Inuention, les Perſonnages, les Noms.

§. IV.

'Inuention auſſi dont vous vous ſeruez pour ioindre toutes ces pierres, & en éleuer tout ce grand baſtiment de vos Entretiens Curieux, vous teſmoigne vn ingenieux Architecte, car ſoit *que la* *Hermod.* *ité accompagne l'hiſtoire* de voſtre Peregrin, ſoit qu'on la prenne pour *Preface* e parabole, elle eſt fort induſtrieuſement imaginee, & vous la faites *pag. 6.* uir à tous les ſujets que vous voulez manier, comme le brodequin Hercules qui ſe chauſſoit à toute ſorte de pieds.

Les Perſonnages y ſont bien introduits, les Scenes bien partagees, les tes bien trouſſez, les pourparlers bien tiſſus, les rencontres à rauir, faceties delicieuſes, & l'entrapelie a vn haut degré: car il faut auoüer e quand on ne vous pouſſe pas à la colere (qui vous fait faire quel- esfois des ſaillies dont la douceur de voſtre Ouurage eſt alteree par nertume) vous auez vne gayeté plaiſante, & vne joyeuſeté pleine de rmes & d'attraits, qui tient attachez ſur vos pages les yeux de voſtre cteur.

Les noms meſmes ont beaucoup de grace, principalement en voſtre liure, ou vous deſployez les maiſtreſſes voiles de l'hiſtoire la plus ye, la plus pudique, & la plus deuote que l'on puiſſe lire; & ou Her- dore ſe monſtre vray Hermodore, c'eſt à dire vn Mercure trois fois nd, aux addreſſes dont il eſt queſtion, en ce tres-veritable & tres- ux narré, & tres-digne Commentateur de l'Art. dont il fait vne tra- ction qui le teſmoigne; non moins excellent Poëte, qu'elegant Ora- r.

La Diſpoſition, l'erudition, la grace. §. V.

A Diſpoſition y eſt fort iudicieuſe, car tout y eſt rangé en belle or- donnance, comme vne armee qui veut choquer, & les Topicques

Digitized by Google

y ſont exactement obſeruees, en ſorte que c'eſt vn vray Ouurage de *Lieux Communs*; vous m'entendez bien, cher Hermodore, à cauſe que toutes *les matieres* y ſont bien entaſſees, & chaque pierre miſe iuſtement en ſa place. Et voſtre ſincere & ſerieuſe Hiſtoire comme vne regle Lydienne où le plomb ſe tourne comme l'on veut, vous mene comme le filet d'Ariadne dans les contours du labyrinthe de tant de diuers ſujets ſans vous égarer.

L'Erudition y eſt vn haut appareil, car les belles lettres y ſeruent comme de fueilles & de fleurs à parer l'ouurage, & à faire des bouquets, ou la Rethorique, la Poëſie, la Logique, la Morale, la Phiſique, la Metaphiſique, l'Hiſtoire, les Maiſtreſſes langues, le Droit Ciuil & Canonique que vous auez ſalué par les Inſtituts, & la Theologie Scholaſtique, Morale, Poſitiue, Controuerſee, y tiennent leurs rangs; & c'eſt vne choſe tres-agreable d'oüir l'harmonieux concert de cette Enciclopedie C'eſt vn habit de drap d'or tout recamé de broderie, vn vaſe d'or ſolide orné de toute pierre precieuſe.

On ne ſe raſſaſieroit iamais d'vne lecture ſi accomplie, où l'vtile & le delectable ſont à l'enuy à qui donnera plus de plaiſir ou de profit. La varieté y eſt en ſes plus beaux attours, les citations frequentes, à guiſe d'vn champ fleury, d'vne terre couuerte de ſein-foin, & d'vn pré ſemé de belles paſquerettes. Il eſt vray qu'en cela vous auez eſté ſoulagé par quantité de moiſſonneurs qui ont ſcié les bleds, & accommodé les gerbes, & vous leur auez ſeruy de Caluanier pour les entaſſer auec vn bel ordre dans la grange de voſtre Liure; il ne reſte plus qu'à en exprimer le grain auec des fleaux pour le mettre au grenier du Pere de famille, & en faire du pain aux petits, pour confirmer leur cœur par vne ſi ſolide nourriture.

Paſſion pour ce beau Liure.

§. VI.

IE vous aſſeure que i'en ſuis deuenu tellement friand & amoureux, qu'il m'a ſouuent pris enuie de tirer des lieux communs particuliers, des lieux communs generaux qu'il traite fort amplement, pour en faire vn vſage ſpecial, & m'en ſeruir ſelon mes neceſſitez; & en faire comme Rachel fit des dieux de ſon pere Laban, que depuis Iacob enfoüit aux pieds d'vn terebinthe.

I'en fais comme les meres & les nourriſſes de leurs enfans & nourriſſons, dont elles ſont tellement paſſionnees, que meſme leurs deffauts leur ſemblent beaux; car il n'eſt pas iuſques à la chaleur de voſtre colere dont ie ne trouue les pointes & les ſaillies agreables, & ſemblables à celles de certains perſonnages, qui ne ſont iamais ſi plaiſans que quand ils ſont picquez au jeu. Vos iniures meſmes, quoy que frequentes, me ſemblent aſſenees & aſſaiſonnees de ſi bonne grace, qu'elles oſtent le deſir de s'en faſcher, & reſſembler à ces fruits amers de leur

Digitized by Google

sture, mais delicieux, & bons pour l'estomac quand ils sont confits: ui ne sçait que le vin d'absynthe est salutaire, & que son yuresse mes- ie, dont parle vn Prophete, n'est pas nuisible.

Il m'en a pris de vostre Liure comme de celuy du Prince de nostre loquence, dont la gentillesse surprit les yeux & les esprits de beau- oup de gens à sa premiere lecture, cette façon de parler pompeuse & gurée saisissant en telle sorte le iugement, que le charme de la dele- :ation empeschoit qu'on ne remarquast le fonds du raisonnement. ais depuis que Philarque, le grand Philarque eut ouuert sa grande orge dessus, pour l'engloutir tout entier, comme celuy, chez Iob, qui. ale le Iourdain & les fleuues, & découuert au iour tant de deffauts ui estoient cachez sous les fleurs & la politesse du stile, on ne vid ia- ais tant de retractations; plusieurs qui l'auoient par leur estime eué iusques aux cieux, le raualans iusques aux abysmes par le mespris, iustes en l'vn & l'autre excez, & de leurs loüanges, & de leurs blas- es.

Changement d'opinion par vne rencontre.

§. VII.

Comme ie nauigeois à vogue-rancade & à pleines voiles tres-chet Hermodore, dans la haute opinion que j'auois conceuë de vostre Liure, & que vos Entretiens Curieux occupoient mes pensers us serieux, n'y voyant rien qui ne me semblast admirable, déja ie com- :nçois à ressentir quelques effets de ce changement de la droite du es-haut, que vous representez si dignement & auec tant de pieté en stre *Peregrin*, & déja ces Ouurages tant chantez & tant vantez de . DE BELLEY qui auoient si long-temps occupé ma lecture, & i estoient passez si auant dans ma creance s'en alloient au rabais, & u à peu ie sentois en moy diminuer leur credit.

Lors que tout à coup ie sentis mon vaisseau s'arrester, quoy que les iles fussent pleines, & que ie n'eusse point moüillé l'anchre. Ce fut r la rencontre d'vne Remore, qui rendit ma nauire immobile com- : vne montagne dans le cœur de la mer. Cette Remore fut vn des nis de M. DE BELLEY, qui voyant que ie haussois vostre Liure iuss es aux estoilles, m'arresta court en me disant que ce n'estoit pas tout que ie pensois, que ie prenois vne statuë pour Dauid, Lia pour Ra- :l, vn cristal pour vn diamant, vn doublet pour vn rubi, & pour vne rre fine vne hapelourde.

Ie me reuoltay contre ce discours, & ie demeuray assez long-temps la deffensiue; neantmoins ie fus contraint de m'abbatre sous ses rai- s, quand il m'eut fait tomber les escailles des yeux, des-enchanté de ascination du discours qui obscurcit le bien, comme parle le Sage, esclairé mes tenebres comme s'il eust allumé vne lampe en vn lieu cur.

Demonſtration euidente.

§. VIII.

IL ne trauailla pas beaucoup à cela ; car comme l'eſclair qui naiſt en l'Orient ſe deſcouure en vn inſtant vers l'Occident, il n'eut pas pluſtoſt ouuert voſtre Liure que ie tenois, que dés la premiere rencontre qui fut fortuite, il me fit connoiſtre par la collation de l'original d'vn des liures du Directeur, que le paſſage que vous en tiriez eſtoit fauſſement cité, & qu'il eſtoit impoſſible, ſans encourir le blaſme d'vne tres-mauuaiſe foy, que vous l'euſſiez leu & puiſé dans la ſource, puis que le ſens & les paroles n'auoient aucun rapport auec ce que vous combattiez.

Ie m'imaginay à l'abbord que par hazard il auoit rencontré ce paſſage, plus que par induſtrie, pareil à ceux qui tirent à l'aueugle, & qui donnent quelquefois au blanc plus par bonne fortune que par addreſſe ; mais quand il eut fait le meſme en trois ou quatre autres lieux à chaque page indifferemment rencontree, il me ſembla comme à cét aueugle de l'Euangile, que les hommes eſtoient des arbres qui cheminoient mais ſelon Platon, auec les racines en haut, parce que ces lieux droits dans leur vray lieu, ſe voyant tranſportez ou tranſplantez dans voſtre Ouurage d'vne maniere toute renuerſee.

Mais il acheua de m'eſtonner tout à fait, quand il m'aſſeura à la preuue du liure, de me faire connoiſtre au doigt & à l'œil, qu'il n'y auoit vn ſeul paſſage de tous ceux des eſcrits du Directeur que vous prenez à taſche de refuter en vos Entretiens, qui ne fuſt ou falſifié, tronqué, alteré, corrompu quant aux mots, ou pris tantoſt contre le ſens de l'Autheur, tantoſt contre le voſtre propre, ou bien allegué inutilement, & hors de propos, ou dans vne ignorance ſi groſſiere du lieu d'où il eſt tiré, qu'il eſt impoſſible de s'imaginer que vous l'ayez puiſé dãs ſa propre ſource.

Aduertiſſement notable.

§. IX.

AVſſi m'apprit-il que vous n'eſtiez que le Secretaire, ie ne diray pas des Brefs, mais des Bulletins & Memoriaux qui vous eſtoient enuoyez de toutes parts, par des gens qu'il n'eſt pas mal-aiſé de conjecturer, qui ne liſans les Ouurages du Directeur qu'au trauers des lunettes de la paſſion, & de l'intereſt, y penſant voir autant d'hereſies que de lignes, & autant de blaſphemes que de ſillabes, &, comme les freres de Ioſeph, qui ne luy peuuent parler paiſiblement, ni lire ſes eſcrits d'vn eſprit tranquille, leur œil, leur ame, & leur ventre eſtans troublez de trop de colere.

En quoy

Digitized by Google

En quoy vous reſſemblez en quelque façon, Hermodore, à du Pleſſis Mornay, dont le ſtile aſſez ferme & vigoureux, plus que net & poli, ayant eſté choiſi par ceux de ſa Secte pour combatre les Veritez de noſtre creance, & publier les vanitez & fauſſetez de la leur, receuoit de tous coſtez des Memoires & Remarques des plus ſçauans Miniſtres d'Allemagne, de France, & d'Angleterre, dont s'eſtant voulu ſeruir ſans conſulter les originaux, il s'eſt trouué qu'il a commis preſque autant de fauſſetez que d'allegations; dequoy il fut conuaincu à Fontainebleau deuant le plus grand Monarque de la Terre, & porté luy & ſon parti dans vne confuſion ſans reſource.

Quoy qu'en des ſujets differens vous eſtes pourtant, Hermodore, tombé dans la meſme faute, & par vn iuſte iugement de Dieu vous vous trouuez pris dans les lacs que vous auez tendu, & attrapé dans la foſſe que vous auez creuſee. Les Scribes & les Phariſiens quoy que mal enſemble, & jaloux de la gloire l'vn de l'autre, s'vnirent pourtant contre le Seigneur & contre ſon Chriſt, & encore contre les Diſciples du Sauueur. Ceux dont vous eſtes l'Eſcriuain General, & deputé à cela par ſes deſpitez, vous ont pouſſé dans ce bourbier par leurs fauſſes Remarques, dont ils vous ont fait faire vn tas de corruptions, qui fait voir à tout le monde vn monceau de teſmoignage de leur mauuaiſe foy, & de l'inſigne tromperie dont ils ont circonuenu voſtre ſimplicité.

Il ne faut pas eſtre ſi dur à croire, mais auſſi c'eſt eſtre leger de cœur, dit le Sage, que de croire trop, & de croire à tout eſprit, il faut tout eſprouuer, & ne garder que le bon. Tous ceux qui diſent le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur, ne ſont pas pour cela ſeruiteurs du Seigneur du Temple. Pluſieurs ont l'apparence de Pieté qui en renoncent la Vertu.

Ceux-là ſans doute, Hermodore, qui vous ont trompé, meritent beaucoup plus de blaſme, comme ils ſont plus en faute que vous, qui, apres tout, ne pouuez eſtre accuſé que de trop de franchiſe & de confiance, ou, pour parler ſelon leur air, d'obeïſſance aueugle, vous ſeruant des armes trompeuſes qu'ils vous ont fournies, donnant vne belle robbe à vn mauuais corps, enchaſſant des doublets au lieu de bonnes pierreries, & debitant, ſans y penſer, de la fauſſe monnoye, qu'ils ont ou forgee, ou tognee.

Vſage du precedent auis.

§. X.

L'Ouuerture de ce ſecret qui me fut faite par cét habile homme, me donna la curioſité, eſtant ſeparé de ſa conuerſation, & retiré à part, de conferer tous les Paſſages des Eſcrits du *Directeur* que vous entreprenez de refuter, auec les Liures meſmes d'où ils ſont tirez; & comme il ne faut à vn limier bien ameuti, & qui chaſſe de haut vent, qu'vn ſentiment fort petit pour trouuer la beſte dans ſon fort, &

Digitized by Google

la lancer hors de ſon giſte; & comme ceux qui foüillent aux miñes, du premier grain de metail ſe conduiſent aiſément à la maſſe; ayant vne fois trouué le bout du filet, & rencontré la clef de ce ſecret, il m'a eſté fort aiſé de deuider tout voſtre peloton, & de deſuoiler tous vos myſteres.

Il m'aſſeura que le meſme ſe pourroit faire de tous les autres Paſſages des Conciles, des Peres, & des autres Autheurs que vous alleguez tant en vos Preuues Iuſtificatiues, qu'au courant de l'œuure, & en parloit en homme qui en auoit fait l'eſſay en la confrontation de pluſieurs. Ce peu qu'il m'enſeigna me mit en appetit, & ce titre d'Entretiens Curieux, qui eſt vn fort gentil appas, eſueilla ma curioſité, & me porta à cette venerie.

Me voyant donc de loiſir durant cét Eſté, & dans vne retraite des champs, poſſible auſſi agreable que ce Souuerain Petit Chaſteau, *ou ſi l'on ne vous rend point d'hommage, du moins vous ne reconnoiſſez point de Seigneur*, & où i'y puis dire auec verité, ſans imiter voſtre vanité, que ſi ie rends hommage à vn grãd Prince, quelques moindres fiefs releuent du mien: i'entrepris la confrontation des paſſages du *Directeur* que vous citez, & attaquez en voſtre œuure, auec les liures d'où ils ſont tirez, & i'y ai par tout rencontré tant de mauuaiſe foy, que ſi ie n'euſſe eſté auerti que vous auiez eſté ſeduit par de faux Memoires, i'euſſe eu de la peine à me perſuader, que tant de prodigieuſes fauſſetez euſſent pû eſtre commiſes par vn meſme homme, auec auſſi peu de conſcience que de front.

Hermod. pag. 2.

Deſſein de ces Eſclairciſſemens.

§. XI.

CEla ma fait naiſtre le deſir d'apporter de la lumiere aux tenebres dont on a accueilli voſtre eſprit, pour le conduire en des precipices parmi ces obſcuritez, & de diſſiper par quelques *Eſclairciſſemens* les broüillas dont on vous fait offuſquer le beau iour de la verité. Si i'ay pratiqué en effet ce qu'en voſtre Preface vous ne dites que par brauade, *que la meilleure & plus auantageuſe façon de vaincre vn homme eſt de le deſarmer, & l'offenſer de ſes propres armes.* D'autres que vous ni moy en iugeront, ſi ce Trauail ici vient entre les mains du public, ſi ſa naiſſance eſt plus heureuſe que de ceux dont parle Iob, qui ſont verſez du berceau dans la tombe.

Hermod. Preface pag. 6.

Tant y a que mon premier deſſein n'ayant eſté que de collationner à leurs originaux les endroits des Liures du Directeur dont vous faites les Sujets de vos Entretiens, & les blancs cõtre leſquels leurs traits prennent leur viſee, ie n'ay eu beſoin d'autres Liures que du Voſtre, & de ceux du Directeur que vous marquez en voſtre Auant-Propos, pour tirer la verité du puits de Democrite par cette ſimple Conference, & deſcouurir les Stratagemes honteux de ceux qui ont par leurs fauſſes

Digitized by Google

addreſſes ſurpris voſtre Religion, & abuſé publiquement de la bonté de voſtre ame, & de la beauté de voſtre ſtile.

Si ie me fuſſe tenu preciſément dans ce premier Projet, i'euſſe em belli ces Eſclairciſſemens de cette agreable Brieueté que ie reconnoi maintenãt leur manquer. Mais il eſt mal-aiſé de ſe retenir en la chaleu d'vn combat, ou d'vne chaſſe, l'appetit vient ſouuent à celuy qui n'e auoit point quand il a commencé de manger, l'eſprit humain eſtant pa reil à ces vaiſſeaux qui s'eſtendent à meſure qu'ils s'empliſſent ; joint qu'il y a de certains ſujets qui s'élargiſſent comme l'or ſous le marteau & qui font, à la façon du Seneué, ſortir vn grand arbre d'vn petit grain.

Des citations d'Hermodore.

§. XII.

SI i'ay fait quelques digreſſions ou extenſions, ç'a eſté à pure pointe d'eſprit, & de memoires, n'ayant vû des Liures que par des rencontres ſi fortuites, qu'il ſembloit que Dieu me les enuoyaſt quelquefois à mon aide, quand ma raiſon auoit beſoin d'authorité pour eſtre appuyee, & rẽduë plus forte. Ce qui fait que mes citations ſont auſſi clairſemee, que les voſtres ſont eſpaiſſes, ayant voulu combatre à la legere, comme Dauid contre le Geant, ſans les armes de Saül, & prenant pitié de vous voir gemir ſous le faix des voſtres ; ſemblable à ces mariees, plus chargees que parees de joyaux, & dont l'art & les ornemens eſtouffent les graces naturelles.

Auſſi bien dans ces entaſſemens de Lieux Communs, que vos Collecteurs vous obligent d'eſtaler auec non moins de ſueur & de peine, qu'ils ont trauaillé à les chercher ; vous ne faites autre choſe que changer en Hiſtoire la fable des Geans, qui entaſſerent force montagnes dont ils ſe firent des ſepulcres. Sans m'arreſter à vne contre-batterie, & à refuter des paſſages ou faux, ou mal-pris, par de vrais & receuables, ie me ſuis contenté de ſaper tout d'vn coup les fondemens de voſtre edifice, & puis de le voir tomber de luy-meſme.

Ce grand Coloſſe compoſé de tant de metaux que vid en ſonge le Roy d'Aſſirie, qui n'auoit que des pieds de terre, eſtant frapé de la petite pierre de Daniel fut renuerſé & reduit en poudre. Tout baſtiment, dit le texte Sacré, qui n'eſt fondé que ſur le ſable, ne peut auoir vne ferme ſubſiſtance, les vents & les eaux le mettent bien toſt en ruine. Comme pourroit reſiſter à la touche du vray, vn Ouurage eſtabli ſur de mauuais principes qui erre dés le ventre, & ne produit des raiſonnemens que ſur de fauſſes inſtrũctions.

La verification de ce que di ſe verra dans ces Eſclairciſſemens, où ie ne laiſſe entre vos mains aucun paſſage du Directeur, que ie ne vous faſſe connoiſtre (pourueu que vous ne me vouliez preſter vos yeux, & vn iugement non preoccupé) vous auoir eſté mal ſuggeré par vos Confi-

dens, & qu'ils ont abuſé manifeſtement de la creance que vous leur auez preſtee, ſe ſeruant de vous pour tromper les autres, apres vous auoir trompé le premier.

Ceux qui les connoiſſent ne s'eſtonneront point de cela, parce que c'eſt leur procedé ordinaire, & le ſtratageme commun dont ils ſe ſernent pour ourdir toutes leurs trames, couurant leurs artifices de diuers manteaux, pour n'en paroiſtre les Autheurs, à la diminution de ce renom de pieté, qui les met ſur la terre dans l'vſage de la promeſſe faite à la beatitude des doucets.

Bien que mon principal deſſein n'ait viſé qu'à la deffenſe des paſſages du Directeur, ſi ie viens quelquesfois à l'attaque, & ſi ie paſſe ſur vous par le droit des armes, c'eſt auec tant de ſobrieté, que vous iugerez aiſément que ie n'ay fait que couler par deſſus les matieres que vous entamez, ſans les enfoncer, ſelon ce que i'euſſe pû faire, ſi i'euſſe auſſi bien entrepris d'entrer ſur vos terres, & appellé le ſecours des Liures & de l'eſtude, comme ie n'ay eu pour ma taſche que d'empeſcher voſtre inuaſion, & d'arreſter vos courſes & vos rauages ſur celles de voſtre Aduerſaire.

Du Titre des Entretiens. §. XIII.

VOus dites que vous auez donné à voſtre Ouurage le titre *d'Entretiens Curieux*, pour contenter la curioſité de ceux qui ne deſirent rien tant que de penetrer les ſecrets des Cloiſtres; mais ſoit que vous ayez parlé conformément à l'eſprit de vos Inſtigateurs, qui diſent ordinairement le contraire de ce qu'ils penſent, ſoit que vous ayez manqué à voſtre deſſein, vous auez verſé de ſi eſpaiſſes tenebres ſur les myſteres Cenobitiques, que celles d'Egypte eſtoient moins palpables; ce qui m'a fait auoir recours à vne colomne de feu pour percer toutes ces obſcuritez.

Vn Philoſophe Ancien deſireux de connoiſtre le procedé des abeilles en leur œconomie, & de quelle ſorte elles compoſent leurs rayons, s'auiſa de r'amaſſer vn eſſain, & de le mettre dans vne ruche de verre pour diſcerner leur induſtrie à trauers cette tranſparence; mais ces petites meſnageres plus ruzees que luy s'auiſerent d'enduire le dedans d'vne crouſte de cire pour y attacher leurs cellules, qui ſont autant de petits coffins où elles ſerrent leur miel; & ainſi la curioſité de cét homme fut fruſtree de ſon attente.

Voſtre Sageſſe, Prudent Hermodore, s'eſt ſeruie d'vne ſemblable fineſſe, car ne donnant à voſtre Lecteur que des apparences ſpecieuſes, qui pouuoient releuer les auantages de ce haut Eſtat de Perfection, & de cette Religion Particuliere des Parfaits, dont vous auez eſté choiſi Aduocat General, vous cachez pieuſement, mais accortement, ſes deffauts, dont le Directeur n'auoit ſuperciellement, & comme en paſſant deſcouuert que de petits ombrages. Et au lieu de rendre ces ſaintes demeures auſſi ouuertes que la maiſon de ce Romain où l'on voyoit de toutes

by Google

arts, & de percer, comme le Prophete, la muraille du Temple pour nous faire connoiſtre ce que l'on couure de tant de voiles, & ce que l'on cache auec tant d'art, vous auez apporté vn nouueau broüillas ſur ce mystique genre de vie, comme celuy qui enuelopa Moïſe & le Tabernacle, & qui en oſtoit la veuë à Iſraël: de ſorte que l'on peut dire auec le Pſalmiſte, que les nuages & les caliginoſitez l'enuironnent, & qu'il faut auoir vn iugement fort penetrant pour en faire vne iuſte correction.

Du Titre d'Eclairciſſemens. §. XIV.

CEs Tenebres Artificieuſes m'ont obligé de donner à mon Ouurage le nom *d'Eſclairciſſemens*, pour faire naiſtre vne lumiere à ceux qui ſont droits de cœur, du milieu de ces obſcuritez, tirant le iour du ſein de la nuit, & la ſplendeur d'entre les ombres qui la deſrobent à nos yeux. Il ne m'a pas eſté bien difficile d'allumer cette lampe, poſſible non moins ardante que luiſante, ny de rompre le voile que vous auiez tendu contre l'eſclat de la verité, puis que la ſeule confrontation des paſſages que vous attaquez auec leurs originaux, eſt capable de iuſtifier celuy que vous accuſez, & vous faire connoiſtre coupable des meſmes fautes dont vous le chargez.

C'eſt la pierre Callyonime, & le collyre dont ie me ſers, pour vous rendre la veuë, & le rameau dont ie diſſipe les charmes dont vos Sages Enchanteurs ont preoccupé voſtre iugement, & ſaiſi la lumiere de vos yeux: pour peu que vous falliez de place à la raiſon, ie m'aſſeure qu'elle vous menera en des voyes plus droites, & qu'elle adreſſera vos pas aux ſentiers de iuſtice & d'equité.

Vous n'ignorez pas le ſtratageme dont ſe ſeruit Gedeon par le commandement de Dieu, pour mettre en route auec vne poignee de ſoldats tant de milliers de Madianites, & les deffaire non ſeulement par leurs meſmes armes, mais encore de leurs propres mains: des clairons, des lampes allumees, & des cruches briſees firent ce grand eſchec, par vne terreur panique, dont fut ſaiſie cette nombreuſe armee des ennemis du peuple de Dieu. I'eſſayeray de l'imiter, & ſans ſonner l'allarme contre vous à la trompette, mais à la ſourdine, ie caſſeray vos artifices auſſi fragiles que des pots de terre, & faiſant paroiſtre les lampes de ces *Eſclairciſſemens*, les ombres dont vos Inſtigateurs ont obſcurcy voſtre entendement pour vous faire cheminer en la vanité de leur ſens, ſeront diſſipees.

De cela ie ne voudrois point d'autre iuge que vous-meſmes, ni d'autres teſmoins que vos propres yeux, ſi la paſſion ſi naturelle que chaque Ouuriera pour ſon ouurage, ne me iettoit point dans la deffiance de l'vſage libre de voſtre raiſon. I'en ay pourtant quelque rayon d'eſperance, quand ie conſidere que comme vne Eſpouſee plutoſt accablee que parce d'ornemens n'eſt que la moindre partie de tout ce grand attirail qui l'enuelope. Auſſi voſtre ſtile qui ſert de mortier pour lier les pierres, les briques, & les autres materiaux qui vous viennent d'ailleurs, ne fait

que la moins considerable partie de vostre Liure, & celle que ie ne touche presque point, vous verrez bien que les coups tombent sur d'autres épaules que les vostres, & que ie renuerse l'iniquité sur les testes qui vous ont suggeré tant de malices spirituelles.

Des noms d'Hermodore & de Meliton.

§. XV.

Hermod. Preface pag. 5.

VOus auez pris le nom *d'Hermodore*, l'vn de ceux que les Anciens attribuoient à Mercure, qui est celuy *d'Hermes*; sous ce titre on mettoit sa figure sur les grands chemins pour addresser les passans, sans considerer que ces Mercures ne se faisoient pas de tous bois, au lieu que le vostre est tout façonné de pieces rapportees. Vous promettez par ce *Contre-Directeur* donner de meilleures addresses pour arriuer au but de la verité, que celles du *Directeur* que vous combattez. Pour cela vous auez pris langue de ceux qui se messent sans aucune charge dans la Direction de tout le monde; à quoy ils sont si addroits que leurs maisons sont autant de Bureaux d'Adresse, où l'on fait estat de cette vie meslee qui se mesle de tout, & qui rend ceux qui l'embrassent, Tout à Tous pour les gaigner Tous, par vne Pieté profitable, & vtile à tout.

Ie vous quitte volontiers ce nom de Mercure & prophane & fabuleux, & diffamé de plusieurs mestiers qui ne sont pas trop honnestes, & parce que i'ay charge de vous traiter en Chrestien, vous rendant le bien pour le mal, benediction pour malediction, & le miel pour le fiel que vous auez respandu sur toutes les fueilles de vostre Liure, par cette bile noire qui vous a serui d'ancre pour en tracer les lignes; ie donne à *l'Esclaircisseur* que ie vous presente le nom de Meliton, que vous ne pouuez ignorer estre Chrestien, & celuy d'vn sainct Martyr, l'vn des quarante qui moururent pour la foy à Sebaste en Armenie.

Ce nom signifie Pierre de Mousche à miel, parce que mon dessein est de vous rendre la veüe auec le miel de Ionathas, plutost que par le fiel qui la restablit à Tobie. Que s'il m'arriue quelquefois de parler auec plus de pointe & d'aspreté que ne promet la douceur du miel, souuenez vous que le miel qui est si doux au goust, n'est guere moins ardant que l'huile quand il est eschaufé, & que de toutes les Mousches il n'y en a point de plus aspres au combat, ni qui picque plus viuement que l'abeille, le mesme aiguillon qui luy sert à façonner son miel estant son arme deffensiue, arme d'autant plus penetrante, qu'elle est plus detrempee dedans cette douce liqueur.

Digitized by Google

Des noms de saint Agran & de saint Agatange.

§. XVI.

SOit que le nom de SAINT AGRAN marque celuy de ce Souuerain petit Chasteau situé sur le Bord des eaux de ce grand fleuue qui laue les belles murailles d'Auignon, & où vous estes Prince sans sujets, puis que *nul ne vous y rend hommage, comme vous ne l'y rendez à personne*, selon que vous nous apprenez à l'entree de vostre Premier Entretien: Soit que vous l'ayez pris pour vostre nom de guerre, ou pour quelqu'autre dessein que vous n'expliquez point, comme vous faites assez clairement celuy qui vous a fait choisir le nom d'Hermodore. Possible que la Raison s'est jointe en cela au hazard, & qu'ayant faite cette election sans y penser, ce nom là, represente contre vostre intention, l'aigreur dont vostre Liure est rempli, & qui se descouure en tant de sanglantes inuectiues & d'outrages inhumains qui enterniſſent la poliſſeure. *Hermod. pag. 2.*

A la verité vous n'en estes pas tant blasmable que ces esprits noirs qui vous obsedent, puis qu'ils en sont la principale cause, & que vous n'estes que comme vne machine qui ne se remuë que par leurs ressorts. Celuy qui possedoit Saül le poussoit à persecuter Dauid, quoy que d'ailleurs ce Prince parmy le relasche de quelques clairs interualles reconnust l'innocence de celuy qu'il poursuiuoit, & l'appellast plus iuste que luy. A cét esprit de malignité & de zele amer du SIEVR DE SAINT AGRAN, l'oppose celuy de douceur & de moderation qui coule de la plume du SIEVR DE SAINT AGATANGE. Outre que c'est le nom d'vn Martyr tres-admirable en ses souffrances, non moins longues & estranges, que sa constance fut prodigieuse: outre qu'il est fort remarquable en l'Histoire des Saints, & qu'il se trouue mieux marqué dans le Martyrologe que celuy DE SAINT AGRAN, vous ne pouuez ignorer qu'il signifie *Bon Esprit*, ou *Bon Ange*, & que c'est le propre des *Bons Anges* d'obseruer la modestie dans la chaleur des contentions.

Tesmoin ce grand Archange dont parle sainct Iude, qui disputant auec le mauuais Esprit pour le corps de Moïse, n'osa en iugement l'accuser de ses blasphemes, se contentant de luy dire, que Dieu luy commandast: Faisant le semblable à ceux qui mesprisent les Superioritez, maudissans la majesté, blasphemans en ce qu'ils ignorent, & se corrompans en ce qu'ils sçauent.

C'est aussi le propre des Bons Anges qui sont Esprits de feu ardans de zele & de flâme claire, de porter la splendeur dans les obscuritez, tesmoin celuy qui remplit de clarté la sombre prison où estoit enfermé S. Pierre; à raison dequoy ils sont appellez Anges de lumiere: nom conuenable *aux Esclaircissemens* que ie vous propose, pour escarter les tenebres dont on vous a offusqué.

Et bien que ces conuenances soient assez iustes, vous sçauez pour-

Digitized by Google

tant que ce n'eſt point icy vn nom de guerre (car les Bons Eſprits ſont Anges de Paix, ſinon quand leur zele eſt employé pour le Seigneur des armees, parce que lors ils ſont les baraillons de Dieu) mais celuy de la Maiſon d'où Meliton eſt ſorty, & qu'il peut iuſtement porter par le droit de Primogeniture.

Adreſſe à Hermodore pour connoiſtre Meliton.

§. XVII.

SI vous voulez entrer plus auant dans les particularitez, & connoiſtre la perſonne de ce MELITON DE S. AGATANGE qui vous fournit ces ESCLAIRCISSEMENS SVR VOS ENTRETIENS CVRIEVX, *à la iuſtification du* DIRECTEVR DESINTERESSÉ, vous pourrez vous adreſſer à M. DE BELLEY, qui ſatisfera voſtre curioſité là deſſus.

Ce Prelat n'eſt m'eſconnu en France que de ceux qui y ſont eſtrangers, & les eſtrangers meſmes le connoiſſent aſſez par ſes Liures, qui traduits en diuers Idiomes ſe communiquent à toutes les parties de l'Europe: l'ayant fort conſulté ſur le vray ſens des paſſages de ſes Eſcrits, que l'on vous a ſuggerez, ou corrompus, ou auec vne fauſſe intelligence, il ne peut ignorer que ie n'euſſe deſſein d'eſcrire en ſa deffenſe: ioint qu'eſtant ce que ie luy ſuis, & le voyant ou dans vne apathie ſtoique, ou plutoſt dans vne patience Chreſtienne qui l'eſleue au deſſus de vos attaques, & le pare des attaintes de ceux qui vous mettent en beſoigne, i'ay crû que ſes amis eſtoient obligez d'eſpouſer pour luy de iuſtes reſſentimens, & d'empeſcher que ceux qui l'offenſent ne faſſent triomphe de ſon meſpris, & ne tirent gloire de leur confuſion, brauans vne conſtance qui ſe mocque de leurs perſecutions, & vne modeſtie qui ne reſpond à leurs outrages que par le ſilence.

Ie ſçay meſme qu'il n'a point improuué mon projet, pourueu que ie tiraſſe la verité des priſons de l'iniuſtice, auec le temperament de cette deffenſe que les Iuriſconſultes appellent incoupable. Ioint qu'il a quelque obligation d'appuyer de ſa protection la plus grande part des ſentimens de cét Ouurage, puis que ce ſont les ſiens que i'ay recueillis de ſa boüche, & dont ie ne ſuis que le copiſte.

Precaution iudicieuſe.

§. XVIII.

MAis ie le prieray *Hermodore*, de ne vous deſcouurir point quel eſt le veritable *Meliton*, qu'auparauant vous ne vous ſoyez demaſqué, & qu'il ne ſçache ſi vous eſtes le vray *Hermodore*, autrement le vray *Sieur de Saint Agran*, pour ne combattre point à l'aueugle, à la maniere

Digitized by Google

à la maniere des Andabates. Car c'eſt la façon ordinaire de ceux qui vous employent, de ſe deſguiſer en plus de ſortes que le Protee, de regarder les gens au trauers des feneſtres où il y a des cages ou jalouſies pour voir ſans eſtre veus; de ietter la pierre, & de cacher le bras; de reprendre ou iuger tout le monde comme vrais ſpirituels, ſans vouloir eſtre repris ne iugez de perſonne; de vendre en baiſant, & d'imiter les embraſſemens de Ioab.

Vn de nos Rois, tres-bon, & tres-Catholique Prince, l'apprit à ſon dommage à ſaint Cloud, car ayant receu vn *Hermodore* ou porteur de nouuelles, qui ſous vn nom de clemence, & vn habit de Pieté, couuroit vn cœur de Tigre, & couuoit vn attentat parricide, & l'ayant accueilly auec vne confidence conforme à ſa pieté, ce meſſager de mort luy mit entre les mains vn pacquet auſſi funeſte que celuy d'Vrie, & il ne l'eut pas plutoſt ouuert & deuoré auec les yeux, qu'il pût dire auec Ieremie, le ventre me fait mal, auec ſaint Iean, mon ventre eſt rempli d'amertume, & auec les enfans des Prophetes, la mort eſt dans la viande.

En luy donnant cét auis pour ma ſeureté, ie luy conſeilleray de le prẽdre pour luy-meſme. Et de craindre les Grecs meſmes auec leurs preſens. Car outre que les dons de ceux qui n'aiment pas ne ſont pas des dons, ſelon l'ancien prouerbe, mais plutoſt des appaſts & des pieges, il y a des levres trompeuſes qui parlent en vn cœur, & en vn cœur, & dont les yeux comme ceux du baſilic ſont autant de vaſes mortels, & de fleches ardantes dont les pointes ſont les regards, & dont le ris dangereux eſt pareil à celuy de quelques Affriquains, dont les careſſes ſont mortelles.

Simplicité prudente.

§. XIX.

CE n'eſt pas, tres-cher Hermodore, que l'on ſe deffie de voſtre candeur, elle paroiſt aſſez en voſtre ſtile, qui ſe voit manifeſtement eſtre forcé, quand on le tranſporte par violence aux outrages & aux inuectiues qui le défigurent; car lors il ſe monſtre pour vn ouurage eſloigné de voſtre naturel: mais outre que ceux qui abuſent ſi ouuertement de voſtre plume, pourroient prendre le meſme auantage de voſtre tranchant, Dauid mettant la tromperie & le ſang en meſme cathegorie, qui n'eſt enſeigné par la parole qui ne peut mentir; que les cœurs d'animaux cruels & rauiſſans ſe cachent ſous des peaux de mouton: ne voit-on pas tous les iours faire de mauuaiſes actions ſous de fauſſes enſeignes; & ne pourroit-on pas ſe ſeruir du manteau de voſtre nom pour quelque intention ſiniſtre.

Et puis, quelle triſte coniecture ne peut on faire de cette ſanguinaire & horrible paraſraſe du Pſeaume 108. dont vous faites la cloſture du troiſieſme Liure de voſtre premiere Partie: quelles lugubres concluſions ne peut-on tirer de vos ſouhaits qui ne reſpirent que violence & que carnage.

Pour oſter donc l'occaſion à ceux qui la cherchent, & ne faire point de ma teſte vt but à tant de traits, i'ay penſé qu'il eſtoit de la prudence, de donner place au torrent de la colere, & des autres paſſions, en imitant en quelque ſorte le déguiſement de Dauid deuant Achis, de la femme de Ieroboam deuant Ahias, de Sara en Egypte, & de Thamar deuant Iudas.

Car bien que ces *Eſclairciſſemens* comme vn Ouurage de lumiere, puiſſent marcher honneſtement en la clarté du iour: il n'y a point de danger que leur Autheur, pour éuiter le courroux des Saüls, ſe cache derriere vne toile d'araignee, & ſe voile le viſage d'vn creſpe ſi delié qu'il ne puiſſe eſtre qu'entreueu.

Tel qu'il eſt neantmoins, tres cher Hermodore, vous pouuez vous aſſeurer qu'il eſt plein d'vne ſainte dilection, & d'vne charité non feinte, pour voſtre perſonne, qui luy eſt precieuſe deuant Dieu, bien qu'elle lui ſoit inconnuë de viſage, de nom, & de qualité, tant vous auez ſceu artiſtement deſguiſer toutes ces choſes, & couper chemin à toutes conjectures. Et ie croy ne vous rendre pas vn petit teſmoignage de mon affection pour voſtre ſalut, par le ſeruice que ie vous rends en ce Trauail, qui ne viſe qu'à faire tomber les tayes de vos yeux, & à fournir vne lampe à vos pieds, & vne lumiere à vos voyes, qui vous faſſe connoiſtre que vous vous eſtes deſtourné du chemin de la verité, que le Soleil de Iuſtice ne vous a pas preſté ſes rayons, en la conduite de voſtre Ouurage; mais que vous auez ſuiui des ardans qui vous ont mené dans les marrais d'Egypte pour y boire de l'eau trouble, & arreſté vos yeux ſur de faux Phares qui vous ont fait donner dans des briſans, d'où ie m'eſſaye de vous ſauuer en eſſuyant comme ie puis voſtre naufrage.

Souhait Chreſtien.

§. XX.

PLaiſe à Dieu me faire trouuer tant de grace deuant vous, que vous iugiez de la ſincerité de mes Intentions auec autant de ſimplicité, que ie m'efforce par tout le courant de cette Oeuure d'excuſer les deffauts que vous ont fait commettre ceux qui vous ont fourni les mauuais Memoires ſur leſquels vous auez trauaillé, rejetant la faute, comme il eſt raiſonnable, ſur ceux qui ont circonuenu voſtre franchiſe, & ſe ſeruant de la trop facile creance que vous leur auez preſtee, vous ont, comme vn Sanſon, aueuglé par leur ruze, fait tourner la meule de leurs paſſions, & accommodé voſtre plume à leurs intereſts, aux deſpens de la verité.

Mais ſi vne fois les cheueux d'vn iuſte raiſonnement, en quoy conſiſte toute la force de l'eſprit, vous peuuent reuenir, apres vous auoir eſté coupez par la Dalila d'vne mauuaiſe perſuaſion; ie me promets que l'eſprit de Dieu, eſprit principal & de force, vous rendra la vigue...

Digitized by Google

de voſtre premiere charité, & que reconnoiſſant les tromperies de ceux qui vous ont ſeduit, vous croûlerez les pilliers de leur ſale, & deſcouurant les erreurs où ils vous ont plongé, vous crierez auec Sanſon, Que mon ame meure auec les Philiſtins.

Alors demoliſſant ce que vous auez mal edifié, & combattant ce que vous auez ſouſtenu, emporté par vne fauſſe intelligence, vous confeſſerez, auec le diuin Chantre, voſtre iniuſtice contre vous meſme, vous donnerez la gloire à Dieu comme Aaron, renonçant à la regle d'or, & au manteau d'eſcarlate, en ſacrifiant ainſi que Iudith l'equipage d'Holoferne en Anatheme d'oubliance.

Ce ſera lors que le *Directeur*, par vn changement admirable de la droite de Dieu, tirera ſon ſalut de ſes ennemis, & ſa iuſtification de la main de ceux qui le haïſſent. Et il ne faudra point trauailler en la geniſſe de Sanſon pour expliquer ſon enigme, puis que ſauué de la gorge des Lyons, & de la corne des Licornes, il verra ſortir la viande de la gueule qui deuore, la douceur de la force, & vne profonde paix du milieu de l'amertume tres-amere d'vne violente guerre.

Alors comme releué des pores de la mort, il annoncera les diuines loüanges aux portes de la fille de Sion, la ſainte Egliſe. Et pour action de graces il chantera glorieuſement les magnificences de Dieu, & fera reſonner dans les voyes de Iuſtice, que grande, qu'adorable, qu'admirable eſt la Gloire de Dieu. Ie vous ſouhaite vn pareil bon-heur, tres-aimable Hermodore, & ie veux eſperer de la grace de Dieu, qu'elle operera en vous vne parfaite reſipiſcence, pourueu que vous ne vous rendiez pas rebelle à la lumiere de ces *Eſclairciſſemens*, qui eſcarteront de vous les œuures des tenebres.

AVIS NECESSAIRES AV LECTEVR.

Neceſsité de ces Auis. §. I.

CE n'eſt pas pour vous incommoder, Lecteur, mais plutoſt pour vous accommoder, que i'arreſte vn peu ici voſtre curioſité impetueuſe, pour vous donner quelques Auis que i'eſtime vous eſtre neceſſaires auant que vous paſſiez outre en la Lecture de cét Ouurage que ie vous preſente.

Ie ne feray pas comme cét importun, dont il eſt parlé en l'Euangile, qui éueilla ſon voiſin au milieu de la nuict pour luy dire, mon Ami, preſte moy trois pains, & ne ceſſa d'interrompre ſon repos qu'il n'euſt tiré de luy plus par ſon oppreſſion que de franche volonté ce qu'il luy demandoit. C'eſt en plein iour, c'eſt à dire à la face du public que ie viens à vous, Ami Lecteur, non pour troubler la tranquilité de voſtre eſprit, mais pour l'affermir; non pour vous emprunter trois pains, mais pour vous preſter trois points, qui me ſemblent autant de biſcuits dont vous ne ſçauriez vous paſſer, ſi vous auez reſolu de vous embarquer ſur cette mer d'Eſclaireiſſemens, que vous verrez, comme la fontaine de Mardochee, ſe changer pour vous en ſource de lumiere, ſi vous obſeruez les trois auis que ie vous vay propoſer.

Si vous les negligez, ie vous auertis de bonne heure, & dés l'entree, que vous ne remporterez pas, de la peine que vous prendrez à fueilleter ces deux Volumes, la clarté, le contentement, & la ſatisfaction que vous en eſperez, & que ie vous deſire. Mais ſi vous les gardez i'oſe me promettre que voſtre labeur ne vous ſera pas infructueux, & que vous recueillerez de cette occupation beaucoup de delectation & d'vtilité, qui eſt le meilleur vſage que l'on puiſſe tirer d'vn bon Liure; ſelon ce qu'enſeigne ce docte Poëte: Celuy l'emporte de tout point, Qui le plaiſir au profit joint.

Premier Auis. §. II.

LE premier Auis eſt que vous faſſiez prouiſion des *Entretiens Curieux d'Hermodore*, qui eſt le Liure que ie combats, & dont ie diſſipe les ombres par ces *Eſclaireiſſemens*. Car qu'elle apparence y auroit-il que vous precipitaſſiez voſtre iugement entre deux conteſtans

Digitized by Google

yant veû que les pieces d'vn ſac, & n'ayant preſté l'oreille qu'a vne parties.

Ceux qui ont la Iuſtice entre les mains ſe gardent bien de former rs opinions ſur l'etiquette, ni de prononcer leur ſentiment ſur le re- d'vn ſeul des contendans. Et puis, quel plaiſir y a-t'il de voir vn hom- qui eſcrime en l'air, ſans auoir en teſte quelqu'vn qui tantoſt pare coups, tantoſt le mette en eſtat de ſe deffendre. Il y a vn tel rapport re celuy qui danſe & celuy qui ſonne, le mouuement du corps eſtant aché à la cadence de l'harmonie, que voir l'vn ſans oüir l'autre fait ſpectacle ridicule.

Cependant il arriue aſſez ſouuent que les Eſcriuains qui ont autant luges que de Lecteurs, parce que la publication de leurs trauaux en ne le iugement au monde, ſont ſi mal traitez, que tel eſt condamné la ſimple Lecture des pieces de ſon Aduerſaire, & le plus innocent rendu coupable ſur vne ſimple accuſatiou.

Pour éuiter cette Iniuſtice vous eſtes ſupplié, Lecteur, de vous pour- ir du Liure, dont ie monſtre les fauſſetez en ceſtui-ci, auec vne éui- ace plus claire que les rayons du iour. Et parce que ceux qui em- oyent la plume d'Hermodore comme celle d'vn Aduocat pour faire rs Eſcritures, & coucher ſur le papier leurs Raiſons, leurs titres, & irs preuues, ne manqueront pas de procurer vn grand debit à ce Li- e, & de luy procurer s'ils peuuent autant de preſſes, qu'à celuy *des eureux Succez*: pour vous deliurer de la cõfuſion qui pourroit naiſtre la varieté des pages prouenante de la diuerſité des Impreſſions, vous es auerti que i'ay eu pour exemplaire vn de ceux de la premiere preſ- faite à Lyon chez Caffin & Plaignard en cette annee 1634.

Il n'eſt tombé en mes mains qu'au mois d'Auril, & i'ay employé vne nne partie des quatre ſuiuans à la Refutation de ſes trois Premiers ures qui ſont ſa Premiere Partie. Reſolu de faire le meſme de la Se- nde, où il marche en bien plus grand deſordre, & par conſequent as aiſee à deffaire que celle-ci. Quelqu'affaire qui m'eſt ſuruenuë, & ie i'eſpere vuider promptemẽt, ma fait pour quelques iours interrom- e le fil de ce Labeur. Mais la peſanteur de la preſſe me promet encor ez de temps pour tracer l'autre, à meſure que s'imprimera celle ci, & ie leurs productions ſeront liees comme la naiſſance d'Eſau & de cob, l'vn tenant l'autre par le pied lors qu'ils vindrent au monde.

Second Auis. §. III.

LE Second Auis que i'ay a vous donner, Lecteur, eſt que vous vous meubliez auſſi des Liures de M. DE BELLEY, dont Hermodore, ou ſes Suppoſts, deſtachent des lambeaux deſcouſus, qu'ils en- eprennent de deſcouper apres les auoir deſchirez. Ce ſont ceux qu'il arque en ſa Preface, ſçauoir, *Le Directeur Deſ-intereſſé : Les Reflections r l'Ouurage des M. . . . . de S. Auguſtin. La Petronille. L'Hermiante. La Deuotion Ciuile. Le Voyageur Inconnu. La Pieuſe Iulie. Les Varietez Hi-*

ſtoriques. L'Agatonphile. Les Euenemens Singuliers. La Tour des Miroirs, & les Relations Morales.

De pres de cent Volumes que ce Prelat a mis au iour, il ne fait des courſes & des picorees qu'en ces douze, & il y en a tel dont il n'a pas tiré ſix paſſages. Ce ſont plutoſt des carabinades que des combats, & des eſcarmouches que des batailles reglees. Il ne fait que voltiger çà & là, & pilloter ſans rien enfoncer, papillon qui volette autour de diuers flambeaux, & s'eſchaude par tout.

Et parce qu'il ne faut que conferer les paſſages qu'il choque, auec les Originaux, pour deſcouurir les fautes de ſes faiſeurs de Memoires, ſi vous n'auez ces ſources, il vous ſera mal-aiſé, Lecteur, de penetrer dans le fonds de la Cabale, & de percer le ſecret des tenebres dont on enuelope la verité. Mais auec ces flambeaux vous entrerez dans l'Interieur du voile, ou vous aperceurez des malices ſpirituelles ſi noires, que vous aurez de la peine à vous perſuader qu'elles puiſſent auoir eu accez en des eſprits dont on croit la conuerſation toute celeſte.

Troiſieſme Auis.

§. IV.

LE Troiſieſme Auis eſt que vous conferiez ſoigneuſement ces Liures là auec celui-ci, afin que de leur Conference, comme de la colliſion de deux cailloux, vous voyez naiſtre les eſtincelles dont ſe forment les lumieres de ces *Eſclairciſſemens*. Car comme les Iuges tirent la verité d'vne affaire par la confrontation des teſmoins, vous rencontrerez celle dont on eſt icy en diſpute dans la Collation des Paſſages qui ſont debatus.

Mais comme ce n'eſt pas aſſez pour faire vſage d'vn fuſil, de battre l'acier auec la pierre, & de faire de ce choc voler des eſtincelles, s'il n'y n'y a de la meſche toute preſte, d'où l'on puiſſe tirer de la lumiere par ſa diſpoſition à receuoir le feu. Auſſi n'eſt-ce pas aſſez que la verité brille deuant nos yeux, ſi nous n'auons les qualitez neceſſaires pour la receuoir, & ſi nous ne ſommes autant deſpoüillez de paſſion, de preoccupation, & d'intereſt, que la meſche doit eſtre exempte d'humidité pour eſtre ſuſceptible au feu. C'eſt ce que ie ſuppoſe en vous, mon Lecteur, car ſi vous eſtes preuenu de quelqu'vne de ces conditions oppoſees à à la reception de la verité, & qui ſont obſtacle à ſon entree dans vne ame tranquile, que peut-on eſperer ſinon le meſme effet des yeux chaſſieux ou malades, haïſſans le iour & ſa lumiere, qui eſt ſi agreable à ceux qui ioüiſſent d'vne veuë nette & ſaine.

Digitized by Google

Appendice. §. V.

CE n'eſt que par acceſſoire & comme en paſſant que i'ay eſté obligé par le courant du ſujet de donner quelques attaintes à vn Liure intitulé *Les Heureux Succez de la Pieté*, fait par vn Hermite Minoritain, ou par vn Mineur Heremitain: car c'eſt là le vray titre donné à ſon Ordre par le ſainct Siege, qui l'a approué en la Bulle de Clement VII. & depuis par vne de Paul V. ces Hermites là ont eſté declarez Freres Mineurs: que ſi ie ne me ſers pas de celuy qui leur a eſté impoſé par le vulgaire ignorant, & prophane, c'eſt parce qu'vn de ces iours il leur ſera, poſſible, auſſi peu agreable, qu'aux Obſeruantins celui dont le peuple les marque à cauſe des cordes dont ils ſont liez au lieu de ceintures.

Or d'autant que ce Liure eſt la queux aiguiſaire où Hermodore affile ſes raiſons & ſes diſcours, & qu'il tient ſa doctrine & ſes maximes pour des Oracles infaillibles, le loüant en ſa Preface comme l'Ouurage le plus poli & le plus docte qui ait veu le iour de noſtre temps, & que la maſſe de ſes *Entretiens* eſt en partie tiree de là, en partie des douze Libelles dont il fait mention en ſon Premier Entretien, ie croy qu'il eſt à propos, Lecteur, que vous ayez encore ce Liure là; & d'autant qu'il a déja roulé par trois ou quatre preſſes, receu, corrigé, augmenté, pour taſcher de gauchir à la cenſure des Prelats & de la Sorbonne, ie vous dois auertir que ie me ſuis ſeruy pour la citation des pages de la premiere Edition faite en l'an 1632.

Et parce que l'Entretien des Anges que fait Hermodore eſt preſque tout tiré & tranſcrit d'vn Libelle qui fut imprimé l'an 1632. à Paris ſans le nom de l'Autheur ni de l'Imprimeur, qui a pour titre *l'Apologie de la ſainteté des Anges*. Il ſera encore neceſſaire Lecteur, que vous eſſayez de trouuer ce Liuret là, qui eſt enuiron de cent pages (ſi la memoire n'en eſt perie auec le ſon) pour iuger de ma Refutation auec plus de clarté & de ſincerité: car ie deſirerois ſur tout que vous viſſiez les ſources, qui, comme celle du tuteur d'Eſther, vous ſeroient arriuer dans vn occean de lumiere, & dans la iuſtice & ſainteté du vray.

Deux Proteſtations. La Premiere. §. VI.

A Ces trois Auis que i'eſtime vous eſtre neceſſaires pour tirer auantage de la Lecture de ces *Eſclairciſſemens*. I'ay beſoin pour mon particulier, & meſme pour l'edification des murailles de Ieruſalem, c'eſt à dire des fideles, d'ajoûter deux Proteſtations Solenelles.

La Premiere que ie ne veux, ni n'entends, ni ne pretends, pres ou loin, directement ou indirectement, implicitement ou explicitement, litteralement, ni miſtiquement; bref en quelque maniere que l'on puiſſe

imaginer, parler de trois choſes: dont la Premiere eſt des matieres de foy, decidees & determinees par la ſainte Egliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine, colomne & firmament de verité, qui ne peut errer, ni faillir, non plus que deffaillir, le ſaint Eſprit luy ayant promis ſon aſſiſtance iuſques à la conſommation du Siecle.

Ie croy tout ce qu'elle croit, i'anatematize tout ce qu'elle anatematize, ie rejette tout ce qu'elle rejette, i'approuue tout ce qu'elle approuue, & ie ſerois trop heureux ſi Dieu me faiſoit la grace de ſeeller de mon ſang tout ce qu'elle propoſe à croire. Tous les ſujets traitez en ce Liure, ne regardent, à mon auis, aucun dogme de la foy, & à les bien prendre, ce ſont plutoſt matieres de fait que de droit, & matieres morales, problematiques, qui peuuent eſtre diſputees en l'vne & en l'autre part ſans preiudice de la foy, de la Religion, & de l'vnion de l'Egliſe.

On traite tous les iours ſur le banc dans les eſcoles, & l'on y ſouſtient des propoſitions ſur tous les miſteres & principaux articles de noſtre creance, qui y ſont debatus auec bien plus de chaleur que ie n'en teſmoigne en ces *Eſclairciſſemens*, & tout cela non ſeulement ſans preiudice, mais auec vn tres-grand auantage de la Religion, qui dreſſe par là ſes champions à la guerre ſpirituelle, contre les erreurs & contre les vices.

Ioint que ce n'eſt pas tant icy vn combat qu'vne ſimple deffenſe, ou iuſtification des paſſages *du Directeur Deſ-intereſſé*, mal traitez par Hermodore. Que ſi paſſant quelquefois les termes de deffendeur, i'entre ſur l'attaque, on voit bien que ce n'eſt pas mon but principal, & que ie ne fais qu'effleurer les ſujets ſans les traiter à plein fonds. En vn mot, ſi ie touche ici quelque matiere de foy, outre la ſoumiſſion que ie feray ici deſſous à la correction de la ſainte Egliſe, ie proteſte ici que ce n'a nullement eſté mon deſſein, & qu'en cela l'ardeur du combat m'auroit porté dans la meſlee plus auant que ie ne penſois.

Suite. §. VII.

LA Seconde choſe dont ie n'ay voulu, ni ne veux, ni ne pretends nullement de parler ici, c'eſt de l'Eſtat & du Gouuernement de l'Egliſe, que ie laiſſe entre les mains de qui il appartient, ſans toucher ni à l'encenſeur, ni à l'encenſoir, & ſans regarder dans cette Arche. Ie ſçay que la Police & Diſcipline eſt en la Religion ce que l'eſcorce eſt à l'arbre, ne touchant point au principal, ie n'approche pas ſeulement de cét acceſſoire, imitant l'aigle de Iupiter qui reſſerroit ſes ongles en emportant Ganimede depeur d'eſgratigner tant ſoit peu, non pas ſon corps, mais ſes habits.

Si de paſſade ie dis quelque mot de la Hierarchie, on voit bien que c'eſt comme la Mouſche, non pas mourante, comme dit le Sage, mais voltigeante ſur le parfum de peur d'en alterer la ſuauité. Ie vais iuſques à ce point de moderation, de ne dire que fort peu de choſe de la Police Cenobitique, qui eſt plutoſt Oeconomique qu'Eccleſiaſtique, mais

d'vne

Digitized by Google

/ne Oeconomie approuuee par l'Egliſe, bien que les ſujets que ie ma-
e m'inuitaſſent ſouuent d'entrer dans l'interieur de ce voile, & de vi-
er cette Ieruſalem auec la lampe. Que s'il arriuoit que dans le cours
: cét eſcrit qui eſt aſſez eſtendu, quelque gliſſade de plume euſt touché
ſanctuaire de la Police, Diſcipline, Eſtat, & Gouuernement de l'Egli-
, ie proteſte que mes doigts auroient trahi mon iugement, & qu'en
ut ce concert ie n'ay eu nul deſir de pincer cette corde.

Pourſuite.

§. VIII.

LA Troiſieſme choſe que i'ay taſché d'euiter comme vn Eſcueil, & dont i'ay eſſayé de me deſtourner comme d'vn blanc tout noirci de deſbris & de naufrages, ce ſont les ſujets du Gouuernement de l'Eſtat Politic, pour lequel ie n'ay que des admirations & des raſſemens, qui s'expriment mieux par le ſilence, que par les paroles. uſſi bien celuy de cét Empire, ſous lequel nous coulons des iours ſi ureux, que le ſiecle d'or leur peut porter de la jalouſie, eſt-il eſleué à point de felicité & de gloire ſi eminent, qu'il a dequoy faire mourir enuie les Ennemis de cét Eſtat, dequoy faire paſmer de joye ſes Alliez, dequoy fournir d'eſtonnement à toute la terre.

Que ſi par rencontres ma plume a oſé (preſſee de l'abondance de on cœur) pouſſer quelques traits à l'honneur de noſtre incompara- e Monarque, de qui Hermodore ternit la gloire en beaucoup de lieux, r des termes qui ne peuuent ſortir que d'vn Eſprit Eſtranger, & enne- i de la France & de ſon Prince: Tout ce que ie puis faire pour excu- : ma temerité, qui a porté dans vne vaſte mer vne barque ſi foible; :ſt d'alleguer le zele que la nature imprime en vn fidele Sujet, pour la randeur de ſon Roy, zele qui pouſſe par ſes paroles, & par ſes Eſcrits, rdeur de l'affection qui occupe ſon ame.

Où les forces manquent, la volonté eſt toujours eſtimable, & Dieu eſme ſupplee par nos deſirs, la petiteſſe de nos effets: aux grandes cho- s c'eſt aſſez d'auoir voulu, & ſi le iugement en eſt moins à priſer, il en faut pas blaſmer le courage. Il eſt mal-aiſé de voir les rayons du oleil, & d'en ioüir, ſans loüer ſa beauté, & benir ſa lumiere. Quel oyen de conſiderer tant de graces que le ciel verſe ſur cét homme de droite de Dieu, ce fils aiſné de l'Egliſe, ſous le iuſte Sceptre duquel ous paſſons noſtre vie dans vne ſi profonde paix, & vn repos ſi opu- nt, ſans remercier Dieu de tant de benedictions qui rejalliſſent de luy- r nous, & ſans le prier qu'il accourciſſe de nos iours pour allonger s ſiens, & qu'il nous conſerue vne perſonne ſi precieuſe & ſi neceſ- ire.

Seconde Proteſtation.

§. IX.

LA Seconde proteſtation que ie veux & que ie dois faire à cette Entree, eſt d'vne pleine & entiere ſouſmiſſion de tout ce que ie ſuis, de toutes mes actions, & de tout ce qui ſort de ma langue, & de ma plume, au Iugement, Correction, & Cenſure de la Tres-Sainte Egliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine, en laquelle ie ſuis nay, en laquelle ie vis, en laquelle ie veux mourir, puis que c'eſt cette ſeule & Vnique Mere qui nous donne Dieu pour Pere.

Comme auſſi au Tribunal Supreme du premier Troſne de cette Egliſe, qui eſt la Chaire de Saint Pierre, & de celuy qui y eſt aſſis comme ſon Succeſſeur le Souuerain Pontife, Vicaire de Ieſus-Chriſt, Chef viſible de l'Egliſe Militante.

Souſmiſſion que i'eſtends, comme il eſt raiſonnable, au Iugement de tous les Prelats, Paſteurs, & Docteurs Orthodoxes; & meſme de tout fidele Catholique de quelque condition qu'il ſoit, pourueu qu'il ſoit ſans Paſſion & ſans Intereſt.

Digitized by Google

TABLE
DES ECLAIRCISSEMENS
ET DES PARAGRAPHES.

LIVRE PREMIER.

I. ESCLAIRCISSEMENT.

Des menaces & promesses de Dieu. page 1

1. ENTREE dans le suiet. 2. Passage du Prophete Amos remis en sa droite ligne. 3. Que cette menace du Prophete n'est point cruelle. 4. Digression sur les menaces & promesses de Dieu. 5. Accord des menaces & des promesses dans la bonté de Dieu. 6. De la crainte & de l'esperance. 7. Abondance de menaces & de promesses dans l'Escriture. 8. Si les menaces de Dieu ne regardent que les mondains. 9. Que tous en ont besoin. 10. Que la crainte des menaces diuines est salutaire. 11. Estime & loüange des Cenobites. 12. Verité importante. 13. Exception pour les Cenobites reformez. 14. Des Cenobites non reformez. 15. Distinction necessaire. 16. Eloge des nouuelles reformes. 17. Defference notable. 18. Les promesses faites aux bons, non contraires aux menaces faites aux mauuais. 19. Iustification amiable. 20. Menaces de Dieu marques de son amour. 21. Que la prouidence de Dieu veille sur les punitions & les compenses. 22. Craindre les menaces de Dieu n'est pas se deffier de sa prouidence. 23. Que l'espoir des promesses n'exclud pas la crainte des menaces. 24. Que les menaces ne sont pas des souhaits. 25. Benediction pour imprecation. 26. Second passage tiré du Directeur. 27. Excellente doctrine du liure des Heureux Succez de la pieté. 28. Eminence des Cenobites. 29. Que les rations des Cenobites menans ne sont pas courtes. 30. Que celles des Cenobites rentez sont plus courtes. 31. Suite du propos commencé. 32. Aueu public de quelques liures. 33. Coniecture sur le stile. 34. Le suiet precedent suiuy. 35. Continuation. 36. Histoire Dissemblable. 37. Autre histoire examinee. 38. Liures auoüez. 39. Prudence loüee. 40. Et punitee. 41. Stratageme subtil. 42. Franchise desiree. 43. Baye descouuerte. 44. La doctrine du Directeur contraire aux Huguenots. 45. Quelle ne fauorise point l'heresie. 46. Quelle ne blasme point la Religion. 47. Suite du suiet precedent. 48. Bibliotheque d'vn seul liure fort petit. 49. Qu'il n'y a point deux Religions en l'Eglise Catholique. 50. Estime de l'institut des Cenobites. 51. Qu'il n'y a qu'vne Religion. 52. Qu'vne condition de vie ne fait pas vne Religion. 53. Qu'il ne faut pas croire aux rapporteurs. 54. Faux rapport descouuert. 55. Artifices des here-

tiques. 56. Iuſtification du Directeur. 57. Pourſuite du ſuiet commencé. 58. Hermodore deffendu. 59. La beauté du nom d'Hermodore, & ſes mithologies. 60. Suite. 61. Patience du Directeur. 62. Placards tirez d'Hermodore. 63. Remonſtrance amiable. 64. Deux liures differends. 65. Suite du meſme propos. 65. Imagination peu croyable. 67. Quelques paroles d'Hermodore conſiderees. 68. Traductions de quelques liures. 69. Examen de quelques autres paroles d'Hermodore. 70. Outrages entaſſez. 71. Du titre de ce premier Eſclairciſſement.

II. Esclaircissement.

Du Chant Eccleſiaſtique. page 68

§. 1. Du titre de cet Eſclairciſſement. 2. Induſtrie merueilleuſe. 3. Intention du Directeur iuſtifiee. 4. Outrage modeſtement repouſſé. 5. Erreurs touchant la priere. 6. Le vray ſens du paſſage du Directeur. 7. D'où procedent les biens des Chanoines Cathedraux & Collegiaux. 8. Des fonctions des Chanoines Cathedraux. 9. Des Egliſes Collegiales. 10. Le ſentiment de Caietan ſur le fait des Choriſtes. 11. Conference ineſgale. 12. Douce violence. 13. Demande preſſante. 14. Demonſtration merueilleuſe. 15. Nul Inſtitut Cenobitique n'eſt eſtabli pour la ſeule Pſalmodie. 16. Loüange des Chartreux. 17. L'Egliſe ſouffre beaucoup de choſes qu'elle n'approuue pas. 18. Que le chant du chœur n'eſt qu'acceſſoire à l'Inſtitut des Cenobites non rentez. 19. Raiſonnemens informes. 20. La baze de l'Inſtitut Cenobitique. 21. Que le chant du chœur n'en eſt ni la baze, ni de la baze. 22. Que le chant du chœur peut eſtre vtilement retranché de l'Inſtitut Cenobitique. 23. Eco & metamorphoſes agreables. 24. Baze prodigieuſe. 25. Raiſonnemens de bonne grace. 26. Difficultez ſur ce raiſonnement. 27. Du trauail de la pſalmodie. 28. Qu'il n'eſt point ſi penible. 29. Que le chant ſoulage le trauail. 30. Subtilitez deſcouuertes. 31. Pourquoy quelques Cenobites reformez relettent les Orgues, la Muſique, & le Plein-chant. 32. Des chœurs ſeparez de la veüe du peuple. 33. Quelques raiſons reiettees. 34. Induſtries pieuſes. 35. La gloire des armes du Roy. 36. Argument ambidextre. 37. La benediction de Dieu ſur les armes & les conſeils du Roy. 38. Conſiderations ſur la priere de Moiſe. 39. Autres conſiderations ſur cette priere. 40. Suite. 41. Du vouloir & du pouuoir de Dieu. 42. De l'oraiſon ſans charité. 43. De l'intention de l'Egliſe en l'approbation des Cenobites non rentez. 44. Facilité de la Pſalmodie. 45. Vanité rabatuë. 46. Continuation. 47. Illation deſraiſonnable. 48. Comparaiſon innocente. 49. Pourſuite. 50. Des roſſignols d'Arcadie. 51. Vn prouerbe iuſtifié. 52. Paſſage mis en ſon iour. 53. Du trauail, & de la priere. 54. Le ſentiment du Directeur conforme à celuy du ſaint Siege. 55. Correction fraternelle & amiable. 56. Du chant des Cenobites non reformez. 57. Si le trauail eſt compatible auec l'office du chœur. 59. Cloſture par quelques auis.

III. Esclaircissement.

De l'embelliſſement des lieux ſacrez. pag 129

§. 1. Loüange d'vne piece Poëtique. 2. Entree dans le ſuiet. 3. Paſſage remis en ſa iuſte aſſiete. 4. De l'exercice corporel. 5. Verte reparie. 6. Des temples morts, &

Digitized by Google

vinans. 7. Contremine. 8. Comparaiſon du Directeur à l'eſcarbot. 9. Des Ce-
ites aux abeilles. 10. Continuation. 11. Suite de ces paralleles. 12. Pourſuite.
Apoſtrophe à ſa ſainteté. 14. Preſent à Hermodore. 15 Autre paſſage iuſtifié.
Auſterité delicate. 17. Iuſtes doutes 18 Iardinages fertiles. 19. Deſ-obligean-
ourtoiſie. 20. Accuſations iniuſtes 21. Doutes induſtrieuſes. 22. Iuſtification de
le Docteur de Ville. 23. Foible artifice. 24. Recapitulation.

LIVRE SECOND.

I. ESCLAIRCISSEMENT.

la veneration des Textes ſacrez. page 159

.1. Introduction. 2. Trois auertiſſemens preambulaires. 3. Iuſtification du
aſſage 4. Par la deduction de l'hiſtoire meſme. 5. Par l'uſage commun. 6. Par
ns litteral du paſſage meſme. 7. L'honneur deu au Sacrement de Mariage.
Comparaiſon de Petronille auec la Sulamite. 9. Fnuctiues modeſtement re-
ſees 13. Stratageme deſcouuert. 14. Le 2. paſſage iuſtifié. 15 Suite. 16. Pourſui-
7. Confirmation par vne piece memorable. 18. Examen du 3. paſſage. 19 Son
litteral. 20. Haute inſtification. 21. Obiection renuerſee. 22. Repreneurs re-
. 23. Iuſtifications agreables. 24. Vaines attentes. 14. Paſſage conſideré.
Diuers iugemens. 27. Modeſtie reformee de l'Autheur des Heureux Suc-
28. Continuation. 29. 4. paſſage eſclairci. 30. Ou bat cette alluſion. 31. Obie-
ns friuoles. 32. 6. paſſage reſtabli 35. Des Preſtres & des Iuges. 34. Puiſſance
Magiſtrats. 35. Continuation. 36. 7. paſſage deffendu. 37. Des metaphores.
Vanité ridicule 39. La verité des hiſtoires d'Hermiante & de la pieuſe Iu-
40. Iuſte employ & application de l'Eſcriture. 41. Artifice mal-heureux de
calomnie. 42. Iuſtification des hiſtoires du Directeur. 43. Eſtranges effets de la
ne. 44. Gentil Apologue. 45. Trait agreable & iudicieux. 46. Inſigne mali-
é. 46. Scrupules memorables. 48. Semblables remarques. 49. Concluſion.

II. ESCLAIRCISSEMENT.

l'impeccabilité des Eſprits celeſtes. page 217

.1. Ouuerture. 2. Du Libelle intitulé, l'Apologie des Anges. 3. Terreur pani-
de ſon Eſcriuain. 4. Quelques traits de la Preface. 5. Conſiderations ſur cette
yeur. 6 Examen du titre de cette Apologie. 7. Coniecture vray ſemblable.
Image d'vn beau diable. 9. Du liure des Varietez Hiſtoriques. 10. Recit
ſifié. 11. Repreneur tombé dans la faute qu'il reprend. 12. Simplicitez gra-
iſes. 13. Façons de parler communes, mais impropres. 14. Des fautes innocentes.
Ioyeuſetez de quelques Saints. 16. Recreation Cenobitique. 17. Traits ioyeux
quelques Saints perſonnages. 18. Mouuement attrabilaire. 19. Le Cramoiſy at-
né par Hermodere. 20. Iuſtification du paſſage, par de ſemblables manieres
parler. 21. Eloge de M. le Cardinal de Richelieu, 9. traits facetieux. 23. 3. paſ-
e ſuiet de l'Apologie des Anges 24. Hermodore eſpargné. 25. Suiet du paſſage
repris par l'Apologiſte. 26. Que les Anges & les Biẽ-heureux ſont impeccables.

27. Que les demons & les damnez ſont en ſens reprouué. 28. Intereſt deſcouuert. 29. Proteſtation. 30. Que les Directeurs ſont des Anges. 31. Quelques ſens du paſſage conteſté. 32. Contradictions de l'Apologiſte. 33. Si les Anges ſont corporels. 34. Suite. 35. Section. 36. Queſtion difficile. 37. Paſſage de la Geneſe, ſelon l'explication de ſainct Auguſtin. 38. Section. 39. Paſſage de la Geneſe ſelon l'expoſition de Theodoret. 40. Le meſme paſſage ſelon le ſens de ſaint Chryſoſtome. 41. Reſponce à quelques obiections. 42. Difficulté notable. 43. Sentiment des Scolaſtiques ſur la ſubſtance des Anges. 44. Probleme ſubtil. 45. Où s'eſcrinent ces Eſclairciſſemens. 46. S'il y a deux cheutes des Anges. 47. L'affirmatiue ſelon pluſieurs Peres de l'Egliſe. 48. Denombrement de ces Docteurs. 49. Hardieſſe monſtrueuſe. 50. Euaſion extrauagante. 51. Que les autheurs de la negatiue ne ſont pas conformes. 52. Autre euaſion aux Saints. 53. 3. euaſion effroyable. 54. Les Saints apoſtrophez. 55. Suite. 56. Continuation. 57. Pourſuite. 58. Section. 59. Le ſuiet precedent eſt pourſuiui 60. Conuiction. 61. Alluſion à deux noms. 62. Rapport de l'hiſtoire de Cham. 63. Excuſe qui accuſe. 64. Outrage fait aux Peres de l'Egliſe. 65. Dilemme puiſſant. 66. Abſurde accuſation. 67. Iugement temeraire. 68. Ineſgalité d'eſprit. 69. De la pureté des Anges. 70. Section. 71. Hippotheſe fort conſiderable. 72. Continuation. 73. Reſponce à quelques obiections. 74. Erreurs imaginaires. 75. De ſens alluſif. 76. Alluſiõ particuliere iuſtifiee. 77. Examen de l'eloge de M. le Cardinal de Berulle fait par l'Apologiſte. 78. Suite. 79. Pourſuitte. 80. Continuation. 81. Hiſtoire memorable. 82. Section. 83. Suitte. 84. Pourſuitte. 85. Iuſte Zele. 86. Intereſt de l'Apologiſte. 87. Le ſuiet des Anges fort obſcurcy parmy les Theologiens. 88. Conuiction. 89. Liure merueilleux conſideré. 90. Extrauagance remarquable. 91. Des Vierges prudentes. 92. Vanité de l'Apologiſte. 93. Procedé Phariſaique.

TROISIESME LIVRE.

I. ESCLAIRCISSEMENT.

De la Canonization & Beatification des Saints. page 326

§. 1. PRelude. 2. Deffence du premier paſſage. 3. Bulle de N. S. P. ſur ce ſuiet. 4. De trois ſortes de Canonizations. 5. De quelles vies parle le Directeur. 6 2. paſſage eſclairci. 7. 3. paſſage. 8. 4. paſſage deffendu. 9. Rabatjoye, & concluſion.

II. ESCLAIRCISSEMENT.

Des apparitions, & des choſes reſeruees. page 308

§. 1. Entree en matiere. 2. Des Stigmates de ſaint François. 3. De celles de ſaint Paul. 4. Conſiderations ſur celles de ſainct François. 5. Suite. 6. Pourſuite. 7. Section. 8. Continuation 9. Souhait pieux. 10. Conſideration notable. 11. Du mot de ſteſtriſſeures. 12. Proteſtation de creance. 13. Du mot d'Apocalypſe. 14. Paſſage mis en ſon iour. 15. Des vrayes viſions & reuelations. 16. Peinture de ſaint Benoiſt. 17. Autres conſiderations ſur cette peinture. 18. Suite. 19. Pourſuite. 20. Con-

uation. 21. Ignorance deſpeinte. 22. Image d'vne viſion de ſaint Dominique. Deſſeins intereſſez. 24. Troiſieſme image d'vn ſonge. 25. Puiſſante iuſtifica- n du Directeur. 26. Eſtranges explications de l'Eſcriture. 27. Hermodore Me- horiſte. 28. De l'indiuiſibilité de l'Egliſe. 29. Raiſonnemens pitoyables. Metaphoriſme prodigieux. 31. Pieux & veritable ſentiment du Directeur, ce ſonge d'Innocent III. 32. Mauuais vſage de cette viſion. 33. Vn mot des gmates. Douze branches de l'Ordre Seraphique. 34. Des vrayes & fauſſes vi- ns. 35. Hiſtoire d'vn viſionaire. 36. Trois ſources de viſions.

III. Esclaircissement.

: la pieté des Confrairies. page 380

§. 1. Frontiſpice. 2. On peut abuſer des meilleures choſes. 3. Meſmes des Con- iries. 4. Des Confrairies Cenobitiques. 5. Suite. 6. Section. 7. Des lettres de fi- tion. 8. Du merite, & de la ſatisfaction. 9. Deffenſe du premier paſſage. 10. 2. ſſage, iuſtifiant le premier. 11. 3. paſſage. 12. 4. paſſage. 13. Vray ſens du paſſage. 5. paſſage eſclairci. 15. Monceau d'erreurs. 16. Eſparpillé. 17. Section. 18. Du rite, & de la ſatisfaction des bonnes œuures. 19. Autre abyſme. 20. Suitte. Euaſions. 22. Des eſtres moraux. 23. Accuſation renuerſee. 24. Section. 25. Illa- ns bourruës. 26. Inuentions deſcouuertes. 27. Suitte. 28. Des tertiaires. 29. Que- on quotlibetique. 30. Des paraſites. 31. Cloſture par vne conuiction. 32. Corol- ire.

IIII. Esclaircissement.

es Noms de Religieux & de M..... page 416

§. 1. Combat de courtoiſie 2. 1. paſſage eſclairci. 3. S'il y a deux Religions Chre- iennes & Catholiques. 4. De la chaſteté & continence. 5. Du conſeil de pauure- . 6. Vn mot de l'obeiſſance. 7. Doctrine notable. 8. Section. 9. Si les vœux Ceno- tiques ſont des vertus ſpeciales. 10. Raiſonnement deſraiſonnable. 11. Section. . Concluſion à l'auenant. 13. De l'eſtat de perfection. 14. Section. 15. Continua- on. 16. Du nom de Religion. 17. Concluſions eſgarees. 18. 2. paſſage deffendu. . Suite. 20. 3. paſſage. 21. Recherches inutiles. 22. Saint Jean Damaſcene & aint Baſile expliquez. 23. Deffi à Hermodore. 24. Section. 25. 4. paſſage degagé. 6. Que le nom de Religieux eſt nouueau. 27. Qu'il eſt faſtueux pour pluſieurs tiſons. La 1. & 2. 28. La 3. 4. 5. 29. La 6. 7. 30. La 8. 9. 10. 31. La 11. 12. 13. 4. 32. La 15. 33. Vanité corrigee. 34. Contradiction eſſuyee. 35. Diſtinction riuole. 36. Oſtentation ridicule. 37. Dilemme puiſſant 38. Autre dilemme. 39. So- hiſme iniurieux & inepte. 40. Examen de ce ſophiſme. 41. Suite. 42. Pourſuite. 3. Argument conuainquant. 44. Quelques exemples notables. 45. Conuiction reſſante. 46. Reſolution d'vne obiection. 47. Section. 48. De la delegation des Cenobites. 49. Conteſtation. 50. Argument preſſant. 51. Semblables fonctions des M..... & des Religieux. 52. Section. 53. Suite. 54. Si le Cenobiſme eſt de l'in- ſtitution de Ieſus-Chriſt ou des Apoſtres. 55. Ratiocination circulaire. 56. Erreur dangereuſe. 57. Si les Cenobites voüent les conſeils Euangeliques. 58. Euaſions empeſchees. 59. Doctrine eſtrange. 60. Du conſeil de continence. 61. Reſultat.

62. Traduction d'vn passage de saint Gregoire. 63. Monosyllabe iustifié. 64. Innocence Cenobitique. 65. Iustes sarcasmes. 66. Section. 67. Suite. 68. Deux authoritez expliquees. 69 Que les Conuents sont des maisons de joye selon Hermodore. 70. Histoire gracieuse & deuote. 71. Que le Cenobisme est vn estat de penitence. 72. Iniustice notable. 73 Hermodore excusé. 74 Recapitulation. 75. Section.

TABLE
DES ESCLAIRCISSEMENS
DV SECOND TOME.

QVATRIESME LIVRE.

I. ESCLAIRCISSEMENT.

Des vœux Cenobitiques. page 1

§. 1 Auant discours. 2. Contradiction des l'entree. 3. Premiere difference du Cenobisme ancien, & du moderne. 4. Section. 5. Du Clericat & du Cenobisme. 6. De quelle sorte le Sacerdoce s'est introduit dans le Cenobisme. 7. Suite. 8. Les Cenobites delegueZ, & de qui. 9. Section. 10. Si le Sacerdoce a rendu le Cenobisme plus parfait 11. Pause. 12. De l'introduction de la Prestrise dans la vie Cenobitique. 13. Suite. 14 Section. 15. Conduite & reglement de saint Charles Boromee. 16 Sentiment d'vn grand Prelat. 17. Suite. 18. Des vocations intereſsees. 19. Contrepointe. 20. Vnion. 21. Vieux souhaits & auis aux Cenobites. 22. Exemples instructifs. 23. De la vie meslee d'action & de contemplation. 24. Persuasion pueriles, & responſe à vne obiection. 25. Suite. 26. Si les Cenobites font les fonctions Clericales par estat & institut. 27. Section. 28. Si les Cenobites ont leur mission immediatement du S Siege. 29. Continuation. 30. Argument tres fort. 31. Bulle de Gregoire XV. 32. Introduction puissante. 33. Auis neceſsaires. 34. Seconde difference des Cenobites anciens & nouueaux. 35. Que la solitude est l'element du Cenobisme. 36. Encores. 37. Mignardise d'Hermodore. 38. Des fruits de penitence recueillis par les Cenobites. 39. Troisieſme difference du Cenobisme des premiers & des derniers siecles 40. Similitude fort significatiue. 41. Obiection preueüe & preuenüe. 42. Artifice commun & groſſier. 43. Pause. 44. Entretaillement d'Hermodore. 45. Quatrieſme difference. 46. Le ſuiet precedent pourſuiui. 47. Vn mot des priuileges, auec vne apostrophe à ſa Saincteté. 48. Cinquieſme difference. 49. Sixieſme difference. 50. Si les Cenobites non rentez ſe croyent obligez de viure de leur trauail ſpirituel ou corporel. 51. La matiere qui precede continuee 52. Encores. 53. Enfileure d'erreurs. 54. Suite. 55. Pourſuite. 56. Continuation. 57. La ſainctieté protegee. 58. Section. 59. Septieſme difference. 60. Les deux Religions d'Hermodore. 61. Conſiderees. 62. Autres conſiderations. 63. Obiection. 64. Labyrinthe

Digitized by Google

ube debroüille. 65. Suite. 66. Pourſuite. 67. Continuation. 68. Exhortation à
modore. 69. Eſpoir de ſa correction. 70. De l'vnité de la Religion. 71. De
t des Eueſques. 72 Concluſion eſforee. 73. Autre eſſor. 74. Des vœux du
teſme, & des Cenobitiques. 75. Reſponſe à vne obiection : Canon expliqué.
Que le vœu du Bapteſme eſt plus grand & plus ſolennel que le Cenobitique.
Des Egliſes parroiſſiales & Cenobitiques. 78. Briſee. 79. L'humilité notable.
Suite. 81. Des degrez & du merite des vertus morales. 82. Du merite du vœu.
La grace fondement du merite. 84. La charité eſt la meſure du merite. 85. Le
meſme ſuiet continué. 86. Encores. 87. Trait excellent de S. Paul. 88. Belle doctri-
deux grands perſonnages. 89. La charité eſt l'ame des vertus. 90. Obiection
reſponce. 91. Doctrine du B. François de Sales. 92 La meſme doctrine con-
e. 93. Des vertus informes. 94. Grande perfection de la charité. 95. Obie-
ſpecieuſe. 96. Pauſe. 97. Excellence de la grace. 98. Diſpute ſubtile & Theo-
ue. 99. Continuee. 100. Deux diſtinctions fort conſiderables. 101. Pelagianiſ-
futé : ſaint Auguſtin expliqué. 102. S. Thomas auſſi. 103. Hermodore ex-
. 104. Niueau de perfection. 105 Si les anciens Cenobites ont fait les meſmes
: que font les modernes: 1. preuue renuerſee. 106. Seconde preuue. 107. Troi-
preuue refutee. 108. Briſee. 109. Quatrieſme preuue encloüee. 110. Extra-
ce ſignalee. 111. Canons deſengagez. 112. S. Hilaire & S. Clement expli-
113. S'il y a des formulaires des vœux dans les Regles Cenobitiques. 114. Si
ux ſont de l'eſſence du Cenobiſme. 115. Diuerſes Congregations ſans vœux.
loge de la Congregation de l'Oratoire de S. Philippe Nerei. 117. Suitte.
bjections rabattues. 119. Par vn exemple notable. 120. Origine des vœux
bitiques. 121. Sur le meſme ſuiet. 122. Continuation. 123. Commencement du
blennel. 124. Progrez. 125. Induſtries. 126. Continuation. 127. Erreur popu-
128. Conſideree. 129 L'Egliſe reueree. 130. Effets du vœu ſolennel. 131. Suite.
Vanuais vſage des vœux parmi quelques Cenobites. 133. S'ils ſont diſpen-
134. Prudente conduite de l'Egliſe & du ſainct Siege. 135. Pieuſes penſees
ourſuiuies. 137. De l'expulſion des Cenobites diſcoles. 138. De la meſme ma-
139. Continuee. 140. Pourſuiuie. 141. Des Inſtituts de Clercs reguliers.
es congregations libres, & non votiues. 143. Si les vœux Cenobitiques ſont
s excellens inſtrumens de perfection. 144. Suite. 145. Pourſuite 146. Ache-
ent à la reforme du Clergé. 147. Deux veritez importantes. 148. De la
guliere ou particuliere. 149. De l'eſtat Paſtoral & Sacerdotal. 150. Obie-
ort conſiderable. 151. Comparaiſon de l'eſtat des Curez & de celuy des Ce-
. 152. Section. 153. Quel eſt le danger du Paſtorat. 154. Encouragement aux
urs. 155. Sur le meſme ſuiet. 156. Canon expliqué. 157. Deſir equitable.
udence de Bellarmin. 159. Source du Cenobiſme. 160. Huitieſme differen-
e le Cenobiſme ancien & moderne. 161. Suite. 162. Gentilleſſe d'Hermodo-
es Ligueriens. 163. Premier paſſage du Directeur eſclaircy. 164. Section.
es vœux du Sacerdoce plus excellens que les Cenobitiques. 166. Trois diſ-
s refutees 167. Suite. 168. Difference notable du Sacerdoce & du Cenobiſ-
. Subtilité emouſſee. 170. Et renuerſee par elle meſme. 171. Pratiques re-
ables. 172. Argument preſſant. 173. Suiui de l'authorité de Suarez. 174.
Decretale expliquee. 175. De l'holocauſte Cenobitique. 176. Suite. 177. De-
enobitiques. 178. Section. 179. Le vray holocauſte. 180. Raiſon deſmontee.
es obſtacles de ſalut, 182. Concluſion à l'auenant. 183. Le 2. paſſage du

Directeur est iustifié. 184. Accusation renuersee puissamment. 185. Euasion euentee. 186. Dispute gratieuse. 187. Coniecture probable. 188. Loy expliquee. 189. Histoire du M ..... Malcus. 190. Et de saint Hieroſme. 191. Continuation. 192. Plat exquis de Platus. 193. Poursuite. 194. Appendice. 195. Demandez à Hermodore sur le suiet des vœux Cenobitiques. 196. Suite. 197. Poursuite. 198. Closture.

CINQVIESME LIVRE.

I. ESCLAIRCISSEMENT.

De la pauureté conseillee en l'Euangile. page 191

§. 1. Entree. 2. Quel est le riche. 3. Quel est le pauure. 3. A qui est deüe l'aumosne. 4. Difference entre pauureté & mendicité. 5. La pauureté inuolontaire & volontaire. 6. De quelle pauureté nous parlons ici. 7. Diuerses sortes de pauures & de riches. 8. Document du B. François de Sales. 9. Difficulté leuee. 10. De la pauureté volontaire auec vœu & sans vœu. 11. Considerations sur la desappropriation Cenobitique. 12. Autres considerations. 13. Exception examinee. 14. Loüange de la desappropriation Cloſtrale. 15. Doctrine estrange contre le trauail. 16. Refutee. 17. Cette refutation continuee. 18. Progrez. 19. Resultat. 20. Si l'on fait vœu de pauureté dans les Cloistres. 21. Section. 22. Vsage expliqué. 23. Panois pour le premier passage du Directeur. 24. Sentiment du B. François de Sales 25. Vaines exclamations 26. Iustifications puissantes. 27. Interest desnoüé 28. Reproche de cruauté. 29. Si les Cenobites sont pauures. 30. Diuerses opinions touchant la pauureté. 31. Autres opinions sur le mesme suiet. 32. Erreur de Vviclef. 33. Appendice. 34. Contradictions auoüees. 35. 1. Contradiction iustifiee. 36. Suite. 37. Continuation. 38. Histoire notable 39. 2. Contradiction pretenduë. 40. Suite. 41. Tableau de recreation. 42. Vanité bafoüee. 43. Autre passage esclairci. 44. Que la Theologie Scolaſtique est fort subtile. 45. Raffinemens louables & diuins. 46. Les Cenobitiques. 47. Section. 48. Theologie raffinee. 49. Suite. 50. Poursuite. 51. Quinteessence de pauureté. 52. Si la proprieté est separable de l'vsage aux choses qui se consument quand on s'en sert. 53. Demonstration merueilleuse. 54. Fins de non receuoir examinees. 55. Premiere 56. Seconde. 57. Troisiesme. 58. Au regard de Dieu nous ne sommes pas proprietaires de nostre vie. 59. Ny des autres choses exterieures. 60. Nous ne sommes qu'vsagers en cette vie. 61. Excuse qui accuse. 62. Selon le droit humain nous sommes proprietaires. 63. Que la desappropriation Cenobitique est en magazin de toutes richesses temporelles. 64. Iurisprudence Theologizee. 65. Retour à la question, si aux choses qui se consument quand on s'en sert, l'vsage est separable de la proprieté. 66. Obiections, & leurs responces. 67. Que la desappropriation a ses bornes, veuë d'vn certain traité. 68. Theologiens affileurs & enfileurs. 69. Allegations inutiles. 70. Autre passage du Directeur deffendu. 71. L'examinateur soustenu & expliqué. 72. Section. 73. La pauureté Euangelique n'est point incapable de proprieté. 74. Brisee. 75. Vn mot de la proprieté de I. C. & de ses Apostres en leur parfaite pauureté. 76. Le mesme suiet poursuiuy. 77. Section. 78. Considerations sur la mesme matiere.

Digitized by Google

79. *Exemples puiſſans.* 80. *Diuers ſens de l'Eſcriture.* 81. *De la lettre qui tue.* 82. *Decret de Iean XII.* 83. *Opinions d'Aluare Pelage ſur ces differens.* 84. *Poincts de ſa doctrine.* 85. *Reſultat.* 86. *Proprieté des Apoſtres.* 87. *Refuſe deſeſperé.* 88. *Doctrine du B. François de Sales deffendue.* 89. *Suite.* 90. *Orgueil deſcouuert.* 91. *Et mal mené.* 92. *Quels ſont les gueux.* 93. *Quel eſt le pauure, quel eſt le mendiant* 94. *Pauures inuolontaires & volontaires.* 95. *Des pauures effectifs.* 96. *Doctrine de Melancton examinee.* 97. *Section.* 98. *Doctrine remarquable de ſaint Thomas.* 99. *Autre diſpoſition des pauures volontaires.* 100. *Du vœu de la pauureté Euangelique.* 101. *Du meſme ſuiet.* 102. *La pauureté de I. C. deffendue.* 103. *Ceſte deffenſe continuee.* 104. *Encores.* 105. *Epithetes iniuſtes.* 106. *Blaſpheme eſpouuantable fait par ignorance.* 107. *Queſtion fort remarquable touchant la pauureté volontaire.* 108. *Briſee.* 109. *Qui ſont les gueux, coquins, & beliſtres.* 110. *Section.* 111. *Raiſonnettes repouſſees doucement.* 112. *Balon deſ-enflé.* 113 *Vanité ridicule.* 114. *Iniuſtice manifeſte.* 115. *Section.* 116. *Que la deſappropriation n'eſt point pauureté.* 117. *De ceux qui ſe font Cenobites par diſgrace.* 118. *Pourſuite.* 119. *De la liberté des conſeils Euangeliques.* 120. *De la deſappropriation* 121. *Vanitez criblees.* 122. *Logique pitoyable.* 123. *Blaſpheme horrible* 124. *De la vie en communauté.* 125. *Commoditez des communautez Cenobitiques.* 127. *Section.* 128. *Demonſtration.* 128. *Suite.* 129. *Iuſtes incommoditez du pareſſeux.* 130. *Pauureté eſclatante.* 131. *Section.* 132. *Differences de la communauté des premiers Chreſtiens & de la Cenobitique.* 133. *Suite.* 134. *Concluſion delicate.* 135. *De la vie ſinguliere & de la ſociale.* 136. *Continuation.* 137. *Imaginations delicieuſes d'Hermodore.* 138. *Continuees.* 139. *Pourſuiuies.* 140. *Soupleſſes euentees.* 141. *Suite.* 142. *Diſcours circulaire.* 143. *Pauureté & deſappropriation conferees.* 144. *Eſclairciſſement du meſme ſuiet.* 145. *Inconſtance deſuelopee.* 146. *Ce qui rend le Cenobite inhabile à ſucceder.* 147. *Suite.* 148. *Si le vœu de Deſappropriation eſt ſolennel.* 149 *Contradiction imaginaire.* 150. *De la pauure liberté & de la riche ſeruitude: Conſideration notable.* 151. *Deux Apologues gracieux.* 152. *Viciſſitudes agreables.* 153. *Deſaueu ingenu.* 154. *Ruze deſcouuerte.* 155. *Suite.* 156. *Pourſuite.* 157. *Autre artifice.* 158. *Pluſieurs differences entre la pauureté & la deſappropriation.* 159. *Continuation.* 160. *Auantages fantaſtiques de la deſappropriation* 161. *Innocente & iuſte repartie.* 162. *Inſtances repouſſees.* 163. *Iniures meſpriſees.* 165. *Remonſtrance d'Hermodore qui ſert d'Epilogue.*

II. ESCLAIRCISSEMENT.

De la perfection de l'eſtat Cenobitique. page 337

§ 1. *Preambule.* 2. *Le titre de cet Entretien non conforme à ſon ſuiet.* 3. *Continuation.* 4. *Du titre de cet Eſclairciſſement.* 5. *Preſomption deſnoilee.* 6. *Peignee.* 7. *Et lauee.* 8. *Doctrine de ſainct Thomas expliquee.* 9. *Suite.* 10. *Pourſuite.* 11. *Section.* 12. *Deux eſtats, l'vn de liberté, l'autre de ſeruitude.* 13. *Du meſme ſuiet.* 14. *Eſt deffendu le premier paſſage du Directeur.* 15. *Que la grace affermit la volonté dans le bien.* 16. *Section.* 17. *Difference entre la perfection & l'eſtat.* 18. 1. *Difference.* 19. *Obiections reſpondues.* 20 *Autres.* 21. *De l'eſtat des Eueſques.* 22. 2. *Difference entre la perfection & l'eſtat.*

23. Section. 24. Tous les eſtats ſuiets à changement. 25. L'eſtat du Chreſtien, & le Cenobitique. 26. Continuation. 27. De la ſolennité des vœux Cenobitiques. 28. Il parle du meſme ſuiet. 29. Encores. 30. Sentiment de ſaint Benoiſt touchant ſa Regle. 31. 3. Difference de la perfection & de l'eſtat. 32. Sa refutation. 33. Suite. 34. 4. Difference. 35. Reiettees. 36. 5. Difference. 37. Section. 38. 6. Difference. 39. 7. Difference. 40. Examinee. 41. Examen continué. 42. Paſſage du Directeur inſtifié. 43. En quoy conſiſte la ſuite de N. S. 44. Renoltes abbatuës. 45. Encores. 46. Iniuſte accuſation. 47. Renuerſee ſur l'accuſateur. 48. Quels ſont les conſeils Euãgeliques. 49. Diſtinction abuſiue reietee. 50. Paſſage de ſaint Mathieu expliqué. 51. Creuſes reflections d'Hermodore. 52. Suite. 53. Incartade d'Hermodore. 54. Accuſation eſſuyee. 55. Raiſonnement pitoyable. 56. Du vœu & de ſon affermiſſement. 57. Section. 58 Si N. Seigneur a fait ou pû faire des vœux. 59. Si la ſainte Vierge a fait les trois vœux Cenobitiques. 60. Suite. 61. Section. 62. Si les Apoſtres ont fait les trois vœux Cenobitiques 63. Paſſage d'Aluare Pelage examiné. 64. Il continuë cet examen. 65. Paſſage de ſaint Auguſtin touchant les vœux des Apoſtres. 66. De S. Hieroſme ſur le ſuiet precedent. 67. Auſſi de S. Chryſoſtome. 68 S. Thomas paraphraſé. 69. Paſſage de S. Epiphane conſideré. 70. Des eunuques Euangeliques. 71. Continuation. 72. Illation ridicule. 73. Notable doctrine du B. François de Sales. 74 L'obeiſſance Cenobitique au rabais. 75. Contradiction fantaſtique. Loüanges trompeuſes. 76. Iuſtification d'vn paſſage du Directeur. 77. Lenain Pharizaique. 78. Des diuiſions & monopoles. 79. Suite. 80. Pourſuite. 81. Continuation. 82. Que le Sacerdoce eſt vn eſtat, & eſtat de perfection. 84. Continuation du ſuiet commencé. 84. Malices noires. 85. Rembarees. 86. Et renuerſees ſur leurs Autheurs. 87. Biaiſement & loüange inepte. 88 Stratageme groſſier. 89. Suite. 90. Du nom de Preſtres ſeculiers. 91. Contradiction friuole. 92. Du mot de Seculier. 93. Suite. 94. Section. 95 Des noms de M ..... & de Conuent. 96. Suite. 97. Encores. 98. Remonſtrance ſalutaire, & concluſion.

III. Esclaircissement.

De la mendicité Cenobitique. page 436

§. 1. Entree par la diſtinction de pauureté & de mendicité. 2. Du conſeil Euangelique de pauureté & de l'eſtat. 3. Du vœu de pauureté. 4. Signification du mot de mendicité. 5. Queſte & mendicité differant. 6. Eſtabliſſement des queſtes Cenobitiques. 7. Regle & teſtament de ſaint François ſur le ſuiet precedent. 8. Ce teſtament caſſé: declaration de cette Regle. 9. Conſiderations ſur deux Decretales. 10. Pourquoy les Cenobites non rentez ſont appellez mendians. 11. Il pourſuit la matiere propoſee. 12. Suite. 13. Continuation. 14. Doctrine extraordinaire. 15. Obiection ſpecieuſe, & ſa reſponce. 16. Continuation. 17. Des mendians & des mercenaires. 18. Du mot de mendicité. 19. De celuy d'aumoſne. 22. Diuerſes ſortes de mendicité. 21. Le meſme ſuiet continué. 22. Pieces d'attente. 22. Si les Cenobites peuuent donner la vie eternelle. 23. De la meſme matiere. 24. Outrage repouſſé par vne hiſtoire gracieuſe. 25. Eſtrange explication de l'Eſcriture. 26. Balancee. 27. Que l'aumoſne peut eſtre faite ſans charité, & meſme contre la charité. 28. Denombrement des aduerſaires de la mendicité Cenobitique, ſelon Hermodore. 29. Suite de ce catalogue. 30. Continuation. 31. Section. 32. Cette liſte pourſuiuie

33. *Encores.* 34. *Armacan.* 35. *Du meſme.* 36. *De Guillaume de ſainct Amour.* 37. *Iuſtification authentique.* 39. *De Gerad d'Abbeuille.* 40. *Du ſcandale.* 41. *Suite du meſme propos.* 42. *Le ſuiet qui precede eſt continué.* 43. *Reuers puiſſant.* 44. *Contradiction imaginaire.* 45. *Diſtinction captieuſe.* 46. *La diſtinction propoſee eſt pourſuiuie.* 47. *Notable doctrine de ſainct Chryſoſtome.* 48. *Confuſions de termes & de penſees.* 49. *Conference des gueux & des Cenobites par Hermodore.* 50. *Si Ieſus-Chriſt a veſcu d'aumoſne, & non de ſon trauail.* 51. *Theophilacte expliqué.* 52. *Beguinage.* 53. *Eſtranges interpretations de la doctrine de ſainct Paul* 54. *Autre violente interpretation.* 55. *Paſſage de Pierre de Blois eſclaircy.* 55. *Concluſion de la mendicité des Apoſtres.* 56. *Si Ieſus-Ch. a mendié.* 57. *Paſſage de ſaint Ambroiſe conſideré.* 58. *Inductions refutees.* 59. *Autres inductions.* 60. *Que Ieſus-Chriſt n'a iamais mendié.* 61. *Le propos entamé eſt pourſuiuy.* 62. *Hugues & Clement examinez.* 63. *Suite de cet examen.* 64. *Paſſage de ſaint Chryſoſtome mis en ſon iour* 65 *En nul temps de ſa vie I.C. n'a veſcu de mendicité.* 66. *Obiection mal concertee.* 67. *Reflection ſur la maſſe de cet entretien de la mendicite des Cenobites.* 68. *Matiere d'amplification ſur l'eloquence d'Hermodore.*

IIII. ESCLAIRCISSEMENT.

Pourſuite du ſujet de la mendicité. page 500

§. 1. *Si l'on peut mendier par perſonne interpoſee.* 2. *Mendians & mercenaires differens.* 3. *Paſteurs de priuilege.* 4. *Diſcours deſordonné.* 5. *Paſſage du Directeur eſclaircy* 6. 3. *Paſſage du Directeur.* 7. *Iuſtifié par vne remarquable doctrine de Caietan.* 8. *Conſiderations ſur la precedente doctrine.* 9. *Suite de ces conſiderations.* 10. *Intermede par vn Decret.* 11. *Repriſe des conſiderations precedentes.* 12. *Eſtre mendiant par eſtat, qu'eſt-ce.* 13 *Suite du propos commẽcé.* 14. *Briſee.* 15. *Medecin guery toy, repreneur repris, paſſage iuſtifié.* 16. *Mercenaire pris pour mendiant.* 17. *Exemples mal digerez.* 18. *Salaire & aumoſne differant. Paſſage de ſaint Chryſoſtome corrõpu.* 19. *Centon deſcouſu.* 20. *De la ſimplicité.* 21. *Du prix de la Pſalmodie.* 22. *Des ſçauans hommes entretenus aux deſpens du public.* 23. *Suite.* 24. *Des freres mouſches.* 25. *Continuation du ſuiet precedent.* 26. *Queſte en ſuitte des trauaux ſpirituels.* 27. *Applaudie.* 28. *Canon du Decret mal entendu par Hermodore.* 29. *Excuſes balancees.* 30. *Secret de la mendicité.* 31. *Doutes propoſees à Hermodore pour le deſſert.*

SIXIESME LIVRE.

I. ESCLAIRCISSEMENT.

Des Cenobites Laïques. page 518

§. 1. *Diuers noms de freres Laics.* 2. *Diſtinction friuole.* 3. *Suite.* 4. *Meliton ſe reuolte contre le Directeur.* 5. *Exemples remarquables.* 6. *Raiſons pour Hermodore.* 7. *Les Cenobites laiques ſont freres, mais ſeruans.* 8. *Hiſtoire iouiale.* 9. *Eſcrime en l'air par Hermodore.* 10. *Suite.* 11. *Antiquité des freres ſeruans examinee.*

12. Continuation du meſme ſuiet. 13. Pourſuite. 14. Hermodore ſecouru. 15. Renfort. 16. Paſſage deſguiſé. 17. Deſguiſemens deſcouverts. 18. Autres deſguiſemens. 19. Des biens des communautez rentees. 20. Diuerſes ruzes. 21. De la mortification interieure & exterieure. 22. Auantages de l'interieure. 23. Continuation du ſuiet qui precede. 24. Mortifications & auſteritez de la Regle Seraphique. 25. Queſtion ſur le ſuiet precedent. 26. Du mot de ſatisfaction. 27. Autres ſens du mot de ſatisfaction. 28. Mendians & mercenaires bien differens. 29. Section. 30. Paſſage de ſainct Auguſtin conſideré. 31. Illation abſurde. 32. Section. 33. Comparaiſon redreſſee. 34. 5. Differences examinees. La premiere. 35. La ſeconde. 36. La troiſieſme. 37. La quatrieſme. 38. La cinquieſme. 39. Des ſeruiteurs & enfans des prophetes. 40. Quel droit de queſter ont les freres Laics. 41. Suite. 42. Concluſion precipitee. 43. Continuation de la meſme matiere. 44. Centon deſcouſu. 45. Erreur de Vviclef reiettee. 46. Paſſage du Directeur iuſtifié par la doctrine de ſainct Auguſtin. 47. Accuſation temeraire. 48. Artifice de mauuaiſe foy. 49. Vanité ridicule. 50. Section. 51. Du mot de monde. 52. Pris en diuerſes façons. 53. Balance merueilleuſe. 54. Exemples conſiderables. 55. Ce que c'eſt qu'eſtre hors du monde. 56. La grace n'eſt point attachee à certaines vacations, & deſniee à d'autres. 57. Suite. 58. Diuerſes aſſertions touchant les freres Laics. 59. Continuation & concluſion.

II. Esclaircissement.

Du labeur des mains. page 58

§. 1. Quelques notions preambulaires. 2. Par le labeur des mains tout trauail eſt entendu, ſoit de corps ſoit d'eſprit. 3. Eſtime du trauail de l'eſprit. 4. Erreur de Saint-Amour & de Vviclef reiettee. 5. Que les Cenobites non rentez peuuent & doiuent tirer leur vie de leurs labeurs ſpirituels ou corporels. 6. Les Cenobites rentez n'eſtant obligez à trauailler pour gaigner leur vie. 7. Difference des Cenobites rentez & non rentez pour le regard du labeur. 8. De la queſte des Cenobites non rentez. 9. Excuſe examinee. 10. Autre excuſe. 11. Obiection. 12. Autre obiection. 13. Suite. 14. Eſchapatoire fermé. 15. Myſtere Cenobitique. 16. Continuation. 17. Premier paſſage du Directeur iuſtifié. 18. Si les Cenobites ſont dans les charges Eccleſiaſtiques. 19. Si l'Empereur Valens a voulu obliger les M..... au trauail manuel. 20. De Vviclef. 21. De Iean Hus. 22. d'Armacan, & Deſiré Lombard. 23. De Guillaume de Saint-Amour. 24. De Gerard d'Abbeuille. 25. Difficulté eſclaircie. 26. Second paſſage du Directeur. 27. Paſſage de ſainct Paul expliqué. 28. Autre paſſage de ſainct Paul. 29. 3 Paſſage de l'Apoſtre. 30. Expliqué par ſaint Auguſtin. 31. Agreable deffaite. 32. Ce que c'eſt que blaſpheme. 33. Conſideration notable ſur le larcin. 34. Suite. 35. Deux ſortes de larcin. 36. Des vagabonds. 37. Des inquietes & curieux. 38. Pourquoy ſaint Paul a veſcu en certains lieux du trauail de ſes mains. 39. Contradictions remarquables. 40. Demandes preſſantes. 41. Si les Cenobites imitent les Apoſtres. 42. Paſſages de ſaint Auguſtin mal entendus par Hermodore. 43. Le diſcours precedent eſt pourſuiuy. 44. Vanité ridicule. 45. Continuation. 46. Des Cenobites qui ne ſont que Choriſtes. 47. S'il y a des Cenobites obligez à eſtre predicateurs. 48. Que les Predicateurs peuuent viure de leur trauail ſpirituel. 49. Diuerſes fauſſetez.

Digitized by Google

50. Suite. 51. Foibleſſe d'Hermodore. 52. Traduction infidele d'vn chapitre de ſainct Auguſtin. 53. Du mot d'oblations. 54. Suite. 55. Du mot de Religieux. 56. Autres erreurs en la traduction precedente. 57. Fauſſetez au ſens. 58. Suite. 59. Pourſuite. 60. Paſſage de ſaint Hieroſme expliqué. 61. Autre paſſage reſtably. 62. Confeſſion ingenuë d'Hermodore. 63. Sa ſimplicité. 64. Si les Cenobites rentez ne ſont obligez au trauail que pour fuir l'oiſueté. 65. Regle de ſainct Benoiſt mal entenduë par Hermodore. 66 Regle de ſainct François auſſi. 67. Fauſſement citee. 58. Section. 59. Fauſſeté en l'illation. 70. Conſiderations ſur les Decretales de Nicolas III. & Gregoire IX. 71. Section. 72. Continuation. 73. Difficulté notable. 74. Section. 75. Demonſtration manifeſte, mais prodigieuſe. 76. Section. 77. Continuation. 78 Si les M..... des premiers ſiecles trauailloient des mains. 79. Du ſuiet precedent. 80. Vaines exceptions. 81. Autres. 82. Si les freres laics des Cenobites non rentez doiuent viure de leur labeur manuel. 83. Suite. 84. Fauſſes accuſations. 85. Recheute. 86. Releuee. 87. Tas de fauſſetez. 88. Retractees par Hermodore. 89. Illuſions diſſipees. 90. Concluſion gaillarde. 91. Paſſage de ſainct Augnſtin ſophiſtiqué par Hermodore. 92. Autre ſophiſtication. 93. Deſuoilee. 95 Suite 96. Des illuſtres freres laics. 97. S. Proſper expliqué. 98. Reſponce à vne obiection. 99. Impoſture renuerſee. 100. Vaines repreſentations par Hermodore. 101. Authorité tronquee. 102. Reſponce à vne obiection. 103. Autre obiection. 104. Contrarieté imaginaire. 104. Deux pieces de deſſert.

III. ESCLAIRCISSEMENT.

Des veſtemens Cenobitiques. page 679

§. 1. Apologue introduiſant au ſuiet. 2. Si l'habit fait le M..... 3. De l'habit non vulgaire. 4. Exemples. 5. Authoritez de ſainct Denys, & de Caſſian. 6 Uviclef reietté, S. Hieroſme mal entendu. 7. Du mot de bigarrure. 8. Monceau de fauſſetez. 9. Suite. 10. De l'habit des Rabenneſiotes. 11. Neceſſité des diuers habits Cenobitiques ſelon Hermodore. 12. Conſiderations ſur le ſuiet precedent. 13. Iuſtification d'vne hiſtoire recreatiue. 14. Le ſuiet precedent continué. 15. Suite. 16. De la ſainteté, & ce que c'eſt. 17. Quelle eſt celle de l'habit Cenobitic. 18. Section. 19. Paradoxe ſur le ſuiet precedent 20. Pourſuite du Paradoxe. 21. Diſtinction d habits Eccleſiaſtiques. 22. La matiere commencee eſt ſuiuie. 23 Pourſuiuie. 24. Oppoſitions friuoles. 26. Intention des inuenteurs des habits Cenobitiques. 27. Le meſme ſuiet continué. 28. Suiuy. 29. Pourſuiuy. 30. Exemples notables. 31. Il reuient à l'hiſtoire recreatiue dont il eſt queſtion. 32. Son narré 33. Conſideration ſur ce narré. 34. Blaſme repouſſé. 35. Section. 36. Comparaiſon iuſtifiee. 37. Section. 38. Icariotiſme d'Hermodore. 30. De la Confrairie du Scapulaire 40. Suite. 41. Pourſuite. 42. Continuation. 43. Concluſion notable. 44. Section.

IIII. ESCLAIRCISSEMENT.

Des Cenobites Deſchauſſez. page 721

§.1. *Grauité de ce ſuiet.* 2. *Maniere de parler iuſtifiee.* 3 *Preuues deſchauſſees.* 4. *Section.* 5. *Continuation.* 6. *Eluſions d'Hermodore.* 7. *Sandales ce que c'eſt.* 8. *Suite.* 9. *Des deſchauſſez par Regle, ou par Conſtitutions.* 10. *Allegories.* 11. *Du liure de ſaint Bonauenture ſur ce ſuiet icy.* 12. *Douceur du ſaint Siege.* 13. *Remarques ſur la nudité des pieds.* 14. *Section.* 15. *Concluſion.*

V. ESCLAIRCISSEMENT.

Des Compagnons Cenobites. page 737

§.1. *Vn mot de ce titre.* 2. *Faux fondement.* 3. *Renuerſee.* 4. *Preuues nulles ou friuoles.* 5. *Section.* 6. *Que l'on peut mal vſer de cette couſtume.* 7. *Suite du ſuiet precedent.* 8. *Ordonnance conſideree.* 9. *Obiection reſpondue.* 10. *Catalogue des aduerſaires des Cenobites examiné.* 11. *Suite de ce Catalogue.* 12. *Calomnie renuerſee.* 13. *Antirecapitulation.* 14. *Retraite.* 15. *Paraphraſe horrible.* 16. *Cloſture par vn Pſeaume.*

LIVRE

Digitized by Google

PREMIER LIVRE DES ESCLAIRCISSEMENS DE MELITON.

I. ESCLAIRCISSEMENT.

DES MENACES ET PROMESSES DE DIEV.

Entrée dans le Sujet.

§. I.

LE tiltre de voſtre premier Entretien, treſ-cher Hermodore, eſt extremement ſpecieux: eſt-il rien de plus éclatant que la Prouidence Diuine? il ſemble que vous vouliez introduire voſtre Lecteur dans le grand temple de voſtre ouurage, par la belle porte; & que n'ayant ny or ny argent à luy donner; vous vouliez le faire marcher droit,] ou au moins conduire ſes pas en de droites voyes, & luy monſtrer le Royaume de Dieu.]

A dire la verité voſtre deſſein eſt judicieux, car ſi vous monſtrez à l'abord que le Directeur ait parlé contre la Prouidence Diuine, vous luy iettez tout le Soleil dedans les yeux, & apres luy auoir fait mettre ſa bouche contre le ciel, & porté ſa plume dans le blaſpheme & l'Atheiſme, il n'y a ſorte de crime dont vous ne le puiſſiez rendre coulpable, il n'y a rien qui le puiſſe parer de la haine publique.

Mais auſſi ſi vous faites icy tout le rebours de ce que vous pretendez, i'en appelleray de vous à vous-meſme mieux informé, i'attendray que le iugement ſorte de voſtre bouche, que vos yeux voyent la iuſtice,] car le Spirituel qui iuge de tout ne doit eſtre iugé de perſonne] que de luy-meſme: la ſentence doit ſortir de ſa parole.]

Ie ne diray point, que, ſelon mon auis, le ſuiet dont vous parlez le moins dans cét Entretien, c'eſt de celuy qui orne ſon frontiſpice, & que pour eui-

ter vos traits il ne faut que ſe mettre au blanc. Ie crain beaucoup que celuy qui fait eſtat de venir apres moy en Eſprit de verité, & peut-eſtre de ſeuerité, auec le Van & le Crible à la main] pour examiner voſtre liure, & iuger iuſques à vos iuſtices,] ne ſe contente pas, comme ie veux faire, d'vn ſimple Eſclairciſſement pour iuſtifier l'innocence de celuy que vous attaquez, mais que ſe ſeruant de vos propres armes il ne retourne voſtre douleur ſur voſtre teſte, & ne repouſſe vers voſtre viſage les accuſations dont en ce ſuiet vous auez voulu charger autruy.]

Vous eſtes ſupplié en eſprit de moderation & d'humilité, de lire auec attention, & de peſer ſerieuſement, ce que dit N. S. au commencement du VII, chapitre de S. Mathieu, ce que dit S. Paul au II. chapitre de celle qu'il eſcrit aux Romains, & encore au XIV. & ce que S. Iacques vers la fin du IV. de ſa Canonique, & de tirer de ces diuins Oracles les inſtructions & les profits que la Pieté me fait ſouhaiter à voſtre chere ame.

Mais pour ne mettre ma faux dans la moiſſon d'vn autre, & me tenir dans les bornes que ie me ſuis preſcrites dans l'ouuerture de ces Eſclairciſſemens, ie ne diray rien, de la gentilleſſe de ceſte Auenture de l'Incognu, qui fait le front & la plus grande partie de voſtre Entretien, ie la veux tenir (tant ie vous porte de reſpect) pour vne Hiſtoire tres-veritable, bien que pluſieurs la tiennent pour vne agreable Parabole, i'en veux croire les particularitez pour autant de veritez infaillibles, quoy qu'elles ſemblent manquer de vrayſemblance à quelques Eſprits, & ma docilité à croire ira iuſques à ce point de la tenir pour indubitable, tant i'ay de deſir de vous aggreer, & de crainte de vous deſplaire.

Paſſage du Prophete Amos remis en ſa droitte aſſiette.

§. II.

IE viens ſeulement à ce que i'ay entrepris de vous remonſtrer auec toute ſorte de ſuauité & de reſpect, qui eſt que le paſſage qui a donné ſuiet à cét Entretien, & qui en eſt comme le principal fondement, eſt tout à fait pris contre le ſens du Directeur, & que celuy qui vous en a donné le memoire, a ſurpris voſtre Religion, & preoccupé voſtre Eſprit d'vne intelligence toute oppoſée à la veritable.

Hermod. pag. 15.

Au nombre II. de voſtre Entretien vous le citez de ceſte ſorte : Eſcoutez vaches graſſes *qui habités ſur la montagne de Samarie, qui faites tort aux neceſſiteux, & fruſtrés les pauures: le Seigneur a iuré par ſon Sainct nom, que voicy les iours, qui viendront ſur vous, & vous aurés agacement de dents en toutes vos communautés, & neceſſité de pain en toutes vos maiſons.*

Directeur pag. 158.

Là deſſus, par vn zele dont ie vous laiſſe le iugement, vous criez à la cruauté, vous aſſeurez que ceſte menace eſt iniurieuſe à la Prouidence diuine, que ce paſſage du Prophete Amos eſt mal entendu, plus mal appliqué, que ceſte Prophetie, prise au ſens que vous imaginés, eſt fauſſe, & chimerique: qu'elle eſt malicieuſement expliquée pour combatre le vray ſens de

Hermod. p. 15. 16.

l'Eſcriture, que c'eſt vne impieté & vn blaſpheme de l'oppoſer à tant de promeſſes ſolemnelles que Dieu a faites au iuſte de ne l'abandonner iamais, ny de permettre que ſa ſemence cherche du pain.] Vous alleguez l'interpretation litterale de S. Hierome, de Theodotion, de Simmaque ſur ce lieu: bref de tout cela vous concluez que le Directeur par ceſte allegation, eſt outrageux aux paroles de Ieſus-Chriſt, qu'il ſemble nier la Prouidence, qui s'eſtend ſur les bons & ſur les mauuais; or ceſte Prouidence diuine eſtant Dieu meſme, iugez où vous le reduiſez par ceſte concluſion.

Pour trouuer le filet qui deſuelope ce labyrinthe, il ne faut qu'aller à la ſource, & pour refuter ces obiections, reciter tout ſimplement le fait. Le Directeur ayant blaſmé les Directeurs Spirituels tant du Clergé que Cenobites (car ſon diſcours general ne ſepare gueres les vns des autres) qui recherchent leur propre intereſt temporel, dans la conduitte des ames qui ſe rangent ſous leur direction, & ayant monſtré aſſez clairement combien ceſte Pratique eſt honteuſe, & contraire à la volonté de celuy qui les a appellez à cét honneur comme Aaron,] & qui veut que l'on diſtribuë gratuitement ce que l'on a gratuitement receu.] Conclud en fin par ces paroles toutes pleines d'vne modeſte crainte. Oſerois-ie dire icy vne parole *libre du Prophete Amos, pourquoy non? c'eſt Dieu qui parle; & ſes iugemens ſont vrais & iuſtifiés en eux-meſmes;*] *Voicy ce que dit l'Oracle. Eſcoutez ceſte parole, vaches graſſes qui habitez ſur la montagne de Samarie, qui faites tort aux neceſſiteux, & fruſtrez les pauures: qui dites aux grands & aux Seigneurs, Apportez, & nous boirons: le Seigneur a iuré par ſon Sainct Nom, que voicy les iours qui viendront ſur vous.*] Et vn peu apres, *& vous aurez agacement de dents en toutes vos Communautez, & neceſſité de pain en toutes vos maiſons.* *Directeur pag. 158.*

Vous voyez bien, tres-cher Hermodore, que ces paroles ne ſont pas du Directeur, mais du IV. chapitre du Prophete Amos, dont il ſe ſert, non tant pour les expliquer, que pour s'expliquer par elles comme plus ſainctes & venerables, & qu'il les prend en leur vray ſens, car par ces Vaches graſſes, ne ſont pas ſeulement entenduës les femmes des Princes & Gouuerneurs d'Iſrael, mais les Princes meſmes, qui ſont appellez par vn Ancien, & qui ſont en effet, les Paſteurs des peuples. Or s'il s'entend des Paſteurs, il n'y parle pas donc abſolument des Cenobites, qui non ſeulement ne ſont pas Paſteurs, mais meſmes qui font vœu (au moins quelques Ordres) de fuir le Paſtorat & la charge des ames.

Que s'il parle des vns & des autres, comme il eſt aiſé à remarquer de ces paroles, il y aura agacement de dents en vos communautez (voila qui regarde les Cenobites) & neceſſité de pain en vos maiſons, (ce qui marque les Paſteurs du Clergé logez en des maiſons particulieres) pourquoy eſt-ce que de tous les Directeurs ceux qui paroiſſent, & qui ſont en effet par leur profeſſion, les moins intereſſez dans la conduitte des ames, ſe trouuent plus touchez de ceſte menace Prophetique, que ceux qui ſont veritablement chargez des peuples, & que S. Gregoire appelle des Geans qui gemiſſent ſous les eaux] allegorizant les paroles de Iob, qui donnent tous les iours des benedictions à l'Eſcriuain du Directeur.

D'où vient que ceſte roüe du chariot qui ſemble la plus mal graiſſée & de

Digitized by Google

l'onction interieure, & de la graiſſe de la terre, eſt celle qui fait le moins de bruit, d'où procede que les Paſteurs, comme des pierres à feu rendent des eſtincelles d'amour & de remerciment à celuy qui les frape de ceſte menace, & comme la roche du deſert qu'ils donnent des eaux de dilection eſtans touchez de la verge de direction] de ce Moiſe, & que ceux qui ſont eſtat comme des agneaux de ſe taire quand on les tond] reçoiuent cét aſſaut ſi leger auec moins de moderation que l'on n'en attendoit de leur vie ſi exemplaire qu'elle ſert d'edification aux murailles de Ieruſalem] dont ils ſont les pierres viues.]

C'eſt à vous, tres-cher Hermodore, qui auez pris à taſche la defenſe de ces ſaincts perſonnages, de nous inſtruire ſur ces difficultez, que la foibleſſe de mon eſprit m'empeſche de ſurmonter, & de nous eſclaircir ces ombrages par la lumiere de voſtre iugement : ainſi vous ſerez le pied du boiteux, & l'œil de l'aueugle] & obligerez fort ceux qui ne peuuent penetrer ce ſecret.

Que ceſte menace du Prophete n'eſt point cruelle.

§. III I.

CEpendant nous paſſerons auec voſtre permiſſion dans la conſideration des raiſons qui vous font examiner auec tant de rigueur ce paſſage du Prophete Amos, dont le Directeur s'eſt ſeruy pour exprimer ſa penſee. Vous appellez ceſte menace cruelle & iniurieuſe à la Prouidence diuine, prenez garde, mon tres-cher frere, que ceſte cruauté & ceſte iniure ne remonte plus haut que le viſage du pauure Directeur, car elle ſort de la bouche d'vn Prophete animé de l'eſprit de Dieu, Ambaſſadeur de Dieu] truchement & interprete de ſes volontez, qui menace de la part de Dieu les Paſteurs d'Iſraël, s'engraiſſans dans leur miniſtere du bien des pauures, & ſe repaiſſans de leurs oüailles au lieu de les paiſtre,] & de les conduire dans les paſturages abondans] de la grace & de la doctrine de ſalut.

Vous ſçauez que qui s'attaque au ſeruiteur ſe prend au maiſtre, & que le Seigneur a dit de telles gens qu'il enuoye pour precepteurs & chefs des peuples & des nations,] que qui les meſpriſe le meſpriſe, & qui les chocque le touche en la prunelle de l'œil.] Vous ſçauez de quel air Dauid receut le tort qui fut fait à ſes Ambaſſadeurs, & auec quel reſſentiment les Princes de la terre reçoiuent les outrages qui ſont faits à ceux qui en ceſte qualité vont pour traiter de leurs affaires.

Si la colere du Roy eſt comme le rugiſſement d'vn Lion, que ſera-ce de celle du Roy des Roys, qui punit les murmures faits contre Moïſe & Aaron de chaſtimens ſi eſpouuentables que ie ne les oſerois redire. C'eſt le Prophete qui parle, tres-aimable Hermodore, ſi vous taxez ſes paroles de cruauté, & d'eſtre injurieuſes à la Prouidence, ne voyez vous pas que c'eſt à luy que vous vous attaquez, que vous le frapez ſur le viſage du Directeur, & que ſous vn autre nom vous reprenez ſa doctrine celeſte?

Que dis ie, helas! vous vous prenez au Prophete en le reprenant de cruauté, d'outrage à la Prouidence, d'impieté de blaſpheme, mais c'eſt Dieu

Digitized by Google

meſme, le Dieu de verité] la Verité eternelle & increée qui parle par ſa bouche, il n'eſt que l'organe du ciel, ce n'eſt pas luy qui parle, mais l'Eſprit du Seigneur qui ſe ſert de ſa langue & de ſa plume pour menacer les mauuais Paſteurs, & par ceſte menace pour les appeller à reſipiſcence, leur ſignifiant ſa colere, afin que par la crainte ils ſe retirent de la face de ſon arc] qu'il tient tout bandé, & couche deſſus des vaſes de mort, & des fleches ardentes.]

Permettez, tres-cher Hermodore, qu'en toute humilité ie vous remonſtre où va cela, quoy reprendre Dieu meſme, parlant par ſon Prophete de cruauté, d'impieté, de blaſpheme, de fauſſeté, de menſonge, & ce qui eſt effroyable, d'eſtre iniurieux à ſa propre Prouidence, menaçant de manquer à ſes infaillibles promeſſes, qu'eſt ce que cela ſinon mettre ſa bouche non pas dans le ciel,] mais dans le Dieu du ciel & de la terre, & loger l'Atheiſme dans Dieu meſme.

Car il eſt conſtant qu'oſter la verité à Dieu, c'eſt luy arracher ſa diuinité, il n'eſt plus Dieu s'il n'eſt pas veritable, or il ne le ſeroit pas ſi ſes menaces auſſi bien que ſes promeſſes n'eſtoient des veritez qui demeurent eternellement,] & dont vne ſeule lettre ne paſſera pas, quoy que le ciel & la terre paſſent,] & que le monde s'eſcoule comme vne figure.] Vouloir donc deſtruire les menaces diuines par ſes promeſſes, c'eſt abolir Dieu par luy-meſme, c'eſt le deffaire auec ſes propres armes, c'eſt mettre de la contradiction non pas dans vne cité,] mais dans la meſme diuinité.

Digreſſion ſur les menaces & promeſſes de Dieu.

§. IV.

IE coniure voſtre patience, vertueux Hermodore, de ſouffrir ceſte petite digreſſion. Tout ce qui eſt en Dieu eſt Dieu, & egalemẽt Dieu, parce que Dieu eſt eſgal en ſon Tout, ou pluſtoſt vn Tout, où il n'y a point d'ineſgalité, ou pour parler auec le texte ſainct, qui n'a point de viciſſitude, non pas meſme d'ombre de viciſſitude.] La Miſericorde & la verité ſe trouuent en luy, la Iuſtice & la Paix s'y entrebaiſent,] il eſt auſſi eſgalement iuſte que miſericordieux, infiny en l'vn & en l'autre de ces Attributs, la Iuſtice & la Miſericorde ſont cõme Lia & Rachel eſgalement filles de ce grand Laban, ſa Bonté produit auec eſgalité & l'vne & l'autre, que ſi nous les regardons ineſgalement en Dieu, ceſte ineſgalité de noſtre regard enuers Dieu procede de quelque choſe qui n'eſt pas Dieu, puis que Dieu eſtant eſgal en Tout, il doit eſtre aimé & adoré par nous eſgalement en toutes choſes, ſi nous faiſons autrement nous nous ſeduiſons nous-meſmes,] trompez premierement par noſtre amour propre, d'autant, dit S. Bernard, que la miſericorde eſt plus ſauoureuſe aux miſerables] eſpouuentez par les ſainctes ſeueritez de la diuine Iuſtice.

Or les Menaces & les Promeſſes quoy que de gouſts fort differents, ſont neantmoins eſgalement filles de la Bonté, de la Iuſtice, & de la Miſericorde de Dieu, & les vnes & les autres ſont faites tant aux bons qu'aux mauuais,

Digitized by Google

les menaces tiennent les bons en leur deuoir & y rameinent les mauuais, & les promeſſes conſolent les gens de bien, & allechent en eſprit de douceur les plus meſchans à ſe retirer de leurs mauuaiſes voyes. Liſez ie vous en ſupplie auec inſtance le chapitre XVIII. d'Ezechiel depuis le milieu iuſques à la fin, & vous y verrez eſclatter de grandes & adorables veritez ſur ce ſuiet qui ſe terminent en ceſte concluſion, que ſi le pecheur ſe conuertit, Dieu luy pardonnera toutes ſes fautes, mais ſi le iuſte ſe deſtourne du droit ſentier il mettra en oubly toutes ſes iuſtices; menace eſtrange faite aux bons, promeſſe aimable faite aux plus ſcelerats.

Au premier d'Iſaye. Si vous m'eſcoutez, & ſi vous voulez (c'eſt à dire ſi vous inclinez voſtre cœur à faire mes commandemens]) vous mangerez les biens de la terre, comme s'il diſoit, ie verſeray ſur vous mes benedictions & vous rendray abondans en toutes choſes, mais ſi vous vous reuoltez, & me prouoquez à colere ce glaiue vous deuorera. C'eſt ce que vous dit la bouche du Seigneur.] Voyez-vous des menaces & des promeſſes faites indifferemment aux bons & aux mauuais qui eſtoient en Iſrael?

Accord des Menaces & des Promeſſes dans la Bonté de Dieu.

§. V.

NOn non, iudicieux Hermodore, les Menaces & les Promeſſes diuines ne ſont pas incompatibles dedans le cœur de la diuine Bonté, comme ces deux jumeaux antipatiques dont le combat dans les flancs maternels faiſoit ſentir de ſi rudes trenchées à celle qui les portoit, car comme Dieu ſçait meſler ſa miſericorde auec ſa colere] par vn iuſte temperament il ſçait eſleuer & abaiſſer] mortifier & viuifier, plonger aux enfers & en retirer] pouſſer dans les abiſmes & en releuer qui bon luy ſemble.]

Il fait de ſes dures & douces paroles comme du froid & du chaud qu'il enferme dans vn nuage, dont il forme l'eſclair & le tonnerre, & dont il ſe ſert pour faire mal à peu, & peur à tous. Ses eſclairs, dit le Pſalmiſte, brillent par toute la terre, qui les voit auec eſmotion, & qui en eſt troublée iuſques aux fondemens des montagnes] mais ſi la terre tremble, Dieu ſçait le ſecret pour l'affermir, & pour guerir ſes frayeurs.]

Il eſt vray que l'effet des menaces ne regarde que les mauuais & ceux qui ſelon la dureté de leur cœur impenitent, s'amaſſent vn threſor de courroux, pour le iour de la vengeance.] Il eſt vray auſſi que celuy des promeſſes eſt pour les bons qui demeurent dans leur innocence] & qui perſeuerent dans l'obeiſſance à la Loy de Dieu iuſques à la fin.] Mais pourtant les menaces & les promeſſes ſont vtiles, ou pour mieux dire, neceſſaires aux vns & aux autres, pour preſſer les brebis & les cheûres d'entrer dans le bercail du grand Paſteur,] & pour y retenir celles qui y ſont deſia encloſes.

Croyez-moy, la Marthe menaçante ne trauerſe point le repos des promeſſes de l'heureuſe Marie, ces extremitez s'allient par vn temperament

Digitized by Google

amiable pour le ſeruice de Dieu, ceſte Lia & ceſte Rachel ſont de bonne intelligence dans le mariage de l'eternel Iacob. Le vinaigre des menaces ne fond, ny ne diſſoult point la belle perle des promeſſes, ny le miel des promeſſes ne ternit point l'eſclat & le feu de l'eſcarboucle des menaces. Si le fils de l'homme dans l'Apocalypſe a des yeux ardans comme la flamme, & menaçans, il a des cheueux de laine blanche, ſi d'vne main il tient vn glaiue tranſperçant, de l'autre il a vne couronne d'eſtoiles. Vn feu marche deuant luy, dit le Pſalmiſte, pour conſumer ſes ennemis,] mais ſi ſes regards ſont ſur ceux qui font mal, pour effacer leur memoire de deſſus la terre, ſes yeux d'autre coſté conſiderent les bons, & ſes oreilles ſont attentiues à leurs prieres.]

De la crainte & de l'eſperance.

§. VI.

LA crainte & l'eſperance ſont les beaux pieds de ceux qui euangeliſent la Paix & le Bien] ce ſont ces pas de l'Eſpouſe ſi agreables en leurs chauſſures. En cent & cent endroits de l'Eſcriture la crainte ſalutaire nous eſt inſinuée, & ceſte crainte ſe tire des menaces des iugemens de Dieu. En mille & mille endroits l'eſperance nous eſt ſignifiée, Eſpoir tout fonde ſur les promeſſes diuines, la Iuſtice poingt d'vn coſté, la miſericorde oingt de l'autre, car Dieu fait miſericorde à milliers,] & ſes miſerations ſont au deſſus de toutes ſes œuures,] puis que nous pouuons repoſer au milieu de ces deux voyes] pourquoy clocherons-nous ſur l'vne & ſur l'autre hanche,] pourquoy pancherons-nous plus d'vn coſté que de l'autre, toutes les voyes de Dieu ſont miſericorde & iugement,] la correction & la Iuſtice compoſent ſon ſiege,] d'où nous viendroit ceſte humeur ineſgale qui tantoſt par preſomption nous feroit effacer la Iuſtices des menaces par la miſericorde des promeſſes, tantoſt par vne crainte exceſſiue & ſcrupuleuſement ſuperſtitieuſe, nous feroit oublier la douceur des promeſſes pour donner toute noſtre attention & noſtre creance à la rigueur des menaces.

Souuenons-nous du Samaritain qui verſa l'huile & le vin dans les playes du bleſſé, pour les nettoyer par la pointe mordicante de ceſtuy-cy, & en moderer la douleur par la ſuauité de l'autre. Le Iuſte, dit le Pſalmiſte, me corrigera meſme aſprement auec miſericorde, mais l'huile du pecheur, c'eſt à dire de celuy qui flatte, n'engraiſſera point ma teſte.

Abondance de Menaces & de Promeſſes dans l'Eſcriture.

§. VII.

VOus amaſſez auec vn ſoin fort exact, & qui teſmoigne voſtre grande lecture, ſçauant Hermodore, les Promeſſes de Dieu, que vous recueillez de l'Eſcriture, & des Peres, & vous donnez meſme iuſques dans les

Digitized by Google

miracles & l'experience, pour renuerſer auec tout cela les menaces du Prophete Amos, ne craignez-vous point de faire comme ces Geans de la fable, qui s'enſeuelirent ſous les meſmes montagnes qu'ils auoient entaſſées auec vne force incroyable, pour s'eſleuer dans les cieux.

Pour vous releuer vne autre fois de ceſte peine, nous vous auoüons, que toute l'Eſcriture, & toutes les Remonſtrances des plus propres diſpenſateurs du nouueau Teſtament,] c'eſt à dire de la diuine parole, ne ſont remplies que de menaces & de promeſſes, ne preſchent & n'annoncent que les iuſtices & les miſericordes de Dieu anciennes] & nouuelles, que ce ſont les deux poles ſur leſquels tourne toute la doctrine de ſalut. Mais vous remarquerez s'il vous plaiſt que pour eſtablir l'vn il ne faut pas oſter l'autre, ſinon vous les ruïnez tous deux.

Dieu n'eſt pas ſemblable à ce Geant de la fable qui n'auoit qu'vn œil, il a deux bras auſſi, & n'eſt pas manchot, de l'vn il ſouſtient la teſte de ſon eſpouſe, & de l'autre il l'embraſſe,] il a des delectations infinies en ſa droitte] mais des corrections en ſa gauche] s'il menace c'eſt pour guerir, s'il promet c'eſt pour conſeruer la ſanté; & tant s'en faut qu'il faille amollir les menaces par les promeſſes, & en flattant les pecheurs, & en mettant des oreillers ſous leurs coudes] les loüer aux deſirs de leurs ames, & les benir en leurs fautes,] qu'au contraire ie penſe (& en cela ie ne croy pas m'eſcarter de l'Eſprit de Dieu]) qu'il eſt plus à propos de multiplier l'herbe Borith & des Foulons] qui eſt celle des menaces, & que le peché faiſant vn deluge ſur la terre] il eſt plus de beſoin d'employer les menaces que les promeſſes, parce qu'il y a beaucoup plus de vicieux à retirer du precipice du mal-heur, pour la crainte des chaſtimens, que de Bons à maintenir dans la vertu par l'eſpoir des recompenſes.

Si les menaces de Dieu ne regardent que les mondains.

§. VIII.

POur ce pain ſi deſcrié & ſi diffamé pour ſes imperfections que l'on appelle le monde, ou le ſiecle, ie n'ay que faire de me mettre en peine de prouuer ceſte verité, car c'eſt là proprement que le nombre des mal-auiſez & des mauuais donne dans l'infiny.] C'eſt de ceſte terre infortunée qui deuore ſes habitans,] que l'on peut dire auec le diuin Chantre, le Seigneur a regardé du haut des cieux ſur les enfans des hommes, pour voir ſi quelqu'vn le recherche auec attention, mais il a veu que tous declinent, comme des aiglons degenerez, que tous ſont inutiles à ſon ſeruice, que nul ne fait le bien, non pas iuſques à vn.]

Quoy! cecy ne parle-t'il que des Peuples, nullement, mais encore des Preſtres, car tel eſt le Preſtre que le peuple, & puis que l'on donne aux Paſteurs & autres Eccleſiaſtiques du Clergé le nom de Seculiers, ie vous ſupplie, Hermodore, de voir ce qu'Ezechiel en ſon xxxiv. chapitre, dit bien au long à leurs Reuerences, & ie m'aſſeure que vous y trouuerez des menaces qui vous

Digitized by Google

vous eſpouuenteront. Et ſi le Directeur en euſt pris la moindre piece pour l'appliquer aux Directeurs ſequeſtrez du monde, l'allarme euſt eſté bien plus vehemente.

Mais encore dans ceſte heureuſe Region, ſeparée par vn grand Caos] de celle de l'ombre de la mort] que l'on appelle le monde; dans ce ſainct Azile des ſacrées Communautez, dont les pieux habitans deliurez des mains de leurs ennemis, ſeruent Dieu ſans crainte, en ſainctеté & en iuſtice tous les iours de leur vie,] dans ceſte terre de promeſſe, où la roſée de la grace du ciel, & la graiſſe des benedictions de la terre, fait vn Paradis terreſtre, où l'innocence eſt cultiuée, en ce faiſte du mont Olympe qui n'eſt point ſuiet aux orages ny aux impreſſions de la moyenne region de l'air; en vn mot, dans ce ſainct Eſtat où regne la perfection, les menaces de Dieu ne ſont-elles point de miſe, n'y en fait-on plus d'vſage, la Loy n'eſt-elle plus pour ceux qui y cheminent dans les ſentiers de la Iuſtice?]

Ie la meneray en la ſolitude, & là ie l'allaiteray] dit Dieu par vn Prophete à l'ame ſequeſtrée, & retirée de ce miſerable monde, qui n'a point cogneu Ieſus-Chriſt,] & pour qui il n'a point prié.] N'eſt-ce que pour ceſte terre ſeule que coule le laict & le miel des promeſſes diuines? La foudre des menaces du ciel n'oſeroit-elle aborder ceſte foreſt de lauriers, ny approcher ces teſtes ſacrees, dont le monde n'eſt pas digne?] Poſſible direz-vous que ces ſaintes Ames eſtans par leur profeſſion immobiles dans le bien, & aſſeurées contre le mal, ſelon la maxime de ce docte & eloquent ouurage, qui a pour titre *Les Heureux ſuccés de la Pieté*, & le mal ny de coulpe ny de peine ne pouuant approcher de leurs tabernacles,] ce ſeroit trembler où il n'y a point de ſuiet de craindre,] que redouter les effets des menaces dont elles n'ont pas la cauſe, qui eſt le peché. *Heur. Suc.* *p.* 130.

Auſſi, adiouſte ce meſme celebre Eſcriuain, que les Cenobites eſtans à couuert par leur Eſtat de l'indignation du ciel, ils n'ont rien à craindre de ce coſté là, puis qu'ils ont aſſeurance de ſes faueurs.] A n'en mentir point, ſi ceſte doctrine a lieu, & ſi elle a place en voſtre creance, comme il y a grande apparence, Hermodore, vous auez raiſon de trouuer mauuais que l'on vienne reſueiller par le bruit des menaces, le ſainct repos de ces Eſpouſes qui dorment doucement & en paix,] ſur le ſein amiable des promeſſes de l'Eſpoux, dont les mammelles ſont beaucoup meilleures que le vin.] *p.* 143.

Que tous en ont beſoin.

§. IX.

MAis d'autre coſté ceux qui ne ſeroient pas de voſtre opinion, & qui ne tiendroient pas que tout ce qui eſt ſainct, tout ce qui eſt pur, tout ce qui eſt de bonne renommée,] fuſt enclos dans ceſte condition, qui, au moins en qualité de mortelle, & paſſagere, n'eſt pas impeccable, auroient ils tort, à voſtre auis, de penſer que les menaces n'y ſeroient pas inutiles, au moins comme vn auant mur] pour empeſcher que ceſte terre de benediction ne tombaſt dans la captiuité] de la coulpe. Le Sage meſme nous

Digitized by Google

apprenant que plus on eſt grand, plus il ſe faut humilier,] & que ceux qui ſont dans vn haut degré de perfection ne ſe peuuent mieux releuer que par vn profond raualement.

Que deuiendront donc ces auis des pages ſacrées, que Bien-heureux eſt l'homme qui eſt touſiours en crainte] que c'eſt en tremblement qu'il faut operer ſon ſalut] que par ceſte ſaincte frayeur des iugemens diuins on apprend à faire iugement & iuſtice] à marcher droit dans les voyes de Dieu] & à rechercher ſa loy de tout ſon cœur.] que meſme du peché pardonné il ne faut pas eſtre ſans apprehenſion] que le plus iuſte tombe ſept fois par iour,] que ſi Dieu ne nous aidoit, & ne nous ſouſtenoit de ſa main fauorable, il tiendroit à peu que noſtre ame n'habitaſt en enfer.]

Et pour paſſer de ces preceptes dans les exemples, ne ſçauons-nous pas que Dieu, deuant qui les Aſtres ne ſont pas nets,] a trouué de la mauuaiſtié en ſes Anges] que Lucifer eſt tombé des cieux] qu'Adam a perdu ſon innocence dans le Paradis terreſtre, que dans le College Apoſtolique il s'eſt trouué vn Apoſtat, que Dauid, que Salomon, que Sainct Pierre ont fait de grandes cheutes, apres auoir eſté fort eſleuez en grace; que celuy qui eſt debout doit bien prendre garde à ne tomber pas.]

Que la crainte des menaces diuines eſt ſalutaire.

§. X.

CE n'eſt pas aſſez pour cingler heureuſement ſur la mer qu'vn vaiſſeau ait le vent à propos, & recueilly dans de bonnes voiles, ſi encore il n'a ce contrepoids en ſon fond; que l'on appelle le leſt, qui le balance eſgalement ſur les eaux, & luy faſſe trouuer quelque ſorte de fermeté en ſa diſpoſition, ſur cét element qui eſt le ſymbole de l'inconſtance. Auſſi n'eſtce pas aſſez à celuy qui flotte ſur la mer de ceſte vie, où il y a des perils ſans nombre] d'auoir le vent de l'Eſperance & des Promeſſes dans les voiles de ſes deſirs, ſi le contrepoids de la Crainte des menaces ne tient ſon cœur dans ce milieu où ſe trouue la verité auſſi bien que la vertu.

Quelque Sainct que l'on ſoit, ou que l'on penſe eſtre, il faut touſiours marcher en ceſte vie, comme il eſt dit des Macabées, auec ordre & precaution,] ne s'appuyer point ſur ſa prudence, & en ſe deffiant de ſoy-meſme apprehender de deſchoir.] Nous ſommes icy bas en vne terre d'ennemis, qui exercent ſans ceſſe ſur nous des actes d'hoſtilité, & quelque immutabilité que l'on s'imagine, quelque aſſeurance que l'on croye, la parole diuine nous apprend, que l'homme ne demeure iamais en vn meſme eſtat,] que c'eſt vn eſprit qui va au mal, & qui n'en reuient pas] de luy-meſme, qu'il eſt vne fueille emportée par le vẽt] vn roſeau du deſert,] qu'il marche ſur vne mer de criſtal ou de verre,] matiere auſſi fragile qu'elle eſt luiſante. Il ne faut point eſtre hautement ſage, mais craindre,] & s'accommoder aux choſes humbles,] il ne faut point marcher par haut, d'autant que l'eleuation la plus éclatante eſt ſuiette à vne cheute d'autant plus profonde. Sei-

Digitized by Google

gneur, dit Dauid, en m'eſleuant vous m'auez froiſſé] comme l'Aigle fait à la Tortuë.

Eſtime & loüange des Cenobites.

§. XI.

IE veux croire auecque vous, Hermodore, &, (pour parler comme moins ſage)] encore plus que vous,] que tous les Cenobites ſont non ſeulement dans l'eſtat de perfection, mais dans la perfection de leur eſtat, que ce ſont ces Saincts de la terre, dont le Pſalmiſte parle, en qui Dieu magnifie toutes ſes volontez. Ie veux croire qu'ils pratiquent ponctuellement & à la lettre ces diuins Oracles, Soyez parfaits comme le Pere celeſte eſt parfait,] ſoyez Saints comme il eſt Saint.] Ie les veux tenir pour ceſte Gent Sainte, ceſte Royale Preſtriſe, ce peuple d'acquiſition] ces Temples viuans ſanctifiez au Seigneur] l'agriculture de Dieu] l'edification de Dieu] les Oingts & les Prophetes du Seigneur] les imitateurs des Apoſtres, hommes Apoſtoliques, & ſucceſſeurs des Diſciples ; pour des Spectacles d'edification au monde, aux Anges, & aux hommes] pour des Anges reueſtus de corps mortels, pour des Dieux de la terre,] & des enfans du Tres-hault.

L'extreme deſir que i'ay de vous complaire en ceſte eſtime que ie voy en vn ſublime degré dans voſtre eſprit, me fera imiter le Roitelet qui caché ſous l'aiſle de l'Aigle, s'eſlança encore plus haut que ceſte Roine de l'air; ie veux faire vn effort genereux ſous l'ombre de vos aiſles, & faire eſſor meſme au deſſus de vous dans la bonne opinion que ie veux auoir de leur vertu heroïque, de leur perfection, de leur ſainčteté. Si eſt-ce pourtant que ny vous, ie m'en aſſeure, ny moy, ie vous en aſſeure, ne les tenons, ny confirmez en grace comme les Apoſtres, ny impeccables comme les Anges & les Bien-heureux. Nous leur entendons chanter tous les iours, ſoit par humilité, ſoit par verité, ce mot de nos Litanies, Pecheurs que nous ſommes, Seigneur nous vous prions de preſter vos oreilles à nos prieres. Ioint que l'Eſcriture nous oblige de croire qu'icy bas nous pechons tous, & auons beſoin de la grace & miſericorde de Dieu,] & que celuy qui ſe dit eſtre ſans peché ſe trompe ſoy-meſme, & n'a pas la verité de Dieu en ſoy.]

Cela eſtant, pourquoy dirions-nous que les menaces diuines ne ſont pas à leur vſage, puis qu'elles s'addreſſent generalement à tous les pecheurs de quelque condition qu'ils ſoient; s'ils ſont hors de ceſte Regle, ie voudrois bien qu'il vous pleuſt m'enſeigner où eſt eſcrite ceſte exception. Mais i'ay bien d'autres nouuelles à vous dire, tres-cher Hermodore, c'eſt que meſme en ce Pays qui eſt au delà de ces confins de la terre qui ſont en la main de Dieu] & que l'on appelle Hors du monde, il y a de grandes Prouinces toutes entieres, des eſpaces merueilleux qui ont plus de beſoin du tonnerre des menaces du ciel, que de la pluye volontaire] des promeſſes.

Digitized by Google

Verité importante.

§. XII.

CE ſera ſans iugement temeraire que nous auancerons cecy, & ſans eſprit de meſdiſance, puis que c'eſt vne verité publique, qui eſt eſgalement en la bouche des bons & des mauuais, dont les ſages conuiennent auec le vulgaire, les grands auec les petits, & que l'on ne peut nier ſans fermer les yeux à pluſieurs millions de teſmoins.

Vous ſçauez qu'il y a quatre-vingts dix-huict Ordres de Cenobites tant rentez que non rentez en l'Egliſe de Dieu, qui tous militent en ceſte ſaincte armée de la Sulamite, ſous des Inſtituts differents. Dedans ces ſainctes troupes (non pas de ſecours, comme penſent quelques-vns, puis qu'elles ſont, par leurs Priuileges ſacrez, exemptes de la Iuriſdiction des Paſteurs ordinaires, & ſans ſubordination à leur authorité, veu qu'elles releuent & dependent immediatement du S. Siege, de qui elles ſont deleguées, & tirent leur puiſſance en leurs fonctions, du Souuerain Pontife, Paſteur immediat de tous les fideles Chreſtiens & en general, & en particulier,) dedans ces bandes d'elite, volontaires, & enuoyées par commiſſion ſpeciale du Chef de l'Egliſe, il y a deux Ordres ſeuls, (ſans conter les quatre-vingts ſeize autres) qui ſont chacun trois cens mille Champions, tous bien armez] des armes de leur milice qui eſt ſpirituelle] & tous fort adroits à les manier pour la garde de la couche de Salomon] la ſaincte Egliſe.

Maintenant ſi ie vous dy que de ces ſix cens mille Ouuriers de ces deux Ordres, l'vn renté, l'autre non renté, il n'y en a pas trente, ou tout au plus quarante mille de Reformez & dans l'obſeruance de leurs Regles, les cinq cens ſoixante mille eſtans dans la Relaxation & l'Inobſeruance (pour n'vſer point de ces mots deſagreables de difformation & de deſreglement) de cela i'ay pour teſmoins tous les yeux du ciel & de la terre.

Que ſi nous eſtendons noſtre veuë ſur les quatre-vingts ſeize Ordres qui reſtent, nous trouuerons qu'il n'y a pas la dixieſme ou douzieſme partie des Cenobites qui y ſont enroollez, qui ſoient dans la Reforme; iugez de là combien il y a, non pas de milliers, mais de millions de non Reformez.

Adiouſtez à cela que ſi vous allez demander conſeil aux Cenobites qui font profeſſion de Reforme touchant la retraicte du monde, ils vous diront auſſi toſt tout franchement (& certes fort veritablement) qu'il vaut mieux demeurer dans vne vacation Seculiere qui ſoit honneſte, & que l'on y fera ſon ſalut auec plus d'aſſeurance, que dans vn Cloiſtre non Reformé, où l'on ne tient pas ce que l'on promet à Dieu au milieu de l'Egliſe] ou au coin de l'Autel] où les Regles ſont violées, où tout eſt en deſordre, où il n'y a point d'obſeruance, où l'on n'eſt Cenobite que de parole, de nom, & d'apparence, non d'effet & de verité.]

Digitized by Google

Exception pour les Cenobites Reformez.

§. XIII.

OR ſi tous ces Cenobites tant Reformez que non Reformez, comme deleguez du S. Siege, & en ayans authorité par le Souuerain Pontife, ſe mettent dans la direction des ames, à voſtre auis, cher Hermodore, le Directeur a t'il eu tort de faire valoir contre les Cenobites non Reformez, & contre les Eccleſiaſtiques du Clergé que l'on range auec le Peuple, contre les Mondains & les Gens du Siecle les diuines menaces, ſans toucher par aucune marque ſpeciale, aux ſacrées perſonnes des Cenobites Reformez, qui ſont les enfans des Saints] Retranchez par leur Reforme, contre les attaques du vice, & en vne continuelle poſſeſſion de la vertu, aſſeurez contre le mal, & immobiles dans le bien; qui ne craignent point l'indignation du ciel, parce que leur heureux ESTAT les en met à couuert, eſtans certains de ſes faueurs: c'eſt à dire des Graces celeſtes, qui ſont pleins d'vne ſecrette conſolation, qui leur fait, non pas ſeulement eſperer, mais CROIRE qu'ils ſont du nombre des enfans de Dieu, & que la ſortie du monde leur eſt vn paſſage à l'eternité. *Heur. Iuſt. p. 130. 141. 143.*

Dans les Certitudes & Aſſeurances de ceſte rare doctrine du tres-digne eſcriuain des Heureux ſuccés de la Pieté, qui oſeroit douter que les Cenobites Reformez ne fuſſent les vrais enfans de Dieu, ſi enfans heritiers, ouy heritiers de Dieu & coheritiers de Ieſus-Chriſt] qui oſeroit penſer que la damnation leur peuſt arriuer, puis qu'ils ſont aſſeurez infailliblement d'eſtre vnis & incorporez à Ieſus-Chriſt] & d'eſtre vn meſme eſprit auec Dieu à qui ils ad'herent.

Des Cenobites non reformez.

§. XIV.

MAis quand nous auouërions leur impeccabilité, & qu'ils fuſſent aſſeurez de leur ſalut, ce qui eſt fort difficile à perſuader ſans vne Reuelation particuliere, bien approuuée & eſprouuée. Quand toutes les Congregations Reformées ſeroient à l'abry des menaces du ciel, puis qu'elles n'ont rien à craindre, non pas meſme le mauuais iour] parce que Dieu eſt leur ſalut, leur lumiere, & le protecteur de leur vie.] Touſiours pour la iuſtification du Directeur reſteroient non pas des milliers, mais des millions de Cenobites non Reformez qui ont beſoin de ceſte voix du tonnerre qui fait enfanter les Biches] pour leur faire par la crainte des menaces conceuoir & produire l'eſprit de ſalut] & ramener à leur cœur] les negligeants à l'obſeruance de leurs Regles, pour n'vſer du terme odieux de preuaricateurs qui eſt dans le texte ſacré.

Et vraiment c'eſt bien à eux que s'adreſſe ceſte menace du Prophete dont le Directeur fait vſage, puis que les Cenobites mendians non Reformez ſe

plaignent tout haut & empliſſent toutes les oreilles de leurs doleances, ſur la charité refroidie, ſur ce qu'ils ne trouuent preſque rien en leurs queſtes, & de ce que leurs Peres ayans mangé le verjus ou les grapes vertes] de la Relaxation, qu'ils ont trouuée dans leurs Conuens quand ils y ont eſté receus, leurs enfans en ont les dents agacées.] C'eſt eux-meſmes qui auoüent que Dieu leur diſtribuë vn pain court & vne eau brieue] qui ſont les termes d'Iſaye, qu'il leur donne à boire auec vne meſure ſi petite qu'ils en pleurent]& qu'ils ſont contraints de meſler leurs pleurs dans ce qu'ils boiuent,] & de manger leur pain comme de la cendre] que le Seigneur leur oſte la force du pain & de l'eau,] & que peu s'en faut comme les Iſraëlites captifs qu'on ne leur faſſe acheter l'eau dont ils ſe deſalterent.

Diſtinction neceſſaire.

§. XV.

PErmettez moy au nom de Dieu, tres-aimé Hermodore, que ie vous auertiſſe à l'entrée, c'eſt à dire dés ce premier Eſclairciſſement, d'vne choſe qui eſt fort frequente, pour ne dire perpetuelle, dans cét excellent Ouurage de vos Entretiens Curieux, c'eſt que quand vous y parlez des Cenobites, qui eſt voſtre ſujet principal, vous ne iettez les yeux que ſur les Reformez qui ne ſont pas la douzieſme partie de ce grand corps qui a tant de teſtes, & tant de membres, & qui compoſe ceſte ſaincte Hierarchie que l'on appelle Primilegiée.

Vous conſiderez touſiours cét Antiocus du coſté de ſon bon œil,& comme ce Peintre ancien vous le repreſentez touſiours en pourfil: c'eſt tres-bien fait, Hermodore, car nous ne deuons pas ſeulement cacher les defauts de nos Peres, mais encore de nos freres, & ceux-là ne ſont pas ſeulement bien-heureux de qui les pechez ſont couuerts,] mais encore ceux qui couurent les fautes d'autruy, non pas en les ſouſtenant & les palliant, mais en les excuſant, & compatiſſant à ceux qui ſont comme nous enuironnez d'infirmité.]

Mais auſſi de deſguiſer ce qui eſt notoire au public, & n'oſer dire la faute d'vn criminel que l'on conduit au ſuplice, à la verité c'eſt eſtre dans vn ſcrupule immoderé, & ne garder pas de ſobrieté dans la ſageſſe.]

Eloge des Nouuelles Reformes.

§. XVI.

IL eſt vray qu'il y a de tres-ſaincts Cenobites, & quoy que nous ſoyons venus à la fin & comme à la lie des ſiecles] & à la beſſiere du monde, ſi eſt-ce que le noſtre a ce bon-heur de trouuer des charbons ardans ſous ſes cendres, & de produire tous les iours quelque Eſſain nouueau de Reformation.

Digitized by Google

O ! que c'eſt vne belle & agreable choſe de voir des freres bien ènſemble,] conſpirant vnanimement à la perfection] l'vn aidant l'autre, c'eſt vne Cité ferme] & imprenable, l'vn eſchaufe l'autre en la pieté comme vn charbon ardent en allume vn amorty, ils ont tous deux le profit de leur ſocieté.] Cét heureux aſſemblage eſt pareil au parfum d'Aaron, qui de ſa teſte ſe reſpand ſur ſa barbe, & de là iuſques aux extremitez de ſon veſtement.

Il n'y a partie de l'Egliſe qui ne ſoit embaumée de l'odeur de vie à la vie] de la bonne odeur en Ieſus-Chriſt] qu'exhalent ces ſainctes aſſemblées de perſonnes qui obſeruent leurs Regles, par vne eſtroite reformation, tant par l'exemple de leur bonne vie que par la ſainctеté de leur doctrine. O que bien-heureuſes ſont les ames qui ſe remettent entre des mains ſi charitables, ſi ſçauantes, & ſi pieuſes, ſous vne ſi ſaincte conduitte elles ne peuuent arriuer qu'à bon port. Car ce n'eſt pas à de telles gens qu'il faut dire Medecin garde toy,] ce ne ſont pas des aueugles qui en conduiſent d'autres, ils commencent comme Ieſus-Chriſt à faire & puis à dire] ils ne ſont pas de ceux qui diſent & ne font pas,] au contraire comme des Gedeons ils encouragent ceux qui les ſuiuent par ces genereuſes paroles, faites ce que vous me voyez faire.

Ils ne ſont pas du nombre de ces Guides dont le Sauueur diſoit reſpectez l'authorité de la chaire de Moyſe où ils ſont aſſis, faites ce qu'ils diſent, car le ciel parle par leurs leures depoſitrices de la ſcience de ſalut, c'eſt là que la loy prononce ſes oracles,] mais ne faites pas ſelon leurs œuures.]

Difference notable.

§. XVII.

MAis pour Dieu, Hermodore, ne confondons pas le bien auec le mal, le net auec l'immonde, ne mettant point le vil auec le precieux] quelle aſſociation de la lumiere auec les tenebres, de Chriſt & de Belial, de l'Arche & de Dagon, de la Reſtauration auec le deſreglement, de l'eſtroitte obſeruance auec la Relaxation; en vn mot des Cenobites Reformez auec ceux qui ne le ſont pas. Ne voyons-nous pas qu'eux-meſmes ſe ſeparent de maiſons, de conduitte, de iuriſdiction, & ſe diſtinguent meſme d'habits, quoy que Profeſſeurs d'vne meſme Regle. Dans l'Arche qui ſurnagea les eaux du deluge, les animaux mondes eſtoient ſeparez des immondes, & les Paſteurs de Loth s'eſcarterent en fin, de ceux d'Abraham.

Souffrez, Hermodore, que de temps en temps en ces Eſclairciſſemens amiables, que ie propoſe à la bonté de voſtre ame, & que ie ſouſmets en eſprit d'humilité à voſtre iugement, ie vous faſſe reſſouuenir, ſelon la neceſſité des occurrences de ceſte neceſſaire diſtinction des Cenobites Reformez & non Reformez, parce qu'elle nous ſeruira de flambeau] pour dreſſer nos pas aux ſentiers de la Paix.] Car comme il ne faut pas toucher les Saints de Dieu, ny exercer aucune malignité ſur ſes Prophetes,] comme la Reformation met ceux qui l'embraſſent hors du meſpris & de l'opprobre,]

Digitized by Google

& hors des priſes de la correction, les menaces ne ſont pas pour eux, comme la Loy n'eſt pas miſe pour le iuſte.]

Les Promeſſes faites aux Bons non contraires aux Menaces faites aux Mauuais.

§. XVIII.

MAis auſſi de prendre la moindre & plus ſaine partie pour le Tout, & en conſideration des Bons à qui les promeſſes s'addreſſent, n'oſer foudroyer les mauuais, pour qui ſont faites les menaces diuines, i'appelle à la force de voſtre Eſprit, Hermodore, & luy demande s'il n'y auroit pas ou de l'iniuſtice, ou du manquement en ce procedé. Eſt-il pas vray que toutes les Promeſſes diuines dont vous vous ſeruez pour eſcarter ceſte menace du Prophete Amos s'addreſſent toutes aux Bons, aux Iuſtes, à ceux qui viuent dans la Pureté, l'Innocence, l'Obſeruance, à ceux qui ont tout quitté pour ſuiure Ieſus-Chriſt?]

Le Directeur eſt d'accord auec vous que ceux qui cherchent Dieu ne manqueront d'aucun bien,] qu'en cherchant le Royaume de Dieu & ſa Iuſtice, les biens viennent en ſuitte,] comme l'ombre apres le corps, l'acceſſoire apres le principal; que celuy qui a ſoin des oiſillons (ie n'oſerois dire Moineaux apres vous, de peur de donner de l'ombrage à quelque eſprit plus pointilleux que le voſtre) qui nourrit & habille les Lys des champs,] dont la prouidence s'eſtend iuſques à conter les cheueux de nos teſtes,] ne laiſſera iamais dans l'extreme diſette ceux qui croyent & eſperent en luy, & qui s'eſtans conſacrez ſolemnellement à ſon ſeruice, y perſeuerent auec fidelité. Qu'il changeroit pluſtoſt les pierres en pain,] le rocher en huille & en miel,] qu'il feroit pluſtoſt pleuuoir la manne, qu'il leur enuoyeroit pluſtoſt à manger par des Corbeaux ou des Anges, que de permettre que ceux qui ont en luy toute leur attente fuſſent confondus.

Eſtes-vous content, cher Hermodore, de cét Eſclairciſſement, de cét aueu ſi franc & ingenu, mais de faire paſſer ſous le manteau de ces Elies, ceux qui n'ont pas ſon double eſprit,] & de mettre en la place des vrais Champions, & de ceux qui combattent legitimement] ſous l'eſtendard de l'Obſeruance, tant de paſſeuolans, qui cheminent en deſordre, comme dit S. Paul, & qui ne faſans point de miel, veulent auoir part à celuy des Abeilles, n'oſer leur dire qu'ils reuiennent à leur cœur] qu'ils ſe remettent en leur deuoir, qu'ils ceſſent de faire mal, & qu'ils apprennent à bien faire,] pour iouir de la grace des oiſeaux & des lys qui n'offenſent point Dieu, & qui ſe tiennent dans le train qu'il a preſcrit à leur nature. C'eſt, i'en ſuis bien certain, ce que vous n'entendez pas, car vous eſtes trop affermy dans le bien, & vous prenez trop d'intereſt dans la vertu, pour voir regner ce qui luy eſt contraire, ſans y oppoſer, au moins vos bonnes intentions, & vos remontrances, ſi voſtre puiſſance ne va pas à ce point de mettre vne aſſez forte digue à l'impetuoſité de ce torrent de diffamatio

Digitized by Google

Iuſtification amiable.

§. XIX.

VOus eſtes donc tres-humblement ſupplié de croire que ceſte menace du Prophete Amos n'eſt nullement employée par le Directeur contre les Directeurs Cenobites, qui viuans dans vne iuſte Obſeruance & Reformation, vacquent à la conduitte des ames, auec vne ſincerité pleine de merite, & digne de loüange, non plus qu'elle ne touche point les Eccleſiaſtiques du Clergé vacquans auec pureté à cét exercice Angelique, car il ſçait trop bien ce mot de l'Apoſtre, que les Paſteurs qui trauaillent à la parole & à la doctrine ſont dignes de double honneur, & que generalement tous ceux qui enſeignent aux autres les ſentiers de la Iuſtice, reluiront comme des eſtoiles en de perpetuelles eternitez.]

Apres cela eſtes-vous ſatisfait, ceſte monnoye eſt-elle de poids, eſt-elle de bonne marque, le pauure Directeur parlant par la bouche d'Amos, ou Amos par la ſienne, trouuera-t'il grace deuant vos yeux, ce paſſage eſt-il redreſſé, eſt-il expliqué, eſclaircy, ajuſté, &, comme diſent les Iuriſconſultes, eſt-il reſtitué en ſon entier? ie le veux croire pour l'eſtime que ie fais de la ſolidité de voſtre iugement, qui ne ſe fuſt pas laiſſé aller aux ſuggeſtions de celuy qui vous a fait voir ce paſſage hors de ſon liure, d'vn biais tout autre qu'il ne luy a donné : ce qui a eſmeu voſtre zele, (qu'il croit tres-bon) à armer voſtre indignation contre luy.

Menaces de Dieu marques de ſon Amour.

§. XX.

I'Eſpere donc que nous ne vous entendrons plus appeller ceſte menace cruelle, puis que les menaces de Dieu ſont des marques de ſon amour auſſi bien que ſes promeſſes, ie le croy bien puis que le pere monſtre ſa dilection enuers ſon fils, non ſeulement en le menaçant, mais meſme en le chaſtiant.] Poſſible direz-vous que Iob appelle Dieu cruel enuers luy,] & que Ionas ne voulut pas aller en Niniue dire les menaces que Dieu auoit miſes en ſa bouche, de peur que ce peuple venant à ſe conuertir, & Dieu à luy pardonner, il ne fuſt pris pour faux Prophete. Mais outre que Iob parle en des termes figurez, dont les obſcuritez ſont adorables à ceux qui ne les penetrent pas, & que ſouuent ſa lettre ſeroit meurtriere, ſi elle n'eſtoit accompagnée de l'eſprit viuifiant, il n'eſt pas permis à tous de parler comme luy, parce qu'ils n'ont pas les meſmes ſentimens.

Et pour Ionas, ſa punition qui ſuiuit ſa faute de ſi pres monſtre aſſez que Dieu hait la paix de ceux qu'il a deſtinez à la guerre, qu'il y a mal-heur à ſe taire quand Dieu commande de parler pour Sion,] & qu'il faut crier ſans ceſſer, & hauſſer la voix comme vne trompette, pour annoncer au peuple ſes crimes, & à la maiſon de Iacob ſes meſchancetez] quand Dieu l'ordonne.

Digitized by Google

Et ne faut pas dire que les menaces deſtruiſent les promeſſes, puiſque le retour de l'argument a la meſme face, & la meſme force : n'eſtant pas vne moindre faute de deſtruire les menaces. Dieu n'eſt point opoſé à luy meſme, Ieſus-Chriſt n'eſt point diuiſé, l'eſprit de Dieu ſouffle où il veut] & comme il veut, il y a diuerſes graces vn meſme eſprit,] meſme vent fait ſortir diuers tons de diuers tuyaux, quand Dieu menace il n'eſt pas moins bon que quand il promet, baiſons toutes ſes deux mains, & ſi nous receuons ſi amiablement les biens qu'il nous verſe par celle qui eſt faite au tour & toute couuerte d'yacinthes, qui eſt celle des promeſſes, adorons en tremblant celle qui tient les Orions & les Orages] des menaces, & nous humilions ſous ſa puiſſance.] que meſme les plus Saints la craignent, parce que la diſette n'accueille point ceux qui ont ceſte crainte.] les plus riches peuuent deuenir neceſſiteux & endurer la faim, mais rien ne manque iamais à ceux qui cherchent Dieu, & qui tremblent de reſpect deuant ſon ſanctuaire.

Que la Prouidence de Dieu veille ſur les punitions & les Recompenſes.

§. XXI.

AV reſte la Prouidence diuine eſtant vn grand œil qui ne dort iamais,] & qui veille touſiours ſur la diſtribution des Recompenſes & des Peines, elle luit eſgalement ſur les Menaces que ſur les Promeſſes, & la main de Dieu en celles là eſt comme celle du Chirurgien qui ne tranche & ne coupe que pour panſer. Là où eſt les remedes anodins & les lenitifs ne peuuent rien, il y applique le fer & le feu comme l'on fait aux gangrenes, ſauuant la vie par le retranchement de quelque membre. Tandis que Dieu les tuoit, dit le Pſalmiſte des enfans d'Iſrael, ils le recherchoient & reuenoient à luy, & au pluſtoſt & de grand matin ils auoient recours à ſa clemence.]

Quand Dieu menace par ſes Ambaſſadeurs, ou par quelque ſignes auancouriers, de ces trois fleaux de Peſtilence, de Famine & de guerre, qui ſont les trois grands vaſes de ſon courroux, & les trois cordeaux dont il fait vn foüet pour purger le Temple du monde, & les calices de ſa fureur où il fait boire les Pecheurs de la Terre, en verité ne ſont-ce pas des traicts de ſon Amour qui bleſſe les corps pour ſauuer pluſieurs ames. Quand Dieu enuoya la famine au Prodigue de l'Euangile, ne fuſt-ce pas ſur luy vn traict de Prouidence Paternelle, & vn tourbillon, qui, de la haute mer des angoiſſes ou la tempeſte l'engloutiſſoit,] le ramena au haure de la grace de ſon bon Pere.

Quand par le meſme fleau il a ramené à leur deuoir ceux qui penſoient auoir affermy leur Rebellion ſur vne petite Roche qu'ils eſtimoient autant inesbranſlable, & que par vn ſiege, qui efface la gloire de tous les faits d'armes des ſiecles paſſez, qui eſt le miracle du noſtre, & ſera l'admiration des futurs, ils ont preſté le col au doux ioug de l'obeïſſance du plus heureux cõme le plus Valeureux, du plus Clemẽt cõme le plus iuſte Monarque de la Terre,

Digitized by Google

ceſte Punition n'eſt-elle pas vne Recompenſe, ceſte neceſſité n'a-t'elle pas eſté leur bon-heur, n'eſtoiẽt-ils pas perdus s'ils n'euſſent eſté ainſi heureuſement perdus, leur gain n'eſt-il pas ſorty de leur dommage, & n'ont-ils pas acquis la paix & la ſeureté par la perte de leurs craintes & de leurs eſperances?

La verge de Moyſe eſt vne baguette miraculeuſe, a terre c'eſt vn ſerpent deuorant; la menace du ciel eſt vne verge de direction au ſalut à ceux qui en font bon vſage, c'eſt vn feu engloutiſſant pour ceux qui la meſpriſent. Qui me donnera, diſoit le ſainct homme Iob, que vous me protegiez en enfer, iuſques à ce que voſtre fureur ſoit paſſée?] Quand Dieu menace c'eſt afin que l'on ſe retire de deuant ſon indignation,] & que l'on preuienne ſa face par vne bonne repentance.] Le diuin & Seraphique ſainct François penſoit que Dieu l'euſt oublié quand il auoit paſſé quelque iour ſans eſtre viſité d'aucune affliction, il penſoit eſtre ſans amour quand il ſe ſentoit ſans ſouffrance. O ſainctes menaces de Dieu, ſainctes corrections que vous eſtes aimables, puis que vous eſtes eſgalement filles de ſa bonté que les Promeſſes & les Recompenſes!

Si Iacob n'euſt recherché en Laban que ſon alliance il ſe fuſt autant contenté de Lia que de Rachel, puis que celle-là eſtoit auſſi bien ſa fille que celle cy, & ſi moins belle, auſſi plus fertile. C'eſt vngrand teſmoignage de fidelité quand vne ame adore eſgalement Dieu menaçant & chaſtiant, que promettant & careſſant, c'eſt la marque qu'vn cœur n'aime que Dieu en toutes choſes qui l'aime eſgalement en toutes choſes, douces ou dures, proſperes ou aduerſes: car l'ineſgalité de ſon Amour enuers Dieu ne prouient que de quelque choſe qui n'eſt pas Dieu.

Craindre les Menaces de Dieu n'eſt pas ſe deffier de ſa Prouidence.

§. XXII.

CE n'eſt pas donc, Hermodore, ſe deffier de la Prouidence, que de craindre les menaces du ciel, non plus que ce n'eſt pas preſomption de ſe confier en ſes promeſſes, autrement le Prophete Amos en menaçant de la part de Dieu, ſe fuſt deffié des bontez de celuy qu'il ſçauoit eſtre riche en miſericorde ſur tous ceux qui l'inuoquent.] Mais prenez garde que l'affection, certes tres-iuſte, mais ardente, que vous teſmoignez auoir pour les bons & Reformez Cenobites Mandians, ne vous faſſe ſans y penſer donner dedans l'eſcueil que vous meſme deſcouurez auec tãt d'adreſſe, car il ſemble que la deffiance & la crainte que vous auez de voir chez eux cét agacement & ceſte neceſſité de pain, vous ait fait commencer vos Entretiens par ce lieu du Prophete qui vous ſemble preſſant, & dont on vous a peut-eſtre voulu perſuader que le Directeur s'eſt voulu ſeruir pour fermer le paſſage des viures, & couper les canaux de ceſte Saincte Bethulie.

En quoy quelqu'vn m'auertiſſoit l'autre iour, que pour vn homme iudi-

cieux, tel que vous eſtes en mon eſtime, vous ne debutiez pas à ſon gré, parce que voulant decrediter & deſcrier le Directeur Deſintereſſé, vous marquiez le Caractere de l'intereſt aſſez euidemment au frontiſpice de voſtre Ouurage: car que veulent dire tant de traits de compaſſion que vous teſmoignez ſur la froiſſure de Ioſeph,] comme ſi deſia le Hannibal de la faim eſtoit aux portes des Cenobites Mandians, ſans diſtinguer les Reformez des non Reformez, & ceux qui ſont dans vne exacte & fidele obſeruance de ceux qui depuis quelques iours ont rompu leur joug, & dit, nous ne ſeruirons point.] Certes il eſt mal aiſé auec des paupieres ſeiches de lire tant de tendres exclamations que vous faites en leur faueur, ce qui donnoit des doutes à cét homme dont ie parle que vous ne fiſſiez comme l'Aigle qui met ſon aire en des lieux eſleuez & inacceſſibles, d'où elle regarde en terre la proye de loin,] & ce qui reſte, au paſſage de Iob en ſon xxxix. chapitre, que vous me diſpenſerez de tranſcrire cy, pour me garder de meſprendre, & de rien dire qui vous deſagrée.

Que l'eſpoir des Promeſſes n'exclut pas la crainte des Menaces.

§. XXIII.

AViſez donc à cecy, tres-cher Hermodore, & faites quelque reflexion ſur ceſte penſée, & ie m'aſſeure que ſi vous iugez que le Directeur par la menace d'Amos ait voulu ietter de la defiance dans les cœurs des bons & vertueux Cenobites Mandians, vous ſerez ſans y penſer tombé dans la meſme foſſe, taſchant de releuer leurs eſperances, que vous vous imaginez, ie ne ſçay pourquoy, ſe deuoir abbattre par la crainte de ceſte menace, qui ne regarde que ceux qui ſont hors de leur deuoir, ou pour mieux dire, qui n'eſt pas vne menace beaucoup conſiderable ny pour les Reformez, ny pour ceux qui ne le ſont pas.

Car s'il vous plaiſt de peſer les paroles au vray poids du Sanctuaire, qui eſt celuy de la verité, & de les prendre comme elles ſonnent, c'eſt à dire, en leur ſens litteral, ne voyez-vous pas que les mauuais Directeurs Cenobites ne ſont tout au plus menacez que d'vn agacement de dents en leurs Communautez, & non pas de neceſſité de pain en leurs maiſons] comme le ſont les Directeurs du Clergé. Or qu'eſt-ce qu'vn agacement de dents en bonne foy la faim les agace-t'elle, ou pluſtoſt ſi c'eſt d'auoir mangé des viandes vertes, ou aigres, ou quelques ſaupicquets : de ſorte que ce defaut eſt pluſtoſt de perſonnes moins ſobres, que des affamées. Voila comme voſtre Protocole vous a heureuſement ſeruy, & comme ſon enqueſte dans le liure du Directeur, luy a bien ſuccedé, vous faiſant croire tout le contraire de ce que dit le Prophete, & celuy qui le cite.

Et n'auez vous point de peur que cét homme ne vous ait inſenſiblement engagé dans l'extremité de l'opinion de ces Cenobites Affricquains, contre qui le grand S. Auguſtin a fait ſon liure de l'Ouurage des M.... & qui a eſté depuis condamnée par l'Egliſe comme vne erreur: car ayans banny le Trauail

Digitized by Google

d'entr'eux par vne exceſſiue confiance qu'ils mettoient aux promeſſes diuines, & prenans à la lettre, mais tuante, ce paſſage des oiſeaux & des lis que vous alleguez (vous pouuez penſer de quelle ſorte) ils meſpriſoient les menaces diuines qui renuoyent les pareſſeux à la fourmy,] donnans la faim & la diſette pour appanage à celuy qui ne voudroit rien faire, & dénians tant de paſſages de l'Apoſtre qui commandent & recommandent le trauail, & par parole & par exemple, & qui prononcent de la part de Dieu vn arreſt de famine ſur la teſte de celuy qui ne voudra point embraſſer le labeur, dont voicy le reſultat qui ne veut point trauailler ne mange point.

Nous verrons dans la ſuitte de vos Entretiens, ſi vous donnez dans ce briſant, ou ſi vous l'euitez, tant y a qu'icy vous armez tellement la confiance contre la crainte des Menaces diuines, qu'il ſemble que, ſous le bouclier des promeſſes, vous ayez entrepris de ſaper celles-là, de renuerſer le firmament de la crainte] ainſi que le Pſalmiſte parle : & de perſuader au monde, qu'il ne ſe faut pas eſtonner, lors qu'on entend le ciel tonner, ainſi que diſoit ce Poëte profane. Ce qui eſt mettre la bride ſur le col à ceux qu'il faut ramener à Dieu, & à leur deuoir, auec le frein & le camorre] des menaces. O ! Hermodore, qui craint Dieu fera beaucoup de biens,] & briſera bien toſt les liens du peché.

Que les Menaces ne ſont pas des ſouhajts.

§. XXIV.

AV demeurant vous aurez s'il vous plaiſt agreable que ie vous repreſente, que reprochant la cruauté au Directeur, ou pluſtoſt au Prophete dont il n'eſt que le Secretaire, il ſemble que vous vouliez inſinuer par là, que la menace qu'il fait de la part de Dieu aux Directeurs qui abuſent de leur Miniſtere, le faiſant ſeruir à leur intereſt particulier, non à celuy de la Gloire de Dieu, & du ſalut des ames, leur prediſant auec le Prophete qu'ils trouueront la famine au lieu de la bonne odeur] que ceſte menace, dis-ie, eſt vne eſpece de ſouhait, ce qui eſt autãt eſloigné de ſa penſée, que le cõtraire eſt veritable.

Car qui a iamais oüy dire que celuy qui repreſente au Pecheur le mal qui luy peut arriuer, & en effect qui l'attend s'il ne ſe retire de ſon mauuais train, le luy deſire : au contraire ſa remonſtrance eſt vn ſigne euident qu'il ſouhaitte non ſon obſtination & ſa mort, mais ſa conuerſion & ſa vie.] D'où eſt-ce donc que ce ſentiment eſt pû venir en voſtre eſprit, d'ailleurs ſi clairuoyant, qui vous fait prendre à gauche, ce qui eſt droit dans l'intention de celuy que vous combatez: Pour Dieu, Hermodore, ayez pitié de luy, ou pluſtoſt de vous meſme, & ne vous laiſſez pas tellement aller aux perſuaſions de ceux qui le haiſſent] & perſecutent gratuitement,] que voſtre iugement qui paſſe pour excellent en ma penſée, ſe rende ſans y penſer complice de leur faute. Et ſi vous obligez tant le public que de nous faire voir ceſte Troiſieſme Partie ou vous promettez de deſcouurir tant de merueilles, & de deſuoiler tant de myſteres, ne vous fiez pas tant aux yeux d'autruy, que vous ne conſultiez les

Digitized by Google

lieux marquez dans les remarques qu'on vous ſuggere, auec les voſtres meſmes, ainſi vous ſerez meilleur meſnager de voſtre reputation, & ces belles parties que Dieu vous a données auront vn employ plus digne de leur valeur, & vn meilleur fondement dans la verité.

Benediction pour imprecation.

§. XXV.

QVe ſi vous prenez ceſte menace Prophetique & diuine pour vn ſouhait humain, ou pluſtoſt inhumain, i'appelle au Tribunal de l'humanité & benignité de Ieſus-Chriſt qui nous eſt apparuë aux iours de ſa chair] & de ſa conuerſation parmy les hommes] de ceſte effroyable paraphraſe qu'il vous a plû de faire du Pſeaume CVIII. où vous ne faites pas eſtat de predire, mais où vous ſouhaittez effectuement au pauure Directeur toutes les maledictions & les imprecations que l'on iettoit autrefois ſur ce pauure animal qu'Iſraël chaſſoit au deſert, chargé d'anathemes comme vne victime generale de tous les pechez du peuple. Ie n'ay garde de les vous repreſenter, crainte de vous effaroucher à ceſte entrée, & de tomber en voſtre diſgrace.

Hermod. p. 351.

Quand nous ſerons arriuez ſur ce lieu là, nous vous le repreſenterons en tranquilité d'eſprit, & peut-eſtre ſe trouuera-t'il que c'eſt quelque ame trauerſée qui a ietté des buſches dans voſtre pain,] qui a ietté ceſte piece parmy les voſtres: car ie ne puis me perſuader que cela ſoit de voſtre crû. Vous y repenſerez s'il vous plaiſt, & cependant le Directeur m'a chargé de vous dire, que pour vous rendre vn ſouhait tout contraire, & plus Apoſtolique il flechit les genoux pour ce ſuiet au Pere de Ieſus-Chriſt noſtre Seigneur, afin qu'il vous fonde & enracine en vne charité parfaite, & que vous puiſſiez comprendre auec tous les Saincts, quelle eſt la longueur, la largeur, la hauteur, & la profondité, de la ſureminente ſcience de la Charité de Ieſus-Chriſt, & que vous ſoyez remply de toute plenitude de Dieu.]

O Hermodore! où eſt ce lien de perfection,] ceſte charité qui eſt patiente, benigne, non enuieuſe, non inſolente, non enflée, non ambitieuſe, non intereſſée, non depiteuſe, qui ne penſe point à mal, qui ne ſe reſiouït point de l'iniuſtice, mais de la verité: qui ſouffre tout, qui croit tout, qui eſpere tout, qui endure tout.] Oſerois-ie bien en eſprit de reſpect dire à voſtre zele, cela meſme que le Sauueur dit à ſes diſciples qui voulurent faire deſcendre le feu du ciel ſur les Samaritains? Hé! de quel eſprit eſtes-vous portez?] quoy ne ſuis-ie pas venu pour ſauuer les pecheurs,] non pour les perdre.

Le Directeur pour toutes ces imprecations qui ne ſont dommageables qu'à celuy qui les fait, & qui, comme le tonneau de mouſt, ſe ſalit de ſa propre eſcume, vous ſouhaitte du meilleur de ſon ame tous les biens de nature, de grace, & de gloire, qu'il pourroit deſirer pour luy-meſme, & vous proteſte que ſi vous le tuiez, il vous pardonneroit ſa mort, & que ſi vous vous contentiez de luy creuer vn œil il vous regarderoit de l'autre, comme le meilleur amy qu'il ait au monde.

Mais pour terminer la iuſtification de ce premier paſſage, & vous faire co-

Digitized by Google

gnoiſtre ſon vray ſentiment ſur l'infaillibilité de la Prouidence diuine, s'il vous euſt plû regarder quelques pages apres celle où vous auez rencontré ce paſſage du Prophete Amos qui vous a donné ſuiet de former tant de diuerſes penſées, vous y euſſiez trouué ces mots où parlant des Communautez des Cenobites Mandians il dit, *qu'elles n'ont rien d'aſſeuré, que ce qui eſt le plus ferme de tout ce qui eſt ſtable,* ſçauoir *l'infaillible Prouidence de Dieu.* Apres ceſte iuſtification tirée du meſme ſac d'où vous auez voulu faire ſortir ſon accuſation, ie ne voy pas pour ce regard que l'on puiſſe produire vn meilleur teſmoignage de ſon innocence. *Direct. pag. 166.*

Second paſſage tiré du Directeur.

§. XXVI.

VEnons au ſecond paſſage que vous mettez en ieu au nombre IV. de cét Entretien, il eſt court, & il vous plaiſt tant que vous le repetez beaucoup de fois en voſtre Ouurage. Mais il eſt ſi manifeſte que vous ne l'auez pas leu dans l'original, qu'il ne faut que remonter à la ſource pour en former non pas vne coniecture, mais vne preuue indubitable. Il eſt tiré de la Petronille, où vous faites dire à l'Autheur que *ceux qui queſtent ont ſouuent leurs rations fort courtes.* *Petronille. pag. 231.*

De grace, Hermodore, prenez la peine de voir d'ou ceſte ligne eſt deſtachée, & vous cognoiſtrez auſſi-toſt la bonne foy de voſtre faiſeur de memoriaux. C'eſt vn Frere Mandiant qui parle en ce lieu-là, nullement l'Autheur de la Petronille, vous pouuez penſer qu'vn Queſteur n'a garde de faire mentir l'ancien Prouerbe Latin qui dit que le Sac d'vn Mandiant eſt touſiours vuide.

C'eſt le tonneau des Danaides, c'eſt vne mer qui reçoit tous les fleuues, & n'en eſt pas plus groſſe, c'eſt cét animal dont le Sage parle, qui dit touſiours, apporte, apporte,] c'eſt ceſte autre dont Iob dit qu'il engloutit vn fleuue ſans s'en eſtonner, & qui a aſſez de hardieſſe pour entreprendre d'aualer le Iourdain.] C'eſt ietter des richeſſes dans vn ſac percé,] c'eſt tirer de l'eau dans vn crible.

Excellente Doctrine du Liure des Heureux Succez de la Pieté.

§. XXVII.

ASſeurez-vous, Hermodore, que le Directeur eſt fort eſloigné en ſa creance, de ceſte propoſition de ce bon Frere Mandiant, car au contraire il croit que les rations, c'eſt à dire les portions des Cenobites non rentez, ſont plus grandes, plus larges, plus amples, & plus profondes que celles des fondez, & il n'a pas eſté peu confirmé en ceſte opinion qu'il auoit de longue

Digitized by Google

main conceuë de la capacité de leurs Rations, & pour mieux dire, de la congruité de leurs Portions, par la doctrine ſi bien receuë de ce liure celebre des Heureux Succez de la pieté qui nous apprend *Que depuis que le Cenobite a conſacré à Ieſus-Chriſt le droict & la volonté de ſe ſeruir des biens temporels, le monde ne poſſede plus rien qu'à ſon refus; & il voit les Royaumes & les Seigneuries, comme des vſages que ſa liberalité a laiſſez en fief. C'eſt ce qui le rend le Seigneur du monde, poſſedant tout par vn domaine direct, encores qu'il ne ſe ſoit rien reſerué dedans l'vſufruict. tres-pauure en effet, & neantmoins extremement riche, à cauſe de ce droict. Et parce que s'eſtant rendu par le vœu vne poſſeſſion de Ieſus-Chriſt, & le poſſedant comme nous auons dit, il prend aucunement part à ſa ſouueraineté.*

Heur. Suc. p. 382.

pag. 428. Voicy vne excellente raiſon qu'il en rend tirée de Clement Alexandrin, *Que celuy qui s'eſt conſacré au Fils de Dieu deuient ſon amy, & par ce tiltre il entre en quelque communauté de l'Empire qui luy a eſté donné au monde: de ſorte que paſſant par deſſus ſes terres, les hommes luy doiuent vne honneſte reception: ou s'ils ne luy veulent pas rendre ces bons offices, comme à celuy qui a droict de les exiger, du moins s'ils aiment Dieu, ils doiuent careſſer celuy qui en eſt aimé, & honorer leur Prince en la perſonne de ſon fauory.*

Il adiouſte encore ceſte autre, ie ne diray pas de pareil air, mais d'vn ton qui me ſemble encore plus eſleué, & qui part d'vne penſée plus genereuſe.

pag. 445 *Nous ne iugeons pas la condition des Rois rauallee, encore qu'ils n'entretiennent leur grandeur & la magnificence de leur Cour, que par les ſubſides de leurs ſubiects. Le Religieux a cét auantage ſur le Prince, qu'il ne luy faut point d'armes pour leuer ce que le peuple doit à ſon exercice: il poſſede les affections deuant que de receuoir les liberalitez, & ſon Empire s'eſtend plus ſur les cœurs que ſur les biens.*

Eminence des Cenobites.

§. XXVIII.

APpellez-vous cela, Hermodore, cheminer en choſes baſſes,] n'eſtre pas ſage en choſes hautes, mais s'acommoder aux humbles,] ce manege eſt il par haut, ou terre à terre? Si le Cenobite Mandiant a de ſi grands droicts, & vn domaine ſi vniuerſel, quand il exigera toutes choſes ſans poſſeder rien, à voſtre auis ne ſera-t'il pas vray imitateur des Apoſtres qui n'auoient rien & poſſedoient tout.] Et puis quand tous les Mondains & Seculiers luy auroient donné toute la ſubſtance de leurs maiſons, pour l'hommage de cét Empire des cœurs, ceſte Poſſeſſion des affections qui luy eſt acquiſe par vn ſi haut tiltre que celuy D'AMI & FAVORI de Dieu, n'eſtimeront-ils pas n'auoir rien fait non qui eſgale mais qui approche ſon merite.

N'eſt il vray, par ceſte doctrine qui ne peut eſtre rappellée en doute que par des gens de peu de foy] que le Cenobite eſt au deſſus de tout ce que le monde qu'il foule vrayement aux pieds, nomme proſperité, pour n'vſer point du nom prophane de fortune: que ſon heritage comme eſtant compagnon & coheritier de Ieſus-Chriſt, s'eſtend ſur toutes les nations, & que ſes poſſeſ-

ſions

Digitized by Google

ſions ne ſont limitées que des bornes meſmes de la terre,] que par vne pure liberalité il en laiſſe la poſſeſſion aux autres hommes, à condition qu'ils trauailleront à le cultiuer, & le tenant de luy en foy & hommage, ils luy en payeront les cens & rentes à ſa premiere demande, ſans contrainte, & ſans aucunes formalitez.

Qui ne dira apres ce langage fleury, qui eſt l'elixir de la verité meſme, que les Rois ſont ſes Nourriſſiers, pour ne dire ſes Feudataires, & que leurs ſuiets ne ſont que ſes Metayers. Que les Princes de la terre ne tiennent leurs Souuerainetez que de luy, puis qu'il s'en eſt reſerué le DOMAINE DIRECT. Que ſi les hommes manquent à leur rendre les deuoirs à quoy les oblige leur ſeruitude, il les fera condamner par rebellion, & par felonnie.

Il a oublié de dire, Hermodore, vne choſe plus veritable que tout cela, & dont la preuue eſt & palpable & oculaire, c'eſt qu'il n'y a point de Prince Catholique qui leue tant, à beaucoup pres, de ſes ſuiets, que les Cenobites Mandians qui ſont dans ſon Eſtat, exigent, quoy que volontairement, de ſes peuples. La demonſtration en ſeroit tres-facile à faire, & en ſa certitude elle eſt plus que Mathematique.

Ie le croy bien, car, comme il dit tres-pertinemment, & auec vne eloquence extraordinaire. *Ceux qui ſont eſleuez aux grandes conditions* (il parle des Potentats & des Monarques) *exigent l'honneur de leurs ſuiets par la crainte qu'ils leur donnent de leurs puiſſances: & quelque rigueur qu'ils tiennent, ils ne ſçauroient leuer ce tribut que deſſus les corps, & non pas deſſus les cœurs, ils n'en ont que le phantoſme, la bouche qui les a flattez ſe mocque d'eux, & la main qui leur a oſté le chapeau prend à trois pas de là les armes pour les combatre: mais l'honneur que le peuple rend au Religieux eſt pluſtoſt dans l'eſprit que ſur les leures & ſur les actions: ſon luſtre eſt eſgal & continuel, parce qu'il eſt vray; comme l'autre eſt changeant, trompeur, & deſguiſé d'artifices.* *Heur. Suc. p. 386.*

Où vous remarquerez que ce mot d'Honneur ſignifie deux choſes: l'vne le reſpect, l'autre le ſeruice ou tribut. Ainſi quand il eſt commandé en la Loy de Dieu d'honorer ſon pere, cela ne s'entend pas ſeulement de la reuerence que l'enfant luy doit rendre, mais encore du ſeruire perſonnel, ou de l'aſſiſtance des biens ſi l'enfant en a, & ſi le pere eſt en neceſſité. Ainſi eſt-il dit, que le Preſtre qui ſert à la parole & à la doctrine eſt digne de double hõneur,] c'eſt à dire, de reſpect & de recompenſe. A qui l'honneur eſt deub, l'honneur ſera rendu; à qui le tribut, tribut; à qui le peage, peage.] Honorez le Roy,] dit l'oracle ſacré, c'eſt à dire, rendez luy hommage & obeiſſance, & luy payez ſes droits.

Suiuant donc ceſte doctrine ſi orthodoxe, & que le Directeur reuere, ainſi que vous ſçauez, ne voyez vous pas la comparaiſon du Cenobite & du Roi, ſi amplement deduite par le docte & deuot Platus au chapitre XVI. de ſon II. Liure du Bien de l'Eſtat Aſcetique, augmentée encore de ceſte Parallelle, qui eſleue l'honneur & les tributs de celuy-là, au deſſus de ceux que la ſaincte parole ordonne à celuy-cy, non ſeulement pour LA CRAINTE] (ce qui eſt fort conforme au dernier paſſage des Heureux Succés, que nous venons d'alleguer) mais encore pour LA CONSCIENCE.]

Digitized by Google

Que les Rations des Cenobites Mandians ne ſont pas courtes.

§. XXIX.

APres cela faudroit-il pas que le Directeur manquaſt de ſens commun, pour croire; & qu'il renonçaſt à toute pudeur pour dire, & pour ſouſtenir, *Que ceux qui queſtent ont ſouuent leurs Rations fort courtes.* Non, non, Hermodore, ie ſuis caution pour luy, qu'il n'eut iamais ſi mauuaiſe opinion de ceux qui ſont SEIGNEVRS DIRECTS de tout le monde; à qui toute la Terre eſt tributaire: qui ſont LES AMIS, les FAVORIS, & les coheritiers de celuy qui a toutes les nations pour ſon heritage:] qui eſt le maiſtre de la terre, & de ſa plenitude, de l'vniuers, & de tout ce qu'il encloſt.] De ceux qui voyent les Royaumes & les Seigneuries (voyez s'ils vont à petit train) comme des vſages *que leur liberalité a laiſſez en fief*, qui ſont extremement riches à cauſe de ce droict de DOMAINE DIRECT. De ceux qui *poſſedans Ieſus-Chriſt prennent aucunemẽt part à* SA SOVVERAINETE'.

Certes, Hermodore, il faudroit auoir perdu tout vſage de raiſon, ſi apres des Maximes ſi eminentes, & qui ſont ſi profondement empraintes dans l'eſprit du Directeur; pour la reuerence qu'il porte à leur Eſcriuain, il venoit à ſouſtenir que les Rations, de ceux qui ſont au deſſus des Rois & des Souuerains, & qui ont part à la Souueraineté de Dieu (car Ieſus-Chriſt eſt Dieu) fuſſent ſouuent fort courtes. Seroit-il poſſible que ceux qui ſont en COMMVNAVTE' D'EMPIRE, auec l'Agneau, dominateur de la Terre] paſſans par toutes les regions, ne fuſſent pas receus magnifiquement, traittez generalement, & regalez ſplendidement, de ceux qui l'adorent, & qui ſçauẽt que receuoir le Prophete c'eſt accueillir celuy-là meſme qui l'enuoye.]

La famine eſtoit par toute la region, vn Prophete entre dans la maiſon d'vne vefue qui n'auoit plus qu'vn peu d'huile & vne poignée de farine pour elle & pour ſon enfant; cela conſommé il falloit mourir, elle eut tant de foy & de charité, qu'elle arracha ce morceau de ſa bouche, & de celle de ſon enfant, conſentant d'accourcir ſes iours pour allonger ceux du Prophete, & voila que le ciel pitoyable recompenſe ſa miſericorde d'vne ſi large multiplication, que ſauuée du fleau de la faim, elle en demeura viuante & riche. Que ne donneroit-on à ceux qui rendent plus qu'ils ne reçoiuent, qui pour vn peu de terre liurent le ciel: qui n'aimera ceſte vſure non ſeulement permiſe, mais recommandée, mais glorieuſe, qui reçoit cent pour vn, & au bout du conte vne eternité toute entiere.]

Et puis dites que les Rations de ceux à qui tout eſt deub, & qui reçoiuent touſiours beaucoup moins que le tout qui leur appartient, par le droict de Communauté auec Ieſus-Chriſt de l'Empire, de la Royauté, & de la SOVVERAINETE' de toute la terre, dites, diſ-ie, qu'elles ſeront ſouuent fort courtes. Iamais le Directeur ne penſa à cela non pas meſme en ſongeant: ouy certes les idées de ſon ſommeil ſont encore plus raiſonnables.

Digitized by Google

Que celles des Cenobites Rentez ſont plus courtes.

§. °XXX.

VOus direz peut-eſtre qu'ils n'exigent pas tant, de tout le monde qui leur eſt feudataire & ſujet, qu'ils pourroient & deuroient, & que la moderation de leur recepte, fait l'abregé de cette miſe. Cher, Hermodore, ie n'ay iamais oüy dire que l'on fuſt eſpargnant de ce qui ne couſte qu'à demander & à prendre, le plus chiche deuient liberal en cela. Ce qui fait que les Grands reſpandent pour l'ordinaire leurs bien-faits auec tant de magnificence, c'eſt que ne trauaillans point à acquerir, & receuans beaucoup ſans aucune peine, ils donnent largement & auecque facilité, ce ſont des canaux par ou coulé vne pourpre] dorée ſans s'y arreſter.

Les Cenobites qui viuent de fondations & de reuenus, ſachans la peine qu'il y a à faire valoir des poſſeſſions, à cultiuer des terres, à eſleuer & paiſtre du beſtail, à conduire vn meſnage champeſtre, à regler vne œconomie, à vendre & acheter les denrées, à faire des prouiſions en temps & lieu : qui connoiſſent par experience combien les rentes ſont malaiſeurées à cauſe des frequentes faillites & banqueroutes, & par la ruine de tant de gens qui ſe rendent inſoluables, ſoit par mal-heur, ſoit par leur faute, le ſoucy des ſollicitations, le tracas des procés, l'embarraſſement des affaires, la difficulté de receuoir des rentes. Outre les greſles & les tempeſtes qui ruinent le rapport des campagnes quelquefois ſur le poinct de la moiſſon ou de la vendange, les mortalitez des troupeaux, & qu'au meſnage comme en la marchandiſe, de grands gains ſont accompagnez de grandes pertes : ſans parler des Peſtilences, des famines, des rauages des guerres.'

Ce ſont ceux-là, Hermodore, qui ſont dans le labeur, dans le ſoin, dans la fatigue, dans la ſollicitude comme les autres hommes,] & qui n'ayans recours apres Dieu qu'à leur meſnagerie, ſans s'appuyer ſur la chair, c'eſt à dire, ſur les bras & le trauail d'autruy, ont iuſte occaſion de tailler leurs morceaux fort iuſtes & de les regler ſelon leurs facultez. Ce ſont ceux-là qui rognent les portions des ſains pour aggrandir celles des malades ou des pauures, qui trauaillent & qui eſpargnent pour auoir, ſelon le conſeil Apoſtolique, dequoi ſoulager le neceſſiteux.] Ce ſont ceux-là qui ont ſouuent l'eau brieue & le pain court, qui ſouuent empruntent & hypothequent leurs biens, pour reſtablir leur maiſons ruinées par le deſordre des guerres, qui engagent leurs meubles, & quelquefois leurs ornemens & vaiſſeaux ſacrez pour ſe garantir de la faim, car on leur donne peu ou rien, on leur vend tout, fut-ce iuſques à l'eau.] ceſt charité que de leur prendre c'eſt pain benit.

Les Decimes, les procés, les Comedataires, les reparations, les mauuaiſes ſaiſons, les difficiles payemens, la deſpenſe autour des malades, les viſites des hoſtes, & mille charges les mangent tous en vie. Ils portent ils ſupportent tout, &, ſelon l'Apoſtre, ils endurent ſi quelqu'vn les aſſuiettit, ſi quelqu'vn les deuore, ſi quelqu'vn leur prend le leur, ſi quelqu'vn s'eſleue contre eux,

Digitized by Google

ſi quelqu'vn les frape au viſage.] iugez ſi tout cela racourcit leurs Rations.

Suitte du Propos commencé.

§. XXXI.

AV demeurant ie ſuis bien aſſeuré qu'ils ne pretendent rien à la COMMVNAVTE' DE L'EMPIRE de tout le Monde auec IESVS-CHRIST ny à la participation de ſa ROYAVTE' & SOVVERAINETE'. Qu'ils ne penſent point que les ROYAVMES releuent d'eux en fief, & qu'ils ne s'attribuent point LE DOMAINE DIRECT de toute la Terre. S'ils ont des Terres, des rentes, des reuenus, & meſmes des fiefs & ſeigneuries, tout cela eſt particulier & limité, & ne donne pas dans l'vniuerſalité qui n'a point de bornes.

Si leurs reuenus leur manquent les voila aux emprunts, & au trauail, ſans fouler aucun, ſans demander, ſans eſtre à charge à perſonne. S'ils voyagent ils payent par tout, s'ils veulent viure ou ſe veſtir ils achettent, ils ſont à vtilité à pluſieurs, à incommodité à nul, que s'ils recueillent ce qui leur eſt deub, ils s'acquittent auſſi de ce qu'ils doiuent.

Et bien qu'à la verité ils poſſedent de grands biens, qui ſe ſont accumulez en leurs maiſons, plus par leurs trauaux, meſnages, eſpargnes, acquiſitions, que par les fondations touſiours onereuſes, & qui ne ſont que la moindre partie de leurs commoditez, ainſi que nous ferons voir plus à propos & plus amplement en vn autre lieu, ſi eſt ce qu'il s'en faut beaucoup qu'ils n'arriuent à ce que les Cenobites Mandians exigent continuellement des peuples, preſſans opportunément, importunément, en temps, hors de temps, en toute patience & doctrine] comme vous ſçauez. De cela nous vous reſeruerons les preuues en leur vray lieu, car vous en donnez beaucoup de ſuiet, Hermodore, dans le courant de voſtre digne Ouurage.

Que ſi dedans le ſiecle ceux qui abondent le plus en biens tiennent les meilleures tables, pourquoy le Directeur eſtimeroit-il que ceux d'entre les Cenobites, qui ſont les mieux eſtablis ſur le froment, & ſur le vin, & ſur la graiſſe de la terre,] qui comme des Receueurs Generaux de celuy qui leur donne communication de ſon Empire vniuerſel, ont à receuoir indiſtinctement, & à recueillir par tout & ſur tous, auroient leurs Rations plus courtes, que ceux qui viuent auec parſimonie, & comme de prudens diſpenſateurs] de leur meſnage, & de leurs rentes.

Sans doute il les a touſiours tenus mieux fondez que les Rentez, parce que ceux-cy n'ont à prendre que ſur quelques terres particulieres, mais ceux-là ont les Communautez, non des villes ſeulement, ou des prouinces, & des nations, mais celles de tous les Chreſtiens obligez (ſelon la fameuſe doctrine que nous auons produitte) à leur entretien: de ſorte que ie fay beaucoup plus d'eſtat de la queſte des vns, que les conqueſtes faites par les autres auec le glaiue & l'arc] de leurs trauaux & de leurs induſtries. Et puis le mot que i'ay tantoſt produit, iuſtifie aſſez l'intention & le ſentiment du Directeur, qui

Digitized by Google

tient que les Cenobites Mandians *ſont aſſeurez, ſur le plus ferme de tout ce qui eſt ſtable, ſçauoir l'Infaillible Prouidence de Dieu.* Directeur, p. 166.

Aueu Public de quelques Liures.

§. XXXII.

AV demeurant i'ay charge expreſſe de la part de M. DE BELLEY de vous remercier tres-affectueuſemẽt, de la peine que vous prenez à deſployer les addreſſes de voſtre bon eſprit, & les traits les plus delicats de voſtre Stile, pour perſuader à la poſterité (car voſtre nom & voſtre Liure iront bien auant dans la ſuitte des âges) que ce n'eſt pas luy qui a compoſé les Liures DV DIRECTEVR SPIRITVEL DESINTERESSE'. DE L'HERMIANTE. DE LA PETRONILLE. DV VOYAGEVR INCOGNEV. DES REFLECTIONS SVR L'OVVRAGE DES M.... DE S. AVGVSTIN. DE L'AGATONPHILE. DE LA PIEVSE IVLIE. DE L'ACHEMINEMENT A LA DEVOTION CIVILE. LES EVENEMENS SINGVLIERS. LES VARIETEZ HISTORIQVES. LES RELATIONS MORALES. LA PIEVSE IVLIE. LA TOVR DES MIROIRS.

Voila, ce me ſemble ceux d'entre les ſiens (ainſi que ie le puis recueillir tant de voſtre Preface, que du courant de voſtre Oeuure) que vous entreprenez principalement de combatre (pour n'vſer de ces faſcheux termes de deſchirer, deſcrier, ou deſcrediter) remettant à voſtre Troiſieſme Partie l'Examen rigoureux de pluſieurs des autres, ou ſi vous rencontrez auſſi heureuſement qu'en ceux-cy, qui ſeruent d'Entretien à voſtre Premiere & Seconde Partie, ie vous auertis de bonne heure, & en amy ſincere, que le Directeur n'a que faire de baiſſer la teſte, parce que vos coups ne le toucheront point: voſtre viſée eſtant ſi iuſte, que le tenir au but c'eſt s'en mettre à couuert.

Or quand ie vous dy que i'ay charge de vous remercier ne vous imaginez pas que ce ſoit par action de graces du preſent que vous faites, on vſe de ce terme d'vne façon ambiguë, tantoſt en receuant, tantoſt en refuſant, c'eſt en ceſte ſeconde maniere que vous eſtes tres-humblement remercié, car M. D. B. ſuiuant l'auis de la premiere Muſe des Romains, Redoute les Danois a iecque leurs preſens. Vous ſçauez l'Hiſtoire des Gabaonites, & il ſuffit, vous en ferez l'application, & ainſi nous eſpargnerons, moy ma peine à eſcrire, & vous voſtre loiſir qui m'eſt precieux,

Vous trauaillez beaucoup à faire le tiſſu d'vne toile d'arignée, & à dreſſer vne muraille de terre, comme le Prophete parle, qui n'eſt point liée auec de la paille] c'eſt baſtir à pierres cruës vn edifice facile à deſmolir. Il faut auoüer que celuy ou ceux qui vous fourniſſent des memoires, ont vn prodigieux aſcendant ſur voſtre credulité (ne prenez pas ie vous prie ce mot en mauuaiſe part, car c'eſt le propre d'vne ame ſimple comme vne Colombe, douce, & flexible, d'eſtre docile à croire] ainſi que l'Apoſtre nous apprend) pour vous auoir ietté dans l'eſprit vne imagination ſi eſſorée, & ſi eſloignée de toute

Digitized by Google

apparence que M. D. B. ne fuſt pas l'Autheur de tous ces Liures que nous auons nommez, & que vous pretendez de refuter.

Coniecture ſur le ſtile.

§. XXXIII.

QVand il n'y auroit autre preuue que celle de ſon ſtile, c'eſt vn caractere ineffaçable, qui ne peut eſtre meſconnu que de ceux qui renoncent volontairemeut à leur iugement propre, & à leurs yeux. Gabelus apres beaucoup d'annees recogneut le ieune Tobie à l'air de ſon viſage, & aux traits de reſſemblance à ceux de ſon pere, qui auoit eſté de ſes meilleurs amis. Le langage manifeſte l'homme,] dit le ſacré texte', les enfans ſpirituels, auſſi bien que ceux du corps, ont touſiours quelque rapport à ceux qui les ont formez.

Et c'eſt pour ce ſuiet, Hermodore, que voſtre iugement (que i'eſtime fort clair) forme ceſte coniecture, que l'on ait ſuppoſé à ce Prelat les Liures que vous n'aimez pas, d'autant, dites-vous, que vous y voyez vn ſtile aucunement diſſemblable à celuy de ſes DIVERSITEZ & de ſes HOMILIES. Cela eſt tres-veritable, Hermodore, & en cela ie louë la beauté & la ſubtilité de voſtre iugement, mais permettez auſſi que ie vous faſſe reſpondre le Diſciple par la bouche ou la plume du Maiſtre, & que i'emprunte les termes du B. François de Sales en la Preface de ſon Traicté de l'Amour de Dieu, voicy ſes mots : Si tu trouues, mon cher Lecteur, le ſtile de ce Liure vn peu (quoy que ce ſera, ie m'aſſeure, fort peu) different de celuy dont i'ay vſé eſcriuant à Philothée, & tous deux grandement diuers de celuy que i'ay employé en la deffenſe de la Croix, ſçachez qu'en dix-neuf ans on apprend, & deſapprend beaucoup de choſes, que le langage de la guerre eſt autre que celuy de la paix, & que l'on parle d'vne façon à certaine ſorte de gens, & d'vne autre ſorte à d'autres.]

Les DIVERSITEZ faites en ſa premiere ieuneſſe ne ſont que comme les premiers Eſſais & les Rudimens de ſa plume. Ses HOMELIES ne ſont que des Notes, des Abbregez, des Sommaires, & comme des Memoriaux de Sermons, ou il n'a nullement deſployé les maiſtreſſes voiles de l'elocution & de la doctrine. Mais quant il eſt queſtion de combatre ceſte Hydre d'agreable teſte, que l'on appelle la lecture des Romans, & ſe ſacrifier pour le ſeruice de Dieu & le ſalut de beaucoup d'ames à ce Trauail digne d'vn Hercule, & d'entreprendre auec courage ce grand effort par vne Commiſſion vrayement Celeſte (ſon teſmoin ſur cela eſt dans le Ciel.]) il a bien fallu changer de regiſtre, & employer tous les reſſorts de l'art Oratoire & & Poëtique pour vaincre des charmes par d'autres charmes, en appliquant au ſeruice du Tabernacles les vaiſſeaux d'Egypte, & ſacrifiant au vrai Dieu les abominations des Egyptiens.

Digitized by Google

Le ſuiect Precedent ſuiuy.

§. XXXIV.

C'Eſt ce qui fait que le ton, & le ſtil des HISTOIRES PIEVSES ET MEMORALES eſt bien different de celuy des Diuerſitez & des Homilies comme auſſi le ſujet en eſt fort diuers. La maniere d'enſeigner ſimples & s'il faut ainſi dire, ſcolaſtique, deſtituée de tous les ornemens de la Rethorique, eſt bien plus rude que celle qui meſle l'vtile auec le delectable, & qui veut plaire en profitant. On ſucre tant que l'on peut l'amertume des drogues ameres, encore ne peut on leur donner le gouſt des confitures quoi qu'elles en ayent l'aſſaiſonnement, quoi qu'ait ſceu faire l'art de la Pharmacie, il n'a iamais pû faire paſſer pour ſaulee d'appetit vne medecine.

Dans les premiers ouurages des Diuerſitez & des Homilies, les Enſeignemens Moraux & Pieux ſont appuyez par beaucoup d'exemples. En ces Seconds qui ſont les Hiſtoriques, les Enſeignemens ſont inſerez dans les Exemples, & le tout aboutit à ce poinct, d'inuiter à la ſuitte de la Vertu, & à la fuitte du Vice. Il a fallu dans ceux-cy combattre les artifices des Romans qui abuſent les eſprits en les amuſant par de ſemblables artifices, & comme dit ce Poëte Ancien eluder l'art par art, & faire vne contremine, ce qui a obligé M. DE BELLEY qui en eſt le veritable Autheur de rehauſſer ſon ſtil, & d'emprunter toutes les couleurs qu'il à pû trouuer dans la Poëſie & l'Art Oratoire, pour tromper de ceſte tromperie que les Iuriſconſultes appellent bonne, & qui retourne au profit des trompez, ceux qu'il vouloit diuertir & deſtacher par ceſte induſtrie de la lecture des mauuais liures, où le Vice y eſt ſi artiſtement coulé, que ſouuent il s'inſinuë dans les eſprits ſous les liurées de la Vertu.

La iuſtification de toutes ces pieces Hiſtoriques, qui portent leur Honorable deſſein ſur le front, eſt ſi amplement deduite en toutes les Prefaces, & meſmes en des Diludes & Aduertiſſemens qui ſont à l'Entrée ou à l'Iſſuë de tous ces Ouurages, que ſi vne ſeule auoit pour peu d'eſpace arreſté vos yeux, ie m'aſſeure, Hermodore, que ceſte lecture vous donneroit vne plaine ſatisfaction; mais puis qu'il eſt plus clair que le iour (ainſi que ie feray paroiſtre à chaque pas) que vous n'auez point leu en leur ſource, aucun des paſſages de cet Autheur qui ſeruent de ſujet à vos entretiens, & que vous en iugez ſur l'Etiquette, & ſur l'inuentaire fait par vn Clerc Intereſſé, que me puis-ie perſuader ſinon que ceux qui font ſeruir voſtre Eſprit & voſtre plume à leurs intentions, ont tellement preoccupé voſtre Raiſon par leurs perſuaſions, qu'il faudroit toutes les induſtries d'Vlyſſe, pour vous garantir de leurs illuſions, & vous remettre en voſtre premier naturel.

Digitized by Google

Continuation.

§. XXXV.

MAis pour ne dreſſer icy vne Apologie de ces Ouurages Hiſtoriques de M. D. B. qui ſe verra mieux en ſon iour dans les Eſclairciſſemẽs qui ſe feront des Entretiens du III. Liure de voſtre II. Partie, il ſuffit de dire en ce lieu, que pour reſtablir voſtre iugement en vne plus iuſte & plus droite aſſiette, vous prenicz la peine de conferer le ſtile de ces Hiſtoires que vous auez pris à taſche de reprendre, auec celuy de ſes Oeuures Spirituelles, que vous ſerez obligé, s'il vous plaiſt, & meſme quand il ne vous plairoit pas, d'auoüer eſtre à luy, ſi vous ne voulez vous oppoſer à la verité, & nier que le Soleil ait de la Lumiere.

Vous eſtes pourtant ſupplié de ne les lire point par Procureur, & de ne vous fier pas aux yeux d'autruy, ny aux iniuſtes rapports qui vous ont mis la plume à la main, autrement ie voy que vous precipiterez auſſi-toſt vn arreſt de condemnation contre l'Innocence. Faites vous monſtrer. *La Direction à l'Oraiſon Mentale. Les Meditations ſur la Naiſſance de N. S. Les Soliloques; La Reformation Interieure. L'Vnité Vertueuſe. La Sindereſe. La Luitte Spirituelle. La Foy viue. Le Diſcernement Interieur. Le Deuot à la Vierge. Le Renoncement de ſoy-meſme. La Pure Dilection. La Gloire de Dieu. La Souueraine fin des Actions Chreſtiennes. La Volonté de Dieu.* Qui ſont autant de Liures & de Traittez de Pieté: & iugez ſi ce n'eſt pas la meſme plume & le meſme ſtil de ſes *Hiſtoires Preuues*.

Que ſi vous voulez, non pas vne coniecture, mais vne conuiction toute pleine, cet Acheminement à la Deuotion Ciuile, à qui vous donnez tant de coups de plume, ſous la caution de vos Protocolles, & ſans l'auoir leu, ne porte-t'il pas ſur le front le nom de ſon Autheur, & le ſtil en eſt-il different de celuy des Hiſtoires, & du Directeur, & des Reflections, & des autres Liures que vous taſchez de deſtruire? Cependant ce Liure ſeruit de matiere aux Sermons que fit durant l'Aduent de l'an 1623. M. D. B. en la Capitale du Languedoc, à la face du Parlement (l'vne des plus ſçauantes & pieuſes compagnies de ceſte condition qui ſoient en France) qui y aſſiſtoit tous les iours en corps. Du Lieutenant de Roy, Seigneur grand de naiſſance & de Tiltre, & plus encore en pieté, qui y rendoit les meſmes aſſiduitez: d'vn nombreux auditoire compoſé de pluſieurs perſonnes qualifiées.

Ce ſujet ſembla ſi vtile & ſi agreable, qu'à l'inſtance de pluſieurs gens de marque, il fut obligé de commettre à ſa plume l'office de ſa langue, pour preuenir les rapſodies mal digerées de quelques copiſtes qui auoient fait des extraicts de ſes diſcours durant qu'il parloit en public. Maintenant, Hermodore, y a-t'il de la vray-ſemblance, de vouloir perſuader au monde, que ce Prelat n'eſt pas l'Eſcriuain de ce Liure, apres l'auoir fait reſonner ſur le theatre le plus ample de la France apres Paris, & ayant preſque autant de teſmoins de ceſte vtilité qu'il y a d'ames dans ceſte ville ſi grande & ſi peuplée.

Voicy vne autre preuue qui n'a point de replique: parmy ce grand nom-

bre

bre d'Hiſtoires, & longues, & abregées, qu'il a données au public, il y en a vne Sacrée qui eſt celle de Sainte Suſanne, intitulée *Roſelis*, qui ſeruit de matiere aux Sermons qu'il fit à Paris l'Aduent de l'an 1620. en l'Egliſe de ſainct Iean en Greue, qui eſt la paroiſſe où il a receu le ſainct Bapteſme. Ceſte Hiſtoire Sainte eſt dediée au Roy, qui la receut auec cette Clemence & ceſte Pieté, qui paroiſſent auec tant d'eſclat, parmy les Vertus qui le couronnent de Gloire & d'honneur. Conferez ie vous ſupplie, Hermodore, en eſprit de tranquilité, & ſans preoccupation le ſtile de ceſte Hiſtoire, auec celuy des autres, & ſi vous ne le trouuez ſemblable ie paſſeray condemnation.

Hiſtoire diſſemblable.

§. XXXVI.

AVſſi iugeant bien que ceſte ſuppoſition imaginaire eſtoit vuide d'apparence, & qu'vn homme de cet Eſprit & de ceſte qualité n'eut pas ſouffert depuis tant d'années qu'on lui euſt tant preſté, ſans ſe plaindre de la profuſſion, & exceſſiue liberalité de ſes creantiers, vous auez eu recours a Pauſanias qui vous a fourni tout à propos l'hiſtoire d'Anaximene l'Impoſteur, que vous entichiſſez par voſtre heureuſe traduction, & que vous encheriſſez par vn rapport, à qui il ne manque que la verité pour eſtre ſemblable.

En bonne foy, Hermodore mon Amy, ceſte eloquence que vous attribuez en tant de lieux à M. D. B. à vn ſi haut degré, eſt-elle ſi aiſée à imiter, & vn homme eſt-il ſi prodigue de ſon trauail que de preſter ſoixante volumes à vn autre, & d'eſtre dix ans à eſcrire pour le diffamer artificieuſement, comme fit Anaximene le bon Theopompe fils de Damaſiſtrate, (car ces mots recherchez dans la plus reculée antiquité, eſtonnent les eſprits, & rehauſſent merueilleuſement le diſcours d'vn beau Liure) & celuy que l'on veut perdre de reputation ſi ſubtilement a-t'il l'eſprit ſi lourd, & eſt-il ſi peu ſoigneux de ſa renommée, de ne veiller point ſur celuy qui luy preſte ces charitez, de ne le deſcouurir point par le moyen des Imprimeurs, ou des Approbateurs, & en tout cas de n'auoir recours à la Iuſtice pour s'oppoſer à ce deſordre, & ſe mettre à couuert de la calomnie.

Poſſible direz vous, en eſleuant ſa Patience au deſſus de celle de Iob, qu'il s'eſt contenté de poſſeder ſon ame dans la ſouffrance] de leuer ſes mains vers les ſaincts lieux] & de dire à Dieu, Deliurez-moy de la Calomnie des hommes.] En verité, Hermodore, croyez-vous cela tout de bon, & qu'vn Paſteur qui eſt obligé, meſme en conſcience, de conſeruer ſa renommée, & de magnifier ſon miniſtere] en euſt eſté ſi prodigue, quand il n'euſt eu autre motif que de ne paſſer point en l'eſtime du public pour vne pierre de ſcandale.] Pour moy i'ay ſi bon opinion de voſtre iugement, que ie iugerois ſur le texte meſme de Pauſanias & ſur l'Hiſtoire de Theopompe que vous rapportez de ſi bonne grace, que vous vous riez ſous la cappe, ainſi que le Toſcan parle, de la propoſition meſme que vous auancez, & que vous admireriez la ſimplicité de celuy qui y preſteroit ſa creance.

Auſſi preſſentant qu'il falloit vne caution plus forte afin qu'on vous

preſtaſt à credit ſur la foy de ceſte Hiſtoire Grecque, veu que tous ceux qui ſont profeſſion de iuger des Hiſtoriens ſont d'accord auec ce Poëte ancien, qui demandoit des contre-cautions pour croire, ce que dit la Grece menteuſe en ſon Hiſtoire fabuleuſe.] Vous vous auiſez d'vne autre addreſſe qui teſmoigne la ſouppleſſe de voſtre eſprit en l'eſcrime du raiſonnement.

Autre Hiſtoire examinée.

§. XXXVII.

VOus t'amenez en ieu le ſçauant Origene, de qui les œuures, dites-vous, ne ſont pas totalement ſuppoſées, mais ont eſté remplies de beaucoup d'erreurs par les ennemis de ſa gloire. Encore que de cecy vous ne citiez autre teſmoin que vous-meſme apres tant de ſiecles qui ont coulé entre celuy d'Origene & le voſtre (ſi encore vous n'auez remarqué cela dans quelque autre Hiſtorien Grec auſſi veritable que Pauſanias) vous m'eſtes neantmoins en telle veneration que ie donneray les mains à ceſte creance. Mais qui vous a aſſeuré que ces impoſtures, ou erreurs ſuppoſées, euſſent eſté gliſſées en ſes œuures durant ſa vie, & ſur ſon viſage, comme vous voulez, à quelque prix que ce ſoit, que l'on ait fait aux Liures de M. D. B. ſur la prunelle de ſes yeux.

N'vſez-vous point en cela de la meſme licence que ſe donne vn excellent & fameux Cenobite, & qui peut eſtre mis auec l'Autheur des Heureux Succés entre les plus doctes & plus polis Eſcriuains de noſtre temps (pour vſer de vos termes,) qui, par vn Liure expres du Salut d'Origene, fait paſſer ſa damnation pour vn point de la creance Catholique. Il eſt vray que vous auoüez que les fautes d'Origene ont eſté moindres que celles qu'on luy impoſe, & i'eſperè vous faire voir par les Eſclairciſſemens que ie vous mettray deuant les yeux, que celles de M. D. B. ſont beaucoup moindres que celles dont vos informateurs vous ont voulu abbreuuer.

Liures auoüez.

§. XXXVIII.

CRoyez-moy, comme S. Paul proteſtoit de ne rougir iamais de l'Euangile,] & le Prophete de parler des teſmoignages de Dieu à la face des Rois, ſans craindre la confuſion,] auſſi M. D. B. n'aura iamais ſuiet de deſauoüer ny les Ouurages Hiſtoriques qui ſont coulez de ſa plume, ny le *Directeur*, ny les *Reflections*, ny la *Deuotion Ciuile*, ny la *Pauureté Euangelique*, ny la *Deſappropriation Clauſtrale*, ny tous ces autres Liures dont vous vous promettez la deſtruction. Car bien qu'il ait par toutes leurs Prefaces ſouſmis ſes penſées, & ſes eſcrits au Iugement & à la Cenſure, de la treſſaincte Egliſe Catholique, du Souuerain Pontife, & de tous les Paſteurs & Docteurs Orthodoxes, tout preſt d'effacer ce qu'ils iugeront digne de cor-

rection; il excepter a touſiours le iugement intereſſé de vos Protocoles, & appellera des ſentences que vous auez renduës ſur leurs mauuais rapports, tout preſt de iuſtifier par ma plume que vous n'auez allegué aucun paſſage de ſes œuures en ſon vray ſens, & qu'il eſt à craindre qu'ils ne vous ayent conduit à l'eſcole d'Anaximene de Lampſace, & des enuieux d'Origene, en luy preſtant gratuitement ce qu'il ne vous a iamais demandé à emprunter.

Ce n'eſt pas qu'il penſe meriter, ny qu'il pretende aucune loüange de tous ſes eſcrits, mais auſſi ne veut-il pas que par vn change peu charitable on charge aucun autre de ſes fautes. Il n'y a point de pere ny de mere, pour chetif & imparfait que ſoit ſon enfant, qui ſoit ſi deſnaturé de le deſauoüer, le ſang ne peut mentir, & il y a touſiours vn ſecret Aduocat dans le cœur d'vn pere qui plaide la cauſe de celuy qu'il a mis au monde, fuſt-il auſſi perdu que le prodigue. Encore les Oeuures de M. D. B. ne ſont-elles pas de ceſte taille, ny ſi deſplorées qu'il ſoit obligé de meſconnoiſtre l'Ouurage de ſes mains. Il pourroit bien faire quelques Retractations, en ſuiuant à la trace l'humilité du plus ſçauant de tous les Peres Latins (car il n'eſt pas preſomptueux iuſques à ce point de penſer eſtre infaillible) mais il faudroit que ce fuſt ſur de meilleurs documens que ceux qui vous ont eſté ſuggerez pour occuper la fertilité de voſtre ſtile.

Prudence loüée.

§. XXXIX.

IE ne laiſſe pourtant pas, non de loüer ſimplement, mais d'admirer voſtre Prudence, qui vous a inſpiré ceſte pieuſe induſtrie, pour rendre moins odieux les termes aſpres (ie ne veux pas dire outrageux) dont voſtre zele a remply les pages de vos Entretiens: en ce qu'ils s'addreſſent à vn fantoſme, & à vn homme que vous feignez incogneu, veu que vous courez à l'encontre, comme ſur vn faquin de quintaine, mais c'eſt auec des lances cheuillées, qui vont en eſclats à la premiere reſiſtance.

Vous n'auez pas voulu auoir en teſte le corps de Meſſieurs les Prelats de l'Egliſe Gallicane en chocquant occultement & directement vn de leurs membres, & mettre voſtre Liure aupres d'eux en la meſme eſtime qu'ils ont teſmoigné auoir ce riche Ouurage *d'vn des plus doctes & plus polis Eſcrimains de noſtre Temps*, ainſi que vous l'appellez, vous entendez bien que ie parle *des Heureux Succés*, dont les Succés ont eſté ſi heureux qu'il ne ſe voit preſque plus de copies de la Quatrieſme Edition reueuë, corrigée, augmentée, racourcie, & eſclaircie par l'Autheur, & dont il eſt à craindre à force d'impreſſions qu'il ne luy arriue comme à la nauire des Argonautes qui n'auoit plus aucune piece de ce premier bois qui auoit fait ce fameux voyage de la Toiſon d'or, ou comme à l'habit de cét ancien Philoſophe qu'il porta ſi long temps, & racommoda de tant de ſortes qu'il n'y auoit plus aucune laine du premier drap.

Ie dy cecy pour vous eſgayer, pource que i'ay remarqué en diuers endroits de vos entretiens, qu'entre tant de parties qui vous rendent recom-

mandable, vous excellez encore dans les modeſtes faceties, & que vous poſſedez la vertu d'Entrapelie à vn haut degré.

I'eſtime donc voſtre Sageſſe qui vous fait gauchir & parer à ce coup, qui vous euſt mis ſur les bras Meſſieurs les Eueſques qui ſont terribles comme vne armée rangée en bataille] quand ils ſont aſſemblez, & de bonne intelligence. Vous ſçauez, prudent que vous eſtes, qu'ils ſont les Anges viſibles du grand Dieu des armées, que leurs lévres ſont depoſitrices de la ſcience du Ciel, & qu'il faut que les fideles prennent la loy de leurs bouches ſacrées] qu'ils ſont les organes & les truchemens du Tres-haut, que quand ils parlent de deſſus la Chaire où Dieu les a mis, c'eſt le ſainct Eſprit qui tonne: que c'eſt principalemẽt à eux de iuger de la doctrine, que qui les oit eſcoute Dieu, & qui les meſpriſe deſdaigne Dieu, & qui les heurte le touche dans la prunelle.]

Il n'eſt pas ſeur de mettre ſa bouche contre ces cieux] contre ces Dieux forts de la terre puiſſamment eſleuez] par l'authorité que le Dieu des Dieux leur a commiſe. On ſçait comme il en prit à Coré & à ſes partiſans, & à Nadab & Abiu de s'eſtre eſleuez contre les Pontifes. Tu ne parleras iamais contre le Prince du peuple,] dit le diuin Oracle: c'eſt ſagement fait de caler la voile de ce coſté-là, & quoy que i'aye de la peine à croire que parlant pour les Exempts de leur Iuriſdiction, vous ayez procuration pour les appeller Meſſeigneurs, puis que ceux pour qui vous agiſſez ne les recognoiſſent pas pour leurs Seigneurs, ayans des Prelats à part, & d'autres hommes ſur leurs teſtes,] ie loüe pourtant voſtre modeſtie, puis qu'eſtant vous meſme du nombre des exempts, (comme il eſt aiſé à iuger par la qualité de Chanoine que vous vous donnez, & en vn lieu qui a eſté, durant quelque temps, la ſource des Exemptions) voſtre plume appelle vos Seigneurs ceux de qui vous ne reconnoiſſez nullement la Seigneurie au Spirituel, comme n'ayant pas domination & Seigneurie ſur les Clergez du Seigneur.] Car quant au Temporel, vous vous deſpeignez comme vn Prince Souuerain d'vn petit Chaſteau, ou, ainſi que vous dites au 1. nombre de ce 1. Entretien, *ſi l'on ne vous rend point d'hommage, du moins vous ne recognoiſſez point de Seigneur.* A n'en mẽtir point ſi vous n'euſſiez adiouſté ſa ſituation, & declaré voſtre qualité de Chanoine ie vous euſſe pris pour le *Prince de Monaco*, qui a toute ſa Souueraineté ramaſſée dans vn *Petit Chaſteau*, ſitué ſur la pointe d'vn rocher, laué en ſon pied de la Mediterannée, voiſin de la Prouence, & qui eſt vne eſpece d'eſcueil tout noircy de naufrages.

Au reſte ce Prince ne pouuant ſortir de ſon fort, qu'il ne paſſe auſſi-toſt dans vne autre Souueraineté que la ſienne, & ayant fort peu de gens qui luy rendent hommage, à qui il puiſſe confier ceſte piece, qui met ſa teſte dans les nuées, & qui le range au nombre des Souuerains, il y demeure ordinairement enfermé, & s'il eſtoit homme de lettres, il auroit vn grand loiſir de faire des Entretiens curieux ſur tous les Liures de M. D. B.

Digitized by Google

Et Imitée.

§. XL.

IE dy cecy plus ſerieuſement que vous ne penſez, Hermodore, parce que i'ay deſſein de traitter auec vous auec autant de modeſtie & de reſpect que ſi ie traittois auec vn Prince, pratiquant à la lettre ce conſeil du Sage quand tu ſeras à la table d'vn Prince parle auec autant de reuerence que ſi tu auois la pointe d'vn couſteau ſur la gorge] preſte à y eſtre enfoncée au moindre mot inconſideré.

A quoy certes vous m'inuitez par voſtre Exemple, agiſſant auec tant de circonſpection, auec vn Eueſque dont la Croſſe eſt attachée à vne Principauté d'Empire, ou pluſtoſt qui a le tiltre de Prince de l'Empire annexé à ſa Croſſe, & mettant ſi ſoigneuſement l'Epiſcopat à couuert en niant tout ouuertement qu'il ait fait les Liures que vous eſſayez de refuter, qu'il eſt probable que ſi vous l'en euſſiez crû l'Autheur, (comme ie vous en aſſeure maintenãt ſans craindre d'eſtre ſujet à deſaueu) vous vous fuſſiez eſpargné la peine de faire des Entretiens Curieux ſur des Memoires qui ont ſurpris voſtre ſincerité.

Cet Eſcriuain *des plus doctes & des plus polis de noſtre Temps*, a ſans doute labouré auec voſtre geniſſe,] & a pris part à la Prudence de voſtre conduitte, car il fait Bêller vn Loup ſi delicatement, & en la Troiſieſme Partie de ſes *Heureux ſuccés* il ſuit ſi doucement les traces du Directeur, & le peigne auec tant de ſuauité, le pinçant ſerieuſement & ſans rire, principalement en ceſte rare piece d'Heliodore, dont il couure l'antiquité, d'vne nouueauté non moins excellente qu'agreable, que vous diriez qu'il marche ſur la corde auec des contrepoids, ou qu'il alle à pied nud ſur de la cendre chaude qui couure des charbons ardans. *Heureux ſuccés. pag. 205.*

Ie ne trouue pas pourtant qu'il eſpargne l'Epiſcopat ſi meſnagerement que vous, ny qu'il y traitte les Eueſques de Seigneurie, ny du tiltre de Meſſeigneurs, eſtimant peut-eſtre que ces grands mots de Monſeigneur l'Illuſtriſſime & Reuerendiſſime ne ſont bons que pour orner le front des placards que l'on fait pour des grands pardons, pour la tenuë des Ordres, pour les Mandats & Ordonnances des lettres Patentes des Ordinaires. Ce qui ſoit dit ſans reprehenſion, car peut-eſtre a-t'il eu eſgard à la politeſſe du ſtil qui ne ſouffre pas ces longs epithetes, ſemblable à ceſte Dame, dont Montagne parle dans ſes Eſſais, qui ſe cachoit quand elle vouloit pleurer ou manger, parce que ces actions, à ſon iugement, apportoient vne grande diminution à la beauté & à la bonne grace.

Digitized by Google

Stratageme ſubtil.

§. XLI.

I'Appreuue donc de tout mon cœur, cet artifice pieux, de nier ſouuent, comme vous faictes, que M. D. B. ſoit l'Autheur que vous combattez, ce ſtratageme eſt gentil, & ceſte figure de Rethorique, qui dit, en diſant ie ne dirai-pas, a touſiours ſemblé fort agreable aux bons eſprits. Soit par fraude ſoit par vertu, Qu'importe cõme on ait combattu, Pourueu que nous ayons gloire, d'auoir emporté la victoire diſoit ce Poëte.

Ie ſçai que ces raiſons ne plaiſoient pas à ce Capitaine Romain qui vouloit que l'on fiſt la guerre à camp ouuert, ne faiſant point traffic de la vaillance diſoit Ennius. Ie ſçay que Iob diſoit à Eliphas en l'amertume de ſon ame, pourquoy decoupez vous les paroles de verité, ne me pouuant autrement reprendre, pourquoy deſguiſez vous les termes de la correction, iettant beaucoup de mots au vent, pourquoy vous efforcez vous de ruiner voſtre ame. Parlez ie vous en prie ſans eſprit de querelle & de contention, & iugez ſelon la iuſtice, vous ne trouuerez rien de reprehenſible en mes propos, & l'Inconſideration ne reſonnera point par ma bouche.] mais quoy ces hommes veulent vne verité accompagnée de ſeuerité, ſemblables à ces rudes chirurgiens qui ne ſçauroient penſer ſans faire beaucoup de mal. Celui-là eſt plus deſirable qui cache le ſtilet dans le coton embaumé, & qui fait aualer la pillule dans la confiture.

C'eſt ce qui me fait reſoudre de vous payer en lettres de change, & pour ne cacher point mon ieu, & proceder auec vous tout à la bonne foi, & affin que vous ayez voſtre conte à lettre veuë ie vous declare icy que ce n'eſt point à vous à qui i'en veux, ſinon pour vous honorer, ſeruir & eſtimer, mais à ces donneurs de memoires qui ſeduiſans la bonté de voſtre naturel tirant le marron de la braize auec voſtre main, & vous deſguiſans la verité arment voſtre ſtile contre celle-là meſme que vous penſez deffendre.

Et i'eſpere mõſtrer bien plus euidemment qu'il eſt impoſſible (eu eſgard à voſtre franchiſe) que vous ayez leu dans leurs ſources les paſſages que vous reprenez, qu'il ne vous ſera facile de prouuer que M. D. B. ne ſoit l'Autheur des liures contre qui vous vous eſcriuez, ni meſme qu'ils ayent eſté corrompus ou falſifiez par la malice de ſes ennemis.

Franchiſe deſirée.

§. XLII.

SI le public a ce bon-heur de voir ceſte Troiſieſme Partie que vous promettez, & qui eſt l'attente impatiente de pluſieurs belles ames, vous eſtes ſupplié de combattre à camp ouuert, & meſme ſi vous le voulez, à fer eſmoulu, car M. D. B. ayme mieux les coups & les bleſſeures d'vne main

amie, que les baiſers d'vne bouche deſguiſée.] Le procedé de Ioab enuers Abner & Amaſa, de ce Diſciple qui baiſoit N. S. au iardin des Oliues, en luy diſant bon-jour Maiſtre, de ceux qui durant ſa Paſſion luy voyloient le viſage, & le ſouffletant luy demandoient qui t'a frapé, & le couronnans d'eſpines le ſalüoient Roy des Iuifs, luy a touſiours eſté en horreur.

Et n'alleguez point ie vous prie, pour vous en diſpenſer, ce que dit S. Iude, en ſa Canonique, que S. Michel n'oſa pas meſme accuſer le Demon de blaſpheme en diſputant contre luy, ſe contentant de luy dire, Dieu te commande.] Autrement ie ſerois contraint, preſſé du zele de la verité, de vous reſpondre ſelon les paroles qui ſuiuent, & de dire à vos Memorialiſtes qu'ils blaſment ce qu'ils ignorent, & qu'ils alterent à deſſein ce qu'ils ſçauent,] combatant la verité qui leur eſt cogneuë, peché qui s'attaque au S. Eſprit, & que Dieu pardonne malaiſément & en ce monde & en l'autre.]

Toutes-fois, en conſideration du reſpect que ie vous veux porter, i'aime mieux dire, qu'ils ſe ſeruent de voſtre main en guiſe d'vne mouſchette, elle fait luire la chandelle, & cependant elle ſe ſalit & ſe bruſle: faiſant vn peu trop large courroye de voſtre cuir; que ie veux eſpargner autant qu'il me ſera poſſible. I'eſpere en la bonté de voſtre ame que vous profiterez de mon auis, & que deſormais (ſi ceſte maladie qui prend au bout des doigts, & que vous reprochez au Directeur, ſi ceſte demangeaiſon d'eſcrire ſe couloit chez vous par contagion) que vous donnerez vne meilleure couleur de vraiſemblance à la feinte, & que vous rechercherez des fueilles plus propres ſi vous voulez remplir le monde de doublets.

Cependant ie vous coniure par voſtre propre vertu, de prendre le ſecours de la patience, ſi ce deſaueu public que vous demandez auec tant d'inſtance de M. D. B. touchant ces Liures, dont les impreſſions qu'on vous a données vous alterent le pouls, ſe changent en vn *Aueu Public*, l'Amour naturel que chaſque Ouurier porte à ſon Ouurage, le paternel que le Pere porte à ſon enfant, ne luy permettant pas d'eſtre ſi cruel à l'œuure de ſes mains,] ny de caſſer ſes propres œufs comme l'Auſtruche, ny d'eſtoufer ſes productions comme le Singe, ny d'eſtre la Medée de ſes enfans, ny l'Herode de ces Innocens, il dit pluſtoſt auec Agar, non ie ne verray point, mourir le fruit de mes veilles] autrement il auroit moins de naturel que les beſtes les plus farouches, qui au peril de leurs vies defendent celle de leurs petits: ny que ceſte mere de ce monſtre de nature, qui ne ſe ſoucioit pas d'eſtre ſacrifiée à la mort par ſon fils, pourueu qu'elle le viſt regner.

Baye deſcouuerte.

§. XLIII.

IEuſſe terminé en ce lieu ce Premier Eſclairciſſement ſi ie ne me fuſſe ſouuenu de vous eſclaircir d'vne tres-fauſſe nouuelle que vous ont baillée vos donneurs d'auis, cependant vous eſtes ſi bon, que vous prenez leurs Gazettes pour des veritez publiques, & de leurs erreurs particulieres vous en faites par voſtre plume de populaires, faiſant paſſer leurs friuoles imaginations pour ces

Digitized by Google

ſonges ſacrez dont il y a tant d'exemples en l'Eſcriture, & dont Dieu ſe ſert pour annoncer quelquefois ſes myſteres & ſes volontez aux hommes.

Vous aſſeurez (& qui ne vous croiroit parlant auec tant de courage ? pour moy, qui ſuis partial pour vous, i'auouë que ceſte baye a eſté long temps dans ma creance, comme vne certitude dont ie n'oſois douter) vous affirmez, diſ-

Hermod. p. 19. ie, que le Liure du *Directeur Deſintereſſé eſt vn Trophée pour les Huguenots; que la Doctrine paſſe chez eux pour Orthodoxe; qu'il fauoriſe autant l'hereſie comme il blaſme la Religion; qu'ils ont commandé en plein Preſche qu'on en fiſt des Bibliotheques; qu'au rapport qu'on vous a fait, ceux de Genéue l'ont reimprimé ſous le tiltre glorieux de l'Entremangerie des Papiſtes, pour le lire dans tous leurs Temples.*

La Doctrine du Directeur contraire aux Huguenots.

§. XLIV.

EXaminons ces paroles, ſous voſtre bon plaiſir, & puis nous paſſerons aux ſuiuantes, car elles ſont importantes à l'entrée de ces *Eſclairciſſemens*. Eſt-il poſſible qu'vn Eſprit cõme le voſtre, & qui chaſſe de haut vent, ſe laiſſe ſurprendre à vne Gazette ſi mal tiſſue. Si la Doctrine *du Directeur paſſe pour Orthodoxe chez les Huguenots*, iamais Liure ne fit vn plus grand effet, depuis que leur erreur eſt ſortie du puits de l'abyſme. Car les voila qui croyent le Sacrement de Penitence, & la Confeſſion auriculaire dont parle le Directeur (c'eſt tout le fondement du Liure) voicy bien de la Pratique Spirituelle tout à coup pour les Directeurs Deſintereſſez. Que de Penitenciers, que de Cenobites occupez, quelle preſſe aux Confeſſionnaux, que de regions blanchiſſent à la moiſſon, que de vendanges; les greniers & les celiers regorgeront de froment & de vin, quelle multiplication de l'huile de la grace, que de languiſſans autour de la Piſcine Pobatique, que de boucs changez en Brebis, que de ſainctes Metamorphoſes, que de changemens de la main du Tres-haut.]

S'ils tiennent la Doctrine du *Directeur pour Orthodoxe*, ils croiront le tres-auguſte ſacrifice & Sacrement de l'Autel, la reelle perſonne du Corps de N. S. en l'Euchariſtie, les Indulgences, le Purgatoire, la priere des Morts, l'Inuocation des Saints, la Hierarchie de l'Egliſe, l'authorité du Souuerain Pontife, Chef viſible de l'Egliſe, Vicaire de Ieſus-Chriſt, & Succeſſeur de S. Pierre. L'Excellence du Sacerdoce, & de l'Eſtat Cenobitique, le Merite des bonnes œuures, la Veneration des Reliques & des Images, le bon vſage des Confreries bien reglees, la Deuotion aux Parroiſſes, & aux Monaſteres, car il eſt parlé de toutes ces choſes en ce Liure là en termes tous Catholiques.

Voyez vn peu l'auantage de ſa publication, & le grand arbre qui ſortira de ce grain de Senéué, ne diriez vous pas que c'eſt la petite pierre de Daniel qui abbat le grand Coloſſe bigarré, & qui deuient auſſi-toſt vne haute montagne: que c'eſt la ſource de Mardochée qui fait vn grand fleuue, puis deuient vne mer qui ſe change en Soleil. Auez vous oüy dire que tant de Volumes

de

Digitized by Google

de controuerſe eſcrites depuis vn ſiécle ayans fait prendre vn ſi grand coup à l'hereſie. Pleuſt à Dieu, cher Hermodore, que les S. Saül qui vous ont donné ces nouuelles fuſſent entre les Prophetes, que de benedictions & au lieu de maledictions viendroient ſur le Directeur, a ma volonté qu'ils prophetizaſſent tous.]

Qu'elle ne fauoriſe point l'Hereſie.

§. XLV.

MAis auſſi vous faictes auſſi toſt le Rabat-ioye de ce Triomphe, vous deſpecez ce Throphée, quand vous adiouſtez qu'il fauoriſe autant l'hereſie, qu'il blaſme la Religion. En quoy, ie vous aimeray, ce liure fauoriſe t'il l'hereſie, tiēt il quelqu'vn des articles de la Cōfeſſion de foy de la Religion pretenduë, auance t'il quelque propoſition contraire à la Catholique, il a eſté criblé par tant de mains, que ſi dans la moindre ligne il y euſt eu ſeulement vn ombre d'erreur, auſſi toſt le carrillon eûſt ſonné par toutes les cloches exemptes, & la feſte euſt eſté grande, non ſur la conuerſion du Pecheur] mais ſur la peruerſion du fidele, qu'elle eſpece de charité eſt celle-là?

Poſſible direz vous qu'il fauoriſe indirectement l'hereſie, entant qu'il fait voir les imperfections des Directeurs Spirituels tāt du Clergé que Cenobites vrai Dieu, Hermodore, que dites vous-là. Donc on n'oſera ny par eſcrit, ny de viue voix reprendre les fautes des Eccleſiaſtiques, de peur que les Errās n'en fiſſent trophée. Faictes donc taire tous les Predicateurs qui ſont obligez de japer indifferemment contre tous les vices, à peine d'eſtre tenus pour chiens muets,] & de dire tout hautement aux peuples leurs imperfections, & à la maiſon de Iacob le ſainct Clergé, les ſiennes.]

Impoſez ſilence à tant de bouches deſreglees qui ſoit à la ſourdine, ſoit à la trompette, ſoit de parole, ſoit par imprimez deſcrient l'Eſtat Paſtoral, & le mettent dans le meſpris des peuples. Faites deſcendre de la Chaire ceux qui en face y attaquent les Prelats deuant leurs oüailles, & il n'y a que trois iours que ſur vn des plus eſclatans Theatres de la France, dans vne grande Egliſe, deuant vn peuple graue] vn Preſcheur (diſpenſez moy de nommer ſon ordre) entreprit le Prelat du lieu, & apres l'auoir laué d'vne forte lexiue, de bien autre ſenteur que l'hyſſope, deſgaina ce rare mot, que iadis les Eueſques d'or auoient des Croſſes de bois, & que maintenant les Eueſques de bois auoient des Croſſes d'or, daubāt apres ſur la pompe des Prelats qu'il appelloit Pompiſes & non Pontifes: ſornette de l'hereſiarque d'Alemagne proferée en vne chaire Catholique.

A voſtre auis, Hermodore, ce Preſcheur fauoriſoit-il fort la Religion Catholique, ou s'il eſtoit fauteur de l'hereſie, & n'euſſiez-vous point eſté d'auis d'honorer, ou d'onerer, ſa Reuerence d'or, d'vne Croſſe de bois. Vous direz que la faute de l'vn n'excuſe pas la faute d'vn autre, & que l'inconſideration (pour ne rien dire de pis) de ce zelé perſonnage, n'empeſche pas que le Directeur n'eſpaule l'hereſie en deſcouurant les deffauts des Catholiques. Tant s'en faut, Hermodore, qu'au contraire cela les edifie de voir que l'on ne ſouf-

ſre point de Vice parmy nous ſans reprehenſion, que la Religion Catholique Vniuerſelle eſt vne grande mer, qui, comme l'Occean, vomit à ſes bords les ordures qui ſe trouuent parmy ſes ondes. Auez vous oublié l'hiſtoire de ce Turc qui ſe conuertit en Italie, à la veuë de quelques deſordres, bien autres que ceux dont parle le Directeur.

Non non, Hermodore, les Huguenots ne feront iamais Trophée, de voir que nous nous reprenions les vns les autres de nos fautes, en eſprit de douceur & de charité, oüy bien ſi on les diſſimule, ſi on les ſouffre, ſi on les flatte, ſi on louë le pecheur aux deſirs de ſon ame, ſi on le benit en ſon iniquité.] mettez voſtre eſprit à repos de ce coſté-là, ne craignez pas où il n'y a aucun ſujet de crainte.] & tenez pour certain que le Directeur n'eſt point fauteur d'hereſie.

Qu'elle ne blaſme point la Religion.

§. XLVI.

IE n'entends pas trop bien ce que vous adiouſtez qu'il *blaſme la Religion.* Ie vous auoüe ingenüement que ie n'ay point fait mes eſtudes en l'eſcole des Equiuocques, c'eſt vne ſcience dont ie tiens l'ignorance tres-ſalutaire. Le mot de Religion eſt ambigu, vos Protocoles me ſont ſuſpects, car ils ſont ſujets aux euaſions mentales, ils lancent la pierre & cachent le bras, & comme la ſaffrette Galatée du Poëte, ils iettent des pommes, & ſe fourrent dans le plus eſpois d'vn boccage, apres s'eſtre laiſſé entreuoir. Quand on dit en France vn homme de la Religion (ie dy en termes vulgaires) ceux de la Religion, l'on entend les Huguenots, ſi vous l'entendez ainſi, accordez vous s'il vous plaiſt auec vous meſme, en diſant que le *Directeur fauoriſe l'hereſie & blaſme la Religion*, ſi blaſmer eſt fauoriſer ie veux croire auec vous qu'il l'a careſſé à coups de poing.

Vous direz que vous n'entendez pas ceſte Religion là, qui n'eſt que Pretendüe, & pluſtoſt vne Irreligion qu'vne Religion, c'eſt dequoy ie ſuis d'accord auec vous, & M. D. B. ſignera de ſon ſang ceſte verité tant il *fauoriſe l'hereſie*. Qu'elle Religion donc? celle des Turcs ou des Chinois, car, encore que ces Religions ſoient fauſſes, elles ſont pourtant Religions comme eſtoit celle des Payens. Et vous dittes ſans diſtinction, que le *Directeur blaſme la Religion*. A n'en point mentir quand vous diriez qu'il blaſme toute Religion, ceſte accuſation ne ſeroit qu'vne branche de celle par laquelle vous le rendez iniurieux à la Prouidence Diuine, ce qui la perifraſe d'vn Athée.

Il faut que ie vous aide, & par cet Eſclairciſſement que ma plume rende à la douceur de voſtre Eſprit, le ſeruice qu'vne Sage fẽme rend à celle qui enfante auecque douleur.] Mais ce n'eſt pas pourtant ſans apprehenſion de me meſprendre, tant ie crains que ces tranchées de vehemence d'eſprit ne briſent les vaiſſeaux de Tharſes.] Vous voulez parauanture dire la Religion Catholique, eſt-ce bien au moins celle-là, Hermodore, car à n'en mentir point, ie ſuis preſt de mourir pour ceſte creance qu'il n'y a que celle-là ſeule

Digitized by Google

de veritable Religion, & ie n'en recognois point d'autre, & quand vn Ange deſcendroit du Ciel pour m'euangeliſer le contraire, il ſeroit pour moy vn Ange de tenebres.

Suitte du ſuiet Precedent.

§. XLVII.

HElas ! en quoy le Directeur a-t'il blaſmé ceſte vne, Sainte, Catholique, Apoſtolique, & Romaine Religion, la ſeule arche de Salut, la ſeule Mere qui nous donne Dieu pour Pere, qui nous rend ſes enfans, ſi enfans heritiers, heritiers oüy & coheritiers de Ieſus-Chriſt.] Egliſe & Religion ſacrée hors le ſein de laquelle tout perit dãs le deluge de l'Erreur, nommez-moy vn lieu, marquez moy vne ligne du Directeur, qui blaſme ceſte Diuine & toute pure Religion, où Dieu eſt adoré en eſprit & Verité, où eſt le ſeul Temple ſainct au Seigneur, le vray pain du Ciel deſcendu pour la vie du Monde, la vraye Foy, & l'vnique creance neceſſaire pour eſtre ſauué. Dittes-là, dittes hardiment, Hermodore mon frere tres-benit, afin que ie la faſſe effacer par M. D. B. non pas ſeulement auec ſes larmes, mais auec ſon ſang. Eut-il iamais, non pas meſme en dormant, vn ſonge, vne idée, vne penſée, differente d'vn ſeul iota de ce que croit ceſte ſainte & Vniuerſelle Religion.

Apres auoir veillé par l'eſpace de vingt & deux ans ſur les troupeaux qui luy ont eſté commis, aux portes de ceſte Babylone dont les murailles ſont lauées de ce fleuue impetueux qui ſort du Lac Leman tout au trauers de ſon enceinte, apres tant & tant de Predications, tant de diſputes, de conferences & par eſcrit & de viue voix, tant d'Etrans ramenez au giron de la Religion Catholique, d'où luy ſeroit venuë ceſte humeur noire, de faire comme le lezard qui efface auec ſa queuë les traces que ſes mains ont imprimées ſur le grauier. O ! certes, Hermodore, Dieu qui luy a fait la miſericorde de le faire naiſtre, & d'eſtre iuſques à preſent enfant de l'Egliſe, le conduira touſiours en ſa volonté, le tiendra par la main droitte, & ne permettra pas qu'vn ſeruiteur qui iuſques icy a eſté fort & fidele en la Foy] Orthodoxe s'eſcarte du bon chemin.

Il ſouhaitte mille morts, il appelle mille anathemes ſur ſa teſte pluſtoſt que d'admettre iamais le ſonge de l'ombre, & l'ombre du ſonge d'vne penſée ſi infame & ſi criminelle, dont pourtant vos Plumeteurs le voudroient noircir. Mais Dieu, cher Hermodore, fermera & oppilera la bouche de ceux qui parlent ſi mal,] & fera mentir l'iniquité à elle meſme.]

De ce prodigieux nombre de Volumes qui eſt en ſi peu d'années ſorty de ſa plume, y en a-t'il vn ſeul qui n'ait ſes approbations, qui ne faſſe touſiours la proteſtation neceſſaire à tout fidele Chreſtien, de ſe ſouſmettre au iugement à la cenſure, à la correction de la ſaincte Egliſe, de ſon Pontife ſouuerain, des autres Paſteurs, & des Docteurs Catholiques, apres cela quand meſme il auroit par ignorance ou inaduertance dit des Erreurs, il ne pourroit

Digitized by Google

pourtant eſtre mis au nombre des Errans, car l'hereſie n'eſt autre choſe qu'vne fauſſe opinion, ſouſtenuë opiniaſtrement, & ſans deference au iugement des Superieurs, ce qui, par la grace de Dieu qui la fait ce qu'il eſt] ne luy arriua ny arriuera iamais.

Ie ſçay bien qu'en diuers endroits de voſtre Liure vous auez eſſayé de luy donner là deſſus quelques atteintes, mais ce ſont des traits lancez d'vne main debile qui ſont demeurez à moitié chemin] quand nous ſerons ſur les lieux i'ay peur qu'ils ne retournent d'où ils ſont partis, (comme ceux que l'on lance contre le Ciel,) au deſauantage de ceux qui les ont tirez. Les Eſclairciſſemens des paſſages iuſtifieront le tout. Cependant pincer ſur le poly d'vne enclume ou ſur la glace d'vn miroir, & le reprendre d'Erreur ſont des choſes eſgalement difficiles. De cela iuſques au reuoir.

Bibliotheques d'vn ſeul Liure fort Petit.

§. XLVIII.

VOus adiouſtez que les Huguenots ont commandé en plein Preſche, que du Liure du *Directeur* on en fiſt *des Bibliotheques*. Que ne croirois-ie ſur voſtre parole, ſi vous auiez ouy ce que vous dittes, mais eſtant queſtion de rapport, & connoiſſant voſtre facilité à croire, cela me rend vn peu plus dur à me laiſſer perſuader. Vous vſez du mot de commandé qui m'eſt ſuſpect, car quel droict, & quelle auctorité ont les Miniſtres de commander *en plein Preſche que l'on faſſe des Bibliotheques?* Eux qui ne croyent pas que l'Egliſe puiſſe faire des Commandemens, ny des Loix obligeantes. Si encore vous diſiez recommandé, exhorté, prié, perſuadé, coniuré, preſſé, cela couleroit plus doucement dans les eſprits.

Mais dans quel Autheur de l'Art Oratoire, ou des Marguerites Françoiſes, eſt-ce que vous auez trouué que l'on puiſſe *faire des Bibliotheques*, en nombre pluriel, auec vn Liure, & Liure ſi petit que trois Almanacs ſont auſſi gros, à peine a t'il aſſez de fueilles pour faire de chacun vne Bibliotheque. Le ſens commun dicte qu'il faut pluſieurs Volumes de Liures, & de pluſieurs ſciences, de gros & de menus, de grands & de petits, de toutes les ſortes, pour faire vn Amas de Liures qui puiſſe porter le nom de Bibliotheque. On fait donc vne ſeule Bibliotheque de beaucoup de Liures; & vous m'apprenez ce que i'auois ignoré iuſques à preſent que l'on peut faire pluſieurs Bibliothe- d'vn ſeul petit Liure à mettre dans la pochette

A ce conte vn homme qui ne ſeroit pas trop chargé de trois cens copies du Liure du Directeur, auroit ſur ſoy trois cens Bibliotheques portatiues. Diriez vous pas que ce ſont icy ces lampes, ces cruches, & ces trompettes de Gedeon dont il fit vn ſi grand fait d'armes contre Madian. N'auriez-vous point trouué l'Inuention de noſtre Orateur François qui releut tant de fois vne lettre fort brique que luy auoit eſcrite vn de ſes amis, qu'il la fit deuenir longue à force de la relire. C'eſt le moyen de multiplier les Bibliotheques, les Liures, & les Lettres à peu de frais.

De plus, i'admire ce nouueau trait de Rhetorique qui me fait croire que

Digitized by Google

comme le Prince de noſtre Eloquence vous auez deſcouuert des Terres neuues dans le Païs de Bien dire, & de nouuelles Eſtoiles dans le Ciel de l'Art de bien parler, quand vous commandez que l'on faſſe pluſieurs grandes Bibliotheques auec vn Liuret de dix-huict fueilles d'Impreſſion, ce langage figuré pareil à ces Damas à grands fueillages, à ces Velours à grands ramages dont on fait les Eſpalieres, les rideaux, & les pentes des licts de perade, & les Imperiales, ne ſeroit-il point tombé ſous voſtre plume par l'imitation de ce plus docte & poly Eſcriuain de noſtre temps dans ſes Heureux Succés, où il baſtit ſes diſcours à la façon des Temples & des Palais auec des materiaux recherchez de fort loin, & où l'on voit des colomnes, des frizes, des moulures des entablemens, des architraues, des plinthes de marbre qui viennent de huict cens lieuës.

Mais en m'arreſtant, peut-eſtre plus que vous ne deſireriez, à ces *Commandemens*, ces *Pleins Preſches*, ces *Bibliotheques*, d'vn petit Liure, ie ne m'auiſe point que ce n'eſt pas voſtre faute, mais celle de voſtre donneur d'auis dont vous auez tranſcrit les termes, poſſible ſans y prendre garde, tout à la bonne foy, & croyant que ces auertiſſemens ſont des Fleurs de Bien dire toutes triees, & qu'il ne faut que les aiencer en bouquets.

Qu'il n'y a point deux Religions en l'Egliſe Catholique.

§. XLIX.

CEpendant, ie ne ſonge pas à rechercher ce qui eſt de plus ſerieux, ſçauoir de quelle Religion vous parlez quand vous dittes que le Directeur fauoriſe l'hereſie, & blaſme la Religion, Ie vous ay fait voir que ce n'eſt pas la Religion Catholique Apoſtolique & Romaine, hors laquelle ie n'en connois aucune vraie, ny qui puiſſe legitimement porter le nom ſacré de Religion: car ce n'eſt que dedans la Iudee de la ſaincte Egliſe Catholique que le vray Dieu eſt cogneu] & recogneu, & adoré d'vn vray culte. Ie vous croy Catholique Apoſtolique & Romain, la qualité que vous auez priſe de Chanoine d'Auignon m'oblige à cela, & l'eſtime que i'ay de la bonté de voſtre ame. C'eſt ce qui m'a effrayé, liſant en quelque lieu de vos Entretiens (c'eſt au 1. du 11. Liure, nombre 1v.) que c'eſt *l'hereſie de Viclef de dire que Ieſus-Chriſt n'a pas inſtitué deux Religions, l'vne du Commun, & l'autre des Parfaits.* Marquez ceſte chaſſe, Hermodore, nous nous exercerons là deſſus en ſon lieu, & nous verrons s'il y a parmy les Catholiques *vne Religion Particuliere*, ainſi que vous enſeignez *contre Viclef.*

Icy ie n'ay que ce mot à vous dire, que ces deux termes *de Religion Particuliere, & Religion Catholique*, eſtans auſſi oppoſez que le iour & la nuict, que l'Orient & l'Occident, le feu & l'eau, l'oüy & le non, ie ne puis m'imaginer comme vous les pouuez faire compatir en vn meſme ſujet. Ie ne croy pas que l'on puiſſe eſtre Catholique ſans croire l'vnité de l'Egliſe & de la Religion, outre le Symbole, toute l'Eſcriture le dit. Soyez, ſoigneux, dit S. Paul, eſcriuant à ceux d'Epheſe de garder l'vnité de l'eſprit dans le lien de Paix. Ne faittes qu'vn corps & vn eſprit, comme vous eſtes appellez en vne eſperance

Digitized by Google

de voſtre vocation. Il n'y a qu'vn Seigneur, vne Foy, vn Bapteſme, vn Dieu & Pere de Tous, qui eſt ſur Tous, & parmy Tous, & en nous Tous.] Et vn peu plus bas. Il a donné les vns Apoſtres, les autres Prophetes, & les autres Euangeliſtes, & les autres Paſteurs & Docteurs, pour la conſommation des Saincts, pour l'œuure du miniſtere, pour l'edification du corps de Ieſus-Chriſt iuſques à ce que nous nous rencontrions tous en l'vnité de la Foy, & de la cognoiſſance du Fils de Dieu, en homme parfait, à la meſure de l'aage entiere de I. C. Afin que nous ne ſoyons plus enfans flottans, & eſtans demenez çà & là à tous vents de doctrine, par la piperie des hommes, & par leur ruze à ſubtilement ſeduire. Mais afin que ſuiuant la verité auec charité nous creuſſions en tout en celuy qui eſt le Chef, à ſçauoir I. C. duquel tout le corps bien ajuſté & ſerré enſemble par toutes les jointures du baſtiment prend accroiſſement du corps ſelon la vigueur qui eſt en la meſure de chacune partie pour l'edification de ſoy-meſme en charité. Ie dy donc, & vous adiure par le Seigneur que vous ne cheminiez plus, comme les Gentils cheminent en la vanité de leur entendement; ayans leur penſée obſcurcie de tenebres, eſtans eſloignez de la vie de Dieu, à cauſe de l'ignorance qui eſt en eux par l'aueuglement de leur cœur.]

Vous ſçauez les Anathemes prononcez par les diuines eſcritures, & par tous les Conciles, contre ceux qui diuiſent la robe ſans couſture de Ieſus-Chriſt, la ſaincte Egliſe, depoſitrice de l'vnique vraye Religion Catholique: comme S. Paul traitte ceux qui ſe ſeparent par Conuenticules, pour faire des ſectes à part, & ſeruir Dieu à leur mode, ayans l'entendement obſcurcy, & cheminans en la vanité de leurs ſens, à qui eſt reſerué le tourbillon des tenebres. S. Iude crie malheur à ceux qui s'abbandonnent au ſentier de Cain, qui ſuiuent la route de Coré, & ſe iettent au train du loyer de Balaam.

Pourquoy allume-ie des flambeaux, pour preuue de ceſte maxime, plus claire que le Soleil, qu'il n'y a qu'vne ſeule vraye Religion, que Ieruſalem eſt toute d'vne leûre,] que la confuſion des langues n'eſt que pour Babel, & que ceux la ſont malheureux qui ſont doubles de creance auſſi bien que de cœur.] En la loy de nature il ny a eu qu'vne vraye Religion, qui eſtoit celle des Patriarches en l'eſcrite il n'y a eu de vraye que celle que Dieu dõna à Moyſe, En celle de grace nous n'en recognoiſſons qu'vne que Ieſus-Chriſt eſt venu apporter à tout le monde, & que nous appelons Catholique, ceſt à dire Vniuerſelle.

Les termes d'Vniuerſel & de particulier eſtans oppoſez, ie ne ſçay pas comme vous accorderez cet Eſau & ce Iacob, dans les flancs d'vne meſme Egliſe. Ie preſſens a ceſte extremité, que vous vous ſauuerez, (comme la ſeche dans l'obſcurité de ſon ancre,) dans l'ambiguité de ce mot de Religion, que l'on attribuë à l'Inſtitut des Cenobites, auſſi bien qu'à la Religion Catholique, & que par l'Vniuerſelle vous entendez celle-cy, & l'autre par la Particuliere. I'aurois icy vne belle carriere à enfiler ſi c'eſtoit ſon lieu, ſi faut-il pourtant que i'en diſe quelque choſe, pour ne laiſſer pas cet Eſclairciſſement dans l'obſcurité pour ce regard.

Eſtime de l'Inſtitut des Cenobites.

§. L.

CE que ie feray ſi premierement ie vous ſupplie, mais auec coniuration, de me marquer quelques lieux dans les liures de M. D. B. ou il blaſme l'Inſtitut Cenobitique, ſi ſainctement inſtitué & eſtably par de grands ſeruiteur de Dieu, & ſi iuſtement approuué par l'Egliſe, & le S. ſiege. Reprendre les fautes de quelques Directeurs Cenobites, eſt ce blaſmer leur inſtitut, qu'à de commun l'inſtitut qui eſt ſaint, auec les deffauts de quelques particulieres, qui abuſent de leur miniſtere, par propre intereſt, & qui ne ſont pas ſaints.

A ce conte il blaſme auſſi la Hierarchie, toute la police Eccleſiaſtique, & l'Eſtat Paſtoral, parce qu'il reprend les fautes que peuuent commettre les Directeurs du Clergé, dans la conduitte des Ames : & par conſequent il blaſmera toute la Religion tant la Commune, & Seculiere, (comme vous l'appelez) que la Particuliere, & des Parfaits, qui eſt, ſelon vous, celle des Cloiſtres, & ainſi ce blaſme ne tombera plus ſur la Religion Cenobitique ſeule, mais ſur l'vne, autant que ſur l'autre, de vos deux Religions.

Diſons mieux, & plus veritablement qu'il ne blaſme ny l'vne ny l'autre, puiſque blamant ſeulement les deffaults des Directeurs interreſſez, tant du Clergé, que des Cloiſtres, il ne ſe prend non plus aux Cloiſtres & au Clergé, que le Predicateur qui reprimande les vices des mariez, des gens de Iuſtice, des Marchands, ſans faire tort au mariage, à la Iuſtice, & à la Marchandiſe. Le Pharmacien, le Chirurgien qui par des remedes faſcheux & douloureux chaſſent les maladies, veulent ils du bien, ou du mal aux malades. Ne ſommes nous pas obligez par la loy de Dieu d'aimer le pecheur, & de le conſeruer; en hayſſant & deſtruiſant ſon peché autant qu'il nous eſt poſſible, ſelon ceſte haine parfaicte dont le Pſalmiſte parle.

Qu'il n'y a qu'vne Religion.

§. LI.

MAis mon Dieu, Hermodore, faut-il que le deſir de vous complaire me porte iuſques à ce poinct, contre mon propre ſentiment, de donner le nom de Religion à ce qui n'eſt en l'Egliſe qu'vne ſimple condition, vn eſtat, vne façon de viure. L'Eueſque eſt, (& comme ie penſe vous le croyez ainſi auec moy) en l'Eſtat de Perfection, auſſi bien que le Cenobite, il me ſemble qu'en quelque lieu de voſtre Ouurage vous faites cet hõneur à Noſſeigneurs les Reuerendiſſimes de les y loger; En bonne foy l'Eueſque Pontifiant dans ſa Cathedrale ou faiſant ſes viſites, ou ſes autres fonctions Paſtorales dans ſon Dioceſe, eſt-il d'vne Religion differente de ſon Clergé, & de ſon Peuple? cela n'eſt-il pas ſeulement horrible à penſes?

Digitized by Google

Ne diriez vous pas que ce seroit autant que de voir, & d'oüir vn Ministre preschant à vn auditoire tout Catholique, ou que c'est comme des Iuifs que l'on oblige à Rome à assister au Sermon d'vn Predicateur Catholique. Cependant si le Cenobite pour estre en l'Estat de Perfection, est d'vne Religion diuerse de celle du Clergé, & du peuple Chrestien, qui n'est (au conte des Cloistriers,) que de la Religion commune & vulgaire, aussi le sera l'Euesque, & que deviendra donc l'vnité d'esprit dans le lien de Paix,] que deviendra ceste definition de l'Eglise que c'est vn Peuple vny à son Euesque, à son Pastour; si l'Euesque est d'vne Religion, & le Peuple d'vne autre: si l'Euesque honore Dieu d'vn autre culte que son Peuple, car c'est en cela que consiste le nom & la Vertu de Religion. Si l'Euesque est relié à Dieu d'vne maniere, & le peuple d'vne autre, s'il relit la Loy de Dieu d'vne façon, & son Peuple d'vne autre. (Car ce sont là ce me semble les Ethimologies d'où vous tirez le nom de Religion, & d'où vous prenez la difference de la particuliere des Parfaits, & de la vulgaire des imparfaits, où vous faites l'honneur au Clergé & au Peuple de les releguer.)

Hermod. p. 157.

Certes nous voyons bien, & auec des yeux pleins de larmes, que la Religion Chrestienne a plusieurs Eglises differentes, les Schismatiques d'Orient sont Chrestiens par le Bapteſme, & ont vne Religion qui les fait croire en Iesus-Christ, mais ils errẽt en quelques points de la foy, & se separant de l'Eglise Latine & Romaine, quant à la discipline, ils ont fait vne Eglise à part que l'on appelle Grecque. Les Heretiques, dont l'Occident & le Septentrion sont si meslez, sont Chrestiens (bien que quelques Peres Anciens leur desnient ce tiltre, que d'autres leur accordent) au moins est-il certain, qu'ils croyent (quoy que mal) en Iesus-Christ, & que par leur Bapteſme, qui est bon, ils sont durant leur enfance au sein de l'Eglise Catholique, de sorte que mourans en âge d'innocence, apres leur Bapteſme, ils sont sauuez. De dire qu'ils n'ayent point de Religion, au moins comme vertu morale, il n'y a pas d'apparence. De nier aussi qu'ils ayent Eglise, c'est à dire Congregation, qui le peut faire, en voyant leurs Temples & leurs assemblées, veu meſme que l'Escriture fait bien mention de l'Eglise des malins.] & que leurs Sinodes s'appellent les Assemblées des Eglises Protenduës.

Nonobstant tout cela il n'y a qu'vne Colombe, vne Belle, vne Bien-aimée, l'vnique de sa Mere,] l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine, qui est seule gardienne de la vraye & vnique Religion, c'est la Hierusalem, qui seule a le Temple & l'Arche, les autres sont des Babylones pleines de desordres & de confusions de langages. Par ceste induction vous voyez que dans la Religion Chrestienne il a plusieurs Eglises, mais il n'y en a qu'vne de legitime, qui est la vraye Espouse de l'Agneau, de quelle sorte maintenant voudriez-vous mettre deux Religions dans ceste vraye Eglise, & faire que Dieu y fust seruy & adoré d'autre façon par les Peuples que par les Prelats, par les Cenobites autrement que par le Clergé & par le peuple, n'est-ce pas mettre de la diuision dans la maison de Dieu; & dans vn meſme temple, mettre Autel contre Autel, Sacrifice contre Sacrifice, Sacremens contre Sacremens, Ceremonies contre Ceremonies, Obseruances contre Obseruance, & faire de la Cité du Soleil assise sur la montagne, la demeure de Cedar, & la region des tenebres, & de l'ombre de la mort,] de Hierusalem vne Babilone,

Digitized by Google

du ſeiour de tout ordre & de bonne police, vn vray enfer où l'horreur eſt parmy le deſordre.]

Qu'vne condition de vie ne fait pas vne Religion.

§. LII.

VOus direz auſſi-toſt, pour euiter cet accablement, que par ce mot de Religion, vous entendez vn Eſtat, & vn genre de vie, & par cet Eſtat le Cenobitique c'eſt la doctrine du bon Platus au 11. Chapitre de ſon 1. Liure du Bien de l'Eſtat Conuentuel. Si cela eſt tous les Eſtats & conditions qui ſe trouuent dans la Republique Chreſtienne ſeront autant de Religions, il y aura Religion des gens de Guerre, de Iudicature, de Marchandiſe, Religion d'artiſans, Religion de mariez, Religion de veufs, Religion de Peres, d'enfans, de Riches de Pauures, voyez où donne ceſte abſurdité. Vous direz que par Religion vous entendez les ordres Cenobitiques approuuez par l'Egliſe, ſi cela eſt outre quatre vingt dix-huict Ordres tous differens tant de Cenobites rentez, que non rentez, qui feront autant de Religions, il y aura autant de Religions dans le Chriſtianiſme, qu'il y a d'ordres dans la Police Eccleſiaſtique, & Seculiere, Ordres que l'Egliſe approuue, puis qu'elle les reçoit dans ſon ſein, & les admet dans la Communion des fideles. Il y aura l'ordre où la Religion du Clergé, l'ordre de la Nobleſſe, l'ordre du Peuple, l'ordre de la Iuſtice, celuy des Finances, celuy des Marchands, celuy des Artiſans, celuy des Medecins, celuy des gens d'eſpée, bref autant d'ordres, autant de vacations, autant de Religions.

Voyla les obſcuritez impenetrables, & les confuſions où nous met ce mot amphibologique de Religion, dont vous parlez ſans la particulariſer. C'eſt trop pour ceſte entrée quand nous ſerons ſur les lieux, & que nous viſiterons auec des lampes,] celuy où vous en traictez à prix fait, nous en dirons bien d'autres. Baſtera en cet endroit de vous dire que le Directeur ny ne fauoriſe l'Hereſie ny ne blaſme la Religion, en quelque ſens, ny de quelque biais, que ceux qui ſe ioüent de voſtre eſprit, & de voſtre plume, la vueillent prendre. *Hermodore pag. 19.*

Qu'il ne faut pas croire aux Rapporteurs.

§. LIII.

CE que vous adiouſtez, & qui, ſelon voſtre propre teſmoignage, procede de leur Rapport, eſt bien pire, & par là ie vous feray connoiſtre leur mauuaiſtié, afin que deſormais vous n'ayez plus de fiance à leur caution. *Au Rapport que l'on m'a fait*, dites-vous, *ceux de Genéve l'ont r'imprimé*, (vous parlez du Liure intitulé le *Directeur Deſintereſſé*) *ſous le titre Glorieux de l'Entremangerie des Papiſtes, pour le lire dans tous leurs Temples,* *Hermodore pag. 19.*

Digitized by Google

Eſpluchons ces mots. *Au rapport qu'on nous a fait.* C'eſt donc ainſi, cher Hermodore, que vous vous fiez aux Rapporteurs, qui d'vne langue trompeuſe parlent en vn cœur & en vn cœur.] Quoy! & ſi ces Rapporteurs ſont intereſſez, & les parties formelles du Directeur, auez-vous iamais veu de Iuge, qui donnaſt ſa Sentence contre vne Partie, ſur le rapport de l'aduerſe, ſans oüir les teſmoins, ſans deſcendre ſur les lieux, ſans aller & voir, ſans formalité, ſans examiner les pieces, ſans voir le ſac: ſi cela eſt, où ſera la Iuſtice, ou le iugement.

Quoy! & ſi quelqu'vn vous venoit Rapporter que M. D. B. a tué ſon Pere, qu'il a fait mourir ſa Mere (bien que par la grace de Dieu elle ſoit encore pleine de vie & de ſanté) que c'eſt vn Monſtre qui ne ſe repaiſt que de chair humaine, que c'eſt vn Aſſaſſin, vn Voleur qu'il eſt plus grand Sorcier que le Frere Michaëlis ne deſcrit Gauffridi: qu'encore qu'il aproche tous les iours de l'Autel, ce n'eſt que par hippocriſie; qu'il ne fait que machiner que trahiſons contre l'Eſtat, encore qu'il ne ſe meſle que de dire ſon Breuiaire. Qu'il a plus de teſtes que l'Hidre, plus de bras que Briarée. Bref qu'il prenne ma plume, & eſcriue toutes les meſchancetez imaginables, & puis qu'il faſſe tomber cet eſcrit en vos mains; en conſcience, Hermodore, publiriez-vous auſſi-toſt, que c'eſt vn Parricide, vn Magicien, vn Traiſtre, content de dire à la ſuitte de toutes ces belles veritez, qu'au *Rapport qu'on vous a fait*, il eſt coulpable de tous ces crimes.

Ie vous tiens trop raiſonnable pour vous laiſſer aller, auec tant de facilité, à vne telle iniuſtice: toutefois ſur vn ſimple rapport faux comme la fauſſeté meſme (pardonnez-moy ceſte chaleur de foye en faueur de la verité) vous faites imprimer à Lyon, ce qui ne fut jamais imprimé à Genéve, ſous le Tiltre que vos mauuais Rapporteurs vous ont forgé, croyez-moy, celuy qui vous a fait croire celle-là en auoit deux, & vous en a donné d'vne.

Faux rapport deſcouuert.

§. LIV.

OR maintenant, & tout publicquemment ie vous auertis, & vous en fourniray à Lion caution banquiere, que M. D. B. & pluſieurs de ſes Amis ſe ſont informez par tout, de ceſte impreſſion, ſous ce Tiltre fait à plaiſir, ils ont appris de Libraires Huguenots qui ont commerce & correſpondance à Genéve, que iamais le Liure du Directeur ny a eſté imprimé ſous ce Tiltre, que c'eſt le ſonge d'vne nuit de quelque teſte creuſe (pour ne pas dire malicieuſe) que ceſt vne etiquette fauſſe attachée à vn bon ſac, & quand quelque fourbe, pour vous ſurprendre, auroit eſté ſubtil iuſques à ce point de faire mouler vne premiere feuille auec ce tiltre, & de vous preſenter ce Liure, auec ce frontiſpice, pour vous donner vne caſſade, qu'elle raiſon auriez vous euë d'aſſeurer en public, dans vn gros volume, vn traict de Iongleur, & de debiter à tout le monde qu'il a eſté r'imprimé à Genéve ſous ce tiltre que vous appelez, *Glorieux*, par vne facerie de bonne grace, *de l'Entremangerie des Papiſtes*, en adioutant ce mot pour rire, *Pour le lire dans tous leurs Temples.*

Digitized by Google

Il eſt donc faux & plus que faux (& pour parler en Auocat, ſous correction) que ce liure que ce Tiltre forgé par vos faiſeurs de Gazette, ait eſté reimprimé à Genéve, & (pour m'accommoder à voſtre humeur juſques au dernier degré de la complaiſance) quand il y auroit eſté imprimé ſous ce Tiltre, que pourriez vous conclure de là au deſauantage de ſon Autheur. La Malice des Heretiques n'eſt ce pas vn des moyens dont Dieu ſe ſert pour releuer l'honneur des Paſteurs Catholiques. S. Auguſtin & S. Hieroſme ne faiſoient ils pas gloire d'eſtre en leur haine, & d'en eſtre calomniez.

Artifices des Heretiques.

§. LV.

LE Grand & incomparable Cardinal du Perron dont la Memoire ſera eſclatante & aura des autels tant que les Lettres ſerõt cultiuées ſur la terre, ne vid il pas de ſon viuant, ſon Liure des Traditions, imprimé à Genëve, ſous le tiltre *de l'Inſuffiſance de l'Ecriture* : & pour cela en quoy fut diminuée la reputation de ce Perſonnage Heroïque?

Le Liure que le B. François de Sales, encore Preuoſt de l'Egliſe de Genéve, fit imprimer pour la deffenſe de la Croix, y fut reimprimé ſous le tiltre de *Panthalogie*, qui a quelque alluſion au nom d'vn Sainct, qui eſt le patron des Venitiens, & dont le nom eſt tenu pour Comicque en Italie. Pour cela faudroit il eſcrire que les Miniſtres *l'ayent fait reimprimer à Genéve, ſous le tiltre Glorieux de Pantalogie, pour le lire dans tous leurs Temples.*

Que ſi tous les Liures qui s'impriment ou reimpriment à Genêue doiuent eſtre reiettez, où en ſerons-nous. On y imprime & reimprime les Meſſels, les Breuiaires, les Rituels Catholiques pour l'adminiſtration des Sacremens, les Antiphonaires, les Proceſſionnaux, les Conciles, les Diurnaux, les Heures de Noſtre-Dame, les Oeuures de Grenade, la Philothee, le Theotime, & mille & mille autres Liures tous Catholiques, auſſi fait-on à Amſtredam, à Leiden, à Londres meſmes: pour cela faut-il dire que les Huguenots les font reimprimer à Genêue pour les lire *dans Tous leurs Temples.*

Que ſçait-on ſi les Huguenots voyans tant & tant d'outrages entaſſez ſur la teſte d'vn Prelat qui a autrefois fait vne bonne guerre Spirituelle à Genêue, ne s'auiſeront point pour le deſcrier encore dauantage, de faire reimprimer à Genêue *Les Entretiens curieux d'Hermodore,* ſous le nom de quelque Fameux & Huppé Cenobite, Pere de Prouince, ou Pere Graue, comme ils parlent en Eſpagne, *ſous le Tiltre Glorieux de l'Entremangerie des Papiſtes,* voyans vn Eueſque ſi iniurieuſement traitté par vn Cenobite, ou par vn Chanoine de la Petite & Seconde Rome, & vn Eueſque dont la Pieté n'eſt gueres moins cogneuë que ſes Eſcrits, vn Eueſque de tel nom, de telle eſtime, vn ſucceſſeur de caractere & d'effet, de ceux qui ſont appellez le ſel de la Terre, & la lumiere du monde.]

Hermodore, mon cher amy, ie prie Dieu q'il me faſſe autre que Balaam, qui eſtoit bon Prophete & mauuais homme, & qu'il me rende bon homme

Digitized by Google

& mauuais Prophete pour ce regard. Mais asseurez-vous pourtant que si iamais Liure leur donna suiet de luy façonner vne si belle teste, que celle que *vos Rapporteurs* ont forgee au Directeur, celuy *des Entretiens Curieux* ne sera pas des derniers.

Iustification du Directeur.

§. LVI.

SErrons cecy de plus pres. En tout le Directeur où est ceste Entremangerie. Tout ce Liure là bat à ce but de monstrer que celuy qui se mesle de cõduire les Ames en la voye de salut, soit Directeur Cenobite, soit du Clergé, (car iamais l'vn n'est separé de l'autre) ne doit en cela chercher son interest, mais celuy de la Gloire de Dieu, & du salut de l'ame dirigee. Il auertit & les Penitens & les Directeurs, de quelque condition qu'ils soient, de l'yuraye que l'homme ennemy] celuy qui tente] seme dans le bon grain,] des busches qu'il iette dans ce pain de vie] des embusches qu'il dresse sur ce chemin. En tout cela, (qui est aussi vray que la verité mesme) où est l'Entremangerie Papistique: où sont les controuerses sur la foy, ou mesme sur la discipline, le Respect au S. Siege y est-il pas religieusement gardé, les Priuileges qu'il a donnez considerez auec reuerence, les Ordres Cenobitiques laissez dans les libertez, & exemptions, dont ils sont si ialoux, & iustes conseruateurs: à tous propos ne mord on pas la terre, l'ame ne s'attachet'elle pas au paué,] ne met on pas le visage dans la pousſiere] dauant l'auctorité & la puissance absoluë du Pontife souuerain, Lieutenant General de Iesus-Christ en la terre: où est-elle, Hermodore, ceste Entremangerie Papistique, où est-elle ceste ombre de dissention?

Vn Eueſque reprend les defauts que commettent, ou peuuent commettre, quelques Directeurs, soit du Clergé, soit des Cloistres, en la conduitte des ames, afin que ceux qui en sont nets s'en donnent de garde, & que ceux qui en sont entachez s'en corrigent, & que sur tout, les vns & les autres se deffacent de tout interest particulier, en vne si saincte fonction. Ie le croy bien, qui fera ceste Mercuriale, si vn Eueſque, à qui Dieu anime le courage, ne l'entreprend? Les Eueſques ne sont-ils pas Peres Communs, & des Prestres, & des Peuples, de qui les Cenobites mesmes reçoiuent-ils le caractere du Sacerdoce, sinon des mains des Eueſques, de qui la Commission, la Permission, & la Mission encore quand tout sera bien examiné, Qui les enuoye pour preſcher, pour confeſſer par vn Dioceſe, sinon l'Ordinaire, qui les examine, & qui leur donne la licence, selon les propres mots du Concile de Trente: y peuuent-ils preſcher, mesme dans les Egliſes de leurs Conuents, contre le gré de l'Eueſque, nullement, dit le mesme Oracle du S. Esprit.

Les Heretiques, tous Heretiques qu'ils sont, ne sont point encore tant deſpourueus de sens commun, de trouuer estrange qu'vn Eueſque faſſe des remonstrances à des Prestres, & à des Cenobites, pour le regard des fonctions Clericales, & du gouuernement des ames, ils n'appelleront iamais ces deuoirs Paſtoraux & Epiſcopaux, des Entremangeries Papistiques. Quand le pere

Digitized by Google

chaſtie ſes enfans, & les exhorte, quelle merueille y a-t'il? & vous meſme, Hermodore, de ce que vous auez dit en la page precedente, les paroles que i'examine, que M. D. B. a touſiours *eſté le PERE des Cenobites.* *Hermodor pag. 18.*

Mais voulez-vous voir leur legitime eſtonnement, le voicy, c'eſt de voir vn Pere fuſtigé par ſes enfans: c'eſt de voir des Cenobites armez de langues & de plumes, donnans auec cela la diſcipline à vn Prelat, le deſcriant, le deſchirant & deſchifrant par tout de viue voix, & par eſcrit cõme le plus ſcelerat de toute la terre. C'eſt de lire ces *douze Repliques*, dont vous parlez, *faites au Directeur, dont à peine pourroit-on faire vn petit volume*; pouuiez-vous depeindre plus naïuement que cela des Satyres & des Libelles diffamatoires. Releuant ſur ces Eſprits trop Laconiques à voſtre gré *Le Dernier* (vous entendez le fameux Liure *des Heureux Succés*) du plus docte & plus poly des Eſcriuains de noſtre temps) *qui a plus eſclaté dans l'excellence & longueur de ſon Ouurage.* *Hermodore pag. 17.* *Ibid.*

Vous auez grande raiſon, Hermodore, de dire que ce dernier a bien plus eſclatté, car il a occupé aſſez long temps Meſſieurs de Sorbonne, & depuis Meſſieurs les Prelats, pour luy rendre les teſmoignages d'admiration & d'approbation que tout le monde ſçait: & il a ſi heureuſement rencontré contre le Directeur, qu'il eſt tombé dans la foſſe qu'il auoit creuſee.] Vous appellez cela attacher comme vn eſclaue, & vn priſonnier de guerre, le Directeur à ſon Char de Triomphe. C'eſt comme cela que parle ce vaillant perſonnage de la Scene d'Italie, enfant de la race de ce Geant qui ſe releuoit plus vigoureux de ſon terraſſement, & qu'Hercule fut contraint d'eſtoufer en l'air.

Pourſuite du ſuiet commencé.

§. LVII.

MAis que ne diront les Huguenots, Hermodore, de l'excellence, longueur, largeur, hauteur, & profondité de voſtre Ouurage, puis que celuy des *Triomphes* a eu de ſi *Heureux Succés* (comme l'on vous a rapporté) parmy les plus ſçauans & les plus ſeueres Iuges en ces matieres, Meſſieurs les Prelats & les Docteurs de Sorbonne; pour moy ie ne ſçay où cét Areopage trouuera des Eloges pour le releuer ſelon la dignité de ſon merite. Mais ie ſçay fort bien que les gens des Religions Cenobitiques, tant Reformees, que non Reformees, & que ceux qui pretendent eſtre de la Religion Chreſtienne Reformee, qui ſont les Peres Conſiſtoriaux, les Anciens, & les Miniſtres du Huguenotiſme, en font des Trophees, & des feux de ioye, & que s'ils ne commandent *en pleins Preſches qu'on en faſſe des Bibliotheques, & s'ils ne le font reimprimer à Genêue, ſous le tiltre glorieux de l'Entremangerie des Papiſtes, pour le lire dans tous leurs Temples*, ils ſe priueront d'vn des riches ornemens de leur cauſe, & s'en rendront, en quelque façon, de partiſans, preuaricateurs. *Hermod. p. 19.*

Car vous ne ſçauriez oſter de l'opinion de la pluſpart d'entr'eux, que mon cher Hermodore ne ſoit vn Cenobite, autant de Catholiques & plus ſont en ceſte hereſie, & pluſieurs, meſme Eccleſiaſtiques, eſcriuent de toutes parts à

Digitized by Google

M. D. B. & le vont perſecuter iuſques dans la ſolitude de ſon Abbaye, où il fait aſſez ſouuent ſa retraitte, pour luy dire ou luy eſcrire ceſte nouuelle: l'vn luy diſant, ou mandant, que c'eſt vn tel Cenobite, d'vn tel Ordre, puis vn autre d'vn autre Ordre; d'autres luy veulent perſuader que c'eſt vn ramas (ie n'vſeray pas du mot de pot pourry) de tous les Ordres, qui ont fourny de memoires, & aux *Heureux Succés* & aux *Entretiens Curieux*, & ſe ſont ſeruis par Concert, de vos deux belles plumes, pour eſtaler leurs iudicieuſes remarques, ſur les eſcrits du Directeur. D'autres l'aſſeurent que c'eſt vn Cenobite qui a gouuerné vne Prouince en ſon Ordre: d'autres vn Superieur de Cloiſtre, d'autres vne ſimple Cloiſtrier, d'vn Ordre fort auſtere, fort Reformé, des moins intereſſez, parce qu'il ne ſe meſle point de la Confeſſion: au reſte des plus huppez, encore qu'il ſoit deſchauſſé, rappieccé, mortifié, & de ceux des qui vous defendez les haults bois auec tant de doctrine, & de bonne grace, ſur la fin de voſtre Cinquieſme liure, c'eſt à dire au XIV. Entretien du II. Liure de voſtre II. Partie: pour marquer plus preciſément l'endroit au Curieux Lecteur de vos Curieux Entretiens, qui y remarquera de notables Curioſitez, que difficilement rencontreroit-il ailleurs, qui ſont là ſi curieuſement ramaſſees, & ſi poliment ajancees.

Hermodore deffendu.

§. LVIII.

POur moy qui me trouue aſſez ordinairement aupres de M. D. B. & que ie conſulte ſouuent, ſur les difficultez que ie rencontre dans voſtre Liure, & qui ſuis partiſan inuariable de voſtre Gloire, ie ne puis ſouffrir que d'autres vous rauiſſent la Gloire d'vn ſi bel Ouurage, ny que l'on oſte au Clergé (dont vous eſtes vn membre inſigne, en qualité de Chanoine de la Seconde Rome, & qui auez la teſte ſi prés du bonnet, i'entends du rouge, car vous ſçauez bien le mot commun d'Auignon, que c'eſt celle qui fait les Cardinaux, comme Rome fait les Souuerains Pontifes) que l'on arrache, dis-ie, au Clergé l'honneur d'auoir fait vn Liure plus Triomphant que les Triomphes meſmes, pour en inueſtir vn homme de Cloiſtre. Ainſi les bœufs traineroient la charruë, mais non pour eux, les abeilles feroient le miel, non pour elles, les moutons porteroient la laine, non pour s'en veſtir, ainſi les oyſeaux feroient des nids pour autruy. Ainſi vous auriez fait vn grand volume douze fois plus gros que le Directeur, & capable de faire douze fois autant de Bibliotheques: & vn autre en auroit la loüange.

Cela ſeroit iniuſte, & à la fin, eſtant en ſi beau train d'eſcrire comme vous eſtes, on vous feroit preſter autant de Liures à ce Monſieur le Cenobite, que vos Impoſteurs Pretendus en ont ſuppoſé à M. D. B. le moyen de ſouffrir ceſte indignité, ie ne doute point de voſtre Conſtance, & de voſtre Patience, mais i'aduouë que ie n'en ay pas aſſez pour vous, & que ie ne puis ſouffrir cet affront. C'eſt pourquoy ie perſuade tant que ie puis à M. D. B. que vous eſtes vrayement, & reellement, ce que vous declarez publiquement que vous eſtes: qu'à la verité Hermodore n'eſt que voſtre nom de guerre, que

Digitized by Google

vous l'auez pris pour contre-carrer le Directeur, & luy faire voir que vous eſtes vn Terme & vn Mercure, mis ſur les grands chemins, pour addreſſer les pieds des paſſans dans les bonnes voyes.

La beauté du nom d'Hermodore & ſes Mithologies.

§. LIX.

QVe comme Mercure eſtoit le Meſſager des Dieux vous l'eſtes de ceux qui ſont de la Religion des Parfaits, les vrais Imitateurs des Apoſtres, & les plus fideles, auſteres, & exemplaires ſeruiteurs de Dieu qui ſoient en l'Egliſe Militante; Que comme Mercure a ſeruy Iuppiter, Appollon, Mars, Vulcan & ſa femme, en pluſieurs occaſions que remarquent les Poëtes, vous vous eſtes deſuoüé au ſeruice des Ordres, que vous appellez diuerſes Religions cõſacrées à Dieu. Que cõme Mercure eſt le Dieu tutelaire des Arts, & de ceux qui exercent entre les hommes le meſtier des oiſeaux; & encore ainſi que l'on tient de ceux qui font profeſſion de l'Eloquence. Vous auez vne plume qui peut porter voſtre nom plus loin que Mercure ne pouuoit aller, encore qu'il euſt des aiſles aux talons, & au dos : quelle vous ſert comme à luy ſon Caducée, qu'elle a des ſerpens entortillez, marque de Prudence, & des Cornes d'abondance.

Mais c'eſt principalement en voſtre Sixieſme Liure où nous deſcouurirons que vous poſſedez ce beau nom en qualité meſme de Triſmegiſte, & que vous auez trouué apres beaucoup d'eſtude & de trauail, ce que les Spagiriques n'ont iamais peu rencontrer dans l'inutile deſpenſe de leurs charbons de deſolation, ſçauoir la fixation du Mercure. C'eſt ce qui me fait admirer, (i'ay preſque dit adorer tant ie ſuis idolatre de vos inuentions) la ſolidité de voſtre iugement, au choix de ce beau nom, qui vous fera eſtimer de la poſterité, plus que ce trois fois Grand, dont les Dialogues alembicquent tant de cerueaux, & qui n'ont rien qui approche de la delicateſſe de vos inuentions, de la mignardiſe de vos termes, de la grauité de vos Sentences, de la profondité de voſtre Doctrine.

C'eſt, dis-ie, principalement en ce Sizieſme Liure que nous verrons reluire ceſte Planette de Mercure en conionction auec celle qui preſide ſur Veniſe & ſur le Royaume qu'elle a ſi long-temps poſſedé, c'eſt là où mon cher, Hermodore, paroiſtra en ſon iour ce qu'il eſt, & nous apprendra la verité de ce mot d'vn Poëte, Que les noms ſont les viues Images des choſes.

Suitte.

§. LX.

TOut ce que ie ſuis en peine de iuſtifier en ce lieu, c'eſt que ce beau nom, choiſi entre les milliers, & par ſcience, & par conſcience : ſemble mieux conuenir à vos donneurs d'auis qu'à vous meſme, car Hermodore propre-

Digitized by Google

ment veut dire donneur de nouuelles, mais de nouuelles merueilleuſes : car c'eſt le propre du Meſſager des Dieux & des Cieux, il ſemble que vous en ſoyez le Receueur pluſtoſt que le donneur. Mais pourtant i'ay maintenu en bon lieu que vous eſtiez auſſi le donneur, à meilleures enſeignes, parce que vous poliſſiez, augmentiez, aienciez, adiuſtiez les nouuelles de vos Remarqueurs, comme le Portique d'Athenes appellé Heptaphonon, qui rendoit ſept fois autant de paroles qu'on luy en diſoit.

Car qui conſiderera l'amplitude de vos digreſſions ſur des paſſages de trois ou quatre lignes, (ce qui eſt viſible dans les deux que vous examinez dans ce premier Entretien) iugera que vous eſtes ceſte bonne terre loüée en l'Euangile, qui rend le centuple du grain que l'on y jette.

I'ay donc affermi l'eſprit de M. D. B. dans ceſte creance, que le veritable Autheur des *Entretiens Curieux*, du Mercure Triſmegiſte de nos iours, eſtoit vn tres-honneſte, tres-docte, & tres-vertueux Chanoine d'Auignon, appelé M. DE S. AGRAN, Seigneur d'vn petit Chaſteau, ſitué ſur le bord des eaux, c'eſt à dire ſur le riuage, de ce grand fleuue qui vient de Genéve, au reſte qu'il en eſt comme *Souuerain, parce qu'il n'y recognoiſt point de Seigneur encore que nul ne luy rende hommage.* Qu'en ceſte qualité il pouuoit & deuoit eſtre reueré comme vn petit Prince, & ſon beau Liure eſtimé comme l'Ouurage d'vn grand homme de lettres, & de ceux qui tiennent des Principautez dans l'Vniuerſité de Paris, & que peut eſtre en auoit il vne dans l'Vniuerſité de la Seconde Rome.

Patience du Directeur.

§. LXI.

IE ſçay que pluſieurs s'efforcent de luy ſouffler aux oreilles que voſtre Liure eſt tout remply d'iniures, qui ſont des fleurs de la Rethorique que l'on employe aux diſputes publiques qui ſe tiennent aux halles. Mais je rabbats au ces, & fay voir éuidemment, que ce ſont des termes de la vertu de zele (qui eſt la creſme & la fine fleur de la Charité) & qu'il ſeroit aysé d'en monſtrer de plus aſpres meſmes dans l'Euangile ; quoy ! S. Iean Baptiſte appelle bien les Iuifs engeance de viperes, & N. S. donne bien le nom de Sathan à S. Pierre. Et certes il m'eſt bien aiſé de moderer vn homme, qui diſoit l'autre iour à quelqu'vn, qui luy rapportoit des traits de voſtre plume, non moins picquans, que les rayons du Soleil, aux grandes ardeurs de l'eſté, cela meſme que dit Dauid ſur les outrages que luy faiſoient vn temeraire. Laiſſez-le dire ce qu'il voudra, ne voyez vous pas que c'eſt vne permiſſion diuine & ceſte ſaincte Volonté de permiſſion n'eſt elle pas aymable & adorable de quelque façon qu'elle diſpoſe de nous. Qui oſeroit dire à Dieu pourquoy faites-vous ainſi? Voila mon fils à qui i'ay dõné la vie qui me la veut oſter, combien plus le fils de Gemini. Laiſſez-le de grace, me dire du mal ſelon le commandement du Seigneur. Poſſible que Dieu regardera mon affliction, & me fera du bien ſi ie ſouffre ceſte malediction auec patience.] Ne ſçauez-vous pas que Iob ſouhaittoit d'eſtre maudit de ceux qui maudiſſent le iour, & qui

ſont

Digitized by Google

ſont preſts de reſuſciter Leuiathan.] Voila l'eſtat de l'ame du Prelat que ie voulois conſoler, ſur les paroles poignantes, qu'on luy vouloit perſuader que voſtre Eſcrit dardoit contre luy.

Continuez, cher Hermodore, tant qu'il vous plaira, vous & vos ſemblables, n'ayez pas peur qu'il en faſſe iamais aucune inſtance, ny publique ny priuée, ny par perſonne interpoſée, ny par luy-meſme, il eſt preparé à ces fleaux] & rendu comme vn homme ſourd, & qui n'a point de reproche en la bouche.] toutes ces contradictions, ſont des vagues, & des traits, contre vn rocher, ie diray plus que comme vn Dauphin, & vne Aigle, il ſe plaiſt dans ces orages de la mer, & de l'air. Vne armée campée contre luy ne l'eſtonneroit pas, car il eſpere en Dieu.]

Vous aurez touſiours bon marché de ſa reputation, qu'il ſacrifie & abandonne volontiers à la Prouidence de celuy, qui à ſon ſort ; c'eſt à dire ſa bonne ou mauuaiſe fortune en ſes mains,] iuſques-là qu'vn de voſtre parti auouë qu'il en eſt prodigue. Enflez la paſte de voſtre gros Liure tant qu'il vous plaira de l'aigre leuain de ces *Douze Replique*, & amplifiez-le par *le ſecours de tant de Reſponces faictes au Directeur*, Rendez Aſiatique leur Laconiſme, ſeruez vous meſme de la *longueur de l'Eccellence, & de l'eſclat du dernier* (ce ſont les *Heureux Succes*) & faictes en vſage, comme d'vne piere aiguiſoire, pour affiler vos couſteaux, apres cela decoupez-le à voſtre mode, vous le verrez müet comme cet animal qui ne crie point quand on le tond. Il en eſt, comme luy apprend ſon cher Maiſtre dans ſa Philothée, de la Reputation comme de la barbe, plus on la zaze, plus eſpaiſſe elle reuient.

Placards tirez d'Hermodore.

§. LXII.

MAis ſçauez-vous bien, Hermodore, vous qui eſtes vn Receueur General de pacquets, & de nouuelles contre le Directeur, pour apres les debiter en la meilleure forme qu'elles peuuent tirer de voſtre elegante plume, qu'apres auoir groſſi voſtre volume du Recueil de tant de Libelles (car c'eſt ſur ces pilotis que vous auez fondé la maſſe de voſtre grand baſtiment) il n'a pas pluſtoſt eſté communiqué au public, qu'il n'a pas ſeulement eſté tres-agreable aux Huguenots, mais pluſieurs Catholiques zelez pour les Cenobites (beaucoup tiennent que ce ſont des Cenobites meſmes) en ont pris occaſion de faire pluſieurs placards, en forme de tiltres de Liures, qu'ils ont fait afficher par les ruës de Paris, de Roüen, de Lyon, & des principales villes de ce Royaume (Car on ne voit point les reſſorts, De la monſtrueuſe machine, de qui le grand de vaſte corps, Eſtend ſes bras iuſqu'à la Chine, diſoit vn de nos Poëtes, que les Cenobites ont fait paſſer pour Athée, encore encore qu'il portaſt le nom *d'Amoureux de Dieu.*)

Ne vous imaginez pas, Hermodore, qu'à la façon de vos Referendaires, ie vous en faſſe croire, il n'y a rien de plus vray que ce que ie vous dy, & ie ſuis preſt de vous faire voir pluſieurs de ces placards tous imprimez, que quelques eſprits abuſez vous attribuẽt, mais il eſt plus croiable qu'ils ont eſté

Digitized by Google

faits à plaiſir par les Admirateurs de voſtre digne Ouurage, & que ce ſont des gens à qui il eſt plus aiſé de faire la teſte d'vn Liure que le corps de l'inſcription que la ſuitte. Potirons qui croiſſent en vne nuict, & ſe fleſtriſſent en vn iour, nuées ſans eau balottées des vents, arbres infructueux, eſcumes de la mer courroucée, qui baue ſur ſes riuages.

Cependant c'eſt de voſtre Liure comme du cheual de Troye, que ſortent tous ces champions armez contre le Directeur, mais armez à la legere, & dont on pourroit faire vne Compagnie de cerueaux legers. C'eſt des dents de vos belles pointes, comme de celles du Serpent Pithon, que ſe forment ces ſoldats, qui ſur le champ meſme où ils ſont ſemez, & d'où ils ſortent, ſe deffont les vns les autres, & trouuent leur ſepulchre dans leur berceau, roſes eſuanoüies auſſi-toſt qu'eſpanoüies, debiles vapeurs eſleuées, & ſoudain abbattuës, auſſi-toſt diſſipées que nées.

Eſſains, non de mouſches à miel, mais de gueſpes, qui ſortent de la chair pourrie d'vn bœuf decedé de ſa belle mort. Ce ſont là, Hermodore, les branches fleuriſſantes qui ſortent du tronc de voſtre Liure, les rayons de ce beau Soleil, les ruiſſeaux de ceſte claire ſource. Ie vous en veux monſtrer quelques eſchantillons, & ie vous produiray les originaux des pieces quād il vous plaira, afin que vous vous reſiouïſſiez de voir les enfans de voſtre enfant aux enuirons de voſtre table,] que vous iugiez de l'arbre par ſes fruicts,] que vous aimiez voſtre chere plume, qui comme vne vigne abōdante pare de ſes pampres verdoyans voſtre Souuerain Petit Chaſteau, & qui vous fait vn ſi beau plan d'oliuiers] dont voſtre teſte ſe couronne. Ainſi ſera beny l'homme qui a la crainte de Dieu,] qui traicte ſon prochain ſi ſuauement, il mangera du trauail de ſes mains & bien luy ſera de toutes parts.

Mais venons; il y en a vn qui s'intitule, *Le Lucian de Samozate reſuſcité en la perſonne de I. P. C. Pariſien.* Ne voyez-vous pas ſur le front de cet enfant les traicts du viſage de ſon Pere Hermodore, qui en cent lieux de ſes Entretiens compare le Directeur à ce fameux Athée, ennemy iuré de la Religion Chreſtienne. Vn autre eſt plus gaillard, car il a pour Epigraphe. *Le Rabelais des Eueſques.* Piece non tant nouuelle que renouuellée par vous qui appelez pluſieurs fois le Directeur bouffon (c'eſt à bonne intention comme ie croy, & par vn ſainct zele de la Verité) & tirée de ce fameux Eſcriuain qui a fait admirer au monde *ſa Doctrine Curieuſe.* Et ſa groſſe *Somme de la Theologie Naturelle*, qui fit vn Liure ſous ce tiltre, contre vn Miniſtre, iouſtant contre vn moulin à vent, à la maniere du vaillant & preux Cheualier Dom Quichote.

Vn autre a pour Tiltre & pour corps, (car ſon corps eſt ſon tiltre, parce que ces pieces ſont toute teſte, & n'ont pour toute eſtenduë qu'vne page) *L'Horoſcope de I. P. C. Pariſien : deuenu d'Eueſque Muſnier.* Notez que c'eſt parce qu'on luy a donné en Commande vne Abbaye de Cenobites veſtus de blanc, pour recompenſe de ſon Eueſché. Encore celuy-là rencontre t'il facetieuſement, &, a ſans doute beu dans ceſte grande ſource Pegaſine de l'Eutrapelie, qui coule en tant de lieux de vos Entretiens auec beaucoup de gracieuſeté. Vn autre s'appelle *L'Apologie du B. François de Sales, iadis Eueſque & Prince de Geneve, contre l'Autheur du Directeur Deſintereſſé.* A cauſe qu'il dit que ſon Ouurage eſt tiré de l'Eſprit & de la Doctrine de ce S. Prelat.

Digitized by

La Lecture du IV. Chapitre de la I. Partie de la Philothée, peut faire voir ſi le Directeur n'eſt pas vn ſimple Commentaire de ce Chapitre là. Mais ce tiltre porte la marque de vos Entretiẽs ſur ſon front, n'y ayant rien que vous rebattiez ſi ſouuent, que l'outrage que vous pretendez eſtre faict à ce Sainct, par l'inſcription du Directeur.

Vn autre s'appelle *l'Anatomie des Romans, & autres Mauuais Liures de I. P. C. Pariſien iadis E. D. B.* C'eſt ce que vous promettez preſqu'en meſmes termes de faire voir en voſtre Troiſieſme Partie. Vn autre qui ſemble plus modeſte ſe qualifie, *Le Sentiment Iudicieux des gens de Bien & de Vertu, ſur les Liures de M. D. B. & de ſes Partiſans contre les Cenobites.* Il n'y a rien dont vous parliez plus ſouuent que de ces Sentimens, tant des Catholiques que des Huguenots. Ce qui donne vn iuſte ſuiet de ſoupçonner, que ſi vous meſme n'eſtes le Pere de ces Placards (ce que ie ne veux pas croire de voſtre modeſtie) des eſprits moins moderez les ont pris de voſtre gros Volume.

Il y en a pluſieurs autres de pareil air (car de ces champignons il en peut croiſtre beaucoup à chaque nuict. Mais à voſtre auis, ceſte façon de combattre en Eſprits folets, en Lutins, en Andabates, & en perſonnes maſquées, vous ſemble-t'elle honorable, & accompagnée de raiſon?

Remonſtrance amiable.

§. LXIII.

IE vous fay iuge maintenant, Hermodore, ſi toutes ces belles armes ſorties de voſtre Liure comme de la Tour de Dauid, & d'vn Arſenal bien garny, ne ſont pas autant de canons de fonte verte, qui battent en ruine le Directeur, ſi cela n'augmentera pas de beaucoup *les Triomphes des Heureux ſuccés*, & ſi les Heretiques ne feront pas des feux de ioye de ces placards, de ces affiches, de ces libelles, vantez, euantez, diſtribuez, diſperſez, par ceux que vous deffendez, & par leurs partiſans, au grand auantage de l'Egliſe Catholique, & de l'ordre Epiſcopal, qui eſt bien, pour le moins, autant Apoſtolique, que celuy des Cenobites.

En conſcience apres cela qui merite le mieux le *Titre glorieux d'Entremangerie des Papiſtes*, de vos Entretiens ou du Directeur. O Hermodore, Hermodore, nous mettons nos fautes dans la poche de la bezace qui nous pend ſur le dos, nous ne les voyons pas, & celles d'autruy en celles de deuant, ainſi elles ſont touſiours deuant nos yeux: taupes en noſtre propre fait, Aigles & Linx en celuy des autres. Comme les Lamies, nous ſommes aueugles chez nous, clairuoyans chez nos voiſins. Nous voyons la paille dans leurs yeux nullement, la poûtre qui offuſque les noſtres. Medecins gueriſſons nous, & puis nous irons à la cure des malades.

Digitized by Google

Deux Liures differends.

§. LXIV.

LE Docte Minoritain frere François Feu-ardant, qui en ſes iours, & de viue voix, & par ſa plume a appuyé la maiſon de Dieu, & eſté vne Colomne, & Colomne de feu-ardant, & luiſant en l'Egliſe : (ie luy donne ces eloges qu'il a bien meritez, & dont la verité reluit en ſes eſcrits, où ſa doctrine & ſa pieté marchent en haut appareil) ce ſçauant perſonnage a dõné à vn de ſes ouurages le Titre, *d'Entremangeries Miniſtrales*, où il fait voir que tous les Heretiques de noſtre âge, diuiſez en tant & tant de ſectes, ſont les vrais ouuriers de la Tour de Nembroth, & que le territoire de l'Erreur, eſt comme celuy de Canaam où les habitans s'entre-deuoroient.

Il fait voir que de ſon temps ſur ces diuines paroles plus claires que les rays de Midy. *Ceci eſt mon corps.* Il y auoit lxxxix. opinions toutes differentes, & toutes fauſſes, trouuées, ou pluſtoſt controuuées par les Miniſtres d'Erreur. En quoy il ſe conformoit à la remarque qu'en auoit faitte le ſçauant Claude de Sanites, Eueſque d'Eureux, dans ſes Repetitions Euchariſtiques. Il fait voir aux autres poincts Controuerſez vne Miniſtromachie perpetuelle : & toute ceſte Entremangerie Miniſtrale ne regarde que les poincts de la Foy.

Vn Miniſtre ſe voulut meſler de luy reſpõdre, taſchant de le payer en meſme monnoye, & de luy faire ſelon le prouerbe vulgaire, ſoupe de meſme pain, il intitula ſon libelle *les Entremangeries* M..... (diſons *Cenobitiques*, pour euiter vn nom que les Cenobites ont tant à contre-cœur, qu'il leur ſemble iniurieux, & infame.) Ce pauure homme pour preuuer que les Cenobites s'entremangent, veut faire croire qu'autant d'Inſtituts, & d'ordres Cenobitiques differens, que l'on void en l'Egliſe Catholique, ſont autant de ſectes à part, & cecy eſt vn des lieux Communs des Miniſtres. Mais il ne voyoit pas qu'eſtans tous vniformes en la Foy, ils ne ſe diſtinguent que d'abits, & de façons de viure, qui n'empeſchent pas leur vnion en la creance, & qui ne diuiſent pas l'vnité de l'Egliſe, ô ! Dieu, Hermodore, qu'elle priſe euſt eu cet Errant, ſi vos Curieux Entretiens luy euſſent appris, que ces Ordres diuers ſont autant de Religions differentes.

Il taſche de ſe fortifier en ſon erreur, par les diſputes continuelles qui ſont entre les Iacobins, & les Cordeliers, dont les vns ſont Thomiſtes, les autres Scotiſtes iurez, le Cardinal Sarnan fait vn recueil de ſept ou huict cens opinions ſeulement, où S. Thomas & Scot ſont contraires, ſur quoy leurs ſectateurs font ceſte guerre perpetuelle, qui ne fait ny vefues ny orphelins, & où l'on ne fait pas ſeulement de tréues. On a fait vn grand nombre de gros volumes pour taſcher de concilier ces oppoſitions, & de reconcilier les eſprits de chaſque party, mais tous veulent bien entrer en arbitrage, pourueu que l'auantage demeure de leur coſté. Et apres tout les ſujets de ces Controuerſes Scholaſtiques ne ſont pas de la Foy, car ce qui eſt determiné par l'Egliſe

Digitized by Google

ne peut eſtre mis en doute, ouy bien en diſpute par forme d'exercice, pour ſubtiliſer les eſprits, les dreſſer à ceſte eſcrime ſpirituelle, & eſclaircir la verité.

Suitte du meſme propos.

§. LXV.

MAis qu'euſt dit cét homme ennemy, ſurſemeur d'yuraye,] s'il euſt ſceu le fonds des diſputes touchant la Conception de la V. & les Aides de la grace. Bon Dieu, mais comment euſt-il crié à *l'Entremangerie Cenobitique*, s'il euſt veu les propoſitions des Cenobites d'Irlande, cenſurees par la tres-ſçauante maiſon de Sorbonne, & depuis par le tres-Illuſtre Prelat de la Capitale de France. Quoy! s'il euſt veu les Liures de *Smith*, de *Loëmelius*, de *Ioannes Floïdus* qui a caché ſon nom (à l'imitation de *Clarus Bonarſcius*) ſous celuy de *Daniel à Ieſu* qui en eſt l'Anagramme: Les Cenſures de la ſaincte Aſſemblee des Prelats qui eſtoient à Paris, du tres-Illuſtre Archeueſque de ceſte Ville-monde, de la Faculté de Theologie de ceſte grande Cité, les Repliques iniurieuſes & ſatiriques à ces cenſures, qui ont donné ſuiet d'eſcrire aux ſçauans Docteurs Hallier, le Maiſtre, & quelques autres, pour la deffenſe de la Hierarchie, du Sacrement de Confirmation, de la neceſſité de l'Epiſcopat en l'Egliſe, & de pluſieurs autres points combatus par les Cenobites, tant de la grande Bretagne, que d'autres contrees, & qui ont fait paroiſtre au public ces grandes lumieres de doctrine & d'eloquence, que ce prodige de ſçauoir & d'humilité, qui ſe cache ſous le nom de *Petrus Aurelius*, a tracees ſur ces meſmes ſujets.

Bon Dieu, Hermodore, quelle occaſion euſt-il eu d'enfler ſon libelle, & de qualifier ces conteſtations *de ce glorieux Titre* que vous donnez au Directeur par vne liberalité purement gratuite. Qu'euſt-il dit, s'il euſt leu les inuectiues, non ſeulement cinglantes, mais ſanglantes, & les iniures noires que par vn zele ardent, (ſi modeſte, ie m'en rapporte) lance vn Cenobite de nos jours, contre vn ſçauant & pieux Docteur qui a non moins ſolidement que clairement eſcrit *de la liberté de Dieu & de l'homme*, n'en euſt-il point allongé ſon *Entremangerie*.

Mais quels grands plats n'euſt-il ſeruis, s'il euſt eu la connoiſſance de la bonne eſtime qu'ont les Cenobites Reformez, de ceux qui ſont Relaſchez, & ſans Obſeruance, & reciproquement des beaux Eloges que ceux qui ne ſont pas Reformez donnent à ceux qui leur preſchẽt & de parole & d'exemple vne Reformation qu'ils ne veulent pas embraſſer: les belles choſes qui ſe paſſent quand il faut introduire la ſaincte Reformation dans quelque Conuent relaſché. Les remarquables charitez que ſe preſtent, meſme les plus Reformez, quãd il eſt queſtion de quelque eſtabliſſement nouueau dans vne ville, ie dy tant de fondez, que non rentez. Ceux qui ſe veulent introduire ne parlent que de ſeruice de Dieu, de ſalut des ames, de Prouidence diuine; les oppoſans à leur introduction, ne parlent que de charges, de ſurcharges, de charité refroidie: tout cela s'appelle-t'il, ſe preuenir les vns les autres d'honneur, & de dilection fraternelle.]

O ! Hermodore, ce ſeroit de ces rares Hiſtoires que l'on feroit vn beau volume, qui porteroit, plus iuſtement beaucoup que le Directeur *le glorieux Titre* dont vous le faites rebaptiſer par ceux de Genêue. Vous m'eſtimerez peut-eſtre, en ce que ie dis, de la race de Cham (dont vous faites en quelque lieu, que nous criblerons à ſon tour, vne froide alluſiõ au ſurnom de M.D.B.) parce qu'il ſemble que ie deſcouure la vergogne de mes Peres. Mais ſi vous ſçauiez cõbien ie ſuis eſloigné de ceſte penſée, & plus encore de ceſte creance de tenir les Cenobites pour mes Peres, & ſeulement pour Peres, vous me tireriez hors de ce lignage. Nulle de toutes leurs regles approuuee par l'Egliſe, & le S. Siege, ne les appelle ainſi, mais toutes les appellent M.... ou Freres : quand donc ie les tiendray pour Freres, pour mes Freres Chreſtiens, voire meſme pour mes petits Freres, puis que l'humilité de quelques-vns leur fait deſirer les noms de Moindres, & de Tres-petits, comme ces Dieux des moindres gens, dont les Payens faiſoient de petites feſtes, ie ne croiray rien faire contre le ſentiment de leur vraie & ſincere pieté.

Imagination peu croyable.

§. LXVI.

VEnons à l'Examen de vos derniers mots auãt que nous paſſions à celuy du reſte de la piece. *On vous a rapporté, que ceux de Genéve ont fait reimprimer le Directeur, ſous le Tiltre Glorieux de l'Entremangerie des Papiſtes,* POVR LE LIRE DANS TOVS LEVRS TEMPLES. Celuy qui vous à mandé cette ſornette eſtoit il à ieun. Quoy ! adieu les Pſeaumes de Marot, adieu les Articles de leur Confuſion de foy, adieu leur Cathechiſme, en vn beſoin adieu la Bible traduicte à leur mode, leur petit Breuiaire ce ſera le Ditecteur, ce ſera *l'Entremangerie.* Ce ſera le texte de leurs Preſches, le modele de leurs remonſtrances, le ſujet de leurs chants de Triomphe, & de leurs Cantiques : il n'y aura plus d'autres Bibliotteques, *les Saincts Peres*, dites vous, *leur ſont ſuſpects, la doctrine du Prelat Autheur du Directeur, paſſera chez eux pour orthodoxe.* Vn eſprit ſage à ſobrieté à t'il de ces viſions.

Hermod. p. 19.

Hermod. p. 19.

Poſſible direz-vous, qu'il ſeruira ſeulement pour lire en public, & entretenir le tapis, & la compagnie en attendant que le Miniſtre monte en chaire, ſans doute le preparatif ſera excellent, ſi vous le prenez pour vn antidotte de ce que le Predicateur dira, car de qu'elle oreille le petit troupeau qui ſe ramaſſe lentement, entendra-t'il parler de la Confeſſion ſacramentale, de la reelle preſence du Corps de Ieſus-Chriſt en l'Eucariſtie, de l'adorable ſacrifice de l'autel, des Indulgences, des confrairies, des Autels priuilegiez, du Sacrement de l'Ordre, de la priere des Saincts, & pour les Morts, & d'autres poincts de la creance Catholique, dont il eſt fait mention dans le Directeur, ſans renuerſer ſoudain par vn zele Reformé, ceſte Bibliotheque commandée en plain Preſche : au nom de Dieu, Hermodore, dittes à vos *Rapporteurs* qu'ils prennent vn peu mieux leurs meſures, quand ils voudront faire couler en voſtre creance leurs *Rapports* pour des veritez.

Digitized by Google

Quelques Paroles d'Hermodore, conſiderées.

§. LXVII.

VOicy l'autre partie de voſtre Piece : que nous partageons en trois Actes (car elle eſt vn peu Comicque) dont voicy le premier. *Ie vous laiſſe à penſer* dites vous *ſi c'eſt Eloge* (vous parlez du *Tiltre Glorieux d'Entremangerie*) *releueroit fort l'Autheur du Directeur, & ſi ſa gloire ſeroit aggrandie d'auoir composé vn volume, que les Anglois ont dans leur Idiome, & les Proteſtans en langue Latine.* *Hermod. p. 19.*

Si S. Auguſtin & S. Hieroſme tenoient à honneur & à benediction les maledictions que leur donnoient, & les outrages que leur diſoient les Heretiques de leur Temps, pourquoy l'Autheur du Directeur, ne ſe feroit il pas vne guirlande, de l'Inſolence des Errans, ſi elle eſtoit arriuée iuſques à ce point, de donner vn mauuais tiltre à ſon Ouurage.

Et poſſible dittes vous mieux que vous ny penſez, quand vous adiouſtez que ſa gloire *ſeroit aggrandie d'auoir composé vn Volume.* Il ne penſa iamais à faire *vn Volume* en compoſant le Directeur, c'eſt vn petit Eſcrit, à qui il auoit donné pour tiltre, comme luy meſme declare, *Aduertiſſement aux Penitens ſur le choix d'vn Directeur*, repreſentez-vous ſi d'vn aduertiſſement il vouloit faire vn *Volume*. A ce que ie voy vous prenez ce mot de *Volume* en ſa ſignification fort eſtroitte & preciſe, puis que vous le donnez auec vne munificence dont vous eſtes tres-humblement remercié, à vn Liuret qui diſpute de la brieueté auec vn Almanach.

Traductions de quelques Liures.

§. LXVIII.

VOus adiouſtez *que les Anglois l'ont en leur langue, & les Proteſtans en langue Latine* Si vous prenez les traductiõs pour des marques de mauuais Liures, voyez ou vous mettez la Saincte Eſcriture. La Philothée du B. Eueſque de Genéve eſt en Anglois, en Allemand, en Flamand, en Eſpagnol, & ie vous aſſeure auſſi, Hermodore, & ie vous feray parler au Traducteur meſme quand il vous plaira, que la traduction du Directeur a eſté faicte par vn docte & pieux Preſtre Anglois, eſleué aux Seminaires Catholiques que cette Nation a en Flandres, ie luy ay parlé pluſieurs fois à Paris, & il ſe rangeoit aſſez ordinairement aupres de M. le Reuerendiſſime Eueſque de Calcedoine à qui N. S. P. auoit donné par bref expres l'Ordinariat d'Angleterre, & d'Eſcoſſe, mais les Cenobites luy ont fait vne ſi eſtrange chaſſe qu'il a eſté contrainct d'imitter S. Athanaſe en ſa fuitte, & de ſe ſauuer hors de l'Iſle.

Vn autre Eccleſiaſtique Anglois, à auſſi traduit ceſte piece tirée de la Petronille, qui traite de l'Eſtat de Perfection, pour releuer vn peu le Clergé,

Digitized by Google

du meſpris, où les Cenobites, de leurs graces, le rangent en la Grande Bretaigne, en Irlande, & en Hollande, iuſques à tel point (ce que ie ſçay de teſmoins occulaires) que quelques Catholiques de ce païs-là, doutent ſi la Meſſe d'vn Preſtre du Clergé, qui n'eſt point Cenobite, eſt bonne; doute qui fut autre-fois ſur celle des Preſtres Cenobites, lors qu'ils commencerent à ſe mettre dans le ſacerdoce ſurquoy il a fallu faire des Canons pour aſſeurer les fideles de la validité de leurs ſacrifices: maintenant que Iacob à croiſé les bras le ſort eſt bien changé.

Si vous ne le ſçauez ie vous auertis que ſes *Diuerſitez*, & ſes *Homilies*, ont eſté miſes en langue Latine par des Catholiques, & meſme par des Cenobites, à voſtre auis, Eſt-ce pour le ſeruice des Proteſtans. De plus ie vous auertis que ces *Hiſtoires* qui vous mettent en ſi mauuaiſe humeur, & à qui vos Protocolles donnent à iniuſtes enſeignes le Tiltre de Romans (prenans ſans y prendre garde l'antidote pour le venin, & la ſolution pour l'obiection) ſont en telle vogue en Italie, que pluſieurs ſont deſia traduittes en ceſte langue, à l'inſtance de quelques Princes & Princeſſes qui ſont en ſublimité, c'eſt à dire en Souueraineté, que *Darie*, *Eliſe*, *Dorothée*, *Parthenice*, *Agathomphile*, & pluſieurs autres, parlent deſia de cét Idiome, le plus excellent d'entre tous les vulguaires, & tout cela, comme vous pouuez croire, auec l'aueu de l'Inquiſition: Le tres Illuſtre Comte Beuilaqua Ferrarois, dont le ſang tres-noble a fourny tant de Cardinaux, & de Prelats à l'Egliſe, & tant de grands Capitaines, & hommes d'Eſtat à l'Italie, & à la maiſon d'Eſt durant qu'elle a tenu Ferrare, prend bien luy meſme la peine d'en traduire, & meſme entretient à Padouë, & à veniſe, auſſi bien qu'à Ferrare, des Traducteurs à ſes deſpens pouſſé du zele qu'il a, & par la Pieté, & pour les belles Lettres. Quand il vous plaira voir de ſes Labeurs ie vous en communiqueray.

I'apprends de bon lieu que les Eſpagnols, tous ſuperbes qu'on les eſtime, idolatres de leurs trauaux, & grands meſpriſeurs des eſcriuains des autres nations, ont deſia traduit quelques vnes de ces Hiſtoires, & me promet-on de m'en faire voir bien toſt. A voſtre auis l'Italie & l'Eſpagne *ſont-ce des païs tributaires de l'hereſie?*

Les *Reflections ſur l'Ouurage des M.... de S. Auguſtin* ont eſté auſſi miſes en Latin par vn Eccleſiaſtique affectionné à la Hierarchie Paſtorale, ſi vous l'appellez Proteſtant, c'eſt pource qu'il proteſtera de faux contre vos *Rapporteurs*. Quand bien meſme le Directeur auroit eſté fait Latin par quelque Proteſtant, qu'en pourriez vous conclurre, peut-on pas abuſer de toutes choſes, & meſme de l'Eſcriture ſacree, le diable meſme l'allegue bien à noſtre Seigneur pour vn mauuais deſſein: ne peut-on pas faire vn meſchant coup auec vne bonne eſpee, & la lame du meilleur Cheualier de la terre peut-elle pas venir entre les mains d'vn voleur: toutes Medailles ont-elles pas deux reuers?

Examen

Digitized by Google

Examen de quelques autres paroles d'Hermodore.

§. LXIX.

VOus continuez (& c'eſt le ſecond Acte de ceſte ſeconde piece.) [Rien ne manquoit à la MALICE de ce Liure, que ſa publication dans les Royaumes tributaires de l'hereſie, où maintenant les plus zelez donneront l'eſſor à leur plume, pour commenter ce bel Ouurage, plus pernicieux en ſon TEXTE que la GLOZE des plus dangereux Miniſtres.] *Hermod. pag. 19.*

Si la publication des Liures dans les païs infectez d'hereſie eſt vne marque de leur *Malice*, que deuiendront les Oeuures admirables du tres-ſçauant & tres-docte Cardinal Bellarmin, & de tous ceux qui ont eſcrit des Controuerſes, qui ſont beaucoup plus communes & aiſees à trouuer, & à debiter, en Allemagne, en Angleterre, & en Hollande, qu'en Italie, ny en Eſpagne.

Vous direz que le Directeur apprendra aux Proteſtans beaucoup de choſes qu'ils ne ſçauoient pas, & n'eſt-ce pas la meſme reproche que pluſieurs font à Bellarmin, d'auoir formé des obiections pour les refuter, que toute la ſubtilité des Miniſtres n'euſt iamais forgees. Combien de gens ont-ils trouué à redire à la publication des Lettres de ces deux grãds ornemens du ſacré College, & de la France, les Cardinaux du Perron, & d'Oſſat, combien de ſecrets de Conclaue, & d'Eſtat, ont-ils fait voir à des yeux qui n'en auoient iamais rien apperceu. Et ceſte meſchante Hiſtoire du Concile de Trente, eſcrite en Italien ſous le nom de Pierre Soauio, n'a-t'elle pas eſté imprimee à Veniſe.

Au demeurant, pourquoy craignez-vous des Commentaires de Miniſtres, que vous iugez deuoir eſtre moins *dangereux que le texte* du Directeur : celuy qui vous a donné ceſte terreur Panique, à vn aſcendant prodigieux ſur voſtre iugement, de le troubler ainſi, & de confondre voſtre raiſonnement.

Outrages entaſſez.

§. LXX.

ACheuons, par voſtre Troiſieſme Acte. [Car les ennemis domeſtiques (dites-vous) ſont plus de mal que les eſtrangers, lors qu'on les prend pour amis, & qu'ils coulent leur venin ſous les apparences d'vne liqueur ſalutaire.] En bonne foy, Hermodore, eſcriuez-vous cecy, ou ſi vous le tranſcriuez : auez-vous vn bandeau ſi eſpais ſur les yeux, & vous eſtes-vous tellement laiſſé chapperonner, comme vn oiſeau de leurre, que vous n'appercemez pas que toute ceſte periode n'eſt compoſee que d'iniures, [ennemis domeſtiques, mal-faiſans, deſguiſez en amis, coulans leur venin ſous vne belle apparence;] s'ont-ce-là des couleurs de Rethorique fort careſſantes, & qui flattent l'oreille? *Hermod. pag. 19.*

Sans doute c'eſt voſtre zele qui ronge la maiſon de Dieu, ie voulois dire

Digitized by Google

que c'eſt le zele de la maiſon de Dieu qui vous deuore.] Appeller vn Eueſque *Ennemy domeſtique*, eſt-ce vn titre glorieux, & tiré de ces eloges que S. Paul leur donne eſcriuant à Tite & à Timothee. Mais vous ne parlez pas à vn Prelat, ouy à celuy qui a fait le Directeur, & ſuppoſé ſon nom. Voila qui va bien, qui vous a dit que celuy-là fuſt *Domeſtique de la foy & de l'Egliſe*, que vous deſpeignez dans vn Entretien, comme vn homme iniurieux à la prouidence diuine, c'eſt à dire, par periſraſe, vn Athee. Vous l'appellez vn Amy deſguiſé, vn Animal venimeux, eſt-ce-là vn langage ſatyrique, ou Theologique.

Ah, Hermodore mon frere, iuſques à quand les *Rapporteurs* altereront-ils la bonté de voſtre eſprit, & la bonté de voſtre ſtile, pour le porter à ces paroles de precipitation,] pour le remettre en meilleure poſture permettez que ie vous die que M. D. B. a de bien plus doux & fauorables ſentimens, pour ceux de qui vous vous portez pour Champion. Il ne les tient point pour eſtrangers, mais pour domeſtiques de Dieu, ſuredifiez ſur le fondement des Apoſtres & des Prophetes, & appuyez ſur la pierre angulaire qui eſt Ieſus-Chriſt.] Encore que le Directeur donne peut-eſtre la migraine à quelques-vns, & vous touche d'vn ſcandale paſſif, il ne s'enſuit pas pourtant qu'il en donne ſuiet, & que le ſcandale ſoit actif de ſon coſté. Noſtre Seigneur qui eſtoit la pierre d'edification l'a eſté de ſcandale, & de ruine à pluſieurs: qui baſtit ſur ce Roc eſt ſage,] mais celuy-là ſera eſcraſé ſur qui il tombera.]

Du Titre de ce I. Eſclairciſſement.

§. LXXI.

IE briſerois icy ce Premier Eſclairciſſement, ſi ie ne me ſentois obligé de mettre au moins à la fin, ce qui peut eſtre euſt eſté mieux à l'entrée, mais il n'importe, ſi cela eſt le dernier en l'Execution, qui eſt le premier en l'intention, aſſez toſt ſi aſſez bien. Ie luy ay donné pour Tiltre *Les menaces & Promeſſes de Dieu*, pour deux raiſons: La premiere pour n'emprunter rien de vous ſi ie puis, en paſſant ſur vos terres, non pas meſme de l'eau, comme diſoit Iſraël au Roy des Amorreans, luy demandant le paſſage dans ſon païs. La ſeconde: parce qu'il me ſemble que voſtre Tiltre eſtant *de la Prouidence Diuine*, c'eſt dequoy vous parlez le moins dans voſtre Entretien; & de quoy ie parle le plus dans cét eſclairciſſement, ceſt *Des menaces & Promeſſes de Dieu*. S'il c'eſt paſſé quelque chaleur dans ceſte premiere eſcarmouche, elle à pluſtoſt eſté contre vos Protocolles, que contre vous, que ie veux honoter & ſeruir toute ma vie, ie ſuis tellement accouſtumé à encenſer les puiſſances, que Dieu a miſes en ſublimité, que ce rayõ de ſouueraineté que vous auez mis ſur voſtre front, en vous faiſant Dominateur *d'vn petit Chaſteau du bord du Rhoſne, ou l'on ne vous rend point d'hommage, mais où vous ne recognoiſſez point de Seigneur*, (ſi ce n'eſt peut eſtre celuy qui porte eſcrit en la laine qui luy prend ſur la cuiſſe, la qualité de Seigneur des Seigneurs,) qu'il m'a pris enuie d'eſtre de vos vaſſaux, & de vous rendre hommage, apportant des parfums de loüange à voſtre merite, à l'Imitation de la Reine de Saba.

Hermod. pag. 2.

Si quelque chaleur de foye c'eſt coulée en ce premier combat, cela eſt excu-

cuſable en toute diſpute, où il eſt difficile de regler ſes meſures principalement quand on ne fait que parer, & meſme dans la plus iuſte deffence. Ce que ie redoute pour vous c'eſt l'ōbre meſme de celuy qui me ſuit, & qui eſt reſolu d'en venir à l'attaque: ie ne ſuis pas digne de baiſer les traces de ſes pieds, & i'apprehende qu'ayant traitté auec vous en Salomon Pacifique, il n'agiſſe contre vous en Ieroboam: & qu'entrant dans le territoire de voſtre *petit Chaſteau, ou vous ne recognoiſſez point de Seigneur*, en eſprit de Conquerant, voſtre arriereban ſe tronue court, pour luy aller à la rencontre, puiſque nul ne vous rendant hommage, celuy dont ie parle à vne grande armée de Doctrine, de Raiſons, & d'Eloquence. Il ſera bon, & ie vous en auertis en Amy, que vous conſultiez la parabole de l'Euangile, & que de bonne heure vous faſſiez parler de paix, à celuy qui ne vous peut attaquer ſans vous perdre, & ſans faire dire de voſtre petit Eſtat, Que de guerets où eſtoit Ilion. Cependant apres auoir baiſſé l'eſtendard, & baiſé les armes, auec voſtre permiſſion, nous viendrons au Second Aſſault.

II. ESCLAIRCISSEMENT.

DV CHANT ECCLESIASTIQVE.

Du Titre de cét Eſclairciſſement.

§. I.

VOVS me permettrez, Hermodore, d'appeller *Chant de l'Egliſe*, ce que vous appellez Pſalmodie dans voſtre deuxieſme Entretien, parce qu'à mon auis Tout Chant Eccleſiaſtique peut bien eſtre appellé Pſalmodie, mais toute Pſalmodie n'eſt pas Chant Eccleſiaſtique. Quand S. Paul aux Epheſiens v. & aux Coloſſiens III. conſeilloit aux Chreſtiens de ſe conſoler & reſioüir honneſtement par Hymnes, Pſeaumes, & Cantiques Spirituels, il ne parloit pas du Chant de l'Egliſe, & cependant c'eſtoit vne Pſalmodie.

Et quand S. Auguſtin en ſon Ouurage des M.... leur conſeille de chanter des Cantiques en trauaillant des mains, il n'eſt pas croyable qu'il euſt voulu changer l'Egliſe en ouuroir : ny que l'on euſt ouy des coups de marteau durant l'office, toutefois cela eſtoit Pſalmodier. Par tout voſtre Entretien vous ne parlez que des Choriſtes, & de l'Office du Chœur, & c'eſt ce que vous appellez Pſalmodie d'vn mot plus general; mais pour me reſtreindre au particulier dont vous parlez, ie le nomme Chant Eccleſiaſtique. Ce qui ſoit dit ſans voye de reprehenſion, mais pour vous repreſenter tout ſimplement, ce qui m'a fait en cét Eſclairciſſement, prendre vn Tiltre different de voſtre entretien, bien que le ſuiet en ſoit ſemblable.

Induſtrie Merueilleuſe.

§. II.

LE plus fameux Mathematicien de l'Antiquité auoit de couſtume de faire ceſte hardie propoſition, que ſi on luy pouuoit donner vn point hors de la Terre, où il peuſt aſſeoir le pied de ſes machines, qu'il ſe faiſoit fort d'enleuer de ſon centre toute ceſte grande maſſe, que l'Eſcriture appelle la Seche,] & qui eſt fondée ſur ſa propre ſtabilité] au milieu de l'Vniuers. Il ſemble que vous ayez eſté à ſon Eſcole, & qu'il ne vous falle qu'vn petit

Digitized by Google

point, hors le ſens d'vn ſujet, pour parler, comme diſoit cet Ancien Rheteur, de toutes choſes, ſur toutes choſes.

La preuue en eſt manifeſte au fait que nous allons manier, car ſur ce que le Directeur reprend la trop grande multitude de Choriſtes, & de Freres Laïcs, dans les Cloiſtres des Cenobites Mandians, & le chant du Chœur peu edificatif des non Reformez, vous prenez l'occaſion au poil, & vous donnant beau jeu, pour faire vn beau coup, & vous dreſſant vn blanc pour y deſcocher tous les traicts de la trouſſe d'vn grand lieu commun, touchant la beauté, la neceſſité, l'honneur, & le prix des Diuines loüanges, vous faites tous vos efforts pour trainer le Directeur par les cheueux, non ſeulemẽt dans l'hereſie (vous le traitteriez trop doucement) mais dans la ſocieté des Demons, & des Ames reprouuées, qui ſeuls, entre toutes les Creatures, ont en haine les loüanges de Dieu teſmoin celuy qui quittoit Saül, lors que Dauid chantoit ſes Pſeaumes ſur ſa harpe, & la touchoit deuant ce Prince.

Encore n'eſt il pas tombé en ſens reprouué] cher Hermodore, il ne s'eſt pas affermy en vn ſi mauuais propos] vous eſtes trop honneſte homme pour auancer vn diſcours ſi deſraiſonnable, & qui ſe deſtruit par l'experience : autrement on ſeroit contraint de vous dire d'vn ton plus hault, qui eſtes vous qui iugez ainſi de voſtre frere,] ne vous condamnez vous pas en cela meſme en quoy vous le reprenez.] voyons dequoy.

Intention du Directeur Iuſtifiée.

§. III.

VOus citez au Nombre 1. ce paſſage du Directeur [Aquel propos pour trois, ſept ou huict Predicateurs, & Confeſſeurs Cenobites, qui ſeront dans vn Couuent, faudra t'il que le public porte le poix de cinquãte, ſoixante, cent bouches quelque-fois, qui ne font que chanter au chœur ? & quelquefois, ce qui n'eſt que trop vray, & trop commun, auec ſi peu d'edification, que leur ſilence ſatisferoit d'auantage.] *Hermod. p. 225.*

Voyez la ruſe de voſtre Protocole, il n'auoit garde d'adiouter au Memoire qu'il vous a fourny, les paroles immediatement ſuiuantes qui iuſtifient l'intention du Directeur, & renuerſent antierement l'edifice de voſtre Entretien, baſti ſur vne fauſſe ſuppoſition : les voicy [le chant eſt bon, il eſt vray, mais ce n'eſt que leur acceſſoire, ce n'eſt pas la baze & le fondement de leurs Inſtituts ; Il a eſté admis pour la conſolation en Dieu par la Pſalmodie, de ceux qui ſeroient laſſez du trauail de l'eſtude, de la Predication, & de l'adminiſtration des Sacremens. Ce n'eſt pas que la Diuine loüange ne ſoit vne fonction Angelique, & qui demeurera aux Bien-heureux dans le Ciel, où ils loüeront Dieu en ſa maiſon au ſiecle des ſiecles, dit le Pſalmiſte. Mais ce n'eſt pas la principale fonction de ceux qui ſe diſent obligez par leurs inſtituts, aux fonctions Clericales.] *Direct. p. 226.*

Par là vous connoiſſez ſi l'on abuſe de la fertilité de voſtre plume, pour la faire eſcrire contre vn ſujet que le Directeur ne vous donne point, il loüe le Chant Eccleſiaſtique, & en fait des Eloges, & vous declamez contre luy,

Digitized by Google

comme contre ces Heretiques qui ont eſté autres-fois ennemis du Chant Eccleſiaſtique.

Outrage modeſtement repouſſé.

§. IV.

MAis encore ou ſont ils ces Heretiques en nombre de multitude, tout cela ſe borne à Viclef qui apres tout n'a pas blaſmé les loüanges Diuines, qui l'euſt voulu ouïr, il euſt eſté deteſté comme vn demon, & rejecté comme vne peſte du genre humain, mais parce qu'il blaſmoit iniuſtement l'Eſtat Cenobitique, comme s'il euſt eſté mauuais, & (telle eſtoit ſon abomination) inuenté par l'eſprit malin, il comparoit le Chant des Cenobites à celuy des Sacrificateurs de Baal; pour Dieu Hermodore, dictes nous s'il eſt iamais arriué au Directeur, de dire que l'Inſtitut des Cenobites fuſt autre que Saint, & Sacré, & tres-juſtement approuué par l'Egliſe, que s'il reprend la Pſalmodie mal prononcée des non Reformez, que fait-il que ce que font tous les iours les Prouinciaux, & viſiteurs, qui reprennent, & corrigent les fautes du Chant du Chœur, ſoit pour le ton, ſoit pour la precipitation, ſoit pour la diſcordance, ſoit pour les ceremonies: faudra t'il dire pour ces corrections qu'ils comparent le Chant des freres aux cris des Sacrificateurs de Baal. Pardonnez moy, cher Hermodore, ſi ie vous ſupplie de tremper voſtre plume dans vne encore plus attrempée, & qui coule plus doucement ſur le papier: y à t'il l'à du ſujet d'appeler le Directeur Vicleuiſte, & Ennemy des loüanges Diuines, luy qui les porte iuſques dans les Cieux, & qui met parmy les Anges ceux qui en terre pratiquent ce ſainct exercice, n'eſtre pas pluſtoſt appeler le Bien du nom de Mal, & mettre les tenebres en la place de la lumiere.] Il reprend ceux qui font negligemment ceſte œuure de Dieu,] eſt ce pour l'exterminer, ou pour faire que le grand Dieu ſoit loüé comme il fault, & adoré en Eſprit de verité.]

Que Dieu eſt adorable d'auoir mis dans le Scorpion, la Vipere, & la Cantharide, les remedes du mal que font ces animaux: & vous Prudent, mon Hermodore, d'auoir auſſi toſt adiouſté le correctif de la propoſition que vous auiez auancee, mais touſiours dans l'eſprit de contradiction de voſtre Memorialiſte, qui cherche ſans ceſſe des nœuds en vn ionc. Il vous fait voir le Directeur à trauers d'vn verre de la couleur de ſon humeur, & fait paſſer ſon vray ſentiment touchant les loüanges diuines pour vne contrarieté. Il vous fait donc alleguer au nombre 11. vn paſſage de la Pieuſe Iulie, qui dit ainſi, parlant d'vn Conuent de Cenobites fort reformez, c'eſt celuy de Mendon celebre en ſainteté. *Il faut auoüer que l'occupation* qui les auoiſine le plus pres des Anges, c'eſt l'employ quaſi continuel des loüanges diuines: car c'eſt la meilleure part de Marie qui ne luy ſera point oſtée c'eſt autour de ce rayon de miel diſtilant, que ſont employées les leûres de ces auettes curieuſes de leur ſalut.]

Hermo. p. 28.

Pieuſe Iulie p. 21.

Et bien, Hermodore, a-t'il mauuaiſe opinion de la Pſalmodie des Cenobites Reformez, dit il de ceux-cy, que leur ſilence edifieroit plus que leur

chant. Et c'eſt en cela, dittes-vous, qu'eſt la contradiction de cet Autheur qui ſouffle le froid & le chaud d'vne meſme bouche, ſi loüer vne Pſalmodie bien faite, & en blaſmer vne mal concertée, eſt ſe contre-dire, i'en fay iuge tout autre, qui aura le iugement plus ſain que voſtre Referendaire, reſſemblant à celuy, qui, chez ce Poëte, voyoit deux Soleils & deux Thebes.

Il eſt eſcrit de Dieu qu'il eſt bon aux bons & mauuais aux mauuais,] que ſes yeux ſont ſur les iuſtes, & ſes oreilles attentiues à leurs prieres, & que ſon meſme viſage, mais courroucé, eſt vers ceux qui font mal pour exterminer leur memoire de la terre,] il dira au dernier iour aux Bons venez les benits de mon Pere, aux Meſchans allez maudits.] appellez vous ces choſes des contradictions. Le Directeur loüe les Chantres pieux, blaſme les indeuots, où eſt-il ce chaud & ce froid ſoufflé d'vne meſme bouche ?

Si vous appellez du Directeur à la Pieuſe Iulie, vous perdez voſtre cauſe deuant les arbitres meſmes que vous auez choiſis. La Pieuſe Iulie vous dira que ceux qui recitent comme il faut l'office duchœur ſont des Anges, & le Directeur, que ceux qui le celebrent en courant, & auec irreuerence, feroiẽt mieux de ſe taire, & qu'on peut vrayement dire de ceux-cy que leur oraiſon ſe tourne en peché.] toute medaille à deux reuers, ces deux icy ſont-ils pas veritables, la monnoye n'en eſt-elle pas de franc alloy.

Erreurs touchant la Priere.

§. V.

MAis ie reuiens à vos Heretiques ennemis des loüanges de Dieu, ie vous aimeray, Hermodore, dites-moy où ils ſont, & ie vous en nommeray pluſieurs qui ont eſté condamnez pour tels, ayant donné dans l'extremité de ce ſainct exercice, les Euquites ou Prians, & qui ne vouloient rien faire que prier, les Meſſalians, les Pſelliens ou Pſallians qui mettoient tout le ſalut en l'Oraiſon, & qui penſoient que ce fuſt l'vn neceſſaire, ont eſté reiettez par l'Egliſe & declarez Errans. Ils ne manquoient pas de paſſages des Lettres ſainctes, de Raiſons, & de Pretextes pour ſouſtenir leurs opinions, & appuyer leur faineantiſe, mais l'Eſprit de verité qui anime l'Egliſe, & qui preſide à ſon gouuernement, a bien penetré leurs deſſeins, & deſcouuert leurs ruſes.

Ce n'eſt pas que la vertu de l'Oraiſon ne ſoit grande, qu'elle ne flechiſſe le Tout-puiſſant, qu'elle n'obtienne des miracles, qu'elle n'arreſte le Soleil, qu'elle ne gaigne les batailles, qu'elle ne fonde les mers, qu'elle n'ait vn grand accés vers la diuine Miſericorde, ouurez les ſainctes Eſcritures vous y verrez reluire de tous coſtez les prodigieux effects de l'Oraiſon : pourtant la Perfection Chreſtienne n'eſt pas enfermée dedans ceſte vertu, mais dans la Charité, & l'Oraiſon ſans la Charité, qu'eſt-ce ſinon vn airain ſonnant vne cloche qui tinte.

Il y a donc eu des Heretiques, qui ont donné dans l'excés de l'Erreur, portez d'vn faux zele pour la Priere, mais ie n'ay iamais oüy parler d'aucune Religion fauſſe ou vraye, qui ait reietté les loüanges diuines. Les Payens &

Idolatres eſtoient exceſſifs en Hecatombes, en Sacrifices, en chãts à la loüange de leurs Dieux. Les Mahometans prient ſept fois le iour, en quelque lieu qu'ils ſoient, & de quelque condition qu'ils puiſſent eſtre.

Vous ſçauez, Hermodore, ce que les Iuifs d'Auignon font en leurs Synagogues, ie ne doute point que la curioſité ne vous y ait fait ſouuent aller. Les Heretiques de noſtre Temps ne font en leurs Aſſemblées que Preſcher, & Chanter. Nommez-moy quelque Hereſie qui ait banny le chant de ſes conuenticules, il vous ſera malaiſé, pour ne dire impoſſible. Vielef meſme que vous produiſez n'a blaſmé le chant des Cenobites, que comme les Heretiques ſe mocquent de celuy des Catholiques, blaſphemans ce qu'ils ignorent, & ſe corrompans en ce qu'ils connoiſſent.]

La Nature ayant empraint en nos ames la creance d'vn Dieu, nous porte à la Vertu Morale de Religion, & la Religion auſſi-toſt à la loüange de ce premier Eſtre, qui a fait tout le monde. Il n'y a que les Athées qui la meſpriſent, parce qu'ils ont perdu la lumiere de leurs yeux,] & comme des beſtes] ils n'ont point de cognoiſſance de leur Createur. N'eſt-ce point là que tend voſtre Auiſeur, vous voulant faire repreſenter le Directeur de ceſte taille, à cela qu'elle reſponce, ſinon de luy rire au nez.

Le vray ſens du Paſſage du Directeur.

§. VI.

MAis entrons dans le ſens du paſſage du Directeur, & donnons à ceſte lettre qui vous paroiſt meurtriere vn Eſprit de vie. Il dit qu'il y a trop de Choriſtes, & de Freres Laics, dans les Conuents des Mandians, & trop peu de Confeſſeurs, & de Predicateurs. Que dit-il, que tout le monde ne voye, & dont tout le monde ne ſe plaigne. Que dis-ie le monde, ie dy les Cenobites meſmes, & les plus Reformez d'entre les Mandians. Car quand il faut faire quelque eſtabliſſement nouueau dans vne grãde ville, d'vn Conuent de Mendians Reformez, ils remuënt toute pierre pour l'empeſcher, diſans tout haut qu'ils ſont deſia trop de Mandians, que le public en ſera foulé, ſurchargé, accablé, que trop d'enfans ſur vne mammelle l'aſſeicheront, qu'il y a tantoſt plus de demandeurs, que de donneurs, & qu'il eſt à craindre que les deffendeurs ne ſoient admis à entrer en cauſe, & à produire leurs faits.

Or demãdez à ces Charitables oppoſans s'ils font diſtinction de Preſcheurs, Confeſſeurs, Chantres, Choriſtes, Freres Seruans, indiſtinctement ils vous diront qu'il y en a trop de beaucoup, & le Directeur ne parle que de Choriſtes & Freres Laics (pour les raiſons que nous verrons tantoſt) & proteſte, par ma plume, qu'il n'y a pas, & n'y eut, & n'y aura iamais aſſez de Predicateurs & Confeſſeurs dans les Communautez des Mandians;

De ſorte que le Concile de Trente voyant le Monde ſurchargé de ces familles de Mandians, ne voulut pas qu'ils puiſſent poſſeder des rentes, excepté quelque petit nombre de Mendians, à qui il permit la queſte, à veſtre auis le Directeur auroit dit de mal qu'il y a trop de Choriſtes, & de Freres Laics,

entre

entre les Mandians, le ſainct Eſprit meſme, par l'organe de l'Egliſe, declarant qu'il y auoit trop de Mandians ſans faire aucune diſtinction.

Vous repetez ces mots du Directeur d'vne maniere odieuſe, en les detachant de leur corps. *Que les M....* (il dit *Cenobites*,) *chantent au Chœur auec ſi peu d'edification que leur ſilence edifieroit dauantage.* Et là deſſus (par vn artifice que vous gardez exactement en tout voſtre Liure) vous ne monſtriez que le bel œil d'Antiochus, faiſant la deſcription d'vn Chœur de Cenobites Reformez, qui chantent en nombre, poids & meſure, auec toute la modeſtie & reuerence imaginables, & puis vous demandez ſi le ſilence edifieroit dauantage. *Hermod. p. 26.*

Non certes, cher Hermodore, mais s'il m'eſtoit permis ſans ſcandale, de vous prendre par la main, ou de vous tranſporter par vn cheueu, comme Habacuc, dans la foſſe d'vne Communauté non Reformee (& il y en a dix fois autant que de Reformees) ie m'aſſeure que vous mettriez auſſi toſt la main à la bourſe, & que vous leur donneriez vne de vos diſtributions Canoniques, pour les faire taire, comme l'on fait quelquefois à certains Meneſtriers qui ſonnent aux portes, & qui raclent les oreilles au lieu de les chatoüiller : pluſt à Dieu que cela ne fuſt point *ſi vray, & ſi commun*, comme le dit le Directeur, Dieu en ſeroit mieux ſeruy, l'Egliſe plus reueree, les ames des peuples plus edifiees.

Au nom de Dieu, Hermodore, ne confondez point la lumiere auec les tenebres, pour faire vn Caos de diſcours, & former vn broüillas qui offuſque le Soleil de la verité, ne flattant point les vices, ils ſont en fin comme les Lyõs qui deuorent ceux qui les mignardent, & comme le Louueteau de la Fable qui mangea, deuenu grand, la Cheûre qui l'auoit allaitté. Allez, allez aux Conuens non Reformez, remarquez comme tout s'y paſſe, oyez & voyez de quelle ſorte s'y fait l'office, & aux champs, & à la ville, & ne prenez pas ſi aiſément le change, rapportant aux Reformez, les reprehenſions qui ne ſont faites qu'aux Relaſchez.

Vous retaſtez au nombre III. ces paroles qui vous deſplaiſent, *Faudra-t'il que le public porte le poids de cinquante, ſoixante, cent bouches quelquefois, tant de Freres Laics, que de ceux qui ne font que chanter au Chœur.* Il eſt vray, Hermodore, & nous auons veu des Conuens de cent Freres & plus, où il n'y auoit que trois ou quatre Predicateurs, & nul Confeſſeur, tout le reſte eſtoit de Freres Laics, & de Choriſtes: qu'en dites-vous? *Hermod. p. 29.*

Mais vous voulez qu'on vous reſponde auparauant à vne queſtion, où en vn coup de cizeau, ou pluſtoſt en vn deſchirement, vous taillez plus de beſoigne que trois valets n'en ſçauroient coudre en beaucoup de temps. Il faut pourtant que vous oyez, ou que vous me donniez la patience de desbroüiller cét eſcheueau que vous auez induſtrieuſement meſlé, & nous verrons à la fin à qui en demeurera la confuſion, ou à moy, ou à voſtre ſiffleur.

Digitized by Google

D'où procedent les biens des Chanoines Cathedraux & Collegiaux.

§. VII.

VOus ſuppoſez ce que ie nie fort & ferme, que les Chanoines & Cathedraux, & Collegiaux, ne ſont que des gens qui gaignent leur vie à chanter: en quoy, certes, vous qui vous donnez ceſte condition, vous couronnez d'vne grande gloire: i'eſpere vous faire tantoſt plus de bien & d'honneur que vous ne penſez, & de magnifier vn peu plus hautement voſtre miniſtere. Pour entendre tout cecy il eſt beſoin de remonter à la ſource, & de ſçauoir ce que ne peuuent ignorer ceux qui ſont tant ſoit peu verſez en l'Hiſtoire de l'Egliſe.

Autrefois donc tout le bien d'vn Dioceſe, tant les dixmes, que les meubles, ou immeubles offerts, eſtoit en la main de l'Eueſque, comme Prince de l'Egliſe en ce diſtrait qui luy eſtoit commis: à raiſon de quoy les Eueſques ſont appellez Souuerains Preſtres (*Sacerdotes Summi*) ainſi que remarque Bellarmin, & leur Ordre Supreme (*Summus Ordo*) & encore peres des Preſtres, & grands Peres des peuples, à raiſon de quoy l'Apoſtre appelle les peuples ſes petits enfans (*filioli quos parturio.*)

L'Eueſque gouuernoit tout cela par ſes Archidiacres, qui diſtribuoient aux Curez, Paſteurs ſubalternes aux Eueſques, & aux Preſtres habituez aux Parroiſſes, pour aider les Curez en leurs fonctions, les choſes neceſſaires à leur entretien. D'où vient que nul n'eſtoit lors receu aux ordres ſacrez, qui n'euſt tiltre dans quelque Egliſe, & n'y fuſt admis pour y ſeruir; Alors les Curez pouuoient eſtre oſtez, ou transferez par les Paſteurs Dioceſains, ſelon les beſoins des Egliſes, & leurs charges n'eſtoient pas encore deuenuës des benefices arreſtez, & formez.

L'Eueſque pour fournir aux beſoins du Paſtorat de tout ſon Dioceſe, nourriſſoit aupres de ſa perſonne vn Seminaire d'Eccleſiaſtiques, initiez aux Ordres, tant Mineurs, que Majeurs, ce qui s'appelloit le Presbitere (*Presbiterium*) & pour leur donner de l'employ, en attendant qu'on euſt affaire d'eux aux fonctions Curiales, & Paſtorales, il les faiſoit exercer à l'office diuin, qui ſe chantoit dans l'Egliſe appellee Cathedrale, parce que l'Eueſque y auoit ſa Chaire, que l'Hiſtoire de l'Egliſe appelle Troſne.

De ce Seminaire ou aſſemblee eſtoient tirez ceux qui ſeruoient aux miniſteres de la Hierarchie. De cecy nous auons encore quelque image en ces Cloiſtres de Chanoines, qui viuent ſous la Reigle de S. Auguſtin, & que l'on appelle Reguliers. Car ils ont pluſieurs Cures annexees à leurs maiſons, qui ſont ſeruies par des Chanoines de leur Communauté, d'où ils peuuent eſtre r'appellez, ou transferez à d'autres Cures de la meſme dependance, par l'Abbé, s'il eſt titulaire, ou le Prieur Clauſtral, ainſi dans le Monaſtere ils ſont Cenobites, & dehors ils ſont Paſteurs, ou Prieurs-Curez, ayans, ſous l'Eueſque, la charge des ames.

Depuis les Curez deuindrent ſtables, & leurs charges ſe firent des bene-

Digitized by Google

fices formez, auec vn reuenu asseuré, soit en fonds, en rentes, en dixmes: & en suitte les Ecclesiastiques viuans aupres de l'Eueſque auec vne espece de Communauté, d'Ordre, & de Reglement, furent appellez Chanoines, c'est à dire Reguliers. Et en fin ceste discipline se relaschant, & les Menses des Eueſques, & des Chanoines estans separees, les corps des Cathedrales se sont formez en la façon que nous les voyons: & leur vocation selon la doctrine du Concile de Trente se reduit à trois principales fonctions.

Des fonctions des Chanoines Cathedraux.

§. VIII.

DOnt la 1. & principale est d'assister l'Eueſque de leur conseil au gouuernement & administration de tout son Dioceſe, à raison dequoy ils sont appellez le Senat de l'Eueſque. Ils sont les membres dons l'Eueſque est le Chef. Et le Docte Bellarmin prouue fort clairement (contre l'Erreur de Caluin, qui disoit qu'il n'estoit en l'assemblée des Prestres que cõme vn President en vne Compagnie de Iuges, ou vn Maire parmy des Escheuins en vn corps de ville,) qu'il y est comme vn Prince dans son Conseil, composé de ses suiets & iurisdiciables.

Que si quelque Chanoines Cathedraux sont exempts de la Iurisdiction de leurs Prelats; ceste auctorité des Eueſques entre les Prestres se voyt dans les Sinodes, & les assemblées des Pasteurs subalternes; & les Chanoines quelques exemptions qu'ils ayent, ne sont point deschargez de l'obligation de donner conseil à leur Eueſque, toutes les fois qu'il leur demandera, touchant les affaires de son Clergé, & la conduitte de son Dioceſe, surquoy meſme sont obligez de veiller les Archidiacres (qui sont nommez les yeux de l'Eueſque) tant en leurs visites dans leurs Archidiaconés, qu'aux autres fonctions de leurs charges.

La 2. fonction du Chanoine c'est d'assister l'Eueſque aux offices solẽnels, en la tenuë des Odres sacrez, aux Proceſſions publiques, & aux Sinodes, en la Conſecration des Autels & Egliſes, en la benediction des Saincts Huilles: & semblables, de tout cela ie ne voy point que les Chanoines Cathedraux soient exempts.

La 3. fonction est celle de la celebration du diuin Office: fonction grande puisqu'elle repreſente en l'Egliſe militante l'Image de ce que font les Anges & les Bien-heureux en la Triomphante, ou reſonne vn eternel Alleluya. Neantmoins on ne la peut pas appeler ny l'vnique, ny meſme la Principale, puis qu'ils s'associent, pour ce regard, des Prestres habituez & des Chantres Prebendieres, ou demy prebendieres, comme l'on appelle, qui sont comme leurs Coadiuteurs en ce sainct Miniſtere, mais les deux autres ils ne les communiquent point.

Adiouſtez à tout cecy que tous les Offices de l'auctorité & Iurisdiction Epiſcopale sont Ordinairement en leurs mains, & sont leurs plus puissans emplois, car les Vicaires Generaux, les Officiaux Dioceſains, Metropolitains, Primatiaux, les Promoteurs, ou Grands Procureurs, les Genſeurs

des Liures, les Theologaux, les Penitentiers, les Visiteurs, les Superieurs des Maisons de Moniales sujetes à l'Ordinaire, sont pris communement par les Prelats dans leur Chapitres, de sorte qu'il reste peu de Chanoines dans les Cathedrales qui ne soient employez ou en chef ou cõme Vicegerents dedans ces fonctions qui sont Pastorales & Episcopales.

Apres cela, mon cher Hermodore, aura droit de repeter, & d'inculquer soigneusement ceste doctrine qu'il a puisée du Liure d'or *des Heureux Succés*: que les Chanoines qui ont de grands reuenus, des dixmes, des rentes *ne sont obligez qu'à chanter au Chœur Qu'il n'ont des Reuenus qu'en consideration de leur Chant*. Comme si c'estoient des oyseaux de cage, à qui l'on ne donne du grain, que pour les ouïr degoiser.

Est il possible, Hermodore, que vous soyez Chanoine, & Chanoine d'Auignon, sans que vostre digne & sçauant Esprit, soit recognu par Monseigneur vostre Archeuesque, ou Monseigneur le Vicelegat, & employé, selon sa capacité, & son merite, à autre chose qu'à chanter. Possible que *la Souueraineté du petit Chasteau, situé au bord du Rhosne, ou vous ne reconnoissez point de Seigneur*, vous fait dedaigner toute autre fonction que celle des Anges, qui n'ayans que Dieu sur leurs testes (car ils sont Rois, comme le sont aussi tous les Bien-heureux) ne veulent faire autre chose que chanter des Cantiques, à la loüange de celuy qui les couronne de gloire & d'honneur.]

Hermod. p. 2.

Ne ditte donc plus, s'il vous plaist, Hermodore que les Chanoines des Cathedrales tirent des dixmes, des rentes, & des reuenus par auctorité de Iustice & auec l'aide du bras Seculier *seulement pour chanter au Cœur*, puisque vous sçauez, & voyez leurs emplois, en tant de fonctions importantes, & Pastorales, puisque les Prelats les appellent à la part de leur solicitude, & sont obligez d'y prendre part, par leurs conseils, & leurs assistances.

Au reste s'ils ont des rentes, & des reuenus, ils les ont de la liberalité des Prelats qui leur ont fait part de leurs menses, (comme estans leurs commensaux, & coadjuteurs) & tirant des dixmes qui sont vn droit Pastoral, & qui est deub pour la conduitte des ames, n'y sont ils pas appelez en quelque façon, puis qu'ils sont les aydes des Eueſques, au Gouuernement de leurs Dioceses, qui aux choses importantes prennent l'auis, & le consentement de leurs Chapitres.

Auec ces dixmes & reuenus, qui sont prouenus du partage des menses Episcopales, & Canoniales, s'ils ont quelques fondations, elles sont toutes onereuses, & i'en sçay de si onereuses, que les Chapitres qui les ont voudroient bien en estre deschargez, la raison de cela prouient de ce que tout est enchery, & l'on n'auroit pas maintenant pour vn escu, ce qui n'eust pas valu cinq sols au temps que ces fondations ont esté faites: faisans donc les deuoirs portez par ces fondations, qui est-ce qui leur en peut reprocher la reception, sans offencer l'oracle qui veut que l'ouurier soit digne de son salaire.]

Digitized by Google

Des Egliſes Collegiates.

§. IX.

VOſtre diſcours ſembleroit auoir plus de couleur, couché ſur les Communautez de Chanoines du Clergé, que l'on appelle Collegiates. Mais ceſte fueille paroiſtra blafaſtre, quand ie vous auray dit qu'il y en a de deux ſortes, les vnes qui ont eſté Cenobitiques, & qui depuis pour quelques conſiderations ont eſté diſpenſées de la vie de Cloiſtre par le S. Siege, c'eſt ce que l'on appelle communément Secularisées. De celles-là on n'en peut dire autre choſe quant à leurs biens, & reuenus, que ce que nous dirons vne autre fois, touchant les Cenobites fondez.

Quant aux autres qui de leur origine ont eſté du Clergé & non cloiſtrées, outre qu'elles ſont rares, elles ont eſté fondées & eſtablies par des Princes & grands Seigneurs, qui en ces fondations ont voulu deſployer leur magnificence, tant en baſtimens qu'en liberalitez, pour rendre leur nom celebre à la poſterité, ou pour le remede de leurs ames, & de celles de leurs Predeceſſeurs & Succeſſeurs, ou pour quelque action de graces en reconnoiſſance de quelque Victoire, ou bien-fait ſignalé receu du Ciel. Mais pour vne Collegiate de ceſte ſorte, comme ſont les Saintes Chappelles de Paris, de Bourges, de Dijon, & leurs ſemblables, il ſe trouuera que les Grands du monde (qui ſelon Iob ſe baſtiſſent des Solitudes) ont fondé cinquante Monaſteres.

Et puis les Chanoines de ces Collegiates dont les Prebendes en beaucoup d'Egliſes ſont fort petites, ont, outre cela, leur patrimoine qui leur aide à viure, & quand ils n'auroient que leur Canonicat, faiſans le ſeruice porté par la fondation, ne ſont-ils pas bien fondez à iouïr du benefice. Sont-ils en rien à charge au public, ne payent-ils pas bien tout ce qu'ils prennent, tout le monde gaigne auec eux, leur poſſeſſoire ne les exempte-t'il pas des importunitez (actiues non pas paſſiues) du petitoire. S'ils poſſedent dans l'Egliſe ce qu'ils euſſent pû legitimement poſſeder dans le Siecle, qui le peut trouuer mauuais. Ils ne font que chanter, & dans l'armée de la Sulamite ils ne font que le Chœur des Combattans, le bataillon des Choriſtes, ſoit, n'eſt-ce pas l'opinion du Directeur, qu'il n'y eut iamais aſſez de Cenobites fondez, qu'ils n'eurent iamais aſſez de bien, qu'ils ne peuuent auoir trop de Choriſtes.

Le Sentiment du Caietain ſur le fait des Choriſtes.

§. X.

SI ſon auis n'eſt pas ſemblable pour les Cenobites Mandians, & s'il tient qu'ils ont trop de Choriſtes, & freres Laics, & trop peu de Predicateurs,

Digitized by Google

& de Confeſſeurs, parce que ces Choriſtes & Freres Laïcs ſont à charge au Public, & à peu d'vtilité, qui ne void l'euidence de ceſte raiſon, ſinon ceux qui ont des yeux, mais non pour voir] & qui ſont rebelles à la lumiere.] C'eſt le meſme auis du Cardinal Caietain, qui auoit eſté de l'ordre des Freres Preſcheurs, en ſes Commentaires ſur la Somme de S. Thomas, ſur la fin de la Seconde Seconde, queſtion CLXXXIX. article VII. où il traitte de l'Eſtat des Cenobites, où il trouue mauuais que l'on ampliſſe ſon ordre (deſtiné à l'adminiſtration de la parole de Dieu & des Sacremens, par ſon Inſtitut, approuué pour cela par le S. Siege) de trop de Choriſtes, & de Freres Laïcs, & de ſi peu de Predicateurs & Directeurs de conſciences.

Si l'authorité de ce grand Perſonnage, & en qualité, & en doctrine ne vous contente, eſcoutez la doctrine d'vn Liure qui vous rauit, & d'où vous rauiſſez, auec honneur, les plus claires lumieres du voſtre, car il eſt bienſeant à vn eſprit plein de pudeur, dit Pline, de loüer les Autheurs de qui l'on fait des emprunts. Vous iugez bien que ie parle *des Heureux Succés*, du plus docte & plus poly Eſcriuain de noſtre Temps. Voicy donc ce que dit voſtre Oracle ſur le ſujet que nous manions, [*Vn ordre eſt vn corps* qui s'acquitte de pluſieurs offices : il Preſche, il confeſſe, il aſſiſte ſpirituellement le prochain, il pratique les conſeils de Ieſ. Chr. il repreſente ſa vie, & celle des Apoſtres. Apres tout cela il s'acquitte encore de la Pſalmodie, qui eſt vne deuotion commune quaſi à tous ceux qui ſont conſacrez à Dieu. Si quelqu'vn veut iuger de ſon merite par cette derniere action, ſans parler des autres qui ſont plus excellentes, il iuge de la grandeur du ciel par vne de ſes Eſtoiles, & de toutes les perfections d'vne perſonne par la douceur de ſa voix.]

Heureux ſuc. p. 700.

Voyez-vous comme il ne fait pas de la Pſalmodie vne ſi grande game, vne piece de ſi grand relief, & ne la fait pas chanter ſur vn ton ſi haut que vous, il luy donne quantité d'autres fonctions pour aſſociées, comme s'il en vouloit appuyer ſa foibleſſe, &, ce qui m'eſtõne, c'eſt qu'il la fait la moindre des eſtoilles, qui rendent le ciel des cloiſtres ſi eſclattant.

Pliez, s'il vous plaiſt, apres cela, la rouë de vos paralelles, auec les Chanoines Cathedraux, qui ont bien d'autres exercices que le chant du chœur (ſi vous ne voulez contredire aux paroles du Saint] Concile,) & quand vous comparerez les Egliſes Collegiates Seculariſées, aux Cenobites Rentez, qui ne vacquent qu'au chant, que ferez vous ſinon comparer des Cenobites à eux meſmes, pour le regard de ceſte fonction, & quand meſme vous confererez les Cenobites rentez, qui ne vacquent qu'au ſeruice du chœur, auec les Chanoines Collegiaux, qui ne ſont, par leurs Fondateurs, deſtinez qu'à cet office, que direz-vous là contre le Directeur, rien certes, car comme il tient qu'il n'y eut iamais aſſez de Cenobites rentez, & qu'ils n'eurent iamais aſſez de bien, ſon ſentiment eſt ſemblable pour les Chanoines & Cathedraux, & Collegiaux.

Digitized by Google

Conference Ineſgale.

§. XI.

MAis prenez garde, Hermodore, car ſi vous paſſez la pantoufle vous vous trouuerez pris dans vos propres filets : pour cela il vous faut eſcouter. *Eſt-ce peſer les choſes* au poids du ſanctuaire, & proceder en equité de Iuſtice, d'appreuuer les vns, & impreuuer les autres? ſi nous prions, ſi font bien les M..... Si nous chantons & eux pareillement. Si c'eſt auec attention ils ne l'ont pas moindre. Le temps de la Pſalmodie eſt pour le moins auſſi long parmy les Cenobites que parmy les Eccleſiaſtiques : & le peuple ſera chargé de leur donner vn morceau de pain, qu'il donneroit à vn pauure de neceſſité; non pas de la quantité des dixmes ſi iuſtement impoſez au profit du Cergé, ſur les poſſeſſions des particuliers.] *Hermod. pag. 29.*

Permettez, Hermodore, mais ne vous en faſchez pas, que ie vous repreſente, la Concluſion, que vous fait tirer de ſa mauuaiſe Inſtruction, voſtre Memorialiſte. Le peuple, dittes-vous, *ne ſera pas chargé de donner vn morceau de pain aux Cenobites Mandians.* Et il le ſera, à voſtre dire, de ce qu'vn Roy de France a autrefois fondé la Sainte Chappelle de Paris, vn Duc de Bourgongne, celle de Dijon, vn Duc de Berry celle de Bourges, & ainſi des autres Collegiates de fondation Royale, ou Ducale. Où eſt la ſimilitude, Hermodore, des peuples aux Rois, de ce que ceux-cy ont donné vne fois, à ce que ceux-là donent tous les iours, de ce que ceux-cy ont donné auec charges, & bornes, à ce que ceux-là baillent ſans limitation, & ſans obliger à rien ceux qui reçoiuent : ioignez le feu auec l'eau, & le iour à la nuict, & vous aſſemblerez ces contrarietez.

Au demeurant ne permettez point que voſtre enjolleur vous berce auec vn morceau de pain, ſi vous voulez vous deſabuſer de cela, liſez ce que le Directeur en a fait voir par demonſtration plus que Mathematique dans les Traittez *de la Pauureté Euangelique*, & de la *Deſappropriation Clauſtrale.* Et vous y trouuerez que ce morceau de pain, que queſtent trente quatre Ordres de Mandians en la Chreſtienté, ſe termine au bout de l'an à la nourriture d'vn ſeul de ces Trente quatre Ordres, qui a pour ſa part trois cens mille bouches à nourrir, à la ſomme de trente millions d'or, en ne luy donnant que ce qu'il faut ſimplement, pour le veſtement, & la nourriture de ſes Cenobites, ſans conter l'extraordinaire, ny le Chapitre des Inuentions, ny la Regle de l'Addition, ou celle de la multiplication qui vont, & Dieu le ſçait, bien plus haut que cela.

Sur ce pied vous eſtes ſupplié de nous faire vn deſnombrement du reuenu des Chanoines Cathedraux & Collegiaux, à quoy nous adiouſterons, pour combler la meſure, celuy de tous les Eueſques, & les Curez de la Chreſtienté, pour ſçauoir s'ils ont tous enſemble le reuenu neceſſaire pour l'entretien d'vn ſeul de trente-quatre Ordres de Mandians, que ſera-ce ſi on y adiouſte les trente-trois autres. Mais que ſeroit-ce ſi nous vous diſions, que les

Digitized by Google

trente-quatre Ordres de Mandians tirent plus des peuples Chreſtiens, que ſes ſoixante & quatre Ordres de Cenobites fondez n'ont de bien, ny tous les autres Eccleſiaſtiques du Clergé. Mais ceſte preuue ſera mieux en ſon iour lors que vous nous en ouurirez le pas, dans vos Entretiens de la Pauureté, & de la Mandicité.

Douce violence.

§. XII.

Hermod. pag. 29.

SI vous dites que les Cenobites & Chanoines Rentez, exigent leurs reuenus par *Contrainte, par Actes de Iuſtice, par la force du bras Seculier.* Vous eſtes ſupplié de lire le XLVI. chapitre du Traitté *de la Pauureté Euangelique*, & vous y verrez quelque choſe qui vous ſatisfera. Au moins y apprendrez-vous que ſi la contrainte des Appariteurs fait des Actes de Iuſtice, des ſaiſies reelles, ou perſonnelles, des criees, des decrets de priſe de corps, ou de biens, ſi elle met les immeubles en la main du Roy; ſi elle attache des panonceaux & des ſauuegardes; ſi elle donne des adiournemens & aſſignations; ſi elle preſſe ceux qui doiuent de payer par toutes voyes iuſtes & raiſonnables. Ceux qui ont le droict de petitoire ſans ceſte contrainte vont au meſme but par vne autre porte, & faiſant ſonner la cloche de la plainte, & expoſant à la chandelle eſteinte la renommee de ceux dont ils ne tirent pas tout ce qu'ils veulent, tant qu'ils pretendent, ou fort peu, ou meſme rien, donnant des aſſauts de reputation à la reputation meſme, & mettant le renom ſur les tapis, & en butte aux traits des langues, trouuent en fin leur conte, plus grand que les autres, par de ſecrettes induſtries, qui ont tant de puiſſance dans leur ſubtilité, que comme il n'y a rien de plus doux que leur force, il n'y a rien de ſi fort que leur douceur apparente. Apres cela vous ſerez bien receu à dire, *qu'ils ne demandent pour l'Amour de Dieu, qu'vn morceau de pain, qu'on leur peut refuſer.* Sans doute on peut le leur refuſer, mais impunément, ie le nie, puis que ce ſera aux deſpens de ce que les meilleurs courages ont en plus d'eſtime, ny que la vie, ny que les biens. De cecy il ne faut point d'autre procez verbal, ny d'autres informations que l'experience.

Hermod. pag. 29.

QVe ſi les Cenobites fondez, les Chanoines, & les Paſteurs exigent leurs biens par l'auctorité de la Iuſtice, qu'y a-t'il à dire à cela ? S. Thomas en ſa Somme ne dit-il pas qu'entre les Cenobites ceux qui ſe conſacrent entierement à la contemplation (vous ne nierez pas que la Pſalmodie ne ſoit ſon occupation principale) ont beſoin de fondations, & de viure de rentes, & que ceux qui ſont Hoſpitaliers, ou qui font profeſſion de la milice Chreſtienne, ont beſoin de beaucoup de biens, ceux-là pour ſoulager les pauures, ceux-cy pour defendre par armes la Religion de Ieſus-Chriſt, voſtre Rapporteur ne vous ſoufflera-t'il point que tous ces gens-là ne ſont payez que pour chanter?

Demande

Digitized by Google

Demande preſſante.

§. XIII.

MAis encore en verité, Hermodore, de quatre-vingts dix-huict Ordres de Cenobites, tous differens, qui militent en l'Egliſe de Dieu, nommez-nous en quelqu'vn qui par inſtitut formé ne vacque qu'à la Pſamodie. Vous auez pris beaucoup de peine, & employé bien de l'eſtude, & des veilles, pour rechercher dans la grande Bibliotheque, de voſtre petit Chaſteau, diray-ie d'Apollon, ou d'Apolidon, force paſſages à la loüange de la Pſalmodie, & pluſieurs remarques qui font bien paroiſtre voſtre profonde lecture, & la beauté de voſtre iugement à les bien arranger.

Vous euſſiez eſpargné bien du trauail pour vous, & de la patience à voſtre cher Lecteur, ſi ſans vous arreſter aux Achemetes, à Studius, à S. Colombain, S. Iean Calibite, & à Fulde, & ſans amaſſer tant de pommes, [vieilles & nouuelles,] ridees & fraiſches, il vous euſt plû nous faire voir vne Bulle du Sainct Siege, qui ait approuué vn Inſtitut de Mandians, pour vacquer au ſeul chant du Chœur, aux deſpens du public. *Hermod. pag. 35. 36.*

Car de nous alleguer des fondations d'Empereurs, de Rois, de Princes, qui ont voulu renter des Couuents où la loüange Diuine fuſt perpetuelle, & neceſſaſt ny la nuict, ny le iour, il ne falloit que nous citer en grand Volume le pauure Monaſtere de l'Eſcurial qui n'a couſté que trente millions d'or a baſtir, & qui n'a (ſans aucune charge de l'entretien des baſtimens, ou des meubles, qui eſt ſur ſa Maieſté Catholique) que quatre cens mille liures de rente, pour l'entretien de cent Conuentuels, que l'on entend ſans ceſſe dans l'Egliſe chanter tour à tour les loüanges Diuines.

Le meſme pourroit ſe faire en quelque Monaſtere, dont les rentes auroient eſté amaſſees par ſucceſſion de temps, du trauail des Cenobites, ou des biens qu'ils y auroient apportez en y entrant (car c'eſt ce qui faiſoit autres-fois ſi riches en peu d'eſpace les Monaſteres de l'ordre de S. Benoiſt) Mais tout cela n'a rien de commun auec ce que nous traittons, qui eſt de ſçauoir, ſi le Sainct Siege à iamais eu Intention de fonder en l'Egliſe vn Ordre de Mandians aux deſpens du public (car on ne niera pas que leur queſte ne ſoit vne charge pour le public) qui ne vacquaſt qu'à la Pſalmodie: & ce qui reuient preſque au meſme point, là où le nombre des freres Choriſtes, & Laïs fuſt vingt fois auſſi grand que celuy des Predicateurs, & Confeſſeurs.

Demonſtration Merueilleuſe.

§. XIV.

PRenons la licence de faire icy vne demonſtration, & poſons le cas qu'il n'y ait en la Chreſtienté qu'vn million de Cenobites Mandians (il y en a bien dauantage puis qu'vn ſeul de Trente-quatre Ordres fait trois

Digitized by Google

cens mille teſtes) i'auance qu'il n'y en a pas la vingtieſme partie de Predicateurs, & Confeſſeurs effectifs, les neuf cens cinquante mille qui reſteront, ſeront ſans doute, ou Clercs, c'eſt à dire ſimples Choriſtes, ou freres Laïcs.

D'autre coſté mettez les Cenobites rentez, qui viuent des biens que leurs deuanciers leur ont laiſſez & qu'ils ont amaſſez en leurs trauaux, par leurs eſpargnes, œconomies, & autres induſtries, & auſſi de quelques fondations accompagnées de leurs charges (car nous ferons voir ailleurs que la moindre paſt des biens des Cenobites rentez, prouient de deuotion, & encore qu'elles ſont onereuſes) quand ils vacqueroient qu'au ſeul chant du chœur, que leur peut on dire, s'ils mangent leur pain ſous leur vigne, & ſous leur figuier,] ils ne ſont à charge à perſonne, leur Pſalmodie eſt bien autant vtile à l'Egliſe, & au Public, que celle des Cenobites Mandians, qui ne vacquent qu'à cela n'ayans point d'autre talent, ou, (pour parler plus elegamment auec le docte & poly Eſcriuain des *Heureux Succés*) *n'ayans point receu de Dieu de plus grandes graces, que de s'occuper à cela, comme à leur principal employ.*

Heur. ſuc. p. 692.

Et cependant d'vn meſme trauail voyez le ſalaire different, les Chantres Rentez bataillent à leur ſolde propre, ſeruent le public à leurs deſpens ſans luy eſtre à charge, & les Mandians ne rendans que le meſme deuoir, veulent eſtre entretenus aux deſpens du public. La difference donc eſt celle-cy que le zele de la maiſon de Dieu deuore les vns, mais la maiſon de Dieu (ie croy qu'on ne niera pas que les Catholiques Seculiers n'en ſoient les domeſtiques) refectionne le zele des autres. Car y a-t'il aucune condition de perſonnes qui ſoit exempte de l'exaction & de la contribution generale, que les Cenobites Mandians leuent ſur tous les fideles, les Souuerains, les Princes, & leurs ſujets, les Eccleſiaſtiques du Clergé, & les Cenobites Rentez, les Nobles, & les Roturiers, les riches & les pauures, les grands & les petits, les villageois & les citoyens, les villes & les campagnes, les marchands & les artiſans, les gens de guerre, de Iuſtice, de finance; les Monarques meſmes qui ont droict de rendre les autres hommes tributaires, doiuent eux-meſmes le tribut, autrement il faut courir par les langues, comme dit la fraze Toſcane.

Nul Inſtitut Cenobitique n'eſt eſtably pour la ſeule Pſalmodie.

§. XV.

QVe ſeroit-ce, Hermodore, ſi ie vous monſtrois qu'il n'y a pas vn Ordre Cenobitique, entre tous ceux qui ſont en l'Egliſe, qui ne s'addonne qu'à la ſeule Pſalmodie. Il eſt certain qu'il n'y en a aucun qui par ſon Inſtitut ne viſe qu'à cela, quelque addonné & attaché à la contemplation qu'il puiſſe eſtre. Combien les Saincts Ordres de S. Benoiſt, de S. Bernard, de Premonſtré, de Fueillans, & leurs ſemblables, fourniſſent-ils de grands Docteurs, de celebres Predicateurs, & de tres-vtiles Confeſſeurs à l'Egliſe?

Digitized by Google

Et cependant il ſemble que leurs Regles & leurs Inſtituts les appellent à vne profonde retraitte & ſolitude.

Poſſible alleguerez-vous cét excellent Ordre des Brunoniens qui ſeul eſt demeuré debout, c'eſt à dire dans la premiere ferueur de ſon Obſeruance, parmy la relaxation, & la decadence de tant d'autres. Mais quand ie vous auoüerois qu'ayant choiſi la tres-bonne part de Marie, & l'vnité de la contemplation, il a raiſon de s'eſcarter dans les deſerts & les ſolitudes, & de fuïr le trouble des hommes, ſi faudroit-il confeſſer que l'adminiſtration de la parole de Dieu, & des Sacremens (ie dy vers les Seculiers) ne luy eſt point oſtee par ſon Inſtitut.

Loüange des Chartreux.

§. XVI.

MAis ie vous diray plus, (& à l'honneur de ce S. Ordre, qui eſt comme le faiſte de la perfection de la vie Cenobitique, puis que de tous les autres on peut paſſer dans celuy-là) qu'outre qu'il eſt peu eſtendu en maiſons, & ces maiſons (trois ou quatre exceptees) fort peu auantagees de richeſſes, le Chef & la Mere de tout l'Ordre l'eſtant ſi peu, que ſans le ſecours des autres, à peine pourroit-elle ſupporter, & l'entretien de ſa famille, & tant d'extraordinaires hoſpitalitez qu'il faut exercer enuers ceux qui viſitent ce beau deſert, que S. Bernard appelloit de ces mots du Pſalmiſte, vn lieu d'horreur, & de vaſte ſolitude.]

Outre cela, diſ-ie, il eſt certain, & i'en ſuis teſmoin, non auriculaire ſeulement, mais oculaire, qu'ils imitent, en beaucoup de leurs Monaſteres, fondez en des lieux fort auſteres, & ſolitaires, leur grand Patron S. Iean-Baptiſte, qui preſchoit au deſert, car ils cathechiſent, & enſeignent les voyes de Dieu, non-ſeulement à leurs ſeruiteurs, & domeſtiques Seculiers, mais aux bonnes gens du voiſinage, & dans leurs Cloiſtres ils s'exercent à Predication, ils adminiſtrent le Sacrement de Penitence, & d'Euchariſtie, & aux grandes villes où ils ont quelques maiſons, ils font des directions, & conduites ſpirituelles, qui ſont de grand profit, & à l'Egliſe, & à ceux qui les abordent. Apres tout cela neantmoins ils mangent leur pain à repos, ne ſont à charge à perſonne, & toutefois, mon cher Hermodore, vos donneurs d'inſtructions vous feroiēt hardiment croire que ces ſaincts perſonnages n'ont des reuenus qu'en conſideration de leur chant, & ne viuent que de chanter, n'eſtans obligez qu'à cela.

L'Egliſe ſouffre beaucoup de choſes qu'elle n'approuue pas.

§. XVII.

MAis d'où vient donc, direz-vous, que l'Egliſe a approuué les Ordres des Mandians auec leur Office du Chœur? C'eſt ce que nous exami-

neronſ, en remettant en leur iour les paſſages à qui vos Remarqueurs ont donné de faux luſtres. C'eſt aſſez que ie vous die pour la concluſion de ce premier, que les fonctions de preſcher & de confeſſer ne ſont pas incompatibles auec celles du Chœur, pourueu qu'elles ſoient bien meſnagees, & d'effet dans les Ordres bien Reformez, les Predicateurs, & les Confeſſeurs, laiſſent-ils l'Office du Chœur s'ils ne ſont bien preſſez de leurs fonctions. Toutes choſes ont leur temps, & ſe peuuent faire ſucceſſiuement, & auec ordre.

Le Directeur a ſeulement repris la trop grande multitude de Choriſtes, & de Freres Laïcs, parmy les Ordres Mandians, & le trop petit nombre de Predicateurs, & de ceux qui adminiſtrent les Sacremens. Que ſi l'Egliſe ſouffre ce grand nombre, ce n'eſt pas qu'elle l'approuue; combien endure-t'on de choſes ſans les authoriſer? En voſtre Auignon, Hermodore, & en pluſieurs villes d'Italie, on tolere les Iuifs, ennemis iurez du nom Chreſtien, race de ceux qui ont crucifié Ieſus-Chriſt, qui ont appellé ſon ſang ſur eux, & ſur leurs enfans, qui en ont encore les mains toutes rouges; cependant qui dira, mais qui penſera, que l'Egliſe les approuue. Non ſeulement on tolere, mais on permet encore en voſtre Auignon, ainſi que vous ſçauez tres-bien, Hermodore, & en pluſieurs endroits d'Eſpagne & d'Italie, certaine marchandiſe de contrebande, en des lieux infames, que la pudeur empeſche de nommer. Sainct Paul defendant que le nom du vice qui s'y exerce ne ſorte pas de nos bouches, & neantmoins voſtre franchiſe & ſincerité l'eſcrit aſſez ſouuent dans ſes Entretiens; en bonne foy, Hermodore, croyez-vous que le Magiſtrat qui diſſimule, ſouffre, ou permet ces pratiques, les approuue, & les eſtime.

En France ſa Maieſté eſt contrainte, pour le repos de ſes peuples, & le bien de ſon Eſtat, de ſouffrir l'exercice d'vne Religion contraire à la ſienne, oſeriez-vous dire qu'il l'approuue, ſans outrager le plus deuot, & le plus Chreſtien, comme le plus Iuſte Monarque de la terre. De grace que vos ſouffleurs ne vous faſſent plus faire de ces concluſions, s'ils ne nous veulent donner de la pitié de leur Logicque.

Que le Chant du Chœur n'eſt qu'acceſſoire, à l'Inſtitut des Cenobites non Rentez.

§. XVIII.

LE Second Paſſage du Directeur que vous produiſez ſur ce ſuiet du Chant de l'Egliſe, eſt monſtré à la façon de ceux qui pour récreer les ſpectateurs, font des ſoupplelles de main auec des gobelets, des ballotes, & autres menuës gentilleſſes, voſtre dictateur ne vous la donné qu'à lambeaux, & a taſché, (comme Balac fit voir l'armée d'Iſraël à Balaam,) de vous le faire voir de coſté non de droit front, empacqueté, non deſpl oyé, à morceaux deſtachez, & deſcouſus non la pierre entiere, pour vous donner ſuiet de le maudire. Mais i'eſpere en la bonté de voſtre ame, que quand vous l'aurez veu en ſon entier, vous luy rendrez benediction pour malediction, & que

Digitized by Google

vous ferez comme Esaü, qui venu à la rencontre de Iacob en esprit de courroux, & disposé à la vengeance, fut tout attendry, & deposa toute animosité quand il eust veu ces beaux visages de Rachel, & du petit Ioseph, & que vous imiterez la Licorne animal furieux, & si farouche qu'il ne se peut apprivoiser, sinon par la main d'vne personne vierge.

Quand l'innocence de ce passage, qui a irrité vostre fantaisie, vous apparoistra, vous ferez comme Saul à Dauid, & la verité vous obligera de dire, qu'il est plus iuste que celuy qui vous la fait voir d'vn mauuais biais. Voicy comme il vous la debité, & comme vous le citez, vous fiant trop à son artifice *Le Chant (de l'Eglise) est bon mais ce n'est pas la base de l'Institut, des Cenobites Mandians.* Là-dessus il vous fait alleguer Viclef aussi à propos que Magnificat à Matines. On vous a desia dit que cet Heretique detestoit l'Institut Cenobitique, & le Directeur le benit & reuere, qu'en suitte il reprenoit, non pas la Psalmodie, ny les loüanges Diuines, (quels peuples eussent escouté, sans l'auoir en abomination, vne proposition si execrable) mais le Chant des Cenobites qui luy desplaisoit & le Directeur appelle Anges les Cenobites Reformez, & leur Chant vn Exercice Angelique, qu'elle conuenance y a t'il de la lumiere de celuy-cy auec les tenebres de celuy-là. *Hermod. pag. 30.*

Peu apres vous adiouſtez cet autre lambeau descousu de sa piecce [Que le chant n'est qu'vn accessoire, qui a esté admis pour la consolation en Dieu, par la Psalmodie de ceux qui seroient lassez du trauail de l'estude, de la Predication, & de l'administration des Sacremens.] *Hermod. pag. 31.*

Auant que ie vienne à l'escrime contre vos reprehensions, faisons vn acte de Iustice partageant le Soleil, vous auez fait voir quelque rayons au trauers d'vne eau trouble, & tenebreuse, ramassé dans le nuage] d'vn raport artificieux; faisons voir la verité en sa plenitude. Voicy comme parle le Directeur. [Le chãt est bon, il est vray mais ce n'est que l'accessoire &c. & vn peu apres. L'oraison est bonne il est vray, elle faict des miracles ou plustost elle obtient que Dieu en fasse, mais ceste en ceux qui sont destinez à la vie contemplatine. Ceux qui par leur vocation sont appelez au seruice du prochain, ne sont point attachez principalement à la Psalmodie. Ce n'est pas que ie la blasme entre les Cenobites, ah! non (car qui peut trouuer mauuaise vne chose si saincte?) mais ie dy que ce n'est pas leur premiere & maistresse fonction. Ce que fait bien voir la plus scauante Compagnie d'entres tous les Cenobites, & à qui sans enuie on ne peut desnier la gloire des lettres & de la Pieté, qui se consacrant à toutes les fonctions Clericales, pour l'honneur de Dieu, & le seruice du Prochain, a quitté la Psalmodie au chœur, non à iuste tiltre seulement mais auec vtilité.] *Direct. pag. 225. & 227.*

S'il vous plaist de considerer ce passage selon son estenduë, & de peser ses mots q i marquent assez clairement l'intention de l'Escriuain ne verrez vous pas qu'il fait à vos citations le mesme trait que l'astre qui forme le iour, fait tous les matins à ces menus feux, que son absence auoit laissé paroistre dans le Ciel, durant les obscuritez de la nuit. A vostre auis, ceste Aube dit elle aux estoilles, le Soleil vient prenez vos voiles.

Digitized by Google

Raiſonnemens Informes.

§. XIX.

Hermo. p. 30. QVe deuiendront à ce ſeul aſpect tous vos raiſonnemens : Vous alleguez la Profeſſion des Benedictins qui ne voüent que la Stabilité en leur genre de vie, & la Conuerſion de leurs mœurs, & de là vous faittes conclure au Directeur, que la Chaſteté le Chant, ny l'abſtinence de la chair. (Quand il vous euſt plû mettre de manger de la chair, on euſt diſtingué ceſte obſeruance, d'auec le ſixieſme des Commandemens de Dieu) ne ſeront pas de leur Inſtitut.] Vous le tenez *pour vn Impertinent, vn Extrauagant vn errant & manquant de ſens commun, & de lumiere naturelle* (ce ſont les fleurs à les ornemens de voſtre langage) de faire des conſequences ſi bourruës.

Hermod. pag. 30. 31.

Mais qui les fait, Hermodore, de vous ou de luy, le Directeur dit que le chant eſt vn *Acceſſoire mais non la Baze, & le fondement de l'Inſtitut Cenobitique Mandiant*, c'eſt à dire qu'il n'a pas eſté eſtably en l'Egliſe, principalement pour chanter au Chœur, mais pour ſecourir les Paſteurs en l'adminiſtration des Sacremens, & par la Predication : nie-t'il pourtant que le chant ne ſoit vne partie, moins principale de leur Inſtitut, puis qu'il eſt commandé dans les regles, dont ils ont voüé l'obſeruance.

Et vous, en voſtre raciocination, que la fraude ou la paſſion de voſtre Protocolle a alterée, raiſonnez ainſi, le Benedictin fait vœu de ſtabilité, donc le chant n'eſt pas de ſon Inſtitut, quel ſault des prez aux vignes eſt-ce là, en quelle figure eſt cet argument, ſans y penſer ſeroit-il point de la premiere.

Hermod. p. 30.

Vous adiouſtez vne Raciocination preſque de meſme trempe, & l'importance eſt que vous la faites faire au Directeur, pour luy bailler vn coup qui retombe ſur voſtre viſage : Le toit & les murailles d'vne maiſon n'en ſont pas le fondement & la baze, donc ces pieces ne ſont pas du baſtiment. Quel diſcours eſt-ce là, eſt-ce eſtre ſage à Sobrieté ?] Il eſt vray que la couuerture & les murailles ſont des pieces d'vn baſtiment, mais elles ne ſont pas ceſte piece que l'on appelle le fondement, & la baze : il eſt vray que la teſte & les bras ſont des membres du corps humain, mais ils ne ſont pas ceux qui ſeruent de ſouſtien & de baze, c'eſt l'office des pieds de porter tout ce logis terreſtre,] comme l'Eſcriture l'appelle, où demeure noſtre ame.

La *Baze de l'Inſtitut Cenobitique.*

§. XX.

Hermod. pag. 31. EN voicy d'vne autre fonte. *Le chant*, dittes-vous, *n'eſt pas la baze de l'Inſtitut Cenobitique, mais il eſt de la baze.* Qui vous niera ceſte propoſition tout à plat, que deuiendra voſtre concluſion. On appelle baze la partie principale, le piuot ſur quoy tourne le tout, qui ſouſtient le tout ; & le fondement oſté, tout l'edifice va en ruine. Ainſi l'on appelle les vœux Cene-

Digitized by Google

bitiques Eſſentiels à la vie des Cloiſtres, parce qu'elle eſt toute baſtie ſur ces trois pilotis. Tout ce qui eſt fait contre ces vœux ſolemnels qui obligent en tout temps, & en tout lieu, eſt peché mortel, parce que le conſeil par le vœu eſt deuenu precepte, les autres parties des Regles, ou des Conſtitutions, peuuent ſouffrir quelque diſpenſe, & meſme leur obſeruance en la pluſpart des ordres, n'oblige pas à peché meſme veniel. Ces regles pourtant & ces Conſtitutions ſont de l'Inſtitut, ou, pour mieux dire, ſont l'Inſtitut meſme.

De plus, il y a certains Inſtituts Cenobitiques eſtablis en l'Egliſe pour certaines fonctions, qui font leur principale occupation, comme les Hoſpitaliers on celle de ſeruir les malades, les autres de combattre pour la deffence de la Foy, les autres de Preſcher cõme les Freres Preſcheurs, les autres d'enſeigner les Lettres auec la Pieté, ce que fait la Compagnie des Ieſuites, auec tant de fruict, & d'eſclat: les autres de reſpandre la Doctrine Chreſtienne, les autres de racheter les Captifs. Et c'eſt vn eſpece de Baze à ces Inſtituts, bien que le principal fondement de toute la vie Cenobitique, conſiſte en l'Obſeruance des vœux ſolemnellement faits.

Oſtez ces vœux, vous aboliſſez tout l'Inſtitut Cenobitique, & aux Ordres qui ont quelque particulier employ, qui leur eſt deſtiné, oſtez ceſte occupation, vous renuerſez en quelque ſorte l'Inſtitut, comme applique à telle choſe, mais non pas comme Cenobitique. Le bras eſt vn membre du corps, mais il peut eſtre tranché ſans perdre tout le corps. Mais oſtez vne partie principale comme la teſte, ou le ventre, il faut mourir, & tout le compoſé ſera deſtruit.

Que le chant du Chœur n'en eſt ny la baze ny de la baze.

§. XXI.

SI maintenant on vous monſtre, que le chant du Chœur peut-eſtre oſté d'vn Ordre, ſans deſtruire l'Inſtitut Cenobitique, aurez-vous raiſon de dire, Hermodore, qu'encore qu'il n'en ſoit pas la baze, il eſt neantmoins tellement de la baze, que qui l'oſteroit, deſtruiroit tout l'Inſtitut Cenobitique, & que c'eſt vne Partie ſi neceſſaire au Tout, qu'elle n'en peut eſtre ſeparée ſans la ruine du Tout.

Allez ie vous prie preſenter les cahiers de vos remonſtrances, ſur ce ſujet, au S. Siege, & n'oubliez pas de vous accompagner ou du General, ou du Procureur General de la Societé des Ieſuites, afin que ſa Saincteté qui les a ſi ſainctement diſpenſez de l'Office du Chœur, remette leur Compagnie en ſon entier, qui ſans cela vous paroiſt non ſeulement manchote ou deffectueuſe, mais toute deſreiglée, renuerſée, & ne meritant pas d'eſtre tenuë pour Cenobitique.

Et voyla la ſemence de ce different que vous dittes que le Directeur veut reſpandre entre des Cenobites, prenant touſiours le tiſon par où il bruſle, & vous coupant vn bras pour luy ietter à la teſte. Ne ſçauriez-vous le reprendre chreſtiennement, & charitablement de ſes fautes, ſans le chaager de cel-

les que vous font commettre vos Informateurs. Car qui fait naiſtre ce *Different*, ſinon vous, Hermodore, ou ceux qui ſe ſeruent de voſtre plume pour en reſpandre *la Semence*. Car le Directeur ne dit pas qu'il falle oſter la Pſalmodie du chœur des Ordres Mandians, mais ſeulement *que ce n'eſt qu'vn acceſſoire de leur Inſtitut, que ce n'eſt pas leur* PRINCIPALE FONCTION. C'eſt cela meſme qu'enſeigne le Liure *des Heureux ſuccés*, voſtre grand Oracle, comme nous auons monſtré icy deſſus.

Maintenant paſſant ſur vous, ie vous vay, par ceſte paſſade, mettre tout le Soleil dans les yeux : comment ? ce ſera en vous recitant le ſentiment du Directeur, peu de lignes, apres celles que vous reprenez. [Ie ne reprends donc point ny l'vſage & le ſeruice du Chœur, ny la Mendicité, mais i'auertis ſeulement, ceux qui en font profeſſion de ne faire pas le principal de l'acceſſoire, & l'acceſſoire du principal, en rempliſſant leurs maiſons (qui doiuent eſtre comme des Tours de Dauid, & des Arſenacs pleins d'armes, d'eſpées, & de boucliers, & des retraittes d'hommes adroits à la guerre ſpirituelle contre les vices & l'Erreur, garnis du glaiue de l'eſprit qui eſt la parole de Dieu) de perſonnes inutiles à leurs Ordres, & qui ne ſçachans que chanter, ſeroient mieux logées dans les maiſons fondées & contemplatiues, deſtinées à l'exercice de la Pſalmodie.]

Direct. pa. 227. & 228.

Voyez-vous, Hermodore, comme il ne reprend que la multitude des Choriſtes, & non pas le chant du Chœur, dans les Conuents des Mendians.

Que le chant du Chœur peut eſtre vtilement retranché de l'Inſtitut Cenobitique.

§. XXII.

MAis que direz-vous, ſi ie vous ſouſtiens que le S. Siege, touſiours animé, & conduit par le S. Eſprit, qui luy donne l'infaillibilité, a treſſainctement, & meſme tres vtilement diſpenſé les Ieſuites de la Pſalmodie, pour vacquer à l'office d'enſeigner, qui eſt viſiblement plus profitable à l'Egliſe de Dieu, & au ſeruice des fideles : quelques auantages miraculeux que vous donniez à la Pſalmodie des Cenobites, comme ſi leurs Prieres eſtoient autant de miracles.

Il ſemble que ce ſoit auec regret, à bien conſiderer l'air de voſtre diſcours, que vous parlez de cet *Ordre qui ne pratique pas le chant du Chœur, & NEANTMOINS tient rang parmy les Cenobites.* Oüy Hermodore, il y tient Rang, & vn Rang principal, ſoit en l'Eminence de la doctrine, ſoit en la ſainctetè de vie, & quoy que des derniers en la datte du temps de ſon Inſtitution, il eſt dans le premier rang en ce qui regarde les fonctions Clericales.

Neantmoins il tient rang parmy les Cenobites. Il vous ſouuiendra qu'il a fallu vne Bulle Apoſtolique, c'eſt celle de Gregoire XIII. qui commence *Aſcendente Domino*. Pour fermer la bouche, & y mettre vn frein, & vn ca-

Digitized by Google

morre à tous les Cenobites, principalement à ceux de l'Ordre qui a la Predication pour ſon eſtendard, qui ne vouloient pas les tenir *Au rang des Cenobites*, & en diſputoient ſi chaudement qu'il ſembloit que l'on vouluſt faire de ce beau ſujet vn article de creance, & pour qu'elle raiſon, parce que ceux de ceſte celebre & ſainte Compagnie, ne font que des vœux ſimples, dont ils peuuent eſtre diſpenſez par les Superieurs de la Societé.

Mais l'Oracle Apoſtolique a decidé qu'ils eſtoient vrais Cenobites, & que meſme leurs Maiſons Profeſſes tenoient rang parmy les Ordres Mandians, ſans pour cela rendre leurs Vœux Solennels, ce qui nous apprend, qu'il eſt au pouuoir du Souuerain Pontife, qui à l'auctorité abſoluë, & la plenitude de puiſſance en l'Egliſe, de donner aux vœux ſimples la vigueur des Solemnels, ſans pourtant les rendre Solennels, & qu'il peut auſſi changer, quand il le iugera expedient les Solennels en Simples, Voire qu'il peut caſſer & annuller, par pleine Puiſſance les Vœux & Solennels, & Simples, approuuer, ou improuuer les Ordres entiers, les eriger, & les abolir, comme ont eſté les Templiers, & les Humiliez, & qu'en ſa main, ceſt à dire en ſon abſoluë diſpoſition, ſont tous les confins, & toutes les bornes du territoire Cenobitique. Qu'il peut amplifier, raccourcir, modifier, temperer interpreter les Regles, & Conſtitutions de tous les Ordres, qu'il peut oſter le chant du Chœur aux vns, & les appliquer à d'autres fonctions, comme aux ordres Hoſpitaliers, Militaires, Doctrinaires, ſans pour cela leur oſter la qualité de Cenobitiques.

Et nous ſçauons des Ordres qui ſont, par leurs Regles, obligez à la Pſalmodie du Chœur comme les Dominicains, & d'autres, qui ont des Seminaires ou les Eſtudians, en conſideration de leurs eſtudes, & auſſi les Regents ſont diſpenſez du chant, & ne fait on point de Pſalmodies en ces maiſons là, toutes deſtinées à l'apprantiſſage des lettres.

A voſtre auis ſi cet Exercice eſtoit de la baſe, & tellement de la baſe, qu'il n'en peut eſtre deſtaché ſans renuerſer l'Inſtitut Cenobitique, ceux que nous venons de nommer s'en pourroient ils diſpenſer. Pour Dieu, Hermodore, ne iettez plus ces ſemences de Diuiſion entre les Ordres Pſalmodians, & celuy des Ieſuites, qui, tout ſeul, ſans tant de bruit, fait bien autant de fruit que pluſieurs des autres, & s'il n'a pas tant de trompettes il a plus de Combattans, car aſſeurez vous que ce ſont des champions tres-doctes en la guerre ſpirituelle, & qui font vne fidele & diligente garde ſur les murailles de la Ieruſalem, & autour de la couche du vray Salomon,] la ſaincte Egliſe.

Ne iettez plus ceſte accuſation ſur le Directeur, qui tient que les Ordres Pſalmodians s'occupẽt ſaintement à cet Exercice, encore qu'il ne ſoit qu'vne *des moindres eſtoiles de leur Ciel*, dit l'Elegant Autheur *des Heureux ſuccés*, qu'il ne ſoit qu'vn acceſſoire, non le principal de leurs Inſtituts, & qui tient auſſi que la ſaincte Societé des Ieſuittes en eſt tres-vtilement, & tres-iuſtement diſpenſée par le S. Siege, Tribunal ſacré, deuant qui doit flechir tout genouil fidelle, & Catholique, & ne murmurer pas ſourdement, & entre les dents, contre ceſte diſpenſe, comme ſemble que faſſe celuy qui vous a ſuggeré ce mauuais memoire.

Heureux ſuc. p. 700.

Eco & Metamorphoſe agreables.

§. XXIII.

NE criez donc plus s'il vous plaiſt Baze, Baze, ſi vous ne voulez ouyr voſtre Protocole, qui, derriere la tapiſſerie, faiſant vne eſpece d'Eco, vous reſponde, en oſtant la premiere lettre de ce mot qui vous plaiſt, & que vous repetez ſi ſouuent, en vous attachant ces deux pannaches, que la fable donne à ce Roy de Phrigie, dont le toucher auoit le meſme effect que la pierre des Philoſophes. Ce que ie di pour vous payer par auance, ceſte agreable & delicieuſe facecie du Roſſignol d'Arcadie, dont vous parlez delicatement dans cet Entretien icy, & que nous examinerons tantoſt, quand nous ſerons arriuez ſur la place.

Hermod. pag. 50.

Ne nous faittes plus croire que la Pſalmodie ſoit le clauin du bouclier de la Minerue de Phidias & que l'oſtant on deffait tous les rouages de l'horloge Cenobitique. A propos de ce bouclier voſtre fourniſſeur de Memoires vous la changé, Hermodore, au corps meſme de la ſtatue de Pallas armée, qui eſt dans l'hyſtoire vne metamorphoſe qui approche vn peu de la fable, car d'vn bouclier où eſtoit repreſentée la bataille des Amazones en ouurage de marqueterie, qui tenoit tout à vne maille, où l'houurier auoit graué ſa figure, d'en faire vn corps armé, cela eſt vn peu nouueau, mais ie voy bien que vous direz que ce bouclier eſtoit de la Baze de la Statue, & que vous vous ietterez dans ce precipice, pour acquerir la reputation de bien ſauter.

Hermod. pag. 31.

Baze prodigieuſe.

§. XXIV.

ET n'eſtre pas tomber de Scille en Caribde, de nous perſuader que les Eſtres Moraux n'ont point de baze, donc ils ne ſubſiſtẽt que dans le vuide d'vne creuſe imagination : toutes leurs pieces diſtinctes, ſont *des baſes partiales, qui en font vne totale :* quel langage eſt-ce icy, donc vn eſtre Moral ſera toute baze : comme qu'il diroit d'vn corps qui eſt tout pieds, car il y doit auoir du rapport de l'Eſtre Phiſique au Moral ; ne ſeroit-ce point comme cet Ange qui eſtoit tout yeux, & ce geant de la fable qui auoit tant de bras.

Hermod. pag. 32.

Vous confirmez cela par les Regles, vſages, & ſtatuts des Ordres dont vous dittes que chaque article fait vne baze partiale, & de ces bazes partiales aſſemblées il s'en fait vne totale, qui ſera la baze des bazes ou pluſtoſt l'aſſemblage, le monceau, & le t[illegible]s de teſmoignage] de toutes les bazes. Comme qui diroit d'vn baſtimẽt que le toit eſt vne baze ou fondement, les tuilles vne autre la charpenterie vne autre, les murailles vne autre, les plãchers vn autre, les caues vne autre, les feneſtres & les portes vne autre, le fondement qui eſt

Digitized by Google

la vraye baze vne autre, & que de tout cet ammoncelage de bazes il se fait vne grande baze des bazes qui s'appelle vn bastiment, vne maison.

Mais vous auez vne grace à rauir, quand vous dittes que dans vne Ordonnance Ecclesiastique, ou Politique, (car vous ne distinguez pas aussi n'importe t'il point,) tous les articles particuliers sont des bazes, & n'y en a aucun que l'on puisse appeler fondamental. A ce conte les Statuts d'vn Sinode diocesain ou Prouincial, ou d'vn Chapitre de Cenobites, (tenu par exemple sur le reglement des salaires qui se tirent des conuois funeraires, dont il y a tant & tant de Decretales dans le droit canon,) ayant plusieurs articles, on n'en pourra adiouter, oster, diminuer, modifier, reuoequer aucun, sans debifer tout ce bouclier de Minerue, dont la baze est composée de tant de bazes absolument necessaires qu'en oster le moindre mot c'est gaster tout.

Et cependant qui ne void que la vraye baze de tout cet Estre Moral, est vn statut touchant le reglement des droicts funeraires qui doiuent estre partagez entre les Ecclesiastiques du Clergé & les Cenobites, & que tous les articles peuuent estre diuersifiez selon les temps, les lieux, & les personnes comme n'estans qu'vn accessoire.

Le Roy fait vn Edit pour les duels ou vne Ordonnance pour les habits, cet Edit, ceste Ordonnance, auront diuers articles, dont la baze sera les duels, ou le vestement.

Raisonnement de bonne grace.

§. XXV.

MAis vostre Eutrapelie, vous fait donner iusques dans le genre d'escrire delectable, & facetieux, quand vous dites, [Qui diroit à vn Iurisconsulte, ie vous prie, Monsieur, de me monstrer la baze de vostre droict, il se mettroit à rire de bonne sorte, & pour toute response prendroit en main les Volumes du Corps Ciuil & Canon, des Coustumes & Loix du Royaume, & donneroit à entendre à cét impertinent, que ces excellens Liures sont en toute leur estenduë ce qu'il veut qu'on luy marque en vn point indiuisible, qui ne se peut assigner. Il en est de mesme de l'Institut des Cenobites, tout ce que leur Regle dispute c'est leur baze, il n'y a point d'accessoire, tout y est principal.] *Hermod. pag. 32.*

A n'en point mentir il n'y a grauité Castillane qui ne s'esuanoüist deuant ce discours, qui est tout suc, tout os, & toute moëlle, qui est tout baze, tout principal, sans accessoire. I'auois iusques à ceste heure crû que la baze du Droict c'estoit la Iustice, & que ceste Vertu, qui pare le front du Corps, & Ciuil & Canonique estoit de rendre à chacun ce qui luy appartient. Sur ceste baze, & pour arriuer à ceste fin, ie m'estois imaginé (tant i'estois simple) que l'on auoit compilé tout ce grand & vaste Corps des Pandectes, du Code, des Nouuelles, des Authentiques, & pour le Canon celuy du Decret, des Decretales, du Sexte, des Clementines, des Extrauagantes, que c'estoient comme des carquois pleins de fleches pour atteindre à ce but.

On m'en auoit certes bien fait accroire, de me dire qu'il y auoit quantité

de Loix qui n'eſtoient plus en vſage, les autres caſſees, abrogees, d'autres modifiees, temperees, adoucies, changees. Que les diſputes du droict ne ſe faiſoient que par Antinomies; que les Arreſts & Ordonnances du Droict François ne ſont pas en tout conformes au droict Romain que l'on appelle eſcrit.

Que meſme dans le Droict Canonique il y auoit pluſieurs Canons encloüez, & qui n'eſtoient plus en vigueur, d'autres abrogez, reuoequez, expliquez, moderez, temperez, d'autres qui ſemblent tellement appointez que l'on en forme les batteries des diſputes Canoniques: teſmoin ceſte celebre Controuerſe qui donne tant de peine à deſmeſler & aux Canoniſtes & aux Theologiens, entre la Decretale *Exiit* de Nicolas III. & l'Extrauagante *Quia quorumdam* de Iean XXII.

Mais maintenant, Hermodore, graces à voſtre bon auis, vous me releuez de toutes ces erreurs, par voſtre celebre doctrine, qui m'enſeigne que tous ces Tiltres, ces Loix, ces Nouuelles, ces Authentiques, ces Decrets, ces Decretales, ces Clementines, ces Extrauagantes, ces Arreſts, ces Ordonnances, ces Loix, ces Paragraphes, ces Canons, ces Chapitres, ces Articles, ſont autant de bazes particulieres, inuariables, immobiles, & que de toutes ces baſes il s'en fait vne grande montagne de bazes, qui fait la Tour de Bazine, ou pluſtoſt ce grand Coloſſe du ſonge du Roy d'Aſſyrie, compoſé de diuers metaux.

Vous m'aſſeurez, (& vous m'eſtes autant que mille auctoritez) qu'il n'y a pas vn petit iota en tout ce grand Caos de Loix, qui ne ſoit vne baze, & que qui en oſteroit vn point, y feroit le meſme effet que la pierre de Daniel fit au pied, c'eſt à dire à la baze, de ce Coloſſe façonné de tant de bazes, qu'il briſa, & mit en poudre tout ce grand ammoncelage de bazes.

Difficultez ſur ce Raiſonnement.

§. XXVI.

ET où ſeront donc ces Loix que cét Ancien appelloit mortelles, ou pour mieux dire, ſujettes à la mort, & à eſtre reuoquees ſelon les circonſtances & les beſoins des temps, des lieux, des perſonnes, & des occurrẽces, ne faut-il pas *rire de bonne ſorte*, de l'ineptie de ce bon homme là. Certes, Hermodore, vous m'auez fait tomber la de groſſes eſcailles des yeux, & la profonde connoiſſance que vous monſtrez auoir dans tous vos Entretiens de la Iuriſprudence Ciuile & Canonique, citant ſi fidelement le Liure des Pandectes, auec le Tiltre, la Loy, le Paragraphe, & vſant de la meſme fidelité dans les Decretales, me font tenir vos deciſions pour vne baze inuariable, & me font connoiſtre par experience que vous eſtes Chanoine d'Auignon verſé au droict, principalement Canonique: car on m'a appris qu'en Auignon, qui eſt la petite Rome, comme Rome eſt la grande Auignon, les Iuriſconſultes, ſur tous les Canoniſtes, y ſont bien autant de requeſte & de miſe que les Theologiens.

Au demeurant ceſte indubitable doctrine que vous nous venez d'apprendre, n'a garde de branſler, car elle eſt eſtablie ſur tant & tant de bazes, & ba-

Digitized by Google

zes ſur bazes, que, comme l'homme quarré de Platon, elle ſe trouue touſiours ſur ſon cube, pour faire teſte à quiconque ſera ſi ozé de l'attaquer. Dieu vous beniſſe, Hermodore, de nous auoir appris ceſte quadrature du cercle, & ce grand ſecret de Iuriſprudence Ciuile, Canonique, & Cenobitique, incognu à tous les ſiecles paſſez.

Il me reſte pourtant vn ſcrupule (car en choſes ſi hautes, & ſi nouuelles, il eſt mal-aiſé de tout comprendre en vne fois) c'eſt d'où vient que les Cenobites en leurs Chapitres Prouinciaux & Generaux, changent, rechangent, tournent, & retournent, deffont ce qu'ils ont fait, refont ce qu'ils ont deffait, & alterent, allongent, accourciſſent, diminuënt, modifient, expliquent, temperent, reſtreignent, ſi ſouuent leurs Statuts, Reglemens, & Conſtitutions: car ſi les premieres ſont des Baſes, des Poles, des centres immuables, d'où vient que les ſuiuantes les renuerſent, abrogent, caſſent, & diuerſifient, mais en tant de façons, que le Protee eſtoit à comparaiſon de cela vne image de conſtance. Eſtant plus aiſé de faire vn habit à la Lune, qui change de forme tous les huict iours, que de donner vn arreſt à ces diuerſifications, & faire la ſiuation de ce Mercure. C'eſt vn nœud que mon eſprit ne peut diſſoudre, ny mon eſpee trancher, & que ie puis encore moins accorder auec voſtre maxime (qui m'eſt vne regle de droict, auſſi ferme que la baze des bazes) qui dit de l'Inſtitut des Cenobites, que *tous leurs Reglemens ſont des bazes, & qu'il n'y a point d'acceſſoire tout y eſtant Principal.* I'attends vn iour voſtre reſolution ſur ces importantes matieres: vous aſſeurant de mon attention à vous ouyr là deſſus, & de ma docilité à vous croire. *Hermod. pag. 32.*

Ie n'ay que de l'admiration ſur voſtre grande lecture que vous eſtalez auec pompe aux Nombres v. vi. & vii. touchant les loüanges de la Pſalmodie, mais vous n'en ramaſſerez iamais tant que le Directeur en croit; bien aiſe pourtant de voir loüer par tant de bons Autheurs vne ſi digne fonction, qui fait voir dans l'Egliſe militante, quelque rayon de la gloire de la triomphante, qui n'eſt occupee qu'à loüer Dieu eternellement.]

Du Trauail de la Pſalmodie.

§. XXVII.

COulons à voſtre nombre vii. où vous examinez vn troiſieſme paſſage du Directeur, c'eſt en ſa Petronille. Voſtre Memorialiſte vous le fait citer de ceſte ſorte. [Ces Peres plus Contemplatifs, qu'actifs aboutiſſent en fin, comme en leur terme, dans la Pſalmodie, comme ſi c'eſtoit vne fonction fort laborieuſe que de chanter, ou comme s'ils auoient la harpe de Dauid, pour chaſſer par la Pſalmodie, les Demons; en l'eſleuation des mains de Moyſe, qui cauſa la victoire contre Amalec.] *Hermod. p. 37. Petronille pag. 218.*

S'il vous euſt plû de prendre la peine de le voir ou ſon lieu, vous euſſiez trouué, que c'eſt vn Hermite, appellé Nicephore, qui parle, & qui reprend les Cenobites Mandians d'auoir quitté le Trauail des mains, (dont ils pourroient tirer leur vie, à la deſcharge du public, qui ſe trouue beaucoup foulé

Digitized by Google

de leurs Queſtes,) qui eſt leur ſi expreſſément commandé par leurs Regles, pour ſe donner entierement à la Pſalmodie du Chœur, dont l'exercice n'eſt pas ſi penible, que celuy du labeur corporel, ny de ſi grand ſoulagement pour le peuple.

Si cecy n'eſt veritable, il faudra renoncer à toute experience. Demandez à quelque artiſan que ce ſoit (ie dy de ceux qui s'employent aux meſtiers les moins penibles, comme de Couſturier, de Cordonnier, ou d'Horloger,) s'il n'aimeroit pas mieux chanter deux ou trois heures par iour en vn Chœur, que d'en eſtre ſeize ou dix-ſept attaché à ſon ouurage, & de ſa reſponce formez voſtre iugement. Car quant à ceux qui ſont expoſez à toutes les iniures de l'air, comme les Laboureurs, les Maçons, les Couureurs, ceux qui exercent des arts, non ſeulement de grand trauail, mais perilleux, & où ils ſont en continuel hazard de la vie, ie croy que nul homme de bon ſens, ne fera comparaiſon de leur peine, auec celle d'vn Chantre.

Et quand bien elle ſeroit auſſi penible, ie veux encherir, & dire, quand elle ſeroit plus laborieuſe, & quand l'hyuer dureroit toute l'année, pour geler en chantant, ceux que vous nous repreſentez ſi morfondus, qui ſont deux ou trois heures la nuict à reciter Matines, tout debout, teſte & pieds nuds, toujours Hermodore, la comparaiſon du Temps de quatre ou cinq heures, à dix-ſept, vous donneroit-elle de la beſongne, & de l'affaire à deſmeſler.

Hermod. p.39.40.

Qu'il n'eſt point ſi penible.

§. XXVIII.

MAis, cher Hermodore, qui prendroit ceſte confiance en voſtre Bonté, de vous nier auſſi hardiment le Trauail que vous rapportez par la ſuggeſtion de vos inſtigateurs, que vous eſtes facile à la produire, auroit-il tort à voſtre auis, ſi premierement il vous remonſtroit que ces perſonnes qui ſont debout, les pieds, & la teſte deſcouuerte, chantent dans des Chœurs qui durant l'hyuer ſont chauds comme des poëſles, & des eſtuues, tant ils ſont bien clos, ſerrez, & adiuſtez contre le vent & le froid, & pendant l'Eſté ſont frais, comme ces ſales de marbre, que l'on baſtit en Italie, auec des ſouſpiraux, pour y attirer la fraiſcheur.

De plus s'il vous diſoit, que le chant des nouuelles Reformes n'eſt nullement penible, car l'excés de la Pieté de ces bons perſonnages leur a fait renoncer non ſeulement aux tirades des orgues, & aux fredons de la Muſique, mais meſmes à ces longues notes du plain Chant qui allonge l'Office des quatre parts. Nous examinerons icy bas ce chant qu'ils ſe ſont reſerué, ſi l'on doit appeller chant vne recitation à haute voix, ſans ton, & ſans inflection, qui ſe fait de l'Office.

D'abondant, il eſt impoſſible Pſalmodiant de ceſte ſorte, ſans aucune variation de voix, & ſans contention d'eſtomac d'eſtre plus de deux heures & demie ou trois à tout conter, en cet Exercice tant la nuict que le iour, à voſtre auis, ſera-t'il donc ſi penible, & ſi tuant, que le corps humain, ait beſoin de

Digitized by Google

vingt & vne heure de repos, apres trois heures de ce labeur, ceux qui soufflent des verres, ou qui trauaillent aux forges, ou aux saulneries autour des fourneaux, ou mesmes dans les carrieres, & les mines n'en sont pas quittes à si bon marché. A ne vous flatter point, vostre discours me fait plus de pitié, que le trauail qu'il nous represente, car à lire vostre Entretien, chanter en vn Chœur, & tirer la rame d'vne Galere, auec vn fleau de Comite sur le dos, paroissent vne mesme chose.

Que le chant soulage le trauail.

§. XXIX.

LE sentiment de la nature est bien contraire à vostre raisonnement, car au lieu que vous voulez que le chant lasse, autant que si on estoit attaché à la charruë, les Laboureurs mesmes se delassent par le chant, & n'y a point d'artisans qui dans le plus fort de leur ouurage, ne trouuent du soulagement en cet exercice, vous direz que pour l'ordinaire ils disent des chansons prophanes, helas Hermodore, combien consoleront dauantage les Cantiques diuins, pleins d'onction interieure, & dont le sens, & l'esprit, comme vous auez tres-doctement remarqué, charme toutes les tentations, & tous les ennuys. *Hermod. pa. 37.38.*

Sainct Augustin en son Liure de l'Ouurage des M.... conseille à ceux qu'il instruit en les corrigeant, de mesler le chant des Cantiques, & Hymnes Spirituels dans leur labeur manuel, pour soulager le labeur par le chant, non pas pour adoucir la peine du chant, par la suauité du trauail, encore moins pour aggrauer leur ioug, & doubler leur labeur. Quand S. Benoist en sa Regle, au chap. XLVIII. fait passer du chant du Chœur au trauail manuel, & de celuy-cy fait retourner au Chœur, à vostre auis estoit-ce pour deslasser les trauaillans par le chant, ou les chantres par le labeur? Et dans la Regle de S. François le chapitre qui ordonne le labeur manuel pour viure de son salaire, ne suit-il pas celuy qui ordonne l'Office diuin, faisant succeder l'vn à l'autre par vne agreable vicissitude.

D'où encore l'on peut tirer cét enseignement, qu'il n'a pas entendu que ses Freres tirassent leur nourriture (au moins toute) du chant du Chœur, puis qu'il leur commande de trauailler manuellement, & de prendre pour leur salaire les choses necessaires à leur entretien. Que si le Pape Nicolas III. a estendu aux trauaux spirituels, ce que la Regle sembloit restreindre aux corporels, ce n'est pas pourtant à dire qu'ils ayent droict de tirer leur vie du seul chant du Chœur, principalement quand ils n'y sont occupez que deux ou trois heures le iour, encore d'vne façon assez molle & languissante, qui ne fait simplement que reciter l'Office à haute voix, sans notte, sans ton, sans chant, & qui semble plustost crier que prier, & parler que chanter. Aussi le tressainct Pontife en sa Decretale a-t'il conioint l'estude des sainctes lettres, qui tend à l'instruction des ames par la Predication, & la Confession, à ceste occupation du Chœur, en ordonnant que ceux qui seront legitimement em-

Digitized by Google

ployez aux trauaux ſpirituels des miniſteres diuins, ſoient déchargez des manuels: ce qui eſt ſi iuſte qu'il faudroit renoncer, non ſeulement à l'obeïſſance que tout fidele doit à ce Troſne Suprême, d'où ſortent les Oracles de l'Eſprit de Dieu. Mais à la raiſon meſme, pour trouuer à redire à ceſte equité.

Car, comme dit ce Vicaire de Ieſus-Chriſt, ce labeur Spirituel eſt d'autant plus grand que le corporel, que l'Ame eſt plus que le corps.] Tant s'en faut donc que le Pape les diſpenſes de gagner leur vie de leur Trauail, (ainſi, qu'il eſt dit en termes exprés au chapitre V. de la Regle qu'il declare qui eſt la Seraphique) qu'au contraire, il appeſantit le ioug, ne deſobligeant du Trauail Manuel que ceux qui vacquent au Spirituel.

Subtilitez deſcouuertes.

§. XXX.

AV reſte, Hermodore, vous eſtes prié de ne vous laiſſer plus ſurprendre à la ruze de vos Informateurs, qui vous font touſiours prendre de la gauche ce que le Directeur preſente de la droitte. Quand il dit que le *Chanter n'eſt pas vne fonction fort laborieuſe*, il parle de l'action Phiſique, & de l'acte naturel du chant, & vous auſſi-toſt l'accuſez comme s'il mettoit la diuine loüange au deſſous d'vne œuure baſſe & mecanique, ne craignez-vous point que iugement ſans miſericorde ne ſe faſſe de celuy qui aura iugé ſon frere auec ſi peu de pieté.] Il eſt vray que la Pſalmodie, à raiſon de ſon obiect qui eſt Dieu, n'a point de prix, n'en a non plus ny l'adminiſtration des Sacremens, ny la diſtribution de la parole de Dieu. Mais vous ſçauez trop mieux, Hermodore, que ce n'eſt pas de ce qu'il y a de diuin, & de ſurnaturel en ces actions là, que l'on prend le ſalaire, le don de Dieu ne ſe met pas à prix.] mais ſeulement de la peine de l'eſprit, ou du corps, qui eſt vne action purement naturelle.

Ce precieux ainſi ſeparé du moins eſtimable,] qui ne void que ces fonctions, que vous eſtimez tant, par où vous ne les deuez pas mettre en ligne de conte, ne ſont pas ſi eſtimables par où elles doiuent eſtre priſées. On vous ſurprend encore par vn autre artifice, car on vous fait voir la Pſalmodie des Cenobites toute rayonnante de miracles, & tout ce que l'Eſcriture & les Peres, auancent des merueilles de la Priere, vous le mettez auſſi-toſt ſur leurs lévres, ſans diſtinguer les nettes des polluées, ie veux dire les Reformez des non Reformez, car, pour vous, Cenobite, & Ange, c'eſt tout vn, ſans conſiderer que Dieu meſme a trouué de la mauuaiſtié en ſes Anges,] & que les Aſtres meſmes ne ſont pas nets deuant ſes yeux.] & qu'il y a des Anges obſcurs & d'autres de lumiere.] Le Directeur dit *qu'ils ne ſont pas tous des Dauids, & des Moyſes.* Adioutez ſi vous voulez ny des Ioſuez, ny des trompettes ſacerdotales: qui a t'il à dire à cela? tout chant de Cenobite eſt-ce vn miracle neceſſaire. N'y a t'il point du deſſein dans le diſcours de vos Enjolleurs, & ne viendroient ils point rauir la Gloire dont le Dieu des armées a couronné la teſte de noſtre victorieux Monarque, l'oſter à ſa valeur, à ſon Conſeil,

Conſeil, à ſes armes touſiours triomphantes, pour attacher tous ces trophees au chant des Freres.

Quoy, Hermodore, & ſi quelqu'vn attribuoit à l'imperfection du chant des mauuais Cenobites, toutes les miſeres que l'Egliſe, & la Religion Catholique a ſouffert ces annees paſſees en Flandres & en Allemagne, à voſtre auis ſon iugement ſeroit-il receuable? Et puis ne ſont-ce pas là de beaux miracles que vous nous alleguez, de ces fluſteurs qui gueriſſent de la Sciatique, & de la morſure des Tarantoles auec leurs flageollets, appliquant cela auec tant de gentilleſſe d'eſprit & de politeſſe de langage au chant des Cenobites. O! les ſages Enchanteurs capables d'arracher le venin aux aſpics, & de leur faire desboucher leurs oreilles.]

Pourquoy quelques Cenobites Reformez reiettent les Orgues, la Muſique, & le Plein-Chant.

§. XXXI.

DE là vous vous donnez carriere dans le beau champ de l'harmonie, & comme la Cigale ayant bû la roſee en forme vn reſonnement par pluſieurs petits tuyaux qu'elle a dans l'eſtomach, il ſemble que l'ancre qui paſſe par le tuyau de voſtre plume, engendre la meſme melodie. Et cecy me donne ſuiet, en eſchange de tant de paſſages ſi laborieuſement, & curieuſement recherchez, (auſſi eſt-ce pour en enfler des Entretiens Curieux) de vous faire icy deux petites queſtions, dont i'attends la reſolution de vous, ſoit en la ſeconde Impreſſion de voſtre Liure, ſoit en voſtre Troiſieſme partie, ſoit en la meilleure forme que vous auiſerez.

La premiere, d'où vient que les nouuelles Reformes de diuers Ordres ont non ſeulement oſté la Muſique, les Orgues, & l'vſage de tous les inſtrumens harmonieux du Chant & de l'Office de l'Egliſe, mais encore la Notte, graue & deuotieuſe que l'on appelle le Plein-Chant, ou Chant Gregorien, pour reciter les Pſeaumes, les Hymnes, & les Cantiques, d'vne façon ſi platte, qu'elle rabbat pluſtoſt les eſprits, qu'elle ne les eſleue à la contemplation des choſes celeſtes.

Poſſible direz-vous que c'eſt pour oſter tout chatoüillement d'oreille, incompatible auec les auſteritez, & la ſeuerité d'vne grande reformation. A ce conte ces chants qui rauiſſent les cœurs par l'oreille, & qui emportent les eſprits comme parmy les Anges, dans tant de concerts de Muſique, ſoit de voix, ſoit d'inſtrumens, qui ſe ſont de tout temps pratiquez aux Egliſes, pour exciter la deuotion du peuple, ſeront des chatoüillemens, & des voluptez, pluſtoſt que des ſeruices rendus à Dieu. Quoy! & S. Auguſtin ſemble donner à ceſte melodie les commencemens de la conuerſion, la grace ſe ſeruant de ces motifs, pour luy toucher le cœur, & l'enchanter ſuauement.

Et que vous diront tous les Eueſques, & tous les Chanoines Cathedraux, & Collegiaux, que vous vouliez attirer tantoſt ſur les bras du Directeur? Que vous diront tous les Muſiciens, & tous les Organiſtes, & Ioüeurs d in-

Digitized by Google

ſtrumens. Que vous diront tant de ſaincts Ordres bien reformez, tant de ſainctes Maiſons, tant de Cenobites, que de Moniales, qui ſont dans vne parfaitte obſeruance de leurs Regles, & où la Muſique eſt ſi diuinement employee pour les loüanges de celuy qui en eſt l'Autheur, auſſi bien que des autres ſciences.] Que deuiendra la Harpe de Dauid qui chaſſoit les demons?

Ceux qui y ont renoncé, direz-vous, ne la blaſment pas, non plus que ceux qui ne viuent que de poiſſon ne reiettent pas l'vſage de la viande, comme s'il eſtoit mauuais, ny celuy des nopces ceux qui ſe rangent dans le celibat. Ce n'eſt pas aſſez, Hermodore, de ne la blaſmer pas, car ſi l'on en venoit là, poſſible donneroit-on non dans l'erreur ſeulement, mais dans vne humeur plus que beſtiale, car les beſtes meſmes ſe laiſſent aller à la Muſique, & n'y a que les Tigres qui en entrent en fureur. Mais l'importance eſt de l'eſtimer, non ſeulement en autruy, mais en ſoy-meſme, & d'en faire vſage, quel plus grand teſmoignage, non du meſpris ſimple, mais de la haine d'vn mary vers vne femme, que de ſe ſeparer d'elle, & la repudier.

Il y a trois ſortes de meſpris, l'vn de penſee, l'autre de parole, le troiſieſme d'effet: ceſtuy-cy eſt le plus violent, reietter vne choſe effectiuement, c'eſt ſigne qu'on la meſpriſe, qu'on la meſeſtime, quoy que la langue trompeuſe proteſte du contraire. C'eſt, direz-vous, par mortification, & pour ſe priuer de la delectation (helas! ſaincte & innocente) qui prouient de la Muſique. Il n'y a ſi mauuaiſe excuſe, que ie ne reçoiue pour bonne monnoye, quand elle viendra de voſtre main, Hermodore, & ſi vous auiez auancé celle-cy, ie la reſpecterois, mais puis que ie la forme moy-meſme, il m'eſt, ce me ſemble, permis, ſans vous faire tort, de deſtruire mon propre ouurage. Mais pourquoy le Peuple, pour qui, autant que pour les Celebrãs, ſe chante l'Office diuin, ſera-t'il priué de l'edification que Dieu a cachee dans le bel art de de la Muſique, luy qui pour la plus grande part n'entend pas les mots, ny la langue Latine, qui eſt celle de l'Egliſe, ſera-t'il fruſtré de la ſuauité des tons, & des accens Muſicaux, qui pourroient eſleuer ſon eſprit vers le ciel.

Si l'on iugeoit auec tant de promptitude, & ſi peu de conſideration, Hermodore, de ceux que vous deffendez, comme vos Protocolles iugent hardiment des intentions du Directeur, n'auroit on pas beau ieu de dire, que la pareſſe d'apprendre la Muſique, le plain chant, & le ieu des orgues, auroit inuité ces Reformateurs à embraſſer vne façon de reciter qui ſe peut apprẽdre en vn quart d'heure d'exercice. Mais plus encore de dire que ça eſté pour ſe deliurer de la longueur inſeparable de l'office celebré en Muſique, en plain chant, ou auec l'orgue; & en eſpargnant la contention de l'eſtomac, & de la voix, conſeruer doucement ce cher Indiuidu, que l'on mortifie d'vn coſté, mais que l'on berſe & carreſſe de l'autre: de ſorte que meſme ils ſemblent ne pouuoir reciter l'Office qu'aux deſpens de l'edification du public; voyla ce que pourroit dire vn eſprit peu edifié de ceſte façon, non pas de chanter (car ce n'eſt pas chant) mais de reciter l'office ſans notte, ny ton, ny harmonie. Mais ie veux croire qu'ils ont de meilleures raiſons de ceſte eſpece de Reformation que i'attends d'apprendre de vous, Hermdoore: ne les ayant encore entendues d'aucun. Cependant vous iugerez ſi ceſt ſur ceſte belle maniere de reciter, que vous deuez prendre occaſion de nous raconter les merueilles naturelles, & ſurnaturelles, du chant & de l'harmonie.

Digitized by Google

Et ne malleguez point ie vous prie que l'Egliſe approuue ceſte façon de faire, elle tolere beaucoup de choſes pour la dureté des cœurs] que pourtant elle n'approuue pas: elle permet certaines choſes qu'elle ne louë pas pour cela, & quand ces Reciteurs à baſſe notte, preſenteront requeſte au S. Siege pour pouuoir reciter l'Office en plain chant, auec Muſique de voix, & d'Inſtrumens, il eſt probable que ceſte grace ne leur ſera pas refuſée puis quelle viſera à la plus grande gloire de Dieu, & plus grande edification du peuple: i'attends de voſtre iugement de meilleures raiſons que celle là.

Des chœurs ſeparez de la veuë du Peuple.

§. XXXII.

LA ſeconde demande que i'ay à vous faire, eſt qu'il vous plaiſe de ſatisfaire dans vos Curieux Entretiens, à la Curioſité de beaucoup de gens, qui voudroient ſçauoir, d'ou vient que l'Egliſe depuis le temps du grand Conſtantin, eſtant ſortie des Cryptes, des Caues, des Antres, des Cauernes, & des lieux cachez, pour paroiſtre comme ceſte eſpouſe, dont S. Iean parle en ſon Apocalipſe, qui ſe pare pour ſembler belle aux yeux de ſon eſpoux,] les Nouuelles Reformes des Cenobites (comme ſi nous viuions encore dans les perſecutions) ſe cachent pour celebrer l'office diuin, & s'enferment en des chœurs cachez derrierre l'Autel, d'où l'on n'entend leur recit tout plat, que par des feneſtres, ou lucarnes, qui ſont comme des ſouſpiraux de ces celliers dont parle Dauid au Pſeaume CXLII. verſet XIII. dont vous pourrez voir les paroles, & me diſpenſerez de les rapporter icy. C'eſt là que leur cœur exhale de bons propos] que leurs lévres exhalent des hymnes, & que leurs bouches exhalent la memoire de la diuine ſuauité.]

Pluſieurs s'eſtonnent de voir qu'ils ſe cachent ainſi au plain iour du Chriſtianiſme, en des Royaumes tous Catholiques, comme s'ils rougiſſoient de l'Euangile] & auoient honte de chanter ce que Dauid appelle rendre ſes vœux à la face des peuples, en celle de l'Egliſe, deuant vne aſſiſtance graue] comme s'ils auoient vergoigne de publier les loüanges de Ieſus-Chriſt deuant les hommes.

Quelle façon eſt celle-là qui n'eſt introduitte que depuis vn demy ſiecle, vous diriez qu'ils ſortent de derriere l'Autel, comme ces Dieux de Theatre que l'on fait ſortir d'vne machine, & qu'ils faſſent comme ces Preſtres dont Daniel deſcouurit la retraitte auec des cendres. He! que deuiendront les ſaintes ceremonies de l'Egliſe qui ſont le liure des ſimples, ſont elles ſi honteuſes, ou ſi peu edificatiues qu'on n'oſe les produire aux yeux des aſſiſtans.

Que deuiendra ceſte qualité que S. Paul donne aux hommes Apoſtoliques d'eſtre fait vn Spectacle à Dieu, aux Anges & aux Hommes.] Les Moyſes ne peuuent ils voir Dieu que par les eſpaules? Qui fait bien ne fuit point les yeux ne hait point la lumiere.] La chandelle eſt elle allumée pour eſtre miſe ſous le boiſſeau,] pourquoy ſe cache la Cité, aſſiſe ſur la montagne] du haut eſtat de Perfection?

Que l'on iette les yeux ſur tous les Anciens Monaſteres, on y verra les chœurs ouuerts, les Chantres dedans non derriere l'Autel, le peuple aſſiſtant aux Diuins Miniſteres non ſeulement Auditeur de l'office mais Spectateur des Officians, & des Chantres, tirant edification de leur contenance, de leur reuerences, de leurs encenſemens, de leurs adorations, genuflexions, & autres ceremonies ſacrées : pourquoy ceux qui doiuent ſeruir de lumiere l'enferment ils, dequoy ſert ce ſel de la terre s'il ne ſe meſle dans la maſſe, dequoy ce bon leuain s'il ne s'incorpore, ou pluſtoſt s'il ne reſpand ſes Eſprits dans la paſte.

Quelques Raiſons reiettées.

§. XXXIII.

IE ſouhaitte extrememẽt, Hermodore, que pour la ſatisfaction de beaucoup d'eſprits Curieux, la Curioſité de voſtre plume s'eſtende à leurs expliquer tous ces ſecrets, & a exhaler tous ces miſteres cachez.] Pour Dieu ne nous paiez point de ceſte cõmune mõnoie, que l'Egliſe le permet, encore vne fois ie vous diray qu'elle fait comme la Mere qui endure beaucoup de choſes de ſes enfans, que pourtant elle ne loüe ny n'approuue, & quant il plaira à ces Chantres de ſortir de leur ſepulchres (car leurs maiſons ſont des ſepulcres] d'hommes viuans) & en changeant de regiſtre & de methode, de chanter en Muſique, ou en plain chant, & deuant l'Autel, auſſi toſt l'Egliſe leur en donnera la permiſſion. Ce n'eſt pas le nœud & le ſecret de l'affaire.

Ne nous dittes point auſſi que c'eſt pour deſtourner leurs yeux de la vanité] du ſiecle, car ne voyez vous pas qu'indirectement vous leur ferez blaſmer, & le Souuerain Pontife, & tous les Prelats de l'Egliſe, & meſme tous les Chanoines, & Cenobites, meſme les plus Reformez, qui celebrent les Offices ſacrez à la venuë, & à la grande conſolation de tout le peuple, qui va prendre part à leur bon exemple, comme les brebis vont chercher de l'appetit à la maſſe de ſel, ſelon la comparaiſon du grand S. Gregoire.

Ioint que vous meſme, Hermodore, vous entretaillerez, car dans ce meſme Entretien icy tout au commencement vous nous repreſentez voſtre Incognu *beaucoup edifié de voir Cinquante Cenobites dans vn Chœur, les yeux fichez ſur les ſaintes pages, ou modeſtement baiſſez contre terre.* (vous pouuiez adiouſter les prunelles renuerſées, & le col panché, ces traits ont eſchappé au pinceau de voſtre eleguante plume] vous adiouſtez, *qu'vn exterieur ſi deuot, paſſa des yeux à l'ame, & qu'il eſtoit ſi rauy de l'eſclat de tant de perfections,* (carregarder ſur vn liure, ou à terre, ſont des perfections, en l'Eſtat de perfection, & des plus ſignalées) *qu'il croyoit comme vn S. Paul eſtre eſleué au troiſieſme Ciel, & converſer dans l'Empirée parmy les Chœurs Angeliques.* Ouy certes car les Anges regardent tous ſur vn liure, ou ont les yeux baiſſez contre terre. O ! Angeliques, O ! adorables perfections.

Hermo. p. 26.

Et puis, Hermodore, n'eſt-ce pas vne cruauté de cacher aux yeux des mortels ce Paradis de la Terre, ces Chœurs d'Hommes Angeliques, d'Anges Humains, qui regardent *ſi fixement leur Liure, ou la terre.* Quand l'Eſcri-

Digitized by Google

ture parle de ces venerables Viellards condamnez par Daniel, elle dit qu'ils abbaiſſoient les yeux pour ne voir le Ciel] & quand Dauid dit qu'il y en a qui ont reſolu d'arreſter leurs yeux ſur la Terre,] il parle ſans doute de ces Anges du Troiſieſme Ciel. Oüy mais direz-vous, le Publicain n'oſoit leuer les yeux au ciel.] Acheuez s'il vous plaiſt, & vous verrez ſi l'Euangile les luy fait ficher en terre. Ie ne dy pas que ceſte modeſtie qui fait regarder en terre ſoit mauuaiſe, mais ie dy que ce n'eſt pas touſiours dans l'Eſcriture vne marque de ſainteté, & de ſainteté Angelique, & d'eleuation au troiſieſme Ciel, au contraire nous ſommes exhortez, pour reſuſciter auec Ieſus-Chriſt de regarder en haut, & non les choſes qui ſont ſur la terre. Voire meſme Dauid dit qu'il ne veut rien ny au ciel, ny en la terre, ſinon que Dieu ſoit le Maiſtre de ſon cœur, & la part de ſon heritage pour iamais.]

Faites donc ce plaiſir, Hermodore, à pluſieurs beaux Eſprits de les eſclaircir de la raiſon de ces ſaintes cachettes, de ces Chœurs vrayement Angeliques puis qu'inuiſibles, & qu'il faut croire ſans voir, ainſi que les choſes diuines, & la foy eſt par l'oüye.] Donnez-nous quelques meilleures raiſons que ces foibles & minces que nous venons d'auancer. Car nous liſons bien que l'Apoſtre veut que les femmes ſe voilent à l'Egliſe à cauſe des Anges,] c'eſt à dire des Preſtres, mais nous ne liſons point que les Preſtres ſe doiuent ny voiler, ny cacher à cauſe des femmes.

Induſtries Pieuſes.

§. XXXIV.

AVſſi ne crois-ie pas que ce ſoit vn ſi debile ſuiet qui leur faſſe changer les Chœurs en Cabinets, & en Cachots, car ce n'eſt pas au milieu des Egliſes & des diuins offices, à la face de Dieu, des Anges, & des Hommes, que ſe forment les mauuais deſſeins, & que naiſſent les relaxations. Ceux qui comme le ſel ſe reſpandent par tout, pour aſſaiſonner tout, & preſeruer les autres hommes de la corruption du vice, vont bien tous les iours en des lieux plus hazardeux, & plus ouuerts aux tentations, que n'eſt vn Chœur expoſé à la veuë du monde.

Entrer en vn iour en trois cens maiſons pour y faire la queſte, parler à cinq cens perſonnes toutes differentes, d'âge, de ſexe, de qualité, eſtre dans les belles ruelles de lict, deuiſer parmy les compagnies agreables, aſſieger le cheuet d'vn malade qui fait ſon teſtament, frequenter les tables & les cabinets des grands, ſe meſler dans les affaires, ſelon le conſeil meſme de ſainct Thomas, par Charité, des affaires tomber inſenſiblement dans les intrigues: s'entre-mettre des mariages, des accords de procés, de querelles, des negociations importantes, & tant d'autres choſes, tantoſt petites, tantoſt grandes, ſont bien des rencontres auſſi perilleuſes que de chãter les loüanges de Dieu à camp ouuert, & à la veuë du monde.

Vous diray-ie ce que penſent quelques eſprits, à qui ceſte maniere de chanter à huis clos, n'eſt pas tant agreable, ils s'imaginent que c'eſt vn artifice

Digitized by Google

pour rendre ces Chantres d'autant plus eſtimez qu'ils ſont moins conſiderez, pour cacher leurs fautes à peu de frais, & les ranger au nombre de ces liqueurs qui ne ſe conſeruent qu'eſtant bien cloſes & ſerrées.

Que ſçait-on ce que l'on fait derriere ce rideau, de cinquante Choriſtes que le public entretient dedans telle maiſon, quelquefois ils ne ſerõt pas ſix à l'office, ces Chœurs ſont accommodez en ſorte auec des pots dans la voûte, & dans les murailles, que ſix voix y feront autant de bruit que quarante, c'eſt le Portique d'Athenes appellé Heptaphonon, où vne voix reſonnoit au ſeptuple par vne forme d'Echo : ie ne blaſme pas ceſte induſtrie, qu'vn moins moderé appelleroit vne pieuſe fraude ; mais elle ne ſeroit pas neceſſaire ſi l'on marchoit plus ouuertement en beſongne, ſans eſtre touſiours caché derriere vne ialouſie,] voyant ſans eſtre veu, & iugeant tout le monde ſans vouloir eſtre iugé de perſonne.] Vous guerirez beaucoup d'eſprits, & meſme le mien, Hermodore, & luy leuerez pluſieurs ombrages, s'il vous plaiſt de nous enſeigner pour qu'elle raiſon les nouuelles Reformes, font ainſi l'Office Public à cachette, fuyans la veuë du peuple & actiuement & paſſiuement, comme ſi elles diſoient auecque le Lirique. *Ie hay le prophane vulgaire, Et ie le chaſſe du Myſtere, comme incapable de le voir.*

Quand ie dy l'office Public, vous iugez bien que ie n'entends pas les bonnes Oeuures des particuliers, qui ſont bonnies faites à cachettes, & qui profitent à l'ombre comme certaines fleurs, l'Eſcriture nous l'apprend, tant pour l'oraiſon que les autres actions de pieté. Ie parle ſeulemẽt de l'office Public, &, en ceſte qualité, qui doibt eſtre ouuert, & non couuert à tous les fideles : nous attendons là deſſus vos enſeignemens & reſolutions.

La Gloire des armes du Roy.

§. XXXV.

Hermod. pag. 40.

CEpendant nous paſſerons à la iuſtification d'vn autre paſſage du Directeur que vous accommodez de belle façon au nombre VIII. & le citez ainſi. Que les Cenobites ne nous alleguent point [Cet exemple tant rechanté, ce chou recuit tant de fois des mains de Moyſe eſleuées, tandis que Ioſué combattoit : car, pour renuerſer ces excuſes ſpecieuſes, ſur le viſage de ceux qui ſe couurent de ces ſacs mouillez, ie leur demande ſi en vne bataille ou combat il y auoit cinq cens trompettes qui ſonnaſſent la charge à cinq ou ſix champions, qui ſeuls ioüaſſent des mains ne ſeroit-ce pas vne choſe ridicule? Et ſi Ioſué, auec tant de millions d'Iſraëlites, euſſent leué les mains vers les lieux Saints, c'eſt à dire vers le Ciel, comme Moyſe, Moyſe ſeul euſt-il auec l'eſpée ſurmonté l'armée des Amalechites.]

Direct. pag. 226.

Là deſſus vous prenez le large, dans les loüanges, & les miracles de l'Oraiſon, & luy attribuez tout ce qui ſe paſſe de grãd & d'admirable ſur la Terre. Ie ne me ſuis pas icy deſſus trompé en ma coniecture, quand i'ay dit que vos Aduiſeurs vous vouloient conduire inſenſiblemẽt à ce poinct, d'arracher les lauriers que le Dieu des Victoires a mis ſur la teſte de noſtre inuincible

Digitized by Google

Monarque, pour en couurir les lévres des Cenobites,& attribuer à leur Pſalmodie Reformée, la gloire qui eſt deuë apres Dieu, à ſa Valeur, à ſon Conſeil,& aux grands courages qui ont eu l'honneur de l'auoir pour Capitaine, & pour Maiſtre.

Vous vous declarez icy tout ouuertement, quand vous dites, [Que ſçauez-vous ſi les Prieres & la Pſalmodie des Cenobites ne font point proſperer les armes du plus Iuſte & plus victorieux Monarque de la terre, en la deffaite de l'hereſie, comme Aaron & Hur ſouſtenans Moyſe firent auancer ſes trophees.] *Hermod. pag. 41.*

Nous verrons tantoſt comme vous vous entretaillerez, & comme vous rauirez tout à fait la gloire des armes à ce grand Prince pour la donner au ſeul chant des Cenobites. Mais icy i'ay vn autre retour à vous faire. Et que ſçauez-vous ſi ce n'eſt point la proſperité des armes du plus Iuſte, & du plus heureux, comme du plus valeureux Monarque de la terre qui fait que les Cenobites pſalmodient ſi à leur aiſe, & dans vne ſi profonde tranquilité. A voſtre auis ſont-ce les chants des Cenobites qui ont mis dans la Rochelle les armes du Roy, ou les armes du Roy qui ont mis la Pſalmodie des Cenobites dans la Rochelle. Certes ſi ces gueriſſeurs de Tarantoles & de Sciatique, (ainſi que vous les appellez) euſſent ſi bien entonné les clairons, que les Heretiques qui la gardoient, ſans eſtre contraints par la faim euſſent quitté leur rebellion, ſi au ſon des trõpettes Cenobitiques, les hauts bouleuards de ceſte ville reuoltee fuſſent tombez, il y auroit quelque apparence de dire, que le chant des Cenobites l'auroit conquiſe, pluſtoſt que l'eſpee de *l'Incomparable Louys*. Mais puis que l'experience nous a fait voir le contraire, & que par ſes armes, appuyees de la Iuſtice du ciel, les Cenobites y ont eu entree, à quel propos nous dites-vous, Hermodore, *Que ſçauez-vous*, puis que nous ſçauons euidemment le contraire de ce que vous dittes,& que nous auons autant de teſmoins de ceſte verité que l'Europe a de ſpectateurs.

Argument Ambidextre.

§. XXXVI.

MAis voicy vn autre reuers que vous parerez ie m'en aſſeure, auec difficulté, *Que ſçauez-vous* ſi ce ne ſont point les mauuaiſes Pſalmodies des mauuais Cenobites d'Alemagne qui ont fait ſi mal proſperer les armes de l'Empereur; comme il n'y a rien de plus aſſeuré que le deſaſtre des armes de l'Empereur eſt cauſe que la Pſalmodie des Cenobites (helas! & de toutes les autres Egliſes des Catholiques) eſt bien deſconcertée en Alemagne. A voſtre auis, Dieu qui n'eſt point acceptateur des perſonnes, eſt-il plus le Dieu des Catholiques en vn païs qu'en vn autre, ne ſondons point les ſecrets de ſa gloire, de peur d'eſtre opprimez de ſa Maieſté,] Hermodore, & diſons que comme c'eſt vne temerité toute claire, de donner preeminence à la Pſalmodie des Cenobites, ſur les armes du Roy, ce ſeroit auſſi vne grande indiſcretion d'attribuer au defaut de la Pſalmodie des Cenobites d'Alemagne le malheur des armes Imperiales. Soyons plus iuſtes rendons à chacun ce qui luy

Digitized by Google

appartient, ſi les Cenobites prient pour le Roy, ils ne font que leur deuoir, auſſi font tous ſes bons ſujets, tant Eccleſiatiques que Laïques, ſelon le commandement de l'Apoſtre, mais de nier qu'ils n'ayent plus d'obligation aux armes du Roy, que Dieu a benies, qu'il n'en a à leur Pſalmodie, ce ſeroit chanter ſur le ton de celuy qui diſoit autrefois, ie mettray mon ſiege du coſté de la Bize,& ie ſeray ſemblable au Tres-haut.]

Hermod. pa.41.44.

Que s'ils s'opiniaſtroient à ſouſtenir que le Roy fuſt redeuable de ſes victoires à leur Pſalmodie, pluſtoſt qu'à ſes armes (ce que vous vous efforcez de prouuer par les exemples de Moyſe & des Empereurs Theodoſe & Commnene, (ne ſera t'on pas bien fondé de reprocher à la Pſalmodie des Cenobites Allemands, l'Infelicité des armes imperiales. De quel coſté ira-t'on icy ſans donner dans des abſeurditez, cherchez s'il vous plaiſt vn filet, Hermodore, pour ſortir de ce Meandre, ou vos enfileurs de paſſages vous ont ietté.

La Benediction de Dieu ſur les armes, & les conſeils du Roy.

§. XXXVII.

QVoy & ſi ie dy que vous rauiſſez indignement la palme de la main de noſtre grand Monarque, pour attribuer tous les ſuccés de ſes conqueſtes, & de ſes Triomphes, à la ſeule Pſalmodies des Cenobites, que ſçauez-vous ſi ſon iuſte zele ne s'allumera point comme vn feu contre vous pour punir vn ſi grand outrage. La preuue de voſtre hardieſſe (ce mot n'eſt il point trop doux, ou trop laſche pour le ſuiet que ie maine) eſt euidente, en ce qu'apres auoir donné la Pſalmodie pour Riuale, & pour compagne à ſes armes vous voulez que ce ſoit Moyſe ſeul qui ait ſurmonté Amalec, & non pas Ioſué auec ces ſoldats, c'eſt à dire en termes clairs, que ce ſoit la ſeule Pſalmodie Cenobitique qui ait donné tant de victoires à noſtre Incomparable Louys, & non ſon Courage, ſa Prudence, ſes Trauaux, & la grande Puiſſance que le Roy des Roys a miſe en ſes victorieuſes mains. Eſt-ce eſtre bon François cela, eſt-ce eſtre bon Subiet, eſt-ce eſtre bon Chreſtien, eſt ce auoir l'eſprit equitable, de rauir ainſi le bien d'vn homme (& quel bien plus precieux que l'honorable ?) pour le bailler à vn autre, & de renuerſer vne verité ſi viſible & ſi manifeſte, que ce ſont les armes, & le conſeils benits de Dieu, de noſtre *Iuſte Monarque*, qui luy ont acquis tant de Gloire, pour ſubroger en leur place (à pas douteux & taſtonnans, auec vn que ſçauez-vous, pour ſe garder de meſprendre, & ſe ſauuer par la porte du ſecours en cas de ſurpriſe) le chant des Cenobites.

Sçachez, Hermodore, que nous ne reſſemblons point au chien de la fable, qui quitta le morceau pour l'ombre, nous ſommes bons pour la chaſſe, nous gardons bien le change, nous ne prenons point le certain pour l'incertain, ce qui paroiſt pour ce qui ne paroiſt pas, les tenebres pour la clairté, l'euidence pour des coniectures; & des doutes pour ce qui eſt ſi aſſeuré, qu'il faut renoncer au ſens commun pour en auoir des ombrages.

Quoy nous verrons que Dieu benit viſiblement la Iuſtice de la cauſe d'vn Monarque,

Digitized by Google

Monarque, en qui toutes les Vertus font leur aſſemblée generale, pour ſe rendre Maiſtre de tous les Rebelles de ſon Royaume, & Arbitre de tous les differens des Eſtrangers. Ses Perfections qui ne permettent point qu'on le puiſſe comparer qu'à luy-meſme, ſont l'admiration de toute la Chreſtienté, pour qui ſera le Dieu des batailles s'il ne combat pour ſon Oingt, & pour celuy qui eſt icy bas non moins l'Image de ſa Bonté & de ſa Sageſſe que de ſa puiſſance, & voſtre Souffleur Hermodore, auec vne parole branſlante, vn *que ſçauez vous*, ſera comme ces Magiciens qui tranſportẽt les moiſſons d'vn champ à l'autre, & luy oſtera toute la Gloire que Dieu donne à cet homme ſelon ſon cœur & ſi obeïſſant à ſes volontez, pour en couronner de rayons miraculeux, non le chant mais le cry de quelques melancoliques, qui ont banny toute note, toute Muſique de voix, & d'Inſtrumens, de la recitation qu'ils font, froide, & platte, du Seruice Diuin.

C'eſt icy, Hermodore, ſi nous auions le don d'Eloquence en ce haut degré que vous les poſſedez, où nous aurions beau faire des Apoſtrophes, comme vous faites auec tant de pompe dans voſtre IV. Liure, à ce Grand Roy, pour l'exciter à la vengeance, ou pluſtoſt pour l'animer à vne iuſte colere contre celuy qui arrache les brillans de ſa Couronne & l'honneur de ſes Victoires. Mais, Hermodore, & vous & moy ne perdrions-nous pas noſtre peine, & noſtre ancre, à tracer des choſes qui ne paroiſtront iamais deuant les yeux Maieſtueux de ce grand Monarque, qui a bien d'autres choſe à faire, que de s'amuſer à voir les traits de voſtre plume, & de la mienne.

Cependant le Public qui voit voſtre Ouurage, & encore ceſtui-cy, iugera de l'attentat que vous faites ſur la Gloire de ce grand Roy, & peſera quel crime c'eſt de la luy vouloir rauir, ce qui vous auiſera à ne prẽdre plus (quand bien vous ſeriez vn Ange) ce charbon ſur l'Autel ſans des pincettes d'or de reſpect & de reuerence. Cependant comme nous nous garderons bien d'attribuer aux deffauts de la Pſalmodie des Cenobites d'Allemagne, le malheureux Succés des armes Catholiques, & Imperiales en ces païs-là, auſſi ſommes-nous trop bons François, & trop amoureux de la Gloire de noſtre Prince, pour attribuer au ſeul chant des Cenobites François, les Combats qui luy ont acquis tant de Victoires, & ces Victoires plus de Triomphes, que n'en emporta iamais ſur le Monde & ſur l'Hereſie, cette vie releuée ſur tout ce qu'il y a de ſaint, & de grand en l'Egliſe Militante, dans le Liure doré des *Heureux ſuccés*.

Conſiderations ſur la Priere de Moyſe.

§. XXXVIII.

MAis examinons de plus prés l'exemple de Moyſe que vous nous voulez faire croire auoir ſeul, par l'eleuation de ſes mains, c'eſt à dire par ſa priere, ſurmonté Amalec. L'Hiſtoire Sainte de ce combat, couchée au XVII. de l'Exode, deſtruit tout ouuertement, (pour ne dire deſmolit & renuerſe) ceſte propoſition. *Moyſe dit à Ioſué choiſi des Soldats & va combattre contre*

Amalec. Il eſt vray que Moyſe prioit ſur la montagne, & que ſa priere eſtoit tellement conioincte auec les armes de Ioſué, que quand il s'en relaſchoit (ce qui eſt ſignifié par l'abaiſſement de ſes mains) Iſraël auoit du pire : pourquoy donc diſioindre ce que Dieu conioint, Moyſe prie, Ioſué tuë, & Ioſué tuë lors que Moyſe prie, & Moyſe prie afin que Ioſué vainque, mais ce n'eſt ny Ioſué ſeul, ny Moyſe ſeul, qui emportent la victoire, ce ſont les armes iointes à la priere & la priere vnie aux armes. Si eſt-ce que ſi nous regardons preciſément le coup de la mort des Amalechites, (& de leur mort naſquit la victoire) il eſt euident qu'il proceda de la main & de l'eſpée de Ioſué, & de ſes Soldats, non des mains de Moyſe.

Celuy qui vous a fourny la piece de Rabby Eliezer, merite icy non vn coup de plume, mais de berne, & d'eſtre traitté en enfant de bonne maiſon. Car outre que ces auctoritez Rabbineſques ſont meilleures à citer à ceux qui viuent ſous le Koram que ſous l'Euangile, pour confondre ceſte obligation par elle meſme, il ne faut que la reciter pour la refuter. [*Iſraël eſtoit tout debout hors des Tabernacles*, dites vous apres le Rabin, *les yeux fichez ſur Moyſe, & s'il prioit les genoux en terre, incontinent il flechiſſoit les genoux : s'il iettoit la face contre la terre, il faiſoit le meſme, s'il leuoit les mains au Ciel & eux pareillement.*] Iuſques icy vous faittes parler le Rabin, & puis vous adiouſtez vn Commentaire beaucoup plus Rabineſque que le Rabin meſme, à qui vous faittes dire ce qu'il ne penſa iamais.

Hermod. p. 43.

Id. p. 44.

Voicy voſtre ſuitte. [N'eſtoit-ce pas bien combattre A LA MODE, & bleſſer plus mortellement de la langue que de la pointe de l'eſpée. N'eſtoit-ce pas monſtrer, que Moyſe SEVL deffit les ennemis, ſans autre ſecours que celuy de ſon oraiſon : & que quand Ioſüé auec tant de milliers d'Iſraëlites euſt leué les mains vers le ciel, Moyſe ſeul auec l'eſpée & meſme ſans eſpée, euſt combattu, le champ de bataille luy fuſt demeuré. Et puis vous dites que les Choriſtes ſont des trompettes, & qu'ils ſont bons pour ſonner la charge, & non pour aller aux occaſions.]

En verité, Hermodore, voſtre Collecteur a-t'il bien eu le courage de vous faire accroire que le Rabbin par Iſraël, entendoit les ſoldats, que le texte Sainct dit que Ioſué auoit choiſis, par l'ordonnance de Moyſe, pour aller combatre contre les Amalechites, [Choiſi des ſoldats, dit Moyſe à Ioſué, & va combatre contre Amalec, & Ioſué ſelon ce que Moyſe auoit dit, combatit contre Amalec. Et plus bas, Ioſué mit en deſroute Amalec, & paſſa tout ſon peuple par le fil de l'eſpée.] Ce ſont là les mots du texte ſacré de l'Exode, qui monſtrent que Ioſué & ſes gendarmes joüoient des mains, batailloient, & tuoient actuellement les ennemis à la *pointe de l'eſpée, non de la langue*, comme vous dites.

Quel eſtoit donc ce peuple dont le Talmudiſte parle (s'il faut adiouſter foy à ſes viſions, que l'Egliſe n'auctoriſe pas) ſinon le reſte du peuple d'Iſraël, qui eſtant poſſible campé ſous des tentes, & pauillons au pied de la colline où Moyſe s'eſtoit eſleué auec Hur & Aaron, voyoit de loin ceſte bataille, & prioit Dieu auec Moyſe pour l'auantage de ſes champions, faiſant parauenture les meſmes ceremonies exterieures qu'il voyoit faire à Moyſe, à la maniere d'vn peuple qui dans vne ville aſſiegee s'en va aux Egliſes prier Dieu, tandis que ceux qui ſont deſtinez au combat ſouſtiennent l'aſſaut, & deffen-

Digitized by Google

dent les murailles ; de tout cela neantmoins, pas vn mot dans les saincts pages.

A quoy vous adiouſtez du voſtre, & de bonne grace, ce qui eſt beaucoup moins vray-ſemblable que la chimerique imagination de ce Rabbin, que ce peuple, c'eſtoient les ſoldats meſme de Ioſué, & Ioſué auſſi, qui batailloient à la mode du ſonge-creux de voſtre Protocole, qui encherit ſur les reſueries, & du Talmud, & des Maſſorets, & de l'Alcoran, donnant par voſtre plume beaucoup moins de ſuiet de pleurer que de rire à voſtre cher Lecteur. Et comme ayant fait vne rencontre admirable: vous chantez *l'Io Triomphé*, & *l'Io Pean*, en ces beaux mots. *Et puis vous direz que les Chreſtiens ſont des Trompettes, & qu'ils ſont bons pour ſonner la charge, non pour aller aux occaſions.* O ! la belle chamade, car ce peuple auec ces ceremonies du Rabbin, fut bien auant dans l'occaſion.

Et ſuiuant voſtre pointe, par le combat de Gedeon auec des pots caſſez, des lampes, & des trompettes, & par les clairons Sacerdotaux qui firent aller par terre les murailles de Ierico. Vous criez ville gaignee, & preſque à l'imitation des Babyloniens rauageans la ſaincte Cité, en diſant, Qu'elle ſoit miſe à ſac, iuſques aux fondemens.] Le zele meſme vous emporte ſi auant dans la meſlee qu'apres auoir accuſé le Directeur [de blaſpheme cõtre la vertu d'Oraiſon, vous l'appellez, ennemy de la Religion, vous dites, que vous auez laué ſon vlcere de vinaigre, pour en guerir la corruption. Et apres ces fleurs de Rhetorique, voſtre courtoiſie retient voſtre ferueur, & la rigueur de voſtre examen.] *Hermod. pag. 44.* *Id pa. 44. 45.*

Autres Conſiderations ſur ceſte Priere.

§. XXXIX.

APres nous auoir debité des ſonges de Rabbin, & les auoir non moins enrichis qu'encheris, toutes choſes ſont-elles pas permiſes. Mais laiſſans là la cholere, qu'vn ancien compare à cét animal domeſtique qui produit ſes petits aueuglez, examinons en tranquilité d'eſprit qui a pris l'Hiſtoire de Moyſe en ſon vray ſens de vous ou du Directeur. Vous dites que Moyſe ſeul a vaincu Amalec par ſa priere & l'eleuation de ſes mains, le ſacré texte le nie, & dit que Ioſué batailloit & tailloit en pieces, tandis que Moyſe prioit : Si donc Moyſe tuoit, c'eſtoit auec les bras de Ioſué, & de ſes ſoldats : voila la conionction de l'eſpee à la priere. Cependant vous dites hardimẽt que Moyſe ſeul, ſans l'eſpee de Ioſué, a vaincu Amalec. Le Directeur dit que ſa priere a beaucoup aidé, comme l'Eſcriture teſmoigne, & quand meſme on croira qu'elle ait eſté la principale cauſe de la victoire, qui conclurra pourtãt qu'elle eſt l'vnique, ſi on ne veut deſmentir l'Eſcriture, & ſurpaſſer les fantaiſies des Rabbins, qui ne le diſent pas.

Ioſué, dit l'Eſcriture, *deffit Amalec, & mit tout ſon peuple au fil de l'eſpee.* Nullement, dit le genereux Hermodore, ce fut Moyſe ſeul, *auec la pointe de ſa Langue.* Diriez-vous pas qu'il parle du grand Serpent Pithon : ou pour parler plus Chreſtiennement, de celuy dont il eſt fait mention au XII. de l'A-

pocalypſe. Et puis apres cela reprocher au Directeur, *que par vne abſurde illation il veut rendre l'Eſcriture menſongere*, & dire que Moyſe ſeul n'a pas vaincu Amalec. Que Dieu, Hermodore, iuge entre vous & luy.

Hermod. pa. 42.

Pour tirer ceſte illation que vous pretendez, vous alleguez ces paroles du Directeur [Ne ſeroit-ce pas vne choſe ridicule, qu'en vn combat il y euſt cinq cens trompettes qui ſonnaſſent la charge à cinq ou ſix ſoldats qui ioüaſſent des mains.] En bonne foy, Hermodore, que diriez-vous d'vne telle galanterie? Ie parle humainement & naturellement, ſans faire venir les miracles, qui ne vous couſtent qu'à dire. Et de là, dites-vous, il iſſere que Moyſe ſeul n'a pas vaincu Amalec, s'il y a de *l'abſurdité dans l'illation*, ce ſont vos termes, qui eſt-ce qui la fait, ſinon la plume d'Hermodore emportee par le vent d'vn mauuais ſouffleur. La voicy ſelon voſtre forme. Il ſeroit ridicule que cinq cens Trompettes ſonnaſſent la charge à cinq combatans, parlant ſelon le cours ordinaire des combats humains; doncques Moyſe tout ſeul n'a pas vaincu Amalec. N'eſt-ce pas là bonnement folaſtrer auec la ratiocination, comme diſoit cét ancien Comique.

Ibid.

Suitte.

§. XL.

VOus retaſtez le paſſage pour luy donner vne atteinte par vn autre flanc, [Si Ioſué, dit le Directeur, auec tant de milliers d'Iſraëlites euſt leué les mains vers le ciel, comme Moyſe; Moyſe ſeul auec l'eſpee euſt-il ſurmonté l'armee des Amalechites.] Vous deſgainez contre ce diſcours le glaiue de voſtre zele, en ces termes: *Et qui en doute, que vous, ô Mocqueur des miracles de Dieu, & incredule aux Prodiges de la verité meſme.* Quel aſſaut eſt-ce cy, Hermodore, ie veux croire que c'eſt la charité de Dieu qui vous preſſe,] que ce tranſport d'eſprit eſt pour Dieu,] comme diſoit ſainct Paul, mais pourtant vous n'eſtes, ce me ſemble, pas tant ſobre] pour le pauure Directeur. *Où eſt ceſte courtoiſie qui retient voſtre ferueur?*

Hermod. p. 43.

Hermod. pag. 43.

pag. 45.

O! Dieu & où eſt il ce *Mocqueur de Dieu*, ſi ce n'eſt le Protocolle qui dicte cecy a mon cher Hermodore, & qui le fait ſauter des prez aux vignes & comme dit le prouerbe Latin, des Cheuaux aux Roſſignols du pais ou Pan eſtoit autres-fois adoré. Eſt-ce donc comme cela que ſans y penſer on vous tranſporte de la volonté de Dieu, dans l'Infinité de ſa Toute-puiſſance. Le Signe le plus expres, que les Theologiens donnent, de la Volonté de Dieu, qu'ils appellent ſignifiée, eſt celuy de l'Euenement, car quand vne choſe eſt effectuée, c'eſt vne marque expreſſe que Dieu la voulu ainſi.

Or l'hiſtoire de la deffaitte d'Amalec marque en termes expres qu'elle eſt arriuée par la priere de Moyſe, & le glaiue de Ioſué: de ſorte que Dieu vouloit que Moyſe priaſt, & que Ioſué combatiſt, & iouaſt des mains, ſi contre l'ordre donné de Dieu, Moyſe ſeul euſt voulu ioüer de l'eſpée, & Ioſué auec ſes champions ſe mettre en priere, à voſtre auis, Hermodore, euſſent-ils fait la volonté de Dieu, euſſent ils obey à ſon ordonnance, euſſent ils merité de vaincre, ou d'eſtre vaincus. L'hiſtoire de Ionas qui fit naufrage pour ne vou-

Digitized by Google

loit faire ce que Dieu luy auoit commandé, & de Saül qui fut maudit pour n'auoir pas obeïr ponctuellement, teſmoignent bien que le Directeur a eu raiſon de dire, que ſi ſans vn autre ordre de Dieu, Moyſe euſt ſeul pris l'eſpée, & Ioſué auec ſes ſoldats fait oraiſon, la victoire n'euſt pas eſté pour les Iſraëlites, Dieu voulant eſtre ſeruy ſelon ſes deſſeins, & non pas prendre la loy des hommes, pour faire ſes miracles.

Vous pourriez dire que Ioſué combattant contre Gabaon, arreſta le Soleil par ſa priere, Dieu obeyſſant, dit le texte ſaint, à la voix de l'homme.] Mais auſſi Ioſué eſtoit dans l'ordre du deſſein où Dieu l'auoit eſtably & Dauid dit, que Dieu fait la volonté de ceux qui le craignent, & qu'il les ſauue en exaucant leurs prieres.]

Il eſt queſtion icy de ſçauoir ſi Dieu à voulu que Moyſe ſeul par ſa priere, comme vous dittes, vainquiſt Amalec, ſans le bras & l'eſpée de Ioſué, & de ſes cõbattans, l'eſcriture eſt formellement contraire, c'eſt par elle que la volonté de Dieu nous eſt clairement manifeſtée, non pas par des ſonges & des viſions plusque Rabbineſques, il s'enſuiura de là que le mocqueur des miracles de Dieu c'eſt celuy qui les altere, qui les deſguiſe, qui les renuerſe, qui dit ce que l'Eſcriture ne dit point, & qui veut faire paſſer des Commentaires ſur les Chimere d'vn Rabin, pour verité canonique.

Du vouloir & du Pouuoir de Dieu.

§. XLI.

MAintenant de ceſte volonté de Dieu ſi claire en ceſte Action, de vouloir ſauter dans les Miracles, qui ſont des œuures de ſa toute-puiſſance, qui ne voit que c'eſt tout a fait changer de viſée. Qui eſt le Chreſtien qui ne ſçache que nulle parole n'eſt impoſſible à celuy, qui fait tout ce qu'il veut, au Ciel & en la terre.] Que tout luy eſt poſſible, voire meſme à ceux qui croient en luy, iuſques a tranſporter les montagnes.] Qu'eſt il beſoin de dire qu'il peut vaincre auec peu de gens comme auec des armées fort amples] puis qu'il confond la ſageſſe auec la folie, la force auec la foibleſſe, & deſtruit les choſes qui ſont auec celles qui ſemblent n'eſtre rien.]

N'eſt ce pas luy qui par Sãſon ſeul deffait ſix mille Philiſtins, par Saül mille par Dauid dix mille, par vn Ange ſoixante mille idolatres, par Moyſe & les Leuites pluſieurs milliers de preuaricateurs, par l'Ange exterminateur tous les aiſnez des Egiptiens, qui fait ouurir la terre ſous les pieds de Coré & de ſes complices, qui fait que trois cens mille Madianites s'entretuent à la veuë des lampes & au ſon des trompettes de Gedeon, qui fait donner Ionatas ſeul contre pluſieurs Philiſtins en vn mot qui peut d'vne parolle aneantir tout le monde, comme d'vne parolle il la tiré du neant, peut on croire au ſimbole & douter de la Toute-puiſſance du Createur de l'Vniuers.

Mais de conclurre qu'à cauſe qu'il peut tout ce qu'il veut, il veille tout ce qu'il peut, ceſt vne logicque ſi nouuelle, Hermodore, & qui meneroit en des conſequences ſi extrauagantes, que la propoſer, & la reiecter, ſont vne meſme choſe, à vn homme de bon ſens. Sans doute Moyſe

ſeul euſt pû (ſi Dieu l'euſt ainſi voulu) mettre Amalec en route, par ſa ſeule priere, mais Dieu l'a t'il voulu, c'eſt la queſtion, qui ſe reſout par la ſeule lecture du texte ſaint.

Sans doute ſi Dieu vouloit, (parlant ſurnaturellement) il pourroit auec des trompettes ſeules deffaires pluſieurs combattans, comme il la voulu & la fait par Gedeon & par les clairons ſacerdotaux à Ierico, de là que conclurez vous ? que le Directeur eſt vn Impie qui combat la Toute-puiſſance, comme en l'Entretien precedent vous luy faictes chocquer la Prouidence, gardez, Hermodore, de ne prononcer plus voſtre arreſt de condemnation en iugeant les autres auec temerité, car cõme vous auez heurté la Prouidence Diuine, en voulant deſtruire les Menaces, par les Promeſſes, icy vous ſemblez vouloir deſtruire la volonté de Dieu, manifeſtée dans l'Eſcriture, ſous le manteau de ſa toute puiſſance, & nous perſuader (auec vne caution douteuſe, & vn beau ſonge,) que Dieu n'a pas voulu faire ce qu'il à faict, parce qu'il a pû le faire autrement, c'eſt à dire ſelon voſtre fantaiſie : qui eſtes-vous mon frere qui faictes la loy à Dieu, qui vous a rendu ſon Conſeiller.]

Et puis quelle iuſtice y-a t'il, de faire croire au Directeur, qu'il vueille borner la puiſſance de Dieu dans celle de l'homme, & d'entendre ſurnaturellement, ce qu'il dit de la voye ordinaire & naturelle. Parlant ſelon celle-cy ne ſeroit-il pas ridicule de voir cinq cens trompetes ſonner la charge à cinq ou ſix combattans, ſelon le cours ordinaire des forces humaines, ont ils pû deffaire vne armée de pluſieurs milliers de ſoldats ! Auſſi toſt vous criez qu'il nie la Puiſſance que Dieu à de faire des miracles, qu'elle maniere de diſputer eſt celle-là : cher Hermodore, ſi vous ſuiuez ainſi les ardans de vos Prouoyeurs de paſſages ils vous feront donner en des precipices.

De l'Oraiſon ſans Charité.

§. XLII.

DAuantage, qui vous a dit que l'on puiſſe blaſfemer cõtre la vertu de l'oraiſon, le blaſpheme ne s'attaque qu'à Dieu, & l'oraiſon n'eſt qu'vne vertu morale, & non diuine, ny infuſe, ſinon quand elle eſt animée de Charité. Elle peut eſtre ſans la Charité auſſi bien que la foy, l'aumoſne & le martyre,] ſelon la doctrine de S. Paul, & il y a meſme telle oraiſon, comme l'Eſcriture nous enſeigne, qui ſe peut tourner en peché.] Dieu meſme ne dit-il pas à Iſraël, par vn de ſes Prophetes, qu'il deteſte ſes ſabbats, ſes neomenies, & ſes ſolemnitez] à cauſe de ſes vices, & l'Euangile ne nous aſſeure-t'il pas que Dieu n'exauce pas les pecheurs,] & que ſa loüange n'eſt pas bien receuë quand elle ſort d'vne bouche impure.] L'oraiſon ſans la Charité eſt vn erain ſonnant, vne cloche qui tinte.]

Ce ſeroit vn iugement temeraire de dire que le chant des Cenobites ne fuſt pas accompagné de charité, encore que nul ne ſçache s'il eſt digne d'amour ou de haine.] Mais il ne ſeroit pas moins inconſideré de croire qu'il fuſt perpetuellement miraculeux, & qu'ils ne pûſſent ouurir la bouche pour chanter ſans faire des miracles. Ils n'ont pas tous le don qui faiſoit dire par vn Pro-

Digitized by Google

phete à vn meſchant Prince, qu'il demandaſt vn ſigne, ſoit au ciel, ſoit en la terre, & que ſoudain il le luy feroit voir.] Ce n'eſt point vn blaſpheme de dire que ſes Victoires de noſtre grand Monarque ſont deuës à l'aſſiſtance que la bonté de Dieu a donnee à ſes armes, en conſideration de ſa Iuſtice, de ſa Pieté, & de ſes autres Perfections. Mais il n'eſt pas ſans temerité, ny peut-eſtre ſans crime, d'arracher ceſte gloire à ſon merite, pour le donner à des gens qui veulent faire paſſer vn cry pour vn chant, & vne ſimple recitation de l'Office diuin pour vne Pſalmodie.

Et ce qui m'eſtonne le plus, Hermodore, c'eſt de voir, que vous diſant Chanoine, vous entrepreniez de loüer le chant de ceux qui n'en ont point, & la melodie de ceux qui la reiettent, & qui eſtans introduits en des Conuens non reformez en abbatent auſſi toſt les Orgues & les Regales, en banniſſent les Tuorbes, les Violes les Inſtrumens à corde, ou à vent, & tous les Liures tant de Muſique, que de Plein-Chant, quaſi auec autant d'ardeur, que les Huguenots les Images des Saincts quand ils entrent dans les Egliſes des villes Catholiques qu'ils conquierent, & tout cela par le zele de la ſaincte Reformation: Vne autre fois prenez vn peu mieux vos meſures, & auiſez de ne defendre pas le party de ceux-là meſmes, qui deſtruiſent, autant qu'ils peuuent, l'harmonie que vous loüez, & que vous defendez cõtre vn homme qui l'eſtime beaucoup plus qu'eux, & pour le moins autant que vous.

De l'Intention de l'Egliſe, en l'approbation des Cenobites non Rentez.

§. XLIII.

VOvs attaquez vn autre paſſage du Directeur en voſtre nombre 1x. qui dit ainſi: *l'Intention de l'Egliſe n'a iamais eſté, de nous enuoyer tant de Chantres, de qui l'on pourroit dire ce que le Spartain du Roßignol, Tu n'es qu'vne voix, outre cela rien.* Ceſte piece deſtachee de ce qui la precede, vous a fait ſurprẽdre par vos Collecteurs de paſſages: il ne faut que remonter quelques lignes plus haut pour la iuſtifier. Il y a donc ainſi: [Il eſt vray que les aſſemblees des Mandians comme des compagnies d'elite, &, s'il faut ainſi dire, des troupes de volontaires, & de Caualerie legere, ont eſté admiſes en l'Egliſe, (qui auparauant n'auoit approuué que des Cenobites fondez) pour y preſcher & adminiſtrer les Sacremens, par l'enuoy & la permiſſion, & pour l'aide & le ſoulagement des Paſteurs: c'eſt là le but de leurs Inſtituts, & non de chanter, ou de s'occuper au ſeruice du Chœur, en quoy ils ne ſont pas tant neceſſaires aux Paſteurs, ny à la cõduite des ames, puis que tant d'autres Cenobites viuans de fondations s'y exercent ſi loüablement. De ſorte que ſi maintenant parmy eux, pour vn Predicateur, ou Confeſſeur, il s'en trouue trente, tant Choriſtes que Freres Laïcs, meſmes parmy les plus Reformez, qui ne croit qu'en cela ils paſſent les limites de l'intention de l'Egliſe qui n'a iamais eſté, de nous enuoyer tant de Chantres, &c.]

Hermod. pag. 45. Direct. pa. 257.

Pour l'eſclairciſſement de ceſte Verité, pouuez vous nier que les Ordres

Digitized by Google

Mandians n'ont eſté introduits en l'Egliſe, que pour le ſuiet que vient d'auancer le Directeur. Liſez tous leurs Priuileges, leurs Grandes Mers, leurs Exemptions, tout bat à les auctoriſer dans la Predication, & l'Adminiſtration des Sacremens, au deffaut & au ſoulagement des Paſteurs Ordinaires. Que ceux qui n'ont point ces talens-là, ne ſe iettent-ils dans les Cloiſtres Rentez, où l'on vous a dit, qu'il n'y eut iamais aſſez de Choriſtes, & que dans ceſte ſorte de Conuens, ils ne ſont nullement à charge au public.

Ceux qui veulent auctoriſer la diſtinction de ces noms de Religieux & de M..... ſçauent fort bien dire auec S. Hieroſme, que l'office du M.... eſt de *Prier & de pleurer non d'enſeigner.*] & que celuy du Religieux eſt de vacquer dauantage à la Predication, à l'adminiſtration des Sacremens; & au ſeruice du Prochain qu'à la Contemplation. Et en ceſte conſideration les Cenobites Mandians s'attribuent le nom de Religieux, & s'offenſent de celuy de M.... comme s'il leur eſtoit outrageux, & infame.

Il eſt donc vray, qu'il y a des Ordres entre les Cenobites, qui vacquent d'auantage à la Contemplation qu'à la vie Actiue, & entre les occupations *de la bonne oiſiueté*, ou pour mieux dire *du ſainct loiſir* de Marie, nul ne doute que le chant du Chœur ne tienne vn rang principal. A ces Ordres là, appliquez à la Contemplation, & à la Retraitte, la celebration de l'Office diuin, & l'Oraiſon Vocale ou Mentale accompagnée de l'eſtude, & de la lecture des Lettres Saintes, tiennent rang de fonctions principales, & celles de Marthe dans le ſeruice du prochain, ne ſont que comme des acceſſoires: Or ces Ordres non ſeulement viuent de rentes, mais S. Thomas en ſa Somme, tient qu'ils doiuent eſtre fondez, & auoir des reuenus.

Mais il y a d'autres Ordres, comme ſont ceux que l'on appelle Mandians, dont l'Inſtitut eſt eſtably en l'Egliſe pour vacquer principalement au ſeruice des ames, & à l'aide des Paſteurs en l'enſeignement de la Doctrine de ſalut, en euangelizant les pauures,] & rompant le pain de la parole ſacree aux petits,] & en la diſtribution des graces celeſtes par les Sacremens de Penitence & d'Euchariſtie, à ceux-là l'Action eſt principale, & la Contemplation, l'Oraiſon l'Office du Chœur, n'eſt que d'acceſſoire. Ceſte doctrine eſt ſi claire, qu'il ſuffit de la propoſer, ſans ſe mettre en peine de la prouuer, le Seul nom de Predicateurs, que ſe donnent les Dominicquains, monſtre aſſez que c'eſt le but principal de leur Inſtitution en l'Egliſe.

Lors donc que les Superieurs des Cenobites Mandians empliſſent leurs Ordres de Freres Laïs, ou de Choriſtes, dont les vns ne ſeruent qu'au chœur, & les autres ny au chœur ny à la chaire, à voſtre auis ſuiuent ils l'intention de l'Egliſe en la reception, & confirmation de leurs Inſtituts. Caietain ne ſe plaint ils pas de cet abus qui eſtoit en ſon Ordre deſtiné à la Predication par ſon fondateur, plus qu'à la Pſalmodie.

Facilité

Digitized by Google

Facilité de la Pſalmodie.

§. XLIV.

PSalmodie qui dans les Inſtituts ordonnez pour la vie Actiue n'eſt pas tant vn trauail qu'vn ſoulagement de trauail, & vn délaſſement. Quoy ! le Sauueur appelle bien ceux qui ſont ſurchargez, & comme accablez ſous le faix du labeur, & pour les ſoulager il leur promet de mettre ſon ioug ſur leurs eſpaules. pource que ce ioug eſt doux, & ce fardeau leger.] Et qui ne dira que le chant du Chœur porte ſon onction, & ſon lenitif, auec ce peu de peine que l'on y prend, que c'eſt vn ioug, dit vn Prophete, qui ſe pourrit par l'huille,] tant il eſt accompagné de conſolation, & de ſuauité. Vos Iuſtifications diſoit Dauid, ſeront le ſuiet de mon chant, & ce chant ſoulagera les fatigues, de mon mortel pelerinage.]

Ce que S. Bernard dit des vœux Cenobitiques que ce ſont pluſtoſt des libertez d'enfans de Dieu que des ſeruitudes, des nœuds, ou des liens, les comparãt aux plumes des oiſeaux qui les eſleuent & les ſoulagent pluſtoſt qu'elles ne les chargẽt. Cela meſme ſe peut dire du chant de l'Egliſe, que c'eſt pluſtoſt vne conſolation qu'vne peine, & vn lenitif de trauail, qu'vn trauail nouueau, tant s'en faut qu'il ſoit ſi grand que vous le deſpeignez, Hermodore, faiſant gemir les Geans ſous ces eaux.]

Ne craignez-vous point que l'on reproche leur peu d'amour & de deuotion aux Cenobites qui vous ont fait là deſſus leur doleances, de leur froid aux pieds, & à la teſte, durant la Pſalmodie, (car quant aux Chanoines, comme vous, Hermodore, ils ne ſe plaignent pas de ceſte incommodité) & qu'on ne leur iette au viſage ce trait de Dauid, Celuy-là eſt attaché au ſiege d'iniuſtice qui feint du trauail dans l'accompliſſement du precepte.] Certes S. Auguſtin nous apprend que quand on aime, on ne ſent point de peine au ſeruice de la choſe aimee, ou ſi l'on y a du trauail, c'eſt vn trauail bien-aimé.

Il ſemble à vous ouyr conter les labeurs de la Pſalmodie, & d'vne Pſalmodie ſans ton, ſans note, ſans chant, & qui n'eſt qu'vne ſimple Recitation, que ceux qui s'y ſont employez deux ou trois heures par iour (car vous m'auoüerez qu'il ne faut pas plus de temps pour reciter l'Office diuin, pour lente & diſtincte que ſoit la prononciation) meritent que tout le reſte du monde qui ne s'y occupe pas trauaille pour les nourrir. Ces ſentimens ſont fort fauorables, mais poſſible que tout le monde ne les a pas comme vous, & n'eſtime pas que cét exercice ſoit ſi laborieux que vous le faites, & que pour trois heures d'employ il en falle vingt & vne pour reparer par le repos les forces qui s'y ſont debilitées.

Vanité rabatuë.

§. XLV.

VOus n'en demeurez pas là, car comme ſi le don des miracles eſtoit neceſſairement & infailliblement attaché à la Pſalmodie des Cenobites, vous diriez, à vous entendre, que toutes les felicitez que le ciel verſe ſur la terre n'y decoulent que par ce canal : & par vn *Que ſçauez-vous*, vous voulez que l'on prenne vos doutes pour des certitudes. Si les années ſont fertiles, ſi la paix ſe fait, ſi la guerre eſt heureuſe, ſi la peſtilence ceſſe en quelque lieu, c'eſt, à voſtre auis, le chant des Cenobites qui fait tout cela, ſemblable en quelque maniere, à ce ſage Athenien, qui s'imaginoit que toutes les richeſſes d'Athenes eſtoient à luy, & que toutes les nauires du port ne trafiquoient qu'à ſon profit, & par ſon ordre.

Si l'on penſe que Dieu appuyant la Pieté & la Iuſtice des armes du Roy, ait ſubiugué l'Anglois en l'Iſle de Ré, dompté la rebellion de la Rochelle imprenable à tout autre qu'à luy, abbaiſſé la vanité des Iberiens en Italie, tant & tant d'actions heroïques ne ſeront que des effets de la miraculeuſe Pſalmodie des Cenobites, Vous penſez, dira mon cher Hermodore, que ce ſoient les armes, les combatans, les flottes nauales, les digues, les chandeliers, les forts, les redoutes, les barteries, les circonuallations, les lignes de communication, les bruſleaux, les mines, les ſapes, les Conſeils, les Traittez, la Prudence, la Conduitte, la valeur, la vigilance, l'Addreſſe, qui ayent trauaillé à ce memorable Siege, qui fait honte à celuy de Tyr, qui ternit toute la gloire des Ceſars & des Alexandres, & qui d'vn reuers trãche toutes les teſtes de l'Hydre de nos mal-heurs. Non, non, tout le monde ſe trompe, le ſeul chant des Cenobites a fait toutes ces merueilles: & pour preuue authentique de ceſte indubitable verité, il nous dira, *QVE SC AVEZ-VOVS, ſi ce n'eſt point cela qui a fait proſperer les armes du Roy?* enleuant par vne hardieſſe (vn moins moderé diroit par vn attentat) effroyable la couronne d'hõneur de ces glorieuſes actions, qui eſt deuë, apres Dieu, à la Iuſtice, & à la valeur de ce Prince, que le Soleil meſme ne void point ſans admiration.

S'il eſtoit permis d'vſer de ces hyperboles, que ne pourroit-on auancer contre le chant des mauuais Cenobites, & puis ſe ſauuer par la Poterne d'vn *Que ſçauez vous?* Ie croy, Hermodore, que vous nous dõnerez bien, pour vn moment, la licence que vous prenez ſi au large, & ſi la regle des contraires eſt vraïe, comme toute l'eſcole nous l'apprend, nous dirons que tout le monde eſt d'accord que les prieres des gens de bien (tels que ſont les bons & reformez Cenobites) peuuent beaucoup enuers Dieu,] ſoit pour appaiſer ſa colere, ſoit pour attirer ſur la terre toutes ſortes de benedictions, par l'ouuerture de ſa main] faite au tour, & couuerte d'hiacinthes,] c'eſt à dire miſericordieuſe, & liberale. Mais d'autre coſté qui nous empeſchera de penſer touſiours la bride en main, & auec l'exception d'vn *Que ſçaurz-vous*, ſi ce n'eſt point des mauuaiſes Pſalmodies des Cenobites deſreglez & difformez, que procedent tous les mal-heurs qui font vn ſi grand rauage dans le monde.

Digitized by Google

Continuation.

§. XLVI.

Que ſçauez-vous, Si ce n'eſt point la fauſſe doctrine, & les mauuaiſes maximes des Cenobites Irlandois, condamnee par les Cenſures de Meſſeigneurs les Prelats aſſemblez à Paris, de Monſeigneur de Paris, & de la ſacrée Faculté de Theologie de la meſme ville, qui empeſche le progrez de la Religion Catholique en Irlande, où ſans cela les regions blanchiroient à la moiſſon. *Que ſçauez vous*, ſi ce n'eſt point la mauuaiſe doctrine (condamnée par les meſmes Cenſeurs) & la reuolte contre leur Ordinaire, des Cenobites d'Angleterre, qui empeſche la liberté de la Religion Catholique en ce Royaume-là, ſous vn Roy ſi doux & ſi clement, & qui aime d'vne ſi tendre & cordiale affection cette tres-digne Roine que Dieu luy a donnée pour compagne, Princeſſe tres-vertueuſe, & tres-Catholique, & par qui le ciel remplit ſa Royale maiſon d'vne belle lignée, ainſi qu'il verſa des benedictiõs ſur celle de Laban en conſideration de Iacob.

Que ſçauez-vous ſi ce n'eſt point le defaut de la Pſalmodie des Cenobites deſreglez qui retarde les Bataues de permettre l'exercice de la Religion Catholique dans leurs Eſtats, où tant de ſectes ont leurs Predicans, & où le Iudaiſme, l'Arrianiſme, le Mahometiſme, s'enſeigne, & ſe pratique auec impunité.

Que ſçauez-vous ſi ce manquement n'eſt point la ſource des afflictions que l'Egliſe Catholique ſouffre en la Germanie & inferieure & ſuperieure? Bref, que ſçauez-vous ſi ce n'eſt point l'origine de tous les fleaux de peſte, de famine, & de guerre qui ont voltigé ces années paſſées ſur la Chreſtienté, & qui branſlent encore ſur nos teſtes? Auec vous, Hermodore, ie veux croire, que cela n'en eſt pas la principale cauſe, mais s'il vous eſt permis auec vn *Que ſçauez-vous* d'arracher les palmes des mains victorieuſes de noſtre Roy pour les mettre ſur les lévres des Cenobites, ſans diſtinguer les Reformez des difformez, pourquoy ne nous ſera-t'il pas loiſible de coniecturer le contraire, de l'imparfaite Pſalmodie des Cenobites deſreglez, & apres tout cela ne pouuons-nous pas nous ſauuer par le guichet d'vn *Que ſçauez-vous*? Car, ie vous prie, qui eſt-ce qui cognoiſt le ſens du Seigneur] & qui peut penetrer dans ſes voyes, qui ne ſe peuuent ſonder, ny dans ſes iugemens qui ſont incomprehenſibles,] & de grands abiſmes.]

Illation deſraiſonnable.

§. XLVII.

VOus preſſez, encore vne fois, ce mot du Directeur qui ne vous plaiſt pas; *Que ce n'a iamais eſté l'Intention de l'Egliſe, de nous enuoyer tant de Chantres.* Surquoy, ceux qui vous repreſentent ces lambeaux de paſſages,

Hermod. pag. 45.

Digitized by Google

vous surprennent en diuers façons vous faisant croire que le Directeur soustient, que l'Eglise ne veut point qu'on reçoiue des gens qui ne vacquent, & ne sçachent vacquer qu'au chant du chœur, dans les Monasteres, sans vous distinguer les Rentez des Mandians, car comme ie vous ay dit, que son sentiment est, qu'il ny eut iamais assez de Choristes dans les Cloistres fondez, & par consequent qu'ilon y en peut, se lon son auis, receuoir autant qu'il s'en presentera, & autant que le reuenu des maisons en pourra nourrir, ce qui est conforme au Concile de Trente.

Il pense aussi, que l'Eglise ayant approuué les Instituts des Mandians, principalement pour soulager les Pasteurs à seruir les peuples en l'administration des Sacremẽs, & par la predication, elle n'entend pas que pour vn hõme capable de prescher, & de confesser on receut vingt que freres laics, que Clercs dont les vns ne seruissent qu'à la queste & les autres au chœur : iugez si cette pensée est raisonnable, & la cõparez à celle qu'on vous fait faire qui est telle.

Hermod. pag. 47.

Iesus-Christ, les Apostres, les saints Peres, nous inuitẽt par leur doctrine & leur exemple à Psalmodier, tous les Choristes chantent les loüanges Diuines, l'Eglise appreuue la Psalmodie & les Ordres Cenobitiques qui s'y exercent, & puis dittes, concluez vous, que ce n'est pas l'Intention de l'Eglise de nous enuoyer tant de chantres. Quel desuoyement de ratiocination est ce-cy, de sauter du particulier au General, & de faire dire à vn homme qu'il veut que l'on banniſſe les Choristes, & toute la Psalmodie de l'Eglise, parce qu'il a auancé que ce n'est pas l'Intention de l'Eglise, que l'on reçoiue tant de Choristes, en certains Ordres non Rentez, qui sont par leur Institut, destinez au Seruice de la chaire, & du Confessionnal, plus qu'à celuy du chœur, le mesme declarant, que ceux qui n'ont que ce talent & ne sont propre qu'à chanter *feroient mieux de se rendre dans les maisons fondées, & contemplatiues, destinées à l'exercice de la Psalmodie. Et que les Cenobites qui viuent de fondations si exercent fort loüablement sans estre à charge au Public.*

Direct. pag. 228.

Qui raisonneroit de ceste sorte, il ne faut pas tant manger ou dormir en certain temps, dont il ne faut ny manger ny dormir en aucun temps, seroit il receuable dans vne conuersation: vous faittes ratiociner le Directeur de ceste belle façon, & puis vous criez que ceste proposition est fausse & pleine d'Imposture. Ie le croy bien, mais où est elle ceste fausseté ceste Imposture est ce dans le discours du Directeur, ou dans le lambeau que vos chercheurs de Passages vous proposent à la façon de ces glaces de miroir artificieuses, qui representent les obiects d'vne posture toute renuersée.

Id. pa. 237.

Hermod. pag. 47.

Comparaison innocente.

§. XLVIII.

VRay Dieu, Hermodore, est-il possible qu'vne comparaison, non innocente seulement, mais auantageuse, mais honorable, des Cenobites aux Rossignols vous face entrer en si mauuaise humeur, que vous la preniez pour vn outrage, que vous contre-eschangez par des paroles iniurieuses qui ternissent les beaux ornemens de vostre langage fleury. Quoy ! appeller les Ce

nobites les plus melodieux d'entre tous les Chantres ſacrez, comme ce petit & doux oiſillon eſt le plus harmonieux en ſon ramage de tous ceux qui fendent l'air, eſt-ce *vn Epithete extrauagant*. *Hermod. pag. 45.*

Ah ! donnerez vous donc cet Eloge à ceſte douce Philomele du Docteur Seraphique S. Bonauenture ? quoy ! & ſi l'on vous dit que le diuin S. François appelloit ſes Freres des aloüettes, oyſillon qui tire ſon nom de la loüange, & que pluſieurs fois le chant de ce petit oyſeau, eſleuãt ſon eſprit à Dieu, le portoit dans l'extaſe : quoy & s'il les comparoit à des aloüettes huppées, tant pour la couleur de leur plumage, qui eſtoit des liurées de ſon Ordre, que pour la pointe de leur habillement de teſte, hé ! Dieu ces ſaintes, ces amiables, ces agreables comparaiſons vous pourroient-elles bien eſmouuoir la bile, & vous porter à des inuectiues. Ce meſme Sainct appelloit les Sectateurs de ſa Regle des Cigales, pour des raiſons que le ſainct Amour luy dictoit, & que ie n'oſerois rapporter de peur de vous effaroucher, il comparoit auſſi les Freres deuots & feruens aux abeilles qui faiſoient de bon miel, & les laſches & pareſſeux, aux mouſches, qui font aſſez de bruit & point de fruit, & que ie n'oſerois nommer, car vous mettriez auſſi-toſt ce ſimple recit au Catalogue des iniures que le Directeur, à voſtre iugement, addreſſe aux Cenobites.

Gardez vous bien, Hermodore, de mettre le nez dans la vie du B. Philippe de Neri Fondateur de l'Oratoire de Rome, car vous y verriez, que ce grand Sainct ſe recreant innocemment autour des oyſillons qu'il nourriſſoit en diuerſes cages, & les oyant chanter en diuers temps, diſoit à ſes familiers, que celui-là recitoit Matines, cet autre les Laudes, vn autre Prime, & ainſi du reſte de l'Office, cela ſans doute vous ſcandaliſeroit, & il ſeroit à craindre que ce gros mot *de Perroquet* ne vous eſchapaſt encor vne fois, non ſans quelque indecence.

Combien de fois les ſaints Peres ont appellé le contẽplatifs *des oyſeaux du ciel*, cõme les gens du monde *des poiſſons de la mer*. Combien de fois ont-ils comparé les perſonnes ſpirituelles aux Aigles, au Pelican, au Hibou au Paſſereau ſolitaire, aux Moineaux, à la Tourterelle, à la Colombe : Le docte & deuot Bellarmin, n'a-til pas fait vn de ſes traittez de Deuotion, ſous le tiltre du Gemiſſement de la Colombe, toute l'Eſcriture eſt plaine de ces Symboles. Noſtre Seigneur meſme ſe compare à la poule, qui reſerre ſes pouſſins ſous ſes aiſles, & eſt comparé à l'Aigle qui prouoque ſes Aiglons à voler. *Hermod. pag. 49.*

Pourſuitte.

§. XLIX.

HElas ! que vous a fait le petit Roſſignol, oyſillon chery de toute la Nature, & qui charme toutes les oreilles de la ſuauité de ſon harmonie: vous luy reprochez qu'il ne chante qu'au Printemps & ſur ſes œufs, mais que les Cenobites chantent toute l'année. Ie le croy bien, c'eſt parce qu'ils couuent toute l'année, ou plſtoſt toute leur vie, car ne la paſſent-ils pas dans des Conuens : leurs cellules ne ſont-ce pas leurs nids, où ils multiplient leurs

Digitized by Google

iours pour vſer du langage de Iob, ainſi que des Palmes, d'autres liſent comme le Phœnix. Il ne chante que pour faire eſclorre ſes petits, quelques-vns eſtimans, que, couue la tortuë couue ſes œufs de la veuë, le Roſſignol fait le meſme aux ſiens auec ſa voix. *Que ſçauez-vous*, Hermodore, pourquoy les Cenobites chantent ſi melodieuſement, & ſi reuerem̃ent, qu'à les voir, & à les oüyr, vous faites perdre terre à voſtre incognu, & l'eſleuez au troiſieſme ciel auec Saint Paul, vous le faites *converſer dans l'Empirée parmy les chœurs Angeliques, que ſçauez-vous*, dis-ie, ſi c'eſt pour faire eſclorre, leurs deſſeins, ou pour former de ſaints deſirs dans leurs cœurs, ou dans ceux qui les eſcoutent, *le cœur de l'homme eſt vn abyſme qui ne ſe peut ſonder*, c'eſt vn labirinthe qui a pluſieurs replis & contours, & diuerſes cachettes.

Hermod. pag. 26.

Le Roſſignol chante & fait ſon nid ſur les eſpines, mais fleuries. Et les Cenobites par celles des auſteritez, & en la contemplation de celuy qui eſt couronné d'eſpines, & qui s'appelle Nazareen, c'eſt à dire fleury, & la fleur des champs le lis des valées.] Le Roſſignol meurt quelquefois en chantant, & chante en mourant, ainſi font les bons Cenobites, finiſſant leur ſainte vie comme des Cignes, & des douces Philomeles.

Qu'eſt ce qui vous fache en toutes ces paralleles, celle-cy, peut eſtre, tirée du mot d'vn Spartain, qui ayant tué vn Roſſignol, eſtimant que ſa chair ſeroit auſſi bonne que ſa voix, & en trouuant ſi peu ſous ſa plume, dit de cet oyſillon, qu'il n'eſtoit que voix. Et bien, Hermodore, quand on dira que le continuel exercice de la mortification, aura fait de la fable d'Eco, vne veritable hiſtoire dans les Cenobites auſteres, leur ſera-ce vne iniure. Iob ne dit-il pas de ſoy, quelque choſe de ſemblable, voyant ſa chair eſcoulée, ſa peau collée ſur ſes os, ſes lévres ſeches couſuës à ſes dents, & n'ayant plus que la parole de reſte.

Le plus grand d'entre tous les enfans des hommes l'auſtere Precurſeur du Meſſie, le Predicateur du deſert ne dit-il pas qu'il n'eſt qu'vne voix. Et le Fils de Dieu meſme n'eſt il pas le Verbe, parole qui reuient en quelque façon à celle de voix, & que luy reſta-il en la Croix ſinon la parole, & iettant vn cry à haute voix, ne ſepara-t'il pas ainſi ſon eſprit de ſon corps. O! Hermodore, ſi les loüanges des Cenobites vous faſchent, encore que vous vous portiez pour leur champion, que fera-t'on pour vous ſatisfaire.

Des Roſſignols d'Arcadie.

§. L.

COmme ſi vous auiez procuration de leur part (ce qui eſt difficile à croire de leur modeſtie) vous appellez Roſſignol d'Arcadie, celuy qui leur applique en bon tens, & amiable, le mot du Lacedemonien, quel *Epithete eſt plus extrauagant*, du voſtre ou de celuy du Directeur, pour dire vn Aſne, Hermodore, i'auois oüy ceſte periſraſe de genet d'Arcadie, & ie ne ſçay ſi le Pegaſe de voſtre Parnaſſe n'eſtoit point de ceſte race, (car vous faites paroiſtre aux beaux vers que vous ſemez dans voſtre ouurage, que vous auez beu de

Hermod. pag. 50.

Digitized by Google

ſon Hippocrene, & de ſon onde Aganippide.) Mais de l'appeller vn Roſſignol d'Arcadie c'eſt vne fraſe que ie n'ay pas leuë dans l'Arcadie de Sannazare, mais dont vous eſtes, comme ie croy, le premier Autheur, ne ſeroit-ce point à cauſe que ces animaux qui ont de ſi vaſtes oreilles, pour y receuoir beaucoup de Muſique, roſſignolent au mois de May, & au meſme temps que les Philomeles. Ie vous confeſſe que ie ſuis ſi peu verſé dans les ſecrets de ceſte Phiſique Arcadienne, que ie ne puis deuiner le ſecret de ce prouerbe, ny conceuoir la beanté, & la gentilleſſe de voſtre parfaite facetie.

Vn Prouerbe iuſtifié.

§. LI.

NOn plus que conceuoir d'où vous vient ce mouuement atrabilaire, qui vous fait traitter auec tant d'aigreur vne maniere de parler qui ſe peut aucunement iuſtifier par l'Eſcriture. Le Directeur voyant que les Choriſtes Cenobitiques, qui n'ont point d'autre talent, *ny receu de Dieu de plus grande grace que celle de chanter*, produiſent ſans ceſſe, pour leur iuſtification, l'exemple de Moyſe leuant les mains durant le combat de Ioſué, comme ſi toute ſa vie ce grand Legiſlateur n'euſt fait autre action que celle-là, il l'appelle vn chou recuit pluſieurs fois. C'eſt vn Prouerbe Grec, qui appelle ainſi les ennuyeuſes repetitions, & dit qu'vn chou recuit eſt vne mort. *Hermod. pag. 42.* *Heur. ſuc. p. 692.*

Il y a quelque choſe de ſemblable dans le IV. des Roys, où les enfans des Prophetes ayans gouſté l'amertume des Coloquintes, que le ſeruiteur d'Eliſée auoit miſes dans le pot, ſans y penſer, auec d'autres herbes, croyans eſtre empoiſonnez, s'eſcrierent, *la mort eſt au potage homme de Dieu*,] & le Prophete Eliſée oſta ce mauuais gouſt auec vn peu de farine.

Et puis ne voyez vous pas, Hermodore, que ce n'eſt pas l'action de Moyſe, qui eſt appellée vn chou recuit, mais l'inepte & importune (pour ne dire impertinente) application des Choriſtes Cenobitiques, qui penſent ſe iuſtifier en diſant, qu'ils ne font toute leur vie que leuer leurs mains vers les ſaints lieux,] comme ſi Moyſe n'auoit iamais eu d'autre occupation.

Ainſi les Eſpagnols, qui ne font point de Proceſſions ſolemnelles, ſans danſeurs, & balladins, aſſourdiſſent le monde de l'Exemple de Dauid qui eſt tres-ſaint en ſoy, & qui teſmoigne vne ferueur extraordinaire, & vn ſainct tranſport de pieté: comme s'il n'euſt iamais fait que danſer en toutes les ceremonies ſacrées.

Ainſi les grands Pecheurs pour ſe conſoler dans vne eſperance (qui approche fort de la preſomption) en la miſericorde de Dieu, alleguent ſans ceſſe l'exemple du bon larron & diſent qu'il ne faut qu'vn bon *Peccaui*, ſi on appeloit ces allegations des choux recuits, ne ſeroit-ce pas pour blaſmer les allegateurs qui ſont impertinens, non les exemples qui ſont treſſainte; quoy! & n'oſeroit-on blaſmer ceux qui abuſent des choſes ſaintes, que ne diſent les Predicateurs, contres ces ſacrilegues, qui abuſent des Sacremens de Penitence, & d'Eucariſtie.

Il y a des trais excellens & des termes fort bons, qui pour eſtre à tous pro-

d by Google

pos, & ſans ſuiet vſurpez par des eſprits ineptes, perdent toute leur grace & deuiennent meſme ridicules. Quel homme de bon iugement ne ſe ſont perſecuté du iargon de certain diſcoureurs, qui ne ceſſeront de vous battre les oreilles de ces grandes paroles, agir puiſſamment, auoir de ſaines intentions, ſe meſler dans les intrigues, faire des coups de partie, ou des coups d'Eſtat, mener les affaires iuſques au point, aller iuſques au dernier point, les pouſſer iuſques à vn point, appuyer vne affaire, ie ne ſçay quel viſage, vn eſprit releué, cela eſt rauiſſant, eſtre bien ou mal dans l'eſprit d'vn tel, ioüer vne piece nouuelle, fourber ou faire vne fourberie, agir dans les affaires eſtre en bonne ou mauuaiſe poſture à la Cour, & ſemblables mots de Cabinet, qui par vn vſage importun, deuiennent pires que ceux des halles: qui fait cela ſinon le peu de iugement de ceux qui en abuſent.

D'où vous vient donc ceſte chaleur de foye, Hermodore, qui vous fait imaginer (comme Ajax en ſon tranſport, prenoit vn troupeau de certains animaux, pour les ſoldats d'Vliſſe) que le Directeur appellera à la fin l'Eſcriture *vn pot pourri, & vn abiſme de contradition.* (quel tranchant ou tranchée vous fait trancher de la ſorte,) & pourquoy parce qu'il a dit que quelques Choriſtes Cenobites repetoient trop ſouuent l'exemple de Moyſe, & qu'ils en font comme d'vn chou recuit, à voſtre auis à qui s'addreſſe ce plat eſt-ce à Moyſe, eſt-ce à l'Eſcriture ſacrée, digne de toute Veneration, ou bien à ces importuns & ineptes allegateurs, qui ſe coupent la gorge du leur propre eſpée.

Hermod. pag. 4.

Paſſage mis en ſon iour.

§. LII.

Petronille pag. 221.

LE dernier paſſage que vous examinez au nombre xi. de cét Entretien eſt vn trait tiré de la Petronille que vous propoſez ainſi: [Les Cenobites qui ſont propres au Chœur ne ſeroient pas impropres au trauail des mains, & peut-eſtre le public ſeroit-il autant ſoulagé de leur labeur que de leur chant.] Vous n'auancez aucun paſſage que l'on ne puiſſe vous conuaincre de ne l'auoir pas leu dans l'original, voſtre bonne foy s'eſtant trop fiée à de mauuais memoires dont la beauté vous deçoit.] La trop grãde creance que vous auez en ceux qui vous les ſuggerent, & vous les enuoyent de tous coſtez, contre les eſcrits du Directeur, vous rend en quelque façon ſemblable à du Pleſſis Mornay, de qui le ſtile ayant quelque choſe de beau, & de floriſſant en ſes plus vertes années, (car ce qu'il a eſcrit en ſa vielleſſe, comme *ſon Miſtere d'Iniquité*, ſent le rance, le moiſi, & tout à fait le radotage) les Miniſtres, & les autres gens de lettres, de la pretenduë Reformation luy ſuggeroient des Remarques de toutes parts, où ſe fiant par trop, ſans conſulter les ſources, il fut par le grand Cardinal du Perron ſacrifié à la riſée publique en la Conference de Fontainebleau, & depuis ſes deffauts ont eſté deſcouuerts à ſa honte par pluſieurs Eſcriuains Catholiques.

Vous eſtes ſupplié, Hermodore, de peſer les paroles qui precedent, & celles qui ſuiuent, ce morceau qu'on a à deſſein deſtaché de ſa piece entiere, pour-

vous

vous le rendre odieux, & le vous faire barboüiller auec de l'ancre. Si ie penſois que vous vouluſſiez prendre la peine de l'aller voir en ſon lieu vous me releueriez de celle de le tranſcrire icy, mais me meffiant de voſtre diligence, vous voulez bien que ie vous rende ce ſeruice. [Pour trois ou quatre qui annoncent au peuple la parole de Dieu, il y en aura cinquante ou ſoixante aux grands Conuens deſtinez ſeulement pour le Chœur, & quinze ou vingt Freres Conuers, attachez aux fonctions du meſnage. Peut-eſtre dira-t'on que l'on employe les Freres ſelon leurs talens, & qu'il y en a beaucoup plus de capables du Chœur que de la Chaire. A quoy l'on reſpond que ceux qui ſont propres au Chœur &c.] *Petronille p. 210. & 221.*

Et voicy les paroles qui ſuiuent. [Ce n'eſt pas que ie reuoque en doute l'excellence de la Priere, & qu'elle trauaille pour l'eternité. Mais ſi en ce monde on fait plus d'eſtat de l'aumoſne, que de l'Oraiſon, ny du ieuſne, peut-eſtre que le labeur dont le pauure eſt nourry ne ſera pas moins eſtimable que la priere. Le grand Apoſtre ſe glorifie dauantage de l'ouurage de ſes mains que de ſon rauiſſement au troiſieſme ciel: auſſi ſe nomme-t'il quand il parle de ſon trauail, non quand il parle de ſon tranſport. Et le Pſalmiſte appelle heureux celuy qui mange le labeur de ſes mains, non celuy qui eſt tous les iours dans les extaſes.]

Ceſte longue deduction, que i'ay encore r'accourcie en quelques lieux, ſans rien diminuer du ſens de l'Autheur, vous fait cognoiſtre, Hermodore, la verité de ce mot des Iuriſconſultes, que ce n'eſt pas bien fait de fonder vn iugement ſur vne Loy, ſi on ne l'a toute leuë, ny de precipiter ſa ſentence contre le paſſage d'vn Liure, ſi on ne l'a veu dans l'original, & ſi l'on ne ſçait où il bat. Quand on compare vn Sainct à vn autre, eſleuant celuy-cy aux deſpens de celuy-là, ceſte maniere de Panegyrique a touſiours quelque choſe d'odieux, pour conſideré que ſoit celuy qui la manie: il en eſt de meſme des comparaiſons entre les actions de vertu, car bien qu'il y en ait de plus eſclatantes les vnes que les autres, les plus brillantes ne ſont pas touſiours les plus ſolides, tout ce qui reluit n'eſt pas de l'or.

Du Trauail, & de la Priere.

§. LIII.

ET puis on peut regarder les Vertus en diuers biais, qui leur donnent diuers luſtres, & ſi l'aumoſne a quelques auantages en vn ſens ſur l'Oraiſon, & ſur le ieuſne, le ieuſne auſſi & l'oraiſon peuuent pour d'autres conſiderations auoir des prerogatiues ſur l'aumoſne. Le meſme ſe doit dire du trauail ou corporel ou ſpirituel; conſideré en quelque maniere, il eſt preferable à la priere, & la priere au trauail regardée en vne autre ſorte.

Si c'eſt vne œuure plus meritoire de ſecourir vn pauure en ſa neceſſité, que de prier, la Religion pure & immaculée, dit S. Iacques, eſtant d'aſſiſter la vefue & l'orphelin en leurs beſoins] pourquoy ne dira-t'on iuſtement que celuy qui eſt pauure, ſoit par fortune, ſoit par election, fait mieux de gaigner ſa vie de ſon trauail, ſoit corporel, ſoit ſpirituel, (car par le trauail de la main,

Digitized by Google

qui eſt l'organe des organes, le Directeur entend, apres ſainct Thomas, toute ſorte de labeur) que de vacquer à la priere. Ce n'eſt pas que la priere ne ſoit bonne, mais il faut regarder à qui, & en quel temps, & ſe conduire en cecy par la diſcretion, qui eſt, ſelon S. Anthone, le ſel & le flambeau des Vertus.

Or ſi les Cenobites Mandians ſe ſont faits pauures volontaires pour l'amour de Dieu en des Communautez non rentées, pourquoy ne dira-t'on qu'ils ſoulageroient dauantage le public de viure de leurs trauaux ſpirituels ou corporels que de vacquer ſeulement à l'Office du Chœur, & puis de viure de queſte aux deſpens du peuple.

Si c'eſt mal fait de preferer le trauail non pas à la priere (car qui empeſche de prier en trauaillant) mais au chant du Chœur. S. Benoiſt a donc eu tort d'applicquer plus de temps en ſa Regle, au trauail manuël, qu'à l'Office public, ce que l'on peut voir aux termes meſmes que le Directeur a rapportez tout au long, en ſes Reflections ſur le III. Chapitre de l'Ouurage des M.... de S. Auguſtin. Et aux Reflections ſur le Chapitre II. vn exemple eſt tiré de la vie des Peres d'vn Abbé appellé Siluain, qui fit ieuſner plus qu'il n'euſt voulu, pour le corriger de ſon erreur, vn frere qui ne vouloit point trauailler de ſon corps comme les autres, ne voulant vacquer qu'à l'Oraiſon, & à la Pſalmodie, & n'operer point, diſoit-il, pour la viande periſſable.] Si le Directeur ſe conforme à l'opinion de ce Sainct Abbé en quoy eſt-il reprehenſible ?

Quoy ! ſi ſainct Auguſtin en ſes Enarrations ſur les Pſeaumes, dit à l'ame bien reglée, & qui ſçait dreſſer toutes ſes actions, meſme indifferentes, à la Gloire de Dieu, tu louës Dieu quand tu prends ton repas, & ton repos,] à voſtre auis celuy qui trauaille, ſelon le commandement de l'Apoſtre, pour ne manger point ſon pain gratuitement,] & pour gagner ſa vie en la ſueur de ſon viſage, ne fera-t'il point vne œuure auſſi meritoire deuant Dieu, & les hommes, que de chanter deux ou trois heures en vn Chœur.

Le ſentiment du Directeur conforme à celuy du ſainct Siege.

§. LIV.

MAis que direz-vous, Hermodore, ſi ie vous fay voir que le Directeur ſuit en ſon opinion, le iugement meſme du ſainct Siege, en bonne foy luy ietteres-vous au viſage ces careſſantes paroles, *que penſant choquer les Cenobites par des SECOVSSES FVRIEVSES il heurte ceſte Pierre* (vous l'entendez de la Chaire de ſainct Pierre, & l'Euangile parle de Ieſus-Chriſt, ce n'eſt pas que ie blaſme l'application, mais c'eſt pour marquer le vray ſens des paſſages) *ſur laquelle quiconque tombera ſe briſera.* Comment eſt-il poſſible, direz-vous, que le ſainct Siege ſoit le niueau du ſentiment du Directeur.

Hermod. pag. 50.

Il l'eſt en ce que diſpenſant la Societé des Ieſuites du chant du Chœur, il iuge aſſez manifeſtement, que toutes les autres fonctiõs Clericales, auſquel-

Digitized by Google

les s'applicque ceſte ſainte Compagnie, comme de Preſcher, d'adminiſtrer les Sacremens, d'inſtruire la ieuneſſe, ſont des trauaux plus importans à la Republique Chreſtienne, qui a deſia beaucoup de Choriſtes, mais qui n'a iamais aſſez de pareils ouuriers.

Vous repartirez qu'il y a bien de la difference entre les labeurs Spirituels des Ieſuites, & les manuels dont le Directeur parle, & on vous repliquera encore vne fois, qu'auec ſainct Thomas, par le trauail des mains il entend toute ſorte de trauail, & d'eſprit, & de corps, ce qu'il a repeté cent & cent fois dans l'Ouurage des M..... mais dequoy ſeruent ces repetitions à ceux qui ne veulent pas entendre] & qui ont des oreilles & des yeux, mais non pour ouyr & pour lire] ſes iuſtifications : vn iour Dieu iugera leurs iuſtices, ce ſera quand-il aura pris ſon temps.]

Apres cela allez hardiment, Hermodore, allez porter voſtre plume & voſtre bouche contre le ciel du premier throſne de l'Egliſe, & comparez ſon iugement, au ſentiment deteſtable de l'heritique Viclef, & dites que l'Erreur de cet aueugle, pour abolir le chant du Chœur parmy les Cenobites, eſtoit coloré de ce pretexte, *& de ce maſque trompeur*, qu'ils deuoient quitter la Pſalmodie pour s'occuper à de meilleurs emplois & plus profitables à l'Egliſe, comme la lecture des lettres ſaintes, la refutation des Erreurs, la Predication, l'Inſtruction des ignorans. *Hermod. p. 50.*

Appellez-vous *pretextes & maſques trompeurs* les meſmes cauſes qui ont induit le Souuerain Pontife à diſpenſer les Ieſuites du chant du Chœur : & la concluſion de ce diſcours ne bat elle pas à rendre le ſainct Siege Viclefuiſte. Ce Siege Sacré, Hermodore, que les portes d'enfer ne peuuent esbranler, qui eſt la roche viue ſur laquelle l'Egliſe eſt fondée, qui doit confirmer les autres en la foy, dont il ne peut iamais defaillir, qui ne peut non plus eſtre accueilly d'erreurs que le Soleil d obſcuritez, ô ! Hermodore, apres auoir arraché d'vne main (diſpenſez moy de luy donner vn Epithete) ceſte foreſt de Palmes qui ombrage la teſte du plus Triomphant Monarque de la Terre, pour la tranſplanter ſur les benites lévres des Cenobites, & applicquer à leur Recit, & à leur Chant, la Gloire que Dieu a viſiblement donnée à la Iuſtice de ſes armes, que vous reſtoit-il plus à faire, ſinon d'attaquer la Souueraine Puiſſance de l'Egliſe, & de luy arracher l'infaillibilité dont elle eſt couronnée, comme de rayons immortels, & de mettre les tenebres de l'Erreur, au lieu meſme d'où ſort la lumiere, dont toute l'Egliſe eſt eſclairée.

Correction fraternelle & amiable.

§. LV.

CE ſeroit vne temerité trop grande, de penſer que iamais le vol de ma chetiue plume, puſt faire eſſor iuſques à Rome, & aborder aux pieds du Treſ-ſaint, & Treſ ſçauant VRBAIN, qui tient auec vn ſi eminent ſçauoir, & vne vie ſi exemplaire, le Souuerain Empire de l'Egliſe Militante, ce tres-ſacré Pontife, que ſes merites ont eſleué à ce haut faiſte d'honneur le

Digitized by Google

premier de toute la Terre, ce Pere de tous les Chreſtiens, mais principalement du Royaume Tres-Chreſtien, & qui à la cognoiſſance de tant de langues joint encore à celle de la noſtre, vne inclination particuliere à la fauoriſer, ſi les yeux de ſa ſainčteté s'abbaiſoient vn iour ſur ces lignes, elle y verroit au moins les ſouſpirs que i'y reſpans, & les verroit tracées d'vne ancre meſlée auec l'eau de nos larmes, ſur l'outrage qu'vn Chreſtien, vn Chanoine d'Auignon, vn de ſes ſujets, & aux Spirituel, ce que ſont tous les Chreſtiens, & au Temporel, ce que ſont en France ceux du Comté Venaiſſin; fait à ſon Troſne, de le ſoüiller d'Erreur, de le comparer à Vnclef, ceſte ſentine dont l'Egliſe deſchargea ſon vaiſſeau au Concile de Conſtance, qui eſt vne des plus grandes iniures qui fut iamais faitte au S. Siege.

Et parce que la Clemence de ce Troſne, pluſtoſt de miſericorde que de rigueur, & ou eſt aſſis celuy qui eſt icy-bas la plus viue, & eſclattante Image de Ieſus-Chriſt, ne demande point la ruine du pecheur mais ſa correčtion & ſa vie, il eſt croyable que ce grand Aſſuere touchant ce pauure Catholique, dont la faute ſe peut couurir du manteau de l'inaduertance, & qui ne paroiſt pas accompagnée de malice, au moins en le rangeant à ſon deuoir par vne remonſtrãce ſalutaire, ſeroit il exorté de faire quelque ſatis faction à la ſainte compagnie du nom de Ieſus, & en luy oſtant l'ignominieuſe qualité de Viclefuiſte qu'il luy attribuë par ſon diſcours, la reconnoiſtre pour ſaintement, diſpenſée, par l'auctorité infaillible du Souuerain Pontife, de l'Exercice de la Pſalmodie, pour vacquer à d'autres autant importans à la gloire de Dieu, & au ſeruice de l'Egliſe & des fideiles.

Voila, mon cher Hermodore, l'amiable correčtion que ie vous ſouhaitte pour le ſalut de vôtre chere ame, qui m'eſt precieuſe deuãt Dieu, & ce que vous aurez pour contreſchange de tant d'iniures dont voſtre zele (à la verité vn peu boüillant) couure le Directeur, en tout cet Entretien, ou en vne ſeule page Leigle fera iuger du Lyon) vous l'appellez [homme tranſporté de paſſion, & de paſſion violente, precipité en ſes fautes, priué de l'vſage de raiſon : furieux; heurtant le S. Siege, Viclefuiſte, pire que Viclef, Impie, pire qu'Heretique, Taupe aueugle, Roſſignol d'Arcadie] c'eſt à dire vn Aſne. A voſtre auis neſt-ce point au marché qui ſe tient au bout du pont d'Auignon, qu'eſt l'eſcole, ou s'enſeigne ceſte Rhetorique. A tout cela i'ay charge du Directeur de vous recognoiſtre pour vn perſonnage Eccleſiaſtique, fort venerable, modeſte, raiſonnable, Catholique, tres-pieux, Clairuoyant Sçauant, & Zelé. Le lecteur iugera qu'el eſt le plus Chreſtien de ces deux ſtilles.

Hermod. pag. 50.

Du chant des Cenobites non Reformez.

§. LVI.

FAiſons encore vne petite courſe dans la carriere de noſtre ſujet, vous vous irritez contre ce qu'à dit le Directeur *que les Cenobites propres au chœur, ne ſeroient pas impropres au trauail, & que le public en ſeroit autant ſoulagé que de leur chant.* I'ay autre-fois veu de certaines lunettes faitte auec du

Hermod. pag. 50.

Digitized by Google

criſtal, qui faiſoient paroiſtre belles, les plus laides, & les plus ſales choſes que l'on peuſt voir au trauers; la bouë & des tas de fumier paroiſſoient comme des fleurs & des roſes. Ie crains que l'amour que vous auez pour vn certain genre de vie ne vous mette vn bandeau ſur les yeux, ne vous cache ſes deffaults, & ne vous le faſſe voir autrauers de ſemblables lunettes.

Quand vous parlez des Cenobites, vous cachez touſiours les deſreglez, deriere les Reformez, ſans conſiderer que la couuerture eſt trop courte, & le rideau trop eſtroit pour couurir les vns par les autres: car le nombre de ceux qui ſont dãs l'Inobſeruance, (j'euite tant que ie puis, le mot de difformation, qui eſt neantmoins le vray & neceſſaire terme, comme eſtant oppoſé à la Reformation) eſtant incomparablement plus grand, que de ceux qui viuent dans la Refforme. Vous auez raiſon, Hermodore, de regarder touſiours ceſte armée, ces bataillons de Dieu, ceſte ſacrée gendarmerie, du beau coſté, pour auoir ſujet de la benir, & de dire, O! Iſraël que tes pauillons ſont beaux, ils ſont plus agreables que des iardins floriſſans, & bien arroſez.]

Mais pourtant ceux là n'ont pas tort auſſi, qui deliurez de ceſte faſcination de la cajollerie, qui obſcurcit le bien] (c'eſt vn beau mot du Sage) voyent les choſes cõme elles ſont, & ne laiſſent point preocuper leurs entendemens à des preiugez preiudiciables à la verité. N'eſt-il point vray (mais il ne l'eſt que trop) qu'il n'y a pas la dixieſme partie des Cenobites (qui diroit encore moins, diroit peut eſtre vray) qui ſoit dans la Reforme, ſi cela eſt (& il eſt ainſi) qu'elle temeritéy a t'il de dire, que le labeur de ceux qui viuent dans la Difformation (vous iugez bien que ie parle de ceux que l'on appelle Mandians) ſoulageroit bien autant le public que leur chant. Car qui vous à dit que le chant de ceux qui n'obſeruoient pas la Regle qu'ils ont voüée, ſoit plus agreable à Dieu, plus vtile à l'Egliſe, & plus au ſoulagement du peuple, que s'ils viuoient de leur labeur, ou Spirituel, ou Corporel?

L'Eſcriture nous dit en cẽt lieux que l'oraiſon de ceux qui ne font pas leur deuoir, non ſeulement n'a point d'energie, mais eſt deſagreable à Dieu, & attire pluſtoſt ſa colere que ſa miſericorde, que ce ſont des Vries qui portent dans leur ſein le pacquet de leur condemnation, ie n'oſerois citer ces paſſages qui ſont en foule dans ma memoire, & dont les ſainctes pages ſont remplies, de peur que ces traits aigus, & non moins perçans que preſſans, non moins preſſans que puiſſans, ne ſe changeaſſent en charbons de deſolation.] Et cependant vous voulez que ce chant ſoit de grand profit à l'Egliſe, & de plus de ſoulagement au peuple, qui eſt ſurchargé, & foulé, de la nourriture & entretien de tant de chantres de ceſte trempe, que s'ils viuoient de leur trauail, ſans faire tant d'inſtances queſteuſes, en temps & hors de temps.]

Pardonnez moy ſi ie vous dy que la groſſiereté de mon eſprit, participant à la ſtupidité de ce Roſſinol d'Arcadie (qui eſt vn des eloges dont vous honorez le Directeur) n'eſt point capable de penetrer dans le ſecret, qui vous fait preferer le chant d'vn mauuis & deſreglé Cenobite, au trauail dont il pourroit gaigner ſa vie au ſoulagement du peuple. Car quand on vous auroit concedé que le chant des Cenobites Reformez ſeroit de plus grand ſoulagement au peuple, que le labeur dont ils gaigneroient leur vie, en deſchargeant ainſi le monde de leurs queſtes (ce qui n'eſt pas neantmoins ſans difficulté) touſiours

les neuf parts, à bon conte, dont les dix font le tout, demeureroient en balance.

Si le trauail eſt compatible auec l'Office du Chœur.

§. LVII.

MAis faiſons mieux, & ſans porter le flambeau ſi pres du viſage, modelons-nous auec l'Apoſtre, & diſons apres luy qu'il faut faire l'vn, & n'obmettre pas l'autre, & qu'il eſt bon de faire marcher le trauail ou ſpirituel ou corporel, auec la Pſalmodie, ces deux fonctions n'eſtans pas incompatibles. Le Directeur n'a iamais dit qu'il falluſt ny quitter, ny abolir la Pſalmodie (bien qu'il ait loüé la diſpenſe du S. Siege, qui en a deſchargé pour des ſuiets qu'il a iugez importans au ſeruice du public vne tres-ſaincte cõpagnie) & ſi vos Procureurs Sindics, & Collecteurs de paſſages vous l'ont fait entendre, permettez qu'en voſtre preſence, & ſur voſtre viſage ie leur die qu'ils ont trompé voſtre candeur.

Si ces deux exercices de chanter au Chœur, & de trauailler d'eſprit, ou de corps, ne pouuoient eſtre pratiquez par vne meſme perſonne. Les Eueſques, les Curez, les Eccleſiaſtiques du Clergé, que leurs charges obligent à preſcher, adminiſtrer les Sacremens, & paiſtre le troupeau qui leur eſt commis, n'aſſiſteroient donc, & ne celebreroient iamais l'office du Chœur? & meſme parmy les Cenobites ceux qui vacquent à ces meſmes fonctions en ſeroient touſiours diſpenſez, puis qu'elles ſont bien pour le moins autant penibles, & onereuſes que de chanter en vn Chœur deux ou trois heures par iour.

Que ſi ceux qui ſont obligez à ces difficiles labeurs ne ſe diſpenſent de la Pſalmodie que le moins qu'ils peuuent, pourquoy les Choriſtes Cenobites n'employent-ils le temps qui leur peut reſter apres la recitation de l'Office du Chœur, à quelque induſtrie dont ils puiſſent gaigner leur vie au ſoulagement du public, ne nous croyons pas là deſſus, mais au moins repoſons-nous ſur S. Auguſtin, ſur qui l'Egliſe en vn Concile ſe fuſt bien repoſee de la creance de tous les fideles. Voicy comme il parle au XVII. chapitre de ſon Ouurage des M....

[Ie deſirerois bien ſçauoir à quoy vacquent nos M.... qui ne veulent point trauailler corporellement: à la priere, diſent-ils, à la Pſalmodie, & à la lecture de la parole de Dieu; vie ſaincte à dire le vray, & loüable en ſa ſuauité, mais s'il y faut vacquer inceſſamment, il ne faudra ny manger ny preparer les viandes pour noſtre nourriture ordinaire: que ſi la neceſſité corporelle contraint les ſeruiteurs de Dieu de vacquer à l'entretien du corps par certains interualles de temps, pourquoy ne deputera-t'on auſſi certaines heures pour vacquer aux commandemens Apoſtoliques touchant le labeur manuel, puis que nous ſçauons qu'vne priere obeïſſante eſt pluſtoſt exaucee que mille inuocations d'vn eſprit rebelle.]

S'il vous plaiſoit de voir les reflections que fait le Directeur ſur ce chapitre, vous y trouueriez peut-eſtre plus de clarté que dans les pieces deſcouſuës

ie vous en ont proposé vos collecteurs de passages, mais quand nous serons
r ce lieu là, nous y retasterons vos censures, & si elles ne sont pas plus dan-
ereuses que les autres, nous auertirons le Directeur de se tenir en paix, & de
: craindre point que sa maison soit assaillie des froideurs de la neige.]

Closture par quelques auis.

§. LVIII.

)Our clorre cet esclaircissement, vous estes prié de considerer que celuy
- que vous attaquez auec tant de termes aspres, qui rendent moins agreable
gentillesse de vostre stile, n'a pas dit vn seul mot au desaduantage de la Psal-
odie des Cenobites Reformez, bien que la plus part n'ayent ny notes, ny
ıant, de peur de chatouiller les oreilles de ceux qui les oyent ;] qu'il estime
chant du Chœur & les sainctes Ceremonies de l'Eglise autant que vous, &
: plus que ne l'esleuent tous les passages que vous amassez auec beaucoup
ıoins de frais que l'on ne pense, puis que dans vn Liure, ou deux, qui sont
ıtre les mains du public, il y a assez long-temps, on vous les fera voir tous
ıfilez, & taillez, & prests à mettre en œuure.

Que si celuy qui vient apres moy, entreprend l'Examen de vos pieces iu-
ficatiues, & vous monstre que pour vous estre fié à des Rapsodies impri-
ées, sans visiter les originaux, vous auez aussi fidelement rencontré, qu'aux
ıssages qui vous ont esté triez, par des plumes captieuses, dans les œuures
ı Directeur, que pourra-t'on dire de vos Entretiens, composez de tant de
etaux de mauuais alloy, & bastis sur des fondemens si ruineux. Ne craignez
ıus point la confusion de ceste femme prise en mal-façon, que nostre Sei-
ıeur par pure bonté, ne condamna point, parce qu'elle se condamna elle
esme, par son repentir, sa honte, & son silence.

I'apprehende fort pour vous ceste Requeste Ciuile, & ceste reueuë de pie-
s qui se doit faire non à huis clos, mais en Audience publique, en la presen-
de tout le monde. Ie n'implore point la cheute des montagnes pour vous
cher, ie craindrois que vous en fussiez escrasé, n'ayant pas comme ie croy
dos, ny des Geans, ny d'Atlas, pour porter le faix de la terre ou du ciel.

Ie vous aduertis seulement, (puis que ie vous voy en beau train d'escrire,
d Entretenir les curieux de vos delicieuses pensées) que vous fassiez la
:erre à l'œil, que vous ne vous fiez pas à d'autres pour vous charger vos
nes à feu, car si la charge est trop foible le coup ne portera pas, si trop forte
:st dangereux que le canon ne creue entre vos mains, & ne vous fasse plus
dommage qu'à celuy que vous voulez fraper.

Vous iugez bien par ces conseils que ie vous parle en amy, & que ie suis
aucoup plus soigneux & mesme ialoux de vostre reputation, que ceux qui
r leurs mauuaises instructions vous en rendent prodigue. Que si vous per-
ıez dans ces ebullitions de sang, que vous tesmoignez à chasque pas, dans
s deux premieres pieces, nous ne partirons point pourtant de nostre des-
arche, mais tenant ferme dans le poste de la Modestie, & de la retenuë,

nous considererons auec esgalité d'esprit vos esmotions, & aurons pitié de voir que de faux memoires, ayent causé de si veritabe troubles, dans la sereinité de vostre ame.

Imitans ce Pasteur dont la grande Muse des Romains represente l'aise, de se voir sur la sommité d'vn rocher, sauué du rauage qu'vn torrent enflé fait dans le creux de la valée. C'est vne heureuse asseurance que d'estre enuironné de la verité, comme d'vn Bouclier,] la verité est tousiours la plus forte ; & elle preuaut] tous les artifices, dont on tasche de la surprendre & de l'obscurcir.] l'Eternelle verité à prononcé tout haut cet Oracle, quoy que la Prudence de la chair vueille circonuenir l'innocent, que pourtant il ne perde pas le courage, car la verité le deliurera.]

III ESCLAIRCIS

Digitized by Google

III. ESCLAIRCISSEMENT.

DE L'EMBELLISSEMENT DES LIEVX SACREZ.

Loüange d'vne piece Poëtique.

§. I.

MOn eſprit s'eſt tout eſpanoüy, Hermodore, quand à l'entrée de voſtre III. Entretien i'ay veu qu'entre tant de belles parties qui rendent le ôtre recommandable, vous reüſſiſſez encore ſi heureuſement à la Poëſie ui eſt appellée par ſes ſectateurs le langage des Dieux) que ie ſuis incertain elle des deux qualitez releue dauantage voſtre merite celle de Poëte ou Orateur. Mais c'eſt principalement en voſtre VI. Liure, où par ceſte ele-nte traduction de l'Art d'aimer d'Ouide, où voſtre pieté s'eſt ſi dignement cupée, vous nous faites bien connoiſtre que ceſt enthouſiaſme, & ceſte rûe dont vous parlez au commencement de cét Entretien, eſt en vous vne ſpiration du ciel, qui vous a, ſans doute, inuité de conſacrer à la memoire la poſtetité, & de faire entendre à ceux qui n'ont pas l'vſage de la langue atine les diuines penſées de ce Poëte appellé ingenieux, & l'vn des plus aux (ie ne ſçay ſi des meilleurs) eſprits de l'ancienne Rome.

Mais vous auez tellement enchery ſur ſes beaux vers, que ceux qui liront ſte nouuelle Metamorphoſe ne la prendront plus pour eſtre d'vn Os vui-, mais d'vn Os plein de moëlle & de ſuc, dont voſtre capacité l'a remply. uand nous ſerons arriuez à ceſte heureuſe contrée, toute ionchée de vos uriers, & de vos mirthes, nous ne manquerons pas de nous mettre au frais us ces beaux ombrages, & de nous eſgayer dans les Prouinces de ce Licée, plustoſt de ces champs Eliſiens que vous ouurez & deſcouurez par les acieux Entretiens que vous auez deſtinez à ce graue & ſerieux ſuiet.

Pour le preſent ce que ie puis faire c'eſt d'admirer la veine qui a coulé ce ntil Sonnet qu'il vous plaiſt de faire reciter à voſtre Incogneu la face tour- *Hermod.* e, dittes-vous, vers le lieu de ſa captiuité. Si vn ſemblable trait ou gliſſade *pag. 52.* plume eſtoit eſchappée au pauure Directeur, vous n'euſſiez pas manqué le voir dans le chapitre des Memoires de l'Eſcriture prophanée, comme ſtre Incogneu (que vous nous deſpeignez de viues couleurs, comme vn ant & infame adultere, auec beaucoup d'edification, & de pieté) imitant au cit de ſon Sonnet la priere que faiſoit à Dieu le Prophete captif, tournant face du coſté du Temple de Ieruſalem.

Mais laiſſons là ceſte petite remarque pour admirer la pointe de ceſte pie-deſtrempée comme l'aiguillon de l'abeille dans le miel d'vne exquiſe dou-

Digitized by Google

ceur & poliſſure. O ſi ce beau Sonnet eſtoit recité auec des caſtagnettes & des ſonnettes comme font les Eſpagnols leurs *Romanchillos*, que ces vers auroient encore de grace dans le chant, car la Proſe & la Muſique ſont ſœurs Germaines & comme beſſonnes. Ie m'eſtonne que vous ne les luy auez fait reciter ſur ce Luth que vous luy mettez quelque fois en main, l'idée de ceſte harmonie euſt paſſé dans l'imagination de voſtre cher Lecteur, & luy euſt cauſé vne delectation parfaite.

Mais de quelle humeur eſtes-vous, Hermodore, il ſemble que ce pauure garçon que vous auez retiré des mains des Sergens, & que, ſans le cognoiſtre, vous auez ſauué, tenu, entretenu, ſix mois & plus dans voſtre Souuerain Petit Chaſteau, (vn iour toutes les particularitez de ceſte tres veritable Hiſtoire ſeront venées, vannées, cribléés, paſſées, repaſſées, eſpluchées comme il faut par vn ponctuel Examinateur, & ornées d'vn riche Cõmentaire) il ſemble, diſ-ie, que ce ieune fugitif vous importune de la fecondité de ſes complimens. Quoy! ſa Harpe Poëtique n'a t'elle pour vous que des chants de dueil,] c'eſt art, qui eſt le charme des plus beaux eſprits, vous fait il imiter la prudence de cét animal, qui bouche ſon oreille à l'harmonie de celuy qui le veut ſagement enchanter.]

Hermod. pag. 53.

Entrée dans le ſuiet.

§. II.

IE voy bien ce que c'eſt, les fleurs materielles vous ſont plus agreables que les ſpirituelles, c'eſt pourquoy laiſſant là celles de la Poëſie, vous vous iettez comme vne abeille qui fait des argumens (*argumentoſa*, c'eſt vn mot de Breuiaire dont ie me ſers, pour complaire à voſtre pieté) ſur les fleurs de voſtre parterre, pour en faire des bouquets qui ſeruent d'embelliſſement à l'Autel de voſtre Chappelle. A n'en point mentir voila vne entrée d'entretien autant bien imaginée, qu'aucune autre de ballet que l'on puiſſe voir dans les meilleures compagnies. En l'Entretien precedent pour auoir occaſion de parler du chant du Chœur vous faites aller à Veſpres voſtre Incogneu, dont vous vous ſeruez comme de ces petits perſonnages de bois dont ie n'oſerois dire le nom, de peur de faſcher voſtre grauité, & dont ſe ſeruent quelques perſonnes ſur le Pont neuf à Paris, pour arreſter les yeux des curieux à ces rares ſpectacles.

Maintenant que vous auez affaire de luy pour parler *de l'ornement des Egliſes*, vous le faites ſauter dans vn parterre, & le mettez ſur le diſcours des fleureurs : il faut auoüer qu'en fait de gentilleſſe d'eſprit vous eſtes l'incomparable. Et il eſt croyable que ſi vous vous fuſſiez addonné à l'exercice de Cauallerice vous euſſiez fait de belles courſes, & enfilé des bagues auec vne iuſteſſe qui n'euſt point eu de pareille. Mais Dieu vous ayant rangé à vne profeſſion plus Canonique, vous faites bien de vous porter icy pour defenſeur *de l'Embelliſſement des lieux ſacrez* (car c'eſt ainſi que i'ay periſraſé voſtre *Ornement des Egliſes*) pour ſuiure vos pas ſans marcher ſur vos talons, en me ſeruant de vos termes.

Digitized by Google

Mais en verité, Hermodore, ſçauez-vous bien à qui vous en voulez, la faſcination de vos Auertiſſeurs auroit-elle bien donné ſi auant dans voſtre eſprit que de vous perſuader que le Directeur euſt parlé contre les Paremens des Autels, contre l'Ornement des Egliſes. Y a-t'il quelqu'ombre d'apparence d'imaginer cela d'vn Eueſque dont le ſoin continuel en ſes viſites eſt de faire reparer, orner, embellir, enrichir, nettoyer, blanchir, peindre, dorer, les lieux ſacrez où ſe celebrent les adorables miſteres, & où ſe font les religieuſes aſſemblees des Chreſtiens.

Laiſſons à part les Egliſes parroſſiales qui ſont le propre ſoin des Ordinaires, ne parlons que des Cenobitiques, que direz vous Hermodore, ſi ie vous aſſeure que quand l'Ingratitude ſeroit arriuée iuſques au dernier point, que Seneque dans ſon liure des Bien-faits, met en l'oubly, les pierres meſmes parleroient, & du milieu d'elles il ſortiroit des voix] qui iuſtifieroient M.D.B. de ce que luy veulent impoſer vos protocoles, ſçauez vous que ie vous fourniray quand il vous plaira vingt cinq mille raiſons, de vingt ſols la piece, qui vous forceront de croire qu'il ayme mieux que vous ne penſez l'ornement des Conuents, & des Egliſes CENOBITIQVES. Pour le plus pauures Prelat de France, eſt-ce dequoy dire auecque le Pſalmiſte, Seigneur i'ay aimé la beauté de voſtre maiſon, & l'embelliſſement du lieu de voſtre demeure.]

Quoy & ſi à l'heure que i'eſcri ce-cy i'ay dequoy vous iuſtifier par des eſcrits bien plus authentiques, que vos pieces iuſtificatiues que depuis dix ans quelques Cenobites luy ſont redeuables d'autant, & de plus, dont il les a aſſiſtez en leurs grands beſoins, & preſſantes neceſſitez, ſans en auoir iamais ny eu ny eſperé autre grace que celles de leurs prieres: ſeront-ce des raiſons aſſez conuainquantes pour renuerſer à l'abord, tout ce que vous ſçauriez alleguer dans cet Entretien.

Et puis ſur vne ligne mal priſe, vn traict de plume mal entendu, vne periode expliquée à contreſens, crier comme vous faites à l'Heretique, à l'Ateiſte, au Lucian & au du Moulin, en bonne foy eſt ce du matin ou apres diſner que l'on eſcrit ces choſes.

Paſſage remis en ſa iuſte aſſiette.

§. III.

LE premier des paſſages que vous mettez ſous le preſſoir, pour en exprimer la fantaiſie de vos libelliſtes, eſt celuy-cy tiré de la Petronille. [Les Cenobites Mandians ont des iardins que l'on cultiue auſſi toſt pour la ſanté, & pour le plaiſir des particuliers, que pour le profit, & vtilité de la maiſon; & plutoſt pour des fleurs à parer les Autels, que pour auoir des fruits à mettre ſur les tables.] *Hermod. pag. 54. Petronille pag. 214.*

D'vne mouche qui vous faſche vous faites vn Elephant & ſur ces trois paolles des fleurs à parer des Autels vous prenez occaſion (par ce que vous herchez l'occaſion,] ainſi que l'Apoſtre parle) de faire vn grand lieu commun de *l'Ornement des Egliſes*, comme ſi le Directeur auoit enſeigné, qu'il

Digitized by Google

faut ainſi que les Heretiques, rauager les Egliſes, en piller les ornemes, en faire des eſtables, renuerſer les Autels, piller les vaiſſeaux ſacrez, & bannir toute Religion du cõmerce des hõmes eſt ce eſtre ſobre, que d'auoir de telles viſiõs?

A la fin, ſi vous violentez mon naturel, comme vos Plumeteurs ont alteré le voſtre, vous m'obligerez à reſpondre à ces fols ſelon leurs folie,] & apres cela ie vous dirois auec l'Apoſtre vous m'y auez contraint. Mais helas! ie m'eſcaille de bonne heure, & ie me debats contre vne mouche dont il ſuffit de repouſſer doucement l'importunité auec la main. Nous aurons icy-deſſous plus de ſujet d'inuoquer la Patience, icy vn grain demodeſtie ſuffit pour ſe parer.

Mettant le paſſage en ſon iour les ombres dont on a voulu offuſquer voſtre Eſprit, mon cher Hermodore, s'eſuanouïront auſſi toſt. Voicy la teſte & ies pieds de ceſte piece qu'on vous à miſe entre les mains comme le Marfore de Rome qui n'a ny pieds ny bras. [Il ſeroit à deſirer que ceſte Mendicité (il parle des Ordres appellez Mandians) ne fuſt que pour ſuppleer au manquement du labeur des mains, quand il ſe trouueroit trop court, apres vn employ diligent, à la nourriture de la Communauté: car en ce cas on vſeroit du droit de nature, qui permet à chacun de demander ſa vie, quand il ne la peut gaigner. Mais de reduire comme pour forme, ce qui eſt ordonné dans les Regles des Cenobites touchant le trauail corporel, à l'enceinte des iardins que l'on cultiue auſſi toſt, &c. C'eſt à mon auis faire vn Sabath delicat aux deſpens du public, qui a Intereſt que chaqu'vn trauaille, & faſſe profiter ſon talent, & ſon induſtrie en la culture de la vigne, c'eſt à dire de la vocation qui luy eſt eſcheuë, ſelon le cordeau de la diſtribution diuine.]

Petronille pag. 213.

De l'Exercice Corporel.

§. IV.

POur tirer de ce diſcours les concluſions que vous en faites ſortir ne faut il pas luy donner des geſnes bien extraordinaires. Il dit que les Cenobites ont reduit le Trauail des mains, (qui leur eſt commandé en termes expres dans toutes leurs Regles, dont les mots ſont tranſcrits, & couchez tout au long dans les Reflections du Directeur, ſur le III. chapitre de l'Ouurage des M.... de S. Auguſtin) à vn exercice corporel, partie pour la ſanté, partie pour recreation, & qu'ils l'employent à peler des allées, à tondre des palliſſades, à faire des grottes & des rocquailleries, ou pour mieux dire, des groteſques, à aiuſter des berceaux, & des cabinets, où la fraiſcheur reſide durant la chaleur de l'eſté, à l'ombre d'vn fueillage impenetrable, à accommoder vn boccage en labyrinthe, ou en cerceaux, bref, à tranſporter dans leurs iardins tout ce qu'il y a de delicieux dans les maiſons de plaiſance des Princes, & des plus grands du monde qui ſe baſtiſſent, dit Iob, des ſolitudes (ce qui reuient au mot de Monaſtere.)

Si le Directeur dit faux en tout ce que ie viens d'auancer, i'en appelle à tous les yeux de la terre, & ſi tout ce qu'il y a de plus põpeux & de plus agreable dans les plus ſomptueuſes villes, n'eſt pas dans les edifices, & dans les

Digitized by Google

ardinages des Conuens. C'eſt cét excés qu'il blaſme, principalement dans les Monaſteres non rentez, eſtimant qu'ils feroient mieux d'employer leur trauail pour ſubuenir à la neceſſité de leur vie, que pour delecter leurs ſens, à qui d'ailleurs, les Reformez ſemblent, par l'auſterité, faire vne ſi rude guerre.

Encore eſt-il digne de quelque excuſe, ſi vous conſiderez, Hermodore, le temps auquel il a eu ce ſentiment, car la ſalutaire doctrine de ce Liure d'or, que l'on appelle *les Heureux ſuccés de Pieté*, & qui eſt voſtre grand Oracle, n'auoit pas encore attaché de nouueaux rayons à l'Aſtre qui fait le iour, mais depuis qu'il a eu moyen d'apprendre *de ce plus docte & plus poly Eſcriuain de noſtre Temps*, que les Cenobites Mandians ne ſont point obligez de Trauailler, ny corporellement, ny ſpirituellement pour gaigner leur vie, mais ſeulement pour euiter l'oiſiueté, & que *comme Seigneurs Directs de tout le monde & participans à la ſouueraineté de Dieu en l'Empire de l'Vniuers*, ils ont droict de viure aux deſpens du public, ſans faire que ce qu'il leur plaira. Certes ſi maintenant il eſtoit ſi temeraire que de les obliger à faire quelque choſe pour deſcharger tant ſoit peu le public, de la foule de leurs queſtes, ne ſeroit-ce pas enuoyer des Souuerains au labourage, & mettre ſous le tribut la Princeſſe de toutes les Prouinces] la ſainte Mendicité Cenobitique.

Heur. ſuc. p. 427. & pa. 457. ad 500.

p. 382. & 428.

Mais, viue Dieu! Hermodore, nous rabbatrons bien toutes ces creſtes, quand nous ſerons arriuez à l'endroit, où vos debiteurs de Rogations, vous font traitter ce ſujet, & ſi ie ne leur taille les ongles de ſi prés que nul n'aura peur de leurs eſgratigneures, dites hardiment que ie ne ſuis pas homme de parole.

Verte Repartie.

§. V.

SCachez icy, que l'ornement des Egliſes, que vous parez de ſi grands eloges, eſt plus auant dans l'eſtime du Directeur, que dans la voſtre, & qu'il y en a dans le monde d'aſſez bonnes enſeignes; mais il veut auſſi que vous appreniez par moy, que les paremens des Autels & des Temples morts, ont touſiours eſté iugez par toute l'antiquité, & par les plus iuſtes eſtimateurs, de moindre conſideration que les viuans, & que les Gregoires, les Ambroiſes, les Hilaires, & tant de ſainctes lumieres du Ciel de l'Egliſe, nous ont enſeigné à vendre les meubles les plus precieux des Egliſes, & iuſques aux vaiſſeaux ſacrez, pour ſecourir les neceſſiteux, aux temps de guerre, de famine, ou de peſtilence.

Mille grands Saincts l'ont ainſi pratiqué, & ſainct Charles le flambeau de la Pieté en noſtre ſiecle, en vſa ainſi, lors que la contagion attaqua ce grand Milan, que ceſte Aigle ſacrée couuoit ſous ſes aiſles, à la façon d'vne poule qui ramaſſe ſes pouſſins.] N'allez donc plus conſumant tant de temps, à ramaſſer vne marqueterie de paſſages, qui nous monſtrent, qu'il eſt bon, de parer les Autels de fleurs, & de faire des Egliſes toutes d'or & de pierreries, nous nous n'ignorons pas que pour mettre le Corps & le Sang precieux de Ieſus-

Chriſt, l'or & les diamans ne ſont que de la bouë, & qu'il n'y a rien de ſi exquis icy bas qui ſoit aſſez digne de conſeruer vn ſi adorable depoſt, peut-on eſtre Catholique & ignorer ces veritez. Ne nous alleguez point les ſomptuoſitez du Temple de Salomon, & meſme du Tabernacle où toutes les vſtenſiles eſtoient d'or, & cependant toutes ces choſes n'auoient que les ombres & les figures dont la loy de grace a les realitez, à qui faites-vous ces diſcours, n'eſt-ce pas parler de la loy à ceux qui la ſçauent,] allez preſcher cela à ceux qui ſont hors de l'Egliſe, & qui ne croyans pas la reelle preſence du Corps & du Sang du Fils de Dieu, en l'adorable Eucariſtie, reiettent les ornemens des Autels, parce qu'ils n'en veulent point, ny auſſi des paremens, ny des ceremonies, ny des Images, ny des Reliques, ny des Reliquaires.

Mais de faire ces remonſtrances à ceux qui autant & plus que vous ont auancé, ſouſtenu, & procuré la Gloire & l'honneur de toutes ces ſainctes choſes, n'eſt-ce pas ſe faire de feſte mal à propos, & vouloir faire la leçon à ceux qui en ſeroient vos Maiſtres. N'eſt-ce pas la diſpute d'Arachné contre Minerue, & de Marſie contre Apollon, & ſelon le Prouerbe Ancien, d'vn Roſſignol d'Arcadie faire vn Maiſtre ioüeur de lire: vos inſtigateurs deuroiēt loüer ou emprunter des fronts pour rougir de la perte des leur, voulans faire les Pedagogues d'vn homme qui tient rang de Pere en l'Egliſe de Dieu.

Le Directeur vous dit par ma plume, qu'il voudroit que toutes les Egliſes Catholiques qui ſont ſur la terre, fuſſent auſſi richement parées, & auſſi precieuſement baſties & eſtofées, que ceſte ſainte Hieruſalem, que S. Iean deſcrit en ſon Apocalypſe, ce ſeul ſouhait, ne fait-il pas à tous les paſſages que vous auez enfilez, touchant les ornemens, & les fleurs des Autels, le meſme affront que le Soleil fait tous les matins aux Eſtoiles. Apres cela l'appeller *Libertin, Athée, Impie, Prophane, Lucian reſuſcité*, n'eſt-ce pas luy donner ſuiet de vous rire au nez, & de prier Dieu qu'il vous donne dans vn corps ſain, vn Eſprit plus tranquille.

Hermod. p. 56. 57.

Des Temples morts, & des viuans.

§. VI.

MAis auſſi de conclurre que les Cenobites non rentez doiuent auoir plus de ſoin de parer des Tẽples morts, que de trauailler pour nourrir leurs corps qui ſont les Temples viuans du ſainct Eſprit, & plus d'attention à cultiuer des fleurs à orner des Autels, qu'à gaigner leur vie en la ſueur de leurs viſages, ſans eſtre à charge au public, c'eſt ce que ny vos raiſons, ny vos auctorirez, ne touchent point, & cependant c'eſt là le nœud de la cauſe, & ce qui fait cabrer vos Collecteurs de paſſages contre le Directeur, pour auoir auancé vne verité, non moins luiſante que cuiſante.

Heureux Iuc. p. 382. 426. 427. 428. 445. 457. ad 500.

Quand il vous plaira là deſſus nous fournir de pieces iuſtificatiues, autres que les chamades des Triomphes *des Heureux Succés*, à quoy nous ne croyõs que ſous benefice d'inuentaire, nous verrons de quel biais vous les prendrez, & de quelle main nous les receurons, car les preſens des Danois nous donnent de l'ombrage. Cependant nous attendrons ſi ces fleurs, dont vous faites tant

de parade, & de pompe, produiront des fruits,] & des fruits d'honneur, & d'honneſteté,] i'appelle ainſi ceux qui ſont acquis par la bonne voye, d'vn trauail legitime, ſoit ſpirituel, ſoit corporel, non par ſubtilitez, & par artifices.

Car voyez-vous, Hermodore, puis que vous prenez la liberté de iuger ſi hardiment des intentions du Directeur, que vous eſtimez, que dans vne longue Hiſtoire, comme eſt celle de Petronille, qui fait vn volume entier, il ait gliſſé ces trois paroles à deſſein de blaſmer le ſainct vſage des fleurs dont on pare les Autels (ce qui eſt faux, ne vous en deſplaiſe, de toute fauſſeté) ce que vous ſignifiez aſſez clairement quand vous dites: *I'ay bien peur que ce reproche n'ait vne fin plus CRIMINELLE; & que quand il blaſme l'vſage des fleurs, il n'improuue le MOTIF qui les fait cultiuer.* *Hermod. pag. 55.*

Gloſe de vos Protocolles, plus maligne que la malignité meſme, & plus noire que la fumée de ce puits de l'abiſme, dont l'air fut tout obſcurcy, dans l'Apocalypſe: il y a bien de la difference entre parler comparatiuement, & poſitiuement: ce que le mot de *pluſtoſt pour auoir des fleurs que des fruits*, monſtre aſſez euidemment dans le paſſage de la Petronille, à qui le fit ſans deſſein de picotterie. Il y a bien de la difference entre ces deux propoſitions, il eſt plus vtile de trauailler pour auoir des fruits dont on puiſſe nourrir les temples viuans du S. Eſprit, que pour auoir des fleurs à parer des temples morts, qui ne ſont que des maſſes d'architecture, & dont Dieu ne fait pas tant d'eſtat, que d'vn corps humain, animé d'vn eſprit raiſonnable, & ceſte autre propoſition, il ne faut point du tout cultiuer les iardins pour en tirer des fleurs à orner les autels. Ce qui fait voir non la malignité ſeulement, mais l'abſurdité de la conſequence que l'on vous ſouffle.

Ceſte propoſition eſt tres-vraye, il vaut mieux nourrir vn pauure neceſſiteux, que parer vn autel; & la charité meſme nous permet, nous enſeigne, nous ordonne en certains cas, de vendre le parement de l'autel, & le vaiſſeau ſacré, pour ſecourir le miſerable en ſon beſoin extreme. S'enſuit-il de là qu'il faille abolir tous les ornemens des autels, comme vous criez à pleine teſte; où eſt allé voſtre raiſonnement, eſt-il changé en vn vain reſonnement.

Ceſte autre eſt donc auſſi vraye, le Cenobite non Renté eſtant Pauure, au moins ayant fait vœu (à ce qu'il dit) de Pauureté, & de Pauureté Euangelique, qui veut que celuy qui a donné tous ſes biens aux pauures pour l'Amour de Ieſus-Chriſt, s'efforce de viure de ſon labeur ou d'eſprit ou de corps, auant que recourir à l'aumoſne, qu'il ne doit demander qu'au cas qu'il ne puiſſe viure de ſon trauail, n'eſt il pas obligé à trauailler pour nourrir ſon corps, Temple viuant du S. Eſprit pluſtoſt qu'à cultiuer des fleurs pour parer des Autels. Si cela eſt (comme il eſt clair meſme par le ſens commun) la raiſon du Directeur ne ſubſiſte t'elle pas, malgré les entorſes & les tortures de vos queſtionnaires.

Digitized by Google

Contremine.

§. VII.

MAis puis qu'auec vn *que ſçauez-vous*, en l'Entretien precedent, vous auez bien eu ou le courage ou la ſouppleſſe d'eſſayer de faire tomber vn chapeau de laurier, de deſſus la plus triomphante teſte qui ſoit maintenant au monde; pourquoy ne prendrez-vous pas la licence en celuy-cy auec *vn i'ay bien peur*, de donner aux paroles innocentes du Directeur, *des intentions criminelles*. Ainſi ne pouuant pincer ſur ſes mots, vous gloſez ſur ſes penſées, comme ſi Dieu vous auoit communiqué le ſecret des cœurs, dont il s'eſt reſerué la cognoiſſance.

Hermod. pag. 55.

A voſtre inmitation (vous ne ſerez pas marry que ie ſuiue vos pas, & que ie me conforme à voſtre regle) me ſera-t'il permis de dire que *i'ay bien peur*, que le deſſein des Cenobites en parant de fleurs leurs Autels, ne ſoit pas, non *ſi criminel*, mais ſi pur & ſi ſimple que vous le deſpeignez, & qu'ils vous l'ont fait croire. Ne ſçauez-vous pas qu'il y a des fruits que l'on tire des fleurs par diuers artifices, ſans attendre le cours ordinaire de la nature, & que le Soleil, (qui va trop lentement pour l'impatience de ceux qui en veulent manger de haſtifs) leur ait apporté la maturité. Ie veux croire que la Pieté des ſimples Freres qui font les boucquets, & qui les mettent ſur l'Autel, dans de beaux vaſes d'argent, ou de criſtal, eſt fort ſincere, & deſintereſſée, mais *i'ay bien peur*, que ceux qui gouuernent, & qui les mettent en beſoigne, n'ayent pas tant de ſimplicité.

I'ay bien peur que ce qui les rend ſi curieux, de l'ornement, de la netteté, & de la petiteſſe de leurs Egliſes, ne ſoit pour les rendre frequentées, en deſertant les parroiſſes, *i'ay grand peur* que ce ne ſoit pour prendre des perdrix au miroir, & pour amaſſer des Gets, & des eſſains d'abeilles auec des fleurs, pour en tirer par apres de la cire & du miel: *i'ay grand peur* que ces fleurs ne produiſent des fruicts par vn artifice qui ne ſera pas ſi penible que le trauail de l'agriculture. *I'ay bien peur* que l'on ne blanchiſſe les Colombiers, pour y attirer les pigeons de ſon voiſin, & que meſme on ny mette de la paſte emmiellée pour les amorcer d'auantage. Bref *i'ay bien peur* qu'au lieu de la Gloire de Dieu, qui eſt honoré par ces fleurs, & ces ornemens le ſerpent de l'intereſt propre ne ſe cache ſous les fueilles de ces pretextes deuotieux, & que ce qui eſt tres-bon, & tres-ſaint en vn ſens, ne ſoit vicieux, & artificieux en vn autre.

I'ay grand peur que le Directeur faiſant l'office de Daniel, qui deſcouurit auec des cendres, la menée des Preſtres de Bel (vous entendez ceſte allegorie ſans que ie me mette en peine de m'explicquer, & de l'ouurir d'auantage) n'ait attiré ſur ſoy le fremiſſement de beaucoup de gens procedant de leurs vaines penſées.] Ie veux croire, Hermodore, que ceſte peur ſoit panique, & friuole; mais *I'ay* pourtant *bien peur*, que ceſte peur ne ſoit pas vne vaine peur, & que ceſte coniecture (au moins pour quelques-vns) ne ſoit trop veritable. Malheur à moy, diſoit vn Prophete, qui ay les lévres polluées, & qui habite au

milieu

Digitized by Google

milieu d'vn peuple qui ne les a pas plus nettes que moy.] Vous ſçauez ce que cela veut dire.

Apres tout ne puis-ie pas me ſeruir de voſtre priuilege d'euaſion, & quand tout cela ne ſeroit point vray, & que vous me gueririez du mal, qui peut guerir de la peur : ne me ſera-t'il pas permis de dire que ie n'ay rien affirmé auec certitude, mais que i'ay dit en doutant, & en tremblant, *I'ay bien peur.*

Comparaiſon du Directeur à l'eſcarbot.

§. VIII.

MAis auant que ie quitte l'Examen de ce premier paſſage tout ionché de fleurs, i'ay à vous remercier de la part de M. D. B. de l'agreable comparaiſon que vous faites des Cenobites auec les abeilles, & de luy auec l'Eſcarbot, vous auez bien rencontré ſelon voſtre penſée, & ſelon la bonne opinion que vous auez du Directeur. Mais croiriez-vous que vous auez meſme fait rencontre de l'humble ſentiment que le Directeur a de ſoy : qui ſe tient (comme faiſoit autrefois vn grand Roy qui eſtoit ſelon le cœur de Dieu) pour vn vermiſſeau, tiré de la bouë & de la fange, non vn homme, l'opprobre du monde, & le meſpris du peuple.] qui dit auec Iob, que la pourriture, & le fumier ſont ſon Pere, & ſa Mere, & aux vers qu'ils ſont ſes ſœurs & ſes freres,] dont l'ame eſt attachée au paué, c'eſt à dire à la fange] qui met ſa bouche dãs la pouſſiere qui n'eſt que bouë quand la pluye la deſtrempe, pour voir ſi d'auanture il y rencontrera quelque eſpoir de ſalut,] par la miſericorde de celuy qui ne meſpriſe point le cœur contrit & humilié.] qui met ſa paix dans l'amertume tres-amere des penſées de ſes fautes paſſées, & de ſes imperfections preſentes,] qui ne pẽſe qu'à ſes playes interieures, qui ſe ſont enuiellies, & pourries à la face de ſon imprudence,] qui ſe reconnoiſt plus chetif que le Prodigue Euangelique, bref qui ſe tient pour vn vray eſcarbot, & pour vne cloaque d'infirmité.

Mais auſſi, Hermodore, ſouuenez-vous que quand l'Eſcarbot qui naiſt & ſe nourrit dans l'ordure, prend vne fois des aiſles, & ſe balance en l'air, il fait vne ſi bonne guerre aux troupes des Taureaux, & aux Vaches des peuples,] c'eſt à dire engraiſſées de leurs paſturages, qu'il les fait bondir, & meugler dans les herbages, lors qu'il picque les vns par le ventre, & les autres par les tetines: poſſible ne penſiez vous pas à ceſte proprieté quand vous l'auez comparé à l'Eſcarbot.

Des Cenobites aux abeilles.

§. IX.

D'Autre coſté voſtre application eſt tout à fait ingenieuſe des abeilles aux ſacrez Cenobites, car y a-t'il rien de plus reſſemblant. Ces petites lan-

cieres se tiennent closes & couuertes durant l'Hyuer, & mangent leur miel en paix dans leurs petites cellules. Image naïue des Conuens, où les Cenobites reposent doucement & dorment paisiblement sur le sein de la Prouidence celeste.

Nul n'a jamais pû connoistre leur œconomie, quelque diligence qu'ayent faite beaucoup de curieux speculateurs des œuures de la nature, ny sçauoir de quelle partie de la fleur elles font la cire, & de quelle le miel, de quelle sorte elles font les departemens de leurs petites chambres, quelle police elles gardent entr'elles, comme elles gouuernent leur Republique, comme elles se comportent en l'election de leur Roy. En cela qui ne void l'Impenetrable secret des Cloistres, qui est l'ame de la vie Cenobitique Reformée, car quant aux Conuens non Reformez, il en est comme de ces vieilles ruches percées en diuers lieux, par où l'on void ou plustost l'on entreuoit, quelque chose de la mesnagerie des abeilles, mais tout ce qui est Reformé est aussi-tost Renfermé, & rien ne sort de ces boëttes closes, de peur que le parfum ne se gastast s'il prenoit l'air.

Les ieunes essains d'abeilles sont fort propres & nets, & fuyent des lieux où se sent quelque mauuaise odeur, ou qui ne sont pas propres ; il en est de mesme des maisons nouuellement Reformées, car c'est là où tout est semé, parsemé, paré, tapissé, diapré de fleurs, tout y est clair-luisant & poly, rien de crasseux & de crotté, rien de traisnant & de deslabré, tout y est en bon ordre, ce qui est vne bonne chose, & conforme au conseil de l'Apostre qui veut que tout se passe en bon ordre parmy les Freres, & que l'on fuye ceux qui marchent en desordre.] Il n'en est pas ainsi des Conuens non Reformez, dont les Egliſes ne sont pas si polies, ny si remplies de fleurs, elles ne donnent gueres de ialousie à celles des parroisses, & les habitans de ces lieux là sont personnes d'accommodement, & qui viuent à peu prés comme les autres hommes.

Les Abeilles peuplent fort, & font souuent de nouueaux jets, & de nouuelles colonies. N'est-ce pas le rayon du sainct zele, qui anime tous les Cenobites à la dilatation de leurs Ordres, pour le seruice de l'Egliſe, & le grand soulagement des fideles, qui sont plustost soulagez que foulez, de tant d'abeilles mystiques, qui ne se paissent que de fleurettes.

Il n'y a rien de si doux que les Abeilles, pourueu qu'on les laisse doucement faire leur petit mesnage, mais si on les regarde tant soit peu auec attention, si on les controolle, garde l'aiguillon, que si on les venoit à troubler auec vne baguette, ou verge, fust-elle de direction,] elles se iettent en foule sur vn homme, & luy emplissent le visage de tant de bubes, qu'elles le font paroistre comme vn ladre, encore qu'au reste du corps, qui est à couuert de leurs pointes, il soit le plus sain du monde. Hermodore, vostre bel esprit fera, s'il luy plaist, ceste reduction, & ie m'y rapporteray encore en quelques-vnes des suiuantes, pour espargner vostre patience & mon loisir.

L'Abeille cache son aiguillon sous le miel, & en cela luy ressemblent ceux qui parlent de paix à leur prochain, mais qui luy veulent du mal en leur cœur] qui cachent l'aspic sous la douceur de la ligne, comme fit ceste Roine d'Egypte, & qui en ont le venin sous la langue, d'où ne sortent que des paroles trompeuses] de qui les discours sont mols & doux comme l'huille où l'on

Digitized by Google

trempe la pointe des traits, ou des lancettes, pour les faire mieux penetrer,] & qui cachent le ſtilet ſous le coton muſqué.

Continuation.

§. X.

ENtre toutes les mouſches celle qui fait le miel eſt celle qui picque auec plus de vehemence : rien ne touche ſi viuement que ceux qui en baiſant enfoncent la lame dans le ſein, comme Iôab, & comme l'abſinthe paroiſt plus amer apres qu'on a gouſté le miel, auſſi les paroles violentes paroiſſent beaucoup plus aſpres en des bouches ſucrées, mais qui parlent en vn cœur & en vn cœur,] & ce qui eſtonne le plus eſt de voir ſortir les feux & les flammes, d'où l'on attendoit les roſées de la douceur, & de la condeſcendance, & tout au rebours de l'enigme de Samſon quand on voit de la viande ſortir des mangeurs, & des dents de Lyon dans la gorge des Abeilles, pour deuorer à cachette la reputation des hommes.] L'Abeille eſt briefue, c'eſt à dire petite, & a vne eſpece de minorité entre les animaux qui volẽt, & ſon fruit n'a qu'vn commencement de douceur,] car elle a vne extremité plus amere que l'abſinthe,] la douceur du miel & la douleur de l'aiguillon eſtans deux choſes contiguës. Dauid ſe plaint plus des coups de langue que de ceux de lance, & pour exprimer ceſte perſecution, il dit à Dieu, que ceux qui le trauerſent de la ſorte, l'enuironnent comme des Abeilles irritées, & plus ardentes que le feu qui s'eſprend en des eſpines.

Comme le miel, qui eſt ſi doux, eſt chaud en vn extreme degré, quand il eſt boüillant, l'Abeille eſt de ce naturel, car quand elle eſt vne fois en colere, elle met ſon ame dans la playe qu'elle fait, dit la Muſe Romaine, c'eſt à dire qu'elle met ſa vie dans ſa vengeance, parce qu'elle ne bleſſe iamais qu'elle ne demeure bleſſée à mort, d'autant que laiſſant ſon aiguillon dans la picqueure, elle ne peut plus viure quand elle l'a perdu, ou ſi elle vit, c'eſt d'vne vie languiſſante, morne, oiſiue, elle ne vole que peſamment, ne va plus à la picorée des fleurs, ne fait plus de miel, ſe ſepare des autres, elle deuient Bourdon, ou Frelon inutile, les autres la chaſſent comme eſtãt à charge à leur republique, & ſans aucun ſeruice à leur meſnagerie : de ſorte que ſon courroux eſt plus dommageable à elle-meſme qu'à celuy qu'elle bleſſe, parce qu'il guerit aiſément de ſa pointure, & elle iamais de s'eſtre vangée. Vous, Hermodore, qui auez ſi ſubtilement penetré l'hieroglyphe de l'Eſcarbot, deuinerez aiſément ce que veut dire ceſte proprieté de l'Abeille vengereſſe.

On dit que quand le Prin-temps eſt fort abondant en fleurs cela eſt mauuais pour les Abeilles, d'autant que s'amuſans trop à voltiger ſur ceſte multitude de beautez qui leur aggreent, elles en font moins de miel, & l'Hiuer elles ſont en danger de mourir de faim : d'autres diſent que l'auidité à les cueillir leur donne vn flux de ventre qui leur cauſe la mort. La deuotion, dit ſainct Bernard, engendre les biens, & puis ceſte engeance mal-heureuſe ſuffocque la mere qui l'a produitte.

Quand on veut ramaſſer des Eſſains d'Abeilles on ſe ſert du ſon des plats,

des baſſins, des chauderons, des poeſlons, & autre batterie de cuiſine, comme auſſi de fleurs, & de vin emmielle. Au contraire quand on les veut eſcarter on ſe ſert du feu qui les eſclaire, & de la fumée, car elles ne veulent pas que l'on deſcouure leur meſnagerie, ny que l'on noirciſſe tant ſoit peu leur ouurage, tant elles ſont curieuſes du ſecret & de la bonne odeur.

L'Abeille ſe ſert de ſon aiguillon à trois choſes, l'vne comme d'vne trompette pour ſonner la charge, l'autre comme de dent pour tailler & maſcher les fleurs dont elle fait ſon rayon, l'autre comme d'vne lance pour attaquer ou ſe deffendre. Et que verrez-vous dans la Sulamite que nous deſcriuons ſinon des Chœurs de Combattãs, des Bataillons de Choriſtes, ainſi que nous auons deſcouuert en l'Entretien qui precede, la langue leur ſert de tout : pour trompeter, pour ſe nourrir, & pour ſe battre.

De là ce bourdonnement perpetuel des Abeilles, qui ne ceſſe iamais, ſoit qu'elles volent, ſoit qu'elles ſe repoſent dans leurs ruches. De là ce doux murmure, que S. Bernard dit ne partir iamais de certains lieux, où il dit qu'il eſt auſſi ordinaire que les vagues ſur la mer, que les vents en l'air, eſprit d'orage qui fait hauſſer les flots.] Poſſible c'eſt le doux murmure du chãt des Colombes, poſſible celuy des fontaines, mais i'ay bien peur, Hermodore, qu'il parle de quelqu'autre que ſçauez-vous ſi ce n'eſt point de celuy dont le Pſalmiſte parle en ſon Cantique LVIII. verſet XVI.

Suite de ces Paralleles.

§. XI.

CE qui eſt d'admirable en l'Abeille, c'eſt (à ce que diſent quelques obſeruateurs de leur œconomie) qu'elle tire ſon miel & ſa nourriture des fleurs, ſans les intereſſer, ny en l'odeur, ny en la couleur, comme ſi elle n'en tiroit que l'eſprit & l'eſſence, addreſſe eſmerueillable de ceux dont vous parlez en l'Entretien precedent de la Pſalmodie au nombre III. où vous prouuez fort pertinemment que ceux qui ne ſeruent qu'au Chœur dans les maiſons non rentées ne ſont nullemẽt à charge au public, ſans doute c'eſt parce qu'ils ne viuent que de l'eſprit des fleurs, qu'ils cueillent pour parer les autels, ou de l'eſſence ſpirituelle des choſes qu'on leur donne, ou de la ſeule odeur des queſtes, comme ces peuples ſans bouche que l'on appelle Aſtomes, qui ne ſe nourriſſent que de parfums, & ne mangent que par le nez, ou pour mieux dire, qu'ils font comme cét oiſeau que l'on appelle de Paradis, qui ne vit que de la roſée des cieux, non plus que les Cigales ; & quelques-vns diſent que c'eſt la ſeule nourriture des Abeilles, les fleurs ne leur ſeruant que d'amuſement & de paſſetemps. Et ne ſeroit-ce pas là qu'aboutiroit ceſte ſubtile queſtion de la ſeparation du domaine & de la proprieté aux choſes qui ſe conſument par l'vſage, qui eſt la Croix de tant de Canoniſtes, & que l'on reuiſitera au lieu où vous en parlez ſi delicatement, & auec des contrepoids ſemblables à ceux qui marchent ſur des cordes.

On dit que quand les abeilles meurent ou de faim ou de froid durant l'hyuer, qu'il y a vn ſecret pour les faire reuiure, c'eſt de les expoſer au Soleil ſous

Digitized by Google

des cendres de bois de ſaule. Rien ne viuifie tant l'eſprit que la mortification des ſens] dit la ſainte parolle, & encore ſi vous ne mortifiez la chair par l'eſprit vous mourrez, mais vous viurez ſi par la maceration vous l'aſſuiectiſſez à l'eſprit, mais la merueille s'eſtend iuſques à la vie du corps, car il y en a meſme à qui la mortification donne la nourriture, teſmoin ce grand Roy qui faiſoit ſon breuuage de ſes larmes & ſon pain de cendres,] & ceux à qui ceſt vn lucre que de mourir] ainſi. Comme morts & neantmoins viuans, comme pauures, & en enrichiſſant pluſieurs, comme n'ayans rien & poſſedant tout.] à eux appartient la deuiſe du Pelican ou du Phenix auec ceſte ame, *en moy la mort, en moy la vie*, ou bien ceſte autre *Ma mort c'eſt ma vie*. Que la Penitente Mortification eſt puiſſante puiſqu'elle fait retrouuer ce qui eſtoit perdu & reuiure ce qui eſtoit mort] comme diſoit le Pere du Prodigue.

Les abeilles, comme il eſt euident, ne viuent que du pillage des fleurs, qu'elles cueillent & reuceillent par tout indifferẽment, ſur l'eſtenduë des iardins & des païſages, elles volent par tout, elles prennent de tous coſtez. Faictes la reduction auec S. Auguſtin au Chapitre XXVIII. de ſon Ouurage des des M.... .

Pourſuitte.

§. XII.

EN fin, pour ne vous tenir pas dauantage ſur ces paralleles : les abeilles naiſſent dans le miel, viuent de miel, & meurent dedans le miel, & durant le printemps & l'eſté s'eſgayent parmy les fleurs: n'eſtimez vous pas ces animalets heureux de mener vne ſi mignarde & ſi delicieuſe vie, & de la finir d'vne ſi douce mort. Le meſme ſe peut dire ſpirituellement de ces abeilles miſtiques pour qui vous auez dreſſé ce rare embleſme de la mouche à miel & de l'eſcarbot. Tout ce que i'y trouue à redire eſt que l'eſcarbot naiſſant & viuant quelque temps parmy la fange, ayant pris des aiſles fait eſſor ſur les arbres ou il meurt d'ordinaire parmy les fruicts.

Au lieu que les abeilles viuent comme ces garnemens, que le Sage fait parler ainſi. Venez couronnons nous de roſes auant qu'elles fleſtriſſent, que nulle prairie ne ſoit exempte de nos mains pillardes (le texte s'exprimeroit mieux par le mot de paillardes) venez iouiſſons des biens preſens, & de la creature qui paſſe ſi toſt. Rempliſſons nous de vin & de parfums precieux, de peur que la fleur de noſtre aage ne s'eſcoule, que chacun de nous ſe mette en debauche, laiſſans par tout des marques de noſtre reſiouiſſance, car c'eſt la noſtre portion & le lot de noſtre heritage.] Et encore. Opprimons le pauure quoy que iuſte, ne pardonnons point à la vefue, ne reſpectons point le Veillard. Circonuenons le Iuſte parce qu'il eſt contraire à nos œuures, & nous reproche les fautes que nous commettons contre l'obſeruance de nos loix, & il declare contre nous les pechez qui renuerſent noſtre diſcipline.

Il dit auoir la ſcience des ſaints, & ſe nomme enfant de Dieu. Il reuele nos deſſeins & deſcouure nos penſées. Il nous faſche de le voir, parce qu'il eſt diſſemblable aux autres en ſa vie. Il nous tient pour des caiolleurs, & s'abſtient

Digitized by Google

de nos voyes qui luy ſemblent impures. Couurons le d'opprobre & de douleur pour eſprouuer ſa patience. Meſme faiſons le mourir d'vne mort ignominieuſe. Voila les imaginations deſordonnées de ceux qui ſont aueuglez de malice.

Mais oyez comme ils changent de note trois chapitres apres (c'eſt au v. de ſa Sageſſe) lors que pleins de repentance & d'angoiſſe d'eſprit, ils diſent, voila ceux dont nous nous ſommes mocquez, & que nous auons meſpriſez (iuſqu'à ce point, Hermodore, de les comparer aux animaux d'vne origine fort vile) inſenſez que nous ſommes, nous les auons tenus pour des fols, & des infames, & cependant ils ſont entre les enfans de Dieu, & leur lot eſt dans l'heritage des ſaints. Nous nous ſommes fouruoyez de la voye de Iuſtice, & le Soleil de l'intelligence ne nous a pas eſclairez. Nous nous ſommes laſſez en la voye d'iniquité & de perdition, nous auons ſuiuy des routes difficiles, & nous auons ignoré celle de Dieu. Dequoy nous a ſeruy noſtre preſomption & noſtre orgueil, & l'abondance de nos commoditez. Tout cela eſt paſſé comme l'ombre, & comme vn poſtillon qui marche en diligence.]

Voila ce que c'eſt, Hermodore mon frere, que de paſſer ſa vie parmy les fleurs & les contentemens, de couler ſes iours parmy toute ſorte de biens paſſagers, & en vn inſtant de deſcendre en l'abyſme de miſere.] La parole ſacrée nous auertiſſant qu'il vaut mieux aller en la maiſon des pleurs qu'en celle de ioye] parce que le dueil eſt à l'extremité de l'allegreſſe. L'Hiſtoire Euangelique du Lazare, nous monſtrant que qui eſt eſcarbot en ce monde eſt abeille en l'autre: & au rebours que ceux qui ſement en larmes moiſſonnẽt auecque ioye.] que celuy qui perd ſon ame en ce ſiecle la garde pour l'eternité,] qu'vn iour l'Eternel Iacob croiſera les mains & mettra à ſa gauche ceux qui auront eſté à la droite de la proſperité. Ce ſera au iour que chacun ſera loüé de Dieu] & receura ſelon ſes œuures.

Si les abeilles naiſſent & viuent parmy le miel & les fleurs, fort ſouuent elles meurent dans le feu à la fumée, dont on ſe ſert pour les exterminer de leurs ruches, & leur oſter leurs rayons: & ainſi ceux qui penſent eſtre riches de bonnes œuures ſe trouuent pauures, miſerables, & nuds,] & mis à la balance ſont recognus trop legers.] & comme des arbres plus verdoyans que fructueux ſont jettez au feu, & dans ceſte fumée de l'abyſme où eſt le grincement de dents, & où la fumée cauſe des larmes & des tenebres perpetuelles.] Voyla la fin des abeilles delicates, & ie croy que ie n'ay que faire de vous enuoyer la clef de ce chiffre, que vous deſchiffrerez aiſément ſans autre aide que de voſtre bel eſprit.

Apoſtrophe à ſa Sainteté.

§. XIII.

TReſſaint VRBAIN Oeconome General de la grande ruche, l'Egliſe Vniuerſelle, ce n'eſt point ſans quelque Prouidence du Ciel, & ſans quelque particulier myſtere, que vous portez d'azur à trois abeilles d'or.

Comme tres-digne & legitime ſucceſſeur du Prince des Apoſtres, à qui le Sauueur dit par trois fois, pay mes brebis, pay mes agneaux, pay mes agneaux: C'eſt à vous qu'appartient immediatement la ſurintendance generale, & ſur les Eueſques qui ſont les Meres oüailles du grand troupeau, & le corps du Clergé, & tout le reſte des Laïques.

Lors qu'il arriue des guerres ciuiles entre les abeilles, & que ces petites mutinées pointent leurs aiguillons, qui ſont & leurs armes & leurs trompettes tout enſemble, les vnes contre les autres, ceux qui en ont le gouuernement n'ont point de plus prompt remede, pour faire ceſſer ces debats, & faire regner la concorde ou le diſcord mettoit de la confuſion, que de ietter quelques poignées de cendre parmy ces bataillons, qui ſe diſſipent à veuë d'œil, mais ſe reüniſſent auſſi toſt que leurs petites coleres ſont refroidies.

Vn petit mot de ceſte grande auctorité la plus proche de la Diuine, que Dieu vous a donnée en terre, & dont il a promis ſolemnellement de ratifier les decrets dedans le Ciel, eſt capable de calmer vn ſourd orage qui menace le vaiſſeau de Saint Pierre, par la meſintelligence que l'homme ennemy de la Paix, & qui ſurſeme la zizanie, fait naiſtre entre les Paſteurs de Droict qui ſont appellez en la part de voſtre Sollicitude Paſtorale, non de la Plenitude de voſtre Puiſſance, & de ceux qui ſous le manteau de leurs Priuileges mettent leur faux trop auant dans leurs moiſſons, & qui font notoirement vn mauuais vſage des ſainctes exemptions qui ſont en leur faueur, tres-iudicieuſement & tres iuſtement emanées de voſtre ſiege Sacré.

Car quel abus plus manifeſte que de s'en ſeruir cõtre celuy qui en eſt l'Autheur, & le Conſeruateur, c'eſt à dire contre vous meſme, & voſtre Souueraine & inuiolable Authorité. Il y a quelques années que V. S. par pluſieurs Brefs expediez ſur ce ſuiet, donna le pouuoir & la qualité d'Ordinaire en toute l'Iſle de la Grande Bretagne, c'eſt à dire dans les Royaumes d'Angleterre & d'Eſcoſſe, au Reuerendiſſime Eueſque de Calcedoine, ce qui eſtoit à proprement parler, le rendre delegué de voſtre ſainct Siege, & comme voſtre grand Vicaire en ces quartiers là, où la Religion Catholique eſt dans l'affliction que tout le monde voit. Comme il deſira executer vos Commandemens, ſelon que ſa cõſcience l'obligeoit, en ſuitte de l'Obeïſſance que tous les Chreſtiens vous doiuent, & que les Eueſques particulierement vous voüent en leurs Sacres.

Toute l'Europe a veu les ſouſleuemens & les mutineries des Cenobites de ces quartiers-là, tant de viue voix, que par eſcrit, que par effects ſi eſtranges, contre voſtre Delegué, repreſentant en cela voſtre ſacrée perſonne, & n'agiſſant que par vos Ordres, qu'il a eſté contraint, plus par leurs artifices, que par les pourſuittes des Heretiques meſmes, de prendre le conſeil de S. Athanaſe, & de quitter l'Iſle, où il eſtoit perſecuté à outrance, & des vns & des autres, pour ne tomber dans vne preſomption qui tente Dieu, pluſtoſt que dans la gloire du martyre.

V. S. ſçait que pour calmer ceſte eſmotion, elle a interdit par vn Decret exprés, aux vns & aux autres de ceſte nation, toute ſorte de conteſtations, ſa Prudence voulant donner le temps aux eſprits de ſe raſſoir de cet orage, qui ſera ſans doute moiſſonner des tempeſtes à ceux qui ont ſemé des tourbillõs.] Tres-bon & tres-grand Pontife vous cognoiſtrez les Lyons par cet ongle de

leurs escrits, qui ont esté tres-iustement censurez par l'Assemblée des plus Sçauans & Pieux Prelats de la France, par le Tres-illustre Archeuesque de Paris, & par les Theologiens de la tres-docte & tres-renommée maison de Sorbonne.

Pour deprimer l'Estat Pōtifical & Pastoral, & le mettre au dessous du Cenobitique, ils cōparent les Superieurs des Conuens à des Pasteurs ou Gardiens de Brebis, & les Prelats & Curez à ceux qui cōduisent aux champs ces vils & immondes animaux où le Sauueur fit aller les demons qui les precipiterent dans la mer, & qui furent le dernier mestier où s'occupa l'enfant prodigue, apres qu'il eust dissipé toute la substance qui luy appartenoit de la maison paternelle. Comme si entre tous les fideles, il n'y auoit que les Cenobites qui fussent des Brebis & des Agneaux, & qu'eux seuls deussent estre mis à la droite du grand Iuge, & au nombre des esleus aux dernieres assises du monde, & que tous les autres qui ne sont point de ceste condition, Monarques, Rois Princes, Potentats, Magistrats, Nobles, Marchands, Artisans, Grands, & Petits, Riches, & Pauures, Laiques, ne fussent que de ces sales bestes que la bien-seance m'empesche de nommer. Ainsi, Tressaint Pere, quelle sera la plus nombreuse partie de ce Pastorat Vniuersel de l'Eglise de Dieu, que seul vous possedez, les Cenobites seront-ils seuls les animaux mondes, & les enfans de vostre droitte?

Il importe grandement à la splendeur de vostre Throsne, & à la dignité de vostre Souuerain Ministere de reprimer ces comparaisons, non moins odieuses que temeraires; ce que vostre Sageste & vostre Clemence sçaura bien faire, quand elle aura pris le tēps pour iuger ces efforts & d'escripts & d'esprits. Ce qu'elle fera sans doute auec vne Prudence qui la fera arriuer à sa fin auec des moyens suaues. Car comme le Roy des Abeilles n'a point d'aiguillon, portant pour diademe, & pour marque de sa Royauté vne perle de rosée sur la teste: au reste gouuernant son petit peuple par des industries fort amiables, parce que toute leur force est en leur douceur, mais douceur plus puissante que toute force: aussi auons-nous veu par vne particuliere benediction du ciel qui appuye les Oracles que V. S. rend en la terre, que depuis son Decret rendu sur les differens d'Angleterre, l'intemperance de quelques plumes Cenobitiques s'est moderée, & les langues ne se sont plus portées à des paroles de precipitation.

La France autrefois exempte de monstres, semble auoir recueilly ces murmures & ces mauuaises maximes d'outre-mer, & la corne des Priuilegiez s'esleuant plus haut que ne leur permettent leurs Priuileges, & se portant contre l'authorité des Ordinaires, cela obligea le Tres-heureux Gregoire XV. de glorieuse memoire, Predecesseur immediat de V. S. de reduire tous les Priuilegiez à ce poinct, de receuoir non seulement la permission des Ordinaires, pour Prescher, & Administrer les Sacremens (ce qui est expressément ordonné par le dernier Concile Oecumenique) mais encore de subir leur Correction, au cas qu'ils vinssent à faillir dans ces fonctions Clericales, les laissant au reste en tous leurs Priuileges, & Exemptions, pour leurs maisons, & leurs Personnes, en tout ce qui regarde l'estat Cenobitique. Decret tres-iuste & tres-equitable, & neantmoins qui fut reuocqué (à ce que l'on tient) par ce tres-doux & debonnaire Pontife pour la dureté des cœurs, de

ceux

Digitized by Google

ceux qui pour lors ne ſe trouuerent pas en diſpoſition de porter ce ioug, que leurs Peres, c'eſt à dire les premiers Cenobites auoient autresfois ſupporté auec humilité, & manſuetude, deuant que les Exemptions, pour de tres-iuſtes cauſes, leur euſſent eſté accordées.

Qu'ils viuent donc, à la bonne heure, & qu'ils ioüyſſent en toute liberté de la plaine eſtenduë de tous leurs Priuileges, ſans reconnoiſtre autre ioug que celuy dont nul Catholique ne ſe peut exempter, & dont vous ne ſçauriez exempter aucun Catholique, de quelque condition qu'il ſoit, qui eſt celuy de l'obeyſſance deuë de droict Diuin par tout Chreſtien fidele à V. S. Mais toujours faut ils qu'ils recognoiſſent, qu'ils n'eurent iamais de Priuilege qui les exemptaſt de la Reuerence qui eſt deuë au caractere des Eueſques, qui eſt celuy-là meſme des Apoſtres & de V. S. Ny du Reſpect qu'ils doiuent à ceux que V. S. honore dans ſes Mandats, & ſes Reſcrits, du tiltre de Freres, & de venerables Freres.

Et n'eſt-ce pas s'eſcarter merueilleuſement de ce deuoir, de faire des comparaiſons ſi odieuſes, que celle que ie viens d'auancer, & qui va iuſques à ce comble de hardieſſe de deshonorer la plus ample partie du Paſtorat Vniuerſel qui eſt commis à vous Seul. Tres-ſaint & Tres-digne ſucceſſeur de ſainct Pierre ſouuenez-vous qu'il vous appartient, comme à ce Prince du College Apoſtolique, de Confirmer vos Freres, & d'appuyer de voſtre ſupreſme Authorité, la part de la Sollicitude que vous leur auez communiquée. C'eſt à vous de preſſer & de pouſſer, afin qu'elles rentrent en leur deuoir, les oüailles qui s'en eſcartent. Ieſus-Chriſt vous ayant eſtably pour cela comme ſon Lieutenant ſur toutes les Nations & les Royaumes, qui recognoiſtrõt l'Empire de ceſte Egliſe, qu'il a lauée en ſon Sang pour la rendre belle, ſans ride, & ſans tache.]

Pour cela il vous a mis en main la Houlette vniuerſelle, & le Sceptre de l'Empire de l'Egliſe, qui a comme celuy du Hierogliphe vn œil en ſa ſommité, pour vous faire ſouuenir que vous deuez eſtre ceſte verge du Prophete, qui veilloit ſur vn vaiſſeau bouillant. C'eſt à voſtre baguette de calmer les orages, & de commander à la mer & aux vents, des ſouſleuemens, & des emotions de ceux qui ſe laiſſent aller au train de Coré & de l'erreur de Balaam.

Si le Sauueur a dit de ſes Apoſtres, que qui les meſpriſoit le meſpriſoit, & qui les touchoit le bleſſoit en la prunelle de l'œil, ne vous a-t'il pas obligé d'auoir le meſme ſentiment pour les Eueſques qui ſont les Succeſſeurs des Apoſtres. Il y a quelques années, que ſur quelques differens nais entre les Prelats & les Priuilegiez de ce Royaume, que l'eſmerueillable Prudence de ce Perſonnage Heroique, que la Sageſſe de noſtre Iuſte Monarque a eſleué au premier Miniſtere de cet Eſtat, & que la condition dont vous l'auez orné oblige à ne veiller pas moins ſur le repos de l'Egliſe Gallicane, que l'autre à maintenir les intereſts de cet Empire, qu'il a rendus le piuot de toutes les affaires de l'Europe, r'amena par vne conduitte ſi addroitte tous les eſprits à l'vnion & à la Paix, que les Superieurs de tous les Ordres des Cenobites ſignerent par declaration aux Prelats qu'ils obſerueroient Religieuſement le Decret du Concile de Trente, qui leur deffend de Preſcher, & d'adminiſtrer les Sacremens dans les Dioceſes, ſans l'examen & la licence des Eueſques. Et en cas de mauuais vſage en quelques particuliers, que ces permiſſions pourroient

eſtre reuocquées par les Prelats, auec ce temperament (digne de la moderation, & de l'addreſſe qui moyenna cet accord) que les Superieurs des Cenobites qui manqueroient à leur deuoir, en ſeroient auparauant auertis, afin que tout ſe paſſaſt en bon ordre, & auec correſpondance.

Y a-t'il rien de plus equitable, de plus iuſte, de plus ſincere que ce Reglement, qui met la Paix entre les Freres,] & qui la donne pour bornes à la myſtique Ieruſalem. Cependant vn Ordre ſeul entre tous les autres, s'appuyant, diray ie ſur ſa Prudence propre, ou ſur quelque ſorte d'authorité, ne pût iamais eſtre ny perſuadé ny induit à ſouſcrire vne Declaration qui rendoit la bonace à vne ſi longue tempeſte. Treſſaint Pere, vn coup de voſtre houlette Paſtorale pour faire r'entrer ces chers Freres en leur deuoir, ie les tiens ſi dociles, veu que leur vie d'ailleurs eſt fort exemplaire, qu'au premier ſigne de voſtre authorité Paternelle, ils s'abbatront deuant la face de voſtre arc.] Ainſi vous r'appellerez à la ruche ces abeilles qui s'en eſcartent, & qui alterent beaucoup d'eſprits par ceſte faſcheuſe ſeparation.

Encore vn petit coup de ceſte ſainte houlette, pour rejoindre au troupeau ceſte brebis qui s'eſgare, ce Priuilegié qui ſe muſſe ſous vne aumuſſe, & qui prend des noms de guerre, pour perſecuter à cachettes, & ſous ce voile, vn Eueſque bien merité du S. Siege, & de l'Egliſe Catholique: Du ſainct Siege dont il a touſiours maintenu la Supreme Authorité, & par eſcrit, & de viue voix; de l'Egliſe Catholique pour le ſeruice de laquelle il a rẽdu tous les combats qui ſe peuuent rendre, ſon Dioceſe eſtant limitrophe de celuy de Geneve; Qui depuis vingt & ſix ans d'Epiſcopat a preſché les Aduens & les Careſmes entiers de vingt & quatre, eſtant bandé le reſte de l'année à ce ſainct Exercice de la parole de Dieu, aux iours deſtinez à la diſtribuer aux peuples, & qui entre les fonctions Paſtorales qu'il a touſiours exactement pratiquées; accompagnées d'exemple & de doctrine, a communiqué au public prés de ſix vingts volumes.

Et apres cela ce bon perſonnage qui ſe dit Chanoine d'Auignon, & en ceſte condition doublement ſuiet de Voſtre Sainteté, & au ſpirituel, & au temporel, ſera recenable à comparer ce Prelat à vn Eſcarbot, ſans reſpecter, (au moins comme Chreſtien) vn caractere que l'Ange meſme a honoré en S. Iean, & le plus grand qui ſoit en l'Egliſe de Dieu. Il y va de la gloire de celuy dont vous eſtes Vicaire general en la terre, d'empeſcher que l'on ne touche ſes Oingts, & que l'on ne traitte auec malignité & indignité, ceux que le S. Eſprit a eſtablis au gouuernement & à l'inſtruction des peuples.] Dauid Prince ſi doux, & ſelon le cœur de Dieu, qui auoit ſouffert tant d'opprobres en ſa perſonne, auec vne patience qui ſurpaſſe le moyen de la raconter, fut extraordinairemẽt touché de l'affront qui fut fait à ſes Ambaſſadeurs, ceux qui portent les Ambaſſades du ciel au monde, dont ils ſont le Sol & la lumiere, & qui ſont les truchemens des volontez de Dieu, & de ſa parole, ne meritent pas vne moindre protection.

Ce n'eſt pourtant que l'on implore ſur cét Autheur la rigueur de la Iuſtice, mais pluſtoſt vne miſericordieuſe correction, qui remette ſon eſprit en ſa droitte aſſiette. Toutes les fois qu'il tonne la foudre ne tombe pas, & meſme quand ce feu du ciel deſcend ſur les ſerpens il ne les tuë point, mais ſeulement les purifie, en conſumant leur venin. Celle de S. Paul tombant ſur le Corin-

Digitized by Google

thien fut pluſtoſt pour ſon ſalut que pour ſa perte, c'eſt ceſte ſalutaire miſericorde de V. S. que i'implore ſur ceſte ame, qui m'eſt chere & precieuſe deuant Dieu, par la charité fraternelle qui nous rend mẽbres les vns des autres, pour le ſalut de laquelle ie ſouſpire au ciel, & flechis les genoux au Pere de I. C. N. S. Pere de miſericorde, & Dieu de toute conſolation, & de qui ie ſouhaitte paſſionnément & l'amendement & la vie.

Preſent à Hermodore.

§. XIV.

CEs ſouſpirs & ces prieres que ie viens de reſpandre pour vous, tres-cher Hermodore, deuant celuy qui eſt aſſis ſur le Throſne du ciel, & deuant celuy qui en terre eſt ſa plus viue image, vous doiuent bien teſmoigner de quel eſprit ie ſuis porté pour voſtre bien, & quoy que ie ſouhaitte voſtre correction, ie ne fay rien que voſtre ſain iugement ne doiue deſirer, ſelon ce que diſoit le diuin Chantre, le Iuſte me reprendra auec miſericorde, mais l'huile du pecheur, c'eſt à dire la flatterie, n'engraiſſera point ma teſte.] L'enfant que le pere chaſtie n'en eſt pas le moins aimé.

Mais pour appliquer le baume apres la lancette, & calmer voſtre eſprit à qui ceſte apoſtrophe pourroit auoir apporté quelque eſmotion, i'ay vn preſent à vous faire (& les preſens, diſoit ce Poëte, appaiſent les eſprits les plus irritez) de la part de M. D. B. c'eſt vn Embleme vn peu plus net que le voſtre, bien qu'il ait quelque conformité, & vous iugerez en ſecret (car c'eſt à l'oreille que i'entends vous dire cecy) qu'il vous conuient fort particulierement, & que ie ſçay vn peu de vos nouuelles.

Vn Roy de Caldee appellé Beroſe, d'autres diſent Beril, eſtant né de fort bas lieu, & paruenu de ſimple ſoldat à eſtre grand Capitaine, & de là à la Couronne, fit faire vn cachet (ſelon la couſtume des anciens qui ne ſignoient que de ceſte ſorte, d'où eſt venu l'vſage des ſceaux, & des armoiries que l'on graue ſur des cachets) il eſtoit d'vne pierre aſſez rare, & qui eſt vne eſpece d'antrax ou d'eſcarboucle, & dont il eſt fait mention en l'Apocalypſe, qui s'appelle Berille, c'eſt vne ſorte d'Eſcandrate, qui eſt terne & comme craſſeuſe, & rude au dehors, mais qui reſſerre au dedans tout ſon eſclat, qui ne paroiſt que quand on la caſſe, plus on la polit & plus elle ſe noircit & obſcurcit: de ſorte qu'il la faut enchaſſer toute brute & en cabochon. Le Roy Beril fit grauer ſur vne Berille (poſſible par alluſion à ſon nom (entendez-vous, Hermodore) la figure d'vn Eſcarbot, & mit cét anneau à ſon doigt, pour auoir touſiours deuant les yeux vne image qui le fiſt ſouuenir de la baſſeſſe de ſon extraction, qui eſtoit de la bouë & de la lie du peuple: prudence merueilleuſe, & digne d'eſtre loüée.

Ainſi, dit on, que Philippe Roy de Macedoine, pere du grand Alexandre, ſe faiſoit dire tous les matins par vn Page qu'il eſtoit homme, & qu'il ne penſaſt de luy rien de ſur-humain. Et Agathocles fils d'vn Potier, qui par ſa valeur eſtoit deuenu Roy de Sicile, ſe faiſoit ſeruir aſſez ſouuent en plats de terre, pour ne meſcognoiſtre point ſon extraction.

Digitized by Google

Et ſemble que Dieu creant l'homme du limon de la terre, & luy donnant le nom d'Adam qui ſignifie vaſe de terre, l'ait obligé à repaſſer ſouuent en ſa memoire qu'il eſtoit venu de la terre, & qu'il y retourneroit par la mort. Et Dauid ſe diſant moindre que toutes les miſerations dont Dieu l'auoit accueilly] pour teſmoigner que le Throſne où il eſtoit eſleué ne le faiſoit point meſcognoiſtre, ſe dit quelquefois auoir eſté tiré du paſturage, & de la ſuitte des brebis.

Hermod. pag. 2. Quand vous vous ſeruirez, Hermodore, du meſme cachet & de l'anneau du Roy Beril, auec ceſte inſcription *ſpeculum*, ou bien, *ſpectaculum Berilli* (vous m'entendez & il ſuffit, nous tommes l'vn à l'autre, diſoit Seneque à ſon Lucil, vn Theatre aſſez àmple) poſſible que ce miroir & ſpectacle vous fera plier le bagaage des miroirs de ceſte queuë de Pan, où vous vous mirez dans ce Souuerain Petit Chaſteau du bord du Roſne où vous ne recõnoiſſez point de Seigneur, & où perſonne ne vous rendant hommage, il ſemble que n'ayãt perſonne deſſus voſtre teſte, ny ſous vos pieds, vous ſoyez en meſme temps Prince & vaſſal de vous-meſme.

Autre Paſſage iuſtifié.

§. XV.

MAis venons au ſecond paſſage du Directeur que vous examinez au nombre III. il eſt tiré du meſme liure de la Petronille, où l'Autheur comparant la delicateſſe Cenobitique, aux pauuretez & incommoditez des Curez de village, dit de ceux-là, *qu'ils ne peuuent chanter que dans des chœurs bien clos; dire la Meſſe que dans l'argent, la blancheur, & les parfums.* Vos Regratteurs de paſſages vous en font demeurer là, Hermodore, parce qu'ils n'auoient beſoin que de vous faire enfiler ce beau lieu commun de la netteté des Egliſes, & des encenſemens qui ſe pratiquent dans les ſaintes Ceremonies. Mais, pour Dieu, continuez, & vous verrez ſi le Directeur a eu vne ſeule idee de reprendre ce qui eſt ſi ſacré, & ce qu'il a recommandé auec tant d'inſtance dans ſes viſites Dioceſaines, ou pluſtoſt ſi ce n'eſt pas vne ſalutaire reprehenſion de la mignardiſe de ceux qui ſont au dehors des Catons, au dedans des Lucules, Tout de ſoye au dedans, au dehors des Cuc.....

Petronille pag. 266.

Pour preuue de ceſte verité il ne faut qu'adiouſter les paroles ſuiuantes. [Ils ne peuuuent dormir qu'en des cellules bien chaudes, mãger que des viandes nettes, propres, bien aſſaiſonnees, en des Refectoirs dorez & peinturez, parmy vne lecture agreable, ſuiuie d'vne bonne heure de recreation apres chaque repas, ſe promener que dans de beaux iardins parſemez de fleurs, & arroſez de fontaines, marcher que ſous des Cloiſtres, & à couuert du Soleil & de la pluye, s'aſſembler qu'en des Chapitres polis & bien eſclairez, eſtudier que dans de belles & amples bibliotheques: en ſomme qui voudra apprendre mille petits ſecrets pour la commodité de la vie humaine, prenne la peine de conſiderer la vie Monaſtique & conuentuelle. Au lieu que les Curez des champs (car ceux de la ville ſont vn peu mieux ajancez, mais ils ſont auſſi dans les traças par deſſus la teſte) ſont logez en des cabanes, ſemblables à la

Digitized by Google

grotte de Bethleem, expoſée en tout temps aux iniures de l'air, couchez ſur la paille & la terre, nourris comme des paiſans, ſans conuerſation, ſans conſolation, force peine & point d'onction, mal logez, mal veſtus, mal payez, mal aſſiſtez, miſerables en leurs Egliſes, en leurs ornemens, en leurs demeures, en leurs meubles, en tout. Et cependant les vns parmy les commoditez ont la gloire de l'eſtat de Pauureté, & les autres dans les neceſſitez & la diſette, ſont tenus riches & deſlogez de l'eſtat de perfection.]

Et bien, Hermodore, qui peut auoir des yeux & contredire ces veritez: en tout ce diſcours quel deſſein le a Directeur ou de blaſmer l'argent & l'or des vaiſſeaux ſacrez, qui ne ſeroient pas encor aſſez precieux quand ils ſeroient tous couuerts de pierreries; ou de reprendre la netteté (dont il fait plus d'eſtime, que ce ſale animal, à qui vous luy faittes la faueur de le comparer) puiſque il trouue la neige noire, au prix de la blancheur qui ſeroit requiſe, pour ſouſtenir le corps adorable de celuy, qui parut ſur le Thabor auec des habits plus blanc que la nege.

Poſſible à cauſe de ſon ſurnom l'eſtimez vous ennemy des parfums, mais ſçauez vous bien qu'il ne luy conuient que par antiphraſe, & qu'il chaſſe de haut-vent, pour diſcourir, & deſmeſler toutes vos ruzes. Si ie ne craignois que vous adiouſtaſſiez ce-cy aux prophanations de l'Eſcriture dont vous faites de ſi genereuſes remarques en l'Entretien ſuiuant, ie le comparerois à celuy dont il eſt parlé au VII. Chapitre verſet IV. du Cantique. Mais vous voyez bien que tout ſon diſcours ne bat qu'a ce but de faire voir la delicatte cõplexion de ceux, qui ne font monſtre que de mortifications & d'auſteritez.

Auſterité delicate.

§. XVI.

S'Ils chantent en des chœurs bien clos, chauds en Hyuer, & frais en eſté, il n'y a que ceux là qui l'ignorent, à qui ils ne permettent pas l'entrée de ces ſanctuaires. Sils ne veulent celebrer *la S. Meſſe que dans l'argent, que dans l'or, la blancheur, & les parfums*, ce n'eſt pas que l'on reiette ces choſes de l'adorable ſacrifice, puiſque toutes les richeſſes de la terre ne ſont que du fumier, ſi nous les comparons à ce verbe Incarné qui y eſt preſent, & offert par les mains du Preſtre à l'Eternel Pere. Mais auoüez que ceux-là ſont dignes de reprehenſion, qui ceſſent ſouuent de preſenter à Dieu l'Hoſtie immaculée, quand ils ſe rencontrent en de pauures Egliſes de vilage, ou ils ne rencontrent que des Calices d'eſtain, & des ornemens moins propres qu'ils ne deſireroient.

Ie vous veux, à ce propos ſeruir icy d'vne petite Hyſtoire dont ie ſuis teſmoin oculaire. Vn Cenobite d'vn Ordre fort auſtere & Reformé, s'eſtant rencontré vn iour de ſolemnité remarquable, dans vne Egliſe des champs, où vn Eueſque voyageant venoit de celebrer, il aima mieux, ne dire point la Saincte Meſſe, que de ſe ſeruir des meſmes ornemens qui auoient eſté trouuez aſſez paſſables pour ce Prelat, accouſtumé à voir les miſeres des Egliſes de vilage. Ce n'eſt pas que le Calice ne fuſt d'argent, & le corporal aſſez blanc,

Digitized by Google

mais l'amict, l'aube, & la chaſuble ne furent pas des parement dignes de parer la Reformation Cenobitique : à chaque piece qu'on luy montroit il diſoit fi, & le repeta tant de fois, que quelqu'vn de la compagnie en fut iuſques à ce point de douter, ſi ce n'eſtoit point quelque Maiſtre fi-fi deſguiſé en Cenobite reformé.

I'ay appris de pluſieurs Curez de la Campagne, que ſouuant des perſonnes de ceſte qualité ſe ſont diſpẽſez de celebrer en leurs Egliſes, ou tout eſtoit aſſez blanc & net, pour cela ſeul que les Calices n'eſtoient que d'eſtaing. Et cependant oyez les diſcourir ils ne parleront que de pauureté, de nudité, d'abjection, en chaire ce ne ſont qu'aſpres reprehenſions des croſſes d'or, que portent les Eueſques de bois, & autres belles penſées tirées des lieux communs de Maiſtre fi-fi.

Ce pendant ſi nous iettons les yeux ſur la naiſſance de l'Egliſe, lors que la ſemence du Chriſtianiſme ſe formoit du ſang des Martyrs, nous y voyons des Calices de bois & de terre, des grottes ou des caues, ou ſe celebroient les diuins myſteres, ce qui ſe pratique encor à preſent, aux païs des Batanes, & des grands Bretons. A voſtre auis, Hermodore, où penſez vous que la ferueur & la Pieté ſoit plus grande, ou dans ces Aſſemblées faictes en des greniers, ou dans des caues, ſans y rechercher tant de politteſſe, (dont vous nous voulez esblouïr par vos paſſages) ou dans les lieux où les Egliſes enrichies de tous les ornemens que l'on peut inuenter. Ie m'aſſeure que vous ſerez contraint d'auoüer que l'Egliſe eſt vne vraye vigne, qui profite de ſes retranchemens, & que les perſecutions luy font, ce que la greſle à la camomille, dont elle deuient plus eſpaiſſe, & plus floriſſante.

Iuſtes doutes.

§. XVII.

IL eſt vray que l'on ne ſçauroit aſſez employer de ſoin, de netteté, & de richeſſes, pour parer les lieux ſacrez, deſtinez au culte de Dieu, & quand la Reine du Midi y apporteroit tous les parfums dont elle embauma autrefois la Ville de Ieruſalem, quand elle y vint ſaluër Salomon en ſon throſne, tout cela ſeroit peu pour honorer celuy qui eſt infinimẽt plus que Salomon. Mais pourtãt s'il vous plaiſt de voir ce que S. Bernard eſcrit contre la sõptuoſité des Benedictins de ſon temps en ces choſes là, & contre la pompe des Prelats meſme dans les ceremonies ſacrées, vous verrez qu'il en parle bien plus hautement que le Directeur, qui, à bien dire n'en parle du tout point, puiſqu'il ne reprend que la delicateſſe de quelques Cenobites dans ces choſes, qui d'elles meſmes ſont bonnes & ſainctes, mais dont ils font vn mauuais vſage.

Car *que ſçauez-vous*, Hermodore, ſi ſous ces blancheurs, ces netteteż, ces vaſes d'argent, & ces parfums, ils n'ont point les meſmes deſſeins, que nous auons icy deſſus remarquez dans leurs boucquets de fleurs ; & ſi ce n'eſt point pour imiter la Panthere qui attire les autres animaux au ſpectacle de ſa peau tauelée, & au ſentiment de l'odeur qu'elle exhale, pour apres en faire

curée. *Que ſçauez-vous* s'ils ne ſe ſeruent point comme la Baleine de ſon ambre gris, pour amaſſer beaucoup de poiſſon dont elle fait ſa proye tandis qu'il pourſuit cette amorce. Ne ſçauez-vous pas qu'il y a de certains animaux qui ſe laiſſent mener par le nez, & que le peuple eſt de ceſte nature.

Si vous me dites que ie iuge temerairemẽt, ie me ſauueray auſſi toſt dãs l'incertitude de ces belles fraſes, *Que ſçauez-vous*, *& i'ay bien peur*, que vous m'auez appriſes, & ie croy que i'en ſeray quitte en vous payãt de voſtre monnoye. Mais voicy vn argument plus fort, & qui ſe renuerſe ſur tous vos paſſages, par leſquels il ſemble que vous voulez perſuader que toutes les richeſſes de la terre doiuent fondre dans les ornemens des Egliſes, que tout l'or, l'argent, les pierreries, & les eſtoffes precieuſes ne doiuent eſtre appliquées qu'à cela, que pour ce ſuiet il faut tout vendre, & appliquer au ſeruice du tabernacle tous les meubles des gens du monde. Si cela eſt que deuiendrõt les Mandians, qui nourrira les neceſſiteux, qui payera les annates à ſa Sainteté, les tailles & les tributs aux Roys, les dixmes aux Paſteurs, dequoy ſe pourront entretenir les hommes. Voila, Hermodore, comme vos compilateurs de paſſages vous enſeueliſſent ſous le tas de leurs allegations. C'eſt vne belle choſe que des Lettres quand elles ſont bien arrangées. Mais combien de bon propos ſe diſent hors de propos.

Rengaiſnez donc toutes vos preuues ramenées en la deffenſe d'vne verité qui ne vous eſt pas conteſtée, gardez les en depoſt, dans vos lieux communs, pour vne meilleure occaſion, ne tirez point par les cheueux deux paſſages du Directeur, pour luy faire dire ce qu'il ne penſa iamais, & prendre de là occaſion de deſployer les richeſſes de voſtre eſtude, & de voſtre eloquence, & de faire de beaux coups ſur le beau ieu que vous vous donnez.

De plus ie vous aduertis que vous moderiez ceſte facilité d'eſprit qui vous fait tout croire ſans y aller voir : car receuant des paſſages d'vn mauuais biais, il ne ſe faut pas eſtonner ſi vos attaques ſont ſi foibles, qu'elles reſſemblent à ces traicts lancez d'vne main debile,] & qui ne font preſque point d'attainte.

Iardinages fertiles.

§. XVIII.

SVr tout auiſez à ne paſſer pas pour homme de voſtre païs, en croyant, tout à la bonne foy, ce que vous aſſeurez au nombre 1. auec autant de hardieſſe que ſi vous en eſtiez teſmoin oculaire, qui eſt que les Cenobites (que vous dites ailleurs n'eſtre pas obligez à tirer leur vie du trauail de leurs mains) ſont ſi grands Iardinieres, qu'à guiſe du Grand Seigneur, il ſemble qu'ils tirent toute leur nourriture de leurs iardins. *Hermod. pag. 54.*

Vous les deſpeignez ſi bons meſnagers, & ſi ardans à ceſte œconomie, que comme les gens de la campagne tirent toute leur vie de leur meſnage, vous diriez que toute leur nourriture ſorte de leurs iardins, que vous repreſentez cõme des baſſe-courts des fermes bien garnies, d'où l'on prend la plus gran-

de part de ce qui eſt neceſſaire pour viure. Encore faut-il que cela vienne auec quelque ſoin, & trauail, mais ces precieux iardins que vous repreſentez, plus riches que le Paradis terreſtre, ny que le iardin des Heſperides, produiſent tout ce qui leur faut ſans peine, & comme par miracle : vous diriez que c'eſt le païs de Cocagne de ces bons faineants où l'on n'a qu'à ſouhaitter pour auoir tout ce que l'on deſire : parlons plus ſerieuſement (car vous n'aimez pas que l'on perde la grauité deuant vous,) ces iardins ſont des deſerts où la manne, & les cailles tombent, où les ruiſſeaux ſont de laict & de miel, & où les rochers coulent l'huile.

La fertilité de ceſte terre de Canaam, faict que ſes habitans s'y tiennent clos & couuerts comme des tortuës ſous leurs toits, qu'on ne les void iamais dans le territoire du Monde pour chercher leur vie, qu'ils ne demandent rien à perſonne, ne ſont point à charge au public, ne font point de queſtes, n'entrent non plus dans les maiſons ſeculieres que les Iuifs dans le Pretoire : bref, qu'ils ne ſont nullement à charge à aucun. Au contraire qui ne croira, à lire voſtre diſcours, que tous les neceſſiteux trouuent dans ces plantureux iardins, dequoy releuer toutes leurs miſeres, & que c'eſt là que l'on meine les affamez, pour y trouuer tout ce qui leur fait beſoin.

A dire la verité, pour croire ces choſes, il faut auoir bien de la foy de reſte, & ſi vous meſmes vous les eſtes laiſſé perſuader, vous en auez aſſez pour tranſporter des montagnes.] ce que vous faites en tranſportant des montagnes graſſes & de laict caillé,] qui ſont les biens qu'ils tirent des ſeculiers par leurs addreſſes, dans ces hauts lieux] où habitent ces Citoyens des ſaincts, & ces domeſtiques de Dieu,] ſans vouloir que cela paroiſſe, ce qui s'appelle plumer l'oye à petit bruit. Pourueu que vos Pedagogues vous permettẽt de lire autremẽt qu'à pieces decouſuës les deux Traittez *de la Pauureté Euãgelique, & de la Deſappropriation Clauſtrale de M. D. B.* Vous ſerez bien toſt ſeuré de ces perſuaſions, & vous cognoiſtrez que leurs meilleures ſalades, & herbes potageres, ne croiſſent pas dans leurs iardins, par leur culture, mais que leurs plus vtiles parterres, leurs bleds, leurs vins, leurs viandes, & toutes les autres choſes commodes à la vie ſe tirent des caues, des greniers, & des bourſes de ces mondains, qui ne ſont que les rentiers de ceux qui ſe ſont reſerué *le Domaine Direct de toute la terre, & qui ont part à la Souueraineté de Ieſus-Chriſt, qui a toutes les Nations pour ſon heritage, & les bornes du monde pour limites de ſes poſſeſſions.*

Heur. ſuc. p. 382.

Deſobligeante Courtoiſie.

§. XIX.

MAis poſſible direz-vous la meſme choſe que vous vouliez que l'on creuſt ſur voſtre parole dans voſtre 1. Entretien, & que vous repetez encore ſur la fin de ceſtuy-cy, c'eſt à dire au nombre VI. où vous faites eſtat de mettre ce Prelat (que, de voſtre grace, vous appellez grand Perſonnage) à couuert de la calomnie. Mais encore ſous quel bouclier le mettez-vous à l'abry,

bry, ſous celuy de voſtre bonne foy, & à l'ombre de vos coniectures. Ce n'eſt pas luy, dites-vous, qui a fait les Liures que vous combatez, ou s'il en a fait quelques-vns, ce qu'il y a de mauuais y a eſté adiouſté par quelques meſchans eſprits ennemis de ſa gloire. *C'eſt vn Prelat de merite*, adiouſtez-vous, *& dont l'integrité de vie eſt en bonne odeur par toute la France, on a ſupposé ſon nom, & imposé à ſa vertu*, par ces Ouurages, principalement par le *Directeur, qu'il a auſſi peu composé, au moins en la corruption où il eſt, qu'vn Miniſtre de Genêue.* Hermod. pag. 62.

Qui ne dira en voyãt cét aſſaiſonnemẽt de blaſmes & de loüãges, que vous meſlez dans vne ſalade l'huille auec le vinaigre: que vous reſſemblez à celuy qui preſente à vn chien le pain d'vne main, & tient en l'autre vne pierre pour le tuer, ou à ces bouchers qui grattent la teſte du bœuf qu'ils veulent aſſommer. Ce n'eſt pas pourtant que ie n'eſtime voſtre induſtrie, de ſeparer ainſi la doctrine de la perſonne, & meſme de deſguiſer la perſonne autant que vous pouuez, pour faire entrer plus aiſément vos perſuaſions dans les eſprits quand ils s'imagineront que ce n'eſt pas à M. D. B. que vous en voulez (dont les bonnes qualitez ſont au delà de vos priſes) mais aux corrupteurs de ſes Ouurages, luy deſcouurant ainſi le flanc, pour le percer plus à voſtre aiſe.

Mais encore que nous ne ſoyons pas des Argus, ſi ne nous laiſſerons-nous pas ſurprendre aux ruſes ny au flageolet du petit fils de Mercure, c'eſt à dire à la fluſte d'Hermodore, qui n'eſt bonne qu'à faire tomber des oiſillons dans ſes panneaux: car pour des oiſeaux qui volent haut, ces filets ſont trop bas, & trop foibles pour arreſter leur vol. Vous iugez bien que c'euſt eſté vous immoler non à la riſée ſeulement, mais à la haine publique, de traitter ſi iniurieuſement vn Eueſque de ceſte reputation, pour deſcharger voſtre bile auec plus de liberté, il faut par tous moyens perſuader, ou pour le moins proteſter, que ce n'eſt point à luy que vous en voulez, & qu'il n'eſt nullement l'Eſcriuain des Liures que vous voulez mettre en pieces.

Mais de quelque coſté que vous tourniez ou retourniez ceſte inuention, vous n'y trouuerez pas voſtre conte, car ſoit que vous niez abſolument qu'il en ſoit l'Eſcriuain, vous ſerez renuoyé par fins de non receuoir par ceux qui ſçauent le contraire. Que ſi vous entreprenez d'en refuter les erreurs (c'eſt ainſi que vous parlez dans voſtre Preface) il faut que vous reconnoiſſiez (s'il y en a) que c'eſt dans les paſſages que l'on vous a ſuggerez pour les decouper, & que c'eſt en ces lieux-là que les impoſteurs ont gliſſé les fautes que vous reprenez. Maintenant, ſi nous iuſtifions, tous ces paſſages, & faiſons voir, ou qu'on vous les a fait entendre à contre-ſens, ou que vous ne les auez pas leus dans les originaux, & que la ſeule lecture de ce qui les ſuit, ou precede, ſuffit pour renuerſer les interpretatiõs violentes qu'on vous leur fait donner, à quoy, ie vous prie, en ſerez-vous reduit?

C'eſt à quoy i'ay charge de trauailler en ces Eſclairciſſemens, ſi i'y reüſſis vous en ſerez le premier iuge, mais le public ſera le dernier. Et ceux qui prendront la peine de conferer voſtre eſcrit auec ceſtuy-cy en prononceront la ſentence.

Digitized by Google

Accuſations iniuſtes.

§. XX.

ET parce que vous vous deffiez de ne pouuoir rẽuerſer vne creãce ſi publique, & que vous redoutez d'auoir en teſte tant de ſçauans Docteurs qui ont donné leurs approbations à tous les Ouurages que ceux qui vous mettẽt en beſoigne vous font reprouuer, il n'y a rien que vous ne r'appelliez en doute; tous ces Docteurs n'ont rien leu, ont donné leurs ſeings à l'aueugle, ont fait des ſoubſcriptions à la façon de Theodoſe ſans ſçauoir ce qu'ils faiſoient. *Hermod.* On les a esbloüis du nom d'vn grand Prelat, tous les Imprimeurs ſont des *pa. 62. 63.* fauſſaires, tous les Libraires des impoſteurs, des ignorans, des malicieux, des corrupteurs de liures: bref vous dittes tout excepté ce qu'il faut dire, vos fleches vont par tout ſinon au but de la verité, & vous prenez toutes ſortes de couleurs comme le Cameleon, mais nullement la blanche. Vous oppoſez voſtre ſeule parole à tant d'authoritez publiques, & priuées, mettant vos *Hermod.* mains contre celles de tous les autres, ſans craindre (tant vous eſtes aſſeuré *pag. 2.* dans voſtre Souuerain petit Chaſteau) que les mains de tous les autres viennent fondre ſur vous, & vous faire des impoſitions autres que ſacrées.

Que d'autres blaſment voſtre inconſideration, de moy ie ſeray partiſan de voſtre courage, & admirateur de ceſte genereuſe hardieſſe, qui vous fait, auec vn petit Pironiſme, rappeller en doute les choſes les plus certaines: car auec vn, *Que ſçauez-vous*, ou auec vn, *I'ay grand peur*, voſtre opinion ſera, ſur toutes les autres, comme l'Huille qui ſuruage toutes les liqueurs. Aſtuce pareille à celle de nos pretendus Refformez, auant que noſtre Iuſte Monarque les rengeant au droit commun leur euſt oſté, d'vn meſme coup, & leurs Craintes & leurs Eſperances, car faiſant fortereſſe de leurs apprehenſions] ils n'auoient qu'à feindre d'auoir peur, pour former des reuoltes & des mouuemens, qui ne ſe terminoient gueres qu'à leur auantage, & par l'acquiſion de quelques nouuelles villes de ſeureté.

Si voſtre diſcours à lieu, Hermodore, il n'y à plus rien dont on me puiſſe douter, il n'y à plus de certitude en tous les liures du mõde. Car n'eſt il pas vray que le liure des liures, qui eſt celuy de l'Eſcriture diuine à eſté corrompu, & falſifié en mille endroits, par les Heretiques, que les eſcrits des Peres Anciens Grecqs & Latins, que les Conciles, que tout ce qu'il y a de venerable en l'antiquité, a paſſé par les mains, & les preſſes de ces Corrupteurs de paſſages, de ces Ennemis de l'Egliſe qui eſt la Colomne & le firmament de la Verité. Ce pendant qui ne ſçait que le Soleil du vray perce tous ces broüillas & ces nuages.

Digitized by Google

Doutes Induſtrieuſes.

§. XXI.

SI voſtre *Que ſçauez-vous* & voſtre *I'ay bien peur*, paſſent pour bõne monnoye, ne doutera on point de toutes les Hiſtoires ſacrées & prophanes (ce que vous inſinuez aſſez ouuertement par la Table des temps de Clodius) de toutes les Cronologies. Qui ſçaura ſi le Droict Ciuil & Canonique n'ont point receu de falcifications; Et quand on propoſera aux Ordinaires trois gros Tomes en grand Volume de la Compilation des Exemptions des Priuilegiez, imprimez à Rome & à Cologne, & ailleurs ſous le tiltre de Grand Bullaire, n'auront-ils pas ſuiet, quelques Approbations qu'ils y voyent, & du Saint Office, & du Maiſtre du Sacré Palais, & le nom meſme de Rome à la premiere page, ils dirõt que tout cela eſt incertain, qu'il faut voir les originaux, que l'on peut auoir ſuppoſé le nom de ceſte ville Capitale de la Religion Chreſtienne, que les Libraires & les Imprimeurs ſont des corrupteurs & des fauſſaires; que les ennemis de la Religion Catholique peuuent y auoir gliſſé beaucoup de corruptions, que les Aduerſaires des Prelats y peuuent auoir coulé beaucoup de fauſſes franchiſes, pour ſecoüer le ioug de leur auctorité: bref en ſe deſchargeant ſur les Libraires, & les accuſant de fauſſeté, que deuiendront & le droit Commun, & le Priuilegié, & quel deſordre dans la Republique, & Politique, & Eccleſiaſtique. *Hermod. p. 62.*

Mais que deuiendront meſmes tant de rares Veritez qui brillent dans vos Entretiens, ne voyez vous pas, Hermodore, que l'on doutera s'ils ſont imprimez à Lyon, ou à Genéve, ſi les noms de Pillehotte, Caſſin, & Plaignard ne ſont point inuentez à plaiſir, car ils ſentent vn peu le Theathre, & la Comedie, ſi ce ne ſont point des noms de farfadets, ou d'eſprits folets, ſortis de quelque poſſedée: on doutera meſme du nom venerable de SAINT AGRAN. Car c'eſt vn Sainct, dont on a n'a point encore veu la legende, & dont le Martyrologe, que ie ſache, ne fait point mention. Car quand à celuy d'Hermodore, eſt il pris à plaiſir, & non ſans des Miſteres, dont nous en auons deſuoilé quelques vns icy deſſus.

On demandera pourquoy ce Liure a pluſtoſt eſté imprimé à Lion, qu'en Auignon, poſſible parce que vous vous eſtes deffié du don de Prophete en voſtre païs, poſſible que les Hermodores, ceſt a dire le meſtier de Mercure n'y eſt pas tant neceſſaire, eu eſgard à la permiſſion publique que vous n'ignorez pas: poſſible dira-t'on que les Inquiſiteurs vous ont refuſé l'Aprobation de ce Ramas de Satyres, baſties ſur des paſſages mal pris & mal entendus, que ne peut on coniecturer ſur cela à laide d'vn *Que ſçauez-vous*.

Poſſible doutera-t'on de la ſincerité des Docteurs qui ont approuué voſtre Liure dont il y en a trois que vous faittes iuges en leur cauſe, & qui reſſemblent à ces Meneſtriers qui ſonnent à leurs propres nopces, qui n'en douteroit ſi l'on conſidere celuy qui a entre les quatre la plus forte teſte, & dont le nom eſt ſi celebre & fameux en l'Hiſtoire par l'amande honorable qu'il fit en plain Parlement & en plaine Sorbonne, eſtant encore ſur le banc au rang des

Bacheliers, pour auoir osé soustenir en public des propositions erronées, scandaleuses, & temeraires, & puis pour le consoler & conforter de cét affront, on l'a logé pour le reste de ses iours à la maison de Confort. Sur de si bonnes enseignes qui ne formera des doutes?

Iustification de M. le Docteur de Ville.

§. XXII.

QVe si vous vous parez du nom de *Monsieur le Docteur de Ville, Prestre du Diocese de BELLEY, Chanoine de S. Paul de Lyon, & Vicaire General substitué, qui a approuué tous les Liures de M.D.B. qui ont esté imprimez à Lyon,* ne voyez-vous pas qu'il ne paroist point à la teste de vostre Liure comme Approbateur, mais comme ayant seulement veu l'Approbation de ces quatre excellens oiseaux qui traisnent le Triomphant Chariot de vos Entretiens Curieux. Et puis qui ne doutera de ceste signature, veu que ce docte & vertueux personnage, d'vne main se couperoit l'autre, approuuant le Liure de celuy qui improuue & combat des Liures qu'il a approuuez, s'il y eut iamais de coniecture de faussété en peut-on produire vne plus violente. Quoy ce Docteur, personnage poly & iudicieux, eust esté approuuer vn Liure diffamant son propre Eueſque, qu'il a touſiours honoré comme son Pasteur, lequel a reciproquement cultiué son amitié par toutes sortes de deuoirs, à la faueur d'vn Chanoine d'Auignon, ou d'vn homme qui en represente assez mal le personnage.

Que Dieu est iuste à fraper d'esprit d'aueuglement] ceux qui veulent lancer des fléches, à ceux qui sont droicts de cœur, parmy des obscuritez.] quel tournoyement de teste] vous fait marcher en vn cercle] sans prendre garde que toutes les marques de faussété, de corruption, & d'imposture dont vous voulez noircir les Liures du *Directeur*, se trouuent en gros caractere au front du vostre, si tant est qu'il ait vn front, qui ne ressemble point à celuy d'vne femme eshontée, qui n'est pas capable de rougir.

Foible artifice.

§. XXIII.

ALa fin vous concluez par vne raison encore plus friuole que toutes vos coniectures, & vous dites, soit de vostre cru, soit de celuy de vos soufleurs, *que le bruit commun est que M. D. B. n'est pas l'Autheur de ces ouurages, & que les passages de l'Escriture qui y sont alleguez, sont plustost le langage d'vn homme indeuot que les paroles du S. Esprit.* Si vous appellez le bruit commun, la Relation de ceux qui vous en font acroire, vous auez quelque apparence de raison, car (à dire la verité) ce sont de grands semeurs de bruits communs, & comme ils sont touſiours meslez parmy le commun & viuans

Hermod. pag. 163.

Digitized by Google

aux deſpens du commun, il leur eſt aiſé d'emplir le mõde de communs bruits. Mais pourtant ce bruict eſt fort commun, que depuis le temps que M. D. B. communique ſes ouurages au public, on n'auoit point oüy parler de ce bruit commun, qui luy rafle en vn inſtant tant de Volumes, depuis ſeulement que le Directeur a donné dans la viſiere de quelques Intereſſez, & les a fait fumer ſous le caſque.

Pour Dieu, Hermodore, auertiſſez les Forgerons de vos ſubtilitez, de vous en façonner de meilleure trẽpe, autrement le bruit commun ſera que vous adiouſtez trop de foy aux faiſeurs de bruits cõmuns, & voſtre candeur & ſimplicité paſſeroit à la fin par le bruit commun pour foibleſſe d'eſprit, pour ne dire niaiſerie. Si encore vous euſſiez dit qu'il eſt comme impoſſible qu'vn homme continuellement occupé à la Predication, & aux fonctions paſtorales, ait pû donner tant de Volumes au iour, il y auroit quelque priſe à ce diſcours, & il ſe trouueroit des eſprits, qui meſurans les autres à leur foibleſſe, y trouueroient de l'apparence. Mais d'aller chercher des nœuds en vn ionc, & de vouloir faire naiſtre des doutes pour ſaper, ou du moins pour esbranler vne certitude toute euidente, ce ſont des efforts autant inutiles, que ceux des vagues contre vn rocher, qui, apres beaucoup d'orage, & de tempeſte, ne laiſſent que de l'eſcume, & de la baue.

Quand il vous plaira de vous eſclaircir de plus prés de la verité, on vous en donnera de meilleures preuues, que ne ſont les coniectures bourruës de ceux qui vous mettent en beſoigne: & la marque la plus aſſeurée que vous en puiſſiez prendre pour maintenant, c'eſt la iuſtification des paſſages que vous eſtimez reprehenſibles, & que vous tenez auoir eſté adiouſtez, ou inſerez artificieuſement dans ces Liures par les enuieux de la reputation de leur Autheur.

Recapitulation.

§. XXIV.

IVſques à preſent nous vous auons fait voir, qu'il ne pouuoit eſtre iniurieux à la Prouidence Diuine, en produiſant vne menace que fait le Prophete Amos aux mauuais Princes & Paſteurs d'Iſraël, ſi vous ne dites au meſme temps que le Prophete eſt outrageux à ceſte Prouidence, ou que Dieu qui le fait parler eſt contraire à luy meſme. C'eſt le ſuiet du 1. Eſclairciſſement ſur voſtre 1. Entretien. Quant au ſecond, vous eſtes prié de croire que le Directeur a des ſentimens beaucoup meilleurs du Chant de l'Egliſe, & de la Pſalmodie, que toute la bande de la Reformation, dont vous auez pris la deffenſe, puis qu'il loüe & eſtime toute ſorte de Muſique, tant de voix que d'inſtrumens dans l'Office diuin, ce que vos Reformez banniſſent à cor & à cry de leur Pſalmodie, ſe contentans d'vn ſimple recit pour la conſeruation de leurs tres chers indiuidus, le maintien de leurs ſupports rationels, & pour garder leurs forces au Seigneur] (comme il eſt fort probable) pour d'autres graues employs.

Pour le troiſieſme, vous venez de voir que celuy-là ne bannira pas les fleurs des Autels, qui y a fourny de fruicts pour y ſeruir Dieu : qu'il aime la beauté & l'Embelliſſement des lieux ſacrez à fort bonnes enſeignes : & meilleures que ceux, qui ſous pretexte du ſeruice, & de l'honneur de Dieu, veulent emplir leurs Sacriſties de vaſes d'or, & d'argent, de pierreries, de meubles precieux, pour s'apuyer là deſſus, & y auoir recours en leurs preſſans beſoins, prudence toute de chair, mais couuerte d'vn voile d'eſprit, tant il eſt delié; Au regard de la netteté & des parfums, dans les lieux, & les offices ſacrez, qui les peut reietter ſans renoncer au ſens commun, mais ſi l'on deſconure la delicateſſe ſenſible, pour ne dire ſenſuelle, qui ſe couure de ce ſpecieux manteau, & ſi l'on donne ſur les doigts aux Phariſiens, qui reprennent les Apoſtres, de ne lauer pas leurs mains, quand ils veulent manger.] qui le peut trouuer mauuais, ſinon celuy qui veut faire paſſer le vice à la monſtre, ſous les liurées & l'eſcharpe de la Vertu & par vne compoſition monſtrueuſe attacher vn membre delicat & doüillet à vn Chef tout heriſſé d'eſpines, ainſi que parle S. Bernard.

Hermod. pag. 63.

Ce que vous adiouſtez pour corollaire. *Que les paſſage de l'Eſcriture alleguez dans les Liures que vous combattez, ſont pluſtoſt le langage d'vn indeuot que les parolles du S. Eſprit.* Comme cela ne vous ſert que de planche pour vous ouurir le pas, & vous introduire à l'Entretien ſuiuant, où l'on vous ſuggere vne Rapſodie des Prophanations pretenduës de l'Ecriture ſaincte, dans les Ouurages du Directeur, nous allons examiner ſur le lieu meſme, de quelle ſorte vous vous y prendrez *Et i'ay bien peur* (ie ne puis quitter voſtre fraze) que vous ne faſſiez comme ceux qui manient les feux artificiels, & qui s'eſchaudent bien ſouuent à leurs propres artifices : nous verrons.

Fin du premier Liure.

Digitized by Google

LIVRE SECOND DES ESCLAIRCISSEMENS DE MELITON.

PREMIER ESCLAIRCISSEMENT.

DE LA VENERATION DES TEXTES SACREZ.

Introduction.

§. I.

PVis que nos deſſeins ſont auſſi oppoſez que les deux Poles Arctique & Antarctique, vous ne trouuerez pas mauuais, Hermodore, que ie donne vn tiltre à cét Eſclairciſſement tout contraire au voſtre, qui eſt *de l'Eſcriture ſaincte prophanee.* Bien qu'il m'euſt eſté facile de le renuerſer ſur voſtre viſage, & de faire voir en beaucoup de lieux le mauuais vſage que vous en faites, & les violentes entorſes que vous luy donnez, mais pour n'entreprendre ſur le trauail de celuy qui doit faire luy-meſme, ſans s'en rapporter à des Examinateurs, la diſcuſſion de voſtre Liure, ie me tiendray en mon proiect principal, qui ne viſe qu'à la iuſtification des paſſages du Directeur, que vos Inquiſiteurs veulent noircir par voſtre plume.

A dire vray, vous vous eſtes vn peu trop fié ſur la foy des parties de celuy que vous attaquez, ce qui vous fait precipiter vos ſentences, & donne ſuiet d'appeller de Philippe ſurpris, à Philippe mieux informé, ſur l'eſperance que l'on a que vous reformerez vos arreſts, & que forcé par l'euidence de la verité vous ſerez contraint de dire, que l'on vous a fait pecher en trahiſſant ſinon le ſang, au moins le ſens iuſte, des paſſages, que vous vous imaginez eſtre prophanez, mais ceux qui vous ont pouſſé dans ceſte foſſe par leurs memoires trompeurs, ſont beaucoup plus coulpables, & meritent vne plus ſeuere correction.

Ce ſont ces faux teſmoins qui accuſent Suſanne de leur propre crime, mais Dieu a ſuſcité vn Daniel, pour eſclaircir l'innocence que l'on a taſché d'obſcurcir, & non ſeulement de l'offuſquer, mais de la ſuffoquer & eſtouffer ſi

l'on pouuoit. Ils voudroient diſſoudre les perles des paſſages de l'Eſcriture dont le Directeur parſeme tellement ſes eſcrits, qu'il ſemble ne parler que par elle, oubliant le langage des hommes & des Anges pour celuy de Dieu, la ſeule gloire duquel il recherche en tous ſes trauaux : ils voudroient, diſ-ie, diſſoudre ces Marguerites ſacrees dans le vinaigre de leur animoſité, qualifiant par le bec de voſtre plume, trempé dans l'ancre de leur humeur noire, *les paroles du S. Eſprit*, du tiltre, *de langage d'vn homme indeuot*.

Hermod. pag. 63.

Il ne faut que mettre pieces ſur table pour ſçauoir qui aura menty au ſainct Eſprit, d'eux, ou de moy, qui rapporteray les termes en leur iuſte & droitte aſſiette. Et puis le public iugera qui c'eſt, ou de vos Protocolles qui vous ſont leur Aduocat, ou du Directeur, qui deſtourne ou contourne l'Eſcriture à ſa ruïne,] ainſi que l'Apoſtre parle, il connoiſtra à qui doit eſtre donné le tort de l'alteration de ces ſainctes pieces, qui eſt le faiſeur de fauſſe monnoye, qui c'eſt qui ſuppoſe Lia pour Rachel.

De peur que vous ne ſoyez ſurpris en ce fragrant delict, ie vous auerty de bonne heure d'vne euaſion (voyez combien ie ſuis ſoigneux de la conſeruation de voſtre renommée) ce ſera en declarant que vous ne faites des Eſcritures, ſous le tiltre *d'Entretiens Curieux*, qu'en qualité d'Aduocat, qui ne parle que ſelon les pieces qui luy ſont miſes en main, & ſelon le rapport, & le diſcours de ſa partie, que c'eſt elle qui doit guarantir ce qu'il auance, que ſi la partie l'a inſtruit d'vn faux donné à entendre, il s'en faut prendre à elle, non à luy de ceſte alteration, & que s'il parle contre la verité, c'eſt de bonne foy. Voila ce que la charité me ſuggere pour voſtre deffenſe, autrement comme pourrez-vous euiter la condamnation en voſtre propre & priué nom, ſur les pieces que vous produiſez, & que nous allons examiner.

Trois Auertiſſemens preambulaires.

§. II.

SI premierement nous remarquons que ce ſont pieces d'elite, choiſies ſur le volet, que tout le Cenobiſme a trauaillé, & bandé tous les reſſorts de ſon corps à tant de teſtes, pour regratter, retaſter, remaſcher, durant l'eſpace de trois ou quatre ans, tous les Volumes du Directeur, pour y trouuer des Prophanations de l'Eſcriture ſainte, de quoy l'on a fagoté le memoire qui fait la maſſe de cét Entretien. Et en fin qu'apres auoir bien ſué, peiné, trauaillé, tenaillé, & alambicqué les paſſages, on n'en a trouué que cinq ou ſix à qui l'ou pûſt donner attainte en quatre-vingts ou cent Volumes, & ce qui eſt de notable, pas vn dans le Liure du *Directeur Deſintereſſé*, qui eſt celuy de tous, qui a paſſé par plus de limes ſourdes.

En ſecond lieu vous me pardonnerez ſi ie vous arreſte tout court, ſur ce que vous dites à l'entree de voſtre Entretien, & ſans aucune preuue, qu'il fait ſeruir les paſſages de l'Eſcriture *aux complimens de l'amour charnel : comme s'il mettoit l'Idole Dagon aupres de l'Arche d'Alliance*. Car ſi vous prenez l'amour charnel pour le laſcif & iniuſte, (ce mot de chair & de charnel eſtant pris en toute l'Eſcriture en ce mauuais ſens, ce qui ſe peut verifier par pluſieurs paſ-

Hermod. pag. 64.

ſages)

ſages) vos Protocoles vous ont trompé, de vous faire croire, qu'il ait iamais en aucune de ſes Hiſtoires parlé de cét amour brutal ſans le deteſter, en la maniere qu'il eſt deteſté, & dans les ſaintes pages, & dans tous les Liures de Pieté, & par les bouches de tous les Predicateurs, quand ils en font des reprehenſions publiques. Ce qui paroiſtra en tous les paſſages que nous allons remanier, & en tous les autres que vous voudrez produire.

En troiſieſme lieu où eſt la pudeur, Hermodore, qui vous fait nommer par ſon propre & vilain nom, ce lieu infame & execrable, où les filles & femmes qui ne ſont pas ſages, font cét infame trafic de leurs corps, que l'on appelle proſtitution. Auez-vous oublié que le diuin Apoſtre, ce Vaiſſeau d'elite, ce Docteur de toute pureté, deffend expreſſément de la part de Dieu aux Chreſtiens, qui ſont vne nation ſaincte, vn Sacerdoce Royal, vn peuple acquis, de ſuiure tellement la ſainceté,] c'eſt à dire, ſelon l'explication de S. Hieroſme, la pudicité, que le nom de la moindre eſpece de deshonneſteté ne ſorte pas de leurs bouches,] de peur que leurs leûres n'en deuiennent polluës.] *Hermod. pag. 64. ligne, 17.*

Poſſible que vous auez iugé que l'on pouuoit nommer ſans ſcrupule, les lieux abominables que l'on peut frequenter ſans ſcandale, & qui ſont auctoriſez par les loix & les permiſſions publiques, en la ville où il vous a plû faire election de domicile. Mais vous deuiez conſiderer que ny à Lyon (ville des mieux policees qui ſoient en l'Europe) ny par toute la France, où voſtre Liure doit principalement auoir ſon cours, eſtant eſcrit en noſtre langue, l'on ne ſçait que c'eſt d'approuuer & de ſouffrir ces lieux de diffamatiõ, qui ſont hõte au Soleil, dont les rayons eſclairent le deſordre auec peine. Cependant vous ne faites point la petite bouche en cecy, poſſible l'habitude vous en eſtant tournée en nature, & la pureté de voſtre ſtil eſt deshonorée en beaucoup d'endroits, de l'ordure de ce ſale mot, principalement en voſtre ſixieſme Liure, où vous vous monſtrez vn vray Hermodore, & petit fils de ce grand Mercure qui vous a appris ſon art en perfection, qui eſt celuy-là meſme de faire ce que ce vilain mot ſignifie. Or le meſlant ſi ſouuent auec des paſſages de l'Eſcriture qui reluiſent par cy par là dans voſtre Liure, n'auez-vous point peur de donnner dans l'eſcueil meſme que vous voulez que l'on euite, & de tomber dans la faute que vous taxez. Hermodore, vn ancien a ſagement dit, que celuy qui veut blaſmer vn autre doit ſoigneuſemẽt prendre garde de ne commettre pas le vice qu'il reprend: auiſez donc de ne ioindre plus *Venus auec Minerue*, pour vſer de voſtre hault ſtil, & d'eſcarter le *Thephilim, ou Liure de la Loy*, du nom de ce lieu abominable, où elle eſt publiquement violée, à la honte du Chriſtianiſme, & de l'honneſteté Ciuile, & Politique. *Hermod. pag. 64. pag. 65.*

Iuſtification du 1. Paſſage.

§. III.

ENtrons maintenant dans la reueuë du premier paſſage de l'Eſcriture que vous eſtimez (ſuborné par vos Compilateurs) auoir eſté prophané par le *Directeur*. Il eſt tiré de la Petronille, où Triſtan, l'vn de ſes honneſtes & legitimes pourſuiuans luy parle ainſi: *Il faut neceſſairement qu'il y ait de la* *Hermod. pag. 64.*

Digitized by Google

trahiſon en voſtre miroir: car la tromperie ne peut loger en ces yeux plus doux, & plus ſimples que ceux d'vne Colombe lauée dans le laict. Là deſſus vous triomphez en exclamations ſur la profanation imaginaire d'vn paſſage du Cantique où les yeux de l'Eſpoux ſont comparez à ceux d'vne Colombe lauée dans le laict. Mais nous verrons à la fin de cét Examen qu'il n'y a point de prophanation dans ces paroles ſacrées qui s'appliquent honneſtement & ſainctement dans la recherche d'vn Sacrement qui eſt appellé grand & honorable, mais que la prophanation eſt en voſtre penſée, qui laiſſe dans les eſprits des conceptions deſauantageuſes à l'honneur de ce Sacrement que Dieu a inſtitué dans le Paradis terreſtre, & que Ieſus-Chriſt a fauoriſé de ſa preſence, & de la benediction de ſon premier miracle.

Par la deduction de l'Hiſtoire meſme.

§. IV.

POur entendre ce-cy il eſt neceſſaire de ſçauoir que ceſte tres-veritable Hiſtoire de la Petronille, (qui à autant de teſmoins qu'il y a d'ames dans la plus grande ville de ceſte Monarchie apres Paris, & qui eſt le ſiege du Second Parlement de France) nous apprend que ceſte ieune Damoiſelle vnique de ſon ſexe entre les enfans de ſon Pere & de ſa Mere, & vniquement aimée de l'vn & de l'autre pour ſes vertus, fut d'vne beauté fort recommandable, que ſi cette beauté eſtoit la Vertu de ſon corps, la Vertu fut la beauté de ſon Ame. Et entre ſes Vertus la Pieté paroiſſoit auec le meſme éclat, que la ſœur d'Apollon, parmy les menus feux, que l'abſence du Soleil, qui fait l'obſcurité de la nuit, allume dedans le Ciel. Preuenuë de Dieu en des benedictions de douceur & de ſainteté.] Elle y correſpondit auec vne fidelité ſi grande qu'auſſi toſt qu'elle ſe cognut elle recognut Dieu, & les premieres fleurs de ſes deſirs furent des fruits d'honneur & d'honneſteté, choiſiſſant Ieſ. Chr. pour ſon Eſpoux eternel, & renonçant à la pretenſion de tous les autres.

Tout ſon deſir eſtoit de ſe conſacrer à luy dans vn Cloiſtre & de vacquer tout le temps de ſa vie en ſainteté & en iuſtice au ſeruice de celuy dont la ſeruitude eſt preferable aux Diadémes, & d'embraſſer cet Vn Neceſſaire, ceſte tres-bonne part de Marie, la ſainte Contemplation. Ce qui eſtoit le grand ſouhait de la fille, eſtoit toute la crainte de ſes Parens, qui vouloient acquerir vn Gendre par elle, & comme ils faiſoient eſtat, parce qu'ils eſtoient fort riches de luy donner vne grande dotte, ils ſe promettoient de rencontrer vne illuſtre alliance.

Ce pendant le train de vie que menoit leur fille, n'eſtoit à leur gré, que trop deuot & exemplaire, ils l'empeſchoient autant qu'ils pouuoient de frequenter les lieux de Pieté & la deſtournoient des exercices de deuotion, la Mere la contraignant de ſe veſtir pompeuſement, bien que comme Eſther, elle euſt en horreur les ornemens dont on la paroit, & luy faiſant voir les compagnies, taſchoit de la diuertir de ceſte humeur deuotte, qu'elle appelloit noire & melancolique, & qui luy faiſoit pluſtoſt regarder le Ciel que la Terre.

Ceſte Damoiſelle ioignant à tant de rares Vertus, vne beauté eminente, accompagnée d'vne richeſſe fort conſiderable, fut vne paſte d'ambre gris

Digitized by Google

qui attira beaucoup de poiſſons, ie veux dire de pourſuiuans à ſa ſuitte. Ces recherches tres pures & tres-chaſtes, & qui auoient le ſainct Mariage pour fin furent non ſeulement aggreées des parens, mais paſſionnement fauoriſées, la promettans à celuy d'entre tous, qui pourroit deſtourner ſa volonté du deſſein d'eſtre Moniale.

Repreſentez vous ſi ces Argonautes voyans les voiles de leurs deſirs enflées du vent de l'aggreement des parens, cingloient à vogue-rancade vers ceſte Toiſon d'or, & s'ils employoient tout les artifices qu'ils pouuoient imaginer, pour oſter de ſon eſprit, vn proiect qui eſtoit la ruine de leurs pretentions, & s'ils faiſoient de belles courſes pour emporter ceſte bague.

Entre pluſieurs de differentes conditions, vn ieune homme de bel eſprit, & de bonne maiſon, dont le courage ne pretendoit à rien moins que d'eſtre Conſeiller au Parlement, & meſme Preſident, quand il auroit attaint l'aage neceſſaire pour arriuer à ceſte dignité, ie mit à la recherche de ceſte fille, dont le vray nom eſtoit Petronille, comme celuy de Triſtan, eſtoit le veritable, & nullement deſguiſé du ieune recherchant. Apres la permiſſion qu'il euſt des parens de s'engager en ceſte ſainte & legitime pourſuite, & l'accés luy eſtant facilité par la Mere qui ſouhaittoit paſſionnément d'auoir vn gendre (quoy que le Pere euſt deſſein ſur vn autre qui eſtoit plus riche) il ſe trouuoit aſſez ſouuent aupres de ceſte fille, qui eſtoit cõtrainte de ſouffrir ſes entretiẽs.

Ce fut en ces rencontres qu'il prit occaſion de luy teſmoigner ſes iuſtes affections, & par vne ſuitte de neceſſaire bien ſeance de luy offrir ſon ſeruice, il aſſaiſonna ce diſcours des loüanges ordinaires de la beauté & des perfections de ceſte Damoiſelle, qui eſtoient telles que ſes paroles eſtans inferieures à la verité, eſtoient par conſequent bien eſloignées de la flatterie. Mais l'humble & pieuſe fille qui ne haiſſoit la verité, que quand elle publioit ſon merite : luy reſpondit auec vne Pudeur & vne Modeſtie Colombine dont vous iugerez par ces parolles. [Si vous-vous eſtiez donné le loiſir de iuger auec attention ce qui eſt en moi digne d'amour ou de haine, vous treuueriez que mes deffauts ſont ſi grands & ſi vrais, & les perfections que vous-vous y figurez ſi fauſſes, qu'au lieu de ces offres que vous-vous pouuiez auſſi bien paſſer de me faire, comme ie ſuis eſloignée de les receuoir, ie me treuuerois le iuſte obiect ou de voſtre meſpris, ou de voſtre pitié. Telle que ie ſuis, ie vous ſupplie de me laiſſer sãs me faire ſouffrir des tourmens veritables par l'importun recit des voſtres qui ne ſont que ſuppoſez. Vous ferez mieux de chercher ailleurs des oreilles ou vaines, ou patientes, dans leſquelles vous puiſſiez verſer le venin de vos cajolleries.] *Petronille pag. 34.*

Voila cõmme ceſte pudique fille reiettoit bien loin toutes les flatteries dont on la vouloit charmer, faiſant mourir les eſperances auſſi toſt qu'elle voyoit naiſtre les deſirs. Et quoy que ces recherches fuſſent honneſtes, elles luy paroiſſoient iniuſtes, deuant le ſaint deſir qu'elle auoit de ſe donner toute à Ieſus-Chriſt. En vne autre viſite Triſtan s'eſtant remis ſur les meſmes briſées elle le fait tomber en deffaut par ceſte viue repartie. [ie ne ſuis pas encore ſi vaine que ie penſe eſtre telle que vous me depeigniez ; au contraire vos propos trop aduantageux pour vn ſi debile ſujet me ſemblent tenir de la mocquerie, parce que i'ay appris des plus ſages que les loüanges exceſſiues ſont des blaſmes deguiſez.] *Petronille pag. 35.*

Digitized by Google

A cela Triſtan replique les parolles que vous reprenez, il faut neceſſairement &c. ſuiuies immediatement de celles cy, qui explicquent plus clairement ſa penſée. [Autrement pourriez-vous ignorer les graces qui vous accompagnent ; Mais ie voi d'où vient ce manquement, c'eſt que le plus noble d'entre nos ſens, & celuy qui nous fait tout voir ne ſe voit pas luy-meſme ; c'eſt ce qui vous empeſche de connoiſtre à plein voſtre propre perfection, ſi bien que ſa meſconnoiſſance cauſe en vous celle de ma ſincerité parce que la cauſe eſtant inconnuë, l'effet ne peut eſt qu'incertain.]

Petronille pag. 36.

Par l'vſage commun.

§. V.

QVi a t'il en tous ces pour-parlers qui ne ſoit ſaint, qui ne ſoit iuſte, qui ne ſoit pudique, qui ne ſoit de bonne renommée.] La fille reiecte les loüanges comme l'ambre repouſſe la paille de l'herbe qui enteſte, que l'on appelle baſilic, le ieune homme luy dit que ſes yeux qui voyent les perfections des autres ne voyent pas les ſiennes propres, appelle ſes yeux doux & ſimples, & ſes regards innocens, qui regardent les hommes auec indifference, ſans s'arreſter ſur aucun, ainſi que parle S. Ambroiſe de la Vierge Prudente : des yeux de Colombe lauée dans le laict de la candeur & de la ſincerité : qu'y a-t'il là d'impur, & d'iniurieux aux diuins propos?

Que ſçauez-vous, Hermodore, ſi le Directeur traçant ces paroles a eu pour viſée de faire alluſion aux termes du Cantique : en combien d'autheurs prophanes les yeux doux, & ſimples, ſont-ils comparez à ceux des Colombes, & les Colombes blanches comparées à la blancheur du laict & de la neige. Qui auroit autant de pratique dans les Liures amoureux du Poëte de Sulmone que vous en faites paroiſtre dans ceſte rare traduction de ſon art d'aimer, dont vous enrichiſſez voſtre ſixieſme Liure, y trouueroit beaucoup de ſemblables comparaiſons, mais le Directeur faiſant gloire d'ignorer, & de fuïr la lecture de ces Liures-là, & de ſe conſumer de telle ſorte en celle de l'Eſcriture, qu'il ſemble auoir fait nature des termes ſacrez, qui coulent de ſa langue & de ſa plume, comme ſes propres diſcours, ne ſe met pas en peine de faire ces recherches.

Par le ſens litteral du Paſſage meſme.

§. VI.

IE veux (pour renuerſer leur douleur ſur la teſte] de vos Collecteurs,) qu'il ait fait alluſion au paſſage du Cantique en quoy prophane-t'il l'Eſcriture, en l'appliquant à vn vſage ſaint, & legitime, comme eſt celuy de la recherche d'vn Mariage, Sacrement grand & honorable qui repreſente l'vnion de Ieſus-Chriſt & de l'Egliſe, & qui ne peut eſtre blaſmé que par vne genera-

Digitized by Google

tion baſtarde & vne race adultere.] Peuuent-ils ignorer les prerogatiues de ce Sacrement, ſur les Mariages de l'ancienne Loy, où la Poligamie eſtoit en regne.

Salomon, comme il eſcrit dans le Cantique, auoit ſoixante femmes qui portoient le tiltre de Reines, quatre vingts aſſociées, appellées concubines, qui auoient part à ſon lict, & vn fort grand nombre de ieunes filles qu'il eſleuoit au meſme deſſein : mais il y en auoit vne qui eſt appellée la Colombe, la Parfaite, l'Eſleuë, la Bien-aimée, la cherie, & eſtimée des Reines & des Concubines.] C'eſtoit ceſte Princeſſe fille de Pharaon Roy d'Egypte, qu'il aima d'vne paſſion ſi forte, qu'il ſembloit n'en auoir point pour toutes les autres, tant il auoit d'affection pour celle-cy. Encore qu'elle fut brune & bazannée comme vne Egyptienne, ſi eſt-ce qu'il trouua tant de grace, ſoit en ſon corps, ſoit en ſon ame, qu'il luy donna ſon propre nom l'appelant Sulamite, & proteſtant qu'elle luy auoit bleſſé, rauy, & enleué le cœur.] Bien qu'elle euſt eſté Idolatre en ſes premiers ans, il la conuertit entierement à la cognoiſſance & au culte du vray Dieu, qui n'eſtoit cognu qu'en Iudée, & ſon nom adoré en Iſraël.

Ce fut pour luy complaire qu'il fit baſtir ſur le mont Liban ceſte belle maiſon de plaiſance, appellée la maiſon du Sault, où il ſe retiroit ſouuent auec toute ſa Cour, fuyant le tracas des affaires, & le tabut de la ville, & là ſe diuertiſſant à la chaſſe, & à d'autres exercices agreables, il s'occupa encor à la Poëſie, & y compoſa cet Epithalame Sacré, ce Chant Nuptial, ce Poëme de ſes Nopces & de ſes Amours auec ceſte belle Egyptienne.

Chaqu'vn ſçait que c'eſt vne piece dramatique & de Theatre, vne Paſtorelle Sacrée, où ſous les noms & les perſonnages d'vn fidele Berger & d'vne chaſte & loyale Bergere, il deſcrit des affections legitimes plus pures que les rayons du iour. C'eſt là le premier Sens & le Litteral du Cantique. Nier ceſte verité c'eſt contredire toute l'hiſtoire Sacrée, renuerſer tous les Commentaires, accuſer tous les Interpretes, & s'expoſer au hazard de paſſer pour frere Ignorant.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que l'Eſcriture eſt appellée le pain des faces, puiſqu'elle a tant de diuers ſens, autant que l'Iris a de couleurs, autant que la manne auoit de gouſts differents. Le Myſtique a pluſieurs luſtres, tous ſaincts, & venerables, mais pourtant Litteral, quoy que plus groſſier l'emporte en certitude & en fermeté, à la façon de la terre, qui quoy que le moindre, eſt moins ſuiette aux mouuemens que les autres trois Elemens qui l'enuironnent. Et d'effet, quand il eſt queſtion de diſputer auec les Errans, eſt-ce auec les ſens Allegorique, Tropologicque, Anagogicque qu'on les rend vaincus & conuaincus, ou auec le Litteral.

Il eſt vray que tous les Interpretes applicquent le texte du Cantique, tantoſt à la Sinagogue, ou à l'Egliſe, tantoſt à la tres-ſainte Mere de Dieu noſtre Dame, tantoſt à l'Ame fidele, & ardante de Charité, & d'Amour de Dieu, & à la Sulamite. Voyla les quatre Eſpouſes de cet Epithalame. Michel Ghiſlerius tres-ſçauant Interprete de l'ordre des Theatins, partage ſon ample Commentaire ſur le Cantique, en ces quatre intelligences, & y rapporte d'excellentes choſes.

Mais puis qu'il eſt permis à chaqu'vn, en ces choſes-là, d'abonder en ſon

ſens, celuy qui prend ce texte pour l'Ame fidele, ne nie pas les trois autres ſens, & qui l'entend auſſi de la fille de Pharao, ne reiette pas les trois autres Eſpouſes Myſtiques. Et ce qui eſt pur en celles-cy n'eſt pas impur en celle-là.

L'honneur deu au Sacrement de Mariage.

§. VII.

QVi diroit autrement, (ce qu'il ſemble que vos Souffleurs vous ſuggerent, Hermodore,) ſeroit iniurieux au ſaint Sacrement de Mariage, & on auroit occaſion de ſoupçonner qu'ils ne fuſſent de la frairie de ceux dont l'Apoſtre parle, qui le tiennent pour vne choſe mauuaiſe] ce qui eſt fort eſloigné du ſentiment de l'Egliſe Catholique, qui, pour luy preferer la Continence du Celibat & de la Virginité, ſelon la doctrine du meſme Apoſtre, ne laiſſe de priſer beaucoup le lict ſans tache du Mariage: & qui met l'honneur ſur le front à tous ceux qui en naiſſent, de ſorte que ceux qui en font ſi peu d'eſtat, & qui le traittent auec des imaginations indignes de ſa pureté, & de ſon honneſteté, donnent ſujet de ſoupçonner, s'ils ne ſont point des corbeaux ſortis de quelque mauuais œuf, & de ces enfans dont il eſt parlé au 1. chapitre d'Oſée, & d'Ezechiel au XIX.

Vous nous permettrez, Hermodore, d'auoir de plus honorables ſentimens de ceſte ſainte condition, ornée du tiltre glorieux de Sacrement, qui eſt la pepiniere du Chriſtianiſme, & qui repare par ſa fecondité les ruines] des Anges tombez du Ciel. Et de croire que s'il n'y a rien eu que de pur & de ſacré dans les legitimes affections de Salomon auec ſa Sulamite, qui auoit eſté Idolaſtre, encore qu'il euſt auec elle tant d'autres femmes qui prenoient part à ſa couche, il y en aura beaucoup moins en vn mariage Chreſtien, ou deux ſont rendus vne meſme chair, ou l'homme ne peut eſtre mary que d'vne ſeule femme: ou deux ne ſont qu'vn cœur & vne ame, ou l'homme eſt obligé d'aimer ſa femme comme Ieſus-Chriſt a aimé ſon Egliſe, pour qui il a donné ſon ſang pour la rendre ſpecieuſe & ſans tache.] ou la Poligamie n'eſt plus en vſage, ou le lien eſt ſi eſtroit, que nulle puiſſance humaine ne le peut diſſoudre, ce pouuoir eſtant reſerué à la ſeule mort.

Maintenant, ſi la fin donne l'eſtre à la choſe, qui oſera, ſans ſe faire declarer vn ſouillon, & vn truant, blaſmer les pures, & les legitimes affections de ceux, qui n'eſtans point liez au Celibat, peuuent iuſtement pretendre au lien des nopces, & qui conduiſent leurs recherches ſelon les regles de l'honneur, & de la pudicité, pour paruenir à ce but, peut-on s'oppoſer aux moyẽs chaſtes, & cuils, qui ſe terminent dans vne fin toute pure, & quand on employera des termes ſacrez pour arriuer à vn Sacrement, y a t'il eſprit ſi coquilleux qui les iuge mal appliquez.

Petronille eſtoit toute deuote, ne s'amuſoit point (comme l'on vous a fait croire Hermodore) *à ſe regarder dans vne glace, & à corriger dans vn miroir les deffauts de ſon viſage.* Son Hiſtoire dit le contraire, elle le monſtre bien à Triſtan, qui ſembloit auoir opinion qu'elle frequentaſt ceſte chambre

Hermod. pa. 64. 65.

Digitized by Google

des conſultations, qui eſt l'amuſement des filles vaines. Si ce ieune homme auoit leu ce paſſage du Cantique en ſa ſource, ou l'auoit ouy appliquer par quelque Predicateur, à ces yeux pudiques, ſimples, & innocens, qui ne peuuent eſtre mieux comparez qu'à *des Colombes lauez dans le laict*, & ſi la memoire luy ſuggere ceſte parole, que Salomon diſoit à ſon Eſpouſe, la fille d'vn Roy Payen, en quoy eſt-ce qu'il altere le ſens Litteral, ou, pour vſer du terme de ſainct Paul, en quoy eſt-ce qu'il adultere] ceſte Eſcriture.

Comparaiſon de Petronille auec la Sulamite.

§. VIII.

LA Sulamite eſtoit, ou, au moins, auoit eſté Payenne. Petronille dés ſon enfance auoit eſté Chreſtienne, eſtoit ſage, vertueuſe, deuote, reſoluë de n'auoir que Ieſus-Chriſt pour Eſpoux : Salomon auec elle auoit vn grand Palais tout remply de femmes & de filles à ſon vſage, Triſtan ne regardoit Petronille que comme l'vnique obiet où il vouloit arreſter ſes iuſtes affections. Salomon louë les yeux innocens de ſa Colombe qui ne regardoient que luy, & Triſtan en loüe qui ne regardent que Ieſus-Chriſt. Ce Prince loüe les yeux d'vne Creature qui en conſiderent vne autre auec candeur & ſimplicité, Triſtan en eſtime qui n'ont que le Createur pour obiet : A voſtre auis, Hermodore, en quoy eſt-ce que Triſtan abuſe de la pureté de ce texte.

Mais il s'entend, direz-vous de la ſaincte Eſpouſe. Vous ne vous expliquez pas dauantage, qui compare aux Colombes les yeux de ſon Eſpoux diuin. De quelle Eſpouſe parlez-vous, de la Sinagogue des Iuifs, de l'Egliſe Chreſtienne, de la tres-ſaincte Vierge, Mere de noſtre Redempteur, ou de l'ame qui eſt en charité, ſans doute c'eſt de quelqu'vne de ces Miſtiques Sulamites. On ne vous nie pas ces ſens Spirituels, mais de vouloir qu'ils effacent & aneantiſſent le litteral que le Directeur a pû regarder, auſſi bien que ces Miſtiques, c'eſt vne iniuſtice toute claire : car ce qui eſt vray aux vns, eſt auſſi veritable en l'autre, & c'eſt vn ſens dont on peut tirer de forts & ſolides argumens.

Croyez-moy, le Mariage Chreſtien, eſt bien auſſi chaſte, & auſſi pur que celuy où eſtoit Salomon, & c'eſt celuy auquel pretendoit Triſtan : celuy-là ſe pouuoit diſſoudre, Salomon pouuoit changer d'humeur, & quitter ſa Sulamite, & d'effet l'Hiſtoire Saincte nous apprend que la multitude des femmes idolatres dont il ſe fit des concubines, peruertirent ſa Sageſſe,] & luy firent preſenter de l'encens aux idoles. Au contraire, Triſtan voulant diuertir Petronille de ſon deſir Cenobitique, fut luy-meſme porté par elle à ce meſme deſſein, & bien que depuis, l'inconſtance ſi naturelle à l'homme, & à la femme, dont les volontez ſont ambulatoires iuſques à la mort, les ait tirez des Cloiſtres, pour porter l'vne dans le tombeam, par vn accident Tragique, repreſenté dans l'Hiſtoire, & reporté l'autre dans vn Conuent, ſi eſt-ce que lors que ces paroles ont pû ſortir de la bouche de Triſtan, il auoit autant de ſuiet

Digitized by Google

de les dire à Petronille que Salomon à ſa Sulamite, puis que le mariage Chreſtien où il pretendoit eſtoit plus pur que la Poligamie où Salomon eſtoit plongé, & le deſſein de Petronille incomparablement plus excellent que celuy de la Sulamite, qui ne reſpiroit que l'amour de Salomon, & elle de Ieſus-Chriſt, qui eſt infiniment plus que Salomon,] & qui eſt ce Lis des champs à qui toute la gloire de ce Roy de Salem n'eſt point comparable.]

Prenez donc ce paſſage, Hermodore, en tel ſens qu'il vous plaira, vous ne trouuerez point que l'Eſcriture y ſoit prophanée, puis qu'elle eſt employée au ſens litteral, & au ſuiet ſacré d'vn ſacrement honorable, qui eſtoit le but d'vne legitime & ſaincte recherche.

Inuectiues modeſtement repouſſées.

§. IX.

MAintenant (pour vous faire de meſme pain ſoupe) que deuiendront ces ſanglantes inuectiues qui vous ont eſté inſpirées par ces eſprits dont vous eſtes poſſedé, & qui ſoüillent voſtre ſtile de ces termes horribles que nous auons tantoſt repris ſans les nommer, & d'y adiouſter ceux de paillarde effrontée, de diſcours laſcifs, de complimens amoureux tirez de l'Eſcriture ſaincte, de lubrique, de vaiſſeau corrompu, de taxe venimeux, de faiſeur de Romans. Qu'eſt-ce que cela, gentil Hermodore, & qui a ietté tant de fiel de Dragon ſur les fleurs de voſtre beau langage en moins d'vne page & demie. Qui a recourbé de ceſte ſorte par vne eſtrange ruine (diſoit vn Poëte ancien chez l'Orateur Romain) vn eſprit ſi droit & vn iugement ſi clair. En bonne foy croyez-vous ce que la paſſion d'autruy arrache de voſtre plume par vne obeiſſance aueugle, ou par vn amour qui a vn bandeau ſur les yeux.

Hermod. pa. 64. 65.

Où eſt il ce Roman? c'eſt vne Hiſtoire qui a plus de trois cens mille teſmoins de ſa verité, & qui eſt auſſi publicque que l'air & la lumiere. Où ſont ils ces diſcours laſcifs & lubriques, où eſt ce vaiſſeau corrompu & veneneux, en tout ce que nous auons recité & meſme en tout le Volume de la Petronille, diſons plus, dans tous les Liures du Directeur: dire, dire, & ne prouuer rien, ou le prouuer ſi mal, qu'il n'en ſort autre preuue, que d'vne malice noire en ceux qui vous ont ſuborné, & qui vous ont alteré le ſens & le paſſage, n'eſt-ce pas pour deplorer la profuſion que vous faittes de voſtre renommée.

Où eſt ceſte paillarde effrontée dans toute ceſte Hiſtoire, la plus pudique fille, & la plus chaſte que l'on puiſſe imaginer, aura-t'elle, apres ſon lamentable treſpas, ce honteux Epitaphe de voſtre plume mal informée: eſt-ce ainſi que vous eſtes pitoyable aux treſpaſſez, au lieu de prier Dieu pour le repos de leurs Ames? Hermodore reuenez à vous, faittes luy quelque reparation, car vous ſçauez que ſans reſtitution du bien rauï on ne peut eſtre abſous, & y a t'il bien plus precieux que la reputation, ne vaut elle pas mieux qu'vne ceinture d'or, c'eſt à dire que toutes les richeſſes. Ayez pitié de voſtre Ame propre en vous reconciliant à Dieu par ceſte neceſſaire ſatisfaction. Pour les outrages que vous lancez contre ſon Eſcriuain il les vous pardonne de toute l'eſtenduë de ſes affections, & il prie Dieu qu'il vous les pardonne, & qu'il

luy

luy remette ſes offences, comme il vous remet, où a ceux qui vous pouſſent, celles que vous commettez contre ſon honneur. Mais la cendre de la Petronille à vne voix, comme le ſang d'Abel, qui demande vengeance contre ceux qui deshonorent apres ſa mort, la virginité qu'elle a inuiolablement gardée durant ſa vie: ce qui eſt vn violement plus horrible que le rapt meſme, car encore les enleuemens ſe couurent (quoy que l'excuſe n'en vale rien) de l'aueuglemẽt d'vne paſſion qui auparauant rauit la raiſon au rauiſſeur, & ce torrent l'emporte; mais apres la mort, & de ſang froid, rauir l'honneur d'vne fille qui a chaſtement veſcu, & qui, tout au pis, ne peut eſtre taxée que d'imperſeuerance en vne vocation: où peut-eſtre ſon eſprit penetrant, apperceut que tout ce qui y reluiſoit n'eſtoit pas or de charité, & de perfection; c'eſt, Hermodore, traitter les morts auec vne inhumanité qui paſſe toutes les cruautez que les Tyrans ont fait ſouffrir à ceux dont ils vouloient boire le ſang par les yeux. O Dieu, deliurez Hermodore de la voix de ce ſang, & au lieu de luy eſtre Dieu des vengeances, ayez pitié de luy ſelon voſtre grande miſericorde.

Autre Iuſtification du meſme Paſſage.

§. X.

MAis vénez ça mon tres-aimé frere, ne faudroit-il pas qu'vn homme ſçeuſt toute l'Eſcriture dans ſa memoire, pour éuiter en diuerſes occaſions, & de communes rencontres de dire certaines fraſes, & façons de parler qui ſont dans le ſacrez cahiers. Eſgayons nous vn peu ſur ce ſuiet & ſans ſortir les bornes du Cantique, voltigeons, comme vne abeille, ſur quelques petits carreaux de ce ſacré parterre, effleurant quelques vns de ſes traits, & voyons ſi c'eſt vn ſacrilege, & vne prophanation de s'en ſeruir en des occurrences communes, & beaucoup moins conſiderables, que les loüanges d'vne pure, & deuote Vierge, ny que la recherche d'vn ſainct Mariage. Ne diſons rien du premier verſet, car il troubleroit auſſi toſt la tendre imagination de vos trieurs de paſſages, encore que l'vſage des ſalutations de la France rende ceſte action indifferente dans l'abord des perſonnes de qualité, les plus chaſtes, & les plus honorables, & ſoit meſme pratiquée par quelques Prelats, & Eccleſiaſtiques, non ſeulement ſans ſcandale, mais auec bien-ſeance; quoy, qu'à dire la verité, i'aye de la repugnance à voir pratiquer ceſte ceremonie à des gens d'Egliſe, qui s'en deuroient diſpenſer, quoy que S. Paul eſcriuant aux Romains, aux Corinthiens, & à ceux de Theſſalonique, & ſainct Pierre en ſa Canonique, faſſent quelque mention de cét vſage parmy les premiers Chreſtiens, & que l'Euangile nous apprenne qu'il eſtoit pratiqué parmy les Iuifs.

Parlons d'autre choſe. Si en voyant vne mere ou vne nourriſſe allaictant ſon petit enfant ou nourriſſon, l'on diſoit que le laict de la mammelle luy eſt meilleur que le vin, faudroit-il crier auſſi toſt, comme cornent les Remarqueurs aux oreilles d'Hermodore, au prophanateur de l'Eſcriture, qui vſurpe les termes que la ſaincte Eſpouſe dit à ſon Eſpoux ſacré, dans ſon diuin Epithalame: qui ne ſe mocqueroit de l'imprudence de ces repreneurs.

Si à vn homme de reputation qui s'appellaſt l'Huillier (il y a quantité de

familles honorables qui portent ce nom-là) on diſoit que ſon nom eſt vn huille eſpandu, c'eſt à dire que ſa renommée eſt fort eſtenduë, faudroit-il prendre ce mot pour vn ſacrilege, & pour vne illuſion, pluſtoſt que pour vne honneſte alluſion au mot du Cantique, qui dit que le nom de l'Eſpoux eſt vn huille eſpanché, parce que l'huille ou l'oliue eſt le ſimbole de paix, & le nom de Salomon, qui eſt cét Eſpoux litteral, veut dire Pacifique.

Si quelqu'vn portoit vn collet de ſenteur, & quelqu'autre allaſt apres luy au ſentiment de ceſte odeur qu'il auroit laiſſé en l'air, & l'ayant rencontré luy venoit dire, ie vous ay ſuiuy à l'odeur de vos parfums, en verité, Hermodore, le feriez-vous appeller à l'inquiſition de voſtre *S*econde Rome, comme corrupteur des ſainctes pages. Et s'il paſſoit outre, & comparoit ces odeurs à vn champ fleury, le feriez-vous chaſtier comme adulterant, ou corrompant les paroles d'Iſaac à ſon fils Iacob qu'il prenoit pour Eſaü.

Si quelqu'vn diſoit durant les vendanges, qu'vn de ſes Amis l'auroit fait entrer dans ſon cellier, & luy auroit monſtré force pieces par ordre. Diriez-vous auſſi-toſt à ce pauure homme, qui n'auroit peut-eſtre iamais vû la Bible que par la couuerture, qu'il ſeroit vn ſacrilegue, vn impie, vn execrable, de prophaner ainſi le langage du ciel, parce que ce diſcours innocent, approche de ces paroles de l'Eſpouſe, il m'a introduite en ſon celier, & a mis en moy l'ordre de la Charité; qui ſera ſans coulpe ſi cela ſuffit pour faire des crimes.

Si quelqu'vn eſt ſi oſé de dire d'vne claire brune qu'elle eſt belle, le voyla auſſi toſt vn impie deuãt le Tribunal de vos delateurs, & condãné aux deſpẽs, pour auoir vſurpé ce mot de l'Eſpouſe, ie ſuis brune, mais ie ſuis belle. Et ſi quelque fille ayant eſté au Soleil en Eſté, & ſe trouuant bazannée, dit à ſes compagnes, ne me regardez pas ainſi rebrunie, car c'eſt le haſle qui m'a gaſté le teint, la voyla auſſi-toſt dans l'impieté, pour s'eſtre appliqué les propres termes de la ſainte Amante.

Si des freres ſont en procés touchant leurs partages, & que l'aiſné die, les enfans de ma Mere diſputent contre moy : le voyla auſſi comme ſacrilegue condamné par vos Inquiſiteurs, & comme violateur du reſpect deub aux ſainctes pages.

Si quelque ieune homme faiſant vne ſaincte & honorable recherche de mariage, ou meſme ſi quelques mariez par teſmoignage de leurs ſinceres & iuſtes affections, ſe loüent reciproquement de leur beauté, ou de leur bonne grace, les voila auſſi-toſt des mocqueurs de ces mots ſacrez : vous eſtes belle m'amie, vous eſtes belle, vos yeux ſont de Colombe, vous eſtes beau mon bien-aimé, vous eſtes agreable. Si meſme leur lict eſt couuert de fleurs en broderie, ou en tapiſſerie, ils n'oſeroient ſans blaſpheme dire ces mots, noſtre lict eſt couuert de fleurs.

Digitized by Google

Section.

§. XI.

IE vous prie ſuiuez ainſi tous les verſets du Cantique, & s'il s'en trouue vn ſeul, duquel on ne puiſſe vſer auec la meſme innocence que celuy que vous reprenez ſi aigrement, Hermodore, & en vray ſieur de S. AGRAN, en la bouche de Triſtan, tenez moy pour vn mauuais Iuge.

Encore quelques petits eſſais ſur le meſme Chapitre, d'où eſt tiré ce mot qui vous donne la migraine, c'eſt le v. du Cantique. On n'oſera dire à vn amy qu'il ſe vienne promener au iardin pour y manger du fruict, car cela viole le 1. verſet. Vn frere ny vn mary n'oſeront dire à ſa ſœur ou à ſa femme, allons au iardin y cueillir des herbes aromatiques, ou des rayons de miel, ny les inuiter à manger ou à boire ſans pecher contre le ſecond. On n'oſera dire ie dors, ny on frape à la porte, ny ouurez moy, ny ie ſuis moüillé de la pluye, ou de la roſée, ny i'ay deſpoüillé ma chemiſe, ny i'ay laué mes pieds, ſans offenſer contre le troiſieſme: car quant au quatrieſme verſet, la tendre imagination des Collecteurs d'Hermodore ne l'oſeroit ſeulement lire ſans conceuoir des idées eſpouuentables.

Quand le Cheualier du Guet & ſes Archers auroient battu & déualizé quelque Bourgeois, & quand meſme les tire-laine luy auroient oſté ſon manteau, qui oſeroit s'en plaindre, de peur en s'exprimant de tomber dans les termes du 7. verſet. Si l'on cherche quelqu'vn, qui oſeroit dire à ceux que l'on rencontre, ſi vous le voyez ie vous coniure de luy dire que ie ſuis hors d'haleine de courir apres luy, de peur de donner dans la fraze du 8. verſet.

Et apres vne ſi aſpre Mercuriale que celle que vous venez de faire au pauure Directeur, qui ſera ſi temeraire de dire de quelqu'vn, qu'il a le teint blanc & vermeil, qu'il a les cheueux blonds, que ſes yeux ſont de Colombe lauée dans le laict, pour exprimer la douceur & la ſimplicité de ſes mœurs, exprimée en ſes regards. Que ſi quelque Bergere ſe miroit, ou au bord de quelque ruiſſeau, ou ſur le riuage de quelque grand fleuue, car ce ſont là les glaces ordinaires des villageoiſes, qui pourroit repreſenter cela ſans ſe ſeruir des termes du 12. verſet, & quoy que l'on s'excuſaſt ſur vne imagination toute ſemblable d'vne des Eclogues de la Muſe des Romains, où vne Bergere dit, qu'elle s'eſtoit mirée au riuage de la mer durant qu'elle eſtoit calme, les Cenſeurs qui mettent leur verge au lieu de plume entre les mains d'Hermodore ne receuroient point ceſte deffaitte, & il faudroit neceſſairement reconnoiſtre que l'on a fait alluſion au paſſage du Cantique, & meſme (ce qui eſt cruel au dernier point) que l'on a eu intention de ſe mocquer de ce lieu ſacré, & qu'on s'en eſt ſeruy par impieté, & par plaiſanterie.

Au nom de Dieu, Hermodore, iugez s'il y a quelque apparence de prononcer vn ſi rigoureux iugement contre tous ceux qui exprimeront des choſes vulgaires par des fraſes qui ſeront dans l'Eſcriture, & ſi ce ne ſeroit pas interdire l'vſage de la priere à tout le monde, de peur de briſer à l'vn de ces eſcueils. De quoy n'eſt-il point parlé en la ſaincte Bible, & ſi l'on parle de

Digitized by Google

quelque-choſe de ſemblable en termes approchans, faudra-t'il crier au ſacrilege, à l'Heliodore, au Baltazar, au prophanateur des vaiſſeaux ſacrez?

Rencontre gratieuſe.

§. XII.

IE vous diray-icy vne rencontre moins ſerieuſe, qui m'eſt arriuée, & qui fait neantmoins aucunement à ce propos I'eſtois en vne compagnie où il y auoit pluſieurs beaux eſprits, & quelques vns de ceux qu'on appelle Puriſtes, qui picottent ſur tous les mots. On vint à parler d'vn aſſez mauuais Liure que l'on auoit depuis peu mis au iour, chaqu'vn l'ayant blaſmé, il m'arriua de dire que ie l'auois leu & n'y auois pas treuué vne ſeule pẽſée raiſonnable, à ce mot il s'eſleua vne grande riſée, ne pouuant deuiner ſa cauſe vn pour tous me dit que i'auois parlé Balzac : ignorant en quoy ie m'eſtois rencontré auec cet eloquent Perſonnage, on m'allegua vn lieu de ſes Lettres, où il dit, que des Liures qui ſe font à preſent, il s'en feroit de grandes Bibliotheques, où il ne ſe rencontreroit pas vne ſeule penſée raiſonnable, ces deux derniers mots m'eſtans, par hazard, plus que par imitation, venus en la bouche, i'en fus en parabole à ceux qui n'eſtoient pas du Nombre de ſes adorateurs.

Là-deſſus i'ay penſé que s'il y a des eſprits pontilleux, qui regrattent des parolles, à quoy en eſt reduit le Directeur, qui a à paſſer par tant de mains qui le criblent de tous coſtez, auec deſſein non pas de le corriger, mais de le diffamer, & de le perdre, & qui ſont bien marris (tant ils ſont charitables) de ne trouuer dauantage à mordre ſur ſa vie, & ſur ſa Doctrine, pour auoir de plus larges fueilles à ſe faire des deuanteaux,] pour couurir leurs paſſions, & leurs intereſts, qui ne paroiſſent que trop, & à leur dommage.

Ce qui de plus en plus me confirme en la creance que i'ay conceuë, de quelles cauernes vous viennent les vents qui vous ſoufflent aux oreilles, Hermodore, & qui rempliſſent voſtre eſprit de tant de fauſſes impreſſions, pour les memoires qu'ils vous donnent en foule, eſt que ça & là ie voy eſparpillez des mots de leur crû, & de leurs pais, & qui ne ſentent nullement la pureté de voſtre ſtile, comme en la traduction du paſſage de S. Chriſoſtome (piece de triage & de cueillette) où il parle du reſpect qu'il faut apporter à la lecture des ſaintes pages. *Nous lauons nos mains*, dit-il, *quand nous prenons ce Liure, & nous ſommes RECOLLIGEZ.* Sans doute ce mot n'eſt pas de voſtre plume, elle fait cognoiſtre l'oyſeau, auſſi bien que le ramage. Ceſtuy-cy eſt de cage, & à oublié ſon air naturel. Vous euſſiez dit *Recueillis*, c'eſt ainſi que parlent les Chanoines du Clergé, mais non pas ceux qui ont leurs mots, auſſi bien que leurs habits, differens de la vie commune, car ils ſont dans *la Religion des Parfaits*, où l'on dit *Stimule* pour aiguillon, & remords de conſcience. *Sportle* ou *Sportule* pour dire biſſac, ou bezace, *Obedience* pour obeïſſance, *Portiuncule* pour petite portion. *Cingule* pour ceinture, *Capuce* pour Capuchon, *Mordache* pour baaillon *Tunique* pour chemiſe, *Ambulacre* pour promenoir. Et où il faut vn Dictionnaire, comme celuy des Mandians Mondains, pour penetrer dans l'intelligence des ſecrets de l'Eſtat de perfection.

Hermod. pag. 66.

Digitized by Google

Stratagene deſcouuert.

§. XIII.

LE ſecond paſſage que vous reprenez eſt fort court, auſſi vous en expediez en trois ou quatre lignes. Vn coup de cizeau eſt bien toſt baillé dans vne eſtoffe, mais elle n'eſt pas ſi toſt couſuë : vn coup de poignard eſt promptement enfoncé, mais il ne ſe guerit pas ſi ſoudain, quelques gouttes d'ancre ſe reſpandent en vn inſtant ſur vn linge, mais il faut beaucoup de temps & de ſauon pour luy redonner ſa premiere blancheur.

Cet Ancien Calomniateur, chez Plutarque, auoit quelque raiſon de dire, qu'il ne faignoit point de meſdire à outrance, & ſans aucune verité, de ceux qu'il vouloit diffamer, car encore que la playe en gueriſſe à la fin, touſiours la cicatrice demeure. Il n'y à que cinq ou ſix paſſages dans voſtre Entretien *de l'Eſcriture ſaincte Prophanée* tirez par les cheueux, non pas du Liure intitulé le Directeur, qui eſt le Ionas cauſe de l'orage, mais de quelques Hiſtoires de ſon Eſcriuain, il n'y a rien de prophanement pris en ces ſacrez paſſages, comme nous le ferons voir en ceux qui ſuiuent, auſſi clairement qu'au premier, neantmoins en de minces eſprits, qui ne voyent que l'eſcorce des choſes dont le iugemens ſuit la puiſſance, qui fondent leurs ſentences ſur l'etiquette, non ſur la veuë des pieces, cela laiſſe touſiours quelque ſiniſtre impreſſion, & quoy que cela ne bruſle pas vne reputation, il la noircit & l'enferme.

Voila tout le deſſein de ceux qui vous mettent en beſoigne, Hermodore, & qui abuſent de voſtre trauail, pourueu qu'ils diſent que l'on a fait vn gros Liure contre le Directeur, où on luy a bien laué la teſte, ou l'on a fait voir ſes Impietez, ſes Erreurs, ſes Ignorances, ſes Bouffonneries, ſes Prophanations de l'Eſcriture, ces blaſphemes, ces gros mots laiſſent de groſſes eſpeces dans des Eſprits groſſiers, qui ne s'en effacent pas aiſement, & qui ſont comme ces groſſes maſſes de baſtimens difficiles à deſmolir pour les remettre en meilleur ordre. Ainſi ils eſgratignent ce qu'ils ne peuuent mordre, & cõme des mouſches ils s'arreſtent ſur l'enchaſſeure du miroir, n'ayant point de priſe ſur le poli de la glace. Le ventre eſt fait pour la viande, & la viande pour le ventre, mais Dieu deſtruira l'vn & l'autre, & il eſt à craindre que les ventres gras & pareſſeux qui veulent deuorer ce volume qui deſcouure quelque peu de leurs artifices auec la cendre de ſes petites, ſimples, & humbles raiſons, à l'imitation de Daniel, n'ayent vne redoutable part au iugemens que Dieu rendra vn iour, d'auoir ſi horriblement peruerti la bonne foy de mon Hermodore.

Le 2. Paſſage Iuſtifié.

§. XIV.

POur prouuer que l'Eſcriuain de la Petronille change les paroles de l'Eſcriture en complimens d'amour, (ce qui eſt proprement changer la Gloi- *Hermod. pag. 66.*

Digitized by Google

re de Dieu en vne Idole.] On dit [que pour monſtrer les deſdains d'vne fille, & les, deſeſpoirs d'vn Amoureux tranſi, il luy fait emprunter les ſouhaits des damnez, & dire, pour mieux les exprimer, que Triſtan [euſt preſque prié les montagnes de le couurir de leur cheute.] Pour euiter les rigueurs d'vne petite glorieuſe. Voila tout ce que vous dittes ſur ce ieu prophané, ce qui taille à vous, & à moy, ou pluſtoſt à vos Regratteurs, plus d'ouurage que vous ne penſez.

Petronille pag. 86.

Premieremẽt qui leur a dit que ce ſoit vn *compliment d'Amour, que le ſouhait des damnez :* auez vous bien pris garde à ceſte gentilleſſe, Hermodore, quand vous auez tranſcrit les propres termes de leur memoire, en cela n'auez vous point imité de bonne foy, ou confiance de Theodoſe ſignant vn papier, que ſa ſœur Pulcherie luy preſenta, qui eſtoit tout contraire à ſon ſentiment: vous meſme n'auriez vous point fait alluſion à ce mot du Cantique, ou l'Amour eſt dit fort comme la Mort, & la Ialouſie, qui eſt vn Amour fieureux, & malade, dure & aſpre comme l'enfer] & puis appellez vous cela des complimens d'Amour.

Que ſçauez-vous (c'eſt vne de vos addreſſes) *Si cet amoureux tranſi, effrayé des deſdains d'vne fille*, qui s'eſtant voüée à Dieu, & ayant reſolu d'eſtre Moniale, le rebutta tout à plat, comme Sainte Cecile, Sainte Agathe, & Sainte Lucie les Amans qui les recherchoient, ne fut point auſſi eſtonné d'oüir ſa ſentence de renuoy, que ſi on luy euſt prononcé celle de ſa mort, car ſi l'Amour eſt fort comme la mort] & fait viure l'Ame de l'Amant plus dans l'obiet aimé, que dãs le corps qu'elle anime; qui ne dira apres Platon, que c'eſt vne eſpece d'homicide de ne rendre pas Amour pour Amour. Et mourir ou ſouhaitter de mourir, où que les Montagnes couurẽt de leur cheute c'eſt à dire que l'on deſcende au ſepulchre ou l'on eſt couuert de terre (& il eſt croyable qu'Hermodore eſtime que les montagnes ſont de terre) n'eſt-ce pas la meſme choſe, exprimee par deux diuerſes fraſes?

Que ſçauez-vous ſi ce n'eſt point vn veritable repentir qui fait faire ce ſouhait à Triſtan, ſe cõnoiſſant ſi temeraire que d'auoir voulu par ſon amour rauir vne Eſpouſe à Ieſus-Chriſt? Les damnez aux dernieres aſſiſes ſe repentiront (mais auec rage & ſans eſpoir) & gemiſſans par angoiſſe d'eſprit,] recognoiſſans par l'arreſt de leur eternelle condamnation, qu'ils ſe ſont perdus, pour auoir par leurs crimes voulu rauir la gloire à Dieu, diront anx mõtagnes, tombez ſur nous. Triſtan leur eſtant en quelque façon ſemblable en la reuolte, mais non au deſeſpoir, n'a-t'il pas eu quelque raiſon d'vſurper leur ſouhait? Comme ſi accablé de vergoigne & de honte, il euſt dit à Dieu, ha! Seigneur, qu'ay-ie fait, de me vouloir approprier voſtre Eſpouſe, & l'enleuer d'entre vos bras: ne meritay-ie pas pour cét attentat que les montagnes tombent ſur moy?

S'il euſt dit ou ſouhaitté que la terre l'engloutiſt, & le cachaſt dans ſes entrailles, vos Sindics euſſent eu la meſme priſe, & par leurs illuſions & illatiõs ils euſſent forgé des alluſions à l'Hiſtoire de Coré, Dathan, & d'Abiron, ou de l'abiſme Pentapolis, ou bien à ce mot du Pſalmiſte, qui dit, la terre les a deuorez, & ils ſont deſcendus en enfer tous viuans.]

Digitized by Google

Suitte.

§. XV.

Que ſçauez-vous, ſi Triſtan n'a point fait alluſion à la fable des Geans qui entaſſerent des montagnes & s'enſeuelirent deſſous. Ou à ceſte montagne des Alpes qui tomba il y a quelques années, & eſcraſa de ſa cheute vne ville, & pluſieurs villages. Il y a en Sauoye vne celebre Chappelle de Noſtre-Dame, qui demeura entiere au milieu des abiſmes qui ſe firent de la cheute d'vne tres-haute montagne.

Que ſçauez-vous ſi Triſtan diſant ces paroles, n'a point eu en la penſée ceſte excellente maniere de parler de l'Orateur François, qui parlant de la vigoureuſe ſanté d'vn de ſes amis, dit qu'il faudroit toutes les foudres d'vn Automne pour le tuer, & la cheute d'vne montagne pour l'aſſommer, & que Dieu l'a reſerué pour faire l'Epitaphe du monde, comme s'il auoit vn corps façonné d'vne matiere incombuſtible, qui pûſt reſiſter au general embraſement.

Ie veux donner auis au Directeur apres vne ſi ſeuere cenſure que vos Maiſtres luy font par voſtre plume, d'euiter deſormais en ſes eſcrits le mot de montagne, car en quelle façon le peut-il exprimer qu'il ne ſe treuue auſſi toſt à l'aide d'vne Concordance (dont vous dites ſi glorieuſement en quelque lieu qu'il ſe ſert ſi bien, & dont vos Rauaudeurs de paſſages ne s'eſcriment pas mal) quelque lieu de l'Eſcriture où il faſſe alluſſion, s'il parle de la ville de Laon, ou d'Angouleſme, ou de Langres, ou de quelqu'autre ſituée ſur vne montagne, le voila auſſi toſt prophanateur de ce texte qui parle de la cité aſſiſe ſur la montagne.] S'il dit que ſur les montagnes des Alpes il croiſt beaucoup de foin, le voila auſſi toſt coupable d'auoir vſurpé ce mot de Dauid, que Dieu produit le foin ſur les montagnes.]

S'il dit que quelque ruiſſeau coule entre deux montagnes, à l'impie auſſitoſt, qui ſe ſert en des choſes vulgaires de ce mot ſacré, les eaux paſſeront par le milieu des montagnes.] S'il a vue des lacs ou des ſources ſur le faiſte de quelques montagnes, & qu'il veille raconter cela, comme pourra-t'il euiter de heurter à cet eſcueil, les eaux ſont ſur les montagnes.] S'il a veu les Cerfs ſur de hautes montagnes, & trouué vne littée de Heriſſons parmy des pierres, comme oſera-t'il dire cela ſans entremeſler quelque mot du Pſalmiſte, qui dit que les hautes montagnes ſont la retraitte des Cerfs, & les trous des rochers le refuge des Heriſſons.]

S'il dit que les Moineaux s'enuolent aux montagnes, le voyla doublement criminel, premierement du mot de Moineau qui a vne alluſion odieuſe, & mal-gré l'vſage de Paris, & de la Cour, il faudra aller emprunter aux extremitez de la Guyenne, ou de la Prouence, le mot de Paſſe, ou Paſſereau, & apres cela le voyla tombé dans l'alluſion du Paſſage du Roy Chantre, qui dit à ſon ame, qu'elle faſſe tranſmigration dans vne montagne comme vne Paſſe ou Paſſerelle.]

Quelqu'vn ayant veu vn fort beau tableau dans vn Hermitage qui eſtoit

Digitized by Google

en vne montagne en voulut auoir vne copie, & disoit vne fois qu'il l'auoit fait tirer sur l'exemplaire ou l'original qu'il auoit veu en la montagne. Voyla ce pauure homme qui ne sçauoit ny Bible ny Latin coulpable au Tribunal de vos Inquisiteurs Hermodore; car n'a-til pas prophané le mot de Dieu à Moyse repeté par S. Paul au VIII. des Hebreux. Prenez en main, mon cher frere, ce rare Liure que l'on appelle Concordance, où l'on vous a persuadé fort raisonnablement que le Directeur prend & apprend toute l'Escriture, ramassez y soigneusement tous les lieux, où il est parlé de montagne, auec cela parcourez toutes les Oeuures du Directeur, bon Dieu quelle fourmilliere de deprauations & prophanations vous y trouuerez.

Si l'on dit deuant vous que les Bossus portent ou transportent des montagnes, ne vous imaginez pas que ces railleurs fassent allusion à la fable des Geans, non ils ny pensent pas, ce sont des meschans qui ont des pensées bien plus criminelles, leur vray dessein est de renuerser toute l'Escriture, d'obolir toute la Foy & toute la Religion, & de commencer la semence de l'Atheisme, par la prophanation de ce passage qui dit, qu'vn grain de Foy aussi petit que celuy de mousterde peut transporter les montagnes.]

Voyla, tres-cher Hermodore, les rigueurs que ceux qui vous font Ministre de leurs passions exercent par vostre innocente franchise, sur les ouurages du Directeur, gens qui conseruent la pulce, & aualent le Chameau,] qui font scrupule d'vne allusion, qu'ils font venir d'aussi loing que le marbre dont est bastie vne Eglise à Anuers, pour en faire vn tombeau à la renommée du Directeur.

Poursuitte.

§. XVI.

MAis voulez-vous que ie la sauue par vne poterne que vous ne voyez pas, &, ie m'asseure, tous clair-voyans qu'ils sont, qu'ils ne l'ont pas apperceuë, *Que sçauez-vous* si Tristan voyant Petronille si determiné à la vie Claustrale, ne s'y resolut pas luy-mesme (ce que l'effect monstra depuis ainsi qu'il est euident en l'Histoire) & si ce ne sont point là ces montagnes dont il desiroit de se couurir. A quel propos appeller ces lieux des montagnes qui sont pour la plus part en de belles vallées, en d'agreables pleines, en de bõs fonds, en des lieux de pasturage] ou bien au milieu des plus florissantes villes. Ce sont touſiours des montagnes, Hermodore, à cause de ce haut & sublime Estat de Perfection plus esleué que le mont Olimpe, qui voit les nuées, & oit bruire le tonnerre à ses pieds, n'est-ce pas la saine doctrine de ce Liure admirable *des Heureux succés*, qui nous apprend *que ceux qui habitent en ces saintes montagnes n'ont point à craindre l'indignation du Ciel, parce que cet heureux Estat les en met à couuert.* Et ces testes toutes couronnées des lauriers de leur Triomphante Profession, ne redoutent point les foudres d'en-haut.

Heur. suc. p. 143.

On dit que le faiste du Mont Olimpe n'est point sujet aux orages de l'air, & que la serenité y est touſiours toute pure, & que quelques-vns ont remarqué,

Digitized by Google

qué, en y ſemant des cendres, & eſcriuans deſſus, puis retournant les voir de là à quelque temps, & trouuans les caracteres entiers, ils iugent par là que les pluyes, ny les vents, n'y ont point d'acces. Il en eſt de meſme de ces ſaincts Tabernacles, dont le mal ny les fleaux qui en ſont les chaſtimens ne peuuent approcher. Auſſi le meſme Liure nous apprend, *que la condition de ceux qui ſont dans cet eſtat, eſt Diuine, & comme les choſes celeſtes exempte de changement.* C'eſt à dire immuable comme celuy qui a dit ie ſuis Dieu, & ie ne change point.] *que ceſte vie eſt ASSEVREE contre le mal, & IMMOBILE dans le bien.* Heureux ſuc. pag. 130.

Ce ſont donc là des montagnes de Dieu, montagnes graſſes, montagnes de laict caillé, montagnes où il plaiſt à Dieu d'habiter.] Montagnes où l'on ſe ſauue du deluge du vice qui inonde tout le monde, & où s'attachẽt les Parfaits, comme l'Arche de Noé s'arreſta ſur le faiſte des montagnes de l'Armenie apres l'eſcoulement du Cataclisme vniuerſel. C'eſt là où s'exerce ceſte excellente Religion des Parfaits, ſe tenans auec Moyſe dans la montagne, parmy les buiſſons ardans des ſainctes ferueurs de la contemplation, les pieds nuds ſur les eſpines, dans les viſions, reuelations, & entretiens auec Dieu, tandis que ceux de la Religion commune & vulgaire, demeurent au pied de la montagne, dans la valée de miſere, qui eſt le Monde Immonde, l'Egypte mal-heureuſe du ſiecle.

Ce ſont ces montagnes dont Triſtan ſouhaitte le couuert, parce qu'à pluſieurs ces ſaintes citez de refuge, (ſur tous a ceux qui ſont crucifiez au monde] c'eſt à dire battus des diſgraces de la fortune,) ſeruent de toit cõtre les pluyes, & d'ombrage contre la chaleur.] C'eſt là que ceux à qui il eſt difficile & preſqu'impoſſible de ſe ſauuer du fleau de la faim & de la neceſſité dans le ſiecle, trouuent la manne du deſert, les cailles toutes appreſtées, le rayon de miel, & que la pierre leur coule des ruiſſeaux d'huyle, c'eſt là que ſe multiplient pour eux le froment, le vin, & les oliues] & que le laict & le miel ſont les riuieres où il ſe baignent. Certes Dieu ne fait pas ainſi à toute nation, & il ne manifeſte pas les ſecrets de ſes iugemens à vn chaqu'vn, comme à ceſte gent ſainte, & parfaite.]

Confirmation par vne piece memorable.

§. XVII.

SI vous voulez rafraiſchir voſtre memoire des extremes & indicibles conſolations ſpirituelles & temporelles que reſſentent à leur entrée en ces ſaintes montagnes, ceux qui ſont ſi heureux que d'eſtre portez en ces deſerts par le bon Eſprit de Dieu qui les meine en ceſte terre de droicture] reuoyez ie vous prie le XIII. Chapitre de la I. Partie de ce Liure d'or, qui a pour tiltre *les Heureux Succés de la Pieté.* Et ſi vous voulez voir combien de gens y ſont portez par le bon vent du deſeſpoir Amoureux, ou de quelque deſpit, ou, pour parler ſelon ceſtile *du plus poly des Eſcriuains de noſtre Temps, qui y ſont appellez en ſuitte de quelque diſgrace*, reliſez, ie vous en prie, Hermodore, le

Digitized by Google

Chapitre precedent, c'eſt à dire le XII. de la meſme Partie : & vous y verrez les merueilles du changement de la droitte de Dieu] à tirer les eaux des rochers, les figues du milieu des ronces, & le miel de la gorge des Lyons. Voulez-vous ouyr vne des chamades de ce glorieux triomphe, eſcoutez.

Heureux ſuc. p. 109.

[Si toutes choſes vous ſuccedent mal, ſi l'auarice eſt punie par vne notable deſroute de biens; ſi l'ambition eſt mortifiée d'vn refus, la vanité d'vne honte publique, l'amour d'vn meſpris, l'amitié d'vne tromperie, que les yeux ne voyent de tous coſtez que des eſcueils, & que l'eſprit ne conçoiue qu'vn DESESPOIR. Venez Ame Sainte] (car elle eſt ſanctifiée par vn ſainct deſeſpoir) [c'eſt IESVS-CHRIST qui vous appelle, qui vous deſtache du monde par tant d'efforts, qui vous en ſevre par ſes amertumes. C'eſt luy qui briſe vos chaiſnes pour vous rendre voſtre liberté, qui vous tire d'vn ſepulchre plein de pourriture pour vous reſſuſciter auec luy, & vous faire reſpirer air plus doux dans vn Cloiſtre. Ne craignez pas que ces diſgraces diminuent le merite de voſtre vocation. Le port reçoit eſgalement les vaiſſeaux, qui y ſont portez par vn vent ou contraire ou fauorable: L'Arche fut ouuerte à la Colombe, qui n'y retourna que parce qu'elle ne trouua point de terre pour ſe repoſer.]

pag. 111.

Petronille pag. 22.

Et bien, ſi c'eſt cet Heureux, ce Saint, ce Sacré deſeſpoir, *de voir vn Amour mortifié par vn meſpris*, & par vn rebut qui fait ſouhaitter à Triſtan que les montagnes de la haute Perfection des Cloiſtres, le mettent à couuert d'vne paſſion ſi iudicieuſe : & que le venerable habit dont on y eſt reueſtu, tombe ſur ſes eſpaules, & le rempliſſe en meſme temps, de la Vertu d'en-haut,] & du double eſprit (non de duplicité, mais de la vie Actiue & Contemplatiue) dont Eliſée fut inueſty par le manteau d'Elie, à voſtre auis, Hermodore, eſt-ce là vne alluſion au ſouhait des damnez ?

N'eſt-ce pas au contraire pratiquer à la lettre ce qui eſt eſcrit, que ceux qui ſont en la Iudée du ſiecle s'enfuyent aux montagnes] & encore, monte en vne montagne eſcartée toy qui euangelizes Syon.] N'eſt-ce pas imiter Loth qui eſchapa fuyant en Segor l'embrazement d'vne ville deteſtable. Que ſi vous vous eſtonnez que l'Amour ait fait en Triſtan vne impreſſion ſi forte, c'eſt ne ſçauoir la violence de ceſte paſſion, qui fait tourner les cerueaux plus ſolides, qui abbat vn Dauid, qui terraſſe vn Salomon, qui dompte vn Samſon, & dont le feu a des effects non moins forts, ſubtils, & prodigieux, que ceux de la foudre.

Examen du III. *Paſſage.*

§. XVIII.

LE Troiſieſme Paſſage que vous mettez ſur le tapis pour luy faire ſon procés, & ſur la veuë de la piece, condamner ſon applicateur de prophanation, a eſté relancé par vos limiers, du meſme Liure de la Petronille : en parlant des innocens attraits de la beauté de ceſte vertueuſe Damoyſelle, l'Autheur dit, [Ce ſeroit vouloir nombrer vn eſſain d'abeilles, qui ſe preſſent au-

Digitized by Google

tour d'vn rayon de miel, que d'entreprendre de compter les cœurs, qui furent attachez par les yeux à l'amour de ce beau viſage parmy ceſte multitude [dont mille tomboient à la gauche & dix mille à la droitte.] Vous en demeurez là dans ce ſens imparfaict, & pour iuſtifier clairement que vous n'auez iamais veu le paſſage dans le Liure, mais ſeulement dans le memoire captieux qui vous en a eſté donné : il ne faut que voir ſi la Parentheſe que vous aſſeurez auoir eſté miſe à deſſein de monſtrer que l'on veut prophaner l'Eſcriture, (ce qui eſt iuger de l'intention ſiniſtre, & de la mauuaiſe cõſcience d'vn homme, auec vne monſtrueuſe temerité) il ne faut que voir dans le Liure de la Petronille, ſi la Parentheſe eſt quarrée, ainſi que vous la figurez, ou en croiſſant, & ſi en tout le Volume il y a vne ſeule Parentheſe quarrée, pour teſmoigner qu'il y ait vn lieu de l'Eſcriture, cela depend de l'œil, & c'eſt eſcraſer le Scorpion ſur la playe.

Mettons la clauſe comme elle eſt dans l'Hiſtoire, & la ſupercherie que l'on vous a faite, par vne ſouppleſſe de matois ſpirituels qui vous ſurprennent, paroiſtra euidemment. [Parmy ceſte multitude (dont mille tomboient à gauche, & dix mille à droitte) nous en trierons trois dont les differentes qualitez donnerent à noſtre Virginette diuerſes atteintes.] Voyez maintenant ſi ceſte parentheſe eſt pour monſtrer que les mots qu'elle enferme ſont de l'Eſcriture (ce qui n'eſt pratiqué en aucun autre lieu de tout le liure, qui en eſt aſſez garny) ou ſi c'eſt parce que la coupeure du diſcours le demande ainſi.

Son ſens litteral.

§. XIX.

CEt artifice deſcouuert, ceſte mine eſtant eſuentée, voyons de quelle ſorte vous pouuez iuſtifier que pour deſpeindre [l'Amour charnel en ſon Apogée, ou repreſenter ce Tyran des cœurs au plus haut de ſon Troſne, Ieſus-Chriſt ſeul Iuge de l'vniuers ſe trouue prophané pour luy ſeruir de parallele.] D'où vous peut venir ceſte incartade, Hermodore, ſinon d'vne illuſion manifeſte, de quelqu'vn de ces Eſprits melancoliques qui vous obſedent. *Hermod. pag. 66.*

Qui vous a dit que les mots de ceſte parentheſe d'vn demy cercle, & non quarrée, ſemblables à ceux du Pſalmiſte au Pſeaume xc. ſe doiuent entendre de Ieſus-Chriſt iugeant les viuans & les morts : liſez tout ce Pſeaume, que S. Bernard a ſi dignement expliqué, & vous verrez qu'il parle de l'homme iuſte, qui fait ſa demeure dans la protection de Dieu, qui le tient ſous l'ombre de ſes aiſles : de qui les fleaux n'approchent point, qui voit tomber ſes ennemis deuant ſes yeux, dix mille à ſa droitte, & mille à ſa gauche.

Voyez maintenant ſi l'Autheur de ceſte Hiſtoire ne deſpeint pas ſa Petronille comme vne ame iuſte, qui s'eſt voüée à Dieu, qui veut viure ſous l'abry de ſa Clemence dans vn Cloiſtre, & s'il n'a pas eu raiſon de dire de tant de pourſuiuans de ceſte Vierge qu'elle deteſtoit, & qui luy eſtoient autant d'ennuis domeſtiques, que mille tomboient à ſa droitte, c'eſt à dire ceux qui ſe prenoient à ſa recherche par la droitte voye, auec vne intention ſincere, &

Digitized by Google

dix mille à gauche, c'eſt à dire ceux qui s'y prenoient mal, & qui n'auoient pour elle que des deſſeins, & des paſſions volages.

Petronille pag. 21.22.

Et pour vous monſtrer de quelles couleurs il deſpeint ceſte fille parfaitement chaſte, & vertueuſe, voyez ce qu'il dit en la meſme page, aux parolles qui precedent immediattement celles que vos Regratteurs vous font controller. [Elle auoit ordinairement en main ou quelque beau liure de Deuotion qui luy enſeignaſt les ſecrets de la vie ſpirituelle, les voyes de Dieu, les moyens de s'y perfectionner, & qui lui donnant vn degouſt des biens fresles & caduques de la terre, l'excitaſt à la recherche de l'immortelle felicité. Que ſi elle jettoit les yeux ſur des Hiſtoires veritables & pieuſes, qui ſont autant de vrais mirois de Vertu, elle taſchoit de former ſes actions ſur le modele des perſonnes Saintes, & ainſi les perfections de ſon ame alloient croiſſant à veuë d'œil par cet arrouſement ſpirituel, à meſure que celles de ſon corps s'eſpanoüiſſoient. C'eſt vn incomparable eſclat que celuy qui rejallit de la conionction de la beauté & de la Vertu. C'eſt vne precieuſe perle dans vne belle nacre. La fille qui a ces deux qualitez a vne reputation plus grande que toute la terre, ſa gloire qui eſt ſans limites ne peut eſtre compriſe que par l'eternité. Que de jeuneſſe ſe ſentit embraſer aux rayõs innocẽs qui ſortoiẽt de ſes yeux. helas! ſes regards eſtoient ſans deſſein, & neantmoins ils ne laiſſoient pas de frapper ſans reconnoiſtre.]

Haute Iuſtification.

§. XX.

DOnnez gloire à Dieu, Hermodore, & confeſſez qu'on s'enyureroit auſſi-toſt en vne fontaine, que de trouuer en tout ce diſcours (plus pur que le criſtal des ſources qui ſortent des rochers) vne idée, vne ombre de cet Amour charnel, que vous dites que *l'on deſpeint en ce lieu en ſon Apogée, & au plus haut de ſon Throſne.* Ne ſeroit-ce pas maintenant à vous, où au moins à ceux qui vous ont ſi laſchement trahy, de ſouhaitter *que les montagnes vous couuriſſent de leur cheute*, pour cacher leur honte à la face de l'Vniuers, eſtans ſurpris en vne ſi manifeſte impoſture. [Eſt-ce Amour charnel en ſon Apogée, & en ſon Throſne, que d'auoir en main des Liures de Deuotiõ, pour y apprendre les ſecrets de la vie ſpirituelle, & les moyẽs de s'y perfectionner.

Eſt-ce *deſpaindre ce Tiran des cœurs, au plus hault de ſon Throſne*, de dire que ceſte chaſte & deuotieuſe Damoiſelle, liſant les Hiſtoires [Veritables & Pieuſes qui ſont autant de vrais mirois de vertu, taſchoit de former ſes actions ſur le modele des perſonnes SAINTES.] Et quand S. Athanaſe parlant de S. Anthoine dit que par la lecture des vies des Saincts perſonnages, il auoit pris vne vertu de l'vn, & vne d'vn autre, pour en compoſer dans la ruche de ſon cœur le miel de perfection de ces diuerſes fleurs, qui ſont des fruits d'honneur & d'honneſteté, & qu'à la fin de toutes les Vertus des autres Saincts, il s'eſtoit rendu le Saincts de toutes les Vertus.] A voſtre auis l'employ de Petronille n'eſtoit il pas autour de pareil ouurage? Eſt ce deſcrire vne *aillarde effrontée. vne affectée vne coquette, vne Amante laſciue*, (ce ſont

Hermod. p. 68.69.70.

Digitized by Google

vos mots dorez,) de dire, [que c'eſt vn incomparable eſclat que celuy qui rejallit de la beauté, & de la VERTV, que c'eſt vne precieuſe perle dans vne belle nacre.) Et c'eſt en ces parolles qui ſuiuent, ou vos mouſchards euſſent pû eſuenter vne excellente alluſion à vn paſſage de Salomon, c'eſt au IV. de la Sageſſe : & le texte ſaint dit, O! que c'eſt vne belle & eclattante choſe qu'vne generation chaſte, ſa memoire ſera immortelle & deuant Dieu & deuant les hommes.] Ce que l'Hiſtorien de la Petronille a exprimé en ces termes. *La fille qui a ces deux qualitez* (il entend les deux precedentes de la Beauté, & de la Vertu) *a vne reputation plus grande que toute la terre, ſa gloire qui eſt ſans limites ne peut eſtre compriſe que par l'Eternité.* Et bien Hermodore, n'eſt-ce pas icy qu'il euſt fallu vne parentheſe, pour faire paroiſtre *que c'eſt à deſſein que l'on prophane l'Eſcriture.* Ceux qui rehauſſent des tapiſſeries & y meſlent la ſoye, l'or, & l'argent en certains lieux, parmy la laine qui fait le plus gros de l'ouurage, ont ils plus de dexterité en ces rehauſſemens, que cet Eſcriuain à gliſſer dans ſon diſcours les textes ſacrez, & les applicquer en leur iuſte aſſiette, ne diriez vous-pas que ce ſont des perles & des piereries couchées ſur de la broderie, où pour parler auec l'Eſcriture meſme, que ſes eſcrits ſont des vaſes d'or ſolide, de Verité, & de Pureté, ornez & couuerts de toute ſorte de pierres precieuſes.]

Eſtimez-vous, Hermodore, que ce lieu de la Sageſſe que ie viens de citer ſoit mal paraphraſé, mal expliqué, mal appliqué, mal flanqué, mal enchaſſé? Vos ſiffleurs oſeront-ils bien dire qu'il eſt prophané, eſtant rapporté à la loüange *de la conionction de la beauté & de la vertu:* qui ſont les meſmes mots du Sage. *O que belle eſt la chaſte generation.*]

Sont-ce des yeux de conqueſte, ou, (comme vous dittes aſſez bourgeoiſement) *de coquette qu'il deſpeint, quand* il dit, *qu'il ſortoit de ſes yeux des rayons innocens,* & adiouſte: *helas! ſes regards eſtoient ſans deſſein.* Sont-ce là, des yeux de Baſilic qui tuënt, & portent des traits, ou, pour parler auec Dauid, des vaſes de mort] dans les cœurs. Pluſtoſt n'eſtoient-ce pas des yeux de Colombe ſur les ruiſſeaux] ou ſur les pleins courans] des larmes de la Penitente, & les yeux de ces perſonnes vertueuſes, & deuotes, qui ont le don des larmes, ne peuuent-ils pas, ſans prophaner l'Eſcriture, eſtre comparez aux Piſcines ou Lauoirs d'Eſeboñ?]

Obiection renuerſée.

§. XXI.

O Dieu, combien il eſt vray que la parole ſaincte eſt chaſte, eſt vn argent eſprouué par le feu, & eſpuré au ſeptuple,] & que ces propos ſacrez ſont iuſtifiez en eux-meſmes, & par eux-meſmes.] Mais direz vous quoy que l'application ſoit pure, honneſte, raiſonnable, c'eſt touſiours mal fait d'inſerer les ſaintes paroles dans des Romans. Si vous appellez Romans des Contes faits à plaiſir, des Narrations feintes & deshonneſtes, il eſt faux & plus que faux, que les Hiſtoires Pieuſes & Morales du Directeur ſoient de ceſte qualité, comme il ſe verifiera dans l'Examen de voſtre ſixieſme liure. Mais ſans

Digitized by Google

parler d'autre que de celle de Petronile, elle a pour Theatre de ſa verité la Capitale du Languedoc, & autant de teſmoins qu'il y a d'ames dans toute la Prouince, & meſme dans la Guyenne, ce Tragique accident y arriua lors que Montauban eſtoit aſſiegée, ceſte grande ville, la ſeconde de France, eſtant lors armée pour ſa garde. Tout ce grand monde peut deſmentir l'Hiſtorien, & rendre teſmoignage de ſa verité ou de ſon menſonge. Mais ſi cét Euenement eſt veritable, & recogneu tel par tant de ſpectateurs, à qui en demeurera le deſmenty, Hermodore, ou à l'Eſcriuain, ou à vous, ou à ces enchanteurs qui vous font prendre la lumiere pour les tenebres, & qui me contraignent de vous dire aux termes de l'Apoſtre, & ſans crainte de les prophaner, Galate peu conſideré, qui vous a charmé de la ſorte pour n'apperceuoir pas ce qui eſt ſi euident?] Mais comment pouuez-vous croire (diſoit le Sauueur aux Scribes & Phariſiens) vous qui cherchez la gloire l'vn de l'autre?]

Repreneurs repris.

§. XXII.

MAis pour confondre ces inuenteurs de maſignitez, qui renoncent, comme dit S. Paul, à la vertu de Pieté dont ils n'ont que l'apparence,] pareils à ces pommes de Gomorre, qui n'on que la peleure d'agreable, au dedans n'eſtans pleins que de vent & de pouſſiere, contrefaits au dedans auſſi bien qu'au dehors, & à qui on oſteroit le cors & l'ame ſi on leur leuoit la tromperie. Ie veux d'vn ton plus haut vous faire entendre, Hermodore, que ce n'eſt ny illuſion, ny illation, ny meſme alluſion aux paroles de Dauid, que celles que vous taſchez de mordre, (mais comme le ſerpent la lime,) & pluſtoſt qu'elles ſont couchées ſans prophanation en leur ſens litteral, & que les prendre en celuy que vous leur donnez eſt alterer & adulterer] la diuine parole. Comme appellerez-vous cela ſinon imiter Braſidas, qui renuoya dans le cœur de ſon aduerſaire le dard meſme qu'il luy auoit enfoncé dans le bras.

Puis que nous eſcriuons en François nous ne ſçaurions nous ſeruir d'vne traduction plus nette, plus polie, ny meſme plus fidele (car elle a eſté faite auec beaucoup d'eſtude) que celle de Philippes des Portes, cét excellent Poëte de noſtre aage, de qui nous auons le Pſautier en vers ſi coulans: Voyons comme il rend ceſte piece dont nous ſommes en debat.

QVi dans la fidele cachette
Du Tres-haut ſe va tapiſſant,
Il s'eſt mis en ſeure retraitte
Deſſous l'ombre du Tout-puiſſant.
Or donc au Seigneur ie veux dire
Tu es ma force & mon rampart:
Mon Dieu c'eſt à toy que i'aſpire,
Mon cœur n'a refuge autre part.

Digitized by Google

Que les Chaſſeurs pour te ſurprendre
Te tendent maint filé trompeur,
L'Eternel t'en ſçaura defendre,
Et des maux qui ſont plus grand' peur:
Il te couurira ſous ſon aile,
Sa plume aſſeuré te tiendra:
Et ſa verité ſi fidelle
Comme vn bouclier te defendra.

Point ne tremblera ta poitrine
Parmy les frayeurs de la nuict,
Ny pour la ſagette maline
Qui vole alors que le iour luit:
Ny pour la mortelle rencontre
De la peſte en l'obſcurité,
Ny pour le demon qui ſe monſtre
Quand le iour eſt plus haut monté.

Tu en verras à ta feneſtre
Mille promptement trebucher,
Et puis dix mille au coſté deſtre
Et le mal de toy n'approcher:
Mais ſans qu'aucun peril t'offenſe
Tes yeux deſſus ſeront ouuerts,
Afin de voir la recompenſe
Que le Seigneur garde au peruers.

Vous voyez qu'il parle d'vne Ame Iuſte, & en Grace, que Dieu prend en ſa protection, y a-t'il vne plus viue Image de cela que la Petronille, Chaſte, Deuote, Vertueuſe, qui ne cherche que l'abry d'vn Cloiſtre qui ne veut que Dieu pour Eſpoux Eternel: Se faut-il donc eſtonner ſi elle voit deuant ſes yeux innocens, que mille pretendans deſcheoient & tombent à ſa gauche, & dix mille à ſa droitte, le zele du Dieu ialoux de ſes Eſpouſes la cachant ſous ſon bouclier. N'eſt-ce pas le ſens tout pur & tout litteral du Pſeaume de Dauid, appliqué à vne ame telle qu'il la deſpeint.

A quoy doncques ſongeoient, pour ne dire reſuoient, ceux qui vous ont fait croire, en vous baillant ces paroles troncquées, & ſeparées de leur tige, que le Pſalmiſte parle en ce lieu-là *de Ieſus-Chriſt iugeant tout l'vniuers*, qu'appellez-vous prophanation ſi ceſte interpretation extrauaguãte ne l'eſt? Sera-t'il donc permis de donner ainſi la geſne aux ſacrez cahiers, & de faire faire des Propheties à Dauid auſquelles il n'a pas penſé? N'eſt-ce pas tomber dans le reproche que fait ſainct Pierre à ceux qui donnoient des ſens particuliers aux Epiſtres de ſainct Paul? N'eſt-ce pas là ſe couper les leûres & le nez pour faire au Directeur la grimaſſe plus laide? Combien il eſt vray que ceux-là ſeront confondus & portez à la renuerſe qui haïſſent la Syon] de la verité, que ceux-là demeurent confus qui s'eſleuent contre elle,] & qu'ils

ſont en fin ſurpris dans les conſeils qu'ils ont machinez,] pris dans leurs propres filets, & abbatus dans la foſſe qu'ils ont creuſée.] O! Dieu vous eſtes iuſte, & voſtre iugement eſt equitable & droit.]

Iuſtifications agreables.

§. XXIII.

CE ſens litteral eſtant eſtably ſur vne baze qui ne peut eſtre esbranlée, parce que la verité du Seigneur demeure eternellemẽt.] Donnons-nous la liberté de faire des carrieres dans l'vſage commun des termes que l'on pretend auoir eſté prophanez. Quoy! dans vne Hiſtoire commune vraye, ou parabolique, ou fauſſe, il n'importe, n'oſeroit-on dire parlant d'vne bataille, ou de quelque rencontre, mille tomberent à gauche, & dix mille à la droitte, ſans eſtre auſſi toſt accuſé d'alluſion à ce paſſage ſacré, & en meſme temps de prophanation.

Nous liſons bien que les filles de Syon venans à la rencontre de Dauid qui retournoit victorieux de Goliath, chantoient ce motet de triomphe, que Saül en auoit vaincu mille, & Dauid dix mille.] Mais c'eſt vn texte ſaint qui raconte vne Hiſtoire ſainte; quand meſme on diroit de Sanſon que combattant contre les Philiſtins, mille tomboient à ſa gauche, & dix mille à ſa droitte, ce ſeroit le ſemblable. Mais ie ſuppoſe que l'on vſe des meſmes mots, qui ſont ceux-cy, *mille d'vn coſté, & dix mille de l'autre*, en vn ſens ou prophane, ou ridicule, ou indifferent, quel tort feroit-on à l'Eſcriture, pourueu qu'on n'ait pas le deſſein formé de ſe mocquer du ſacré texte (ce qui ne peut eſtre ſans peché; peché qui ne tombe pas en vne ame qui craint Dieu) repreſentez-vous qu'il faſſe vn grand vent au Printemps, en Eſté, ou en Automne, ſi quelqu'vn diſoit qu'il a veu tomber mille fleurs ou fruits à ſa gauche, & dix mille à ſa droitte, à voſtre auis auroit-il prophané l'Eſcriture?

Si vn Faucheur durant la moiſſon diſoit qu'auec ſa faux il fait tomber dix mille eſpics à droitte, & mille à gauche, le faudroit-il deferer au S. Office, en vn païs d'inquiſitiõ. Si vn Eſcuyer diſoit de ſon cheual qu'il luy a fait faire mille tours à gauche & dix mille à droitte, ſeroit-ce vne tablature d'Inquiſiteurs, diroit-on qu'il allegue l'Eſcriture dans ſon manege, & qu'il l'a fait parler à cheual. Et ſi vn homme craignant quelque ſurpriſe de ſes ennemis montoit à cheual, & ſe ſauuoit, celuy qui parleroit de la ſorte ſeroit-il deferé pour auoir prophané le paſſage qui dit: Il eſt monté ſur ſes cheuaux, & s'eſt ſauué en courant.] Et ſi quelqu'vn auoit eſté eſtrillé de tous les coſtez, & qu'vn autre racontant cela, diſt, il a eſté manié à droitte & a gauche ſeroit-ce, vn violement, & vne deriſion, de ce paſſage de l'Apoſtre, qui dit, que Dieu nous maine à droit & à gauche.]

Ie veux meſme que quelqu'vn parlant d'vn combat de mouſches à miel qu'il auroit veu, ou meſme qu'il racontaſt la Batracomiomachie d'Hercule, c'eſt à dire la bataille des ſouris & des grenoüilles, s'il luy arriuoit de dire que mille tomboient d'vn coſté, & dix mille de l'autre, faudroit il auſſi toſt le

huer

huer comme vn ſcandaleux, & le proclamer pour vn prophanateur des ſaintes pages.

Allons plus outre, ſi dans ce plaiſant liure de Dom Guichot, qui ſe mocque de tous les Romans, on auoit inſeré ce mots, que ce preux Cheualier combattant contre vne armée de moulins à vent, en faiſoit tomber mille à gauche & dix mille adroitte, feroit on aſſigner Ceruantes à l'inquiſition, comme corrupteur du ſacré texte. Et quant le Berger extrauagant, qui eſt le don Guichote de france, auroit vſé de la meſme fraſe pour exprimer la force des yeux rouges & enflammez de ceſte admirable Cariſte, à voſtre auis faudroit il preſenter ce Liure aux Docteurs pour le cenſurer.

N'oſeroit on dire de deux grands Amis qu'ils s'embraſſent bras deſſus bras deſſous, ſans eſtre auſſi-toſt adiourné, pour reſpondre de la corruption de ce texte ſaint qui fait dire à l'eſpouſe que la gauche de ſon Amant eſt ſous ſa teſte, & que ſa droitte l'embraſſe] Si vos Sbirres, Hermodore, ſont attentifs à de ſemblables remarques, tout le monde ne ſera qu'vne priſon pour les Inquiſiteurs. Et ſi ces façons de parler chocquent la foy, il faudra neceſſairement permettre la lecture de la Bible à vn chacqu'vn, afin qu'il apprenne à ne parler pas comme elle, de peur d'eſtre coffré.

En ſomme prenez ce paſſage de quel biais il vous plaira, regardez-le, regrattez-le de tous les coſtez voyez le dans le Pſalmiſte, renuoyez-le dans l'Hiſtoire de la Petronille, vous le trouuerez en ſon vrais ſens, & ſaintement pris par le Directeur, & s'il eſt prophané c'eſt par l'Interpretation violente de ceux qui non contens de donner la geſne, comme des Tirans, aux paſſages des Liures du Directeur, d'où ils voudroient exprimer des fautes & des erreurs qui n'y ſont pas, veulent encore exercer leur Tirãnie ſur les textes ſacrez par de fauſſes Interpretations, tirans comme dit Tertulian des Heretiques, la vanité de leur ſens de la verité des Eſcritures diuines.

Vaines attentes.

§. XXIV.

C'Eſt à vous maintenant de iuger de ceſte agreable fanfare que vous adiouſtez à la fin de voſtre reprehenſion. [Où ſont les yeux de cet Autheur, ou ſon iugement : fait il ainſi littiere de l'Eſcriture ſainte : ſi c'eſtoit M. D. B. qui euſt compoſé ce Liure, auroit il chopé de ceſte façon ? Luy qui eſt ſi Religieux obſeruateur des Conciles, n'euſt pas ignoré combien expreſſement celuy de Trente en deffend l'abus ; non pas ſeulement tournant ſon ſens en choſes laſciues & amoureuſes (comme il ſe pratique en cét œuure) mais encore l'appliquant à des railleries tout à fait niaiſes, & ridicules. *Hermod. p. 66. 67.*

Mais où ſont ceux que vos lamies ont entez dans voſtre teſte, Hermodore, qui vous font voir ce qui n'eſt pas, & ce qui eſt, d'vne maniere toute renuerſée : eſt-ce faire littiere de l'Eſcriture de l'applicquer en ſon vray ſens

Digitized by Google

en vn ſujet auſſi pur que le criſtal. Mais qui peche contre le Concile ſinon ceux qui prennent l'Eſcriture Catholique en vn ſens particulier, en vn ſens faux, en vn ſens contraire à ce qu'elle dit. Vrayement vos Collecteurs font vn grand profit au chant dn chœur, & *I'ay bien peur* que le mot de *Perroquet* dont vous vous ſeruez en l'Entretien de la Pſalmodie ne vous ſoit eſchappé par Eſprit prophetique, car chanter ce Pſeaume xl. tous les iours à Complie, & ne ſçauoir de qui il parle, & l'appliquer à Ieſus-Chriſt venant pour iuger les viuans & les morts, & n'y ayant pas vne ligne qui viſe à cela, ſans doute c'eſt profiter notablement dans la Meditation des Eſcritures ſacrées.

Hermod. pag. 49.

Apres, dire *qu'il tourne l'Eſcriture en des choſes laſcines & amoureuſes, par tout e l'Hiſtoire de Petronille, & qu'il l'applique à des railleries tout à fait niaiſes, & ridicules*, ſans prouuer rien de tout cela, par vne ſeule ligne, ſans produire vn ſeul mot de laſciueté, vne ſeule railletie, y a t'il vne niaiſerie plus ridicule, que de fanfaronner ainſi en vray Capitan de la Comedie.

On dit que ceux qui ont bû du ſuc de l'herbe appelée Ophiuſa, ont durant la nuit des ſonges effroyables, & durant le iour d'eſtranges viſions, & qu'il y a de certaines graiſſes d'animaux venimeux, dont, ſi on fait des lampes ou des chandeles, elles font voir durant la nuit des ombres & des figures eſpouuantables. Ceux qui vous enjolent, Hermodore mon Ami, n'vſent ils pas de ces ſubtilitez pour vous faire voir dans les paſſages du Directeur qu'ils vous ſuggerent, des imaginations ſi farouches, & ſi bigearres, que celles qu'ils font tomber à milliers à droitte & à gauche de voſtre plume, ie prie Dieu qu'il vous enuoye ce doux ſommeil dont il fauoriſe ceux qu'il aime] pour vous guerir par cet agreable repos de ce mouuement vertigieux, dont voſtre cerueau eſt agité par les dangereux breuuages des impreſſions qu'ils font à longs traicts couler en voſtre creance: où qu'il vous enuoye la douceur de la farine d'Eliſée, pour vous oſter du gouſt l'amertume de ces coloquintes, qui mettent la mort dedans voſtre potage.

IV. Paſſage conſideré.

§. XXV.

Hermod. pag. 67.

IL failloit que ceux qui vous font ces belles fournitures de paſſages fuſſẽt en vne grande diſette de vous propoſer celuy qu'il ont tiré du Voyageur Incognu où l'Autheur fait ceſte exclamation vrayemẽt hũble & Chreſtienne s'il y en eut iamais. *O! mon Sauueur, voſtre Croix eſt vn ſcandale aux Iuifs. Et le Liure d'vn Diſciple de la Croix, ſera-t'il plus parfait que celuy-là meſme de la Croix.* De grace, Hermodore, auez vous leu ce paſſage dans l'original, ie ne le puis croire, car vous n'euſſiez pas ſauté à eſcient, (vous eſtes trop conſciencieux) ce reſte du paſſage de l'Apoſtre, vn ſcandale aux Iuifs, vne folie aux Etniques, mais vne ſageſſe & vne vertu à vos Eſleus:] vous pourrez dire en faueur de voſtre Protocole, que ceſte ſuitte eſtoit inutile, Hermodore, ceſte Eſcriture dont vn ſeul jota n'eſt pas ſans myſtere inutile, il eſt vray mais

Voyageur incognu. pag. 376.

ed by Google

pour le myſtere d'iniquité, que veulent operer par voſtre plume, ceux qui auec vos ongles tirent les marrons du feu.

Ils vous ont perſuadé, *que c'eſt là vne comparaiſon prophane, qui ſcandaliſe les Chreſtiens, pource que c'eſt comparer le Liure de la Croix à des Liures* (mirez vous dans voſtre modeſtie, Hermodore, dont voicy la glace) *laſcifs, ſenſuels, farcis d'erreurs & de ſaletez*. Dieu ſçait que ie ne ments point,] mon cher frere, quand ie dy que tous ces termes ſont faux, & indignes de voſtre eſprit, & de voſtre plume. Le ciel les iugera vn iour, mais s'il nous preſte la vie iuſques à l'examen de ces pretenduës laſciuetez & deshonneſtetez que vous penſez eſtaller en voſtre ſixieſme liure, nous y verrons le Traducteur de l'Art d'aimer d'Ouide bien honteux, & abandonné de ſes fourniſſeurs de paſſages, en la meſme façon que la femme adultere, lors que N. S. eſcriuit en terre des choſes qui eſcarterent bien promptement ſes accuſateurs. Nous y reuelerõs leurs vergoignes en leurs viſages] & ferons connoiſtre qu'ils ont comme les Cantharides changé les roſes en venim, fait poiſon de l'antidote, tourné le iugement en abſinthe, & comme dit le Prophete lamentable, qu'au lieu de ſe veſtir de pourpre ils ont embraſſé le fumier.] Et qu'ils ne prennent point ceci pour de vaines menaces, car vous ne viſtes iamais rien de ſi veritable, & ſi celles du Prophete Amos, dont ils vous ont fait faire l'entrée, vous ont ſemblé des verges bien rudes, aſſeurez-vous que nous reſeruons ces foüets que l'Eſcriture appelle des Scorpions, pour ces Eſclaues mutinez, & que les montagnes qu'ils vous ont entaſſées ſeruiront de tombeaux à leur honneur, dont ie vous laiſſeray faire l'Epitaphe, ſelon ce beau talent Poëtique que vous nous deſcouurez par voſtre chaſte Traduction de l'Art d'aimer.

Hermod. pag. 68.

Ie viens à la comparaiſon qui vous fait mal au cœur, & ie dy qu'il ne doit plus vous faire mal apres auoir vomy ce tas d'iniures qui vous peſoit, & vous eſtre deſchargé de ces outrages qui vous peſoiẽt ſur la conſcience. Il eſt vray que ſi le nier ſuffit nul ne ſera criminel, mais auſſi où ſera l'innocence ſi c'eſt aſſez d'accuſer. C'eſt aux preuues que conſiſte la force de l'accuſation ou de la deſcharge. Ce n'eſt pas le tout de crier *Liures laſcifs, ſenſuels, farcis d'erreurs & de ſaletez*. Si l'on ne cite les paſſages, ſi l'on ne cotte les endroits. C'eſt ainſi que tempeſte la desbauchée contre la femme d'honneur, elle commence par de fauſſes iniures, pour n'oüir pas les veritables reproches de ſes deffauts. Ie croy que l'Examinateor de ceſte Hiſtoire ingenieuſe qui fait les Intermedes, & qui compoſe l'enfileure de vos *Entretiens Curieux*, aura beau faire cognoiſtre à toute la terre que ſon Inuenteur, & ſon Eſcriuain ont eu raiſon de ſe dire des Hermodores, pour eſtre de francs Mercures, & eſtre auſſi ſçauans en ce ioyeux meſtier qu'aucun des marchands frequentans les foires de l'Ortache de la ſeconde Rome.

En attendant vous aurez de moy ceſte honneſte fraſe d'Aduocat, que, ſous correction, & ne vous en deſplaiſe, il n'y a rien de laſcif, de ſenſuel, d'erronée ny de ſale dans tous les liures du Directeur, & ſi vous n'auez point de meilleures preuues de ces iniuſtes accuſations que les paſſages tronquez & eſloignez de leur vray ſens, que vous alleguez dans tout le courant de voſtre Liure, *i'ay bien peur* que vous ſerez debouté par fins de non receuoir, & que les parties dont vous ſouſtenez la cauſe ne ſoient condamnées comme ayans produit des pieces falcifiées par calomnies.

Digitized by Google

Diuers Iugemens.

§. XXVI.

SI vous n'auez point d'autre ſuiet d'accuſer de prophanation la comparaiſon que vous auez propoſée qu'en donnant aux liures du Directeur les tiltres non moins faux qu'infames que vous leur attribuez, ceux qui en font vn iugement plus ſain, & plus equitable, & qui par vne ample & attentiue lecture (non par des lambeaux artificieuſement deſtachez de leur corps, & propoſez par des eſprits qui ont pour but le deſir de faire paſſer leur tromperie dans le public par le canal de voſtre plume) recognoiſſent ces Ouurages pour chaſtes, pieux, orthodoxes, & purs, tans ou langage qu'aux choſes, & comme tels ils ne ſont point indignes d'vn Diſciple de la Croix, qui ne veut rien ſçauoir, auec S. Paul, que Ieſus crucifié.]

Et c'eſt poſſible pour cela que ſes Ouurages (principalement les Hiſtoriques, où il combat les mauuais Liures auec leurs propres armes) où la vertu & la ſageſſe paroiſſent aux gens de bien (car il n'y a pour but que la loüange de la vertu, & la deteſtation du vice) ſont vn ſcandale aux Iuifs, c'eſt à dire aux ſuperſtitieux, à ceux qui n'oſent entrer dans le Pretoire, de peur de ſe polluer, & cependant, alterez du ſang du iuſte, crient au dehors, crucifiez-*le*, crucifiez-le. Ce ſont ces delicats qui renoncẽt au poſſeſſoire, de peur d'auoir des procez, & de ſolliciter des Iuges pour auoir le leur, & ne ſe reſeruent qu'vn Petitoire qui ſucce le laict des gens] ou pluſtoſt le ſang des peuples; que diſie des peuples, mais qui mettent tout le monde à la taille, grands & petits, qui dixment la mante & le commun,] qui tirent tribut des Monarques, & de leurs vaſſaux, [qui voyent les Royaumes & les Seigneuries comme des vſages que leur liberalité a laiſſez en fief, qu ſont Seigneurs de tout le monde, qui le poſſedent tout par domaine direct, qui ont part à la ſouueraineté de Dieu.] Langage fort approchant de celuy que tenoit à N. S. dans le deſert celuy qui eſt appellé l'accuſateur de ſes freres,] & celuy qui tente,] comme l'on peut voir au IV. de S. Matthieu.

Heur. ſuc. pag. 382.

Ibi. p. 428. Qui croyent eſtre *en Communauté de l'Empire du Monde que le fils de Dieu a receu de ſon Pere Eternel*; & en ſuitte de cette perſuaſion que tous ceux qui ne ſont pas de la Religion des Parfaits ſont obligez de les nourrir ſans que Meſſieurs de la Religion Parfaite Refotmée ou non Reformée ſoient obligez de trauailler en aucune façon, ny ſpirituellement ny corporellement pour gagner leur vie, mais ſeulement comme des grands Seigneurs, pour euiter l'oiſiueté. Et ne vous imaginez pas, Lecteur, quand ie parle d'Empereurs & de Rois de toute la terre, que ie parle de ceux qui ſe donnent ces tiltres à eux meſmes aux petites maiſons, ceux-cy parlent de ſaine teſte, & vous allegueront toute l'Eſcriture, (ſans la prophaner pourtant) pour preuue de ces yeritez.

Ces meſmes liures qui ſont ſcandale aux Iuifs, paroiſſent folie aux Gentils, & à la Synagogue des Libertins, & des Puriſtes, qui voyans leurs Romans

greſlez par ces Hiſtoires Pieuſes, Chaſtes, Morales, & Veritables, ſe vangent à en meſdire, & aident aux Superſtitieux à les deſcrier, ſi vous voulez voir la conionction de ces deux armées, leur coniuration, & leur deſroute liſez Lecteur le Dilude du Liure de la Petronille, & vous ſerez ſatisfait.

Cependant vous remarquerez, Hermodore, que ceſt hors de raiſon que vous donnez le nom de Similitude à l'argument du plus au moins, couché en ceſte periode que vous reprenez. C'eſt à faire aux Venerables, & Parfaits que vous deffendez, de ſe dire *Participans à l'Empire, à la Royauté, & à la Souueraineté de Dieu.* (Epithetes dorez du liure d'or *des Heureux Succés*) ce qui reuient au diſcours de celuy qui diſoit, ie ſeray ſemblable au Tres-haut.]

Le Directeur au contraire raze la terre, que dis-ie, s'enfonce dans la Terre, & s'humiliant ſous la main puiſſante de Dieu,] auouë auec S. Bernard qu'il auroit honte d'eſtre ſans playe voyãt tout ſon maiſtre couuert de coups, & n'ayant rien d'entier depuis la plante du pied iuſques au ſommet de la teſte.] que ſi la rage des hommes a reduit à ce point l'innocent, que ſera-ce de l'iniuſte, ſi le feu de leur colere ſe prend ainſi au bois verd que ſera-t'il des autres,] qu'eſt-ce que de l'homme ſi on le confere auecque Dieu.] n'eſt-ce pas le neant deuant l'Eſtre, le Rien deuant le Tout.

Neantmoins ſi Ieſus-Chriſt s'eſt rendu en toutes choſes ſemblable à ſes freres, (excepté le Peché & l'Ignorance) s'il a voulu eſtre cõparé, au Lyon, à l'Agneau, au Lys, au Froment, au Serpent, à la Pierre, à la Vigne, au Berger, & à tant d'autres choſes: pourquoy le Volume de la Croix qui eſt vn Original d'incomparable excellence, n'aura-t'il point quelque rapport aux copies imparfaites, que les Eſcoliers du Crucifix en peuuent tirer. Cet exemplaire n'eſt-il pas propoſé à tous ſur la montagne, afin que chacun taſche d'aiuſter ſon Tabernacle ſur ce modele. S. Pierre ne dit-il pas que Ieſus-Chriſt ayant ſouffert en ſa chair, nous deuons-nous armer de ceſte penſée] & nous animer à la ſouffrance, d'autant qu'il nous a donné l'exemple de marcher apres luy.]

Modeſtie Reformée de l'Autheur des Heureux Succés.

§. XII.

ET noſtre Seigneur parlant à ſes Diſciples au x. de ſainct Mathieu, ne leur diſoit-il pas. Le Diſciple n'eſt pas plus que le Maiſtre, ny le Seruiteur plus que ſon Seigneur, c'eſt aſſez que le Diſciple ſoit comme ſon Maiſtre, & le valet conforme à celuy qu'il ſert, s'ils ont appellé Beelzebut le pere de famille, combien plus ſes domeſtiques, mais ne le craignez pas. Il n'y a rien de caché qui ne ſe reuele, rien de ſecret qui ne ſe cache. Ce que ie vous dy en tenebres, dittes-le en plain iour, & ce que ie vous dy en l'oreille preſchez-le ſur les toits: Et ne redoutez point ceux qui peuuent tuer le corps & non pas l'ame, mais celuy qui peut enuoyer & le corps & l'ame en la geſne.

Qui conque me confeſſera deuant les hommes, ie le reconnoiſtray deuant

Digitized by Google

mun Pere, & quiconque me niera, ie le reietteray. Ne vous imaginez pas que ie ſois venu pour mettre la paix en terre, non, mais i'y ſuis venu apporter le glaiue, car ie ſuis venu ſeparer le Fils du Pere, & la fille de ſa Mere : car les ennemis de l'homme ce ſont ſes domeſtiques. Qui aime ſon Pere & ſa Mere plus que moy, ou qui aime ſes enfans plus que moy, & qui ne prend ſa Croix pour me ſuiure n'eſt pas digne de moy. Qui cherche ſon ame la perdra, & qui la perdra pour moy la retrouuera.]

Ne vous repreſentez pas, Hermodore, que ce ſoit en vain que i'aye expoſé à vos yeux ceſte grande piece de l'Euangile, en voicy la raiſon. Il ny a que quatre iours qu'eſt tombée entre mes mains vne precieuſe marguerite, pour laquelle i'euſſe donné tout mon patrimoine, pluſtoſt que ne m'en faire riche. C'eſt le Tome Second de ce Rare Treſor, que l'on appelle *Les Heureux Succés de la Pieté* Parangon dont le prix eſt au delà de toute eſtime. L'ayant leu auec l'auidité, dont on a de couſtume de deuorer de ſemblables Volumes, & ſentant autant de rauiſſemens que ie trauerſois de pages. I'atriuay ſur ceſte piece de haute lice, ou pluſtoſt de relief, qui fait le xv. Chapitre, qui a pour tiltre *La Meſchanceté de Vigilantine* : i'y vy des parallelles admirables, & ſans faire vn trou à la muraille du temple, i'y vy autant qu'Ezechiel en deſcrit en ſon viii. Chapitre.

Mais ſur tout me pleut extremement, ceſte eſcarboucle de grand prix, tirée de Toſtat, & ces exquiſes parallelles de Beelzebuth auec cet Heretique. Ce Belus, ce Bellum, ce Bel, ce Beel, ce Baal, (il n'a pas voulu par diſcretion, & de peur de redite, repeter le Loup qui beelle, l'vne des riches alluſions de ſon premier Tome) ce Zebuth, ce Muſca, ce Chamos, ce Beelphegor, ce Phegor, cet honneſte & venerable Dieu Pryapus, & tout plein d'autres gentilles remarques, pleines de pudeur, & de reſpect, qu'il voile d'vn creſpe delié, comme ces Dames qui veulent eſtre non tout à fait veuës, mais ſeulemẽt entre-veuës. Mais ſçauez-vous bien que comme les groſſes mouſches, rompent les toiles, & les voiles des araignées, où les petites demeurent priſes, & y font le meſme office d'vn Balay, qu'en attendant que l'on danſe vn Bal, ou vn Balet à ſes deſpens, & que les mouſches ſe ruent ſur ſa gale, & que les Sacrificateurs de Baal aiguiſent leurs raſoirs, pour faire le Bellum, de Belus, ou de Bel, ou de Beel, contre le Loup qui fait la guerre à l'Agneau qui Beell : & que le Dieu Chamos prenne ſon Iauelot & deſcende de ſa Montagne Phegor, laiſſant là le Dieu des Iardins, qu'il renuoyera, pour le conſoler, à l'Inuenteur de ces folaſtres rencontres, l'ayant deſarmé de ſa faucille. Ie vous donne auis, (en conſideration de l'eſtroitte amitié & confraternité qui vous lie, auec ce Reuerend, à l'habit duquel, ainſi que i'ay appris, vous auez, Hermodore, vne fort grande deuotion ; y eſtant attaché par vn cordon, ie ne ſçay ſi c'eſt le grand ou le petit, & lié d'vne amitié fort eſtroitte) que vous l'auertiſſiez de ſon ſalut, en luy conſeillant de lire attentiuement cette piece de S. Matthieu que ie vous viens de reciter, & s'il ny trouue implicitement, ou explicitement, la reſponſe à ſes gentilles inuentions, aſſeurez vous que i'ay mal pris mes meſures.

Digitized by Google

Continuation.

§. XXVIII.

ET afin de le preparer à l'Examen de ſa conſcience, vous le ferez ſouuenir qu'il y a touſiours plus de *Rabat-ioyes* que de *Triomphes*, que celuy qui en iouë le Perſonnage n'eſt pas mort, qu'il a beaucoup plus d'Antim.... preparé, que vous ne vous imaginez en voſtre Preface. Que la Mouche qui fait le miel eſt redoutable par ſon aiguillon : qu'elle fait bondir vn Taureau, qu'elle tourmente vn cheual, que ce n'eſt pas à faire à vn Liévre de tirer la mouſtache à vn Lyon qui dort. Que le Prince des mouſches eſt appellé par Sainct Gregoire Mirmicaleon, & quand il plaiſt à Dieu de ſeconder l'effort des mouſches, qu'elles deſeſperent les Pharaons, & les Egyptiens. *Hermod. preſ. pa. 2.*

Q'au reſte tandis que l'on prepare de fortes herbes, pour faire vne lexiue à luy lauer la teſte, & des ſauonnettes pour luy deſcraſſer la haute fuſtaye de ſa barbe d'eſcarlate, vn autre accommode vn bon lit, & des draps blancs, pour y faire, par vn doux ſommeil, cuuer le vin de la colere d'vn bon perſõnage, qui en a eſté trouué yure au milieu Des Ruës, & qui eſt bien plus propre à eſcorcher les Renards de Sanſon, qu'à combatre contre les Philiſtins auec ſa maſchoire ; ſi vous auez labouré en ſa geniſſe, vous deuinerez ayſement cet Enigme.

Ie reuiens de ce deſtour en ma voye, &, pour ne m'eſloigner point de voſtre ſtil, *Que ſçauez-vous*, ſi en cet argument du plus grand ou moindre, que l'on vous à ſerui pour comparaiſon, l'Autheur du Voyageur Incognu ne parle point du Liure de la Deffenſe de la Croix de ſon B. P. le grand François de Sales, Liure qui fit tant de bruit, & qui mit en allarme tous les Miniſtre de Genéve, qui y repartirent par des inuectiues ſanglantes. Où *que ſçauez-vous* s'il ne veut point parler de ſon Liure de la Philothée que le zele ardant d'vn Cenobite d'vne Religion de Parfaits reformée, deſchira en pleine chaire en voſtre ſeconde Rome, declamant contre ce diuin Ouurage, auec plus de chaleur que s'il euſt inuectiué cõtre les Eſcrits de Luther ou de Caluin. Ceſte Hiſtoire eſtant deduite bien au long au Paragraphe XXVII. du 1. Liure du Voyageur Incognus, il y a grande apparence qu'au paſſage que vous blaſmez il y ait fait alluſion, car il eſt tiré du Paragrrphe XXIII. du deuxieſme Liure. Mais tordez & contournez ce paſſage comme il vous plaira vous ne ſçauriez trouuer aucune prophanation parce qu'il eſt tres-faux que les Liures du Diſciple de la Croix, ſoient tels que les deſpeint voſtre plume, trempée dans le fiel des dragons qui vous infectent de leur baue.

Digitized by Google

IV. Paſſage eſclairci.

§. XXIX.

Hermod. p. 68.

QV'elle recreation de voir comme vous vous demenez au Nombre IV. cõtre l'ombre de la Verité, que vous prenez pour elle, c'eſt en examinãt, vn traict de gaillardiſe, gliſſé dans vne des Hiſtoires, du Liure *des Varietez Hiſtoriques*, ou l'Autheur racontãt la deliurance de priſon, d'vn Gentil-homme de Guienne, que l'on vouloit enuoyer au ſupplice, nonobſtant ſa Grace, qu'vn tres-vertueux Cardinal qui eſtoit ſon Paſteur Dioceſain, auoit obtenuë du Roy, dit ces mots *Que les Gentils-hommes de ſa ſuitte vſerent du droit de leur Pontife, en impoſant les mains ſur ces Demons en forme humaine.* Voicy le paſſage entier, & comme il eſt couché dans l'original que vous n'auez pas veu. [Le Geollier & les Guichetiers ces ſuppoſts de Radamãte, voulans faire quelque reſiſtance, furent chargez par les Gentils-hommes, qui vſerent &c. Qui s'allerent taper dans leurs cachots noirs.]

Var. hiſt. pag. 308.

Auant que paſſer outre à l'examen de la ridicule impertinẽce de vos Inſtituteurs, recognoiſſez au moins, de bonne foy, Hermodore, que ceſte Hiſtoire n'eſt pas vne fable de Roman, autrement vous auriez toute la Cour ſur les bras, qui en a eſté ſpectatrice, la Capitale de Guienne qui en a eſté le Theatre, toute la France qui la ſceuë par le *Mercure François* qui l'a publiée, & qui en feroit teſte, pour me dire la barbe, au petit Mercure d'Auignon qui s'eſt donné le nom d'Hermodore, & s'il y a de la prophanation en ces mots d'impoſition de mains, ne dites pas qu'ils ſont employez en des Romans laſcifs & deſ-honneſtes, car ceſte Hiſtoire veritable n'a rien de toutes ces qualitez, que voſtre imagination bleſſée voit aux autres, à trauers le verre coloré, où pluſtoſt coleré, de la paſſion de ceux qui vous donnent ces beueuës.

Et puis qui ne perdra icy la grauité, & qui pourra conſeruer vn port enté ſur le ſerieux, en liſant vos exclamations, ſur la Prophanation imaginaire du Sacrement de l'Ordre. [Comme ſi bien battre vn homme, dittes vous, & le faire Preſtre eſtoient des mots ſinonimes; & ſi luy impoſer les mains pour luy imprimer vn caractere que le feu d'enfer ne peut effacer, & luy plomber le viſage de coups de poing eſtoit la meſme choſe. Tous les iours à ce compte il ſe feroit bien des Preſtres, & beaucoup de particuliers feroient l'office de Prelats, qui n'auroient ny mitres ny croſſes.]

Ie produis ces galanteries dont vous rirez tantoſt tout le premier, voyant que pour vn faiſan vous aurez pris vne buze. N'ayez pas peur, Hermodore, que l'on vous faſſe la reſponſe que vous preuenez, repliquant à ce qu'on ne vous veut pas dire, comme vous formez vn ſens auquel l'Autheur de ceſte periode ne penſa iamais; oüy, Hermodore, l'on croit aucunemẽt ce que vous dites de l'impreſſion du caractere, encore que, qui voudroit faire des carrieres dans la Scolaſtique, y trouueroit aſſez de raiſons pour diſputer.

Mais ſans vous tenir dauantage en ſuſpens, & ſans vous arreſter ſur des pointilles, en verité penſez-vous que le Directeur, par ce mot d'impoſition de mains, ait fait aucune alluſion au Sacrement de l'Ordre: vn eſprit clair comme

comme le voſtre s'il n'auoit eſté ſurpris, ou s'il auoit leu le paſſage dans ſon fonds, ou meſme ſi ſans preoccupation, il ſe fuſt donné le loiſir de peſer ces mots du Memorial qui vous a eſté ſuggeré, impoſant les mains SVR CES DEMONS EN FORME HVMAINE, n'euſt-il pas trouué le diſſoluant de tous ces metaux que vous confondez, & l'eſclairciſſement de toute l'affaire.

Où bat ceſte alluſion.

§. XXX.

L'Alluſion donc, cher Hermodore, ne bat nullement où l'on vous a fait croire qu'elle viſoit, c'eſt vne vraye impoſition ou ſuppoſition, ou pour mieux dire, vne impoſture de mains, faite par vos copiſtes, artiſans de ces ſoupleſſes, comme s'ils ioüoient des gobelets, en des matieres ſaintes & ſerieuſes: la faute eſt ſur eux, non ſur vous, ny ſur le Directeur : mocquons-nous donc de compagnie de leur inepte application, & profitez s'il vous plaiſt aux deſpens de leur qui pro quo : qui ne ſe riroit de l'enchanteur, le voyant mordre du Serpent,] dit le Sage.

Où va donc ceſte alluſion, quoy! la taye ne vous eſt-elle point tombée des yeux, doutez-vous encore en vne ſi grande certitude, taſtonnez-vous à la paroy en plein iour. *Impoſition de mains ſur les Demons en forme humaine*, n'eſt-ce pas vne alluſion à l'impoſition des mains que font les Exorciſtes ſur les perſonnes poſſedées des malings eſprits. Auez-vous deſia oublié la reception de ceſte puiſſance qui vous a donné l'auctorité d'impoſer les mains ſur les Energumenes, tant baptiſez que Cathecumenes.]

Voicy donc la comparaiſon. Ces Geolliers & Guichetiers (qu'vn bel eſprit de noſtre age appelle les Limiers ou les Leûriers de l'Executeur) qui ont renoncé à toute humanité, qui n'ont rien d'humain que le viſage, qui font ſur la terre vn office qui a quelque rapport auec celuy des Geolliers & Guichetiers d'enfer, voulans retenir ce Gentil-homme dont il eſt queſtion dans leurs cages, où il s'eſtoit volontairement rangé pour faire entheriner ſa grace, furent tellement eſpouuentez par les Caualiers qui accompagnoient ce Prelat, & quelques-vns ſi bien frottez, qu'ils s'allerent fourrer dans leurs cauernes, ces braues champions addroits à l'eſcrime, & gardiens du pauillon de leur Salomon, ayans imité exterieurement, ſur les corps de ces Demons encharnez, ou acharnez, à la poſſeſſion, ou obſeſſion de ce priſonnier, ce que font les Exorciſtes ſpirituellement (auec les armes de leur milice, qui ſont ſpirituelles, non materielles,]) ſur les eſprits de tenebres quand ils obſedent ou poſſedent des perſonnes.

Y eut-il iamais comparaiſon mieux aſſortie; de quelque coſté que vous la preniez, a-t'elle pas toutes ſes iointures, tous ſes rapports?

Obiections friuoles.

§. XXXI.

MAis ces hommes n'eſtoient pas des Demons: quoy! le Sauueur appelle bien Sainct Pierre Sathan pour vne petite contradiction qui ſembloit prouenir d'vn amour exceſſif: & le meſme parlant de cét Apoſtre qui le trahit, ne l'appelle-t'il pas diable? Et comme nous appellons Anges les ſaincts perſonnages, auſſi dit-on d'vne perſonne mal-faiſante, c'eſt vn diable d'homme. Vn Duc de Normande qui eſtoit terrible eut bien le ſurnom de Robert le Diable.

Mais ce ſont Miniſtres de Iuſtice, auſſi ſont les Diables de la Iuſtice de Dieu. Mais ceux-là ſont bien de reſſerrer les meſchans, & ne ſont que ſuiure l'ordonnance des Iuges, & les diables font-ils mal d'executer les ordonnances de Dieu en la punition des reprouuez? Mais ils ont vne malice noire, & celle des Guichetiers eſt-elle blanche? ils ſont ſimples comme des Colombes, ils n'ont point de fiel, ce ſont des Agneaux, ô les bons Anges Gardiens, ô les bonnes mains, rien ne leur eſchape que ce qu'ils ne peuuent attraper. Vous mocquez-vous, Hermodore, de faire des Apologies de ces Auantcoureurs de l'Executeur leur compere, & le ſalut de ce pauure Gentil-homme procuré par ce grand Prelat, dont la pieté a laiſſé vne odeur d'eternelle benediction, vous eſt-il moins conſiderable que quelques gourmades données à ces ſatellites de Radamante.

Reſte donc à iuſtifier par l'vſage commun ceſte maniere de parler, *Impoſer les mains*; car quant à l'action du Cardinal, voicy ce qu'en dit l'Eſcriuain de l'Hiſtoire: *Elle fut eſtimée des plus grands, & plus iudicieux du Royaume, comme vn trait de courage: que le Roy meſme approuua, protegeant de ſon auctorité, celuy qui en eſtoit l'Autheur.*

Var. Hiſt. pag. 30.9.

Venez-ça, ſi quelqu'vn menaçant vn autre de luy donner vn ſoufflet, luy diſoit, ie vous impoſeray la main ſur la ioüe, faudroit-il dire auſſi toſt qu'il fait alluſion au Sacrement de Confirmation, où l'Eueſque donne vn ſoufflet par ceremonie à celuy à qui il le confere? Qui diroit que les Sergeans ont impoſé les mains ſur le collet de quelqu'vn pour le mener en priſon; qu'vn Caualier pour ſe deffendre a impoſé la main ſur la garde de ſon eſpée; quand on dit impoſition de tailles, impoſitions nouuelles, tout cela s'appelle-t'il imprimer des caracteres ineffaçables, plomber des viſages à coups de poing. I'aurois pitié de ceux qui vous ſoufflent de telles interpretations, ſi ie ne craignois qu'il falluſt doubler la doze de la compaſſion pour celuy qui eſt ſoufflé. Et ie ne ſçay ſi ie dois pluſtoſt admirer voſtre ſimplicité a croire, que leur hardieſſe à forger de ces exquiſes fadaiſes.

Digitized by Google

VI. Paſſage reſtably.

§. XXXII.

IL falloit bien que leur mauuaiſe humeur manquaſt de matiere pour ſe nourrir, de vous auoir eſté fournir pour ſixieſme paſſage, vn verſet de Dauid, ſelon la traduction de Deſportes, pris par l'Autheur de la pieuſe Iulie, en forme de reſſouuenir, & pour exprimer vne ouuerture de portes d'vn Conuent, d'vne Religion Reformée de Parfaits, qui ſe faiſoit par des gens de Iuſtice, ſous l'auctorité & le nom du Roy. Voicy les Vers.

Hermod. pag. 69. Pieuſe Iulie pag. 25.

Grands portaux vos teſtes hauſſez
Huis eternels ſoyez dreſſez
Qu'au Roy de gloire on donne entrée,
Qui eſt-il ce Roy glorieux
Vn grand guerrier victorieux
Qui par tout ſa force a monſtrée.

Il eſt vray qu'au ſens litteral, quelques Interpretes tiennent que le Prophete parle de la Triomphante Aſcenſion du Meſſie, & de ſa pompeuſe entrée dans le Ciel. Mais qui vous a dit qu'il ne ſoit pas permis de ſe ſeruir des ſens miſtiques, & de l'applicatif? L'Egliſe, en ce verſet meſme nous l'enſeigne lors qu'elle l'applique en la proceſſion des Palmes à l'entrée de N. S. en Ieruſalem, en la ceremonie Eccleſiaſtique de la Proceſſion qui ſe fait en ce iour là, au retour on ferme les portes de l'Egliſe, où demeurent au dedans quelques Choriſtes, qui diſent, qui eſt-il ce Roy de gloire? Lors qu'au dehors on dit en chantant, ouurez les portes.

Si vous dites qu'il y a de la difference entre ceſte ceremonie de l'Egliſe, & vne formalité de Iuſtice, ie vous diray que la Iuſtice & la Paix s'entrebaiſent, & que la miſericorde vient à la rencontre de la verité.] Car la puiſſance de Dieu eſt repreſentée, & doit eſtre reuerée en l'vne & en l'autre action: les vns ſont Preſtres ſeruans à l'Autel, & aux fonctions de la Religion, les autres ſont vne gent ſaincte, vn ſacerdoce Royal,] ſont ſacrificateurs de Iuſtice, & ſeruent Dieu, & le Roy, qui en eſt la viue image, dans le miniſtere de la Iuſtice, qui regarde la gloire de Dieu, comme celuy de la Religion.

Les Preſtres en la ceremonie ſacrée diſent ouurez l'Egliſe de par le Roy du Ciel, les Officiers diſent à la porte d'vn Monaſtere ouurez de par le Roy de cét Empire, qui au Temporel y eſt Lieutenant de Dieu. Au reſte à qui il faut rendre honneur, tribut, obeïſſance, ſuiection, non ſeulement pour la crainte du glaiue, qu'il ne porte pas en vain, mais auſſi pour la conſcience. Car qui reſiſte à la puiſſance reſiſte à l'ordre de Dieu qui l'a eſtablie, & par ceſte reſiſtance acquiert ſa damnation.]

Digitized by Google

Des Preſtres & des Iuges.

§. XXXIII.

QVe ſi vous perſeuerez, Hermodore, à me dire qu'il n'y a point de comparaiſon entre des Preſtres & des Iuges, ie vous confeſſeray que vous auez raiſon, mais non pas peut-eſtre au ſens que vous l'entendez. Sainct Auguſtin diſoit autrefois qu'à conſiderer la dignité Epiſcopale ſelon la Pieté, & la Religion, il n'y auoit rien de ſi eminent en terre, mais ſi on la regardoit du coſté de la charge, du trauail, & de la peine, à l'exercer comme il faut, il ny auoit rien de plus penible, ny plus digne de compaſſion. Que s'il vous plaiſt de jetter l'œil ſur ſon rabais, non ſeulement dans l'Eſtat, & à la Cour des Monarques, mais dans la Cour meſme de Rome, vous y verrez le vefuage d'vne condition qui fut autrefois la Maiſtreſſe des Nations.]

Le meſme dirons-nous de la Preſtriſe, ſi vous regardez vn Preſtre à l'Autel, & ce prodigieux pouuoir qu'il a d'y arreſter le Soleil de Iuſtice, & de faire, comme Ioſué, que Dieu obeïſſe à la voix d'vn homme, il n'y a rien de comparable à ceſte dignité; mais ſi hors de là vous regardez combien il eſt peu auctoriſé dans le monde, & dans les affaires (auſſi celuy qui eſt conſacré à Dieu ne s'y doit pas embarraſſer]) vous verrez que les Magiſtrats, & officiers du Roy, y ont bien vn autre aſcendant, & s'il vous plaiſt de voir la difference qui eſt entre vn Conſeiller de Parlement, & vn Preſtre de Parroiſſe, vous verrez qui peut auec plus de vigueur, & de puiſſance pronõcer ces mots du Pſalmiſte (ie parle d'vne efficace viſible, palpable, naturelle, ſans recourir, à vos conſiderations metaphyſiques & tranſcendantes qui font, quand il vous plaiſt, autant de miracles, que les Cenobites proferent de paroles en leurs oraiſons) vous verrez, dis-ie, qui peut dire auec plus d'authorité, Ouurez les portes de par le Roy : & ne faut pas que vous vous imaginiez que ce mot de par le Roy s'arreſte au Monarque de l'Eſtat & de la Terre, car il eſt ſouſtenu du bras, & de la puiſſance du Roy du Ciel, & des ſiecles, immortel & inuiſible,] qui a donné vn tel pouuoir aux hommes] qu'il a eſtablis dans la Magiſtrature : & de qui il a dit, auſſi bien que des Preſtres, que l'on tirera la Loy de leurs bouches, & que qui les oit, l'entend : & qui les meſpriſe le deſdaigne.]

Puiſſance des Magiſtrats.

§. XXXIV.

MOntons la corde plus haut, & luy faiſons reſonner vn ton qui vous eſtonne, ils ſont appellez des Dieux, & les enfans du Tres-haut] car ce paſſage parle des Princes & de ceux qui ont leur Iuſtice & leur authorité en-

Digitized by Google

tre leurs mains. C'eſtoit en qualité de Magiſtrat & de Legiſlateur d'Iſraël, que Moyſe fut eſtably Dieu de Pharaon. Et pour vous monſtrer que l'Ouurez vos portes, n'eſt point prophanement applicqué à des Magiſtrats Chreſtiẽs (que ie croy pieuſemẽt, Hermodote, que vous ne tenez pas pour des prophanes, autremẽt vous pourriez bien paſſer par leurs mains ſans degradation) voyez comme le meſme Deſportes traduit ce qui eſt dit d'eux au Pſeaume LXXXI. car là où la verſion vulgaire dit, Dieu s'eſt trouué en l'aſſemblée des Dieux, & eſtant au milieu d'eux il les a iugez : il l'exprime ainſi,

Dieu prés des Magiſtrats s'aſſied aux Parlemens,
Remarquant de quel pied la iuſtice y chemine :
Il eſt au milieu d'eux : & tous leurs iugemens
Seuere il examine.

Que ſi vous niez toutes ces Veritez i'en appelleray comme d'abus au Parlement, où ie n'ay pas peur de perdre ma cauſe, mais vous ferez bien, Hermodore, pour voſtre ſeureté de ne comparoiſtre que par Procureur, & non perſonnellement à ceſte aſſignation. Car bien que vous ſoiez Priuilegié, & exẽpt de la Iuriſdiction des Eueſques, ces Meſſieurs les Magiſtrats Souuerains n'entendent point toutes ces exemptions là, mais ils ſçauent auec vne main puiſſante & vn bras eſleué ſe faire obeïr & ſe rendre redoutables à ceux qui ne veulent pas leur rendre l'honneur qui leur eſt deub.

S'il vous plaiſoit de les receuoir pour Iuges en ce different icy, voſtre cauſe ſeroit bien-toſt vuidé, que dis-ie, mais vous ne videriez pas ſi toſt des cachots noirs, où vous apprendriez ſi les Guichetiers ſont des Anges Gardiens, ou des demons en forme humaine, & où vous auriez beau leur impoſer les mains par exorciſmes, deuant que les Magiſtrats leur diſſent Ouurez les portes, pour vous faire ſortir de ces naſſes, dont l'entrée eſt bien plus facile que l'iſſuë. Allors vous apprendriez ſi ce ſeroit prophaner l'Eſcriture que de leur preſenter des requeſtes pour vous eſlargir, & où ſeroiẽt inſerez ces mots ſacrez Ouurez les portes. Dieu pourtant vous preſerue de cet inconuenient, que ie crains pour vous plus que ie ne le deſire.

Faiſons vne autre hippotheſe pour voir ſi vous aurez le courage, ſans redouter le crime de leze Maieſté, d'accuſer de prophanation ces meſmes paroles du Pſalmiſte. Le Roy ayant bouclé la Rochelle au retour de ſes Triomphes ſur les Anglois en l'Iſle de Ré, enuoye à ces Rebelles enfermez dans ces murailles qu'ils eſtimoient inuincibles, vn Herault d'armes les ſommer d'Ouurir leurs portes; & de les enleuer de leurs gons, pour y donner entrée au Roy leur Souuerain. Si ces Manans & habitans qui y contrefaiſoient les Princes euſſent demandé qui eſt ce Roy ſi plein de Gloire & ſi Triomphãt dont vous nous parlez, & que le Herault euſt reſpondu, c'eſt le Roy voſtre Souuerain Seigneur & le mien, Roy plein de Vertus & de Gloire : à voſtre auis ce dialogue tout formé des termes du Pſalmiſte euſt-il prophané le myſtere de l'adorable Aſcenſion du Sauueur. Ie vous voy bien entrepris, Hermodore, ſur cet Interrogatoire, voila vn cheualet à faire crier les hauts cris, faites vous point comme Suſanne qui ne ſçauoit à quoy ſe reſoudre.

Digitized by Google

Continuation.

§. XXXV.

VOus direz qu'il y a de la difference, entre le Roy & ſes Magiſtrats, c'eſt la meſme authorité, Hermodore, qu'il fait executer par ſes Officiers de Iuſtice & par ſes Herauts. Vn grand Seigneur de ce Royaume & fort aimé d'vn de nos Roys, ſe fiant en la faueur de ſon Maiſtre, battit vn iour vn Sergent, le Roy l'ayant ſceu, ſe mit vn bras en eſcharpe, ce Seigneur luy demandant quel eſtoit ſon mal, ne ſçauez-vous pas, luy dit le Roy, que hier vous me bleçaſtes, luy remonſtrant ainſi doucement ſa faute, dont il luy en demanda tres-humblemẽt pardon, qui touche les Magiſtrats touche les Souuerains dans la prunelle de l'œil.] Si donc vous n'oſeriez (fuſſiez vous meſme dans Auignon,) dire que le Roy prophanaſt ces paroles de Dauid, s'il s'en ſeruoit, ou par ſa propre bouche, ou par celle d'vn Heraut pour ſe faire ouurir quelque maiſon forte ou quelque Citadelle dans ſon Eſtat, pourquoy la dittes-vous prophanée quand elle eſt appliquée aux Magiſtrats qui ſont ſes viues images, & qui ne repreſentent pas moins qu'vn Heraut, ſa perſonne & ſon authorité ſacrées.

Vn Preſcheur Eſpagnol, au iour de la Beatification de S. Ignace, Fondateur des Ieſuites, prit bien ſon Theme pour loüer ce Saint de ces paroles de l'entrée de l'Epiſtre aux Hebreux. *Dieu ayant autrefois parlé à nos Peres par les Prophetes à pluſieurs fois & en pluſieurs manieres: a parlé à nous en ces derniers iours par ſon fils S. Ignace, lequel il a eſtably heritier de tous.*] Et là deſſus qu'elle carriere enfila-t'il, dans les loüanges de ce grãd ſeruiteur de Dieu. Ie ſçay que ceſte application a bien fait fremir des gens, & mediter beaucoup de differentes opinions. Neantmoins en plaine Egliſe en la Chaire Euangelique elle a paſſé. Et maintenant on tient à crime & à prophanation, ſi l'on applique en vn ſens alluſif vn mot du Pſalmiſte à des Magiſtrats qui ſont les Agens, & Miniſtres de Dieu, & du Prince Souuerain en leurs fonctions, où eſtoit voſtre Prudence, Hermodore, lors que vous auez eſcrit ces choſes en vn Royanme, où vous ſçauez que le Roy regne de ſon authorité, qu'il ne tient que de Dieu ſeul, mais qu'il fait exercer par ſes Magiſtrats, & où les Magiſtrats ſont ſi ſouuerainement authoriſez, par la puiſſance que le Roy leur communique, que l'on peut dire, en quelque maniere, que le Roy les fait regner, ou pluſtoſt fait regner par eux, ſa Souueraine Iuſtice ſur ſes peuples, & que dans la Paix ils font regner le Roy contenans ſes ſuiets en leur deuoir par l'adminiſtration de la Iuſtice.

Ce ſont ces dieux forts, & puiſſamment eſleuez] que l'on ne heurte pas impunement: ſouuenez vous, Hermodore, qu'encore qu'il n'y ait point d'inquiſition en France il y a maintenant des Conciergeries, & des cachots noirs, où l'on ſerre ceux qui diſent, que c'eſt prophaner l'Eſcriture, que de l'applicquer à des Magiſtrats, qui diſent à la porte d'vne maiſon de la Pretendue Religion Reformée des Parfaits. Ouurez la porte de par le Roy.

Digitized by Google

Et puis, apres cela, dittes au Directeur, *qu'il ſe vante de ne rien relire de ce qu'il compoſe, & qu'il en eſt de tant plus temeraire, de fier toutes les boutades qui luy viennent, à la plume, & au papier.* Et moy ie vous diray, mon cher Hermodore, que vous preniez la peine de conferer les paſſages dont on vous donne des Memoires trompeurs, auec leurs originaux, & de ne vous fier pas à ceux qui vous abuſent en vous allaictant.] Et ſur le ſuiet de ce dernier paſſage, vous vous fuſſiez biẽ dõné de garde de heurter des Magiſtrats Souuerains, qui ont dans leurs longues mains, les biens, & les vies des hommes, ny d'eſcrire cõtre ceux qui peuuẽt proſcrire, & qui pour vne telle gliſſade de plume, pourroient bien vous liurer entre les mains de ces Guichetiers, à qui vous auriez beau impoſer les voſtres, auant que les exorciſer, & beau chanter. Ouurez-les Portes, deuant que l'Ange vous les ouuriſt, comme à S. Pierre. Ce que ne doibt pas craindre le Directeur, par ſon application, puiſqu'elle eſt auantageuſe à l'honneur & à l'auctorité des Magiſtrats. *Hermod. p. 66. 69.*

En fin vous eſtes las, (apres l'Examen des ſix paſſages que nous venons de retaſter,) de manier tous ceux de l'Eſcriture que le Directeur a prophanez en quatre vingts volumes: vos Eſpagneux, certes, ont fort heureuſement vené, de vous auoir amaſſé tant de gibier, que voſtre table en regorge, & plus que vous n'en pouuez digerer. *Hermod. pa. 69.*

VII. Paſſage deffendu.

§. XXXVI.

VOus penſez l'acheuer de peindre quand vous dittes gratuitement, c'eſt à dire ſans preuue, [qu'il s'en eſcrime comme vn Andabate, tantoſt à droitte, tantoſt à gauche, à tort, & a trauers; c'eſt aſſez qu'il leur donne place parmi la corruption de ſes Romans amoureux: quelque fois il l'abbaiſe ſi fort, qu'il en fait vn manege pour piquer les cheuaux: du moins Aquilin chez luy croit que c'eſt parler à la mode, de dire, I'ay vne confuſe Intelligence du latin de mes heures; car qui ne mettroit hors de ce manege, ie ſerois auſſi-toſt dans des labirinthes.] *Hermod. pag. 69.*

Apres cela vous le faittes parler cheual, & luy faitte la grace de le comparer à la monture de Balaam qui parla. Mais s'il vous diſoit comme ce pauure Aſne, Hermodore, que l'Ange du Seigneur eſt tout preſt auec vn glaiue de feu, de perdre des leures trompeuſes, & vne langue qui detracte.] Cela ne vous feroit il point de frayeur. *Hermiante pa. 328. Hermod. pag. 70.*

Et pour dire vn mot de ce trait de l'Hermiante, ſeroit il bien poſſible que les yeux de vos furreteurs, plus Aquilins que ceux d'Aquilin meſme, euſſent viſé à l'alluſion de Dauid, où il dit à Dieu. Ie me ſuis rendu deſſous vous comme vn cheual pour auoir le bien d'eſtre touſiours auec vous] & conforme en tout à voſtre volonté. Si cela eſt ne voyez vous pas qu'ils ſe coupent de leur propre couſteau, puiſque le manege ſe trouue dans les heures, & que Dauid en parle, en termes, non de Caualier ſeulement, mais de prophete, & d'hommes ſpirituel: qu'ils ſont heureux dans leurs rencõtre puis que les traits qu'ils

Digitized by Google

dardent contre le roc, retournent contr'eux meſmes.

Eſpeluchant tous les brins de ce boucquet qui vous ſent mal, & qui offence la delicateſſe de voſtre cerueau. I'ay vne confuſe intelligence du Latin de mes Heures, dit cet Hermite: n'a-t'on iamais ouy dire que le Latin des Heures eſt ſi aiſé, que les femmes meſmes (principalement celles qui ont des Heures Latines & Françoiſes) en ont vne confuſe intelligence, y a-t'il meſme ſi groſſier Laïque qui reſpondant au Preſtre qui dit la S. Meſſe n'entende ce qu'il dit? Combien y en a-t'il qui diſent ſans ſcandale, il entend ſes Heures par routine?

Le Latin de l'Eſcriture, venerable en ſa ſimplicité, ne paſſe pas pourtant parmy les Orateurs, pour eſtre du plus delié que l'Eloquence fourniſſe. Qui y preferera le Latin de Ciceron, eſtimera-t'il pour cela les eſcrits de cet Orateur Romain plus que le texte ſainct? On parle des mots, & non pas des choſes. Quand Aquilin appelle ſon manege, c'eſt à dire ſon exercice ordinaire, le recut de ſes Heures, il parle en Hermite qui auoit eſté Caualier, & par metaphore il transfere vn terme de ſon premier meſtier au ſecond, faiſant ſeruir les vaiſſeaux d'Egypte à l'vſage du tabernacle. Au reſte il parle en vray Aſcete, c'eſt à dire Exercitant, & ce mot d'exercice ne s'entend-il pas auſſi bien de celuy de l'eſprit, que de celuy du corps?

Des Metaphores.

§. XXXVII.

SAinct Hieroſme en l'vne de ſes Epiſtres inuite vn de ſes amis *à ſe ioüer auec luy dans le champ des Eſcritures*, ce ſont ſes mots. Et qui diroit d'vn docte Interprete des ſaincts cahiers, qu'il enfile de belles carrieres dans la lice des Eſcritures, ceſte metaphore ſeroit-elle blaſphemante? I'ay couru en la route de vos commandemens, dit Dauid à Dieu, lors que vous m'auez ouuert le cœur.] Qui diroit d'vn homme bien verſé en tous les ſens de l'Eſcriture, qu'il la manie à droit & à gauche, vſeroit-il d'vn terme prophane? Seigneur, diſoit Dauid, menez-moy dans la route de voſtre Loy, car ie le deſire. Oſeriez-vous bien dire ſans ſacrilege, comme au paſſage d'icy deſſus, que ce grand Roy & Prophete ſelon le cœur de Dieu, parle comme la monture de Balaam?

Salomon compare bien l'Amante ſacrée à vne Caualerie & aux chariots de Pharaon.] A voſtre auis eſt-ce parler manege? Dauid dit de Dieu, qu'il monte ſur ſes grands cheuaux,] & encore qu'il a dix mille differens chariots.]

En vne diſpute de Religion qui diroit d'vn des Champions, qu'il ſe pare du bouclier de l'Eſcriſure, qu'il a bien en main le glaiue de l'Eſprit, qui eſt la parole de Dieu, qu'il s'en ſert comme d'vn glaiue de feu pour defendre le Paradis terreſtre de la verité. Bref qui tireroit de l'Eſcriture meſme toutes les metaphores de l'Eſcrime, faudroit-il dire que cét homme s'eſcrime de l'Eſcriture à la façon des Andabates (que vous eſtes aiſe de dire ce beau mot d'Andabates, eſloigné de la cognoiſſance du prophane vulgaire, comme les Mini-

Miniſtres cornent ces mots d'Analogie de la foy, pour paroiſtre bien ſçauans à l'ignorance de leurs Auditeurs.)

N'oſeroit-on plus ſe ſeruir de la figure appellee metaphore, ſi frequente dans l'Eſcriture, & plus encore dans les Poëtes & les Orateurs. N'oſeroit-on dire d'vn Predicateur, d'vn homme d'Eſtat, d'vn bon Capitaine, d'vn Magiſtrat, d'vn Aduocat, d'vn Medecin; voila vn homme qui ſçait bien ſon meſtier, ou bien il nous a donné vn plat de ſon meſtier, ſans dire auſſi toſt que l'on offenſe ces honneſtes hommes, en les releguant à la baſſe & mecanique condition des manœuures & artiſans.

Et n'oſeroit-on dire d'vn artiſan, il eſt d'vn tel eſtat, ſans faire iniure à ceux qui ont des Eſtats & Offices, qui ſont Conſeillers d'Eſtat, Miniſtres d'Eſtat, gens de gros Eſtat. Si l'on diſoit d'vn faiſeur de Liures qui auroit deſguiſé ſon nom cela ſent le ſtile d'vn tel, cet ouurage eſt ſorty de ſa boutique, faudroit-il auſſi toſt dire qu'on le fait Libraire ou Imprimeur pource que ces gens-là ont des boutiques de Liures?

Vanité ridicule.

§. XXXVIII.

LIſez tout le Cantique, vous y verrez autant de metaphores que de lignes, & des comparaiſons tirees de bien plus loin que le *Manege* qui exerce voſtre bel eſprit. Mais quoy, parce que vos Collecteurs ont trouué en quatre-vingts volumes, d'vn homme qu'ils deuorent auec les yeux, cinq ou ſix paſſages de l'Eſcriture qui n'eſtoient pas bien pris, ſelon le caprice de leur fantaſie bleſſee d'ailleurs, & qui couure leur intereſt du manteau ſpecieux du zele des ſainctes pages, il vous faut dire, *Que vous ſeriez trop long, ſi vous entrepreniez de marquer tous les paſſages de l'Eſcriture, que cét Eſcriuain deſguiſé, a prophanez dans ſes Oeuures.* Vous eſtes ſupplié de fournir les nouueaux memoires qui vous ont eſté enuoyez depuis, afin que nous les deſcraſſions tandis que noſtre lexiue eſt chaude. *Hermod. p. 69.*

Ils ont le champ ſi large, qui les empeſchera d'y courir à leur aiſe, & d'y faire de belles picorees, mais de dire ſans aucune preuue que vous auez beau battre la pompe, que vous ne vuiderez iamais ceſte ſentine, c'eſt monſtrer trop ouuertement que l'on a trop beu dans la coupe enfiellée de la colere, & que c'eſt l'yureſſe d'abſynthe] dont vn Prophete parle, qui fait faire de ſi violentes & ineptes annotations. Au conte de ces gens paſſionnez, & picquez d'vne autre gloire que de celle de l'Eſcriture, ils feroient croire, s'ils pouuoient par voſtre plume, que comme les textes ſaincts brillent de tous coſtez dans les eſcrits du Directeur ainſi que les Eſtoiles dans le ciel, que ce ſeroient autant de prophanations. Et qu'il cite ainſi la parole ſacree pour la rendre meſpriſable, *& à deſſein de la prophaner* (ce ſont vos mots) & de la faire ridicule, pour ſaper ainſi les fondemens de toute Religion, & introduire l'Atheiſme. Ceux qui parlent de la ſorte n'ouurēt-ils pas leurs bouches comme des ſepulcres puants (quoy que reblanchis) pour enſeuelir toute en vie la- *Hermod. pag. 66.*

Digitized by Google

reputation d'vn homme, dont la doctrine, & les mœuts, ſont au deſſus de leurs priſes.

Qui les en croira ſinon ceux qui n'ont iamais veu ny la perſonne ny les eſcrits du Directeur, & qui n'eſtimeront pas que la Reforme & l'Auſterité puiſſent ſeruir de manteau à la calomnie. On dit vn iour à Platon que quelques Philolophes emulateurs de ſa gloire meſdiſoient de luy, ie viuray & parleray en ſorte, reſpondit-il, que ſi ie ne les puis faire taire, ie les feray mentir. Vous appliquerez cela, s'il vous plaiſt, ſans prophanation au Directeur. Et ie vous aſſeureray que le mot de *manege* dans le diſcours qu'il fait tenir à Aquilin eſt metaphorique, & non pas impropre, ny indecent, puis que l'Eſcriture meſme ſe ſert de ſemblable metaphore.

La verité des Hiſtoires d'Hermiante, & de la Pieuſe Iulie.

§. XXXIX.

DE plus, que quand ce ſeroit Eſcriture *il ne luy donne point de place dans la corruption de ſes Romans*, puis qu'il n'a point eſcrit de fables, mais de veritables & vtiles Hiſtoires; qu'il ſoit ainſi, ceſte Hiſtoire d'Aquilin auoit eſté eſcrite & donnee au iour de l'impreſſion de Pierre Rigault à Lyon, par la plume d'vn Cenobite de l'Ordre des Heremitains, qui militent dans la Religion des Parfaits Difformez, ſous la Regle de S. Auguſtin, laquelle ils voüent ſans l'obſeruer. Vous trouuerez ceſte Hiſtoire chez l'Imprimeur que que ie vous nomme ſous le tiltre de l'Hermite Pelerin. Narré ſi veritable, qu'il y a encore des perſonnes viuantes qui ont connu le perſonnage, & qui rendront teſmoignage de ſa conuerſation & de ſa conuerſion.

Quant à celle de Iulie, qui eſt vn volume aſſez ample, où vos pointilleurs n'ont troué que l'applicatiou d'vn verſet de Dauid aux Magiſtrats qui n'eſtoit pas à leur gouſt (parce qu'ils n'aiment pas de les auoir pour Reſueille-mâtins à leurs portes, ou pour parler le langage du païs, pour Excitateurs auec le Tarrabas) s'ils appellent ceſte Hiſtoire vn Roman ils auront tout Paris ſur les bras, qui en fut le ſpectateur il y a enuiron douze ou quinze ans. La pluſ-part des perſonnes dont il y eſt faite mention ſont encor en vie: & leurs noms ne ſont point ſi deſguiſez qu'il faille aller chez le Serrurier pour crocheter la ſerrure, ou pour y faire vne clef. Dans celuy de Iulie on trouuera celuy de Veilli, qui eſt aſſez cognu parmy les gens de qualité, & c'eſt n'eſtre pas Pariſien que d'ignorer qu'elle eſt la noble famille de Maiſon. Le Piralte dont il y eſt faite mention eſt de celle de Ripault, dont vn Archange, ſous le nom de Gabriel. milite ſous la Regle Seraphique, & c'eſt pour luy que fut fait ce vacarme qui a donné lieu à l'application du verſet que l'on trouue ſi mauuaiſe, & neantmoins qui eſt ſi iuſte, & ſi auantageuſe aux Magiſtrats, & à leur auctorité.

Le Montange eſt vn ieune Baron appellé de Montenac, fils d'vn Mareſchal de France, & Seigneur non moins illuſtre par la generoſité de ſon cou-

Digitized by Google

rage, que par la gloire de ſa naiſſance. Le nom de Victor, c'eſt Vincent, d'Arnulphe, Arnoul, & ce Periandre dont il eſt parlé ſur la fin n'eſt autre que l'Autheur meſme de l'Hiſtoire. Cecy deſcouuert, il n'y a celuy qui ne puiſſe penetrer dans l'interieur du voile,] & qui ne voye tout à deſcouuert les reſſorts de l'horloge, dont il ne voyoit auparauant que les points des heures marquez par l'aiguille ſur le cadran.

Ceſte Pieuſe & tres-vertueuſe Iulie eſt encore viuante, & a eſté (ſi elle ne l'eſt encore) fort long-temps, Superieure dedans le Monaſtere où elle entra auec tant de courage, & dont elle a rejetté les tiltres de Fondatrice & d'inſigne Bien-faictrice, pour ſe reſeruer l'humble qualité de ſimple Moniale: choiſiſſant d'eſtre abiecte dans la maiſon de Dieu, pluſtoſt que de demeurer dans vne haute condition dans les tabernacles mondains,] c'eſt à dire dedans le ſiecle. Quiconque ſe voudra informer des particularitez de cet Euenement de nos iours, qui eſt encore ſur nos yeux, trouuera mille & mille teſmoins de ſa Verité. Neantmoins dans les Informations d'Hermodore, il faut reſolument (auec vne hardieſſe qui a auſſi peu de iugement que de front) que ceſte Verité paſſe pour vne fable, & ceſte Hiſtoire non ſeulement pour vne parabole, mais pour vn conte de Roman, qui n'ait ny poſſibilité, ny vray-ſemblance, & s'il leur plaiſt ainſi, ils en feront vne parallele auec quelque Metamorphoſe d'Ouide, comme ils ont trouué la Petronille dans ſon Art d'Aimer, digne couuercle de leur pot, laittuë pareille à leur lévres. Vn eſprit moins tranquille auroit de l'emotion ſur de telles extrauagances, mais qu'eſt-il beſoin d'inuoquer le fort genie de la patience, puis qu'il ne faut qu'vn peu de modeſtie pour renuoyer tous ces traits d'où ils partent, & remettre à Dieu la vengeance.]

Au reſte ie vous coniure, Hermodore, de prendre la peine de voir toute ceſte Hiſtoire *de la Pieuſe Iulie*, & outre ſa Verité, qui vous ſera atteſtée par mille & mille teſmoins, & en ſuitte qui vous la feront auoüer autre qu'vn Roman, ie m'aſſeure que vous y remarquerez tant & tant de ſignalées Vertus, que vous aurez occaſion de ſoupçonner que l'on ait voulu ſous ce nom, deſpeinde l'Idée de la Parfaite Moniale: comme l'on tient que Loüis du Pont Ieſuite a voulu repreſenter le Parfait Contemplatif, en la vie de Baltazar Aluarez, Preſtre de la meſme Compagnie, qui auoit eſté ſon maiſtre Spirituel, durant ſon Nouiciat.

Que ſi ceſte Hiſtoire tres-Pieuſe & tres-vraye eſt remplie de tant d'exercices de Vertu & de Deuotion non vulgaires, en quel ſuiet ſon Eſcriuain euſt-il peu mieux employer les textes ſacrez, qu'il y entre-meſle à tous propos, qu'a la loüange des Graces que le Ciel verſoit à pleines mains, ſur les bonnes ames, qui ſont les principaux perſonnages en ce narré, la parole de Pieté & de Verité, n'eſt-elle pas en ſa vraye enchaſſeure, dans le Recit d'vn fait pieux, & Veritable.

Iuſte employ & application de l'Eſcriture.

§. XL.

LE deſſein de l'Autheur & en ceſte Hiſtoire-là, & en toutes les autres, eſtant de fournir d'antidotes contre la lecture des vanitez & des fauſſes folies] des Liures dangereux, qui ſe debitent ſous le nom de Romans, mettant par vn artifice, eſmerueillable à tout eſprit qui n'eſt point preuenu de chagrin, ou de haine, la Verité en la place du menſonge, la Moralité au lieu des fables, la Chaſteté au lieu de l'impureté, & ſubrogeant la Pieté à l'indeuotion; où pouuoit-il mieux emprunter, ſinon dans le champ de l'Eſcriture, dequoy appuyer la Verité que par la parole qui en eſt l'oracle, la Moralité que par les belles ſentences dont elle abonde, la Chaſteté que par vne parolle qui eſt appellée chaſte & immaculée] & la Pieté que par ceſte meſme parole qui conuertit les ames, & r'ameine les Pecheurs de leur mauuais train en des voyes plus droittes.]

Ayant à combatre les malices ſpirituelles] dont les Eſcriuains de ces Ouurages prophanes infectent les eſprits qui boiuent leur venin, dans la coupe dorée de leurs Narrations elegantes mais fauſſes (ce que S. Pierre appelle de doctes fables) de qu'elles armes, ſinon de celles de lumiere (puiſſantes à deſtruire] ces ombres) ſe pouuoit-il ſeruir, pour diſſiper ces œuures de tenebres,] & faire marcher ſes Lecteurs au beau iour de l'honneſteté.] Et c'eſt pourtant ce que ceux qui vous employent, & à qui vous ſeruez de Greffier, pour eſcrire leurs iugemens, & les tranſmettre à la poſterité, appellent *meſlemeſler le ſaint & le prophane*, *abus qui deshonore l'Eſcriture*, *crime qui eſt au dernier point de l'Impieté*, repetant en vne meſme page, trois ou quatre fois, le mot de Romans par vne reproche non moins importune, qu'impertinente, qui donne à des Veritez plus luiſantes que le Soleil le nom de menſonge: tandis que ceux qui ſont paſſionnez de la lecture des Romans fabuleux, taſchent, par toutes ſortes d'ingenieuſes inuentions, de leur donner la couleur de verité; ſe perſuadans que ce ſont de vrais Euenemens deſguiſez auec artifice, que ce ſont des Moralitez ou des Auantures du Temps, cachées ſous des deſcriptions capricieuſes & fantaſtiques,

Hermod. pag. 71.

Artifice mal-heureux de la Calomnie.

§. XLI.

EN quoy vos Maiſtres teſmoignent beaucoup plus de mauuaiſe foy, que ceux qui ſe laiſſent aller apres la lecture de ces fables fardées & agreables, car ils taſchent d'obſcurcir le beau iour de la Verité, & d'eſtouffer la Vertu que l'on louë, & la deteſtation du Vice dont on produit vne ſainte horreur

Digitized by Google

dans les Eſprits, tandis que les autres s'efforcent de donner du poids à de la fumée, & de faire paſſer pour vray ce qui n'eſt qu'vne folle vanité, accompagnée de beaucoup de qualitez dangereuſes.

Semblables en cela à ceux qui pourſuiuent de faire regner les maladies, deſcriẽt, autant qu'ils peuuent, les Medecins, que Dieu veut que l'on honore pour la neceſſité] & les arts ſi ſalutaires de la Pharmacie, & de la Chirurgie. Rien ne corrompt tant le ſiecle que ceſte paſſion que l'on appelle Amour quand elle eſt vicieuſe, on taſche par vne maniere pleine d'addreſſe & d'attraits d'en deſtourner les Ames, & de mettre en elles imperceptiblement l'ordre de la Charité, leur inſpirant de pures & chaſtes affections, afin qu'vn cloud chaſſe l'autre, & que la nuict faſſe place au iour. Et voicy des gens qui par voſtre plume, Hermodore, bouchent les oreilles des aſpics, de peur qu'ils n'oyent la voix de celuy qui les veut enchanter ſagement,] & leur oſter le venim en leur laiſſant la vie. Qui crient que le remede eſt pire que le mal, & que la mort eſt dans la ſaine viande qu'on leur preſente.

On donne au public des Hiſtoires Pieuſes, Chaſtes, & Morales, où l'on inſere, tout ce qu'il y a de ſaint, tout ce qu'il y a de pudique, tout ce qu'il y a de bonne renommée,] tout ce qu'il y a d'odeur de vie à la vie,] tout ce qu'il y a de ſacré dans les ſaintes pages, tout ce qu'il y a de ſalutaires enſeignemens dans la Philoſophie Morale & Chreſtienne, on cache tout cela à deſſein ſous des Narrez veritables, deduits d'vne maniere douce; & remplie d'amorces, pour inuiter à ceſte Lecture, & la rendre moins ennuyeuſe, par l'attraict du delectable, on prepare les eſprits à receuoir les infuſions des preceptes vtiles, qui de leur nature, ont touſiours quelque choſe d'aſpre (car la vertu, diſoit cet Ancien, à la ſueur au deuant d'elle, & on n'entre en ſon temple que par celuy du Trauail) & voila que des ennemis de la Vertu, couuerts de ſon maſque, & parez de ſes liurées, mais à fauſſes enſeignes, viennent deſtruire les Autels qu'on luy eſleue, rauager ſon Empire, greſler ſes moiſſons, & publier que des ſerpens ſont cachez ſous les herbes d'vne terre, qui ne produit que des fleurs, qui ſont des fruicts d'honneur & d'honneſteté.]

Dieu frapera vn iour ces parois reblanchies,] ces aduerſaires de ſa Gloire, ces eſprits noirs, qui mettent du fiel dans vne viande ſaine, qui meſlent du vinaigre dans vn breuuage vtile,] qui iettent des buſches dans vn bon pain] & dreſſent des embuſches au talon,] c'eſt à dire à la fin, & aux ſainctes intentions de celuy qui taſche d'auancer la Gloire de Dieu, dans le ſalut des Ames, pour correſpondre, ſelon ſa puiſſance, aux inſpirations, & aux talens qu'il a plû au Ciel de luy communiquer.

Iuſtification des Hiſtoires du Directeur.

§. XLII.

AV reſte il n'y a piece en toutes les Hiſtoires que vous prenez à taſche de diffamer, que l'on n'ait iuſtifiée dans toutes les Prefaces, par quelque ſemblable qui ſe trouue, ou dans l'Eſcriture, ou dans l'Hiſtoire de l'Egliſe, ou

Digitized by Google

dans celle des Saincts. Que ſi quelques-vnes repreſentent des Vices c'eſt pour les deteſter; Et les ſaintes pages dans leurs Liures Hiſtoriques ne repreſentent-elles pas des actions fort vicieuſes, le meurtre de Cain, l'inceſte de Loth, celuy de Thamar auec Ammon, & de Iudas auec vne autre Thamar, l'adultere de Dauid & ſon homicide, les idolatries de Salomon, les cruautez de Manaſſés, le rapt de Dina, les meſchancetez d'Achab & de Iezabel, les fureurs de Saül, les tebellions de Coré. L'vſure de ſainct Mathieu, le reniement de S. Pierre, les perſecutions des Chreſtiens par S. Paul, les fautes de la Magdeleine. Ce qui a donné occaſion à S. Bonauenture, & à pluſieurs autres de faire des Ramas d'Exemples de Vertus, & de vices tirez de la Bible, où l'on en voit de toutes les ſortes.

Le meſme a eſté fait dans l'Hiſtoire de l'Egliſe, & des vies des Saints, car quant aux Hiſtoires ſeculieres, que ſont-ce ſinon des Theatres où ſont repreſentées indifferemment les bonnes & les mauuaiſes actions des hommes, les vnes Comicques, les autres Tragicques, les vnes Communes, les autres Heroïques, d'où l'Hiſtoire a tiré ces tiltres de Maiſtreſſe de la vie, de regle des mœurs, de flambeau de nos pas.

Qui vous a dit que les Hiſtoires du Directeur pour eſtre nouuelles en ſoiét moins veritables, y a-t'il aucune Hiſtoire eſcrite qui n'ait eſté nouuelle en ſon Temps, noſtre Siecle eſt-il ſi ſterile qu'il ne puiſſe plus produire aucunes bonnes ou mauuaiſes actions dont nous puiſſions tirer des inſtructions pour nous preſeruer du mal, & nous prouocquer à bien faire.

N'oyons nous pas tous les iours retentir les Chaires des Predicateurs, des enſeignemens qu'ils donnent aux peuples, ſur les Euenemens qui arriuent ſur le grand Theatre du Monde. Eſt-il auenu quelque meurtre, quelque aſſaſſinat, quelque trahiſon, quelque inſigne volerie, quelque execution publique & exemplaire, quelque adultere a-t'il eu vne funeſte yſſuë, quelque concuſſion chaſtiée, quelque horrible blaſpheme puny. Quelque grande Vertu a-t'elle donné des teſmoignages de ſon prix, ou en vne ſainte vie ou en vne belle mort: qui ne ſçait que les Trompettes Euangeliques, ceux qui comme Truchemens de Dieu annoncent au peuple ſa parole, prennent ces occaſions au poil, en font ou des Sermons entiers: (à cela battent toutes les Oraiſons funebres) ou de grandes & amples digreſſions pour faire cognoiſtre ſes crimes à la maiſon d'Iſraël, & les fautes à celles de Iacob, afin que chacun voye dans le miroir d'autruy les ſiennes propres, & apprẽne à eſtre ſage aux deſpens de ceux à qui le vice a mal ſuccedé: Que s'ils paranimphent des Vertus, c'eſt pour inuiter à leur imitation, c'eſt pour apprendre aux Chreſtiens qu'ils ſont les enfans des Saints,] & qu'ils doiuent ſuiure leurs traces s'ils veulent paruenir à ſemblable gloire.

Allez au barreau qui eſt vn lieu ou ſe traittent tous les Euenemens preſens, & les faits differens qui ſe paſſent dans le mõde, vous y entẽdrez les Aduocats ſur les moindres cauſes ſoit ciuiles ſoit criminelles, remplir tous leurs plaidoyez de citations de l'Eſcriture & des Peres, voire meſme quand il eſt queſtion de faits manifeſtement honteux & deshonneſtes dont on pourſuit la punition. Que ſi les Predicateurs & les Aduocats en leurs actions tant de viue voix, qu'eſcrites, (car la facilité de l'Impreſſion nous fait voir vn grand chaos de Plaidoiez & de Sermonaires & la plume à quelques vns ſert de lan-

Digitized by Google

gue,]) ne penſent point prophaner l'Eſcriture que de l'allegner & l'applicquer à toutes ſortes d'Euenement qui ſe preſentent tous les iours, ie ne voy pas pourquoy vos Promoteurs, Hermodore, imputent à crime au Directeur, s'il inſere des paſſages de la ſainte parolle dans les Narrations des plus notables Occurrences qu'il a remarquées dans le monde, & dont il luy eſt auſſi ayſé de faire cognoiſtre la Verité, comme ie viens de faire en vous donnant la clef de l'Hiſtoire Pariſienne de la Pieuſe Iulie.

Eſtranges effets de la Haine.

§. XLIII.

LEs freres de Ioſeph eſtoient tellement animez d'enuie & de rage contre cet Innocent, qu'encore qu'il leur racontaſt d'admirables viſions accompagnées d'interpretations excellentes, & dont la verité ſe monſtra par l'Euenement, ils le tenoient pourtant pour vn reſueur, & machinant ſa mort en furent deſtournez par Ruben qui leur perſuada ſeulement de le vendre. Ceux qui animent voſtre plume contre le Directeur, Hermodorene, ſeroient ils point de la frairie des freres de Ioſeph, il eſcrit des Narrez qui ſont viſibles & palpables, ils vous font croire que ce ſont des ombres & des fantoſmes du crû de ſon imagination. Ce ſont des Veritez cogneuës d'vn million de perſonnes, ils veulent malgré toute euidance que ce ſoient des fables & des menſonges. Ce ſont des Hiſtoires de nos iours : il faut que ce ſoient des Romans du temps des quatre fils Aimon. Ce ſont des Hiſtoires Pieuſes, Chaſtes, Honneſtes, Deuotes, Vertueuſes, il faut que ce ſoient des Croteſques Impies, laſciues, deſ-honneſtes, infames, vicieuſes. Il inſere l'Eſcriture dans ces Recits veritables, pour ſouſtenir la Verité, & auec ces puiſſantes armes, deſtourner le vice, & auctoriſer la vertu : il faut, diſent ils par voſtre organe, *que tous ces paſſages ſacrez, ſoient pluſtoſt le langage d'vn homme indeuot, que les parolles du S. Eſprit.* *Hermod. pag. 63.*

Quand ſera-ce que vous connoiſtrez que ce iugement procede d'vne puiſſance alterée, & que c'eſt faire comme les Icteriques qui voient toutes choſes de la couleur de ceſte bile qui leur eſt montée iuſques dans les yeux. Il eſt vray qu'il y a quelques Hiſtoires qui repreſentent les vices d'aucuns particuliers, & qui ne ſçait que les bonnes loix ſe font ſur les mauuaiſes mœurs, que l'abeille ſçait faire vn miel bien doux, d'vne herbe amere qui eſt le thin, & que ſur les Euenemens vicieux on apprend à ſe corriger des meſmes deffaults par la crainte de l'infamie ou des autres punitions qui les accompagnent.

Le monde eſt ſi corrompu & ſi malin] qu'il y a bien plus de Vices à reprendre que de vertus à loüer, & il faut faire bien plus de leçons pour deteſter & deſraciner l'vn, que pour exciter à l'autre. Ceſt deſ-ja vn bon progres en la vertu que de haïr & euiter le Vice : & neſt-ce pas à ce deſſein que le S. Eſprit a voulu que dans les Hiſtoires du ſacré texte, il y euſt des exemples de diuerſes fautes, pour les faire abhorrer à ceux qui les liroient.

Il entre de la poiſon dans la theriaque, mais il y a beaucoup plus de medica-

mens ſalutaire pour en corriger la malignité. Si l'on racõte les fautes de quelques particuliers dans le cours de l'Hiſtoire, qui a iamais accuſé aucun Hiſtorien qu'il les propoſaſt pour les imiter. Il n'y a que vos Inſtigateurs, Hermodore, qui ſont tellement confits dans la rancune & la haine, qu'ils ne peuuent faire que des iugemens tout à fait deſraiſonnables, des plus ſaines intentions du Directeur.

Me permettrez vous de vous dire qu'ils ſont comme ces animaux, qui reſſemblent à l'homme plus qu'aucun autre, on dit qu'ils caſſent les mirois qui leur monſtrent leur difformité, & aux chameaux qui troublent du pied les eaux où ils ſe veulent abbreuuer pour n'y voir pas l'inegalité de leurs corps monſtrueux. Ils ne voudroient point que l'on repreſentaſt les vices pour les deteſter de peur d'y rencontrer quelques vns de leurs pourtraits. Ny qu'on louaſt les vertus qui leur deffaillent.

Ils appellent la Verité Manſonge, pour donner à leurs calomnies la couleur de Verité. Ils appellent la Pureté de noms qui luy ſont contraires, pour paroiſtre protecteurs d'vne vertu qu'ils pratiquent comme Dieu ſçait. Ce qui a fait prendre à quelques vns ceſte deuiſe Chaſtement ſinon Cautement. Les imaginations d'Hermogene (c'eſt à dire generation de Mercure) grand Ami d'Hermodore (ceſt à dire d'on de Mercure qui eſt vne petite volaille qui ne crie point) qui ſimboliſe auec luy au ſixieſme liure des Entretiens Curieux, en ſont des teſmoignages irreprochables.

Gentil Apologue.

§. XLIV.

MAis principalement ce qui cabre les freres de Ioſeph, c'eſt ceſte multitude de paſſages de l'Eſcriture dont le Directeur remplit le narré de ſes Hiſtoires veritables, auec telle abondance, qu'il ſemble ou qu'elle parle par luy, ou qu'il ne ſçache parler que par elle. Et d'où leur vient ce deſpit contre vne choſe ſi ſaincte, ſi ce n'eſt d'vn principe que ie vous deſcouurirray par vn gentil Apologue : qui dit, qu'vn Renard ayant eſté pris par la queuë à vn piege, aima mieux (en imitant en quelque façon le Caſtor) ſauuer ſa vie par le retranchement de ce grand ornement de ſon corps, ſeruant de couuerture à ſa honte, eſtant deſchargé de ce fardeau il voulut conſeiller à ſes compagnons qui ſe mocquoient de le voir ainſi eſcourté, de ſe deffaire de leurs belles, groſſes, & longues queuës, comme d'vn faix inutile, & qui les expoſoit aux priſes des Chaſſeurs, & des chiens. Les autres plus fins que luy ne le creûrent pas, mais redoublans leurs riſees accrûrent l'opprobre de ce beau Conſeiller intereſſé.

L'on oit & l'on voit tous les iours quantité d'actions publiques, & de liures imprimez qui ſortent de la voix & de la plume de ces bons perſonnages. Et l'on y remarque vne ſi grande (diray-ie diſette ou rareté) de textes ſaincts, qu'il faut neceſſairement croire qu'ils s'abſtiennent de les citer, ſoit en chaire, ſoit dans leurs liures de deuotion, ou pour lire fort peu l'Eſcriture, & en eſtre par conſequent aſſez mal informez, ou pour l'auoir en ſi grand reſpect, que

par

Digitized by Google

par vne humilité ſinguliere ils n'oſent prendre le teſtament du Seigneur par leur bouche] ne penſans pas auoir les leures aſſez purifiées,] & le charbon du Prophete n'en ayant pas oſté la pollution des murmures, & des iugemens temeraires. Pour teſmoignage de ce que i'auance il ne faut que les ouyr, ou paſſer les yeux ſur quelques-vns de leurs eſcrits: par exemple (pour deſcendre à quelque particularité) ſur ceſte eſpouuentable *Abomination des Abominations des Deuotions à la Mode.* Suiuie d'vn Premier Tome (car vous remarquerez que le Premier fut imprimé le dernier, par vn ordre ſans deuant derriere) traittant d'vne admirable *Deuotion à Ieſus & Marie.* C'eſt dans ce Premierdernier que vous verrez des *Illuminez* de Seuille en Eſpagne, que l'on veut faire croire auoir eſté tranſportez, ou transferez en France, comme vn Sabath de Sorciers, combatus à outrance, & vne eſcrime agreable contre des erreurs de faux ſpirituels dont on n'ouyt iamais parler. En l'autre Tome, premier en l'intention de l'Autheur, mais le dernier en l'execution de la preſſe, vous remarquerez d'agreables induſtries, & tout à fait extatiques, pour ioüer *à ie vous prens ſans vert, à cligne-muſſette, & au franc du carreau,* auec le diuin enfant de Marie, & tout plein d'autres tres-deuotes ſimplicitez. qui pouuoient eſtre auctoriſées de ce paſſage de l'Eſcriture, Si vous n'eſtes faits comme des enfans vous n'entrerez point au Royaume du ciel,] ou par cét autre, La folie humaine eſt vne ſageſſe deuant Dieu,] mais vous diriez que ce bon & deuot perſonnage a ſi grande peur de citer la ſaincte parole (non qu'il ne l'entende, & ne la ſçache profondement, mais par le grand reſpect qu'il luy porte) qu'il n'oſe la toucher, crainte d'imiter Oſa en ſa temerité, ou de la prophaner en l'appliquant meſme aux choſes de la plus haute contemplation dont il traitte, ſous les gentils ſimboles que nous venons de nommer.

De ſorte que comme en ces païs deſerts & deſpeuplez, où il faut marcher vingt lieuës pour faire rencontre d'vn clocher, vous ferez vne traitte de pluſieurs pages dans ces benits Ouurages, qui ont eſté ſi bien receus, & auec vn ſi grand applaudiſſement du public, ſans y trouuer vn ſeul paſſage de l'Eſcriture, l'Autheur eſtant ſi fecond en ſes ſpeculations & inuentions, qu'il ne veut boire, ny abbreuuer le monde que de l'eau de ſa propre ciſterne. Ou, ce qui eſt vray-ſemblable, luy portant vn tel reſpect, que poſſible il ne l'oſeroit lire, content de la croire ſans y aller voir, prenant ce mot à la lettre, de la lettre meſme, Bien-heureux ceux qui croyent, & ne voyent point.

Trait agreable & iudicieux.

§. XLV.

CE qui me fait ſouuenir d'vne autre Hiſtoire non moins veritable qu'agreable, & que ie tiens d'vn teſmoin auriculaire, auſſi croyable pour le moins que tous vos queſteurs de paſſages. Le grand Cardinal du Perron eſtant encor Eueſque d'Eureux, aſſiſta dans ſa Cathedrale au Sermon d'vn Frere, qui dans la rareté de ſes citations des Euangeliſtes, des Apoſtres, ou des Peres de l'Egliſe, adiouſtoit touſiours par compliment de reſpect, & par

ageancement de reuerence le nom de Monſeigneur à celuy de S. Mathieu, de S. Paul, & de S. Auguſtin, ſelon la ſimplicité de l'antiquité Gauloiſe: Au ſortir de là, ce grand perſonnage (dont le nom ſera glorieux tant que les lettres ſeront reuerées) dit froidement, que ce bon Frere teſmoignoit par ces tiltres d'honneur, qu'il n'auoit pas beaucoup de priuauté ny de familiarité auec les Eſcriuains ſacrez, puis qu'il les traittoit touſiours de Monſeigneur.

Et poſſible que ſes Confreres prenans pout eux-meſmes par humilité (bienſeante à la Religion Reformée des Parfaits) ce que le Concile de Trente dit du vulgaire, qu'il ne faut pas luy laiſſer le maniement des Eſcritures ſacrées, de peur qu'il ne les prophane par vn vſage trop commun, qui luy en pourroit engendrer du meſpris, ou qu'il n'en tire plus de dommage que de profit, par les mauuaiſes interpretations qu'il luy pourroit donner, ou par ignorance, ou malice: poſſible, diſ-ie, que dans cét Eſprit ces ſaincts perſonnages s'abſtiennent de fueilleter les ſainctes pages, ne les liſant pas, ou que rarement, comme les pourroient-ils ſçauoir ſinon par vne ſcience infuſe? D'où vient qu'ils errent ſouuent dés le ventre,] c'eſt à dire dans les principes, & qu'ils cheminent en la vanité de leur ſens, & de leur raiſonnement qui n'eſt appuyé d'aucune auctorité diuine, ceſte reproche de N. S. leur conuenant en quelque maniere; Vous errez faute de ſçauoir les Eſcritures & la vertu de Dieu] qui y eſt cachee: Liſez, ſondez, eſtudiez-les pour y trouuer le teſmoignage] de celuy qui eſt la voye, la verité, & la vie.]

Or, pour reuenir à noſtre Apologue, ces bonnes ames toutes remplies de la ſimplicité non de la Colombe, mais de l'animal dont il y eſt parlé, ſe voyãs deſpourueuës, & mal garnies de ces vſages des ſaincts cahiers, & qu'à la ſuitte de leurs raiſonnemens elles ne peuuent attacher qu'auecque peine les auctoritez de la diuine parole, elles taſchent de perſuader qu'il faut reſeruer ce glaiue dans l'Ephod, & ne s'en ſeruir que rarement, & en des ſuiets grands, & graues; qu'autrement c'eſt les prophaner que de les employer à la loüange des vertus, & au blaſme des vices, mais principalement qu'il en faut par arreſt interdire l'vſage à ce mauuais Directeur, qui en fait des enfileures auſſi longues que des Roſaires entiers ſur chaſque ſuiet, où la vertu doit eſtre paranimphée, & le vice deſcrié: qui ne la debite que par faiſſeaux, & qui la ſeme dans ſes eſcrits non auec les doigts ou par poignees, mais à plein ſac.

Inſigne malignité.

§. XLVI.

ET pour rendre l'Eſcriture meſme odieuſe en ſa plume, il faut eſtablir pour maxime fondamentale, que ſes Hiſtoires vrayes, ſont fauſſes, qu'eſtans chaſtes, ce ſont des Romans laſcifs, qu'excitans à l'amour de Dieu, & à vne honneſte & charitable amitié du prochain, ils incitent à des amourettes; que ce ſont des œuures pour des crieurs d'Almanacs, & qui ne ſont bõnes qu'aux *Beurrieres, pour empacqueter leurs denrees:* ce ſont là les traits ſerieux de voſtre eloquence graſſe & raffinee: ſans prendre garde que vous chocquez par alluſion ce beau mot de l'Eſcriture, qui fait mãger vn coing de beurre & vn rayon

Hermod. pag. 71.

Digitized by Google

de miel pour reietter le mal & eſlire le bien.] Il eſt vray que vous eſtes excuſable, & ie croy pieuſement que vous pouuez iurer en conſcience de n'auoir point penſé à ce beurre miſtique en parlant des beurrieres de Paris, dont vous aſſeurez qu'il n'eſt faite aucune mention ny au ſens litteral ny au ſpirituel de ce lieu Prophetique : & bien vous a pris de lire quelquefois par cy par là les eſcrits du Directeur, que vous prenez à taſche de refuter, car il vous fournit bien à point quantité de textes ſacrez que vous ne viſtes iamais en leur ſource, & dont vous faites de belles parentheſes quarrees,] que vous ajuſtez en des periodes fort rondes, pour monſtrer que vous auez rencontré la quadrature du cercle.

Courage, Hermodore, continuez à preſter ainſi voſtre ſtile (que quelques-vns qui ne vous aiment pas tant que moy appellent mercenaire) à ceux qui vous loüent, pour taſcher d'obſcurcir la reputation du Directeur, par la perte de la voſtre, & dittes hardiment, ce que nul cerueau bien fait, & de ſain iugement ne croira, eſtimant emporter par vne opiniaſtre & importune reditte, ce que vous deſeſperez de gaigner par aucune raiſon qui ait tant ſoit peu d'apparence.

Quant au Directeur, qui n'a iamais fait profeſſion dans ceſte Religion de Parfaits, que l'on appelle les Freres Ignorans, & qui n'a point de plus frequente ny ordinaire lecture que les ſainctes pages : il ſe ſeruira touſiours de leurs termes pluſtoſt que des ſiens (tant que la memoire les luy ſuggerera) pour exprimer des ſuiets vtiles, & qui battent à la deſtruction des murailles de la Hierico du vice, ou à l'edification des murailles de la Hieruſalem] de la vertu. Car c'eſt là l'vnique blanc de tous les traits de ſa plume.

L'Hiſtoire Grecque nous apprend que la Courtiſane Phryne, funeſte flambeau de la ieuneſſe Athenienne, ayant amaſſé beaucoup de biens à cet infame commerce, par vne munificence notable fit releuer les murailles d'Athenes, & y fit grauer ceſte inſcription. De l'Intemperance des Grecs. Voulant que l'on ſceut qu'elle auoit fait ce grand Ouurage aux deſpens de ceux qu'elle auoit plumez. Tandis qu'il vous ſera permis de dõner vne meſme Inſcription au Sixieſme Liure de vos Entretiens, ou pluſtoſt à tout voſtre Eſcrit, où l'Intemperance du ſtil ſe fait voir aux iniures qui fourmillent à chaque page ; le Directeur ſe pourra glorifier en Dieu, que ſes Liures ſont tiſſus des paroles chaſtes tirées des ſaintes pages, que leur fonds eſt vn argent purifié iuſques au dernier carat.] & qu'ils reſſemblent à ces lamproyettes d'or, eſmaillées d'argent, dont l'eſpouſe du Cantique ſe fit des anneaux, pour attacher ſes pendans d'oreille.

Si le iugement de vos Pedagogues, qui peruertit le voſtre, eſt contraire, il en appelle à celuy du public, qui ſçaura lire ſes trauaux auec vn Eſprit non Intereſſé. Et de fait qui ne ſçait que vos benits Aſſeſſeurs eſtoient les premiers à perſuader la Lecture de ſes Hiſtoires Pieuſes, à ceux qu'ils trouuoient enchantez de celle des Romans, accompagnans leurs perſuaſions d'Eloges extraordinaires, auparauant que l'eſcrit du Directeur Des-intereſſé, né ſous vne conſtellation peu fauorable, euſt vn peu trop deſuoilé les ſecrets de la Cabale, & fourny de pierre de touche pour diſcerner le bas or, & le ſeparer du franc & pur. D'où peut venir ce ſoudain changement, ſans doute l'obiet n'eſt pas changé, mais la puiſſance eſt alterée, & la colere ayant troublé leur œil,

leur ame, & leur ventre.] il ne ſe faut pas eſtonner d'où procede vne ſi eſtrange mutinerie, & vn flux de calomnies tellement im petueux, ſi different du cours paiſible de ce fleuue de benedictions, qui auparauant reſiouyſſoit la Cité de Dieu.]

Certes, Hermodore, le Directeur vſe auec tant de iugement & de pieté de paroles ſacrées, qu'aux lieux meſmes qu'on vous a dictez comme les y ayant mal priſes, vous voyez qu'il n'y à autre prophanation que celle de la creuſe imagination de ces perſonnes vlcerées, qui ſont comme ces animaux venimeux, dont l'attouchement trouble les eaux les plus claires.

Scrupules memorables.

§. XLVII.

TEl fut vn perſonnage de ce calibre, qui ſe ſcandaliza du Theotime, ou Traitté de l'Amour de Dieu, du B. Eueſque de Genéve, eſtant auis à ſon humeur hyppocondriaque, qu'il y deſcouuroit vn petit trop les reſſorts de la Maiſtreſſe des Paſſions, celle qui fait aimer, & principalement il en vouloit, (le bon Simplician,) aux Chapitres IX. & X. du I. Liure, où il parle du baiſer, & de certaines extaſes qui reueilloient le chat qui dormoit, dans la poictrine de ce bon homme, d'ailleurs fort mortifié, car il eſtoit d'vne Religion Reformée de Parfaits.

Tel vn autre, d'vne autre Religion Reformée, de la Religion des Parfaits (car ceſte Religion des Parfaits a pluſieurs Religions, & il y a des Parfaits de pluſieurs ſortes, les vns Difformez ou Deſreglez, qu'autrement on nomme non Reformez, il y en a de Radoucis, qu'au langage du païs on appelle Mitigez, & il y en a de Reformez, & entre les Reformez, il y en de chauſſez, d'autres de deſchauſſez, d'autres de rechauſſez, ce que nous verrons plus clairement en ſon lieu, lors que nous deſcrirons les degrez de ce Troſne d'iuoire de la Religion Parfaitte.) Tel dis-ie, cet autre qui ſe retira plein de ſcandale & de melancolie de deuant vn homme de l'Egypte du Siecle, qui ſur quelque nouuelle qui l'auoit eſtonné, auoit dit par forme d'exclamation Ieſus! eſt-il poſſible, diſant que c'eſtoit prophaner le ſainct nom du Sauueur, deuant qui tout genoüil doit flechir, de l'employer ainſi à des exclamations ſur des choſes communes: que les Payens en faiſoient ainſi du nom de Hercules ou de Herclé quand ils vouloient aſſeurer quelque choſe faiſant de grandes reprimendes ſur ce ſuiet à ce Seculier qui s'en amenda, & en fit bien ſon profit.

Tel encore eſtoit vn tres-deuot frere, qui ayant oüy dire à vn valet, qui loüoit vn certain Maiſtre, que bien-heureux eſtoient les ſeruiteurs qui auoiẽt vn ſi bon maiſtre: le tira à part pour luy faire ſelon l'ordre du precepte Euangelique, la correction fraternelle, & luy dit, mon Amy, ſçauez vous bien que vous venez de blaſphemer, en vſurpant mal à propos les paroles ſacrées, que dit la Reine du Midy, parlant de Salomon. Bien-heureux ſont tes ſeruiteurs.] & apres auoir long-temps proſné là deſſus, il eſt croyable qu'il luy conſeilla d'aller au Penitencier pour ſe purger de ce cas reſerué. Le meſme repriman-

da vn Eſcuyer, qui diſoit de ſon cheual, qu'il auoit fait des merueilles à ſon manege : parce que ce mot de faire des merueilles, eſt frequemment appliqué au Tout-puiſſant dans les ſacrez Textes. Allant vn iour pour ſolliciter vn Petitoire, chez vn homme qui eſtoit des Amis, & inſignes bien-faicteurs de la pauure petite Communauté, il eut pour rencontre à la porte vn nouueau ſeruiteur Allemand, qui ſçauoit mieux la langue Latine que la Françoiſe. Ceſtui-cy voulant penetrer dans la maiſon pour parler à la ſeruante, l'Allemand luy dit en Latin, voyla la ſeruante de Monſieur. Le Deuot tout ſcandaliſé vouſut voir le Maiſtre, & luy fit vne grande remonſtrance, ſur le blaſpheme de ſon valet, qui auoit vſurpé, diſoit-il les meſmes paroles que l'Ange dit à la treſſainte Vierge : & les auoit horriblement prophanées. Le Iuſticier fit venir le valet Allemand, & par ſon interrogatoire, ſans luy donner la geſne, il trouua que ſa ſimplicité eſtoit plus digne de Miſericorde que de Iuſtice, neãtmoins le Maiſtre ne laiſſa de payer l'amende au Delateur, & de le remercier bien fort de ſa prudente, & Chreſtienne remonſtrance. Voila comme les Seraphins de la terre, purgent les lévres polluées auec des charbons ardans, qu'ils ne manient pas ſans pincettes.

On propoſa vn iour à quelque ſeculier, en la preſence de ce meſme Correcteur, vn auis d'où il pourroit tirer vn grand profit, il reſpondit, prenant l'occaſion au poil, qu'vn homme ſage m'abhorreroit point vne telle vtilité, alors le Sindic luy fit vne exhortation de corriger ſes manieres de parler, & de n'vſurper pas ainſi des paroles ſacrées, pour vne affaire prophane, & ce ſaint diſcours ietta de la conpomction dans le cœur de cet homme, qui ne laiſſa pas pourtant d'acheuer ſon affaire, ſans oublier la part du Remonſtrant.

On diſoit vn iour deuãt cette ame ſcrupuleuſe, en parlãt d'vn vſurier public, qu'il faiſoit des Commentaires ſur S. Mathieu, entendant, par ioyeuſeté, le mauuais meſtier d'où N. S. auoit retiré ce S. Euangeliſte : il en fit de grandes exclamations, comme du plus eſpouuantable blaſpheme qui puſt ſortir des enfers : comme auſſi de ce qu'vn autre auoit appellé vn jeu de cartes le Liure des Rois, diſant que ceſtoit ſe mocquer de l'Hiſtoire ſacrée qui porte ce tiltre : il dit le meſme de ce qu'vn liure de chiffres, fut nommé vn liure de nombres, par vne perſonne ſimple, qui ne ſçauoit pas qu'il y eut dans la Bible vn Liure de ce Nom.

Semblables remarques.

§. XLVIII.

ON luy dit vn iour que quelqu'vn auoit fait la genealogie d'vn Seigneur & vne autre fois on luy voulut monſtrer vn Liure des Genealogies, de quelques grandes maiſons de France, il ferma les yeux, & dit auſſi toſt, que cela eſtoit deffendu par S. Paul, qui ne vouloit pas qu'on s'amuſaſt aux Genealogies. Il en fit autant à vn Liure de Philoſophie qu'on luy preſenta, diſant, que le grand Apoſtre, nous auertiſſoit, de ne nous laiſſer pas tromper, à de ſemblables Liures.

On luy fit voir vne Comedie diſtinguée par Actes, & auſſi vne Tragedie.

Digitized by Google

Il s'en ſcandaliza coyant que c'eſtoit ſe mocquer du Liure des Actes d'applicquer ce ſaint nom à des choſes friuoles. Il iugeoit meſme que le Cardinal du Perron auoit eſté bien peu iudicieux d'auoir fait imprimer ſa Diſpute auec du Pleſſis ſous le Tiltres d'Actes de la conference de Fontaine-bleau, pour le meſme ſujet. Pluſieurs perſonnes criminelles eſtoient conduites enſemble au ſupplice, quelqu'vn appela cela la danſe des Machabées, prouerbe qui ſe dit de ceux qui meurent en compagnie, il fit vn grand diſcours la deſſus pour prouuer que ceſtoit ſe mocquer du martyre des Macabées, à quoy, celuy qui auoit proferé le prouerbe, n'auoit iamais penſé.

Quelqu'vn appella du nom de lamentations, les gemiſſemens d'vne femme qui venoit de perdre ſon mary, il l'en reprit aigrement, diſant qu'ce n'eſtoit pas de la ſorte qu'il ſe falloit mocquer du Liure de Ieremie qui s'appele ainſi: vn Poëte auoit fait vn Cantique ſur la naiſſance de N. S. il le ſçeut, & trouua à redire ce mot de Cantique, comme offençant celuy de Salomon, & vouloit qu'à la ſimplicité on l'appelaſt vn Noel, comme ſi le mot & le nom de Noel, n'eſtoit pas auſſi ſaint que celuy du Cantique. Quand on diſoit vn Prouerbe, il ne vouloit pas qu'on le nõmaſt ainſi, par reuerence du Liure ſacré qui a ce tiltre: & comme on luy demandoit de quelle façon il le falloit nommer, il enſeignoit auec vne grauité non moins modeſte, que ſerieuſe qu'il falloit dire, ainſi que l'on dit parœmialement, où bien l'appeler vne Parœmie.

On diſoit vn iour d'vn Conſtantinois qu'il eſtoit du païs de Sapience, il s'en formaliſa diſant que c'eſtoit heurter le Liure que Salomon à compoſé ſous ce tiltre. On enuoyoit vn iour vn lacquais en diligence apres quelqu'vn qui eſtoit parti pluſtoſt que l'on ne penſoit, & ſon maiſtre luy diſant en la preſence de l'homme de Dieu, qu'il couruſt ſi bien qu'il l'attrapaſt, il ouit auſſitoſt cette reprimende Chreſtienne, Monſieur ce n'eſt pas ainſi qu'il faut vſurper prophanement les mots de l'Apoſtre ne ſçauez vous pas qu'il n'appartenoit pas autre-fois aux Laicques de manger les pains de propoſition: vous deuez porter plus de reſpect à l'Eſcriture, & n'en faire pas des alluſions en choſes de neant. Ce bon homme ne ſachant d'où venoit cet orage, fut cathechiſé par ce ſçauant de la loy, ſur le paſſage de S. Paul, qui dit courez en ſorte que vous arriuiez au but.]

O Dieu ſi quelqu'vn eut nommé vne Reuelation où viſion du nom d'Apocalipſe, comme fait ce prophane Directeur, comme luy euſt il laué la teſte, & purgé les leûres. Quelqu'vn luy dit vn iour qu'il eſtoit ſon ſeruiteur, il ſe faſcha de ce compliment, parce qu'il auoit leu les meſmes mots dans ſon breuiaire parmy les Pſeaumes; où Dauid dit les meſmes paroles à Dieu. On luy monſtra vne fois vne poule qui ramaſſoit ſes petits pouſſins ſous ſes aiſles, & comme on exprimoit cet amour maternel auec les termes que ie viens de dire, il s'en edifia mal, à cauſe qu'il les auoit leuës dans l'Euangile, & s'imagina qu'on les prophanoit.

On diſoit d'vn Precepteur qu'il excitoit ſes diſciples à bien faire, comme vne Aigle qui prouocque ſes petits à voler: le voila auſſi-toſt ſur les allegations & dans le ſindicquat. Quand le diuin Liure de la Philothée luy tomboit entre les mains, le ſaint zele qui le deuoroit luy faiſoit croire, qu'il ne pouuoit mieux faire que d'en arracher certains Chapitres dont la Doctrine ne luy plai-

Digitized by Google

ſoit pas, comme de ceux qui parlent de la danſe, du jeu, des quolibets, & honneſtes recreations, de l'Amitié des Amourrettes, & de l'honneſteté du lit nuptial. Auſſi eſtoit il de la cordelle de celuy qui le deſchira vn iour en pleine chaire, tranſporté d'vn eſprit qui euſt fait tomber, s'il euſt pu, le feu du Ciel deſſus.

Combien de vos Aiutans, Hermodore, ſont ils de ceſte humeur douce pour le Directeur, & pour ſes eſcrits, ô qui verroit leurs beaux ſouhaits qui s'exhalent quelque-fois par leurs bouches. Mais il a pour Antidote, ce mot du Pſalmiſte ils maudiront, & vous benirez ô ! Seigneur.] Le Paon ce bel animal eſt leur vray ſimbole, il à vne belle creſte ſur la teſte qui luy ſert de couronne, vne queüe toute de miroirs, vn plumage bigarré de diuerſes couleurs, & de mille tranſparences: au reſte vne voix, & des pieds, à rauir les oreilles, & les yeux: il fait quelques ſeruices en vn meſnage, car il mange les chenilles, les rats, & les araignées, mais d'ailleurs il bat les volailles, effraye les pigeons de ſon cry, & ce qui eſt de pire il abbat les tuilles, perce les toits, fait qu'il pleut dans les maiſons, & entrant dans les greniers il y fait vn grand degaſt de bled. S'il vous plaiſt de faire le retour de ces rapports ie vous prie, Hermodore, de paſſer les yeux ſur tout le XXIII. chapitre de S. Mathieu, & ſur la fin de l'onzieſme de S. Luc, & vous y deſcouurirez de beaux ſecrets que vous me diſpenſerez de reueler icy.

Concluſion.

§. XLIX.

COncluons cet Eſclairciſſement, & diſons, par oppoſition à voſtre *Belle guirlande*, que les yeux doux & chaſtes de Petronille, exprimez par les termes de Salomon, qui les a proferez à la lettre pour la Sulamite, n'ont autre difference, que celle qui ſe trouue entre vne fille Deuote, Chreſtienne, Pudique, Vertueuſe, qui vouloit eſtre Moniale, c'eſt à dire Eſpouſe de Ieſus-Chriſt, & vne Iuifue qui auoit eſté Payenne & Idolatre, & qui eſtoit deuenuë Eſpouſe d'vn Prince terreſtre. Car c'eſt le ſens litteral des mots que vous auez taſché de mordre, mais auec le ſuccés que nous auons monſtré. *Hermod. pag. 70.*

Que la cheute des montagnes eſt autre que vos Regratteurs ne s'imaginoient; Que les termes de mille à gauche & dix mille à droitte ſont pris en leur vray & legitime ſens. Que les Liures chaſtes & honneſtes, ſont des copies tirées de l'original de toute pureté, qui eſt le Volume de la Croix. Que l'Impoſition des mains ſur les Demons, n'eſt pas celle que vous penſiez, & que vos ſuppoſts la doiuent bien craindre. Que l'Ouurez vos portes de Dauid eſt fort bien appliqué à la puiſſance des Magiſtrats. Et que la Metaphore du Manege, n'a rien d'impropre que dans l'Ignorance des Repreneurs.

Cela eſtant le Directeur eſt à couuert des menaces des punitions de Theopompus & de Theodotus, puis qu'il n'a aucune part à leurs prophanations. Mais qui vous mettra à l'abry, cher Hermodore, du feu, de la greſle, de la neige, de la glace de l'eſprit d'orage, du tourbillon des tempeſtes, des fléches

Digitized by Google

aiguës du Tres-haut,& des charbons de ſolatoires, dont les langues trompeuſes] & trempées dans le fiel des iniures & des impoſtures ſont menacées de Dieu. Vous aurez beau dire que les memoires ſpecieux de ceux à qui vous proſtituez honteuſement voſtre honneur, & voſtre plume, vous ont trompé, ainſi Adam s'excuſe ſur ſa femme, & la femme ſur le ſerpent, mais Dieu les chaſtia tous trois, haïſſant preſque autant, les excuſes que les fautes.

Ie le ſupplie pourtant de tout mon cœur qu'il vous pardonne la voſtre, car il eſt tres-vray, que lapidant l'Innocent comme vous faites, auec vn faux zele, vous meritez que l'on faſſe pour vous la meſme priere que faiſoit le premier des Martyrs pour ceux qui l'aſſommoient. Pardonnez doncques Seigneur, au pauure cher Hermodore, car il ne ſçait ny ce qu'il dit, ny ce qu'il eſcrit, ny ce qu'il fait, ne coupez pas cet arbre pour le ietter au feu, permettez que nous mettions du fumier à ſes pieds, afin qu'il s'humilie & ſe recognoiſſe: poſſible qu'à l'auenir il produira des fruits dignes de Penitence, apres, qu'aſſiſtez de voſtre grace, nous l'aurons ſoigneuſement, & charitablement cultiué.

SECOND

Digitized by Google

SECOND ESCLAIRCISSEMENT,

DE L'IMPECCABILITE' DES ESPRITS CELESTES.

Ouuerture.

§. I.

SI en aucun de vos Entretiens, Hermodore', vos fourbiſſeurs de paſſages vous ont fait prendre de fauſſes lames pour des droittes, & vne mauuaiſe trempe pour vne bonne, abuſans, ſelon leur ordinaire, de la trop facile creance que vous leur preſtez, ie vous obligeray d'auoüer que c'eſt en ceſtuy-cy, où prenant vne malice oppoſee, & plus noire que celle des demons meſmes, qui d'Anges tenebreux ſe transforment quelquefois en Anges de lumiere, ils metamorphoſent en obſcuritez ceux qui dans le firmament de l'Eternité, d'où ils ne peuuent iamais tomber, ſont plus eſclattans que les plus brillantes eſtoiles.

Mais nous eſperons en la grace de celuy qui eſt le Pere des lumieres,] & tellement toute lumiere, que les tenebres ne le peuuent accueillir, & qui d'vn clin de ſes yeux diuins diſſipa toutes les obſcuritez de la fumee du puits de l'abiſme qui offuſquoit le Ciel & les Aſtres dans l'Apocalypſe, & nous nous promettons de ſon immenſe miſericorde qu'eſclairant de ſa face les œuures de ſon ſeruiteur;] il illuminera les tenebres dont on les veut enueloper par vn artifice abominable, que la nuit dont on le veut enuironner ſe conuertira en beau iour,] & que les tenebres des fourbes ſeront diſſipees, & qu'elles retomberont ſur le viſage de leurs Autheurs à leur extreme confuſion.

Ie ne plains, cher Hermodore, que voſtre innocence circonuenuë, voſtre candeur ternie par leur noirceur, & voſtre ſimplicité qui ſert de ioüet à leurs duplicitez malicieuſes. Car ils vous font comme Balac à Balaam, regarder les eſcrits du Directur de coſté, pour vous obliger à les voir d'vn mauuais biais, &, dans ce faux luſtre, porter voſtre plume à le maudire: ce qui ſuccede fort heureuſement ſelon leurs ſiniſtres intentions, mais d'vne façon mal-heureuſe, & déplorable, pour voſtre reputation, & voſtre conſcience.

Ils taſchent par voſtre moyen de mettre la coulpe, ou pour mieux dire, la coupe de Ioſeph dans le ſac de ce Benjamin, pour auoir occaſion de le ſeparer de ſes freres, & faire croire qu'il a des ſentimens contraires à la Communion de la Foy Catholique. Et le tiraillans par le manteau, c'eſt à dire par quelques lambeaux de ſes eſcrits, mal entendus, & plus mal expliquez, ils taſchent, comme la femme de Putifar, de luy faire adulterer, ou alterer l'Eſ-

criture, ils le couurent de peaux ſophiſtiques, auec vn deſſein bien contraire à celuy de Rebecca, qui en couurit Iacob, pour attirer ſur luy la benediction, car le leur eſt de faire fonde des meſdiſances, & des maledictions ſur l'incoulpable, le repreſentans, comme ayant des ſentimens contraires à la Pureté, à la ſainčteté, à l'impeccabilité des Eſprits Celeſtes, ce qui ne tomba iamais dans vne ſeule de ſes penſees; Ainſi que nous allons iuſtifier par les lieux meſmes dont ils forgent leurs calomnies.

Si premierement ie vous dy que ce tiltre de voſtre Entretien qui eſt *Des Anges*, me ſemble bien crû, & peu rapportant à voſtre intention: car elle n'eſt pas, comme ie penſe, de ramener ſur le tapis tout le Traitté des Anges, de la façon qu'on l'explique en l'Eſcole, mais ſeulement de monſtrer que ces Eſprits Celeſtes, iouïſſans de la gloire, ſont incapables de pecher, & n'en peuuent deſcheoir. Ce qui m'a conuié de donner pour tiltre à cét Eſclairciſſement, *De l'Impeccabilité des Eſprits Celeſtes, ou Bien-heureux*, puis qu'il n'eſt queſtion que de iuſtifier le Directeur ſur ceſt article de creance.

Du Libelle intitulé, l'Apologie des Anges.

§. II.

L'An 1631. (il y a tantoſt trois ans) lors que le Liure du *Directeur Deſintereßé* fut mis au iour, il fut auſſi toſt accueilly d'vne nuée fort eſpaiſſe de Grenoüilles, de Mouſcherons, de Greſle, de Satyres, & Libelles diffamatoires, ſans nom, ſans aueu, toute race baſtarde, & expoſée par ceux-là meſme qui l'auoient engendrée & conceuë, & qui auoient honte de recognoiſtre ces monſtres pour les productions de leurs Eſprits. Au reſte, des liures d'vne, deux, & trois fueilles au plus, *Lettres, Auis, Antidotes, Remedes, Repliques, Deffenſes*, & autres ſemblables tiltres, qui ne ſe pouuoient debiter que par des porteurs de Rogatons, & crieurs d'Almanacs. Cela fit comme l'eſclair, qui diſparoiſt auſſi toſt qu'il ſe monſtre, la memoire en perit auecque le ſon, & ce furent de debiles vapeurs du matin auſſi toſt abbatuës qu'eſleuees, diſſipees que formees.

Il y en eut vn entre les autres, qui eſt enuiron de cent pages (qui vous a rendu de notables ſeruices au baſtiment de cét Entretien *des Anges*, (dont le tiltre eſtoit, *Apologie pour la ſainčteté des Anges, indignement traittée par vn Liure intitulé, Le Directeur Deſintereßé.* Or outre les memoires de vos Compilateurs de paſſages, & donneurs d'auertiſſemens, vous ne ſçauriez nier,) puis que c'eſt vne choſe euidente à quiconque ſçait lire) que ces *Douze Repliques*, dont vous dites en voſtre 1. Entretien, *que l'on pourroit faire à grand' peine vn petit volume*, ne ſoient vos ſales d'armes, là où vous vous fourniſſez, comme dans vn Arcenal, des principales pieces dont vous attaquez le Directeur: faiſant par vos amplifications Scolareſques, d'vn petit volume vn gros, en eſtendant le parchemin, & encheriſſant incomparablement ſur leurs iniures & inuectiues pour paroiſtre le Capitaine, & le Prince des Mouſches, & le dernier Roy que la Fable donne aux Grenoüilles, par

Hermod. pag. 17.

Digitized by Google

voſtre belle Hiſtoire, dont vous enfilez vos Entretiens, fort ſemblables à ceux de ce Roy des Mareſts.

Le prouerbe ancien dit que la Soaris ſe deſcouure par ſon cry, & la fable parle d'vn certain animal qui penſoit eſtre bien caché, quand ſes petites oreilles, qui luy ſeruent de panache, parurent, & le deſcouurirent. Ie le croy bien, ceux qui font des balets à grands frais, quoy qu'ils ſe maſquent, ſeroient bien marris de n'eſtre pas cogneus. Et ceux qui jouſtent aux tournois à camp ouuert, quoy qu'ils baiſſent leurs viſieres, ſe donnent pourtant à cognoiſtre par quelques liurees. Le bouclier de la Minerue de Phidias, les artifices des Peintres, & des Horlogers, pour ſe faire cognoiſtre Autheurs de leurs ouurages, teſmoignent aſſez la verité de ce beau mot d'vn Orateur ancien, que les Philoſophes dans les Liures meſmes qu'ils eſcriuoient du meſpris de la gloire, mettans leurs noms en teſte, faiſoient en cela le contraire de ce qu'ils enſeignoient.

L'Apologie dont il eſt queſtion vint donc en lumiere, & ne porta le nom de ſon Autheur & de ſes qualitez, qu'en lettres capitales, auec vn ordre vn peu renuerſé, à la façon des habits dont ſe deſguiſent les Saltimbanques: mais le Peintre n'eſt gueres demeuré derriere ſon tableau ſans ſe faire cognoiſtre, & ſans dire c'eſt moy qui a fait ce memorable Ouurage, ou comme ce Poëte ancien, c'eſt moy qui ay fait ces vers, que nul ne s'en donne l'honneur.

Terreur Panique de ſon Eſcriuain.

§. III.

VNe terreur Panique l'ayant ſaiſi (comme luy-meſme l'auouë en ſa Preface) en fin voyant qu'il craignoit où il n'y auoit nul ſuiet de craindre, & que celuy qu'il penſoit deuoir fondre ſur luy comme vn tourbillon, ne l'auoit pas iugé digne de ſa colere, le laiſſant iapper auec les autres cagnolins, ſans faire conte de leur mignard abboy, & meſpriſant leurs inuectiues comme l'Ours, ou l'Elephant, les pointures des Mouſches: il a monſtré les cornes, comme le Limaçon qui ſort de ſa coquille quand le temps eſt ſerain: & imité cét animal qui fait cognoiſtre ſon train, au clinquant de ſa baûe argentine.

Ceſte galanterie me remet en memoire la vaillance remarquable d'vn Venicien qui s'eſtant allé cacher ſous la pouppe, tandis qu'vne gallere, où il s'eſtoit embarqué pour paſſer en Candie, ſe battoit contre vn vaiſſeau de Corſaires: & le combat s'eſtant paſſé ſans grand effet, comme il n'entendit plus de bruit, tirant la teſte de ſa cachette, il demanda, Sommes nous vaincus, ou auons-nous vaincu? On luy dit que les ennemis n'ayans oſé ny s'approcher, ny s'accrocher, s'eſtoient mis à la voile & gaignoient le haut du vent. Alors ſe lançant de plein vol ſur le courſier, Vous auez grand tort, dit-il, de ne m'auoir appellé, car ie vous euſſe donné du courage, & des auis, pour ne laiſſer pas eſchapper vne ſi belle proye: continuant ainſi en fanfaron des brauades Comiques.

L'Apologiſte dõt nous parlõs, ayant eu vne fauſſe allarme, que le Directeur

voyoit ſon Liure fueille à fueille, à meſure qu'on l'imprimoit, entra en vne telle apprehenſion, que la Repartie ne preuint la publication de ſon eſcrit qu'il l'a precipita en la façon qu'il vous dira luy-meſme, ſi vous auez agreable, Lecteur, de connoiſtre le Lyon par ſes Aigles, la capacité de l'Eſcriuain par des eſchantillons de ſon ſtil, que vous iugerez, ie m'en aſſeure, tres-redoutable au pauure Directeur. Oyez ou voyez comme il parle en ſon *Mot d'auis en Paſſant* (car c'eſt ainſi qu'il appelle ſon Auant propos)

Quelques traicts de la Preface.

§. IV.

Apologie de la ſainteté des Anges, pag. 7.

IL *a peu*, dit-il, *preuenir la publication de mon Liure, & par vne methode inconnuë aux Vniuerſitez, faire entendre la Reſponce, auant que d'auoir oüy l'argument.* Ceſte imagination, à voſtre auis, eſt-elle d'vn homme ſobre. Qui a iamais penſé de reſpondre à vne queſtion qui n'eſt pas faite. Encore s'il euſt dit faire imprimer, ou publier en meſme temps, ou incontinent apres, la Replique à ceſte haute Apologie, cela ſeroit dedans le ſens commun. Quoy! & voyant ceſte Replique au iour, s'il euſt ſupprimé ſon Apologie, le S. C. (ainſi qu'il l'appelle) n'euſt-il pas eſté le plus Camus de ſa race, ſans doute c'euſt eſté vn tres-bon moyen pour luy couper, ou arracher le nez tout à fait. Que dittes-vous de la ſaine conception de ce bon Eſprit: les febricitans n'en ont-ils pas de plus raſſiſes, & ceſte viſion ne merite t'elle pas bien qu'on l'eſpreuue auant qu'on la croye. Ce Poëte ancien auoit raiſon de dire, ce que l'experience monſtre, que la Crainte eſt vne paſſion impetueuſe, qui bouleuerſe entierement l'vſage de la raiſon.

Apolog. pag. 8.

Oyons la ſuitte de ce beau principe. *L'ayant veu fueille à fueille, depuis plus de cinq ſemaines qu'on l'imprime, ſelon le temps que i'ay eu de le bailler au net.* Il n'y a mot qui ne ſoit ſans verité, ou ſans vray-ſemblance. Car premierement il n'eſt pas vray que le Directeur l'ait veu fueille à fueille, à meſure qu'on l'imprimoit, parce durant cet orage, & ce fremiſſement de gens, il s'eſtoit retiré en ſolitude, en vne terre qu'il a à vne iournée de Paris, où il eſt aiſé à iuger que des Courriers ne luy portoient pas tous les iours des fueilles, ceux qui le cognoiſſent ſçauent aſſez qu'il ne deſpenſe pas ſon bien en auertiſſemens.

Le temps de la durée de l'impreſſion eſt hors de vray-ſemblance, car les Preſſes ne vont pas ſi lentement qu'il falle *cinq ſemaines* pour imprimer douze ou treize fueilles, ſi les Imprimeurs ne depeſchoient pas plus de beſongne, ils auroient ſouuent le pain court & l'eau breue] & ce ſeroit vn bon meſtier que le leur, pour mourir de faim. Qu'il luy ait fallu autant pour le mettre au net, à ce conte ſa plume vole fort viſte, d'eſcrire cent pages en prés de quarante iours. Il eſt vray que pour mettre au net vn ouurage ſi ſale, & ſi noircy d'iniures, & d'outrages, qui font honte au Chriſtianiſme, il faudroit beaucoup de temps, ſinon que l'on ſe ſeruiſt de l'eſponge, ou pour auoir pluſtoſt fait, du plus pur, & actif de tous les elemens.

Digitized by Google

Que s'il appelle mettre au net; vn Eſcrit plus embroüillé que le Caos, plus informe que la maſſe de l'ourſe auant qu'elle l'ait lechée, qui n'a ny teſte, ny pieds, ny ordre, ny methode, qui ſaute des prez aux vignes, qui entaſſe des authoritez ſans Raiſon (puis qu'elle font contre luy) & des Raiſons ſans authorité, plus dignes de meſpris que de replique, de peur qu'il ne s'eſtime raiſonnable: qui eſt tout impur dans les penſées, dans la diction, dans la fraſe, dans l'elocution, dans les conceptions, dans la doctrine, vn entaſſement de mots barbares, rangez ſans liaiſon, ſans ſuitte, vne vraye croteſque, ſi tout cela s'appelle mettre au net vn eſcrit, il faudra dire que les plumetis auront eſté d'horribles monſtres.

Apres cela oyez la fanfare de cet homme, qui, comme le Polipheme d'Homere, veut faire croire que c'eſt vne belle choſe d'eſtre laid, & tirer gloire de la confuſion. *Car encore bien* (ceſte Elegance ne vous rauit-elle point) *qu'il n'y ait rien dedans, que ie n'aye dit en moins de deux fois vingt-quatre heures,* (qui ne le croiroit, puis qu'il eſt bien aiſé de reciter en quarante huict, ce qui ſe peut lire en vne & demie, ou deux tout au plus) *à ceux qui m'ont conſeillé de de mettre au iour* (ne ſeroient-ce pas quelques-vns des conſeillers d'Hermodore?) *ce qui eſt beaucoup plus aiſé à croire que ie ne voudrois.* (Il a prophetizé ceſte fois là) *ie n'ay pas eu le loiſir de l'eſcrire plus viſte.* A ce conte ſa langue eſt plus legere qu'vne plume, & diſſemblable à celle du Roy Prophete, qui compare la facilité de parler, à celle d'vn Eſcriuain dont la main eſt habile? y a-t'il vne penſée receuable en toutes ces periodes, (s'il faut ainſi appeller ces traits à bonds & à volées. *Apol. p. 8*

Conſiderations ſur cette frayeur.

§. V.

TAnt y a, continuë t'il, *que LA PEVR qu'il ne me deuance, en ayant eu vn ſi beau moyen, me fait differer à vn autre fois, la plus grande partie de ma ſeconde promeſſe.* Mais qu'elle eſt ceſte Promeſſe, c'eſt la ſuitte du tiltre, qui dit, que *Toutes les Parties, Toutes les Perſonnes, & toutes les Puiſſances du Monde, ſont Intereſſées dans le Directeur Deſintereſſé.* *pag. 9.* *pag. 1.*

Alexandre ayant vn iour oüy auec vne patience extraordinaire, vn Rheteur qui fit deuant luy vn beau diſcours de l'Art Militaire, extremement elaboure, & où il n'auoit eſpargné aucune des couleurs de la Rethorique. I'ay bien veu des fols, dit ce grand Prince, mais ie n'en ay iamais rencontré de ſi plaiſant que celui-cy. Et comme on luy en demanda la raiſon. Si vn Aigle, dit-il, euſt eu ce ramage ie l'euſſe admiré, mais qui ne riroit de ceſte Pie qui a voulu iazer d'vn exercice où elle n'entend rien.

Il a ſi belle PEVR d'eſtre preuenu, qu'il en verſe la plus grande partie de ſes coffres. N'eſt-ce pas là vne vaillance de Demoſtene, qui fuyant au pas des Thermopiles, & ſa caſaque d'armes s'eſtant accrochée à vne ronce, il en fut ſi troublé, que penſant eſtre tenu à la gorge par l'ennemy, il crioit ie me rends, prend moy à rançon, donne moy la vie. Dequoy à peur ce braue cham-

Digitized by Google

pion, que l'on ne reſponde à la *Plus grande Partie de ſa ſeconde Promeſſe*, dont iamais il ne coucha vne ligne ſur le papier, qu'il couue depuis trois ans ſans la pouuoir eſclorre, pareil à ces femmes qui conçoiuent des moles, ou des maſſes de chair, qu'elles ne peuuent produire: L'Impie, dit le Sage, s'enfuit, encor que nul ne le pourſuiue, mais le Iuſte ſera comme le Lyon, ſans effroy au milieu du danger.]

Ceſte Peur n'eſt-elle pas ſon teſmoin, ſon Iuge, & ſon executeur tout enſemble, ne diriez vous pas que c'eſt Madian qui ſe met en deſroute de ſoy-meſme, deuant Gedeon deſarmé. Mais encore dequoy a peur ce genereux homme qui fuit ſi vaillamment, qu'il deffie toutes les Puiſſances de la Terre de l'attraper, (ny ayant que l'eſprit de Dieu & ſon Immenſité qui luy ſoit ineuitable,) eſt-ce parauanture de ſon ombre, ou de ſon remors, qui comme vne furie inexorable le tient au colet, & le tourmente inceſſamment ſans luy donner ny paix ny tréves. Eſt-ce de celle du Directeur qu'il eſtime poſſible eſtre en la region de l'ombre de la mort.] & entre les morts du ſiecle parmy les obſcuritez :] toutesfois libre entre les morts.]

Il a peur d'eſtre deuancé, en quoy, en ceſte premiere partie de ſon Apologie à quoy l'on ne penſe pas, à quoy l'on n'a iamais penſé, vaine peur, qui luy fait quitter vne partie de ſa charge, non pas pour ſauuer l'autre qu'il croit eſtre perduë, mais pour ſe ſauuer luy meſme, & deliurer ſon reſte du naufrage. Mal-heur à ceux qui vont au train de Caïn, qui periſſent en la contradiction de Coré, & qui ſuyuent le loyer de l'erreur de Balaam,] dit vn S. Apoſtre. C'eſt ainſi que Dieu frape d'vn eſprit de tournoyement] ceux qui s'attaquent à ſes Oingts auecque malignité.]

pag. 9. Il pourſuit, *I'oſe: dire, que ſi les habiles gens euſſent beaucoup mieux reüſſi, comme il n'en faut pas douter, en cette entrepriſe, que moy.* Il va ſi viſte, qu'il s'encheueſtre dans ſon licol. Ses paroles non plus que ſes penſées, ne ſont pas en leur droitte aſſiette, ce n'eſt pas imiter les Macabées qui combatoient auec ordre, ny l'Eſpouſe qui eſtoit terrible comme vne armée rangée en belle ordonnance.] il faut luy pardonner ce deſarroi, qui n'aiſt de ſa frayeur. Il con-

Ibid. tinuë. *Poſsible qu'ayant les occupaſsions que i'ay, ils n'euſſent pas d'auantage auancé le terme de ſa production.* Sans doute ſes emplois ſont ſi tendus, & ſi continuels dans la vie meſlée, qu'il n'a pas eu loiſir, depuis trois ans, d'adiouſter, cent pages, aux cent premieres, tant le diuorce eſt grand chez luy, ſur la preeminence & les Exercices de Marthe, & de Marie, & puis les Marchands Meſlée d'Action & de Contemplation, ont touſiours tant d'empleittes à faire, qu'ils n'ont pas le temps de dreſſer des Regiſtres, ny de former des Liures de Raiſon: de plus habiles gens que luy ſe trouueroiēt fort empeſchez, s'ils eſtoient auſſi accablez de negociations de tenebres, ſans ſe meſler de celles qui doiuent voir la lumiere, tous ne reſſemblent pas à ces Iſraëlites qui batailloient d'vne main, & de l'autre rebaſtiſſoient le Temple.

Examen du tiltre de cette Apologie.

§. VI.

CAr s'il euſt eu quelque relaſche de ces grands Trauaux, dont le Public eſt tout raui d'eſtonnement, ſans doute il euſt fait voir c'et Acte de ſa Comedie, ceſte partie de Theatre, ceſte piece de haute lice, qui euſt monſtré *que toute les Parties, toutes les perſonnes, & toutes les Puiſſances du Monde, ſont intereſſées, dans le Directeur Deſintereſſé.* Ce Liure eſt donc cet Iſmaël de qui les mains eſtoient contre tous, & les mains de tous contre luy.] Sans doute, car qui ne ſçait qu'il s'eſcrime contre l'Orient, l'Occident le Midy, & le Septentrion, voila les quatre parties du monde qui ne ſcait qu'il attaque les cinq zones, deux glaciales, deux temperées, & la torride : qui ne ſçait qu'il fait la guerre à l'Europe, à l'Aſie, à l'Affrique, à l'Amerique. *pag.* 1.

Qui ne ſçait que ce Liure, deſ-ja traduit en toutes ſortes d'Idiomes, porte ſon infection en Perſe, en Trace, en Tartarie, à la Chine, au Iappon, à Goa, au Moſanbic, à Monomotapa, à la Guinée, à la Mer Rouge, à la Mer, Noire, à la Caſpienne, à la Mer Marbrée, qu'il fait de grands bruits au Royaume de Bilbao, & qu'il cauſe des reuoltes en l'Iſle d'Vtopie. En vn beſoin n'vſurpera-t'il point en ſon exaggerante frayeur ce mot des Actes que les Partes, les Medes, les Elamites, ceux qui habitent la Meſopotamie, la Iudée, la Cappadoce, le pont, l'Aſie, la Phrygie, la Pamphilie, l'Egypte, les quartiers de la Libie, les Cireneens, les Romains, les Iuifs, les Proſelites, les Arabes, l'ont tous en leurs langues & en ſont empoiſonnez, Qu'eſt-ce que l'eſpouuantement ne peut perſuader à cet homme.

Toutes les perſonnes du Monde. Aſſeurement, car ce petit Liure deſchire & deſchiffre toutes ſortes de conditions ; C'eſt vn Paſquin vniuerſel, il en veut aux Grands aux Petits, aux Bons & aux Mauuais, aux Sçauans & aux Ignorans, aux Riches & aux Pauures, aux Sains & aux Malades, aux Sages & aux fols, aux Seculiers & à ceux qui ſont hors du monde, aux viuans & aux morts ; Il en veut aux Laics & aux Eccleſiaſtiques, aux Ordinaires & aux Priuilegiez, aux Rentez & aux Mandians, aux gens d'eſpée de Iuſtice & de Finances, Il en veut aux Auocats, aux Procureurs, aux Clercs, aux Sergeans, aux Notaires, aux Iuges, aux Medecins, aux Chirurgiens, aux Apothicaires, & à toutes leurs receptes & drogues, Il en veut aux Marchands de drap, de ſoye, de fer, de bled, de vin, de tout, aux Artiſans de toutes ſortes, aux Maſſons, Charpentiers, Menuiſiers, Cordonniers. Il va meſme iuſques dans les lieux ſequeſtrez du Monde, chercher des hommes qui ſont morts, & qui ne mordent plus, qui ne diſent plus mot, qui font profeſſion dé ſilence & de retraitte.

Toutes les Puiſſances du Monde. Mais pluſtoſt des Trois, ou des Quatre mondes, de l'Archetipe, du Celeſte, de l'Elementaire, & du Microcoſme. Voicy comme il explique la Tablature ſur laquelle il veut châter en ſa Grande Partie, qu'il a referrée par modeſtie, & qu'il garde depuis trois ans pour

Digitized by Google

Apologie des Anges pag. 129.

Antidote de ce grand Antim.... ſi redouté. *Dieu y eſt Intereſſé au Rabais de ſa beauté, en la prophanation de ſes lettres.* (C'eſt ce que nous auons examiné en l'Entretien precedent, touchant les pretendües prophanations de l'Eſcriture.) [Le Pere l'eſt comme la verité par eſſence, le Fils l'eſt comme la verité perſonnelle, le ſainct Eſprit l'eſt comme celuy qui les a inſpirees aux ſacrez Eſcriuains, comme le principal ouurier l'eſt touſiours au meſpris de ſon ouurage : les Anges du Ciel & de la terre le ſont : ſi Dieu donc, ſi les Anges, ſi l'Eſcriture, qui eſt l'inſtrument du ſalut de tous les peuples, le bouclier, & l'eſpée de l'Egliſe : ſi les Saincts de Paradis, ſi la perſonne d'vn ſucceſſeur de ſainct Pierre, d'vn heritier de Ieſus-Chriſt, eſt baſoüée en vne des reuelations qu'il a euës de Dieu, pour la manifeſtation d'vn de ſes Saincts: Si tous les Sains Peres qui ont benit les Confrairies, & les marques de pieté qu'il vilipende : Si les Saincts Patriarches des Ordres le ſont : Si ſainct Thomas y eſt nommément mocqué pour vn eſcrit canoniſé : ſi la cõdition de ceux, à la conduite deſquels, tous les Monarques Chreſtiens ſoumettent leurs conſcienees: & ces Potentats meſmes, ces Images viuantes de la Diuinité, le ſont en leur eſlection &c.]

Redoutable Partie ſi tu fonds vne fois ſur le Directeur, il eſt perdu, ceſte montagne (ce qui ſoit dit ſans prophanation du ſacré texte) l'accablera de ſa cheute,] ceſte pierre de Daniel mettra en poudre ce Coloſſe bigarré de tant de metaux. Ha ! pauure Directeur que ta condition eſt deplorable, ne paſme tu point de frayeur, comme ce Roy, qui vid eſcrire l'arreſt de ſa condamnation contre la muraille de la ſale, où il polluoit en vn bancquet les vaiſſeaux ſacrez.

Coniecture vray ſemblable.

§. VII.

MAis ne ſeroient-ce point ces grands, ces gros, ces gras, ces amples, ces vaſtes Memoires, qui auroient eſté ſuggerez auec pluſieurs autres, au gentil Hermodore, pour enfler la Paſte, & enfiler le bracelet de ſes Curieux Entretiens, cette coniecture n'eſt pas tant deſpourueüe d'apparence, non car autrement quel moyen de tenir ſi long temps des charbons dans le ſein, où ſous la cendre, de retenir la verité priſonniere, & de cacher la lampe ſous le boiſſeau. Qui ne ſçait que comme tous les Iſraëlites contribuerent à la Fabrique du Tabernacle, toute la fraternité à fourni aux beaux paſſages qui embelliſſent les Entretiens, & que ces murailles Atheniennes ſe ſont eſleuées de l'Intemperance de beaucoup de plumes les vnes fines les autres groſſieres, les vnes ſubtiles les autres eſlorées.

Tout eſtoit receu pour la conſtruction du Tabernacle iuſques à des poils de cheûre, ie ne ſçay pas qui vous à fourni ceux qui font le camelot ondé de voſtre ſixieſme Liure, Hermodore, poſſible ſont-ce ceux dont le monde n'eſt pas digne & qui errent parmy les cauernes veſtus de peaux de cheûre] ſimbole de leur grande pureté.

Or il eſt ſi manifeſte que tout ce que vous auancez en cet Entretien Angelique,

gelique, eſt tranſcrit de ceſte exquiſe Apologie, puis que l'emprunt eſt euident dans vn contract public dont les Notaires ſont les Imprimeurs, qu'il eſt vray-ſemblable que ce bon & charitable Frere s'eſt contenté d'vne poliſſe, & recognoiſſance ſecrette, pour vous aider de pluſieurs belles pieces, qu'il auoit, ſans doute, enchaſſees dans ceſte eſmerueillable Partie, où il deuoit comme vn Atlas porter & ſouſtenir les intereſts de *Toutes les Parties, Perſonnes, & Puiſſances du Monde.* En cela plus robuſte que celles qui ſe courbent en portant l'vniuers,] comme remarque Iob.

Le grand & profond ſilence où le Directeur s'eſt tenu depuis trois ans, que ceſte ſublime *Apologie des Anges* a veu le iour, teſmoigne bien que l'Autheur de ce digne Ouurage luy a humé le vent (ce que l'on dit de certains animaux, quand les premiers ils apperçoiuent vn homme), luy a fermé la bouche, & leué la parole, par l'excez de la peur, qu'il luy a imprimé dans l'ame. Ioint que ce haut ſtil, armé de la plus ſubtile Philoſophie, & ſublime Theologie, tranche tout moyen de repartir. C'eſt ce qui m'effraye, & me met en peine, de ce que ie pourray repliquer aux pieces que vous auez tirees de ce beau ſac, que tantoſt ie ſeray preſſé, & contraint d'examiner auec tout reſpect, & comme ces choſes qui portent pour inſcription ne me touchez pas.

Ce qui conuiera l'Apologiſte de s'accoiſer, & de s'aſſeurer de ſon ancienne & premiere frayeur, de raſſeoir ſes entrailles eſmeuës, puis qu'il doit eſtre content de ſa victoire, dont il eſt en vne poſſeſſion triennale, par le ſilence qu'il a impoſé au Directeur. Ce n'eſt plus à luy qu'on s'addreſſe, mais à ſon Copiſte, qui repreſentant ſur le Theatre du Monde vn chou recuit, & rejoüant vne piece de la façon d'vn autre, dont il fait vne de ſes Scenes, il me contraint, par la ſuitte neceſſaire de mon entrepriſe, de retaſter les textes & les raiſons de l'Apologie, & de les mettre à la balance, pour voir ſi elles ſeront de poids, & de miſe.

Il eſt vray, Hermodore, que ſoit pour couurir voſtre Momon, ſoit que vous ayez receu des inſtructions d'ailleurs, vous faites preceder par deux paſſages, celuy qui a donné ſuiet à l'Apologiſte d'eſgayer ſa plume dans vn ſi bel air. Il nous les faut donc iuſtifier auparauant que venir à ce Troiſieſme, qui eſt la baze, ou pour parler ſelon vous, la baze partiale, ou la baze des bazes, de voſtre Curieux & Angelique Entretien. *Hermod. pag. 30.*

Image d'vn beau Diable.

§. VIII.

QVi n'admirera à l'abord voſtre induſtrie, pareille à ceux qui ioüent des Marionnettes, pour entretenir les beaux eſprits. Vous faites venir ſi à propos les vrayes Auantures de voſtre tres-veritable Hiſtoire, que ce *beau Diable* dont vous parlez tout au commencement, où la nature du marbre s'eſtoit ſi iuſtement rencontree, auec l'art du ſculpteur, pour repreſenter vn diable au naturel (car le Sculteur en auoit vn deuant les yeux quand il fit cét excellent Ouurage), que ceux qui ont quelque familiere cõuerſation auec ces

Digitized by Google

Eſprits tenebreux dont ils font des deſcriptions de ſi haut relief, euſſent pris ceſte copie pour le prototype.

Il n'y a pinceau, ny cizeau qui eſgale voſtre ſtil en ceſte repreſentation, car les eſcailles du diable, ſes yeux rouges, & ſa gueule de feu, il n'eſt pas iuſques à ſa chaiſne, (accident inſeparable de la ſubſtance de ſon corps rouge & gris, ainſi que vous nous enſeignez qu'il eſt) qui n'y ſoit proprement & artiſtement figuree, *comme le carquan d'vn beau maſtin.*

Hermod. pa. 73. 74.

Le Rauiſſant aſſemblage de la nature & de l'art, fait iurer à voſtre Incognu *par ſa foy* (ie ne ſçay ſi c'eſt l'humaine, ou la diuine) *que c'eſtoit là le plus beau Diable qu'il euſt iamais veu.* Là deſſus voſtre Canonique ou Canoniale grauité, qui n'aime pas la raillerie (car les Chanoines de la ſeconde Rome ne rient iamais, poſſible parce qu'ils ſouſpirent l'eſloignement de la Cour de la premiere) principalement quand la gauſſerie donne dans l'impieté, comme celle-cy, qui attribuë la beauté au diable, veu que l'Eſcriture nous teſmoigne que Lucifer l'a perduë en tombant du Ciel, vous reprenez voſtre hoſte, ioüant ainſi du paſſe-paſſe, auec vne addreſſe qui me remplit d'eſtonnement.

Hermod. pag. 74.

Ce diable, dites-vous, eſtoit dans vn parterre, *non pour y prendre les mouſches de voſtre iardin, ou pour eſpouuenter les oiſeaux.* Ie le croy bien, car autrement l'Euangile nous apprend que le Royaume du diable ſeroit ruiné, puis que *le Prince des diables* s'appelle *le Prince des Mouſches:* à raiſon de quoy voſtre paiſible diable ne les chaſſoit pas: non plus que les oiſeaux dont le vol eſt le ſimbole de la volerie des diables, qui comme des oiſeaux deuorent les ames d'vne morſure tres-amere.]

Ibid.

Il auoit autre-fois eſté logé, adiouſtez-vous, dans la Chappelle de voſtre ſouuerain petit Chaſteau, dediee à S. Michel, qui n'en auoit pourtant plus l'image, parce qu'elle s'eſtoit caſſee *par accident*, grande pitié, que ce faſcheux accident ſe fuſt addreſſé à l'image de ce grand Archange, qui deuoit ſans doute eſtre rauiſſante, puis que ce diable qu'il auoit ſous ſes pieds eſtoit vn ſi *beau Diable.* Ie me retiens à deſſein de beaucoup de merueilles que voſtre diſcours du *Beau Diable* iette dans mon imagination, de peur que vous ne vous miſſiez ſur le ſerieux, & ne priſſiez contre moy le party des Saints Anges, & des Saintes Images, que ie venere pour le moins (entendez-vous, Hermodore, mais tout au moins) autant que vous, & qui deteſte les diables (de cela vous n'en deuez point douter) beaucoup plus que vous, qui les trouuez ſi beaux, que vous en parez vos parterres, auec deffenſe d'en *chaſſer les mouſches, ny d'eſpouuenter les oiſeaux*, comme ſi vous les vouliez appriuoiſer auec les hommes (ainſi que l'on conte des diables folets, & des eſprits familiers) & leur en rendre la conuerſation auſſi agreable que la veuë des fleurs.

Parauenture que depuis la froiſſure de l'Image de l'Ange (comme ſi vous l'auiez fait deſcheoir du ciel de voſtre Chappelle) voyant que vous ne pouuiez plus auec raiſon preſenter à ce beau diable les fleurs de voſtre parterre, vous l'auez donné au parterre de vos fleurs, où vous auez preparé vne ſale du bal, pour ce Dieu tutelaire de vos iardins, ou pour y receuoir les conſors de *Gauffridi*, & luy rendre l'hommage *que perſonne ne vous rend.*

Hermod. pag. 2.

Poſſible vous direz que ie ry, ſans doute, Hermodore, & c'eſt par complaiſance, vous voyant tombé dans la foſſe que vous auiez creuſee pour le

Digitized by Google

Directeur, en la reprehenſion du premier paſſage tiré de ſes Varietez Hiſtoriques. Et ne vous imaginez pas: que dans le recit de la ſimplicité de ce bon Curé, ny de la voſtre, qui n'eſt pas moindre, il s'attaque, ny aux Eſprits celeſtes, ny aux Images que l'Egliſe nous preſente pour les honorer, mais c'eſt de l'vne & l'autre niaiſerie que ie me mocque, n'eſtant pas mon humeur de me mettre en colere, comme vous, pour des ioyeuſetez.

Peut-eſtre, direz-vous, que ce n'eſt pas vous qui parlez, *du beau Diable*, non, mais voſtre Incogneu, infecté de la lecture des *Varietez Hiſtoriques*. Auſſi n'eſt-ce pas le Directeur qui parle, touchant les ſuiets qui vous donnẽt la *Mouſche, que voſtre beau Diable n'oſeroit chaſſer*, ce ſont diuers perſonnages qui ſe rencontrent dans ſes Hiſtoires, & principalement *vn Aduocat dans le Voyageur Incogneu*. Cependant vous le rendez coupable en tant de lieux, des ſaillies de cét homme de barreau.

Du Liure des Varietez Hiſtoriques.

§. IX.

POur Dieu, Hermodore, ſans ceremonie, parlons ſans compliment, ou pluſtoſt, comme diſoit Socrate à vn de ſes diſciples, parlez que l'on vous voye, qui fait mal hait la lumiere. Ce n'eſt pas grande choſe que de faire vn pas de Clerc, ce ſont ces Apoſtillateurs qui vous ont fait faire ceſte broncha-de, mais au moins releuez-vous tout doucement, & ne ſouſtenez pas comme Pericles, porté par terre par vn rude jouſteur en des jeux d'Athenes, que vous n'eſtes pas tombé, mais ſeulement que c'eſtoit vne feinte. Ce n'eſt pas que vous ne ſoyez fort iudicieux, mais la trop grande confiance que vous auez en leur apparente, mais trompeuſe ſincerité, vous fait faire force gliſſades, dont ie m'eſſaye de vous redreſſer le mieux que ie puis: vous verrez par la conference de la Simplicité Curiale & de la voſtre, à qui ſera la Royauté des Simples.

Eſt à remarquer que les *Varietez Hiſtoriques* furent compoſees par le Directeur en l'an 1630. en vne Retraicte aux champs, & apres auoir acheué vn Trauail aſſez notable, tant des Predications de l'Hyuer, que deux Traittez, l'vn *Du Chef de l'Egliſe*, l'autre, *De la Primauté, & Principauté de S. Pierre, & de ſes ſucceſſeurs, les Souuerains Pontifes*. Où il eut beſoin de parcourir toute l'Hiſtoire de l'Egliſe, & de voir la pluſ-part des Autheurs qui ont eſcrit de ceſte matiere ſi chatoüilleuſe de l'Authorité Abſoluë, & de la Plenitude de Puiſſance du Vicaire de Ieſus-Chriſt. La lecture de ces deux pieces peut iuſtifier ſi elles ſont laborieuſes, à quiconque ſçaura quelle eſt ceſte ſorte d'eſtude.

Pour ſe recréer, il alla prendre l'air à la campagne, où ſur diuers Memoires, il traça par maniere de Diuertiſſement ces *Varietez Hiſtoriques*. L'Auertiſſement mis à la teſte de ce Liure iuſtifie amplement ce qui y eſt contenu, mais c'eſt ce que vous n'auez pas leu, Hermodore, & ce que vos Miſtagogues, non ſeulement ne veulent pas, mais redoutent fort que vous liſiez, parce que ces Iuſtifications diſſiperoient toutes les toiles d'araignées] dont ils

Digitized by Google

embarraſſent voſtre Eſprit. Là vous euſſiez appris quel profit on peut tirer des Euenemens Comiques : l'vtilité de la Philoſophie de Democrite, que c'eſt vn bon moyen pour augmenter le nombre des Sages de diminuer celuy des Sots par le meſpris & le recit de leurs impertinences : & qu'il en eſt des remedes de l'Eſprit, comme de ceux du corps, les plus doux & gracieux ſont les plus efficaces.

De Trente-ſix Hiſtoires qui ſont en ce Liure là, il n'y en a que trois ou quatre de Recreatiues, les autres ſont ou Tragiques ou Graues, & les Ioyeuſes meſme ne ſont point ſans vne Moralité, qui ioint l'vtile au delectable, & dit la verité en riant. Cependant comme on vous en fait deuiſer, Hermodore, il ſemble que ce ne ſoit qu'vn ramas de Comedies. Pardonnez moy, ſi ie vous dy, (voſtre honneur ſauue,) qu'on vous a le premier trompé, pour vous faire dire vne choſe fauſſe.

Recit falſifié.

§. X.

LA derniere de ces Hiſtoires repreſente vn Banquet des Rois qui ſe faiſoit par ancienne couſtume à la table d'vn Prelat (qui n'eſt autre que celle de l'Autheur meſme du Liure, ce qui n'eſt pas bien mal-aiſé à deuiner) là apres vne Lecture ſaincte ſur la fin du Repas, on propoſa, par maniere de Recreation, de donner la Royauté à celuy des Inuitez qui raconteroit la plus grande Simplicité, ne faut-il pas auoir renoncé à toute candeur, pour trouuer à redire à vn esbat, qui n'euſt pas meſme eſté deffendu en l'Eſtat d'Innocence: principalement le tout eſtant aſſaiſonné, & de l'Exemple du grand Roy ſaint Louïs qui permettoit que l'on diſt à ſa table des quolibets & ioyeuſetez, & de la loüange de la Vertu de Simplicité, & de celle d'Eutrapelie. Mais c'eſt ce que vous n'auez ny leu ny veu, c'eſt ce qu'on vous a caché. Et le memoire meſme qu'on vous a ſuggeré, tronque à eſcient, le temperament de l'Hiſtoire.

Hermod. pag. 74. *Var. hiſt. pag. 507.*

Vous la recitez ainſi en retranchant pres de la moitié. Il y auoit vn Curé (dont la parroiſſe qui n'eſt pas loin d'icy, On vous a fait paſſer ces paroles, qui marquent la verité du fait, & ſans elles l'Hiſtoire paroiſt vn conte) eſt dediée à Dieu ſous le tiltre de S. Michel : l'Image de ce grand Archange tenant le diable ſous ſes pieds (ainſi qu'on a de couſtume de le repreſenter, vous oſtez encore ces mots qui ſont de la bonne foy du recit, & monſtroit que l'on parle d'vne Image, ſelon la forme vſitée en l'Egliſe, & non de l'Archange meſme dont vous voulez faire croire que l'on ſe mocque, par vne impieté qui n'eſt que dans la penſée de vos ſouffleurs, non dans celle de l'Eſcriuain) eſtoit ſur le grand Autel. Mais ſi vſée & gaſtée qu'il faiſoit mauuais ietter les yeux deſſus. Ainſi elle eſtoit de celles, qui peuuent pluſtoſt donner ſuiet de mocquerie, que d'edification, & que le Concile ordonne aux Eueſques d'oſter ſoigneuſement des Egliſes, & d'en mettre de bien faites en leur place.) Il exhortoit ſouuent ſes Parroiſſiens à en faire vne autre (vous oſtez encore ces

Digitized by Google

mots inutiles à voſtre deſſein ou pluſtoſt de ceux qui veulent mordre : employant à cela toutes les raiſons & perſuaſions qu'il pouuoit auancer.) Mais ils eſtoient partagez d'opinions, les vns eſtant d'auis que l'on fiſt vne Image toute neuue (ce ſont les mots de voſtre abregé : voicy ceux de l'Autheur. Les Paroiſſiens luy promettoient touſiours de le contenter, mais ce qui en empeſchoit l'effect, c'eſt qu'ils eſtoient partagez en opinions, les vns eſtans d'auis que l'on fiſt vne Image toute neuue, les autres que l'on racommodaſt ceſte vieille, & puis en la peignant elle paroiſtroit toute neuue.) Le Curé dit vn iour il y a moyen d'accorder vos opinions. (il y a en l'original) Vn iour le bon Curé leur dit il y a moyen d'accommoder vos opinions, & que tous ſoiét contens (pour le ſainct Michel ie vous aſſeure qu'il ne vaut du tout rien ; & qui plus eſt il ne vaudra iamais rien. Quant au Diable il eſt encore bon : C'eſt pourquoy ie vous conſeille de faire faire vn autre S. Michel tout neuf, & de le mettre ſur le viel Diable (vous oubliez d'adiouſter, que vous ferez repeindre, & il paroiſtra tout nouueau.

Or voicy le Correctif que vos faiſeurs de fournitures n'auoient garde de vous produire. Le bon homme ſe ſeruit vn peu bien SIMPLEMENT de la figure de Rethorique, qui DONNE A L'IMAGE LE NOM DE LA CHOSE QV'ELLE REPRESENTE. Chacun riant de ce qu'il auoit dit que S. Michel ne valoit rien, & que le Diable eſtoit bon ne s'apperceuant pas encor de ſon erreur (vous ſautez ces mots, il la ſouſtenoit auec opiniaſtreté) & proteſtoit que ſainct Michel eſtoit tout pourry de vieilleſſe. Là vous finiſſez, ſans adiouſter ces deux lignes, qui temperent & eſclairciſſent le tout. A la fin eſtant bien auerty ie croy qu'il corrigea ſon plaidoyé, & qu'il parla plus CLAIREMENT.

Ce dernier mot monſtre bien que l'on ne reprend que la ſimpliſcité de ce bon Eccleſiaſtique, qui s'eſtoit aſſez mal ſeruy de la Rethorique, prenant l'Image pour la choſe : & que c'eſt à ces mots mal conceus, & peu conſiderez que la ioyeuſeté s'attache, non pas aux ſaintes Images, & aux Saincts, que le Directeur apprendra touſiours à vos ſuppoſts à venerer, & non pas à eſtimer les Diables beaux, & *ſi beaux, qu'ils ne puiſſent eſpouuanter ny les oiſeaux, ny les mouſches.* *Hermod. pag. 74.*

Vous direz que vous auez mieux aimé abreger vn recit friuole, que prendre la peine de le tranſcrire, cela ſeroit bon ſi cet abregé contenoit le meſme aſſaiſonnement que le rapport entier, mais qui conſiderera de prés, que les omiſſions ſont autant de fripponneries, & d'embuſcades malicieuſes pour circonuenir l'Innocent, & le faire paroiſtre coulpable, verra bien de quel bois ſe chauffent ceux qui parlent de paix auec le prochain, mais n'ont que malice dans le cœur.] gens qui ont le Diable pour Pere (car ce mot veut dire Calomniateur) dont la bouche eſt pleine d'amertume & de fraude, & dont les mains ſont ouurieres d'iniquité.]

Si vne ſimple façon de parler eſt criminelle, & ſi la Recreation Innocente eſt vn peché, que deuiendra la Vertu d'Eutrapelie : direz vous qu'elle ne ſera bonne qu'à faire des contes d'Eutrapel. Ce Recit qui a la candeur ſur le front, fait en plain banquet, en vne occaſion de ioye honneſte, & toute ciuile, meritoit elle tant d'excés de bile que ceux qui vous font emplir le 1. Nombre de voſtre entretien, depreſque d'autãt d'iniures qu'il a de lignes, mais qu'elles in-

Digitized by Google

Hermod. p. 75-76.

iures. D'Impie, de Railleur, de Bouffon, de Gauſſeur, digne d'eſtre priué de tout honneur, & de tout office, Profane, Aueugle, Democrite, Inſenſible, Ennemy des Images, faiſeur de Romans laſcifs, & corrompus, Conteur de Sornettes, Impoſteur, qui a pour liures ordinaires de ſa Bibliotheque. Lazarille de Tormes, & l'Eſpiegle, auec des exclamitions pour accompagner ces fleurs de Rethorique. En verité ne falloit-il pas auoir aualé vn boüillon bien chaud pour vomir & eſcumer tant de bile.

Repreneur tombé dans la faute qu'il reprend.

§. XLI.

VEnez ça, Hermodore mon frere, ſi apres vous auoir monſtré que de ſang froid, &, comme vous dittes, *auec voſtre ſerioſité*, vous auez dit pis, *p. 74.* que ce bon Curé, de la ſimplicité duquel on ſe recrée, & que de propos deliberé vous auez appellé vn Diable beau, ſçachant bien ce que vous diſiez, au lieu que ce bon Eccleſiaſtique parloit auec inaduertance, trouuez vous de la difference entre beau & bon Diable, le meſme mot parmy les grecs qui marque la beauté denote auſſi la bonté, & Dieu qui eſt la meſme bonté, eſt auſſi la beauté meſme. Et ſelon noſtre commune façon de iuger, la beauté eſt comme vne bonté exterieure, & la Bonté eſt comme vne Beauté interieure. Qui iugeroit de là qu'à deſſein vous auriez appelé le Diable beau pour inſinuer dans les ames le deſir de voir de beaux Diables, de pratiquer auec eux, & en fin d'apprendre d'eux le meſtier de Gauffredy, autrefois voſtre voyſin, & voſtre compatriote.

Qui vous feroit acroire que par ce mot, vous voulez doucement oſter des cœurs, la crainte des malins eſprits, perſuader leur acointance, faire entendre qu'ils ne ſont pas ny ſi mauuais qu'on les crie, ny ſi laids qu'on les deſpeint, & qu'il y en a de beaux, & d'agreables, alechant ainſi aux incubes & ſuccubes, & en bon françois à la Magie & Sorcellerie, ne crieriez vous pas au meurtre, au meſdiſant, au calomniateur. Qui adiouſteroit à cela que vous niez l'enfer, & que vous tenez les Diables auſſi Bons, que vous les dittes Beaux, & qu'il y a de bons Demons, de bons Genies, des Diables agreables, qui ne ſont point mal faiſans, de bonne conuerſation, & ſi douce que meſme *les mouſches & les oyſeaux* ne les craignent pas, ne diroit-on pas qu'à la fin, non content de donner des chandelles au diable qui eſt aux pieds de S. Michel (ce que faiſoit vne perſonne ſimple, ſans y penſer) vous luy voulez faire des ſacrifices; le mettre en la place de Dieu, que *cet accident* qui a rompu voſtre ſainct Michel a eſté vn guet-à-pan, que c'eſt vous meſme qui l'auez briſé, & conſerué le beau Diable en ſon entier; Apres tout, qui vous attribuëroit tous les effects des ſortileges remarquez par Bodin en ſa Demonomanie, de Loyer en ſes Spectres, & tout ce que Monſieur Michaëlis raconte de Gauffridi. Et entremeſleroit toutes ces coniectures de cet eſchantillon d'iniures que ie viens de recueillir d'vne de vos pages. Hermodore mon frere, que diriez-vous ſinon que l'on auroit pris bien au pied leué, & au criminel, vn petit mot de beau Diable, qui vous ſeroit, ſans y penſer, coulé de la plume.

Digitized by Google

Qui vous repartiroit que c'eſt vne action, où bien vn propos, non de ſimplicité, ou d'inconſideration, mais dit à deſſein de reſpandre vne ſemblable maniere de parler, que ce qui eſt pardonnable au Curé, & à celuy qui en fait le recit, eſt en vous vn crime fort noir, où vne ineptie craſſe & impardonnable, donnant dans vn briſant où vous voulez qu'vn autre ait fait naufrage. Croyez moy mon frere, tranchant d'vn reuers tous ces nœuds de ſubtilitez embarraſſantes vous feriez mieux de vous rire de ces accuſations, comme vous me permettrez pour finir auec ioye de me mocquer de bon cœur, & d'eſpanouïr ma ratte, ſur celle que vous ont fait faire vos bailleurs de caſſades.

Simplicitez gratieuſes.

§. XII.

QVe ce ſoit le mieux, iugez le par ces rencontres. Vn ſimplard eſtimoit quand il oyoit parler du Preſtre Iean que ce fuſt le Pape, celuy qui reciteroit ceſte ſimplicité, paſſeroit il auſſi-toſt en voſtre eſtime pour vn Huguenot meſdiſant de ſa ſainteté, ne voyez vous pas que la mocquerie regarde la beſtiſe de celuy qui auoit ceſte imagination bourruë.

Vn autre croyoit que quand S. Criſtofle paſſoit la mer, il n'auoit de l'eau que iuſques à la moitié des iambes, tant il eſtoit grand, & ſe fondoit ſur les Images qu'il en auoit veuës. A voſtre auis celuy qui ſe rira de ceſte ſimplicité ſera t'il iniurieux à S. Criſtofle.

Vn autre croyoit que le dragon que l'on peint aupres de ſainte Marquerite eſtoit vn animal qui la gardoit, comme l'on peint vn Lyon aupres de ſainct Hieroſme, & que ne diſent de bonnes gens du pourceau de S. Anthoine, qui ne ſignifie autre choſe ſinon qu'il a dompté la gourmandiſe dont cet animal eſt le ſimbole, par les abſtinences extremes qu'il à pratiquées, qui parleroit innocemment de ces ſimplicitez auroit il deſſein de prendre ces grands ſaints à partie, & de mettre ſa bouche contre le Ciel.]

On refaiſoit vne Image de relief de S. Martin qui eſtoit gaſtée, & on laiſſa le cheual pour quelque iours tout ſeul, vne bonne femme qui luy eſtoit deuotte, alla attacher vne chandelle, comme elle auoit de couſtume, au pied de ce cheual, quelqu'vn admira en riant ceſte ſimplicité, à voſtre aduis en vouloit-il à S. Martin, à la deuotion des ſaints, blaſmoit il l'vſage du luminaire, la veneration des Images, la Pieté de ceſte bonne femme, rien moins il rioit mais de la naïueté de ſon action, plus ſimple, que la ſimplicité meſme.

Nous auons eſté en quelques Egliſes de village, où S. Eloy eſt repreſenté en relief auec vn pied de cheual d'vne main, qu'il ferre ſur vne enclume, ce que les ſculpteurs ont fait pour eſpargner la peine de faire l'Image d'vn cheual; la deſſus de bonnes gens des champs ſe ſont imaginez que ce bon ſaint (qui ne fut iamais Mareſchal, mais Eueſque de Noyon) coupoit les iambes des cheuaux par les iointures pour ferrer leurs pieds plus commodement, & puis les remettroit en leur place, ſans qu'il y parut, or ſus Hermodore, ſeroit-ce mal fait de remettre leurs eſprits en vn ſentiment plus droit de ce ſaint Pre-

Digitized by Google

lat, & de les'informer de la verité de ſon Hiſtoire. Et qui à part ſoy riroit de ceſte ſimplicité villageoiſe, en bonne foy ſeroit-ce vn Impie, vn Ennemi des Saints, vn Iconoclaſte, vn deſtructeur de la Religion Catholique.

Quand on ſe rit de la ſimplicité de ces petits Pelerins de S. Michel qui aſſeurent à leur retour d'auoir veu ſa chaſſe, d'auoir baiſé ſes reliques, & meſme d'auoir veu les plumes de ſes aiſles, penſez vous que ce ris ſoit vn outrage fait à ce grand & treſſaint Archange, Prince de la Milice celeſte, Protecteur de la France & de toute l'Egliſe.

Façons de parler communes, mais impropres.

§. XIII.

IL y a de certaines manieres de parler qui ſont tres-innocentes, & qui ſeroient criminelles priſes à la rigueur de la lettre, ne dit on pas quelquefois ſans faire aucune reflection: d'vne veille Bible toute fripée, d'vn breuiaire tout vſé, où d'vn miſſel, voila vne meſchante Bible, vne meſchante chaſuble, vn meſchant Calice, vn meſchant Miſſel. On vſera meſme quelque-fois de ceſte impertinente fraſe quand on parlera inconſiderement de quelque vieille Croix toute rompuë & briſée. Le meſme quelque-fois des Images, & par contraction on nommera le S. ou le Miſtere qu'elles repreſentent. Tout cela n'eſt pas iniurieux à ces ſaintes choſes, & la penſée eſt bien eſloignée du ſens des mots, que la langue prefere indiſcretement.

Que l'on entre dans la Gallerie du Louure ou ſont les portraits de tant de Rois on dira auſſi-toſt voila le Roy François I. le Roy Henri II. Charles IX. ce neſt pas eux, ce ne ſont que leurs figures, &, pour exẽple, qui diroit, (voyant le portrait du Cardinal Infant treſ-mal tiré,) voila vn Cardinal mal fait, auroit raiſon, & tort tout enſemble; raiſon d'appeler mal fait vn tableau qui repreſenteroit mal, & tort de nommer mal fait, l'vn des plus beaux, & des mieux faits Princes de l'Europe, & la vraye & viuante Image, de ceſte Auguſte, & incomparable Princeſſe, Compagne de noſtre grand Monarque.

En voyant pluſieurs Tableaux de Saints ou de Saintes, qui diroit en voila vn bon, & d'vn autre en voila vn mauuais, & d'vn autre en voila vn qui ne vaut rien du tout, & dont ie ne voudrois pas donner vn teſton, faudroit-il auſſi toſt prendre les mots au pied-leué? appeller vn homme heretique, le citer à l'Inquiſition, & ce qu'il a dit du Tableau, & nom du Saint, l'attribuer au Saint, dire qu'il a blaſphemé, qu'il eſt impie, qu'il a nommé vn Saint mauuais, ne valant rien, qu'il a voulu acheter vn Saint, qu'il nie la veneration, & l'inuocation des Saints, & par conſequent qu'il ne croit ny Paradis, ny Dieu, ny Dieu de Paradis, ny Paradis de Dieu. Comme qui diroit qu'vn homme qui à ſon eſcient, de propos deliberé, ayant leu & releu ce qu'il a eſcrit, appelle les diables beaux, nie par là tacitement qu'il y ait vn enfer, & que tout ce que l'on dit de la deformité des diables n'eſt que pour faire peur aux enfans, aux vieilles, & aux petites gens, & le renuoyer là deſſus comme Atheiſte aux notables inſtructions du ſçauant Liure de *La Doctrine Curieuſe*,

pour.

Digitized by Google

pour y apprendre qu'il y a des diables, & qu'ils ſont laids, ou à celuy *De la Theologie Naturelle*, pour y eſtre inſtruit de tous les myſteres de la Religion Catholique par la lumiere de la Nature: en ſorte que la Foy ne luy ſoit plus neceſſaire, non plus que s'il eſtoit deſia en Paradis, & que le Simbole des Apoſtres ne ſoit plus que pour l'vſage du menu peuple: En verité, Hermodore, ces raciocinations vous ſeroient-elles auantageuſes?

A voſtre auis, quand ce bon Curé dont il eſt queſtion diſoit qu'il falloit mettre vn S. Michel tout neuf, ſur le vieil diable, & qu'en repeignant ce diable il paroiſtroit nouueau; parloit-il là litteralement, & clairement, de la figure, ou de la choſe. Mais il falloit ſauter ces mots, pour aſſaiſonner l'accuſation de Suſanne. Quand il diſoit que Sainct Michel eſtoit tout pourry de vieilleſſe, penſez vous qu'il l'entendiſt d'vne image de bois, ou qu'il s'imaginaſt que ce tres ſainct Archange euſt vn corps ſuiet à la pourriture.

Il y a vne vulgaire, mais inepte, & impropre façon de parler, qui exprime vn bon enfant, mais miſerable, en diſant c'eſt vn pauure diable, c'eſt vn bon diable, ceux qui la proferent ſans grande reflection, à voſtre conte ſont-ils ſi criminels? Si vous dites que ouy, vous eſtes vn rigoureux Caſuiſte, mais il faut dire que c'eſt pour les autres, & non pour vous, qui appellez hardiment, & deliberément les diables beaux, qui mettez vn ioug ſur les eſpaules des autres que vous ne voulez pas toucher du bout du doigt,] que ce qui vous paroiſt vne poutre en l'œil d'autruy, n'eſt qu'vn feſtu dans le voſtre,] que vous mettez vos fautes dans la poche de derriere qui eſt en voſtre bezace, & celles d'autruy en celles de deuant, que vous feriez mieux de guerir en vous-meſmes le mal dont vous entreprenez la cure en autruy: que l'on vous peut iuger par voſtre propre bouche,] que vous vous lauez le viſage auec voſtre ancre, & que par vn iuſte iugement de Dieu il a permis que vous choppaſſiez plus lourdement que ceux qui marchẽt ſimplement & hardiment] en la lumiere] de la candeur & de l'honneſteté. Mal-heur à celuy qui meſpriſe, car il ſera meſpriſé,] & il ſera condamné, en cela meſme ſur quoy il a prononcé iugement contre ſon frere.]

Des fautes innocentes.

§. XIV.

VOus me faites ſouuenir de ces Maiſtres cruels & coleriques, qui iurent, tempeſtent, iniurient, & battent vn pauure ſeruiteur, qui, ſans y penſer aura caſſé vn verre, & pour vne inaduertance qui n'eſt pas peché veniel, ny meſme imperfection, commettent des fautes dignes de la geſne.] Mais pour ne vous laiſſer pas ſur ce desboire qui vous pourroit apporter quelque meſcontentement, i'aime mieux vous ſeruir deux plats, qui ſeruiront, nonobſtant voſtre ſerioſité, à r'amollir voſtre ratte, & à r'adoucir vos hyppocondres.

On demandoit vn iour au valet d'vn Curé, qui eſtoit vn bon enfant, où eſtoit allé ſon maiſtre, il reſpondit innocemment & ſimplement ſelon vn ſtile aſſez vſité au village, il eſt allé confeſſer & aſſiſter vn pauure diable qui va

mourir. Ce pauure garçon à voſtre auis meritoit-il la cenſure, & falloit-il qu'il allaſt au Penitencier apres auoir proferé ceſte ſottiſe.

Vn valet de vos compatriotes allant en Auignon, eut charge de ſon maiſtre de luy acheter chez vn Libraire les Heures de l'Office de la Semaine Sainte. Il alla demander par tout les Heures du Saint Office : Dieu luy fit vne grande grace de ce que voſtre Canonique Serioſité ne ſe rencontra pas aupres de luy, & de ce que vos graues & ſerieuſes oreilles n'oüirent pas cet horrible blaſpheme, qui mettoit en deriſion le Saint Office de l'Inquiſition : car ſans doute par voſtre grand zele qui deuore la maiſon de Dieu, plus que par charité, vous l'euſſiez defferé aux Inquiſiteurs, qui iettans le reth ſur voſtre parolle l'euſſent fait deſcendre dans les chambres noires de l'Inquiſition, où demeurant non pluſieurs heures, mais pluſieurs iours à examiner ſa conſcience, il euſt eu tout loiſir de reciter les Heures du Saint Office : & à ſes deſpens il eut appris la notable difference qui eſt entre l'Office diuin, & le Saint Office, c'eſt à dire l'Inquiſition: & à ne parler pas ineptement, quoy que tres-innocemment, du Sainct Office de l'Inquiſition.

Hermod. pag. 75.

Et ce bel eſprit qui penſoit que la Seigneurie de Veniſe, fuſt vne ieune Princeſſe preſte à marier, & l'vn des grand partis de la Chreſtienté, penſez-vous que s'il euſt eſté dans l'Eſtat de S. Marc (où il fait ſi dangereux parler de la Republique) on l'euſt pris pour vn criminel de leze Maieſté, & qu'on l'euſt tiré à quatre galeres. Pour Dieu, Hermodore, ne confondez pas les ſimplicitez innocentes, qui ſe diſent par recreation, auec les meſdiſances malicieuſes, qui ſe diſent pour deſchirer l'honneur d'autruy: ne conſeruez pas la puce pour aualer le chameau,] ne pardonnez pas aux corbeaux pour chaſtier les Colombes.

La Triſteſſe n'eſt bonne qu'à vne ſeule choſe, & eſt nuiſible & mauuaiſe en pluſieurs. La Ioye au contraire eſt bonne en toutes choſes (car Dieu aime ceux qui le ſeruent allaigrement]) & ne nuit qu'à la ſeule modeſtie quand elle eſt exceſſiue, à raiſon dequoy l'Apoſtre redouble l'exhortation qu'il fait qu'on ſe reſiouïſſe, pourueu que ce ſoit modeſtement.] La triſteſſe eternelle eſt l'apanage infortuné des damnez, & des Demons, l'eſprit triſte deſſeche les os.] La ioye eternelle au contraire eſt dans le Paradis, bon Seruiteur & fidele entre en la ioye de ton Seigneur.] elle eſt vn fruit du S. Eſprit, rendez-moy, dit Dauid, la ioye de voſtre ſalutaire, & me confirmez de voſtre eſprit principal.] Les Saincts ſe reſiouyſſent en la gloire, & y ſont remplis d'allegreſſe en leurs demeures.] Iuſtes reſiouïſſez vous en Dieu.]

Ioyeuſetez de quelques Saints.

§. XV.

LEs Saints ont eu cet Eſprit, & quelques Martyrs l'ont meſme teſmoigné parmy les plus cruels tourmens. Mais parlons de ceux qui ſe ſont recréez par des diſcours innocens. Que ne dit ſainct Auguſtin des rencontres enfantines de ſon Adeodat. Ie ne ſçay ſi voſtre curioſité, Hermodore, paſſant les

Digitized by Google

yeux ſur ce qu'il en dit, n'a point fait froncer le ſourcil à voſtre *Serioſité*. Auez vous peu ſans perdre ceſte grauité du voiſinage de voſtre païs, (i'entends l'Eſpagnole vous croyant de Prouence) lire dans S. Auguſtin le conte qu'il fait de ce Charlatan, qui promit en plein marché de deuiner toutes les penſées, afin d'amaſſer beaucoup de gens curieux autour de ſon banc, reliſez-le ie vous en prie, & il pourra fort embellir vos *Entretiens* que vous deuiez appeller *Serieux* à cauſe de voſtre *Serioſité*, pluſtoſt que *Curieux*, puis que vous auez eſté ſi peu curieux de ne voir pas les Liures que vous reprenez, non plus que ceux que vous citez: car vous receuez le tout de ſi bonne part, que vous prenez tous les Memoires qu'on vous ſuggere, pour des oracles.

Mon Dieu aurez vous bien peu lire ſans quelque ſorte de recreation, ce que ſainct Iean Damaſcene en ſon Hiſtoire de Balaam & de Ioſaphat, dit de ces Oyes que ce ieune Prince qui auoit eſté eſleué en vn chaſteau ſolitaire, trouua ſi belles, ſi à ſon gré, ſi à ſon gouſt la premiere fois qu'il les vit, & qui en euſt bien voulu vne troupe dans ſon chaſteau, tant elles luy ſembloient mignardes; ô! quelle volliere il en euſt fait ſi l'on euſt ſecondé ſon inſtinct.

Et ſi vous auez leu (voſtre Liure teſmoigne dans vos preuues iuſtificatiues que vous eſtes meublé d'vne ample Lecture des Peres, & que vous tirez de grands ſecours de leurs magazins en voſtre neceſſité) dans S. Epiphane la gracieuſe deſcription de ceſte ſage femme qui ſe faiſoit vn habillement de teſte, c'eſt à dire vne coïffure de ſes ſouliers, & vne chauſſure de ſon chapperon, gentilleſſe rapportée par le grand Cardinal du Perron traittant de matieres ſerieuſes & de controuerſe. Poſſible excuſeriez vous le Directeur d'auoir ramaſſé des ſimplicitez dans vn Banquet des Rois, pour euiter par ceſte pieuſe induſtrie, les diſcours eſgarez, que la chaleur du vin, & l'abondance des viandes, tire quelquefois des bouches de ceux qui ont ioüé des dents.

Pour qui prenez-vous la ſimplicité de cet Hermite Ancien, dont il eſt faite mention en la vie des Peres, qui nourry fort long-temps dans l'erreur des Antropomorphites, & s'eſtant imaginé que Dieu, comme Dieu, eſtoit vn grand homme, qui ſouſtenoit de trois doigts la grande maſſe du monde, depuis eſtāt mieux inſtruit en la creance Catholique, & que Dieu eſtoit vn Eſprit Eternel, Infiny, Immateriel, fut trouué pleurant par vn de ſes Confreres, & enquis de la cauſe de ſes larmes reſpondit, qu'on luy auoit oſté ſon Dieu, parce que ſon Imagination eſtant ſeurée de ceſte fauſſe idée qu'il en auoit conceuë, ſon Entendement ſe perdoit dans ceſte ſainte Caliginoſité des Theologiens Myſtiques, où l'on voit d'autant plus que l'on voit moins, & où Dieu ſe cognoiſt mieux par negation que par affirmation, & par ignorance que par ſcience: & dans ceſte heureuſe perte de ſoy-meſme en Dieu, il penſoit auoir perdu Dieu.

Qu'euſſiez-vous dit de ceſte Pechereſſe qu'vn ſainct Hermite enferma dans vne cellule dont il fit murer la porte, apres l'auoir conuertie, ne luy enſeignant autre priere que celle-cy, Seigneur ayez pitié de moy. Et ceſte femme mettant *tui* au lieu de *mei*, diſoit à Dieu, Seigneur ayez pitié de vous. Ceux qui font le recit de ceſte ſimplicité ont-ils deſſein, à voſtre auis, de ſe mocquer de ceſte admirable & ſainte Penitente, ou de la Priere qu'elle faiſoit à Dieu auec tant de ferueur, qu'elle eut la faueur d'eſtre aſſeurée par vn Ange du pardon de ſes fautes paſſées.

Digitized by Google

Recreation Cenobitique.

§. XVI.

EN vn Couuent de la Religion des Parfaits, & d'vne Religion non ſeulement Reformée, mais, qui plus eſt, deſchauſſée, en l'vne de ces bonnes, groſſes, amples, & longues heures de Recreation qui ſe font apres le Repas (ie ne ſçay pas bien diſtinctement ſi ce fut à celle d'apres diſné où d'apres-ſoupé, mais i'ay appris ce-cy d'vn des aſſiſtans) on propoſa vne queſtion ſcripturale, pour ſçauoir par la conference des Recreans, pourquoy Adam auoit mordu dans la pomme, comme il y auoit de toutes ſortes d'humeurs en l'aſſemblée (ie ne diray pas en la Compagnie, car auſſi-toſt on feroit des coniectures qui ſe ruineroiẽt toute fois par le mot de deſchauſſée) ceux qui eſtoiẽt comme vous, Hermodore, dans la ſerioſité, alleguerent des merueilles, qui donnoit dans la Poſitiue, qui faiſoit des equipées dans la Scolaſtique, qui citoit le Grec, qui exhaloit le Latin, qui parloit Hebreu, qui Rabinizoit, Ratiocinoit, on dit des merueilles & la queſtion fut maniée & taſtée de toute parts, à la fin vn tres-deuot frere dit froidement, (enquis de ſon auis par obedience, car autrement il ſe fuſt teu par humilité,) que toutes les opinions alleguées ne luy ſembloient point donner au blanc, parce qu'elles debutoient de trop loin.

Mais qu'à ſon auis ſans tant philoſopher il penſoit que ce qui auoit fait mordre Adam dans la pomme eſtoit qu'il n'auoit point de couteau, autrement ſi les couteaux euſſent deſia eſté en vſage, il l'euſt pelee & coupee par morceaux pour la manger plus proprement. Bien prit à ce bon Frere de n'auoir pas, Hermodore, pour Superieur, & meſme pour Confrere, parce que *au lieu d'applaudiſſement il euſt receu la rigueur d'vne ſeuere cenſure, & il euſt eſté bien eſtonné de luy voir prendre ſa ſerioſité pour blaſmer par ſon ſilence* (nouuelle façon de blaſme) *ce qu'il croyoit meriter quelque eſpece d'approbation. Car il ſe fuſt bien trompé de meſurer l'humeur* (d Hermodore, qui eſt fort auſtere, & rebarbatiue, pour ne dire chagrine, & melancholique) *à ſon inclination, & de penſer que pour ſe rendre complaiſant il ſouffriroit l'impieté.* Et en ſuitte il euſt fait vn grand diſcours contre la ioyeuſe ſimplicité, en l'appellant raillerie indigne d'vn homme ſerieux, & euſt allegué Cornelius Sylla: le Sanctuaire: Democrite: Lazarille de Tormes: l'Eſpiegle; & euſt conclu par Dagon.

Hermod. pag. 75.

Voila comme euſt eſté accommodé ce pauure Frere, qui ſe rencontra par bon-heur en vne conuerſation plus amiable, car il n'y eut pas vn des plus graues qui ne perdiſt la grauité, & n'auoüaſt que pour le temps & l'heure deſtinez à relaſcher l'eſprit, il auoit mieux rencontré auec ſa ſimple naïueté qu'eux auec toutes leurs ſubtilitez & alleguations: que S. Louis meſme ne trouuoit pas bonnes à l'iſſuë de la tab'e, où il diſoit & inuitoit à dire des *Quolibets*, c'eſt le propre mot de ſon Hiſtoire, comme l'a remarqué le B. François de Sales en la Preface de ſon Theotime.

Digitized by Google

Traits ioyeux de quelques ſaints Perſonnages.

§. XVII.

VN iour en pareille rencontre le tres-deuot Cardinal Bellarmin, de ſainte memoire, ayant diſné à Rome en la maiſon Profeſſe de ſa compagnie, & eſtant à la recreation, quelqu'vn de la meſme Societé luy demanda d'où prouenoit qu'il y auoit ſi peu de Cardinaux au Catalogue des ſaints, il reſpondit auec ceſte gracieuſe & tres aimable ſimplicité qui accompagnoit toutes ſes actions, & qui reluiſoit en ſon viſage. C'eſt peu pour les Cardinaux que d'eſtre Saints, ils aſpirent à eſtre Treſſaints. Le trait eſt excellent à qui ſçait en Italie que veut dire *Santiſſimo*. Là deſſus ſi Hermodore Chanoine de la Seconde Rome *euſt repris ſa ſerioſité*, ſans doute elle euſt repreſenté à ſon Illuſtriſſime Seigneurie, que ce mot ſi gracieux, & gentil, pouuoit eſtre pris en pluſieurs mauuais ſens, & auſſi toſt les viſions melancoliques luy en euſſent fourny vn grand nombre: y reſiſter c'euſt eſté eſchaufer la bile, qui ſe fuſt portee en des paroles de precipitation, & poſſible euſt eſté iuſques à ce point d'aller defferer aux Inquiſiteurs ce Saint & tres-ſçauant perſonnage, comme ayant parlé contre les Saints, contre leur Canonization, contre le Pape, quoy que ſes œuures euſſent donné de terribles deſmentis à ſon zelé delateur.

On demandoit vn iour au B. François de Sales pourquoy il portoit ſon Chappellet à ſa ceinture, il reſpondit auec ceſte grace reſpanduë en ſes lévres, & ceſte douceur Angelique qui aſſaiſonnoit tous ſes propos; afin que les gens ſçachent quels hommes nous ſommes,] c'eſt à dire, pour nous faire cognoiſtre par ceſte marque exterieure deuots à la Sainte Vierge, & amoureux de la Pieté. Car eſtant en vn degré en l'Egliſe qui l'obligeoit, cõme les Apoſtres, à faire luire ſa lumiere deuant les hommes, pour les conduire au bien, par le flambeau de ſon exemple, & de leur ſeruir de ſel pour les aſſaiſonner, & les preſeruer de la corruption du mal, il iugeoit à propos d'en porter les marques.

Si Hermodore euſt ouy ceſte repartie (car il dit les meſmes mots de Dauid) il euſt eſté bruſlé de ſcandale, d'ouyr vn Prelat de tel merite, de telle reputation de ſainteté & de doctrine, prendre l'Eſcriture contre ſon ſens, & en faire des alluſions pour exprimer des choſes qui n'euſſent pas ſemblé aſſez graues à ſon humeur chagrine, qu'il appelle ſerieuſe. Si ie laiſſois aller ma plume apres ma memoire, ie vous en dirois bien d'autres ſortes de ceſte ſainte bouche, qui ont bien plus de ſel que la ſimplicité du bon Curé qui vous mit en ceruelle. Ie me retiens pour ne vous pas accabler d'ennuy au recit de pluſieurs choſes qui n'euſſent eſté faſcheuſes qu'à vous, à qui ceſte muſique ne plaiſt pas, & qui euſt eſté fort agreable à d'autres.

Toutes les actions des Saints, Hermodore, n'ont pas touſiours eſté ſerieuſes, & ſaintes, ils ſe ſont quelquefois modeſtement reſiouïs, & S. Iean l'Euangeliſte fut bien trouué par vn Chaſſeur ſe ioüant auec vne Perdrix: ils en ont fait quelques-vnes d'indifferentes, & qui ne meritent ny loüange, ny blaſme.

Saint Athanaſe n'a pas voulu obmettre ceſte remarque en la vie du Grand S. Anthoine Pere des Anacoretes, & la Gloire des deſerts, que parmi toutes ſes auſteritez, dont la lecture effraye, il eſtoit neantmoins d'vn naturel jouial, auoit vne chere gaye & ouuerte, & ſe rioit des demons quand ils l'aſſailloient, & ſurabondoit de ioye & de conſolation parmi ſes plus preſſantes afflictions.

Vous le diraiſ-je, Hermodore, mais auec confiance en voſtre bonté, ie croy fermement que vous auez dans le cœur vne penſée toute contraire aux tas d'iniures que vous lancez contre le Directeur en ce I. Nombre, que ce n'eſt que pour complaire à l'humeur aigre & enfielée de ceux qui vous font porter la ſomme, pour l'aſſommer par vous s'ils pouuoient, & quelque grauité & ſerioſité que vous contrefaiſiez, la qualité, & le ſejour dont vous auez fait Election, ne me peuuent faire croire que vous ſoyez ſi ennemy de nature, & de la ioye, que vous voulez faire croire: vous paſſez tous les iours dans voſtre demeure à la ville par des lieux plus dignes du fouets de voſtre lãgue, & de voſtre plume, & qui ont plus de beſoin de cenſure, & de correction que la ſimplicité d'vn Curé de village, qui prend Saint Michel pour ſa figure, Et où Dieu eſt bien plus offenſé qu'au recit de quelques ſimplicitez, auancées par ioyeuſeté, en vn banquet de ceremonie, à la table d'vn Prelat, & les viuantes Images de Dieu bien plus polluées, que n'eſtoit l'Image de Saint Michel toute pourrie de vieilleſſe, pourriture dont la laideur ſans y penſer, vous a fait trouuer les Diables Beaux.

Mouuement atrabilaire.

§. XVIII.

Hermod. pag. 67. C'Eſt aſſez criblé ce premier paſſage, venons au Second. Vous le tirez de l'Hermiante, ou il eſt dit, [Qu'vn Surueillant, auec vne trogne Pedanteſque, enuironné comme vne Arche de ſçauoir, de deux Cherubins d'Eſtudians, attacqua Aquilin en diſpute.] La deſſus ou vous tranſporte le chariot ardant de voſtre zele, ce n'eſt pas certes dans le Paradis terreſtre car l'innocence ny eſt pas ſouillée de tant d'outrages: ny dans le celeſte ou la paix eſt ſi grande que l'on ne peut y entrer qu'apres eſtre purgé de la moindre parolle d'aigreur lancée contre ſon frere.

Hermiãte pag. 430.

Hermod. pag. 77. Cependant vous appellez ce-cy [meſler le diamant parmi le fumier; le ſaint auec le pollu, & contaminé: dire des parolles criminelles: vne comparaiſon odieuſe: abuſer des ſaintes Pages: vne prophane mocquerie: vn affront aux eſprits celeſtes: vne impieté: vn Atheiſme: vn abus ridicule, prophane, & qui tient du Rabelais.] Eſt-ce aſſez, Hermodore, auez vous bien vomi vous plaiſt-il que ie vous ſerre la teſte, ou que ie vous tienne le baſſin, ô! que vous voila deſchargé, ô! que voſtre eſtomac eſt ſoulagé, ie ſuis bien aiſe que ceſte humeur atrabilaire ſoit ſortie, elle vous euſt empoiſonné le pauure cœur. Et puis allez blaſmer l'Antim.... qui a de ſi bon effects, & qui cauſe de ſi grandes euacuations, quoy que la purgation en ſoit vn peu vehemente.

Digitized by Google

Il faut vous donner le loiſir de vous repoſer vn peu apres vne ſi violente eſmotion, car dans ces conuulſions la raiſon ſeroit mal receuë. Eſtes-vous bien raſſis maintenant, les ſouſleuemens de la mer de voſtre zele ſont il calmez, peut on cingler deſſus en ſeureté: vous me faites ſigne que ie vole à voſtre ſecours, que vous eſtes arriué en haute mer, que la tempeſte vous menace de Naufrage, [c'eſt peut-eſtre ceſte eſmotion qui vous a ainſi renuerſé l'eſtomac. Or ſus venez à bord, remettez vous ſur vn element plus ſolide, ne vous ſouuenez vous point de ces bons Mathelots chez Athenée, qui ayant fait bonne chere, & beu vn peu plus que mangé, s'imaginerent dans vne hoſtellerie qu'ils eſtoient ſur la mer battus de l'orage & iettans tous les meubles par les feneſtres, penſoient ſoulager leur vaiſſeau.

Le vin nouueau ſe purge en iettant ſon eſcume, mais le tonneau s'en ſallit: il en eſt ainſi de celuy qui ſe met en colere, c'eſt vne courte fureur dont on a honte quand elle eſt paſſee.

Le cramoiſi attaqué par Hermodore.

§. XIX.

EN verité, quand vous dites que le bon Hermite Aquilin *eſtoit ignorant en cramoiſi*, qu'il s'eſcrimoit mal des controuerſes, pour vn homme qui fit taire trois Huguenots, & quand vous faites les *Surueillans ſi opiniaſtres en leur erreur, qu'ils ſont quaſi comme irreuertibles*. Ie croy que vous voulez dire qu'ils ne ſe peuuent conuertir, eſtans tombez en ſens reprouué,] comme ſont les demons, & ce mot de Demon ſignifiant ſçauant mais opiniaſtre, ne ſemble-t'il pas que vous tourniez caſaque, & que vous preniez la deffenſe des Heretiques contre ce pauure Frere Ignorant d'Anacorete. Voyez, Hermodore, où vous conduit l'ardant de voſtre zele, & comme penſant ſaccager le Prophete, vous eſtes pareil à ces Syriens qui ſe trouuerent en Samarie au milieu de leurs ennemis.

Car qu'eſt-ce à dire ie vous prie qu'appeller vn Anacorete Ignorant en cramoiſi, ſinon appeller indirectement, & à la ſourdine, des Aſnes rouges (les plus dangereux de tous) ceux qui portent le Cramoiſi. Regardez où donne ceſte iniure, & regardez ſi ce n'eſt pas blaſphemer les Maieſtez,] & ſe rendre criminel enuers toutes les puiſſances Souueraines ſpirituelles & temporelles, parees de ceſte liuree; que dis-ie, c'eſt s'attaquer au Fils de Dieu meſme, dont le veſtement eſt de cramoiſi,] dont les liurees ſont blanc & rouge,] & qui a des canaux de pourpre Royale] dont il teint les cœurs qui l'aiment du fin cramoiſi de la charité.

N'auez-vous point de peur que ceſte eſcarlate ne vous ſoit funeſte, & que celle des Magiſtrats qui ne portent pas le glaiue en vain] ne faſſe contre vous l'office du Cherubin exterminateur auec vne eſpee de flamme. Eſt-ce ainſi que vous deſcriez & deſcreditez ceſte Reine des vertus, la ſainte charité, l'ame de toutes les autres, & ſans laquelle il n'y a point d'accés dans le ciel? Ignorez-vous que c'eſt la liuree meſme des Cherubins que vous faites ſem-

blant de deffendre, & que les Anges ſont appellez vne flamme de feu, & de quelle couleur eſt le feu ſinon d'vn cramoiſi eſclattant?

Mais laiſſons l'attaque pour la deffenſe, le vray ſens des paroles du Directeur a eſté de picquer l'orgueil & la vanité de ceſte beſte chauſſee de Surueillant, qui panſu comme vn tonneau, & bouffi d'vne ombre de ſcience qui enfle,] penſoit eſtre vne *Arche de ſçauoir*, & ces deux beſtioles d'eſtudians, ſes adorateurs, & admirateurs, penſoient eſtre illuminez comme des Cherubins, & cependant ces ſots qui ſe prenoient pour des Anges de lumiere, eſtoient des Anges de tenebres, transformez en demons du Midy. Eſt-ce maintenant comparer *des abyſmes de ſcience*, comme vous dites, *à des Oceans d'ignorance*, eſt-ce accoupler la clarté auec l'obſcurité, & Chriſt auec Belial?]

Hermod. pag. 77.

Si vous prenez les diſſimilitudes pour des ſimilitudes, & les negations pour des affirmations, vous auez le plus beau ieu du monde, pour contredire & renuerſer toutes les propoſitions du Directeur. Mais ſi cela eſt iuſte ou iniuſte, c'eſt à d'autres qu'à vous & à moy d'en iuger.

Iuſtification du Paſſage, par de ſemblables manieres de parler.

§. XX.

APres vous auoir ouuert le vray ſens de l'Eſcriuain des paroles que vous reprenez, comme ie l'ay appris de luy-meſme, permettez que ie m'eſgaye à vous monſtrer combien vous auez eu peu de ſuiet de le couurir de tant d'iniures ſi peu Chreſtiennes, & ſi meſſeantes à voſtre *ſerioſité*, quand bien meſme il auroit eu le ſentiment que vos truchemens vous ont ſuggeré. Quand on dit quelquefois d'vn homme haut en couleur qu'il eſt rouge comme vn Cherubin, eſt-ce vn mot ſuiet à l'Inquiſition, & pour lequel il faille desbonder les outrages que i'ay honte de redire?

Quand on compare aucunes-fois de certaines demeures de gens ramaſſez, à l'Arche de Noé, qui ſauua toute ſorte d'animaux de la ſuffocation du deluge, eſt-ce abuſer de ceſte allegorie, eſt ce pour ſe mocquer de l'Eſcriture. Si pour appaiſer vne querelle entre des familles on fait quelque mariage, & ſi l'on nomme l'eſpouſée vne arche d'alliance, eſt ce pour ſe gauſſer de celle d'Iſraël ſi ou diſoit que comme l'Ache eſtoit de Sethim, auſſi la mariée eſt veſtuë de ſatin, & comme l'Arche eſtoit couuerte de lames d'or, qu'auſſi l'eſpouſée à beaucoup de joyaux & de bagues ces alluſions ces ſimilitudes ſeroient-ce des prophanations des choſes ſaintes.

Eloge de M. le Cardinal de Richelieu.

§. XXI.

CEt Homme Heroïque de noſtre aage, qui ſemble tenir toute l'Europe dans la main de ſon Conſeil,] l'eſtonnemẽt de noſtre ſiecle, le Prodige

des

Digitized by Google

des Eſprits, & que nous ne deuons loüer ny vous ny moy, que par l'admiration, & le ſilence, eſt appelé par vous, d'vne façon de parler aſſez impolie, & qui marque de la rudeſſe en voſtre ſtil, & de l'infertilité en vos penſée, *vn Cherubin Incarné*, vous pouuiez, ce me ſemble, honorer ſon merite, qui n'a point de prix, d'vne maniere plus delicate. Ceſte Metaphore, s'il la void, ne luy plaira pas, car elle offenſe les oreilles pieuſes, & pour vouloir beaucoup dire, vous ne dittes rien. *Hermod. pag. 416.*

Nous croyons, comme Chreſtiens, que Dieu eſt Eſprit; & que la ſeconde Perſonne de la Treſſainte Trinité, qui eſt le Verbe, s'eſt Incarnée, mais qu'aucun autre des celeſtes Eſprits ſe ſoit Incarné, c'eſt ce que la foy Chreſtienne ne nous propoſe point. Il ſcait toutes choſes ce grand perſonnage, & n'eſt pas moins verſé aux affaires de l'Eſtat du Ciel, que de Celuy de la Terre, mais quoy qu'il ſoit ſçauant comme vn des Eſprits de la ſeconde Hierarchie, & qu'il ait autant d'ardeur, & de zele, pour le bien de l'Egliſe, & de l'Eſtat, qu'vn de ceux du premier rang, ſon caractere le mettant au meſme degré en la Hierarchie de l'Egliſe Militante, que poſſedent les Seraphins en la Triomphante, il n'auoüera pas pourtant cét Epithete de *Cherubin Incarné*, il à trop de Iugement, & de Modeſtie, prenez garde qu'il n'imite la Moderation du grand Alexandre, qui pour monſtrer que les flatteries exceſſiues, tenoient rang en ſon eſtime de blaſmes deguiſez fit donner les eſtriuieres à vn Poëte, qui en ſes vers l'auoit appelé Dieu.

Traits facetieux.

§. IX.

IE reuiens à noſtre Arche, qui vous a dit qu'on ne puiſſe appeller Arche de ſçauoir qu'vn Theologien; & qu'vn Iuriſconſulte, vn Medecin, vn Mathematicien, vn Philoſophe, ie dy plus, vn critique (race de Lettrez la moins conſiderable) ne puiſſe porter ce tiltre. Scaliger meſme, quoy qu'Heretique, n'a-t'il pas eſté tenu pour vn magazin de ſcience par les plus doctes de ſon temps. Et n'eſt-ce pas battre, ou pluſtoſt abbatre, comme il faut, la vanité de la troigne Pedanteſque d'vn Surueillant, que de dire que la preſomption l'eſleuoit iuſques à ce degré de ſottiſe de penſer eſtre vne Arche de ſcience.

En vne Conference qu'eut vn Frere de bonne humeur qui eſtoit d'vne Religion diffor mee, & toutefois de Parfaits, auec vn Miniſtre de la Religion pretenduë reformée, le Miniſtre ayant comparé l'Eſcriture à la Maſchoire de Sãſon, dõt il ſe diſoit ſi fort qu'auec elle ſeule il defferoit tous les Philiſtins de Papiſtes, le frere luy repartit qu'il eſtoit bien plus fort que Samſon qui n'auoit qu'vne maſchoire d'Aſne, & que Monſieur le Miniſtre en auoit deux: Le Miniſtre ſe voyant mocqué de la compagnie, & de ceux meſme de ſon party, appella ceſte repartie ſcandaleuſe, & qui prophanoit l'Eſcriture, ſi vous euſſiez eſté en ceſte Conference, vous euſſiez fort appuyé le pauure Miniſtre, car voſtre *ſerioſité* euſt eſté en cela de ſon opinion.

Vn ieune Gentil-homme de ſeize à dix-ſept ans, au ſortir de l'Academie, fit appeller en duel vn grand & puiſſant homme, qui auoit depuis cinq ou ſix

ans tué ſon pere en ſtecade, ſa ſeule grandeur & force corporelle luy ayant donne cét auantage. Ce petit Eſcolier le perça en deux ou trois lieux, & l'eſtendit roide mort, quoy que l'autre ſe mocquaſt de ſa petiteſſe. Quand on ſceut ceſte victoire, on diſoit tout haut, que c'eſtoit le petit Dauid qui auoit vaincu le grand Goliat, vous vous fuſſiez ſans doute ſcandaliſé de ceſte comparaiſon, Hermodore, tant voſtre grauité eſt zelee pour l'honneur de l'Eſcriture.

Que ſi deuant vous on vſoit quelque-fois ſans beaucoup de reflection de ces mots aſſez vulgaires, prendre S. Pierre pour S. Paul, ou mettre l'eſpee de S. Paul au lieu des clefs de S. Pierre: ou renuoyé de Caïphe à Pilate: ou eſtre maudit de l'Euangile quand on choiſit le pire, ce qui ſe dit aſſez ſouuent pour des ſuiets friuoles, & peu conformes à voſtre ſeneuſe grauité, auſſi toſt reprehenſion en campagne, & comme de raiſon.

Que ſi l'on diſoit de quelque larron qu'il a ioüé de la harpe; ie m'aſſeure qu'incontinent celle que Dauid touchoit ſi bien, & au ſon de laquelle il chaſſoit le demon qui tourmentoit Saül, & auec laquelle il chantoit ſes diuins Cantiques, reuiendroit en voſtre memoire, & comme vn ſacrilege que vous cõuaincriez ce pauure homme de leze Maieſté diuine & humaine, ou pluſtoſt de leze Harpe Royale.

On appelloit de nos iours vn tres-bon perſonnage de financier, & qui de la grande fortune qu'il auoit faite en ceſte profeſſion en faiſoit bonne part aux pauures: on l'appelloit diſ-ie, communément le bon larron. Ie m'aſſeure que ſi vous euſſiez rencontré quelqu'vn des appellans, vous l'euſſiez fait condamner par l'Inquiſition, à reparation d'honneur enuers S. Dimas, comme blaſphemant contre ſon tiltre, auec deffenſe d'abuſer deſormais d'vn terme ſacré en nommant vne perſonne prophane.

Mais pour finir ceſte iuſtification de noſtre Arche, & de nos Cherubins, que ſçauez-vous ſi le Surueillant ne s'appelloit point Monſieur de l'Arche, & n'eſtoit point de Sauoye, ou des enuirons de Geneue, & que par alluſion à ſon nom on euſt appellé ce Scientifique Seigneur vne Arche de ſçauoir. Que ſçauez-vous ſi les deux Adorateurs de ce veau d'or, ou pluſtoſt de cet aſne d'or, n'eſtoient point d'vne race qu'on appelle les Cherubins, qui ſont Huguenots comme de beaux diables. Or ſi cela eſtoit (comme il ne manque pas de vray-ſemblance) ne ſeroit-ce pas icy pour faire vn bon Chapitre de Retractations, qui ne ſeroit gueres moins gros que voſtre Volume d'Entretiens, & que nous eſperons vn iour que vous donnerez au public en attendant ce *De ſauoir que vous attendez de M. D. B.* auec auſſi peu d'eſperance, que d'apparence.

Hermod. Preface pag. 1.

Allez, mon cher Hermodore, & ſur ma parole reprochez hardiment à vos Adminiſtrateurs de paſſages leur mauuaiſe foy, & leur impertinence, & apprenez-leur s'ils ne veulent eſtre tels que vous deſpeignez le bon Aquilin en cramoiſi, & que leurs petites oreilles ne ſe faſſent paroiſtre auſſi longues que leur coiffure, que l'on ne ſçauroit faire vn meilleur vſage de la ſainte Eſcriture (de la trop frequente lecture de laquelle les Huguenots ſe bouffiſſent de la ſcience qui enfle non de la charité qui edifie) que de picquer par elle l'orgueil d'vn Pedant de Surueillãt, & la preſomption de ceux qui ſuccoiẽt le lait empoiſonné de ce Rabbi, & que les allegories ne peuuent eſtre mieux em-

Digitized by Google

ployees qu'à leur monſtrer que la mnture de Balaam eſtoit moins ignorante qu'eux.

III. Paſſage ſuiet de l'Apologie des Anges.

§. XXIII.

IL eſt temps que nous venions au troiſieſme paſſage qui fait le gros & le fort de voſtre Entretien, & que nous changions malgré vos ſuppoſts (en edification ce qu'ils s'efforcent de faire paſſer pour pierre d'achopement & de ſcandale.] C eſt icy que ie n'auray rien à deſmeſler auec mon cher Hermodore, puis qu'il ne fait que tranſcrire tout ſimplement, quelques auctoritez, & quelque raiſons de l'Apologiſte, dont nous auons parlé à l'entrée de cet Eſclairciſſement, les triant ſelon la beauté de ſon iugement, les couchant en termes bien plus polis, que cet inelegant Eſcriuain, qui ne parle que le iargon de ſon païs, & en termes ſi rudes, & ſi barbares, ſans ſuitte & ſans methode, que ſi les Entretiens Curieux n'euſſent reſueillé trois ans appres, cet homme n'auré de deſpit, & dormant dans le ſepulchre de l'oubli, de qui on ne ſe ſouuenoit plus] il luy euſt eſpargné bien la honte, que ie ſeray contraint, en le refutant, de luy faire boire.

Ce ſera toute-fois auec tant de moderation Chreſtienne, qu'il aura ſujet d'auoüer, que i'auray eu plus de deſſein de panter Babilon,] (c'eſt à dire ſon Babil) que de le perdre: & que ſans deſirer la mort de ſa reputation, ie ne procure en cet eſcrit, que ſa conuerſion, & ſa vie.] Il y a vne confuſion qui apporte de la vergoigne, il y en a vn autre, dit le Sage, qui ameine de la gloire. C'eſt lors qu'on confeſſe ſa faute, & que par c'eſt aduis on donne Gloire à Dieu, ainſi que Ioſué conſeilloit de faire a Acan. Ce n'eſt pas que l'on demande à cet homme, reparation des outrages dont il infecte toutes ſes lignes, par vn zele aueugé, plus digne de compaſſion que de colere, on prie Dieu qu'il les luy pardonne, comme celuy qu'il taſche d'offenſer, les luy remet de bonne affection. On reuſitera ſeulemeut ſes Raiſons, & ſes Allegations, mais auec des lampes] c'eſt à dire de pres: puis l'on verra ou bat ſa Doctrine.

Et puis qu'il à caché ſon nom ſous ſix lettres comme autant de fueilles de figuier, dont ce cher frere en Adam, s'eſt fait vn deuanteau, pour couurir ſa honte, nous ne rebraſſerons point ſa vergoigne ſur ſon viſage,] qu'il à voilé de ce maſque, mais eſpargnant la perſonne (ce qu'il n'a pas fait en celle du Directeur, autant conſiderable pour le moins que la ſienne) nous examinerons les lieux de ſon Apologie, qui ſont, Hermodore, du ſuiet de voſtre Entretien, veu que c'eſt la meſme matiere, à qui vous auez donné vne forme plus agreable, ce ſont les meſmes outrages, mais couchez en termes plus induſtrieux, en vn mot les meſmes ſentimens, ſous des paroles differentes.

Que s'il nous eſchapoit quelque mot vn peu aſpre, où quelque reuers trop rude, dans la chaleur du combat (eſtant bien malaiſé d'aſſeurer des coups auec tant de iuſteſſe ſur tout quand on eſt ſur la deffenſiue) ie vous prie Hermodore, de croire qu'ils s'addreſſerõt pluſtoſt à ce Protocole public,

Digitized by Google

que vous auez ſuiuis, qu'à vous meſme, puis qu'en ce-cy vous n'eſtes que l'Eco de ſa voix, &, pour dire ainſi, le Second de ce premier attaquant.

Hermodore Eſpargné.

§. XXIV.

ENcore ne ſcais-ie ſi ie vous doibs appeller ſon ſecond, comme vous appellez le Second du Directeur, ce docte Perſonnage qui a Examiné la Preface du Liure *des Heureux ſuccez*. Car l'examinateur eſt tellement le Premier, qui ait entrepris ce Triomphant Ouurage qui n'a eſté ſuiuy que quelque mois apres par le Rabat-joye, & faut auoüer que s'ils continuë ſon Examen ayant pour Bouclier la Cenſure que les Prelats ont faicte de ce Liure, il faudra adiouſter à ſes deux tiltres ce Troiſieſme, *le Triomphe des Vaincus*. Que s'il a eſté ſuiuy (quoy que de fort loing) par le Rabat-joye ç'a eſté en ſorte que ſes Obſeruatiõs luy ſont demeurées toutes entieres, l'Autheur du Rabat-joye n'ayant point foulé ſes veſtiges.

Ce que l'on ne peut pas dire de vous, cher Hermodore, qui auez pris les meſmes Auctoritez & Raiſons de l'Apologiſte contre le meſme paſſage, vous ſeruant des meſmes armes, en ſorte que vous pouuez vous vanter de primer auec luy, pluſtoſt que de le ſeconder, & que S. Auguſtin S. Chriſoſtome & Theodoret ne ſont pas plus à luy qu'à vous, ſi ce n'eſt que par anticipation d'appel, il fuſt ordonné ſelon la regle des Legiſtes, que celuy la fuſt le mieux fondé en droit, qui ſeroit le premier en Temps, & en la datte des citations.

Vous me faittes ſouuenir de cette belle compagnie de fantaſſins, ſi bien equipée, & garnie, qu'ils eſtoient ſix à vne eſpée, ſix à vne harquebuze, ſix à vne hallebarde, ſix à vn Mouſquet, autant à vne picque, autant à vn morion, autant à vn corcelet, ce qui la rendoit vnie qu'elle eſtoit pres-qu'invulnerable Ce que ie dis pour vous eſgayer tandis qu'eſtant à l'abri des coups, ſous le laurier de l'Apologiſte, vous ne ſerez que ſpectateur de la bataille, & encore que vous ne faſſiez que garder le bagage vous ne lairrez pas d'auoir voſtre part du butin, ſelon la iuſte diſtribution que fit Dauid applicquée par vne decretale aux freres Conuers de ceux que vous aimez tant.

Iugez par la, mon tres-cher frere, comme ie ſuis ſoigneux de voſtre conſeruation, combien ie vous eſpargne, & que vous mettant ainſi à quartier, pour eſtre iuge des coups, non pour les receuoir, ce n'eſt pas que ie n'eſtime voſtre courage, mais ceſt pour le reſeruer en vne occaſion, où vous en aurez plus de beſoin: fuyant à ceſte heure, c'eſt pour combattre vne autre fois.

Digitized by Google

Suiet du Paſſage entrepris par l'Apologiſte.

§. XXV.

MAis auant qu'entrer en lice, il eſt raiſonnable de ſçauoir le ſuiet des courſes, & de cognoiſtre la cauſe d'vne querelle pour iuger ſi le combat ſera legitime. Le Directeur ayant fait vne aſſez ample digreſſion, ſur le danger qui ſe rencontre dans le commerce trop familier des Conducteurs des ames auec les perſonnes de ſexe different, (matiere qui a eſté ſi bien traittée par quelques Peres Anciens, notamment par S. Cyprian & ſaint Hieroſme qui ont declamé contre la frequentation ſuſpecte des Clercs auec les femmes) & apres s'eſtre ſeruy de diuerſes raiſons & exemples qui ſont les deux yeux de tout diſcours bien formé & bien fondé : il dit par exaggeration que ceſte conuerſation ſeroit meſme perilleuſe aux Anges, voulant inſinuer que quand les Directeurs Spirituels (qui ſont les Anges viſibles du Dieu des armées] en en l'Egliſe militante) auroient autant de pureté que les Eſprits celeſtes, ce ſexe infirme par nature, mais qui cache vne extreme force dans la douceur de ſes attraits, a de tels charmes dans ſa beauté, qu'ils ſeroient capables de faire conceuoir aux cœurs les plus purs des imaginations eſtranges & monſtrueuſes. *Hermod. pa. 79. Direct. pa. 54.*

Que ce ſoit là le vray ſens des paroles controuerſées, il ne faut que lire les exemples de Dauid, de Salomon, de Samſon, d'Ammon, de Iuda, d'Abſalon qui ſuiuent, pour cognoiſtre que celuy des Anges, dont il eſt queſtion, ne bat à autre deſſein, & nullement à traitter, ny directement, ny indirectement, de la Nature, de la Condition, & des Qualitez des Anges Bien-heureux, ou, pour parler auec S. Iude qui ont gardé leur Principauté.]

Mais ſans alleguer ce qui deuance ny ce qui ſuit, (quoy que cela faſſe paroiſtre la iuſtification auec plus d'éclat, comme vne pierrerie a plus de luſtre dans ſon enchaſſeure) voyans qu'elles ſont ces courtes periodes ſous leſquelles (cõme ſous vn voile, ou pour mieux dire ſous vn ſac moüillé) ceux qui ſont picquez contre le Directeur, veulent mettre à couuert des intereſts bien autres que ceux des Anges, de la pureté, & ſimplicité deſquels, ils ſont autant eſloignez, que voiſins de la duplicité, & malice de ceux, qui ſe transforment en Eſprits de lumiere.]

Voicy l'eſcueil tant chanté, qui ne paroiſtra noircy que du desbris de leurs iugemens. *Helas ! les Anges meſmes, que l'Eſcriture marque ſous le nom d'enfans de Dieu, trouuerent belles les filles des hommes, qu'ils auoient peut-eſtre en leur conduite; & de leur accointance naſquirent les Geans, l'horreur du Ciel, & monſtres de la terre.* Voila tout le fondement de la querelle. *Direct. f. 54*

Que les Anges & les Bien-heureux ſont impeccables.

§. XXVI.

AVparauant qu'entrer en ſtecade, il eſt neceſſaire de partager le Soleil, autrement il y auroit de l'iniuſtice dans l'inegalité. Ce que nous ferons en diſant que iamais le Directeur n'eut la penſée, (non pas meſme en ſongeant,) que les Eſprits Bien-heureux tant des Anges, que des Eſleus, qui leur ſont ſemblables en la Gloire] pûſſent pecher ny deſchoir de ceſte Gloire. Ce qu'auſſi n'affirme-t'il nullement en la Propoſition qui eſt debatuë, comme nous monſtrerons tantoſt. Trente ans d'eſtude en Theologie, auec les Trauaux, & leur Succés, dont le Public a receu tant de teſmoignages, ne l'ont point encore laiſſé ſi Nouice aux elemens de ceſte Reine des Sciences, qu'il ne ſçache que comme l'Egliſe militante en terre ne peut iamais faillir, ny defaillir, que par la conſommation du monde, quoy que compoſée de membres enuironnez d'infirmité] & ſuiets à peche, beaucoup moins peuuent faillir, ou deſchoir de leur Gloire, les habitans de la celeſte Hieruſalem l'Egliſe Triomphante. Car ſi quelques Saints de ce monde n'ont plus peché dés qu'ils ont eſté confirmez en grace. Grace qui n'eſt qu'vne Gloire commencée, beaucoup moins pourront commettre le peché les Citoyens du Ciel (où rien de ſouillé ne peut auoir d'accés]) qui ſont dans la Gloire, Gloire qui eſt vne grace de tout point conſommée; Et puis comme pourroient-ils eſtre dans la vie Eterneile, c'eſt à dire qui ne peut auoir de fin, s'ils eſtoient capables de tomber dans l'Eſtat de la coulpe, qui les precipiteroit dans l'Eternelle mort.

Dans l'eſtat de la gloire il y a vne application ſi pleine & ſi forte de l'entendement bien-heureux fortifié par la lumiere de gloire, a la premiere & eſſentielle verité, qui eſt Dieu meſme, & vne vnion ſi eſtroitte de la volonté à la Souueraine Bonté de la Diuinité, que ceſte liaiſon eternelle & indiſſoluble ne peut iamais eſtre rompuë, ny meſmes interrompuë, beaucoup moins corrompuë. L'entendement eſt tellement comblé de ceſte infinie merueille qu'il qu'il n'en peut eſtre diuerty ny ſeparé vn ſeul moment, & la volonté ſi occupee de l'amour diuin qu'elle ne ſe peut raualer à aucun autre.

Quand le Soleil eſt en ſon Appogee il ne fait plus d'ombres: dans l'admirable lumiere de la gloire où eſt le haut faiſte de la felicité, la region de l'ombre de la mort, c'eſt à dire le ſeiour du peché, ne peut eſtre admis, parce que la Beatitude conſiſtant en la veuë du Souuerain Bien continuellement aimé, & en l'amour du Souuerain Bien perpetuellement veu, & en la poſſeſſion & iouïſſance de tous biens que l'on ne peut iamais perdre, il faut conclurre que l'Impeccabilité, la Satieté, l'Indefectibilité, l'Immutabilité, auſſi bien que l'Eternité, ſont les appanages heureuſement neceſſaires de la gloire, qu'ils ſont de ſon Eſſence, ou pour le moins des Accidens inſeparables de ſon Eſtre. Là les ſuauitez de la beauté diuine, dit vn S. perſonnage de nos iours, occupent de telle ſorte l'entendement, & les delices de ſa bonté aſſouuiſſent la volonté de telle ſorte, qu'il n'y a rien que la plenitude de ceſte amour ne rem-

pliſſe : de maniere que l'ame eſt tout à fait immobile en l'apprehenſion de la Souueraine Bonté & Verité, conſommation totale de la fin: cõcluſion: En vne ame heureuſe où l'Amour Eternel eſt entré, & enté de ceſte façon, il n'en peut iamais ſortir, il en bannit tout peché, car eſtant plus fort que la mort, & plus aſpre au combat que tout l'enfer,] commẽt les œuures de tenebres pourroient-elles accueillir tant de chaleur, & de clarté, quelle conuenance des obſcuritez auec la lumiere, de Ieſus-Chriſt auec Belial.]

Que les demons & les damnez ſont en ſens reprouué.

§. XXVII.

LA regle des contraires eſtant ſemblable nous deuons auſſi croire que les demons & les reprouuez, compagnons de leur damnation, & de leurs peines, ſont tellement tombez en ſens reprouué,] &, comme dit l'Eſcriture, en vn arc recourbé,] & tellement arreſtez en leur mauuais propos, qu'ils ne ſe peuuent iamais conuertir à Dieu, ny ſouſmettre leur volonté à la diuine, ny eſtre ſuſceptibles de l'amour de Dieu. Ce qui a fait dire à S. Auguſtin en ſes liures de la Cité de Dieu, que nul Catholique Chreſtien ne peut ignorer que comme nul des bons Anges ne peut deuenir vn nouueau diable, auſſi nul des demons ne peut reuenir à la ſocieté des Eſprits Celeſtes.]

Paroles qui tranchent nettement l'inepte erreur d'Origene, qui s'imaginoit que les Anges & les Eſleus qui ſont dans le Ciel, à cauſe de la franchiſe de leur arbitre eſtoient dans la mal-heureuſe puiſſance de pecher, & par conſequent pouuoient deſcheoir de la gloire. Et comme vn abiſme en appelle vn autre, il adiouſta ceſte reſuerie que les reprouuez eſtoient auſſi dans la capacité de ſe repentir, & de pouuoir aſpirer au ſalut par le moyen de la penitence. Ineptie indigne de l'eſprit de ce grand perſonnage duquel on a de couſtume de dire, que là où il parle comme il faut nul ne dit mieux, & nul auſſi ne tresbuche ſi lourdement que là où il tombe dans l'erreur.

Ie pourrois vous monſtrer que telle a touſiours eſté la creance du Directeur touchant l'Impeccabilité des Eſprits Bien-heureux, par diuers lieux, tant de ſes Homilies, que de ſes autres Oeuures ſpirituelles, particulierement du chap. xi. du iii. liure de l'Acheminement à la Deuotion Ciuile, qui eſt vn de ceux à qui vous en voulez, mais comme le grand Socrate aima mieux aualer la poiſon que de reſpondre aux impertinentes accuſations d'Anitus & de Melitus, tant il eſtimoit ſa vie eſloignee & exempte des crimes dont ils la vouloient noircir par leurs impoſtures, auſſi le Directeur aime mieux ſouffrir tout le venin des inuectiues de ſes chers aduerſaires, que de ſe mettre ſeulemẽt en poſture de ſe defendre contre des erreurs ſi differentes de la vie, & de ſa doctrine. Il y a vingt-ſept ans qu'il parle tous les iours en public, que n'a t'il preſché & enſeigné, & de voix, & par eſcrit pour la gloire des Saints, & des Anges? Helas! d'où luy ſeroit venu cét eſprit de blaſpheme, & d'impieté, ſinon de la prodigieuſe charité de ceux qui ſont bien faſchez qu'il ne ſoit pire en ſes eſcrits, & en ſes actions, pour auoir plus de priſe ſur luy, pour luy courir à dos, & aſſouuir leurs vengeances.

Digitized by Google

Intereſt deſcouuert.

§. XXVIII.

ET d'où leur vient ceſte ardeur exorbitante, à ſouſtenir la Pureté & l'Impeccabilité des Anges, contre laquelle le Directeur ne conceut iamais vne idee, ſinon de ce meſme intereſt propre qui les anime à tous ces vacarmes, & où eſt-il leur intereſt; le voicy, en ce qu'ayant eſtably dans la creance des ſimples que la vie de ceux de la Religion des Parfaits (ainſi nomment-ils leur condition, par le ſentiment d'vne parfaite humilité, ainſi qu'il eſt croyable) eſt toute Angelique, ils ſont purs & impeccables comme les Anges, & partant qu'on leur peut hardiment confier la charge & direction de tout le deuot ſexe, qui fait la plus belle partie du monde, auec autant d'aſſeurance comme on en peut auoir aux Anges Gardiens.

Qu'il ne ſoit ainſi, voyons ce qu'en eſcrit leur Scribe General, & qui parle au nom de tous comme leur deputé, dans *les Triomphes de ſes Heureux ſuc-cés.* Cette vie, dit-il, eſt EST ASSEVREE CONTRE LE MAL, ET IMMOBILE DANS LE BIEN. Et encore ELLE EST DANS LA CONDITION DES CHOSES CELESTES EXEMPTES DE CHANGEMENT. De plus, *que cét heureux* ESTAT EST A COVVERT DE L'INDIGNATION DV CIEL. Et ne laiſſe à Dieu que LA VOLONTE' DE LE FAIRE PARTICIPANT DE LA GLOIRE. Peut-on deſpeindre de plus-viues couleurs l'Impeccabilité des Bien-heureux, & des Anges, en des voyageurs remplis d'infirmitez,] & portans des vaiſſeaux de terre qui ſe peuuent froiſſer au moindre heurt?]

Heureux ſuc. p.130. pag.342.

pa.145.

Proteſtation.

§. XXIX.

LA ſeconde choſe que i'ay encore à faire pour partager le Soleil entre les champions, eſt de declarer pour le Directeur que non ſeulement il a touſiours tenu, & tient, & tiendra auec la grace de Dieu iuſques au dernier ſouſpir tout ce que la ſainte Egliſe affirme & propoſe touchant la fermeté, ſtabilité, Eternité, Immutabilité, Impeccabilité & indeffectibilité des Anges, & des Saints en la Gloire, où ils regnent auec Dieu ſans fin] c'eſt à dire par tous les ſiecles des ſiecles.

Mais encore qu'il tient auec la meſme Egliſe, Colomne & Appuy de Verité, que les Anges ſont des ſubſtances Spirituelles, Immaterielles, Incorporelles, ſelon la commune doctrine des Peres, des Conciles, & de l'Eſcole, tiree de l'Eſcriture diuine qui par tout les appelle Eſprits. Ces deux fondemens poſez, qui ſont comme les deux gonds ou piuots ſur leſquels doit tourner toute ceſte diſpute, il faut voir ſi le Directeur a violé ou eu intention de heurter ces deux veritez qu'il tient pour conſtantes & pour Catholiques. Car ſi cela

Digitized by Google

cela n'eſt pas, Hermodore, que deuiendront vos accuſations, de quoy ſeruiront vos auctoritez, & vos raiſons, que vous auez triees, auec ſi peu de peine, de la Rapſodie de l'Apologiſte.

Que les Directeurs ſont des Anges.

§. XXX.

QV'il n'ait touché ny l'vne, ny l'autre, il eſt euident, en ce que vous ne pouuez nier, ſi ce n'eſt gratuitement, c'eſt à dire ſans raiſon, qu'il ne parle en tout le Directeur, dont ce paſſage eſt tiré, que de ceux qui ſont Conducteurs des Ames, & Guides des Conſciences. Or ces hommes-là ſont appellez Anges par toute l'Eſcriture, principalement en Malachie, où les lévres du Preſtre ſont appellees Gardiennes de la ſcience, parce qu'il eſt L'ANGE du Seigneur des armees:] à raiſon de quoy S. Paul ordonne aux femmes, en la 1. à ceux de Corinthe, de ſe voiler à l'Egliſe à cauſe DES ANGES,] c'eſt à dire, ſelon tous les Interpretes, à cauſe des Preſtres. Que ſi l'on reiette ceſte Interpretation, & que par le mot d'ANGES on entende à la lettre les Eſprits Celeſtes, ne voyez vous pas, Hermodore, que l'Apologiſte tombe luy-meſme dans l'erreur qu'il veut reprendre, eſtimant les Anges Gardiens, qui aſſiſtent ordinairement les perſonnes qui leur ſont commiſes, capables de receuoir de la tentation par la veuë des agreables viſages de celles dont vous entendez peut-eſtre parler au commencement de cét Entretien, quand vous y appellez les diables beaux.

Que ſi ſe rangeant du coſté de tous les Expoſiteurs du paſſage de l'Apoſtre, & du ſentiment de toute l'Egliſe, il auouë que S. Paul y entend les Preſtres par ce mot d'Anges, en vn chapitre où il ne parle des Anges Celeſtes en aucune façon, pourquoy le Directeur, en vn Ouurage où il ne parle que des Preſtres, qui ſeuls ſont Conducteurs des Ames au Tribunal de la Penitence, & de la Conſcience, ne pourra-t'il pas les nommer Anges, & les entendre ſous ce nom-là à l'imitation du vaiſſeau d'elite.

Si l'on dit qu'il entend les Anges du Ciel, & l'Egliſe Militante n'eſt-elle pas appellee le Royaume des Cieux,] n'eſt-elle pas ce firmament de la Terre,] & ce Royaume du Ciel qui eſt parmy nous. Si l'on adiouſte ces mots, *que l'Eſcriture les marque ſous le nom d'enfans de Dieu*, & les Preſtres ne ſont-ils pas les Anges du Ciel, & les enfans de Dieu, dont il eſt eſcrit, i'ay dit vous eſtes des Dieux & les enfans du Tres-haut.] Si l'on inſiſte ſur ces paroles *qui auoient en leur conduitte les filles des hommes*. Et les Preſtres & Paſteurs des peuples ne ſont-ils pas Gardiens de la vigne qui a des peuples] & Anges gardiens, mais viſibles, de leurs oüailles, & des ames qui leur ſont commiſes. Or que de ceux-cy par des Inceſtes ſpirituels execrables ne puiſſent naiſtre des productions qui ſeront en horreur au Ciel & à la terre, il n'y a que trop de triſtes & deſplorables experiences de ce mal-heur: & c'eſt lors que l'on peut en quelque maniere vſurper ce mot du 1. de Iob que Sathan ſe rencontre parmy les enfans de Dieu.]

Digitized by Google

Quelques ſens du Paſſage conteſté.

§. XXXI.

VOicy donc le premier ſens que peut ſouffrir ce paſſage accuſé & debattu. *Helas! les Anges meſme que l'Eſcriture marque ſous le nom d'enfans de Dieu.* C'eſt à dire les Preſtres, appelez hommes de Dieu] & Anges du Seigneur] *,treuuerent belles les filles des hommes qu'ils auoient peut eſtre en leur conduitte,* comme s'il diſoit, arreſtent quelquefois leurs yeux trop attentiuement ſur celles qu'ils dirigent, & de ce commerce trop libre, & trop familier, *de cette accoinctance naſquirent les Geans, l'horreur du Ciel, & de la Terre.* C'eſt à dire naiſſent des gens dont l'origine eſt en deteſtation, (comme vne race meſchante, adultere] & inceſtueuſe) à tous ceux qui la cognoiſſent.

Que ſi d'vn autre ſens, vous voulez prendre ces paroles par exaggeration, comme il eſt certain, par la ſuitte & la liaiſon du diſcours, que c'en eſt vne toute euidente, qui ſignifie que les Anges meſmes, quoy que celeſtes & immateriels auroient à redouter vn commerce ſi dangereux que celuy des femmes. Ceſte façon de parler peut eſtre authoriſée par de grands exemples que l'on ne pourroit pas chocquer impunement.

Quant il eſt dit au xxxiii. d'Iſaye, que les Anges de Paix pleurent amerement, qui voudroit ergoter là deſſus, & demander ſi les Anges qui n'ont point de corps peuuent pleurer, de quelle matiere ſont leurs larmes, ſi la triſteſſe qui fait pleurer peut tomber en des Eſprits qui voyent Dieu, & qui ioüyſſent d'vne eteruelle felicité, n'auroit-il pas ſujet de reprendre le Prophete d'auoir parlé improprement, d'attribuer des paſſions aux Anges, de dire qu'ils ne ſont pas de purs eſprits, & qu'il ne ſont pas bien-heureux, & cela que ſeroit-ce ſinon mettre ſa bouche contre le Ciel] & diſputer contre Dieu meſme] qui a parlé par la bouche de ce ſien Truchemán.

Quand on lit dans la Geneſe que Iacob luitta toute la nuit auec vn Ange, & que l'Aurore venant, l'Ange ne voulant pas eſtre veu de ce Patriarche luy dit, comme il le tenoit ſerré, laſche moy, voila l'aube qui ſe leue. Vn Eſprit pointilleux auroit beau faire des queſtions là deſſus & demander, ſi les Anges ont des corps pour luitter auec des hommes, ſi les hommes les peuuent empoigner & arreſter, ſi ces Eſprits de lumiere ont peur de la clarté du iour, s'ils ſont ſi foibles que les hommes puiſſent preualoir contre eux à la luitte, & les reduire à leur volonté, Iacob obligeant l'Ange à luy donner ſa benediction, s'il eſt vray que ces intelligences qui meuuent les Spheres des cieux, ſoient d'ailleurs, ſi debiles qu'vn homme les ſurmonte. I'attends, Hermodore, vos ſçauantes reſolutions ſur toutes ces doutes.

Quand on lit en Iſaye que l'Ange purifia les lévres de ce Prophete, auec vn charbon ardant qu'il prit ſur l'Autel auec des pincettes d'or, eſtoit-ce à voſtre auis qu'il euſt peur de ſalir ou de bruſler ſes belles mains, qu'il ſe ſeruit de ces pincettes, veu que des Martyrs auec des corps paſſibles & mortels ont marché ſur des charbons, comme ſur des roſes, & ſont meſme ſortis

Digitized by Google

des fournaiſes ardantes, & du milieu des flammes ſans ſentir aucun mal, cela merite encore quelque traict d'inſtruction tiré de voſtre docte plume.

Quand l'Euangile nous aſſeure qu'au iour des dernieres aſſiſes les vertus des Cieux (c'eſt à dire les Anges) ſeront eſmeuës.] Ceſte eſmotion à voſtre auis procedera-t'elle de la crainte de perdre leur ſalut. Et quand l'Egliſe en la Preface du diuin ſacrifice nous dit que les Puiſſances des Cieux, c'eſt à dire les Anges (car la meſme Preface parle immediatement deuant des Anges, & des Dominasions, & en vne autre les Puiſſances ſont qualifiées Angeliques) tremblent deuant la Maieſté de Dieu, penſeriez-vous que ceſte peur procedaſt de l'apprehenſion de deſchoir de leur Gloire.

Et quand le Prophete nous repreſente les Seraphins voylans leurs yeux de leurs aiſles, eſt-ce à dire que les Anges ayent des yeux corporels, & des aiſles materielles, & qu'en ſe bouchant ainſi les yeux ils ceſſent de voir Dieu.

Et quand le treſſaint Concile de Trente dit, parlant de la charge Epiſcopale, que c'eſt vn fardeau redoutable aux eſpaules meſmes des Anges: faut-il tirer de là vne conſequence neceſſaire, & tenir pour vne deciſion de l'Egliſe que les Anges ont des eſpaules, & par conſequent ſont corporels.

Contradictions de l'Apologiſte.

§. XXXII.

TOut ainſi que l'Apologiſte tire du Concile de Latran (cité au Chap. *firmiter de ſumma Trinit. & fid. Cath.*) qu'ils ſont Spirituels, encore qu'il auouë que le Concile n'ait pas voulu, en ce lieu là, [expliquer tout exprés la nature des Anges: ce qu'il euſt pourtant fallu pour en faire vne doctrine reuelée, & vne verité deffinie, & propoſée à croire de neceſſité de ſalut.] *Apolog. 29. & 30.*

Et puis il adiouſte, [La Propoſition donc qui declare les Anges eſtre purement ſpirituels, ſans deſſein exprés de le deffinir, & propoſer à croire, n'eſt que purement Theologicque, receuë neantmoins pour certaine & veritable dans toutes les Eſcoles, ſuffiſante de monſtrer l'erreur du S. C. abſolument condamné par tous les Docteurs Catholiques.] Ie vous ſupplie, tres-cher Hermodore, de iuger en eſprit de tranquilité, du raiſonnement de cet hõme, & de voir ſi ſa balance eſt iuſte] & ſi les reſſorts en ſont bien aiuſtez Il deſtruit, il baſtit, il change les choſes quarrées aux rondes, comme dit ce Poëte, ou pour parler d'vn autre ton, vous diriez qu'il fait à la lettre ce que ce Prophete dit. Mande, remande, attends r'attends, vn peu icy, vn peu là.] C'eſt vn lezard qui deffait de ſa queuë, les traces de ſes mains ſur le grauier.

Il arguë d'erreur vne propoſition qu'il s'imagine auoir eſté auancée par le Directeur, que les Anges euſſent des corps, & cependant il confeſſe, que les paroles du Concile de Latran, où il eſt dit *que Dieu a fait du neant, l'vne & l'autre Creature, Spirituelle, & Mondaine,* (c'eſt à dire ſelon luy *la Materielle,*) *& produit puis apres la Nature Humaine, comme vne tierce ſubſtance compoſée de corps, & d'eſprit.* Il confeſſe, dis-ie, que ces mots *ne ſont pas vn article*

Digitized by Google

de foy, parce que le Concile n'a pas pretendu expliquer tout exprés, &c.

Et il conclud que ceſte Propoſition *de la nature des Anges purement ſpirituelle, n'eſt que Theologique, receuë en TOVTES les Eſcoles, & par TOVS les Docteurs Catholiques.* Et cependant, Hermodore, vous fourniſſez des armes contre luy, car traittant la meſme queſtion de l'Immaterialité, ou incorporalité des Anges, vous citez Rupert, Tertulian, Lactance, & Caſſian, qui ont tenu que les Anges eſtoient corporels, & vous auez oublié le ſainct Concile de Trente, qui leur donne des eſpaules, & par conſequent vn corps: & pour l'opinion contraire qui les font purement Spirituels, vous ne citez que quatre authoritez, celles de ſainct Denys, & du Concile de Latran qui parlent des Anges, & de ſainct Baſile, & de S. Chriſoſtome qui parlent des Demons, voila quatre authoritez contre cinq. Si vous oſtez les deux qui parlent des diables, que vous appellez beaux aux yeux, & par conſequent qu'il ſemble que vous croyez eſtre corporels, reſte pour deux, voicy maintenant que l'Apologiſte enclouë luy meſme le Canon du Concile de Latran, diſant que là il n'eſt point deffiny par article de Foy que les Anges ſoient ſans corps, reſte S. Denys ſeul pour les œuures duquel vous voyez que M. Goulu contre de ſçauans Perſonnages, trauaille tant à dreſſer des Apologies.

Accordez maintenant ceſte concluſion, voila quatre Docteurs & vn Concile qui font les Anges Corporels. S. Denys ſeul (des œnures duquel quelques vns doutent, quoy que ie les tienne pour tres-Catholiques, & receuables) dit qu'ils ſont libres de matiere (entendant poſſible par ceſte matiere la groſſiere qui eſt terreſtre, palpable, corruptible, non l'Ignée, l'Aerienne, ou quelqu'autre plus ſubtile, qui paſſe ſouuent ſous le nom d'eſprit, & dans les bons Autheurs, & meſme dans l'Eſcriture, comme quand il eſt dit, qu'à la venuë du ſainct Eſprit, l'on entendit vn Eſprit, c'eſt à dire vn vent vehement,] & encore le Pſalmiſte fait briſer les nauires de Tarſes par vn eſprit, c'eſt à dire vn tourbillon vehement.])

S. Denys ſeul à voſtre auis eſt-il TOVTE L'ESCOLE, eſt-il TOVS LES DOCTEVRS CATHOLIQVES, & ne conte-t'on pour rien, ou pour Errans, & des Docteurs Heretiques Rupert, Tertulian, Lactance, Caſſian, & l'Oracle de l'Egliſe Vniuerſelle au Concile de Trente, qui ſeront à l'auis du frere Capelan qui a baſty l'Apologie, *partiſans de l'Erreur & de l'abſurdité intolerable du S. C.* Ne faudroit-il pas vn Siffleur, & non pas vn Reſpondant à ce Maiſtre aux Arts, qui prend ſi mal ſes meſures, que non ſeulement il pert terre dans les Elemens de la Philoſophie, & de la Theologie qui ſont pour luy les Gouffres de Scilla, & de Caribdis, mais peche meſmes dans les premiers principes du ſens commun.

Apolog. pag. 30.

Et puis iugez ſi cet homme, qui, par tout, ratiocine de la ſorte, ne meritoit pas bien le ſilence, & le iuſte deſdain d'vne perſonne de courage, comme M. D. B. qui iugeoit bien, comme dit ce Comique, que conteſter auec ceſte Bacchante ſeroit pluſtoſt augmenter ſa chaleur, & ſon tranſport, que l'appaiſer & la guerir, & luy donner ſuiet d'exhaler de nouueau de honteuſes & ſales inuectiues, qui ſont, comme les Geans de ce paſſage conteſté, *l'horreur du Ciel, & des monſtres de la terre.*

Digitized by Google

Si les Anges ſont corporels.

§. XXXIII.

IE reuiens à vous, Hermodore, apres auoir vn peu ſecoüé ce Docteur de ſix lettres, pour vous dire, que quād on lit ces paroles que Dieu dit à Moyſe tu me verras ſeulement par le dos, ou par les eſpaules.] Et quand on voit en cent & cent lieux de l'Eſcriture que Dieu à vne teſte, des yeux, des oreilles, vne bouche, vne langue, des bras, des mains, des pieds, des entrailles, bref toutes les parties d'vn corps, fourni de touts ſes organes, & quand il eſt appelé noſtre Pere, & qu'en tant de lieux nous ſommes nommez ſes enfans, faut il auſſi-toſt conclure de là qu'il eſt corporel, & ſouſtenir ceſte erreur, par ces paſſages, comme faiſoient, les Anthropomorphites, & peut on ſans impieté & ſans vn infame ſacrilege, s'imaginer qu'il nous engendre par vn commerce corporel, comme les autres Peres produiſent leurs enfans.

Cependant parce que le Directeur a dit que les Anges, c'eſt à dire les Preſtres, que l'Eſcriture marque ſous le nom d'enfans de Dieu, ſont capables d'vn cõmerce corporel, on luy iette auſſi toſt ce chat au iambes qu'il dogmatiſe que les Anges ſont corporels. Et quand il l'auroit dit (ce qu'il ne penſa iamais) n'a t'il pas quatre Docteurs, & vn Concile, qui tiennent meſme langage, & l'Apologiſte & vous (car ce n'eſt qu'vn) n'auez qu'vn ſeul Saint Denis encores ny ſes œuures, ny ſa maniere de parler, ne ſont pas ſans doute, ſi toute parole, c'eſt à dire toute vetité eſt accomplie en la bouche de deux où de trois] ſera t'elle deffectueuſe en celle de quatre, & en celle de tout vn Concile compoſé de tant de centaines de grands Prelats, & Theologiens, les plus claires lumieres de tout le Chreſtianiſme. Voila comme vous reuſſiſſez heureuſement en vos preuues, &, comme à la façon des Geants, vous amaſſez des montagnes, & vous en faittes des ſepulchres.

Qui vous à donné droit, & à cet Apologiſte ſans nom de definir contre le Directeur, qui a droit par ſon caractere de parler dans vn Concile, tandis (entendez vous Hermodore & vous auſſi frere C.) que vous ſerez aux eſcoutes, pour entendre l'oracle du S. Eſprit ſortant par les bouches des Succeſſeurs des Apoſtres. Qui vous a baillé l'auctorité de determiner contre luy, ce que l'Egliſe ne decide ny en l'vn ny en l'autre Concile, de Latran, & de Trente, auez vous procuration de TOVTES LES ESCOLES, & de TOVS LES DOCTEVRS CATHOLIQVES pour prononcer, non pas contre luy, mais contre Rupert, Tertulian, Lactance, & Caſſian. Les Eſcoles ſont trop ſcauantes, ces Docteurs trop auiſez pour paſſer vn tel compromis entre les mains d'vn Capelan qui ne ſçait ce qu'il dit, & que c'eſt beaucoup eſpargner, de ne luy reprocher que l'ignorance.

Digitized by Google

Suitte.

§. XXXIV.

A Ce coup, Hermodore, pour le parer il faut bon pied bon œil. Quand l'Euangile nous enſeigne qu'apres la Reſurrection il ny aura plus de nopces, & que les Bien-heureux ſeront comme les Anges de Dieu.] Et lors que le grand Apoſtre au xv. Chapitre de la 1. à ceux de Corinthe leur repreſente les qualitez du corps glorieux en ces diuines paroles. [Quelqu'vn dira, Comment reſſuſcitent les morts? & en quels corps viendront-ils ? O fol, ce que tu ſemes, n'eſt point viuifié, s'il ne meurt : Et quant à ce que tu ſemes, tu ne ſemes point le corps qui naiſtra, mais le grain nud, ſelon qu'il eſchet, de blé, ou de quelque autre *grain*. Mais Dieu luy donne le corps ainſi qu'il veut, & à vne chacune des ſemence ſon propre corps. Toute chair n'eſt point vne meſme chair : mais autre eſt la chair des hommes, & autre la chair des beſtes, & autre des poiſſons, & autre des oiſeaux. Auſſi *y a il* des corps celeſtes, & des corps terreſtres : mais autre eſt la gloire des celeſtes, & autre des terreſtres. Autre eſt la gloire du Soleil, & autre la gloire de la Lune, autre la gloire des eſtoilles : car vne eſtoille eſt differente de *l'autre* eſtoille en la clarté. Ainſi auſſi *ſera* la reſurrection des morts, *le corps* eſt ſemé en corruption, il reſuſcitera en incorruption : Il eſt ſemé en deshonneur, il reſuſcitera en gloire : il eſt ſemé en foibleſſe, il reſuſcitera en force : Il eſt ſemé corps ſenſuel, il reſuſcitera corps ſpirituel : S'il y a corps ſenſuel, il y a auſſi corps ſpirituel : Comme auſſi il eſt eſcrit, Le premier homme Adam a eſté faict en ame viuante : & le dernier Adam en Eſprit viuifiant. Mais ce qui eſt ſpirituel, n'eſt point le premier, ains ce qui eſt ſenſuel : puis apres ce qui eſt ſpirituel. Le premier homme, de terre, eſt terreſtre : & le ſecond homme, du ciel, eſt celeſte. Tel qu'eſt le terreſtre, tels auſſi ſont les terreſtres : & tel qu'eſt le celeſte, tels auſſi ſont les celeſtes. Donc comme nous auons porté l'image du terreſtre, portons auſſi l'image du celeſte. Voilà que ie di, freres, que la chair & le ſang ne peuuent heriter le royaume de Dieu : & la corruption n'herite point l'incorruption.

Voici, ie vous di vn ſecret : vray eſt que nous reſuſciterons tous, mais nous ne ſerons point tous tranſmués : En vn moment & en vn clin d'œil à la derniere trompette (car la trompette ſonnera,) les morts reſuſciteront incorruptibles, & nous ſerons tranſmués. Car il faut que ce corruptible-cy ſoit veſtu d'immortalité.]

De ces deux paſſages de l'Euangile & de S. Paul qui comme deux fers, s'eſclairciſſent l'vn l'autre, ie tire ceſte penſée, (auec ſoumiſſion à tout meilleur iugement,) Si les corps des Bien-heureux reſuſcitez ſont ſpirituels, c'eſt à dire ces toutes les qualitez des eſpits ; l'agilité, la ſubtilité, l'impaſſibilité, l'inoccuppation de lieu, la penetration des dimenſions. & les autres. Et s'ils ſont ſemblables aux Anges, ceux qui ont tenu que les Anges auoient des corps ſubtils, deliez, inuiſibles, impalpables, d'vne ſubſtance rare & fort deliée (opinion pourtant que ie ne reçoy pas,) ont ils point eu quelque fon-

Digitized by Google

dement de le coniecturer, ſur ce que nous liſons des qualitez futures des corps glorieux, comparez aux Anges.

Section

§. XXXV.

ET quand le Concile de Latran a dit que Dieu a crée vne ſubſtance ſpirituelle, & l'autre mondaine, & l'autre mixte, qui eſt la nature humaine, qui ſçait ſi par ceſte ſubſtance ſpirituelle il n'a point entendu celle des Anges, ſi deliée, ſouple, & ſubtile, qu'elle eſt eſprit à comparaiſon de la materielle des cailloux, & de la terre, mais pourtant qui eſt en lieu deffinitiuement, c'eſt à dire là, non par circonſcription, c'eſt à dire ſans l'occuper. Autremẽt quelle difference fera-t'on entre la ſubſtãce de Dieu, qui eſt vn tres pur Eſprit, eſloigné de toute matiere, quelque deliee, rare, & ſubtile qu'on la puiſſe cõceuoir. De dire que Dieu ſe diſtingue aſſez par ſon infinité, & qu'eſtant vn Eſprit increé, c'eſt aſſez pour le rendre different des creez, c'eſt vne raiſon aſſez bonne pour contenter vn eſprit docile, & ſuffiſante, à mon iugement, pour vn capable: mais pourtant quelqu'autre pourra ſouhaitter quelque difference plus preciſe, de l'eſprit creé & increé.

Il eſt vray que l'Ange & l'homme ont eſté faits à l'image & ſemblance de Dieu, & que les trois facultez de la memoire, de l'entendement, & de la volonté, diſtinctes dans l'vnité de l'eſprit, ſont vne figure fort expreſſe de la Trinité des perſonnes, dans l'vnité, de l'eſſence diuine, mais qu'il n'y ait autre difference entre l'eſprit de Dieu & celuy de l'Ange, ou de l'Ame, que celle du finy, & de l'infiny, c'eſt ce qui n'eſt pas ſans ſpeculation, où l'on doit captiuer ſon entendement ſous l'obeiſſance de la foy,] en ſe ſoumettant entierement en cela, & en toutre autre choſe, à la deciſion & au ſentiment de la Tres-ſainte Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, qui ne peut ny faillir ny defaillir. Et ie ſerois bien aiſe, Hermodore, d'eſtre vn peu inſtruit ſur ces importantes matieres: comme auſſi ſur ces eſpaules Angeliques dont parle le ſacré Concile de Trente.

Si vous me preſſez de vous dire mon auis ſur ce ſuiet, ſi les Anges ont des corps fort deliez, &, comme parle l'Apoſtre, des corps ſpirituels & glorieux, ou non, ie vous reſpondray que ie ne deffinis rien, puis que l'Egliſe ne le determine pas, & quand vous aurez conſulté l'Apologiſte afin qu'il fueillette ſes Liures, pour nous rapporter le conſentement de TOVTES LES ESCOLES par bons & authentiques teſmoignages, & la reſolution de TOVS LES DOCTEVRS CATHOLIQVES (au moins excepté Rupert & ſes adherans, auſquels on peut ioindre le Concile de Trente) encore y aura-t'il dequoy ſe mettre à l'abry de ſes foudres, ſous les lauriers de ces grands perſonnages, & du dernier Concile Oecumenique.

Et comme en fait de cas de conſcience, on peut tenir auec ſeureté ce qui eſt reſolu par trois ou quatre Docteurs, & fauoriſé par vn Concile, quand bien il y auroit trente Caſuiſtes d'auis contraire. Combien plus (ſans offenſer la Foy, ny la Religion, en vne queſtion qui n'eſt point decidee, ny deffinie, ſelon

Digitized by Google

l'Apologiſte meſme, *comme article de Foy, comme doctrine reuelee, comme verité propoſee à croire de neceſſité de ſalut*) peut-on ſe ioindre à vne opinion ſouſtenuë par quatre Docteurs, & appuyee d'vn Concile general, contre l'auis d'vn ſeul Docteur, dont les œuures ſont conteſtees par quelques-vns: & encore, de qui les paroles peuuent ſouffrir vn ſens qui s'accommode à l'opinon de Rupert, & de ſes aſſociez.

Nous eſperons que l'Apologiſte liſant cecy, ſelon ſa grande ſuffiſance, nous en inſtruira dans ceſte Seconde & Troiſieſme parties, qui ſont demeurees au bout de ſa plume, par vn interdit & ſuſpenſion dont nous l'abſolũons, afin que nous puiſſions auec le public ioüir des fruits d'vn ſi rare auantage. Comme auſſi, que vous obligerez tant la Republique Chreſtienne, gentil Hermodore, que vous deſueloperez tous ces nœuds dignes de *voſtre graue ſerioſité*, dans ceſte Troiſieſme Partie que vous promettez ſi ſolemnellemẽt, & qui, pour eſtre vn des grands effors de vos Muſes, & de voſtre eſprit, eſt la deſiree de tant de nations.

Hermod. pag. 75.

Queſtion difficile.

§. XXXVI.

QVe ſi quelque eſprit plein de ces *demangeaiſons*, que l'Apologiſte attache ſi proprement *au bout des doigts* du *Directeur* (comme s'il luy auoit fait vn preſent de cirons dans vne noix de gales.) Vouloit encore regratter ſur ces *Eſpaules* que le Concile attribuë aux Anges, & dire que ce diſcours, pris comme il ſonne, peut encore donner occaſion à ceux qui cherchent occaſion] ainſi que S. Paul parle, & leur faire demander, ſi vn Ange Gardien d'vn dioceſe, où d'vne Prouince, ou d'vn Royaume, ou meſme de toute l'Egliſe qui a le grand Archange S. Michel pour Protecteur, ſe trouue chargé de ceſte commiſſion que Dieu luy donne, où pluſtoſt ſi ſon ioug n'eſt pas addouci à la face de l'huille] de la Grace & de la gloire, ſelon les termes d'vn Prophete, s'il ne le trouue pas doux, & leger] ſachant qu'en cela il ſert Dieu & fait ſa volonté.

A quel propos donc, dira-til, le Concile appelle t'il ce fardeau redoutable à vn Ange; ſeroit-ce que ce ſom alteraſt ſon repos, qu'il trouue dans les ſeruice de Dieu, ou, ce qui eſt plus abſurde, que cela interrompiſt ſa felicité, ou luy fiſt craindre de la perdre, en la meſme maniere que la peut perdre & faire naufrage de ſon ſalut, l'Ange viſible du Dioceſe, qui eſt l'Eueſque, ou de la Prouince qui eſt l'Archeueſque, ou de l'Eſtat qui eſt le Prince Souuerain, s'il ne veille ſur le troupeau qui luy eſt commis, & s'il ne s'acquitte comme il eſt obligé des deuoirs de la charge.

D'où vient donc que ce faix eſt *redoutable aux eſpaules Angeliques*. Nous attendrons encore les reſolutions de voſtre ſçauant Protocole, & les voſtres qui luy ſeruiront d'Eco, ou de ces applaudiſſement de theatre, Hermodore, ſur ceſte difficulté, que mon chetif eſprit, pareil au Soleil de Mars, peut bien eſmouuoir, mais non pas reſoudre: quoy ces celeſtes eſprits peuuent ils redouter, peuuent-ils eſtre ſurchargez de faire la volonté de Dieu, peuuent ils craindre-

craindre de deſchoir de la grace & de la gloire, peuuent-ils mal faire leurs charges, ont-ils des eſpaules, ont-ils des corps, vous auez eſmeu par voſtre doctrine, tous ces ſcrupules en ma pauure ame.

De dire auſſi que le Concile auroit parlé Moralement, Tropologicquement, Allegoriquement, Anagogicquement, Miſtiquement, Figurement, Metaphoriquement, Alluſiuement, c'eſt m'accabler par la multitude des Medecins, & des remedes, & ie ſerois contraint de vous demander ſi vous auez trouué ceſte explication dans le liure de la Congregation eſtablie pour la deciſion des difficultez qui ſe forment ſur le dernier Concile Oecumenique, & de là paſſant à celuy de Latran dont vous faites bouclier, ie vous demanderois ſi vos traits n'y pourroient pas eſtre retournez, & donner tous ces divers ſens à ſes paroles, voila comme vos reſolutions ſe changeroient en reuotions, ou diſſolutions, vos diſpoſitions en diſſipations, vos deciſions en reſciſions, pour ne dire deriſions.

Paſſage de la Geneſe, ſelon l'explication de S. Auguſtin.

§. XXXVII.

MAis touchons de plus pres le paſſage de l'Eſcriture d'où eſt tiree l'alluſion, ou pluſtoſt l'exaggeration du Directeur, il eſt du VI. de la Geneſe où il eſt eſcrit, *Que les enfans de Dieu voyans que les filles des hommes eſtoient belles, les prindrent pour femmes, & eſtans entrez en elles, de cét aſſemblage naſquirent les Geans.* Là deſſus que ne diſent les Interpretes, qui ſont ſans nombre (car entre les liures de la Bible, ie penſe que c'eſt la Geneſe qui en a le plus) il faudroit faire vn volume preſqu'auſſi gros que le voſtre, Hermodore, pour rapporter tout ce qu'ils ont ramaſſé ſur ce VI. chapitre, où ils font vn horrible amas d'opinions, ſur le ſuiet du deluge.

La plus commune eſt, que par les enfans de Dieu ſont entendus les deſcendans du Iuſte Seth, qui s'allierent auec des filles ſorties de la race du malheureux Cain, elle eſt appuyee de S. Auguſtin au XV. de la Cité chapitre XXIII. Bien, Hermodore, quelle concluſion tirez-vous de là, auec l'Apologiſte, dont vous eſtes le Suffragant, que ce ne ſont pas donc des Anges qui ont peché auec les filles des hommes: eſt-ce apres deſieuner que vous faites ces obiections? Sans doute il faut que l'vn de vous deux ait hauſſé le temps, ou tout moins pris ſon boüillon de bonne heure. Le Directeur combat-il ceſte opinion? au contraire ne parle-t'il pas aux meſmes termes de ſaint Auguſtin, & voicy les propres mots?

Ceux qui ont eſté appellez & enfans de Dieu, & ANGES, ſe ſont meſlez auec les filles des hommes, c'eſt à dire qui viuoient ſelon l'homme, à ſçauoir les enfans de Seth; aux filles de Cain. Et vn peu apres. *Et ne faut pas croire qu'ils ayent eſté tellement ANGES DE DIEV qu'ils n'ayent auſſi eſté HOMMES, comme quelques-vns eſtiment.* Et le Directeur dit ainſi. *Helas! les ANGES meſme, l'Eſcriture marque ſous le nom d'enfans de Dieu.* S. Auguſtin dit que ces *enfans de Dieu & ces Anges* eſtoient les deſcendans de Seth, le Directeur le

nie-t'il? Mais il entend les Anges du ciel, direz-vous; en quel lieu? en quelle ligne? c'eſt à vous de le marquer.

Mais il adiouſte *qu'ils auoient en leur conduitte:* Si les enfans de Dieu ſont ceux de Seth, il eſt croyable qu'ils auoient ſuccedé à la Pieté, & à la Sacrificature de leur pere, & que pour cela ils eſtoient appellez *enfans de Dieu*, comme vacquans plus particulierement au culte de Dieu, tout de meſme que S. Auguſtin veut que ceux-là ſoient nommez hommes, ou enfans des hommes, qui viuent non ſelon l'eſprit de Dieu, mais ſelon le vieil homme,] ſuiuant les termes de S. Paul, & ſelon S. Iean, qui ſont nez de la volonté de la chair & de l'homme non ſelon la diuine.]

Que s'ils eſtoient Sacrificateurs, doncques Paſteurs des peuples, ſi Paſteurs, donc ils auoient leur conduitte, comme les Bergers l'ont de leurs troupeaux: & ainſi ils eſtoient Anges Gardiens viſibles des filles des hommes: de ſorte que pour eſtre ANGES du Dieu des Armees, ils ne laiſſent pas d'eſtre HOMMES, ſelon ce mot de Dauid, I'ay dit vous eſtes des Dieux, & enfans du Tres-haut, pourtant vous mourrez comme des HOMMES, & tomberez comme l'vn des Princes.] Qu'y a-t'il là de repugnant au ſens, & de contrariant à la lettre du texte de S. Auguſtin?

Vous acheuerez le paſſage du Directeur, pour ne laiſſer rien d'intenté, ny de taſté, *que de leur accointance naſquirent les Geans.* Quelle merueille y a-t'il de voir des hommes de grand & vaſte corps, naiſtre du commerce des hommes & des femmes? Voulez-vous qu'on ait recours aux fables des Poëtes qui les font naiſtre de la terre, ou donnerez-vous, pour ce ſuiet, la geſne au paſſage de l'Euangile, qui appelle les hommes des arbres renuerſez,] arbres qui ſortent de la terre.

Section.

§. XXXVIII.

ACheuez. *Geans qui furent l'horreur du Ciel, & Monſtres de la Terre.* Que conceuez-vous de là, que les Geans furent les enfans des Anges, c'eſt à dire des enfans de Seth appellez Anges, à cauſe de la ſainteté, & pureté de la vie, & enfans de Dieu, pource qu'ils l'adorient, & le ſeruoient. De quelque coſté que vous regrattiez ce paſſage du Directeur, où accrocherez-vous vos ongles? O! Apologiſte aueugle, conducteur de l'aueugle Hermodore. Direz-vous que ces gens de bien ne pouuoient auoir de mauuais enfans? Y a-t'il rien de ſi frequent que de voir de meſchans enfans ſortis de tres-bons peres? Adam fit Penitẽce & eſt Saint, n'eut il pas Cain? Dauid n'eut-t'il pas Abſalon? Salomon Ieroboam: le pere du prodigue n'eſtoit ce pas vn bon homme? Les fautes ne ſont-elles pas perſonnelles? Le pere porte-t'il l'iniquité du fils? Combien de ruiſſeaux ſont troubles qui prouiennent de ſources fort claires?

Mais ces Anges, ces enfans de Dieu, ces gens de bien n'euſſent pas corrompu les filles des hommes: en quel lieu le Directeur parle-t'il de les cor-

Digitized by Google

ompre? L'Eſcriture dit, qu'ils les eſpouſerent, encore qu'vn bon mary eſ-
ouſe vne mauuaiſe femme, le mariage laiſſe-t'il d'eſtre ſaint, & legitime?
oyez comme S. Paul parle des fideles qui auoient eſpouſé des infideles, &
iugez. Le Directeur dit que les Anges appellez enfans de Dieu, c'eſt à di-
: ſelon la plus commune opinion, appuyee de l'auctorité de S. Auguſtin, les
eſcendans de Seth qui eſtoient Preſtres, Paſteurs, & Sacrificateurs ſous la
oy de Nature, treuuerent belles les filles des hommes, c'eſt à dire les filles
: la race de Cain; en la Loy de Nature & Eſcrite, eſtoit-il pas permis aux
reſtres de conuoiter les filles des hommes pour les prendre à femmes, le ma-
ige leur eſtoit-il defendu? Où eſt donc ce peché? Le Mariage n'a-t'il pas
uſiours eſté Saint en toutes les Loix, depuis que Dieu le ſanctifia en con-
ignant nos Protoplaſtes? Où eſt donc ce peché, De ceſte alliance naſqui-
it les Geans en quoy ſont coulpables ou loüables les parens ſi leurs enfans
it grands ou petits, Geans, ou Nains?

Mais ces Geans furent l'horreur du Ciel & de la Terre, ie le croy bien, abu-
is de leurs forces en voleries, meurtres & tyrannies, ils inuiterent Dieu, &
prouoquerent à la vengeance, parce qu'il a en abomination les traiſtres, &
gens de ſang,] & pour cela il fit venir le deluge, c'eſt dequoy le Direecteur
parle point. Iuſques icy, en quoy eſt-ce qu'il cõtredit, ny de pẽſée, ny de pa-
e, la commune opinion, qui a S. Auguſtin pour appuy, & qui tient que
: ANGES & enfans de Dieu eſtoient les hommes du lignage de Seth.
uis il les compare à des Directeurs Spirituels, il ne les compare pas ſeule-
nt, mais il les vnie en qualité de Directeurs & de Paſteurs, & c'eſt ce
: dit S. Auguſtin au meſme lieu *qu'ils annoncoient* (voyez l'office de Pre-
ateurs) *comme Anges de Dieu* (ceſt cela meſme que dit Malachie qu'il faut
hercher la loy de Dieu de la bouche du Preſtre qui eſt L'ANGE du Sei-
ur) *que les hommes miſſent leur eſperance en Dieu, à l'imitation de Seth qui
ra en Dieu, & inuoqua le nom du Seigneur.*

Pour en exprimer plus naiuement l'office des Directeurs Spirituels. Apres
: voicy les ANATHEMES que S. Auguſtin prononce contre ceux
eſtoient d'opinion que ce fuſſent les ANGES du Ciel qui euſſent eu ce
merce auec les filles des hommes. AINSI QVE QVELQVES
NS PENSENT. Voyez vous la modeſtie de ce Saint, à reprendre
opiuion diuerſe à la ſienne; & la viſion terrible du Zelé Apologiſte, ap-
e cela des Anathemes: ne faudroit il pas le liet, & le faire reuenir en ſon
ſens, en la façon des tranſportez.

Paſſage de la Geneſe, ſelon l'expoſition de Theodoret.

§. XXXIX.

VOyons ſi le paſſage de Theodoret, dont il fait ſon ſecond Bouclier, luy
ſera plus fauorable: en ſa VII. Queſtion ſur la Geneſe explicquant, ce
ige des enfans de Dieu, ſe lians par mariage aux filles des hommes, il dit

que ceux qui par ces enfans de Dieu entendent les Anges, ſont fort ſtupides & peu ſenſez, penſans mettre leur intemperance à l'abri, en rendant les Anges coulpables du meſme crime.] Y a t'il homme de iugement qui ne reuere ceſte opinion, & qui ne voye, comme dit ce Sage Ancien, que la multitude des pecheurs n'excuſe pas le peché & que c'eſtoit vne l'ourde, & ſotte imagination aux intemperans, de ſe couurir de cette faute, en l'attribuant aux Anges. Car quel auantage pouuoient ils tirer de ceſt exemple, ſinon que ſi quelques Anges eſtoient deſcheus de la gloire par le peché d'incontinence (ce qui a eſté l'opinion d'vn grand nombre de Peres & de Docteurs de l'Egliſe, comme nous verrons tantoſt) ils en tomberoient auſſi, & ſe rendroient participans de leur damnation, & de leur ſupplice, voila certes vne belle conſolation, & vn grand abri. Et ceſt ce que Theodoret à grande raiſon d'appeler vne ineptie.

Les Anges deuenus demons ſont tresbuſchez par orgueil, n'eſt-ce pas vn beau pretexte aux ſuperbes de dire que les Anges ont donné à ce briſant, & que ce leur eſt du contentement de faire vn meſme naufrage à ſemblable eſcueil, & que celuy qui eſt Roy ſur tous les enfans d'orgueil, ſoit leur Prince infortuné, pour vn iamais, dans les tenebres exterieures, eſloignez de tout eſpoir de ſalut.]

En quoy eſt-ce que le Directeur chocque ceſte Doctrine de Theodoret, fait-il de ceſte faute des Anges, vn manteau pour les Directeurs intemperans. Au contraire de l'alluſion à ceſte opinion de la cheute de quelques Anges, n'en tire t'il pas vne horreur ſalutaire, pour leur faire apprehender vn ſemblable opprobre, ſuppoſé qu'il y ait voulu faire alluſion en tout le paſſage. Les enfans de Dieu, appelez Anges, c'eſt à dire les deſcendans de Seth perſonnages Iuſtes, Sacrificateurs, & par conſequent Directeurs en la loy de Nature, furent eſpris de la beauté des filles des hommes, c'eſt à dire des Iniuſtes, engeance du Reprouué Caïn. Et prindrent pour femmes celles qu'ils choiſirēt, quel peché d'incontinence y a t'il de prendre vne femme en mariage, quand il eſtoit permis, comme en la loy de nature, & de Moyſe, meſme aux Sacrificateurs, Paſteurs & Conducteurs des peuples. Mais de ces nopces naſquirent de mauuais & cruels enfans qui furent les Geans, en quoy ſont coulpables les mariez ſi leurs enfans degenerent de leur vertu, & ſe portent dans le deſordre.

N'eſt ce pas vouloir pincer ſur le poli d'vne enclume, ou ſur la glace d'vn miroir que d'eſſayer de controller ces parolles du Directeur, & y oppoſer celles de Theodoret. Il pourroit bien eſtre que les enfans de Seth euſſent peché en prenant les filles des hommes qui eſtoient idolâtres car Dieu haïſſoit ces alliances parmi ſon peuple, & poſſible qu'il en fit naiſtre les Geans, qui eſtoient des hommes monſtrueux, pour punition de ces mariages contractez contre ſon gré, de tout cela l'Eſcriture ne nous en dit rien, ce ne ſont que des coniectures qui ont quelque probalité, mais que l'Egliſe ne propoſe point comme article de foy, & n'ordonne point de *croire de neceſſité de ſalut*.

Où eſt ce que cet hõme voit des *Anathemes* ſi appeler vn homme ſtupide eſt l'Anathematizer, ne ſera ce point luy dire Maranatha, ſi on luy remouſtre ſa groſſiereté à s'imaginer que Theodoret accuſe de ſtupidité, ceux qui tenoient l'opinion du commerce de ces Anges auec les filles des hommes, au lieu qu'il

Digitized by Google

ne blaſme de ſottiſe, que ceux qui en faiſoient vn Bouclier, pour parer les reproches qu'on faiſoit à leur intemperance, par cet exemple.

Mais le Directeur parle clairement des Anges gardiens, & vn homme de bien, enfant de Dieu comme vn Ange, eſpouſant vne femme, n'eſt il pas ſon Ange gardien. S. Ioſeph n'eſt il pas apellé le Gardien de la ſainte Vierge, en leur mariage tout virginal. Dieu ne nous à t'il recommandez qu'à ſes Anges] n'a t'il pas commendé à vn chacun le ſoin de ſon prochain, & n'eſt-ce pas vne voix de Caïn, de dire à Dieu, ſuis ie le gardien de mon frere?] De moy de quelque coſté que ie conſidere la doctrine de Theodoret, ie ne voy pas que le paſſage du Directeur s'en eſloigne d'vne ſeule parole.

Le meſme Paſſage ſelon le ſens de S. Chryſoſtome.

§. XL.

REſte à examiner ce que dit ſainct Chryſoſtome en ſon Homelie xxii. ſur la Geneſe, dont l'Apologiſte, & vous, Hermodore, (car vous eſtes dans le parfaite communauté) tirez la troiſieſme auctorité pour combattre le Directeur, ſi elle vous reüſſit auſſi heureuſement que les deux precedentes de S. Auguſtin & de Theodoret, i'ay grand peur que vous ne perdiez voſtre cauſe, deuant les propres Iuges que vous aurez choiſis. Le torrent de l'eloquence de ce Pere à la bouche d'or explicquant ce mot de la Geneſe. [Les enfans de Dieu. Mais que diſent ces gens-là, dit-il? Certes ils diſent que c'eſtoient des Anges, mais parce qu'ils ſont deſcendus à des œuures viles & ſi baſſes, ils ſont decheus de leur dignité. Peut-on iamais rien inuenter de plus fabuleux? ſeroit-ce bien la cauſe de leur ruine: Mais l'Eſcriture nous enſeigne vne autre choſe, quand elle nous apprend que le Demon eſt dans l'Enfer, auant que l'homme fut formé ſur la terre: & qu'elle nous preſche par ſainct Paul, que c'eſt par l'enuie de ce malin eſprit que la mort eſt entrée dans le monde.] *Apolog. pag.* 101.

Cette premiere partie du paſſage de ſainct Chryſoſtome, ne nous apprend autre choſe, ſinon qu'il tient n'y auoir point eu d'autre cheute des Anges que celle qui arriua au commencement du Monde, deuant le peché de nos premiers parens, cauſé par l'enuie du diable, & il appelle fabuleuſe l'opinion de ceux qui tiennent y auoir eu vne ſeconde cheute de ces Eſprits celeſtes. Si l'on veut elle des *Anathemes*, ce mot de *fabuleuſe opinion*. Que dira-t'on contre vous, Hermodore, qui nous citez quelquefois les fabuleuſes reſueries des Rabins pour contre-pointer auec ces vanitez les veritez du Directeur.

Le reſte du paſſage parle ainſi, [Quelle folie eſt-ce de dire que les Anges ſoient ravalez iuſques au commerce auec les femmes, vne nature incorporelle ſe peut-elle aſſembler auec la corporelle? Ne ſçauez-vous pas ce que S. a dit, parlant de la Subſtance des Anges, qu'apres la Reſurrection des morts il n'y aura plus de mariages entre les Bien-heureux: mais ils ſeront comme les Anges de Dieu. Car il n'eſt pas poſſible qu'vne nature incorporelle ait telle concupiſcence.]

Digitized by Google

Si c'eſt *lancer mille foudres d'Anathemes*, ſelon les terribles viſions de l'Apologiſte, que d'appeler folle vne opinion qui ne nous plaiſt pas, les Hoſpitaux des fols & inſenſez ſeront donc des lieux & des retraittes d'excommuniez, d'abominables, & d'anathematiſez : & quand on menera des fols à ſaint Mathurin il faudra dire, que c'eſt pour les faire abſoudre de l'Anatheme de leur folie. Certes ſi tous ceux qui ne ſont pas bien ſages eſtoient dans l'anatheme, il y a long-temps que l'Apologiſte, comme vn membre gaſté, ſeroit retranché de la Communion des fideles (dequoy Dieu le preſerue, quoy qu'il y ait grande occaſion de le preſumer, ſi l'on a eſgard à l'hiſtoire que nous deduirons tantoſt) & ie ne croy pas que tous les lauriers de la Sageſſe d'Apollon, le puiſſent garantir de ces foudres.

Quand à ceſte ſeconde piece du paſſage de S. Chryſoſtome, qu'en peut-on tirer autre choſe ſinon que les Anges qui n'ont point de corps, ſont incapables du commerce ſenſuel. En quoy eſt-ce que le Directeur contrarie à ceſte verité. Il dit *que les Anges marquez en l'Eſcriture ſous le nom d'enfans de Dieu*, c'eſt à dire (ſelon la gloſe meſme de ſainct Auguſtin au XXIII. chap. du XV. Liure de la Cité de Dieu,) Anges & enfans de Dieu par grace, & hommes par nature, parce qu'ils deſcendoient de Seth le Iuſte, trouuerent belles les filles des hommes, qu'ils auoient en leur conduite, cela s'entend comme Sacrificateurs & Paſteurs, ou bien comme leurs Maris apres les auoir eſpouſées, & de leur aſſociation *naſquirent les Geans*. Qui a-t'il en tout cela qui contrediſe à S. Chryſoſtome, ny qui parle pres ou loin, ſi les Anges ſont des ſubſtances purement ſpirituelles ou corporelles.

Reſponce à quelques obiections.

§. XLI.

MAis il entend les Anges du Ciel : qui vous l'a dit, Apologiſte, auez-vous le don de deuiner les penſées, qui eſt-ce qui a donné l'intelligence à ce Cocq.] *Il dit*, Helas! *les Anges meſmes nommez enfans de Dieu*,] c'eſt à dire les deſcendans de Seth qui viuoient comme des Anges ſeruãs Dieu comme de bons enfans ſeruent leur Pere, en toute iuſtice & ſainteté,] & marchans deuant luy en perfection,] il ne dit pas qu'ils deſcheurent de cet Eſtat, ny de la Grace, mais ſeulement qu'ils treuuerent belles les filles des hommes.] quel peché commettoient-ils de les trouuer belles, & de les deſirer pour femmes, quelle loy le leur deffendoit, & le texte Saint dit qu'ils les eſpouſerent,] quel mal faiſoient-ils de ſe marier, cela leur eſtoit permis, mais elles eſtoient Idolâtres, quelle loy leur deffendoit d'eſpouſer des filles idolâtres, la loy eſcrite n'eſtoit pas encore venuë, Iacob n'eſpouſa-t'il pas deux ſœurs filles de Laban qui eſtoit Idolâtre, ſous la loy eſcrite, combien de ſaints Perſonnages ont eſpouſé des femmes Idolâtres, Moyſe, Salomon, Oſée. Et ſous la Loy de Grace combien de fideles ont eſté liez par mariage à des infideles, & combien voyons nous de Catholiques mariez à des Heretiques, pour cela y a-t'il du peché en leur commerce nuptial.

Oüy mais les Anges n'ont point de corps. Oüy, mais ces hommes Angeiques, ou pour mieux dire ces hommes appelez Anges, & Enfans de Dieu uoient des corps : mais ce n'eſt pas de ceux-là qu'entend parler le Directeur: nais c'eſt de ceux-là qu'entend parler le Directeur. Que ſçauez-vous me dira Apologiſte, ou ſon Copiſte Hermodore, & que ſçauez-vous vous meſmes eaux Sires, & moy, mes amis, ie vous aſſeure en parole de verité, & d'vne oy non feinte, que ie le ſçay mieux que vous, & que ie l'ay appris de luyneſme, que ie le frequente plus que vous, & que ie ſuis plus auant que vous ans ſa confidence, iuſques à prendre beaucoup de part au ſecret de ſes penies; ie ne vous allegue gueres de raiſons ſans le conſulter, & ie vous donne ſeurance qu'il cautionnera, & ſouſtiendra toutes mes repliques.

Que ie voudrois bien voir vos mines, ou pour vſer des termes elegans de Apologiſte, *vos grimaces*, quand vous lirez cecy : pourrez vous bien empeſcher que les changemens de vos viſages, ne trahiſſent l'alteration de vos penes, & ne teſmoigne de l'eſtonnement. Sans doute l'Apologiſte me prendra iſſi toſt pour le S. C. caché ſous le nom de MELITON, & dira qu'il ſe et derriere le Tableau, pour oüir, ſans eſtre veu, le cours du marché, ou le ent du bureau.

Pour, Hermodore, il demeurera dans ſon innocence, & ſous le manteau ſa modeſtie, car il a commandement de la part de ceux qui ont pris ſa plue à loüage, de proteſter que les ouurages qu'il reprend ne ſont pas de . D. B. principalement le Directeur, & les Dangereuſes Reflections, ou e ſi les autres ſont ſortis de ſa plume, ils ont eſté corrompus par les ennes de la Gloire de ce grand Prelat, ſur les lévres duquel l'eloquence repoſe, *Hermod.* i a vne plume dont le tuyau eſt vn canal qui coule le laict & le miel, qui a *pag.* 12. iſiours eſté le Pere des Cenobites, & dont l'integrité de vie eſt en bonne *& 62.* eur par toute la France.]

Auſſi-toſt ie paſſeray dans ſon eſtime non pas pour le Iuſtificateur, ou l'Eſirciſſeur des paſſages accuſez, mais pour le Corrupteur meſme de ſes dies Ouurages, pour cet Impoſteur à qui il addreſſe tous ſes traits Satyries, il dira que ie deffends ma cauſe propre, en ſouſtenant les endroits que a voulu mordre, & que pour me mettre à l'abry des mauuais iours,] ie nds des noms de guerre.

Mes tres-chers freres, vous penſerez, vous ferez, vous eſcrirez ce qu'il us plaira, Dieu gardera la Lune des Loups, & elle ne laiſſera pas d'aller ſon in nonobſtant l'abboy de tous les dogues d'Angleterre, & de tous leurs npagnons d'attache, qu'vn des plus grands Prelats de France appelle d'vn n bien plus eſtrange que ie n'oſerois redire, encore qu'il vint fort à pro: de ce ſubiet que nous manions, du commerce des eſprits auec la chair huine. Que ſi ie parle icy auec le don d'obſcurité, c'eſt pour n'eſtre entendu, : de ceux de qui ie le dois eſtre, ie parle de la loy à ceux qui la ſçauent] & la Sapience entre les Parfaits.] Il n'y a en ce lieu mot qui ne porte.

Difficulté notable.

§. XLII.

REuenons au paſſage de S. Chryſoſtome où ie trouue vne difficulté, à laquelle vous n'aurez poſſible pas penſé, Hermodore, & dont i'attens la reſolution, de ceſte Arche de ſçauoir qui reſide en voſtre poitrine. Apres que ce grand ſaint a dit, que la nature incorporelle ne ſe peut meſler auec la corporelle] (il entend du meſlange qui forme la generation, car autrement il n'y auroit point de liaiſon entre l'ame & le corps qui compoſent l'homme, & en l'acte meſme d'engendrer il faut bien que l'ame ſenſitiue & vegetatiue anime le corps, autrement il n'auroit pas ceſte faculté) il preuue ſon dire par la parole de N. S. qui dit que les corps ſpiritualiſez de ceux qui reſuſciteront en la gloire, ſeront faits comme les Anges.]

Mon pauure eſprit a de la peine à comprendre comme il ſe pourra faire que les corps des Bien heureux apres la Reſurrection ſeront ſemblables aux Anges qui ſont incorporels: car auoir vn corps & n'auoir point de corps, ou bien eſtre corps & non corps repugne: Or il faut neceſſairement de deux choſes l'vne, ou que les corps des Eſleus apres la Reſurrection deuiennent eſprits, comme les Anges qui ſont purement ſpirituels: ce qui eſt contre la Foy Catholique, qui croit la reſurrection de la chair,] & contre ce que dit Iob, & en ma chair ie verray Dieu mon Sauueur:] ou que les Anges ayent des corps fort deliez, ou, pour parler ſelon S. Paul, ſpirituels,] ou ayans des qualitez ſpirituelles d'agilité, de ſubtilité, d'incirconſcription. Si l'on dit le premier on offenſe la creance Chreſtienne, car les corps des Reſuſcitez en la gloire, ou ſeroient aneantis, ou demeureroient non corps mais eſprits; Si l'on dit le ſecond on ne heurte point, ſelon l'Apologiſte meſme, la deffinition de l'Egliſe, qui n'a point encore determiné, ny donné pour article de Foy, pour doctrine reuelee, ny pour verité propoſee à croire que les Anges fuſſent purement ſpirituels.]

Apologie pag. 30.

Voicy donc comme ie me trouue embarraſſé dans le diſcours de S. Chryſoſtome. Si les Anges ſont incorporels & incapables de Mariage, parce que les corps des Eſleus apres la reſurrection, ſelon la parole de N. S. eſtans faits ſemblables aux Anges, on ne parlera plus de nopces. Il faut neceſſairement conclurre, ou que les Eſleus auec leurs corps reſuſcitez ſeront incorporels comme les Anges (ce qui eſt abſurde, & implique, car qui entendit iamais parler d'vn corps incorporel) ou que les Anges ont des corps ſpirituels tels que S. Paul nous apprend que ſeront les corps glorieux: de quelque coſté que l'Apologiſte, & ſon recors Hermodore, prennent ce tiſon ardant des deux bouts, qu'ils prennent garde à leurs doigts, c'eſt icy vn marron tout heriſſé de pointes, que l'on ne prend pas impunement ſans de bons gands. De dire auſſi qu'il y euſt de l'oppoſition dans le diſcours de ceſte bouche d'or, ce ſeroit mettre ſa bouche contre le ciel, &, comme dit la ſainte page, contredire aux paroles du Saint.]

Sur

Sur cela m'eſt venuë ceſte petite penſee, que ie ne ſouſmets pas ſeulement u iugement de l'Egliſe, & de ſes Paſteurs & Docteurs (qui pourroit eſtre Catholique ſans ceſte deference?) mais à tout fidele Chreſtien. Que ſainct Chryſoſtome, pour monſtrer que les Anges, qu'il eſtime incorporels, n'e-oient point ſuſceptibles des aiguillons dõt S. Paul, ſe diſoit ſouffleté,] c'eſt à ire des émotions de la conuoitioſe ſenſuelle, ſe ſert de ce que dit N. S. en Euangile, que les corps ſpiritualizez des Eſleus, apres la Reſurrection gene-ale, n'y ſeront plus ſuiets, à raiſon de quoy il n'y aura plus de nopces. Il y a ourtant bien de la difference entre dire que les Anges n'ont point de corps, qu'ils ne ſentent point les émotions ſenſuelles; car il a eſté donné de Dieu ur grace ſpeciale à quelques Saints (comme entre autres il ſe dit particúlie-ment de S. Thomas d'Aquin) de ne ſentir plus le mouuement de la ſenſua-té, ſans toutefois les rendre incorporels. Et les Eſleus apres la Reſurre-on ne laiſſeront pas d'auoir leurs corps, encore qu'ils ne ſoient plus ſous la annie de ces émotions. Ce qui pourroit rendre moins conuaiquante la rai-n de S. Chriſoſtome, à vn eſprit qui tiendroit que les Anges euſſent des ps ſpiritualizez, & ſemblables à ceux qu'auront les Eſleus apres la Reſur-ction.

Sentiment des Scolaſtiques, ſur la Subſtance des Anges.

§. XLIII.

IE rencontrant l'autre iour par bonne fortune chez vn bon Eccleſiaſti-que de mon voiſinage qui a quelques liures, où ie trouuay par hazard x nouueaux Commentateurs de la Somme de S. Thomas, dont l'vn s'ap-e Puteanus, l'autre Scribonius, ayant en teſte cet Entretien des Anges, ie ibay ſur ce qu'ils en diſent, & ie trouuay ſur le ſuiet de leur ſubſtance vn grand nombre de Peres, & de Docteurs, qui leur donnent des corps de-, & ſubtils, que de ceux qui les tiennent pour de purs Eſprits, & ie fus nné de voir parmy ceux de la premiere opinion S. Auguſtin, & le Maiſtre Sentences, que S. Thomas a touſiours reconnu pour Maiſtres, quoy qu'en iet il ſe departe de leur opinion.

Les Eſcriuains Scolaſtiques ſont comme les Caſuiſtes qui n'enflent leurs mes que des opinions de ceux qui les ont precedez, & ne ſçauroient faire Liures qu'en tranſcriuant les autres, pillans en leur temps, & puis pillez ceux qui les ſuiuront: ceux-cy donc, ſelon leur couſtume, citent vne Le-n d'Autheurs de l'vne & de l'autre opinion, touchant la ſubſtance des An-corporelle, & incorporelle, & renuoyent à Vaſquez, Suarez, Valentia, utres Theologiens, c'eſt à dire à vne vis ſans fin, où ceſte queſtion, qui point decidee par l'Egliſe, ny de la Foy, eſt debatuë, & ſouſtenuë de & d'autre par vn fort grand nombre de Peres, & de Docteurs.

outefois Puteanus, inclinant à l'opinion de l'Ange de l'Eſcole, comme & fidele Thomiſte, & non Scotiſte, ny partiſan du Maiſtre des Senten-& concluant que les Anges ſont incorporels, adiouſte de ſon crû, que ce t vne grande temerité de tenir l'autre opinion, veu que la pluſ-part des

Scolaſtiques panche de ce coſté-là, encore que l'Egliſe n'ait rien deffiny là deſſus. Or il dit cela ſelon ſon ſentiment particulier, qui eſt renuerſé par les citations que fait Scribonius du plus grand nombre d'Autheurs qui ſont de l'autre auis.

Et c'eſt peut-eſtre de cet habile homme (à cauſe de la confraternité, & pour auoir eſté de la meſme Religion non Reformée de parfaits, où l'Apologiſte eſt enroollé) que noſtre Frere Iacques (il m'entend bien) le prend pour vn Oracle, bien qu'entre les nouueaux Eſcriuains des choſes Scolaſtiques, il ſoit en vne eſtime ſi baſſe, qu'elle fait moins d'enuie, que de pitié, payant ſi mal ſon Lecteur, que l'on ne reuient pas plus ſçauant de ſa lecture (ce qui ſoit dit ſans le flatter.)

Apolog. pag. 30. Cependant, au dire de l'Apologiſte, cet homme eſt TOVTE L'ESCOLE, & tous les DOCTEVRS CATHOLIQVES ſous vn bonnet; c'eſt vn Horace le Borgne contre tous les Toſcans; c'eſt vn Autheur moderne & de trois iours, qu'il oppoſe à vne nuee de Peres & de Docteurs de l'Egliſe de de la plus venerable antiquité, à S. Auguſtin meſme, dont il ſuit auſſi mal la doctrine en ce fait, qu'il en obſeruoit la Regle, & du Maiſtre des Sentences, le grand Pere de tous les Scolaſtiques. Et n'eſt-ce pas vne temerité manifeſte & à Puteanus & à ſon Adorateur, de faire des deciſions ſi temeraires, & de rauir à l'Egliſe & au S. Siege ſon auctorité, pour vſurper vne tyrannie ſur les eſprits, au preiudice de la puiſſance legitime, qui eſt ſi moderee, que iuſques à preſent elle n'a rien determiné ſur ce ſuiet, laiſſant la liberté aux gens de lettres de tenir le party qui leur ſera plus agreable.

Probleme ſubtil.

§. XLIV.

ET quoy que le Directeur ſoit Thomiſte pour le regard de l'Incorporalité des Anges, ſi eſt-ce pourtant qu'il me permettra bien, apres auoir baiſé les armes, & baiſſé l'eſtendard, de luy repreſenter, que le lieu meſme de l'Euangile cité par S. Chryſoſtome touchant les corps glorieux, ioint à ce que dit l'Apoſtre en la 1. à ceux de Corinthe, touchant les qualitez ſpirituelles des Eſleus reſuſcitez fauoriſent grandement l'opinion de ceux qui tiennent que les Anges ont des corps ſpiritualiſez, car ſi les corps des Eſleus apres la reſurrection ſont ſemblables aux Anges; doncques ou les Anges ont des corps qui ont les meſmes qualitez que l'Apoſtre marque, ou les corps des Eſleus ſont de purs Eſprits comme les Anges; dire le ſecond il eſt abſurde, car vn corps ſeroit non corps s'il eſtoit pur eſprit: dire le premier il eſt probable par l'auctorité de l'Eſcriture en ces deux lieux, & meſme en ces autres où elle leur donne des corps viſibles, en tant d'apparitions d'Anges qu'elle propoſe.

De dire que ce ſont des corps compoſez d'vn air eſpaiſſi & coloré, c'eſt cé qui ne ſe lit ny dans l'Eſcriture, ny dans les Conciles, ny dans les Peres; ouy bien dans quelques nouueaux Docteurs (de qui ie n'improuue pas la penſee, qui peut auoir de la probabilité, & de la vrai ſemblance) qui tiennent que les Anges ſe compoſent des corps quand ils ſe veulent rendre viſibles aux hom-

Digitized by Google

nes. Mais cela n'empeſcheroit pas qu'ils ne pûſſent auoir des corps plus deliez, ſubtils, inuiſibles, & ſpiritualiſez, cachez ſous ces corps aëriens & viſibles, comme les corps des hommes ſont couuerts de leurs habits.

I'auance toute-fois cecy ſans deciſion, mais ſeulement pour monſtrer la temerité de l'Apologiſte & de ſon oracle, qui appelle temeraire, & contraire à TOVTE L'ESCOLE, & à tous les DOCTEVRS CATHOLIQVES, vne opinion qui à tant de raiſons & d'auctoritez qui la ſouſtiennent, & que l'Egliſe approuue autant que ſa contraire, en n'improuuant ny vne ny l'autre.

Ce qui me remet en memoire ceſte gentille repartie, que fit Sainte Catherine de Sienne à vn certain frere, qui n'approuuant pas ſes Communions Quotidienes, luy diſoit à la Phariſienne, & battant à froid, ce mot de S. Auguſtin qui ne blaſmoit ny ne loüoit les Communions iournalieres, Et bien, luy dit la Sainte, puiſque S. Auguſtin ne les blaſmoit pas, ne les blaſmez pas auſſi, pour vos loüanges on s'en paſſera. Le frere Capelan ayant auoüé qu'en ceſte queſtion ſi les Anges ſont corporels où non l'Egliſe n'auoit rien decidé, ny explicqué tout expres leur nature, ni rien propoſé à croire de neceſſité de ſalut, pourquoy donc fait il ces ſaillies terribles & tranſportées, contre le Directeur, comme s'il auoit dit que les Anges fuſſent corporels, veu que quand il l'auroit dit, il auroit cent garands entre les Peres, outre l'Eſcriture, le Concile de Trente, & la liberté que l'Egliſe laiſſe de tenir ceſte opinion. D'où luy viennent ces tranſports qu'il teſmoigne dans ſes outrages. D'où luy viennent ces fanfares, de TOVTES LES ESCOLES & tous les Docteurs Catholiques reduits à l'opinion d'vn Puteanus, le dernier en temps, & en qualité, de tous ceux qui ont eſcrit de la Theologie Scolaſtique. *Apol. p. 30*

Mais encore où a t'il leu dans le Directeur que les Anges ſuſſent corporels ou incorporels, l'yureſſe d'abſinthe] ſimbole des fumées de la colere luy auoient elles tellement troublé le cerueau, qu'il apperceuſt ceſte viſion chimerique dans les paroles qu'il entreprend de combatre, mais auec des efforts inutiles. Les deſcendans de Seth appelez Anges & enfans de Dieu à cauſe de leur ſainte vie, ſe marierent à des filles Idolatres qu'il trouuerent belles : en quoy cela ou ſont ces Anges du Ciel corporels où incorporels, ou eſt ceſte ſimeute, ou eſt ceſte ruine, ou eſt ceſte gloire, dont on ne peut deſchoir, ou eſt le peché des honneſte : peut on Calomnier plus aueuglement, & plus deſperement que de faire vn libelle, qui n'eſt qu'vn pot pourri, & vne ſentine d'inuectiues, ſur vn fondement, ie ne diray pas ſi debile, mais ſi nul.

Ou s'eſcriuent ces Eſclairciſſemens.

§. XLV.

DR, Hermodore, ce que ie vous ay cité Puteanus & Scribonius, ce n'eſt pas que ie faſſe grand conte de l'auctorité de ces gens-là, dont ie n'euſſe ſeulement ouuert les Liures ſi ie les euſſe rencontrez dans vne grande bibliotheque, mais c'eſt afin que vous ſachiez que ie n'eſcris ces Eſclairciſ-

ſement ſur vos Entretiens, que par forme de Diuertiſſement, & pour charmer l'ennuy de la ſolitude, c'eſt en vne retraitte champeſtre que i'eſcris ce-cy, & en vne maiſon fort eſloignée des plus grandes villes, ou ſe trouuent les grands amas de liures. Et ie vous atteſte deuant Dieu & Ieſus-Chriſt qui doit iuger les viuãs & les morts, que pour vous reſpondre, ie n'ay autre Liures que celuy de vos Entretiens Curieux, ceux du Directeur que vous entreprenez de combatre celuy des Heureux Succes auec ſix ou ſept de ces libelles de vos Protocolles, qui parurent il y a trois ans, auſſi-toſt que le Directeur euſt ſonné le tocſin, & donné l'allarme au camp des gens de dehors du monde: à quoy ſi vous adiouſtez la tres-ſainte Bible, mon Breuiaire, & quelque Liures Spirituels pour mentretenir en deuotion, fournir de matiere à mes Meditations, & m'aider en quelques petites predications que ie fais par les villages, ſelon le foible talent que le ciel ma preſté vous auriez le denombrement de toute ma Bibliotheque inanimée; car pour l'animée, qui conſiſte en ce peu de Memoire, de ce que i'ay leu autre-fois, ie la porte par tout, & c'eſt vne pieces inſeparable de ma ſubſtance.

C'eſt pour cela que vous ne verrez point icy, ces grandes eſtalemens de preuues iuſtificatiues, dont vous auez frangé vos marges, & enflé ſur la fin, la groſſeur de voſtre docte volume, quoy que pour en faire autant deux où trois Liures de Rapſodies d'Allemands peuſſent fournir de matiere plus que ſuffiſante. Il eſt maintenant des Liures, comme de ce que diſoit cet Empereur de la quantité de Medecins, leur multitude eſtouffe & offuſque, & à force de vouloir parler par la bouche d'autry, on pert l'vſage de ſon eſprit & de ſa lan- C'eſt ce qui fait digenerer la ſcience en ce deſreglement que l'on appelle Pedantiſme.

Et puis n'ayant pris autre taſche, que de iuſtifier les paſſages du Directeur que vous voulez reprendre, qu'eſt il beſoin d'elleguer, ou il n'eſt queſtion que de faire voir ces lieux là en leur vray ſens, que l'on veut alterer par des ſophiſmes, en renuerſant l'iniquité ſur le viſage de ceux qui l'operent, & les faiſant rougir de honte, s'ils n'auoient point perdu le front. Si quelque iour on nous obligeoit à retaſter ces matieres, & qu'il les falluſt manier à plein fonds, poſſible les traitterions-nous auec plus d'erudition, & ferions-nous voir que nous auons oüy parler des ſciences, & que nous auons quelquefois veu des Liures.

S'il y a eu deux cheutes des Anges.

§. XLVI.

CEpendant puis que nous ſommes inſenſiblement arriuez en haute mer, & paruenus en ce ſuiet de la cheute des Anges au plus fort de la beſoigne nous nous ſeruirons des meſmes moyens de l'Apologiſte, pour luy monſtrer que, comme vn Saül, il tombe ſur ſa propre eſpee.

Tous ceux que i'ay autrefois leus, qui ont fait des Commentaires ſur la Geneſe interpretans le VI. chapitre qui parle de ces enfans de Dieu qui trou-

Digitized by Google

reni belles les filles des hommes,] rapportent deux opinions des anciens
res & Docteurs de l'Egliſe (dont les modernes ne ſont que les Echos) dont
ne tient qu'il n'y a eu qu'vne cheute des Anges qui arriua tout au com-
ncement du monde auant la creation de nos premiers parens. Et l'autre
inion ſouſtient qu'il y en a eu deux, la premiere, celle que ie viens de mar-
er, & la ſeconde, peu auant le deluge arriué, à cauſe de ceſte accointance
:c les filles des hommes.
Or ie vous prie, Hermodore, de voir les armees de Dieu] de part & d'au-
ie dy expreſſément de part & d'autre: car l'Egliſe n'a encore rien deter-
né ſur ces deux opinions (quoy que pour euiter toute cauillation ie trouue
remiere la plus plauſible, que ie m'y range comme à celle que ie trouue la
lleure, & que ce ſoit auſſi le ſentiment du Directeur, ainſi que ie l'ay ap-
de luy-meſme) l'Apologiſte, & vous, qui eſtes ſon Repetiteur, ne pro-
ez pour la premiere opinion que les trois teſmoignages de S. Auguſtin, de
eodoret, & de S. Chryſoſtome: dont le premier dit, que ce furent les deſ-
ians de Seth, appellez enfans de Dieu à cauſe de leur vertu qui eurent ce
merce auec les filles des hommes, & non pas les Anges;;] ſans parler ny
premiere ny de la ſeconde cheute,
.e Second appelle ſimplement ſtupides, ceux qui par cet exemple de l'in-
erance des Anges vouloient deffendre la leur.] Et le Troiſieſme dit, que
nges ſont tombez deuant la creation du premier homme, & qu'eſtans
rporels, c'eſt vne folie de leur attribuer ce commerce, d'autant qu'vne
re ſpirituelle n'eſt point capable des ſentimens de la concupiſcence ſen-
e.]
es deux premiers ne parlent ny directement ny indirectement de la pre-
e, ny de la ſeconde cheute des Anges, comme il eſt aiſé de recueillir de la
re de leurs propres termes, que nous auons rapportez icy deſſus, ſelon
tations meſmes de l'Apologiſte, (car nous n'auons pas leurs liures en ce
, le Premier dit que ce ſont les enfans de Seth & non les Anges ; & le
nd que ceux qui accuſent icy les Anges d'intemperance pour mettre la
à couuert ſont des lourdauts.
Quant au Troiſieſme, il ſemble ne recognoiſtre que la premiere cheute
Anges, ſans nier pourtant abſolument la ſeconde, mais diſant tout ſimple-
:, que c'eſt vne folie de penſer qu'vne nature purement ſpirituelle, puiſſe
r les impreſſions de la concupiſcence de la chair. Ce n'eſt donc que par
ction que l'on tire de ce dernier qu'il n'y a eu qu'vne ſeule cheute des
es, puis qu'il ne la nie pas en termes exprés.
'e dire maintenant que ces trois Docteurs conuiennent en vn point, dont
: parlent point, qui ne void que c'eſt tirer leurs paroles par les cheueux,
ır faire dire ce que poſſible n'ont-ils pas penſé. Au demeurant quand ce-
oit (ce qui n'eſt pas toutefois, & il ne faut que des yeux, & vn iugement
ocre, pour le iuſtifier) tout au plus ne voila que trois Docteurs d'vn auis.
:eurs de grand prix, & de grand poids, mais pourtant qui ne ſont pas tou-
gliſe, qui n'a rien definy icy deſſus, & qui ſeule peut faire la regle de no-
oy : car c'eſt la ſainte Egliſe Catholique que nous croyons. Or l'Egliſe
fie congregation, & le Sage nous apprend que le ſalut eſt où il y a plu-
s conſeils.] & dans les Conciles on conte les voix, & la deciſion ſe for-

me ſur la pluralité, comme auſſi les Elections Canoniques.

L'Affirmatiue ſelon pluſieurs Peres de l'Egliſe.

§. XLVII.

SElon ces Maximes Catholiques, indubitables, diuines, & qui ſont vne Regle en l'Egliſe, voyons vn peu (ſans prendre d'autres armes que celles de l'Apologiſte meſme, & pour le fouëtter de ſes propres verges qu'il a cueillies & ramaſſées) de quel coſté il y a plus de Docteurs & des Peres, de l'vne ou de l'autre opinion, & qui ſont ceux qui parlent plus clairement.

Au meſme lieu où ie trouuay Puteanus & Scribonius (comme i'ay dit icy deſſus) ie rencontray auſſi les Commentaires ſur la Geneſe d'vn docte Ieſuite appelé Perrerius : ceſtui-cy à la façon des Commentaires fait des Montagnes de citations, & ſi i'ay quelque memoire de ce que i'ay autrefois leu dans Toſtat ſur le VI. de la Geneſe, il me ſemble qu'il y a fait vne ample peſche, i'y treuuay encore fortuitemẽt deux Interpretes de la Geneſe, dont l'vn me ſemble ſuſpect, nommé Mercerus, l'autre s'appelle Hamerus, ie vous rapporte ces particularitez tout à la bonne foy, afin que vous voyez, Hermodore, comme candidement ie recognois ceux de qui i'apprends quelque choſe. Voyla les ſeuls Interpretes que i'aye veus ſur ce ſuiet, auec ce que l'Apologiſte, & vous (ſi conioints que vous ne dittes que la meſme choſe) auez eſcrit à voſtre confuſion, comme vous allez voir.

Car quand vous auriez eſté à mes gages, & que ie vous aurois loüez pour me deliurer de la peine de me chercher des authoritez pour vous battre, vous ne m'auriez pas plus diligemment, exactement, ny fidelement ſeruy. Et c'eſt ceſte *Iliade d'Achilles* (fraze elegante, & qui nous repreſente les fables d'Homere, quand il eſt queſtion des Peres de l'Egliſe, & d'vn point de Theologie: ſi le Directeur auoit ainſi parlé, ô ! quelle prophanation) & ceſte nuée de teſmoins ſans paſſion & ſans reproche, dignes de la croyance de l'vniuers, qu'il dit que le Directeur va faire fondre en éclairs & en tonnerres ſur luy, ſans qu'il en puiſſe reſchaper.] N'eſt-ce pas là parlé en vray compagnon de Tabarin, ou de Iean farine.

Apolog. pag. 85.

C'eſt donc ainſi, ſieur Capelan, que vous vous mocquez de la plus venerable antiquité, & du teſmoignage deceux que ie puis bien mieux que voſtre Putidianus, appeler TOVTE L'ESCOLE ET TOVS LES DOCTEVRS, mais en quelque maniere TOVTE L'EGLISE, puis que toute la parole (de verité) eſt en la bouche de deux ou de trois.] Ie m'eſtonne que voſtre *ſerioſité*, Hermodore, liſant ces ſaillies de fanfaron, n'a mis *la rigueur de la cenſure en la place de l'applaudiſſement* que vous luy donnez, l'appelant *Eſprit fertile, qui pour eſgayer ſa plume a compoſé vn Liure* ſur le paſſage du Directeur, où il parle des Anges, *& le condamne dans la chaleur de ſon zele.*

Hermod. pag. 75.

pag. 80.

Vous auez grand tort de dire que cet Eſprit ardant condamne le Directeur, puis que vous voyez qu'il ſe raille par auance des Grands & celebres Peres &

Digitized by Google

Docteurs de l'Egliſe, qu'il va citer contre luy meſme. Tant il eſt veritable que ceux qui ne ſont Sages que de ceſte Sapience que l'Apoſtre appelle terreſtre,] & S. Iacques adiouſte animale, diabolique] (le pais de la naiſſance de l'Apologiſte en rend ſon *Eſprit fertile*, il m'entend bien, & il ſuffit, icy nous ſommes l'vn à l'autre vn aſſez ample theatre, comme diſoit Seneque à ſon Lucille) mettent leur gloire dans leur confuſion] marchent en la vanité de leur ſens, ayans l'entendement obſcurcy de tenebres, eſloignez de la voie de Dieu, par l'ignorance qui eſt en eux, & l'aueuglement de leurs cœurs.]

Denombrement de ces Docteurs.

§. XLVIII.

VOyez vn peu, Hermodore, ceſte armée d'Iſraël de droit front, non de coſté comme Balaam pour auoir ſuiet de la maudire ſelon l'intention de alac, & ſelon que s'en mocque cet enfant de Baal ou de Belial, c'eſt à dire ns ioug, & vous eſcrirez preſſé de la force de la verité. Iacob que tes taberacles ſont beaux, que tes pauillons ſont aimables ô Iſraël, ils ſont comme s Iardins arroſez d'eaux, ou les fruicts viennent en abondance. D'vne part preſentez vous trois excellẽs Docteurs qui ne fauoriſent point, ou ſi peu que n, les reſueries de la fiévre chaude de l'Apologiſte. De l'autre, nous ferons e monſtre ſommaire des noms des Saints & ſçauans Perſonnages, qui ont u que par ces Enfans de Dieu du VI. de la Geneſe, ſont entendus quelques ges qui ont eu commerce auec les filles des hommes.

S. Ambroiſe Pere, Docteur, & Maiſtre de S. Auguſtin, qui l'engendra à gliſe, qui luy enſeigna les vrayes voyes de ſalut, & qui le retira de ſes Erirs ira en teſte, qui tient en termes exprés ceſte opinion au Liure de l'Arche de Noé.

S. Cyprian Docteur & Martyr tres-ſçauant & tres-renommé, de qui ſainct guſtin fait tant de cas, encore que ny luy, ny toute l'Egliſe, n'ait pas approuué l'opinion qu'il auoit de la neceſſité de rebaptiſer les Heretiques: eſt la meſme opinion que ſainct Ambroiſe, en l'explication de ce lieu de la Gee: & n'eſt taxé d'erreur par aucun pour ce regard: & c'eſt en ſon Liure de Diſcipline & de l'habit des Vierges qu'il tient cet auis.

Sainct Iuſtin le Martyr, dont les œuures ont ſeruy d'eſpée, & de bouclier Chreſtiens de ſon aage, a le meſme ſentiment en ſon Apologie Premiere ur les Chreſtiens, où l'Apologiſte auoüe, *qu'il ne deuoit rien mettre, qui ne conforme à leur creance.*] *Apolog. pag. 86.*

oſephe Hiſtorien tres-celebre, & des Liures duquel on tire tant d'eſclairemens ſur pluſieurs difficultez de l'Eſcriture, eſt de la meſme opinion au I. es Antiquitez.

Euſebe dont les eſcrits poſſedent tant de creance dans les Eſprits des plus ſçauans au V. de ſa preparation Euangelique s'ouſcrit à ceſte opi-n.

Clement Alexandrin fait le meſme au III. & au V. de ſes Tapiſſeries, &

d by Google

ceſte authorité eſt de Haute lice. I'ay trouué ce petit mot de ſon III. Liure. Quelques Anges incontinens, vaincus de la conuoitiſe, ſont deſcendus du Ciel icy bas.] & cet autre du V. Quelques Anges du Ciel, tombez dans les voluptez, ont appris des ſecrets aux femmes.]

Athenagoras en l'Oraiſon à l'Empereur Antonin, où il plaide ſi doctement la cauſe des Chreſtiens, donne les mains à la meſme creance.

Methodius auſſi chez ſainct Epiphane ſouſcrit à ceſte opinion, & prend ces Enfans de Dieu pour les Anges du Ciel.]

Le Ciceron Chreſtien, cet excellent Lactance, dont les iugemens ne ſont pas moins reuerez que le ſtil eſt admiré, donne ſon ſuffrage à ceſte meſme ſentence, & l'a prononce en termes ſi clairs, qu'il oſte tout ſuiet d'en douter, car il dit, que quelques Anges ſoüillez par le commerce des femmes furent precipitez dans l'abyſme.]

Seuere Sulpice a eu le meſme ſentiment (ce ſont les mots de l'Apologiſte) en l'Exorde du I. Liure de ſon Hiſtoire Sacrée.]

Quoy que Tertulian ait eu en d'autres choſes des ſentimens qui ne ſont pas conformes à ceux de l'Egliſe, ſi ne liſons nous point qu'elle l'ait condamné ny qu'il ait eſté repris comme ſentant mal de la foy pour auoir dit au II. chapitre du Liure de l'ornement des femmes. C'eſt vne ignominie aux femmes d'auoir eſté cauſe de la cheute de quelques Anges qu'elles ont fait tomber du Ciel.] Et l'Apologiſte luy fait dire, que leur beauté fut vn appaſt, & vn piege, qui fit tresbucher les Anges de Dieu en de ſales conuoitiſes.] Et au chap. IX. du Liure de l'Idolatrie parlant de l'Aſtrologie, dit que ce furent des Anges qui abandonnerent Dieu, pour aimer des femmes, qui furent autheurs de ſte curioſité.]

Ie ſuis las de tranſcrire tant de paſſages qui fourmillent ſur ce ſuiet dans toute l'antiquité, il ne faut que conſulter ceux qui ont commenté la Geneſe, qui ſont en tres-grand nombre, & on y en trouuera vne ample moiſſon. Et c'eſt ce qui me fait admirer voſtre Prudence, Hermodore, qui a enchery ſur la Sapience de cet Apologiſte, né au païs où on la ſucce auec le laict (mais quelle Sapience) en ce que pour retirer accortement voſtre eſpingle d'vn ieu ſi dangereux, apres auoir ſoigneuſement produit les trois Docteurs qui ſemblent fauoriſer l'opinion que la fantaiſie du frere Capelan s'imagine eſtre contraire au Directeur, vous auez finement euité ceſte nuée de teſmoins irreprochables dont l'eau eſpaiſſe] menaçoit de greſler vos ſubtilitez, & dont la pluye vous euſt percé, non ſeulement iuſques à la peau, mais euſt entré iuſques dans voſtre ame.] Vous contentant (pour eſtre ſage à ſobrieté]) de produire l'authorité de Tertullian, qui ſeule entre toutes les autres pouuoit donner de l'ombrage à cauſe de l'Autheur qui eſt ſuſpect en quelques autres lieux, & laiſſant par là dans la creance du Lecteur, que le Directeur euſt preferé l'opinion de Tertullian à celle de ſainct Auguſtin, Theodoret, & ſainct Chryſoſtome. Artifice ſi noir, que ie ne ſçay, ſi ie dois plus auoir en horreur, la malice de ceux qui vous l'ont inſpiré, que la groſſiereté du frere Apologiſte, pour auoir cité tant d'authoritez qui luy coupent la gorge, & dont il ſe deſmeſle ſi mal, que vous diriez qu'il ait iuré de ſe perdre, & d'imiter celuy qui ſe ietteroit dans vn precipice, pour acquerir la gloire d'eſtre bon fauteur.

Hermod. pag. 86.

Hardieſſe

Hardieſſe Monſtrueuſe.

§. XLIX.

QV'ainſi ne ſoit, voyons vn peu quels ſont les reuers dont il penſe trancher les nœuds Gordiens, dont luy meſme s'enlaſſe, en citant vnze Authoritez conformes en l'vne des opinions, contre trois qui ne ſont pas conformes en l'autre, ſi ce n'eſt par coniecture & illation. Apres auoir fait ceſte belle chamade afin que chacun vienne voir la Gloire de ſon Triomphe, & comme il ſçait terraſſer les Ambroiſes, les Cyprians, les Iuſtins, les Ioſephes, les Euſebes, les Clemens, les Athenagores, les Methodies, les Lactances, les Sulpices, les Tertulians, & les trainer comme captifs apres ſon Char victorieux, ſe faiſant, ſelon l'ancien Prouerbe, des Hercules pour les vaincre.

Qui pourra, dit-il, reſiſter à la puiſſance de ces grands faiſeurs de miracles? *Apologie pag. 86.* ſi le Directeur auoit parlé de la ſorte, auſſi-toſt ſur ceſte periode eſſorée libelles en campagne, pour monſtrer que I. P. C. en veut aux Saints, & aux miracles, qu'il eſt Impie, qu'il eſt Heretique, qu'il eſt Atheiſte, qu'il eſt pire que Luther, & que Caluin, ce ſont fleurs de Rethorique paſſionnée.) Et ne veut-il pas que tous les hommes du monde cedent & rendent leurs iugemens à l'authorité de ſes ſacrés Triſmegiſtes, & de ces hommes Illuſtres dans l'ordre de la nature, de l'art, de la grace, & de la gloire, deſquels nous deuons auſſi bien adorer les penſées & les ſentimens de leur eſprit couchez ſur le papier; que la pouſſiere & la cendre de leurs corps giſante dans le ſepulchre ou nous les chaſſes.]

Si le Directeur auoit vſé ce ces termes il faudroit à quelque prix que ce fuſt, hardiment & ſans front luy ſouſtenir qu'il auroit parlé par Ironie, & par deriſion des ſaincts, puis que ſoudain apres il iroit refuter leur opinion la nommant, *vne fable, vne folie, vne impieté, vn blaſpheme, vne hereſie, vn Anatheme*, qui ſont les faueurs dont l'Apologiſte les gratifie, tant il eſt ciuil, & courtois.

Voicy qu'il change le regiſtre de l'orgue, & luy fait prendre vn autre ton, & tel il eſt bon ſouffleur d'organiſte, *Tout beau tout beau; Que le S. C. ne chante point la victoire, car il n'eſt pas encore là où il penſe.* A voſtre auis, Herdore, ce ſtile n'eſt-il pas rauiſſant, & où trouuerons nous vne foreſt de lauriers aſſez ample pour ombrager ceſte teſte Poëtique. Ie m'aſſeure que vous ne luy donnerez iamais l'Eloge dont vous honorez l'Autheur des *Heureux ſuccés*, & que vous ne le logerez pas entre *les plus doctes & polis Eſcrits de noſtre aage* (auſſi les Chapperons ſont ils bien differens) & que vous vous contenterez de le ranger parmy les *Eſprits fertiles* ſans expliquer dauantage de quelle fertilité vous entendez parler.

Apologie pag. 87.

Hermod. Preface pag. 2.

Hermod. pag. 80.

Euaſion extrauagante.

§. L.

IL entre maintenant apres ces rares Exordes, dans le gros de ſes reſponces pour porter à la renuerſe tout ce gros d'authoritez : & dit ainſi, pouſſant d'eſtoc, & de taille. [Et faut bien qu'il ſçache que i'ay autant de fois le deſaueu de tous ces Saints, qu'ils ſe ſont declarez eux meſmes ſuiets aux deffauts & aux infirmitez de la Nature.] O ! la belle teſte, diſoit le Renard fabuleux de celle de marbre, ſi elle auoit de la ceruelle. Et doncques frere Capelan, *Tous les ſaints ont deſauoüé toutes leurs Doctrines, toutes les fois que* par humilité ils ont recogneu qu'ils eſtoient *enuirounez d'infirmité.*] Il ne faut plus croire en ſainct Paul, parce qu'il ſe dit le premier des pecheurs, le Perſecuteur de l'Egliſe, & qu'il craint apres auoir preſché les autres, d'eſtre luy meſme reprouué : il improuue luy-meſme ſes propres eſcrits (ſelon la belle doctrine de l'Apologiſte) toutes les fois qu'il recognoiſt ſon infirmité & ſon neant, & qu'il n'eſt pas capable d'auoir ſeulement vne bonne penſée.]

Apologie pag. 87.

Il ne faut plus auoir de creance, aux Propheties, ny aux Cantiques de Dauid, car luy meſme ſe declare pecheur,] que ſa ſubſtance eſt vn rien,] qu'il a beſoin de la grande Miſericorde de Dieu,] qu'il eſt conceu en iniquité,] qu'il eſt pourri dans le peché,] & cent autres traits de reconnoiſſance de ſon infirmité.

Qu'eſt-il beſoin de faire vn denombrement des Saints qui ont fait cet aueu, mais euſſent-ils pû eſtre ſaints ſans le faire, peut-on entrer au ciel que par la porte baſſe & eſtroitte] de l'humilité, n'eſt-il pas eſcrit que Dieu ſauuera les humbles d'eſprit] & qu'il ne meſpriſe iamais le cœur humilié.] Les plus grands Saints ſont ceux qui ont eu d'eux vne plus baſſe eſtime. Vn ſaint François auſſi eſleué que les Seraphins, ſe tenoit pour le plus mauuais homme de la terre, & ſouſtenoit cette propoſition au frere qui la luy contrediſoit.

Apres cét adueu faudra-t'il caſſer ſa Regle, ou pour mieux dire ceſte Regle toute Seraphique, toute Euangelique, qu'il a proteſté auoir receüe des mains propres de I. C. ſur le mont Aluerne : faudra-t'il renoncer à tant de ſaintes doctrines qu'il a conſignees à l'Ordre Seraphique?

N. S. meſme qui a pris la ſemblance de la chair du peché, & qui, hors le peché, s'eſt rendu ſemblable à ſes freres, & s'eſt appellé fils de l'homme, le dernier de tous les hommes,] qui s'eſt aneanty iuſques à la mort, & la mort de la Croix,] aura-t'il, à voſtre auis, par cét aueu, fait vn deſaueu de ceſte doctrine celeſte, qu'il dit eſtre de ſon Pere, qui l'auoit enuoyé pour eſtre le Chef, la Lumiere, & le Precepteur des Nations. Voyez où donne ceſte premiere reſponſe de l'Apologiſte, & ſi ce n'eſt pas dans l'abolition de la Religion Chreſtienne, dans l'introduction de l'impieté du blaſpheme, de l'atheiſme, mais pour auoir de ſa miſere des ſentimens plus doux, diſons pluſtoſt que ceſte extrauagance procede de la perte de ſa raiſon; à l'hellebore donc, frere Iacques, à l'hellebore, ou pluſtoſt aux chardons genet, ou, pour vſer de la Rethorique du gentil Hermodore, Roſſignol d'Arcadie; car ſi vous ne vous re-

Digitized by Google

fugiez dans le païs de l'ignorance, ou de la folie, ne voyez-vous pas que vous ſerez ſurpris dans celuy de l'impieté.

Pour redreſſer voſtre raiſon tortüe, & faite en vn mauuais arc,] il nous falloit monſtrer que S. Ambroiſe, S. Cyprian, S. Iuſtin, Ioſephe, Euſebe, Clement Alexandrin Athanagoras, Methodius, Lactance, Seuere Sulpice, & Tertulian ſe fuſſent deſdits & retractez de leur opinion qui a pris pour Anges les enfans de Dieu dont il eſt parlé au vi. de la Geneſe, & nous produire ces deſaueus formels, à la maniere des Retractations, & des Confeſſions du grãd S. Auguſtin, qui ſont deux monceaux de teſmoignages,] mais de teſmoignages glorieux & immortels de ſa candeur & de ſon humilité.

Car ſi voſtre deſraiſonnable raiſonnement auoit lieu, il ne faudroit plus receuoir la doctrine d'aucun Saint, parce qu'il n'y en a eu aucun qui ne ſe ſoit eſtimé ſuiet aux deffauts & aux infirmitez de la nature.] Pourquoy voulez-vous que l'on s'arreſte aux auctoritez de S. Auguſtin, de Theodoret, & de S. Chryſoſtome, puis que ces grands perſonnages ont eu d'eux les meſmes ſentimens d'abiection, & que le premier les a ſi hautement, ſi publiquement, & dignement eſtalez, qu'il ſemble ne faire rien de ſi bien, que quand il recite l'hiſtoire lamentable, mais vraye de ſes maux, & de ſes miſeres, pour en rendre gloire à Dieu tres-bon & tres-grand.]

Que les Autheurs de la Negatiue ne ſont pas conformes.

§. LI.

[Meſme ces trois auctoritez dont vous faittes vn cordon triple pour le rendre plus fort] ne diſent pas la meſme choſe, comme font les onze que vous citez, car ſainct Auguſtin dit que par les enfans des hommes ſont entendus les Anges, mais par ces Anges & ces enfans de Dieu les deſcendans de Seth,] où eſt-il parlé en ce lieu, ny de peché des Anges, ny de premiere, ſeconde cheute. Theodoret ne nie pas que par le mot d'enfans de Dieu, les Anges ne ſoient entendus, mais il il blaſme la ſtupidité de ceux qui veulent faire vn bouclier à leur intemperance de cet exemple des Anges, où eſt-il qu'il nie que ces enfans de Dieu ne fuſſent des Anges; où parle-t'il de premiere ou ſeconde cheute des Anges.

Sainct Chryſoſtome dit que les Anges ſont tombez deuant la creation de Adam, qui nie ceſte verité, mais nie-t'il qu'il y ait eu vne autre cheute. Il appelle vne fable de dire qu'vne nature incorporelle puiſſe auoir vn commerce & production auec vne corporelle, il ne faut que du ſens commun pour reſiſter à ceſte verité. Et ceux qui tiennent l'opinion de la ſeconde cheute des Anges ne la contrediſent pas, d'autant qu'ils eſtiment qu'ils ont eu ce commerce auec les filles des hommes par des corps empruntez, & façonnez d'eſpaiſſi, ou de quelque autre matiere.

Et puis ſainct Chryſoſtome ne dit pas abſolument que les Anges ſoient incorporels, ouy bien qu'ils ayent des corps groſſiers, palpables, & lourds comme noſtres, mais de ſubtils, legers, impaſſibles, inuiſibles, & ayans des

qualitez ſpirituelles, ou, comme dit ſainct Paul, des corps ſpiritualiſez,] voicy les mots de ſainct Chryſoſtome. N. S. parlant de LA SVBSTANCE des Anges, dit qu'en la Reſurrection les corps des Eſleus ſeront comme les Anges de Dieu.] Or on ne peut nier ſans deſtruire le ſymbole & l'article de la Reſurrection de la chair, que les Eſleus ne reprennent leurs corps, & qu'ils ſeront vrais corps encore qu'ils ſoient ſpiritualiſez : ſi donc la SVBSTANCE des Anges eſt ſemblable aux corps reſuſcitez des Eſleus, & ſi les corps reſuſcitez des Eſleus ſont ſemblables à la SVBSTANCE des Anges, qui ne voit que ce que ſainct Chryſoſtome appelle les Anges incorporels n'eſt pas pour leur deſnier des corps, mais pour monſtrer que leur SVBSTANCE eſt ſemblable à celle des corps glorieux qui ont les qualitez ſpirituelles, & qu'ils n'ont pas des corps groſſiers, lourds, corruptibles, & ſuiets aux conuoitiſes ſenſuelles, comme ceux des mortels.

Autre euaſion iniurieuſe aux Saints.

§. LII.

VOyons ſi le iugement de l'Apologiſte ſera plus raſſis en ſon ſecond raiſonnement. *Il a*, dit-il, *le deſauen de tous ces Saints, autant de fois qu'ils ont dit, que la gloire du ciel eſt eternelle, & que les vainqueurs de Lucifer en iouiſſent des le commencement.* Pourueu qu'il donne vne chicquenaude au Directeur, il ne ſe ſoucie pas de couper bras & iambes à ſainct Ambroiſe, ſainct Cyprian, ſainct Iuſtin, ſainct Clement : bref à tous les Saints; & de les traitter comme des Dagons, il ne ſe ſoucie pas de leur donner des ſoufflets par leurs propres mains, & de dire que leurs eſcrits ſont pleins de contradiction, faut-il eſtre ſi paſſionné, pour donner vne nazarde à vn homme, que d'arracher la gloire à Dieu qui veut eſtre loüé en ſes Saints,] qu'à raiſon de cela il a rendus merueilleux] & reuerez de tous les peuples. Eſt-ce ainſi, ſieur Capelan, qu'au lieu d'eſtre humble Chappelain des Saints, vous les chappelez, & les taillez en pieces, gardez bien de deſcheoir de la qualité de Citoyen des Saints, & de Domeſtique de Dieu] puis que vous ne trouuez pas, non ; car vous ne citez rien; mais vous mettez de la contradiction dans la Cité] des Saints.

Apolog. pag. 87.

Ne faut il pas auoir ſacrifié ſon corps & ſon ame à l'Idole du mauuais zele,] pour donner ſi hardiment des deſmantis aux ſaints, les declarer des fauſſaires, dire qu'ils ſouffre le froid & le chaud d'vne meſme bouche, qu'ils ont deux langues] (ce que Dieu deteſte,]) & qu'ils parlẽt en vn cœur & en vn cœur.] depuis quand l'Apologiſte leur à t'il obtenu le priuilege de ſon païs, pour les faire deſdire ſi aiſemẽt ? ie m'aſſeure s'ils viuoiẽt encore qu'ils deſauoüeroient ſon diſcours, & qu'ils luy demanderoient reparation d'hõneur d'vn affront ſi notable, puiſqu'il regarde la gloire de Dieu, qu'il diminuë, en decreditant la doctrine de ſes Truchemens, & des interprettes de ſes volontez. Quoy ils feroient comme les Lions de Libie, qui effacent auec leurs queuës les traces de leurs pates ſur les ſablons de peur qu'on ne les ſuiue à la piſte, & qu'on ne deſcouure leurs repaires.

Digitized by Google

Qu'elle aſſeurance pourrions nous auoir en leurs paroles, ſi ce qu'ils affir-
ıe en vn lieu, ils le nioient en l'autre, comme ſeroient elles parolles de Dieu
elles n'eſtoient conſtantes inuariables, iuſtifiées en elles meſmes,] en vn
ıot ſi elles n'eſtoient veritables : ne diroit on pas d'eux qu'ils ſont des Pro-
ıetes faux, & menteurs,] & que leurs diſcours reſſemblent à ces Oracles
es Payens qui eſtoient à double ſens. Malheur à ceux qui ſont double de
œur, dit le S. Eſprit, & ſi ſes ſaints ont eſté ſes vaiſſeaux ſacrez, & les trom-
ettes de ſes volontez, comme pourroient ils auoir donné lieu en leurs leures,
ı en leurs plumes, à ceſte infame duplicité.

Si le Directeur auoit penſé de dire quelque choſe, dont l'ombre ſeulement
›prochaſt de cette inſolence, bon Dieu que les trompettes de la Religion
:s Parfaits feroient de belles fanfares, quels Peans, qu'elles victoires, quels
ophées, on s'en reſiouiroit dans ces ſaints lieux, où l'on meine en terre la
e des Anges, (excepté que l'on ny vſe pas touſiours comme ces celeſtes
prits d'vne viande inuiſible]) & on en treſſailliroit d'allegreſſe, comme les
ıinqueurs qui partagent le butin de leurs ennemis.]

Mais Dieu le preſerue d'vne penſée ſi execrable, ni de s'imaginer, qu'il y
t rien a redire dans les diuins ouurages de S. Auguſtin, quoy que ce grand
int par excez d'humilité ait fait des Retractations, qui ſont pluſtoſt des eſ-
ıirciſſemẽs de quelques lieux obſcurs de ſes eſcrits, ou qui pouuoiẽt ſouffrir
ıers ſens, que des deſaueux directement oppoſez à ſes propoſitions. Dieu
garde de conceuoir rien de ſemblable ſur les eſcrits du ſçauant Theo-
›ret, ny ſur les eloquentes pieces que nous auons du Pere à la bouche
›rée.

Si ie voulois preſſer d'auantage l'horreur de ceſte reſponce de l'Apologiſte,
verité me contraindoit d'vſer de termes, qui bleſſeroient, ſinon la charité,
›nt le zele eſt ardant & aſpre au combat, au moins la Moderation, & l'At-
empance. C'eſt aſſez que ne prouuant ce qu'il auance auec temerité, par
ıcun paſſage de tous ces Peres, qui deſtruiſe leur opinion, nous payons
blaſpheme contre ces ſaints, auec vn ſilence, qui faſſe connoiſtre, que le
eſpris d'vne telle audace, luy doit ſeruir de replique.

III. Euaſion effroyable.

§. XLIII.

MAis mon Dieu combien il eſt vray que l'orgueil de ceux qui s'eſleuent
contre vous, & contre vos ſaints, monte touſiours,] & qu'il y a des
›mmes mauuais & ſeducteurs [comme parle S. Paul en ſa 11. à Timothée)
ıi profitent en pis, ne ſe contentans pas d'errer, mais induiſans les autres en
reur.] Ceſtuy-cy apres vn precipice ſi affreux que le precedant, ſe plonge
ıns de nouueaux abiſmes, dont le ſeul aſpect effraye : les reciter, diſoit ſaint
lieroſme, parlant de quelques erreurs de ſon temps, c'eſt les refuter. Qui ne
roit de ſes folies ſi l'impieté ny eſtoit meſlée, & ſi la compaſſion de ſa ruine
e changeoit le ris en pleurs.]

Voicy la troiſieſme defaicte, (i'euſſe dit reſponce s'il elle euſt eu quelque idée de raiſon,) *Et puis ils me permettront bien de dire* HARDIMENT (ſans doute il parle HARDIMENT) *& ſans faire tort à leur innocence, ny outrage* (vous l'allez voir lecteur) [aux merites incomparables qui leur ont acquis les couronnes immortelles. Que ces lampes ſacrées qui ne luiſent pas d'vne flamme ſi PVRE, qu'elles ne iettent quelque-fois de la FVMEE.] Queſt-ce-cy, ſinon Huguenotizer delicatement, & mignardemẽt, que diſent d'auantage les Heretiques, parlant des Peres, ſinon que leurs eſcrits ne ſont pas PVRS de toute Erreur, que pluſieurs fautes les noirciſſent de FVMEE. Qu'en beaucoup de lieux (mais à leur auis) ils ne ſont pas conformes à l'Eſcriture, que c'eſt à ce niueau qu'il faut regler leurs diſcours, & ne les admettre que quand ils porteront la marque de cette conformité. l'Apologiſte dit bien pis, car non ſeulement il dit qu'en ce lieu, ils ne ſont pas conformes, mais contraires à l'Eſcriture, & à la verité, & qui plus eſt qu'ils ſe contrediſent, ceſt a dire qu'ils ſont oppoſez à eux meſmes, & ſe donnnent de beaux deſmentis.

Apologie pag. 87.

Les Saincts Apoſtrophez.

§. LIV.

O! Lampes ardantes & luiſantes,] qui durant voſtre vie n'auez pas eſté miſes ſous le boiſſeau, mais ſur le chãdelier pour eſclairer à toute la maiſon de Dieu] voicy vn de vos Chapelains, qui vous veut mouſcher auec des mouſchettes d'or, qui dit que vos bouches, qui ont proferé de bõnes paroles] c'eſt à dire les diuines, donnent de mauuaiſes exhalaiſons dans le Temple ſacré, encore que vous l'embaumiez des parfums du Paradis,] il dit que vous auez des FVME'ES noires & puantes (mais elles ne ſont que dans ſon cerueau offuſqué) comme ſi elles obſcurciſſoient le ciel, à la façon de celles qui ſortoient du puits de l'Apocalyſe.

Cet Ange tenebreux, penſant eſtre ſemblable à Dieu trouue que vous n'eſtes pas nets deuant ſes yeux: O beaux Aſtres qui reluiſez comme des Planettes, ou pluſtoſt comme le Roy des Planettes, au firmament de l'Eternité,] maintenant que vous eſtes comme les Anges de Dieu,] ayans eu la meſme qualité lors que vous eſtiez en la terre, & que vos lévres eſtoient depoſitrices de la ſcience du Dieu de Verité] & que les fideles prenoient ſa loy de vos bouches ſacrées,] cet Eſcrivain trouue du menſonge, & de la contradiction dans vos diuins Eſcrits, que nous reuerons comme des Oracles: & les appelle des FVME'ES.

O! frere Capelan, certainement pour l'expiation d'vn tel blaſpheme, ſi nous eſtions en pais d'inquiſition, ie croy que le *Sambenit* ſeroit voſtre ornement, & que l'on vous verroit faire en Chappelain vn ſacrifice de voſtre peau dans le milieu d'vne Chapelle ardante, & ce ſeroit lors que vous ne luiriez pas *d'vne flamme ſi PVRE qu'elle ne iettaſt de la fumée.* Ce qui ſoit dit par pitié & par crainte que ce mal ne vous arriue, nullement pour le deſirer.

Digitized by Google

Il continuë à ſouffler l'orgue de l'orgueil ſur le meſme ton. *Que pour claires que ſoient les eaux de ces diuines Sources de noſtre Theologie, il y peut auoir de la boüe au fond.* Helas! que peut dire de plus outrageux le plus grand Heretique, & le plus fort ennemy de l'authorité des ſaints Peres : n'eſt-ce pas eſtouffer en embraſſant, & imiter ces Sacrificateurs de Cibele qui ſonnoient des trompettes & des tambours tandis qu'on luy immoloit des enfans, pour empeſcher que les cris des Innocens ne fuſſent oüis des ſpectateurs, & que leurs cœurs n'en fuſſent atteudris de pitié, les appeler boüe & ordure en les loüant, n'eſt-ce pas vne nouuelle mode de Panegyre, mais n'eſt-ce pas ſuffocquer en careſſant, baiſer en vendant & trahiſſant, & ſalüer, comme Ioab, tandis que l'on enfonce vne lame dans le ſein. *Apologie pag. 87.*

Vrayment les Errans ont de l'obligation à l'Apologiſte, & quand il auroit receu l'argent du party il ne plaideroit pas mieux pour la cauſe : voila, diront-ils, apres la lecture de ce beau libelle, les claires ſources de la Theologie des Papiſtes qui ſont pleines de boüe au fond, & doncques ne penſeront-ils pas auoir raiſon de reietter les bourbeuſes authoritez des Peres, & ne croiront-ils pas auoir eu droit de Reformer l'Egliſe de nouueau, puis qu'elle eſtoit embourbée. A n'en mentir point ce diſcours eſſoré, n'eſt pas ſeulement ſcandaleux, mais abominable, mais puniſſable.

Suitte.

§. LV.

BElles lampes d'or du Tabernacle de la nouuelle alliance, pleines d'vn baume & d'vn cinnamome aromatique] qui remplit de bonne odeur de e à la vie,] toute la maiſon de Dieu. Phiolles d'or remplies de parfums,] & ui exhalez vn thimiame eternel] fleuues de vie dont les eaux plus claires que criſtal reſiouyſſent la Cité de Dieu par leur impetuoſité & leur abondance. ardins fertiles, arroſez des pleines courans de la Grace, mais iarns clos aux herbes & aux beſtes venimeuſes, fontaines ſeellées, & marées du cachet meſme dont la ſainte Eſpouſe deſiroit l'impreſſion ſacrée, ſur n cœur, & ſur ſon bras, voicy l'Eloge que vous donne vn nouueau Panegiſte, en vous appellant ſoüillez de boüe, & de ſaleté.

Et peu s'en faut qu'il ne die auec le Lamentable Prophete, que ceux qui oient eſté dans la pourpre de la Charité, pourpre deux fois teinte] de veri- & de dilection, ont embraſſé le fumier] de l'Erreur & de la fauſſeté. O fant de l'homme iuſques à quand peſant du cœur cherirez vous la vanité, chercherez vous le menſonge, ſçachez que le Seigneur a rendu ſes Saints nerueillables] & que de telles taches ne ſe voyent point en ceux qui ſont maculez en leurs voyes.]

En la deſtruction de Ieruſalem, ſuiuie de la captiuité du peuple en Babilon cacha la lampe d'or, où eſtoit le feu ſacré & perpetuel dans vn puits, au retour il fut retrouué, mais le baume y eſtoit conuerty en boüe, & ceſte ie expoſee aux rayons du Soleil, reprit vne celeſte flamme. Au conte

de l'Apologiſte tant de Saints qui ont tenu l'opinion que nous examinons, touchant la ſeconde cheute des Anges, auroient en ce ſuiet changé leur lumiere en boüe, ſeroient tombez dans le puits de l'erreur, & auroient eſté trainez captifs de l'ignorance, auec eux la verité auroit eſté rendüe priſonniere de l'iniuſtice, & le peuple fait eſclaue du menſonge, pour n'auoir pas eu la ſcience] des voyes de Dieu, il ſe ſeroit fouruoyé du chemin de la verité, & le Soleil de Iuſtice ne l'auroit pas eſclairé] par l'eclipſe de ces grands Luminaires,] qui peut, ie ne diray pas auancer, mais imaginer ces choſes, ſinon celuy qui dit en ſon cœur, & poſſible entre ſes dents, il n'y a point de Dieu.]

Que dit de pis l'hereſie de noſtre ſiecle, quand elle veut raualer le prix de ces diuins monuemens de la plus venerable antiquité, ſinon qu'il y a de la lie au fond de ce vin, qui n'eſt pas pus, dit-elle, mais meſlé d'aigre & de boſſieres,] ſinon que leur or eſt changé, & leur bonne couleur noircie.] Repreſentez-vous la bonne grace qu'a ce langage des Pretendus Reformez, en la plume & en la langue d'vn homme enroollé dans vne Religion difformée de Parfaits, pour ne dire vn homme parfaitement difformé, comme il paroiſtra tantoſt dans vn eſchantillon d'Hiſtoire dont tout Paris eſt teſmoin, à voſtre auis la laittüe eſt-elle digne des lévres, & le pot du couuercle.

Continuation.

§. LVI.

SA fieure ne le quitte pas, non, elle eſt continüe, ce n'eſt pas vn accés nouueau que vous allez ouyr, c'eſt vn redoublement de celuy qui precede. *Ces vaſes*, adiouſte-t'il, *de fin or & d'elite, dans leſquels le ciel a verſé ce qu'il auoit de plus precieux* (voyez ce Sacrificateur qui gratte les oreilles de la victime, qu'il veut aſſommer ou eſgorger) *ont TOVSIOVRS eu quelque choſe de la TERRE qui les touchoit de ſi pres.* Viſtes-vous iamais le feu & l'eau, la loüange & le blaſme, la nuit & le iour, & les contraires ſi voiſins; vne herbe venimeuſe aupres d'vne medecinale: encore ſi c'eſtoit comme le Serpent que que l'on met dans la theriaque, auec pluſieurs tempe. amens qui l'empeſchent de nuire, s'il corrigeoit le blaſme par la loüange, mais c'eſt au rebours, car il ne trempe ſon trait dans l'huile de l'Eloge que pour le rendre plus penetrant: il tüe en flattant, & rit de ſon meurtre.]

Apolog. pag. 6.

Il veut que ce que le ciel verſe en eux de plus precieux, qui eſt ſans doute la verité, fille de celuy qui en eſt le Pere] & le Dieu,] ſe ſoüille par l'attouchement de ce vaiſſeau fragile & de terre, qui enuironnoit leurs ames durant ceſte vie, comme ſi ces vaſes d'or ſolide (ſimbole de charité & de perfection) ornez de toutes ſortes de pierres precieuſes] c'eſt à dire de vertus, & de dons celeſtes, que ſainct Pierre appelle des promeſſes precieuſes,] n'euſſent pas pluſtoſt eſté purifiez par ces charbons ardans du ſaint Amour (comme les lévres du Prophete) que de rendre ces tres-bons preſens, ces dons parfaits procedans du Pere des lumieres] pleins de deffectuoſité.

La Nacre qui reçoit & enfante la perle qu'elle a conceüe de la roſee du ciel, bien que raboteuſe par le dehors, eſt polie par le dedans, & de la couleur meſme

ieſme du bel vnion qu'elle produit, ces belles Ames remplies de grace & de erité ont porté ce celeſte treſor en des vaiſſeaux terreſtres,] mais elles ont té tellemẽt affermies par ceſte meſme grace, que la lãpe de la verité ne s'eſt oint eſteinte dans ces cruches de Gedeon: leur ſel ne s'eſt point affady, ny ur clarté obſcurcie: leur or ne s'eſt point changé en eſcume, ils ont eſté ommes à la verité, mais viuans en la chair, ſelon les termes de ſainct Hie- ſme, comme n'en ayant point, & menans en terre la vie des Anges. Que ils ont eu quelque choſe de la matiere, ça eſté pour en ſeruir Dieu, & ſouf- r pour la gloire de ſon nom, & non pour l'offenſer.

Ioint qu'il n'eſt pas icy queſtion de la chair qui eſt infirme, mais de l'eſprit i eſt prompt & vif, il eſt qu'eſtion de ſçauoir s'ils ont erré en leur opinion, n pas ſi leurs corps ont failli. Il n'eſt pas beſoin de reſpondre des ſens quand parle de l'intellect, ny de ſçauoir ſi la *terre les touchoit de pres* (qui eſt vne aniere de parler fort nouuelle, au lieu de dire s'ils touchoiẽt la terre de pres) y bien ſi eſtans des vaiſſeaux d'or & D'ELITE] ils ont corrompu *ce que le l y auoit verſé de plus precieux* ſçauoir la Verité.

S. Paul eſtoit vn vaiſſeau d'elite, confirmé en grace, maintenant s'il ſe dit ligé de l'aiguillon de la chair, ſelon la Theologie de l'Apologiſte, ne faut il s que nous doutions de la verité de ſes eſcrits, & que pluſieurs de ſes paſ- es nous ſoient ſuſpects, puiſque le meſme (mais par ſentiment de pro- de humilité) ſe declare le plus grand d'entre le pecheurs, & recognoiſt : preſchant aux autres il à peur de ſe trouuer au nombre des reprouuez.] i doute que le frere Iacques ne trouue icy *vn Deſaueu* authentique de t ce qu'il eſcrit; Et quand vn Ange deſcendroit du ciel pour luy Euangeli- le contraire] il allegueroit ſainct Paul, contre S. Paul meſme, pour ne le ire pas.

Pourſuitte.

§. LVII.

Pres tout cela, pour ietter, comme par deſeſpoir, le manche apres la oignée, (tant il eſt vray que l'impie meſpriſe tout, quand il eſt arriué ofond de l'abyſme de ſon aueuglement,]) il ſe veut ſeruir du manteau and Auguſtin (dont il penſe, mais fauſſement, eſtre couuert) pour ſe re à l'abry de la tempeſte qu'il vient d'exciter par les paroles precedẽ- lus horribles que tous les murmures des Magiciens. Voicy comme il s'y d. [Et quoy que ces Sarments ayent tenu ferme à la vigne, receu la ſeue celeſte, porté le fruict de la charité correſpondant à l'arbre de vie qui tient les Anges & les hommes, il n'a pas reſté d'y auoir quelque choſe à e & à retrancher.] *Apolog. pag. 86.*

pour appuyer ce Raiſonnement, il allegue quatre grands paſſages de S. ſtin, deux du 1. Liure du Bapteſme contre les Donatiſtes, les deux au- u 11. Liure contre le Grammairien Creſconius, où il reiette l'opinion it Cyprian, touchant la reiteration du Bapteſme contraire à celle que

l'Egliſe declara depuis en vn Concile General. Comparaiſon la plus inepte qui ſe puiſſe imaginer, & qui ſe deſment elle meſme à la honte de celuy qui la produit. Car quelle reſſemblance y a-t'il entre l'opinion d'vn ſeul Docteur, reiettée en plain Concile par toute l'Egliſe, & celle de trente Docteurs qui n'a iamais eſté (ſelon l'Apologiſte meſme) *decidée par l'Egliſe, ny ſa contraire propoſée à croire comme article de foy, de neceſſité de ſalut.* Comme celle qui eſt contraire à l'opinion de ſainct Cyprian eſt decidée *comme vne doctrine reuelée*, & dont il n'eſt pas permis de douter à vn fidele Chreſtien, qui croit la ſainte Egliſe Catholique.

Apologie 30.

En ſuitte, ne faut-il pas auoir eſſuyée toute honte pour dire, *qu'il fait vn meſme iugement des autres ſans detriment de leur ſainteté.* N'eſt-ce pas là vn iugement auſſi fallot, que celuy de ce Iuge de village, qui condamna vn garnement à eſtre pendu, ſans encourir note d'infamie. Le Sieur Capelan au nom de toute l'Egliſe (s'imaginant poſſible qu'il eſt aſſis ſur la Chaire de S. Pierre, ce qui eſt pour luy vne viſion des petites Maiſons) prononce vn Arreſt deffinitif de condamnation, contre ſaint Ambroiſe, & ceux de ſa ſuitte les declarant *Menteurs, ſe contrediſans eux meſmes, lampes d'vne flamme impure & noire de fumée, ſources bourbeuſes, vaſes terreſtres, ſarmens dignes d'eſtre retranchez.* Peu ſans faut qu'il ne leur attribuë ces epitheses que ſainct Iude donne aux mauuais Docteurs, les appelant des nuées ſans eau (les *ſources boueuſes* ne valent pas mieux) *des arbres d'Automne, infructueux, & qu'il faut arracher* (ces *ſarmens à tailler* ne diſent-ils pas la meſme choſe) des flots de la mer qui eſcument leurs confuſions (& *ces vaſes d'or qui ont du terreſtre*, c'eſt à dire de l'eſcume, n'ont-ils pas le meſme ſens) des Aſtres Errans à qui le tourbillon de tenebres eſt preparé pour iamais. (Cela ne reuient-il pas à ces *flambeaux impurs, & iettans vne eſpaiſſe fumée.*) Auſſi quelque peu apres il les appelle *des Lunes ſubiettes aux obſcuritez & aux Eclypſes.* Dit (ô eſtrange parole) que LES PERES POVVOIENT AVOIR DE FAVSSES OPINIONS. Frere Iacques ie ne doute point de la ſubtilité de vos inuentions, & que ſi vous euſſiez peu trouuer vn petit point dans le Directeur, qui euſt peu ſouffrir la ſeule ombre d'vne pareille imagination, vous ny euſſiez aſſis (Archimede nouueau,) la pointe de vos machines pour l'enleuer hors du centre de la vraye creance, où il eſt (par la grace de Dieu) auſſi ferme que la terre, qui eſt fondée ſur ſa propre ſtabilité.]

Apologie 90.

Apologie 94.

pag. 95.

Section.

§. LVIII.

pag. 75. MAis voyez comme il profite touſiours de mal en pis. [Autrement, adioute-til, il faudroit faire paſſer tous leurs diſcours pour des Oracles, & receuoir tous leurs Liures pour Canoniques, & pour reigles infaillibles de la verité. En quoy ſans doute ils ſeroient beaucoup plus offenſez qu'honorez, puis qu'ils ſe ſeroient DESMENTIS eux-meſmes, en toutes les Proteſtations qu'ils font de n'eſtre pas impeccables.] A dire la verité, en liſant ces

Digitized by Google

paroles, ie penſois lire ce que diſent Luther, Caluin, Beze, Melancton, & tous les Heretiques de noſtre temps, en ce ſuiet de l'authorité des Peres.

I'auois touſiours crû qu'apres celle de l'Eſcriture, & des Conciles, nous deuions tenir celle des Peres pour vn des fondemens de noſtre creance, non que leurs Liures ſoient dans le Canon de la Ste. Eſcriture, mais en l'Interpretation des Liures Canoniques, il n'y a Catholique ſi peu verſé dans la controuerſe, qui ne ſçache que c'eſt l'eſpée & le bouclier des fideles, & le coupe-gorge des Heretiques, que d'auoir recours aux expoſitions des Peres. Adieu donc le conſentement des Docteurs, Adieu les Traditions, Adieu l'eſclairciſſement de toutes nos difficultez, ſi vous dittes auec les Heretiques, & pirenent que les Heretiques, (c'eſt à dire auec moins de modeſtie & de reſpect qu'ils ne font) que les Peres ne ſont pas des Oracles,] qu'ils ſe DEMENTENT eux meſmes, que ce ſont des lampes impures & fumantes, des ſources boüeuſes, des vaiſſeaux de terre, des pampres à retrancher, que leurs explications ne ſont pas des Regles infaillibles de verité.] En ſomme il ne reſtoit qu'à dire qu'ils n'eſtoient pas membres de l'Egliſe] eux qui eſtoient les Paſteurs, & les Chefs des peuples,] & la lumiere du monde,] qui ne pouuoit eſtre obſcurcie [ny Citoyens des Saints, ny Domeſtiques de Dieu, ny eſtalis ſur le fondement des Apoſtres & des Prophetes, qui eſt la pierre de l'Angle Ieſus-Chriſt,] qu'ils n'eſtoient pas aſſis ſur la Chaire de Moyſe] y parlent auec authorité, & authorité qui obligeaſt à les croire: bref qu'ils n'ont pas eſté les pierres viues de l'Egliſe Militante, Colomne & fermeté de la verité.]

Bon Dieu quand acheuera-t'il ceſte monſtrueuſe peinture. [Il ne faut point s'eſmerueiller de la SOVSTRACTION DE L'ESPRIT DE DIEV EN CES PERES, touchant quelques points particuliers. Puis que les Anges meſmes qui le contemplent ſans rideau & ſans voile, qui voyent tout dans l'eminence de ſa gloire, & n'ignorent rien, ne ſçauoient pas neantmoins tout plain de choſes du myſtere de l'Incarnation, ny de l'œconomie de noſtre redemption que l'eſcolier de Ieſus-Chriſt aſſeure leur auoir eſté notifiez par l'Egliſe.] *Apologie pag. 95.*

Oüy mais, Seigneur Apologiſte de l'ignorance des Anges, vous ne prenez pas garde, (peu conſideré que vous eſtes) que vous vous coupez de voſtre couteau, & vous vous bruſlez au feu d'artifice que vous maniez, car les Anges n'ayans point beſoin, pour leur ſalut, de ſçauoir ces ſecrets qui leur ont eſté reuelez quand il a plû à Dieu, vous voyez que ceſte ignorance n'a rien de commun auec vne Erreur, (ainſi que vous appellez l'opinion qui ne vous plaiſt pas, & que, par excés de courtoiſie, vous nommez *vne fable que les Saints detteſtent ſi fort depuis douze cens ans*) & vne opinion contraire à la foy dans laquelle il n'y a point de ſalut, ſi ce n'eſt que par vne Theologie toute nouuelle vous nous vouliez apprendre que l'on ſe puiſſe ſauuer en croyant & abſtenant des hereſies, & *des fables deteſtées par les Saincts.* *Apologie pag. 98.*

Le ſubiet precedent eſt pourſuiuy.

§. XXIII.

POur bien purger cet abſcés qui vous trauaille, ce n'eſt pas aſſez de le creuer, ſi encor on n'en fait ſortir tout le pûs, quelque mauuaiſe odeur qui en puiſſe ſortir, le Chirurgien qui fait le delicat, eſt cruellement pitoyable. Vous adiouſtez, par de nouuelles fautes pires que les premieres. [Les Peres donc nous obligent ſimplement à tenir de leurs eſcrits, ce qui a eſté receu de tous les ſiecles, & de tous les peuples fideles : Arreſté dans les Conciles Oecumeniques, creu par tout le monde, enſeigné par toute la Theologie; & non pas ce qu'ils ont dit tous ſeuls, ou auec fort peu de perſonnes : comme eſt-ce que le S. C. en pourroit rapporter pour ſa cauſe.]

Pour Dieu, ſieur Apologiſte, faites-nous la grace, pour vuider nettement d'affaires, de nous produire les pieces que vous vantez, mais qui ne ſont pas enoncees dans l'Inuentaire de voſtre ſac. Monſtrez-nous *TOVS ces ſiecles, TOVS ces Peuples fidelles, TOVS ces Conciles Oecumeniques*, qui ont refuté, rembarré, &, comme vous dites, *deteſté ceſte fable* de ſainct Ambroiſe, de ſainct Cyprian, de ſainct Iuſtin, & de leurs aſſociez, *depuis douze cens ans?* Vous prenez la carriere fort large, faites-nous y voir quelque paſſade; que voſtre inſtruction ſerue de lampe à nos pieds, & de lumiere à nos ſeniers.] Produiſez-nous ce qui a eſté creu par TOVT le monde, & enſeigné par TOVTE la Theologie. L'vniuerſalité ne vous couſte rien à dire, cependant vous ne payez point de la moindre particularité.

Appellez-vous crû par *peu de perſonnes*, ce qui eſt tenu par vnze Docteurs, & Saints Peres, que vous produiſez? & ſi vous en voulez ſçauoir beaucoup plus, liſez les Commentateurs ſur le VI. de la Geneſe, qui vous en fourniront vn bien plus grand nombre. Eſtimez-vous qu'ils ayent parlé TOVS SEVLS eſtans en ſi belle compagnie. Et puis ce terme de TOVS SEVLS eſt ambigu : car vous diriez que ces Peres ayent eſté comme ces enfans qui ne peuuent marcher *tous ſeuls*, ſi on ne les ſouſtient par des longes, ou qu'ils ne pûiſſent eſcrire que quelqu'vn ne leur tinſt la main, ny parler que quelqu'vn ne les eſclairaſt, ou ne leur aidaſt à produire leurs conceptions, leur rendant vn deuoir comme de ſage-femme, ny chanter qu'en concert de Muſique.

A voſtre auis, ſainct Ambroiſe a-t'il parlé tout ſeul, veu que vous-meſme luy donnez dix aſſociez : & n'eſt-il pas eſcrit, que deux ou trois perſonnages de ceſte marque, ſuffiſent pour aſſeurer vne verité. S'il parle SEVL *& auec peu de perſonnes*, que dira-t'on des trois que vous citez pour l'opinion differente. Les onze que vous produiſez parlent auec vne telle conformité, entendans les Anges par ce mot d'enfans de Dieu du VI. de la Geneſe, qu'il eſt aiſé à voir que c'eſt vn meſme Eſprit qui a ſoufflé par les tuyaux de leurs plumes, il n'y a pas la moindre diſſonance, c'eſt vn accord non pareil.

Digitized by Google

Au lieu que les trois que vous produiſez, parlent ſi bien tous ſeuls, qu'ils e conuiennent en l'opinion que vous leur attribuez, que comme les eſtri-ieres que l'on tire tant qu'on les ait faites venir au point que l'on veut. Qu'il oit ainſi, ſainct Auguſtin ne dit-il pas que par ces enfans de Dieu les Anges ont entendus, mais que ces enfans & Anges eſtoient les deſcendans de Seth, ommes Angeliques en leur vie, mais qui charmez de la beauté des filles des ommes idolâtres, ſe porterent à leur alliance. Theodoret dit que ceux-là ont ſtupides qui font vn pauois à leur intemperance de ceſte accointance des nges auec les femmes. Et ſainct Chryſoſtome appelle opinion fabuleuſe, de roire que les Anges, qui ſont des ſubſtances ſpirituelles, puiſſent eſtre ſuiets la concupiſcence de la chair.

Si les vnze Docteurs dont ſainct Ambroiſe eſt le Chef, ne font point men-on des enfans de Seth (veu que l'Eſcriture n'en parle nullement en ce lieu-) au moins conuiennent-ils auec ſainct Auguſtin en ce qu'il auouë que ces nfans de Dieu ſont appellez Anges. Ils ne repugnent non plus à Theodo-t, car, quand bien meſme ces Anges auroient eſté incontinens, qui ſeroit le ardaut qui vouluſt de là faire vn rempart pour defendre l'intemperãce, non as que nul n'a eſté ſi mal auiſé que d'en faire vn à l'orgueil, par l'exemple la cheute de Lucifer.

Ils contrediſent auſſi peu à ſainct Chryſoſtome, veu que nul d'eux n'a crû, e des ſubſtances ſpirituelles peuſſent auoir vn commerce de generation, ce vne nature corporeile, mais quelques-vns ont pû croire que ceſte ac-intance des Anges auec les filles des hommes, auoit pû ſe pratiquer auec s corps empruntez & façonnez, ou d'air eſpaiſſi & coloré, ou de quel-'autre matiere, tout ainſi que ceux qui ont eſcrit des artifices des Demons, ent que ces mauuais eſprits ſe forment des corps, pour auoir commerce ec les Magiciens.

Conuiction.

§. LX.

MAis poſons le cas qu'il y euſt de l'oppoſition entre l'opinion des vnze Docteurs, ſi conſtante, & ſi vniforme, & celle des trois qui n'ont au-nation que celle que leur preſte l'Apologiſte, ſeroit ce vne merueille de r des Docteurs de differentes opinions en vn point que l'Egliſe n'a pas de-é. Que dira-t'on donc de plus de ſix ou ſept cens points, où les opinions ſainct Thomas & de Scot ſe trouuent oppoſees, ſans preiudice de la Foy, de la Religion.

Suppoſons meſme ce que veut l'Apologiſte, que ce ſoit icy vne matiere de r, ſuppoſition parfaitement ridicule; que concluëroit-il de là, que ſainct nbroiſe ſecondé de dix collateraux auroit parlé tout ſeul, & que ſainct Au-ſtin qui ne ſe rencontre nullement auec Theodoret, ny auec ſainct Chry-ſome, n'auroit pas parlé tout ſeul. Il y a des febricitains qui au plus fort de chaleur de leur acces, ont des reſueries mieux raiſonnees.

Mais encore que peut-il entendre par ce mot de PARLER TOVS

SEVLS, croit-il que quand S. Augustin estoit en chaire, ou escriuoit, qu'il eust des souffleurs comme les organistes. Croit-il peut-estre qu'vn Liure ne vaut rien s'il n'est comme la bezasse d'vn questeur remply de diuerses bribes ramassees çà & là, ou s'il ne ressemble à celuy du Gentil Hermodore, que l'on peut comparer à vn gendarme armé de diuerses pieces, ou plustost à la Corneille d'Horace emplumee aux despens de plusieurs oiseaux qui se laisserent à nud quand chacun eust repris ce qu'elle leur auoit emprunté.

Ie croy que cét homme ne croira plus les Predicateurs s'ils ne sont quatre ou cinq dans vne mesme Chaire parlans tous à la fois, encore faudra-t'il qu'ils disent la mesme chose, comme vn Chœur de Chantres qui recite la mesme lettre en diuers tons. A dire le vray ceste imagination est agreable de dire qu'il ne faut pas croire vn homme, non pas mesme vn Saint, vn Docteur, vn Pere de l'Eglise, s'il parle tout seul, & il est à craindre qu'il ne se serue, pour s'y fortifier, de ce passage de l'Euangile qui dit que N. S. enuoyoit ses Disciples deux à deux pour annoncer sa venüe aux peuples,] en quoy il rendroit son impertinence plus solemnelle.

Voudroit-il point reduire ces truchemens du ciel, ces organes du S. Esprit, ces trompettes de la Verité, à l'obseruance de ces Loix Politiques, qui declarent les contracts nuls, s'ils ne sont signez par plusieurs Notaires. Et quand mesme on luy auroit, pour son importunité,] entheriné sa requeste, & accordé ce qu'il demande, ne voit-il pas que son iniquité luy oppile la bouche,] & que sa proposition retourne contre les trois Docteurs, qu'il a citez, pour l'opinion qu'il fauorise, qui parlent si bien tous seuls, qu'ils ont sur vn mesme lieu de la Genese des pensees differentes.

Allusion a deux Noms

§. LXI.

APres ces extrauagances en voicy vne qui les couronne toutes, tant il est vray qu'vn abisme en appelle cent autres, & que les petites fautes du commencement, se dilatent, & aggrandissent insensiblement par le progres. Il accuse le Directeur de la faute de Chan frere de Noé, comme ayant descouuert la vergoigne de ces Peres qui ont esté d'opinion que par *les enfans de Dieu* du VI. de la Genese, il falloit entendre les Anges. Et par vne froide quoy qu'ingenieuse alliusion au surnom de M. D. B. il le veut rendre, & toute sa famille, coulpable de la faute qu'il commet, & que nous allons, sans aucune peine, renuerser sur la teste.

Ie dis a dessein, & toute sa famille, que l'Apologiste appelle de sa grace *l'vne des plus honnestes, & des plus Catholiques de France*, car ce surnom luy estant cõmun auec tous ceux qui le portent, & qui le touchent de sanguinité, rien ne le distingue d'eux que son nom propre, & s'il est de la race de ce premier cadet de Sem (gentille periphrase du nom de Chan) aussi seront ces tres-honnestes & tres-Catholiques Parrens du Directeur. Auisez vn peu comme cet homme dore vn outrage sanglant de deux epithetes honorables, comme

Apolog. pag. 97.

Digitized by Google

qui diroit, ceſt vn Meurtrier tres-deuot qui à fait vn Homicide en homme de bien. S'imagine t'il que l'on ait ſi peu d'eſprit, qu'on ne connoiſſe pas qu'vne l'oüange impertinente eſt vn blaſme deſguiſé, & comme les lancettes trempées dans l'huille entrent plus ayſement dans la veine, auſſi qu'il n'y à point de meſdiſance plus aigre que celle qui eſt accompagée de quelque loge.

C'eſt vn acte de generoſité, de rendre franchement, à ceux qui preſtent liberallement, outre l'alluſion plus chaude & plus ardante à ſon nom que l'Apologiſte aura peu remarquer icy-deſſus, nous le ſupplierons de remarquer que le ſurnom du Directeur eſt compoſé de cinq lettres & celuy de Chan de quatre, & qu'il n'y a que C. & A. qui ſe puiſſent rapporter au ſurnom du Directeur, s'il fait auſſi heureuſement des Anagrammes, de cinq lettres en gãgeant trois, il ſe rendra admirable en l'art des Anagrammatiſmes, des a-preſent ie luy en adiuge la primauté, & ie l'aſſeure qu'il n'y a nom ſur lequel ne trouue les plus agreables rencontres que l'on puiſſe deſirer.

Par ceſte regle ſans rien changer le nom de CHAN ſe trouure parfaittement dans ſon ſurnom, mettant les trois premieres auec la derniere, & on exceptera pas meſme l'aſpiration, qui entrera dans la compoſition de ce magnifique Anagramme, à quoy l'on n'adiouſtera point le petit trait de l'amité, auquel il pourroit encore ioindre ceſte rare pointe (*conueniunt rebus.* c.) & enfiler ces perles pedanteſques, & ces fleurs de Rethorique collegiales, pour orner ſon diſcours, toutes ces gentilleſſes, ſont des cas reſeruez pour la fraternité de l'Apologiſte.

S'il dit qu'il faut lire CHAM, & non pas CHAN, outre qu'il ne gaignera qu'vne lettre, il y aura touſiours trois lettres oſtées en deux noms l'vn de quatre l'autre de cinq lettres, qui eſt vne licẽce dõt iugeront tous les Anagrãmatiſtes, qui font des lettres comme des carrillonnemens des cloches, à qui l'on fera dire, & ſonner, tout ce que l'on veut. Mais ſi cela eſt il faudra que deſormais il appelle les Chananeans Chamaneans, & la terre de Chanaan, qu'il la nomme de Chamanaan, qui eſt vne verſion fort agreable, & qui approche des traits qui ont renduë ſi ridicule celle de Caſtalion *Apolog. pag. 97.*

Rapport de l'Hiſtoire de Chan.

§. LXII.

MAis laiſſons la ce ieu de paroles qui eſt vn amuſement, de Grammairiens, pour conſiderer qui eſt en effect plus coulpable de la faute de Chan, le Directeur ou l'Apologiſte, car ce ſera icy que ſe deſcouurira la verité, où la perte du iugement de frere Capelan. [Au lieu, dit il, de nous parler la belle doctrine des Saints Peres, à preſent qu'ils ſont enyurez de l'affluence de la maiſon de Dieu, & dans le repos perdurable : il va deſcouurir ce qui les feroit honteux, s'il n'eſtoient pas remplis de la gloire diuine; & publier lurquoy il nous faut, tout tant que nous ſommes, jetter le manteau & la *Apolog. pag. 97.*

robbe de la charité, qui a couuert tout ces petits defauts d'eſprit que Dieu leur a laiſſez.]

De grace, Lecteur, iugez ſi le Directeur fait aucune mention de ces ſaints Peres, ny de leur opinion, ſur le paſſage de la Geneſe, auquel il fait alluſion, dans la periode qui eſt ſortie de ſa plume, où il n'y a que ces mots. *Helas! les Anges meſmes que l'Eſcriture marque ſous le non d'enfans de Dieu, trouuerent belles les filles des hommes*, y a t'il-là vne ſillabe ny aucune idée qui deſigne les Peres, il n'y eſt parlé que de l'Eſcriture, & l'on ne peut nier ſans auoir tout à fait perdu le front, que l'ancienne lecture, qui a precedé l'Edition vulgaire, dont l'Egliſe Catholique ſe ſert, & quelle a comme canoniſée au dernier Concile Oecumenique, ne porte au lieu de ce mot *d'enfans de Dieu*, celuy, *d'Anges de Dieu*. Ce qui a fait que les vnze Docteurs, & tous ceux qui les ont ſuiuy, ont entendu ce paſſage à la lettre, & ont attribué aux *Anges de Dieu* ce commerce *auec les filles des hommes*. Et Saint Auguſtin au lieu allegué par l'Apologiſte, recognoiſt ceſte leçon ancienne, à laquelle ſeule on pourroit dire que le Directeur fait alluſion, puis qu'il ne parle que de l'Eſcriture & nullement des Peres; Eſt-ce donc reueler leur honte (s'il y en auoit en leur expoſition) que de ne les nommer, ny deſigner, en aucune maniere: & l'Apologiſte aueuglé de paſſion, ne donne t'il pas dans le piege meſme qu'il a tendu,] faiſant vne grande liſte de leurs noms, diſant deux tant de choſes indignes d'vn Catholique, & d'vn Chreſtien, & leur attribuant vne faute qu'ils n'ont cõmiſe, les cõdamnant d'Erreur de ſon auctorité priuée, ſans aucune deciſion de l'Egliſe, auec vne temerité ſi horrible, que s'il y a de la vergoigne elle eſt toute en luy, & ſur luy, faiſant rougir tout le monde, de la perte qu'il a faite de ſon propre front.

Excuſe qui accuſe.

§. LXIII.

POſſible dira t'il que tous les Commentateurs de la Geneſe (qui ſont en tres grand nombre) font le meſme deſnombrement, pour couurir ſon fait, par la multitude de ceux qu'il taxe de deſcouurir la honte des Peres, en rapportant leur opinion que l'Egliſe ne reiette point. Cela n'eſt-ce pas ſe faire luy meſme de la race Chan auec tant de grands Perſonnages. Au meſme lieu où tomberent ſous mes yeux les eſcrits de Scribonius, & Puteanus, interpretes de la ſomme de S. Thomas, ie rencontray par fortune vn Commentaire ſur la Geneſe ſorti en lumiere de l'année paſſée 1633. & fait par vn Mineur Obſeruantin, nommé le Reuerend Frere Iean de la Haye Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Conſeiller du Roy & Predicateur ordinaire du Roy & de la Reine, Commiſſaire General de la Prouince de France Pariſienne, & Commiſſaire General de la Terre Sainte, auec plenitude de puiſſance. Ie produits tous ces tiltres qui ſont au front de ſon Liure qui eſt vn grand Volume, afin que l'on cognoiſſe la grandeur & le merite du Perſonnage, & qu'il ne marche pas à petit train. Ce grand Tome qui en appelle

pour

Digitized by Google

pour le moins autant d'autres à ſa ſuitte que Toſtat en a fait, commence par la Geneſe, & ne contient que l'Expoſition des XVII. ou XVIII. premiers Chapitres.

Ie iettay l'œil ſur cet *Arbre de vie* (c'eſt ainſi qu'il eſt inſcript) & m'eſtant aſſis ſous ſon ombre ie gouſtay de ſes fruits, ce grand palmier m'apprit entre les diuerſes leçons du paſſage du ſixieſme Chapitre que l'ancienne lecture diſoit *les Anges de Dieu, voyans que les filles des hommes eſtoient belles.* Apres dans ſon Expoſition, qui n'eſt autre choſe qu'vne chaiſne des diuerſes explications des Peres ſur ce texte, il ne manque pas de rapporter tous les Autheurs citez par l'Apologiſte, tant de l'vne, que de l'autre opinion. Tous les interpretes de ce Liure ſacré, tant Anciens, que nouueaux ſont le meſme, voila bien des gens de la race de Chan ſi frere Iacques en eſt crù. Mais il doit ſçauoir ce que la baſſeſſe de ſa veuë là empeſché de voir, que de tous ceux-là il n'y a que luy ſeul de tout ſa race qui en ſoit, & la preuue en eſt tirée de ſon propre ſens que voicy.

Quiconque deſcouure à deſſein la vergoigne de ſes Peres eſt de la race de Chan, où pour le moins imitateur de la faute de ce fils de Noé. Or de tous ceux qui ont rapporté l'opinion des Docteurs & des Peres, qui entendent les Anges par le mot d'enfans de Dieu du VI. de la Geneſe, nul ne la eſtalée comme honteuſe, *& cõme deteſtée*, ſi ce n'eſt l'Apologiſte, vſurpant en cela par vn orgueil de Lucifer la ſouueraine auctorité de l'Egliſe & du premier ſiege, Donc il ny a que luy ſeul de tombé dans la faute de Chan. *Apolog. pag. 98.*

Voyez vn peu combien ceſt vn ardant dangereux que la Paſſion, & dans quels precipices il conduit ceux qui ſuiuent ſa lumiere funeſte: le deſir de noircir la reputation d'vn Prelat, à qui ſon caractere donne rang de Pere en Egliſe, ou il a tant produit d'enfans ſpirituels, ſoit par l'Impoſition de ſes mains, ſoit par la predication de l'Euangile (ſi ce n'eſt que la venerable fraterté de l'Apologiſte, vueille encor rauir le titre de reuerend Pere en Dieu, aux Ieſques, cõfirmé par tant de Cõciles, & par vn ſi ancien vſage) ce deſir dis je y a donné la hardieſſe de luy impoſer, qu'il eut fait alluſion à ceſte opinion es Peres, tenuë par vn ſi grand nombre rapportée par tant de cõmentateurs, qui n'eſt point rejettée par l'Egliſe, ny condamnée par aucun des Scolaſtiques comme erronée, non pas meſme blaſmée par ceux qui tiennent l'autre opinion; & ce pendant le Directeur ne parle, ny des deux opinions, ny des Peres, ſe conformans ſimplement à l'ancienne lecture du lieu de la Geneſe, qui dit, *les Anges de Dieu voyans les filles des hommes &c.* Et là-deſſus il renuë le Ciel & la terre pour le rendre coulpable d'vne faute dont tout ſeul il ſe trouue chargé, & voicy comment.

C'eſt par ce qu'il a eu deſſein de repreſenter ceſte opinion des Peres comme honteuſe, [comme vne fumée, comme vne bourbe, comme vn vaſe de terre; comme vn pampre à tailler; comme vne obſcurité, cõme vne eclipſe, comme vn deffault, comme vne partie vergoigneuſe, comme vne fauſſeté dans ils ſe ſont deſmantis & deſauoüez.] Or le directeur ne penſa iamais, ny *Apolog.* Peres, ny loin, à ceſte opinion, ny à ſpecifier ſes Autheurs, quoy qu'elle n'ait *pag. 87.* aucune de ces infames qualitez, dont la ſale plume de cet Apologiſte infecte *95.96.97.* les yeux deux qui les liſent, les Commentateurs qui rapportẽt ces auctoritez, les blaſment, ny ne les reprennent: ſachans qu'en vne matiere non decidée

par l'Egliſe, chaqu'vn peut abonder en ſon ſens, & eſt laiſſé en la liberté de ſon choix, ce qui me fait conclure auec autant de hardieſſe que de verité, que ce mauuais ſeruiteur ſe iuge par ſa propre bouche, & que ſa plume ſoit la ſentence de ſa condemnation.]

Outrage fait aux Peres de l'Egliſe.

§. LXIV.

Apol. p. 90 A La fin voicy ſa grande deciſion, qu'il prononce en forme, non de ſimple arreſt, mais d'oracle, en ces termes. [Les Peres de l'Egliſe ſe peuuent conſiderer en deux manieres: ou bien comme truchemens du ciel, comme fidels teſmoins de la verité reuelee, comme flambeaux de la cité de Dieu, interpretes de la Bible, comme les Oracles de l'Egliſe, & les organes du ſainct Eſprit, qui ſe ſert d'eux pour expliquer le vray ſens des Eſcritures ſainctes: ou bien comme hommes, auec l'vſage de leur raiſon ſolitaire, & ſeparee de l'aſſiſtance particuliere de Dieu. Que ſi l'on les conſidere ſelon la premiere, en qualité de Miniſtres de la Prouidence diuine, & de Maiſtres de la Foy: certes il faut adorer leurs paroles, puis qu'elles nous expriment les penſees de Dieu: ſi l'on les prend ſeulement en la ſeconde, entant qu'ils cheminent ſuiuant la conduite de la lumiere naturelle, qui eſt ſuiette aux eclipſes, l'on n'eſt pas tenu de marcher apres eux: d'autant qu'ils peuuent chopper, & nous mener aux precipices de l'erreur pendant ces defaillances. Que le ſainct Eſprit Eſprit, qui eſt vn Soleil volontaire (apres auoir diſtribué par leurs langues, & par leurs plumes autant de clarté qu'il faut à l'Egliſe en leurs temps) permet tout expres, afin de les tenir touſiours dans l'humilité, & dans leur neant, dont la cognoiſſance eſt beaucoup plus vtile pour leur ſalut, que celle qu'il leur denie.]

Voicy vne gloſe d'Orleans plus obſcure que le texte, & vn Diſcernement ſi embroüillé qu'il auroit beſoin de pluſieurs autres Diſcernemens pour pouuoir eſtre diſcerné. Car, & ie vous aimeray, quand ſçauray-ie ſi vn Pere de l'Egliſe a parlé en la premiere façon, ou en la ſeconde, n'eſt-ce pas là preſter le flanc à l'hereſie de noſtre aâge, qui reiette l'auctorité des Peres pour les meſmes cauſes que l'Apologiſte repreſente en la ſeconde maniere. Quand l'opinion d'vn Pere ne plaira pas, voila vn bon moyen de s'en deffaire, en diſant, *qu'il eſt homme*, (c'eſt là le vray iargon des Heretiques) *que l'vſage de leur raiſon eſt ſolitaire, & ſeparee de l'aſſiſtance de Dieu.*

Et où ſeront ces diuines promeſſes faites par le Dieu de Verité à ſes Ambaſſadeurs, & aux Interpretes de ſa parole, ce n'eſt pas vous qui parlez, mais l'eſprit de Dieu qui parle en vous,] ce que vous aurez à dire vous ſera dõné,] qui vous oit m'entẽd,] faites ce qu'ils vous diſent, car ils parlent en mon nom, & en mon auctorité eſtant aſſis ſur la chaire de Moyſe] qui entendit iamais *que l'vſage d'vne raiſon ſolitaire fuſt ſeparée de l'aſſiſtance de Dieu.* Et tant de ſaincts Anacoretes, qui ont autre-fois rendu les deſerts plus fertiles en eſprit, & en ſainteté, que les grandes villes, auront eſté ſeparez de *l'aſſiſtance de Dieu parce que leur raiſon eſtoit ſolitaire.*

Digitized by Google

Quand pourrons nous ſeparer le precieux du Vil dans les eſcrits dss Peres, & ſçauoir quand ils auront parlé comme *Miniſtres de la Prouidence diuine, & Maiſtres de la foy, en ſorte qu'il faille adorer leur paroles.* Où bien quand *ils ſeront tombez en Eclipſe, quand ils auront chopé ou quand ils nous voudront* MENER AVX PRECIPICES DE L'ERREVR, PAR LA PERMISSION EXPRESSE DV SOLEIL VOLONTAIRE QVI EST LE S. ESPRIT. Ne fremiſſez vous point, Lecteur, en oyant ce langage, qui rend le Treſſaint Eſprit premiere verité, & ſource de verité, Autheur d'Erreur & menſonge, Et qnoy n'y à t'il point de meilleur moyen de tenir les Peres de l'Egliſe dans l'humilité, qu'en les faiſant choper, & eclipſer aux choſes de la foy, & conduire les autres, qui les ſuiuent innocemment, comme des brebis vont apres la voix de leurs Paſteurs, aux precipices de l'Erreur.

Ie ne croy pas que iamais Heretique ait traitté plus iniurieuſement, ny plus indignement les Peres de l'Egliſe, que fait ce frere icy, de quelque eloges qu'il parſeme ſes outrages, comme d'autant de fueilles dont il veut couurir l'horreur de ſon crime, & ce meſpris de toute l'antiquité, & de ce que nous auons de plus ſaint & de plus venerable en la doctrine de l'Egliſe, ne procede que d'vne haine precipitée qui le pouſſe contre le Directeur, qu'il s'efforce de rendre coulpable de l'opinion de ces Organes du S. Eſprit, de ces Oracles du Ciel, comme ſi elle eſtoit criminelle, & condamnée comme fauſſe.

Dilemme Puiſſant.

§. LXV.

ET quand bien meſme, pour s'accommoder à la fieureuſe humeur de ce malade, on luy accorderoit ce qu'il deſire, qui eſt ce qui deſcouure la honte de ces Peres, ſinon luy, & non le Directeur qui ne parle ny d'eux, ny de leur opinion, & quand (pour luy conceder plus qu'il ne deſire,) l'opinion du Directeur ſeroit ſinguliere, & non appuyée de tant de partiſans de la plus ſainte, & venerable antiquité, ne ſeroit-ce pas touſiours tomber en faute de Chan, que de deſuoiler la turpitude d'vn Prelat, dont il eſt obligé reuerer le caractere paternel, qu'vn Ange meſme à veneré en la perſonne S. Iean l'Euangeliſte, s'il ne veut tomber dans l'effet de ceſte menace dine qui vous meſpriſe me meſpriſe;] & qui me dedaigne, dedaigne celuy qui m'a enuoyé.]

Mais en fin par exces d'indulgence (ſauue toute-fois la moderation d'vne offence incoulparable) faiſons luy comme les Medecins à vn Malade, dont deſeſperent la gueriſon, donnons luy tout ce qu'il demande, vous verrez s'il fera comme l'oyſeau qui fournit de plume aux empennons de la fleche le tua, où comme l'autre qui fit la glus ou il empaſta toutes ſes aiſles, ce fut cauſe de ſa priſe.

Que le Directeur donc ait teuu par ceſte periode alluſiue, l'opinion de la double cheute des Anges, que fait il autre choſe ſinon ſe ioindre à l'auis de de grands Docteurs, & aux ſens litteral de l'anciennne verſion du paſſage

de la Geneſe qui au lieu *d'Enfans de Dieu*, à *les Anges de Dieu*. En bonne foy, ſi la lumiere des yeux de l'Apologiſte, ne la point encor abandonné] & ſi la haine & la colere ces deux turbulentes paſſions, n'ont point troublé ſon œil, ſon ame, & ſon ventre.] Eſt-ce ſe mocquer de la honte de ces Peres à l'imitation de Chan, que de ſe ioindre à leur interpretation. l'Hiſtoire ſainte dit que Chan monſtra par deriſion la vergoigne de Noé à ſes freres, mais elle n'adiouſte pas qu'il arriuaſt à ce degré d'effronterie de leur deſcouurir la ſienne.

Vſons icy maintenant d'vn dilemme, & ſupplions l'Apologiſte d'y reſpondre s'il peut, ou le Directeur ſuit l'opinion de ces Docteurs, ou il s'en mocque; s'il la ſuit, il n'eſt pas de la race de Chan, ny complice de ſa faute; s'il ne la ſuit pas, de quoy le reprend l'Apologiſte, eſt-ce de ſe mocquer de ceſte opinion, qu'il diſe les termes de la mocquerie; & quand il s'en mocqueroit il ſeroit encore beaucoup moins reprehenſible que l'Apologiſte qui la deſcrie comme vne *erreur deteſtable, condamnee par toutes les Eſcoles, & par tous les Docteurs Catholiques*, (appellant ainſi ſa propre ceruelle) & qui deſchire ſi horriblement la reputation des Saints Peres, qui l'ont tenuë, qu'il n'y a point d'ancre aſſez noire, pour marquer les termes de ſes inuectiues.

Apolog. pag. 98. & 30.

Ce n'eſt donc rien de les appeller des gens qui ſe deſauoüent & deſmentẽt eux-meſmes, lampes impures & fumantes, ſources bourbeuſes, vaſes terreſtres, ſarmens retranchables, hommes d'vne raiſon ſolitaire & ſeparee de l'aſſiſtance de Dieu, choppans & menans au precipice de l'erreur quand ils parlent tous ſeuls, ſuiets aux obſcuritez & aux eclipſes, qui ont eu de fauſſes opinions, par la ſubſtraction de l'eſprit de Dieu, qui les a fait tomber en ces defauts d'eſprit.] Ce langage n'eſt-il pas effroyable, & approchant de ces iniures que Semei vomiſſoit contre Dauid, perſecuté par ſon fils Abſalon, qu'Abiſai fils de Saruia appella d'vn nom qui reuient en quelque maniere à celuy de Can.

Apolog. pag. 87. 88.90.91. 95.96.97.

Abſurde accuſation.

§. LXVI.

MAis, dit l'Apologiſte, le Directeur a tort de publier & deſcouurir l'opinion de ces Peres *qui les rendroit honteux s'ils n'eſtoiẽt dans la gloire, eſtant mieux fait de ietter le manteau & la robe pour couurir tous ces deffauts d'eſprit*. Ceſte ratiocination ſuppoſe decidé ce qui eſt en debat, de quelle ſorte le Directeur auroit-il couuert du manteau vne opinion que l'Apologiſte luy fait embraſſer en commun, auec tant de Peres. Qui luy a dit que ceſte opinion ſoit honteuſe, eſt-elle reprouuee de l'Egliſe, voila vnze Docteurs, & deux fois autant qui la tiennent, il n'en produit que trois de l'autre, qui enſemble ne ſont pas de meſme auis, & qui ne blaſment pas celuy-cy, quel eſprit vertigineux] le tient, & le fait ainſi marcher en vn cercle.]

Sainct Paul dit qui eſt le malade auec qui ie ne ſois infirme, qui eſt le ſcandalizé auec qui ie ne bruſle.] Que ne fit-il pour s'accommoder à tous, & les gaigner tous à Ieſus-Chriſt.] Le Directeur, ſelon la fantaiſie feſlee de l'A-

Digitized by Google

logiſte, ſe ioint à vne opinion tenuë par vingt ou trente Peres de l'Egliſe, il
at que ce ſoit pour deſcouurir leur honte, comme Chan, il monſtre donc
ſſi la ſienne, ce que ne fit pas Chan, il ſe mocque d'eux, ce que fit Chan de
a pere, il ſe mocque donc de ſoy-meſme, ce que ne fit pas Chan.

Voyez vn peu dans quelles detreſſes le reduit l'eſprit chagrin qui l'a pouſ-
dans ces extremitez, il voudroit en meſme temps faire deux choſes contrai-
s; excuſer la faute des Peres, à qui il dit de ſi grandes outrages, & en rendre
ulpable le ſeul directeur, lequel, quand il auroit failly, ſeroit le plus par-
nnable, comme ayant ſuiuy, auec trop de ſimplicité, la piſte de tant de
nts perſonnages, en vne opinion qui n'eſt point de la foy, que l'Egliſe n'a
int decidee, où chacun, ſans preiudice de la creance, peut tenir tel party
'il voudra.

Voicy comme il eſſaye de faire ceſte ſeparation, & de deſtacher le Dire-
ur d'auec ces Peres, dont il dit qu'il reuele la turpitude. [Il faut auoüer que *Apolog.*
ns les premiers ſiecles les veritez que noſtre Religion adore n'eſtoient pas *pag. 95.*
ien eſclaircis qu'ils ſont maintenant: qui le ſimbole de noſtre foy n'eſtoit
ſi long qu'il eſt à preſent: & que pendant le temps auquel vne partie des
icles dont il eſt compoſé n'eſtoient pas encore diſtinctement propoſez à la
ye croyance: les Peres pouuoient en auoir de fauſſes opinions.]

De là il conclud qu'il leur eſtoit permis d'errer, & non pas au Directeur,
ne peut ignorer que ceſte opinion qu'ils ont tenuë, eſt reiettee & deteſtee
toute l'Eſcole, & par tous les Docteurs Catholiques (car il confeſſe que
gliſe n'a point prononcé là deſſus, & n'a rien decidé ny propoſé à croire) *Apolog.*
par conſequent qu'il a peché deſtinément & par malice, & les autres par *pag. 30.*
e infirmité humaine, parce que le *S. Eſprit a permis tout expres qu'ils tom-* *pag. 91.*
ſent dans l'erreur, pour les tenir dans l'humilité, & dans leur neant.

Iugement temeraire.

§. LXVII.

QVi eſtes-vous ô inconſideré, qui iugez le ſeruiteur d'autruy, ne ſçauez-
vous pas qu'il tombe, ou ſe tient debout pour ſon Maiſtre] qui vous a
tab y Iuge de voſtre frere.] ou pour mieux dire, de voſtre pere: (car ſi vous
es Cloiſtrier, ſi vous eſtes Frere, ſi vous eſtes Preſtre, ſi vous eſtes Catho-
ue, ſi vous eſtes Chreſtien, il faut malgré vous en vertu de tous ces tiltres,
pables de vous exorciſer quand vous ſeriez poſſedé d'vne legion de mau-
is Anges, que vous auoüiez que le caractere du Directeur luy donne Pater-
té en l'Egliſe, ſi vous n'eſtes plus endurcy que les Demons meſmes qui le
oyent, & qui ont autrefois tremblé,] ſous ſa main.) Qui eſtes-vous pour
ger de l'interieur & de la conſcience d'vn Prelat, depuis quand auez vous
ceu le don que Dieu s'eſt reſerué de la cognoiſſance des cœurs & des pen-
es. Il n'y auoit point de regle Catholique ny de la foy ſur ce ſuiet, dittes-
ous, du temps des Peres, & où eſt elle maintenant, puis que l'Egliſe Oracle
e Dieu en terre n'a rien determiné là deſſus, ouy mais toute l'Eſcole, cela eſt
ux, vn ſeul Docteur, (dont le nom ſeulement put à proferer, mais qui vous

ſent bon, à cauſe de la frerie Heremitaine) ne fait pas toute l'Eſcole, toutes les teſtes des Docteurs Catholiques ne ſont pas ſous le bonnet, ou ſous le chapperon de ceſtuy-cy. C'eſt vne plume eſſoree, comme la voſtre, qui veut rendre vniuerſel ſon ſens particulier, c'eſt vne *Raiſon ſolitaire, ſeparee de l'aſſiſtance de Dieu, vn homme obſcur, ſuiet aux eclipſes, & qui a parlé tout ſeul.* pag. 90. & 96.

A voſtre conte il aura eſté permis à l'Egliſe d'errer en vn certain temps: voila ce que demandent les Heretiques pour auoir droit d'eſtablir leur pretenduë reformation, car ils diſent tout haut qu'ils ſont venus redreſſer l'Egliſe de nouueau, qui eſtoit tombee en deſolation, & en ruine. Doncques du temps de S. Ambroiſe, & de ſes aſſociez il eſtoit permis de croire que les Anges du ciel pouuoient deſchoir de leur felicité, ou qu'il y auoit eu deux cheutes des Anges, l'vne au commencement du monde, deuant la creation d'Adam, l'autre vn peu deuant le deluge. Mais maintenant, ſans que l'Egliſe l'ait decidé, ny determiné, il n'eſt plus permis de tenir l'opinion de la ſeconde cheute des Anges, parce que Frere Puteanus qui vault tout ſeul, ou qui fait tout ſeul, aſſiſté de ſon recors l'Apologiſte, *toute l'Eſcole, & tous les Docteurs Catholiques*, aſſemblez en corps & en ame, & toutes les Vniuerſitez de la terre, a dit que ce ſeroit vne temerité en ce temps de tenir ceſte opinion.

Mais S. Ambroiſe & les autres ſe ſont deſdits autant de fois qu'ils ont dit que la gloire du ciel eſtoit eternelle, & que l'on n'en pouuoit deſcheoir, produiſez ces Chartes Normandes, ces actes de deſaueu, ces reuocations de procuration: mais ne croyez pas qu'elles paſſent pour authentiques, ſi elles ne font ſpeciale mention du VI. chapitre de la Geneſe, & comme tous ces Peres, renoncent, retractent, deſauoüent, improuuent l'interpretation qu'ils ont dounee à ces paroles, *les Enfans de Dieu*, les prenant ſelon l'ancienne lecture, pour *les Anges de Dieu.*

Car autrement s'il ſuffit de produire qu'ils ont crû l'article du Simbole *de la vie eternelle*, s'ils ſont enfans d'Abraham de ce coſté là, auſſi l'eſt le Directeur, s'ils ſont vrais Iſraëlites, vrais Chreſtiens, vrais Catholiques, auſſi l'eſt le Directeur qui le recite & le proteſte tous les iours, & il y a cent paſſages dans ces Oeuures, ſoit dans les Diuerſitez, où il parle des Quatre fins dernieres, & de l'Eternité de la gloire du ciel, & des peines de l'enfer, & auſſi dans pluſieurs Homilies ſur ce ſuiet, & dans vn Volume & Traitté entier qu'il a fait ſous le Tiltre de CRAYON DE L'ETERNITE' que l'Apologiſte n'oſeroit lire ſans ſe confondre de honte ſur l'iniuſtice de ſes accuſations.

Auſſitoſt il l'accuſera de contradiction, comms il a fait en ce ſuiet tous les Peres, qu'il attaque auec tant de chaleur, & le Directeur qui ſçait que le Diſciple ne doit pas eſtre mieux traitté que ſes Maiſtres,] & que s'il a oſé donner aux Peres de l'Egliſe le nom du pere des menſonges,] diſant *qu'ils ont eu de fauſſes opinions, dont ils ſe ſont DEMANTIS eux meſmes*, il ne ſera pas plus reſpectueux enuers vn pauure E.. qu'il foule aux pieds, auec des indignitez qui crient vengeance vers le ciel, comme le ſang du iuſte Abel; poſſedera cependant ſon ame en patience] & priera Dieu de le racheter de la calomnie des hommes,] & de ne le laiſſer point en proye à la meſdiſance.

Digitized by Google

Ineſgalité d'eſprit.

§. LXVIII.

TAnt y a qu'il s'efforce de perſuader que ceſte opinion de la ſeconde cheute de quelques Anges, n'eſt qu'vn petit defaut & vn peccadille aux eres Anciẽs, à qui il a eſté permis d'auoir DE FAVSSES OPINIONS. *Apologie* lais qu'au Directeur c'eſt *vne impieté dont les Heretiques meſmes auroiens* *pag. 95.* rreur, *& que ces horribles lignes, ſorties du centre des abiſmes, de l'auis DE* *Apologie* *GVS LES SAGES, & de la ſentence de tous les hommes qui les verront, me-* *pag. 8.* *croient d'eſtre iettees dans les flammes.* A ce diſcours que peuuent adiouſter utes les furies des enfers : mais à qui en veut-il? où ſont ces *horribles lignes* ii ont plus beſoin de Bourreau que de Docteur, c'eſt le mot de S. Auguſtin, ii a pius de grace en la langue Romaine (*plus Tortore quam Doctore*) les voi- ces benites lignes, tant de fois repetees & rechantees.

[Helas ! les Anges meſmes que l'Eſcriture marque ſous le nom d'enfans *Direct. pa.* Dieu, trouuerent belles les filles des Hommes, qu'ils auoient peut-eſtre *54.* leur conduitte, & de leur accointance naſquirent les Geans, l'horreur du iel, & monſtres de la terre. Là-deſſus il s'eſcrie au Sacrilege, iuſques à vou- r que le ſouſpir exprimé par la parole helas ! qui teſmoigne vn deſplaiſir de *Apologie* ir Dieu offenſé ſoit vn crime *vne calomnie, vne meſdiſance des plus ſubti-* *pag. 26.* . Certes miſerable eſt la douleur qui n'a point de voix pour ſe plaindre, & elque rigoureux qui ſoit le ſupplice que la iuſtice fait ſouffrir aux plus ſce- ats on ne leur empeſche point de crier & de chercher quelque triſte ſoula- ment dans la doleance. N'eſt-ce pas eſtre barbare au dernier point de anger vne exclamation de pitié, & meſme de pieté, en vn nouueau crime, ne faut il pas que le cerueau ſoit extremement alteré qui admet ces viſions. Sa chaude cole luy donne bien d'autres conuulſions, d'autres trãchées, car ppelle ces quatre lignes. Prodiges d'extrauagance. Paroles d'impieté, of- fnues & iniurieuſes aux Anges, ſcandaleuſes aux hõmes. Blaſphematoires ıtre Dieu. Outrageuſes à tout le monde, qui contiennent trois erreurs *Apolog.* *pag. 26.* nifeſtes, condamnez par toute la Theologie.]

Laiſſons luy ſa Rethorique iniurieuſe, car il y excelle de telle ſorte, que nul l'y peut eſgaler, & voyons ſommairement qu'elles ſont ces trois Erreurs, ıt il n'en marque qu'vne, les deux autres il les faut deuiner, & les recueil- à veuë pais, par cy par-là dans ſon tiſſu qui n'a ny ordre, ny ſimmetrie, raiſon, ny rime.

De la Pureté des Anges.

§. LXIX.

A premiere donc eſt en ce qu'il s'imagine que ces paroles innocentes, ſ'oſtiſſilẽt les Anges du ciel du plus ſale de tous les vices, qui eſt celuy de la -hõneſteté, & encor veut-il (tant ſa paſſion le tranſporte) que ce ſoit d'vne -hõneſteté plus abominable, que celle qui fit deſcendre le feu du Ciel

Digitized by Google

ſur des villes execrables qu'à peine oſeroit on nommer, à n'en mentir point il faut bien auoir perdu l'ourſe de la Raiſon, & eſtre arriué en la haute mer de la colere, pour ſouffrir l'agitation d'vn tel orage : & de quel coſté peut il prendre ces paroles du Directeur pour en tirer vne interpretation ſi à contreſens: faiſons en la Diſſection, & voyons les de toute ſorte de biais, pour ſonder par quelle route, cet eſprit eſgaré, eſt arriué dans ce precipice.

Les Anges meſmes, que l'Eſcriture marque ſous le nom d'enfans de Dieu. Qui peut douter que l'ancienne lecture qui a precedé l'edition vulgaire, & qui eſt la verſion Latine dont ſe ſont ſeruis la plus part des Peres Latins ne portaſt les *Anges de Dieu* au lieu de ces mots qui ont eſté mis en l'Edition vulgaire, les Enfans de Dieu. S. Auguſtin, Theodoret & S. Chriſoſtome ne le nient pas, & les vnze Docteurs citez par l'Apologiſte ont ſuiuy en leur opinion l'ancienne lecture à la lettre.

Saint Auguſtin dit que par *ces Enfans de Dieu & ces Anges* (car il prend l'vne & l'autre lecture pour la meſme choſe) ſont entendus les enfans de Seth appelez ainſi pour la pureté de leur vie, & parce qu'ils adoroient Dieu en eſprit & verité : l'Eſcriture ne dit rien de cela, c'eſt la ſeule opinion de Saint Auguſtin, qui eſt treſſainte, quoy qu'il ſoit ſingulier en cela, car Theodoret, ny S. Chryſoſtome ne parle point des enfans de Seth, mais celuy là dit ſimplement que ceſtoient des ſtupides que ceux qui de cet exemple de l'accointance des Anges auec les filles des hommes faiſoient vn bouclier à l'intemperance, & S. Chryſoſtome dit que les Anges eſtant ſans corps ne peuuent auoir le commerce ſenſuel.

Saint Ambroiſe, & ſes dix ſuffragans, diſent tous d'vne voix, que ce furent les Anges du Ciel qui eurent ce commerce auec les filles des hommes. l'Apologiſte croit que le Directeur embraſſe ceſte Seconde opinion, & ſe trompe, car les paroles coutrouerſées, ont bien plus de rapport à la premiere, parce que parlant dans tout ſon Ouurage, des Directeurs Spirituels, tant du Clerge, que de ceux de la Religion des Parfaits, il eſt ſans doute qu'ils ont bien plus de rapport auec les enfans de Seth, qui eſtoient Sacrificateurs Preſtres, Paſteurs, & comme Conducteurs des ames, au vray ſeruice de Dieu, ſous la Loy de Nature, comme ſont les autres ſous la loy de grace, qu'auec les Anges du Ciel, qui ne ſont point appelez ny Sacrificateurs, ny Preſtres, ny Paſteurs dans l'Eſcriture, comme les Preſtres, les Pontifes, les Sacrificateurs, & Paſteurs ſont appelez Anges en diuers lieux des ſaintes pages ; parmy leſquels celuy de Malachie eſt inſigne, & treſ-inſigne encore la façon de parler dont vſe S. Iean en ſon Apocalypſe, appelant Anges les Eueſques des Egliſes, à qui il doune des auertiſſemens de la part de Dieu.

Voicy donc le ſens des paroles du Directeur conformément à l'auis de S. Auguſtin. Helas les Anges meſmes que l'Eſcriture marque ſous le nom d'enfans de Dieu, &c. Si les plus Saints perſonnages de la Loy de Nature qui eſtoient des Anges en pureté, & des enfans de Dieu en innocence de vie, ont trouué belles les filles des hommes idolatres, & furent par là induits à les eſpouſer, contre le gré de Dieu, à qui ces alliances eſtoient deſplaiſantes, & qui permet pour chaſtiment de ſemblables mariages qui luy eſtoiẽt deſagreables, que les Geans naſquiſſent de ce cõmerce nuptial, qui furent de meſchãs enfans dont les vices donnerent de l'horreur au ciel, & furent des monſtruo-

ſitez

ez en la terre. Combien doiuent redouter la frequentation de ce ſexe at-
ayant, les Directeurs Spirituels de la Loy de Grace, qui font profeſſion de
libat & de continence, que ſi par intemperance ils venoient à rompre leur
n que de ſcandales horribles & monſtrueux ſortiroient de ces infames ac-
intances.

Section.

§. LXX.

)Ans ce ſentiment (qui eſt la veritable interpretation des paroles du Di-
recteur,) que regrattera l'Apologiſte? Les Anges y ſont ils attaquez?
s qu'il y eſt parlé d'hommes; eſt-il mention de peché deshonneſte, il n'y
a point dans vn legitime mariage, tel que le texte de la Geneſe inſinuë
ir eſté entre ces *Anges, & enfans de Dieu, & les filles des hommes*, car il
t eſcrit *que les trouuans belles ils prindrent pour femmes celles qui leur ag-
rent*. Où eſt donc icy ce peché autant innominable qu'abominable, &
fait honte à la nature. S'il y eut du peché en ce commerce des enfans de
h auec les filles des idolatres enfans de Cain, ce ne fut pas celuy d'im-
eté corporelle (car il n'y en a point dans le commerce des corps aſſem-
: par le lien de mariage) mais celuy de deſobeiſſance à la volonté de Dieu,
ne vouloit pas que les fidelles s'alliaſſent aux infidelles, quoy que neant-
ns ces alliances ſoient valides quand elles ſont contractees.

Les Loix de l'Egliſe deffendent aux Catholiques de s'allier par mariage
heretiques, & ceux-là pechent, qui, contre ces loix, ſe marient à ceux qui
hors de l'Egliſe, mais pourtant ces mariages tiennent, quoy que le Ca-
ique faille griefuement en le contractant, & le mariahe eſtant vray, nul
ent qu'il y ait de peché en ce commerce, ny que les enfans ſoient autres
legitimes.

Celuy qui ſe marie apres vn vœu ſimple de continence, commet vn grand
é, & rompt la promeſſe qu'il a faite à Dieu, neantmoins le mariage eſt
le, car ceſte ſorte de vœu empeſche bien le mariage à faire, mais ne le
pas nul quand il eſt fait, & le deuoir nuptial qui ſe rend dans vn tel ma-
: n'eſt point peché, ny ce commerce ne peut eſtre taxé d'incontinence,
r que la rupture d'vn vœu ſoit vn grand crime. Ce que ie dy pour faire
que ceſte faute des enfans de Dieu eſpoulans des filles idolatres, proce-
pluſtoſt de leur meſalliance, que d'vn commerce qui ne pouuoit eſtre
ir dans vn vray mariage.

Mais l'Apologiſte veut à toute force, & de haute luitte, ſans aucune rai-
que le Directeur ait fait alluſion à l'opinion des vnze Docteurs, qui ont
du ce paſſage de l'accointance des Anges auec les femmes, quand cela
:, il les auroit touſiours pour garends de ſon alluſion, & ſous de tels pro-
urs, les aſſauts de ſon aduerſaire ſeroient bien foibles.

n ce cas les Anges auroient peché, c'eſt l'opinion de tous ces Peres, opi-
que l'Egliſe n'a iamais reiettee, & qui a beaucoup plus de partiſans que
de S. Auguſtin, qui dit tout ſeul (au recit de l'Apologiſte) que ces Anges

eſtoient les deſcendans de Seth: ce que l'Eſcriture ne dit point & l'Eſcriture ſelon l'ancienne edition, dit que *ces enfans de Dieu eſtoient les Anges de Dieu,*

Hyppotheſe fort conſiderable.

§. LXXI.

TOutefois pour clorre entierement la bouche à ceux qui preferent l'iniquité,] & qui crachent contre les Aſtres du ciel de l'Egliſe les Saints Peres, prenant la liberté de faire icy vne ſuppoſition. L'vſage des paraboles ſi frequent en l'Eſcriture, & celuy des hyppotheſes dans les Eſcoles; & meſme en des matieres plus chatoüilleuſes, & en des points de foy determinez par l'Egliſe, nous fait aſſez cognoiſtre que ceſte licence eſt fort vtile pour l'eſclairciſſement de tout plein de difficultez.

Il eſt tres-vray, que comme les Princes qui font les Loix Politiques, non ſeulement n'y ſont pas ſuiets, mais par leur auctorité ſouueraine en exemptẽt qui bon leur ſemble, ce qui a fait dire à ce Iuriſconſulte, que le Prince Souuerain eſt affranchy des Loix par ſa propre puiſſance, & ſa femme par priuilege. Dieu Souuerain Legiſlateur, Roy des Rois, par qui les Rois regnent, & qui eſt terrible ſur les Rois de la terre,] n'eſt point ſuiet aux Loix qu'il impoſe, comme Maiſtre abſolu, à ſes creatures, & n'y a point de doute qu'il en peut diſpenſer qui, & quand il luy plaiſt, à cauſe de ſa plenitude de *puiſſance*: La regle qui fait diſcerner la bonne ou la mauuaiſe action c'eſt la Loy: ie ne cognoi le peché que par la Loy] dit le diuin Apoſtre, & quand Dieu leue le ioug, & l'obligation de ceſte Loy, il n'y a plus de peché à l'enfraindre.

Que de choſes euſſent eſté criminelles ſous la Loy de Moyſe, qui ne le ſont plus, ce fardeau ayant eſté leué par la loy de Grace. Que Dieu ne puiſſe diſpenſer de trauailler le iour du Sabath, ie croy que nul n'en doubte, & meſme combien de meſtiers trauaillent ſous la Loy Chreſtienne en ce iour la aux choſes neceſſaires, comme ceux qui regardent la nourriture, iuſques à ferrer les cheuaux des voyageurs, aux iours de feſte, & de Dimanche. Et les Macabées ne leuerent ils pas le ſcrupule à Iſraël, qui n'oſoit combatre au iour du Sabath, preſtant par là le moyen à ſes ennemis de le battre ſans reſiſtance.

L'Homicide eſt deffendu par la Loy de Dieu, ce pendant Dieu pour eſſayer la fidelité d'Abraham, luy commanda de luy ſacrifier ſon fils Iſaac, & ce Pere le tua, ſinon deffet, au moins de volonté, ce qui eſt eſgalement contre la Loy de Dieu, qui regarde le cœur, auſſi bien que la main, & l'affection auſſi bien que l'œuure. Que ſi Dieu euſt auſſi bien commandé à Iſaac de ſacrifier Abraham, il eſt croyable que ce fils tres-obeiſſant, ne ſe fuſt pas rendu moins ſouple à la volonté de Dieu, que le Pere le teſmoigna docile. Quelques Peres Contemplatifs donnent iuſques à ce point, d'aſſeurer que ſi la tres-Sainte Vierge euſt reçeu le commandement du Pere Eternel de crucifier ſon propre fils N. S. qu'elle l'euſt auſſi promptement executé qu'Abraham, & auec autant de facilité, que quand il fut circoncis par elle ſelon que nous l'enſeigne la ſainte tradition de l'Egliſe.

Le Parricide & l'Infanticide ſont deffendus par la Loy de Dieu, mais quand

Digitized by Google

l'en deſpence, luy qui eſt au deſſus de toutes les Loix, & quand il le commande ce ne ſont plus des actions criminelles mais meritoires.

Quand Dieu permit aux Iſraelites de prendre les plus precieux meubles des Egyptiens, & auec cela de s'en aller au deſert, qui les peut accuſer de larcin, eſtant auctoriſez par ceſte permiſſion diuine, ſans laquelle ils euſſent ſans doute eſté coulpables.

Chacqu'vn ſçait la grande diſpute qui a eſté autre fois entre S. Hieroſme & S. Auguſtin touchant le menſonge officieux, & ce qui a eſté dit de part & autre ſur ce que Iacob dit à Iſaac, qu'il eſtoit ſon fils Eſaü, & tous concluent que Iacob en cela ne pecha point, ceſte action en ceſte parole eſtant vn miſtere, qui ne doit pas eſtre pris au pied de la lettre.

Voicy ce que dit Dieu à Oſée, comme il ſe lit tout au commencement du liure de ce Prophete. Va & te pren vne femme paillarde, & te fais des fils de fornication, car la terre paillardant exceſſiuement ſe retirera du Seigneur] ie veut dire cecy, Dieu qui ne peut vouloir l'iniquité, qui ne peut eſtre Auteur du Peché [au contraire qui le deteſte & l'abomine] peut il faire tel commandement. Ie ſçay que les interprettes donnent diuers ſens à ce lieu, pour iuſtifier ce Prophete, & pour monſtrer qu'il n'a point failly comme il eſt en vray ſemblable ſeulement, mais veritable : toute-fois il eſt malaiſé de voir d'où prouient qu'il n'a point peché.

Ie me ſouuiẽs d'auoir autre-fois leu dans la Gloſe du bon de Lira, qui delire bien ſouuent, vne raiſon qui me ſemble pluſtoſt vne eſchapatoire qu'vne excuſation, ceſt que ceſte femme que prit Oſée auoit eſté des-honneſte, mais qu'eſpouſant elle deuint vertueuſe, & quant aux enfans de fornication qu'il eut, cela ſe doit entendre de ce qu'il adopta ceux qu'elle auoit conceus par fornication, auparauant qu'il la priſt : cela eſt ſi abſourde qu'il ne faut que lire le texte du 1. Chapitre d'Oſée, pour cognoiſtre que ce n'eſt pas là ſon vray ſens : n'ayant icy aucun de ceux qui ont Commenté ce Prophete ie ne puis me retirer de l'intelligence de ce lieu aſſez obſcur où il ſemble que le Commandement de Dieu eſt la ſeule raiſon de l'action & de la iuſtification du Prophete.

Quant à l'action de Loth auec ſes filles, ceux qui en ont parlé, la tiennent pour vn myſtere, pluſtoſt que pour vne faute, encore qu'à la conſiderer ſimplement elle donne de l'horreur ; comme auſſi celle de Iudas & de ſa belle fille Thamar dont il eſt parlé au xxxviii. de la Geneſe.

Continuation.

§. LXXII.

Ceux qui traittent du tres-adorable miſtere de l'Incarnation, & de ſon Oeconomie, font quantité de queſtions curieuſes ſans preiudice de la foy, & demandent tantoſt s'il a eſté conuenable, tantoſt ſi Dieu ne pouuoit prendre vn autre expedient pour racheter le monde, tantoſt ſi le fils de Dieu fuſt incarné, ſi Adam fuſt demeuré en ſon innocence, tantoſt ſi le Createur Eternel ne pouuoit pas façonner vn corps à ſon fils à la maniere du pre-

mier Adam qu'il tira de la terre, tantoſt s'il ne pouuoit pas luy en donner vn qui euſt eſté tiré d'vn Saint mariage, ſans aucune tache originelle, comme celuy de la tres-Sainte & tres-pure Vierge: tantoſt s'il a eſté plus conuenable qu'il fuſt tiré du tres-chaſte ſang des entrailles Virginales de la tres-heureuſe Marie: tantoſt s'il a eſté expedient que ceſte diuine Mere fuſt Eſpouſe d'vn homme mortel, d'vn Mariage tout virginal, affin qu'elle euſt vn gardien de ſa virginité, qu'elle fuſt exempte de la contradiction des langues, & que ce diuin Miſtere fuſt caché au diable. S. Hierome adiouſte encore d'autres raiſons en ſes Commentaires ſur le 1. de S. Mathieu.

Que ſi Dieu a permis que la tres-Sainte Vierge plus pure que tous les Anges, apres auoir voué ſa Virginité à Dieu ſelon la commune creance des Peres & de l'Egliſe ait eſté mariée a S. Ioſeph, d'vn vray mariage conſiſtant en l'vnion des volontez & des cœurs, quoy que ſans aucun commerce des corps. Quelle repugnance y auroit-il (ce qui ſoit dit toutefoit par ſimple hypotheſe, & auec toute ſoumiſſion non ſeulement à la treſſainte Egliſe, mais à tout fidele Chreſtien) de dire que Dieu pourroit permettre à vn Ange du ciel, ſans preiudice de ſa pureté, de ſa perfection, & de ſa gloire, d'eſpouſer la fille d'vn homme, & de contracter auec elle vn mariage tout virginal, qui neantmoint ſeroit vray mariage, ſelon la maxime du droict, qui met le mariage au conſentement des volontez, pluſtoſt qu'en l'vnion des corps.

Et l'Hiſtoire des Saints ne nous apprend-elle pas, que pluſieurs Saintes Vierges ont eu pour conſeruateurs de leur integrité, des Anges, ou gardiens, ou autres, qui ont eu pour elles des ialouſies comme maritales, mais ſaintes & diuines, ſelon que l'Apoſtre dit parlant aux Vierges, i'ay pour vous vne ialouſie de Dieu, car i'ay reſolu de vous conſeruer pour eſpouſes à Ieſus-Chriſt] qui eſt appelé communemẽt l'Eſpoux tout Virginal des Vierges qui luy ſont conſacrées.

Que ſi Dieu qui peut auec des pierres ſuſciter des enfans à Abraham] permet bien que les Eſprits malings (ſelon le rapport de tous ceux qui ont eſcrit des Preſtiges des Demons) ſe formans des corps, & appliquans par vne ſcience naturelle les cauſes actiues aux paſſiues, puiſſent auoir vn commerce execrable auec les deſtables ſorciers qui ſe donnent à eux; pourquoy Dieu ne pourroit il pas permettre que les bons Anges ſe façonnaſſent des corps, ou d'air eſpaiſſi, ou de quelque autre ſubſtance, & par l'application des meſmes cauſes dans vn vſage mental, & legitime, rendre des filles meres, le mariage ſubſiſtant, autant que dureroient ces corps qu'ils auroient pris.

Les mariages humains ne durent qu'autant que la vie, la mort qui fait la ſeparation du corps & de l'ame rompt ce lien, de ſorte que ſi vn homme marié venoit par miracle à reſſuſciter, il ne ſeroit plus attaché à la femme qu'auparauant ſa mort il auoit priſe en mariage: Le meſme diſent quelques Caſuiſtes des vœux ſolennels dont l'obligation ſe termine auec la vie naturelle, ſi ce n'eſt que le Souuerain Pontife en diſpenſe par plenitude d'authorité. De plus il y a des mariages humains qui durent fort peu, quelques mariez trouuans leur tõbeau dés le lendemain de leurs nopces, laiſſans leurs femmes enceintes: de ſorte que ſi par ſuppoſition vn Ange auoit pris vn corps, & par la permiſſion, & ſous le bon plaiſir de Dieu, auoit pris alliance auec vne femme, & que de ce commerce naſquiſt vne creature raiſonnable, Dieu pouuant en faire

Digitized by Google

naiſtre par des voyes encores plus extraordinaires, ie ne voy pas que ce mariage peuſt eſtre accuſé d'impureté.

Car outre que l'Ange n'animeroit pas ce corps comme forme inherente, ainſi que l'ame humaine fait le ſien, mais ſeulement comme forme adjacente, en ſorte qu'il n'en contracteroit non plus de ſoüillure, que le rayon du Soleil qui paſſe ſur la boüe, la ſoumiſſion au vouloir diuin iuſtifieroit pleinement ſon action, & la rendroit irreprehenſible, auſſi bien que celle de tuer & de reſpandre le ſang humain, qui a eſté pratiquée par pluſieurs Anges, comme il paroiſt en diuers exemples des ſainctes pages.

Or ceſte hypotheſe ne dit pas que Dieu ait fait ce qu'elle ſuppoſe, mais elle demande par maniere d'enqueſte, ſi Dieu permettoit qu'vn Ange s'alliaſt à vne fille d'vn mariage tout virginal, qui conſiſte au conſentement des volontez, l'Ange pecheroit-il? Si Dieu permettoit ou commandoit au meſme Ange, (comme il a commandé à pluſieurs autres de tuer) de ſe former vn corps, & de rende ceſte fille mere, y auroit-il du peché en ce commerce?

Reſponſe à quelques obiections.

§. LXXIII.

SI l'on dit que cela eſt extraordinaire, l'on parle auſſi de la puiſſance de Dieu extraordinaire, & qui eſt au deſſus des loix, & de l'ordre qu'il a eſtably en la nature: car on ſçait aſſez que les mariages ordinaires ſont de l'homme & de la femme, faits par ceſte vnion d'eux en vne chair. Ie ſerois bien aiſe de voir de voſtre docte plume, cher Hermodore, ou de celle de voſtre grand Protocole l'Apologiſte, la reſolution de ces doutes: que ie vous propoſe par forme d'hypotheſe, non comme penſant qu'il ſoit arriué ainſi au fait dont nous traittons, mais ſeulement pour dire que Dieu par ſa puiſſance extraordinaire eſleuee au deſſus des communes loix, qu'il a impoſees aux creatures mortelles, pourroit bien auoir permis ce commerce des Anges auec les filles des hommes, ſans peché, auec toutes les conditions que nous auons ſuppoſees.

Et ne faut pas dire que ce ſeroit ce peché qui auroit attiré le deluge, ny meſme celuy des Geans nez de ceſte accointance, car, outre que le ſacré texte ne le dit nullement, les Peres auſſi de la ſeconde opinion n'attribuent point la cauſe du Catabiſme vniuerſel à ce deſordre. Et le Directeur meſme en toute la periode controuerſee, ne parle, ny de cheute d'Anges, ny de peché, inſinuant ſeulement les vices des Geans qui furent des monſtres de cruauté & de tyrannie.

Apres cela que l'Apologiſte crie iuſques à enroüer ſa gorge] à l'impureté, au ſacrilege, à l'impieté, qui attache aux Anges le plus ſale de tous les vices, & les entache du plus honteux des pechez, n'y ayant pas ſeulement vne ombre d'impureté en toute la periode, en quelque ſẽs qu'vn eſprit vertigineux la faſſe tourner & retourner. Il eſt vray que les vnze Peres diſent que les Anges ſont tombez, & les blaſment d'intemperance, en ce commerce auec les filles des hommes, & que ceſte opinion qui n'eſt reiettee ny par l'Egliſe, ny par

l'Escole, doit estre reuerée pour la grauité de ses Autheurs, dont les noms sont saints & celebres, mais y a t'il vne seule sillabe en toute la periode du Directeur qui la designe, ou qui l'insinuë, c'est ce que la simple lecture peut iustifier, à qui ne sera preoccupé d'aucune passion.

Non pas que ceste opinion soit honteuse, ou reiettable, ny mesme outrageuse aux Anges qui ont conseruë leur principauté, & qui n'ont point laissé leur domicile,] ainsi que l'Apologiste voudroit persuader. Car tout ainsi que la premiere cheute des Esprits celestes, qui d'Anges par leur creation, sont deuenus demons par leur malice, ne preiudicie nullement à l'honneur de ceux qui sont demeurez debout, & qui ont gardé leur fidelité à Dieu, aussi peu leur preiudicieroit ceste seconde cheute dont les Peres parlent arriuee par la luxure corporelle, comme la premiere par la spirituelle, sçauoir l'orgueil, & l'amour propre.

Autrement il faudroit dire que c'est deshonorer les Saints de tenir qu'il y ait dans l'enfer des hommes reprouuez, & oubrager les Iustes & les gens de bien qui sont sur la terre, de dire qu'il y a des pecheurs, & des meschans : ce qui est vne espece de raciocination digne de l'esprit de l'Apologiste. Ouy mais ces Anges estoient bons, selon l'opinion des Peres, quand ils se soüillerent dans ce commerce. Ouy mais aussi au mesme temps ils tiennent qu'ils ne furent plus bons, & comme les fautes sont personnelles, quel preiudice fait la cheute de ces bons deuenus mauuais, à ceux qui sont demeurez bons, au contraire l'eslat de leur fermeté brille d'autant plus par l'obscurité de l'inconstance des autres.

Si l'on disoit que les bons Anges demeurans bons, & en gloire, eussent commis vn peché, il y auroit de la contradiction, & ce seroit mettre l'impureté dans le ciel, où rien de taché ne peut auoir d'entree.] Ce qui est dit de quelques vns n'est pas dit de tous, & les Peres ne disent pas que tous les Anges du ciel ayent eu ce commerce auec les filles des hommes : & pourquoy blasmeroit-on les innocens de la faute des coulpables. Mais que le Directeur ait parlé de ceste cheute seconde, ny pres ny loin, c'est ce que la Logicque du frere Capelan n'exprimera iamais de ses paroles, auec tous les Sophismes.

Erreurs imaginaires.

§. LXXIV.

LA seconde erreur dont il taxe ceste periode, est de ce qu'il s'imagine qu'elle fait les Anges corporels, cõme, sans doute estoient ceux dont elle parle, qui sont les descendans de Seth, car ces *Enfans, & ces Anges de Dieu*, estans des hommes, il est fort croyable qu'ils estoient composez de chair, & d'os, comme les autres. Mais il l'entend des Anges du Ciel : quand on le luy concederoit, pour faire place à la colere] & à son opiniastreté] que tireroit-il de là, sinon sa confusion propre, puis que luy-mesme auoüe que l'Eglise n'a rien defiiy, ny proposé à croire comme *article de foy de neccssité de salut, touchant la subsistance des Anges.* Icy dessus, nous auons assez amplement disputé sur ce suiet, & monstré que la partie affirmatiue qui donne aux Anges des

Apolog. pag. 30.

orps tres-deliez, & ſpiritualiſez a autant & plus de partiſans que la negati-
:, qui les fait des ſubſtances purement ſpirituelles. Et puis en ce ſuiet où l'E-
liſe n'a rien determiné, chacun peut abonder en ſon ſens.

La Troiſieſme Erreur qu'il attache à ces innocẽtes paroles du Directeur, eſt
ſte imagination chimerique qu'il ſe forge, que par elles il fait deſchoir ces
nges de leur Gloire. A dire la verité il eſt malaiſé de comprendre, comme
s enfans de Seth qui eſpouſerent ces filles Idolâtres, tomberent de la Gloire
leſte où ils n'auoient iamais eſté, & de quelle façon ils ont pû perdre ce
'ils n'auoient iamais eu. Car comme nul ne donne, auſſi nul ne perd que ce
'il à. Si l'on ne veut dire qu'il deſcheurẽt de la gloire d'eſtre appelez Anges
enfans de Dieu, par ceſte aliance auec ces infidelles, que Dieu auoit deſa-
eable.

Mais il voudra obſtinement qu'il ait entendu parler des Anges du Ciel &
rieux, ce qu'il ne ſçauroit prouuer par les termes propres, donnons pour-
it ce ſoulagement à ſon humeur atrabilaire, qu'il ait fait alluſion à ceſte ſe-
nde cheute, ceſt à luy à s'en prendre à ſes cautions, qui ſont les ſaints Peres,
iſqu'ils ſont les premiers qui ont pris à la lettre, le texte de la Geneſe. De
e qu'il leur eſtoit permis d'errer, & non pas au Directeur, ceſt ſe ſacrifier à
iſée, & deſcouurir le ieu de ſa Paſſion ſi honteuſement que cette nudité luy
ſera de la vergoigne, s'il en eſt encore ſuſceptible. Car il n'a iamais eſté
mis d'errer en l'Egliſe, qui eſt la Colonne de verité.] Qui peche en vn ſeul
articles qu'elle a deffinis, peche en tous, & ne peut porter le nom de Ca-
lique, c'eſt à dire d'vniuerſel. Sans ceſte foy il eſt impoſible de plaire à
eu.] Ioint que c'eſt l'Erreur des Erreurs d'eſtimer, ou que l'Egliſe puiſſe
er, ou qu'elle ſouffre des Erreurs, elle qui eſt touſiours aſſiſtée du Dieu de
é, qui eſt auec elle iuſques à la conſommation du ſiecle.]

D'auancer ceſte extrauagance que les Peres *ſe dementent eux meſmes*, c'eſt
poſer au dementy de ceux qui ont tant ſoit peu de zele pour ces Chefs des
ples, ces Capitaines des troupes du Seigneur des armées.] Et voila les trois
eurs *manifeſtes, condamnées par toute la Theologie*, que l'Apologiſte, auec vn
ge ſans front, attribué aux paroles du Directeur. Poſſible dira t'il que
z les Peres ce ſont de petites pailles en de beaux diamans, des verrues en
viſages bien faits, mais qu'en celuy du Directeur, ce ſont des deffauts in-
portables, & des defformitez horribles. Ainſi les Phariſiens couloient les
ſcherons autre-fois, & aualoient les chameaux,] aggrandiſſans les peti-
autes, & appetiſſans les grandes, le tout ſelon leurs paſſions, & leurs in-
ſts.

Apologie pag. 26.

Le Directeur ſe ſoucie fort peu de iugemens ſi trauerſez de ces balances
npeuſes qui ont deux poids,] ſon iuge c'eſt Dieu,] qui cognoiſt ſes inten-
s, & non pas ces deuineurs de penſées, qui ne pouuans pincer ſur ces pa-
s, s'amuſent à des alluſions innocentes, pour former leurs malicieuſes
ions, & illuſions, & conuertir la lumiere en tenebres.

Digitized by Google

Du ſens alluſif.

§. LXXV.

ET quand on leur concederoit tout ce qu'ils deſirent qui ne void qu'ils s'eſuanouiroient en leurs penſées] & comme la fumée] que leur eſleuation ſeroit leur diſſipation. A ce conte il faudroit rendre criminels, & erronées tous les ſens alluſifs. Et quād on dit aſſez communement des orgueilleux, qui exhalent des vapeurs de colere quand on les heurte tant ſoit peu, touchez les montagnes & elles fumeront.] faut il dire auſſi toſt que l'on peruertit le ſens des Eſcritures, & que ceſte application eſt vne hereſie.

Quand vn certain Ordre, prend pour theme des exhortations de ſa Confrairie, ce mot de Dauid les cordes me ſont eſcheues en partage, & mon heritage en eſt rendu illuſtre.] Faut il crier à la deprauation du ſacré texte, & en appeler comme d'abus, à cauſe que ce n'en eſt ny le ſens litteral, ny miſtique, mais vne ſimple alluſion qui ſe fait ſur les mots.

Et quand on allegue aſſez frequemment ce paſſage du Roy Prophete, tu ſeras bon auec les bons, & mauuais auec les mauuais,] quand on veut parler de la force de la conuerſation, faut il crier au Falſificateurs des Eſcritures, à l'Heretique, à l'Impie, au Sacrilegue, parce que ce n'eſt pas le ſens literal du Pſalmiſte.

Et quand vn Frere Preſcheur, faiſant à Naples l'Oraiſon Funebre de ſon Prieur, qui eſtoit decedé, durant le cours de ſa charge, prit pour ſon theme que le Premier, c'eſt à dire le Prieur, eſtoit venu au monument,] monſtrant là deſſus que les Prieurs & les Superieux n'eſtoient pas exempts de la mort, & que les Princes tomboient ſous ſa faux, comme les moindres du peuple,] falloit-il crier au violateur des ſaints cahiers, à l'adultere des Eſcritures, parce que ces mots ſont eſcrits de S. Iean, qui courut mieux que S. Pierre, & arriua le premier au monument] du Sauueur.

Quand on allegue ces mots, vn eſprit qui va & ne reuient point, pour aſſeurer des perſonnes timides, qui ont peur de l'apparition des eſprits, faut-il accuſer vn homme de ſacrilege comme abuſant des eſcrits ſacrez, parce que ce n'eſt pas le ſens litteral de ce paſſage-là.

Et quand vn tres-grand Saint, & fondateur d'vn Inſtitud de la Religion des Parfaits, exhorte en ſa regle ceux de ſes freres qui ſeront employez à la Predication, d'eſtre courts en leurs Sermons, parce que le Seigneur a fait ſon Verbe abbregé ſur la terre] faiſant alluſion à ce mot de S. Paul aux Romains, où il parle à la lettre de l'Incarnation du Meſſie qui eſt ce Verbe racourcy, puiſque la plenitude de la diuinité habita corporellement en la chair,] ſelon la meſme doctrine de l'Apoſtre; faut il de ceſte alluſion aux mots, faire illation à la choſe, pour en former vne illuſion reprehenſible.

Digitized by Google

Alluſion particuliere iuſtifiee.

§. LXXVI.

ET quand le Directeur en l'vne des trois Homilies qu'il diſcourut deuant les Eſtats Generaux de l'an 1615. appella l'eſprit de procez (*ſpiritum procellarum*) eſprit d'orage, & de tempeſte, faiſant alluſion du mot de procez, à celuy de (*ſpiritus procellæ*) falloit-il que l'Apologiſte ſe ſouuenant que ce Sermon auoit eſté fait dans ſon Conuent, où ſe faiſoit l'aſſemblee, allaſt XVI. ans apres, c'eſt à dire l'an 1631. eſtaler vne calomnie auſſi noire que ſon froc, en imprimant, & publiant, que les Prelats ſes Confreres *luy firent vne reprimande, & correction, pour auoir mal verty* (mot couué, & de couuant) & peruerty *ces deux mots (ſpiritus procellarum) qu'il auoit laſchez dans la chaleur d'vne inuectiue qu'il faiſoit contre les Chicquaneurs, qu'il appelle des diables, & des ſuppoſts de l'enfer*; termes capables de le faire condamner aux deſpens, & à payer les eſpices. *Apolog. pag. 132.* *Apolog. pag. 132.*

Tant s'en faut, qu'il en eut vn applaudiſſement tel, qu'vn des plus ſçauans Eueſques de France, qui auoit eſté long temps Aduocat general, & puis Preſident en la ville de Gratian, Capitale de la Prouince du Roy des Poiſſons, dont en fin il eſtoit deuenu Prelat, le Dimanche d'apres encheriſſant ſur ce mot de (*procellarum*) qui luy auoit plû, en fit deux François, aſſeurant par vne experience de beaucoup d'annees, de n'auoir point veu de procez qui ne meritaſt le ſurnom en François, des deux dernieres ſillabes de ceſte parolle Latine.

Ie dy cecy, Hermodore, tant pour riuer vn des clouds de l'Apologiſte, & pour mettre vn emplaſtre à vne de ſes morſures, que pour luy faire cognoiſtre (ſi ſa paſſion luy donne de clairs interualles) combien il a fait de tort à ſon iugement, de faire vn libelle ſur vne periode, qui tout au pis, & quand on luy accorderoit tout ce que ſa fieureuſe alteration luy ſuggere, ne ſçauroit eſtre taxee (par ſon aueu meſme) que de meſgarde, c'eſt à dire d'inaduertance, luy meſme recognoiſſant que ſes accuſations *ſont tirees de* TROP LOIN, ET AVEC TROP DE VIOLENCE: & apres tout, que ce mot du Directeur *eſt plein D'INCONSIDERATION*. Ne voila-t'il pas bien ſué, tracaſſé, haraſſé, trauaillé, ergoté, raiſonné, allegué, pour conclurre que c'eſt vne periode inconſideree, qui impute aux Anges des *deffauts qu'ils n'ont pas*. *Apolog. pag. 122.*

Et ſi ce mot d'eſprit d'orage & de procez eſt inconſideré, quelle atteinte donne-t'il à ce grand perſonnage, tres-ſaint par ſa vie, tres-eſleué par ſa ſcience, & tres-eminent par ſa dignité, M. le Cardinal de Berulle, dont la memoire eſt en la benediction que tout le monde ſçait, qui en ce Natré que l'on voit à la ſuitte de ſes *Diſcours de l'Eſtat & des Grandeurs de Ieſus*, reſpondant aux inuectiues de certain genre de Freres, qui le perſecutoient, dit d'eux les meſmes mots du Pſalmiſte, pour faire cognoiſtre l'humeur de leurs eſprits tumultueux, non moins trauerſans que trauerſez. Et puis cet homme de Dieu que l'Apologiſte meſme canoniſe Pontificalement, ſera de luy gratté d'vne main, & aſſommé de l'autre, & au meſme temps qu'il fait ſa Feſte, il le declare *Apolog. pag. 38. & 39.*

Digitized by Google

auec le Directeur prophanateur de l'Escriture ; c'est bien là faire le procez d'vn Saint, mais non pas celuy de sa Canonization. O ! Seigneur, que vos ennemis exercent de malignité, & contre vos Saints, & dans vostre Sanctuaire.]

Examen de l'Eloge de M. le Cardinal de Berulle faict par l'Apologiste.

§. LXXVII.

ET c'est icy, Lecteur, qu'il faut que ie me descharge d'vne promesse que ie t'ay faitte icy dessus, de te faire le Recit d'vne certaine Histoire, qui a eu Paris pour Theatre & autant de spectateurs qu'il y a d'yeux dedans ce petit monde, elle t'apprendra, combien est double, l'esprit de Sapience, & du païs, & de la vie dont l'Apologiste fait profession, & ce que l'on peut & doit attendre d'vn homme, qui fait l'Apologie de la Saincteté des Anges, auec vn esprit que vous allez connoistre par les effects, & quel estat il faut faire de ceste page de loüanges impertinentes, dont il pense faire vne couronne à ce saint & fidele seruiteur de Dieu, qui luit maintenant comme vn grand Astre dans le firmament de l'Eternité.]

Ie les appelle impertinentes, car bien qu'il n'en puisse dire, qui ne soient au dessus du merite de ce tres-digne Prelat, & Prince de l'Eglise, si est-ce qu'il y mesle des traits si ineptes, que quand il auroit entrepris de se mocquer d'vne vertu si Heroïque, que celle qui a esclatté en cet homme de Dieu, autant que sa pompe, il n'auroit pas autrement parlé. Par forme d'exemple, quand il dit que par la Congregation de l'Oratoire qu'il a fondée il a mis vn nouuel ordre *dans les Hierarchies celestes*, qu'elle façon de parler est celle-là, non Hiperbolique seulement, mais fausse de toute fausseté. A ce conte s'il y a quatre vingt dix-huict Ordres differens, de la Religion tant Reformée, que non Reformée des Parfaits, sans y comprẽdre les Prestres de l'Oratoire, tant de Rome, que de France, ce sont autant de nouuelles Hierarchies CELESTES, qui se composent au Ciel dans l'Eglise Triomphante, à mesure qu'ils se dressent icy bas en la Militante, qui iamais oüit parler de ceste Theologie, sans doute, ny le Saint Denis du temps passé, ny celuy de nostre aage (ainsi appelle t'il Monsieur le Cardinal de Berulle) ne l'ont ny veuë, ny leuë, ny escritte.

Apologie pag. 38.

Voicy vn autre impertinence bien plus solennelle, il se fait dire par vn Abbé qui estoit allé voir M. de Berulle (lors simple Superieur de l'Oratoire à Paris) [en la cõpagnie de plusieurs Prelats Archeuesques Eueſques & autres Deputez du Clergé assemblé aux Estats generaux qui se tenoient à Paris. Ceste Auguste Assemblee l'ayant obligé de leur dire ses sentimens sur quelqu'vn de nos Mysteres : il en parla auec tant de splendeur & de ferueur d'esprit : que ces Messieurs rauis s'écrierent tous d'vne voix : Que iusques alors ils n'auoient point ouy parler de Dieu. Et qu'il n'apartenoit qu'à cet homme d'en publier la gloire. Bel Eloge, & l'vn des plus celebres que iamais on ayt peu donner à Sainct.]

Apologie pag. 39.

Digitized by Google

A ce diſcours ne diriez vous pas que la Chambre Eccleſiaſtique des Eſtats Generaux, depute pluſieurs Prelats pour aller apprendre de la bouche de M. de Berulle, lors ſimple Preſtre) des nouuelles de Dieu, & de la Religion Chreſtienne dont ils n'auoient iamais ouy parler, & ces mots par de là toute Hyperbole. *Que iuſques alors ILS N'AVOIENT POINT OVY PARLER DE DIEV* : ne font ils pas la propre deffinition d'vn Barbare, & d'vn Atheiſte. Que diroit pis vn Turc, & vn Heretique des Prelats de l'Egliſe Catholique, qui ſont les Chefs & les Precepteurs des peuples, dont les leûres ſont depoſitrices de la ſcience du Ciel, & de la bouche deſquels il faut rechercher la Loy de Dieu] que Dieu nous oblige d'eſcouter, parce qu'ils ſont aſſis ſur la chaire de Moyſe.] Cet homme ne ſçauroit il loüer M. de Berule à moindres frais, que de degrader & le ſouuerain Pontife, les Cardinaux, & tous les Prelats, & Paſteurs Catholiques, les appelans des Ignorans, des Athées, & des gens qui n'auoient iamais ouy parler de Dieu.

Suitte.

§. LXXVIII.

IL adiouſte pour combler la meſure de ſon extrauagance, qu'il n'appartenoit *qu'à cet homme d'en publier la Gloire.* Il n'excepte ny l'Egliſe Triomphante, ny Militante, ny Anges, ny Saints, ny Predicateurs, ny Docteurs, ny Paſteurs ny rien, & que deuiendront donc tous ces Heroïques Perſonnages, ſi excellens, & à eſcrire, & à parler, & à agir, dont il fait vne ſi longue enumeration pour faire fondre ceſte bande d'Aigles ſur vn pauure petit Directeur, qui deuant tout cela ne paroiſt pas vn atome, a t'il oublié le prouerbe ancien qui dit que les Aigles ne vont pas à la chaſſe aux mouſches, puiſque Muſca eſt l'anagrãme de celuy qu'il meſpriſe tant, mais qu'il ne meſpriſera iamais tant que ceſte mouſche ſe meſpriſe elle meſme.

Que deuiendront donc ces adorables veilles du grand & incomparable Cardinal du Perron qui ne periront qu'auec le Monde? Quoy ces grands Tomes de M. L. C. D. L. R. qu'il cõpare aux deux tours de Dauid. Quoy les volumes de cette merueille Humaine, de ceſte Gloire de noſtre Siecle, de ceſte Intelligence motrice de tout l'Vniuers, qu'il ſe contente d'appeler Cardinal par Eminence (tiltre qui luy eſt commun auec tous les Princes du Sacré College) luy qui a tant de particulieres Eminences qui l'eſleuent au deſſus de tous les autres hõmes: luy qu'il auoit appellé auparauãt vne Hierarchie toute entiere, dequoy il ſe retracte fort mal à propos dãs la correctiõ tant des fautes de l'Imprimeur que des ſiennes, diſant (par vne Erreur pire que la premiere]) qu'il ne l'entend *pas d'vne Hierarchie d'Anges mais d'hommes d'Eſtat.* Hierarchie nouuelle, incognuë à noſtre aage, & à toute l'antiquité, Hierarchie terreſtre, ſeculiere, & comme Laïque, où il loge vn des Princes de l'Egliſe, orné d'vn caractere Apoſtolique, & digne d'emplir la chaire du Prince des Apoſtres.

Apolog. pag. 14.

Apolog en l'Errata.

A quoy ſonge l'Apologiſte, qui a mis de telle ſorte ſon eſprit en ſequeſtre, il fait dans l'eloge de M. de Berulle *vne Hierarchie celeſte* toute nouuelle *de la*

Digitized by Google

Congrégation de l'Oratoire ſans diſtinguer les Preſtres des Freres Seruans, & quand il eſt queſtion du premier Homme de nos iours, de quelque façon qu'on vueille eſtendre ceſte Preeminence ſoit au Spirituel, ſoit au Temporel, vous diriez qu'il craigne de le ranger dans la Hierarchie de l'Egliſe, qui eſt le Ciel le Royaume de Dieu, & le firmament de la terre, pour le ranger dans vne nouuelle *Hierarchie d'hommes d'Eſtat*, qu'il baſtit tout expres en la Politique, pour en faire vne piece d'Eloge, non moins extrauagante que ridicule.

Pourſuitte.

§. LXXIX.

Apolog. pag. 38. SViuons noſtre pointe, que deuiendra ceſte ſçauante Apologie de l'Euangile, où il dit que *Saint Paul preſche, & que l'Egliſe triomphe.* Que ferons-nous de ces trois gros Volumes qui ne font qu'vn Bouclier de la Foy Catholique à triple trempe, *qui perce à iour*, dit-il, (metaphore nouuelle qui fait que les boucliers percent d'autres boucliers, & qui change vne arme deffenſiue en offenſiue) *vn autre Bouclier, & met en pieces toutes les armes de l'Hereſie.* A ce conte ce Bouclier haché en pieces, eſtoit vn Arſenal, coupé, tranché, taillé par cét autre Bouclier : A n'en mentir point voila bien des inepties entaſſees les vnes ſur les autres, pour compoſer vn tas de teſmoignages de la perte du iugement de cet homme de loüage, qui ne ſçauroit dire des loüanges des plus grands perſonnages de nos iours, ſans s'expoſer luy-meſme à la riſee.

Ibid.

Apologie pag. 38. En fin ſelon ſon auis apres ces cinq Prelats *il y a vn interdit perpetuel à tous ceux qui ſe voudront meſler d'eſcrire des Controuerſes.* Il eſt vray qu'il ſe r'auiſe, & que pour acheuer les ſix aiſles du Seraphin, il leur donne pour adjoint M. Coëffeteau Eueſque de Marſeille, dont les rares ouurages ſont en l'eſtime que chacun ſçait, encore ne le peut-il priſer, qu'auec ceſte impertinence qui luy eſt ſi naturelle, l'appellant *la Perle des bien-diſans, & des Doctes*, ſelon la maniere commune de parler, ce mot *de Perle*, veut dire le Premier; Ainſi le voila au deſſus des cinq autres, que diroit-il s'il viuoit, cét eloquent perſonnage, luy qui ne s'eſtimoit pas le marche-pied du grand Cardinal du Perron : pour redoubler l'ineptie il adiouſte, *Homme du Cloiſtre, qui a appris à parler à la Cour.* Quelle rate n'eſpanouïroit à l'eſclat d'vne ſi ſolennelle ſottiſe. Car il faut neceſſairement dire, ou que cet homme de Cloiſtre a appris à parler eloquemment dans l'eſcole de la Cour, ou que les Courtiſans ont eſté apprendre à bien parler dans le Cloiſtre de cét hommme, quoy que l'on die, c'eſt vne ineptie eſgale.

Car de faire aller vn homme de Cloiſtre à la Cour, comme en vne eſcole d'eloquence, c'eſt le tirer de ſa profeſſion ſequeſtree du ſiecle, pour le plonger dans le grand monde, & rendre vn Cloiſtrier Courtiſan, qui eſt vn eloge admirable; & puis qui luy a dit qu'à la Cour il y ait des eſcoles de Rethorique, veu qu'entre les Caualiers les lettres ſont ſi peu eſtimees, les gens d'eſpee aimans mieux l'addreſſe de la main, que celle de la langue, pour ſecon-

Digitized by Google

der leur valeur; que s'il dit que la Cour a frequenté le Cloiſtre de cet homme, comme les plus grands Seigneurs de la Grece, & de la Republique Romaine, alloient ouyr les Retheurs d'Athenes, pour y admirer leur biendiſance; n'eſt-ce pas rendre les Courtiſans Cloiſtriers, ou les Cloiſtriers Courtiſans, & faire de la Cour de France vn Eſcurial, où la Cour & le Cloiſtre ſont deux benefices ſous vn meſme toit.

Apres tous ces rares Panegyres, que deuiendront les Oeuures, non moins ſçauantes, que polies, de ce docte & elegant Prelat. Que fera-t'on des periodes limees de la Cour Sainte, & de ces Ouurages de haulte lice de Balzac, & de Goulu, que l'Apologiſte accouple auſſi iudicieuſement que le feu & l'eau. *Apolog. pag.* 40.

Que deuiendront tant de doctes, eloquentes, & rauiſſantes Predications de ces trois grands Eueſques qu'il met dans la chaire comme des Phœnix ſortis des cendres de S. Paul & de S. Auguſtin. Si M. de Berulle ſurpaſſe tout cela autant qu'vn hault Sapin ſurmonte des Broſſailles. Si ſon Liure des Grandeurs de Ieſus efface toute la gloire des eſcrits de ces trois grands Cardinaux, de deux Archeueſques, & meſme (puis qu'il plaiſt ainſi à l'Apologiſte) de tous les Ouurages de Pieté du B. Eueſque de Geneue, & de toutes les Predications de ces trois excellens Prelats, luy qui ne monta iamais en chaire (Dieu ne luy en ayant pas donné le talent) quoy que d'ailleurs il fuſt tres-ſçauant, & tres-ſaint.

Continuation.

§. LXXX.

A Dire le vray, quoy que la baſſeſſe de ſon ſtil ne luy puiſſe fournir d'eloges qui ne ſoient touſiours au deſſous du merite de ce Cardinal, inſigne en doctrine, & en ſainteté de vie, ſi eſt-ce que le deſuoyement de ſon imagination en pourroit bien forger de ſi exorbitantes qu'elles ſeroient ſuiettes à deſaueu, comme celles de la dedicace d'vne theſe qu'il ſçait bien, & s'il faut louër la vertu en quelqu'vn, il faut que ce ſoit ſans des comparaiſons odieuſes, qui preiudicient à celle que Dieu a miſe aux autres. Mais il faut excuſer cela en l'Apologiſte, car il eſt d'vn meſtier qui ne ſçait point louër vn Saint le iour de ſa feſte, s'il ne fait de tous les autres Saints vn eſcabeau ſous les pieds de celuy qu'il paranimphe, prenant touſiours pour ſon theme, ce mot du Commun des Saints Confeſſeurs, il n'en a point eſté trouué de ſemblable à celuy-cy, en l'obſeruance de la Loy de Dieu.

Il eſt vray que le Directeur tiendra touſiours à vn honneur ſignalé de ſe dire l'Eſcolier de M. de Berulle, mais il faut adiouſter aux choſes où il a excellé, comme en la Theologie Miſtique & Speculatiue, & aux Exercices Spirituels de la Vertu; mais d'eſtendre cela iuſques à la Poëſie, à l'Art Oratoire, aux Langues Grecque ou Hebraïque, à la Phiſique, à l'Hiſtoire, aux Mathematiques, à la Iuriſprudence Ciuile & Canonique, & en de ſemblables ſciences que ce ſaint perſonnage a fait gloire d'ignorer, ce ſeroit vne pure impertinence.

Mais de dire que le Directeur ne tienne à autant & plus de bon-heur,

d'auoir eſté Diſciple en la faculté d'annoncer au peuple la parole de Dieu, de ces deux grandes lumieres de l'Egliſe le B. Eueſque de Geneue, & M. l'Eueſque de Nantes, incomparablement plus excellent en cela que M. de Berulle, qui ne fut iamais Predicateur, ie croy que nul ne le peut trouuer mauuais, pourueu qu'il luy reſte tant ſoit peu de ſens commun.

De dire auſſi que le Directeur ne mette les Oeuures du diuin Cardinal du Perron au fait des Controuerſes, & de l'Eloquence, au deſſus de celles de M. de Berulle, de qui nous n'auons qu'vn petit Traitté, ou deux, qu'il a faits en ſa ieuneſſe en ce genre d'eſcrire : c'eſt ce qu'il ne peult faire ſans s'expoſer, comme l'Apologiſte, à la riſee de tout le monde.

Qu'il ne faſſe auſſi beaucoup plus d'eſtat en pluſieurs choſes de cet Intellect Agent, non de ceſte Monarchie ſeulement, mais de toute l'Europe, qui auoit fait M. de Berulle ce qu'il eſtoit, quand il eſt mort, & de penſer que ce prodige d'eſprit, qui eſtoit, comme Eueſque, deputé aux Eſtats generaux qui le choiſirent pour l'organe de leur cloſture, fuſt au nombre de ces Archeueſques & Eueſques *qui n'auoient iamais ouy parler de Dieu*, iuſqu'à ce qu'ils euſſent conſulté M. de Berulle *ſur quelques-vns de nos myſteres*, à voſtre auis, Lecteur, eſt-ce vne penſee qui puiſſe tomber que dans le cerueau creux d'vne teſte faitte comme celle de l'Apologiſte.

Il me ſera donc permis d'auoir des ſentimens pleins d'honneur & de Pieté, ſur les merites de ſçauoir, & les vertus tres-Eminentes de M. le Cardinal de Berulle, mais ſans preiudice pourtant de tant d'Illuſtres Perſonnages, dont l'Apologiſte fait vne liſte ſi longue, accõpagnée d'Eloges ſi mal caparraçonnez que i'aurois plus de peine à les deffendre des ineptes loüãges de cet extrauagant Panegiriſte, que le Directeur des outrages effroyables dont il taſche de le ſalir. Et auſſi ie pourray reſeruer des admirations pour les grandes prerogatiues, qui eſleuent au deſſus de nos teſtes ces hommes Heroïques, dont il prophane les Noms immortels, par la barbarie de ſon ſtil, ſans pour cela faire tort à l'eſtime que ie dois auoir de la douce & ſainte Memoire de M. le Cardinal de Berulle, que l'on peut comparer, comme celle de Ioſias, à l'eſpanchement d'vn parfum,] qui embaume le Ciel & la Terre.

Apologie pag. 38. Et meſme ie pourrois, ce me ſemble, tellement priſer les Trauaux de ces ſix Eſcriuains de controuerſe que l'Apologiſte dit auoir *ietté vn interdit perpetuel à tous ceux qui en voudroient eſcrire*, que ie peuſſe reſeruer quelque place dans mon eſtime, pour les ouurages de cette matiere, eſcrits pour le treſdocte & tres-pieux Cardinal Bellarmin, par Gregoire de Valence, par Hoſius, par Roffenſis, par Pierre Coton, par Martin Beccam, & tant d'autres celebres Autheurs, qui ont fourny de belles, & bonnes armes à l'Arcenal de l'Egliſe.

Hiſtoire Memorable.

§. LXXXI.

MAis pour reuenir, de ceſte digreſſion dans l'Examen des Ineptes Eloges, dont l'Apologiſte penſe chatoüiller les oreilles de tant de braues & graues Prelats, qui ne prennent pas plaiſir à eſtre berçez de la ſorte, voyons vn

Digitized by Google

peu ſi au meſme temps, qu'il encenſe M. le Cardinal de Berulle des parfums que nous venons d'odorer, il ne blaſpheme pas contre les Maieſtez] Pontificale, & Royale, dont il repreſentoit l'auctorité en vne action que nous allons deſcrire, & s'il ne meſpriſoit pas en luy ces deux Puiſſances, les plus viues images de la diuinité en la Terre.

La Maiſon où l'Apologiſte faict ſa reſidence auec ſes Confreres, empliſſoit tout Paris d'vne odeur ſi forte, que beaucoup de gens d'honneur en eſtans enteſtez, elle paruint par leur moyen iuſques à la cognoiſſance de ſa Sainteté, qui ſoigneuſe de pouruoir au bien de l'Egliſe, à l'edification des ames, & d'oſter du Royaume de Dieu, & de ſon champ, le ſcandale, & la zizanie, voulut donner ordre, que tout ſe paſſaſt honneſtement, comme il eſt bien ſeant aux Saints,] c'eſt à dire aux Chreſtiens, qui ſont vne gent ſainte, vn ſacerdoce royal.]

A cet effect il addreſſa vn Bref à M. le Cardinal de Berule dont la ſainteté de vie, ioint à vne merueilleuſe addreſſe qu'il auoit au maniement des affaires ſpirituelles, rendoient ſa perſonne recommandable, & tres-propre à rendre à Dieu, & à l'Egliſe le ſeruice que le tres-ſaint Pere, deſiroit de luy en ceſte reformation. Ce tres-prudent, tres-pieux Cardinal, ſçachant que les Priuileges de l'Egliſe Gallicane mal entendus, & plus mal expliquez, ioints aux embarraſſemens des formalitez Iudicielles, ſeruent quelque-fois de manteau à ceux qui remettent le bien de iour à autre] pour ne l'embraſſer iamais, & qui ne veulent pas ſeulement l'entendre pour n'eſtre obligez à le pratiquer,] eut recours à l'authorité Royale affin que la Papale en eſtant appuyée, il puſt agir auec plus d'efficace, & dire à ceux qui ſe voudroient opoſer au Bien, que ſa Sainteté vouloit procurer par ſon Miniſtere, voila les deux glaiues] le Spirituel & le Temporel, preſts à vanger toute deſobeïſſance pour faire accomplir toute ſuiettion] & pareils à ceſte eſpée flamboyante de l'Ange qui extermina nos premiers parens du Paradis terreſtre.

La ſageſſe de ce tres-Eminent Cardinal ne luy permettoit pas d'ignorer, combien deſtranges, & de funeſtes accidents eſtoient arriuez en diuers lieux, en de pareilles occaſions de reforme, & l'exemple meſme de S. Charles en celles des humiliez, n'eſt point ſi eſlogné de nos iours, que l'on ne puiſſe s'en ſouuenir à apprendre par là ce que peuuent des eſprits determinez à vn mauuais propos] faits comme vn ſac recourbé,] & qui ont reſolu de s'oppoſer au bien, ſoit par fraude, ſoit par force.

A raiſon dequoy il voulut ſe munir de toutes les precautions neceſſaires, pour vaincre le mal par le bien,] & ne tomber point dans le blaſme de ce baſtiſſeur de l'Euangile, qui entreprit vn ouurage qu'il ne put acheuer, pour auoir mal pris ſes meſures, & n'auoir proportionné ſon courage à ſa puiſſance.] Le Cardinal ioignit au Bref de ſa Sainteté, des lettres patentes de ſa Maieſté (dont la Pieté recogneuë, & reuerée de toute la terre, ne manque iamais de ſeconder les ſaintes intentions qui regardent l'auantage de la Religion, & du ſeruice de Dieu) par leſquelles, deffenſes eſtoient faittes à toute ſorte de Iuges & officiers, de cognoiſtre de ceſte affaire, le Roy s'en reſeruant la connoiſſance, & choiſiſſant le Cardinal pour executer ſes volontez, conformes, en ce ſuiet, à celles de ſa Sainteté, qui luy furent explicquées & par le bref, & par la bouche du tres-illuſtre Nonce.

Digitized by Google

Garny de ces puiſſantes armes, il ſe fit encor aſſiſter, & de gens de Conſeil, & de gens de main, ioignant aux Eccleſiaſtiques qu'il choiſit pour l'accompagner ſelon ſa dignité, deux Conſeillers d'Eſtat, & deux Maiſtres des Requeſtes, auec quelques Gardes du Roy, ceux-là pour eſtre teſmoins de ſon action, & de ſes ordonnances, & ceux-cy pour y preſter main forte, & faire obeir les deux Souueraines puiſſances dont il eſtoit, en cela comme Legat, & Commiſſaire.

Il fait ſignifier à ceſte Communauté qu'il la vouloit viſiter en ces qualitez, & pour luy oſter tout ſuiet d'en pretendre ignorance, & fermer la bouche à ceux qui ne ſont que trop fertiles en excuſes pour pallier leurs deffauts,] il leur fait communiquer les pieces Pontificales, & Royales, ſur leſquelles il fondoit ſon auctorité, affin que l'on ne ſe ſeruiſt pas du manteau des priuileges contre la ſource meſme d'où ils ſont coulez, qui eſt la ſouueraine puiſſance du S. Siege Apaſtolique.

Les contremines de ceux qui redoutoient cet aſſaut ſe trouuans trop foibles pour y pouuoir apporter de l'oppoſition au dehors, & toute la ſubtilité de leurs conſeils eſtant trop courte, deuant vn eſprit ſi plein de lumiere, apres auoir inuocqué en vain l'aſſiſtance de ces grands Genies que l'Apologiſte apoſtrophe ſur la fin de ſon eſcrit, & ces dignes Magiſtrats ne voulans pas s'oppoſer au grand bien d'vne ſainte Reforme, ny permettre que des diſcoles ſe miſſent à l'abry de leur protection, qui ne ſert de bouclier qu'aux œuures de Iuſtice : ils s'auiſerent par le conſeil de l'Apologiſte (qui eſtoit vn des principaux Agens de la memorable hardieſſe que vous allez entendre) d'eluder le deſſein du Cardinal, & de ſe maintenir dans le deſordre, nonobſtant l'vnion des volontez des deux Souueraines Puiſſances, dont il n'eſtoit que l'executeur.

Apolog. pag. 134.

Section.

§. LXXXII.

LE Cardinal les ayant fait auertir de l'heure qu'il auoit deſtinee à leur viſite, qui eſtoit à l'iſſuë de Veſpres, & leur ayant fait commander de les dire pluſtoſt qu'à l'ordinaire, pour auoir plus de loiſir de leur parler, & de mettre en leur maiſon les ordres neceſſaires; de plus ayant fait occuper les portes par quelques gardes du Roy, pour empeſcher toute violence & mutinerie, ſe voyans pris de tous coſtez, voyez vn peu de quoy ils s'auiſerent: Eſtans auertis par leurs eſpies que M. le Cardinal venoit accompagné d'vne grande ſuite, qui eſtoit dedans pluſieurs carroſſes. Ils prennent le tres-ſaint Sacrement, & en vn iour ouurier nullement deſtiné à ſemblable deuotion, où ceremonie, ils ſe mettent à faire la Proceſſion dans leur Cloiſtre, ſans deputer aucun d'entr'eux pour receuoir à la porte de leur maiſon M. le Cardinal, qui les venoit viſiter comme en la vertu & en l'eſprit d'Elie, à cauſe de la double authorité qu'il auoit en main.

Il les trouua en ce ſaint exercice, qu'il loüa au commencement, eſtimant, ſelon le premier ſentiment que luy ſuggera ſa Pieté, qu'ils s'eſtoient mis en

ce deuoir

ce deuoir pour implorer la grace de Dieu, ſur l'action qu'il alloit faire, & pour ſeconder vne ſi ſainte intention, il ſe mit auec tous ceux qui l'auoient accompagné, à la ſuitte de ceſte Proceſſion. Mais il changea bien toſt la bonne opinion qu'il auoit conceuë de ces deuots Pelerins, quand il vid apres vne douzaine de tours de Cloiſtre, qu'ils eſtoient reſolus de couler ainſi le temps iuſques à la nuit, pour empeſcher vne œuure de lumiere.

Tant il eſt vray que ceux qui ſuiuent la mal cheminent en vn cercle] & que leur teſte eſt toute dans le tournoyement.] A la fin M. le Cardinal les voyant affermis en leur mauuais propos,] & reſolus de ne ceſſer point que la nuit n'euſt ramené les tenebres, dans leſquelles, poſſible, ſe pourroient gliſſer des œuures qui leur ſeroient conformes, vſant de ſon auctorité, commanda qu'ils r'entraſſent dans l'Egliſe, où apres pluſieurs commandemens meſpriſez, ils furent contraints, par force, de r'entrer, eſtãs menacez, & par les Magiſtrats, & par les Gardes, de punitions exemplaires, s'ils s'obſtinoient en leur deſobeïſſance.

Ce fut là qu'ils profiterent en pis] & que la mauuaiſtié alla iuſques dedans le Sanctuaire,] car ayans poſé le tres-Auguſte Sacrement ſur l'Autel, ils ſe mirent tous à chanter des Pſeaumes & des Hymnes, reſolus de ne terminer qu'à la nuit ceſte deuote Pſalmodie, & renuoyer ainſi M. le Cardinal par fins de non receuoir. Apres vne longue patience, il ſe ſentit obligé d'approcher de l'Autel, & de reſſerrer le tres-ſainct Sacrement dedans le Tabernacle, pour euiter le ſcandale, ſuppleant ainſi aux commandemens qu'il auoit faits à celuy qui l'auoit porté à la Proceſſion, de rendre ce deuoir, & qu'il n'auoit pas voulu executer.

Les autres chantent touſiours, attachez à leurs chaires, comme des ſtatuës à leurs niches, dont en fin on fut contraint de les deſnicher, pour les faire aller au Chapitre.

Et ce fut icy où ſe paſſerent des ſcandales, que i'ay horreur de penſer, & que la charité m'oblige de voiler du ſilence, eſtant aſſez que tout Paris, qui eſt vn petit monde, ſoit teſmoin de la ſeule action que i'ay ditte, qui ſeule eſtant peſee comme il faudroit, & au poids du Sanctuaire, eſt ſi horrible, que ie ne croy pas que les ſupplices que la Iuſtice a de couſtume d'ordonner aux plus grands crimes, ne fuſſent trop doux pour chaſtier vne faute ſi outrageuſe au ciel & à la terre.

Car comme peut-on appeller ce procedé, de ſe ioüer ainſi du plus Auguſte de nos myſteres, de ce Sacrement des Sacremens, & de faire vn eſtendard d'oppoſition, de celuy-là meſme qui s'eſt rendu obeïſſant iuſques à la mort, & la mort de la Croix,] & qui a mieux aimé, dit S. Bernard, perdre la vie que l'obeïſſance.] Nous liſons bien que S. Bernard par vne ſecrette inſpiration d'enhaut, ſe ſeruit du tres-ſaint Sacrement pour donner de la terreur des Iugemens de Dieu, à Guillaume Duc d'Aquitaine, Prince fort vicieux; Action courageuſe, & qui opera la miraculeuſe conuerſion de ce grand pecheur. On lit auſſi que Sainte Claire prenant le S. Sacrement, & le portant autour des murailles d'Aſſiſe, aſſiegee par les Sarrazins, ietta vne telle eſpouuente dans le Camp de ces Infideles, qu'elle les mit en fuitte, & deliura ainſi ſon païs comme vne autre Iudith.

Nous voyons meſme tous les iours que l'on ſe ſert de la preſence du Corps

de Ieſus-Chriſt dans les Exorciſmes, & que les demons tous tremblans quittent les corps des poſſedez par la vertu de ce diuin myſtere. Mais que l'on ſe ſerue de Ieſus-Chriſt pour l'oppoſer à l'auctorité de ſon Vicaire en terre, & que la iuſte puiſſance des Monarques de la terre, qui eſt la viue image de celle du Roy des Rois, de qui procede tout ordre, & tout pouuoir,] ſoit deſtruitte par celuy-là meſme qui l'a eſtablie, non ſeulement pour la crainte, mais auſſi pour la conſcience,] c'eſt ce que l'on n'auoit point encore veu, auant ceſte memorable hiſtoire, dont Paris a eſté le theatre, & que la poſterité aura de la peine à s'imaginer, apres tant de teſmoignages.

Suitte.

§. LXXXIII.

QVelques Peres & Docteurs de l'Egliſe exaggerans le crime de ceux qui approchent indignement de la Table Sacree de la Diuine Euchariſtie, où ils boiuent & mangent leur iugement, ne diſcernans pas le corps du Seigneur] tiennent qu'il eſt plus grand que celuy des bourreaux qui le mirent en Croix : car l'Apoſtre nous apprenant qu'ils n'euſſent pas crucifié ce Roy de Gloire s'ils l'euſſent cogneu pour tel; ce que meſme le Sauueur inſinuë, quād il prie ſon Pere de leur pardonner ceſte offenſe, d'autant qu'ils ne ſçauoient ce qu'ils faiſoient.] Il y a de l'apparence que ceſte faute, en quelque maniere, fut moindre que la perfidie de ceux qui le crucifient de nouueau, croyans en luy, le tenans regnant & triomphant en la Gloire entre le Pere & le S. Eſprit, & neantmoins le receuans en des conſciences coulpables.

C'eſt ce qui faiſoit dire à N. S. Si ie ne fuſſe point venu, & s'ils ne m'auoient point ouy, leur peché ne ſeroit pas ſi grand,] parce que le ſeruiteur qui ſçait la volonté du maiſtre, & ne l'execute pas, eſt plus reprehenſible que celuy qui l'ignore.] Au fait dont nous parlons, l'irreuerence commiſe enuers le tres-ſaint Sacrement, eſt d'autant plus odieuſe, qu'elle eſt procedee de perſonnes de qui on la deuoit moins attendre: & en vne occurrence toute contraire à l'vſage de ce diuin myſtere, qui eſtant inſtitué pour l'vnion (auſſi eſt-il appellé Communion) & pour r'appeller à leur cœur les preuaricateurs,] ne deuoit pas eſtre employé à vn effet tout oppoſé, par vn deſſein formé en ceſte deuote aſſemblee.

Que ſi Samuël, ou pluſtoſt Dieu par la bouche de ce Prophete, appelle la deſobeïſſance de Saül, colerée de quelque pretexte de Pieté, vne magie & vne Idolatrie.] Que dira-t'on de celle-cy, qui ſe ſert de l'Agneau meſme qui n'a dit mot, quand on l'a tondu, & eſgorgé pour en faire vn bouclier contre les puiſſances que luy meſme a eſtably en la terre, & qui ſont les rayons de la ſienne. Noſtre Siecle fertile en malheurs à cauſe de l'hereſie, nous a fait voir des Spectacles de ſcandale, dans les inſolences que les Heretiques ont commiſes dans nos Egliſes, & ſur les choſes les plus ſaintes, meſme ſur le tres-Saint Sacrement, ceux qui eſcriuent de la rage des Demons & des Sorciers, rapportent d'eſtranges prophanations qu'ils commettent ſur tout ce qu'il y a

Digitized by Google

de ſacré, & principalement ſur ce tres-auguſte Miſtere, & quoy ce ſont des aueugles, & des deſeſperez qui s'abandonnent à ces fureurs.

Si mon ennemy me maudiſſoit, diſoit Dauid, & me chargeoit d'outrages, ou me pourſuiuoit pour me perdre, ie l'endurerois, ou ie m'oſterois de deuant luy. Mais qui ſe peut deffier d'vn amy, d'vn domeſtique, d'vn familier,] ce qui le pouſſe à ceſte vehemente imprecation, contre ceux qui l'auoient trahy ſous le voile d'amitié, que la mort vienne ſur eux, & qu'ils deſcendent en enfer tout viuant.]

Qui ne void en l'action dont nous parlons, quelque crayon de ce que firent ces Iuifs à N. S. qui luy voilans les yeux, & luy donnant des ſoufflets, l'inuitoient à deuiner qui l'auoit frapé. Que ſi le Prophete Eliſée ne put ſouffrir la mocquerie de quelques enfans, ſur qui il fit fondre des Lyons qui les deuorerent. Qui n'admirera l'infinie bonté & longanimité de Dieu, ſur des cœurs endurcis, & impenitens,] qui par vn procedé ſi eſtrange, s'amaſſoient vn treſor de colere, au iour de la vengeance.]

Neantmoins la Patience, & la douceur, du tres-pieux, & tres-prudent Cardinal furent telles, que deſireux de ſurmonter le mal par le bien, il ne fit aucun reſſentiment de l'iniure faitte à Dieu, ny à ſa perſonne, ny à celles des ſouueraines dignitez qu'il repreſentoit, eſtouffant dans le ſilence des choſes qui ſe paſſerent dont l'horreur ſeroit capable de faire tranſir les Lecteurs, ie me contenteray ſeulement de dire qu'il fit ce qu'il put & non ce qu'il auoit deſſein de faire, panſant ce deſordre, mais ne le gueriſſant pas, dautant que ſes playes s'eſtoient enuieillies à la face de ſon inconſideration,] il fit quelques formalitez, apres que ſes remonſtrances eurent eſté employées aſſez inutilement, il depoſa quelques Remuans, qui furent contraints de faire de neceſſité vertu, & d'obeïr à vne puiſſance, ſouſtenuë d'vne force, ſuffiſante pour ſe faire craindre.

Mais la mort de ce ſaint perſonnage qui arriua peu de temps apres, laiſſa imparfait l'ouurage de ceſte reformation, & ceux qui auoient calé le voile, la releuerent auſſi-toſt, & reprindrent vigueur par la perte que fit l'Egliſe Militante de ce grand Homme, qui eſt deuenu vn bel Aſtre en la Triomphante. De ſorte qu'ils ont fait comme les Corneilles, ou Cheucas, qui font leurs retraittes dans les trous des clochers, quand les cloches ſonnent ils s'enuolent eſtonnez par le bruit, mais eſt il ceſſé ils reuiennent auſſi-toſt à leurs nids.

Pourſuitte.

§. LXXXIV.

CE n'eſt aſſez d'auoir pluſtoſt marqué, que d'eſcrit ceſte Hiſtoire, qui a autant de teſmoings que Paris à de teſtes, ſans peſer d'auantage les circonſtances qui leuſſent pû rendre effroyable : me contentant de dire que l'Apologiſte, l'vn des menbres de ceſte maiſon, dont le deſordre a ſurmonté les ſaintes intentions, & les efforts des deux plus grandes puiſſances de la terre, eſtoit vn des principaux Inſtigateurs de cette reſiſtance aux volontez ſupremes de la terre & du Ciel, & que de la on peut iuger, qu'elle creance doit

Digitized by Google

eſtre preſtée aux loüanges que donne a M. de Berulle, vne bouche qui parauenture euſt voulu l'auoir baiſé mort, lors qu'il eſtoit viuant, & lors qu'il vouloit comme vn Ange exterminateur oſter l'oprobre d'Iſraël,] & faire obeir les Maieſtez Pontificale, & Royale, qui le mettoient en beſoigne.

Poſſible qu'il le louë en cet eſtat auquel il l'aimoit le plus, & que l'excez de ſa ioye, ſur la perte d'vn tel homme l'a conuié à la pratique de ce mot du Sage, loüe apres la mort, magnifie apres la conſommation.] Mal-heur à vous, dit noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt aux Scribes & Phariſiens, qui edifiez les ſepulchres des Prophetes, & ornez les monumens des Iuſtes, & qui dites, ſi nous euſſions veſcu au temps de nos Peres, nous n'euſſions iamais conſenty à leur mort, cela teſmoigne clairement que vous eſtes les enfans de ceux qui les ont tuez, & que vous comblez la meſure de leurs fautes : Serpens & engeance de viperes, cõme euiterez vous le iugement de la geſne ? Quoy vous enuoye-t'on des Prophetes & des Sages affin que vous tuiez & crucifiez les vns, & que vous foüettiez les autres en vos aſſemblées, & les perſecutiez de ville à autre, affin que tout le Sang iuſte qui a eſté reſpandu depuis Abel iuſques à Zacharie, que vous auez meurtry entre le tẽple & l'autel, retombe ſur vos teſtes. En verité ie vous dy que tous ces maux viendront ſur ceſte generation. Ieruſalem Ieruſalem qui tuës & lapides les Prophetes qui te ſont enuoyez, combien de fois a t'on voulu te recueillir comme la poule qui ramaſſe ſes petits ſous ſes aiſles & tu n'as pas voulu, voila en fin que tes maiſons ſeront deſertes.]

Cecy eſt eſcrit au xxiii. de S. Mathieu, & eſt encore rapporté au lxi. de S. Luc, auec ce trait, Malheur à vous Docteurs de la Loy, qui auez la clef de la Science, & non contens de n'entrer pas, auez empeſché d'entrer ceux qui le deſiroient.] Ceux qui ſçauent les particularitez de l'Hiſtoire pluſtoſt monſtrée que deduitte, ſçauront bien faire l'application de ces paſſages Euangeliques, qui ne ſont propoſez à l'Apologiſte que pour l'auertir, de preuenir la face de Dieu iuſtement courroucé, par vne prompte, & veritable repentance, & apres auoir atttriſté le S. Eſprit] par ſon opiniaſtreté, de reſiouïr les Anges par ſa conuerſion.]

S'il euſt bien penſé à cecy poſſible qu'apres auoir fait des choſes, que les Demons n'euſſent oſé penſer qu'en tremblant il ne ſe fuſt pas mis à eſcrire des Apologies pour les Anges, & n'euſt entrepris de deffendre leur ſainteté, contre trois lignes qui ne la violent nullement, de quelque ſens qu'on les vueille prendre; Apres vne action qui eſtonne les Cieux & qui deſole ſes portes.] Par ceſte ongle on iugera du Lyon, & par cet eſchantillon de la piece du bon Perſonnage, qui fera deſormais tres-vtilement de ſe taire, ou d'eſcrire plus iudicieuſement, & veritablement ; car outre que ſon Apologie (s'il en eſtoit pourſuiuy en iuſtice comme d'vn Libelle diffamatoire) eſt capable de luy faire faire vn fault perilleux, l'information de ſes mœurs, qui eſt toute faitte, pourroit bien luy faire adiuger vne chappelenie, en cette Egliſe de Paris que l'on appelle des Ardans, qui l'exempteroit de la neceſſité le reſte de ſes iours.

Digitized by Google

Iuſte zele.

§. LXXXV.

HErmodore ſi le zele me preſſe contre cet homme, ſon imprudence, & ſa temerité en ſont cauſe, & elles ſont ſi notoire en ſon Liure, qu'il n'eſſuiera iamais la marque, d'eſtre l'vn des plus inconſiderez libelliſtes qui furent iamais; au reſte ſi ie bas ainſi le chien deuant le Lyon, qu'il s'en prenne à vous qui auez par voſtre Entretien reueillé le chat qui dormoit, & qu'il vous remercie de ceſte charge d'eſcopeterie, qui euſt paranenture greſlé ſur vos autres Protocolles, ſi ceſtuy-cy n'euſt paru à camp ouuert, pour en porter les coups.

Et affin que vous ne penſiez pas que ie pourſuiue vne ombre, ny que ie combatte contre l'air, puis qu'il a bien eu la hardieſſe de Prophaner le nom de l'Eſcriuain du Directeur, le produiſant auec tant d'indignité, & l'accompagnant de tant d'iniures, dans ſa honteuſe Apologie, il ſera bon, Hermodore, que vous cognoiſſiez celuy qui vous à fourny de ſi belles pieces pour former voſtre Entretien, affin qu'il ait place dans les prierres que vous faittes pour vos bien faicteurs, & que vous ſçachiez qui eſt celuy du trauail duquel vous auez profité, voyez de qu'elle ſorte il a entrelaſſé ſon nom dans les lettres capitales qui ſont à la teſte de ſon libelle. Par le S. C. I. A. R. D. P. Il a mis L'S. au lieu de F. car le mot de ſieur luy aggrée plus que celuy de frere. le C. eſt mis deuant l'I. qui ſont les deux lettres, l'I. de ſon nom & le C. de ſon ſurnom, que vous trouuerez tout au long exprimé entre les Approbateurs de ce Liure doré que l'on appelle les Heureux Succes de la Pieté. L'A ſignifie qu'il eſt enrolé dans les bandes des Heremitains non Refformez (pour ne dire Difformez) qui font profeſſion, ſans la garder, de la Regle du grand Eueſque de Bonne. R. D. P. veulent dire Rel. de Paris. En quoy il vſe du Priuilege de renoncement, attribué à ceux de ſon païs. Priuilege qui prouient de leur ſublime Sapience, car quand quelqu'vn dit ſimplement d'où il eſt né, il ſe met au hazard d'entendre ceſte reproche de niaiſerie, cet homme eſt bien de ſon païs: & parce que ceux de la contrée où l'Apologiſte a pris naiſſance ſont gueris de ce mal, & engendrez en vne terre ſterile en ſimples, & fertile en cidres, qui rendent les gens conſiderez, c'eſt pour ce ſujet qu'il aime mieux ſe dire natif d'vne terre qui luy donne le bien eſtre, que de celle qui ne luy à donné qu'vne naiſſance abiecte, & miſerable.

Encore voyez-vous, Hermodore, auec combien de moderation ie vous enſeigne le nom de ce Libelliſte, en ſorte que vous ne le puiſſiez ignorer, encore qu'il eſchape à la cognoiſſance de pluſieurs qui paſſeront les yeux ſur ces lignes: il eſt vray que rien n'eſt ſi caché qui ne ſe deſcouure, & que l'on entend aſſez ſouuent preſcher ſur les toits les fautes qui ſe ſont commiſes en cachette,] mais puis que l'eſpoir de l'impunité l'a bien rendu ſi preſomptueux que d'oſer luy meſme preſenter ceſte impertinente & iniurieuſe Apologie à de grands Prelats, qui luy lauerent la teſte de ſa propre lexiue, & le renuoyerent vergongneuſement, en luy reprochant ſon effronterie, il ſouffrira bien que ie vous aye deſchiffré les lettres dont il auoit voulu voiler ſa honte.

Digitized by Google

I'euſſe adiouſté pour corollaire, & pour vous donner de la recreation, Hermodore (car ie ſçay que vous prenez plaiſir à cela) vn Catalogue Alphabetique des outrages que ce Frere Capelan eſcume contre le Directeur, qu'il recognoiſt pour E. mais parce qu'il euſt fallu tranſcrire ſon Apologie, où il y a preſque autant d'iniures que de mots, & la changer en Dictionnaire, i'ay penſé qu'il ſeroit de plus grande edification de ne battre point ceſte pompe, & de n'eſmouuoir point ceſte ſentine, qui feroit cognoiſtre quels ſont les ſentimens de la pluſ-part des Cenobites, contre les Prelats ordinaires de la ſainte Egliſe.

Il vaut mieux que nous reſeruions ceſte agreable curioſité lors que nous ſerons arriuez à ce lieu de vos Entretiens, où vous eſtallez l'Alphabet que vos Protocolles vous ont ſuggeré, des iniures que vous pretendez que le Directeur ait vomies contre les gens de Cloiſtre, bien que ce ne ſoient que de iuſtes reprehenſions des Directeurs intereſſez, qui trompent les ames, dont la ſimplicité ſe remet à leur conduitte. Là apres la iuſtification du Directeur poſſible nous vous repreſenterons vne autre eſpece d'Alphabet tiré de vos Entretiens, ou, cõme dans la glace d'vn miroir vous verrez au naïf les traits, ſinon de voſtre beau viſage, au moins de voſtre bel eſprit, aux Eloges que vous faites du Directeur, luy rendant, à voſtre mode, c'eſt à dire, ſelon le langage de la femme de Iob, benediction pour malediction.] Là vous verrez les Litanies d'vn Confeſſeur Pontife dreſſees de voſtre main, ou, pour mieux dire, ſur les memoires de vos Regratteurs de paſſages, qui donneront beaucoup de deuotion à ceux qui les reciteront, & qui ne m'auoüeront pas d'eſleuer bien haut voſtre genereuſe Pieté, non ſans faire rougir voſtre humble modeſtie.

Intereſt de l'Apologiſte.

§. LXXXVI.

MAis pour conclurre cét Eſclairciſſement où vous n'auez autre part, que celle que vous auez librement voulu prendre dans l'eſcrit de l'Apologiſte, vous me permettrez de bercer vn peu l'ineptie de cet Angelique Eſcriuain, qui dans ſa Preface fait vn effort extraordinaire pour monſtrer, qu'il n'eſt porté à faire ſon Libelle que pour l'intereſt des celeſtes Eſprits. *Le zele*, dit-il, *de la maiſon de Dieu eſt le ſeul motif qui m'anime d'eſcrire, quand i'ay veu que les Premiers Officiers de la Couronne du Ciel, & les Premiers Princes du Royaume Eternel eſtoient vilipendez.*

Apologie Preface pag. 3.

C'eſt icy qu'il luy faudroit dire comme ce Prophete à vne Princeſſe deſguiſee, O! femme de Ieroboam, pourquoy veux-tu paſſer pour vne autre. Cet homme pour eſtre du cap des fins de la terre, croit il que tous les autres ſoient des duppes. Nous voudroit-il bien faire prendre vne ſtatuë pour Dauid, ſelon le ſtratageme de la fille de Saül. Les croit-il auſſi aueugles qu'Iſaac qui prit Iacob pour Eſaü. Eſtime t'il qu'ils ne ſçachent pas diſcerner entre la voix & les mains. Penſe-t'il emeloper les iugemens de tenebres ſi eſpaiſſes, que Lia ſoit priſe pour Rachel. Et croit-il que deuant S. Benoiſt vn ſoldat

des gardes d'Attila reueſtu de beaux habits doiue paſſer pour ce fleau de Dieu.

Les ſaillies hors d'œuure qu'il fait à tous propos dans ſon eſcrit teſmoignẽt aſſez que c'eſt pluſtoſt l'intereſt particulier aux demons, c'eſt à dire l'intereſt propre, que celuy des Anges qui luy met la plume à la main, & quelque ſoin qu'il apporte pour couurir ſon mal-talent, il tombe ſans y penſer dans la faute qu'il veut taxer d'erreur : car ne voulant pas dans le texte de la Geneſe que par les enfans de Dieu les Anges ſoient entendus, mais les enfans des hommes, dans ſon Apologie, il defend la cauſe de l'intereſt des Cenobites, qui ne ſont que des hommes, ſous le voile de l'Intereſt des Anges, renuerſant ainſi ce qu'il veut eſtablir, & demoliſſant ce qu'il peuſt edifier en prenant des Anges pour des hommes, & des hommes pour des Anges.

S'il repart qu'il a pû prendre pour des Anges ceux qui en terre imitent la vie des Eſprits Celeſtes, il eſt ſupplié de s'expliquer plus clairement, & de ne donner ny ceſte qualité ny ce tiltre aux Cenobites difformez, qui ſont dans l'inobſeruance de leur regle; Et quant aux Reformez quoy qu'ils ſoient effectiuement, & veritablement des hommes, qu'il prenne garde aux malices ſpirituelles] des Anges trans-formez, qui cachent ſouuent des tenebres veritables, ſous des lumieres qui ne ſont qu'en apparences. Que ſi par les effects on monte à la cognoiſſance de la cauſe, il n'y aura pas beaucoup de temerité en ce iugement.

Le ſuiet des Anges fort obſcury parmy les Theologiens.

§. LXXXVII.

AV demeurant, le Lecteur ſera auerty, que de toutes les matieres Theologicques, il ny en a point de plus obſcure, de moins deſuelopée, ny qui fourniſſe plus d'opiniõs Problematiques que celle des Anges. Car ny dans la Geneſe, ny dans aucun lieu de l'Eſcriture, n'eſtant point expreſſement parlé du temps de leur creation, ny de celuy de leur cheute, ny du ſuiet de leur reuolte, ny de leur ſubſtance, ny de leur bonté ou Malice, ny de leur lieu, de leur mouuement, ny de leur cognoiſſance, ny de tant d'autres ſubtiles queſtions que l'eſcole forme ſur ce ſujet, & l'Egliſe ayant definy & determiné fort peu de choſes pour ce regard, il n'eſt rien de ſi ayſé que de quereller vn homme là deſſus, & de diſputer pour & contre, ſur quelque theſe que l'on propoſe. S. Thomas tient qu'ils ſont tous differens en eſpece, opinion embraſſée de peu de Scolaſtiques. Les vns tiennent que leur peché a eſté l'orgueil, l'amour deux meſmes, la complaiſance, l'enuie la Luxure ſpirituelle; d'autres qu'il y a eu deux cheutes des Anges, la Premiere au commencement du Monde, la Seconde peu auant le deluge. Les vns les tiennent purement ſpirituels, d'autres leur attribuent des corps fort deliez, & toute l'Eſcriture monſtre qu'ils s'en forment, quand ils veulent paroiſtre, & ſe communiquer aux hommes.

Digitized by Google

Saint Thomas tient qu'entre les Anges qui ſont tombez, ou, comme dit ſaint Iacques, qui ont perdu leur Principauté,] les vns ſont demeurez en l'air & ſur la terre pour l'eſpreuue des hommes, les autres ont eſté precipitez en enfer pour y tourmenter les damnez. Et la commune opinion des Theologiens partage les Anges Bien-heureux en Adminiſtrans & Aſſiſtans. Bref il y a tant de diuerſes opinions touchant ceſte matiere, & ſi peu de deciſions de l'Egliſe, qu'il n'y en a aucune, où il ſoit plus permis, ſans offenſer la foy, d'abonder en ſon ſens.

Conuiction.

§. LXXXVIII.

DE ſorte que quand l'Apologiſte auroit pour cõcedé tout ce qu'il cõteſte auec autant de vanité & d'opiniaſtreté, que peu de verité, & de raiſon, qu'auroit-il fait ſinon rouler la pierre de Siſiphe, & verſé de l'eau dans le tonneau des Danaïdes. Il accuſe le Directeur d'auoir tenu que les Anges ont peché peu auant le deluge auec les filles des hommes, il n'y a vn ſeul mot qui tende à cela, dans le paſſage allegué, & quand il l'auroit dit, il a pour garands plus de vingt Peres & Docteurs de l'Egliſe qui ont eſté de ceſte opinion.

Il oppoſe ſaint Auguſtin qui dit que par ces enfans de Dieu ſont entendus ceux de Seth. (comme ſi Seth eſtoit Dieu) Saint Auguſtin auouë l'ancienne lecture qui a *les Anges de Dieu*, mais dit que ces *Anges, & Enfans de Dieu*, eſtoient des hommes. Le Directeur le nie-t'il, n'eſt-ce pas des Directeurs hommes, c'eſt à dire des Preſtres que parle tout ſon Liure.

Il auance Theodoret qui appelle ſtupides ceux qui font vn bouclier à leur intemperance par cet exemple des Anges. En quoy eſt-ce que le Directeur contredit l'opinion de ce docte Interprete.

Il produit ſaint Chryſoſtome qui dit que les Anges ſont incapables de generation eſtans incorporels. Le Directeur dit-il vn ſeul mot touchant la ſubſtance des Anges. Son diſcours au contraire ne tend-il pas à repreſenter des Anges humains ou des hommes Angeliques, tels que doiuent eſtre les Directeurs Spirituels, dont il parle en tout ſon Ouurage,

Au demeurant à quel propos oppoſer trois Docteurs qui diſent trois diuerſes choſes, à la conſtante opinion d'vnze Peres, qui parlent vniformement, à qui faut-il pluſtoſt croire, ſelon la regle de l'Euangile, ou à vnze, ou à vn. Si nous croyons la Sainte Egliſe Catholique, c'eſt à dire la Congregation des fidelles, où eſt la Congregation en vnze ou en vn.

Et puis qui ne ſçait que toutes les opinions des Peres ne ſont pas des Deciſions, & Determinations Eccleſiaſtiques, autrement les eſprits ſe trouueroient partagez en beaucoup d'inſtances, lors qu'ils ont des ſentimens differens. Quoy que les Apoſtres euſſent eſté confirmez en grace, & euſſent receu le ſaint Eſprit, ne voyons-nous pas pourtant des conteſtations entr'eux, comme entre ſaint Pierre & ſaint Paul. Qui ne ſçait le different de ſaint Hieroſme & de ſaint Auguſtin touchant le menſonge officieux, & celuy qui fut

entre

entre les Eueſques d'Affrique, touchant le Bapteſme des Donatiſtes, qui depuis fut vuidé par l'Egliſe.

Les Controuerſes de ſaint Thomas & de Scot ne font-elles pas tous les iours retentir les Eſcoles. Et meſme entre les Anges de Dieu n'y eut-il pas du debat touchant le corps de Moyſe. Et ſaint Paul meſme au VI. de la 1. à ceux de Corinthe, ne dit-il pas que les Saints iugeront & le monde & les Anges?] A prendre ce dernier mot au ſon de la lettre, l'Apologiſte diroit auec ſa precipitation ordinaire, que l'Apoſtre fait les Anges peccables, puis qu'il les ſouſmet au iugement des hommes, mais qui ne ſe riroit de l'ineptie de ceſte ratiocination?

Liure merueilleux conſideré.

§. LXXXIX.

ET beaucoup plus de ce iudicieux renuoy qu'il fait dans ſa Preface, au Liure le plus honteux, & le plus infame, pour tout le Cenobiſme de ceux qui ont veu le iour depuis beaucoup d'annees. Il ſouffre autant de tiltres que de diuerſes impreſſions, & comme vn Cameleon il prend toutes couleurs, excepté la blanche: quoy qu'il ſorte de la plume d'vn homme qui porte les liurees du Cigne blanc deſſus, & noir deſſous. Tantoſt il ſe debite ſous celuy *d'Apologie de la vie Spirituelle.* Tantoſt il ſe nomme, *Le Bouleuard de tous les Ordres, principalement des Mandians, contre l'Epiſtre d'vn Quidam.* Tantoſt il s'appelle, *L'Autel des Encenſemens.* Tantoſt il porte le nom de, *Methode doree, monſtrant la Nature de la Perfection de la vie Spirituelle*, c'eſt à dire Cenobitique. L'Autheur c'eſt vn Carme Deſchauſſé Polonois, appellé, Frere Nicolas de Ieſus.

Le Suiet de ce Liure eſt tel. Vn grand & fort riche Seigneur de Pologne n'ayant point d'autre heritier qu'vn ſeul neueu, qui eſtudioit en vn College de Ieſuites: Ce ieune enfant prit le deſſein de ſe faire Carme Deſchauſſé. L'oncle en fut troublé au commencement, mais comme il eſtoit deuot, & ſous la conduitte ſpirituelle des Precepteurs de ſon neueu, il ſe reſolut à conſentir à ceſte vocation. Neantmoins il euſt deſiré que ſon neueu ſe fuſt rangé parmy les Ieſuites, & au meſme temps de ſe rendre Fondateur de quelque College de la Compagnie, qu'il euſt fait heritier vniuerſel de tous ſes biens.

Le neueu eſt exhorté de condeſcendre au deſir de ſon oncle, mais il ſe determine d'autant plus fort de ſe ietter dans vn Ordre de Mandians. Là deſſus vn docte Ieſuitte met la main à la plume, & fait vne lettre à l'oncle, où il preuue que la perfection Cenobitique ne conſiſte pas aux mortifications exterieures, à la Pſalmodie, à n'auoir point de rentes en cõmun, & en pluſieurs autres particularitez dont les Mandians tirent de grandes prerogatiues ſur ceux qui viuent de fondations. Ceſte lettre fort iudicieuſe, preſſante, & d'vn ſtile elegant mit vne allarme au camp des Madianites, pareille à celle qu'y mit Gedeon auec ſes lampes, ſes cruches froiſſees, & ſes trompettes.

Ce Carme Deſchauſſé y reſpond auec tant de chaleur, qu'il n'y a ligne qui ne porte ſon iniure, & ſa pointe: & en vne lettre de quatre ou cinq pages ie

remarque ſeulement cent erreurs, qu'il taxe de fauſſeté, de calomnie, d'impudence, d'hereſie, d'atheïſme, d'impieté, de blaſpheme: car ce ſont les draps blans où le Carme met le Ieſuite, laiſſant à part mille & mille deffauts qu'il attache à la Societé, & à tous les Cenobites qui ont des reuenus.

Vrayment, cher Hermodore, ce ſeroit bien ce Liure-là que les Heretiques deuroient traduire en vulgaire, le publier ſous le tiltre *d'Entremangerie des Cenobites*, & donner qu'on le leuſt en tous leurs Temples, & *qu'on en fiſt des Bibliotheques entieres.* Liure qui mit en euidence les intereſts cachez, que les bons Freres couurent auec plus de ſoin, que les Troyens ne faiſoient leur Palladium, qui deſcouure l'interieur du voile,] qui fait voir le pot aux roſes, & deſuoile la liberté de la malice,] ou, pour mieux dire, qui manifeſte les malices ſpirituelles que couuent des eſprits qui ſemblent n'eſtre attachez qu'aux choſes celeſtes.]

Hermod. pag. 19.

Car quelque ſubtilité qu'employe ce Carmalin pour couurir ſon ieu, donnant par cy par là quelques froides loüanges à la Compagnie des Ieſuites, dont il bourre vn des Compagnons; ſa fineſſe eſt groſſiere à qui a tant ſoit peu de ſens, diſant d'ailleurs de ceſte Sainte Societé, à plats couuerts, des maux que ſes plus grands ennemis, non pas meſme les Heretiques, n'ont iamais inuentez, pour la deſcrier.

Extrauagance remarquable.

§. XC.

EN bonne foy, Hermodore, l'Apologiſte a-t'il parlé à ieun, & d'vn ſens raſſis, quand il a r'enuoyé le Directeur à ce Liure pour le guerir de l'Antim..... Il dit que ſur *cet Autel il verra reluire LA GLOIRE de la Mendicité, & la Saincteté de la Pſalmodie auec tant d'éclat, qu'il ſera contraint de leur ſacrifier toutes ſes paſſions, anomales, & irregulieres.* Cet homme ne ſçauroit-il parler que pour faire cognoiſtre l'eſgarement de ſon ſens commun? où a-t'il iamais leu ceſte phraſe des petites maiſons, *ſacrifier des paſſions anomales, & irregulieres, à la Mendicité & à la Pſalmodie.* Pour les paſſions *Anomales*, il entend, ſans doute, les Animales, & purement ſenſitiues: & où a-t'il appris que les Beſtes, ou, s'il le veut ainſi, que les Hommes Animaux & Senſuels, ſacrifient leurs paſſions à la Mendicité, & à la Pſalmodie.

Apologie Preface, pag. 10.

Si par les Paſſions irregulieres il entend les deſreglées, il ne ſçait que c'eſt de regularité, ny d'irregularité; que s'il entend les paſſions Seculieres par ce mot d'irregulieres, il a moyen de s'eſchaper par vn guichet que ie luy monſtreray (car le trouble de la colere qui l'aueugle ne luy permet pas de l'apperceuoir) ce ſera en recognoiſſant que la paſſion la plus reguliere des Cenobites eſt de Mandier pour Pſalmodier, & Pſalmodier pour Mandier, & en cela conſiſte toute *la Perfection de leur vie Spirituelle*, à laquelle ce Liure *baſtit des Autels, des Methodes, des Encenſemens, des Apologies, des Boulevards.*

Il adiouſte que l'on y voit reluire LA GLOIRE de la Mendicité auec eſclat. Iuſques icy i'auois crû que la Mendicité auoit eſté inſtituée, par les fondateurs des Ordres qui en prennent le tiltre, pour humilier ceux qui en

Digitized by Google

feroient profeſſion, mais l'Apologiſte nous apprend par vne nouuelle Theologie, que c'eſt pour *la Gloire, l'Orgueil, & la Vanité* : & qu'ils imitent ceux dont il eſt parlé en l'Euangile, qui ſe mettent au plus bas bout de la table, pour paſſer auec auantage au plus haut. Vn de ſes iours il nous monſtrera par vne pareille preuue, & qui ne luy ſera pas malaiſée, que les habits groſſiers, & rappetaſſez, ſont dans vne bien plus haute eſtime dans le monde, que les clinquans, & les broderies : & que ces inſtrumens autres-fois d'humiliation, le ſont deuenus de preſomption.

Frere Apologiſte, croyez moy, dans le liure que vous recommandez il y à bien d'autres pieces à remarquer que *LA GLOIRE de la Mendicité*, & la ſainteté de la Pſalmodie : & ce que le bon, Hermodore, a dit contre le Directeur, touchant la Pſalmodie, ne ſont que des fleurs, & des faueurs, comparé à ce que ce bon Carme deſchauſſé, non Pſalmodiant, ou chantant, mais recitant ſimplement ſans aucune note l'office diuin, à declamé contre le Priuilege de ne Pſalmodier point en chœur que les Ieſuittes pour de bonnes, & ſaintes conſiderations, ont obtenu du S. Siege.

Tant s'en faut donc que le Renuoy à ce Liure puſt ſeruir d'Antidote à l'Antim..... du Directeur, qu'au contraire il n'y a boutique d'où il en peuſt tirer d'auantage ny de plus dextrement preparé. En quoy paroiſt l'eſgarement de l'eſprit de ce conſeiller, qui fournit à ſon Aduerſaire d'armes offenſiues, & qui luy ouure le moyen d'entrer ſur ſes terres, & de s'y comporter comme en vn païs de conqueſte.

Si la lecture de cet Entretien luy fait naiſtre ceſte demangeaiſon d'eſcrire dont il accuſe le Directeur, & le conuie à quelque Reſponſe, il aura pour lettre d'auis qu'on ne luy gardera pas ſi long temps l'Examen de ſes impertinences, & s'il nous fait voir, les deux Parties de ſon Apologie, qui ſont demeurées au bout de ſa plume ; promettant, à la mode de ſon païs, & ne tenant pas, qu'il tienne pour certain qu'il n'en ſera pas quitté à ſi bon marché que de ceſte Premiere ; qu'il garde le ſort du Papillon.

Des Vierges Prudentes.

§. XCI.

QVe ſi pour la prophanation des Eſcritures, dont il taxe le Directeur, il n'a point de meilleures pieces que celles qu'à produittes Hermodore, au precedent Entretien, il nous ſera facile de les renuerſer ſur ſa teſte, & de le faire tomber dans ſes propres pieges. Pour eſchantillon de ſes promeſſes en ce genre, il produit vn lieu du Directeur où il appelle les Moniales *des Vierges Prudentes*, & l'appelle vne mocquerie de la parabole de l'Euangile, où il eſt parlé des dix Vierges. S'il reüſit auſſi heureuſement en ſes autres accuſations de pareil genre, nous aurons occaſion de dire que parmy ceux qui porte la marotte, il ne s'en trouue gueres de plus folaſtre, ny de plus capable de ſoulager l'hippocondre, & de deſoppiller vne ratte.

Car, comme veut il, ie vous prie, que le Directeur les nomme ? poſſible, *Vierges folles ou filles impudentes* ; quoy ! les eſcriuains ſacrez, non contens de

les appeller Moniales, y adiouſtent l'epithete de Saintes, & les nomment Sanctimoniales, au reſte qui luy a dit que ceſt vne alluſion à la parabole Euangelique, n'oſeroit-on nommer forte, vne femme courageuſe, ſans regarder le mot du Sage, qui trouuera la femme forte.] & quand pour alluſion à ceſte parabole il auroit appellé les Moniales des Vierges Prudentes,] & encore Prudentes comme des Serpens, & ſimples comme des Colombes,] n'oſeroit on lotier en termes ſaints, des filles conſacrées à Dieu, & que tous les iours les Predicateurs appellent ſes Eſpouſes. Nous l'attendons de pied coy, ſur la production de ſes Prophanations pretēduës, reſolus de luy riuer les clouds ſur la pince, d'vne façon ſi bruſque, qu'il apprendra à rechercher d'autres iouſteurs, quand il voudra s'exercer à la luicte.

Vanité de l'Apologiſte.

§. XCII.

QVand à ſa troiſieſme Partie où il promet de monſtrer que toutes les parties, les Perſonnes, & les Puiſſances du Monde ſont Intereſſées dans le Directeur s'il ne ſe ſauue par vn equiuocque, la confuſion luy en demeurera ſur le viſage, car s'il entend que toutes les Parties, Perſonnes & Puiſſances de la terre ſont intereſſées, c'eſt à dire doiuent prendre intereſt à l'extermination des Directeurs Intereſſez, qui cherchent leur profit particulier dans la conduitte des Ames, comme des Loups deſguiſez en brebis, & des Preſtres de la Religion Chreſtienne, il à raiſon.

Mais ſi par ce mot d'Intereſſées, il entend chocquées & offenſées, ie le ſomme de la part du Directeur d'en citer les lieux, s'il ne veut publiquement eſtre eſchafaudé, & tenu pour le plus indigne Calomniateur qui fut iamais. S'il eſt homme d'honneur il reſpondra à ce deffy, mais il eſt croyable qu'il n'en fera rien chaqu'vn pouuant iuger à la lecture de ſon Apologie, que la verité n'eſt pas ſon langage ordinaire.

Que s'il a vuidé ſa trouſſe en fourniſſant à Hermodore les materiaux dont il a baſty ſon Quatrieſme Liure, c'eſt à dire le 1. de ſa H. Partie. Ou ſi la preuention de ce gentil Eſcriuain luy à rauy ce qu'il penſoit glaner, qu'il ait vn peu de patience, & il ſera le Spectateur à ſon tour du traittement que nous ferons ſur ce lieu là, aux Prouoyeurs de paſſages de l'agreable Hermodore.

Procedé Phariſaïque.

§. XCIII.

CE pendant, Lecteur, tu remarqueras au procedé de ces Champions, qui ſe preſentent ſur le grauier contre le Directeur, celuy la meſme des Scribes & Phariſiens contre le Sauueur. Qui picquez de ce qu'en ſes Sermons il reprenoit ouuertement leur hypocriſie, leur orgueil, leurs fourbes, leurs rapines, leurs auarices, leurs tromperies, leurs meſchancetez; diſſimuloient leurs intereſts, & l'accuſoient fauſſement d'auoir parlé contre Moyſe, contre

d by Google

la Loy, contre le Temple, contre Ceſar, pour conſeruer leur reputation, & obſcurcir ſon innocence.

De meſme ceux-cy pour esbloüir les yeux des ſimples, ne parlent au commencement que *de la Prouidence de Dieu; de la Pſalmodie; de l'Ornement des Egliſes; de l'Eſcriture Prophanée; de la Sainteté des Anges. De la Canoniſation & Beatification des Saints. Des viſions & Reuelations. Des Confrairies.* Mais quand ils deſcendent à leurs intereſts, & ou le baſt les bleſſe, c'eſt lors que le maſque & le fard tombent, c'eſt là que la bouche parle de l'abondance du cœur, & c'eſt là où nous verrons proprement de quel bois ils ſe chauffent.

C'eſt là où nous remarquerons auec quelle ardeur ils deffendent leurs tiltres glorieux, les vœux, leur haut Eſtat, leur ſublime Perfection, leur douce mendicité, l'exemption du trauail, le Sabath deliquat, la ſainteté de leurs habits, le precieux deſnuëmentde leurs pieds, leurs combinations en voyageant, leurs Priuileges, leur Hierarchie Extraordinaire, la magnificence de leurs baſtimens, leurs belles barbes, leur eſleuation ſur toutes les conditions de Chriſtianiſme, ſans excepter la Royauté, ny le Souuerain Pontificat. Bref c'eſt là où nous verrons l'Humilité Cenobitique, Triomphante de toute la Gloire, & la Pompe du Siecle, & foulant aux pieds tout le monde.

Hermodore mon cher Amy ſi en cet Eſclairciſſement ie me ſuis eſtendu outre les bornes de voſtre Entretien, ceſt que ie ſuis remonté à ſa ſource, & ayant trouué que vous n'y auiez puiſé que de foibles ruiſſelets, i'ay quitté la branche pour aller au tronc & l'acceſſoire pour donner dans le principal. En qualité de Second, vous n'auez eſté que teſmoin, & ſpectateur de ceſte eſcrime, & peu de coups ſe ſont r'amenez ſur voſtre eſcrit qui eſt en ce ſujet, tout tiré de l'Apologiſte.

Nous vous promeſtons, en ce qui ſuit, de vous ſerrer, & ioindre de plus pres, & de ne permettre plus à noſtre plume de ſi amples digreſſions, autrement pour reſpondre au ramas de voſtre Volume, il nous faudroit plus de loiſir que nous n'auons, pour eſcrire vne pleine Bibliotheque. Iugez ſeulement pat le traittement aſſez rude que ie fay à voſtre Protocolle l'Apologiſte, combien ie vous eſpargne, &, pour vſer du terme Apoſtolique, combien ie vous pardonne.]

Fin du ſecond Liure.

Digitized by Google

LIVRE TROISIESME DES ESCLAIRCISSEMENS DE MELITON.

PREMIER ESCLAIRCISSEMENT.

DE LA CANONIZATION ET BEATIFICATION DES SAINTS.

Prelude.

§. I.

AYANT communiqué les deux Liures qui precedent à des perſonnes Doctes & Iudicieuſes, ils n'y ont rien trouué à redire, Hermodore, que la longueur. Et à dire la verité, ſi ie m'eſtendois de la meſme ſorte aux Eſclairciſſemens qui doiuent ſuiure, voſtre Liure me fourniroit aſſez de matiere pour faire autant de Volumes que Toſtat.

Ce qui me fait reſoudre à ioüer de la hache dont Eſchines ſe ſeruit pour trancher les pampres des ſuperfluitez de Demoſtene, & de me tenir plus preciſement dans les bornes que ie m'eſtois preſcrittes quand ie mis la main à la plume, qui eſtoient de iuſtifier ſimplement les paſſages que vos Enqueſteurs vous ont recherchez dans les Oeuures dû Directeur pour les abandonner au pillage de voſtre plume.

Auſſi bien ne puis-ie paſſer ces limites ſans mettre ma faux dans la moiſſon d'autruy, car vient apres moy vn homme bien plus habile, qui ne vous traittera pas ſi doucement: quelques pieces de ſon ouurage ont paru deuant nos yeux qui en ont preſqu'eſté esbloüis, il fait ſur vous & ſur tous vos aſſiſtans, comme vn Emerillon ſur vne volee de Moineaux, où il met tout par terre. Helas! cher Hermodore, que ie vous plains d'auoir rencontré vn ſi rude jouſteur. Quel coing ſi reculé de la terre ou des eaux, vous pourra receler? vous peut-on dire auec ce Poëte: Quel laurier vous parera de ces foudres.

Repreſentez-vous vne Eſponge ſous la main d'vn Pierre Aurele, qui luy

fait rendre iuſques à la derniere goutte, vous eſtes ainſi ſous ce preſſoir. Ceux qui aſſiſtent à l'execution d'vn criminel, quoy qu'innocens ne laiſſent pas de fremir pour ce coulpable, tel eſt l'effet de ma compaſſion pour vous, en vous voyant en de ſi terribles mains. Mon Pere, diſoit Ieroboam au peuple, ne vous chaſtioit qu'auec des verges, mais attendez-vous à des ſcorpions. Ie feray ce que ie pourray pour deſtourner cet orage de voſtre chere teſte, mais ie crain de n'eſtre pas exaucé. C'eſt pourquoy ie feray mieux de vous conſeiller de vous preparer à ceſte eſpreuue, que de relaſcher voſtre courage par l'eſpoir d'euiter ce fortunal.

Neantmoins pour ne vous rendre point mal-heureux auant le temps, & ne doubler voſtre mal par l'anticipation de la crainte, contentons nous de noſtre moderation, & de noſtre entrée paiſible,] ſans parler des terreurs que vous doibt donner ce Conquerant, qui entrera dans voſtre territoire en eſprit d'orage & de tempeſte, où pluſtoſt en l'eſprit d'Elie, auec ſon chariot de feu, vne eſpée flamboyante, & vn zele ardant pour le Seigneur Dieu des batailles.] Poſſible que l'eſprit de ce Seigneur qui ne ſe plaiſt pas dans le tintamarre & les grands mouuemens, ſe rencontrera dans noſtre ventelet, à petit bruit on fait beaucoup de fruit, ſelon ce que dit le Pſalmiſte, la douceur eſt elle ſuruenuë nous voila corrigez.]

Voulez vous que ie vous face voir vn des ongles de ce Lyon ſur le lieu meſme où nous ſommes, au 1. Nombre de voſtre VI. Entretien : vous faites dire au Cenobite Theodulphe qu'il celebre la feſte d'vn Glorieux Saint, QVI A MERITE SA GLOIRE A LA FAVEVR DES AVSTERITEZ DE SON ORDRE. Si ces mots ne ſont vn Pelagianiſme tout pur, où pluſtoſt tout impur, qu'eſt-ce que l'on peut appeler Pelagianiſme. La deſſus qu'elle carriere ne prend il, dans quels abiſmes ne vous plonge t'il de quels blaſphemes, de quelles erreurs, de quelles hereſies ne vous rend il coulpable. I'ay taſché en vain de temperer ſa rigueur, eſtimant que vous ne voudriez pas arracher la gloire & la grace de Dieu, pour la faire meriter aux auſteritez d'vn ordre, ſans dire vn ſeul mot des merites & des ſatisfactions de Ieſus-Chriſt. Il preſſe tellement cet article, que vous diriez qu'il mette en pratique ce mot de Dauid, ie pourſuiuray mes ennemis, & ie les ſerreray de ſi pres, que ſans les abatre tout à fait & ſans reſource ie ne quitteray point la partie.] Vous diriez qu'il tient du naturel de ces animaux qui ne demordent iamais. Ie prie Dieu, Hermodore, qu'il vous ſauue de la gorge de ce Lyon, & de la corne de ceſte Licorne.] *Hermod. pag. 94.*

Mais pour venir de plus pres à noſtre fait vous iugez bien que le tiltre de mon Eſclairciſſement n'eſt qu'vne periſraſe de celuy de voſtre Entretien. Si ce n'eſt que le mien eſt plus eſtendu & plus vniuerſel, & le voſtre ſemble plus reſtreint n'eſtant que des *Cenobites* (que vous appelez Rel..... *Beatifiez & Canonizez* bien que dans voſtre Entretien vous parliez de la Canonization des Saints ſans diſtinction : vne autre fois vous auiſerez à faire des teſtes, qui conuiennent mieux aux corps de vos diſcours, autrement on dira qu'ils ſont comme la plus part de ces boëtes des Apoticaires, qui ont au dedans des drogues differentes de leurs inſcriptions.

Digitized by Google

Deffenſe du I. Paſſage.

§. II.

Hermod. pag. 95. Voyag. Incognu pag. 182.

LE premier paſſage que vous examinez eſt tiré du Voyageur Incognu, & vous le couchez ainſi : *De là ceſte fourmiliere de vies de Saints & de Saintes, qui ne ſont ny Canoniſez ny Beatifiez par le ſaint Siege, mais ſeulement par les plumes des Eſcriuains, qui uſurpent en cela l'authorité Papale.*

Icy comme en tous les autres paſſages il ne faut que conſulter la ſource pour voir que vos Collecteurs vous ont abuſé, en vous faiſant croire qu'il blaſme les Legendes des Saints, ce qui eſt plus faux que la fauſſeté meſme.

Ibid. p. 182 Il dit aux lignes qui precedent. *Que les M..... ne s'eſpargnent pas à faire eſclatter leur marchandiſe, auſſitoſt que parmy eux il y a eu quelque ſuiet d'euidente perfection. De là ceſte &c.*

Et immediatement apres il adiouſte : *Deſreglement qui amenera ſans doute, vn de ces iours quelque Bulle de Reformation.* En quoy le Directeur a eſté vray Prophete, car quelque temps apres le Tres-ſaint Pere VRBAIN VIII. voyant l'abus qui ſe gliſſoit dans ces Beatifications & Canonizations vulgaires, & dont les Freres eſtoient fort frequens ouuriers, y remedia par vne Bulle, dont vous faites mention en cet Entretien, Hermodore, &, ce qui eſt d'admirable, ſi deſauantageuſement pour vous, qu'il ſemble que ceux qui vous mettent ces armes en la main, ne le faſſent que pour vous en bleſſer.

Sçachez donc (afin que vous ſoyez mieux informé des ſentimens du Directeur) qu'en ce paſſage, que vous rendez, par vne induſtrie de mauuaiſe foy, de particulier general, il n'entend nullement parler des Legendes des Saints qui ſont approuuees par l'Egliſe, ſes Prelats, & Docteurs : comme par exemple de celles de Metaphraſte, de Surius, de Lipoman, de Ribadeneira, & leurs ſemblables: pour teſmoignage de cela vous n'auez qu'à lire ce qu'il en dit aux chapitres XIV. & XV. du III. Liure de la Deuotion Ciuile: & vous cognoiſtrez l'eſtat qu'il fait de ceſte ſorte de lecture. Ce Liure-là eſt vn de ceux que vous entreprenez de combattre, (comme ſi vous vous declariez ennemy de toute pieté) c'eſt pour cela que ie vous le produits plus volontiers, & encore au chapitre XI. vous verrez les enſeignemens qu'il y donne à Paſithee, touchant la Deuotion enuers les Saints.

De qu'elles vies des Saints parle t'il donc ? ſinon de celles que l'on iette tous les iours ſur la preſſe de diuerſes ſortes de Cenobites, de l'vn & de l'autre ſexe, de qui par vne licence prodigieuſe, on publie des viſions, des Reuelations, des Miracles, des Actions qui ne furent iamais, & des choſes non ſeulement extrauagantes, & hypperboliques, mais vaines, ridicules, pueriles, ineptes, & qui apportent plus de ſcandale, que d'edification.

Pour vn eſchantillon de ces memorales pieces, ie ne vous produiray que ceſte notable vie de Sœur Ieanne de la Croix Tierceline d'Eſpagne, que l'on appelle Bien-heureuſe, & Sainte, qui a receu des grains benits du Ciel, qui ont des proprietez admirables, & tant d'autres excellentes fadaiſes qui ſont en ceſte rare Hiſtoire, & cependant iamais le Saint Siege ne donna ſeulement

permiſſion

permiſſion d'informer de ſa vie, & le Liure eſt ſi impertinent, qu'on a eſté contraint de le ſupprimer, pour oſter le ſcandale qui pouuoit proceder de ſa Lecture.

Noſtre Siecle, par vne particuliere benediction du Ciel, eſt auſſi fertile en ces nouuelles reformes, que le printemps en fleurs, non ſeulement des Ordres entiers, mais encore de particuliers Monaſteres, & ceux qui ont commencé ces nouueaux Inſtituts où ces Reformations, n'ont pas encore fermé les yeux qu'on les ſanctifie, canonize, beatifie d'auctorité priuée, ſans attendre là deſſus l'authorité de l'Egliſe, & ſans interroger la bouche du Seigneur.] Cet abus eſt ſi grand ſi viſible, & ſi vniuerſel que pour ne le voir pas il faut eſtre aueugle & inſenſible pour le diſſimuler. Ce qui faiſoit dire de bonne grace à vn des grands Prelats & des plus inſignes Predicateurs de noſtre France que pour eſtre en reputation de Saint il ne falloit qu'inſtituer vne nouuelle Congregation.

Bulle de N. S. P. ſur ce ſuiet.

§. III.

ET c'eſt ce qui a conuié le Souuerain Pontife de fulminer ſa Bulle, contre vn attentat ſi manifeſte, fait à ſon auctorité, dequoy ie ne veux point d'autre teſmoignage que les meſmes termes que vous employez dans voſtre ouurage, qui ſont ceux-cy. [Que ſa Sainteté pour oſter l'abus du culte que l'on rend à quelques perſonnes decedees en odeur de ſainteté, & en reputation d'auoir ſouffert le martyre, il ne veut point que l'on expoſe en public leurs Images, ny qu'on leur rende l'honneur que l'on fait aux Saints que premierement ils n'ayent eſté Beatifiez, ou Canoniſez par le ſaint Siege.] Mais auſſi, pour ne pas introduire vn abus, en ſupprimant vn autre, & ne point faire de tort à la gloire de ceux,] qui de temps immemorial auroient eu ce tiltre de Bien-heureux, ou de Saints, qu'ils auront acquis de la deuotion de tous les fidelles, en faueur des reuelations, miracles, & autres benefices qu'ils leur auront laiſſé pour marques de leur ſainteté; le ſaint Pere declare en ſuitte, qu'il n'entād pas par ceſte Bulle preiudicier à l'honneur de ſemblables Saints, qui par vn commun conſentement de l'Egliſe, ou par le cours d'vn long eſpace d'annees, ou bien par les eſcrits des Saints Peres, ou des grands perſonnages, & de ceux, qui ſont recommandables pour leur antiquité, auront eſté honorez de ce tiltre de Saints, ou de Beats; puis que le ſaint Siege Apoſtolique, & les Ordinaires ayans vne parfaite cognoiſſance de cet vſage, ne laiſſent pas toutefois de le tolerer,] & de ſouffrir qu'on leur rende ſemblables deuoirs.]

Hermod. pag. 101. & 102.

Le Lecteur eſt icy affectueuſement ſupplié de conferer ces paroles Françoiſes, auec les Latines de la Bulle citées dans le meſme Liure, parmy les preuues iuſtificatiues, & de voir qu'elle creance on doibt auoir en ce Traducteur qui dans vn meſme Liure, ſur le front meſme des Lecteur, jouet de ſi eſtranges tons de ſouppleſſe, il ne faut qu'auoir des yeux, & entendre le Latin, pour deſcouurir les fauſſetez de ceſte traduction.

Hermod. Preuues pag. 9.

Te

Ce pendant pour vn iuſte iugement de Dieu, & la Bulle, & leur paroles d'Hermodore iuſtifient le Directeur, qui ne recognoiſt pour ſaints que ceux qui ſont declarez tels par le Souuerain Pontife ou par l'Egliſe, & ne tient pour authentiques que les legendes qui ſont approuuées par les Prelats & Docteurs, qui ſont aſſis ſur la chaire de Moyſe, & qui parlent en l'Egliſe auec auctorité. Si, Hermodore, ſouſtient le contraire il a en teſte la Bulle meſme qu'il a citée, & le Bouclier qu'il a pris pour ſa deffenſe, ſe change en foudre du Vatican pour l'ecraſer.

Des trois ſortes de Canoniſations.

§. IV.

Hermod. pa. 97-98.

IE dy plus, que ces trois ſortes de Canonization; par le Martyre, les Miracles, & l'Integrité de vie, dont il parle depuis le nombre III. iuſques au VII. ſont au ſiecle où nous viuons vne doctrine digne de l'Inquiſition, entant qu'il ſemble les oppoſer à la Beatification, & Canonization des Saints qui ſe fait ſi ſolennellement, & ſi ſoigneuſement par le ſaint Siege. Et c'eſt icy, treſcher Hermodore, où i'ay encore pitié de vous, car ce docte perſonnage qui me ſuit en temps, mais qui me deuance en toute autre choſe, vous prend au collet, & vous ſecouë d'importance, faiſant voir clairement, que tout ce que vous dites de ces trois pretenduës Canonizations eſt le meſme langage des Heretiques de noſtre temps, & vn outrage euident fait aux Canonizations qui ſortent du ſaint Siege.

Voicy vne petite idee qui me reſte de ſon eſcrit. Qui vous a dit, Hermodore, que le Martyre, les Miracles, & l'Integrité de vie ſoient trois Canonizations ſuffiſantes pour ranger quelqu'vn d'authorité priuee au Catalogue des Saints, expoſer ſon Image en l'Egliſe, & l'inuoquer publiquement? Ignorez-vous que le Martyre meſme par la Foy peut eſtre ſans Charité, & par conſequent que l'acte exterieur de la ſouffrance ne fait pas le Martyr, ſi l'on ne ſouffre encore en l'Amour & pour l'Amour de Dieu.

Saint Paul ne declare-t'il pas ceſte verité en termes expres: quand il dit que donnant ſon corps aux flammes ſans charité il ne fait rien.] Et ne faut pas alleguer qu'il n'y a point de plus grande charité que de donner ſa vie,] car l'acte du Martyre en ſoy n'eſt pas vn acte de charité, s'il n'eſt fait par le motif de la charité, comme ſçauent les Theologiens. L'Hiſtoire de Saprice, & de Nicephore, eſcrite dans la vie de ſainct Nicephore, & ſi proprement rapportee par le B. François de Sales en ſon Traitté de l'Amour de Dieu, Liure x. chap. VIII. eſt excellente pour l'eſclairciſſement de ceſte verité, le Curieux la pourra voir aux lieux que ie marque.

Si l'on pouuoit publiquement honorer comme Saints tous ceux que l'on ſçait aſſeurément auoir enduré la mort pour la Foy, combien la Compagnie des Ieſuites auroit-elle de Saints Canonizez, & cependant nous ne voyons point que l'Egliſe celebre la Feſte d'aucun de leurs Martyrs, qui toutefois ſont en ſi grand nombre.

Beaucoup moins les Miracles peuuent-ils Canonizer vn Saint, s'ils ne ſont

Digitized by Google

recogneus pour legitimes par ceux qui ont droit en l'Eglise de les examiner. Autrement qui ne voit icy vne large porte ouuerte aux abus & aux tromperies.

Quant à l'Integrité de vie, si elle suffit pour Canonizer vn Saint, tous ceux qui decedent en reputation de gens de bien peuuent estre inuoquez. Nous n'ignorons pas que les formes obseruees aux Beatifications & Canonizations des Saints, depuis que le Souuerain Pontife s'est reserué ceste Action, n'estoient pas si exactes aux premiers siecles, & tout ce que vous alleguez de l'antiquité sur ce suiet, Hermodore, vous est commun auec les Centuriateurs, & tous les Heretiques modernes qui s'en seruent pour combatre la tres-sainte & tres-iudicieuse façon de Canonizer les Saints, dont l'Eglise & le Siege Apostolique se seruent maintenant: de sorte que ces discours sentent le souffre, & le fagot à pleine gorge: Ce que iugera tout Catholique qui voudra lire auec attention tout ce que vous auancez de ces trois sortes de Canonization faites à vostre mode, ou plustost forgees sur l'enclume de l'heresie.

Car les Heretiques n'ont-ils pas mis au iour des Martyrologes, où ils descriuent les faits de leurs pretendus Martyrs, Docteurs, Ministres, & plus insignes personnages, ne voulans point, disent-ils, d'autre canonization que leurs souffrances, leur doctrine, & leur bonne vie, renuoyant là dessus, comme vous faites, à la pratique de l'ancienne Eglise. Si ceste doctrine est conforme à celle de nos iours vous en iugerez en attendant qu'on sauonne plus amplement vostre coëffe, & que l'on vous monstre combien en cela vous estes iniurieux au saint Siege, & à l'Eglise.

De qu'elles vies parle le Directeur.

§. V.

POur la iustification du Directeur, qui est ma seule tasche, il suffit de vous dire qu'il ne parle ny des Saints Canonizez ny de leur legendes approuuées par les Docteurs mais seulement de ce tas de petites vies, qui s'est fait depuis trente ou quarante ans, de personnes qui ne sont ny beatifiées ny a beatifier, ny canonizées ny a canoniser, dont mesme le S. Pere n'a donné aucune commission d'informer, de leurs Miracles, ny de leurs vies, telles que son celles des nouueaux Reformateurs, ou suppostz de Reformation, que l'Imprudence des Peuples, & quelque-fois des Escriuains inconsiderez, canonize, presque tous en vie, ou soudain qu'ils ont fermé les yeux, ainsi que remarque Monseigneur l'Archeuesque de Roüen, au dernier Chapitre de son Troisiesme Volume, de remarques sur S. Augustin. *Apolog. pag. 40.*

Et par vn exemple de fraische datte, qui a paru deuant les yeux de toute l'Europe, n'auons nous pas veu vn Carme deschaussé, nommé frere Dominique, que l'on appelloit tout haut le Bien-heureux, parlant à luy, & de luy, n'auons nous pas veu ses portraits durant sa vie, & luy estant à Paris, debitez, & en couleur, & en taille, douce auec ce tiltre *le Bien-heureux frere Dominique*. Et ce pendant si vous ostez la premiere lettre & la derniere de *Respice finem*, en François vous aurez trouué sa deuise: sa memoire est perie auec le son,] &,

Digitized by Google

comme la fumée, ſon eſleuation, & ſa diſſipation ont eſté vne meſme choſe.

Voila les legendes, & les canonizations que blaſme le Directeur, & non les bonnes, & legitimes, que ſi de cet abus vous prenez ſuiet de l'accuſer comme ennemy des Saints, & de l'Hiſtoire de leurs actes, & de le comparer au Prophane Lucian, qui ne voit l'iniuſtice de voſtre procedé, ioint que vos coleres luy ſont des faueurs, vos outrages des complimens, & vos iniures ſont receuës de luy comme par les Amans les morſures, & les eſgratigneures d'vne maiſtreſſe. Mordez, rüez, frappez, iniuriez hardiment, Hermodore, le Ciel luy donne plus de patience, que vos ſouffleurs ne vous inſpirent de fiel, & d'aigreur. Enfans des hommes iuſques à quand peſans de cœur cheriſiez vous la vanité, & chercherez vous le menſonge?]

Hermod. pag. 96.

II. Paſſage eſclaircy.

§. VI.

Hermod. pag. 10. 3.

POur deuxieſme paſſages vous mettez la ſuitte du premier qui dit ainſi. [*Là vous ne voyés que viſions, que reuelations, que Propheties, que miracles, ſans authorité, ſans aduen, ſans teſmoin, rien d'authentique &, d'rapreuué, le tout ſous la bonne foy de l'Eſcriuain.*]

Auſſi toſt vous vous iettez au large dans l'vſage de la primitiue Egliſe, au ſoin qu'elle auoit de recueillir les Actions des Martyrs & des autres Saints: vous voulez qu'il en ſoit de meſme en noſtre Siecle, ou la bonne foy & la ſainteté ſont bien plus rares: & que tout ce qu'eſcriuent les Cenobites modernes des Autheurs, ou Promoteurs de leurs Reformations Pretenduës, ſoit auſſi authentique, que ce que les Anciens ont eſcrits des Saints de leurs Tẽps, & qui eſt auctoriſé de l'approbation de l'Egliſe, & de la ſuitte de tãt de ſiecles. Vous eſtes mauuais deſeruateur du conſeil de l'Euangile, qui ne veut pas que l'on mette du vin nouueau dans de vieux vaiſſeaux.]

Diſtinguez les temps & vous accorderez les Eſcritures. Lors que les Eueſques canonizoiẽt les SS. les Cenobites n'auoient ny exẽptions, ny priuileges, ils n'eſcriroient point de vies de SS. ny de miracles, qui ne fuſſent examinez & approuuez par les ordinaires, ils auoient des hommes ſur leurs teſtes] & ils eſtoient eſclairez de plus pres. Ils ne diſoient pas que leur Eſtat, & inſtitut, fuſt d'Inſtitution diuine, que de droit diuin ils eſtoient exẽps de la Iuriſdiction des Eueſques, & par conſequent de celle de l'Eueſque des Eueſques le Souuerain Pontife. Car tout ce qu'ils diſent pour ſecouër le ioug des ordinaires, bat en fin contre le S. Siege, comme prouue fort ſolidement le Docte Pierre Aurele reſpondant à l'Eſponge de Iean Floïdus.

Mais maintenant, & principalement apres la publication de la Bulle de N. S. P. de vouloir authoriſer *ſous la bonne foy d'vn Eſcriuain particulier, des viſions, reuelations, propheties, miracles, qui ſont ſans authorité, ſans aueu, ſans teſmoins, qui ne ſont ny approuuez, ny authentiques*, qui ne voit que ce ſeroit tomber dans l'anatheme fulminé par ce Decret Apoſtolique, & mettre ſa bouche contre le ciel.

Pour teſmoignage que le Directeur ne parle que de ces Nouuelles Vies

Digitized by Google

qui n'ont aucune certitude : les paroles immediatement ſuiuantes celles que l'on veut gloſer le iuſtifient ouuertement; elles diſent ainſi : [Encore ſi en toutes ces Legendes de nouuelle impreſſion, & qui paſſent entre les mains des hommes ſans Approbation, & meſme ſans eſtre cõmuniquees aux Eueſques, qui ſont les ordinaires des lieux, ny à leurs Officiers, & ſi l'on ne deſiroit qu'vne credulité pieuſe, mais auſſi toſt que le temps a authoriſé ces beaux ouurages, ſi vous y apportez la moindre contradiction, ſi vous doutez de quelque reuelation ou miracle, c'eſt vne faueur de n'eſtre appellé qu'incredule, ce qu'au commencement on diſoit ſe pouuoir pieuſement croire, c'eſt impieté, ſi vous ne le croyez, c'eſt eſtre Heretique ou Atheiſte. Voila comme les Moines traittent ceux qui doutent tant ſoit peu de la verité de leurs viſions.] *Voyag. Incogn. pag.183. 184.*

Apres cela luy reprocher qu'il meſpriſe les Legendes de Lippoman, & Surius, & luy dire qu'il en a les meſmes ſentimens que les Heretiques Kemnitius, & Buccanan, n'eſt-ce pas faire comme les Taureaux qui frappent ſans recognoiſtre, & luy donner ſuiet de s'eſcrier auec le Pſalmiſte, O Seigneur, pluſieurs Veaux m'ont enuironné, & ie ſuis aſſiegé de Taurreaux gras] qui font ſortir leur iniquité de leur graiſſe.]

III. Paſſage.

§. VII.

LE troiſieſme paſſage que vous amenez en ieu eſt tiré de *l'Acheminement à la Deuotion Ciuile*, & eſt couché en ces mots. *Il y a des choſes aux Saints qui ſont admirables, d'autres inimitables* (il y a au texte imitables, mais de ſuppoſer vne negatiue, à vne affirmatiue, ce ne ſont que des tours de paſſe-paſſe à vos regratteurs) *& ſouuent la plume de l'Eſcriuain de leurs geſtes porte à l'amplification. On eſcrit d'eux pluſieurs choſes qu'ils n'ont pas entierement faites, comme elles ſont eſcrites: l'hyperbole met quelquefois les actions dans les nuées, qui ont razé la terre.* *Hermod. pag.106.* *Deuot. Ciuile pag.72.*

Eſt-il poſſible, Hermodore, que vous ayez leu ce paſſage dans le Liure meſme d'où il eſt tiré, & que voſtre conſcience ne vous ait point donné de remords, en obmettant les paroles immediatement ſuiuantes, qui ſeruent d'antidote au venin, que ceux dont la malice vous ſeduit, veulent reſpandre ſur celles que vous alleguez. *Auſſi d'autre part ont-ils fait beaucoup de geſtes heroïques qui ne ſont pas eſcrits, ſi ce n'eſt au Liure de Vie, où rien n'eſt oublié, non pas vn verre d'eau froide donné en grace, & pour l'amour de Dieu.* *Deuot. Ciuile pa.72.*

Voyez-vous le correctif, & puis pourquoy taiſez-vous le ſuiet qui fait auancer les paroles que vous voulez ſindiquer, ſi vous les euſſiez leuës en leur vray lieu, & non dans vn Memorial faux, & tronqué, euſſiez-vous pû ignorer qu'il y parle de ces deuots indiſcrets, qui croyent que toutes les actions que l'on lit dans la Vie des Saints, ſoient imitables. Ils liront que quelques-vns ont veſcu aſſez long temps de la ſeule Eucariſtie; à voſtre auis ne ſeroit-ce pas vne preſomption de les imiter en cela, ſans vne expreſſe inſpiration de Dieu, bien aprouuee par ceux qui ont le don de diſcerner les eſprits.

Digitized by Google

Ils liront que quelques Saints ne mangoient qu'vne ou deux fois par ſemaine: faudra t'il les laiſſer marcher en ceſte ferueur.] Ils apprẽdront qu'vne Sainte Catherine de Sienne prenoit la diſcipline auec des trouſſeaux de Clefs, conſeilleriez vous à vn chacqu'vn d'en faire de meſme. Et ce que pluſieurs ſaints ont fait vne ou deux fois poſſible en leur vie, encore par exces de Pieté, & par vn mouuement extraordinaire de l'eſprit de Dieu, voudriez vous conſeiller d'en faire vne couſtume.

Ie n'ay qu'à vous rẽuoyer ſur le lieu, Hermodore pour cognoiſtre le tort que vous auez fait à voſtre iugement, de prendre en vn ſens inepte, vne doctrine qui eſt conforme aux preceptes de tous ceux qui ont eſcrit des choſes ſpirituelles, & parlé du zele indiſcret. La verge de Moyſe eſtoit vne gaule miraculeuſe en ſa main, dehors ceſtoit vn ſerpent, ſa main en ſon ſein eſtoit ſaine, dehors elle paroiſſoit lepreuſe. Il y a vn fleuue en Elide, dont les poiſſons ont les eſcailles dorées, tant qu'ils demeurent dans ſon eau, en eſtant tirez elles ſe noirciſſent.

Les paſſages du Directeur dans leur centre & leur Element, c'eſt à dire ſur le lieu meſme ſont plains de grace, & de verité. Mais ſeparez de leur tronc, & conſiderez du mauuais biais que l'on vous oblige de leur donner, & regardez de coſté comme faiſoit Balaam l'armée d'Iſraël, pour la trouuer moins belle, & auoir occaſion de la maudire, bref en la main de vos Copiſtes qui en ſont autant de ſignalez Corrupteurs, il ne ſe faut pas eſtonner ſi leur or ſe brunit, & ſi leur bonne & natiue couleur ſe change.] Ils reſſemblent à ces animaux venimeux, dont le toucher trouble les eaux les plus claires.

Vn homme de bon ſens ne s'eſtonnera point de cela puis que l'Eſcriture meſme ſouffre bien cet entorſes, dans les langues, & les plumes des Heretiques, & en la bouche du diable lors qu'il tenta le Sauueur. Il ny a rien de ſi ſacré qu'vn ſacrilege ne viole, ny verité ſi vtile, qui ne puiſſe eſtre corrompuë pour des malins, ny innocence ſi claire qui ne puiſſe eſtre offuſquée par de faux teſmoignages.

Que ſi le mot d'Hyperbole vous faſche, ne voyez vous pas que vous vous delattez contre l'Eſcriture meſme qui ſe ſert de ceſte figure en tant de lieux, quoy que ſon ſtile fort ſimpe ſemble la deuoir reietter. Et n'eſt il pas plus viſible que le Soleil, que ceux qui nous repreſentent les vies des ſaint ſe ſeruent plus de la façon de parler Panegirique, & Encomiaſt que que de l Hiſtorique, ce qui n'eſt pas reprehenſible, mais pluſtoſt tres-loüable, d'autant que ceſte maniere de traitter perſuade bien plus viuement & preſſe à l'imitation.

Hermod. pag. 107.

Ce qui me fait admirer la chaleur de voſtre foye à conferer auec ce paſſage du Directeur ceux de Hoſpinian, Kemnitius, & du moulin qui ont à pleins voiles inuectiué contre les Legendes Catholiques. Au lieu que le Directeur les loüe, en conſeille la Lecture, & la recommande autant qu'il peut dans le Liure meſme que vous reprenez. Ce qui me fait voir que vos ſouffleurs reſſemblent à ces mouſches, qui ne s'attachent qu'aux lieux rabotteux, non ſur le poli des mirois: & s'il y a quelque veruë en vn beau viſage c'eſt la qu'elles ſe colent.

Ces comparaiſons odieuſes ſe doiuent mettre au nombre des plus vehementes iniures, & ces iniures doiuent paſſer pour des faueurs en l'eſtime du Directeur qui doit tenir à grande ioye de ſouffrir contumelie pour le nom de

Digitized by Google

Ieſus-Chriſt] & penſer que ſi le Maiſtre a eſté appelé Samaritain, & endiablé, le ſeruiteur, & le diſciple n'en doit pas eſtre quitte à meilleur marché.

En ſomme vous eſtes prié de rendre ce paſſage à ſa ſource, & vous verrez que ce poiſſon qui vous ſemble du poiſon, & qui vous paroiſt tout noir, y reprendra ſes eſcailles dorees, & que c'eſt la ferueur indiſcrette de quelques ames qui y eſt blaſmee, en vne imitation inconſideree de quelques actions des Saints, & non pas les Saints dignes de toute veneration, ny leurs actions dignes d'vne immortelle loüange, comme Dieu les a recompenſees d'vne eternelle Gloire. C'eſt là le ſentiment du Directeur, fort eſloigné de l'extrauagance des imaginations de vos Inſtigateurs, ou pluſtoſt directement oppoſé à leur ineptie.

IV. Paſſage deffendu.

§. VIII.

VOus rencontrez auſſi mal-heureuſement au quatrieſme paſſage que vous voulez chocquer, il eſt tiré du Liure du Directeur, où deſcouurant les induſtries aſſez communes & ordinaires des Cenobites, *qui deſtournent les oüailles de leurs propres Bergeries, les alienent de leurs Paſteurs, les ſouſtrayent à leurs Parroiſſes.* Entre les autres il preſſe celle-cy, *Lors qu'ils les entretiennẽt dans vne eſtime exceſſiue de l'eſtat Cenobitique en general, voulans par ce grand éclat, effacer celuy du Paſtoral comme s'il eſtoit moindre. C'eſt*, dit-il, *lors que l'on eſtale auec vne recherche curieuſe, & des paroles magnifiques combien d'Empereurs, d'Imperatrices, de Roys, de Roynes, de Princes, de Princeſſes, de Ducs, de Ducheſſes, de grands Seigneurs, & de grandes Dames, ont quitté les pompes du mõde pour ſe retirer dans les Cloiſtres; combien de Saincts, & de grands Perſonnages en ont eſté tirez pour eſtre Papes, Cardinaux, Eueſques; combien de Martyrs, de Confeſſeurs de Docteurs, y ont eſté eminens en ſainctetê & en ſcience.*] *Hermod. pag. 109.* *Direct. pag. 90.*

Eſt-ce agir de bonne foy, Hermodore, de dire qu'en reprenant vn artifice malicieux, on eſt *iniurieux à la gloire des Saints.* Qui leur eſt plus iniurieux ou de celuy qui ſe ſert de leur loüange, pour raualer l'ordre de Ieſus-Chriſt meſme, qui eſt l'Epiſcopal, le Sacerdotal, le Paſtoral, ou de celuy qui deſcouure ceſte embuſche, & euente ceſte mine.

Eſt-ce blaſmer la vie des Saints, leur Beatification, leur Canonization, (c'eſt dequoy vous pretendez taxer le Directeur en cet Entretien) de dire que les Cenobites n'eſtalent que la gloire, & le Cathalogue de ceux de leurs Ordres, à deſſein de dilater leurs franges, de magnifier leur Religion des Parfaits, au meſpris des Paſteurs, & des Eccleſiaſtiques du Clergé, qu'ils troublent par ce moyen en l'exercice de leurs charges, en leur rauiſſant la conduite des ames qui leur ſont commiſes, & dont ils ſont reſponſables. D'vne bonne eſpee ne ſçauroit-on faire vn mauuais coup. *Hermod. pag. 109.*

Combien de fois arriue-t'il que l'on ſe mocque de ces Gentils-hommes, qui n'ayans point de perfection qui les rende particulierement recommandables, s'amuſent par toutes les compagnies, à raconter l'antiquité de leur

maiſon, & de leur race, enuoyans vn chacun du recit de leurs quartiers, de leurs alliances, de leurs genealogies, & des hauts faits de leurs predeceſſeurs: qui ne ſe reçoit d'vne ſi expreſſe vanité: car outre que la loüange deuient ſale en la propre bouche, qui ne voit que ceux qui degenerent de la vertu de leurs anceſtres, ſont doublement blaſmables, de ne ſouſtenir pas par leur propre valeur la beauté d'vn ſi bon ſang.

Rabat-ioye, & Concluſion.

§. IX.

Hermod. pag. 110.

DEquoy ie vous prie peut ſeruir à vn Benedictin non Reformé, d'alleguer, comme vous faites, Hermodore, Volaterran, & Tritheme, pour prouuer que ſon Ordre a produit 1600. Saints Canonizez, 28. Papes, 200. Cardinaux, 1600. Archeueſques, 4000. Eueſques: s'il ſe monſtre indigne enfant de ſi ſaints perſonnages. Otera-t'il dire ſans confuſion, & ſans vergongne, nous ſommes les enfans des Saints,] & encore, loüons ces hommes glorieux qui ont eſté nos Peres en leur generation: s'il eſt deuenu vne Chauue-ſouris, oſera-t'il bien rapporter ſa naiſſance ſpirituelle à ces Aigles.

Au demeurant, ie veux bien que vous ſçachiez, Hermodore, que ce que vous alleguez eſt fort ſuiet à caution: & que de ces 1600. Saints Canonizez, ie vous deffie de m'en nommer 50. qui le ſoient en la maniere que l'Egliſe les Canonize: il vous en reſtera 1550. que nous vous remettrons liberalement. Quant aux 28. Papes, 200. Cardinaux, 1600. Archeueſques, & 4000. Eueſques, il eſt croyable que vous ne les rangez pas parmy ces Saints, mais ſeulement entre les illuſtres perſonnages de l'Ordre: de là que tirerez-vous ſinon que les Benedictins en leur temps, quittans la ſolitude, & la retraitte de leurs Cloiſtres, ont trouué que la negociation Paſtorale eſtoit bonne,] & qu'ils ont vtilement mis en pratique, ce que dit S. Paul, que celuy qui deſire l'Epiſcopat ſouhaitte vne bonne choſe.]

Le meſme ſe peut dire de ceſte Iliade de Saints & de Prelats que vous ſupprimez par cet Oratoire, apres auoir donné l'eſchantillon de l'Ordre de S. Benoiſt, & de celuy des Mineurs, comme les deux plus fertiles des quatre-vingts dix-huit Ordres que le Cenobiſme a produits en l'Egliſe.

Vous dittes que ce ſeroit vne fauſſe humilité de ne faire pas regiſtre des Saints d'vn Ordre, ce ne ſeroit pas ſeulement vne fauſſe humilité, mais vne eſpece d'impieté de taire leur iuſte loüange, qui eſt meſme en la bouche de Dieu,] & qui ſe plaiſt d'eſtre loüé en ces Saints,] mais ie dy auſſi que c'eſt vne vanité toute euidente, iointe à vne malice noire, de faire ces productions à mauuais deſſein, c'eſt à dire, comme dit le Directeur, *pour deſtourner les oüailles de leurs Bergeries, les aliener de leurs Paſteurs, & les ſouſtraire à leurs Parroiſſes.* Car lors c'eſt changer la pierre d'edification en pierre de ruine & de ſcandale,] c'eſt faire, comme dit Dauid, d'vne bonne table vn piege, & vne ſcandaleuſe retribution.]

C'eſt donc le mauuais vſage que font les Cenobites du denombrement de leurs ſaints, & de l'eſtalement de leurs hauts faits, pour mettre par ce grand

éclat,

Digitized by Google

éclat, l'eſtat Paſtoral dans l'obſcurité, que le Directeur combat & non pas la gloire des Saints, & beaucoup moins leur Beatification & Canonization, qu'il ſemble, au contraire, qu'Hermodore vueille par vn ſacrilege digne des chaſtimens de l'Inquiſition d'Auignon, rauir au S. Siege qui ſe l'eſt reſeruée: laiſſant aux Cenobites la liberté de canonizer par leurs plumes, leurs Saints de fraiſche datte, & de nouuelle Impreſſion, non ſeulement contre la pratique de l'Egliſe, mais contre la Bulle expreſſe que N. S. P. a publiee pour extirper ce notable abus, contre lequel parle le Directeur.

Le Lecteur iugera par la conference des originaux auec les paſſages tronquez & falcifiez par les Coppiſtes qui les ont ſuggerez à Hermodore, & parce qu'il eſcrit contre la Canonization des Saints pratiquee maintenant en l'Egliſe, qui eſt le plus criminel, ou du faiſeur d'Entretiens, ou du bailleur d'Eſclairciſſemens. Et ſi l'Accuſateur ne ſe trouue pas coupable du meſme crime dont il vouloit couurir l'innocent.

Ainſi ces deux tiſons d'impureté qui bruſloient impuiſſamment pour les beautez de la chaſte Suſanne, ſe trouuerent par le iuſte iugement de Dieu, prononcé par la bouche de Daniel, conuaincus de la meſme faute dont ils auoient fauſſement voulu ſoüiller la reputation de ceſte ſainte & vertueuſe femme. Plaiſe à Dieu de deſtourner de deſſus les teſtes de ces trompeurs, ouuriers d'iniquité,] & corrupteurs de la verité, les iuſtes chaſtimens que merite la malice qui les aueugle.]

SECOND ESCLAIRCISSEMENT.

DES APPARITIONS ET DES CHOSES REVELEES.

Entree en matiere.

§. I.

EN ce VIII. de vos Entretiens, Hermodore, nous n'auons pas beaucoup de choſes à demeſler enſemble, puis qu'il n'y a qu'vn paſſage du Directeur à eſclaircir. Vous vous y eſcrimez dauantage contre l'examinateur de la Preface du Liure *des Heureux Succés de la Pieté*, qui n'a pas, à voſtre gré, parlé aſſez reuerемment, des precieuſes conformitez, & ſacrees fleſtriſſures, &, comme vous parlez, des ſaintes Stigmates de S. François. Cet homme a de l'aage, & reſpondra bien de ſoy, ſans que ie luy ſerue d'vn foible ſecond. Au demeurant ie vous auiſe de ne vous ioüer pas à luy, car outre ſa pieté, qui ne cede rien à la Cenobitique, ie vous auertis de bonne heure qu'il en ſçait plus, ny que vous, ny que tous vos Protocoles, d'vn reuers il eſt capable de vous eſtourdir.

Hermod. pag. 122. 123. Vous le ſçauez bien, car vous ne reſpondez pas de droit front à ce que vous pretendez de refuter en luy, il vous parle de certaines propoſitions d'vn Frere Mineur cenſurees par la Sorbonne, touchant *les Conformitez & les Stigmates de S. François.* Vous n'enfoncez point cela, car de cet abſent il en ſortiroit vn pris eſtrange: vn profond & iudicieux ſilence eſt voſtre digne reſponſe. Ce mot de *Conformitez* vous fait peur, & vous le craignez comme le criminel la ſeellette.

Quant au ſonge d'Innocent III. vous ne le prouuez que par les leçons du Breuiaire. Les meſmes leçons parlent du bapteſme de Conſtantin par Saint Silueſtre Pape: demãdez neantmoins à Baronius, & a tous les Cronographes, ce qui leur en ſemble. Au demeurant l'amour de la verité ne me permet pas de faire vne ſupercherie notable dont vous vous ſeruez contre luy, appliquãt aux ſtigmates du grand S. François des termes qu'il auance, non d'elles, mais du ſonge d'Innocent, qu'il dit eſtre vne choſe *imaginaire & controuuée, & vn vray ſonge* & vous luy faittes dire, ou bien vos ſouffleurs pires en cela que des faux monnoyeurs, *que les playes de ſaint François ſont imaginaires, & vn vray ſonge.* Impoſture ſi horrible que ie m'eſtonne que l'ancre qui l'a eſcrite n'en eſt deuenuë rouge de honte.

Hermod. pag. 122.

Digitized by Google

Des ſtigmates de S. François.

§. II.

POur le regard des fleſtriſſures de ſaint François, vous les prouuez par diuerſes Bulles des Souuerains Pontifes, Gregoire IX. & Alexandre IV. teſmoignages fideles, & au delà de toute exception,] car ce ſacré Siege ayant l'infaillibilité, peut-on eſtre Catholique, & douter de ce qu'il propoſe à croire. Mais, Hermodore, ne craignez-vous point d'encourir la cenſure fulminee par vne autre Bulle que i'ay autrefois remarquee dans le gtand Bullaire, & meſme dans les Collections de Bulles d'Emanuel Rodriguez, qui defend ſous peine d'excommunication, à tous les peintres, & ſculpteurs, de repreſenter aucun autre Saint auec les Stigmates, ſinon ſaint François, & nommément defend que l'on repreſente en ceſte forme ſainte Catherine de Sienne, que pourtant *vous tenez auoir receu vn pareil priuilege.* *Hermod. pag. 124.*

Si ceſte Bulle eſt deſeruie, ie m'en rapporte aux yeux de toute la Chreſtienté, où les images de ſainte Catherine de Sienne ſont en ſpectacle. Ie diray plus, & ie diray ce que i'ay veu, c'eſt que les Confreres de Ste. Catherine de Sienne picquez de ce que d'autres Freres auoient obtenu ceſte Bulle cõtre vne de leurs Stes. ont fait faire diuerſes Images en taille douce, où ils font repreſenter cinq ou ſix, que S. que ſaintes de leur Ordre, qui pourtant, excepté ſainte Catherine de Sienne, ne ſont ny canonizez, ny en voye de canonization, auec l'impreſſion des playes de N. S. Vous apprendrez par là quelle reuerence eſt portee aux deuots du S. Siege.

Chacun ſçait l'Hiſtoire de ceſte Marguerite de la Croix qui trompa ſi long temps le bon Louys de Grenade par des ſtigmates artificieuſes, ce qui le toucha ſi fort, apres la deſcouuerte de ceſte fourbe, que ſelon quelques-vns il en mourut de regret.

De nos iours nous auons veu en France vne Beate toute en vie, que l'on appelloit la B. Paſithee, que l'on tenoit auoir les ſtigmates, & paſſant à Sienne en vn Conuent de Clariſſes, où elle eſtoit Moniale, & où ſon corps repoſe dans vn ſepulcre magnifique, on tient communement qu'elle a eu ces impreſſions, mais à condition que l'on ſoit de ces bien-heureux qui croyent ſans voir.

De celles de S. Paul.

§. III.

QVant à celles de ſainct Paul elles ſont ſi expreſſes dans la parole de Dieu, qu'on ne les peut nier, ſans renoncer à la foy, & renuerſer les fondemens de la Religion Chreſtienne, qui nous donnent l'Eſcriture pour l'Oracle du ciel; & cependant ie viens de voir inopinément dans le dernier chapitre du ſecond Tome, *des Heureux Succés de la Pieté*, qu'elles ne ſont rien

au prix de celles de ſaint François, *& que l'on ſçait bien qu'elles n'ont pas eſté à l'exterieur.* Si eſt-ce que ſaint Paul meſme, vaiſſeau d'election,] & marqué, ſaint Paul Apoſtre de Ieſus-Chriſt, Docteur des Nations, Organe infaillible de la verité, & qui ſçauoit mieux celle-cy qu'aucun autre, dit de ſoy-meſme en parole de verité, & par le mouuement du ſaint Eſprit, *voila que ie porte les fleſtriſſeures du Seigneur Ieſus en MON CORPS.*

Qu'eſt-ce à dire en ſon corps, ſinon en l'exterieur, y a t'il rien en l'homme de plus exterieur que le corps, n'eſt il pas appelé l'homme exterieur : & l'ame l'hõme interieur, où ſe fait la marque ou fletriſſeure ſinon en l'exterieur où eſtoient celles de Ieſus-Chriſt ſinon en l'exterieur, & l'Apoſtre ne dit il pas *qu'il porte en ſon corps* les cicatrices des playes de Ieſus-Chriſt. Si l'on dit qu'il les auoit au dedans du corps, ou cela ! dans les entrailles, dans le ventre, dans les parties nobles, ce ne ſeroient donc plus les playes ou les ſtigmates de Ieſus-Chriſt, qui les auoit aux pieds, aux mains, au coſté.

Si on adionſte que c'eſtoit ſous la peau, des mains des pieds du coſté, ce n'eſtoient donc plus des marques, des enſeignes, des ſtigmates, des fleſtriſſemens, qui doiuent eſtre viſibles, apparentes, palpables, telles qu'eſtoient anciennement celles des eſclaues marquez & c'eſt pour cela poſſible que ſaint Paul s'appelle à tous propos le ſeruiteur & l'eſclaue de Ieſus-Chriſt : & qu'au meſme lieu il ſe dit *crucifié au monde*, ceſt à dire paroiſſant au monde cõme vn crucifié, & en vn autre endroit, il dit *qu'il eſt attaché auec Ieſus-Chriſt en la Croix*, ce qui confirme aſſez la verité de ſes fleſtriſſeures.

Et puis cherchons nous de l'experience de Ieſus-Chriſt meſme parlant dans ſon vaiſſeau d'elite.] Ou ſeroit le merite de la foy ſi la raiſon humaine ne vouloit acquieſcer qu'a l'experience. Il eſt donc tres-vray, & de la foy, que S. Paul *a porté EN SON CORPS les ſtigmates de Ieſus-Chriſt.* Maintenant ſi vn peintre ou vn ſculteur le repreſentoit de la ſorte, les freres de l'ordre Seraphique ne s'en formaliſeroient ils point, & ne s'eſleueroient ils point pour crier au ſcandale, & pour faire effacer ceſte peinture.

Conſiderations ſur celles de S. François.

§. IV.

Heureux Suc. To. 2. p. 530.

NE ſe contentent ils pas de faire vn article de foy, des ſtigmates du Seraſique S. François, ſi encore ils n'y adiouſtent cet appendice, qu'il le faut croire pour l'vnique, & le Phœnix entre les ſtigmatizez *par vn Priuilege ſpecial & vne faueur SINGVLIERE* faut il donc à peine d'eſtre tenu pour infidele, impie, heretique, que les Catholiques tiennent celles de S. Paul pour inuiſibles, contre l'expreſſe parole de S. Paul, & ſans aucune deciſion de l'Egliſe, & celles de Ste. Catherine de Sienne pour nulles, fauſſes & abuſions, pour contenter leur charitable humeur, qui n'eſt ny ialouſe, ny riotteuſe, ny enuieuſe, & qui ne cherche nullement ſes propres intereſts.]

Heureux Suc. To. 2. pag. 535.

Le docte & poly Eſcriuain des Heureux Succes ne ſe contente t'il point de ioindre *ce MISTERE des ſacrées ſtigmates de ſon ſeraphique Pere auec ceux que combat du Pleſſis Mornay*, qui ſont la Tres-adorable Eucariſtie, & les

Digitized by Google

autres Sacremens de la ſainte Egliſe. Ce ſera donc icy vn Sacrement nouueau, ou bien vn Miſtere qu'il faudra ranger parmi ceux de la Trinité, de l'incarnation, de la Reſurrection, de l'Aſcention, de l'Annonciation, & les autres que l'Egliſe nous propoſe.

Ie le croy bien puis qu'il dit en ſon 1. Tome *que le mïracle des ſacrées ſtigmates fut ordonné de Dieu pour ſeruir aucunement d'appuy à l'Egliſe.* Ce mot *d'aucunement* mis pour temperer la credité de ceſte parolle, & pour ſeruir de guichet & de porte d'euaſion, n'empeſche pas pourtant que l'on ne voye que c'eſt combatre le ſens commun, & l'ordre du temps, que de mettre les playes de S. François pour *l'Appuy de l'Egliſe.* Dans le ſonge d'Innocent III. il ſouſtient l'Egliſe de S. Iean de Latran de ſes eſpaules : il n'eut les ſtigmates que quinze ou ſeize ans apres, auoit il deſia les ſtigmates en ce ſonge lors qu'il appuyoit l'Egliſe qui prenoit coup à ſa ruine, auſſi bien que dans les viſions de l'Abbé Ioachim, & dans les ouurages Moſaïques de ſaint Marc de Veniſe. *Hermod. pag. 122. Heur. ſuc. pag. 180.*

Iuſques à preſent i'auois crû que Ieſus crucifié, & ſes tres-ſaintes plaies, eſtoient le premier & principal fondement de toute l'Egliſe, ſur lequel eſtoit baſty celuy des Apoſtres, & des Prophetes,] mais voicy qu'vn ſaint & prophetique ſonge m'apprend qu'il y a vn autre *Appuy ordonné de Dieu pour ſouſtenir l'Egliſe, qui eſt Le Miracle & le MISTERE des ſacrees ſtigmates de ſaint François.*

Ie m'eſtois imaginé que l'Egliſe auoit approuué l'Ordre Seraphique, & qu'il eſtoit tout appuyé ſur l Egliſe, & meſme ie penſois que l'Egliſe, & le ſaint Siege le pourroient abolir, comme ceux des Templiers, & des Humiliez, ce que Iean XXII. fut ſur le point de faire, ſelon les Croniques des Mineurs, & l'Hiſtoire de l'Egliſe, mais par vn ſtile nouueau, & vn Calendrier reformé, il faut croire que l'Egliſe eſt appuyee ſur ce ſaint Ordre, & qu'elle donneroit en terre ſans luy.

Qui oſeroit douter de ceſte verité, ny de celle des ſaintes ſtigmates, puis que l'vne & l'autre (outre tant de Bulles de Papes, emanees d'vne authorité qui ne peut faillir) ſont inſerees dans les Leçons du Breuiaire, & meſme qu'il y a vne feſte des ſacrees ſtigmates qui ſe celebre en l'Ordre des Mineurs par approbation du Souuerain Pontife.

Il y en a auſſi vne de la Conception de la tres-ſainte Vierge qui eſt dans le Breuiaire Romain, & qui ſe celebre auec Octaue en pluſieurs Egliſes, tant du Clergé que Cenobitiques, pourtant l'Egliſe defend expreſſément de tenir pour Heretiques ceux qui tiennent la negatiue : autrement que deuiendroit la reputation de ſaint Bernard, de ſaint Anſelme, de ſaint Thomas, & de tant d'autres grands ſaints, qui n'ont pas eſté de l'affirmatiue, quoy que d'ailleurs extremement deuots à la tres-ſainte Mere de Dieu.

La Feſte des ſaintes ſtigmates du grand & Seraphique ſaint François peut bien eſtre de commandement en ſon ordre, mais ie penſe qu'elle n'eſt que de deuotion pour ceux qui n'en ſont pas, il eſt bien vray que la creance en eſt ordonnee par les Bulles des Souuerains Pontifes, Oracles infaillibles du ſaint Eſprit, auſſi ne crois-ie pas qu'il y ait aucun Catholique qui la reuoque en doute.

Digitized by Google

Suitte.

§. V.

MAis ie diray bien pourtant, hardiment, & hautement, cela meſme que dit S. Auguſtin, parlant de l'Eſcriture, qu'il ne la croiroit non plus que les fables des Poëtes, s'il n'y eſtoit obligé par l'authorité de l'Egliſe, qu'auſſi ſans l'authorité du ſaint Siege, ſans laquelle tout vray Chreſtien doit mordre la terre, lecher la poudre des pieds Apoſtoliques,] mettre ſa bouche dans la pouſſiere,] & reduire ſon entendement en captiuité,] il n'y a point de Catholique ſi ferme en la Foy, ny ſi deuot au Seraphique ſaint François, qui de la lecture des Croniques des Mineurs, ſur ce ſuiet, ne priſt occaſion de douter de la verité de ce Miracle de l'Amour celeſte, que Dieu a operé par vn Seraphin en ſon ſeruiteur ſaint François, imprimant en ſon corps les glorieuſes marques de ſes ſouffrances.

Il eſt vray que les Heretiques ennemis iurez & de l'Egliſe Catholique, & des Miracles, & des Reliques, & des Images, & des Saints, & de tant d'autres choſes que la pieté nous rend venerables, ont fait des inuectiues contre ceſte merueille diuine, mais ce ſont des vagues contre des rochers qui n'y laiſſent que de l'eſcume: ceux qui ſont dehors, dit ſaint Paul, n'ont point de priſe ſur ceux qui ſont dans l'Egliſe, mais ie puis bien aſſeurer par vne experience toute ſenſible qu'il n'y a Liure qui donne plus d'occaſion de branſler en ceſte creance comme la Cronique des Mineurs.

Que l'on ne s'en fie qu'à ſes yeux, que le Lecteur prenne le Liure en main & apres auoir leu ce qui ſe paſſa en la mort de ſaint François, & au tranſport de ſon corps par Frere Elie, & ſur tout ceſte memorable lettre eſcrite ſur ce ſuiet, & venuë trois cens ans apres, entre les mains du grand Capitaine Dom Gonçales de Cordouë par vn Eueſque de Thiete, s'il peſe tout cela au poids du Sanctuaire, & s'il n'en tire plus de matiere de doute que de certitude, ie ſeray bien trompé en ma coniecture.

Si ie voulois ſeulement tranſcrire icy, & rapporter ſimplement ces pieces, il n'eſt rien de plus certain que l'on iugeroit ſinistrement de mon deſſein & de ma conduitte, & ſi ſeulement i'en voulois tirer les moindres conſiderations, ce ſeroit aſſez pour faire crier les haults cris à toute la Minorité, ie laiſſe cela à la curioſité, & à la prudence du Lecteur.

Apres tout, puis qu'il n'y a rien de plus conſtant & par les Croniques des Mineurs, & par toutes les Legendes de ſaint François, & par la commune tradition de l'Egliſe, que le corps de ce ſaint qui fut durant les iours de ſa chair vn vray Seraphin en terre, repoſe dans vne caue qui eſt ſous le Maiſtre Autel de l'Egliſe du grand Conuent des Freres Mineurs de la cité d'Aſſiſe, & ce qui eſt vn miracle continuel, qu'il y eſt tout debout, ſans eſtre appuyé ny ſouſtenu de rien, ie ne ſçay pas pour quelle raiſon humaine ou diuine on oſte ce ſpectacle de deuotion au monde, aux Anges, & aux hommes,] mais il eſt certain que cela ſeroit capable de rauir en admiration les gens de bien, de conuertir les plus grands pecheurs, & de ramener au ſein de l'Egliſe la pluſ-

Digitized by Google

part des Heretiques de noſtre temps, qui ſemblent, comme des furies, auoir iuré la guerre aux Saints, aux Reliques, aux Miracles, aux viuans, & aux morts, au ciel & à la terre, aux Ieruſalems Militante & Triomphante.

Ie ne puis pas deuiner s'il y a quelque Decret Pontifical qui deffende l'ouuerture de ce treſor caché, ny en ſçauoir les motifs, auſquels i'acquieſcerois de bon cœur, meſme ſans les ſçauoir, car il n'appartient pas aux ſuiets de dire aux Souuerains pourquoy faites-vous ainſi.] Mais i'ay de la peine à me perſuader qu'il y ait aucune Bulle qui interdiſe aux fidelles, ce ſaint, ce deuot, ce pieux deſir, d'eſtre bien-heuré de la veuë d'vne telle merueille.

Ie ſçay bien pourtant que l'opinion commune, & dans l'ombre, & ailleurs, eſt que ſi quelqu'vn par temerité ou curioſité, eſtoit ſi oſé que d'ouurir ce ſepulcre, il mourroit auſſi toſt. Cela pourroit bien eſtre, & ie ne ſçay s'il y a quelque exemple, quelque experience, quelque Prophetie, viſion, ou reuelation de cela. Neantmoins ceſte penſee populaire n'eſt pas tenuë pour toute aſſeuree.

Sans doute s'il y a quelque deffenſe Pontificale, quelque infracteur de ceſte authorité la plus grande qui ſoit en terre, & la plus proche de la diuine, pourroit bien reſſentir vne prompte punition de ſon outrecuidance en la violant; les exemples de Coré, de Nadab, d'Oza, des Betſamites, & d'Heliodore ſont des teſmoignages aſſez euidents de l'indignation du ciel, ſur ceux qui ſont refractaires aux Superieurs, & qui prophanent les choſes ſacrees.

Pourſuitte.

§. VI.

MAis il y a bien de la difference entre vne outrecuidance, vne temerité, vne reuolte, & vn pieux deſir, qui ne preſſe pas moins vne ame qu'vne eſperance differee.] A Tolentin on louë & benit le pieux larcin de celuy qui emporta le bras de ſaint Nicolas, de qui l'on n'a, & on ne monſtre que ceſte ſainte relique, chacun ignorant le lieu de l'Egliſe où repoſe le reſte de ſon ſaint corps. Et ſaint Gregoire n'eſtime-il pas beaucoup la pieuſe impudence de la Magdeleine, qui s'auança vers les pieds de N. S. en plein banquet, ſans ſe ſoucier de tant de circonſtances; du temps, du lieu, des perſonnes, qui ſembloient s'oppoſer à ſon deſir.

Il eſt mal aiſé à croire que ceux qui ouuriroient ce ſaint ſepulcre en eſprit d'humilité, de deuotion, de pieté, de dilection, de zele, receuſſent la mort pour le ſalaire de leur pieuſe ferueur, & de leur ardente affection à honorer le grand & Seraphique ſaint François. Qui ſe pourroit imaginer que celuy qui durant les iours de ſon pelerinage mortel a exhalé vne bonne odeur de vie à la vie,] & reſuſcité tant de morts, eſtant en la gloire, & en la parfaite charité, exhalaſt par ſon ſaint corps, vne odeur mortelle, qui donnaſt la mort à ceux qui ſeroient en vie, & deſireux de l'honorer.

Autrefois Mommé Pere de Sanſon ayant veu vn Ange ſur la pointe de la flamme de ſon ſacrifice, s'eſcria à ſa femme, nous mourrons parce que nous

Digitized by Google

auons veu le Seigneur; à quoy elle reſpondit, s'il nous vouloit tuer, il n'auroit pas receu de nous des holocauſtes, & des offrandes,] & il auint comme elle auoit iugé, car ils ne moururent point. Helas! ce ſaint qui ne pouuoit conſiderer ſans pitié la mort d'vn mouton, d'vn oiſeau, d'vne mouſche, pourroit-il bien n'impetrer pas de Dieu dans le ciel que ſes os ſacrez ne fuſſent pas funeſtes à ſes deuots, veu meſme que l'ombre de ſaint Pierre a eſté ſi ſalutaire aux malades, & que l'attouchement des os d'vn Prophete reſuſcita vn mort. C'eſt ce qui me fait quelquefois penſer que ceſte creance vulgaire n'a pas vn grand fondement.

Quoy ! le corps adorable de Ieſus-Chriſt en la tres-ſainte Eucariſtie, n'eſt pas ſeulement manié, touché, & diſtribué aux fidelles par les Preſtres, mais il eſt receu des vns & des autres, dans leurs bouches, leurs poitrines, leurs eſtomacs, & en ceux qui ſont bien diſpoſez & eſprouuez il opere la vie, ſelon que N. S. dit luy meſme, qui me mange viura pour moy] & encore, qui mange ma chair, & boit mon ſang, demeure en moy, & moy en luy] & en vn autre lieu, quiconque ne mangera la chair, & ne boira le ſang du fils de l'homme, n'aura point de vie en ſoy.] Qu'elle comparaiſon oſeroit on faire de ce corps diuin auec celuy de S. François, ſi l'on ne vouloit comparer l'eſclaue au Maiſtre, la Terre au Ciel, le finy à l'infiny, la Creature au Createur. Si donc on approche de celuy la auec les diſpoſitions, de Penitence, d'humilité, de grace, & d'Amour, n'oſeroit on auec les meſmes diſpoſitions, aborder l'autre, pour luy rendre l'hõneur de Dulie, que l'Egliſe veut que nous defferions, & aux ſaints, & à leurs reliques ſacrées.

Diſons plus n'entre t'on pas tous les iours dans le S. Sepulchre de Ieſus-Chriſt, duquel il a eſté prophetizé, que ſon ſepulcre ſeroit glorieux.] Que de milliers ou pluſtoſt que de millions de Pellerins ont eſté & vont tous les iours en Ieruſalem pour le viſiter. Et quand on entreroit dans celuy de S. François pour honorer Dieu en ſon ſaint, comme l'on viſite tous les iours les tombeaux de tant de Saints, comme des glorieux Apoſtres S. Pierre & S. Paul à Rome, de tant d'Apoſtres à ſaint Sernin à Toloſe, de ſaint Iacques à Compoſtelle en Galice, de ſaint Marc à Veniſe, de ſaint Charles à Milan, de ſaint Claude au lieu où il repoſe, & qui porte ſon nom, à voſtre auis ceſte pieté ſeroit-elle blaſmable,

On monſtre tous les iours, & publiquement la ſainte Face de N. S. imprimee de ſon propre ſang ſur la toile de la Veronique à Rome, les ſaints Suaires où il fut enſeuely à Turin & à Beſançon, où ſe voit la tres-ſainte repreſentation de ſon corps adorable, faite auec ſon ſang tres-precieux. On voit à Paris la ſainte Couronne d'eſpines eſmaillee de ce meſme adorable ſang. Et en tant de lieux ſe monſtre, & ſe donne à baiſer le vray bois de la ſainte Croix du Sauueur, empourpree de ce ſang meſme: on voit en diuers endroits pluſieurs enſeignes de ſa douloureuſe Paſſion, comme les clouds, l'eſponge, la lance qui luy ouurit le coſté, les foüets dont il fut battu, le rozeau qu'on luy mit en main. La pluſ-part de ces reliques ſacrees ſont honorees des Chreſtiens d'adoration de latrie, à cauſe du ſang du Sauueur inſeparable de la diuinité.

On monſtre en diuers lieux des Hoſties miraculeuſes, les vnes enſanglantées, les autres qui ont reſiſté aux flammes: comme à Dijon, à Dole, à Bruxelles; & en d'autres endroits. On void encore du vray ſang du Sauueur à

Mantouë,

Mantouë, à Naples, à S. Maximin en Prouence, & ailleurs; On monſtre l'vne de ſes robes à Argentueil proche de Paris, vne de ſes ſaintes larmes à Vendoſme, meſme ſon S. prepuce, en quelque lieu dont il ne me ſouuient pas. On ne cache point toutes ces ſaintes, & diuines reliques aux fidelles, on les baiſe, on les adore, il en ſort pluſieurs miracles, que de conuerſions, que de deuoſions, que de ſaintes conſolations, que de loüanges, & de benedictions de Dieu, procedent de ces pieuſes communications.

Section.

§. VII.

ON produit encore quantité de reliques de la tres-ſainte Vierge, de ſes cheueux de ſon lait, en diuers endroits, de ſes voiles, de ſes habits, & meſme vne de ſes Saintes chemiſes, eſt gardée à Chartres en grande veneration, & on ne ſçauroit nombrer les miracles qui ſont procedez par la volonté & grace de Dieu ce ceſte ſacrée relique.

On montre tous les iours & à toutes heures à Amiens le chef de S. Iean Baptiſte, on le touche, on le baiſe, on l'honore, ſa main droitte eſt en partie en l'Egliſe Cathedrale de S. Iean de Maurianne en Sauoye, en partie en celle de Bellay en Breſſe. Ce ſaint eſt declaré par la bouche meſme du Sauueur le plus grand de tous ceux qui ſont nez des femmes.] Et ſaint François durant ſa vie luy a eſté tres-deuot.

Tous les iours, & à toutes les heures du iour on monſtre le corps de ſaint Claude en l'Egliſe ou il repoſe, & chacque Pelerin luy baiſe les pieds. Ie n'aurois iamais fait ſi ie voulois nombrer les corps des ſaints qui ſont, honorez, venerez, par tous les fidelles à qui on ne fait nulle difficulté de les monſtrer.

Ie ſouſmets tout à fait mon iugement à celuy de la tres-Sainte Egliſe, & m'abbats ſous les pieds du Pontife ſouuerain, & de tous les Prelats, & Docteurs, auſſi toſt que i'apprendray qu'elle ne veut pas que les reliques de ſaint François ſoient communiquées à perſonne, ny que ſon Sepulcre ſoit ouuert toutes-fois, ſi Iob diſoit à Dieu, vous eſtes iuſtes Seigneur, mais ie vous diray choſes iuſtes, auec toute l'humilité & ſoumiſſion que mon eſprit peut produire, ie ne penſeray point offenſer ny la Maieſté de Dieu, ny la veneration deuë à S. François, ny l'auctorité de l'Egliſe, & du S. Siege Apoſtolique, ny la Pieté des fidelles, ſi ie di, que ie croy pieuſement, que ſi l'on pouuoit voir le corps de S. François comme il eſt dans ceſte caue qui luy ſert de ſepulchre, & ſelon qu'il eſt depeint, & dans les Cronicques de ſon ordre, & dans toutes les Legendes, tout debout ſans aucun appuy, auec ceſte playe de ſon coſté, vermeille comme vne roſe eſpanoüie, auec ces quatre clouds qu'il a aux pieds & aux mains, ce ſpectacle tout miraculeux auroit tant d'effet, que les Catholiques qui le contempleroient ſeroient rendus des rochers en fermeté de creance, que les bons ſeroient eſtablis en ſainteté, & en iuſtice par vne force extraordinaire, que les preuaricateurs reuiendroient à leur cœur, qu'il n'y a malice ny deſtination au peché qui ne rendiſt les armes, & que les plus opinia-

Digitized by Google

ſtres Heretiques viendroient à milliers au giron de l'Egliſe, magnifians Dieu qui a fait de ſi grandes choſes en ſon ſaint.

Non loin d'Aſſiſe, à Montefalco, l'on monſtre librement à vn chacun le cœur de ſainte Claire, qui tire ſon nom du lieu meſme, non pas celle qui fut ſœur ſpirituelle du grand ſaint François, & à qui il dreſſa vne Regle particuliere, c'eſt vn ſpectacle à rauir, car l'Amour de Dieu y a graué toutes les enſeignes de la Paſſion de N. S. De plus on y void ces trois boulettes miraculeuſes, dont l'vne peſe autant que les deux autres, & meſme que les trois enſemble, image admirable du miſtere de la Tres-ſainte Trinité, auquel ceſte ſainte, comme à celuy de la Paſſion, eſtoit tres-deuote.

On voit de plus à Cyrolle ce Crucifix miraculeux, qui attire à ſa veuë toute rauiſſante vn ſi grand concours de peuple. Et tout aupres ceſte ſainte & venerable chambre de Lorette, tranſportee par les Anges, de la Paleſtine en Italie, par tant d'eſpaces de mer & de terre, lieu ſacré où s'eſt operé l'adorable myſtere de l'Incarnation, nul n'eſt exclus de l'entree de ce tabernacle de Dieu auec les hommes, où la tres-ſainte Trinité a fait ſon ſeiour, le Pere enuoyant, le Fils eſtant enuoyé, & le ſaint Eſprit operant l'Incarnation du Verbe en la Vierge.

Continuation.

§. VIII.

IE ne croy pas qu'il y ait de Catholique ſi mal inſtruit en ſa creance, & groſſier iuſques à ce point, d'oſer, ie ne diray pas preferer (le honteux Liure des Conformitez en auroit meſme de la vergoigne) mais conferer la caue de ſaint François, auec ceſte ſainte chambre de N. D. de Laurette, ny auec le ſepulcre du Sauueur, ny auec tant de reliques arroſee du ſang de IeſusChriſt. L'Egliſe nous apprend à rendre aux ſaints l'honneur de Dulie, à la tres-ſainte Vierge d'hyperdulie, & de reſeruer à Dieu ſeul le culte & l'adoration de latrie.

Les Scolaſtiques vont iuſques à ce point, & nommément Bellarmin, en la Controuerſe de la veneration des ſaints, de dire, que, par abſtraction mentale, l'humanité ſacree du Redempteur conſideree ſeparément de la diuinité (ce qui pourtant ne peut eſtre en effet, car le Verbe prenant la chair, ne l'a iamais quittee, demeurant auec le corps au ſepulcre, & auec l'ame au ſein d'Abraham, lors que la mort de la croix fit la ſeparation de l'ame & du corps de N. S.) ne doit eſtre veneree que de l'honneur d'hyperdulie, le culte de latrie ne luy eſtant deub qu'à cauſe de ſon vnion hypoſtatique & perſonnelle auec le Verbe.

Que ſi au tombeau de ſaint François, ny à ſon corps, n'eſt deub que l'honneur de dulie, que les fidelles rendent aux ſaints & à leurs reliques, nullement celuy d'hyperdulie reſerué à la tres-ſainte Vierge, & beaucoup moins celuy de latrie, qui ne peut ſans impieté, & ſans ſacrilege, eſtre rendu qu'à Dieu, à qui eſt deub ce culte ſouuerain: ie ne puis bien comprendre d'où procede que le corps du Sauueur que l'on adore en l'Eucariſtie, à cauſe de ſon vnion inſe-

Digitized by Google

parable auec la diuinité du Verbe eſt ſi liberalemẽt communiqué aux fidelles, & les autres reliques du Sauueur teintes de ſon ſang, & honorees de l'adoration de latrie, ſont ſi benignement monſtrees aux Chreſtiens, & meſme celles de la tres-ſainte Vierge, de ſaint Iean Baptiſte, des Apoſtres, & des plus grãds ſaints que l'Egliſe honore, & qu'ils ſoient priuez de la conſolation de voir & de baiſer celles du Seraphique ſaint François, de qui nous auons tant de certitude, que non ſeulement on celebre la feſte de ſon tres-ſaint treſpas, mais encore celle de ſes fleſtriſſeures ſacrees, que le docte & poly Eſcriuain *des Heureux Succés*, & le ſçauant Hermodore, appellent *vn grand myſtere, ſeruant d'appuy à l'Egliſe*, & vn ſi ferme, infaillible, & inuiolable article de foy, qu'à peine d'eſtre tenu pour blaſphemateur, impie, heretique, excommunié, & atheiſte, on n'en peut conceuoir la moindre doute.

Heur. ſuc. to.2.c.vlt.

Souhait pieux.

§. IX.

BOn Dieu! ſi ce voile eſtoit rompu, ce ſepulcre ouuert, ce talent deſenfoüy, ceſte lampe tiree de deſſous le boiſſeau, ce treſor deſcouuert, que de conſolation, que d'edification, pour tous les fidelles generalement deuots à ce grand ſaint, que de conſciences ſcrupuleuſes, timorees; branſlantes, ſeroient eſclaircies, & aſſeurees, que de doutes diſſipees, ſaint tout admirable, tout diuin, tout ſeraphique, qui as pluſtoſt eſté vn Ange en terre, qu'vn hõme mortel, miracle continuel de l'amour de Dieu, dont tu as eſté le fidelle port'enſeigne, iuſques à quand tant de perſonnes qui te ſont deuotes ſeront-elles dans ceſte ſuſpenſion, dans ceſte ſainte attente, quand ſera-ce que ton ſaint corps, Image ſi expreſſe de Ieſus-Chriſt crucifié, ſera manifeſté au monde, que bienheureux ſeront les yeux qui ſans curioſité, temerité, preſomption, mais auec humilité, pieté, amour, & reuerence, iouiront de ceſte veuë, & preſſeront les ames de magnifier le Sauueur qui aura laiſſé en terre vne memoire ſi palpable & ſi viſible de ſes ſouffrances.

Ie ne croy pas qu'il y ait d'ame ſi barbare ny ſi peu religieuſe, qui puiſſe blaſmer vn ſi pieux & humble deſir, eſtant ſoumis entierement & à la Prouidence de Dieu, qui ſçait les temps & les momens qu'elle a deſtinez à la reuelation de ce Miſtere; & à l'ordonnance du S. Siege, qui eſt, en cela, l'organe, & le truchement des volontez du Ciel.

Combien de bonnes Ames ſouhaittent non ſeulement ſans peché mais loüablement & ſaintement auec Dauid, ſaint Paul, & tant d'autres ſaints, d'eſtre deſtachez de leurs corps, pour voir le Dieu des Dieux en la Syon celeſte. Le deſir icy n'eſt pas ſi eminent & par conſequent eſt il plus ſupportable. S. Thomas ſouhaitta, & tres-vtilement pour l'Egliſe, de voir & de toucher les playes du Sauueur, & ſaint Gregoire dit que ceſte incredulité a eſté fort profitable au reſte des fidelles. Que ſi vn deſir incredule à cauſé tant de bien, quel mal pourroit faire naiſtre celuy qui auroit la foy, l'humilité, & la ſoumiſſion pour compagnes.

Que ceſte manifeſtation effaceroit d'ombrages, que de belles veritez pa-

Digitized by Google

roiſtroient au iour qui ſemblent eſtre enſeuelies, pour ne dire priſonnieres dans ce ſacré ſepulchre. Premierement ceſte grãde, longue, ſerieuſe, & importante diſpute touchant le vray habit ſeroit decidée en vn moment, tout ainſi que les ombres ſe diſſipent tout auſſi-toſt que la lumiere paroiſt. En ſecond lieu l'on ſçauroit de quelle matiere ſont ces quatre clouds dont les legendes parlent ſi differemment, car les vnes diſent qu'ils s'eſtoient formez de l'eſcreſence de la chair dans les playes, d'autres du ſang caillé, d'autres que c'eſtoient des nerfs faits en forme de cloud, d'autres d'vne matiere comme de corne, que la pointe qui eſtoit au deſſus des mains & au deſſous des pieds eſtoit recourbée la teſte eſtant au dedans des mains & au deſſus des pieds.

Et ce qui eſt vn miracle tres-conſiderable ceſt que ce grand ſaint, auec ces clouds aux pieds & aux mains ait veſcu, marché, & agy les deux dernieres années de ſa vie, ſans les faire voir ny cognoiſtre, ſinon a ceux de ſes freres en qui il auoit plus de confiance, encore qu'il allaſt à pieds nuds, & qu'il ſe ſeruiſt de ſes mains, & au trauail, & aux autres vſages.

Dauantage on apprendroit de la que N. S. a eſté attaché à la Croix auec quatre clouds, comme il eſt repreſenté en beaucoup d'images autrement il n'y auroit eu qu'vn cloud aux deux pieds de S. François, eſtant vray ſemblable, que l'image doit auoir du rapport à ſon prototipe.

De plus on verroit d'où prouient que la playe du coſté de ſaint François, ſoit deuenuë ronde & vermeille comme vne belle roſe, veu que celle du coſté de noſtre Redempteur eſtoit de forme longue, la lance, dit l'Eſcriture, luy ayant ouuert le coſté] entre deux coſtes: ce qui eſt digne d'vne pieuſe conſideration.

Conſideration notable.

§. X.

QVe ſi parauenture (pour vn euenement eſtrange & extraordinaire) à l'ouuerture de ce ſacré ſepulchre, on n'y trouuoit point ce ſaint corps. Poſſible que la conſolation ſenſible n'en ſeroit pas ſi grande, ny le concours des peuples ſi nombreux à l'auenir en l'Egliſe des freres ou eſt ce ſaint depoſt, mais pourtant qu'on ne s'imagine point de ſcandale, ny que la foy en fuſt moindre, car pourquoy ne croiroit on pas, que le monde eſtant indigne pour ſes pechez, de voir vn ſi precieux gage, il auroit eſté tranſporté ailleurs par le miniſtere des Anges. Le corps de Moyſe ne le fut il pas de la ſorte, & meſme n'y eut il pas vn debat entre les Anges ſur ce ſujet.

Celuy de ſainte Catherine Vierge & Martyre, ne fut il pas eſleué ſur la montagne de Sinaï, par les mains des Anges. N'ont ils pas fait le meſme de la ſainte chambre de Lorette. Abacuc le Prophete ne fut il pas emporté par vn cheueu: & qui eſt-ce qui ignore le tranſport d'Elie dans vn chariot de flamme, vne pareille viſion ne ſe lit elle pas dans la legende de ſaint François.

Quand bien meſme lon tiendroit qu'il fuſt au Ciel en corps & en ame, comme la ſainte tradition de l'Egliſe nous enſeigne de la ſainte Vierge dont elle celebre la triomphante Aſſomption, ce que l'on croit encore de ſaint Io-

Digitized by Google

ſeph, vne ame deuote ne trouuera rien de difficile à croire pour peu qu'il ſoit auantageux à la gloire de Dieu, & de ſes ſaints, en qui il a magnifié toutes ſes volontez.] Cecy pourroit eſtre pieuſement crû auec autant de facilité que beaucoup d'autres merueilles qui ſe liſent dans les Croniques des Mineurs, dans la legende de ſaint François, & dans l'admirable Liure des Conformitez.

Ce qui me fait penſer que quoy qui puſt arriuer en ceſte ouuerture la gloire de Dieu, & l'honneur du ſaint en pourroient receuoir beaucoup d'agmentation, & nulle diminution. Neantmoins il faut attendre ce ſalutaire, & ceſte benediction auec patience, & en ſupporter la priuation auec douceur: ſe remettant en tout à la tres-ſainte ordonnance de Dieu, & de ſon Vicaire en terre, qui ſçait diſpenſer les treſors de l'Egliſe ſelon qu'il iuge eſtre expedient pour le ſalut, & l'edification des ames, & la plus grande gloire de la diuine Majeſté.

Pour mon regard, & encore pour celuy du Directeur, ie vous puis aſſeurer, Hermodore, que nous croyons fermement le miracle des ſacrees ſtigmates de ſaint François, & en faiſons tous les ans la feſte. Le Directeur a tant & tant de fois preſché la verité de ces ſaintes fleſtriſſeures, que ſon theme ordinaire, quand il fait vn ſermon de ſaint François eſt tiré de l'epiſtre aux Galates, où ſaint Paul parle hautement & ouuertement des ſiennes. Le teſmoignage de cela en eſt en diuers lieux de ſes eſcrits, où ſa deuotion vers ſainct François paroiſt aux loüanges dont il accompagne touſiours la mention qu'il fait de ce grand ſeruiteur du Crucifié, & principalement en ſes *Homilies feſtiues*. Si les eſcrits & les paroles manifeſtent l'homme, c'eſt à cela que vous cognoiſtrez quel eſt ſon veritable ſentiment touchant ce miracle du diuin amour en l'impreſſion de ces ſacrees fleſtriſſeures de noſtre Seigneur en ſaint François.

Du mot de fleſtriſſeures.

§. XI.

ET afin que ce mot de *fleſtriſſeures* ne vous donne point ce ſouſleuement d'eſtomac qu'il a cauſé en de foibles cerueaux, ſçachez qu'il eſt tiré de la traduction que les Docteurs de Louuain ont faite de la ſainte Bible, où ſur le paſſage de ſaint Paul aux Galates ils tournent le mot de *ſtigmata* en celuy de *fleſtriſſeures*. Conſultez tous les Dictionnaires, & tous les Autheurs qui ſçauent la pureté de noſtre langue, vous verrez que tous traduiſent ainſi le mot de ſtigmates.

Et ne faut point pour le rendre impropre & odieux, faire croire que cela ne ſignifie qu'vne marque ſuperficielle qui ne fait qu'effleurer la peau, car cela eſt auſſi faux que le malignité de ces diſcoureurs eſt veritable, d'autant que là où il y a ſolution de continuité, ce n'eſt pas vn effleurement de peau, mais vne vraye playe, quand meſme elle ſeroit faite auec vn cauſtique. Ceux à qui on donne la fleur de lys ſont vrayement fleſtris & ſtigmatiſez, & le fer rouge leur perce la peau iuſques aux os; quand on perce la langue aux blaſphemateurs *Heur. ſuc. to. 2. chap. dern.*

Digitized by Google

auec vn fer rouge, ſelon l'ordonnance, cela s'appelle fleſtrir, & cependant n'eſt-ce pas percer, & faire vne playe?

Lors qu'en l'ancienne Loy on perçoit l'oreille à l'eſclaue qui ne vouloit point ſe ſeruir de la grace du Iubilé, en ſigne qu'il s'obligeoit à ſon maiſtre à vne perpetuelle ſeruitude, cela s'appelloit ſtigmatiſer & fleſtrir, qui niera que ce ne fuſt vne playe. Si ces authoritez & raiſons ne vous contentent, ie vous r'enuoyeray, Hermodore, à l'Academie des Puriſtes, qui purifieront voſtre langage, autrement que ne le furent les lêures du Prophete par le Seraphin. Mais ie crain bien fort qu'ils n'ayent pas d'aſſez fortes purgations pour faire vuider les paſſions des ames qui font des reprehenſions ſi ridicules.

Semblables à ces tonneaux qui ſe ſaliſſent de leur propre eſcume, aux limaçons qui ſe ſoüillent de leur bouë, & à ceux qui mouchent vne chandelle auec les doigts, & la font luire apres s'eſtre eſchaudez & empuantis.

Proteſtation de creance.

§. XII.

Hermod. pag. 122. 123.

IL me ſemble, Hermodore, que vous euſſiez fait bien plus vtilement de ſauuer de la confiſcation la marchandiſe de contrebande de Frere Iean Mercator, dont vous parle l'Examinateur, & de purger ſes propoſitions touchant les Conformitez & fleſtriſſeures de ſaint François, des erreurs cenſurees par la Sorbonne le 10. d'Auril de l'an 1486. vous euſſiez mieux defendu la cauſe de ceux dont vous vous rendez Aduocat, & leur euſſiez rendu vn meilleur office, qu'en produiſant ſur vne verité que le Directeur croit mieux que vous, (tout Chanoine d'Auignon que vous vous feigniez) & a prẽſchee & publiee par toute la France plus ſouuent que vous, les Bulles des Souuerains Pontifes qu'il croit, embraſſe, honore, & reuere plus que vous.

Hermod. pag. 124.

Ce que ie recueille de voſtre propre plume, car nonobſtant la Bulle de Sixte IV. que vous citez en marge qui defend de peindre ſainte Catherine de Sienne auec les fleſtriſſeures, vous ne laiſſez pas de *croire qu'elle a receu vn pareil priuilege que ſaint François*, & voyez comme cela ſe rapporte à la Bulle meſme que vous citez. Teſmoignage euident que vous faites ſalade de toute herbe, & que ſans voir les lieux que vous alleguez, vous vous en rapportez auec trop de confiance à la bonne foy que vous croyez, mais en effet à la mauuaiſe de ceux qui vous allaictent, & qui vous trompent] vous rendans ſans y penſer diſtributeur de leur fauſſe monnoye.

Sçachez donc pour concluſion de ce ſuiet, que c'eſt vraiment pour la reuerence que nous portons aux Decrets des Souuerains Pontifes, à qui Dieu a donné l'infaillibilité, que nous croyons, honorons, celebrons, & reuerons, le miracle des ſacrees fleſtriſſeures de ſaint François, & que nous en faiſons la ſolennité, & non ia pour les Croniques Seraphines. Car s'il y a Liure au monde capable de donner des ombrages & des doutes de ceſte verité Catholique, à vne ame moins ferme en la foy, ſans doute c'eſt celuy-là, principalement ſi l'on peſe ce que fit Frere Elie du corps de ce grand ſaint incontinent apres ſa mort, qui fut ſi precieuſe deuant Dieu.]

Digitized by Google

De ſorte que nous dirons à celuy qui en eſt ou l'Autheur, ou le Compilateur, cela meſme que les Samaritains dirent à ceſte femme, qui leur preſchoit que N. S. eſtoit le Meſſie; ce n'eſt point à ta parole que nous croyons, mais à celle que nous auons ouye de ſa propre bouche. Auſſi ce n'eſt point à ces benites Croniques, deſquelles on peut dire en ce fait, qu'elles demoliſſent ce qu'elles penſent edifier, que nous dõnons noſtre creãce, mais à l'Oracle du S. Siege, duquel Dieu dit qui l'eſcoute m'entẽd, & qui le meſpriſe me meſpriſe.]

Ie m'auiſe vn peu tard que ſans deſſein de deffendre l'Examinateur dont la capacité toute autre que mediocre n'a pas beſoin d'vn ſi foible ſecours que le mien, ie me ſuis ietté inſenſiblement dans la meſlee, pour faire voir à Hermodore, qu'il allume vne lanterne pour eſclairer le Soleil, & qu'il ſe met fort inutilement en peine de prouuer vne verité plus eſclattante que le iour dans les Decrets des Souuerains Pontifes: verité qu'on ne luy debat point, & que ceux qu'il attaque croyent mieux, & publient plus hautement que luy.

Du mot d'Apocalipſe.

§. XIII.

TOutefois, aſſez toſt, ſi aſſez bien: ie viens à l'Eſclairciſſement de l'vnique paſſage du Directeur qu'il entreprend d'offuſquer de ſes ordinaires broüillas. Il le couche ainſi: *Qu'ils nous produiſent vn peu leurs Apocalipſes, & qu'ils nous faſſent voir vn de leurs Patriarches auec le monde ſous les pieds, auec toutes les couronnes, tiares, & mitres; & vn autre tenant le bras de Dieu, & l'empeſchant de darder ſur le monde les fleſches de ſon courroux; & vn autre de ſes eſpaules ſouſtenant l'Egliſe de S. Iean de Latran prenant coup à ſa ruine, quoy que le Fils de Dieu ait appellé ſon Egliſe colomne & firmament de verité, qui ne peut ny faillir, ny defaillir.* Hermod. pag. 111.

Il ſe falloit bien garder d'adiouſter les paroles immediatement ſuiuantes, qui ſont autant d'oracles diuins; *qu'il luy a promis l'aſſiſtance de ſon Eſprit iuſques à la conſommation du ſiecle, & engagé ſa parole de verité qui demeure eternellemẽt, que toutes les portes d'enfer ne preuaudroiẽt iamais contre elle.* Quãd on veut faire ſauter vn edifice, on en ſape les fondemẽs: mais la verité eſt forte, & elle preuaut] quelque artifice qu'on employe pour la cõbatre elle le ſurmõte. Direct. pag. 98.

Vous releuez merueilleuſement, Hermodore, ce mot d'Apocalipſe, & teſmoignant qu'il vous eſt ſouuerainement odieux, vous le voudriez tirer en haine, comme ſi c'eſtoit vne prophanation: vous eſtes pourtant bien loin de voſtre conte, & quoy que l'on ne tienne pas ceux que vous defendez imbus des erreurs, ou pluſtoſt des reſueries de Montan, ſi eſt-ce que le nom d'Apocaliptiques leur pourroit conuenir en quelque maniere, tant ils ſont liberaux, & par eſcrit, & de viue voix, de Viſions, & Reuelations. Hermod. pag. 112.

Mais que diriez-vous, Hermodore, ſi l'on vous nommoit vn Cenobite moderne qui euſt donné ce nom à vn de ſes Liures, & qui plus eſt par maniere de raillerie; c'eſt vn Ieſuite appellé Bernard Galtier qui a fait *L'Apocalypſe des pretendus reformez*: qui eſt, à peu pres, comme *La Cabale des reformez du ſieur Roboul*, & qui plus eſt, il dedie cet ouurage à vn des plus graues, ſerieux; diſons plus, à vn des plus doctes & plus pieux Prelats, & Princes de

Digitized by Google

l'Egliſe, *Monſeigneur le Cardinal de la Rochefoucault*, qui n'eſt pas homme qu'il faille entretenir de ces gentilleſſes.

Que ſi quelqu'vn, ſoit par deuotion, ſoit par curioſité, vouloit faire vn Recueil *des Viſions & Reuelations* qui ſont à tas dans *l'hiſtoire Cenobitique*, & en compoſoit vn Ramas qu'il appellaſt *l'Apocalipſe des M.....* ou bien, *l'Apocalipſe de la pretenduë Religion des Parfaits*, à voſtre auis, le chaſtieriez-vous, laiſſant Monſieur le Ieſuite ſans reprehenſion?

N'auez vous iamais leu ce riche, & memorable ouurage, *des Pieuſes faceties, & Ioyeuſetez*, fait par vn de la meſme Societé que ie ne veux pas nommer d'où penſez vous qu'il tire la plus part de ces galanteries, qui eſpanouïroient la ratte de la plus noire melancolie, ſinon de ces Viſions & Reuelations à qui il donne quelque fois le nom qui vous met en ceruelle. Appel à vn plus iuſtes triennal que le voſtre, Hermodore, puis que, en laſchant les Corbeaux, on y bat les Colombes.

Teſmoin ceſte gaillardiſe dont il me ſouuient tirée de la legende de ſaint Dominique; ou il ſe repreſente ce ſaint eſtudiant la nuit, & commandant au diable en forme de ſinge de tenir ſa chandelle à faute de chandelier, & ce pauure diable ſe bruſlant les doigts, lors que la chandelle eſtoit au bout, & ſe plaignant de ceſte bruſlure, plus que de celle d'Enfer, dont il portoit comme il eſt croyable, le feu par tout. Que de ſollennelles remarques il y auroit à faire ſur cette celebre viſion, à qui voudroit s'y amuſer.

Au demeurãt ce n'eſt pas ſans raiſon que ie vous parle de ceſte Apocalipſe du Cenobiſme, car i'ay veu des Memoires en quelque lieu ſur ce ſuiet, qui feroient voir de memorables beſoignes ſi le public en auoit la communication, & ie ne ſçay pas meſme ſi les fers n'en ſont point au feu. Vrayement, Hermodore, ce ſeroit bien lors que vous auriez ſujet de crier *aux Apocalipſes, aux Apocalipſes.*

Paſſage mis en ſon iour.

§. XIV.

MAis approchons la lampe plus pres du paſſage entrepris, pour en chaſſer les tenebres dont vous l'enuironnez. Premierement vous ne pouuez nier que vous ne l'ayez tiré de la memorable Apologie des Anges que nous auons ſecoüé deuant vous, en l'Eſclaircillement *de l'Impeccabilité des Eſprits Celeſtes*, en quoy vous faites voir tant euidemment que vos *Entretiens* ne ſont que le ramas, pour ne dire l'eſgouſt, & la ſentine, de ces infames ſatyres, que vous nommez par douzaines, qui parurent au iour auſſi toſt que le Directeur euſt eſté mis en lumiere, comme autant de nuages, pour offuſquer les veritez trop brillantes, qu'il faiſoit paroiſtre au monde.

Apolog. pag. 46.

Hermod. pag. 17.

En ſecond lieu vous ne ſçauriez vous purger de mauuaiſe foy, en ce que ce paſſage, comme vous le rapportez eſt tronqué, en deux ou trois endroits, en quoy vous ſurmontez la mauuaiſtié de voſtre Protocolle, qui le deſchirant à belles dents auec tranſport, ſans le refuter, au moins le recite tout entier.

En troiſieſme lieu, il eſt impoſſible que vous l'ayez leu dans le Liure meſ-

me

me d'où il eſt tiré, car la ſuitte du diſcours vous auroit fait cognoiſtre qu'il nē parle nullement contre les Viſions, & Reuelations, mais ſeulement de la vanité de ceux, qui font gloire, & oſtentation des viſions de leurs fondateurs, qu'ils appellent Patriaches, (quoy que la plus part ne fuſſent pas ſeulement Preſtres) ce que les mots precedens monſtrent auec euidence.

[Qu'ils parent de tant d'Eloges qu'ils voudront la vie Cenobitique, dont il y a de ſi gros volumes, qui en mettēt l'excellēce, la dignité, l'vtilité la gloire, l'eminence, la perfection au deſſus de tout ce qui eſt en la terre, iuſques ſur la dignité des Roys & des Pontifes, qu'ils la hauſſent ſi bon leur ſemble par deſſus les Anges, diſans auecque l'Apoſtre, ne iugerons nous pas les Anges, combien plus les ſeculiers] & les douze tributs d'Iſraël ?]

Si ces termes manifeſtent le deſſein du Directeur, les ſuiuans le deſcouurēt encore auec plus de clarté, [qu'ils ſe diſent le ſel & la lumiere de la Terre, la plus illuſtre portion du troupeau de Ieſus-Chriſt, les Apoſtres du viel & du nouueau monde, que le Ciel fondroit, que la terre abyſmeroit, que toute la maſſe de l'Vniuers retourneroit en ſon premier cahos ſans la ſcience, la conſcience, les enſeignemens, les trauaux, les auſteritez, les prieres, & les merites des Cenobites, nous en voulons encore croire plus qu'ils n'en ſçauroient dire, on les laiſſera volontiers dans ceſte braue eſtime, dans ceſte odeur de vie à la vie], que leur vigne florie reſpande ſon parfum, que chaqu'vn coure apres eux en l'odeur de leurs onguents] & de leurs drogues. Mais au moins que ceſte exaltation ne vienne pas à deprimer vn Ordre que Ieſus-Chriſt a non approuué par ſon Vicaire general, mais eſtably luy-meſme, & où luy-meſme s'eſt rangé, puis qu'il s'eſt fait Preſtre eternel, Prince des Paſteurs & Eueſque de nos ames.] *Direct. pa. 98. 99.*

Des vrayes viſions & Reuelations.

§. XV

A Quel propos donc, Hermodore, applicquez vous ce diſcours du Directeur, comme s'il parloit contre les Viſions & Reuelations veritables, veu qu'il n'y parle que de l'orgueil de ceux qui pour des deſſeins de matoiſeries, & d'intereſt, ou honorable, ou vtile, vantent les vrayes viſions, & ſaintes Reuelations de leurs majeurs. Encore que l'araignée face venin des plus belles fleurs, & que la cantharide change la roſe en poiſon, en faut il blaſmer les roſes & les fleurs, & non la maligne diſpoſition de ces animaux venimeux.

Tertulian dit que les Philoſophes & les Heretiques eſtoient diſſemblables en ce que ceux la tiroient la verité de la vanité, & ceux cy la vanité de la verité. Par ce que les Philoſophes donnoient des ſens moraux aux fables des Poëtes, d'où l'on tiroit de fort vtiles enſeignemens pour la conduite de la vie; au lieu que les Heretiques obſcurciſſoient la verité des eſcritures par la vanité de leurs ſens, fondans leurs erreur ſur l'eſcriture mal leuë, & plus mal enteduë, ce que S. Pierre remarque eſtre arriué deſia de ſon temps en quelques

Digitized by Google

vns, qui à leur grand dommage abuſoient des epiſtres de ſaint Paul.

A quelles paroles ne donnera t'on vn mauuais ſens s'il eſt permis de ratiociner de la ſorte que vous faittes ſur ce paſſage du Directeur il y parle contre l'ineptie ou la fineſſe de ceux qui font parade à deſſein des viſions de leurs deuanciers (comme les Samaritains qui ne parloient que de Iacob & de ſon puits,) & auſſi-toſt au pied leué, & ſans iugement, vous l'accuſez, comme condamnant toutes les viſions, & reuelations: à ce conte ſi vn Predicateur declame contre ceux qui abuſent des Sacremens, il faudra dire qu'il abat tous les Sacremens, & s'il inuectiue contre l'yurognerie, faudra t'il dire qu'il preſche l'Alcoran qui deffend le vin, & qu'il veut que l'on arrache toutes les vignes: tant il eſt vray que toute paſſion eſt aueugle & precipitée.

Mais quoy il falloit tirer par les cheueux cet vnique paſſage, pour auoir ſuiet de vuider la trouſſe du lieu commun des Viſions, & Reuelations, que vos Pedagogues vous auoient fourny, pour en faire vne belle amplification, qu'en langage Scolareſque, on appelle vne Chrie. Et apres nous auoir promenez par les Viſions, Reuelations, Propheties & ſonges ſacrez, qui ſe liſent dans l'vn, & l'autre teſtament, & dans quelques Hyſtoires ſaintes approuuée par l'Egliſe, vous en tirez ceſte iudicieuſe concluſion qu'il ne faut pas blaſmer toutes les Viſions & Reuelations, ce qui eſt tres-veritable, & qui n'eſt nullement en debat, mais pourtant il faut prendre garde à deux choſes l'vne de ne tirer point de vanité, ou de deſſeins interreſſez, des plus ſaintes & vrayes viſions. L'autre qu'il ne faut pas croire à tout eſprit mais eſprouuer s'il eſt de Dieu, car comme ceſt vne incredulité blaſmable, de n'acquieſcer pas aux viſions & Reuelations authentiques, & que l'Egliſe approuue, auſſi eſt-ce vne fatuité meſpriſable de preſter ſa creance au premier Filou Spirituel, qui nous viendra conter ſes Viſions & Reuelations, & nous debiter ſes reſueries pour des veritez, & ſon billon pour de franc alloy.

Hermod. pag. 116. Voyag. Incognu pag. 182.

Et c'eſt pour ce ſuiet que le Directeur inculque ſi ſouuent, *qu'il ne faut pas croire aux Viſions, Reuelations, & Propheties, qui ſe debitent ſans authorité, & ſans aueu.* Dire le contraire n'eſt-ce pas chocquer toute diſcipline, non ſeulement Eccleſiaſtique, mais encore Politique, & Seculiere, qui ne permet pas que rien ſe paſſe dans le public, qui ne ſoit auec ordre, & en bonne forme.

C'eſt donc en vain, Hermodore, que vous alleguez les Heretiques qui ont combattu les Viſions, & Reuelations bien authoriſees, & recogneuës pour bonnes & veritables par l'Egliſe & ſes Prelats, & par vne mauuaiſtié inſigne que vos ſouffleurs vous contraignent de leur comparer le Directeur, qui ne blaſme, ny ne blaſma iamais de ſemblables viſions, mais ſeulement qui monſtre l'abus, dont l'intereſt honorable & vtile infecte les plus venerables & veritables.

Il n'eſt donc pas icy queſtion en general des Viſions & Reuelations, ny de ſçauoir quelles ſont les marques des bonnes ou des mauuaiſes, des vrayes ou des fauſſes, l'authorité de l'Egliſe, & du Siege de ſaint Pierre, eſtant la pierre de touche qui fait diſcerner le bas or de celuy qui eſt pur: autrement nous tomberions dans le procedé d'Hermodore, qui ne demande qu'vn mot pour eſtaler ſes paſſages, dignes d'eſtre reduits en des lieux communs: mais le point eſt de ſçauoir ſi les Freres ne cachent point d'artifices ſous les portraits

Digitized by Google

qu'ils eſtalent, de ſaint Benoiſt, de ſaint Dominique, & de ſaint François. C'eſt icy le combat de la baniere.

Peinture de S. Benoiſt.

§. XVI.

POur le regard de ſaint Benoiſt, ils le repreſentent ordinairement auec des Thiares Papales, des Mitres & des Croſſes Epiſcopales, des Couronnes Royales, & des Sceptres ſous ſes pieds, voulans (à ce que nous apprend Hermodore) ſignifier par là le meſpris qu'il a fait des *Grandeurs, Dignitez, & vanitez du monde.* *Hermod. pag. 115. 116.*

Premierement nous demandons à l'agreable Hermodore en quel lieu de la Legende de ſaint Benoiſt il a leu que ce ſaint ait refuſé & reietté les Thiares Papales, les Mitres, & les Croix Archiepiſcopales, ou Epiſcopales, veu meſme que l'on doute s'il a iamais eſté Preſtre; en quel Conclaue a-t'il eſté eſleu Pape, quelle Egliſe l'a appellé pour eſtre ſon Eueſque.

De plus, quel Royaume l'a eſleu pour luy donner la Couronne & le Sceptre que l'on met à ſes pieds, quels Electeurs l'ont choiſi pour eſtre Empereur. Cela eſt donc imaginaire qu'il ait refuſé des choſes qui ne luy ont point eſté offertes. Ouy mais il y pouuoit aſpirer; à la Royauté ie ne ſçay pas; à la Papauté, ou à l'Epiſcopat, quand il l'euſt pû, ie ne ſçay s'il l'euſt voulu: telle eſtoit la profonde humilité de ce grand ſaint, qui aimoit mieux eſtre vertueux que le paroiſtre, & meriter des honneurs que les poſſeder.

Et puis ſi cela a lieu il ſera permis à tous ceux qui n'aſpirent ny à la Royauté, ny à l'Empire, ny au Papat, ny à l'Epiſcopat, de quelque condition qu'ils ſoient; Marchands, Artiſans, Iuges, Caualiers, de ſe faire peindre auec des Thiares, des Mitres, des Croſſes, des Couronnes, des Sceptres ſous les pieds, pour teſmoigner qu'ils ont meſpriſé toutes ces grandeurs & vanitez, & ne les ont point deſirees.

En ſecond lieu ou demande ſi ſaint Benoiſt (ce qui eſt horrible à penſer) a meſpriſé la dignité Papale, Epiſcopale, ou Royale en elle meſme, pour en mettre les enſeignes à ſes pieds. L'ineptie des Peintres va iuſques à ce point d'y mettre encore des Croix Archiepiſcopales, Primatiales, Patriarchales: ce qui eſt eſpouuentable, de faire vn marche-pied, & vn eſcabeau, du ſigne ſacré de noſtre Redẽption, dont les Papes, les Rois, & les Empereurs font le faiſte de leurs Thiares, & de leurs Couronnes. L'on n'oſeroit auoir vne belle imagination d'vn ſaint ſi parfaitement humble, autrement ce ſeroit luy faire meſpriſer le Paſtorat, & la Souueraineté, rayons du viſage de Dieu, & images de ſon Pouuoir en terre: ce ſeroit luy faire deſdaigner les Puiſſances, & blaſphemer les Maieſtez.

En troiſieſme lieu on demande à Hermodore, de quel Autheur il a appris que la Thiare du Souuerain Pontife, les Mitres des Eueſques, les Croix des Archeueſques, les Couronnes & les Sceptres des Monarques, fuſſent des enſeignes *de la VANITE' du monde*, & non pas les marques de leur Office, de leur Dignité, de leur Auctorité, & de leur legitime Puiſſance. Quand on Couronne & Sacre les Papes, les Eueſques, les Rois; quand on leur met les

Digitized by Google

Couronnes, les Thiares, les Mitres en teſte, les Sceptres, les Baſtons Paſtoraux, & les Croix en la main, leur dit-on receuez ces enſeignes du faſt, de la pompe, & de la vanité du monde, & les marques de celuy qui eſt Roy ſur tous les enfans d'orgueil.]

O Dieu ſi ceſte doctrine eſt receuë des Peuples, comme elle eſt inſpiree, & par les diſcours, qui ſont des peintures parlantes, & par des tableaux, qui ſont des diſcours muets, que deuiendra le reſpect deub aux Puiſſances Spirituelles, & Temporelles, la reuerence deuë aux choſes les plus graues & les plus ſaintes. Quand on verra ſacrer vn Roy auec tant de Maieſté, de Magnificence, & de ſaintes ceremonies, que dira-t'on ſinon que c'eſt vn faſt, vne vanité digne d'eſtre foulee aux pieds, & que ce meſpris des Couronnes & des Sceptres eſt vn acte heroïque.

Quand on verra Pontifier vn Pape, vn Eueſque, en le voyant ſi pompeuſement reueſtu, & tout eſclattant d'or, d'argent, de perles, de pierreries, de broderies, quelle edification en tirera le peuple, s'il prend toutes ces marques ſaintes & Paſtorales pour des eſtendars de vanité, & des enſeignes de faſt & de ſuperbe, que les plus grands ſaints ont miſes ſous leurs pieds.

Autres Conſiderations ſur ceſte Peinture.

§. XVII.

QVatrieſmement ie demande au gracieux Hermodore s'il ſe ſentiroit bien edifié s'il voyoit les peintures que ie luy vay repreſenter. Vn vertueux Seculier, ne ſe ſentant pas, ou par humilité ou autrement, aſſez fort ny capable pour embraſſer le celibat, & aſpirer au Sacerdoce, ou aux charges Eccleſiaſtiques, choiſiſſant de ſe marier, & prenant party ſelon ſa condition, auroit-il bonne grace de ſe faire peindre auec des Calices, des Chaſubles, tous les ornemens des Autels, des Croix, des Croſſes, des Mitres, des Thiares, ſous les pieds : bref auec toutes les marques du Sacerdoce, & du Paſtorat ainſi proſtituees, prendriez-vous cela, Hermodore, pour orgueil ou pour humilité, pour meſpris de la dignité de la Preſtriſe, ou de l'Epiſcopat, ou pour vn deſdain de la vanité du monde.

Vous direz, ſans doute (comme il eſt tres-veritable) que l'eſprit de ſaint Benoiſt eſtoit l'eſprit de Dieu, qui eſt celuy d'humilité (car il reiette les ſuperbes de l'eſprit de ſon cœur]) & ie ſuppoſe auſſi que ce bon Seculier ſe faſſe peindre ainſi par humilité, comme ſe recognoiſſant indigne d'vn caractere ſi eminent que le Sacerdotal, & incapable des dignitez Eccleſiaſtiques. D'où vient donc que vous voulez que l'on tire de l'edification de l'Image de ſaint Benoiſt auec ce ſouballement, & que celle d'vn Seculier pieux & homme de bien ſoit vn ſcandale auec le meſme piedeſtal: eſt-il poſſible que la vertu d'humilité ſoit vicieuſe en vn Seculier, & ne ſoit receuable qu'en vn homme de Cloiſtre.

Voicy vn autre Tableau que ie vay mettre deuant vos yeux pour vous recreer; Si vn bon & deuot homme du ſiecle, s'eſtimant tout à fait indigne & incapable d'aſpirer à ce haut eſtat de perfection reſerué à la ſeule & Ste. Reli-

Digitized by Google

gion des Parfaits, ſe faiſant peindre ayant à ſes pieds des frocqs longs, courts, quarrez, pointus, rõds, piramidaux, longs, eſtroits, blancs, noirs, tannez, bleus, gris, de toutes couleurs, & de toutes ſortes; enſemble des robes des collets, des manteaux pliſſez, & non pliſſez à l'auenant; & des Scapulaires blancs, noirs, rouges, bleus, gris, tannez, & auſſi auec des cordons, & des cordes, de crin, de fil, de laine, d'eſcorce d'arbre, des ceintures, de treſſe, de cuir, des boucles de bois, de corne, de cuiure, de fer; de plus auec des gueſtres, des ſocques, des ſandales: bref auec tout cet equipage Cenobitique, appellé generalement le ſaint habit; auſſi toſt, ſans doute, on ſe ſcandaliſeroit de ce ſpectacle, de voir ainſi fouler aux pieds ce qui eſt tant veneré, & ce qui ſanctifie tant de pieux perſonnages.

Cependant ſi ce bon Seculier proteſtoit qu'il a fait faire ce portrait par pure humilité, comme s'eſtimant indigne de viure ſous ces ſaints habits, & incapable de les porter, & nullement par meſpris d'vne condition ſi ſacree, & ſi digne de reſpect, qui le croiroit quand il l'affirmeroit & par le ciel & par la terre. Si eſt-ce pourtant en cet eſprit, qu'il eſt croyable que les bons & ſimples Freres ont autrefois fait peindre ſaint Benoiſt auec des Thiares, des Mitres, & des Couronnes à ſes pieds: car puis que ce n'eſtoit pas pour meſpriſer ces ſacrees Puiſſances ordonnees de Dieu, mais parce qu'il s'eſtimoit indigne de poſſeder le Papat, l'Epiſcopat, & le Troſne, en quoy à voſtre auis different ſes portraits, de celuy de ce bon Seculier, que nous venons, Hermodore, de mettre deuant vos yeux.

En cinquieſme lieu il faut que ie vous faſſe voir de quelle ſorte l'Ordre de ſaint Benoiſt a foulé aux pieds les Mitres & les Croſſes, ce ſera en tranſcriuant ce que vous auez rapporté de Volaterran, & de Tritheme, ſur la fin du precedent Entretien. *Il y a eu*, dites-vous, *de cet Ordre 28. Papes, 200. Cardinaux, 1600. Archeueſques, 4000. Eueſques, & 15000. Abbez.* A voſtre auis, Hermodore, eſt-ce fouler aux pieds, c'eſt à dire, ranger à ſa mercy & à ſa diſpoſition les Tiares, les Mitres, & les Croſſes; vous direz que ce ſont les enfans de ce ſaint qui les auoit meſpriſees: en quoy ces enfans ont eſté fort exacts imitateurs de leur Pere, exemplaire fort rapportant à leur original: mettans à leurs teſtes ce que celuy-là auoit à ſes pieds, & faiſant gloire de ce que l'autre eſtimoit vne confuſion; grands meſpriſeurs de ce que vous appellez, de voſtre grace, le faſt & la vanité du monde.

Hermod. pag. 110.

Suitte.

§. XVIII.

POur ſixieſme inſtance ie vous feray remarquer que iamais Ordre ne poſſeda ſi long temps, ny auec tant d'Empire toutes les dignitez de l'Egliſe que celuy-là, car au temps de ſa vigueur, & de ſa vogue, nul ne pouuoit faire de fortune dans l'Eſtat Eccleſiaſtique, s'il ne faiſoit profeſſion de cet Inſtitut, il n'y auoit autre moyen de paruenir au Paſtorat, à l'Epiſcopat, Cardinalat, Pontificat Souuerain que celuy-là, & comme les Calchiers ou Cenobites de ſaint Baſile, ont occupé l'Epiſcopat, l'Archiepiſcopat, & tous les Patriar-

Digitized by Google

chats d'Orient (car nul n'y peut eſtre Eueſque s'il n'eſt Calchier, ou Baſilien, c'eſt à dire, Profes de l'Ordre de ſaint Baſile.) En Occident les Benedictins ont penſé faire le meſme, & attacher à leur Ordre toutes les grandeurs & dignitez de l'Egliſe, meſme la Souueraine. Et c'eſt peut-eſtre en ce ſens que l'on met les Thiares, les Croſſes, les Croix, les Mitres aux pieds de ſainct Benoiſt.

Pour ſeptieſme plat vous ſerez ſerui de ceſte obſeruation, Il n'y eut iamais d'ordre Cenobitique de 98. qui ſont a bon conte, en l'Egliſe, qui ait plus deſiré & attiré à ſoy de Croſſes, & de Mitres, que celuy de S. Benoiſt, car apres auoir amaſſé des richeſſes infinies, & en tel nombre que Tritheme dit que de droit la troiſieſme partie de tout le bien du Chriſtianiſme appartient à l'ordre de ſaint Benoiſt, & que s'il ne la pas c'eſt qu'on le luy a volé, & pour le preſent eſtant ſi pauure qu'il n'a plus au plus petit pied, que cent milliõs d'or de reuenu annuel. Les Abbez, dont S. Bernard, d'vn ſi beau ton, & d'vn air ſi magnifique en tant de lieux loüe l'humilité voulurent auoir premierement toutes les marques Epiſcopales, & Pontifier en Eueſques auec l'anneau, les ſandales ou bottines, les gands, les tunicelles, la Mitre, les Croſſes, le troſne. Par apres non contens de l'Exemption des ordinaires ils voulurent auoir en diuers lieux la Iuriſdicton Eſpiſcopale, non ſeulement ſur leurs freres, mais ſur des Eccleſiaſtiques du Clergé, auoir Officiaux, Sinodes, grands Vicaires, Promoteurs, Tribunal, bref ce que l'on appelle for, & loy Dioceſaine.

I'aiouſte que preſque par tous les Eueſchez ils ont eſleué (non pas Autel contre Autel à cauſe de l'vnité de la foy & de la Religion) mais Egliſe contre Egliſe, dignité contre dignité, auctorité contre auctoriré, Iuriſdiction contre Iuriſdiction, richeſſe cõtre richeſſe, & ont effacé tout le luſtre & toute la puiſſance de la dignité Epiſcopale. On voit peu de Cathedrales qui n'ayent en front des Monaſteres de l'Ordre de ſaint Benoiſt qui les contrecarrent en tout, quedis-je, mais qui ſurpaſſent de beaucoup la ſplendeur des Eſpiſcopales.

I'en ſçay telle, (que ie vous nommeray quand il vous plaira, Hermodore) qui a cent mille eſcus de rente dans vne ville où l'Eueſque n'en a que ſix mille. Vne autre qui a cinquante mille eſcus de rente dans vne Cité dont l'Eueſque n'a pas dix mille liures de rente. N'entrons point dans ceſte diſcuſſion particuliere, car c'eſt vne mer qui n'a ny fonds ny riue. Iettons ſeulement les yeux en general ſur la plus part des villes Epiſcopales nous n'en verrons pres qu'aucune qui n'ait quelque Abbaye de l'ordre de S. Benoiſt dont la magnificence, l'auctorité & la richeſſe, ne rauale extremement l'honneur qui eſt deub a l'Eueſque du lieu. Feſcamp, Immiages, le Bec, S. Ouyn au Dioceſe de Roüen, de combien ſurpaſſent elles le bien de l'Archeueſque. S. Remy de Reims, S. Lucian de Beauuais, S. Eſtienne de Caen, S. Sernin de Toloſe, S. Martin de Tours. S. Vincent du Mans, S. Martin de Sais, S. Michel pres d'Auranches, & tant d'autres que l'on peut nommer à centaines ſont autant d'exemples de ceſte verité.

Auant que Monſeigneur le Cardinal de Gondy, de pieuſe memoire, tint l'Eueſché de Paris, dont par vne magnificence ſinguliere il a augmenté le reuenu de plus des cinq parts, pour l'vnion de pluſieurs benefices à la Menſe Epiſcopale, ce Paſtorat de la plus peuplée Ville de l'Europe, & poſſible de tout le monde n'eſtoit pas de dix mille liures de rente, qu'eſtoit-ce pour ſou-

Digitized by Google

tenir la dignité d'vn Eueſque de Paris, & pour aider les pauures, qui y ſont ſans nombre, & ce pendant il auoit ſur ſon viſage, l'Abbaye de S. Denis, celle de S. Germain des Prez, & meſme le Prieuré de Saint Martin des Champs, l'vne des filles de l'Abbaye de Clugny, dont les deux Abbayes (outre toutes les marques & Iuriſdiction Epiſcopales, & loy Dioceſaine) auoient trente fois autant de reuenu que l'Eueſque, & le Prieuré trois fois autant.

A voſtre auis, Hermodore, Meſſieurs les Abbez de ſaint Benoiſt auoient ils fait aux Eueſques la part au plus ieune, & du Lexan & cet Ordre n'auoit il pas raiſon de mettre les Croſſes & les Mitres ſous les pieds de ſon Fondateur, pour monſtrer qu'ils traittoient les Eueſques en petits garçons.

Pourſuitte.

§. XIX.

EN huictieſme lieu ie vous ſupplieray de noter, ce que diſent Tritheme, & Folengius, tous deux Profes de ce ſaint Ordre, ſçauoir celuy-là qu'il y auoit quinze mille Abbayes d'hommes, c'eſtuy-cy trente ſept mille, dont tous les Abbez eſtoient Croſſez & Mitrez, ſans conter quinze mille Abbayes de Moniales dont les Abbeſſes portent la Croſſe, quelques vnes meſmes ont loy Dioceſaine, & Iuriſdiction Epiſcopale, auec Officiaux, Vicaires Generaux, Promoteurs, Tribunaux, Sinodes ſur des Curez & Eccleſiaſtiques ſeculiers, & ſans conter encore quatorze mille Prieurez, dont les Prieurs portent la Croſſe, & tout cela aux pieds de ſaint Benoiſt, & ſur la teſte & aux mains de ceux de ſon ordre.

En neufuieſme Inſtance ie vous renuoyeray à vn Cenobite Flamand appelé Proſper Stellatius qui a fait vn Liure de l'origine & des Regles des Ordres Cenobitiques, là vous trouuerez vne Table des lieux & Seigneuries de l'Abbaye du Mont-Caſſin que l'on tient comme le chef de l'Ordre de ſaint Benoiſt, & où l'on croit que ſon ſaint corps repoſe, (ce qui eſt fortement nié par les Cloiſtriers de Floure, ou de S. Benoiſt ſur Loire qui ſe diſent depoſitaires de ce treſor,) vous y verrez cinq Citez c'eſt à dire Villes Epiſcopales qui releuent au temporel de ceſte Abbaye, quatre Duchez, deux Principautez 24. Contez, & tant de milliers de villages, de fermes, de terres, de moulins, de rentes, le Gouuernement perpetuel de la Campanie, & de la terre de labour, deux Prouinces du Royaume de Naples, ce n'eſt la qu'vn eſchantillon, & ſelon que l'on peut coniecturer il n'y a point de Prince Souuerain en Italie, qui ait tant de reuenus que ceſte ſeule Abbaye, (ſans conter trente ſept mille autres) en a poſſedé. Ceſt encore en ce ſens que l'on peut mettre des Croſſes, des Mitres, des Couronnes de Duc, de Prince, de Marquis, de Comte aux pieds de S. Benoiſt.

En dixieſme lieu ſi vous faittes vn Cathalogue des Rois, Ducs, Princes, Marquis, Comtes, Prelats qui ont quitté leurs Couronnes & Mitres pour ſe ranger dans ce ſaint Ordre, & changé leurs diademes à la tonſure Cenobitique, vous aurez encore trouué vn autre moyen de mettre force Couronnes Sceptres, Mitres & Croſſes aux pieds de S. Benoiſt, & ces entrées de ces

Digitized by Google

Continuation.

§. XX.

QV'ils apprennent donc à ne tenir plus les plus Illuſtres marques des Puiſſances que Dieu a ordonnees & eſtablies en la terre pour des eſtendards de vanité, & des enſeignes d'orgueil, qu'ils ne faſſent point de ces choſes que l'Egliſe ſanctifie de ſes benedictions, & qui ont des ſignifications ſacrees dans les diuines ceremonies, ce qu'ils ne voudroient pas que l'on fiſt de leurs veſtemens, & de leurs habillemens de teſte, qui n'approchent pas, à beaucoup peu, de la ſainteté, & veneration des Thiares, des Mitres, & des Couronnes.

Que ſi vous vous ſcandalizez, Hermodore, de la liberté de mes propos, i'ay beaucoup plus de ſuiet d'eſtre bruſlé de ſcandale, ou pluſtoſt de zele pour la gloire de Dieu, & du grand ſaint Benoiſt, que vous voulez que l'on repreſente comme l'on feroit le grand Turc qui void à ſes pieds toutes les Thiares, les Croſſes, & les Mitres des quatre Patriarches d'Orient, & de tous les Eueſques Chreſtiens de ſon Empire.

Encore en Angleterre portent-ils ce reſpect à leur Roy d'honorer iuſques à ſa chambre, à ſa chaire, à ſa table, à ſon lit, deuant quoy ils ſont touſiours à teſte deſcouuerte, quoy que le Roy ſoit abſent; quel reſpect porteroient-ils à ſa Couronne & à ſon Sceptre.

Nous ſçauons vne ville Archiepiſcopale qui a vn de ſes faux-bourgs exẽpt de la Iuriſdiction de l'ordinaire, & a vn Abbé de l'Ordre de ſaint Benoiſt à loy Dioceſaine. L'Archeueſque n'y oſeroit porter ſa Croix, & l'y ayant quelque fois portee, il en eſt arriué des ſcandales ſi horribles, commis par les Cenobites, que i'ay horreur de les rapporter: car les demons qui tremblent deuant ce ſacré ſigne de noſtre Redemption n'euſſent oſé penſer à le porter par terre, & le mettre aux pieds, & pis encore. Que feroit pis le Turc, ennemy de la Croix.

Ie diray plus, que fera pis l'Antechriſt ſinon de fouler aux pieds la ſainte Croix dont il ſera ennemy iuré, & perſecuteur inflexible de ceux qui en ſeront marquez, de quelle façon le pourroit-on mieux peindre qu'auec des Couronnes, des Sceptres, des Thiares, des Mitres, des Croſſes, & des Croix, briſée à ſes pieds puis qu'il violera tout ce qu'il y a de ſaint & de ſacré en la terre, ruinant les Royaumes, caſſant les Sceptres, des-faiſant les diademes, abbatant les Troſnes, pourſuiuant, à outrance le Vicaire de Ieſus-Chriſt, & tous les Prelats, & Paſteurs de l'Egliſe faiſant vn eſcabeau de toutes leurs Thiares Mitres, Croſſes, Croix, & autres honorables enſeignes de leur Paſtoral.

Que feroient pis les Heretiques de Genéve, ſi l'Archeueſque de Vienne y vouloit entrer auec ſa Croix que de la ietter par terre, & la fouler aux pieds, & la Mitre & la Croſſe encore de leur Eueſque s'il ſy preſentoit en ſon habit Pontifical. Vous me direz, Hermodore, que cela ſe feroit par ces enragez par meſpris de ces dignitez qu'ils appellent des vanitez & des Pompes vaines,

Digitized by Google

nommans par deriſion les Pontifes Catholiques, des Pontifes, ceſt à dire des faiſeurs de pompes, & d'oſtentation.

N'eſt-ce pas vne vergoigne inſupportable de vouloir donner les meſmes enſeignes à la pieté qu'à l'impieté, car vous auoüez que l'on peint ainſi ſaint Benoiſt *Parce qu'il a meſpriſé les Grandeurs, Dignitez, & vanitez du monde*, ſignifiees, dites-vous, par ces Thiares, Mitres, Couronnes, Croſſes, & Croix, n'eſpargnant pas meſme ce ſigne ſacré du fils de l'homme, cet eſtendard de ſalut, iuſques à en faire vne enſeigne de vanité: voulant peut-eſtre inſinuer par là que les Croix d'or que les Prelats & les Rois portent à leur col ſont de ſemblables enſeignes. Et au lieu que ſaint Benoiſt a touſiours eſté en eſprit d'humilité au pied de la Croix, & de ceux qui ont porté les Thiares, les Mitres, & les Couronnes, eſt-ce le repreſenter comme il faut, de mettre toutes ces marques de grandeur, & de la gloire de Dieu, dans les Puiſſances qu'il a ordonnees, pour l'eſcabeau de ſes pieds.

Que ſi de ſaints perſonnages ont autrefois refuſé les Couronnes & les Mitres, d'autres auſſi les ont receuës ſans detriment de leur ſainteté. Si ſaint Thomas a refuſé l'Archeueſché de Naples, & ſaint Bernard tant d'Eueſchez, ce n'a pas eſté par eſprit de meſpris & de deſdain, comme vous dites, & dites tres-mal, mais par celuy d'humilité. Ce n'a pas eſté pour auoir tenu ces choſes, & ces fonctions ſacrees, pour des vanitez, ny afin qu'on les peigniſt auec des Thiares, des Mitres, des Couronnes, & des Croix à leurs pieds, comme ceſte femme inſenſee, dont parle ſaint Epiphane, qui mettoit ſa chauſſure à ſa teſte, & ſa coiffure à ſes pieds. Mais vn ſentiment tres-bas qu'ils auoient d'eux-meſmes, reuerans en autruy ce qu'ils s'eſtimoient indignes de porter. Et quoy ſaint Bonauenture ſera-t'il blaſmable d'auoir receu le Cardinalat & l'Epiſcopat d'Oſtie, ſaint Gregoire le grand d'auoir accepté la Thiare de Souuerain Pontife, & tant d'autres ſaints qui ont mis ſur leurs teſtes ce que par exhorbitant excez d'humilité, à voſtre mode, vous mettez aux pieds de ſaint Benoiſt. Corrigez, Hermodore, corrigez voſtre plaidoyé, donnez gloire à Dieu, ne faites point fouler aux pieds la Croix de N. S. à vn grand ſaint, qui l'a ſi deuotement adoree, & qui a mis en elle toute ſa gloire.]

Ne vous amaginez pas qu'il en ſoit des Thiares, Mitres, Couronnes, Sceptres, Croſſes, & Croix, comme des habillemens des ſoldats d'Iſraël qui en firent vn monceau, ou vn tas de teſmoignage, ſur lequel ayans eſleué Iehu ils le proclamerent leur Capitaine general, diſans que Iehu regne. Qui en feroit autant de ce qu'en langage Cenobitique on appelle le Saint habit, il y auroit bien de la rumeur. Contentez-vous que nul Seculier ne s'eſt encore auiſé de ſe faire peindre en ceſte ſorte d'humilité.

Ignorance des Peintres.

§. XXI.

ET ne vous excuſez pas ſur la couſtume des Peintres, car outre qu'à eux, comme aux Poëtes, tout eſt permis, leur ignorance ne fait pas vne loy en l'Egliſe. Ne voyez-vous pas qu'ils ont de couſtume de repreſenter le myſtere

Digitized by Google

de la Circonciſion du Sauueur comme fait par ſaint Simeon au Temple, & cependant chacun ſçait ce que l'Egliſe en croit.

N'y en a t'il pas de ſi habiles qu'ils peignent le myſtere de l'Annonciation de l'Ange N. D. eſtant à genoux deuant vn Crucifix, & diſant ſon Chappellet. Auez-vous veu iamais d'Image de ſaint Chriſtofle qui ne portaſt N. S. ſur ſes eſpaules, demandez aux Hiſtoriens, & aux Cronographes Eccleſiaſtiques ce qu'il leur en ſemble.

Nous auons veu en vne Egliſe celebre vn tableau de haute eſtime qui auoit la repreſentation la plus eſloignee d'apparence qui ſe puiſſe imaginer : c'eſtoit vne conduitte de N. S. portant ſa Croix au Caluaire, parmy vne grande multitude qui ſuiuoit pour aſſiſter au ſpectacle de ſa mort, les deux larrons qui deuoient eſtre compagnons de ſon ſupplice eſtoient dans deux tombereaux, garrottez, tenans chacun vne petite Croix en leurs mains, & ayans aupres d'eux vn Frere Mineur qui les confeſſoit, à la façon de ces pauures criminels que l'on meine maintenant à l'execution.

Si là deſſus quelque bel eſprit prenoit ſuiet d'admirer l'antiquité de l'Ordre des Mineurs, comme ayant eſté du temps de l'ancienne Loy, & deſtiné à confeſſer ceux que l'on menoit au gibet, & alleguoit pour teſmoin authentique ceſte Image expoſee en vne celebre Egliſe, à voſtre auis ſeroit-il bien fondé? Auſſi bien poſſible que les Carmes qui veulent à toute force auoir eſté Iuifs autrefois, rapportans leur Inſtitut & leur origine au Prophete Elie, qui ſe retira dans le Mont Carmel, & cela auec des raiſons ſi pitoyables, qu'elles tirent des larmes de ceux qui les oyent, ou qui les liſent; ſi elles ſont de triſteſſe ou de ioyeuſeté, c'eſt ce que ie ne puis bien coniecturer.

Et pour clorre ce diſcours de l'Image de ſaint Benoiſt, ie vous diray, Hermodore, que i'en ay veu aſſez peu qui le repreſentent en la maniere que vous croyez luy eſtre auſſi particuliere, comme ſeroit le gril à ſaint Laurens, les pierres à ſaint Eſtienne, l'eſpee à ſaint Paul, qui ſont les inſtrumens de leurs Martyres : la commune façon de le peindre eſt auec vn Liure à la main, qui eſt celuy de ſa Regle, en qualité de Legiſlateur Cenobitique; que ſi on luy met vne Mitre & vne Croſſe pres de luy, ce n'eſt pas que ſon Hiſtoire nous apprenne qu'il ait iamais eu ny de Mitre en teſte, ny de Croſſe en main, puis que l'on doute de ſa Preſtriſe, ioint que ces enſeignes Epiſcopales ne ſont entrees par priuilege en ſon Ordre que beaucoup de ſiecles apres ſa ſainte mort. Que ſi vous perſiſtez en ceſte reſolution, *qu'il foule aux pieds par meſpris des grandeurs & dignitez du monde les Thiares, les Mitres, & les Couronnes*, vous eſtes prié d'en faire au moins oſter la tres-ſainte Croix de noſtre Sauueur, puis que les Loix & Eccleſiaſtiques & Imperiales defendent de la grauer par terre, ou ſur le paué des Egliſes, de peur que ſans y penſer on ne commiſt ceſte irreuerence de mettre le pied deſſus, & auiſez auſſi que ces Thiares, Couronnes, & Mitres foulees aux pieds n'ayent point en leur ſommité (comme c'eſt l'ordinaire) & en leurs fueillages, ce ſigne de noſtre ſalut graué deſſus, de peur que les yeux qui verront ce ſpectacle dans l'Image d'vn ſaint n'en tirent moins d'edification que de ſcandale.

Digitized by Google

Image d'vne viſion de S. Dominique.

§. XXII.

PAſſons maintenant à l'autre Image qui eſt de ſaint Dominique, que ſes ſectateurs font peindre ordinairement ſelon vne viſion qu'eut ce grand ſaint, de Ieſus-Chriſt couronné, voulant darder les traits de ſa colere contre les pecheurs de la terre, & dont il arreſta le coup comme vn autre Moyſe. Le Directeur ne penſa iamais de r'appeller en doute la verité de ceſte ſainte viſion, quand elle ne ſeroit auctoriſee que du recit des Croniques des Preſcheurs, qui ſont beaucoup mieux faites, & de toute autre certitude que celles des Mineurs: à quoy ſi vous adiouſtez le teſmoignage de ſaint Antonin Archeueſque de Florence, & de ſaint Vincent Ferrier, quoy que tous deux du meſme Ordre, cela doit rendre ceſte apparition pour conſtante: & tout ce que les Heretiques peuuent dire contre de ſi puiſſantes auctoritez ne ſont que des marques de leur aueuglement, & de leur foibleſſe.

Mais qu'il me ſoit permis, Hermodore, de vous donner ce petit auis en paſſant, vous tirez le recit de ceſte viſion de la Somme Hiſtoriale de ſaint Antonin, grand ſaint qui eſt au delà de toute exception, & vous voulez (ce qui eſt bien raiſonnable) qu'il ſoit crû comme vn Oracle au rapport de ceſte apparition, encore qu'il fuſt de l'Ordre des Freres Preſcheurs. Il ſera ſans doute autant & plus croyable quand il parlera d'vn autre Ordre où il aura moins d'intereſt. Or ſus ie vous ſomme de luy preſter la meſme foy, dans le meſme Recueil d'Hiſtoires, & de lire attentiuement ce qu'il eſcrit ſous le Pontificat de Iean XXII. de l'Ordre des Mineurs, dont il n'eſtoit (ie vous en aſſeure) nullement partiſan. Voyez y les beaux Eloges qu'il donne, & à tout cet Inſtitut Seraphique, & à ſon General Michel de Coſme, & à ſon grand arc-boutant le ſçauant, mais ſcelerat Occam, liſez y les reuoltes & rebellions de tout l'Ordre contre le ſaint Siege treize ans durant: les ſouſleuemens eſpouuentables, & temporels & ſpirituels, qu'il ſuſcita contre ce ſçauant & ſaint Pontife, les eſcrits deteſtables qu'ils publierent contre ſa vie & ſa doctrine, les Decrets des Chapitres Generaux oppoſez à ceux de ſa Sainteté.

Liſez ce que ce grand ſaint eſcrit des erreurs des Beguins, Beguards, Beguines, & de tout le Beguinage, qu'il attribuë aux Mineurs, les en faiſant les Autheurs, les Promoteurs, les Protecteurs. Liſez ce qu'il eſcrit contre le General Iean de Parme, qu'il fait Autheur du deteſtable Liure, & pire que l'Alcoran, intitulé, *L'Euangile eternel*. Bref le voyant declamer à pleines voiles contre vn Ordre (ie le ſçay bien) qui eſt voſtre fauory, Hermodore, gardez-vous bien de laſcher l'abominable parole de Hoſpinian, & d'appeller ce ſaint Frere Preſcheur, & Archeueſque, qui n'a pas des Croſſes, des Mitres, ny des Croix à ſes pieds, *Conteur de Fables*.

Hermod. pag. 113. 116.

Digitized by Google

Deſſeins intereſſez.

§. XXIII.

MAintenant voulez-vous ſçauoir ce que pretend le Directeur en parlant de ceſte viſion de ſaint Dominique, ce n'eſt pas, non, de faire douter de ſa verité, comme fauſſement vous ſoufflent ceux qui vous pipent, mais il en veut deſnicher vne embuſcade de propre intereſt, que les Freres y pourroient dreſſer, ſe ſeruant de ceſte ſainte & vraïe reuelation pour des deſſeins, reuelez pluſtoſt par la chair, & le ſang, que par l'eſprit de Dieu.] Car s'ils pretendoient par l'image de ceſte viſion inſinuer aux pecheurs, ſuperbes, auaricieux, deshonneſtes, (&, ſelon ſaint Iean, c'eſt à ces trois chefs que ſe rapportent tous les deſordres qui ſont au monde) qu'ils n'ont qu'à recourir à ſaint Dominique, ſans ſonger à faire penitence, pour eſtre à l'abry des foudres du ciel, & de la Iuſtice de Dieu, qui ne void que cet vſage ſeroit abuſif, & laiſſeroit croupir les meſchans en leur iniquité par vne confiance mal reglee. Saint Dominique n'entendant fauoriſer de ſon interceſſion que ceux qui auec vn cœur contrit & humilié voudront preuenir la face de Dieu courroucee par vne bonne Confeſſion] & vn ſaint repentir de leurs offenſes.

Ce ſeroit bien pis s'ils pretendoient par là transferer à leur Ordre, ſoit relaſché, ſoit reformé, la viſion de ſaint Dominique, & faire entendre aux ſimples par ce müet langage que ceux qui luy feroient du bien, & luy ſeroient affectionnez, quelques ambitieux, conuoiteux, & impies qu'ils puſſent eſtre, ſeroient à couuert des chaſtimens du ciel. Ie ne dy point cecy ſans ſuiet, car entre les ſix priuileges de l'Ordre Seraphique, les Mineurs mettent celuy-cy, ſans parler ny de penitence, ny de Confeſſion, ny de recipiſcence, *que quiconque aimera l'Ordre des Mineurs de tout ſon cœur (quelque GRAND PECHEVR qu'il ſoit) obtiendra miſericorde de Dieu.* Ce qui eſt eſpouuentable à dire ainſi crûment, à la lettre, & ſans gloſe: car de dire que l'on entend cecy moyennant que l'on retourne à Dieu par la penitence, c'eſt adiouſter au texte ce qu'il ne deſigne point, & puis ce ne ſera plus vn priuilege, mais vn droit commun: car, ſans ceſte condition, n'eſt-il pas eſcrit qu'à toute heure que le pecheur ſe conuertira à Dieu il le receura à miſericorde. D'alleguer qu'aimer cet Ordre Seraphique de tout ſon cœur (ce qui eſt reſerué à Dieu ſeul par les termes du grand & premier commandement) obtient ceſte miſericorde, c'eſt parler en mauuais Theologien, car on ſçait aſſez que la premiere grace qui nous iuſtifie ne tombe point ſans le merite.

Que ſi les Dominicquains vouloient inſinuer par la peinture de ceſte ſainte & veritable viſion, que quand Dieu brandit ſur les teſtes des hommes ces trois redoutables fleaux de ſon courroux; la peſte, la guerre, & la famine, il faut ſoudain auoir recours à leur Ordre, comme ayant le pouuoir d'en arreſter le cours, qui ne voit combien cela enfleroit leur pratique, quelle pluye volontaire ſe reſpandroit ſur leur heritage, & que tous les biens du monde viendroient fondre dans leur ſein, comme les riuieres & les fleuues dans celuy de la mer. Or combien ce deſſein (que ie croy n'eſtre pas) ſeroit eſloigné de la charité deſintereſſee, de ce grand & admirable ſaint qui eſt leur Fondateur,

& qu'ils appellent leur Patriarche (bien qu'en l'Egliſe d'Occident il n'y ait point d'autre grand Patriarche que le ſaint Pere) on le peut aiſément iuger de la pieté de ſaint Dominique.

Que ſi par ceſte Image ils pretendent ſe releuer par deſſus l'Ordre Paſtoral, & ſe raualer par ceſte viſion, comme n'eſtant pas capable d'appaiſer le courroux de Dieu, ceſte commiſſion leur eſtant reſeruee, qui ne voit l'ineptie de ce deſſein qui ſe refute en la recitant.

Si eſt-ce pourtant qu'il n'eſt pas du tout deſpourueu d'apparence, car ſi leurs Litanies ont cet admirable pouuoir de faire mourir ſubitement ceux qui ne leur plaiſent pas, d'où eſt venu ce prouerbe dans l'Ordre: Gardez-vous des Litanies des Freres Preſcheurs; poſſible par là entendroient-ils perſuader qu'il eſt auſſi en eux de conſeruer la vie à ceux qui leur ſont agreables, & que ne donneroit l'homme, dit Iob, pour ſauuer ſa peau.] C'eſt donc contre ceſte vanité qu'ils pourroient tirer de la verité de ceſte ſainte viſion, que le Directeur parle, ſans ſe prendre à ceſte celeſte reuelation faite à ſaint Dominique, qu'il tient pour certaine & veritable.

Et pour preuue de la difference du pouuoir qui eſt entre les enfans & le Pere, ie n'en veux autre teſmoignage que celuy là meſme de leurs Croniques qui nous apprennent, qu'vn iour la peſtilence ayant attaqué furieuſement la Cité de Boulogne la Graſſe en Italie, où repoſe le ſaint corps du glorieux Fondateur des Freres Preſcheurs; La communauté eſtant allée dire les Litanies deuant ſa chaſſe, & reïterant pluſieurs fois ſaint Pere Dominique priez pour nous, vne voix ſortit du milieu de ſes reliques, qui leur dit d'vn ton effroyable, ny ie ne ſuis voſtre Pere, n'y vous n'eſtes mes enfans, poſſible parce que portans ſon habit, ils n'eſtoient pas exacts obſeruateurs de ſa regle: telle fut l'iſſuë, ceſte fois là, des Litanies des Freres Preſcheurs.

Troiſieſme Image d'vn ſonge.

§. XXIV.

VEnons à la troiſieſme viſion dont fait mention le Directeur, viſion qui vous touche de plus pres, & poſſible en la prunelle de l'œil, viſion qui vous fait ſuer à la deffendre, & que vous taſchez d'appuyer de raiſons ſi foibles, vous & voſtre Collateral *le Docte & Poli Eſcriuain des Heureux Succes*, que vous monſtrez bien la peine qu'il y a de parer de iuſtes attaintes, & de ſouſtenir par ruſes vne cauſe deplorée.

C'eſt celle du Songe que l'on attribuë au tres-ſaint Pontife Innocent III. qui luy fit voir S. François ſouſtenant de ſes eſpaules l'Egliſe de ſaint Iean de Latran Mere & Matrice de toutes les autres: vne petite ligne du Directeur, mais ligne plus claire que le rayon du Soleil, vous fait chercher les recours de toutes les Bibliotheques, & refugier aux raiſons de la vaine Philoſophie] pour euiter le luſtre d'vne ſi éclattante verité. Il a ſeulement produit deux ou trois paſſages de l'Eſcriture qui marquent l'infaillibité & l'indeffectibilité de l'Egliſe.

A cela que reſpondez vous tous deux, ſinon des confuſions. Contraints

comme par la force d'vn exorciſme, vous auouez que l'Egliſe eſt la Colomne & fermeté de la verité, [qu'elle doit brauer les deluges du peché, & de l'hereſie, quelle doit demeurer combatante & triomphante iuſques à la fin du ſiecle, & qu'elle doit receuoir de la fermeté de Dieu.] Et vous, Hermodore, comme l'Eco de ce grand perſonnage, le premier de vos Protocolles, declarez auec humilité *que vous n'eſtes pas ſi groſſier de croire que l'Egliſe vniuerſelle doiue faillir, ny ſi neuf en l'Eſcriture, que vous ne ſçachiez bien, que ſon edifice eſt baſty ſur la pierre angulaire Ieſus-Chriſt: & que tous ceux qui la voudront heurter ſe briſeront en pieces.*

Et auſſi-toſt, comme ſi vous vous repentiez d'auoir rendu vn trop grand hommage à la verité, vous taſchez de l'offuſquer par diuerſes raiſonnettes, qui ne ſont que de debiles vapeurs deuant ce Soleil. Voyons celles de voſtre Maiſtre, & puis nous examinerons celles que vous adiouſtez aux ſiennes de voſtre crû, ou pluſtoſt de celuy de vos autres arc-boutans.

Puiſſante Iuſtification du Directeur.

§. XXV.

IL dit *que Dieu employe certains moyens pour donner à l'Egliſe ceſte force qu'il luy a promiſe*, & met entre ces moyens la venuë de ſaint François, qu'il dit *auoir eſté ordonné de Dieu pour ſeruir AVCVNEMENT D'APPVY à l'Egliſe.* Beny ſoit Dieu, Pere de N. S. I. C. Pere des miſericordes, & Dieu de toute conſolation,] qui fait que le Directeur tire ſon ſalut & ſa iuſtification des bouches meſmes qui l'accuſent, & que le ſecours luy vienne des meſmes mains qui le voudroient accabler.] C'eſt donc Dieu qui ſouſtient l'Egliſe par ſaint François, ou ſaint François employé de Dieu à cela: ce n'eſt donc pas ſaint François tout ſeul, ny de luy-meſme, ny par luy-meſme, ny meſme par ſon Ordre, entant qu'eſtably par luy, qui ſouſtient l'Egliſe; c'eſt Dieu, ouy c'eſt Dieu, qui atteint puiſſamment à ceſte fin de la conſeruation de l'Egliſe iuſques à la conſommation du monde ſelon ſa promeſſe, & qui pour cela diſpoſe les moyens auec ſuauité:] de ſorte que c'eſt luy qui donne & le vouloir & le parfaire par ſa bonne volonté,] & qui fait en nous tout ce qu'il y a de bien.] Ainſi voila vn *mal-heureux ſuccés* de racitination, car ce ne ſera plus ſaint François qui ſouſtiendra l'Egliſe, mais Dieu qui ſouſtiendra & ſaint François & l'Egliſe, ou l'Egliſe par ſaint François, ou ſaint François par l'Ecar nul ne peut douter que ce fidele imitateur de Ieſus-Chriſt n'ait eſté enfant de l'Egliſe, fondé ſur ceſte viue roche,] & que ſes pieds n'ayent eſté eſtablis ſur ceſte pierre,] & que luy & tout ſon Ordre n'ait tout ſon appuy de l'Egliſe, & ne ſoit fondé ſur l'Egliſe, & ſouſtenu de l'Egliſe, & non l'Egliſe fondee & appuyee ſur ſon Ordre.

Digitized by Google

Eſtranges explications de l'Eſcriture.

§. XXVI.

IL allegue Iob d'vne admirable maniere. Ceux, dit ce ſaint miroir de patience, qui portent le monde ſe courbent ſous Dieu,] c'eſt à dire ſous ſa puiſſance. Au nom de Dieu, Hermodore, iugez de ceſte application. Il eſt dit en ce lieu-là que les Dieux forts de la terre, c'eſt à dire les plus hautes puiſſances du monde, & qui n'ont que Dieu ſur leurs teſtes, ſe courbent, & s'enclinent ſous ceſte diuine auctorité, quel rapport peut auoir cela auec ſaint François portant ou appuyant l'Egliſe de ſaint Iean de Latran. Si ces puiſſances ſe courboient en portant le monde, il y auroit quelque conuenance, mais c'eſt ſous Dieu qu'elles ſe courbent, ſous celuy qui ſouſtient de ſes doigts la maſſe de la terre,] de qui les cieux ne ſont que l'ouurage de ſes doigts,] qui les affermit auec ſa parole, & les maintient par l'eſprit de ſa bouche,] & ſe courbans ainſi deuant Dieu, & ſous Dieu, ils en ſont d'autant plus droits ; & plus forts pour porter le faix du monde.

Dans la viſion dont il eſt queſtion l'onne voit point que ſaint François ſe courbe ſous Dieu (quoy que d'ailleurs ſon humilité le fiſt aneantir deuant ceſte haute Maieſté) luy-meſme ne ſe courbe pas, c'eſt l'Egliſe de ſaint Iean de Latran qui ſe panche & courbe, & ſaint François hauſſe ſes eſpaules pour l'appuyer, la ſouſtenir, la releuer, & comme parle ce digne perſonnage, *pour empeſcher qu'elle ne tombe en RVINE.*

Heur. ſuc. pag. 179. L'Egliſe à ce conte peut *tomber en ruine*, n'eſt-ce pas là le langage expres des Heretiques de nos iours, qui ſe diſent, *Reformateurs, & Reparateurs des RVINES de l'Egliſe, qui eſtoit TOMBEE en deſolation.*

Abraham, Loth, Moyſe, adioute-t'il, *ont preſté leurs eſpaules à l'vniuers croulant de malice, & ont ſupporté leurs ſiecles, & leurs peuples*; quel raiſonnement! *Heur. ſuc. pag. 180.* en quels lieux des Eſcritures ſont ces Viſions & Reuelations ? il n'eſt plus queſtion de *courber des eſpaules, mais de les preſter*, ou pour mieux dire de les tenir hautes, droittes, fermes, pourquoy faire, *pour ſoutenir l'vniuers croulant de MALICE*, ceſt à dire en bon François *pour ſouſtenir la malice de l'vniuers, & empeſcher qu'elle ne croulle.* Mais pluſtoſt pour l'affermir, & empeſcher qu'elle n'alle par terre : à ce diſcours ces ſaints perſonnages auront eſté des pilliers, des Colomnes, des ſouſtiens, des appuis, des arcs-boutans de malice, & auront empeſché par leurs eſpaules, & leur credit enuers Dieu, que la malice n'ait pris coup à ſa ruine. Faut il pas eſtre bien aueuglé de malice) pour auoir de ſemblables imaginations.

Au reſte s'ils ont *ſupporté leurs ſiecles & leurs peuples*, ils ne ſont donc pas courbez ſous les ſiecles & les peuples, mais ils ſe ſont courbez en adorant Dieu, & releuez en portant ſous ſon auctorité les ſiecles & les peuples. Iob ne dit pas que les Puiſſances qui portent le monde ſe courbent ſous le monde, mais ſous celuy qui a fait le monde. Et la viſion du ſonge, ou le ſonge de la viſion, ne dit pas que S. François ſe panche ſous Dieu, ny ſous l'Egliſe de Latran, mais que l'Egliſe ſe courbe & ſe panche ſur luy, qui l'appuye, & la ſouſtient.

Sautant

Sautant de la poëſle dans la braize, il adiouſte *que c'eſt touſiours l'Egliſe qui SECONDEE de l'aßiſtance du Ciel ſe ſouſtient deſſus ſes membres quand elle s'appuye ſur les Ordres Relig....* Quel renuerſement de cerueau eſt-ce cy, ne ſe ſouuient il plus qu'à la page precedente il a dit *que Dieu employe de certains moyens pour conſeruer à l'Egliſe la fermetê qu'il luy a promiſe.* Et en celle-cy il veut que l'Egliſe *ſe ſouſtienne ſur ſes membres, SECONDEE de l'aßiſtance du Ciel*, comme ſi Dieu n'eſtoit qu'vne cauſe ſeconde, & vn moyen du ſouſtien de l'Egliſe : n'eſt-ce pas mettre le chariot deuant les cheuaux. *Heur. ſuc. pag. 181.* *pag. 179.*

Sont-ce là des raiſons baſtantes pour deſtruire les paſſages ſacrez qui mettent Ieſus-Chriſt pour premier, principal, vnique fondement de l'Egliſe, &, comme dit ſaint Auguſtin, pour fondement des fondemens. A dire le vray elles n'ont gueres plus d'appuy que des viſions de ſonges, ou des ſonges de viſions: elles ſont, ce qu'vn ancien diſoit de l'homme, l'ombre d'vn ſonge, ou le ſonge d'vne ombre.

Hermodore Metaphoriſte.

§. XXVII.

VOyons, Hermodore, ſi vous rencontrerez plus heureuſement que voſtre grand Pedagogue. D'abord pour vous ſauuer vous vous iettez dans vn precipice, & vous vous tuez de peur de mourir. Vous auez recours aux Metaphores, Metaphoriſque Hermodore (car c'eſt par metaphore que vous auez pris ce beau nom, à cauſe du meſtier de Mercure, que vous exercez en perfection dans voſtre ſixieſme Liure, où pour vous eſtre frotté d'argent vif, m'entendez-vous, dont il s'eſt gliſſé quelques parcelles dans voſtre cerueau) nous voulez-vous ſeruir des ſonges ou des viſions metaphoriques: ne craignez vous point le ſurnom de Metaphoriſte qui fut donné à quelques anciens errans, auſſi bien que celuy d'Apocaliptiques dont l'ombre vous fait peur. *Hermod. pag. 120.*

A voſtre conte ce ſonge & ceſte viſion ſeront Metaphoriques, & l'Egliſe de ſaint Iean de Latran ſera vne Egliſe Metaphorique, & Innocent III. vn Pape Metaphorique, il ne vous reſte plus qu'à dire que ſaint François, & ce ſonge, & ceſte viſion eſtoient metaphoriques: n'eſt-ce pas là vn ouurage de Chimiſtes & Spagiriques, qui s'euapore auſſi toſt qu'il ſent l'air. Oyons vos ſerieuſes alleguations.

L'Egliſe en diuers lieux de l'Eſcriture eſt ſimboliſee par le champ, par le reth, par l'aire de la grange, par vne nauire; vous voulez auſſi qu'elle puiſſe puiſſe *eſtre crayonnee par l'Image d'vn Temple*, (ce dernier mot ſeroit mieux en la bouche d'vn Huguenot, que d'vn Chanoine d'Auignon) *preſt à tomber*; & ce mot icy meriteroit d'eſtre releué par vne Inquiſition, qui vous fiſt expliquer, Hermodore, en vous demandant ſi vous croyez que l'Egliſe *preſte à tomber puiſſe tomber.* Si vous dittes qu'elle puiſſe tomber, ce langage ſent le fagot, ſi vous dittes que non, dequoy vous ſert ceſte viſion qui ſouſtient ce qui ne peut iamais tomber, quand il ſeroit battu de toutes les puiſſances de l'enfer ;] enfoncer vne porte ouuerte, & appuyer ce qui ne peut eſtre renuerſé, ne ſont-ce pas deux choſes eſgalement aiſees? *Hermod. pag. 120.*

Digitized by Google

Et puis où auez-vous leu que ce champ de l'Egliſe puiſſe perir, par cet engloutiſſement, que les Iuriſconſultes appellent Caſme. Que ce reth à prendre poiſſons ſe puiſſe tout rompre : que ceſte nauire agitee puiſſe faire naufrage. Auſſi ne volez-vous que d'vne aiſle, vous ne faites que biaiſer, vous pliez & vous courbez malgré vous ſous le faix d'vne verité qui vous peſe, & qui vous fait ſuer, vous & vos aſſociez. Vous vous retranchez dans des diſtinctions, pour auoir loiſir de parlementer, & de capituler, vous faites comme la Seche de mer, vous reſpandez voſtre ancre, pour euader, dans ceſte obſcurité, la priſe du peſcheur.

De l'indiuiſibilité de l'Egliſe.

§. XXVIII.

Hermod. pag. 120.

IL y a bien de la difference, dites-vous, entre pancher & tomber. Vne maiſon en quelque partie de ſon baſtiment peut prendre coup, & ſubſiſter pluſieurs ſiecles dans vne ruine apparente: ainſi l'Egliſe, ſans preiudice de la verité infaillible, qui l'a eſtablie ſur le cube de ſa fermeté, peut bien pancher en ſes parties, tandis que la baſe & le fondement les vnira ſi fort à ſoy, que le corps de l'edifice demeurera ſur pied, pour l'eſtroitte liaiſon qui le rend inſeparable de ſes membres.]

Eſt-ce ainſi que vous deſchirez, & diuiſez la robe ſans couſture du Fils de Dieu, en cela moins religieux que ceux qui la tirerent au ſort. Ignorez-vous que le corps de l'Egliſe eſt indiuiſible, & qu'auſſi toſt qu'vn membre s'en ſepare & s'en deſtache par l'hereſie, ou le ſchiſme, il n'eſt plus de ce corps, qui nonobſtant ce rètranchement demeure touſiours entier. Il n'en eſt pas ainſi du corps humain qui ne ſera plus entier ſi vous en oſtez vn membre, ny d'vn Temple, ou d'vne maiſon, qui perdent leur integrité ſi vous en oſtez vne partie.

La foy de l'Egliſe & de la Religion Catholique eſt tellement vne, que qui peche en vn article ſe rend coulpable de tous, & ſe ſepare de l'vnité de l'Egliſe, c'eſt vn ouurage de reſueil qui ſe deffait tout ſi vous en rompez vne maille, c'eſt le bouclier de la Minerue de Phidias.

Sa diſcipline eſt de meſme, qui en relaſche vn point tombe dans le ſchiſme, comme tombe dans l'hereſie quiconque meſcroit vn article de foy, & qui eſt dans l'vn ou l'autre de ces abiſmes n'eſt plus dans le corps, ny dans le ſein de l'Egliſe, eſtant hors de l'arche, le deluge l'engloutit.

L'Egliſe Catholique a deux qualitez inſeparables de ſon eſtre; l'vnité, & la ſainteté, nous la croyons dans le Symbole, *vne, & ſainte*, l'vnité regarde la foy, & les mœurs, & la ſainteté auſſi : quoy que les Schiſmatiques d'Orient, & les Heretiques d'Occident ſe ſoient ſeparez de ſon tronc, comme des branches pourries, elle demeure touſiours vne, dans l'vnité des fideles Orthodoxes qui n'ont qu'vne lèure & vne creance: & quoy que parmy ceux qui demeurent dans ſon ſein par la foy, il y ait des pecheurs qui ſont hors de la charité, elle ne pert pourtant pas le nom de ſainte, parce qu'elle a touſiours vn grand nombre d'enfans, qui ne s'abbatent point ſous la tyrannie du peché.

Digitized by Google

L'Egliſe eſt donc vn cube ferme, vn firmament de la terre,] vn rocher inesbranlable, qui ne peut ny perir ny deperir, ny faillir ny defaillir, qui a l'infaillibilité & l'indeffectibilité, l'erreur des erreurs, & la ſource de toutes les erreurs, c'eſt d'eſtimer qu'elle puiſſe errer; & c'eſt luy donner vn coup auſſi outrageux que celuy de cét infame qui frapa N. S. en la iouë, de dire qu'elle puiſſe pancher, & prendre coup à ſa ruïne. Vn Chanoine d'Auignon n'oſeroit ſouſtenir aux maximes dans ceſte ſeconde Rome, ſans ſe voir bien toſt dans les cachots noirs de l'Inquiſition, & y eſtant il ne les oſeroit maintenir, ſans voir bien toſt ſes funerailles honorees d'vne Chappelle ardante. Hermodore, ſi vous eſtes tel, ou ſi voſtre nom de guerre ſe pare de ceſte qualité empruntee, dont ie voudrois bien voir les prouiſions: c'eſt à vous d'euiter ce buſcher, qui ſeroit autre que celuy du Phœnix, car il y auroit de la noirceur, de la puanteur, & de la fumee.

Il eſt donc faux & plus que faux de dire que l'Egliſe puiſſe perir ny en ſon Tout, ny en ſes Parties, ny en la Foy, ny en la Diſcipline. Car auſſi toſt que quelques-vns, qui auoient eſté membres de ce corps, s'en ſeparent, par l'hereſie, ou par le ſchiſme, ou en ſont retranchez par l'excommunication, ils ceſſent d'eſtre de ce corps, qui demeure touſiours en ſon Vnité, en ſa Totalité, ſans qu'on le puiſſe dire priué d'aucune de ſes Parties.

Et quand elle ſeroit reduitte au nombre où la laiſſa N. S. en ſon Aſcenſion, qui eſtoit de ſix vingts perſonnes, comme il eſt remarqué au 1. des Actes, elle ne laiſſeroit pas d'eſtre toute entiere en ce corps raccourcy, elle ſeroit vn Tout qui ne ſe deſmentiroit en aucune de ſes Parties, elle ſeroit indiuiſible, elle ne laiſſeroit d'eſtre Vne, Sainte, Catholique, & comme dit excellemment le diuin Apoſtre eſcriuant à ceux d'Epheſe, Suiuant la Verité auec Charité elle croiſtroit en tout en celuy qui eſt le Chef, ſçauoir Ieſus-Chriſt, duquel tout le corps bien ajuſté & ſerré enſemble par toutes les iointures du fourniſſement prend accroiſſement du corps ſelon la vigueur qui eſt en la meſme de chacune partie pour l'edification de ſoy-meſme en Charité.]

Raiſonnemens pitoyables.

§. XXIX.

AVſſi n'oſez-vous, Hermodore, attaquer directement ceſte verité, mais la prenant par le flanc comme l'Elephant d'Antiochus, vous tachez, mais en vain, de la porter par terre. Vous auez bonne grace de dire, *qu'vne maiſon en quelque partie de ſon baſtiment peut prendre coup & ſubſiſter pluſieurs ſiecles* (elle ſeroit donc baſtie à chaux & à ciment) *dans vne RVINE APPARENTE.* Ouy mais s'il eſtoit aſſeuré que ceſte *Ruine ne fuſt qu'apparente*, & aſſeuré encore que ceſte maiſon ne puſt tomber en deſolation, & en ruine, non plus que celle de Dieu, qui eſt ſon Egliſe, toute pleine de ſainteté en la longueur des iours,] c'eſt à dire iuſques à la fin du monde, à voſtre auis ſeroit-il neceſſaire de l'eſpauler, de luy donner des appuis, de l'eſtayer. Ne ſeroit-ce point vouloir faire de hautes colomnes pour ſouſtenir le ciel, de peur qu'il ne tombaſt en terre, & n'eſcraſaſt les hommes.

Digitized by Google

Hermod. pag. 121. Vous dites *que Dieu ſe ſert de cauſes Secondes, comme des perſonnes Cenobitiques* (il ſe faut bien garder de nommer les Prelats, les Paſteurs, ny les gens de bien, qui ſont dans la vie baſſe, & commune du ſiecle) *pour appuyer le baſtiment de ſon Egliſe:* Mais qu'eſt-il beſoin d'appuyer ce qui ne peut pancher, & beaucoup moins tomber, puis que *la verité infaillible l'a eſtablie ſur le cube de ſa fermeté.* Vous continuez, *que la vertu, & le bon exemple Cenobitiques, affermit les pierres mouuantes des LIBERTINS qui deſia ſe deſtachoiēt de l'Egliſe.* Ceſte maniere de parler eſt fort obſcure & ambiguë, à deſſein ſans doute de ſe ſauuer par vne fauſſe porte. Car par ce mot de Libertins, vous entendez neceſſairement, ou les Heretiques, ou les Schiſmatiques, ou les Athees, ou les Pecheurs (que de trous à la taſniere d'vn Renard.) Si ces trois premiers, vous auez tort de dire que *Deſia ils ſe deſtachoient*, car deſia ils ſont deſtachez, & n'appartiennent en rien à l'edifice de l'Egliſe, ce ne ſont point des membres de ſon corps, qui n'eſt compoſé que de fideles Catholiques, elle n'a que faire, dit ſaint Paul, de ceux qui ſont de dehors.]

Quant aux derniers, vous auez tort de dire que deſia ils ſe deſtachoient du baſtiment de l'Egliſe, car ayans la Foy, tous pecheurs qu'ils ſont, ils ſont membres de l'Egliſe non ſeparez de ſon corps : ils ſont bien diſioints de la grace: mais par le Sacrement de Penitence ils y peuuent eſtre reioints. Dites donc que les Cenobites (vous direz quand il vous plaira les Paſteurs ordinaires, & les autres Eccleſiaſtiques du Clergé, qui ſont enfans d'Abraham, auſſi bien, Monſieur le Chanoine, que vos fauoris) qui ſont appellez par les Prelats à l'adminiſtration des Sacremens, remettent les pecheurs en grace, & les reconcilient à Dieu, & non pas qu'ils les recollent à l'Egliſe, d'où ils ne ſe ſont point ſeparez par l'hereſie, le Schiſme, ou l'Atheiſme.

Que ſi vous dittes qu'ils ramenent auſſi pluſieurs errans à la Foy & au ſein de l'Egliſe, il ſera vray de dire qu'ils augmentent le nombre des fidelles, qu'ils engendrent des enfans par l'Euangile à l'Eſpouſe de Ieſus-Chriſt, mais non pas ce que vous voudriez conclurre qu'ils appuyent & ſouſtiennent l'Egliſe, qui panche & qui prend coup à ſa ruïne (ce qui eſt impie & deteſtable à penſer) car il y a bien de la difference entre amener du monde en vne maiſon, & la remplir de gens, & eſtayer ceſte maiſon qui fait pance, & qui menace de donner en terre.

Metaphoriſme prodigieux.

§. XXX.

VOila, Hermodore, les eſcueils où vous porte voſtre Theologie Simbolique & Metaphorique. Bon Dieu ! mais encore de quel biais prenez-vous ceſte metaphore? Il eſt vray que le champ, le reth, l'aire, vne maiſon, peuuent eſtre des figures metaphoriques de l'Egliſe, mais par quelle regle trouuerez-vous que l'Egliſe de ſaint Iean de Latran ſoit la figure & la metaphore de l'Egliſe de ſaint Iean de Latran, cecy eſt merueilleuſement myſterieux, & extrauagamment metaphorique. L'Egliſe, dittes-vous, peut eſtre

Digitized by Google

figuree par vn grand Temple, c'eſt à dire l'Egliſe peut eſtre repreſentee par l'Egliſe: vn homme peut-il eſtre la figure de ſoy-meſme?

Prenez garde à l'inquiſition (pretendu Chanoine Auignonnois) le voyſinage de Niſme ou de Montpellier ne vous auroit il point appris à receuoir au S. Sacrement le corps de N. S. pour la figure, le Symbole, & marreau Metaphorique du corps de N. S. dire cela dans Auignon, & s'en penſer ſauuer en donnant caution bourgeoiſe, ſe ſeroit mal prendre ſes meſures. Si vous ſuiuez ceſte pointe Metaphorique il faudra que comme l'Egliſe de Latran eſt la figure delle meſme, que ſaint François ſoit la figure de ſaint François, bref que ce ſonge, cet eſpaulement, ce panchement, ceſte reparation, ceſte ruïne, que tout cela ſoit methaphorique.

Si l'on vous dit qu'vn Temple materiel peut pancher & tomber en ruine, mais non l'Egliſe, vous vous ſauuerez auſſi-toſt par le guichet du Metaphoriſme en diſant que vous ne parlez qu'en Iuif d'Auignon, en ombres, & en figures.] Telles ſont les euaſions mentales de l'eſcole des equiuocques.

Mais l'Egliſe n'eſt elle pas repreſentée par la nauire de S. Pierre qui panchoit dãs l'orage & eſtoit pres qu'engloutie des flots. Sans doute, & qui vous à dit qu'elle puſt perir dans la tourmente, au contraire N. S. ne reprend il pas de peu de foy ceux qui auoient eu peur de perir, & douté de ſon infaillible aſſiſtance.

Saint Iean, dites vous, *trembla de peur au bruit des ſept tonnerres, des ſept foudres, & des ſept vents, image des aduerſitez que les Tyrans deuoient faire ſouffrir à l'Egliſe.* Apres ceſte peur eut-il reuelation que l'Egliſe deuſt perir par ces perſecutions: au contraire le ſang des Martyres ne fut il pas la ſemence des fidelles] & ceſte vigne ne ietta t'elle pas de plus grandes pompes par ſes retranchemens. C'eſt ainſi que vos Methaphores ont des ſucces conformes à vos pretentions. *Hermod. pag. 121.*

Apres tout S. Iean a eu peur, les Apoſtres durant la tempeſte eurent peur, mais ceſte apprehenſion fut elle ſuiuie de ce naufrage, de ce foudroyement dont vous voulez que l'Egliſe fuſt menacée, nullement; de là quelle conſequence ſinon que la peinture de voſtre ſonge Methaphorique n'eſt qu'a deſſein de faire peur, à ceux qui auront peu de confiance aux promeſſes de perpetuelle durée, que Ieſus-Chriſt a faittes à ſon Egliſe, non pas à ceux qui ſçauent que ſa miſericorde eſt confirmée ſur elle & que la verité diuine, demeure eternellement,] nonobſtant que le Ciel & la Terre paſſent.]

Ce qui me fait ſouuenir de ces mots du Prophete Roy, ils ont tremblé de frayeur, où il n'y auoit nul ſuiet de crainte.] Et de cet autre, la terre a eſté eſmeuë & a tremblé, gueriſſez ſes fracas, car elle a eſté troublée.] Auſſi vous defaites-vous de bõne grace de ce nœud que vous ne pouuez diſſoudre; voſtre Maiſtre, & vous, Hermodore, luy par ce mot D'AVCVNEMENT quand il dit que ſaint François ne ſert *qu'aucunement*, c'eſt a dire en certaine maniere *d'appuy à l'Egliſe*, laiſſant ceſte façon à coniecturer au Lecteur. Et vous en diſant que ce panchement de la viſion *n'eſt qu'vne ruine apparente, nonobſtant laquelle l'Egliſe peut ſubſiſter pluſieurs ſiecles* Ainſi ceſte cheute ne ſera qu'vne apparence, & toutes ces Methaphoriques viſions, ſeront comme les couleurs de l'arc en Ciel, qui ne ſont que des tranſparences. *Hermod. pag. 120.*

igitized by Google

Pieux & veritable ſentiment du Directeur, ſur ce ſonge d'Innocent III.

§. XXXI.

IVgez combien vous eſtes iniurieux à vne ſaincte Reuelation que vous deffendez auſſi mal que ſi vous auiez enuie de la diſſuader: pour ſe ſauuer de la pointe de vos fleches il ne faut que ſe mettre au bas, tãt vous eſtes de francs Archers. Or voyez combien le Directeur a de meilleurs,& plus Catholiques ſentimens que vous, de ce ſonge Prophetique, non ſeulement il le reconnoiſt pour vray, (quelques circonſtances qu'il y ait, qui le pourroient rendre douteux) mais pour ſacré & venerable, non certes pour eſtre couché dans les eſcrits de ce tres-ſaint & tres-ſçauant Pontife,auquel on le dit arriué,ny pour eſtre atteſté par aucun Hiſtorien de ce temps là beaucoup moins pour la Cronique Mironitique, mais pour la ſeule reuerence de l'auctorité de l'Egliſe & du S. Siege qui a auctoriſé les leçons du Breuiaire Romain,qui en font mention en la feſte de S. François.

Et le ſens qu'il en tire eſt, que Dieu ayant à enuoyer vn renfort de nouueaux cõbattans à l'armée de la Sulamite,terrible à ſes ennemis quand elle eſt rangée en belle ordonnãce,c'eſt à dire à l'Egliſe Militãte,il fit voir au Pape,le Serafique S. François amenant des troupes ſelſidiaires, & de ſecours, qui deuoient par leurs doctrines & leur bonne vie, reparer les deffauts des vices, & des pechez, qui ſont comme des taches au front de ceſte belle Lune, & ſouſtenir conioinctement auec les Paſteurs, & les autres fidelles les aſſauts du dehors, liurez par les Schiſmatiques, les Heretiques, les Meſcreans, & les Impies.

Ceſte interpretation n'eſt pas comme la voſtre iniurieuſe à l'Egliſe, conſiderée comme Catholique & vniuerſelle, appuyée ſur vne particuliere Congregation,& auſſi à la Romaine comme le chef & le troſne Souuerain de l'vniuerſelle, & la pierre ſur laquelle Dieu à edifié l'Egliſe Catholique, honneur que vous luy rauiſſez en la faiſant ſouſtenir & appuyer par l'ordre des Mineurs.

Dieu n'a pas abandonné ſon Egliſe iuſques à ce point, de la fonder, & faire repoſer vn Inſtitut Cenobitique, qui y a excité plus de deſordres qu'aucun autre, comme l'on peut voir dans ſes propres Croniques, ſous le Pontificat de Iean XXII. & qui au dedans de ſoy a touſiours eu des deſordres, & en ſa naiſſance,& en ſon progrez,ce qui ſe voit dans la ſuitte de ſon Hiſtoire, & par ce grand nombre de Reformes,qui vont à plus de vingt cinq, depuis 400. ans qu'il eſt au monde, ce qui monſtre combien promptement il ſe relaſche de ſon obſeruance, & de la ſeuerité de la tres-ſainte regle.

L'Egliſe s'en eſt paſſée durant 1200. ans & euſt pu s'en paſſer, auſſi bien que des Templiers, & des Humiliez, ſi Iean XXII. l'euſt aboly, comme il en fut en termes, ſans detriment de l'vnité, ſainteté, & integrité de l'Egliſe vniuerſelle. Ce n'eſt pas que tant de ſaintes Reformes, & de nouueaux Inſtituts

Digitized by Google

qui naiſſent tous les iours comme de nouueaux eſſains, n'embelliſſent l'Egliſe de leur varieté, & ne renforcent ſes bandes, pour combatre par ces aides, & ces rafraichiſſemens auec vne nouuelle vigueur, pareille au raieuniſſement de l'aigle, contre les erreurs & les crimes. Mais de tirer d'vn ſonge & d'vne viſion, quelque ſainte, quelque vraye, quelque deuote qu'elle ſoit, que l'Egliſe doiue tout ſon appuy, ſon ſouſtien, ſon maintien, à vn Ordre de Mineurs, qui n'a ny auctorité, ny Paſtorat, ny charge d'ames, & adiouſter par vn blaſpheme qui ne peut ſortir que d'vne bouche Heretique, que ſans cet arc-boutant elle periroit, elle deuiendroit deſerte, elle iroit en *Ruine & deſolation*, que ceſte Ieruſalem ſacree ſeroit faitte vn tas de pommes,] c'eſt à dire vn amas de pierres, ou pour mieux vne maſure deſmolie : c'eſt ce qui n'eſt pas ſupportable en des plumes de Cenobite, & de Chanoine d'Auignon, tel que vous vous dites, Hermodore, & que poſſible vous voudriez bien eſtre, & eſtre deſchargé de l'habit qui vous peſe, & de la corde qui vous menace, & vous fait peur.

Mauuais vſage de ceſte viſion.

§. XXXII.

QVi ne ſe riroit donc de ceux qui font vanité de la verité de ceſte ſainte Reuelation, & qui la mettent en ſpectacle, pour inſinuer aux eſprits ſimples, que l'Egliſe de ſaint Iean de Latran, c'eſt à dire la Catholique, Apoſtolique, & Romaine, n'eſt plus fondee ſur ceſte pierre que Ieſus-Chriſt luy a donnee pour baze inuariable, & indefectible, mais ſur les eſpaules de ſaint François, & de ſon Ordre, au lieu que cet Ordre iroit en ruïne & deſolation, & ſe diſſiperoit comme la cire deuant le feu,] & comme la pouſſiere à la force du vent,] s'il n'eſtoit appuyé, ſouſtenu, confirmé, approuué, conſerué, maintenu par l'authorité de l'Egliſe.

N'eſt-il point à craindre que ce ſoit là vn morceau du vieil leuain, & quelque reſte des erreurs dont eſtoit farcy cet abominable Liure de l'Euangile eternel dont ſaint Antonin fait Autheur Iean de Parme General des Mineurs, dont ie ne diray entre les autres que ce petit trait, par où l'on cognoiſtra le Lyon par l'ongle : Il tenoit que l'Euangile de Ieſus-Chriſt deuoit prendre fin, & ceder à cet eternel Euangile, comme l'Ancien Teſtament auoit fait place au nouueau : Bouleuerſement general de la Foy Chreſtienne; & que font ceux qui donnent de ſi mauuaiſes explications au ſonge ſacré d'Innocent III. ſinon donner vn autre appuy, ſouſtien, baze,& fondement à l'Egliſe,que celuy ſur quoy elle a toute ſa ſubſiſtance, & qui la rend ſi ferme, que rien ne la peut ny esbranler, ny ruiner, ny faire perir.

Toutes les fois donc que les Mineurs ſe voudront preualoir de ce ſonge tres-ſaint, pour s'imaginer, ou pour perſuader aux autres, que toute l'Egliſe eſt ſouſtenuë de leurs eſpaules, & que ſans eux elle ſeroit perduë, outre qu'ils auront quatre-vingts dix ſept autres Ordres, trauaillans à ceſte vigne, auſſi bien qu'eux, qui s'oppoſeront à leur pretenſion ; ie croy que le Souuerain Pontife Supreme Arbitre de ces differens, cõſeruera l'honneur de ſon Siege,

Digitized by Google

à qui eſt deuë ceſte prerogatiue, & qu'il ne iugera pour inutiles ouuriers les Prelats ſucceſſeurs des Apoſtres, & les Paſteurs ſubalternes ſucceſſeurs des Diſciples, qu'il a appellez en la part de ſa ſolicitude, non pas en la plenitude de ſa puiſſance: & qu'ainſi les pretendans ſeront deboutez de leur interpretation, par fins de non receuoir.

Ie ne dy pas pourtant que l'Egliſe n'ait de grandes & ſignalees obligations au ſeruice de l'ordre Seraphique, & notamment ces dernieres années, que les freres Mineurs n'ayent beaucoup cõtribué par leurs ſaintes prieres, & ſalutaires conſeils à la conſolation & conſeruation de l'Egliſe Catholique affligée & perſecutée en Allemagne par ce Roy des Gots, & des Magots vont comme vn Attila, vn fleau de Dieu, des extremitez de la Noruege pour rauager la Religion Catholique. Mais auſſi faut il croire que ſa ſainteté, les Paſteurs Hierachiques, & les autres Inſtituts Cenobitiques n'ont pas eſté ſans rien faire, & que ſi ceux la ſont bons Iſraëlites, auſſi ſont ceux-cy.

Poſſible que le ſonge Prophetique du Patriarche Ioſeph, ſera renouuellé en nos iours, auec ceſte difference ſur l'Egliſe Catholique affligée en ceſte nation, que les vaches maigres auront precedé, & que les graſſes ſuiuront, la bonté de Dieu multipliant ſes conſolations ſelon la multitude de ſes ſouffrances.]

Vn mot des Stigmates. Douze branches de l'Ordre Seraphiques.

§. XXXIII.

REuenant à vous, Hermodore, ie vous diray que ie ne conçoy pas bien par quelle coniecture vous faites entrer les ſtigmates de S. François dans l'Entretien des Viſiõs & Reuelations. Car ie ne croy pas que vous vouluſſiez faire paſſer ce miracle (que nous ne croyons que par ce qui nous en eſt reuelé par les Bulles des Souuerains Pontifes, & qui eſt la meilleure & la plus certaine de toutes les Reuelations, puis qu'elle vient de l'auctorité de l'Egliſe) pour vne viſion Methaphorique, en ce cas vous ſeriez bien loin de voſtre cõte, & il vous faudroit exhorter à oſter la Methaphore d'vne choſe ſi ſenſible, ſi palpable, & ſi viſible, comme ſeroit celle-cy, ſi ces ſaintes reliques eſtoient monſtrées.

Si ce bon-heur arriuoit; iamais l'ordre Seraphique, auec ſes douze branches, ne fut comblé de tant d'honneur & de gloire; & ne faudroit plus tant de tableaux & de peintures Methaphoriques, pour en releuer l'eſclat, & la dignité. Poſſible que ce mot de 12. branches vous eſtonne, Hermodore, & que ſi ie paſſois ſans vous l'expliquer, vous le prendriez pour vne Enigme, vne figure ou vne viſion Metaphorique. Il eſt pourtant fort vray que XII. Congregations differentes pour maintenant (car il y en a bien eu vn plus grand nombre que le temps à eſteintes) militent ſous la regle Seraphique; en voicy le deſnombrement. Les Obſeruantins ſont le premier, les Recollects l'autre, le troiſieſme les Hermites de S. François de la Refforme de frere Mathieu

Baſchi

Digitized by Google

Baſchi, le quatrieſme les Mineurs Conuentuels, le cinquieſme les Conuentuels reformez, le ſixieſme les Tiercelins non reformez, le ſeptieſme les Tiercelins de l'eſtroitte obſeruance, le huitieſme les Clariſſes Damianiſtes, le neufieſme les Vrbaniſtes, le dixieſme les Tiercelins, l'vnzieſme les Hoſpitaliers, & le douzieſme les Sœurs Griſes. Nonobſtant ceſte diuerſité qui va iuſques dans les habits, & dans la façon de viure, il ne laiſſe pas d'y auoir vne grande vnion, & correſpondance entre les trois Generaux qui gouuernent tout cela: & comme enfans de ſaint François, & zelez à ſon honneur, & à ſa gloire, ils ont tous grande part à la ſainte viſion d'Innocent III. & au myſtere des ſacrez ſtigmates: qu'il me faſche, Hermodore, de vous le voir meſler parmy des viſions & reuelations.

Des vrayes & fauſſes viſions.

§. XXXIV.

MAis pour venir à la concluſion de cet Eſclairciſſement, ie vous aſſeureray, gentil Hermdoore, que le Directeur honore, reuere, & croit de tout ſon cœur les ſaintes viſions, & reuelations qui ſont approuuees de l'Egliſe, & de ſes Prelats; qu'il tient pour veritables les viſions & reuelations de ſaint Dominique, & du Pape Innocent III. dont nous auons parlé en cet Eſclairciſſement, & en fait de meilleurs iugemens, & de plus ſaines, plus Catholiques, & moins intereſſees interpretations que vous: qu'il croit & honore le miracle des fleſtriſſeures de ſaint François, en recite l'office, en dit la ſainte Meſſe, en fait la feſte, le preſche, le publie, l'enſeigne, plus & mieux que vous, & eſt à ces grands Saints Benoiſt, Dominique, François, autant & poſſible plus deuot que vous.

Mais d'autre part eſtant aduerty par la parole du ciel que celuy-là eſt leger de cœur qui croit trop ſoudain,] & qu'il ne faut pas croire à tout eſprit] la verité tenant le milieu entre eſtre trop dur & trop facile à croire, il ſe gardera bien de croire toutes les viſions reuelations, propheties, ou pluſtoſt aux creuſes imaginations de quelques cerueaux legers, qui ioignans l'ineptie à vne pieté apparente, ne feindront point de dire à de petits eſprits dont ils ont occupé la creance, qu'ils ont veu Dieu, les Anges, les Saints; qu'ils ont eu telle & telle reuelation, que telle & telle choſe arriuera, qu'en l'oraiſon Dieu leur a dit cecy & cela, qu'ils en ont communiqué auec N. S. ou N. D. qui leur ont fait telle & telle reſponſe, & ſemblables belles fadaiſes qui ne different pas beaucoup des fables des vieilles gens qui meriteroient d'eſtre corrigez, ou mocquez comme des Aſtrologues judiciaires, & des diſeurs de bonne auanture, ſi le maſque de pieté dont ils ſe ſeruent ne les rendoit dignes d'vn chaſtiment plus ſeuere qu'vne mocquerie, ou correction verbale.

Hiſtoire d'vn viſionnaire.

§. XXXV.

NOus ſçauons de ces exemples à tas, & ces gens à viſions & reuelations ſont aſſez frequents dans les conuerſations du monde. Vn petit eſchantillon fera quelque iour à la piece. I'ay cogneu vn de ces bons perſonnages qui eſtoit en reputation d'extaſes, rauiſſemens, viſions, & propheties: il frequentoit chez vne bonne Princeſſe qui le tenoit pour vn vray hõme de Dieu, tous ces diſcours n'eſtoient que des viſions de ſaint Anthoine, ou ſemblables, qu'il auoit leuës en la Vie des Saints, & qu'il appliquoit auec grande ſimplicité à ſa venerable perſonne.

Il ne ſe paſſoit quaſi heure du iour, & de la nuit, à ſon dire, qu'il ne viſt quelque choſe de nouueau. Vous euſſiez dit que les Saints & Saintes paſſoient à leur tour deuant ſes yeux, comme les ſignes du ciel ſur l'orizon, & communiquoient auec luy auec des priuautez admirables. Il ſçauoit des nouuelles de l'autre monde de toutes les ſortes, & à tous momens, ce n'eſtoient qu'Anges, que diables, qu'ames de Purgatoire en campagne, il auoit de tous ces lieux de grands auertiſſemens, mais c'eſtoit principalement de l'enfer que luy venoient de grands auis, & pource qu'il auoit leu que Iob auoit eſté affligé de Sathan, & que ſaint Anthoine & ſaint Hierome en auoient eſté fort tentez, il s'imaginoit que c'eſtoit vne grande marque de ſainteté d'eſtre ordinairement obſedé & battu des mauuais eſprits, & eſtourdiſſoit vn chacun de ſes combats, de ſes victoires, & de ſes triomphes.

Le diable, diſoit-il, le ſuiuoit par tout, & tantoſt il le voyoit en groſſe Araignee, en crapault, en chat, & en rat, en dragon, & en mille autres formes plus monſtrueuſes, que peut-eſtre ſon imagination bleſſee luy repreſentoit: peut-eſtre eſtoit-ce par artifice. Quelque fois eſtant aupres de ceſte bonne Princeſſe en la preſence de ſes femmes & Damoiſelles il entroit en extaſe, faiſoit grimaces, & puis attachoit ſes yeux fixement en quelque lieu où il ſe diſoit voir le diable en telle ou telle figure, & toutes ces femmes de fuïr, pour n'eſtre pas en vn lieu où fuſt vne ſi laide beſte, que toutefois nul ne voyoit, & la viſion paſſee, chacune reuenoit eſcouter les merueilles du combat.

Ie ſerois trop long ſi ie voulois deduire la moindre partie des pieces que ioüit ce bon ſpirituel, & que ie l'ay appris de teſmoins oculaires d'aſſez bonne grace. Apres tout cela, & le bon du ieu, c'eſt qu'il tiroit tout ce qu'il vouloit de ſes viſions, reuelations, propheties, faiſant croire qu'il deuinoit les penſees, les tentations, l'iſſuë des affaires, & auec cela ſe meſloit, charitablement toutefois, de beaucoup de choſes que ie laiſſeray, Hermodore, à voſtre iugement.

Vous ſuppliant de me dire ſi vous conſeilleriez au Directeur, ou à toute perſonne qui n'auroit pas tout à fait perdu la lumiere, de ſe laiſſer embeguiner de ſemblables gentilleſſes, & de les tenir pour des oracles, & qui eſt le pis, de coucher vne partie de ſon bien ſur ces cartes-là. Au contraire, qui ne conſeilleroit à ceux qui ſont abordez de ces viſionnaires, de les obliger à prendre

Digitized by Google

le petit exercice de pieté, depuis *Miserere* iusques à *vitulos*, pour esprouuer de quel esprit ils sont animez.

Trois sources des visions.

§. XXXVI.

POur resolution vous sçaurez que les Visions, apparitions, & reuelations peuuent proceder de trois sources, dont la premiere est bonne, mais fort peu cogneuë: la seconde fort suspecte: la troisiesme ne vaut rien du tout: celles-là viennent de Dieu, qui seul fait les vrais voyans, & les vrais Prophetes. Son esprit souffle où il luy plaist,] & comme il luy plaist tantost il communique des visions corporelles, tantost imaginaires, tantost intellectuelles, tantost c'est en songe, tantost c'est durant le veiller: l'Escriture & l'Histoire des Saints en est toute remplie, & comme il ne tente iamais à mal,] celles-cy sont tousiours bonnes, mais qui les sçait bien discerner? puis que la discretion des esprits est vne grace gratuitement donnee, que Dieu ne communique pas à tous.

La seconde source est de la nature dont la foiblesse & la debilité cause souuent d'estranges imaginations qui passent pour visions. Mais la troisiesme procede du Dragon remply d'illusions, qui se transfigure en Anges de lumiere, & qui exerce mille stratagemes & tromperies par ce moyen-là. Les exemples en sont si frequents & si deplorables, qu'il n'est point besoin de les recueillir.

Ie ne m'arresteray point dauantage à paraphraser le XIII. chapitre d'Ezechiel, où Dieu inuectiue contre les visions & reuelations des faux Prophetes seduisans les ames par cet artifice: pour ne paroistre en cela artificieux ie vous conuie, & vous coniure de le lire, Hermodore, & ie m'asseure que vous descouurirez à l'aide de ce flambeau sacré beaucoup d'œuures de tenebres, que le Demon du Midy ne laisse de couronner de diuers rayons. Vous y apprendrez que tout ce qui esclatte n'est pas de l'or, ny des diamans, & il vous seruira de ce rayon de miel qui fait discerner le bien du mal, laisser l'vn & choisir l'autre.] Cependant ie me prepareray à l'Esclaircissement de l'Entretien des Confrairies, que vous faites suiure.

TROISIESME ESCLAIRCISSEMENT.

DE LA PIETE' DES CONFRAIRIES.

Frontiſpice.

§. I.

IVſques icy, Hermodore, vous auez aucunement couuert le momon de l'intereſt terreſtre ſous ces belles fueilles *de la Prouidence diuine; de la Pſalmodie, de l'ornement des Egliſes; de la Prophanation de l'Eſcriture; des Anges; de la Beatification & Canonization; & des Viſions & Reuelations*, imitant le Rameur qui tourne le dos où il pretend de conduire ſa barque. Mais maintenant le voile commence à ſe deſchirer, le rideau à ſe tirer, les rayons de la verité percent le nüage, le miſtere d'iniquité commence à ſe reueler, le fard tombe, le maſque ſe leue, la viſiere ſe hauſſe, la nuit paſſe, l'aurore paroiſt, nous commençons, comme Iacob, à recognoiſtre celuy contre lequel nous luittons, & deſcouurir ſes ruſes ſpirituelles.]

Le Limaçon ſort de ſa coquille, mõſtre ſes cornes, & ſe fait vn chemin luiſant comme du clinquant par l'argent de ſa baûe. Les fleurs du propre intereſt qui appellent des fruits s'eſpanoüiſſent à nos yeux, le temps de tailler, mais ſur le vif, approche; Cet Heliotrope qui ſembloit ne regarder que le Soleil de la Gloire de Dieu, des Anges, de l'Egliſe, des Saints, nous fait voir que toutes ſes racines ſont en terre. Et i'ay grande peur qu'à la fin la douleur n'en retombe ſur voſtre teſte,] & que nous ne trouuions la peau d'vn Queſteur ſous la cappe d'vn Chanoine. Il eſt vray que ce nom de Chanoine ſignifiant Regulier, il y aura quelque euaſion mentale dans l'equiuocque, & la fueille de Figuier dont on ſe veut couurir n'aura poſſible aſſez de fermeté pour empeſcher les gliſſades de l'Anguille.

Mais laiſſons là voſtre perſonne ſous le drap, ne leuons point le voile de Thamar ſur le carrefour, conſeruons l'honneur du pecheur, & deſtruiſons ſon pecbé, imitons le feu du ciel qui tombant ſur les animaux venimeux, leur laiſſe la vie, & leur oſte le venin; & cet Archer ancien, qui ſceut tuer vn Dragon qui enueloppoit ſon fils ſans bleſſer l'enfant.

On peut abuſer des meilleures choſes.

§. II.

ESt-il poſſible, tres-cher Hermodore, que la faſcination de ceux qui enſorcellent voſtre iugement ſoit ſi forte qu'elle ne vous permette pas de voir dans les paſſages meſmes qui vous ont eſté ſuggerez, que ce n'eſt nulle-

Digitized by Google

ment à la Pieté & Sainteté des Confrairies que le Directeur s'attaque (puis qu'il proteſte de les venerer, & d'eſtre luy-meſme enroollé en toutes celles qu'il a rencontrees, principalement en toutes celles de ſon Dioceſe) mais ſeulement aux abus qui s'y peuuent gliſſer, comme en toutes les autres choſes, les plus ſaintes & ſacrees,

Quoy, ne peut-on pas abuſer de l'Eſcriture, des Sacremens, de la Science, de la Puiſſance, de la Force, & de tout ce qu'il y a de meilleur au monde. Ne faut-il pas tous les iours que la verge veille ſur le pot boüillant,] ie dy que ceux qui ſont en Authorité, tant en l'Eſtat Eccleſiaſtic, que Politic, veillent ſans ceſſe à deſraciner les deſordres qui ſe forment par la ſuitte du temps, & par le deſreglement des mœurs dans les plus iuſtes Polices.

A quoy tant de commiſſions & de formalitez des Magiſtrats dans la Police ſeculiere ſinon pour maintenir vn chacun en ſon deuoir. A quoy tant de viſites des Prelats dans leurs Dioceſes, ſinon pour oſter les ſcandales du Royaume de Dieu,] ſeparer l'yuroye d'auec le bon grain, & tailler la vigne, ou en oſter les pampres inutiles. A quoy ces rondes continuelles que font les Superieurs des Cloiſtres ſur les murailles de leurs miſtiques Hieruſalems, ſinon pour empeſcher que le monde & ſa conuoitiſe ne r'entre parmy ceux qui l'ont quitté, & à quoy viſent tant de reformes que nous voyons tous les iours ſi ſaintement eſclorre, & auec tant d'edification des murailles de Syon,] ſinon à reparer les breches des deffauts qui ſe commettent contre la droitte obſeruance des Regles approuuees par l'Egliſe.

Que ſi la pluſ-part des Ordres Cenobitiques ſe deſtraque, & qui oblige de temps en temps à les reformer, eſt-il poſſible que les Confrairies compoſees de perſonnes ſeculieres de diuerſes conditions ne puiſſent iamais ſe deſregler, ny admettre aucun abus en leur gouuernement & petite police. Il faudroit renoncer à la Foy & à la Religion (qui elle meſme n'eſt qu'vne grande & vniuerſelle Confrairie) pour n'approuuer pas la Sainteté & l'vtilité de leur Inſtitution. Tous les Chreſtiens ſont Freres & Confreres, & les Parroiſſes entieres, que ſont-elles ſinon des Confrairies plus eſtendues. Que ſi les Chreſtiens comme Chreſtiens ſe ramaſſent dans les Parroiſſes, autrement ils ſe ſepareroient de la communion des fideles, s'ils ne ſe trouuoient aux aſſemblees Eccleſiaſtiques pour y rendre à Dieu le culte qui luy appartient.

Les plus deuots, c'eſt à dire ceux qui ſe veulent addonner à vne Pieté plus particuliere, s'enroollent dans les ſaintes Confrairies, fauoriſees des Souuerains Pontifes de pluſieurs graces ſpirituelles, pour inuiter les ames à ſe ranger ſous ces eſtendars ſacrez où la deuotion eſt plus particulierement cultiuee. Qui peut trouuer cela mauuais & eſtre Chreſtien. Il n'y a rien pourtant de ſi bon dont on ne puiſſe abuſer, d'où vient qu'il y a bien de la difference entre blaſmer vne choſe, & l'abus qui s'y peut commettre, ce que le Paragrafe 1. de la IV. partie du Directeur monſtre aſſez amplement.

Digitized by Google

Meſmes des Confairies.

§. III.

VIngt-deux ans de fonction Epiſcopale luy doit auoir appris par l'experience ſenſible de tant de viſites s'il ne ſe gliſſe pas des abus dans les Cõfrairies Parroiſſiales, il a penetré aſſez auant dans l'interieur du voile] pour deſcouurir ce qui s'y paſſe. Les Confrairies ſont principalement inſtituees pour eſueiller, exciter, & auãcer la deuotion des fideles; & les porter à l'exercice des bonnes œuures; comme l'oraiſon, le ieuſne, & l'aumoſne, & à faire des fruits dignes de penitence.

La ſucceſſion du temps qui fait venir la mouſſe au lieu de fruits aux meilleurs arbres, qui apporte la roüille aux meilleures armes, fait que l'on prend les branches pour le tronc, & l'ombre pour le corps, au lieu de frequenter les Sacremens, de Penitence, & d'Euchariſtie, de faire des ieuſnes, & des prieres, & de ſecourir les neceſſiteux, on laiſſe tout cela, & ſeulement fait-on force cueillettes, que l'on employe partie à auoir des ornemens d'Egliſe, & à faire dire des Meſſes; ce qui eſt fort bon, & l'autre partie au lieu de la diſtribuer aux pauures ſe deſpenſe en banquets, & autres deſordres qu'il faut taire. Qui ne prendra icy le mot de ſaint Paul, en cela ie louë, en cecy non.]

Ceux qui ſont en la Chaire de Moyſe] & qui ont en main la ſerpe de l'authorité ne doiuent-ils pas emonder la vigne du grand Pere de famille, & en retrancher les abus. N'eſt-ce pas là vn des deuoirs de l'Eueſque dans les Cõfrairies qui ſont de ſa Iuriſdiction. Auſſi le Directeur s'eſt-il eſpargné de reprendre les abus, qui ſe gliſſent, & qu'il faut oſter, dans les Confrairies Parroiſſiales.

Des Confrairies Cenobitiques.

§. IV.

C'Eſt auſſi de leur charge d'auoir l'œil ſur les Confrairies Cenobitiques; ie le croy bien puis que ce ſont leurs oüailles, c'eſt à dire les ſeculiers qui s'y enroollent. C'eſt à eux de ſçauoir ſi tout s'y paſſe honneſtement, & en bon ordre, comme il eſt bien ſeant aux ſaints, c'eſt à dire aux Chreſtiens, appellez vne nation ſainte, vne Preſtriſe Royale,] acheuant, & vn *Peuple d'acquiſition.*] Sans doute ce peuple eſt de droit acquis aux Paſteurs qui l'ont en charge, non pas à ceux qui font vœu de ne s'en charger pas, & neantmoins ils en font vn *Peuple de conqueſte*, car ils entrent dans les fonctions Paſtorales cõme des Conquerans auec des rauages eſtranges dans les charges des Paſteurs, & par vn ſtratageme merueilleux prenãs la creſme & l'eſlite, ils veulent auoir le gouuernement ſans charge, laiſſans aux autres toute la charge ſans gouuernement; iniuſtice qui crie vengeance au ciel & à la terre, & qui redemandera vn iour de leurs mains le ſang des brebis] qui s'eſgarent de leur deuoir.

Car il faut auoüer que de la ſorte qu'ils ſe comportent dans leurs Confrai-

Digitized by Google

ries, ils deſertent les Parroiſſes, aneantiſſent la Hierarchie, & tirent à eux la conduite de toute l'Egliſe, & cela à la façon des Sangliers & des Renards, qui demoliſſent la vigne,] ie veux dire par force & par fineſſe; par authorité, & par ruze. Authorité, car eſtans fondez ſur leurs priuileges, & ſur les iuſtes permiſſions qu'ils ont du ſaint Siege, d'eſtablir ces ſaintes Confraternitez dans leurs Egliſes, qui les peut contredire, ny demander au Souuerain Pontife, pourquoy le leur permettez-vous? veu meſme que l'intention du ſaint Siege eſt tres-iuſte, tres-ſainte, & tres-loüable.

Mais auſſi tóſt par ſouppleſſe on abuſe de la ſainteté de ceſte Intention, qui n'eſt, ny ne fut iamais, de deſoler & deſerter les Parroiſſes, d'oſter le oüailles aux Paſteurs, de renuerſer la Police & la diſcipline Eccleſiaſtique, d'enleuer les peuples aux Eueſques, & aux Curez, de leur oſter le gouuernement, de leur en laiſſer la charge ſans conduitte, ce que font neantmoins en renardant c'eſt à dire par des voyes indirectes, ceux qui ſçauent cacher le bras & ietter la pierre, couurir l'hameçon auec l'appas, & par vn art, autre que de Theſſalie, tranſporter les moiſſons du champ d'autry dans le leur.

N'eſt-ce donc pas aux Eueſques qui ſont les ſentinelles, les ſurueillãs, & les Intendans de l'Egliſe, que le S. Eſprit leur a baillées à gouuerner,] de prendre garde que chacqu'vn ait le ſien, & que les Paſteurs de Loth & d'Abraham n'entrent point en noiſe, que les Priuileges ſacrez des Priuilegiez leur ſoient conſeruez ſoigneuſement, pour la reuerẽce du S. Siege d'où ils emanent, mais auſſi ſans preiudice des droits, & de la charge des Curez, & des deuoirs dõt les paroiſſiẽs ſont obligez à leurs parroiſſes, car telle eſt l'Intẽtion de ſa Sainteté.

Intention ſignifiée & declarée par la plus part des decrets Pontificaux notamment par la Bulle de Clement VIII. donnée ſur les differents des Curez & des Cenobites de Doüay en Flandres, où il eſt expreſſement commandé à ceux-cy de recommander aux peuples, & en leurs Sermons, & en leurs conferences particulieres, d'aſſiſter à leurs Paroiſſes, & de rendre leurs deuoirs à leurs Curez, & reciprocquement aux Curez de recommander ceux-cy à la Pieté, & aux liberalitez de leurs Parroiſſiens.

Si donc vn Eueſque trouue en ſa viſite que l'heure des aſſemblées des Confrairies Conuentuelles, ſoit aux Proceſſions, ſoit aux autres actions de deuotion, ſoit la meſme que de la Meſſe, ou des Veſpres Parroiſſiales, & que par ce moyen les principaux Parroiſſiens, (qui ſont comme les chefs des Peuples & qui donnent l'exemple aux moindres, comme les beliers des troupeaux,) ſont attirez hors de leurs Parroiſſes, aux heures de leur debuoir: Ne doit il pas pouruoir à ce deſordre qui ſape inſenſiblement les fondemens de la Police de l'Egliſe, & aneantit la Hierarchie: car s'il n'y a plus de ſuiets qui obeiſſent, que deuiendra la ſacrée Principauté des Paſteurs.

Suitte.

§. V.

S'Il trouue les Parroiſſes deſpourueuës d'ornemens; & de toutes les choſes neceſſaires, pour celebrer honorablement les diuins Offices, & s'il

voit que toute la laine des oüailles s'en va aux Confrairies Cenobitiques, ou l'on ne reçoit que des moutons à la grande laine. N'eſt ce pas à luy de remettre l'Ordre dans la charité,] & de faire voir l'Iniuſtice de ce partage de Lyon, qui met tout d'vn coſté, & rien de l'autre preferant ce qui n'eſt que de ſurerogation, à ce qui eſt de Iuſtice, d'obligation, & de deuoir; dequoy N. S. reprend ſi aſprement les Phariſiens en l'Euangile.

N'eſt-ce pas à luy de crier ſans ceſſe, de releuer ſa voix non ſeulement comme vne trompette] mais comme vn tonnerre, & de remonſtrer au peuple ſon erreur & ſa faute; n'eſt ce pas à luy de faire inſtance, opportunement, importunement, reprenant, priant tançant, auec toute patience & doctrine] bref de vanger toute deſobeiſſance iuſqu'à ce que l'obeiſſance ſoit accõplie] c'eſt à dire que chacqu'vn ſoit rangé à ſon deuoir.

Que s'il s'apperçoit de la mine que l'on creuſe, & que ſous main, par le moyen des Confrairies, on inſpire non ſeulement le deſgouſt, & le meſpris, mais l'auerſion & la haine des Parroiſſes & des Paſteurs, & s'il deſcouure (ce qu'a eſuenté aſſez ſouuent le Directeur en l'exercice de ſa charge) qu'vn Confeſſeur Cenobite, au lieu d'exhorter vne ame ſeculiere à la frequentation de ſa Parroiſſe l'en deſtourne, iuſques à luy donner pour penitence d'aſſiſter à l'Egliſe de ſon Conuent, à la Meſſe, à Veſpres, au Sermon, en vn iour de Feſte ſolemnelle, & de Dimanche, luy enſeignant qu'il n'y a autre obligation de commandemens que d'aller vne fois l'an communier à la Parroiſſe.

Si en communs deuis les Cenobites appellent ceux qui ſont de leurs Confrairies, & qui frequentent les Sacremens en leurs Egliſes leurs Parroiſſiens, bref ſi de parolles, & d'effect, ces Confrairies ruinent entierement les Curez, & les Parroiſſes, n'eſt-ce pas le debuoir de l'Eueſque de s'armer d'vn ſaint zele, pour le Seigneur Dieu des armées,] & de s'oppoſer aux Goliats qui brauent les bataillons d'Iſraël.]

Que s'il va plus auant, & ſi perçant la muraille cõme le Prophete, il deſcouure les deſordres qui ſe commettent à plats couuerts, & le mauuais vſage des cueillettes, & exactions qui ſe font à la ſourdine, en plumant l'oye ſans crier, s'en taira-t'il, deuiendra t'il vn chien müet, n'oſera t'il japer contre ces abus. Quoy! oyez tonner les Cenobites dans les chaires Parroiſſiales, où les Curez les appellent, (mais non pas eux les Curez, dans leurs chaires Conuentuelles) contre les abus & les diſſolutions de bouche qui ſe commettent dans les Confrairies des Parroiſſes, certes ils ont raiſon.

Et pourquoy ne l'aura pas vn Eueſque, d'euenter la mine, & de declamer contre les abus de l'intereſt honorable, ou vtile, qui ſe peut gliſſer dans la conduitte, & les cueilletes mignardes des Confrairies Cenobitiques. S'il appartient aux Cenobites de reprendre les Paſteurs & Prelats en pleine chaire) en quoy certes ils ne ſont pas blaſmables, puis que les Predicateurs ne doiuẽt point auoir eſgard aux perſonnes, mais blamer le vice en quelque lieu qu'il ſoit (pourquoy ne pourra pas vn Eueſque reprendre ce qu'il verra eſtre mal parmy les Cenobites, principalement aux choſes qui regardent la conſeruation de la Hierarchie, & du peuple qui luy eſt commis.

Section

Section.

§. VI.

NE meriteroit il pas le nom de deſerteur de ſon office s'il faiſoit autrement, pour l'Amour de Syon il ne ſe doit pas taire, ou mal-heur à luy s'il ſe tait.] Et ſi ayant deſcouuert vn artifice rapportant à celuy des Preſtres de Bel, que Daniel apperçeut par le moyen des cendres, il n'en auertiſſoit ceux a qui en appartient la correction. Et ie vous prie à qui appartient il mieux d'euenter, de chaſtier, de corriger de ſemblables fautes qu'à celuy qui a le glaiue de l'eſprit, & qui ne le doit pas porter en vain, mais pour le ſeruice de celuy qui l'a eſtably Prince en ſa maiſon] & qui la eſleué ſur les peuples afin d'arracher, & demolir, ce qui eſt mal planté, & baſty, & puis planter, & edifier en bon ordre.]

C'eſt ce que fait le Directeur comme il eſt plus clair que le iour par ces paroles. *De ce cy ie ne parle point par cœur, car dans la propre bergerie ou i'ay eſté mis en ſentinelle, i'ay autrefois deſcouuert &c.* Où il monſtre que c'eſt en arrachant les ronces des abus qu'il a appris d'eſtranges Miſteres. *Direct. pag. 93.*

Ce n'eſt pas donc contre les Confrairies ſainctement intituées, & erigées dans les Parroiſſes, & dans les Egliſes Cenobitiques, que le Directeur parle, mais contre les abus qui ſe commettent aux vnes & aux autres, & que les Eueſques doiuent retrancher, & empeſcher autant qu'il leur eſt poſſible. Que ſi vous voulez ſouſtenir, Hermodore, qu'il ne ſi commet point d'abus, ny en la conduitte, ny au maniement des Collectes, outre que vous changez la queſtion de droit, en celle de fait, par vne ſoupplesſe groſſiere en ſa malignité: vous prenez à partie l'experience meſme, & vous deſmentez gratuitement les yeux d'vn million de teſmoins.

Il eſt vray que les abus qui ſe commettent aux Confraires des Parroiſſes, ſont plus notoires, & en vn ſpectacle plus euidēt, & ceux des Confrairies Cenobitiques plus couuert, & moins penetrables. Mais pourtant à qui à tant ſoit peu de ſens, il eſt aiſé à coniecturer, que poſſible ne ſont ils pas moindres, & bien heureux ſont ceux de qui les pechez ſont à l'ombre. Si toute-fois on iuge des cauſes par les effets, il eſt croyable que l'intereſt honorable, & vtile, y-iouë de grands ieux, puis que celuy là rend Gouuerneurs des peuples ceux qui n'en ont pas la charge, & de ceſtuy-cy on s'en rapporte à la ſcience, & à la conſcience de ceux qui entendent la pratique de ſuccer le lait des gens.] & dequoy ſert de deſguiſer la verité, & de la tenir priſonniere,] il eſt aſſeuré que c'eſt le maiſtre Canal de toutes leurs fontaines, & comme ce cueueau des miroirs de l'ancien tabernacle, que l'on appelloit la Mer d'Arain.

Il eſt tout conſtant que l'adminiſtration des cueillettes des Confrairies Parroiſſiales, eſt tout en la main des Confreres qui ſont Seculiers, & que les Curez n'en ont qu'autant qu'ils y font d'offices. Ce qui ne ſe peut pas dire des autres dont toute les leuées, fondent au profit des Communautez qui les gouuernent, ſans que les Confreres Seculiers, ayent aucune part, ny veuë, dans la diſpenſation.

Digitized by Google

Des Lettres de filiation.

§. VII.

QVant aux Lettres de Filiation, ou pour mieux dire, d'aſſociation (car la filiation ſuppoſe paternité, qui n'eſt que dans le Paſtorat, à cauſe de la charge des ames, qui rend le Paſteur vray Pere ſpirituel de ſes oüailles) c'eſt vne choſe tres-pieuſe & tres-ſainte, fondee ſur cet article de creance de la Communion des Saints. Et c'eſt merueille, Hermodore, comme vous vous eſchaufez ſi eſtrangement à la preuue d'vne verité toute euidente, & que nul ne vous nie; au contraire le Directeur dit tout clairement, *que c'eſt vne bonne choſe d'eſtre aſſocié aux Ordres par des lettres de filiation, pour participer à tant de ieuſnes, de diſciplines, de prieres, &c.* Mais quoy on auoit chargé voſtre carquois d'vn grand nombre de fleches ſur ce ſuiet, il falloit que vous vous deſchargeaſſiez ſur le papier, de tant de paſſages qu'on ne vous auoit recherchez que pour enflet vos pages, & remplir vos preuues iuſtificatiues de force pieces aſſez inutiles, & que ie laiſſeray examiner à vn autre, qui ne glanera pas ſeulement apres moy, mais qui vous vendangera] & vous mettra ſous le preſſoir] d'vne eſtrange façon.

Direct. pag. 91.

Ce que ie ne puis ſouffrir ſans que ma plume y donne vn coup de bec, c'eſt ceſte odieuſe comparaiſon que vous faites du Directeur auec Vuiclef, qui tenoit pour Simoniaques les Freres qui faiſoient ce trafic de leurs lettres de filiation, & d'entree en leurs Confrairies, ſous eſperance d'vn profit temporel. Où eſt-ce que le Directeur a tenu cet iniurieux langage que tenoit cet Heretique, ennemy iuré des Ordres Cenobitiques, ſuppoſant fauſſement qu'ils ne les donnent qu'en conſideration de cet intereſt.

Hermod. pag. 130.

Mais à voſtre auis ceſte propoſition en ſoy eſt-elle erronee, qu'il ne faut pas donner le ſpirituel pour le ſeul reſpect de l'vtilité tẽporelle; qu'appellez-vous Simonie ſinon la permutation d'vne choſe ſpirituelle auec vne temporelle, eſt-ce donc là vne des erreurs de Vuiclef. Iuſques à quand confondrez-vous auec vos raiſonnemens mal ſuggerez, & plus mal digerez le fait auec le droit?

Il eſt donc vray de dire que ce n'eſt pas pour le lucre qu'il faut donner ces lettres d'aſſociation, ny enrooller des perſonnes dans les Confrairies: & c'eſt vn iugement temeraire, & malin, de dire que les Cenobites ayent touſiours vne telle intention. Mais auſſi la ſimplicité ſeroit bien groſſiere de dire qu'ils fuſſent impeccables de ce coſté-là, & incapables de receuoir ceſte ſiniſtre intẽtion. Puis que l'on voit bien d'autres deſordres dans tous les Ordres, ie ne diray pas ſeulement Cenobitiques, mais Eccleſiaſtiques, & Politiques, où les ſimonies & concuſſions, les peculats, les rapines, & autres ſtratagemes, ſont ſi ordinaires, que le nier c'eſt renuerſer l'experience, & ſe mocquer des Decrets, des Ordonnances, & de tant de Loix qui ont eſté ſi ſaintement faites & en l'Egliſe & en l'Eſtat pour reprimer ces deſreglemens.

De dire qu'il ne ſe donne point de lettres de filiation & de participation aux prieres & autres bõnes œuures, à ceux qui ſont ou fondateurs, ou inſignes

Digitized by Google

bien-faicteurs des Ordres, ou des Communautez, ou qui les appuyent de leur authorité, & les ſouſtiennent de leur protection, qui vaut ſouuent plus que de grandes ſommes; ie dy meſme en veuë, & en conſideration du bien qu'ils ont fait, ou qu'ils font, par vne eſpece de gratitude, ou reconnoiſſance, ie n'en veux point d'autre iuge que vous, Hermodore, & que ſçauez-vous (tant eſt grande l'humaine infirmité) ſi les meſmes lettres ne ſe peuuent point donner dans le regard des biens que l'on eſpere auſſi bien qu'elles ſe donnent dans l'eſgard de ceux que l'on a receus & que l'on reçoit.

Mais ce n'eſt pas principalement pour ceſte conſideration, ouy pour le ſalut des ames, & leur conſolation que ſe donnent ces ſaintes lettres; ie le croy pieuſement, & piteuſement encore, ſi vous le voulez: auſſi pourquoy nierez-vous qu'on puiſſe en auoir vn autre, ſans m'aſſeurer de l'impeccabilité, & infaillibilité de ces donneurs de patentes. Ie ne dy pas qu'on n'en puiſſe donner ſans aucune viſee que du bien ſpirituel de la perſonne aſſociee, & cõme vous dites *adoptee*. Ie veux meſme croire, par excés de courtoiſie qu'il ne s'en donne point que dans ceſte pure & ſincere intention, mais d'autre part aſſeurez-moy que ceux qui les baillent ſoient tellement confirmez en grace qu'ils ne puiſſent faire aucune reflection ſur leurs propres intereſts. O! Hermodore, que vous eſtes bien à la bonne foy, ſi vous tenez pour infaillibles & impeccacables, ceux, qui, pour la plus grande part, qui eſt telle des Relaſchez ou difformez, promettent à la face de l'Egliſe, & ſur la corne des Autels, des choſes que viſiblement ils ne tiennent pas, s'ils agiſſent ainſi ſur le verd, que ſera-ce ſur le ſec,] n'eſt-ce pas voir le feſtu & non la poûtre,] aualer le Chameau & couler le Mouſcheron,] addreſſez-vous à d'autres pour leur debiter ces coquilles.

Du Merite, & de la Satisfaction.

§. VIII.

VOus me permettrez pourtant de vous auertir, que pour vn Theologien, vous vous coupez aſſez lourdement en vn principe fort ſimple, & qui eſt vn des elemens de l'Eſcole. Vous ne pouuez ignorer que toute bonne œuure faite en grace, & pour l'amour de Dieu a deux faces, c'eſt à dire deux qualitez, dont l'vne eſt communicable, & outre l'autre ſe termine en la perſonne qui la fait, c'eſt à dire qu'elle eſt meritoire, & ſatisfactoire: le merite demeure à la perſonne qui opere le bien, & la ſatisfaction peut eſtre communiquee au prochain. C'eſt la conſtante doctrine de l'Egliſe & de l'Eſcole, & ſi vous en voulez vn eſclairciſſement plus particulier outre la derniere queſtion de la premiere Seconde de ſaint Thomas, où il traitte du Merite, voyez ce qu'en eſcrit le tres-ſçauant & tres-pieux Cardinal Bellarmin au 11. chapitre du 1. Liure des Indulgences.

Cependant (ie veux croire que ce ſoit ſans y penſer) vous ne parlez que de communication & participation de merite, & non vne fois ſeulement, & par ſurpriſe, mais cinq fois en quatre pages. Auſſi eſt-ce le langage ordinaire du vulgaire ſimple, qui dit & croit auoir part au gaſteau ſpirituel au merite des *Hermod. pag. 135. 136. 137. & 138.*

Digitized by Google

Mandians quand il leur rompt le pain temporel, & entrer dans les merites de l'Ordre par les lettres de filiation, ou l'association aux Confrairies Conuentuelles. Le lait corrompu de ceste fausse doctrine ne peut prouenir que de quelques Cenobites ignorans, qui debitent, sans penser à mal, ceste dentree de contrebande, & si vn aueugle en meine vn autre qu'en peut-il arriuer sinon la cheute des deux dans vne mesme fosse.]

Ie ne dy pas que ceste grossiereté arriue à Messieurs nos Maistres, qui ont l'esprit bien plus delié, & fourby sur le banc de l'Escole, & qui sçauent bien distinguer autre merite & satisfaction (ce que pourtant vous confondez Hermodore] mais ce sont quelques freres ignorans, qui se meslans, dans leurs questes, auec le menu peuple, leur promettent hardiment la participation de leurs merites, comme à leurs amis & bien-faicteurs, sans sçauoir que c'est la satisfaction qui se communique, non le merite: ce qui n'est vne petite erreur, que ie me contente de marquer icy, sans m'arrester beaucoup à sa refutation.

Hermod. pag. 136.

Il la faudroit pardonner à ces bons Freres Seruans, Laïques, Conuers, & que le vulgaire par vn nom vilainement corrompu appelle des Boutecus, au lieu de Boutechœurs, pource que durant l'office diuin ils se tiennent au bas bout, & à l'extremité du Chœur, où ils l'escoutent sans chanter. Il la faudroit, dis-ie, pardonner à ces bons enfans, qui ne faillent pas par malice, mais d'autãt qu'en l'Ordre des Dominicquains ils se disent aussi bien Freres Prescheurs que ceux qui preschent, & qui sont Prestres, il seroit bon de leur apprendre à mieux cathechiser le peuple, & à ne luy faire point parler vn langage qui est contre le sentiment & la doctrine de l'Eglise.

Tout ce que i'apprehende pour vous, tres-aimé Hermodore, c'est que celuy qui vient apres moy le van à la main, ne vous vanne icy dessus, ne vous crible, ne vous secouë, & ne fonde sur vous, tout ainsi qu'vn torrent qu'vn gros orage verse, & ne fasse de ceste mousche d'inaduertance, vn Elephant d'heresie, vne montagne d'impieté: ne vous releuãt pas de vostre cheute auec esprit de douceur & de tranquilité. Vous ferez donc salutairement de corriger vostre plaidoyé pour ce regard, & changer ceste participation aux merites au terme de satisfactions, puis que vous sçauez qu'en vne bonne œuure la qualité de Meritoire ne se communique pas, ouy celle de Satisfactoire.

Que si vous meditez vne euasion dans la distinction de merite de congruité & de condignité, souuenez-vous que nous auons moyen de vous faire connoistre que ceste congruité est fort incongruë, & vne espece de solecisme en la foy.

Deffense du I. Passage.

§. IX.

Hermod. pag. 125.

CE que nous venons d'auancer seruira d'vn tel Esclaircissement aux passages que vous entreprenez de combatre, que pour vous refuter il ne faut que les reciter. Le premier dit ainsi: [Si le Cenobite vient à parler de son Ordre particulier, que ne dira sa bouche de l'abondance de son cœur? c'est vn

Digitized by Google

lieu commun, dont on ne peut ſortir, quand on y eſt vne fois entré : tout ce qu'il y a de ſaint, tout ce qu'il y a de pur, tout ce qu'il y a d'eminent, tout ce qu'il y a de bonne odeur en l'Egliſe de Dieu, y eſt ramaſſé : il n'eſt que d'en eſtre, ou au moins d'y eſtre aſſocié, d'en auoir des lettres de filiation, & participer à tant de ieuſnes, de diſciplines, de veilles, de prieres, de mortifications, d'eſtudes, de chants, de predications, de pelerinages, de ſouffrances, de ſemblables œuures, que l'on y exerce, & qui s'y pratiquent. O quel bon-heur d'auoir liaiſon auec tout cela, de là pour attirer à ceſte cordelle tant de cordons, grands & petits, tant de ceintures, tant de ſcapulaires, de roſaires, tant de Tertiaires, ou de Tiercelets, tant de Confrairies, de Congregations, d'aſſociations, qui ſont autant de petits ſurgeons de l'Empire des Ordres, qui eſtẽdent leurs pampres iuſqu'à la mer du ſiecle, & leurs prouins iuſqu'aux fleuues des familles ſeculieres.]

A ce diſcours que vous n'auez pas veu en ſa ſource vous ne reſpondez que par exclamations & par inuectiues, qui ſont les raiſons de ceux qui n'en ont point. Auſſi vous a-t'on caché à deſſein les paroles immediatement ſuiuantes, qui ſont telles: [Mais quoy? il ſemble que vous blaſmiez tant de ſaintes Confrairies eſtablies pour le ſalut de tant d'ames, approuuees par le ſaint Siege, & qui font vn ſi notable fruit par toute la Chreſtienté; Helas! ie me blaſmerois moy-meſme, qui ſuis, Dieu mercy, & de tres-bon cœur, de la plus grande part pouſſé à cela par le deſir que i'ay d'eſtre participant de tous ceux qui craignent,] & ſeruent Dieu.] *Direct. pa. 92.*

II. Paſſage, iuſtifiant le premier.

§. X.

VOyez-vous, Hermodore, s'il blaſme les Confrairies ſi ſaintement inſtituees, auſſi ne le pouuez-vous diſſimuler, quand vous adiouſtez le paſſage ſuiuant; [Ah! Dieu me preſerue d'vne ſi criminelle penſee: non certes, ie ne reprend pas la choſe, ny le bon vſage, mais ſeulement l'hameçon induſtrieux caché ſous ces belles apparences: car, qui ne voit, que ce ſont autant de liens, dont on ſe ſert pour authoriſer, ſinon les particuliers d'vn Ordre, du moins l'Ordre de ces particuliers, qui tenans le timon de toute la Frairie, ſe rendent par ceſte induſtrieuſe pieté, & ingenieuſe deuotion, Chefs & Gouuerneurs des peuples, & menent, comme ils veulent, ceux, qui ſont embarquez dans le vaiſſeau.] *Hermod. pag. 126. Direct. pag. 92.*

Ne pouuant mordre ce texte vous y faites par ſuggeſtion vne gloſe tres-iniuſte, penetrant (contre la deffenſe de Dieu, qui ne veut point que nous iugions les intentions d'autruy]) dans le ſens de l'autheur, & diſant qu'il feint de ne reprendre que les abus qui ſe commettent dans les Confrairies, mais que ſon deſſein eſt de les renuerſer. Dieu frappera la paroy reblanchie,] le ſepulchre ouuert] qui exhale des puanteurs, la langue trompeuſe] & de vipere] dit le ſaint Euangile; & encore qui vous a fait iuge de voſtre frere,] doncque il perira en la ſcience de voſtre fauſſe diuination, ce frere pour qui Ieſus Chriſt eſt mort] eſt-ce ainſi que vous bleſſez la conſcience des infirmes.] La liberté *Hermod. pag. 127.*

Digitized by Google

de la malice qui ſert de voile,] donne-t'elle la hardieſſe de penetrer dans l'interieur du voile] d'vne conſcience, ſecret que Dieu s'eſt reſerué : ignore-t'on que mettre la main à ce plat eſt eſtre de la confrairie de celuy qui vendit le ſang iuſte?]

Hermod. pag. 127. Là deſſus vous comparez (telle eſt voſtre modeſtie) le Directeur à Luther, qui au commencement ne declamoit que coutre les abus qui ſe commettoient dans la publication des Indulgences, & à la fin combatit les Indulgences, & lors qu'il ne crioit que contre ces abus, ſe trouua-t'il vn Hermodore, ſi oſé que de luy dire, qu'il parloit contre les Indulgences, comme vos inſtigateurs ont la hardieſſe d'impoſer au Directeur, contre ſes expreſſes paroles, qu'il ruine les Confrairies.

Ceux-là les ruinent, gentil Hermodore, qui en fomentent & maintiennent les abus, qui font lucre de la pieté,] & puis à plats couuerts ſe mocquans de la ſimplicité de ceux qu'ils plument, diſent entr'eux pour maniere d'entretien, que c'eſt ainſi qu'il faut manger les pechez du peuple,] peuple qu'ils deuorent comme vn morceau de pain,] & le deuorent à cachette.] Ceux-là font vn Dieu de leur ventre, & mettent leur gloire dans leur confuſion.] Ames recourbees vers la terre, & qui ne regardent point le ciel,] ny l'intereſt de la gloire de celuy qui a fait le ciel & la terre.]

III. Paſſage.

§. XI.

Hermod. pag. 127. LE III. Paſſage que vous produiſez eſt ceſtui-cy : [Ces grands paranimphes, ces panegyres, ces eloges des Confrairies, des tiers Ordres, des merites, des Indulgences, & tant d'autres belles choſes, priſes en leur vray ſens ſont ſaintes : mais ces medailles ont deux reuers, & ceux qui les diſtribuent, ne correſpondent pas touſiours à la ſincerité de ceux qui les reçoiuent.]

A cela que dittes-vous rien ſinon que le Directeur veut par là decrediter les Confrairies. Dieu & le Lecteur iugeront entre vous & luy : & ſi c'eſt deſcrier vn bon pain que d'auertir celuy qui le mẽge d'vne buſche qui eſt dedãs, & que l'on y a miſe par malice. Eſt-ce decrediter l'Eſcriture de dire que les Heretiques en abuſent, & qu'il ne la faut pas lire temerairement, ny cheminer en ſon ſens particulier dans ceſte ſainte lecture. Eſt-ce dire que le vin ne vaut rien, & en interdire l'vſage comme fait le Coran, que d'auertir comme ſaint Paul d'en prendre mediocrement, ou de dire auec le Sage, qu'il ſe gliſſe doucement, mais qu'à la fin il ſurprend ceux qui en prennent auec excés. Vous reſſemblez au ſerpent de l'Embleme, qui s'vſa les dents en penſant ronger vne lime. Vous monſtrez les voſtres au Directeur, mais Dieu le deliurera de leurs priſes.]

Digitized by Google

IV. Paſſage.

§. XII.

LE IV. paſſage que vos ſindics vous ont fourny eſt rapporté par vous de ceſte ſorte, [Les Cenobites par ceſte induſtrieuſe pieté & deuotion ingenieuſe ſe rendent Gouuerneurs des peuples, ayans par leur condition renoncé à ceſte charge : & neantmoins en eſtant ſortis par la grande porte, ils y rentrent par ces petites, & ſouſtrayent le gouuernement des ames à ceux, qui par leurs offices en ſont chargés, trauerſans ainſi en quelque façon (que ie ne die, renuerſant) l'ordre de la Police, & diſcipline hierarchique.] *Hermod. pag. 128.*

Et pour monſtrer qu'il eſt faux, de dire qu'ils trauerſent l'ordre de la Police, & diſcipline Hierarchique, vous alleguez deux lignes de l'Acheminement à la Deuotion Ciuile, où vous dites que l'Auteur apres auoir exhorté ſa Spirituelle, de s'enroller dans les ſaintes Confrairies, *pour luy oſter les ſcrupules qu'elle pourroit auoir touchant ſes affaires domeſtiques, en la ſatisfaction de ſon Paſteur. Non, dit il, Paſithée cela ne troublera nullement, les deuoirs que vous rendrez à voſtre Parroiſſe, & à voſtre meſnage.* *Hermod. pag. 128.*

Ie demande icy deux choſes à voſtre chere conſcience. Eſt il poſſible que vous ayez des yeux & que vous puiſſiez croire, que les Confrairies Cenobitiques ne deſertent point les Parroiſſes, & ne troublent point l'ordre de leur Police & de leur diſcipline, ce qui eſt contre l'intention de leur Inſtitution, & de l'approbation du S. Siege, qui ne fait iamais de grace a quelqu'vn, au preiudice d'vn tiers.

En ſecond lieu, ſe peut il bien faire que vous ayez leu ces deux lignes que vous rapportez de la Paſithée en leur lieu: & que vous eſtimiez que ce ſoit vn meſme Autheur qui ait fait le Directeur, & la Deuotion Ciuile, & ſi vous le croyez, y a t'il de l'apparence, que vous teniez le Directeur pour vn homme qui blaſme & reiette les Saintes Confrairies. Pour Dieu, Hermodore, liſez tout ce Chapitre V. du IV. Liure de la Deuotion Ciuile, qui eſt tout entier, & fort ample du ſujet des ſacrées Confrairies, & ſi vous ne tenez vos Memorialiſtes pour les plus inſignes Calomniateurs de toute la terre, ie ſeray bien eſloigné de ma coniecture.

Vous ne deuez nullement douter que ces deux Ouurages ne partent d'vne meſme plume, car outre la conformité du ſtil, le ſujet qui à donné la naiſſance au Liure du Directeur eſt procedé du meſme lieu, ou a eſté publiquement preſché, & depuis imprimée ceſte *Deuotion Ciuile.*

Vray ſens du Paſſage.

§. XII.

IL eſt donc vray que ſi vne Ame deuote eſt bien prudente, quoy qu'elle s'enrolle dans toute les Confrairies Cenobites, cela ne portera aucun pre-

Digitized by Google

iudice aux debuoirs dont elle eſt obligée à ſa vacation, & à ſa Parroiſſe. La Raiſon de cela eſt dans le meſme lieu que vous citez, parce qu'elle preferera touſiours les obligations de ſon meſnage & de ſa Parroiſſe qui ſont eſſentielles & de precepte, à ces Confrairies qui ne ſont que de conſeil, de ſurerogation, & qui ne portent aucune obligation à peché ny mortel, ny veniel, non pas meſme d'imperfection.

D'autant qu'il eſt tout clair, que toute deuotion qui preiudicie, ou qui n'eſt pas conforme à la vacation, ou condition d'vn chacun, eſt vne fauſſe Deuotion. De ſorte que ſi vne perſonne eſt obligée à ſon meſnage, aux meſmes heures, ou iours qui ſont deſtinez aux aſſemblées des Confrairies, non ſeulement elle en eſt diſpenſée de droit, mais elle feroit mal de quitter ce qui eſt d'obligation, pour courir à ce qui ne l'eſt pas.

Ie dy le meſme pour le regard de la Parroiſſe, ſi ces aſſemblées ſe font aux heures de la Meſſe, de la Predication, des Veſpres, du Cathechiſme, ou de quelqu'autre Office qui ſe faſſe en la Parroiſſe ſi l'Ordre de la Charité eſt bien eſtably en ſon cœur elle ne fera nulle difficulté de quitter la Confrairie, pour ſe tenir à ſa Parroiſſe, car c'eſt le lieu de ſon pelerinage, où Dieu à plus agreable quelle luy chante le Cantique de ſes iuſtifications.]

Si elle eſt du nombre des Vierges ſages qui ont le vaſe plein d'huille de la vraye & non feinte Charité, qui eſt l'ame de la ſincere deuotion, elle ſe tiendra en ſa ſentinelle, & ne quittera point ſon poſte. Mais ſi elle eſt du nombre des mal auiſées ſans doute elle courra apres les deſirs de ſon cœur, & marchera apres ſes inuentions, & ainſi Dieu n'aura pas agreables les œuures quelques bonnes qu'elles paroiſſent qui ſeront infectées de la propre volonté. Et tandis qu'elle ira aux vendeurs d'huille la porte des nopces luy ſera fermée.

C'eſt ainſi, Hermodore, que le Directeur entend ceſte ligne que vous auez regrattée dans ſa Deuotion Ciuile, à deſſein de le rendre contraire à luy meſme, mais, croyez moy, la contradiction eſt le vray eſprit de ceux qui animent voſtre plume, & qui vous conduiſent par le nez comme vn Ours à qui on a fait perdre la veuë, Et ceſte ligne n'a nulle oppoſition auec ce qu'il dit des Cenobites, qui ſe ſeruent abuſiuement de leurs Confrairies, pour deſerter les Parroiſſes, enleuer les brebis aux Paſteurs, & trauerſer l'Ordre de la Police de l'Egliſe, contre l'intention du S. Siege; Car ſi les Ames qui y ont donné leurs noms ne ſont bien auiſées, ſans doute l'intereſt qu'ils ont à peupler leurs Egliſes, & à mener à fin leurs autres pretentions, leur fera ſuiure des conſeils preiudiciables à leurs meſnages, & a leurs Parroiſſes: & ainſi le deffaut ne viendra pas des Ames bien auiſées, qui ſçauront bien ſeparer le precieux du vil, & ce qui eſt obligatoire de ce qui ne l'eſt pas, mais de la part des inconſiderées qui ne prendront pas garde aux pieges qu'on leur tend pour les deſtourner de leur deuoir, trapes couuertes de l'appaſt & de l'apparcée d'vn plus grand bien. Or ſi ceſt vn plus grand bi n de quitter ſon meſnage, ou ſa Parroiſſe pour courir à des aſſemblées de Confrairies, ie m'en rapporte à la Prudence de quiconque lira ces lignes icy.

Digitized by Google

V. Paſſage eſclaircy.

§. XIII.

LE V. Paſſage que vous attaquez, mais froidement, dit ainſi: [Ie ne blaſme pas les Confrairies, ny leur ordre, mais voicy l'eſcueil caché ſous l'eau dormante, ſi le Directeur Cenobite, qui a ſa part aux agapes, preſſe importunément les ames, qu'il dirige, de s'enrooller dans la Confrairie, auec reflexion ſur l'intereſt vtile, qui luy en peut reuenir, auec les autres de ſa communauté. Qui ne voit icy la marque, & le charactere d'intereſſé.] *Hermod. pag. 129. Direct. pag. 274.*

Pourquoy a-t'on oſté de ce paſſage ces mots, *ny leur Ordre, ny leur conduitte, ny les cueillettes, ny les baſtimens, ny les ornemens, ny meſme l'employ de ce reſte en l'vſage que i'ay dit, qui ne peut eſtre que ſaint, que bon, que iuſte, que legitime.* Ne voyez-vous pas que vos Scribes rognent touſiours quelque choſe de la bonne monnoye, pour la rendre plus legere, ne la pouuant monſtrer fauſſe. Vous appuyerez-vous touſiours ſur ce baſton de roſeau creux & vuide de leur mauuaiſe foy?

Encore que dites-vous à cela, rien du tout, ſinon que les lettres de filiation ſont tres-bonnes; où eſt le ſens commun, Hermodore, & qui vous a mis ainſi l'eſprit en ſequeſtre; ſans doute vous auez dormy entre la production de ce paſſage, & la reſponſe que vous y faites, ſi vous n'auez fait comme ceux dont ce Poëte parle, qui reſuent en veillant. *Hermod. pag. 129.*

Et puis puis qui ne vous rira au viſage, lors qu'à moitié eſueillé, & à moitié endormy, vous faites faire à ſaint Paul des lettres de filiation, comme ſi toutes ſes Epiſtres n'eſtoient autre choſe: poſſible parce que vous y auez fort iudicieuſement & ſubtilement remarqué qu'il appelle ſes enfans,] & meſme, d'vn ſtile plus tendre, ſes petits enfans,] tous les fidelles.

C'eſt vn grand deſplaiſir à vne femme laide que de luy preſenter deuant le nez vn miroir qui luy fait voir les defauts dont la nature l'a deſobligee, ſa douleur prouient de ce que par nul art elle ne les peut reparer. Si ie vous repreſente les voſtres, ou pluſtoſt ceux de vos inſtigateurs, ce ne ſera pas pour vous affliger de la ſorte, car ie ne vous tiens pas pour incorrigibles, ny ces fautes de telle nature qu'vne ſeconde impreſſion ne les puiſſe effacer.

Monceau d'erreurs.

§. XIV.

SVIuant ce que nous auons dit icy deſſus de la diſtinction des qualitez de meritoire, & de ſatisfactoire, ayez agreable que nous faſſions icy vn petit bouquet de myrrhe, des gliſſades de voſtre plume, afin que vous y apportiez le remede, & le correctif que vous iugerez le plus conuenable. Comme entendez-vous ces mots: *que l'Apoſtre donnoit ſes MERITES, & recenoit les OFFRANDES des fidelles:* & ces autres; *que les Confreres Laiques par les lettres de filiation, ont la communication des Prieres, & MERITES,* (c'eſt à *Hermod. pag. 131. ligne 28. pag. 535. ligne 17.*

Digitized by Google

dire *le Merite des Prieres*) *& ont leur part & portion à toutes les meſmes, oraiſons, diſciplines, ieuſnes, mortifications, & auſteritez, qui ſe pratiquent dans tout vn Ordre Conobitique.*

pag. 135. ligne 26. pag. 136. Vous adiouſtez par ſurcroiſt de courtoiſie, *qu'ils ont le MERITE des mortifications ſans affliger leur corps, & qu'ils iouyſſent du fruit de l'abſtinence ſans ſentir les rigueurs du ieuſne.* Vous pourſuiuez *que les Cenobites donnent leurs MERITES ſans les perdre, qu'ils DONNENT TOVT & GARDENT TOVT.* Pour ce dernier mot ie l'entends bien, mais non pas celuy qui le precede: Ces hautes ſpeculations ſont au deſſus de ma portee, ie n'ay pour elles que des rauiſſemens, & des admirations.

Vous continuez *que les Seculiers ſont Reguliers, ſinon de Profeſſion, au moins de MERITE.* Ie le croy bien, car la charité Cenobitique eſt ſi prodigue, & ſi peu ſoigneuſe de ſes propres intereſts, qu'elle *Donne tout*, & neantmoins eſt ſi auiſee, comme les Vierges Prudentes, qu'elle *Garde toute ſon huille*, de peur qu'il n'y en ait aſſez pour tous.] Apres vous mettez vn *Formulaire des lettres de Participation de MERITES.* Et pour monſtrer qu'il n'eſt pas ſans moëlle, ny vn os vuide; vous produiſez la pratique *des Carmes dont les Superieurs donnent des ASSEVRANCES AVX BIEN-FAICTEVRS* (voila le bon & ſerieux mot, & le pot aux roſes) *de leur Ordre, qu'ils ſont participans* (moyennant les lettres de filiation) *de tout ce que la Clemence du Sauueur daignera operer par les MERITES de leurs freres.*

pag. 138. in margine. pag. 139. ligne 8.

pag. 139. Vous pourſuiuez que ſaint Paul au 1. de celle qu'il eſcrit à ceux de Coloſſe *promet de leur donner communication de ſon MERITE, & de celuy de ſes freres: & les Cenobites ſi toſt qu'ils ont cognoiſſance d'vn BIEN-FAICTEVR affectionné à leur Inſtitut*, (la ſouris, dit l'ancien prouerbe, ſe fait connoiſtre à ſon cry) *dés le meſme inſtant* (ſi toſt que la cloche a tinté) *ils prient pour luy.*

Ibidem. *Saint Paul ne promettoit pas ſeulement la participation de ſes prieres, mais encore de celles de ſon cher Epaphra: auſſi le Prelat d'vne Religion ne ſe contente pas de promettre les ſiennes, mais encore toutes les bonnes actions que Dieu operera en la perſonne de ſes freres.*]

Eſparpillé.

§. XV.

LA production du paſſage de S. Paul vangera tout cela, & eſſuyera comme vne eſponge, (mais eſponge de lumiere,) tant de tenebreux raiſonnemens, enfans du negoce qui ſe tapit, & qui ſe coule dans les obſcuritez.] Voicy comme parle ce grand Apoſtre au 1. des Coloſſiens; ayans la foy que vous auez en Ieſus-Chriſt, & l'amour que vous portez aux ſaints, c'eſt à dire aux fidelles, nous rendons graces à Dieu, & prions touſiours Dieu pour vous; & vn peu apres: vous auez cogneu la grace de Dieu par Epaphras noſtre tres-cher conſeruiteur, qui nous a manifeſté voſtre dilection en eſprit. Pourtant depuis le iour que nous auons ouy cela, nous ne ceſſons de prier pour vous,]

Comme eſt-il poſſible de recueillir de ce lieu comme fait Hermodore, ou

Digitized by Google

pour le moins ſes memoires, & inſtructions, 1. que S. Paul ſe ſent obligé de rendre les Coloſſiens participans de ſes prieres, eu eſgard à la CHARITE' qu'il a pour les Saints. Sans doute il prend ce mot de Dilection des ſaints, pour la charité, & ceſte charité pour l'aumoſne: encore qu'il y ait autant de difference entre charité & aumoſne qu'il y a entre vn oiſeau & vn cheual; le ciel & la terre, bref vne vertu Morale & vne infuſe. Car la charité peut eſtre ſans l'aumoſne, & l'aumoſne ſans charité. Saint Paul meſme le ſignifiant en termes expres quand il dit, qu'il peut donner toute la ſubſtance de ſes biens aux neceſſiteux ſans auoir la charité,] & S. Pierre diſant au pauure boiteux, ie n'ay ny or ny argent à te donner] & neantmoins ayant vne grande chatité, monſtre bien que la charité peut eſtre ſans l'aumoſne; & par conſequent que la charité & l'aumoſme ſont deux vertus entierement diſtinctes, & qui ſans vne horrible confuſion ne peuuent eſtre priſes l'vne pour l'autre, puis que leurs eſpeces ſont toutes differentes. *Hermod. pag. 139.*

En 2. lieu, comme peut-il recueillir que S. Paul ait eu pour motif de promettre ſes prieres à ceux de Coloſſe, à cauſe des aumoſnes qu'ils faiſoient aux Saints, ainſi qu'il recognoiſt *que les Reguliers prennent pour MOTIF* (notez ce mot, car il ſignifie la derniere fin) *de la communication de leurs bonnes œuures* (il l'entend quant au *Merite*, comme il eſt clair dans les paſſages precedens) *la deuotion ſincere* (c'eſt à dire l'aumoſne ſelon le ſens qu'il donne au mot de Dilection qui eſt en S. Paul) *que les fidelles ont à leur Ordre.*

En 3. lieu confondant la foy & la charité auec l'aumoſne, il dit que l'Apoſtre donne la communication de ſon Merite & de celuy de ſes Freres] aux Coloſſiens, auſſi toſt qu'il eſt auerty de leur foy. Et que les Cenobites donnent la communication des leur auſſi toſt qu'ils cognoiſſent quelqu'vn affectionné à leur faire du Bien: où eſt en cet endroit de ſaint Paul ce mot de ſon Merite & de ſes Freres.]

En 4. lieu où remarque-t'on que S. Paul promette les *Merites d'Epaphras*, duquel il ne dit autre choſe, ſinon qu'eſtant Miniſtre des Coloſſiens, il les a auertis de leur foy, & de leur dilection enuers les fidelles. A n'en mentir point il faut d'eſtranges lunettes pour faire voir dans S. Paul tout ce que ce notable Commentaire y rencontre, *des aumoſnes, des motifs d'aumoſne, des Merites communiquez, des Merites d'Epaphras*, de quoy il n'y a vn ſeul mot dans tout le paſſage.

Poſſible que ce mot de *Nous* auroit donné dans la viſiere des Collecteurs & baillé ſuiet de penſer que ſaint Paul dans la communication de ſes *Merites, par le motif des aumoſnes*, auroit parlé comme vn Superieur de Cloiſtre non ſeulement en ſon nom, mais de tous ſes Freres. Notable remarque. Comme ſi vn homme parlant de ſoy en particulier ne pouuoit pas dire nous: ce que ſaint Paul dit cent fois de ſoy ſeul; comme quand il dit, nous ſommes foibles & vous forts, nous ſommes ignobles & vous nobles, nous ſommes fols & vous ſages.]

Le meſme ſe doit dire du paſſage tiré du 1. aux Epheſiens, qui dit preſque les meſmes mots que celuy de l'Epiſtre aux Coloſſiens. Ce que vous alleguez de la 1. à ceux de Theſſalonique aux chapitres III. & V. eſt vne caſſade de vos ſouffleurs: i'ay leu les deux Epiſtres aux Theſſaloniciens auec attention, ie n'y ay rien trouué de ce que vous auancez, ny en toutes les Epiſtres de *Hermod. pag. 138.* *Ibid.*

Digitized by Google

ce diuin Apoſtre vous ne trouuerez iamais le mot de MERITE, beaucoup moins ce que l'on vous fait dire ineptement contre la creance de l'Egliſe, & *Ibid.* la doctrine de l'Eſcole que S. Paul communique aux Theſſaloniciens tous les MERITES des tribulations qui luy deuoient arriuer: comme les Reguliers celuy des bonnes œuures qu'ils feront à l'auenir.] Langage ſi contraire à la Religion Catholique, qui ne croit la participation aux bonnes œuures d'autruy qu'entant qu'elles ſont ſatisfactoires, non entant qu'elles ſont meritoires, que ie ne ſçay comme vous oſez attacher à ſaint Paul, Docteur du troiſieſme Ciel, vne ignorance qui ne ſeroit pas pardonnable à vn Cathecumene, ou à vn Neophite.

Ce que vous auancez de la II. aux Corinthiens au Chap. VII. que l'Apoſtre les deſire rendre participans de ſa vie & de ſa mort, n'y eſt nullement, que ſi en quelqu'autre lieu il parle de la ſorte, cela ne ſe doit pas entendre du merite de ſes bonnes œuures puis qu'il eſt incommunicable, mais de ſes ſatisfactions qui de leur nature ſont communicables.

Section.

§. XVI.

AInſi vos deux trompeurs vous ont abuſé, en tous les paſſages & de l'Eſcriture, & des Peres qu'ils vous ont liurez & trahis, en vous trahiſſant vous meſme & vous liurant à la honte: car bien qu'Inis Eueſque de Chartres *Hermod.* & S. Anſelme Eueſque de Cantorbie promettent à la Conteſſe Alix, la par- *pag. 140.* ticipation aux prieres des Communautez à qui elle faiſoit du bien, & ſaint *& 141.* Bernard au Roy de France celles de ſon Conuent, & que l'Empereur Frideric II. ſe recommandaſt à celles des Ciſterciens, & ſaint Auguſtin à celles de quelques Vierges, & ſaint Gregoire à celles des Cenobites de ſaint Martin. Et quoy que l'Apoſtre meſme en diuers lieux promette aux fidelles d'auoir ſouuenance d'eux en ſes prieres, ce n'eſt pas pourtant à dire qu'il parle de l'oraiſon, (qui eſt vne bonne œuure) en qualité de meritoire, (puis que le merite perſonnel eſt incommunicatif, ainſi que vous meſme recognoiſſez) mais en qualité de ſatisfactoire, ce qui ſe peut communiquer, & par conſequent en *Hermod.* rendre ſes prochains participans. *pag. 135.*

Mais de faire dire à ſaint Paul, & aux ſaints Docteurs que vous citez, ces effroyables, diſons mieux, ces reiettables termes, que l'Apoſtre donnoit ſes MERITES, & receuoit les offrandes des fideles] par vn trafic dont ie vous laiſſe voir la beauté, Que les Confreres Laiques par le moyen des lettres de filiation, ont la communication des MERITES des Cenobites: ſans affliger leurs corps, & ſans ieuſner,] c'eſt à dire ſans rien faire que donner leur nom à la Confrairie, & faire du bien à la ſainte petite communauté qui la gouuerne. Que les Cenobites donnent leurs MERITES, & les retiennent: DONNENT TOVT, & gardent TOVT. Que les Confreres Seculiers ſont Reguliers, ſinon de Profeſſion, au moins de MERITE. Qu'il y ait vn formulaire de lettres de participation de MERITES, qui donne aſſeurance aux BIEN-FAICTEVRS de l'Ordre, d'eſtre partici-

Digitized by Google

pans à tous les merites des freres. A n'en mentir point voila vn horrible langage, pour l'appliquer au Docteur des nations, & aux Peres de l'Egliſe.

Et ce qui eſt d'eſmerueillable c'eſt que ceſte erreur, qui ne peut eſtre excuſée que par vne Ignorance ſi craſſe, qu'elle reüient à la malice, ne ſort pas de la bouche d'vn frere Laïcque, Conuert ſeruant, d'vn frere Boutecœur qui n'a point de lettres, ne les ayant iamais appriſes, & qui n'eſt bon qu'à garder vne porte, à faire la cuiſine, ou le iardin, ou à aller à la queſte, mais elle procede d'vn commun accord, & d'vn concert de pluſieurs Doctes, & ſçauans hommes, qui parlent tous par le bec de la plume d'Hermodore, qui n'eſt que leur Secretaire, & a qui ils font porter la marotte de leurs paſſions, & de leurs animoſitez contre le Directeur; ils ſont l'eſprit de ſa bouche, & il eſt la bouche de leur Eſprit, ſa plume ayant eſté choiſie par deliberation, pour debiter les brebis des paſſages, & des raiſons mandiées de ça & de là parmy les Bibliotheques, & dans les ouurages du Directeur.

Le pis encor eſt qu'on parle icy de l'abondance du cœur, & du chœur que l'on chope non pas deux fois, comme dit le Prouerbe encien, mais plus de dix contre vne meſme pierre, prenant *le merite pour la ſatisfaction*, ce qui eſt vn choppement ſi lourd qu'vn Eſcolier de trois ſemaines en Theologie, ne feroit pas ceſte faute; & c'eſt par vne iuſte punition de Dieu tõber dans le piege que l'on prepare à autruy] ſelon que dit Dauid. Ce qui me fait ſoupçonner qu'il n'y ait de la fourbe dedans ceſte parolle, que ie croirois volontiers innocente, ſi elle ne partoit que de la ſeule plume d'Hermodore, tant il me faſche qu'on luy faſſe faire de ces pas de Clerc, & qu'on le ſacrifie à la riſée des Doctes. C'eſt vne pauure Theruite embouchée par Ioab qui n'entend pas le ſens de la parole qu'elle porte. C'eſt vn ſimple vice, qui porte ſans y penſer, vn pacquet de mort dans ſon ſein. Et le manans de la fable, qui mit dans le ſein vn ſerpent tout roide de froid, & qui le picque ſi toſt qu'il fut degelé. Seigneur pardonnez à Hermodore, on luy fait dire ce qu'il ne ſcait pas, on luy preſente vn ſcorpion pour du pain.] On luy met en main vne eſpée dont il ſe bleſſe.

Mais, O diuine Prouidence! ne m'offrez vous pas auſſi en meſme temps le moyen deffectuer ce que Scilla ſouhaittoit inutilement, qui eſtoit que le peuple Romain, ceſte Sydere à tant de teſtes, & qu'il ne pouuoit dompter, n'en euſt qu'vne, pour la trancher d'vn ſeul reuers. Car puis que c'eſt icy vne Erreur concertée, & recouſuë de tant de haillõs, contribuez de diuerſes parts, & comme vne robe rappiecée, n'eſt il pas iuſte que nous mettions le cizeau dedans, & que nous diſions, non tant à Hermodore, comme à ſes Rauaudeurs, & Rappetaſſeurs, que c'eſt mal entendre la nature des bonnes œuures, & des Indulgences, que de parler de la ſorte, auec vne Ignorance auſſi peu excuſable que la malice.

Digitized by Google

Du Merite & de la Satisfaction des bonnes Oeuures.

§. XVII.

IEsus-Christ seul, priuatiuement à tout autre saint, à pû meriter pour soy & pour nous; pour soy il est clair, en ce que pour s'estre aneanty iusques à la mort, & la mort de la Croix, son Pere luy a donné vn nom par dessus tout nom, & deuant qui tous les genoux flechissent, & il a paty pour entrer en sa gloire.] Pour nous car il est l'Agneau qui a porté les pechez du monde, mort pour nostre Iustification, & resuscité pour nostre gloire.] Il a aussi satisfait non pas pour soy, car il n'a point commis ny pû commettre de peché, & la France n'a point esté trouuée en sa bouche] mais pour nous: de douter du prix infiny de ces merites, & de ses satisfactions ce seroit esbranler les fondemens du Christianisme, & chocquer sa qualité d'homme Dieu.

Il n'en est pas ainsi des Saints, car en leurs bonnes œuures ils ont merité pour eux, & de ce merite ils en sont recompensez au Ciel au dessus de leur condignité, comme on parle en l'escole, ce qui fait dire à Dauid que Dieu honore trop ses amis, & que leur principauté est trop affermie. Tout de mesme qu'en enfer les damnez sont punis au de ça de leurs demerite, d'autant que la misericorde estant sur toutes les œuures de Dieu,] est touſiours au dessus du iugement.]

Ils ont aussi satisfait pour eux, Mais s'ils ont plus satisfait que peché, ces satisfactions sur-abondantes reuiennent au tresor de l'Eglise, & au profit de la Communion des Saints, c'est à dire des fideles, Nation sainte, Peuple d'acquisition] qui ne fait qu'vn corps, & qui n'ont qu'vn cœur & vne ame en Iesus-Christ.] Que ce tresor ne soit en l'Eglise, & qu'il ne soit composé des Merites & Satisfactions infinies du Fils de Dieu, & des Satisfactions (escoutez Hermodore, & non pas Merites,) surabondantes des Saints; on ne le peut nier sans chocquer la creance de l'Eglise Catholique.

De nier aussi que quelques Saints n'ayent eu des Satisfactions surabondantes, cela ne se peut sans vne manifeste effronterie. Car qui ne sçait que la tres-sainte Mere de Dieu n'eut iamais aucun peché ny originel ny actuel par lequel elle deust satisfaire, cependant tous les mœurs de sa vie n'ont-ils pas esté vne continuation non interrompuë de bonnes œuures & meritoires & satisfactoires? que n'a t'elle fait pour la gloire de Dieu, que n'a-t'elle enduré au pied de la Croix, où le glaiue de douleur luy trauersa l'ame: & la rendit plus que Martyre, & la Royne glorieuse de tous les Martyrs. Quant au Merite de ses œuures elle en est recompensee au ciel, & quant aux Satisfactions, quel Catholique ne croit qu'elles sont demeurees dans le tresor de l'Eglise. Le mesme se doit & dire & croire de Ieremie, sanctifié au ventre de sa mere, de saint Iean Baptiste.

Iob mesme declare tout ouuertement qu'il souffre plus qu'il n'a demerité,] qu'est-ce à dire sinon que ses satisfactions sont plus grandes que ses pechez,

Digitized by Google

qui doute que les Apoſtres, pluſieurs Martyrs, & autres Saints n'ayent plus ſatisfait que ce qui leur eſtoit neceſſaire pour leurs fautes, & la ſurabondance de ces ſatisfactions va dans le treſor de l'Egliſe, dont les clefs ſont entre les mains du ſucceſſeur de ſaint Pierre.

Mais pour le regard du merite, il n'y a Saint au ciel qui n'en ſoit recompenſé au deſſus de ſa condignité, & par conſequent quelle part peut reſter d'vne choſe payee au delà de ſa valeur. Et puis, Hermodore, vous mettez les Cenobites au deſſus de tous les Saints du ciel, leur donnant vn pouuoir qui eſt reſerué au ſeul Redempteur en qualité d'Homme-Dieu, qui eſt de communiquer à autruy ſon merite: n'apprehendez-vous point que le feu de ſon zele, & de ſa ialouſie ne s'allume contre ceux qui vous ſouffient vne telle doctrine, ſi contraire à celle de l'Egliſe Catholique, colomne & firmament de verité?]

C'eſt icy où viendroit bien ce mot du guet que donna aux Anges qui ont gardé leur principauté, & conſerué leur domicile] le grand Archange S. Michel, qui eſt comme Dieu?] qui eſt comme le Seigneur noſtre Dieu, diſoit le Pſalmiſte, qui demeure dans les hauts lieux, & regarde les choſes humbles au ciel, & en la terre.] N'auez-vous point de vergongne, ou pluſtoſt ne paſmez-vous point de frayeur, d'arracher ainſi de la teſte du Fils de Dieu vn fleuron de ſa Couronne, qui la diſtingue de celles des autres Saints, en ce qui regarde la communication de ſes merites, les autres ne pouuans communiquer que leurs ſatisfactions ſurabondantes.

Penſez-y ſerieuſement, cher Hermodore, & gardez bien de ſouſtenir par orgueil vne faute que vous pouuez bien mieux excuſer par voſtre inaduertance, ou infirmité, ou par la malice concertee & puniſſable de ceux qui vous la font commettre: & en corrigeant doucement voſtre Liure, mettez le mot Catholique de Satisfaction au lieu de celuy de Merite, que vous auez mal pris en ce ſuiet icy, & dittes tant qu'il vous plaira comme enfant de l'Egliſe, que les Saints, & les bons Cenobites, & les autres vertueux fidelles qui ne ſont pas Cenobites, peuuent communiquer leurs bonnes œuures, & les peuuent appeller à la participation de leurs vertueuſes actions entãt que ſatisfactoires, non pas entant que meritoires, ceſte cõmunication de merites eſtant vn point reſerué à ceux du Fils de Dieu.

Autre abyſme.

§. XVIII.

MAis comme ſi vous auiez iuré d'appeller vn abiſme par vn autre,] & de releuer vne ineptie par vne plus grande, voicy que, penſant bien parler des ſatisfactions, c'eſt à dire des œuures entant que ſatisfactoires, ie viens de rencontrer dans voſtre eſcrit vne impertinence, pour ne dire erreur, pire, & plus ſolennelle que la premiere: c'eſt là où vous dittes, [que les Reguliers comuniquent les MERITES des bonnes œuures qu'ils feront à l'auenir aux Seculiers inſcrits en leurs Confrairies, puis que leurs ſatisfactions paſſees, ſi elles ſont ſurabondantes, s'en vont dans le treſor de l'Egliſe. Tout ainſi que *Hermod. pag. 138.*

Digitized by Google

ſaint Paul communiquoit à ceux de Theſſalonique tous les Merites des tribulations qui luy deuoient arriuer.] Quel tas d'extrauagances!.

Premierement il eſt faux que S. Paul communiquaſt aux Theſſaloniciens les merites des tribulations puis que les merites ne ſe commmuniquent point mais les ſatisfactions. 2. il eſt encore plus faux, qu'il leur communicaſt des merites qu'il n'auoit pas encore, car la communication eſt d'vne choſe qui eſt, non qui ſera & qui peut n'eſtre pas. 3. Il eſt plus que faux que ſaint Paul ait promis cela aux habitans de Theſſalone, comme il eſt clair dans la lecture de deux Epiſtres. Ce fondement ſappé que deuiendra le cõme d'Hermodore. Car ſi ſaint Paul ne fait pas ce qu'il luy impoſe,de qu'elle façon les Cenobites feront ils le meſme.

En quatrieſme lieu il eſt faux que les Cenobites puiſſent communiquer leurs merites ny paſſez,ny preſens, ny futurs, puis que la nature du merite eſt perſonnelle & incommunicable, car à chaqu'vn ſera rendu ſelon ſon œuure.] ſoit bien ſoit mal. 5. Ny meſme leurs ſatisfactions paſſées, ſi deſ ja elles ſont applicquées au payement de leurs propres fautes. 6. Par l'aueu meſme d'Hermodore,encore quelles ſoient ſur-abondantes puis que deſ-ja elles ſont dans le treſor d'où ils ne les peuuent retirer de leur auctorité priuée,ſous les clefs de ſaint Pierre, qui ſont entre les mains de celuy qui eſt ſon ſucceſſeur en ſa chaire, & qui en eſt le Souuerain diſpenſateur. 7. Ils ne peuuent donner des ſatisfactions futures puis qu'elles ne ſont pas encor en eſtre. 8. Ils ne ſçauent pas ſi elles ſeront ſur-abondantes.

9. Il eſt tres-certain que les œuures des Iuſtes ſont militaires,& ſatisfactoires,& meſmes qu'ils peuuent auoir des ſatisfactions ſur-abondantes. Mais qui ſont ces Cenobites ASSEVREZ ie ne diray pas d'auoir des ſatis-factions ſur-abondantes, mais d'eſtre en grace, puis que l'Oracle diuin nous apprend *Hermod. pag. 139.* que NVL ne ſçait s'il eſt digne d'amour ou de haine.] Ny par conſequent ſi ſes œuures ſont agreables à Dieu, & en ceſte maniere meritoires pour luy, & ſatisfactoires pour luy & pour les autres. Sur quoy le cher Hermodore eſt auerty de ſe faire explicquer par les Superieurs des Carmes,ce qu'il leur attribuë,poſſible en forme gratieuſes & ſans auoir conté auec eux, qu'ils donnent des ASSEVRANCES aux Bien faicteurs de leur Ordre qu'ils ſont participans à perpetuité (c'eſt à dire à l'aduenir) de tout ce qui ſera operé par le MERITE de leurs freres.] Il y a de trop ſçauans hommes en cet Ordre là pour auouër la groſſiere ignorance des Protocoles d'Hermodore, & il eſt croyable que leurs lettres de filiation ſont couchées en termes plus Catholiques,& mieux conceus.

En 10. inſtance ſi nul particulier d'entre tous les Cenobites, n'oſeroit dire (à peine d'eſtre mocqué,) qu'il a plus de ſatisfactions qu'il ne luy en faut, & que ſes pechez ſont beaucoup moindres que ſes veilles,ieuſnes,oraiſons,mortifications,diſciplines, couches dures, ceintures de penitence, madaches, & autres ſouffrances, ny (ſans vne effronterie effroyable,) ſe comparer à la Vierge,à S. Iean Baptiſte, & aux autres ſaints, qui ont plus ſatisfait qu'ils n'ont offenſé. Et ſi tous les Ordres ſont compoſez de ces particuliers, qui chacun à part, rougiroit de honte de dire de ſi orgueilleuſes ſottiſes, & ſi contraires au texte ſaint, qui nous apprend que le plus iuſte tombe ſept fois le iour,] que nous faillons tous en beaucoup & auons beſoin de la grace de

Dieu

Digitized by Google

Dieu, & que nul n'eſt exempt de ſoüilure ſur la terre non pas meſme l'enfant d'vn iour] que nos iuſtices ſont comme le drap d'vne femme ſoüillée.] Que celuy qui ſe dit ſans peché ſe ſeduit ſoy meſme, & n'a point la verité en ſoy] S. Gregoire adiouſtant que toutes nos Iuſtices ſont comme des injuſtices ſi Dieu les examine auec rigueur.] bref & l'Eſcriture & les Peres, & l'experience, rendans teſmoignage à ceſte verité.

Suitte.

§. XIX.

DE quelle ſorte des communautez entieres de Cenobites ſe peuuent-elles vanter d'auoir des ſatisfactions ſurabondantes, & des bonnes œuures de reſte, pour en faire l'aumoſne ſpirituelle aux Seculiers, qui, ſans faire autre choſe que s'enrooller en leurs Confrairies, & (c'eſt le bon mot) leur faire du bien, participeront, non pas à leurs merites, (car c'eſt vne ignorance de parler ainſi par ſimplicité, & vne hereſie de le dire par malice, ou blaſphemant ce qu'on ignore, ou ſe corrompant en ce que l'on ſçait) mais à leurs Satisfactions ſurabondantes, & auront leur part & portion à toutes les meſmes oraiſons, diſciplines, ieuſnes, mortifications, & auſteritez, qui ſe pratiquent en tout vn Ordre Cenobitique.] *Hermod. pag. 139. pag. 135.*

De quelle façon peuuent-elles ASSEVRER que ces Confréres Laïques auront part à leurs mortifications, ſans affliger leurs corps, c'eſt à dire ſans ſe mortifier, & le fruit de leurs ieuſnes, ſans faire abſtinence; qu'ils auront Tout encore que les Cenobites gardent Tout; qu'ils ſeront Seculiers de profeſſion, & Reguliers quant au Merite, ou, pour mieux dire, quant aux Satisfactions. Bref pour vne admirable ceſſion comme S. Paul donne ſes prieres, par donation irreuocable, auſſi les Cenobites donnent leurs œuures de ſatisfaction pour iamais.] C'eſt à dire de toutes les œuures ſatisfactoires qui ſe feront dans vn Ordre iuſques à la fin du monde, s'il dure iuſques là, comme celuy des Mineurs en eſt aſſeuré par priuilege ſpecial. *pag. 139. Hermod. pag. 138.*

Outre que toutes ces choſes ſont admirables, & fort conformes aux textes de l'Eſcriture & des Peres, comme vous font à croire vos abuſeurs tres-fauſſement: peſons que cela ſoit, que mettront donc dans le treſor general de l'Egliſe les Ordres Cenobitiques, de leurs Satisfactions ſurabondantes, (au cas qu'ils en ayent) pour eſtre diſpenſez par le Vicaire de Ieſus-Chriſt, ſi par anticipation ils font vne donation irreuocable & pour iamais,] c'eſt à dire pour touſiours, à leurs bien-faicteurs, & à ceux qui ſe mettront dans leurs Confrairies,] auant que ces ſatisfactions ſupernumeraires ſoient en eſtre.

Eſtimeriez-vous bien, Hermodore, qu'ils en euſſent tant de reſte, qu'il y en euſt pour fournir, & à la ſatisfaction des pechez de tous leurs Confreres Laïques, & des leurs, & encore de quoy mettre abondamment dans le treſor de l'Egliſe. Si tous les particuliers de ces Ordres, pris ſeparément, ſe diſent ſeparément, ſe diſent grands pecheurs, poſſible par verité, poſſible par humilité, & ne croyent nullement auoir trop de merites, ny des ſatisfactions ſuperfluës: d'où vient cela qu'ils ont ſi bonne opinion les vns des autres, qu'ils

Digitized by Google

croyent que les Saints Freres viuans dans leurs saints Ordres, mis ensemble, ayent vn grand monceau de Satisfactions qui ne leur sont pas necessaires, & qu'ils en peuuent faire present à qui il leur plaira, se faisans Papes en quelque façon, & souuerains dispensateurs de ce qui appartient de droit au tresor de l'Eglise, qui ne peut estre ouuert ny appliqué par la voye des Indulgences que par le successeur de S. Pierre.

Euasions.

§. XX.

SI l'on dit pour parer à ce coup, que l'on entend communiquer les Satisfactions supernumeraires de tant de saints qui ont vescu dans les Ordres, & qui sont maintenant au ciel, ceste euasion est nulle, Hermodore; car vous
pag. 138. reconnoissez que [les Reguliers par leurs lettres de filiation, & d'adoption à leurs Ordres par la reception en leurs Confrairies, ne donnent que les satisfactions des bonnes œuures qu'ils feront à l'auenir, les passees, si elles sont surabondantes, estans desia dans le tresor de l'Eglise,] d'où il s'ensuit qu'ils ne sont participans leurs Confreres Laïques que de ce qui n'est pas encore, mais seulement dans l'idee des choses futures, & contingentes, qui peuuent n'estre pas, & au cas qu'elles soient, dont ils ne peuuent auoir d'asseurance, car si nul presentement, ayant son ame en ses mains, & sçachant si son cœur le reprend ou non, ne peut sçauoir s'il est digne de haine ou d'amour,] comme le peut-il sçauoir de l'auenir, ny si ses œuures seront agreables à Dieu, ny s'il aura des satisfactions surabondantes, puis que la cognoissance du futur est vn cas reserué à Dieu, qui a dit mesme à ses Apostres, ce n'est pas à vous de sçauoir les temps, ny les momens, que mon Pere a reseruez à sa puissance,] tout l'auenir nous estant incertain.]

Hermod. pag. 136. Ie sens bien que vous tascherez de faire vne autre glissade, pour essayer de vous eschaper, en disant que ie serre le bouton de trop pres, que ie prends les choses à la rigueur, mesurant les merites & les œuures de satisfaction à la façon des estres phisiques reuestus de quantité, dont les parties separees de leur tout, luy font perdre son estenduë. Les estres moraux vont bien d'vn autre pied: leur communication, qui emprunte sa vertu du souuerain estre, approche de son indiuisibilité, & ne les rend pas moindres, apres qu'elles sont communiquees, qu'auparauant.]

Fussiez-vous aussi changeant que Protee, si ne m'eschaperez-vous pas: ie vous tiens & ne vous lascheray pas,] ouy ie ne vous laisseray point que ie n'aye tiré de vous la benediction] de la reconnoissance de la verité. Les eschapatoires ne seruent de rien, En vain tend-on des rets deuant les oiseaux qui volent haut,] & qui les voyent de loin. Les bonnes œuures ne sont pas des Estres Moraux non plus que les mauuaises; donner à manger à l'affamé, & tuer vn homme ne sont point des Estres Moraux, mais fort reels, sensibles, & palpables. E quand les Cenobites donnent les Estres Moraux de leurs benits Merites & Satisfactions supernumeraires à leurs bienfaicteurs] entendent-ils receuoir de ces bienfaicteurs des aumosnes, & des rentes morales, des bien-

Digitized by Google

faits moraux, & des eſcus en moralité, comme ils les recompenſent dites-vous de leurs merites moraux, & de leurs ſatisfactions ſuperfluës & morales.]

Des Eſtres Moraux.

§. XXI.

LEs Eſtres Moraux, dittes-vous, ne perdent rien par leur communication, mais les Eſtres reels, & qui conſiſtent en quantité, comme ſont les eſcus que les pauures Cenobites prennent en aumoſne, les bleds, les vins, les viandes, les meubles, les immeubles qui leur ſont aumoſnez n'en ſont pas ainſi, car ils ne demeurent pas tous entiers à ceux qui les donnent, & les Cenobites qui donnent tous leurs Eſtres Moraux, ieuſnes Moraux, prieres morales, diſciplines morales, mortifications morales, donnent TOVT, & gardent TOVT,] & encore qu'ils le donnent aux Confreres & Bienfaicteurs ſeculiers par donation irreuocable, neantmoins ils leur demeurent TOVS ſans diminution ny alteration quelconque.

Les donations des ſeculiers ſeront reelles, ſolides, viſibles, ſenſibles, palpables, mais les recompenſes des Reguliers ſeront de telle nature qu'en les baillant on les retiendra; elles ne ſe diminuëront donc point par la communication. D'où prouient donc que vous parlez des ſatisfactions ſurabondantes, ſi elles ſont indiuiſibles, n'eſt ce point parce que l'on ne peut pas tirer deux mouſtures d'vn ſac, & appliquer à la ſatisfaction des fautes d'autruy la part qui a deſia eſté employee à la ſatisfaction des noſtres.

A voſtre conte les ſatisfactions ſurabondantes des Saints qui ſont dans le treſor de l'Egliſe ne ſe diminuëroient iamais par leur communication: d'où auez-vous puiſé ceſte Theologie, qui leur donneroit la meſme qualité des merites & ſatisfactions du Fils de Dieu, qui eſtans infinies ne peuuent iamais eſtre eſpuiſees. Eſt-ce ainſi que vous nous voulez faire paſſer le Galimathias de vos Eſtres moraux pour vne doctrine Orthodoxe & Catholique, nous prenez-vous pour des petits garçons, & nous traittez-vous en eſcoliers de Pithagore, qui croyoient ſimplement, & ſans reflection, ny contradiction ce que leur Maiſtre leur diſoit. Si ne ſommes-nous pas reſolus de vous croire ſans de meilleures cautions que ceux qui vous mettent la plume en la main, & les paſſages ſous la plume, & qui ſont comme vos Dictateurs, & vous leur Champion & Secretaire. Nous craignons les Danois, meſme quand ils nous donnent: les preſens des aduerſaires de la verité ne ſont point des preſens, mais des empoiſonnemens.

Les Cenobites ſeroient bien eſtonnez ſi les ſeculiers ne leur donnoient plus rien que des moralitez, & des eſtres moraux pour entretenir leur vie morale, puis qu'ils ne leur donnent ſelon voſtre doctrine que des retributions morales. Eſt-ce ainſi que vous vous ioüez des choſes ſaintes? Dieu a tout fait en nombre, poids & meſure,] ſes iugemens ſont poids, & poids, balance, & balance.] Baltazar eſt mis à la balance, & trouué trop leger. Il a ordonné des recompenſes reelles, ſolides, en l'eternité pour ceux qui feront bien, & des peines de meſme, pour ceux qui feront mal, ſelon le Symbole de S. Athanaze.

Maintenant ſi voſtre doctrine a lieu, & que les eſtres moraux reſſemblent au ſouuerain Eſtre, il faudra dire que le feu d'enfer ou de purgatoire n'eſt qu'vn feu moral, que les peines & les ſouffrances n'y ſont que morales, que les ſalaires eternels ne ſont que moraux, les ioyes & felicitez du ciel ne ſont que morales: bref que le Paradis, l'enfer, le purgatoire, tout ce que l'on raconte de l'autre vie ne ſont que des moralitez. A la fin de toute l'Eſcriture, & de toute la Religion Chreſtienne, vous nous en ferez des Metamorphoſes d'Ouide moraliſees.

Et de ceſte ſorte comme vn Spagyrique vous reduirez en fumee tout voſtre trauail, vous vous ſauuerez par la poterne d'vne euaſion, & intelligence morale: & vous nous rendrez ſemblables à ceux qui ſongent à des richeſſes, & à des feſtins, & à leur reſueil ſe trouuent les mains & le ventre vuides. Nous vous ſupplions de debiter ces fadaiſes à des gens plus credules: de preſenter ces hapelourdes à d'autres qu'à des joüailliers, & de parler au vulgaire de vos eſtres moraux, afin qu'il paye vos illuſions & fauſſetez auec des admirations nees de ſa ſtupidité. Vous nous auez voulu faire paſſer en l'Entretien precedent des metaphores, & des ſonges, & viſions metaphoriques, pour de bonnes & loyales marchandiſes, icy vous nous voudriez payer de vos *Eſtres Moraux* comme d'vne monnoye receuable, vous eſtes prié d'aller ioüer autre part, nous ne ſommes pas d'humeur à nous amuſer à des marionnettes.

Accuſation renuerſee.

§. XXII.

AVtrement ſi vous nous preſſez vous nous contraindrez de vous dire des veritez qui vous cuiront, autant qu'elles luiront, & peut-eſtre qui vous nuiront. Ceux qui gouuernent voſtre plume, & qui s'en ſeruẽt pour coucher par eſcrit leurs caprices vous font dire que le Directeur reprenant les abus qui ſe gliſſent dans les Confrairies tant Parroiſſiales que Cenobitiques, *tourne en deriſion les biens ſpirituels dont les Confreres ſont participans, en quoy il imite les Heretiques*. Encore qu'il ſuffit de repartir à cela, en le niant ſimplement ſur voſtre viſage, (vous ſçauez ce que cela veut dire) & reſpondre ainſi aux imprudens ſelon leur imprudence, neantmoins pour vous faire honte de ceſte temerité, ie vous veux faire voir par vne demonſtration euidente que c'eſt vous, que ces gens-là, qui tirent les marrons du feu auec voſtre patte, font parler le langage de nos enfans. En reduiſant les Merites & Satisfactions, & par conſequent les bonnes œuures à des *Eſtres Moraux*, c'eſt à dire à des idees de Platon, & à des chimeres. Car quand on preſſe les Heretiques de noſtre temps, ſur l'article de la reelle, ſubſtantielle, & eſſentielle preſence du corps de Ieſus-Chriſt en la tres ſainte Euchariſtie, la force des textes ſacrez eſt ſi grande en ce ſuiet, qu'ils ſont contraints de l'auoüer, & d'vſer des termes de reellement ſubſtantiellement & de fait, mais auſſi toſt ils s'euadent, & s'eſuanoüiſſent en leurs penſees] par des mots de ſpirituellement & par foy, par des realitez imaginaires, des mereaux, des ſimboles, des canaux, des realitez ſpirituelles, des ſpiritualitez reelles, par des figures, des Metaphores, & en vn

Hermod. pag. 142.

Digitized by Google

mot pour des *Eſtres Moraux*, qui leur font, comme au chien de la fable, laiſſer le corps pour courir apres l'ombre.

Ainſi quand on vous remonſtre, que nos bonnes œuures faittes en grace ſont vrayement meritoires & ſatisfactoires, mais qu'eſtans communicables du coſté de la ſatisfaction, elles ne le ſont pas de la part du merite, qui eſt perſonnel, & qui demeure à celuy qui les fait, & qui en ſera recompenſé au Ciel d'vne meſure pleine, ſurcomblee, & reſpanchante,] pareil à ces Eſcoliers de Theodore le Philoſophe, qui prenoient de la gauche ce qu'il leur bailloit de la droitte, prenant ce diſcours veritable & Catholique à contre-ſens, on vous porte en des calomnies, dont vos enjolleurs ſont fort bons ouuriers, & l'on vous fait dire que ceſte doctrine combat le merite des bonnes œuures, la participation des biens ſpirituels, *que ce langage chocque SOVRDEMENT* (vous pouuiez mettre abſurdement, car entre ſurdité & abſurdité il n'y a pas grande difference) *la Communion des Saints; que cela heurte l'auctorité du S. Pere, qui comme diſpenſateur des treſors de l'Egliſe, peut donner part à qui bon luy ſemble en la diſtribution de ſes richeſſes.* Hermod. pag. 142.

Il n'eſt rien ſi aiſé que de renuerſer ſur voſtre teſte ce tas de pierres que vous auez ammoncelé pour en tuer à cachettes celuy qui a le cœur plus droit] & plus Catholique que vous. Car premierement, nous ne parlons point de communication de Merites, comme on vous fait parler, ou ignoramment, ou malicieuſement, & touſiours ineptement: nous tenons auec toute l'Egliſe, & toute l'Eſcole, que les bonnes œuures faittes en grace ſont meritoires, & ſatisfactoires, mais communicables quant à la qualité de ſatisfactoires, non entant que meritoires, à voſtre auis qui erre en parlant de vous ou de nous? 2. Les errans de noſtre aage nient tout à plat que les bonnes œuures ſoient ny meritoires, ny ſatisfactoires, ne faut-il pas eſtre dans la nuage de la calomnie par deſſus les yeux pour impoſer à vn homme qui croit que les bonnes œuures ſont meritoires de la vie eternelle, & ſatisfactoires pour les pechez, qu'il tient le meſme langage des Heretiques, veu que c'eſt vous-meſme qui auancez vne erreur toute notoire, en diſant que leur qualité de meritoire ſe peut communiquer, ce qui chocque non pas *ſourdement*, mais hautement, clairement, ouuertement, directement la doctrine de l'Egliſe. 3. Vous heurtez vous-meſme la *Communion des Saints*, voulant qu'ils communiquẽt leurs merites, bien que ceſte Communion ne s'eſtende qu'aux ſatisfactions, encore ſurabondantes; car ce ſeroit violer l'ordre de la charité de donner toute la ſatisfaction de nos bonnes œuures au prochain, auant qu'auoir ſatisfait pour nous-meſmes, le commandement de Dieu ne nous ordonnant pas d'aimer noſtre prochain plus que nous-meſmes, mais comme nous-meſmes, de cet ordre traitte ſaint Thomas bien au long en la queſtion XXVI. de ſa Seconde Seconde.

Et la figure en eſt euidente en la parabole des dix Vierges, dont les cinq prudentes ne voulurent point communiquer de leur huille aux mal-auiſees, de peur qu'elle ne leur manquaſt.

Digitized by Google

Section.

§. XXIII.

4. VOus vous briſez au rocher de la Chaire de S. Pierre lors que vous dittes que les Reguliers donnent leur CONSENTEMENT lors que les Papes, comme diſpenſateurs des treſors de l'Egliſe, diſtribuent à ceux qui ſe rangent en leurs Confrairies, leurs ſatisfactions, comme en vne choſe qui leur eſt PROPRE & PARTICVLIERE.] Comme ſi le conſentement des Cenobites eſtoit neceſſairement requis, & de l'eſſence des Indulgences concedees par les Souuerains Pontifes aux Confrairies Cenobitiques. Iugez où va ceſte outrecuidance.

Hermod. pag. 136.

Mais quoy l'orgueil comme la fumée monte touſiours & ſe diſſipe en ſe hauſſant; vous dites bien pis, car vous voulez, que ſans l'auctorité du S. Siege les Cenobites ayent le pouuoir, de donner à leurs Confreres Laïcques, & à ceux qu'ils adoptẽt par leurs lettres de filiation, leur part & portion, à toutes les MESMES oraiſons, diſciplines, ieuſnes, mortifications, & auſteritez qui ſe pratiquent dans TOVT vn Ordre Cenobitique. Vous voulez qu'ils ayent le Merite des Mortifications ſans affliger leur corps, qu'ils iouïſſent des abſtinẽces ſans ſentir les rigueurs du ieuſne. Vous voulez que les Cenobites par vne Alchimie ſpirituelle toute miraculeuſe donnent leurs Merites ſans les perdre, qu'ils donnent tout & gardent tout. Vous voulez que les ſeculiers ſoient Reguliers non de Profeſſion mais de Merite.] Vous voulez que les Cenobites donnent des aſſurances, AVX BIEN-FAICTEVRS de leurs Ordres, qu'ils ſeront participans de tous leurs Merites. Et cela pour iamais & par DONATION IRREVOCABLE. entendant cela des bonnes œuures qu'ils feront à l'auenir, par ce que leurs ſatisfactions paſſées, ſi elles ſont ſur-abondantes, ſont deſia dans le threſor de l'Egliſe.] D'où ils ne les peuuent pas tirer ſans le pouuoir de celuy qui en a la clef, c'eſt à dire du S. Pere. D'où il s'enſuit qu'ils font les donations precedentes de leur auctorité priuée, & par anticipation de peur que les ſatisfactions futures, ſi elles ſont ſur-abondantes, n'aillent dans le treſor de l'Egliſe, & ne viennent dans la diſpenſation du Souuerain Pontife.

Hermod. pag. 155.

Hermod. pag. 136.

Tous ces diſcours extrauagans, ſeroient beaucoup plus outrageux à la doctrine de l'Egliſe, & à la Souueraine puiſſance du S. Siege, qui en eſt renuerſée, s'ils ne partoient point d'vne Logicque des petites maiſons, & ne meritoient plus de mocquerie ou de pitié que de colere. Apprenez ſeulement à ne reietter point ſur autruy les fautes & les erreurs dont vous rendent coupable ces mauuais conſeillers qui ont en cela beaucoup plus de tort & de peché que vous. Car vous ne pouuez eſtre repris que d'eſtre vne Colombe ſeduitte qui n'a point de cœur] ny la lumiere de ſes yeux] ne voyant que par des regards empruntez; mais ceux qui mettent vne pierre deuant le pied de l'aueugle] ſont, ſans doute, cauſe de ſon treſ-buchement. Apprenez encore la verité de ce mot Apoſtolique qui eſtes vous qui iugez voſtre frere ne voyez vous pas que vous vous condamnez en cela meſme dont vous l'accuſez] & que vous vous iugez par voſtre propre bouche.]

Digitized by Google

Illations bourrouës.

§. XXIV.

VOus dites que le Directeur eſt outrageux à ceux qui gouuernent les Confrairies Cenobitiques, quand il dit en ſe mocquant. O quel bonheur d'auoir liaiſon à tout cela, pour attirer à ceſte cordelle, tant de cordons grands, & petits.] Vous cheminez en vn cercle, & le veſtige eſt dans voſtre teſte] quand vous tirez des conſequences ſi bourruës. Il ſe mocque voirement de l'abus que l'intereſt vtile fait commettre dans les Confrairies, aux Cenobites, qui ſe ſeruent de mille inuentions, pour attirer les eaux à leurs moulins, & à leurs prez, ce qui eſt ſi viſible qu'il faut fermer les yeux pour le diſſimuler, ou tenir tous les hommes pour des taupes, & ceux qui les meinent pour des preneurs, & la deſſus conclure qu'on ſe mocque des Confrairies, n'eſt ce pas faire comme ce mauuais Potier dont le Poëte parle, qui voulant faire vn pot, fit vn plat, tandis que ſa rouë tournoit. *Hermod. pag. 142.*

Les Preſcheurs Cenobites crient tous les iours à gorge deſployée dans les parroiſſes, contre les deffauts des Preſtres, & des peuples, & contre les abus qui ſe commettent dans l'vſage du mariage, & des autres Sacremens, & dans les Confrairies Parroiſſiales, faut il auſſi-toſt crier aux heretiques, & dire qu'ils declament contre le Saint Mariage, comme ces anciens Heretiques qui le tenoient pour mauuais, qu'ils deſtruiſent les autres Sacremens, & qu'ils veulent abolir les Confrairies des Parroiſſes, & meſme la Preſtriſe: qui ne ſe mocqueroit de ces illations.

Sur ce pied, ſi vn Eueſque ayant penetré dans les abus qui ſe commettent dans les Confrairies Cenobitiques, les reprend de viue voix, ou par eſcrit, s'il reuele les miſteres cachez, & s'il deſcouure les artifices dont ſe ſeruent les Cenobites, pour depeupler les Parroiſſes; pour attirer à eux le gouuernement des Ames d'elite, & vtiles, ſans en prendre la charge pour deſoler la Hierarchie, & tout cela contre l'intention du S. Siege, qui les a ſaintement inſtituées ſans preiudice des Paſteurs, & des Ordinaires: d'où viendra ceſte belle humeur à ceux qui le taxeront de parler contre la ſainte inſtitution des Confrairies.

Inuentions deſcouuertes.

§. XXV.

S'Il dit que les 4. Dimãches du Mois ſont occupez par les 4. Archiconfraiſries (ceſt ainſi qu'on les appelle) du Roſaire, du Cordon de S. François du Scapulaire, & de la ceinture de S. Auguſtin, & par conſequent tous les Dimanches de l'année, s'il monſtre que les Meſſes, les Veſpres, les Predications, & les Proceſſions de ces Confrairies occcupent tout le iour, & que ceux ou celles qui y ont donné leurs noms, y vont bien pluſtoſt qu'à leurs Parroiſſes,

Digitized by Google

qui ſont ainſi abandonnées toute l'année des principaux Bourgeois & Parroiſſiens. S'il fait voir que toutes les aumoſnes qui ſe deuroient faire pour la fabrique & les ornemens des Parroiſſes vont à l'entretien de ces Confrairies, & qu'ainſi tout le bien des Parroiſſes paſſe entre les mains des Freres.

S'il adiouſte que les heures des Meſſes, Veſpres, Predications, Proceſſions, & autres aſſemblees de ces Confrairies ſont concurrentes à celles des Parroiſſes en beaucoup de lieux, ce qui rend les Parroiſſes tout à fait delaiſſees, quoy que le Concile de Trente die en termes expres que les Parroiſſiens ſont TENVS d'aſſiſter à leurs Parroiſſes les Dimanches & Feſtes,] ce qui eſt vne obligation bien plus preſſante que d'aſſiſter aux aſſemblees des Confrairies, où il n'y a nulle ſorte d'obligation.

S'il ſouhaitte que ceſte concurrence d'heures ſoit oſtee, afin que les perſonnes deuotes puiſſent ſatisfaire à leur deuoir enuers leurs Parroiſſes, & à leur pieté, qui n'eſt que de ſurerogation enuers les Confrairies où elles ſe ſont enroollees, faiſant l'vn, & n'obmettant pas l'autre,] fait-il vn ſouhait qui ne doiue eſtre dans le cœur de tout Chreſtien amoureux de l'ordre & de la iuſtice, qui rend à chacun ce qui luy appartient, & donne à chaſque choſe ſon temps & ſon lieu.

S'il dit qu'outre tous les Dimanches de l'annee qui ſont ainſi occupez par les quatre principales Confrairies des Cenobites Mandians, il y en a vne infinité d'autres dans leurs Egliſes, qui embraſſent toutes les feſtes de l'annee, tant les ſolennelles que les autres moindres, dira-t'il rien qui ne ſoit ſous les yeux de tous ceux qui ne les ferment point à ceſte verité.

S'il reprend les ineptes vanteries que quelques-vns font de leurs Ordres, & de leurs Confrairies, les preferant aux autres, faiſant parade des grands Saints & autres ſignalez perſonnages en qualité, ou en vertu, qui ont veſcu ſous leur Regle, ou dans leur Confrairie, & s'ils font cet eſtalement non pour la gloire du vray Dieu, mais pour celle du Dieu du ſiecle,] qui n'eſt autre que le propre intereſt ſoit honorable, ſoit vtile ; qui peut trouuer mauuais que l'on repremne ceſte imperfection.

Suitte.

§. XXVI.

SI meſme il deſcouure que quelques-vns non contents de ſouſtraire les ſoüailles à leurs Paſteurs & à leurs Parroiſſes, empeſchent encore, ou au moins diſſuadent à ceux qui ſe ſont enroollez dans leur Confrairie de donner leur nom aux autres, pour ſuccer tout à fait le lait des gens,] & empeſcher que les ſources des liberalitez ne ſe partagent en diuers lieux; qui l'empeſchera de reprimer cet abus, & d'en faire honte à ceux qui le pratiquent.

S'il dit que c'eſt vn ſtile de Phariſien de faire vn grand denombrement des ieuſnes, auſteritez, mortifications, prieres, veilles, couches dures, cilices, heres, diſciplines, mordaches, rudes habits, nudité de pieds, ſilence, & de tant d'autres obſeruances, non tant pour loüer Dieu que pour ſe mettre en credit & en honneur, diſant auec cet autre; ie ieuſne deux fois la ſepmaine, ie donne

la

Digitized by Google

la dixme de mes biens aux pauures, bref ie ne ſuis pas comme les autres hommes,] qui peut auoir deſagreable la reprimende de ceſte vanité, ny eſtimer qu'elle ſoit outrageuſe aux Saints dont elle fait parade.

S'il dit qu'aux Confrairies qui ſont aux Cathedrales & aux Parroiſſes les Eueſques, les Chanoines, les Curez, ne font point oſtentation de leurs ſatisfactions ſurabondantes, pour attirer les fideles à leurs ſocietez, chacun y eſtãt receu pour y contribuer en commun, ſes prieres, & autres bonnes œuures, ſelon la communion qui eſt entre les Saints, & eſtre participans des graces & indulgences que le S. Siege depart à de telles aſſociations, dont l'odeur eſt ſemblable à celle d'Aaron, & au parfum qui reſiouit toute l'Egliſe; s'eſcarte-t'il de ce qui n'eſt ignoré que de ceux qui ont des yeux, mais non pas pour voir.]

S'il blaſme les Cenobites qui ſe detracquent de l'obſeruance de leurs Regles, & que l'on appelle mal à propos, les non Reformez, les Mitigez, les Radoucis, au lieu de dire vertement, & ouuertement, en termes de verité non feinte, & qui ne flatte point, les Deſreglez, les Difformez, les Diſcoles, les Diſſolus, pour les preſſer par ceſte vergoigne ſalutaire à r'entrer dans leur deuoir & dans l'obſeruation de leurs Inſtituts; eſt-ce à voſtre auis eſtre meſdiſant, ou procurer leur bien? Les ſaintes Reformes que l'on voit eſclorre tous les iours ne ſont-ce pas autant de reproches ſalutaires à ceux qui ne ſuiuent pas vn bon train de ſe remettre en de droittes voyes.

Pourquoy les Cenobites deſreglez auront-ils le droit de reprendre les vices & les deſordres de tous les Eſtats qui viuent dans le ſiecle, publiquement, & hautement, & oſteront-ils la voix, & humeront-ils le vent à ceux qui voyẽt leurs defauts, qui ne ſont que trop manifeſtes, pour n'oſer les leur repreſenter premierement en eſprit de douceur, & puis en celuy d'aſpreté s'ils ſont durs & tardifs à croire & à entendre, afin que l'Autan ou l'Aquillon faſſent eſclorre les fleurs des deſirs dans le iardin de leur interieur. Ie vous entendrois bien volontiers ſur toutes ces choſes, Hermodore, pour ſçauoir de quel biais vous les prendrez.

Vous adiouſtez que le Directeur ſe raille de la multiplicité des Confrairies quand d'vn accent mocqueur il ſpecifie tant de Cordons, tant de Roſaires, tant de Scapulaires.] Doncques il faudra prendre pour raillerie les deffenſes que font les Conciles de multiplier les Ordres Cenobitiques; & quand le Concile de Trente defend de multiplier les Indulgences, de peur, dit-il, qu'elles ne ſoient meſpriſees par le peuple s'il les voit trop frequẽtes; à voſtre iugement ſe mocque-t'il de ce ſaint vſage, non ſeulement ſi vtile, mais ſi neceſſaire aux pauures pecheurs, en ceſte fin, & lie des ſiecles où nous ſommes arriuez,] & où l'on fait ſi peu de fruits dignes de penitence. *Hermod. pag. 142.*

Des Tertiaires.

§. XXVII.

VOus continuez voſtre aigre pointe, & dittes; n'eſt-ce pas outrager les plus deuots Cenobites de les appeller Tiercelets au lieu de Tertiaires.] *Hermod. pag. 142.*

Digitized by Google

Hola, Hermodore, ſçauez-vous bien ce que vous dites, la colere trouble-t'elle point voſtre œil, il y a dans le Directeur *Tertiaires ou Tiercelets*, parce qu'il eſt vray qu'en certains lieux on les appelle de ceſte derniere façon, & en la plus part des villes on ne les appelle ny Tiercelets ny Tiercelaires, mais Tiercelins. Ie dy plus, ces ſaints perſonnages ne veulent aucun de ces trois noms, mais veulent eſtre appellez par circonlocution *les Penitens du tiers Ordre de l'eſtroitte Obſeruance de S. François.* Tiltre auſſi long que l'habillement de teſte de quelques autres: pour les nommer deux ou trois fois en vne ligne, ou en vne periode, dittes moy, cher Hermodore, comme faudroit-il faire?

Le vulguaire qui eſt plus prompt, & qui ne veut qu'vn mot pour exprimer vne choſe, les appelle tantoſt Tertiaires comme vous faites, tantoſt Tiercelets, tantoſt Tiercelins, & d'effet on appelle les Nonnains de cet Ordre-là Tiercelines, & ie ne les ay iamais ouy nommer autrement. Si la terminaiſon de Tiercelets ne vous plaiſt pas, ou pource que c'eſt le nom de certains oiſeaux de proye, il faudra pour le meſme ſuiet changer de nom aux Recollets & les nommer des Recollaires, ou des Recolins. A Toloſe il y a de certains Cenobites que l'on appelle des Rocquets, ſi ceſte terminaiſon vous faſche, ou parce que l'on donne ce nom à certains petits animaux domeſtiques, il faudra pour vous complaire les appeller des Rocquins, ou s'il vous plaiſt mieux des Rocquantins: ce ſont ceux-là qu'en Eſpagne on appelle de la Victoire, bien que cet Ordre-là ne ſoit pas ſi victorieux du deſordre en ces quartiers-là qu'il l'eſt par deçà, où il reluit par vne haute abſtinence.

Hermod. pag. 142. Que ſi vous adiouſtez que c'eſt *corrompre les mots ſaintement inſtituez, & approuuez du S. Pere, pour faire vne meſchante & iniurieuſe alluſion,* Auiſez à ce que vous dittes, car vous ſerez le premier coulpable, liſez leur Reglo, liſez leur approbation du S. Siege, vous ne trouuerez pas qu'ils y ſoient appellez *Tertiaires* comme vous voulez, ouy bien *Penitens du tiers Ordre du Seraphique S. François:* que ſi le vulgaire les appelle *Tiercelets, ou Tiercelins,* voyez combien vous faites de gens iniurieux au S. Siege, & combien vous formez de criminels par vne ſeule ligne.

Liſez les Bulles des approbations des Ordres des Mineurs, vous ne trouuerez point qu'ils y ſoient appellez Cordeliers, nom bien plus faſcheux que celuy de Tiercelets, & qui peut eſtre pris en diuerſes manieres, par les humeurs ioyeuſes ou melancoliques: encore moins celuy de Soccolans, ou Sabottiers. Liſez les Bulles des approbations des Freres Preſcheurs, vous ne verrez point qu'ils y ſoient appellez Iacopins, ny Dominicquains, non plus que les Mineurs nommez Franciſquains: noms pourtant authoriſez & dans le vulgaire, & parmy les Eſcriuains, ſans faire tort à la reuerence deuë à la Chaire de ſaint Pierre. Les Auguſtins ne ſont point nommez ainſi dans leurs Bulles d'approbation, mais Hermites, ou Heremitains Auguſtinians. Les Carmes auſſi dans les leur ſont appellez Carmelites, ou Carmelitains, & non pas Carmes: de ſorte que ſi le Directeur les auoit nommez par ce nom que leur donne le commun, auſſi toſt les eſprits qui obſedent Hermodore luy ſouffleroient aux oreilles que ce ſeroit vne raillerie, & que par ce mot de Carmes, il entendroit des Vers Pantametres, ou Hexametres, Heroïques, ou Liriques.

Les Hermites de ſaint François de la reforme de Frere Mathieu Baſchi ne

Digitized by Google

ſont point nommez en la Bulle de Clement VII. qui a approuué leur tres-ſaint & nombreux Inſtitut, ſi auſtere, & ſi exemplaire, du nom que le vulgaire leur donne, tiré de la ſublimité de leur couuerture de teſte.

En quelle Bulle de l'approbation des Trinitaires trouuera-t'on qu'ils ſoient nommez Mathurins. Ie ſçay vne ville en Normandie où les *Tertiaires* que vous appellez ſont nommez *les Enfumez*, ce nom eſt-il dans la Bulle de leur approbation, & le pauure peuple qui les appelle ainſi tout à la bonne foy eſt-il excommunié comme outrageux au S. Siege?

Pour Dieu, Hermodore, peſez mieux ce que l'on vous fait auancer, & n'adiouſtez pas pour couronner vos equippees que pour auoir appellé les *Tiercelins, Tertiaires, ou Tiercelets*, le Directeur ſoit *enfant ſpirituel de Monſieur de Geneue* (vous direz le Bien-heureux quand il vous plaira, & quand vous ſerez en meilleure humeur) *à la façon de ceux de qui il eſtoit Paſteur, qui neantmoins ne l'ont iamais recogneu pour tel.* A ce conte c'eſt eſtre Caluin, & enfant de Geneue, c'eſt eſtre Heretique formé que d'appeller *les Penitens du tiers Ordre de S. François de l'eſtroitte obſeruance*, autrement que comme ils ſont nommez par la Bulle de leur approbation, & lors qu'Hermodore les appelle *Tertiaires* il eſt Heretique, ie le croy bien, parce que c'eſt vn article de foy, ſelon ſon auis, que les *Penitens du tiers, &c.* ne peuuent eſtre appellez *Tertiaires*, & beaucoup moins, *Tiercelins, ou Tiercelets*, ſans encourir le crime d'Hereſie : & ainſi le ſçauant & tres-Catholique Hermodore l'a determiné.

Queſtion quotlibetique.

§. XXVIII.

MAis auant que ie leue le pinceau de deſſus la toile ie ferois volontiers vne enqueſte à ſa ſcientifique perſonne, & luy demanderois d'où vient que ces tres-ſaintes Archiconfrairies Cenobitiques du Tres-ſaint Roſaire, du ſacré Cordon de S. François, du tres-deuot Scapulaire, & de la tres-pieuſe ceinture de S. Auguſtin, ſont tellement entre les mains des Preſcheurs, Mineurs, Carmelins, & Heremitains non Reformez, qu'aux villes où il y a des Reformez de ces meſmes Ordres ils ne peuuent tenir en leurs Egliſes ces tres-deſirables Confrairies. Sans doute il me reſpondra que telle eſt la volonté de ſa Sainteté, à quoy ie n'ay rien à repliquer, car où paroiſt ceſte auctorité il faut ſe taire, s'humilier,] mordre la terre, & s'attacher au paué.]

Mais pourtant il me ſera permis de demander à Hermodore s'il croit que les Cenobites de ces Ordres qui ne ſont pas Reformez, & dont la vie eſt ſi viſiblement deſuoyee de la droitte obſeruance de leurs Regles, que meſmes les plus ſtupides s'en apperçoiuent : s'il croit, dis-ie, que ces Freres-là ayent des ſatisfactions ſurabondantes pour en faire largeſſe aux ſeculiers qui ſe rangent dans ces Confrairies qui ſont ſous leur conduite. Ie ne dy pas qu'ils n'en puiſſent auoir, car on ne peut iuger de ce qui eſt caché, la gloire de la fille du Prince eſtant dedans l'interieur,] mais ie parle ſelon l'exterieur, où paroiſt vne ſi notoire inobſeruance des Regles, que leur vie ne differe que de peu, de celle des Seculiers, pour ne rien dire de plus faſcheux.

Digitized by Google

Possible qu'Hermodore dira que ceux qui s'enroollent au Cordon benit de S. François sont participans de toutes les Satisfactions de l'Ordre des Mineurs, tant Reformez que non Reformez, & qu'il y a grande apparence que les Reformez ont tant de Satisfactions de restes qu'ils en regorgẽt. Mais ie l'arresteray tout court par deux accroches. La 1. qu'il est incertain si mesme les Reformez ont des Satisfactions surabondantes. La 2. ie luy nieray que les Confreres Laïques & Seculiers du Cordon ayent part aux Satisfactions des Mineurs Reformez : par vne raison qui n'a point de replique; c'est que nul ne donne ce qu'il n'a point; or le General des Obseruantins n'ayant rien à voir, ny aucune iurisdiction sur l'Ordre des Mineurs Conuentuels, ny sur celuy des Hermites Franciscains, qui ont leurs Generaux, leurs iurisdictions, & leurs Constitutions à part, & la Confrairie estant en la conduitte des Obseruantins, il n'est pas croyable qu'ils puissent donner part aux Satisfactions des Ordres où ils n'ont rien à voir.

Et ne sert de rien de dire qu'ils viuent sous la meſme Regle Seraphique, car bien que les Iacopins, & les Heremitains, viuent sous la mesme Regle de S. Augustin, nul ne doute que ce ne soient des Ordres separez, & que les Archiconfrairies du tres-saint Rosaire, & de la tres-pieuse ceinture de saint Augustin, ne soient tout à fait differentes, & n'ayent leurs grace priuileges, & indulgences distinctes.

Les difformez ayans donc la conduitte de ces Confrairies, comme voulez vous, où comme entendez vous, qu'ils donnent des ASSEVRANCES à leurs Bien-faicteurs, d'estre participans aux Merites (c'est à dire pour vous faire parler en Catholique, & vous leuer l'ignorance & l'Erreur, aux satisfactions sur-abondantes) de leurs freres, & qu'ils leur donnent part & portion irreuocable & à iamais des mortifications, austeritez, ieusnes disciplines, de leur Ordre,] si ces choses ne s'y pratiquent point, non pas, peut estre, l'obseruance axacte des vœux essentiels.

Hermod. pag. 139.

Hermod. pag. 536.

Vrayement ils ont bien raison d'estre liberaux de leurs Merites, c'est à dire en meilleur, & plus Catholique langage, de leurs satisfactions, si douteuses & si verreuses. Il est bien croyable qu'ils donnẽt TOVT & retiẽnent TOVT, & que ces bons Apostres, où hommes Apostoliques, font veritablement ce que vous faites faire faussement à l'Apostre, quand vous dites qu'il donnoit tous ses Merites, & receuoit les OFFRANDES des fideles.] & si les Seculiers au pres d'eux deuiennent Reguliers sinon de Profession au moins de Merite.]

pag. 131.

pag. 136.

Des Parasites.

§. XXIX.

Hermod. pag. 132.

IL me faut encor respondre à vne plainte que vous faittes en ces termes, *Les Cenobites ne sont pas decreditez iusques à ce point de passer dans l'opinion des hommes pour des chercheurs de franches lippées.* Et la dessus vous citez Lucian, cet infame Atheiste, qui appelloit les Philosophes de son temps des Escornifleurs, Parasites, Sicophantes, d'autant qu'on les voyoit roder sans

Digitized by Google

ceſſe autour des maiſons des riches, & rechercher les plus friandes tables. Vous citez auſſi Rabelais, Hoſpinian, du Moulin, Bucanan, & ſi ſouuent que vous monſtrez que vous auez vne grande familiarité, & priuauté auec ces Eſcriuains, Athées, impies, & Heretiques, que le Directeur ne vid peut eſtre iamais.

A ceſte plainte ie dis 1. que ce mot de *franche lippée* eſt de mauuaiſe grace, ſent ſa tripiere, & des-honore voſtre ſtile ſi floriſſant & poli, celuy de *franche rep euë*, euſt peut eſtre eſté auſſi ſeant. 2. ie vous demande ce que vous entendez par ce terme de chercheurs de repeuës franches, ſinon ceux qui pouuant viure de leur bien, ou de leur trauail Spirituel, ou Corporel, n'aiment rien tant qu'à viure aux deſpens, & de la ſueur d'autruy ſoit pour conſeruer le leur par tacquinerie, ſoit pour eſpargner leur labeur par poltronnerie & faineantiſe. Prenez garde, Hermodore de tenir le timon droit, & de n'offenſer pas ceux dont vous entreprenez la deffenſe auec tant de chaleur, qu'il ſemble que vous ſoyez de la partie, & embarqué dans le meſme vaiſſeau.

Auiſez bien s'ils gaignent leur vie de leur trauail Spirituel, ou Corporel le pouuant faire, car s'ils viuent de mandicité, pouuant viure de leur labeur ou d'eſprit, ou de corps, ils ſont ſans doute dans le deſordre que S. Paul reprend en la 2. à Timothee CHAP. 3. & meritēt pluſtoſt vne bōne & ſalutaire correction, que d'eſtre aſſitez en leur faineantiſe; & ils ne peuuent euiter le tiltre que vous auancez de *chercheurs de fraudes repeuës*, puis qu'ils ne cherchent qu'à viure aux deſpens d'autruy, & s'affranchir de tout trauail qui tende à gaigner leur vie, Mais de cecy plus amplemēt lors que nous eſclaircirons voſtre, Entretien de la Mandicité, ou nous vous ferons voir, qu'elle n'eſt pas ce que vous font accroire ceux qui vous regentent, & qui vous rendent le Secretaire Innocent tantoſt de leurs ignorances, tantoſt de leurs malices.

Cloſture par vne Conuiction.

§. XXX.

CErtes ie puis dire hardiment, & croy l'auoir aſſez clairement prouué, qu'entre tous ceux de vos Entretiens que nous auons examinez iuſques icy, il n'y en a point ou vous ayez eſté ſi mal ſeruy, par vos amaſſeurs de paſſages. Car outre que ceux du Directeur que vous auez entrepris de refuter, ſont tous eſloignez par vous de leur vray ſens, luy faiſant croire qu'il par le contre la ſainteté des Confrairies, dont l'vſage eſt ſi iuſte, ſi legitime, ſi vtile, ſi neceſſaire; bien qu'il ne repreſente que les abus qui s'y commettent, par les Intereſts d'honneur, & d'vtilité, affin que l'on arrache cette yuroye du milieu du bon grain, & que Dieu ſoit ſeruy auec vn bon ordre.

Tous ceux que vous produiſez ſoit de l'Eſcriture, ſoit des Peres, font vn pot pourry, de tant d'ignorances, & d'erreurs, qu'il n'eſt pas croyable que vous ayez oſé les eſcrire à la face de ceſte ſacrée Inquiſition, qui eſt dans ceſte ville Papale, ou vous feignez de faire voſtre reſidence ordinaire.

Pour clorre tout ce long Eſclairciſſement, ſachez de ſa part qu'il a de meilleurs ſentimens que vous, touchans le Merite & les ſatisfactions des

Digitized by Google

bonnes œuures faittes en grace, & qu'on vous en fait parler auec tant d'ignorance, qu'il ſemble que vous ne ſachiez pas les elemens du Chriſtianiſme, ny en quoy conſiſte le treſor de l'Egliſe, d'où ſe puiſent les Indulgences ſacrées, & que vous n'entendiez pas l'article de la foy Catholique touchant la Communion des Saints.

Le Directeur a tant & tant de fois preſché, publié, enſeigné & de voix & de plume la Pieté des Confrairies, en a tant erigé en ſon Dioceſe, & fait eſtablir ailleurs, qu'il ne faut que lire ſes Homelies ſur ces ſuiets, tant du Cordon, que du Roſaire, que du Scapulaire, & de tant d'autres, comme auſſi aux ouuertures des Iubilez, & des Indulgences plenieres, pour faire rougir de honte (s'il leur reſtoit quelque pudeur, où vne goutte de bon ſang,) ceux qui vous preſſent de publier ces accuſations abſurdes.

Et ſans vous renuoyer autre part qu'au Liure de la Deuotion Ciuile, qui eſt vn de ceux que vous entreprenez de cenſurer, voyez ce qu'il y eſcrit fort amplement ſur le ſuiet des Indulgences, des Confrairies, de la deuotion des Egliſes Parroiſſiales & Cenobites, & ſur la pratique de toutes les bonnes œuures dont il traitte en particulier en cet ouurage-là. Vous qui faites tant le zelé pour des choſes dont vous parlez en des termes non Catholiques, & que vous cognoiſſez mal, ou peut-eſtre point du tout, ne ſçauriez faire vne telle preuue de voſtre creance, ny monſtrer voſtre foy par vos œuures.]

Rabelais, Lucian, Hoſpinian, Bucanan, du Moulin, Caluin, Luther, ſont vos Autheurs fauoris, & vos Manuels ordinaires, & penſant noircir le Directeur de l'ancre de ces Athees, Impies, & Heretiques, vous en demeurez ſeul barboüillé. Tout craſſeux & tout ſale que vous vous faites de ces ordures, ie ne puis pourtant, Hermodore, perdre la dilection que le ciel m'inſpire pour vous, ny quitter l'eſpoir que i'ay conceu de voſtre reſipiſcence. Ie reſſemble à ces Æthiopiens qui ne laiſſent d'adorer & d'encenſer le Soleil meſme qui les bruſle, & qui les noircit. Ie vous aſſeure que le Directeur a pour vous & ſur vous les meſmes penſees, penſees de paix & non d'affliction, & qu'il vous embraſſeroit volontiers comme le Pere de l'enfant prodigue le receut reuenant tout puant & drilleux d'entre les infames hardes des pourceaux qu'il auoit gardez.

Corollaire.

§. XXXI.

ET quoy que pour le rendre plus odieux vous appelliez à la fin de voſtre Entretien, comme vn Eſſain de mouſches irritees (ſonnant le tocſin auec voſtre plume) tous les Ordres Cenobitiques comme interreſſez dans le blaſme imaginaire, de leurs lettres de filiation, & de leurs Confrairies, ie me contenteray, ſans autre replique, de preſenter à vos yeux vne piece tiree de l'Acheminement à la Deuotion Ciuile au chap. v. du Liure IV. où il conſeille inſtamment à ſa Paſithee, de s'enroollet dans toutes les Confrairies Cenobitiques, quand bien meſme elles ne ſeroient point dans la ville de ſa reſidence, & de faire ſes diligences, pour auoir des lettres de filiation, & d'aſſociation à

Digitized by Google

tous les Ordres des Cloiſtriers. Voicy les propres mots auec leſquels ie boucleray cet Eſclairciſſement.

[Paſithee ne vous contentez pas de donner voſtre cœur & voſtre nom à tant de Cõfrairies, où tous les ſeculiers ſont admis: mais faittes encor vos diligences pour entrer en l'aſſociation & filiation des Ordres Religieux, procurez, ou faites procurer par voſtre Directeur d'en auoir des lettres, rendez-vous fille deuote de S. Benoiſt, de S. Baſile, de S. Auguſtin, de S. Bruno, de S. Dominique, de S. Bernard, de S. François d'Aſſiſe, de S. François de Paule, & de tant de ſaints Patriarches des Congregations Religieuſes. O qu'vn iour vous verrez combien cela vous profitera; faites-vous vn habit ſpirituel à la Capucine de toutes ces pieces-là. Ouy, ne craignez point, chargez-vous d'vn petit Scapulaire de la ſainte Vierge, d'vn Cordon de ſaint François, de la Ceinture de S. Auguſtin, du ſaint Roſaire; tout cela eſt vn bouquet de myrrhe, vn faiſſeau de cinnamome qui ſoulage celuy qui le porte au lieu de le fouler. *Deuot. Cin. pag. 599. & 600.*

Digitized by Google

QVATRIESME ESCLAIRCISSEMENT.

DES NOMS DE RELIGIEVX, ET DE M....

Combat de Courtoiſie.

§. I.

L'Intereſt vtile a ioüé ſon rolle, & puis s'eſt deſmaſqué, en l'Entretien precedent; il s'eſt en fin monſtré, quoy qu'à regret, ſous le manteau des ſaintes Confrairies. En ceſtui-cy nous verrous ioüer le perſonnage à l'intereſt d'honneur, & nous apprendrons comme les Cenobites ſe picquent ſur les tiltres de Religieux, ou de M....

Par reſpect & par modeſtie, i'imiteray en ce lieu la methode dont ſe ſeruent de petits Gentils-hommes quand ils ſe trouuent obligez de ſe meſurer, en combat ſingulier, contre de grands Seigneurs, ils baiſent les armes, & puis ſe mettent en preſence, pour ſe deffendre, & pour attaquer. Ie m'eſtois reſolu de m'abſtenir en tous ces Eſclairciſſemens, de ce nom de M.... ſi ſaint, & ſi venerable à l'antiquité, & que le mal-heur, ou peut-eſtre la malice de nos iours, a rendu ſi infame, ſi odieux, ſi deteſtable, ſi execrable, qu'il eſt pris par les plus humbles Cenobites, pour la plus ſale iniure, & plus violent outrage qu'on leur puiſſe faire.

Pour m'accommoder au gouſt des malades, & ne les effaroucher point en la lecture de ces lignes, i'auois fait deſſein d'en bannir ce nom ſi deſchiré, & ſi deſcrié, & auſſi pour n'irriter point les Gueſpes: mais Hermodore m'y conuie; que dis-ie, mais, pour parler auec l'Apoſtre, m'y contraint, donnant pour tiltre & pour ſuiet à ce 1. Entretien de ſon 11. Liure la difference qu'il forge entre les noms de *Religieux & de M....*

Laiſſons donc à part douze grandes pages qu'il employe fort inutilement à la deſcription d'vn ſonge, plus Chimerique que ceux des Febricitans, & qu'il entrelaiſſe dans l'Hiſtoire fabuleuſe de ſon Voyageur Inconnu, que nous examinerons en particulier, & en ſon temps: Ioint que ces fadaiſes plus ineptes que toutes les fables, ny que les contes des vieilles, ny que les creuſes imaginations des Romans, ne meriteroient d'eſtre racontees qu'aux habitans des petites Maiſons, ou aux Confreres de la Mere-Folie.

I. Paſſage eſclaircy.

§. II.

VEnons droit & d'abord à l'Eſclairciſſement du premier paſſage non tant du Directeur que de l'Apoſtre S. Iacques, qu'il s'efforce d'obſcurcir, ſelon

ſelon les memoires & inſtructions de ſes Collecteurs. Voicy les mots. Saint Iacques dit : *Que ſi quelqu'vn preſume eſtre RELIGIEVX, & ne met point de frein à ſa langue, ſa Religion eſt vaine. Vous pouuez penſer qu'il parle de tous ceux qui ſont de la Religion Catholique & vniuerſelle; non de ceux qui appliquent ce nom general, & propre à tous Chreſtiens, à des particulieres aſſemblees.*] *Hermod. pag. 156.*

Que dites-vous à ceſte concluſion, Hermodore, n'eſt elle pas à voſtre auis conforme au ſens de l'Apoſtre, quand il continuë, ce que vos Maiſtres vous font obmettre, que la Religion pure & ſans tache enuers Dieu, eſt de viſiter les orphelins, & d'aſſiſter les vefues en leurs tribulations, & ſe preſeruer DE LA CONTAGION ET DES SOVILLVRES DV MONDE,] *Direct. pag. 103.* Penſez-vous qu'il fuſt vne eſpece de Religion particuliere dans la Religion Chreſtienne & vniuerſelle, qui ne vacquaſt qu'à ces fonctions.

Vous reſpondez, *que c'eſt vne des erreurs de Vicleſ, de dire, que Ieſus-Chriſt n'auoit inſtitué qu'vn Ordre, & qu'vne Religion,* & vous citez l'opinion de cet Heretique au Sermon ſur le 3. Dimanche de l'Aduent. Ie n'ay point les œuures de ce mauuais homme, ny ne les vy iamais, i'ay bien leu vne liſte de ſes erreurs condamnees au Concile de Conſtance, mais ie ne me ſouuiens point d'y auoir leu celle-cy, & ie n'ay pas les Volumes des Conciles pour l'y rechercher. *Hermod. pag. 156.*

Mais ſelon la mauuaiſe foy de vos Protocolles, que ie vous ay fait deſia tant de fois toucher au doigt, ie ne doute qu'il n'y ait de la fourbe & de l'equiuocque ſous ces mots, *qu'vn Ordre, & qu'vne Religion,* Il eſt certain qu'en la Religion Chreſtienne il y a deux Ordres, celuy des Preſtres, ou Eccleſiaſtiques, appellé le Clergé, & celuy du Peuple, ou des Laïques. Il eſt vray qu'il y a vn Sacrement de l'Ordre qui n'eſt pas conferé à tous; Que ſi Vicleſ a voulu dire que tous les Chreſtiens fuſſent Preſtres, à la faueur de ce paſſage mal entendu, qui les appelle vne Gent Sainte, vne Preſtriſe Royale, vn Peuple d'acquiſition,] il a donné dans l'erreur de quelques Heretiques Ariens, qui ont chocqué contre le meſme eſcueil.

Mais de dire que ces deux rangs, ou differens Ordres fuſſent dans l'Egliſe, & dans la Religion Chreſtienne deux Religions differentes, celle des *Parfaits* comme vous dittes, Hermodore, *& la vulgaire,* ie ne croy pas qu'il y ait ny paſſage de l'Eſcriture, ny Concile, ny Pere Ancien, ny Autheur de bonne marque, qui l'ait iamais dit, ny que ce ſoit là vn article de foy dont le contraire ſoit Hereſie. Au rebours, ie penſe que diuiſer la robbe ſans couſture de IESVS, & mettre deux Religions dans l'vnité de l'Egliſe, & de la Religion Catholique, eſt vne erreur euidente, vn ſchiſme tout manifeſte : & i'oſe bien auancer ſur voſtre viſage que iamais l'Egliſe ſainte n'a condamné Vicleſ pour auoir dit *que Ieſus-Chriſt n'auoit inſtitué qu'vne Religion.* *Hermod. pag. 157.*

Ce que vous raiſonnez pour appuyer voſtre propoſition eſt ſi remply de foibleſſe, qu'il meriteroit pluſtoſt vn meſpris qu'vne reſponſe, ſi ceux qui vous pouſſent dans ces labirinthes ne faiſoient rempart de leur debilité, & n'eſtoient accouſtumez de chanter la victoire, & de triompher apres auoir eſté battus : ce qui m'oblige à vous en deſuoiler l'impertinence. Pour cela il en faut faire l'anatomie, & l'examiner à parcelles.

S'il y a deux Religions Chreſtiennes & Catholiques.

§. III.

Hermod. pag. 157.

S'Il n'y a, dittes-vous, qu'vne Religion commune à tous les Chreſtiens, ils ſont obligez d'en obſeruer les Regles, ſur peine de damnation: puis donc que dans la vulgaire, la chaſteté, la pauureté, & l'obeïſſance n'y ſont pas gardees, il faut dire que tous ceux qui s'en diſpenſent ſont Apoſtats de la Religion de Ieſus-Chriſt, ces trois vertus eſtans recommandees ſi viſiblement dans ſon Euangile, & les Apoſtres meſmes en ayans embraſſé la pratique.]

Il eſt aiſé à voir que vous eſtes de ceux dont Dauid parle, qui errent dés le ventre,] c'eſt à dire dés le commencement, & dans le principe, & qui en tirent de fauſſes concluſions.] On vous fait confondre les conſeils Euangeliques, auec les commandemens, par vne inaduertance groſſiere, ou par vne ignorance puerile, ou (ce qui ſeroit bien pis) par vne malice inexcuſable. Les Chreſtiens ſont obligez à l'obſeruation des Preceptes ſous peine de damnation; Si tu veux entrer en la vie, garde les commandemẽs,] dit le Sauueur, mais non pas à celle des conſeils, dont il eſt eſcrit; qui les pourra prendre les prenne,] & encore tous n'entendent pas ceſte parole,] & l'Apoſtre en la 1. à ceux de Corinthe, chap. VII. en fait vne ſi claire diſtinction, qu'il n'eſt pas permis d'en douter, à celuy qui eſt inſtruit des premiers elemens du Chriſtianiſme.

En quoy vous vous meſprenez extremement, de faire des conſeils, des Regles de neceſſaire obſeruation, & ſous peine de damnation en la Religion Chreſtienne. De plus, qui vous a dit que la Chaſteté, Pauureté, & Obeïſſance ne ſont pas gardees dans la Religion que vous appellez vulgaire?] Où vous rangez, ſelon la doctrine Clauſtrale, tous les Eccleſiaſtiques du Clergé, (en exceptant les Eueſques en certaine maniere que nous examinerons autrepart) & tous les Seculiers, Rois, Princes, Potentats, Magiſtrats, Marchands, artiſans, bref tous ceux qui ne ſont point Cenobites.

De la Chaſteté & Continence.

§. IV.

Sçauez-vous bien ce que vous dittes, Hermodore, & de quelle ſorte on vous fait parler? Auez-vous oublié ce que dit le Pſalmiſte, que l'antiquité ment à elle meſme,] & s'oppile, c'eſt à dire, ſe ferme la bouche. Vous prenez ſans y penſer le mot de Chaſteté pour Continence, ou Virginité, donnant aux eſpeces le nom de genre. Or il eſt bien vray que toute Continẽce & Virginité eſt Chaſteté, mais il eſt faux que toute Chaſteté ſoit Continence ou Virginité: car pour quel tenez-vous l'Eſtat du ſaint Mariage, quand il eſt gardé auec la fidelité, & la pureté que Dieu y ordonne; n'eſt-il pas appellé vn grand Sacrement] & honorable, & le lit ſans tache?] Qui vous a dit que les mariez quoy que non continens (parce que la Continence repugne à

l'vſage des nopces) ne fuſſent pas chaſtes? & puis dittes que les Seculiers mariez, fidelles, & gens de bien ne ſont pas dans la chaſteté, non continente, ou virginale, mais maritale.

Encore à prendre la Chaſteté ſelon voſtre ſens, c'eſt à dire pour la Continence, & la Virginité, qui vous a dit qu'elle n'eſt pas gardee dans la Religion vulgaire, c'eſt à dire dans le ſiecle? Quoy! auriez-vous bien vne penſee ſi honteuſe que de vous imaginer que tout ce qui n'eſt point dans le Cloiſtre fuſt dans le desbordement de l'incontinence, & de l'impureté? Au moins eſpargnez de ceſte deſroute generale voſtre pere & voſtre mere, vos ſœurs & vos freres, ſi vous ne voulez vous lauer de voſtre ancre en penſant vous desbarboüiller.

Et moy ie vous dy, auec vne penſee plus pure, & vne verité plus éclattante, qu'outre le ſaint Clergé, que vous ne pouuez ignorer, ſi vous eſtes Catholique, eſtre dans vn Eſtat de Continence promiſe à Dieu par vœu ſolennel en la reception de l'Ordre ſacré, il y a dans le ſiecle incomparablement plus de perſonnes, & Vierges, & Continentes, ſoit auec vœu, ſoit ſans vœu, qu'il n'y en a dans tout le Cenobiſme. Ce qui eſt aiſé à coniecturer, ſi vous comparez le grand nombre de Seculiers non mariez à celuy des Cenobites.

Au demeurant, qui vous a dit que le vœu, ſoit ſimple, ſoit ſolennel, fait en particulier, ou dans vne communauté, fuſt de l'eſſence du conſeil de Continence couché en l'Euangile, qui vous a dit que ce conſeil n'appartient qu'à ceſte benite Religion que vous appellez des Parfaits, que vous forgez dans voſtre cerueau, ou que vous tirez de quelque cerueau auſſi creux comme vne idee Platonique.

Du Conſeil de Pauureté.

§. V.

POur le regard de la Pauureté Euangelique, apres auoir leu le Traitté qu'en a depuis peu mis au iour M. D. B. il eſt mal-aiſé de ſe laiſſer ſurprendre aux illuſions de ceux qui couurẽt leurs immenſes richeſſes de ce beau voile, la faſcination de leur cajollerie,] pour vſer des termes du Sage, n'obſcurcit plus la verité de ce coſté-là: & il eſt aiſé à diſcerner de quel coſté eſt la vraye pauureté, telle que l'Euangile la conſeille. Et puis quelle iniuſtice eſt-ce de vouloir ſouſtenir que ce conſeil ne ſoit pas donné à tous les Chreſtiens en general, & qu'il ſoit affecté à vn Eſtat, & à vne Religion particuliere.

Quant à la pauureté affectiue, c'eſt à dire d'eſprit, elle n'eſt pas ſeulement de conſeil, mais de commandement, chacque Chreſtien eſtant obligé de renoncer à tous ſes biens pluſtoſt qu'à ſa foy, ny meſme que de commettre vne offenſe mortelle. Le S. Eſprit meſme deffendant generallement à tous les fidelles d'attacher leur cœur à l'affluence des richeſſes.]

Pour l'affectiue, il y en a incomparablement plus dans le ſiecle que dans les Cloiſtres, où tout regorge de biens & de commoditez: mais elle n'eſt pas volontaire. Qui vous a dit, Hermodore, qu'il n'y ait pas des milliers de pauures dans le ſiecle, patiens, & meſme contens & ioyeux en leur pauureté, & qui

la ſupportent auec conformité de leur volonté à celle de Dieu: & qu'appellez-vous pauureté volontaire, ſi celle-là ne l'eſt?

Mais elle n'eſt pas voüee; Qui vous a dit, Hermodore, que l'on ne puiſſe voüer la pauureté telle qu'elle eſt conſeillee en l'Euangile, ſans ſe ietter dans vn Cloiſtre? C'eſt l'auis des plus graues Theologiens, & nommément du Ieſuite Suarez, qu'on la peut voüer, & pratiquer dans le ſiecle; voila quant au droit: & quant au fait, qui vous a reuelé que nul ne l'a voüee hors du Cloiſtre? Dauantage, monſtrez-nous que le vœu ſoit eſſentiel au conſeil de la pauureté Euangelique, en ſorte que celuy qui conſeille de la pratiquer, conſeille auſſi de la voüer.

De plus, qui vous a dit que ceſte Deſappropriation que les Cenobites voüent en leur Profeſſion ſoit conſeillee en l'Euangile, & ſoit ceſte pauureté effectiue que l'Euangile conſeille? Liſez le Traitté *de la Deſappropriation Clauſtrale* du meſme Autheur, & vous ſerez bien toſt deſabuſé.

Vn Mot de l'Obeïſſance.

§. VI.

POur le regard de l'obeiſſance, c'eſt vne vertu de commandement, & non pas vne œuure de ſurerogation. En cent lieux des diuines pages il eſt ordonné d'obeir au pere & à la mere, aux Paſteurs, aux Magiſtrats, aux Princes, de quelque libre condition que l'on ſoit, & aux Maiſtres, ſi l'on eſt en eſtat de ſeruitude. Que l'obeiſſance telle que les Cenobites la voüent ſoit vn conſeil Euangelique, c'eſt ce que l'on ne ſçauroit monſtrer ny par l'Eſcriture, ny par les Conciles, ny par les Peres. Non que ce vœu ne ſoit bon & ſaint, mais il n'eſt que de droit poſitif, & d'inſtitution Eccleſiaſtique pour le bon ordre & la police des Cloiſtres, non de droit diuin, ny de conſeil Euangelique.

Et puis qui vous a dit que dans ce païs que vous appellez le monde, & la Religion du vulgaire, l'obeiſſance ne ſoit pas gardee? Quoy! tous les Seculiers ſont donc rats en paille, il n'y a ny Inferieur ny Superieur, ny Prince, ny Suiet, ny Paſteur ny Oüaille, ny Maiſtre ny Valet, ny ſouſmiſſion filiale, ny auctorité paternelle: Dans quel Caos nous meneroit ceſte doctrine, & ceſte Religion vulgaire, que ſeroit-ce ſinon ce lieu où il n'y a point d'ordre, mais vne perpetuelle confuſion.]

Il faut que vous confeſſiez, Hermodore, que vos ſouffleurs vous ont inſpiré vne merueilleuſement grande eſtime de l'eſtat Cenobitic, & vn tres-grand meſpris du voſtre, c'eſt à dire de tout le Clergé, & de tous les Laïques, s'ils ont pû vous perſuader les belles fadaiſes que vous auancez, & vous faire croire qu'il n'y a de l'obeiſſance que dans les Cloiſtres, & que ceſte obeiſſance eſt vn conſeil Euangelique, preferable à celle que le droit diuin nous oblige de rendre à nos Parens, Paſteurs, Magiſtrats, & Princes Souuerains.

Google

Doctrine notable.

§. VII.

VOstre Beûerie procede de ce que vous ne prenez pas garde qu'en la Religion (qui apres tout n'eſt qu'vne vertu morale, encore que ſon obiect ſoit diuin) comme en toute autre vertu il y a diuers degrez, comme au Troſne de Salomon, pour arriuer au faiſte de leur perfection. Qui ne voit qu'entre les vertueux il y en a de plus humbles, deuots, patients, doux, mortifiez, les vns que les autres. Les Autheurs Aſcoliques ou Spirituels ne nous enſeignent-ils pas quels ſont les degrez de patience, d'humilité, de chaſteté, d'oraiſon, de mortification interieure & exterieure, de foy, d'eſperance, de charité: & ainſi de toutes les vertus, ſoit acquiſes, ſoit infuſes, ſoit morales, ſoit diuines.

Or ces differens degrez en vne meſme vertu ne font pas de differentes vertus, & celuy qui par exemple a trois degrez d'humilité eſt humble, quoy que non pas ſi humble que celuy qui en a ſix, mais ce n'eſt pas à dire que l'humilité qui a ſix degrez ſoit vne humilité differente en eſpece de celle qui n'en a que trois. On tire vn ſceau d'eau d'vne riuiere, il demeure plus d'eau dans la riuiere qu'il n'y en a dans le ſceau, il ne s'enſuit pas que la difference de la quantité paſſe dans la qualité, ny que l'eau tiree de la riuiere demeure vne liqueur d'autre qualité que l'eau qui y eſt demeuree.

Dans la Religion Chreſtienne tous ſont obligez à la garde des preceptes, il y en à qui paſſent outre, & ſoit par vœu, ſoit ſans vœu ſe mettẽt à la pratique des Conſeils ils n'embraſſent pourtant pas vne autre Religion, mais ils s'auancent en quelques degrez dans la vertu de Religion. Il y a diuers degrez en vne armée, & en vne Republique, cela pourtant ne partage pas vne armée en autant de pieces qu'il y a de differens degrez, & pour eſtre les pietons autres que les gens de cheual, on ne dit pas que ce ſont deux armées. Et la Republique n'eſt pas diuiſée pour embraſſer de diferentes conditions.

Encore qu'il y ait diuerſes manieres d'honorer Dieu en la Religion Catholique, & qu'en pluſieurs Egliſes les Ceremonies ſoient differentes, cela pourtãt ne diuiſe pas l'vnité de la Religion, & l'on ne peut eſtablir deux Religiõs en l'Egliſe Catholique qu'on n'y faſſe vn Schiſme manifeſte. Tant d'ordres, tant d'Inſtituts, tant de Rangs qu'il vous plaira, que ceſte Reine de la droitte de Dieu, le Sainte Egliſe, ſoit deuant ſon Eſpoux ornée de tant de varietez] que l'on voudra. Ces paremens ne la diuiſent point, il y a diuerſité de graces mais vn ſeul eſprit,] & quoy que Dieu y ſoit ſeruy en differentes manieres, il n'y a pas pourtant difference de Religions.

La Religion Catholique embraſſe en ſon vnité & le mariage & le Celibat & la Pauureté volontaire, & le bon vſage des richeſſes; & la ſuiection, & l'authorité de ſuperiorité: mais de vouloir que le Prelat ſoit d'vne Religion differente, non ſeulement de ſon peuple, mais de ſon Clergé, à cauſe qu'il eſt en vn Eſtat qui requiert des exercices de plus haute perfection, & vouloir non ſeulement que les Cenobites ſoient d'vne Religion differente du Clergé, & du peuple Catholique, à raiſon de quelques vœux, de quelques habits, de quelques obſeruances, & ceremonies exterieures, mais vouloir meſme qu'au-

tant d'Ordres & inſtituts Cenobitiques, ſoient autant de Religions differentes, ceſt deſchirer en cent pieces la robe de Ieſus-Chriſt, & rompre tout ouuertement l'vnité de la Religion, & de l'Egliſe Catholique.

Section.

§. VIII.

NE ſeroit-ce pas vne plaiſante imagination de dire que les perſonnes vefues, ou Continentes, ou Vierges qui ſont dans le Siecle fuſſent d'vne Religion differente de celle des Mariées, eſtans toutes Catholiques: de dire que les Catholiques pauures volontaires fuſſent d'vne Religion diuerſe des Riches, & que les Inferieurs obeïſſans, euſſent vne Religion à part & diſtincte de celle de leurs Maiſtres eſtans tous de la meſme Egliſe Catholique, Voila neantmoins où aboutit voſtre raiſonnement, Hermodore, par ceſte belle diſtinction inoüye à toute l'antiquité, & contraire à toute Verité; de Religion des Parfaits, & de Religion du Vulgaire.

Vous auriez raiſon d'appeler Apoſtats de la Religion de Ieſus-Chriſt ceux qui ſe diſpenſent de la pratique non pas de la Chaſteté comme vous dites mais de la Continence, & Pauureté. Si ces conſeils Euangeliques eſtoient de commandemens, & ſi ces actions eſtoient non de ſurerogation, comme elles ſont, mais du precepte. Il eſt vray que ceux qui les ont voüées ne peuuent s'en deſdire ny s'en retracter ſans aucune eſpece d'Apoſtaſie, par ce que le Conſeil par le vœu, dit S. Auguſtin, deuient precepte, de la vient que S. Paul parlant de ces vefues volages qui apres auoir promis continence ſe ietterent dans les nopces, dit qu'elles acqueroient leur damnation, pour la rupture de leurs vœux.

Mais qui vous à dit, Hermodore, que quicõque fait vœu ſoit de Continence, ſoit de pauureté, en faiſant cet acte de la vertu de Religion, embraſſe vne Religion nouuelle, & auſſi differente de la vulgaire Chreſtienne, que le Parfait eſt diſtant de l'Imparfait. Auſſi n'oſez vous pas dire que ces œuures de ſupererogation (qui ſont ſelon tous les Docteurs, la matiere du vœu) ſoient commandées mais dites vous que trois vertus ſont recõmandées fort viſiblemẽt dans l'Euãgile, & que les Apoſtres meſmes en ont embraſſé la pratique.]

Hermod. pag. 157.

Voyez vous comme la verité eſt ſi forte que comme vn Soleil puiſſant elle perce tous les nuages dont vous la voulez offuſquer: en confeſſant que ces *trois vertus ne ſont que recommandées*, ce mot ne marque t'il pas la difference extreme qui eſt entre le Conſeil & le precepte, cettuy-cy eſtant commandé ſous peine de damnation, celuy-là n'eſtant que recommandé, ſelon ce que dit l'Apoſtre ie vous parle par forme de conſeil non par precepte, afin que l'on ne penſe pas que ie vueille mettre aucun dans les liens de l'obligation. Ceux donc qui n'embraſſent point les conſeils ne peuuent eſtre dits Apoſtats de la Religion Chreſtiẽne, ny meſme tenus pour eſtre en vne Religion moins parfaitte, puis que la Perfection Chreſtienne ne conſiſte pas en ces Conſeils, ny aux vœux Cenobitiques, mais en la Charité qui eſt le LIEN DE PERFECTION,] qui eſt la plus excellente voye,] comme dit l'A-

Digitized by Google

poſtre, qui eſt la fin des Preceptes, qui eſt la fin de toute conſommation] qui eſt l'accompliſſement de la loy] qui nous ramene de la mort du peché, à la vie de la grace] qui eſt la Plenitude de la loy] bref qui eſt le comble de l'eſſentielle (& non Accidentelle, & Inſtrumentelle)perfection du Chriſtianiſme.

Si les vœux Cenobitiques ſont des vertus ſpeciales.

§. IX.

AV demeurant qui vous a appris, Hermodore,que la Continence,deſappropriation, & obeïſſance en ſommiſſion que voüent les Cenobites fuſſent des vertus, (car vous dittes ces trois vertus ſont recommandées) Ie ne dy pas que ne ſoient des Actes de vertu ou de Religion ou de Tẽperance, ou de Iuſtice, ou de Foy, ou de Charité, ſelon la vertu qui les commande, mais ie vous nie que ce ſoient des vertus SPECIALES (entendez vous ce mot pour euiter toute Cauillation.)

Car toutes les vertus cõmme Vertus ſpeciales ſont de commandement non de conſeil, & auſſi toſt que la Tentation du vice qui leur eſt oppoſé ſe preſente, le Chreſtien eſt obligé à les pratiquer, s'il ne veut tomber dans le peché, & y ſuccombant acquerir ſa damnation : joint que ce qui eſt de precepte n'eſt pas la propre matiere du vœu,mais ſeulement ce qui eſt de ſurerogation, & de Conſeil. Voüer Pauureté, (par exemple) eſt vn acte de la vertu de Religion entant que par ce vœu on honore Dieu, ſi c'eſt par le motif de la Temperance ce ſera vn Acte de Temperance, ſi c'eſt par celuy de la Charité ce ſera vn Acte de Charité, mais de dire que la Pauureté meſme Euangelique ſoit vne vertu ſpeciale, ayant ſon propre obiect, & diſtinguée de toutes les autres, cela eſt faux, autrement elle ne ſeroit plus matiere de vœu,ny conſeil de l'Euangile, au contraire elle ne ſeroit de commandement, à quoy tous les Chreſtiens ſeroient obligez, qui eſt l'erreur de quelques Heretiques qui a eſté condamnée par l'Egliſe, de tout cecy amplement dans le Chap. vi. & les ſuiuans du traitté de la Pauureté Euangelique, que vous ne pouuez meſconnoiſtre, Hermodore, puis que vous promettez d'y reſpondre en voſtre Troiſieſme partie.

Vous adiouſtez que les Apoſtres ont embraſſé la pratique de ces trois vertus pretenduës, ſans doute ils ont parfaitement pratiqué la Continence, la Pauureté Euangelique, & l'obeïſſance,mais ſi ç'a eſté par, ou ſans vœu,c'eſt ce que nous verrons de plus pres quand il en ſera temps.

Raiſonnement deſraiſonnable.

§. X.

VOyons ſi vous reüſſirez mieux en voſtre ſecond Raiſonnement qui dit ainſi. Voicy l'inconuenient, où jetteroit cette Propoſition (qui eſt *pag.* 157. *Hermod.*

qu'il n'y a qu'vne Religion non plus qu'vne Egliſe Catholique) s'il n'y auoit point d'autre Religion que celle que S. Iacques attribuë à tous les Chreſtiẽs: car il eſt infaillible, ou que ceux qui viuent dans l'obſeruance de la chaſteté, pauureté, & obeïſſance Euangelique, ſont reliez à Dieu d'vne vnion plus eſtroitte, par l'exercice des trois vœux, & font profeſſion d'vne Religion plus parfaite, à l'exemple des Apoſtres: ou qu'obſeruant quelque choſe par deſſus la Religion, comme la chaſteté, & les autres vœux, ils tranſgreſſent les loix que Ieſus-Chriſt nous a donné: ce qu'on ne peut auancer ſans blaſphemer contre la vie & l'eſtat parfait des Apoſtres. Quittez donc l'eſtonnement qui vous ſaiſit ſur la diſtinction que nous faiſons des deux Religions, dont l'vne eſt vulgaire, & l'autre particuliere à tous les parfaits.]

Ne conceurez-vous iamais que la Religion Catholique & vniuerſelle embraſſe en ſon eſtenduë les commandemens & les conſeils. Ceux-là obligent ſous peine de damnation à leur obſeruance, non ceux-cy; or comme ceux qui n'emóraſſent pas les conſeils ne ſortent pas du ſein de l'Egliſe, ny de la Religion Catholique, auſſi ceux qui les embraſſent ne vont point au delà de ſon enceinte. Vne meſme maiſon a pluſieurs eſtages, celuy qui demeure au plus bas n'en ſort point, ny auſſi celuy qui ſe loge au plus haut: l'vn & l'autre ſont logez dans la meſme maiſon, quoy qu'en eſtages differens, & il n'y a pas autant de maiſons que d'eſtages.

Il y a bien de la difference entre pratiquer la vertu de Religion en vn plus haut degré, & embraſſer vne autre Religion. Voſtre ratiocination eſtant ruineuſe en gros, l'eſt encore plus en detail: car il n'eſt pas infaillible que ceux qui viuent dans l'obſeruance de la chaſteté, pauureté & obeïſſance Euangelique, ſont reliez à Dieu d'vne vnion plus eſtroitte par l'exercice des trois vœux,] veu que ce n'eſt pas cet exercice, ny ces trois vœux, ny la continence, ny la deſappropriation, ny la ſoumiſſion Clauſtrales qui relient à Dieu, cette quatre de lier à Dieu n'appartenant à aucune vertu, ny acte de vertu morale, mais à la ſeule charité, qui eſt le lien de perfection.] Toutes les vertus morales, i'adiouſte encore, ny les diuines de la foy, & de l'eſperance ſans la charité ne ſont point capables de leur nature de nous lier, ou relier à Dieu. Que ſi elles ſont animees, &, pour dire ainſi, aiuuees par la charité, qui eſt leur ame & leur vie, alors elles nous lient ou relient à Dieu, non par leur propre vertu, mais par celle de la charité, ou de l'amour de Dieu, qui a, dit S. Denis Areopagite, vne qualité vnitiuante, & qui fait l'vnion de noſtre ame auec Dieu: & ainſi nous attache & lie à Dieu. A raiſon de quoy la diuine parole nous declare que Dieu eſt Charité, & que celuy qui demeure en la Charité demeure en Dieu, & Dieu en luy.]

Section.

§. XI.

TAnt s'en faut donc qu'il ſoit infaillible, que meſme il eſt faux de dire que le vœu de continence, & les autres nous relient à Dieu, puis que, & ces vœux, & la pratique meſme des choſes voüees, eſt compatible auec le peché mortel

mortel: qui ne le croira puis que la foy des miracles, & qui transporte les montagnes, & la distribution de tous ses biens aux pauures, & l'acte mesme du martyre, selon la doctrine de saint Paul, peut estre sans la charité, & par consequent accompagné du peché capital, qui nous destache, separe, & desvnit de Dieu.

Il est encor faux de dire que ceux qui font ces 3. vœux font profession d'vne Religion plus parfaite, à l'exemple des Apostres.] Car ils ne font pas profession d'vne autre Religion que celle de I. C. qui embrasse les cõseils & les preceptes: mais on peut dire sans separer & diuiser la Religion Catholique, qu'ils s'obligent à pratiquer la vertu de Religion en vn degré plus haut, embrassant les cõseils, que ceux qui se tiennent dans le bas estage des preceptes, qui obligent indifferemment tous les fideles à leur obseruance. Ce que vous adiouſtez de l'exemple des Apostres merite vn examen plus particulier que nous verrons en son lieu: icy ie vous diray en passant qu'il est tout clair que les Apostres, & Maistres & exemplaires de la perfection Chrestienne, ont parfaitement pratiqué les conseils de continence, & de pauureté Euangeliques, & ont esté parfaitement obeissans, mais qu'ils les ayent pratiquez par vœu c'est ce qui n'est pas sans difficulté: il est toutefois aisé à prouuer qu'ils n'ont pas fait les vœux à la façon des Cenobites, & que c'est vne vanité toute expresse, de dire qu'ils font profession d'vne Religion parfaitte à l'exemple des Apostres.

Ce que vous adiouſtez, qu'obseruant quelque chose par dessus la Religion, comme la chasteté & les autres vœux, ce seroit transgresser les loix que Iesus-Christ a données; ce qu'on ne peut auancer sans blasphemer contre la vie, & l'estat parfait des Apostres. C'est vn blaspheme que vous forgez à plaisir, ou que vous faites sans y penser. Car il est faux de dire que le vœu de chasteté, & les autres, soient au dessus de la Religion de Iesus-Christ, puis que ceste Religion conseille la pratique de la chasteté continente, & permet mesme de la voüer: & cela ne peut estre dit au dessus d'elle qui est embrassé par elle. *Hermod. pag. 157.*

Conclusion à l'auenant.

§. XII.

APres des raisonnemens si caducques, & en leur Tout & en leurs parties, il falloit, selon le prouerbe ancien, vne couuerture digne du plat, & vne conclusion aussi crotesque. Quittez donc, dittes-vous, l'estonnement qui vous saisit, sur la distinction que nous faisons des deux Religions, dont l'vne est VVLGAIRE, & l'autre PARTICVLIERE A TOVS LES PARFAITS.] Qui ne s'estonneroit de voir ceste Aigle Romaine esployee, c'est à dire à deux testes, &, qui pis est, à deux corps. Car s'il y a deux Religions dans la Religion Catholique, quand on demandera à vn Catholique de quelle Religion il est, ce ne sera plus assez de dire de la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine, il faudra qu'il adiouste s'il est Seculier, soit Prestre, soit Laïcque, qu'il est de la *Religion du Vulgaire*, c'est à dire des Impar- *Ibid.*

faits, & s'il eſt Cenobite, qu'il eſt de la Religion PARTICVLIERE des PARFAITS. Autant de mots, autant d'impertinences ridicules, pour ne dire d'impietez abominables.

Et ſi vn Catholique Seculier eſt de la Religion vniuerſelle vulgaire, il aura donc pour oppoſez ceux qui ſeront de la Religion Particuliere non vulgaire: car ces termes de Particuliere & Vniuerſelle ſont autant contraires comme vulgaire & non vulgaire. Voyez vn peu quel horrible ſchiſme: Si ceux de la Religion Particuliere ſont Parfaits, donc ceux de la Religion vniuerſelle ſeront Imparfaits. Car comme le terme de non vulgaire, ou, pour mieux dire, de Notables, ou de Releuez, eſt oppoſé au vulgaire, ainſi celuy de Parfaits ſuppoſe que ceux qui ſont de l'autre Religion ſont Imparfaits.

O orgueil! tu reſſembles au Singe, plus tu grimpes haut, plus tu fais paroiſtre ta honte: car comme ſeroient Parfaits ceux qui prennent pour le nid de la Pie, & le plus haut faiſte de leur gloire, d'eſtre en l'eſtat de la Perfection à acquerir. Ce qui n'eſt pas vn eſtat de perfection comme l'amour propre leur perſuade, mais pluſtoſt d'vne perpetuelle imperfection. Car bien qu'vn Cenobite fuſt parfait, & euſt veritablement acquis ou atteint le but de la perfection, ſi eſt-ce que par ſon eſtat il ſeroit touſiours dans la cauſe, non au but, & dans la condition de ceux qui taſchent, & qui ſont obligez de s'efforcer d'acquerir la perfection: touſiours apprenans, & n'arriuans iamais à la ſcience] qui comprend la perfection. O! Seigneur combien il eſt vray, que ceux qui veulent plaire aux hommes ſeront confondus, parce que vous les meſpriſerez,] vous les attraperez dans leurs propres conſeils,] vous les prendrez dans leurs filets, & ferez cognoiſtre que ce qui paroiſt haut deuant les mortels vous eſt en horreur,] que vous raualez ceux qui ſe releuent,] que vous regardez de loin les ſuperbes, & abbaiſſez volontiers vos yeux ſur ce qui eſt humble au ciel & en la terre.

Humilions-nous, Hermodore, ſous la puiſſante main de Dieu, ſi nous voulons qu'il nous releue,] & nous oſte de la pouſſiere,] l'eſprit de ſon cœur reiette & repouſſe les outrecuidez.] Apprenons que les parfaits ſont ceux qui penſent moins l'eſtre, & que c'eſt vn grand abiſme d'imperfection de penſer eſtre ſur la cime d'vne haute perfection.

De l'Eſtat de Perfection.

§. XIII.

IE ſens bien, Hermodore, que ces flatteuſes & flattueuſes illuſions vous viennent de ces queſtions de l'Eſcole mal entenduës, qui traittẽt de l'eſtat de perfection à acquerir, & de celuy qui oblige à l'exercer, c'eſt à dire à l'enſeigner aux autres. Vous nous preſterez vn beau champ pour enfiler des cartieres ſur ce ſuiet au dernier Entretien de voſtre 11. Liure, qui eſt *de la Perfection Cenobitique*, & là nous eſperons par le flambeau d'vn veritable Eſclaircillement diſſiper les charmes dont vous eſtes preocupé.

Vous n'aurez de moy icy en paſſant que ceſte courte remonſtrance, que ce terme de *Religion des Parfaits*, n'eſt pas moins nouueau, eſtonnant, & ſcan-

Digitized by Google

daliſant, que la diſtinction, ou, pour mieux dire, la diuiſion des deux Religions. Et bien que les Eueſques ſoient dits eſtre en l'Eſtat de Perfection acquiſe, ou, pour parler plus proprement, à exercer, c'eſt à dire à enſeigner aux autres : ce n'eſt pas pourtant à dire qu'ils ſoient parfaits. Et quand les Cenobites ſe diſent, priuatiuement aux Archidiacres, Curez, & autres Eccleſiaſtiques du Clergé, & à tous les Laïques, en eſtat de la perfection à acquerir, il s'en faut tant qu'ils ſoient ny parfaits, ny en l'eſtat des parfaits; que leur eſtat meſme témoigne qu'ils ne ſont que dans le chemin qui cherche la perfection. Les termes Latins ſont plus energicques pour exprimer ces differences, que la diſette de noſtre langue expoſe à la confuſion. Car l'eſtat des Prelats eſt appellé (*Perficientium*) c'eſt à dire de ceux qui perfectionnent, ou qui enſeignent la perfection aux autres. Et celuy des Cenobites eſt appellé (*Perficiendorum*) c'eſt à dire de ceux qui ſont à perfectionner, ou qui apprennent la perfection : mais ny l'vn ny l'autre n'eſt appellé (*Perfectorum*) c'eſt à dire des parfaits.

De ce premier eſtat, qui eſt celuy des Maiſtres, ou de ceux qui enſeignent la perfection, ces traits ſacrez ſe peuuent dire : Ceux qui monſtrent la Iuſtice, c'eſt à dire la perfection aux autres, reluiront comme des eſtoiles en de perpetuelles eternitez, & encore; i'enſeigneray vos voyes aux iniques, & les pecheurs ſe conuertiront à vous, ô Seigneur.] Du ſecond ſaint Thomas dit que c'eſt vne condition d'apprentiſſage (*diſcipulatus*) & de ſubiection (*& ſubiectionis*) ce qui eſt bien eſloigné de l'eſtat des parfaits : où ſaint Paul meſme, tout Apoſtre, tout confirmé en grace, tout Docteur des nations, tout vaiſſeau d'election, tout rauy au troiſieſme ciel, ne penſe pas eſtre arriué, diſant au III. de celle qu'il eſcrit à ceux de Philippes; Ie ne ſuis pas PARFAIT, mais ie marche pour taſcher d'atteindre à la perfection.]

Section.

§. XIV.

ET puis (pour picquer vn peu ce balon, & le deſenfler) quelle prerogatiue pretendent les Cenobites ſur les autres Chreſtiens tant du Clergé que Laïques, par ce benit eſtat de perfection à acquerir: Tous ne courent-ils pas en ceſte lice, & la perfection n'eſt-elle pas ceſte perle Euãgelique, propoſee à tous ceux qui courront en ſorte qu'ils arriuent au but,] n'eſt-ce pas à tous les Catholiques tant de la Religion vulgaire que de la Religion des Notables, tant de la Religion vniuerſelle, que de la particuliere, tant de la Religion des parfaits que de celle des imparfaits, que ces paroles celeſtes s'addreſſent: Soyez parfaits comme voſtre Pere celeſte eſt parfait,] ſoyez ſaint comme il eſt ſaint.] La charité, qui eſt le blanc de la perfection Chreſtienne, eſt vne belle bague que chacun peut courir, ou pour l'emporter, ou pour luy bailler des attaintes, ſans aucune diſtinction des conditions de ceux qui ſont dans le ſein de l'Egliſe.

On la peut emporter par la fidele obſeruance des preceptes ſans embraſſer les conſeils, mais on ne la peut pas auoir par la pratique des conſeils ſi on

viole les Preceptes, que ſi à l'obſeruation des commandemens on adiouſte l'exercice des conſeils, on l'atteint d'autant pluſtoſt que l'on court auec plus de facilité, par ceſte dilatation de cœur, en la carriere des preceptes.] Ne mentez point l'vn à l'autre, dit l'Apoſtre au III. de celle qu'il enuoye aux Coloſſiens, deſpoüillez le vieil homme auec ſes faits, & reueſtez vous du nouueau par la cognoiſſance de celuy qui l'a crée. Où il n'y à maſle ny femelle, Gentil ny Iuifs, Circonciſion ny prepuce, Barbare ny Stithe, ſerf ny franc, mais Ieſus-Chriſt qui y eſt tout en tous. Quel abus, Hermodore, de vouloir diſtinguer des Religions par des Conditions, comme ſi le Celibat & le Mariage, la Pauureté ou la Richeſſe, le commandement ou la Suiettion ne pouuoiēt compatir en vne meſme Egliſe & en vne meſme Religion, comme les animaux mundes & immundes eſtoient en vne meſme Arche, & comme les Capitaines & les ſoldats en vne meſme armée, ſans la diuiſer, combattent pour le ſeruice d'vn meſme Prince.

Voyez combien ie ſuis partial pour vous, Hermodore & le regret que i'ay de vous voir trainer en ces precipices, par des gens plus fins que vous, & qui vous allaittent pour vous tromper.] Ie cherche par tout par quel moyen ils vous ont pû ietter en l'eſprit de ſi deſraiſonnables penſées, & ie n'en puis deuiner que deux ſources, l'vne d'vn paſſage de l'Eſcriture mal entendu, l'autre d'vne auctorité non ſeulement foible mais friuole.

Continuation.

§. XV.

POſſible qu'ils vous auroient propoſé, pour vous amuſer, & en ſuitte vous abuſer: ce que dit N. S. à ce ieune homme, ſi tu veux entrer en la vie garde les Commandemens, mais ſi tu veux eſtre parfait va, vend tout ce que tu as & le donne aux pauures, & me ſuy.] Comme ſi le mot de perfection ſe rapportoit à l'abandonnement des biens, & non à ceſte parole ſuy moy. Ce pendant c'eſt la conſtante doctrine de tous les Peres & interpretes que la perfection conſiſte en la Suitte de N. S. à cheminer comme il a fait] ceſt à dire en Charité, & non pas en la Pauureté meſme Euangelique, qui de ſoy n'eſtant pas vne vertu Speciale, mais ſeulement vn acte de vertu Morale qui eſt compatible auec le peché mortel, ne peut donner la Perfection Chreſtienne qui conſiſte eſſentiellement en la Charité.

Que ſi ſur ce mot ſi tu veux eſtre parfait, ils fondent la diſtinction qu'ils vous ſuggerent de ces deux Religions des Parfaits & des Imparfaits appellant imparfaits ceux qui pratiquent les Commandemens, ſans embraſſer les Conſeils, & Parfaits ceux qui embraſſent les Conſeils auec leſquels on peut eſtre damné, ſi on n'accomplit les Commandemens, qui ne void que ceſte diſtinction eſt pluſtoſt digne de pitié ou de mocquerie, que d'vne reſponce eſtudiée & ſerieuſe.

Ce qui vous pourroit vn peu mettre à l'abry de la greſle, & vous ſauuer le reproche d'eſtre le premier inuenteur de ceſte non moins impertinente que faſſe diſtinction c'eſt qu'elle ſe trouue chez Thomas le Vaudois Carmeli-

tain, en ſon Doctrinal de la foy article 1. du Liure III. Mais cet Autheur outre ſa fraiſche datte eſt d'vne auctorité ſi foible, qu'on luy peut dire auſſi hardiment & courageuſement qu'il a failly, qu'il a eſté temeraire & inconſideré en commettant vne faute ſi outrageuſe à l'vnité de l'Egliſe, & de la Religion Catholique? ſi aueuglement vous auez ſuiuy cet aueugle, il ne faut pas que l'eſtonnement nous ſaiſiſſe, de vous voir tombez tous deux dans vne meſme foſſe.]

Ce pendant qui n'admirera de voir auec combien de hardieſſe vous oppoſez de ſi debiles raiſonnemens à vn paſſage de S. Iacques ſi diuin, ſi tranchant, ſi clair ſi communiquant, & que ſans aucune auctorité que celle que ie vous ay cherché (mais qui eſt de nege deuant le Soleil de la verité) vous nous vouliez faire croire que ceſte Diſtinction Chimerique des deux Religions eſt ſi vraye que la contredire eſt tomber dans l'hereſie de Vielef [qui diſoit, dittes vous, que Ieſus-Chriſt n'auoit inſtitué qu'vne Religion.] *Hermod. pag. 156.*

Maintenant par hazard, où, pour mieux dire, par vne pure Prouidence du Ciel, ie viens de rencontrer vn abregé des Conciles, & dans celuy de Conſtance ayant leu les XLV. Erreurs de Vielef qui y furent condamnez, & n'y ayant point trouué celle cy ie vous ſouſtiens que c'eſt vne impoſture qu'on vous à fait eſcrire; & de plus qu'il eſt faux, de dire qu'en la Religion Catholique qui eſt vnique, ainſi que l'Egliſe eſt vne, il y ait deux differentes Religions, l'vne Vniuerſelle l'autre Particuliere, l'vne vulgaire l'autre non vulgaire, l'vne des Parfaits l'autre des Imparfaits. *Hermod. pag. 157.*

Du Nom de Religion.

§. XVI.

De ceſte Diſtinction ſi bien fondée, & forgée, vous paſſez au nom de Religion, que vous dittes gratuitement, c'eſt à dire de voſtre crû, & de voſtre auctorité priuée, où de ceux qui vous mettent en beſoigne, qu'il ſe prend en trois Manieres. Premierement le mot de Religion ſe prend pour le culte, que l'on rend à Dieu par la lumiere de la foy: & c'eſt ainſi, qu'en vſoit ſaint Iacques, quand il diſoit [que celuy qui ne met point de frein à ſa langue, ſa Religion eſt vaine.] Il ſe prend auſſi pour les teſmoignages de la recognoiſſance que nous rendons à Dieu, non ſeulement par le moyen de la foy, mais encor à la faueur des bonnes œuures, comme faiſoient les ſaincts Perſonnages en Hieruſalem à la naiſſance de l'Egliſe qui meriterent l'honneur, & le titre de Religieux. En fin, ce mot s'eſt premierement, & plus particulierement attribué aux perſonnes regulieres, qui ſe ſont entierement conſacrees à Dieu, par la profeſſion de trois vœux ſolennels, ſçauoir eſt: de paureté, chaſteté, & d'obeiſſance. Vous auez donc tort de nous debattre le nom de noſtre Inſtitut, & de nous diſputer le diuin eloge de la Religion, qui fait ſubſiſter la ferueur, & le zele des premiers Chreſtiens en la perſonne des Religieux.] *Hermod. ibid.*

Voyez ce que c'eſt de ſuiure des Memoires, & d'eſcrire ſelon le genie & l'appetit d'autruy. 1. Il eſt faux que le paſſage de ſaint Iacques prenne

la Religion pour la Foy, puis qu'il fait mention de refrener ſa langue, & de viſiter la vefue & l'orphelin, qui ſont de bonnes œuures. 2. Il eſt faux que le paſſage des Actes ſe prenne pour les bonnes œuures, car les hommes Religieux dont il y eſt parlé au verſet v. du 11. chap. ſont les fidelles ou croyans. Mais voicy d'où eſt venu voſtre meſconte; celuy qui vous a baillé ce mauuais memoire ayant pris le premier paſſage pour le ſecond, vous l'auez ainſi cruëment cité, vous fiant ſur la bonne foy du perſonnage, qui, ie m'en aſſeure, ſous la cappe, ou derriere le rideau, ſe rit de voſtre ſimplicité.

Cecy me fait ſouuenir de ce bon enfant, à qui ſon pere ayant dit, qu'en vn tel lieu il priſt des eſperons & des bottes, & les miſt pour monter à cheual, s'attacha premierement les eſperons, & puis voulut mettre les bottes: parce que ſon bon pere auoit nommé les eſperons deuant les bottes, & ce fils obeïſſant, ne voulant pas outrepaſſer ſon commandement d'vn ſeul point. Et auſſi de ce Preſcheur tout neuf, qui ayant appris vn Sermon mot à mot, & le voulant finir, mit le Paradis deuant l'Enfer, autremẽt qu'il n'y auoit en ſon eſcrit: & apres auoir dit que ceux qui feroient bien iroient à la gloire eternelle, & les meſchans au feu d'enfer, n'ayant plus rien à dire qu'où nous conduiſe &c. le dit ſans y penſer, & laiſſa beaucoup d'edification dans l'eſprit des auditeurs.

La vraye Religion, Hermodore, ſuppoſe la vraye Foy, & quand la Religion eſt viue, c'eſt à dire accompagnee de Charité, elle eſt eſtablie ſur la Foy viue, c'eſt à dire œuurante par charité:] & ainſi par ceſte vertu nous honorõs & ſeruons Dieu auec foy & charité, mais pourtant il ne faut pas confondre ces vertus, & prendre l'vne pour l'autre. Il y a bien de la difference entre la Foy, la Charité, & la Religion; tel a la Foy qui n'honore pourtant, & ne ſert pas Dieu auec amour, puis que la Foy peut eſtre auec le peché mortel, & la Religion auſſi: car ce n'eſt d'elle meſme qu'vne vertu morale, ſubordonnee à la Iuſtice. Ceux donc qui prennent la Religion pour la Foy, ou pour les bonnes œuures, comme l'aumoſne & le ieuſne, parlent improprement.

Puis que la Religion, priſe preciſément comme vne vertu ſpeciale, n'eſt autre choſe que rendre à Dieu l'honneur & le culte qui luy eſt deub. Deffinition qui marque ſon eſſence, & qui fait voir combien elle differe de la Foy, de la charité, de l'aumoſne, du ieuſne, & des autres vertus qui ont leurs caracteres particuliers. Ce n'eſt pas que l'on ne puiſſe honorer & ſeruir Dieu par l'exercice, & la pratique des autres vertus, mais pourtant elles ne ſeront pas confonduës auec la Religion. En ſorte que celuy qui ieuſne pour honorer Dieu, ne ſera pas dit preciſément faire vn acte de Religion, mais faire vn acte de la vertu de ieuſne ou d'abſtinence, accompagné de la vertu de Religion, ou commandé par elle. Prendre donc la Religion pour la Foy, ou pour quelque bonne action d'vne autre vertu, n'eſt-ce pas aller au change, & mettre Lia en la place de Rachel.

Auſſi auançant tout cela comme vous faites, à plaiſir, & ſans aucune caution, ce que l'on vous doit reſponſe, apres vous auoir fourny de meilleures inſtructions, c'eſt que ſans de plus fortes, & plus ſeures cautions nous ne ſommes pas reſolus de croire, ny à vous, ny à vos Maiſtres.

Digitized by G

Concluſions eſgarees.

§. XVII.

SI vos premices ſont fauſſes, beaucoup plus voſtre concluſion, par laquelle vous nous donnez à entendre que ce mot de Religion, & de Religieux, s'entend premierement & plus particulierement des perſonnes qui font les trois vœux ſolennels.] Vous le dittes, Hermodore, & c'eſt ce que l'on vous nie, & ce que vous deuiez prouuer par auctorité, ou par raiſon: Vous ne faites ny l'vn ny l'autre, mais ſautant par deſſus, comme ſi vous paſſiez ſur des charbons ardans, vous voulez que l'on tienne ce qui eſt en debat pour vne cauſe iugee, & vous concluez auſſi toſt, ſans plaider, en diſant: Vous auez donc tort de nous debatre le nom de noſtre Inſtitut, & de nous diſputer LE DIVIN ELOGE DE LA RELIGION.] O! humilité Cenobitique, qui ne veut eſtre nommee qu'auec vn diuin eloge, comme ſi le nom d'vne vertu appartenoit en proprieté à vn certain Inſtitut, eſtat, & condition de vie: en arrachant ce tiltre à tous les autres Chreſtiens qui font profeſſion de la Religion Catholique, pour en reueſtir vne poignee de gens, dont la plus grande part eſt dans l'inobſeruance de leurs Regles, & dans vn deſordre & difformation qui fait honte au Chriſtianiſme, & qui ſcandaliſe tous les bons.

Hermod. pag. 157.

Ibid.

Quoy! ceux qui ſont fidelles à la Religion Catholique, qui obſeruent les commandemens de Dieu, & viuent en gens de bien dans le ſiecle ne ſeront pas appellez Religieux, mais gens ſans Religion, encore qu'ils honorent & ſeruent Dieu, qu'ils ſoient attachez à ſon culte, & faſſent tous les deuoirs de Chreſtien. Et ceux qui à la face du ciel & de la terre ne viuent pas ſelon les vœux que leurs leures ont prononcez au milieu de l'Egliſe, au pied des Autels, ny ſelon les Regles qu'ils ont embraſſees, porteront ce tiltre priuatiuement aux autres. Ceux qui violent les Loix que l'Egliſe & la Religion Catholique a preſcrites à leurs Ordres ou Inſtituts ſeront Religieux, & ceux qui viuront Catholiquement & Religieuſement ſelon leurs conditions ne le ſeront pas, Hermodore, il n'y a que ceux qui maudiſſent le iour] qui puiſſent contredire des veritez ſi éclattantes.

II. Paſſage deffendu.

§. XVIII.

LE 11. paſſage que vous voulez findicquer, ſelon la fraude continuelle de vos rongneurs de monnoye, dit ainſi: *Le nom de Religieux eſt d'vne nouuelle impreſſion, & ſorty de la fonte de quelque cerueau qui ſe fonde ſur des imaginations.* Vous fierez-vous touſiours à des gens qui vous trompent, & qui ſe mocquent de vous en derriere, quand ils vous voyent tombé dans la foſſe qu'ils vous ont preparee. Voila ce que c'eſt de ne voir que par les yeux d'autruy, & de ne lire pas les paſſages dans leur original: mais quoy ceſte faute eſt

Hermod. pag. 158.

Digitized by Google

ſi continuelle en tout voſtre Liure, que vous en auez fait nature, & pour la corriger il faudroit vne eſponge qui l'effaçaſt tout entier.

Vous auez obmis, ou l'on vous a fait obmettre expres le mot eſſentiel, & qui tranche d'vn reuers, tout ce gros faiſſeau d'allegations ineptes que vous faites ſuiure en forme de lieu commun, & que nous reuerrons en detail. C'eſt ceſtui-cy : Ie dis que ceſte *DISTINCTION de M.... & de Religieux eſt d'impreſſion nouuelle, &c.* & quelques lignes au deſſus, *ceſte DISTINCTION imaginaire a eſté inuentee depuis quelques annees, & ſeulement en France, à cauſe de l'hereſie qui a deſcrié ce ſaint nom de M....* Et il allegue pour teſmoins tous les eſtrangers Italiens, Eſpagnols, Allemands, Flamends, qui tous appellent les Cenobites des noms de M..... ou de Freres, & nullement de celuy de Religieux.

Petronille pag. 186.

C'eſt donc l'antiquité de ceſte Diſtinction forgee depuis peu, que vous deuiez iuſtifier, Hermodore, & non pas celle du nom de Religieux, qui eſt auſſi ancien que le monde, puis que la Religion, c'eſt à dire le culte de Dieu, ayant commencé dés la naiſſance de l'vniuers, tous ceux qui l'ont exercé meritent le nom de Religieux, comme celuy de Deuots, Humbles, Chaſtes, Prudens, tous ceux qui ont cultiué ces vertus, & les ont pratiquees. Et c'eſt en ce ſens que Daniel le prend au III. de ſa Prophetie verſet XC. quand il dit : Vous tous RELIGIEVX beniſſez le Seigneur Dieu des Dieux.]

C'eſt au meſme ſens qu'au III. des Actes verſet V. ceux qui ſeruoient Dieu ſont appellez Religieux,] bien qu'ils fuſſent ſeculiers. On ne peut douter que le Centenier ne fuſt vn homme de guerre, & Laïque, neantmoins au meſme Liure des Actes, au verſet II. du X. chap. il eſt appellé homme Religieux.] Les honneſtes Nations dont il eſt parlé ſur la fin du XIII. chapitre du meſme Liure, & qui ſont nommees Religieuſes,] n'eſtoient-elles pas ſeculieres. Et S. Iacques ne nomme-t'il pas Religieux celuy qui eſt en la Religion Catholique, car de Cenobites en ce temps-là, les meſmes nouuelles que des choſes qui n'eſtoient point, ce genre de vie ne s'eſtant eſclos que trois ſiecles apres du temps de S. Baſile, qui fut le premier Legiſlateur Cenobitique.

Suitte.

§. XIX.

Hermod. pag. 158.

AVſſi ne pouuant chocquer de droit front ceſte verité, ny prouuer l'antiquité de ceſte Diſtinction fantaſtique, vous gauchiſſez dextrement, & vous vous plaignez en oiſeau qui bat de l'aiſle, & du coſté où le baſt vous bleſſe, diſant que l'on a deſſein en accuſant de nouueauté le nom de Religieux de faire la meſme reproche au Cenobiſme. Quand ſera-ce que vous vous guerirez des iugemens temeraires que des eſprits malins vous font faire ſur les intentions d'autruy, plus ſinceres que les leur, quand ils ne peuuent mordre ſur les paroles; n'eſt-ce pas embraſſer l'ombre lors qu'on ne peut ioindre le corps, n'eſt-ce pas ruer des pierres à celuy que l'on ne peut atteindre à la courſe.

Ibid.

A quel propos alleguer le nom de Chreſtiens donné premierement aux fidelles

fideles en Antioche, & dire qu'Elie, Eliſée, les Recabites, ſaincte Tecle, ſaincte Euphemie, ont eſté vrayment Religieux, & Religieuſes, quoy qu'ils n'en portaſſent pas le nom. D'où vous vient cet égarement d'eſprit qui vous fait raiſonner de la ſorte? Vous faites comme ces Syriens, qui voulans prendre le Prophete Eliſée, ſe trouuerent dans Samarie au milieu de leurs ennemis: vous auancez tout le rebours de ce que vous voulez prouuer. Vous auancez que le nom de Religieux n'eſt pas ſi ancien, mais que la choſe eſt fort ancienne. L'on vous dit que le nom & la choſe ſont d'vne antiquité égale à celle du monde, & que tous ceux qui ont honoré Dieu du culte qui luy eſt deub, depuis que l'Vniuers a eſté tiré des cachots du non eſtre, ſont vrayement & proprement Religieux, & non ſeulement les premiers Chreſtiens, & ſaincte Tecle, & ſaincte Euphemie; mais encore les Iuifs, puis que Dieu eſtoit cogneu & ſeruy en la Iudée, & ſon Nom grand en Iſraël,] & les Recabites, & Elie, & Eliſée, & tous les Prophetes, & tous les Iſraëlites, & auſſi tous les ſaincts Patriarches qui ont veſcu ſouz la loy de Nature, & offert à Dieu des ſacrifices, qui eſt le plus grand acte de Religion: eſtes-vous content, Hermodore?

Mais où eſt l'antiquité de ceſte beniſte Diſtinction de Religieux & de M..... Vous ſouuient-il encore du tiltre de voſtre Entretien, ne vous eſt-il point échapé de la memoire, dans les reſueries de ce beau ſonge, d'où vous parez ſon frontiſpice, & dont l'explication eſt plus chimerique que le meſme ſonge. Sçauez vous bien que vous pretendiez y traitter du Nom de Religieux, & de ſa difference d'auec celuy de M..... & cependant dans tout ce grand Dialogiſme pas vn mot de cela, vn ſilence ingenieux, vn change que l'on vous donne, pour le faire prendre à ceux qui ſont mal ameutis, & qui ne chaſſent pas de haut vent.

Hermod. p. 145.

III. Paſſage.

§. XX.

DE la Petronille vous ſautez au Voyageur Incogneu, comme vn Oyſillon qui fuit l'Emerillon, & qui voltige de branche en branche, pour trouuer vne retraitte aſſeurée, & vous formez à voſtre mode le III. Paſſage que vous voulez pincer, le tirant par-cy par-là, de 2. ou 3. diuerſes pages, pour le faire parler ainſi. *Le nom de Religieux n'eſt pas ſi ancien, qu'il ait beaucoup de poils gris, & que le vulgaire donne le nom à de certaines Aſſemblées, pluſtoſt fortuitement, que par vne meure deliberation. Les Freres Preſcheurs ſont appellez Iacobins, à cauſe d'vne Chapelle de ſainct Iacques, où ils ſe vindrent loger: ainſi en France, les Reguliers ayans obtenu le nom de Religieux, en la bouche du peuple, ce ſeroit folie de le leur conteſter.*

Hermod. p. 160.

Le Lecteur eſt ſupplié de voir dans l'original les deux ou trois pages d'où eſt tiré ce rappetaſſement, pour iuger clairement de la ſimplicité d'Hermodore, qui ne l'a pas leu dans le liure, & de la malignité de ſes Mouſchards. Tant y a qu'au lieu de nous prouuer l'antiquité de la Di-

ſtinction du Nom de Religieux d'auec celuy de M.... comme il le promet au tiltre de ſon Entretien, il ſe iette à quartier, & par vne agreable raillerie *ſur les poils gris*, où il ſe complaiſt ſi fort qu'il la repete iuſques au dégouſt du Lecteur, il veut monſtrer, non pas ce qu'on luy nie, qui eſt que ceſte diſtinction de Noms ſoit ancienne, mais ce qu'on luy auoüe plus qu'il ne veut ſçauoir, que le Nom de Religieux eſt auſſi ancien que le monde.

Recherches inutiles.

§. XXI.

MAis quoy il'a l'arc à la main, il faut qu'il en vuide la trouſſe du lieu commun qui luy peſe ſur l'eſpaule. Suiuons-le à la piſte, & pas à pas, iuſques à ce qu'il n'ait plus ny vent, ny iambes, & remarquons toutes ſes ruſes, & tous ſes houruaris.

Hermod. p. 160. & ſeqq.

Il cite Alexandre IV. en vne Bulle, Æneas Syluius en vne Epiſtre, Iean de Saliſberi en ſon Policratic, les Capitulaires de Charlemagne, les Loix de Luitprand Roy des Lombards, Chindaſmindus & Recarede Roys des Viſigoths, vne Epiſtre du Pape Gelaſe, & les Conciles de Tolede, de Maſcon, d'Orleans & de Carthage. Or ſus voila douze paſſages, dont les vns ne ſont que de trois ou quatre cens ans, & le plus ancien n'a gueres plus de mille ans, où les M..... ſont appellez Religieux, paſſages recherchez trois ans durant par mille & mille yeux, & furetez dans toutes les Bibliotheques. Paſſages qui ne parlent point du tout de la diſtinction des noms de M..... & de Religieux, qui eſt ceſte *diſtinction que l'on nie auoir des poils gris*. Paſſages apres auoir beaucoup peiné, ſué, & trauaillé à leur recherche, qui ne diſent rien; car qui nie que les M..... ne puiſſent eſtre appellez Religieux, comme tous les autres Chreſtiens, tant du Clergé, que Laïques, viuans dans la Religion Catholique? Paſſages qui ne nient point que les autres Catholiques ne ſoient Religieux, ſelon tous les teſmoignages de l'Eſcriture que nous auons produits, non plus que l'on ne dit pas que les M..... comme membres de l'Egliſe, & comme eſtans de la Religion Catholique, ne ſoient Religieux.

Paſſages qui ne nient point que M.... & Religieux ne ſoient vne meſme choſe, comme Catholique & Religieux ſont vne meſme choſe, de ſorte qu'vn Prince qui s'addonne deuotement au culte de Dieu, peut eſtre appellé Prince tres-Religieux, tiltre donné à tant de grands Potentats, comme à Charlemagne, ſainct Louys, ſainct Edoüard, ſainct Henry.

Mais que dira Hermodore ſi dans les meſmes Autheurs qu'il cite on luy monſtre non pas douze fois, mais mille & mille fois le nom de M.... marquant l'Eſtat Cenobitique: ſon change ſera-t'il bien payé à deux cẽs pour douze? Ie coniure le Lecteur s'il ſe veut eſclaircir de ceſte verité, de prendre les meſmes Liures citez par Hermodore, & à la premiere ouuer-

ture, & par tout où il eſt traicté du Cenobiſme, s'il n'eſt exprimé cent & cent fois par le nom de M..... qu'il m'en faſſe la reproche. I'eſcris cecy aux champs, où ie n'ay pas vne douzaine de Liures, mais ie ſçay bien que ma memoire qui a autresfois paſſé ſur ces Autheurs, ne me trompe point.

Sainct Iean Damaſcene & ſainct Baſile, expliquez.

§. XXII.

IL y a deux paſſages, outre ces douze, qui pourroient auoir quelque poids, ſi ie ne les tirois de la maſſe, & ne les examinois à part; & ſi dãs leur mauuaiſe alleguation ie ne faiſois voir ce que l'on peut croire des autres. Il y en a vn de ſainct Iean Damaſcene qu'Hermodore a par ſes Regratteurs rencontré dans ceſte longue Hiſtoire de Barlaam & de Ioſaphat, comme vne eſguille dans vn pré. *Entre les Saincts*, dit-il, *qui ont ſuiui* IESVS-CHRIST, *les vns ont eſté martyriſez, les autres ſe ſont addonnez à l'exercice de la vie* RELIGIEVSE. Sur ce mot il chante Io Pean, & crie victoire, mais le Rabat-ioye luy tirant l'oreille, luy dira qu'il chante le triomphe auant que combattre. Par ce mot *de vie Religieuſe*, n'eſt pas, ny ne peut eſtre entenduë la Cenobitique, car Ioſaphat, & ſon maiſtre Barlaam eſtoient Anacoretes, & non pas Cenobites, mais eſt entenduë la vie deuote & pieuſe, attentiue au culte de la Diuinité. *Hermod. p. 162. & preu. iuſtific. p. 14.*

Et pour l'acheuer d'accabler, comme le fut ceſte Veſtale Romaine, des boucliers des Gaulois, ie coniure le Lecteur de lire ceſte Hiſtoire ſi belle & ſi agreable de ſainct Iean Damaſcene, & ſi à chaque page il n'y trouue le mot de M.....qu'il me die hardiment que ma memoire m'a trompé.

L'autre paſſage eſt de ſainct Baſile, qui dit que ceux qui voyent faire quelque choſe d'indecent à ceux qui font profeſſion *de la vie Religieuſe*, prennent de là occaſion de s'en mocquer.] Le bon Hermodore, en ſes preuues iuſtificatiues, cite ſainct Baſile en Latin, ſe rapportant au Traducteur, qui a tourné Euſebie ou Theoſebie, vie Religieuſe, au lieu de mettre vie pieuſe ou deuote, comme qui diroit, que ceux qui voyent faire quelque action meſſeante, ou trop libre, à ceux qui font profeſſion de viure deuotement, prennent ſuiet de là de calomnier la deuotion, deſhonnorant ceſte vertu à cauſe de l'imprudence de ceux qui la practiquent mal. Voila ce que ie puis coniecturer de ce paſſage de ſainct Baſile, n'ayant pas icy l'original Grec pour ſçauoir de quel terme il ſe ſert. Ioinct que quand ce lieu diroit ce que veut Hermodore, nul ne nie que la vie des M..... ne ſoit vne vie Religieuſe, comme celle des autres Chreſtiens ſeculiers, qui s'addonnent à la pieté, & au culte de Dieu. *Hermod. p. 165 preuu. p. 16.*

Et puis pour luy donner de l'eſclattement, & le payer auec vſure à cinq cens pour vn, nous luy promettons ſans hyperbole, de luy faire trouuer cinq cens fois ce nom de M..... dans les œuures Aſcetiques de ce meſme Pere de l'Egliſe, ſignifiant l'Eſtat Cenobitique, dont il a eſté le premier Inſtituteur & Legiſlateur en Orient.

ed by Google

Deffi à Hermodore.

§. XXIII.

MAis mon Dieu, Hermodore, à quoy penſez-vous de nous renuoyer pour ſçauoir la proprieté d'vn mot, à des Ordonnances des Roys Gots & Viſigots, & à des ſiecles où le langage Latin eſtoit dans vne faſcheuſe barbarie. Les ſeuls noms de Chindaſmindus Recaredus, Luitprandus, ne vous font-ils point peur? Il eſt vray que Charlemagne eſtoit vn grand Empereur, mais ignorez-vous que les Roys & les grãds Capitaines, ayment mieux la gloire du tranchant, que celle de la plume, & qu'ils preferent les coups de valeur, à la proprieté des mots. Alexandre reprenoit vn iour vn Harpeur, les Dieux, luy dit ce Muſicien, vous gardent de ſçauoir ce meſtier là mieux que moy. Auſſi comme on demandoit vn iour à ce grand Monarque, quel luy ſembloit le meilleur ioüeur de fluſte de Pithon ou de Cephiſius, il reſpondit galamment que Polipercan eſtoit le meilleur Capitaine, monſtrant qu'il ſe cognoiſſoit mieux au meſtier de la guerre, qu'à celuy de fluſteur.

Hermod. p. 161.

De quelle humeur eſtes vous d'appeller Charlemagne à vne guerre Grammaticale? vous falloit il vne armée Imperiale pour venir au ſecours d'vn mot, & falloit il ſouſleuer les Gots & les Viſigots pour ſouſtenir vne cauſe ſi deplorée? A la fin comme imitant ceſte deſeſperee femelle qui ſe promettoit deſmouuoir l'Acheron ſi elle ne pouuoit fleſchir les Cieux, vous concluez par vn Heretique que vous faictes ſortir d'enfer comme vne furie, vn flambeau à la main, ſans conſiderer combien ſa lumiere meſme vous ſera funeſte.

Hermod. p. 166.

C'eſt Hoſpinian, Autheur que ie ne cognoy point, à qui vous faictes dire, *que du temps de ſainct Auguſtin & de ſainct Hieroſme, iamais perſonne n'auoit qualifié l'eſtat des M..... du nom de Religion*, & vous le mettez en parallele auec le Directeur, qui dit, *que le nom de Religieux n'a pas encore des poils gris.* Courage, Hermodore, vous voila en beau chemin, que n'enfoncez vous ceſte carriere? eſt-ce aſſez de la monſtrer ſans l'enfiler? ceux qui ne courent point n'emportent point le prix, nul ne ſera couronné qui n'ait legitimement combatu.] Que ne foudroyez vous de mille authoritez ces deux manuais garçons, que ne ramenez vous ſur leurs teſtes ces grands eſtramaçons qui les pourfendent iuſques au nombril?

Sus faites nous voir, & ie vous aymeray, ce beau nom de *Religieux*, ſignifiant l'eſtat des M..... priuatiuement à tous les autres Chreſtiens & Catholiques. Dans ſainct Hieroſme qui a eſté M..... & dans ſainct Auguſtin qui a eſcrit vne Reigle pour des M..... ils ont fait de ſi beaux, ſi amples, ſi vaſtes volumes, auſſi longs pour le moins qu'vne Bulle du Pape Alexandre IV. qu'vne Epiſtre d'Æneas Syluius, que le Policratic de Iean de Saliſbery, qui n'eſt qu'vn petit Liure, que les Capitulaires de

Digitized by Google

Charlemagne, que les Ordonnances Royaux de Chindaſmindus, Recaredus, Luitprandus, & ces autres Liures que vous citez.

Sus ne demeurez pas en ſi beau chemin, vous qui aymez les lieux communs ainſi que les eſcarbots, & qui auez tant & tant de Queſteurs de Paſſages, faites faire à vos Champions, vous qui eſtes leur Centenier, des equippées, & des picorées dans les terres des anciens Peres de l'Egliſe, qui ont tant *de poils gris*, ou pluſtoſt qui ſont tous chenus de vieilleſſe. Monſtrez nous ce mot de Religion ou de Religieux, ſignifiant l'eſtat des M..... & des Cenobites.

Faites le voir dans l'Apoſtre de noſtre France S. Denys Areopagite, dans S. Ambroiſe, dans les SS. Gregoires le Grand, Nazianze, de Nice: dans S. Chryſoſtome, S. Athanaſe, S. Irenée, S. Iuſtin Martyr, S. Cyprian, S. Epiphane, S. Fulgence, S. Hilaire, S. Paulin, S. Proſper, S. Clement Alexandrin, Tertullian, Origene, Euagrius, Theophilacte, les deux Euſebes: ie vous veux aider, prenez-moy vn Coccius bon Alleman, qui a eſté, a ce qu'il dit, vingt-quatre ans à compiler tous les Peres Grecs & Latins, & les Conciles, regardez où il traitte de l'Eſtat des M..... poſſible trouuerez-vous là force gibier, & dequoy nous reſoudre ſur *ces poils gris*, dons vous vous raillez de ſi bonne grace & où vous prenez tant de plaiſir, que cela me fait ſoupçonner que ce ne ſoit ou la liurée de vos lacquais, ou poſſible la voſtre, & que vous ne battiez ſouuent aux champs ſur le griſon, ou ſur ces animaux que vous auez ailleurs ſi facetieuſement dits Roſſignols d'Arcadie.

Allegrement, Hermodore, ſus ie m'aſſeure qu'au ſecond voyage, ie veux dire au ſecond roulement de preſſe vous enflerez vos Curieux Entretiens de toutes ces belles remarques, ſi faciles à faire, pour confondre ce meſchant Heretique Hoſpinian auec tous ſes ſectateurs.

Du nombre deſquels pour le regard ſeulement de ceſte groſſe hereſie icy, ſçauoir, que *du temps de S. Auguſtin & de S. Hieroſme, iamais perſonne n'auoit qualifié l'eſtat des M..... du nom de Religion.* Il faut que ie vous auouë que le Directeur ſe rencontre eſtre par vn grand malheur.

Section.

§. XXIV.

IE ſçay bien que ie le pourrois excuſer en diſant qu'il ne parle que de la *Diſtinction des noms de M..... & de Religieux, qu'il dit n'auoir pas des poils gris*, ſçachant d'ailleurs que l'eſtat Cenobitique & Heremitique, n'a pas ſeulement des poils gris, mais eſt tout chenu de vieilleſſe, & donne fort auant dans les premiers ſiecles de l'Egliſe.

Mais pour vous donner ſujet de nous eſtaler cet Entretien Curieux, & ceſte tant deſirée recherche, du nom de Religion & de Religieux, attribué aux ſeuls Cenobites, & à leurs Inſtituts, dans les anciens Peres &

Docteurs de l'Eglise ; ie vous porte ce cartel de deffi de la part du Directeur, & vous promets que si par hazard, ou par quelque interpretation tirée par les cheueux, selon la methode de vos Memorialistes, vous trouuez ce nom de Religieux signifiant vn Cenobite, de vous trouuer en échange mille fois le nom de M..... autrefois si venerable, maintenant si honteux, si diffamé, si décrié, dans tous les anciens Peres, sans en excepter vn seul.

Croyez-moy, Hermodore, tout ce que disent les Heretiques, n'est pas heresie, Luther & Caluin confessent l'vnité de l'Essence diuine en la Trinité des personnes, ceste verité fondamentale de la Religion Chrestienne, pour passer par les bouches & les plumes de ces Heresiarques, en est-elle moins receuable par les Catholiques? Ils tiennent que le Bapteſme est vn Sacrement, est-ce vne heresie que cela à vostre auis? Quand Hospinian aura tenu que du temps de S. Augustin, & de S. Hierôme, iamais personne n'auoit qualifié l'estat des M..... du nom de Religion (ce qui est plustost vne question de fait que de droit) pensez-vous que ce soit là vne des heresies des Lutheriens, ou des Caluinistes, condamnées par le dernier Concile?

Il est à craindre que vous n'en imposiez à cet homme, (que ie ne sçay s'il a esté Lutherien, ou Caluiniste, car ie n'ay iamais veu son Liure,) comme vous auez fait à Vviclef, entre les erreurs duquel vous mettez, qu'il a nié que IESVS-CHRIST eust estably deux Religions en l'Eglise Catholique, ce qui n'est point mis entre ses erreurs condamnez par le Concile de Constance, & que vous ne le faſſiez passer pour Heretique, pour auoir dit, que l'estat des M..... n'est point appellé Religion par les anciens Peres, ny les Cenobites nommez Religieux. Quand il vous plaira de nous monstrer les passages des Peres que nous vous auons nommez, où ce langage soit en bonne forme, alors apres vous auoir ouy en vos iustifications nous condamnerons Hospinian. Si vous ne le faites, nous accuserons de faux vos Referendaires.

IV. Passage dégagé.

§. XXV.

LE IV. Passage que vous attaquez est tiré non pas de l'Hermiante, mais du Voyageur Incogneu, moitié de la seconde, moitié de la premiere Partie, qui sont tellement oppoſées, que le feu & l'eau ; la negatiue & l'affirmitiue n'ont point plus de contraire. Car si vous auez leu ce Liure là, vous vous souuiendrez que les Cenobites y sont attaquez par la bouche d'vn Aduocat, & y sont deffendus de telle sorte en la seconde par celle du Directeur, qu'il est probable que le iuste iugement du Ciel permet qu'il soit si furieusement poursuiuy par les Cenobites pour auoir parlé de leur condition beaucoup plus auantageusement qu'il ne deuoit, & que n'a fait l'Autheur de la Réponse à vn grand Prelat, que le Ceno-

Digitized by Google

biſme prend pour ſon eſpée & ſon bouclier, & comme ſa Tour de Dauid, d'où pendent mille pauois & des armes de toute ſorte.]

Vous citez ainſi ce lieu. Le nom de Religieux a eſté donné aux Cenobites, pluſtoſt fortuitement, que par vne meure deliberation. Cela eſt tres fauſſement rapporté. Voicy les propres termes qui ne parlent nullement du nom de Religieux. C'eſt le vulgaire qui donne le nom à certaines aſſemblées, pluſtoſt fortuitement, que par vne meure deliberation. Clugny, Ciſteaux, les Chartreux, Val-d'ombre, Camaldoli, Grammont, ſont tous Ordres qui ont tiré leur nom de leur premiere demeure. Les Religieux de ſainct Dominique, appellez Freres Preſcheurs en leur Regle, ſe viennent loger à Paris en vne petite Chappelle dediée à S. Iacques: de là le vulgaire les appella Iacobins; ailleurs on les appelle les Preſcheurs, autre part les Dominicains. Ceux de S. François ont pour tiltre les Freres Mineurs: cependant les vns s'appellent les grands Freres ou Conuentuels, les autres Obſeruantins: le peuple les voyant au commencement ceints de corde, les nomma Cordeliers. En Italie, parce qu'ils portent des ſocques ou ſabots, on les nomme Soccolans. *Hermod. p. 166.* *Voyag. Incog. p. 348.*

Liſez le reſte ſur le lieu & vous trouuerez qu'en tout ce diſcours n'eſt nullement parlé du nom de Religieux, mais des noms particuliers donnez à diuers Inſtituts pluſtoſt par hazard que par deſſein: ce qui monſtre euidemment la fauſſeté de vos Collecteurs.

L'autre partie du paſſage eſt tiré de la premiere partie du Voyageur cent trente pages auparauant, où celuy qui parle contre les Cenobites, dit *que cela les faſche, quand on leur oſte le nom de Religieux faſtueux & nouueau, pour leur laiſſer celuy de M.... ancien & modeſte.* Encore faut-il que vous écoutiez ce paſſage de ces deux dernieres epithetes qui ſeruent comme de lenitif au plaidoyé de l'Aduocat. *Voyag. Incog. p. 212.*

Là deſſus vous entonnez, ou pluſtoſt vous tonnez, & foudroyez ſur ces mots *faſtueux & nouueau*, comme ſi c'eſtoient des termes ſacrileges contre les Papes, les Canons, les Conciles, les ſaincts Peres; iuſques à quand fanfarer auec des termes qui ne ſont bons, qu'à donner du poids à de la fumée? *Hermod. p. 166.*

Que le nom de Religieux eſt nouueau.

§. XXVI.

ON vous a dit que le nom de Religieux & de Religion eſt auſſi ancien que le monde, que les M..... ſont Religieux comme eſtans enfans de l'Egliſe, & membre de la Religion Catholique: & c'eſt en ce ſens que les douze paſſages rapſodez entendent ce mot de Religieux, ou de vie Religieuſe, c'eſt à dire vie deuote, & addonnée au culte de Dieu, ſans priuer les autres Chreſtiens de ceſte qualité. Mais on vous dit qu'il eſt *Nouueau* de le voir attribuer à des Inſtituts Cenobitiques, au preiudice de la

Digitized by Google

grande & vniuerſelle Religion de IESVS-CHRIST, qui eſt la Catholique, Apoſtolique & Romaine. Et ſi vous vouliez effacer ce tiltre *nouueau*, c'eſt à vous de nous citer les Peres des dix ou douze premiers ſiecles, qui s'en ſoient ſeruis en ceſte maniere, & nous offrons de vous monſtrer que tous les Peres anciens ont appellé le genre de vie Anacoretic, & Cenobitic, du nom de M.....

Nous offrons plus, de vous monſtrer que dans aucune des Regles Cenobitiques approuuees par l'Egliſe, le nom de Religieux ne ſe trouuera point, mais cent & cent fois les noms de M..... & de freres, ny ſainct Pacome, ny ſainct Hieroſme, ny ſainct Baſile, ny ſainct Benoiſt, ny ſainct Auguſtin, ny ſainct François, ny le Patriarche Albert qui a eſcrit la regle des Carmes, bref aucun Legiſlateur Cenobitique n'a donné aux Cenobites le nom de *Religieux*.

Qu'il eſt faſtueux pour pluſieurs raiſons. La 1. & 2.

§. XXVII.

REſte à monſtrer que ce nom eſt FASTVEVX, ce que vous repetez par complaiſance, & pour faire tenir en haine le Directeur; mais nous allons faire deſcendre l'iniquité de vos ſouffleurs ſur voſtre teſte.] Oüy il eſt faſtueux en pluſieurs manieres. Premierement ſi vous l'attribuez aux Cenobites, ou pour mieux dire ſi les Cenobites ſe l'attribuent priuatiuement aux autres Chreſtiens qui viuent dans l'Egliſe & la Religion Catholique, il n'eſt pas ſeulement faſtueux, mais iniuſte, que diſie, mais impie, car c'eſt arracher au Pape, aux Cardinaux, aux Prelats, aux Curez, aux Eccleſiaſtiques du Clergé, à tout le peuple fidelle & Catholique, la qualité de Religieux, & les tenir pour irreligieux & gens ſans Religion, & qui n'honorent pas Dieu, ce qui eſt vn attentat digne de la haine, & de la deteſtation publique.

C'eſt oſter à la Religion vniuerſelle & Catholique ſon plus beau, plus naturel, & plus neceſſaire tiltre, pour l'attacher à des bandes à part, & à des Congregations particulieres, que ſi vn particulier en vne ville, ou en vn village, ſe vouloit approprier vne ruë, ou vne place publique, ou des paſturages, bois & chauffages communs, n'auroit-il pas toutes les Communautez à dos, & ne formeroient elles pas procez & plainte en iuſtice contre ces attentats? La qualité de Religieux appartient de droict, & par la profeſſion du Bapteſme à tout fidelle Catholique, Eccleſiaſtique ou Laique, & ſi les Cenobites leur veulent rauir ce tiltre commun pour ſe le rendre propre, comme ſi eux ſeuls en la Religion Catholique, adoroiét Dieu en eſprit & verité,] & que les autres Catholiques n'euſſent ny Pieté, ny Religion, & n'euſſent, ny n'exerçaſſent ceſte vertu, le ſouuerain Pontife, & tous les autres fidelles, tant du Clergé, que Laiques, qui ne ſont point M....., n'ont-ils pas droict de s'oppoſer à ceſte entrepriſe, qui

tient

tient du leuain de Pharisien, & qui sent son Samaritain, & son veau de Bethel à pleine gorge.

Possible direz-vous que ie le prens à la rigueur & au criminel, & que les Cenobites n'entendent pas de se l'approprier, en sorte que les autres Catholiques soient irreligieux & gens sans Religion. Ie vous iuge par vostre bouche mauuais seruiteur.] Hermodore ie vous prens par vostre bec, ou au moins par celuy de vostre plume, qui vous sert de langue en vostre escrit: Pourquoy donc dites vous que *ce nom de Religieux s'attribuë premierement, & est plus* PARTICVLIEREMENT *attribué aux personnes Regulieres qui font profession des trois vœux solemnels?* Hermod. p. 335.

Y a-t'il rien de si approprié que ce qui est particulier, & que ce que vous affectez *particulierement à la Religion* PARTICVLIERE *des parfaits.* Vne chose peut-elle estre & en particulier à quelqu'vn, & commune à tous: ces mots Particulier & Commun, selon les Docteurs du Droict, ne sont ils pas opposez? or que ceste appropriation soit iniuste, impie & fastueuse, i'en laisse le iugement à tout esprit non interessé.

En second lieu, ce nom est fastueux, si les Cenobites croyent par excellence le meriter, & s'ils pensent estre la cresme, la fleur & l'huile de tout ce qu'il y a de pur, de sainct, de droict & de Religieux dans la Religion Catholique. Eux qui se disent le rebut & la ballieure du monde,] les derniers de tous les hommes,] les fols, les foibles, les ignobles, les esclaues de tous pour Iesus-Christ.] à ce conte ils ne reculeroient que pour mieux sauter, ne descendroient que pour s'esleuer, ne se mettroient au bout de la table que pour passer au haut auec plus d'auantage, & ne tireroient l'arc en arriere que pour mieux enfoncer la fleche.

Si c'est par preéminence, & comme vous dites, Hermodore, PREMIEREMENT *& principalement*, que deuiendra la primauté de sainct Pierre, & du S. Siege Apostolique, quoy l'Eminence des Cardinaux, quoy les Prelats, quoy les Pasteurs? quoy ce tiltre de tres-Religieux, donné aux Eueſques dans quelques anciens Conciles, si les Cenobites sont *Religieux, par primauté, par preeminence, par excellence, par preciput*? Que deuiendra ce mot de sainct Thomas, que le Cenobisme est vn estat d'Escolier, de Disciple, de Suiet, est-ce tout à bon & en son sens qu'ils pretendent à ce mot sacré, & les derniers seront les premiers: ô Superbe tu montes touſiours] mais garde que ceste esleuation ne cause vne froisseure.]

Si vous dites qu'ils n'empeschent pas que les Prelats ne se disent, & ne soient appellez Religieux, pourquoy donc auancez vous inconsideremẽt que ce *nom est premierement*, c'est à dire par preference, & preeminence à tous les Chrestiens de quelque qualité qu'ils soient sans exception, *& particulierement*, c'est à dire priuatiuement à tous les autres Catholiques sans distinction de Pasteurs, ny d'oüailles, de Clergé, ny de peuple, *à ceux qui ont fait profession des trois vœux Cenobitiques.* Vous sçauez bien que ny le Pape, ny les Eueſques tirez du Clergé, ne font point ces trois vœux de Cloistre: il faut donc que vous les excluyez de ce tiltre par vostre *premierement & particulierement.*

Digitized by Google

La III. IV. V.

§. XXVIII.

EN troiſieſme inſtance, ie dis que ce nom eſt faſtueux, entant que les Diſciples, contre la parole de l'Euangile, ſe preferent aux Maiſtres, les ſuiets aux Superieurs, & ceux qui ne ſont qu'en l'eſtat de la perfection à acquerir, (eſtat commun à tous les Chreſtiens, auſquels il eſt dit, comme à Abraham, marche deuant moy, & ſois parfaict,) à ceux qui par leur eſtat ſont obligez de donner aux peuples la ſcience de ſalut,] ayant receu du ſainct Eſprit celle de la voix,] & eſté eſtablie par le meſme Eſprit pour gouuerner l'Egliſe de Dieu.] Car ſi ces Maiſtres de la Religion Chreſtienne, & qui en enſeignent & adminiſtrent les myſteres par l'obligation de leur eſtat, ne ſont pas Religieux; ſi le ſel eſt affady, auec quoy ſalera-t'ō, ſi la lumiere eſt eſteinte auec quoy eſclairera-t'on.] Et ſi ceux qui ne ſont que dans l'eſtat des apprentifs de la perfection, & dans vne condition ſi imparfaicte, que quoy que faſſent ceux qui l'embraſſent, ils ſont touſiours dans la voye de l'acquiſition, & dans vn eſtat tendant à ſe perfectionner: Si ceux là diſie ſe l'approprient, n'eſt-ce pas renuerſer l'Ordre du Corps myſtique de IESVS-CHRIST, la ſaincte Egliſe, & mettre les pieds au deſſus de la teſte.

En quatrieſme lieu ce nom eſt faſteux par le diſcours meſme de ceux qui ſe l'attribuent, & qui diſent nous ſommes Religieux, & des ſeculiers ſoit Eccleſiaſtiques, ſoit ſeculiers Catholiques, il ne ſont pas Religieux, Car qui leur a dit qu'eux ſeuls ayent la vertu Religon & honorent Dieu, & que les autres ſoient des gens ſans foy, ſans Religion, des impies, des athees, des libertins. N'entendez vous point là le ton qui diſoit, ie ne ſuis pas comme les autres hommes.]

En cinquieſme lieu, il eſt faſtueux, parce que c'eſt ineptement attribuer à vne condition de perſonnes quelquesfois vicieuſes le nom d'vne vertu, & ſe l'attribuer à ſoy-meſme, n'eſt-ce pas le comble de l'ineptie. Si on demandoit à vn braue Capitaine s'il eſt vaillant, il auroit honte de le dire, quoy qu'il fuſt vray, parce que la loüange ſe ſalit dans la bouche de celuy qui ſe priſe ſoy-meſme. Si à vn ſçauant homme s'il eſt docte, de meſme. Si à vn deuot s'il l'eſt, de meſme. A vn Aumoſnier s'il l'eſt, de meſme. A vn grand ieuſneur s'il l'eſt, de meſme. Et quand ces perſonnes ſeroient les plus addonnees aux exercices de la vertu de Religion, deuroient-ils pas auoir honte de ſe dire Religieux. Les Philoſophes anciens eſtoient plus modeſtes, ſe contentans, quoy que ſages, de ſe dire amoureux ou deſireux de la ſageſſe. Sainct Paul eſtant Apoſtre, & ſi grand Apoſtre, ſe diſoit le moindre, & indigne de ce nom? Et ſainct Iean Baptiſte le plus grand de tous les hommes, ſe diſoit vne voix, & non Prophete, quoy qu'il fuſt plus que Prophete. La ſaincte Vierge ſaluée mere de Dieu, ſe nomme la ſeruante du Seigneur. Dauid fait Roy, & Roy ſelon

le cœur de Dieu, ſe dit vn vermiſſeau, la mocquerie du monde, & le rebut du peuple. Eſprit bien different du Phariſaïque.

La VI. VII.

§. XXIX.

SIxieſmement, qui leur a dit que le plus grand acte de la vertu de Religion ſoit le vœu, pourquoy prennent-ils le ſacrifice du Corps & du Sang du Fils de Dieu. Ioint que le vœu n'eſt qu'vne promeſſe, & c'eſt aux œuures que Dieu regarde, non aux veaux des levres, (c'eſt à dire aux vœux qui diſtinguent les levres) car il vaudroit mieux ne voüer point que de n'accomplir pas ce que l'on promet. De plus, qui leur a dit que les plus excellens vœux ſont ceux de ces trois actes de vertu que l'on promit à la profeſſion Cenobitique. Premierement ce ne ſont qu'actes de vertu, non vertus ſpeciales, 2. Actes de vertus morales, non diuines. 3. Vn acte de Religion fait ſans vœu & auec charité, vaut incomparablement mieux que cent actes de Religion faits auec cent vœux, mais ſans charité, car le prix des bonnes œuures n'eſt pas dans la matiere, mais dãs la forme qui eſt l'amour, leur nullité eſt dans la charité & dans la grace, non pas dans les actes de vertu deſtituez de la grace. A quel propos donc mettre la preéminence de la perfection, dans la Religion qui n'eſt qu'vne vertu morale, & dans les vœux qui ne ſont que des actes de vertus morales, & l'oſter à la Reine de toutes, & ſans laquelle elles ſont mortes, qui eſt ceſte plus excellente voye,] dont ſainct Paul parle, la charité plus grande que la foy, ny l'eſperance;] le plus Religieux c'eſt celuy qui honore & ſert Dieu auec plus de charité, non celuy qui ſans charité fait des vœux, promettant ſouuent beaucoup, & tenant peu. Maintenant qui leur a dit qu'ils ont la charité, nul ne ſçachant aſſeurement ſi elle eſt reſpanduë en ſon cœur par le S. Eſprit, (ny s'il eſt digne d'amour ou de haine.) Ne ſeroit-il pas bien à propos de leur dire pour rabbatre leurs creſtes, ce qui fut dit à ce mauuais Paſteur en l'Apocalypſe, tu penſois eſtre fort riche) de cet or de charité qui enrichit l'ame) & tu es pauure, nud & miſerable.)

Septieſmement i'apprendrois volontiers de vous ce ſecret, Hermodore, d'où vient que les Cenobites difformez, qui ſont en dix fois plus grand nombre que les Reformez, & qui tout notoirement ſont deſreglez & detraquez de leur obſeruance, ſe diſent hardiment Religieux, auſſi bien que les plus reformez. Si c'eſt Religion que d'enfraindre tout ouuertement, & à la veuë de tout le monde, les vœux que l'on a faits à Dieu en la face de l'Egliſe; & violer les Reigles dont on a iuré l'obſeruation ſolemnellement, & religieuſement, c'eſt à dire par acte ſolemnel de Religion, il faudra deſormais appeller toutes choſes par antiphraſe, c'eſt à dire à contre-ſens; I'apprendrois auſſi en ſuitte d'où vient qu'ils ſe diſent

en estat de perfection dans ce beau train de vie, tendant, comme vous sçauez à vne si haute perfection.

Ce n'est pas que de là vous deuiez conclurre par vn sophisme assez grossier, que ie laisse donc ce nom de Religieux aux Reformez, ou à ceux qui pretendent l'estre, (car il ne vous faudroit que ce petit point, comme à Archimede, pour enleuer à vostre amy toutes les raisons qu'õ vous oppose, & vous faire chanter vn triomphe de fanfares,) car outre que leur reformation m'est fort suspecte, ceux qui y sont le plus auant en apparence, ayans de grands deffauts en leur obseruance, cachez aux yeux du vulgaire: ie ne tiens par pourtant que ce nom leur appartienne particulierement & priuatiuement aux autres Chrestiens, qui viuent dans le sein de l'Eglise, & Religion Catholique.

La VIII. IX. X.

§. XXX.

EN 8. lieu, si le nom de Religieux vient de Religion (comme il n'y a point de doute,) & si celuy de Religion vient de relier, parce que c'est vne vertu qui nous relie au seruice de Dieu: N'est-ce pas vn fast & vne vanité toute pure aux Cenobites, de penser estre seuls reliez au seruice de Dieu, & d'en exclurre tous les Chrestiens qui luy sont aussi reliez par la profession de la Religion Catholique?

Mais ils luy sont plus particulierement reliez par leurs trois vœux solemnels. Et pourquoy contez vous, Hermodore, les vœux que l'on fait au Bapteſme, où l'on fait profession solemnelle de viure & mourir en la Foy & Religion Catholique, en l'obseruance de la Loy de Dieu, renonçant absolument au diable & à ses œuures, au monde & à ses vanitez. Les vœux, n'en doutez point, sont plus grands, plus vniuersels, plus solemnels que ceux des Chrestiens, dont la profession est appellée vn second Bapteſme, non pas qu'elle soit vn autre Sacrement de Bapteſme, autrement le Cenobisme seroit vn Anabaptisme, mais parce qu'elle est vne image du premier, à qui pourtant elle est de beaucoup inferieure: mais de cecy plus amplement & plus à propos en l'Esclairciſſement de l'entretien qui va suiure.

En 9. instance, Si le nom de Religieux vient, selon quelques vns, de ce qu'il relit souuent la Loy de Dieu, que deuiendront plusieurs freres laics & ignorans parmy les Cenobites qui ne sçauent pas lire? On dira qu'ils l'ayent leuë, & qu'ils y repensent en leur cœur,) la ruminans comme des animaux mundes. Si cela est, pourquoy ostera t'on ce tiltre aux autres Catholiques, tant du Clergé que Laiques, qui sçauent lire, & qui en effect reliſent souuent la Loy de Dieu, qui s'exerçent en ses iustifications, qui y pensent sans ceſſe, & qui sont du nombre de ceux que le Psalmiſte appelle bien-heureux en son premier Pseaume, parce qu'ils meditent nuit & iour en la Loy de Dieu.)

Combien plus iuſtement ſeront Religieux tant de Paſteurs & Lecteurs qui ſont obligez par Eſtat & Office, & qui de fait pour ſatisfaire aux deuoirs de leurs charges, liſent & reliſent ſans ceſſe les diuines Eſcritures, & les teſmoignages de Dieu. Y a t'il vne vanité plus notoire que de vouloir emporter ſur tous les Lecteurs & Contemplateurs de la Loy de Dieu, non la palme & la primauté ſeulement, mais vne qualité priuatiue qui degrade tous les autres de leurs charges & de leurs offices?

Dixieſmement, Si le nom de Religieux vient de releguer, & ſignifie ceux qui pour ſeruir Dieu auec plus de loiſir, & dans la tres-bonne part de Moine, ſe ſont retirez des villes & des conuerſations ſeculieres, pour ſe releguer dans les bois, & les ſolitudes, dans les montagnes, les grottes & les cauernes de la terre, le monde n'eſtant pas digne d'eux, d'où vient que par vn renuerſement eſtrange, les Cenobites qui viuent ainſi en des lieux ſequeſtrez, & retirez du tracas & du tumulte du ſiecle, pour ne vacquer qu'à la contemplation, ſont appellez M..... ſans beaucoup de contradiction de leur part, & hardiment (pour ne dire point de plus faſcheux mot) par ceux qui ſe diſent non M..... mais Religieux, ſelon la belle diſtinction que nous examinerons bien toſt, encore qu'ils ayent fait election de domicile dans le milieu des plus grandes & peuplees citez où ils ſe ſont releguez pour s'y addonner aux occupations de Marthe l'empreſſee.

Qui peut conceuoir ceſte ſubtilité, que ceux qui ſont vrayement & actuellement releguez dans les ſolitudes, ne ſoient pas Religieux, mais M..... & que ceux qui n'y ſont pas releguez ne ſoient pas M..... mais Religieux: ô que ie verray de bon cœur la ſolution de ceſte difficulté par voſtre docte plume, tres-ſubtil Hermodore.

Au demeurant ſi ceſte ethymologie eſt la veritable, il faudra conclure qu'il n'y aura que les bannis & releguez qui ſeront vrays Religieux, & que le nom de Religieux ne viendra plus de celuy de Religion, mais de relegation, ou bien que celuy de Religion viendra de releguer. Autresfois on amaſſoit des pierres pour faire des monceaux que l'on appelloit de teſmoignage, qui ne dira qu'en ceſte friuole & chimerique ethymologie, il y a vn tas d'impertinences amoncelées?

La XI. XII. XIII. XIV.

§. XXXI.

VNzieſmement, Quelques-vns tirent ce mot de Religieux, de celuy de rallier, alleguant auſſi toſt, c'eſt la charité de IESVS-CHRIST qui nous ſerre, & encore, ô que c'eſt vne bonne choſe de voir des freres demeurans enſemble: ou bien de voir habiter en commun ceux qui viuent ſous de meſmes couſtumes. Si cela eſt, tous ceux qui dans le ſiecle ſont r'alliez dans vne meſme maiſon ſeront Religieux, auſſi ſeront tous les parens qui ſont alliez ou r'alliez par conſanguinité. Et ceux auſſi qui ſont r'alliez dans vne meſme Ville, Prouince, Eſtat, dans vne meſme Parroiſſe, Dioceſe, Religion,

12. * D'alleguer que le ralliage des Cenobites eſt plus eſtroit, par les lieux des vœux, & l'obſeruance d'vne Regle, c'eſt preferer vne Regle Cenobitique, à la Regle de IESVS-CHRIST, dont l'Apoſtre dit, que la paix vienne ſur ceux qui la ſuiuront,] c'eſt la preferer au r'alliement des Catholiques par le ciment de la Religion. C'eſt la preferer au lien du Sacrement de Mariage, qui fait que deux ne ſont qu'vne meſme chair.] c'eſt la preferer à ceſte vnion des Chreſtiens, dont il eſt dit, qu'ils n'ont qu'vn cœur & vne ame.) Si cela eſt faſtueux, à vous Hermodore le iugement.

En 13. lieu, Si ce nom vient de reelire, comme qui diroit que le Religieux reelit le ſeruice de Dieu, qu'il ſembloit auoir abondance depuis ſon Bapteſme par la conuerſation ſeculiere. Tout fidele qui ſort du Sacrement de Penitence, qui eſt le lauoir des oüailles, & la Piſcine probatique de l'Egliſe Catholique, ſe pourra dire Religieux en ce ſens là, parce que le repentir du peché luy fait quitter la creature, pour reelire le Createur, comme le Dieu de ſon cœur, & la part de ſon heritage pour iamais.

Apres tout, Hermodore, ſi faut-il que vous auoüiez, que les raiſons qui ſe tirent des ethimologies ſont extremement ſcolareſques & friuoles ce ſont pour l'ordinaire de froides alluſions, & de chaudes illuſions, il en eſt comme des Anagrammatiſmes, & des cloches, à qui l'on fait dire, & ſonner tout ce qu'on veut : & puis qu'y a t'il de particulier en toutes celles-cy, pour faire que les Cenobites ſe puiſſent premierement & particulierement, c'eſt à dire par preeminence & priuatiuement aux autres Catholiques ſeculiers, attribuer le nom de Religieux.

Mais combien ridicule & extrauagante eſt celle-cy, qui veut que ce nom de Religieux ſoit donné aux Cenobites, à cauſe qu'ils viuent ſous vne certaine Regle, & que le nom de Reguliers qu'on leur donne quelquesfois ſoit le meſme que celuy de Religieux. Ce qui ſoit dit pour 14. inſtance. Poſſible vous eſtonnerez vous, Hermodore, ſi ie vous dy que le forgeron de ceſte admirable ethimologie ou fantaiſie, eſt voſtre grand Pictocole dans ſes *Heureux ſuccez*, qui veut que dans le Concile de Trente, au Canon 19. de la Seſſion 19. le mot de regulier ſoit le meſme que de Religieux.

S'il vient de là, il ne faudra plus dire ny Regulier, ny Religieux, mais Regulieux, ou Reguliſte, ainſi que l'on appelle Regaliſte en matiere Beneficiale, celuy qui eſt pourueu par Regale. Et quand nous donnerions lieu à ceſte admirable inuention, que concluroit elle ſinon que ceux qui ſuiuent la Loy & la Regle de IESVS-CHRIST, preſcrite en l'Euangile, de quelque qualité qu'ils ſoient, ſont Religieux. De dire que les Cenobites le ſont par antonomaſie, & par excellence, & preferer de ceſte façon d'vne ſimplicité ou lourde, ou malicieuſe, vne Regle Cenobitique à celle de IESVS-CHRIST, & des Inſtituts fabriquez par des hommes, (c'eſt ce que ſainct Anſelme & Gerſon appellent *Religiones factitias*) à la Religion vniuerſelle inſtituee par le Fils de Dieu, ſi c'eſt blaſphemer ſimplement, ou deſtinement, vous en iugerez, gentil Hermodore.

Digitized by Google

La XV.

§. XXXII.

POur 15. raiſon, l'on dit que le vœu eſtant vn acte de Religion, & les Cenobites en faiſant trois ſolemnels, le nom de Religieux leur appartient par preciput, comme ceſte part de Ioſeph que Iacob auoit gagnee auec ſon eſpee & ſon arc. Si cela eſt ils eſleuent leur corne en gloire, au preiudice du Vicaire de IESVS-CHRIST, qui ne ſera point Religieux par preciput & eminence, s'il n'a fait les trois vœux Cenobitiques. 2. Ils auront pour riuaux en leur pretenduë prerogatiue, tous les Preſtres qui ont fait deux vœux ſolemnels de continence & d'obeyſſance en la reception du Sacrement de l'Ordre. Dire le contraire c'eſt contredire le Chapitre vnique *de Voto*, au 6. des Decretales, qui appelle ſolemnel le vœu qui ſe fait dans la reception de l'Ordre ſacré. 3. Tout fidelle Catholique qui voudra faire quelque vœu, ſoit de ieuſne, ſoit d'oraiſon, ſoit de pelerinage, ſoit de quelqu'autre œuure de ſurerogation, ſera Religieux, faiſant cet acte de Religion, ſans parler de ceux du Bapteſme, dont nous auons touché vn mot icy deſſus, & dont nous parlerons plus au large en ſon lieu.

Et ne ſert de rien de repartir que ces vœux ne ſont que ſimples, & non ſolemnels, car il eſt conſtant parmy les Docteurs, que le vœu ſimple ne differe pas en eſpece du ſolemnel, & qu'il eſt acte de la vertu de Religion auſſi bien que le ſolemnel. Ny meſme d'alleguer que ces vœux ne ſont pas les trois vœux qui ſe font en la Profeſſion Clauſtrale, car il y a des Cenobites qui n'en font qu'vn, d'autres deux, d'autres trois, d'autres quatre, d'autres cinq, de ſorte que ce n'eſt ny la qualité, ny la quantité des vœux qui font l'acte de Religion, d'où ſe tire le nom de Religieux. Ce qui me fait conclure ce point en diſant que de quelque biais que les Cenobites prennent, ou tournent ce nom de Religieux, il ne leur peut appartenir *premierement*, c'eſt à dire par preéminence, ny *particulierement*, c'eſt à dire priuatiuement aux autres Catholiques ſeculiers, tant du Clergé que Laiques, & que ſi la ſimplicité des peuples, auctoriſee par l'inſenſible tyrannie de la couſtume, le donne, en France ſeulement, aux Cenobites, pour teſmoigner l'eſtime qu'ils ont de leur pieté, tout ce que leur modeſtie peut faire c'eſt de le ſouffrir auec pudeur, comme vn homme ingenu & vertueux, qui rougit quand on le loüe en ſa preſence. Mais de vouloir rendre teſmoignage à ſoy-meſme, ſe parer de plumes empruntees de l'ignorante bien-veillance d'vn peuple, faire gloire de ſa confuſion,) & dire comme le tres-poly Eſcriuain des Heureux ſuccez, *que c'eſt vne iniuſtice notable de diſputer au Cenobite la qualité de Religieux qu'il s'eſt acquiſe au prix de ſes biens, de ſes plaiſirs, de ſa liberté,* (par où il marque les trois vœux,) *& que malgré tous les efforts, il ſe doit conſeruer ce tiltre honorable.* N'eſt-ce pas ſe perſuader que l'on merite, ce que

Heur. ſucc. p. 163. p. 167.

l'on n'a que par indulgence, & penſer eſtre tel en vertu, que l'on eſt en l'eſtime d'autruy, n'eſt-ce pas abuſer manifeſtement d'vne courtoiſie, & faire comme le premier Ange reuolté qui penſoit auoir de ſoy-meſme les auantages qu'il ne tenoit que de Dieu.

Vanité corrigée.

§. XXXIII.

CEluy-là ſe rend indigne du bien-fait receu, qui meſcognoiſt ſon bien-faicteur, & autresfois l'eſclaue ingrat enuers ſon liberateur, rentroit par authorité de Iuſtice en ſa premiere ſeruitude. L'homme, dit le Pſalmiſte, eſtant en honneur ne l'a pas entendu, à raiſon dequoy il a eſté comparé & rendu ſemblable aux beſtes.) & le meſme deteſte ceux qui diſoient, nous magnifierons noſtre langue, nos liures ſont de nous, qui eſt noſtre maiſtre?)

Le peuple Catholique remply de l'odeur de vie à la vie) que reſpandent en IESVS-CHRIST) les bons Cenobites, leur donne en France le nom de Religieux, pour éuiter celuy de M..... rendu odieux & infame, tant par les mauuaiſes mœurs de ceux qui l'ont porté indignement, que par l'artifice des heretiques, qui tournent en deriſion les choſes les plus ſainctes & venerables. Auſſi toſt l'amour propre, qui, comme vne Cantharide, fait poiſon des plus belles fleurs, fait croire à des eſprits vains, qu'ils *ont acquis ce tiltre honnorable par leurs merites & par leurs vœux*, & comme l'orgueil a cela de propre de monter touſiours, non contens de cela, ſe le veulent approprier, non ſeulement par excellence, au preiudice des Prelats & d'vn Eſtat, aupres duquel le leur n'eſt que d'Eſcoliers, & de ſuiection, mais encore par *particularité*, ou pluſtoſt par *partialité*, l'arrachant à ceux qui le leur ont trop liberalement communiqué, comme ſi les autres Catholiques eſtoient gens ſans Religion, ſans Pieté, ſans Foy, ſans bonnes œuures, & indignes du nom de Religieux. Que merite à voſtre aduis ceſte vanité, ſinon que ceſte couronne tombe de ſa teſte,) que le fumier ſe mette en la place du pourpre,) le meſpris en celle de l'honneur. Voila, ô ſuperbe, ce que dit le Seigneur des armees par la bouche du Prophete Nahum, ie deſcouuriray ta honte ſur ton viſage, ie monſtreray aux gens ta nudité, & ton ignominie aux Royaumes.)

Et par celle de Malachie, parce que vous vous eſtes eſloignez du droit ſentier de l'obſeruance, & que voſtre vie dereglée en a ſcãdaliſé pluſieurs, & rompu la paction que i'auois faite auec Dieu, (peut-on mieux depeindre le violement des vœux,) à ce ſuiet dit le Seigneur des armees, ie vous rendray contemptibles, ie vous rendray humiliez deuant les peuples, à cauſe que vous n'auez pas gardé mes voyes, & que vous auez donné vne autre face à ma Loy.)

Contradiction

Contradiction essuyee.

§. XXXIV.

VOyons maintenant de plus pres ceste precieuse difference que l'on pretend y auoir entre les noms de M..... & de Religieux, vous la reiettez sur l'examen de deux passages, dont l'vn est tiré de la Petronille que vous citez ainsi. *M..... & Religieux sont vne mesme chose à la façon d'homme & d'animal raisonnable.* Et aussi tost pour faire tomber le Directeur en contradiction, vous citez vn autre passage de l'Hermiante, ou il dict, *Que les Dominiquains & les freres Mineurs, qui, à cause du seruice des ames, n'ont pas seulement, l'attention à la solitude, sont vrayement Religieux, & non pas M..... comme sont les Chartreux & les Benedictins.* *Hermod. p. 166.* *Hermiante p. 315. & 316.*

Faut il que sans cesse nous vous prenions dans le defaut d'auoir veu les liures dont vous tirez ces passages, que l'on vous souffle, comme par vne sarbatane. Scauez vous bien que si vous accusez le Directeur, & tout ce que disent les personnages qui disputent pour & contre, sur diuers subjects, en ses Histoires, il ne vous sera rien si aisé, que de luy faire dire de perpetuelles contradictions: & soufler le chaud & le froid par vne mesme bouche.

Si vous prenez ceste liberté il ny a Escriuain de Dialogisme, sacré, ny prophane, qui ne tombe dans ceste faute, & dans les Escriuains des Controuerses vous y trouuerez toutes les heresies de ce temps, ils les recitent, mais ils ne les soustiennent pas, au contraire ils les refutent. Et qui voudroit vous accuser, Hermodore, de toutes les fadaises, & impertinences que vous faites dire à vostre Voyageur incognu, vous donnant beau jeu pour faire de beaux coups, & vous grattant auec les doigts de ce personnage, pour vous exciter à rire, à vostre auis ce procedé seroit-il iuste.

Sachez donc que le premier passage que vous alleguez est dict à Tristan ieune Gentilhomme ignorant en ces matieres Cenobitiques, par l'Hermite Nicephore qui estant M..... pour sa condition solitaire, est bien aise de se parer du tiltre de Religieux Et le second sort de la bouche d'vn Dominiquain, qui redoutant le nom de M..... comme vne marque d'ignomie, & vne note d'infamie, s'eschaufe à la preuue de ceste Distinction que nous vous allons faire voir estre purement chimerique.

Apres que nous vous aurons dict, que ce n'est nullement le Directeur, qui parle selon son sens, en ces lieux là, mais selon le sens des personnes de l'Histoire, qui discourent chacune selon sa passion, & son interest. Ce n'est pas qu'il n'ait esté autrefois dans ceste Erreur populaire, se laissant aller au torrent de l'vsage & de la coustume, qui par la succession du temps, selon la maxime des Iurisconsultes, change l'Erreur en droict: mais depuis ayant faict Reflection sur ceste impertinente diffe-

Digitized by Google

rence, il ne faut pas s'eſtonner s'il la combatuë en s'en mocquant, comme l'on a de couſtume de traitter les choſes qui ſont ridicules.

Diſtinction friuole.

§. XXXV.

Hermod. f. 197. POur contrarier ces paſſages vous eſtalez aſſez amplement voſtre pretenduë diſtinction, & vous prouuez par ſainct Hieroſme, que le M... ne doit vacquer qu'a la ſolitude, au ſilence, à la contemplation, & vous citez le Concile de Calcedoine, le Pape Eugene III. ſainct Bernard, & Panorme qui leur interdiſent la Predication. Mais vous voulez que les Cenobites Mandians appellez par les Paſteurs à l'office de la Predication, & à l'adminiſtration des Sacremens ſoient Religieux, comme s'il ne pouuoit pas y auoir des M..... de deux ſortes, les vns contemplatifs & les autres Actifs.

Voicy comme vous crayonnez vos pretendus Religieux, qui ne ſont pas M..... [*Leur Inſtitut* de ſa nature les porte à vne vie meſlee, & à faire doucement reſonner les accords harmonieux de la contemplation, mariee au diuers tous d'vne vie actiue, pour le ſalut du prochain.]

Apres cela vous nommez les 4. Ordres des Mandians, vous deuez dire les Trente quatre, que vous deſcriuez comme des Marchands meſlez, qui entreprennent & embraſſent toutes les fonctions de Marthe, ſans oublier les douces extaſes de Marie, accompagnees ſans doute de ces Viſions, & Reuelations, dont vous auez faict vn Entretien Curieuſement Particulier. Et enfin ſans aucune preuue que de vous meſme, vous concluez, *que les Cenobites Mandians ſont ſuffiſamment diſtinguez* des Moynes par la fin de leur Inſtitut, qui n'eſt pas ſeulement contemplatif, mais encor actif, & fort neceſſaire pour le profit ſpirituel des perſonnes ſeculieres.]

Hermod. f. 168.

Car quant à l'auctorité de Panorme que vous citez, elle dict bien que le propre des M..... eſt d'eſtre ſolitaires, non de preſcher. Mais de parler de ceſte pretenduë diſtinction nulles nouuelles. Et c'eſt en ce ſens que ſainct Hieroſme, & apres luy ſainct Bernard ont dit que l'office des M..... eſt de pleurer non d'enſeigner.] Et de tirer de là que les M..... qui ſont appellez à la Predication ceſſent d'eſtre M..... & deuiennent Religieux, qui ne voit que ce ſeroit vne Induction bourruë.

Les Actes que font les M..... priant, chantant, Pſalmodians, Meditans, Contemplans, Liſans, gardans la ſolitude, & le ſilence, faiſans les vœux, ne ſont-ce pas des actes de la vertu de Religion, & qui honorẽt Dieu, auſſi bien que de Preſcher, adminiſtrer les Sacremens de Penitence & d'Euchariſtie, en quoy vous mettez l'eſſence de ceſte Imaginaire diſtinction de Religieux & de M.....

Oſtentation ridicule.

§. XXXVI.

ET c'eſt vn plaiſir de voir auec combien de leuain Phariſien, vous enflez la paſte *des exercices de la vie Actiue*, en diſant qu'ils *preſchent au peuple, qu'ils cathechiſent les ſimples, adminiſtrent les Sacremens, viſitent les malades, &c.* le tout pour dilater les phylacteres, amplifier les franges] & magnifier le miniſtere. *Hermod. p. 168.*

Car en fin le tout ſe rapporte à ces deux poincts, Preſcher, & adminiſtrer les Sacremens de Penitence, & celuy de l'Euchariſtie. Car ſi vous voulez prendre pour autant de fonctions differentes, faire des Sermons, des Cathechiſmes, des Exhortations, des Remonſtrances publiques, ou Priuees, des Leçons, des Conuerſations, des Entretiens, des Colloques, des Conferences ſpirituelles, faire des Predications, des Raiſonnemens, des diſcours en chaire, n'eſt-ce pas la de la creſme foüettee, ou autrement de la neige de creſme, ne ſont ce pas autant de Sinonimes d'vne meſme choſe que l'on appelle en vn mot preſcher. Si quelqu'vn parle, dit l'Apoſtre, que ce ſoit comme la parole de Dieu.] En exhortant auec vne doctrine ſaine] faiſant inſtance en temps hors de temps, reprenant, ſuppliant tançant en toute patience & ſcience.]

Quant à l'adminiſtration des Sacremens, les Paſteurs en ont ſept a adminiſtrer par Eſtat, par deuoir, par obligation, outre celle d'inſtruire le peuple qui leur eſt commis, & dont ils ſont reſponſables, mais les Cenobites de la vie meſlee n'en ont que deux à conferer, encore ſans charge d'ames, ſans aucune obligation, quand, comme, ou, & autant qu'il leur plaiſt: celuy d'Euchariſtie encore dans leurs Egliſes ſeulement, à leur aiſe, à leur commodité, & ſi bon leur ſemble: car ils n'ont ny le droit, ny la permiſſion de porter le treſſainct Viatique aux malades.

Pour celuy de Penitence ils l'adminiſtrent (eſtans, examinez, admis, approuuez, & enuoyez par les Ordinaires) à ceux qui ſe preſentent à eux, ou qui deſirent leur aſſiſtance pour ce regard. Que s'ils viſitent les malades il eſt croyable que ce n'eſt pas en qualité de Medecins, Chirurgiens, ou Pharmaciens corporels, ouy de Spirituels, que s'ils les conſolent, exhortent, encouragent, n'eſt-ce pas vne eſpece de Predication priuee, s'ils les confeſſent n'eſt-ce pas l'adminiſtration d'vn Sacrement. S'ils entrent dans les maiſons des ſains, pour la meſme fin, ou pour quelque autre deſſein, qu'eſt-ce que cela ſinon ou exhorter ou Confeſſer.

Qu'elle vanité donc eſt ce, de faire dire à voſtre plume, Hermodore, tant de paroles inutiles, qui ne ſont qu'vne meſme viande deſguiſee en pluſieurs façons. Vous euſſiez mieux fait de vous fonder ſur la doctrine de l'Ange de l'eſcole, qui ſouſtient, & en ſa Somme, & en ſes Opuſcules que les Cenobites ſe peuuent comme Marchands meſlez, ingerer dans toutes ſortes d'affaires, publiques & priuees, & faire la deſſus vne belle enumeration des parties de la vie Actiue, & des ſollicitudes

Digitized by Google

de Marthe l'empreſſee. Vous euſſiez pû dire qu'en vertu de leur qualité Religieuſe & de leurs inſtituts ils peuuent hardiment entrer dans les Chaſteaux de la Campagne, & dans les Palais, & les maiſons des Villes, & là dedans s'enquerir de tout, mettre le nez par tout, s'entremettre de tout, & traficquer en gros & en detail de toutes ſortes de commerces, ſe meſler dans les achats, & les ventes, les preſts: & les accommodemens, les procez & les querelles, traitter des mariages, des appointemens, des valets & des ſeruantes, trouuer des Maiſtres à des valets & des valets à des maiſtres, brefrencherir ſur le bureau des addreſſes, & par leurs reciproques auertiſſemens & ſecrettes intelligences, compoſer la gazette generale de tout l'Vniuers, le tout neautmoins pour le ſeruice de Dieu, le ſoulagement du prochain, & le ſalut des ames, ſans y pretendre aucun particulier intereſt, ſinon d'atteindre à la fin de leurs Inſtituts, qui eſt de fredonner *Harmonieuſement*, & faire vn concert admirable, des accords de Marthe & de Marie, de la vie tranquille qui contemple, & de la tumultueuſe qui agit: en vn mot de pratiquer les pieux Exercices *de la vie meſlee*, gouſtans de tout, & ne retenans que le bon.]

Hermod. p. 168.

Dilemme puiſſant.

§. XXXII.

ET c'eſt icy le pas où ie vous attends, Hermodore, pour vous prendre par voſtre propre doctrine, & renuerſer voſtre douleur, où, s'il eſt permis de dire ainſi, voſtre dol, ſur voſtre teſte.] Car ſi les M..... ſont M..... ſelon voſtre rare diſtinction, par ce qu'ils *n'ont que la contemplation pour obiect de leur Inſtitut*. Vos Marchands meſlez (qui ſont comme des medailles à deux reuers, comme des Ianus à double front, comme des Amphsbenes qui ont deux teſtes, & comme les Cheures de Cilicie qui voyent deux choſes en meſme temps) vacquans repoſans entre les bras de la contemplation, où ſe ſentans entierement rauys par les beautez du rare obiect de leurs penſees, leur corps demeure ſans mouuement, & ſes organes ſans fonctions, ſi ce n'eſtoit vn peu de liberté, qui reſte à la langue, pour donner mille benedictions à celuy, qui les tient charmez.]

Hermod. p. 168.

Il faut que vous auouyez, que de ce coſté là ils ſont M....., puis qu'ils vacquent à l'obiect de l'Inſtitut des M..... Et puis ſi ces Moyſes deſcendans de ceſte haute montagne de la Contemplation, reuiennent vers les vrais Iſraelites, & au ſeruice des fideles par la Predication & l'adminiſtration du Sacrement de Penitẽce, & de celuy de l'Euchariſtie dans leurs Egliſes, les voyla Religieux à voſtre conte, Hermodore.

Que ſi ils ſont Religieux, pour ces deux fonctions, auſquelles ils n'ont nulle obligation, & qu'ils n'exercent que volontairement quand, ou, comment, & autant qu'il leur plaiſt, combien plus le ſeront les Ordinaires & les Curez, qui ſont par deuoir, & par Eſtat, obligez à preſcher (autrement malheur à eux s'ils n'euangeliſent,] s'ils ne rompent le ſilence pour l'a-

Digitized by Google

mour de Syon] & s'ils ſont des chiens muets]) & a adminiſtrer ſept Sacremens : & de plus à viſiter leurs troupeaux, auoir l'œil deſſus, veiller au dedans & au dehors, comme ayans à rẽdre raiſon, & à reſpondre deſan qui leur ſont commiſes, accordez auec cela voſtre *Premierement & Particulierement*, & monſtrez nous comme les Cenobites Actifs que vous appellez Religieux, n'exercans que deux ou trois des fonctions Clericales ſans aucune obligation ny charge, auront vn tiltre *Principal & Particulier*, que vous oſtez à ceux à qui il appartient par vn droict bien plus ample, & plus legitime.

Autre Dilemme.

§. XXXVIII.

D'Auantage ſi ſelon la doctrine de ſainct Thomas, la vie Heremitique, Anacoretique, & Solitaire, qui ne vacque qu'a la retraitte & à la contemplation, c'eſt à dire à l'vn neceſſaire de Marie, eſt plus parfaitte & plus excellente que la Cenobitique, ou de ceux qui viuent en ſocieté. Et ſelon la commune Doctrine de toute l'Eſcole ſi la vie Contemplatine eſt plus eminente que l'Actiue, d'où vient que les Cenobites Mendians qui font profeſſion de la vie Meſlee, qui embraſſe la Contemplation & l'Action, & en fait vn mariage & vn meſlange, laiſſent aux Anacoretes & aux Cenobites qui ne vacquent qu'a la Contemplation le nom odieux, honteux, & diffamé de M..... ſe reſeruant celuy de Religieux comme plus honorable.

Car ſi la denomination d'vne choſe compoſée ſe doit faire de ſa plus noble partie pourquoy les Cenobites Mandians prennent ils le nom de Religieux, tiré, à ce qu'ils diſent, de leurs emplois à la vie Actiue, plutoſt que celuy de M..... tiré des occupations de la Contemplatiue, ou ils s'addoument, comme à vn Sabath delicat, auec ces rauiſſemens & ces charmes, que le poly Hermodore repreſente en termes ſi mignards & ſi doüillets. Quoy la contemplation ceſte belle Rachel leur ſemble t'elle deſagreable à cauſe qu'elle eſt mariee à la vergoigneuſe qualité de M..... & l'Action ceſte chaſſieuſe Lia mais plus feconde, leur aggree-t'elle d'auantage, à cauſe des biens qu'elle leur enfante, & la glorieuſe & eminente qualité de Religieux qu'elle leur acquiert par Primauté par preciput, & priuatiuement à tous ceux de la Religion Catholique, de cauſe de ce choix ie n'en voy point d'autre que leur volonté qui tient lieu de raiſon : ſi ce n'eſt poſſible la ſuitte d'vn Nom vil, & vieil, tout vſé, tout deſchiré, tout deſcrié, pour ſe parer d'vn tilre nouueau qui leur eſt en meilleure odeur, & qui reſonne plus melodieuſement à leurs oreilles : en ſomme la gloire de ceſte ſeconde appellation leur ſemble plus brillante que l'obſcurité de la premiere. Ce qu'ils en font pourtant par plus grande humilité, & pour donner plus d'edification au prochain ſous ce tiltre pompeux, &, comme dict le Directeur, ſous ce nom faſtu-

Hermod. p. 168.

eux, que ſous celuy de M..... malotru, & rebutté.

Au fonds puiſque les Cenobites de la vie meſlee qui ſe diſent Religieux, ambraſſent la contemplation, & l'Action, comme poſſedans le double eſprit d'Elie, ils ne peuuent nier qu'ils ne ſoient M..... comme contemplatifs, & ainſi ils ſeront comme des Amphibies, ou comme le gardien du Labirinthe de Crete, ou comme ces Tritons qui ſont moitié poiſſons & moitié hommes, poiſons comme peſcheurs d'hommes par l'Action, & comme des hommes racotinans par la Contemplation.

Et de ceſte ſorte ſe verifiera ce que le ſubtil Hermodore a voulu impugner que M..... & Religieux ne ſont pas meſme choſe *à la façon d'homme & d'animal raiſonnable*. Veu que les Cenobites *de la vie meſlee* ſont M..... du coſté de la Contemplation, Religieux, ſelon ſon dire, du coſté de l'Action.

Hermod. p. 166. & 167.

Auſſi donne t'il les mains à c'eſte verité & confeſſe *que generalement parlant ce mot de M..... comprend toute ſorte de Religieux: & que toutes les qualitez & Ethimologies du nom de Religieux conuiennẽt au M.....* mais par vne bigearrerie eſtrange & tout à faict iniuſte, il ne veut pas que ceux qu'il appelle Religieux & qui font profeſſion de la vie meſlee ſoient Moines.

Hermod. p. 167. p. 168. & 169.

Sophiſme iniurieux & inepte.

§. XXXIX.

NOus laiſſons à part ceſte iniurieuſe raillerie par laquelle, faute de bonne raiſon, il eſquiue tant qu'il peut de reſpondre à ceſte veritable propoſition que M..... *& Religieux ſont vne meſme choſe, à la façon d'homme & d'animal raiſonnable*. Appelant animal celuy qui faict ce diſours, eſtant beaucoup plus deſraiſonnable luy meſme, de ne donner qu'vn outrage au lieu d'vne reſponce ſolide.

Hermod. p. 166.

Deux pages apres ſe reſſouuenant de ceſte iniuſtice & en ayant quelque remords, il taſche de ſe releuer par vn Sophiſme plus inepte que l'iniure, car pour mõſtrer que ces conuerſions ne ſont pas reciproques ny legitimes voicy cõme il argumẽte. [N'eſt-il pas vray, que tous les hõmes ſont animaux? Ce ſeroit neantmoins vne grande impertinence de dire, que tous les animaux ſont hommes: ainſi vous pouuez bien dire, [que tous les Moynes peuuent eſtre dicts Freres, (c'eſt à dire, Mandians, auſquels communement on donne ceſt epithete,) encor qu'ils ſoient diſtinguez des Moynes: mais vous ne pouuez pas dire, que tous les Freres, ou Manddians ſoient Moynes,] vous ayant faict paroiſtre du contraire par mes raiſons.]

Hermod. p. 169.

Mais qu'elles ſont ces Raisõs, Hermodore, les voicy. Celuy qui dit que M..... & Religieux ſont la meſme choſe, à la façon d'animal raiſonnable, & d'homme, ie doute s'il tient d'auantage du genre que de la diffe-

Hermod. p. 168.

rence.] C'eſt à dire eſt vn Animal, mais non pas raiſonnable : & puis ce tout, ne voila pas de puiſſantes preuues, & des raiſons fort preſſantes pour trancher d'vn reuers le nœud Gordien.

Vrayement nous verons ſi ce Sophiſme tient plus du genre que de la difference, & s'il ne faut pas eſtre plus ſtupide que la monture de Balaam pour faire des inductions ſi cornuës. Qu'eſt-ce à dire, que tous les M..... peuuent eſtre dits freres, comme les Cenobites Mandians, à qui communement on donne cet Epithete (& auec raiſon car ils ſont ainſi appellez en toutes leurs Regles, qui doiuent ſeruir de niueau a leur appellation) encore qu'ils ſoient diſtinguez des M..... mais qu'on ne peut pas dire que tous les Freres ou Mandians ſoient M.....

Examen de ce Sophiſme.

§. XI.

PRemierement ie vous demande ou vous vous eſgarez, pour changer ainſi de milieu. Vous commencez la queſtion par la diſtinction de M..... & de Religieux vous n en donnez ny la raiſon, ny auctorité, ancienne ny nouuelle, au contraire vous recognoiſſez que *Tous ceux que vous appellez M..... ſont Religieux* ſelon toutes les ethimologies, & acceptions du mot de Religieux, vous vous trouuez empeché au retour de ces Matines, la chaleur du combat de plume vous à porté trop auant dans la meſlee, vous vous eſtes trop engagé au pouuoir de la fortune, vous ne ſcauriez eſchapper que vous ne fauſſiez toutes les loix de la Logique.

Vous vous ruez au trauers des champs, & ſautant des prez au vignes, vous faites comme vn homme qui ſe noye, vous vous prenez à tout ce que vous rencontrez, ne fut-ce qu'vne ronce. Vous dites que tous les M..... ſont freres, mais que tous les freres ne ſont pas M..... & la deſſus vous citez Panorme comme s'il eſtoit Autheur de ceſte ineptie.

Ie n'ay pas icy ſes œuures pour iuſtifier la verité ou fauſſeté de voſtre allegation : Vous les citez en cette page, & en la precedente vous faites la meſme citation, ſans aucun renuoy à vne preuue iuſtificatiue, ce qui me fait ſupçonner de la fraude vous ayant deſia ſurpris tant de fois en ceſte faute, que vous font faire vos Tuteurs qui vous font parler en Mineur. *p.* 169.

De plus ie vous dy qu'il faut ou que Panorme ait fait dans ce raiſonnement vne faute enorme, ou que vous chargiez ce bon Docteur Palermitain d'vne encorme impoſture. Car s'il eſt vray que tous les M..... portent le tiltre de freres, tous les ſiecles anciens & modernes l'atteſtans, & le ſont tellement que quand vn Cenobite de ces Ordres à qui vous donnez liberalement le nom de M..... c'eſt à dire dont l'Inſtitut a pour fin la Contemplation, comme les Benedictins, Ciſterciens, Camaldules, & autres ſemblables eſt eſleué à l'Epiſcopat, ou au Cardinalat, il retient & garde touſiours ce tiltre de Frere, & ſe ſigne Frere N. Ceux qui

qui ſont tirez des Ordres Mandians, ou de ces Cenobites de la vie meſlee que vous appellez Religieux, ſignent tout de meſme Frere N. Eueſque ou Cardinal N. Ce tiltre eſtant commun & aux M..... & à ceux que vous nommez Religieux, d'où vous peut, ou a Panorme, prouenir ceſte creuſe imagination, *que tout* M..... *eſt bien Frere, mais que tout Frere n'eſt pas* M.....

Ce qui me fait croire que l'on vous en faict horriblement impoſer à ce Canoniſte fort celebre, pour le rendre caution d'vne celebre ſottiſe que l'on vous fait dire, d'abondant ou eſt-ce que Panorme parle de M..... & de Religieux quand il auroit monſtré que les M..... c'eſt à dire les Rentez, (comme ſont tous ceux qui s'adonnent à la Contemplation qui ſelon la doctrine meſme de ſainct Thomas doiuent eſtre fondez, pour vacquer auec plus de repos & de tranquilité à la ſpeculation) ne ſont pas Mandians, concluroit-il de là que tous les Cenobites Mandians ne ſont pas M..... au contraire donnant le tiltre de *Frere à tous les* M..... ne s'enſuit-il pas ſuiuant ſon opinion, que M..... *& Frere ſont la meſme choſe.* Conformement à la propoſition qui vous faſche & qui dit que M..... *& Religieux ſont la meſme choſe.*

Suitte.

§ XLI.

ENcore ſi vous euſſiez trouſſé vn argument auſſi gaillard, & accompaigné d'autant de pointe, que la gentille repartie de ce Poëte, à vn qui ſe glorifioit de ne ſçauoir point faire de vers par ce, diſoit il, que tous les Poëtes eſtoient foux. Le Poëte luy repartit bruſquement & en ſon langage. Ie ſuis d'accord auec vous, que tous les Poëtes ſont foux, mais puis que Poëte vous n'eſtes, Tous les foux ne ſont pas Poëtes. Ceſte replique n'eſt ny ſans rime ny ſans raiſon quoy que ſans poliſſeure. Mais voſtre Sophiſme, Hermodore, a perdu l'vne & l'autre, & peche en toutes ſes parties. Il change de milieu, il faict dire à Panorme ce qu'il ne ne penſe pas, il prend le change du nom de Religieux en celuy de Frere, il veut que le nom de Frere ſoit commũ aux M....., & aux Mendians, & puis pour concluſion ne veut pas que les Mandians ſoient M..... ne voyez vous pas que vous marchez en vn cercle,] & que le vertige eſt dans voſtre teſte, ou voſtre teſte dans vn labyrinthe de tournoyement] & que vous vous debattez comme vne mouſche dans vne toille d'araignee] que vous eſtes pris au lacq que vous auez tendu] & tombé dans la foſſe que vous auez creuſee.]

Par voſtre conceſſion ceux que vous appellez M..... ſont Freres & Religieux, & ceux que vous appellez Religieux ſont Freres. Il faut donc, malgré vous, que vous franchiſſiez le ſault, car il ny a point de retour, & que vous confeſſiez que tous ceux que vous nommez Religieux ſoient M..... & apres cela l'Hermite Nicephore aura-t'il eu tort

dire

dire que M..... & *Religieux ſont vne meſme choſe.* Vous auez beau vous debattre à la perche, vous tenez touſiours à vos longes, vous auez beau diſtinguer entre l'Action, & la Contemplation, vous perdez voſtre huille, voſtre ancre, & voſtre peine, en vain trauaillent ceux qui baſtiſſent] ceſte diſtinction chimerique. Il y a des M..... Actifs, ils y en a de Contemplatifs, quoy que leurs fonctions ſoient differentes, leur nom eſt ſemblable, le caractere de M..... eſt ineffaçable à tout Cenobite, il luy eſt propre au quatrieſme degré, il luy eſt eſſentiel & ſubſtantiel, ou c'eſt vn accident il eſt inſeparable de ſa ſubſtance: toute l'eau de la mer ne ſçauroit lauer ceſte tache, non plus que blanchir vn More, non plus que faire perdre les mouſchetures, & taueleures au Leopard.]

Demenez vous tant qu'il vous plaira, fueilletez toute l'antiquité vous trouuerez touſiours que tout Anacorete & tout Cenobitique eſt Moine, & quand il ſeroit appellé Religieux, ce Religieux eſt M..... & ce nom de M..... eſt commun tant à l'Anacorette qu'aux Cenobite Actif, ou Contemplatif, ou meſlé, que vous nommez Religieux, *par vne diſtinction, ſortie des cerueaux qui ſe fondent ſur des imaginations.*

Pourſuitte.

§ XLII.

D'Abondant en quelle Logique ſinon en la Sophiſtique & captieuſe, (non moins ridicule quād ſa fourbe eſt deſcouuerte que la corneille d'Horace deſplumee, & qu'vne femme laide quand ſon fard eſt tombé) auez vous appris a deſioindre ce qui eſt neceſſairement conioint. On dict que M..... & Religieux ſont vne meſme choſe, à la façon d'homme & d'animal raiſonnable. Quel Logicien abecedaire douta iamais que tout animal raiſonnable ne fuſt homme, & reciproquement que tout homme fuſt animal raiſonnable à quel ſubiect donc deſioindre animal, de raiſonnable, pour faire cet argument bourru *tout homme eſt animal, mais* tout animal n'eſt pas homme. Auec qui penſez vous traitter, Hermodore, auec ces diſcours animaleſques, nous voulez vous ramener le temps auquel les beſtes parloient. *Hermod. p. 169.*

La Regle des Geometres dit que les choſes qui ſont eſgales en vne tierce, ſont eſgales entre elles, par voſtre aueu tous les M..... ſont Freres, & Freres encore tous ceux que vous appellez Religieux, de la que peut on tirer ſinon eſgalité, ou pour mieux dire identité, ou meſmeté entre *M..... Religieux, & Frere.* Toutes les Regles Cenobitiques tant des M..... Rentez, que des nom Rentez, ou Mandians appellent indiſtinctement les Cenobites tantoſt M..... tantoſt Frere, nulle ne les appelle Religieux, & c'eſt pour cela que par toute la Chreſtienté (la France exceptee) on appelle tous les Cenobites, fondez ou Mandians, contemplatifs, ou Actifs, indiſtinctement & indifferemment ou M..... ou Freres, nullement Religieux. Et en France on appelle

Digitized by Google

Religieux indistinctement & indifferemment (depuis quarante ou cinquante ans au plus) tous les Cenobites tant Rentez, que Mandians, tant ceux qui sont retirez dans les solitudes, que ceux qui fourmillent dans les Villes: tant ceux qui ne vacquent qu'à la Contemplation, que ceux qui font la vie meslee, & se iettent dans les fonctions, Pastorales, & Clericales.

Argument conuainquant..

§. XLIII.

MAis pour vous arracher des mains toute sorte d'armes, & vous oster tout subterfuge, si ie vous fay voir que de Quatre vingts dix huict Ordres Cenobitiques qui sont en l'Eglise il n'y en a pas vn seul qui ne face la vie meslee, & qui ne vacque qu'a la seule contemplation, & a l'vn neccessaire de Marie, que deuiendra, Hermodore, vostre benite distinction. Ne fera t'elle point comme ces bouteilles que les enfans font auec du Sauon, bigarrees de diuerses couleurs, mais qui se creuent au moindre souffle.

Sachez donc qu'il n'y en a vn seul qui n'ait dans son encenite des Predicateurs & Confesseurs, ie ne dy pas seulement pour ceux de leur Ordre, mais pour les Seculiers. La demonstration s'en pourroit faire par l'enumeration des parties, mais deux ou trois exemples suffiront pour prouuer le tout. De tous les Ordres Cenobitiques le plus applique à la solitude, à la Retraitte, au Silence à la Contemplation est sans doute celuy des Brunoniens, & il est en vne si haute estime parmy tous les Ordres, & mesme deuant le sainct Siege Apostolique, que de tous les autres, soit Contemplatifs, soit Actifs, soit Mandians, on peut passer en celuy la d'où apres il ny a plus de retour aux autres, comme estans tenus pour moins austeres moins parfaits, & moins estroits que celuy là. Cependant outre qu'il n'y à rien dans les Regles, & constitutions, qui repugne aux fõctions Clericales, de la Predication, & de l'Administration des Sacremens. Il est certain qu'en Italie & en Espagne ou ils ne sont pas du tout si renfermez qu'en France, & qu'en France mesme, ils administrent les Sacremens, & Preschent tant aux enuirons de leurs maisons, que dans leurs maisons mesmes, auec la licence des Ordinaires.

Ie ne dy pas que la Solitude & la vie Contemplatiue, ne soit plus cultiuee par eux, que l'Actiue, mais ie dy qu'ils ne renonçent pas si absolument à l'Actiue qu'ils n'en facent quelquefois les fonctions, selon les Neccessitez du prochain, l'Ordre de la Charité estant la Regle de la Charité de tous les Ordres. Et pour venir aux exemples, outre que cela est notoire à la campagne autour des maisons de ce sainct Ordre, ou les pauures sont Euangelizez, Cathechisez, & aidez par ces saincts Personnages en leurs besoins & spirituels & temporels, il est certain qu'aux Monasteres qu'ils ont, ou proche, ou dedans les grandes villes, ils

y ſont directeurs & Confeſſeurs de pluſieurs ames deuotes qui ſe rangent ſous leur conduitte ſpirituelle, & ils admettent librement les Seculiers aux Sermons qu'ils font dans leurs aſſemblees, ſachans bien qu'il ne faut pas mettre la lampe ſous le boiſſeau, mais ſur le chandelier, affin qu'elle eſclaire à toute la maiſon de Dieu.]

Quelques exemples notables.

§. XLIV.

NOus auons veu en France vn grand Seigneur eſtranger qui eſtoit Ambaſſadeur extraordinaire de ſa Maieſté Catholique aupres de noſtre Roy treſ-Chreſtien qui auoit amené auec ſoy ſon Confeſſeur qui eſtoit de ce ſainct Ordre, & eſtoit tenu pour excellent Predicateur. Et nul n'ignore que André Capiglia de qui nous auons de ſi excellentes Meditations, & André Molina qui a ſi dignement eſcrit des fonctions Sacerdotales & Clericales, n'ayent eſté en Eſpagne de grands Predicateurs, & de fort habiles hommes pour enſeigner les voyes de Dieu aux autres.

Mais ſans ſortir de la France, ou il y a quelques Eueſques tirez de diuers Ordres tant Rentez que Mandians, y en a t'il aucun qui approche tant ſoit peu du merite & de la dignité de deux tres-excellens Perſonnages qui ont eſté de ce S. Inſtitut, dont l'vn eſt aſſis ſur le premier chandelier de toute la Frãce, & couuert d'vne pourpre deux fois teinte] & Primatiale, & Cardinale, eſt vn des Princes du Sacré College. L'Eloquence qu'il deſploye auec tant d'art, & tant d'heur, dans ſes actions & publiques, & priuees, monſtre bien qu'a ce don qu'il a cõme de nature & de race, il a adiouſté beaucoup d'exercice durant tant d'annees qu'il a paſſee dans ce lieu d'horreur & de vaſte ſolitude,] ou ſainct Bruno ietta les premiers fondemens de ſon Ordre, car ce n'eſt pas vn meſtier qui s'apprenne en vn iour, ny qui ſe pratique auec tant d'eminence qu'il le manie, quand il luy plaiſt de s'y applicquer.

En cela, comme en toutes les autres vertus, dignes d'vn grand Prelat, & Prince de l'Egliſe, vray frere de celuy, de la bouche duquel, on a veu tant de fois, dans les plus grandes aſſemblees: ſortir les eſclairs & tomber les foudres, qui eſt à vn degré de gloire, qui ne laiſſe à tous ceux de ſa condition, & des ſieclees paſſez, & des futurs, que des hontes, & des deſeſpoirs, qui eſt l'Oracle de l'Egliſe, & de l'Eſtat, & qui tient en ſes mains les Deſtinees de toute l'Europe.

L'autre Prelat que le ſainct Ordre de ſainct Bruno a donné à l'Egliſe Gallicane, tient ſon ſiege aux racines des Pyrenees, Eſprit ſi clair, ſi net, & qui ioint à vne rare doctrine vn ſtil ſi elegant & de plume & de langue, qu'eſtant en charge au monaſtere de Paris d'où il eſtoit profez, ſa cellule eſtoit vne petite cour, ce rayon de miel attique attirant à ſoy comme autant d'abeilles, tous les plus beaux Eſprits de ceſte ville monde. En

ſin tiré de ce Cloiſtre où il gouuernoit tant d'ames ſeculieres par l'adminiſtration des Sacremens, & ou il attiroit tant de gens pour ouyr ſes Sermons quand il preſchoit, auant que ſe rendre à ſa reſidence & aux deuoirs de ſa charge Paſtolale, il laiſſa dans pluſieurs chaires de Paris tant de teſmoignages de ſon Eloquence & de ſon erudition, que toute ceſte grande ville eſt encore parfumee de la bonne odeur de ſa vie, & de ſa doctrine, que l'on peut comparer comme la memoire de Ioſias, a vn baume eſpanché.

Allez, Hermodore, & puis nous dites tant de fois, que nous ſoyons contraincts de vous appeller enuieux, que les Benedictins, les Brunoniens, les Fueillantins ſont des M..... que leur meſtier eſt de pleurer non d'enſeigner,] qu'ils n'entendent rien à la vie Actiue, à la Predication, ny à l'adminiſtration des Sacremens. Et nommez nous en France deux autres Prelats ſemblables à ces deux icy, qui comme deux belles colomnes du Temple de Dieu, ſont d'inſignes ornemens de l'Egliſe Gallicane.

Et depuis peu l'Egliſe de Reims dont l'Archeueſque eſt Legat né du ſainct Siege & premier Duc & Pair de France, n'a telle pas eu ſon ſiege remply par cet excellent & rare Predicateur, Dom Gabriel de Saincte Marie, Benedictin Anglois, que tout Paris, que toute la France a admiré comme vn fleau de l'Hereſie. Et cependant ſi nous en croyons, Hermodore, ceſtoit vn M..... qui n'eſtoit pas Religieux.

Conuiction preſſante.

§. XLV.

ENcore que le Liure ne vaille rien, ſoit execrable, ſoit damnable, ſoit outrageux à tous les Prelats de France, & à toute la ſaincte Faculté de Theologie de Paris, Mere, & ſource de toutes les autres, ſi eſt ce qu'il ne ſera pas recuſé par Hermodore. C'eſt l'Eſponge infame de Iean Floydus maſqué ſous le nom de Hermannus Lœmelius, & ſi bien deſuoilé & eſtrillé par le ſcauant Docteur de Sorbonne M. Hallier, & l'admirable Petrus Aurelius qui s'eſt caché dans le viſage de Dieu pour euiter le trouble des hommes meſchans, & la gloire des applaudiſſemens des gens de Doctrine & de pieté.

Mais que dict elle ceſte Eſponge abominable, deſauouee, & deteſtee par les cõfederez meſme de Floidus, c'eſt en la Reſponce à la Cenſure de la IV. Propoſition. Apres auoir dict que les Ordres des Dominiquains & Frãciſquains vacquent au Miniſtere de la Predication & des Sacremens, il adiouſte comme pour ſe cacher ſous vne cappe Benedictine, que le tres-ſainct Ordre de l'Almifique ſainct Benoiſt par les Conſtitutions Apoſtoliques a eſté ordonné au Sacerdoce, & a le premier de tous merité c'eſt honneur que ſon Inſtitut ayt eſté deſtiné aux fonctions Hierarchiques.]

Voyez vous, Hermodore, comme cet homme qui ne vous peut eſtre ſuſpect, dit que l'Ordre de ſainct Benoiſt appellé le Pere des M..

eſt deſtiné à la vie Actiue, & par conſequent tous ceux qui militent ſous luy, Ceſſinenſes, Cluniaciens, Ciſterciens, Camaldulenſes, Fueillantins, Valombre, Oliuetains, & tant d'Ordres que vous appellez M..... attachez par leur inſtitut à la ſeule contemplation : à qui vous interdiſez la vie Actiue par les Conſtitutions des Papes, & les Sentences des Peres. Aprenez ie vous prie Hermodore, apprenez qu'il n'y à aucun Ordre Cenobitique en l'Egliſe de Dieu, qui ne meſle l'Action à la Contemplation & par conſequent dont les M..... ne ſoient Religieux auſſi bien que vos Freres *des poils gris*, du gris meſlé, ou de la vie meſlee.

Encore que les Hermites ou Anacoretes, eſpandus, ça & la par les Solitudes ne faſſent point d'Ordre particulier, reſtans ſous la Iuriſdiction & cõduite des ordinaires dãs les Dioceſes deſquels ils ont leur Hermitages, & bien que leur vie & leur denomination ne ſemble reſpirer que fuitte du monde, ſequeſtration des Hommes, retraitte profonde, ſi eſt ce que l'on en voit vn grand nombre, ſelon les talens que Dieu leur a donnez, qui, auec la miſſion des ordinaires, Preſchent, Cathechiſent, Confeſſent, & ſeruent les Paſteurs, & leurs oüailles, auec beaucoup d'edification, cependant s'il y a des M..... au monde, c'eſt à dire, des ſolitaires, ce ſont ceux là : & faiſans toutes les fonctions de la vie Meſlee, pour leſquelles vous voulez que les Cenobites Mandians ſoient appellez Religieux, & nom M....., pourquoy appelez vous ceux cy M..... & nom pas Religieux.

Reſolution d'vne obiection.

§. XLVI.

PArauanture direz vous que ces fonctions ne ſont pas conformes à leur Inſtitut, qui ne les appelle qu'à la ſolitude, à la retraitte, à la Contemplation, & nom au ſeruice du prochain, & que ce qu'ils en font n'eſt que par accident, & par diſpenſe. Voila l'Eſponge Cenobitique de Floydus qui vous le nie, & qui vous aſſeure, que l'Ordre de ſainct Benoiſt, appellé le Pere des M..... de l'Occident, comme ſainct Baſile l'eſt de ceux d'Orient, eſt deſtiné au Sacerdoce, & que le Sacerdoce eſt ordonné pour faire les fonctions Hierarchiques. Et de faict en Orient les Calohiers ou Baſiliens ſont tellement toutes les fonctions Clericales, qu'il n'y a qu'eux, qui puiſſent paruenir à l'Epiſcopat, & au Patriarchat, tous les Eccleſiaſtiques du Clergé en eſtans exclus.

Liſez les quatre Regles approuuees par l'Egliſe & le ſainct Siege, ſous leſquelles militent 98 Ordres de Cenobites, 64. de Rentez, & 34. de Mandians, & qui ne different que par leurs Conſtitutions. Ce ſont les Regles de ſainct Baſile, de ſainct Auguſtin, de ſainct Benoiſt, & de ſainct François, nulle ne parle d'exercer les fonctions Clericales par ſon Inſtitut, celle la ſeule de ſaint François, donne quelque auis aux Freres de qu'elle façon ils preſcheront, s'ils ſont admis par les Paſteurs (car comme

pouroit-on ſans enuoy preſcher legitimement ?]) mais elle ne dict pas que la predication ſoit eſſentielle à l'Inſtitut.

Que ſi le ſainct Siege par Priuilege a permis aux Baſiliens, Benedictins, Auguſtinians, & Franciſquains de preſcher & d'adminiſtrer les Sacremẽs de Penitence & d'Euchariſtie, apres auoir eſté examinez, approuuez, admis, & enuoyez par les Ordinaires, ceſte permiſſion n'eſt ny ſelon, ny contre leurs Inſtitus, mais outre leurs Inſtitus, & ne leur eſt pas eſſentielle, mais accidentelle. Car comme le Souuerain Pontife peut permettre aux Benedictins, Ciſterciens, & aux autres Ordres qui ont plus d'atention, & d'application, à la contemplation, & à la Solitude qu'aux exercices de la vie Actiue, de faire les fonctions Clericales, ſous la Miſſion & l'admiſſion des Eueſques, il peut auſſi interdire les meſmes fonctions, aux Heremitains, aux Carmes, ou aux Franciſquains, quoy que tendans à la vie actiue, quand il luy plaira, ſans violer les Inſtituts de ceux-cy par ceſte deffenſe, non plus qu'il ne viole pas l'Inſtitut des autres, pour le Priuilege qu'il leur donne, d'exercer les fonctions de la Predication, & des Sacremens.

Section.

§. XLVII.

LA Raiſon de cela eſt que les Cenobites de quelque Inſtitut qu'ils ſoient Renté ou Mandians, Contemplatif ou Actif, de droict commun n'ont point de peuple (plebem) ny de Iuriſdiction ordinaire, ny de Paſtorat, ny de chage des Ames, de ſorte qu'ils ne peuuent agir ſur les peuples, ny exercer les fonctions Clericales, Paſtorales, & Herarchiques que par delegation, de ſorte que ne les pratiquans que par Indulgence & Priuilege, la Permiſſion ny la deffenſe, l'extention, ou la reſtriction, l'enuoy ou le rappel, l'admiſſion ou l'Interdiction ne violent nullement leurs Inſtitus. Car bien que les vns ayent plus de tendance ou inclination à la Contemplation qu'à l'Action, ſi eſt ce que ceux que le ſainct Eſprit a eſtablis Eueſques pour gouuerner l'Egliſe de Dieu] comme le Souuerain Pontife & les Ordinaires, leur peuuent donner Permiſſion, Miſſion, & faculté de faire les fonctions Cleticales, & auſſi les interdire à ceux qui ont plus de propenſion à la vie Actiue, & au ſeruice du prochain, qu'à la retraitte, & à la Contemplation. D'autant que les vns, ny les autres, n'ayans de droit, aucuns peuples (plebes) a gouuerner on ne fait non plus d'iniure aux vns de leur en deffendre le gouuernement, & les exercices Clericaux, que de tort aux autres de les deſtourner de leur repos Contemplatif, pour les appeller au ſecours des Paſteurs, & à la part de leur ſolicitude dãs le ſeruice des ames.

Tout ainſi donc que le Pape Gregoire XIII. en ſa Bulle qui commence Aſcendente Domino. Veut que le vœu ſimple de continence fait en vn certain Inſtitut, ayt autant de force pour inualider le mariage, que le ſolennel qui ſe faict dans les autres Ordres, ſans luy oſter pourtant

Digitized by Google

la qualité de vœu ſimple, l'Inſtitut dõt ie parle n'en ayant point d'autres. De meſme le Souuerain Pontife peut donner ou oſter, permettre ou deffendre aux Cenobites, tant à ceux qu'Hermodore appelle M..... qu'à ceux qu'il nomme Religieux les fonctions Clericales, ſans violer en aucune maniere leurs Inſtituts, & ſans qu'ils ayent droit de demander au Vicaire de Ieſus Chriſt pourquoy faittes vous ainſi.] s'ils ne veulent oüir ceſte repartie. Mon amy prenez ce qui vous appartient & vous retirez. ie puis faire du mien, & de mon auctorité ce qui me plaiſt] ſans auoir à vous en rendre conte: ſi ie ſuis indulgent aux vns & aux autres, faut il que ma bonté vous rende mauuais,] & que vous amaigriſſiez de la graiſſe d'autruy.

C'eſt donc vn abus tout euident, de dire qu'il y ayt des Cenobites qui par leur Inſtitut ſoient obligez aux fonctions Clericales, qui ſont la Predication, & l'adminiſtration des Sacrements: puis qu'eux meſmes auoüent que ce qu'ils en font, n'eſt que par pure Charité, & ſans aucune obligation de Iuſtice, laiſſans ce debuoir aux Paſteurs qui, comme chargez des ames, ſont obligez par Eſtat de les repaiſtre de la parolle diuine, & de bon exemple, de leur adminiſter les Sacremens, & de les aſſiſter en leurs beſoins.

De la delegation des Cenobites.

§. XLVIII.

MAis la Queſtion n'eſt pas petite de Sçauoir, ſi les Cenobbites qui par Priuilege ſont admis aux fonctions Clericales par Delegation ſont deleguez Immediatement ou Mediatement par le ſainct Siege, c'eſt à dire s'ils ſont deleguez Immediatement du Pape, ſans qu'ils tirent rien de l'auctorité des Ordinaires, ou s'ils ſont deleguez de ſa Saincteté mediatement par les Eueſques.

Nous ne parlons pas icy de la Iuriſdiction au for exterieur, car il eſt certain, que les Ordres Cenobitiques eſtans exempts de celle des Ordinaires, ne releuent, par Priuilege, immediatement que du Pape. Mais nous parlons de la Iuriſdiction au for interieur qu'ils exercent par delegation ſur les ames qui ſe ſouſmettent à eux au Tribunal de la Penitence: ſçauoir s'ils l'exercent comme deleguez Immediatement par le Pape, ou deleguez immediatement par les Eueſques. Les Cenobites auſſi humbles que jaloux de leurs libertez, & fort exercez en la pratique de ce mot ſacré, Soyez ſuiects à toute creature pour l'Amour de Ieſus-Chriſt] ſe diſent deleguez immediatement par ſa Saincteté, pour faire les fonctions Clericales, de la Predication, & adminiſtration des Sacremens, & ainſi qu'ils ſont tous Predicateurs, Penitenciers, Commiſſaires, & deleguez Apoſtoliques.

Les Eueſques au contraire pour le maintien de leur Auctorité en qualité d'Ordinaires, diſent que les Cenobites qui font ces fonctions dans

leurs Dioceſes, ſous leur examen, approbation, licence, permiſſion, & admiſſion, tiennent d'eux la miſſion immediate ainſi que les Curez, & que s'ils Preſchent & Confeſſent c'eſt par l'enuoy & ſous l'auctorité des Ordinaires. Et que les Papes par les Permiſſions qu'ils donnent aux Cenobites d'exercer ces fonctions du contentement, & ſous l'aueu des Ordinaires, n'ont nullement voulu deroger à l'Ordinaire, ny diminuer l'auctorité des Eueſques, ne faiſant autre choſe que leuer l'Inhabilité qu'à le Cenobiſme de ſa nature d'exercer de ſemblables fonctions, qui ſont propres aux paſteurs, dont l'Eſtat eſt de perfectionner les peuples, & non aux M..... dont l'Eſtat ſe termine dans l'acquiſition de leur propre & particuliere perfection, & ne s'eſtend pas à procurer celle d'autruy veu qu'ils n'ont aucune charge des ames.

Sur ce different les vns & les autres tant les Eueſques, que les Cenobites, ſe rapportent au dernier Concile Oecumenique, qui eſt celuy de Trente qui dict au Canon XIV. de la VII. Seſſion, & en la Seſſion V. au Decret de la Reformation que nul Preſtre ny Seculier ny Regulier ne puiſſe adminiſtrer le Sacremẽt de Penitence ny Preſcher, ſi premierement il n'a eſté examiné & admis à ces fonctions par les Eueſques, par lettre d'approbation.]

Conteſtation.

§. XLIX.

L'Egliſe parle icy en corps c'eſt à dire le Chef y eſtant joint & cimenté auec ſes membres, & le ſainct Eſprit, par ce corps miſtique, declarant l'Oracle de la Diuine volonté. Les Cenobites pour tirer ces Canons à leur auantage, diſent que cet Examen ne ſe faict, & que cette licence & Approbation ne ſe donne par les Eueſques que comme par des Vicaires & deleguez du ſainct Siege, en la meſme maniere que le Vicaire General de ſa Sainteté, au Dioceſe, & en la Cité de Rome, donne des admiſſions (apres vn ſuffiſant examen) & des permiſſions de preſcher, & d'adminiſtrer les Sacremens, en ſorte que ces licences eſtant obtenuës, ceux a qui elles ſont donnees, ſont immediatement deleguez par ſa Sainteté pour faire ces fonctions.

Les Eueſques reſpondent que la où le Concile entend que les Ordinaires agiſſent comme deleguez du ſainct Siege, il le declare & l'inculque fort ſoigneuſement, cela eſtant ſingulier à ce Concile, & qu'au lieu allegué les Ordinaires eſtant nommez du nom de leur Ordinariat, & de leur Auctorité Paſtorale, non comme deleguez du ſainct Siege, l'examen qu'ils font des Cenobites, les licences qu'ils leur donnent emanent immediatement de leur auctorité & qu'ainſi ils ſont leurs deleguez en ces fonctions ou ils les admettent comme les autres Eccleſiaſtiques du Clergé.

Mais, repartent les Cenobites, le Pape eſt Paſteur immediat de

tous

tous les fidelles. Noſtre Seigneur ayant dit à ſainct Pierre pay mes brebis, pay mes oüailles, pay mes aigneaux :] ſans doute; neantmonis quoy que ſon Epiſcopat ſoit vniuerſel il n'eſt pas vnique, & ſainct Bernard diſoit à vn Pape qui auoit eſté ſon Diſciple, Ne penſez pas que voſtre puiſſance quoy que Supreme en l'Egliſe, ſoit auſſi ſeule, les autres Eueſques ſont appellez à la part de voſtre ſollicitude, non en la plenitude de voſtre Abſoluë & Souueraine Auctorité.

Or que c'eut eſté l'Intention des Souuerains Pontifes, de deroger à l'auctorité des Ordinaires en l'Examen aux Permiſſions, & admiſſions des Cenobites, ny qu'ils fiſſent ces Examens ou donnaſſent ces licences comme Deleguez du ſainct Siege, il n'apparoiſt (que ie ſache) par aucune Bulle, ny par aucune interpretation du Concile, ſortie de la ſacree Congregation des Cardinaux eſtablie pour cela. Ce qui me faict croire qu'il en faut faire du texte du Concile, comme des Decrets des Papes, qui ne valent, ſelon la maxime des Canoniſtes, qu'autant qu'ils ſonnent, & dire que les Ordinaires y agiſſent comme Ordinaires, Examinent comme Ordinaires, en qualité, & auec l'auctorité d'Ordinaires, & non de deleguez du Sainct Siege, autrement les Eueſques ſeroient reduits à vne pitoyable condition dedans leurs Dioceſes, s'ils n'eſtoient qu'Examinateurs, & Approbateurs de Cenobites, qui apres leur Approbation, & Licence, agiroient auec vne Auctorité plus grande que la leur.

Argument preſſant.

§. L.

VOicy vn argument qui me ſemble plus preſſant, iuſques à preſent nul n'a encore ny dit ny peut eſtre penſé, que quand l'Eueſque tient les Ordres ſacrez dans ſon Dioceſe, il les tienne comme Delegué du ſainct Siege, non comme Paſteur Ordinaire : & qu'il impoſe les mains au nom du Pape ce qui ſeroit neantmoins au regard des Cenobites, s'ils ne receuoient les Ordres des mains de l'Eueſque que comme delegué du ſainct Siege. Que ſi l'Ordinaire les admet à l'Ordre, de ſon auctorité, & en vertu de ſon Ordinariat, (ce qui n'a iamais eſté mis en Controuerſe) pourquoy ne les admetra-t'il pas en qualité d'Ordinaire, & non de delegué, aux fonctions Clericales, puis qu'il en à conferé l'Ordre.

Certes ſi la deſſus il eſtoit interuenu quelque Bulle ou quelque Declaration Pontificale, il s'en faudroit tenir à cet Oracle Souuerain, mais puis qu'il ny a point d'autre Deciſion que celle du Concile, ie ne ſçay pas auec qu'elle conſcience les Cenobites peuuent tenir les Eueſques pour ſimples deleguez, puis qu'ils ſont appellez Ordinaires, ny comme ils ſe diſent tirer immediatement leur miſſion du ſainct Siege, & n'agir point dans les fonctions Clericales en l'auctorité, par l'auctorité, & ſous l'auctorité des Ordinaires, comme Ordinaires.

Semblables fonctions des M..... & des Religieux.

§. LI.

MAis par ce que ceſte queſtion Hierarchique meriteroit vne diſcuſſion plus ample, me contentant de ce peu que i'en viens de dire, ie reuiens à vous, Hermodore, & à voſtre ingenieuſe Diſtinction que vous allez chercher dans la difference des exercices, pour la tranſporter dans les noms des M..... & de Religieux. Que ſi ie vous fay voir les fonctions tant Contemplatiues, qu'actiues, des vns & des autres, eſtre toutes ſemblables, que deuiendra ceſte pretenduë difference d'appellations.

Or ſus, dites moy, mon cher Hermodore, que fait celuy que vous appellez M..... que ne faſſe celuy que vous nommez Religieux, & que fait le Religieux que ne faſſe le M..... Prenons pour exemple le Benedictin que vous prenez pour M..... & le Carme que vous tenez pour Religieux. 1. Si vous regardez les vœux ils ſont ſemblables, & eſgalement ſolennels en l'vn des Ordres qu'en l'autre. 2. Les vns & les autres viuent dans les Cloiſtres faits de meſme façon, auec les meſmes departemens & diſpoſitions. 3. Ils ne mangent point de chair par leurs Regles ou n'en doiuent point manger. 4. Ils ſont eſgalement morts au ſiecle de la mort que les Canoniſtes appellent ciuile. 5. Ils viuent ſous des Regles qui quoy que diuerſes en certains points ſont conformes aux eſſentiels qui ſont les vœux & la Profeſſion. 6. Si les Benedictins font eſtat de la Solitude, pour qui prenez vous les Habitans du Carmel ſinon pour des Hermites en leur origine, & en ce temps cy meſmes ceux qu'ils appellent Reformez Deſchauſſez ont des Maiſons Solitaires ou ils ne vaquent qu'a la ſeule part de Marie. 7. Les vns & les autres ſont tenus pour Reguliers. 8. Pour ſequeſtrez du monde. 9. Pour ce qui regarde la vie Contemplatiue ils ont l'employ du Chœur, de la lecture Spirituelle, de l'Oraiſon vocale & Mentale, de la Contemplation, des auſteritez, & mortifications ie n'y voy point de difference. 10. Il y en a de part & d'autre de Diffórmez & de Reformez.

11. Quoy qu'il y ayt varieté d'habit quant à la couleur il y à de la conuenance en la forme ſoit pour le capuchon, le ſcapulaire, & autres pieçes de pareille Marque, qui font recognoiſtre vn Cenobite. 12 Pour le regard de la vie Actiue & des fonctions Clericales de Predication & adminiſtration des Sacremens, & tout ce qui les accompagne, je n'y voy aucune difference. 13. Les Priuileges & exemptions ſont ſemblables.

Section.

§. LII

14. QVant au Gouuernement il va de meſme air, & les Ordres tant Contemplatifs qu'Actifs par les Superieurs Locaux, Prouinciaux, & Generaux aboutiſſent en fin au Souuerain Pontife 15. Quoy que les vns ſoient Rentez, & les autres ſans Rente, ſi eſt-ce qu'il y en a de ceux que vous appellez Religieux, qui ont des Rentes comme les Tertiaires les Chanoines, & Clers Reguliers, & meſmes les Dominiquains, Carmes, & Auguſtinians, ont permiſſion, par le dernier Concile, de viure de fondations, & en ont en beaucoup de lieux, & d'autre coſté il en a pluſieurs de ceux que vous appelez M..... comme des Hermites, & des Camaldulenſes, & quelques Hieronimitains qui viuent de queſte, & ne poſſedent point de rentes. 16. Les vns & les autres peuuent aſpirer au Sacerdoce & faire toutes les fonctions de la Preſtriſe. 17. Ie voy le Trauail des mains eſgallement commandé en toutes leurs Regles.

18. Les vns & les autres peuuent enſeigner, & les Benedictins ont autrefois tenus les Eſcoles Publicques, comme font maintenant les Ieſuites. 19. Les vns & les autres peuuent eſtre Docteurs en Theologie, & eſtre appellez Meſſieurs nos Maiſtres. 20. Le nom de M....., eſt General & conuient à tous ſelon la Doctrine des Canoniſtes Nauarre, Emanuel Rodrignez Minoritain, Louys Mirenda du meſme Ordre, & du Docte Ieſuite Suarez. au Tome IV. de la vertu de Religion Liure I. chap. VIII qui tous mettent les Ordres Mandians au rang des M..... & depuis peu Pierre Griſius Chanoine Regulier qui a eſcrit L'Hiſtoire du Clericat & du M..... 21. Et vous meſme, Hermodore, auouez que, ſoit que l'on tire le nom de M..... de la Solitude & de la Retraitte du Monde, ſoit qu'on le tire de ce qu'il marque ceux qui vacquent à l'vnité Diuine, c'eſt à dire à l'vn neceſſaire de Marie, qui eſt la tresbonne part] de la contemplation, ou qui ſont vnis de cœur & d'affection en vne Communauté, qu'en ces ſens *Tous les Religieux ſont M.....* Apres ceſte Confeſſion iugez qui a gaigne ſa cauſe ou de vous qui auez faict tant de contours dans vn Labirinthe de diſtinctions vaines, & entortillees, ſans le filet de l'auctorité ny de la Raiſon: ou du Directeur qui a faict dire a l'Hermite Nicephore que *M..... Et Religieux eſtoit vne meſme choſe, & que la Diſtinction de ces noms eſtoit fondee ſur des imaginations fort vaines.*

Hermod. p. 170.

Suitte.

§. LIII.

DOnnez donc la gloire à Dieu, cher Hermodore, & confeſſez que ces *Conuerſions ſont Reciproques de M....., de Frere, & de Religieux*, & comme vous auouez que tous les M..... ſont Religieux, recognoiſſez que tous ceux que vous appellez Religieux c'eſt à dire tous les Cenobites, ou Reguliers, ſont de vrays M..... & ont touſiours eſté & ſeront touſiours des M..... &, comme dict l'Ancien Prouerbe, que le Singe eſt touſiours Singe, fuſt il couuert d'habillement Imperiaux. Contentez vous de tant & tant de deſguiſement dont ceſte Nation nous endort, & nous paye, ſans nous deſguiſer encore ſon vray, Ancien, Propre, Eſſentiel, & iuſte nom, ſans la parer d'vn tiltre Specieux qui ne peut eſtre appliqué à de particuliers inſtituts, ſans faire tort au General de la Religion Catholique, & vniuerſelle.

Il eſt vray que les Cenobites qui ſont tous de vrays M..... ſont auſſi tous vrayement Religieux, mais entant qu'ils ſont de la Religion Catholique, non comme M..... de tel ou tel Ordre, car on ne peut pas dire en parlant proprement que ſainct Benoiſt, ſainct Dominique, ſainct François ayent faict des Religions nouuelles, differentes de la Religion Catholique, ouy bien des Ordres, des Congregations, des Communautez, des Inſtituts particuliers dans la Religion vniuerſelle. Diſons donc que tous les Cenobites ſont M..... que tous les M..... ſont Religieux.) Tout ainſi que les autres Catholiques tant du Clergé que Laiques ſont Religieux, & c'eſt en ce ſens que tous M..... ſont Religieux puis qu'ils ſont de la Religion Catholique, mais tous les Religieux c'eſt à dire les Catholiques ne ſont pas M..... par ce que les Seculiers ne ſont pas Cenobites.

Hermod. p. 169. & prem. p. 16.

Au reſte s'il vous euſt plû manier ce ſuiect d'vne meilleure façon & plus à la bonne foy, vous ne deuez vous arreſter aux eſpics que vos glaneurs vous ont ramaſſez çà & là, auec beaucoup de peine & peu d'effect, dans l'Hermiante, la Petronille, le Voyageur Incognu, le Directeur, ou ils n'ont trouué ſur ce ſuiect que de petits grains d'Antim.... Vous en euſſiez trouué deux maſſes entieres, s'il vous euſt plû prendre la peine de voir les Reflections ſur la I. Section de la II. Partie de l'Ouurage des M..... & la ſuitte du Rabat-joye recueilly par le ſieur de ſainct Hillaire, en la Lettre XLIV. où il reſpond au chap. XVII. de la I. Partie *des Heureux Succez*, qui traitte de ceſte matiere.

Il eſt vray-ſemblable que vous reſeruez cela pour la bonne bouche en voſtre Troiſieſme Partie, ou poſſible vous mettez ce qui eſt dimeuré au bout de voſtre plume touchant l'Examen de la II. Partie de l'Ouurage des M..... & de ce Rabat-joye, que vous menacez terriblement, à la fin de voſtre Preface au Lecteur.

Si le Cenobiſme eſt de l'Inſtitution de Ieſus Chriſt ou des Apoſtres.

§. LIV.

LE reſte de voſtre Entretien depuis l'Article *X.* iuſques à la fin, ne touche nullement ny ſon tiltre, ny le deſſein que i'ay pris en cet Eſclairciſſement de iuſtifier les paſſages du Directeur, que l'on veut obſcurcir, & norcir par l'ancre de voſtre plume. Car vous tournez voſtre ſtile en d'autres ſuiects, que de la diſtinction des noms de M..... & de Religieux, & vous vous prenez à celuy qui a fait *l'Examen de la Preface des Heureux Succez.*

Ce que ie crain pour vous, c'eſt que ce Docte Perſonnage, qui en eſt l'Autheur, ne r'ameine vn de ces iours quelque coup de maſſuë ſur voſtre teſte, qui vous eſtourdiſſe tout à faict. Il a de l'aage il reſpondera bien de ſon faict, mais s'il vous empoigne, il traittera rudement le voſtre, & [illegible] faires ſeront en vn piteux eſtat. Ie voy que par cy par là dans voſtre [illegible] Liure, *Vraye Image de la Doctrine Curieuſe*, vous taſchez de l'egratigner, & quoy que vous ne le puiſſiez mordre vous ne laiſſez pas de luy monſtrer les dents: à la fin la patience trop eſſayee ſe change en vne haute colere: ſachez qu'on ne s'attaque pas impunement à des gens faits comme celuy la, ce que ie vous en dy eſt pour voſtre bien, c'eſt vn conſeil d'amy. Tous n'ont pas l'Apathie du Directeur, & ne traittent pas les inepties, auec la meſme compaſſion qu'vn Medecin les frenaiſies d'vn malade.

Il faut que ie vous ſerue vne pieçe de ſainct Hieroſme qui tranchera nettement ceſte difficulté, mais ie ne ſçay ſi elle vous ſera agreable. C'eſt en ſon Epiſtre à Paulin chacque Eſtat [illegible] ES qu'il doit ſuiure, & pour venir au voſtre, les Eueſques & les Preſtres ont pour exemplaires les Apoſtres, & les hommes Apoſtoliques. Mais nous autres (M..... cela s'entend tel qu'eſtoit ſainct Hierome) nous auons pour CHEFS ET INSTITVTEVRS de noſtre genre de vie, les Pauls, les Anthoines, les Iulians, les Hilarions, les Macaires.] Et bien, Hermodore, ce grand ſainct M..... r'apporte t'il l'origine de ſa condition à *l'inſtitution de Ieſus Chriſt ou des Apoſtres.* *Hermod. p. 171.*

Vous aurez dequoy vous exercer encore plus amplement ſur ce ſuiet, lors que vous reſpondrez ſelon voſtre menaçantes promeſſes à la Lettre XXVI. du Rabat-joye, ou il en eſt traitté aſſez amplement contre ce qu'en eſcrit le poly Eſcriuain des *Heureux Succez* au X. Chap. de ſa I. Partie.

Venez ça, Hermodore, le B. François de Sales a depuis 24. Ans inſtitué & fondé vn Ordre de Filles ſous le tiltre de la Viſitation ſous la regle de ſainct Auguſtin, & leur a dreſſé des Conſtitutions approuuees par le Sainct Siege. D'icy à cinquante ans vn homme auroit il bonne

grace de rapporter l'origine de ces inſtitut au temps des Apoſtres, en alleguant ſainct Tecle, & ſaincte Euphemie, voilees par ſainct Paul, & par ſainct Mathieu, en ramenant en ieu les vefues, & les Vierges que ſaluë ſaincte Ignace Martyr dans l'vne de ſes Epiſtres, le meſme ſe doit dire de tant de nouueaux Ordres eſtablis, fondez, & inſtituez depuis ce dernier Siecle par tant de grands ſeruiteurs de Dieu, qu'elle fantaiſie ſeroit-ce de rapporter leur ſource à la primitiue Egliſe, meſme ceux qui depuis 400. ans ont eſté fondez par ſainct Dominique, ſainct François & les autres. En produiſant les Eſſens, les Rechabites, les Nazareens, les Diſciples de ſainct Iean Baptiſte, & de ſainct Marc, les ceremonies deſcrites par ſainct Denis à la reception des M..... & tant d'autres pieçes que l'on repete, iuſques à l'ennuy, aſſez mal à propos.

Raciotination circulaire.

§. LV.

Pardonnez moy ſi ie vous dy que c'eſt paſſer de l'impertinence dans l'importunité, que de reïterer tant de fois dans vn meſme Entretien, vn raiſonnement plus digne d'eſtre ſifflé, que de reſponce. Et par ce que vous vous en faites fort, & vous appuiez trop ſur ce baſton de rozeau, vous le dilatez ſur la fin auec de nouuelles inepties, pour vous en faire naiſtre vne Salutaire pudeur, il ne faut que vous le reietter au viſage, & comme au ſinge vous faire voir ſa laideur pour vous le faire hayr. Il dit ainſi [*S'il n'y a qu'vne Religion* fondee en la loy de Ieſus Chriſt à laquelle on ne doit adiouſter, ny diminuer; ie vous demande, ſi ceſte Religion enferme neceſſairement la chaſteté perpetuelle, & la ſeuere abſtinence de toutes les voluptés de la chair, comme l'obſeruance des autres conſeils? Si vous me reſpondés [illegible], ie dis, que tout le peuple Chreſtien, qui ne les obſerue pas, eſt Apoſtat de la Religion de Iesvs-Christ puis que les nopces y ſont en vſage, & que chacun diſpoſe de ſes biens, comme en ayant la proprieté: que ſi la loy de Iesvs Christ, dans l'eſtabliſſement de la Religion, ne nous relie pas neceſſairement à luy, par l'obſeruance des conſeils, mais librement & volontairement; il faut dire, que ceux, qui ſe relieront à Dieu, par la practique de la pauureté, chaſteté, & obeyſſance perpetuellle, auront vne *Religion* non vulgaire dans la production de ces actes, laquelle ne ſera pas commune, mais propre & particuliere à de certaines Aſſemblées qui viuront inuiolablement dans l'exercice de ces loix.]

Hermod. p. 173.

Tout ce cercle (car ceſte raciotination eſt toute circulaire, & ne peut partir que d'vn eſprit de tournoyement) s'appuye ſur ce mot de *Neceſſairement*, comme ſur vn piuot. Il eſt donc vray que la Religion Catholique enſeignee par Ieſus-Chriſt & par les Apoſtres, outre l'obſeruance de la Loy de Dieu que le Sauueur eſtoit venu accomplir non abolir] embraſſe *Neceſſairement* les Conſeils Euangeliques, mais non pas pour

eſtre ſuiuis *Neceſſairement*, par tous les Chreſtiens, ouy bien pour eſtre *Neceſſairement* creus, aymez, & honorez de tous les fideles, à raiſon du Conſeiller, & du Conſeil, eternel d'où ils ſont ſortis; autrement ce ne ſeroient plus des Conſeils, mais des Preceptes, s'ils deuoient eſtre *Neceſſairement*, c'eſt à dire *de Neceſſité de Precepte*, embraſſez de tous les Chreſtiens.

Car en cela eſt la difference du Commandement, & du Conſeil, que celuy la eſt obligatoire, & celuy-cy volontaire, mais il eſt obligatoire à tous les Chreſtiens de croire que Ieſus Chriſt a donné des conſeils, de les aymer, & les honorer, quoy qu'ils ne ſoient pas preciſement obligez à les embraſſer & pratiquer. La Religion Catholique embraſſe donc ceſte neceſſité de creance, & d'amour, des conſeils, en ſorte que ceux qui les croyent, les ayment, & les honorent, quoy qu'ils ne les pratiquent ne peuuent eſtre appellez (comme vous dites fort extrauagamment) *Apoſtats de la Religion Catholique*: puis qu'ils ne ſont pas hors de la foy, & de la croyance de l'Egliſe, bien qu'ils ne ſoient pas dans la ſuitte des conſeils, qui ne ſont propoſez qu'à ceux qui volontairement les voudront embraſſer.

Ie vous coniure tout autant que ie puis, & pour vous y preſſer d'auantage i'adiouſteray par les entrailles de la Miſericorde]. en laquelle nous eſperons, tant pour eſpargner mon loiſir & ma peine, que pour voſtre treſ-grand bien, de lire le Chapitre VI. & les trois qui ſuiuent du VIII. Liure de l'Amour de Dieu du B. François de Salles, Autheur dont la douceur, la Pieté, & la Sainteté ne vous peuuent eſtre ny incogneues, ny ſuſpectes, & vous y aprendrez des choſes ſur ce ſuiect, qui vous deſabuſeront, & chaſſeront de voſtre eſprit d'eſpaiſſes, & palpables tenebres, dont ie le voy ennelopé.

Erreur dangereuſe.

§ LVI.

CRoyez moy, c'eſt le ſoin que i'ay du ſalut de voſtre chere ame, qui me faict vous donner cet auis, car ie vous voy embarraſſé dans vne tres-pernicieuſe Erreur, qui eſtablit deux Religions, dans l'Egliſe, & dans la Religion Catholique, la Religion des Conſeils que vous appellez Parfaitte, ou des Parfaits, ſelon le langage du Carme Thomas le Vaudois, & celle des Preceptes, que vous nommez la Commune, & Vulgaire, n'oſant dire celle des Imparfaits, ſoit de peur d'attirer ſur vous la haine publique, ſoit par ce que le remord de conſcience vous en empeſche, ſachant bien que l'on peut arriuer à la Perfection Chreſtienne qui conſiſte en la charité, par la pratique des Commandemens, ſans celle des conſeils, mais non pas par la ſuitte des conſeils, ſans faire les Commandemens: & ce qui eſt plus conſiderable, que l'on peut atteindre à la Perfection ſans eſtre en

l'Eſtat de Perfection,& reciproquement eſtre en l'Eſtat, ſans eſtre en la Perfection.

Or ceſte Erreur eſt d'autant plus dangereuſe, qu'elle eſt maſquee d'vn pretexte de Perfection,mais elle procede de l'orgueil de vos Protocoles, Hermodore, qui veulent, à quelque prix que ce ſoit,eſtre l'huille de toutes les conditions du Chriſtianiſme, deſireux des premieres chaires, du haut bout,& de la plus exquiſe reputation en toutes choſes: deſrobans à la veuë du monde la cognoiſſance de la Perfection Eſſentielle, qui conſiſte en la ſeule charité, pour ne faire paroiſtre que celle qui eſt appellee par ſainct Thomas inſtrumentelle, ſe faiſant iolis de ces belles plumes, qui ne ſont qu'accidentelles,comme ſi elles leur appartenoient en propriété,& qu'elles ne fuſſent pas communes à tous les Chreſtiens,tant Eccleſiaſtiques,que Laiques que Cenobites,ſelon cette parole ſacree qui les pourra prendre les prenne.] Faiſant voir vne ombre plus grande, mais non pas ſi ſolide,que le corps,& beſſlans ainſi les ſimples,qui n'entendent pas le jargon de ceſte Argoterie.

Erreur treſ-meſchante qui diuiſe la Religion Catholique, qui faict vne eſpece de Scïſme Spirituel, qui excite à faire des bandes & ſectes à part,qui augmente le leuain, & la Iuſtice des Phariſiens,& qui en vn beſoin fera autant de Religions qu'il y a de conſeils, & d'Inſtituts, & auſſi qu'il y a de conditions dans le Siecle. Erreur qui ſe gliſſe comme vn chancre, & vne gangrene, qui appelle le fer, le feu, d'vne iuſte, & ſeuere inquiſition.

Au reſte ſi ſelon la Doctrine de ſainct Tomas les Cenobites ne ſont pas obligez à la pratique de tous les Conſeils mais ſeulement de ceux qu'ils ont vouëz, faudra t'il dire qu'a faute de [illegible] la ils ſoient Apoſtats de la Religion des Conſeils, ou des Parfaits, & ceux dans le Siecle qui pratiqueront d'autres Conſeils que ceux qui ſont vouëz par les Cenobites, ſeront ils encor dans vne autre Religion differente de celle des Cenobites, & de celle que tiennent ceux qui ſe contentent de la ſeule obſeruance des Preceptes, de plus & celuy qui n'obſeruera qu'vn Conſeil auec les commandemens ou deux, ou trois, ou quatre, ou cinq, ſelon le plus ou le moins ſera-t'il d'vne Religion particuliere differente de la Commune & vulgaire, qui ne voit en quels Labirinthes conduit vne Erreur commiſe contre vn principe, & principe fondamental, de l'vnité de l'Egliſe, & de la Religion.

Si les Cenobites vouent les Conſeils Euangeliques.

§. LVII.

CE que ie vous vay dire, Hermdore, vous eſtonnera bien d'auantage, mais nous en reſeruerons vne plus ample preuue,dans les Eſclairciſſemens, de vos Entretiens qui ſuiuent. Qui vous a dit que les vœux que font les Cenobites,vn excepté,ayent pour matiere des Conſeils Euangeliques.

liques. Monſtrez nous le lieu de l'Euangile ou l'obeiſſance (qui eſt de commandement par toute l'Eſcriture) telle que la vouent les Cenobites, ſoit conſeillée.

Si vous alleguez ce mot ordinaire qu'il renonce à ſoy meſme, ne vous expoſez vous pas à la mocquerie des bien ſenſez. Comme ſi l'on pouuoit croire aucun article de la croyance ſous renoncer à ſoy meſme, & ſans captiuer ſon entendement ſans l'obeiſſance de la foy,] ce qui eſt proprement renoncer à ſoy meſme. Comme ſi l'on pouuoit pratiquer aucune mortification interieure ou exterieure ſans ce Renoncement. Cõme ſi toute obeiſſance qui eſt de Commandement diuin, n'eſtoit pas vn Renoncement de ſoy meſme, bref comme ſi ce paſſage diſoit preciſement va faire vœu ſolennel d'obeiſſance entre les mains d'vn tel Supetieur : mãis de cecy plus au large en ſon lieu.

Qui vous a dit que la Deſappropriation que voüent les Cenobites, ſoit preciſement ceſte Pauureté que Ieſus Chriſt conſeille en l'Euangile: pour Dieu, Hermodore, liſez ce qu'en eſcrit M. D. B. dans ſes deux Traittez l'vn *de la Pauureté Euangelique* & l'autre *de la Deſapropriation Clauſtrale* & ie m'aſſeure que vos tenebres ſerõt eſclairees.] La Pauureté que Conſeille le fils de Dieu eſt de vendre tout ce qu'on à, & le donner aux pauures, ſans rien poſſeder ny en commun, ny en Particulier, & puis viure de ſon Trauail de corps ou d'eſprit, & au cas que l'on ne puiſſe gaigner ſa vie de ſon labeur, demander humblement l'aumoſne pour l'Amour de Dieu.

Les Cenobites rentez, qui poſſedent tant de richeſſes en commun, ſans trauailler pour viure obſeruent-ils, à voſtre auis, ceſte Pauureté Euangelique ſelon ſon eſtenduë : en quel lieu eſt conſeillee ceſte Deſappropriation en particulier, & non en commun, ou ils mettent le haut faiſte de leur Pauureté. noſtre Seigneur faict il ceſte ſubtile diſtinction, en donnant le conſeil de pauureté au jeune homme.

De plus, par quel paſſage de l'Eſcriture prouuera t'on que le Conſeil de Pauureté enferme neceſſairement le vœu, & que l'on ne puiſſe pratiquer la Pauureté Euangelique ſans la voüer, ou ſimplement, ou Solennellement, & ſans la voüer en vne Communauté.

Si vous dittes que les Cenobites non Rentez la Pratiquent en ſa perfection, ie vous demande, ſi c'eſt la pratiquer entierement que de poſſeder en commun leurs Maiſons & leurs meubles, & eſtre plus aſſeurez de leur vie par leurs queſtes, ſans trauailler pour la gaigner, que ne le ſont les fondez, auec tous leurs reuenus.

Euaſions empeſchees.

§. LVIII.

IE ſens bien que vous replicquerez que les Mineurs ne poſſedent leurs Couuent & leurs meubles ny en commun, ny en particulier, le ſainct

Siege en eſtant le proprietaire, mais ceſte gracieuſe ſubtilité eſt ſi nettement deſuoilée dans les Traittez que ie vous ay citez, & auſquels vous promettez de reſpondre, que quand nous aurons veu vos reparties, aſſeurez vous qu'elles ne manqueront pas d'Eſclairciſſement.

Eſt-ce eſtre Pauure Euangelique, Hermodore, de croire, & de publier, que pouuant gaigner ſa vie de ſon labeur ou corporel, ou Spirituel, on n'eſt pas obligé à l'vn ny à l'autre ſinon pour euiter oyſiueté, & non pas pour auoir dequoy viure, c'eſt la continuelle Doctrine du fameux Autheur *des Heureux* Succez. Qui mettant pour fondement (ce qui eſt tres-faux) que noſtre Seigneur & les Apoſtres (qui ont eſté dans vne treſparfaitte pauureté,) n'ont veſcu que d'aumoſnes, (ce qui eſt contraire à toute l'Eſcriture, qui monſtre qu'ils ont veſcu de leurs trauaux, ou corporels, ou Spirituels baſtit la deſſus ces propoſitions *que les Cenobites appellez Mandians ſont heritiers des droicts des Apoſtres, & ont le pouuoir de viure d'aumoſnes, & oblige ceux qui ont des biens de les en aſſiſter.* Entendez vous DROIT d'vn coſté & OBLIGATION de l'autre. Et cela *en ceſte ſeule conſideration qu'ils ſont dans vne treſeſtroite pauureté.*] Et la tres eſtroitte pauureté, Frere, oſtet'elle l'obligation de gagner ſa vie de ſon trauail, ou corporel, ou ſpirituel.

Heureux Succez p. 426.

Il adiouſte que les Papes *par Bulles authentiques ont approuué la Mendicité Cenobitique*, EN VEVE SEVLEMENT *de la profeſſion qu'on fait de la Pauureté Euangelique.* Et la Pauureté Euangelique eſt-ce ſeulement de quiter tout, & puis ne rien faire pour gaigner ſa vie: ie ne dy pas ſimplement, ne rien faire, car l'oiſiueté eſt deffendue tant aux riches, qu'aux pauures, mais j'adiouſte, pour gaigner ſa vie, par ce que celuy qui n'a rien eſt doublement obligé au trauail de corps ou d'Eſprit, 1. pour auoir dequoy viure 2. pour euiter l'oiſiueté, à quoy ſainct Paul adiouſte vne 3. cauſe pour auoir dequoy ſoulager celuy qui ſouffre neceſſité.

Au contraire la Pauureté Euangelique telle que noſtre Seigneur la conſeille, & qu'il la praique, & faict pratiquer à ſes Apoſtres, n'eſt ce pas de donner tous ſes biens aux pauures, & puis trauailler, non ſeulement pour gaigner ſa vie, mais encore pour aider le neceſſiteux, comme nous enſeigne la Gloſe ordinaire tiree du venerable Bede ſur le XII. de ſainct Luc. & au cas que l'on ne puiſſe viure de ſon trauail, ſoit par manquement de forces, ſoit par faute d'employ, à lors la porte eſt ouuerte à la Mendicité, qui ne peut, auparauant cela, eſtre legitime.

Si donc la Mendicité des Cenobites eſt approuuee par les Papes *en veue ſeulement de la profeſſion qu'ils font de la Pauureté Euangelique*, voye ce poly Eſcriuain, s'ils ont droit de demander l'aumoſne, ſinon lors que leurs labeurs Spirituels, ou Corporels ne ſont pas ſuffiſans de les nourir.

Auſſi ſainct Thomas & ſainct Bonauenture en leurs Opuſcules, & celuy la de plus en ſa Somme, declarent ouuertement, qu'ils n'ont droit de demander les ſecours temporels, qu'en ſuitte des ſeruices Spirituels qu'ils rendent au prochain, & c'eſt en veuë de cela que les Papes ont approuué les queſtes des Mandians & c'eſt en cet Eſprit que noſtre Seigneur enuoyant ſes Apoſtres, & Diſciples preſcher par les Villages, les

ed by Google

Bourgades, & les Chaſteaux, pour y ſemer la Doctrine de ſalut, & les parolles de vie eternelle : leur diſoit, qu'ils mangeaſſent ce qui ſeroit mis deuant eux, par ce que l'ouurier eſtoit digne de ſon ſalaire] dit ſainct Luc, & de ſa nourriture] dit ſainct Mathieu.

Et que ſainct Paul ſe diſoit auoir puiſſance, comme les autres Apoſtres, de viure de l'Euangile, c'eſt à dire de ſon trauail d'eſprit, encore qu'il veſcuſt de celuy de ſes mains : & que le meſme die, que ceux qui ſement le Spirituel peuuent moiſſonner le temporel] pour leur entretien.

Doctrine eſtrange.

§. LIX.

COmbien ces enſeignemens ſacrez-ſaincts ſont ils differens, de ceſte Doctrine bigearre & eſtrangere] des *Heureux ſuccez*. Que le Cenobite Mandiant *eſt* SEIGNEVR DV MONDE, *poſſedant tout par* DOMAINE DIRECT, *eſtant extremement riche à cauſe de ce* DROIT *qui luy fait prendre part à la* SOVVERAINETE' *de Ieſus Chriſt. Par ce qu'eſtant conſacré au fils de Dieu, & ſon Amy, par ce tiltre il entre en quelque* COMMVNAVTE' *de l'Empire qui luy a eſté donné au Monde de ſorte que paſſant par ſes terres, les hommes luy* DOIVENT *vne honneſte reception.* *Heureux ſuccez p. 383.*

Adiouſtant pour combler la meſure de l'extrauaguance *Que ſi les Cenobites pour* eſtre nouris d'aumoſnes eſtoient obligez de rendre ſeruice à l'Egliſe, en l'adminiſtration des Sacemens ou de la parole diuine : & s'ils ne touchoient cette paye, que par ce qu'ils ſont des troupes de ſecours, Meſſieurs les Eueſques qui preſident à ces fonctions auroient l'auctorité de les y contraindre, ce que neantmoins ils n'ont iamais pretendu.] *Heureux ſuccez p. 427.*

Voila pour le deſaueu des Trauaux Spirituels. Quant aux Corporels il employe des Chapitres entiers le XIX. Et les deux ſuiuans de ſa II. Partie, pour monſtrer qu'ils ſont tout a faict indignes de la grandeur de l'Eſtat Cenobitque Mandiant, tout appartenant, comme aux vrais eſleus, à ceux qui en font profeſſion, comme ils appartiennent à Ieſus Chriſt, & Ieſus Chriſt à Dieu.]

Recueillez de tout cela, Hermodore, ſi le vœu de deſapropriation, qui eſt commun aux Cenobites Rentez, & non Rentez eſt ceſte vraye Pauureté que Ieſus Chriſt conſeille en l'Euangile ſelon ſon eſtendue, & telle que le Sauueur, & les Apoſtres l'ont pratiquee, qui n'ont iamais veſcu d'aumoſne, ainſi que nous monſtrerons en ſon lieu : ny conſeillé d'en viure.

Car en quel lieu des ſaints eſcrits trouuerez vous le conſeil de la Mendicité. Poſſible en ces lieux de ſainct Mathieu, & de ſainct Luc, ou noſtre Seigneur enuoye ſes Apoſtres ſans male, ſans bourſe, concluant de là, comme le Compoſiteur des *Heureux Succez* voſtre grand Pedagogue, *Heureux ſuccez p. 425.*

qu'il leur ordonnoit de demander l'aumoſne, vous n'eſtes pas ſi peu judicieux, Hermodore, que de faire vne induction ſi cornuë, car au meſme lieu vous trouueriez le diſſoluant de ceſte mauuaiſe conſequence, puiſque c'eſt la que le Sauueur leur donne puiſſance, non pas de mandier, mais de viure de l'Euangile qu'ils ſemoient, en diſant que l'Ouurier eſtoit digne de ſon ſalaire & de ſa nouriture. En bonne foy appellez vous demander l'aumoſne que de receuoir la recompenſe de trauail, veu que l'aumoſne eſt vne œuure de Miſericorde qui ſe faict à celuy qui ne peut viure de ſon labeur.

Du Conſeil de Continence.

§. LX.

REſte le vœu de Continence, qui eſt vn vray Conſeil Euangelique, que les Cenobites embraſſent, non ſeulement par vn ferme propos, ou par vn vœu ſimple, mais par vn Solennel, comme font auſſi les Preſtres, au Sacrement de l'Ordre; Mais en quel lieu des Sacrez cahyers trouuerez vous, Hermodore, que le vœu ſoit neceſſairement requis pour l'accompliſſement de ce conſeil, & qu'il ſoit de ſon eſſence, quoy celuy qui faict vn ferme propos, ou, comme parle ſainct Paul ſur ce ſuiet au VII. De la I. Aux Corinthiens, qui eſtablit fermement en ſon cœur, ſans aucune neceſſité, mais ayant puiſſance ſur ſa voulonté, le iugeant bon en ſoy meſme, de garder la continence] ſoit pour toute ſa vie, ſoit pour vn certain temps, ne poura-t'il eſtre dit pratiquer le Conſeil Euangelique de la Continence ? en quel lieu eſt il parlé d'en faire vn vœu ou ſimple, ou ſolennel, ſi on la veut embraſſer Euangeliquement.

Parauanture le voudrez vous fonder ſur ce mot d'Eunuque, mais ne ſcauez vous pas qu'Origene eſt blaſmé de l'auoir pris à la lettre. Et que l'on peut ſe rendre Enunque volontaire, par vn propos ferme, & deliberé, auſſi bien que par vœu. Si vous rechargez par l'exemple de ces jeunes vefues cõdamnees par ſaint Paul, de ce qu'elles s'eſtoient mariees apres auoir voüé continence. C'eſt où ie vous attends, pour vous dire, que ie n'auance pas que ce ſoit mal faict (Dieu me preſerue d'vn tel blaſpheme) de voüer à Dieu la Continence & la Pauureté, au contraire ie dy que c'eſt bien faict, & que c'eſt mieux faict de garder ces deux conſeils par vœu ſimple, ou ſolennel, que par vn ſimple propos, quelque ferme qu'il puiſſe eſtre.

Mais ie vous dy que vous ne ſcauriez prouuer par l'Eſcriture, ny par les Conciles, ny par les Peres, qu'il ſoit de la nature & de l'eſſence de ces conſeils, d'eſtre neceſſairement voüez, & que ſans vœu on les peut pratiquer en la maniere que Ieſus Chriſt les a conſeillez. Que ſi l'Egliſe qui a approuué les Ordres Cenobitiques, a iugé à propos, comme Colomne de verité, & organe du ſainct Eſprit, que la Continence, la deſapropriation, & la Soumiſſion, que l'on appelle obeyſſance, y fuſſent voüees, & ſi elle

Digitized by

a declaré ces vœux ſolennels (car ceſte ſolennité eſt toute d'Inſtitution Eccleſiaſtique, ſelon le Decret de Boniface VIII. au chap. vnique de voto in VI.) il ne s'enſuit pas de là que ceſte ſolennité (de laquelle il y a tant de diſputes en l'eſcole, que l'on ne ſcait encore preciſement en quoy elle conſiſte, chacun des Docteurs y abondant en ſon ſens) & ces vœux ſoient de l'Inſtitution de Ieſus Chriſt, puis qu'il n'en eſt faicte aucune mention en l'Euangile.

Ie dy plus que ce chapitre vnique que nous venons de citer, ne parlant que du vœu de continence, & le declarant ſolennel, lors qu'il eſt faict, ou en la reception des Ordres ſacrez, ou dans vn Inſtitut Cenobitique approuué par le ſainct Siege, on ne peut inferer de la determinement ny preciſement, mais ſeulement par induction, que ceux de Deſapropriation & de Souſmiſſion ſoient ſolennels, puis que le Souuerain Pontife ne parle que de celuy de Continence, la maxime des Canoniſtes tranchant tout net, que les Decrets ne valent qu'autant qu'ils ſonnent, eſtant vne temerité toute claire, d'y adiouſter, ou diminuer, de les eſtendre, ou reſtreindre d'auctorité priuee. Quand il plaira au Vicaire de Ieſus Chriſt declarer que ce qui eſt dit du vœu de continence, ſe doit auſſi entendre des deux autres vœux Cenobitiques quant à la ſolẽnité, quel Catholique n'acquieſcera à cet Oracle ſacré, qui ne peut ny faillir, ny deffaillir. Mais auſſi iuſque là qui ne ſuſpendra ſon iugement & ſa croyance, ſans l'abandonner à des Illations & des coniectures.

I'adiouſteray à cela la doctrine du Cardinal Tolet en ſa Somme, qui diſtinguant le vœu ſimple du Solennel, dit que celuy là eſt general & ſe peut faire de pluſieurs choſes, & ceſtuy-cy particulier, ſe reſtreignant au ſeul vœu de continence, qui ſeul eſt declaré ſolennel par l'Egliſe, fait dans la reception du Sacrement de l'Ordre, ou dans vn Inſtitut Cenobitic approuué par l'Egliſe.

Reſultat.

§ LXI.

DE tout ce que nous venons d'auancer, vous recueillerez, que tout ce qui brille n'eſt pas diamant, que les Cenobites crient aſſez comme ces Iſraelites le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur] les vœux Eſſentiels de l'Eſtat de Perfection, de la vie Cenobitique, de la Religion des Parfaits, la Parfaite pratique des Conſeils Euangeliques Et apres tout ce ſont des bouteilles de ſauon, & comme dict cet Ancien Poëte, ce ſont des mots empoulez, & de ſix pieds, ou ſillabes de longueur, qui ne ſont bons qu'à remplir les imaginations foibles, d'idees vaines, & creuſes, puis qu'il ſe trouue à la cloſture du conte, que les Cenobites ne pratiquent qu'vn ſeul conſeil Euangelique qui eſt celuy de la Continence, ainſi que font tous les Eccleſiaſtiques du Clergé, encore ne la pratiquent-ils pas preciſement en la façon que noſtre Seigneur la conſeillee, car il n'a point

obligé à la voüer, beaucoup moins à la voüer dans vn Institut particulier non qu'ils ne soit bon, meilleur, & tresbon, de la voüer, & de la voüer ainsi, l'Eglise l'ayant approuué, & ordonné de la sorte, mais ie dy que cela est non pas contre, mais outre le conseil de Iesus Christ, qui n'attache point necessairement les vœux à ses conseils, en sorte qu'on ne les puisse pratiquer, comme il les a ordonnez, sans les vœux.

Au contraire selon la Doctrine de sainct Augustin le Conseil par le vœu deuenant precepte, il change par la de nature, & de volontaire il deuient necessaire, non que ce changement ne luy soit auantageux, mais touſiours est ce changement, comme le cuiure changé en Or cesse d'estre cuiure, & au Sacrement de Penitence l'attrit deuenant contrit, cesse d'estre attrit, la Contrition estant respandue en son ame, par l'œuure operé e, en la place de la Contrition.

Car quant aux deux autres vœux de desapropriation & d'Obeissance quoy que tres-sainctement, & tres iustement, & tres-iudicieusement, instituez par l'Eglise, il est constant qu'ils ne sont pas conseils Euangeliques, ny par consequent de l'Institution de Iesus Christ.

Traduction d'vn passage de sainct Gregoire.

§. LXII.

Hermod. p. 180. EN l'article dernier, qui est le XIV. de vostre Entretien, vous vous efforcez de prouuer que la vie Cenobitique n'est point vn Estat de Penitence, ce qui est vne Doctrine si estrange que la reciter c'est presque la refuter. l'Autheur de l'Examẽ prouue le contraire par des passages solides, & qui tesmoignent sa profonde Doctrine, & sa grande Lecture, accompagnée de beaucoup de iugement. Il cite le Concile general de Constantinople de l'an 869. Qui appelle la vie des M..... vne vie de Penitence, vn estat de Penitence, de subiection, d'apprentissage, non de preeminence, ny de Pastorat. Et en suitte plusieurs autres passages des saints Peres. Mais ie ne puis souffrir le traittement indigne que vos instigateurs vous font faire de la traduction qu'il a fait d'vn passage de sainct Gregoire, lors que vous dittes (nous verons maintenant auec qu'elle Iustice & modestie) *qu'il l'a corrompu en son texte, & falsifié en sa citation.*

Hermod. p. 183. Il n'y à poinct de fausseté en la citation, car vous mesme comme luy, & apres luy tirez le passage contesté, du liure II. des Epistres de ce grand Pape, Indiction XI. Epistre LXII. sauue l'ereur du chiffre. Voyla pour la Citation; Quand à la corruption du texte par la traduction, en le produisant auec sa traduction & la vostre, le Lecteur jugera, qui est le Corrupteur, & le falsificateur, ou plustot l'imposteur

Les propres mots de sainct Gregoire sont ceux cy *Ad Panitentiam peragendam, siue pro delictis jam perpetratis, siue ad fugienda perpetran-*

by Google

dx, tam ſæpiùs, quàm aliena, Monachi auſterum vitæ genus ſunt amplexi, & ad monaſteria ſe contulerunt.

Voicy la Traduction de l'Examinateur. Les M..... ſe ſont jetté dans les Monaſteres, & ont embraſſé l'auſterité de cette vie, pour parfaire LA PENITENCE de leurs fautes paſſees ; ET pour euiter les occaſions d'en commettre, ou d'en faire commettre de nouuelles. *Hermod. p.* 180.

Et voicy la voſtre, les M..... qui ſe retiroient dans la ſolitude, ſi reſeruoient volontairement, (je croy que vous voulez dire reſſerroient, ſi vous n'entendez qu'ils s'y iettoient comme les poiſſons dans des reſeruoirs, ce qui fit dire à cet Ancien, qu'vn M..... hors de ſon Cloiſtre eſtoit vn poiſſon hors de l'eau) OV pour pleurer leurs pechez, OV pour pleurer ceux des autres.] *Hermod. p.* 813.

Ie coniure icy le Lecteur non intereſſé, de conferer l'vne & l'autre Traduction auec le Latin de ſainct Gregoire, & de iuger ſi l'Autheur de l'Examen, n'a pas exactement ſuiui les termes, & le ſens du texte, excepté en la parole *ſiue*, qu'il a traduite &, au lieu de mettre ou, non ſans cauſe (comme nous monſtrerons incontinent) & d'autre coſté, s'il y a rien dãs celles d'Hermodore, ou de ſes traducteurs, qui ſe rapporte au texte. Car en quel lieu du texte eſt il dict *qu'ils ſe retiroient dans la ſolitude.* S'il dit qu'il entend les Monaſteres, appelle t'il ſolitudes des maiſons expoſees à l'abord de tout le monde, dans les Citez les plus peuplees, & plus remplies de tracas, & de negoces de la vie meſlée, que n'eſt vne cohue.

Ou ſe rencontrera ce mot *reſeruoient, ou reſſerroient volontairement.* En tout le paſſage eſt-il parlé de reſeruoirs, & reſſerremens, de volontairement. De plus on trouuera-t'on ceux-cy. *Pour* PLEVRER *leurs pechez,* OV *pour* PLEVRER *ceux des autres*, y a t'il vn ſeul mot de pleurer en tout le texte. Ce qui me contraint de croire, Hermodore, que vous receuez de Meſſieurs vos Maiſtres, les paſſages tous traduits, tous rognez, tous falcifiez, tous corrompus, auec obedience aueugle, pour les inſerer dans voſtre Liure, ſans eſprit de diſcernement, vous rapportant du tout à leur foy punique. Car ſeroit-il poſſible qu'vn Eſcolier des plus baſſes claſſes, fiſt vne traduction ſi eſloignee d'vn texte, mais il y a de la malice icy deſſous, que vous cachent ceux qui vous mettent en œuure, & qui vous ont loué pour porter la marotte de leurs paſſions.

Monoſſyllabe iuſtifié.

§. LXIII.

APres vne Traduction, ou pluſtoſt vne trahiſon ſi notoire, qui ne rapporte preſqu'aucun mot du texte ſi ce n'eſt le nom de M..... qui vous eſt ſi infame, & ſi odieux, auez vous bonne grace d'accuſer voſtre Aduerſaire de corruption, & falcification en vn monoſſillable, ayant mis &, pour ou. Premierement que ſçauez vous ſi ce n'eſt point vne faute

du copiſte, ou de l'Imprimeur. Davantage quel intereſt y a t'il de mettre vne conionctiue pour vne diſionctiue, au fait dont il s'agiſt, puis qu'elle ne viole nullement le ſens de l'Autheur.

Car ſi vous regardez vn monaſtere comme vn corps compoſé de pluſieurs membres, & comme vn ramas de diuerſes perſonnes, n'eſt-il pas vray de dire que ceſte aſſemblee eſt eſtablie, ET *pour parfaire la penitence des fautes paſſees, & pour euiter les occaſions d'en commettre ou d'en faire commettre aux autres*, puis qu'il eſt certain que dedans ceſte Societé il y en a qui font Penitence de leurs propres fautes, & d'autres qui s'y ſont retirez pour fuyr les occaſions de pecher, & d'attirer les autres au peché. Conſiderés donc en particulier comme membres d'vn corps qui n'a qu'vn cœur & vne Ame] la conionctiue n'eſt nullement contraire au ſens de ſainct Gregoire.

Que ſi vous les regardez ſeparement, il faudra mettre la diſionctiue, car comme il eſt vray que tous ny entrent pas ſi coulpables qu'ils ayent toute leur vie à faire penitence pour eux, il y en entre auſſi de chargez de tant de fautes, qu'ils ont aſſez à faire à accomplir leur Penitence. Mais qui vous a dict qu'il falle ſeparer ceux que la Charité de Dieu, qui eſt le lien de perfection,] ſerre,] conioint, & vnit indiuiſiblement.

qui vous a dict auſſi, qu'il n'y en ayt point dedans ces aſſemblees, qui faſſent Penitence & pour eux & pour les autres, & qu'en ce ſens, la conionctiue ne ſoit auſſi veritable que la diſionctiue. Apres tout mettons la diſionctiue (ſiue) car c'eſt le terme de ſaint Gregoire, que gaignerez vous, ſinon que les vns font Penitence de leurs propres fautes, & les autres pour celles d'autruy. D'où il s'enſuyura qu'au moins cet Eſtat eſt de Penitence pour ceux qui ſe chaſtient pour leurs Pechez, & d'Innocence pour ceux qui n'en ayant point de propres, ſatisfont pour ceux d'autruy.

Innocence Cenobitique.

§ LXIV.

MAis ou ſont ils ces ſaincts Innocents afin que nous celebrions leur feſte, eſtimez vous qu'ils ſoient en grand nombre en ce ſiecle tout confit en malignité, ou tous declinent au mal, nul ne faiſant le bien non pas iuſques a vn. Vous mocquez vous, Hermodore, ou eſtes vous ſi ſimple que de conceuoir ces penſées, ou de vous imaginer d'auoir aſſez de perſuaſion, pour les faire paſſer ſans la creance d'vn aage accort, & ruzé comme le noſtre.

Sans doute nous qui ſommes à la fin, à la lie; & à la beſſiere du monde,] auons tant d'innocence de reſte que nulle chair n'a corrompu ſa voye,] & ceux qui ſe iettent dans les monaſteres n'y entrent pas pour pleurer leurs pechez, ny meſme ceux des autres, mais pour accomplir ceſte parole que celuy qui eſt iuſte ſe iuſtifie encore plus, & que le ſainct

ſe ſanctifie d'auantage.] Sans doute ils n'entrent en ces ſaincts lieux que par la porte de l'innocence] on n'y reçoit que ceux qui n'ont point peché en Adam. Il y a vn Cherubin à la porte de ce Paradis terreſtre de la ſacree Religion des Parfaits qui tranſperceroit de ſon glaiue de feu les imparfaicts qui ſe preſenteroient à ce haut Eſtat de Perfection.

On n'y reçoit qu'vne gent ſainte, vn Sacerdoce Royal, vne nation d'eſleus, vn peuple d'acquiſition, on ny admet que des Vierges ſages, qui ont la Lampe allumee d'vne main, & de l'huille en l'aure.] On n'y met que les triez, les choiſis, les Fauoris, les mignons du Ciel, ceux qui ſont eſprouuez comme l'Or au creuſet,] de qui le monde n'eſt pas digne,] & que Dieu trouue dignes de luy.]

On n'enrolle en ceſte ſaincte milice que ceux qui comme les Soldats de Gedeon ne ſe courbent point pour boire dans les eaux troubles de l'Egypte du monde, & qui n'ont pour toutes armes contre Madian que des pots caſſez des lampes, & des trompettes. Que ceux qui ſont ASSEVREZ *contre le mal &* IMMOBILES *dans le Bien*, Imppecables comme les Bienheureux qui n'eſperent pas ſeulemẽt, mais qui CROIENT (quel langage) *eſtre du nombre des enfans de Dieu: & n'ont point à craindre l'indignation du Ciel, dont cet heureux Eſtat les met à couuert.* *Heureux ſuccez* p. 130. p. 141. p. 147.

Juſtes Sarcaſmes.

§. LXV.

VOus direz que ie me mocque, Hermodore, he! ne vaut il pas bien mieux s'en rire, que de s'indigner cõtre ces vanitez, & ces fauſſes folies] ny que de s'eſcrier auec Dauid enfans des hõmes iuſques à quand peſans de cœur, aimerez vous la vanité, & chercherez vous le menſonge?] qui ne ſe mocqueroit de ceſte plaiſante imagination, qui faict vn deluge d'Innocence dans noſtre aage, que nos propres experiences nous font cognoiſtre pire que les precedens. N'a-t'elle pas quelque rapport auec celle de ce folaſtre Athenien, qui eſtant pauure, & miſerable, ſe perſuadoit que toutes les richeſſes qui ſe deſchargeoient au port de Pirée eſtoient ſes reuenus, & en dreſſoit vn Eſtat agreable: & ſes amis l'ayant faict guerir de ſa folie, par le ſecours de la medecine, il les fit appeller en iugement, pour ſe voir condamner à luy rendre ſa riche, & plaiſante maladie.

Il faut que vous ſoiez bien idolatre de la condition de vœu confederez pour ne les regarder, & ne les deſpeindre, que de leur beau coſté, comme les Peintres repreſentoient Antigonus ſeulement du coſté de ſon bon œil, non de celuy qu'il auoit difforme, & creué d'vn coup de fleche. Sans doute dans tous les Ordres & Monaſteres difformez qui ſont en dix fois plus grand nombre que les Reformez, il n'y à que de l'Innocence, de la ſainteté de vie, on n'y pleure que les fautes d'autruy, c'eſt à dire des mal-heureux mondains.

Ces Beats Perſonnages ne vont pas à Confeſſe pour ſe lauer mais pour ſe rafraichir, ils ne vont pas a ce bain pour ſe deſcraſſer, mais pour ſe polir dauantage, comme les filles que l'on preparoit pour Aſſuere, ce n'eſt pas pour y dire leurs fautes, c'eſt pour y raconter en ſecret leurs perfectiõs à celuy qui les eſcoute, pour euiter la vaine gloire. Ce n'eſt pas pour ſe recognoiſtre pecheurs, c'eſt pour ſe declarer iuſtes, ce n'eſt pas pour y receuoir des ſalutaies remonſtãrces, c'eſt pour s'entretenir, ſe conſoler, & ſe conſeiller à l'homme de Dieu, ſur des ſubiects graues & importans de la vie interieure, ſupereminente, extatique, ſupereſſentielle & pour luy deſcouurir des viſions, des reuelations, des tranſports, des vols, des pendemens d'Eſprit, des rauiſſemens, des Oraiſons de quietude, des Aneantiſſemens, des Recueillemens des puiſſances dans l'vnité de l'Eſprit, & autres miſteres de la Miſtique Theologie.

O La grande Paix qui regne dans ces Ames pures & innocentes, non le ſcandale ne les approche point] ce ſont des Ioſephs Innocens qui ſe ſont volontairement mis dans ces ſaintes priſons renonçans à leur liberté, pour eſpouſer l'eſclauage de celuy dont la ſeruitude eſt preferable aux diademes. Non, non, il ne faut plus croire que ce ſaint genre de vie ſoit vn Eſtat de gẽs à purger, à Illuminer, à perfectionner, il les faut mettre au plus haut degré de la Hierarchie Hierachizante, de ceux qui Purgent, Illuminent, & Perfectionnent les autres, Tout ce qu'il y a de ſainct, tout ce qu'il y a de iuſte tout ce qu'il y a de chaſte, tout ce qu'il a de pur, tout ce qu'il à bonne renommée, tout ce qu'il y a de Parfait & d'Innocent eſt renfermé dans ces ſaintes demeures, Dieu affermiſſant les pieds, c'eſt à dire les affections de ceux qui les habitent, ſur la roche dure] de l'Immobilité, & les eſtabliſſant dans les hauts lieux.]

Section.

§. LXVI.

NE vous armez vous point, Hermodore, contre la Doctrine de voſtre grand Maiſtre, le rauiſſant Eſcriuain des *Heureux Succez*, qui fait vn Chappitre entier (c'eſt le XII. de ſa I. Partie) de ceux qui ſont appellez au Cloiſtre en ſuitte de quelque diſgrace, c'eſt à dire par des deſeſpoirs Amoureux, Ambiteux, Melancoliques, ou par des deſroutes de fortune (il en faut croire l'experience de ce Robert) par des pertes de biens, ou des hontes publiques. Non, non, cela eſt faux il n'y entre que des Innocens, & meſme ces deſeſpoirs ſont des Innocences, s'ils ſont la cauſe d'vn ſi noble effect.

Il ne faut plus croire que les Courtiſanes ſe rangent aux Repenties pour y faire Penitence de leurs fautes paſſees, & pour euiter l'occaſion d'en commettre de nouuelles, ou de porter les autres au peché, Ou ſi elles y entrent il faut coire qu'en y entrant elle recouurent leur innocence

perdue, & en vn beſoin leur premiere integrité, comme le Prodigue ſa premiere robe.

Il ne faut point s'amuſer ces vieilles ſentences de ſaint Hierome & de ſainct Bernard qui diſent que le Meſtier du M..... c'eſt de Pleurer, c'eſt à dire comme le vulgaire croit de faire Penitence. N'y de ſainct Chriſoſtome qui appelle le Monaſtere la maiſon des larmes, c'eſt à dire vne demeure de Penitence. C'eſt vne Erreur de croire apres ſainct Hierome que les veſtemens des M..... ſoient des habits de Penitence. Il faut mettre dans l'Indice expurgatoire ce paſſage de ſon Epiſtre LVII. I'ay honte de dire que du profond de nos cauernes & cellules nous condamnons tout le Monde; que veſtus d'vn SAC ET TOVS COVVERTS DE CENDRE nous portons nos iugement contre les EVESQVES (entendez vous gentil Hermodore) Pourquoy faut-il cacher ſous l'habit d'vn Penitent vn cœur de Roy, les chaiſnes, la craſſe, la longue cheuelure ſont-ce les Marques d'vn Diademe, ou de dueil & de pleurs.]

Que ceux la ſont ſimples qui s'imaginent que ces ſacs, ces cordes, ces ſandales, ces capuchons, ces haires, ces cilices, ces ſangles de crin, ces ceintures aſpres, ces ſocques, ces diſciplines, ces Lambeaux rappetaſſez, ces mordaches, ces gros draps, ces ſcapulaires, ces frocs, ſoient des habits de Penitence, cela n'eſt pas, ce ſont des marques d'Innocence, ce ſont des cendres qui couurent les charbons ardans de la Charité, lien de Perfection.]

C'eſt vn grand abus de ſe perſuader qu'autrefois on iettoit dans les Monaſteres, pour y faire Penitence le reſte de leurs iours, les Clercs & Preſtres qui auoient commis des fautes grandes, & ſcandaleuſes, & qui eſtoient ſuſpendus de toutes les fonctions du Sacerdoce, tout de meſme que l'on condamne aux galeres ces criminels que l'on ne iuge pas aſſez coulpables pour paſſer par le dernier ſupplice. Hermodore donne le deſmenty à tous les exemples de cela que fourniſſent les Hiſtoires, & declare encloüez tous les Canons qui ordonnent ce chaſtiment.

Suitte.

§. LXVII.

IE crains meſme qu'il ne s'offenſe cont re le grand Taraſius, qui diſoit à la face du VII. Concile Oecumeni que, Qu'il auoit cognu des M... ſoüillez de toutes ſortes de Paillardiſes, lors qu'ils eſtoient au monde, qui s'eſtans retirez en la ſolitude y auoient brillé comme des aſtres.] Car il veut que l'on tienne pour article de foy, qu'il n'entre dans les Cloiſtres, que des perſonnes de vie irreprehenſible, & douees du don d'Innocence.

On auroit beau luy fournir des milliers d'exemples de grands & endr-

mes pecheurs, qui ſont deuenus de grands ſaincts, dans la Profeſſion Cenobitique. Ie crain meſme qu'il n'arrache l'habit de M..... à ſainct Auguſtin au grand preiudice des Heremitains, par ce que dans les Confeſſions il n'orcit vn peu l'innocence de ſa vie par les eſcapades de ſa ieuneſſe. & qu'il ne rauiſſe à l'Ordre des Carmes le B. André Eueſque de Fiezoly, par ce qu'il auoit eſté desbauché auparauant qu'y entrer. I'apprehende qu'il ne chaſſe des deſerts Saincte Marie Ægyptienne, & de ſa cellule mucee la pauure Thais, & quoy mille, & mille autres, qui, comme la Magdelaine, de fumier ſont deuenus des perles, faiſans voir l'abondance de la grace ou le deſordre auoit abondé,] & recognoiſtre par ces traits de miſericorde extraordinaire, que les cheuaux retirez de la guelle du Loup ſont plus courageux que les autres: & que ceux qui ont ſuiuy Dauid en ſes ereurs, le ſcauent, quand Dieu les ayde, imiter en ſa Penitence.

Hermodore fera littiere de tout cela, & proteſtera de reparation d'honneur, ſi l'on tient tous les Cenobites Difformez, Reformez, Rentez, Mendians, Contemplatifs, Actifs, ou de la vie Meſlee, pour autres que pour des vaſes d'elite, des Temples du ſainct Eſprit, des vaiſſeaux de ſanctification, des pierres viues, comme parle ſainct Pierre en ſa 1. Canonique chap. II. edifiez pour maiſon ſpirituelle, & pour vne ſaincte ſacrificature, pour offrir à Dieu pour Ieſus Chriſt des ſacrifices agreables. Pour vne generation d'eſleus, vne Preſtriſe Royale, vn peuple acquis, annonçant les vertus de celuy qui les a appellez des tenebres (du ſiecle) à ſon admirable lumiere.]

Il appellera auſſi toſt Impie, Heretique, Athee, Scelerat, Meſchant, Libertin, & autres fleurs de Rethorique, dont ſes Collegues luy font des boucquets, celuy qui ne croira fermement que tous les Cenobites, de quelque Ordre, qualité, & habit qu'ils ſoient, ne ſont de la Confrairie des Innocens, non des Penitens. Et qu'ils reſſemblent tous aux ſaincts Pauls, & Anthoines premiers Hermites, aux ſaincts Baſile, Benoiſt, Romuald, Gualbert, Bernard, Norbert, François, & autres grands Fondateurs & Inſtituteurs des Ordres. Car il veut que toutes les coppies, ſoient en tout conformes à ces grands, & excellens originaux, ce qui eſt ſi vray qu'il ne faut qu'auoir des yeux pour paſſer incontinent dans ſon party: ſinon garde la greſle des iniures, & des reproches.

Deux Auctoritez expliquees.

§. LXVIII.

ET pour contre-carrer tous les paſſages alleguez par le ſcauant Autheur de l'Examen, il produit ſans deuant-derriere à ſa mode deux pieces fort voiſines en temps, & fort à ſon propos. La premiere eſt vne Bulle de Sixte V. faites depuis 40. ou 50. ans, qui deffend de receuoir parmy les Cenobites des perſonnes Criminelles & coulpables de meurtres, de bri-

Digitized by Google

gan lages & autres plus grieſues fautes, vous pouuez penſer leſquelles, puis quelles ſont au deſſus des aſſaſſinats & des voleries.

De plus il produit vn paſſage de la Regle de ſainct Baſile, ou il veut que l'on ſoit fort ſoigneux à examiner & eſpreuuer ceux qui ſe iettent dans vn Monaſtere à la ſortie d'vne vie ſcandaleuſe ou infame, (car c'eſt ainſi qu'il faut entendre ces mots, genre de vie vicieux, ou qui ſoit meſlé de bien & de mal.) D'autant qu'outre qu'ils ſont ſuiects à l'inconſtance ils peuuent expoſer l'Inſtitut aux opprobres, & à la meſdiſance.] Ie vous prie, Hermodore, ceſte loy dit elle qu'on n'en receura point de ceſte condition, veu qu'elle les ſuppoſe receus, & ordonne qu'on les eſſaye auec beaucoup de ſoin, & de prudence. Et à la verité, il faut auoüer, qu'il a de certaines ſortes de gens qui pouroient ternir le luſtre du haut eſtat de Perfection, & troubler le repos du Sabath delicat : comme ſeroient des endettez, des ſaffraniers, & banqueroutiers, des Iongleurs & Baſteleurs, des Bourreaux, & autres perſonnes infames, dont les Conuerſions ſont rares, qui retiennent preſque touſiours de la premiere teinture, & de la laine du premier drap, & dont les noms ſont ſi deſcriez qu'encore qu'elles ſe puiſſent repentir, & eſtre ſauuez,] (puis que l'Arche de la Penitence reçoit & preſerue du deluge de la damnation les animaux les plus immondes) neantmoins les eſprits foibles ont autant de peine à oublier le ſcandale qu'ils ont donné, comme le Phariſien, celuy de la vie pechereſſe, que Magdelaine auoit menee. *Ibidem.*

Mais de vouloir tirer de ce paſſage, & meſme de la Bulle du Pape Sixte, qu'il n'entre dans les Cloiſtres que des Innocens, qui s'y conſacrent comme victimes publiques affin de faire Penitence pour autruy, & d'expier les fautes des Mandians, en rempliſſant le treſor de l'Egliſe de leurs Satisfactions ſurabondãtes, tant ils ſont rongez du Zele de la maiſon de Dieu] ce ſont des diſcours qui ſurprendroient à peine la meſme ſimplicité, en quoy ils ſont d'autant moins excuſables qu'ils ſe liſent dans vn Liure qui deuoit paſſer deuant le nez d'vn Directeur, qui n'eſt pas ſi plat, ny ſi court que ſon ſurnom le porte.

Que les Conuens ſont des Maiſons de ioye, ſelon Hermodore.

§. LXIX.

BOn Dieu ſi le tiltre de Penitence, eſt outrageux, & iniurieux aux Cenobites, qu'elle querelle auez vous à deſmeſler auec les Tertiaires, qui affectent ſi puiſſamment celuy de *Penitens du tiers Ordre de ſaint François*, qu'ils veulent eſtre tenus pour Penitens par Antonomaſie. Toutefois, la paix ſera bien toſt faitte, quand vous leur proteſterez que vous n'entendez pas qu'ils faſſent Penitence pour leurs propres fautes, mais pour celles d'autruy, *& que leurs auſteritez ſont vn ſang pour purger le Monde, & qui achene ce qui manquoit à la Paſſion de Ieſus Chriſt.* *Heureux ſuccez* p. 177.

En cela vrays imitateurs de l'Agneau de Dieu qui a oſté les pechez
Hermod. du monde,] & qui a vrayment porté nos langeurs, & ſouffert nos dou-
p. 185. leurs.] Luy meſme n'ayant iamais peché, & la tromperie ne s'eſtant iamais trouuee en ſa bouche,]

Auſſi adiouſtez vous pour clorre tout voſtre Entretien par vne celebre gentilleſſe, que tous ces paſſages de ſainct Hieroſme, de ſainct Bernard, de ſainct Gregoire, ne ſont *rien à l'auantage de l'Examinateur, car les Cenobites ne pleurent pas en la vaine de leurs fautes, mais ils iettent des larmes de ioye, par vn deſbordement de conſolation.* Alaigrement, Seigneur Hermodore, vrayment ſainct Chryſoſtome a eu grand tort d'appeller le Monaſtere *la maiſon des pleurs*, puiſque c'eſt vne maiſon des ris & *de Deſbordement de ioye, ou de ioye deſbordee*, c'eſt la Galaxie, ou voye de lait, des Aſtrologues, & des Poetes, par ou l'on va au ciel, auec des fluſtes, des tembours, & des cimbales bien-ſonnantes, des cimbales de Iubilation,] & parmy des chœurs de toutes ſortes de Muſiciens] c'eſt la terre de promeſſe qui coule le laict & le miel]on y laue, cõme Iob, ſes pieds de beurre] & la pierre y coule des ruiſſeaux d'huille] ou le miel y ſort de la pierre, & l'huille du caillou,] ou l'on mange ce rayon de miel, & ce coin de beurre qui faict choiſir le bien, & reietter le mal:] bref ou le peuple acquis] s'aſſied en vne ample paix, & en vn repos opulent.]

En fin ce ſont des maiſons de *deſbord de Conſolation, & de Ioye*, encore ſi vous exceptiez les ſacrees demeures des Sanctimoniales, qui ſe ſcãdalizeront ſans doute de ce tiltre que vous leur donnez, qui vous auront peu d'obligation de ce compliment; & peut eſtre qui appelleront comme d'abus d'vn ſi odieux epitete.

Ne faudra t'il pas que vous conteſtiez au Sage ceſte verité qu'il eſt meilleur d'aller à la maiſon des pleurs qu'a celle de ioye.] que la colere eſt meilleure que le ris, par ce que le viſage triſte porte à ſe corriger de ſes fautes. Que le cœur des Sages eſt auec la triſteſſe, & celuy des fols ou eſt la ioye, ſemblable au bruit des eſpines qui bruſlent ſous vne marmite: & que le dueil eſt à l'extremité de la ioye. N'eſt-ce pas ce que vous appellez rire iuſques aux larmes, ou pleurer *par deſbord de conſolation.*

Hiſtoire gracieuſe & deuote.

§. LXX.

CEcy me fait ſouuenir d'vne agreable Hiſtoire. Le tres pieux & tres-ſainct Pontife Clement VIII. de glorieuſe memoire, faiſant vne promotion de Cardinaux, reſolut de mettre dans le ſacré College quatre des plus Vertueux, Scauans, & Dignes Perſonnages, qui fuſſent en l'Egliſe, dans le ſacré College. Tolet & Bellarmin Ieſuites, & Baronius & Taruggio Preſtres de l'Oratoire de la Vallicelle à Rome. C'eſt aſſez de les nommer pour produire tous leurs Eloges, pour ce que leurs merites connus de toutes la Chreſtienté ſont au deſſus des loüanges humaines. Ce

ſont ces grands faicts comme cela, que Dieu loüe de ſa propre bouche,] dont il ne tait pas l'eſtime] & dont il fait entonner les Panegires dans l'Egliſe des Saincts.]

Ces grands Seruiteurs de Dieu, dont les ames eſleuees par vn ſainct meſpris de toutes les grandeurs de la terre, eſtoient au deſſus de ceſte haute dignité, comme ces Dieux forts de la terre, dont parle Dauid, puiſſamment rehauſſez.] & certes ils firent tout ce qu'ils pûrent pour fuyr ce que d'autres recherchent, auec des paſſions & des empreſſemens eſtranges. Que de larmes de triſteſſe coulerent de leurs yeux, quand ce Chappeau, que d'autres deſirent comme vne Couronne, tomba ſur leurs teſtes: que n'euſſent ils fait pour euiter ceſte eleuation, à laquelle ils n'acquieſcerent que pour n'offenſer pas la diuine Maieſté, en n'obeiſſant pas au commandement abſolu de ſon Vicaire en Terre.

Il y a pluſieurs belles circonſtances, dans la creation des trois premiers, que ie laiſſe à part, pour n'eſtre pas de mon ſuiect, le dernier, qui eſtoit Taruggio, ſe trouua au temps de ſa nomination, à ceſte eminente qualité, fort eſlongné de la Cour de Rome, & de toute pretention de c'eſt honneur: il eſtoit en ſa reſidence en Auignon, d'où, contre ſon gré, on l'auoit fait Archeueſque. A ceſte nouuelle de ſon exaltation au Cardinalat, il ietta tant de ſouſpirs & de larmes, & s'abandonna à vne triſteſſe ſi forte, & ſi veritable, qu'au lieu de le congratuler de ſa promotion, l'on auoit beaucoup de peine à le conſoler, & les Medecins meſmes craignoient, que ſa ſanté ne fuſt alteree, par vn excez de melancolie.

Le ſainct, & fidelle ſeruiteur de Dieu, Ceſar de Bus, fondateur de la Congregation de la doctrine Chreſtienne, en Auignon, qui depuis s'eſt vnie à l'Ordre des Sommaſques, viuoit lors, il eſtoit d'autant plus illuminé interieurement, qu'il l'eſtoit peu en l'exterieur, ayant perdu l'vſage de la veue. On le meine chez l'Archeueſque fait Cardinal, & l'auertit on de ſe preparer pluſtoſt à le conſoler, qu'a luy faire des complimens de ioye ſur ſa promotion, par ce que ces ciuilitez redoubloient ſa douleur, & donnoient de nouueaux accez, à l'excez de ſa faſcherie.

Le bon Ceſar (qui eſt mort en reputation de ſainteté, & que l'on appelle communement Bien-heureux) eſtoit d'vne humeur fort agreable, & naturellement jouiale. Entrant dans la chambre du nouueau Cardinal, ſans autre diſcours precedẽt il fit ceſte exclamation tiree d'vne Antienne ô! bonne Croix ſi long temps deſirée, & preparée à vn Eſprit qui te ſouhaittoit de longue main, reçoy moy entre tes bras, & me preſente à mon Maiſtre: Tous ceux qui eſtoient preſents s'eſtonnerent de ce tranſport.

Mais luy qui eſtoit familier du tres-pieux Taruggio, & qui le cognoiſſoit fort intimement, s'approche, & d'vne grace toute Angelique, luy dit, que vrayement le Cardinalat eſtoit vne Croix, que la pourpre en eſtoit le ſang, & fit vn grand diſcours des miſeres, & de perils des hautes dignitez, qui donna plus de ſuiet de pleurer, que de rire à toute la compagnie, & puis s'adreſſant au Cardinal, il taſcha de releuer ſon courage, en luy faiſant cognoiſtre, que Dieu redoublant ſa puiſſance, demandoit de lui de plus grands deuoirs, & que multipliant ſes honneurs & ſes talens, il

vouloit qu'il multipliaſt ſes ſeruices : qu'il ne doutaſt point de l'aſſiſtance de Dieu, qui luy donneroit vn double Eſprit, pourueu qu'il ne receut pas en vain la grace qui luy ſeroit donnee.

En ſuitte il dit qu'ayant apris qu'il verſoit beaucoup de larmes, il ſçanoit qu'elles procedoient d'vne ſainte & non feinte triſteſſe, nullement de ceſte ioye exceſſiue, *& de ce deſbord de conſolation* dont l'agreable Hermodore, nous veut faire le motif, de toutes les larmes des Cenobites, qui ſans doute ſe noyeroient dans ce deluge, & ſe ſuffocqueroient dans ces eaux desbordees, ſi vn ſi funeſte accident, que celuy qui auint à Taruggio, fondoit deſſus leurs benites teſtes.

Que le Cenobiſme eſt vn eſtat de Penitence.

§. LXXI.

MAis pour taſcher de gagner le courage d'Hermodore par vn excez, & pour vſer du mot qui luy plaiſt, *par vn deſbordement* de courtoiſie: concedons luy par indulgence, tout ce qu'il veut tirer du paſſage de ſainct Gregoire. *Ce grand Sainct*, dict il, *ſpecifie clairement les motifs qui portoient les M ..... aux Monaſteres, les vns pour pleurer leurs pechez, les autres pour pleurer ceux d'autruy.* Touſiours donc y alloient ils pour pleurer, & pour pleurer des pechez, ſoient les leurs propres, ſoit ceux des autres, c'eſtoit donc, en quelque ſens que ce ſoit, pour faire Penitence, en ſorte que cet eſtat eſtoit vn Eſtat de Penitence, tant pour ſoy, que pour autruy, Penitence vient du mot de peine, qui eſt accompagnee de ceſte triſteſſe dont ſainct Paul parle, qui opere la Penitence à ſalut.] Appellez vous ceſte triſteſſe vne ioye, vne allegreſſe, *vn deſbord de conſolation.* A la fin vous nous perſuaderez que les anguillades chatoüillent, & que tous les Cenobites ſont des Saincts Tiburces, à qui les charbons ardans eſtoient des roſes vermeilles : ce ſont des poiſſons doux dans l'amertume de la mer : dont les larmes ſont le pain iour & nuict,] & qui ont tout leur ſoulas dans les pleurs.] Tout leur repos au trauail, toute leur ombre au Soleil, & comme les trois enfans leur rafraichiſſement dans les fournaiſes ardantes : à n'en m'entir point ces racitinations ſont agreables, & delicieuſes en la Theorie, mais la pratique en eſt vn peu differente : quand on ſe porte bien, dict cét Ancien Poëte, on donne bien à ſon aiſe des auis aux malades, ſi l'on eſtoit en leur place on auroit d'autres ſentiment.

Iniuſtice

Iniuſtice notable.

§. LXXII.

CE que j'admire le plus en vous, ou pluſtoſt en ceux qui vous animent, Hermodore, c'eſt la hardieſſe qui vous faict imiter la mauuaiſe femme qui iniurie la premiere celle qui eſt honneſte, luy reprochant le crime dont elle meſme ſe ſcait, & ſe ſent coupable, car ayant trouué vn E T pour vn O V dans la Traduction de voſtre Aduerſaire, vous cryez à la corruption, à la falſification, il ne vous faut que ce point, pour luy enleuer des mains la force du paſſage, & luy trancher la teſte de ſa propre eſpee. Et ce-pendant il ne ſe trouue pas deux mots en voſtre traduction qui ſe rapportent au texe duquel vous faittes plutoſt vne illuſion, que vous n'y faictes alluſion. N'auez vous point peur qu'on vous darde au viſage ce trait Euangelique, l'Amy d'où vient que vous apperceuez la paille dans l'œil de voſtre prochain, & non la poûtre qui bouſche le voſtre,] pourquoy aualez vous le Chameau, en conſeruant le monſcheron] enfans des hommes que vous eſtes menteurs en vos balances, & trompeurs en voſtre vanité.]

Themiſtocles luittoit vn iour en certains jeux publics auec Pericles qu'il porta rudement par terre, Pericles ſe releue, & comme il eſtoit mieux en langue qu'en iambes, & meilleur Orateur que luitteur, il ſceut perſuader ſi viuement aux Iuges du prix que Themiſtoles auoit vſé de ſupercherie, qu'ils leur ordonnerent de recommencer, Themiſtocles le refuſa, diſant que puis que ſon Eloquence auoit eu tant de charmes qu'elle leur auoit oſté la liberté de la veuë en vne action ſi manifeſte, il craindroit que la ſeconde fois l'ayant encore terraſſé il ne perſuadaſt à toute l'aſſiſtance qu'il ſeroit demeuré victorieux.

A la verité il faut auoir acquis à vn haut degré, l'art de feindre eloquemment, & auoir le don de hardieſſe à vn point incomparable, pour faire Imprimer vn Liure, & l'expoſer aux yeux de toute la France, ou il y en a de ſi clair-voyans, & mettre en marge les paroles Latines d'vn paſſage de ſainct Gregoire, vis à vis d'vne traduction qui n'en exprime vn ſeul mot, non pas meſme le ſens, & apres cela auoir le courage de crier au fauſſaire au corrupteur, à vn homme qui a changé vn monoſſyllable à vn autre, ſans aucun intereſt du ſens de l'Autheur. *Hermod. p. 183.*

Mais qu'eſt-ce que cela au prix de tant de centaines de paſſages du Directeur dont ie puis aſſeurer qu'il ny en a vn ſeul qui ne ſoit tronqué, violenté, alteré, corrompu, geſné, contourné, & arraché de ſon vray ſens, par des falſifications, ou ſi groſſieres ſi elles ſont faites par ignorance, ou ſi noires ſi la malice les a produites, que ceux qui prendront la peine de les conferer à leurs originaux, auront de la peine à s'imaginer, qu'vne telle impoſture puiſſe tomber dans vn eſprit, qui ne ſoit point tombé en ſens reprouué.

Digitized by Google

Hermodore excuſe.

§ LXXIII.

DE tout cela je ne vous en accuſe nullement, Hermodore, au contraire ie vous plains de vous voir circonuenu de la ſorte par des ouuriers d'iniquité,] de qui le fard, & la malignité compoſent l'ame & le corps. Vn iour vous vous repentirez, (mais trop tard ſi vous ne preocupez la face de Dieu par vne bonne confeſſion) de leur auoir preſté vne ſi facile creance. Et Dieu vueille que ce ne ſoit point en la compagnie de ceux qui diſent au V. de la Sageſſe, dans vne Penitence tardiue, & hors de ſaiſon, & gemiſſans par vne extreme angoiſſe d'eſprit.

Voila ceux dont nous nous ſommes mocquez, & que nous auons eu à meſpris, comme eſtans dans la Religion vulgaire des Imparfaits, des Irreligieux & des Irreguliers, nous prenions leur vie pour vn desbordement general, & pour vne folie & vanité vniuerſelle, & leur mort pour infamie. Cependant voyez combien d'entreux ſont rangez parmy les enfans de Dieu, ayant leur partage parmy les ſaincts. Nous auons manqué au chemin de la verité, & le Soleil de iuſtice & dintelligence ne nous à pas eſclairez. Nous nous ſommes laſſez en la voye d'iniquité & de perdition, nous auons marché par des ſentiers difficiles, mais nous auõs ignoré celuy du Seigneur: qui eſt le grand chemin Royal de la charité, dequoy nous ont profité noſtre orgueil & noſtre vanterie. Tout cela eſt paſſé comme l'aube, & comme les choſes qui ne laiſſent apres elles aucune trace de leur paſſage. Nous n'auons teſmoigné aucun ſigne de vertu, au contraire nous nous ſommes conſommez en toute malignité.]

Hermodore, cher Hermodore, ſouuenez vous de ce Sage mot, il y a vne voye qui ſemble fort droitte à l'homme abuſé, & cependant ſa fin ſe termine & aboutit dans la mort.] Force gens remplis de grandes imperfections, crient Perfection, Perfection, Eſtat de Perfection, qui ne ſcauent, ny ce qu'ils diſent, ny ce qu'ils font, & ne cognoiſſent ny Eſtat, ny Perfection. Vanité des vanitez & tout cela eſt vanité. Ils veulent des nõs d'or & faire des œuures de tenebres] & du talent de plomb.] Aſſez de bruit peu de fruict, aſſez de fumee peu de feu de charité: ils prennent le corps pour l'ombre, & l'Inſtrument de la Perfection pour ſon eſſence. Euitez-les, Hermodore, ce ſont des Ardans qui meinent au precipice de l'orgueil, & nullement à ceſte excellente vie de Charité, qui n'eſt point ambitieuſe, ny interreſſee.] Ny à ce chemin dont Dauid parloit, diſant, voyla le chemin par où ie luy monſtreray le ſalutaire de Dieu.]

Recapitulation.

§. LXXIV.

Y va t'on, à voſtre auis, Hermodore, par l'Iniuſtice, l'Orgueil, l'Erreur, le Sciſme, la Fauſſeté, l'Impoſture, la Meſdiſance, & ne ſont-ce pas là les eſcueils, ou vous font donner vos Pilotes en cet Entretien, ou cõtre voſtre gré, ou peut eſtre ſans que vous vous en apperceuiez, tant ils ſont ſubtils à vous deceuoir, ayans pour voile la liberté de la malice.]] Et afin que vous ne penſiez pas que ie parle à credit, ie vous en veux faire vne breue demonſtration dont ie boucleray cet Eſclarciſſement.

N'eſt-ce pas vne Iniuſtice toute manifeſte d'attribuer à des Aſſemblees particulieres qui ne ſont point de l'Inſtitutiõ formelle & ſpecialle de Ieſus Chriſt, ny des Apoſtres, le Nom de Religieux, priuatiuement aux autres Catholiques Seculiers, tant du Clergé que Laicques, encores qu'ils ſoient dans la Religion vniuerſelle, eſtablie par le Fils de Dieu, fondee ſur luy, & ſuredifiee ſur le fondement des Apoſtres, qui l'ont ſemee par toute la terre, ou le ſon de leur voix a eſté entendu.] Si ceux-cy ſont les exercices de ceſte Religion, & honorent Dieu du culte qu'elle ordonné, à quel propos leur rauir le nom de Religieux, comme s'ils eſtoient ſans Religion, Impies, Athees, ou Libertins.

N'eſt-ce pas vne vanité orgueilleuſe à des Societez particulieres, qui ne ſubſiſtent que ſur la Congregation Generale des fidelles l'Egliſe Catholique, de s'attribuer par Antonomaſie, Excellence, & Preeminence : le nom de Religieux au preiudice du Souuerain Pontife, des Cardinaux, des Eueſques, & Paſteurs de l'Egliſe, qui ſont dans l'Eſtat perfectionnant les peuples qui leur ſont cõmis, c'eſt à dire de la Perfection à enſeigner & exercer : & de l'appliquer à vn Eſtat qui de ſoy, cõme parlent les Scolaſtiques, n'eſt que dans la perfection à acquerir, & acquerir pour ſoy, tout ſon trauail, par la proprieté de l'Eſtat, ſe terminãt dãs la perfectiõ particuliere de celuy qui l'embraſſe, n'eſtant qu'vne condition d'Eſcolier, & de Seruiteur, obligé à apprendre & à eſtre ſuiet, non à repaiſtre, conduire, ou enſeigner, (ſi ce n'eſt par accident, commiſſion, & delegation,) des ames dont la conduite ne luy appartient pas de droit commun, & dont le Priuilege meſme ne luy donne point la charge.

Section.

§ LXXV.

VOulez vous vne Erreur & vn Schiſme plus manifeſte que de ſouſtenir que Ieſus Chriſt a fondé deux Religions : L'vne du vulgaire

l'autre des Notables, l'vne commune, l'autre rare, l'vne raualee, l'autre releuée, l'vne des Parfaicts l'autre des Imparfaicts, Entendant par la Notable, la Rare, la Releuée, la Parfaite celle des Cenobites, & par la vulgaire, la Commune, la Rauallee, l'Imparfaite celle des autres Catholiques, qui ne ſont point enfermez dans des Cloiſtres, de quelque haute, ſublime, & Souueraine condition qu'ils puiſſent eſtre: ſi tenir ceſte diuiſion qui deſole l'Egliſe & qui deſchire la robe ſans couſture de Ieſus Chriſt ce n'eſt marcher ſur les aiſles des vertus,] & ſur la hauteur des nuees] que ſera ce donc.

Hermod. p. 189. lig 20.

De plus ſous-diuiſer ceſte Religion des Parfaits en cent branches autant qu'il y à d'Ordres & d'Inſtitus Cenobitiques en l'Egliſe, & l'autre, Religion des Seculiers en deux, celle des Paſteurs, & de leurs oüailles cõme s'ils eſtoiẽt de deux differentes Religions. N'eſt-ce pas vouloir faire à l'Egliſe vne, ſaincte, & Catholique, le meſme affront que ce Roy des Perſes fit a vn fleuue qu'il aſſecha, en le partageant en diuers ruiſſeaux.

La fauſſeté, & la fraude ſe voyent par tout en la corruption de tous les paſſages qui ont eſté ſuggerez: car ou ils ſont roignez tronquez, ſophiſtiquez, ou pris en vn ſens tout different de celuy de leur Autheur, & quand à celuy de ſaint Gregoire dont vous faites vn Trophee, ſur vn monoſſillable qui vous ſemble mal traduit, ne rougirez vous point de la fourbe de ceux qui en ont baillé la traduction toute faite, comme ſi vous eſtiez vn petit eſcolier, à qui il failuſt gloſer du Latin, pour luy en donner l'inteligence.

Le Prouerbe vulgaire à bonne grace, qui dict que le Loup mange celuy qui ſe faict beſte, il eſt bon d'imiter la ſimplicité de la colombe, pourueu qu'on ne reiette pas la prudence du ſerpent. Ie prie Dieu, Hermodore, qu'il vous tire de la gorge des Lyons, qui font curee de voſtre reputation, & de la corne des Licornes.]

Quant aux Mediſances, que, par le bout de voſtre plume, ils vomiſſent contre le Directeur, outre que i'ay deffenſe dy reſpondre, i'ay charge de ſa part de vous dire qu'il eſt tout accouſtumé à les prendre pour des faueurs, pluſtoſt que pour des fureurs. Sachant que comme l'honneur eſt plus en celuy qui honore, qu'en celuy qui eſt honoré, le blaſme eſt moins en celuy qui eſt blaſmé qu'en celuy qui blaſme.

Fin du Liure Troiſieſme.

Digitized by Google

LIVRE QVATRIESME DES ESCLAIRCISSEMENS DE MELITON.

I. ESCLAIRCISSEMENT.

DES VOEVX CENOBITIQVES.

Auant-Diſcours.

§. I.

[I]'AVROIS peu de choſes à démeſler auec vous, Hermodore, en cet Entretien ſecond de voſtre deuxiéme Liure, ſi ie me tenois preciſement à mon deſſein, qui n'eſt principalement que de iuſtifier les paſſages du Directeur, que les Corrupteurs de vos ſaines intentions vous font corrompre & alterer dans voſtre ouurage. Car vous ne pinſez en ce lieu que deux endroicts du Directeur, encore d'vne façon ſi molle, qu'il ſemble que voſtre deſſein ſoit pluſtoſt de le chatouiller pour le faire rire, que de le poindre pour le faire crier. Leurs playes, dit Dauid de ſes foibles Aduerſaires, ſont faites par des fleches, tirées par les mains debiles d'vn enfant, elles n'enfoncent point, elles ne font qu'eſgratigner & effleurer la peau, & leurs langues retournent leurs traits contre eux-meſmes.]

Mais quand ie penſe au precepte de la Correction fraternelle, qui oblige vn chacun d'auoir ſoin du ſalut de ſon prochain, & au commandement qui nous eſt fait de l'aimer comme nous-meſme, ie ne puis m'empeſcher d'imiter le zele de Moyſe qui fit vn aſſaut de reputation contre l'Ægyptien qui outrageoit ſon frere l'Iſraëlite; & quand ie ſerois

auſſi muët que le fils de cet ancien Roy, ie croy que le Ciel me rendroit la parole pour vous auertir de ne tirer point la mouſtache du lion qui dort, & de ne vous iouër point à vn docte Perſonnage, qui peut d'vn reuers vous mettre en tant de pieces que le vent les emporteroit, ainſi que la poudre qu'il eſleue de la face de la terre.]

Vous entendez bien que ie parle de l'Autheur de l'Examen de la Preface des Heureux Succez: qui, caché derriere le rideau, ſe mocque du cordonnier qui veut paſſer la pantoufle. C'eſt luy principalement que vous heurtez en Taureau, ſans voir où vous plantez la corne, & c'eſt luy qui peut dire auſſi bien que le Directeur, Beaucoup de Veaux m'ont enuironné, & pluſieurs Taureaux gras m'aſſiegent.] Il peut, quand il le voudra, eſcarter tous ces troupeaux, & fendre ceſte foule, il eſt à craindre qu'apres s'eſtre teu, auoir patienté & demeuré en ſilence, à la fin il ne parle comme vne femme qui enfante,] & qu'auec vn ſouffle vehement il ne briſe toute la flotte de Tharſe.] S'il fond ſur vous ainſi qu'vn tourbillon, adieu mon Hermodore.] Ie l'auray veu eſleué par deſſus les cedres du Liban, dans les acclamations publiques, ie repaſſeray, & il ne ſera plus,] où s'il reſte, il ſera dans la bouë; & ſa memoire ſera vn but de deteſtation. C'eſt ce que i'apprehende pour vous, & non ſans cauſe.

Mais en attendant ceſte iournée funeſte pour voſtre eſcrit, & plus voiſine que vous ne penſez, ie ne puis endurer, non plus que Salomon, le pauure orgueilleux,] n'y voir que des raiſons impertinentes, que vos Miſtagnogues vous preſtent, triomphent inſolemment de pluſieurs veritez plus claires que le iour, qui n'a qu'à ſe monſtrer pour ſe faire voir, eſtant enfant de ce Soleil qui preſte à nos yeux la lumiere meſme qui le rend viſible: le frere qui en aide vn autre, eſt comme vne forteresſe bien munie.]

Ces digreſſions ne paroiſtront non plus, dans la longue ſuitte d'Eſclairciſſemens, que la groſſeur de voſtre volume m'oblige de faire, que la viſite des belles maiſons, ou la veuë des grandes citez, qui ſe rencontrent ſur le chemin de celuy, qui fait vn voyage de longue haleine; au contraire ceſte diuerſité ſeruira de diuertiſſement agreable, & ſoulagera l'ennuy que le Lecteur pourroit prendre de ſe repaiſtre touſiours d'vne meſme viande. Poſſible que ç'a eſté auſſi voſtre deſſein, & que ces paſſades que vous faites par rencontre contre l'Examinateur (que vous appellez de voſtre grace le Second du Directeur) ne ſont que pour donner carriere à voſtre plume, & la delaſſer par la varieté.

Contradiction dés l'entrée.

§. II.

VOus debutez pourtant, ou bien l'on vous fait debuter aſſez mal; car au lieu de reſpondre de droit front aux huict diſſemblances qu'il vous donne des M..... Anciens auec les Nouueaux, vous biaiſez

de telle ſorte que fuyant, comme Demoſtene au pas des Termopiles, vous vous promettez de combattre vne autre fois de meilleure ſorte que des talons.

Vous auoüez toutes ces diſſemblances, mais comme ce geant de la fable, vous vous releuez plus vigoureux, apres voſtre terraſſement, & par vne ſouppleſſe de Pericles, vous faites profit de voſtre dommage] & de vos breſches vous dreſſez vos reparations & fortifications: que le prouerbe eſt vray, qu'il fait bon battre vn glorieux, & que c'eſt vn agreable perſonnage à la Comedie que le Capitaine.

Ces differences, dites-vous, *ſont à l'auantage des Cenobites de ce temps, qui ſont progrez dans l'excellence de leur condition.* Quel raiſonnement eſt celuy-cy, tres-cher Hermodore, vous deſirez prouuer contre luy, que le Cenobiſme de noſtre aage eſt le meſme que du temps des premiers ſiecles, & tel, que vous vous imaginez qu'il ait eſté inſtitué par Ieſus-Chriſt & les Apoſtres; & puis, comme ces femmes qui ſentent les tranchées de l'enfantement, mais n'ont pas aſſez de force pour ſe deſcharger de leur fruict, vous reconnoiſſez que les differences qu'il produit ſont veritables, mais qu'elles ne ſeruent qu'à faire voir le progrez du Cenobiſme arriué en ceſte fin des ſiecles,] (qui eſt le vray Siecle d'or des Cenobites) à vn ſi haut degré de Perfection, qu'il s'appelle Religion par eminence au deſſus de la Catholique, Religion des Parfaits, & ſes Profeſſeurs ſe nomment Religieux priuatiuement à tous les autres fideles, Papes, Rois, Empereurs, Cardinaux, Eueſques, & tout le reſte du Clergé, & des Laïques: de ſorte qu'il a attaint le nid de la pie, & les colomnes d'Hercule, il ne peut aller ny plus haut, ny plus outre. *Hermod. p. 187.*

Premiere Difference du Cenobiſme Ancien & du Moderne.

§. III.

TOut cecy paroiſtra mieux en ſon iour dans l'Examen de ces huict particulieres differences, que l'Autheur de l'Examen a choiſies entre pluſieurs autres, qui pourroient y eſtre adjouſtées. La 1. eſt que les M..... des premiers ſiecles eſtoient tenus pour Laïques, ceux des derniers ſont Eccleſiaſtiques pour la pluſpart. A cela vous reſpondez par frere Theodulphe, ſi ceux là eſtoient Laïques, ce reſpect nous les rend inferieurs, puiſque vous auoüez que nous ſommes Eccleſiaſtiques. Premierement, Hermodore, voila vne difference notable, car il n'y a Catholique qui ne ſache la diſtinction d'vn Clerc, & d'vn Lay. 2. Cela monſtre que le Sacerdoce n'eſt qu'accidentel non eſſentiel à l'eſtat Cenobitique, autrement les M..... anciens n'auroient pas eſté vrais M..... ce qui eſt auſſi faux que la meſme fauſſeté, veu meſme qu'en ce temps-cy les Cenobites Conuers, Laïcs, Seruans, Boutechœurs, qui ne ſont ny Preſtres, ny Clercs, ſont eſſentiellement M..... par leur profeſſion, auſſi-bien que les Choriſtes, Clercs ou Preſtres. *Hermod. p. 186.* *p. 187.*

3. Les Canons disent formellement le contraire, & declarent que le M..... comme M..... est vn homme purement Laïque: il ne faut donc pas dire que le Cenobisme de ce siecle soit plus Cenobisme que le Cenobisme des premiers siecles de l'Eglise, puisque ce n'est que par accident, & par accessoire, que le Sacerdoce est entré dans l'estat Cenobitique par la permission & indulgence des Pasteurs.

Si vous dites que la Prestrise a annobly, & illustré l'Estat Cenobitique, tout ainsi qu'vne villageoise mariée à vn Gentilhomme, cesse d'estre roturiere & deuient Damoiselle, & qu'ainsi ceste difference est à l'auantage du Cenobisme des derniers siecles: outre que vous confessez donc qu'il y a bien de la distance entre la premiere condition de ceste paisanne, & celle où son mariage l'a esleuée, ie vous demande deux choses; l'vne, si les Freres Laïcs (qui en certain Ordre peuuent estre, & Prouinciaux, & Generaux, s'ils se trouuent auoir l'esprit & la capacité de gouuerner) sont moins Cenobites que les Prestres: l'autre, d'où vient donc, que les Cenobites, comme Cenobites, c'est à dire comme Laïcs, ainsi que les Canons parlent, soustiennent ardemment, & fortement, qu'ils sont en vn estat de plus haute Perfection, non seulement que tous les Laïques, Empereurs, Rois, Monarques, Magistrats de quelque condition qu'ils soient, mais encores que tous les Ecclesiastiques du Clergé, Doyens, Archidiacres, Chanoines des Cathedrales ou Collegiates, Curez, Recteurs, Archiprestres, les Eueſques exceptez possible par bienseance, possible de peur de les irriter, ou possible de peur d'offenser le Premier des Eueſques, le souuerain Pontife.

Section.

§. IIII.

D'Abondant ie vous demande pourquoy le Sacerdoce a annobly le Cenobisme, plustost que le Cenobisme le Sacerdoce, depuis que c'est faite ceste alliance du Cenobiclericat & du Clerico-cœnobisme. Vous repartirez que le Cenobisme est plus illustre & releué quant à l'estat de Perfection, à acquerir (comme si tout Chrestien n'estoit pas en estat d'acquerir la perfection, principalement les Prestres, qui sont par l'ordre sacré, dans vn estat immobile, & dont le caractere durera mesme dans l'Eternité:) & la Prestrise est plus excellente quant à l'Ordre & à l'office, & qu'ainsi par la conjonction de ces deux grands luminaires, il se fait vn merueilleux esclat de splendeur, qui rend la condition Cenobitique, la vraie Religion des Parfaits en Eminence.

En voila beaucoup, Hermodore, & ie crains qu'il n'en arriue de ceste induction, comme de ces argumens que les Logiciens connoissent, qui ne prennent rien parce qu'ils prennent trop: ou comme de ceste pierre qu'on appelle Beille (m'entendez-vous cher Frere) qui

deuient d'autant plus obſcure que plus on la polit. Car ſi ie vous fay connoiſtre que l'vnion de deux choſes ſi differentes (pour ne dire contraires) en vn meſme ſujet, fait qu'elles s'entrechoquent comme Eſau & Iacob en meſme ventre, (pour ne dire s'entrenuiſent ou s'entr'empeſchent) comme pourrez-vous dire qu'elles s'entr'aident ou s'entre-preſtent du luſtre.

Il eſt pourtant ainſi que ie vous dy, Hermodore, car s'il vous plaiſt de conferer l'hiſtoire de l'ancien Cenobiſme dans Euagre, Palladius, Caſſian, & tant d'autres qui nous en ont laiſſé des memoires, auec l'eſtat du moderne, vous y verrez autant de difference qu'entre l'empreſſement de Marthe, & la tres-bonne part de Marie, & vous connoiſtrez que ceux qui ont penſé faire plus de profit pour eux, & pour autruy, & exercer vne meilleure negotiation par la vie meſlee, en quittant l'Vn Neceſſaire de Magdeleine, n'ont pas gaigné au change, & que penſans conuertir le monde en le frequentant, le monde a peruerty, & difformé leurs Inſtituts par ſa contagieuſe frequentation: le ſac de farine penſant blanchir celuy de cherbon, ſe noircit par ſon approche: ce qui ſe verifiera mieux dans la Seconde Difference.

Du Clericat, & du Cenobiſme.

§. V.

DIſons ſur celle-cy, que comme deux limes qui s'entrefrottent, s'entregaſtent, auſſi que le Cenobiſme au lieu de releuer le Sacerdoce l'a r'aualé, & que la condition Clericale ſe ioignant au Cenobiſme pour l'appliquer au ſeruice du prochain, luy a fait oublier l'attention à ſa propre perfection, en quoy conſiſte proprement l'eſſence de l'Eſtat Cenobitique, qui ne viſe qu'à l'acquiſition de la Perfection particuliere de celuy qui le profeſſe, non à la communiquer aux autres, puiſque c'eſt l'eſtat de ceux qui ſont à perfectionner (Perficiendorum) non de ceux qui doiuent perfectionner les autres (Perficientium.)

C'eſt vn lierre beau & verdoyant, mais qui abbat en fin, ou l'arbre ou la muraille où il s'attache: c'eſt vne plume d'aigle qui a deuoré l'autre; c'eſt vne Marthe qui a troublé le repos de Marie. Autrefois (c'eſt à dire du temps des premiers ſiecles) ces qualitez de M..... & de Clerc eſtoient comme incompatibles, & auſſi-toſt qu'vn M..... eſtoit fait Preſtre, il ceſſoit d'eſtre M..... pour paſſer parmy les Clercs, qui menoient lors vne vie de communauté, au prés, & ſous la conduite des Eueſques.

Ce qui faiſoit dire à ſainct Hieroſme parlant à vn M..... Vy en ſorte dans le Monaſtere, que tu merites d'eſtre fait Clerc, c'eſt à dire, d'eſtre eſleué au Sacerdoce; & à vn ieune homme qui eſtoit incertain s'il ſe deuoit ranger dans le Clergé ou ſe faire M..... Si tu veux eſtre

M..... que fais-tu dans les villes qui ſont des receptacles de compagnies, non des retraictes de Solitaires, adjouſtant que les villes doiuent eſtre des priſons aux M..... & les deſerts leur Paradis.[]

Sainct Baſile en ſes Inſtitutions Mona..... dit que les M..... dans leur genre de vie n'auoient autre but, que de ſonger à leur ſalut particulier, & aux moyens qui les pouuoient conduire à ceſte fin là.] Au lieu que la Preſtriſe, quand elle eſt dans le Paſtorat & la charge des ames, doit chercher ſon ſalut en procurant celuy des autres. Le meſme Pere au meſme lieu dit que le M.... ne doit nullement aſpirer à la Clericature, c'eſt à dire à la Preſtriſe.

Et de fait, auſſi-toſt qu'vn M.... durant les premiers ſiecles, eſtoit eſleué (ſouuent contre ſon gré) à l'eſtat Clerical, ou Sacerdotal, par vn Eueſque, & employé par luy au ſeruice des ames, il ceſſoit d'eſtre M..... & paſſoit dans le Clergé entre les Paſteurs, en la meſme façon qu'vn Cenobite, qui eſt maintenant appellé à l'Epiſcopat, entre dans le Clergé, & eſt fait quitte des obligations qu'il auoit à ſon Ordre, & libre de l'obeiſſance, & de la Deſappropriation qu'il y auoit voüées, reſtant obligé au Celibat, parce qu'il eſt annexé à l'eſtat de Preſtriſe.

Sainct Auguſtin en l'Epiſtre LXXVI. qu'il eſcrit à Aurele Archeueſque de Cartage ſon Metropolitain, le diſſuade de receuoir à l'Ordre de Preſtriſe ceux d'entre les M..... qui auoient quitté leurs Monaſteres, diſant que cela faciliteroit leur cheute, ſi ceſte porte leur eſtoit ouuerte, & ſi leur inconſtance les faiſoit paruenir à vne meilleure condition, c'eſt à dire au Sacerdoce. Il adiouſte que l'on n'auoit accouſtumé d'appeller dans le Clergé que ceux d'entre les M..... qui eſtoient les meilleurs dans leurs Monaſteres, encor apres les auoir bien eſprouuez, de peur de faire d'vn mauuais Chantre vn bon Muſicien, & que le vulgaire ne diſt en ſe gauſſant, que d'vn mauuais M..... on faiſoit vn bon Eccleſiaſtique. A la fin il tranche ce mot, qu'il arriue rarement que d'vn bon M..... on en faſſe vn bon Preſtre.

De quelle ſorte le Sacerdoce s'eſt introduit dans le Cenobiſme.

§. VI.

QVe ſi vous voulez ſçauoir de quelle façon le Cenobiſme a attiré à ſoy la Preſtriſe, ou comme le Sacerdoce eſt deſcendu dans le Cenobiſme, c'eſt que les M..... au commencement ſe retiroient dans les lieux deſerts, & eſcartez, d'où ils auoient de la peine à venir chercher les Parroiſſes, pour y communiquer auec les autres fidelles, & y receuoir les Sacremens: joint que reuenans ainſi parmy les ſeculiers cela troubloit leur ſolitude, & r'appelloit dans leurs eſprits des ſouuenirs, dont le tentateur ſe ſeruoit pour les inquieter.

Ce qui fut cauſe que ceux qui ſe ramaſſerent dans des Monaſteres

Digitized by Google

pour y viure en commun, ſous la conduite Oeconomique de celuy qu'ils eſliſoient entr'eux, & qu'ils iugeoient plus capable de cela, eurent permiſſion des Prelats d'auoir vn Preſtre, qui celebraſt la ſaincte Meſſe dans leurs Maiſons, en des Chappelles, ou Oratoires, qu'ils y dreſſerent, & qui leur adminiſtraſt les Sacremens. De ceſte premiere grace, (par cet accroiſſement que les Iuriſconſultes appellent alluuion,) ils paſſerent à vne autre, qui fut que ce Preſtre fuſt vn d'entr'eux, & pour l'ordinaire c'eſtoit celuy qui eſtoit le Chef, ou Pere, c'eſt ce que ſonne le nom d'Abbé.

Ils n'en demeurerent pas là, car la gent ſe multipliant, & vn ſeul Preſtre n'eſtant pas baſtant à tant de miniſteres, ils obtindrent qu'ils pourroient eſtre trois ou quatre Preſtres dans vn Monaſtere remply de grand nombre de freres. Ceſte grace ſembla ſi eſtrange au commencement que l'on douta long temps s'il eſtoit permis à vn M..... d'eſtre Preſtre: ſurquoy il fallut faire des decrets pour arracher cet ombrage de l'eſprit de quelques fidelles, & aſſeurer que ceux qui auroient les qualitez & capacitez requiſes ſeroient capables de paruenir à ceſte dignité. *c. Doctos. c. Monachos quoque 16. q. 1.*

Depuis meſme l'on douta ſi la Meſſe des M..... eſtoit bonne, comme teſmoigne le Decret d'Yues au c. XXII. de la VII. Partie. A la fin ils obtindrent de pouuoir indifferemment & ſans limitation eſtre admis à la Preſtriſe, ſans toutesfois ſe meſler des fonctions Clericales que dedans leurs Monaſteres, & parmy leurs freres. Ceſte permiſſion remplit auſſi-toſt tous les Conuens de Preſtres, chacun des humbles freres aſpirant à ceſte qualité, & lors comme vn torrent enflé, qui ne peut plus ſe contenir dans ſon lit, ils commencerent à receuoir au Sacrement de Penitence, ceux d'entre les Laïques qui viſitoient leurs Maiſons, & Oratoires, d'où procederent tant de defenſes qui leur furent faites touchant ceſte entrepriſe, & qui ſe liſent dans les Canons.

Suitte.

§. VII.

NOnobſtant tout cela, cet vſage ſe tourna en licence, & par la couſtume ceſte commune erreur deuint vn droit, car les Cenobites las des ſollitudes, de leurs cellules, & de leurs cloſtures, trouuerent ſi bonne la negociation ſpirituelle de la peſche des hommes, & deſcouurirent de ſi grands profits actifs, & paſſifs, ſpirituels, & temporels, dans ceſte miniere des fonctions Clericales, qu'ils n'eurent iamais de ceſſe, qu'ils ne fuſſent appellez comme troupes de ſecours, à l'aide & au ſoulagement des Paſteurs en la Predication, & en l'adminiſtration des Sacremens de Penitence, au commencement ſous le bon plaiſir des Ordinaires, & des Curez, & depuis par Priuileges & Exemptions obtenus du Sainct Siege.

Ces pouuoirs ont fait quitter les deſerts aux Cenobites, qui ſe ſont logez non ſeulement auprés, mais dans le milieu des plus amples citez, où ils ſe ſont iettez, comme des moiſſonneurs, autrauers de la moiſſon d'autruy, s'y reſiouiſſans comme des vainqueurs qui partagent des deſpouilles,] y pratiquans en effect ce nom attribué au Meſſie, Haſte toy, deſpeſche toy, pren, butine.] Car ayant choiſi pour leur part la Predication, & l'adminiſtration de deux Sacremens, qu'ils ont eſtimé les plus commodes, & auantageux, ils ont deſerté les Parroiſſes, enleué, par diuerſes iuduſtries, les oüailles aux Paſteurs, eſloigné de leurs Peres les cœurs des enfans,] & fait vn ſi eſtrange changement dans la Hierarchie & diſcipline de l'Egliſe, qu'à peine y recognoiſt-on aucune Police, tant les Parroiſſes & les Cathedrales ſont abandonnées, & tant l'auctorité des Ordinaires eſt diminuée, & la dignité des Curez rauallée, pour ne dire auilie.

Et depuis, quoy qu'en die S. Thomas en la Queſtion 188. de ſa Seconde Seconde, apres S. Gregoire au chap. IV. du premier Liure de ſes Dialogues, le Cenobiſme ne s'eſt plus tenu pour vn degré d'Eſcolage, & de Sujetion,] mais pluſtoſt pour vn Eſtat de Maiſtriſe, de Preſidence, & de Paſtorat, les Cenobites ſe tenans pour Deleguez vniuerſels, de l'Eueſque vniuerſel, le ſouuerain Pontife, & pour Predicateurs & Penitenciers Apoſtoliques par toute la terre.

Les Cenobites Deleguez, & de qui.

§. VIII.

QVe ſi les Papes dans leurs Bulles d'exemption obligent meſme les Priuilegiez à eſtre examinez, & approuuez par les Ordinaires, auant qu'ils puiſſent preſcher, & adminiſtrer le Sacrement de Penitence, les Cenobites tiennent qu'en cela ils ne ſont que Commiſſaires & Deleguez du Sainct Siege pour les interroger, & les admettre à ces fonctions, en eſtans trouuez capables, & que par apres ils les exercent, non pas au nom des Eueſques, mais ſous l'auctorité immediate de ſa Saincteté.

Ce qui eſt directement contraire au Concile de Trente, qui en la VII. Seſſion au Canon XIV. du Decret de la Reformation, veut expreſſement, que nonobſtant TOVS PRIVILEGES TOVS PRESTRES MESMEMENT REGVLIERS ne puiſſent ouir les confeſſions, ny eſtre tenus pour capables de ceſte fonction, ſi apres vn diligent examen il n'ont eſté iugez tels par les EVESQVES, & s'ils n'en ont lettres d'approbation.] Le meſme eſt declaré pour le regard de la Predication en la Seſſion V. au Decret de la Reformation: Où il faut noter que les Eueſques y ſont nommez comme Eueſques, & comme ayans en cela auctorité d'Ordinaires, & non deleguez du Sainct Siege: ce que le Concile n'oublie iamais, quand, en quelque choſe, ils doiuent agir en ceſte qualité.

Seſſ. 23. cap. 15.

A quoy

A quoy en paſſant (car ce diſcours meriteroit vne plus longue eſtenduë) i'adiouſteray deux raiſons qui me ſemblent preſſantes. La 1. que les Cenobites examinez & approuuez par les Eueſques pour ouïr les confeſſions, & ayans ceſte permiſſion par eſcrit, n'ont pas pourtant la faculté d'abſoudre des cas que les Eueſques, comme Ordinaires des lieux, ſe reſeruent dans leurs Dioceſes, ſi ceſte conceſſion n'eſt couchée en termes exprez dans les lettres d'approbation. Ce qui teſmoigne qu'en cela ils tirent leur pouuoir immediatement des Eueſques, car s'ils l'auoient d'vn Tribunal plus eſleué, comme celuy du Sainct Siege, ils pourroient abſoudre en tous les cas, excepté en ceux que le Sainct Pere ſe reſerue.

La 2. raiſon eſt, que ſi les Eueſques ſont en cet Examen & Approbation des Cenobites deleguez du Sainct Siege, auſſi-toſt qu'vn Cenobite aura eſté trouué capable par vn Eueſque d'exercer les fonctions Clericales, il pourra preſcher & confeſſer par tout le monde, comme ayant eſté admis par le Delegué du Siege vniuerſel; ce qui eſt toutesfois, & contre la verité, & contre l'vſage, qui veut qu'vn Cenobite approuué en vn Dioceſe, paſſant en vn autre, ſoit examiné de nouueau, & y prenne vne nouuelle approbation, pour y rendre ſeruice au peuple, en ces exercices.

Section.

§. IX.

CE qui monſtre aſſez, que ny le Concile ny les Souuerains Pontifes dans leurs Bulles, n'ont iamais entendu déroger à l'auctorité des Ordinaires en cecy, mais ont voulu que les Cenobites qui prennent le Sacrement de Confirmation, & de l'Ordre, des mains des Ordinaires comme Ordinaires, non comme Deleguez du Sainct Siege, tiraſſent auſſi leur Miſſion, & leur Admiſſion immediatement des Ordinaires: leurs Priuileges, & Exemptions, ne s'eſtendans que pour leurs Ordres, que le Sainct Siege exempte de la iuriſdiction des Ordinaires, & ne s'eſtendans pas ſur les peuples, qui ſont immediatement ſoumis aux Curez, & aux Eueſques, qui portent le poids du chaut & du iour, & ont la charge de ces ames, & non pas les Cenobites, qui ne ſont appellez en aucune part de ceſte ſollicitude, ny par le Pape, ny par les Eueſques; mais ſeulement en de ſimples emplois pour le ſeruice des ames, & le ſoulagement des Paſteurs comme les autres Eccleſiaſtiques du Clergé, qui ne ſont point dans le Paſtorat.

Il me ſeroit aiſé d'apporter des preuues de tout ce que ie viens d'auancer, ſi i'eſcriuois cecy dans vne bonne ville, où les Liures ſont en abondance: Mais eſtant en vne retraicte champeſtre, où les bois, & les eaux, comme à S. Bernard, me ſeruent de Bibliotheque, & où ie n'ay quaſi, comme S. Antoine, que les deux grands Volumes du Ciel & de la terre, qui

fourniſſent d'entretien à mes ſpeculations, ie ne puis me ſeruir d'autre regiſtre que de celuy d'vn peu de memoire de mes lectures anciennes, qui me dicte aſſez, que pour peu que lon ſoit verſé dans l'Hiſtoire de l'Egliſe, il eſt aiſé d'y remarquer le progrez du Cenobiſme, & ſa conjonction auec le Sacerdoce, auec ſon auancement dans les fonctions Clericales, & les Priuileges, tel que ie l'ay deſpeint.

Ioint que cela eſt verifié par tant de teſmoignages autentiques, par l'Autheur de l'Examen, dont ie ſouſtiens icy la doctrine, qu'il me ſemble en ſa brieueté, comprendre de fort amples recherches. Que ſi quelqu'vn s'en veut eſclaircir encore dauantage, il peut voir ſur ce ſujet les Liures de trois excellens Eſprits qui ont depuis peu communiqué leurs trauaux au public, celuy de M. le Docteur Hallier, celuy de Pierre Aurelle, & celuy de M. le Maiſtre, il aura dequoy eſtancher ſa ſoif dedans ces groſſes & claires ſources.

Si le Sacerdoce a rendu le Cenobiſme plus parfaict.

§. X.

CE que i'ay à preſſer dauantage en ce lieu eſt vn ſentiment veritable, & neantmoins bien contraire au voſtre, Hermodore, qui eſt que les Cenobites de ce temps, pour eſtre Preſtres, pour la plus grande part, ne doiuent pas s'imaginer que leur taille en ſoit rehauſſee d'vne coudée,] ny que leur Cenobiſme pour eſtre releué par l'adjonction de ceſte dignité, (qui eſleue, en quelque maniere, la condition des hommes, pardeſſus celle des Anges,) en ſoit augmentée en vertu, car s'il leur plaiſt de conferer leur vie preſente, & meſme toute celle des quatre derniers ſiecles, auec celle des Cenobites des huict ou neuf precedens, ils trouueront qu'en effect ils ne ſont que les froides cendres des charbons ardans des anciens Anacoretes, ou Cenobites; &, comme il fut dit de cet ancien Senateur, homme de vie fort exemplaire dans le ſiecle, & qui donna beaucoup de trauerſes dans vn Monaſtere où il s'eſtoit rangé, qu'il auoit deffait vn bon Senateur, pour faire vn mauuais M.... Qu'auſſi la communication des fonctions Clericales aux gens de Cloiſtre, a deffait de bons Cenobites, pour faire, ie ne diray pas de mauuais Preſtres, mais des Preſtres qui au lieu de venir au ſecours des Paſteurs les trauerſent en leurs charges, & au lieu d'appuyer la Hierarchie, qui en renuerſent l'ordre, ſans apprehender ceſte diuine menace, que celuy qui diſſipe la haye ſera mordu du Serpent.]

I'ay beſoin de m'expliquer & de m'eſclaircir icy dauantage, pour oſter la priſe à toute cauillation. Ie ne dy pas que la decadence viſible du Cenobiſme des derniers ſiecles, depuis que le Sacerdoce s'eſt multiplié dans les Cloiſtres, & que les Preſtres Cenobites ont eſté admis aux fonctions du Clergé, procede du Sacerdoce, ny des ſaincts exercices qui procedent d'vn ſi diuin caractere; ceſte penſée n'entra iamais dans mon

by Google

eſprit : Mais comme il n'y a rien de ſi ſainct dont on ne puiſſe abuſer, ny point de ſi bonne eſpée, dont vn mauuais homme ne puiſſe faire de meſchans coups : ie dy que la pluſpart des Cenobites ont fait vn vſage du Sacerdoce, & des emplois où ils ont eſté appliquez en ſuitte de ceſte dignité, ſi differens du bon deſſein qu'ont eu ſur eux les Paſteurs qui les ont appellez à leur ſecours, que penſans rehauſſer le Cenobiſme par la Clericature, ils ont alteré l'vn & l'autre, perdans la retraite Cenobitique, & l'attention à leur propre perfection, (en quoy conſiſte proprement l'eſtat Clauſtral) pour ne faire qu'imparfaitement celuy du Clergé, n'adminiſtrans que deux Sacremens, & ne preſchans que quand, où, & comme il leur plaiſt, ſans aucune charge d'ames, ny obligation à leur paſture & conduite, demeurans ainſi ſuſpendus entre les deux Eſtats Cenobitique, & Clerical, ſans faire ny l'vn ny l'autre, ſelon ſon eſtenduë.

C'eſt encore moins la faute des Priuileges & Exemptions, qui leur ont eſté données, ny des Approbations que l'Egliſe a fait de ce genre de vie meſlé de Cenobiſme & de Clericat ; d'autant que le Sainct Siege qui les a Approuuez, Priuilegiez & Auctoriſez en ceſte maniere de viure, a eu eſgard au plus grand bien qui pouuoit reuenir aux peuples, & aux Paſteurs, s'ils eſtoient aſſiſtez de ces troupes de Secours, deſcendantes du Thabor de la Contemplation, pour s'adonner aux exercices de la vie actiue dans le ſeruice du prochain, en debitant, comme dit S. Thomas, ce qu'elles auroient contemplé, en quoy la gloire de Dieu ſeroit fort magnifiée, ſi le Progrez, & l'Iſſuë, reſpondoit aux ſainctes & ſalutaires intentions des Pontifes ſouuerains.

Mais il s'en faut prendre à l'imperfection de l'humaine infirmité, qui eſtreint mal quand elle embraſſe trop, & qui fait comme les eaux dont le ruiſſeau eſt trouble, quoy que la ſource en ſoit claire, parce que plus de gens cherchent leurs propres intereſts que ceux de Ieſus-Chriſt,] & deſtournent aiſement les facultez qui leur ſont données pour ſeruir dauantage Dieu, aux auantages de leur propre vtilité. Que ſi quelques Exemptions ont eſté tres-iuſtement & ſainctement données pour conſeruer l'ordre, la diſcipline dans les Inſtituts Cenobitiques, & pour empeſcher que les Ordinaires n'apportaſſent du trouble au lieu de reglement ; & ſi de là les Exempts prennent occaſion de s'enfler & de s'eſleuer contre les Eueſques, de les meſpriſer, & de r'aualer leur auctorité, qui ne voit que ce ne fut iamais l'intention du premier Siege, qui les a exemptez de la iuriſdiction des ſubalternes, qu'ils en abuſaſſent de la ſorte, ny de traitter indignement vne dignité eſtablie par le Sainct Eſprit pour gouuerner l'Egliſe de Dieu.]

Pauſe.

§. XI.

LE meſme ſe doit dire des Priuileges que l'on ne peut douter auoir eſté concedez par le Sainct Siege Apoſtolique pour de graues ſujets,

& auec vne meure cognoiſſance de cauſe, & quand ils ſeroient procedez du propre mouuement des Souuerains Pontifes, qui leur peut legitimement demander pourquoy ils font ainſi,] puiſque leur volonté eſt la raiſon meſme, Dieu commandant que l'on oye, & que l'on obeiſſe à ceux qui ſont aſſis ſur la Chaire de Moyſe,] ſans controoller leurs ordonnances.

Mais ſi les Priuilegiez en abuſent, & au lieu de venir à l'aide des Paſteurs, où ils ſont enuoyez par le Sainct Pere, s'ils deſtruiſent l'auctorité Paſtorale, & au lieu d'edifier les murailles de Ieruſalem la ſaincte Hierarchie, s'ils les demoliſſent, s'ils depeuplent les Parroiſſes par des induſtries reuelées par la chair & le ſang (c'eſt à dire par la prudence de la chair, qui ne viſe qu'à l'intereſt propre) pluſtoſt que par l'eſprit de Dieu;] bref s'ils en abuſent en cent façons, qu'il n'eſt icy lieu de déduire, & tout à fait contre l'intention du Vicaire de Ieſus-Chriſt qui les a concedez, qui ne dira auec vn grand Sainct de noſtre aage, conſiderant le deſordre que les Priuilegiez apportent dans la Hierarchie, par le mauuais vſage qu'ils font de leurs Priuileges, que s'ils ont autrefois eſté donnez pour de grandes raiſons, pour de plus grandes ils deuroient eſtre reuoquez, & les choſes remiſes dans le droict commun, & dans l'Inſtitution eſtablie par Ieſus-Chriſt, & pratiquée par les Apoſtres en l'aage d'or de l'Egliſe.

Et ne faut point s'eſtonner ſi les Priuileges ſi ſaincts, ſi iuſtes, ſi legitimes en leur origine, par la ſuitte du temps qui change & deteriore toutes choſes, & par le mauuais vſage de ceux qui s'en ſeruent, deuiennent nuiſibles, & contraires au bon deſſein qui les a fait eſclorre, puiſque le Sauueur qui eſtoit venu au monde pour luy donner la vie, & plus abondamment la vie,] eſt appellé vn ſigne de contradiction,] & mis pour la ruine, & le ſalut de pluſieurs, & eſt nommé pierre d'edification pour quelques-vns qui edifieroient ſur luy, & pierre d'eſcraſement pour ceux qu'il accableroit de ſa cheute.]

Et le meſme Sauueur au tres-ſainct Sacrement de l'Autel n'eſt il pas appellé la vie des bons, & la mort des mauuais, & comme il y donne la vie & des arres de la gloire à ceux qui le reçoiuent auec les diſpoſitions neceſſaires, ceux qui en approchent mal eſprouuez & preparez, ne mangent-ils pas leur iugement & leur condemnation. Combien eſt-il plus aiſé d'abuſer des Priuileges, qui, bien que forts ſaincts, ne peuuent, en aucune maniere, eſtre comparez à la ſainctetté de ce diuin & tres-auguſte Sacrement, veu qu'il n'y a rien de ſoy ſacré qui ne trouue ſon ſacrilege.

Mais n'eſtant pas icy le lieu de traitter du bon ou mauuais vſage des iuſtes Priuileges, contentons nous de dire, que ce n'eſt que par Priuilege que le Sacerdoce eſt entré dans le Cenobiſme, ou pluſtoſt que les Cenobites ont eſté admis à la Preſtriſe, la premiere nature de l'Inſtitut Cenobitique, eſtant vne condition Laïque, gouuernée, comme il eſt manifeſte dans les Liures de S. Denis Areopagite, par les Preſtres du Clergé.

De l'introduction de la Preſtriſe dans la vie Cenobitique.

§. XII.

QVelques-vns attribuent à S. Athanaſe qui viuoit dans le quatrieſme ſiecle l'introduction du Sacerdoce dans le Cenobiſme, ſeulement pour la conſolation des Cenobites & l'vſage particulier de leurs Maiſons, afin de leur donner moyen de garder plus exactement la retraicte & la ſolitude, & leur oſter l'occaſion de conuerſer dans le ſiecle, ſortans de leurs Monaſteres, pour venir aux Egliſes Parroiſſiales aſſiſter aux Predications & au diuin ſacrifice : ce qu'ils recueillent de ſon Epiſtre à Dracontius.

Et S. Ambroiſe en l'Epiſtre xxxii. du x. Liure dit, que S. Euſebe Eueſque de Verceil, qui viuoit ſur le milieu du meſme ſiecle, a eſté le premier en Occident qui conioignit le Cenobiſme au Sacerdoce ; & depuis S. Martin en France, & S. Auguſtin en Affrique, firent le meſme, ne viſans qu'au repos des Cenobites, & pour les tenir plus reſſerrez dans leurs Monaſteres, non pas à les appeller aux fonctions Paſtorales, pour les exercer ſur les peuples.

Mais comme la fontaine de Mardochée, petite en ſa ſource, & debile en ſa courſe, deuint en fin vne mer de lumiere ; auſſi depuis que le Sacerdoce fut introduit dans le Cenobiſme, il ne demeura gueres dans ſes premieres bornes : mais ſoit par zele, ſoit par quelque autre motif, les Cenobites pratiquerent bien-toſt ce conſeil ſacré, que tes ſources découlent dehors, & partage-les par les carrefours,] ne te contente pas de boire de l'eau de ta ciſterne,] mais romps ton pain aux petits & aux neceſſiteux,] n'enfouy pas le talent,] ny ne cache la lampe ſous le boiſſeau,] ſoyez le ſel de la terre,] & la lumiere du monde.]

Si le ſuccez a reüſſi, ſelon la bonté de ceſte intention, ie m'en rapporte à l'hiſtoire, qui nous fait voir vn ſi grand changement en l'Eſtat Cenobitique : & vne ſi extreme difference entre les Cenobites des premiers & des derniers ſiecles, que l'on peut hardiment donner vn dementy à ce Poëte, qui diſoit que les Colombes n'engendrent pas des Aigles, ny les Aigles des Colombes. Car au lieu que les premiers eſtoient cõme des Colombes en ſimplicité, en gemiſſement, en l'amour de la retraite, du repos & de la ſolitude ; les autres ſont des Aigles, en force de vol, mettans leurs aires ou nids en des lieux eminens, nourriſſans leurs petits de ſang, ainſi que dit Iob, c'eſt à dire de chaſſe, & apres les prouoquans à voler. Que ſi l'Aigle regarde quelquesfois le Soleil, ce n'eſt que pour aiguiſer ſes yeux à ſes rayons, & les rendre plus ſubtils à voir la proye de plus loin. Que ſi vous voulez prendre la medaille par le reuers, on pourra dire que les premiers eſtoient comme des Aigles en contemplation, & les autres comme des Colombes en la fecondité de l'action, mais Colombes ſeduites & ſans cœur,] & qui regardent par des feneſtres. Ces enigmes qui n'ont pas tant

d'obſcurité que celuy de Samſon, n'ont que faire de ſa geniſſe pour en trouuer l'intelligence.

Suite.

§. XIII.

TAnt-y-a que, comme l'Abeille ne bleſſe iamais, qu'elle ne demeure la plus bleſſée, d'autant qu'elle laiſſe ſon aiguillon dans la playe qu'elle fait, & auec ſon aiguillon ſa vigueur ou ſa vie; Auſſi l'Hiſtoire nous apprend que depuis que le Cenobiſme a affecté le Clericat, & en ſuitte les Priuileges, il en a fait vn vſage ſi different de celuy pour lequel ces graces luy auoient eſté faites, entrant par ces moyens là dans les Puiſſances Eccleſiaſtiques, non tant pour appuyer & ſoulager les Paſteurs, & ſeruir les ames, que pour accroiſtre ſa propre auctorité & ſon domaine, attirant à ſoy tous les honneurs, les pouuoirs & les biens qui deuroient, par le droict commun, appartenir au Clergé, & à l'Eſtat Paſtoral: que l'on peut, auec verité, comparer ces entrepriſes, à ces efforts qui demoliſſent la vigne eſleue du Seigneur, que l'Eſcriture repreſente ſous le ſimbole des Sangliers & des Renards, qui en perdent les pampres, & en deſracinent les ſeps.

Ces Cadets ont ſupplanté leurs Aiſnez, les moindres ſont deuenus maiſtres des plus grands, & leur ont fait le meſme tour que la gaule de Moyſe à celles des Mages. Perdans en meſme temps, & l'eſprit du Cenobiſme, qui eſt celuy de ſolitude, de retraite, de ſequeſtration du monde, de contemplation, de gemiſſement, de cachette, de ſujection, d'apprentiſſage, d'humiliation, & de penitence. Et encore celuy de Clericature qui eſt de ſoy deſtiné à l'action, au ſeruice du prochain, & à la charge des ames, pour la gloire du Prince des Paſteurs, & Eueſque de nos ames Ieſus-Chriſt N.S.]

Car au lieu que les Clercs, c'eſt à dire les Eccleſiaſtiques du Clergé de la primitiue Egliſe, s'aſſembloient auprés des Eueſques, & menoient, ſous leur obeiſſance, vne vie commune, c'eſt à dire viuoient en communauté, ſeruans les ames ſous leur auctorité, & ſe diſpoſans à en prendre la charge quand ils en eſtoient iugez capables par les Ordinaires. Les Preſtres Cenobites ſe ſont ſouſtraits de la iuriſdiction, conduite, & obeiſſance des Eueſques, & ne s'adonnans au ſeruice des ames qu'en la maniere qui leur plaiſt, renoncent à leur charge, parce qu'elle eſt & dangereuſe, & penible, mais non à leur gouuernement, parce qu'il eſt honorable, & vtile, ſans ſe ſoucier de la regle de nature & de droict, qui veut que celuy-là ait ſa part du poids & du faix, qui la ſi bonne aux commoditez.

Mais ces Prudens en leur generation] comme s'ils auoient l'eau de depart dont ſe ſeruent les Spagiriques pour ſeparer le precieux du vil,] ſçauent bien proprement eſcreſmer la Hierarchie, & laiſſant aux Paſteurs tout ce qu'il a d'onereux, & de peu d'importance, ils ſe reſeruent le laict & la laine des brebis, & ſans eſtre obligez à leur paſture, ny à la charge des ames, dont les Anges meſmes redouteroient le fardeau. Ce que les enfans

Digitized by Google

font par friandiſe, de lecher le miel & de laiſſer le pain, ceux-cy le pratiquẽt par delicateſſe ſpirituelle, laiſſans ce qu'il y a de faſcheux dans le ſeruice du peuple, & ne ſe reſeruans que ce qu'il y a de glorieux & de profitable. Ils reduiſent les Paſteurs à eſtre des cheuaux de ſomme & de bagage, tandis qu'ils portent les freins dorez, & les caparaſſons, pluſtoſt pour paroiſtre aux tournois qu'aux batailles, & pour courir la bague pluſtoſt qu'alencontre : tels que l'Euangile deſpeint les mercenaires qui n'ont point de propres oüailles, comme ont les vrais Paſteurs ; & qui ne ſe ſoucient des moutons d'autruy qu'autant que leur laine eſt grande.

Section.

§. XIIII.

L'Experience, qui eſt la commune Maiſtreſſe des ſimples & des habiles, nous fait voir que ceſte conjonction du Cenobiſme & du Clericat, altere tellement l'vn & l'autre Eſtat, qu'au lieu de receuoir de l'aide par la communication l'vn de l'autre, ils ſe deſtruiſent en quelque ſorte mutuellement, la Hierarchie eſtant troublée par l'vn, & la tranquillité des Cloiſtres par les fonctions de l'autre. En ſorte que nos Marchands meſlez, auec leur vie meſlée, ſont comme le gardien des deſtours de Dedale, mypartis en leur eſtre, & pour vouloir eſtre Cenobites, Clercs, ils ne ſe trouuent en fin ny vrais Clercs, ny vrais Cenobites : cela, c'eſt contre la deffenſe de l'ancienne Loy, labourer auec deux animaux de diuerſes eſpeces, ſemer la terre de deux graines, & faire des habits de deux eſtoffes : Et comme ceſte gent meſlée ſe va multipliant à merueilles, & par la varieté des Inſtituts, qui auoiſine le Centenaire, ſi encor il ne le paſſe, & par le grand nombre de ceux qui s'enroollent ſous ces diuers drappeaux de volontaires, Il y a grande apparence de croire que l'ancienne Hierarchie eſt proche de ſes derniers ſouſpirs, que les Priuileges incomparablement plus gros que le droict commun, l'eſtoufferont de leur quantité, & que les Priuilegiez ſurpaſſans infiniment en nombre, en biens, en pouuoirs, en appuy, en auctorité, en credit, vers les grands & les petits, les Paſteurs Ordinaires, en aneantiront les noms, apres en auoir démoly les charges, & que l'Egliſe ne ſera plus ſeruie par des Peres, mais par des Pedagogues, ny gouuernée par le Paſtorat, mais par des Miſſionnaires & Deleguez, qui eſtans ſans obligation, & ſans charge, ne ſeruiront le peuple qu'à leur fantaiſie.

Conduite & Reglement de S. Charles Borromée.

§. XV.

POſſible que c'eſtoit en la veuë de ce deſordre imminent que le grand S. Charles Borromée, le miroër des Paſteurs en nos iours, auoit de

coustume de dire que l'Estat de l'Eglise en nostre siecle, auoit plus de besoin de bons Pasteurs que de bons Cenobites, & d'effect apres auoir esté porté par de douces benedictions & sainctes industries, aux premieres années de son Pastorat, à faire plusieurs fondations Cenobitiques, à quoy il employa des sommes immenses, il reconnut en fin par experience, que ceux qui succent ainsi suauement le laict des gens] & qui font les empressez à aider les Pasteurs, n'ont pour visée que de se paistre eux-mesmes, non les oüailles qui ne leur sont pas commises, & que leur but principal n'est pas d'aider les Ordinaires, mais d'auancer les affaires de leurs Maisons, ou de leurs Instituts, & de manger ainsi à plats couuerts les pechés du peuple.]

C'est pourquoy retirant ses liberalitez de ce sac percé, de ce tonneau des Danaïdes, il les tourna vers d'autres emplois beaucoup plus Hierarchiques, comme à fonder des Hospitaux, des Congregations d'Oblats, & des Seminaires, qui depuis ont rendu le Clergé de Milan, l'vn des plus illustres en doctrine, & en pieté, que d'aucun Dioceſe qui soit en l'Eglise.

Ie me souuiens entre autres regles de ses Seminaires de celle-cy, que ceux qui y sont receus, declarent qu'ils ont dessein de seruir à Dieu toute leur vie dans le Clergé de l'Eglise de Milan, aux fonctions dont ils seront iugez capables, & qu'ils n'ont aucune volonté presente de se faire Cenobites: & au cas qu'ils viennent à se ranger dans les Cloistres, ils promettent de restituër ce qu'ils auront despensé au Seminaire, & donnent caution bourgeoise pour cela, afin que ceste restitution soit employée à en esleuer d'autres, qui rendent les seruices à l'Eglise de Milan, selon l'intention du Fondateur.

Plusieurs années depuis son heureux passage de ceste vie à l'eternelle felicité, le grand & sainct Cardinal Federic Borromée son parent, & son successeur à sa pourpre, & à sa Croix Archiepiscopale dit sur ce sujet ce que le Directeur remarque au §. IX. de la VI. partie, que ie surseoy de rapporter icy pour n'estendre par trop ceste fusée.

Sentiment d'vn grand Prelat.

§. XVI.

A Quoy i'adiousteray ce que i'ay appris d'vn tres-docte, & tres-pieux Prelat, & des plus eminens en dignité de ce Royaume. Qui est que la multiplication de tant de nouuelles Reformes, & de tant de nouueaux Instituts Cenobitiques, est vne des innocentes causes du desordre & de la ruine du Clergé, & de l'Estat Pastoral, par vne speculation fort delicate, & neantmoins tres-veritable & euidente. C'est qu'auſſi-tost qu'il y a quelque sujet capable, soit en doctrine, soit en pieté de conduire les ames, auſſi-tost il est attiré tantost par des liens d'humanité, tantost par des liens de dilection, dans ces nouuelles Congregations & Assemblées, & ainsi le Clergé n'a que le refus, pour ne dire le rebut, de ceste gent esleuë, de ce peuple trié.]

Et ne

Et ne vous imaginez pas que ce qui les attire en ces aziles, ce ſoient les parfums du Bien-aimé, & le ſeul reſpect de l'intereſt de Dieu, s'il vous plaiſt de voir le Liure de ſon eſpece qui a poſſible fait le plus de Cenobites, qui eſt celuy du bon Platus, du Bien de l'Eſtat Cenobitique: vous trouuerez que toute la maſſe de ce gros volume ne bat qu'à ce but, de monſtrer que la vie des Cenobites eſt la plus honorable & honoree, la plus riche & abondante, & la plus plaiſante & delicieuſe de toutes les conditions humaines: car le premier Liure ne parle que des Vtilitez & Profits; le ſecond que des Gloires & Excellences, & le troiſieſme que des honneſtes Delices & legitimes Voluptez de ce genre de vie, dont on fait profeſſion dans les Cloiſtres.

Vous pouuez penſer ſi ces auantages qui comprennent toutes ſortes de biens, honorables, vtiles, & delectables, ſont de puiſſantes amorces pour attirer des poiſſons dans des filets & faire vne ample peſche d'hommes, chacun eſtant non ſeulement enclin, mais naturellement fait aſpre à rechercher ſes intereſts. Toutes les Cours des Princes, & toutes les conditions ſeculieres, ſont des machines qui ne ſe remuënt que par ces reſſorts-là; teſmoin ce que dit ſainct Iean des trois conuoitiſes qui regnent dedans le monde, & ce bon perſonnage s'en ſert pour attirer des chalans au Cloiſtre: ſi c'eſt cet eſprit qui tranſporte tant de gens dans ces ſolitudes, ie ne ſçay s'ils y ſont conduits par l'eſprit de Dieu, qui eſt celuy de charité, & l'eſprit de charité ne recherche nullement ſes propres intereſts, mais ceux de Dieu.]

Suitte.

§. XVII.

ON peut dire hardiment & hautement que cet eſprit du monde n'eſt nullement celuy de l Euangile, celuy auquel le Sauueur diſoit, confiez-vous, car i'ay vaincu le monde,] mon Royaume n'eſt point de ce monde,] Pere ie vous prie par ceux qui me ſuiuent que i'ay retirez du monde, & non pas pour le monde,] monde qui ne m'a connu, mais qui m'a hay & perſecuté,] monde dont l'amitié eſt ennemie de Dieu,] monde tant détrempé en malice,] & qui n'eſt pas digne de poſſeder ceux qui ſe donnent à moy.]

L'eſprit de ce monde-là, vraiment impur, & immunde, ne viſe qu'apres les delices, les honneurs, & les commoditez; mais l'eſprit de Dieu, qui eſt celuy des anciens Cenobites, ne regarde que les croix, les mortifications, les diſettes, les pauuretez, les trauaux, & les abjections. Eſprit ſi bien dépeint par S. Paul en tant de lieux de ſes diuines Lettres, & principalement aux chap. 6. & 11. de la 2. à ceux de Corinthe. Et celuy-là prend bien mal ſes meſures pour ſuiure Ieſus-Chriſt dans la perfection de l'Euangile, qui ſe charge d'autre choſe que de croix: Car s'il a fallu que

le Fils de Dieu ſouffriſt pour entrer en ſa propre gloire,] c'eſt s'abuſer de penſer auoir part à cette gloire, ſans l'auoir à ſes ſouffrances,] & de croire regner auec luy, ſi on n'endure auec luy.]

Des Vocations intereſſées.

§. XVIII.

L'ESPRIT de la Religion Chreſtienne, à ce conte, ſera bien different de celuy de la Religion des Parfaits : car celuy-là ne parle que d'humiliation, d'aneantiſſement, de renoncement de ſoy-meſme, & de toutes choſes pour l'amour de Dieu, ne parle que de mortification, de fuitte des honneurs, d'abandonnement de biens & de plaiſirs : mais celuy-cy, ſelon la doctrine de Platus, eſt de cette fourmilliere d'Eſcriuains Spirituels & Aſcetiques qui ſont ſortis de ſon Eſcole, ou qui ont beu à meſme ſource, n'aura pour but que les delices, les honneurs, & les richeſſes. Si ce ſont là les voyes du Ciel, ie m'en rapporte à tout Chreſtien, tant ſoit peu inſtruit en la foy & en la vraye pieté.

Poſſible dira-t'on que lon prend les pecheurs ou les mondains dans leurs intereſts, & par leurs intereſts, comme des oiſeaux par leurs reclams, & les autres animaux par les appaſts dont ils ſont les plus friands, & que de là peu à peu, on les conduit dans les intereſts de Dieu, qui veut eſtre aimé, ſeruy, & ſuiuy pour l'amour de luy-meſme. Et ne manquera-t'on pas d'alleguer les menaſſes & les promeſſes dont l'Eſcriture eſt toute parſemee, pour monſtrer que tel a eſté le procedé des Prophetes, & des Apoſtres, & hõmes Apoſtoliques quand ils ont voulu conuertir le monde, & attirer les pecheurs à la penitence. Cette raiſon eſt non ſeulement fort plauſible, mais tres-veritable, & tres-bonne, pourueu qu'on n'en demeure pas là, que des moyens on n'en faſſe pas la fin, & qu'on ne mette pas la fin derniere dãs la prochaine. Mais quand tout vn liure eſt employé autour de ces moiẽs, qui ne ſe terminent en dernier reſſort que dans l'intereſt propre, non dans celuy de Dieu, dont il n'eſt parlé qu'en paſſant; & ſi peu, que ce peu ne paroiſſe non plus que rien, qui ne dira que la veuë de l'Eſcriuain de ſemblables choſes n'a point eſté au delà de l'intereſt creé, & n'a autre viſee de ſes perſuaſions que celles des anciens Philoſophes, qui bornoient leurs leçons de vertu dans la felicité, qui prouient de ſon exercice, en cette vie.

Par ces belles maximes qui ne paſſent point les bornes de la lumiere naturelle, ou qui ne donnent que dans vne foy fort debile, vous pouuez iuger s'il eſt aiſé d'amaſſer beaucoup de gens, comme lon recueille des eſſains d'abeilles au bruit des baſſins, & comme lon aſſemble vn peuple au ſon des cloches, n'y ayant celuy qui ne ſe ſente entrainé par l'odeur des parfums du propre intereſt, & qui n'aſpire à vne beatitude preſente. Et quand le bon Platus au chap. 13. de ſon 3. Liure exaggere ſi puiſſamment le centuple dont iouyſſent dés cette vie les Cenobites, ayans ces plaiſirs, cent plaiſirs, & cent honneurs pour vn qu'ils ont laiſſé au ſiecle, combien eſt-

Digitized by Google

il aiſé apres que l'eſprit eſt remply de cette agreable & auantageuſe imagination, de donner à cent pour vn, qui eſt bien vne autre vſure que cent pour cent.

Contrepointe.

§. XIX.

MAIS laiſſant cette digreſſion, qui me meneroit trop loin ſi i'en ſuiuois le fil, ie reuiens à la raiſon de ce grand Prelat, que ie trouue pleine de ſolidité & de iugement, que la multiplication des Ordres & Inſtituts Cenobitiques defenduë par pluſieurs Conciles & Decrets, fait au Corps du Clergé, ce que la rate au corps humain, parce que ſa graiſſe fait amaigrir les autres membres. Et à meſure que s'augmente le nombre des ouuriers extraordinaires, qui ſont les Deleguez, les Miſſionnaires, ou, pour mieux dire, les Mercenaires, celuy des Paſteurs Ordinaires, & de ceux qui ſont propres à prendre la charge des ames, diminuë au grand dommage non du Clergé ſeulement, & de l'Eſtat Paſtoral, mais de toute la Republique Chreſtienne, qui a intereſt, pour la gloire du grand Paſteur Ieſus-Chriſt, que les peuples ſoient conduits & gouuernez par des Paſteurs, qui ſoient vraiment Peres ſpirituels, & chargez des ames, auec les capacitez requiſes pour porter vn ſi important fardeau, où il y va de l'Eternité heureuſe, ou malheureuſe, de ceux qui ſont conduits, & de ceux qui conduiſent.

Et c'eſt icy où lon peut iuſtement appliquer ce mot de l'hiſtoire Napolitaine, La mort de Conradin eſt la vie de Charles, & la mort de Charles la vie de Conradin. Car la fin de ces nouueaux Inſtituts ſera le commencement de la Reforme, & de la ſplendeur du Clergé. Telle eſtant la viciſſitude des choſes morales, auſſi bien que des naturelles, ſelon cette maxime de la Phyſique, la generation de l'vn eſt la corruption de l'autre. Iacob & Eſaü qui commencerent leur debat dés le ventre de leur mere, en eſtans ſortis, ne peurent long-temps durer enſemble en vne meſme maiſon, & il y euſt eu bien de la noiſe, ſi Iacob, par le conſeil de ſa mere, ne ſe fuſt retiré en Meſopotamie.

Les Poëtes meſme, quoi qu'ils nous repreſentent la meilleure intelligence qui ſe puiſſe deſirer entre les deux jumeaux de Leda; ſi eſt-ce qu'eſtans deuenus des aſtres, il leur faut partager l'immortalité, en les faiſant leuer ſucceſſiuement ſur l'horiſon.

Vnion.

§. XX.

IE ne veux pas inferer de là, que les Cenobites, & les Paſteurs ſoient deux cõditions incompatibles en l'Egliſe de Dieu, au contraire elles ſe

peuuent entreſecoutir & beaucoup aider l'vne l'autre. Car comme aux premiers ſiecles les M..... tiroient toute leur perfection des Preſtres, & des Eueſques qui les perfectionnoient, & les paiſſoient comme leurs principales oüailles, ſelon la doctrine de ſainct Denys, de ſainct Hierome, & de toute l'Antiquité; auſſi aux derniers ſiecles les Cenobites eſtans appellez au Sacerdoce, & de là aux fonctions Clericales, ont apporté de grands ſoulagemens aux Paſteurs, & à leurs brebis, tant qu'ils ſe ſont contenus dans les qualitez de troupes de ſecours, employees par les Paſteurs, ſelon les beſoins qu'ils auoient de leurs aſſiſtances, non comme ayans authorité de faire ces fonctions, meſme contre le gré des Paſteurs immediats, comme deleguez d'vn plus haut Tribunal que celuy des Ordinaires.

Car depuis ce temps-là (c'eſt à dire depuis qu'ils ont abuſé de leurs priuileges, au delà de leurs limites, s'en ſeruans à la deſtruction d'vne authorité eſtablie de Dieu, plutoſt qu'à l'edification du Corps miſtique de Ieſus-Chriſt, contre l'intention de ſon Vicaire en terre) tantoſt par des violences, tantoſt par des artifices, dont le Directeur ne découure que la moindre partie, ils n'ont ceſſé de diminuer la puiſſance des Prelats Superieurs, & inferieurs, de deſpeupler les Parroiſſes, de ſouſtraire les brebis aux Paſteurs; bref, de reduire la Hierarchie en vn eſtat ſi déplorable, que lon peut dire d'elle, que toute teſte eſt languide, & tout cœur affligé, de la voir couuerte d'vne playe] qui la remplit de deſordres, & de confuſiõs.

Et ne faut pas que lon ſouhaitte la ruine du Cenobiſme pour reſtablir l'Eſtat Paſtoral, comme lon fait dire à l'Empereur Charles V. qu'il ne falloit que deffaire Milan pour refaire toute l'Italie, ces penſees ſont fort eſloignees de noſtre eſprit, mais nous voulans ſeulement dire que ſi lon ceſſoit d'eſtablir de nouueaux Inſtituts Cenobitiques, ſelon les deffenſes faites par les Canons, que lon reſſerraſt ceux qui ſont eſtablis dans l'Obſeruance de leurs Regles, & qu'on les contint dans les iuſtes bornes, & dans l'vſage legitime de leurs priuileges, en empeſchant leurs entrepriſes ſur les Offices des Paſteurs, & ſur le gouuernement des ames dont ils ne veulent pas prendre la charge, on verroit auſſi-toſt reflorir le Clergé, les oüailles ayans & ſuiuans les voix de leurs Paſteurs, & toutes choſes remiſes peu à peu, dans le premier eſtabliſſement de Ieſus-Chriſt, & des Apoſtres.

Pieux ſouhait, & auis aux Cenobites.

§. XXI.

NE verrons-nous iamais ce temps-là heureux auquel dans l'armee de la Sulamite, (terrible à ſes ennemis quand elle eſt miſe en bataille & rangee en belle ordonnance) les troupes volontaires ſeroient de bonne intelligence auec les Ordinaires, celles-là n'empietans pas dauantage ſur les poſtes & les quartiers de celles-ci, que celles-ci ſur les departemens

& retrenchemens de celles-là. Car bien qu'autrefois ſelon le droict commun, les Cenobites fuſſent conduits & perfectionnez par les Paſteurs & fuſſent vne partie de leurs troupeaux, neantmoins depuis leurs exemptiõs, que les Ordinaires ont ſouffertes auec reſpect & patience, on n'a point ouy dire que ceux du Clergé ſe ſoient meſlez de la conduitte des Cenobites. D'où vient donc cette paſſion ſi extreme à ceux-cy, de tenter toutes ſortes de voyes, de ſolliciter tant de priuileges, & d'en paſſer encore les bornes, pour auoir part au gouuernement des peuples ſans ſe ſoucier de leur charge, laiſſant tout le faix des ames ſur les eſpaules des Paſteurs en leur enleuant autant qu'ils peuuent la conduite, comme s'il eſtoit poſſible de reſpondre d'vn troupeau ſans le gouuerner?

Quand ſera-ce que le ſouuerain Vicaire de Ieſus-Chriſt fera vne ligne (car vn ſimple Bref ſuffiroit) pour ſeparer ces Portugais, de ces Caſtillans, en la conqueſte de ces Indes, enuoyant d'vn coſté les bergers d'Abraham, & ceux de Loth d'vn autre? Quand ſera-ce que débroüillant de caos qui offuſque la face de l'Egliſe, il rangera la ſeche & l'humide chacune en ſon lit? ou au moins quand ſera-ce que cette mer, qui rompt à tous propos ſes bornes, ſera contenuë d'vne forte digue, qui bride ſes flots, & les empeſche d'inonder ſur des terres qui ne ſont point de ſon fonds ny de ſon domaine?

En attendant que cette main puiſſante & ce bras releué commande à la mer & aux vents, & accoiſe l'orage dont l'Egliſe, ſur ce ſujet, eſt menaſſee, les Cenobites conſidereront s'il leur plaiſt, que par cette conjonction du Sacerdoce à leur eſtat de perfection, dont ils le penſent rehauſſer, ils font tout le rebours de ce qu'ils pretendent: car au lieu d'augmenter l'eſclat par l'vnion de deux lumieres, ils amoindriſſent la ſplendeur de l'vne & de l'autre, & eſteignent l'eſprit principal de ces deux differentes vacations.

Car le principal but du Cenobiſme conſiſtant en la fuitte du monde, & du commerce des hommes, en vne profonde retraitte & ſolitude, en vn ſilence accompagné d'vne haute cõtemplation; bref, en cet Vn Neceſſaire, cette vnité d'eſprit auec Dieu, d'où quelques-vns tirent le nom de M . . . . auſſi bien que de la vie ſolitaire; qui ne voit que par les fonctions Clericales qui ſe pratiquent au milieu des citez, dans les grandes aſſemblees, dans les vaſtes auditoires, ce recueillement ſe diſſipe, & la vie contemplatiue s'eſuanoüit.

D'autre coſté le haut point de la perfection de l'Eſtat Clerical & Paſtoral conſiſtant en la charge des ames, à l'imitation du diuin & bon Paſteur J. Ch. & à mettre ſa vie pour ſes oüailles, enquoy l'Euangile met la plus grande charité, & comme ſon Apogee: qui ne voit que les Cenobites y renoncent par vœu, & profeſſion expreſſe, (au moins quelques Inſtituts) proteſtans de n'aſpirer iamais, ne prendre, ny ne pretendre aucune charge d'ames.

Exemples inſtructifs. §. XXII.

AVſſi voyons-nous que les plus grands Saincts, tant fondateurs de Cenobites, que ceux qui ſans l'eſtre ont aimé & appuyé ce genre de

vie n'ont point troublé le repos de cette chere ſœur, ny ne l'ont eſueillee du doux ſommeil de ſa contemplation, pour la porter au tracas de l'action. S. Auguſtin fonda au meſme temps en Affrique, & des Hermites Congregez viuans en ſolitude, & ne vacquans qu'à la retraitte, & des Clercs ou Chanoines, viuans en communauté, qui depuis ont eſté appellez Reguliers de l'Obſeruance de ſa Regle, qu'il employoit, ſous ſon authorité, aux miniſteres du Clericat, & de la vie actiue, dequoy meſme nos iours ont le teſmoignage éuident en ce que les Chanoines appellez Reguliers, ont des Cures affectees à leurs Communautez, tenuës par ceux qui en ſont membres. Ce qui n'eſt pas ainſi entre les Heremitains Auguſtinians, qui ayans quitté les ſolitudes, pour ſe ranger entre les Ordres appellez Mandians, & embraſſé les fonctions Clericales, viennent au ſeruice des ames ſans en prendre la charge, mais non pas ſans en entreprendre le gouuernement.

S. Baſile a eſté vn grand Archeueſque & premier Fondateur & Legiſlateur des Cenobites, nous ne liſons point en ſa Regle qu'il les ait appellez au regime des ames, non pas meſme par voye de ſecours, ny ſeulement qu'il les appelle au Sacerdoce. S. Germain d'Auxerre l'vne des belles lumieres de noſtre France, aima tellement les Cenobites, qu'il leur baſtit vn Monaſtere aupres de ſa reſidence, où il alloit quelquefois entre les bras de Rachel la douce Contemplation, ſe delaſſer des fatigues & des trauaux de l'action, chaſſieuſe ſi, mais feconde comme Lia : mais pourtant nous ne liſons point qu'il les appellaſt au ſeruice des ames, ny au ſecours des Paſteurs qui luy eſtoient ſubalternes, ny en la part de la ſolicitude.

S. Hugue Eueſque de Grenoble, inſpiré de Dieu par vne viſion miraculeuſe, receut dans ſon Dioceſe le grand S. Bruno auec ſa deuotieuſe ſuitte, & leur donna ce lieu d'horreur & de vaſte ſolitude, qui depuis a eſté le Chef du plus ſainct, du plus auſtere, & du plus parfait de tous les Ordres Cenobitiques, ſelon le iugement meſme de l'Egliſe, qui permet de tous les autres que lon puiſſe paſſer à celuy-là, duquel il n'y a point de retour à aucun autre. Ce S. Eueſque ſe retiroit ſouuent auec ces deuots contemplatifs, ſe rendant ſemblable au Pelican de la ſolitude, au hibou qui ſe cache dans vne muraille entr'ouuerte, & au paſſereau ſolitaire,] ſe rafraiſchiſſant par ces ſainctes retraittes des ſolicitudes inſeparables de celuy qui eſt en Prelature.]

Nous ne liſons pas pourtant qu'il les fiſt deſcendre de leur montagne, ny ſortir de leurs grottes pour le venir aider en ſes fonctions Paſtorales, imitant en cela N. S. qui ne commanda point à Marie d'aller aider à Marthe, ny de quitter ſon repos & ſa tres-bonne part, pour s'occuper dans les empreſſemens de l'autre.

Le grand Arſenius, qui auoit eſté Precepteur de l'Empereur Arcade, & qui auoit tant de recommandables parties de ſçauoir, de ſainteté, & dignes de reluire ſur le chandelier de l'Egliſe, s'eſtant enfoncé dans les deſerts, & reduit dans vn Monaſtere fort eſcarté des villes, accoiſa vn iour la tentation d'vn de ſes freres, qui ennuyé des emplois contemplatifs deſiroit s'occuper au ſeruice du prochain, & luy fit connoiſtre que c'eſtoit vn pretexte ſpecieux dont le demon du monde transformé en Ange de lumiere, le vouloit eſblouyr, pour le deſbaucher de ſa vocation. Et vne fois quelqu'vn

Digitized by Google

de ſes freres ſe plaignant à luy, au nom de tous les autres, de ce qu'il eſtoit ſi ſauuage & farouche en ſa retraitte, & ſi attaché au ſilence, qu'on auoit beaucoup de peine à l'aborder & à tirer vne parole de ſa bouche, bien qu'il euſt des qualitez fort vtiles dans la conuerſation, & qui pouuoient apporter beaucoup de conſolation & d'auancement aux ames. Ce Sainct repliqua en deux mots que le commerce des hommes & celui de Dieu luy ſembloient incompatibles. Il vouloit dire, que la vie contemplatiue, & l'actiue, vont au ſeruice de Dieu par des routes ſi differentes, qu'il eſt malaiſé qu'elles ſe rencontrent, & qu'elles ſe joignent, ſans nuire l'vne à l'autre.

De la vie meſlee d'action & de contemplation.

§. XXIII.

ET d'effect l'hiſtoire nous marque vne decadence ſi manifeſte du Cenobiſme (qui eſt vn eſtat abſtrait & de pure contemplatiou) depuis que par le Sacerdoce il s'eſt porté dans les fonctions du Clergé, qu'à peine eſt-il reconnoiſſable; l'action de l'vn ayant troublé la contemplation de l'autre, & le Sabath delicat du Cenobiſme ayant rendu l'action du Clericat beaucoup plus molle & plus laſche, entant que ceux qui s'y addonnent n'en prennent qu'autant, ou comme, & quand il leur plaiſt, ſans charge, ſans deuoir, ſans obligation, & tout à leur aiſe.

Mais quoi, me dira-t'on, il ſemble que vous blaſmiez en cela cette vie que lon appelle meſlee d'action & de contemplation, & que lon attribuë comme la plus parfaite à N. S. & aux Apoſtres. Tant s'en faut, car comme il eſt certain que celle qui eſt ſimplement actiue eſt moindre que celle qui eſt purement contemplatiue, celle qui embraſſe l'vne & l'autre auec vn iuſte temperament, & qui aſſocie Marthe à Marie, ſera la plus accomplie de toutes. Mais voicy comment, ce ſera lors (& c'eſt la doctrine de ſainct Thomas) que l'action procedera de la PLENITVDE de la contemplation, & auſſi lors que la contemplation portera à la plenitude de l'action.

Il eſt certain que le parfait Paſteur doit vaquer à la contemplation, en quoy nous voyons que les Baſiles, les Gregoriens, les Chryſoſtomes, les Ambroiſes, les Auguſtins ont excellé, & puis debiter & inſpirer aux autres ce qu'ils ont contemplé. Mais cette plenitude de contemplation ne doit pas reſtreindre la plenitude de l'action, c'eſt à dire l'empeſcher d'embraſſer ſans exception toutes les fonctions Clericales & Paſtorales, dont la plus grande eſt de ſe charger des ames, & s'obliger par office de mettre la vie pour leur ſalut. C'eſt ainſi que les Apoſtres & leurs ſucceſſeurs, & les hommes d'vn eſprit vraiment Apoſtolique, ont exercé la vie meſlee ſelon toute l'eſtenduë de la contemplation & de l'action, dequoy le Cenobiſme Clericant ne ſe doit pas vanter s'il ne veut s'expoſer à la riſee des clairuoyans, puiſqu'encore qu'on luy concedaſt qu'il s'adonne à la contemplation ſelon toute la plenitude qui y eſt deſiree (ce qui eſt pourtant mal-

aiſé à conclurre, à qui conſidere le tracas des Communautez qui ſont dans le milieu des grandes villes) il faut neceſſairement qu'il auoüe, bon gré malgré, qu'il n'embraſſe pas l'action, c'eſt à dire les fonctions Clericales ſelon leur amplitude, puiſque deſia les Cenobites ne preſchent que quand, où, & à qui il leur plaiſt, ſans obligation de paiſtre les autres: & pour le regard des Sacremens, de ſept ils n'en adminiſtrent que deux, encore vn auec limitation, c'eſt celuy de la treſſaincte Euchariſtie, qu'ils ne diſtribuent que dans leurs Egliſes, à qui, & quand il leur plaiſt, & celuy de la Penitence en la maniere qui leur eſt la plus commode. Du reſte n'eſtans aucunement chargez, ny reſponſables des ames, qu'ils ſe contentent de gouuerner volontairement, comme ſans neceſſité, ny obligation elles ſe ſoumettent à leur conduitte.

Perſuation puerile: & reſponſe à vne objection.

§. XXIV.

PEnſee qui m'a fait quelquefois admirer l'imagination de ceux qui ayans & les talens & le deſſein de ſeruir l'Egliſe dans les fonctions Clericales ſe vont ietter dans les Cloiſtres, pour les y pratiquer, diſent-ils, auec plus de perfection, ſe rangeans pour ce ſujet en des Ordres dont l'Inſtitut eſt de vaquer à ces actions. Enquoy ils ſe trompent, beaucoup plus, qu'outre moitié de iuſte prix, puiſque non ſeulement ils n'embraſſent que la moindre partie de ces fonctions, & cette moindre partie, auec ſi peu d'eſtenduë, & d'vne maniere ſi imparfaite, c'eſt à dire ſans deuoir, ſans aucune obligation, ſans aucune charge des ames, & plutoſt pour des motifs que Dieu ſçait, que pour ceux que lon veut rendre ſi ſpecieux, qu'il eſt aiſé à voir que ce ſont des Colombes ſeduites qui n'ont point de cœur,] que la vraye & ſolide vertu les abandonne, & que la lumiere de leurs yeux, c'eſt à dire le iugement, n'eſt point auec eux,] & que ce ſont des perdrix qui ſe laiſſent ſurprendre au miroir des apparences.

Et ne faut point ſe couurir du ſac moüillé de cette inepte objection, que ces fonctions qui ſe font ſans obligation de Iuſtice, mais ſeulement par acte d'obeiſſance, & de Religion entãt que cette obeiſſance eſt voüee, ſont plus excellentes, & plus meritoires, que celles des Paſteurs qui ſortent de la ſeule obligation de Iuſtice. Car outre les reſponſes qu'a deſia faites le Directeur au chap. 9. de ſa 5. partie, & celles du tres-ſçauant Pierre Aurele aux Vanitez de l'Eſponge de Floydus, titre 3. propoſition 9. Nous pouuons adjouſter celles-cy, que l'obeiſſance en elle-meſme parlant abſolument n'eſt point vne vertu morale plus grande que celle de Iuſtice; au contraire, c'eſt vne vertu ſubordonnee à la Iuſtice, & qui en eſt embraſſee comme vn moindre cercle eſt enfermé dans vn plus grand. Ioint que quiconque eſt ſimplement obeiſſant n'eſt pourtant pas iuſte en toutes façons, mais quiconque eſt entierement iuſte, eſt vraiment obeiſſant, & comme il faut.

Et

Digitized by Google

Et quoy que la Religion à raiſon de ſon obiect qui eſt Dieu, & de ſon acte qui eſt celuy de latrie, ſoit tenuë pour la plus excellente d'entre les vertus morales, ſi eſt ce que parlant abſolument & generalement, la Iuſtice a plus d'eſtenduë, puiſqu'elle comprend ſous ſoy la Religion par laquelle la Iuſtice nous fait rendre à Dieu l'honneur & le culte que nous luy deuons; & de plus, nous fait rendre à nous-meſmes & au prochain, les deuoirs dont nous ſommes obligez. Ioint que la Iuſtice eſt vne des quatre principales vertus que lon appelle Morales, & qui cõprend en ſoy toutes les autres, ſelon le mot qu'Ariſtote a tiré d'vn ancien Poëte. Tellement que cõparant meſme la Iuſtice auec l'Obeiſſance, & la Religion, ie ne voy pas que l'acte de Iuſtice, ſoit inferieur à celuy de ces autres vertus.

Suitte.

§. XXV.

MAis nous ſommes en plus forts termes, car qui a dit aux Cenobites, que les Paſteurs ne font leurs fonctions que par obligation de iuſtice, non par celle d'obeiſſance, & de Religion. Premierement pour l'obeiſſance elle eſt plus grande, plus authentique, plus ſolemnelle dans la Preſtriſe, & le Paſtorat, que dans le Cloiſtre, pour vne infinité de raiſons qui ſeront eſtenduës en leur lieu. Elle eſt ſolemnelle, car elle ſe voüe en la reception du Sacrement de l'Ordre: Le Preſtre la voüe à Dieu, & à ſon Eueſque en receuant le caractere ſacré: L'Eueſque la voüe à Dieu, & au S. ſiege, en ſa cõſecration: elle ſe voüe pour des emplois qui ſont bien d'autre importãce que ceux des Cloiſtres, qui ſont pour la pluſpart œconomiques, mais ceux-cy regardent l'adminiſtration des choſes ſacrees, & le gouuernement de l'Egliſe. Elle ſe voüe entre les mains d'vn Eueſque, ou du Pontife ſouuerain, qui ſont d'autre taille que de ſimples Preſtres, ou meſme des freres laiques tels que ſont, ou que peuuent eſtre, des Superieurs de Conuent.

Secondement, qui leur a dit que les fonctions Paſtorales ne ſoient point des actes de Religion, puiſque ce ſont autant d'adminiſtrations des miſteres, & des miniſteres de la Religion Chreſtienne, par la Predication, & les Sacremens. Ceux qui enſeignent la iuſtice aux autres, & qui rompent le pain de la diuine Parole aux petits, enſeignans aux iniques les voyes de Dieu, & aux ignorans les veritez de la foi, ne font-ils point acte de Religion? ceux qui ont ſept Sacremens de Religion à adminiſtrer, touſiours, en tout temps, à tous, par obligation, par deuoir, par Eſtat, par Office, & ſous peine de peché, ne font-ils pas bien autant d'actes de Religion, que ceux qui ſans obligation, ſans deuoir, ſans charge, n'en adminiſtrent que deux, à leur commodité, & pour leur commodité, & à leur aiſe, quand, où, & à qui il leur plaiſt?

Mais ces actes Paſtoraux de Religion ne ſe font pas par vœu, ſi les Ce-

nobltiques ſont appellez de Religion, en conſideration de l'obeiſſance qu'ils ont voüee, d'où leur peut arriuer cette inégalité d'eſprit de dénier la meſme qualité aux fonctions des Paſteurs, puiſqu'ils ont voüé obeiſſance à Dieu entre les mains des Eueſques, s'ils ſont Curez, & du Pontife ſouuerain s'ils ſont Eueſques, & que c'eſt en vertu de cette obeiſſance voüee qu'ils ont leur miſſion pour paiſtre leurs troupeaux, car comme preſcheroient-ils, & adminiſtreroient-ils les Sacremens, s'ils n'eſtoient enuoyez par ceux qui peuuent enuoyer.

Si les Cenobites ſont les fonctions Clericales par Eſtat & Inſtitut.

§. XXVI.

MAis il y a bien d'autres nouuelles, qui a dit aux Cenobites qu'ils preſchent, & adminiſtrent les Sacremens par vœu, & par obeiſſance? Y a-t'il aucun Inſtitut qui faſſe vœu de cela? Y a-t'il aucun Inſtitut qui de ſoy ait charge des ames? j'entends de celles des laïques, y a-t'il quelqu'Inſtitut qui ait peuple & Paſtorat par ſon inſtitution? Au contraire, n'y a-t'il pas des Inſtituts qui font vœu de ne prendre iamais aucune charge des ames?

Que ſi par accident ils ſont employez aux fonctions Clericales par les Paſteurs, & appellez au ſeruice des ames en leur aide, ce n'eſt pas que cela ſoit eſſentiel à l'Inſtitut, & que les Cenobites qui en ſont, & qui n'ont pas ces emplois; comme par exemple, les Freres Conuers ne ſoient vrayment & eſſentiellement Cenobites, & les Clercs meſmes qui n'y ſont pas admis.

Il n'en eſt pas ainſi des Paſteurs, qui ne ſont tels que pour paiſtre le troupeau qui leur eſt commis en luy adminiſtrant les Sacremens, & l'exhortant par ſaine doctrine:] ce qui eſt ſi eſſentiel à leur Eſtat, que ſans cela ils ne peuuent eſtre appellez Paſteurs.

Pouſſons plus outre: Les Eueſques pour ce regard ont les meres ſources de la miſſion; car non ſeulement ils ſont enuoyez, mais ils ont la faculté d'enuoyer, & en cette authorité ils enuoyent à ces fonctions les Curez & les autres Preſtres du Clergé qui leur doiuent & leur rendent obeiſſance par vœu. Mais qui enuoye les Cenobites dans ces fonctions? Leurs Superieurs poſſible; Comment cela? Puiſqu'ils n'ont point de peuples, c'eſt à dire de laïques qui leur ſoient commis: & chacun ſçait cette maxime, que nul ne donne ce qu'il n'a pas. Qui les enuoye donc? Le S. Siege: Quoy? chaque Cenobite eſt-il immediatement enuoyé du S. Siege; qu'il monſtre donc les lettres de ſa miſſion? Mais il eſt enuoyé mediatement par ſes Superieurs, s'ils le iugent capable de cet enuoy, donc ce ſera l'Ordre tout au plus, non le Cenobite particulier, s'il n'a des lettres particulieres qui ſera enuoyé du S. Siege, & le particulier ne ſera enuoyé que mediatement par ſes Superieurs, non immediatement du S. Siege.

Digitized by Google

Section.

§. XXVII.

ALlons plus auant : Où ſont les Bulles qui diſent qu'vn tel Ordre eſt enuoyé par le ſainct Siege pour preſcher & adminiſtrer les Sacremens de Penitence & d'Euchariſtie aux fideles ? comme ſi les Freres laïcs, & ceux qui ne ſont pas Preſtres, & les Preſtres meſmes, qui, pour n'auoir les capacitez requiſes à ces fonctions, ne ſont occupez qu'au Cloeur, n'eſtoient pas de l'Ordre, & neantmoins on ſçait aſſez qu'ils n'ont pas d'enuoy.

Que ſi elles diſent que les Cenobites de tel Ordre, par exemple des Freres Carmelitains, en eſtans eſtimez capables par leurs Superieurs, pourront, par eux, eſtre preſentez aux Ordinaires, qui les examineront, auec droit de les renuoyer s'ils les trouuent incapables, ou de les admettre à ces fonctions Clericales s'ils y ſont iugez propres, n'eſt-ce pas ouuertement declarer, que ces Cenobites particuliers, ne tirent nullement leur miſſion des Superieurs de leurs Ordres, qui n'ont nulle iuriſdiction ſur les ames des laïques dont ils ne ſont point chargez, maiſque ſeulement ils ont droit de preſenter leurs Freres aux Prelats, de qui, par apres, ils tirent immediatement leur miſſion s'ils ſont iugez par eux propres à ces exercices, & s'ils y ſont admis & enuoyez par des permiſſions & licences par eſcrit.

Que ſi les Superieurs des Cenobites ont par priuilege quelque droit de miſſion, cela ne regarde que le dedans de leurs Ordres, & leurs ſujets, non le dehors ſur les oüailles des Paſteurs, qui ne leur ſont pas commiſes.

Si les Cenobites ont leur Miſſion immediatement du S. Siege.

§. XXVIII.

SIls ſe diſent en cela deleguez de ſa Saincteté, qui eſt le Pere des Peres, le Paſteur des Paſteurs, l'Ordinaire des Ordinaires, l'Eueſque vniuerſel, & le Paſteur immediat de tous les fideles, tant Eccleſiaſtiques que laïcques, & par conſequent des Cenobites, qui ſont Amphibies, & comme Mêtis, c'eſt à dire en partie Eccleſiaſtiques, & en partie laïcques. Il eſt tres-vray que le ſouuerain Pontife, ſucceſſeur de S. Pierre, & Vicaire general de Ieſus-Chriſt, eſt Paſteur immediat de chaque Chreſtien, mais pourtant il ne gouuerne pas chaque fidele immediatement par ſoy-meſme, car cela eſt impoſſible ; à raiſon dequoy les Paſteurs qui luy ſont inferieurs ſont appellez en la part de ſa Solicitude, non en la Plenitude de ſa puiſſance. Il gouuerne les fideles par les Eueſques, que le S. Eſprit a eſta-

blis pour gouuerner ſous luy, & auec luy, l'Egliſe de Dieu,] comme les Eueſques les regiſſent à l'aide des Curez.

Et meſme il gouuerne ainſi les particuliers Cenobites, non pas immediatement, mais par l'entremiſe de leurs Superieurs, ſoit Locaux, ſoit Prouinciaux, ſoit Generaux: & de dire qu'immediatement il donne la miſſion pour preſcher & adminiſtrer les Sacremens à chacun Cenobite, ſans l'entremiſe ny de leurs Superieurs, ny des Eueſques, c'eſt ce qui ne ſe verra, que ie ſçache, en aucune Bulle, & ce que ie n'ay remarqué en aucune du Grand Bullaire, que ie penſe auoir autrefois aſſez ſoigneuſement fueilleté.

D'adjouſter qu'apres auoir eſté preſentez par leurs Superieurs aux Eueſques, & apres vn ſuffiſant examen iugez capables, & admis par permiſſion eſcrite, ils exercent alors les fonctions Clericales comme Deleguez immediatement du S. Siege, comme Commiſſaires, Predicateurs, & Penitentiers Apoſtoliques; c'eſt vne importune petition de principe, c'eſt propoſer comme auoüé ce que les Eueſques leur debatent, c'eſt crier le triomphe deuant la victoire, & la victoire deuant le combat; c'eſt ce que le Concile ne dit point, appellant les Eueſques de leur nom d'Ordinaire, non de Deleguez du ſainct Siege, en cet examen, & approbations de Cenobites: c'eſt ſe promettre & s'attribuer ce que ny le Concile, ny les Bulles Pontificales, (au moins que ie ſçache) ne leur donnent point, s'ils n'en ont de ſecrettes, & dont le public n'ait point de connoiſſance.

D'auancer que le Pape les enuoye ſur les peuples & les nations mediatement par leurs Superieurs, cela n'eſt pas ſeulement faux, mais inepte à penſer: car leurs Superieurs n'ayans aucune iuriſdiction ſur les laïcques, que celle qu'eux-meſmes tirent des Eueſques, à l'examen & approbation deſquels ils ſont ſujets, au fait de ces fonctions, comme leur donneroient-ils ce qui n'eſt pas du reſſort de leur puiſſance?

Continuation.

§. XXIX.

IOint qu'il y va de la gloire & de la ſouueraine grandeur du ſainct Siege Apoſtolique de ne s'abaiſſer pas à des gouuernemens immediats, qu'en des cauſes graues & importantes. La grandeur des Rois ne conſiſte pas à faire iuſtice par eux-meſmes à tous leurs ſujets, mais bien de leur donner des Iuges, & meſme d'eſtablir diuers degrez de Iuriſdiction. La grandeur des Parlemens ne conſiſte pas à connoiſtre de toutes les cauſes en premiere inſtance, bien qu'ils en puiſſent quelquefois retenir quelqu'vnes pour de certaines conſiderations: mais l'eminence de ces Compagnies, qui ont en leurs mains la ſouueraine Iuſtice des Monarques, eſt de ne reconnoiſtre que des appellations.

De meſme, l'éleuation du ſouuerain Pontife, eſt de gouuerner immediatement & pour ſoi-meſme les Patriarches, par les Patriarches, les Pri-

Digitized by Google

mats, par les Primats les Archeueſques, par les Archeueſques les Eueſques, par les Eueſques les Curez, & par les Curez les peuples. Et ſi vn du peuple eſt mal-traicté de ſon Curé, qu'il ait recours à ſon Eueſque, ſi mal de l'Eueſque, à l'Archeueſque, ſi mal de l'Archeueſque au Primat, ſi mal du Primat au Patriarche, ſi mal du Patriarche au Pape: ce ſont-là autant de degrez qui rehauſſent le Troſne de Salomon de la Hieruſalem Miſtique, c'eſt à dire le premier & ſouuerain Siege du ſucceſſeur du Prince des Apoſtres: Et ſanter tous ces milieux c'eſt faire ſelon la penſee de S. Bernard, comme celuy qui oſteroit les jambes, les cuiſſes, le ventre & l'eſtomac d'vn homme, pour attacher ſes pieds à ſa teſte, penſez que ſa taille en ſeroit fort rehauſſee, & que ce ſeroit vn beau perſonnage.

La gloire & la dignité du ſainct Siege éclate bien dauantage d'enuoyer les Cenobites aux Eueſques pour les examiner, les approuuer, & leur donner ainſi la miſſion mediatement par les Ordinaires, que de la leur donner immediatement par ſoi-meſme: car outre qu'en cela le ſouuerain Pontife ne diminuë point l'authorité des Ordinaires, dont il a intereſt de conſeruer le pouuoir, puiſque ce ſont les Chefs des peuples, & les principaux membres, dont le S. Eſprit veut qu'il ſe ſerue au gouuernement de l'Egliſe.] Iamais les Papes ny les Conciles n'ont declaré deciſiuement que les Eueſques ne fuſſent que Deleguez du S. Siege, & non Ordinaires en l'examen & approbation des Cenobites; au contraire, & le Concile & les Bulles qui les renuoyent aux Eueſques pour eſtre examinez, & en ſuitte rejetez ou approuuez, témoignent aſſez qu'en cela on laiſſe les choſes dans le droit commun, & les Ordinaires au libre exercice de leurs charges en qualité d'Ordinaires, non de Deleguez.

Argument tres-fort.

§. XXX.

A Quoy me ſemble donner vn grand poids, vn argument tres-fort tiré de la ſimilitude, & d'vn vſage tres-cõmun. Il y a des Chapitres Cathedraux non ſeulement exempts de la iuriſdiction de leurs Eueſques, (ils le ſont preſque tous en quelque façon) mais de plus immediatement releuans du S. Siege: Nonobſtant toutes ces exemptions les Archidiacres qui ſont du corps, & qui en qualité de Chanoines ny dans le Chapitre ny dans l'Egliſe, ne reconnoiſſent nullement le Tribunal de l'Eueſque, ne laiſſent de s'y ſoumettre quand ils faillent en leurs fonctions Archidiaconales, où ils ſont en leurs viſites & autres exercices comme les yeux de l'Eueſque.

Et ne ſont point difficulté de reconnoiſtre qu'ils tiennent immediatement de l'Eueſque toute la iuriſdiction qu'ils exercent ſur les Curez & ſur les autres fideles, & que c'eſt par leur miſſion immediate qu'ils preſchent & exercent les Sacremens. Le meſme ſe pratique en tous les autres Of-

ciers, Vicaires generaux, Officiaux, Promoteurs, Penitentiers, Theologaux, qui ſont du corps du Chapitre exempt : car quant au regard des fonctions Canoniales ils ne ſubiſſent point la iuriſdiction de l'Eueſque, ouy bien en ce qui regarde les fonctions qu'ils exercent ſur les Eccleſiaſtiques ou les laïcques ſujets à l'Eueſque. Le meſme ſe pratique encore par les Chanoines Reguliers, qui, bien qu'exempts & priuilegiez, ſubiſſent la iuriſdiction des Ordinaires, quand tiennent des Cures, quoi qu'elles ſoient vnies à leurs Communautez.

Bulle de Gregoire XV.

§. XXXI.

ET c'eſt à ce poinct que la Bulle du tres-bon & tres-grand Pontife Gregoire XV. (dont la memoire eſt en benediction) auoit reduit les Cenobites, ordonnant qu'ils fuſſent iuriſdiciables des Ordinaires, ou de leurs Officiaux, au cas qu'ils vinſſent à faillir dans les fonctions Clericales de la Predication, & de l'adminiſtration des Sacremens, conformement au droict commun, & meſme au Concile de Trente, au Decret de la Reformation de la Seſſion 5. qui veut que l'Eueſque corrige vn Predicateur qui ſemeroit des erreurs, ou des ſcandales, quelque priuilege ou exemption generale ou ſpeciale qu'il peuſt pretendre.] Correction qui témoigne aſſez que la miſſion en de telles fonctions procede immediatement de l'Ordinaire.

Mais l'impatience (pour ne dire la dure cervelle & le cœur incirconcis) de ceux, qui, au lieu de ſe ſoumettre à toute creature pour l'amour de I. Ch.] n'ont peu porter ce joug, que ny eux ny leurs Peres des derniers ſiecles, affriandez aux priuileges, n'ont voulu endurer] a fait, à ce qu'on dit, reuoquer cette ſaincte Conſtitution ; non qu'elle ne fuſt tres-iuſte, mais pour la dureté des cœurs de ceux qui ne vouloient pas ſubir cette loi,] qui eſtoit vn joug ſuaue & vn fardeau leger] à ceux du commencement,] c'eſt à dire des premiers ſiecles. Ce qui doit faire craindre à ceux qui rejettent cette ancienne diſcipline, & police de l'Egliſe, d'eſtre enfans ſans joug, & ſectateurs de celuy qui a rompu ſon joug dés le commencement, & dit, ie ne ſeruiray point,] & fort eſloignez de la docilité de cette geniſſe d'Ephraim habituee à porter le joug, & à aimer la froiſſure.]

Il ne s'enſuit pas pourtant de cette reuocation, qui ne fait que renuoyer la correction de ſemblables fautes aux Superieurs des priuilegiez, en conſequence de leurs exemptions, qu'ils ne tirent immediatement leur miſſion des Ordinaires pour le regard des fonctions Clericales : car ny cette Bulle, ny aucune autre que i'aye veuë, ne dit point que les Cenobites ſoient, pour cela, enuoyez immediatement du S. Siege.

Ce n'eſt pas à dire pourtant qu'ils ne ſoient enuoyez du S. Siege, car puis que la Chaire de S. Pierre eſt ce rocher ſur lequel I. Ch. a baſty & fondé ſon Egliſe, puiſque c'eſt la carriere d'où eſt tiree toute l'authorité des Paſteurs ſubalternes, puiſque c'eſt la Clef de la voûte de l'Egliſe, & le centre

Digitized by Google

de l'vnité Eccleſiaſtique, où ſe rapportent les lignes de toutes les miſſions, tant mediates, qu'immediates, qui peut douter que les Preſtres Cenobites, comme les autres Eccleſiaſtiques, employez aux fonctions Clericales, ne tirent leur enuoy de ce premier, & ſupreme Troſne? Mais la queſtion eſt de ſçauoir s'ils la tirent immediatement de ce Siege ſacré, ou mediatement par les Ordinaires qui ſont les Eueſques.

Induction puiſſante.

§. XXXII.

QVe ſi l'opinion de Caietain au chap. 3. de ſon Traitté de l'Authorité du Pape ou du Concile, ſuiuie par Bellarmin au. 22. chap. de ſon 4. liu. du Pontife Romain, eſt receuë, qui tient que les Eueſques reçoiuent leur authorité d'Ordre & de iuriſdiction de I. Ch. mais celle-là immediatement, celle-cy mediatement par le ſouuerain Pontife; combien eſt-il plus croyable que les Cenobites appellez aux fonctions Clericales ne tirent pas leur miſſion immediatement du S. Siege, mais mediatement par les Ordinaires, veu que leurs exemptions de la iuriſdiction des Eueſques ne regardent que la police interieure de leurs Ordres, & que leurs priuileges qui leur permettent les exercices Clericaux, ont tous cette condition, qu'ils ſeront examinez, & ſelon leur capacité, ou incapacité, rejettez, ou approuuez par les Eueſques, non comme Deleguez du S. Siege pour cet examen & approbation, mais comme Eueſques & Ordinaires des lieux: ce qui exprime aſſez clairement l'intention des ſouuerains Pontifes eſtre qu'ils reçoiuent leur miſſion immediatemẽt des Eueſques, comme des meſmes ils reçoiuent les Ordres ſacrez, en qualité d'Ordinaires, non en celle de Deleguez du S. Siege.

Ce qui me fait penſer que cette opinion à laquelle s'aheurtent quelques Cenobites, & la ſouſtiennent auec tant de hardieſſe, d'eſtre enuoyez immediatement du ſainct Siege dans les fonctions Clericales, n'eſt pas ſeulement ſans fondement & ſans raiſon, mais vn erreur & vn abus contraire & au Concile de Trente, & aux Decrets meſmes des Pontifes ſouuerains, qui les renuoyent, dans les propres Bulles de leurs priuileges, à l'examen & à l'approbation par eſcrit des Eueſques, comme Ordinaires, non comme Deleguez du ſainct Siege, qui eſt autant que de dire qu'ils tireront d'eux leur miſſion immediatement, par les fonctions Paſtorales dans les Dioceſes, puiſque c'eſt par la meſme voye de l'examen & de l'approbation que les autres Eccleſiaſtiques du Clergé tirent leur miſſion immediate, pour les meſmes exercices.

Digitized by Google

Auis neceſſaire.

§. XXXIII.

CE n'eſt pas (& cecy ſoit encore dit pour trencher les entortillemens de toute ſupercherie) que le Pontife ſouuerain ne puiſſe deleguer immediatement des Cenobites, ou d'autres Eccleſiaſtiques du Clergé, pour exercer ces fonctions, meſme contre le gré des Paſteurs Ordinaires : car ayant plenitude de puiſſance, & l'authorité abſoluë en l'Egliſe, ſon pouuoir en cela n'eſt reglé que par ſon vouloir : mais il y a bien de la difference entre la queſtion de droit, & celle de faict, nous ne parlons pas de celle-là que nous tenons ſans dificulté ; mais de celle-cy dont il n'apparoiſt aucune Deciſion, qui nous oblige de croire que les Cenobites tirent les facultez de preſcher & d'adminiſtrer les Sacremens aux laïcques immediatement du ſainct Siege, les Eueſques n'en eſtans que les Deleguez, au fait de leur examen, & de leur approbation.

Que ſi les Decrets, ſelon la maxime Canonique, ne vallent qu'autant qu'ils ſonnent, & ſi les priuileges, comme derogeans au droit commun, ſelon vne autre maxime de droit, peuuent eſtre mis au rang des choſes, qui doiuent eſtre reſtreintes, & non amplifiees, qui ne dira que les Cenobites ont tort d'eſtendre leurs Philacteres, & leurs franges, ie veux dire leurs priuileges, au delà de leurs bornes, & de leurs termes, ne reconnoiſſans pas la pierre d'où ils ſont taillez,] i'entends leur miſſion aux fonctions Clericales, qu'ils tirent immediatement des Ordinaires, par leur examen & leur approbation, portans, comme Vrie, dans leur ſein, le paquet meſme qui les condamne.

Si dans cette digreſſion ie me ſuis eſtendu dans vn ſujet qui ſemblera poſſible hors d'œuure à celuy dont l'attention moins bandee aura perdu ma piſte, ie le remettray ſur les voyes en l'auiſant que les eſcueils que ie lui ay découuerts dans cette matiere Hierarchique, ſont les briſans, où ont donné les Cenobites, depuis qu'ils ont voulu joindre à leur premier eſtat celuy de Clericature, & ſe ietter dans les fonctions Clericales, troublans ainſi leur propre repos & perfection (qui eſt le but de leur profeſſion Cenobitique) & alterans encore celuy des Paſteurs, en les trauerſant au lieu de les ſecourir, & ſoulager dans les exercices de leurs charges.

Voilà comme ie croy, Hermodore, tout l'auantage que les Cenobites des derniers ſiecles peuuent pretendre de leur Clericat, ſur ceux des premiers, qui n'eſtans que laïcques n'auoient attention qu'à ſe perfectionner dans l'Vn Neceſſaire, & la tres-bonne part de Marie, laiſſans la bonne Marthe dans les empreſſemens, les tracas & les ſolicitudes, que l'Apoſtre attache à ceux qui ſont en Prelature, & qui portent le monde,] c'eſt à dire qui ont la charge des ames.

Digitized by Google

Seconde Difference des Cenobites Anciens & Nouueaux.

§. XXXIIII.

PAssons à la Seconde Difference, que vous prenez pour vne autre Prerogatiue. L'Autheur de l'Examen dit que les M..... des premiers ſiecles *habitoient les deſerts*, ou eſtoient dans les Monaſteres hors de la frequentation & du commerce des hommes: Mais que ceux des derniers ſont parmy le Monde dans les meilleures villes, & ne hantent que trop le Monde.] *Hermod. p. 186.*

A quoy vous repliquez: Que ceux de noſtre temps ont quitté ces demeures ſauuages & eſcartées, *où ils n'auoient* qu'vn ſeul but dans leur genre de vie, qui eſtoit de ſonger à leur ſalut, (qui ſont les termes de S. Baſile l'vn de leurs Inſtituteurs, & qui deuoit ſçauoir la vraie fin de ceſte maniere de viure:) pour le profit du public, qui receuroit moins de ſatisfaction d'eux, s'ils eſtoient eſloignez des villes. Ceux-là ne hantoient perſonne, & ceux-cy dans la practique des ſeculiers ſement le bon exemple, & recueillent, en les inſtruiſant, des fruicts de Penitence.] *p. 187.*

C'eſt là voſtre ſentiment, Hermodore, que vous n'appuyez d'autre auctorité que de la voſtre, à laquelle ie croy que vous n'auez aucun droict de nous contraindre d'acquieſcer, puis donc qu'en ce ſujet vous ne nous alleguez autre raiſon que voſtre penſée, il nous ſera permis, auſſi bien qu'à vous, d'vſer de la liberté que l'Autheur de la nature nous donne, & d'abonder en noſtre ſens, qui nous dicte tout le rebours de voſtre imagination: & ie diray icy hardiment, auec l'Apoſtre, qu'en cecy ie ne croy pas m'eſcarter de l'Eſprit de Dieu.]

Ie ne me reſpandray point dans la loüange & la commodité de la ſolitude pour y conſeruer ce ſainct loiſir, (quelques Peres l'appellent oiſiueté ſacrée) que deſire la vie contemplatiue, que vous ne pouuez ignorer eſtre le principal fondement de la vie Cenobitique, & retirée du monde: à quoy aident extremement les deſerts & les lieux ſequeſtrez du tumulte & du bruit. De là tant de traits de S. Hieroſme, de S. Bernard, de S. Baſile en faueur de la fuitte du ſiecle, du ſilence, & de la vie ſolitaire.

Que la Solitude eſt l'Element du Cenobiſme.

§. XXXV.

VOuloir donc tirer vn auantage pour l'Eſtat Cenobitique, de ce qui en ſappe le principal fondement, qui eſt la ſaincte quietude, & le recueillement, n'eſt-ce pas louër vn More de ſa blancheur, & vne corneille

Digitized by Google

de ſa belle voix. Conſultez l'Hiſtoire, Hermodore, c'eſt le miroër de la vie, la regle des actions, & la maiſtreſſe des mœurs, & elle vous apprendra combien le Cenobiſme eſt décheu de ſa pureté, de ſa ſplendeur, & pour le dire ainſi de ſa charité, c'eſt à dire de ſa Perfection premiere, depuis qu'il a tourné le dos aux deſerts, pour faire nicher les Moineaux ou Paſſereaux ſolitaires, dans les plus grandes villes, & ſur les Cedres du Liban.]

Combien de relaxations, d'inobſeruances, & deſreglemens de deſordres ſe ſont gliſſez dans les Ordres, qui ont obſcurcy l'eſclat de leur or, & terny leur viue couleur?] Combien a-t'il fallu faire de Reformes ſur Reformes? Le ſeul Ordre des Minoritains en a ſouffert plus de vingt cinq depuis quatre cens ans: de ſorte qu'il ſemble que vingt-cinq ou trente ans ſoient l'aage de leur ferueur & de leur durée, debiles vapeurs qui s'abbatent, preſqu'auſſi toſt qu'elles s'eſleuent.

Le ſel qui vient de l'eau ne ſe conſerue bien qu'en des lieux eſloignez non ſeulement de l'Element où il a pris ſa naiſſance, mais de toute humidité. Celuy qui a fait reſolution de quitter le monde, ne s'en ſçauroit aſſez retirer ny de cœur ny de corps, il doit prendre des aiſles de Colombe, & s'enuoler à l'eſcart pour trouuer le repos] & y gouſter combien il eſt bon] & combien Dieu eſt ſuaue.] Voila, dit Dauid, ie me ſuis eſloigné en fuiant & ay demeuré en la ſolitude,] ſe comparant en ceſte retraite à des oiſeaux qui fuient l'abord des hommes.

Si tu veux eſtre M ..... dit S. Hieroſme à vn de ſes amis qui aſpiroit à ſon genre de vie, que fais-tu dans les villes, qui ſont des demeures de ſocietez non des perſonnes deuoüées à la ſolitude.] Ce qui a conſerué les Brunariens dans l'eſtroite obſeruance de leur premier Inſtitut, c'eſt la ſolitude, le ſilence, la retraitte, la fuitte des conuerſations ſeculieres. Tous les autres Ordres ont eu leurs Eclipſes excepté celuy-là. Chacun ſçait que les Eſclipſes en la Lune viennent de l'oppoſition de la terre, & au Soleil de l'oppoſition de la Lune. Que le monde ſoit bien ſymboliſé par la terre & la Lune ie ne voy point de contrarieté, ſans doute c'eſt ſon commerce, qui a cauſé la decadence de tous les Ordres qui ſe ſont voulu meſler dans ſes intrigues.

Encores.

§. XXXVI.

MAis, dites vous Hermodore, *Les Cenobites qui ont quitté les deſerts pour ſe loger dans les villes, ont regardé en ce changement de demeure le Profit du Public, qui receuroit moins de ſatisfaction d'eux s'ils eſtoient eſloignez des villes.*] Helas, Hermodore, dequoy ſert à l'homme de gaigner tout le monde & de ſe perdre: que gaigne la chandelle à eſclairer les autres ſinon de s'vſer & ſe conſumer. Le chien de la fable voulut prendre le loup, & le loup le prit. Ceux qui veulent ſe rendre le ſel de la terre, ſe meſlans dans la vie meſlée, qui n'eſt pas conforme à leur Eſtat ny à leur Vocation, deuiennent par ſucceſſion de temps vn ſel affady.] Ils veulent conuertir les meſchans, & les meſchans les peruertiſſent.

Digitized by Google

Autant que nous pourrons, diſoit autrefois le grand Stoïque, retirons nous d'vn chemin gliſſant, en vn ſec à peine ſommes nous aſſeurez ſur nos jambes.] Qui touche la poix en demeure ſaly.] Qui aime le peril y perira.] Le pot de terre, en la fable, fit bien de ſe tenir loing de celuy de cuiure, en faiſant leur voyage par eau. Nous portons des vaiſſeaux fragiles qui ſe froiſſent quand ils s'entretouchent.]

S. Thomas, la gloire de l'Eſcole, au 8. Article de la Queſtion 188. de ſa Seconde Seconde, comparant les vies de ceux qui ſe ſequeſtrent du monde, prefere la Solitaire comme plus parfaite à ceux qui viuent en ſocieté, & aux Queſtions 179. & les deux ſuiuantes de la meſme Partie, prefere la Contemplatiue à l'Actiue, comme ayant plus de perfection. Vouloir donc preferer les Cenobites Actifs de noſtre ſiecle, aux Contemplatifs des ſiecles paſſez, par leur vie actiue, n'eſt-ce pas ſe conformer beaucoup à la Doctrine de S. Thomas, qui eſt celle de toute l'Eſcole?

Mignardiſe d'Hermodore.

§. XXXVII.

VOus gardez les bons mots pour le deſſert, afin de laiſſer vne bonne bouche, & vn gouſt exquis de voſtre opinion. *Dans la practique des ſeculiers* les Cenobites de la vie meſlée, *ſement*, dites vous, *le bon exemple.*] Pleuſt à Dieu, Hermodore, que vous diſſiez vray, & qu'il ne ſortiſt d'eux qu'vne odeur de vie à la vie,] & que leurs parfums fuſſent des exhalaiſons du Paradis: Mais iuſques à quand regarderez vous touſiours le Cenobiſme d'vn œil de Mere, qui ne laiſſe de trouuer ſon enfant beau, quelque difforme qu'il puiſſe eſtre.

Vous ne regardez ce benit Eſtat de la Religion des Parfaits, que du beau coſté, qui eſt celuy de la Reforme; n'eſt-il pas vray, cher Hermodore, que vos yeux ne le peuuent contempler que de ce biais-là? cependant pouuez-vous ignorer, que ce n'eſt pas là la dixiéme partie du Cenobiſme, & qu'vne perſonne ne peut porter le nom de toute belle, & de parfaite, qui de dix parties de beauté, n'en a qu'vne d'agreable? Et pleuſt encor à Dieu que de ceſte belle partie que vous regardez ſi amoureuſement, & à qui vous faites les doux yeux, voſtre parole ſe peuſt verifier, *& qu'elle ne ſemaſt que le bon exemple, dans la pratique des ſeculiers.* Qu'elle fuſt comme vne lampe en vn lieu tenebreux,] qu'elle eſclairaſt par tout comme vn flambeau allumé,] comme vne lampe ardante & luiſante, parmy les obſcuritez, & la region de l'ombre de la mort.] Pleuſt à Dieu que ces ſaincts perſonnages fuſſent comme Abraham, Loth, Iob, bons parmy les mauuais, & que ces Reformez ne fuſſent Reformidables qu'aux Vicieux & aux Errans, & ne tournaſſent point les armes & les fleches de leurs dents] & de leurs langues, qui parlent quelquefois en vn cœur & en vn cœur] contre des gens dont la foy & les mœurs ſont irreprehenſibles, & qui poſſedent en effect les vertus, & la pieté, dont quelques-vns

d'entr'eux n'ont que les mines, & les apparences.

Nous auons cent exemples en main, & qui ſont ſous les yeux de tout le monde, qui enuoyeroient bien-toſt les pieds contremont voſtre ſemence *de bon exemple dans la pratique des ſeculiers.* Nous ne parlons pas des Difformez dont le ſcandal eſt continuel dans leur viſible inobſeruance, & dans leur maniere de viure, qui fait leçon d'immodeſtie aux plus diſſolus d'entre les Seculiers, nous parlons de la ſaincte Reformation, dont les actions deſmentent ſouuent les parolles,] & qui retenant l'image & l'eſcorce de la pieté, comme l'Apoſtre parle, en renonce la vertu & l'eſſence,]

Mais nous retenans aux veritez priſonnieres, faiſans ceder la charité de la verité, à la verité de la charité, & couurant du manteau du ſilence des productions veritables, qui mettroient en poudre les flatteuſes loüanges de ceux qui nous transforment des Helenes en des Caſſandres, & qui nous font des Lucreſſes auec des Corinnes, & des Catons auec des Luculles. L'Euangile nous apprend aſſez à fuir des peaux d'agneau, qui n'en couurent pas des cœurs.

Des fruicts de Penitence recueillis par les Cenobites.

§. XXXVIII.

SVr tout, Hermodore, vous auez bonne grace quand vous concluez, *qu'apres ceſte ſemence de bon exemple dans la* PRATIQVE *des ſeculiers*,] les bons Cenobites de la vie meſlée *recueillent en les inſtruiſant des fruicts de Penitence.* Ie le croy bien, dequoy ſeruiroit de preſcher ſans faire la queſte? dequoy ſeruiroit de ſemer ſi l'on n'attendoit de la moiſſon? qui plante la vigne & ne boit de ſon fruict? Qui paiſt les brebis & ne boit de leur lait? n'eſt-il pas permis de viure de l'Euangile en l'annonçant? Sans doute l'intention de ces bons Miſſionnaires, eſt auſſi pure que celle de ce grand Predicateur du deſert, qui ne preſchoit que la Penitence en la remiſſion des pechez, & qui exhortoit vn chacun à faire des fruicts dignes de Penitence. Mais dequoy viuoit-il ce grand Sainct, le premier d'entre ceux qui ſont nez de femme:] qu'on le cherche dans l'Euangile, & on verra aux deſpens de qui il s'entretenoit, & s'il mangeoit les pechez du peuple.

Vous auez mieux dit que vous n'eſtimiez, Hermodore, & ſans y penſer vous auez deſcouuert le pot aux roſes. *Les fruicts de Penitence* ſont les œuures de Satisfaction qui ſortent de la Contrition & de la Confeſſion comme de leur tronc & de leur racine. Les trois principaux & auſquels preſque tous les autres ſe rapportent ſont les Aumoſnes, les Ieuſnes, les Oraiſons. Pour les premiers fruicts ie crois que les bons Cenobites de la vie Actiue, & Meſlée, ſe meſlent fort d'en faire d'amples cueillettes: & que leurs magaſins en ſont ſi pleins qu'ils en regorgent d'vn bout à l'autre.] C'eſt là l'ombre du bel arbre ſous lequel ils ſe plaiſent, & dont

Digitized by

les fruits ſont ſuaues à leur ſacré goſier.] C'eſt la Palme dont ils aiment ſe fruit parce que ce ſont des dattes] & ils affectionnent auſſi les primes dattes, & ils ruminent volontiers ce beau paſſage qui dit, Tout preſent tres-bon, tout don parfait, &c.] Semblables fruits ſont le reuenu ordinaire de ceux qui ne ſont fondez que ſur le petitoire: fruits quelquesfois meilleurs que ceux du poſſeſſoire, & dont ils ont & la recreance & la recreation par tout à cauſe du *Domaine Direct* qu'ils ont de tout le monde.

Mais il eſt à craindre que ſi au lieu de ces premiers fruicts de Penitence, on leur ſeruoit les deux autres du Ieuſne & de l'Oraiſon, qu'ils ne ſeroient poſſible pas ſi ardans ny ſi zelez aux fonctions Clericales, & qu'ils ne tinſſent du naturel de ces Eſprits dont il eſt parlé en l'Euangile, qui ne quittent les perſonnes qu'ils poſſedent, ou obſedent, que par l'Oraiſon, ou parle Ieuſne. Tant-y-a, Hermodore, que vous nous auez fait la faueur de nous apprendre quels ſont les fruicts de Penitence dont les marchands fruictiers de la vie meſlée font plus grand traffic *dans le commerce des hommes & la* PRATIQVE *des ſeculiers.*

Troiſieſme Difference du Cenobiſme des premiers & des derniers ſiecles.

§. XXXIX.

LA Troiſieſme Difference que remarque l'Autheur de l'Examen entre les Cenobites Anciens & les Nouueaux, eſt *que ceux-là eſtoient ſous la direction & conduite des Eueſques & Prelats de l'Egliſe, qui leur adminiſtroient les Sacremens, & leur faiſoient part des aumoſnes, quand ils eſtoient en neceſſité; ceux-cy non contens de ſe paiſtre eux-meſmes, c'eſt à dire, de s'adminiſtrer les ſaincts Sacremens de Penitence & Euchariſtie, les vns aux autres, veulent encore paiſtre le troupeau qui appartient aux Eueſques & Curez.* Hermod. p. 186.

A quoy vous repliquez, *Ceux-là eſtoient repeus des Sacremens par la main des Prelats, comme perſonnes Laiques; & nous en faueur du caractere Sacerdotal & des Priuileges, que les ſaincts Peres nous ont accordez, nous adminiſtrons les Sacremens à nos Freres, & aux fidelles, du conſentement meſme des Paſteurs ſubalternes.* p. 188.

La premiere Difference ne parle que du caractere Sacerdotal adiouſté au Cenobiſme: ceſte-cy traicte des fonctions Clericales, auſquelles les Cenobites ont eſté appellez au ſoulagement & en l'aide des Paſteurs. En quoy vous faites conſiſter la Perfection des derniers Cenobites ſur celle des premiers. Si cela eſt vous voilà aux priſes auec de grands Saincts, Fondateurs & Inſtituteurs d'Ordres fort celebres, qui ont fuy l'Eſtat Clerical, & la Preſtriſe. Vous ne pouuez pas pourtant nier qu'ils ne fuſſent plus parfaits Cenobites, que pluſieurs de ce temps, qui (à la faueur du caractere Sacerdotal & des Priuileges) ſont bien auant dans la meſlée par les fonctions Clericales. Ce qui nous doit faire croire par le iugement de ces Saincts qui ont eſté fort amoureux du nom & de la gloire de

Dieu,] que la Perfection Cenobitique ne conſiſte pas en ces exercices-là, & que l'on n'en peut tirer vn grand auantage. Les deux Seraphiques François d'Aſſiſe, & de Paule, l'vn Fondateur des Moindres, l'autre des tres-Petits, n'ont point voulu eſtre Preſtres, & ie ne croy pas qu'il y ait eu, ny qu'il y ait aucun Preſtre en leurs Ordres, qui s'eſtime meilleur Cenobite qu'eux, auec ſon caractere & ſes fonctions meſlées.

On doute du Sacerdoce de S. Benoiſt Pere des M..... d'Occident. S. Hieroſme, quoy que capable de tout, fut fait Preſtre malgré luy. S. Auguſtin auſſi, quoy qu'il n'aimaſt que la Solitude, & ne ſouſpiraſt qu'apres la retraitte. S. Ignace de Loyola fut long temps à ſe reſoudre au Sacerdoce, quoy qu'il euſt deſſein de dreſſer vne Compagnie qui ſe deuſt meſler bien auant dans les exercices de la vie meſlée, & embraſſer preſque toutes les fonctions Clericales.

Similitude fort ſignificatiue.

§. XL.

L'Eſclandrate, à ce que l'on tient, d'autres diſent l'Antrax, eſt vne eſpece d'eſcarboucle, qui prend vn nouueau luſtre dans la bouche d'vn homme viuant eſtant atroſée de ſa ſaliue, mais qui perd tout ſon eſclat miſe dans celle d'vn homme mort. S'il eſt vray que le Cenobiſme ſoit vne mort ciuile, & que le Cenobite ſoit tenu par les Canons, & meſme par les Loix politiques, pour mort au monde, & mis parmy les obſcuritez entre les morts du ſiecle,] & comme ceux qui bleſſez dorment dans des ſepulchres dont on n'a plus de memoire,] toutesfois libres parmy les morts,] n'eſt-il pas vray que le Sacerdoce tombe en main morte, quand il eſt ioint à la condition de ceux qui ſont morts, mais dont la vie eſt cachée en Ieſus-Chriſt en Dieu,] & que c'eſt en quelque façon mettre la lampe ſous le boiſſeau,] & puis n'eſt-ce pas vne eſpece de fantoſme quand les morts reuiennent conuerſer parmy les viuans.

Mais le luſtre du Sacerdoce eſclatte principalement en la bouche de ceux de qui il faut prendre la loy, dont les leures ont la ſcience en depoſt, qui ſont les Anges du Dieu des Armées, qui ont la ſcience de la voix. Ce ſont les Paſteurs viuans auec les viuans, & menans ceſte vie que Meſſieurs de la Religion des Parfaits appellent commune, vulgaire, baſſe, imparfaite, populaire : vie ſans ſingularité en l'exterieur, mais toute ſinguliere, toute rare, toute excellente & eminente en l'interieur, vie conforme, non à celle de S. Iean Baptiſte, ſauuage, retirée, particuliere, extraordinaire ; mais à celle que le Fils de Dieu, le Prince des Paſteurs, & ſes Apoſtres, ont menée ſur la terre, faits tout à tous pour les gaigner tous.]

Digitized by Goo

Objection Preueuë & Preuenuë.

§. XLI.

IE ſens bien que les Souffleurs d'Hermodore luy ſouffleront auſſi-toſt aux oreilles, liſans cecy, que ie ſemble mettre ma bouche dedãs le Ciel, & m'attaquer au Sainct Siege, qui a approuué non ſeulement la conjonction du Clericat & du Cenobiſme, mais meſme que les Cenobites Preſtres examinez & admis par les Ordinaires, exerçaſſent par voies de ſecours les fonctions Clericales. Non-fay, de par Dieu, Hermodore, car & le Sacerdoce eſtoit ioint au Cenobiſme, & meſme les Cenobites exerçoient les fonctions Paſtorales ſous l'auctorité des Paſteurs ſubalternes au Vicaire de Ieſus-Chriſt, bien long temps deuant que les ſouuerains Pontifes ſe reſeruaſſent l'auctorité de confirmer les nouueaux Ordres, (ce qui n'a commencé, ſelon Bellarmin au 4. chap. du Liure des M..... que du temps de l'origine des Ordres des Freres Preſcheurs & Mineurs il y a enuiron quatre cens ans) & qu'ils leur donnaſſent des Priuileges, qui n'ont commencé à leur eſtre communiquez qu'enuiron le meſme temps, comme l'on peut voir par les plus anciennes Bulles qui ſoient dans le grand Bullaire.

Or que ceſte permiſſion de ioindre le Cenobiſme à la Preſtriſe, ne ſoit bonne, & que cet employ des Cenobites dans les fonctions Clericales, au ſecours des Paſteurs, & à la conſolation des peuples, ne ſoit vne choſe ſainte, ſoit qu'il procede du premier Throſne, ſoit des inferieurs, c'eſt dont on n'a iamais douté: Mais voulez-vous ſçauoir à qui l'on s'en prend, Hermodore, c'eſt à l'abus des meilleures graces, que font ceux à qui elles ſont departies, & dont la ſpirituelle cacochieme, change en mauuais ſuc les plus ſalutaires viandes.

Le Sacerdoce ioint au Cenobiſme par l'vſage du dedans des Monaſteres & des Ordres eſt tres-ſainct, afin d'y conſeruer le repos, la ſolitude, la retraite, la police, & empeſcher le deſordre & la diuogation. Il eſt encor tres-excellent quand il s'épand au dehors par les exercices Clericaux venant à l'aide des Paſteurs accablez du faix de leurs charges: c'eſt là que battent toutes les Exemptions & les Priuileges concedez aux Cenobites.

Mais voyez les mauuais effects de ces bonnes cauſes par l'infirmité humaine, ou la mauuaiſtié de ceux qui en vſent mal: quand le Sacerdoce ioint au Cenobiſme trouble le repos de celuy-cy, quand par ceſte porte du Temple appellée Specieuſe, ornée de feuillage, ou pretexte du ſeruice des ames, & du ſoulagement du prochain, on met ſa faulx trop auant dans la moiſſon d'autruy, on trauerſe la Hierarchie, on ruine les Paſteurs au lieu de les ſoulager, on deſtourne les peuples de leurs Parroiſſes qui ſont leurs vraies bergeries, on leur fait ſuiure le Mercenaire au lieu du vray Paſteur, le Miſſionnaire ou Delegué non chargé des ames, au lieu de l'Ordinaire qui en eſt reſponſable, quand par des artifices qui ne ſont cachez qu'aux aueugles ou veritables ou volontaires, on met tout le Clergé en deſolation; & quand on reprend ces deſordres, & abus des Cenobites de la vie meſlée, appellez

vous cela choquer le Sainct Siege & les Priuileges qui en ſont ſortis; comme ſi l'intention des Pontifes ſouuerains, en donnant les Priuileges, eſtoit que les Priuilegiez en abuſaſſent ſi notoirement, demoliſſent les Parroiſſes, bouleuerſaſſent la Hierarchie, & miſſent à bas toute l'auctorité des Ordinaires, & aneantiſſent les Cures & les Curez.

Artifice commun & groſſier.

§. XLII.

POur Dieu, Hermodore, ne ſouffrez plus que ceux qui jouënt auec vous à ce jeu que les enfans appellent l'aueugle, vous bandent les yeux, & vous couurent la teſte de ce ſac mouillé, de ceſte vieille rubrique de Cloiſtre qui s'en va toute vſée, qui eſt de faire ſeruir l'auctorité du Sainct Siege, & des Priuileges, de manteau & de voile à la malicieuſe liberté] de ceux qui en abuſent, & qui en couurent les vſurpations, & les entrepriſes qu'ils font tous les iours, opportunement, importunement, directement, indirectement, ſur les fonctions des Paſteurs Hierarchiques.

Hermodore, nous reuerons, & s'il faut dire plus, nous adorons, & le premier Throſne, qui eſt celuy de S. Pierre, & ſes Decrets qui nous ſont des oracles, puiſque l'infaillibilité eſt attachée à ce Siege, & donnée à celuy qui y eſt legitimement & canoniquement aſſis, nous honorons ceſte auctorité de toutes celles qui ſont en terre, la plus proche de la diuine, les Exemptiõs & les Priuileges qui en emanent doiuent eſtre ſacroſaincts & inuiolables. Mais qui les viole d'auantage que ceux là meſme qui s'en ſeruent mal, & qui font d'vn fondement d'edification vne pierre de ſcandale, qui en abuſent pour violenter les Paſteurs, & terraſſer la Hierarchie.

Nous adorons les Sacremens, & ſur tous le Soleil des Sacremens la tres-auguſte Euchariſtie; mais qui ne deteſtera ceux qui en abuſent: qui ne ſçait que les Magiciens meſme ſe ſeruent des choſes les plus ſacrées pour faire leurs ſortileges: y a t'il rien de ſi ſainct que l'on ne puiſſe tirer en vn mauuais vſage.

Quand vn Prédicateur tonne en chaire contre les blaſphemateurs, vſuriers, meurtriers, larrons, & autres vicieux, eſt-ce contre la loy qui deffend tous ces crimes, qu'il declame: loy immaculée qui conuertit les ames, teſmoignage fidelle qui donne la ſageſſe aux petits,] loy par laquelle, dit l'Apoſtre, on connoiſt le peché,] ne ſeroit-ce pas vne iniuſtice toute manifeſte d'accuſer ce Predicateur comme preuaricateur, & de dire qu'il inuectiue contre la Loy diuine.

La reproche de vos ſouffleurs, Hermodore, ſeroit toute ſemblable, ſi lors que ie parle contre l'abus que les Cenobites font, & des fonctions Clericales, & de leurs Priuileges, contre l'intention de ceux qui leur ont conferé la ſaincte Preſtriſe, & qui les ont priuilegiez, ils me venoient attaquer, comme blaſmant vn caractere ſacré, qu'auec S. François, i'honore plus que la qualité d'vn Ange, & comme heurtant vn Throſne infaillible, que Dieu a eſleué, comme vn firmament de la terre, ſur la ſommité des montagnes,] c'eſt à dire ſur tous les autres Throſnes de l'Egliſe.

Si l'on

Digitized by Google

Si lon blaſme la tortuë & le limaçon qui s'eſtendent hors de leur cocquille, reprend-on pour cela celuy qui a fait la cocquille & le limaçon: Le Cenobiſme eſt vne Inſtitution Eccleſiaſtique, & vne condition fort ſaincte, le Sacerdoce eſt ſacré, leur conjonction eſt vne tres-bonne choſe, les fonctions Clericales peuuent eſtre vtilemẽt & ſainement exercées par les Cenobites qui y ſont appellez legitimement au ſecours des Paſteurs, leurs Exemptions ſont iuſtes, puiſqu'elles ſortent d'vn Siege infaillible, leurs Priuileges auſſi: Mais s'ils vſent mal de tout cela, & ſi l'on blaſme ces abus, eſt-ce au Cenobiſme, au Sacerdoce, aux fonctions Clericales, au Sainct Siege, aux Exemptions, aux Priuileges que l'on s'en prend? O ruze de ſeche de mer qui te cache dans la noirceur de ton ancre? O ennieillis en de mauuais joncs! diſoit Daniel à ces deux Cignes du chariot de Venus, ces vieux tiſons d'impureté, c'eſt donc ainſi que vous en faiſiez aux filles d'Iſraël. O ſouppleſſes cabaliſtiques, c'eſt donc ainſi que vous donnez le change, & que vous faites bouclier des plus ſainctes choſes qui ſoient en l'Egliſe! le Cenobiſme, la Preſtriſe, la Predication, l'adminiſtration des Sacremens, les Exemptions, les Priuileges, le Sainct Siege, pour mettre à l'abry des deſordres, des monopoles, des entrepriſes, des inſolences, des boulleuerſemens de la ſaincte Hierarchie. Et ſi l'on éuente vos mines, ſi on deſmaſque vos artifices, ſi on reuele vos hontes ſur vos viſages,] auſſi-toſt à l'heretique, à l'impie, à l'ennemy du Sainct Siege, au ſchiſmatique, au boutefeu, à l'Armacan, à l'Amorean, à l'Antim .... pour faire comme ces pauures argumentateurs dans les eſcoles, qui frappent ou font frapper des mains quand ils ne ſçauent plus où ils en ſont, & que le roolet de leurs obiections eſt expiré.

Pauſe.

§. XLIII.

LEs vrais ennemis du Sacerdoce, du Cenobiſme, des fonctions Clericales, du Sainct Siege, des Exemptions, & des Priuileges, ce ſont ceux-là meſme qui abuſent de toutes ces choſes, comme ceux dont parle S. Pierre, qui vſoient mal des Epiſtres de S. Paul, & s'en ſeruoient contre le ſens de l'Apoſtre, & à leur propre ruine.] Mais l'Egliſe tolere tout cela, ie le croy bien, elle ſouffre bien que les pecheurs viuent dans ſon ſein auec les iuſtes, elle eſt l'Arche qui reçoit les animaux immondes & les mondes, la grange qui reçoit la paille & le grain, le champ qui a l'yuroie auec le froment, le reth qui a toute ſorte de poiſſons, le linceul de S. Pierre qui a des animaux purs & impurs.

Pourtant ce n'eſt pas à dire qu'elle approuue les deffauts que ſa douceur endure, & ſans ſortir du Cenobiſme, elle ſouffre que la plus grande partie viue dans l'Inobſeruance & la Difformation, faut-il dire pour cela qu'elle approuue ceſte maniere de vie, où les vœux & les promeſſes ſolemnelles ſont ſi notoirement enfraintes? Approuuera-t'elle iamais les Ordres en la maniere que ſont les Relaſchez & Deſreglez? Cependant ſi l'on crie contre

ce desreglement qui scandalise tous les fideles, si l'on dit malheur à ceux qui donnent le scandale.] S'en prend-on à l'Eglise & au Sainct Siege, comme s'ils approuuoient ces desordres en les souffrant? Imitant la patience & longanimité de Dieu qui attend les Pecheurs à Penitence, car qui sçait si ces Discoles ne se conuertiront & reformeront point? qui sçait si les enfans sans joug ne le reprendront point? il y a vingt-quatre heures au iour, & à chacune suffit sa malice.]

Auisez, Hermodore, de ne me faire pas de semblables reparties, ie vous monstre la face de l'arc afin que vous en fuyez la poincte,] autrement i'ay d'vne lexiue plus forte que l'hyssope, pour lauer les coiffes de vos Instigateurs, il y a de l'allun, il y a de l'herbe borith, qui est celle des foulons.] Nous honorons les Priuileges plus que les Priuilegiez qui en abusent, nous les reuerons, & en eux, & en leur source, tout y estant iuste; mais ceux qui en vsent mal, en altere, & la source, & la course. Vn Lacedemonien sentant du nard tout simple, Malheur, dit-il, à ceux qui nous sophistiquent vne si bonne odeur. On peut dire le mesme à ceux qui se seruent de la candeur, de la bonté, de la saincteté des Exemptions & des Priuileges, sortis de la paternelle liberalité du Sainct Siege, à leurs propres interests, non pour ceux de Dieu, le soulagement des Pasteurs, le seruice des ames, & la conseruation de la Hierarchie.

Entretaillement d'Hermodore.

§. XLIIII.

Hermod. p. 188.

SI faut-il auant que ie laisse ceste Difference que ie vous auise d'vn mot qui vous est peut-estre eschappé, & qui vous fait, comme à ces Oracles des Payens, dire la verité en termes ambigus. Vous dites *qu'à la faueur du caractere Sacerdotal, & des Priuileges accordez aux Cenobites par les saincts Peres, ils administrent les Sacremens aux fideles* DV CONSENTEMENT *mesme des Pasteurs subalternes.*] Quand tu manges à la table du Prince, dit le Sage, mets le couteau sur ta gorge, & auise à ce que tu dis] ie crains que ce mot de *Consentement* ne soit sans y penser coulé de vostre plume, & qu'il ne soit sujet à desaueu. Quatre lignes au dessus vous dites *que les Cenobites releuent immediatement du Sainct Siege*: & icy vous dites *qu'ils administrent les Sacremens du* CONSENTEMENT *des Ordinaires.* Vous vous couppez de vostre propre couteau.

Car qui dit *Consentement* dit liberté, d'autant que la volonté contrainte n'est pas volonté, dit la maxime de droict: si donc les Pasteurs subalternes au Pape, qui sont les Eueſques, consentent à l'administration des Sacremens que les Cenobites exercent en leurs Dioceses, ils y peuuent dissentir, autrement ils ne consentent pas s'il n'est pas en leur liberté de faire autrement. Or il est vray que le Sainct Pere ne donne par ses Bulles aucune faculté aux Cenobites d'administrer les Sacremens, ny de prescher dans les Dioceses que par le *Consentement & Aueu* des Ordinaires, qui est autant

Digitized by Google

que s'il diſoit qu'il ne les enuoye pas *Immediatement*, mais *Mediatement* par les Prelats des Dioceſes, de qui par conſequent ils tirent leur Miſſion immediate.

I'apprehenderois que ce mot de *Conſentement* ne fut pas, Hermodore, dans la procuration qu'on vous a paſſée, pour eſcrire contre le Directeur, & que pour ce ſujet il ne fuſt ſujet à reuocation; mais en ayant treuué vn qui l'egale dans le Maiſtre de la bande de vos Protocolles voſtre grand Oracle, l'elegant Eſcriuain *Des Heureux Succez*, ie me veux perſuader, que c'eſt par concert, que ce fait ceſte Muſique. Voicy donc comme il parle conformement au Concile de Trente, & à la raiſon, pourueu que ce ne ſoit point vn Oracle à double ſens, & dreſſé ſur la doctrine des equinoques.

Nous ſommes, dit-il, *tous les iours aux pieds de Meſſieurs les Prelats pour receuſir leurs benedictions; nous n'agiſſons que ſous leur aduen; nous emploions librement nos veilles, nos eſtudes, nos fatigues, nos vies pour leur aſsiſtance: & ſi en tout cela il ſe paſſe quelque choſe contre la raiſon ils peuuent en arreſter les exercices, & ne les permettre qu'à ceux qui demeurent dans les termes de leur deuoir.* *Heur. Succ. p. 185.*

Si de ce diſcours vous ne concluez que la Miſſion des Cenobites, au regard des actions Clericales, ſe tire immediatement des Ordinaires des Dioceſes, ie ne ſçay point comme il faut parler pour ſe faire entendre.

Quatrieſme Difference.

§. XLV.

LA Quatrieſme Difference que l'Auteur de l'Examen met entre les Cenobites Anciens & les Nouueaux eſt celle-cy. *Ceux-là eſtoient ſouſmis aux Puiſſances eſtablies de Dieu pour le Spirituel & le Temporel: ceux-cy ne veulent deſpendre ny en l'vn ny en l'autre, que de leurs Superieurs, & tout au plus du Sainct Siege, encore n'eſt-ce que pour la forme, & ainſi qu'il leur plaiſt d'interpreter ſes commandemens.* *Hermod. p. 186.*

A quoy vous repliquez. *S'ils eſtoient ſous la puiſſance des Eueſques, ceux-cy ſont* IMMEDIATEMENT *ſous celle du Souuerain Pontife: & ne leur rendons pas moins de deuoirs & d'obeiſſance, que ſi nous eſtions ſous leur Direction.* *p. 187.*

Eſt-il bien poſſible, Hermodore, que vous teniez tous ceux qui ſont dans le monde pour de petits garçons, & qu'ils ayent à croire vos diſcours comme les Eſcoliers de Pithagore ceux de leur Maiſtre. Nous penſans en la diſcuſſion de la Premiere Difference, que vous appellez Preeminence, auoir d'aſſez prés riué voſtre cloud d'*Immediatement* pour le regard de la Miſſion aux fonctions Clericales.

Mais qui vous croira quand vous dites *que les Cenobites Priuilegiez rendentautant de* DEVOIRS ET D'OBEISSANCE *aux Eueſques que s'ils eſtoient ſous leur Direction,*] ſinon ceux qui liſans les adorations que les Iuifs faiſoient au Fils de Dieu en le couronnant d'eſpines, l'appellans

Digitized by Google

Roy des Iuifs, & luy diſans apres luy auoir bandé les yeux, & ſoufflété le viſage, prophetiſe qui t'a frappé, s'imagineront que ce ſoient de vrais honneurs, & vn culte de Religion. Vous battez bien à froid en voſtre railleric; ſi vous vous perſuadez de parler à des duppes au ſiecle où nous viuons, auquel les enfans meſmes, dit ce Poëte, ont vn nez de Rhinocerot.

Eſtimez-vous que les veuës ſoient ſi foibles qu'elles ne percent pas vos voiles, & quand on voit ces benits Freres, comme dit voſtre Oracle *aux pieds de Meßieurs les Prelats receuans leurs benedictions*, qu'elles n'apperçoiuent pas autant de toiſons de Gedeon qui ne boiuent que la roſée, & autant de Meres des enfans de Zebedée, qui n'adore qu'en demandant, & ne demande qu'en adorant: Mais que demandent ils? eſgalité de ſeance à droitte & à gauche dans le Royaume de la Hierarchie: Dependance immediate du Souuerain Pontife comme des Patriarches: Faculté de Preſcher & d'adminiſtrer les Sacremens, non pas en ceſte baſſe qualité d'Ordinaires, mais pour enfler la veine, & la voile, comme Predicateurs, Penitenciers, Commiſſaires & Deleguez Apoſtoliques, titres que les Eueſques ne s'attribuënt pas. O vanité que tu es cachée! mais quand tu es deſcouuerte, que tu es hideuſe ſous des haillons.

Le ſujet precedent pourſuiuy.

§. XLVI.

DIttes-vous qu'ils ne rendent pas moins de debuoirs & d'obeiſſance, c'eſt donc à la table, c'eſt donc à receuoir des premiers fruicts de Penitence, car d'aualer le calice des reprehenſions, des remonſtrances, des corrections, auſſi toſt aux clameurs, aux proteſtations d'Exemptions, de Priuileges, aux brauades, aux inſolences, aux murmures: & pis encore, à la reception des Ordres quand l'Eueſque exige ſeulement la Reuerence, (car l'Obeiſſance eſt vn cas reſerué à vn autre Ordinaire Extraordinaire) on en fait difficulté. Hé! Dieu, eſt-ce quelque choſe de deffendu de reuerer vn caractere, que l'Ange meſme a honoré en la perſonne de l'Euangeliſte S. Iean?

N'eſt-il pas eſcrit à qui honneur honneur:] & ſi le Preſtre qui ſert en la parolle, & en la doctrine, eſt digne de double honneur,] que deura-t'on à l'Eueſque qui eſt le Pere des Paſteurs, & le grand Pere des Laicques, tels que ſont les Cenobites, comme Cenobites? On vient de receuoir l'Ordre ſacré de l'impoſition de ſes mains, & au meſme temps on luy refuſe la reuerence. I'ay engendré & eſleué des enfans, peut-il dire, & voilà qu'ils me mépriſent.] Oiragres inconſiderez qui donnent des ruades à leur mere, ſoudain apres qu'ils l'ont tetée. Et où eſt la ciuilité, où eſt l'humanité: Y-a t'il quelque Bulle qui exempte de la Reuerence, n'eſt-elle pas deuë de droict diuin, & humain à vn Prelat, par quelque Chreſtien que ce ſoit, quand meſme il ne ſeroit pas ſon oüaille, appelle t'on cela, Hermodote, *ſemer le bon exemple en la pratique des ſeculiers.*

Digitized by Google

Le plus iuſte chaſtiment que l'on puiſſe faire de ce refus, c'eſt de le qualifier du nom d'ingratitude, d'inciuilité, d'arrogance ſtupide, de brutalité, d'ignorance aggreſte, ou d'vne fierté orgueilleuſe qui attire la haine de Dieu & des hommes. Quoy ! a-t'on oublié ces menaces diuines, qui vous meſpriſe me meſpriſe, qui vous touche me frappe en la prunelle de l'œil, ne choquez point mes Prophetes, & n'exercez point de malignité ſur eux.] Dieu eſt offencé en cela, & il eſt à craindre qu'il ne r'amene ſon bras ſur ces parois reblanchies, ces ſepulchres parez de marbre au dehors, mais au dedans remplis de pourriture.]

Ie ne m'eſtonne plus ſi les ſaincts Fondateurs des Ordres Cenobitiques n'ont iamais recherché de Priuileges, preuoyans, peut-eſtre, le mauuais vſage qu'en feroient ceux qui en ſeroient fauoriſez. Nous ne voyons point de Bulles de cela expediées du temps de S. Bruno, de S. Dominique, de S. François, de S. Romuald, de S. Gualbert, beaucoup moins de celuy de S. Bernard, de S. Benoiſt, de S. Auguſtin, de S. Baſile.

Que n'euſt obtenu en ceſte matiere le diuin S. Bernard l'vn des plus excellens Cenobites qui furent iamais. Cet homme de Dieu tout miraculeux, qui a eu en ſa main, & Papes, & Cardinaux, & Eueſques, & Empereurs, & Rois, & Temporel, & Spirituel, tout eſtant preſque en ſa diſpoſition. Arbitre de la Paix & de la Guerre; Iuge de tous les plus grands differens; la bouche des Conciles, & quoy non ! Que de Mitres regarderent ceſte teſte, qui n'en voulut iamais regarder vne : par tout il eſtoit le deſiré des nations.] On luy offrit pour luy & ſon Monaſtere de Cleruaux, l'Exemption de ſon Eueſque, qui eſt celuy de Langres. Il ſouhaitta au contraire qu'on le rendiſt ſubjet de trente, afin que ſi l'vn manquoit à auoir ſoin de ſon ame, les autres euſſent les yeux ouuerts deſſus.

Vn Mot des Priuileges, auec vne Apoſtrophe à ſa Saincteté.

§. XLVII.

CE n'eſt pas que l'on blaſme les Priuileges veritables, qui depuis ont eſté donnez pour de bonnes & iuſtes cauſes, mais pourtant l'experience a fait voir, que le mauuais vſage de ces graces-là, a ouuert la porte à la relaxation des Ordres. Qui voudroit les conſiderer en leur origine beniroit la Prouidence Paternelle des Papes qui les ont concedez ſur des cauſes neceſſaires pour lors, qui depuis pour la pluſpart ont ceſſé.

Pour exemple, la pluſpart ont eſté donnez pour redimer de vexations des Cenobites auſteres, retirez, de grande obſeruance, de ſaincte vie, mal traittez par des Eueſques, qui les vouloient dominer imperieuſement, & pluſtoſt en maiſtres ſur des ſeruiteurs, qu'en peres ſur des enfans. Y a t'il rien de ſi iuſte que de les exempter de ce joug tyrannique? Mais depuis que l'obſeruance s'eſt deſbandée, que les vices ont pris la place de la vertu dans les Inſtituts, que les Ordres ſont deuenus deſ-ordres, que l'edification premiere s'eſt tourné en ſcandale, eſt-ce pas vne pitié, & vn renuerſement

total de l'intention des Bulles & des Priuileges, qui ne seruent apres que pour maintenir les excez des Cenobites scandaleux, vicieux, desreglez, contre les iustes corrections d'vn Ordinaire, qui est obligé d'office d'oster la zizanie du milieu du bon grain, de purger de scandales la maison de Dieu & de leuer aux peuples les occasions qu'il a de s'offenser des mauuais deportemens de quelques Cenobites.

Que si de plus prés on vouloit examiner les Exemptions & les Priuileges, outre que tous ne procedent pas immediatement du Sainct Siege, il s'en trouueroit vn grand nõbre de Supposez, d'autres de Corrompus, Alterez, Falsifiez, d'autres obtenus sous de faux donner à entendre, d'autres sans ouïr les Ordinaires en leurs Remonstrances, d'autres extorquez par surprises, d'autres emportez par les prieres des Grands, qui sont comme des violences, d'autres arrachez par importunité, d'autres par des interests humains, d'autres qui n'ont esté donnez que pour des temps expirez, d'autres qui n'ont autre fondement qu'vne commune erreur, d'autres sur des prescriptions imaginaires, d'autres sur des bruslemens ou saccagemens pretendus. Et dans les plus veritables, iustes, authentiques, raisonnables, legitimes, tant de mauuais & d'excez de la part des Priuilegiez qui s'en font accroire de toutes les sortes au grand preiudice de la Police de l'Eglise, du droit commun & de la Hierarchie, qu'il est croyable que si toutes ces considerations estoient de la part des Ordinaires & des Pasteurs subalternes representées au souuerain Pontife, il y mettroit vn si bon ordre, (principalement en la main sacrée du tres-grand & tres-bon VRBAIN VIII. dont le profond sçauoir, ioint à vne grande experience & vne incomparable addresse) que l'on verroit reuenir le rajeunissement de l'Aigle, & vn nouueau primtemps à l'Eglise, & les fleurs auantcourrieres des fruicts, ou plustost des fleurs qui seroient des fruicts d'honneur & d'honnesteté] apparoistroient en nostre terre, & en la vigne esleuë, apres le retranchement de beaucoup de pampres, de Priuileges & d'Exemptions superfluës.

Tres-sainct & tres-heureux VRBAIN ce doit estre de l'ouurage de tes glorieuses mains faites au tour & pleines d'hyacinthes.] Si tu ne gueris ces plaies, qui les pensera? Tu as ensemble, par vn don special du Ciel, & le Sçauoir & le Pouuoir, & le Vouloir encore. Tes Clefs & de Science & de Puissance qui ouurent & ferment les Cieux opereront aisement ce haut effet en la terre. Tout le Chrestianisme attend ce bonheur de ton regne: ce sera la plus haute Gloire de ton souuerain Pontificat. Et apres ceste Reformation si desirée, tout esprit Chrestien te louëra aux portes de la fille de Sion] & te dira pour acclamation triomphante, Tu es la Gloire de Hierusalem; tu es la ioye d'Israël; tu es tout l'honneur de ton peuple.]

Cinquiesme Difference.

§. XLVIII.

Hermõd. p. 186. L'Autheur de l'Examen met pour la Cinquiéme Difference, que les Cenobites Anciens *n'auoient point d'autre occupation que de pleurer leurs*

Digitized by Google

pechez, & ceux d'autruy, ſans qu'il leur fuſt permis de preſcher, ny enſeigner; ceux-cy entreprennent l'vn & l'autre, & pretendent ſe rendre maiſtres de la doctrine & de la pieté.

A cela vous repliquez, *Ceux-là ne faiſoient que pleurer leurs pechez & ceux d'autruy: nous auons les meſmes occupations, & outre cela nous ſeruons le public par les Predications & par la Doctrine.* D'où vous vient ce ſoudain changemẽt d'opinion, Hermodore, auez-vous deſia oublié qu'en l'Entretien precedent vous vous eſtes reuolté contre l'Examinateur, parce qu'il appelloit l'Eſtat Cenobitic vne vie de Penitence, & les Monaſteres les maiſons des pleurs, mais fort & ferme, que les Cenobites pleuraſſent pour leurs pechez, ny pour ceux d'autruy, *mais ſeulement par vn desbord de conſolation.* Seroit-ce parce que tous ceux qui embraſſent ceſte profeſſion n'euſſent iamais eſté dans le peché, ou qu'il y ait vne loy à l'entrée de n'y admettre que les innocens, & ceux qui n'ont point peché en Adam. *Hermod. p. 188. p. 183. p. 185.*

Ie ne croy pas que vous vouliez ſouſtenir cela, puiſque l'experience nous fait toucher au doigt le contraire, & nous apprend ce que le graud Taraſius dit au 7. Concile Vniuerſel, que pluſieurs M..... ſouillez de crime grands & ſales dans le ſiecle, auoient eſclatté en vertus depuis qu'ils s'eſtoient retirez du monde.]

Parauenture entendez-vous que ceux qui ont pris ce ſainct habit de la Religion reformée des Parfaits, font au meſme inſtant vn deſpouillement du vieil homme & de ſes habitudes, & ſe reueſtent du nouueau,] & que par ceſte ſaincte ceremonie ils reprennent leur innocence du bapteſme. Cela ſeroit bon à perſuader, ſi cet habit auoit la vertu du manteau d'Elie, & ſi tous ceux qui s'en couurent auoient les diſpoſitions d'Eliſée, pour eſtre remplis de la vertu d'enhaut & ſurueſtus d'vn double eſprit.

Le meilleur ſens que ie puiſſe donner à vos paroles, eſt que vous nous apprenez que les Cenobites ſement en larmes dans leurs cellules, ce que par apres ils moiſſonnent auec ioye dans le grand champ de la vie meſlée, d'où ils apportent de groſſes gerbes. Quand ils ſont reſſerrez dans leurs trous ils gemiſſent comme des Colombes, mais quand ils ſont dans la vie actiue ils chantent comme des cigales en beuuant la roſée. Ils pleurent d'ennuy dans la ſolitude; & dans les fonctions Clericales, où ils mettent leur faulx dans la moiſſon d'autruy, ils chantent comme des moiſſonneurs, qui font vne ample recolte, & comme des vandangeurs qui ont vne belle vinée. Voilà la Preeminence des Cenobites Nouueaux qui viuent d'autre pain que de douleur, & de cendre, & boiuent autre choſe que l'eau des larmes, nourriture triſte des Anciens.

Sixieſme Difference.

§. XLIX.

LA Sixieſme Difference eſt ainſi exprimée. *Ceux-là, apres auoir vendu leurs biens, & donné leur prix aux pauures, viuoient de leur trauail; ceux-cy apres auoir laiſſé ce qui leur reſtoit de bien à leurs heritiers, ou à leurs amis, viuent,* *Hermod. p. 186.*

Digitized by Google

ou des fondations qui ont eſté faites en leurs Conuens, où ceux, qui ne ſont rentez, ont des ſeruiteurs qu'ils appellent Freres laics, qui vont de maiſon en maiſon demander ce qui eſt neceſſaire pour leur viure, veſtement, & entretien de leurs Conuens.

Hermod. p. 188.

Vous y oppoſez ceſte preeminence, *Ceux-là apres auoir vendu & diſtribué leurs biens aux pauures, viuoient de leur trauail; & nous trauaillons d'vn trauail de l'eſprit, autant releué par deſſus les œuures manuelles, que l'ame eſt auantagée par deſſus la maſſe du corps: ce n'eſt pas à dire, que ie vueille bannir des Cloiſtres de labeur manuel, ny eſloigner la bonne Marthe de ſa ſœur Marie: mais ie remets cet entretien à vn autre loiſir.*

Vous dittes d'or, mais il eſt à craindre que les œuures de vos Perſonniers ne reſpondent pas à vos parolles: Auſſi en leur faueur vous gauchiſſez, & au lieu de reſpondre directement, vous biaiſez, vous ruzez, vous taſchez de donner le change. On vous dit que *les premiers Cenobites viuoient de leur* TRAVAIL. Vous reſpondez pour vos Partiſans *qu'ils Trauaillent d'vn trauail de l'eſprit, &c.*

Ce n'eſt pas ce que l'on vous dit: l'Examinateur, qui a bon pied & bon œil, & qui eſt plus habile que vous (qu'il ne vous en déplaiſe, Hermodore,) ny que vos Suffragans, ne parle point de ces Diſtinctions de Trauail des mains & de Trauail d'eſprit, il eſt trop ſçauant pour ne ſçauoir pas que par le labeur des mains S. Thomas entend tout trauail de corps & de l'eſprit, la main eſtant l'organe des organes, & l'inſtrument des inſtrumens pour le labeur; à raiſon de quoy elle eſt le ſimbole de tout trauail, tant ſpirituel, que corporel: c'eſt pourquoy il a dit *viuoient de leur Trauail*, ſans diſtinguer, ſçachant aſſez la preeminence de l'ame ſur le corps, & du labeur de l'eſprit ſur le corporel.

Si les Cenobites non rentez ſe croient obligez de viure de leur Trauail ſpirituel ou corporel.

§. L.

IL falloit donc preciſément reſpondre à cela, & declarer ouuertement & ſans diſſimulation, ſi les Cenobites appellez Mandians, ſe tiennent obligez à chercher leur vie dans leur trauail, ſinon corporel, au moins ſpirituel, auant qu'auoir recours à la Mandicité. Et c'eſt là le nœud de la cauſe, que vous auez accortement eſquiué, parce que ny vous, ny vos parties, vous ne le ſçauriez démeſſer qu'à voſtre confuſion. Car ſi vous dites que non, l'on vous oppoſera toutes les loix diuines & humaines, qui defendent de mandier, non ſeulement ſous peine de peché, mais auſſi de punition corporelle, à ceux qui peuuent, n'ayans point de reuenus, viure de leur labeur d'eſprit ou de corps; la Mandicité ne pouuant eſtre legitime, ny ſelon Dieu, ny ſelon les hommes, qu'à celuy qui ne peut gaigner ſa vie de ſon labeur manuël, ou ſpirituel.

Si vous

Digitized by Google

Si vous dittes qu'ils doiuent viure de leur Trauail de corps ou d'eſprit, auant que recourir à la Mandicité, vous auez à dos tous les Freres appellez Mandians, qui veulent que l'on croie, & qui ſouſtiennent hautement & hardiment qu'ils ne ſont point obligez à trauailler ny d'eſprit ny de corps pour viure; mais ſeulement, comme les Cenobites rentez, pour éuiter l'oiſiueté; Aſſeurans (ſans autre caution pourtant que leur parole) que la Mandicité leur tient lieu de reuenus, & qu'ils peuuent viure d'aumoſne ſans aucune attention, conſideration, ny obligation au Trauail manuel ou ſpirituel pour viure. Et affirmant que les autres hommes, de quelque condition qu'ils ſoient, autre que la leur, ſont tenus de les nourrir, en la ſeule veuë de leur profeſſion, ſans auoir eſgard s'ils trauaillent, ou non, ou s'ils peuuent trauailler d'eſprit, ou de corps ſuffiſamment pour gagner leur vie; N'eſtans aſtraints, non plus que les plus riches du ſiecle, à trauailler, de la façon, autant, & de tel labeur qu'il leur plaira, que pour s'occuper & fuir la faineantiſe, qui eſt vn vice blaſmable en toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité qu'elles ſoient.

C'eſt là vne doctrine, Hermodore, que vous n'oſeriez deſauouër, puiſque c'eſt celle de voſtre grand Pedagogue le tres-docte & tres-poly Eſcriuain *Des Heureux Succez*, qui l'a tracée par commiſſion generale de ceux qui ſe ſeruent de l'employ de ſa plume, & de la voſtre.

Qu'il ne ſoit ainſi, en voicy la production; Apres auoir prouué, ou eſſayé de prouuer, *que Ieſus-Chriſt auoit veſcu d'aumoſnes, parce qu'il auoit demandé vne fois à diſner à Zachée, & qu'il y auoit des femmes deuotes qui employoient leurs moyens à ſon aſſiſtance.* Sans conſiderer que ces aſſiſtances temporelles n'eſtoient qu'vne ombre du ſalaire que meritoient ſa doctrine, & ſes ſacrées inſtructions, qui eſtoient autant de parolles de vie eternelle,] & que le Sauueur a veſcu durant tous les iours de ſa chair] de ſes labeurs, ou Corporels, ou Spirituels, ce qui ne ſe peut nier ſans contredire à toute l'Eſcriture. *Heur. Succ. p. 425.*

La matiere qui precede continuée.

§. LI.

APres auoir monſtré que *les Apoſtres alloient par le monde ſans bourſe, ſans beſace, ſans argent, & ſans prouiſion*, il tire de là, *qu'ils fuſſent morts de faim s'ils n'euſſent demandé l'aumoſne.* Sans conſiderer que le meſme paſſage qu'il allegue eſt directement oppoſé à la concluſion qu'il en fait ſortir, puiſque N. S. les enuoye en cet équippage annoncer ſa doctrine par le monde, c'eſt à dire trauailler ſpirituellement au ſeruice des ames, & qu'en ſuitte ou en conſideration de ce trauail ſpirituel ils pouuoient iuſtement & legitimement moiſſonner le ſoulagement corporel, le Sauueur meſme leur diſant en ce meſme lieu, que l'ouurier eſt digne de ſon *ſalaire & de ſa nourriture.*] Ainſi ſelon le commandement de leur Maiſtre ils *Ibid.*

Digitized by Google

pouuoient entrer d'vne saincte confiance dans les chasteaux pour y prendre leur refection.] Et en cela ils *ne demandoient pas l'aumosne*, comme infere cet Autheur; mais ils prenoient ou receuoient, ou demandoient ce qui leur estoit deub: car, comme dit S. Augustin, viure du trauail de l'Euangile, ce n'est pas Mandicité, mais Puissance.]

Nous ne lisons en aucun lieu de l'Escriture que les Apostres ayent vescu d'autre chose que de leurs trauaux corporels ou spirituels, tantost en peschant, tantost en prechant S. Paul faisoit des Tabernacles: bref que l'on considere la vie laborieuse de Iesus-Christ & des Apostres, on ne trouuera iamais qu'ils ayent vescu d'autre chose que de leur trauail, soit de corps, soit d'esprit; iamais qu'ils ayent demandé l'aumosne qui n'est permise qu'à ceux qui sont dans l'impuissance de gaigner leur vie de leur labeur spirituel ou corporel: ce que l'on ne peut dire de Iesus-Christ, qui ne fut iamais malade ny sans employ, ny des Apostres, puisque nous ne lisons point qu'ils ayent esté reduits à cet estat d'impuissance qui rend l'aumosne legitime.

Encores.

§. LII.

Heur. Succ. P. 424.

DE ces faux Principes iugez s'il peut tirer des Conclusions veritables, & auancer auec vne incroyable hardiesse, *que Iesus-Christ a vescu au monde par Mandicité, que les Apostres l'ont pratiquée, que l'Eglise l'approuue, que les Saincts la gardent, & qu'apres ces authoritez ceux qui entreprendront de la combattre, doiuent passer pour des personnes qui n'ont ny foy ny deuotion.*

Et si on luy repart d'vn mesme accent, & auec vn ton plus veritable, *que Iesus-Christ n'a point vescu au monde de Mandicité, que les Apostres ne l'ont point gardée, que l'Eglise ne l'approuue qu'en ceux qui ne peuuent viure de leur trauail de corps ou d'esprit, que les Saincts ne la gardent que comme cela: Ceux qui voudront soustenir vne Mandicité faineante, & que l'on peut viure d'aumosne sans aucune obligation à trauailler pour viure, le pouuant faire, ne doiuent-ils pas estre tenus non seulement pour infidelles, mais pour pires que Payens: puisque les Payens mesmes par les Loix politiques ont chastié les valides mandians, comme vne voirie du monde, & la peste des Republiques bien policées.*

Pour preuue de ces veritez il ne faut qu'auoir les liures, mettre papiers sur table, marquer les lieux de l'Escriture, des Peres, des Conciles, de l'Histoire de l'Eglise où il soit dit que Iesus-Christ & les Apostres ayent vescu de Mandicité & non de leur trauail de corps ou d'esprit, que lon voie l'approbation que l'Eglise donne aux Ordres appellez Mandians, on verra que la queste ne leur est permise qu'en consideration des services spirituels qu'ils rendent à l'Eglise & aux ames des fidelles, ce qui n'est pas mandicité, mais domande de salaire: & au

Digitized by Google

cas que le Salaire de ces labeurs ne les puiſſe nourrir, ou qu'ils tombent dans l'impuiſſance de trauailler, ſoit de corps ſoit d'eſprit, alors la mandicité leur eſt ouuerte.

C'eſt ainſi que S. François le grand port'enſeigne de la Mandicité Cenobitique l'a practiquée, & apres luy ceux qui ont ſuiuy ſes traces en ce gente de vie, comme lon peut voir au chapitre 5. & 6. de ſa Regle, & aux meſmes articles de ſon Teſtament, qui eſt le plus fidelle truchement & interprete de ſa Regle. C'eſt ainſi que la permettent, & non autrement, toutes les loix diuines & humaines, qui ne veulent pas que celuy qui peut viure de ſon trauail d'eſprit ou de corps boiue iniuſtement la ſueur du front d'autruy.

Enfileure d'Erreurs.

§. LIII.

IL adiouſte *que le Fils de Dieu & les Apoſtres ne poſſedoient rien ny en commun ny en particulier.* C'eſt vne Erreur condamnée par Iean XXII. en ſon Extrauagante *Ad conditorem de verb. ſignif.* Et de ceſte fauſſe propoſition, il ſe precipite en ceſte plus fauſſe concluſion : *Il falloit donc que n'ayans aucuns biens propres, ils veſcuſſent d'aumoſnes, & d'vne charité publique.* Où a t'il iamais leu que ceux qui n'ont aucuns biens propres, doiuent ou puiſſent viure d'aumoſne, s'ils ont la puiſſance de gaigner leur vie de leur trauail, il n'y aura donc plus au monde de coquins, de faineans, d'argotiers, de beliſtres, ny de valides mandians contre qui tant de loix ont eſté faites, s'il eſt permis à tous *ceux qui n'auront point de biens propres de viure d'aumoſnes, & par la charité publique.* Heur. Succ. p. 425.

C'eſt mal entendre, & pirement expliquer le nom d'Aumoſne, qui ſignifie faire Miſericorde, & marque vne œuure de miſericorde faite au miſerable en conſideration de ſa miſere, & miſerable eſt celuy, qui non ſeulement n'a point de biens propres, dont il puiſſe viure, mais encore qui eſt dans l'impuiſſance de gaigner ſa vie de ſon trauail, & de corps, & d'eſprit. Ce n'eſt donc pas aſſez de n'auoir point de biens propres, pour auoir droict de viure d'aumoſnes, mais il faut outre cela ne pouuoir viure de ſon labeur corporel ou ſpirituel, autrement ce ſeroit ouurir la porte à la faineantiſe à tant d'artiſans & marchands qui n'ont point d'autres biens que leurs bras, ou leurs addreſſes ſpirituelles dans le traffic, en leur enſeignant contre les loix & la raiſon qu'ils peuuent viure d'aumoſnes & de la charité publique.

Vne Erreur en vn Principe en traine quantité d'autres à ſa queuë; auſſi continuë t'il, *Ces conſeils qui ont eſté donnez à tous les ſiecles ſuiuans, nous rendent heritiers du droict des Apoſtres; & comme ils nous donnent le pouuoir de viure d'aumoſnes, ils perſuadent reciproquement à ceux qui ont des* p. 426.

biens, de nous aſsiſter. Ie dis en ceſte ſeule conſideration, que nous ſommes dans la pratique du conſeil de Ieſus-Chriſt par le vœu d'vne tres-eſtroitte pauureté. C'eſt la deciſion expreſſe de S. Thomas, de S. Bonauenture, du Cardinal Bellarmin: & les Papes Innocent III. Honoré III. Gregoire IX. Innocent IV. Alexandre IV. Nicolas III. ont tous par Bulles authentiques approuué la Mandicité Religieuſe, en veuë ſeulement de la profeſsion qu'on fait de la Pauureté Euangelique.

Autant de Periodes autant d'Erreurs, & de fauſſetez. 1. Où ſont ces Conſeils de Mandicité qui les rendent heritiers du droict des Apoſtres? En quel lieu des Eſcritures eſt ce Conſeil de Mandicité? Nous liſons bien dans l'Euangile vn Conſeil de Pauureté en ces termes, Va vend tout ce que tu as, & le donne aux pauures, & me ſuy.] Et ſa pratique en ces mots de S. Pierre à N. S. Voilà nous auons tout quitté pour vous ſuiure.] Mais où eſt là le Conſeil de viure d'aumoſnes? Au contraire, la gloſe ordinaire tirée du venerable Bede, ne dit-elle pas que ce n'eſt pas aſſez d'auoir tout quitté, & d'auoir tout diſtribué aux pauures, ſi on ne reſout apres cela de trauailler non ſeulement pour gaigner ſa propre vie, mais encore pour auoir, ſelon le conſeil de l'Apoſtre, dequoy ſoulager le neceſſiteux,] c'eſt à dire celuy qui n'a rien, & ne peut viure de ſon trauail.

Suitte.

§. LIV.

OV eſt ce droict des Apoſtres de viure d'aumoſnes, puiſqu'au meſme lieu où il leur eſt dit qu'ils aillent ſans bourſe & ſans malette, il leur eſt enjoint de preſcher, & par ce trauail ſpirituel de ſe rendre dignes de leur ſalaire & nourriture.] Où eſt ceſte ſuitte de Ieſus Chriſt ſi on ne chemine comme il a cheminé,] luy qui a eſté dans les labeurs dés ſa ieuneſſe,] qui a, ſecond Adam, mangé ſon pain en la ſueur de ſon front, & qui n'ayant point eſté dans l'impuiſſance de trauailler, ou de corps, ou d'eſprit, a par conſequent (pour accomplir toute iuſtice, n'eſtant pas venu pour rompre les loix, mais pour les garder) veſcu de ſon trauail, & non d'aumoſne, toute ſa vie, mourant meſme en preſchant ſur la Chaire de la Croix, y prononçant ces ſept adorables paroles, qui ſont comme l'abregé de ſa ſaincte doctrine.

Où eſt donc *ce droict pretendu Apoſtolique de viure d'aumoſnes, & qui perſuade à ceux qui ont des biens, d'en aſsiſter ceux qui peuuent viure de leur trauail de corps ou d'eſprit. Et de les aſsiſter en ceſte* SEVLE *conſideration qu'ils ſont dans la pratique du Conſeil de Ieſus-Chriſt, par le vœu d'vne tres-eſtroitte Pauureté.* Cet homme reſue-t'il en veillant: Aſſeurement il eſt ſi fort ennyuré du vin fumeux & enflant de la haute eſtime de ſa profeſſion, qui porte le nom de moindre, dont il ne ſe ſouuient pas, qu'il croit deux choſes, & les voudroit perſuader comme il les penſe. La 1. *qu'il*

Digitized by Google

eſt dans la pratique du Conſeil de Pauureté donné par Ieſus-Chriſt. Et cependant comme ſeroit-il dedans ceſte prattique, s'il erre dans la Theorie, & s'il ſouſtient vne doctrine toute oppoſée au Conſeil de Ieſus-Chriſt; ce conſeil veut qu'apres s'eſtre fait quitte de ſes biens (meſme ſans vœu, car le vœu, quoy que tres-bon, & tres-ſainct, n'eſt pourtant pas de l'eſſence de ce Conſeil ſacré) on viue de ſon trauail ſi on en a la puiſſance.

Et ce Perſonnage veut eſtre dans la *Pratique de ce Conſeil* en viuant d'aumoſne, ſans eſtre obligé à trauailler ny de corps ny d'eſprit pour gaigner ſa vie le pouuant faire, ne penſant eſtre obligé au labeur, que pour chaſſer le vice d'oiſiueté, par quelque douce occupation. Il ne ſçait ſans doute ce que c'eſt que du Conſeil de Pauureté Euangelique.

Pourſuitte.

§. LV.

QVi ne le croira, puiſqu'il a oublié le propre formulaire de ſes vœux, tiré des paroles de ſa Regle. Il dit qu'il *a fait vœu de Pauureté.* Cela ne ſe trouuera pas dans ce qu'il a voüé, il a bien promis de *viure ſans* PROPRE. Ce qui le trompe c'eſt qu'il prend la Deſappropriation pour Pauureté, qui en eſt à la verité quelque rayon, quelque crayon, quelque parcelle. Mais que Ieſus-Chriſt ait donné vn Conſeil de faire vœu de Deſappropriation, comme il a baillé le Conſeil de pratiquer la Pauureté; c'eſt ce qu'il ne trouuera en aucun lieu, ny ne prouuera par aucun texte de l'Euangile.

La Deſappropriation eſt compatible auec de tres-grandes richeſſes en commun, teſmoins les biens immenſes que poſſedent en communauté les Cenobites Rentez, qui font profeſſion d'eſtre deſapproprieez en particulier; Et meſme les non rentez poſſedent en commun leurs Conuens & leurs meubles. Mais la Pauureté conſeillée en l'Euangile n'a point de Richeſſes ny en Commun ny en Particulier, les termes qui la conſeillent ſont clairs, Va vend TOVT ce que tu as, & le donne aux pauures.] Il n'y eſt point parlé de poſſeder en commun ny en particulier, & ceſte pauureté n'eſt point incompatible auec la proprieté en particulier des choſes neceſſaires à la nourriture & au veſtement, dont la vie humaine ne ſe peut paſſer. Toute ceſte doctrine eſt amplement déduite par le Directeur en ſes Traittez *de la Pauureté Euangelique, & de la Deſappropriation Clauſtrale.*

Il adiouſte auec vn front qui ne ſçait pas rougir, *la deciſion expreſſe* de trois Docteurs, & de ſix Papes; ce qui eſt plus faux que la meſme fauſſeté, car ces Docteurs & ces Pontifes ſouuerains diſent bien que ceux d'entre les Cenobites Mandians qui ſont occupez aux trauaux ſpirituels de l'Autel, de la Predication, & de l'adminiſtration des Sacremens,

ne ſont pas obligez au trauail manuel, celuy-là eſtant d'autant plus grand que celuy-cy, que l'ame eſt plus excellente que le corps. Mais ils ne diſent pas comme l'Autheur *des Heureux Succez*, qu'ils ont droict de viure d'aumoſnes, ſans eſtre obligez à trauailler ny d'eſprit ny de corps pour viure, *en la* SEVLE *conſideration du* VOEV *de Pauureté.* Et que ceſte *Mandicité Cenobitique eſt approuuée en vertu* SEVLEMENT *de la profeſſion de la Pauureté.*

Continuation.

§. LVI.

AV contraire les Ordres des Mandians (ainſi que les Decrets & les Bulles teſmoignent) n'ayans eſté receus ny approuuez de l'Egliſe qu'en conſideration des ſeruices ſpirituels qu'ils rendent, comme troupes de ſecours, aux Paſteurs & à leurs oüailles, & la permiſſion de queſter leur ayant eſté donnée en veuë de ces trauaux ſpirituels, ceſte queſte n'eſt pas proprement & preciſément Mandicité, mais demande d'vne iuſte recognoiſſance. Car la Mandicité en ſa propre ſignification eſt demander l'aumoſne, quand on ne peut gaigner ſa vie de ſon trauail, mais la queſte eſt vne demande en ſuitte de quelque trauail ſpirituel ou corporel, & vne recherche de ſalaire.

Que ſi leur demande n'eſt pas fondée en droict Ciuil, ny en contrainte politique, ne pouuans aſſigner en Iuſtice, ny deuant le Magiſtrat ceux qu'ils ont ſeruis, pour ſe voir condamner à les reconnoiſtre, ils ſont touſiours fondez ſur le droict diuin, & naturel, qui non ſeulement iuſtifie leur demande, mais oblige encore le particulier ou le public qui a receu leur ſeruice, à le reconnoiſtre ſelon ſon pouuoir, ſous peine d'ingratitude, & d'infraction de ceſte maxime de nature, qui veut que nous faſſions à autruy comme nous voudrions nous eſtre fait, & de cet Oracle diuin qui rend tout ouurier digne de toute ſa recompenſe.

La ſaincte Oiſiueté protegée.

§. LVII.

MAis noſtre homme n'a que faire de ces balences, ny de ces poids; ils ſont trop iuſtes à ſon gré, il ne veut point que ceux de ſa qualité ſoient obligez à chercher leur vie dans aucun trauail ſpirituel, ny corporel. Il traicte ceſtuy-cy auec des indignitez eſtranges au chap. 19.

Digitized by Google

& aux deux ſuiuans de ſa ſeconde partie : & il eſt à craindre, Hermodore, qu'il ne vous deſauouë pour ſon diſciple, quand vous dites *que vous ne voulez pas bannir des Cloiſtres le labeur manuel.* *Hermod. p. 188.*

Quant au ſpirituel (auquel Nicolas III. oblige ceux qui ne trauailleront pas des mains, & reciproquement au labeur corporel, ceux qui ne ſeront point employez aux fonctions ſpirituelles,) Voicy le libelle de repudiation qu'il luy enuoye. *Si les Cenobites pour eſtre nourris d'*AVMOSNES *eſtoient obligez de rendre ſeruice à l'Egliſe en l'adminiſtration des Sacremens, ou de la parole diuine; & s'ils ne touchoient ceſte paye, que parce qu'ils ſont des troupes de ſecours, Meſſieurs les Eueſques qui preſident à ces fonctions auroient l'authorité de les y contraindre; ce que neantmoins ils n'ont iamais pretendu.* *Heur. Succ. p. 427.*

Vous eſtes ſupplié, Hermodore, d'accommoder ce langage auec la doctrine des trois Docteurs & des ſix Papes qu'il a citez, & ſi vous y trouuez de l'accord pour ceſte conciliation, vous ſerez vn vray Mercure, & meriterez vn Caducée.

Ne vous imaginez pas pourtant qu'il en demeure là, c'eſt vne fumée que la vanité, elle monte touſiours,] mais ſon exaltation c'eſt ſon exhalaiſon. Il veut que luy & ſes conſorts ayent le droict de Ieſus-Chriſt & des Apoſtres de demander l'aumoſne, & d'en viure ſans aucun eſgard au Trauail ſpirituel, ou corporel, par des imaginations fort agreables.

Voicy la premiere. *Celuy qui eſt conſacré au Fils de Dieu deuient ſon amy, & par ce titre il entre en quelque communauté de l'Empire qui luy a eſté donné au monde: de ſorte que paſſant par deſſus ſes terres, les hommes luy doiuent vne honneſte reception: ou s'ils ne luy veulent pas rendre ces bons offices, comme à celuy qui a droict de les exiger; du moins s'ils ayment Dieu, ils doiuent careſſer celuy qui en eſt aymé, & honorer leur Prince en la perſonne de ſon fauory.* p. 428.

Voicy la ſeconde. *Apres que le Cenobite a conſacré à Ieſus-Chriſt le droict & la volonté de ſe ſeruir des biens temporels, le monde ne poſſede plus rien qu'à ſon refus; & il void les Royaumes & les Seigneuries comme des vſages que ſa liberalité a laiſſez en fief: C'eſt ce qui le rend le ſeigneur du monde, poſſedant tout par vn domaine direct, encores qu'il ne ſe ſoit rien reſerué dedans l'vſufruict; tres pauure en effect, & neantmoins extremement riche, à cauſe de ce droict. Et parce que s'eſtant rendu par le vœu vne poſſeſſion de Ieſus-Chriſt, & le poſſedant comme nous auons dit, il prend aucunement part à ſa ſouueraineté.* p. 382.

Voicy la troiſiéme. *Nous ne iugeons pas la condition des Rois rauallée, encore qu'ils n'entretiennent leur grandeur & la magnificence de leur Cour, que par les ſubſides de leurs ſubjets: Le Religieux a cet auantage ſur le Prince, qu'il ne luy faut point d'armes pour leuer ce que le peuple doit à ſon exercice: il poſſede les affections deuant que de toucher les liberalitez, & ſon Empire s'eſtend plus ſur les cœurs que ſur les biens.* p. 445.

Digitized by Google

Section.

§. LVIII.

QVe dites-vous de ces boutades & saillies d'esprit, Hermodore, ne sont-ce pas des gentillesses & galanteries plus dignes des petites-Maisons, que des petites cellules de sept pieds de large dont il parle en quelque lieu ? n'est-ce pas les refuter que les reciter, & l'hellebore ne sera-t'il pas mieux employé que la raison, pour guerir vn cerueau d'où sortent des productions si extrauagantes?

Dieu soit loüé, de ce que le Disciple est plus raisonnable & plus sage que le Maistre, & de ce qu'il reconnoist que les Cenobites doiuent trauailler au moins d'vn Trauail spirituel, plus noble, plus excellent, & plus digne du haut Estat de Perfection de la non vulgaire Religion des Parfaits ; Il a seulement oublié à dire, possible sans y penser, possible à dessein, (car qui connoist l'esprit de l'homme sinon celuy de Dieu,] *l'abisme*, & le cœur humain ne sont-ce pas deux choses qui ne se peuuent sonder]) qu'ils deuoient ainsi trauailler pour viure, pour parler conformement à la Declaration du Pape Nicolas III. qui n'a pas deschargé les Cenobites non rentez de gaigner leur vie de leur labeur, (selon que porte la Regle de S. François au chap. 5. en ces mots, *Et du* LOYER DE LVR TRAVAIL, il parle du corporel, *qu'ils reçoiuent pour eux & pour leurs freres les choses necessaires au corps*,) mais seulement a exempté du labeur manuel ceux qui sont employez au spirituel, en quoy il a plustost aggraué que soulagé le ioug de la Regle, d'autant que les trauaux spirituels sont plus difficiles & penibles que les corporels.

Mais parce que vous *remettez l'entretien de ceste matiere*, Hermodore, *à vn autre loisir*, nous vous garderons vn fer tout chaut pour vous releuer la mousTache en ce lieu là, vn peigne pour vous y testonner, & d'autres instrumens pour vous penser de la contagieuse maladie de suppositiõ, dont vous infectent vos Apostillateurs.

Septiéme Difference.

§. LIX.

Hermod. p. 186. LA Septiesme Difference que l'Autheur de l'Examen met entre les Cenobites Anciens, & les Modernes, est ainsi exprimée. *Ceux-là n'auoient autre obligation de mener ceste vie pleine de mortification, que la naturelle, qui nous oblige à seruir Dieu de tout nostre pouuoir, & le Baptesme qui nous relie à Dieu : ceux-cy font vœu entre les mains de leurs Superieurs de garder la pauureté, chasteté & obeissance, & d'obseruer les mortifications portees par leur Regle.*

A cela

Digitized by Google

A cela vous trenchez en deux mots (comme auec vn razoir coupant des deux coſtez) *que la ſeconde partie de cette propoſition eſt vraye.* Sçauoir que les Cenobites font les trois vœux entre les mains de leurs Superieurs, *mais que la premiere eſt tres-fauſſe, & contraire à l'Inſtitut Cenobitique.* *Hermod. p. 188.*

Et auant que venir à la refutation de cette premiere partie, vous y joignez deux autres paſſaſſages du meſme Examinateur, qui tiennent la meſme doctrine, pour trencher, à voſtre auis, ces trois teſtes, d'vn ſeul reuers. Vous les rapportez ainſi. *Ie tiens pour erroné de dire, que Ieſus-Chriſt ait inſtitué des Congregations particulieres, pour y faire & pratiquer les vœux de pauureté, chaſteté & obeiſſance, & embraſſer certain genre de vie ſeparé du commun, plein d'auſteritez & mortifications differentes les vnes des autres. Tellement que hors l'habit, les autres hommes eſtans tous obligez de faire leurs efforts de plaire à Dieu, ie ne doute point qu'il n'y ait pluſieurs Eccleſiaſtiques & ſeculiers qui viuent auſſi parfaitement que ſçauroient faire les Religieux, ſans autre vœu que celuy du Baptesme, qui eſt plus grand & ſolemnel, à cauſe qu'il ſe fait publiquement en l'Egliſe; & leur action ne peut touſiours eſtre tenuë que pour particuliere, pource que leur Egliſe ne peut eſtre reglee que particulierement.*] *Hermod. p. 188.*

Les deux Religions d'Hermodore.

§. LX.

POur démeſler cette fuſee vous employez & le reſte de ce premier Article, & les trois qui ſuiuent, où vous traictez quatre choſes differentes, que nous ſuiurons à la piſte. La premiere eſt cette erreur que nous auons amplement refutee ici deſſus, de ces deux Religions, la Commune & la Particuliere, que vous dites auoir eſté eſtablies par Ieſus-Chriſt. Ie vous admoneſte encore vne fois, & vous en auertiray non pas ſeulement trois ou ſept fois, mais ſeptante-ſept fois ſept fois,] que vous vous retiriez de cette erreur, que ie voy bien que vos Inſtigateurs vous inſpirent, ou, pour mieux dire, vous impriment. Erreur dangereuſe pour vous qui eſtes en pays d'Inquiſition : (au moins vous y auez dans voſtre Liure eſleu domicile) erreur qui met vn ſchiſme euident en l'Egliſe, y faiſant non pas deux Religions ſeulement, mais trois, mais plus de cent, ce qui eſt vn monſtre horrible en fait de creance, la foy Catholique nous donnant l'vnité pour marque infaillible & neceſſaire de l'Egliſe, & de la Religion.

Car ſi la Religion Commune comprend tous les Eccleſiaſtiques qui ne ſont pas Eueſques (c'eſt le rang dont vous les honorez) auec les laïcques: Et ſi dans la Religion Particuliere des Parfaits, vous donnez encore vne Religion ſpeciale aux Eueſques, parce qu'ils ſont en l'eſtat de la Perfection acquiſe; & vne autre aux Cenobites, d'autant qu'ils ne ſont qu'en l'eſtat de la Perfection à acquerir : (eſtat commun à tous les Chreſtiens, n'y ayant aucune condition qui ne puiſſe, auec la grace de Dieu, acquerir

Digitized by Google

la Perfection) & ſi encore vous voulez que chaque Fondateur d'Ordre ait inſtitué vne nouuelle Religion, regardez combien vous multipliez les eſtres ſans neceſſité, & ſi en multipliant les gens, dans ces Religions diuerſes, diſtinctes, differentes, vous magnifiez la lieſſe,] ou au moins la liaiſon de l'Egliſe, dont l'vnion eſt la force, & l'vnité la marque.

Mais il faut vous ouyr parler, pour bien conceuoir l'eſtrangeté de ce labirinthe d'erreur, où lon vous fait entrer ſans filet, pour vous y perdre, & vous donner en proye aux Minos, & aux Radamanthes. *Ieſus-Chriſt*, dittes-vous, *a eſtably deux ſortes de Religions, la Commune & la Particuliere. Ce n'eſt pas que la derniere ſubſiſte independamment de la premiere: mais comme la roue que vid Ezechiel, paroiſſoit au milieu d'vne autre roue; ainſi la Religion des parfaits, que Ieſus-Chriſt a eſtably en ſes Apoſtres, ſubſiſte dans la Religion, commune à tous les fideles. Et ſi cette Religion n'auoit rien de particulier, Ieſus-Chriſt n'euſt point fait de diſtinction de ſes commandemens, & des conſeils Euangeliques, & Meſſieurs les Prelats dans leur eſtat ſureminent ne ſeroient pas ſuffiſamment diſtinguez des autres fideles, qui auroient fait vne fois profeſſion de la foy Catholique.*]

Hermodo. p. 189.

Conſiderees.

§. LXI.

REuoyons vn peu les roüages de cet horloge, & graiſſons les roües de ce chariot. Si la Religion Particuliere des Parfaits eſt enclauee dans la Religion Commune à tous les fideles, il s'enſuit neceſſairement que la Religion Commune eſt plus ample que la Particuliere; ſi vous ne voulez violer la maxime naturelle, qui dit, que ce qui contient eſt plus grand que ce qui eſt contenu. Si toutes les ſpheres des Cieux inferieurs ſont au deſſous du firmament, donc elles ſont moindres en eſtenduë que le firmament.

Or comme cela peut-il eſtre en l'hypotheſe que vous formez, puiſque la Religion Particuliere eſt dependante de la Commune, & au milieu de celle-cy,] & cependant vous bornez *la Commune* dans la pratique des Commandemens, & vous eſtendez *la Particuliere*, outre l'obſeruance des preceptes, dans l'exercice des Conſeils. Le Conſeil par le vœu deuient Precepte; à ce conte ceux de la Religion des Parfaits auroit treze preceptes à obſeruer, ou quatorze, ou quinze, (car en la Religion des Parfaits il y a des Religions qui ont plus de vœux, & par conſequent plus parfaites les vnes que les autres) & ceux de la Commune n'en auront que dix; en bonne foy, Hermodore, comme pouuez-vous enfermer quinze dans dix, & non pas dix dans quinze? Eſtimez-vous ceux qui vous liront ſi bûſſes, que vous puiſſiez leur faire paſſer quinze pour dix, ou dix pour quinze? Vous euſſiez eſté bon Financier, & ſi vous euſſiez peu faire paſſer ces articles à la Chambre des Comptes, pour petite qu'euſt eſté voſtre recepte, vous vous fuſſiez enrichy en peu de temps.

Digitized by

Ne voyez-vous pas que c'eſt ailleurs qu'il faut debiter ces coquilles: Il eſt vray qu'ayant à faire à vn homme que vous ne cognoiſſez poſſible pas de viſage, mais ſeulement de nom, vous vous ſerez imaginé qu'il n'aura point de nez pour ſentir, & diſcerner ces inepties. La Religion Catholique eſt vniuerſelle, & vraiment *Commune*, c'eſt à dire qui embraſſe tous les Chreſtiens vrays enfans de l'Egliſe Apoſtolique, & Romaine, de quelque eſtat & condition qu'ils ſoient, Papes, Cardinaux, Eueſques, Rois, Magiſtrats, Eccleſiaſtiques, Laïques, Seculiers, Cenobites: Mais de dire qu'elle comprenne des Religions particulieres, c'eſt vn langage ignoré de toute l'Antiquité, & meſme des derniers ſiecles: langage qui ſent le fagot; langage de ſchiſme; & eſtant ſouſtenu opiniaſtrement langage heretique, & dont les Autheurs meriteroient d'eſtre veus au milieu d'vne autre roüe que celle d'Ezechiel, faiſans la moüe aux paſſans du milieu de cette roüe, ou plutoſt comme à celle du Prophete, que lon viſt vn feu au milieu de cette roüe, qui conſommaſt leurs membres briſez; & prenez garde que cette roüe, Hermodore, ne ſoit celle du chariot des Triomphateurs; & que l'Inquiſition ſur cette doctrine nouuelle ne vous faſſe expliquer, autrement que d'vne façon miſtique, la roüe du chariot d'Ezechiel enclauee dans le milieu d'vne autre roüe, & le feu au milieu de ces roües: car vous vous trouueriez bien embarraſſé dans la verité de ces figures, & lors vous ſentiriez l'ardeur & la chaleur dont vous n'auez icy que les lumieres & les eſclairciſſemens. Pluſieurs, dit ſainct Auguſtin, aiment la verité brillante, mais non pas brûlante, luiſante, mais non cuiſante: Mais ceux qui s'opiniaſtrent au ſouſtien d'vne fauſſeté nuiſante, branlante, broüillante, & volante, ſentent quelquefois à leur dam la verité cuiſante & brûlante.

Ne ſoyez pas indocile, ny ennemy du bon conſeil, tandis que vous auez le temps de vous reconnoiſtre, faites vne bonne retraction de cette folle & friuole opinion, laiſſez-vous enſeigner que la Religion Catholique, generale, & vniuerſelle, peut embraſſer diuers eſtats & degrez ſans perdre ſon vnité, ny l'vnion de ſes membres qui ſont les fideles de toutes conditions: mais de ſouffrir diuerſité de Religions dans ſon ſein c'eſt ce qu'elle ne peut faire; c'eſt vne Nauire, (auſſi eſt-elle figuree par la naſſelle de S. Pierre) ſi vous la diuiſez vous la perdez. C'eſt la diuiſer que de la partager en cent diuerſes Religions, non pas en diſtinguant les eſtats, les conditions, les degrez des perſonnes qui ſont dans ſon enceinte.

Autres conſiderations.

§. LXII.

CEtte Religion embraſſe toute l'Eſcriture, tous les Conciles, tous les Canons, & les Decrets, bref, tout ce qui eſt de la creance, & de la police de l'Egliſe. Elle propoſe à tous les fideles les preceptes & les conſeils, ceux-là pour eſtre ſuiuis & obſeruez de tous, tant Eccleſiaſtiques

que laïques : ceux-cy pour eſtre pris de ceux qui les voudront ou pourront prendre, chacun ſelon ſa portee, ſon trait, ſon inſpiration, ſa vocation. Ces conſeils ſont donnez generalement à tous les Chreſtiens, ne ſont point affectez à certaines conditions, ſocietez, communautez, Inſtituts, le vœu n'eſt point de leur eſſence, encore qu'il ſoit tres-bon de les voüer, parce que le bien adiouſté au bien le rend meilleur. Dans le ſiecle auſſi bien que dans les Cloiſtres on peut pratiquer meſme par vœu la continence, la pauureté, l'obeiſſance, bien que l'obeiſſance ſpeciale, à celuy à qui on ne la doit pas de droict diuin, ne ſoit pas vn conſeil Euangelique, mais ſeulement vne ſaincte action approuuee par l'Egliſe, comme auſſi la deſapropriation qui ſe voüe dans les Cloiſtres.

Les deux rangs, eſtats, & conditions qui ſont dans la Religion Catholique, & qui ont ſous eux tous les autres, ſont le Clergé, & le peuple, tout ce qui n'eſt point Eccleſiaſtique eſt laïque, tout eſt ou Paſteur, ou oüaille, ou Preſtre ou peuple ; parmy les Cenobites meſmes tout eſt ou frere Clerc ou frere laïc, il n'y a point d'exception : Le nom & le titre de Clericature & de Clergé comprend tous ceux qui ſont dans la meſure iuſques à l'Epiſcopat inclufiuement, tout ce qui n'eſt point là dedans s'appelle laïque : tout y eſt ou repaiſſant ou repeu, dit ſainct Hieroſme. En l'Egliſe, dit le ſainct perſonnage Iean Gerſon, tout eſt Hierarchizant ou Hierarchizé : Les vns enſeignent la perfection, les autres l'apprennent ; les vns ſont perfectionnans (*Perficientes*) les autres à perfectionner : (*Perficiendi*), ce mot de Parfaits (*Perfecti*) à mon gré eſt vn peu bien hardy : car cõme il n'y a nul vrayment Bon que Dieu] dit N. S. meſme, il n'y a auſſi que Dieu de vrayment & parfaitement Parfait. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des perſonnes Bonnes & Parfaites, mais où ſont-elles, qui les peut diſcerner, monſtrez-les nous & nous les loüerons ? car elles ſont plemes de merueille.] Celles-là meſmes qui ont ces qualitez s'eſtiment & ſe tiennent pour mauuaiſes & imparfaites ; qui les connoiſt mieux qu'elles-meſmes ? cette connoiſſance toute interieure n'eſt-elle pas interdite aux hommes, & reſeruee à Dieu ?

Objection.

§. LXIII.

MAis n'eſt-il pas eſcrit, ſoyez parfaits comme voſtre Pere Celeſte eſt parfait,] ſi tu veux eſtre parfait, va vend tout ce que tu as, &c.] Il eſt vray que tous doiuent courir pour arriuer à ce but,] tous y doiuent tendre & pretendre, & les vns doiuent chercher la perfection en perfectionnant les autres, c'eſt à dire en exerçant les œuures qui enſeignent la perfection, par la doctrine & le bon exemple : les autres apprendre la perfection pour eux-meſmes, & profiter des inſtructions qui leur ſont donnees pour cela. Mais ces mots de l'Eſtat de Perfection, & de l'Eſtat des Parfaits, ont à mon auis vn ton bien haut, & paſſant l'Octaue, voire le

Digitized by Google

Disdiapasson. Car au fond quand on les examine, il se trouue que cet estat de Perfection que lon appelle acquise, n'est autre que celuy des Perfectionnans, (*Perficientium*) c'est à dire de ceux qui monstrent aux autres les voyes de Dieu, & de la perfection, qui consiste en la charité : c'est l'estat des Pasteurs qui sont obligez à cela d'Office; & l'estat de Perfection à acquerir, est celuy des personnes qui sont à perfectionner, (*Perficiendorum*) c'est à dire qui apprennent la perfection, & s'y acheminent, par les enseignemens qui leur en sont donnez; & c'est là l'estat des oüailles, tant laïques que Cenobitiques : car quelle condition de Chrestiens est exclusе de l'acquisition & de l'apprentissage de la perfection ? Ie dy plus, mais n'est obligee par estat, c'est à dire par la profession du Baptesme de tendre & d'aspirer à vne vie parfaite, & approchante de l'exemplaire de la montagne,] en imitant Iesus-Christ,] selon la doctrine de l'Apostre.

Labyrinthe débroüillé.

§. LXIV.

ET il semble mesme, Hermodore, que ce soit vostre sentiment : car ne dites-vous pas au precedent Entretien, *Que les Prelats sont dans la Perfection acquise, les Cenobites dans la voye; que ceux là imitent Iesus-Christ en paissant ses brebis, & ceux-cy estans repeus comme Agneaux de cette Bergerie.*] Que voulez-vous dire qee *les Cenobites imitent I. c. estans repeus* ? Le Sauueur estoit-il Pasteur & oüaille tout ensemble, repaissant & repeu ? Ne sçauez-vous pas que ce qu'il est appellé tantost Pasteur, tantost Agneau, c'est pour diuers respects. Accordez-vous auec vous-mesmes si vous pouuez ; entendez-vous, & puis nous vous entendrons. *Hermod. p. 172.*

Vous adiousstez, *que l'estat des Cenobites est autant esloigné de celuy des Euesques que le mouuement du repos, & le terme de l'action.*] Sçauez-vous bien qu'il y a non vn éloignement simple, mais de l'opposition en ces choses. Pour acheuer cette belle peinture, vous dites *que si dans cette* VIE PARTICVLIERE *les Cenobites imitent de plus prez que les seculiers la vie de Iesus-Christ & de ses Apostres, c'est à tort qu'on leur oste le tiltre qui* RELEVE L'ESCLAT *de leur Institut*, qui est celuy de *Religion* par l'Institut, & celui de *Religieux* par l'Institutaire. *Ibid.*

Premierement vous estes prié de ne chanceler point, de vous tenir ferme dans les arçons, de ne changer point les termes, il est question de sçauoir *si dans la Religion Catholique il y a plusieurs Religions, l'vne Commune l'autre Particuliere, & cette Particuliere* sousdiuisee & partagee en cent autres *Religions*, il n'est pas question de vie Particuliere, d'estat, de condition, d'Institut Particulier. Car ces derniers termes sont compatibles auec celuy de Religion Catholique : mais la pluralité de Religions dans vne Religion, qui a l'vnité pour sa marque essentielle, cela sonne mal aux oreilles Catholiques. Mais quoi, son auance ainsi plusieurs sinonimes pour se sauuer dans les confusions de la tour de Babel, esquiuer par la poterne, & euader dans les equiuoques.

2. C'eſt parler trop generalement de dire que les Cenobites imitent de plus prez la vie de N. S. & des Apoſtres que les Seculiers. Il y a ici diuerſes diſtinctions à faire: car les mauuais Cenobites, difformez, deſreglez, inobſeruans, non plus que les vicieux Seculiers, n'imitent pas la vie de N. S. ny des Apoſtres, ils s'en eſcartent au contraire, & le ſalut s'eſloigne des pecheurs,] parce qu'ils ſe deſtournent des voyes de Dieu. Vous parlez des bons Cenobites, il y a auſſi de bons Seculiers, tant du Clergé que laïques, car vous les conjoignez dans ce terme de Secularité. Or la perfection Chreſtienne conſiſtant en la charité, & les plus charitables eſtant ceux qui imitent de plus prés Ieſus-Chriſt & les Apoſtres, ie ne ſçay pas pourquoy, generalement parlant, vous voulez que tous les Cenobites ſoient plus charitables que tous les Seculiers. Il y paroiſt dans l'experience iournaliere, qui nous fait voir qui ſont ceux qui nourriſſent les autres, & ſi au procez de la charité les Seculiers ne ſont pas condamnez aux deſpens.

Suitte.

§. LXV.

MAis les Reguliers font des vœux, en cela certes fort grands imitateurs de Ieſus-Chriſt qui n'en fit iamais, & des Apoſtres que nous ne liſons point preciſément en l'Eſcriture auoir fait vœu des Conſeils Euangeliques, ouy de les auoir tres-parfaitement pratiquez. La Continence en vn tres-haut degré, la Pauureté Euangelique tres-exactement, non pas d'auoir fait vœu de deſapropriation, ny poſſedé en commun de grandes riches: moins encore d'obeïſſance, puiſqu'ils la deuoient à N. S. & depuis ſon Aſcenſion à S. Pierre, de droict diuin.

Et puis qui vous a dit, Hermodore, que de tous les bons Seculiers il n'y en a point qui obſeruent les vrays Conſeils Euangeliques, ſoit ſans vœu, ainſi qu'ils ſont conſeillez, ſoit auec vœu, qui eſt vne choſe tres-ſaincte. Combien y a-t'il de milliers de Continens, de tous âges, de tous ſexes, de toutes conditions, dans le Veſuage, dans la Virginité, iuſques dedans le mariage? Combien y en a-t'il qui viuent comme frere & ſœur, pratiquans à la lettre ce mot de l'Apoſtre, que ceux qui ont des femmes ſoient comme n'en ayans point? combien d'autres durant leur mariage font vœu de ne ſe remarier iamais ſi elles ſuruiuent leur partie, joignant la continence en deſir dans l'vſage des nopces?

Vous direz que ces vœux ſont ſimples & non pas ſolemnels. Et on vous repliquera qu'il y a des Cenobites vrays & reels Cenobites, & que vous n'oſeriez tenir pour autres ſous peine d'excommunication fulminee par Gregoire XIII. qui ne font que des vœux ſimples, & Cenobites releuez en eminence de doctrine & de pieté, ſur tous ceux qui ſe vantent de les faire double & ſolemnels. On adiouſtera que le vœu ſimple & ſolemnel ne different point en eſpece, & que l'vn & l'autre oblige également à

Digitized by Google

Dieu. Et pour combler la meſure on vous dira qu'en l'Eſcole la difference eſſentielle du vœu ſimple & ſolemnel n'eſt pas vne matiere abſolument vuidee, & que lon y diſpute fort & ferme enquoi conſiſte la ſolemnité du vœu que lon veut diſtinguer du ſimple.

Mais laiſſant à part le vœu, qui vous a dit que les Seculiers meſme ſans vœu ne puiſſent pratiquer les conſeils de l'Euangile auec la perfection deſiree par le Sauueur, qui n'a point mis le vœu dans l'eſſence des conſeils. Combien dans le ſiecle y a-t'il de Pauures, reellement & non Logicalement Pauures, Pauures volontaires, Pauures d'acquieſcement à la volonté de Dieu qui les amis en eſtat de Pauureté; Pauures d'eſlection, qui s'y ſont rangez eux-meſmes, pratiquans à la lettre le conſeil du Fils de Dieu; Va vend tout ce que tu as, &c.] Pauures qui n'ont rien, ny en commun ny en particulier, que ce qu'ils gagnent de leur trauail ſpirituel, ou corporel; & quand le pouuoir de trauailler, ou l'employ leur manque, qui demandent humblement l'aumoſne, la receuant auec action de graces, & le refus auec douceur, & ſans murmure. Pauures meſmes par vœu, non de deſapropriation, non par vn vœu qui les met dans les aiſes, les richeſſes & les commoditez pardeſſus la teſte, mais dans les diſettes, les ſouffrances, les trauaux; vœu qui ne leur donne pas leur vie gagnee & aſſeuree ſans obligation à aucun trauail ny corporel ny ſpirituel pour viure; au contraire, qui les oblige à trauailler fort & ferme, non ſeulement pour gagner leur vie, mais encore, ſelon l'enſeignement de l'Apoſtre, pour aſſiſter le neceſſiteux.]

Pauures de la Pauureté Euangelique ſelon toute ſon eſtenduë, ſans gloſe, ſans limitation, ſans reſtriction, ſans explication, ſans ſubtilité, ſans des entortillemens qui metamorphoſent vn vœu de deſapropriation, paré du nom ſpecieux de Pauureté, aux plus immenſes & prodigieuſes richeſſes de toute la terre. Pauures ſans appuy, ſans aide, ſans ſecours autre que du ciel, ſans honneur, ſans carreſſes, ſans reſpect, ſans vanité, ſans admiration en la terre. Pauures vraiment tels que Ieſus-Chriſt & les Apoſtres l'ont eſté, & vrays obſeruateurs de la Pauureté, telle qu'elle eſt conſeillee en l'Euangile.

Pourſuitte.

§. LXVI.

COmbien y a-t'il de Seculiers tres-fideles en l'obeiſſance que de droit diuin ils doiuent à leurs Superieurs, aux hommes que Dieu a mis ſur leurs teſtes?] que d'enfans bien nez & pieux ſaintement obeiſſans à leurs peres, & qui leur ſont ſujets, en adorant l'imitation de la ſujettion de noſtre Sauueur au Pere Eternel, & à ſa treſſaincte Mere & à ſainct Ioſeph? Que de ſujets ſouples aux commandemens de leurs Souuerains, iuſques à eſtre prodigues de leur ſang, & de leur vie pour leur ſeruice? Que de bonnes oüailles qui oyant la voix de leurs Paſteurs, & y obeiſſent ponctuelle-

ment ? Que de fideles ſeruiteurs obeiſſans à l'œil à leurs maiſtres, non comme à des hommes, mais comme à Dieu, ſelon le conſeil de l'Apoſtre.

Toutes ces obeiſſances-là ſont de droit diuin, on n'y peut manquer ſans acquerir ſa damnation ; leur contrauention eſt appellee par Samuel vn crime pire que la Magie, ny que l'Idolatrie :] elles ſont bien d'vne autre trempe que celle qui ſe voüe dans les Cloiſtres, qui n'a rien de comparable à celles-là, qui n'eſt ny de commandement diuin, ny meſme de conſeil Euangelique, mais ſeulement de l'Inſtitution de l'Egliſe, qui l'a ſainctement approuuee pour conſeruer l'ordre & la Police dans les Communautez & Inſtituts, qui ſans cela ne ſeroient que des confuſions & des Anarchies.

Et quoy qu'elle ſoit inferieure en excellence à celles que nous auons marquees, qui ſont de precepte & de droit diuin, encore y a-t'il quantité de bonnes ames dans le ſiecle, qui ſans preiudice de celles-là, voüent pour l'amour de Dieu d'obeir ou à leurs Confeſſeurs, ou à quelques autres perſonnes vertueuſes, pour dompter par cette ſoumiſſion leur propre volonté, en l'aſſujettiſſant à celle d'autruy, & imiter en cela celle qui ſe pratique dans les Cloiſtres par l'ordonnance de l'Egliſe, ou bien par les Regles que l'Egliſe approuue.

Voila donc comme les deux conſeils de Continence & de Pauureté ſe pratiquent ſelon toute leur perfection & eſtenduë dedans le ſiecle par pluſieurs perſonnes pieuſes, & meſme l'obeiſſance Clauſtrale. A quoy lon peut adiouſter pluſieurs autres conſeils & œuures de ſurerogation, de la pratique deſquels les Cenobites ſe rendent incapables, ſi ce n'eſt par la permiſſion de leurs Superieurs.

Continuation.

§. LXVII.

DE dire que tous les Conſeils, & toutes les œuures ſurerogatoires ſoient compriſes ſous les trois vœux Cenobitiques, cela ne ſe peut, puiſqu'à proprement & preciſement parler, ils ne font vœu que d'vn conſeil Euangelique, qui eſt celuy de Continence ; la deſapropriation telle qu'ils la voüent n'eſtant pas vn conſeil Euangelique, ny celuy de Pauureté ſelon ſon eſtenduë ; & leur obeiſſance votiue n'eſtant, non plus, conſeillee en l'Euangile : Or ſouſtenir que tous les conſeils Euangeliques & toutes les œuures de ſurerogation ſont compriſes ſous la Continence, cela eſt contre le ſens commun.

Cependant ſi quelqu'vn auoit fait cent vœux ils ceſſent tous par la profeſſion Cenobitique, ſelon le priuilege & l'indulgence de l'Egliſe, & apres cette profeſſion le Cenobite n'eſt plus capable de rien voüer, ſi ce n'eſt du conſentement de ſon Superieur : ce qui fait que ie ne puis pas bien m'imaginer pourquoi Hermodore veut rauir à tous les Seculiers les moyẽs d'imiter I. C. & les Apoſtres dans les conſeils Euangeliques, & dans les

œuures

Digitized by Google

œuures de ſurerogation, d'auſſi prés que les Cenobites, puiſque cette carriere eſt ouuerte à tous les Chreſtiens, de quelque condition qu'ils ſoient, Seculiers, ou Cloiſtriers, la parole de Dieu criant tout haut, qui les pourra prendre ſi les prenne.]

Et apres que les bons Seculiers les ont embraſſez chacun ſelon leur portee, l'inſpiration & la grace qu'ils en ont receuë de Dieu, ils n'affectent point le tiltre de Religieux, priuatiuement aux autres Catholiques qui viuent dans la Religion vniuerſelle, & dans la ſeule obſeruance des preceptes, ils ne pretendent point que leur genre de vie qui ſuit les conſeils, ou auec vœu, ou ſans vœu, ſoit tenu pour Religion, pour Religion particuliere & partiale, (car c'eſt ce que ſonne le mot de particularité qui n'eſt point ſans quelque ſorte de partialité) ils ne veulent point *releuer l'eſclat* de leurs actions, par ce haut titre *de Religion de parfaits, d'eſtat de perfection.* Apres qu'ils ont fait tout ce qu'ils ont peu, ſeruy Dieu en ſecret de tout leur cœur, & de toutes leurs forces, cachans à leur gauche les bonnes œuures de leur droitte,] ils ſe diſent, & ſe croyent ſeruiteurs inutiles,] ils ne publient point leurs aumoſnes ny l'abandon de leurs biens au ſon de la trompette, ils ne déguiſent point leurs viſages, ny ne font paroiſtre des mines triſtes, pour eſtre veus grands jeuſneurs,] ils ne font point de Panegiricques de leurs abſtinences, macilations, mortifications, nuditez, diſettes, vœux, veſtemens abjects, de leurs contemplations, eſtudes, eſcrits, ſeruans, miſſions, chants de chœur, directions de conſciences, aſſiſtances de melades, ils ne publient ny n'eſtalent ces choſes par vanité dans des liures; ils ne veulent point paſſer pour des Saincts, ny pour des Prophetes, ils ne croient point que tout l'honneur, tous les biens, toutes les cõmoditez des mondains ſoient à eux, *eſtre Seigneurs directs & poſſeder le domaine direct de toute la terre, auoir part à l'Empire & à la ſouueraineté de Ieſus-Chriſt, que le public les doiue nourrir pour la ſeule conſideration de leurs vœux, ſans aucune veüe de leurs trauaux de corps & d'eſprit.*] Ils ne ſont point les cimbales du monde, ny ne font comme ces meneſtriers de village, qui ſonnent à leurs propres nopces; ils ne ſont animaux ny de loüange ny de loüage: bref, ils ne cherchent pas leurs intereſts, mais celuy-là ſeul de Ieſus-Chriſt.]

Exhortation à Hermodore.

§. LXVIII.

POur Dieu, Hermodore, ne nous debitez plus du cuiure pour de l'or, ny ce billon de mauuais alloy pour de bonne monnoye. Ne diuiſez point la Religion, & dans cette Religion qui eſt l'vnique Colombe du S. Eſpoux, ne mettez point plus de deux Eſtats, le Clergé & le Peuple, les Paſteurs & les brebis, les repaiſſans & les repeus. Ne doublez point le cap, ne nous baillez plus de la Religion des Eueſques, de la Religion des Cenobites contemplatifs, de la Religion des Solitaires, de la Religion de

ceux qui viuent en communauté, de la Religion de ceux qui ne se meslent que de la vie actiue, comme les Hospitaliers & les Ordres Militaires, de la Religion de ceux qui se meslent de tout, font vn peu de tout, & de tout rien qui vaille, marchands de la vie meslee, & possible d'vn meslange semblable aux abreuuoirs d'Afrique où se forment tant de monstres. Ne nous adioustez point à cent Religions que cette Religion des Parfaits (qui a autant d'Instituts & de testes, que celles qui font vn des trauaux d'Hercule) reproduit & repoulse, la Religion des Ecclesiastiques Seculiers non Euesques, & la Religion des Laiques.

Ne faites point du Cenobisme non vn tiers Estat, mais vn tiers party, en l'Eglise & en la Religion Catholique. Party qui ne soit ny dedans ny dehors de la Hierarchie, ny Hierarchizant d'office, ny Hierarchizé, puisque l'Esponge stupide de Floydus nous veut persuader que les Euesques ne sont point les perfectionneurs des Cenobites; Doctrine fort conforme à celle du grand sainct Denys, & bernee comme il faut par cet Hercule Alexicaque, l'excellent Pierre Aurele. Party moitié Ecclesiastique, moitié Laique: party se repaissant luy-mesme, & voulant paistre les oüailles qui ne sont pas siennes, & s'en repaistre, sans s'en charger, & entrer en part (mais en vne part de Lyon, qui fait presque le tout) du gouuernement des Pasteurs, sans en prendre aucune au faix, & à la solicitude Pastorale. Estat bigearre & bigarré, & ayant quelque rapport qu'vn esprit delié pourra aisément faire à cet animal imaginé par les Poëtes, Lyon par deuant, Dragon par derriere, & Chévre au milieu. Nasse à prendre poissons, d'entree facile de male issuë: qui a faculté de prendre à toutes mains qu'il a en plus grand nombre que Briaree, mais defense expresse, & par Bulles authentiques de rien donner, ayant pour sa deuise le reuers du mot Euangelique, il est meilleur de bailler que de receuoir.]

Espoir de sa correction.

§. LXIX.

I'Espere aucunement, Hermodore, que vous ferez profit de ces verités, selon les termes dont vous vous seruez, en suite de ceux que nous venõs d'examiner. Il faut les ouyr pour les reconnoistre, les voicy. *Il se trouue donc des degrez de perfection dans l'vne de ces Religions, qui ne sont pas dans l'autre: l'vne fait estat de suiure les loix generales de la charité: & l'autre de marcher parmy les sentiers estroits, qui nous en abregent le chemin: & mesme cette Religion, quoy que particuliere, reçoit encor des differences qui la determinent plus particulierement, en separant les plus parfaits de ceux qui le sont en moindre degré: car la Religion des Euesques consiste en l'estroitte obseruance de la charité, qui les oblige à donner leur vie pour le salut de leur troupeau: & celle des Reguliers, qui leur est de beaucoup inferieure, à suiure les conseils que Iesus-Christ leur a laissé, à la faueur des vœux de pauureté, chasteté & obeissance.*]

Hermod. p. 189.

Digitized by Google

Si vous diſiez qu'il y a diuers degrez de perfection dans la Religion Chreſtienne, au lieu de dire *dans ces deux Religions*, vous approcheriez du but : car il eſt vray qu'en toute vertu, ſoit morale, ſoit infuſe, il y a diuers degrez. Sainct Benoiſt en ſa Regle en marque douze en la vertu d'humilité ; la Religion vertu morale plus eſleuee, à raiſon de ſon obiect qui eſt Dieu, en peut bien auoir autant, pour conduire par autant de marches au Troſne de celuy qui eſt infiniment plus que Salomon.]

Dittes donc des *degrez, des eſtats, des conditions, des rangs, des vacations*, & mettez-en tant qu'il vous plaira dans la Religion Catholique, cela ne diſſoudra point ſon vnité, ny l'vnion de ſes membres. Mais de la partager en autant de Religions diuerſes, que cette vertu aura de degrez, comme ſi les degrez d'humilité, & de patience eſtabliſſoient autant d'humilitez, & de patiences diſtinctes & differentes, c'eſt vne doctrine nouuelle, inſolente, erronee, ſchiſmatique, & qui change, comme firent les Donatiſtes, le ſchiſme en hereſie, ſi elle eſt ſouſtenuë auec opiniaſtreté.

De l'vnité de la Religion.

§. LXX.

LA Religion qui ordonne les preceptes, & qui perſuade les conſeils eſt vne meſme Religion, & lon n'a iamais ouy dire à vn Cenobite qu'il fuſt d'autre Religion que de la Catholique. C'eſt vn abus de dire que ſainct Benoiſt, ſainct Auguſtin, ſainct Baſile, ſainct Dominique, ſainct François, ſainct Romuald, ſainct Bruno, ſainct Ignace ayent fait de nouuelles Religions, ouy bien de nouueaux Ordres, Inſtituts, & comme autant de Regimens dans l'armee de la Sulamite, l'Egliſe & la Religion Catholique. Ce ſont donc des Societez particulieres, mais non pas de particulieres Religions.

C'eſt vn abus de dire qu'il y ait des Aſſemblees particulieres, priuatiuement aux autres Chreſtiens & Catholiques, qui tendent à la perfection, puiſque toute l'Egliſe y tend, puiſque tous les fideles, de quelque condition qu'ils ſoient, par le vœu du Bapteſme, ſont obligez d'y tendre, y ayans promis l'entiere obſeruance des Commandemens, enquoi conſiſte la charité, où reſide l'eſſence de la perfection Chreſtienne. Qui aime, dit l'Oracle ſacré, accomplit la loy,] la dilection en eſt la plenitude,] toute la loi & les Prophetes ſont compris en la charité,] qui aime Dieu garde ſes Commandemens,] puiſqu'ils ont renoncé ſolemnellement au Diable, au monde, & à la chair, qui ſont les trois grands empeſchemens de la parfaite charité, puiſqu'il eſt dit à tous les Chreſtiens ſans exception, ſoyez parfaits comme voſtre Pere Celeſte eſt parfait,] & comme à Abraham, marche deuant moy & ſois parfait.]

C'eſt vn plus grand abus d'appeller ces Aſſemblees des Religions, & *des Religions de parfaits*, puiſqu'elles n'enſeignent que la voye, puiſque

ceux qui y ſont enrollez ne ſont pas Parfaits (*perfecti*) mais à perfectionner, (*perficiendi*) & ſont en cet eſtat tout le temps de leur vie, quelque progrez qu'ils faſſent en la perfection, quand bien meſme ils atteindroient au but, c'eſt à dire qu'encore qu'ils fuſſent parfaits en effect, (ce que nul ne peut ſçauoir, non pas meſme s'il eſt en grace) par leur eſtat, ils ne ſont que dans l'acheminement à la perfection.

De dire que par leurs vœux ils ſont obligez à rechercher la perfection, & non pas les Seculiers qui ne les ont pas faits; cela eſt faux parlant abſolument & ſans diſtinction: car la perfection conſiſtant en la charité, & nul ne pouuant eſtre en grace ny ſauué ſans la charité, encore qu'il euſt toutes les autres vertus morales en vn tres-haut degré, comme la foy qui tranſporte les montagnes, la liberalité qui fait donner tout ce que l'on a aux pauures, & la patience iuſques à ſouffrir le martyre du feu, ſelon la doctrine de ſainct Paul, il s'enſuit que tout fidele par l'obligation qu'il a contractee au Bapteſme, eſt obligé de rechercher la grace & la charité, s'il l'a perduë par le peché, & de s'y maintenir s'il l'a, & s'il veut auoir la vie eternelle: car qui n'aime point, c'eſt à dire qui eſt priué de charité eſt en la mort.]

Encore de dire qu'ils ſont obligez à tendre à vn plus haut degré de perfection ou de charité, par la pratique des vœux qu'ils ont faits, cela ſeroit plus ſupportable, puiſque celuy qui adiouſte les conſeils aux Commandemens, ſemble vouloir aller à la perfection par vne plus eſtroitte voye que celle des preceptes ſeuls. Mais d'appeller cela eſtat de Perfection, comme s'il eſtabliſſoit dans la Perfection, au lieu qu'il ne met qu'au chemin, & eſtimer ce chemin l'vnique, l'eminent, l'incomparable, en ſorte que ceux qui ne prennent pas cette route, fuſſent tous des imparfaits, & ne peuſſent arriuer à la Perfection par d'autres ſentiers, c'eſt vn orgueil qu'on ne ſçauroit aſſez picquer pour le deſenfler, & dont on ne ſe peut aſſez mocquer pour guerir ſa vanité par vne confuſion ſalutaire.

De l'eſtat des Eueſques.

§. LXXI.

QVant à la diſtinction que vous faites de l'eſtat des Eueſques (que vous appellez ſelon voſtre ſtile ordinaire *Religion des Eueſques*, & contre le ſtile de ſainct Thomas, en ſa Seconde Seconde, où il traitte des diuers Eſtats) d'auec celuy des Cenobites, en mettant la perfection de ceux-là en la ſeule obligation de *donner leur vie pour le ſalut de leur troupeau*, & de ceux-cy aux *trois vœux Monaſtiques*: car pourquoy outre cette prerogatiue de charité que vous reconnoiſſez, (enquoy conſiſte la Perfection eſſentielle, & non l'inſtrumentelle, & accidentelle, que ſainct Thomas met en la profeſſion Cenobitique) leur voulez-vous rauir l'honneur des

Hermodo. p. 189.

Digitized by Google

deux vœux ſolemnels de Continence & d'Obeiſſance qu'ils font en la reception de leur Ordre Sacerdotal, & qu'ils reïterent à leur Sacre.

Quant à celuy de Deſapropriation ils ne le peuuent faire ne viuans plus en communauté, comme ils faiſoient autrefois auec leur Clergé & leurs Chanoines du temps des premiers ſiecles. Mais d'ailleurs ils pratiquent ſuffiſamment le conſeil Euangelique de la Pauureté s'ils obſeruent exactement les Canons, qui les obligent de diſtribuer aux pauures ce qui leur reſte de reuenu, apres vn entretien frugal, & neantmoins conforme à leur dignité.

Et puis à quel propos trompeter les Conſeils, les Conſeils Euangeliques, que ſuiuent les Cenobites, puiſqu'il eſt euident qu'ils n'en pratiquent qu'vn qui eſt celuy de Continence, la Deſapropriation & l'Obeiſſance qu'ils voüent, n'eſtans point (parlant preciſément) des Conſeils donnez en l'Euangile, comme nous auons fait voir icy deſſus, & comme nous monſtrerons encore plus clairement & amplement en leur lieu.

Concluſion eſſoree.

§. LXXII.

APres ces raiſonnettes de voſtre cru, que nous venons de repouſſer par d'autres, dont le Lecteur fera le iugement, & ſans auoir auancé aucune authorité qui appuye tant ſoit peu ce ſonge creux du cerueau fumeux de vos Copiſtes, touchant la diſtinction des deux Religions; qui n'aura pitié du reſultat que vous en tirez, chantant le triomphe comme vn Coq ſur voſtre propre fumier, en diſant. *Ne croyez donc pas que ce ſoit vne choſe erronee, mais fort ſaincte, que Ieſus-Chriſt ait inſtitué des Congregations particulieres pour y faire pratiquer les vœux reguliers. Quand il en faiſoit la propoſition vniuerſellement à tous les Chreſtiens, connoiſſoit-il pas bien par ſa preſcience, que tous les fideles ne voudroient pas ſe preualoir de la grace qu'il leur faiſoit, & qu'il y auroit ſeulement des compagnies particulieres, qui ſequeſtrees du commun le ſuiuroient par le chemin des conſeils Euangeliques, comme firent les Apoſtres?*] *Hermod. p. 189.*

L'Examinateur dit hardiment, parce que veritablement, *Ie tiens pour erronee de dire que Ieſus-Chriſt ait inſtitué des Congregations particulieres, &c.*] *Hermod. p. 188.*

Et Hermodore ſans luy alleguer aucune authorité ny diuine ny humaine, l'aſſeure ſeulement ſur la tendre & delicate conſcience de ſes Enjauleurs, que Ieſus-Chriſt a eſtably deux Religions, la Commune & la Particuliere, & ſe joüe des roües d'Ezechiel comme ſi c'eſtoient des gobelets pour faire des paſſe-paſſe, faiſant ſelon ſes intentions & les deſirs de ſon cœur,] vne Religion des Preceptes, & vne autre des Conſeils; vne Religion vulgaire, & vne de Parfaits: & de cette Religion, la coupant en deux, il en fait vne Religion des Eueſques diſtinguee de celle des autres fideles, & puis vne Religion de Cenobites; & entre ces Cenobites il fait vne Religion Actiue, vne autre Contemplatiue, vne autre Meſlee.] Il ne *p. 189.*

Digitized by Google

reſteroit plus que de faire vne Religion de mangeurs de viande, vne autre de mangeurs de poiſſon, vne autre de pieds nuds, vne autre dechauſſez, vne autre de rechauſſez, & faire autant de Religions qu'il y a de diuerſes obſeruances particulieres, ou de differens Inſtituts, ou bien d'en faire autant qu'il y a de couleurs d'habits, des blancs, des noirs, des gris, des tannez, des bleuz, des blancs & noirs, des tannez & blancs, des barrez comme eſtoient anciennement les freres de la montagne d'Elie.

Ce qui me fait ſouuenir d'vn mot de Socrate à vn autre Philoſophe, auquel ayant demandé ce que c'eſtoit que Vertu, cettuy-cy luy reſpondit qu'il y auoit vertu d'homme, de femme, d'enfans, de vieillard, de ſoldat, de marchand, & ainſi des autres conditions & qualitez des perſonnes: à quoi Socrate dit, Voila qui va bien, nous eſtions en peine d'vne vertu & en voicy vn eſſain, ſe mocquant ainſi de cet impertinent. Il eſt queſtion d'vne Religion qui eſt la Catholique, ſeule veritable, & tellement vnique, qu'elle ne peut ſouffrir aucune diuiſion. Et voicy le gentil Hermodore qui la partage en autant de branches qu'il y a de conditions dans le ſiecle & dans le Cenobiſme, & qui d'vne vertu nous en fait vne ruchee.

Et pour toute reſponſe à l'Examinateur luy reſpond aux meſmes termes, y adiouſtant vne negatiue, *Ne croyez donc pas que ce ſoit vne choſe erronee, mais fort ſaincte*, &c.] Voila toute la preuue qu'il apporte des gaillardes imaginations de ſes Secretaires, & Adminiſtrateurs de bulletins.

Autre eſſor.

§. LXXIII.

EN cheriſſant encore cette replique de cette galanterie, que *Noſtre Sauueur par ſa preſcience connoiſſoit bien qu'il y auroit des Compagnies particulieres qui pratiqueroient des vœux.*] Sçauez-vous bien ce que lon vous fait eſcrire, cher amy; eſt-ce ainſi que ſans reflection vous tranſcriuez les mepties d'autruy? Vous en tracez icy deux ſingulieres. La 1. Que ſi Ieſus-Chriſt a connu par ſa preſcience qu'il ſe feroit des Compagnies (ie m'eſtonne que vous n'auez dit des Religions, mais vous l'entendez ainſi, & c'eſt pour diuerſifier la fraſe) Particulieres. Doncques il ne les a pas inſtituees formellement: Ce qui renuerſe à plat ce que vous rebatez iuſques au vomiſſement, *que Ieſus-Chriſt a inſtitué les Ordres Cenobitiques*, conformement à la doctrine de ce poly Eſcriuain ſi *Heureux* en ſes *Succez*: car il me ſemble que lon ne preuoit pas deuoir arriuer les choſes que lon fait actuellement.

La 2. eſt, que ſi Ieſus-Chriſt a fait tout ce qu'il a connu par ſa preſcience, ne voyez-vous pas que vous le faites Autheur de tous les pechez, qu'il a ſans doute connus par ſa preſcience. Quelques concluſions bourruës ſortiroient de cette propoſition. Ieſus-Chriſt a preueu toutes les ſectes des Heretiques & Schiſmatiques, faiſeurs de nouuelles Religions, donc

il les a inſtituez. Il a preueu celle de Mahomet, donc il en eſt l'inſtituteur. Peut-on plus agreablement folaſtrer auec la raiſon ?

Ioint que vous prouuez tout le rebours de voſtre deſſein, car faiſant connoiſtre à noſtre Sauueur par ſa diuine preſcience l'origine & progrez des Inſtituts Cenobitiques, vous concluez neceſſairement qu'ils ont eu en terre d'autres Inſtituteurs & Fondateurs que luy : Et que ce ſont (comme il eſt vray) de ſainets perſonnages qui animez de la grace & de l'Eſprit diuin, ont inſtitué & eſtabli diuerſes Compagnies comme autant de troupes de ſecours, qu'ils ont leuees pour l'aide des Paſteurs & le ſeruice de Dieu dans les ames. C'eſt ainſi que vous eſtes heureux en vos raiſons, quand vous vous trouuez dans la ſterilité des authoritez & des preuues iuſtificatiues de vos veritez pretenduës.

Des vœux du Bapteſme, & des Cenobitiques.

§. LXXIV.

VOyons ſi vous rencontrerez mieux en la ſeconde choſe que vous oppoſez à l'Examinateur, touchant les vœux du Bapteſme, & ceux des Cloiſtriers. Il appelle [le vœu du Bapteſme plus grand & plus ſolemnel que ceux des Cloiſtres.] Cela vous fait ſi mal au cœur, (tant vous eſtes jaloux de l'éminence du Cenobiſme, poſſible pour quelque intereſt, au deſſus du Chriſtianiſme) qu'il ne tient pas à vous que vous ne vous rangiez auec quelques Docteurs qui ont nié que lon fiſt aucun vœu au Bapteſme : ce qui vous fait dire, comme entre les dents, *que lon fait quelque ſorte de vœu au Bapteſme*. Cette façon de parler monſtre l'irreſolution de voſtre eſprit, qui ſonde la place, mais iugeant qu'elle ne porte pas, vous en retirez le pied : car au lieu d'vn Dominique à Soto, & d'vn Alphonſe de Caſtro, qui euſſent eſté vos foibles garands, pour ne faillir pas tout ſeul, vous euſſiez eu ſur les bras le diuin Auguſtin, qui vaut vn Concile entier, qui ſur ces mots du Pſalmiſte, Voüez & rendez vos vœux au Seigneur, tient l'affirmatiue fortement, ſainct Thomas l'Ange, & ſainct Bonauenture le Seraphin de l'Eſcole, ont ſuiuy cet Oracle, & cet eminent ſeruiteur de Dieu en doctrine & en pieté le grand Cardinal de Berulle, (dont le Ciel vient de faire vne de ſes eſtoiles) au dernier de ſes Diſcours *de l'Eſtat, & des Grandeurs de Ieſus*, confirme cette verité par pluſieurs authoritez & teſmoignages.

Hermodor. p. 186.

Hermodor. p. 190.

Vous taſchez neantmoins de l'égratigner par de foibles raiſonnettes que lon vous preſte, que i'ay pitié de lire, & que ie dédaigne de refuter. Ce qui vous trauaille le plus c'eſt cette preference contre laquelle vous vous armez comme Dauid des armes de Saül, d'vn harnois qui vous bleſſe plus qu'il ne vous aide.

Digitized by Google

Reſponſe à vne objection : Canon expliqué.

§. LXXV.

C'Eſt du Chapitre vnique *de Voto* au Sixieſme des Decretales, qu'on vous a ſuggeré, & que vous n'auez pas leu: Car vous luy faites dire qu'il n'y a point de vœu ſolemnel que celuy qui ſe fait *en la reception des Ordres ſacrez, ou dans la Profeſſion d'vn Ordre Cenobitique approuué du ſainct Siege.* C'eſt à quoi le Pape Boniface huictieſme Autheur de ce Decret ne penſe nullement. On lui demande quel eſt le vœu de Continence qui rompt le mariage contracté. Il dit que le ſimple empeſche de le contracter, mais ne le rompt pas eſtant contracté, ouy bien le ſolemnel, qu'il declare eſtre celuy qui ſe fait en la reception du Sacrement de l'Ordre entre les mains de l'Eueſque, ou dans vn Ordre Cenobitique approuué par l'Egliſe: adiouſtant que cette ſolemnité n'eſt que de *l'inuention* & Inſtitution Eccleſiaſtique.

Où vous noterez quatre choſes, la premiere, que la ſolemnité du vœu de Continence n'eſt pas d'Inſtitution diuine, mais de l'Egliſe ſeulement. La 2. que ce vœu fait en la reception du Sacrement de l'Ordre, eſt autant & plus ſolemnel que le Cenobitique. Ce que nous monſtrerons icy deſſous mieux en ſon iour, en iuſtifiant vn des paſſages du Directeur, à qui vous voulez donner vne debile attainte. La 3. qu'il n'eſt parlé en ce Canon que du vœu de Continence ſeulement, & nullement de ceux de Deſapropriation, & d'Obeiſſance qui ſe font dans les Cloiſtres, ce qui laiſſe vne iuſte doute s'ils ſont ſolemnels ou ſimples, puiſque les Decrets doiuent eſtre pris ric à ric ſelon le ſon de leurs paroles, d'où la maxime qu'ils ne vallent qu'autant qu'ils ſonnent : Auſſi eſt-ce l'opinion du Cardinal Tolet rapportee icy deſſus, qu'il n'y a que ce vœu là ſeul de ſolemnel. La 4. que par ce Canon il n'eſt point dit que le vœu fait au Bapteſme n'eſt pas ſolemnel.

Au contraire, l'argument tiré de la ſimilitude eſt puiſſant, & lon en peut tirer cette induction, que ſi le vœu de Continence fait au Sacrement de l'Ordre eſt ſolemnel, quoi que ce Sacrement ne ſoit pas de neceſſité de ſalut, comme celuy du Bapteſme, ſans lequel il n'y a point d'accez au Ciel, ny meſme de capacité à receuoir les autres, dautant que ſans la renaiſſance par le S. Eſprit & l'eau, lon n'eſt point incorporé en I. Ch. celuy qui ſe fait au Sacrement de Bapteſme ſera auſſi ſolemnel.

Que le vœu du Bapteſme eſt plus grand & plus ſolemnel que le Cenobitique. §. LXXVI.

MAis que le vœu de Bapteſme ſoit *plus grand & plus ſolemnel que les Cenobitiques*, (c'eſt la propoſition de l'Examinateur) il paroiſtra par ces

ces raisons. La premiere, qu'il se fait en vn Sacrement, ce que n'est pas la profession du Cenobisme. La 2. que ce Sacrement est absolument necessaire à salut, ce que n'est pas le Cenobisme. La 3. qu'encore que le bon Platus au 13. chap. du 1. liure de son Ouurage doré, auec ses raisonnemens ordinaires, assortis de quelques visions & reuelations, & assaisonnez de deux passages, l'vn de S. Hierôme, l'autre de S. Bernard, qui appellent la profession Cenobitique vn second Baptesme, s'essaye de monstrer que par cette ceremonie on reçoit l'Estole premiere de l'innocence baptismale; cela neantmoins n'est ny de la foy, ny bien certain, veu que lon peut faire cette profession en peché mortel, sans pourtant en estre absous en vertu de cette profession. Ce qui monstre qu'elle n'est pas vrayment vn Baptesme, (autrement tous les Cenobites auroient cet aduantage admirable sur les autres Chrestiens d'estre baptisez deux fois) mais seulement vne image ou vne ressemblance en ceux qui la font auec les dispositions requises pour y gagner l'indulgence des peines deuës à leurs pechez.

La 3. Le Baptesme de soi efface tout peché, tant en la peine qu'en la coulpe sans le Sacrement de Penitence, ce que ne fait pas la profession Cenobitique. La 4. Le vœu qui se fait au Baptesme est plus vniuersel, car on y promet l'obseruance de la loy de Dieu, & on y renonce au Diable, au monde, & à la chair. Or comme sans le Baptesme on ne peut estre Chrestien, sans accomplir cette promesse que lon y fait, on ne peut pretendre à la perfection Chrestienne, ny mesme au salut eternel: car qui manque en vn des Commandemens ne peut entrer au Ciel, & qui ne renonce au peché non plus, puisque rien de soüillé n'y peut auoir d'accez.] Mais sans la profession Cenobitique on peut estre Chrestien, & parfait Chrestien, & arriuer à la perfection, & estre sauué.

La 5. Les vœux Cenobitiques ne sont que des instrumens particuliers vtiles, mais non necessaires pour tendre à la perfection: Mais le vœu du Baptesme comprend l'essence de la perfection mesme qui consiste en la charité, qui comprend tout bien & chasse tout mal.

La 6. On peut estre dispensé des vœux Cenobitiques, quelques solemnels qu'ils puissent estre, & quoy que S. Thomas tienne que le Pape ne puisse dispenser au vœu de Continence fait en vn Cloistre, cette opinion est rejettee de toute l'Escole, & n'est pas soustenable en pays d'Inquisition sans danger de la peau. Mais celle-cy l'est, qu'il n'y a point de dispense au vœu fait au Baptesme de garder la loi de Dieu & de renoncer le vice.

Des Eglises Parroissiales, & Cenobitiques.

§. LXXVII.

LA septiesme, *Ce n'est point vne doctrine nouuelle de dire que les Eglises des Cenobites sont particulieres, & ne sont pas si considerables que les Parrochiales, où se fait le vœu de Baptesme en l'y receuant.*] Au moins, Hermodore, ne *Hermodo. p. 190.*

doit-elle pas nous paroiſtre nouuelle, puiſque vous-meſme ſouſtenez que *la Religion des Parfaits*, ou la Cenobitique, eſt *vne Religion Particuliere*, d'où il faut que vous concluyez neceſſairement que *leurs Egliſes ſont particulieres*. Mais de dire que celuy qui eſt baptiſé l'eſt dans vne Egliſe particuliere, cela eſt faux : car il eſt baptiſé dans le ſein de l'Egliſe Catholique & vniuerſelle, & par toute la terre il portera le caractere de Chreſtien & de fidele, & ſera en l'vnion des fideles, en quelque Egliſe Parroiſſiale où il vueille faire ſa demeure. Et quoy que le Temple materiel ſoit vne Egliſe particuliere, le Bapteſme & les autres Sacremens qui s'y adminiſtrent, ſont de l'Egliſe vniuerſelle, & ſe conferent à ceux qui deuiennent par le Bapteſme, & qui ſont apres cela membres de l'Egliſe Catholique.

Cela ne ſe peut dire de la profeſſion Cenobitique, qui n'eſt ny Sacrement, ny Sacrement de l'Egliſe vniuerſelle, & quoi qu'elle ſe faſſe dans l'Egliſe Catholique, c'eſt dans vne Aſſemblee particuliere, qui n'a ſocieté, quant à la diſcipline, (& c'eſt la police & diſcipline que regardent les vœux) ny auec aucun autre Inſtitut Clauſtral, ny auec le Clergé, à cauſe des exemptions, mais qui a ſon Ordre particulier; &, comme dit Emanuël Rodrigaez en la Queſtion 12. de ſes Queſtions Regulieres, tom. 1. ſa Hierarchie ſpeciale & particuliere. En ſorte que le Profez n'eſt cenſé Profez & membre que de cet Ordre là, n'eſt admis en aucun autre Ordre qu'en celuy de ſon habit & profeſſion, n'eſt Parroiſſien ny Dioceſain d'aucune Parroiſſe ou Dioceſe; en ſorte que ſa profeſſion eſt particuliere en cet Ordre là : & en ce ſens l'Egliſe ou la Congregation où il la fait peut eſtre ditte Particuliere, & la profeſſion particuliere.

Et quoi que cet Ordre ſoit vn des membres de l'Egliſe vniuerſelle, & approuué par le ſainct Siege, & que celuy qui y fait profeſſion ſoit tenu pour vray Cenobite par l'Egliſe vniuerſelle, ce n'eſt pourtant pas à dire que cette profeſſion Cenobitique le faſſe membre de l'Egliſe vniuerſelle, ouy bien celle de ſon Bapteſme : car cette profeſſion du Cenobiſme eſt ſi bien particuliere, que de cent Ordres & Inſtituts Cenobitiques, il ne peut eſtre membre que d'vn, n'eſtant nullement incorporé aux autres.

Briſee.

§. LXXVIII.

MAintenant de vouloir comparer les Egliſes Cenobitiques aux Parroiſſiales, ſoit pour l'antiquité, ſoit pour la dignité, ſoit pour la multitude, ſoit pour l'Office Paſtoral, ſoit pour la pluralité des Sacremens qui s'y adminiſtrent, ſoit pour les miniſteres de la Religion Catholique qui s'y exercent, ce ſeroit pour faire honte aux Cenobites s'ils ne reconnoiſſent la carriere d'où ils ont eſté tirez, le rocher dont ils ont eſté taillez, puiſqu'anciennement le Cenobiſme n'eſtant encore compoſé que de

Digitized by Google

laïques, ils venoient aux Parroiſſes entendre la parole de Dieu, participer aux Sacremens, & aſſiſter aux diuins Offices. Si leurs Egliſes qui ne ſont que d'indulgence & de priuilege, reuocable quand il plaira au ſouuerain Pontife, ne ſe reconnoiſſent filles des Parroiſſiales, il y a trop d'oubly, de méconnoiſſance, & d'ingratitude, & le rang que les vnes & les autres tiennent aux Proceſſions ſolemnelles & publiques, monſtre aſſez où eſt la preeminence, & eſt ſeul capable de raualer le ſourcil de ceux qui voudroient cheminer en choſes grandes & audeſſus de leur portee.]

Au reſte, ie ne ſçay de quel coſté vous vient cette viſion, que cette doctrine qui prefere le vœu du Bapteſme à celuy du Cloiſtre, ſoit eſloignee du *ſentiment des ſouuerains Pontifes*, alleguant le chap. vnique *de Voto*, veu qu'il ne parle du Bapteſme en aucune maniere, mais ſeulement du vœu de Continence, ſans aucune excluſion de celuy du Bapteſme. Encore falloit-il que vous l'alleguaſſiez d'vne maniere qui fiſt connoiſtre touſiours de plus en plus l'impertinence de vos Prouoyeurs de paſſages: car comme ſi Boniface VIII. eſtoit vne douzaine de ſouuerains Pontifes, vous citez ce Canon que luy ſeul a fait, comme s'il auoit eſté fait par vn Concile de ſouuerains Pontifes: comme qui citeroit les ſaincts Auguſtins au liure de la Cité de Dieu, les ſaincts Hierómes en l'Epitaphe de Paula, les ſaincts Thomas en leur Somme: A voſtre auis cette maniere de parafraſe eſt elle pas magnifique, & ſemblable à ces lunettes fauſſes qui multiplient les eſpeces, & font paroiſtre pluſieurs eſcus ſur vne table, où il n'y en a qu'vn. Ce n'eſt pas que ce Decret de Boniface VIII. ne faſſe loy à l'Egliſe vniuerſelle, ie parle ſeulement de la façon de l'alleguer tout à fait ridicule. *Hermodo. p. 190.*

Encore faut-il que ie vous auertiſſe que lon vous a roigné le paſſage de l'Examinateur que vous produiſez, tant la mauuaiſe foy eſt tournee en nature en vos Informateurs: car il ainſi. *La profeſſion des Cenobites ſe fait priuément és mains de leur Superieur: & quand ils la feroient en leur Egliſe, cette action n'eſt touſiours tenuë que pour particuliere, pource que leur Egliſe ne peut eſtre reputee que particuliere: & auſſi qu'icelle action n'a aucune relation & dependance à aucun myſtere, ou ceremonie publique de l'Egliſe.*] *Hermodo. p. 192.* *Examen. p. 195.*

Cela eſt tres-vray comme nous le venons de prouuer, joint qu'il y a de certains Ordres que ie ne nommeray point, où la profeſſion ne ſe fait ny en l'Egliſe ny en public, mais en Chapitre ou en quelque Chapelle ſecrette comme à huis clos: Et meſme où celui qui fait profeſſion fait profeſſion de faire profeſſion en l'Ordre, quand l'Ordre iugera à propos qu'il faſſe profeſſion, & cependant vray Cenobite, & à celuy qui diroit le contraire ſeroit fortement excommunié, ayant eſté neceſſaire de brider auec ce frein & le camorre les maſchoires de ceux qui ſe font tous blancs de leur profeſſion ſolemnelle, & qui ne ſe pouuoient tenir d'en murmurer, comme les enfans de Iacob contre le petit Ioſeph.

Digitized by Google

Humilité notable.

§. LXXIX.

Hermod. p. 190. LA troiſieſme choſe que vous reprenez en l'Examinateur ce ſont ces mots que vous ne pouuez ſouffrir & que vous combatez en l'article 3. *Hors l'habit, les autres hommes ſont obligez de plaire à Dieu*, auſſi bien que les Cenobites, *& pluſieurs Eccleſiaſtiques & ſeculiers viuent auſſi* PARFAITEMENT *que peuuent faire les Cenobites.*] Le Phariſien ne vouloit point eſtre comme les autres hommes,] ny que les autres hommes fuſſent comme luy. Le Troſne & le lit nuptial ne peuuent ſouffrir de compagnon. Il y en a de ſoy humblement jaloux de la gloire de leur eſtat de Perfection, qu'ils n'y peuuent ſouffrir ny les Preſtres, ny les Curez, ny les Archidiacres, ny aucun Eccleſiaſtique du Clergé Sacerdotal, pour ſainct & vertueux qu'il puiſſe eſtre. Quant aux Laïques, Monarques, Princes, Magiſtrats, grands & petits, ce ſont des gens de la baſſe claſſe, qui ſont dans l'eſtat d'imperfection, dans la boüe des vices. O orgueil! qui te guerira par vne ſalutaire vergongne! Seigneur, empliſſez leurs viſages d'ignominie, afin qu'ils recherchent la gloire de voſtre nom.]

La ſuperbe, dit S. Gregoire, a cela de pire que les autres vices, en ce que ceux-cy s'entretiennent d'actions naturellement laides, mais celle-là ſe repaiſt des vertus meſmes, & fait venin de la roſe. Les vœux ſacrez qui doiuent ſeruir à humilier, comme les jeuſnes, les mortifications, & les autres œuures de pieté, ſont matiere d'enflure à certaines ames hidropiques qui ſe nourriſſent de la fumee du petun, & qui deſirent la gloire des hommes plus que celle de Dieu.]

Hermodore obſedé de gens infectez de ce venin, ſe reuolte contre vne verité brillante qui luy eſblouyt les yeux; & aimant mieux les tenebres que cette clarté, appelle *fauſſe* cette propoſition, *que les ſeculiers ſont obligez de faire leur effort de plaire à Dieu.* Fauſſe donc cette parole ſacree ditte ſans diſtinction & abſolument à tous les Chreſtiens, Soyez parfaits comme voſtre Pere Celeſte eſt parfait.] Faux ce grand Commandement fait à tous, Tu aimeras Dieu de tout ton cœur, &c.] Fauſſes toutes les recommandations de la charité, & de plaire à Dieu dont toute l'Eſcriture eſt ſemee.

Il ſe faſche de ce que lon dit, que hors l'habit les Cenobites ſont comme les autres hommes,] & que la charité eſt vne belle bague propoſee à tous ceux, tant Seculiers que Cloiſtrez, qui voudront courir en la lice de la Perfection. Il ramene le vieil Prouerbe, Que l'habit ne fait pas le M.... Et quoi donc? *les vœux*, dit-il, *c'eſt ce qui leur donne de grands auantages ſur les Seculiers*, comme ſi les Seculiers eſtoient incapables de faire des vœux, & de pratiquer les conſeils de l'Enangile, & que cela fuſt propre aux Cenobites priuatiuement aux autres Chreſtiens qui ne ſont point Cloiſtrez:

Hermodo. p. 191.

encore, quand tout eſt bien examiné qu'ils ne voüent qu'vn conſeil Euangelique, qui eſt celuy de continence, conſeil qui ſe peut ſans vœu pratiquer en perfection, le vœu n'eſtant point de ſon eſſence, & ſa perfection dépendant plus de la charité que du vœu, comme nous ferons connoiſtre. Vous ſouuient-il point de ce Manan qui ne pouuoit ſouffrir que lon donnaſt à Ariſtides le ſurnom de Iuſte ; La charitable humilité des Inſtigateurs d'Hermodore ne peut endurer que lon die que les Seculiers puiſſent aſpirer ny arriuer à la Perfection Chreſtienne, eſtant cela vn cas reſerué pour les freres voüans.

Suitte.

§. LXXX.

C'Eſt ce qui fait dire au bon Cenobite, qu'Hermodore fait parler comme vne marionnette, *Que s'il n'y auoit point d'autre difference entre les Religieux & les Seculiers, que celle de leur habit, nous n'aurions pas grand aduantage de nous ietter dans les Cloiſtres, ny d'abandonner nos maiſons, puiſque nos vœux ne rendent pas nos actions plus parfaites que celles des Seculiers.*] *Hermod. p. 191.*

C'eſt à dire en bon François qu'ils ietteroient là le froc aux orties s'ils ne penſoient eſtre plus parfaits que les Seculiers, & eſtre en vne Religion plus parfaite, & eſtre en eſtime de gens parfaits: & s'ils n'auoient confiance aux grands merites de leurs vœux, par leſquels, dit la plume d'or des *Heureux Succez, Ils font l'acte le plus heroïque que l'eſtat de cette vie puiſſe permettre. Et ne ſatisfont pas ſeulement à Dieu, mais meritent ſa faueur & vne reconnoiſſance particuliere. Et faiſans quelque choſe au delà de leur obligation, la bonté de Dieu a ſuiet de les recompenſer outre leurs merites. Vœux ſi grands qu'il eſt fort difficile de concenoir quelle recompenſe ils meritent, parce qu'on ne ſçauroit ſupputer ce qu'ils offrent, n'ayans d'eux meſmes aucuns limites.*] Le Phariſien parla-t'il iamais à Dieu auec vn ſourcil plus eſleué ? Que dis-je ? y eut-il iamais vn Pelagianiſme plus clairemẽt & ouuertement declaré? Car ny icy, ny chez Hermodore, pas vn mot de la grace de Dieu, tant leur regard ſe termine dans la nature du vœu, & de la choſe voüee, dans l'acte de la vertu de Religion, qui apres tout (quoi que ſon objet ſoit Dieu) n'eſt que vertu morale, humaine, acquiſe, & dont le merite de ſoi-meſme n'eſt que naturel, & ſans la grace & la charité ne donne point dans la fin derniere, & par conſequent n'a point de prix ny de ſalaire ſurnaturel qui luy ſoit deu ſans la grace. *Heureux Succ. pag. 226. p. 227. p. 228. p. 241.*

Qu'il ſoit ainſi que ie viens d'auancer, eſcoutons Hermodore apres la voix de celuy dont il n'eſt que l'éco, c'eſt à dire oyons l'Eſcolier apres le Maiſtre. *Que ſi dans l'egalité des perfections que vous mettez entre les perſonnes ſeculieres & religieuſes, vous y voulez renfermer vne egalité d'actions vertueuſes egalement produites en charité, ie dis alors, que c'eſt deroger au merite du vœu, & que quand vn ſeculier s'exerceroit dans le monde aux meſmes actes de vertu, qu'vn regulier pratique dans ſon Monaſtere, l'action du Religieux ſeroit beaucoup* Hermod. p. 195.

plus parfaite que celle du seculier, parce que le vœu, qui est vn acte de latrie, tient le premier rang parmy les vertus morales.]

Par ce mot *d'esgalement produites en charité*, que vous auez glissé, pour vous eschaper par cette poterne, & vous en seruir de porte d'euasion, pour euiter ce vous semble le Pelagianisme, vous n'auancez rien, car c'est-là où ie vous attends, pour vous relancer dans vostre fort, par vos propres termes.

On vous fait alleguer en suitte vn passage de sainct Augustin, & vn autre de sainct Thomas, pour monstrer que l'action de vertu morale faite auec vœu est plus meritoire que celle qui est faite sans vœu. Ceux qui vous ont fourny ces deux pieces n'entendent ny sainct Augustin, ny la doctrine de sainct Thomas, puisee de sainct Augustin, dont il cite le passage, nous expliquerons l'vn & l'autre en particulier. Si auparauant pour l'esclaircissement de cette matiere, j'auance quelques fondemens necessaires.

Hermodo. p. 191.

Des degrez & du merite des Vertus Morales.

§. LXXXI.

PRemierement, il est certain qu'entre les Vertus Morales il y a diuers rangs, & que les vnes pour diuers respects sont plus excellentes que les autres: en sorte qu'elles s'entresurpassent les vnes les autres pour diuerses considerations. Par exemple, si la Religion surpasse la Temperance à raison de son object qui est Dieu, elle peut estre surmontee par la Iustice, parce qu'elle est subordonnee à la Iustice, qui contient sous soy la Religion, & par elle rendant à Dieu l'hommage qui luy est deu, & de plus rendant à nous-mesme & au prochain les deuoirs ausquels nous sommes obligez, de sorte qu'en estenduë la Iustice est plus grande: Iusques-là qu'vn ancien Poëte cité par Aristote dit, Que la Iustice en soy comprend toutes vertus.

Comme donc les Vertus Morales ont entr'elles & en elles-mesmes diuers degrez d'excellence, aussi ont-elles diuers degrez de merites: mais merites pourtant qui ne sont que naturels, selon leur principe qui n'est qu'humain & naturel sans la charité, & par consequent qui n'a rapport qu'à vne recompense temporelle, non eternelle; dautant que pour atteindre à celle-cy, il faut vn principe non de nature, mais de grace qui donne vn merite surnaturel pour arriuer à vne recompense surnaturelle.

Ce seroit renuerser les fondemens de la Theologie & de toute la Religion Chrestienne, de donner au merite surnaturel des bonnes œuures, autre principe que la grace, qu'en ce sujet ie ne distingue point de la charité, laissant à part la subtilité de l'Escole sur cecy, qui ne fait rien à nostre propos. Et c'est en cela qu'erroient les Pelagiens, attribuans à la nature ce qui n'est deu qu'à la grace, & donnans à la force naturelle du franc arbitre le pouuoir de meriter le Ciel, & d'accomplir entieremen

Digitized by Google

les Commandemens de Dieu ſans l'aide ſurnaturelle de la grace.

Depuis ayans eſté rembarrez par cent & cent paſſages de l'Eſcriture qui nous aſſeurent que ſans la grace & la charité nous ne ſommes & ne faiſons rien,] (s'entend pour la vie eternelle) que par la grace de Dieu nous ſommes ce que nous ſommes,] que c'eſt-elle qui nous donne le vouloir & le pouuoir,] & qui accomplit en nous tout le bien qui en ſort.] Il ſe forma du deſbris de cette premiere ſecte vne ſeconde de Semi-Pelagiens, qui aſſocierent la nature auec la grace, & faiſoient auec celle-cy cauſe partiale & comprincipe de ſalut; & quoy qu'ils deferaſſent le premier rang à la grace comme principal agent, ſi eſt-ce qu'ils luy donnoient la nature pour compagne, ou, pour mieux dire, pour riualle, accommodant à cela (car il n'y a point d'erreur qui n'eſſaye de s'appuyer, & de ſe donner couleur, par les fueilles de quelques paſſages de l'Eſcriture mal entendus) les lieux où il eſt dit, que la grace fait le bien auec nous, & que nous ne receuons pas la grace en vain. Et touſiours retomboient ſinon en tout, au moins en partie, dans leur premiere erreur, qui mettoit vn principe de merite ſurnaturel dans les actions de vertu Morale purement humaines.

Du merite du vœu.

§. LXXXII.

SI ie ſuiuois cette pointe elle me meneroit dans cette queſtion ſi eſpineuſe, & qui fait tant de bruit aux Eſcoles touchant les aides de la grace, & la liberté de noſtre franchiſe. Labyrinthe qui me deſtourneroit de mon ſujet principal, qui eſt de vous faire voir, Hermodore, en quoy conſiſte ce merite du vœu qui rend les actions de vertu produites par luy plus excellentes que les ſimples.

Sçachez donc que la chaſteté Continente a ſon merite particulier, que ſi elle eſt voüee elle en acquiert vn autre par la vertu de Religion, tres-excellente entre les Morales, dont le vœu eſt vn acte. Vn bien adiouſté à vn autre le rend meilleur, comme deux flambeaux en vne meſme ſale eſclairent plus qu'vn ſeul. Mais à voſtre auis quel eſt ce merite de la Continence, & du vœu, pris ſelon ſon eſſence ſinon naturel; cette Continence & ce vœu ſe pouuans pratiquer ſans grace & ſans charité, comme il eſt euident au vœu qu'en faiſoient les Veſtales. Et entre les Catholiques meſmes qui ne ſçait qu'vn homme peut pratiquer la Continence, & meſme en faire vœu, eſtant dans le peché mortel. La Continence merite donc vne loüange, & le vœu vne autre, merite meſme vn ſalaire; mais quel, (ces actes de vertus Morales, de Chaſteté, & de Religion eſtans conſiderez en eux, & à part, c'eſt à dire ſeparez de la Charité) certes il ne peut

eſtre que temporel : car la ſeule grace peut rendre vne œuure de vertu meritoire de l'Eternité.

C'eſt la claire & expreſſe doctrine de l'Apoſtre qui ſans la charité n'eſtime rien, ny l'acte de la foi, (quoi que vertu infuſe, & non Morale) quand meſme il ſeroit miraculeux, iuſques à tranſporter les montagnes. Rien celuy de Miſericorde, quand il attaindroit iuſques à la totale diſtribution de ſes biens aux pauures. Rien celuy de Martyre, qui a neantmoins tant d'eſclat aux yeux des hommes, qui ne iugent des choſes que par l'exterieur.

Neantmoins Dieu qui eſt riche en Miſericorde & en bonté, non moins qu'en Iuſtice, va iuſques à ce poinct, de ne laiſſer aucun bien ſans ſalaire, rendant touſiours à chacun ſelon ſon œuure, en quelque eſtat qu'elle ſoit faite: mais auſſi proportionne-t'il la recompenſe au merite, donnant la temporelle à celuy qui n'eſt que naturel, & l'eternelle à celuy qui a la grace pour principe ſurnaturel. De là vient que lon void tant de Payens ou Heretiques proſperer, poſſible parce que Dieu void en eux quelques vertus Morales, à qui il donne la graiſſe de la terre pour ſalaire, reſeruant pour ſes eſleus la roſee des Cieux. La grandeur de l'Empire des Romains eſt attribuee par ſainct Auguſtin à leur Iuſtice, & bonne police.

Et les ſages femmes des Egyptiens, pour n'auoir pas executé ſur les enfans des Hebreuſes la cruelle Ordonnance de Pharao, furent recompenſees de Dieu temporellement. Mais ces ſalaires temporels quoi que reels & veritables, ne paroiſſent non plus deuant les eternels, que les eſtoiles deuant le ſoleil. Ce qui faiſoit dire à ſainct Paul que les actes des vertus ſans la charité n'eſtoient rien ; non qu'ils ne fuſſent quelque choſe, mais par comparaiſon à ceux qui ſont animez de charité, ils ſont comme s'ils n'eſtoient point, leur ſubſtance eſt comme vn neant, c'eſt vne goute d'eau auprez de la mer, vn grain de ſable deuant la grande maſſe de la terre.

La Grace fondement du Merite.

§. LXXXIII.

QVand l'Eſcriture dit que les momens paſſagers de tribulation que nous ſouffrons en ce monde operent en nous le poids eternel de la gloire,] elle entend que ces ſouffrances ſoient endurees non ſeulement en charité, mais par le motif de la charité, c'eſt à dire pour l'intereſt de la gloire de Dieu. Il n'apartient qu'à la charité d'attaindre à ce but, c'eſt-elle ſeule qui donne la vie aux autres vertus, & qui eſt à leurs actes principe de vie eternelle; c'eſt-elle qui les eſleue en la part des Saints en la lumiere de gloire, parce que d'humains qu'ils ſont de leur nature, par ſon infuſion elle les rend en quelque ſorte diuins, c'eſt à dire les rapporte à la gloire de Dieu leur derniere fin, & la conſommation de leur perfection.

C'eſt-elle qui remplit les autres vertus d'vne qualité celeſte, & qui eſtant

eſtant reſpandu̇ë dans le cœur humain par le Sainct Eſprit, le ſanctifie tellement, que les vertus Morales & Acquiſes y deuiennent infuſes & diuines, & eſleuees à vn eſtre ſurnaturel. Vn roturier qu'vn Monarque appelle à ſon ſeruice en vne charge honorable, deuient incontinent noble. Telle eſt la vertu humaine quandelle eſt commandee par la Charité, qui eſt la Reine & l'Imperatrice de toutes les autres, & qui ne marche iamais ſans eſtre accompagnee de la varieté des bonnes habitudes.

La grace & la gloire ſont comme beſſonnes, la grace eſtant appellee vne gloire commencee, comme la gloire eſt ditte vne grace conſommee ; la gloire eternelle ne ſe donne qu'en conſideration de la grace ; comme auſſi la grace, c'eſt à dire la charité, n'a point d'autre dernier but que la gloire de celuy à qui eſt deu tout honneur & gloire. Toute œuure, quelque bonté naturelle qu'elle ait, qui n'eſt point faite en grace, & qui actuellement, ou au moins virtuellement, n'eſt point rapportee au motif de la charité, eſt vne monnoye non recouable pour le Ciel, dautant qu'elle n'a ny l'Image ny l'inſcription du Roi de gloire. Rien ne ſert en vne ame priuee de la charité ; tout eſt vtile auec elle,] dit le ſainct Auguſtin, & le grand Apoſtre à ceux qui aiment Dieu, c'eſt à dire qui ſont enracinez & fondez en la charité,] & fideles en la dilection,] tout coopere en bien.]

Qu'vne perſonne jeuſne vne fois auec la charité, & par le motif de la charité, ſon œuure eſt meritoire de la vie eternelle : qu'elle jeuſne cent fois, & auec cent vœux, ſans la charité, pour l'Eternité, cela ne lui profite de rien. Non qu'il n'y ait de la difference entre jeuſner cent fois & vne, entre voüer & ne voüer pas : mais ces differences ſont naturelles, & n'ayans aucun principe de grace, elles n'ont aucune part à la gloire de l'immortalité.

La Charité eſt la meſure du Merite.

§. LXXXIV.

QVe ſi lon ſuppoſe la charité en celuy qui jeuſne dix fois ſans vœu, & en celuy qui jeuſne autant de fois par vœu : encore faudra-t'il ſçauoir ſi lon ſuppoſe cette charité égale ou inégale en l'vn & l'autre jeuſneur. Car ſi celuy qui jeuſne ſans vœu a plus de charité, par exemple quatre degrez, que celuy qui jeuſne auec deux degrez mais par vœu ; nul ne peut douter que celuy qui jeuſne ſans vœu auec plus de charité, ne ſoit auſſi plus grand en merite.

Pourtant celuy qui jeuſne par vœu fait deux actes de vertu en meſme temps, ſçauoir celuy d'abſtinence, & celuy de Religion, & l'autre ne fait que le premier : il eſt vray, mais l'vn & l'autre acte n'eſtant que naturel & humain, ne peut eſtre la meſure du merite ſurnaturel, qui n'appartient qu'à la grace & à la charité : de ſorte que plus grande ſera la charité, plus grand ſera le merite Eternel, Dieu ne recompenſant de ſa gloire que

Digitized by Google

ce qui eſt fait en ſon Amour, & pour ſon Amour.

C'eſt l'Amour qui a fait que Dieu a creé toutes choſes en nombre, poids & meſure, le meſme Amour eſt le nombre, le poids, & la meſure de toutes nos œuures. Mon Amour c'eſt mon poids, diſoit S. Auguſtin: comme s'il euſt dit, Ie ne vaux qu'autant que ie peſe, & ie ne peſe qu'autant que i'aime. C'eſt-là cette canne ou toiſe d'or que vid S. Iean, auec laquelle on meſure la Hieruſalem de noſtre interieur. L'or entre les choſes materielles eſt la meſure de toutes les choſes qui tombent en commerce: Et la charité eſt celle de toutes nos bonnes actions. A raiſon dequoy le meſme S. Iean nous exhorte à acheter cet or pur de la charité ſi nous voulons nous enrichir de merites.

Ce n'eſt ny la multitude de nos œuures que lon compte, ny leur groſſeur que l'on peſe, ny leur grandeur que lon meſure, mais l'Amour auec lequel elles ſont faites; c'eſt ce motif qui leur donne & l'eſtre, & le nombre, & le poids, & la meſure, & l'ame, & la vie, & le prix & le ſalaire. O Dieu de tes ſacrez gendarmes! Le Sort, la Couronne, & le prix,] chante l'Hymne de l'Egliſe; qu'eſt-ce à dire ſinon que l'Amour de Dieu eſt la Couronne & le fonds du merite de toutes nos œuures, qui ſans cela demeurent dans leur pur eſtre naturel, qui n'a point de lot au ſort des Saincts,] dans la bienheureuſe Eternité.

Beaucoup d'Amour releue hautement vne œuure qui paroiſt petite aux yeux des hommes; & celles qui ſe monſtrent grandes ſont fort petites à ceux de Dieu, ſi elles ſont animees de peu de charité. Vn verre d'eau froide donné à celuy qui en a beſoin auec beaucoup d'amour de Dieu donne dans le centuple & la vie eternelle,] & ſemble que ce ſoit vn verre plein d'or potable. Voyez le grand eſtat que noſtre Seigneur fait en l'Euangile des deux pittes de la bonne Vefue, & de ce peu de filets & de naſſelles que laiſſerent les Apoſtres pour le ſuiure, ſans doute parce que ſon œil qui void tout autrement que celuy de l'homme y apperceuoit beaucoup d'amour. Comme rehauſſe-t'il cette piece de manteau que luy donna S. Martin, ſous la forme d'vn pauure, ne diriez-vous pas qu'il en fait eſtat comme d'vn treſor?

Comme donc on peut faire de petites actions de vertu auec beaucoup de charité, qui les rendra grandement meritoires; auſſi peut-on faire de grandes actions de vertu qui ſeront peu meritoires ſi elles ſont accompagnees de peu d'amour. Qui ne croira cette verité, puiſque lon peut endurer le martyre, (qui eſt vne action tres-haute de vertu Morale) non ſeulement auec peu de charité, mais meſme ſans charité, comme l'Apoſtre nous apprend.

Le meſme ſujet continué. §. LXXXV.

D'Où vient donc, dira-t'on, que l'Euangile met la plus grande charité dans la ſouffrance du martyre, & à mourir pour ce que lon aime? Sans doute c'eſt parce qu'entre les preuues exterieures que lon peut auoir d'vn vray & grand amour de Dieu il n'y en a point de plus apparente ny

Digitized by Google

preſſante que celle-là. Neantmoins il ne s'enſuit pas neceſſairement que lon ne puiſſe ſouffrir le martyre, pour la foy meſme de l'Egliſe, ſans la charité & ſans le motif de l'amour. Ce que le B. François de Sales monſtre clairement par vn exemple tres-ſignalé, & des raiſons fort puiſſantes, au 8. chap. du liure 10. de ſon Traicté de l'Amour de Dieu.

D'abondant, ce lieu meſme de l'Euangile monſtre bien que tout le merite du martyre, comme de toute autre bonne œuure, eſt en la charité, appellant cet acte meſme du nom de charité, quand il eſt fait par le motif & le commandement de la charité. Nul n'ignore que ce n'eſt pas la ſouffrance qui fait le martyre, mais la cauſe: car combien le Diable a-t'il de Martyrs? combien de Payens, d'Heretiques, & d'Athees ſont morts opiniatres en leurs erreurs? Auſſi n'eſt-ce pas l'acte du martyre, c'eſt à dire la peine, qui fait le merite celeſte, mais le motif & la fin qui eſt en la charité.

Ce que l'Euangile nous ſignifie aſſez clairement quand elle dit, que tout arbre qui ne portera point de bon fruict ſera taillé, & bruſlé:] notez qu'il n'eſt pas dit, qui ne porte point de fruit, mais le mot de bon y eſt adiouſté; pour monſtrer que ce n'eſt pas aſſez pour eſtre plante de Dieu,] capable d'eſtre tranſplantee au Paradis celeſte, de porter le fruict des vertus Morales, qui meſme eſt vn bon fruict ſelon ſa nature, quoi que ſauuage, fruict que peuuent produire les Payens, les Heretiques, les Pecheurs, bref, ceux qui ſont hors de la grace de Dieu: mais qu'il faut que ce fruict ait la bonté ſurnaturelle de la grace, à laquelle ſeule eſt deuë la recompenſe de la gloire: autrement ceux qui n'auront produit que les fruicts naturels des vertus acquiſes & humaines ſans la charité ne laiſſeront pas auec cela d'eſtre iettez au feu, & de ſouffrir la peine de la mort eternelle loin de la face de Dieu,] dautant que leurs œuures ſeront trouuees vuides, non remplies,] & au poids du ſanctuaire ils ſeront comme Baltazar trouuez trop legers.] Toute plante de vertu que Dieu n'aura pas plantee & arroſee de ſa grace, ſera arrachee & iettee au feu.] Le pourpre de la vertu Morale qui n'eſt point enté ſur ce tronc, ſera taillé & eſbourgeonné, car de luy-meſme il ne peut pouſſer aucun fruict qui ait rapport à la vie eternelle.

A raiſon dequoy l'Apoſtre nous exhorte à nous enraciner & fonder en la charité, afin que nous puiſſions comprendre quelle eſt la longueur, largeur, hauteur & profondité de la ſureminente charité de la ſcience de Ieſus-Chriſt, & eſtre comblez de toute plenitude de Dieu,] parce que toute vertu Morale qui n'eſt ny fondee ny enracinee en la grace ne peut eſtre appellee le baſtiment ny l'agriculture de Dieu,] ny auoir part au Ciel, manquant du merite ſurnaturel de la charité.

Encores.

§. LXXXVI.

D'Où vient donc, dira-t'on, que lon attribuë la gloire du merite ſurnaturel aux actes des vertus Morales, qui d'eux-meſmes n'ont qu'vn

prix naturel, n'eſtans, s'il faut ainſi dire, ſurnaturaliſez que par la charité ? Sans doute cette maniere de parler eſt impropre, prend l'ombre pour le corps, & l'eſcorce pour la mouëlle : car puiſque c'eſt l'intention & le motif qui donne l'eſtre à la choſe, & que toute la gloire de la fille du Roy, de l'ame iuſte, eſt au dedans, c'eſt à dire en la grace, ce n'eſt point ſans iniuſtice que lon donne aux vertus Morales l'honneur du merite celeſte, qui n'eſt deu qu'à la charité : & qui rend les œuures des autres vertus, de mortes viues ; la foi meſme n'eſtant appellee viue qu'entant qu'elle opere, c'eſt à dire qu'en ſon operation elle eſt animee & auiuee par la charité.

Poſſible repartira-t'on qu'il en prend icy comme des arbres entez, dont le fruict eſt ſelon le greffe, non ſelon le tronc, & en ſuitte porte le nom de la nature du greffe, non de celle du tronc, encore que ce greffe tire tout ſon ſuc & ſa nourriture des racines & du tronc où il eſt inſeré. Auſſi quoy que l'acte de la vertu Morale tire toute ſa vie ſurnaturelle du tronc de la charité quand il eſt fait en la charité, & par le motif de la charité, c'eſt à dire pour l'amour & la gloire de Dieu, il eſt nommé par l'acte de ſa nature. Par exemple, le jeuſne eſt appellé jeuſne, quoi qu'il ſoit pratiqué non par le motif de la temperance qui eſt le propre & naturel motif du jeuſne, mais par la fin ſurnaturelle de la charité qui eſt l'honneur de Dieu.

Ie penſerois bien qu'il en eſt de la ſorte, mais pourtant cela ne fait pas que le ſalaire eternel ſoit deu au jeuſne pour le motif naturel de la temperance, mais pour le ſurnaturel de l'amour dont il eſt animé. La raiſon de ce change, comme ie croy, eſt que l'homme ne pouuant iuger auec certitude morale que de l'exterieur, & ne voyant pas le cœur, mais ſeulement la face,] comme dit l'Eſcriture, il ne ſçait pas le motif interieur de ce jeuſne qu'il voit faire, à raiſon dequoy comme il le nomme ſelon l'acte qu'il void & qu'il ſçait, il luy donne vn prix conforme à cet acte, ſans diſtinguer s'il entend cet acte en ſa pure nature, ou rendu ſurnaturel par l'infuſion de la charité, qui ſeule luy donne vn merite celeſte. Cette vertu diuine eſtant l'vnique fondement de tout merite eternel, comme Ieſus-Chriſt eſt l'vnique fondement de la foy Chreſtienne.

Trait excellent de S. Paul.

§. LXXXVII.

A Ce propos fait vn paſſage excellent de ſainct Paul en l'Epiſtre aux Romains. Si la racine eſt ſaincte, dit-il, les branches auſſi. Que ſi quelques-vnes ont eſté taillees, & toy, qui eſtois vn olinier ſauuage, y as eſté enté, & rendu participant de la graiſſe de l'oliue, ne te glorifies point contre les branches ; que ſi tu te glorifies, tu ne porte pas la racine, mais la racine te porte :] Et quelques lignes apres. Tu as eſté tiré de l'oliuier qui eſtoit ſauuage de ſa nature, & contre la nature tu as eſté enté en la bonne oliue.]

Digitized by Google

Ces paroles Apoſtoliques ſont dignes de ſoigneuſe remarque, & de quelque ſens que nous les prenions elles expriment merueilleuſement bien la doctrine de verité, qui eſt que tout ce qu'il y a de merite dans les bonnes œuures des iuſtes prouient de la grace : car ſoit que nous prenions la charité pour le greffe franc enté ſur le tronc ſauuage de la vertu humaine & acquiſe, tout le prix ſurnaturel du fruict ſera deu à la charité : Que ſi au rebours de l'ordinaire, qui eſt d'enter le greffe franc ſur ſauuageon, &, comme dit l'Apoſtre, contre la nature,] nous entons l'acte de la vertu Morale comme vn greffe de ſauuageon ſur le tronc franc de la bonne oliue, tout le bien ſurnaturel qui en prouiendra ne ſera-t'il pas deu au ſuc, au ſéue, & à l'humeur de la racine de ce tronc de la grace, qui ſeul peut produire des fruicts dignes du Ciel.

Ie tire de tout ce que ie viens d'auancer que tout le merite des actes des vertus Morales deſpend de la grace ; de ſorte qu'en les faiſant en charité & par le motif de la charité, nous deuons dire comme ſainct Paul, non moi, mais la grace de Dieu auec moi,] c'eſt par elle que ie ſuis ce que ie ſuis,] & que ie fay ce que ie fay, eſtant incapable d'auoir ſeulement vne bonne penſee de moy comme de moy, toute ma ſuffiſance venant de la grace de Dieu ;] c'eſt par cette grace que les actions moralement bonnes ſont eſleuees à vn eſtre ſurnaturel, qui les rend meritoires de l'Eternité, & où il y a plus de charité il y a plus de merite.

Ce n'eſt pas que les vertus Morales ne ſoient bonnes de leur nature, & n'ayent vn merite, mais comme cette bonté n'eſt que naturelle, ce merite n'eſt auſſi que naturel, & de ſoi ne peut pretendre qu'vne recompenſe temporelle & paſſagere. Mais de leur vouloir attribuer le prix eternel qui n'eſt deu qu'à la charité, quand elle leur preſte l'ame & la vie, c'eſt vne iniuſtice toute claire, & vn Pelagianiſme tout euident. C'eſt donc rendre à Ceſar ce qui eſt à Ceſar, que de reconnoiſtre la bonté & le merite naturel des vertus humaines & acquiſes, & à Dieu ce qui eſt à Dieu, de n'attribuer qu'à ſa ſeule grace le merite de l'eternelle gloire.

Belle Doctrine de deux grands Perſonnages.

§. LXXXVIII.

CAr la grace, comme dit vn grand Perſonnage de noſtre temps, n'eſt pas vne ſimple qualité, & comme vn accident ſemblable à ceux dont parlent les Philoſophes : mais c'eſt vne qualité qui a auec ſoi Dieu meſme & ſon Eſprit, & ce qu'il y a de grand dans la Diuinité, laquelle elle porte & vnit intimement à l'ame du iuſte. Car comme dans l'Incarnation il ne faut pas conſiderer ſimplement l'hypoſtaſe du Verbe, comme vn eſtre metaphyſique, en s'imaginant que c'eſt elle ſeule qui s'vnit à la nature humaine ; pource que toute la Diuinité par cet hypoſtaſe s'vnit & ſe coule dans l'humanité, & la remplit de toutes parts : Ainſi dans la iuſti-

fication de l'homme, qui eſt vne ſuitte & vn image de l'Incarnation, il ne faut pas conſiderer l'ame vnie à la grace comme *inabſtracto*, mais l'ame vnie par la grace à Dieu meſme, & à tout ce qui eſt dans la Diuinité, qui par la grace s'inſinuë & s'eſpand dans l'ame pour y reſider & s'y attacher intimement.]

Car la grace n'eſtant autre choſe que Dieu reſidant dans l'ame auec ſes lumieres, & comme vn ſoleil rayonnant & viuifiant, on ne peut concevoir la grace ſeparee de luy, ny eſloignee de ſa poſſeſſion. Auſſi la gloire n'eſt autre choſe que la grace deliuree des imperfections de cette vie.]

Et la gloire eſtant vne parfaite poſſeſſion de Dieu, la grace eſt vne poſſeſſion de luy-meſme imparfaite : & comme la grace eſt la felicité & la gloire de cette vie, la gloire eſt la grace de l'autre. Car elles ſont toutes deux vne meſme charité, qui ne differe d'elle-meſme qu'en moindre & en plus grande perfection & clarté ; cõme l'ame & la raiſon de l'homme & de l'enfant eſt la meſme, premierement moins, & depuis plus parfaite.]

Or la conuention par laquelle Dieu promet le Paradis ne regarde que ceux qui ſont en ſa grace, & que les vertus des pecheurs n'ont aucune dignité ny valeur que celle de leur nature, qui par conſequent ne les peut releuer au merite des recompenſes ſurnaturelles, leſquelles pour cela meſme ſont appellees ſurnaturelles, dautant que la nature & tout ce qui deſpend, ne peut ny les donner, ny les meriter. Mais les vertus qui ſe trouuent és amis de Dieu, quoy qu'elles ne ſoient que morales & naturelles, ſelon leur propre condition ſont neantmoins annoblies & releuees à la dignité d'œuures ſainctes, à cauſe de l'excellence du cœur qui les produit.]

La Charité eſt l'ame des vertus.

§. LXXXIX.

AVſſi quand le diuin Apoſtre nous apprend que la charité eſt patiente, douce, benigne, qu'elle croit tout, qu'elle eſpere tout, qu'elle endure tout, &c.] N'eſt-ce pas autant que s'il diſoit, que c'eſt-elle qui donne tout le merite ſurnaturel à la patience, à la douceur, à la benignité, à la foi, à l'eſperance, à la conſtance ; bref, à toutes les autres vertus morales & diuines, acquiſes & infuſes. Que ſi quelquefois on donne la loüange du ſalut des bienheureux à quelques vertus particulieres où ils ont excellé, comme quand on dit que la foi a ſauué les vns, l'aumoſne, la temperance, la penitence, l'humilité, l'eſpoir, la patience, la chaſteté, les autres, Il ne faut pas auſſi reciproquement oublier de rapporter tout leur honneur à la charité qui donne à toutes la ſainteté qu'elles ont, & qui ſeule iuſtifie & ſanctifie les ames où elle eſt reſpanduë par le S. Eſprit.

En la meſme maniere qu'apres vne grande victoire on loüe quelques Capitaines & quelques ſoldats qui ont bien fait en la bataille, mais à con-

Digitized by Google

dition que la gloire & le triomphe n'appartiendront qu'au General, qui a eu ſur les bras toute la conduite de l'armee.

Dauantage, l'Apoſtre nous ſignifie encor par ce comble de vertus qu'il attribuë à la charité qu'elle eſt leur ame & leur principe vital, en ſorte que ſous elle ny la patience, ny la foy, ny l'eſpoir, ny aucun acte de vertu ne pourroit tendre ni pretendre à la vie eternelle: d'où il s'enſuit que l'eſtenduë de leur merite ſurnaturel doit eſtre pris auſſi bien que le fondement de la meſure de la charité, & que la plus grande charité eſt celle qui donne le plus de merite celeſte, & non pas les degrez d'excellence qui ſont entre les vertus Morales.

Objection, & ſa reſponſe.

§. XC.

A Quoy lon pourroit objecter, qu'il ſembleroit, à ce conte, que la charité venãt en vne ame ornee de quelques vertus Morales, y deſtruiroit la valeur & bonté particuliere qu'elles ont de leur naturelle condition, ce qui ſeroit contraire à la nature de la charité, qui eſt de ſoy vne vertu non diminuante ny demoliſſante, mais plutoſt qui enrichit, augmente, edifie & annoblit tout le bien naturel qu'elle rencontre aux vertus qui luy ſont inferieures, comme vn ſoleil qui embellit tout l'vniuers par la diſtribution de ſa lumiere.

Tant s'en faut que la grace deſtruiſe la nature, qu'elle la perfectionne, & l'eſleue à vn degré d'excellence, où d'elle-meſme elle ne ſçauroit, ny n'oſeroit aſpirer. Car la charité veniant en vne ame y produit le meſme effet que le ſoleil qui engendre l'or dans les entrailles de la terre, ou que cette poudre de projection, tant vantee par les Spagyriques, qui change en or les autres metaux; parce qu'elle les rend d'humaines & acquiſes, infuſes & diuines, de naturelles ſurnaturelles, & par vne admirable transformation elle les rend dignes d'vn ſalaire eternel, quoi que d'elles-meſmes elles ne puiſſent aſpirer qu'à vne recompenſe temporelle.

Quand le ſoleil s'abſente de noſtre hemiſphere, & que l'obſcurité de la nuit couure la face de la terre, toutes les fleurs, quoi que naturellement ineſgales en leurs beautez, perdent eſgalement leur luſtre, puiſqu'il ne peut eſtre apperceu durant les tenebres. Mais quand le ſoleil reuient, & rempliſſant l'air & la terre de ſes rayons, reſpand eſgalement ſa lumiere ſur les fleurs, bien qu'il les faſſe voir toutes en leurs beautez, il n'eſgale pas pourtant leurs graces naturelles, parce que ſa ſplendeur reſpanduë ſur toutes auec eſgalité, les rend neantmoins meſgalement eſclatantes, ſelon qu'elles ſe trouuent plus ou moins ſuſceptibles de ſa clarté.

Doctrine du B. François de Sales.

§. XCI.

COntinuant cette Doctrine qui eſt du miroir des Prelats de noſtre France, le B. François de Sales, auec ſes propres termes, car ils ſont ſi energiques, & ſi amiables, qu'il me ſemble que c'eſt ternir ſes penſees que les exprimer en d'autres mots que les ſiens. La lumiere du ſoleil, dit-il, pour eſgale qu'elle ſoit ſur la violette & ſur la roſe, n'eſgalera pourtant iamais la beauté de celle là à la beauté de celle-cy, ny la grace d'vne marguerite à celle du lys; mais pourtant ſi la lumiere du ſoleil eſtoit fort claire ſur la violette, & fort obſcurcie par les broüillars ſur la roſe, alors ſans doute, elle rendroit plus agreable aux yeux la violette que la roſe. Ainſi, mon cher Theotime, auec vne eſgale charité l'vn ſouffre la mort du martyre, & l'autre la faim du jeuſne, qui ne void que le prix de ce jeuſne ne ſera pas pour cela eſgal à celuy du martyre? Non, Theotime, car qui oſeroit dire que le martyre en ſoy-meſme ne ſoit pas plus excellent que le jeuſne? Que ſi il eſt plus excellent, la charité ſuruenante ne luy oſtant pas l'excellence qu'il a, ains la perfectionnant, luy laiſſera par conſequent les aduantages qu'il auoit naturellement ſur le jeuſne.]

Iuſques icy ſont les paroles de ce S. Eueſque, où vous remarquerez en paſſant, qu'il parle du prix naturel que les vertus Morales poſſedent, & des auantages qu'elles ont pour certains reſpects les vnes ſur les autres, comme ces mots témoignent aſſez, Le Martyre en ſoi-meſme eſt plus excellent que le jeuſne. Et ceux-cy, Les auantages qu'il a NATVRELLEMENT ſur le jeuſne.

Il continuë. Certes nul homme de bon ſens n'égalera la chaſteté nuptiale à la Virginité, ny le bon vſage des richeſſes à l'entiere abnegation d'icelles: & qui oſeroit auſſi dire que la charité ſuruenante à ſes vertus leur oſtaſt leurs proprietez & priuileges, puiſqu'elle n'eſt pas vne vertu deſtruiſante & appauuriſſante, ains bonifiante, viuifiante, & enrichiſſante tout ce qu'elle treuue de bon és ames qu'elle gouuerne? ains tant s'en faut que l'amour celeſte oſte aux vertus les preeminences & dignitez qu'elles ont naturellement, qu'au contraire ayant cette proprieté de perfectionner les perfections qu'elle rencontre, à meſure qu'elle treuue de plus grandes perfections, elle les perfectionne plus grandement, comme le ſucre és confitures, aſſaiſonne tellement les fruicts de ſa douceur, que les adouciſſant tous, il les laiſſe neantmoins inégaux au gouſt & ſuauité, ſelon qu'ils ſont inégalement ſauoureux de leur nature; & iamais il ne rend les peſches & les noix ny ſi douces ny ſi agreables que les abricots & les mirabolans.]

La meſme

Digitized by Google

La meſme Doctrine continuée.

§. XCII.

REmarquons encore icy dans la Doctrine de ce B. Prelat, qu'à meſme que les perfections naturelles des vertus Morales ſont plus amples, elles ſont auſſi plus amplement perfectionnées par la charité, lors qu'elle les eſleue à vne perfection ſurnaturelle, qui ſe rapporte au ſalaire eternel. Mais auſſi eſcoutons comme apres auoir rendu à Ceſar ce qui luy eſt deub, ie veux dire à la nature ce qui luy appartient, comme il rend à la Grace de Dieu ce qui ne peut eſtre attribué qu'à elle.

Il eſt vray toutesfois, adjouſte t'il, que ſi la dilection eſt ardante, puiſſante, & excellente en vn cœur, elle enrichira & perfectionnera auſſi dauantage toutes les œuures des vertus qui en procederont. On peut ſouffrir la mort & le feu pour Dieu, ſans auoir la charité, ainſi que ſainct Paul preſuppoſe, & que ie declare ailleurs; à plus forte raiſon, on la peut ſouffrir auec vne petite charité : Or ie dis, Theotime, qu'il ſe peut bien faire qu'vne fort petite vertu ait plus de valeur en vn ame, où l'amour ſacré regne ardemment, que le marty meſme, en vne ame où l'amour eſt alangoury, foible & lent.]

Et prouue cela par les menuës vertus de quelques Saincts, comme de N. D. & de ſainct Iean, qu'il dit auoir eſté de plus grand prix deuant Dieu, que les plus releuees de pluſieurs Saincts inferieurs en charité. A quoy il adiouſte d'autres exemples fort propres, que le Lecteur curieux pourra voir au chapitre 5. du liure 11. de ſon diuin Traitté de l'Amour de Dieu.

Et au chapitre ſuiuant il compare les actes des vertus Morales animées de charité à la laine teinte en cramoiſi, qui eſt precieuſe non pour l'eſtofe, mais pour la teinture, d'autant que tout le prix ſurnaturel de la vertu Morale prouient de ſon vnion auec la charité. Et aux graines des melons, qui d'elles meſmes ne produiroient que des fruicts d'vn gouſt fade, mais qui en produiſent de ſucrins ou muſquez, ſi on les deſtrempe en de l'eau ſuccrée ou muſquée. Et à ce roſeau de l'Apocalipſe que la charité change en or, & dont on meſure la Hieruſalem celeſte, parce que la gloire eternelle n'eſt diſtribuée aux Anges & aux hommes qu'à proportion de leur charité.

Il les compare encore à la Verge d'Aaron ſeche & infructueuſe, mais qui pouſſa des fleurs & des fruicts auſſi-toſt que l'on eut graué deſſus le nom de ce grand-Preſtre. Et au ſarment vny au ſep, & qui ne produit rien quand il en eſt détaché. Et à l'eſpine appellée aſpalathos, qui ne ſent rien de ſa nature, mais qui iette vne odeur plus excellente que les roſes, quand vne fois elle a eſté humectée des roſées de l'Iris. Toutes ces agreables penſées battent à ce poinct de nous faire connoiſtre combien peu de choſe d'elles-meſmes ſont les vertus Morales, & que tout leur prix

eternel eſt deu à la charité qui les anime.

Elles ſont, dit-il encore, comme les graines que l'on ſeme dans les iardins, qui ne produiſent rien que par la chaleur vitale du Soleil, qui leur donne la vertu de pouſſer tout ce qui en ſort de bon. Quand S. Paul dit, que ſans la charité rien ne luy profite, & qu'il n'eſt rien, n'eſt ce pas autant que s'il diſoit, que ſa foy, ſon eſpoir, ſa patience, ſa douceur, ſans l'amour, ne produiroient rien pour la gloire de Dieu, qui eſt la vraie & derniere fin de la perfection Chreſtienne.

Des Vertus informes.

§. XCIII.

AVſſi toutes les autres Vertus, meſme la Foy & l'Eſperance ſont appellées informes, ſi elles ne ſont renduës formees par la charité, qui eſt leur forme, leur ame, & leur vie; & quoy qu'entr'elles il y ait des prerogatiues & preeminences, ſi eſt-ce que pour le merite eternel tout cela ne ſert de rien: & dire qu'vne vertu Morale a plus de merite qu'vne autre, ſans diſtinguer de quel merite on entend parler, ou du naturel, qu'elles ont d'elles-meſmes, ou du ſurnaturel qui leur vient de la grace, c'eſt pour tomber ſans y penſer dans l'erreur des Pelagiens, qui donnoient à la Nature le pouuoir de meriter le Ciel par elle-meſme, ſans l'aſſiſtance de la Grace, eſtant certain que c'eſt par la ſeule charité qui les accompagne, qu'elles ſont eſleuees au merite ſurnaturel.

Il eſt vray que le Ieuſne obſerué par vous a double dignité, & celle qui eſt particuliere au Ieuſne, ou à la vertu d'abſtinence, & celle qui appartient à la vertu de Religion dont le vœu eſt vn acte ſignalé. Ie dy plus, qu'il tire plus de dignitéde la Vertu de Religion, que de la ſienne propore, d'autant que la vertu de Religion, à raiſon de ſon objet, qui eſt Dieu, eſt plus excellente que celle du Ieuſne, eſtant vne choſe plus noble de ieuſner pour le culte de Dieu, que de ieuſner ſimplement pour pratiquer la vertu de Sobrieté, de Mortification, ou d'Abſtinence. Car comme celuy-là, dit Ariſtote, eſtoit plus fornicateur que larron, qui deſroboit pour auoir dequoy fournir à ſon incontinence, ne ſe ſeruãt du larcin que d'vn moyen pour y paruenir; auſſi qui ieuſne par vœu, fait vne acte de plus grande vertu de vouër & d'honorer Dieu par ſon ieuſne, que de ieuſner.

Mais pourtant de l'vnion du Ieuſne & du Vœu, ſans l'Amour, ne peut naiſtre aucun merite ſurnaturel, ny vne vertu Chreſtienne qui ſoit accomplie, puiſque le lien & le comble de la perfection conſiſte en la charité. De ſorte que ſi meſme toutes les Vertus Morales & Diuines ſe trouuoient enſemble en vn homme, ſans la charité, tout cet amas ſeroit à la verité vn corps fort agreable, & aſſorty de toutes ſes parties; mais corps mort toutesfois, & priué de ſon ame, ſans mouuement, ſans grace, ſans vie, ſans eſprit, à cauſe de l'abſence de la charité.

Ce n'eſt pas qu'vn corps mort ne ſoit vray corps, & qui a tous ſes organes, ce n'eſt pas qu'vne vertu Morale ne ſoit vne vertu, mais qu'eſt-ce

Digitized by Google

que ce corps ſans âme, qu'eſt-ce que ceſte vertu ſans la grace. Ce qui me fait inculquer que quand on veut parler Chreſtiennement du merite des actions vertueuſes il faut touſiours diſtinguer quel merite on entend, ſi c'eſt le naturel ou ſurnaturel, ſi celuy-là ſans doute vne vertu a plus de merite qu'vn autre mais naturel, & qui ne regarde qu'vn ſalaire temporel; ſi ceſtuy-cy ſon merite ſe proportionne à la grace, & qui a plus de charité merite vn plus grand loyer.

Grande Perfection de la Charité.

§. XCIV.

CAr il faut remarquer, que la Perfection de la Charité eſt ſi ſouueraine, que c'eſt à elle de perfectionner les autres vertus non pas d'en eſtre perfectionnée. Elle ne reçoit point ſa perfection ny de la Chaſteté, ny de l'Obeiſſance, ny de la vertu de Religion ou de Patience; mais toutes les vertus deuiennent d'autant plus parfaites qu'elles ſe prattiquent auec plus de Charité. Par exemple, encore que le grand & premier Commandement ſoit d'aimer Dieu, & que lon prattique en l'aymant la vertu d'Obeiſſance, ſi eſt-ce que cet Amour celeſte ne tire pas ſa Perfection de l'Obeiſſance, mais de la bonté de l'objet aymé, qui eſt Dieu, parce que l'amour n'eſt pas excellent pour eſtre obeiſſant, mais pour aymer vn excellent objet.

Il eſt vray qu'en aymant on obeït, comme en obeiſſant on ayme: mais ce qui rend l'obeiſſance excellente c'eſt qu'elle tend à vn excellent Amour, & ſa perfection procede non ſeulement de ce qu'en aymant on obeit, mais de ce qu'en obeiſſant on ayme. Car comme Dieu eſt la derniere fin de tout ce qui eſt bon, ſon Amour eſt auſſi la fin derniere de toute perfection. C'eſt pourquoy Dauid ayant le cœur ouuert par la Charité & courant à l'aiſe, & marchant au large,] en la voie des Commandemens,] diſoit, qu'il auoit veu en cet Amour la fin de toute conſommation.] Ce que S. Paul appelle l'accompliſſement, & la plenitude de la Loy.]

D'où nous tirerons vn grand aduertiſſement, & qui nous fera prendre garde à ne tomber pas dans l'erreur des Semi-Pelagiens qui meſuroient la Grace par la Nature, au lieu que la Regle de l'Egliſe, & le verité Catholique nous apprend à meſurer la Nature par la Grace, c'eſt à dire à ne faire eſtat des actions naturelles des vertus humaines & acquiſes, qu'autant qu'elles ſont accompagnées de la Grace, puiſque la Grace eſt la meſure de la Gloire, & que les bonnes œuures ne meritent de recompenſe celeſte qu'autant qu'elles ont d'Amour.

La main de Moyſe eſtoit ſaine dans ſon ſein, dehors lepreuſe; ſa baguette eſtoit miraculeuſe en ſa main, dehors vn Serpent rampant contre la terre: l'acte de la Vertu Morale hors du ſein de la Charité eſt remply d'imperfection, & ne peut de ſoy-meſme s'eſleuer de terre, mais animé de la Charité il eſt ſurnaturel & comme diuin, d'autant qu'il ſe rapporte à Dieu en derniere fin. Dieu regarda Abel, & puis ſes preſens, parce qu'il fait plus

d'eſtat de l'Amour du cœur qui donne, que du don qui luy eſt fait. Et quoy que la bonne œuure Morale ſoit quelque choſe faite ſans grace, neantmoins comparée à vne ſemblable faite en eſtat de grace, ſelon le langage de l'Apoſtre, elle eſt priſe pour rien, auſſi n'eſt-elle rien pour le Ciel.

Quoy qu'elle eſclatte fort aux yeux des hommes qui ne iugent des choſes que par l'exterieur, & quoy que l'aumoſne ſignalée eſleue fort la reputation de celuy qui la fait,] ſi toutesfois elle n'eſt accompagnée de la Charité, ce n'eſt qu'vne cloche qui ſonne, & vn baſſin qui tinte.] C'eſt vn Pan qui bouffe en faiſant ſa rouë, mais qui plie tout ce beau bagage auſſi toſt qu'il tourne ſes yeux vers la craſſe de ſes pieds. L'excellence de la vertu Morale n'eſt que terre & baſſeſſe, ſi elle eſt deſpourueuë de Charité.

Objection ſpecieuſe.

§. XCV.

MAis qui doute, pourra-t'on dire, qu'il n'entre plus de Charité dans vn Ieuſne fait par vœu, que dans celuy qui eſt fait ſans vœu, puiſque ce ſont deux Vertus Morales de Religion & de Temperance qui concourent à le produire, & vne ſeule formant ceſtuy-cy. Qui ne voit qu'il entre plus de liqueur dans deux vaiſſeaux qu'en vn; & que la multiplication des actes de Vertu, multiplie auſſi les merites. Ceſte objection ſent le Pelagien, meſurant la Grace à l'aune de la Nature: Mais le ſentiment veritable & Catholique nous apprend, que la Grace ne ſe diſtribuë pas aux Anges ny aux hommes, ſelon leurs conditions & bonnes habitudes naturelles, ny que celuy qui a plus de Vertus Morales & acquiſes ait par conſequent plus de Charité & d'Amour de Dieu. Car ſi l'on peut ſouffrir le Martyre ſans Charité, à plus forte raiſon le peut-on endurer auec vne petite Charité: d'où ie tire neceſſairement, que celuy qui ieuſne par vœu peut non ſeulement faire ces deux actes de Vertu Morales ſans Charité, mais auec vne fort petite Charité, & celuy qui ieuſne ſans vœu peut faire cet acte de vertu ſeule & auec Charité, & auec beaucoup de Charité.

Que ſi, par ſuppoſition, ceſtuy cy ieuſne ſans vœu auec quatre degrez de Charité, & l'autre ieuſne par vœu ſeulement auec deux, ſans doute celuy-là aura plus de merite ſurnaturel, & moins de naturel; & ceſtuy-cy plus de naturel, & moins de ſurnaturel; que ſi l'vn & l'autre ieuſne ſans Charité, nul d'eux n'aura de merite ſurnaturel: mais celuy qui ieuſnera par vœu meritera naturellement plus que l'autre qui ieuſnera ſans vœu, comme ayant fait deux actes de Vertus Morales; & l'autre n'en ayant fait qu'vn. C'eſt ainſi qu'il faut ſeparer le precieux du vil, & ne confondre le merite naturel auec le ſurnaturel, & vne Vertu Morale auec celle qui eſt renduë infuſe par l'aſſociation de la Charité. Mais de dire que la Charité ſe reſpande en vne ame ſelon l'eſtenduë des Vertus Morales qu'elle y rencontre, & tirer vne conſequence neceſſaire que celuy qui a

plus de Vertus Morales, ou en fait plus d'actes, reçoit, ou à plus de Charité, c'eſt aſſujettir la Grace à la Nature, le Ciel à la Terre, le Createur à la Creature, & renuerſer tout l'ordre de la Nature & de la Grace. Et c'eſt faire d'vne foible conjecture, vne certitude & vne affirmation temeraire. Car comme il peut bien eſtre que celuy qui a plus de Vertus Morales, & en produit plus d'actes, ait auſſi plus de Charité, il peut eſtre auſſi quel tel ait plus de Charité, qui produiſe moins d'actes de Vertus Morales, mais les produit auſſi auec beaucoup plus d'amour, & par conſequent auec plus de vray merite, qui eſt le celeſte & ſurnaturel, auquel le naturel eſtant comparé, n'eſt que comme vne ombre auprés d'vn corps.

Pauſe.

§. XCVI.

ET la comparaiſon des vaiſſeaux ne conuient pas en ce ſujet, car bien que celuy qui ieuſne auec vœu ait deux vaiſſeaux de Vertu Morale, la Religion & la Temperance, & celuy qui ieuſne ſans vœu n'en ait qu'vn, qui eſt celuy de Temperance, s'ils ſont ſans Grace, ce ſont deux vaiſſeaux vuides de merite, non naturel, mais ſurnaturel, la Grace ſuruenant en eux ne viuifie pas les actes de ces vertus qui ont eſté faites au temps de peché & de diſgrace, ſi par apres ayans receu la Grace ils prattiquent le meſme exercice, l'vn ſans vœu, l'autre auec vœu, il ne s'enſuit pas neceſſairement que la Grace ſe diſtribuë ou s'eſtende touſiours à leurs cœurs ſelon la varieté ou multiplicité de leurs vaiſſeaux, parce que celuy qui fait deux actes de Vertu Morale, les peut pratiquer auec moins de degrez de Charité, que celuy qui n'en fait qu'vn, & par conſequent auoir moins de merite celeſte.

Car il n'en eſt pas icy comme de l'huile de la veſue que le Prophete multiplia tant qu'il ſe trouua des vaiſſeaux vuides qui en furent tous remplis. Ny comme du Soleil qui depart ſa lumiere aux Aſtres ſelon leurs differentes grandeurs. Celuy qui ne cherche que de l'huile & non des vaiſſeaux, aimeroit mieux cinquante pots d'huile dans vn vaiſſeau de ceſte meſure, que dix pots en quatre plus grands vaiſſeaux. Celuy qui ne viſe qu'à la Charité, qui eſt le lien & le comble de toute la perfection du Chriſtianiſme, en aymeroit mieux cinquante degrez dans la production d'vn acte de petite Vertu Morale, que dix degrez dans quatre actes de Vertus du plus haut eſtage entre les Morales, & tel eſt le iugement de ceux qui font plus d'eſtat de la Perfection eſſentielle que de l'accidentelle & inſtrumentelle, & de l'eſtre que de la monſtre.

Excellence de la Grace.

§. XCVII.

SI l'on dit qu'auec la Charité les Vertus Morales deuiennent infuſes, & que leur merite naturel eſt changé en ſurnaturel, alors on donnera gloire à Dieu, & on reconnoiſtra que tout ce qu'il y a de ſurnaturellement bon, dans l'acte de la Vertu Morale, prouiendra de la Charité, & ſera deu à la Grace, ſelon ceſte diuine ſentence de S. Auguſtin en ſon Epiſtre 105. quand Dieu couronne nos merites, il ne couronne que ſes dons,] car la Gloire n'eſt deuë qu'à la Grace. Celuy donc qui auec deux degrez de Grace ieuſne par vœu, & fait ces deux actes de Vertu ſelon toute l'eſtenduë de ſa Charité, il ne peut les produire qu'en deux degrez de Grace, & de merite ſurnaturel: & celuy qui ieuſne ſans vœu auec quatre degrez de Charité, ſans doute il communique à ce ſeul acte ſes quatre degrez; & l'autre à ſes deux actes ne peut donner que deux degrez, car la Charité ne peut communiquer que ce qu'elle a. Maintenant ſi celuy qui ieuſne par vœu vouloit priſer dauantage ſes deux actes, quant au merite ſurnaturel, que l'vnique de celuy qui ieuſne ſans vœu auec plus de Charité que luy, ne luy pourroit-on pas ietter au viſage ceſte reproche Apoſtolique, Qu'auez-vous que vous n'ayez receu, (ce qui s'entend de la Grace, ou Charité) & ſi vous l'auez receu, dequoy vous glorifiez vous, comme ſi vous ne l'auiez pas receu,] que celuy qui ſe glorifie ſe glorifie en Dieu, (c'eſt à dire en ſa Grace) car celuy qui s'eſtime de ſoy meſme n'eſt-on pas plus recommandable, ouy bien celuy que Dieu eſtime.] Or Dieu n'eſtime en nous que ce que ſa Grace y met, puiſque c'eſt elle qui nous rend agreables à luy, qui nous rend Officiers idoines & capables de ſa volonté, toute noſtre ſuffiſance venant d'elle, & n'ayans de nous, comme de nous, vne bonne penſée.]

Tout le ſecond Concile d'Aurange, tenu ſous Leon premier, dans le cinquiéme Siecle, ne bat que là, principalement aux Canons III. VI. VII. IX. XI. XII. XVI. XVIII. XX. XXIV. & XXV. eſleuant la Grace, (comme il eſt vray & iuſte) au deſſus des actions de la Nature, & luy attribuant tout le merite ſurnaturel, & particulierement au Canon XII. il dit ces mots, que Dieu nous ayme tels que nous ſommes par ſon don, (c'eſt à dire qu'il nous donnera la Gloire, à proportion de ſa Grace) non tels que nous ſommes par noſtre merite,] c'eſt à dire par nos actions Morales & purement humaines. Et au Canon XI. parlant de l'obligation des Vœux: Nul (dit-il) ne peut vouër à Dieu auec droicture, que ſelon qu'il a receu de luy, ſuiuant ce qui eſt eſcrit, Nous vous donnons ce que nous auons receu de voſtre main.]

Digitized by Google

Diſpute ſubtil: & Theologique.

§. XCVIII.

QVe ſi l'on dit, que c'eſt deſroger à l'excellence du vœu, de dire que les actes de vertu qui en ſortent ne ſont pas plus eſleuez que ceux qui ſont faits ſans vœu; on reſpond que c'eſt bien plus outrageuſement déroger à la Grace celeſte, & mettre ſa bouche dedans le Ciel d'auancer que ſans elle le vœu ait quelque merite ſurnaturel, puiſqu'il n'eſt de ſoy qu'vn acte de Vertu Morale & humaine; ſi lon repart, que lon entend qu'il ſoit vny à la Charité, on repliquera que c'eſt encore vne propoſition fort hardie, ſi lon ne diſtingue les degrez de Charité, puiſqu'il eſt conſtant, que le merite ſurnaturel ſe meſurãt à la Charité, on peut faire vn acte de moindre Vertu Morale auec plus de Charité, & par conſequent auec plus de merite, qu'vn acte de plus grande Vertu Morale qui ſera moins meritoire s'il eſt accompagné ou animé de moins de Charité.

Et quant à l'excellence de l'acte de la moindre ou plus grande Vertu Morale, c'eſt peu Chreſtiennement & imparfaitement en prendre les meſures que les tirer du coſté de la Nature, puiſque la foy nous aſſeure qu'vn degré de Grace eſt beaucoup plus eſleué, que tous les degrez des perfections naturelles. De dire que la Nature adiouſtée à la Grace vaut plus que la Grace toute ſeule, c'eſt donner vne riuale à la Grace, & vn aſſoirée fort eſloignée de ſa qualité, & rentrer dans le Pelagianiſme en donnant à la Nature principe de merite ſurnaturel: que ſi pour éuiter ce heurt on dit que lon entend la Nature eſleuée par la Grace, alors on attribuë iuſtement à la Grace le merite ſurnaturel qu'elle communique à la Nature, & on rend à Dieu ce qui luy appartient, deſtruiſant par ce dernier auis la propoſition premiere, à la façon du Lezard, qui efface de ſa queuë les traces que ſes mains impriment ſur le ſable.

Que deuiendra donc, dira-t'on, le merite naturel des Vertus Morales, n'en fera-t'on aucune recepte dans le Ciel? L'on repart, Mais que deuient tous les matins la ſplendeur des Eſtoiles quand le Soleil remonte ſur l'horizon? Que deuient l'Attrition quand la Contrition par le Sacrement de Penitence eſt miſe en ſa place? Que deuient la Roture d'vn homme quand il eſt annobly par le Roy? Que deuient la nuict quand le iour chaſſe ſes tenebres? Appelle-t'on perdu ce qui eſt changé en mieux? Le plomb ſeroit-il perdu qui ſeroit transformé en or? Sans doute le merite naturel d'vn acte de Vertu Morale, fuſt-il en vn degré heroïque, eſtant deſpourueu de charité, n'eſt ny de miſe, ny de recepte au ciel, n'ayant point le principe de la vie eternelle, quoy qu'il puiſſe eſtre recompenſé temporellement.

Continuée.

§. XCIX.

QVe s'il eſt fait en Charité, & par le motif de la Charité, il prend vn eſtre ſurnaturel, par lequel, le peché meſme ſuruenant apres, il n'eſt que mortifié, & peut reuiure par le retour de la Grace en la Penitence. Or ce ſecond Eſtre ne ſe meſure que par la toiſe d'or, & ne ſe peſe qu'au poids de l'Amour de Dieu, & ſelon cela ſe diſtribuë le poids eternel de la Gloire.] Et parce que Dieu eſt ſi iuſte que comme il ne laiſſe aucune mauuaiſe action, pour petite qu'elle ſoit, ne fuſt-ce qu'vne parole oiſiue, ſans chaſtiment; auſſi nulle bonne œuure meſme ſimplement Morale & ſans la Grace, n'eſt priuée de recompenſe, parauenture (ce que ie dy en ſouſmettant ma penſée à tout meilleur iugement) eſt-ce pour ce ſujet que le Sauueur promet en l'Euangile le centuple & la vie eternelle, à quiconque fera vne bonne œuure pour ſon honneur, voulant peut-eſtre par le centuple en ceſte vie recompenſer les œuures Morales faites ſans Grace; mais reſeruant la Gloire pour celles qui eſtans faites en Charité meritteront le Ciel.

Bien qu'à prendre ce paſſage au pied de la lettre, il ne ſemble parler que de celles qui ſont faites en Charité, & par le motif de la Charité, ce que marquent aſſez clairement ces paroles, Pour mon Nom,] c'eſt à dire pour mon Amour, ou pour ma Gloire: auſquelles il promet vne meſure pleine, comblée, abondante, eſpanchante,] ſignifiée par le centuple, & la vie eternelle. Tant-y-a qu'il eſt conſtant que les actes des Vertus Morales faits ſans la Grace, n'auront point d'accez dans le ciel, non plus que Moyſe & Aaron dans la terre de promeſſe. Mais ſeulement les actes de ces vertus animez de la Charité, & n'y entreront pas comme actes naturels de telles ou telles vertus humaines, mais comme adoptez, animez, & pour dire ainſi ſurnaturaliſez par la Charité, qui ſeule les peut faire entrer dans ceſ celiers à vin de l'Eſpoux celeſte, & les ennyurer de l'abondance de ſa maiſon.

Deux Diſtinctions fort conſiderables.

§. C.

IE me ſuis reſpandu bien au long dans l'explication de ceſte doctrine importante, d'autant qu'elle ſert de contremine & de ſape pour renuerſer les fondemens d'vne Erreur qui ſe rend aſſez commune, par inaduertance (comme ie le veux croire) pluſtoſt que par malice, de ceux qui ſans vſer d'aucune diſtinction, diſent abſolument que la bonne œuure faite par

par vœu eſt plus excellente & meritoire que la meſme faite ſans vœu. Ceſte propoſition ditte ainſi cruëment & ſimplement eſt vraie en vn ſens, & peut-eſtre fauſſe en l'autre, & ſi lon ne diſtingue doubtement on peut tomber dans vne manifeſte erreur.

La premiere Diſtinction eſt de l'excellence ou merite naturel ou ſurnaturel: eſtant certain que de ſoy le vœu, comme acte de la Vertu Morale de Religion n'a qu'vn merite naturel, qui ſans la Grace n'atteint point le loyer eternel. Il eſt donc faux qu'il ait plus de merite ſurnaturel, puiqu'il n'en a point du tout de luy-meſme: mais il eſt vray qu'il en a plus de naturel, entant que la Religion eſt vne vertu fort eminente entre les Morales & acquiſes.

La ſeconde Diſtinction eſt pour le merite ſurnaturel, car ſi cet acte eſt accompagné de moindre Amour, il a moins de merite eternel, qu'vn acte de moindre Vertu Morale animé de plus de Charité: il eſt donc faux de dire, parlant ſimplement, & abſolument (pour vſer des termes de l'eſcole,) que l'acte vertueux fait par vœu eſt touſiours plus meritoire, que celuy qui eſt fait ſans vœu, ſans prendre les meſures du merite du coſté de la Charité.

Pelagianiſme refuté: S. Auguſtin expliqué.

§. CI.

REuenant donc à vous, Hermodore, ie vous demande à la teſte de ceſte armée de Veritez Catholiques que vous ne ſçauriez legitimement contredire, qui vous a inſpiré le courage d'auancer, que *de deux Actions vertueuſes* EGALEMENT *produites en Charité, celle qui eſt faite par vœu eſt beaucoup plus Parfaite* (& par conſequent plus meritoire) *que celle qui ſera faite ſans vœu.*] Car qui vous a dit que le Seculier qui fera ſans vœu le meſme acte de vertu que le Cenobite fera par vœu ſoit fait auec moins de Charité que l'autre, puiſque vous ne ſçauez pas ſeulement, ny ne pouuez ſçauoir ſinon par reuelation, ſi l'vn & l'autre ont la Charité, tant s'en faut que vous ſçachiez qui en a plus ou moins. *Hermod. p. 191.*

Vous direz que vous ſuppoſez par ce mot EGALEMENT leur Charité eſgale. C'eſt le pas où il faut reconnoiſtre que vos Inſtigateurs vous ont pouſſé dans le Pelagianiſme, car ſi la Charité eſt eſgale au Seculier & au Cenobite en la production d'vn meſme acte de vertu, il eſt neceſſaire de conclurre que vous cherchez l'inagalité de la perfection, ou du merite ſurnaturel, dans la nature du vœu, à qui, Pelagianiſant, vous donnerez principe & preeminence de merite eternel par luy meſme, & non plus par la Charité que vous ſuppoſez egale. A qui donnerons nous ceſte faute, ou à l'ignorance ou à la mauuaiſe foy de vos Soufleurs, ou à voſtre ſimplicité qui s'y eſt laiſſée ſurprendre.

Ne vous diſois-je pas bien au commencement que vos Pilotes vous faiſoient donner dans des eſcueils, & vous fourniſſoient des paſſages, ou qu'ils n'entendoient pas, ou qu'ils corrompoient s'ils en ſçauoient le vray

Digitized by Google

ſens. Car quand S. Auguſtin, que vous citez, dit au Liure de l'Eſtat des Vierges, *que la Virginité eſt honorée non ſimplement comme virginité, mais pour eſtre conſacrée à Dieu.*] Il compare la Virginité ſimple à la Virginité voüée: Or comme deux Vertus ſont plus qu'vne, & meſme la Vertu de Religion plus eminente que celle de Chaſteté, il n'y a point de doute, parlant naturellement, que la Virginité voüée a deux excellences naturelles, & la Virginité ſimplement gardée ſans vœu n'en a qu'vne: mais de dire que pour eſtre conſacrée à Dieu par la vertu de Religion dont le vœu eſt l'acte, elle ſoit, ſans la Charité, eſleuée à vn prix ſurnaturel, c'eſt ce que S. Auguſtin ne penſa iamais, luy qui a ſi fortement combatu les Pelagiens, & ſi puiſſamment ſouſtenu la Grace, & monſtré, ſans elle, l'impuiſſance de la nature.

Hermod. p. 191.

Maintenant qui conſiderera la Virginité non voüée mais vnie à la Charité, & d'autre part la Virginité voüée, mais priuée de la Charité, qui oſeroit comparer ces choſes eſtant Chreſtien? De plus qui ſuppoſera la Virginité obſeruée ſans vœu, mais auec plus de Charité, que celle qui eſt gardée par vœu? qui oſeroit donner la preeminence au vœu ſur la Charité? Reſte la Virginité auec vœu ou ſans vœu, auec egale Charité, ſans doute le merite ſurnaturel ſera egal, puiſque la Grace eſt la meſure, & le poids de la Gloire, & inegal le merite naturel.

Que ſi lon dit que ce merite naturel eſt rendu ſurnaturel par la Charité, & que par conſequent il y a plus de grace & de merite en la Virginité gardée auec vœu que ſans vœu: en dilatant les eſpaces de la Charité d'vn coſté plus que de l'autre on oſte l'egalité de Charité en l'vn & en l'autre acte, & augmentant la Charité doit auſſi croiſtre le merite ſurnaturel: ce qui retient au point qui donne tout le merite ſurnaturel à la Charité qui accompagne l'acte de la Vertu Morale, non à l'acte de la Vertu Morale en ſoy, d'autant que la Charité n'eſt pas perfectionnée par la Vertu Morale, mais au contraire la Vertu Morale eſt eſleuée, annoblie & perfectionnée par la Charité.

Ce qui deſtruit entierement voſtre propoſition, Hermodore, qui met inegalité d'excellence ſurnaturelle & de merite eternel dans les actes des Vertus Morales, pratiquez dans vn egal degré de Charité.

S. Thomas auſſi.

§. CII.

VOus adiouſtez vne doctrine de S. Thomas, que vos Ajutans ont auſſi peu entenduë que celle de S. Auguſtin, que cite S. Thomas meſme. C'eſt en l'art. 6. de la queſt. 88. de ſa Seconde Seconde, où le Docteur Angelique prouue par d'excellentes raiſons que l'acte de Vertu Morale fait par vœu eſt plus loüable & meritoire que fait ſans vœu. Ce qu'il monſtre encore fort amplement au chap. 12. de ſon Opuſcule 18. Qui peut douter de ceſte verité, quant au merite naturel, la Continence ſeule n'eſtant pas ſi excellente ny de ſi haut prix naturel que iointe à la Religion vertu plus

Digitized by Google

eſleuée. Mais que S. Auguſtin, ny S. Thomas ayent dit, Hermodore, ce que vous auancez bien hardiment ſans leur caution, ſçauoir que l'vne & l'autre Continence voüée, & non voüée, mais obſeruée auec egale Charité ait vn merite, & par conſequent vn ſalaire eternel inegal, ou que neceſſairement il y a plus de Charité dans la Continence voüée, que dans celle qui ne l'eſt pas, & que lon ne puiſſe garder la Continence ſans vœu auec plus de Grace, d'Amour, & de Charité, qu'auec vœu, & que l'auantage ſurnaturel de la Continence voüée ſur le non voüée procede du vœu & de l'acte ſimple de Religion, & non de la Charité, c'eſt faire dire à ces deux grands Oracles ce qui a touſiours eſté fort eſloigné de leur creance.

Hermodore exhorté.

§. CIII.

VNe autrefois, quand il vous prendra fantaiſie de raiſonner ſur ce ſujet, prenez mieux vos meſures : prenez le poids du Sanctuaire, qui eſt celuy de la Charité, pour peſer l'excellence, & le prix ſurnaturel de l'acte de vertu qui en eſt animé: & non pas le prophane de la vertu naturelle & acquiſe, qui de ſoy n'a aucun merite pour le ciel. Et vous ſouuenez de ne vous fier pas tant à ceux dont les iugemens ſont vn poids & vn poids,] qui parlent en vn cœur & en vn cœur,] & dont les balances trompeuſes ne peſent que des vanitez :] ne meſurez plus la Charité à l'aulne des vertus naturelles, & apprenez de S. Thomas en l'article 3. de la queſtion 24. de ſa Seconde Seconde, que la Grace ne ſe reſpand pas dans les ames, ſelon la capacité naturelle des Vertus Morales, & par conſequent que le merite eternel ne doit pas eſtre peſé de ce coſté là : l'eſprit de Dieu reſpire où il veut] qui donne à tous comme il luy plaiſt,] & la Grace ſe diſtribuë ſelon la meſure de la diuine liberalité.]

Les voyes de Dieu ſont bien differentes de celles des hommes : Les hommes ne iugent que de ce qui leur apparoiſt, ce qui leur fait prendre le merite ſur l'acte exterieur de vertu. Mais Dieu ſçait qui a la Charité, & combien chacun en a. Surquoy il dit au ſecond de l'Apocalipſe au Paſteur d'Epheſe, Ie ſçay tes œuures, ton labeur, ta patience, &c. mais ie t'oppoſe que tu as perdu ta premiere Charité ; auiſe d'où tu es deſcheu, fay penitence, & repren tes premieres œuures.] Voyez vous en l'exterieur ce pauure homme paroiſſoit auſſi vertueux que quand ſes œuures eſtoient animées de la vraie Charité. Et à celuy de Laodicée au chap. ſuiuant, Tu penſes eſtre fort riche, & n'auoir beſoin de rien, & tu ne ſçais pas que tu es pauure, nud & miſerable : c'eſt pourquoy ie te conſeille d'acheter de l'or pur (il entend celuy de la Charité) ſi tu veux deuenir vrayement riche.]

Beaucoup crient, le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur, & penſent eſtre bien ſaincts pour en eſtre fort proches : d'autres diſent, les Vœux, les Vœux, & s'imaginent que toute la ſainteté & la perfection

Digitized by Google

consiſte aux vœux, ſans auiſer que c'eſt en la ſeule Charité que ſe trouue la perfection, la ſainčteté, la iuſtification, & la vraie vie de la Grace. Ne vous amuſez pas à ce beurre, Hermodore, & ne faite pas comme ces Pourſuiuans de Penelope, qui quitterent la maiſtreſſe pour des ſeruantes, vne Princeſſe pour ſes eſclaues, car qui ſont les Vertus Morales ſinon les ſeruantes de la Charité qui eſt leur Roine, leur ame, & leur forme.

Nieau de Perfection.

§. CIV.

Hermod. p. 191. AV reſte, vous auez tort de faire accroire à l'Examinateur ce qu'il ne dit ny ne penſe nullement, qui eſt de comparer des bons & vertueux Seculiers, à des Cenobites deſreglez & ſans obſeruance: & que de là il veut prendre ſujet de preferer la vie Seculiere à la Cenobitique. Ce qui ſeroit iniuſte, dites-vous, parce que de là l'on infereroit que la Religion d'vn Payen ſeroit meilleure que celle du Chreſtien, s'il viuoit moralement mieux que ceſtuy-cy. Les termes de voſtre Aduerſaire ſont ceux-cy. *Pluſieurs Eccleſiaſtiques & Seculiers viuent auſſi Parfaičtement que peuuent faire les Cenobites.* Eſt-ce tirer des paroles par les cheueux, que leur faire inferer ce que vous dites? Où eſt-ce qu'il compare les bons Seculiers aux mauuais Cenobites? où parle-t'il de Religion Chreſtienne ou Payenne? quelque Protocole febricitant vous a fourny ceſte reſuerie.

Nul ne doute qu'vn bon Seculier qui obſerue en Charité les diuins Commandemens, ne ſoit beaucoup plus Parfait & en meilleur train de ſalut, qu'vn Cenobite qui ne fait rien moins que ce qu'il a iuré & voüé ſur l'Autel. Nul ne vous dit que de là il faille inferer que la vie ſeculiere ſoit plus parfaite que la Cenobitique. Mais l'on vous dit, ce que ny vous, ny vos Aſſeſſeurs ne ſçauriez ny n'oſeriez nier, ſans donner dans les briſans de Pelagius, ſçauoir que la Grace ou la Charité donne la vie eternelle: Qu'en ceſte vertu conſiſte la vraye, reelle, & eſſentielle perfection du Chriſtianiſme, non point aux Vœux, ny aux Vertus Morales, ou infuſes priuées de Charité: Que qui plus a de Charité eſt le plus parfait: que c'eſt la plus excellente voie,] dont parle ſainct Paul, & ceſte meilleure grace dont il veut que nous ſoyons emulateurs.] Que ſi le Seculier a plus de Charité que le Cloiſtrier, il eſt ſans doute plus parfait, & que nul Cloiſtrier ne peut eſtre plus parfait qu'vn Seculier, euſt-il fait cent vœux, s'il n'a plus de Charité. Que ſi ſainct Iacques appelle vaine la Religion de celuy qui ne ſçait retenir ſa langue, beaucoup moins eſt Religieux celuy qui n'a point la Charité. Que l'on peut auoir la Charité ſans les Vœux, & vne tres-grande Charité, & auoir les Vœux ſans la Charité, ou auec vne tres-petite Charité.

Et pour tenir les vns & les autres dans vne profonde Humilité, que nul ne peut ſçauoir, ſoit qu'il ait fait des vœux ou non, s'il eſt digne d'Amour ou de Haine,] c'eſt à dire s'il a la Charité, beaucoup moins s'il a

Digitized by Google

vne grande ou petite Charité, ou s'il eſt bien proche ou bien eſloigné de la Perfection. C'eſt donc en vain, Hermodore, que vous vous eſchauffez à la deffence des Vœux, contre vn homme que vous vous imaginez déroger à leur merite, puiſque que quand on vous auroit concedé ce que vous deſirez, de tous les vœux imaginables, ſans la Charité, vous ne ſçauriez faire, ie ne diray pas vne once, mais vne ombre de la vraye Perfection du Chreſtien, qui conſiſte en l'Amour de Dieu, ny leur attribuer aucun prix ny par conſequent aucun loyer ſurnaturel.

Si les Anciens Cenobites ont fait les meſmes Vœux que font les Modernes. 1. *Preuue renuerſée.*

§. CV.

LA quatriéme choſe que vous conteſtez auec l'Autheur de l'Examen, en la Septieſme Difference qu'il fait des Cenobites Anciens & des Modernes, c'eſt celle-cy. *On ne me ſçauroit iuſtifier*, dit-il, *que les M..... de la Primitiue Egliſe, auſquels on rapporte l'origine des Religieux, ayent fait autre vœu, que celuy que les autres Chreſtiens faiſoient au Baptiſme.*] Vous vous deffendez, à mon auis, de ceſte propoſition, auec auſſi peu de bon-heur, que de la precedente: il eſt vray que l'autre eſtoit de droict, & celle-cy n'eſt que de faict: vous ſuëz ſang & eau pour n'auancer gueres, & apres tout vous faites comme les geans de la fable, qui ſe firent des tombeaux, auec les meſmes montagnes qu'ils auoient entaſſées. *Hermod. p. 192.*

On vous a ſubminiſtré pluſieurs paſſages, pour eſſayer de prouuer que les Cenobites des premiers ſiecles faiſoient les meſmes vœux que ceux des derniers. Vous allez paſſer condamnation deuant les Iuges meſmes que vous auez choiſis. Le premier que vous r'amenez eſt de S. Auguſtin au Sermon LX. qui dit ainſi, *Ie ſuis M..... & i'ay ceſſé d'eſtre Seculier pour me faire M..... & partant il faut que ie me ſauue eſtant M..... ou ie ne ſeray iamais ſauué: & ie n'y voy point de milieu: car ſi ie laiſſe la vie des M..... pour ſuiure celle des Seculiers, Dieu ne me prendra pas pour vn Seculier, mais pour vn preuaricateur.*] *Ibid.*

Surquoy vous formez ces belles concluſions: *D'où ie conclus qu'il eſtoit M..... & qu'il auoit profeſſé les vœux Monaſtiques, autrement c'euſt eſté ſans raiſon qu'il ſe fuſt appellé preuaricateur, puiſque ce nom ſuppoſe la tranſgreſſion d'vne promeſſe que l'on a ſolemnellement contractée à la faueur des vœux qui rendent le M..... inuariable en ſa profeſſion & preuaricateur, s'il les viole.*] *Ibid.*

N'eſt-ce pas eſtre Diſciple d'Archimede qui ne vouloit qu'vn pouce hors de la terre pour enleuer toute la terre. Il faut eſtre reduit en vne grande diſette de paſſages pour fonder de telles viſions, ſur vn fait comme celuy-cy. Toute voſtre force eſt ſur ce mot Preuaricateur: celuy qui va à confeſſe, & apres qui retourne à ſon vomiſſement, eſt ſans doute Preuaricateur, s'enſuit-il qu'il ait fait ou les vœux Cenobitiques, ou fait vœu ſolemnel de ne retourner iamais au peché? Ne ſuffit-il pas de faire

Digitized by Google

vn ferme propos pour rendre celuy qui y manque vn Preuaricateur. Celuy qui manque à ſa parole & à la fidelité humaine, ne peut-il pas eſtre ainſi appellé? Tous les Pecheurs en cent lieux des ſainctes lettres ne ſont-ils pas appellez de ce nom, Preuaricateur reuenez à voſtre cœur,] c'eſt à dire à voſtre deuoir. I'ay veu les Preuaricateurs, dit Dauid, c'eſt à dire les Pecheurs, qui n'ont pas gardé voſtre loy.] S. Paul au ſecond des Romains, & au ſecond des Galates, ne prend-il pas ce mot au meſme ſens. Bref toute l'Eſcriture par le mot de Preuarication, & Preuariquer, & Preuaricateur, n'entend autre choſe que ceux qui s'eſloignent de Dieu par le peché: qui n'aura pitié de vous & de ceſte preuue, cher Hermodore. Au demeurant vous vous ſouuiendrez que ſainct Auguſtin viuoit dans le cinquieſme Siecle, qui eſt deſia bien eſloigné des Apoſtres & de ceſte pretenduë inſtitution Cenobitique, par *Ieſus-Chriſt & les Apoſtres.*

Seconde Preuue.

§. CVI.

LE ſecond paſſage eſt du meſme ſainct Docteur, ſur ce mot du Pſeaume, *Voüez & rendez.* Où apres auoir parlé du vœu de Chaſteté maritale, continente, virginale, & de celuy d'Hoſpitalité, il finit ainſi. *Vn autre fait vœu de laiſſer tous ſes biens en les diſtribuant aux pauures, & d'embraſſer la vie commune dans la compagnie des Saincts, & celuy-là a voüé vn grand vœu.*] Surquoy vous faites cet agreable Commentaire. *Tel que le Profeſſoient ſolemnellement les M. .... du cinquiéme Siecle, & auiourd'huy les Reguliers à leur exemple, leſquels ſe iettent dans la Communauté d'vn Monaſtere, & ſe deſpouillent de leurs commoditez, renonçant, par vn vœu ſolemnel aux pretentions qu'ils y pourroient auoir, & au deſir de les reprendre.*]

Hermod. p. 193.

A n'en mentir point voila vne ſolemnelle hardieſſe de tromper ſi *ſolemnellement vn vœu ſolemnel*, qui ne fut iamais declaré ſolemnel (car il eſt conſtant que ſainct Auguſtin ne parle là que de vouër de viure en vne Communauté.) Le chapitre vnique *de Voto in 6.* fait par Boniface huictieſme, qui viuoit dans le quatorziéme ſiecle, c'eſt à dire huict ſiecles apres ſainct Auguſtin, ne parle que de la ſolemnité du vœu de Continence, & dit qu'il n'eſt ſolemnel que de l'inſtitution de l'Egliſe. Et Tolet tient qu'il n'y a que ce vœu là de ſolemnel.

Et puis meſme au temps où nous viuons, depuis le Decret du Pape Boniface, qui nous apprend ce que c'eſt que vœu ſolemnel, qui a iamais ouy dire, que celuy qui fait vœu d'eſtre Cenobite, quoy qu'il ait intention d'y faire vne profeſſion ſolemnelle, faſſe vn vœu ſolemnel? & c'eſt tout au plus d'vn ſemblable vœu que parle ſainct Auguſtin, quand il dit, *Tel fait vœu d'embraſſer la vie commune.*

Dauantage, ſi Hermodore auoit de ſes propres yeux remarqué que le paſſage qu'il cite, a eſté par ſon Pourueyeur tiré du chapitre 20. du

Digitized by Google

Liure des M..... de Bellarmin, il auroit apperceu qu'au chapitre qui precede, le meſme docte perſonnage reconnoiſt qu'en ceſte interpretation du Pſeaume 25. ſainct Auguſtin prend le mot de vœu, non en ſa propre ſignification, mais en vne plus large, qui comprend toute ſorte de promeſſe & bon propos.

En fin quand on accordera à Hermodore tout ce que ſonne ce paſſage, auec quelles lunetes y pourra t'il trouuer l'interpretation qu'il luy donne? où lira-t'il ce vœu ſolemnel fait ſolemnellement? cet abandon de pretenſions, & du deſir de les reprendre? Eſt ce ainſi que l'on ſe ſert des paſſages des Anciens, comme de cloches, pour leur faire carillonner telle chanſon que l'on veut? où ſeront icy les autres vœux ſolemnels de Continence, & d'Obeiſſance, ſi l'on ne dit qu'ils y ſont implicitement, tacitement, pieuſement, intentionnellement, logicalement, mentalement, metaphiſiquement, allegoriquement, miſtiquement: tirant ainſi par vn ſubtil alambic de raciotination, toutes choſes de toutes choſes? Eſt-ce ainſi que l'on tire la vanité de ſon propre ſens de la verité des eſcrits des ſaincts Docteurs, & Peres de l'Egliſe?

Troiſiéme Preuue refutée.

§. CVII.

LA Troiſiéme Preuue eſt tirée de l'Exemple d'Ananias & Saphira ſa femme que S. Hierôme à l'Epiſtre à Demetriade dit auoir fait vœu de mettre aux pieds des Apoſtres pour eſtre diſtribué aux pauures, tout le prix d'vn champ qu'ils auoient vendu, & que pour auoir par laſcheté retenu vne partie de ce prix, ils auoient commis vn ſacrilege, & menty au Sainct Eſprit, & pour ces crimes auoient eſté punis de mort ſoudaine. A quoy vous attachez vn paſſage de ſainct Auguſtin au ſecond de ſes Diuers Sermons, qui dit que ſi la retention de l'argent deſpleut tant à Dieu, combien luy deſplaiſt dauantage qu'on ne garde pas la Virginité quand on la luy a conſacrée par vœu.] *Hermod. p. 193.*

Là deſſus vous triomphez, comme ſi vous auiez trouué la feue au gaſteau, & tirez de là les vœux ſolennels de Pauureté & de Continence: & dites ſur ce ſecond paſſage, que ſainct Auguſtin *reproche aux Moniales de ſon temps, le ſacrilege qu'elles commettoient, lors qu'apres auoir profeſſé le vœu de Virginité, elles aſpiroient au mariage.*] *p. 194.* Eſt-il poſſible, Hermodore, que vous ayez leu le Sermon que vous citez en ſon lieu ſans y remarquer que ſainct Auguſtin ne parle nullement à des Moniales, ny des Moniales, (que vous ne prouuerez iamais auoir fait alors les quatre vœux ſolennels, qu'elles font en ce temps) mais aux Vierges deuotes, qui apres ce vœu le rompoient laſchement pour ſe marier. Ce qui n'a rien de commun auec les vœux ſolennels des Cenobites.

Et pour le regard du premier paſſage il ne faut que lire tout du long

Digitized by Google

les paroles du cinquieſme des Actes des Apoſtres, pour renuerſer toutes les inductions que vous en voulez tirer: il dit ainſi. 1 *Vn homme nommé Ananias, auec ſa femme Saphira, vendit vn champ:* 2 *Et frauda* vne partie *du prix, la femme le ſçachant bien auſſi, & en apporta quelque partie, & la mit aux pieds des Apoſtres.* 3 *Mais Pierre dit: Ananias, pourquoy a Satan tenté ton cœur pour mentir au Sainct Eſprit, & frauder du prix de ce champ?* 4 *Si tu l'euſſe gardé, ne demeuroit-il pas? & eſtant vendu n'eſtoit-il pas en ta puiſſance? Qu'y auoit-il pourquoy tu deuſſe mettre cela en ton cœur? Tu n'as point menty aux hommes, mais à Dieu.* 5 *Et Ananias oyant ces paroles, cheut, & rendit l'eſprit: dont aduint grande crainte à tous ceux qui ouyrent* ces choſes 6 *Et* aucuns *ieunes* compagnons *ſe leuans le prindrent, & l'emportent hors. & l'enſeuelirent.* 7 *Aduint enuiron l'eſpace de trois heures apres que ſa femme auſſi, ne ſçachant ce qui auoit eſté fait, entra.* 8 *Et Pierre luy dit: Dy-moy femme, auez-vous autant vendu le champ? Et elle dit: Ouy, autant.* 9 *Adonc Pierre luy dit: Qu'y a-il que vous auez fait complot entre vous de tenter l'Eſprit du Seigneur? Voicy à l'huis les pieds de ceux qui ont enſeuely ton mary, & ils t'emporteront.* 10 *Et incontinent elle cheut aux pieds d'iceluy, & rendit l'eſprit, Et quand les ieunes* compagnons *furent entrez, ils la trouuerent morte, & l'emporterent hors, & l'enſeuelirent auprés de ſon mary.*

Actes des Apoſtres chap. 5.

En tout ce paſſage où eſt-il parlé de vœu, de vœu ſolennel, de Conuent, de Monaſtere, de vœu de Pauureté, ny de Deſappropriation: beaucoup moins des vœux de Continence & d'Obeiſſance, car il n'eſt point dit que ce mary & ceſte femme fuſſent ſeparez de lict. Ouy mais S. Hierôme dit, qu'ils auoient voué.] Quoy! la Pauureté, quoy! la Deſappropriation, quoy! la vie Commune, quoy! la Continence: quoy! l'Obeiſſance, pas vn ſeul mot: ils auoient voué de donner toute la ſomme de la vente de leur champ entre les mains des Apoſtres pour eſtre diſtribué aux neceſſiteux, ils ſe repentent de ce vœu, ils n'en donnent qu'vne partie, ils commettent ſacrilege: interrogez de la verité, ils mentent au Sainct Eſprit, non aux hommes, mais à Dieu: pour cela ils ſont puuis de mort ſoudaine. Voilà tout ce que S. Hierôme a tiré de ce paſſage, reprochant à ces miſerables leur laſcheté, leur auarice, leur larcin, leur ſacrilege, leur menſonge, & la rupture de leur vœu: voilà tout. Et là deſſus chanter le Pean triomphal, & de dire que du temps des Apoſtres, on faiſoit les trois vœux ſolennels dans des Monaſteres, n'y a-t'il pas de beaux ſonges plus raiſonnables que ce diſcours.

Briſée.

§. CVIII.

FAiſons vn cas ſemblable. Voila vn mary & vne femme en ce temps icy, qui preſſez de quelque affection, ou par quelque autre motif, font vœu de vendre vne piece de terre qui leur appartient & d'en donner le prix à vne Egliſe, à vn Hoſpital, ou à vn Conuent, la ſomme eſt de mille eſcus, tentez d'auarice ils ſe repentent de leur vœu, & ſe faſchent de donner

Digitized by Google

donnet vne si grosse somme, ils n'en baillent que la moitié. N'est-il pas vray que retenans l'autre ils commettent vn sacrilege, ils rompent leur vœu, & interrogez par celuy qui reçoit leur offrande si c'est tout le prix de la vente de leur terre, s'ils respondent qu'ouy, ne mentent ils pas au Sainct Esprit.

Maintenant allez tirer de là qu'ils ont fait vœu solennel de Pauureté Euangelique, de Desappropriation Cenobitique; qu'en suitte ils ont voüé Continence & Obeissance; qu'ils sont vrais Cenobites formez, & sollennellement profez, n'est-ce pas se sacrifier à la risée de tous les hommes de iugement, & se monstrer tout à fait despourueu de la partie qui distingue l'homme de ces animaux qui n'ont point d'entendement.]

Lisez, de par Dieu, Hermodore, lisez le chapitre 20. du Liure des M..... du grand Bellarmin, d'où vos Espaigneux ont fait leuer ce gibier, & tiré ces lopins de passages, mal pris, & pirement entendu, vous y verrez les expositions de S. Chrisostome, de S. Augustin, de S. Fulgence, de S. Gregoire, d'Aratore, d'Oecumenius, du venerable Bede, qui tous ont expliqué ce faict d'Ananias & Saphira, d'vn vœu simple, de mettre tout le prix de leur champ aux pieds des Apostres, & ny S. Hierôme que vous citez, ny tous les autres, ne penserent iamais à en tirer le vœu Cenobitique de Desappropriation; ce sont des visions & reuelations reseruées à vos Prophetes modernes.

Quatriéme Preuue encloüée.

§. CIX.

LA Quatriémme Preuue est tirée du Canon 6. du dixiéme Concile Prouincial de Tolede, où il y auoit, selon Genebrard, dix-sept Eueſques, tenu dans le sixiéme Siecle. En ceste Solitude champestre, où i'escris cecy, ie n'ay pas les Volumes des Conciles pour examiner ce lieu en sa source, par hazard est tombé en mes mains vn petit abregé fait par Barthelemy Mirande, où les Canons sont entiers, ie n'ay point trouué dans cestuy-cy ce que vous mettez, Hermodore; vos Fournisseurs de denrées vous le font debiter ainsi. *Il y est ordonné*, dites-vous, *qu'il ne sera permis aux peres & meres de mettre leurs enfans en Religion, auant l'aage de dix ans: mais qu'apres, du consentement de leurs parens, ou de leur volonté & deuotion il leur sera permis d'y entrer, & de faire vœu.*] *Hermod. p. 194.*

Dans le Canon, tel que ie l'ay, il n'y a rien qui approche, ny de ce que vous auancez dans vostre texte, ny de ce que vous produisez dans vos preuues iustificatiues. Possible que Gratian, ou le Decret d'Yues, que vous citez en marge, disent ainsi que vous l'alleguez, ie n'ay ny l'vn ny l'autre pour le iustifier. Il y a dans le Canon que i'ay en main, que si les peres & meres, font prendre la tonsure, & l'habit de Religion, à leurs enfans en bas aage, ou que les enfans l'ayans pris sans leur congé, ils le permettent, il ne soit plus permis aux enfans de quitter la tonsure & l'habit

Digitized by Google

Religieux, s'ils le laiſſent qu'ils ſoient contraints de le reprendre : Mais que les parens ne puiſſent preſenter leurs enfans à la tonſure, & à l'habit Religieux, deuant l'aage de quinze ans.] Et en marge il dit qu'Yues en ſon Decret marque dix ans.

De vœu ie n'en voy ny mot ny mention en tout ce Canon. Ie dis plus, que ces termes de tonſure & d'habit de Religion, vous pourroient bien tromper, Hermodore, & vos Protocoles plus fins que vous, s'en ſeruir pour vous abuſer. Car la tonſure & l'habit Clerical dans les Canons, & les Peres, eſt appellé ſouuent, habit Religieux ; & de faict l'Eueſque tonſurant, & donnant le Surplis aux Clercs, dit qu'il leur donne l'habit de la ſaincte Religion, & de plus qu'ils dépoſent l'ignomie de l'habit ſeculier, ſelon qu'il eſt marqué dans le Pontifical : dauantage les habits Sacerdotaux ſont nommez habits de Religion, ie dy tant ceux dont ils ſe reueſtent allans à l'Autel, que ceux qu'ils portent d'ordinaire. Encore l'habit des Filles ſeculieres qui faiſoient vœu de Virginité, & demeuroient dans les maiſons de leurs parens, qui ſont celles dont parlent les anciens Autheurs, & non des Moniales, eſtoit vn voile & vn habit fort ſimple, qui eſtoit appellé Religieux, comme celuy des Filles deuotes qui viuent dans le ſiecle ſans pretendre aux nopces. Telles ſont celles qu'ils appellent en Italie *Pitzocaré*, & en Eſpagne *Beatas de caſa* : qui portent vn certain habit comme de Moniales, conforme en couleur, & aucunement en façon, à celuy de l'Ordre où elles ſont deuotes.

Preuues p. 20. I'adiouſte que quand on reconnoiſtra pour vray & legitime le texte que vous produiſez, dans vos Preuues iuſtificatiues (qui ſeront en leur temps taſtées, criblées & teſtonnées comme elles meritent) il ne dit rien de ce que vous pretendez, car il dit ainſi. *Apres l'aage de dix ans* (qui eſt vn aage fort-meur) *ſoit que les parens le veulent, ou que ce ſoit le* VOEV SOLITAIRE (ſolitarium votum) *des enfans, il leur ſera permis de prendre* LE CVLTE DE LA RELIGION.] Ces mots de CVLTE, & de VOEV SOLITAIRE ſont fort ambigus, & c'eſt là que vous vous plaiſez pour y faire des beûeuës, & dont ſe ſeruent vos Partiſans pour vous enjoller. Car que ſçauez-vous ſi ce mot de VOEV ne ſignifie point deſir, ainſi qu'il ſe prend en tant de paſſages, & de l'Eſcriture, & des Peres : qui vous a dit que ce vœu ſoit ſolennel, puiſqu'il ne marque qu'vn deſir des enfans, de s'addonner au culte de la Religion, c'eſt à dire à proprement parler au ſeruice de l'Egliſe, ou à la vacation Eccleſiaſtique, car prendre le culte de la Religion] ne marque point le deſir du Cloiſtre, pluſtoſt que du Clergé.

Adiouſtez que ce mot de Vœu ſe rapporte aux parens comme aux enfans, car il eſt dit ſi c'eſt *la volonté des parens ou le vœu ſolitaire de la deuotion des enfans* : comme qui diroit ſi c'eſt le deſir des parens, ou le deſir deuotieux des enfans, d'aſpirer au ſeruice de Dieu en la condition Eccleſiaſtique. C'eſt là le meilleur ſens que l'on puiſſe donner à voſtre Canon du ſeptieſme ſiecle notez.

Digitized by Google

Extrauagance ſignalée.

§. CX.

ET non pas celuy que vous luy donnez en ces braues termes. *Auſſi eſt-ce* MON SENTIMENT *que les M..... n'auoient pas l'entrée au Monaſtere qu'ils ne fuſſent obligez à la Profeſſion par promeſſes votiues.*] *Hermod. p.194.*

Eſt-ce à ieun que l'on eſcrit ces galanteries, eſt-ce la plume d'vne main, & le verre de l'autre. Pour Dieu, Hermodore, penſez à ce que vous eſcriuez, où vous nous contraindrez de douter de la ſobrieté de voſtre Secretaire. Vous auez donc ce ſentiment, *que les M..... de ce temps-là n'auoient pas d'entrée au Monaſteré qu'ils ne fuſſent obligez à la profeſſion par promeſſes votiues.*] Donc ils faiſoient profeſſion & vœu ſolennel auant qu'entrer au Conuent, auant que prendre l'habit, auant qu'eſtre Nouice, auant le temps de la Probation, que l'on appelle : faut-il pas rire au nez d'vn homme qui dit cecy, auec vn accent plus de vin que diuin, auec vn quant à moy magnificque, *Auſſi eſt-ce mon ſentiment.* N'eſt-ce pas là vne terrible Difference entre les Cenobites anciens & modernes, car ceux-là faiſoient profeſſion ſolennelle des trois, ou quatre, ou cinq vœux eſſentiels, auant qu'on leur ouuriſt la porte du Monaſtere, & ceux de noſtre ſiecle bien plus prudens ne la font qu'apres vn an, deux ans, & en certains Inſtituts dix ans, quinze ans d'eſpreuue (car il y a bien des miſteres-là deſſous) & au dedans des Monaſteres, les vns publiquement, les autres ſecrettement; ceux-là camp ouuert, les autres à huis clos; les vns ſimplement, les autres ſolennellement : autant de formes que de Reformes, autant de ſens autant de teſtes, autant de traicts que de viſages. Que de nœuds differends, de diuerſes eſtreintes.

Qui n'aura pitié de la diſette de vos Queſteurs de paſſages, Hermodore, ſemblables à ces gens qui ſe noyent, & s'accrochent à ce qu'ils peuuent empoigner, ne fuſt-ce qu'vn feſtu ou vne ronce: Quels aſſauts de reputation donneriez-vous ſi vous auiez de bons Canons, puiſque auec ceux-cy, de ſi petit calibre, & qui ne diſent rien de ce que vous pretendez, vous faites aſſez de bruit & de fumée, mais peu d'effect, aſſez de poudre, peu de balles.

Canons deſengagez.

§. CXI.

NOn plus que de ceux-cy que vous empruntez de trois Conciles. Le 1. du grand Concile de Calcedoine au Canon 15. *Où il fut conclu*, dites-vous, *que ny la Vierge dédiée à Dieu, ny le M..... ne ſe mariaſſent point.*] On n'auoit garde de vous preſenter ce Canon tout entier, on *Ibid.*

Digitized by Google

vous l'a baillé tout encloüé : le voicy deſencloüé, chargez-le, & voyez quel coup vous en tirerez. Apres les paroles que vous produiſez celles-cy ſuiuent. *Que s'ils ſont trouuez mariez, qu'ils ſoient excommuniez. Nous ordonnons pourtant qu'ils ſoient traittez humainement, ſi l'Eueſque du lieu le trouue bon.*] Qu'eſt-ce traictez humainement, ſinon eſtre abſous de leur excommunication, & puis laiſſez en paix. Et quand ils euſſent eſté ſeparez de lict, & renuoyez en leurs Monaſteres pour y faire Penitence, ce n'eſt pas à dire que leur mariage fuſt declaré nul quant au lien, ainſi que vous apprendra tantoſt l'vn de vos grands Pedagogues, le bon & Reuerend Platus.

Le deuxiéme Canon eſt tiré du Concile ſecond de Maſcon : I'ay leu tous les Canons du premier & du ſecond Concile tenus en ceſte ville de nos Gaules dans le ſixiéme ſiecle ſur la fin, & comme vous le marquez l'an 587. Mais en nul Canon ie ne trouue ce que vous dittes, *que le Mariage des M..... y ſoit declaré ſtupre & fornication.*] Et quand cela ſeroit i'y adiouſterois qu'en ſe mariant s'ils auoient fait vœu de Continence, ils commettoient vn ſacrilege, car tel eſt le peché de la rupture d'vn vœu, qui eſt vne choſe ſacrée : Mais de tirer de là, ou que le mariage ne fuſt valide, ou que tous les M..... fiſſent les trois vœux que vous appellez eſſentiels, c'eſt à dire ſi neceſſaires, que ſi vous en obmettez vn (ce que lon dit des trois parties integrantes du Sacrement de Penitence) adieu la quint-eſſence du Cenobiſme, c'eſt vn raiſonnement qui ne peut partir d'vn cerueau bien timbré.

Le troiſiéme Canon eſt le quarante-quatriéme du grand Concile de Conſtantinople 6. entre les generaux, tenu dans le ſeptiéme ſiecle, où il eſt ordonné, *que le M.... qui ſe marie ſoit ſouſmis aux peines des fornicateurs.* Il eſt croyable que le Canon parle des peines Canoniques & Penitentielles : qui eſtoit vne peine bien douce ſi ce M.... auoit voüé la Continence, car ayant commis vn ſacrilege en rompant ſon vœu, il meritoit vne bien plus grande penitence qu'vn ſimple fornicateur. Mais ie demande icy diuerſes choſes au gentil Alleguateur de ce Canon : la 1. S'il y eſt parlé de vœu : la 2. S'il n'y a que celuy qui a voüé Continence qui ſoit fornicateur : la 3. S'il y eſt fait mention des trois vœux eſſentiels & ſolennels dont il eſt queſtion : la 4. Quelle eſtoit ceſte peine des fornicateurs : la 5. de quelle peine ſont punis les fornicateurs dans les villes d'Eſpagne & d'Italie, où ces lieux d'honneur, où ſe rendent les filles de ioye, ſont permis publiquement par le Magiſtrat : la 6. Quelle elle eſt particulierement en ceſte ville où Hermodore a eſleu ſon Domicile, & où il ſe dit Chanoine, là où ce beau meſnage eſt, ou ſouffert, ou permis ſur les yeux de tout le monde. Certes ſi les anciens M..... en ſe mariant n'eſtoient pas dauantage punis, ils n'auoient que faire de redouter beaucoup les cinglades de ces verges de coton. Si vous n'auez point d'autres Canons que ceux-là, Hermodore, vos artilleries ne feront pas de fortes batteries, ny grande breſche à la propoſition de l'Examinateur.

Digitized by Google

S. Hilaire & S. Clement expliquez.

§. CXII.

VOus eſtes tout à fait aux abois quand vous citez S. Hilaire Eueſque de Poictiers, & S. Clement Alexandrin ; celuy-là diſant que c'eſtoit bien fait *de voüer à Dieu le mépris du corps, la garde de la Chaſteté, & la ſouffrance du ieuſne.*] En bonne foy, Hermodore, ie penſe que vous prenez ces trois choſes pour ces trois vœux eſſentiels de l'ancien Cenobiſme; Où ſont vos yeux, mon cher Frere, où vous precipitez-vous ? Qui a iamais nié que ce ne fuſt vne bonne choſe de garder, meſme par vœu, le mépris du corps, la Continence, & l'Abſtinence ; mais de conclure qu'en ce lieu S. Hilaire parle des M..... c'eſt vn vray detraquement d'imagination, & vne bleſſure de l'hippocondre ; & ce qu'adiouſte S. Hilaire, *ſelon qu'il eſt eſcrit, & vn vœu ſera rendu en Hieruſalem,*] monſtre bien qu'il parle de la deuotion particuliere de quelques Chreſtiens, dont les vns vouënt la Continence, d'autres certains Ieuſnes, d'autres ſemblables actes de vertus : mais de M..... autant de nouuelles que des ſources du Nil. *Hermod. p. 195.*

C'eſt cela meſme qui a fait dire à S. Clement d'Alexandrie, *Si quelques-vns a voüé de ne prendre point de femme qu'il demeure en celibat.* Vous deuiez monter plus haut que le trois & deuxiéme ſiecles, & dans la 1. à ceux de Corinthe chap. 7. vous euſſiez veu preſque les meſmes termes dans ſainct Paul, & puis il euſt fallu battre des mains, & auec vne ioye de triomphe s'eſcrier fort iudicieuſement, que deſia du temps de S. Paul les M..... faiſoient les trois vœux ſolennellement eſſentiels, & eſſentiellement ſolennels qui eſtabliſſent le Cenobiſme dans le ſublime eſtat de Perfection. Que voſtre foibleſſe me fait de pitié, & que ie ſuis marry de voir l'eſtat où vous a reduit le trop de creance que vous preſtez à ces Renards de Sanſon, qui mettent le feu dans la moiſſon de voſtre reputation, auec leurs belles grandes queuës : Prenez-vous garde, dit la ſaincte parolle, de deux queuës de tiſons fumans.] *Ibid.*

S'il y a des formulaires de vœux dans les Regles Cenobitiques.

§. CXIII.

N'Ayant plus ny vent ny jambes, comme vn cerf mal-mené qui tire vn pied de langue, vous renuoyez aux *Regles de tous les Inſtituteurs des Ordres, où lon connoiſtra*, dites-vous, *que l'edifice de la vie Reguliere eſt ſolidement baſty ſur les vœux de Pauureté, de Chaſteté, & d'Obeiſſance.* C'eſt à ces Tribunaux que ie vous appelle, vrayement vous irez à Ceſar puiſque vous

y auez appellé.] Or-ſus monſtrez-nous dans les quatre Regles ſous leſquelles militent cent Rongiments de Cenobites, ſous diuerſes banderolles, Ordres, Inſtituts & Conſtitutions differentes; celle de S. Baſile, de S. Auguſtin, de S. Benoiſt, de S. François. Monſtrez-nous, diſ-ie, vn formulaire de vœux: Car ſi le vœu eſt de l'eſſence de l'Eſtat Cenobitique, ſans doute il faut vn formulaire de Profeſſion expreſſement couché dans la Regle, il n'y a point de piece plus eſſentielle.

Ie ne dy pas que l'on n'y trouue la pratique de la Continence, car le moyen de ſouffrir le mariage dans des Aſſemblées qui ſe diſſiperoient ſoudain, ſi elles n'eſtoient dans le Celibat, vrayement le Cenobiſme ſe dilateroit par vne propagation bien autre que ſpirituelle, ſi les nopces y eſtoiẽt admiſes; & les Moineaux ſeroient en plus grande abondance que les cailles du deſert.

Ie ſçay bien auſſi que la Deſappropriation y eſt ſur tout recommandée, la proprieté eſtant le diſſoluant & la ruine des Communautez, car là où chacun tire à ſoy en particulier, comme peut ſubſiſter ce qui eſt commun.

Quant à l'Obeiſſance, elle eſt ſi abſolument neceſſaire à toute Societé, que ſans elle c'eſt vne vraye confuſion. La Regle des Mineurs, qui eſt la derniere en datte, dit bien que les Freres viuront dans l'Ordre en Continence, Obeiſſance, & ſans Propre (notez qu'elle ne dit pas Pauureté) mais où eſt le formulaire de la profeſſion, tel qu'on le prononce? Quant aux autres trois, il eſt aſſeuré, que la prattique de ces trois choſes, Continence, Deſappropriation, Obeiſſance, y eſt inſerée: nous parlons ſeulement du vœu exprés, & de la profeſſion apres l'an de Nouiciat ou d'eſpreuue. En la Regle de ſainct Benoiſt on ne fait encore à preſent que promettre la ſtabilité en la Maiſon ou Communauté où lon s'attache, & la conuerſion de ſes mœurs, ſelon la Regle.

Or la Regle propoſant à ceux qui l'embraſſent la Continence, l'Obeiſſance, & de n'auoir point de Proprieté, ce n'eſt donc qu'implicitement & tacitement que lon promet ces choſes, & non par vœu exprés. De formulaire de Profeſſion dans ces Regles pas vne ligne. Cependant c'en eſt la fleur, la creſme, l'ame, & l'elixir. Ce qui feroit penſer que le Cenobiſme eſt bien dans la prattique, & l'exercice de ces trois choſes, mais non pas comme vous dites, Hermodore, tellement fondé ſur les vœux Eſſentiels & Solennels de ces trois choſes, que ſans ce fondement, & ceſte racine il ne peuſt ſubſiſter: comme de fait ſans cela a ſubſiſté & en ſa plus grande pureté & perfection tout l'ancien Cenobiſme, que lon ne peut nier auoir eſté beaucoup plus accomply en vertu que celuy des derniers ſiecles.

Si les Vœux ſont de l'Eſſence du Cenobiſme.

§. CXIIII.

COmme donc le Vœu n'eſt point de l'Eſſence des Conſeils Euangeliques, on peut dire auſſi hardiment, que les Vœux des Conſeils Euangeliques ne ſont point de l'Eſſence abſoluë du Cenobiſme, en ſorte

Digitized by Google

qu'il ne peuſt ſubſiſter & eſtre vray Cenobiſme ſans cela. Pour preuue de cela, c'eſt la doctrine de S. Thomas que les Cenobites ne ſont pas obligez à l'obſeruation de tous les Conſeils, ce qu'il monſtre en l'article 2. de la Queſt. 186. de ſa Seconde Seconde. De plus l'ancien Cenobiſme a ſubſiſté, non pas ſans la prattique du conſeil de Continence, mais ſans le vouër, ce que l'Hiſtoire de l'Egliſe monſtre euidemment. Quant à la Pauureté Euangelique telle qu'elle eſt conſeillée, & ſelon toute ſon eſtenduë, nul Ordre de Cenobites ne l'a iamais voüée, ny la voüe encore à preſent, mais ſeulement la Deſappropriation, qui eſt bien quelque eſpece, ou quelque ſorte de Pauureté, entant que lon n'eſt pas proprietaire en particulier, moins en commun, non toutefois l'entiere & abſoluë Pauureté conſeillée en l'Euangile. Ce qui monſtre que le Cenobiſme peut ſubſiſter ſans le vœu de Pauureté.

Quant à l'Obeiſſance nulle Societé ne peut ſubſiſter ſans ſa prattique; mais toute Societé peut ſe maintenir ſans la voüer, comme nous voyons que ſont tant de Congregations libres, & où l'Obeiſſance n'eſt que volontaire, c'eſt à dire ſans obligation de vœu. Les Corps ou Chapitres des Chanoines Seculiers, ſoit Cathedraux, ſoit Collegiaux, ont des biens en commun qui ſont inalienables, dont chacun tire ſa portion Canonique, & en eſt proprietaire, ils viuent en celibat, car des hommes mariez ſont incapables de ces benefices, & ils rendent obeiſſance à leurs Superieurs; ils promettent l'obſeruance des Statuts Capitulaires, & les iurent en touchant les Euangiles: cependant cela ne s'appelle point vœu, & on ne peut nier que ce ne ſoient de bonnes & ſainctes Communautez, & qu'elles ne ſubſiſtent: ie diray plus, meſme auec moins de detracquement de leur deuoir, que pluſieurs Ordres relaſchez de leur Obſeruance.

Diuerſes Congregations ſans Vœux.

§. CXV.

IL y a des Chapitres de Chanoineſſes en Flandres, Lorraine, Allemagne, qui viuent auec beaucoup de vertu & de bon exemple, qui meinent vne vie en Communauté, chantent l'office, ſont obeiſſantes à leur Superieure, poſſedent en commun, & encore en particulier, viuent en Continence tant qu'elles ſont dans ces Societez, d'où elles peuuent ſortir pour ſe marier. Qui peut nier que ces Filles durant qu'elles meinent vne ſi ſaincte vie, ne ſoient vrayes Cenobiteſſes, & neantmoins tout cela ce pratique ſans vœu.

Les Filles de ſaincte Begue Princeſſe Flamande, autrement appellées les Beguines, ſont fort reſpanduës par les villes de Flandres, où elles ont de fort amples Communautez, & telle va iuſques à cinq ou ſix cens Filles, elles viuent en Continence, obſeruent certains reglemens & ſtatuts, ont des biens en commun, & encor en particulier, obeiſſent exactement à celle qu'elles eſliſent pour leur Superieure: tout cela ſans aucuns vœux. Combien y a-t'il de ſemblables Congregations à Milan,

en plusieurs villes d'Italie & d'Espagne, comme celles qu'ils appellent *Pitzocaré* de Congregations, & *las Beatas Congregees*, qui viuent de la mesme sorte que dans les Cloistres, & cela sans vœux ; & sans autre obligation que la volontaire.

Le premier dessein du B. François de Sales en l'Institution des Filles de saincte Marie sous le titre de la Visitation N. D. estoit que ceste saincte Congregation fust sans vœux, & que celles qui s'y rangeroient vacquassent au seruice des pauures miserables, viuant en Continence, Obeissance, & Communauté. Et d'effet durant quatre ou cinq ans qu'elles ont vescu dans ce premier Institut, elles ont fait de grandes choses, pour la gloire de Dieu, dans le soulagement des necessiteux. Et ce fut plustost par accommodement, & condescendance, qu'il consentit à leur Closture, & aux vœux solennels, que par aucun desir qu'il eust de les voir dans vn estat, desia si sainctement cultiué par tant d'autres Societez fort exemplaires, & austeres.

S. Charles sembloit viser à mesme but quand il erigea à Milan la Congregation des Oblats, où s'obseruent, sans vœu, les mesmes exercices que dans les Cloistres.

Eloge de la Congregation de l'Oratoire de S. Philippe Neri.

§. CXVI.

CONspirant en mesme project auec ce grand miroir de l'Ordre Sacerdotal S. Philippe Neri Fondateur de la Congregation de l'Oratoire de la Vallicelle à Rome, qui depuis, non par subordination, ou liaison de maison à autre, mais par similitude, s'est tant dilatée par l'Italie, & qui se répand auec beaucoup d'edification par la Flandre.

Tous les exercices qui se pratiquent dans les Cloistres voüans & solemnisans, se font dans ceste saincte Congregation, Mortifications, Predications, Estudes, Conferences, Disciplines, administration des Sacremens, visite des malades ; l'obeissance y est tres-exacte, l'obseruance des reglemens ponctuelle, ils viuent en commun, & ont des biens communs estans dispensateurs des leurs particuliers, en la maniere qu'ils iugent la meilleure, outre la soumission Oeconomique au Superieur de la maison, toute la Congregation est sous la iurisdiction des Ordinaires, outre qu'au Sacerdoce les vœux solennels de Continence & d'obeissance sont annexez : ceux qui ne sont pas Prestres viuent encor dans la Congregation en toute Continence : tous ces exercices se pratiquent auec vne pleine liberté d'esprit, & d'esprit de Dieu, qui est dans la liberté, non que les vœux soient incompatibles auec la Chrestienne liberté des enfans de Dieu, puisque seruir Dieu en quelque façon que ce soit, sans vœu, ou auec vœu, est non vne liberté seulement, mais vne royauté.

Au reste ceste saincte Congregation est comme la maison de ce Romain, ouuerte de tous costez, tout y est manifeste, toutes les œuures y

sont

Digitized by Google

ſont de lumiere, rien d'obſcur, de tenebreux, de ſecret, de ſubtil, de geſné; il y a vne porte pour y entrer, à quiconque y veut bien faire; il y en a vne autre pour ſortir à ceux qui ne peuuent perſeuerer en des exercices ſi fermes: le retour meſme apres leur ſortie ne leur eſt point forclos, s'ils n'ont l'eſprit tout à fait incompatible: tous ceux qui ont l'eſprit traictable, ſociable, accommodant, & pourueu de ceſte docilité de Dieu] que l'Euangile eſtime, y ſont les bien-venus & accueillis, on y ſupporte les infirmitez, on compatit aux foibles, on s'y rend tout à tous pour les gaigner tous à Ieſus-Chriſt.] La Charité y eſt patiente, douce, benigne, elle n'eſt ny ialouſe ny inſolente, ny enflée, ny hautaine, elle ne cherche point ſes intereſts, n'eſt point dépiteuſe, ne penſe point à mal, ne ſe reſiouit point de l'iniuſte, mais ſe complaiſt en la verité; elle endure tout, elle croit tout, elle eſpere tout, elle ſouffre tout.]

Il n'y a point d'autre lien que celuy de perfection, qui eſt la Charité:] c'eſt la Charité qui les vnit,] & la meſme qui les preſſe à bien faire, & à rechercher les meilleures graces.] Au prix de ce lien tout d'or & de ſoye, les autres ne ſont que de fer ou de corde, pluſtoſt des ſupplices que des delices, pluſtoſt des feux & des jeux, que des nœuds. Ce n'eſt pas que les liens des vœux ne ſoient extremement priſables, mais ſi la foy miraculeuſe, l'aumoſne de tous ſes biens ne ſont rien ſans la Charité, ſans elle que ſeront tous les vœux du monde ſinon les liens de Sanſon qui font tourner des meules. La Charité ſans les vœux peut tout, puiſqu'elle nous peut vnir à noſtre principe, & nous eſleuer au faiſte de la Perfection; mais les vœux ſans la Charité, ie le dy apres ſainct Paul, ne ſont rien.

Suitte.

§. CXVII.

IE ne dy donc pas cecy pour raualer les vœux joints à la Charité, mais pour releuer la Charité pardeſſus les vœux, autant que les Rois le ſont ſur leurs ſubjets, la mer ſur des ruiſſeaux, le ſoleil ſur les eſtoilles: ce que nul ne peut trouuer mauuais s'il ne veut renoncer au fondement du Chriſtianiſme. Quand la Charité rend vn homme continent, ô la precieuſe Continence! ô que belle eſt ceſte Chaſteté! illuſtrée des rayons & des flammes de la Charité, car ſa memoire eſt immortelle, & reconnuë de Dieu & des hommes.] Quand la Charité le rend pauure volontaire, & vrayment Euangelique, & qu'il peut dire que le Soleil de la diuine Amour l'a deſpouillé, & qu'il a renoncé à tout pour le nom & la gloire de Dieu, c'eſt à dire en charité, & par le motif de la Charité, que ceſte Pauureté eſt Euangeliquement parfaite.

Quand la Charité le rend obeiſſant il ne parle que de trophées & de victoires, car c'eſt la Charité qui fait, plus que l'Obeiſſance, le vray & eſſentiel renoncement de ſoy-meſme & de ſes intereſts, d'autant qu'aymer c'eſt rechercher le bien de ce que lon ayme pour la choſe aymée, non pour nous meſme. Bref la Charité eſt la Perfection de toutes les vertus ou actes des

vertus, & ne peut eſtre perfectionnée par elles, comme nous auons fait voir icy-deſſus.

Comparez maintenant cela à vne Continence, vne Deſappropriation, vne ſouſmiſſion voüée ſans Charité, qu'eſt-ce, à voſtre auis, ſinon de la bouë auprés des diamans, du bureau auprés du brocatel. Mais auec la Charité ces choſes eſtant voüées ont vne double excellence. Souuenez-vous de la diſtinction, Hermodore, ne la laiſſez point ſi vous ne voulez errer, & dites que ſi elles ſont prattiquées par vœu auec plus de Charité elles ont plus d'excellence ſurnaturelle & naturelle que ſans vœu. Mais ſi elles ſont exercées ſans vœu auec plus de Charité, elles auront plus d'excellence ſurnaturelle & moins de naturelle: & par le moindre grain de celle-là elles recompenſeront aiſement la diminution de celle-cy.

La meſme choſe que i'ay dite de l'Oratoire de Rome, ſe peut appliquer à la Congregation de l'Oratoire de France, fondée par vne des claires lumieres de noſtre ſiecle, & en Doctrine, & en Prudence, & en Saincteté, M. le Cardinal de Berulle, Congregation ſaincte, & qui n'a point d'autre lien que celuy de Perfection, où la Charité tient lieu de vœux, & où elle fait prattiquer, & les Vertus, & tous les exercices de Pieté à vn ſi haut point, que les Eſſences Solennelles, & les Solennitez eſſentielles des Profeſſions votiues ne ſçauroient teſmoigner plus d'excellence, ny de merite ſurnaturel, qui deſpend tout de la Charité, quelques prerogatiues & eminences ſureminentes que l'on arroge aux vœux, par les auantages naturels que les actes de la vertu de Religion, peuuent auoir ſur ceux des autres Vertus Morales.

Objections rabattuës.

§. CXVIII.

MAis ſi ces meſmes exercices ſont faits par vœu, & auec egale Charité, ne ſeront-ils pas plus excellens? nous auons deſia dit qu'ouy, d'excellence naturelle, mais ils ſeront egaux en excellence ſurnaturelle: parce que la Charité ne tire pas ſon excellence, ſon merite, & ſon prix, qui eſt ſurnaturel des vertus qui luy ſont inferieures, eſtant ſon propre d'eſleuer les autres, non pas d'en eſtre eſleuée. Ioint que ſelon la Doctrine de S. Thomas en l'article 5. & 6. de la Queſtion 24. de ſa Seconde Seconde la Charité ne s'augmente ny par addition ny par chaque acte, mais ſeulement par des degrez de ferueur: de ſorte qu'elle ne s'agrandit pas, à meſure que ſe multiplient les actes des Vertus Morales, deſquelles ſa perfection ne deſpend point, mais par l'ardeur que l'eſcole appelle intenſiue, auec laquelle elle ſe porte à l'action. Tellement que l'exercice de Pieté fait ſans vœu peut eſtre accompagné d'vne Charité plus ferueute, que celuy qui eſt fait auec vœu, & par conſequent eſtre plus excellent, plus parfait, & plus meritoire ſurnaturellement. Et auſſi reciproquement celuy qui eſt fait auec vœu peut eſtre pratiqué auec plus d'ardeur de Charité, & auoir les meſmes auantages ſurnaturels, ſur celuy, qui ſans vœu, ſera fait auec

Digitized by Google

moins de ferueur. De maniere que tout le merite ſurnaturel deſpende de la plus grande ou moindre Charité, & non de l'acte voüé ou non voüé.

Ce qui fait que tenant la balance iuſte, ſans peſer en vn poids & en vn poids, mais au ſeul du Sanctuaire, qui eſt celuy de la Charité, on peut dire que ſi les Congregatiues votiues ont plus de Charité que les non votiues, elles ſont auſſi plus excellentes & plus accomplies deuant Dieu. Et au rebours, que les non votiues ont plus de perfection & de merite que les votiues ſi elles ont plus de Charité: de maniere que la Charité, & non les vœux, ſoit la meſure du prix, & de la valeur des vnes ou des autres.

Et ne faut pas eſtimer que comme la Foy ſe monſtre par les œuures, auſſi la Charité; car bien que ce teſmoignage puiſſe quelquefois eſtre veritable, il peut d'autres fois eſtre faux, veu que les Heretiques, & les grands pecheurs peuuent faire de grandes aumoſnes, des jeuſnes, & des mortifications plus ſignalées, que quelques perſonnes qui ſont en grace, & cependant qui dira que ce ſont des marques de Charité, en ceux qui eſtans hors de l'Egliſe, ou de la Grace, ne peuuent rien faire en Charité?

Par vn Exemple notable.

§. CXIX.

COmparez ie vous prie vne Congregation non votiue, ſaincte & bien reglée, à vn Ordre qui a les vœux ſolennels, mais qui eſt dans le deſreglement, & vous verrez auſſi-toſt quelle difference il y a entre la Charité, & les vœux. Nous liſons en la vie du grand S. Philippe Neri vn exemple tres-remarquable à ce propos, que le B. François de Sales rapporte au chap. 11. de ſon Liure 8. de l'Amour de Dieu, ie le reciteray en ſes meſmes termes pour mettre à l'abry, ſous l'auctorité du ſi ſainct Prelat, ce qui peut eſtre d'odieux en ce recit. Il dit donc ainſi. Vn ieune homme Portugais, nommé François Baſſus, eſtoit admirable, non ſeulement en l'eloquence Diuine, mais en la prattique des vertus ſous la diſcipline du B. Philippe Nerius en la Congregation de l'Oratoire de Rome: Or il creut d'eſtre inſpiré de quitter ceſte ſaincte Societé pour ſe rendre en vne Religion formelle, & en fin ſe reſolut à cela; Mais le B. Philippe aſſiſtant à ſa reception en l'Ordre de S. Dominique, pleuroit amerement; Dont eſtant interrogé par François Marie Tauruſe, qui depuis fut Archeueſque de Sienne, & Cardinal, pourquoy il iettoit ces larmes; Ie déplore, dit-il, la perte de tant de vertus: & de faict ce ieune homme, ſi excellemment ſage & deuot en la Congregation, ſi toſt qu'il fut en la Religion, deuint tellement inconſtant & volage, qu'agité de diuers deſirs de nouueautez & changemens, il donna par apres des grands & faſcheux ſcandales.]

Amour de Dieu liu. 8. chap. 11.

Digitized by Google

Origine des vœux Cenobitiques.

§. CXX.

POur rentrer de ce deſtour dans noſtre premiere route, il eſt croyable (puiſqu'on ne ſçauroit prouuer le contraire, ny par l'Hiſtoire Cenobitique, ny par le teſmoignage des Anciens) que l'ancien Cenobiſme qui a eſté le plus pur, & le plus parfait en Charité, a veſcu ſans vœux, ny ſimples, ny ſolennels, (veu meſmes qu'il n'eſt parlé de ceſte ſolennité qu'aux derniers ſiecles, & que meſme ceſte ſolennité eſt meſlée de mille difficultez, qui ne ſont ny eſclaircies ny decidées) & qu'à ceux qui ſe preſentoient aux Monaſteres, pour y mener vne vie commune en Societé, on ne faiſoit autre choſe, que ce qui ſe prattique maintenant dans les Congregations libres, c'eſt à dire qui ne font point de vœux, c'eſtoit de leur propoſer les Regles, Conſtitutions, Reglemens, ou Statuts qui s'obſeruoient dans la Communauté où ils ſe vouloient ranger, leur en faire faire les eſſais, eſprouuer leurs eſprits, & reconnoiſtre s'ils eſtoient propres à viure ſous ceſte police & diſcipline; que s'ils ſe rendoient diſcoles ou intraittables, la Societé demeuroit en pleine puiſſance de les renuoyer, comme reciproquement ceux qui y entroient auoient la liberté de s'en retirer, car comme ils eſtoient de part & d'autre ſans obligation, il n'eſtoit point beſoin ny de diſpenſes ny de tant de ceremonies, de formalitez, & de procedures.

C'eſt la maniere de vie, que lon garde encore dans les Congregations dont nous auons parlé, qui ne ſont point liez par les vœux, & qui ne ſont pas moins parfaites que les votiues, ſi lon prend la Perfection par ſa vraie & eſſentielle meſure, qui eſt celle de la Charité, non par l'accidentelle & inſtrumentelle, qui n'eſt que celle de l'Eſtat, dont nous parlerons en ſon lieu, & ferons voir que ce n'eſt pas tout ce que l'on penſe. Ie ſçay bien que le ferme propos, & le vœu, different en merite & en prix naturel, quand bien meſme ce ferme propos en l'exercice d'vne vertu ſeroit acte de Religion. Mais ie ſçay bien auſſi que ce ſimple propos a plus de merite que le vœu, s'il eſt animé d'vne Charité plus feruente, en ſorte que toute la loüange & l'eſtime du prix ſurnaturel de l'vn, ou de l'autre, appartienne touſiours à la Charité.

Depuis, pour le maintien des Inſtituts & des Societez Cenobitiques, pluſtoſt que pour la Perfection eſſentielle des particuliers, qui conſiſte, comme nous auons dit, en la Charité, qui eſt le lien parfait, non aux vœux, qui ne ſont que des liens de vertu Morale, & humaine, on introduiſit quelques obligations qui eſtoient pluſtoſt à la façon des ſtipulations des contracts, qu'en forme de vœux, pour empeſcher que l'inconſtance des hommes ne diſſipaſt les Communautez. Ainſi fait-on iurer aux ſoldats qui s'enroollent dans la milice, de ſeruir bien & fidellement, d'obeir à leurs Chefs, & de ne ſe deſbander point ſans congé. De là tant de Canons anciens qui ordonnent que l'on r'appelle, meſme par contrainte à l'habit,

Digitized by Google

& à la tonſure Clericale, ou à l'habit Cenobitique ceux qui s'en diſpenſoient d'eux-meſmes, ſans eſtre legitimement congediez: ie parle des Canons faits deuant que les Vœux fuſſent en vſage.

De là meſme, l'horreur que lon auoit de voir vn Cenobite quitter ſa vacation, & ſe marier, quoy qu'il le peuſt legitimement, n'eſtant lié à aucun ordre Clerical, ny d'aucun vœu Cenobitique; & cela pour deux raiſons principales: la 1. Parce que l'inconſtance, marque d'vn eſprit volage, eſt vn defaut blaſmable: Hieruſalem a peché, dit vn Prophete, à raiſon dequoy elle eſt deuenuë inſtable & inconſtante.] La 2. Parce que l'Eſcriture nous apprend que celuy qui met la main à la charruë & regarde en arriere, n'eſt pas propre au Royaume de Dieu.]

Sur le meſme ſujet.

§. CXXI.

POſſible pour remedier à cet inconuenient fit-on promettre en l'Ordre de S. Benoiſt la ſtabilité, contre l'inconſtance, & la conuerſion des mœurs, pour marque de l'Eſtat de Penitence, où lon ſe rangeoit par le Cenobiſme, à quoy depuis on adiouſta l'obeiſſance pour la bonne police de la Communauté, & peu à peu par cet accroiſſement inſenſible, que les Iuriſconſultes appellent alluuion, on enferma là dedans toute l'obſeruance de la Regle par obligation de promeſſe ſtipulée, & puis on adjouſta la tradition entiere de la perſonne en eſtat de ſeruitude, & de ſujetion à la Communauté, & aux Superieurs legitimement eſleus.

Ces ſtipulations & ces promeſſes ne paroiſſant point aſſez fortes pour la conſeruation des Inſtituts, & pour tenir en leur deuoir des eſprits reueſches & difficiles à ranger, parce que ces liens ne ſembloient que comme des contracts ciuils, qui ſe reſcindoient aiſement par le mutuel accord des parties; On en vint aux vœux ſimples pour rendre l'action plus venerable, par cet acte de la Vertu de Religion, tout ainſi que lon exige le ſerment, qui eſt vn acte de la meſme vertu, aux conuentions ciuiles, pour les affermir dauantage, dit le bon homme Platus, parlant de ceſte matiere, au 30. chapitre de ſon premier Liure.

Ce qui a fait dire au B. François de Sales en la 29. du 6. Liure de ſes Epiſtres, & encor en la Preface des Conſtitutions des Sœurs de la Viſitation, *que la ſolennité des vœux n'a eſté eſtablie que depuis peu de centaines d'années.* C'eſt à dire par la Conſtitution du Pape Boniface VIII. inſerée au chapitre vnique *de Voto*, de l'an 1303.

Pour preuue de ce que ie viens d'auancer, il y a vne piece memorable d'Yues Eueſque de Chartres, grand Canoniſte & Compilateur de Decrets; & de plus, qui auoit eſté Cenobite auant ſa promotion à l'Epiſcopat. C'eſt en ſon Epiſtre 41. où parlant de la Benediction Cenobitique, que lon appelle maintenant Profeſſion, il dit ainſi. Nulle action exterieure ne fait le vray M.... il n'y a que le mépris du monde, & l'entier

Amour de Dieu, (voyez vous comme il met la Perfection non aux vœux, mais en la Charité) & ce qu'apres la multiplication des Congregations de M..... l'on les a obligez à faire des Profeſſions, cela a eſté fait par precaution, afin que de tant plus l'Ordre des M..... ſeroit lié plus fermement & ſolennellement en la preſence de Dieu & des hommes, il s'y conſeruaſt auec plus de deuotion. Ce qui monſtre que ces benedictions (il entend les profeſſions) ne ſont rien autre choſe que des liens de la Religion, pour ſeruir de frein à l'inſtabilité humaine.] Iuſques icy ſont les paroles de ce grand Eueſque, ſi conſommé en la ſcience du droict Canonique.

Continuation.

§. CXXII.

OR nul ne peut ignorer, que le vœu, comme acte de Religion, qui n'eſt qu'vne vertu Morale & Humaine, ne peut eſtre de ſoy que lien Humain: car bien qu'il nous lie à Dieu, objet de ceſte vertu, ce n'eſt pas par vn lien de vertu infuſe & ſurnaturelle, mais acquiſe, & purement humaine. Que ſi le vœu eſt fait en Charité, & par le motif de la Charité, alors non ſeulement il nous lie, mais nous vnit à Dieu, non comme acte de ſimple vertu Morale, mais comme acte de vertu renduë infuſe & diuine par la Charité, qui ſeule nous peut vnir & lier à Dieu de lien diuin, comme eſtant ſeule le lien de Perfection, & non pas le vœu, qui de ſoy, & de ſa nature n'eſt qu'vn lien humain, qui peut eſtre priué de Charité; & s'il nous lie diuinement à Dieu, c'eſt entant qu'il eſt acte ou elicite, ou commandé par la Charité, non entant qu'il eſt acte de la ſeule & ſimple vertu de Religion, de laquelle il n'a qu'vn eſtre humain, mais par la Charité il en prend vn diuin.

Tout ainſi donc que le refroidiſſement de la Charité, qui ſeule ſeruoit de lien aux premiers Cenobites, porta aux ſtipulations ciuiles, pour cimenter & conſeruer les Communautez, le plus grand refroidiſſement fit changer les promeſſes ſimples en vœux ſimples; l'Egliſe bonne & ſaincte Mere conduite de l'Eſprit de Dieu, s'accommodant aux temps, & taſchant par de puiſſans moyens de dompter la dureté des cœurs, & de tenir en leur iuſte & ferme aſſiette ceux qui ſe dedioient au ſeruice de Dieu en la vie Cenobitique, preferant touſiours (comme il eſt bien iuſte) le bien commun au particulier.

Commencement du Vœu ſolennel.

§. CXXIII.

APres beaucoup d'années, coulées ſous les Vœux ſimples, la malice croiſſant à meſure qu'approche la fin des ſiecles,] elle a iugé à propos

Digitized by Google

de redoubler les freins & les camorres, pour brider les maſchoires] de ceux qui s'eſchappoient, n'eſtans pas aſſez retenus par la laiſon des vœux ſimples, & d'autant que c'eſtoit par la porte de l'incontinence que pluſieurs faiſoient eſſor, Innocent II. en vn Concile qu'il tint à Rome l'an 1139. declara nuls les mariages des M..... qui eſpouſeroient des femmes.

Ce qui donna depuis occaſion à Boniface VIII. de faire ſa Conſtitution enuiron l'an 1303. qui ſe lit au chapitre vnique *de Voto in 6.* par laquelle il declare que le vœu de Continence qui ſe fait en la reception du caractere Sacerdotal au Sacrement de l'Ordre, & en la Profeſſion d'vn Ordre Cenobitique approuué par l'Egliſe, ſera tenu pour ſolennel, & comme tel aura le pouuoir de rendre nul vn mariage contracté & conſommé, & qu'en cela il ſeroit different du vœu ſimple de Continence, qui n'a que le pouuoir d'empeſcher qu'vn mariage ne ſe contracte, mais ne le rend pas nul quand il eſt contracté.

Voila les plus anciennes dattes que lon puiſſe donner au vœu ſolennel de Continence ſeulement, car l'vn & l'autre Decret ne parle que de celuy-là, Boniface adjouſtant *que ceſte ſolennité de vœu eſt toute inuentée par la ſeule Conſtitution de l'Egliſe.* Ces Conſtitutions Eccleſiaſtiques & Pontificales ſont à la verité fort ſainctes, iuſtes & loüables en elles; mais comme les meilleures loix ſe font ſur les mauuaiſes mœurs, leur origine eſt prouenuë de la decadence du Cenobiſme, que l'on a eſſayé d'appuyer comme vn vieil baſtiment, qui fait panſe de toutes parts, auecque ces eſtayes, & de le faire durer par ces reparations, & renforts de promeſſes & de vœux, faits de temps en temps.

Cependant on en pourroit preſque dire cela meſme qui eſt eſcrit en l'Euangile, Au commencement il n'eſtoit pas ainſi.] Mais le lien diuin de la Charité ſe relaſchant par la dureté des cœurs, l'Egliſe a fait ſon pouuoir de reſſerrer & relier les Communautez par les liens humains, qui ſont les vœux, deſquels tant s'en faut que lon doiue tirer vne prerogatiue, comme eſtime Hermodore, apres ſon Pedagogue Platus, pour le nouueau Cenobiſme ſur l'ancien, qu'au contraire c'eſt vne marque de ſa decadence & de ſon imperfection, puiſqu'au deffaut du lien de Perfection, qui eſt celuy de Charité, on a eſté contraint de le lier de cordages humains plus forts deuant les hommes, mais plus imparfaits deuant Dieu, ſi la Charité premiere ne leur communique vne perfection ſurnaturelle qu'ils n'ont pas de leur eſtoc.

Progrez.

§. CXXIV.

LEs effects ne ſont pas touſiours conformes à leurs cauſes, & les eaux ſi claires en leurs ſources ſe troublent & alterent par leur courſe: & les bonnes ordonnances n'ont pas touſiours des ſuccez qui reſpondent à la ſainteté de leurs intentions, par la malice de ceux qui ne les ſuiuent

pas. Tout ainſi que l'Egliſe ouure d'autant plus ſouuent ſon treſor, & rend les Indulgences plus frequentes, que les pechez ſe multiplient dauantage, & que les fruits dignes de Penitence ſont plus rares parmy les Chreſtiens; auſſi plus les naturels ſe ſont rendus inconſtans & volages, plus elle a multiplié les ceps & les entraues, pour retenir dans vne ſaincte condition par des liens d'Adam, c'eſt à dire d'humanité, ceux qu'elle n'y pouuoit arreſter par ceux de Charité.

Imitant, en quelque maniere, celuy dont elle eſt l'Eſpouſe, qui dit au pecheur par Oſée, Ie ſerreray le chemin par où tu t'eſgares, auec de ſi fortes eſpines, que ne le pouuant percer, tu ſeras contrainte de te rendre entre mes bras, & d'eſtre ſage mal gré toy:] Ie t'obligeray d'appeller heureuſe la neceſſité qui te preſſera de faire le bien & de laiſſer le mal.]

Pour inuiter à la ſuitte d'vn ſi vertueux genre de vie elle en ouure toutes les portes qu'elle peut; elle fait comme la Sageſſe, qui crie, dans l'Eſcriture, & fait entendre ſa voix par les carrefours; elle la fait retentir dans les places publiques; elle prononce ſes parolles aux portes des villes; elle fait ſonner par ſes trompettes, qui ſont les Predicateurs, Iuſques à quand ſera-ce, ô petits enfans! que vous aymerez l'enfance? & inſques à quand ſera-ce que les forcenez deſireront les choſes nuiſibles, & que les imprudens haïront la ſcience? conuertiſſez vous, reuenez à moy ſur cet aduertiſſement; Hé! voicy que ie vous offre mon eſprit, & ie vous monſtreray ma parole: Et ceſte meſme Sapience pourſuit en Ezechiel, diſant, Que perſonne ne die, ie ſuis emmy les pechez, & comment pourray-je reuiure? ah non! Car voicy que Dieu dit; Ie ſuis viuant, & auſſi vray que ie vis, ie ne veux point la mort de l'impie, mais qu'il ſe conuertiſſe de ſa voye, & qu'il viue.]

Induſtries.

§. CXXV.

ELle fait propoſer ce moyen à tous ceux qui s'y voudront reſoudre, comme vn chemin tres-ſalutaire pour arriuer au ſalut eternel: elle y conuie tous ceux qui ſont trauaillez & angoiſſez dans le ſiecle, auec promeſſe qu'ils y ſeront refaits & ſoulagez; que les affamez y ſeront repeus, & que les neceſſiteux n'y ſouffriront aucune diſette. Elle fait porter cet Euangile aux pauures, & à ceux qui ſont doux de cœur, & le leur propoſe comme la liberté à des eſclaues, comme vne deliurance aux priſonniers, comme vn Iubilé general, vne Indulgence pleniere, vn an acceptable au Seigneur.]

N'eſt ce pas en ouurir toutes les portes, que d'abſoudre de l'obeiſſance, & du joug paternel, les enfans qui ſe voudront deſtiner à la ſuitte de ces ſaincts Inſtituts, de faire inculquer apres S. Hierôme, qu'il faut paſſer ſur le ventre de pere & de mere pour voler à l'eſtendard de ceſte aymable Croix, & que la cruauté eſt vne inſigne pieté en ce faict là.

N'eſt-ce

N'eſt-ce pas en faciliter l'entree que d'enſeigner apres ſainct Thomas qu'il ne faut point demander conſeil là deſſus, ny gloſer inutilement ſur le Conſeil de Ieſus-Chriſt, & que S. Paul n'acquieſçant point à la chair & au ſang, auoit appris de l'exemple de Iacob à ſortir de la maiſon de Labnn ſans l'en auertir, & ſans ſon congé?

N'eſt-ce pas en ouurir la grande porte que d'en permettre l'entree à quinze ans, pour y pouuoir faire profeſſion à ſeize, comme a fait le dernier Concile Oecumenique? N'eſt-ce pas reſpirer tout à fait le bien & la propagation de ces ſacrees Communautez, que d'en faciliter les ouuertures par tous les moyens imaginables?

Et n'eſt-ce pas en procurer la conſeruation & le maintien, comme d'autant de ſentinelles qui font la ronde iour & nuit, inceſſamment, autour des murailles de la Hieruſalem miſtique la treſſaincte Egliſe, que d'en bouſcher toutes les ſorties, & en fermer toutes les iſſuës, renuerſant la maxime de la nature, qui dit, que de la priuation à l'habit il n'y a point de retour, parce qu'en cette matiere il n'y en a point de l'habit à la priuation. Car outre la ſolemnité des vœux dont on ne donne aucune diſpenſe, (quoi qu'on ne doute nullement que cela ne ſoit dans l'eſtenduë de l'abſoluë authorité, & de la plenitude puiſſance du premier & ſouuerain Siege) qui ne ſçait que le ſeul port & vſage de l'habit des Profez qui a quelque petite difference en pluſieurs Ordres de celuy des Nouices eſt capables ſans aucun vœu ny profeſſion expreſſe de rendre Profez, & qu'apres s'en eſtre ſeruy quelque temps ſans auoir rien vöüé ni à Dieu ny aux hommes, on eſt tenu pour Cenobite formé, & que le retour eſt fermé vers ce pays qu'on appelle le ſiecle.

Continuation.

§. CXXVI.

QVi ne ſçait que ſi ceux qui ont fait profeſſion par contrainte ou vïolente ou reſpectueuſe, ne reclament de cette force dans le terme de cinq ans, ſont tenus pour auoir donné vn plein & entier conſentement à leur profeſſion. Et tout cela pour la conſeruation de la police Cenobitique & le maintien des Inſtituts, qui ſe pourroient amoindrir & diſſiper par ces portes d'euaſion. Il fut dit à S. Pierre qu'il preſſaſt les Gëtils d'entrer en la Bergerie de l'Egliſe Chreſtienne: le meſme eſt permis par tous les Canoniſtes, d'induire les ſeculiers par toutes ſortes de moyens, d'induſtrie & de perſuaſion d'entrer dans les Cloiſtres, comme en des Arches de Noé, pour ſe ſauuer du deluge du ſiecle, comme en de ſaincts aziles, en des citez de refuge. Et de plus, on adiouſte, preſſe de demeurer, ſoit en faiſant faire dans la ferueur du Nouiciat vœu ſimple d'eſtre Cenobite, & de faire profeſſion ſi lon y eſt admis par les ſuffrages de la Communauté, ce qui oblige à parfournir la carriere, ſoit en formant vne grande vergoigne à ceux qui man-

quent de courage pour franchir ce ſault, & qui quittans la terre de Promeſſe qui coule le lait & le miel, la graiſſe & la roſee, pour retourner parmi les oignons de l'Egypte : & de fait, quoy qu'vn homme ſorte d'vn Nouiciat ou pour n'auoir pas eſté iugé aſſez robuſte, ou propre pour le genre de vie qu'il auoit deſiré embraſſer, ſoit que luy-meſme par eſpreuue ne ſe tienne pas capable de porter ce joug, ny de perſeuerer en cette croix iuſques au dernier ſouſpir, & s'en retire auec prudence & bonne conſcience dans le temps deſtiné à cet eſſay, quelque legitime que ſoit ſa ſortie, ou la malice du monde, ou poſſible l'artifice de ceux qui ont ſemé cette erreur crainte de manquer de compagnons, le fait paſſer par les langues, le met en opprobre parmy les inconſiderez, & le fait blaſmer comme cet homme de l'Euangile qui auoit commencé à baſtir & n'auoit peu acheuer pour s'eſtre meſpris au compte de la deſpenſe. C'eſt ce qui fait que tant de perſonnes conſultent long-temps & apprehendent de ſe mettre à l'eſſay de cette ſorte de vie, & que pluſieurs autres qui s'y ſont portez auec vne ferueur moins conſideree y demeurent par honte, s'imaginans que tout le reſte de leur vie on leur feroit cette reproche, d'auoir abandonné laſchement le haut eſtat de Perfection, & d'auoir fait comme la femme de Loth, qui fut punie pour auoir regardé en arriere.

Combien voyons-nous de perſonnes fort conſiderables & pour leur doctrine & pour l'integrité de leur vie, qui ſont neantmoins deſchirez par la médiſance, & regardez de trauers pour eſtre ſortis auec vne legitime diſpenſe, d'vn Ordre fort renommé, où lon ne fait que des vœux ſimples, dont les Superieurs peuuent abſoudre : que de Micols ignorantes ſe mocquent de ces Dauids ?

Erreur populaire.

§. CXXVII.

QV'vn homme ſoit retiré quelques annees dans vn deſert ou dans vne foreſt, s'adonnant à la ſolitude & contemplation ſous l'habit d'Hermite, ſi ennuyé de cette vie ſolitaire il quitte cette demeure & cet habit & reuienne dans le ſiecle, quoy qu'il n'ait ny vœu ſimple, ny ſolemnel, ny profeſſion, ny promeſſe, chacun le fuira comme vn loup-garou, on luy baillera du M..... renié & deffroqué par les oreilles, il ſera l'opprobre du monde & l'abjection du peuple,] cependant quel mal a-t'il commis?] mais plutoſt quel bien n'a-t'il fait durant tant d'annees de retraitte & de contemplation ?

Que ſi eſtant laïque il aſpire au mariage, à peine trouueroit-il vne coureuſe qui ſe vouluſt donner à luy dans ce ſacré lien ? S'il a pris les ſainctes Ordres & qu'il prenne la ſoutane & l'habit ordinaire des Preſtres du Clergé, à peine l'y pourra-t'on ſupporter, & peu s'en faudra qu'on ne le rebute d'entre les Eccleſiaſtiques, & que ce dédain n'aille dans la diffamation ; D'où peut venir cela, ſinon de cette erreur populaire qui prend l'habit pour le M.... encore que le veſtement ne le rende pas tel ?

Digitized by Google

Vn ancien Philoſophe ayant rencontré vn de ſes Diſciples qui ſortoit d'vne tauerne, & le voyant rougir de ce que ſon Maiſtre l'auoit ſurpris à l'iſſuë de ce lieu, peu conuenable à la temperance dont il prenoit tous les iours des leçons; Mon enfant, lui dit-il, il n'y a pas de honte à ſortir de ſemblables endroits, ouy bien d'y entrer; le cõtraire ſe peut dire des ſaints lieux dont nous parlons, la honte eſt d'en ſortir quand on y eſt attaché par des liens indiſſolubles & ſolemnels, mais c'eſt vn honneur d'y entrer pour eſſaier ſi lon pourra porter cette croix, & y mourir plutoſt que d'en deſcẽdre.

I'eſtime pourtant que cette fauſſe honte dont on couure le viſage de ceux qui ſortent des Nouiciats, eſt beaucoup plus preiudiciable qu'vtile aux Inſtituts Cenobitiques, pour la conqueſte des eſprits, car elle eſt cauſe de deux maux: Le 1. que pluſieurs inſpirations & ſainctes vocations s'eſtouffent en des eſprits timides qui craignent de ſe mettre à l'eſſay, & de ſe courir d'vn habit dont le deſpoüillement les emplira de vergoigne le reſte de leurs iours s'ils ſe trouuẽt trop foibles ou incapables d'ailleurs de le porter. Le 2. que pluſieurs qui n'ont point de veritable vocation, & qui s'en ſont chargez pour des conſiderations plus humaines que diuines, diſſimulent cela, & paſſent dans la profeſſion, de peur que reuenans au ſiecle on ne leur donne du M.... par le nez, & d'eſtre en parabole à ceux de leur connoiſſance.

Conſideree.

§. CXXVIII.

AV commencement il n'en eſtoit pas ainſi, car auant que les vœux fuſſent introduits en la vie Cenobitique, elle vſoit de la meſme liberté qu'ont maintenant les Congregations où lon ne fait point de vœux, l'entree & la ſortie en eſtans libres; on ne s'eſtonnoit non plus d'en voir ſortir des perſonnes que de les y voir entrer, la charité qui ſeule tenoit lieu de vœux, reglant & conſeruant ces entrees & ces ſorties:]de l'inſtabilité ſi naturelle à l'homme, dont la volonté eſt appellee ambulatoire par les Iuriſconſultes, & qui fait dire à Iob, qu'il ne demeure iamais en vn meſme eſtat;]on ne faiſoit point vn crime plus honteux & plus diffamant que les duels, les vſures, les tromperies & les blaſphemes. Le M.... paſſoit dans l'eſtat Clerical auec honneur, & quand il deuenoit Curé ſa condition en eſtoit beaucoup releuee. Le Curé auſſi ſe pouuoit retirer de ſon Paſtorat, & ſe retirer dans la ſolitude du Cenobiſme; on faiſoit auſſi peu de reflection ſur ces paſſages que maintenant de voir des Abbez, des Prieurs, des Chanoines, ou quitter, ou permuter leurs Benefices.

Si vn homme ſortoit du ſiecle pour ſe retirer dans la ſolitude ou dans le Cloiſtre, on l'accompagnoit de benedictions & de loüanges; s'il en reuenoit il n'eſtoit point accueilly auec des imprecations, des outrages, des blaſmes: le nom d'Apoſtaſie, comme il n'appartient proprement, ſelon S. Thomas, qu'au renoncement de la foi Chreſtienne, n'eſtoit point encore tranſporté à vn abandonnement de condition: vn M.... eſtoit tenu pour

vn ſimple Laïque, ou pour vn Clerc s'il eſtoit initié aux Ordres; & s'il retournoit au ſiecle il eſtoit reconnu ſelon l'vne ou l'autre de ces qualitez: on ne s'offenſoit non plus de ſon changement que de voir vn artiſan ſe faire ſoldat, vn ſoldat quitter l'eſpee & reprendre vn meſtier, vn homme de Iudicature ſe ranger dans les armes, & vn gendarme deuenir Financier.

Et quoy que l'ancienne diſcipline de l'Egliſe fuſt fort rigoureuſe pour attacher les Prelats à leurs Egliſes, ſoit par la reſidence, ſoit pour ne leur permettre pas de paſſer du gouuernement d'vn Dioceſe à vn autre, ſi eſt-ce que le Canon 14. de ceux que lon attribuë aux Apoſtres, permet ce paſſage. Et les exemples de tres-grands Saincts, comme de S. Denys Areopagite, qui quitta ſon Eueſché d'Athenes pour venir euangelizer en France, S. Gregoire de Nazianze qui quitta deux Eueſchez & vn Patriarchat, pour finir ſa vie dans vne maiſon des champs, S. Paulin que quelques-vns ont appellé le Petit S. Paul, S. Pierre Damian, & cent autres ont quitté leurs charges pour vaquer à la contemplation, non ſeulement ſans blaſme d'inconſtance, mais auec gloire.

L'Egliſe reueree.

§. CXXIX.

COmme donc il faut non venerer ſeulement, mais adorer la conduite de Dieu dans le Cenobiſme des derniers ſiecles, où l'Egliſe, touſiours aſſiſtee du S. Eſprit, a trouué à propos d'eſtablir vn vœu ſolemnel, pour l'affermiſſement & la conſeruation des Societez Clauſtrales; Auſſi ne faut-il pas meſpriſer le lien de perfection où de charité, qui ſeul a eſté employé par elle-meſme à la direction & conduite du Cenobiſme des premiers ſiecles du Chriſtianiſme. La foy a touſiours eſté ſemblable en l'Egliſe, elle eſt la colomne & firmament de verité, elle ne peut faillir non plus que de faillir iuſques à la conſommation du ſiecle. Mais auſſi ce ſeroit mettre la flaterie en la place de la candeur & ſincerité, que de vouloir preferer pour le regard de la perfection des mœurs, & de l'obſeruance de la diſcipline Eccleſiaſtique les derniers ſiecles aux premiers, où eſtoient les premices de l'eſprit, & le mouſe ou vin nouueau de la ferueur du Chriſtianiſme. Alors les courages de ceux qui ſe dédioient au culte de la Diuinité, appellez pour ce ſujet Therapeſtes, ou Icetes, reſſembloient à ces cheuaux genereux & bien dreſſez qu'on met à leur manege, auec vn filet ou vne eſcharpe dans la bouche. Mais ceux des mauuais iours,] qui ſont les derniers, ſont comme ceux qui pleins de fougue, ne peuuent eſtre rangez que par des poteaux, des entraues, des freins aſpres, des mords à pas-d'aſne, des caueçons, & des barrieres, adiouſtant des Conſtitutions aux Regles; des Declarations à ces Regles, & à ces Conſtitutions des Profeſſions, des Vœux ſimples, des ſolemnels; bref, autant de façons que les Spagiriques en font pour fixer leur Mercure.

Le lien triple, c'eſt à dire à trois cordons, dit le Sage, ſe rompt difficilement:] tel eſt celui de trois vœux eſſentiellement ſolemnels dont le Ceno-

bites ſont ſaintement liez. Et le bon Platus eſt tres-amiable quand il inuite de ſi bonne grace vn chacun aux doux liens de la Sapience Cenobitique par ces mots du Sage au 6. de l'Eccleſ. Eſcoutez mon enfant, retenez ce conſeil d'intelligence, & ne meſpriſez pas mon auis, jettez vos pieds en ſes pieges, & mettez voſtre col à ſon carquan. Et ce qui ſuit qu'il explique ſi tendrement au chap. 30. de ſon 1. liu. qu'il n'y a cœur ſi melancholique qui ne fondiſt de ioye en liſant de quelle ſorte il prend ce precieux carquan. On le peut voir ſur le lieu pour iouyr de l'edification & conſolation qu'il donne à ſon cher Lecteur, auec vne graue & ingenieuſe façon d'expliquer & appliquer l'Eſcriture.

Effets du vœu ſolemnel.

§. CXXX.

CEpendant ſi on a multiplié la gent on n'a poſſible pas magnifié la lieſſe,] & ſi lon a renforcé, remparé, redoublé les liens humains, le diuin, qui eſt celuy de la charité, n'en a parauenture pas eſté plus affermi: les loix de l'Egliſe ſont ſainctes & ſon intention auſſi; mais puiſque les Regles Cenobitiques pour bonnes & accomplies qu'elles ſoient, n'empeſchent pas pourtant qu'on ne ſe relaſche de leur obſeruance, preferer le nouueau Cenobiſme à l'ancien à cauſe de la ſolẽnité de ſes vœux, n'eſt-ce pas en quelque maniere preferer la vertu de Religion à celle de la charité, que lon ne peut nier auoir eſté plus excellente en l'ancien qu'au nouueau Cenobiſme, celuy de nos iours n'eſtant pour ce regard que comme les cendres eſteintes des charbons ardans de celui des premiers ſiecles? ô! combien cet or pur eſt obſcurcy! La tres-bonne couleur s'eſt ternie:] l'eſtat de Perfection ignoré de toute l'antiquité, eſt plus releué par les vœux, & la perfection eſſentielle viſiblement plus raualee.

L'Hiſtoire Romaine nous apprend que les Romains au commencement de leur Republique veſquirent trois ou quatre cens ans en pleine liberté de diuorces, qui neantmoins eſtoient fort rares, tant les vertus eſtoient grandes, & l'accord fort bon dans les meſnages; Auſſi-toſt que par loi du Senat ils furent deffendus, c'eſtoit à qui chaſſeroit ſa femme. Tel eſt le naturel humain, ſi amoureux de la liberté, qu'il ne deſire rien tant que ce qui luy eſt deffendu. Que les liens ſoient de ſoye, de perles, de diamans, ce ſont touſiours des liens, & des chaiſnes ſont touſiours chaiſnes, fuſſent-elles d'or. Les vœux ſont des choſes ſainctes, mais toutefois des nœuds de leur nature; que ſi vous y joignez la charité, alors ce ſont des lacqs de diuin Amour, preferables à toute liberté: car c'eſt le propre de l'Amour de faire ſeruir volontairement, il fait cherir ſa ſeruitude & ſon eſclauage au deſſus des Troſnes & des Diademes. Mais vous noterez que c'eſt de la charité que vient cette action, qui fait pourrir le joug du vœu à la force de ſon huile,] non pas de la propre nature du vœu, conſideré comme ſimple acte de la vertu de Religion.

Que ſi la doctrine de l'eſtat de Perfection a lieu, il ſe trouuera que les

anciens Cenobites qui ont eſté enfans de la libre, n'y ont pas eſté, mais que c'eſt vn priuilege des nouueaux, comme enfans de l'eſclaue, à cauſe de la tradition qu'ils ont faite d'eux-meſmes par leurs vœux à leurs Societez. Eſclauage iuſte puiſqu'il eſt approuué de l'Egliſe, dont les loix ſont des Oracles aux fideles, mais pourtant qui n'a de ſoy, j'entends de ſon eſtoc, rien de comparable à celuy de la charité; auſſi confeſſe-t'on que celuy des vœux ne met que dans l'eſtat, c'eſt à dire dans vne perfection inſtrumentelle, mais que la charité eſt le bien de l'eſſentielle Perfection.]

Suitte.

§. CXXXI.

QV'il ſoit ainſi, l'Hiſtoire de l'Egliſe nous fournit des exemples de Continence Cenobitique, exercee comme Conſeil Euangelique, mais ſans vœu, qui paſſent de bien loin toutes celles qui ont eſté voüees depuis l'introduction du vœu ſolennel dedans cet acte de vertu, c'eſt à dire depuis les Decrets d'Innocent 2. & de Boniface 8. non que ces Conſtitutions ne ſoient tres-vtiles & treſſainctes, mais par la miſere humaine, qui pratique auec peu de charité de ſi bonnes Ordonnances.

Les dix Vierges de la Parabole de l'Euangile eſtoient également Vierges, & au meſme degré de chaſteté, mais non pas de charité; ce fut par le defaut de celle-cy que les malauiſees furent excluſes de l'entree des nopces de l'Agneau, où elles euſſent peu eſtre introduites comme les autres ſi elles euſſent eſté conſiderees comme Vierges. Mais comme dit S. Gregoire, la pureté du corps ne peut plaire à Dieu ſans l'huile de la charité.

La vraye Pauureté telle qu'elle eſt conſeillee en l'Euangile, & ſelon toute ſon eſtenduë, eſtoit pratiquee par les Cenobites des premiers ſiecles, qui apres auoir diſtribué tous leurs biens aux pauures, ſe retiroient dans les deſerts, où ils viuoient de leur trauail, ſans eſtre à charge à perſonne, portans les fardeaux, c'eſt à dire s'entreſoulageans les vns les autres, & tout cela ſans vœu ni ſimple ni ſolemnel, mais pour & par le ſeul amour de Dieu qui leur auoit fait embraſſer ce parfait abandon de toutes commoditez.

Les nouueaux incapables de ſouſtenir vne ſi haute & eſſentielle Perfection, ſe ſont iettez dans l'inſtrumentelle, & accidentelle, ont fait vœu de ne poſſeder rien de propre en particulier, mais en commun: cette deſapropriation a fait amas de richeſſes ſi monſtrueuſes, qu'elles font honte à ce que l'Antiquité nous raconte des treſors de Creſus, & à tous les reuenus des Potentats de la Chreſtienté: ce que lon peut voir par des demonſtrations euidentes dans les deux Traictez que le Directeur a faits, l'vn de la Pauureté Euangelique, l'autre de la Deſapropriation Clauſtrale, où ſe reuelent ſur ce ſujet pluſieurs myſteres.

Quant à l'Obeiſſance des premiers Cenobites, quoi qu'elle fuſt ſans vœu & ſans neceſſité d'obligation, nous ſommes à deſirer en la votiue des derniers ſiecles les miracles qu'elle a autrefois produits quand elle eſtoit

Digitized by Google

libre, & animee de la ſeule charité, que lon voye ſeulement ceux que raconte Bellarmin au chap. du liu. des M..... tirez de Seuere Sulpice, de S. Gregoire, & de Caſſian, ſans parler de ceux de l'hiſtoire Lanziaque de Palladius.

Mauuais vſage des vœux parmy quelques Cenobites.

§. CXXXII.

LEs trois vœux que lon appelle ſolemnels (bien que le Decret de Boniface 8. n'en declare qu'vn de ſolemnel, qui eſt celuy de Continence) ont eſté treſſainctement inſtituez, & ſont tres-commodes pour maintenir les Communautez dans vne iuſte obſeruance: mais depuis que par la ſuitte du temps, qui apporte de la roüille à toutes choſes, & par la mauuaiſtié des hommes, elles en ſont déuoyees, & que lon y fait preſque rien de ce que lon y promet, que la charité y eſt non refroidie ſeulement, mais preſqu'eſteinte; les Profeſſions ne deuiennent-elles pas comme des profanations, veu que le cœur eſt eſloigné de ce que les levres prononcent? Ie retiens ici ma plume, pour ne lui laiſſer exprimer des choſes qui ne ſont que trop viſibles, mais odieuſes, ſacrifiant par le cõuteau du ſilence l'amour de la verité à la verité de l'amour.

On dit que le vin pur eſt le meilleur antidote que lon puiſſe prendre contre le froid venin de la cicuë, mais ſi lon prend la cicuë dans le vin lon dit que ce poiſon eſt irremediable, parce que le vin ouurant par ſa douce chaleur les paſſages au froid mortel de l'autre, il le rend plus penetrant & dangereux. Le vœu eſt vn nœud ſacré qui vnit les Aſſemblees qui ſont bien reglees, & empeſche le deſordre de s'y gliſſer; mais quand on fait vœu dans vn Ordre deſordonné & inobſeruant, n'eſt-ce pas autant que ſi on s'obligeoit de paſſer toute ſa vie dans le déreglement, puiſque lon n'a autre intention que de viure à la façon de ceux à qui on s'aſſocie & qui ſont dans vn eſtrange déuoyement?

Il en eſt à peu prez de ceci comme des priuileges & exemptions qui ont eſté iuſtement & ſainctement donnees à de vertueux & bien reglez Cenobites, contre des Ordinaires qui les traictoient indignement auec vne domination ſeigneuriale & imperieuſe, plutoſt que paternelle & Paſtorale. Et par la ſucceſſion des annees, quand ces Cenobites ſont dans le deſordre, & que les Eueſques ſont bons & vigilans, n'eſt-ce pas vne choſe déplorable & tout à fait oppoſee aux ſinceres intentions des Pontifes ſouuerains, que leurs graces ſeruent à des Cenobites diſſolus & ſcandaleux, contre des Prelats deuots & zelez, quand ils les veulent preſſer de rentrer en leur deuoir, & d'oſter le mauuais exemple & le déreglement de leurs maiſons, exemptes de bien faire?

C'eſt le deſir commun de tous ceux qui aiment la vraye pieté, de voir dans la iuſte & entiere obſeruance de leurs Regles les Ordres qui s'en ſont relaſchez, & qui viuent dans l'inobſeruance. Mais l'experience a fait connoiſtre que blanchir vn More, leuer les taches d'vn Leopard, & reformer les Inſtituts déuoyez, ſont des choſes egalement impoſſibles; ce qui eſt

cauſe que lon a plutoſt fait de nouuelles Congregations, que remis en leur deuoir les anciennes. Et ce qui eſt d'admirable, c'eſt que les nouuelles qui ne furent iamais difformees, eſtans pour la pluſpart en leur naiſſance, portent le nom de Reforme, qui portent vne marque de precedente difformation. Et la déraiſonnable raiſon qu'alleguent aſſez ordinairemẽt ceux qui ſont vrayment difformez, & que lon deſire ranger à vn meilleur train, eſt de dire qu'ils ont fait profeſſion de la ſorte, qu'ils ne l'euſſent pas faite s'ils euſſent penſé qu'on euſt deu les faire viure autremẽt, demandans ou qu'on les deſlie de leurs vœux, ou qu'on leur laiſſe acheuer leur vie de cette maniere.

S'ils ſont diſpenſables. §. CXXXIII.

QVe le ſouuerain Pontife ne les peuſt diſpenſer de leurs vœux, quelques ſolemnels qu'ils ſoient, nul n'en doute, veu meſme qu'il peut abolir les Ordres entiers, comme il a eſté fait des Templiers & des Humiliez. Et quoi que lon oppoſe de la Doctrine de S. Thomas en l'art. 11. de la queſtion 88. de ſa Seconde Seconde, ſi eſt-ce que le Caietain, qui eſt comme ſon Gloſſateur, témoigne aſſez qu'il n'a pas entendu ſe ſeruir de la Decretale *Cum ad Monaſterium extr. de ſtat. Monac.* au preiudice de la ſouueraine Puiſſance du Siege Apoſtolique, au reſpect de laquelle tous les vœux ſont ſimples, & par conſequent diſpenſables, quelques ſolemnels qu'ils puiſſent eſtre, alleguant de ſemblables diſpenſes que S. Thomas n'auoit peu ignorer, & n'eſtant pas croyable (pour le grand reſpect que ce diuin Docteur a touſiours porté au S. Siege) qu'il euſt voulu auancer vne doctrine contraire à cette pratique.

La queſtion donc n'eſt pas du droict, mais du fait, ſçauoir ſi le pouuant il le doit; mais comme ce n'eſt pas aux ſujets de douter de la puiſſance, ny de penetrer les volontez, ny de gloſer ſur les deuoirs du Prince ſouuerain, c'eſt aux fideles de reuerer auec ſoumiſſion la conduite du Vicaire de I. C. nul n'ayant droict de controller ſes actions, dont il ne doit rendre compte qu'à Dieu, ny de luy demander pourquoy faites-vous ainſi.]

Mais comme l'honneur de latrie & ſupreme, qui n'eſt deu qu'à Dieu ſeul, n'empeſche pas que lon ne forme dans les Eſcoles mille & mille queſtions ſur les plus hauts miſteres de la foy, & qu'on ne les diſpute problematiquement, ie ne croy pas que ce ſoit preiudicier à l'entiere ſoumiſſion qui eſt deuë au premier Troſne de l'Egliſe militante que de parler d'vne matiere de fait, & plutoſt hiſtorique que doctrinale, & de dire que comme Dieu laiſſe viure le mauuais, ſelon la doctrine de S. Auguſtin afin qu'il ſe corrige, ou que par luy le bon ſoit exercé,] & permet les pechez des particuliers, parce que ſa Sageſſe infinie ſçait le ſecret de tirer le bien du mal, comme il a fait ſortir la lumiere des tenebres,] tantoſt les changeant, à l'auantage des meſmes pecheurs, par la Penitence, & faiſant ſurabonder la grace ou le mal a abondé,] tantoſt les raportant au bien general de la conduite de l'vniuers.

Prudente

Prudente conduite de l'Egliſe, & du S. Siege.

§. CXXXIIII.

AVſſi l'Egliſe imitatrice de cette diuine Prouidence, laiſſe ſubſiſter les Ordres déreglez, poſſible en attendant le temps de leur viſitation,] poſſible pour donner plus de luſtre à la ferueur des nouueaux Inſtituts, la nuict, comme dit le Pſalmiſte, marquant la ſcience à la nuict, & le iour parlant au iour,] poſſible pour laiſſer faire à Dieu cet œuure qui eſt vn vray changement de ſa droitte,] qui doit venir de la vertu d'enhaut,] & où toute la ſageſſe des hommes ſeroit deuoree.]

Cependant comme elle fait bien, & pour le bien toutes choſes,] l'impoſſibilité morale de reformer les anciens Inſtituts qui ſe ſont eſcartez de la droitte route, luy fait agreer la multiplication des nouueaux, qui ſont autant de ſainctes leuees pour le renfort de l'armee de la Sulamite. Et quoy que pluſieurs, par vn zele parauenture trop ardant, & non ſelon la ſcience] des voyes de Dieu, ſouhaitaſſent que lon aboliſt les Societez déreglees, & eſſorees de leur deuoir, pour donner leurs maiſons & leurs biens à d'autres qui fiſſent plus de fruict,] & veſquiſſent plus vertueuſement, comme lon arrache les arbres infructueux pour en mettre de plus vtiles en leurs places, ce qu'ils eſtiment ſe pouuoir faire promptement en les diſpenſant de leurs vœux; la Sageſſe d'enhaut qui accompagne touſiours le Siege de S. Pierre, ne va pas ſi viſte en beſongne, attendant touſiours les déuoyez à reſipiſcenſe: car qui ſçait s'ils ne ſe conuertiront point de leur mauuaiſe voye,] & ne rentreront point dans leurs deuoirs?

Le tres-pieux Pontife Clement 8. dont la ſaincte memoire eſt en odeur de ſuauité & de benediction à tous les bons, & principalement aux François, dont il s'eſt monſtré vray Pere, en la reconciliation du Grand Henry Pere valeureux de noſtre Inuicible Monarque. Ce tres-deuot Pape faiſant deſſein de mettre les Cenobites reformez en la place de ceux qui occupent inutilement la terre,] & qui ne ſemblent nez que pour faire nombre & en conſommer les biens comme les chenilles & les hanetons, defendit par vne Bulle authentique qui fut publiee par toute l'Italie aux inobſeruans de ne receuoir plus de Nouices, mettant ainſi la coignee à la racine de l'arbre afin qu'il ſe ſechaſt ſur pied; & qu'au moins apres la mort de ceux qui viuoient ſi mal les Obſeruans peuſſent entrer dans leurs labeurs, c'eſt à dire dans leurs Monaſteres. Mais la loi faite, dit le Prouerbe Toſcan, l'eſquiuement fut auſſi-toſt trouué: car ils enuoyoient les ieunes gens qui ſe preſentoient faire leurs Nouiciats & Profeſſions en Alemagne ou en France, où le Decret Pontifical n'auoit pas eſté publié, & puis ils retournoient remplir les Conuens d'Italie, & depuis ſa mort ils en obtindrent la reuocation.

Pieuſes penſees.

§. CXXXV.

ET à la verité c'eſt vne choſe digne de conſideration, de dire que ceux qui viuent dans l'inobſeruance de leurs vœux & de leurs Regles, ne ſe contentent pas de mener ce mauuais train de vie, au ſcandale de tous ceux qui y prennent garde, mais deſirent auec tant d'ardeur d'auoir des perſonnes qui leur ſuccedent en la pratique de ce deſordre, que rien ne les peut empeſcher de receuoir des Nouices, qui imbus de leurs mauuaiſes mœurs faſſent nature de leur déreglement, & le tranſmettent ainſi ſucceſſiuement à la poſterité. Quelques-vns eſtiment (& peut-eſtre non ſans grande apparence) que ſans les vœux ſolemnels ces Societez non reglees ſe deſcoudroient ou diſſoudroient d'elles-meſmes; & que s'ils en eſtoient diſpenſez ou que lon declaraſt nulles les Profeſſions qui ſe font dans l'inobſeruance des Regles, dans peu d'annees on verroit les Congregations bien reglees occuper les places de ces mauuais ouuriers, à l'edification & au grand ſoulagement du public.

On dira qu'il y a touſiours quelques gens de bien, qui ſont autant d'Abrahams, de Loths & de Iobs, dedans ces Inſtituts dereglez, qui ne laiſſent pas, comme le poiſſon de mer, d'eſtre doux dans la ſaleure, & de conſeruer leur innocence parmy les deſordres qui les enuironnent. Ie veux croire que cela ſoit, & qu'il s'en ſauue touſiours quelques-vns de ce deluge, mais que ce ne ſoient autant de gens de merueilles, & dont la vie ſoit plus admirable qu'imitable, nul ne le peut nier, & peu conſeilleroient de s'embarquer en des vaiſſeaux qui font eau de toutes parts, où le naufrage eſt ſi euident, & le ſalut ſi peu aſſeuré.

Ce ſont des Alcyons qui font leur nid au milieu des ondes ſans en eſtre ſubmergez, des meresperles qui ſe nourriſſent dans l'Ocean ſans tirer vne ſeule goute de ſon eau, des Alphees qui percent la mer ſans y contracter aucune amertume. Ils ſont ſemblables aux Apoticaires qui ſont parmy les poiſons ſans eſtre empoiſonnez; à ces fontaines d'eau douce que lon trouue dans la mer, non loin des Iſles Chelidoines; aux trois enfans de la fournaiſe qui ne ſont point conſommez des flammes qui les enuironnent: Nous voulons croire tous ces miracles.

Pourſuiuies.

§. CXXXVI.

MAis auſſi auoüera-t'on qu'ils ne ſont pas moins rares que les Comettes, ny que les bons que cherchoit Abraham dans vne mauuaiſe ville, & qu'il eſt auſſi difficile de ne contracter point de mauuaiſes habi-

Digitized by Google

tudes dans la compagnie des mauuais, comme d'eſtre long-temps au ſoleil ſans s'y bazaner, & dãs vne cuiſine, ou vn hoſpital ſans en tirer des odeurs faſcheuſes : plus de ſains ont pris mal en viſitant des malades, que de malades n'ont repris la ſanté à la veuë des ſains. Comme il eſt aiſé d'eſtre bon parmy les bons, dit S. Gregoire, il eſt fort difficile de l'eſtre parmy les mauuais :] car il faut, dit vn Ancien, ou les imiter, ou en eſtre hay, eſtre perſecuteur, ou martyr, marteau ou enclume.

S'il ne faut qu'vne brebis infectee pour gaſter tout vn troupeau, qu'vn grain pourry pour corrompre toute vne grappe, que fera vne brebis bien ſaine dans vn troupeau gaſté ? que deuiendra vn grain entier dans vne grape pourrie ? quoi que lon ſoit bien auant dans le danger on en peut neantmoins ſortir, mais on y peut demeurer auſſi : nul ne s'eſtonne ſi on y demeure, mais ce n'eſt pas ſans merueille ſi on en ſort. L'Euangile qui nous conſeille de laiſſer les morts enſeuelir les morts,] de quitter les lieux de confuſion pour fuyr aux montagnes,] & d'éuiter le peril de peur d'y perir] eſt bien eſloignee de l'eſprit de ce farouche Mezentius qui attachoit des corps viuans à des morts, & faiſoit mourir ceux-là par l'infection de ceux-cy. S'il faut retrencher l'œil ou le pied qui ſcandalize, combien plus ſe doit-on retirer d'vn lieu de contagion où la corruption de l'air empoiſonne ceux qui y ſejournent. Les bons liez aux mauuais par vne ſocieté de ſerment ſolemnel ſont en bien plus grand danger de ſe perdre que de ſauuer les autres par leur bon exemple : celuy qui veut ſauuer vn autre qui ſe noye court riſque d'eſtre ſuffoqué auec luy s'il en eſt empoigné.

De l'expulſion des Cenobites diſcoles.

§. CXXXVII.

ET c'eſt pour ce ſujet que dans la Regle de S. Benoiſt il eſt ſouuent parlé de l'expulſion des déreglez hors du Monaſtere, comme de membres gangrenez qu'il faut retrancher pour cõſeruer la vie au reſte du corps: ce qui eſt ſpecialement marqué aux chap. 28. & 58. Le meſme eſt eſcrit dans les autres Regles touchant les Diſcoles, & dans les Declarations des Solemnitez des Vœux : nous ne liſons point qu'il ſoit derogé à ces articles des Regles Cenobitiques. Et certes la raiſon dicte que comme les corps naturels ne peuuent ſubſiſter en vie s'ils n'ont leurs euacuations, & ejectiõs de ce qui leur eſt ſuperflu & nuiſible, il eſt malaiſé que les ſocietez qui ſont des corps politiques ſe puiſſent maintenir en bon ordre ſi elles n'ont la faculté de rejetter ceux qui le troublent, & non ſeulement de corriger les inquietes,] mais de les chaſſer tout à fait s'ils ſont incorrigibles.

Et pour monſtrer que la Regle de S. Benoiſt, qui eſt le modele de toutes les autres en l'Occident, s'eſtoit reſerué cette puiſſance, voicy ſes propres mots, au chap. 29. Si quelque frere eſtant ſorty ou chaſſé du Monaſtere pour quelque vice, y deſire rentrer ; auant qu'eſtre receu de nou-

ueau il promettra vn amendement total du vice pour lequel il eſtoit ſorty: & ainſi receu, il ſera mis au dernier rang, afin qu'en cela ſon humilité ſoit eſprouuee ; Et ſi derechef il ſort, qu'il ſoit encore receu, iuſq'uà la troiſiéme fois : mais deſlors il faut qu'il ſçache que la porte ne luy ſera plus ouuerte en façon quelconque.] Voila tous les mots du chap. qui a pour titre, Si on doit receuoir derechef les freres qui ſortent du Monaſtere.]

D'où lon peut recueillir que ſoit que la promeſſe de viure en ſtabilité, conuerſion de mœurs , & obeiſſance fuſt ſtipulee & eſcrite, & promiſe, ſelon les formulaires qui ont eſté dreſſez long-temps depuis,& qui ne ſont point en la Regle, ſoit qu'elle fuſt voüee, (ce que lon ne peut pas recueillir expreſſement des termes du chap. 58.) vn frere pouuoit ſortir, ou eſtre chaſſé, ſelon le texte que nous venons de produire. Et la meſme faculté de renuoyer les accariaſtres & broüillons, eſt encor dans les Regles de ſainct Baſile, & de ſainct Auguſtin.

Poſſible, dira-t'on, que c'eſtoit au temps que les vœux n'eſtoient que ſimples, mais que depuis qu'ils ont eſté declarez ſolemnels, leur diſpenſe a eſté reſeruee au Siege Apoſtolique & oſtee aux Superieurs des Ordres. Cela peut bien eſtre, mais c'eſt ce qui ne m'apparoiſt point : car ie ly bien dans le Droict Canon que le vœu de Continence fait dans la reception du Sacrement de l'Ordre, ou dans vn Inſtitut Cenobitique approuué par l'Egliſe, eſt ſolemnel, & annullant vn mariage contracté : mais ie ne voy point qu'expreſſément les autres deux ſoient appellez tels, ſi ce n'eſtoit par reſſemblance, ce qui n'eſt pas porté dans le Decret.

Toutefois qu'ils ſoient tous trois ſolemnels, il eſt conſtant par l'aueu & de tous les Theologiens, & de tous les Canoniſtes, que le ſouuerain Pontife en peut diſpenſer, & qu'en effect il en a pluſieurs fois diſpenſé : ce qui ſe voit en tant & tant d'Egliſes Cathedrales & Collegiales, dont les Chanoines maintenant ſeculiers, eſtoient autrefois Cenobites Benedictins, ou Auguſtinians. Secularisations qui ſe font tous les iours, & que l'experience a fait connoiſtre non ſeulement bien-ſeantes, mais treſſalutaires aux ames, à qui le joug du Cenobiſme n'eſtoit pas ſupportable.

De la meſme matiere.

§. CXXXVIII.

ET pour faire que la Prouidence diuine qui attaint de bout à autre puiſſamment, mais auec des diſpoſitions ſuaues ,] ramene petit à petit les fleuues au lieu d'où ils ſont ſortis,] c'eſt à dire les choſes à leurs principes. Le plus prudent comme le plus ſçauant de tous les Inſtituts Cenobitiques eſtablis en ce dernier ſiecle, ayant reconnu combien il eſtoit non vtile ſeulement, mais neceſſaire, à vn corps politic d'auoir ſes purgations & euacuations, fondé ſur la forme des anciennes Regles, s'eſt reſerué ce pouuoir, de mettre hors de ſa Societé ceux qui y pourroient apporter du deſordre, ne faiſant à ce ſujet que des vœux ſimples, dont les Superieurs

Digitized by Google

peuvent abſoudre quand il eſt beſoin.

Ainſi apres le vœu de Continence celuy qui en eſt diſpenſé (s'il n'eſt d'ailleurs lié aux Ordres ſacrez) ſe peut licitement marier; quant à l'Obeiſſance il n'en doit plus qu'à ceux auſquels de droict diuin il eſt obligé de la rendre; & le vœu ſimple de Deſapropriation luy oſtant tout vſage proprietaire particulier, luy laiſſe la faculté de ſucceder, meſme eſtant en l'Ordre, & de poſſeder pleinement les biens qui luy appartiennent, ſoit par ſucceſſion ou autrement, s'il vient à en ſortir.

Cette honneſte liberté rendit auſſi-toſt cette ſaincte Compagnie tellement peuplee, que, comme ces riuieres qui portent dés leur ſource, & comme l'eſclair qui paroiſt en l'Occident preſqu'auſſi-toſt qu'il eſt eſclos vers l'Orient,] ſa naiſſance & ſon progrez fut quaſi vne meſme choſe, tant d'abeilles miſtiques ſe ramaſſant autour du rayon de miel de cette douceur qu'il ne ſe lit point qu'aucun Inſtitut, de plus de cent diuers qui ſont en l'Egliſe, ſe ſoit dilaté en ſi par de tẽps, ni reſpandu ſi loin dedans le monde.

Soit le vice d'enuie qui rendit Ioſeph odieux à ſes freres, ſoit quelqu'autre paſſion intereſſee, eſleua comme à troupes vnies & ramaſſees les legions des autres Inſtituts, qui commencerent à declamer contre cette Societé, appellans nouueauté ce joug ſuaue qui ramenoit en quelque façon le ſiecle d'or du premier Cenobiſme, ils luy denioient tout haut la qualité de Cenobitique, l'appellans vne Congregation de Preſtres ſeculiers, tenans à vſurpation que ceux qui ne faiſoient pas les vœux ſolemnels fuſſent eſtimez Cenobites, ſans auiſer que la ſolemnité des vœux, telle que les Canoniſtes la deſcriuent, eſt bien de plus fraiſche datte que leur ſimplicité; & que par meſme moyen ils arrachoient à tous les premiers ſiecles qui ne connoiſſoient dans les Societez Conuentuelles ny vœux ſimples ny ſolemnels, la gloire du Cenobiſme.

Continuée.

§. CXXXIX.

DEſia cette conteſtation s'eſchaufoit tellement dans les Eſcoles, que lon en venoit aux animoſitez, aux inuectiues, & à des propoſitions erronees, qui tendoient au ſchiſme. Ce qui obligea Gregoire 13. qui a beaucoup fauoriſé cette ſaincte Compagnie, & de ſes fondations & de ſes priuileges, & de ſa protection, de fulminer vne Bulle qui ferme la bouche à tous ceux qui faiſoient ces iniques iugemens, & qui leur defend ſous peine d'Anatheme, de ſoutenir qu'ils ne ſoient pas des Cenobites formez, encor qu'ils ne faſſent que des vœux ſimples: ce qui nous apprẽd que la ſolẽnité des vœux n'eſt pas de l'eſſence du Cenobiſme, meſme les vœux ſimples, cõme nous voyons dans l'Hiſtoire Cenobitique des premiers ſiecles.

Mais parce que pluſieurs ſujets ſe ſouſtrayoient de cette Societé par la porte du ſons dont les impreſſions ſont plus de violence à l'eſprit, ſelon ce qu'à dit l'Apoſtre, que la ſenſualité conuoite conuoite contre l'eſprit, & cettuy-cy qui eſt prompt bataille contre l'autre qui eſt infirme,] pour ne

rendre pas cette porte ſi vaſte, & retenir vn peu plus ſerrez en leur deuoir ceux qui s'émancipoient d'eux-meſmes, & qui diſſipoient la haye de la Societé, pour la conſeruation de ce coprs d'aſſociation, ils obtindrent du meſme Pape vne Bulle qui commence *Aſcendente Domino*, où ſa Saincteté (dont la puiſſance en ces choſes là eſt ſouueraine & illimitee) declare nuls les mariages qui ſe contracteroient, & meſme conſumeroient par ceux qui n'auroient pas eſté legitimement diſpenſez & abſous par les Superieurs de l'Inſtitut du vœu de Continence (quoy que ſimple) qu'ils auroient fait en la Societé, laiſſant les deux autres vœux en leur ſimplicité naturelle.

D'où nous pouuons tirer que comme il eſt en la puiſſance du ſouuerain Pontife de donner vne vigueur de ſolemnité aux vœux ſimples ſans les rendre ſolemnels, il peut auſſi aux ſolemnels donner la meſme liberté des ſimples, pour ce regard tout eſtant en ſa main, & nul n'ayant droict de lui demander ſans temerité, pourquoi faites-vous ainſi? s'il ne veut ouyr pour reſponſe, Ne puis-je pas faire du mien & de mon authorité ce qu'il me plaiſt? l'amy quel tort vous fais je? faut-il que vous ſoyez enuieux, mutin & mauuais, parce que ie ſuis bon & indulgent?

Nul Theologien ny Canoniſte ne peut douter, que le Vicaire de I. Ch. ne puiſſe donner faculté aux Superieurs des Inſtituts qui ont les vœux ſolemnels d'en abſoudre & diſpenſer: car puiſqu'il le peut, ne peut-il pas auſſi deleguer pour cela qui bon luy ſemble, ſelon la maxime qui dit que nous faiſons ce que nous ordonnons, ou permettons eſtre fait par vn autre; tout de meſme que comme il permet à tels Penitenciers qu'il luy plaiſt d'abſoudre des cas qu'il a reſeruez à ſon ſouuerain Tribunal. S'il ne le fait pas nous deuons croire que c'eſt pour des raiſons graues & importantes que nous deuons reſpecter ſans les rechercher.

Pourſuiuie.

§. CXL.

IOint que nous ne pouuons pas ſçauoir ſi parmy tant d'Oracles de viue voix, de priuileges inconnus, & de graces ſecrettes, donnees à diuers Ordres, il n'y a point de Bulles qui permettent aux Superieurs de quelques Inſtituts de leuer l'habit, de chaſſer des Societez, & d'abſoudre de leurs vœux ceux qui tombent en des fautes enormes, ſcandaleuſes & preiudiciables à la reputation & bonne odeur des Communautez. On voit tous les iours tant d'exemples de ces expulſions, que lon a ſujet de conjecturer que cela ne ſe fait point ſans quelqu'authorité, ou generalement donnee à tout vn Ordre, ou poſſible pour le regard du particulier qui eſt licentié.

Quand il ſeroit ainſi, ie ne voy pas que cette faculté de rejetter les ſcandaleux, ou ceux qui commettent des crimes horribles, comme celuy des freres de Ioſeph, & autres ſemblables ne fuſt tres-juſte & treſſalutaire,

Digitized by Google

ny qu'elle fuſt plus grande que celle que s'attribuent quelques Cenobites (fondez diſent-ils en bons titres) de preſcher & adminiſtrer les Sacremens, apres auoir demandé la permiſſion aux Ordinaires, ſans l'auoir obtenuë, leur refus leur vallant vne approbation, qui eſt vne methode excellente & fort pacifique; & auſſi de pouuoir faire ces meſmes fonctions Clericales malgré les Paſteurs inferieurs & ſuperieurs, & nonobſtant toutes leurs oppoſitions.

Teſmoin ce Cenobite dont parle l'Autheur de l'Examen, *qui a grand nom dans le monde pour la Predication & pour la Science, a dit plus d'vne fois, que la Robe d'vn Religieux (il deſignoit ſon Ordre) eſtoit au deſſus de la Mitre d'vn Eueſque. Et vn Religieux reformé m'a dit, qu'il auoit plus de pouuoir qu'vn Eueſque en qualité de Penitencier du Pape, & qu'il y en auoit huict auec luy dans ſon Conuent qui auoient la pareille qualité.*] *Examen. p. 138.*

Si cela n'eſt fouler aux pieds, par Humilité Reformee, toutes les Croix, les Croſſes, & les Mitres Epiſcopales, Archiepiſcopales & Primatiales de toute l'Egliſe Gallicane, ie ne ſçay pas comme il le faut appeller. Parmy tant & tant de priuileges obtenus, ou artificieuſement, ou importunément, ou ſous diuers pretextes, qui peut ſçauoir ſi celuy de l'expulſion des Diſcoles, infames & ſcandaleux n'y ſeroit point? Combien y a-t'il de Bulles cachees & qui ne ſont connuës que de ceux qui gouuernent dans les Ordres? Voila qu'vn Frere Ciſtercien nous vient de fournir vn grand volume en feuille de plus de mille pages qui n'eſt qu'vn recueil des priuileges de ſon ſeul Ordre, ceux que lon appelle Mandians ſont incomparablement plus priuilegiez, car ils ſe meſlent de plus de choſes dans les emplois des fonctions Clericales: A ce pied là combien de volumes de Priuileges ſe formeroient de ceux qui ont eſté donnez à quatre-vingts-dix-huict Ordres de Cenobites tous differens, ſans compter les Priuileges des Congregations non votiues, & ceux des Chapitres Cathedraux & Collegiaux.

Il y a trois grands & gros volumes en fueille, qui paroiſſent ſous le titre de Grand Bullaire, il y a des Collections d'Emanuël Rodriguez, de Sorbo, de Caſarelios, de Confettius; mais tout cela, quoi que trois fois plus gros que tout le Droict Canon, qu'eſt-ce ſinon vn ruiſſelet, à comparaiſon de ce qui ne paroiſt pas? ce ſont de petits grains que lon voit par l'entr'ouuerture d'vne pomme de grenade, ſans ceux qui ſont cachez au dedans?]

Des Inſtituts de Clercs Reguliers.

§. CXLI.

QV'il en ſoit ainſi que lon voudra, tant y a qu'il paroiſt euidemment qu'vn Inſtitut peut congedier, & ſeparer de ſon corps, (quelques vœux qu'ils ayent faits) ceux qui luy ſont ou inutiles ou nuiſibles. Outre celuy là nous en voyons ſix autres qui luy ſont conformes en nom & en habit, car ils ſe nomment tous Clercs Reguliers, dont les vns n'ont que des vœux ſimples; d'autres, à ce que lon tient, les ont ſolemnels, mais à

Digitized by Google

telle condition, qu'il n'y a point de temps determiné à la profeſſion, qui ne ſe fait que dans vn âge ſi auancé, comme de ſoixante ans & plus, qu'ils paſſent preſque toute leur vie dans le deſir, & ſouuent meurent dans l'attente : comme renouuellans ces anciens Canons qui ne receuoient les Vierges au vœu de Virginité en l'Egliſe, qu'elles ne fuſſent plus que ſexagenaires, qui eſtoit vn temps où il y auoit apparence que leur integrité ne ſeroit pas beaucoup ſolicitee, & qu'elles pourroient auoir eſteint le deſir du mariage.

Au reſte, en ces Inſtituts où la profeſſion ſe differe ſi tard, la porte de la ſortie eſt touſiouts ouuerte ; & n'y a point d'autre priſon que la ruë, le corps de la Communauté & de ceux qui tiennent les Superioritez, les charges & la conduite, n'eſtant compoſé que des Profez, perſonnes meures, ſages & anciennes.

De plus, tous ces nouueaux Inſtituts de Clercs Reguliers, eſclos depuis ce dernier ſiecle, (ſans compter tant de Reformes nouuelles des anciens Ordres, qui ſe ſont produites depuis ce temps-là) ont rejetté les Capuchons, les frocqs, les ſcapulaires, les cordes, les ſocques, les ſandales, les couleurs myparties & diuerſifiees, auec tant de diuerſes formes dont ſe ſeruent les autres Ordres, comme des habits ſurannez & qui ne ſont plus à la mode, ſe couurans de l'habit Clerical dont ſe ſeruent les Preſtres & autres Eccleſiaſtiques du Clergé, la ſoutane, la robe, le manteau, le chapeau, le bonnet quarré, le ſurpelis, & marchans en cet equipage commun, comme plus conforme à la vie de N. S. & des Apoſtres, qui a eſté ordinaire, & s'accommodant à l'vſage des lieux. Le reſte de leur vie pour le traictement n'a non plus rien d'extraordinaire, iuſques aux noms meſmes qui ſont les images des choſes, ils ont retrenché parmy eux ceux de Frere, de Conuers, de Boutechœur, de Seruant, ceux de Conuent, de Monaſtere, éuitans autant qu'ils peuuent tout ce qui ſent le M..... & qui en approche tant ſoit peu ; ils repudient meſme le nom de Chanoines Reguliers, quoy qu'ils militent ſous la Regle de ſainct Auguſtin, bien qu'auec diuerſes Conſtitutions.

Des Congregations libres, & non votiues.

§. CXLII.

DEpuis ces Inſtituts de Clercs Reguliers (qui ſont pourtant vrays Cenobites) il s'en eſt fait d'autres qui ne ſont nullement Cenobites, & qui n'ont ny vœux ſimples ny ſolemnels. Ce ſont des Congregations libres de Preſtres ou Clercs appellez Seculiers, comme ſont les Preſtres de l'Oratoire de Rome fondez par S. Philippe Neri, tels ceux de l'Oratoire de France eſtablis par M. le Cardinal de Berulle, de ſaincte memoire. Tels les Oblats de S. Ambroiſe fondez à Milan par S. Charles ; tels ceux qu'auoit amaſſez ce grand ſeruiteur de Dieu Iean Auila, & qu'il licētia lors qu'il vid ſur pied auec vn ſi grand ſuccez cette fameuſe Compagnie que le

grand

grand Geant ſpirituel, (ainſi l'appelloit-il) le B. Ignace de Loyola, auoit dreſſee pour la plus grande gloire de Dieu, ſous l'eſtendart du Nom de IESVS. Telles les Congregations des Preſtres que lon appelle de la Miſſion, qui font profeſſion de cathechiſer par les villages, & ceux qui habituez dans les grandes Parroiſſes ſe recueillent & vniſſent pour viure en communauté, & vaquer ſous l'obeiſſance des Curez & la iuriſdiction des Eueſques au ſeruice des ames: Tels tant & tant de Seminaires où s'eſleue tant de ieuneſſe pour le ſeruice du Clegé : Tels eſtoient ceux que lon appelle de la Doctrine Chreſtienne auparauant qu'vne partie de leurs maiſons ſe rangeaſt dans les vœux & s'vniſt à l'Ordre des Sommaſques, c'eſt à dire ſe ſoumiſt à la iuriſdiction du General de la Congregation appellee Sommaſquine, & l'autre partie qui n'a point voulu s'engager dans ces liens, s'eſt vnie à celle de l'Oratoire de France.

Telles ſont entre les Congregations de filles celles des Chanoineſſes & des Filles de ſaincte Begue, & quantité de maiſons de celle de S. Vrſule, qui n'ont point embraſſé les vœux, & qui vacquent auec beaucoup d'edification aux miniſteres de ſaincte Marthe : comme auſſi quantité d'Hoſpitalieres, & les Filles Deuotes Congregees en Italie & en Eſpagne ſous diuers titres : telles auſſi les Congregations des Tiercelins & Tiercelines de diuers Ordres, & S. François meſme auoit dreſſé ſa troiſieſme Regle ſans aucuns vœux.

Si les vœux Cenobitiques ſont les plus excellens inſtrumens de Perfection. §. CXLIII.

MAis, dira-t'on, les Congregations votiues ſont beaucoup plus parfaites que celles qui ne font point de vœux. Cela pourroit eſtre vrai, ſelon la Doctrine Scolaſtique de l'eſtat de Perfection à acquerir, ou inſtrumentelle : mais elle pourroit bien auſſi eſtre fauſſe ſelon la Perfection eſſentielle qui conſiſte en la Charité, & qui conſtituë l'eſtat de la Perfection, ou la Perfection de l'eſtat du Chreſtien, qui eſt de toute autre conſideration que l'eſtat Cenobitique.

Qu'il ne ſoit ainſi, qui ſeroit celuy qui ne conſeillaſt à qui ſe voudroit retirer du ſiecle, de ſe jetter plutoſt dans vne Congregation non votiue bien ordonnee, que dedans vn Cloiſtre deſreglé, où il ſemble qu'on ne faſſe des vœux ſolemnels que pour les violer ſolemnellement. Mais on entend des Congregations votiues bien reglees, & qui ſont dans l'obſeruance ; Et qui nous aſſeurera que ceux qui s'y rangent ſoient plus auant dans la Charité (en laquelle conſiſte, non l'eſtat, mais l'eſſence de la Perfection, qui eſt de toute autre importance que l'eſtat) que ceux qui ſe mettent dans les Congregations non votiues.

Mais on a plus d'inſtrumens dans les votiues pour acquerir la Perfection ; cela ſeroit bon ſi la Charité, en laquelle conſiſte la Perfection, eſtoit vne vertu Morale, & qui ſe peuſt acquerir par moyens humains : mais chacun ſçait que c'eſt vne vertu infuſe, qu'elle ne ſeroit plus grace ſi elle n'eſtoit gratuite, & que nul ne peut meriter la premiere grace.

Il eſt vray, répliquera-t'on, que nul ne peut meriter la premiere grace, qui eſt le premier degré de Charité, mais quand on l'a, on peut par de bonnes œuures faites en elle & par ſon motif, en meriter l'augmentation; & ce ſont des moyens fort propres pour cela que les trois vœux Cenobitiques, c'eſt à dire leur pratique: Sans doute ce ſont de tres-bons moyens, & iugez tels par l'Egliſe, mais non pas les vniques, les neceſſaires, ny poſſible les plus excellens moyens pour augmenter la Charité: non les ſeuls, car toutes les autres vertus ſont auſſi des moyens fort propres pour augmenter la Perfection: Non les neceſſaires, puiſque ſans eux on peut arriuer à la Perfection, ie dy meſme au plus haut degré de la Perfection Chreſtienne, qui eſt de donner ſa vie pour l'amour & la gloire de Dieu: ce qu'ont fait tant de Martyrs qui n'auoient point fait les vœux Cenobitiques. Non les plus excellens, puiſque les vertus commandees & neceſſaires à ſalut ſont des inſtrumens plus vtiles & plus nobles que ces actes de vertu qui ne ſont que de conſeil, & non de precepte. Et quand ils ſeroient les plus excellens inſtrumens, qui ne ſçait que l'excellence d'vn ouurage ne deſpend pas de l'inſtrument, mais de l'eſprit & de la main de l'ouurier: vn habile orfévre fera de plus exquiſe beſongne auec vn marteau de fer, qu'vn inepte auec vn marteau d'argent. Ioint qu'au ſujet dont nous parlons la grace du Ciel n'eſt pas attachee aux inſtrumens, la parole de Dieu n'eſt pas liee, l'eſprit de Dieu ſouffle où il veut.

Suitte.

§. CXLIV.

LA Charité ne ſe perfectionne pas par les vertus Morales, mais c'eſt-elle qui les perfectionne: qui fera vne action de vertu ſans vœu auec plus de Charité, ſera plus auant dans le Perfection eſſentielle, que celuy qui fait la meſme action par vœu, mais auec moins de Charité. Et puis qui ne voit que les Congregations non votiues emploient les meſmes moyens ſans vœu, pour le ſeruice de Dieu & de ſon amour.

Qui ne voit qu'elles ſont toutes dans le Celibat, & que ſi quelqu'vn s'émancipoit de la Continence il en ſeroit auſſi-toſt chaſſé; que s'il n'eſt point lié aux Ordres ſacrez & qu'il vueille pretendre au mariage, il faut qu'il en ſorte auparauant. Pour l'Obeiſſance, quoi que volontaire & franche, elle y eſt fort exacte & punctuelle. Et leur vie en commun ne reuient-elle pas à la Deſapropriation des Cloiſtriers qui la voüent?

De ſorte que les vœux ne rejettent point dauantage les empeſchemens de la Perfection, puiſque c'eſt en la pratique de la Continence, de l'Obeiſſance, & de la vie en commun que lon eſtablit ce rejet des empeſchemens. Quoi que lon ne puiſſe ſouſtenir ſans erreur, & ſans offenſer la verité Catholique, que l'vſage legitime du ſainct mariage, que l'vſage iuſte & bien reglé des richeſſes, & auſſi de ſa volonté en la ſoumettant à celle de Dieu, *ſoient des obſtacles de ſalut*, comme les Partiſans d'Hermodore

Hermode. f. 197.

Digitized by Google

luy font auancer aſſez legerement, mettant ces choſes au rang de ces trois iniuſtes conuoitiſes des plaiſirs, des biens & des honneurs dont S. Iean dit que le monde (il entend le vicieux) eſt remply.]

Tout ce fouruoiement ne prouient que de la trop haute eſtime que font de leur glorieuſe, & precieuſe ſeruitude, ceux qui ſont dans les vœux ſolemnels, faiſans ſonner ſi ſolemnellement leur ſolemnité, qu'il leur ſemble que les vœux ſimples ne ſoient rien, & deſdaignent ceux qui ſe rangent dans les Inſtituts où lon ne fait que des vœux ſimples. Et ceux qui ſont dans ceux-cy ſe priſans autant que les autres, & releuans leur corne en gloire, regardent d'vn œil de Phariſien les Congregations qui ſont libres & ſans vœux, comme ſi c'eſtoient des petites ſœurs du Cantique qui n'ont point de mammelles, ny de donjeons, ny de portes;] bref, comme ſi c'eſtoient des Societez ſans liaiſon, s'amuſans à conſiderer leurs chaiſnes d'or & leurs carquans eſmaillez de mille panegyriques, en perdant de veuë le vray lien Diuin & de Perfection qui eſt celuy de la Charité, qui ſeul preſſe, lie & vnit ces ſainctes Congregations, qui n'ont comme les premiers croyans qu'vn cœur & vne ame en I. Ch. laiſſans ainſi le principal pour l'acceſſoire, l'eſſentielle Perfection pour l'inſtrumentelle, le corps pour l'ombre.

Pourſuitte.

§. CXLV.

CE qui me fait ſouuenir de l'Apologue du Renard, qui ayant perdu ſa queuë en vne chauſſe-trape, vouloit perſuader à ſes compagnons qu'ils s'eſcourtaſſent comme luy, & qu'ils ſe deffiſſent de ce grand bagage qui leur eſtoit inutile & empeſchant, mais il fut mocqué des autres plus fins que luy, & qui chaſſans de haut vent deſcouurirent ſa ruſe. Le retour de cette mitheologie eſt aiſee à faire à tout homme de bon ſens.

Cependant on auertira ces deſdaigneurs de leurs freres, qu'ils pratiquent mal le conſeil de l'Apoſtre, que celuy qui jeuſne ne meſpriſe pas celuy qui mange, & reciproquement que celuy qui mange ne iuge point celui qui jeuſne: car l'vn & l'autre peut ſeruir à meſme Maiſtre, l'vn s'abſtenant, l'autre ſe nourriſſant:] & cet autre, Preuenez-vous les vns les autres en honneur.] Comme il y a diuers naturels, il y a auſſi diuerſité de graces; tel a grace pour viure dans les liens des vœux qui y reüſſit heureuſement, & s'y perfectionne, qui parauenture ſe fuſt perdu dans vne condition plus libre: & tel a grace pour aſpirer à la Perfection de la Charité ſans les vœux, qui n'euſt rien fait qui vaille s'il euſt mis ſes pieds dans ces ceps; tous cheuaux ne peuuent pas s'accouſtumer aux entraues.

Malheur à toi qui dérobes, car tu ſeras volé, dit Iſaye; malheur à toy qui meſpriſes, car tu ſeras meſpriſé; lors que tu auras conſommé ton brigandage tu ſeras détrouſſé; lors que tu ſeras las de meſpriſer tu ſeras

deſdaigné.] Chacun crie Perfection, Perfection, & cependant s'eſgare de la Perfection, faiſans comme ces deux riuaux qui voulans enleuer vne fille Grecque dont l'vn & l'autre eſtoient eſperdus, ils la tiraillerent ſi cruellement qu'elle expira entre leurs mains.

Ceux qui crient comme la mauuaiſe femme deuant Salomon que la Charité ſoit diuiſee, ils la perdent : car ſa vie eſt en l'vnion, & elle ne tend qu'à l'vnité. C'eſt icy où ſe verifie le mot de l'Euangile, les premiers ſeront les derniers, & les derniers les premiers.]

Acheminement à la Reforme du Clergé.

§. CXLVI.

CEpendant qui ne voit par vne admirable Prouidence de Dieu que peu à peu & par vn progrez inſenſible & imperceptible Dieu achemine la Reforme tout doucement vers le Clergé & l'Eſtat Paſtoral. Reforme ſi deſiree de tous les bons, & ſi ſouhaittee pour la gloire de Dieu & le bien de l'Egliſe & des ames, qu'on la peut appeller le chef-d'œuure de la grace, & le comble des benedictions de Dieu ſur les fidelles : car chacun ſçait que de la doctrine & de la bonne vie de ceux qui ſont chefs des peuples, & chargez des ames, deſpend la ſaincteté & la ſanté de tout le corps du Chriſtianiſme : que c'eſt le leuain de toute la paſte, le ſel de toute la maſſe, & la lumiere qui rend tout lumineux : que ſi ce leuain & ce ſel ſont alterez, cette clarté obſcurcie, que peut-on eſperer de ſain & d'eſclatant ?

Cet acheminement paroiſt comme en ſon Aube, & en ſon Aurore, en ce que des vœux ſolemnels dans les Inſtituts Cenobitiques, on eſt reuenu aux ſimples, de ce que des ſimples dans les Congregations, où lon mene vne vie commune, on eſt venu au ſeul lien de la Charité ſans vœux. De ce que meſme S. Philippe Neri n'a point voulu que les maiſons de ſa Congregation euſſent ſubordination & liaiſon les vnes auec les autres, mais que chacune fiſt ſon corps, où ceux qui ſe rangeroient demeuraſſent en ſtabilité, comme des ſoldats en leurs quartiers, en leurs rangs, en leurs poſtes & ſentinelles ; chacune eſtant ſouſmiſe à la iuriſdiction de l'Eueſque du lieu, pour eſtre par luy employee au ſecours des ames, ſelon les ordonnances. Les Oblats de S. Ambroiſe ſuiuent la meſme methode, auſſi S. Charles & S. Philippe Neri auoient-ils vne eſtroitte amitié ſelon Dieu, & vniformité d'eſprit tendant à meſme deſſein. Les Preſtres de la Miſſion marchent de meſme pied, & ſe rangent volontairement ſous les enſeignes, & la conduite des Ordinaires, pour en tirer immediatement leurs enuois, & leurs emplois.

Les Seminaires que les Prelats & riches & zelez (car ces deux qualitez ſont neceſſaires pour faire de telles fondatiõs) ont eſtablis en diuers lieux battent à meſme but, pour auoir des ouuriers capables d'eſtre enuoyez en la vigne du grand Maiſtre.

Digitized by Google

Deux veritez importantes.

§. CXLVII.

IL ne reſte que de bien faire comprendre deux veritez importantes, que l'Induſtrie des Cenobites intereſſez (ie ne parle point de ceux qui ne cherchent que l'intereſt de Dieu, non le leur propre : car ceux-là mettent la Perfection où il la faut mettre, c'eſt à dire dans la vraye, & non feinte Charité, & non dans les vœux) a offuſquees de pluſieurs raiſons, qui, comme des broüillars, qui enferment vne eau tenebreuſe dans les nuages,] oſtent la veuë de ce Soleil.

La premiere verité, & qui eſt de la foy, & l'vn des fondemens du Chriſtianiſme, c'eſt que l'eſſentielle Perfection Chreſtienne conſiſte en la ſeule Charité, & que qui plus en a eſt le plus parfait Chreſtien. Cette verité eſt vn mur d'airain, & vne baze qui ne peut eſtre rappellee en doute ſans eſbranler toute la foy & la Religion Chreſtienne.

La deuxieſme verité, fille de la precedente, eſt que les moyens, non pas pour acquerir, (car la grace premiere ne s'acquiert pas, & la Charité n'eſt pas vne vertu acquiſe & humaine, mais infuſe & diuine) mais pour accroiſtre & conſeruer la Charité, ne ſont pas enfermez dans la vie qui ſe paſſe en des Communautez, ſoit votiues, ſoit non votiues, & par conſequent que la Perfection ne deſpeud ny des vœux Cenobitiques, ny des Congregations. Ce n'eſt pas que les vœux & les Societez ne ſoient de tres-bons & tres-vtiles moyens pour cela ; mais comme nous auons monſtré, ils ne ſont ny ſeuls, ny neceſſaires, ny les plus excellens pour attaindre à ce but.

Le Sacerdoce, & le Paſtorat en ſoy, & par leur eſtat, fourniſſent de moyens plus forts & plus efficaces pour arriuer à la Perfection, à ceux qui les exercent auec fidelité, que ne font ny les vœux des Cloiſtres, ny les aides qui ſe trouuent dans les Congregations. Veritez que ſouſtiennent puiſſamment le Docteur Hallier en ſon ſçauant Ouurage de la Hierarchie Eccleſiaſtique, & l'admirable Pierre Aurele en ſa Reſponſe à l'infame & injurieuſe Eſponge de Iean Floyd : & poſſible que nous retaſterons le pouls à ce ſujet plus proprement en ſon lieu.

De la vie Singuliere ou Particuliere. §. CXLVIII.

IE ſçay que quand S. Cyprian & S. Auguſtin ont parlé *de la Singularité des Clercs*, c'eſt à dire des Eccleſiaſtiques, ils ont entendu les exhorter à fuyr la frequentation des femmes, de les eſloigner de leurs logemens, de ne s'en ſeruir point quelques parentes ou âgees qu'elles peuſſent eſtre, non

ſeulement pour conſeruer leur celibat annexé à leur Ordre, mais pour euiter toute médiſance. Car ce n'eſt pas aſſez à ceux qui doiuent l'exemple aux peuples d'eſtre exempts de mal, s'ils ne ſont encore ſans ſoupçon.

Mais on peut adiouſter en ſuitte que dans la vie ſinguliere, c'eſt à dire ſeule, retiree, particuliere, il y a des graces ſpeciales de Dieu auſſi bien que dans les Soce[illegible]ez aſſemblees en ſon nom: il a promis d'eſtre au milieu de trois ou quate [illegible]maſſez en ſon honneur, mais il eſt auſſi auec ceux qui ſe ſequeſtrent, s'eſcartent & ſe retirent en ſolitude pour ſon amour. Témoins tant de ſaincts Hermites, & de perſonnes pieuſes qui ont conſerué leur deuotion dans leur retraitte.

Dauid en diuers lieux ſouhaitte des aiſles de colombe pour voler en vn lieu de repos. Il repreſente à Dieu ſes retraittes & ſes fuittes en des lieux eſcartez, il ſe compare à trois ſortes d'oiſeaux ſolitaires, il dit qu'il eſt ſingulier iuſques à ſon paſſage,] que Dieu l'a eſtably par cette ſingularité en vne ferme eſperance de ſon ſalut.] Bref, ſi la vie Sociale & Congregee a ſes appuis & ſes ſecours, ainſi que l'Eſcriture & l'experience nous l'enſeignent, la ſinguliere & retiree a auſſi ſes auantages, pour s'entretenir auec Dieu, & s'vnir à luy.

Ioint que lon eſt touſiours aſſocié à la grande & vniuerſelle Congregation, qui eſt l'Egliſe, dans l'Ordre du Clergé, & Religieux de la grande, vraye & vnique Religion, qui eſt la Catholique. Ce qui me fait dire auſſi hardiment que veritablement, que la Perfection Chreſtienne conſiſtant en la Charité, elle eſt generalement propoſee de Dieu à tous les Chreſtiens & fideles, de quelque condition qu'ils ſoient, que tous y peuuent tendre, pretendre, aſpirer, quoi que par diuerſes voyes, & diuers moyens.

De l'Eſtat Paſtoral & Sacerdotal.

§. CXLIX.

ET pour le regard de la Perfection que lon appelle de l'Eſtat, qu'elle eſt auſſi grande dans l'eſtat Clerical, & Sacerdotal, & a des moyens auſſi puiſſans & energicques pour y arriuer, que ceux que lon voüe dans les Cloiſtres; & qu'elle eſt incomparablement plus grande dans le Paſtoral, n'entendant pas ſeulement l'Epiſcopal, (ce qui eſt ſans controuerſe) mais le Curial ou Paroiſſial.

Et cela par vne raiſon qu'Hermodore ne deſauoüera pas puiſqu'elle eſt de lui-meſme, & en ſes propres termes. *La Religion des Eueſques*, (dit-il, & il entend l'eſtat) *conſiſte en l'eſtroitte obſeruance de la charité, qui les oblige à donner leur vie pour le ſalut de leur troupeau; & celle des Reguliers, qui leur eſt de beaucoup inferieure, à ſuiure les conſeils que Ieſus-Chriſt leur a laiſſé, à la faueur des vœux de pauureté, chaſteté, & obeiſſance.*]

Hermodo. p. 182.

Que ſi la preeminence de l'Eſtat Epiſcopal ſur le Cenobitique, conſiſte en ce que les Eueſques ſont *obligez à donner leur vie pour leurs oüailles*, Qui

ne voit que la meſme raiſon eſleue les Curez pardeſſus les Cenobites, qui ne ſont pas obligez, par leur eſtat, à vn ſi haut degré de Charité, comme les Curez, qui, comme Paſteurs immediats, ſont tenus, auſſi bien que les Eueſques, d'expoſer leurs vies au hazard pour le ſalut de leur troupeau.

Objection fort conſiderable.

§. CL.

MAis, dira-t'on, ils peuuent quitter leurs Cures, & ainſi leur eſtat n'eſt pas ſi ferme & immobile que celuy des Cenobites, qui ont fait les vœux ſolemnels: Diſtinguons icy les temps, & nous accorderons aiſement le tout. Aux premiers ſiecles lors que la diſcipline du Clergé eſtoit en plus grande vigueur, on n'admettoit aucun aux ſainctes Ordres qu'il ne fuſt attaché à quelque Egliſe particuliere, comme eſt maintenant vn Cenobite à ſon Ordre; & autrefois les Benedictins à leurs maiſons où ils promettoient ſtabilité, alors tous ceux du Clergé eſtoient en l'eſtroitte obeiſſance de l'Eueſque, qui en vſoit ainſi que les Superieurs des Ordres Cenobitiques font maintenant de leurs ſujets. Il diſoit à l'vn, comme le bon Centenier, Va, & il alloit, à l'autre, Vien, & il venoit:] il appliquoit l'vn à vne Cure, l'autre à vne telle charge ou fonction, ſelon qu'il le iugeoit expedient pour le ſeruice des ames, & le bon ordre du Dioceſe; alors le Curé ne pouuoit quitter ſa ſtation ſans la licence de ſon Superieur.

Mais depuis que cette diſcipline s'eſt relaſchée, & que par les priuileges & les diuers Inſtituts, l'heritage des Ordinaires eſt paſſé dans les eſtrangers,] c'eſt à dire à ceux qui ſont hors de la Hierarchie du Clergé, les Curez ont eu plus de liberté, & les Cures eſtans deuenuës des Benefices, en les reſignant en faueur entre les mains de ſa Saincteté, ils ont eu facilité de ſe deſcharger de leurs fardeaux.

Il en eſt allé au contraire de l'eſtat Cenobitique, car il s'eſt reſſerré à meſure que celuy du Clergé s'eſt relaſché, & au commencement il eſtoit ſi libre que l'entree & la ſortie du Monaſtere n'eſtoit pas eſtimee plus eſtrange que maintenant de prendre ou quitter vne Cure. Comme il n'y auoit point de vœux ny d'obligation autre que volontaire, il ne falloit ny licence ny diſpenſe. Depuis que les vœux, principalement les ſolemnels, ont eſté introduits dans le Cenobiſme auec le Sacerdoce & les fonctions Cleriçales ſans charges d'ames, alors s'eſt miſe ſur les rangs cette Doctrine de l'eſtat de Perfection ignoree de toute l'Antiquité, & écloſe du temps de S. Thomas; c'eſt elle qui exclut les Curez, les Archidiacres, & tous les Preſtres du Clergé, inferieurs aux Eueſques, de ce haut eſtat de Perfection qu'elle reſerue aux Ordinaires, & aux Cenobites, à cauſe de leur immobilité en leur condition. Car comme les Cenobites ne peuuent quitter la leur quand ils ont fait profeſſion, que par diſpenſe du S. Siege, auſſi les Eueſques ne peuuent laiſſer leurs Eueſchez, s'ils n'en ont la licence de ſa Saincteté, donnee pour des cauſes legitimes, auec meure deliberation.

Digitized by Google

Auec cette difference toutefois, que le Cenobite abſous de ſes vœux deuient purement laïque, s'il ne ſe trouue engagé dans l'Ordre de Preſtriſe: car lors il deuient ſimple Preſtre ſeculier, & demeure ſous l'obeiſſance & iuriſdiction de l'Eueſque, dans le Dioceſe duquel il ſe range. Mais l'Eueſque diſpenſé par le Pape à cauſe de ſon caractere demeure en eſtat, & au meſme rang de ſon Sacre dans les Aſſemblees du Clergé, ayant voix deciſiue dans les Conciles Prouinciaux, & Generaux, parce que le caractere eſt ineffaçable, & que l'Epiſcopat eſtant vn, comme dit S. Cyprian, il regarde ſolidairement tous ceux qui ſont dans l'Ordre.

Comparaiſon de l'eſtat des Curez, & de celuy des Cenobites.

§. CLI.

QVand donc on oſte les Curez de l'eſtat de Perfection parce qu'ils peuuent quitter facilement leur Benefice, c'eſt dire que tout l'ancien Cenobiſme n'y a point eſté, puiſque deuant les vœux ſolénels, qui ſont d'aſſez fraiſche datte, les Cenobites pouuoient auec la meſme facilité quitter leur vocation & leurs Monaſteres; encore les Curez qui laiſſent leurs charges demeurent-ils Preſtres dans le Clergé, & par conſequent dans le Celibat & l'obeiſſance attachez à l'eſtat Sacerdotal, & dans le corps du Clergé, au lieu que les Cenobites anciens n'eſtans pas Preſtres quand ils ſortoient de leurs Conuens demeuroient entierement laïques, ſans eſtre obligez ny à Celibat, ny à obeiſſance, ny à deſapropriation.

Que ſi on conſidere le Cenobite diſpenſé de ſes vœux, & vn Curé qui a reſigné ſa Cure, ils ſont eſgalement hors de l'eſtat, & leur difference ne conſiſte qu'en la facilité ou difficulté de la deſcharge de l'vn, & de la diſpenſe de l'autre. Mais conſiderez chacun en leur condition, c'eſt à dire comparant l'eſtat à l'eſtat, le Paſtoral au Cenobitique, il n'y a point de doute que l'obligation d'expoſer ſa vie pour le troupeau, eſt vn degré de Charité, & par conſequent de Perfection, bien plus eminent, que de faire les trois vœux dont on fait profeſſion dans les Cloiſtres, dont il n'y en a qu'vn preciſement (c'eſt celuy de Continence) qui regarde vn conſeil Euangelique; & encor, dit le Pape Boniface 8. ſa ſolemnité a eſté inuentee par l'inſtitution de l'Egliſe.

Ie dy plus, que comme la plus grande Charité eſt de mourir pour ſes freres,] le ſecond degré apres celuy-là eſt de conſacrer ſa vie à la charge des ames & à leur Paſture: teſmoin ce que dit le Sauueur apres auoir demandé trois fois à ſainct Pierre s'il l'aimoit, Pai mes brebis, pai mes oüailles, pai mes agneaux.] Ce que ne font pas les Cenobites, principalement ceux, qui par excez de deuotion, font vœu exprez de n'aſpirer

jamais

Digitized by Google

iamais à ce degré de Charité, & de n'imiter iamais Iesus-Christ en la charge des ames. Ce que monstre assez clairement le *Directeur Des-interessé* aux chapitres 9. & 10. de sa 5. Partie.

Section.

§. CLII.

DAuantage le Cenobisme, quelques fonctions Clericales qu'il exerce, par commission seulement ou deleguation, & sans obligation & charge d'ames, ne peut, selon S. Thomas, passer les bornes de l'estat d'escolier & de sujetion, qui luy appartient de luy-mesme, n'ayant pas de sa vertu propre, mais seulement en qualité d'instrument, deputé au seruice des Pasteurs, le pouuoir de Prescher, ny d'administrer les Sacremens, fonctions que le Pastorat a de soy par Estat, par obligation, & auec charge des ames, dont il doit respondre, & en rendre raison au grand Pere de famille, & qui sont bien d'autre importance que ces menus emplois œconomiques, dont on occupe ceux qui se sont retirez dans les Cloistres.

D'abondant l'Estat Cenobitique, ie dy l'Estat, ne tend qu'à perfectionner celuy qui s'y range en son particulier, & ce n'est que par accident, & par commission, s'il est employé à perfectionner les autres. Mais le Pasteur n'est pas seulement obligé de se perfectionner soy-mesme, mais encore de communiquer la Perfection aux autres: & qui est de plus considerable, de la leur communiquer en qualité de Pere, non de simple de Pedagogue,] comme vray Architecte,] non comme aide à masson.

C'est vne agreable imagination que celle de quelques esprits inexperimentez, qui se sentans appellez de Dieu, & auoir les talens requis pour le seruice des ames, se vont ietter dans des Cloistres, pour apprendre, disent-ils, à y vaquer mieux & auec plus de perfection à l'aide du prochain dans les fonctions Sacerdotales, sans prendre garde que le Sacerdoce n'est qu'accessoire au Cenobisme, & que sa principale & fondamentale attention ne regarde que la propre & particuliere perfection de celuy qui embrasse ce genre de vie, qui n'a ny ne peut auoir, par son Estat, aucun peuple à conduire, si ce n'est par emprunt de matiere, de ceux qui sont chargez des ames pour exercer en leur nom les fonctions Clericales. N'est-ce pas, à vostre aduis, prendre vn beau train pour seruir le peuple, que de faire profession expresse de ne se charger iamais des ames; n'est-ce pas faire comme celuy qui prendroit les armes, auec dessein de n'aller iamais à la guerre, ou comme celuy qui se feroit lier les mains pour s'aller battre, ou pour aller nager, ou lier les pieds pour courir en vne carriere. Celuy-là estoit presqu'aussi fin qui n'osoit allumer sa chandelle de peur de la fondre, ny se seruir de sa lime, de peur de luy ronger les dents, disoit-il, en esclaircissant le fer.

Digitized by Google

Quel eſt le danger du Paſtorat.

§. CLIII.

LE tres bon Platus a fort bonne grace, quand pour preferer ſon cher Eſtat Cenobitique à l'Ordre des Preſtres, des Curez, & meſme (puiſqu'il luy plaiſt ainſi) à celuy des Eueſques, de repreſenter auec ſes lunettes ordinaires, qui aggrandiſſent les objets, combien le Paſtorat eſt vne choſe perilleuſe, & vne charge redoutable aux eſpaules des Anges meſmes. Combien il eſt dangereux pour le ſalut de ſouſmettre ſon col à ce joug, ſans diſtinction ny vocation, ny volonté de Dieu, ny rien : & ne regardant ces offices que du coſté de l'honneur, des richeſſes, & du fardeau, comme Balaam l'armée d'Iſraël, pour auoir ſujet d'en faire horreur, ſans conſiderer le tort qu'il fait à la grace & à l'aſſiſtance de Dieu, auec laquelle l'homme peut toutes choſes.

Il eſt croyable que ce genereux Athlete encourageoit fort ſes compagnons au ſeruice des ames (s'il a eu quelque charge en ſon Ordre) s'il leur faiſoit les belles remonſtrances qu'il entaſſe dans les chap. 37. & 38. de ſon liure, & qu'apres cela ils deuoient eſtre fort animez, non ſeulement à rechercher leur propre perfection, mais à procurer celle du prochain ſelon la fin de ſon Inſtitut, qui ſe dit tendre à ce but, auec vœu neantmoins de ne ſe charger nullement des ames.

Vn Capitaine qui ſur le point d'vne battaille exhorteroit ſes ſoldats à bien fuir, & à ſe ſeruir des armes des lieures, paſſeroit-il pour vaillant homme, ou pour vn de ces enfans d'Ephraim, dont le Pſalmiſte parle, qui faiſoient rage de tirer aux buttes, & eſcrimoient parfaitement des talons quand ils eſtoient au combat.]

Il eſt vray que la conduitte des ames eſt l'art des arts] & qu'il y a du danger à ſe charger de ce fardeau ſi l'on n'eſt appellé comme Aaron : mais auſſi quand la vocation y eſt, & quand Dieu aſſiſte, ne fait-il pas auec des Bergerots, comme Moyſe, Saul, Dauid, des Legiſlateurs, & des Rois à Iſraël. Celuy qui ſçait qu'il ne peut rien de ſoy, ſçait auſſi-toſt qu'il peut tout auec Dieu. Vn rozeau du deſert en la main de Ieſus-Chriſt deuient vn ſceptre, vn rozeau d'or, vne colomne du Temple. Enfans des hommes que vous vous trompez en vos meſures & en vos balances,] iuſques à quand toiſerez-vous les bonnes actions auec des vertus Morales, humaines, foibles, impuiſſantes, & non auec la diuine Charité, qui croit tout, qui eſpere tout, qui porte, qui ſupporte tout] auec celuy à qui nulle parolle n'eſt impoſſible.]

Si les raiſons de cet eſprit Plat auoient lieu, & paſſoient pour monnoie de bon alloy, I. C. auroit donc appellé ſes Apoſtres & Diſciples, à des conditions perilleuſes pour le ſalut, & ſi lon fait vertu & vœu de n'imiter iamais I. C. en la charge Paſtorale, quel outrage fait-on au Paſtorat meſme de I. C. & à celuy des Apoſtres. Et puis on ne parlera que d'imitation de I. C. & de vie Apoſtolique, tandis que lon fuyra, que lon éuitera, que lon renoncera, que lon repudiera ce qu'il y a de plus charitable & excellent en la

by Google

vie de Ieſus-Chriſt & de ſes Apoſtres, qui eſt la charge des ames.

Encouragement aux Paſteurs.

§. CLIV.

MAis elle eſt dangereuſe ſans doute ſi le Sauueur n'aſſiſte ; mais quand il inuite à ce joug, qui ne voit qu'il en porte vne partie qui fait le tout, & que la cooperation humaine n'eſt qu'vn petit rayon de l'operation diuine. S'il faut fuir la charge des ames pour ceſte raiſon, où trouuera-t'on des Superieurs Cenobitiques, ſi lon ne dit qu'ils ſont Superieurs honoraires non oneraires, & qu'ils ſont en Prelature ſans ſolicitude & charges d'ames, & que ſçait on s'ils n'auroient point quelque Priuilege ou Exemption pour cela ?

De plus, quelle condition n'eſt dangereuſe ? S. Paul ne dit-il pas qu'il y a du peril par tout, par les chemins, à la maiſon, ſur mer, ſur terre, aux conuerſations, & en la ſolitude, à la ville & aux champs : mais le plus grand de tous les perils c'eſt celuy des faux Freres : & qui ſont ces faux Freres ? ſinon ceux qui iouënt à la fauſſe compagnie, qui n'oſent entrer dans le Pretoire de peur de ſe prophaner, & ne craignent pas de crier à la porte, Crucifiez-le : qui ſe ſequeſtrent, qui font bande à part, qui ſe ſouſtraient de la Hierarchie, qui diſent que Dieu ne leur a pas recommandé le prochain pour en prendre la charge, qui laiſſent le ſoin des bleſſez au bon Samaritain, qui veulent vn gouuernement ſans charge, des roſes ſans eſpines, du miel ſans pointures, vn ſabath delicat, faire ce qui leur plaiſt, quand il leur plaiſt, & comme il leur plaiſt, par diuertiſſement, par paſſe-temps, ou pour quelque autre intereſt plus materiel que ſpirituel, pour quelque regard plus terreſtre que celeſte, ou pour éuiter l'oiſiueté ennemie de l'ame, & ennuieuſe, par quelque mignard employ.

Bon Dieu ! & quel lieu eſt exempt de danger en ceſte vallée de pleurs où tout eſt incertain] où nul ne ſçait, pour ſaint qu'il ſoit, s'il eſt digne d'amour ou de haine] où S. Paul dit qu'il n'eſt pas iuſtifié quoy qu'il ne ſe ſente coupable de rien,] où il faut ſans ceſſe operer ſon ſalut auec crainte & tremblement :] où les colomnes branlent que feront les broſſailles ? Vn Loth qui fut ſi iuſte dans vne ville abominable, que fit-il dans la ſolitude, qui d'ailleurs eſt ſi propre à conſeruer l'eſprit de grace. Lucifer tombe du ciel, Adam dans le paradis terreſtre, Iudas ſe perd dans le College Apoſtolique, & les Phariſiens ſe confians en leurs œuures humaines & morales, en leurs cheuaux, & en leur chariots comme Pharaon, penſeront eſtre hors de tout danger.

Il n'y a point de ſeureté icy bas ſur laquelle nous nous puiſſions dignement appuyer qu'en la grace, en l'aide, en la miſericorde de Dieu : qui demeure là eſt en la protection du ciel, il a trouué vn haut refuge, vn bon azile, qui eſt l'ombre des aiſles du tres-haut, & le bouclier de ſa verité. Celuy qui ſe confie en Dieu ſera comme le Mont de Sion qui ne s'eſbranle par aucun orage. A comparaiſon de cela c'eſt s'appuyer ſur des baſtons de rozeau, que de ſe repoſer ſur des vœux, des habits, des murailles.

Sur le meſme ſujet.

§. CLV.

VIue Dieu, diſoit la Seraphique Catherine de Gennes à ſon Confeſſeur qui eſtoit Frere queſteur & qui vantoit deuant elle, qui n'eſtoit que Dame ſeculiere qui s'eſtoit conſacrée au ſeruice des pauures de l'hoſpital, ſon haut eſtat de perfection; ſi ie penſois que voſtre habit vous fiſt aymer Dieu dauantage que moy, ie vous l'oſterois pour m'en couurir: elle diſoit cela embrazée de zele contre la vanité de ce diſcoureur; elle n'en fit rien pourtant la bonne ſainte, car elle ſçauoit bien que la perfection de l'amour de Dieu dont elle eſtoit toute conſommée, ne conſiſtoit pas en vn froc, en vne Regle, en vn Cloiſtre, mais en de plus grandes preuues de Charité.

Ie dy cecy non pour raualer la vie & les vœux Cenobitiques, mais pour releuer, comme de raiſon, l'Eſtat & la dignité Sacerdotale & Paſtorale au deſſus de tout cela, quelque ſainct qu'il puiſſe eſtre, Eſtat diuin & de l'inſtitution de I. C. tellement rauili par les procedures du Cenobiſme, que l'Eſprit du Dieu viuant (qui eſt tout de ſimplicité & d'humilité) n'a pas reuelees,] mais l'Eſprit du Dieu du Siecle] qui eſt celuy du propre intereſt.

Quand ſera-ce que celuy que S. Bernard appelle en Patriarchat Abraham, enuoyera Agar & ſon fils au deſert, laiſſant Sara & ſon enfant dans l'heritage qui leur appartient de droit commun? Quand ſera-ce que la verge veillante] de la celeſte Prouidence deſſillera les yeux des Ionathas, & fera tomber les eſcailles de ceux qui enfouiſſent les talens qu'ils ont pour le ſeruice des ames, les faiſant ranger dans vne condition qui fait eſtat de ne s'en charger pas, preuenus de l'opinion d'vne perfection plus grande en vne condition, qui de ſoy n'eſt que Laïque, non Clericale ſinon par indulgence, & nullement Paſtorale. Trompez par le change de la Perfection accidentelle & inſtrumentelle qui leur fait perdre l'eſgard à l'eſſentielle qui conſiſte en la Charité. Encore meſme quant à l'accidentelle nous monſtrerons icy deſſous que les vœux attachez à l'Ordre Sacerdotal ſont incomparablement plus ſolennels que les Cenobitiques.

Quand ſera-ce que l'Eternel Iacob croiſant ſes mains eſtendra ſa droite ſur le ſainct Clergé & l'Eſtat Paſtoral? dont l'Egliſe a incomparablement plus de beſoin que du Cenobitique, appellera au gouuernement des ames ceux qui en ſont capables, & qui s'en retirent, fuyans le trauail & la charge, en quoy conſiſte la plus haute charité & perfection, & ne releguera dans les Cloiſtres, parmy les obſcuritez, entre les morts du ſiecle,] que ceux qui n'auront pas les talens neceſſaires pour exercer les fonctions Clericales, ne vacquans qu'à leur propre perfection, comme faiſoient les Cenobites des premiers ſiecles. Mais qui peut eſperer ceſte benediction pour l'Egliſe & les Peuples, tant que ceſte perſuaſion de ſeureté de ſalut, de Perfection plus grande, d'Eſtat plus Parfait, amuſera des eſprits, qui errent dés le ventre, c'eſt à dire dans le ptincipe, & qui ſans y penſer prennent leur intereſt pour celuy de Dieu.

Digitized by Google

Canon expliqué.

§. CLVI.

D'Où vient donc, dira-t'on, que le 49. Canon du quatriéme Concile de Tolede rapporté au chapitre *Clerici* 19. *q.* 1. permet aux Cleres de paſſer dans les Monaſteres, meſme contre le gré de leurs Eueſques, ce qui eſt confirmé au chap. *Duæ ſunt* 19. *q.* 2. On pourroit reſpondre à cela que ce mot de Clerc ne ſignifie pas touſiours vn Preſtre, ny celuy de Preſtre vn Curé. Mais puiſque l'vſage des derniers ſiecles permet aux Curez de reſigner leurs benefices, & de ſe ietter dans les Conuens, (quoy que cela ſoit different de la diſcipline Eccleſiaſtique des premiers ſiecles) on peut dire que vrayement il eſt meilleur pour celuy qui ſe décharge, c'eſt à dire qu'il eſt plus doux, plus agreable, plus tranquille, & meſme plus aſſeuré d'vne ſeureté Morale & de prudence humaine. Mais que ce ſoit vn acte de plus grande Charité, il ſeroit malaiſé de l'auancer ſans contredire à ce mot ſacré, Il n'y a point de Charité plus grande que de mettre ſon ame pour ſes oüailles] & pour ſes freres.]

Qu'il ſoit meilleur pour le ſeruice des ames & de l'Egliſe, c'eſt ce que lon ne peut dire, ſi on n'eſtime dauantage vne chandelle cachée ſous vn boiſſeau, que miſe ſur le chandelier & eſclairante à toute la maiſon. Qu'il ſoit plus ſuaue & plus paiſible on ne le peut nier ſans démentir l'experience: mais qu'il ſoit auſſi plus penible, plus meritoire, on ne le niera pas, ſi on ne veut arracher la ſueur du front de la vertu: & renuerſer le Prouerbe Grec, qui met la difficulté autour des plus belles choſes.

Qu'il ſoit plus aſſeuré pour le ſalut d'vne certitude de foy, on ne l'oſeroit auancer ſans temerité, ny ſans oſter iniuſtement à la Grace diuine la ſaincte confiance qu'elle donne à l'ame par vne bien-heureuſe eſperance, pour l'attribuer à des moyens humains, à des vœux, des regles, des murailles, qui ſans la Charité ne ſont rien pour le Ciel.

Deſir equitable.

§. CLVII.

QVand verrons-nous ce temps là heureux, auquel ces veritez eſtans reconnuës on rendra à vn chacun ſelon ſes œuures, & on reſtituëra au ſainct Clergé l'honneur qui luy eſt indignement rauy, par des enfans meſconnoiſſans, qui veulent maintenant vſurper la qualité de Peres, depuis que par commiſſion ils ont eſté appellez pour eſtre ſimples Pedagogues. Ouy, car S. Hierôme nous apprend nettement, qu'autre eſt la qualité de Clerc, c'eſt à dire de Preſtre, autre celle de M.... Celuy-là eſt Maiſtre, ceſtuy-cy Diſciple; celuy-là Paſteur, celuy-cy oüaille; celuy-là repaiſt, celuy-cy eſt repeu, & celuy-là meſme peut liurer celuy-cy à Sathan pour ſauuer ſon eſprit par l'affliction de ſon corps,] c'eſt à dire

l'excommunier : c'eſt en ſon Epiſtre à Heliodore, ce qui eſt rapporté au chap. *Alia eſt 16. q. 1.*

Ce ſera lors que la preeminence de l'Eſtat, offuſquée par vne Doctrine inconnuë aux premiers ſiecles, ſera renduë à ceux qui repreſentent en terre le Paſtorat de Ieſus-Chriſt, ſoit en plenitude de puiſſance, comme le Succeſſeur de S. Pierre, ſoit en part de ſolicitude comme les ſucceſſeurs des Apoſtres, & ſous eux les ſucceſſeurs des Diſciples, les Paſteurs Subalternes aux Eueſques. Ce ſera lors que lon reconnoiſtra leur Eſtat, auſſi-bien que leur Office & leur Dignité, de plus haute perfection, que le Clauſtral, parce qu'il eſt fondé & enraciné en la plus haute Charité, qui eſt d'expoſer ſon ame pour le ſalut de ſes freres. Ce ſera lors que l'on verra eſbourgeonner de la vigne eſleuë, la ſaincte Egliſe, tant de pampres ſuperflus qui empeſchent que le ſep du Clergé ne produiſe des fruicts ſelon l'eſtenduë de ſa puiſſance. Lors que lon diminuëra le nombre de ces fins animaux qui démoliſſent ceſte vigne,] & que lon reduira tant de volontaires dans les vieux Regimens, ie veux dire dans les vieilles bandes de la Hierarchie.

Alors on verra renaiſtre de ſes cendres ce Phœnix du Clergé, qui doit durer iuſques à la conſommation du ſiecle, d'autant que c'eſt le vray Ordre eſtably par Ieſus-Chriſt pour le Gouuernement de ceſte Egliſe qu'il s'eſt acquiſe, par ſes ſouffrances, & qu'il a renduë belle en la lauant dans ſon ſang.] Alors on verra le rajeuniſſement de ceſte aigle, qui fait ſon nid en des lieux eſleuez] & qui prouoque ſes petits à voler] en Dieu. Bien-heureux les yeux qui verront ceſte ſaincte ſi deſirée, & ſi neceſſaire Reforme.

Prudence de Bellarmin.

§. CLVIII.

PAr tout ce que ie viens d'auancer, Hermodore, vous pouuez connoiſtre, combien la Perfection de l'Eſtat Cenobitique, qui ne conſiſte qu'en des vœux, & qui n'eſt qu'inſtrumentele, eſt inferieure à celle de l'Eſtat Sacerdotal & Paſtoral, qui eſt eſtablie ſur le plus haut point, & comme ſur l'apogée de la Charité, l'ame & la reine des vertus, celle qui n'a point de deffaut, & qui ne deffaut iamais, & en laquelle conſiſte non l'accidentelle, mais l'eſſentielle Perfection. Comme auſſi pourrez-vous reconnoiſtre combien vous eſtes eſloigné de voſtre compte, quand vous vous efforcez de mettre les vœux que vous appellez Eſſentiels dans le Cenobiſme des premiers ſiecles, qui a bien eu la prattique de la Continence, de la Deſappropriation, & de l'Obeiſſance en vn haut degré, mais toutesfois ſans vœu.

C'eſt pourquoy le tres-docte & tres-pieux Bellarmin traittant de ce ſujet en ſes Controuerſes, au Liure des M..... s'eſt bien gardé d'entreprendre ceſte preuue, où vous vous eſtes hazardé ſous de mauuais garands

que les Cenobites des premiers ſiecles fiſſent les trois vœux du Cenobiſme des derniers, mais il s'eſt contenté de monſtrer au chap. 5. l'antiquité du Cenobiſme qu'il pouſſe iuſques dans le temps de S. Antoine, de S. Paul l'Hermite enuiron le troiſiéme ſiecle, quoy qu'il y ait bien de la difference entre la vie Anacoretique entierement ſolitaire, & la Cenobitique ou Conuentuelle qui ſe paſſe en Societé & Communauté. Car bien que S. Antoine ait eu pluſieurs Diſciples ſectateurs, & imitateurs de ſa vie, comme auſſi S. Hilarion, S. Macaire, & d'autres, on ne lit pas pourtant qu'ils ayent veſcu enſemble en des Conuens; mais diſperſez çà & là dans des cauernes & hermitages, où ils ſe retiroient, partie pour l'amour de la vie Contemplatiue, partie pour fuir les perſecutions, partie pour d'autres motifs.

Et ceſte Regle de S. Pacome qui ſe lit en la vie des Peres, au cas qu'elle ſoit de ce Sainct, eſt pluſtoſt vn ramas d'auis pour bien viure dans la ſolitude que pour prattiquer dans vn Monaſtere; auſſi n'eſt-elle embraſſée d'aucune Communauté, non plus que celle qui eſt attribuée à S. Hierôme, & qui n'eſt pas miſe au rang de ſes œuures veritables.

Source du Cenobiſme.

§. CLIX.

LE premier Legiſlateur des Cenobites c'eſt S. Baſile, dont la Regle a touſiours eſté prattiquée en Orient. La ſeconde celle de S. Auguſtin. La 3. celle de S. Benoiſt. La 4. de S. François. La 1. eſt du 4. ſiecle, la 2. du 5. la 3. du 6. & la 4. du 13. Voila la plus grande antiquité du Cenobiſme: car tous les Ordres Cenobitiques, quoy qu'auec diuerſes Conſtitutions, militent ſous l'vne de ces quatre Regles.

Quant aux vœux nulle de ces quatre Regles n'en parle; Ouy bien de promettre ſtabilité, obedience, & de garder la Regle; mais de vœu ſimple, ny de ſolennel, ny meſme de formulaire de profeſſion, nulles nouuelles. C'eſt pourquoy Bellarmin parlant des vœux n'a traitté ny de leur ſimplicité, ny de leur ſolennité, ny de leur antiquité; mais ſeulement au chapitre 14. & les ſuiuans, il proune que le vœu eſt vn acte de Religion, & vne choſe ſaincte, & en ſuitte que l'on peut vouër les Conſeils de Continence & de Pauureté, & auſſi l'Obedience. Mais qu'il s'eſſaye de monſtrer que les Cenobites anciens ayent fait les vœux en la maniere que les font les modernes, c'eſt ce qu'il n'a nullement entrepris, & dont par vous, Hermodore, ceux qui vous font eſcrire ſont venus aſſez mal à bout.

Huictiéme Difference entre le Cenobiſme ancien & moderne.

§. CLX.

LA Huictiéme Difference que l'Autheur de l'Examen remarque entre les Cenobites Anciens & les Nouueaux, eſt *que ceux-là s'eſtoient conformez, tant qu'ils auoient peu, à la vie Apoſtolique, pleine d'humilité & charité, laquelle vie ils auoient commencée peu de temps apres le deceds des Apoſtres, ſous le nom de M..... ou Anachoretes; Et ceux-cy n'ont commencé la leur que depuis cinq cens ans, ſous l'inſtitution de S. François, de S. Dominique, & autres, qui ont inſtitué les nouuelles Religions.*

Hermod. p. 186.

Pour parer ce coup qui vous eſt fatal, & qui renuerſe de fond en comble ceſte Doctrine que Platus, & ſon Echo l'Eſcriuain *des Heureux Succez*, bref que tous les Cenobites publient à cor & à cry, que leur genre de vie a eſté inſtitué par Ieſus Chriſt & par les Apoſtres, vous vous ſeruez de deux eluſions: la 1. *Que ſi les M..... ou Anachoretes auoient imité la vie des Apoſtres, donc on ne peut nier que l'Ordre des Cenobites ne ſoit eſtably ſur la ſainteté de vie des Apoſtres.*

p. 187.

Il ſemble icy que vous marchiez ſur la corde tant vous vous balancez auec contrepoids: que voulez-vous dire par ce galimathias? la queſtion n'eſt pas ſi l'Ordre Cenobitique eſt eſtably ſur l'imitation de la vie ou des vertus des Apoſtres, mais qui a eſtably cet Ordre?

On vous dit haut & clair, que ce ſont S. Dominique & S. François, qui depuis quatre ſiecles ont eſtably, fondé & inſtitué les leur; c'eſt à cela qu'il faut reſpondre, & ſçauoir s'ils ſont les vrais Inſtituteurs & Fondateurs de leurs Ordres, comme tout le monde le dit, & le croit; ou ſi ces ſaincts Ordres ont eſté enſeuelis durant douze ſiecles, & puis reſuſcitez au treziéme par ces deux grands Saincts. Ne craignez-vous point qu'on ne vous faſſe la meſme reproche qu'aux Heretiques de noſtre aage, qui font dormir leur Egliſe pretenduë douze ou treze cens ans dans le deſert, & puis la reueillent ou reforment, diſent-ils, en noſtre ſiecle.

On ne vous demande pas ſi le grand & Seraphique S. François, pour dreſſer ſa Regle & ſon Ordre, a ietté ſa veuë ſur la montagne de toute perfection Ieſus-Chriſt, & s'il en a mis les fondemens ſur les montagnes ſainctes] des vertus Apoſtoliques; cela eſt euident, meſme dés ſes premieres paroles, qui ſont. *La Regle & vie des Freres Mineurs eſt ceſte-cy, ſçauoir, d'obſeruer le ſainct Euangile de N. S. Ieſus-Chriſt, viuant* (il ne dit pas voiiant) *en Obedience, ſans Propre* (il ne dit pas Pauureté) *& en Chaſteté.*] Nous ſçauons que noſtre Seigneur a eſté fait obeiſſant iuſques à la mort & la mort de la Croix,] que ſa pureté & integrité a eſté plus qu'Angelique, quant à la Deſappropriation c'eſt ce que l'on ne peut auouër ſans tomber dans l'Anatheme de Iean XXII. qui declare errans ceux qui tiennent que N. S. n'ait iamais rien poſſedé en propre.

Mais il y a bien de la difference entre imiter N. S. & tirer ſon Inſtitution de N. S. Et quoy que les Freres Preſcheurs & Mineurs imitent en beaucoup

Digitized by Google

beaucoup de choſes quelques actions & vertus de N. S. nul homme de bon ſens ne dira que leurs Ordres, qui ont eſté eſtablis par leurs ſaincts Fondateurs douze cens ans apres l'Aſcenſion du Sauueur, ſoient de l'inſtitution de Ieſus-Chriſt, autrement tout homme qui ieuſnera, qui priera, qui preſchera, qui pleurera, qui trauaillera des mains comme a fait noſtre Seigneur, pourra dire qu'il tire en toutes ces choſes ſon inſtitution de noſtre Seigneur.

Suitte.

§. CLXI.

DAuantage il y a pluſieurs Obſeruances que N. S. n'a ny faites ny inſtituees, par exemple il ordonne aux Apoſtres de manger ce qui ſera mis deuant eux, en quoy il eſt fort bien imité, & les Apoſtres auſſi par les Freres Mineurs, mais non par les Ordres qui voüent la vie quadrageſimale, & qui meſme rejettent l'vſage de la chair en l'extremité des maladies qui menacent de mort: ie ne dy pas que ces abſtinences ne ſoient bonnes eſtans approuuées de l'Egliſe, mais qui dira qu'elles ſoient de l'inſtitution de I. C. ſinon celuy qui à credit voudra debiter ſes fantaiſies?

Les Anachoretes anciens, ſelon l'Examinateur, *ont imité la vie des Apoſtres*. Doncques, ſelon la concluſion des Gloſſateurs, par la plume du condeſcendant Hermodore, les Cenobites de ce temps tirent leur inſtitution des Apoſtres; Eſt-ce raiſonner cela, ou dire des guoguettes?

Il danſe ſur le meſme pied, quand il pourſuit ainſi. *De plus vous diſiez tantoſt que l'Eſtat Mon..... ou Anachoretique n'auoit eu vigueur que trois cens ans* (adiouſtez-en cinquante) *apres la venuë de N. S. & maintenant vous confeſſez que la vie de ces M..... ou Anachoretes a commencé peu de temps apres le deceds des Apoſtres. Ainſi vous ruinez l'autre partie de voſtre propoſition, qui ne donnoit l'eſtre à leur Inſtitut, que trois ſiecles entiers apres la venuë de Ieſus-Chriſt.*] Hermod. p. 187.

L'œil chargé d'vne ſuffuſion de ſang voit toutes choſes rouges; ces contradictions ne ſont que dans des eſprits qui ne ſe plaiſent que dans la contradiction. Il eſt vray que peu de temps apres les Apoſtres, quelques Chreſtiens, ou amoureux de la ſolitude & de la vie contemplatiue, ou fuyans les perſecutions, ſe retirerent dans les deſerts, pour y prattiquer la Religion Chreſtienne auec plus de ſeureté, de liberté, & de douceur: mais de dire que le Cenobiſme ait commẽcé à paroiſtre en l'Egliſe, ſinon au temps de S. Baſile dans le 4. ſiecle, c'eſt ce qu'on ne peut monſtrer par aucun Auteur ancien, puiſqu'il eſt le premier qui a dreſſé des Loix & vne Regle à ceux qui voudroient vacquer à la deuotion en Communauté.

Vouloir donc tirer des Apoſtres l'Inſtitut des Cenobites (qu'on appelle Reguliers, à raiſon des Regles ſous leſquelles ils viuent) à cauſe que des Hermites ou Anachoretes, qui eſtoient ſolitaires, ſans regle particuliere, autre que la commune de tous les Chreſtiens, qui eſt la Loy de Dieu, ſans

Digitized by Google

Conſtitutions, ſans vœux, ſans communautez, ſans Monaſteres, ont habité les deſerts auant le ſiecle quatrieſme, ne ſont-ce pas des conſequences bien tirées?

Poſſible que ces mots *de peu de temps apres la mort des Apoſtres*, vous ont donné quelque priſe ſur voſtre Aduerſaire, mais par *peu de temps* parauenture entend-il peu de ſiecles, comme deux ou trois, qui ſera peu de temps apres les Apoſtres, ſi vous le comparez au troiſiéme ſiecle, auquel ont eſté fondez les Ordres Conuentuels des Dominiquains & Franciſquains. Faites & dites tout ce qu'il vous plaira, Hermodore, alleguez, appliquez, raiſonnez, inculquez, vous ne perſuaderez iamais à vn homme tant ſoit peu verſé en l'Hiſtoire de l'Egliſe, que le Sauueur, ny les Apoſtres ayent dreſſé vn Eſtat particulier en l'Egliſe de Dieu, enfermé dans des Cloiſtres, & viuant ſous les vœux & ſous des Regles ſemblables à celles qui depuis ont eſté dreſſées par de ſaincts perſonnages, & approuuées par le Sainct Siege. Bellarmin meſme reconnoiſſant que ceſte forme d'approuuer les Ordres Cenobitiques reſeruées au ſouuerain Pontife, n'a commencé qu'au trezième ſiecle, lors que les Ordres des Freres Preſcheurs & Mineurs furent inuentez & introduits.

Gentilleſſe d'Hermodore & des Liguriens.

§. CLXII.

CEpendant vous eſtes prié de chercher de meilleures eſchappatoires, que ces biaizemens, pour apprendre à l'Examinateur, & à ſes adherans, deſquels ie ſuis, que les Ordres de S. Dominique, & de S. François ſont de l'Inſtitution de I. C. & des Apoſtres; Et auſſi de porter à d'autres ces cocquilles, que les huict Differences qu'il remarque entre le Cenobiſme des premiers & des derniers ſiecles, ſont autant d'auantages & de prerogatiues pour celuy de la nouuelle fonte.

Autrement vous nous obligerez de croire que vous tenez de l'humeur de ces Liguriens, qui diſent que ces belles qualitez d'hommes ſans foy, de femmes ſans honte, de mer ſans poiſſon, & de montagnes ſans bois, ſont les Eloges & les Panegiricques de la riche & ſuperbe Cité de Gennes. Et le monſtre ainſi. Hommes ſans foy, parce, diſent-ils, que la ſeule parolle d'vn Geneuois eſt plus aſſeurée que la foy iurée par les autres hommes: femmes ſans vergoigne, parce qu'elles ſont toutes ſi ſages (ſi vous les en croyez) qu'elles n'ont aucun ſujet de craindre l'opprobre qui ſuit celles qui ne ſont pas honneſtes. Mer ſans poiſſon, qui en recompenſe porte du corail & des perles qui valent mieux que les plus gros poiſſons des autres riuages: Montagnes ſans bois; mais au lieu qui ont des veines & des carrieres de marbres, d'où lon tire des colomnes qui valent mieux que des foreſts.

Vos reſponſes, Hermodore, ont quelque air ſemblable à ces gentilleſſes, enquoy vous reſſemblez à ceux qui ſe deffendent non par valeur, mais par ruze, qui dans le deſeſpoir font armes de tous bois, & croyent auoir

Digitized by Google

bien reſpondu quand ils ne ſe ſont pas teus. Nous eſperons qu'en voſtre troiſiéme Partie vous vous ſeruirez de raiſons & d'auctoritez plus ſolides, ſi vous ne voulez perdre voſtre cauſe deuant les Iuges meſmes que vous eſliſez, & par les pieces meſmes que lon vous fait produire.

Premier Paſſage du Directeur eſclaircy.

§. CLXIII.

EST-il temps à voſtre aduis que ie vienne à la iuſtification des deux Paſſages du *Directeur* que vous aſſaillez ſur la fin de voſtre Entretien. Le premier eſt tel. *Quant aux vœux de Chaſteté, & d'Obeiſſance, nul ne doute que les Preſtres, comme Preſtres, ne les facent plus ſolennellement, entant qu'ils ſont attachez & annexez au Sacrement de l'Ordre, que les Cenobites, comme ſimples Cenobites.*] Hermod. p. 196.

Où vous porte le deſeſpoir de voſtre cauſe, Hermodore, de reſpondre à cela *Que ſi la ſolennité du vœu conſiſte en vne ſpirituelle conſecration & benediction, qui ſuiuant l'Inſtitut des Apoſtres ſe confere en la reception des Ordres ſacrez, & en la profeſſion d'vne certaine Regle approuuée de l'Egliſe, les Cenobites comme Cenobites, y participeront en voüant, auſſi bien que les Preſtres, en receuant l'Ordre.*] Ibid.

En bonne foy eſt-ce reſpondre à propos, il eſt queſtion de comparer la ſolennité du vœu Cenobitique, comme Cenobitique, auec celuy du Preſtre, comme Preſtre, & vous parlez du vœu ſolennel que le Cenobite Preſtre, comme Preſtre, non comme Cenobite, a commun auec le Preſtre. Eſt-ce raiſonner cela, ou reſuer en veillant, ou dormir debout. Le Cenobite, comme Cenobite, eſt Laïque, & non pas Preſtre. Que ſi ayant fait le vœu de Continence Cenobitique il eſt eſleué aux ſaincts Ordres, il fait de nouueau le meſme vœu comme Clerc ou Preſtre; & pour vous monſtrer dans vn meſme ſujet l'extreme difference de ces deux vœux d'vne meſme Continence, c'eſt que ſi le Cenobite auant qu'eſtre Preſtre eſt diſpenſé & abſous de ſes vœux ſolennels par le Sainct Siege, qui s'eſt (pour des cauſes qu'il ne nous eſt pas permis de rechercher) reſerué ceſte puiſſance, il peut librement ſe marier. Mais s'il eſt diſpenſé de ſes vœux Clauſtraux, eſtant Preſtre, il demeure dans le Celibat annexé à l'Eſtat Sacerdotal, dont on n'a iamais ouy dire que le Sainct Siege ait diſpenſé, (en oſtant au diſpenſé toutes les fonctions Sacerdotales) que pour des cauſes ſi graues, ſi importantes, ſi publiques, que la neceſſité qui eſt au deſſus de toutes les loix, portoit ouuertement ſur le front la iuſtification de ces diſpenſes.

Digitized by Google

Section.

§. CLXIIII.

CE qui monſtre combien eſt plus grande & plus forte la ſolennité du Celibat Sacerdotal que du Cenobitique. Et ne faut pas que vous penſiez eſchapper en diſant que vous entendez parler du vœu de la Continẽce Cenobitique, cõme Cenobitique, car la particule conjonctiue ET, monſtre aſſez voſtre intelligence, quoy que vous en puiſſiez faire vne porte d'illuſion & d'euaſion, ſelon la Doctrine des Equiuoques, que vos Protocoles entendent mieux que vous, car ſoit que le Cenobite ſoit Preſtre auant que ſe ietter dans le Cloiſtre, ſoit qu'il le deuienne apres y auoir fait profeſſion, il fait touſiours deux fois le vœu de Continence, vne fois comme Cenobite, & l'autre comme Preſtre: & il eſt euident par l'vſage & la pratique ordinaire, que le Sainct Siege diſpenſe aſſez ſouuent au vœu Cenobitique, mais au Celibat Sacerdotal c'eſt ce qui ne ſe fait iamais: ou s'il y en a deux ou trois exemples en quinze ſiecles, ce peu doit eſtre pris pour rien, joint que la grandeur des cauſes fait voir la neceſſité des effects.

Et puis dans quel Auteur auez-vous appris qu'il y ait Conſecration en la profeſſion Cenobitique, comme en la reception du Sacrement de l'Ordre: vous plairoit-il point de comparer ceſte ſolennité de vœux Clauſtraux au Sacre des Eueſques, & des Preſtres, combien il eſt vray que la fumée de la vanité monte touſiours.] Apprenez s'il vous plaiſt vn meilleur & plus Catholique langage du grand Eueſque de Chartres Yues, qui ayant eſté M.... & depuis Prelat d'vne Egliſe ſi renommée, ſçauoit bien la difference de l'vne & l'autre ſolennité. Voicy comme il parle en ſon Epiſtre 41. *La Benediction des M..... n'eſt pas vne impoſition des mains, ny la celebration de quelque Sacrement procedant de tradition Apoſtolique*, (entendez-vous Hermodore, vous qui rapportez aux Apoſtres l'Inſtitut Cenobitique.) Et vn peu apres. *Il n'importe point à ſalut, s'il reçoit la Benediction d'vn ſimple M.... ou d'vn Abbé, d'autant que nulle action exterieure* (ſaincte Profeſſion que deuiendrez-vous?) *ne fait le vray M.... il n'y a que le meſpris du monde, & l'entier Amour de Dieu.* Ce qu'vn Laïque au milieu du ſiecle, peut, auec la grace diuine, pratiquer en perfection.

Hermod. p. 196. Vous adjouſtez. *Ou ſi dans l'opinion de quelque moderne la ſolennité du vœu de Chaſteté conſiſte à rendre celuy qui voüe incapable de contracter mariage, les Cenobites, comme Cenobites, ont bien la meſme obligation que les Preſtres, apres auoir prononcé les vœux.*

Par ce Moderne vous entendez Suarez, cité en la marge: il me ſemble que vous euſſiez auſſi bien fait d'alleguer le chap. vnique *de Voto in 6.* & que le Sainct Siege eſt vn Oracle de toute autre creance, que ce Docteur venu depuis trois iours, & qui auance des propoſitions en beaucoup de lieux, que ie ne voudrois pas croire (comme ie n'y ſuis pas obligé) ſans vne meilleure caution que la ſienne: ce que le tres-docte Pierre Aurelle fait voir en diuerſes rencontres, où il luy laue ſes langes de bonne lexiue, &

Digitized by Google

monſtre que ce grand, ce fameux, cet illuſtre Pedaguogue du monde, n'eſt pas tout ce que crient les oyſeaux de Pſaphon.

Il eſt donc vray que la Decretale de Boniface VIII. conjoint en la ſolennité du vœu de Continence, celuy qui ſe fait dans la reception de l'Ordre ſacré, & celuy que lon prononce dans vn Inſtitut approuué par l'Egliſe; mais de les egaler, c'eſt dont il n'eſt point parlé: que ſi vous penſez tirer auantage de ceſte conjonction lon vous reſpondra que pere & fils, maiſtre & valet, Prince & ſubjet ſont conjoints par relation, mais pourtant ne ſont pas eſgaux en qualité.

Les Vœux du Sacerdoce plus excellens que les Cenobitiques.

§. CLXV.

IE dy donc qu'en toutes façons les deux vœux de Continence, & d'Obeiſſance ſont beaucoup plus ſolennels dans le Sacerdoce que dans le Cenobiſme: 1. En ce que le Sacrement de l'Ordre eſt de tout autre rang en l'Egliſe, que la Profeſſion Conuentuelle. 2. Ce Sacrement eſt d'inſtitution diuine, la profeſſion Clauſtrale n'eſt que de l'humaine. 3. Le Sacrement de l'Ordre eſt auſſi ancien que l'Egliſe, la Profeſſion ſolennelle n'eſt que des derniers ſiecles. 4. Le Sainct Siege peut caſſer les Ordres Cenobitiques, mais il ne peut oſter le Sacremẽt de l'Ordre. 5. C'eſt l'Eueſque qui reçoit les vœux des Preſtres, & des perſonnes Laïques, c'eſt à dire ceux qui ne ſont point dans les Ordres ſacrez peuuent receuoir les vœux Cenobitiques, comme les ont receus pluſieurs Fondateurs d'Ordres qui n'eſtoient pas Preſtres, & tous les iours les Hoſpitaliers & les Cenobites des Ordres Militaires qui ne ſont pas Preſtres, & les Superieurs des Maiſons des Moniales. 6. Les vœux ſimples peuuent faire les Cenobites vrais Cenobites, comme il eſt euident par la Bulle de Gregoire XIII. mais nul ne peut eſtre Preſtre ſans faire les vœux ſolennels, veu qu'ils ſont rendus ſolennels par la reception de l'Ordre ſacré. 7. Ceux qui font les vœux en l'Ordre de Preſtriſe ſont perſonnes de toute autre conſideration, & pour l'aage, & pour l'eſtude, & pour le teſmoignage de la vie & des mœurs, que ceux qui ſe preſentent au Cloiſtre pour y faire profeſſion: Quant à l'aage il doit eſtre de vingt-quatre ans accomplis pour eſtre Preſtre, pour le Cloiſtre quinze ans ſuffiſent (car quand la cire eſt molle elle eſt ſuſceptible de toutes ſortes de formes.)

Quant à la capacité, les ignorans ſont rejettez du Sacrement de l'Ordre; & entre les Cenobites il y a des Ordres entiers de Freres Ignorans; mais tellement ignorans qu'il ſemble qu'il faille faire preuue d'ignorance pour y eſtre receu, tant la doctrine y eſt ſuſpecte: ioint qu'en tous il y en a vne partie d'ignorans, tels que ſont les Freres laics, qui ſont vrais & eſſentiels Cenobites auſſi bien que les Preſtres: comme auſſi les Moniales, qui font les meſmes vœux, & ſont vraies Conuentuelles.

Pour le teſmoignage de la vie & des mœurs, il eſtoit ſi rigoureux dans la diſcipline de l'Egliſe primitiue pour ceux qui aſpiroient aux Ordres ſacrez, que pluſieurs choſes qui ne ſont pas peché rendoient les perſonnes irregulieres, comme il eſt aiſé à voir dans les anciens Conciles: Au lieu que le Cloiſtre eſt vn lieu de Penitence, ouuert, comme vn azile, aux plus grands pecheurs, & aux plus diffamez; ordonné meſme pour peine dans les anciens Canons aux Preſtres qui s'emancipoient de leur deuoir, & faiſoient des ſcandales. Surquoy lon peut voir les belles remarques qu'en a faites le ſçauant Pierre Aurelle ſur la Propoſition 13. du titre 4. contre l'Eſponge de Iean Floyd.

En 8. lieu, les vœux ſolennels faits en la reception de l'Ordre ſacré ſont, ſelon l'vſage ordinaire, beaucoup moins diſpenſables, que ceux qui ſe font dans les Cloiſtres, ce qui ſe voit en ce qu'ils ſubſiſtent en vn Preſtre Cenobite qui eſt diſpenſé de ſon Cenobiſme.

Trois Differences refutées.

§. CLXVI.

Hermod. p. 196.

MAis, dites-vous Hermodore, *le vœu des Preſtres n'eſt annexé à l'Ordre que par accident, & celuy des Cenobites eſt eſſentiel & inſeparable de l'eſtat Religieux; l'vn eſt tacite, & l'autre en paroles expreſſes: lon peut eſtre diſpenſé de l'vn, & la commune opinion des ſaincts Peres eſt, que l'autre eſt ſans diſpenſe.*

Vous marquez icy trois Differences dont vous ſerez mauuais marchand, car vous ne les ſouſtenez que par vous meſmes. La 1. *Que le vœu de Continence n'eſt qu'accidentel à l'Ordre de Preſtriſe.* Cela eſt faux, car le Celibat a touſiours eſté annexé au Sacerdoce par Tradition Apoſtolique, qui marche immediatement apres le droit diuin, & ainſi eſt beaucoup plus eſſentiel au Sacerdoce, qu'au Cenobiſme qui n'eſt ny d'inſtitution diuine ny Apoſtolique, & qui ne s'eſt attaché à la vie Cenobitique que depuis que les vœux y ont eſté introduits aux derniers ſiecles: vœux ſimples encore qui deuant le Decret de Boniface VIII. ou tout au plus d'Innocent II. ne diſſoluoient pas les mariages contractez. Mais le Celibat annexé au Sacerdoce a touſiours fait declarer nuls les mariages qui pourroient eſtre contractez par les Preſtres. Mais qu'eſt-il beſoin de ſe reſpandre ſur ceſte queſtion apres ce qu'en a eſcrit ſi amplement le grand Bellarmin aux Liures des Cleres & des M..... mais pour le regard ſeul de la preeminence du Celibat Sacerdotal ſur le Cenobitique, le Lecteur iudicieux & curieux eſt prié de voir ce qu'en dit le ſçauant Pierre Aurelle au lieu que nous auons cité icy deſſus, car apres vn ſi excellent moiſſonneur, il n'y a que glaner: joinct que ce docte perſonnage, & en ce ſujet & en tous les autres qu'il a traictez dans ſon admirable ouurage, a ſi bien figé l'ancre à ceux qui ſe meſlent d'emplir le monde de liures, qu'il eſt croyable que leur reſponſe ſera ſemblable à ce ſage ſilence qu'ils ont oppoſé aux trois volumes qui ont examiné la Somme de Garaſſe.

Digitized by Google

La deuxiéme Difference que vous apportez eſt. *Que le vœu des Preſtres eſt tacite, & le Cenobitique en paroles expreſſes.*] C'eſt ce que vous dites en la page precedente. *Que les Preſtres ne font vœu qu'Implicitement de garder la Chaſteté: car, ſi lon auoit eu l'exemple dans la primitiue Egliſe, de faire ce vœu, ſolennellement, & en paroles expreſſes, lon ſeroit auiourd'huy fort exact à conſeruer ceſte couſtume.* Hermod. p. 196. p. 195.

Mais ſi lon regloit les Cenobites modernes ſelon la formeancienne, ils ne feroient point de vœux du tout, cet *Implicitement* monſtre l'antiquité du Celibat Sacerdotal, & *les paroles expreſſes la nouueauté* du Cenobitique. Car on ne ſçauroit monſtrer de formulaire de ces paroles expreſſes dans aucune Regle, non pas meſme dans celle des Mineurs, qui n'eſt que depuis quatre cens ans: ſi auparauant on faiſoit quelques promeſſes elles n'eſtoient qu'implicites, lors qu'on donnoit parole d'obſeruer la Regle que lon embraſſoit: tantoſt en promettant ſtabilité, tantoſt conuerſion de mœurs, tantoſt obeiſſance.

Mais voicy bien d'autres nouuelles, qui a iamais ouy dire qu'vn homme pour auoir porté l'habit de Preſtre fuſt Preſtre, ny obligé au Celibat. Et cependant par le port de l'habit de Profez durant quelque temps, vn homme eſt tenu pour vray Cenobite, lié aux vœux qu'il ne fit iamais, ſi vous ne ioüez du mot *Implicitement*. Vous direz que c'eſt explicitement en portant ouuertement l'habit: & ie dy que le vœu de Celibat qui ſe fait en la reception du Sacrement de l'Ordre eſt bien plus explicité, c'eſt à dire expres ou exprimé, car l'Eueſque auant que le conferer, auertit tout haut ceux qui ſe preſentent, & qui ſont ſuffiſamment inſtruits de ceſte condition, que l'Egliſe par *Tradition Apoſtolique* a appoſée à la reception du Sacrement de l'Ordre, que deſormais ils viuront en Celibat perpetuel; c'eſt donc à eux de ſe retirer s'ils ne veulent pas ſoumettre leur col à ce joug; que ſi apres ceſte publication ils s'offrent, qui ne voit leur conſentement expres.

Quand le Curé auant que donner à ceux qui ſe veulent eſpouſer la Benediction nuptiale, demande à Iacques s'il veut Marie pour ſa legitime eſpouſe, il ſuffit que les parties diſent, ouy, ou pour le moins qu'elles expriment leur libre conſentement par quelque ſigne; dire apres cela que leur promeſſe n'eſt pas explicite, ny en paroles expreſſes, n'eſt-ce pas eſcrimer contre la raiſon.

Suitte.

§. CLXVII.

VOſtre troiſiéme Difference n'eſt pas de meilleur alloy que les precedentes. *Lon peut eſtre diſpenſé de l'vn*, vous entendez du Celibat Sacerdotal, *& la commune opinion des ſaincts Peres eſt que l'autre eſt ſans diſpenſe*, c'eſt à dire le Cenobitique: Autant de mots autant de cheutes,

Digitized by Google

On peut eſtre diſpenſé de l'vn. Aux choſes Morales ce qui eſt tres rare, qui n'eſt pas expedient, & qui eſt tres-difficile eſt tenu comme non faiſable, & au rebours. Ainſi voſtre douleur & voſtre iniuſtice ſe renuerſeront ſur voſtre teſte,] car pour deux ou trois diſpenſes Sacerdotales données par neceſſité, & pour le bien public depuis la naiſſance de l'Egliſe, il s'en trouuera des centaines données aux Cenobites depuis que leur vœu de Continence a eſté, par l'inſtitution de l'Egliſe, declaré ſolennel, c'eſt à dire depuis trois ou quatre ſiecles. Iugez-vous maintenant par voſtre bouche bon ſeruiteur, & voyez ſi voſtre monnoie eſt receuable.

Par les *ſainctz Peres* vous prenez S. Thomas tout ſeul, que vous citez à la marge; vous eſtes prié de voir ſon Gloſſateur Caietain ſur ce meſme lieu que vous alleguez, pour apprendre de luy le vray ſens de ce Docteur Angelique, parfaitement ignoré par vos Aſſeſſeurs. I'ay raiſon de taxer leur ignorance pluſtoſt que voſtre candeur, Hermodore, puiſque peu de lignes apres *vous auoiez que le Pape peut remettre le Cenobite en ſes droits, leuant l'obligation qu'il auroit contractée par ſes vœux: toutesfois auec ceſte difference en la diſpenſe du Preſtre & du Cenobite, que l'vn ne lairroit d'eſtre enroolé au Sacerdoce, & l'autre ſeroit entierement exclus de l'Inſtitut Cenobitique.* Alleguant en ſuitte le Decret du Pape Innocent III. qui dit que [*l'abdication de la proprieté, comme encor la garde de la chaſteté, eſt tellement annexée à la Regle des M..... que meſme le ſouuerain Pontife n'en peut pas diſpenſer*:] *du moins s'il en a le pouuoir, l'Eſtat regulier ne ſubſiſtera pas, auec vne ſemblable diſpenſe.*]

Hermod. p. 196.

Auant que ie reſponde à la choſe, ie vous auiſeray de citer deſormais les Decretales en Canoniſte, & de dire que cecy eſt du chapitre *Cum ad Monaſterium extr. de ſtat. Monac.* & non pas comme vous faites aux Decretales liure 3. titre 36. chapitre 6. ſi les Iuriſconſultes faiſoient leurs allegations de ceſte ſorte ils tomberoient en de grandes confuſions, s'ils citoient le Digeſte ou le Code par liures, titres, loix, que ſeroit-ce, celuy qui vous a fourny ceſte piece n'entend gueres ces rubriques.

Difference notable du Sacerdoce & du Cenobiſme.

§. CLXVIII.

POur repartie au fond, vous apprendrez de voſtre objection la ruine meſme de voſtre deſſein, & vrayement *vne grande difference entre la diſpenſe du Cenobite & du Preſtre.* Car s'il auenoit (ce qui eſt ſi rare, qu'il peut eſtre pris pour nul, car pluſieurs ſiecles n'en fourniſſent pas vn exẽple) qu'vn Preſtre fuſt diſpenſé de ſon vœu de Continẽce, & euſt permiſſion de ſe marier, ſon caractere eſtãt diuin & ineffaſſable, il n'eſt pas au pouuoir du S. Siege, ni de toute l'Egliſe de luy oſter l'Ordre, mais l'Egliſe fait ce qu'elle peut luy

Digitized by Google

luy oſtant par ſon interdiction, accompagnee de menaces de grieſues peines, toutes les fonctions Sacerdotales, elle le range entre les laïques, ne luy laiſſe que la Communion laïque, luy defend le ſeruice de l'Autel, & des autres Sacremens, & s'il eſtoit Predicateur l'adminiſtration de la parole de Dieu. Tout de meſme que quād elle degrade vn Preſtre à cauſe de quelque grand crime, le liure au bras ſeculier afin qu'il le iuge ſelon les loix ciuiles, elle le priue de tout hōneur & priuilege Eccleſiaſtique, & lui oſteroit l'Ordre meſme ſi elle pouuoit. Ce qui fait paroiſtre la grandeur & l'eminence de l'Ordre Sacerdotal, que toute l'Egliſe Militante ne peut effacer, puiſqu'il durera meſme dans l'Eternité heureuſe, ou malheureuſe.

Mais pour le Cenobitique, comme il eſt tout à fait d'inſtitution humaine, elle peut le démolir de fond en comble iuſques aux fondemens, comme les Iſraëlites chez Dauid, ſouhaittoient que Babylone le fuſt:] & comme le meſme dit du peruers qu'il auoit veu eſleué, & en repaſſant il n'eſtoit plus, & il n'y auoit de luy ny trace ny place:] quand elle vſe de diſpenſe enuers quelqu'vn (ce qui eſt aſſez frequent) elle diſſout entierement toutes les marques & l'eſſence meſme du Cenobiſme, comme vn arbre que la foudre met en poudre; elle met la coignee à la racine, & deffait ſon propre ouurage auec autant de facilité qu'elle l'a fait en l'approuuant, dequoi les Ordres entiers des Templiers & des Humiliers, qui ne reſtent plus qu'en la memoire des choſes paſſees, ſont d'euidents témoins.

Le Sacerdoce de ſoy eſt eſſentiel à l'Egliſe, mais le Cenobiſme ne lui eſt tout entier qu'vn foible accident, dont elle s'eſt paſſee pluſieurs ſiecles, tout y eſt accidentel, & les vœux, & les Regles, & les ceremonies, & les Profeſſions & tout, il eſt aiſé aux ſouuerains Pontifes d'oſter ces accidens, ſans deſtruire le ſujet, qui eſt l'Egliſe; ce ſont de petits luminaires qu'il peut eſteindre du ſouffle de ſa bouche, & releguer dans le neant, auec vn Bref, tout ce grand attelage d'Inſtituts: cela eſt en ſa diſpoſition comme la boüe en la main du potier, il en peut faire des vaiſſeaux d'honneur ou d'ignominie,] ſans qu'on lui puiſſe dire, pourquoi faites-vous ainſi?] il les peut laiſſer entiers, il les peut caſſer auec vne gaule de fer comme des pots de terre:] il peut exterminer la laye de la foreſt, & les marcaſſins qui démoliſſent la vigne.]

Subtilité émouſſee.

§. CLXIX.

C'Eſt vne ſubtilité de paroles de dire que le Preſtre diſpenſé demeure Preſtre, & que le Cenobite abſous de ſes vœux n'eſt plus Cenobite, *& que c'eſt vne choſe impoſſible d'eſtre M.... & Marié en meſme temps.* Pouuez-vous auoir des yeux, Hermodore, & auancer ces raiſonnettes; combien voyons-nous tous les iours d'hommes qui ſont *& Preſtres, & Cenobites, & Mariez en meſme temps*? Les exemples ſont à centaines de ceux qui du conſentement de leurs parties font vœu de Continence, & puis ſe ietter tātoſt l'vn tantoſt l'autre, ou l'vn & l'autre dans les Cloiſtres? I'en connois & ay *Hermodo. p. 197.*

Digitized by Google

connu pluſieurs de cette ſorte, dont les femmes eſtans viuantes, ils eſtoient & Preſtres & Cenobites & Mariez en meſme temps. Mariez, ouy, car ce que Dieu a conjoint veritablement vne fois, il n'y a point de puiſſance humaine qui les puiſſe deſlier.] Preſtres, ouy, car ils s'eſtoient rangez dans le Sacrement de l'Ordre: & Cenobites auſſi par vœu & profeſſion.

Mais vous entendez qu'vn Cenobite en meſme temps ait les fonctions maritales & Cenobitiques. Et où auez-vous iamais leu que le Pape ait diſpenſé vn Preſtre d'auoir en meſmes temps les fonctions Sacerdotales & maritales? Ce ſont choſes qui ont touſiours eſté iugees incompatibles, meſmes dans les ombres & les figures de l'ancienne loi, où les Preſtres, quoi que mariez, ſe priuoient de l'vſage de leur mariage quelques iours deuant & apres leurs ſacrifices. Que ſi celui qui par le conſentement de ſa femme s'eſt fait Preſtre eſtoit ſurpris par apres auec elle, ſeroit puni comme les autres Clercs infracteurs du Celibat; beaucoup plus ſeroit chaſtié celuy qui eſtant diſpenſé pour le mariage, ſeroit trouué exerçant les fonctions Sacerdotales.

Vous ferez inſtance opportunement & importunement, (mais à voſtre dam) & direz que le Pape peut conceder à vn Preſtre les vnes & les autres fonctions: nous ne doutons pas de ſa ſouueraine & abſoluë authorité, de ſa plenitude de Puiſſance, pourtant on peut dire de luy comme l'Apoſtre diſoit de ſoi, Tout m'eſt permis, mais tout ne m'eſt pas expedient.] Depuis que l'Egliſe Catholique eſt nee, on ne dõnera point vn exemple de pareille diſpenſe. Et celuy des Preſtres Grecs (que la honte vous a empeſché de produire) eſt plutoſt vn abus qu'vn vſage legitime, comme le monſtre treſpertinemment le docte Aurelius au lieu que nous auons cité.

Il eſt vray que l'Egliſe Latine, lors qu'elle eſtoit encore vnie à la Grecque, l'a ſouffert, pour la dureté de cœur, & pour le bien de paix, mais elle ne l'a iamais approuué; tout de meſme (bonne, patiente, benigne, & douce Mere qu'elle eſt) qu'elle endure & tolere tant d'Inſtituts Cenobitiques, déreglez, deſordonnez, ſcandaleux, débandez, déuoyez de leur obſeruance, ſans approuuer ce genre de vie honteux & diſſolu, qu'elle deteſte, & qu'elle taſche d'abolir par tant de diuerſes reformes, preſſant en temps & hors de temps, reprenant, tenſant, conjurant, en toute patience & doctrine.]

Et renuerſee par elle-meſme.

§. CLXX.

QVe ſi vous vous tenez opiniaſtrement à ce poinct, que le S. Siege peut permettre l'vne & l'autre fonction, quoi qu'il ſoit inutile d'inſiſter ſur vn droict qui n'a aucun exemple ny appui dans le faict, ie vous diray que vous reſſemblez à ces enfans qui ſe bruſlent & ſe coupent auec le feu & le fer dont ils ſe joüent, ou à ces ingenieurs qui s'échaudent ſouuent dans leurs feux d'artifices: car ſi le Pape peut cela dans le Sacerdoce, combien plus dans le Cenobiſme? Et s'il peut permettre à vn Preſtre diſpenſé

Digitized by Go

les fonctions Sacerdotales, combien plus peut-il faire qu'vn Cenobite ait les fonctions matrimoniales & Cenobitiques tout enſemble ?

Ce qui eſt meſme tous les iours ſur nos yeux : nul n'a iamais douté que les Ordres Militaires de S. Iacques, de Calotrane, d'Alcantara, de Anis, de Chriſt, des Theutoniques, n'ayent eſté, en leur origine, comme celuy de Malte, & par conſequent vrays & eſſentiels Cenobites : & il eſt certain qu'ils le ſont encore, ſelon l'opinion veritable de pluſieurs Canoniſtes. Cependant le Pape a changé leur vœu de Chaſteté continente en celui de Chaſteté conjugale : quant au vœu de Deſapropriation ils le font & le gardent entant qu'ils ne ſont qu'vſufruictiers, non proprietaires, de leurs Commanderies, qui ſont de vrays Benefices, comme celles de Malte : mais il les rend proprietaires de l'vſufruict, dont ils peuuent diſpoſer comme il leur plaiſt. Pour le vœu d'Obeiſſance, il y eſt d'autant plus exact, qu'il eſt fait dans vne Milice, & chacun ſçait combien l'obeiſſance militaire eſt ponctuelle & rigoureuſe.

Au reſte, la plenitude de Puiſſance du ſouuerain Siege eſt ſi abſoluë en ceci, que celui qui y eſt aſſis peut tailler, couper, alõger, accourcir, reſtreindre, eſtendre, le Cenobiſme comme il luy plaira ; il peut donner aux vœux ſimples la force des ſolemnels, & reciproquement aux ſolemnels la liberté des ſimples ; il peut faire ſubſiſter le Cenobiſme ſans vœux, & le rendre vrai Cenobiſme : & par exemple, s'il plaiſt au S. Siege de declarer les Preſtres de l'Oratoire, ou les Oblats de S. Ambroiſe, ſeront vrais Cenobites, cõme gens qui viuent en commun, (c'eſt ce que ſonne le mot de Cenobite) quoi que ſans vœux, ils poſſederont iuſtement ce titre auſſi bien que ceux qui n'ont que des vœux ſimples ; s'il luy plaiſt auſſi de faire ſubſiſter vn Inſtitut Cenobitique ſur vn ſeul vœu, & ſimple, il le peut ; bref, en ce fait là ſa puiſſance n'a point d'autres bornes que celles de ſa volonté.

Pratiques remarquables.

§. CLXXI.

MAis ſans debuter de ſi haut, & ſans auoir recours à cette ſouueraine Authorité, dont la volonté eſt la raiſon, & ſa raiſon noſtre loy : comme le vœu n'eſt point eſſentiel au conſeil Euangelique, qui ſe peut pratiquer, & auec perfection, ſans vœu ; auſſi ny le vœu ny le conſeil Euangelique, ne ſont point de l'eſſence du Cenobiſme. Les Ordres Militaires dõt nous auons parlé en ſont d'éuidens témoignages, car ceux qui s'y rangent ſont vrays Cenobites, & mariez, & proprietaires, tant de leurs patrimoines que des reuenus de leurs Commanderies ; & quant à l'Obeiſſance qu'ils voüent, elle eſt de l'inſtitution de l'Egliſe, non de conſeil Euangelique.

Les premiers Chreſtiens dont il eſt parlé au liure des Actes, qui viuoient en commun eſtoient mariez, & c'eſt à leur imitation, mais de loin, que les Cenobites rapportent leur vie commune. Les Eueſques qui ſont tirez des Cloiſtres ſont diſpenſez de droict de leurs vœux de Deſapropriation & d'obeiſſance à l'Ordre, duquel, d'enfans qu'ils eſtoiẽt ils deuiennent Peres

par leur dignité; & s'ils gardent celuy de Continence, c'eſt parce qu'il eſt inſeparablement annexé à l'Ordre Epiſcopal, & l'a touſiours eſté, meſme en l'Egliſe Grecque, & cependant ils gardent aucunement l'habit de leur premier Ordre, & les appelle-t'on en Italie Eueſques Freres.

Ces ſoldats eſtropiez qui tiennent la place d'vn M..... lay dans les Abbayes Commandataires, ſont pour la pluſpart mariez, & ſont appellez M.... lays. On dira qu'ils n'ont pas fait profeſſion, & qu'elle eſt eſſentielle au Cenobiſme. Cela peut eſtre vray du Cenobiſme moderne, mais non en l'ancien, où lon n'en faiſoit point, d'où il s'enſuiuroit qu'il n'auroit pas eſté Cenobiſme eſſentiel.

En Italie & en Eſpagne on voit quantité de Tiercelins, & de Tiercelines mariez, qui ſont de vrays Ordres approuuez par l'Egliſe, & qui font certains vœux. Nous auons veu & à Rome & ailleurs des Benedictins & des Cenobites d'autres Ordres diſpenſez de la reſidẽce dans leurs maiſons de Profeſſion, & par conſequent de l'obeiſſance des Superieurs, poſſedans des penſions ſur des Benefices, & des Benefices meſmes, diſpoſans des reuenus comme proprietaires, & gardans la continence à cauſe qu'ils eſtoiẽt Preſtres, nonobſtant tout cela vrais Cenobites, bien qu'ils ne veſquiſſent dans aucune communauté, mais en des chambres de loüage, & des maiſons particulieres, & nous les auons veu couler ainſi leurs iours iuſqu'à la mort.

Qui doute que s'il ſe dreſſoit vn Inſtitut de perſonnes mariees viuantes en communauté de biens, & ſous quelques reglemens de pieté, que cette ſocieté ne peuſt eſtre approuuee par le S. Siege en qualité de Cenobites, & qu'elle n'approchaſt de plus prez de l'imitation des premiers Chreſtiens, viuans en commun en Hieruſalem, que ne font les Cenobites modernes.

Les Abbez Reguliers & les Generaux des Ordres qui ſont Superieurs toute leur vie, ne ſont-ils pas en vertu de leur Superiorité perpetuelle, hors de la pratique du vœu d'obeiſſance, puiſqu'ils commandẽt aux autres ſans eſtre commandez? & ayans entretenu leurs maiſons & leurs freres, ne dépenſent-ils pas leur reuenu comme il leur plaiſt, lgardans la continence comme Preſtres, & auec tout cela vrais Cenobites? En vn mot, ſi vn homme marié peut eſtre Cenobite, & eſtre neantmoins vraiment marié, pourquoi vn Cenobite ne pourra-t'il pas eſtre marié, & eſtre vraiment Cenobite?

Argument preſſant.

§. CLXXII.

QVe ſi, ſelon Hermodore, vn Preſtre peut eſtre par diſpenſe de ſa Saincteté & Preſtre & marié en meſme temps, & exerçant l'vne & l'autre condition, le Pape ne peut-il pas beaucoup plus faire qu'vn Cenobite demeurant vrai Cenobite, ſoit marié & pere de famille tout enſemble? Dans toutes les fonctions Cenobitiques, cõme Cenobitiques, non comme Clericales, & telles que les deſcrit ſi delicatement le liure des *Heureux Succez* en ſa 3. part. ie ne voi rien qui repugne directement auec les fonctions maritales.

Digitized by Google

Si les Cenobites ſe mortifient il y a quantité de mariez dans le ſiecle qui ſe mortifient bien fort. Quant à l'auſterité des habits & la nudité des pieds elle leur eſt commune auec tout plein de pauures gens qui ſont dans le mariage: combien de mariez s'adonnent à l'oraiſon, à la meditation, à la contemplation, à l'eſtude des Lettres ſainctes, à compoſer des liures de pieté, à combatre les mauuais liures, à Pſalmodier, ie dy meſme au chœur? combien y a-t'il de chantres & organiſtes mariez qui ſont à gages dans les Cathedrales & Collegiales portans la robe & le ſurpelis? combien de mariez qui aſſiſtent les malades? bref, combien de perſonnes mariees pratiquent dans les confrairies, congregations, & tiers-ordres, les meſmes auſteritez & exercices de deuotion qui s'exercent dans les Cloiſtres les plus reformez? Et ie ne conçoy pas bien pourquoi l'Autheur des *Heureux Succez* applique particulieremẽt aux Cenobites des exercices qui leur ſont communs auec les ſeculiers, & auſquels ils ſont ſurmontez par pluſieurs perſonnes laïques plus auancees qu'eux dans la vraye Perfection, qui conſiſte en la charité; c'eſt vne iniuſtice manifeſte de s'arroger & approprier vn bien qui eſt commun, & s'attribuer des prerogatiues aux choſes meſmes où lon a du deſauantage, c'eſt vne vanité ridicule.

Suiuy de l'authorité de Suarez.

§. CLXXIII.

MAis pour vous oſter tout eſchapatoire, Hermodore, & faire iuger ce different par vn Tribunal que vous n'oſeriez refuſer, puiſque c'eſt l'Oracle de vos Oracles, ie vous renuoy au tome 3. liu. 2. chap. 2. & liu. 9. chap. 26. de ceux que voſtre Suarez a faits de la Vertu de Religion; Où vous apprendrez de luy que l'eſtat Cenobitique peut abſolument ſubſiſter ſans le vœu & la profeſſion de continence; & que ce vœu ne luy eſt point tellement eſſentiel, qu'vn Cenobite demeurant Cenobite, par diſpenſe du Pape, ne ſe puiſſe marier, & faire voir de ſa race au monde, ſans violer l'eſſence de l'eſtat cenobitique.

Il eſt vray qu'il adjouſte qu'encore que cette benite eſſence demeuraſt ſauue, que cela altereroit aucunement ſon integrité & ſa perfection. Et nous qui n'auons pas juré, comme eſclaues, aux paroles de ce Maiſtre, nous vous diſons, & vous le prouuerons quand il ſera beſoin, que, hors l'inſtitution de l'Egliſe qui a depuis les derniers ſiecles eſtably la condition Cenobitique ſur la profeſſion des trois vœux, il eſt au pouuoir de la meſme Egliſe & du S. Siege, de l'eſtablir ſur vn ſeul de ces vœux, appuyé de ſimples reglemens.

La raiſon eſt, que cette condition là n'eſtant qu'vn eſtat tendant à la Perfection, lon y peut tendre par quelque vœu que ce ſoit, accompagné de charité, & par tous les exercices des vertus & de la pieté animez de la grace, puiſque l'eſtat n'eſtant autre choſe qu'vne condition ſtable, dans laquelle on s'engage, ſans s'en pouuoir dégager de ſoi-meſme ſans peché,

ſinon par le pouuoir & miniſtere d'autruy : tout vœu obligeant de cette ſorte, peut mettre celuy qui le fait en charité, & par le motif de l'amour de Dieu, dans vn eſtat immobile tendant par cette voye à la Perfection.

Doctrine que lon ne peut contredire ſans s'oppoſer à celle-là meſme que donna Ieſus-Chriſt au ieune homme, à qui il conſeilla de donner tout ſon bien aux pauures & de le ſuiure s'il vouloit eſtre parfait, mettant dans le ſeul conſeil de la pauureté Euangelique accompagnee de charité, qui eſt entenduë par ſa ſuitte, l'eſtat tendant à la Perfection.

Vne Decretale expliquee.

§. CLXXIIII.

Hermodo. p. 196. SI vous inſiſtez ſur la Decretale *Cum ad Monaſterium*, citee par ſainct Thomas, on vous reſpondra que ceux qui vous ont fourny cette piece n'entendent ny ſainct Thomas ny la Decretale. Car ſainct Thomas n'entend pas ſe ſeruir de cette Decretale, pour ſouſtenir que le Pape ne puiſſe diſpenſer des vœux ſolemnels faits dans le Cloiſtre, (ce ſeroit vne doctrine dangereuſe à ſouſtenir en vn territoire Papal, & en pays d'Inquiſition, tel que celuy où vous auez eſleu voſtre domicile, Hermodore,) mais ſeulement pour prouuer que comme Dieu ne peut faire les choſes qui impliquent contradiction, auſſi ſon Vicaire en terre ne peut faire qu'vn homme exerce le vœu de continence perpetuelle, & les fonctions maritales tout enſemble, parce que la repugnance eſt manifeſte.

Le Cardinal Caietain ſur le lieu meſme de ſainct Thomas que vous citez, declare manifeſtement que ce n'eſt pas l'intention du Docteur Angelique d'inferer de cette Decretale que le Pape ne puiſſe diſpenſer des vœux ſolemnels Cenobitiques, mais ſeulement qu'il ne peut faire que le Cenobite ſoit continent & exerçant en meſme temps les fonctions maritales. Et monſtre que ce n'a pas eſté l'intention d'Innocent troiſieſme Auteur de cette Decretale, de declarer que le ſainct Siege ne peuſt diſpenſer des vœux ſolemnels faits au Cloiſtre, veu qu'il eſtoit ſucceſſeur immediat de Celeſtin troiſieſme, qui auoit diſpenſé Conſtance fille de Roger Roy de Sicile Moniale à Palerme, qui eſpouſa l'Empereur Henry, dont elle engendra Frideric deuxieſme, veu meſme que ce mariage s'eſtoit fait & conſommé à Rome; & eſt croyable qu'Innocent qui eſtoit lors Cardinal auoit donné conſeil ſur ce ſujet au Pape Celeſtin, duquel il n'eſt pas croyable qu'il euſt voulu improuuer la diſpenſe.

Et puis, quand ce ſeroit l'opinion ſinguliere de ſainct Thomas, qu'Hermodore produit ſous le nom des *Saincts Peres*, comme ſi c'eſtoient tous les *Ibid.* Peres de la primitiue Egliſe, il ſuffiroit de dire, qu'elle n'eſt pas ſuiuie en l'Eſcole, & qu'il faut que celuy qui l'eſcrit ſoit hors des priſes des Inquiſiteurs, qui luy apprendroient vn autre ton, & à reconnoiſtre qu'il n'y a point de vœux Cenobitiques indiſpenſables à ſa Saincteté, qui peut par

Digitized by Goog

vn ſeul Oracle de viue voix caſſer generalement tout le Cenobiſme, & en faire comme ceux qui eſcartent des ſpectes & des fantoſmes d'vn ſeul ſigne de Croix.

De l'Holocauſte Cenobitique.

§. CLXXV.

C'Eſt vn plaiſir de lire les belles raiſons que vous auancez, pour ſoutenir l'impuiſſance du ſouuerain Pontife, à diſpenſer des vœux Cenobitiques. La premiere eſt [*Si lon conſidere l'eſtat Cenobitic comme vn Holocauſte, il doit ſacrifier ſon ame à Dieu par le vœu de l'obeiſſance, ſoumettant pour l'amour de luy ſon iugement & ſa volonté à celle d'vn Superieur : de plus, retrencher de ſon corps toutes les voluptez par le vœu de continence, & dans ſa pauureté ſe priuer volontairement de la volupté de toutes les choſes exterieures.*] *Hermodo. p. 197.*

Ie ne doute point que vous vous targuerez icy de l'authorité de ſainct Thomas, qui loüant ſa propre condition l'appelle vn Holocauſte ; mais s'il eſt permis au moindre petit Sortiſte en cent & cent queſtions de bien plus grande importance de rejetter l'opinion de ſainct Thomas auec vne negatiue toute ſeche, ie ne croy pas contredire beaucoup à ce grand Sainct de dire qu'en cela il parle plus panegyriquement & declamatoirement que doctrinalement, puiſqu'il eſt vray (& nul ne l'oſeroit nier) que c'eſt la ſeule charité, dont le feu conſume tout noſtre cœur en Holocauſte à Dieu, & non pas les trois vœux, qui ne ſont tout au plus que trois actes de vertus Morales, qui de leur nature, ſans la charité, ne touchent point la derniere fin.

Si lon repart que lon entend les vœux accompagnez de charité ; rendons donc gloire à Dieu, & mettons l'Holocauſte ſpirituel où il doit eſtre, c'eſt à dire dans les flammes de l'Amour diuin, & non pas en de chetiues vertus Morales qui ſont mortes ſans luy. L'eſſence de la charité conſiſte à aimer Dieu pour l'amour de luy-meſme, & s'aimer ſoy-meſme & le prochain pour l'amour de Dieu. Ainſi lon aime Dieu en toutes choſes, & toutes choſes en Dieu, ce n'eſt toutefois encore qu'vne Hoſtie quand on aime quelques choſes auec Dieu quoy que ſelon lui, & conformement à ſa volonté ; mais l'Holocauſte eſt entier, c'eſt à dire que toute l'Hoſtie ſans reſerue eſt conſumee deuant Dieu, lors que lon n'aime que Dieu en toutes choſes, ny aucune choſe qu'en Dieu & pour Dieu.

C'eſt offrir à Dieu non le fruict, mais l'arbre, non l'arbre, mais le fonds ; c'eſt renoncer abſolument à tous intereſts creez, pour ne rechercher que celuy de Dieu : ce n'eſt pas emonder les branches comme font les vœux, mais mettre la coignee à la racine. Cette taille de la vigne, dit l'Eſpouſe, fait paroiſtre quelques fleurs, mais ſans la charité ces fleurs n'engendrent point de fruicts,] auec la charité ces fleurs meſmes ſont des fruicts d'honneur & d'honneſteté.] La charité eſt le feu du Ciel deſcendant ſur les ſacrifices de Monmié & d'Elie & qui conſomme tout, car elle eſt la

Digitized by Google

fin de toute conſommation,] elle eſt forte comme la mort, & ſes lampes ſont toutes de feu & de flammes,] c'eſt elle qui donne tout le cœur à Dieu,] & ſi par elle l'homme donne tous ſes biens il croit n'auoir rien fait;] c'eſt elle qui enleue l'ame du corps qu'elle anime, pour la tranſporter dans l'obiect aimé. C'eſt le parfait Holocauſte.

Suitte.

§. CLXXVI.

MAis combien eſt imparfait celuy des vœux; vous vous imaginez, Hermodore, que toute l'ame auec toutes ſes facultez eſt ſacrifiee, immolee, conſumee, par le vœu d'Obeiſſance, ſans vous auiſer que cette Obeiſſance a ſes bornes, auſquelles celuy qui commande eſt reſtreint auſſi bien que celuy qui obeyt. Elle nẽ regarde pas les choſes cõmandees ou defenduës: car cette Obeiſſance eſt de droict diuin, ſon petit empire n'eſt que ſur des choſes indifferentes, œconomiques, & ſur des fonctions ſi chetiues, qu'il eſt preſque honteux de les mettre en ligne de compte; & puis, ſans la charité qu'eſt-ce que tout cela? rien: C'eſt la chaiſne d'vne chiorme; en ſorte que ſi elle eſt vn Holocauſte de l'eſprit, elle ne l'eſt pas de ſa propre vertu, mais par celle d'enhaut, qui eſt la charité reſpanduë dans le cœur par le S. Eſprit.

Vous eſtes gracieux d'appeller vœu de Pauureté celuy que ne font, ny ne firent iamais les Cenobites, & de donner ce beau nom à la Deſapropriation qu'ils voüent, & d'appeller celle-cy vn Holocauſte de tous les biens exterieurs. Si la ſource de toutes les richeſſes imaginables poſſedees en commun eſt vn Holocauſte de tous biens, il faut appeller le iour nuict, & dire aux fleuues qu'ils rebrouſſent vers leurs ſources.

Quant au vœu de Continence, ſi vous l'appellez vn Holocauſte du corps, ie croy que vous ne vous ſouuenez pas, que ce n'eſt que la priuation d'vne partie des plaiſirs du ſens du toucher, & qu'il y a encore quatre ſens de nature par où les voluptez ſe peuuent inſinuer dans les corps: ſi vous appellez Holocauſte, de ſix parties de l'Hoſtie en donner vne, & retenir les cinq autres, c'eſt vne nouuelle maniere d'Holocauſte Cenobitique aſſez difficile à comprendre?

Delices Cenobitiques.

§. CLXXVII.

SI vous voulez rafraiſchir voſtre memoire des ſaincts delices, & des innocentes voluptez des Cloiſtres, reliſez s'il vous plaiſt le 3. liure de voſtre

voſtre Platus, & principalement le chap. 9. où il traicte mignardement des plaiſirs de la chaſteté : car quant aux ſens naturels il n'y a gueres de maiſons au ſiecle, où ils reçoiuent des delectations plus abondantes & plus honneſtes que dans les Cloiſtres.

La veuë y eſt recreée par la pompe, la ſimmetrie, la ſomptuoſité, la magnificence des baſtimens, les ornemens des Egliſes accompagnez de toutes les richeſſes de l'art & de la nature, les peintures exquiſes, les dorures, les portiques, les perſpectiues, les jardinages, les fonteines, les promenoirs, les boccages, les fleurs, les ſales de recreation, les galeries, les amples Librairies, les infirmeries commodes, les beaux refectoirs, tout cela reluiſant de netteté, de propreté, de politeſſe. S'il paſſe quelqu'eſtranger par vne ville à qui ceux dont il y a connoiſſance vueillent faire voir les raretez, les ſingularitez, & ce qu'il y a de plus beau & de plus remarquable, qui ne ſçait qu'on le promene par les Conuens, où il y rencõtre tout ce qui peut agreer à l'œil, & tout ce qu'il y a de plus ſignalé & conſiderable dans les citez ? Repreſentez-vous quelles doiuent eſtre les maiſons des riches Bourgeois ou Magiſtrats, ſi celles des pauures Freres ſont de tele ſorte, & ſi les cabannes de ceux qui font profeſſion de Pauureté, & de Pauureté Euangelique, la plus raualee temporellement, comme la plus releuee ſpirituellement de toutes les Pauuretez, ſont ainſi faites, ce que ce ſera des maiſons des autres Pauures ?

Si vous voulez conceuoir de la pitié de cette extreme Pauureté volontaire entrepriſe pour N. S. vous eſtes conuié de relire, cher Hermodore, le chap. 9. du 1. le 2. du 2. & le 8. du 3. liu. de voſtre admirable Platus ; & ſi cette miſere ne vous donne de la compaſſion, il faudra iuſtement dire que la rigueur : Vous aura mis vn roc en la place du cœur. Et ne vous perſuadez pas qu'il y ait en ces deux vers plus de rime que de raiſon, car il n'y a rien de plus veritable.

Pour l'odorat, qui eſt vne des portes par où les innocentes delices entrent dedans le corps, en quelle Arabie peut-il trouuer plus de delectation que dedans vn Conuent, où toutes les exhalaiſons ſont de Paradis, tout y eſt caſſolette, encenſoir, poſtille, & parfum, & deſſous chaque pas on voit naiſtre des fleurs, comme diſoit ce Poëte par vne hiperbole qui eſt veritable icy. Liſez le diuin Cantique, Hermodore, & appliquez icy par allegorie tout ce que vous y rencontrerez des drogues aromatiques & des onguens du parfumeur : car outre que miſtiquement ce ſont là les boëtes de parfums ſpirituels qui embaument les villes, les Prouinces, bref, toute l'Egliſe des Saincts : qui ne ſçait qu'ils ſont odeur de vie à la vie, & bonne odeur en I. C. à tous les fideles, qui courent tous en l'odeur de leurs parfums ?

Que ce ſont des bouquets de myrrhe, des lys floriſſans, que les chevrons de leurs maiſons ſont de cedre, leurs lambris de cypres ; bref, que tout y reſpire le baume de la ſainéteté : Sortent-ils ce ſont des fleurs des champs, des lys des valees, qui croiſſent entre les eſpines des auſteritez, des carreaux d'aromats, & des verges de fumee compoſees de toutes les poudres du parfumeur, ce ſont des montagnes de myrrhe & des collines d'encens.

Mais laiſſons là ces odeurs allegoriques, qui ne ſçait que dans les diuins

Offices, ce n'eſt que benjoin, ambre, muſc, & ciuette, & que les prieres meſlees auec la fumee de l'encens s'eſleuent ainſi agreablement deuant le Troſne de Dieu. S'il eſt queſtion de l'air, qui ne ſçait que c'eſt touſiours le meilleur, & qu'auant que jetter les fondemens d'vn Monaſtere on a grand eſgard au fond, à l'aſſiette, que les Medecins ſont ſoigneuſement conſultez là deſſus, & qu'on y peſe le vent & l'eau.

Section.

§. CLXXVIII.

L'Oreille n'y eſt point battuë de ces bruits deſagreables des artiſans & des ruës paſſageres, où elle jouyt du calme du ſilence; ou ſi elle eſt frapee, c'eſt du doux murmure des fonteines, du chant du chœur, ou de la muſique & des orgues; ſi la ſaincte reformation endure l'vne & l'autre, ou du gazoüillement & ramage des oiſeaux qui fredonnent dans les jardinages & les boccages de l'enclos, ou de l'harmonie des Anges qui ſe meſle quelquefois parmy ces concerts de la nature pour conſoler les extaſes des contemplatifs.

Pour le gouſt ſelon les regions il eſt plus ou moins recreé, car on ſçait que les fruicts & la glace ſont les delices des regions chaudes, & qu'aux Septentrionales on hauſſe le coude hors du monde, auſſi bien que dans le monde; que les banquets y ſont longs, les viandes ſolides & bien appreſtees; bref, que lon ſe traicte ſelon les moyens de la Communauté; que ſi le raſſaſiement n'y eſt, murmure.

Reſte le ſens du toucher qui eſt vniuerſel & regarde non ſeulement ce plaiſir brutal de la propagation de l'eſpece, auquel on renonce par la continence, mais tout ce qui plaiſt à la peau comme d'eſtre fraiſchement en eſté, ſous des portiques, dans des grottes, & des taillis à l'ombre, bien couché, bien nourry, bien veſtu, eſtre chaudement en hyuer, dormir en des chambres bien cloſes, manger en des lieux bien fermez, eſtre deuant vn bon feu, ou dans des eſtuues ou des poëſles. Et où trouue-t'on toutes ces menuës cõmoditez ſi importantes à la conſeruation de l'indiuidu, plus ſoigneuſement pratiquees que dans les Cloiſtres? Tabernacles d'où n'approchent les fleaux d'aucunes incommoditez? on y eſt remparé contre toutes les injures de l'air & des ſaiſons, & toutes les induſtries de pluſieurs eſprits ſe recueillent pour trouuer cette pierre Philoſophale que lon appelle l'aize, qui transforme toutes choſes en or de contentement, les maladies meſmes dont le viſage naturel eſt ſi horrible y ſont ſi mignardement traictees, aſſiſtees, aidees, qu'il y a meſme du plaiſir d'eſtre malade, & de ſe reſiouyr comme l'Apoſtre, dans ſes infirmitez.]

Parmy toutes ces roſes le lys de la Continence ne laiſſe pas de ſe conſeruer en deſpit du Prouerbe, qui ne permet pas à Venus de ſe morfondre entre Bacchus & Ceres. Et d'effect les nations les plus ſobres ne ſont pas les plus chaſtes, & aux Septentrionales parmy le vin, les brindes, & les

festins, la chasteté y est plus populaire, que parmy les leziues, & les abstinences de l'Orient & du Midy.

Le vray Holocauste.

§. CLXXIX.

APres tout voila l'Holocauste d'Hermodore, qui me fait souuenir du coq plumé qui estoit l'homme de Platon. Pour Dieu, mon cher Frere, quand vous voudrez faire des Holocaustes faites-les plus moëlleux que cela, & gras à lard, & dans l'abondance pardessus les yeux ne nous venez point representer la pauureté & la misere du pays, si vous ne voulez que le monde se mocque de vous comme vous vous mocquez du monde.

Et pour vous sacrifier de vostre propre couteau, sçachez que S. Thomas, de qui vous empruntez cette belle pensee de l'Holocauste, la tire de S. Gregoire, selon lequel il l'entend, & non selon vostre fantaisie. Or voicy les mots de S. Gregoire en son Homelie 12. sur Ezechiel: *Ceux qui font l'ouurage de Dieu en telle sorte, que neantmoins ils ne quittent encore quelques choses qui sentent le monde, ceux-là presentent bien vn sacrifice, non pas vn Holocauste. Mais ceux qui tout à fait quittent toutes les choses du monde, & s'embrasent totalement l'ame du feu de l'amour diuin: ceux-là, dis-je, vrayment sont faits vn sacrifice & holocauste au Seigneur tout puissant.*]

Voyez-vous comme il attribuë en termes formels l'Holocauste à la charité, & non pas aux trois vœux? S. Augustin tout de mesme au chap. 6. du 10. liu. de la Cité de Dieu, en ces mots: *L'homme qui est consacré & voüé au nom de Dieu, en tant, qu'il meurt au monde, pour viure à Dieu, est vn sacrifice. Quand aussi nous mattons & chastions nostre corps par abstinence, si (comme nous deuons) nous le faisons pour l'amour de Dieu, & pour ne point employer nos membres au seruice de l'iniquité, mais pour les faire seruir d'armes de iustice enuers Dieu, c'est vn sacrifice. Si le corps donc (duquel l'ame se sert comme d'vn petit valet, ou comme d'vn instrument) quand il est par bon & droict vsage employé à quelque office, rapporté au seruice de Dieu, c'est vn sacrifice: combien plus le sera l'ame, lors qu'elle se retourne toute en Dieu, & allumee du feu de son amour vient à perdre sa forme de concupiscence seculiere, pour (s'assuiettissant à luy comme à vne forme immuable) estre reformee: & par cela qu'elle aura emprunté de sa beauté, luy estre faite & rendüe agreable.*]

Apprenez de ces grands Saincts, de qui S. Thomas estoit humble disciple, à qui il faut attribuer l'Holocauste, & ne donnez pas à des goujats ou à des fantassins, l'honneur de la victoire qui n'est deuë qu'au Chef, qui est la Charité.

Raiſon deſmontee.

§. CLXXX.

Hermodo. p. 197.

VOſtre deuxieſme raiſon eſt encore plus mince que la premiere. [*Si le Cenobiſme* (dittes-vous, & fort bien auec ce terme douteux de ſi) *eſt vn exercice qui conduit à la Perfection, il faut que pour y arriuer l'homme ſoit deſpoüillé des affections terreſtres ; puis qu'il retrenche les plaiſirs de ſa concupiſcence charnelle, ennemie de l'eſprit, par le vœu de chaſteté : & pour n'eſtre pas deceu en ſes voyes, ny trompé dans ſes opinions, il quitte ſes propres ſentimens, obeiſſant à autruy, de meſme qu'vn diſciple à ſon maiſtre.*]

C'eſt encore vne penſee de ſainct Thomas, ſur laquelle il eſt permis de ſcotizer ſans preiudice de la reuerence deuë à vn ſi grand Sainct. Il eſt donc vray que la vie Cenobitique eſt vn eſtat tendant à la Perfection par certains moyens exprimez par les trois vœux, & que ces moyens ſont tres-bons, & approuuez par l'Egliſe : mais nous auons aſſez monſtré qu'ils ne ſont ny vniques, ny neceſſaires, ny les plus excellens d'entre ceux que lon peut choiſir pour tendre à la Perfection.

Vous perſeuererez touſiours dans les principes qu'on vous nie, ſçauoir, que le vœu de la Deſapropriation Cenobitique ſoit le plein conſeil de Pauureté donné en l'Euangile, & vn deſſaiſiſſement general de toutes ſortes de biens ; au contraire, on vous dit, que c'eſt le Pere, remply de mines & de ſources d'or, & le comble de toutes les richeſſes humaines poſſedees en commun : On adjouſte que par la Conntinence toutes les concupiſcences ſenſuelles ne ſont pas retrenchees, puiſque les conuoitiſes des quatre autres ſens reſtent outre celle du toucher. Et on vous nie que par l'Obeiſſance toute l'ame ſoit ſacrifiee, puiſqu'elle ne ſouſmet que la volonté & le iugement aux choſes indifferentes : celuy qui a fait ce vœu ne pouuant pas ſouſmettre ſon imagination, ſa memoire, ny ſon entendement, pourra s'imaginer rien, ne ſe ſouuenir de rien, & ne conceuoir rien que ce qui plaira au Superieur.

Et puis, qui vous a dit que les Seculiers, de quelque condition qu'ils ſoient, ne puiſſent tendre à la Perfection Chreſtienne par d'autres exercices que par ces trois là, & qu'ils ne puiſſent ſe deſpoüiller des affections des biens de la terre par la pauureté d'eſprit, ou par l'aumoſne, des ſenſualitez par le jeuſne, & les autres mortifications, & des vanitez par l'humilité, la douceur & la patience : ces inſtrumens ne ſont-ils pas auſſi bons pour arriuer à la Perfection inſtrumentelle, qui eſt celle-là ſeule où conduiſent les vœux ſans la charité, & auec la charité où ne donneront ceux qui s'exerceront fidelement aux vertus que ie viens de produire ?

Digitized by Google

Des obſtacles de Salut.

§. CLXXXI.

VOſtre troiſieſme raiſon dit ainſi : [*Si nous conſiderons l'eſtat Regulier comme vn eſloignement de tous les obſtacles de noſtre ſalut*, [*puiſque tout ce qui eſt au monde eſt bien auant dans la concupiſcence de la chair, ou concupiſcence des yeux, ou dans vne ſuperbe de vie*] *les vœux reguliers nous en diſtrayent, & retirent nos pieds de ces embuſches.*] *Hermode, p. 197.*

Cet obſtacle de ſalut eſt vn chopement bien lourd que lon fait faire à voſtre plume, Hermodore, car il eſt faux de dire que l'vſage legitime des biens, des plaiſirs honneſtes, & des honneurs, ſoit vn obſtacle de ſalut, ouy bien les voluptez illicites, les auarices & les vanitez orgueilleuſes entenduës par S. Iean. Si encore vous diſiez que les plaiſirs, meſmes les iuſtes & permis ; les richeſſes, meſme celles qui ſont iuſtement acquiſes & poſſedees, & les honneurs dignement tenus, alentiſſent aucunement la ferueur de l'ame au progrez de la Perfection, eſtans comme des remores, &, ſelon la penſee de ſainct Auguſtin, ſeruans comme de glus aux aiſles de l'eſprit, qui l'arreſtent en l'auancement au bien, ce ſentiment ſeroit ſupportable.

S. Paul dit bien que le marié eſt diuiſé & en ſollicitude ; mot dont ſe ſert S. Thomas pour marquer ce retardement en l'auancement au bien : mais d'appeller le mariage obſtacle de ſalut, ne ſeroit-ce pas conuenir auec ces Heretiques anciens qui l'appelloient vn piege de Sathan, & qui faiſoient le Diable autheur des nopces ? Dire que la iuſte poſſeſſion des biens eſt vn obſtacle de ſalut, n'eſt-ce pas renouueller l'erreur de ceux que S. Auguſtin en l'Epiſtre 89. & 106. appelle Apoſtoliques, & celle de Vaudois, Huſſites, & Vicleuiſtes condamnee au Concile de Conſtance, en la Seſſ. 8. & miſe au nombre 36. entre les erreurs de Viclef. Et dire que commander ſoit vn obſtacle de ſalut, n'eſt-ce pas renuerſer toutes les ſuperioritez du monde, & nier que les puiſſances viennent de Dieu ?]

Tant de Saincts qui ont ſi pieuſement veſcu en l'Egliſe, les Eſtats, les familles, qui ont ſi bien vſé des richeſſes, & ſi pieuſement veſcu dans le mariage, ſont autant de témoins qui monſtrent que ces choſes n'ont pas fait d'obſtacle à leur ſalut.

Il eſt donc vray que les trois vœux des Cloiſtres ſont de bons moyens pour dompter ces trois conuoitiſes dont S. Iean parle : mais de nier qu'on ne les puiſſe ſurmonter par d'autres voyes, comme par l'oraiſon, le jeuſne, l'aumoſne, vertus qui leur ſont directement oppoſees, auſſi bien que les trois vœux, comme par l'humilité, la mortification, le meſpris des richeſſes, c'eſt maudire le iour,] & contredire vne verité manifeſtement connuë.

Digitized by Google

Conclusion à l'auenant.

§. CLXXXII.

Hermodo. p. 197. DE ces trois belles raisons vous tirez cette Conclusion : [*Vous voyez donc comme ces trois vœux sont necessaires à l'ame Cenobitique, & que l'estat Religieux ne subsistant qu'en la fermeté de leur obseruance, il ne faut qu'en oster l'vn des trois pour mettre à bas tout cet edifice. C'est la Minerue de Phydias, qui dans la desunion d'vne de ses parties, souffre vne dissolution generale.*]

Comme seroient-ils necessaires, puisque tout l'ancien Cenobisme, beaucoup plus vertueux & plus accomply que le nouueau, s'en est passé ? que sera-ce des Benedictins, des Bernardins, & Brunariens qui n'en font qu'vn de ces trois, celuy de l'Obeissance, auec la stabilité, & conuersion des mœurs ? que deuiendra, non pas la Minerue, mais le bouclier de la Minerue de Phydias, dans ces saincts Ordres, principalement l'vn auquel on peut passer de tous les autres, & qui est le Non-plus-outre de la Perfection du Cenobisme ? Que deuiendra cette grande & fameuse Societé qui ne les fait que simples, & qui laisse subsister le droict de domaine & de proprieté dans celuy de Desapropriation ? Adieu la Pallas du gentil Hermodore, elle se reduira en poudre comme le Colosse de Nabucodonozor : Vous en feriez croire de belles à qui ne verroit goute dans l'Antiquité, ny dans les ruses de Cloistre.

Hermod. p. 198. Ne nous amusez donc plus auec ces beaux mots *d'estat, de fermeté, d'immobilité de vœux*, enfermant tout cela dans le Cenobisme : car on vous auise que cela n'est bon que pour estonner les ignorans, qui par *l'estat de Perfection*, conçoiuent aussi-tost vne vie Apostolique, confirmee en grace, & qui a vn pied dans le Paradis, & vous sçauez que ce n'est rien moins que cela. Tout homme seculier qui s'engagera par vœu (quoi que simple) a quelque pratique vertueuse, par exemple de la Continence, pour s'auancer en l'Amour de Dieu qui est le lien de la Perfection, se peut dire en estat, parce que s'estant volontairement engagé dans cette obligation & saincte seruitude, il ne peut sans peché s'en deliurer de soi-mesme, mais seulement par le ministere de ses Pasteurs, non plus que le Cenobite de l'obligation de ses vœux, dont il peut-estre absous, aussi bien que celuy-là, par le souuerain Pontife. Mais de cecy plus amplement dans l'Esclaircissement de l'Estat de Perfection, où nous vous porterons vne lampe dans les yeux, qui vous fera connoistre beaucoup de choses que vos Pedagogues vous tiennent cachees.

II. Passage du Directeur est iustifié. §. CLXXXIII.

Hermodo. p. 198. LE second passage du Directeur que vous mettez à la censure est tel: *Vn simple Frere Conuers, vn questeur, vn jardinier, vn portier, vn idiot*

Digitized by Google

de vn Conuens, qui, parce qu'il a fait ſes trois vœux ſera dans l'eſtat de Perfection, (vœux dont il peut eſtre diſpenſé du iour au lendemain par vn Superieur local, ou prouincial, au cas qu'il commette quelque ſcandale en l'Ordre) ſans beaucoup de difficulté peut changer de condition : ſi bien qu'on le verra de pauure riche ; de continent marié, & d'obeiſſant maiſtre & pere de famille.]

Là deſſus vous criez au meurtre, voila l'authorité de Meſſieurs les Eueſques par terre, celle du ſouuerain Pontife ruinee, tout eſt perdu, parce que lon a dit que les Superieurs d'vn Ordre peuuent licentier vn diſcole & vn ſcandaleux. Frere qui voyez vne paille dans l'œil d'autruy, n'apperceuez-vous point la poutre qui bouſche le voſtre ?] Combien il eſt vray que l'iniquité ſe ferme la bouche :] ce que le Pſalmiſte exprime par le mot d'oppiler,] & qu'elle ment à elle-meſme.]

On doute, dittes-vous, *ſi le Pape peut diſpenſer des vœux ſolemnels Cenobitiques*, (car des Sacerdotaux vous n'en doutez pas, tant vous auez bonne opinion, Chanoine déguiſé de l'eſtat Sacerdotal) *& vous donnerez ce pouuoir à vn Superieur Clauſtral.*] Premierement vous eſtes aduerty de deſauoüer ce doute, ſi vous ne voulez porter le *Sambenito* à l'inquiſition de voſtre ſeconde Rome : car douter de l'authorité ſouueraine de ſa Saincteté en ce fait là, fuſſiez-vous Thomiſte, Albertiſte, Almainiſte cent fois, vous paſſeriez le guichet, & ne ſerepaſſeriez iamais, ſi vous n'imploriez l'aide de la Chartre Normande. *Hermodo. p. 197.*

En 2. lieu, gardez-vous bien meſme d'auancer que le S. Pere ne puiſſe donner aux Superieurs Cenobitiques la puiſſance d'oſter l'habit aux diſcoles, de les chaſſer de l'Ordre, & de les diſpenſer de leurs vœux : car outre que le roc de S. Pierre roulant ſur vous vous écraſeroit, vous auriez encor à dos cette grande Societé, qui eſtend ſes bras & ſon pouuoir iuſques à l'autre monde, j'entends aux Antipodes : car vous ne pouuez ignorer qu'elle peut congedier non ſeulement le frere ſeruant, le jardinier, le portier, mais le Pere graue, & le plus huppé de l'Ordre, fuſt-il Profez des ſix vœux.

Accuſation renuerſee puiſſamment.

§. CLXXXIV.

ET puis appeller cela vne opinion erronee, & dire, *Qu'il n'y a pas vn Docteur qui l'ait oſé ſouſtenir, comme eſtant iniurieuſe à l'honneur de Meſſieurs les Prelats & deſauantageuſe à l'authorité du ſouuerain Pontife.*] C'eſt icy où vos Inſtigateurs pouſſent voſtre plume non ſeulement dans l'ineptie & l'extrauagance, mais dans l'aueuglement & le deſeſpoir. Car qu'y a-t'il de plus deſraiſonnable & de plus inégal, que de charger vn autre du crime meſme que lon commet, & que lon commet deuant les yeux de toute la terre, dans vn Liure imprimé, dont les caracteres ſont permanens, & que lon ne peut pas ſi aiſément deſauoüer qu'vne parolle ditte à la volee ?

N'eſt-il pas vray, & auſſi vray que le iour eſt luiſant, que le ſainct Siege a donné faculté aux Superieurs de l'Ordre des Ignatiens, d'abſon-

dre de leurs vœux ceux qu'ils iugeront à propos, pour de bonnes cauſes, de licentier de leur Societé ? n'eſt-il pas vray qu'eſtans ainſi congediez legitimement ils rentrent dans leur premiere liberté, telle que la deſcrit le Directeur ? N'eſt-il pas vray qu'ils ſont vrays, reels, & eſſentiels Cenobites, & que ſouſtenir le contraire eſt tomber dans l'Anatheme fulminé par Gregoire trezieſme ? N'eſt-il pas vray que tous les Docteurs tant de cette ſçauante Compagnie que de toutes les Eſcoles, conuiennent en cette verité ? N'eſt il pas vray que le Pape leur a peu donner ce pouuoir ? N'eſt-il pas vray qu'il l'a fait ? N'eſt-il pas vray qu'ils en vſent tous les iours, au grand bien de leur Ordre, qui ſe conſerue ainſi dans ſon exacte obſeruance, en ſe purgeant de ceux qui la pourroient troubler ? N'eſt il pas vray que le Pape a tres-bien fait de leur octroyer cette faculté ?

Apres toutes ces veritez, n'eſt-ce pas vn ſchiſme, vne hereſie, vne reuolte manifeſte d'Hermodore & de ſes adherans ? n'eſt-ce pas vn outrage digne de mille foudres, & de la punition de Coré, & vne injure inſolente faite à tous les Prelats, & au premier Troſne de l'Egliſe, qui ne peut ny faillir, ny deffaillir, d'appeller *cette opinion erronee, d'auancer imprudemment*, &, qui eſt le pis, impunement, *qu'il n'y a pas vn Docteur qui l'ait oſé ſouſtenir, comme eſtant iniurieuſe à l'honneur des Prelats & deſauantageuſe à l'authorité du ſouuerain Pontife.*]

Permettez, Hermodore, que ie vous prenne par la main, & que nous allions enſemble deuant le ſainct Office d'Auignon ſouſtenir, moy cette Propoſition, *Que le Pape a peu donner, & de fait a donné aux Superieurs de l'Ordre des Ieſuites* (le plus celebre de tous les Cenobitiques) *la faculté d'abſoudre de leurs vœux, ceux qu'ils congedient de leur Societé : & que tous les Docteurs Catholiques tiennent que le ſainct Pere a peu leur bailler ce pouuoir, & que ce n'eſt point vne opinion erronee.*

Vous cette autre, *Que c'eſt vne opinion erronee*, c'eſt à dire heretique, *que nul Docteur n'oſeroit ſouſtenir, iniurieuſe aux Eueſques, & deſauantageuſe à l'authorité du ſainct Pere, de dire qu'il puiſſe donner aux Superieurs des Ieſuites le pouuoir de diſpenſer des vœux faits en leur Societé.* Et par conſequent que le Pape, les Eueſques, les Ieſuites, tous les Docteurs ſont heretiques, qui tiennent que le Pape peut donner aux Superieurs des Cenobites la faculté de diſpenſer leurs ſujets de leurs vœux, ie croy, Hermodore, que ie ſortirois bagues ſauues de ce combat, mais que vous y laiſſeriez la peau, ſi le repentir n'effaçoit voſtre faute.

Euaſion éuentee.

§. CLXXXV.

IE croy bien que vous voudrez vous ſauuer par la poterne, & ie connois voſtre porte d'euaſion, vous direz que les Ieſuites n'ont

que

Digitized by Google

que des vœux ſimples, mais qu'il n'en eſt pas ainſi des ſolennels. Et ie vous maintien, Hermodore, qu'il en eſt de meſme des ſolennels, qui n'eſtans *inuentez que par la ſeule Inſtitution de l'Egliſe*, (ſelon les mots de Boniface 8.) le Pape eſtant au deſſus de l'Egliſe, comme vn Chef eſt au deſſus de ſon corps, & ſouuerain diſpenſateur de tout ce qui eſt de l'auctorité de l'Egliſe, qui reſide pleinement, abſolument, ſouuerainement, immediatement, Monarchiquement, entierement en ce Chef viſible, qui ne tire point ſa puiſſance de l'Egliſe, mais de Ieſus-Chriſt, il peut auſſi bien abſoudre des vœux ſolennels que des ſimples.

Qui en pourroit douter, ſinon Hermodore, & ſes Fauteurs, voyant l'Ordre des Templiers entierement aboly par Clement V. & celuy des Humiliez par Pie V. eſt-ce abſoudre des vœux ſolennels, qu'eſteindre des Ordres entiers? qui peut le plus ne peut-il pas le moins? qui peut diſſoudre des Ordres en general, ne pourra-t'il pas abſoudre vn particulier? qui peut approuuer les Ordres les peut improuuer; qui peut enuoyer peut rappeller; qui peut priuilegier peut reuoquer les Priuileges; bref en ſemblables materes la puiſſance du Pontife ſouuerain n'a point d'autres bornes que ſon vouloir.

Et ne faut point alleguer que l'Ordre des Templiers fut caſſé au Concile de Vienne, car outre que le Chef cimenté auec ſes membres ne fait qu'vn corps, ſi Clement voulut en ceſte affaire conſulter le Concile, ce fut vne grace pluſtoſt qu'vne obligation. Pie V. n'aſſembla point de Concile pour exterminer celuy des Humiliez. A ce conte il faudroit que pour approuuer les Inſtituts Cenobitiques le Pape aſſemblaſt touſiours des Conciles: Quand a-t'on iamais veu que cela ſe ſoit pratiqué, & qui peut ignorer que le ſouuerain Pontife ſans le Concile, ne puiſſe faire des loix qui obligent toute l'Egliſe, & que le Concile ſans le Pape ne peut rien, car il n'eſt pas Concile eſtant deſtitué de ſon Chef.

C'eſt le Pape qui l'aſſemble, qui le conuoque, qui determine le lieu de la tenuë, qui en regle le temps, qui y preſide, ou luy-meſme, ou par ſes Legats, qui l'approuue, qui en caſſe, explique, eſtend, reſtreint, modifie, tempere les Canons & les Decrets, qui ne peuuent auoir de vigueur, que par ce ſeau neceſſaire, ny paſſer en loy que par l'organe du Siege Apoſtolique: douter de ces veritez dans la Seconde Rome, où vous vous dites domicilié, Hermodore, n'eſt ce pas ſentir la marchandiſe qui ſe vend ſur le port d'Auignon, c'eſt à dire le fagot.

Poſſible direz-vous pour vous deſtourner de ceſte braize, que ce Priuilege Pontifical eſt ſingulier en l'Ordre des Ignatiens, mais qu'il n'a pas eſté fait ainſi à toutes les nations Cenobitiques. Cela c'eſt ſauter du droict au faict, il eſt conſtant que le Pape le peut communiquer à tel Ordre qu'il luy plaira: pourquoy eſtes vous mauuais parce qu'il eſt bon?] Auez-vous leu tous les Priuileges ſecrets de tous les Inſtituts? les ſouuerains Pontifes vous ont-ils ſignifié tous leurs oracles de viue voix, & rendu ſçauant de toutes les graces particulieres dont ils ont voulu fauoriſer quelques Communautez: Apres tout, ceſte ſingularité ne ſuffit-elle pas pour iuſtifier le *Directeur*, & faire connoiſtre la noire malice de ceux qui animent voſtre plume, quand ils le rendent injurieux au Sainct Siege pour auoir ſouſtenu

Digitized by Google

ſa ſouueraine Auctorité, & dit vne verité qui eſt plus claire que les rayons du Soleil, qui ne ſont inconnus qu'aux aueugles.

Diſpute gracieuſe.

§. CLXXXVI.

IL dit qu'vn frere Seruant pour vn grand ſcandale peut eſtre chaſſé d'vn *Ordre par* VN *Superieur, & eſtre abſous de ſes vœux.* Cela n'eſt-il pas vray en l'Ordre que i'ay nommé? Mais cela eſt ſingulier, vous deuriez dire que cela eſt ſingulierement vray, car pour eſtre ſingulier en eſt-il moins veritable? Cela me fait ſouuenir de l'effronterie d'vn Huguenot, qui ayant veu paſſer dans vn beau carroſſe vn Eueſque de grande reputation en pieté & en doctrine, ſe rencontrant en vne compagnie où eſtoit ce Prelat, il luy demanda ſi les Apoſtres & Diſciples de N.S. alloient comme luy en de beaux carroſſes: le Prelat froidement luy reſpondit, qu'ouy: l'autre auſſi-toſt en appelle à l'Eſcriture: ſi vous choiſiſſez ce Tribunal, repliqua l'Eueſque, voſtre cauſe eſt perduë: l'Heretique tire vn nouueau Teſtament de ſa pochette de la verſion de ſa ſecte, & le prie de luy faire voir là dedans ce qu'il diſoit: le Prelat luy monſtre dans le VIII. des Actes S. Philippe auec l'Eunuque de la Reine de Candorce dans vn carroſſe. L'autre ſurpris pour ne demeurer ſans reſponſe; mais ce n'eſt qu'vne fois, dit-il: vous ne m'auez pas demandé, reprit le Prelat, que ie les vous fiſſe voir tous les iours en carroſſe. Mais ce carroſſe n'eſtoit pas à luy, dit le Huguenot, ny à moy non plus, repartit l'Eueſque, celuy où vous m'auez veu: & ie vous aſſeure que le païs montueux de ma reſidence, & les carroſſes ſont incompatibles, & qu'à raiſon de cela quand ie viens à Paris ie n'en ay que d'emprunt.

Mais des autres Apoſtres que dites-vous? repliqua l'Errant: que ſçauez-vous, dupliqua l'Eueſque, ſi S. Paul ne fut point tranſporté au troiſiéme Ciel dans vn Chariot de feu, auſſi-bien qu'Elie au Paradis terreſtre? Tant-y-a qu'il ſuffit que ie vous aye monſtré par vn exemple, qu'aller en carroſſe, & eſtre homme Apoſtolique ne ſont pas choſes repugnantes. Hermodore, voilà vn exemple d'vn Ordre ſi celebre qu'il en vaut ſix autres, & qui rend à l'Egliſe (ce qui ſoit dit ſans le flatter, car ie ne luy dois rien, ny n'eſpere rien de luy) plus de ſeruice que vingt autres, quelques Huppez & ſolennels qu'ils puiſſent eſtre. Cela ſeroit baſtant pour mettre le *Directeur* à l'abry de la Calomnie, puiſqu'il ne parle que d'vn, comme le paſſage allegué monſtre clairement.

Toutesfois pour vous mettre au large, & monſtrer que vous auez tort en la generalité, auſſi-bien qu'en la particularité, vous n'oſeriez nier que le Pape ne puiſſe donner le meſme Priuilege aux autres Ordres, ſans blaſphemer contre ſa ſouueraine Puiſſance, & ſans faire examiner voſtre doctrine comme l'or, c'eſt à dire par le feu. Ie vous diray plus, que beaucoup de gens de bien parmy les Cenobites Reformez (car il y en a) ſouhaitteroient fort, que ceſte grace Pontificale s'eſtendiſt ſur les autres Ordres, qui ont les vœux appellez Solennels, & que les Superieurs euſſent la faculté d'en abſoudre, pour purger ces corps de beaucoup d'humeurs caco-

chimes, qui les alterent & les troublent dans leur Obſeruance.

Sauue toutefois en cela l'infaillible iugement du Vicaire de Ieſus-Chriſt, qui ſçait mieux que tous les particuliers, ce qui eſt expedient pour le bien des Inſtituts, & pour le gouuernement de toute l'Egliſe, dont il eſt le Paſteur vniuerſel.

Conjecture probable.

§. CLXXXVII.

IE dy plus, que ſi par les effects connus on conjecture des cauſes qui ſont inconnuës. Et tous les Ordres Cenobitiques, n'ayans pas moins de ſoin de cacher aux yeux des Seculiers, ſur tout des Prelats & Eccleſiaſtiques du Clergé, leurs Regles, Conſtitutious, Statuts Capitulaires, Priuileges, Exemptions, Graces, & autres auantages Secrets, que les anciens Romains certains boucliers qu'ils eſtimoient tombez du Ciel, & contenir la bonne deſtinée de leur Republique, que les Troyens leur Palladium, que les Cerfs leur bois quand ils mettent bas, & que les ciuettes leur muſc, il y a grande apparence que quelques Ordres en certains cas enormes, & ſcandaleux ont quelque participation du pouuoir des Ignatiens, car nous en voyons pluſieurs dans le ſiecle, chaſſez de quelques Ordres, à qui on a leué l'habit, qui en ſont retrenchez, comme membres pourris & branches ſeches.

Et comme l'on voit ces choſes en l'exterieur, on penſe auſſi-toſt qu'ils ſont deſliez au for interieur, & de la conſcience, c'eſt à dire qu'ils ſont abſous de leurs vœux. Il y a bien autant d'apparence de croire qu'il ſoit ainſi, que de s'imaginer le contraire, & que ce ſont des animaux qui traiſnent leur lien, & leur chaiſne, comme ſeroient-ils ſubjets à l'obeiſſance ayans la bride ſur le col, ſans joug & ſans Superieur qui leur commande? dequoy viuroient-ils, ſinon de ce qu'ils peuuent poſſeder en particulier? quant à la Continence dans vne vie ainſi abandonnée en quel peril eſt elle? La conjecture n'eſt-elle donc pas violente qu'ils ſoient abſous de leurs vœux, par ceux qui leur ont arraché l'habit, en qualité de Commiſſaires Apoſtoliques? Le Cardinal Tolet en ſa Somme, tenant qu'ils ne ſont point obligez à l'Obeiſſance ny à la Pauureté eſtans chaſſez, c'eſt au ch. 18. du liu. 4. Cela eſt vne queſtion de faict, qui peut ou eſtre, ou n'eſtre pas; car quand à celle de droict nul ne doute que le Pape ne puiſſe abſoudre de ces vœux là, quelques ſolennels qu'ils ſoient, ou en faire abſoudre par qui il voudra deleguer, ſelon Tolet meſme au lieu preallegué.

☐ Car le vœu ſolennel ne differant du ſimple, que par l'intereſt de l'Egliſe, le ſimple n'obligeant qu'à Dieu, mais le ſolennel à Dieu & à l'Egliſe, ſi le Vicaire de Ieſus-Chriſt peut remettre l'intereſt de Dieu, & abſoudre du vœu ſimple, beaucoup plus pourra-t'il remettre l'intereſt de l'Egliſe, qui eſt tout en ſa main, en eſtant le ſouuerain adminiſtrateur & diſpenſateur, veu que ceſte ſolennité eſt toute de l'*Inuention & Inſtitution Eccleſiaſtique.*

Ioint que nous ſçauons tres-aſſeurement qu'il y a des Conuers & Oblats, qu'on appelle, dans certains Ordres, que les Superieurs congedient pour certaines fautes, quoy qu'ils ſoient obligez par vœux. Et il y a meſmes de certains Freres qui font profeſſion, & qui queſtent pour des Moniales, appellées Mandiantes, à qui on oſte l'habit & que les Superieurs des Ordres abſoluent de leurs vœux, quand, pour leurs fautes, il eſt beſoin de les licentier. Tout cela peut ſeruir de Iuſtification au paſſage du *Directeur*, & que c'eſt vn outrage inconſideré, d'appeller *Opinion erronée* vne pratique qui eſt ſur les yeux de tout le monde.

N'auons nous pas veu vn Frere Hilaire (de qui M. le Cardinal d'Oſſat dit de ſi eſtranges choſes en ſes Lettres, & qui ſuſcita tant de calomnies contre le Cardinal Monopoli, grand & docte Predicateur de ſon Ordre meſme, que lon tient que ce tres-illuſtre Prelat en mourut d'ennuy) reuenir en France comme triomphant, & en fin faire tant de ſcandales qu'on fut contraint de luy leuer l'habit, & continuant ſon train de vie dans le ſiecle ſous le nom de Trauail, il la finit honteuſement à la Greue ſur vne rouë, Hermodore, bien autre que celle d'Ezechiel.

N'a-t'on pas veu vn Frere Baſile de la meſme liurée, qui en eſtant deſpouillé, ſe jetta par deſeſpoir parmy les Religionnaires, où il eſt mort Apoſtat de la Religion Catholique aux enuirons de Geneue. Nous en ſçauons encore d'autres deueſtus de la meſme robe, pour leurs bien-faits, comme l'on peut croire, qui ſont en muë dans des priſons, d'autres rodans par le monde ſous des habits ſeculiers. De tout cela que peut conjecturer vn homme du ſiecle, & ignorant des Miſteres Clauſtraux, ſinon que l'arrachement de l'habit, eſt ſuiuy de la diſpenſe des vœux, puiſque cela n'eſt point hors de l'eſtenduë de la ſouueraine Puiſſance du premier Siege.

Loy expliquée.

§. CLXXXVIII.

Hermod. f. 199.

VOus vous monſtrez vn peu rude en la Iuriſprudence, quand vous alleguez la Loy *Si quis C. de Epiſc.* où celuy-là eſt iugé digne de mort qui attente aux Vierges ſacrées ſous eſperance de mariage.] Ie le croy bien puiſqu'il y a ſelon les Legiſtes deux ſortes de rapt, l'vn de violence, l'autre par blandices, flatteries, promeſſes & cajolleries: & qui doute que l'vn & l'autre ne rende le rauiſſeur coulpable de mort: mais que pour eſtre coulpable le mariage fuſt nul ſi la fille y auoit conſenty, c'eſt ce que la loy ne dit point, au contraire la mort que lon faiſoit ſouffrir au coulpable monſtre aſſez que c'eſtoit l'vnique moyen qui reſtoit, pour diſſoudre ce lien, qui ne peut eſtre tranché que par là. C'eſt pourquoy vous eſtes bien digne de riſée, de vous rire de celuy que vous introduiſez, niant que ceſte condamnation rendiſt nul le mariage qui vrayement auoit eſté valide.

Combien voit-on tous les iours enuoyer des rauiſſeurs au ſupplice, non que lon doute de la validité de leur mariage, quand il a eſté fait du conſen-

Digitized by Google

tement de la partie enleuée, tant pour les chaſtier de leur temerité, que pour rompre par la mort, vn nœud qui autrement ſeroit indiſſoluble.

Hiſtoire du M.... Malcus.

§. CLXXXIX.

QVant à l'hiſtoire du M.... Malcus, ie ne ſçay pourquoy vous l'alleguez, ſinon pour vous faire ſiffler de ceux qui l'a ſçauront. S. Hierôme la deſcrit amplement, & en ſtile declamatoire, nous l'abregerons en ce peu de paroles. Malcus Sirien ſe retire au deſert, où ayant veſcu quelque temps, il ſceut la mort de ſes parens, qui eſtoient riches & n'auoient que luy d'enfans, il deſira recueillir ſa ſucceſſion pour en diſtribuer vne partie aux pauures, & l'autre aux Hermites ſes Confreres, contre l'auis & la volonté de ſon Abbé, qui vid que c'eſtoit vne tentation: il s'en va, il eſt fait captif d'vn barbare, qui le voulut contraindre d'eſpouſer vne eſclaue qui eſtoit mariée & Chreſtienne, menacé de la mort il feint de la prendre pour femme, & vit auec elle comme frere & ſœur iuſques à leur fuitte: pourſuiuis ils furent miraculeuſement preſeruez de la fureur de leur commun maiſtre qui les vouloit tuër par vne lyonne qui l'eſtrangla. *Hermod. p. 199.*

En tout cela qu'y a-t'il qui ne ruine de fond en comble toutes vos propoſitions, vos vœux eſſentiels, vos trois Eſſences votiues, & la ſtabilité meſme dont vous faites vne fermeté & vne baze d'immobilité. Apres beaucoup d'années Malcus, contre le vouloir de ſon Abbé, quitte la ſolitude, où eſt icy le vœu d'Obedience? il va recueillir la ſucceſſion de ſes parens, où eſt icy le vœu de Pauureté ou de Déſappropriation, puiſqu'il eſt capable d'heriter & de diſpoſer comme proprietaire de ſon heritage? on le veut contraindre d'eſpouſer vne femme mariée, il ne le pouuoit ſans commettre vn adultere, & pour cela il falloit mourir pluſtoſt qu'offenſer Dieu. Vous l'excuſez ſur la crainte dont parlent les loix ciuiles, qui peut tomber en vn homme conſtant & courageux: Mais icy il eſt queſtion du ſalut eternel, pour lequel il eſt de precepte de mourir pluſtoſt que de violer la loy de Dieu. Poſſible euſt-il pris vne autre reſolution ſi ceſte femme n'euſt point eſté mariée; auſſi l'hiſtoire luy met en la bouche ces gracieuſes paroles; Miſerable que ie ſuis eſtant ieune i'ay refuſé d'eſpouſer vne *belle ieune fille*, & maintenant eſtant vieil on me force d'en prendre *vne vieille* (& par conſequent laide, car ce ſeroit vn miracle qu'vne belle vieille) *encore eſt-elle mariée.*

Le Lecteur iugera par ces mots de la diſpoſition de Malcus, & ſi ce n'eſtoit pas l'adultere qui luy faiſoit horreur pluſtoſt que le mariage, puiſque l'hiſtoire ne dit point qu'il euſt fait vœu, ny ſimple, ny double, ny ſolennel de garder Continence. Là deſſus il tire vn couteau pour ſe tuër, & l'euſt fait ſi ceſte femme ne luy euſt dit, qu'eſtant Chreſtienne elle aymeroit mieux mourir elle meſme que ſe laiſſer polluer par adultere. En bonne foy, Hermodore, s'il ſe fuſt tué à cet inſtant, euſt-il eſté Martyr de Ieſus-Chriſt? Ie vous demande de plus, ſi ceſte femme euſt eſté *vne belle ieune*

Digitized by Google

fille, comme il dit si tendrement de celle qu'il auoit jadis refusée, & n'ayant fait aucun vœu de Continence (au moins que l'histoire nous apprenne) eust il peché en l'espousant, & plustost que de l'espouser eust-il gaigné Paradis & la couronne du martyre en se donnant de son couteau dans le cœur? Est-il possible que vous ayez leu ceste histoire sans y remarquer toutes ces choses? & les ayant remarquées, où estoit vostre iugement de ramener ceste histoire en jeu qui couppe la gorge à tout vostre Entretien des vœux? Ie voy vostre misere, vos Fauteurs joüent auec vous à l'aueugle, & vous donnent ainsi des pieces toutes cruës, comme des pierreries qui viennent du rocher, des diamans bruts, des cabochons, & vous les enchassez ainsi dans vostre ouurage sans les tailler: si vous ne prenez mieux garde à vos affaires, leur malice noire vous fera seruir de jouët à ceux qui vous liront.

Et de S. Hierôme.

§. CXC.

ET l'histoire mesme de S. Hierôme, de qui vous auez tiré celle de Malcus, renuerse encore toutes vos pretentions touchant l'Essence votiue du Cenobisme. Car quoy que vous ne puissiez ignorer ny nier qu'il fust M...., si ne sçauriez-vous prouuer qu'il ait iamais fait les vœux, que vous appellez essentiels, beaucoup moins qu'il se soit attaché à aucun Monastere, sa vie a esté vne perpetuelle, ie ne diray pas instabilité, mais peregrination: de sorte qu'il pouuoit mieux dire que Dauid, qu'il estoit Pelerin sur la terre:] Dés sa ieunesse il fut enuoyé de Stridon en Dalmatie, ville de sa naissance, aux estudes à Rome, où les Lettres florissoient: de là pressé du desir d'apprendre, apres auoir consulté les plus doctes hommes de toute l'Italie, il passa en France pour estancher ceste mesme soif, de France en Alemagne, d'où il se rendit en son païs par la Hongrie qui en est voisine, où apres auoir seiourné fort peu, & autant que luy permirent ses affaires domestiques, il visita la Grece, & d'vne suite la Trace, le Pont, la Bitinie, la Galatie, Cappadoce, Cilicie, Sirie, & sejourna quelque temps en Antioche, où il parla à ce Malcus M.... fugitif, de qui depuis, selon son recit, il descriuit les estranges fortunes: De là il s'enfonça dans les deserts pour y visiter les Hermites qui y habitoient auec beaucoup de saincteté: leur exemple le toucha si fort que par le conseil de l'Anacorete Theodose il embrassa leur genre de vie, où il s'addonna à l'estude, à la contemplation & à la mortification tout à loisir durant quatre ans.

De là il vint en Pelerinage en Hierusalem, où il fit vn assez long seiour pour y apprendre la langue Hebraïque: apres il s'en alla en Antioche aupres de Paulin qui en fut Euesque apres Euagre, auquel il se ioignit fortifiant son party, contre Melece & Vital ses competiteurs en l'Episcopat. Paulin ayant contracté vne estroite amitié auec S. Hierôme le persuada d'estre Prestre, mais ne peut iamais gaigner sur luy qu'il s'attachast

Digitized by Google

à vne Egliſe ſelon la couſtume rigoureuſe de ce temps là; *D'autant*, dit l'eſcriuain de ſa vie Pierre Ribadeneira, ce qu'il a tiré de S. Hierôme meſme en ſon Epiſtre à Pammaque, *qu'il vouloit demeurer M....* (notez) *& eſtre libre.* Ce qui fait voir qu'aux premiers ſiecles la ſtabilité eſtoit annexée à la Clericature & Preſtriſe, & que l'Anachoriſme eſtoit vne condition de liberté.

Eſtant Preſtre il quitta Antioche pour s'en aller à Conſtantinople, où il demeura quelque temps auprés de S. Gregoire de Nazianze qui en eſtoit lors Archeueſque. Aprés il viſita S. Gregoire de Niſſe frere de S. Baſile; & puis il vint à Rome trouuer le Pape Damaſe, de qui il eut de fort grands emplois. Ce fut là qu'il fit ces grands amas de deuots & de deuotes qui ſe rangerent ſous la conduite ſpirituelle d'vn ſi grand maiſtre; ce qui luy attira tant d'enuies, de ialouſies, de meſdiſances, de calomnies, qu'il refute, & dont il ſe plaint en tant de lieux de ſes eſcrits. Nonobſtant cela on ne lit point que pas vn de ſes detracteurs le blaſmaſt comme M.... renié, ny comme deſerteur de ſa ſolitude & profeſſion, ny comme infracteur de ſes vœux: ce qu'ils n'euſſent pas manqué de luy jetter au viſage ſi l'Anacoriſme euſt porté toutes ces obligations.

Las de combattre ceſte hydre dont les teſtes renaiſſoient à meſure qu'il les tranchoit, il ſe retira en Hieruſalem où il fut ſuiuy de tant de grandes Dames Romaines qui y firent baſtir des Monaſteres. Pour luy il ſe baſtit vn Hermitage autour de Bethlehem où il fit tranſporter ceſte ample & riche Bibliotheque qu'il auoit ramaſſée à grands frais de beaucoup de lieux, & laſſé de tant de fatigues & de voyages, il ſe donna tout à fait à la retraite, à l'eſtude des Lettres ſacrées, à la contemplation & à l'auſterité de vie.

Continuation.

§. CXCI.

CE fut là que poſſible Iean Eueſque de Hieruſalem & ſon Prelat voulant troubler ſon repos, & luy donner des emplois qui le deſtournoient de ſon aymée eſtude & retraitte: poſſible auſſi pour vſer d'vne domination trop abſoluë & violente, & parauenture, ce qui eſt plus probable, parce que cet Eueſque appuyoit trop les Erreurs d'Origene que S. Hierôme combattoit, il eut priſe auec ce Prelat, & luy eſcriuit des lettres d'vn zele ardant, dont les Cenobites des derniers ſiecles font eſpée & bouclier contre l'auctorité des Ordinaires.

L'Eſponge de Floyd, qui comme vne ventouſe attire le mauuais ſang, ne ſe remplit que d'humeurs faſcheuſes, a voulu tirer de là des conſequences d'exemption de droict diuin, que le ſçauant Pierre Aurelle, dont ie ne veux icy repeter les raiſons, renuerſe ſi puiſſamment ſur ſon viſage à ſa confuſion, qu'il ne faut que lire ce qu'il en eſcrit ſur la Propoſition 9. du titre 4. pour en retirer vne pleine ſatisfaction.

Nous remarquerons ſeulement icy qu'en toute la vie de ce grand Sainct

que les M.... ont pour vn parfait exemplaire de l'Anacoriſme, on ne voit point de Cenobiſme qui n'eſtoit pas encore en vogue, on n'y remarque, ny vœux de ſtabilité, ny d'obeiſſance, ny les autres où lon eſtablit ce precieux eſtat de perfection & la quinteſſence Cenobitique. Cependant on demanderoit volontiers ſi lon croit que S. Hierôme ait eſté en l'eſtat de Perfection, & s'il y a eſté de quelle ſorte on la fonde, ſelon la nouuelle Theologie. Il dit luy-meſme, parlant à Pammaque, qu'il ſe laiſſa facrer Preſtre par l'Eueſque d'Antioche Paulin à condition qu'il ne ſeroit obligé à aucune Egliſe, parce qu'il vouloit eſtre Clerc en ſorte, qu'il peuſt touſiours eſtre M...., & ne perdiſt point la liberté d'aller où il voudroit. Accordez cela auec ceſte ſeruitude du Cenobiſme où l'on eſtablit la baze de l'Eſtat de Perfection.

Quant à la reſiſtance que S. Hierôme fit à Iean Eueſque de Hieruſalem dont il combat les Erreurs, les Cenobites de ce temps prennent mal leurs meſures, de chercher dans vn Sainct, qui n'eſtoit point Cenobite, qui n'eſtoit obligé à aucuns vœux, qui n'auoit aucuns priuileges, car tout cela eſtoit inconnu de ſon temps & pluſieurs ſiecles apres, dequoy appuier leur ſeparation de la Hierarchie ordinaire, & leur ſouſtraction de l'auctorité des Eueſques. Si à pareil air ils ſe vouloient ſeruir de la diſpute qu'eut le meſme Sainct auec S. Auguſtin touchant le menſonge officieux, & ſe ſeruir de ce que dit S. Auguſtin par humilité, qu'Auguſtin eſtoit moindre que S. Hierôme, pour eſleuer le Cenobiſme ſur l'Epiſcopat, ils ſeroient fondez fort litteralement, mais ſur vne lettre meurtriere, & priuée de l'eſprit de vie,

Cependant on apprendra de là ce que les Ordinaires doiuent attendre de defference des Cenobites, meſmes les plus Reformez, mais Priuilegiez, & qui ne ſont pas ſi ſaincts que S. Hierôme, puiſque ceſtuy-cy ſans ſocieté & ſans priuileges, mais appuyé de la verité de Dieu, qui demeure eternellement, a reſiſté & tenu teſte aux Erreurs d'Origene, dont Iean Eueſque de Hieruſalem ſon Paſteur eſtoit infecté.

Plat exquis de Platus.

§. CXCII.

SVr la fin de voſtre Entretien vous ramaſſez quelques paſſages, Hermodore, pour monſtrer qu'il n'eſtoit pas permis aux Preſtes, ny aux M..... de ſe marier, ie ne veux point m'arreſter dauantage à en monſtrer l'inepte vſage que vous en faites, cela ſe verifiera vn iour plus à loiſir, dans l'Examen de vos Preuues iuſtificatiues, où lon fera voir qu'il n'y a paſſage, ou Impertinemment, ou Ignoramment, ou hors de propos, ou à contre-ſens, ou malicieuſement, ou fauſſement allegué. Ie me contenteray ſeulement pour boulleuerſer tout voſtre attirail & vos eſchaffaudages, de vous produire la doctrine de l'vn des grands Oracles de

vos

vos Fauteurs & Adherans; c'eſt celle du fameux Platus au chapitre 21. de ſon ſecond liure du Bien de l'Eſtat Cenobitique. Vous aurez la patience de la lire tout au long, & de la traduction de M. Philippe le Bel Docteur en Theologie: ce que ie dy afin de rendre à chacun ce qui luy appartient, & ne me parer point des plumes & du ſtil de ce Traducteur.

Anciennement (dit-il) les vœux n'eſtoient pas tant autorizez, ne ſe faiſans auec vne ſi celebre ſolemnité, que nos Theologiens appellent, comme auiourd'huy. Car il eſt vray ſemblable qu'au commencement on ne les faiſoit apertement, ny en termes exprez, ny en public: mais ceſte profeſſion ſe recognoiſſoit du general accord, & conſentement de tous ceux qui s'y rengeoient. De façon qu'elle eſtoit tellement annexée à l'Eſtat Religieux, que quoy que lon n'euſt fait aucunement promeſſe de bouche: toutes fois lon ſuppoſoit, & entendoit-on qu'en entrant en l'Eſtat, ou prenant l'habit, on paſſoit quant-&-quant l'obligation, & ſe lioit-on à la meſme profeſſion: Et ie penſe que cela ſe faiſoit tout de meſme, comme lon fait auiourd'huy, en receuant les ſaincts Ordres, eſqueles le vœu de Chaſteté eſt compris: Ie l'appren d'vn lieu de S. Baſile, où il dit *Que ceux, qui ſe rengeoient en l'ordre des Moynes, admettoient (tacitement, & ſans le dire) le Celibat, & la condition de viure ſans iamais eſtre marié.* Car telle eſtoit la couſtume. Et pour ce a demeuré ceſte ſecrette profeſſion autant de temps, comme a duré cette ancienne pieté, & deuotion, & ceſte honneſte honte, laquelle eſtoit aſſez ſuffiſante, pour contenir les hommes chacun en ſon office, & deuoir, iuſques à ce qu'il a ſemblé plus commode, & que lon a trouué meilleur, & plus expedient (ſelon que là meſme l'ordonne S. Baſile) de demander, que lon feit la promeſſe de Chaſteté, en termes expres. Ce qui s'eſt fait encore du commencement auec telle condition, que, qui eut fauſſé ceſte ſienne promeſſe, pour ſe marier, il eut peché & grandement offenſé Dieu: & neantmoins le mariage qu'il eut contracté, euſt eſté tenu pour valable, & indiſſoluble.

C'eſt ce que nous apprenons des ſentences des anciens Peres S. Cyprian en l'epiſtre à Pomonius, & S. Hierôme à Demetriades: où ils diſent, que ſi les Nonnains ne pouuant ſe contenir, ſelon qu'elles auront fait profeſſion & promis, qu'elles ſe marient. Qui n'eut pas lors eſté peché, moyennant qu'elles en euſſent pris diſpenſe, & permiſſion legitime de leurs Eueſques. C'eſt la meſme choſe, que S. Epiphane conſeille. Pourquoy S. Auguſtin refute appertement ceux qui diſoient, que le mariage de ces filles-là n'eſtoit point vray mariage.]

Pourſuitte.

§. CXCIII.

QVe ſi le Pape Innocent I. qui viuoit de ce temps-là, & quelque Conciles auſſi commandent, que tels mariages ſoient diſſouls, & caſſez

ce ſont Ordonnances de punition (comme ſans doute ils l'ont peu ordonner) afin de faire ſeparation de lict, & de cohabitation : Et non pour conclure que le mariage n'y fut valable, quant au lien. Auſſi ne ſe trouue-il point, qu'il l'ayent dit, ne determiné : encore eſt-il certain, que telle peine n'a eſté generalement receuë, de ce temps là, par toute l'Egliſe. Parquoy, combien que Leon premier, (qui eſtoit enuiron vingt-ans apres Innocent) enſeigne, que tels mariages ſoient peché, ſi ne fait il aucune mention de les rompre ou diſſoudre. Et Gelas (qui en l'an 492. tenoit le meſme Siege) exhorte bien ces Nonnains de retourner au premier propos, & genre de vie, dont elles s'eſtoient deſbauchees: mais il ne les contrainct point, & ne declare point, que leur mariage ait perdu ſa force. Sainct Gregoire meſme, (le plus ſeuere en ce poinct de tous ceux qui l'auoiẽt precedé au Pontificat) combien que par beaucoup de Decrets & iugemens, & en beaucoup de ſes Epiſtres, il commande, que ceux qui auoient contracté de tels mariages, ſoient ſeparez & renfermez dans des Monaſteres : ſi eſt-ce neantmoins, qu'il ne dit rien du tout ; dont lon puiſſe entendre, que tels mariages ſoient inualidez, ou declarez n'auoir eſté vallables. Ains, qu'il les ait eſtimé valables, on le peut entendre de ce qu'il raconte de ſa tante Gordiane, qu'apres s'eſtre dediée à Dieu, auec deux de ſes ſœurs, icelles eſtant mortes, elle oublieuſe de la crainte de noſtre Seigneur, oublieuſe de la honte & reuerence, oublieuſe de ſa conſecration, auoit épouſé vn homme, & paſſé le reſte de ſa vie auec luy.

Parquoy le premier de tous (au moins que lon puiſſe cognoiſtre par les hiſtoires eſcrites) a eſté Innocent ſecond, auec le Conſeil general tenu à Rome, l'an de la reparation du ſalut des hommes mil cent trente neuf, qui ordonna & arreſta, qu'il ſeroit deffendu à tous Religieux & Religieuſes, de plus contracter mariage, en aucune façon que ce fut : Que s'ils le faiſoient, il ſeroit tenu pour nul, & de nulle force ou valeur.]

Appendice.

§. CXCIIII.

I'Ay voulu tranſcrire tout ce grand lambeau pour vous leuer la peine, & au Lecteur, qui n'auroit pas ce liure, de l'aller voir dans la piece entiere. Ce Pedagogue qui ne peut non plus eſtre contredit par vos Suffragans, que Pithagore par ſes diſciples, vous apprendra ſi ces trois vœux ſolennellement eſſentiels, & dont s'il en manque vn ſeul, adieu la Minerue de Phidias, ſont ſi neceſſaires pour eſtablir le Cenobiſme, que l'ancien ne s'en ſoit paſſé.

Il eſt vray que depuis que par des promeſſes ſtipulées les Cenobites s'engageoient à la ſtabilité & à paſſer leur vie dans les Monaſteres, quand ils en ſortoient ils eſtoient deſcriez, mocquez, baffouëz, & preſque tenus pour infames, que leurs mariages (quoy que vrais mariages) eſtoient deteſtez & meſpriſez. Depuis meſme que les vœux ſimples commence-

Digitized by Google

rent à y auoir lieu l'Egliſe les contraignoit par toutes ſortes de voyens, meſme par le glaiue de l'Excommunication, qui eſt le dernier & ſupreme effort de ſa puiſſance, de rentrer en leur deuoir, de ſe ſeparer de leurs femmes quant au lict, & de rentrer dans leurs Monaſteres pour y acheuer leur Penitence.

Que ces mariages en conſideration du vœu ſimple rompu, eſtoient appellez de ces noms odieux, de ſtupre, de fornication, d'inceſte, de ſacrilege, en conſideration du peché qui auoit eſté commis en les contractant; & c'eſt ainſi que doiuent eſtre entendus ces paſſages du Canon *Presbiteris*, de la Diſtinction 27. du Sinode de Rome de S. Cyprian & de S. Baſile que vous citez ſans les auoir veus en leurs ſources, & qui pis eſt ſans les entendre. Car pour le Concile de Trente que vous produiſez, chacun ſçait de combien il eſt poſterieur aux Decrets d'Innocent II. & de Boniface VIII. *Hermod. p.200.*

Reliſez donc encore vne fois auec eſprit d'attention & de tranquillité, ſans preuention de paſſion, ou d'intereſt, voſtre maiſtre Platus, & voyez de quelle ſorte vous pourrez tirer ceſte concluſion que vous formez à la cloſture de voſtre Entretien, *que le Celibat eſt Eſſentiel à l'Eſtat Cenobitique.* *p. 201.*

Demandes à Hermodore, ſur le ſujet des vœux Cenobitiques.

§. CXCV.

MAis nous aurions bien la curioſité d'apprendre de vous de plus grands ſecrets ſur ceſte releuée matiere des vœux Cenobitiques, ſçachans, & voſtre profond ſçauoir, & que vous eſtes aſſiſté d'vn corps qui a plus de bras & de mains que Briarer, & qui feuillete de tous les coſtez par toutes les Bibliotheques pour vous faire vne ample fourniture de paſſages, en ſorte que vous n'auez qu'à commander, & ils tomberont auſſi dru & menu dans vos mains que les cincnelles ſur l'Egypte par la vertu de la baguette de Moyſe. O Dieu! combien le public vous auroit d'obligation, & de pauures ignorans comme nous, s'il vous plaiſoit de nous faire voir dans l'Antiquité, mais nous la voudrions vn peu plus reculée que le treiſiéme ſiecle, qui a enfanté vne ſi grande nuée de Scolaſtiques: & s'il eſtoit poſſible nous deſirerions du fin or de ces carrieres où a fouillé ſi auant le grand & admirable Cardinal du Perron, pour appuyer les veritez de la Religion Catholique contre les Erreurs de noſtre ſiecle. O que nous nous abbreuuerions auec grande ioye à ces pures ſources, pour en tirer la reſolution de pluſieurs belles queſtions, que voſtre riche ſtile, Hermodore, pourroit traitter pompeuſement & glorieuſement. V3

En voicy quelques-vnes que ie vous preſente en eſprit d'humilité & de ſoumiſſion, non ſeulement au iugement de la tres-ſaincte Egliſe, mais encore au voſtre, tres-cher Hermodore, comme vn petit eſcholier propoſe ſes difficultez à ſon maiſtre. 1. Quelle eſt la vraie & eſſentielle difference entre les Vœux ſimple & ſolennel, car il y a là deſſus tant de diffe-

rentes opinions dans l'eſcole que lon ne ſçait à laquelle ſe prendre. Mais ſouuenez vous s'il vous plaiſt de nous produire des Auteurs au deſſus du treziéme ſiecle: car ces embarraſſemens ſont venus depuis, & ce n'eſt pas dans l'embarras que nous cherchons des reſolutions, autrement ce ſeroit chercher du repos dans le mouuement.

Suitte.

§. CXCVII.

2. ON deſireroit ſçauoir quels ſont proprement les vœux ſolennels; car le chapitre vnique *de Voto in 6.* ne parle que d'vn, qui eſt celuy de Continence fait au Sacrement de l'Ordre, ou en la Profeſſion Cenobitique d'vn Inſtitut aprouué par l'Egliſe, laiſſant les autres à deuiner, & puis nous demandons des gens qui ayent parlé deuant le temps de Boniface huictiéme Autheur de ceſte Decretale. 3. Nous voudrions bien ouyr vn S. Auguſtin, vn S. Hierôme, vn S. Gregoire de Nazianze, vn perſonnage de ces marques là qui nous diſt quelque choſe des trois vœux eſſentiels de la Religion des Parfaits, & que s'il en manque vn adieu la Minerue de Phidias. 4. S'ils ſont auſſi neceſſaires à l'eſtat de Perfection Cenobitique que les trois parties de la Penitence, que lon appelle integrantes, c'eſt à dire qui forment ſon integrité. 5. Si le Pape n'en peut point diſpenſer, ny par conſequent doleguer aucun qui en puiſſe abſoudre.

6. Si le vœu eſt de l'eſſence du Conſeil Euangelique, c'eſt à dire ſi on ne peut prattiquer les Conſeils Euangeliques ſans les vouër. 7. En quoy proprement conſiſte la ſolennité des vœux Cenobitiques, mais vous eſtes ſupplié de fournir là deſſus les plus anciens Autheurs que vous pourrez. 8. Quels ſont proprement les Conſeils Euangeliques outre ceux de Continence & de Pauureté, qui ſont euidens & indubitables dans l'Eſcriture, les Peres & les Conciles, nous parlons des autres. Principalement on voudroit bien eſtre inſtruit par l'Antiquité ſur celuy de l'Obeiſſance Clauſtrale, & ſçauoir ſi c'eſt vn Conſeil Euangelique.

9. Si la Deſappropriation que lon vouë dans les Cloiſtres eſt proprement, eſſentiellement, & pleinement le Conſeil de Pauureté donné en l'Euangile. Car le Traitté que le Directeur a fait ſur ce ſujet a fait naiſtre beaucoup de ſcrupules là deſſus. 10. Si ce vœu eſt de la parfaite imitation de la communauté qu'auoient enſemble les premiers Chreſtiens, dont il eſt parlé au 2. & 4. des Actes, & s'il n'y a point du tout de difference entre ces Societez premieres du Chriſtianiſme, où entroient les perſonnes mariées auec l'vſage de leurs mariages, & le Cenobiſme des derniers ſiecles. 11. Si tous les Conſeils Euangeliques, ou quelques-vns ſeulement, & quels ſont de l'eſſence du Cenobiſme; mais on deſireroit reſolution par preuues vn peu anciennes, & de l'alloy que lon a marqué.

Digitized by Google

Pourſuitte.

§. CXCVIII.

12. SI le Cenobiſme eſt vn Tiers-Eſtat dans l'Egliſe entre le Clergé & le peuple, & ſi cet Eſtat particulier a eſté formellement & ſpecialement inſtitué par I. C. & les Apoſtres; mais vous eſtes coniuré de citer des Autheurs plus anciens que M. Platus: & de ne prendre pas l'Imitation pour Inſtitution. Car on ſçait aſſez que Ieſus-Chriſt a eſté Vierge, Pauure, mais non Deſapproprié, & obeiſſant iuſques à la mort de la Croix; mais on deſire vn Pere Ancien qui die qu'il a Inſtitué vn Eſtat particulier en ſon Egliſe, appelé l'Eſtat de la Religion des Parfaits, qui ſoit vne autre Religion & vn autre Eſtat diſtingué de la Religion & des Eſtats du Clergé & du Peuple.

13. Si le mot d'Apoſtaſie parlant proprement & preciſement ſe peut applicquer à autre qu'à celuy qui quitte la foy & la Religion Catholique, & ſi c'eſt Apoſtater proprement & preciſement qu'eſtre deſerteur d'vn Inſtitut où l'on a fait les vœux ſolennels: mais ſouuenez-vous que la lettre de change porte que vous payez en vieille monnoye. 14. Si l'Eſtat des Cenobites eſt plus Parfait que celuy des Preſtres, Curez, Archidiacres, Officiaux, grands Vicaires des Eueſques, & ceſte preuue au deſſus du temps de S. Thomas s'il vous plaiſt. 15. Si le Sacerdoce n'eſt pas vn Eſtat, & Eſtat auquel & par lequel on puiſſe pretendre à la Perfection Chreſtienne. 16. Si l'on ne fait point de vœux au Bapteſme, & ſi l'Eſtat Chreſtien n'eſt point vn Eſtat tendant à la Perfection auec les moyens requis & neceſſaires. 17. Si la Cloſture dont on fait le 4. vœu des Moniales eſt vn Conſeil Euangelique, ou ſi ce vœu eſt de pure Inſtitution Eccleſiaſtique.

18. Si la Stabilité que l'on voïie en pluſieurs Ordres eſt vn Conſeil Euangelique, comme auſſi la conuerſion de ſes mœurs, comme auſſi de ne prendre iamais charge des ames, à l'Imitation de Ieſus-Chriſt qui a eſté le bon Paſteur. 19. Si de ne manger iamais de chair meſme au peril de mort, ne porter point de linge, aller nuds pieds, & autres ſemblables obſeruances ſont des Conſeils Euangeliques diſtinguez de celuy de mortification qui eſt vniuerſellement recommandé en l'Eſcriture. 20. Si lon peut faire vœu de ne viure iamais de ſon Trauail ſpirituel ou corporel le pouuant faire, mais de la ſeule mendicité.

Cloſture.

§. CXCIX.

O Dieu! Hermodore, que vous obligeriez beaucoup de bonnes ames de voſtre ſiecle, & que la poſterité ſeroit redeuable au fleuue doré

Digitized by Google

qui coule de voſtre p'u ne, ſi vous vouliez prendre la peine, auec les grands talens de grace & de nature que le Ciel vous a liberalement donnez, & ces grandes aſſiſtances dont vous eſtes fourny de toutes parts, de communiquer au public la reſolution de ces importantes matieres dignes de la curioſité de vos releuez Entretiens. Que nous vous entendrions ou lirions volontiers ſur ces ſujets, & nous deuoilant ces paraboles, toute noſtre ame ſe ramaſſeroit dans nos oreilles ou dans nos yeux pour reunir noſtre attention.

Vous en eſtes tres humblement ſupplié, eloquent & ſçauant Hermodore, Dieu en ſera voſtre recompenſe trop plus grande:] car il eſt eſcrit que ceux qui enſeigneront la Iuſtice aux autres, reluiront comme des eſtoilles en de perpetuelles eternitez.]

Fin du quatrième Liure.

Digitized by Google

LIVRE CINQVIESME DES ESCLAIRCISSEMENS DE MELITON.

I. ESCLAIRCISSEMENT.

DE LA PAVVRETE' CONSEILLEE EN L'EVANGILLE.

Entrée.

§ I.

POVR ne courir point à l'incertain, & ne combattre point en l'air,] il eſt beſoin, tres-cher Hermodore, que nous connoiſſions quelle eſt ceſte Pauureté de laquelle nous auons à parler en cet Eſclairciſſement, & du vœu de laquelle vous penſez traitter au III. Entretien de voſtre ſecond Liure, ſans ſçauoir ce que c'eſt, ſinon par vn faux-donné à entendre, comme i'eſpere de vous monſtrer fort clairement.

Nous apprendrons l'explication de l'embleme de la Medaille par le reuers; c'eſt à dire quelle eſt la Pauureté, qui n'eſt qu'vne priuation de Richeſſe, par l'eſtre de celle-cy.

Quel eſt le Riche.

§. II.

LE ſimplement Riche eſt celuy qui a dequoy viure ſans eſtre obligé de trauailler pour gaigner ſa vie: ie ne dy pas ſans trauailler, car tout

homme, pour riche & grand qu'il ſoit, eſt obligé de s'occuper à quelque choſe, pour euiter l'oiſiueté, ſource de tout vice; mais i'adiouſte pour gaigner ſa vie, à quoy ne ſont pas tenus ceux qui l'ont toute gaignée en des biens & reuenus ſuffiſans.

Le plus Riche eſt celuy qui n'a pas ſeulement les choſes neceſſaires à la vie ſans trauailler pour cela, mais encore les commodes & vtiles, comme de belles maiſons aux champs & à la ville, de beaux & bons meubles, & toutes ſortes de commoditez. Le tres-Riche eſt celuy qui abonde aux choſes non ſeulement vtiles & commodes, mais ſurabondantes & ſuperfluës, comme les Princes & grands Seigneurs, plus ou moins riches en ce haut degré qu'ils ont plus ou moins de ceſte ſurabondance.

Les premiers Riches (telle eſt l'imperfection de la conuoitiſe des yeux) s'eſtiment comme Pauures, ſe comparans à ces troiſiémes, & aſpirent touſiours à augmenter leurs biens tant ils apprehendent la pauureté qui leur eſt plus voiſine: & cependant S. Paul borne la richeſſe du vray amateur de la vertu à eſtre content des choſes neceſſaires au veſtement & à la nourriture. Et le grand Stoïque dit que lon ne ſera iamais pauure, ſi lon ne veut que ce qui ſuffit à la Nature, & iamais riche ſi on veut courir apres ce que ſuggere l'opinion.

Quel eſt le Pauure.

§. II.

CEcy nous apprendra quel eſt le vray Pauure, c'eſt celuy qui manque des choſes neceſſaires pour viure, s'il ne les gaigne par ſon Trauail ſpirituel ou corporel: que s'il a dequoy viure vne partie de l'année de quelque reuenu, viuant le reſte, & le ſuppleant de ſon Trauail, celuy-là pourra eſtre appellé en partie Riche, en partie Pauure: riche de la part du reuenu, pauure du coſté du labeur, pareil à ceſte ſtatuë qui auoit vne teſte d'or & des pieds de terre.

Et que faudra-t'il dire de ceux qui ayant ſuffiſamment, & meſme commodement dequoy viure ſans trauailler, gaignent pourtant beaucoup de leur trauail, comme de riches marchands, des Magiſtrats, & des gens de guerre. On ne les peut pas appeller pauures, mais on dira que pouuans ne trauailler que pour euiter l'oiſiueté, ils ayment mieux s'appliquer à vn trauail vtile dont ils puiſſent agrandir leur domaine, & leur maiſon, & amaſſer des biens à leur poſterité.

Tant-y-a que le vray Pauure eſt celuy qui ne tire ſa vie que de ſon labeur d'eſprit ou de corps.

Digitized by Google

A qui eſt deuë l'aumoſne.

§. III.

OR l'aumoſne eſt-elle deuë à ce pauure-là qui peut viure de ſon trauail ſpirituel ou corporel, & eſt-ce à ces pauures-là qu'il eſt tantoſt commandé, tantoſt recommandé de faire l'aumoſne ? Nullement. Car l'aumoſne n'eſt de commandement qu'au cas de neceſſité, & celuy qui peut, s'il veut, gagner ſa vie de ſon trauail de corps ou d'eſprit, n'eſt pas dans ce cas-là. Elle eſt auſſi de recommandation & de conſeil, mais elle ne doit eſtre faite, ſelon l'ethimologie du mot, qu'au miſerable, c'eſt à dire à celuy qui voudroit bien, mais qui ne peut, gagner ſa vie de ſon labeur, (i'entends touſiours de corps ou d'eſprit, pour euiter toute cauilation & ſurpriſe.)

Aumoſne eſt vn mot Grec qui ſignifie pitié & miſericorde, & n'eſt autre choſe qu'vne œuure de miſericorde faite au miſerable en conſideration de ſa miſere : ſi elle n'eſt animee de la Charité elle n'eſt point meritoire de la vie eternelle, ſelon ce que dit S. Paul, ſi ie donne tous mes biens aux pauures & ie n'ay point la Charité ie ne ſuis rien. Deſpourueuë de Charité elle s'appelle informe, mais elle eſt formee quand la Charité l'anime, c'eſt à dire quand elle eſt faite en Charité & par le motif de la Charité.

Elle n'eſt donc pas deuë à celuy qui eſt ſimplement pauure, & non miſerable, c'eſt à dire qui n'eſt pas reduit à ce poinct de miſere, de ne pouuoir gagner ſa vie de ſon trauail ; au contraire, S. Auguſtin conſeille qu'on la luy refuſe, afin de le porter à bien faire par la neceſſité, & le retirer de la faineantiſe où il croupit, en ruinant ſon ame : parlant ainſi à Vincent Donatiſte, c'eſt plus vtilement fait de ſouſtraire le pain à celuy qui a faim, ſi eſtant aſſeuré de ſa vie il neglige la iuſtice, c'eſt à dire de trauailler, que de luy rompre, de peur que par ſeduction il n'acquieſce à l'iniuſtice.] Et quel peché plus manifeſte contre la iuſtice commutatiue, que de vouloir viure aux deſpens d'autruy, ſans luy rendre aucun ſeruice reciproque ? & contre la diſtributiue, que de donner à celuy qui peut & ne veut pas à cauſe de ſa poltronnerie, gagner ſa vie de ſon trauail ? Ce qui eſt plus iuſtement deu à celuy qui eſt dans la vraye miſere, c'eſt à dire qui voudroit bien trauailler, mais eſt dans l'impuiſſance de viure de ſon labeur. Ne fait-il pas la meſme faute qu'vn Iuge qui attribuë vne choſe qui eſt contentieuſe, à celuy à qui il connoiſt bien par les pieces qu'elle n'appartient pas ?

Difference entre Pauureté & Mendicité.

§. IV.

DE ce que nous auons dit s'écloſt la difference qui eſt entre Pauure & Mendiant, ou Pauureté & Mendicité : Car pauure eſt celuy qui ne

vit que de ſon trauail, n'ayant d'ailleurs autre reuenu pour ſouſtenir ſa vie; Le Mendiant eſt celuy qui n'ayant rien, & ne pouuant meſme viure de ſon labeur, eſt contraint de viure d'aumoſne: car, comme dit S. Auguſtin, ſur le Pſaume 108. mendier n'eſt autre choſe que viure de la miſericorde d'autruy.]

Pauureté donc eſt viure de ſon trauail, & non d'aumoſne, & Mendicité eſt viure d'aumoſne ne pouuant gagner ſa vie de ſon labeur. De là vient que l'aumoſne n'eſt pas deuë au pauure qui peut viure de ſon trauail, & qu'il ne la peut legitimement demander, n'eſtant pas miſerable: & que le ſeul miſerable peut viure d'aumoſne, & eſtre mendiant, c'eſt à dire celuy qui ne peut viure de ſon trauail.

La Pauureté Inuolontaire & Volontaire.

§. V.

NOus aurons lieu de parler plus amplement de la Mendicité, lors que vous nous en donnerez le ſujet, aux Eſclairciſſemens des Entretiens de voſtre 3. liure. Maintenant voyons de plus prez quelle eſt cette Pauureté dont nous auons icy à traicter; Ce n'eſt pas de l'Inuolontaire que ſouffrent ceux qui ne trauaillent qu'à regret pour viure, & qui voudroient bien auoir dequoi ſoutenir leur vie ſans eſtre obligez au labeur pour ſe nourrir. Cette volonté contrainte eſt vne richeſſe d'eſprit: or comme ceux-là ſont appellez heureux qui ſont pauures d'eſprit, ceux-là auſſi ſont malheureux qui ſont riches d'eſprit, c'eſt à dire qui ont la pauureté en effect, & les richeſſes en affection.

Nous parlons donc de la Volontaire qui ſe diſtingue en Effectiue, & Affectiue; celle-cy eſt compatible auec les richeſſes; (car on peut eſtre pauure d'eſprit parmy de grands biens en n'y mettant point ſon cœur, ſelon le conſeil du Pſalmiſte) celle-là nullement. Or c'eſt de l'Affectiue & Effectiue tout enſemble que nous parlons, c'eſt à dire qui conjoint l'affection auec l'effect.

Celle-cy eſt encore ou Philoſophique ou Chreſtienne, car quelques Philoſophes Payens ſe ſont rendus pauures volontairement, pour mieux vacquer à leur chere Philoſophie. Nous ne parlons point encore de celle-là, mais de la Chreſtienne; Qui eſt encore de deux ſortes, ou ſimplement Morale, c'eſt à dire acte de la vertu de Temperance, ou de Religion ſi elle eſt voüee, & pratiquee ſans Charité, & pour des raiſons humaines; ou formee, c'eſt à dire accompagnee de Charité & embraſſee pour l'amour de Dieu.

Digitized by Google

De quelle Pauureté nous parlons icy.

§. VI.

NOus parlons donc de la Volontaire & Chreſtienne, ſoit formee ſoit informe, & pour la marquer plus preciſement & particulierement, nous entendons traicter *de la Pauureté telle qu'elle eſt conſeillee en l'Euangile*, au 19. de S. Mathieu, en ces mots de N. S. au ieune homme, Va, vend tout ce que tu as, & le donne aux pauures, & me ſuy,] & de S. Pierre au Sauueur, Voila nous auons tout quitté pour vous ſuiure.]

Pauureté effectiue & affectiue tout enſemble, qui n'eſt pas ſeulement en affection, & en preparation d'eſprit, & qui fait la premiere des huict Beatitudes dont il eſt parlé au 5. de S. Mathieu : mais en effect, & qui conſiſte en vn reel abandonnement de tous biens pour ſuiure Ieſus-Chriſt & marcher apres luy en l'odeur de ſes parfums,] c'eſt à dire en ſuiuant ſes traces & ſon exemple. Or pour former le Tabernacle de la Pauureté Euangelique ſur celuy qui nous eſt monſtré en la montagne] de toute perfection, qui eſt de N. S. puiſqu'il l'a pratiquee pour nous en donner vn modele & exemplaire, il faut aller & voir cette grande viſion,] & conſiderer de quelle façon il l'a exercee, & fait exercer à ſes Apoſtres.

La gloſe ordinaire tiree de la Doctrine & du ſens des Saincts qui eſt la plus commune & fidele interprete des ſainctes pages, nous apprend que ce conſeil s'execute veritablement ſelon l'intention de celui qui le donne, quand apres auoir donné tous ſes biens pour l'amour de Dieu, on trauaille non ſeulement pour gagner ſa vie, mais pour auoir dequoy ſoulager le neceſſiteux, ſelon le conſeil de l'Apoſtre.

Diuerſes ſortes de Pauures & de Riches.

§. VII.

POur bien entendre cecy il eſt beſoin du ſçauoir que comme il y a trois trois ſortes de Riches, les vns d'affection & non d'effect, les autres d'effect & non d'affection, & les autres d'affection & d'effect ; il y a auſſi trois ſortes de Pauures, les vns d'affection & non d'effect, ce ſont les Pauures d'eſprit qui viuent dans les richeſſes ſans les affectionner, les autres d'effect & non d'affection, ce ſont les contrains & inuolontaires, & les autres d'affection & d'effect, ce ſont les volontaires.

Ces derniers ſont encore de trois ſortes, les vns pauures de naiſſance, c'eſt à dire nez de parens qui ne leur ont laiſſé aucun bien, & conformans leur volonté à la diſpoſition de la Prouidence celeſte qui les a rendus tels,

Digitized by Goo

ils peuvent eſtre appellez pauures volontaires ; d'autres ſont pauures par deſaſtre, ayans perdu leurs biens ou par la guerre ou par les procez, ou par mauuais ménage, ou par des naufrages, ou par tant de diſgraces dont cette vie miſerable eſt accompagnee ; ceux-cy joignans leur volonté & la ſouſmettant à ces ſecrettes ordonnances du Ciel (que pluſieurs peu Chreſtiennement appellent des reuers de fortune) on ne leur doit pas enuier la qualité de pauures volontaires, puiſqu'ils ſe ſacrifient en cela volontairement à l'ordre Diuin, & confeſſent le nom de Dieu parce qu'il eſt bon,] à la maniere de ce grand Sainct qui diſoit, eſtant fait vn ſpectacle au monde, aux hommes, & aux Anges,] le Seigneur m'auoit donné beaucoup de biens, le Seigneur me les a oſtez, ſon ſainct Nom ſoit beny.]

Il y en a d'autres qui ſont pauures par pure election,& qui eſtans richement pourueus des biens exterieurs, les diſtribuent aux pauures, pour pratiquer à la lettre le conſeil de I. C. reſolus apres cette diſtribution de viure de leurs trauaux de corps ou d'eſprit,de ne poſſeder iamais aucuns biens ni en particulier ny en commun, que ce qui eſt neceſſaire pour l'entretien de leur vie, acquis par leur labeur, (car c'eſt à quoy ils ne peuuent renoncer) que s'ils gagnent plus qu'il ne faut pour cela, le ſurplus ils le donnent aux neceſſiteux, c'eſt à dire à ceux qui n'ont rien, & ne peuuent gagner leur vie ; que s'ils tombent eux-meſmes dans l'impuiſſance de gagner la leur, par manquement de ſanté, ou d'employ, ils ſont dans la diſpoſition de demander humblement l'aumoſne pour l'amour de Dieu, de la receuoir auec action de graces, & d'en ſupporter le refus auec patience & douceur.

Il y a cette differẽce entre les trois ſortes de pauures volontaires que nous venons de dire, que ceux des deux premieres, ſont preuenus de la pauureté par l'ordonnance du Ciel, à laquelle ils accommodent leur conſentement; & ceux de la derniere la preuiennent ; en ceux-là Dieu la choiſit pour eux, & ils s'accordent au choix de Dieu ; & ceux-cy l'embraſſent par leur propre election (en ſuitte neantmoins de l'inſpiration ou grace preuenante) pour plaire à I. C. & ſuiure ſon conſeil.

Document du B. François de Sales.

§. VIII.

QVe ſi lon demande quels ſont les plus loüables,il n'y a point de doute que ſelon le iugement du monde, qui ne voit que l'exterieur, les derniers ſont les plus auant dans l'eſtime : mais pourtãt la pauureté de ceux des deux premieres ſortes eſt d'autant plus excellente ſelon Dieu, qu'il y a moins de la volonté humaine, & que la Diuine y eſt plus manifeſte. Ce n'eſt pas-là mon ſentiment, mais celuy d'vn des plus ſaincts Perſonnages de noſtre temps, le B. François de Sales Eueſque de Geneue, qui dit ainſi; [Si vous eſtes reellement pauure, Philothee, ô Dieu ! ſoyez-le encore d'eſprit, faites de neceſſité vertu, & employez cette pierre precieuſe de la

pauureté, pour ce qu'elle vaut. Son eſclat n'eſt pas deſcouuert en ce monde, mais ſi eſt-ce pourtant qu'il eſt extremement beau & riche.

Ayez patience, vous eſtes en bonne compagnie, noſtre Seigneur, noſtre Dame, les Apoſtres, tant de Saincts & de Saincte ont eſté pauures, & pouuans eſtre riches, ils ont meſpriſé de l'eſtre ? Combien y a-il de grands mondains qui auec beaucoup de contradictions ſont allez rechercher auec vn ſoin nompareil la ſaincte pauureté dans les Cloiſtres & les Hoſpitaux ; ils ont pris beaucoup de peine pour la trouuer, témoin ſainct Alexis, ſaincte Paule, ſainct Paulin, ſainct Angele, & tant d'autres ? & voila, Philotee, que plus gracieuſe en voſtre endroit elle ſe vient preſenter chez vous ? Vous l'auez rencontree ſans la chercher, & ſans peine? embraſſez-la doncques comme la chere amie de Ieſus-Chriſt, qui naſquit, veſquit, & mourut auec la pauureté, qui fut ſa nourrice toute ſa vie.

Voſtre Pauureté, Philothee, a deux grands priuileges, par le moyen deſquels elle vous peut beaucoup faire meriter. Le premier eſt, qu'elle ne vous eſt point arriuee par voſtre choix, mais par la ſeule volonté de Dieu, qui vous a fait pauure ſans qu'il y ait eu aucune concurrence de volonté propre. Or ce que nous receuons purement de la volonté de Dieu, luy eſt touſiours tres-agreable, pourueu que nous le receuions de bon cœur, & pour l'amour de ſa ſaincte volonté : où il y a moins du noſtre il y a plus de Dieu, la ſimple & pure acceptation de la volonté de Dieu rend vne ſouffrance extremement pure.]

Ie croy, Hermodore, que vous ne vous reuolterez pas contre la ſentence de cet homme Angelique, de cet Ange humain, & que vous n'en appellerez pas, auſſi bien perdriez-vous voſtre cauſe deuant tout autre Tribunal, puiſque la volonté de Dieu eſt d'vn poids tout autre que celle de l'homme, & que les actions qui ſont reuelees, & qui procedent, non de la chair & du ſang, c'eſt à dire de l'homme, mais de l'eſprit de Dieu,] ſont d'vne miſe toute ſinguliere pour le Ciel.

Dificulté leuee.

§. IX.

VOus repartirez que pour l'ordinaire ceux qui ſont pauures des deux premieres façons, par naiſſance, ou par deſaſtre, ne le ſont pas volontairement ; telle eſt l'infirmité humaine, Hermodore, qui ne connoiſt pas le prix de la perle de la pauureté que le Ciel enuoye : mais il n'en faut pas faire vne concluſion generale, & dire que tous ceux de cette ſorte ſoient pauures par contrainte : car s'ils rendent volontaire par leur agreement ce qui eſt neceſſaire, ie ne voy pas qu'on leur puiſſe rauir la qualité de pauures volontaires.

Ny meſme qu'on la puiſſe donner infailliblement à ceux qui ont donné tous leurs biens aux neceſſiteux, pour embraſſer le conſeil de l'Euangile, puiſqu'il n'y a rien de plus incertain ny de plus inconſtant que la volonté

humaine, qui ſe peut repentir du bien, comme du mal, & rendre inuolontaire par le progrez, & à la fin, ce qui a eſté libre & volontaire au commencement. On peut bien dire qu'ils ont eſté ou qu'ils ont voulu eſtre vne fois pauures Euangeliques: mais de s'imaginer qu'ils perſeuerent touſiours en cette volonté ſans vne grace ſpeciale du Ciel, c'eſt vn iugement bien hardi. Et poſſible cettui-cy ne l'eſt-il pas tant, que plus de gens acquieſcent & prennent en gré la pauureté que Dieu leur enuoye, par naiſſance, ou par malheur, qu'il n'y en a qui continuent iuſques à la fin ſans ſe repentir de celle qu'ils ont vne fois embraſſee.

Mais cette derniere maniere n'eſt-elle pas plus meritoire que les deux premieres eſpeces? ouy, certes, ſi elle eſt accompagnee de plus de Charité, parce que la grace, qui eſt le fondement de tout merite, en eſt auſſi la meſure.

De la Pauureté volontaire auec vœu & ſans vœu.

§. X.

CEtte Pauureté conſeillee en l'Euangile ſe pratique encore en deux façons, ſans vœu, ou auec vœu; le vœu n'eſtant point de l'eſſence du Conſeil Euangelique, on la peut exercer parfaitement ſans cela, comme ont fait N. S. & ſa treſſaincte Mere, & pluſieurs grands Saincts, qui ſans la voüer l'ont embraſſee en perfection.

Dauantage, on la peut voüer dans la vie ſeculiere, & non ſeulement on l'y peut voüer, mais on ne la voüe que là, nullement dans les Cloiſtres, n'y ayant aucun Ordre où lon faſſe vœu de Pauureté, ouy bien de Deſapropriation, qui eſt vne choſe bien differente: car la Deſapropriation Cenobitique eſt non ſeulement cõpatible auec toutes ſortes de richeſſes mobiliaires & immobiliaires, mais en eſt vn magazin, vn receptacle, vne mer, vn abiſme. Ce que le bon Platus fait paroiſtre en des demonſtrations ſi éuidentes, & apres lui le Directeur aux deux Traictez *de la Pauureté Euangelique*, & *de la Deſapropriation Clauſtrale*, qu'il faut eſtre aueugle pour n'apperceuoir pas cette verité.

Conſiderations ſur la Deſapropriation Cenobitique.

§. XI.

NOn que la Deſapropriation en particulier, ne ſoit quelque eſpece d'appauuriſſement, (comme l'aumoſne qui appauurit d'autant que lon donne) entant que lon n'a pas la liberté de diſpoſer à ſa volonté de ce que lon ne poſſede qu'en commun; tout ainſi que l'vſufruictier eſt en quelque ſens plus pauure que le proprietaire, & l'vſager plus pauure que l'vſu-

Digitized by Google

fruictier,& l'vſager dependãt & reuocable,plus pauure que l'independant & irreuocable. Mais de dire qu'elle ſoit cette Pauureté conſeillee en l'Euangile ſelon toute ſon eſtenduë, & que la Communauté de biens qu'elle eſtablit entre les Cloiſtriers ſoit en tout ſemblable à celle des premiers Chreſtiens dont il eſt parlé au 2. & 4. des Actes, c'eſt dequoi lon ne ſçauroit donner vne bonne preuue.

Si le Cenobite n'a pas la liberté de poſſeder en ſon particulier & de diſpoſer à ſa fantaiſie des biens qu'il ne poſſede qu'en commun auec ſes confreres, il a auſſi, en recompenſe, vne ſeureté qui ne ſe peut aſſez eſtimer, dans les incertitudes de cette miſerable vie, d'auoir ſa part par indiuis à vn bien inalienable, qui ne peut perir, (parlant moralement) & qui luy aſſeure ſa vie ſain & malade, ſans obligation de trauailler pour gagner ſon pain, mais ſeulement pour euiter l'oiſiueté, par quelque honneſte & doux employ. Au lieu que le Seculier & Laïque poſſedant quelque reuenu en ſon particulier, le peut vendre, manger, joüer,donner, perdre par malheur,ou par ſa faute, & apres deuenir d'vne condition ſi déplorable, qu'il auroit plus de ſujet de ſouhaitter d'auoir poſſedé ce bien auec plus de certitude & moins de liberté. De là viennent les ſubſtitutions & fideicommis pour la conſeruation des biens des familles, contre les deſordres & mauuais ménages des particuliers. De là les vſufruictiers & les vſages qui ne laiſſent pas de mettre ceux qui les ont en eſtat de richeſſes, encore qu'ils ne ſoient pas proprietaires des fonds dont ils ſont vſufruictiers & vſagers.

On pourroit dire en quelque ſorte que le vœu de Deſapropriation qui ſe fait dans les Cloiſtres (principalement dans les rentez) met celuy qui en fait profeſſion en eſtat de n'eſtre ny ne pouuoir iamais eſtre pauure. Car ſi pauure, & pauure Euangelique, eſt celuy qui donne tous ſes biens aux neceſſiteux, & ſans poſſeder rien ny en ſon particulier, ny en commun, ne ſe reſerue que ſon trauail de corps ou d'eſprit pour viure, reſolu de mandier quand il ſera dans l'impuiſſance de trauailler, de quelle ſorte vn Cenobite d'vn Inſtitut renté, peut-il iamais pratiquer cette ſorte de Pauureté Euangelique, n'eſtant pas en ſa puiſſance de ne poſſeder rien en commun, puiſque les biens de ſa Communauté, où il a part par indiuis, ſont inalienables ?

Peut-il ne viure que de ſon trauail d'eſprit ou de corps, puiſque ſa vie eſt toute gagnee dans le reuenu certain & aſſeuré de ſa Communauté ? comme peut-il tomber dans la mendicité (parlant ſelon la commune Prudence) eſtant ſi bien remparé de toutes parts, contre les embraſſemens de cette peu agreable Lia ?

Autres conſiderations.

§. XII.

IL eſt vray que les Inſtituts ſurnommez Mandians (mais par accident, cõme nous monſtrerons en ſon lieu) en approchent de plus pres, mais

encore ne donnent-ils pas droit au blanc, à raiſon de la vie Commune dont ils font profeſſion, qui y met quelques ſortes d'empeſchemens. Il eſt conſtant qu'ils ne reçoiuent point de rentes & de reuenus ſtables, au moins quelques Congregations de l'Ordre des Mineurs, depuis le Concile de Trente, qui a permis à tous les autres (deux Congregations exceptees) de poſſeder des biens ſtables & immeubles en commun. (Encore les Mineurs ont-ils veſcu plus de trois cens ans durant de rentes & poſſeſſions comme les Ordres fondez, iuſques à ce qu'en France elles leur furent oſtees par le Legat & Cardinal d'Amboiſe, & ſous Leon X. enuiron l'an 1525. les Conuentuels qui poſſedent encore de grands reuenus, furent ſeparez des Obſeruantins qui y renoncerent.)

Mais poſons en fait qu'ils ne poſſedent ny rentes ny fonds de terre, touſiours poſſedent-ils en Commun leurs Conuens & leurs meubles; la vraye Pauureté ſelon toute ſon eſtenduë ne poſſede rien de ſemblable, ny en particulier, ny en commun. Noſtre Sauueur n'a point eu où repoſer ſa teſte, les Apoſtres ayans quitté leurs maiſons particulieres n'en ont point eu de commune. On dira que la nature de l'Eſtat qui eſt vn corps Politic & de Communauté, porte neceſſairement cela, autrement ce ſeroient des Aſſemblees d'Egyptiens & de vagabonds. C'eſt ce que lon auoüe, & que ces Societez approuuees par l'Egliſe ſont ſainctement inſtituees; mais d'autre part on concedera auſſi, qu'en ce poinct de poſſeder en commun, on déroge à la parfaite Pauureté, qui ne poſſede ny en particulier ny en commun.

De plus, quand ils ne poſſederoient ny leurs Conuens ni leurs meubles, ils ont touſiours leurs queſtes, qui mettent leur vie à couuert, auec autant, & plus, d'aſſeurance morale, que n'eſt celle des Cenobites rentez, bien que la recepte s'en faſſe d'vn'autre maniere qui ſemble eſtre moins certaine: ce qui eſt amplement prouué aux Traictez que nous auons alleguez, & ce que nous eſclaircirons par de nouuelles lumieres, en l'Examen des Entretiens de la Mendicité, où Hermodore nous fournira de tablature, pour pincer à ces dépens, & au dam de ceux qui l'employent à faire des eſcritures pour eux, des cordes auſquelles il ne penſe pas, & dont le ton ſera éclatant.

Poſons encore le cas qu'ils ne viuent point de Mendicité, mais ſeulemẽt de leurs trauaux corporels ſelon la Regle Seraphique au chap. 5. ou ſpirituels ſelon la Declaration de Nicolas 3. au chap. *Exiit. §. continetur de verb. ſignific. in 6.* touſiours poſſedent-ils leurs trauaux en Commun, & le Particulier a part à tous les labeurs de ſa Societé; de ſorte qu'eſtant dans l'impuiſſance de trauailler il ne ſeroit pas contraint de mendier ſi les trauaux ſpirituels ou corporels de ſes confreres le pouuoient aſſiſter & ſoulager.

Auantage qui n'eſt pas en la Pauureté que nous auons deſcrite, qui n'a part ny à aucuns reuenus ny à aucuns trauaux en commun, & qui, les propres ceſſans, eſt reduite à la mendicité. Elle peut bien de ce qu'elle gagne de ſon trauail plus qu'il ne faut pour l'entretien de celui qui la pratique, aider le neceſſiteux, ſelon l'enſeignement de S. Paul, mais en ſes propres beſoins elle n'a recours apres Dieu qu'à la miſericorde d'autrui, ſans auoir aucune part au labeur d'vn autre.

Exception

Exception examinee.

§. XIII.

LEs Mineurs qui ſont comme les Confreres de la deſapropriation Cœnobitique (de laquelle ils font profeſſion en termes expres de viure ſans prõpre, & non de Pauureté,) diſent que leurs Conuens & leurs meubles appartiennent en proprieté au S. Siege, & qu'ils n'en ſont qu'vſagers de fait & non de droict. Cét vſage de fait eſt juſte ou iniuſte, on ne peut dire qu'il ſoit iniuſte, ſans faire tort à vne condition ſi ſaincte & Seraphique, il eſt donc iuſte, ſi iuſte il eſt de droit, car le mõt de *Jus* ſignifie ce qui eſt droit & iuſte: ſi vſage de droit ils sõt dõc vſagers de droit.

Auſſi le Pape Nicolas III. en ſa Decretale, declare que l'vſage des choſes neceſſaires appartient aux freres] & on demande, ſi des maiſons, & des meubles, ſont des choſes neceſſaires à la conſeruation des Communautez, & ſi (parlant politiquement) ces corps s'en peuuent paſſer. De plus ſelon l'interpretation de ceſte Decretale, faite par le Pape Iean XXII. le S. Siege ne reſerue point la proprieté de ce qu'ils peuuent gaigner par leurs labeurs de corps, ou d'eſprit, ny aux choſes qu'ils queſtent, & dans l'vſage conſiſtant en leur conſommation, ne peut ny par le droit, ni par la nature, non pas meſme par l'imagination, eſtre ſeparé de la proprieté.

Les voila donc vſagers de droit de leurs Conuens & meubles, (la dependance ou reuocabilité n'empeſchant point que l'vſage dependant, deuant la reuocation, ne ſoit vn vray & legitime vſage de droit) & poſſedans en commun les ſalaires de leurs trauaux, ſelon qu'il eſt porté en la regle, & des choſes queſtees, qui ſe conſumment par l'vſage. La Pauureté Euangelique dans toute ſon eſtenduë, n'a point toutes ces limitations reſtrictions, explications, interpretations, elle ne poſſede ny l'vſage de fait ny de droit, ny dependant ny independant, ny reuocable, ny irreuocable des maiſons & des meubles, ny en commun ny en particulier, ny des ſalaires de trauail, ny des queſtes en commun, ſeulement elle vit de ſon trauail, & au deffaut, par impuiſſance ou manquement d'emploi, elle mandie.

Si les Mineurs viuans ſimplement de leur labeurs corporels ou ſpirituels, ſelon leur regle & ſa declaration, n'ayans ny vſage de fait ny de droit de meubles & immeubles, & ſans mandier que pour les infirmes, ou au cas que le ſalaire de leurs trauaux ſe treuuaſt trop court pour leur iuſte entretien ſans doute ils iroient bien pres du but de la parfaitte pauureté ſelon toute ſon eſtenduë, mais eſtant impoſſible qu'vne Communauté ſe paſſaſt de maiſons &, de meubles, & touſiours demeurans en communauté de trauaux, ils en ſont reculez d'autant.

Loüange de la Deſapropriation Clauſtrale.

§. XIV.

NOn que leur ſorte de Deſapropriation ne ſoit ſaincte & meritoire comme l'appelloit Nicolas III. & Alexandre IV. & eſtant obſerué particulierement ſelon la Regle & les declarations Pontificales, la plus haute & ſublime de toutes les Deſapropriations Cenobitiques: mais touſiours ny au vœu, ny à la pratique, n'eſt ce que Deſapropriation, & non ceſte pauureté, à la rigueur de la lettre, qui eſt conſeillée en l'Euangile, & que Noſtre Seigneur, la Saincte Vierge, & les Apoſtres & Diſciples ont exactement obſeruée.

Deſapropriation neantmoins excellente en ſon eſpece, tres-ſainctement, & tres-iuſtement inſtituée par l'Egliſe pour le bien, la liaiſon, & la conſeruation des inſtitus Cenobitiques, mais qui n'atteint pas à toute l'eſtenduë du Conſeil de l'Euangile qui eſt Diuin, & eſt ſorti de la bouche ſacrée de Noſtre Seigneur.

Mais combien s'en faut-il que ceſte Serafique Regle ne ſoit prat iquée ſelon la ſeuerité de ſon texte & de ſa declaration, puis que ceux meſme qui s'en font les plus zelés obſeruateurs, tiennent à outrage, quand on leur remonſtre charitablement, pour le bien de leurs ames, & la gloire de Dieu, de l'Egliſe, & de leur ordre, qu'ils deuroient faire leurs efforts de gaigner leur vie par le loyer de leurs labeurs corporels, dont la Regle parle, ou des ſpirituels ſelon la declaration de Nicolas III. auant que recourir à la Mendicité.

Doctrine eſtrange contre le trauail.

§. XV.

ILs renoncent à tous trauaux ſpirituels & corporels, pour viure, ne s'eſtimans obligez au labeur que pour euiter l'oyſiueté; non plus, ie ne diray pas que les Cenobites les mieux fondez, & rentez, mais que les plus grands Seigneurs, & les plus riches de la terre, ils tiennent que tous les autres Catholiques qui n'ont point fait profeſſion de leur tres haute pauureté ou Deſapropriation mandiante, tant ceux qui viuent de rentes dans la moindre Religion des parfaits, que de ceux qui viuent dans le ſiecle, tant Eccleſiaſtiques, que Laiques, dans la Religion des imparfaits, ſont obligez de droit Diuin de les nourrir & entretenir, & [qu'ils ont droict de viure de Mẽdicité par ce SEVL TITRE qu'ils ſont Profeſſeurs du Conſeil de l'Euangile, qu'ils ſont conſacrés à Dieu, & libres des *actions mercenaires.*]

Meur. ſuc. p. 461.

Digitized by Google

C'eſt ainſi que parle le Scribe des Phariſiens, ceſte plume d'or, triée ſur le volet, & choiſie pour publier les Triomphes & les victoires Cenobitiques, deputée generalement pour repreſenter les ſentimens non de ſes Confreres, mais de leurs Aſſociez, contre le *Directeur*, & qui peut eſtre qualifié à iuſte tiltre, le Secretaire d'Eſtat du Cenobiſme. Or c'eſt vne choſe prodigieuſe de voir auec combien d'ardeur il declame contre toute ſorte de trauail, tendant à gaigner ſa vie : comme s'il auoit pris à taſche, de renuerſer ceſte condamnation ſortie de la bouche de Dieu, contre tous les hommes, au nom du Premier, [tu mangeras ton pain en la ſueur de ton viſage.] Et ceſte maxime ſacrée, l'homme eſt né pour le labeur, comme loyſeau pour voler.] Et ceſte autre, qui ne trauaille ne mange point.]

Qu'on liſe auec attention les trois derniers Chapitres de ſa deuxieſme Partie, on y trouuera des traits picquans, & de ſi violentes inuectiues accompagnés de termes ſi honteux contre le trauail manuel, qu'on ne diroit pas pis contre les larcins & les brigandages.

Refutee.

§. XVI.

SANS conſiderer le tort qu'il fait & à Dieu, & à Ieſus Ch. & à l'Eſcriture, & aux Apoſtres, & à tant de Saincts qui ne l'ont pas ſi faſtueuſemẽt deſdaigné. Dieu, dõt les Cieux ſont appellés l'ouurage de ſes doigts,] & l'homme creé de ſes mains:] vos mains m'ont formé, luy dit Iob, & Dauid, ne meſpriſez pas l'ouurage de vos mains.] Ieſus Chriſt, qui eſt par ceſte ſorte de trauail appellé Charpentier] En S. Marc. VI. d'où il faut neceſſairement tirer que le peuple qui l'appelloit ainſi, l'auoit veu trauailler de ce meſtier-là en la boutique de S. Ioſeph. En S. Mathieu 13. il eſt appellé fils de Charpẽtier, à cauſe de l'opiniõ du vulgaire qui l'eſtimoit fils de S. Ioſeph : & de fait durant les 30. ans de ſa vie cachée, il eſt croyable qu'il a veſcu du labeur de ſes mains, ſelon ce qui a eſté prophetiſé de luy, ie ſuis pauure & dans les trauaux dés ma ieuneſſe.] Car le vray pauure, eſtant celuy qui gaigne ſa vie de ſon trauail ſoit d'eſprit ou de corps, & le Sauueur ayant eſté toute ſa vie dans le plus haut point de la parfaite pauureté, il faut tirer de là qu'il a touſiours veſcu de ſon labeur ſpirituel ou corporel, car quand durant les trente ans de ſa vie cachée, il n'auroit point trauaillé de ſes mains, l'inſtruction Celeſte dont il repaiſſoit les ames de ſa tres-Saincte Mere, & de S. Ioſeph, meritoit bien qu'ils le nourriſſent de leurs labeurs corporels, puis qu'il les nourriſſoit de la parolle de vie, & de vie eternelle, & d'vne viande qui ne peut perir.

Que la ſaincte Vierge & ſainct Ioſeph n'ayent gaigné leur vie de leur labeur manuel nul ne l'a iamais nié, comme auſſi les Apoſtres, tant deuant, qu'apres leur vocation à l'Apoſtolat, quoy que depuis ils ayent auſſi veſcu de leurs trauaux ſpirituels, celuy qui ſert à l'Autel & à l'Euangile

en pouuant legitimement viure.] Ils eſtoient, comme il eſt probable, en vn eſtat d'auſſi haute profeſſion que les Cenobites les plus huppez, en des contemplations, & oraiſons auſſi eminentes, en des exercices & emplois ſpirituels auſſi ſerieux; de quel eſprit donc tombent en la plume de ce Scribe general, ces meſpris de cette ſorte de labeur ſi ſainct, ſi legitime, ſi conforme à la pauureté, d'où tant de bons Chreſtiens tirent leur vie, qui a eſté exercé par les principales Colomnes de l'Egliſe. Ces termes de Maiſtiers de Boutiques, d'arts mecaniques, & mercenaires, de tracas, d'embaraſſement, de commerce, de traffic, de freres, de negociation, d'artiſans, de baſſe occupation, d'empeſchement de deuotion, de diſtraction, de diſſipation deſpeces, auec tant de mots arrogans & hautains qui ſentent ſon homme qui marche en choſes hautes, & qui ſont au deſſus de ſon eſtat, & de la portee de Mendians, ſont ce des eloges d'vn exercice à qui ce grand Roy qui fut ſelon le cœur de Dieu, donne vne eſpece de beatitude. Parce que tu manges du labeur de tes mains, dit-il, tu es bien-heureux, & bien t'arriuera.]

Les Empereurs, les Rois, les Princes, ne deſdaigneront point de ſe relaſcher quelquefois du poids de ces grands fardeaux que la Prouidence a mis ſur leurs eſpaules, (car ce ſont eux qui portent le mõde,]) en des occupatiõs manuelles, ſoit de jardinage, ſoit de peinture, de graueure, de ſculpture, ou à faire des armes, ou des inſtrumens neceſſaires à la chaſſe, ou à l'architecture, ou à dreſſer des plans de fortifications, & vn petit frere traittera toutes ces choſes auec vn ſourcil deſdaigneux, ou les appellera des occupations baſſes, viles, & mecaniques. Mais parce que ie ſcay que quelque plume trauaille à r'abaiſſer l'eleuation de ſa corne, & à deſtruire la foibleſſe de ſes raiſons, couuerte d'vn langage fleuri, ie ne m'eſtendray pas d'auantage ſur ce ſuiet, que nous remanierons plus iuſtement en ſon lieu, ſur l'Entretien du labeur manuel.

Cette Refutation continuee.

§. XVII.

NE penſez pas qu'il traite plus dignement les Trauaux Spirituels, car il a trop bonne eſtime de ſa cõdition, pour s'imaginer qu'il doiue ſe raualer à la baſſeſſe des Apoſtres, qui n'ont point dedaigné de viure de l'Euangile. Nicolas III. exempte du labeur manuel pour viure, ceux d'entre les freres Mineurs, qui ſeront ſuffiſãment occupez aux ſpirituels, de la predication & adminiſtration des Sacremẽs, laiſſant dans les termes de la regle qui oblige à viure du loyer des corporels, ceux qui ne ſeront pas dans ces emplois d'eſprit. Mais ce ioli & poli Eſcriuain, met d'vn reuers tout cela par terre, & baille des ſoufflets à la Decretale en l'adorant. Pour vous teſmoigner que ie ne parle point par cœur, & ne vous donner point la peine de fueilleter ſon Liure, voicy ces mots. [Si les Cenobites pour

eſtre nourris d'aumoſnes eſtoient obligez de rendre ſeruice à l'Egliſe en l'adminiſtration des Sacremens, ou de la parole diuine; & s'ils ne touchoient ceſte paye, que parce qu'ils ſont des troupes de ſecours : Meſſieurs les Eueſques qui preſident à ces fonctions, auroient l'authorité de les y contraindre, ce que neantmoins ils n'ont iamais pretendu. Auſſi nous monſtrerons dans les Chapitres ſuiuants, que les anciens moines viuoiẽt d'aumoſnes, encores qu'ils ne fuſſent pas admis au Clergé, & qu'ils ne rendiſſent point d'autre aſſiſtance à l'Egliſe que de leurs prieres.] *Heur. ſucc. p. 427.*

Voyez vous comme il ne veut trauailler ny corporellement (car cela eſt indigne de la grandeur de ſa dignité de Mendiant) ny Spirituellement pour viure, mais ſeulement en qualité de *Grand Prieur*. Encore ai-ie tort, car il ne veut pas meſme eſtre obligé à prier pour viure, tant il a peur qu'on le faſſe viure de prieres, & d'eſtre chaſſé, comme certains eſprits, par l'oraiſon & le ieuſne. Il veut auoir *Droit* de viure Apoſtoliquement en ceſte ſeule conſideration qu'il a *fait vœu de Deſapropriation Cenobitique*. Oyez-le.

Nous ſommes heritiers du droit des Apoſtres, & comme ils nous donnent le pouuoir de viure d'aumoſnes, ils perſuadent reciproquement à ceux qui ont des biens, de nous aſſiſter. Ie dis en ceſte ſeule conſideration, que nous ſommes dans la pratique du conſeil de Ieſus Chriſt par le vœu d'vne tres-eſtroite pauureté. C'eſt la deciſion expreſſe de ſainct Thomas, de ſainct Bonauenture, du Cardinal Bellarmin: & les Papes Innocent III. Honoré III. Gregoire IX. Innocent IV. Nicolas III. ont tous par Bulles autentiques approuué la mendicité Religieuſe, en veuë ſeulement de la profeſſion qu'on fait de la pauureté Euangelique.] *Heur. ſucc. p. 426.*

Progrés.

§. XVIII.

ET ne vous imaginez pas qu'il ſe contente de ce pretendu droict Apoſtolique de viure ſans obligation de gaigner ſa vie par aucun labeur ny de corps ny d'eſprit (car à ſon auis les Apoſtres viuoient comme cela) mais ſon vol ſe porte bien plus haut, ceſt vn vol de Colombe qui va dans le plein repos,] & vn vol d'Aigle qui fait vn eſſor au plus haut de l'air ſans s'abbatre.] Il veut auoir de *Ieſus Chriſt* meſmes le droict de viure à l'Imperiale, & à la Royale, ſans aucune obligation de trauailler, ny d'eſprit, ny de corps pour ſouſtenir ſa vie. Eſcoutons-le ſans gloſe car ſes parolles ſont claires & fort intelligibles.

[Apres que le Cenobite a conſacré à Ieſus Chriſt le droit & la volonté de ſe ſeruir des biens temporels, le monde ne poſſede plus rien qu'à ſon refus; & il void les Royaumes & les Seigneuries, comme des vſages que ſa liberalité a laiſſez en fief. C'eſt ce qui le rend le ſeigneur du monde, poſſedant tout par vn domaine direct, encores qu'il ne ſe ſoit rien reſerué de- *Heur. ſucc. p. 381.*

Digitized by Google

dans l'vſufruict, tres pauure en effect, & neantmoins extremement riche, à cauſe de ce droict. Et parce que s'eſtant rendu par le vœu vne poſſeſſion de Ieſus Chriſt, & le poſſedant comme nous auons dit, il prend aucunement part à ſa ſouueraineté.]

Et en vn autre lieu, [celuy qui s'eſt conſacré au Fils de Dieu (il entend le Cenobite non renté) deuient ſon amy, & par ce tiltre il entre en quelque communauté de l'Empire qui luy a eſté donné au monde: de ſorte que paſſant par deſſus ſes terres, les hommes luy doiuent vne honneſte reception: ou s'ils ne luy veulent pas rendre ces bons offices, comme à celuy qui a droit de les exiger; du moins s'ils ayment Dieu, ils doiuent careſſer celuy qui en eſt aymé, & honorer leur Prince en la perſonne de ſon fauori.]

En vn autre endroit plus Royalement & magnifiquement. [Nous ne iugeons pas la condition des Roys rauallee, encore qu'ils n'entretiennent leur grandeur & la magnificẽce de leur Cour, que par les ſubſides de leurs ſubiets. Le Religieux a cet auantage ſur le Prince, qu'il ne luy faut point d'armes pour leuer ce que le peuple doit à ſon exercice: il poſſede les affections deuant que de toucher les liberalitez, & ſon Empire s'eſtend plus ſur les cœurs que ſur les biens.]

Reſultat.

§. XIX.

EN quelque endroit l'Eſcriture appelle le Sacerdoce Royal,] mais ne voila pas vne mendicité Royale. Le Pauure glorieux, eſt vne des choſes que le plus ſage d'entre les Roys ne pouuoit ſupporter: mais pourquoy ſe mettre en cholere contre vne plaiſanterie ſi agreable, vn diuertiſſement ſi delectable ne ſe peut aſſez acheter, n'eſt-ce pas vne volupté de Prince d'entendre des propos ſi ridicules, & conformes à ceux de l'Empereur des Maiſonnettes?

Ce pendant de ceſte plume generale, nous pouuons apprendre les ſentimens generaux de ceux qui la mettent en œuure, & ſi ce n'eſt pas par maniere de taille & de tribus qu'ils leuent les exactions ſur les peuples qu'ils couurent des noms d'aumoſne & de mendicité. Ajuſtez s'il vous plaiſt ces diſcours, auec la pauureté Euangelique que nous auons deſcrite, qui oblige à viure de leur trauail de corps, ou d'eſprit les pauures volontaires, & ne leur permet de mandier qu'au defaut legitime de ces labeurs. Elle ne perſuade point à ceux qui l'embraſſent meſme par vœu, (ce qui ſe peut faire dans la vie ſeculiere) qu'en vertu de ce vœu, ils ont droict de viure du bien d'autruy ſans aucune obligation de trauailler pour ſouſtenir ſa vie, mais ſeulement pour eſlogner l'oiſiueté. Elle n'entre point dans les puiſſances du Seigneur,] ny ne pretend point que ſa condition luy donne vn Empire plus eminent que celuy des Roys, ny d'auoir

part *à la Royauté & Souueraineté de Ieſus Chriſt*, ny d'auoir *le Domaine direct de toute la Terre*, ny ne regarde point tant de vanitez & de fauſſes folies,] qui ne peuuent loger que dans vn cerueau creux, ou imprimé de l'eſtime d'vne condition qui ne ſe rauale deuant les yeux d'autruy, que pour ſe releuer dauantage deuant les ſiens propres: ſans conſiderer que celuy qui s'exalte ſera humilié] qu'il ne faut point eſtre ſage en ſoy meſme] par preſomption; qu'il ne faut pas auoir de hautes penſées, mais s'accommoder à des ſentimens humbles.]

Si l'on fait vœu de Pauureté dans les Cloiſtres.

§. XX.

CEs fondemens eſtans iettez, & ce crayon de la pauureté Euangelique nous faiſant aſſez connoiſtre qu'elle eſt celle dont il eſt queſtion en ces eſclarciſſemens; Ie viens à voſtre entretien, Hermodore, à qui vous donnez pour tiltre *du vœu de pauureté*. Ie vous demanderois volontiers ſur le ſüeil de la porte, auant qu'entrer au dedans, ſi vous entendiez parler du vœu de ce Conſeil Euangelique, qui non ſeulement ſe peut faire dans le ſiecle, ſelon l'aduen de Snarez: mais ne ſe peut, à mon auis, faire que dans le ſiecle, ſelon toute l'eſtendue des paroles couchées en l'Euangile, ou de celuy que vous vous imaginez poſſible que l'on fait dans les Cloiſtres. Tout voſtre entretien ne battant que vers ceſtui-cy, i'aurois tort de douter que vous ne croyez que l'on fait vœu de pauureté dans le Monaſtere.

Conſolez vous Hermodore, vous n'eſtes pas tout ſeul de ceſte opinion, elle eſt ſi populaire, & les Cenobites l'ont ſi bien ſceu perſuader aux ſimples, que non ſeulement les Laïques, ignorans les Sinots clauſtraux, mais la plus part meſmes des Cenobites ſont tellement à la bonne foy, qu'ils penſent en auoir fait vœu. Cependant il eſt tout clair que pas vne des quatres Regles, ny parle de vœu, ny de vœu de pauureté. Voyez celle de S. Baſile, de S. Benoiſt, de S. Auguſtin, de S. François, qui ſont les quatre fleuues qui arrouſent tout le Paradis Tereſtre du Cenobiſme, nulle ne parle ny de vie, ny de vœu de pauureté.

Celle de S. Baſile qui eſt la plus ancienne & la premiere de toutes les Cenobitiques parle bien au Chap. IV. de l'vtilité de la vie commune, au IX. de la continence, au XIV. & XV. qu'il faut obeir, au XXV. qu'il ne faut auoir rien de propre, au XLII. comme il faut obeïr au LXVII. du trauail des mains. Mais de vœu, ny des trois vœux, ny de vœu de pauureté nulles nouuelles, ny meſme de vœü de vie commune, ou de deſapropriation.

En toutes les trois Regles que l'on attribue à S. Auguſtin, ie ne lis rien de tout cela, ny mention de vœu, ny des trois vœux eſſentiels, ny ſolemnels, ny de vœu de pauureté, ny de Deſapropriation.

Vſage explicqué.

§. XXII.

QVE ſi depuis en quelques nouuelles Reformes ou Congregations otiues on vſe de ces termes de *Chaſteté Pauureté, & Obeiſſance*, en voüant & faiſant Profeſſion, il n'y à point de doute que par la Chaſteté on n'entende la Continence, & Virginité, qui ſont deux actes de conſeil, non de Commandement, & qui peuuent eſtre matiere de vœu, non la Chaſteté qui eſt commandée au vi. & ix. preceptes du Decalogue, & qui peut ſubſiſter dans l'vſage legitime du mariage, prenant ainſi le genre pour l'eſpece.

Il en eſt de meſme de la Pauureté, par laquelle on entend la deſapropriation, qui ſe voüe dans les Communautez Conuentuelles, parce que c'eſt quelque eſpece d'apauuriſſement, de ne poſſeder qu'en commun non en particulier, par indiuis non auec partage, dependemment non abſolument, mais auſſi en recompenſe, auec ſeureté, certitude, & fermeté. Ie ne di donc pas que l'on ne puiſſe faire vœu de Pauureté volontaire, ſelon qu'elle eſt conſeillée en l'Euangile, mais je di que l'on n'en fait pas vœu dans les Cloiſtres, n'y d'vne deſappropriation en particulier qui a eſté inſtituée par l'Egliſe pour l'vnion & la conſeruation des biens des Societez Cenobitiques. C'eſt pourquoy, Hermodore, vous reformerez quand il vous plaira le tiltre de voſtre entretien puiſque vous ne ſçauriez prouuer qu'en aucune des quatre Regles Conuentuelles le vœu de Pauureté ſoit de precepte.

Pauois pour le 1. *Paſſage du Directeur.*

§. XXIII.

TOutefois il ſemble que le Directeur l'appelle ainſi au premier de ſes paſſages que vous mettez ici ſur l'enclume, où il parle ainſi. [Il eſt tout clair, que ſi la Pauureté Conuentuelle à du luſtre à cauſe du vœu, que d'ailleurs elle eſt reparée de pluſieurs aſſiſtances, & ſouuent plus ceremonieuſe que ſouffreteuſe.] *Hermod. p. 202.*

Il a tort ſans doute de l'appeller ainſi, ſi on ne l'excuſe ſur l'erreur commune qu'il a ſuiuie, & d'où il a eſté, à ce qu'il confeſſe, imbu fort long-temps, prenant la Pauureté pour la deſapropriation, n'ayant regardé la choſe que ſuperficiellement, & non de ſi pres qu'il a fait depuis, lors qu'il

Digitized by Google

a tracé les deux Traittez auſquels vous promettez de faire bonne guerre;
Ibid. & moi de les bien deffendre.

L'attainte qu'on vous fait donner à ce paſſage eſt outrageuſe, lors qu'on vous force de le cõparer à vn diſtique de Buccanan que le Directeur n'a jamais leu, à ce qu'il m'a dit, que dans voſtre liure, & que vous rendez en vn Quatrain qui vous fait cognoiſtre excellent Poëte, excellence vn peu ſuſpecte en l'eſcole de la Sageſſe. Si ceux qui ont mis ceſte bribe dedans voſtre ſac, euſſent eu des intentions moins paſſionnées, ils euſſent plutoſt fait allusion à ce mot ſacré n'ayans rien & poſſedans tout] mais ils euſſent eu peur de profaner l'Eſcriture en l'applicquant ainſi. Scrupuleux qui crient crucifie-le, & n'oſent entrer dans le Pretoire de peur de ſe contaminer.

Sentiment du B. François de Sales.

§. XXIV.

VOulez vous ſçauoir quel eſt ce Buccanan & cét Heretique d'où eſt tiré le traict du Directeur, c'eſt Hemodore l'Eueſque de Genêue, ne vous imaginez pas Caluin, & Beze qui en ont affecté le tiltre à fauſſes enſeignes, je parle du S. Prelat François de Sales que la droitte du tres hault a rendu merueilleux pour ſa verité, ſa douceur, & la Iuſtice.] C'eſt dans ſa Philothée ce liure tout de miel, & bien eſloigné de ce zele amer que vous teſmoignez en ce lieu. Voici comme parle ce B. Prelat au Chap. XVI de la III. Partie de ſon Introduction à la vie deuote.

Introduction à la vie Deuote Partie 3. chap. 16.

Le grand Priuilege de ceſte Pauureté (il parle de la Seculiere) c'eſt qu'elle eſt vne Pauureté vraiment pauure. Or telle eſt pour l'ordinaire la Pauureté des Seculiers: car parce qu'ils ne ſont pas pauures par leur eſlection, mais par neceſſité, on n'en tient pas grand compte: Et en ce qu'on n'en tient pas grand compte leur Pauureté eſt plus pauure que celle des Religieux, bien que ceſte-cy d'ailleurs ait vne excellence fort grande, & trop plus recommandable, à raiſon du vœu & de l'intention pour laquelle elle a eſté choiſie.

Ne vous plaignez donc pas, ma chere Philotée, de voſtre Pauureté: car on ne ſe plaint que de ce qui deſplaiſt, & ſi la pauureté vous deſplaiſt, vous n'eſtes plus pauure d'eſprit, ains riche d'affection.

Ne vous deſolez point de n'eſtre pas ſi bien ſecouruë qu'il ſeroit requis, car en cela conſiſte l'excellence de la Pauureté. Vouloir eſtre pauure & n'en receuoir point d'incommodité, c'eſt vne trop grande ambition: car c'eſt vouloir l'honneur de la Pauureté, & la commodité des richeſſes.

Digitized by Google

Vaines exclamations.

§. XXV.

POuuez vous nier, Hermodore, que le langage du Directeur ne ſoit cõforme à cet Eſprit, & meſme à cet Eſcrit, & n'eſt-ce pas vne temerité prodigieuſe d'appeler ce ſentimẽt vne *propoſition ſcandaleuſe, & pareille à celle du mal'heureux Apoſtat Buccanan.* Là deſſus, parce que le baſt vous bleſſe, vous vous jettez dans les exclamations pitoyables, contre-faiſant le martir ne pouuant eſtre le perſecuteur. [Le diſcours dittes vous n'a point d'autre but ſinon la ruine des Mandians, & le retranchement de leurs aumoſnes. Quelle pitié pourront auoir les fidelles, de leur neceſſité, ſi leurs ſouffrances ſont chimeriques, & leur diſette imaginaire? Qui voudra deſormais les regarder d'vn œil pitoyable, apres l'impreſſion, que ces parolles feront, ſur des eſprits populaires? Hé quoy? diront-ils, les Cenobites ne ſont pauures qu'en apparence, & leurs mains ſeront pleines de nos aumoſnes? Allés, cruel. [Que voſtre memoire n'eſt-elle bannie hors de la terre, puis que vous auez oublié de faire miſericorde, & que vous perſecutez le pauure, & le mendiant, & mortifiez celuy, qui a deſia la contrition dans le cœur.] *Hermod. p. 202.*

Cela me fait ſouuenir de l'agreable imagination d'vn Hyppocõdriaque qui croyoit n'auoir point de teſte, le Medecin s'auiſe de luy faire mettre vn caſque fort lourd & fort froid qui le fit crier vous me bleſſez la teſte, vous auez donc vne teſte, luy dit-on, & ainſi crût-il qu'elle luy eſtoit reuenuë. La langue court bien viſte, dit le prouerbe Italien, à la dent qui fait mal: touchez vn corps cauterizé, vers ſon vlcere, il treſſaillira auſſi toſt. Hermodore, ceſte chaleur de foye fait ſoupçonner à quelques vns qu'il n'y ait vn Mandiant caché ſouz le triple maſque, d'Hermodore, de S. Agran, & d'vn Chanoine d'Auignon; le monde murmure d'vn frere Iacques le Mineur, mais c'eſt peut-eſtre le Majeur ou plutoſt le Mangeur, toutefois je m'en rapporte à ce qui en eſt: Pour reſpondre Cathegoricquement à vos exclamations Pathetiques.

Sachez que les fauſſes vertus eſtans des vices veritables, c'eſt bien fait de les donner à cognoiſtre pour les exterminer. Ainſi S. Auguſtin demaſquant la faineantiſe, & poltronnerie des Euchites, qu'ils cachoient ſouz le manteau de la confiance en la Prouidence de Dieu, les rendit ridicules & puniſſables. Souuenez vous de ce qu'il dit que c'eſt vtilement fait de ſouſtraire le pain au faineant pour le guerir de l'oiſiueté en affligeant ſon corps. La Iuſtice publique chaſtie ſeurement ces Argotiers qui mõſtrent de fauſſes playes pour exciter la compaſſion, & gaigner leur vie ſans rien faire, cachans leur fetardiſe ſouz cet artifice.

Digitized by Google

Iuſtifications puiſſantes.

§. XXVI.

LEs parolles du B. François de Sales rebraſſent bien autrement les haillons de la feinte pauureté que celles du Directeur, cependant qui la jamais appelé *Cruel* pour auoir dit ces veritez vn peu cruës. S'il vous plaiſoit de conter auec le *Directeur*, j'ay dequoy vous juſtifier par le fidelle rapport de ceux qui ont manié ſon bien que durant plus de vingt & deux ans, les bons & doctes Cenobites, qui ne viuent qu'en ſuçans le laict des gens] ont tiré plus des deux tiers du reuenu de ſon benefice, l'autre tiers ayant eſté applicqué ſoit aux charges, & reparations des Egliſes, ſoit aux autres pauures vraiment neceſſiteux, & dont la miſere eſtoit toute éuidente, Dieu luy ayant fait ceſte miſericorde, de luy donner aſſez de patrimoine pour ſouſtenir ſa dignité Eccleſiaſtique à ſes deſpens, &, comme dit l'eſcriture, pour militer à ſa ſolde,] depuis pres de trente ans qu'il y a, qu'il ſert l'Egliſe, en vne maniere, qui a pour teſmoins la plus part des yeux de la France.

Intereſt deſuoilé.

§. XXVII.

MAis depuis que Dieu, luy faiſant tomber les eſcailles des yeux, luy a fait cognoiſtre, qu'en l'aumoſne, comme en toute autre bonne œuure, le Roy de gloire veut eſtre ſerui & honoré auec jugement,] & que ce n'eſt pas aſſez de faire le Bien, ſi on ne le fait bien, & ayant recognu que l'aumoſne eſt vne œuure de miſericorde, qui ſe doit faire pour l'amour de Dieu, (affin qu'elle ſoit animée de charité) au miſerable ſeulement, en conſideration de ſa miſere, & que tout ce qui ſe donne hors ce cas là, peut bien eſtre acte de beneficence, ou de liberalité, ou de Magnificence ou d'amitié, ou de quelqu'autre vertu, comme diſtingue fort bien S. Thomas en ſa ſomme, mais non pas de Miſericorde ou d'Aumoſne.

D'abondant ayant appris de S. Auguſtin, que c'eſt *vne Peruerſe Miſericorde*, c'eſt à dire qui peruertit tout ordre de Iuſtice, à qui ſe peut tourner en peché, auſſi bien que l'Oraiſon & le jeuſne, ainſi que l'Eſcriture nous apprend, lors que l'on entretient la damnable oyſiueté de celuy, qui pourroit bien gaigner ſa vie de ſon labeur de corps ou d'eſprit, mais

Digitized by Google

qui ne veut pas, eſtant engourdi dans vne laſche poltronnerie: & que l'on fruſtre du ſecours qui luy eſt juſtement deub, celuy qui voudroit bien, mais qui eſt, dans vne veritable impuiſſance de viure de ſon labeur. Et ſur ceſte doctrine ayant tourné les ruiſſeaux du bien des pauures dont il ne ſe reconnoiſſoit qu'adminiſtrateur vers les terres ſeches des vrais neceſſiteux & miſerables.

Il eſt arriué de là que ceux qui mangent les maiſons des vefues auec leurs longues oraiſons,] qui deuorent le peuple comme vn morceau de pain] ſans aucune compaſſion ; qui n'ont pas honte de mandier, encore qu'ils ne puiſſent pas dire comme ce negociateur de l'Euangile, je ne ſçaurois viure de mon labeur,] qui ont pris ceſte mauuaiſe habitude de manger leur pain gratuitement] c'eſt à dire ſans rien faire, ou pour mieux dire le pain d'autruy, ſans penſer eſtre obligez de luy rendre aucun ſeruice, qui recompenſe ſa liberalité : qui aualent le pauure à cachette, & qui ſaccagent dans les obſcuritez, & par des œuures de tenebres, la renommée de ceux qui ſont droicts de cœur] il eſt dis-je arriué que ces gens là ont aiguiſé leurs langues comme des ſerpens, ont mis deſſus leurs lêures du venim d'aſpic] en ont fait des raſoirs tranchans des deux parts] & des charbons deſolatoires] pour empoiſonner, trancher, & noircir, par vne ingratitude ſans exemple, celuy dont ils ont ſuçcé le ſang par tant d'années, qu'ils ont amuſé par leurs douces benedictions, & abuſé par vne mine toute differente de leur jeu, & par vne cruauté d'Hyene qui le ſuffocquent encore, en gemiſſant, & en pleurant.

Dieu ſans doute frappera ces parois rehlanchies, & ouurira ces ſepulchres marbrez, pour faire ſentir, & connoiſtre, combien le dedans du plat eſt different du dehors: & par vne prouidence admirable, du dommage d'vn ſeul, pluſieurs à l'auenir ſe feront ſages. On apprendra à cognoiſtre auant que d'aimer, à ne croire pas tant ceux qui comme la Zebedeenne adorent en demandant & demandent en adorant, qui eſtouffent en embraſſant, & trahiſſent ou tuënt en baiſant, qui n'ont que la paix en la langue, & la guerre dans le cœur, & qui ſouz vne toiſon de brebis, cachent des courages de beſtes rauiſſantes.

Reproche de cruauté.

§. XXVIII.

IVgez, Hermodore, de qu'elle part eſt la cruauté, que vous reprochez à vn homme qui s'eſt deſpoüillé, par tant d'années, de la plus grande partie de ſon bien, pour en aſſiſter ceux qui n'auoient pas beſoin de ce ſoûſtien, ſinon pour entretenir leur faineantiſe, ou à ceux qui par vne meſconnoiſſance ſi noire, font & diſent des choſes contre celuy qui les a portez dans ſes entrailles, & qui les cherit encore dans celles de la charité,

Hermod. p. 202.

& de la misericorde de I. C. qu'il prie tous les jours de leur faire connoistre des veritez si importantes à leur salut,

Mais il est vray, cher Hermodore, que vous auez mieux rencontré en ce mot que vous ne pensiez; car il a esté veritablement *Cruel* aux vrais necessiteux à qui l'ordonnance du Ciel luy commandoit d'estre pitoyable, pour estre faullement, abusiuement, & pour vser du terme de S. Augustin *peruersement misericordieux*, à ceux qui n'estoiẽt pas dãs le point de la misere, qui rend l'aumosne veritable, & legitime : puisque pouuans gaigner leur vie par leurs trauaux spirituels ou corporels, comme ils y sont obligez en conscience par toutes les loix diuines & humaines, non seulement ils ne le veulent pas, ce qui n'est que lascheté & oisiueté, mais ne le croyent pas ce qui est vne erreur punissable, & comme vn abisme en appelle vn autre] jusques à ce que l'iniquité soit enfoncée dans sa derniere profondeur] ils dogmatisent tout haut & tout publicquement, & par liures imprimez qu'ils n'y sont pas tenus, ce qui est vne abomination de desolation dans le lieu saint,] toute manifeste.

Si les Cenobites sont Pauures.

§. XXIX.

MAis je vous demanderois volontiers, Hermodore, ce que vous entendez par le titre de ce premier de vos Paragraphes ou vous dittes *que les Heretiques sont injurieux à la Pauureté des Mandians* : & dans le cours du texte vous ne r'amenez qu'vn distique de Buccanan, multipliez vous ainsi les Heretiques en la teste d'vn seul, encore qu'a-t'il dit, que la Pauureté des Cenobites n'est qu'en apparence, parce qu'ils ne manquent de rien. Si ceste proposition est vne heresie, il faut necessairement conclurre, que la contraire est vn article de foy, monstrez nous, pour Dieu, cet article de foy, dans les Peres, les Conciles, la Tradition, & on le tiendra pour vne piece de creance Catholique.

Hermod. p. 201.

Le vray Pauure est celuy qui ne vit que de son labeur de corps ou d'esprit. Où est le Cenobite qui faille cela ? les Rentez ont des biens par dessus les yeux, vn seul ordre d'entre quatre vingts dixhuit, a cent millions d'or de reuenu, ils viuent de leurs biens sans trauailler, & sans estre obligez au trauail pour gaigner leur vie, appelez vous cela Pauureté ; les non Rentez sont plus asseurez de leur vie sans trauailler, par leurs questes, que les fondez, ils declarent tout haut, [qu'ils ne sont obligez au trauail que pour euiter l'oisiueté, non pour gaigner leur vie, qu'ils sont Seigneurs Directs de toute la terre, que tous les autres hommes sont leurs fermiers, & tenanciers, & obligez de les nourrir, que leur Empire est plus plus grand que celuy des Roys, & les tributs qui leuent sur les peuples plus legitimes, qu'ils ont part à l'Empire, à la Royauté, à la Souueraineté

Heur. succ. p. 382. 426. 428. 442. 427. a. 457. ad 500.

Digitized by Google

de I. C. & en ceſte qualité que tout le monde leur eſt tributaire, qu'ils ſont heritiers du droict des Apoſtres qui eſt de viure ſans obligation de trauailler pour gaigner leur vie,] appelez vous cela pauureté ; de plus, ni les vns, ni les autres ne font vœu ni profeſſion de Pauureté, mais de Deſapropriation, appelez vous ceſte Deſapropriation (qui eſt la ſource, le fondique, le magaſin, & le ſecret des ſecrets, pour acquerir & conſeruer toute ſorte de richeſſes) du nom de Pauureté.

Vous auez donc tort de dire que les Heretiques ſont injurieux à ce qui n'eſt pas, ou s'ils injurient, leurs injures ſont auſſi fauſſes que leurs autres opinions, & ils ſe trompent s'ils croyent les Cenobites pauures, auſſi bien qu'en beaucoup d'autres choſes plus importantes à ſalut.

Diuerſes opinions touchant la Pauureté.

§. XXX.

NOVS liſons bien que Vigilance a eſté ſi ſot que de preferer l'vſage des Richeſſes, à la vraye Pauureté conſeillée en l'Euangile, ceſt à dire l'effectif abandonnement de tous ſes biens ſans rien poſſeder, ni en particulier, ni en commun, pour ne viure que de ſon labeur. Mais qu'il ait declamé contre la Pauureté des Cenobites, ni contre leur Deſapropriation, c'eſt ce qui ne ſe peut imaginer ſans donner à ce meſchant homme, comme à Saul, & à Balaam, l'eſprit de Profetie, car de ſon temps le Cenobiſme, ni les vœux, ni les ſimples, & Solemnels, ni les trois vœux eſſentiels, ni toutes ces diſtinctions n'eſtoient pas en eſtre.

Il eſt vray que pluſieurs ſaints Hermites & Anachoretes rempliſſoient les deſerts, qu'ils rendoient feconds par leur trauail, dons ils tiroient leur vie, s'y eſtans retirez apres auoir diſtribué ſelon le conſeil de I. C. tous leurs biens aux pauures. Mais de vœux, mais de Cenobites, mais de Deſappropriation, nulles nouuelles. Le brutal Vigilance que S. Hieroſme appelle Dormitance, arriua juſques à ce point de reſuerie de preferer les nopces à la Continence, & à la Virginité, erreurs ſi contraires & directement oppoſées à l'Eſcriture, qu'il ne faut que la lire, pour connoiſtre l'impertinence de cet Errant.

D'autres Heretiques ſe precipitans (ſelon la nature de l'Erreur & du vice) dans l'autre extremité, firent du Conſeil de Pauureté vn precepte, & ſouſtindrent que tous les Chreſtiens eſtoient obligez de tout quitter, & ne rien poſſeder, dogmatiſans qu'on ne ſe pouuoit ſauuer auec l'vſage des richeſſes quoi que legitimes. Ceux là ſont refutez par S. Auguſtin & S. Epiphane, ſouz le nom d'Apoſtoliques, (car ils ſe diſoient imitateurs des Apoſtres,) mais ces Peres ont fait voir qu'ils eſtoient de faux Apoſtres.

Des eſprits plus deliez, en nos jours, ont mieux aimé ſeparer & diuiſer la Religion Catholique, que de reſuſciter tout à fait ceſte erreur. Mais

ont dit que l'vſage des richeſſes eſtoit permis aux Seculiers qui ſont de la Religion, commune, vulgaire, & populaire des imparfaits, mais que la ſainte Pauureté ſeroit le lot du partage de ceux, qui, hors du ſiecle, font vne Religion à part, que l'on appelle la Religion, rare, exquiſe, non vulgaire, ni commune, mais des Parfaits. A condition toutefois de quelques reſtrictions, & que ceſte Pauureté ne ſeroit qu'vne Deſappropriation en particulier non en commun, & que ceſte ſainte Communauté de biens pourroit poſſeder en proprieté toutes ſortes de meubles & d'immeubles, bref ſeroit vne grande mer & vn gouffre de toutes richeſſes, en ſorte que ſi Iuſtice eſtoit faite, ſelon Trithame, à vn ſeul Ordre d'entre 98. il auroit vaillant le tiers du bien de toute la Chreſtienté.

Autres opinions ſur le meſme ſujet.

§. XXXI.

D'Autres Heretiques appelez, Euchites, & Meſſalians contre leſquels S. Auguſtin a eſcrit, diſoient que c'eſtoit vne choſe indigne de viure du trauail manuel ou ſpirituel, mais qu'il ſe falloit totalement confier en la Prouidence celeſte qui nourrit les oiſeaux du ciel, & reueſt les lis des champs, & qu'il ſuffiſoit d'auoir recours à la Priere, & à l'aumoſne, encore qu'on puſt ſe nourrir de ſon labeur. Enuiron le XIII. ſiecle ceſte Erreur ſe reueilla, & ſe partagera en diuerſes ſectes de Menandrins, de frerots ou fratriceaux, de Pauures de Lyon ou Vaudois, de freres de la coquinerie, ou de l'opinion, de Beguins & Begars, de faux Apoſtres, de Bons valets, & ſemblables voiries, dont le B. François de Sales parle en ces mots au Chap. XIV. du liure XI. de l'Amour de Dieu. [Qui ne ſçait qu'il y a eu des heretiques qui pour vãter par trop l'Oraiſon, l'Aumoſne, la Pauureté, & la Mandicité deuindrent *de faux Beliſtres.*] S'il vous plaiſt, Hemodore, de relire les paſſages que nous auons rapportez ici deſſus à l'entree de cet Eclairciſſement, tirez *des Heureux ſuccez*, vous verrez comme ils combattent ceſte Erreur: principalement quand il dit *que les Aneiens M..... viuoient d'aumoſnes* (ce qui eſt faux de toute fauſſeté, ſinon lors qu'ils ne pouuoient viure de leur trauail, comme il eſt clair dans le Chap. X. & les ſuiuans de la XXIV. Conference de Caſſian) *encore qu'ils ne fuſſent pas admis au Clergé* (c'eſt à dire qu'ils ne fiſſent pas les fonctions Clericales, & n'euſſent aucuns emplois paſteraux) *& ne rendiſſent point d'autre aſſiſtance à l'Egliſe que de leurs PRIERES.* Qui eſt la meſme raiſon des Euchites, d'où ils ont tiré leur nom c'eſt à dire les *Prians.*

Depuis les frerots; Guillaume de S. Amour & ſes Adherants (à ce qu'on leur impute, car cela ne ſe voit point dans les œuures de celuy là qu'on a depuis peu remiſe au jour) auans cet que la Pauureté d'affection,

Digitized by Google

ction eſtoit ſeulement conſeillee en l'Euangile & non celle d'effect. Ce qui eſt ſi oppoſé à l'Eſcriture, qui fait l'affectiue de precepte, & l'effectiue de conſeil : qu'il eſt mal-aiſé de croire que ces Docteurs qui furent des premiers piliers de la ſçauante maiſon de Sorbonne chaſſant des le ventre] c'eſt à dire dans vn principe ſi euident, & ſi bien declaré dans les ſainctes pages.

2. On leur fait dire que ceux-là faiſoient mal, qui ſe jettoient dans d'autres Cloiſtres que ceux qui ſont rentez, ce qui eſt chocquer l'approbation de l'Egliſe qui a adiouté dans ſon ſein les inſtituts qui font profeſſion de viure ſans rentes, mais de leurs trauaux ſpirituels, ou corporels, & à leur deffaut d'auoir recours à la mendicité.

3. S'ils ont tenu que les Cenobites qui n'ont point de rentes eſtoient preciſement tenus de gaigner leur vie du trauail des mains, c'eſt qu'ils s'attachoient à la lettre de la Regle Seraphique & du Teſtament de S. François qui le commande expreſſement, & la declaration de Nicolas III. qui eſtendit cela aux trauaux ſpirituels, qui meritent bien vne autre recompenſe que ceux du corps, n'ayant eſté faicte que quelques annees apres leur mort, rend leur ignorance pardonnable.

Erreur de Vuiclef.

§. XXXII.

DEpuis eux vint Vuiclef, dont les Erreurs furent condamnees au Concile de Conſtãce en la Seſſion VIII. Voicy ce que porte l'Article XXIV. Les freres, diſoit Vuiclef, ſont tenus de viure du trauail de leurs mains, & non de la Mendicité.] Voicy la condamnation. La premiere partie de ceſte profeſſion eſt ſcandaleuſe & preſomptueuſe, entant qu'elle parle generalement, & indiſtinctement. La ſeconde Erronee, entant qu'elle affirme que la mendicité n'eſt pas permiſe aux freres.]

Il n'y a point de difficulté que la premiere partie, qui parle ſans diſtinguer les trauaux corporels des ſpirituels, ne ſoit non ſcandaleuſe ſeulemẽt, & pleine de preſomption, mais deſpourueuë de iugement, & meſme de ſens commun, car outre qu'il ne pouuoit ignorer la declaration de Nicolas III. la lumiere de la raiſon ne dict-elle pas à tout homme de bon ſens que les trauaux ſpirituels ſont d'autant plus eſtimables que les corporels, que l'ame eſt plus noble que le corps. Qui ne voit que meſme dãs les cõditions puremẽt ſeculieres celles qui agiſſent par l'eſprit cõme les Medecins, les Aduocats, les Iuges, ont vn aduãtage extreme ſur le trafic & les Arts mecaniques. Combien plus excellens ſeront les ouuriers qui trauaillent aux choſes de la Religion, en l'adminiſtration de l'Euangile & des Sacremens.

Pour le regard de la ſeconde partie, elle ne pouuoit ſortir que d'vne

ignorance bestiale, ou d'vne fureur aueugle, interdisant aux Cenobites, ce qui est ouuert à tous les Seculiers, de quelque condition qu'ils soient. Car quelle loy deffendit iamais la mendicité au miserable, c'est à dire à celuy qui n'a rien, & qui ne peut viure de son labeur, quelque desir qu'il en ait. Et quand le salaire des trauaux spirituels ou corporels, selon la Regle des Mineurs, & sa Declaration, n'est pas bastant à leur entretien qui leur peut, sans impieté, interdire le *Recours* à l'aumosne, puis qu'ils sont lors dans le point qui rend la Mendicité, iuste, saincte, & meritoire, quand elle est supportee doucement, humblement, volontairement, en patience & charité.

Appendice.

§. XXXIII.

VOylà, comme i'ay peu apprẽdre, de quelques escrits du Directeur, comme aussi de ceux qui ont escrit expressement des diuerses Heresies, comme S. Augustin, S. Epiphane, Alphõse de Castres Minoritain, Gui Carmelitain, du Preau, Sãderus, Gaultier Genebrad & les autres Cronologistes, quels sont les Errans qui ont chocqué la Pauureté conseillée en l'Euangile, & la desapropriation qui se vouë dans les Cloistres, ils s'y prennent bien d'vn autre air que ce Poëte libertin dans son Distique, que vous auez metamorphosé en quatrain, auec moins de raison que de rime. Le troisiesme pourroit commodement estre racourci d'vne syllabe, si vous ne voulez qu'on l'appelle Berthe au grand pied. [Y a-t'il rien de pareil d'estre dans l'abondance ;] sans doute ceste abondance a passé insque dans les syllabes. Allez à la place Maubert faire corriger ce Carme, il y a des Colleges là autour où quelque Regent vous aidera.

Hermod. p. 202.

Que si à ces Errans, (pour faire de vostre singulier Buccanan vn plurier) vos Protocolles vous vouloient faire joindre *le Directeur*, i'ay dequoy leur prester le colet par tout, les deffiant par vous, Hermodore, qui leur pouuez porter ceste parole à peu de fraiz, en qualité de Mercure emplumé, de trouuer dans les escrits du *Directeur* vne seule ligne qui approche des Erreurs que nous auons marquees, lesquelles il deteste, & refute en tant de lieux. Et serez aduerty en mesme temps de vous iustifier de tant de fausses & Erronees propositions qu'ils vous ont fait glisser imperceptiblement dans vostre ouurage, fait à la Mosaïque, &, comme certains habits, à pieces rapportees.

Digitized by Google

Contradictions auoüees.

§. XXXIV.

DAns vos Paragraphes II. IV. & V. vous vous amuſez, faute de meilleure occupation, & pour mettre en ſalade peſle-meſle, toutes les herbes qu'ō vous fournit certains paſsages du *Directeur*, qui nō ſeulemēt auoir, sēblent mais qui ont en effet vne entiere cōtradiction. Mais iuſques à quand voſtre plume digne d'vn meilleur employ, s'arreſtera-t'elle à tranſcrire les inepties de vos inſtigateurs. Pouuez-vous ignorer (ſi iamais vous auez leu quelques vns dés trauaux Hiſtoriques du *Directeur*) que ſelon les perſonnages qui y ſont repreſentez, & ſelon les paſſions qui les animent, on leur applique des paroles. Combien de ſujets y ſont traictez en paſsant, par forme de deuis, & de probleme. *Hermod. p. 202. 203. 204. 205.*

Tous les Autheurs qui traictent des ſciences ſont remplis de ſemblables contradictions, car ils propoſent des opinions differentes, accompagnees d'objections & de ſolutions. La Philoſophie Logiſtique & Rationelle eſt vn art qui apprend à diſputer de tout, en l'vne & en l'autre part. La iuriſprudence eſt toute pleine d'antinomies, le droit Canon pointe les Canons les vns contre les autres, & fait mille diuerſes batteries.

Toute la Theologie Scolaſtique eſt remplie de ſemblables argumens, toute la ſomme de S. Thomas eſt ainſi faicte à chaque article, il propoſe des objections, & puis apres le corps de l'article il fournit de reſponces. Quand il demande s'il y a vn Dieu, auſſi toſt il reſpond, il ſemble que non, & propoſe quelques argumens des Athees, qui prendroit auſſi toſt ce Sainct au poil, & qui crieroit à l'Atheiſte, à voſtre auis auroit-il pas la meſme raiſon d'Hermodore contre le *Directeur*.

Tous les Eſcriuains de Controuerſe rapportent toutes les Erreurs des Heretiques & les refutent, n'eſt-ce pas-là vn large champ de contradictions. Tous ceux qui eſcriuent à deſſein le Catologue des Hereſies & des Heretiques, & puis les combattent. Les Dialogiſtes ſont tout de meſme compoſez d'opinions differentes qui ſe debattent par les perſonnages introduits, ainſi Platon & ſes ſemblables ſeront tous pleins de contradictions.

Il y a vne autre raiſon que celle-là qui peut faire trouuer des contradictions veritables, dans les Eſcrits du *Directeur*, c'eſt qu'il a eſté coiffé fort long-temps, de toutes les Erreurs populaires, dont le monde eſt remply touchant le Cenobiſme, il a tenu autrefois pour des Oracles toutes les reſueries du bon Platus. Toutes les Hiſtoires, la pluſpart apocriphes, pour des euenemens indubitables. Il a creu ſimplement & à la bonne foy beaucoup de choſes touchant l'excellence pretenduë du Cenobiſme, dōt il ſe retracte tres-franchement à ceſte heure, que le miel de Ionathas, & le fiel de Tobie luy ont ouuert les yeux, & fait gloire de ſe deſdire de ce

qu'il a autrefois auancé ſur ce ſujet par ignorance, & par ceſte faſciuation de la cajollerie] des bailleurs de douces benedictiõs] faſciuation qui obſcurcit le bien] dit le Sage, & plus encore la verité.

Au reſte, Hermodore, ſi vous voulez tailler en plain drap, & mordre à pleine grappe, le ſeul liure du voyageur Incognen vous peut ſuffire pour y'peſcher des contradictions, iuſques à rompre vos filets, car la ſeconde Partie n'eſt autre choſe qu'vne refutation de la Premiere. Et Dieu ſans doute le chaſtie iuſtement par voſtre plume, d'auoir dit des choſes en la Seconde, à l'auantage du Cenobiſme, & des Priuilegiez qu'il ne deuoit pas dire, & dont il aura tout loiſir de s'en repentir, & de s'en excuſer.

---

1. Contradiction iuſtifiee.

§. XXXV.

ENcor' voyõs de plus pres, ces paſſages que vous faictes entrechoquer, à l'imitation de ces enfans qui font naiſtre des bluettes & eſtincelles, par le choc des cailloux. Le premier eſt *que ceux qui queſtent ont ſouuent leurs Rations fort courtes.* Vous oppoſez ceſte ligne à deux autres, l'vne qui dit qu'on porte à leurs Conuents *le pain tout cuit, le vin tout clair, & la viande toute appreſtee*, l'autre *que leur Pauureté eſt plus ceremonieuſe que ſouffretenſe.* Ces trois lignes dont les deux dernieres ſont contraires à la premiere, ſont tirees du meſme liure de Petronille: la premiere eſt dite par vn frere Mandiant qui n'a garde de parler autrement: car c'eſt la premiere maxime de la Mendicité de ſe plaindre touſiours, meſme au plus gros de l'abondance, tant pour cacher la commodité preſente, que pour aller au deuant de l'incommodité future, ce qui a donné lieu à l'ancien Prouerbe Latin, la Bezace d'vn Mandiant eſt touſiours vuide: c'eſt le tonneau des Danaïdes qui ne ſe remplit iamais, elle reſſemble à ces choſes que le Sage dit qui crient ſans ceſſe apporte, apporte.] Haſte toy, deſpeche toy, emporte, arrache les deſpoüilles] c'eſt vne ioye de moiſſonneur, ou de ſoldat, qui ſe chargent de gerbes & de butin.]

Hermod. p. 202.

Ibid.

p. 203.

Il faut touſiours auoir en main ces beaux paſſages de l'immiſericorde du temps, de la dureté des cœurs, de la charité refroidie, des ſouffrances, des incommoditez, du centuple promis à l'aumoſne, qu'il faut rachepter ſes pechez par là, que c'eſt vne admirable vſure & treſſaincte, & pour parler par liure. [Que c'eſt vn commerce de charité, qui ſe fait entre les Chreſtiens, ou les vns donnent les PRIERES (ô Euchites!) & les autres contribuent le temporel.]

Heur. ſucc. p. 445.

Digitized by Google

Suitte;

§. XXXVI.

C'Eſt la maxime des Queſteurs que pour empeſcher qu'vne mammelle, ou vne ſource ne tariſſent, il les faut ſuccer, & puiſer ſouuent, plus on en tire plus il en reuient, plus on les puiſe moins on les eſpuiſe. Les peuples ſont comme les ponts de pierre, diſent-ils, plus on les charge plus ils durent. Pour bien fonder vn Eſcolier, il le faut tenir long temps ſur ſon Donat. N'eſt-il pas eſcrit, cherchez & vous trouuerez, demandez & vous receurez, frapez & on vous ouurira;] fuſt-ce vne pierre la gaule de la langue, comme celle de Moyſe, en peut tirer de l'eau: le iuge inique depeſcha la pauure femme pour ſe ſauuer de ſon importunité, pluſtoſt que pour affection qu'il euſt à la iuſtice.

Pourtant, Hermodore, vous-eſtes prié de croire que ce traict de Queſteur n'eſt point la creance du Directeur, qui tient que les Rations des Cenobites, non Rentez, ſont & meilleures, & plus aſſeurees, que de ceux qui ſont Rentez, & qu'ils ſe trouuent plus ſouuent à de meilleures tables, où ils mangent à l'Apoſtolique tout ce qui leur eſt preſenté, au lieu que la plus part des rentez, ne mangent point de viande, & ont touſiours la pitance maigre, & ponctuellement reglee, & ſouuent leur faut-il jeuſner pour plaider] c'eſt à dire pour pourſuiure en iuſtice leurs debiteurs.

Pour les deux autres, vous ne pouuez plus ignorer, apres la doctrine de la Philothee, que le dernier eſt veritable, reſte le Second, qui force par ſon euidence tous ceux qui ont des yeux. Car ie vous prie, n'eſt-ce pas du pain tout cuit, tout preſt, tout boulangé, tout aſſaiſonné que les Venerables freres Queſteurs reçoiuent & emportent dans leurs picuſes bezaces, n'eſt-ce pas du vin tout clair, tout vendangé, tout ſortant du tonneau (& ſouuent le tonneau tout entier) qu'ils portent dans leurs flaſques. N'eſt ce pas le quartier de mouton, la piece de bœuf, le chappon tout preſt à mettre en œuure qu'ils reçoiuent humblement.

Continuation.

§. XXXVII.

IE vous ſupplie, Hermodore, de voir ce que tres-elegamment & poliment, l'vn des Confreres de l'Autheur des Heureux ſuccez, appellé F. L. de Paris a eſcrit ſur le ſujet du quartier de mouton, & de la piece de bœuf donné par Monſieur tel, ou Madame telle, & du commerce auec les Tauerniers, Boulangers, Bouchers, Poiſſonnieres, Harangeres,

& Tripieres. En ſon Abbregé de la maniere de viure, &c. qui eſt à la fin de l'expoſition qu'il a faicte de la Regle Seraphique, & vous verrez *ſi le pain tout cuit, le Vin tout clair, & la viande toute appreſtee* ne vient pas entre les mains des bons freres en la meſme façon, que les villes entieres le jettoient dans les filets de l'ancien Capitaine Timothee, lors qu'il dormoit, ſelon qu'il fut repreſenté par vn peintre de ſon temps.

Et pour vous faire cognoiſtre de quelle roche fine a eſté tiré ce diamãt, dõt l'eſclat vous eſblouit, ſçachez que c'eſt ce terrible garçõ de Triſtã, qui parle ainſi à l'Hermite Nicephore, qui luy vouloit perſuader de pratiquer le cõſeil de l'Euangile à la letre, en dõnant tout ſon biẽ aux Pauures, & ſe reduiſant en eſtat, ſans ſe faire Cenobite, de gaigner ſa vie de ſon Trauail. [De moy, dit il, ie ne ferois nulle difficulté de renoncer à l'heritage de mes Peres, ny de faire vœu de pauureté dans vn bon Conuent, ou bien renté, ou s'il eſtoit mandiant, ſitué dans vne bonne ville où l'on mange les pechez du peuple, où tout le monde trauaille pour vous tandis que vous priez pour tout le monde, où l'on trouue le pain tout cuit, le vin tout clair, la viande tout appreſtee, où l'on n'a ſoin de rien, ni aucun ſouci du lendemain en pratiquant ſimplement, & à la bonne foy ce mot de l'Eſcriture, *Demandez & vous aurez, cherchez & vous trouuerez*; Mais hors de là, de quitter le mien, c'eſt vn coup que toute l'eloquence des hommes, ni des Anges ne me pourroit perſuader, car ie ne voy que trop tous les iours combien c'eſt vne ſotte choſe & ridicule qu'vn pauure Preſtre.]

Petronil. p. 177.

Voyez-vous le Galland, & s'il chaſſe de hault vent en vain, tend-on des filets à des oyſeaux, dont le vol eſt releué, ils les voyent de loin, & les euitent.]

Hiſtoire notable:

§. XXXVIII.

I'Adjouſteray icy vne petite Hiſtoire, dont ie ſuis teſmoin auriculaire. I'eſtois en vn Sermon, en l'vne des plus eminentes villes de cette Empire, où le Predicateur recommanda aux charitez (car c'eſt ainſi que l'on appelle les Aumoſnes par vn artifice, que nous deſcouurirons quelqu'autre part) de leurs Cenobites, dont la profeſſion eſt de viure de rentes & non de queſte. Il repreſente leur diſette à vn ſi haut point que de ſoixante & plus de freres qui eſtoient dans leur Monaſtere, ils auoiẽt eſté contraincts d'en congedier dix-huict tout d'vn coup, & de les diſperſer par diuerſes maiſons de l'ordre.

Et cela par vn eſtrange malheur, c'eſt qu'ayans repreſenté au Roy que leur inſtitut n'eſtoit pas de queſter, & l'ayans ſupplié de ſe rendre leur Fõdateur. Il auoit appointé leur requeſte, & ſe priuant de la nominatiõ d'vne Abbaye qui eſtoit tenuë en commande, il leur auoit donné la Menſe abbatiale, qui valoit dix ou douze mille liures de rente. Et qu'en ſuitte de

Digitized by Google

cela ils ne trouuoient plus d'aumoſnes aux maiſons où ils auoient accouſtumé de la demander, à cauſe qu'on les eſtimoit ſuffiſamment pourueuz par la fondation Royale.

Le Predicateur ayant charge d'eux pour cela, repreſenta que ceſte fondation leur eſtoit preiudiciable de plus de vingt-cinq mille liures qu'ils auoient accouſtumé de recueillir tous les ans pour leur entretien, & que ſans l'aide des gens de bien, ceſte fondation eſtoit leur ruine. Ie remarquay en ce fait diuerſes choſes, 1. vne ingratitude merueilleuſe enuers la Munificence d'vn grand Monarque qui leur auoit fait vne grace dont ils ſe plaignoient, 2. que ces gens ne portoient ni bezaces, ni baſton, ni malette, ni ſouliers, & tout doucement à la ſourdine tiroient ce que nous auons dit, (ſans compter les fraiz d'vn Conuent qui a couſté plus de cent mille eſcus à baſtir & meubler) que ſera-ce de ceux qui peuuent mandier à camp ouuert. [Qui ont part à l'Empire, Royauté & Souueraineté de I. C. qui leuent leurs tributs, autrement que les Roys, qui ont ſuccedé au droict des Apoſtres qui eſt de viure d'aumoſnes ſans eſtre obligez à trauailler, ni corporellement, ni ſpirituellement pour gaigner leur vie, à qui l'entretien eſt deub en veuë ſeulement de leur vœu de deſapropriation, qui ſont Seigneurs directs de toute la terre. Qui voyent les ROYAVMES ET LES SEIGNEVRIES (Roys & Republiques, eſcoutez) comme des vſages que leur liberalité a laiſſez en fief.] *Heur. ſucc. icy deſſus.* *Heur. ſucc. p. 382.*

3. Quelle difference il y a entre les Queſteurs & les Rentez, puiſque ceux-cy ſe plaignent de leur Rente, & s'il eſt vray que les Rations des Queſteurs ſoient ſi courtes. 4. Nous en ſçauons qui ont ſolicité long-tẽps les corps des villes, où ils n'auoient eſté admis qu'à condition qu'ils viuroient de rentes, & non de queſtes, pour leur permettre de queſter, en donnant leurs rentes à l'Hoſpital public 5. Il eſt croyable que ceux dont ie parle ſont petit à petit remontez ſur leur beſte, ce gros Elephant qu'on appelle le peuple, qui porte des tours & des maiſons entieres, & qu'ils ont ſceu ſi bien perſuader que leur fondation Royale leur eſtoit dommageable, que les eaux ſont reuenues à leurs ſources, & qu'ils ne trouuent pas moins qu'auparauant, ſans bruit toutesfois, & à plats couuerts, auec des tire-lires, tantoſt opportunement, tantoſt importunement, en priant, conjurant, ſuppliant, ſe plaignant, murmurant, reprochant, ſouſpirant, promettant, adorant, cajollant, le tout en patience, & par bonnes remonſtrances.]

II. *Contradiction pretenduë.*

§. XXXIX.

LA 2. Contradiction eſt de deux Paſſages de la Pieuſe Iulie qui loüent les Cenobites, contre vn de la retronille qui ne les blaſme pas, mais qui loüe leur addreſſe, & leur Prudence vn peu plus qu'ils ne voudroient

Digitized by Google

Sur quoy ie vous diray qu'en distinguant les temps vous accorderez les Escritures, car durant que le Directeur escriuoit la pieuse Iulie, il estoit fort obsedé & possedé de la fraternité Cenobitique, ce que la seule lecture de ce liure peut iustifier, mais depuis la publication de l'*Hermiante, & de la Petronille*, il commença à descouurir que tout ce qui brille n'est pas de l'or, & qu'il valloit encore mieux estre Sage à ses despens tard que iamais. Aussi tost qu'il commença à retirer son espingle du jeu, aussi tost aux cris, aux plaintes, aux murmures, de la peu à peu aux allarmes, aux vacarmes, en fin aux medisances. & depuis la publication du liure intitulé le Directeur, aux libelles diffamatoires, aux Calomnies, aux diffamations, aux persecutions, aux menaces, aux fureurs, & quoy non. Voicy les passages, qu'Hermodore appelle *des belles pensees, des belles veritez des oracles*, parce qu'ils flattent la vanité de ses parties. [Les saincts Religieux (parlant d'vn Ordre de Mandians) se sont rendus si vtiles, par l'estroite obseruance, & rigoureuse PAVVRETE' gardee par ceste Congregation.] Hermodore, vous dittes, *qu'vn mouuement Des-intereſſé faisoit ainsi parler le Directeur*, & moy ie dis que c'est vn interessé qui vous fait tant louër ces *belles pensees & ces douces paroles.*

Hermod. p. 204.

p. 205.

L'autre dit ainsi, [Les espines des austeritez abbatent ces corps, qui semblent auoir par vne saincte conspiration iuré la ruine d'eux-mesmes.] Que vous estes aise d'entendre graisser auec l'huile de la loüange, les mortifications exterieures d'vn ordre que vous cherissez, comme si vous en estiez. N'est-ce point le Prouerbe Grec, l'asne danse au son de la lire. S'il vous plaist de mettre de l'eau dedans ce vin, pour en rabatre les fumees, ie vous prie de l'aller puiser dans le VI. & VII. Chapitres de S. Mathieu, & vous m'espargnerez la peine de les transcrire icy. Il est vray que le Directeur escriuoit ces choses à la bonne foy, & comme il les croyoit alors, mais l'experience luy a bien fait cognoistre qu'il se trompoit, & il estoit bien à ceste heure qu'il a imité le payſan de la fable qui degela dans son sein, vn animal engourdi de froid, qui le paya aussi tost de sa peine. Le lyon paye en vn coup de patte, tous les bons offices qu'il a receuz de son Gouuerneur. Tout ce que peut dire maintenant ce bon homme, c'est le mesme que S. Paul, comme nous ne cognoissions qu'en partie, nous ne prophetizions qu'en partie, mais la parfaicte cognoissance estant arriuee, l'imparfait est vuidé estant petit ie parlois & auois des sentimens & des pensees proportionnees à ma petitesse, mais estant deuenu grand, nous auons des sentimens plus forts & plus solides. Nous ne voyons lors que par miroir, & par enigme, maintenant à rideau tiré, à voile leué, nous ne cognoissions qu'en partie, à present tout à fait.]

Suitte.

Digitized by Google

Suitte.

§. XL.

VOicy le paſſage dont le reueu vous deſagree iuſques à l'appeller *vne impoſture & vn menſonge* (vous ſoyez beny par ceſte malediction) nous l'allons voir au viſage, pour faire cognoiſtre de quel coſté eſt cet Eloge. Mais il faut voir la piece en ſon eſtenduë, & non vn lambeau deſtaché, tel que vos artiſans de fourbes vous l'ont ſuggeré. Il repreſente la difference qui eſt entre la pauureté des Cenobites, & celle des Curez de village. & la dépeint ainſi. [Si l'on alloit à la cãpagne voir parmy les villages à qu'elles extremitez de neceſſité ſont reduits les pauures Curez, ils auront occaſion de dire qu'il eſt plus aiſé de voüer la Pauureté, comme font les Reguliers, que de la pratiquer en la façon que font les pauures Curez. Ceux là ne peuuent chanter que dans Chœurs bien clos, dire la Meſſe que dans l'argent, la blancheur, & les parfums, dormir qu'en des cellules bien chaudes, manger que des viandes nettes, propres, bien aſſaiſonnée, en des Refectoirs dorez & peinturez, parmy vne lecture agreable, ſuiuie d'vne bonne heure de recreation apres chaque repas, ſe promener que dans de beaux jardins parſemez de fleurs, & atroſez de fontaines, marcher que ſous des cloiſtres & à couuert du Soleil & de la pluye, s'aſſembler qu'en des Chapitres polis & bien eſclairez, eſtudier que dans des belles & amples bibliotheques, en ſomme qui voudra apprendre mille petits ſecrets pour la commodité de la vie humaine, prenne la peine de conſiderer la vie Monaſtique & Conuentuelle. Au lieu que les Curez des champs (car ceux de la ville ſont vn peu mieux ajancez, mais il ſont auſſi dans les tracas par deſſus la teſte) ſont logez en des cabanes, ſemblables à la grotte de Bethléem, expoſée en tout temps aux iniures de l'air, couchez ſur la paille & la terre, nourris comme des païſans, ſans conuerſation, ſans conſolation, force peine & point d'onction. mal logez, mal veſtus, mal payez, mal aſſiſtez, miſerables en leurs Egliſes, en leurs ornemens, en leurs demeures, en leurs meubles, en tout. Et cependant les vns parmy les commoditez ont la gloire de l'eſtat de Pauureté, & les autres dans les neceſſitez & la diſette, ſont tenus riches & deſlogez de l'eſtat de perfection.] *P. 266. & 227.*

Hermodore, ſi vous ſçauiez, auſſi bien que le Directeur quelle eſt la viſite d'vn Dioceſe, vous cognoiſtriez que ce ne ſont pas icy *des impoſtures & des menſonges*, mais des veritez plus brillantes que les rayons de l'aſtre du iour, mais qui deuiennent ardantes par la reflection, auſſi bien que les rais de ce grand luminaire: y a-t'il homme au monde qui ait des yeux, & qui puiſſe nier aucun traict de ceſte peinture, elle vous fait mal aux yeux, parce qu'elle tire le rideau de la Scene, & fait voir les mortifiez viuans, les pauures riches, & que ceux qui n'ont rien en apparence, ont tout en effet:] parce qu'elle fait voir la delicateſſe du Marion ſouz les

Digitized by Google

picquans des austeritez de monstre & d'apparat, bref par ce qu'elle rebrasse les haillons, & fait voir des tenebres transformees en lumiere, & des veritez infaillibles, & indubitables, mais odieuses, parce qu'on descouure, ce que l'on cache par tous les artifices que l'humaine prudence peut inuenter.

Tableau de recreation.

§. XLI.

MAis pour destourner les yeux du Lecteur de dessus ces clartez ennemies de ceux qui ayment les obscuritez, ie luy veux presenter vn tableau de cuisine de grande varieté & recreation, où s'est delecté le rare pinceau d Hermodore, empruntant pour cela tous les termes des Marmitons, soüillards & lampes de Conuent. Voicy comme il despeint la grande austerité de la cuisine Cenobitique. [Si pour auoir les estomachs, les condimens à l'huile seruent de quelque chose; les Peres Minimes auront de bonnes pieces de merluches fricassées, pour se tenir la poictrine chaude: & si les œufs, & le poisson sont de meilleure nourriture, que la chair; les bons Peres Chartreux n'auront que faire du Medecin: que si la solitude chasse la melancholie, ils seront les plus gaillards du monde: ou, si le long sommeil est nuisible aux regles de la santé, ie m'asseure, que la haire les tiendra bien esueillés.]

Hermod. p. 205.

Sans doute il a voulu se recreer quand il nous a tracé ce Chapitre des fricassees, & S. Paul nous commandant de nous resiouïr auec les ioyeux] & d'estre gaillards auec les raillards, n'aurions nous pas icy grand sujet de nous esbaudir auec luy, & d'espanoüir la rate, si nous entendions aussi parfaictement le secret de la raillerie, & les bons mots de gueule, de goinfrerie, & de truanderie. Continuez à vous esgayer, Hermodore, mais à la charge que vous rirez tout seul, ce qui est la marque d'vn hõme fort sage: & que vous imiterez certains animaux qui se plaisent dans leur ordure.

Vanité bafouée.

§. XLII.

MAis, raillerie à part, ie ne puis souffrir ce que vous reïterez faussement que les Papes Nicolas III. (vous dictes Clement V. & i'ayme mieux vous accuser en cela d'inaduertence) & Alexandre IV. appellent *la Pauureté Cenobitique*, dites-vous, *tres-haute, tres-parfaicte, & tres-saincte.* La Decretale Exiit de Nicolas III. & aussi la Bulle d'Alexandre que i'ay leuë autrefois, mais que ie n'ay pas maintenant en main, appellent bien *l'Abdication de Proprieté*, c'est à dire, *la desapropriation Minoritique saincte & meritoire*, comme sans doute

elle eſt eſtant pratiquee en charité, comme eſt auſſi tout autre acte de vertu fait en grace, mais ie ne lis point ces mots ſuperlatifs *de Pauureté tres-haute, tres-parfaitte, & tres-ſaincte*, que la vanité de vos Protocolles vous a ſoufflez, pour emporter voſtre plume en leur air. Eſt-il poſſible que ceux qui font profeſſion d'abjection, d'humilité, d'eſtre l'opprobre du monde, le rebut, la lie, la raclure, la balieure de l'vniuers, voguent ainſi à voiles enflees, dans l'Ocean de la ſuperbe de vie.] On donne au Vicaire de I. C. Souuerain Pontife de l'Egliſe, & ſon chef viſible, les deux tiltres de Tres-ſaint & Tres-heureux Pere, on donne à l'Empereur celuy d'Inuincible, à nos Roys celuy de tres-Chreſtien, à ceux d'Eſpagne celuy de Catholique, aux Cardinaux celuy d'Eminentiſſime, aux Eueſques de Reuerendiſſime, aux Princes ſouuerains de Sereniſſime.

Mais à vn frere d'vn Ordre non renté ſurnommé Mandiant il faudra deſormais bailler tous ces tiltres [à la tres-haute, tres-ſaincte, tres-parfaicte & tres-meritoire Pauureté, Paternité & Fraternité, de frere N. du tres-hault, tres-ſainct, tres-parfaict, & tres-meritoire Ordre des freres N. de la tres-ſaincte, tres-haulte, tres-parfaicte, & tres meritoire Religion non vulgaire, ny commune des Parfaicts] apres cela que peut on mettre ſinon des encens & des adorations: ô que benit ſera le pilon, qui reduira tout cét orgueil en poudre.

Autre paſſage eſclaircy:

§. XLIII.

AV nombre VI. vous entreprenez la deffaicte de cét autre paſſage que ie mettray tel qu'il eſt dans l'original, afin que l'on cognoiſſe comme vos Apoſtillateurs ſelon leur couſtume, l'ont malheureuſemét tronqué. [Ie ſçay que la ſubtilité de la Theologie de l'Eſcole où les Vertus ſont raffinées comme dans vn creuſet, a treuué tout plein de belles raiſons pour colorer d'vn émail fort vif & precieux la pauureté Cenobitique, laquelle quand tout eſt dit conſiſte à ſe deſaproprier de la poſſeſſion des biens dont on retient l'vſage: mais il arriue ſouuent que ces determinations tellement alambiquées, reſſemblent à ces eſſences quintes qui s'euaporent auſſi toſt qu'elles voyent l'air. Car en fin qui ſe peut dire en ce Monde, proprietaire de quelque choſe puiſque la vie meſme, ſans laquelle tous les autres biens, meubles, ou immeubles ſont inutiles, ne nous eſt donnée qu'en vſufruict, non en proprieté? Et dire qu'on en retient ſeulement l'vſage, n'eſt-ce pas dire que l'on quitte ce que l'on garde, puiſque la vie auſſi bien que les richeſſes ne conſiſte qu'à en vſer?

Hermod. p. 205. Petronille p. 209. & 210.

'Dequoy me ſert le bien dont ie n'ay pas l'vſage?

diſoit vn Poëte ancien. A ce conte les Princes & grands Seigneurs, qui ſont dans les threſors & les facultez iuſques par deſſus la teſte, ſeroient hors le vœu dans la pauureté, puiſque, comme les Conuentuels, ils n'en ont que l'vſage, & ne les manient que par les mains de leurs Threſoriers, Ar-

Digitized by Google

gentiers, & Intendans, & les plus grands Roys de la terre qu'ont-ils que leur vie en ce moode, & l'vſage du meſme Soleil & des Elemens, que les ſimples villageois partagent également auec eux ?]

Vous donnez deux attaintes à ce paſſage, mais ie ne crois pas que la bague vous demeure, ſi vous en pouuiez ſortir bagues ſauues, ce ſeroit beaucoup.

Que la Theologie Scolaſtique eſt fort ſubtile.

§. XLIV.

EN la premiere vous vous mettez ſur le ſerieux, & entreprenez la deffenſe de la Theologie de l'Eſcole, contre l'outrage du Directeur, qui la taxe de ſubtilité, & de *raffiner les vertus dans vn creuſet*. Vous vous mettez bien des gens ſur les bras, gentil Hermodore, car vous attirez ſur vous toute la troupe des Thomiſtes qui ne penſent point faire d'iniure à Scot de l'appeller le Docteur Subtil, & les Scotiſtes ne ſe ſont point encor auiſez de former complainte ſur ces affaires, ny d'en demander reparation d'honneur pour ce maiſtre, aux paroles duquel ils ont iuré.

Tant s'en faut, ils tiennét à honneur d'eſtre tenus pour plus ſubtils que les Thomiſtes, & d'eſtre tenus pour Atomiſtes, ou pour mieux dire Anatomiſtes d'Atomes, tant ils ſçauent dextrement r'affiner, non ſeulement : les vertus, qui ſont choſes morales, mais la cognoiſſance des miſteres de noſtre foy qui eſt toute Metaphiſique. Et ne voyez-vous pas le tort que vous faictes à la Theologie de l'Eſcole (vos ſouffleurs d'alchimie ont fait euaporer ce mot du texte, & n'ont laiſſé que celuy de Theologie, pour vous jetter dans le deſordre, & la confuſion où vous allez entrer) veu que comparee aux autres Eſpeces de Theologie, comme la Poſitiue, la Morale, la Controuerſee, la Miſtique, & la Canoniſte, ſa principale gloire conſiſte en ſa ſubtilité.

A quoy, ie vous prie, luy ſerment, tant d'actes publics, tant de conteſtations, qui font ſur le banc, vne guerre non ſanglante, mais en recompenſe qui n'a ny paix ny treues, & qui durera tant qu'il y aura des Eſcoliers à inſtruire, ſinon pour polir les eſprits par ſes ſoupples & ſes ſubtilitez. Ie penſe qu'à cauſe du mot de creuſet, vous vous eſtes imaginé, qu'on la tenoit pour vne ſciéce auſſi chymerique que la chymie, vos maiſtres d'hoſtel vous ont ſeruy vn mauuais plat ceſte fois-là il vous ont donné vn ſerpent pour du pain, & vn ſcorpion pour du poiſſon,] car tout ce qui paſſe par le creuſet n'eſt pas Alchimie, autrement tous les Orpheures, les faiſeurs de monnoyes, & les fondeurs ſeruoient des Alchimiſtes, & des falſificateurs ou corupteurs de metaux, voyez cõbien vous vous mettez de gens a dos, ne redouttez vous point leurs marteaux & leurs enclumes. A voſtre auis qui a l'imagination bleſſée, ou le cerueau alambiqué, ſinon celuy qui s'imagine que le raffinement des metaux, & les Eſſences quintes ne ſe faſſent que par des Alchimiſtes, & que ces choſes ſoient Chimeriques, & ne

Digitized by Google

ſubſiſtent qu'en la fantaiſie: qui à le cerueau eſtropié ſinon celuy qui metamorphoſe vn creuſet ou vn alambic, qui ce figure des Iris, des exhalaiſons des fumées, des fourneaux, des eſſences de pauureté, des ſonges, & des reſueries, en matiere de Theologie, n'eſt-ce pas imiter, ce mauuais potier qui penſant faire vn plat ſe trouua vne cruche entre les mains.

Dittes a vos Regrateurs, Hermodore, qu'il ont plus d'intereſts à la deffence de leur habillement de teſte, qu'à celle du bonnet, & du chaperon de Docteur, que le ſoin de la cuiſine les touche de plus pres, que celuy de l'honneur de la Theologie, qui n'eſt nullement bleſſé quand on le iüe ſes addreſſes, non plus qu'vn maiſtre d'eſcrime quand on eſtime ſa dexterité.

Raffinemens louables & diuins.

§. XLV.

QVE diriez vous, Hermodore, ſi ie vous monſtrois que Dieu meſme eſt du meſtier de Raffineur, & S. Denis diſant que luy ſeul eſt Theologien, ny ayant que luy qui puiſſe comme il fault parler de ſa diuinité, ne ſera-il pas vn Theologien raffineur, ou raffiné. Il eſt eſcrit que Dieu mét ſes eſleuz dans la fournaiſe & le creuſet pour les approuuer comme l'or] la parole de Dieu, qui eſt la roſe, & la fleur de la Theologie eſt appellée vn argent eſprouué par le feu, eſpuré *Au creuſet*, & purgé au ſeptule] à voſtre auis ceſte Theologie eſt elle raffinée. Dieu dit à Iſraël qu'il cuira & purifiera iuſques au dernier point ſa craſſe & ſon eſcume] tous les ſaincts ont paſſé par les fourneaux de Dieu, & ont eſté au raffraiſchiſſement à trauers du feu & de l'eau. Et qu'eſt-ce que le Purgatoire ſinon vn grand creuſet où les ames ſont purgées, nettoyées, raffinées. Dauid dit à Dieu qu'il la examiné par le feu comme l'on eſpure l'argent.

Le feu dit S. Paul, en la 1. à ceux de Corinthe chap. 3. eſprouuera l'œuure d'vn chacun, & il ſera ſauué, mais cõme par le feu] voyez vous les raffinemés de Dieu, vn feu ſort de ſa face qui allume les charbons amorris] il eſt comme le feu qui fond, & comme l'herbe des foulõs] Et à la conſommation du ſiecle, vn feu marchera deuant l'auenement au fils de Dieu qui purgera tout l'vniuers, & le raffinera en toutes ſes parties, tous les Elemens ſeront raffinez, & la lumiere du Soleil, & de la Lune ſera ſept fois plus eſclattante qu'auparauant.

Aux choſes ſpirituelles meſme Dieu veut du raffinement, & c'eſt à cela que bat toute la Theologie Miſtique, que celuy qui eſt iuſte ſe iuſtifie encore plus, & que le ſainct ſe ſanctifie encore d'auantage.] Si les Aſtres ne ſont pas nets deuant les yeux de Dieu, s'il trouue à redire en ſes Anges] ſi nos iuſtices ſont iniuſtes quand il les examine à la rigueur] dit S. Gregoire, imaginez vous s'il faut du raffinement dans les vertus.

Digitized by Google

Les Cenobitiques.

§. XLVI.

MAis, Hermodore, le Directeur à tort d'auoir mis tant de raffinement dans la Theologie de l'Escole, car le vray creuset & l'escole du raffinement, c'est le Cloistre: c'est là où les Vertus sont raffinees, & la Theologie mesme iusques au vingt-quatriesme Carat. C'est-là que la Charité s'appelle & deuient aumosne, & de vertu diuine & infuse se fait Morale & humaine, c'est la où la Prudence est en vn apogee incomparable: où la simplicité est si esleuee, que toute la Sagesse du siecle en est deuoree.] C est là où la chasteté est plus eminente beaucoup que celle, ny des Pasteurs, ny des Eueſques, ny de l'Eueſque des Eueſques, & cela par des raisons de la Theologie Cenobitique ramassees dans les rauissans liures de Smitheus, de Daniel à Iesu, de Hermannus L'oemelius, & de tant d'autres excellens Escriuains Cenobites. C'est là où l'obeïssance qui n'est ny conseillee, ny commandee en l'Escriture, mais seulement d'institution Ecclesiastique, fait la figue à toutes celles que le droit Diuin commande en l'Escriture, & passe sur le ventre à Pere & à Mere par excez de Pieté. C'est là où la mortification & [l'austerité est vn sang qui purge le Monde, & acheue ce qui manquoit à la Passion de I. C. C'est-là où l'homme s'efforce à son possible de payer ses debtes à Dieu par des VOEVX (il n'est point question de grace ny de Charité, car la nature des vœux fait tout cela) qui n'ont point de limite en leur durée, & par la subjection de la puissance infinie ou de la volonté qui acquite autant qu'il luy est permis, les deux obligations qu'il auoit à Dieu de son estre & de son Rachapt] De sorte que le vœu qui de soy n'est qu'vne action morale, est du mesme prix que le benefice de la Creation, & celuy de la Redemption N'est-ce pas là vn creuset raffinant merueilleusement vne vertu morale?

Heur. succ. f. 177

Ibid. p. 144.

C'est là où le [Cenobite deuient vn Domaine inalienable de I. C.] & par consequent impeccable, car le peché est vn œuure qui aliene de Dieu] le salut s'esloigne des pecheurs,] & ils periſſent en se separant de Dieu.] C'est là où l'asseurance de l'espoir, & la saincte confiance, deuient vne certitude de foy. [Car le Cenobite est plein d'vne secrette consolation, qui luy fait CROIRE qu'il est du nombre des Esleus.] C'est là où [par institut Particulier on porte la Croix de I. C. & on suit le chemin de perfection qu'il nous à appris. C'est dans cet heureux Estat ou l'on est à l'abri de l'indignation du Ciel] Qui ne le croira puisque [l'on y perd la liberté de faire mal, [c'est à dire on n'y peut pecher, [Puisque cette vie est ASSEVRÉE contre le mal, & IMMOBILE dans le BIEN.] Et c'est en cela que consiste ce precieux estat de Perfection, tout semblable à celuy du Paradis, où les Bien-heureux sont *Asseurez contre le mal, & immobiles dans le Bien.* Aussi est-ce la seule Religion *des parfaits, des*

Ibid. p. 146.

Ibid. p. 141.

Ibid. p. 173.

Ibid. p. 143.

Ibid. p. 147.

p. 130.

Digitized by Google

Amis, des fauoris. Le mal ne peut approcher d'eux, ny les fleaux du malheur s'auoisiner de leurs tabernacles.]

Section.

§. XLII.

L'Humilité y est animee à vn si profond abisme, que toutes les conditions du Christianisme qui ne sont point Cloistrees perissent toutes dans le deluge de l'abomination. [Les Mondains (c'est à dire tous ceux qui viuent dans le Siecle, & qui sont dans la Religion, vulgaire, & commune des imparfaicts) ont les yeux de l'ame couuerts d'vne taye, qui les rend incapables de la lumiere, ou s'ils entreuoyent, c'est d'vne veuë trouble qui les abuse au discernement des objects, & si courte qu'elle ne se sçauroit esleuer de terre. Iamais VN VRAY SENTIMENT DE DIEV ne les possede, (peut on mieux & plus elegamment appeller Atheistes tous les Seculiers) pour ce que de tous les temps ils ne considerent que le present, & entre toutes les choses ils n'ont de l'amour que pour les sensibles. C'est pourquoy il ne se faut point figurer que la voye de perfection se rencontre parmy les choses externes.] Il entend les Seculieres. *Ibid.* p. 558. p. 79.

Les plus Grands & Eminens à leur auis sont les plus imparfaits. [Par ce que les Perfections de l'ame s'exhalent, à mesure que les hommes s'esleuent en autorité. Soit que le poids des grandes occupations, inseparables des charges EMINENTES (frere de Ioseph n'en voulez-vous point au Viceroy d'Egypte, ne regardez-vous point sa iuste Grandeur d'vn œil trauersé) ne leur laisse pas le loisir de penser à la practique de la vertu, & à la Speculation de la verité, ou qu'ils en perdent les bonnes habitudes par vne cessation d'actes, & qu'insensiblement ils en contractent de mauuaises à force de combatre les ENVIES ET LES TRAHISONS auec des ARMES PAREILLES.] Ne voylà pas les Puissances de la terre en vn haut estat de Perfection d'esprit, quoy que l'Escriture, les mette en *Estat de sublimité.* S'il dit que cela signifie leur dignité Souueraine, on luy demandera si vne souueraine authorité, porte attachee vne souueraine imperfection, comme vne ombre inseparable, ainsi que nous apprend ceste Theologie de Cloistre. Quelle temerité, diroit icy S. Hieroſme, du profond d'vne cauerne, & de l'antre d'vne cellule de condamner ainsi tout le monde, & dans le sac & la cendre de iuger des Prelats & des Princes du peuple, à quel propos cacher souz vn habit de Penitent vn cœur Royal, la corde, la craise, les ordures, & le long poil, sont ce les marques d'vn Diademe, ou de pleurs & de dueil.] C'est ainsi que ce sainct personnage taxoit desia de son temps, la tumeur Pharisaïque de ceux de sa condition, en son Epistre LVII. p. 21. p. 22.

Digitized by Google

Theologie raffinée.

§. XLVIII.

QVE si les vertus sont ainsi raffinées, & alambicquées dans les cloîstres, la Theologie ne manque pas d'y estre mise dans le creuset, & d'y seruir aux pretentions des habitans de ces heureuses contrées, ou l'on ne peut ny pecher, ny errer. Car est-il question de coudre des oreillers sous les coudes des chers & precieux bien faicteurs, Dieu est toute misericorde, sa nature est la bonté, son œuure de pardonner, dit S. Leon : la iustice est tellement au dessous de sa pitié, que quand il chastie, il fait vne action esloignée de luy, il ne sçait par ou prendre ceux qui font de grandes aumones : car ils se rachettent par la, & par cét œuure de compassion il sont nets de tout. Le Tiltre des Restitutions y est parfaittement bien entendu, & il a y des Receueurs generaux establis pour cét espece de sainct commerce, par ce moyen tous les larcins comme Sparthe sont a couuert pourueu qu'ils soient subtilement faicts & sans scandale.

Il n'y a tantost plus d'vsuriers, car on sçait faire tant de contracts, les vns sur les autres, que Dieu trouue son conte, & l'homme le sien. On a trouué le dissoluãt en l'eau de depart pour inualider les mariages & mille gentilles inuentions pour sepeter licitement, ce que Dieu à cõjoint. De Simonie plus de nouuelles, tant les esprits sont fertiles en addresse, & en purification d'intentions, pour ne se soüiller point de cét infame vice, si descrié par tous les canons. Vn bon Cenobite fort desinteressé & ne s'ebarrassant point dans les intrigues des negociations seculieres, proposoit vn iour en vne compagnie ou i'estois, vn auis fort important, & de qui vn mondain eust tiré vne bonne recompense en le proposant, qui estoit de faire vne Paulette sur les Benefices consistoriaux & autres, prouuant que cela augmenteroit fort les Annates, & apporteroit à l'Espargne Royale vne somme immense, le tout en bonne conscience & auec moins d'offence que le droit qui se leue sur les Offices : ie le vous communiqueray quant il vous plaira, Hermodore, & vous verrez que ce bel esprit, bien raffiné, (car il n'est pas d'vn ordre de duppes, ny de huppes) n'estoit pas infertile en raisons, bien, qu'à mon auis, si elles trebuschoient au poids prophane, elles fussent vn peu legeres au sanctuaire, toute fois il auoit vne raison sans exception, c'est qu'en ce temps icy, on ne regardoit plus de si pres.

Suitte

Digitized by Google

Suitte;

§. XLIX.

DE reſtitution de la reputation d'autruy, c'eſt vn vieil office qui ne ſe recite plus, ce ſont des voix & des paroles, autant en emporte le vent: vn tres-grand Prelat de noſtre France, & grand eſt-il en Merite & en dignité, diſoit vn iour en vn lieu où i'euz l'honneur de me trouuer, qu'en la Cité de ſa Reſidence, ſiege de Parlement, & d'vne Vniuerſité fort fameuſe, vn Cenobite faiſoit imprimer vn liure de cas de conſcience (ils en ſont plus fertiles que les lapines qui ſouffrent la ſuperfetation,) & entr'autres faits extrauagans, ceſtuy-cy eſtoit remarquable, qu'il eſtoit permis, & aux Cenobites, & aux autres Catholiques, de dire vrayement, ou fauſſement, du pis qu'ils pouuoient d'vn homme qu'ils cognoiſtroient mal-affectionné à vn ordre Cenobitique, afin de le decrier en ſorte par ceſte diffamation, qu'il ne fut pas creu lors qu'il parleroit de cet Ordre-là, quand meſme il en diroit des deffauts veritables. Iugez du Lion par l'ongle: & ſi ceſte Theologie eſt r'affinee, Il y en auoit quantité d'autres bien plus bourrus, pour leſquels il merita d'eſtre ſupprimé, par deffenſe expreſſe de ce Prelat, qui en vid les premieres fueilles.

Chacun ſçait comme la matiere de la Grace eſt raffinee, par la Controuerſe ſi fameuſe qui met toute l'Eſcole en rumeur, les vns attribuans à la Grace tout le bien que nous faiſons, & tout le merite des bonnes œuures, alleguans l'Eſcriture, les Conciles, les Peres, à groſſes flottes; les autres, contre leſquels Pierre Aurele s'eſcrime aſſez ſouuent, donnant le franc-arbitre pour compagnon, & Collateral de la grace, en l'œuure de noſtre ſalut: le faiſans comprincipe, & cauſe portiale de noſtre ſaluation: & voulans que le pouuoir de pecher, ſoit, & liberté, & partie de la liberté du franc-arbitre, par des raiſons qui ne ſont pas au gouſt de M. Gibieuf Docteur de Sorbonne, & combattuës par vn oppoſant, qui a plus d'iniures que de lignes, teſmoignage d'vne fort bonne cauſe.

Adjouſtez à ceſte Theologie raffinee dans le creuſet, des teſtes creuſes, & qui ſont-elles meſmes coiffees d'vn creuſet, que l'Epiſcopat n'eſt point neceſſaire en l'Egliſe, que les Eueſques ne ſont ſucceſſeurs des Apoſtres que par vne certaine ſimilitude, que le Sacrement de Confirmation eſt vn vieil vſage, dont on n'a plus de beſoin, & meſme qui eſt dãgereux en temps de perſecution, comme auſſi la preſence d'vn Eueſque. Que les Curez ſont infiniment inferieurs en Eſtat, en merite, en prefection, en tout, aux Reuerends Cenobites.

Pourſuite.

§. L.

QVe l'Eſtat Epiſcopal & Cenobitique ſont deux Eſtats qui s'entre-ſurmontent l'vn l'autre, c'eſt à dire qu'en certaines choſes l'Epiſcopal eſt ſurpaſſé par le venerable Cenobiſme, & le Cenobitique reciproquement en certaines choſes eſt moins excellent que l'Epiſcopal. Que le Paſtorat, & Dioceſain, & Parroiſſial, eſt vne choſe dangereuſe, & qu'il faut fuir, & que c'eſt vne choſe ſaincte, & meritoire, de faire vœu de ne prendre iamais aucune charge d'ame, & de n'imiter point en cela N. S. & les Apoſtres.

Que les Cenobites non ſeulement ſont de la Hierarchie, & leur Eſtat d'inſtitution diuine, mais qu'ils en ſont en vn degré bien plus eminent que les Curez, ny les Archidiacres, ny tous les Eccleſiaſtiques du Clergé, qui ne ſont pas Eueſques. Et que les Eueſques qui ont eſté Cenobites ſont en vn degré de Perfection plus eminent que ceux qui de Preſtres Seculiers deuiennent Eueſques. Que ce n'eſt pas deſcendre, mais monter que de quitter l'Epiſcopat pour embraſſer le Cenobiſme. Que le Pape peut quitter le Papat, l'Eueſque ſon Eueſché, le Roy la Royauté, le Prince ſa Principauté, pour ſe faire Cenobite. Que les bons Eueſques ne ſe frottent pas à aller perfectionner, c'eſt à dire enſeigner la perfection aux Cenobites.

Que de droit diuin ils ne ſont point ſujets aux Eueſques, & que ſans leurs priuileges & exemptions, ils ne leur ſeroient pas ſoumis; Que leurs Priuileges leur ſont tellement acquis que le ſainct Siege ne peut pas les reuocquer. Que le Pape ne peut pas abſoudre des vœux ſolemnels Cenobitiques, bien qu'il puiſſe diſpenſer du Celibat Sacerdotal. Qu'il ne peut pas obliger vn peuple d'entretenir vn Eueſque delegué de ſa part pour le gouuerner. Bref, ſi vous voulez voir tout ces Raffinemens de Theologie maniez comme il faut, voyez tous les liures des Cenobites d'Albion, cenſurez par les Prelats, & la Sorbonne, ſouſtenus par l'Eſponge de Iean Floyd, & ceſte Eſponge preſſuree iuſques à la derniere goutte de ſon ancre, ou pluſtoſt de ſon venin, & de ſon fiel de dragon, par le Docteur M. Hallier, & le renommé Pierre Aurele qui tire les aureilles comme il appartient aux roſſignols d'Arcadie, vous entendez cet epithete Hermodore, il eſt de voſtre creu, il vous appartient.

Hermod. p. 50.

Digitized by Google

Quinte-Essence de Pauureté.

§. LI.

MAis pour venir à la Seconde choſe, que vous trouuez à redire au paſſage du Directeur, le raffinement de la Theologie du pays de hors du monde, eſt admirable au fait de la Pauureté Cenobitique. Car mettant en fait, (ce que le Directeur prouue aſſez clairement dans les deux Traictez *de la Pauureté Euangelique, & de la Deſapropriation* :) que les Cenobites non rentez, ſont mieux fondez, & ont leur vie plus graſſe, & plus aſſeuré, que ceux qui viuent de leurs rentes, il eſt queſtion de ſçauoir quelle eſt la Quinte-Eſſence de ceſte Deſapropriation Cenobitique. On appelle quinte-eſsence, quand on rejette par quatre fois dans l'alambic, l'eau qui a eſté à la premiere eſpreinte de quelque maſse par le moyen du feu : or ceſte eſsence-quinte eſt ſi ſubtile & deſliee que pour peu qu'elle ſente l'air, elle s'y reſout, & s'eſuapore.

Voulez vous voir de quelle ſorte on a alambiqué la Pauureté, dans la Theologie Cenobitique, pour faire qu'elle ſe terminaſt dans le comble de toutes les richeſſes de la terre, preſtez icy voſtre attention. 1. Ceſte Pauureté n'eſtant point celle qui n'a rien, ny en Particulier, ny en commun, & qui ne vit que du Trauail Spirituel ou Corporel, on s'eſt auiſé d'en faire vn Elixir, qui s'appelle Deſappropriation, c'eſt à dire Renoncement de Proprieté. 2. on Renonce à la Proprieté en Particulier ſeulement, mais non pas en commun, car on deuient membre d'vne communauté capable de tenir & poſseder en Domaine direct, & vtile, en Proprieté, en vſufruit, en vſage de fait & de droit, bref en toutes les manieres que l'on peut poſseder toutes ſortes de biens, terres, heritages, rentes, Seigneuries, meubles, & immeubles, & ainſi on eſt en commun, & par indiuis vrayment Proprietaire, & le corps dont on eſt membre eſt vrayement, & reellement Proprietaire, de toutes ces choſes-là, & voylà la 2. eſsence de ceſte Pauureté.

3. On ne renonce qu'à la proprieté independante & irreuocable (car c'eſt vne meſme choſe) parce qu'on peut tenir vn picule auec dependance du ſuperieur, eſtant preſt à s'en deſsaiſir quand il luy plaira le reuocquer. 4. On ne renonce pas à l'vſage de droict, ny de fait, non de fait, car il eſt abſolument neceſsaire aux choſes dont la vie ne ſe peut paſser, & celuy de droict eſt neceſsaire pour vſer des choſes en ſaine conſcience, l'vſage de fait & non de droict, eſtant celuy des larrons qui vſent de fait, mais non de de droict des choſes qu'ils rauiſsent à autruy. 5. On ne renonce qu'à la Proprieté en particulier, des choſes dont elle eſt ſeparable de l'vſage, non de celles dont l'vſage conſiſte en leur deſtruction, car c'eſt vne regle de nature, & de droict, qu'en ces choſes-là, on ne peut ſeparer, non pas meſme en eſprit, la proprieté de l'vſage.

Si la proprietè eſt ſeparable de l'vſage aux choſes qui ſe conſument quand on s'en ſert.

§. LII.

LA raiſon eſt, que l'vſage, comme l'vſufruit, eſtant la ioüiſsance d'vne choſe, dont la proprieté eſt à vn autre, ſans en deſtruire la ſubſtance: & la proprieté eſtant la poſſeſſion d'vne choſe dont on peut conſumer la ſubſtance, en la façon qu'elle eſt conſumable, qui ne void que l'on ne peut donner vne choſe auec faculté de la conſumer en vſant, qu'on n'en donne la proprieté auec l'vſage. Il y a meſme vn tiltre au droict Ciuil, qui n'eſt point en cela different du Canonique, qui porte expreſsement que l'vſage des choſes dont on ſe ſert en les conſumant, ne ſe ſepare point du domaine, c'eſt à dire de la proprieté.

Et faut eſtre à la verité bien Nouice, non ſeulement en la cognoiſsance du droit, mais en la nature des choſes, pour ignorer ce principe; & il eſt croyable, Hermodore, que vous n'auez ſalué la Iuriſprudence *que par vne legere eſtude des Inſtitutes*, ainſi que vous auoüez pour pecher en ces elemens, en quoy voſtre courage paroiſt au deſſus de vos forces de vouloir preſter le collet à vn homme qui a paſsé ſon premier aage en ceſte ſorte de litterature, qui a pris les plus haults degrez de l'vn & de l'autre droit, & qui eſt entré en des compagnies, où l'on n'eſt admis que par vne porte qui ne s'ouure qu'auec la clef de ceſte ſcience.

Hermod. p. 208. Il eſt encor aiſé à iuger, que vous auiez eſcrit cet Entretien deuant que le Traicté de la *Deſappropriation Clauſtrale* vnit en vos mains; car il vous euſt eſclaircy, des les premiers Chapitres, de la nature du domaine, de la Proprieté, de l'vſufruit, de l'vſage, de l'adminiſtration, de la Poſſeſſion, du Pecule, & en fin vous euſt appris ce que c'eſt que ceſte benite deſappropriation Cenobitique, que l'on deſguiſe en tant de maniere; afin de la faire paſſer à la monſtre, comme vn paſſe-volant, pour la Pauureté, & ce qui eſt de plus pour la Pauureté conſeillee en l'Euangile.

Vous euſſiez cogneu la foibleſse des pieces que vos Protocolles (qui ſont marchands meſlez) vous ont miſes en main, pluſtoſt pour enfler que pour fortifier voſtre plaidoyé, ce que vous verrez dans la diſcuſſion, que nous en allons faire, auſſi-toſt que ie vous auray repreſenté ceſte quinte-eſsence de deſapropriation, qui vous donne la quinte en eſsence, & vous baille des tranſports qui vous pouſsent aueuglemẽt dans la meſlee, & vous commettent beaucoup au pouuoir de la fortune, iuſques à vous tirer pluſieurs paroles de precipitation, dans la chaleur du combat, qui deshonorent voſtre moderation, & terniſsent la beauté de voſtre ſtile.

Voicy donc comme ſe forme ceſte quinteſsence votiue, 1. En changeant la Pauureté ſelon toute ſon eſtenduë en vne ſimple deſappropriation; Voilà l'extraction premiere. 2. On remet cette delapropria-

Digitized by Google

tion dans l'alambic, & il en ſort vne ſeconde eſſence, qui monſtre qu'elle ne s'entend qu'en particulier, non en commun, 3. que ceſte deſapropriation en particulier ne s'entend que de l'independante. 4. qu'on ne renonce point en particulier à l'vſage de fait & de droit, que l'on a des biens de la communauté. 5. que ceſte deſappropriation n'eſt pas des choſes qui ſe conſument en s'en ſeruant; dont la proprieté eſt naturellement, & iuridicquement inſeparable de l'vſage. Apres tout cela voulez vous voir, comme le plomb, le cuiure, le fer, l'eſtaing, de toutes ces pauuretez, ſe change par vne ſpirituelle Spagirie, en l'or pur, des vrayes richeſſes de la terre.

Demonſtration merueilleuſe.

§. LIII.

ASſociez voſtre iugement ſur ceſte demonſtration plus que Mathematique, deduite amplement au Traicté *de la Deſappropriatiõ*. Il y a 98. Ordres de Cenobites en l'Egliſe, dont le deſnombremẽt eſt fait au meſme lieu, ſçauoir 64. de Rentez, & 34. de non Rentez, & qui viuent de Queſte ſans aucune obligation, diſent-ils, au Trauail ny Corporel, ne ſpirituel, pour gaigner leur vie, mais ſeulement pour fuir l'oiſiueté de ces 64. de Rentez il y en a vn ſeul, qui a cent millions d'or par an de reuenu, au plus petit pied qu'on luy puiſſe donner; car, dit Tritheme, s'il auoit ce qui luy appartient legitiment, il poſſederoit la troiſieſme partie de tout le bien de la Chreſtienté. Et il faut pour nourrir frugalement vn des 34. Ordres de Queſteurs, trente millions d'or par an, auiſez ce qu'il faut pour les 96. autres. Et par ceſte ſupputation, iugez, ſoit par les rentes, ſoit par les queſtes, ſans qu'ils ayent aucune obligation de gaigner leur vie, par aucun labeur ny de corps, ny d'eſprit, s'il ne faut pas que tout le bien du Chriſtianiſme paſſe tous les ans par les mains des Cenobites, d'vne façon, ou d'vne autre, & combien eſt vraye ceſte doctrine des Heureux ſuccez, que tous les ROYAVMES & les SEIGNEVRIES de la terre, c'eſt à dire, toutes les Souuerainetez, leur ſont fondataires, tous les peuples & les Souuerains leurs ſujets, Vaſſaux, & tributaires. Puis qu'ils ſont SEIGNEVRS DE TOVT LE MONDE poſſedans TOVT par DOMAINE DIRECT. Tous les autres hommes ne poſſedans rien qu'à leur REFVS, & par conſequent que tous les Mondains, qui n'ont iamais vn vray ſentiment de Dieu, aueugles & incapables de lumiere, ne ſont que leurs rentiers, & fermiers, obligez à les nourrir & entretenir de leur ſubſtance, & de leur trauail, parce qu'ils ſont heritiers du droit des Apoſtres, qui eſt de viure du bien d'autruy, ſans trauailler en aucune façon, pour gaigner leur vie; leuans ce que le peuple doit à leurs exercices, par ce qu'ils ont part à l'Empire, Royauté, & Souueraineté que I. C. a ſur le monde, ſes Collateraux, & Confeſſeurs futurs au iugement des douze Tributs d'Iſraël.

Heur. ſucc. *p.* 382.

p. 426.

p. 445.

p. 428.

p. 383.

Fins de non receuoir examinees.

§. LIV.

DE ce pas ie viens à l'anatomie de vos Raisonnettes, ainsi eppelle-ie les foibles soufleuemens d'vn homme qui auoue n'auoir salué que les Institutes, à qui pense auoir affaire à vn homme qui contrefait le Iurisconsulte: & qui luy fait assez paroistre s'il l'est dans les lieux de ses autres œuures, où il parle exprez de matieres de Iurisprudence. Nous verrons vn peu qui en entend mieux les destours, & comme vous dictes les *termes & les maximes*, & si apres auoir renuersé *le Droit de la Nature*, vous ne renuerserez point encore la *Nature du Droit*.

Mon Dieu, Hermodore, pouuiez vous mieux imiter les Geans qui firent leur sepulture des montagnes qu'ils auoient entassee, que de vous seruir des *fins de non receuoir* pour la deffense de vos parties, qui n'apprehendent rien tant au Monde que cela, car les criminels n'ont point tant de peur des Preuosts, de leurs Archers, & de la Seellette, que ceux pour qui vous escriuez craignét *les fins de non receuoir*. Sçauez vous bien qu'ils ne sont *fins qu'à receuoir*, & que toutes leurs finesses ne visent, en leur procez du petitoire qui ne finit iamais, qu'à euiter *le non receuoir*.

Ie m'apperçoy neantmoins d'vne raison dont ie vous veux aider, c'est qu'ils veulent rejette sur autruy, (principalement sur le Directeur, qui s'en est seruy toute sa vie, & qui est encor à receuoir le premier bien-fait de consideration, d'aucune personne qui soit souz le ciel,) ceste fin si fatale & si funeste à leur genre de vie, & qui est comme le coupe-gorge de leurs artifices. Et se reseruans les *fins de non receuoir*, comme Receueurs Generaux, & *les plus fins à receuoir*, (quoy que die l'escriture qui met la felicité non à receuoir mais à donner) ils veulent debuter tous les autres hommes qui voudront penetrer dans leurs affaires, & demander pourquoy, & comment cecy, & cela, par *fins de non receuoir*, & les renuoyer au cap de *fines terres*, *des finets de la terre*.

Premiere.

§. LV.

MAis encore quelles sont elles ces cheres fins de non receuoir, *qui font esuanoüir les chicanes, & qui arrestent le cours des procez* principalement au petitoire. Voicy la 1. [Si tant de Souuerains Pontifes ont authorisé ceste sorte de desappropriation, & la separation *de l'vsage de fait*, d'auec la proprieté des choses, desquelles on vse, cela luy doit fermer la bouche, & le faire declarer non receuable en ses subtilitez.]

rmod.

Digitized by Google

En ſuite vous alleguez les noms ſeulement (ce qui eſt à noter) de Papes qui ont authoriſé ceſte deſapropriation qui ſe voüe dans les Cloiſtres, ſans emplir de leurs textes vos preuues iuſtificatiues, à quoy l'on reſpond que vous vous tirez de voſtre eſpee. Car le Directeur a t'il iamais nié que l'on ne vouaſt la deſappropriation dans les Conuents, & que ceſte Deſappropriation Clauſtrale n'ait eſté ſainctement inſtituee par l'Egliſe, & iuſtement approuuee par les Papes, pour la conſeruation des Communautez Cenobitiques. Au contraire ne dit-il pas que nulle Regle ne parle de vœu de Pauureté, mais ne recommande que la deſappropriation, celle des Mineurs n'enjoignant que de *viure ſans propre*. Quelle fin de non receuoir eſt celle-là, quand le Demandeur conclud à cela meſme, dont on le veut exclurre: appelez vous cela *faire euanoüir la chicane & arreſter le cours des procez*. Cela eſt bien aiſé en accordant ce que l'on demande. C'eſt pratiquer à la lettre le conſeil de l'Euangile de donner encore le ſaye, à celuy qui oſte le manteau, & d'aller mille pas au dela de ceux que l'on contraint de faire.]

Mais ce qu'il falloit prouuer, eſt que ceſte deſappropriation fuſt ceſte vraye & reelle pauureté conſeillee en l'Euangile, car eſtant compatible auec la poſſeſſion de toutes les richeſſes du Chriſtianiſme, qui ſont, ſans exception entre les mains du Cenobiſme, ſoit en reuenus, ſoit en queſtes, & la Pauureté conſeillee par I.C. & pratiquee par luy & les Apoſtres eſtant fort eſloignee des richeſſes, il eſt malaiſé de comprendre que l'amas de tous les biens meubles & immeubles qui ſont dans les terres Chreſtiennes puiſſe porter iuſtement le nom de Pauureté, & de Pauureté Euangelique, veu que les Regles Cenobites meſmes ne l'appellent point Pauureté, ny les decretales des Papes, mais ſeulement Abdication ou Reuancement de Proprieté.

Que ſi outre la demonſtration precedente il vous plaiſt de voir ceſte compatibilité de la deſapropriation Conuentuelle, auec toutes les ſortes de Richeſſes, & de manieres de poſſeder, & acquerir, qui ſe peurent imaginer, voire que c'eſt le fondement, & le magazin de toutes richeſſes temporelles, liſez-le dans voſtre Platon ſe ſeruant de la doctrine de ſainct Thomas. c'eſt au Chap. III. de ſon II. liure, & en ce precieux Chap. du Centuple qui eſt le XIII. de ſon III. liure, & ſon Eco Alphonſe Rodriguez au Chap. III. de ſon Traicté de la Pauureté, au III. Tome de ſes Pratiques.

Seconde.

§. LVI.

VOſtre 2. fin de non receuoir eſt tiree de la Decretale de Nicolas III. au Chap. Exiit de verb. ſignif. in 6. où l'on vous fait faire (ne vous deplaiſe) trois fauſſetez. La 1. il n'y dit point que l'abdication de proprieté qu'il appelle meritoire & ſaincte, eſtant faicte pour *Hermod.* *p.* 209.

l'amour de Dieu ſoit le vœu de Pauureté. La 2. il ne deffend point de gloſſer ceſte decretale, au contraire il enjoint qu'on la liſe aux Eſcoles, & qu'on l'expoſe comme les autres: mais à telle condition qu'elle ſoit expoſee, & interpretee ſelon que la lettre ſonne, ſans luy donner des ſens deſtournez de ſa vraye intelligence, (ce que S. Pierre reprend en quelques vns qui deſia de ſon temps expliquoient mal les Epiſtres de S. Paul) excommunians ceux qui par malice ſouſtiendront vne doctrine contraire, & qui en deſpraueront le texte par de fauſſes ſubtilitez. La 3. on ne vous a pas dit que Iean XXII. pas ſon Extrauagante *ad conditorem de verb. ſignif.* reuocque ceſte excommunication, & permet que l'on gloſe ceſte decretale, & luy-meſme en fait l'explication, & veut qu'on s'y arreſte, prononçant malediction contre ceux qui entendront la conſtitution de Nicolas III. autrement qu'il ne la declare. Et Martin V. n'a rien remarqué de ceſte excellente, & tres-docte Decretale de Iean XXII. ſinon qu'il reprend à ſoy, & au S. Siege la Proprieté des choſes appartenantes aux Mineurs, dont le Domaine peut eſtre ſeparé de l'vſage. Comme les Conuents de l'Ordre, & les meubles dont il leur laiſſe l'vſage de fait légitime, c'eſt à dire de droit, qui leur appartient, ſelon la Declaration de Nicolas III.

A quoy i'adiouſte pour combler la meſure que Nicolas III. n'a pas deffendu de parler de ſa decretale, ny d'en citer les termes, & on vous demande en quel lieu elle appelle l'abdication de Proprieté ou deſappropriation du nom de Pauureté, & c'eſt dequoy il eſt queſtion, ce qui monſtre que voſtre fin de non receuoir eſt elle-meſme non receuable puis qu'elle ne parle de rien moins que de ce qui eſt mis en fait.

Troiſieſme.

§. LVII.

Hermod. 209.

VOſtre 3. fin de non receuoir, eſt, [Que la Regle de S. François comme celle des autres Mandians eſtant confirmee par le Concile de Trente, l'vn des chefs principaux d'icelle, qui eſt la forme de ceſte renonciation à toute proprieté pour l'eſtabliſſement d'vne pauureté abſoluë, y eſt auſſi implicitement confirmé: & par conſequent il il ſuffira de dire à voſtre Autheur, que là où les Papes, les deffenſes expreſſes des Souuerains Pontifices, & le Concile a paſſé, il ne faut plus, ny d'argument, ny d'examen.]

Vous nous euſſiez releuez d'vne grande peine s'il vous euſt pleu nous marquer dans le Concile, le lieu de ceſte approbation, ſans nous faire chercher vne aiguille dans vn pré. Nous auons remarqué en la Seſſion derniere au Canon II. que la Proprieté eſt deffenduë aux Cenobites, mais tous les Conciles anciens, tout le Droit Canon, eſt plain de ces deffences ſans produire des teſmoignages de ſi fraiſche datte, s'il vous plaiſt d'en voir de plus ancienne, liſez le XX. Chap. du liure des M..... du grand Bellarmin,

Digitized by Google

Bellarmin, où il cite ceux des Peres contre le vice de Proprieté en la vie Conobitique. Mais ile ne diſent pas que ceſte deſapropriation ſoit Pauureté.

Le Canon ſuiuant permet à tous les Mandians de poſſeder des immeubles, des rentes, & reuenus ſtables, ſi vous appellez cela vn eſtabliſſement *de Pauureté abſoluë, fait implicitement*, c'eſt vne Theologie bien deliee, il eſt vray que le Concile excepte les Franciſquins Heremitains, & Obſeruantins (car en ce lieu l'Hermitage, paſſe deuant l'obſeruance, au grand regret d'Emanuel Rodriguez obſeruantin, dont l'humilité ne peut ſouffrir ceſte preſceance, ſans en teſmoigner ſon meſcontentement en ſes Queſtions Regulieres) leur permettant de viure ſelon leur Regle: ie n'en ay pas trouué dauantage dans le Concile, ſi cela preuue ce que vous dites, ny au ſens, ny aux termes, c'eſt à vous de le iuger.

Pour la Regle de S. François elle ne dit nullement *que la Renonciation à toute Proprieté ſoit l'eſtabliſſement d'vne Pauureté obſoluë*. Elle dit au Chap. II. que les *Freres viurõt* SANS PROPRE, au V. [qu'ils trauailleront fidellement & deuotement, & du LOYER de leur Trauail receurõt pour eux & pour leurs freres les choſes neceſſaires au corps, & ce humblement comme il appartient aux Sectateurs de la Treſſaincte Pauureté.] Entendez vous, Hermodore, comme la vraye Pauureté conſiſte apres qu'on a donné tous ſes biens aux Pauures, de viure *du Loyer de ſon Trauail* : & non pas à viure *ſans Propre*.

Au Chap. VI. il eſtablit *la grandeur de la tres-haute Pauureté à demander, & ſans honte, l'aumoſne*. Ce qui ſe doit entendre ſelon l'explication qu'en donne le meſme Serafique fondateur en ſon Teſtament en ces mots notables, *& quand on ne nous donnera point le ſalaire de noſtre labeur, ayons recours à l'aumoſne*. Où vous voyez que ſelon l'Eſprit de Dieu qui animoit ce grand Sainct, qui fut pluſtoſt vn Ange qu'vn homme, la vraye & eſſentielle Pauureté conſiſte, non en la deſappropriation, mais à viure de ſon trauail, ſoit de corps, ou d'eſprit; & quand il manque, *d'auoir* RECOVRS *à l'aumoſne*. Et bien, Hermodore, trouuez-vous voſtre compte & celuy des *Heureux ſuccez* par toutes ces authoritez, & fins de non receuoir.

Faiſons donc vne concluſion pour antitheſe à la voſtre, [là où les Papes, les deffences des Souuerains Pontifes, & le Concile n'ont rien dit, ne faut-il plus d'argument ny d'examen, & les fins de non receuoir de ceſte trempe, font-elles eſuanouïr la chicane, & arreſtent-elles le cours des procez.]

Au regard de Dieu, nous ne sommes pas Proprietaires de nostre vie.

§. LVIII.

A Ces authoritez aussi faussement, que foiblement auancees par vos faiseurs de productions, vous adiouſtez de petites raisons si minces, qu'elles sont comme ces delicees vapeurs que le Soleil hausse & abat, attire & resoult en vn moment, à peine les peut-on mettre à la balance tant elles ont peu de poids, les examiner c'est mesurer le vét.] Le Directeur fait ainsi raisonner vn Hermite qui parle plustost en homme deuot, qu'en Iurisconsulte [qui se peut en ce Monde, dire proprietaire de quelque chose, puisque la vie mesme, sans laquelle tous les autres biens meubles & immeubles, sont inutiles ne nous est donnee qu'en vsufruit non en proprieté.] Vous repartez ainsi. [Cela est tres-faux, car encor que nous n'ayons la vie qu'à titre de precaire, ce n'est pas à dire, que les autres choses, qui seruent à son entretien, ne nous puissent estre donnees en propriété, & auec pouuoir d'en disposer pleinement.]

Petronil. p. 209.

Hermod. 210.

Quelle façon de parler, Hermodore, d'appeller faux absolument, & mesme tres-faux, superlatif qui n'excepte rien ce que vous auoüez en partie: car confessant *que nous n'auons la vie qu'à titre de precaire*, c'est à dire en vsage dependant de Dieu, & non de nous, comme se peut-il faire que ceste profession soit tres-fausse en son Tout, puis qu'en Voylà dessjà la moitié que vous auoüez, & ie vous feray bien auoüer le reste, vouliez ou non, au mesme sens que nous auons la vie par precaire, & puis nous verrons à qui appartiendra le titre de tres-faux, à vous ou à celuy que tres-faussement vous accusez de faux.

N'est-il pas vray que c'est au regard de Dieu qui a les clefs de nostre vie & de nostre mort, & cõme dit le Psalmiste qui a nostre sort en ses mains,] & qui sçait le nombre de nos iours qui ne se peut passer] dit Iob, que nous auons la vie par vsage, Dieu s'en reseruant la proprieté. Vn Poëte ancien a bien cognu ceste verité quand il a dit, que nul n'a la vie en proprieté & tous l'ont en vsage.] Qu'est-ce que la vie, dit le Texte sainct, sinon vne vapeur qui ne paroit qu'vn peu] l'ombre d'vn songe, ou le songe d'vne ombre, dit vn Poëte Grec, vne ombre qui fuit,] dit Iob. Ostez la vie à vn homme, que deuiendront toutes les proprietez des biens vtiles, honorables, delectables, fol, est-il, dit à vn auare en l'Apocalypse, ceste nuict tu perdras la vie, & tout ce que tu as que deuiendra-t'il, le fondement osté comme subsister à l'edifice. Nous mourons, disoit la Tecuite, & comme des eaux nous nous escoulons sur la terre, quelle proprieté peut-on auoir d'vne eau qui coule, & qui va sans cesse iusques à ce qu'elle se soit engouffree dans le sein de la mer.

Digitized by Google

Ny des autres choſes exterieures.

§. LIX.

SI nous ne ſommes pas proprietaires du principal qui eſt la vie, comme le ſerions-nous des acceſſoires: n'eſt-il pas eſcrit que la terre eſt au Seigneeur & ſa plenitude, tout l'Vniuers & tout ce qui y eſt compris.] Tout le monde n'eſt il pas à moy, dit le Seigneur, tous les confins de la terre ne ſont-ils pas en ſes mains.] à qui eſt ce grand Tout ſinon à celuy qui la fait paſſer du neant à l'eſtre. Par moy les Roys regnent, & les Legiſlateurs, font par moy de iuſtes ordonnances. Dieu donc eſt le vray Proprietaire & le Seigneur direct de noſtre vie & de tout ce qu'il nous a donné en vſage. Tout eſt à vous (pour en vſer s'entend) vous à I. C. & I. C. à Dieu.] Ie ſuis à vous Seigneur, dit Dauid, ie ſuis voſtre eſclaue, & le Fils de voſtre Seruante, au regard donc de Dieu nons ne ſommes proprietaires, ny de nos vies ny de nos biens biens.

Mais Dieu ne dit-il pas au premier homme dans le Paradis terreſtre qu'il dominaſt tous les animaux, n'ont il pas permiſſion de manger de tous les fruits de ce lieu de delices excepté d'vn. Cette objection confirme ce que ie dis, au lieu de le deſtruire, car ceſte domination ſur les animaux eſt ſemblable à celle d'vn berger qui meine vn troupeau qui eſt à ſon Maiſtre, d'vn Cocher qui conduit des cheuaux & vn carroſſe qui ne ſont pas à luy. Et cet vſage des fruicts du delicieux Eden mõſtre bien que Dieu en eſtoit le Proprietaire, par la reſerue de l'arbre dont il deffendit l'vſage. Ioint que Dieu y mit nos premiers Parens comme des Iardiniers ou Concierges pour y trauailler & garder ce lieu de Volupté. Et de fait auſſi toſt qu'ils y eurent fait acte de proprieté en péchant (car tout peché procede d'amour propre, & a ſa ruine dans la proprieté) ils en furent honteuſement chaſſez & bannis pour teſmoignage que s'ils en auoient le Domaine vtile, Dieu s'en eſtoit reſerué le Direct.

Nous ne ſommes qu'vſagers en cette vie.

§. LX.

ESt-il poſſible, Hermodore, que vos Apoſtillateurs ayent tellement oublié les premiers elemens de la Theologie, & Scolaſtique, & Myſtique, qu'ils ne ſe ſoiét pas ſouuenus, de ce qui eſt tout à l'entree du 2. Liure du Maiſtre des Sentences, que le deſordre qui ſe voit dans les choſes humaines prouient de ce que nous voulons iouyr des choſes dont nous ne deuons qu'vſer, c'eſt à dire nous rendre Proprietaires des choſes dont nous n'auons que l'vſage. Et tous les Myſtiques ne ſont-ils pas d'accord que la volonté propre, qui eſt appellee de tant de noms, d'Amour,

propre, de concupiſcence, de foyer, de ſource, de peché eſt la racine de tout mal. Oſtez-là, dit S. Bernard, & il n'y aura plus d'enfer. La proprieté eſt l'aliment des flammes infernales, en Paradis il n'y en a point, Dieu y eſt toutes choſes à tous.]

C'eſt merueille comme vos Maiſtres des Nouices ayent oublié les rudimens de leur Nouiciat, pour mortifier interieurement & exterieurement leurs apprentifs, que leur inculquent-ils dauantage ſinon le renoncement à toute proprieté des choſes externes, & de toute volôté & iugement. Bref toute la Theologie deuote, tout l'Euangile ne butte que là. Qui a fait tomber Lucifer des cieux ſinon la Proprieté, deſchoir Adam de ſon innocence, bref y a-t'il aucun pecheur qui ne ſoit infecté de ce poiſon.

Et c'eſt le but où tend l'Hermite Nicephore inſtruiſant Triſtan à la pieté, & non pas en la Iuriſprudence qu'il ſçauoit mieux que luy (car c'eſtoit vn jeune Aduocat qui eſtoit ſur le point d'eſtre Conſeiller en vn Parlement des plus ſçauans de France, & où nul ne peut eſtre Aduocat qui n'ait pris publiquement, apres de longues diſputes, le bonnet de Docteur en l'vn, & en l'autre Droit,) & vrayement l'Hiſtorien euſt fort obſerué ceſte bien-ſeance que tous les Maiſtres de l'art, de bien dire, eſtimét ſi neceſſaire en toute narration qu'elle en eſt comme l'ame, s'ils euſt fait des leçons en droit à vn Docteur aux Loix par la bouche d'vn Hermite, qui n'auoit autres liures que ſon Breuiaire, & quelques œuures de Deuotion.

Excuſe qui accuſe.

§. LXI.

VOus direz que vous auez pris les termes de l'hiſtoire ſelon le ſens des Iuriſconſultes, non ſelon la Theologie, en quoy vous vous accuſez en vous excuſant; car apres auoir declaré contre le raffinement de la Theologie, ſelon laquelle Nicephore parle, vous vous perchez auſſi toſt ſur des degrez de Iuriſprudence, encore que vous confeſſiez de n'auoir iamais fait *qu'vne legere eſtude des Inſtituts*. S'il vous plaiſt de ſçauoir ce que peut l'homme que vous attaquez en ceſte Science des Loix, que vous n'auez fait que ſaluer de loin: Voyez les lieux où il la manie expreſſement dans *ſes Diuerſitez*. Et de nouueau dans le Traicté *de la Deſapropriation*, & ne vous amuſez pas à regratter vne ſimilitude, qui cloche touſiours de ſa nature, autrement vous vous ſentirez rogner les ongles de ſi pres, que ſi on ne vous peut oſter ny à vos Adherans le deſir d'eſgratigner, on vous en oſtera la puiſſance.

Ne penſez pas pourtant prendre auantage de ce que ie vous dis touchant ceſte ſimilitude de la vie, que vous auoüez eſtre bonne par ignorance de droit, car à la façon de toute ſimilitude elle a vn double viſage comme Ianus, deux teſtes comme l'Amphiſline, & comme vn tiſon il y

Digitized by Google

a vn des bouts par où on le peut empoigner seurement, & l'autre qui brusle. Quand vous respondrez, selon vostre promesse au Traicté de la Dessappropriation, vos Assesseurs feront bien de consulter les vrays Iurisconsultes, pour leur fournir de meilleures pieces, que ce billon dont ils vous seruent icy : & lors on en trouuera vn autre pour leur respondre, & cinglera-t'on à pleines voiles sur l'Ocean de la Iurisprudence.

Selon le Droit humain nous sommes Proprietaires.

§. LXII.

ICy ie n'ay commission de vous traicter qu'en petit Escolier, apprenant l'A, B, C, des Institutes, & s'arrestant au tiltre *de rerum diuis.* Vostre Replique est donc encore fausse en termes de droict. Car il est faux, parlant humainement, & selon le droict Ciuil & naturel que nous ne possedions *la vie que par Precaire.* Chacun est maistre de sa vie & en Proprieté, & si bien que les loix Romaines sont abrogees qui donnoient au Pere puissance de vie & de mort sur leurs enfans, & au Maistre sur ses Esclaues. Et alors mesmes qu'elles estoient en vigueur par la puissance paternelle & la seruitude : les enfans & les esclaues se pouuient tuer, chacun estant en cela naturellement Maistre & Proprietaire de sa vie : & de tous les biens du monde il n'y en a aucun que l'on possede auec tant de proprieté. Caton d'Vtique & Lucrete ces glorieux meritoient d'eux-mesmes selon l'opinion de l'abusee gentilité. Saul, Achitophel & Iudas, Sanson mesme, S. Pelagie, & ceste autre Saincte, dont l'vne se jetta dãs l'eau, & l'autre dans le feu pour sauuer leur pudicité, & ce Damocles ieune homme Grec qui se jetta dans vn bain d'eau boüillante pour fuir l'abominable desir d'vn Roy de Macedoine.

Vous auez donc tort de dire que nous n'auons la vie qu'en vsage, parlant en Iurisconsulte, mais les autres choses en proprieté, & ainsi de tous les costez le faux vous demeure, soit que vous parliez en Theologien, soit que vous contrefaisiez le Iurisconsulte Car la Proprieté estant vn plain droit de se seruir d'vne chose en tout vsage, mesme de la consumer & destruire, qui ne sçait que chacun à son ame en ses mains, le feu & l'eau, la vie & la mort en sa puissance.

Ie sçay qu'il y a vne clause dans la definition de Domaine ou Proprieté (car c'est tout vn) qui dit que l'on peut vser d'vne chose possedee en Proprieté en la maniere que l'on veut, pourueu que ceste maniere soit conforme à la Loy. Mais cela s'entend de la proprieté legitime, l'illegitime pourtant ne laisse pas d'estre vraye Proprieté, comme vn corps mort est vn vray corps quoy que priué de son ame, & la foy vraye foy, bien qu'elle soit informe. Le larron est vray proprietaire de chose qu'il a desrobee & la peut consumer, quoy qu'iniustement, ainsi quoy que l'on ne puisse iustement se donner la mort (si ce n'est par vn mouuement extraordinaire du Ciel, comme firent Sanson, S. Pelagie & quelques autres dont l'Eglise

honore la memoire) ſi ne laiſſe-t'on pas d'eſtre vray proprietaire de ſa vie, parlant humainement, & ſelon les loix ciuiles.

Quant au reſte des choſes nul n'ignore qu'on ne les puiſſe poſſeder par Domaine direct, vtile Proprieté, quaſi Proprieté, Domaine de Iuriſdiction, vſufruit, vſage, vſage de fait, vſage de droict; & qu'il n'y ait diuers tiltres pour acquerir le Domaine des choſes qui peuuent eſtre poſſedees. Le prouerbe ancien dit qu'vn certain animal immonde veut enſeigner Minerue, pour ſignifier vn Rudimentaire, qui veut faire la leçon à ſon Maiſtre: vn Eſcolier à vn Docteur: reliſez bien vos Inſtituts, Hermodore, & vous n'y trouuerez iamais que la deſapropriation en Particulier, non en commun, *ſoit l'eſtabliſſement d'vne pauureté abſoluë.*

Que la Deſapropriation Cenobitique eſt, & en magazin de toutes richeſſes temporelles.

§. LXIII.

AV contraire, c'eſt *l'eſtabliſſement infaillible & inesbranſlable de la plus certaine & abſoluë de toutes les richeſſes.* Ce que ie vous demonſtre euidemment. La Deſappropriation en Particulier n'a eſté Introduite dans les familles Cenobitiques, que pour mieux conſeruer leurs Richeſſes communes: car qui ne ſçait que la Proprieté eſt la peſte & la ruine, l'eau de depart, & le diſſoluant de toute leur communauté: qui diſſipe ceſte haye ſera mordu du ſerpent] auſſi toſt qu'elle eſt ouuerte le ſanglier farouche, & les renardeaux des poules, & autres amas particuliers, demoliſſent tout le bien qui eſt en commun vn grand fleuue partagé en diuers ruiſſeaux ſe deſſeche, vn ſeau d'eau reſpandu en terre s'eſuanouit, & ſe conſeruer oit ietté dans vne riuiere. Diuiſez vne nauire vous la perdez.

Et c'eſt pour ce ſujet que les anciens Aſcetes & Cenobites, ont tant crié, & fait de ſi ſeueres loix contre les Proprietaires, comme eſtans les chancres, & les rats qui rongent les communautez: vice oppoſé à la deſapropriation & non à la Pauureté. Vice dont les chaſtimens eſtranges ſont rapportez au VII. Chap. du Traité *de la Deſappropriation Clauſtrale*, & Alphonſe Rodriguez en rapporte des exemples, auec la meſme ſimplicité de ſon Maiſtre Platus, au dernier Chap. de ſon Traicté *de la Pauureté* au III. Tome de ſes Pratiques Chreſtiennes & Cenobitiques.

Et comme ce vice diſſipe toutes les Communautez auſſi quand il en eſt banny, toutes ſortes de Richeſſes y abordent, & y abordent iuſques à regorger. Car il eſt certain que c'eſt de là que tant de grands biens ſe ſont amaſſez en l'Ordre de S. Benoiſt, & en tous les autres, ce qui eſt ſi clair que le dire c'eſt le prouuer; par ce qu'il eſt au doigt & à l'œil.

Celuy qui apporte ſes biens dans vne communauté rentee, ou qui par ſa profeſſion entre en part par indiuis des biens du Conuent où il ſe renge; met ſes biens en aſſeurance, & ſe met bien plus à couuert de la neceſ-

Digitized by Google

ſité pour le reſte de ſes iours, que s'il demeuroit dans la proprieté particuliere de ſes reuenus qu'il pourroit perdre, diſſiper, manger, iouër, donner, diſtraire, aliener, & demeurer miſerable au lieu que ne poſſedant qu'vn Commun, il ne ſe deſpoüille de la Proprieté en ſon particulier, que pour s'en reueſtir plus ſeurement, & abondamment en commun, & ſans ſe retrancher l'vſage, & ſa jouyſſance des meſmes biens, qu'il poſſede proprietairement en commun, il ne s'oſte que le moyẽ de les perdre, diſſiper, aliener, & ſe leue la crainte de deuenir pauure, neceſſiteux, & miſerable.

Tant s'en faut donc que cette Deſappropriation ſoit Pauureté que c'eſt vn rampart & vn bouclier contre la pauureté, c'eſt mettre des richeſſes à couuert & en aſſeurance, c'eſt amaſſer des treſors, que la roüille ny la vermoulure ne peuuent ronger, c'eſt ſe mettre à l'abry de toute neceſſité, & faire comme le Caſtor, qui ſauue ſa vie par le retranchement d'vne chetiue partie de ſon corps, par laquelle il ſçait qu'on le pourchaſſe. Car en s'oſtant la liberté de diſpoſer de ſes biens, & poſſible de les diſperſer & diſſiper, il ſe lie les mains comme on fait au furieux de peur qu'il ne ſe bleſſe, bref il ſe met en eſtat de n'eſtre, ny ne pouuoir iamais eſtre pauure, de ſorte que la Pauureté paſſee par l'alambic de ceſte deſappropriation deuient la plus ample, & la plus aſſeuree, de toutes les Richeſſes de la terre.

Appellez-là donc deſormais, Hermodore, non pas vœu de Pauureté, comme le vulgaire penſe, & comme vous font accroire vos ſouffleurs, & Alchimiſtes ſpirituels, mais vœu d'acquiſition, & de conſeruation de la plus vaſte, & plus certaine abondance de biens, qui ſe puiſſe imaginer au monde.

Iuriſprudence Theologizee.

§. LXIV.

MAis c'eſt au Nombre VIII, que voulant faire parler la Iuriſprudẽce en termes de Theologie; vos fourniſſeurs, ou pour mieux dire fourbiſſeurs de paſſages, monſtrent eſgalement leur rudeſſe en l'vne, & en l'autre ſcience. Lors qu'ils vous font diſtinguer [deux ſortes d'vſages, l'vn que vous appelez CAVSAL & l'autre FORMEL.] Combien il eſt vray que tout ce que vous eſcriuez eſt crud & indigeſte, & tel qu'on le jette en voſtre boutique, pour le mettre en œuure, & y fournir des paroles, auec la Parabole continuelle de vos perſonnages, qui font de voſtre liure vne tres-agreable Comedie. *Hermod. p. 210.*

Croyez quelque Ami, Hermodore, & il vous fera cognoiſtre que l'on ſe jouë de voſtre ſimplicité aux deſpens de voſtre renommee. Vous vous imaginez peut-eſtre que les formalitez des procez & des Iuriſconſultes, ſont comme les formalitez que l'on appelle en Theologie, ne voyez vous pas que vous vous expoſez à la riſee des eſcoliers de l'vne & de l'autre fa-

culté, vous penſez qu'vne cauſe du barreau ſoit cela meſme qu'on appelle cauſalité en l'Eſcole de Philoſophie ou de Theologie, mon Dieu où eſt la lumiere de vos yeux. Et quand vous nous distinguez l'vſage ou Cauſal & formel] quel langage eſt-ce là, quel barragouïn, pareil à celuy de quelques François qui ſont en Italie, qui compoſent vne langue metoyenne, qui n'eſt ny Italienne ny Françoiſe, & que le Prince de noſtre Eloquence, repreſente ſi agreablement en l'vne de ſes lettres.

Au moins ſi vous euſſiez pris la peine, ayant ſi peu de familiarité auec les Iuriſconſultes, comme vous auoüez, de voir quelques Theologiens Moraux ou Caſuiſtes, comme Molina, Valentia, Henriquez, Leſſius, Bonacina, Conincq, en ce ſujet ils vous euſſent appris à parler plus correctement, ils vous euſſent dit que cet vſage que vous appelez Cauſal eſt vn vſage independant & irreuocable, & que voſtre formel eſt le Dependant & Reuocable.] Ainſi vous vous fuſſiez rendu intelligible aux Iuriſconſultes, aux Theologiens, & meſme aux plus ſimples, au lieu que les Iuriſconſultes voyans leur vſage habillé en Theologien, & les Theologiens voyans leur Cauſalité & formalité veſtus en Legiſte penſeront que vous faictes vne ſeance neutre, pareille à ces Hermafrodites qui n'ont point encore fait d'election de ſexe, & à ces ſoldats qui ont deux eſcharpes pour ſe ſauuer de quelque coſté qu'ils ſoient pris.

Retour à la queſtion, ſi aux choſes qui ſe conſument quand on s'en ſert, l'vſage eſt ſeparable de la Proprieté.

§. LXV.

MAis encore que pretendez vous par cet habit de deux couleurs, ceſte eſtoffe de deux matieres, ce labourage auec deux animaux d'eſpeces differentes, ceſte ſemence de deux graines contre le precepte de l'ancienne Loy, vous voulez [qu'aux choſes qui ſe conſomment quand on s'en ſert, l'vſage independant ſoit inſeparable de la proprieté, mais non le dependant, que vous appellez en autres termes vſage de fait & conditionnel.] Et c'eſt-icy la fonte de la cloche, c'eſt icy où il faloit alleguer la mer & les poiſſons, c'eſt icy où il falloit vne fourmilliere d'Autheurs, & remplir d'vne legion de paſſages vos preuues iuſtificatiues: vos amis, comme ceux de Iob, vous ont icy manqué au beſoin, ils vous ont conduit iuſques au bord du precipice, & puis vous y ont pouſſé tout ſeul, il vous ont jetté dans le bourbier, & puis ſe mocquent de vous voir tout barboüillé de fange.

Hermod. 210.

Il n'y a rien de ſi froid que voſtre marge, qui ailleurs eſt ſi frangée d'allegations inutiles, en des matieres euidentes: vous vous contentez de voſtre auctorité, ou pour mieux dire de celle de vos Maiſtres, en ſomme

vous

vous vous allegerez vous meſme, & il ſeroit à craindre, que comme on met à la marge des contes qui ne ſont pas bien quittancez, ici neant ; que l'on ne fiſt le meſme en cét article que vous propoſez, s'il eſtoit preſenté aux Maiſtres de la chambre.

Sçachez donc que la Dépendance ou Independance Reuocabilité ou irreuocabilité, ne ſçauroient faire que la Proprieté puiſſe eſtre ſeparée de l'vſage aux choſes qui ſe deſtruiſent quand on en vſe : comme la viande, & le breuuage. Car ſi quelqu'vn, par exemple, me donne vn pain pour le manger, à condition qu'il puiſſe reuoquer ſa donation quand il luy plaira, s'il fait ſa reuocation apres que ie l'auray mangé il eſt ridicule, ſi deuant il ne me l'a pas donné pour le conſumer : au premier cas i'ay la proprieté auec l'vſage dans mon eſtomac ; au ſecond il ne m'a donné ni proprieté, ny l'vſage, & il monſtre bien par ſa reuocation que ſon inrention n'eſtoit pas de me le donner pour le conſumer, mais que ſa donatiõ eſtoit feinte. Que s'il reuocque ſon preſent lors que ie l'auray à moitié mangé ſon intẽtion n'aura eſté que de m'en donner la moitié, ainſi i'auray l'vſage & la proprieté de la moitié conſumee.

Objections & leurs reſponſes.

§. LXVI.

ET ne ſert de rien de dire que [celuy qui eſt dans l'exercice de l'vſage dependant, n'eſt pas maiſtre de l'action vſagere : pouuant eſtre arreſté dans le deſſein de l'employ, & meſme lors qu'il ſe ſert actuellement de la choſe, de laquelle il eſt vſager.] Car l'action eſtant du ſuppoſt, quel droit a ſur mon corps, & ſur mon action, celuy qui me donne vn pain, il n'a droit que ſur la choſe, qu'il donne auec la condition qui luy plaiſt, ſi donc il arreſte mon action c'eſt en meſcouſtrayant la choſe qui eſt le ſujet de mon action, en ſorte que ie deſiſte d'eſtre Maiſtre de la choſe dont il n'auoit fait vſager, mais non pas de l'action vſagere, qui me reſte touſiours, pour l'exercer ſur vne matiere ſemblable, quand ie la voudray employer. *Hermo p. 210.*

Vous repliquerez que le Cenobite n'eſtant pas Maiſtre de ſon corps, ny de ſes actions, à cauſe de ſon vœu d'obeïſſance, il n'vſe de rien qu'auec dependance de ſon Superieur, qui dans l'action meſme de l'vſage le peut arreſter. Cecy vous condamnera, Hermodore, & voſtre azile ſera voſtre priſon, car, outre que vous ſautez des prez aux vignes, & du vœu de deſapropriation à celuy d'obeyſſance, ce qui eſt changer de milieu, comme parlent les Philoſophes, vous ſerez auſſi mauuais marchands d'vn coſté que de l'autre, car ny l'obeyſſance, ny la deſapropriation ne vous ſçauroient en toute la nature des choſes, fournir vn inſtant auquel la proprieté ſoit ſeparable de l'vſage, en ce qui ſe conſume lors qu'on s'en ſert. Car reuocquez apres la conſommation cela eſt inepte, & donne dans l'impoſſible, reuocquez deuant, vous ne donnez, ny proprieté, ny vſage, reuo-

Digitized by Google

quez en l'vſage meſme, c'eſt à dire le morceau maſché non auallé, ou la gorgée de vin qu'on a dans la bouche, vous ne donnez, ny proprieté, ny vſage, bref cela eſt tellement contre le ſens, le diſcours, la raiſon, la nature, & le droit que cela ne peut eſtre ny expliqué, ny reduit en Hypotheſe, ny meſme imaginé.

Mais le Superieur d'vn Conuent peut oſter au Cenobite ſon ſujet, la portion qu'on a miſe deuant luy, & le faire ieuſner, de ſorte que ſe mettant à table il n'eſt pas aſſeuré de diſner: tout cela regarde l'obeïſſance pluſtoſt que la Pauureté: Encor ceſte obeïſſance à t'elle ſes bornes, car s'il luy oſtoit touſiours ſa portion, en ſorte que cela preiudiciaſt ou à ſa ſanté, ou à ſa vie, il n'eſt plus tenu d'obeïr. S'il luy oſtoit ſa robe en hyuer, en ſorte que cela le miſt en danger de mourir de froid, il eſt hors de l'obligation de l'obeïſſance, ſi en Eſté le laiſſant tout nud contre la pudeur, & honneſteté, il eſt encore diſpenſé d'obeyr.

Que la Deſapropriation a ſes bornes, veuë d'vn certain Traicté.

§. LXVII.

POur le regard de la deſapropriation il y a bien d'autres nouuelles, c'eſt que non ſeulement il eſt proprietaire en commun, cela eſt clair, mais encor en particulier *des choſes neceſſaires à l'entretien de ſa vie*, comme ſont celles qui ſont *neceſſaires* à la nourriture, & au veſtement, en ſorte qu'il eſt touſiours en pleine puiſſance & authorité de dire au Superieur, cela meſme que le Prodigue à ſon Pere. Pere donnez moy la portion de la ſubſtance de la Communauté qui m'appartient, comme en eſtant membre viuant, beuuant, & mangeant. Cela ne luy peut eſtre refuſé de droit, car c'eſt ſa legitime, d'autant qu'eſtant proprietaire par indiuis, & ayant plain domaine en commun, de tous les biens du Conuent, on ne luy peut, ſans iniuſtice, deſnier ce qui eſt *neceſſaire* à l'entretien de ſa vie. Si cela n'eſt eſtre riche en effet, au milieu de toute la Deſapriation vouee en particulier, qu'appellera-t'on Richeſſe, puiſque cela luy appartient ſans aucune obligation de trauailler pour gaigner ſa vie, qui eſt toute gaignee dans le reuenu de la Communauté, ce qui l'oblige au trauail n'eſtant que la fuite de la faineantiſe. Que l'on donne à ce Cenobite ceſte pitance icy, ou celle-là, cela eſt indifferent, mais touſiours luy faut-il ſa nourriture & ſon veſtement, & deuant tout Iuſte Tribunal, l'Ordre ou la maiſon ſeront condamnez à luy fournir ce qui luy eſt neceſſaire pour ſa vie, ſauues les corrections de la Police Cenobitique, s'il ſe trouue de mauuaiſes mœurs.

A paſſé deuant mes yeux vn Traitté aſſez ample eſcrit à la main qui a pour tiltre *De la Proprieté de I. C. & des Apoſtres, contre l'Erreur des Freres, ou Eſcriteaux, condamné par le Pape Iean XXII.* que l'on m'aſſeuroit eſtre du Directeur, bien que i'euſſe de la peine à me le perſuader,

à cauſe du ſtile qui me ſembloit trop Scolaſtique & impoli, neantmoins l'air & le ſujet me conuioient d'ailleurs a ceſte creance. c'eſt là où toutes ces matieres ſont maniees à plain fonds, où l'vſage dependant & independant, Reuocable ou Irreuocable, de fait & de droit. ou la Pauureté & Deſappropriation ſont comparées, ou la Decretale de Nicolas III. eſt explicquee clairement par l'extrauagante de Iean XXII. où toutes les opinions des Docteurs, tant de l'affirmatiue que de la negatiue ſont examinees en Iuriſconſulte Ciuil & Canonique. Si cet eſcrit voyoit vne fois le iour il vous feroit cognoiſtre Hermodore, qu'il n'eſt pas beſoin de renuerſer Ciel & terre, de violer & la nature du droit, & le droit de la nature, de perſuader l'impoſſible, de bouleuerſer le ſens commun & la raiſon, de faire vn Caos de tout le Droit Ciuil & Canon pour monſtrer que l'vſage eſt ſeparable de la proprieté aux choſes qui ſe deſtruiſent en s'en ſeruant, & le tout pour eſleuer la Deſapropriation Minorifique, (qui n'eſt point la Pauureté conſeillee en l'Euangile,) au deſſus de toutes les Deſapropriations Cenobitiques, par vne vanité non moins digne de compaſſion que de mocquerie: & que le Pape Iean XXII. appelle vne fiction Chimerique, & le Ieſuite Suarez vne ſpeculation Metaphyſique & tranſcendante: comme remarque le Directeur au Traicté *de la Deſapropriation.* Chap. XXI.

Theologiens Affileurs & Enfileurs.

§. LXVIII.

AV Nombre IX. vous vous piquez à vn traict de la Petronille, qu'on vous fait fauſſement appliquer au ſujet de la Pauureté, ou deſappropriation. Signe manifeſte que vous ne liſez iamais en leur original, les paſſages qu'on vous baille à Syndiquer. Parlant de l'Eſtat de Perfection (dont voſtre Entretient ſuiuant nous donnera ſujet de vous en dire noſtre auis) & de la difference que mettent les Scolaſtiques des derniers ſiecles, (car ceſte doctrine eſt incogneuë aux Peres & Docteurs Anciens) entre la Perfection & l'Eſtat de Perfection, il dit [que Meſſieurs nos Maiſtres en ont bien de plus AFFILEES, & qui partagent des cirons. Au titre de ce Paragraphe vous dites que les Theologiens ne ſont pas de ENFILEVRS.] En quel Dictionnaire, ou en quelles Marguerites Françoiſes auez vous leu qu'*affiler & enfiler*, ſoient vne meſme choſe, les Affileurs ſont des aiguiſeurs de couteaux, de raſoirs, ou d'eſpees, & les enfileurs ce ſont ceux qui enfilent des perles ou des Chappelets, pour enfiler vn ciron il faudroit vne bonne veuë, mais pour le partager il n'eſt pas ſi malaiſé, l'eſcriture parle bien de ceux qui conſeruent la puce & auallent le chameau.]

Hermod. p. 211.

p. 201.

Vous ſerez auſſi mauuais marchand de la Theologie affilee, que de la raffinee. Voicy comment la Theologie *affile & enfile*, n'auez vous iamais leu ce Theologien affileur. S. Paul qui dit que la parole de Dieu eſt vne

Digitized by Google

lancette ou vn raſoir tranchant des deux parts, attaignant iuſques à la diuiſion de l'eſprit & de l'ame, des tendons & des moëlles.] Voylà vne Theologie bien affilee. Elle meſme compare la langue des Meſdiſans (aduertiſſez en vos parties Hermodore) à vn raſoir trenchant des deux coſtez] couſteaux de tripieres, léures trompeuſes qui parlent en vn cœur & en vn chœur.] Parolles douces comme l'huylle mais qui percent comme des lancettes.]

Voulez vous entendre vne Theologie ou filante ou enfileuze agir. Il eſt plus difficile dit l'Oracle de verité qu'vn Riche entre au Ciel (principalement vn Richementeur d'ont parle Salomon, qui eſt actuellement Riche & veut auoir la reputation & le nom de Pauure) que de voir vn chable paſſer par le pertuis d'vne aiguille] quelle enfileure eſt-celà. Prenez-le en tel ſens que vous voudrez, Hermodore, vous auez triplement tort. 1. de dire que les Theologiens ne ſont pas des enfileurs puis que l'Eſcriture meſme qui eſt la baze de toute la Theologie, & I. C. meſme qui a les parolles de vie eternelle, & de qui eſt celle-ci, vſe de ceſte metaphore d'enfiler, en vne matiere toute Theologique, & où il s'agit du ſalut eternel.

2. De dire que la Theologie n'affile pas puis que la parolle de Dieu eſt ditte ſi affilée. 3. d'appliquer à la Deſapropriation, ce qui eſt dit de l'Eſtat de Perfection, où nous vous monſtrerons que c'eſt vne doctrine dont la ſubtilité plus que la ſolidité, eſt bien affilée, & enfilante. Et 4. pour combler la meſure, que vous meſme (ſans vous ſouuenir que celuy qui reprend comme celuy qui ment doit auoir bonne memoire) chopez par inconſideration fort lourdement en cela meſme que vous trouuez mauuais en autruy. Car à la derniere ligne de cet entretien ici, vous dittes ainſi, parlant du Cenobite Theodulphe, qui eſt vn des Perſonnages, & comme le Pedant ou Dottour de voſtre Comedie. [Voyant que ces derniers mots l'engageoient dans vne nouuelle diſpute, il ne ſe fit pas beaucoup prier pour ENFILER ce diſcours,] & ainſi vous paſſez à l'Entretien ſuiuant. Voyez-vous la voſtre Reuerend Theodulphe, vn *Theologien enfileur*: & Enfileur de diſcours de Theologie, car il va parler de l'Eſtat de Perfection, qui eſt le pot-aux-roſts des Myſteres Cenobitiques.

Hermod. 211.

Que Dieu eſt iuſte, Hermodore, de fraper ainſi d'eſprit d'aueuglemẽt ceux qui veulent nuire à autruy, & pincer où il n'y a rien à redire. Vous faictes comme ces Syriens qui voulans prendre le Prophete pour le perdre, ſe trouuent au milieu de Samarie à ſa miſericorde, qui fut telle qu'il empeſcha les Samaritains de les tailler en pieces. Vous entrez dans la cauerne comme Saul pour tuer Dauid, & il ſe contente de vous couper vn petit morceau de voſtre ſaye, encore ſi vous diſiez auec ce Prince Vindicatif, il eſt plus iuſte que moy.]

Digitized by Google

Allegations inutiles.

§. LXIX.

DE ceſte belle equipee, vous jettez en fonte, ſans ſçauoir comment, trois paſſages l'vn de l'Empereur Iuſtinian, le ſecond d'Vrbain I. le 3. du Concile de Conſtantinople tenu ſouz Photius: qui tous trois diſent que ceux qui meinent vne vie commune dans les Monaſteres, ne doiuent auoir rien de propre en leur particulier. C'eſt comme qui diroit à vn homme qui a voüé le Celibat, qu'il ne doit point auoir de femme. L'Ami diſoit vn Spartain à vn Harangueur d'Athenes tu dis d'aſſez bons propos, mais fort hors de propos. Hermodore, ie ſuis contraint de vous dire le meſme, car à quel propos allumer des lampes pour nous monſtrer le Soleil. *Hermod.* 211.

Vous pouuiez adjouſter à cela toute la queſtion 1. de la 12. cauſe du decret de Gratian. Tout le tiltre *de ſtatu Monac.* aux Decretales. Bref, toutes les Regles Cenobitiques, & les Traitez entiers des Anciens Aſcetiques, comme de Caſſian & des autres, qui crient contre le vice de Proprieté. Qui a iamais douté que la Proprieté ne fuſt oppoſee à la deſapropriation des Cenobites, & qu'aux choſes qui ne ſe deſtruiſent point en s'en ſeruant, la Proprieté ne puſt eſtre ſeparee de l'vſage, appellez vous *partager des eirons*, de dire qu'vne maiſon qui eſt loüee demeure en proprieté à celuy qui l'a loüee, & eſt en vſage au locataire. Il faut eſtre encore moins que petit eſcoliers, pour ne ſçauoir ceſte diſtinction d'inſtituts. Mais vous auriez beau foüiller tout le droict & Ciuil, & Canonique pour trouuer deux choſes qui vous font ſuer, & qui vous dõnent eſchet & mat, la 1. que la deſapropriatiõ, qui ſe voüe dans les Cloiſtres ſoit la vraye Pauureté conſeillee en l'Euangile ſelon toute ſon eſtenduë. La 2. qu'aux choſes qui conſument quand on s'en ſert, l'vſage ſe puiſſe ſeparer de la proprieté. C'eſt-ce que vous eſtes ſommé de prouuer, & ce que vous ny vos Aſſeſſeurs ne iuſtifierez iamais. Ce ſont là *les eirons* dont vous eſtes ſupplié de faire *l'anatomie*, auec voſtre Theologie raffinee, affilee, enfilee, mais vous y perdrez toute voſtre ſubtilité.

Autre Paſſage du Directeur deffendu.

§. LXX.

EN vain alleguez vous au Nombre X. vn autre paſſage du Directeur pour le faire contredire à luy-meſme, comme ſi d'vne main il ſe rompre l'autre, vos doux Trompeurs monſtres ſans ceſſe leur mauuaiſe foy, & leur intention ſiniſtre, en vous le debitant tronqué. Voicy cõme ils vous le repreſente, & nous marquerons ce qu'ils obmettẽt

à deſſein dans les crochets. Quant aux Conuentuels [qui viuent de leurs
Hermodor. p. 212. reuenus] ils ne ſont Pauures qu'en particulier [& Riches en commun] & ils ſont aſſez Pauures quand ils ne ſont point Proprietaires, [de ceſte façon ils ſe peuuent dire pauures parmy leurs richeſses, & riches en leur
Petronille. p. 178. pauureté.]

Voyez comme ce que vous auez omis deſtruit ce que vous auez mis, & fait connoiſtre vn ſens contraire à celuy que vous en voulez tirer, qui eſt que le Directeur appelle la deſapropriation Pauureté. C'eſt l'Hermite Nicephore qui parle, & parle en langage de Cloiſtre, ou improprement, & abuſiuement, la deſapropriation en particulier, non en commun, eſt nommee Pauureté, & ou les freres penſent *eſtre aſſez pauures quand ils ne ſont point Proprietairēs*, c'eſt à dire quand ils ne poſſedent qu'en commun. Deſapropriation particuliere non ſeulement compatible auec la Proprieté en commun, mais qu'vn treſbuſchet & vn appeau, qui fait tomber ſubtilement entre les mains des freres toutes les Richeſſes de la Terre : de ſorte qu'eſtans comme Pauures par ce deſſaiſiſſement particulier, ils ſe trouuent veſtus & ſurueſtus] en commun, & riches par deſſus la teſte, & en quelque façon ſemblables à ceux dont parle le B. François de Sales, en la III. Partie de ſa Philothee, Chap. XIV. & aux deux ſuiuās qui ſont Riches en la Pauureté & Pauures dans les Richeſſes.

Auec ceſte difference neantmoins, que la Deſapropriation des Cenobites n'eſt qu'vne monſtre, & vne liurée de Pauureté, qui fait venir ſur leur poing toutes les Richeſſes du monde, Pauures en apparence & riches effectiuement, puiſqu'ils ont leur vie aſſeuree, ſans obligation de la gagner par leur labeur. Eſt donc faux, & plus que faux, ce que vous enfilez en ſuite. [Que ceſte eſpece de Pauureté & de Deſapropriation ait eſté pratiquee par I. C. & ſes APoſtres, & qu'ils en ayent laiſſé l'exemple.] Car
Hermodor. p. 212. où auez vous leu que le Sauueur & ſes Diſciples ayent poſsedé en Commun des Conuents, des Iardins, des Maiſons, des Heritages:, des Seigneuries, des Rentes, bref toutes ſortes de poſſeſſions, & de richeſses, comme font les Cenobites Conuentuels qui viuent de rentes, & de reuenus, dōt il eſt parlé en ce lieu.

L'Examinateur ſouſtenu & expliqué.

§. LXXI.

DE là vous vous jettez ſur vn grand paſsage de l'Autheur de l'Examen, pour y eſgratigner vne parole, & ſophiſtiquer ſur vn ſens, ne conſiderant pas que l'vne & l'autre ont deux vſages, & que ſaiſiſsant le tiſon qui vous eſt preſenté par des gens qui tiennent le bon bout de leur coſté, vous le prenez par où il bruſle. L'ample digreſſion que nous auons faite en l'Eſclairciſsement precedent ſur la deffenſe de l'examinateur vous doit faire cognoiſtre qu'il nous eſt auſſi aiſé de iuſtifier les traits de ſon ouurage que vous regrattez, que ceux du Directeur, mais

Digitized by Google

par ce que nous ſçauons de bonne part, que cet habille homme vous prepare des ſauonnettes, qui ne laiſseront aucun brin de craſſe à voſtre teſte, ny à celles de vos Myſtagogues, nous retireront deſormais noſtre faux de ſa moiſson, nous contentans de paſsade d'y égrener quelques eſpics, pour ne vous donner ſujet de croire que vous ayez raiſon en l'attaquant. Voicy le paſsage tel que vous le raportez.

[*Apres la paſſion de noſtre Seigneur, & auparauant ſon Aſcenſion,* [*S. Pierre, Thomas, Nathanaël, Iacques, & Jean alloient peſcher pour viure:*] *lequel paſſage nous enſeigne, qu'ils auoient repris l'vſage de leurs naſſelles, rets & filets, qui eſtoient les inſtrumens, auec leſquels ils gagnoient leur vie:* (*car ils eſtoient peſcheurs de leur meſtier.*) *Voyés, qu'il apparoiſt, qu'ils ne l'auoient point tout a faict quitté: car en pluſieurs endroicts de l'Euangile il eſt parlé, que S. Pierre, & les autres diſciples peſchoient, & pluſieurs fois.* IESVS-CHRIST *pour ſe tirer de la foule du peuple, eſt monté dans leurs naßelles, pour preſcher plus commodemẽt. D'où nous ſommes enſeignés, que les parolles, que S. Pierre dit à noſtre Seigneur: Voicy, nous auons tout quitté pour te ſuiure: ne doiuent eſtre entenduës tout à fait à la lettre, et qu'elles contiennent quelque myſtere, comme de quitter l'affection de toutes choſes pour ſeruir à Dieu, ou que quand il eſt queſtion d'ouyr, ou enſeigner la parolle de Dieu, et ſans quelque œuure de charité, il faut lors tout quitter.*] *Hermod. p. 213.*

Section.

§. LXXII.

VOus vous eſtes bien gardé, où ceux qui vous l'ont fourny, de rapporter le grand nombre de paſsages ſacrez, & d'autoritez puiſſantes, qu'il allegue deuant & apres pour prouuer, que la vraye Pauureté Euãgelique eſt de viure de ſon trauail, comme ont fait N. S. & ſes diſciples, qu'il n'y a aucun conſeil en l'Eſcriture de viure d'aumoſne, & qu'on ne peut legitimement la demander ſinon lors qu'on ne peut gaigner ſa vie de ſon labeur. Vous n'auez pas d'aſsez eſpaiſses mitaines, pour manier ces lieux eſpineux, ſans vous piequer. Que faictes vous, vous arreſtez voſtre eſprit, & voſtre plume ſur vn mot ambigu (tãt vous eſtes ſçauant en la Theologie nouuelle des equiuocques,) & le prenez du biais qui fournit quelque priſe à voſtre humeur, non moins reprehenſible, que reprehenſiue, qui n'eſt nullement celuy que l'Autheur a regardé.

Vous dittes que par ces mots] ils reprindrent L'VSAGE de leurs naſselles, rets & filets, il deſapropriе entierement les Apoſtres, la maiſtriſe & ſeigneurie demeurant à ceux qui les leur preſtoient.] Que ſçauez-vous s'il prend ce mot d'vſage ſelon les termes de la juriſprudence, entant qu'il eſt ſeparé du domaine ou proprieté de la choſe: où s'il le prend pour l'exercice de la peſché, comme l'on dit l'vſage de la chaſse, ou l'vſage de la muſique, ou de quelqu'autre art ou ſcience pour dire l'exercice. On dit que c'eſt vn breuiere à l'vſage de Rome ou de Paris, auſſi toſt, Hermodo-

Digitized by Google

re, entendra que la Proprieté de l'Office eſt ſeparé de l'vſage, & que celuy qui dit l'office à cét vſage, n'en a pas la proprieté, tant ceux la ſont vains, dit la ſainte parolle, qui n'ont point la ſcience de Dieu,] n'eſtes vous pas comme l'oyſeau qui fuit le glus dont on le prend : & qui fournit ſa plume pour faire les empennemens à la fleche qui le perce.

La ſuitte du diſcours monſtre bien que l'Examinateur entend ainſi le mot *d'vſage*, ſur l'amphibologie duquel vous vous eſgayez, car il ne parle nullement en ce lieu ni de Proprieté, ni de domaine.

La Pauureté Euangelique n'eſt point incapable de Proprieté.

§. LXXIII.

MAis nous voici bien en plus forts termes, Hermodore, car ou il faut que vous briſiez contre l'eſcueil de l'hereſie condamné par Iean XXII. ou que vous auouyez auec luy, que ni N. S. ni ſes Apoſtres, n'ont point eſté incapables de Domaine, & de Proprieté. Car vous deuez ſçauoir que la Deſapropriation voüée dans le Cloiſtre rend bien celuy qui la voüe incapable de Proprieté en particulier, inueſtiſſant la Communauté du Domaine des choſes qu'il ne poſſede qu'en commun, & la communauté de ſa part eſtant obligée de luy fournir en maladie & en ſanté, les choſes neceſſaires à ſa vie. Mais la Pauureté ſublime, conſeilliée par N. S. en l'Euangile, & pratiquée par luy, & ſes Apoſtres, rejettant bien loin la poſſeſſion des grandes richeſſes (que la deſapropriation Clauſtrale attire à ſoy, comme vne eſponge, & vne ventouſe) n'eſt point incompatible auec la proprieté ſoit en Commun, ſoit en Particulier, des choſes neceſſaires ſimplement au ſouſtien de la vie. Car quoy qu'elle faſse quitter tous les biens que l'on poſſede, & les donner aux neceſſiteux, on ne peut pas pourtant pour elle abandonner la vie, ni les moyens de l'entretenir, par le trauail corporel, ou ſpirituel.

De maniere qu'vn homme qui ſçait vne ſcience dont il peut viure par exemple vn Medecin, vn Aduocat, vn Theologien, & qui voudra pratiquer le conſeil Euangelique ſoit auec vœu ſoit ſans vœu, en donnant tous ſes biens aux pauures, pourroit retenir ſes liures, comme les articles neceſſaires à ſon labeur, ſans prejudice de la Pauureté, & en eſtre proprietaire, cõme auſſi du ſalaire de ſes trauaux ſpirituels, à condition d'aider le neceſſiteux de ce qu'il gaigneroit de plus qu'il ne luy ſeroit beſoin pour l'entretien de ſa vie. Car s'il vouloit theſauriſer & acquerir de ſon eſpargne, des rentes ou poſſeſſions, dont il puſt viure ſans trauailler, il rentreroit dans le fort des richeſſes, & laiſſeroit celuy de Pauureté, & meſme pecheroit contre ſon vœu, s'il l'auoit voüée.

Briſte

Briſée.

§. LXXIV.

VN exemple de cecy eſt en la vie de S. Hieroſme, qui apres ſes eſtudes & voyages eſtant de retour à Stridon ſa patrie, vendit ſelon le conſeil de l'Euangile tous ſes biens, & les diſtribua aux pauures, ſe reſeruant ſa Librairie qu'il auoit acheptee fort cherement, & qu'il fit à grands fraiz transporter en diuers lieux, ſans pour cela preiudicier à la pauureté Euangelique, dont il faiſoit profeſſion, (ſi par vœu ou ſans vœu c'eſt ce qui ne ſe lit point) par ce que c'eſtoient les outils, dont il ſe ſeruoit pour l'interpretation des Eſcritures & des autres ſeruices qu'il rendoit à l'Egliſe & aux ames pieuſes, deſquelles il tiroit ſon entretien en conſideration de ſes trauaux ſpirituels.

Le meſme ſe doit dire d'vn homme qui ſçauroit vn art manuel, comme de peintre, ou de cordonnier, dont il puſt aiſement gaigner ſa vie: ayant dõné tous ſes biens aux neceſſiteux, pour ſuiure le conſeil de I. C. il pourroit retenir les outils & inſtrumens neceſſaires à ſon art ſans prejudice de la Pauureté qu'il a embraſſee pour l'amour de Dieu, les poſſeder en Proprieté, comme auſſi ce qu'il gaigneroit de ſon labeur, dont il ſe nourriroit, donnant le ſurplus aux pauures miſerables ſelon l'auis de S. Paul, ſans amaſſer des treſors autre part qu'au Ciel, & au cas qu'il tombaſt dans l'impuiſſance de gaigner ſon pain, ſoit par infirmité, ſoit par faute d'employ, il doit eſtre preparé en ſon ame, de demander humblement l'aumoſne, en qualité de miſerable & neceſſiteux.

Vn Mot de la Proprieté de I. C. & des Apoſtres en leur Parfaitte Pauureté.

§. LXXV.

QVe telle ait eſté la Pauureté pratiquee par I. C. & les Apoſtres il eſt euident, en ce que N. S. durant les trente ans de ſa vie cachee, à touſiours veſcu de ſes trauaux ou corporels trauaillãt auec ſainct Ioſeph en l'art de Charpenterie, ou ſpirituels enſeignant la ſaincte Vierge la Mere, & S. Ioſeph, qui le nourriſſoient de leurs labeurs manuels: or qu'il n'euſt la proprieté & l'vſage des choſes, dont il ſe nourriſſoit & habilloit il ny peut auoir aucune difficulté.

Durant les trois ans de ſa vie manifeſte, il a veſcu auec ſes Apoſtres de ſes labeurs ſpirituels de la Predication, inſtruiſant ceux qui l'entretenoiẽt de leurs facultez, & moiſſonnãt ce peu de temporel qui eſtoit neceſſaire à ſa nourriture, où il ſeruoit le ſpirituel, & les paroles de vie eternelle. Que ſes Apoſtres n'ayent veſcu de leurs trauaux, tantoſt ſpirituels, tantoſt cor-

porels, depuis leur vocation à l'Apoſtolat, on ne le peut nier ſans fermer les yeux deuant toute l'Eſcriture, N. S. les enuoyãt preſcher leur dit qu'ils viuent de ce qui leur ſera preſenté, par ce que l'ouurier eſt digne de ſa nourriture & de ſon ſalaire. Quant à la peſche qu'ils faiſoient, & qui eſtoit leur premier meſtier, elle eſt ſi commune que rien plus en l'Euãgile.

Maintenant pour ioindre de plus pres noſtre ſujet, quand ils auroient eu en proprieté leurs naſſelles & leurs rets, inſtrumens neceſſaires pour la peſche, ie ne vois pas qu'ils euſſent contreuenu au conſeil de la Pauureté. n'eſt il pas eſcrit en l'Euangile que N. S. alla en la maiſon de S. Pierre où il gueurit ſa belle mere. N'eſt il pas dit que S. Iean receut N. D. en ſa maiſon & en ſes biens ayant eſté rendu ſon fils adoptif par N.S. Le Sauueur ne dit-il pas à S. Pierre qu'il remiſt ſon eſpee dans le fourreau, & quand il dit à ſes Diſciples qu'il enuoye preſcher que l'ouurier eſt digne de SON ſalaire, n'eſt ce pas à dire que ce loyer luy appartient en proprieté.

De toutes ces choſes parle amplement le Traicté que i'ay leu *de la Proprieté de J. C. & des Apoſtres*, pour le preſent il me ſuffira de vous renuoyer à celuy de la Deſapropriation particulierement au Chap. X. comme auſſi à celuy de la Pauureté Euangelique. Et de vous auertir, cher Hermodore, que vous ne reſuſcitiez point le Pharizaïſme ſouz la loy Euangelique, en conſeruant la puce, & aualant le chameau, en diſmant la menthe, & le cumin & laiſſant ce qui eſt du iugement & de la charité,] & tãt d'autres choſes que vous lirez, s'il vous plaiſt, au Chap. XXIII. de ſainct Mathieu, & en l'vnzieſme de S. Luc. Oſtez la poutre de l'œil de vos venerables, & puis vous ſouffllerez la paille de celuy des Apoſtres.

Le meſme ſujet pourſuiuy.

§. LXXVI.

YA-t'il du iugement & de la iuſtice à cecy, vn Cenobite renté ſera pauure dans vn Conuent de cent mille liures de rente, & S. Pierre ne le ſera pas auec vne naſſelle & des filets pour gaigner ſa vie de ſon trauail: Et l'on eſtimera odieux de dire que les Apoſtres ſont proprietaires des choſes, neceſſaires à l'entretien de la vie gaignee par le labeur, & glorieux de dire qu'vn Cenobite ſera deſapproprié & non pas pauure, ayant ſa vie aſſeuree ſans trauailler pour la gaigner dans vne Communauté riche à milliers, & qui aura non ſeulement les choſes neceſſaires, mais les vtiles, les commodes, les ſuperfluës, les pompeuſes, les magnifiques, les vaines, & auec vn excez & vne ſurabondance prodigieuſes. Netoyez, netoyez le dedans du plat, & non ſeulement le dehors de la coupe,] vous qui ſouz le manteau ſpecieux de deſappropriation, cachez toutes les Richeſſes de la terre, la cendre de Daniel deſcouure vos menees, ces ſepulcres blanchis commencent à s'ouurir, & on y entreuoit les os des morts que l'on a deuorez, les heritages entiers engloutis, les treſors cachez, les veſues mangees, les grands, & les petits, les riches & les pauures rendus

entreuoid

tributaires, d'vne image de pauureté plus rationele, & logicale, que laborieuſe, ny diſetteuſe.

Oüy, oüy, les Apoſtres pouuoient eſtre proprietaires de leurs rets & filets ſans preiudice de la pauureté Euangelique, dõt ils ont fait vne ſi haute & parfaicte profeſſion; & ne faut point, Hermodore, que vous vous mettiez en peine de dire tant de bélles choſes qui ne ſont point dans l'Eſcriture, & qui ſe paſſera bien des inuentions de voſtre eſprit, pour nous apprendre qu'ils auoient donné leurs naſſelles & rets aux pauures, [ou à leurs parens en qualité de pauures, & puis qu'ils les empruntoient des autres peſcheurs qui ne faiſoient point de difficulté de les en accommoder, & qu'ils n'en auoient que l'vſage formel.] n'eſt-ce pas vn eſgal peché d'adiouſter à l'Eſcriture que de la diminuer, à quel propos ces imaginations qu'elle n'appuye point: les iniques dit Dauid, m'ont raconté des fables, mais combien ſont-elles differentes de voſtre loy.] *Hermod. p. 213.*

Section.

§. LXXII.

ET tout cet attirail de fantaiſies pour ſauuer ceſte parole de S. Pierre, Voylà nous auons tout quitté pour vous ſuiure,] grande confiance, dit S. Hieroſme, Pierre eſtoit peſcheur, il n'eſtoit pas riche, il gaignoit ſa vie du trauail de ſes mains, & ce pendant il dit d'vn grãd courage nous auons tout laiſſé.] & S. Chryſoſtome, qu'auez-vous quitté, ô Pierre vne naſſelle, des rets, des filets, eſt-ce là ce Tout, dont vous faictes tant d'eſtat.] Sans doute celuy qui donne tout ce qu'il a donne beaucoup, puis qu'il ne ſe reſerue rien, quand l'homme donne pour la dilection toute la ſubſtance, encor croit-il n'auoir rien fait.] Dieu ne regarde pas tant au don qu'au cœur qui le donne, à la matiere du preſent qu'à la forme, c'eſt à dire, à l'amour qui porte à donner, d'où vient que N. S. fait tant d'eſtat de deux pittes, & d'vn verre d'eau donné pour ſon Amour. Doncques, direz-vous, S. Pierre ne s'eſtoit rien laiſſé, il auoit quitté, rets, filets, naſſelle, maiſon, femme, parens, tout, qui en doute? il quitta bien meſme ſon ame & ſa vie pour N. S. de la qu'infererez vous, que ces rets, & ceſte naſſelle où il peſcha depuis n'eſtoient pas à luy, monſtrez-moy ces emprunts, ces accommodemens, ces vſages formels ſeparez de proprieté, dans l'Eſcriture, vous auancez tout cela de voſtre crû, & ſans l'auctorité d'aucun Pere, ny Concile; par ſeule conjecture.

Digitized by Google

Conſiderations ſur la meſme matiere.

§. LXXVIII.

QVE ſçauez vous ſi ces filets & ceſte barquette eſtoient à loüage ou par emprunt, ſi à loüage ils en eſtoient vſagers de droit, & l'argent donné pour ce loüage n'eſtoit-il pas en proprieté aux Apoſtres, ſoit en commun, ſoit en particulier. De plus, du trauail ſpirituel dont ils viuoient à la ſuitte de N. S. ne pouuoient-ils pas legitimement receuoir le ſalaire, & de ce ſalaire qui les empeſchoit d'achepter des naſſelles & filets, comme des inſtrumens neceſſaires à leur meſtier de peſcheurs, & les poſſeder comme des outils dont ils gagnoient leur vie. En troiſieſme lieu, les poiſſons qu'ils prenoient auec ces barquettes & ces rets, ſoit loüez, ſoit acheptez, ſoit preſtez, n'eſtoient-ils pas aux Apoſtres en proprieté, ne les pouuoient-ils pas manger ou vendre, pour auoir d'autres neceſſitez au moins pour les aſſaiſonner. 4. auec quoi euſſiez voulu qu'ils euſſent peſché ſinon auec les outils neceſſaires, quoi! prendre des poiſſons à la main, plonger ſouz les eaux, ou marcher deſſus, ou les faire venir au riuage par miracle: à quoi ſont bonnes toutes ces imaginations, pour prouuer que ces rets, & ces naſſelles qui pouuoient legitimement eſtre aux Apoſtres en proprieté, ſelon la doctrine de Iean XXII. n'eſtoient pas à eux ſinon par emprunt, & par vſage dependant, & reuocable, ſeparé de la proprieté, ce que l'Eſcriture ni les Peres ne diſent point, eſt-il impoſſible à croire qu'ils euſſent quitté (l'Euangile ne dit point donné) leurs rets & filets, quand N. S. les appela la premiere fois, & puis qu'ils en euſſent achepté d'autres du depuis, de l'argent gaigné par leur labeur ſpirituel à la ſuitte de N. S. pour pouuoir auoir, par ces inſtrumens, recours au trauail manuel, au defaut des loyers de leurs labeurs ſpirituels.

Exemples Puiſſans.

§. LXXIX.

CES articles peuuent-ils eſtre incompatibles auec la pauureté. S. Ioſeph a eſté parfaittement pauure, auſſi a eſté N. D. ce qui ne ſe peut nier ſans impieté; neantmoins qui dira que S. Ioſeph n'euſt des outils à ſoi pour trauailler de ſon art de Charpenterie, mais qu'il les euſt ſeulement par emprunt, qui oſeroit dire que N. D. ne puſt auoir à ſoi ſa quenoüille, ſon fuzeau, ſes aiguilles, & autres menus outils dont elle trauailloit pour gaigner humblement ſa vie en qualité de pauure, & que ce qu'elle gaignoit, ne fuſt legitimement à elle en proprieté auſſi bien qu'en vſage, n'eſtant pas loiſible, pour pratiquer la Pauureté conſeillée

Digitized by Google

en l'Euangile, de renoncer à la vie, ni au trauail seruant à l'entretenir.

Mais vous passez ce mot de *Tout quitté*, comme si ce n'estoit pas Tout quitter, que de quitter Tout ce qui se peut quitter legitimement. Or comme on ne peut quitter legitimement la vie, aussi ne peut-on renoncer aux Trauaux Spirituels ou corporels qui seruent à l'entretenir. Et si ces Trauaux ne se peuuent exercer qu'auec des outils ou propres ou empruntez, je ne voy pas que la Pauureté Euangelique oblige à n'en auoir que d'emprunt, puis qu'elle n'est point incompatible auec la proprieté du salaire du Trauail, ni des choses necessaires à la nourriture & au vestement.

Les Anciens Anacoretes pratiquoient sans doute (quoi que sans vœu) la Pauureté Euangelique, & ce seroit auoir vn injuste sentiment de la perfection des Paules, Anthoines, Hilarions, Macaires, Hieromes, que de croire autrement, cependant il falloit bien necessairement qu'ils eussent des instrumens necessaires où au labourage, où au jardinage, où à la pesche, où aux autres arts où ils s'occupoient pour gaigner leur pain.

Diuers sens de l'Escriture.

§. LXXX.

LA seconde chose que vous reprenes au passage de l'Examinateur, l'appellant injustement, & faulsement, [Injurieux à la pauureté de I. C. & de ses Apostres, & contraire au sens de l'Escriture.] Pour auoir dit *que les parolles de S. Pierre contiennent quelque mistere*: tesmoigne & la passion & l'ignorance de ceux qui luy jettent ceste pierre par vostre bras. Car qui est ce Nouice en l'Estude des lettres saintes qui ne sçache, qu'elles sont ce pain des faces, ou de proposition, qui a tant de diuers vsages, & visages, qu'elle a deux sens principaux, le litteral & historic, & le mistic ou spirituel, qui se souz-diuise en Moral, Allegoric & Anagogic. *Hermod.* 213.

Le sens litteral du passage de S. Pierre demeurant en son entier, par lequel il est constant que les Apostres quitterent toutes choses pour suiure N. S. je ne voi pas pourquoi on lui desniera le sens mistique, dont l'Examinateur parle. Combien y a-il de choses contraires au sens litteral, qui sont conformes au Mistique, & au rebours, & combien d'autres qui souffrent tous les deux, par diuers respects. Il est donc vray que [les Apostres ont realement & à la rigueur de la lettre tout abandonné & d'effect & d'affection.] Mais il est vrai aussi que l'on peut mistiquement accomplir ces paroles, par la pauureté de l'esprit, estant prest de tout quitter, plustost que de renoncer la foy, où que d'offenser Dieu mortellement. *Hermod.* 214.

Digitized by Google

De la Lettre qui tue.

§. LXXXI.

SOuuent la lettre tuë, dit l'Eſcriture meſme, mais l'eſprit viuifie] & c'eſt ceſte lettre meurtriere, deſpourueuë de l'eſprit viuifiant, qui eſt la ſource de toutes les erreurs. A voſtre aduis qui a autrefois engendré en l'Egliſe ces vermines & ces noiries, de Beguines, Beguardes, Apoſtoliques, ou pluſtoſt Pſeudo-Apoſtres, Frerots, Fratriceaux, Vaudois ou Pauures de Lyon, freres de l'opinion ou de la Beliſtrerie, les Minandrins, ſinon pour auoir fait vn precepte du conſeil de pauureté, & auoir pris au pied, &, comme vous dites, *à la rigueur de la lettre*, ces textes ſaints, ſi l'on ne renonce à tout ce que l'on poſſede on ne peut eſtre mon diſciple,] qui ne hait ſon Pere, ſa mere, ſes freres, ſes ſœurs & ſon ame propre ne peut venir à ma ſuitte] va prend tout ce que tu as & le donne aux pauures & me ſui.] Ne portez ni bezace, ni baſton, ni ſouliers, ni malette, ni argent dans vos ceintures,] & ſemblables lieux que ces gens prenoient à la lettre eſtimant que tous les Chreſtiens eſtoient obligez de les pratiquer comme ils ſonnoient, qu'ils deuoient mettre tous leurs biens en commun, que l'Egliſe ne deuoit point auoir de poſſeſſions, bref ceſte belle opinion condamnée par Iean XXII. que I. C. ni les Apoſtres n'auoient jamais rien eu de propre.

Ainſi Origene pecha & pluſieurs autres à ſon exemple prenant à la lettre ce mot ſacré, des Eunuques qui ſe retranchent pour le Royaume des Cieux, dont on a eſté contraint de faire des Canons en quelques Anciens Conciles, pour deſabuſer quantité d'eſprits qui ſe portoient à ceſte fureur, par ferueur indiſcrete.

Decret de Iean XXII.

§. LXXXII.

Hermod. p. 215.

AVſſi redoutant d'eſchoüer dans ce banc tout noirci de naufrages, vous vous formez l'objection du Decret de Iean XXII. dont vous vous deffaittes ſi mal qu'il eſt aiſé à voir que vous donnez de la teſte contre vn rocher, & que s'il panche ſur vous il vous écraſera.] Vous alleguez la Decretale de Nicolas III. qui eſt l'eſpée, & le Bouclier Minoritique, mais on vous aduertit que ſi vous l'entendez autrement que ſelon l'expoſition de Iean XXII. vous eſtes dans l'anatheme. Iean XXII. eſtant poſterieur au Siege à Nicolas, a peu d'eroger au Decret de ſon Predeceſſeur, & meſme l'abroger, ce que l'on void tous les jours aux Ordonnances des Rois, & aux conſtitutions des Pontifes Souuerains, qui

Digitized by Google

dérogent à celles de leurs deuanciers. mais ce grand Iuriſconſulte & tres-docte Pape Iean XXII. ne la pas voulu faire, ſe contentant de faire cognoiſtre l'ignorance, à ceux qui faiſoient vn fondement à leurs Erreurs, de la Decretale de Nicolas mal entenduë. Il ne faut que lire l'Extrauagante de Iean couchée au tiltre *de verb. ſignific.* en ſes Conſtitutions, pour juſtifier ce que je di : touchant ceſte Proprieté de I. C. & des Apoſtres.

Que ſi voſtre Dermicius Thadeius Irlandois Minoritain, en ſon *Desbarboüillement, Lauement, Netoyement, Deſcraſſement, Blanchiſſure, Lexiue, ou Embelliſſement* (car c'eſt ce que ſignifie le mot de *Nitela*) *de l'Inſtitut Franciſquin* a tenu le contraire de ce qu'a decreté le S. Siege par l'organe du Souuerain Pontife Iean XXII. tout ce que je puis faire eſt de le tenir pour Anatheme & excommunié. Mais comme vous ne citez rien, de luy nous attendons de luy reſpondre quand vous en produirez quelque piece. *Ibid.*

Opinions d'Aluare Pelage ſur ces differens.

§. LXXXIII.

POur Aluare Pelagius qui de Franciſquain fut fait Eueſque de Siluie au Royaume d'Algarbe en Eſpagne, & qui auoit eſté Penitencier du Pape Iean XXII. en Auignon & qui s'employa de ſon temps a pacifier l'effroyable reuolte de l'Ordre d'où il auoit eſté tiré, contre le S. Siege. I'ay autrefois leu ſon liure des Plaintes ou du Dueil de l'Egliſe (& elle n'eſtoit en dueil, que par le ſouſtenement de l'ordre Minoritain qui auoit armé l'Empereur contre le Pape, & formé le Schiſme de Pierre de Corbare appelé Nicolas V. & ſi j'ay la memoire bonne, il eſt tout à fait conforme aux ſentimens de Iean XXII. il eſt vray qu'il taſche d'apporter quelque temperamment en ceſte opinion des Mineurs touchant la pretenduë deſapropriation de I. C. & de ſes Apoſtres pour ne laiſſer point ſon ordre dans la diffamation, mais ſa diſtinction eſt releuée comme il faut dans le Traitté que j'ai leu de la Proprieté de I. C. & des Apoſtres.

Au reſte il eſt aiſé à juger que vous n'auez veu ce liure là qui eſt aſſez rare, que par la couuerture, & que vous le citez ſur la foy de vos Collecteurs : mais ceſte foy là ſeule ne juſtifie pas ſans les œuures, & leurs œuures ſont auſſi tenebreuſes, que leur foy c'eſt à dire leur caution eſt mal aſſeurée. Si vous auiez leu cet Ouurage il ne vous fuſt jamais arriué de le citer en marge à veuë de païs comme vous faites, aueugle conduit par des aueugles.] Car je n'ay gueres leu de liures où il y a vne ſi groſſe & ſi terrible maſſe d'Antien.... comme en celuy-là. Cet homme qui auoit eſté Mineur, deſcouure de telle ſorte les ruzes & les ſouppleſſes des Cloiſtres, qu'il monſtre bien auoir penetré fort auant dans leurs ſecrets les plus cachez.

Resultat.

§. LXXXV.

VOila, Hermodore, cét homme que vous citez pour vous en la marge, sans dire autre chose sinon qu'on le taxe en son liure du *Dueil de l'Eglise*, comme si c'estoit quelque petit liuret, & c'est vn volubien plus gros que le vostre. Vn de ces jours je vous citeray Baronius, Tostat, ou Suarez de ceste façon affin que vous exerciez vostre loisir à feüilleter trente ou quarante grands volumes, pour y trouuer quelque petit trait que j'y auray remarqué. N'auez vous point quelque pudeur d'opposer à Iean XXII. deux freres Mineurs, dont il y en a vn (c'est ce dernier) qui est son Apologiste, son Penitencier, & a qui il auoit donné tout le bien & l'honneur qu'il possedoit en l'Eglise.

Quant à ce faiseur de *Nitelle*, c'est vn tiltre de *Iean de Niuelle*, qui fait que si l'on juge du Lyon par l'ongle, cestuy-cy ne nous esgratignera gueres quand vous nous produirez les traits de sa plume: l'etiquette monstre la foiblesse des pieces du sac, mais pour ne juger point auant le temps, ni de ce que l'on ne connoist suffit qu'on l'attendra auec vne plume qui luy fera & à vous la moitié de la peur quand vous le prendrez pour second.

Rengainez donc pour le present (puis que vous n'auez point d'autres preuues) ceste proposition [que c'est vne opinion saincte & approüuée de l'Eglise (quelle saincteté & quelle approbation que Iean XXII. condamne comme heresie) de dire que la desapropriation, tant en general, qu'en particulier, soit vne imitation des Apostres.] *Hermod. p. 215.*

Proprieté des Apostres.

§. LXXXVI.

EN bonne foy, à qui estoit ce qu'ils gagnoient par leurs trauaux spirituels, quand ils estoient à la suitte de N. S. sinon à eux, à qui estoit la propropriété, & l'vsage des viandes qu'ils mengeoient, des habits dont ils estoient couuerts: des couteaux, & mesme des espées (car S. Pierre en auoit vne à la prise de N. S.) qu'ils auoient, à qui les poissons qu'ils peschoient. Quand le Sauueur dit à S. Pierre qu'il cessast de jouer du glaiue, luy, dit-il, remets dans le fourreau de la communauté, l'espée du commun ne luy dit pas *Ton glaiue*. Quand il dit que l'Ouurier est digne de *son salaire*, dit-il, du salaire de la Communauté.

Quand il est escrit que N. S. entra en la maison de S. Pierre,] estoit-ce en la maison de la communauté qui auoit esté à S. pierre. Quand S. Iean

receut la Vierge en la sienne, & en ses biens,] estoit-ce dans la maison & les biens qui auoient esté, mais qui n'estoient plus à S. Iean que par emprunt: quel Autheur explique ainsi ces passages. Et lors que N. S. fut monté au ciel & que les Apostres s'estans partagez diuerses regions de la terre pour y annoncer l'Euangile, furent allez en la dispersiõ des nations] je voudrois bien vous demander, Hermodore, si ce qu'ils gagnoient de l'autel, & de l'Euangile dont ils viuoient, non par mendicité mais par puissance, droit, & authorité, comme dit S. Augustin, si dis-je cela estoit à eux en particulier, où à la Communauté.

Si ce que S. Paul gagna en faisant des tabernacles, auec ces glorieuses mains dignes de plus de lauriers & de palmes que tous les Triomphateurs de Rome, estoit à luy en propre, & en particulier, ou s'il n'en auoit *que l'vsage formel* (pour parler selon vostre droit Theologiste) la proprieté en estant à la Communauté Apostolique. Lisez, lisez, ce qu'il dit de soy sur ce subiect de son trauail aux Ephesiens IV. I. aux Corinth. IV. I aux Thessal. II. II. aux mesmes. III. aux Actes XX. & en tant d'autres lieux, & vous verrez s'il dit nostre portion, nostre corde, nostre sandale. A quelle Communauté rapporte-t'il la proprieté de ses trauaux, où sont ces distinctions d'vsage de fait & non de droict, d'vsage simple & dependant ou reuocable, & d'vsage absolu, independant, irreuocable, ce sont là *les cirons* que la Theologie de S. Paul, aussi assilée que la vostre, pour le moins, ne sçait point partager.

Qui doute pourtant qu'il ne fust pauure, & pauure Euangelique, ce digne vaisseau d'election, comme aussi tous ses Co-apostres, qui doute qu'ils n'ayent tout quitté pour suiure I. C. despoüillez de tous les biens du monde, & n'ayans, comme leur maistre, où reposer leurs testes dignes de mille couronnes. Ces grands & diuins piliers de l'Eglise sçauoient abonder, sçauoient souffrir la disette] ils sçauoient vser des choses passageres comme n'en vsans point] ils voyoient à leurs pieds toutes les richesses des premiers Chrestiens, ils n'en estoient que les distributeurs aux necessiteux, à guise des canaux, qui partagent les eaux d'vne source en diuers lieux, sans en retenir vne goutte.

Ils viuoient de leurs labeurs ou Spirituels annonçans l'Euangile, ou corporels selon leurs arts & mestiers, pour n'estre à charge à personne. S'ils gaignoient quelque chose de plus que ce qui estoit necessaire a leur entretien, c'estoit pour en soulager le vray miserable, c'est à dire celuy qui ne pouuoit viure de son trauail. Faisant ainsi ils soulageoient les infirmes se souuenans de la parolle du Seigneur IESVS qu'il est plus heureux de donner que de receuoir.] Ils ne faisoient ni vœu ni profession d'vne desapropriation distillée & alambiquée en sorte, que sa derniere essence, se termine en l'acquisition, & conseruation de toutes les Richesses de la terre.

Digitized by Google

Refuge deſeſperé:

§. LXXXVII.

MAis ne faut-il pas, Hermodore, que vos Memorialiſtes ſoient reduits à vn extréme deſeſpoir, & à vne prodigieuſe diſette d'autoritez d'auoir recours à ces profanes & Heretiques Centuriateurs de Magdebourg pour prouuer vne fauſſeté par vne autre fauſſeté. N'eſt-ce pas imiter ceſte Medée qui diſoit [Si ie ne puis flechir les fuſées fatales, Des Cieux, j'eſmouueray les fureurs infernales.] N'eſt-ce pas entreprendre ſur la deuiſe des Ducs de Bretaigne, [Si Dieu ne me veut le diable me prend.] vous dittes, parlant de de ces furies qui ont voulu mettre le feu comme des Renards de Sanſon dans l'hiſtoire de l'Egliſe, mais Dieu a ſuſcité le grand Baronius, qui les a releuez, & lauez comme il faut.

[Les Huguenots meſmes aduoüent, qu'enuiron l'an 1280. le Pape Nicolas III. commanda, que leur Regle fuſt leuë publiquement aux eſcholes, auec excommunication contre ceux, qui oſeroient l'attaquer.] *Hermod. p. 215.*

Ie n'ay pas icy les Centuries de ces fauſſaites, pour verifier voſtre alleguation, mais ou elle vraye ou fauſſe, en tous les ſens elle ne vaut rien. 1. il eſt faux que le Pape Nicolas III. ait commandé qu'on l'euſt la Regle des Mineurs publicquement aux Eſcoles, cela n'eſt point dans ſa Decretale, ouy bien que la Declaration qu'il en fait ſera leuë aux eſcoles comme les autres Decretales, ſans la Gloſer autrement que ſelon ce que ſonne ſa lettre, excommuniant ceux qui oſeront contrarier ſa declaration. Et je vous prie quand a-t'on jamais ouy en vne Vniuerſité de droit Canon, vn tel Regent va lire & interpreter publiquement la Regle des Mineurs. 2. ſi les Centuriateurs ont parlé comme vous les faites parler ce ſont où des ignorans de la façon d'enſeigner aux eſcoliers Catholiques, où des malicieux de prendre la Declaration de Nicolas pour la Regle Minoritique. 3. Vos Mouchards ne ſe peuuent excuſer de vous auoir fauſſement trompé en vous ſuggerant ceſte piece honteuſe, ignorante, infame, heretique, qui en toutes ſes parties eſt fauſſe comme la fauſſeté meſme.

Doctrine du B. François de Sales deffendue.

§. LXXXVIII.

POur le reſpect de la ſaincte memoire de celuy qui a rempli toute l'Egliſe de la bonne odeur de ſa vie & de ſa doctrine le B. François de Sales, vous deuiez pardonner au paſſage que vous ataquez aſſez deſaſtreuſement au nombre XIII. Mais quoy il n'y a rien de ſi ſainct qui

Digitized by Google

ne rencontre ſon prophanateur ; la fureur ne pardonne à rien, on a beau luy crier ne touchez pas les ſaincts, n'exercez point de malice enuers les Prophetes,] elle a les oreilles fermées à toutes remonſtrances : elle n'eſpargne ni ciel ni terre, ni Maiſtre ni diſciple, ni âge ni ſexe, elle crie comme ces enfans d'Edom à ſac à ſac juſques aux fondemens.] C'eſt ici où ſe voit le reuers du mot Euangelique le Maiſtre ne ſera pas mieux traitté que le diſciple, car s'ils ont appelé celuy là Belzebuth, combien plus ſes domeſtiques.

Vous ne pouuez ignorer ce qui ſe paſſa en la ville où vous auez choiſi voſtre reſidence canoniale, Hermodote, il y a quelque quinze ou vingt ans, où vn homme de ſac & de corde, & qui auoit des ſandales aux pieds & le ſcãdale à la teſte declama en plaine chaire & fit vne inuectiue ſanglante contre le liure de Philothée, dont toute la terre l'a deſmenti par trente ou quarante impreſſioos, & traductions en toutes ſortes de langues, l'hiſtoire en eſt deſduitte plus au large en la 1. Partie du Voyageur Incogneu : où vous la pourrez voir à loiſir : icy plus accort que ce Taureau qui ayant la corne au deſſus des yeux frapoit ſans recognoiſtre, vous imitez la Licorne, qui ayant la ſienne au milieu du front frape juſtement ou elle viſe : ce qui vous fait marcher auec plus de circonſpection, vous faites comme l'aigle de Iupiter qui reſſerroit ſes ongles en enleuant Ganimede de peur, de bleſſer ceſte chere proye qu'elle portoit à ſon Maiſtre, vous imitez les precepteurs des enfans des Rois de Perſe, qui ne foüettent que les habits de ces jeunes Princes en eſpargnant leur precieuſe peau. Vous pardonnez au Cerf pource qu'il porte vn colier qui a pour inſcription je ſuis à Ceſar. Neantmoins encore que vous ayez reblanchi vos dents vous ne laiſſez pas de mordre doucement, & de pincer ſans rire, il vous faut voir & ouïr pour jouïr du ſpectacle d'vne action ſi Canonique : le paſsage qui vous ſert d'exercice eſt tel.

Hermod. p. 215. *[C'eſt le grand aduantage, que le diuin Autheur de la Philothée remarque en la pauureté des ſeculiers, par deſſus celle des Cenobites, en ce que celle-là deshonnore, et laiſſe dans des miſeres inexplicables, & ſans appuy, ceux, qui en ſont accueillis : mais celle-cy, outre qu'elle prouient d'vne pauureté de propre élection, eſt vne pauureté glorieuſe, honnorable, careſſée, reſpectée, & miſe au haut bout, & au premier rang de toutes les pauuretés, n'ayant de ſon coſté rien de recommandable, que la prerogatiue du vœu, & de la deſapropriation, qui eſt vne qualité plus ſpirituelle & ſpeculatiue, que reelle, materielle, & ſolide.*

Suitte.

§. LXXXIX.

POurquoy vous miniſtre-t'on ce paſsage mutilé, pourquoy apres ces mots *careſſée & reſpectée*, n'adjouſte-t'on ces ſuiuans qui ſont eſſentiels au ſujet de queſtion,] ſecouruë & aſſiſtée au dedans, ſoulagée & appuyée du dehors, en eſtime & en vogue dans le monde, & miſ

Digitized by Google

au haut bout &c. que n'acheue-t'on la carriere ſans parer au milieu de la courſe, comme ſi l'on manquoit d'halene : elle eſt telle.

[Qualité qui luy donne le nom, la ſplendeur & l'eſclat de la Vertu, dont la ſeule ombre eſt digne d'honneur & de reuerence, mais non pas les preſſantes incommoditez, & poignantes ſouffrances, qui le reſentent dans vne pauureté ſeule, abandonnée & neceſſiteuſe : de ſorte qu'ils ont la gloire de la pauereté, & non pas les incommoditez: & les autres ont les incommoditez, non ſeulement ſans honneur, mais encor auec opprobre.] *Directeur p. 148.*

Vous voyez bien Hermodore que c'eſt là le vray ſens du paſsage & de la doctrine de Philothée que nous auons ici deſsus couchée tout au long afin que vous n'en pretendiſſiez cauſe d'ignorance, & pour vous releuer de la peine de l'aller chercher au XVI. Chap. de la III. partie de l'Introduction à la vie Deuote. Quoy n'eſt-ce pas le meſme ſentiment de voſtre Docteur irrefragable le bon Platus quand il parle ſi tendrement, & amoureuſement des grands honneurs, des deſirables delices, & des incomparables richeſſes de la Pauureté Cenobitique, en tous ſes trois liures, & ſpecialement au precieux Chapitre du Centuple qui eſt le XIII. du III. Liure : en quoy il eſt exactement & quaſi verbalement ſuiui par Alphonſe Rodrigues, qui fait gloire de l'auoir pour Pedaguogue, tant il tranſcrit fidelement ſes leçons, en ſon Traicté du vœu de Pauureté, principalement au Chap. III. où ils en diſent bien d'autres que ni le B. Autheur de la Philothée, ni le Directeur ſon diſciple. Vous Hermodore, & tout Autheur curieux, eſtes inuitez de les lire, & de vous deſalterer à ces rares ſources.

Orgueil deſcouuert.

§. XC.

MAis encor que dittes-vous à ce paſsage, non du Directeur qui n'en eſt que le copiſte, mais de Philothée, vous combattez auec la peau de Renard, n'oſant reueſtir celle de Lyon, vous faites comme les Parthes qui tirent de l'arc en fuyant, endommageant leur ennemy, & pouruoyant à leur ſeureté en meſme temps. C'eſt en formant vne complainte en Iuſtice, de laquelle vous ſerez ſans doute debouté, deuant tout équitable tribunal. Vous dites [que cela éclipſe le luſtre & l'eſclat de la Pauureté Euangelique, pour mettre en ſon lieu la vie des Gueux, & & eſleuer leur condition mal'heureuſe, au deſsus du merite de celle des Reguliers.] Peſons vn peu vos paroles au poids du ſanctuaire, il n'y en a pas vne de bien digerée, pour ne rien dire de pis, & qui vous puiſse alterer. *Cela eclipſe le luſtre & l'eclat. &c.* Vous vous imaginez donc que N. S. ait donné le conſeil de la Pauureté en l'Euangile, pour mettre en luſtre & en éclat ceux qui l'embraſſeront, helas! quel ſentiment eſt celuy là de l'eſprit du Sauueur, qui ne repoſe que ſur les humbles, les contrits, & ceux qui trauaillans d'eſprit] diroient volontiers aux montagnes tombez ſur nous] ſe cachans dans les obſcuritez entre les morts du Siecle], &

Digitized by Google

faits comme desblesſez qui dorment dans des ſepulchres dont on a perdu la memoire]

La Pauureté Euangelique conſeillée pour oſter la tumeur orgueilleuſe qui accõpagne d'ordinaire les richeſſes ſelõ ce qui eſt eſcrit que les riches ſe glorifient en la multitude de leurs biens] & encore, dites aux riches du ſiecle qu'ils ne ſoient point ſuperbes ;] ſeruira à rentrer dans la vanité, *l'eſclat & le luſtre* par vn guichet & fauſſe porte : ô femme de Ieroboam pourquoy te deſguiſe tu. Les premiers Chreſtiens ſectateurs de la vraye pauureté Euangelique alloient couuerts de meſchantes peaux, ennoiſez, miſerables, affligez, ſe tapiſſans dans les antres & les cauernes fuyans le monde qui n'eſtoit pas digne d'eux] ils le tenoient pour vn crucifié, comme ils eſtoient eux meſmes crucifiez au monde, qui les tenoit pour des pendards, des Gueux, & des mal'heureux.

Et mal-mené.

§. XCI.

LE premier & principal effect de la Pauureté Euangelique c'eſt l'humiliation, c'eſt l'abjection, c'eſt de ſouffrir des opprobres & des contumelies, les Apoſtres s'en alloient joyeux & rians apres auoir ouffert des moqueries & des injures] c'eſt de fuir les hommes comme la peſte de la perfection, en diſant, non a nous Seigneur, non à nous, mais donnez gloire à voſtre nom.] S. Paul ſe tient pour ſiente, pour ordure, racleure, ballieure, le rebut & la mocquerie du peuple.] Dieu rejette les ſuperbes (qui cherchent *l'eſclat & le luſtre*) de l'eſprit de ſon cœur] qui ne regarde que les humbles & leur petiteſſe au Ciel & en la terre.] Vous ſerez bien heureux, dit le Sauueur quand le monde vous haïra, meſpriſera, & ſe mocquera de vous. [Il n'eſt iamais ſi vehement en ſes ſermons que quand il reprend l'orgueil hypocrite des Phariſiẽs, qui ſe cachoit ſouz des haillons, des franges, des philacteres, & des viſages exterminez, contrefaiſans la palleur du ieuſne.]

Il ne recommande rien tant ſinon que l'on cache aux yeux des hommes ſes bonnes œuures, que la gauche ignore quelle eſt l'aumoſne que fait la droite,] qu'on prie à cachettes, que comme vn grand Prince on le ſerue à plats couuerts.] Il crie contre la vanité maſquee des Phariſiens qui ſe mettoient au bas bout pour paſſer auec auantage au haut de la table, qui par deſtours cherchoient les premieres chaires, bref qui alloient à la vaine gloire par de fauſſes portes, & par des deſtours qui eſblouïſſoient les yeux de ceux qui les tenoient pour des ſainct, bien qu'ils fuſſent, comme N. S. meſme les deſpeint, les plus ſcelerats de la terre. Ils contrefaiſoient les Diſciples des Pontifes & des Preſtres, & par le vulgaire vouloiẽt eſtre appellez Rabbi, il ne leur reſtoit plus que de ſe faire appeller Peres encore qu'ils n'euſſent ny Paſtorat ny Paternité.

Il en eſt de la vraye Pauureté Euangelique comme du vray baume, il ſe

Digitized by Google

cognoiſt quand il va (au rebours des autres huilles) au fond de toutes les liqueurs. Il en eſt comme de l'eſclandrate, pierre fine qui a tout ſon luſtre au dedans, ainſi que la gloire de la fille du Roy, dont Dauid parle, qui eſt toute dans l'interieur. Le faux baume va au deſſus des liqueurs, & la fauſſe pauureté c'eſt celle qui *veut auoir du luſtre & de l'eſclat*. Iugez par ceſte doctrine toute Euangelique, qu'elle eſt la Pauureté, illuſtre & eſclattante dont vous parlez, Hermodore, & ne prenez pas la Phariſienne & Hypocrite, pour celle qui eſt conſeillée en l'Euangile, ſi vous ne voulez paſſer pour duppe, en prenant vn doublet, ou vne happelourde, pour vne bonne pierrerie.

Poſſible, ce qui eſt encore plus faux, entendez vous par ceſte *Pauureté Euangelique, celle, que vous appelez des Reguliers*. Hé! Dieu, cher Hermodore, en quelle Regle auez vous leu que les Cenobites faſſent vœu & profeſſion de Pauureté, & de Pauureté Euangelique. Vne regle, pour Dieu, vn formulaire de profeſſion, vn Concile, vn docteur Ancien (entendez vous ce mot d'Ancien) qui le die. Ne ceſſerez vous jamais de nous tromper, par voſtre équiuoque, eſtant vous meſme trompé le premier par vos chers trompeurs, en nous debitant le vœu de deſapropriation pour vn vœu de Pauureté, & de Pauureté Euangelique, comme ſi la Deſapropriation Clauſtrale eſtoit vn Conſeil Euangelique, & non pas vne inſtitution purement Eccleſiaſtique, pour la conſeruation des biens des Communautez qui ſe diſſiperoient par la proprieté: tant il eſt mal aiſé d'extirper vne Erreur, & vne façon de parler impropre, quand par vne longue habitude elle a jetté de profondes racines. Portez ceſte coquille à d'autres, à qui les Traittez *de la Pauureté Euangelique, et de la Deſapropriation*, n'ayent point deſſillé les yeux.

Quels ſont les Gueux.

§. XCII.

VOvs adjouſtez [que l'on eclypſe ce luſtre & cet éclat de Pauureté Euangelique pour mettre en ſon lieu la vie des gueux.] Nous voudrions bien ſçauoir ce que vous entendez par ce mot de GVEVX, que vous repetez pluſieurs fois en ceſte page, & en la ſuiuante. *Hermod. p. 216.* Car vous eſtes ſi parfaitement inſtruit en l'eſcole des équiuoques, où il eſt croyable que vous auez fait vos eſtudes, & puis voſtre degré de Maiſtre aux arts, c'eſt à dire aux artifices, que nous auons beſoin d'vn creuſet pour contenir voſtre Mercure, & empeſcher qu'il ne s'eſparpille, & d'vne feuille de figuier de peur que vous ne vous eſchapiez de nos mains comme vne lamproye.

Quelques lignes au deſſouz il ſemble que vous vous expliquiez quand vous appelez *Gueux, ces Mendians que la Neceſſité contraint & oblige à viure d'aumoſnes*. Voicy que vous confondez la Pauureté auec la Mendi-

Digitized by Google

cité, & pour arriuer d'vn abiſme en vn autre dans la profondité de la confuſion, que vous voulez former deux ſortes de Mendicitez l'vne contrainte par la neceſſité, l'autre volontaire & choiſie ſans aucune neceſſité: voyla bien des fuſées à deſmeſler. Ie ſçay qu'on vous les fait embroüiller expres, pour vous eſchapper par apres dans les contours de ce labyrinthe, mais en voicy le filet, c'eſt celuy de la diſtinction, qui nous conduira par de plus droictes voyes au Royaume de Dieu,] qui eſt celuy de la verité.

Quel eſt le Pauure, quel le Mandiant.

§. CXII.

LA pauureté & la Mendicité different autant que oüy & non, iour & nuict, feu & eau, & ce pendant parmy ceux qui peſchent en eau trouble, elles paſſent pour meſme choſe. Le Pauure eſt celuy qui n'a autre moyen de viure, que de ſon labeur, ſoit de corps, ſoit d'eſprit: or tant qu'il peut gaigner ſa vie de ſon Trauail, il ne peut legitimement demander ny receuoir l'aumoſne, s'il ne veut paſſer pour valide Mendiant, & eſtre puny ſelon les loix, faictes contre ceux de ceſte qualité.

Le Mandiant legitime eſt celuy qui a la miſere jointe à la Pauureté, & qui ne peut gaigner ſa vie de ſon Trauail, ny de corps, ny d'eſprit. Alors il peut demander l'aumoſne & en viure iuſtement, par ce qu'il eſt dans le point de la miſere qui donne droit d'auoir recours à cette œuure de miſericorde que l'on appelle Aumoſne, & qui ne ſe fait ny ſe peut faire qu'au miſerable en conſideration de ſa miſere.

Par ces deux crayons vous cognoiſſez la nature de la Pauureté & de la Mendicité, & qu'à celle-cy ſeule l'aumoſne eſt deuë non à l'autre, de ſorte que l'vne à les fins de receuoir, & l'autre les fins de non receuoir, ce qui eſt auſſi oppoſé que l'affirmatiue & la negatiue, ſi le pauure qui peut gaigner ſa vie de ſon labeur demande l'aumoſne, il eſt coulpable deuant Dieu, & puniſſable ſelon les loix faictes contre les valides Mandians, ſi le miſerable qui ne peut viure de ſon labeur, ou par manquement de forces, de ſanté, d'induſtrie ſuffiſante, ou d'employ, la demande humblemẽt, patiemment, & pour l'amour de Dieu il fait vne œuure ſaincte & meritoire de la vie eternelle s'il eſt en grace, & il eſt digne de l'aſſiſtance & compaſſion des hommes, qui ne doiuent point meſpriſer leur chair en la ſienne,] mais voir dans ſa miſere, comme dans vn miroir, l'image de celle où ils peuuent tomber.

Quel

Digitized by Google

Pauures inuolontaires & volontaires.

§. XCIV.

NOus auons encore beſoin d'vne autre diſtinction pour deſembarraſſer voſtre entortillement. C'eſt qu'il y a deux ſortes de Pauures les Inuolontaires & les Volontaires; les Inuolontaires ſont Pauures d'effect, mais Riches d'eſprit, car ils voudroient bien auoir les richeſſes en la main, qu'ils ont dans le cœur, c'eſt à dire en deſir, & n'eſtre point obligez à viure de leur trauail, mais ſeulement par forme d'occupation pour ſuiure l'ennuy & fuyr loiſiueté, à la face des riches & grands Seigneurs. Les volontaires ſont ceux qui trauaillent bien volontiers pour gaigner leur vie, & qui, ſans murmurer contre la Prouidence, ſoit par leur naiſſance, ſoit par deſaſtre, les a reduits à ce genre de vie, acquieſcent humblement à la volonté de Dieu, & y ſouſmettent la leur de toute leur affection.

Il y a encor vne autre eſpece de Pauures volontaires, ce ſont ceux qui de leur propre election, ont quitté leurs biens, & les ont diſtribuez aux neceſſiteux, pour accomplir le conſeil de N. S. & ne ſe ſont reſerué que le pouuoir de gagner leur vie par leur labeur corporel ou ſpirituel, choiſiſſans ce genre de vie, ſi ſans vœu, ſoit par vœu (car le conſeil Euangelique ne parle point de vœu) pour y couler leurs iours renonçans à la poſſeſſion des richeſſes, ſoit en particulier ſoit en commun.

Or tant les premiers que ceux-cy, entant que pauures volontaires, peuuent auſſi eſtre appellez pauures Euangeliques, d'autant que les premiers accommodent leurs volontez au choix que Dieu a fait pour eux de la Pauureté, les y rangeant par ſon conſeil eternel, & voulans ce que Dieu veut ils rendent volontaire, ce qui eſt neceſſaire. Et les derniers choiſiſſans eux meſmes (preuenus pourtant & accompagnez de la grace de Dieu) le conſeil de I. C. qui leur teſmoigne ſa volonté de deſir en l'Euangile, ſe rendent volontairement & librement pauures pour l'amour de luy.

Pourquoy ne ſeroient-ils tous Pauures volontaires de la Pauureté effectiue, puis que ceux qui ne ſont que pauures d'eſprit, c'eſt à dire qui ne le ſont que d'affection eſtans en effect dans l'vſage des richeſſes, le ſont bien encor, puis quils ſont reſolus en leur volonté de renoncer à tous leurs biens pluſtoſt que d'abandonner leur foy, ni que d'offenſer Dieu de peché capital.

Digitized by Google

Des Pauures effectifs.

§. XCV.

MAis laiſſans à part ces Pauures affectifs (ceſte ſorte de pauureté eſtant plutoſt de commandement, que de Conſeil, bien qu'elle ſoit volontaire) parlons des Pauures d'effect & de volonté, & voyons quelle eſpece de Pauureté volontaire eſt plus eſtimable où celle que nous choiſiſſons de nous meſme pour l'amour de Dieu, où celle que Dieu choiſit pour nous, en nous rendant pauures par naiſſance où par deſaſtre, à laquelle nous vniſſons noſtre volonté par vn profond & ferme acquieſcement à ſon bon & diuin plaiſir en luy diſant, ouy Pere puis qu'il a ſembié bon ainſi deuant vous] mon Dieu je le veux, & la loy de voſtre volonté ſaincte eſt au milieu de mon cœur] comme la regle de tous mes deſirs. Le B. Autheur de la Deuote Philothée tient les deux premieres ſortes de Pauureté plus excellentes que la derniere, & en rend des raiſons, que nous auons raportées ici deſſus, à qui tout le monde donne les mains, exceptez les Partiſans d'Hermodore, qui veulent que leur volonté & eſlection ſoit plus exquiſe & meritoire, que celle de Dieu, & qui eſt pis, donnant des ſoufflets à ce ſainct Eueſque, ſur la jouë du Directeur ſon diſciple, & qui n'eſt que le ſimple rapporteur de la doctrine de ſon Maiſtre, ils diſent que ce [ſentiment paſſe en malice celuy de l'heretique Melancton, que c'eſt vn crime de blaſpheme,] & tant d'autres fleurs de la Rethorique non pas de la Tribune aux harangues, mais du tribunal des harangeres, que c'eſt vne pitié de voir tant de courroux en des eſprits celeſtes.

Hermod. p. 216.

Doctrine de Melancton examinée.

§. XCVI.

MAis encore quel eſt-elle ceſte doctrine du mignon de Luther que vous attachez (helas ! par vn attentat eſpouuantable) à ce ſainct Eueſque qui fut en ſes jours le fleau des heretiques, d'entre leſquels il a arraché ſeize ou dixſept mille ames qu'il a ramenez au ſein de l'Egliſe Catholique, [il n'oſoit pas, dittes vous, nier la deſapropriation de toutes les choſes : mais il ſouſtenoit ſeulement, qu'elle n'eſtoit pas conſeillée en l'Euangile, ains tirée des traditions humaines.] Voila trois choſes ausquelles s'il erre, beaucoup de Catholiques ſont partiſans de ſes erreurs. La 1. il ne nie pas la deſapropriation de toutes les choſes : qu'entendez vous par là (car vous eſtes tres-fertille en amphibologies) eſt-ce

Digitized by Google

qu'il reconnoiſſoit qu'aux choſes qui ſe conſument en s'en ſeruant, l'vſage eſt ſeparable de la proprieté : ſi cela eſt il a pour partiſans tout l'ordre Minoritique, qui ſouſtient ceſte fantaiſie, auec autant d'ardeur qu'vn article de foy : nie-t'il qu'en ces choſes là (car des autres il n'y a nulle doute) la Proprieté n'eſt point ſeparable de l'vſage il a tous les Iuriſconſultes Ciuils & Canoniques, le Pape Iean XXII. & la nature, le ſens commun, & la raiſon de ſon parti.

La 2. il ſouſtient que ceſte deſapropriation n'eſt point conſeillée en l'Euangile, pour Dieu, Hermodore, enſeignez nous l'endroit où eſt ce conſeil, & vous nous ſerez vn grand Apollon, mais ne nous ramenez pas le lieu où la Pauureté eſt conſeillée, car nous vous auons dit, qu'il y a autant de difference entre la Pauureté, & ceſte Deſapropriation Clauſtrale, qu'entre les Richeſſes & leur priuation. De grace comme ſeroit-elle conſeillée en l'Euangile puis que Suarez, l'vn de vos grands Oracles, tient qu'elle n'a commencé à s'introduire dans les Cloiſtres, que du temps de l'Empereur Iuſtinian, enuiron le 6. Siecle, l'an 530. & c'eſt au Chap. VII. de ſon VIII. Liure au III. Tome de la vertu de Religion, où il nie d'abondant, que N. S. ait jamais eſté incapable de Proprieté, & de domaine. Voyez vous là le grand Ieſuite Maiſtre de l'vniuers, diſent ſes Paranimphes, conforme à la doctrine de celuy que l'hereſiarque d'Alemagne appeloit ſon bras droit, & ſa ſeconde ame.

La 3. que ceſte deſapropriation eſtoit tirée des Traditions humaines. Par ces traditions humaines, il entend l'Inſtitution de l'Egliſe, & le droict que nous appelons poſitif : & voici comme parle Boniface VIII. au chap. vnique *de voto in VI.* que la ſolemnité du vœu (vous ne niez pas que celuy de deſapropriation ne ſoit tenu pour vœu ſolemnel par les Cenobites) a eſté INVENTEE par l'Inſtitution de l'Egliſe.] Et bien, Hermodore, que dittes vous de la conformité de ces langages, ne diriez vous pas ou que Melancton eſt Catholique, où que les Catholiques ſont Melanctoniſtes pour ce regard, comme on diſoit autrefois (neantmoins ſans comparaiſon) que Luther Eraſmizoit, où qu'Eraſme Lutherizoit.

Section.

§. XCVIII.

HErmodore mon frere, il ne faut pas que vous ſoyez ſi ſimple, de vous imaginer que toutes les ligues des heretiques, ſoient des hereſies, que leurs patoles indifferentes ſoient des blaſphemes, ni que toutes leurs actions, meſmes les moralement bonnes, ſoient des pechez mortels, pour eſtre filou ce n'eſt pas à dire qu'vn homme ſoit boiteux. Melancton croyoit le miſtere de la Treſſaincte Trinité, & la diſtinction des perſonnes en l'vnité de la diuine eſſence, ne faut-il point que les Catholiques le croyent, de peur de s'accorder auec luy, il croyoit

vn Enfer, vn Paradis, des Diables, des Anges, des Saincts, & autres ſemblables choſes de la Religion Chreſtienne, faut-il renoncer à leur creance, parce qu'il la tenuë.

Il eſt vray qu'il n'a pas creu qu'il y euſt vn Purgatoire, qu'il falluſt prier pour les morts, que l'on puſt inuocquer les Saincts, que l'on puſt gaigner les Indulgences, & autres erreurs de la ſecte de ſon Maiſtre, en quoy errant il a eſté heretique, & comme tel ſeparé de l'Egliſe, mais on n'a jamais ouy dire qu'il ait eſté condamné pour auoir creu la Trinité des perſonnes en l'vnité de l'Eſſence Diuine, qu'il y a vn Paradis & vn enfer, qu'il y a des Saincts & des Anges regnans dans l'vn auec Dieu, & des damnez plongez en l'autre auec les Demons en des ſupplices eternels. Il ne faut pas que le zele inconſideré & ſans ſcience nous porte juſques à ce poinct de rejetter le precieux auec le vil] de bruſler le bon grain auec la paille, & de condamner les veritez qu'il a tenuës, parmy les erreurs où il a eſté opiniaſtre: autrement nous nous bleſſerions nous meſmes, en l'offenſant d'vne main nous nous coupe.ions l'autre: & pour n'eſtre pas ſacramentaires auec luy, nous nous rendrions Turcs en niant la Trinité.

Le meſme ſe peut dire au ſuject dont nous agiſſons *il n'a pas nié abſolument*, dittes-vous, *la deſapropriation de toutes choſes*: je le croy bien, il euſt eſté deſpourueu de ſens commun puis qu'il eſt certain qu'aux choſes qui ne ſe conſument point quand on s'en ſert la Proprieté eſt ſeparable de l'vſage, mais aux autres s'il a tenu qu'elle ſe puſt ſeparer, ce que l'on peut faire, eſt de l'accuſer d'ignorance en la ſcience des loix, & meſme en la cognoiſſance de la nature qui dicte aſſez leur vnió inſeparable: s'il a dit que ceſte *Deſapropriation* n'eſtoit point ceſte Pauureté que I. C. conſeille en l'Euangile, c'eſt à vous de monſtrer le contraire, car la preuue, ſelon la maxime du droict, tombe ſur celuy qui affirme, non ſur celuy qui nie. S'il en rapporte *l'Inuention à l'Inſtitution de l'Egliſe* il parle le meſme langage que le Pape Boniface VIII.

Doctrine remarquable de S. Thomas.

§. XCVIII.

S'Il vous plaiſoit de vous deſabuſer entierement de ceſte erreur Minoritique, que l'vſage ſe puiſſe ſeparer de la proprieté des choſes qui ſe deſtruiſent en s'en ſeruant, je vous renuoyerois à S. Thomas en ſa 2. 2. en ſa queſtion de l'vſure, où en l'article 1. vous verriez, que ceſte erreur eſt ſi pernicieuſe, qu'elle ouure la porte au commerce execrable des vſures, deteſté & puni par toutes les loix, ciuiles & canoniques, & quelle juſtifie ceſte impieté.] Car l'vſage de l'argent conſiſtant en ſa diſtraction, ſi l'on peut ſeparer ſon vſage de ſa proprieté, on peut ſans doute loüer vne ſomme d'argent comme vne maiſon, où vn cheual, & en tirer du profit, le fonds, ſans l'aliener, non plus que la maiſon où le cheual demeurant

Digitized by Google

touſiours noſtre. Voyez ceux qui ont fait des commentaires ſur ceſte doctrine de S. Thomas qui eſt ſi Orthodoxe & ſi claire, & vous renoncerez je m'en aſſeure à ceſte opinion non moins impertinente, que dangereuſe & puniſſable, comme perturbatiue de la Police, & de l'équité du commerce.

Autre Diſtinction de Pauures volontaires.

§. XCIX.

APres auoir veu qu'elle eſt la Pauureté volontaire & in-volontaire, il eſt neceſſaire de ſçauoir qu'il y a quant à ſon exercice deux ſortes de Pauures volontaires & Euangeliques, car les vns pouſſez de zele, ſoit qu'ils ſoient pauures par naiſſance, par deſaſtre où pour auoir diſtribué tous leurs biens aux pauures, vniſſans leur volonté au conſeil diuin, veulent bien viure de leur trauail pour vn temps, où juſques à ce que par quelque fortune proſpere ils ſoyent eſleuez à l'eſtat de richeſſe c'eſt à dire de pouuoir viure de reuenus ſans obligation au labeur pour gagner ſa vie. D'autres ſoit par ferme propos, ſoit par vœu, veulent paſſer tout le temps de leur vie en cét eſtat de Pauureté volontaire & Euangelique, viuans de leur trauail de corps & d'eſprit, & mandians humblement lors que par maladie ou autrement ils ſont reduits dans l'impuiſſance de gagner ou en tout ou en partie ce qui leur eſt neceſſaire pour viure.

La premiere ſorte de pauures, qui ne le ſont que pour vn temps, & en attendant mieux, quoy que durant cét interualle ils ſoient pauures, & de volonté & d'effect, ne ſont pas ſi eſtimables, que ceux qui par ferme propos, où par vœu, conſacrent le reſte de leurs jours à ceſte ſorte de vie Pauure, & laborieuſe, pour l'amour du conſeil, & de l'imitation de I. C. la raiſon en eſt éuidente (l'eſgale charité ſuppoſée, car ſans cela il n'y a point de merite ſur-naturel, comme nous auons monſtré en l'eſclairciſſement qui precede (en ce que les premiers ne donnent qu'vne partie, les ſeconds le tout, les premiers regardent aucunement en arriere, les autres nullement, non que les premiers ſoient blaſmables, mais ils ſont moins loüables, en leur intention, que les autres. Car je vous prie qui pourroit blaſmer vn homme qui ſe propoſeroit ou feroit vœu de ieuſner tous les vendredys trois ans durant quoy qu'il ſoit plus priſable de les jeuſner toute ſa vie. Qui blaſmeroit celuy qui ne donneroit que la moitié de ſes biens aux pauures, ſouz pretexte que celuy là eſt plus eſtimable qui leur fait ſans reſerue profuſion de toute ſa ſubſtance.

Du vœu de la Pauureté Euangelique.

§. C.

PArmi ceux qui veulent paſſer toute leur vie en cet eſtat ceux ſans doute qui s'y obligent par vœu, y ſont plus fermement attachez, que ceux qui ne l'exercent que par ferme propos, quoy que le ferme propos tendant à l'honneur & au culte de Dieu ſoit acte de Religion en ce regard, auſſi bien que le vœu, bien que le vœu d'ailleurs ſoit vn nœud plus ſerré & plus obligeant, apres tout l'vn & l'autre ne ſont qu'actes des vertus morales de Religion, où de Temperance, ſelon les motifs qui les produiſent, & comme ſans la charité ils n'ont ni ame, ni vie, ni merite ſurnaturel, c'eſt ſelon l'eſtenduë de la charité que ſe meſure la grandeur du merite.

Or ce vœu de Pauureté Euangelique ſelon toute ſon eſtenduë, ſe peut faire dans la vie Seculiere, en diſtribuant tout ſon bien aux pauures ſi l'on en à, où acquieſçant de bon cœur à la pauureté enuoyée de Dieu par naiſſance ou par deſaſtre, & proteſtant de demeurer en ceſte chere Croix juſques à la mort. Mais il ne ſe fait nullement dans le Cloiſtre, ouy ſeulement le vœu de deſapropriation en particulier, non en Commun, qui, tant s'en faut qu'il ſoit vœu de Pauureté, qu'au contraire, c'eſt vn vœu qui eſloigne la Pauureté, qui attire toutes ſortes de richeſſes, eſt capable de les poſſeder en commun, & en rend la poſſeſſion & l'vſage ſi aſſeurez, qu'il n'y a point de certitude humaine plus conſtante que celle des biens qui ſont de leur nature inalienables, & qui, parlant moralement, ne peuuent jamais eſtre oſtez, ni perir, ni deperir.

Le Pauure Euangelique Seculier ne peut en ceſte qualité poſſeder aucuns biens ni en particulier, ni en commun, ſinon ce qu'il gague de ſon trauail de corps ou d'eſprit, pour l'entretien de ſon veſtement, & de ſa nourriture, le reſidu appartenant aux neceſſiteux, & au deffaut de ce labeur il n'a autre recours qu'a la mendicité.

Du meſme ſujet.

§. CI.

OV eſt le Cloiſtrier ſoit renté ſoit non renté qui dans ſon vœu de deſapropriation puiſſe exercer ceſte Euangelique Pauureté ſelon ceſte eſtenduë. Celuy qui eſt dans vn Conuent bien renté ne poſſede-t'il pas en Commun, je veux dire n'eſt-il pas membre d'vne Communauté qui poſſede en proprieté toutes ſortes de richeſſes, terres, rentes,

Digitized by Google

ſeigneuries, meubles immeubles, la Pauureté Euangelique eſt elle compatible auec tout cét attirail, qui eſt vne vraye & eſſentielle richeſſe. Il n'eſt point obligé de trauailler ni de corps ni d'eſprit pour gagner ſe vie qui eſt toute aſſeurée dans ces grands biens qu'il poſſede en commun, que s'il s'occupe à quelque choſe ce n'eſt que pour bannir l'oiſiueté ennemie de l'ame : & c'eſt en ce trauail pour viure que conſiſte proprement la pauureté. Au deffaut de ce trauail pour viure il n'eſt pas diſpoſé de mandier, puis qu'il ne trauaille du tout point pour gagner ſa vie, & quand il eſt reduit dans l'impuiſſance de trauailler pour fuir l'oiſiueté c'eſt à dire quand il eſt malade n'eſt-il pas nourri, traitté, ſoulagé des biens de la maiſon dont il a l'vſage de droit, & la proprieté par indiuis auec ſes Confreres. N'eſt-ce pas là vne vraye richeſſe, qui n'eſt reſtreinte en ſon vſage particulier que pour en rendre la poſſeſſion & conſeruation plus aſſeurée.

Et que dira-t'on des Cenobites non Rentez, le meſme que des Rentez, puis que leur vie eſt plus aſſeurée dans leurs Queſtes (ainſi que nous ferons voir dans l'Eſclairciſſement de la Mendicité) que celle des Rentez dont leurs reuenus, veu meſmes qu'ils croyent, & tiennent, & ſouſtiennent, (comme nous auons fait voir ici deſſus) qu'ils ne ſont aucunement obligez au Trauail ni des mains ni de l'Eſprit pour gagner leur vie, mais ſeulement pour fuir l'oiſiueté, non plus que les Rentez, & que leurs Queſtes leur tiennent le meſme lieu que les Reuenus aux autres, & qu'ils ont droict de les demander & exiger, en la ſeule conſideration & veuë de leur vœu de deſapropriation. *Heur. ſuec. p. 382. 426. 28. 28 & 445.*

Ce qui fait qu'ils ſont dans la condition des Riches, qui ont leur vie acquiſe, ſans obligation à trauailler pour l'acquerir, & non des Pauures qui ſont tenus de viure de leur labeur, & qui ne peuuent auoir recours à la mandicité, que quand ils ſont dans l'impuiſſance de gagner leur vie, par leur trauail corporel, ou ſpirituel. Ioint qu'ils poſſedent en Commun leurs Conuens & leurs meubles, ce qui reſtreint encor l'eſtenduë de la Pauureté Euangelique, qui ne poſſede rien ni en commun, ni en particulier, ſinon les choſes neceſſaires à la vie, & qui ſont beſoin pour la gagner, comme les outils qui ſeruent au trauail dont on la gagne. De plus, quand ils viuroient de leurs trauaux ou corporels ou ſpirituels, comme ils y ſont obligez par leurs Regles, & par les Decrets des Papes, touſiours poſſedent-ils le ſalaire des labeurs en Commun, en ſorte que celuy qui ne trauailleroit point, auroit droit, & part aux labeurs des autres, ce qui eſt vn appuy que la Pauureté Euangelique Seculiere n'a pas, n'eſtant en Communauté ni de biens ni de trauaux auec aucun, & en ceſte ſingularité, ſingulierement excellente. Quant aux Cenobites non rentez ils ſe ſoucient fort peu de ceſte communauté de Trauaux, n'eſtimans pas eſtre obligez de trauailler ni d'eſprit ni de corps pour s'entretenir d'habits, de nourriture & d'autres commoditez, mais ſeulement de s'occuper à quelques exercices corporels tant par diuertiſement, que pour conſeruer la ſanté, & à ceux de l'eſprit pour n'eſtre oiſifs, & de peur qu'il ne leur ennuye.

La Pauureté de I. C. deffendue.

§. CII.

Hermod. p. 216.

IE reuiens à la ſuitte de vos raiſons, Hermodore, que je veux croire, pour voſtre honneur, couler de la meſme ſource, qui vous fournit des authoritez, car elles ſont indignes de partir de voſtre eſprit. [Encor ſeroit ce vn crime plus pardonnable, ſi la vie Cenobitique y eſtoit ſeulement intereſsée, & que la pauureté de IESVS-CHRIST, mon Sauueur & Maiſtre, y fuſt à couuert de vos blaſphemes : mais, pour ſatisfaire à la hayne, que vous auez contre ceux, qui ſont imitateurs de ſes ſouffrances, comme ils le ſont de ſa vie deſfetteuſe, & pleine de neceſſité, vous foulez au pied l'eſclat de ſa pauureté, pour donner l'aduantage à celle des Mendians, que la neceſſité contraint, & oblige à viure d'aumoſnes.]

La pauureté de I. C. eſt telle que nous l'auons deſpeinte, & ſelon toute l'eſtenduë du conſeil qu'il en a donné en l'Euangile. Si c'eſt *blaſphemer* contre elle de l'adorer, de la croire, de la publier ſelon ſa plenitude, quelle impieté ſera ce de la reſtreindre dans vne deſapropriation qu'il n'a point practiquee, & dont il n'a point donné de conſeil, (non que d'ailleurs elle ne ſoit bonne & approuuée de l'Egliſe) iuſques la meſme que Iean XXII. a condamné d'hereſie l'opinion qui le tient auoir eſté incapable de Domaine, & de proprieté. Il a mené vne vie pauure & laborieuſe, eſtãt eſcrit de luy ie ſuis pauure, & dans les labeurs des ma jeuneſſe,] mais *deſfetteuſe & pleine de neceſſité*, c'eſt à dire mandiant comme vous pretendez, c'eſt ce que l'on vous nie, & ce que vous ne prouuerez iamais, car il faudroit que vous monſtraſſiez le Sauueur auoir eſté malade, ce qui ne ſe lit point, bien qu'il ait porté nos langueurs, & ſupporté nos douleurs] ou auoir manqué d'employ, ce qui eſt ridicule à penſer, veu qu'il auoit tout le monde à inſtruire.

Hermod. Ibid.

Il eſt faux & plus que faux, que le B. Autheur de Philothee [foule aux pieds l'eſclat de ſa pauureté ; pour donner l'auantage à celle des Mendiãs que la neceſſité contraint, & oblige à viure d'aumoſne.] Car ſi vous parlez d'vne neceſſité contrainte & inuolontaire, & qui mandie à regret, ſans ſouſmiſſion à la volonté de Dieu, il eſt tout euident qu'elle eſt vicieuſe, & vne coulpe accompagnee de peine : ſeroit-il poſſible que vous euſſiez vn ſi ſiniſtre ſentiment de l'opinion de ce Sainct, qu'il preferaſt vn vice à la tres-parfaicte & tres-accomplie pauureté de I. C. Pauureté qui n'a iamais eſté dans ce point de *neceſſité & de contrainte qui l'ait obligé de viure d'aumoſne*, ſes labeurs, ou d'eſprit, ou de corps, ayans touſiours eſté plus que ſuffiſans de le nourrir. Et quand il y euſt eſté reduit qui ne ſçait que cette mendicité n'euſt peu eſtre inuolontaire ny forcee, puis qu'il dit de ſoy-meſme en ſon entree au monde, parlant à ſon Pere eternel, ſelon que S. Paul nous enſeigne au X. des Hebreux apres Dauid au Pſeaume

Digitized by Google

me XXXIX. vous n'auez point voulu d'Hosties ny d'offrandes, mais vous m'auez donné vn corps, lors i'ay dit voila ie vien, à la teste du liure il est écrit de moy que ie fasse vostre volonté, certes ie le veus, & que vostre loy reside au milieu de mon cœur.]

Cette defense continuée.

§. CIII.

VOvs continuez à pareil air : [Si I.C. est offensé de ce procedé, ie m'en rapporte à ceux, qui ont veu, comme il s'equipe de la pauureté, & qui l'ont oüy bien souuent se qualifier de tiltre de pauure. Helas ! combien de fois a-il dit ? [Ie suis pauure mendiant : mon Dieu, aidez-moy.] Et maintenant vous voulez abaisser ce tiltre glorieux, qu'il possede, au dessous de celuy des plus insolens coquins.] *Hermod. p. 216.*

Ie croy que par *ces insolens coquins* vous entendez les Mendians inuolontaires que vous appellez des *Gueux*, & comme seroit-il possible que lon abbaissast la pauureté volontaire du Fils de Dieu au dessous des Mendians inuolontaires, puis qu'on le publie Pauure volontaire, au plus haut & plus excellent degré de pauureté que l'on puisse imaginer, & on le mi auoir iamais esté Mendiant. Iugez de grace, Hermodore, de l'Injustice de vostre raison, & que vostre condamnation sorte de vostre bouche, si vos yeux sont ouuerts sur l'equité.] Sans doute le Sauueur s'appelle Pauure, & a esté vray pauure, mais il y a vne double fausseté en l'allegatiõ que vous faites du verset de Dauid, la 1. en ce que vous dites que c'est Iesus C. qui parle, & c'est Dauid qui parle de soy. La 2. en ce que vous traduisez le mot *egenus* par celuy de *Mendiant*, au lieu de dire *necessiteux*, car *egere* veut dire auoir besoin. Or comme tout mendiant est Pauure, mais tout pauure n'est pas mendiant, pource que le Pauure qui peut gagner sa vie de son labeur n'est ny ne peut estre legitimement mendiant, mais seulement le pauure Miserable, c'est à dire, celuy qui n'a rien, non pas mesme le pouuoir de trauailler pour auoir du pain. Aussi tout mendiant est Necessiteux, car il a besoin du secours d'autruy ne pouuant s'assister soymesme, mais tout necessiteux n'est pas mendiant tant qu'il peut pourueoir à ses necessitez par son trauail. Or quand on vous contre-diroit que ce passage pariast de I.C. & qu'il eust esté non seulement pauure, mais necessiteux, il vous resteroit à prouuer qu'il eust esté necessiteux iusques à ce point de misere de ne pouuoir subuenir à ses necessitez, c'est à dire, à ce qui luy faisoit besoin, par son trauail spirituel ou corporel, ce que vous ne ferez iamais.

Encores.

§. CIV.

Vermod. p.216. VOvs pourſuiuez ainſi à folaſtrer auec la raiſon, comme parle vn Ancien Comique.] Mais regardez vn peu, de quelle injuſtice voſtre paſſion vous rend coulpable, quand pour aduantager la pauureté des ſeculiers, vous luy donnez la preference, parce qu'elle eſt violentée. Hé quoy ? ſera-il dit, que les actions contraintes ſeront plus meritoires, que celles qui partent d'vn principe de liberté, & que I.C. s'eſtant rendu volontairement pauure, ſa pauureté ſera moindre que celle d'vn beliſtre, que l'infortune de ſa naiſſance aura ietté dans vne condition miſerable.]

La Pauureté de naiſſance ou de deſaſtre à laquelle on acquieſce en ſoumettant amoureuſement & humblement ſa volonté à celle de Dieu qui l'enuoye, à voſtre auis, vous ſemble-t'elle *violentée* & inuolontaire? bien qu'elle ayt vn principe de neceſſité, qui vous a dit qu'on ne puiſſe la rendre vertueuſe en la receuant & cultiuant de bon cœur. N'eſt-ce pas là le vray ſentiment du B. Autheur de la Philothée, quand il luy dit [ſi vous eſtes reellement pauure, ô Dieu ! ſoyez-le encore d'eſprit, faites de neceſſité vertu, & employez cette pierre precieuſe de la Pauureté pour ce qu'elle vaut : ſon éclat n'eſt pas deſcouuert en ce monde (non certes, ô! ſainct Prelat ; car voila le Secretaire des Riches deſappropriez, qui l'appelle la *vie des Gueux, des Inſolens Coquins & des Beliſtres miſerables & malheureux*) mais ſi eſt-ce pourtant qu'il eſt extremement beau & riche.] *Philot. p.337.*

Et apres auoir monſtré par l'exemple de pluſieurs Saincts combien eſt precieuſe & eſtimable cette pauureté qui nous vient de la part de Dieu ſans noſtre choix, & à laquelle nous acquieſçons franchement, il conclud ainſi [c'eſt vn grand priuilege à voſtre pauureté, Philothée, de ce qu'elle ne vous eſt point arriuée par voſtre choix, mais par la ſeule volonté de Dieu, qui vous a fait pauure, ſans qu'il y ayt eu aucune concurrence de volonté propre. Or ce que nous receuons purement de la volonté de Dieu, luy eſt touſiours tres-agreable, pourueu que nous le receuions de bon cœur, & pour l'amour de ſa ſaincte volonté: où il y a moins du noſtre, il y a plus de Dieu ; la ſimple & pure acceptation de la volonté de Dieu, rend vne ſouffrance extremement pure. *Philothée, Partie 3. chap. 16.*

Il ne dit donc pas que la Pauureté contrainte & inuolontaire ſoit preferable à la volontaire, cette deſraiſon n'eſt que dans la paſſion de ceux qui font ainſi extrauaguer voſtre plume, la ſoufflans d'vn tourbillõ impetueux qui l'emporte en des inepties, mais il dit que la pauureté que Dieu choiſit pour nous quand nous y acquieſçons, a vne inſigne prerogatiue au deſſus de celle que nous choiſiſſons de noſtre propre volonté : l'vne & l'autre ſont volontaires, mais en l'vne noſtre volonté comme vne ſeruan-

Digitized by

re qui a les yeux sur les mains de sa Maistresse.] suit celle de Dieu ; & en l'autre nous suiuons les desirs de nostre cœur, & nous marchons en nos inuentions] à vostre aduis (mais sans passion, & sans vne preoccupation fantasque) quel est le meilleur train? qui raisonne le mieux? ou du B. François de Sales, ou de ces interessez, qui peruertissent son sens & ses paroles par la pointe de vostre plume.

Epithetes Injustes.

§. CV.

AV reste, si vous appellez [vn Belistre, vn Insolent Coquin, vn gueux mal-heureux, celuy que l'Infortune de sa naissance aura ietté dans vne condition miserable.] N'auisez vous point que vous faites plusieurs grands maux en mesme temps (helas non vous ne vous en apperceuez pas, car certes ils vous feroient horreur) le 1. de ce que vous mortifiez par ce monceau d'outrages beaucoup de gens de bien, qui se trouuent dans la misere & la mendicité par la naissance ou par desastre, acquiesçans neantmoins de bonne volonté à cette misere où ils se trouuent reduits par la Prouidence de Dieu, qui seule met les hommes en cet estat par naissance ou par disgrace que l'on appelle de fortune. Car qui vous a dit que tous ceux qui mendient par misere, c'est à dire, pour ne pouuoir viure de leur labeur, il n'y en ayt quelques vns qui portent cette deplorable condition patiemment, & auec submission de leur volonté à la diuine. *Hermodor. p. 216.*

Le 2. mal est vne Erreur pire que la premiere, car vous mettez vostre bouche contre le ciel] attaquant directement la Prouidence celeste, sans laquelle vn seul cheueu ne tombe pas de nostre teste] l'injuriant elle-mesme par les outrages que vous vomissez contre ceux qu'elle a rendus tels que vous les despeignez, c'est à dire, qu'elle a *jettez dans vne condition miserable par l'infortune de leur naissance.* Car ie vous prie en quoy est reprehensible vn pauure homme, à qui ses pere & mere n'ont laissé aucuns biens, & qui peut dire qu'il a esté mis tout nud sur la terre, n'ayant où mettre sa teste à couuert, & ne trouuant où asseoir son pied, comme la colombe de l'arche, dans ce deluge de necessitez.

Quand mesme il auroit esté reduit en cet estat par les pechez & les desordres de ses predecesseurs, qui auroient dissipé tous leurs biens en débauches, les fautes ne sont-elles pas personnelles, est-ce icy qu'il faut reprocher au fils l'iniquité de son pere, l'Escriture nous asseurant qu'il ne la doit pas porter. Mettons en faict qu'il soit arriué en ce fond de misere par les guerres, les saccagemens, les bruslemens, les naufrages, les tempestes, les procez & mille semblables disgraces qui ruinent les plus gens de bien, faut-il insulter à sa misere, l'appellant *Coquin mal-heureux & Insolent, & vn faux Belistre.* Auez-vous appris ce procedé de ces amis de Iob, qui au

Digitized by Google

lieu de le plaindre & soulager en ses infortunes, luy chantoient les opprobres.

Allons iusques au dernier poinct, qu'il soit cheu en cette profondeur de calamité par sa propre faute, qu'il ayt joüé, mangé, perdu & dissipé tout son bien par ses desordres, la vexation luy redonnant l'entendement] & l'amertume du fiel d'vne condition desastreuse, luy faisant tomber, comme à Tobie les tayes des yeux, ne peut-il pas se conuertir dans son affliction picqué de cette fascheuse espine] de la necessité miserable: est-ce ainsi qu'il faut décourager & desesperer les Penitens, iettant le vin-aigre & le sel au lieu de l'huile & du vin dans leurs playes. Ils ont, dit Dauid, de semblables mocqueurs, adjoustè douleur sur la douleur de mes playes.

Blaſpheme épouuentable fait par ignorance.

§. CVI.

LE 3. mal est épouuentable & crie vne plus haute vengeance vers le ciel que le sang d'Abel, Dieu, chez Hermodore, vous le pardonne, car vous ne sçauez pas ce que vous faites] ny ce que vous dites. Helas! sçauez-vous bien que les Iuifs en la Passion du Sauueur ne luy dirent iamais de si sanglantes injures, ne cracherent de si sales ordures sur son beau visage, ny ne le couurirent de si cruels opprobres. A qui pensez vous parler, sinõ à IESVS-CHRIST qui dit de soy-mesme qu'il est pauure & dãs les trauaux dés sa ieunesse,] c'est à dire, dés sa naissance. Allez à l'étable de Bethleem vous n'y verrez que pauureté, misere & necessité, oserez-vous bien dire le voyant *épuisé de la sorte, que sa pauureté est comme celle d'vn Gueux mal-heureux, d'vn Insolent Coquin*, & qui est-il celuy-là, c'est, selon vostre doctrine, *celuy que l'Infortune de sa* NAISSANCE *a ietté dans vne condition miserable*. Oserez-vous nier que I. C. ne soit Pauure dés sa naissance, & de naissance, qu'il est né d'vne mere Pauure, & qui en cette qualité offrit au Temple pour luy deux pigeonneaux, qui estoit l'oblation des pauures. Luy dõcques est pauure de Naissance, la tres-saincte Vierge sa Mere Pauure de Naissance: S. Ioseph son Espoux, qui n'auoit autre moyen de viure que son art de Charpentier, estoit pauure de Naissance: si le Pauure de Naissance est vn *Belistre & vn Insolent Coquin*, iugez, Hermodore des blaspheines & des impietez abominables qui coulent de l'innocence de vostre plume, par les suggestions des ennemis de vostre honneur.

Le Sauueur, sa tres-saincte Mere, S. Ioseph, n'ont pas seulement esté Pauures de naissance, mais encore l'ont esté par disgrace & infortune, ou pour mieux dire par vn secret decret de la Prouidence du Ciel, car la Vierge & son virginal Espoux ayans quitté en Nazareth ce peu qu'ils auoient de petites commoditez pour viure simplement, vindrent en Bethleem au mandemẽt d'Auguste, où ils furent rebutez aux hostelleries,

Digitized by Google

& ſouffrirent dans l'eſtable les rigueurs & inclemences de la ſaiſon, de là ils furent aduertis par l'Ange de fuir la perſecution d'Herodes & d'aller en Egypte, où durant pluſieurs années ils endurerent toutes les incommoditez qui ſe peuuent imaginer. Voyez-vous cõme l'infortune & la naiſſance les jettoient dans vne condition miſerable.

Nonobſtant toutes ces Pauuretez nous ne liſons point qu'ils ayent iamais mendié ny veſcu d'aumõnes: le diuin Paul diſoit autrefois aux Chreſtiens en eſleuant ſes mains, les voyez-vous ce ſont elles qui m'ont adminiſtré par leur labeur, ce qui me faiſoit beſoin, & non ſeulement à moy, mais encor à ceux qui m'accompagnoient. Diuine Vierge, & vous tres-ſainct Ioſeph, ne pouuez-vous pas dire le meſme, car Dieu vous donnant la ſanté, la force & l'induſtrie ſuffiſante pour gagner voſtre pain & celuy de ce diuin enfant, qui eſt luy-meſme le pain vif deſcendu du ciel pour la vie du monde.] Il vous appartenoit de dire le meſme que le vaiſſeau d'élite, & auec vn accent & vn ton encor plus haut & plus auantageux. C'eſt là la glorieuſe, honorable & ſaincte Pauureté de naiſſance & d'infortune de N. S. de ſa tres-ſaincte Mere, & de S. Ioſeph, Pauureté ſans Mendicité, Pauureté laborieuſe, qui ſuruient à nos neceſſitez par ſon trauail; Pauureté volontaire, par vn plein & entier acquieſcemẽt au decret de la Trinité celeſte qui auoit ordonné cet Eſtat de Pauureté à cette Trinité de la Terre *Ieſus, Marie & Ioſeph.* Car ces trois n'eſtans qu'vn par vnion, & vnité d'eſprit, ſelon ce qui eſt écrit, celuy qui adhere à Dieu, eſt fait vn eſprit auec luy.

Queſtion fort remarquable, touchant la Pauureté volontaire.

§. CVII.

IL faut (auant que i'examine le reſte de voſtre diſcours qui va d'abiſme en vn autre) que ie vous aide à ſortir du labyrinthe d'erreurs, d'impietez & de blaſphemes, où ceux qui deuorent voſtre reputation, comme des Minotaures, vous ont embarraſſé par la fallace de leurs perſuaſions: & par la caption d'vn Sophiſme qui vous fait prendre vn change merueilleux.

Il n'eſt pas queſtion de ſçauoir ſi la Pauureté Volontaire eſt plus excellente que l'Inuolontaire, contrainte & ſupportée à regret, ce n'eſt nullement où bat le Directeur en recitant l'opinion de ſon Maiſtre, l'Autheur de la Diuine Philothée. Et cependant vous ne danſez que ſur ce pied là, ſans que perſonne chante ou iouë des inſtrumens pour vous faire ſauter.] Vous enfoncez des portes ouuertes, vous combatez ſans Aduerſaire, & vous triomphez ſans combat.

Le nœud de la cauſe eſt ſi la Pauureté qui nous vient du choix de Dieu & de ſa Prouidence, ſoit par naiſſance, ſoit par deſaſtre, à laquelle ou ac-

quieſce volontairement, eſt à preferer à celle que nous embraſſons de noſtre propre choix & volonté. Pour preferer la premiere à celle-cy, on dit que le choix de Dieu eſt plus ſage & excellent que le noſtre, que la volonté de Dieu, ſon intereſt, ſon Ordonnance, ſa diſpoſition doiuent eſtre plus eſtimez que la noſtre. Qu'il eſt plus certain d'acquieſcer à la Pauureté où Dieu nous met, que de la choiſir de noſtre propre mouuement. Que la volonté de Dieu eſt ſignifiée auec certitude par l'euenement, car quand Dieu nous met dans la Pauureté par naiſſance ou par deſaſtre, il eſt cuidēt qu'il nous veut en l'eſtat de Pauureté, mais quād nous-nous y mettons de nous-meſmes, nous n'auons pas vne pareille aſſeurance de ſa volonté.

Mais Dieu n'a-t'il pas donné le conſeil de Pauureté en l'Euangile, & ne l'a-t'il pas donné à tous, ſans doute, mais pourtant il n'eſt pas pour tous, autrement ce ne ſeroit pas vn conſeil, mais vn precepte, qui eſt l'erreur des Apoſtoliques, Vaudois, Frerots, Beguards & autres Heretiques que nous auons nommez icy deſſus. Il en eſt de ce conſeil comme de celuy de Continence, qui le pourra prendre le prenne, mais tous ne prennent pas cette parole, l'Adoleſcent meſme à qui I. C. donna ce conſeil ne le prit pas, & en fut attriſté.

Briſée.

§. CVIII.

QVand nous embraſſons ce conſeil, nous ſçauons bien de certitude de foy que c'eſt vn conſeil de I. C. mais qu'il vueille abſolument que cel l'embraſſe, c'eſt ce qui n'eſt pas de certitude de foy, car ſi nul ne ſçait s'il eſt en grace, toutes les choſes preſentes eſtant incertaines, & la certitude, dit le Sage, au IX. de l'Eccleſiaſte, reſeruée à l'aduenir,] quel des hommes, continuë-t'il au IX. de la Sageſſe pourra ſçauoir le conſeil de Dieu, ou qui pourra penſer ce que Dieu veut i-puiſque les penſées des hommes ſont timides, & leurs prouidences incertaines.] Qui peut eſtre aſſeuré ſinon par vne conjecture morale que Dieu le vueille en l'eſtat de la Pauureté qu'il choiſit?

La volonté qui ſuit celle de Dieu manifeſtement cognuë par le ſigne de l'Euenement, eſt bien plus aſſeurée d'attaindre au but de la charité, qui n'eſt autre que l'accompliſſement du diuin vouloir, que celle qui de ſon mouuement propre & particulier ſe porte à ce que Dieu, poſſible, ne demande pas d'elle, ie ne les enuoyois pas) dit Dieu par Ieremie, de quelques Prophetes) & ils couroient, ils prophetizoient, & ie ne parlois pas à eux: ils n'eſtoient pas de mon conſeil, & ie ne leur faiſois pas cognoiſtre mes paroles.]

La volonté propre, & non ſubordonnée & ſoubmiſe à celle de Dieu eſt vn treſ dangereux principe des actions humaines, c'eſt vn Ardant qui

meine en des precipices, mais celle qui eſt ſuiuante & ſeruante de celle de Dieu n'eſt plus propre, mais nous eſt commune auec Dieu, auquel il nous eſt bon d'adherer, & de mettre en luy noſtre eſperance.] Quelques Philoſophes Etniques par leur propre inclination & pour mieux vacquer à leurs ſpeculations Philoſophiques, ont autrefois abandonné leurs richeſſes, qui ne dira que cette vertu eſt imparfaite, n'ayant aucun rapport à Dieu, ny à ſa gloire, cependant ſi les ſouffleurs d'Hermodore en ſont creus ils ont eſté plus parfaitement pauures que ne ſeroit vn Chreſtien, qui l'eſtant par la prouidence de Dieu, y accommoderoit ſa volonté, & trauailleroit de bon cœur pour gagner ſa vie auec humilité & patience.

Ce miracle de Conſtance & de Probité le grand Iob reduit au dernier poinct de toutes les Pauuretez & Miſeres imaginables, & vniſſant ſa volonté à celle de Dieu en tout cela, lors qu'il diſoit, le Seigneur m'auoit donné beaucoup de biens, le Seigneur me les a oſtez, comme il a pleu au Seigneur il a eſté fait, ſon ſainct Nom ſoit beny.] A voſtre aduis, ne ſera-t'il point pauure volontaire. Combien il eſt vray que les enfans des hommes ſont menſongers en leurs balances, trompans & trompez par la vanité.]

Qui ſont les Gueux, Coquins & Beliſtres.

§. CIX.

VNe autre cauſe de voſtre abus, Hermodore, c'eſt que vous témoignez bien d'ignorer le droict, & de n'auoir point paſſé vne legere eſtude des Inſtituts, car ſi vous euſſiez pouſſé iuſques dans le Code, vous euſſiez trouué vn tiltre *de validis Mendicantibus*, des Mendians robuſtes & valides, qui vous euſt appris qui ſont *les vrays Gueux, les vrays Coquins & les vrays Beliſtres*. Et c'eſt ce que ie me ſuis obligé de vous faire entendre pour vous tirer d'erreur, & vous monſtrer que vous n'auez garde d'atteindre au but de la verité, en prenant vne fauſſe mire.

Le vray Gueux, Hermodore, c'eſt le valide Mendiãt, & le valide mendiant, eſt vn marau, vn faineant, vn vaurien, tellement attruandy à viure d'vne injuſte mendicité, ſans rien faire, qu'il aime mieux, ayant eſſuyé toute honte demander impudemment & effrontement ſa vie, que la gaigner par ſon trauail le pouuant faire, ayant de la ſanté, de la force & de l'adreſſe aſſez pour cela. Mais il eſt tellement aſſoupi & engourdy dans la fetardiſe & l'oiſiueté, qu'il ne ſe peut retirer de ce bourbier, où il pourrit, & ſe veautre comme vn animal immonde, profitant touſiours en pis, & ne voulant quitter l'infame littiere de cette Truanderie & Coquinerie. Il y a quantité de Loix Diuines & Humaines, Eccleſiaſtiques & Politiques contre cette ſorte de gens, qui ſont des larrons deſguiſez, & des vermines de la Republique.

Ils ſont pauures mais non pas miſerables, car ils pourroient s'ils vouloient gaigner legitimement leur vie de leur labeur, mais laſchement af-

friandez à cette beliſtrerie, & impatiens du trauail, ils ſe iettent dans des artifices pour faire paroiſtre des miſeres où il n'y en a point, & faire croire à ceux qui les voyent qu'ils ſont dans l'impuiſſance de gagner leur vie. Aigles qui ne viuent que de proye, & contre-font les Colombes, loups deuorans qui ſe couurent de toiſons d'aigneaux. Les vns ſe forment des vlceres & des playes par artifice, les autres ſe font paroiſtre impotens, eſtropiez ou malades, & ne le ſont nullement; bref, il n'y a ſorte d'inuentions & de ruzes, dont ne ſe ſeruent ces Argoteurs & gros Gredins, pour viure de cette injuſte maniere, & éuiter le Trauail, qu'ils fuyent comme la torture, & qu'ils haïſſent autant que le voleur les Archers.

Section.

§. CX.

ON dit meſme qu'il y en a qui par vne longue patience, & par des ſtratagemes fort ſubtils, ſçauent amaſſer par cet injuſte & ſale meſtier, de grandes richeſſes, ſans conter celles qu'ils conſument toutes les nuicts en bonne chere & autres débauches des-honneſtes, ſe monſtrans durant le iour comme des corps que l'on a tirez du ſepulchre, & attirant l'argent de ceux qui les voyent en vn eſtat ſi pitoyable, par la compaſſion qu'ils leur donnent. Qui appellera cela aumoſne, abuſera du terme, qui ſignifie vn œuure de miſericorde, faite au vray miſerable, pour le ſoulager en ſa miſere, & ces faux Mendians ne le ſont pas, mais plutoſt des pipeurs, des abuſeurs, ou pour mieux dire, des voleurs publics, qui dérobent par des deſguiſemens l'aumoſne qui n'eſt deuë qu'à ceux qui n'ont rien, & qui voudroient bien viure de leur trauail, mais en ſont empeſchez par impuiſſance.

Auſſi les loix, quand ils ſont découuerts les puniſſent de rigoureux chaſtimens, car au commencement on les met au carquant pour les faire reconoiſtre pour des affronteurs, & les rendre infames & expoſez à la mocquerie de tous les paſſans. S'ils retombent on les fouëtte, on les bannit, on les marque d'vn fer chaud ſur l'épaule, on les condamne aux galeres, ſi apres cela on les void ennieillis en de mauuais iours & incorrigibles ſans les eſtropier on les fait aller aux potences.

Voila, Hermodore, quels ſont les vrays Gueux, les vrays Beliſtres & Coquins, les vrays Truans, Argotiers, Gredins, ce ſont ces Mendians valides, Pauures par Naiſſance, par deſaſtre ou par débauche, qui pouuans viure de leur labeur, & ne le voulans pas, dérobent l'aumoſne aux vrays miſerables, qui ſont les ſeuls legitimes & iuſtes Mendians, reduits dans l'impuiſſance de trauailler. Ce ſont là les punitions que la Iuſtice ordonne contre ces voiries de la Republique, & contre telle ſorte de gens de quelque condition qu'ils ſoient.

Raiſonnettes

Digitized by Google

Raisonnettes repoussees doucement.

§. CXI.

COntinuons à examiner le reste de vos raisons, & nous verrons la baſseſse de leur or à ceſte pierre de touche. [Les Apoſtres ſeront ſeront donc, dittes vous, inferieurs aux gueux, puiſque pouuans mener vne vie mediocre, ils ont quitté leurs rets, pour eſtre pauures auec Ieſus-Chriſt.] Les gueux, Hermodore, ſont ceux qui viuent iniuſtement d'aumoſne pouuans viure de leur trauail, les Apoſtres ny I. C. n'ont point veſcu d'aumoſnes, mais de leurs trauaux ou ſpirituels, ou corporels, iugez quelle conuenance peut eſtre entre la lumiere & les tenebres, Chriſt & & Belial.] *Hermod. p. 216.*

[Et tous les Cenobites du Monde, continuez-vous, qui ont quitté leurs rets, pour eſtre pauures auec Ieſus-Chriſt: & tous les Cenobites du monde, qui ont abandonné les richeſſes, les charges, & les principautez, pour viure pauurement, ne ſeront pas dignes d'eſtre comparez à vn coquin, que la neceſſité contraint de mendier, qui a ceſt aduantage ſur eux, que s'il endure quelque choſe, c'eſt cõtre ſa volõté, & eux pour leur plaiſir.] *Hermod. p. 217.*

Vous faictes icy de grandes incongruitez, ie m'eſtonne que vos Pedagogues n'ont corrigé voſtre theme, *vous appellez les Cenobites du Monde* & ne ſçauez vous pas qu'encores qu'ils ſoient dans le milieu des plus grandes villes, ils ſont neantmoins, à ce qu'ils diſent, hors du monde, que leur Royaume n'eſt pas de ce monde.] Que le monde eſt leur ennemy, qu'ils ne ſont pas comme ces mõdains dans les intrigues & les vanitez du mõde. certes vous leur faictes grand tort de les nõmer *les Cenobites du Monde.*

Poſſible auſſi auez vous jetté l'œil ſur la doctrine de S. Thomas, qui leur permet d'eſtre marchands meſlez faiſans profeſſion de la vie meſlee, & de ſe meller, comme eſtant le ſel de la terre, de toute ſorte d'affaires, poür pratiquer à la lettre ce mot ſacré, que celuy qui eſt dedié à Dieu ne ſe fourre point dans les negociations ſeculieres,] & en ce ſens vous auez eu raiſon de les orner de cet epithete glorieux, *de Cenobites du Monde*; & meſme ſi vous le voulez de lumieres du monde] de lampes qui luiſent en des lieux obſcurs,] c'eſt à dire dans les tenebres du ſiecle.

Balon deſenflé.

§. CXII.

MAis vous marquez vous, Hermodore, quand vous dites que [Tous les Cenobites du Monde, ont abandonné les richeſſes, les changes, & les Principautez pour viure pauuremeut.] Sçauez vous bien que les

Digitized by Google

neuf parts des Cenobites, dont les dix font le tout, ſont dans la difformation & l'inobſeruance, & que la plus grande part de ces difformez, tant rentez, que non rentez eſt vn ramas de gens de bas lieu, de chetiue naiſſance, qui n'auoient rien, & qui ſe jettent dans les Cloiſtres pour y auoir leur vie aſſeuree, ſans eſtre obligez de la gaigner par leur trauail, à quoy ils euſſent eſté contraints s'ils fuſſent demeurez dans le ſiecle, ſinon qu'ils euſſent embraſſé le meſtier de ceux que nous venons de deſpeindre.

Sçauez vous bien que de cent qui ſe jettent dans la dixieſme Partie qui ſe dit Reformee, il n'y en a pas deux qui faſſent la parole de l'Euangile, va vend tout ce que tu as, & le donne aux pauures, veu que pluſieurs n'ont rien que de vaines eſperances qui ſont les ſonges de ceux qui veillent, comme le fils de famille, & quoy que leurs Peres ſoient riches, qui leur a donné caution de leur ſuruiure, & d'eſtre leurs heritiers, combien de Peres & de Meres enterrent tous les iours leurs enfans: d'autres ſont de pauures ſerpens qui n'ont rien du tout, & qui ne ſçauent de quel bois faire fleche, d'autres ont du bien, mais le laiſſent à leurs parens qui ſont riches, & non aux pauures miſerables, ou bien le portent aux Conuens où ils ſe rangent, qui le reçoiuent en terres, rentes, & reuenus, s'ils ſont rentez, ou en argent, ſi ce ſont des inſtituts qui ne reçoiuent point de rentes.

Appellez vous cela *le donner aux pauures*, n'eſt-ce pas le donner à ſoy-meſme, comme celuy qui par ſon teſtament, s'inſtitue ſoy-meſme ſon heritier, & ſe le donner en vne façon, ſinon ſi libre, auſſi plus certaine, & plus aſſeuree, que celle dont on le poſſedoit dans le ſiecle, ne le poſſedant plus en particulier, mais en commun, & l'attachant à vne Communauté où il eſt inalienable, & ne peut iamais perir.

Vanité ridicule.

§. CXIII

APpellez vous *viure pauurement*, que d'entrer en vne condition qui n'eſt point obligee de trauailler pour gaigner ſa vie, en vne condition qui a en ſa puiſſance toutes les richeſſes de la Chreſtienté, ſoit par rentes, & poſſeſſions, ſoit par queſtes, appellez vous pauures vn homme qui ſera dans vn ordre à qui appartient de droict, le tiers de tous les biens meubles & immeubles du Chriſtianiſme, & qui, dans ſa ruine, n'a plus que cent millions d'or de rente, *pour viure pauurement*, où eſt le Potentat & le Monarque qui en'ait la cinquieſme partie autant.

Bref, appellerez vous touſiours Pauureté, la deſappropriation, qui eſt l'appeau pour acquerir, & la clef pour conſeruer toutes les Richeſſes imaginables. Mais encore où ſont-ils [TOVS ces Cenobites du Monde qui ont abandonné les richeſſes,] puis que s'ils en quittent, c'eſt d'vne ſorte, pour les reprendre d'vne autre, par vn tour de ſoupplesſe, (l'entendez vous Hermodore) que les Iuriſconſultes appellent, fiction de main bria-

ue. Monſtrez nous vn peu ceſte Regle, ce Formulaire de vœux qui faſſe profeſſion de pauureté, puiſque la plus apparemment pauure de toutes, qui eſt la Minoritaine, ne fait eſtat que *de viure ſans propre.*

Quant aux *Charges* & aux *Principautez* laiſſees pour viure *Pauuremẽt*, ce ſont *des auantures*, qui n'arriuẽt gueres plus ſouuẽt que les Eclipſes, & les Cometes : & qui ſonderoit encore de pres ces vocations extraordinaires, y trouueroit peut-eſtre beaucoup de choſes, qui r'abbatroient de l'oſtentation qu'en font ceux, qui ſe font tous blancs, d'vne eſpee qui ne leur appartient pas, & qui tournent en vanité pour eux la loüable humilité des autres, c'eſt ce que S. Auguſtin reprend en ſa Regle, que là où les Senateurs deuiennent laborieux, les paysans & roturiers deuiennent delicats, & ou les grands de naiſſance ſe font humbles, les gens de baſſe extraction ſe rendent enflez d'orgueil.

D'abondant pour ne tracer aucune ligne ſans ineptie vous appellez cocquin celuy que la neceſſité contraint de mendier. Si la neceſſité prouient de ſa faineantiſe, pouuant gaigner ſa vie, & ne le voulant pas, c'eſt vn *vray cocquin*, & qui merite chaſtiment ; mais ſi elle luy arriue pour l'impuiſſance de trauailler, pourquoy l'iniuriez-vous pour la miſere que Dieu luy enuoye, n'eſt-ce pas imiter la cruauté de ceux qui donnent des coups d'eſpee apres la mort.

Iniuſtice Manifeſte.

§. CXIV.

ACheuez la carriere de voſtre extrauagance. [Qui à cet auantage ſur eux, que s'il endure quelque choſe, c'eſt contre ſa volonté, & eux (les Cenobites) pour leur plaiſir.] Qui erre des le ventre] c'eſt à dire dans le principe ne ſe ſçauroit corriger. L'Autheur de Philothee compare ceux qui vniſſent & ſoumettent leur volonté à celle de Dieu, quand il leur enuoye la Pauureté, ſoit par naiſſance, ou par deſaſtre, à ceux qui la choiſiſſent de leur propre mouuement, &, Hermodore, compare ſans ceſſe les Pauures Inuolontaires aux Volontaires, tenans pour maxime generale ce qui eſt faux de toute fauſſeté, ſçauoir que de tous ceux qui ſont pauures par naiſſance ou par diſgrace, il n'y en a vn ſeul qui acquieſce à la volonté de Dieu, & que de tous ceux qui ont choiſi la Pauureté volontaire donnant leurs biens aux Pauures, il n'y en a vn ſeul qui s'en repente ; ce qui eſt tellement iniuſte à penſer, que le ſimple recit en eſt la deſtruction entiere.

Ie vous prie combien y a-t'il ie ne diray pas de milliers, mais de millions de pauures artiſans, laboureurs, villageois fort contens en leur pauureté, & qui en beniſent Dieu comme Iob & Tobie, qui ſont joyeux & ſatisfaits, & rendent à Dieu de grandes graces quand il leur donne la ſanté, & leur conſerue les mains & les bras, dont ils gaignent leur

faict, combien en y a-t'il qui remercient les riches cõme d'vn grand bien fait, prient pour eux, & les comblent de benedictions, quand ils leur donnent de l'employ, & le moyen de gaigner leur vie. Combien y a-t'il de pauures gens de mestier dans les villes, qui font des presens à ceux qui les font trauailler, pour entretenir leur chalandise: qui ne dira que ces pauures sont volontaires, puis qu'ils vuisent leur volonté à celle de Dieu qui les a rangez en cet estat de pauureté.

D'où leur vient ceste ioye parmy tant, & de si continuelles fatigues, sinon de la liesse du salutaire de Dieu, & de la fermeté de son esprit principal,] tesmoin le parfait contentement de ce pauure dont il est parlé en la vie de Thaulere; & l'allegresse de cet autre, qui toucha si fort S. Augustin, comme il remarque en ses Confessions, voyant qu'il auoit acquis vn contentement dans la pauureté, qu'il recherchoit auec beaucoup de soucy, & qu'il n'osoit se promettre dans vne grande fortune: ce qui porta coup à sa cõuersion, & luy donna les premiers mouuemẽs du mespris des honneurs & des vanitez du monde.

Section.

§. CXV.

LE grand Stoïque a entreueu ceste felicité de la pauureté volontaire parmy les obscuritez du Paganisme, heureuse la pauureté, disoit-il, quand elle est ioyeuse, ie me trompe, adiousstoit-il, quand elle est allegre elle n'est plus pauureté, & encore, ô pauureté que tu es vn grand bien, mais peu cogneu. Mieux vaut, dit le Sage en ses Prouerbes vne bouchée de pain tout sec auec ioye, qu'vne maison pleine de bonne chere, & de graisse, mais troublee de riotes & de noises.

Quelle iniustice d'esprit est celle-là, Hermodore, de croire que tous ceux qui sont pauures par naissance ou par desastre sont pauures inuolontaires, que nul ne porte son sort auec patience, que tous murmurent cõtre Dieu, & comme vous dites quelques lignes plus bas *sont desesperez en leurs miseres*, ne vous imaginant pour Pauures volontaires que ceux qui ont vne fois tout quitté, & donné tous leurs biens aux personnes miserables, pour embrasser le conseil de I. C. comme si ceux-là ne pouuoient pas rendre le necessaire volontaire (comme ces pauures patiens qui souffrent de bon cœur les supplices ausquels ils sont iustemẽt condamnez pour leurs crimes, bien qu'à l'abord la nature y repugne) & ceux-cy ne pouuoient iamais deschoir de ceste volonté qui leur a fait vne fois donner leur substance aux necessiteux.

Hermod. p. 217.

Si est-ce que sainct Bonauenture remarque, que quelques Disciples de S. Iean l'Euangeliste, ayant ainsi tout quitté par l'auis de leurs Maistre, se repentirent par apres contre luy comme fit Israël cõtre Moyse, ce qui me fait peser, que la volonté de l'homme estant ambulatoire iusques à la mort, n'ayant rien de plus certain que son inconstance, & estant vn Mercure qui

ne se peut fixer, il est malaisé de s'imaginer, si ce n'est pieusement que la tentation du repentir n'arriue quelquefois à ceux qui ont embrassé auec peu de iugement & de vocation les conseils Euangeliques.

Que la Desapropriation, n'est point Pauureté.

§. CXVI.

IE voy bien où vous tendez, Hermodore, c'est à ce benit vœu de Pauureté que vous pretendez estre fait par les Cenobites, & auquel vous voulez mettre le faiste de la Pauureté volontaire & Euangelique, & y attacher l'immobilité, comme si vous mettiez vn cloud à la rouë de la fortune, pour l'arrester. Mais vous y perdrez vostre huile & vostre peine, vos artifices sont trop grossiers, vous ne nous surprendrez plus par l'equiuoque de Pauureté & de desapropriation, la mine est euentee, elle n'aura plus d'effect, elle ne renuersera plus de iugement par sa soupleſſe. L'on vous a dit cent fois, & autant de fois que vous choperez à ceste pierre, autant de fois, pour vous releuer amiablement, on vous dira, que vous prenez Lia pour Rachel, vne statuë pour Dauid : & la desapropriation pour Pauureté, & qui pis est pour Pauureté Euangelique selon son estenduë, encor qu'il n'y ait pas moins de difference entre la Desapropriation Cenobitique & la Pauureté, qu'entre le iour & la nuict, les Richesses & leur Priuation. Car ceste Desapropriation bien obseruee est certes incõpatible auec la Proprieté en particulier, mais non pas en commun & est compatible auec la possession en commun de toutes sortes de richesses ; la Pauureté Euangelique au contraire n'est compatible auec aucunes richesses, rentes maisons, possessions, ny en particulier, ny en commun, mais elle peut compatir auec la proprieté de ce que l'on gaigne de son trauail de corps ou d'esprit, pour l'entretien de la vie, lequel estant pris, le reste est deub aux necessiteux, & quand on est dans l'impuissance de viure de ce labeur, on peut auoir recours à l'aumosne, & non autrement. Comparez la auec la Desapropriation des Cloistres rentez, & voyez si l'on ny possede rien en commun, si l'on y vit du trauail spirituel ou corporel, & si l'on y a recours à la mendicité quand ce labeur manque. Comparez-la auec celle des Cloistres non rentez, dont la queste est plus abondante & plus asseuree que tous les reuenus des fondez, & voyez s'ils ne possedent pas leurs Conuens & leurs meubles en commun, voyez s'ils y viuent de leurs trauaux de corps ou d'esprit, & s'ils n'ont recours à l'aumosne que quand ils ne peuuent trauailler, ajustez leur vie à ce niueau, & voyez si elle est pauure, & comme vous dites, ce semble, par plaisir & pour vous esgayer, s'ils viuent pauurement pour leur plaisir.

Que si les non rentez vous soustiennent, qu'ils ont droit de viure d'aumosnes, sans estre obligez à seruir l'Eglise ny le prochain corporellement ny spirituellement, ny à trauailler pour gaigner leur vie, mais seulement pour fuir l'oisiueté, & que leur entretien leur est deub *en vertu seulement de ce qu'ils ont fait vœu de viure sans propre.* Iugez en quelle maniere ils *p.* 426

practiquent la Pauureté Euangelique, qui ſuppoſe qu'ayant diſtribué tout ſes biens aux Pauures on viue par apres de ſon trauail, & qu'on ne puiſſe auoir recours à la mendicité que quand on ne peut viure de ſon labeur.

De ceux qui ſe font Cenobites par diſgrace.

§. CXVII.

MAis donnans cela au deſir de voſtre ame, que dans les Conuens on face vœu de Pauureté (ce que vous ne ſçauriez monſtrer en aucune Regle) vous imaginez vous qu'il n'y en entre point, qui ſoient pauures de naiſſance, ou par deſaſtre, ou, pour parler ſelon vous, *que l'infortune de leur naiſſance ait jettez dans vne condition miſerable.* Le poli Eſcriuain *des Heureux ſuccez* qui eſt vne de vos Idoles, eſt bien d'vn autre auis, car il fait vn Chapitre expres, c'eſt le XII. de ſa I. Partie, pour monſtrer que c'eſt vne choſe ſaincte, & parfaicte, que de ſe faire Cenobite par deſeſpoir: ne croyez pas à mon rapport, mais à ſes paroles que voicy, & qui ſeruiront d'ornement & d'embelliſſement à ceſte page.

Heur. ſuc. p. 109. [Si ayant fait voile dans cet Ocean (du monde) vous eſtes ſurpris de l'orage, & battu des vents contraires qui vous obligent de relaſcher, ſi toutes choſes vous ſuccedent mal, ſi l'auarice eſt punie par vne notable deſroute de biens; ſi l'ambition eſt mortifiee d'vn refus, la vanité d'vne honte publique, l'amour d'vn meſpris, l'amitié d'vne tromperie, que les yeux ne voyét de tous coſtez que des eſcueils, & que l'eſprit ne conçoiue qu'vn deſeſpoir; Au moins pauure homme rentrez en vous-meſme, & ſoyez inſtruit de la vanité des choſes du monde à vos deſpens.]

Pourſuitte.

§. CXVIII.

p. 111. & 112. ET vn peu plus bas il pourſuit ainſi ſa pointe. [Venez Ame ſaincte, car c'eſt Ieſus-Chriſt qui vous appelle, qui vous deſtache du monde par tant d'efforts, qui vous en ſevre par ſes amertumes. C'eſt luy qui briſe vos chaiſnes pour rendre voſtre liberté, qui vous tire d'vn ſepulchre plein de pourriture pour vous reſſuſciter auec luy, & vous faire reſpirer vn air plus doux dans vn Cloiſtre. Ne craignez pas que ces diſgraces diminuent le merite de voſtre vocation. Le port reçoit également les vaiſſeaux, qui y ſont portez par vn vent, ou contraire, ou fauorable: L'Arche fut ouuerte à la Colombe, qui n'y retourna que parce qu'elle ne trouua point de terre pour ſe repoſer. S. Paul Hermite ne ſe retire dedans le deſert que pour fuyr la perſecution;] & neantmoins Dieu rend ſa ſolitude floriſante, & le fait illuſtre en ſainteté & en miracles. Ce fut la contrainte des Tyrans qui engagea les Martyrs dans les ſupplices, qui leur ont fait

Digitized by Google

meriter les palmes & les couronnes qu'ils ont au Ciel : De meſme quand ce ſeroit la violence d'vne affliction qui vous feroit eſpouſer les auſteritez Religieuſes, comparees à vn long martyre, ne croyez pas que les ſentimens de pieté, & les recompenſes de la gloire en deuiennent moindres.]

Mais il eſt, & delicat, & admirable tout enſemble, quand il allegoriſe ſi dignement, & applique ſi mignardement à ce ſujet ce trait du X. & LI. de Ieremie *vos foudres Seigneur, ſe ſont changees en pluyes tres-fecondes.* Appellant Heureuſes les pauuretez du ſiecle & les infortunes deſeſperees, qui jettent dans la fertile abondance qui ſe trouue dans les Cloiſtres vraye terre de promeſſe où coule le lait & le miel,] où diſtille la roſee du ciel, & la graiſſe de la terre] où les fruits ſont ſi doux & ſi gros, où l'on laue ſes pieds de beurre, & où la pierre fluë des ruiſſeaux d'huile.] *p.* 113.

Ce pendant pour accorder voſtre doctrine auec celle-là, Hermodore, & en faire naiſtre le concert d'vne agreable hurmonie, repreſentez-vous ſi ceux que vous appellez *Gueux, ſont des Coquins Malheureux, & des Beliſtres, que l'infortune ou la naiſſance jette dans vne condition miſerable, & deſeſperez en leurs miſeres,* quelle obligation ont les Cloiſtres, à ce digne Eſcriuain dont vous eſtes idolaſtre, & que vous n'oſeriez contredire à peine d'eſtre tenu pour *faux frere*, de les remplir de regimens compoſez de ces braues hommes, qualifiez des titres qui partent de voſtre plume. *Hermod. p.* 216. & 217.

De la liberté des conſeils Euangeliques.

§. CXIX.

COntinuons à ſuiure vos piſtes, à la trace de vos onguens. [En verité, dittes vous, cela eſt-il conforme aux conſeils Euangeliques. qui ſont eſloignez de toute contrainɛte? Le Sauueur n'a-il pas dit, que qui les pourra prendre, les prenne? & vous blaſmez ceux, qui les embraſſent volontairement?] *Hermod. p.* 217.

Touſiours vous choppez à meſme pierre, tant ceſte opinion eſt profondement grauée, & auec de l'eau forte, dans voſtre teſte, que les Cenobites embraſſent la Pauureté volontairement, quand vous nous aurez monſtré vne Regle qui ordonne que l'on faſſe vœu ou Profeſſion de Pauureté, nous vous croirons, mais iuſques-là nous demandons diſpenſe, & nous vous ſupplions de nous donner caution de cela, car nous ne ioüons point ſur la foy de Gentil-homme.

Il eſt vray que les conſeils ſont eſloignez de toute contrainte, & quand vn homme vnit ſa volonté à celle de Dieu qui le fait pauure, ou par naiſſance, ou par deſaſtre, qui le contraint à ceſte ſoumiſſion de volonté, Dieu meſme ne s'eſt pas reſerué ce pouuoir ſur la volonté humaine de la contraindre, il la preſſe, il la pouſſe, il l'inſpire, il l'enuironne de graces, mais au milieu de tous ces attraits elle demeure dans ſa pleine, & entiere liberté, de les receuoir, ou de les rejetter, le conſeil ne ſeroit plus conſeil s'il obligeoit, il deuiendroit precepte.

Et posons le cas que les Cenobites fassent vœu de pauureté (ce que vous vous persuadez, & ce qui n'est point) par ce vœu, selon le mot de S. Augustin ne rendent-ils pas precepte ce qui est de conseil, & par consequent contraint ce qui, auparauant le vœu, estoit libre: comme dites-vous dõc qu'en eux, *les conseils Euangeliques sont esloignez de toute contrainte.* Vous repliquerez qu'il leur a esté libre de les voüer, & qu'ils les ont voüez sans contrainte, & ie respondray qu'ils en ont fait comme les Legistes disent des contracts, qui sont au commencement volontaires, & par apres necessaires, leur principe est bien sans contrainte, mais pourtant leur pratique est contrainte, ce principe libre n'est qu'vn instant auquel on prononce le vœu, la suite contrainte dure toute la vie, comme pouuez-vous donc dire qu'en eux les conseils Euangeliques *sont esloignez de toute contriante.* A quoy seruent tant de prisons, tant de Chapitres, tant de corrections, tãt de Penitences, tãt de punitions, tant de disciplines regulieres, sinon pour contraindre à l'obseruance de leurs conseils voüez, ceux qui s'en emancipent.

De la Desapropriation,

§. CXX.

Ibid. VOus roulez la pierre de Sisiphe en poursuiuant, [quel peut estre vostre dessein, sinon d'enseuelir cette perle Euangelique, dans vn vil & dangereux mespris.] Ceux qui liront les trois Chap. XIV. XV. XVI. de la III. Partie de Philothee blasmeront vostre iugement, ou plustost celuy de vos instigateurs, de temerité. Est ce enseuelir dans le mespris *la Perte de la Pauureté Euangelique*, que la representer telle que I. C. la conseille, en vendant tous ses biens, & les donnant aux pauures, & puis viuant de son trauail de corps & d'esprit, ou de mendicité quand ce trauail manque.

Mais plustost n'est-ce pas l'enueloper dans le mouschoir, comme fit ce seruiteur paresseux dans l'Euangile, le talent que son maistre luy auoit donné pour le faire profiter, & l'enfoüir dans terre, que de la desguiser sous vne desapropriation qui n'en a que l'ombre, & le masque, & qui est reellement, & de fait, le seroit pour acquerir, & pour conseruer toutes les richesses du monde.

Ce n'est pas qu'en soy ceste desapropriation Claustrale ne soit bonne pour conseruer les biens des Communautez & ne soit neccessaire à ceux qui s'engagent dans la vie commune, l'Eglise l'ayant approuuée qui la peut trouuer mauuaise? mais que l'Eglise ait decidé, & donne pour article de foy aux fideles, que ce soit ceste Pauureté qui est conseillee en l'Euangile, c'est, iusques à present, ce qui n'est point venu à ma cognoissance, quelque diligence, que i'aye faicte de le chercher, & aussi tost que vous me l'aurez fait paroistre, Hermodore, ne doutez point que ie ne donne les mains à la decision de celle, qui nous baille Dieu pour Pere, si nous la recognoissons

reconnoiſſons pour mere.

Ie penſerois bien qu'en quelques lieux cette deſ-appropriation pourroit eſtre exprimee par le mot de Pauureté; mais c'eſt comme le conſeil de Continence que l'on exprime improprement par le mot de Chaſteté, la chaſteté eſtant vne vertu de commandement, non de conſeil; ouy bien les actes de cette vertu que l'on appelle de Continence & de Virginité. Auſſi la deſ-appropriation eſt quelque eſpece ou image de Pauureté, entant qu'elle priue de la liberté d'aliener, de vendre, manger, diſſiper, ou perdre les biens qu'on ne poſſede qu'en commun, & par indiuis: mais qu'elle ſoit vne priuation totale des richeſſes, comme eſt la Pauureté, qui le croira ſinon celuy qui ne verra pas que derriere ce rideau les Preſtres deſcouuerts par Daniel, mangent tous les reuenus, & deuorent toute la ſubſtance de la Chreſtienté, ſoit par les reuenus qu'ils poſſedent, ſoit par les queſtes qu'ils exigent, ſans aucune obligation de trauailler ny de corps ny deſprit pour gaigner leur vie.

Vanitez criblees.

§. CXXI.

VOus paſſez outre, & auancez ainſi: [A quoy tendent tous ces diſcours, ſinon que la pauureté Reguliere eſtant moins loüable que la Seculiere, les Gueux deſeſperez en leurs miſeres ſoient preferez aux Cenobites [qui poſſedent leurs ames en patience au milieu de leurs meſ-aiſes.] *Hermod. 217.*

Vous auez grand tort de faire croire au Secretaire de Philothee qu'il compare ce qui n'eſt pas à ce qui eſt, car ne croyant nullement que ceux que vous appellez Reguliers (nous teſtonnerons ce mot en ſon lieu) faſſent vœu de Pauureté, ny qu'ils la pratiquent, telle qu'elle eſt conſeillee en l'Euangile; ils peuuent bien eſtre à ſon iugement deſappropriez volontaires, mais non pas pauures volontaires: eſtant dans les richeſſes neceſſaires, vtiles, commodes, delectables, ſuperfluës & ſurabondantes, c'eſt à dire dans tous les degrez de richeſſes par deſſus les yeux.

Les ſeuls Seculiers ſont capables de pratiquer la Pauureté conſeillee en l'Euangile ſelon toute ſon eſtenduë, ne poſſedans rien ny en commun ny en particulier, & ne tirans leur vie que de leur trauail, & quand ils ne peuuent, ayans recours à l'aumoſne. Le Cenobite par ſon vœu de deſ-appropriation fait profeſſion non ſeulement de n'eſtre iamais, mais de ne pouuoir iamais eſtre pauure: car il poſſede en commun des rentes, ou vne queſte qui vaut mieux, & qui eſt plus aſſeuree; il n'eſt point obligé à viure de ſon trauail ny corporel ny ſpirituel, & c'eſt par maniere de tribut *qu'il leue ce que le peuple doit à ſon exercice.* *Heur. ſuec. p. 44.* *Voyez pag. 426. 427. & 428.*

A quel propos leur preferoit on *les Gueux deſeſperez en leurs miſeres,*

Digitized by Google

puis qu'ils n'ont point de miseres, se glorifians au contraire en la multitude de leurs richesses :] comme l'on peut voir dans Tritheme parlant de celles de son Ordre, qu'il met au tiers de tout le bien de la Chrestienté : & dans le liure de Platus où il estale comme en triomphe les trophees des richesses dont le Cenobisme a deschargé le monde, comme s'il parloit des despoüilles d'Amalec.

Au demeurant c'est vne marque éuidente *qu'ils possedent leur ame en patience parmy leurs mes-aises*, (s'ils en ont) de ce que leur sainte ou profonde humilité ne peut souffrir que l'on prefere, en matiere de pauureté, celle des Seculiers, aux immenses & prodigieuses richesses des Cloistres, couuerts du voile de des-appropriation en particulier non en commun, qui leur sert comme a nos protoplastes de fueille de figuier pour couurir leur honte.

Logique pitoyable.

§. CXXII.

Hermod. p. 217.

IE ne puis, adiouſtez vous, me rendre capable de cette doctrine, ny captiuer mon esprit à ce raisonnement : La Pauureté des Cenobites est volontaire, Donc elle a moins de merite que la contrainte.] C'est pour vous exercer à courir la lance cõtre vn faquin de quintaine, que vos sifleurs vous dressent. Qui fait ce des-raisonnable raisonnement sinon vous. On vous nie que *les Cenobites facent vœu, ny profession de pauureté, soit volontaire, soit inuolontaire* ; à qui en auez-vous, à qui voulez-vous tous qu'on vous compare, ô fille de Sion !] ô la Sunamite ! ô l'oublieuse !

Mais pour accorder à vn malade de plaire tout ce qui luy plaist, accordant à l'hypocondriaque que sa resuerie est veritable, que gaignera-t'il ? que cette pretenduë *Pauureté volontaire* Cenobitique, a plus de merite que la contrainte des Seculiers, qui pensa iamais à cette galanterie. O Ajax, ce sont des pourceaux que vous combattez, ce ne sont pas les soldats d'Vlisse. A qui pensez-vous Caualier auantureux, braue Dom Guichot, ce n'est pas vn Geant qui iouë de l'espadon, c'est vn moulin à vent contre qui vous mettez vostre lance en arrest : qui n'aura pitié de la passion qui suggere ces fantaisies ? La diuine Philothee compare ceux qui volontairement acquiescent au choix que la Prouidence celeste fait pour eux de l'estat de Pauureté, à ceux qui la choisissent de leur mouuement propre ; appellez-vous cela preferer la Pauureté contrainte à la volontaire, est-il rien de plus volontaire que cet acquiescement. Y a-il quelque comparaison entre la Prouidence de Dieu & la prouidence humaine, entre le choix de Dieu & le nostre, entre la volonté diuine & la volonté propre : lequel vaut mieux de ce qui est reuelé par la chair & le sang, ou de ce qui l'est par l'esprit de Dieu,] de ce qui naist de la volonté de l'homme, de la volonté de la

Digitized by Google

chair & du ſang, ou de ce qui vient de Dieu.] Les penſees de Dieu ne ſont-elles pas eſleuees au deſſus des noſtres infiniment plus que le ciel ne l'eſt de la terre.] Dieu voit-il comme l'homme voit,] ce qu'il fait n'eſt-il pas mieux fait que ce que nous faiſons: & s'il nous fait pauures noſtre ſoumiſſion à ſon ordonnance n'eſt-elle pas plus ſelon ſon vouloir, que ce qui part de noſtre propre election. Lequel eſt le meilleur: que ie me faſſe malade, ou que ie m'eſtropie; ou bien que ie ſouffre la maladie, ou l'eſtropiement auec reſignation au bon plaiſir de Dieu, quand il m'en afflige.

[Vous ne pouuez captiuer voſtre eſprit à ces raiſonnemens.] Si eſt-ce que pour croire il faut captiuer ſon entendement ſous l'obeïſſance de la foy.] Mais ie crians que la parole dite autrefois par le Sauueur aux Phariſiens, predeceſſeurs de vos Miſtaguogues, ne leur conuienne, comme pouuez-vous croire, vous qui cherchez la gloire l'vn de l'autre.]

Blaſpeme horrible.

§. CXXIII.

VOus acheuez comme vous auez commencé, par vne concluſion auſſi bourruë, que les propoſitions qui la precedent. [Et donc a cauſe que Ieſus-Chriſt eſt mort volontairement, ſa paſſion ne nous eſt pas ſi vtile que ſi les Iuifs l'euſſent crucifié contre ſa volonté? Cette maxime eſt bonne chez vn Antimoine: mais vn Docteur Catholique ne l'approuuera iamais.] *Hermod. p. 217.*

Si l'honneur du Sauueur qui y eſt blaſphemé ne rendoit point ce diſcours deplorable auec des larmes de ſang, il ſeroit ridicule au plus haut eſtage. Que dites-vous là, ou que vous fait-on dire, (car vous portez la marotte de ceux qui bruſlent voſtre pate pour tirer les marrons du feu:) La volonté humaine du fils de Dieu, qui a eſté & viateur, & comprehenſeur tout enſemble, a eſté dés le premier inſtant de ſon Incarnation tellement & ſi inſeparablement jointe à la diuine, qu'elle n'a iamais pû comme celle des Bien-heurex en eſtre ſeparee vn ſeul moment. Si celuy qui adhere à Dieu par charité eſt fait vn meſme eſprit auec luy,] que ſera-ce de la volonté humaine de Ieſus-Chriſt, qui ſe diſoit venu pour faire non ſa volonté mais celle de ſon Pere: Mon Pere, luy dit-il, voſtre volonté ſoit faite & non la mienne, qu'il ſoit fait ainſi que vous voulez, non comme ie veux; ouy mon Pere, puis qu'il vous a ainſi plu, il eſt eſcrit à la teſte du liure que ie faſſe voſtre volonté, mon Pere, ie le veux, & qu'elle regne au milieu de mon cœur.] N'eſt-ce donc pas vne imagination effroyable de dire que celuy qui auoit pouuoir de rendre ou de retenir ſon ame, qui a eſté offert & immolé parce qu'il la voulu, qui fait tout ce qu'il veut au ciel & en la terre,] à la volonté duquel toutes choſes ſont ſoumiſes,] ait pû eſtre crucifié par

les Iuifs contre ſa volonté. Ce diſcours ne peut eſtre fait que par des Impies, non par *des Antim..... vn Docteur Catholique au lieu de l'approuuer* prononcera vn grand anatheme contre de ſi horribles ſuppoſitions.

Puis qu'vn abyſme en appelle vn autre, il falloit bien apres tant deſchapemés que vous tombaſſiez dans cét abyſme des abyſmes, dans cette foſſe que vous auez vous-meſme creuſee, & que l'eſprit de blaſpheme fiſt la cataſtrophe de tant d'extrauagans raiſonnemens que vos *Theologiens enfileurs* vous ont fait roulet l'vn apres l'autre. Voila ce que c'eſt, Hermodore, que de s'attaquer aux Saints, & à la doctrine ſi vniuerſellement receuë de l'Autheur de Philothee, qui ſe prend à ceux qui voyant Dieu, s'emportent à la fin contre le Dieu qu'ils voyent; ce que ie puis faire c'eſt de pleurer la perte des yeux de voſtre iugement, que les doux enchanteurs vous ont, ou arrachez, ou bandez, pour vous faire tourner cette meule comme à vn Sanſon, & pour vous faire parler en vn Sanſonnet, & tenir vn langage impie en Pie ſans ſçauoir ce que vous dites.

De la vie en Communauté.

§. CXXIV.

Hermod. p.217. Directeur p.210.

VOus paſſez, & moy auec vous, à l'examen d'vn autre paſſage du Directeur. Il ira ſur voſtre rapport, car ie ne l'ay pas trouué dans le liure à la page que vous citez. Le ſens pourtant en eſtant veritable, ie penſe eſtre obligé au ſouſtien de cette verité: que vous n'oſez choquer qu'en biaiſant, & la regardant en Balaam par le coſté non de droit front. Vous le produiſez ainſi: [Les vœux & l'exercice de la pauureté, qui ſe fait hors d'vne communauté, eſt, comme plus difficile, auſſi plus accomplie, que dans vne ſocieté, où l'vn porte le faix de l'autre.]

Ne pouuant nier cette verité que l'exercice n'en ſoit plus difficile, eſtant moins appuyé & aſſiſté, (ſuppoſé, ce qui eſt en debat, ſçauoir, que les Cenobites faſſent vœu & profeſſion de pauureté) vous vous iettez dans vn grand lieu commun que vos Copiſtes vous ont ramaſſé, à la loüange de la vie commune: penſant prendre voſtre aduerſaire par le flanc, vous ouurez le voſtre, & donnez le moyen de vous percer à iour. A quoy vous amuſez-vous, Hermodore, ignorez vous que toutes les choſes humaines ſont des medailles à deux enuers, des vaiſſeaux à deux anſes. La Societé a ſes biens & ſes maux, auſſi a la Solitude, l'vne & l'autre ont leurs loüanges & leurs blaſmes, leurs perfections & leurs deffauts, l'Eſcriture, & les Peres, ſont remplis des eloges de l'vne, & de l'autre vie Solitaire & Sociale.

Hermod. p.218.

Vous apportez vne grande piece de ſainct Auguſtin ſur ce mot du Pſeaume 132. O qu'il eſt bon & agreable que les freres demeurent enſemble:] où il loüe ceux qui viuent en Communauté, ie le croy bien, il

Digitized by Google

a luy-meſme dreſſé vne regle pour ceux qui voudroient mener vne vie commune : il a luy-meſme en ſa regle eſtably la deſ-appropriation comme l'ame de cette vie là, & ſans laquelle ce ne ſeroit que confuſion & deſ-ordre. Mais que de là il faille conclure, que la deſ-appropriation eſt Pauureté, & que cette Pauureté (ſi elle l'eſtoit) fuſt plus difficile à pratiquer que dans la vie priuee, ſinguliere, & ſolitaire, ou vn homme ne poſſede que le ſalaire de ſon trauail, n'ayant rien ny en particulier ny en commun, c'eſt ce que ſainct Auguſtin ne penſa iamais.

Quand il parle du vœu que l'on peut faire à Dieu de paſſer ſa vie dans vne Communauté, (ce qu'il dit encore ſur le Pſeaume 75.) il ne viſe nullement au vœu de Pauureté, ny de pauureté Euangelique, comme la lecture des paſſages meſmes rapportez dans les preuues iuſtificatiues, le peut monſtrer ; ce qui teſmoigne la foibleſſe de la concluſion que vous en tirez, *Que le vœu de Pauureté eſt en ſa perfection dans l'exercice d'vne Communauté*, puis que la deſ-appropriation que l'on pratique dans les Cloiſtres eſt le receptacle, ou la mer de toutes les richeſſes du ſiecle.

Hermod. prem. p. 20. & 22.

Hermod. p. 218.

Commoditez des Communautez Cenobitiques.

§. CXXV.

QVi pourra ſans vous rire au nez, vous oüir dire à veuë de païs, ou plutoſt à perte de veuë, [que dans vne Cõmunauté, l'vn dõne exemple à l'autre de ſouffrir la neceſſité ſans murmure, & de releuer ſon courage en veuë de la patience de ſes freres qui endurent les meſmes incommoditez.] Eſt-ce point des Communautez rentees dont vous parlez, car voyez-vous dans vn Ordre qui n'a que cent millions d'or de rente pour viure pauurement, & a qui on fait grãd tort d'oſter le tiers de tous les reuenus de la Chreſtienté qui luy appartiennẽt, il y a de grandes & notables incommoditez, & ſi l'on n'eſt raſſaſié le murmure eſt fort à craindre. Vn pauure Benedictin qui n'a que quinze mille Monaſteres (comme dit Tritheme) ou trente-ſept mille (comme dit Folengius, tous deux du meſme Ordre) pour ſe retirer, baſtis la plus part comme des Palais Royaux, eſt dans vne profonde imitation de la parfaite & Euangelique pauureté de I. C. qui n'auoit pas ou repoſer ſa teſte. Eſtre dans vn de ces Conuens de cinquante, quatre vingts, cent mille eſcus de rente, & en vn beſoin dans celuy du Mont-Caſſin qui auoit autresfois, au rapport de Stellantius, pres de deux millions d'or de rente pour entretenir cent ou ſix vingts pauures Celes de Cenobites, affligez, miſerables, mourans de faim, n'eſt-ce pas cette diſette, à voſtre auis, n'eſt-il pas beſoin [de releuer ſon courage, pour ſouffrir ces neceſſitez ſans murmure, en veuë de la patience des autres freres qui endurent les meſmes incommoditez.

Section.

§. CXXVII.

VOus direz que ie ry, Hermodore, certes voſtre propoſition eſt de telle nature, qu'elle porte plutoſt à la philoſophie de Democrite, qu'à celle d'Heraclite, & il ſeroit mal-aiſé de luy donner des larmes, ſi elles n'eſtoient eſpreintes par la vehemence du ris. Vous repliquerez que vous entendez parler des Communautez non rentees, & que c'eſt là où l'on ſouffre de grandes incommoditez. Ie croy bien, mon cher frere, ou que vous ne ſçauez pas, ou que vous feignez de ne ſçauoir ce que vaut vne bezace artiſtement maniee. Ie vous coniure, ſi vous auez des yeux, de les ouurir ſur les Monaſteres Rentez & ſur les non rentez, & de voir ceux qui ſont en meilleur ordre, ſoit pour les baſtimens, ſoit pour les ornemens, ſoit pour les meubles de l'Egliſe, ou des Communautez: cherchez ou ſont les plus amples & belles Librairies, & par là vous trouuerez ou giſt le lievre de la commodité. Sçachez donc (& peut-eſtre le ſçauez-vous mieux que moy, mais vous cachez voſtre jeu, & vous ne voulez pas entendre, pour ne ſentir le remords qui vous oblige à mieux faire,]) que les non Rentez ſont incomparablement mieux fondez, plus aſſeurez de leur vie, plus abondamment pourueus des choſes non neceſſaires ſeulement, mais vtiles, mais commodes, mais ſuperfluës, mais delectables, que ceux qui viuent de leurs reuenus, qu'ils ont tout cela auec moins de ſoin, de tracas, de peine, & de fatigues, que ceux qui ont des poſſeſſions, & mille trauaux à les faire valoir, à ſe faire payer de ce qui leur eſt deu, à plaider, ſolliciter, prier, menacer, pourſuiure. Tenez pour certain, que comme, nous ſommes en vn temps, ou la plume tranche le fer, c'eſt à dire ou les gens de Iudicature deſterrent la Nobleſſe toute en vie; auſſi pour le regard du Cenobiſme, le petitoire vaut incomparablement mieux que le poſſeſſoire.

Demonſtration.

§. CXXVIII.

I'Ay veu vn Traité *de la Philandicité* eſcrit à la main que l'on dit eſtre du Directeur, ou tous ces ſecrets ſont deſuoilez, & où il prouue ſi clairement, & par des demonſtrations ſi euidentes ce que ie viens d'auancer, que s'il voit le iour, il vous donnera, Hermodore, bien de l'exercice, & non moins aux Maiſtres de vos ouurages. Ie diray ce trait en paſſant que i'y ay remarqué. Tout ce qu'il y a de beau & de rare dans

Digitized by Google

les Citez plus illuſtres ſe voit dans les Conuens de ceux que l'on appelle mandians, &s'il y a des ruines, des reparations, & quelque choſe de délabré cela ſe rencontre dans les Monaſteres rentez. Ceux là ſont les Maiſtres de toutes les cõſciences & de toutes les bources des villes, ils n'ont qu'à demander & ils ont,] ce ſont de petits Dieux, ils diſent & c'eſt fait :] manquer à exercer leurs volontez c'eſt ioüer à ſe perdre d'honneur, de reputation, de biens, de credit, de tout, & cela de quelque condition que l'on ſoit. Si l'on ne dõne pas ſelon les moyens, ou qu'ils ſçauent (car que ne ſçauent-ils) ou qu'ils s'imaginent que l'on a, on paſſe auſſi toſt pour vn taquin, ſi on ne donnoit rien on ſeroit vn faquin. Si l'on ne continuë à bailler ſelon la couſtume qui fait rente, loy, reuenu, regiſtre, quelque ſecrete decadence de fortune, ou neceſſité que l'on ſouffre, on vient du murmure aux ſoupçons, & de là dans l'infamie, ſi on en rabat on panche vers ſa ruine, ſi on ſouſtrayoit entierement la liberalité pour la tourner ailleurs aux vrais miſerables, & qui ne peuuent, le voulans, viure de leur trauail, on eſt perdu : la mine ne ioüe pas ſi promptement, la ſappe creuſe auparauant, on fait de petites plaintes, on les accroiſt, on engendre dans les compagnies & le voiſinage, des ſoupçons, ou d'auarice, ou de mauuais meſnages, tout homme qui vit dans le ſiecle de quelque qualité qu'il ſoit a beſoin de reputation, pour rouler auec eſclat & dignité dans le monde, on ſent cette vogue diminuer, cét or ſe noircir, cette belle couleur ſe ternir, en vn mot on vous donne le M....

On vous lapide & vous ne voyez point le bras qui vous iette la pierre, vous diriez qu'on a fait de voſtre renommee vne image de cire, on la pique, on la fond en ſecret, & au loin, & vous en reſſentez les pointures, & qu'elle ſe fond à veuë d'œil, on ne ſçait d'où cela vient, car on ne voit pas (mais il y a vn teſmoin au ciel & vn iuge qui voit tout) les malices ſpirituelles en des eſprits dont on penſe la conuerſation toute celeſte,] & qui ont pour voile de leur malignité, l'image de la liberté des enfans de Dieu.]

Suitte.

§. CXXVIII.

SI c'eſt vn Aduocat, vn Procureur, vn Medecin, vn Apoticaire, vn Chirurgien, ils ſe verront inſenſiblement dépoüillez de leurs pratiques, décrits par cy par là par ceux à qui ils auront ou ſouſtrait ou diminué le tribut ordinaire. Le Marchand & l'Artiſan de meſme. Si c'eſt vn Paſteur on le mettra dans vn meſ-eſtime, & puis dans la haine de ſes oüailles ; Si vn Magiſtrat on deſcriera ſon integrité, ſon equité ; vn Gouuerneur ſera mis en mauuaiſe intelligence auec la Nobleſſe, & tous les Eſtats d'vne ville ou prouince. Les Princes meſmes n'eſchaperont pas ces attaintes de langue. Ainſi les biens, l'honneur, & la

vie quelquefois, de toutes ſortes de perſonnes, ſont au pouuoir des levres trompeuſes qui parlent en vn cœur & en vn cœur.

Ce n'eſt là qu'vne chetiue idee des ſecrets du petitoire, pour reuenir à vous, Hermodore, qui eſtes ſi ſimple que d'aller à la voix de l'hyemne, qui ne ſe plaint que pour attirer à ſoy le paſſant & le deuorer, on vous auertit qu'il y a des Communautez non rentees dans les grandes villes qui ont en ſept ou huit ans eſleué des Conuents de cent & ſix vingts mille eſcus, ſans conter l'entretien gras & abondant, de ſoixante & quatre vingts freres, & tant d'ornemens d'Egliſe, & de precieuſes argenteries, qu'il y a des Sacriſties de ſemblables pauures Conuens qui vont à plus de cent mille eſcus. A voſtre auis, y a-t'il dequoy exercer la patience dans ces incommoditez, & dequoy crier au ventre & à la famine ſur des monceaux d'or & de bled.

Iuſtes incommoditez du Pareſſeux.

§. CXXIX.

ET puis quand nous vous concederions ce que vous auancez pour des bourgades miſerables où l'on baſtit quelques Conuens de cette ſorte, & où ils ne trouuent pas, car ce ſont de petits ruiſſeaux, les gros poiſſons qui ſe peſchent dans les grandes riuieres : à qui ſe doiuent-ils prendre de leurs incommoditez, ſinon à eux-meſmes, & à l'obſeruance de leurs Regles, qui leur ordonnent (& à tout homme qui n'a rien) de viure de leur trauail d'eſprit, ou de corps, auant que recourir à l'aumoſne. Mais ne vouloir trauailler ny de corps ny d'eſprit, pour gaigner ſa vie, encore qu'on en ait le moyen & le pouuoir, & ſe perſuader que ſans cela le monde leur doit leur entretien en veuë ſeulement de ce qu'ils ont fait vœu de deſ-appropriation, & que s'ils font quelque choſe ce n'eſt que par amuſement & diuertiſſement, & pour euiter l'oiſiueté, & tout cela ſelon la tres-ſaine & tres-ſainte Doctrine des *Heureux ſuccez*, que nous auons produite & reproduite, parce qu'il importe de l'inculquer, afin que l'on connoiſſe de quel bois ſe chauffent ces gens là.

L'Apologue dit que la cigale ayant chanté durant la chaleur beuuant la roſee à ſon aiſe, & rauageant les fleurs, vint l'hyuer toute tranſie de froid, & affamee à vne fourmilliere, demander aux fourmis dequoy viure, qui luy reſpondirent en la renuoyant pour fins de non receuoir, Va maintenant, & chante, & ſaute, & danſe, boy les frimats & les bruines, & mange les flocons de neige, car ce ſont les roſees & les fleurs de l'hyuer, ſi tu euſſes trauaillé comme nous durant les beaux iours, tu aurois dequoy viure durant les mauuais. Elle s'en alla ainſi confuſe & honteuſe, & laſche qu'elle eſtoit, ne ſe voulant pas reſoudre au trauail, quoy que plus grande & plus forte que la fourmis, elle endura beaucoup de froid & de famine.

Va à la

Digitized by Google

Va à la fourmy pareſſeux, dit le Sage. Et ſainct Paul en tant de lieux ne veut point que l'on donne à manger à celuy qui ne veut point trauailler, il veut meſme qu'on s'eſcarte de luy comme d'vn excommunié, afin que confus de vergongne, & preſſé de l'incommodité il ceſſe de marcher en deſ-ordre, de viure en vagabond, de manger ſon pain gratuitement, c'eſt à dire ſans trauailler pour le gaigner, le pouuant faire: c'eſt en la 2. à ceux de Theſſalonique au chap. 3. c'eſt ſa conſtante doctrine en d'autres lieux, comme en la 1. aux meſmes, chap. 2. en la 1. à ceux de Corinthe chap. 4 & parlant à ceux d'Epheſe aux Actes 20.

S'ils endurent donc des incommoditez en quelques lieux pauures & chetifs, ou la paſſion de multiplier leurs maiſons les porte auec vn zele accompagné de peu de prudence, qu'ils ſe mettent dans le trauail comme les autres hommes, qu'ils imitent S. Paul qui les valoit bien, & qu'ils gaignent leur vie, ſans eſtre à charge à perſonne; qui ne ſçait que la neceſſité eſt l'ombre inſeparable de la pareſſe, & qu'il n'y a rié de plus iuſte que de voir ſans pain celuy qui ne le veut pas gaigner, en ayant l'induſtrie & la puiſſance, qu'ils n'empliſſent point l'air des plaintes de la charité refroidie, s'ils ne veulent entendre pour Eco celles de l'ingaudiſſement de la poltronnerie.

Pauureté eſclatante.

§. XXX.

VOus pourſuiuez [que ce vœu (de Pauureté) a eu ſon fondemẽt ſur la Communauté, puis qu'auant que cette vnion euſt aſſemblé pluſieurs perſonnes, la pauureté volontaire n'oſoit paroiſtre, & ſon eſclat eſtoit caché.] *Hermod. p. 218.*

Si vous diſiez vœu de Deſ-appropriation voſtre raiſon ſeroit bonne, parce que la Proprieté eſt la ruine des Communautez. Mais parlant abſolument de la pauureté elle eſt fauſſe, puis que nulle communauté Cenobitique ne fait vœu ny profeſſion de Pauureté, comme nous auons fait voir, nulle ne viuant de ſon Trauail de corps ou d'eſprit; *la pauureté volontaire n'a donc garde d'y paroiſtre en ſon eſclat*, puis qu'elle n'y eſt point du tout. Et dans le Siecle, ou elle ſe peut pratiquer, ou ſans vœu, ou auec vœu, (car le vœu n'eſt point eſſentiel au conſeil, quoy qu'il ſoit bon, comme acte de Religion) elle n'a garde d'y paroiſtre auec eſclat pour beaucoup de raiſons. La 1. parce que l'on y cache les bonnes œuures le plus que l'on peut, ſelon le conſeil de N. S. qui ne veut pas que la gauche ſçache quelle aumoſne donne la droite, deffendant de ſonner de la trompette, quand on veut aider les miſerables; comme auſſi de paroiſtre triſte quand on ieuſne, ainſi que font les hypocrites, & meſme voulant qu'on le prie en ſecret. La 2. eſt parce que chacun y fuit le nom & la reputation de Pauure cõme ceux qui le ſont contre leur

Digitized by Google

gré, parce que ceſte qualité leur deſplaiſt, ceux qui le ſont volontairement, depeur que l'orgueil ne change leur vertu en vice, & ne leur oſte le moyen d'honnorer Dieu dans le conſeil de ſon Fils.

La 3. parce que les vœux ny ſont que ſimples, & ne s'y font qu'entre Dieu, & l'ame qui voüe; ſi ce n'eſt poſſible qu'elle prononce ſon vœu à l'oreille de ſon Confeſſeur ſous le ſceau du Secret: ils ne s'y font pas à la face de tout le monde, dans le paruis de la maiſon de Dieu, au milieu de Ieruſalem,] c'eſt à dire ſur le coin des autels, auec la pompe, l'eſclat, la monſtre, & la magnificence des ſolennels.

Section.

§. CXXXI.

NOn pas que l'apparence & la ceremonie qui ſe fait aux profeſſions des Cloiſtres eſtant approuuee par l'Egliſe ne ſoit fort eſtimable, puis que cela tend à la gloire de Dieu, & à l'edification des fideles, qui ſont touchez de ces exemples, & portez à la pitié par ces actions; veu qu'il eſcrit de quelques-vns, que voſtre lumiere luiſe deuant les hommes, & qu'ils connoiſſent vos bonnes œuures, afin que le Pere qui eſt aux cieux en ſoit glorifié.] Où vous voyez que tout l'honneur en doit eſtre rapporté à Dieu, & prendre garde que la vanité pharizaïque ne ſe gliſſe dans les cœurs de ceux qui les pratiquent.

La 4 parce qu'il importe aux Communautez que ces Profeſſions ſe faſſent ſolemnellement, publiquement, & auec ceremonie, tant pour lier dauantage ceux qui ſe lient à elles par la ſolennité des vœux, que pour auoir des teſmoins de la donation qu'ils font d'eux-meſmes aux Inſtituts, tout ainſi que l'on publie les bancs de mariage, & que l'on voit les mariez à la face de l'Egliſe, afin que chacun ſçache l'indiſſoluble lien qui les vnit l'vn à l'autre.

Mais de dire que la Pauureté Euangelique n'oſoit paroiſtre auparauant que les Communautez Cenobitiques en fiſſent vœu ſolennel auec éclat, c'eſt auancer deux choſes fauſſes, l'vne que l'on y faſſe vœu ſolennel de pauureté ce qui n'eſt pas, & meſme ne ſçauroit-on prouuer que par illation du chap. vnique *de voto in 6.* que ceſte deſ-appropriation, ny l'obeïſſance que l'on voüe dans les Cloiſtres ſoient des vœux ſolennels, ceſte Decretale de Boniface VIII. ne parlant que du vœu de Continence qui eſt appellé ſolennel, & rompant vn mariage contracté, quand il eſt fait dans la reception du Sacrement de l'Ordre, ou dans vn ordre approuué par l'Egliſe.

La 2. c'eſt dire que deuant la regle de ſainct Baſile qui eſt la premiere des Cenobitiques faite au ſiecle quatrieſme, il n'y auroit eu aucun vœu ou pratique de pauureté en l'Egliſe: ce qui eſt faire tort à I. C. à ſa tres-ſaincte Mere, à ſainct Ioſeph, à ſainct Iean Baptiſte, aux Apo-

Digitized by Google

ſtres, à tant de Saincts Anacoretes, & autres fideles qui ont tout abandonné pour pratiquer le conſeil de pauureté donné par I. C.

Differences de la Communauté des premiers Chreſtiens, & de la Cenobitique.

§. CXXXII.

VOus acheuez voſtre carriere en ces termes : mais depuis que chacun ſe fuſt deſpoüillé de ſes commoditez, & qu'ils en eurent apporté le prix aux Apoſtres, qui meſme eſtoient ſoulagez de leur neceſſité, des aumoſnes faites à la Communauté ; l'on vid incontinent multiplier le nombre de ceux qui vouloient ſuiure le pauure Ieſus-Chriſt.]

Vous prenez mal vos meſures ſi vous vous figurez que la ſocieté des premiers croyans qui n'auoient tous qu'vn cœur & vne ame,] fuſt toute ſemblable aux Inſtituts Cenobitiques. 1. Ils n'habitoient pas tous en vne meſme maiſon comme les Cenobites dans leurs Monaſteres. 2. Ce qui eſt eſcrit au 2. des Actes, qu'ils eſtoient enſemble, s'entend des aſſemblees à l'Egliſe ; & puis il eſt dit qu'ils rompoient le pain, & prenoient leur repas chacun en ſa maiſon, auec joye, ſimplicité de cœur, loüange de Dieu, & action de graces. 3. Ils n'eſtoient pas en Communauté de biens en la façon que ſont les Cenobites rentez poſſedans terres, poſſeſſions, rentes, ſeigneuries, fiefs, meubles, immeubles, bref toutes ſortes de richeſſes, negotians, plaidans, trafiquans, au nom des Communautez.

3. Il n'y eſt parlé ny de pauureté ny de deſ-appropriation, ny de vœux ſimples ny ſolennels, ny de regles, ny de conſtitutions, ny de telles autres affaires. Nul, dit le texte du 4. chap. n'appelloit ſien ce qu'il poſſedoit, non qu'il ne fuſt ſien, & ne le poſſedaſt, mais parce que franchement il l'expoſoit à l'vſage & au ſeruice de tous, ainſi tous leurs biens eſtoient communs, & communiquez les vns aux autres. Il eſt meſme dit que nul n'eſtoit PAVVRE parmy eux. Tous ceux qui poſſedoient des terres & des maiſons en apportoient le prix aux pieds des Apoſtres, qui par apres le partageoient à chacun ſelon ſes beſoins :] & il n'eſt pas croyable qu'ils aidaſſent ſinon les miſerables qui ne pouuoient viure de leur trauail ; car ceux qui pouuoient gaigner leur vie de leur labeur, ne manquoient pas de trauailler, pour ne manger leur pain gratuitement, & ne marcher point en deſordre.]

4. La plus grande part d'entr'eux eſtoient mariez, & vſans de leur mariage, teſmoins Anania & Saphira. 5. On ne lit point qu'ils voüaſſent d'autre obeïſſance que celle qui eſt deuë de droit diuin aux Peres, Meres, Paſteurs, Magiſtrats, Princes. 6. Ils ne vouoient ny de queſtes, ny d'aumoſnes, ſinon qu'ils fuſſent miſerables, & dans l'impuiſſance de gaigner leur vie de leur labeur.

Suitte.

§. CXXXIII.

CEux en 6. lieu qui receuoient des mains des Apoſtres, en qualité de miſerables, ce qui leur faiſoient des biens que les riches auoiét apportez à leurs pieds, eſtoient poſſeſſeurs & vrais proprietaires de ce qui leur eſtoit diſtribué, & la diſtinction de l'vſage & de la proprieté, ny de l'vſage conſeil ou formel, dependant ou independant, n'eſtoient point en queſtion dans ces ſainctes aſſemblees.

7. L'exemple de la punition d'Ananias & Saphira, qui ſelon quelques Peres rapportez par Bellarmin au liure des M..... chapitre 20. auoient voüé de mettre aux pieds des Apoſtres tout le prix d'vn champ, & qui en reſeruerent vne partie, ne conuainc pas que tous autres fiſſent vœu de donner ce qu'ils apportoient, ny meſme que ceux-cy euſſent fait vœu ny de pauureté ny de deſ-appropriation, mais ſeulement de donner le prix entier de leur champ, & qu'ils furét punis pour auoir manti au ſainct Eſprit, & fraudé d'vne partie du prix.

8. Ce que vous dites des Apoſtres, outre qu'il n'eſt point dans l'Eſcriture, mais de voſtre crû, n'eſt pas ſupportable, ſçauoir *qu'ils eſtoient en leur neceſsité ſoulagez des aumoſes faites à la Communauté*: car cela eſt tout à fait contraire à la parole de ſainct Paul, qui appelle puiſſance, ce dont viuoient les Apoſtres, à cauſe de l'Euangile qu'ils annonçoient, moiſſonnans ce peu de temporel qu'il falloit pour leur entretien, là où ils ſemoient le ſpirituel, & viuans de l'autel en y ſeruant.

Et à la doctrine de ſainct Auguſtin, qui enſeigne que ce que retirent les Paſteurs de leur temporaux pour leur nourriture n'eſt pas mendicité, mais puiſſance.] Si donc les Apoſtres prenoient quelque part à ce qui eſtoit apporté à leurs pieds eſtoit non en qualité de miſerables ne pouuans gaigner leur vie, & comme aumoſne, mais comme ayans authorité de viure du ſalaire de leurs ouurages, ſelon ce que le Sauueur leur auoit dit, qu'allans Euangelizer ils mangeaſſent ce qui leur ſeroit preſenté, parce que l'ouurier eſtoit digne de ſa nourriture.]

Bref qui voudra conferer exactement la vie de ces premiers Chreſtiens auec celle des Cenobites pour vn foible crayon, & vne petite idee de reſſemblance, y trouuera tant de differences, qu'il aura pitié de ceux qui en tirent des paralleles.

Concluſion delicate.

§. CXXXIV.

Hermod. p. 218. MAis ſur tout, Hermodore, vous eſtes agreable en voſtre concluſion, quand vous dites, [qu'auſſi-toſt que chacun ſe fuſt deſpoüillé de ſes commoditez pour faire des aumoſnes

aux Communautez, l'on vid incontinent multiplier le nombre de ceux qui vouloient ſuiure le pauure Ieſus-Chr.]c'eſt à dire en bon François, qu'auſſi toſt que l'on vid les Conuens comblez de biens, chacun voulut eſtre pauure de ceſte façon là.

Ie le croy bien, qui ne voudroit auoir la gloire de la Pauureté pour Ieſus-Chriſt, & enſemble eſtre dans les richeſſes par deſſus la teſte, ſi les Benedictins poſſedoient la troiſieſme partie du bien de la Chreſtienté, ſans aucune obligation de trauailler pour gaigner leur vie, qui ne voudroit eſtre ainſi pauure auec I.C. Quand ſaint Placide en quinze ou vingt ans (iugez ſi c'eſt eſtre habile à ſuccoder) eut acquis à ſon Ordre plus de la moitié du Royaume de Sicile, n'ayans qu'vne poignée de Cenobites à nourrir, qui n'euſt voulu, comme luy, ſuiure le pauure Ieſus-Chriſt, & entendre deuant le Iugement, ceſte douce parole, Venez les Benits (*Benedicti*) poſſedez le Royaume qui vous eſt preparé]

Portez à d'autres ces marchandiſes de contrebande, cher Hermodore, & apres auoir acheté vn double pour vne pierre fine ne nous la reuandez pas pour telle que vous l'auez priſe, nous la connoiſſons telle qu'elle eſt. Ne nous eſbloüiſſez plus, pour nous donner la beuëüe, des auantages de la vie ſociale ſur la ſinguliere & ſolitaire, car celle-cy a les ſiens particuliers au deſſus de celle-là; mais, au fait dont nous parlons, qui eſt de la Pauureté Euangelique, ſelon toute l'eſtenduë du conſeil qui en eſt donné, il eſt certain qu'en aucune communauté Cenobitique on n'en fait point de vœu, mais ſeulement de deſ-appropriation en particulier non en commun, que l'on n'y gaigne point ſa vie de ſon labeur, que l'on n'y mandie point à faute de pouuoir trauailler, & que tout cela ſe pratique ſoit par vœu ſoit ſans vœu par ceux qui ſont volontairement pauures dans le ſiecle, ou dans la vie ſolitaire, auec plus d'eſtenduë, & incomparablement plus de perfection, que dans les Cloiſtres: ce que ie dis parlant de la perfection morale qui eſt en l'exercice du conſeil de Pauureté volontaire, non de la ſurnaturelle qui deſpend de la Charité, & de la Grace, de laquelle nul ne peut iuger.

De la vie Singuliere, & de la Sociale.

§. CXXXV.

MAis pour rabattre vn peu le ſourcil pharizaïque, de la trop bonne eſtime que vous auez, de la vie Sociale, & de Communauté, (non quelle ne ſoit bonne de ſoy, & loüee par l'Eſcriture & les Saincts Peres, mais parce que vous vous ſeruez abſolument de ſes loüanges pour raualer le merite de la priuee & ſolitaire,) ſçachez que les ſainctes lettres loüent en cent lieux la vie retiree, & la ſolitude que le Sauueur a mené trente ans vne vie cachee & particuliere, & n'en a eſté que trois en la ſociale, ſanctifiant l'vne & l'autre par ſa pratique; encore durant ces trois ans viuoit-il fort retiré, & frequentant

fort peu le monde, il eſtoit d'ordinaire par les montagnes, & les deſerts, deſcendoit quelquefois parmy les villages & bourgades, alloit fort rarement en Ieruſalem, & ſes Apoſtres auoient de la peine à l'inuiter de ſe manifeſter au monde.

Sainct Iean Baptiſte ſon Precurſeur, & le plus grand de ceux qui ſont nez de femme, a paſſé tout ſon âge au deſert pratiquant la pauureté à vn degré de perfection, qui fait auoir pitié de la Deſ-appropriation Cenobitique, l'hameçon de toutes les Richeſſes de la Chreſtienté.

Sainct Benoiſt l'vn des Legiſlateurs des Cenobites au chap. 1. de ſa Regle fait beaucoup plus d'eſtat de la perfection de ceux qui viuent ſeuls dans l'eſtat Anacoretique, ou l'on vit de ſon trauail, & ou l'on ne poſſede rien en commun, que de celuy des Cenobites, & les compare comme les moins parfaits aux parfaits, donnant l'auantage aux Hermites. Et de fait au ſujet que nous traitons, l'Hermite qui comme ſaint Antoine, donne tous ſes biens aux pauures, pour aller en la ſolitude, vaquer à la tres-bonne part de Marie, y viuant de ſon labeur ſans eſtre à charge à perſonne, n'eſt-il pas dans la parfaite pratique de la Pauureté conſeillée en l'Euangile, & ſi tombant malade, ou dans le manquement d'employ il ne peut viure de ſon trauail, n'a-t'il pas le droit de mandier par ſoy ou par autruy, & de viure de l'aumoſne qui luy ſera faite. Où eſt le Cenobite qui viue ainſi, & qui pratique la Pauureté Euangelique de toute ceſte eſtenduë; non le renté, car il a dequoy viure ſans trauailler; non le queſteur, car il ne croit pas eſtre obligé de trauailler pour viure, mais ſeulement pour fuir l'oiſiueté, croyant, tenant & ſouſtenant que le monde le doit nourrir & entretenir de tout ce qu'il luy faut en veuë ſeulement de ſon vœu de deſ-appropriation.

Continuation.

§. CXXXVI.

SAinct Thomas en ſa Seconde Seconde queſt. 188. article 8. prefere par vne infinité de belles raiſons la vie Anacoretique à la Cenobitique, donnant à celle cy l'acheminement, à celle-là l'arriuee à la perfection. Sainct Baſile vn autre Legiſlateur des Cenobites eſt dans le meſme ſentiment en l'Epiſtre à Chilon, qui eſt la 181. Et ſainct Chryſoſtome qui auoit autrefois mené la vie Solitaire eſt de la meſme opinion en ſon Epiſtre 1. Caſſian auſſi en ſa 19. Conference. Et Othon de Friſinghen au 35. chapitre de ſon 7. liure. Sainct Laurens Iuſtinian auſſi en ſon Traité de la vie Solitaire.

Il y a vne bonne & mauuaiſe ſolitude, il y a auſſi de bonnes & de mauuaiſes ſocietez. Dauid loüe la ſolitude en beaucoup d'endroits, & les bonnes ſocietez auſſi: mais il blaſme les mauuaiſes aſſociations, comme au Pſeaume 1. 118. & tant d'autres, & ie n'ay point remarqué qu'il parle contre la vie ſolitaire. Toutefois ſans aller ſi loin, demandez

Digitized by Google

aux Cenobites qui ſe diſent, & qui s'eſtiment reformez, s'il eſt bon pour faire ſon ſalut de ſe ranger parmy les Diffarmez, ils vous trancheront tout net, qu'il vaut mieux demeurer dans vne condition ſinguliere & ſeculiere, parce que l'Eſcriture dit clairement, qu'il vaut mieux ne voüer pas, que de ne garder pas ce que l'on voüe, parce que la vaine & fauſſe promeſſe deſplaiſt à Dieu. Et ſainct Paul ne dit-il pas de ces ieunes vefues qui auoient rompu leur vœu de continence, qu'elles portoient leur condemnation, comme Vrie le paquet de ſa mort dans ſon ſein. Peut-on faire vn autre iugement de ceux qui ſont viſiblement proprietaires apres le vœu de deſ-appropriation, libertins & ſans joug apres celuy d'obeïſſance, & qui examinez de pres ne pratiquent preſque rien des regles qu'ils ont ſolennellement promis d'obſeruer. Or ceux-là, Hermodore, ne ſont que les neuf parts du Cenobiſme, dont les dix ſont le tout, & Dieu veüeille, qu'en la diſme, il n'y ait point d'eſpi vuide, ny de piece legere à la balance de Dieu, au poids du ſanctuaire.

Imaginations delicieuſes d'Hermodore.

§. CXXXVII.

LE Singe d'vn grand Seigneur voyoit vn iour de la feneſtre du palais de ſon maiſtre, vn cordonnier qui tailloit du cuir pour faire des ſouliers; cét animal ayant vne inclination merueilleuſe à l'imitation, eſpia le temps que l'artiſan eſtoit auec ſes compagnons r'entré dans ſa maiſon pour prendre ſon repas, il deſcend dans la boutique, & commence à couper tout le cuir qu'il y rencontra d'vne belle maniere: le cordonnier faſché de ce degaſt, & n'oſant en chaſtier l'animal de peur du Seigneur à qui il eſtoit, s'auiſa de le ſurprendre par ſa propenſion naturelle, il prend deuant luy ſon trenchant & fait ſemblant de ſe couper la gorge, & s'en va; le ſinge ne manque pas de venir à ceſte ſeconde imitation, qu'il accomplit plus parfaitement que l'original, car il s'eſgorgea & en mourut, deliurant l'artiſan de la peine de le tuer.

Pourquoy penſez-vous, Hermodore, que ie vous ſerue cét exemple, ſçauez-vous bien que la fable eſt de vous, parce que vous ſuiuez ſi ponctuellement ſoit par imitation, ſoit par obeïſſance, les raiſons & les authoritez qui vous ſont ſuggerees par vos memorialiſtes, qu'encore qu'elles coupent la gorge à voſtre reputation, vous ne laiſſez pas de les employer, tandis que ces colombes vous regardét par leurs feneſtres, & que ſe reſſerrans comme des limaçons dans leurs coquilles, ils ſe rient de voſtre ſimplicité qui met toute pierre en œuure ſans regarder ſi elle eſt droitement aſſiſe, vous eſtant aſſez de faire vn gros & vaſte baſtiment, bien qu'il faſſe iour, & panche de toutes parts.

Le lieu commun que vous enfilez apres celuy de la riche pauureté, & de l'opulente deſ-appropriation des Communautez, en eſt vn euident *Hermod. p. 219.*

Digitized by Google

teſmoignage. Car pour prouuer vn ſecond auantage de la Pauureté en commun ſur la particuliere & Seculiere, vous monſtrez que celle-là n'a ſoin de rien parce qu'elle abonde en toutes les choſes neceſſaires à la vie, n'ayant autre choſe à faire qu'à vaquer aux exercices de l'eſprit, à le paiſtre de la manne celeſte des ſainctes meditations, & des delices de la vie contemplatiue.

Repreſentant la Pauureté Seculiere maigre, diſetteuſe, affamee, ſoucieuſe où elle trouuera à diſner, & comme vne Martthe l'impreſſee qui ſe trouble, & ſe met en peine de beaucoup de choſes, cela n'eſt-ce pas faire comme ce mauuais potier dont le Poëte parle, qui de la terre qu'il iettoit ſur ſa rouë en tiroit tout le rebours de ce qu'il pretendoit. Si vous auez eu deſſein de comparer vn Conuent riche & bien renté, ou les freres ſont remplis de graiſſe, & de la moüelle du froment, à ces pauures miſerables eſtropiez qui ne peuuent gaigner leur vie, & qui demandent vn morceau de pain à leur porte, & de monſtrer le meſ-aiſe de ceux-cy par l'aiſe & l'abondance de ceux-là, vous ne pouuiez pas mieux diſcourir: mais de comparer la pauureté de ceux qui ſont dans les richeſſes par deſſus la teſte des enfans ſans ſoucy, & de la bonne chere, à la miſere de ceux qui ne ſçauent ou prendre du pain, c'eſt à mon auis ſe ſacrifier à la riſee de quiconque verra voſtre raiſonnement.

Continuees.

§. CXXXVIII.

PEut-on lire ſans rire l'application que vous faites du paſſage d'Oreſieſis à la diſette Cenobitique, peut-on mieux repreſenter vne Pauureté de haute graiſſe, & de *dormi-ſecure*, qu'en ces mots de ce bon Pere qui ſont excellens en ſon ſens, & tres-ridicules à celuy que vous leur donnez. Eſcoutons-le: [Dieu nous a fait vne grande grace, dit-il, de nous faire renoncer au ſiecle, par l'entremiſe de noſtre Pere Pachome, & de quitter tout le ſoin du monde, par le meſpris des choſes ſeculieres. Quelle occaſion nous a-t'il laiſſé d'auoir quelque choſe de propre, depuis la corde iuſqu'à la courroye de nos ſouliers, puis que nous auons des Superieurs qui ont tant de crainte & de ſoin à nous pouruoir de boire, & de manger, & nous ſecourir aux langueurs du corps, ſi elles nous arriuent, afin que nous ne craignions rien, & qu'à l'occaſion de la chair, nous ne perdions les emolumens de l'ame?]

Hermod. p. 219.

Qui ne voit que voila la peinture de la multitude de paix, du repas opulent,] & du ſabat delicat,] de ceux qui ont leur tranquillité dans leurs richeſſes,] & la deſcription d'vne Communauté bien rentee, & abondante en poſſeſſions & reuenus. Repreſentez vous vn Conuent de l'Eſcurial ou du Mont-Caſſin, ou de Fuede, ou les Cenobites ont toutes ſortes de commoditez, vtiles, neceſſaires, delectables, ſuperfluës, ſuperabondantes, & en vne meſure qui reſpanche de tous coſtez.

Repreſentez

Digitized by Google

Repreſentez-vous le beau vacquez, & voyez combien le Seigneur eſt doux,] qu'ont ces pauures miſerables Cenobites qui n'ont que les cent cinquante mille, les quatre cens mille, les cinq cens mille eſcus de rente, & ſi Monſieur l'Abbé, tenant la place du bon Pacome, a dequoy laiſſer dormir la meridiane à ceux qui voudront, ſans les reueiller que quand il leur plaira.

D'vn autre coſté repreſentez-vous vn pauure artiſan ou laboureur qui n'a pour tout vaillant que ſes bras, chargé d'vne groſſe famille, trauaillant tous les iours & en toute ſaiſon comme vn eſclaue pour la nourrir de pain de douleur & de l'eau de larmes, & puis faites comparaiſon s'il vous plaiſt de la preeminence de l'vne ou de l'autre en fait de pauureté; eſt-il poſſible, Hermodore, qu'vn eſprit clair & raiſonnable comme le voſtre, ſe laiſſe ainſi chaperõner comme vn oiſeau de poing, & ſe laiſſe mener comme vn ours a qui on a creué les yeux.

Pourſuiuies.

§. CXXXIX.

A Ceſte authorité ſi bien priſe, comme vous voyez, & qui fait tant pour vous, & ou le bon Oreſieſis a eu vne grande intention de preferer vn Conuent bien renté à la pauureté des miſerables qui ne peuuent viure que de la miſericorde d'autruy (ce qui eſt abuſer ſi horriblement des Autheurs, qu'il n'y a point de nom qui puiſſe repreſenter ceſte fauſſeté) vous ajoutez encore des raiſonnemens ſi pleins d'extrauagance, que ie ne veux que vous les repreſenter pour vous contraindre de rire des inepties de ceux qui les vous font eſcrire.

A condition pourtant que vous n'imiterez pas les ſinges qui caſſent les miroirs où ils voyent leur deformité, ny les chameaux qui troublent l'eau auant qu'y boire, depeur d'y apperceuoir leur laideur; ny ces viſages deſ-agreables, qui n'apprehendans rien tant que l'abbord d'vne glace où ils voyent combien la nature leur a eſté auare des beautez dont elle a eſté liberale à tant d'autres. Voicy voſtre diſcours.

[Vous ne ſçauriez nier, qu'vn pauure particulier, quelque renoncemẽt qu'il ait fait, ne ſoit encor trauaillé du ſoin des choſes, qui luy ſont neceſſaires pour l'entretien de ſa vie: & bien ſouuent, le doux raſſaſiement, que prendroit ſon eſprit, dans la contemplation des choſes celeſtes, s'eſuanouyt en fumée, quand les obiects des choſes corporelles luy repreſentent ſes beſoins. Ce corps, qui ne peut ſubſiſter ſans nourriture, ne permet pas à l'eſprit, vn banquet delicieux, ſi l'on n'a premierement ſoulagé ſes foibleſſes. De là vient, qu'il faut eſtre en ſoucy du boire, du manger, & du veſtir, & chercher les moyens de manifeſter ſa neceſſité à ceux, qui n'en ayant pas la cognoiſſance, ne peuuent luy faire l'aumoſne. Cependant ſon eſprit n'eſt pas ſi fort deſtaché des choſes qu'il a quittees, que bien ſouuent la penſee de les reprendre, ou le re- *Hermod. p. 219.*

gret de s'en estre despoüillé, n'interrompe ses exercices : mais dans vne Communauté, dont les necessités sont cogneuës de tout le monde, par la profession d'vne pauureté volontaire, Dieu y pouruoit ses seruiteurs, & inspire les personnes deuotes à les soulager en leur misere.]

Appellez-vous cela les auantages de la Pauureté Cenobitique sur la Seculiere, certes vous voila d'accord auec le sainct Autheur de Philothee, qui dit que *la Pauureté des Cenobites est vne Pauureté loüee, caressée, estimée, secouruë, & assistée* : mais vous n'adiouſtez pas comme luy, *qu'elle tient de la richesse, & qu'elle n'est pas vraiment pauure. Mais que la Pauureté des Seculiers est mesprisee, reiettee, reprochee, abandonnee, & vraiment Pauure.*

Entendez-vous maintenant combien est mousse la pointe de vostre consequence: la Pauureté des Seculiers a plus de soin, de peine, de trouble, de misere, & moins d'assistance; la Cenobitique n'a ny soin, ny trauail, ny soucy, ny incommodité, elle est aidee, secouruë, honoree, assistee, & dans l'abondance iusques à l'excez, doncques elle est plus pauure, & en vn degré de misere & de pauureté plus eminent que l'autre. Il y a des miroirs qui font voir les objets à la renuerse, telle est la catoptrique de ceux qui se seruent de vostre plume, pour monstrer leur ineptie, & vous rendre ridicule.

Souppleſſes éuentées.

§. CXL.

AV reste, ce que vous dites que dans les Communautez on fait profession de Pauureté volontaire, procedé de la fausseté de ce principe qui vous fait prendre la riche, opulente, & grasse desappropriation, pour la vraye pauureté qui vit de son trauail, & qui mandie lors qu'elle n'en peut viure. En nulle Communauté Clostrale on ne fait ny vœu ny profession de Pauureté, ny volontaire, ny inuolontaire, vous ne le monstrez ny par aucune Regle, ny par aucun formulaire de profession.

Quand vous dites que les [necessitez d'vne Communauté sont cogneuës de tout le Monde, par la profession d'vne Pauureté volontaire, & que Dieu inspire les personnes deuotes à les soulager en leur Misere,] Vous equiuoquez, & substituant Lia pour Rachel, vous ioüez de passe-passe en mettant la Mendicité en la place de la Pauureté, encore qu'il y ait autant de difference qu'entre le iour & la nuit. Nous vous ferons voir en l'Esclaircissement de la Mendicité, qu'il est bien permis d'embrasser la Pauureté volontairement, & de se mettre en estat de Pauureté volontaire: mais s'il y a vn conseil de Pauureté, il n'y en a pas de la Mendicité, en l'estat de laquelle il n'est permis de se reduire de gayeté de cœur. L'homme Chrestien se peut faire Pauure pour Iesus Christ, c'est à dire se mettre en estat de gaigner sa vie de son labeur: mais ne peut pas se mettre en estat de ne pouuoir gaigner sa vie de son trauail,

Digitized by Google

& c'eſt là l'eſtat de Mendicité, à laquelle ſeule, & non à la Pauureté, il eſt permis de viure d'aumoſne.

Ces tours de ſouppleſſe, ces qui pro quo, ſont bons pour amuſer ou abuſer ceux qui ne ſont pas en garde, & qui n'ont pas percé la muraille du Cloiſtre, comme le Prophete celle du Temple, pour y apperceuoir les gentilleſſes qui s'y pratiquent.

Si par ce mot de *Neceſsité* vous entendez celle qui prouient de ne vouloir pas viure de ſon trauail, encore qu'on en ait la puiſſance, c'eſt vne neceſſité plutoſt puniſſable que digne d'eſtre aſſiſtee, autrement il faudroit abroger les loix publiees contre les valides qui mandient. Si de celle qui prouient de l'Impuiſſance de gaigner ſa vie de ſon labeur, c'eſt ce qui n'eſt pas *cogneu de tout le monde*, au regard des freres, qui ne croyẽt pas eſtre obligez de viure de leur Trauail ny corporel, ny Spirituel, encore qu'ils le peuſſent. De quelle ſorte donc les *ſoulager en leur miſere*, qui ne paroiſt point, & qui n'eſt point; prenant la miſere pour l'incapacité de gaigner ſa vie par le labeur manuel, ou de l'eſprit, auquel ils ſouſtiennent publiquement, n'eſtre nullement obligez, pour en tirer leur vie, mais ſeulement pour euiter l'oiſiueté. *Ibid.*

Suite.

§. CXLI.

APres ces authoritez, & ces raiſons, qui concluent tout le contraire de ce que vous pretendez, c'eſt vne choſe delectable de vous entẽdre chanter la victoire, comme vn coq ſur ſon paillier, en ces beaux mots: [Voila vne partie des Trophees que la Pauureté Communauté remporte ſur la particuliere.] Sçauoir de ce qu'elle eſt plus abondante, plus riche, plus aſſiſtee, honoree, careſſee, eſtimee, loüee, priſee, de ce qu'elle n'a ſoin de rien, de ce qu'elle a tout à regorger, de ce qu'elle n'eſt point obligee au trauail, au ſoucy, à la peine; & celle-cy eſt maigre, affamee, miſerable, meſpriſee, delaiſſee, abandonnee, affligee, laborieuſe, ſoigneuſe, angoiſſee. O Seigneur! iuſques à quand les Riches mauuais & menteurs triompheront-ils de la patience des Lazares, des veritables pauures, dont la condition eſt miſerable: iuſques à quand les pecheurs ſe glorifieront-ils dans leur iniuſtice;] enfans des hommes, iuſques à quand peſans de cœur aimerez-vous la vanité, & cherirez-vous le menſonge.] O Dieu, vous auez promis de ne laiſſer pas toujours la verge des malins ſur le ſort des iuſtes, de peur que l'impatience ne les accueille!] Pour la miſere des neceſſiteux, & le gemiſſement des vrais pauures, ie me liureray promptement, dit le Seigneur.] ſans doute en venant il viendra & ne tardera point, & rendant à vn chacun ſelon ſes œuures, il croiſera ſes mains comme Iacob, & ceux qui ſont maintenant à la droite, par vne vaine reputation, ſe trouueront à *Hermod. p. 219.*

la gauche, lors qu'il manifestera le secret des cœurs, & qu'il descouurira la cachette des tenebres.]

Hermod. 217. Directeur p.210. Hermod. p.219.

Comme nous auõs examiné ce dernier passage que vous attribuez au Directeur, sans autre caution que le vostre, ne l'ayant pas rencontré au lieu que vous citez: Vous nous eussiez fort obligez de nous marquer les endroits de l'Hermiante, & du Directeur, ou vous luy faites dire *que l'on ne peut faire le vœu de Pauureté que dans vne des Religions* (vous voulez dire vn des Instituts Cenobitiques) *de l'Eglise*, vous voulez dire approuuee par l'Eglise, car en l'Eglise Catholique il n'y a qu'vne seule Religion, qui est l'Apostolique, & Romaine. Quand vous nous aurez cotté les endroits d'où vous tirez ceste proposition, il nous sera aisé de surprendre vos delateurs en leur corruption ordinaire.

Discours circulaire.

§. CXLII.

Hermod. p.220.

CEpendant vous ne pouuez souffrir ceste opinion [que vous appellez Erreur, qui soustient que le vœu de Pauureté Euangelique est plus accomply fait dans le siecle, que dans vne societé Cenobitique, parce que c'est déroger à l'excellence des vœux solennels, & les rendre inferieurs aux simples.]

Vous marchez en vn cercle,] l'esprit de tournoyement est en vostre teste,] & vous voila toujours dans la petition du principe. On vous nie trois choses; la 1. que l'on face vœu ny simple ny solennel de Pauureté dans aucun Institut Cenobitique. La 2. que la des-appropriation dont on y fait vœu soit la Pauureté Euangelique qui ne vit que de son Trauail. La 3. que ce vœu de des-appropriation soit declaré solennel en termes expres dans le chap. vnique *de voto* au 6. des Decretales. I'ajoûteray pour corollaire que le vœu simple & Solennel ne different point en espece, sont égaux au regard de l'interest de Dieu à qui il est fait. D'abondant, que sans la charité, ny le simple ny le Solennel n'ont aucun merite surnaturel: & que ce merite despend de la plus grande ou plus petite charité, dequoy nul ne peut iuger, puis que nul ne sçait s'il est digne d'amour ou de haine.

Ibid.

Vous ajoûtez que le *vœu solennel fait l'holocauste, & non le simple.* Nous vous auons amplement respondu en l'Esclaircissement des vœux, touchant vostre holocauste pretendu; icy nous vous nions plusieurs choses: la 1. que le Cenobite ne faisant point vœu de Pauureté, ne fait par consequent aucun holocauste de ses biens. La 2. que la des-appropriation qu'il voüe n'en fait point d'holocauste: car s'il entre en vn Cloistre ne laissant aucuns biens au siecle (comme font la plus-part) il change son estat de pauureté qui l'obligeoit à viure de son labeur, en celuy de richesse, y trouuant sa vie acquise sans estre obligé au trauail pour la gaigner; s'il a des biens il les laisse à ses parens, quel holocauste fait-il à Dieu; s'il les

Digitized by Google

donne tous aux pauures que fait-il ſinon laſcher d'vne main, & reprendre de l'autre, entrãt dans vne ſocieté ou ſa vie luy eſt aſſeuree ſans obligation au labeur en quoy conſiſte la qualité de riche. La 3. que le Seculier qui fait profeſſion d'exercer la Pauureté Euangelique, ſelon quelle eſt conſeillee, donnant tous ſes biens aux miſerables, & ne viuant que de ſon labeur, ſans rien poſſeder ny en commun ny en particulier, que le ſeruice de ſon labeur neceſſaire à l'entretien de ſa vie, eſtant en diſpoſition de mandier humblement quand ce ſalaire, ou le moyen de gaigner ſa vie par ſon labeur luy manquera, fait le vray holocauſte, ne ſe reſeruant que ce qu'il ne peut quitter ſans offenſe, eſtant obligé à l'entretien de ſa vie.

La 4. que la deſ-appropriation ne donne à Dieu que la proprieté en particulier non en commun, oſtant à celuy qui la voüe non les biens, (& en ceſte abdication conſiſte l'eſſence de la pauureté, va vend TOVT ce que tu as) mais ſeulement le moyen de les perdre, vendre, manger, aliener, ioüer, diſſiper, changeant vne liberté ruineuſe en vne poſſeſſion infaillible & aſſeuree.

Pauureté & Deſ-appropriation conferees.

§. CXLIII.

EN ſuite vous voulez que la Deſ-appropriation Cenobitique fondique de toutes richeſſes, ſurpaſſe la vraye Pauureté meſme Euangelique pratiquee dans le ſiecle, en ce que le Pauure Euangelique Seculier, eſt capable de ſucceſſion, peut diſpoſer de ce qui luy arriue par heritage, meſme apres le vœu ſimple qu'il aura fait de Pauureté, & qu'au moins il eſt toujours proprietaire, & maiſtre abſolu de ce qu'il gaigne par ſon trauail pour l'entretien de ſa vie. Et ne trouuant point ces qualitez dans la Deſ-appropriation des Cloiſtres vous en faites vn feu de ioye, vous bondiſſez d'allegreſſe comme les moiſſonneurs ou les vendangeurs, quand ils ont bonne recolte, comme les ſoldats qui partagent le butin apres la victoire, & vous criez ville gaignee.

Que vous prenez de peine à vous faire mocquer de vous, & de l'ignorance de ceux qui vous dictent ces penſees, qu'importunement & impertinemment vous repetez p'uſieurs fois en peu de lignes voſtre *vſage cauſal & formel*, habillant theologalement la Iuriſprudence, & en faiſant vn baragoüin que les Iuriſconſultes ny les Theologiens n'entendront point, & parlant Poëte en proſe. On vous a monſtré (& Dieu veüille que vous le puiſſiez bien apprendre, & que vous ne ſoyez point de la frairie de ceux qui ne veulent point entendre pour bien faire) que la Pauureté conſeillee en l'Euangile eſt incapable de richeſſes, mais non pas deſ-appropriee. Et que la Deſ-appropriation Cloſtrale eſt non ſeulement capable de toutes les richeſſes imaginables, mais eſt le receptacle & l'abyſme de toutes celles de la Chreſtienté qu'elle engloutit, con-

me ce Leuiathan qui auale les fleuues entiers, & qui n'eſtime rien que le Iordain paſſe par ſa gorge,] mais eſt incompatible auec la proprieté en particulier.

Eſclairciſtement du meſme ſuiet.

§. CXLIV.

M'Expliqueray-ie plus amplement? celuy qui quitte tous ſes biens preſens, & les donne aux pauures miſerables, reſolu, ſoy ſans vœu, ſoy auec vœu, de ſuiure le conſeil de pauureté donné par Ieſus-Chriſt, & de viure, apres ce deſpoüillement, de ſon ſeul trauail ſpirituel, ou corporel, ſans rien poſſeder ny en particulier, ny en commun qui luy puiſſe donner la vie ſans trauailler: celui-là, diſ-je, nonobſtant ſon propos, ou ſon vœu, deuienne capable d'heriter des biens qui luy auiendront, mais c'eſt à condition, s'il veut perſeuerer en ſon propre, ou accomplir ſon vœu, s'il l'a fait, de diſtribuer tout ces heritages aux miſerables, comme il a fait auparauant ſes propres biens.

La proprieté du ſalaire de ſes trauaux luy reſte, parce qu'elle luy eſt abſolument neceſſaire à l'entretien de ſa vie, à quoy il ne peut renoncer, eſtant en conſcience obligé de ſe nourrir, encore eſt-ce auec reſtriction, que ce qu'il gaigne de plus que ce qui eſt neceſſaire à ſon entretien, ſoit diſtribué, ſelon le conſeil de l'Apoſtre au neceſſiteux, c'eſt à dire au miſerable qui ne peut viure de ſon trauail. Ce qui fait voir que la Pauureté Euangelique ne peut ſubſiſter auec la poſſeſſion des biens, dont on peut viure ſans trauailler, c'eſt à dire auec aucunes richeſſes: oüi bien auec la proprieté des choſes acquiſes par le labeur, & abſolument neceſſaires à la vie.

Or voicy le reuers de la medaille, la Deſ-appropriation Cenobitique, eſt non ſeulement compatible auec les richeſſes, & capable de les poſſeder en commun, & de fait ſoit par reuenus ſtables, ſoit par queſtes, elle auale toutes celles de la Chreſtienté, & comme la mer ne dit iamais c'eſt aſſez: (Salomon compare ceſte inſatiabilité d'auoir, à deux autres choſes que ie ne veux pas nommer) mais elle n'eſt point capable de proprieté en particulier, le Cenobite profez n'eſtant proprietaire qu'en commun & par indiuis auec ſes confreres, ayant les mains libres & ouuertes pour prendre & receuoir, mais les ayant liees pour donner, pour aliener, pour vendre, pour diſſiper, s'eſtant volontairement oſté ceſte liberté qu'il appelle pauureté, pour eſtre toute ſa vie plus aſſeurément & ſolidement riche, ayant ſa vie certaine ſans eſtre obligé à aucun trauail pour la gaigner.

Digitized by Google

Inconſtance deſaelopee.

§. CXLV.

MAis, inſiſtez-vous, le Pauure ſeculier eſt Maiſtre & Seigneur abſolu, & a le domaine & la proprieté de ce peu qu'il gaigne par ſon trauail, & le Cenobite n'a qu'vn vſage dependant des grands biens qu'il poſſede en commun, de ceſte façon il ſera pauure dans ſes richeſſes, & l'autre riche dans ſa pauureté. Que de tortillemens & de gliſſades ferroit vne couleuure ſi on ne la tenoit bien ſerree auec des fueilles de figuier. Le Protee à beau ſe metamorphoſer, il ne nous eſchapera pas. Il eſt vray que le Cenobite eſt pauure de liberté dans ſon opulence (car ſa condition eſt d'eſclauage, comme nous monſtrerons en l'Eſclairciſſement ſuiuant:) mais auſſi eſt-il opulent en ſa ſeruitude. Or la richeſſe ne regarde pas la liberté, & on ne peut pas dire qu'vn riche Seigneur qui eſt en priſon ſoit pauure, oüi bien qu'il n'a pas de liberté. Mais le pauure pour eſtre libre en la proprieté & en l'vſage de ce qu'il gaigne par ſon labeur, n'eſt pas riche pour cela, car pour eſtre riche il faut auoir dequoy viure ſans obligation à trauailler pour viure: ce qui fait voir que le Pauure ne peut pas eſtre appellé riche, libre en ſa pauureté: mais le Cenobite peut eſtre appellé riche en ſa deſ-appropaiation qui n'eſt qu'vne ſeruitude.

Vn homme riche de vingt-mille liures de rente a vn fils marié qui a des enfans, il eſt ioüeur, deſpenſier, deſbauché, il a déja mangé tout le bien de ſa femme en ſes diſſolutions; le pere qui voit que c'eſt vn abyſme qui engloutit & diſſipe tout, inſtituë ſes petits enfans heritiers, les fait proprietaires de ſes biens, & n'en donne que l'vſufruit à ſon fils durant ſa vie: ce grand pere mort, qui appellera pauure ce fils riche de vingt ou trente-mille liures de rente encore qu'il ne ſoit qu'vſufruitier. Mais il eſt proprietaire de ces vſufruits, poſons le cas que le teſtateur luy faſſe ordonner vn curateur, à condition qu'il n'ait que l'vſage de ce qu'il luy fraudra pour vn honneſte entretien ſelon ſa condition, peut-il eſtre appellé pauure pourueu qu'il ait ſa vie & ſon entretien ſans eſtre obligé au trauail pour la gaigner, puis que le premier degré de richeſſe eſt celui-là, de viure de ſon reuenu ſans auoir beſoin de chercher ſa vie dans ſon labeur. Qui peut nier que tout Cenobite ne ſoit au moins dans ce degré de richeſſes en particulier; & en commun dans des abondances & ſuperabondances, en baſtimens, en logemens, en meubles, en ornemens, en delices, qui ſont toutes viſibles.

Toutes les grandes maiſons d'Eſpagne pour leur conſeruation ont vn certain bien inalienable affecté à l'aiſné de la famille, ce qui s'appelle *Mayoraſgo*, il ne peut eſtre ny vendu ny engagé non plus que le bien d'vn benefice; ceux qui preſtent à ceux qui le poſſedent peuuent bien durant leur vie faire arreſt ſur le reuenu pour eſtre payez de leurs dettes.

mais s'ils viennent à mourir le ſucceſſeur n'eſt point obligé à ces dettes là, & ny le fonds ny le reuenu ne ſont point hypothequez, qui appellera ces gens-là pauures, qui ont quelquefois les cinquante, les ſoixante mille eſcus de rente, encore qu'ils n'ayent pas la liberté de diſpoſer de leurs fonds, de les vendre ny engager, donner, aliener ; au contraire, n'eſt-ce pas le grand bien des familles qui ſe tiennent toujours riche par cette ſalutaire ſeruitude.

Il eſt de meſme du Cenobiſme, c'eſt ſa grande richeſſe de ce que les particuliers ne peuuent ny engager ny diſſiper les biens qui appartiennent par indiuis à la Communauté, & de ce qu'ils ſont inalienables, & comme l'on dit, en main morte. On lie les mains aux freneticques de peur qu'ils ne s'en offencent, & c'eſt pour leur bien. Vn riche Chreſtien peut eſtre fait eſclaue en Alger, diroit-on qu'il eſt pauure, non, mais qu'il n'eſt pas libre, car s'il a perdu la liberté il n'a pas pour cela perdu ſes richeſſes.

Ce qui rend le Cenobite inhabile à ſucceder.

§. CXLVI.

POurtant le Cenobite n'a plus le droit de recueillir les ſucceſſions qui luy auiennent depuis qu'il a fait profeſſion: combien de filles que l'on marie richement renoncent-elles à toutes ſucceſſions directes & collaterales, qui les dira pauures pour cela. Vn homme riche ne peut-il pas renoncer à vn heritage, ce renoncement le rend il pauure. Le Pauure Euangelique Seculier recueillera l'heritage qui luy arriuera, mais il ſera, s'il eſt fidele à Dieu qui void ſon cœur, comme Procureur des pauures, auſquels il le diſtribue auſſi-toſt. Amy Hermodore, d'où vient que vous voyez la paille dans l'œil du pauure ſeculier, qui en ſort auſſi toſt qu'elle y entre, & vous ne voyez pas la poutre des richeſſes poſſedees proprietairement en commun qui creue l'œil du Cloiſtrier deſ-approprié. Diſmeur que vous eſtes de menthe & de ſerpoulet, conſeruateur de mouſches, que facilement vous auallez les chameaux.]

Dites-moy, mon bon frere, eſt ce le vœu de Pauureté Euangelique, ou de deſ-appropriation, qui n'eſt point conſeillee en l'Euangile telle qu'on la pratique dans les Cloiſtres, qui les rend inhabiles à ſucceder, ſont-ce les Conſtitutions de l'Egliſe citez icy, cottez, allongez, & vous verrez que vous n'eſcumerez que voſtre cõfuſion : reliſez vn peu vôtre Oracle le digne Scribe des *Heureux ſuccez*, & voyez y les doleances qu'il fait *contre la ſeuerité des* ORDONNANCES (il entend les Politiques, & de nos Rois) *qui declarent I. C. incapable de ſucceder*: ainſi appelle-t'il les Conuens du nom du Sauueur, ie le croy bien, puis que, ſelon luy, ils ſont remplis de ſes membres les vrais pauures Euangeliques.

Heur. ſucc. p. 420.

Suite.

Digitized by Google

Suite.

§. CXLVII.

REuoyez, ſi vous le daignez, ce qu'eſcrit à ce propos le Directeur en ſon Traité *De la Deſ-appropriation Cloſtrale*, au chap. 10. vous y verrez que ce ne ſont, ny la loy diuine, ny l'Eccleſiaſtique, qui rendent les Cenobites incapables de ſucceſſion, au contraire, l'Egliſe y a vn notable preiudice: mais c'eſt l'Eſtat Politic, qui voyant que par la ſuite des annees, tous les biens des Seculiers entreroient en la poſſeſſion des Cenobites, le ſeul Ordre de ſainct Benoiſt entre quatre-vingt dix-huit autres en poſſedans dé-ja ſeulement le tiers, fit des ordonnances par leſquelles la faculté de ſucceder, qui acquerroit aux Monaſteres les heritages & les ſucceſſions entieres qui appartenoient à ceux qui s'y rangeoient, fut retranchee, leur oſtant, apres la profeſſion, le droit de ſucceder, en quelque ligne que ce fuſt,

Car ce fut par ceſte porte, qui apportoit les Maiſons, & les heritages tous entiers dans les Conuens, qu'en moins de vingt ans, l'Ordre de S. Benoiſt ſe vid poſſeſſeur de plus de la moitié du Royaume de Sicile: en autant d'annees apres n'euſt-on pas eſté dans ceſte Iſle là à la veille des Rois, & ainſi aux autres Eſtats, les pauures Cenobites n'euſſent-ils pas joüé aux Rois deſpoüillez, & aux peuples mangez ſans pitié, comme des morceaux de pain.]

Et pour vous monſtrer que ce n'eſt ny la nature de la Pauureté Euangelique, ny de la Deſ-appropriation, ny les loix de l'Egliſe qui les rendent incapables d'heriter, le plus ſignalé en Doctrine & Pieté de tous les Inſtituts Cenobitiques, ne joüe-il pas par tout de ce droit, (excepté en France pour des raiſons que chacun ſçait) nonobſtant le vœu de deſappropriation qu'ils font auſſi bien que les autres.

Et ne faut point alleguer que ce vœu eſt ſimple, car comme celuy de continence qui ſe fait en ce meſme ordre a la meſme vigueur, pour l'innalidité des Mariages, que le ſolennel qui ſe fait aux autres, ſelon la Bulle de Gregoire XIII. celuy de deſappropriation ne doit pas eſtre moindre, puis qu'il y a anatheme prononcé contre ceux qui les tiendront pour autres que vrais Cenobites formez.

Si le vœu de Deſ-apprapriation eſt ſolennel.

§. CXLVIII.

IOint que ce n'eſt pas de la Solennité du vœu qui n'eſt *inuentée que par l'Inſtitution de l'Egliſe*, dit Boniface VIII. que prouient l'incapacité de ſucceder, puis que l'Egliſe n'a point fait celle-là, qui au con-

traire luy eſt preiudiciable. Et puis qui vous a dit, Hermodore, que ce vœu de Deſappropriation ſoit ſolennel non plus que celuy d'Obeïſſance. C'eſt vne maxime receuë de tous les Canoniſtes, que les Decrets des Papes ne valent qu'autant qu'ils ſauuent; il en eſt comme de l'Eſcriture, à laquelle on ne peut rien ajoûter ny diminuer. Or voyez la Decretale de Boniface qui ne parle que de la ſolennité du vœu de Continence, nullement des autres, que ſi vous luy ajoûtez les autres, qui vous a fait Souuerain Pontife pour donner des loix à l'Egliſe vniuerſelle. Quand ce grand Oracle aura parlé noſtre ame ſe colera au paué, nous mettant la bouche dans la pouſſiere,] mais auparauant qu'il nous apparoiſſe d'vn Decret de ce Tribunal Souuerain le premier de toute la Terre, & qui a la ſcience de la voix du ciel, prononçant ſolennels les vœux Cloſtraux de deſ-appropriation & d'obeïſſance; pourquoy nous ferons nous à nous meſmes des articles de foy, par des inductions & des illations qui ſont bien ſouuent des illuſions, ſi elles ne ſont confirmees par la bouche de celuy, qui eſt, comme Vicaire de I. C. aſſis ſur ce ſainct & infaillible Siege auec le meſme pouuoir de ſainct Pierre, dont il eſt ſucceſſeur, de confirmer ſes freres, c'eſt à dire d'affermer les fideles en ce qu'ils doiuent croire.

Mais il eſt aſſez ordinaire aux Exempts & Priuilegiez, & principalement à ceux de la ſaincte Religion des Parfaits, d'eſtendre, & d'entendre comme il leur plaiſt, & à leur auantage, les Decrets des Papes, allongeans la courroye, ſous le manteau de ceſte maxime, qu'ils prennent contre ſon ſens, qu'il faut amplifier les bien-faits, & reſtraindre les choſes odieuſes; ſans prendre garde que ſi vne fois ce premier vigneron de l'Eternel Pere de famille, prend la ſerpe en main, pour emonder la vigne, & retrancher les pampres ſuperfluës de pluſieurs Priuileges, & corriger les excez de ceux qui abuſent des bons & veritables, il reſtreſſira les Philacteres, & raccourcira les franges de ceux qui les eſtendent, traitant mal les mauuais, donnant leur vigne à de meilleurs ouuriers & qui feront plus de fruit, & moins de bruit, & r'appellant les choſes à leur origine, il rendra à chacun ſelon ſon œuure.

Il leur fera cognoiſtre que celuy qui peut approuuer peut improuuer, qui Inſtituer peut d'eſtituer, qui donner des Priuileges les peut augmenter, diminuer, reuoquer, abroger, & faire du ſien ce qui luy plaiſt: que c'eſt à luy-meſme d'interpreter ſes Oracles & ſes Decrets; & en fin il pourra dire à pluſieurs qui s'en font fort accroire, ce que le Seigneur en Ieremie à quelques Prophetes, ils couroient & ie ne les enuoyois pas, ils prophetiſoient & ie ne parlois ny à eux ny en eux.]

Contradiction imaginaire.

§. CXLIX.

C'Eſt en vain, Hermodore, que pour ſouſtenir la doctrine que ie viens de refuter, vous taſchez de l'appuyer par vn paſſage du Directeur, en l'accuſant de contradiction, quand il dit dans l'Her-

Digitized by Google

miante, [C'eſt le renoncement du Propre qui rend le Cenobite, quoy que Profés d'vn Conuent fort riche, plus pauure que ces miſerables, qui demandent l'aumoſne par les ruës. Car ceux-cy au moins ſont maiſtres de ce qu'on leur donne, & les autres n'y ont que le ſimple vſage] *Hermod. p.220.*

On repart à cecy pluſieurs choſes: la 1. c'eſt vn Cenobite qui parle en ce lieu-là, & qui parle en vray Cenobite, c'eſt à dire ſelon le ſentiment commun des Cenobites rentez, qui penſent eſtre aſſez pauures, quand ils ne ſont point proprietaires en particulier, quoy qu'ils le ſoient en commun, & dans les richeſſes à regorger. De plus, pour repreſenter la pauureté du Conuent auec des ioües de pleine Lune, & vn ventre gros & gras, ils s'eſtiment (tant ils ont bonne opinion de leurs delicieuſes ſouffrances, & de leur riche Pauureté) plus pauures que les vrais miſerables qui mandient parmy les ruës, dautant qu'au moins ils ont la liberté de faire de ce ſol qu'on leur donne tout ce qu'il leur plaiſt; mais le Cenobite ne conte à rien d'eſtre aſſeuré de ſa vie ſain & malade, & d'eſtre remply d'abondance & de graiſſe au loger, au veſtir, au nourrir, en tout, parce qu'il n'a pas la liberté de diſpoſer, diſperſer, diſſiper, & deſpenſer comme il luy plaiſt tant de milliers d'eſcus qu'il ne poſſede que par indiuis & en commun.

De la Pauure Liberté, & de la Riche Seruitude: Conſideration notable.

§. CL.

C'Eſt grand cas que l'œil qui void tout ne ſe void pas luy-meſme, la beueüe du Cenobite prouient de ce qu'il regarde la liberté du Pauure Seculier comme vne richeſſe, & ſa propre ſujettion comme vne pauureté. Celuy qui n'eſt ny Pauure Seculier, ny Cenobite, & qui void les choſes comme elles ſont, ſans le verre coloré d'aucune paſſion, ou opinion anticipee, voit le Pauure Seculier reellement, & veritablement Pauure, s'il n'a autre bien que ſon trauail, ou mendiant, ſi ne pouuant viure de ſon labeur, il eſt reduit à la mẽdicité, il cognoiſt bien auec cela qu'il eſt libre, en ce peu qu'il poſſede pour ſouſtenir ſa vie, mais que ceſte liberté n'empeſche pas qu'il ne ſoit dans la Pauureté, ou la miſere.

Il void d'autre coſté que les Cenobites ſont pleins de biens & de commoditez, que leurs magaſins, leurs caues, leurs greniers, leurs bourſes, regorgent de toutes parts, que leur beſtail eſt gras, leurs maiſons bien reparees, qu'ils n'ont point de fruit ny de procez; il dit auſſi bien-heureux le peuple qui a ces choſes, & qui a le Seigneur pour Dieu.] Il voit auſſi que ſouuent l'iniquité, la licence, le deſordre ſort de ceſte graiſſe,] que l'abondance du pain perdit vne mauuaiſe ville,] & que,

la Republique Romaine se dissipa par l'affluence des biens. Il apprend de sainct Bernard que la Deuotion engendre les richesses dans les Cloistres, mais que ces mauuaises filles y suffoquent par apres leur Mere. Bref il n'y voit rien qui sente la diserte, & la necessité. D'autre part il void dans le petit nombre des Cloistres qui font profession d'estre Reformez, & d'où la Proprieté est bannie, que la sujettion y est grande, & que les particuliers n'ayans pas la liberté de faire ce qui leur plaist de tant de richesses qu'ils ne possedent qu'en commun, sont comme des Tentales au milieu des eaux, ou comme ces Mineurs qui sont en tutelle, & ne font pas de leurs biens tout ce qu'ils voudroient. Mais sçachant bien distinguer entre la liberté & la Pauureté, la sujettion & les richesses, il dira que les Premiers sont dans vne Pauureté libre, ou dans vne Pauure liberté, & les Seconds dans vne riche sujettion, dans vne sujette richesse. En vn mot, que les Premiers sont vraiment Pauures dans leur liberté, & les autres vraiment riches dans leur seruitude : non de ceste richesse mystique, spirituelle, allegorique, tropologique, figuree, logicale, verbale, qui feroit aussi-tost dire à l'elegant Hermodore qu'ils sons riches en leur pauureté, & pauures en leurs richesses, tant il est fertile en ces belles frases, la Iuste Misericorde, & la Misericordieuse Iustice, qui sont plutost des marques de renuersemens de ceruelles, que de mots en ceux qui parlent de la sorte. Mais ie parle d'vne reelle & essentielle pauureté dans laquelle sont les libres Seculiers, & d'vne Richesse materielle & solide dans laquelle nagent les Cenobites, sujets & desappropriez en particulier non en commun.

La pitié est en ceste maladie populaire, qui fait que nul n'est content de sa condition, non pas mesme les plus grands, tesmoin le contenu de Damoclis, & le dire de Seleucus, touchant la pesanteur d'vn diademe. Tout homme qui aggree la fortune d'autruy se desplaist en la sienne, dit vn ancien Poëte ; le villageois n'estime heureux que les habitans des villes, & les bourgeois trouuent plus heureuse la vie des champs ; le bœuf voyant le cheual bien enharnaché, voudroit auoir des caparrasons, & paroistre comme cela en vn tournoy ; & le cheual tout en escume du trauail du manege souhaiteroit de labourer tant doucement estant attaché à vne charruë.

Deux Apologues gracieux.

§. CLI.

CE qui me fait souuenir de l'Apologue de l'Asne, qui voyant les cheuaux gras & rebondis, au reste luisans & polis pour estre bien pinsez, desira leur felicité, & obtint de son maistre d'en pouuoir iouïr ; on le met dans vne belle escurie ou tout luy est donné en abondance, il est estrillé, bouchonné, pensé, non pas comme vn genet d'Arcadie, mais d'Espagne, il croyoit estre au plus haut de la roue de fortune, sans vne chose qui le faschoit, c'est d'estre incessamment à l'atta-

Digitized by Google

che, auparauant il sautoit & gambadoit dans les champs & prairies, & estoit dans vne libre conuersation de ses semblables, s'il ne mangeoit que des chardons au moins il auoit la liberté, dont la perte luy apportoit plus de desplaisir, qu'il ne receuoit de contentement de tant de bon traitement qu'il receuoit.

A la fin il commença à regretter la condition qu'auparauant il estimoit miserable, & comme Midas dont il auoit les oreilles à se repentir de ses souhaits qui auoient reüssi à son mal-heur, il ne mange plus, il ne fait que braire, on luy demande la cause de son chagrin & de ses plaintes, il respondit (car au païs des Apologues ces animaux là parloient) que c'estoit pour la perte de sa liberté, la pitié fit que pour le rendre content il le fallut renuoyer aux chardons, & dans la franchise de ses pasturages.

La douceur de ces esgayemens sur la liberté nous fit encore prendre cest autre sur le recit de l'Apologue de deux oisillons, dont l'vn estant à l'essor dans le vogue de l'air, visitoit souuent vn de ses compagnons, qui pris au tresbuchet, auoit esté fait prisonnier dans vne cache où il gaignoit sa vie en chantant; cét enfermé auoit ordinairement les oreilles battuës des loüanges que celuy qui le venoit voir donnoit à son heureuse prison, où il estoit nourry auec vne abondance admirée par l'autre, qui faisoit autant d'efforts pour entrer dans ceste cage, & se rassasier à son aise de la plenitude de son auge, que l'autre faisoit tous les iours de tours inutiles pour en sortir: le libre estimoit la richesse du captif voyant qu'il auoit sans peine & sans soin ce qu'il ne trouuoit à la campagne qu'auec beaucoup de rareté, de trauail, & de diligente recherche; & le reclus desdaignant ceste affluence de mangeaille, maudissoit le iour que son ventre l'auoit porté aux appasts du tresbucher, estimant à six haut prix le bien de la liberté qu'il auoit perduë, qu'il ne pensoit iamais auoir de veritable ioye qu'il ne l'eust recouuree.

Le plus simple esprit peut faire aisément la reduction de ces deux Apologues, & leur application au sujet dont nous parlons, & en tirer ceste instruction morale, que ceux qui ont la liberté auec les espines de la pauureté, ne sentent que les espines de celle-cy, & ne s'arrestent point aux roses de l'autre, & ceux qui ont l'abondance auec la seruitude, ne pensent qu'à l'importunité de la sujettion ennemie de la franchise naturelle de la volonté humaine, & ne font aucun estat de la douceur de l'abondance.

Vicissitudes agreables.

§. CLII.

QV'vn grand & riche Seigneur soit mis dans vne prison il se tiendra pour le plus miserable de toute la terre, mettant à vn si haut point l'estime de la liberté, qu'il aimeroit mieux estre pauure &

libre, que riche & captif; & vn pauure accablé de faim, de froid, de neceſſité, & de miſere, ſe tiendroit fort heureux s'il eſtoit dans vne priſon traité comme ce Seigneur : cela vient de ce que les maux preſens ſont plus preſſans. Si ce Seigneur auoit reſſenty les dures pointes de la diſette dans la liberté, il preſenteroit requeſte pour r'entrer en priſon, & y eſtre ſelon ſon merite, & le pauure eſtant raſſaſié de l'abondance ſouſpireroit apres ſa liberté premiere : car l'ame ſaoulee, dit le Sage, foule aux pieds le rayon de miel.

La viciſſitude ſoulage, mais d'eſtre toujours dans vne extremité cela preſſe la patience. Mettez vn homme dans vn lit mollet, & l'obligez d'eſtre durant quelques iours toujours couché ſur vn coſté, il entrera dans des inquietudes qui ne ſeront pas ſuportables. Si les paſſages de la libre miſere, ou de la Pauure liberté des ſeculiers dans la graſſe & abondante ſujetion, ou dans la riche deſ-appropriation des Cloiſtriers; & de l'affluente ſeruitude de ceux-cy à la neceſſiteuſe liberté de ceux-là eſtoient faciles & ouuertes, que l'on verroit de belles & frequentes tranſmigrations, que d'oiſeaux de paſſage iroient & viendroient de l'vne à l'autre condition, pour ſe ſoulager par ces changemens : mais l'importance eſt que ce commerce n'eſt pas aiſé, & le trajet difficile, car d'vn coſté de l'habit à la priuation il n'y a point de retour, ſans porter auec ſoy ſa condemnation en violant ſa premiere foy & ſes promeſſes ſolennelles; & de l'autre ceux qui ſont vraiment pauures & miſerables au ſiecle ſont ſi hideux & effroyables à ceux qui s'en ſont retirez, & iettez à l'abry dans la terre de promiſſion qui coule le lait & le miel, & la vie eſt toute acquiſe & aſſeuree ſans trauail & ſans ſoucy, qu'en vain frapperoient-ils à la porte, ny à des murailles qui n'ont point d'oreilles pour eux. C'eſt le Palais du Roy d'Hiberie où l'on n'entre qu'auec la clef d'oree, & l'on ſçait par des ordinaires experiences, combien il faut de notables ſommes & fournir de richeſſes pour pouuoir faire qu'vne fille faſſe parmy des Sanctimoniales le ſainct vœu que l'on appelle de Pauureté.

Apres lequel, on eſt ſi pauure, qu'on n'a plus que faire de trauailler, ny d'eſprit, ny de corps, pour gaigner ſa vie, mais ſeulement par maniere de diuertiſſemens, pour éuiter l'ennuy & l'oiſiueté, parce que le Cenobite qui eſt dans ſes DROITS, dit la plume d'or des Heureux ſuccés, joüit d'vne pleine ſatisfaction : il eſt nourry des DELICES de la maiſon de ſon Seigneur, & ſa ſoif eſt eſtanchee par le torrent de ſes VOLVPTEZ : & ne vous imaginez pas que ce ſoit en ſens anagogique, ou figuré, qu'il prenne ce mot de Dauid, il l'entend d'vne maniere fort materielle & litterale, car c'eſt là meſme, où il appelle LES ROYAVMES ET LES SEIGNEVRIES, comme les FIEFS des Cenobites, qui ſont Seigneurs du MONDE, qu'ils poſſedent TOVT, par vn DOMAINE DIRECT, Tres-pauures, & neantmoins extremement riches à cauſe de ce DROIT, qui leur donne PART AL A SOVVERAINETÉ de I. C. Eſcoutez Rois, entendez & ſoyez inſtruits de leurs pretenſions vous qui iugez la terre.] Que les Potentats, que les Republiques, que les Compagnies Souueraines, qui ont en main les reſnes de la ſu-

Heur. ſucc. p. 383.

preme Iuſtice, auiſent à cela, ce ne ſont pas icy de petites maximes, repetees en tant d'autres endroits de ce precieux Ouurage, la perle de tous les cabinets, & l'ornement de toutes les belles ruelles de lit. *Voy. p. 428. 445. & 386.*

Deſaueu ingenu.

§. CLIII.

LA 2. choſe que nous repartons à l'attaque que vous faites au dernier paſſage, eſt que quand le Directeur meſme, qui eſt l'Eſcriuain de ceſte Hiſtoire d'Hermiante, y parleroit en ſon nom, i'appellerois fort franchement, ſelon la permiſſion qu'il m'en a donnee de Philippe à Philippe, & de luy à luy-meſme mieux informé: car eſtant lors malade de la coqueluche (maladie dont il s'eſt guery à ſes deſpens, & à grands frais) il y a autant de difference entre ſes ſentimens preſens, & ceux de ce temps-là, que du portement d'vn malade, à la vigueur d'vn homme ſain. Car alors il eſtoit non partiſan ſeulement, mais idolatre des imaginations, & intereſts Cenobitiques, iuſques à auoir leur iargon meſme, & leurs termes en veneration, & reuerence: mais ſeuré de ce laict de l'enuie, & ſe repaiſſant à ceſte heure de la viande de verité plus ſolides, il ne parle plus le langage des coiffez, c'eſt à faire aux enfans d'aimer les pouppees & les enfantillages, le iour eſtant venu il faut marcher en ſa lumiere, & rejetter les œuures de tenebres, laiſſant les animaux qui ne vont que la nuit ſe retirer dans leurs antres, & leurs cauernes.

Il eſt vray que le Directeur a autrefois eſté imbu de ceſte opinion, que la Deſ-appropriation qui rend les Cenobites ſi riches, eſtoit vn ſi haut point de Pauureté, & de Pauureté Euangelique, qu'il deuançoit celle des miſerables qui demandent legitimement l'aumoſne dans le ſiecle. Mais depuis que par des *Reflections* ſalutaires ſur la doctrine de ſainct Auguſtin, il a eſté inſtruit que ceux-là n'eſtoient pas iuſtes Mandians, mais plutoſt iniuſtes, & chaſtiables, par toutes les loix Diuines & Humaines, Canoniques & Ciuiles, qui pouuans gaigner leur vie par leur labeur Spirituel, & Corporel, & ne le vouloient pas, ſoit par poltronnerie, ſoit par erreur, ne croyans pas eſtre obligez à gaigner leur vie par leur trauail, mais ſeulement à trauailler à tel employ qu'il leur plaira, pour s'amuſer & éuiter l'oiſiueté, les autres hommes qui viuent de leurs labeurs, ou de leurs biens, eſtans tenus à leur entretien, comme leurs tributaires, & taillables. Depuis ce temps-là, diſ-je, il fait gloire auec ſainct Auguſtin de ſe retracter, & de croire qu'il n'eſt nullement permis de viure d'aumoſne, qu'à celuy qui deſireroit bien viure de ſon labeur d'eſprit ou de corps, mais ne peut: & que c'eſt vne *Peruerſe Miſericorde* que de la donner à celuy qui peut en viure, ou par faineantiſe, ou par quelqu'autre mauuaiſe conſideration ne veut pas. *Heur. ſucc. p 383-386. 428. & 445.*

Il eſt vray que ce miſerable qui mandie iuſtement eſt proprietaire

de ce qu'on luy donne pour ſouſtenir ſa vie, & ſoulager ſa miſere: mais auec ſa liberté, & ſa proprieté, il eſt pauure, & miſerable: il eſt vray que le Cenobite qui eſt dans vne bonne obſeruance n'a point de proprieté particuliere des grands biens qu'il poſſede proprietairement en commun auec ſes Confreres: mais il ne laiſſe pas d'eſtre vraiment & reellement riche, auec ſa deſappropriation en particulier, car outre la poſſeſſion des biens dont la Communauté de qui il eſt membre & proprietaire eſt proprietaire, & qui luy appartient par indiuis, il n'eſt point miſerable ny dans l'impuiſſance de gaigner ſa vie de ſon labeur, ny dans la Pauureté, puis que ſa vie eſt toute acquiſe & aſſeuree ſans aucune obligation au trauail pour la gaigner; ce que i'inculque tant de fois, & expres, & ſoigneuſement, parce que c'eſt le nœud de toute l'affaire, & le but principal où bat toute la difficulté.

Ruze deſcouuerte.

§. CLIV.

LA 5. choſe que i'ay reſpondu, eſt que les Cenobites (rentez ou non, car ie les tiens eſgalement riches, & aſſeurez de leur vie ſans trauailler) ont fort bien ſceu imprimer dans les Eſprits des Seculiers de toutes conditions, que leur deſ-appropriation (abyſme de toutes richeſſes,) eſt non ſeulement vne vraye Pauureté, & la Pauureté Euangelique ſelon toute ſon eſtenduë, & la plus haute, ſublime, conſiderable, glorieuſe, & ſecourable de toute les Pauuretez, mais qu'elle ſurpaſſe celle des Pauures qui ne gaignent leur vie que de leur trauail, (ce qu'ils ne font pas, ny ne croyent eſtre tenus de faire) & encore celle des miſerables, qui ne pouuans viure de leur labeur encore qu'ils le vouluſſent, ſont neceſſitez d'auoir recours à l'aumoſne.

Ceſte faſcination prouient de diuers artifices: le 1. de ce que l'on fait entendre que tous les vrais miſerables qui demandent l'aumoſne dans le Siecle, faute de pouuoir gaigner leur vie, quoy qu'ils en ayent leur volonté, ſont Mandians inuolontaires, qui comme des forçats de galere font ce meſtier par force & contre leur gré. Ce qui ſe dit ſans exception, & ſans diſtinction: ſous quoy l'on tombe en de grandes erreurs, & en des fautes ſignalees. Sans Exception, c'eſt pecher contre cette deffence ſi expreſſe de ne iuger point temerairement,] de ne ſonder point le ſecret des cœurs que Dieu s'eſt reſerué,] de ne fonder point ſon iugement ſur ce qui paroiſt. Il eſt vray qu'il y en a pluſieurs qui trainent contre leur gré le joug de la miſere: eſt-ce vn peché à vn Chreſtien fait eſclaue en Barbarie de regretter ſa liberté perduë, & de faire tout ſon poſſible pour ſe racheter.

Il eſt vray qu'il y a pluſieurs pauures miſerables, qui ne regardent pas que la main de Dieu eſt ſur eux, & que c'eſt elle qui les a mis en cét eſtat. Le Bien & le mal, dit le Sage, la vie & la mort, la pauureté & l'abon-

dance

Digitized by Google

dance viennent de Dieu.] peu de gens apprehendent comme il faut cette verité ; Mais de dire qu'il n'y en ait point parmy tant de miserables, qui ne s'abandonne à l'impatience, & ne se donne en proye au desespoir, ou comme vous dites, Hermodore, *qui ne se desespere en ses miseres*, n'est-ce pas aller bien viste, pour vn homme de pied, tel que l'on vous estime, n'y aura-t'il plus de Iobs, ny de Lazares, la main de Dieu sera-t'elle racourcie,] sa grace diminuee, sera-t'il fait vne solitude à Israël, & vne terre infertile : entre tous ceux-là dont le nombre est si grand n'y en aura-t'il aucun qui pense à Dieu, non pas iusques à vn,] nul qui sousmette sa volonté à la diuine, & qui adore la prouidence eternelle qui la rangé dans la misere ou pour le chastiment de ses fautes, ou pour le faire auancer en la vertu. *Hermod. p. 217.*

Suite.

§. CLV.

NE iugeons pas ainsi, si nous ne voulons estre iugé de la sorte,] iugement sans misericorde sera fait à celuy qui n'aura pas eu pitié de son frere] mais qu'elle rigueur attend celuy qui aura *siniſtrement* iugé de sa misere, la tenant desesperee comme celle des damnez. Qui sommes nous pour iuger nos freres, ne nous rendons-*nous* pas coulpables en cela mesme que nous les condamnons,] pourquoy iugeons-nous le seruiteur d'autruy il tombe ou se releue pour son maistre.] Si l'on nous iauge à la mesme mesure à laquelle nous mesurons autruy que deuiendrons-nous: si tous les vrais miserables Seculiers sont inuolontairement pauures, qui me donnera caution de perseuerance pour tous les Cenobites en l'Estat qu'ils ont voüé volontairement: Sans la grace il est certain qu'ils n'y peuuent perseuerer, & s'ils y continuent par la grace, pourquoy la mesme grace ne fera-t'elle pas faire de neceſſité vertu aux miserables qui viuent d'aumosne dans le siecle pour ne pouuoir à leur grand regret, viure de leur trauail. Non, non, Hermodore, ils ne sont pas tous pauures inuolontaires, c'est vne temerité aussi grande dire & de penser cela, que de tenir que tous les Cenobites ne fussent pas desappropriez volontaires.

Les rieurs ont de coustume de dire quo de plusieurs mariez il y en a fort peu qui ne se repentent quelque temps apres de s'estre rangez sous ce joug, qu'ils comparent à vne nasse ou le poisson entre plus aisément qu'il n'en sort : pointez ces pieces contre la pretenduë Religion des Parfaits, & vous y ferez vne breche raisonnable.

La fallace de la fascination que nous auons proposee prouient de ce que volontairement on se peut reduire en estat de mendicité, ce qui est faux, ainsi que nous deduirons plus amplement en l'Esclairciſſement de la Mendicité, car elle ne peut estre legitime que quand Dieu nous reduit au point de ne pouuoir viure de nostre labeur d'esprit ou de corps,

Digitized by Google

ſoit par infirmité, ſoit autrement. A quoy nous ne pouuons pas nous reduire nous meſme ſans peché, c'eſt à dire en nous eſtropiant pour ne pouuoir trauailler corporellement, ou offenſant noſtre cerueau pour nous mettre dans l'impuiſſance de gaigner noſtre vie de noſtre labeur ſpirituel.

Pourſuite.

§. CLVI.

IL faut donc que ceſte miſere vienne de Dieu qui l'enuoye, & puis quand on reçoit ceſte croix de bon gré l'on peut mendier volontairement, & de ceſte façon eſtre mendiant volontaire, & non autrement : il n'en eſt pas ainſi de l'Eſtat de Pauureté auquel on vit de ſon trauail, car on ſe peut reduire volontairement, apres auoir diſtribué tous ſes biens aux pauures miſerables, ou apres les auoir perdus par deſaſtre, ou demeurant en paix dans la pauureté de naiſſance auec deſſein pour accomplir le conſeil de I. C. de n'amaſſer iamais de rentes ny de poſſeſſions dont on puiſſe viure ſans trauailler, mais de tirer ſon entretien de ſon labeur, en donnant le reſte aux miſerables, ſi l'on gaigne plus qu'il ne faut pour ſouſtenir la vie.

C'eſt donc vne Erreur tres-grande, & vne faute ſignalee, de s'imaginer qu'entre les vrais miſerables qui demandent l'aumoſne dans le ſiecle, il n'y en ait aucun de volontaire, ny qui acquieſcent à l'ordonnance de Dieu qui les a rangez en cét eſtat digne de compaſſion. Et encore vne plus grande Erreur de croire que la Pauureté volontaire ſe voüe ſolemnellement parmy les Cenobites, ce qui ne ſe prouuera par aucune Regle, ny formulaire de vœux : autre plus grande Erreur de penſer que la Deſappropriation que l'on y voüe, ſoit la Pauureté conſeillee en l'Euangile ſelon ſon eſtenduë, puis que c'eſt vn magaſin & receptacle de toute ſorte de richeſſes, dont l'on vit ſans aucune obligation au Trauail. Autre Erreur de s'imaginer que ceſte Deſappropriation ſoit plus Pauure que la Pauureté des Artiſans qui ne viuent que de leurs bras. Autre Erreur de ſe perſuader qu'elle ſoit vne miſere, puis que meſme elle n'eſt pas pauureté viuant de ſon labeur. Autre Erreur de publier que l'on puiſſe ſans miſere (c'eſt à dire ſans eſtre reduit au point de ne pouuoir viure de ſon Trauail) auoir recours à l'aumoſne, puis que l'aumoſne ſelon ſon ethimologie & ſa definition n'eſt autre choſe qu'vne œuure de miſericorde faite à vn miſerable en conſideration de ſa miſere, qui conſiſte en l'impuiſſance de viure de ſon labeur, encor qu'il le deſiraſt. Autre plus notable Erreur de prendre la ſujetion de la Deſappropriation en particulier accompagnee de richeſſes immenſes poſſedees proprietairement en commun, ſoit vne Pauureté, & Pauureté miſerable capable de demander l'aumoſne, encore qu'on ſoit en pleine puiſſance & capacité de trauailler pour gaigner ſa vie,

Digitized by Google

& de prendre la proprieté de ce qu'vn pauure gaigne de ſon labeur, & de ce que le miſerable tire de l'aumoſne pour vne richeſſe. Enchaiſneurs d'erreurs qui font vn labyrinthe où ſ'égarent beaucoup d'eſprits: toiles d'arragnees neantmoins, & où ne ſ'arreſtent que les petites moûches, non les eſprits plus fermes & ſolides.

Autre artifice.

§. CLVII.

LE ſecond artifice qui par des canaux ſouſterrains & cachez, attire en leurs parterres toutes les eaux de la ſource de l'aumoſne, eſt de ſe mettre au premier & principal rang des Pauures Euangeliques, c'eſt à dire volontaires, quoy qu'ils n'ayent point fait vœu ny profeſſion de la Pauureté Euangelique, qui veut que l'on viue de ſon trauail ſpirituel ou corporel, & qu'ils ne ſoient point dans l'eſtat de miſere, c'eſt à dire dans l'impuiſſance de trauailler, qui ouure la porte à la mendicité legitime. Ils ont donc tort de dire qu'ils ſont plus miſerables que les vrais miſerables, puis que pouuans viure de leurs reuenus s'ils ſont rentez, ou de leur trauail s'ils ne le ſont pas, ils ne le veulent point, & qui pis eſt, diſent & dogmatiſent qu'ils ne ſont pas tenus de trauailler pour viure, mais ſeulement pour éuiter l'oiſiueté. *Heur. ſucc. p. 428. 445. & 386.*

I'excepte toutefois ceux d'entre les noms rentez, qui ſont malades, ou dans quelqu'autre impuiſſance de viure de leur labeur ſpirituel ou corporel, car ceux-là ſont dans le vray eſtat de la miſere qui doit eſtre ſoulagee par l'aumoſne, & par conſequent ils peuuent mendier, ou faire mendier pour eux legitimement, comme nous monſtrerons plus ouuertement en ſon lieu.

Or l'ordre de la charité en la diſtribution de l'aumoſne, vint 1. qu'on l'a donne au miſerable dans la neceſſité eſt plus preſſante, de quelque qualité qu'il ſoit. 2. en l'égalité de neceſſité, à celuy qui nous eſt plus proche de ſang, car il ne faut pas meſpriſer ſa propre chair,] 3. à celuy qui eſt de meilleure vie : & parce que nous ne pouuons pas iuger de l'interieur, nous pouuons aſſeoir meſme iugement ſur les actions exterieures, & en ce cas il eſt croyable qu'vn Cenobite non renté, viuant dans l'obſeruance de ſa regle, & dans vne bonne reforme, eſtant tombé dans la miſere qui le rend impuiſſant de gaigner ſa vie de ſon labeur de corps ou d'eſprit, doit eſtre preferé à vn particulier auſſi miſerable que luy dont la vie eſt inconnuë. Ce qui eſt conforme à la doctrine du grand Bellarmin au dernier chap. du liure des N. ....

Digitized by Google

Plusieurs differẽces entre la Pauureté & la Desappropriation.

§. CLVIII.

IVsques icy ayant sauué le passage du Directeur de la prise de vos dents,]c'est à dire des attaintes de vos morsures, il ne me reste pour closture de cét Esclaircissement, qu'à vous auertir, cher Hermodore, de n'amuser plus le monde par ces titres specieux *de vœu de Pauureté*, puis que vous sçauez bien en conscience qu'on ne le fait en aucun Institut Cenobitique, qu'il n'est commandé en aucune Regle, ny exprimé en aucun formulaire. Dauantage, de ne substituer pas en la place, de la Pauureté Euangelique, qui oblige ses Professeurs, apres auoir abandonné tous leurs biens, de viure de leur Trauail; vne Desappropriation qui luy ressemble comme le iour à la nuit, comme la maladie à la santé.

Outre les differences que vous en fourniront les deux Traitez du Directeur que vous menacez d'vne Response, celuy *de la Pauureté Euangelique*, & celuy *de la Desappropriation Cloistrale*. En voicy quelques-vnes que ie vous offre pour le dessert, afin de vous laisser en ce sujet sur ceste bonne bouche. La 1. c'est que la Pauureté Euangelique donne & quitte tout sans reserue, & la Desappropriation Cenobitique ou ne laisse rien, ou donne d'vne main pour reprendre de l'autre. 2. le Pauure Euangelique est obligé de viure de son labeur, nullement le Cenobite Desapproprié. 3. le Pauure Seculier n'a pas sa vie acquise s'il ne la gaigne, le Cenobite desapproprié l'a toute gaignee sans trauailler pour l'auoir. 4. celui-là est obligé non seulement de gaigner sa vie par son labeur, mais s'il peut auoir quelque chose de plus qu'il ne luy faut pour viure, acquis par ce trauail, d'en soulager le miserable qui ne peut trauailler: celuy n'est nullement tenu de faire l'aumosne, ny de soulager le miserable, ne pouuant donner vne obole ny vne miette de pain quand il seroit membre de la plus riche Communauté d'entre toutes les Cenobitiques. 5. celui-là est triplement obligé au trauail, & pour se nourrir, & pour aider le miserable, & de plus pour éuiter l'oisiueté. Le Cenobite exempt des deux premieres obligations, n'est tenu qu'à la troisiesme, par forme de diuertissement pour éuiter l'ennuy de la faineantise.

Continuation.

§. CLIX.

CElui-là en 6. lieu ne peut posseder ny maisons ny meubles, ny rentes, ny reuenus dont il puisse viure, cestui-cy le peut. 7. celui là ne possede rien en commun, celui-cy peut posseder en commun toutes les richesses qui se peuuent desirer. 8. celui là n'a droit de de-

Digitized by Google

mander l'aumoſne que quand il eſt reduit dans la miſerable impuiſſance de viure de ſon trauail encor qu'il le deſiraſt; ceſtui cy pretend que le monde eſt tenu de le nourrir, encore qu'il ne trauaille ny de corps ny de l'eſprit, pour viure; le pouuant faire. 9. celui-cy fait eſtat de n'eſtre iamais riche, & de ne ſouſtenir ſa vie que de ſon labeur, celui cy par ſon vœu de Deſappropriation fait profeſſion de n'eſtre iamais pauure, & de ne le pouuoir eſtre quand il voudroit, & de n'eſtre point obligé de gaigner ſa vie par ſon labeur.

10. Celui-là n'a autre poſſeſſion ny autre portion que Dieu en la terre, ceſtui-cy auec ſes ſemblables eſt dans la beatitude des doux, & poſſible tous les biens temporels du Chriſtianiſme, ſoit par rentes & reuenus, ſoit par queſtes. 11. celui-là a la proprieté de ce qu'il gaigne pour ſon entretien auec la pauureté reelle, ceſtui-cy a dans ſa deſappropriation en particulier la poſſeſſion & proprieté en commun de pluſieurs richeſſes materielles. 12. celui-là eſt dans vne pauureté vraiment pauure puis qu'il n'a autre appuy ny autre moyen de viure que ſon labeur, & ceſtuy eſt dans vne deſappropriation vraiment riche, puis qu'il a ſa vie toute aſſeuree ſans obligation à aucun trauail tendans à la gaigner.

En fin & 13. la Pauureté veritable de celui-là eſt accompagnee de ſoin, de trauail, d'abandonnement, de meſpris, de rebut, de reproche, de beaucoup de diſettes, & de neceſſitez; & la Deſappropriation de ceſtui-cy eſt enuironnee de toutes ſortes de biens, de richeſſes, d'aſſiſtances, de commoditez, de loüanges, d'honneurs, d'eſtimes, de careſſes, & dans l'abondance des richeſſes veut encore poſſeder l'opinion de la pauureté, & faiſant gloire de ſa confuſion ſe releuer de cela meſme qui la rauale.

Auantages fantaſtiques de la Deſappropriation.

§. CLX.

C'Eſt ce qui fait, Hermodore, que vous luy faites prẽdre des auantages deſauantageux, comme par exemple, de ce qu'elle a moins de ſoin que la Pauureté Euangelique Seculiere qui eſt en ſoucy de trauailler pour viure: au lieu que la Deſappropriation Cenobite graſſe, à ſon aiſe, pleine de biens, qui a ſa vie toute acquiſe ſans trauailler, eſt dans vne ſaincte oiſiueté de haute contemplation, & par conſequent, dites-vous, plus pauure que l'autre. A ce conte vn valet qui ſert dans la maiſon d'vn grand & riche Seigneur ou tout abonde, & qui n'a ſoin de rien, trouuant à ſes heures ſon diſner tout preſt, & nageant dans la graiſſe, eſt dans vne pauureté bien plus deplorable qu'vn chetif artiſan, vn pauure manœuure, vn vigneron, qui apres auoir trauaillé tout le iour fondu de chaud ou tranſi de froid n'a que de l'eau pour eſtancher ſa ſoif, & vn bien peu de pain pour ſouſtenir ſa vie.

A ce conte encore l'Eſtat Cenobitique ſurmontera l'Epiſcopat & le Paſteur qui eſt dit l'Apoſtre en perpetuelle ſollicitude, veillant ſur le troupeau comme ayant à rendre raiſon des ames.

D'autre coſté vous regardez l'aſſujetiſſement & la dependance de la Deſappropriation Cloſtrale, & en faites vn haut degré de pauureté, au milieu de tant de richeſſes poſſedees proprietairement en commun. Et de la liberté qu'a le pauure de diſpoſer de ce peu qu'il gaigne de ſon labeur pour le ſimple ſouſtien de ſa vie vous en faites vne montagne d'or: comme ſi c'eſtoit par la liberté ou la ſeruitude qu'il falluſt meſurer la Pauureté & la Richeſſe, & que celle-là peuſt eſtre riche pour eſtre libre, & celle-cy pauure pour eſtre ſujete; en quoy vous imitez l'inégalité d'eſprit de ces Iſraëlites, qui ſous la ſeruitude des Egyptiens ne ſouſpiroient qu'apres la liberté, où eſtans mis par Moyſe, ils regrettoient parmy la manne & les cailles du deſert, les aux & les chairs des marmites de leurs maiſtres. C'eſt ainſi que comme ces anciens Preſtres de la Deeſſe Cibile, vous vous faites des decoupures & eſtafilades de voſtre propre razoir.

Innocente & iuſte repartie.

§. CLXI.

IE finiray par vne rencontre innocente & infantine, dont vous pouuez, s'il vous plaiſt, tirer vn vtile enſeignement. Vn Caualier entroit en la maiſon d'vne Dame de ſes parentes qui auoit deux petites filles, dont la plus âgee n'auoit que douze ans, & ſa cadette vn an moins; celle cy eſtant plus haute de taille que ſon aiſnee, obligea ce Gentilhomme à leur demander qui eſtoit la plus vieille d'entr'elles, l'aiſnee reſpondit ſoudain; nous ne ſommes pas vieilles, vraiment non, reprit le Caualier, mais ie voulois dire qui eſt la plus âgee, afin que ie la ſaluë la premiere; la cadette repartit auſſi toſt c'eſt moy qui ſuis la plus ieune, tant ce ſexe a en haine ce mot de vieilleſſe auſſi bien que de laideur, cõme collateraux, & tant celuy de ieuneſſe luy plaiſt comme conjoint à la beauté.

Vne autrefois quand Hermodore nous viendra entretenir curieuſement de la Pauureté Cenobitique, nous luy repartirons ſimplement & innocemment, Seigneur Chanoine d'Auignon, les Cenobites ne ſont pas Pauures, car ils ne viuent pas de leurs Trauaux ny de corps ny d'eſprit, & qui plus eſt, ils ne ſe tiennent pas obligez de trauailler pour viure cela eſt bas & mecanique, & indigne des fauoris du Roy des Roys, & de leur ſublime Eſtat de Perfection, la ſaincte Religion des Parfaits ne s'amuſe pas à ces baſſeſſes. S'il nous dit qu'ils font Profeſſion de la Pauureté volontaire, nous luy reſpondrons ſuauement qu'ils n'ont ny la volontaire ny l'inuolontaire. S'il opiniaſtre que leur Deſappropriation eſt vne Pauureté volontaire, nous auoüerons qu'elle eſt Deſappropriation volontaire, mais Pauureté non.

Digitized by Google

Inſtances repouſſees.

§. CLXII.

S'Il inſiſte qu'elle eſt Pauureté, nous luy monſtrerons par vne Demonſtration plus que Mathematique qu'elle eſt le comble, le fondique, & le receptacle de toutes les richeſſes de la Chreſtienté ſans exception. S'il dit qu'elle eſt vne Pauureté Euangelique, nous luy nierons ſimplement, c'eſt à dire abſolument, qu'elle ſoit ceſte Pauureté cõſeillee en l'Euangile ſelon toute ſon eſtenduë. S'il dit qu'ils font vœu de Pauureté, l'Eco ajoûtant vne negatiue dira, ils ne font point vœu de Pauureté. S'il dit que le vœu de Deſappropriation la ſignifie, nous luy renuoyerons l'œſteuf en diſant que ce vœu eſt plutoſt de n'eſtre iamais Pauures, puis qu'il leur aſſeure leur vie ſans trauailler.

S'il auance que c'eſt vn des vœux Eſſentiels de la Religion des Parfaits, on luy niera deux choſes, la 1. qu'il y ait vne Religion des Parfaits diſtinguee de la Religion Catholique, qui eſt vne, vnique, & ſans diuerſité de Religions: la 2. que le vœu de Deſappropriation ſoit tellement eſſentiel au Cenobiſme, qu'il ne puiſſe ſubſiſter ſans cela, & on luy monſtrera ceſte Doctrine dans pluſieurs fameux Eſcriuains Cenobites. S'il dit que c'eſt vn vœu ſolennel on le ſuppliera de cotter le Decret qui le declare ſolennel.

S'il opiniaſtre que les Cenobites ſont les plus éminens de tous les Pauures Euangeliques, on luy reſpondra enfantinement, mais iuſtement, Seigneur Hermodore, les Cenobites ne ſont pas Pauures. S'il inſiſte, ils ſont ſi bien Pauures qu'il y a des Inſtituts au nombre de 34. qui ſont Mendians. On luy repartira que ne les contez, ny les Rentez, ny les non Rentez ne ſont pas Pauures, puis qu'ils ne tirent pas leur vie de leur trauail corporel ou ſpirituel: & que l'Egliſe n'entend point qu'ils mandient que conformement à leur Regle & à ſa declaration, qui ne veut point qu'ils ayent recours à la mendicité, que quand leur Trauail de corps ou d'eſprit ſe trouuera inſuffiſant pour les entretenir.

Iniures meſpriſees.

§. CLXIII.

SI là deſſus la chaleur luy monte au front & aux oreilles, & s'il crie à l'Heretique, au S. Amour, à l'Armacan, on reſpondra modeſtement que comme les canons & les armes, c'eſt à dire la force, eſt la derniere raiſon des Princes cõtre ceux qui ne ſe veulent ranger par raiſon à leur autorité; auſſi les outrages ſont les dernieres pieces que produit en vne cauſe deploree celuy a qui de meilleures mãquent. S'il continuë en ce refrin, quoy qu'on luy peuſt reſpondre ſelon ſon merite, par le conſeil du Sage, & le renuoyer aux Apoſtoliques, Enchites, Meſſa-

liens, Psalliens, Bogonins, Bognards, Iubatts, Menandrins, freres de l'opinion & de la Boistrerie, Vaudos, pauures de Lyon, & leurs consorts, on se tiendra dans la Modestie & le silence, comme celuy qui n'entend point, & qui n'a point de reparties en la bouche.

Si la colere continuë à faire comme le tonneau de mouſt qui se salit de son escume, on attendra que la Passion soit cuuee pour faire place à la raison, selon le cõseil de l'Apostre; ne vous deffendez pas, tres-chers, mais faites large au courroux:] & quand l'acces sera passé (car la colere est vne courte fievre) le clair interualle estant reuenu, on appellera d'Hermodore faſché à luy-meſme appaisé, & on luy presentera vne requeste tres-humble, pour le supplier de marquer dans les escrits du Directeur vne seule ligne ou proposition conforme aux Erreurs que les Historiens les vns Trompeurs les autres Trompez, attribuent à sainct Amour & à Armacan, dont on ne voit rien dans leurs escrits, & dont il n'est point fait mention dans les Bulles d'Alexandre IV.

Remonſtrance d'Hermodore, qui ſert d'Epilogue.

§. CLXIV.

IL ſemble, tres-cher Hermodore, que la Charité de la Verité, & la Verité de la Charité, vous obligent à cela, ſi vous voulez gaigner l'ame de voſtre frere Chreſtien, par la ſuauité de la correction fraternelle: car comme voulez-vous qu'il connoiſſe ſes erreurs & ſes fautes ſi vous ne les luy monſtrez pas. Suffit-il de crier au larron pour conuaincre vn homme de larrecin, ſans monſtrer & prouuer quand, ou, comment, & ce qu'il a deſrobé. Ce procedé ſent ſa foibleſſe, c'eſt pourquoy il eſt plus ordinaire aux femmes. Et c'eſt la marque la plus aſſeuree d'vne mauuaiſe cauſe, quand on ne la peut appuyer qu'auec des outrages; quand la raiſon manque la paſſion ſe fait des armes de tout comme en vne ville aſſiegee, quand les munitions defaillent on ſe deffend comme l'on peut. Ie dis cecy, mon cher frere, parce que les pages de cét Entretien du vœu de la Pauureté ſont plus noires d'iniures que de l'ancre qui en marque les caracteres. Cela vous fait grand tort, & monſtre l'humeur bilieuſe, ou plutoſt melancolique, de ceux qui vous animent & pouſſent à ce combat, qui coule par voſtre plume. Ie ne m'en prens nullement à vous, qui n'eſtes, comme dit ce Poëte, qu'ainſi qu'vne machine, dont ils ſont les reſſorts, faiſans vos mouuemens au trauers du voile de leur maligne liberté,] ſelon les termes de l'Apoſtre, ie ne laiſſe pas de les voir, & de connoiſtre en ce ſujet de la Pauureté, qu'ils ſont auſſi Pauures de charité & de raiſon, que riches en iniures, & abondans aux inuectiues. I'ay charge apres tout cela, de les benir, & de dire à ces freres de Ioſeph. Vous auez penſé mal du Directeur, & Dieu le tournera en bien,] vous le maudiſſez, & Dieu le benira,] vous le raualez deuant les hommes, & Dieu le releuera deuant ſa face, & luy fera tirer auantage de ceſte tribulation.]

II. ESCLAIRCISSEMENT.

Digitized by Google

II. ESCLAIRCISSEMENT.

DE LA PERFECTION DE L'ESTAT CENOBITIQVE.

Preambule.

§. I.

SCachant qu'vn habile Perſonnage eſcrit amplement ſur le ſujet de l'Eſtat de Perfection, & ayant eu communication de quelques pieces de ſon Ouurage, ie penſerois mettre ma faux dans la moiſſon d'autruy, de m'eſtendre beaucoup ſur cette matiere, & de faire de grands preparatifs pour ietter les fondemens de cet Eſclairciſſement. Ioint que ie ſuis icy en lieu champeſtre & retiré, où me manquent les liures neceſſaires pour manier comme il faut vn ſi digne Argument. Il eſt tel & de ſi grande importance que ie le tiens comme la baze, ie ne diray pas de la Perfection, mais de la plus grande imperfection des Cenobites, qui eſt celle de la vanité, de la preſomption, & de la trop grande eſtime de leur benit Eſtat de Perfection.

Eſtat apres tout, qui taſté de pres, n'eſt autre choſe qu'vne mer de verre ſemblable au criſtal, verre, criſtal auſſi fragile que luiſant, brillant, mais ſans ſolidité. Il en eſt comme de ces bouteilles que les enfans font auec des chalumeaux, & de l'eau de ſauon, belles, colorées comme l'Iris, mais qui ſe creuent; & s'eſuanoüiſſent en l'air au moindre choc. Baze de terre qui ſouſtient vne ſtatuë bigarrée de diuers metaux, mais qui eſt renuerſée, & miſe en poudre par vne petite pierre.

En attendant qu'vne meilleure plume faſſe connoiſtre ce ſimulacre creux qui met ſon front dans les eſtoiles, & monſtre ſa nudité ou pluſtoſt ſa nullité aux gens.] Nous nous contenterons icy, cher Hermodore, de r'abbattre les Idées que ſes fumées ont engendrées en voſtre cerueau, preoccupé de ceſte opinion que cet Eſtat ſoit fort ſingulier, & releue fort la dignité du Cenobiſme, bien qu'il ſoit Commun à tous les Chreſtiens, & bien plus eminent en qualité de Chreſtiens que de Cenobites.

Le Titre de cet Entretien non conforme à ſon ſuiet.

§. II.

MAis auant qu'entrer en lice, ie vous diray, que la vapeur de ce pẽtum vous a rendu la mine ſi peu iuſte, que vous reſſemblez à ce mauuais Archer qui tiroit par tout excepté au but, de ſorte qu'vn de ſes compagnons s'alla mettre au blanc, eſtimant que c'eſtoit le lieu le plus aſſeuré pour euiter ſes attaintes. Les titres des Liures & des Diſcours doiuent eſtre comme le viſage qui fait connoiſtre toute la perſonne, cependant vous debuttez ſi mal que pour l'ordinaire vous ne dittes preſque rien dans vos Entretiens qui ſoit conforme à leur inſcription.

En celuy que nous venons de quitter, & que vous intitulez *du vœu de Pauureté*, vous y parlez de la Pauureté, & de la Deſappropriation, & de cet vſage caſtal & formel par vne Iuriſprudence à la nouuelle mode, mais de vœu de Pauureté, il n'y en a preſque rien, vous tirez touſiours ou au deça, ou au delà, ou trop haut, ou trop bas, ou à coſté du but, au dedans ie n'y voy nulle attainte.

En ceſtui-cy vous voulez parler de l'Eſtat de Perfection; que vous hypothequez au Cenobiſme, & dont vous rendez ſes partiſans proprietaires, & toutefois vous l'inſcriuez *de la Perfection Religieuſe*. Ce titre dit pluſieurs choſes : car il peut ſignifier la Perfection de la vertu de Religion ou du culte de Dieu : il peut auſſi marquer la Perfection de la Religion Chreſtienne & Catholique. Mais ce n'eſt point de cela que vous pretendez parler, eſt-ce donc de la Perfection particuliere aux Cenobites, de laquelle ont traitté ſi dignement Arias en ſon Liure donc inſcript *le Gerſon ou de la Perfection Religieuſe*, & Iacques Aluarez en ſes Liures de la vie Spirituelle, & du Pont en ſa Perfection du Chreſtien en tous Eſtats, & Alphonſe Radriguez en ſes Pratiques des Vertus Chreſtiennes, rien moins : Dequoy donc voulez-vous parler du haut & ſublime Eſtat de la Perfection Religieuſe, de la Religion des Parfaits, c'eſt à dire de l'Inſtitut Cenobitique, que vous appellez Religion, & Religion non Commune, non vulgaire, mais Religion particuliere, & par conſequent diſtincte de la Catholique, qui eſt vniuerſelle ; Religion qui n'eſt pas de ce monde, mais hors du monde, Religion Angelique & de l'Egliſe, non pas Militante, mais Triomphante, qui eſt hors du monde & de l'autre monde ; Religion de ceux qui ne ſont pas comme les autres hommes, lourds, groſſiers, Mondains, Imparfaits, qui n'ont iamais (dit le Chriſoſtome de nos iours, le fabricateur *des Heureux ſuccés*) *vn vray ſentiment de Dieu*. Tous libertins, tous Atheiſtes, tous Impies : tous deriuans au mal, tous inutiles au bien, où nul ne fait ſon deuoir, non pas iuſques à vn.]

Heur. ſuc. p. 559.

Digitized by Goo

Continuation.

§. III.

QVeſt-ce cy, Hermodore, que deuons-nous attendre de ce titre *de la Perfection Religieuſe*, de la ſainte Religion particulierement Parfaite: poſſible que vous y traittez des vertus, & bonnes qualitez requiſes à ce haut Eſtat, dont le monde n'eſt pas digne: rien moins, mais d'vn certain Eſtat, comme celuy du Royaume d'Vtopie, & qui approche fort des Idées, ou de la Republique de Platon: vne chimere qui fait ſon manege dans le vuide des eſpaces imaginaires; ie ſuis bien trompé ſi ſeulement vous entendez ce que l'on vous fait dire, & le jargon que l'on vous fait parler. Poſſible y traitterez-vous de la Parfaite Religion particuliere & non commune, des Parfaites particulieres & non Communes Communautez. Peut-eſtre ſera-ce de la Parfaite Perfection des Parfaits, de la Religieuſe Religion des Religieux, nullement, car dés le premier paragraphe vous declarez aſſez que vous y voulez parler de l'Eſtat de Perfection; pourquoy donc, & ie vous aimeray, Hermodore, ne donniez-vous ce Titre Specieux à la Curioſité de voſtre Entretien, pour y attirer les yeux des Lecteurs beneuoles: ſans luy donner celuy d'vn ſujet tout different, puiſque vous-meſmes monſtrez au ſecond paragraphe que la Perfection & ſon Eſtat ſont deux choſes bien differentes; en ſorte (admirable diſſoluant) que l'Eſtat de Perfection peut ſubſiſter ſans Perfection, comme vn accident ſans ſa ſubſtance (choſe fort naturelle) & la Perfection réelle, eſſentielle, veritable, qui conſiſte en la Charité, peut ſubſiſter (donc bien prend aux pauures Mondains) ſans ce benit Eſtat, qui ne regarde que l'Inſtrumentelle & accidentelle, qui peut eſtre vtile, mais qui n'eſt pas neceſſaire, pour tendre, pretendre, & atteindre à la perfection.

Du Titre de cét Eſclairciſſement.

§. IV.

OR pour nous qui n'auons nullement iuré en voſtre Doctrine, & qui ne ſommes pas de voſtre opinion pour ce regard (car la queſtion *de l'Eſtat de Perfection*, inconnuë aux premiers ſiecles de l'Egliſe, & le pas des ſubtilitez de l'Eſcole, n'eſt nullement de la Foy, ny decidée par l'Eſcriture, les Peres, les Conciles, les Decrets des Papes, mais purement problematique, & de celles où il eſt permis à chacun d'abonder en ſon ſens:) n'ayans à parler ny de la Perfection de la Religion Chreſtienne (qui eſt la vraye Perfection Religieuſe)

ny de celle du Cenobiſme, ny meſme de l'Eſtat de Perfection, entant qu'il compoſe vn Eſtat Particulier en l'Egliſe de Dieu, (ce que nous eſtimons n'eſtre point, & le prouuerons, en attendant les plus amples preuues du Trauail que nous auons leu) nous auons penſé qu'il eſtoit plus à propos de donner à cét Eſclairciſſement le titre *de la Perfection de l'eſtat Cenobitique*, puiſqu'il eſt conſtant, que comme tous les autres Eſtats & conditions du Chriſtianiſme, il tend à la Perfection, qui conſiſte en la Charité, par ſes moyens particuliers, & en cette façon les Cenobites ſont en l'Eſtat de Perfection, comme ſont auſſi tous les autres Chreſtiens de quelque condition qu'ils ſoient.

Preſomption deuoilée.

§. V.

VOus faites voſtre entrée, Hermodore, par vn paſſage de S. Auguſtin, que vous mettez en la bouche de voſtre frere Theodulphe, & c'eſt vn des principaux perſonnages de voſtre Theatre. Ce Pere de l'Egliſe, conformement à la doctrine de l'Apoſtre, veut que les Chreſtiens ſe preuiennent l'vn l'autre en honneur,] que nul ne s'enfle contre l'autre] car la charité n'eſt ny ialouſe ny ambitieuſe, ny orgueilleuſe] De là que tirez-vous? que les Cenobites viuent ſelon ces ſaints Oracles, dites, Hermodore, qu'ils doiuent viure, comme tous les autres Chreſtiens ſelon ces ſaints enſeignemens, mais entre le dire & le faire il y a vn grand eſpace, dit le prouerbe, il ſeroit à ſouhaitter que voſtre Theodulphe diſt vray, le monde en ſeroit plus édifié, & l'humeur de ceux contre qui le Sauueur declame ſi frequemment, & ſi aſprement en l'Euangile, qui mépriſoient les autres, ſe confians en eux meſmes, comme eſtans iuſtes,] & parfaits, ne ſe verroit pas reſſuſcitée en nos iours.

Hermod. p. 212.

A voſtre affirmatiue non ſeulement l'experience nous oblige de rendre vne negatiue, mais voſtre Theodulphe meſme nous y contraint, auoüant luy-meſme, [que ce que l'humilité luy fait repudier pour ſoy (qui eſt d'eſtre en l'eſtat DES PARFAITS ET DE LA PERFECTION) la verité l'oblige de l'accepter pour ſon Ordre, & que ce titre eſt ſi commun au Cenobiſme, qu'il ne penſe qu'on luy oſe diſputer. Voyez-vous comme il imite les rameurs, qui tournent le dos là où ils bandent, & les Medecins qui tendent la main par derriere, & prennent leur ſalaire en refuſant. O Iuge inique, il eſt bien vray que tu ne prends rien des parties par tes mains, de peur d'eſtre accuſé comme concuſſionnaire, mais par celles de ton Clerc, qui s'entend auec toy pour deuorer à cachettes le pauure, comme vn Lyon fait ſa curée dans ſa cauerne.]

Venez ça, frere Theodulphe, n'eſtes-vous pas de ces deſapropriez en particulier, & non en Commun, n'eſtes-vous pas membre viuant, &

mangeant, de voſtre ſainte Communauté, ſi cela eſt, les biens honorables, auſſi bien que les vtiles & delectables, tous ſont communs auec elle, & ſi l'on dit que ce ſont de grands jeuſneurs, de grands porteurs de haires, de grands diſciplineurs, de grands pieds-nuds, ou déchauſſez, que ceux de voſtre Inſtitut; à voſtre auis, n'y a t'il point là pour vous quelque portion congruë, la complaiſance ne donnera t'elle point quelque lippée à voſtre tendre Amour propre.

Quand vos Queſteurs vont ramaſſer le tribut que vous doiuent vos fermiers, ou fondataires, les mondains, ou quand vos Procureurs ou negociateurs (ſi vous eſtes renté) ramaſſent vos dixmes, vos moiſſons, vos vendanges, vos rentes & reuenus, toutes ces cueillettes ſont-elles mangées par cét indiuidu vague que l'on appelle l'Ordre, l'Inſtitut, la Societé, le Chapitre, la Communauté, ou ſi voſtre tres-aimé ſuppoſt rationel, & les autres Indiuidus de vos chers compagnons n'y preſtent pas leurs dents & leurs ventres; en eſt-il pas de meſme de la caſſolette des loüanges quand on loue voſtre Ordre, voſtre Conuent, n'auez-vous pas quelque lopin à cette loüange. Quand on fait des encenſemens à voſtre office, tout le parfum s'en va-t'il en l'air, les nez des voſtres ſont-ils de la cathegorie de ceux qui ne ſentent rien, la vertu de patience, ou de mortification les rend-elle inſenſibles. *Heur. ſuc. p. 382.*

Peignée.

§. VI.

O Dieu, ces bons perſonnages de Iuifs alterez du ſang du Iuſte, & qui crioient comme des loups qui hurlent, crucifiez-le, crucifiez-le, combien eſtoient-ils zelez & ſcrupuleux obſeruateurs de leur loy, ô non! ils n'auoient garde d'entrer dans le pretoire de ce Payen de Pilate, mais de dire ſon ſang ſoit ſur nous & ſur nos enfans, ils n'en faiſoient point de conſcience, au contraire ils penſoient faire vn grand ſacrifice au Seigneur. Gardez-vous bien, Rabbi Theodulphe, de vous glorifier pour eſtre vn grand mangeur de merluche, & n'auoir point vſé de ſouliers depuis beaucoup d'années, que Dieu vous a fait la grace de ſortir du monde, & d'eſtre comme vn fantoſme ſur la terre, & vn homme tout d'eſprit qui n'a ny chair ny os, mais quand on donnera ces encenſemens, & ces douces benedictions à ce ſaint & Sacré Ordre, dont la permiſſion du Ciel a voulu, vous indigne, que vous fuſſiez vn tres-petit membre, beuuez, beuuez courageuſement & auidement la fumée de ce petun, voſtre cerueau en ſera ſi purgé, que vous aurez beau boire deuant que le vin vous faſſe tourner la teſte.

Si l'on vous dit que vous eſtes Parfait, & fort auancé dans le culte de Dieu, voire que vous eſtes *ASSEVRÉ contre le mal, & IMMOBILE dans le bien*, puiſque vous eſtes de la ſainte, & non feinte Religion des Parfaits, auſſi-toſt pour ſauuer voſtre humilité de la gueule du *Heur. ſuc. p. 130.*

Digitized by Google

Lyon,] de la vanité, & empeſcher que l'huille du pecheur, c'eſt à dire de la flatterie, n'engraiſſe voſtre chef] & n'entre dans vos os] ayez gentiment recours à la delicate diſtinction de l'eſcole, qui met vn ſi grand Caos entre l'Eſtat, & la Perfection, que celuy qui ſeparoit le Lazare du mauuais Riche: & r'enuoyant cét éteuf, dites hardiment que vous eſtes fort imparfait, (ſinon en verité, au moins par humilité) mais que Dieu a fait cette miſericorde à voſtre indignité, de la ranger dans la maiſon du Seigneur, & de la planter dans ſes paruis, où deliuré des mains de vos ennemis, le diable, le monde, & la chair, qui ne peuuent auoir aucune priſe ſur les Cloiſtrez, vous eſſayez de paſſer deuãt luy en Iuſtice & Sainteté tous les iours de voſtre mauuaiſe vie]

Que vous eſtes inique en la terre des Saints] mais pourtant qu'encore que vous ſoyez bien peu fidele à voſtre ſainte Profeſſion, vous ne laiſſez pas d'eſtre en l'Eſtat de Perfection, & enroollé dans la Religion non vulgaire & Commune, mais particuliere & ſpeciale de la Communauté des Parfaits, & bien que vous ne ſoyez pas Religieux Parfait, vous eſtes neantmoins Parfait Religieux. Les minces eſprits, qui ne ſont pas dreſſez à ces ſoupplesſes, ny à cette eſcrime de l'Eſcole, auront de la peine à diſcerner entre Religieux Parfait, & Parfait Religieux; entre Religion des Parfaits, & Parfaits en la Religion; entre la Perfection de l'Eſtat, & l'Eſtat de Perfection; & c'eſt dans cette eau trouble où ſe peſche le gros poiſſon de l'admiration, fille de l'Ignorance, & que ſe forme la perle d'vne grande reputation, qui eſt le fondement du credit, & le credit la clef des cœurs, des coffres, & du bourſon.

Et lauée.

§. VII.

EN fin, Theodulphe, vous n'eſtes pas dans la Perfection, dites-vous, mais dans l'Eſtat, dire le premier ce ſeroit vn orgueil trop viſible, il ſe faut tapir dans le ſecond, qui paſſe pour meſme choſe dans l'eſprit des ignorans, comme celuy du Directeur (à l'ignorance duquel vous faites de ſi belles leçons dans voſtre Tableau de la Calomnie, au Liure I. de voſtre II. Partie Hermodore) & ſi l'on nous ſerre de prés, nous aurons recours à cette éuaſion Scolareſque, qui eſt vn augure à ceux qui ne l'entendent pas, & nous-nous échapperons par cette diſtinction, comme par vne clef des champs. Cependant nous gagnerons touſiours cét auantage dans les ames ſimples, que noſtre Eſtat de Perfection (ſans diſtinguer à acquerir, ou à exercer,) eſt non ſeulement au deſſus de l'Eſtat des Empereurs, Rois, Monarques, Princes, Potentats, Nobles, Magiſtrats, Curez, Archidiacres, Chanoines, toutes dignitez, ou Seculieres, ou Eccleſiaſtiques, mais meſme au deſſus du Papat & de l'Epiſcopat, à cauſe de ſon *Immobilité* (comme nous verrons tantoſt) & cela ſans prejudice de la gloire de noſtre ſainte, & non feinte humilité. Theo-

Digitized by Google

dulphe, ſi ce ne ſont là les diſcours de vos Freres, nous verrons tant par la plume de voſtre Scribe Hermodore, que ce ſont les ſentimens Pharizaïques de ceux qui ſe font tous blancs de l'eſpée de leur Eſtat Parfait

Doctrine de S. Thomas expliquée.

§. VIII.

ET pour commencer par le fondement que vous en jettez ſur la Doctrine de S. Thomas, mal alleguée, plus mal entenduë, & tres mal expliquée, (qu'il ne vous en déplaiſe, cher Hermodore, que ie regarde ici comme vne Colombe ſeduitte, à qui on a oſté le cœur.]) il eſt vray que par [le mot d'ESTAT, cet Ange de l'eſcole, ſignifie vne certaine difference d'affermiſſement, au moyen duquel l'vne choſe eſt conſtituée, & miſe dans vne fermeté & immobilité proportionnément à ſa nature.] *Hermod. p. 223.*

Mais il eſt faux qu'il ait dit abſolument, comme vous luy faites dire, *dans vne fermeté & immobilité*, mais dans *vne certaine immobilité*. Or ceux qui entendent le langage du banc ſçauent aſſez ce que ſonne ce mot *quodam modo*, ou *aliquo modo*, en quelque façon, ou *ſecundum quid*, ſelon quelque maniere, ce qui eſt oppoſé à vne affirmatiue abſoluë & ſans exception. Les Bien-heureux & les Reprouuez ſont en Eſtat de ſubſtance immobile: car ſelon que tombe l'arbre il y demeure, & comme ceux-là ſont confirmez dans le bien, ceux-cy ſont tombez en ſens reprouué, & affermis en leur mauuais propos: en ſorte que comme la volonté de ceux-là ne peut jamais vouloir que le bien & non le mal, celle de ceux-cy, ne peut jamais vouloir que le mal & non le bien.

La volonté des voyageurs eſt toute d'vne autre trempe, car elle a le feu & l'eau deuant elle, elle peut conſentir à la grace, ou courir d'elle meſme à la perte, c'eſt à dire au peché. Et au milieu de tous les attraits ordinaires de la Grace diuine la volonté de l'homme viuant en terre, demeure touſjours en pleine puiſſance de les repouſſer, ou de les admettre. Ce que le B. François de Sales diſcourt diuinement bien au Chap. XII. du II. Liure de ſon Traitté de l'Amour de Dieu, ſelon les plus delicz ſentimens des Theologies & de l'Eſcole Myſtique.

Et donc quand S. Thomas dit que l'Eſtat marque vne *certaine immobilité conforme à la nature d'vne choſe*, il monſtre aſſez, que comme au Ciel & en Enfer, il y a deux Eſtats differens, qui ſont affermis dans vne Immobilité inuariable: il y a auſſi dans la vie preſente des Eſtats, c'eſt à dire des conditions, qui ſont dans vne ſubſiſtance proportionnée à leur nature, laquelle eſtant toute deſtrempée dans le changement, & l'inſtabilité, ne peut arriuer à vne immobilité tellement inuariable que rien ne la puiſſe esbranler.

Les Cieux qui ſont les corps les plus fermes, & les moins ſuiets à l'alteration qui ſoient en la nature, outre qu'ils ſont en vn mouuement perpetuel, qui ne leur permit pas d'eſtre vn moment dans vne meſme poſition,

Digitized by Google

ſont changez neantmoins, dit le Prophete Roy, & s'vſent comme vn veſtement.] Tout ce qui eſt au deſſous d'eux eſt l'Image de l'inſtabilité, il n'y a que Dieu qui eſt Immuable & Immobile, & qui fait tout mouuoir eſtant touſiours ſtable, dit le Philoſophe Boëce. Les Elemens ſont en vn contraſte perpetuel qui les altere. Les eaux coulent ſans ceſſe vers la mer, les ſaiſons s'entreſuiuent, le iour annonce la venuë d'vn autre iour, & la nuict en appelle vne autre à ſa ſuitte.] Il n'y a que Dieu ſeul, dit S. Paul, qui n'a point de viciſſitudes, & que l'ombre meſme du changement ne peut toucher,] non plus que les tenebres accueillir ſa lumiere inacceſſible.] S. Paul parlant de ſoy, de ſes Coapoſtres, de tous les fideles diſoient nous ſommes inſtables.] C'eſt en la 1. à ceux de Corinthe chap. IV. Nous ſommes tant pecheurs, & par conſequent inſtables, aux Prouerbes x. aux Lamentations de Ieremie chap. 1. Noſtre vie par le Sage au IX. de l'Eccleſiaſte eſt appellée l'inſtabilité meſme.] C'eſt chercher du repos dans le mouuement, & des roſées dans les flammes, que d'imaginer vn affermiſſement immobile dans aucune condition humaine. La figure de ce monde paſſe.] Le Ciel & la terre paſſeront, il n'y a que la premiere verité qui eſt Dieu meſme, dont la ſtabilité eſt dans vne eternelle & immuable permanence.

Suitte.

§. IX.

IE n'ignore pas que la Grace n'ait fait des inondations & des deluges extraordinaires en certaines ames d'elite qu'elle a tellement confirmées dans le bien, que dés ceſte vie elles ont eſté immobiles & arreſtées dans la vertu, la Sainte Vierge, S. Iean Baptiſte, les Apoſtres & quelques autres en ſont des exemples infaillibles, quoy que die Iob au IX. qu'entre les Saints qui viuent en terre il n'y en ait aucun d'immuable.] Mais nous parlons de l'œconomie ordinaire de la Grace & de la nature, où nous voyons des changemens ſi notables, & des cheutes ſi eſtranges des plus grands perſonnages en ſainteté & en doctrine, que nous ſommes contraints de nous eſcrier que les iugemens de Dieu ſont de grãds abyſmes,] & que ſes voyes ſont incomprehenſibles.] Tellement que c'eſt auec tremblement & crainte, que les plus accomplis doiuent auancer leur ſalut] puis que les eſtoiles tombent des cieux] & que Dieu trouue à redire en ſes Anges.

Apprenons de là que quand S. Thomas parle d'vne condition ou Eſtat affermy, dans vne *certaine immobilité conforme à ſa nature* : il n'entend pas eſleuer les choſes d'icy bas au deſſus de leur portée, ny les mettre dans vne permanence affranchie de tout changement : oüy bien dans vn eſtabliſſement tel que le peut porter le paſſage de ceſte vie : comparée en l'Eſcriture à pluſieurs choſes dont la legereté monſtre la foibleſſe de ſa conſiſtance.

C'eſt

Digitized by Google

C'eſt ce que S. Thomas en l'éxemple qu'il en apporte, & que vous auez dextrement ſupprimé, Hermodore, ou pluſtoſt que l'on a ſubtilement dérobé à voſtre veuë, montre aſſez éuidemment, appellant vn homme en eſtat qui eſt debout & arreſté, mais non pas pourtant qu'il en faſſe, comme de la femme de Loth, vne ſtatuë de pierre: car bien que l'omme qui eſt debout & arreſté ſoit appellé *ſtans*, ce n'eſt pas à dire que s'il remuë tant ſoit peu, ou change de place, il prenne le titre d'inconſtant, de leger, & d'inſtable.

Ce que vous adjouſtez, comme de S. Thomas [que dans les actions humaines nous ne diſons pas, qu'vne affaire ſoit en eſtat, ſi nous ne voyõs dans l'ordre de ſes diſpoſitions, vne conſiſtance, qui l'affranchiſſe du changement.] *Hermod. p. 223.*

C'eſt encor vn tour de ſouppleſſe de vos eniolleurs, car il ne dit pas *qu'vne affaire pour eſtre en Eſtat, doiue eſtre affranchie du changement, mais qu'elle doit eſtre vne certaine* (notez) *immobilité & repos*, ce qui eſt bien different de l'Immutabilité que vous luy voulez donner. On dit qu'vne affaire eſt en vn eſtat d'eſtre vuidée ou iugée, c'eſt à dire que toutes les procedures & formalitez d'vn procés ſont faites, cependant le iugement en eſt incertain. Quand meſme elle eſt iugée, ou, comme l'on dit, quand elle eſt vuidée, qui ne ſçait quelque Souuerain que ſoit le iugement, en dernier reſſort, & ſans appel, qu'il y a mille moyens, ou par reuiſion, ou requeſte ciuile, ou par interpretation d'arreſt, ou par propoſition d'erreur, ou par de nouueaux faits, ou de nouuelles pieces, de remuër cette immobilité, & cette ſubſiſtance que vous appellez *affranchie de changement.*

Pourſuitte.

§. X.

D'*Où vient*, adjouſtez-vous, ſuiuant les veſtiges de S. Thomas, [que les dignitez, les richeſſes, & la neceſſité, (S. Thomas dit Pauureté) qui ſont ſujettes à changer, & à s'éloigner des hommes, qui les poſſedent, ne ſont pas capables de les conſtituer dans vn eſtat fixe & immobile: & meſme ſelon le Droict ciuil, vn Senateur démis de ſa charge ne change pas d'eſtat; mais ſeulement de dignité, & d'office.] *Ibid. Hermod. p. 223.*

Premierement ſi les Richeſſes & la Pauureté ne mettent pas vn homme en Eſtat, pourquoy voulez-vous que le vœu pretendu de Pauureté mette vn homme en eſtat, & vn eſtat de Perfection. 2. Si vn Senateur qui quitte ſa charge, ne change point d'Eſtat, mais d'office, ne voyez-vous pas que vous faites de ce mot d'Eſtat vne ſelle à tous cheuaux, vn brodequin d'Hercule; & comme aura-t'il de la conſiſtance, ſi comme vn Protée il prend diuerſes formes, en ſorte que l'eſtat d'immutabilité, ſera la mutabilité meſme.

Eſtat ſignifie condition, l'on dit vn Eſtat de Senateur auſſi bien qu'vn

Digitized by Google

office & vne charge : faut-il faire vœu d'eſtre Senateur toute ſa vie, & de ne vouloir, ny pouuoir eſtre autre choſe que Senateur, celuy qui n'aura point fait ce vœu n'aura donc qu'vne charge, & vn office, non pas vn eſtat : voila d'exquiſes ſubtilitez Poſſible vous éclaircirez-vous par ce qui ſuit, & que vous penſez puiſer de la ſource de S. Thomas, mais ce ſera à voſtre confuſion, ou de ceux qui vous embouchent comme vne Thecuite.

Section.

§. XI.

Hermod. p. 223.

[CAr ce qui eſt proprement capable, dites-vous, de mettre l'homme dans vn eſtat, c'eſt la ferme obligation, qu'il contracte en ſa perſonne, par laquelle, de libre qu'il eſtoit, il paſſe ſous le pouuoir d'vne autre. De là vient, que pour eſtre en l'eſtat de perfection, duquel nous parlons, il faut y entrer par le moyen d'vne obligation perpetuelle, qui prouienne d'vne cauſe permanente, & difficile à changer ; & de plus, qu'elle ſe practique ſolemnellement à la faueur des vœux : car l'on ne met pas vne perſonne en l'eſtat de perfection, en ſuite de quelque acte vertueux, qu'elle aura produict en charité parfaicte : mais parce qu'elle s'oblige perpetuellement, & auec ſolennité, en conſideration de ſon Inſtitut, d'embraſſer toutes les choſes, qui appartiennent à la perfection.]

De trois choſes l'vne où vous rapportez mal la Doctrine de ſaint Thomas, ou vous n'en rapportez qu'vne partie, ou vous vous offenſez de vos armes propres : quelle que ce ſoit de ces trois choſes, vous aurez touſiours le tort, c'eſt ce que ie preuue. 1. Il n'eſt rien dit en l'article 1. De la queſt. 184. De la Seconde Seconde que vous citez, de tout ce que vous auancez dans voſtre eſcrit, ſoit erreur d'Imprimeur, ou de vos Memorialiſtes.

2. En l'Article 5. S. Thomas (durant lequel ceſte Doctrine de l'Eſtat de perfection Cenobitique eſtoit inconneuë, auſſi ne citez vous aucun Autheur plus ancien que luy, qui en die vn ſeul mot) requiert bien pour former cet eſtat ſelon ſon idée, vne obligation perpetuelle aux choſes qui ſont de perfection, accompagnée *de quelque ſolennité.*] ce ſont ſes mots, & voila tout ce qu'il en dit, parlant tant de l'Eſtat des Eueſques, que de celuy des Cenobites, & en la reſponſe au 3. argument, il dit, qu'vn acte de Charité parfaite ne ſuffit pas pour mettre vn homme en l'Eſtat de perfection.

Il eſt vray qu'en l'article 1. de la queſtion precedente, auquel vous pouuez auoir viſé, dit bien, que l'Eſtat ſe conſidere, entant que la perſonne eſt de condition libre ou eſclaue, à ſoy ou à vn autre, ce qui la met en vn eſtat de ſubſiſtence qui ne ſe peut pas legerement ou facilement changer.] Item c'eſt tout. Conferez maintenant ce texte auec le commentaire qu'on vous a dicté, & iugez s'il y a de l'apparence de faire dire au Docteur Angelique, tant de choſes auſquelles il ne penſa iamais, & que vous

Digitized by Google

adiouſtez par l'impulſion de ces ſouffleurs, d'où le vent emporte vo[illegible]re plume.

Deux eſtats, l'vn de Liberté, l'autre de Seruitude.

§. XII.

EN 3. lieu, ils vous font retrancher, en ceſte matiere de l'Eſtat, la moitié, & encore la plus belle, & eſclatante, de l'aſſertion du Saint, car en l'article 1. de la queſtion 183. eſtabliſſant l'Eſtat en la condition libre ou eſclaue de l'homme, & c'eſt ce que veut dire le Chap. *ſi quando* 2. qu. 5. Vous voulez que celuy-là ſeul qui ſe met par les vœux dans la ſeruitude, ſoit en l'Eſtat de Perfection, & que deuiendront donc ceux qui ne les faiſant point demeurent en eſtat de liberté N'eſt-ce pas Iſmaël qui veut chaſſer Iſaac de la maiſon paternelle, & l'enfant de l'eſclaue ſupplanter celuy de la libre.

L'Apoſtre S. Paul n'eſt pas de cét auis au IV. de celle qu'il écrit aux Galatiens, où maniant comme il faut cette allegorie d'Abraham, de Sara, d'Iſaac, d'Agar, & d'Iſmaël, il conclud ainſi, chaſſe la ſeruante & ſon fils, car l'enfant de l'eſclaue ne ſera point heritier auec celuy de la libre; partant, mes freres, nous ne ſommes point fils de l'eſclaue, mais de la libre, iouyſſans de la liberté qui nous a eſté acquiſe & donnée par Ieſus-Chriſt.]

Entendez vous ce langage, ou pluſtoſt ce tonnerre Apoſtolique, Hermodore, en voicy la foudre, c'eſt en la II. à ceux de Corinthe chap. xj. s'ils ſont Hebreux auſſi ſuis-je, ſi Iſraëlites, & moy auſſi; ſi ſemence d'Abraham, i'en ſuis auſſi, s'ils ſont ſeruiteurs de Ieſus-Chriſt, ie le ſuis dauantage.] Le meſme peuuent dire ceux qui ſont demeurez dans l'eſtat de la liberté des enfans de Dieu] à ces eſclaues volontaires, qui au lieu de s'humilier dans leurs fers honorables (puiſque la ſeruitude pour Dieu eſt vne Royauté, pourueu qu'elle ſoit humble, & non pas orgueilleuſe & preſomptueuſe) font comme ces femmes qui font vanité de leurs chaiſnes, & gloire de leurs colliers & de leurs carquans.

Il y a donc ſelon S. Thomas deux ſortes d'eſtats tendans à la Perfection, l'vn des Libres, c'eſt à dire, qui ſans les vœux aſpirent à la Perfection, qui conſiſte en la Charité, par la pratique des commandemens, & de quelques conſeils, & y vont par des moyens conuenables, & proportionnez à leurs conditions; & l'autre des ſacrez Eſclaues, qui s'eſtans rangez ſans des vœux, à l'obſeruance de quelques regles, approuuées par l'Egliſe, viſent encore à cette perfection, par les moyens qui leur ſont preſcrits par leurs Legiſlateurs. Ne voyez-vous pas, Hermodore, que vous arrachez vne aiſle à cette Colombe, que vous pochez vn œil à Antigonus, & comme Balaam, que vous ne regardez l'armée de la Sulamite que d'vn coſté, pour auoir ſujet de mandier l'autre, & de le mettre dans l'opprobre & le mépris, comme s'il ne marchoit point à la perfection par eſtat.

Du meſme ſujet.

§. XIII.

OR ſçachez par toutes les loix, & par la lumiere meſme de la nature, que l'Eſtat de liberté eſt touſiours plus noble, plus excellens, & plus releué que celuy de ſeruitude. Ie dy tant au ſpirituel qu'au temporel, au temporel il eſt clair, car l'eſtat de ſeruitude y eſt ou ignominieux ou miſerable, & ceux-là meſme autrefois qui par la manumiſſion paſſoient de l'eſclauage à la liberté, portoient touſiours ie ne ſçay quelle marque honteuſe de leur condition premiere, & les appeloit-on Libertins, comme qui diroit gens mis en liberté. On dira que ſainct Paulin ſe vendant luy-meſme & ſe faiſant eſclaue pour deliurer de ce prix l'enfant d'vne vefue qui ſe deſeſperoit eſt loüé de s'eſtre reduit en ſeruitude. Mais on prend le change en regardant l'effect pour la cauſe, car ce n'eſt pas ſa Seruitude que l'on louë qui d'elle meſme n'eſt pas vne vertu, mais ſon ardante & admirable charité qui le porta iuſques à ce poinct & ſe donner luy meſme en proye à l'eſclauage pour le rachat d'vn autre. Ainſi ſaint Paul vouloit eſtre employé & ſuremployé,] voire eſtre comme anatheme pour ſes freres.]

Quant au Spirituel, il n'y a rien de ſi mal-heureux que la ſeruitude du peché, or quiconque le commet en eſt eſclaue] dit le ſacré texte. Les liens du peché m'enuironnent, dit Dauid, & il louë Dieu d'auoir briſé ſes fers.] & c'eſt improprement appeler ſeruitude le joug doux & ſuaue de la loy de Dieu, car c'eſt la vraye franchiſe & liberté, que l'vnion & ſoumiſſion de noſtre volonté à celle de Dieu, & c'eſt en cela que conſiſte la vraye liberté des enfans de Dieu. Parce que noſtre arbitre eſt mis dans l'amplitude, & affranchy de la captiuité creée par ſon adheſion au bon plaiſir du Createur. La faculté & le miſerable pouuoir de pecher n'eſt ny liberté ny partie de liberté, ce n'eſt pas vn effect, mais vn deffaut, puis que le peché n'eſt qu'vne priuation. Et ſe rendre eſclaue volontaire de la charité (car l'amour n'a point de forçats à ſa chiorme) n'eſt pas proprement vne ſeruitude, mais vn haut point de liberté.

Ie tire de tout cecy, Hermodore, que vos Abbreuiateurs font grand tort à la Doctrine de ſainct Thomas de l'eſtropier ainſi de ſon bras droict, & de ne mettre, ce benit Eſtat dont ils font de ſi grandes trophées, que dans la ſeruitude, & non dans la liberte, veu que ceſte meſme ſeruitude dont ils ſe vantent ſi elle eſt ſans charité, eſt infiniment inferieure à l'Eſtat de liberté accompagné de Charité, & ſi elle eſt animée de charité, ce n'eſt plus vne ſeruitude, c'eſt vne vraye liberté, ou ſi ce ſont des liens ils ſont d'or & de ſoye, d'humanité & de dilection,] dit vn Prophete.

Tout cecy eſt deduit fort au large dans les pieces que i'ay leuës du Traité dont i'ay parlé à la teſte de cet Eſclairciſſement, i'ay de la peine à me ſeurer des eſpeces qui en reſtent en mon eſprit, de peur qu'elles ne m'em-

Digitized by Google

portent en des digreſſions, non pas inutiles, mais differentes de la brieſueté que ie deſire, que ie cherche, mais que ie ne puis trouuer : Suffit icy que ie vous aye fait voir que voſtre Commentaire ne s'accorde nullement au texte de S. Thomas, & que l'on vous a caché la plus belle moitié de ſa doctrine, qui eſt celle de l'eſtat de Perfection libre, & ſans vœux, en vous monſtrant que celuy de la ſainte ſeruitude qui ſe contracte par les vœux, ceſtui-cy eſt bon, mais on ne deuoit pas vous faire obmettre l'autre.

Eſt deffendu le 1. Paſſage du Directeur.

§. XIV.

CE peu que nous venons de toucher d'vne ſi riche & ample matiere ſeruira pour eſclaircir la difficulté que vous trouuez dans le 1. paſſage du Directeur que vous taſchez de mordre, mais comme le ſerpent la lime qui luy rongea les dents, il dit ainſi. [Vn Ancien M.... ayant conſumé beaucoup d'années à ſe perfectionner dans l'vſage des conſeils Euangeliques, eut reuelation, que l'Empereur Theodoſe l'eſgaloit en merites, bien que ſelon la regle des Reguliers, il ne fuſt pas dans l'eſtat de perfection ? Mais il eſtoit, le bon Prince, dans la perfection de ſon eſtat: & quiconque y eſt, ſe peut dire, ſelon mon foible iugement, dans l'eſtat de perfection. *Hermod. p. 224.*

Pour parer ce coup qui vous eſt fatal, vous eſquiuez, & vous ſauuez dans la diſtinction d'eſtat & de Perfection, dittes que le M.... eſtoit dans l'Eſtat. 1. Vous remarquerez icy l'humilité des freres, qui en matiere de Perfection ſeulement, (car helas aux autres choſes, les pauures gens, ils ſont la racleure & la balieure de ce monde qui n'eſt pas digne d'eux) prefere ſon Eſtat à celuy des Empereurs, des Rois, des Monarques, & le bon Platus a tort de ne les comparer qu'aux Rois, car il les deuoit preferer. 2. vous noterez que le M.... dont il eſt queſtion eſtoit vn Anacorete du IV. ſiecle, dans lequel regnoit Theodoſe enuiron l'an 370. Ce n'eſtoit point vn Cenobite, & quand il l'euſt eſté, ny Anacorete, ny Cenobites, ne ſçauoient que c'eſtoit ny de vœux ſimples, ny ſolemnels, qui n'ont eſté introduits au Cenobiſme que pluſieurs ſiecles apres. Si le benit Eſtat conſiſte au Vœu, & encor au Vœu ſolemnel, le M.... eſtoit auſſi peu en l'Eſtat de perfection que Theodoſe, ou ſi le M.... y eſtoit ſans vœu, & ſans ſolennité, Theodoſe y eſtoit auſſi : l'vn & l'autre eſtoit dans la Perfection de ſon Eſtat, celuy-là de M... ceſtuy cy d'Empereur, & eſtoit en eſtat de Grace, comme il eſt croyable, qui eſt le bien de Perfection.] Et quiconque eſt Chreſtien & dans la Perfection de ſon Eſtat, c'eſt à dire de ſa condition, telle qu'elle ſoit, eſt ſans doute en Charité, & en Eſtat de Grace, car ſans cela il n'eſt point de Perfection, mais comme il y a des degrez en la Charité, qui la rendent plus ou moins grande, il y a auſſi des differences en la Per-

Digitized by Google

fection, qui l'a fait de plus petite, ou de plus ample eſtenduë. De dire que le M.... euſt plus de moyens dans ſa cauerne, d'aſpirer à la Perfection Chreſtienne, que Theodoſe dans le gouuernement d'vn grand Empire, & parmy tant d'occaſions de ſeruir Dieu, & le prochain, c'eſt s'expoſer au meſpris de tout bon iugement.

Il eſt vray que le frere auoit plus de moyens d'animer à la Perfection du haut eſtat de M.... & Theodoſe auſſi auoit ſes moyens propres pour arriuer à la Perfection de l'Eſtat d'Empereur, & l'vn par l'Eſtat de M.... & l'autre par l'Eſtat d Empereur, eſtoient arriuez à meſme degré de la Perfection Chreſtienne: & tous deux eſtoient en eſtat de liberté, c'eſt à dire ſans vœux, ny ſolemnels ny ſimples, au moins qui paroiſſent en l'hiſtoire. Ainſi, Hermodore, il ſe trouuera que ſi le M... eſtoit en Eſtat de Perfection, à cauſe de ſon Eſtat de M.... libre & ſans vœu; Theodoſe y pouuoit bien eſtre à cauſe de ſon Eſtat d Empereur auſſi libre & ſans vœu: ce que ie dy afin que vous cognoiſſiez l'induſtrie de la reprehenſion de ce paſſage, où vous auez vſé vos ongles penſant pincer le poly d'vne enclume.

Que la Grace affermit la Volonté dans le Bien.

§. XV.

AV Nombre ij. vous nous taillez bien de la beſongne en peu de lignes, & vous faites comme vn tailleur qui coupe plus d'eſtoffe en vn quart d'heure, que ſes ouuriers n'en peuuent coudre en vn iour. Il faut neantmoins auec patience & doctrine ſuiure vos erres, & s'il eſt poſſible chaſſer ſi bien de haut vent que nous ne prenions point le change, & que nous vous reclamions dans le train de la verité & de la raiſon.

Hermod. p. 224. Ce que ie viens d'auancer refute entierement ce que vous dites [qu'encore que Theodoſe eſgalaſt en merite, bien que ſelon la regle des Reguliers, il ne fuſt pas dans l'eſtat de perfection? Mais il eſtoit, le bon Prince, dans la perfection de ſon eſtat, & quiconque y eſt, ſe peut dire, ſelon mon foible iugement, dans l'eſtat de perfection.

O qu'il y a bien de la difference, (reprit Theodulphe,) & ſans y penſer vous retournés dans vos premieres confuſions: car encore qu'il eſgalaſt en merite ce bon Moyne, & qu'il fuſt auſſi parfait que luy, il n'eſtoit pas neantmoins dans l'eſtat de perfection.]

Car ſi le M.... n'eſtoit point lié aux vœux ny ſimples, ny ſolemnels, comme voulez-vous *que ſa volonté fuſt affermie dans le Bien par vne obligation immuable.* Ou ſi ſans les vœux elle y eſtoit affermie, pourquoy celle de Theodoſe ne l'eſtoit-elle point, puiſqu'il eſtoit eſgal à ce bon frere en charité & en grace: de plus empeſcher que cette impertinence n'alle toute ſeule, vous luy accouplez celle-cy, *les actes de Charité qu'il produiſoit n'affermiſſoient pas, &c.* comme ſi les actes de Charité, eſtoient affermis par le vœu, qui eſt dire que la grace eſt affermie par la nature,

blaſpheme pire que le Pelagianiſme. Le vœu eſt vn acte de la Vertu de Religion, Vertu morale, humaine, acquiſe, naturelle, qui eſt morte ſi la Charité ne luy ſouffle l'eſprit de vie pour l'éternité, acte qui peut eſtre, & qui eſt ſouuent ſans Charité, comme il paroiſt aux Cenobites difformez, & qui n'obſeruent ny regle, ny vœux, la Charité qui eſt la Grace meſme, (quelque ſubtilité que l'eſcole employe pour les diſtinguer,) eſt vne vertu Infuſe, diuine Surnaturelle, la Roine, l'ame, & la vie de toutes les autres, & ſans laquelle c'eſt preſque deſmolir que de baſtir, & voicy qu'Hermodore mettant le Carroſſe deuant les cheuaux, veut que la Charité qui donne le poids, le branſle, le mouuement, & l'affermiſſement à toutes les vertus Morales, ſelon ce dire de S. Auguſtin mon Amour c'eſt mon poids, par tout où ie vay c'eſt luy qui me porte.] ſoit elle-meſme affermie par elles, elle qui les perfectionne, reçoiue ſa perfection d'elles, rendre vne Reine ſujette & ſeruante de ſon Eſclaue, n'y aura t'il point d'Aſſuere qui entre en zele voyant ce deſordre, & qui chaſtie vn Aman qui veut opprimer la Reine des Vertus la Charité, & mettre ſous le tribut la Princeſſe des Prouinces.]

Section.

§. XVI.

SCachez, Hermodore, ſçachez vne bonne fois, qu'il n'appartient qu'à la Charité, que ie ne diſtingue point de la grace, d'affermir & d'eſtablir la volonté humaine dans le bien, ſans elle les vœux ne ſont point des nœuds capables de l'arreſter; le Prouerbe Toſcan dit que le peril paſſé on ſe gabbe du Saint, & que l'on oublie auſſi-toſt tous les vœux qu'on a faits dans le danger, non pour le motif de la charité, mais pour la peur de perdre la vie. Il eſt bon, dit S. Paul eſcriuant aux Hebreux, d'eſtablir ſon cœur en la grace] & le meſme exhorte les fidelles à ſe rendre fondez & enracinez en la Charité.] Quand la Charité eſt refroidie & eſteinte en vn Ordre de Cenobites difformez, ne voila pas des gens fort affermis dans le bien auec leurs vœux, qui ne leur ſeruent que comme ces feux volages que l'on appelle des ardans, qui conduiſent dans les precipices. Ils ſont pourtãt en l'Eſtat de perfection, tous vicieux, tous deſreglez, tous difformez, tous ſcandaleux, tous deſordonnez qu'ils ſont, & en deſpit de tous leurs deffauts, ſi vous en croyez la Doctrine des Heureux Succés, ayant fait leurs vœux ſolemnels & ſacrifié en holocauſtes le veau de leurs lévres, ils *ſont aſſeurez contre le Mal, & immobiles dans le bien.* Propoſition eſpouuentable. Qui ne le croira, Hermodore ſon ſouſchantre, aſſeurant que de telles gens qui ſont de la Religion des Parfaits, nonobſtant leurs imperfections toutes notoires, ont pour obligation immuable (il entend les vœux) leur volonté affermie dans le bien.

1. Difference.

§. XVIII.

LA 1. Difference eſt celle cy. *La Perfection ne dit ſimplement qu'vne Heur. ſut. rectitude de nos actions, mais l'Eſtat y adjouſte l'Immobilité.* Par la Perfection vous ne pouuez entendre autre choſe que la Charité, qui ſeule donne à nos actions la droiture neceſſaire pour atteindre la derniere fin, & comme nul ne peut mettre autre fondemẽt de la Foy que Ieſus-Chriſt, auſſi ne peut-on donner autre baze ny autre eſſence à la Perfection que la Charité, anatheme à qui dira le contraire, car il aura l'Eſcriture, l'Egliſe, les Peres, les Conciles, tout ſur les bras Le premier degré de Perfection, c'eſt d'eſtre Iuſtifié, c'eſt d'eſtre vny à Dieu par Amour & par grace, la plus grande perfection, c'eſt, ſelon S. Thomas, par le maniement de la premiere grace, qui eſt reſpanduë en nos cœurs par le S. Eſprit,] & qui nous rend agreables à Dieu, de s'auancer en ſon Amour, & de s'eſtendre vers le Bien. p. 224.

Vous adjouſtez que *l'Eſtat attache à cela l'Immobilité*, cela eſt faux, car tout homme viuant peut deſchoir de la grace par ſa malice: autrement il faudroit, que celuy qui a fait vœu en grace (c'eſt en quoy vous mettez *l'Eſtat*) deuient *impeccable*, *adjouſtant à la Perfection de la grace l'Immobilité*, ce qui eſt ridicule à penſer A ce conte il ne faudroit que faire vœu d'vne vertu ou de toutes pour les auoir, il ne faudroit que vouër de ne pecher plus, pour n'eſtre plus ſujet à aucune cheute, cela eſt abſurde. On voit vne belle & claire pratique de cela en ceux qui font les vœux dans les Ordres difformez.

Le vœu, (auquel vous eſtabliſſez l'affermiſſement de l'Eſtat) peut eſtre fait ſans grace, pratiqué ſans grace, & eſt compatible auec le peché capital, pluſieurs ſeront damnez qui auront fait les vœux, nul ne le ſera qui mourra en grace & Charité, car il n'y a point de damnation pour ceux qui ſont vnis à Ieſus-Chriſt] par le lien de perfection. Combien y en a t'il qui ſe jettent dans les Conuens par les motifs de chair & de ſang, que l'eſprit de Dieu ne leur a point reuelez] qui par deſeſpoir, qui par vn deſpit amoureux, qui pour melancolie, qui pour deſaſtre, qui pour éuiter le trauail, & la peine de la pauureté, qui pour mettre leur vie à couuert ſans rien faire, qui pour arriuer par là à de ſecrettes pretenſions: Liſez ce qu'eſcrit S. Auguſtin au Chap. xxii. de l'Ouurage des M.... & ce que dit le Venerable Eſcriuain des Heureux ſuccés au Chap. xii. de ſa 1. Partie, & vous cognoiſtrez qu'entre la grace & le vœu il y a vn grand eſpace.

Objections reſpondues.

§. XIX.

VOus direz, cét Eſtat votif rend immobile cette *Rectitude d'actions*, en laquelle vous mettez la Perfection, il faudroit à ce conte que tous ceux qui ont fait ces vœux ne puiſſent iamais deſchoir de cette rectitude, pleuſt à Dieu que vous diſſiez vray, on auroit la Perfection à bon prix, mais cela eſt ſi eſloigné d'apparence, que le reciter c'eſt le refuter.

Poſſible, repartirez-vous, que cette immobilité n'eſt que dans l'Eſtat qui oblige la volonté à cette certitude, il y a bien de la difference entre obliger & lier; vn Notaire oblige en dreſſant vn contract, mais ne lie, ny ne contraint pas, on lie vn priſonnier, vn criminel, vn forçat, mais on peut obliger vn homme libre, l'obligation eſt quelque eſpece de lien, mais non pas de contrainte, & contre laquelle la volonté ne ſe puiſſe reuolter, il en eſt comme des liens de Sanſon qu'il rompoit aiſément, tant qu'il eut ſes cheueux, où ſa force eſtoit cachée. Dieu meſme a tellement laiſſé libre la volonté de l'homme viuant, qu'il ne la contraint, force garrotte, ny violente iamais, autrement il violeroit le don de franchiſe qu'il luy a fait: ce qui faiſoit dire à Dauid, mon ame eſt touſiours en mes mains.]

Obliger donc la volonté cette *Rectitude*, n'eſt pas la rendre immobile, mais c'eſt luy propoſer le peché, au cas qu'elle rompe ce qu'elle a ſaintement promis, voüé, iuré, & reſolu d'obſeruer.] c'eſt affermir l'obligation d'accomplir, mais pourtant la volonté n'y demeure pas tellement immobile qu'elle ne puiſſe n'accomplir pas: au contraire ſelon le trait ordinaire de l'eſprit humain, il hait tellement la contrainte qu'il ſe bande contre ce qui luy eſt deffendu, & ſemble ne tien deſirer tant, que ce qu'il ne peut legitimement pretendre. Ce n'eſt pas ſeulement aux hommes que le mot de cét Ancien Poëte a lieu, ne voulez-vous pas on le veut, le voulez-vous on repugne.

Combien de gens ſe repentent des vœux ſimples qu'ils ont faits, ſoit inconſiderément faits, ſoit auec meure deliberation, & s'en font diſpenſer par ceux qui en ont la puiſſance, les ſolennels (ie n'en ſçay qu'vn declaré tel par le chap. vnique *de Voto in* vi.) auront-ils ce priuilege qu'ont les dons de Dieu d'eſtre ſans repentance. O qui pourroit percer la muraille du temple des cœurs, ou ouurir la feneſtre de Manus, que de grande eſtenduë ſeroit l'Ordre des Penitens, il ſe pourroit vanter d'eſtre le plus nombreux de tous les autres.

Digitized by Google

Autres.

§. XX.

ON repartira auec S. Thomas en l'Opuſcule XVIIII (ce que n'a pas oublié le bon Platus au XXX. chap. de ſon 1. Liure) qu'il peut bien arriuer que quelqu'vn ayant voüé de ieuſner vn long-temps, à la fin il ait du regret d'auoir voüé, mais de peur de pecher il ne laiſſe pas de ieuſner, quoy qu'auec triſteſſe, en cela dit le Directeur Angelique, il faut diſtinguer la matiere & le ſujet du vœu qui peut deſplaire, mais puis que l'on ieuſne, c'eſt ſigne que le vœu plaiſt. S'il eſt permis aux Scotiſtes de former des oppoſitions aux opinions de ce grand Saint en des matieres bien plus chatoüilleuſes; apres auoir baiſé les armes, nous pourrons dire deux choſes, l'vne que ſi l'on rompt ce ieuſne ce ſera donc ſigne que le vœu & ſa matiere deſplaiſent, l'autre que ſi on ne le rompt pas, il peut eſtre que la crainte ſeruile fille de l'Amour & de l'intereſt propre, plus que de celuy de Dieu, empeſche de le rompre, à raiſon dequoy on l'accomplit auec triſteſſe & peine, car ſi la Charité y eſtoit la ioye du ſalutaire de Dieu, & l'allegreſſe accompagneroit ceſte œuure, car là où l'on aime il n'y a point de peine, & quand il y en a, c'eſt vne peine bien-aimée,] dit S. Auguſtin, & ce qui peut eſtre confirmé par l'exemple de Iacob picqué pour Rachel.

Sans doute vous voudrez vous eſchaper, Hermodore, en diſant que vous ne mettez l'Immortalité de cet Eſtat, que dans la Perfection à acquerir, c'eſt à dire dans le deſſein de tendre touſiours à la Perfection, vn oiſillon qui ſe demeine dans la glus, vne perdrix, ou vn lapin qui ſe debattent dans les filets & dans les panneaux, ſe prennent plus ils taſchent de ſe deſprendre, & le deſir de la liberté les rend captifs. Eſt-ce de l'immobilité d'vn archer, ou d'vn homme qui tend à vn but que vous parlez, car pour auoir la mire ferme, il faut qu'il ſoit fixe, mais touſiours a-t'il du mouuement quand il tire ſon coup. S. Paul n'eſt pas de voſtre auis, car il parle de ſa pretenſion à la perfection qu'il ne penſoit pas auoir atteinte, comme d'vn combat ou d'vne courſe dont la mobilité eſt l'ame: & il exhorte les fideles de courir en ceſte lice pour arriuer au but & acquerir le prix.

Auſſi confeſſez-vous auec tous vos Maiſtres, que les Cenobites ne pretendent eſtre que dans l'Eſtat de la Perfection à acquerir: or ſi en la voye de Dieu s'arreſter, c'eſt reculer ſelon ſaint Bernard, ſi en l'eſchelle de Iacob, image de la voye de la perfection, tout ce qui ne monte pas deſcend, nul ne s'y arreſtant, où ſera cet Eſtat immobile de Perfection à acquerir, ſi vous ne voulez qu'en meſme temps vn homme ſoit courant & arreſté, allant & arriué, qui ſont des choſes fort compatibles. C'eſt en vn Eſtat de courriers, Hermodore, où vous logez vos parties: il ne leur reſte plus que de vous acheter l'office (car vous n'eſtes pas homme de la

Digitized by Google

patrie, non de ceux qui voyagent sur la terre, selon saint Thomas en l'article 2. de la mesme Question.

II. Difference entre la Perfection & l'Estat.

§. XXII.

VOus exprimez ainsi vostre 2. Difference. [La Perfection est sans contract solennel, & l'Estat ne subsiste, qu'en la solennité, & en l'obligation des vœux.] Si cela est iugez vous par vostre bouche bon seruiteur,] & donnez gloire à Dieu en recognoissant que tout Chrestien baptisé est en Estat de Perfection, au moins à acquerir aussi bien que tous les Cenobites. Car pour qui prenez vous les vœux que l'on fait au Baptesme, sinon pour les plus solemnels que l'on puisse faire en l'Eglise, comme nous auons assez amplement de uit en l'Esclaircissement des vœux; ne se font-ils pas publiquement, deuant tout le peuple, à la face de l'Eglise, & plus solennellement en la primitiue, que maintenant, lors que l'on ne baptizoit que deux ou trois fois l'année à Pasques, à la Pentecoste, les adultes Cathechisez appellez Cathecumenes, qui respondoient eux-mesmes de leur foy, & de leur renoncement au Diable, au Monde, à la Chair, & à toutes leurs Conuoitises. *Hermod. p. 224.*

2. Ne se font-ils pas dans vn Sacrement, & Sacrement si necessaire à salut, qu'il est la porte de tous les autres, & la porte mesme du Ciel, où sans luy nul ne peut auoir d'entrée.] 3. Ne sont-ils pas moins reuocables que les Cenobitiques puis qu'ils sont de leur nature indispensables. 4. Ne sont-ils pas plus vniuersels, puis qu'ils embrassent la suitte de tout bien, & la fuitte de tout mal. 5. Sans l'execution des choses promises par ces vœux Chrestiens & sacrez il n'y a point de salut, mais on peut estre sauué sans embrasser les conseils. 6. Le Caractere imprimé en suitte de ces vœux est tellement indeleble, qu'il perseuere quand mesme le baptizé deuiendroit Apostat & Renegat de la Religion Chrestienne, en sorte que venant à resipiscence, & retournant au sein de l'Eglise, ce Sacrement ne peut estre reiteré, dans le Ciel, & dans l'enfer mesme ce caractere durera. Ie ne croy pas, Hermodore, que puissiez imaginer vne telle immobilité au Cenobisme, quoy que les Prudens du siecle s'imaginent que le Caractere de M.... imprime vne telle, les vns disent tache, les autres marque en celuy qui en est stigmatizé, qu'il porte toute sa vie les flestrisseures de son esclauage, l'Episcopat mesme n'estant pas capable de l'effacer, comme il est clair au Canon dernier du VIII. Concile General tenu à Constantinople sous le Pape Adrian II. & l'Empereur Basile l'an 871.

Digitized by Google

Section.

§. XXIII.

7. CEs vœux ſolemnels faits au Bapteſme en l'Egliſe vniuerſelle ſont de toute autre cõſideration, & en leur vniuerſalité & en leurs parties que ceux des Cloiſtres, & mettent vrayment le Chreſtien en Eſtat de Perfection : car c'eſt en vertu de ceſte Profeſſion ſacrée qu'il eſt obligé de quitter le peché, s'il y tombe, pour ſe reconcilier à Dieu par la Penitence, de iuſtifier ſon cœur par la Charité, s'il eſt iuſte de ſe iuſtifier encore dauantage, s'il eſt ſaint de ſe ſanctifier encore plus.] C'eſt à tous ceux qui ſont en cet Eſtat immobile, qu'il eſt dit, ſoyez parfaits, comme voſtre Pere celeſte eſt parfait] C'eſt à eux que S. Paul dit ſoyez mes imitateurs comme ie le ſuis de Ieſus-Chr.] C'eſt à eux qu'il eſt dit comme à Abraham, marche deuant moy & ſois parfait] C'eſt à eux qu'il eſt dit auſſi bien qu'au ieune homme, ſuy moy,] en quoy dit S. Ieroſme conſiſte la perfection, non en l'abandon des richeſſes, que les Philoſophes Payens ont bien quittées ſans perfection. Cet Eſtat, baze du Chriſtianiſme, eſt vn Eſtat immobile, ſtable, immuable, fondé ſur la ferme roche] qui eſtablit nos pieds ſur la pierre,] & ceſte pierre eſt Ieſus-Chr.] c'eſt vn Eſtat dont les Souuerains Pontifes ne diſpenſent iamais, ny ne peuuent diſpenſer, ce que l'on ne peut pas dire du Cenobiſme, qu'ils peuuent abolir tout entier, & en ſon Tout, & en ſes parties, auec vn bref de deux doigts de parchemin, auec vn Oracle de viue voix.

Tous les Eſtats ſuiets à changement.

§. XXIV.

TOus les Eſtats & toutes les conditions du monde, cet Eſtat excepté, peuuent ſouffrir du changement : le Papat, le Cardinalat, l'Epiſcopat, l'Empire, la Royauté, la Magiſtrature, generalement tous Eſtats, ne m'en croyez pas, mais ce grand Prelat & inſigne ſeruiteur de Dieu le B. Pierre de Damian en l'Epiſtre XIX. de ſon V. Liure, où apres auoir monſtré que l'Eſtat Cenobitique eſt Angelique : tres-parfait, tres-excellent, il adiouſte. Et pour cela il n'y a rien meilleur que de quitter le Siecle, que le Comte quitte ſa Comté, le Roy ſon Royaume, l'Eueſque ſon Eueſché, & le ſouuerain Pontife, le Papat, pour venir ſeruir Dieu dans vn Monaſtere,] cet homme ne parloit pas par cœur & ſans experience, car de M.... ayant eſté fait Eueſque, puis Cardinal, & deuenu Doyen des Cardinaux, & Eueſque d'Oſtie, il quitta toutes ces dignitez pour retourner dans ſon aimée ſolitude.

Bonifacе VIII. eſtant entré au Pontificat Souuerain apres Celeſtin V. par les voyes marquées en l'Hiſtoire, publia eſtant inſtalé dans la chaire de S. Pierre vne Declaration qui porte ces mots. Celeſtin V. noſtre Predeceſſeur, preſidant à l'Egliſe, &c. ayant pris conſeil auec meure deliberation de ſes freres les Cardinaux de la S. Egliſe Romaine (du nombre deſquels nous eſtions lors) de noſtre vnanime conſeil & conſentement par auctorité Apoſtolique ordonna & decreta, que le Pontife Romain pouuoit librement reſigner le Souuerain Pontificat.]

S. Pierre de Damian renonça au Cardinalat & à l'Epiſcopat, S. Gregoire de Nazianze quitta deux Eueſchez & l'Archeueſché de Conſtantinople, dont il occupa les chaires l'vne apres l'autre, auec l'applaudiſſement que chacun ſçait, pour finir ſa vie dans vne maiſon des champs, parmy les douceurs de l'eſtude & de la Contemplation, quittant Lia pour Rachel. Combien de Rois, de Reines, Empereurs, Princes, Marquis, Comtes, Ducs, & autres grands Seigneurs ont quitté leurs Eſtats, il ne faut qu'en voir le regiſtre dans Platus, & dans les Croniques des Ordres. Et là meſme par vn flux & reflux des viciſſitudes de l'Occean du monde, on peut voir, comme des Cloiſtres pluſieurs ont eſté tirez pour emplir la chaire de S. Pierre, pour eſtre mis aux autres Troſnes Eccleſiaſtiques, eſleuez au Cardinalat, Epiſcopat, & laiſſans par conſequent leur benit Eſtat; & condition Cenobitique: meſme on en a tiré de là pour les eſleuer ſur les Troſnes Seculiers, on les a engagez dans le mariage, ſelon les beſoins des affaires humaines, la Charité rãgeant en bel ordre tous au changement, & les rapportant à la Gloire de Dieu comme à la derniere fin.

L'Eſtat du Chreſtien, & le Cenobitique.

§. XXV.

PArmy tout cela l'Eſtat du Chreſtien demeure fixe, ferme, immobile comme l'eſtoile du Pole, qui demeure touſiours en vn lieu, voyant tourner autour d'elle toutes les autres. Eſtat general, vniuerſel qui s'eſtend à tous les Chreſtiens de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, ſoit de perfection à acquerir en l'enſeignant, ſoit de perfection à acquerir en l'apprenant, Eſtat vray firmament de la Terre] qui voit, demeurant immobile, remuër au deſſous de ſoy toutes les autres ſpheres des autres conditions. C'eſt donc vne vanité tres-expreſſe au Cenobiſme de penſer eſtre l'vnique Eſtat ou Condition Immobile en la Religion Chreſtienne, veu que de toute les conditions il ſeroit aiſé de prouuer, que c'eſt la plus mouuante, mobile, & remuante au dedans de ſa ſphere, & plus que le Planette de Mercure dans ſes Epicicles, ny que le plus bas de tous, dans ſes mouuemens Concentriques & Excentriques; tant de Reformes, tant de Relaxations, tant d'allées & de venuës, tant de voyages, de changemens de maiſons, & de Prouinces, tant de viſites actiues & paſſiues,

monſtrent aſſez la fixation de cét argent vif. Que de nœuds, que de vœux, ſimples, ſolennels, que de Regles, de Reglemens, de ſtatuts, de conſtitutions, de declarations, comme autant de brides, de camorres, de mords, & d'entraues pour receuoir ces gens dans la iuſteſſe de leur manege, apres tout cela qui peut empeſcher le vin nouueau mis en de vieux vaiſſeaux de jetter ſes fonds, & ce mouſt de pommes de grenade de prendre l'air. Que de relaſches, que de mitigations, que d'inobſeruances, pour ne rien dire de plus faſcheux.

O ! s'il eſtoit auſſi aiſé aux Freres de quitter le Cloiſtre, comme il eſt facile à l'Eueſque de renoncer à l'Epiſcopat, & ſi la licence de l'vn ſe donnoit auſſi facilement que de l'autre, les reſignations de cuculles ſeroient bien plus frequentes que celles des Mitres. Mais il y a des raiſons qu'il ne nous eſt pas permis de penetrer, non plus qu'aux Botſamites de regarder dans l'arche, qui empeſchent cette reſſemblance, car nul ne doute du pouuoir Souuerain, & de l'abſoluë Autorité du premier Siege en ces matieres, & que qui diſpenſe de l'vn ne puiſſe faire le meſme de l'autre, quelques ſolemnels qu'en ſoient les vœux, qui n'eſgalent, ny n'eſgalerent, ny n'eſgaleront iamais celle de l'Epiſcopat.

Continuation.

§. XXVI.

SI ſeulement la porte eſtoit auſſi ouuerte pour les Freres aux moindres Prelatures (car les Curez ſont appellez par ſaint Thomas, & d'autres, Prelats moindres, & inferieurs) comme à l'Epiſcopat, bon Dieu combien le zele de la maiſon de Dieu deuoreroit il de ſaintes ames Cenobitiques, pour leur faire quitter le ſabat delicat & la ſainte oiſiueté de la Charité & de la Verité, pour leur faire embraſſer le trauail de la Verité de la Charité, qui eſt dans le Paſtorat. L'innondation des Chameaux couuriroit] auſſi-toſt la campagne de Madian. On verroit les Cures des villages remplies de doctes & ſçauans Paſteurs qui auroient eſté bien inſtruits à la pieté & aux lettres dans les ſaintes eſcoles des Cloiſtres qui occuperoient ces charges auec honneur pour l'Egliſe, vtilité pour les ames, & grande gloire pour Dieu. On verroit la congregation des Taureaux parmy les vaches des peuples à l'excuſion de ceux qui s'y introduiſent par de l'argent, les Simonies, les Ignorans, les vices ſeroient bannis, & le Paſtorat ſi rauallé ſe releueroit & reprendroit ſon premier luſtre.

Ce ſeroit lors qu'on auroit droit de dire la deſerte, la ſterile, c'eſt à dire la campagne a plus d'enfans, que la fertile, c'eſt à dire les villes, & encore auec ce Prophete, les lieux deſerts & non frequentez ſe reſioüyront, ils germeront & auront de la fecondité, parce que la gloire du Liban leur arriuera, la beauté du Carmel & de Saron. Si ceſte permiſſion eſtoit donnée, que de ſaillies hors de l'Eſtat de Perfection, pour courir à la Perfection de l'Eſtat Paſtoral, ceſte Sara deuiendroit bien-toſt Noëmi, que de

Panegiriques sur la condition des Pasteurs, que leur Estat seroit rehaussé. Vrayement il ne faudroit plus douter que les Curez ne fussent dans l'Estat de la Perfection, non seulement à acquerir, mais acquise, pourquoy non? sont-ils pas obligez aussi bien que les Euesques au dernier point de Charité, qui est de donner sa vie pour ses oüailles.

Mon Dieu que l'Escriture, que les Peres, que les Conciles, que la Raison, que l'Eloquence, que l'Estude, trouueroit de belles choses à dire pour honorer vn si saint Estat: les Curez seroient Peres (*Perfectores, Perficientes, Perfecti*) seroient les Dieux de la Terre puissamment esleuez: Bref il n'y auroit sorte d'Eloge qui ne fist vne couronne pour orner ces dignes testes des peuples.] Mais ceste porte estant fermée, il faut que chacun orne sa Sparte, & face vne guirlande pour son chef, & que le profit de l'vn se face par le dommage de l'autre, & c'est ainsi que l'on pratique la regle Apostolique de se preuenir en honneur les vns les autres.]

De la solennité des vœux Cenobitiques.

§. XXVII.

IE reuiens de ce destour en ma voye & à cette solennelle *solennité*, où vous establissez, Hermodore, ce benit Estat de la Perfection Cenobitique. Maintenant qui vous demanderoit quelle est cette benite solennité, il vous faudroit dresser d'autres eschaffaudages, & former d'autres cindres, pour bastir vostre voûte. Mais vous auez beau vous demener, beau ratiociner, inuenter distinguer, vous ne sçauriez me marquer cette pretenduë solennité deuant le temps de Boniface VIII. Autheur de la Decretale. *Quod votum. de voto in VI.* enuiron l'an 1304. où il ne parle que du vœu de Continence, & le declare solennel s'il est fait en la reception du Sacerdoce, ou en vn Institut Cenobitique approuué par l'Eglise. Et monstre en quoy il differe du simple, de ce qu'il annulle vn mariage contracté, ce que celuy-là ne fait pas. De solennité en ceux de Desappropriation & d'Obeissance nulle nouuelles.

Cependant vous asseurez [que le iugement de l'Eglise ne donne rang en l'Estat de Perfection, qu'à ceux, qui s'obligent par l'obligation IMMVABLE DES TROIS VOEVX d'en rechercher les moyens.] Ie vous aimeray, Hermodore, & me produisez ce iugement de l'Eglise, ceste Decision, & Determination, de ce firmament, de ceste colomne de Verité, afin que ie m'abbate à ses pieds, & que ie l'adore; helas! ie le cherche par tout, comme ceste Amante passionnée du Cantique, & ie ne le rencontre point, si vous l'auez trouué, pour Dieu enseignez le moy, car ie languis apres. Ie cours les monts & les valées, les forests & les campagnes, ie fueillette tous les liures, i'enquiers les Docteurs & les Anciens,] & ie ne le voy point ce cher *iugement de l'Eglise*, laquelle qui n'oit doit estre tenu pour Payen & Peager.] Pour Dieu, Hermodore, ne me le cachez plus, vn mot d'auis me donnera la vie. *Hermod. p. 225.*

Digitized by Google

Mais iuſque là vous me pardonnez bien ſi ie demeure dans mon ignorance, & ſi ne liſant, ny dans l'antiquité, ny dans aucun Autheur de bonne marque, ce que vous dittes, touchant ce pretendu Eſtat de Perfection, ie demeure dans ma vieille peau, qui me fait penſer que ce ſoit vne inuention plus ſubtile que ſolide, pour encherir la marchandiſe que vous eſtimez tant. Et ſi en ſuitte ie vous ſupplie de m'enſeigner en quoy conſiſte la ſolennité des deux vœux de Deſappropriation & d'Obeïſſance, (car de celuy de continence nous en ſommes ſuffiſamment inſtruits par la Decretale de Boniface) & en quoy ils different des vœux ſimples de Pauureté Euangelique, & d'Obeïſſance ſpeciale à quelque Seruiteur de Dieu, que l'on peut faire dans le ſiecle, ſelon l'auis meſme de Suarez.

Il parle du meſme ſujet.

§. XXVIII.

SI vous dittes que la difference du vœu de Deſappropriation Clauſtrale (que vous appellez ſolemnel ſans aucune authorité que vous faſſiez paroiſtre) de celuy de Pauureté, que l'on peut faire dans le ſiecle, conſiſte en ce que l'on eſt incapable de ſucceſſion, outre que vous attirez ſur vos bras le deſaueu que vous en donnera vne grande & celebre Compagnie de Cenobites, d'où les ſuppoſts n'en ſont pas incapables, par les Regles de leur Societé vraiment Cenobitique, ny par les Bulles de leur approbation, vous offenſez encore tout le corps de l'Egliſe, qui vous dira que ceſte incapacité ne procede ny du droit diuin ny de l'Eccleſiaſtique, mais ſeulement du Politique, en ſorte que vous tiretez voſtre pretenduë ſolennité du bras ſeculier; eſt-ce parler en Theologien & en Catholique cela?

Si vous dittes qu'elle conſiſte en ce que l'on pert la proprieté des biens que l'on poſſede, (adiouſtez s'il vous plaiſt en particulier non en commun) on vous a monſtré en l'Eſclairciſſement qui precede, que ceſte Deſappropriation ne fait pas vn homme Pauure ſelon l'eſtenduë du Conſeil de l'Euangile, au contraire que c'eſt vn ſecret pour poſſeder de grandes richeſſes auec plus de ſeureté, & que la proprieté des choſes gaignées par le trauail du Pauure Euangelique ſeculier, pour le ſouſtien de la vie, ne le met pas dans la richeſſe. En quoy mettez-vous ceſte ſolennité? ie ne puis pas le deuiner, quand vous me l'aurez appris, ie verray ſi i'auray à me contenter de voſtre leçon, qui me ſera pourtant fort ſuſpecte ſi elle vient de vos Inſtigateurs. Ie crain les Grecs, meſme auec leurs preſens, diſoit ce Poëte.

Quant au vœu d'obeïſſance Clauſtrale qui n'eſt point vn Conſeil Euangelique, i'ay de la peine à comprendre en quoy conſiſte ſa ſolennité, & en quoy il differe d'vn ſimple que l'on feroit dãs le ſiecle à quelque Directeur ſpirituel. Nous auons monſtré en l'Eſclairciſſement des vœux ſon inferiorité en dignité à celle qui de droit Diuin eſt deuë aux Pere, Meres, Cu-

by Google

rez, Eu[illegible]ques, Paſteurs, Magiſtrats, Princes, & meſme aux Maiſtres ſi l'on eſt en eſtat de ſeruice ou d'eſclauage. Icy nous ne touchons que ſa ſolennité. Si vous dittes que c'eſt en ſa durée qui embraſſe toute la vie, ie ſuppoſe que le ſimple ſe paſſe à meſme deſſein, comme en la fameuſe Societé dont nous auons parlé.

Encores.

§. XXIX.

SI vous dites qu'elle eſt moins diſpenſable, ie vous dy, que pour le regard du Souuerain Pontife, tous vœux ſont comme ſimples, ſa puiſſance n'eſtant point limitée en la diſpenſe des vns non plus que des autres: & pour dire le contraire, Hermodore, il vous faudroit ſortir de voſtre ſeconde Rome, & vous ſauuer auſſi bruſquement que voſtre Pelegrin, qui fait le Zani de voſtre Comedie.

Tous les iours on voit ſortir des Cenobites des Cloiſtres pour eſtre eſleuez à l'Epiſcopat; & bien, doiuent-ils quelque obeiſſance à leur Ordre, ſi vous le dites, il vous faut rire au nez. Mais ils l'a voüent au Pape, & quel Chreſtien ne l'a luy doit, les Rois la luy rendent bien par Ambaſſades ſolõnelles: y a-t'il aucune cõdition dãs le Chriſtianiſme qui ne viue ſous l'obeiſſance, ſi ce ne ſont les Souuerains qui n'ont que Dieu ſur leurs teſtes.

Certes vous n'auez garde de trouuer les differences que ie vous demande, car ſi les Philoſophes nous aſſeurent que le non eſtre n'a point de qualitez, comme voulez-vous que des vœux qui ne ſont point (que ie ſçache) declarez ſolemnels, nous ſpecifient en quoy conſiſte vne ſolennité qu'ils n'ont point: c'eſt vouloir meſurer le vent, & peſer le feu.]

Que s'il n'y a que le ſeul vœu de Continence declaré ſolemnel, ſelon que nous l'auons appris icy deſſus du Cardinal Tolet, & ſi, ſelon vous, l'Eſtat de Perfection ne ſubſiſte, comme ſur ſon piuot, que ſur la ſolemnité, il faut que vous confeſſiez deux choſes, que vous aurez bien de la peine à faire auoüer à la profonde humilité de vos Suffragans, La 1. que tous ceux qui ſont dans les Ordres ſacrez Souſdiacres, Diacres, Preſtres, du Clergé qui ont fait le vœu Solemnel de Continence dans le Sacrement de l'Ordre ſont en cet Eſtat de perfection, dõt vous faites vn cas reſerué pour les M..... La 2. que tout le Cenobiſme qui a precedé Boniface VIII & au deſſus de l'an 1303. n'a point eſté dans voſtre benit Eſtat de Perfection, puis que cet an eſt le point de la Naiſſance de ceſte celebre Solemnité, de laquelle quand il vous plaira vous pourrez dreſſer l'Horoſcope.

Sa Refutation.

§. XXXII.

N'Eſt-ce pas là, Hermodore, vne elegante parafraſe de voſtre 3. difference ? n'en deſplaiſe pourtant, & à la Rethorique du Maiſtre, & à la Logicque du Diſciple, & la premiere, & la ſeconde de vos propoſitions ſont tres-fauſſes, priſes vniuerſellement ; Car il n'eſt pas vray de dire que les Chreſtiens Seculiers ne ſoient obligez de produire aucun acte de Perfection, c'eſt à dire de Charité, tant s'en faut, qu'il eſt eſcrit que celuy qui n'eſt point en la dilection eſt en la mort] on ne peut produire que des œuures mortes. Si donc quelqu'vn veut faire des œuures de vie, il faut qu'il ſoit en la grace, & il eſt obligé de plaire à Dieu, & d'auoir pitié de ſon ame] ſe retirant au pluſtoſt de la region de l'ombre de la mort] pour addreſſer ſes pas aux ſentiers de la paix] Il eſt obligé par les vœux de ſon bapteſme qui le mettent en eſtat immobile de vray Chreſtien, & de Perfection, de tendre & aſpirer à la Perfection, & d'auoir par amour, ſoif de Dieu ſource de vie.] & d'eſtre alteré & affamé de Iuſtice,] c'eſt à dire de la Grace & de la Iuſtification.

Et il n'eſt pas vray de dire que le Cenobite par ſa Profeſſion [s'oblige ſolennellement à les produire (vous entendez tous les actes d'Amour,) & à ſuiure TOVT ce qui concernera la Perfection.] parce que vous dites trop vous ne dites rien, & voulant eſtendre la Perfection Cenobitique, & la rendre ſemblable à celle des Anges & des Bien-heureux, vous les portez à l'impoſſible en cette vie, & vous rendez ridicule. S. Thomas dit tout net, que les Cenobites ne ſont pas tenus à l'obſeruance de tous les Conſeils, c'eſt en l'article 2. de la queſtion 186. & ie vous dy, moy qui vous parle, Hermodore, qu'ils n'en embraſſent qu'vn, qui eſt celuy de Continence, car ny la Deſapropriation, ny l'obeiſſance qu'ils vouëns, ne ſont pas des Conſeils Euangeliques, ny des vœux ſolennels.

Ils *ne s'obligent ſolennellement* qu'à eſtre continens, comme font auſſi ceux qui s'engagent au Sacrement de l'Ordre, iugez ſi ce ſont là *tous les actes de Charité, & TOVT ce qui concerne la perfection.* Et ſi les vierges filles auec toute leur virginité ; ſans l'huille de la Charité, ne furent pas renuoyées du banquet des nopces de l'Agneau. Le Cenobite ne s'oblige qu'à ſuiure de certains moyens qui tendent à la Perfection ſelon ſa condition, comme toutes les Conditions, & Eſtats ont leurs moyens pour y pretendre : les vns par Eſtat de liberté, les autres par Eſtat de ſeruitude, à laquelle ils ſe ſont volontairement engagez par les vœux ; tant par Eſtat de Perfection à acquerir qui eſt annexé au Chreſtien par les vœux du Bapteſme, que de Perfection à exercer, ce qui eſt attaché au Paſtorat : d'vn coſté vous dites TOVT & ne dites Rien, de l'autre Rien & vous dites tout. Cependant reliſez voſtre belle difference, & voyez ſi le monde n'eſt pas monté ſur le ton de celuy qui diſoit, ie ne ſuis pas comme les autres hommes.

Digitized by Google

Suitte.

§. XXXIII.

SI vous penſez que les trois vœux dont vous eſtes frappé dans l'imaginatiue, obligent à ſuiure tout ce qui concerne la perfection, vous-vous meſcontez non ſeulement outre la moitié du iuſte prix, mais de beaucoup plus, car à voſtre auis eſtre Continent, eſtre Deſaproprié, eſtre obeïſſant, eſtre tout pour eſtre parfait: puiſque ces trois choſes peuuent eſtre ſans Charité, & ſubſiſter auec le peché mortel; & ne contez-vous pour rien, la Foy, l'Eſperance, la Charité, les quatre vertus Morales, ſouches & ſources de toutes les autres, la Deuotion, l'Humilité, la penitence, la Crainte de Dieu, la Douceur, l'Oraiſon, le Ieuſne, l'Aumoſne, la perſeuerance, la patience, la Miſericorde, & tant d'autres vertus, qui font vn ſi haut comble de perfection.

Ignorez-vous qu'vn homme peut eſtre & parfait & ſauué, & parfaitement ſauué, & eſleué en vn haut degré de Gloire ſans eſtre continent, pourueu qu'il ſoit chaſte dans le mariage, qu'il peut eſtre parfait & ſauué dans la pauureté, ou dans la Richeſſe, ſans eſtre Deſaproprié, & meſme ſans obligation d'Obeïſſance ſpeciale, autre que celle qui eſt commandée à ceux que Dieu a eſtablis en Superiorité. Vraiment vous auez bonne grace de renfermer tout ce qui concerne la perfection dans trois actes nullement neceſſaires à ſalut, & de ne faire aucune mention de nos pieces de haute lice que nous venons d'eſtaler, qui ſont des vertus de bien autre appareil. Il n'eſt rien de plus injuſte qu'vn homme auaricieux de ſoy-meſme, & qui ne trouue rien de bien que ce qu'il fait.

Et puis ſans mention d'vn ſeul mot de la Charité, de qui ſeule, beaucoup mieux que de la patience, l'œuure eſt parfaite.] ho! mais vous entendez que ces vœux ſe faſſent en Charité, dites-le donc, car l'homme ne manifeſte ſon ſens que par ſa parole. Et puis ſi cela eſt, vous voila iugé par voſtre bouche: toute vertu accompagnée de Charité nous meine, & qui plus eſt nous met dans la perfection. La ſeule Charité entrant en l'ame, par ſon infuſion y ameine toutes les autres vertus qui y ſont infuſes: vn homme Continent par Charité eſt dans la Perfection, & s'il l'eſt par vœu, le voila en Eſtat, & en Eſtat de Perfection, car ce n'eſt point la ſolennité qui fait l'Eſtat, mais le vœu, puiſque ſelon vous la conſiſtance & l'affermiſſement eſt au vœu ſimple auſſi bien qu'au ſolennel, & deuant Dieu celuy-là eſt autant obligatoire que l'autre.

Pour vuider mieux ce different: ie deſirerois fort, Hermodore, eſtre inſtruit par vous de diuerſes choſes. 1. Monſtrez moy deuant S. Thomas quelque Autheur qui ait parlé de l'Eſtat de Perfection en la maniere que l'on en traitte aux Eſcoles. Ie dy plus qui ait dit qu'il y euſt vn Eſtat de Perfection ſeparé de l'Eſtat commun des Chreſtiens. 2. Si cet Eſtat a eſté inſtitué par Ieſus-Chr. & les Apoſtres comme vn Inſtitut particu-

lier. 3. Qu'il ſoit eſtably ſur les vœux ſolemnels ſeulement. 4. Qu'il ait ſon fondement ſur les trois ſi collectivement, que s'il en manque vn ce ne ſoit plus Eſtat de Perfection. Mais ie vous prie donnez-moy de bonne monnoye, car ſi vous ne debitez du Billon, ie vous deffereray à ceux qui puniſſent les rogneurs des bonnes, ou les batteurs de fauſſes pieces. Vous n'en ferez rien comme ie croy, voſtre eſpée, ou voſtre lance, ſont trop courtes, pour attaindre aux lieux que ie vous expoſe.

IV. Difference.

§. XXXIV.

Hermod. p. 224.

VOſtre 4. Difference, pardonnez-le moy, eſt de ce leuain tout deſcrié en l'Euangile, dont Dieu nous vueille preſeruer. [La Perfection, dites vous, ne peut ſubſiſter qu'interieurement, & l'Eſtat qu'exterieurement.] Ie vous donne à voir & à ruminer (ſi vous eſtes animal mondé) tout le chap. xxiii. de ſaint Mathieu, & ſi apres ceſte meditation vous n'aurez horreur de ceſte difference, dites que i'auray mal pris mes meſures. Vous y verrez la belle humeur de ceux qui vous ſuggerent ces memoires, qui font toutes leurs œuures pour eſtre veus des hommes, gens de theatres qui ne ſe monſtrent que pour paroiſtre, mais qui ſe cachent derriere le rideau de temps en temps pour faire d'autres jeux. Ce ſont ceux qui magnifient, non pas leur miniſtere (car ils n'en ont point) mais leurs habits, leurs franges, leurs Phiacteres, qui aiment les premiers rangs aux tables, aux Egliſes, aux compagnies, & veulent eſtre traittez de Pere, ou de Monſieur noſtre Maiſtre. Ce ſont ceux qui preferent l'or au Temple, le don à l'autel, qui dixment, la menthe, l'anith, & le cumin, & laiſſent les choſes plus importantes de la loy, qui engloutiſſent le chameau, & coulent le mouſcheron : qui nettoyent le dehors du plat & de la coupe, & ont vn grand ſoin de l'exterieur, mais fort peu du dedans. Ce ſont ceux qui vous font dire que la Perfection que vous mettez en l'interieur *peut faire quelque acte d'Amour*, mais ſon Eſtat, ce grand, ce haut, ce ſublime Eſtat qui eſt tout exterieur, *s'oblige ſolennellement à les produire tous, & à ſuiure TOVT ce qui concernera la Perfection.* Ainſi l'exterieur eſt de bien plus grande importance que l'Interieur.

Pour vous guerir de ceſte enfleure, liſez ie vous en prie le VI. de ſainct Matthieu, car la parole de Dieu eſt immaculée, elle conuertit les ames, & donne de la ſageſſe aux petits, c'eſt à dire aux humbles. Noſtre Seigneur vous y apprendra à ne faire pas voſtre Iuſtice deuant les hommes pour eſtre veu d'eux, autrement vous ne meriterez rien deuant Dieu, qui voit le cœur, & les hommes n'apperçoiuent que ce qui eſt au dehors : vous y verrez de beaux enſeignemens ſur cela au ſujet de l'oraiſon & de l'aumoſne qui ſe peuuent eſtendre à tous les actes des autres vertus.

Non pas (comme nous auons dit icy deſſus) que les ſaintes ceremonies approuuées par l'Egliſe en la reception des Ordres ſacrez, & aux

profeſ-

Digitized by Google

professions Cenobitiques, ne soient estimables & pleines d'édification; mais de cét apparat exterieur, il n'en faut pas faire matiere d'orgueil, ny venim de la rote comme l'araignée, que si l'on fait quelques bonnes actiõs deuant les hommes, leur fin soit dans la gloire du Pere celeste.]

Rejettées.

§. XXXV.

QVe de là on ne prenne pas sujet de preferer la terre au ciel, l'apparence à la verité, l'escorce à la moëlle, le corps à l'ame, l'exterieur à l'interieur, puisque la gloire de la fille du Roy, de l'ame en grace, est toute au dedans. Le corps sans l'ame n'est qu'vne charongne puante, vn sac à vers, l'Estat sans la Perfection qui est son ame, est vne condition reprochable & honteuse, d'autant que l'on manque à ce que l'on a promis, il est bien plus loüable de ne vouër point, que de n'éxecuter pas ses vœux:] & plus honorable d'estre en la Perfection & hors de l'Estat (tel qu'on se l'imagine) que d'estre dans ce beau Estat & hors de la Perfection. Celle-cy est la baze de l'Estat, ostez ce fondement, l'autre est vne masure, vne muraille en ruïne. Le seruiteur qui sçait la volonté de son maistre, & ne l'éxecute pas sera beaucoup plus chastié.]

A ce conte ce benit Estat Exterieur de Perfection, & de Perfection exterieure, ne consistera plus en la fermeté & immobilité du vœu simple, il faut qu'il soit public, solennel, & exterieur, pour former cét Estat. Et donc ces Ordres qui font les vœux & la Profession en secret, à huis clos, sans ceremonies, sans solennité, ne seront point dans l'Estat de Perfection, & cette celebre Compagnie, qui est l'huile entre les liqueurs Cenobitiques, qui ne fait que des vœux simples, & non en l'Exterieur, sera forclose de ce haut Estat, garde l'anatheme lancé par Gregoire XIII.

Le vœu simple oblige autant à Dieu que le Solennel, & cettuy-cy n'adjouste à l'autre que quelque obligation aux hommes d'vne societé, à ce conte celuy qui a fait le vœu simple ne sera pas en Estat de Perfection deuant Dieu ny deuant les hommes, mais seulement celuy qui aura fait en l'Exterieur le vœu solennel; voila certes vn Estat bien fondé, qui n'a que l'esclat & l'apparence, vn arc en ciel, & c'est tout.

Et que respondrez-vous à vostre grand Pedagogue, Hermodore, quãd il vous dira dans ses *Heureux succés*, [qu'il ne se faut pas figurer que la voye de la Perfection se rencontre parmy les choses exterieures.] vous esquiuerez aussi-tost & enfilerez la ruelle, en repliquant qu'il ne parle pas d'Estat, mais de voye: mais vous rencontrerez vn homme au bout de la routte qui vous arrestera, en vous disant que l'Estat est selon vous vne Condition Immobile, qui tend à la Perfection par la *voye* des Conseils. Et si cette benite *voye*, non plus que ce precieux *Estat* n'est point selon vostre Maistre *dans les choses exterieures*, que deuiendra vostre 4. Difference

Hermod. p. 79.

Digitized by Google

Section.

§. XXXVII.

VOus direz que vous n'entendez pas parler des Vacations Mondaines & Seculieres, mais d'vne toute ſpirituelle & conſacrée au ſeruice de Dieu. Si Spirituelle comme ſera-t'elle exterieure, & comme ſera-ce vn Eſtat s'il eſt Interieur, puiſque vous faites ſubſiſter *cét Eſtat en l'exterieur.* De plus, pour qui prenez-vous toutes les Vacations du Siecle, ſinon pour autant de moyens de ſeruir Dieu, qui veut que toutes choſes luy ſeruent,] qui a fait le Monde, tout ce qui y eſt auec tous ſes beſoins, pour vne ſeule fin, qui eſt ſa Gloire.

Donnons à voſtre humeur ce quelle deſire, tous les Preſtres par voſtre diſtinction ſeront en ce benit Eſtat, car ils ont par leur caractere *vne obligation de conſiſtance, & de fermeté, pour demeurer fixes dans leur vie Sacerdotale, qu'ils ont vne fois choiſie.* Car quoy qu'vn Curé, vn Chanoine, vn Doyen, vn Archidiacre, reſigne ſon benefice, il demeure touſiours Preſtre, obligé à deux vœux ſolennels de Continence, & d'Obeiſſance. C'eſt ce que l'humilité de vos Aſſiſtans n'auoient pas. Mais ſi le faut-il pourtant, car la Verité eſt forte, & elle preuaut.]

Ce que vous adjouſtez que la Perfection n'eſt pas obligée *à demeurer fixe dans la conſiſtance & la fermeté* : n'eſt-ce pas vne maxime du plus horrible libertinage que l'on puiſſe dogmatizer dans le Chriſtianiſme : donc tous ceux qui ne ſeront pas dans le ſublime Eſtat de Perfection, qui ne ſe trouue qu'en la Religion des parfaits (difformée ou reformée il n'importe, car tous ſont en eſtat, comme les animaux immondes eſtoient dans l'Arche auſſi bien que les mondes) auront la bride ſur le col, & il leur ſera permis de quitter le païs de la Charité, qui eſt le lien de perfection, & la terre de prouëſſe, qui coule le laict & le miel des benedictions de Dieu, pour aller en la terre d'Egypte boire des eaux troubles,] en des ciſternes gaſtées,] & faire des voyages dans la region de l'ombre de la mort, qui eſt le peché. Vous ne penſez pas à cela, direz-vous, ie le veux croire de la pureté de vos intentions, mais pourtant voſtre dogme meine dans ce precipice.

Sçachez donc que le Chreſtien quel qu'il ſoit par l'Eſtat Immobile, où il eſt mis par le bapteſme, contracte ſous peine de damnation, vne obligation de conſiſtance, & de fermeté de demeurer *fixe* (c'eſt voſtre mot, cõme ſi vous parliez de la fixation du Mercure) dãs la Charité en laquelle conſiſte la vraye & eſſentielle Perfection, non accidentelle, inſtrumentelle, & non neceſſaire comme en l'Eſtat, auſſi-toſt qu'il ſort de cette arche, il ſe noye dans le deluge de la diſgrace, le ſalut l'eſloigne du pecheur,] & qui n'eſt en l'Amour eſt en la mort, & tous les Eſtats de Perfection ne l'en ſçauroient tirer, car ce n'eſt point par cét Eſtat imaginaire que l'on ſe reconcilie à Dieu, mais par la Penitence, appellée le Sacrement de reconciliation.

VI. Difference.

§. XXXVIII.

VOstre 6. Difference n'eſt qu'vne repetition de la 4.e comme il paroiſtra en conferant les mots de l'vne auec l'autre, vous le couchez ainſi. [L'obligation de l'Eſtat ſe contracte en public : & la Perfection ne ſe fait que dans le ſecret de l'ame, ſans autres teſmoins que ceux du cœur & de la penſée.] A meſme obiections ſemblables reſponſes, renuoyez les chapitres VI. & XXIII. de ſaint Mathieu pour vous guerir de le coqueluche, & apprenez icy à ne reprendre pas le Directeur de precipitation ſans vous ſerrer le nez.

Hermod. pag. 221.

VII. Difference.

Hermod. p. 225.

§. XXXIX.

Vous eſtalez en fin voſtre 7. & derniere Difference comme vn firmament qui encloſt toutes les autres, & c'eſt en ces mots. [De ſorte que quand i'aurois auoüé, qu'vn ſeculier, qui eſt parfaict, eſt dans l'eſtat de perfection, ce ſeroit touſiours auec ceſte difference, que cet eſtat ſeroit interieur, & ſes perfections ne paroiſtroient qu'à Dieu ſeul, à cauſe du rapport, qu'il auroit au iugement diuin : mais il ne ſeroit pas exterieur, comme l'autre, dont il s'agit, lequel regarde immediatement le iugement de l'Egliſe, qui ne donne rang en l'eſtat de perfection, qu'à ceux, qui s'obligent par l'obligation immuable des trois vœux, d'en rechercher les moyens.]

Nous vous auons deſia ſupplié de nous enſeigner où eſt *ce iugement de l'Egliſe* que vous fanfarez ſans le produire, & que vous ne monſtrerez jamais. Car ceſte doctrine Scolaſtique de l'Eſtat de Perfection, qui n'eſt bonne qu'à entretenir ceſte guerre ſpirituelle, qui aiguiſe les eſprits, & qu'on appelle la diſpute, n'a point eſté decidée par l'Egliſe comme vn article de creance. Ce qui a eſté auancé par exercice de ſubtilité, ſert à pluſieurs mal informez des ſentimens de l'Ange de l'Eſcole, d'eſtendard de vanité, & à enfler les voiles de leur preſomption d'vn vent qui les pouſſe dans des eſcueils.

Les derniers mots de voſtre paſſage en font le diſſoluant, & ſont comme le clauin du bouclier de la Minetue de Phidias qui oſté mettoit tout l'ouurage en pieces. Il ny a donc, à voſtre dire, *autre obligation en l'Eſtat des trois vœux, que de rechercher les moyens pour arriuer à la Perfection.* Voila ſuer d'vne grande ſueur,] dit Ezechiel, pour ſemer du vent.] Et l'Eſtat de Bapteſme, & l'Eſtat de quelque Vacation que ce ſoit n'oblige-t'il pas à

rechercher les moyens pour arriuer à la Perfection de la Charité. Voila certes vn grand miracle, ce haut, ce ſublime, ce prodigieux Eſtat de Perfection, eſt en fin vn rat ridicule, qui ſort d'vne groſſe montagne qui en a enfanté. C'eſt vn Eſtat qui oblige à acquerir la Perfection, & à en *rechercher les moyens*. Ho! Hermodore, il n'eſt donc queſtion que d'vne Perfection à auoir, il n'eſt donc queſtion que de pretenſion, vraiment ce pretendu Eſtat de Perfection pretenduë, puis qu'elle eſt à auoir, & à acquerir, vous a bien fait pener, & ſouffrir les tranchées des differences, & les douleurs d'vne femme qui enfante.] Mais ie crain que voſtre douleur ne s'en retourne ſur voſtre teſte,] & que voſtre pretention de Perfection ne retombe ſur voſtre viſage à voſtre confuſion: voicy comment.

Examinée.

§. XL.

SI c'eſt vn Eſtat de Perfection à acquerir, c'eſt donc ſigne qu'il pretend à ce qu'il n'a pas, & qu'il tend à vn but où il n'eſt pas. Que ſi le Cenobite fait profeſſion de paſſer toute ſa vie fixe, ferme, immobile, en cet Eſtat, il ſera ſans doute de la fraitie de ceux, dont l'Apoſtre parle, qui apprennent touſiours, & ne paruiennent jamais à la ſcience de la verité,] touſiours courans ſans arriuer au but comme ceux qui vont à l'incertain, & qui combattent contre le vent.]

Si vn homme faiſoit Eſtat d'apprendre toute ſa vie la Grammaire, & d'eſtre touſiours en eſtat d'eſcolier & d'apprentif en cet art, ſans autre pretention que de pretendre à cet apprentiſſage, ne ſeroit-il pas frapé d'vne agreable imagination, ſi apres vingt & trente ans d'eſtude on luy demandoit conte de ſon labeur, & qu'il reſpondit iuſques à la derniere periode de ſa vie, qu'il fait eſtat d'apprendre la Grammaire, n'auroit-il pas vſé ſes iours, à pourſuiure vne ombre, qui s'enfuit deuant luy, ſans iamais l'attraper ny l'arreſter.

Celuy, Hermodore, qui s'embarque dans l'obligation de cet Eſtat qui ne fait profeſſion que de tendre & pretendre toute ſa vie à la Perfection à acquerir, & enquis de ſon Eſtat à ſon dernier ſouſpir, reſpondroit qu'il eſt en Eſtat d'acquerir la Perfection & d'en rechercher les moyens, s'y eſtant obligé par vœu n'auroit-il pas vſé ſes iours dans le paſſe-temps qu'Ixion prenoit autour de ſa nuée, qu'il eſtimoit eſtre vne Iunon.

Voila ce que c'eſt de marcher aux deſirs de ſon cœur, de chercher ſes inuentions,] & de courir en la vanité de ſon ſens, mettant ſa gloire dans ſa confuſion: ceux qui veulent plaire aux hommes, & paroiſtre grands en l'exterieur, ſeront confondus, car Dieu les meſpriſera.] Apres vous eſtre bien tourmenté autour de vaines differences vous reſſemblez à la mer eſmeuë par les vents, à la fin de ſa tourmente elle ne laiſſe que de l'eſcume en ſon riuage. Apres auoir bien battu le lait, voila que vous nous produiſez, au lieu du coin de beurre qui fait diſcerner le bien du mal,] vn peu de

creſme que l'on appelle foüettée, ou autrement de la nege de creſme, qui a plus de monſtre que de ſolidité.

Examen continué.

§. XLI.

ET tout cet attirail de l'Eſtat de Perfection ſe reſſent en l'Eſtat d'imperfection. Car qu'eſt-ce à voſtre auis de voüer, & proteſter de demeurer immobile, & de paſſer toute ſa vie dans la pretention & l'acquiſition de la perfection, ſinon aſſeurer que l'on veut touſiours demeurer dans l'imperfection, & quand bien celuy qui eſt l'Eſtat de Perfection à acquerir, ſeroit arriué à la Perfection, ſi eſt-ce que par Eſtat il ne peut eſtre qu'en la voye, en l'acheminement, puis que cet Eſtat n'eſt qu'vne pretention, ou vne obligation de tendre, & de pretendre ſans ceſſe à la perfection, ſans pouuoir iamais dire en aucun moment de ſa vie que l'on ſoit en l'Eſtat de perfection, à enſeigner, ſi l'on n'eſt mis en ſuperiorité, & ſi l'on ne change d'Eſtat.

Ainſi les Philoſophes Anciens quelques Sages & ſçauans qu'ils fuſſent, ſe diſoient touſiours, par leur nom, amoureux ou pourſuiuans de la Science & de la Sageſſe. Vrayment, Hermodore, ie ne m'eſtonne pas ſi vous auez tant trauaillé à nous cacher auec tant d'art, & ſous tant de fard, la couleur noire & bazanée de cet Eſtat, qui ſous le nom de Perfection pretenduë, comme vne imperfection ſi grande qu'elle eſt compatible auec le peché mortel. Car c'eſt ce que vous auoüez aux paroles ſuiuantes.

Heur. ſuc. p. 225. [Vn Imparfait peut-eſtre dans l'Eſtat de Perfection, duquel vn autre, qui ſera parfaict, ſera forclos; l'vn practiquant ce, qu'il n'a pas promis: & l'autre ſe rendant pareſſeux à executer les promeſſes, auſquelles ſolennellement il s'eſt voulu obliger.]

Car, ſelon voſtre iugement, tant de Cenobites qui ſont dans le deſordre, la Difformation, l'Inobſeruance, & qui ne gardent ny vœux, ny regle apres l'auoir ſolennellement iurée, ſont neantmoins reellement dans l'Eſtat de Perfection, & reellement auſſi dans l'Imperfection, & dans l'Eſtat de damnation, ſelon ce que S. Paul dit des vefues violatrices de leur vœu. Et d'autres qui ſont priuez de la Gloire de ce Pretẽdu Eſtat de Perfection Pretenduẽ, ſeront bien auant dans la Perfection, & en Eſtat de ſalut & de Grace, n'eſt-ce point à reuenir à ce mot du S. Euangile. Pluſieurs viendront de l'Orient & de l'Occident, (ce ſont les Seculiers) & ſeront aſſis auec Abraham, Iſaac, & Iacob, & les enfans du Royaume, (ceux de la Religion des Parfaits dont l'Eſtat dit Platus & ſes adherans eſt plus eminent que celuy des Rois) ſeront enuoyez pieds & poings liez, (voyez vous là les liens & l'eſclauage) aux tenebres exterieures (entendez-vous exterieurs, Hermodore, vous qui nous vantez vn Eſtat *qui ne ſubſiſte qu'en l'exterieur.*)

Allez conſeruez bien l'Eſtat d'Imperfection pour vos Partiſans, ou

Digitized by Google

s'en paſſera bien mieux que de la Perfection reelle, & eſſentielle, qui conſiſte en la Grace de Charité. Cet Eſtat eſt compatible auec le peché mortel, la Perfection nullement. Cet Eſtat tant paranimphé peut aller en enfer, la Charité jamais, cet Eſtat peut perir, la Charité ne deffaut point.] Cet Eſtat enfle, la Charité edifie.] Mal-heur à ceux qui rodent par mer & par terre pour faire vn proſolite, & quand il eſt fait, il deuient doublement enfant de la geſne.] L'Eſtat ſans la Perfection eſt vn corps ſans ame, qui tombe en pourriture & deuient en horreur, la Perfection ſans l'Eſtat eſt vne Ame qui ne laiſſe de ſubſiſter ſans corps à la façon des Anges. Allez, Hermodore, mangez les oranges ſans perdrix, ſans que vous portent enuie, ceux qui mangeront les perdrix ſans oranges.

Paſſage du Directeur iuſtifié.

§. XLII.

QVi pourra dignement exprimer l'iniuſtice que l'on vous fait cõmettre en mordant vn paſſage du Directeur en ſa Deuotion Ciuile, où apres vn effort debile vous eſtes contraint (tant la verité eſt puiſſante, qui luy fait tirer ſon ſalut de ſes ennemis, & ſa iuſtification de la bouche meſme qui l'accuſe,) de confeſſer que vous auez tort. Voſtre aduerſaire dit ainſi en ſa Deuotion Ciuile, [dire qu'on ne puiſſe tendre ny pretendre à la perfection, que par la voye des conſeils? Ce ſera forclorre à ceſte perle Euangelique les Chreſtiens, qui menent dans le ſiecle vne vie ciuile pleine d'honneur: iniuſtice manifeſte.] *Hermod. pag. 225.*

Pour eſgratigner ceſte verité que vous ne pouuez contredire, vous criez (comme la mauuaiſe femme) à l'iniuſtice contre luy-meſme, le taxant du vice dont vous meſmes vous allez barboüiller. Vous l'accuſez [de vouloir preſcrire des loix de Perfection, autres que celles que le Sauueur a eſtablies, & qu'il eſt iniuſte de blaſmer d'iniuſtice l'Arreſt prononcé par la bouche de cet oracle.] Et que c'eſt cet Arreſt. Si tu veux eſtre parfaict, va, vends tout ce que tu as, &c. Et auſſi-toſt par vne acclamation de triomphe vous faites cette chamade victorieuſe. [Hé! bien dites maintenant ſans blaſpheme, que c'eſt vne iniuſtice, de loger l'eſtat de perfection en l'obſeruance des conſeils, & que c'eſt mal fait d'en forclorre les Chreſtiens? Quand Ieſus Chriſt diſoit à ce ieune homme, qu'il donnaſt tous ſes biens aux pauures, ne le conduiſoit-il pas au chemin de la perfection, par la voye des conſeils euangeliques, qu'il a ſi parfaitement practiquez, pour en laiſſer l'exemple à ceux qui le voudroient ſuiure? Ce n'eſt donc pas eſtre iniuſte, de ne mettre en cet eſtat que ceux, qui embraſſent les moyens, que Ieſus Chriſt nous a donnez pour y arriuer.] *Hermod. pag. 226.*

Qui n'aura pitié de ce monceau d'iniuſtices, qui fait vn tas de teſmoignage] à la mauuaiſe foy de ceux qui vous le font commettre, & de qui le peché eſt bien plus grand que le voſtre. Pour deſmeſler cette fuſée que vous embroüillez, il faut remarquer diuerſes choſes.

Digitized by Google

En quoy consiſte la ſuitte de N. S.

§. XLIII.

1. CE qui vous fait prendre le change, c'eſt l'application que vous faites de ce mot de N. S. Si tu veux eſtre parfait, à ces ſuiuans va vends tout ce que tu as, &c.] mettant la perfection dans le conſeil de pauureté, ce que S. Thomas (dans ſes Opuſcules, & dans les dernieres queſtions de ſa Seconde Seconde, qui vous ſeruent d'eſpée & de bouclier, & ſans leſquelles ie ne ſçay ce que vous, & vos ſemblables, diriez, tant vous les repetez importunément, & les rapportez peu fidelement) a appris de Hieroſme ne ſe rapporter qu'à cette parole, & vien & me ſuy.] mettant la Perfection dans la ſuitte de Ieſus-Chriſt, non dans l'abandon des richeſſes, veu que les Philoſophes Payens les ont bien quittées, ſans eſtre pour cela parfaits.

Or à voſtre auis, en quoy conſiſte la ſuitte de Ieſus-Chriſt eſt-ce l'imiter en ſa Pauureté, comme ſi les riches ne le pouuoient ſuiure en gardant effectiuement leurs richeſſes, & n'y mettant point leur affection, ſelon ce mot du Pſalmiſte, ſi les richeſſes affluent n'y appliquez point voſtre cœur,] & ſelon la beatitude des pauures d'eſprit, c'eſt à dire d'affection, eſt-ce en la Virginité ou Continence, comme ſi les mariez n'auoient aucune part à ſa ſuitte. Cela eſt tellement injuſte, que ſur l'etiquette de la propoſition, l'on obtient auſſi-toſt ſentence de condamnation.

La ſuitte de Ieſus-Chriſt conſiſte proprement en la Charité & en la Dilection, ſelon ce que S. Paul eſcriuant aux Romains, appelle cheminer ſelon la Charité,] & aux Epheſiens v. cheminez en la dilection, en la maniere que Ieſus-Chriſt vous a aimez.] & aux Coloſſiens II. cheminez en I. C. eſtans enracinez & ſuredifiez en luy] c'eſt à dire par la Charité, comme il dit ailleurs, ſoyez enracinez & fondez en la Charité.] Or on ne va pas ſeulement apres Ieſus-Chriſt par les pas du corps, mais encore auec ceux de l'ame, qui ſont les affections] comme dit S. Hieroſme ſur S. Mathieu, parlant du bon Centenier.

Cette inaduertance, Hermodore, vous a fait prendre vn qui pro quo, & donner au conſeil de Pauureté, qui n'eſt pas ſeulement vne vertu Speciale, vne Perfection qui n'appartient qu'à cette vertu, la Reine de toutes, qui en eſt le lien] & en laquelle elle conſiſte tellement, que ſans elle il ne faut point parler de Perfection Chreſtienne. Et puis qui vous a dit que ceux pour qui vous agiſſez pratiquent ce conſeil, ny qu'ils en faſſent vœu, portez ces coquilles ailleurs, & ne nous donnez plus de happelourdes pour pierres fines, ſi vous ne voulez eſtre renuoyé par fins de non receuoir. Si la Perfection n'appartient pas à la vraye Pauureté Euangelique, beaucoup moins appartiendra t'elle à la Deſapropriation, qui eſt vn abiſme de richeſſes, & nullement cette Pauureté que l'Euangile conſeille, qui ſait quitter toute ſorte de biens & en particulier & en Commun ce que ne

font

Digitized by Google

font pas les Cenobites. 3. Qui ne faut auoir recours à la Mendicité que quand on ne peut gagner sa vie de son labeur, ce que ne font pas les Cebites.

Reuoltes abbattuës.

§. XLIV.

2. SI vous repliquez que vous ne parlez pas de la Perfection, mais de la voye qui y tend par les Conseils. On vous repart deux choses. La 1. que ce n'est tout au plus qu'au conseil de Pauureté (qui n'est point pratiqué par les Cenobites selon son estenduë, car ie l'entends touſiours ainsi) que le Sauueur met cette voye, mais le but & le terme en sa suitte. La 2. que si c'est vne voye, il y a mobilité, si cela est que deuiendra cet immobilité pretenduë de l'Estat, si vous ne voulez dire qu'il y a l'Estat de la voye, c'est à dire vne Immobilité mobile, vn moyen de marcher & de ne bouger d'vne place, d'auancer & de demeurer ferme, qui sont des implications excellentes.

3. Si vous dites que vous entendez ces paroles de Nostre Seigneur de l'Estat de Perfection. Nous vous supplions de nous preſter vos lunettes artificielles, qui nous rendent semblables, à celuy qui voyoit deux Soleils, & deux Thebes,] dit ce Poëte. Car sans la Catoptique Spirituelle de vos Mistagogues, il est mal-aisé d'apperceuoir que Nostre Seign. y parle d'vn Estat, dont on n'a oüy parler en l'Egliſe, & en la Religion Chreſtienne, que 1300. ans apres sa mort.

4. Où est *ce blaſpheme* (car s'oppoſer à vos imaginations, & ne conſentir à vos opinions, ou de vos intellects Agens, ce sont autant de blaſphemes (de dire [que c'est vne iniuſtice de loger de l'Estat de Perfection en l'obſeruance des Conſeils, & que c'est mal-fait d'en forclorre les Chreſtiens.] 1 Le Directeur au paſſage que vous morſillez, ne parle ny prés ny loin de l'Estat de Perfection, comme nous verrons tantoſt : où sera donc ce blaſpheme : ſinon en voſtre bouche, ſi vous estes ſi oſé que de forclorre les autres Chreſtiens qui ne ſont pas Cenobites *de tendre, & de pretendre à la Perfection*, ce sont les mots du Directeur.

Mais comme ne logeroit-il l'Estat de Perfection, tel meſme que vous l'imaginez, en *l'Obſeruance des Conſeils*. Puis qu'il le loge de plus, en l'obſeruance des Commandemens, & en la pratique de toutes les vertus Chreſtiennes, exercées en Charité, y a-t'il de *l'Iniuſtice, & du blaſpheme* en ſon extenſion, ou en voſtre reſtriction. Il n'y en peut auoir en ſon extenſion, puis qu'elle contient cela meſme que vous voulez, qui est *de loger l'Eſtat de Perfection en l'Obſeruance des Conſeils*. Mais il y en peut auoir en voſtre Reſtriction *ne le logeant qu'aux ſeuls Conſeils* : & qui pis est (car les abſurditez, comme les mal-heurs, ne vont jamais qu'en compagnie) reſtreignant ceſte pratique des Conſeils aux Cenobites, comme ſi les Seculiers eſtoient incapables d'exercer ou ſans vœu, ou auec vœu, la Conti-

ſience, la vraye Pauureté Euangelique, & l'obeïſſance ſpeciale, quoy qu'elle ne ſoit point conſeillée en l'Euangile. C'eſt là, Hermodore, où eſt l'Iniuſtice, & où les non Cloiſtrez appellent comme d'abus de voſtre forcluſion.

Encores.

§. XLV.

D'Abondant vous criez, les Conſeils, les Conſeils, comme ces Iuifs. le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur,] & vous n'auiſez pas que les Cenobites, pour qui vous plaidez, n'en pratiquent qu'vn, qui eſt celuy de Continence, voüé ſolennellement par tous les Preſtres du Clergé, auſſi bien, & mieux, & plus ſolennellement que par eux, & pratiqué ſans vœu & auec vœu par tant de milliers de Laïques de l'vn & de l'autre ſexe. Si ce vœu, ſi ce conſeil ſeul les mit en Eſtat d'acquerir la Perfection par la voye de ce conſeil, pourquoy en ſeront forclos ceux qui le pratiquent, meſme par vœu, ſoit ſimple, comme meſme font quelques Cenobites, ſoit Solennel comme les Preſtres: & ſi vous ne ſçauriez monſtrer par l'Eſcriture, que ny la voye, ny l'Eſtat de Perfection, ſoient attachez à ce Conſeil.

Combien plus y ſeront, ſelon voſtre propre doctrine, ceux qui par vœu pratiqueront dans le ſiecle le Conſeil de Pauureté Euangelique ſelon ſon eſtenduë, ce que ne font, ny ne peuuent faire les Cenobites, dans leur vœu de Deſappropriation: où eſt donc l'Iniuſtice, où eſt *le Blaſphéme*, ſinon en la plume de celuy qui eſcrit, *qu'il ne faut mettre en cet Eſtat que ceux qui embraſſent les moyens que Ieſus-Chr. a donnez pour y arriuer*, entendant les trois vœux.

Sçachez, Hermodore, que la Perfection eſt vn centre où aboutiſſent toutes les lignes de la circonference de toutes les vacations, & que chaque vocation a ſes moyens qui luy ſont proportionnez pour y atteindre. On y peut tendre & arriuer & par Eſtat (qui eſt l'Eſtat Immobile de Chreſtien, dont on fait Profeſſion au Bapteſme) par la voye des Commandemens, & par celle des conſeils, & par celle des autres vertus. Et ſi vous confondez la voye auec l'Eſtat, c'eſt peſle-meſler le moyen auec la fin, le chemin auec le but, le milieu auec le bout, & renoncer au commun ſens.

5. On vous demande de quel Pere, de quel Concile, de quel Decret Pontifical vous tirez cette doctrine, de la parole de noſtre Seigneur au ieune homme, que noſtre Seigneur ait voulu par là eſtablir vne Religion Particuliere dans la Religion vniuerſelle, & vn Eſtat Special appelé de Perfection, dont fuſſent exclus tous les Chreſtiens qui ne ſeroient point renfermez en des Cloiſtres. Car ce n'eſt pas le tout de dire il faut prouuer: vn ignorant en nieroit plus qu'Ariſtote ne donneroit de preuues: c'eſt le propre des temeraires d'auancer force propoſitions, mais ils les appuyent

Digitized by Google

ſi mal, qu'ils baſtiſſent ſans chaux & ſans arene : ou pluſtoſt, comme celuy qui fut mocqué en l'Euangile, ils commencent vn edifice, & ne le peuuent acheuer : pareils à ces femmes qui ſentent les douleurs du port, & ne peuuent enfanter. Tandis que nous attendons des inſtructions ſur ce que ie vous viens de demander.

Iniuſte Accuſation.

§. XLVI.

NOus paſſerons à l'examen plus particulier de voſtre manifeſte iniuſtice, puis qu'elle ſe condamne par voſtre propre bouche. [C'eſt iniuſtement, dites-vous, qu'auec voſtre argument captieux, qui paſſe de l'eſtat de perfection à la perfection, vous eſſayez de me ſurprendre : car ie n'ay pas dict, qu'on ne pouuoit pas arriuer à la perfection, que par les conſeils; mais à ſon eſtat : & ainſi ie n'ay pas exclus de la perfection les Chreſtiens non Cenobites, en les rendant forclos de ſon eſtat. Si ie l'auois faict, ce ſeroit contre mon ſentiment, qui eſt, que tout le monde eſt obligé de tendre à la perfection Chreſtienne, qui conſiſte eſſentiellement en l'obſeruance des Commandemens de Dieu, leſquels ont le pouuoir d'eſcarter les empeſchemens cõtraires à la charité, & incompatibles auec elle. Mais la meſme obligation ne ſe trouue pas dans la perfection des conſeils, qui a cela par deſſus l'autre, qu'elle eſloigne les obſtacles, qui empeſchent de produire les actes les plus vertueux de la charité : neantmoins ces empeſchemens ne ſont pas oppoſez à la grace, ny incompatibles auec la perfection des commandemens de Dieu.] *Hermod. p. 226.*

Vous faites icy comme ces enfans qui baſtiſſent des petits chaſteaux de tuille, ſans autre deſſein que de les abbattre par apres à coups de pierre, c'eſt la toile de Penelope qui ſe fait pour ſe defaire, & le cordier de l'Embleſme dont la monture ronge le trauail. Vous faites dire vne ineptie à voſtre Pelegrin, qui eſt le badin de voſtre Hiſtoire Comique, & le *ſeruo ſenecæ* de voſtre docte fable, & vous eſſayez d'enfariner le Directeur des ſottiſes que vous luy faites dire : y a-t'il de la Iuſtice à ce procedé.

Qui voudroit contrefaire vne Comedie ſemblable à la voſtre, & feroit dire à Mercure Prince des Daricolets, des badineries, & en ſuitte qui accuſeroit d'impertinence ou de malice le cher Hermodore, à voſtre auis ſeroit-il coulpable des fautes qu'on luy feroit faire à plaiſir. Qui fait la caption de l'argument dont vous vous plaignez, apres vous eſtre fait vous meſme cette eſtafilade, eſt-ce voſtre Incognu, ou le Directeur. Ce ne peut eſtre celuy-cy, car ny le paſſage que vous alleguez, tiré de ſa Deuotion Ciuile, quoy que tronqué, ne parle point du tout de l'Eſtat de Perfection, qui eſt voſtre principal ſubiect : ny tout le chapitre meſme d'où il eſt

Digitized by Google

tiré qui eſt le XVI. du I. Liure, ny celuy qui le precede, ny celuy qui le ſuit, où il traitte amplement de la Difference des Deuotions Ciuile & Cenobitique.

C'eſt donc celuy entre vos Perſonnages à qui vous faites faire l'oiſeau niais, qui fait par voſtre miniſtere cet argument captieux *qui paſſe de l'Eſtat de Perfection, à la Perfection.* A quel propos donc alleguer le Directeur pour le reprendre, puis qu'il dit la meſme choſe que vous en termes exprés & formels. En cela vous ne vous mocquez pas du Lecteur : mais vous vous expoſez à ſa riſée, & luy faites aſſez ouuertement connoiſtre la mauuaiſe humeur de ceux qui ſe font des coupe-gorges, des paſſages meſmes qu'ils fourrent dans voſtre Liure, comme la coupe de Ioſeph dans le ſac de Benjamin. Cela s'appelle proprement, mettre des ordures dans vn panier, & puis s'en faire vn habillement de teſte.

Renuerſee ſur l'Accuſateur.

§. XLVII.

AV demeurant ie deſirerois fort que vous miſſiez en bon ordre voſtre raiſonnement. [Vous n'excluez pas, dites-vous, de la Perfection les Chreſtiens non Cenobites, en les rendant forclos de ſon Eſtat, car voſtre ſentiment eſt que TOVT LE MONDE eſt obligé de tendre à la Perfection Chreſtienne.] Car ſi l'Eſtat de Perfection Cenobitique oblige tous ceux qui l'embraſſent de tendre à la Perfection. Et ſi les non Cenobites ſont obligez de tendre à la Perfection.] Comme ſe peut-il faire que ceux-là ſoient en l'Eſtat, & non ceux-cy, puis que TOVS ſont obligez de tendre à la Perfection.

Vous adiouſtez, que ceux-cy y tendent par la voye des Commandemens, & ceux-là par le chemin des Conſeils. Dites donc qu'ils y tendent par des voyes differentes, non par Eſtats differens, ſi vous ne voulez confondre l'Eſtat auec la voye; & quand vous confondriez ces noms, ce ſeroit encor à voſtre confuſion, car faiſant deux Eſtats differens, tendans, par diuerſes voyes, au blanc de la Perfection Chreſtienne, qui conſiſte eſſentiellement en la Charité, touſiours les Seculiers y tendront par Eſtat, en ſorte que vous coupant vous meſme, vous dites ce que vous ne voulez pas dire.

De plus ſi tendre à la Perfection par la voye des Conſeils met en l'Eſtat de tendre à la Perfection, pourquoy en forclorre les Seculiers, comme s'ils ny pouuoient pas tendre par ceſte voye, auſſi bien que les Cenobites. Les Conſeils de l'Euangile ne ſont-ils pas donnez à tous les Chreſtiens de quelque condition qu'ils ſoient.

Digitized by Google

Quels ſont les Conſeils Euangeliques.

§. XLVIII.

ET c'eſt icy, tres-cher Hermodore, où ie vous ſupplierois auec affection, de prier vos Protocolles de nous inſtruire par vous quels ſont à proprement parler ces Conſeils Euangeliques dont il ſe fait tant de feſte. Car quelque diligence que i'aye faite à fueilleter les Euangiles, ie vous confeſſe que ſe n'ay pû en trouuer que deux, celuy de Continence & de Pauureté, ſi vous ne mettez en ce rang, le conſeil de tendre l'autre ioüe à celuy qui nous aura frappez ſur vne] & de faire du bien à ceux qui nous haiſſent en beniſſant ceux qui nous maudiſſent] & la correction fraternelle au cas qui n'eſt point de Commandement.

Car quant au Conſeil d'Obeïſſance ſpeciale, ie ne le rencontre point, & Bellarmin meſme qui en a traitté le plus exactement au Chap. xxi. de ſon Liure des M.... montre bien deux choſes, l'vne que les Anciens Aſcetes & Cenobites ont excellé en la vertu d'Obeïſſance, & le prouue par pluſieurs paſſages des Peres, l'autre que l'obeïſſance ſpeciale ſe peut vouër à Dieu, & l'vn & l'autre eſt ſans controuerſe parmy les Catholiques, mais qu'il y ait dans l'Eſcriture vn Conſeil de cette eſpece d'Obeïſſance, comme il y en a vn de la Continence, & vn autre de la Pauureté, c'eſt ce qu'il n'entreprend pas de prouuer, car il euſt eu de la peine à conduire à chef cette entrepriſe.

De dire qu'elle eſt conſeillée par ces mots, que celuy qui voudra venir apres moy renonce à ſoy-meſme, & me ſuiue] c'eſt r'accourcir le parchemin au lieu de l'alonger, car on ne peut ny croire, ny faire les Commandemens ſans renoncer à ſoy-meſme, ſans reduire ſon entendement en ſeruitude, ſous l'obeïſſance de la foy] & ſans captiuer ſa volonté ſous l'obeïſſance de la loy de Dieu. Quant à la ſuitte elle ſe pratique par la Charité, comme S. Hieroſme nous a enſeigné icy-deſſus, & non par l'obeïſſance ſeule.

D'alleguer encore le mot du Sauueur à l'Adoleſcent, & pretendre qu'il luy conſeille l'obeïſſance apres la Pauureté, en ces mots vien & me ſuy, parce que N. S. s'eſt fait obeïſſant iuſques à la mort de la Croix. C'eſt n'accourcir ce paſſage nompareillement, que le reſtreindre à l'obeïſſance, car outre ce que S. Hieroſme met cette ſuitte en la Charité, on pourroit appliquer ce mot & me ſuy] à la Chaſteté, à la douceur, à l'humilité, à la Patience, au zele, bref à toutes les vertus que N. S. a pratiquées en vn degré auſſi releué que l'Obeïſſance, & en faire par ce moyen autant de conſeils, ce qui ſeroit ridicule.

Ie ſçaurois donc bien volontiers de vous, Hermodore, qui ſont ces Conſeils, ces Conſeils, que vous trompetez à bouche enflée, & que vous hyppothequez tellement aux Cenobites & à leur Incommunicable, & Immuable Eſtat de Perfection à acquerir, que vous en touez pour for-

clos tous ceux qui ne ſont point Cloiſtrez. Queſi vous me pouuez prouuer que l'Obeyſſance qu'ils vſent ſoit vn Conſeil Euangelique, mais vne ſimple Inſtitution de l'Egliſe pour le maintien & le bon Ordre des Communautez, ny que la Deſappropriation, dont il fait Profeſſion ſur la Pauureté conſeillée en l'Euangile, ny qu'ils ayent fait vœu de tendre la jouë à qui les ſoufflette en l'autre, ny de faire du Bien à ceux qui ne les aiment pas, ny de faire la Correction fraternelle aux cas non commandez.

Il ne leur reſtera que le ſeul conſeil de Continence qu'ils pratiquent, ce qui leur eſt commun auec des milliers qui l'obſeruent dans le Siecle, & par vœu ſimple, ce que font quelques Cenobites, & pluſieurs milliers de Laïques. Et par ſolennel, ce que font plus ſolennellement qu'eux les Preſtres du Clergé. Et ainſi la Corneille eſtant déplumée, leur benit Eſtat ſe verra reduit à dancer ſur vn pied, qui leur eſt commun auec pluſieurs qui ne ſont point Cloiſtrez: & toute cette carrauane de Conſeils, dont la pluralité eſtonne les eſprits, & eſtourdit les oreilles, ſe trouuera reduitte à vn, enuiron comme les Deputez d'vne petite ville, qui frappans pour auoir entrée aux Eſtats de la Prouince, & interrogez combien ils eſtoient reſpondirent mollement, nous ſommes vn.

Diſtinction abuſiue rejettée.

§. XLIX.

VOus donnez entrée à voſtre nombre IV. par vne Diſtinction doublement trompeuſe, & pareille à vn raſoir aſſilé des deux coſtez, dont vous-vous couppez vous-meſme, ſemblable à l'abeille, qui en picquant ſe fait plus de mal qu'elle n'en fait, car elle perd l'aiguillon auec la vie: &, comme dit le grand Poëte des Romains, elle laiſſe l'ame dans la playe. Vous diſtinguez la Perfection des Commandemens, de celle des Conſeils. En quoy vous retombez dans la meſme Erreur des deux Religions, la Commune, & la Particuliere, la vulgaire & celle des Parfaits, dont nous auons eſſayé de vous releuer, au cas que vous ne vouliez point vous rendre rebelles à la lumiere.

Comme donc il n'y a pas deux ſortes de Religion Catholique, il n'y a pas auſſi deux Perfections Chreſtiennes, il n'y en a qu'vne, qui conſiſte en la Charité eſſentiellement, & quand S. Thomas en l'article II. de la queſtion CLXXXVI. de la Seconde Seconde, dit que la pratique des conſeils appartient iuſtement, totalement, & diſpoſitiuement à la perfection, dont l'eſſence eſt en l'obſeruance des commandemens; il ne fait pas comme vous, Hermodore, deux Perfections, l'vne des conſeils, & l'autre des preceptes. Mais il monſtre que par les vns & les autres, on arriue au meſme bout de la Perfection, qui conſiſte en l'Amour de Dieu.

Secondement par vne ſouppleſſe, pareille au fray du ſerpent ſur la pierre, au vol de l'oiſeau en l'air, au gliſſemẽt de la nauire ſur l'eau, dõt on ne voit point la trace, vous paſſez dextremẽt de l'Eſtat de Perfectiõ, dõt il eſt que-

ſtiõ, à la Perfection de l'Eſtat dequoy on ne parle pas: à la productiõ devos paroles verifiera toutes ces gentilleſſes. [Auſſi, dites-vous, de ceſte perfection qui conſiſte en l'obſeruance des preceptes, aucun n'eſt diſpenſé; tout le monde y doit tendre : mais à la perfection des conſeils, ceux-là ſeulement ſont tenus d'y aſpirer, qui par vne ſeruitude volontairement contractée, à la faueur des vœux ſolennels, ſe ſont obligez d'embraſſer tout ce qui conduit à ſon eſtat.] *Hermod. pag. 226.*

Il falloit dire pour bien raiſonner que tout le monde eſt obligé de tẽdre à la Perfection Chreſtienne par la voye des preceptes, mais que ceux là ſeuls eſtoient obligez d'y tendre par les conſeils, qui s'y eſtoient obligez par vœu : ainſi vous euſſiez diſtingué les voyes tendantes diuerſement au meſme but de la Perfection. Mais vous n'euſſiez pas aſſez, dit-il, falloit y coudre ce beau commentaire, *que ceux-là ſeulement ſont tenus d'aſpirer à la Perfection des conſeils, qui par &c.* Où vous mettez voſtre Eſtat imaginaire de Perfection dans la voye des conſeils qui meine à la Perfection, & oſtez ce benit Eſtat à la voye qui conduit à la Perfection par les preceptes, encore que S. Thomas mette l'Eſſentielle perfection en l'obſeruance de de la Loy de Dieu, & ne tienne les conſeils que comme des Inſtrumens pour y arriuer, de ſorte que ſelon voſtre doctrine meſme voſtre pretendu Eſtat de Perfection des conſeils ne ſeroit qu'vn Eſtat inſtrumental, & celuy qui meine à la Perfection par les preceptes, ſeroit Eſſentiel, ſur quoy vous iugerez de la Preference, & ſi la ſubſtance eſt plus que les accidens.

Paſſage de S. Matthieu expliqué.

§. L.

MAis ce qui n'eſt pas ſuportable à vn eſprit comme le voſtre (s'il n'eſtoit preoccupé) c'eſt de lire que vous fondez ceſte diſtinction de Perfection, & d'Eſtat, ſur ce que dit N. S. à l'Adoleſcent, ſi tu veux entrer en la vie, garde mes commandemens,] & puis ſi tu veux eſtre parfait va vends &c.] Car en quel lieu de ce paſſage eſt-il parlé, ny d'Eſtat, ny de Perfection de commandemens, ny meſme de conſeils, puis que ce mot, ſi tu veux eſtre parfait, ne ſe rapporte pas, ſelon S. Hieroſme au conſeil de pauureté. Nous voulez-vous debiter vos ſonges pour des veritez, & encore ſous le nom de S. Auguſtin, pour appuyer par ſon authorité vne telle impertinence. Car au paſſage meſme de ce Pere de l'Egliſe tel que vous le rapportez en vos preuues, parle-t'il de Perfection de Precepte : & cette plus excellente Perfection dont il parle, n'eſt-ce pas celle de la charité, dont S. Paul a dit, ſoyez deſireux des meilleures graces,] non pas du cõſeil de pauureté, ſelon S. Hierõme: eſt-ce pas là faire des paſſages des Peres, cõme des cloches, à qui l'on fait carillõner telle chãſon que l'on veut. *Hermod. p. 227.*

A la verité vous auez plus de priſe ſur l'endroit du Directeur, où il dit, [qu'il s'eſt ſouuent eſtonné, comme la Perfection auoit eſté attribuée en termes exprés à la Pauureté, & non à la Chaſteté, ou à l'Obeiſſance, veu que ces deux dernieres vertus, *Hermod. pag. 227.*

Digitized by Google

ſemblent d'autant plus excellentes, que leur ſujet, & leur objet, eſt plus releué.] Mais outre que c'eſt vn frere qui parle là fratreſquement, c'eſt à dire ſelon le jargon dephas du monde; le Directeur, que i'ay conſulté là deſſus, m'a auoüé, que les ſeconds ſoins ſont les plus diligens, ſelon l'ancien prouerbe Grec, & que n'eſcriuant pas cette Hiſtoire auec intention d'y faire le Theologien, mais le Narrateur ſimple, il n'auoit pas fait attention ſur la doctrine de S. Hieroſme, qui eſt qu'en ce paſſage de l'Euangile, le mot ſi tu veux eſtre parfait, ne ſe rapporte pas à ceux-cy, va vends tout ce que tu as, mais à ceux qui ſuiuent, & vien & me ſuy. La Perfection ne conſiſtant pas au conſeil Euangelique de la Pauureté, mais en la ſuitte du Sauueur, qui ne ſe peut faire que par la Charité.

mais

Creuſes Reflections d'Hermodore.

§. LI.

CEtte gliſſade eſt releuée par vous, non comme vne gliſſade, mais comme vn pas fort droit, & encore ne vous en pouuez-vous ſeruir, pour faire vos beſognes, que vous n'y donniez vne entorſe, ſelon voſtre façon ordinaire, en diſant, [que s'il faiſoit de profondes Reflections ſur l'Eſcriture, il treuueroit, que la chaſteté, & l'obeyſſance, ne ſont pas moins neceſſaires à l'eſtat de perfection, que la pauureté; & que celuy qui en eſt l'autheur, n'a pas oublié de nous en laiſſer les enſeignemens.

Hermod. p. 217.

Mon Dieu, Hermodore, preſtez-nous vn peu la profondité de voſtre creuſe Reflection, pour nous faire trouuer ce benit Eſtat de Perfection dans l'Eſcriture, car nous languiſſans apres ce deſir, comme le Paralitique au bord de la piſcine, n'ayans point d'homme qui nous y jette. Le premier paſſage que voſtre profonde Reflection a rencontré dans l'Eſcriture (notez) eſt vn lieu de S. Macaire en l'vne de ſes homelies, où il dit que N. S. nous a commandé de renoncer aux richeſſes, ſçachant que Sathan s'en ſert pour nous remplir l'ame de ſollicitudes terreſtres.] Vous mocquez-vous, Hermodore, vous promettez au Directeur de luy fournir de *Profondes Reflections ſur l'Eſcriture qui luy monſtreroit la neceſſité de la Chaſteté, & de l'Obeyſſance, autant que de Pauureté pour eſtre en l'Eſtat de Perfection.* Et en ce paſſage, non de l'Eſcriture, mais de S. Macaire, où eſt-il parlé ny de Pauureté, ny de Chaſteté, ny d'Obeyſſance, ny de vœu ſimple, ny de vœu ſolennel, ny de Perfection, ny d'Eſtat de perfection, ny de conſeil, ny de preceptes, non plus que de Magnificat à Matines : à n'en mentir point il y auroit icy dequoy faire rire Heraclite.

Hermod. pag. 228.

Vous en adjouſtez vn autre de pareil air, tiré non de l'Eſcriture (car ce n'eſt pas vn pays fauorable au haut Eſtat de Perfection) mais de S. Cyprian, où il dit que celuy qui pour Dieu, donnera tous ſes biens aux Pauures, receura de Dieu vne grande recompenſe.] ie vous aimeray, Hermodore, monſtrez-moy en ces paroles la Pauureté, Chaſteté, Obeyſſance,

ce,

Digitized by Google

ce, les trois vœux eſſentiels, & Solennels, faiſans l'Immobile, & Immuable fixation du benit Eſtat de Perfection. Et cependant, auec vn front qui ne peut rougir, & que vous empruntez de ceux qui par Eſtat, diſent-ils, peuuent viure d'aumoſne ſans obligation au trauail pour gagner leur vie, encore qu'ils le puiſſent faire; & par Regle qui la doiuent demander ſans honte & ſans vergogne, vous oſez aſſeurer hardiment que par ce paſſage de S. Cyprian [Dieu promet, que ſi nous donnons nos commoditez pour enrichir les pauures, il nous mettroit DANS VN ESTAT de Perfection,] quelles viſions de Poliphile eſgalerent iamais celles-cy. *Ibid.*

Vous-vous tournez du coſté de la Chaſteté, & dans l'Eſcriture au XIX. de S. Mathieu, vous trouuez qu'il y a des Eunuques qui ſe ſont retranchez pour le Royaume des Cieux.] Et pour monſtrer voſtre profonde Reflexion ſur cette Eſcriture, qui ne parle ny d'Eſtat de Perfection, ny de vœu, vous alleguez S. Thomas, q. 187. a. 4. où il dit que la Continence eſt requiſe pour la Perfection de la Religion, c'eſt à dire de l'Inſtitut Cenobitique: comme qui diroit que la continence ou le celibat eſt requis au Sacerdoce. Eſt il parlé là ny de vœu ny de ſimple, ny de Solennel, ny des trois eſſentiels, ny d'Eſtat de Perfection, ny de tout ce qui ſe promeine dans le vuide de *vos profondes Reflections*. *Ibid.*

Suitte.

§. LII.

DE là vous paſſez à l'obeyſſance, & par vne *profonde Reflection*, auſſi aiſée à euaporer que la diſtilation d'vn Spagirique, vous la tirez par l'alambic de voſtre cerueau, ſans aucune auctorité, (car ces chimeres n'ont autre appuy que le vuide) du meſme lieu de S. Mathieu, où N. S. conſeille la Pauureté à l'Adoleſcent, & de ces paroles ſuy moy,] Nous auons refuté cette vanité icy-deſſus, ce qui m'ofera abſtenir de redite. I'admireray ſeulement la galanterie de voſtre Commentaire, qu'il ne faut que reciter pour vous faire rougir, s'il vous reſte quelque goutte de bon ſang. [Ieſus-Chriſt n'auoit autre volonté que celle de ſon Pere celeſte, pour apprendre à ceux qui le vouloient ſuiure, qu'il faloit renoncer à ſes propres ſentimens, & donner le gouuernement de toutes leurs actions à vn Superieur, pour en diſpoſer ſuiuant les regles de Perfection, qui ne ſe peuuent pratiquer qu'à la faueur du vœu d'obeyſſance] *Hermod. pag.* 229.

Y eut-il iamais rien de falot comme ce raiſonnement, qui conclud tout le rebours de ce que vous pretendez, car ſi N. S. n'a point ſoumis ſa volonté qu'à celle du Pere celeſte, il s'enſuit que pour l'imiter ponctuellement, il ne faudra ſoumettre la ſienne qu'à celle de Dieu, & non des hommes. Iamais Aduocat deffendit-il plus mal vne cauſe: vos parties ſans doute vous deſauouëront en cét article, comme preuaricateur, & comme ayant paſſé les bornes de la procuration pour eſter à droit, qu'ils vous ont paſſée.

Digitized by Google

Auec les meſmes profondes reflections ſur l'Eſcriture, vous aſſeurez que ces trois choſes neceſſaires au pretendu eſtat de Perfection, doiuent eſtre [affermies par l'Immobilité des vœux ſolennels, & que l'on ne peut arriuer à l'Eſtat de Perfection que par cette voye.] Pour Dieu vn texte de l'Eſcriture, vn petit mot de quelque Pere, en confirmation de cette fondamentale verité : car d'en croire ceux qui vous ſouffient ces fantaiſies, vous ne le conſeilleriez pas, ayant recogneu en tant d'inſtances leur mauuaiſe foy : icy neant, & pour cela vous auez tort de trouuer mauuais que le Directeur vous die [Que ſi l'Eſtat de Perfection eſt attaché à de certaines obſeruances, ſans leſquelles on ne peut eſtre parfait, & s'il depend d'vn habit fait d'vne certaine façon, & meſme de vœux ſolennels, plus que de la pratique des vertus conſeillées en l'Euangile, le Sauueur n'aura pas eſté en cét eſtat, veu que nous ne liſons point, qu'il ait fait ces vœux, auſquels on fait conſiſter l'eſſence de la perfection.]

Ibid.

Ibid.

Incarta de d'Hermodore.

§. LIII.

NE ſçachant que repartir à cela, vous-vous jettez dans l'inuectiue, alleguant vn Heretique que vous nommez Hoſpinian, ſans ſpecifier s'il eſt Lutherien ou Caluiniſte, Ancien ou Nouueau (car c'eſt vn Autheur que ie ne vy iamais,) & encore reüſſiſſez-vous mal, en ce que vous luy faites dire ; tant il eſt vray que l'Iniquité ment à elle-meſme,] & que la bouche qui crache contre vne autre ſe ſalit la premiere. [Il diſoit, ſelon voſtre rapport, qu'il y auoit plus de Perfection à viure ſans la pratique des vœux, qu'à perſeuerer en leur obſeruance.] C'eſt vne beſtiſe de dire qu'il y ait plus de perfection à ne faire pas vne bonne œuure, comme à jeuſner, à prier à faire l'aumoſne, à faire vn acte de Religion tel qu'eſt le vœu, qu'à ne la faire point ; cela eſt contraire au ſens commun. Et quel rapport a cette impertinence auec ce que dit le Directeur.

Mais que ſçait-on s'il ne diroit point (car vous dites qu'il traitte de l'Origine des M.... c'eſt à dire de l'Inſtitut Cenobitique) que les M.... ont veſcu ſans les vœux auec plus de perfection, c'eſt à dire plus de vertu & de charité, dans les premiers Siecles, que depuis que les vœux ſe ſont introduits dans le Cenobiſme. Car cela eſt ſi clair dans l'hiſtoire de l'Egliſe, que ſi vous le reprenez de cela, vous le lapidez pour auoir dit vray.

Que ſçait-on encore s'il n'entend point qu'il y ait plus de Perfection à viure auec beaucoup de Charité dans la pratique des vertus ſans vœu, que de viure ſans les vœux ſans Charité, ou auec vne Charité fort debile: ce qui ne peut eſtre rappelé en doute.

Digitized by Google

Accuſation eſſuyée.

§. LIV.

IL eſt faux que la Propoſition du Directeur [batte directement contre l'excellence des vœux Cenobitiques, auſquels vous faites conſiſter eſſentiellement l'Eſtat de Perfection.] Il eſtime le vœu comme acte de la Vertu de Religion, fort excellente entre les Morales, à raiſon de ſon objet. Il fait eſtat des Cenobitiques, comme ſaintement inſtituez, & approuuez par l'Egliſe, & par le S. Siege, pour la bonne Police des Inſtituts Conuentuels. Mais il nie qu'en eux conſiſte tellement l'Eſſence de l'Eſtat de Perfection à acquerir, que les autres Chreſtiens Seculiers, tant Eccleſiaſtiques, que Laïques, ſoient forclos de cét Eſtat tendant à la Perfection, où ils ſont mis par le Bapteſme. Il ne nie pas que le Cenobiſme ſoit vn Eſtat de Perfection à acquerir, mais il nie que ce ſoit le ſeul Eſtat de Perfection à acquerir, & il affirme que cét Eſtat de Perfection à acquerir appartient à tout le Chriſtianiſme, que tout Chreſtien par les vœux Solennels, ou pour mieux dire Solenniſimes de ſon Bapteſme, eſt mis en l'Eſtat de Perfection à acquerir, que par Eſtat il eſt obligé de tendre à la Perfection Chreſtienne, qui conſiſte en la Charité, que toutes les conditions du Chriſtianiſme y peuuent & doiuent pretendre, & que c'eſt vn outrage fait à tous les Chreſtiens de quelque qualité qu'ils ſoient, par la vanité du Cenobiſme, de leur arracher la Gloire d'eſtre par leur bapteſme en vn Eſtat Immobile qui les oblige à tendre & pretendre à la perfection. Cela ſent le leuain, de s'enfler, comme dit S. Paul, au deſſus & au prejudice des autres.] La vraye Charité n'enfle point, n'eſt point jalouſe, ny partiale pour ſes intereſts] au dommage d'autruy. *Ibid.*

Et il eſt faux de dire *que tous les Docteurs ſont ſi conformes en cette opinion, que qui tiendroit le contraire ſeroit opiniaſtre, ou ignorant.* Car deuant Saint Thomas vous ne ſçauriez fournir ny paſſage de l'Eſcriture, ny Pere de l'Egliſe, ny Concile, ny Docteur, ny Decret de Pape, qui parle de ce benit Eſtat de Perfection, reſtreint eſſentiellement aux trois vœux ſolennels du Cenobiſme: ce langage & toutes ces ſuppoſitions de ſeruitude, d'holocauſte, d'Immobilité, de ſolennité, ſont inconnuës à l'antiquité, & nous vous ſupplions, Hermodore, de nous fournir de quelques pieces de cette datte là, pour nous guarir *de l'Opiniaſtreté, où l'Ignorance* nous a tenus iuſques à preſent, rendez-nous ce bon office, & vous nous ſerez vn grand Appollon.

Digitized by Google

Raiſonnement pitoyable.

§. LV.

VOus monſtrez bien que vous ne liſez en leur ſource aucun des paſſages du Directeur, que vous prenez à taſche de ſindiquer, car vous n'euſſiez pas couché cettuy-cy parmy voſtre rapſodie, [On ne voit que trop de M.... ſcandaleux & de mauuaiſe vie, qui ne laiſſent pourtant
Herm. 8 p. 230. d'eſtre en Eſtat de Perfection, & pluſieurs Laïques de fort ſainte conuerſation, qui ne ſont pas pour cela en l'Eſtat de Perfection.] D'autant qu'outre les retranchemens faits en ce lieu, comme pourroit voir celuy qui le conferera à l'original, tout le diſcours bat à camp ouuert cette diſtinction de la Perfection, & de ſon Eſtat, & ſe mocque à pleines voiles des ſubtilitez que l'eſcole a inuentées, plus pour ſubtiliſer les eſprits, que pour eſtablir en cela aucun dogme de foy. Il faut auoir vne addreſſe merueilleuſe pour tirer le contraire du contraire, & faire affirmer à vn Eſcriuain cela meſme qu'il nie & qu'il combat; telle eſt la ſincerité de vos Rapporteurs de lopins.

Vous reuenez à l'eſcarmouche contre le paſſage precedent, mais vous ne ſortirez pas de cette meſlée bagues ſauues. Vous appellez ſupercherie de dire [que ſi l'Eſtat de Perfection conſiſte aux vœux ſolennels, Noſtre Seigneur n'y aura pas eſté, parce que nous ne liſons point qu'il ait fait ces vœux auſquels on fait conſiſter cét Eſtat.] Que voſtre raiſonnement eſt eſgaré de la route que tient le Directeur, vous n'auez garde de le choc-
Hermod. p. 230. quer, puiſque vous luy tournez les eſpaules. [Eſt-ce bien conclurre, dites-vous, de dire que Ieſus-Chriſt n'ayant iamais pratiqué ces obſeruances votiues, les fideles s'en doiuent abſtenir.] Où eſt voſtre eſprit, mon bon amy, qui fait cette conſequence bourruë, ſinon ces eſprits bourrus qui vous obſedent: on dit que N. S. ſans faire les trois vœux eſſentiellement ſolennels du benit Eſtat de Perfection, n'a pas laiſſé d'y eſtre. Dõcques, dites-vous, les fideles ne doiuent pas faire ces vœux: de quel antecedent tirez-vous cette conſequence cornuë.

Si vous diſiez, doncques pour eſtre en l'Eſtat de Perfection à acquerir, qui eſt celle dõt eſt queſtion, il n'eſt pas neceſſaire de faire ces trois vœux ſolennels, vous auriez quelque appuy dans l'antecedent. Car cõme N. S. ſans les faire a eſté dans l'Eſtat non de la Perfection à acquerir, mais de la Perfection acquiſe, conſommée, & telle qu'elle conuenoit à ſa ſainte humanité diuiniſée. Combien plus aiſémẽt ſera ſans eux, & auec ceux de ſon bapteſme, qui ſont plus grands, plus eſtendus, plus neceſſaires, plus ſolennels, vn Chreſtien baptiſé dans l'Eſtat d'acquerir la Perfection, d'y tendre, d'y pretendre.

Vous profitez de mal en pis] par l'argument que vous forgez, tiré de la Foy & de l'Eſperance, que I. C. n'a point euës parce qu'il eſtoit Comprehenſeur: & vous faites comme celuy, qui interrogeãt vn autre à l'éxamen des Ordres, luy demandoit cõbien y a-t'il de ſept Sacremẽs, au lieu de luy dire cõbien y a-t'il de Sacremẽs, ou bien, quels ſont les ſept Sacremẽs. Vo-

Digitized by Google

ſtre Enthimenne eſt cõme le Scorpion, qui porte auec ſoy le remede de ſa picqueure, vos plaies sõt faites par des coups debiles, cõme ces traits lãcez par les mains des enfans.] Il eſt dõc vray, tres-ſubtil argumẽteur, que I. C. eſtoit Comprehenſeur, durant ſa conuerſation entre les hommes] aux iours de ſa chair,] & c'eſt pour cela meſme qu'il n'auoit que faire de Foy & d'Eſperance, mais de tirer de là que les hommes mortels, qui ne ſont pas Comprehenſeurs comme luy, mais viateurs, n'en ayent que faire, ne voyez vous pas que cela ſe rencontre comme la lumiere auec les tenebres, comme le feu auec l'eau : qui n'aura pitié de voſtre Logicque deſmontée. Ne grimpez-vous en haut, comme le ſinge, que pour monſtrer de plus loin, ce que vous auez de honteux.

Du vœu, & de ſon affermiſſement.

§. LVI.

VOus adiouſtez deux raiſons de ſaint Thomas en ſa queſtion du vœu. [que Ieſ. Ch. n'auoit pas beſoin de contracter des obligations plus particulieres, pour affermir ſa volonté au bien, à la faueur des vœux, puis que dés l'inſtant de ſa conception il eſtoit comprehenſeur, & confirmé au bien par la viſion de l'eſſence diuine : outre qu'il eſtoit ſuperflu à Ieſus-Chriſt de voüer, puis qu'il ne recognoiſſoit point de perſonne ſuperieure pour luy addreſſer ſes vœux, & qu'il auoit le terme, & la fin des vœux, qui eſt la perfection de ſon eſtat.] *Hermod. p. 230.*

Apres auoir baiſé les armes, auec plus de reſpect que les moindres Scotiſtes, nous oſerons vous repreſenter, Hermodore, que la fin derniere & principale du vœu n'eſt pas l'affermiſſement de la volonté humaine dans le bien, ie dy meſme comme acte ſimple de la vertu de Religion, qui peut, en vn viateur eſtre ſans charité : mais le but principal de cet acte eſt d'honorer Dieu, & d'auancer ſon culte par cette action de Latrie, qui s'obligo à luy d'executer vn bien à ſon honneur. Car ſi la derniere fin du vœu ſe terminoit dans le ſeul affermiſſement de la volonté humaine, à l'excluſion de l'honneur qui doit reuenir à Dieu de cette Action, ce ſeroit mettre l'intereſt humain pour dernier but de l'action humaine, rendre l'homme comme Dieu, dont le ſeul intereſt doit eſtre le dernier terme de ſes actions.

Ie dy plus, que ce n'eſt pas de ſa propre vertu, que le vœu affermit la volonté dans le bien, puis que l'homme peut faire les trois vœux eſſentiels & ſolennels, du precieux Eſtat de Perfection, de la ſainte Religion des Parfaits, dans le peché mortel ; or qui dira qu'vne volõté deprauée par le peché capital, & arreſtée à vn mauuais propos,] ſoit affermie dans le Bien. Qu'il ſoit ainſi, cõbien y a-t'il de milliers de perſonnes qui ſe jettẽt en des Ordres difformez (ie ne parle point de ces enfans que l'on violẽte en leurs profeſſiõs) & qui s'y rangẽt pour s'y mettre à l'abry de la neceſſité, y auoir leur vie aſſeurée & gaignée ſans eſtre obligez au trauail, ou par d'autres motifs qui n'ont rien de l'eſprit de Dieu, & qui lors meſmes qu'ils prono-

Digitized by Google

eſcrit Dieu eſt Charité, & celuy qui demeure en Charité, demeure en Dieu, & Dieu en luy.] n'auoit que faire de vœux pour le regard de l'affermiſſement de ſa volonté humaine qui demeura touſiours immobile, & inuariablement vnie à la diuine dés le premier inſtant de ſon Incarnation.

Mais de tirer de là, que n'en ayant pas eu beſoin pour ce regard, il n'ait peu en faire pour honorer ſon Pere Eternel, par ſa nature humaine, auec cet acte de Religion, c'eſt dire que N. S. comme homme n'a point eu de Religion, non plus que de Foy, & d'Eſperance, c'eſt la mauuaiſe conſequence que vous tirez, Hermodore, de la doctrine de S. Thomas que l'on vous dõne mal à entendre. Car il s'enſuiuroit de là quantité d'abſurditez. que N. S. n'auroit eu que faire de prier, ny de ſe proſterner le viſage cõtre terre cõme il fit au iardin des Oliues, ny de ieuſner: bref n'auroit eu aucunes vertus Morales, abſurdité qu'il ne faut que dire pour en donner de l'horreur. 2. que N. S. ayant eu la Vertu de Religion, il n'auroit peu en produire les actes, quand ce n'euſt eſté que pour nous en donner l'exemple, comme dit S. Pierre, afin que nous ſuiuiſſions ſes traces,] & couruſſions apres luy en l'odeur de ſes parfums.]

3. Que N. S. auroit obmis ce grãd moyen d'augmẽter la Gloire de ſon Pere qu'il recherchoit ſur toutes choſes & non la ſiẽne. Auſſi S. Thomas auoüe-t'il que pluſieurs entẽdent de I. C. ce verſet du Pſalmiſte. Ie rẽdray mes vœux à Dieu, en la preſence de ceux qui le craignẽt,] mais il dit que la Gloſe (dõt chacun ſçait l'authorité) l'entẽd de ſon corps myſtique qui eſt l'Egliſe. Poſſible voudrez-vous prendre auantage de là, cõme ſi ie diſois que N. S. ait fait vos vœux ſubſtantiellement ſolennels, mais outre qu'il n'a peu les faire ſolennels, de la ſolennité dont l'on traitte en l'Eſcole, il y a bien de la difference entre dire qu'il a peu faire ces vœux ſimples, ou qu'il les a faits. L'vne eſt vne queſtion de droict, l'autre de fait, celle-cy eſt auoüée, c'eſt à dire qu'il ne les a pas faits. L'autre eſt probable qu'il les a peu faire, & de celle de fait, qui eſt claire, nous tirons que ſans ces vœux il n'a pas laiſſé d'eſtre en Eſtat de Perfection acquiſe, conſommé, accõplie: & que le Chreſtien par ceux de ſon Bapteſme, & ſans les Cenobitiques, peut eſtre au moins dans l'Eſtat de Perfection à acquerir, c'eſt à dire en vn Eſtat non ſeulement qui tend à la Perfection, mais obligé d'y pretendre, par les moyens conformes à ſa condition. Ce que vous adiouſtez cõtre le ſens de S. Thomas, monſtre la creance que l'on doit auoir à ceux qui vous font former de ſi horribles cõmẽtaires. [Il eſtoit, dites vous ſuperflu à I. C. de voüer, parce qu'il ne recognoiſſoit point de perſonne ſuperieure pour luy addreſſer ſes vœux, & qu'il auoit le terme, & la fin des vœux, qui eſt la perfection de ſon eſtat.] Il luy eſtoit donc ſuperflu de prier, de ieuſner, de trauailler, de ſouffrir, de preſcher, & de faire tant & tant de bõnes œuures qui ont eſleué ſon merite iuſques à ce point d'exaltation, dõt S. Paul, parle que ſon Pere luy a donné vn nom par deſſus tout autre, & voulu qu'en ce Nom tout genoüil flechiſſe.] Bref c'eſt aneantir & abolir tous les merites de I. C. en ſa vie voyagere, & meſmes les Eternelles loüanges & adorations que ſa Nature humaine rend à la Diuinité dans le Ciel. Ainſi vous abuſez de la doctrine de S. Thomas, comme ceux dont parle S. Pierre, qui deſtournoient de leur vray ſens les Epiſtres de ſaint Paul.

Hermod. p. 231.

Digitized by Google

Si la ſainte Vierge a fait les trois vœux Cenobittiques.

§. LIX.

Hermod. p. 231.

APres le Fils vous venez à la Mere, de qui le Directeur a dit, [que l'on ne lit point en termes exprés dans l'Eſcriture qu'elle ait promis par vœux ſolennels de pratiquer ces conſeils là. Si vous euſſiez veu dans l'original ce qui precede & ce qui ſuit ces deux lignes tirées du milieu d'vn long diſcours, la malignité de vos foüilleurs de paſſages vous euſt paru clairement, mais c'eſt vn vice qui regne par tout voſtre Liure, dont vous guerirez parauanture par mes auertiſſemens. Pour deſtruire ce traict, vous vous ſeruez de deux paſſages de S. Auguſtin, qui diſent, que N. D. auoit voüé ſa virginité à Dieu, ce qu'il cõiecture de ces mots qu'elle dit à l'Ange, ie ne cognoy point d'homme.] Vous pouuez enfiler tout d'vne ſuitte tous les paſſages des Peres, que Bellarmin au chap. xxii. de ſon Liure des M.... vous euſt fournis ſur ce lieu de S. Luc, où vous n'euſſiez trouué que des coniectures. Il eſt vray que pieuſement l'Egliſe croit que non ſeulement N. Dame mais encore ſon cher Eſpoux S. Ioſeph, voüerent à Dieu perpetuelle virginité.

Mais ſont-ce là, Hermodore, vos profondes Reflections ſur l'Eſcriture, qui vous ont fait trouuer la pierre philoſophale de ſon vray ſens, dans quel alambic auez-vous peu diſtiller cette belle conſequence, que ie vous vay propoſer, pour guerir voſtre trop grande hardieſſe, par vne confuſion ſalutaire. Le Directeur parle [de termes exprés dans l'Eſcriture qui monſtrent que la S. Vierge ait eſté dans l'Eſtat de Perfection à acquerir par les trois vœux eſſentiels & ſolennels, de Continence, Deſapropriation, Obeiſſance faits en quelque Inſtitut & ſous quelque regle approuuée par l'Egliſe,] car toutes ces qualitez ſont requiſes pour mettre vne perſonne en l'Eſtat de Perfection pretendu par les Cenobites. Et voicy qu'Hermodore nous r'amene deux paſſages de S. Auguſtin, qui diſent que la ſainte Vierge a voüé ſa virginité à Dieu. Soit, (ce qui n'eſt point *en termes exprés en l'Eſcriture*, c'eſt neantmoins ce que l'on a dit, & ce qu'il combat) ce vœu eſtoit-il ſimple ou ſolennel, en quel Inſtitut, ſous quelle Regle a-t'il eſté fait, a-t'il eſté ſolennel en ſorte que le mariage de N. D. & de ſaint Ioſeph (quant au lien) ait eſté nul, (car c'eſt en cela que le Decret du S. Siege met la ſolennité du vœu de Cõtinence) apres cela où ſont ces vœux de Deſapropriation, & d'Obeiſſance, ces Conſeils, ces vœux ſolẽnels tant vantez, tant chãtez, icy neant; où eſt donc cet Eſtat pretendu *qui conſiſte* ESSENTIELLEMENT SVR LES TROIS *vœux*. En ſorte que s'il en manque vn, & s'ils ne ſont ſolennellemẽt faits en vn ordre approuué par l'Egliſe, il ceſſe d'eſtre. Viſtes vous iamais la corneille d'Horace mieux deplumée, & plus ridicule que ce raiſonnement qui deuroit eſtre mis à la berline, pour eſtre ſiflé de tout le monde. O ! Hermodore faites vous ſage au moins à vos deſpens, & ne croyez plus à tout eſprit,] ceux qui vous alaictent vous ſeduiſent.]

Suitte

Suitte.

§. LX.

PArlons plus ſerieuſement, il eſt conſtant (& on ne l'oſeroit nier ſans blaſpheme) que la treſſainte Vierge a eſté en l'Eſtat de Perfection acquiſe & conſommée à raiſon de la plenitude de la Grace dont elle eſtoit comblée, & qu'elle y a eſté ſans les vœux, ny de deſapropriation, ny d'obeïſſance, & quant à celuy de virginité creu ſaintement & pieuſement par les fideles, il ne peut auoir eſté que ſimple, puis que la ſolennité, dont l'on parle maintenant, n'eſt née que 1500. ans apres ſa mort, & n'a point inualidé & rendu nul ſon mariage Virginal auec S. Ioſeph.

Et puis qui n'admirera voſtre bonne grace, Hermodore, apres auoir ſi heureuſement reüſſi dans ce combat, & apporté de ſi hautes preuues, de fanfarer ainſi deuant voſtre Zani, comme le Capitan Crocodile. [Que dittes-vous maintenant? voila pas vn vœu bien formel, & qui doit animer toutes les perſonnes Cenobitiques à l'imitation de ſon exemple.] Voila certes vn vœu bien formel, ie ne connoy point d'homme:] mais ce vœu eſt-il ſimple encore, ou ſolennel, eſt-il eſſentiel, eſt-il fait en vn ordre: mais il eſt vnique, où ſont ces deux compagnons inſeparables, indiuiſibles, eſſentiellement neceſſaires pour *conſtituer ce beau Eſtat de Perfection.* Criez, Criez, Hermodore, ils viendront à voſtre ſecours;. *Hermod. pag. 236.*

Vrayment vous auez bien raiſon de dire *que ce vœu ſeul & ſimple doit animer, &c.* Auez-vous enuie, Hermodore, de les degrader, & de les precipiter de ce haut faiſte de l'Eſtat de Perfection, où vous les nichez, par les trois vœux ſolennellement Eſſentiels, & eſſentiellement ſolemnels, pour leur faire renoncer à ceux de Deſapropriation, & d'obeiſſance, (dont vous auriez bien de la peine à prouuer la ſolennité) & les reduire à vn vœu ſimple de Continence, qui ne romproit pas vn mariage contracté. Laiſſez les, laiſſez-les dans leur cher Eſtat de Perfection beaucoup plus eminent (pour ce regard des trois vœux ſolennels & eſſentiels) que celuy de la tres-ſainte Vierge. O! preſomption effroyable, où mets tu ton ſiege aux flancs de l'Aquilon!]

Section.

§. LXI.

VOyez vn peu combien ſont plus deuots & plus reſpectueux les ſentimens du Directeur, touchant l'excellence de l'Eſtat de cette diuine Mere de Grace, & de Miſericorde, au lieu méme que vo⁹ entreprenez d'eſgratigner. [La tres-ſainte Vierge, dit-il, à l'imitation de ſon Fils, ayant *Petronille p. 198.*

obſerué EN PERFECTION, l'obeïſſance, la pauureté, & la chaſteté, doit neceſſairement eſtre creuë toute parfaitte, encore que nous ne liſions point en termes exprés, que par vœu ſolennellement faict, elle ait promis de pratiquer ces conſeils là. Que ſi l'Egliſe croit pieuſement auec ſaint Hieroſme, que par ces paroles qu'elle reſpondit à l'Ange qui la ſaluoit, comment ſe fera ce que vous dites, que ie ſeray Mere, veu que ie ne connoy point d'homme? elle teſmoigne d'auoir reſolu en ſon cœur de garder ſon integrité, & promis à Dieu vne virginité perpetuelle, ſi eſt-ce que ceſte interpretation n'eſt pas propoſée aux fideles comme article de foy, non plus iuſques à preſent que ſa Conception immaculée, oüy bien qu'elle a eſté Vierge deuant, durant, & apres ſon enfantement, & en ſomme touſiours Vierge iuſques à la mort.]

Que dites-vous à cela, Hermodore, ces veritez ſont-elles Catholiques, ſont-elles fondées ſur l'Eſcriture, & ſur les Peres, non ſur vos creuſes Reflections. O! Seigneur le Pecheur lira cecy, & au lieu de s'en inſtruire il s'en courroucera,] il fera comme le Magot qui caſſe le miroir où il ſe voit hideux, il fremira, il grincera des dents, il ſechera d'enuie, mais le deſir des meſchans perira.]

Si les Apoſtres ont fait les trois vœux Cœnobitiques.

§ LXII.

Hermod. p. 232.

VOus continüez à draper la piece du Directeur, mais nonobſtant vos pinçades, elle demeurera entiere. S'il vous euſt pleu paſſer les yeux ſur l'original, vous ne l'euſſiez iamais trõquée en la façon qu'on vous l'a extraite. Elle dit ainſi. [Il s'enſuiuroit que les Apoſtres, & ſi nous voulõs monter plus haut les Patriarches, & les Prophetes, [& celuy qui a participé aux graces & aux qualitez des vns & des autres, S. Iean Baptiſte le plus grand d'entre les hommes] n'auroient pas eſté en l'Eſtat de Perfection: parce que nous ne liſons point qu'ils ayent fait ces vœux auſquels on met l'Eſſence de la vie Reguliere: [bien qu'ils ayent eu la pratique de ces vertus-là en haut & eminent degré.] En ſuitte il monſtre que les M..... qui auroient precedé S. Baſile & S. Benoiſt n'auroient pas eſté dans l'Eſtat de Perfection, ny meſme les Cenobites des Regles de S. Baſile, S. Auguſtin, S. Benoiſt, qui ont eſté ong-temps ſans vœu, & puis vn autre tẽps ſous les vœux ſimples, non ces trois dõt eſt il queſtiõ, mais ceux de Stabilité & de Conuerſion de mœurs, qu'vne fameuſe Societé qui n'a que des vœux ſimples n'y ſeroit pas, bref que cet Eſtat tel qu'on l'imagine, & qu'on le deſcrit eſt vne inuention fort nouuelle, & inconnuë aux ſiecles anciens. Et c'eſt icy que vous prenez voſtre carriere plus au large, vous efforçans de prouuer que les Apoſtres ont eſté en ce benit Eſtat, & ont fait les trois vœux eſſentiellement ſolennels qui les cõſtituent, reſte à voir en quel Inſtitut Cenobitique approuué par l'Egliſe, ce que vous reſeruez à mõſtrer, (comme il eſt croyable) en cette troiſieſme Partie de vos Entretiens, tant deſirée de toutes les Nations.

Digitized by Google

Vous ne pouuiez pas faire mourir l'Estat des Patriarches,& des Prophetes,d'vne plus belle espée que de dire que ce haut Estat de Perfectiõ estoit *reserué à la loy de grace*, laquelle *a recreé*, & regaillardy, *le Monde,& l'a rendu parfait par les conseils*:il n'y aura plus a vostre cõte aucune Perfectiõ que dãs la pratique des Cõseils voüez par Estat solẽnel,& essentiel: Adieu dõc la Perfectiõ des Cõmandemens,& de cette diuine loy immaculée qui cõuertit les ames,qui rẽd les humbles sages,] qui est vn argẽt examiné par le feu,purifié au creuset, & purgé au septuple,] Cette loy n'estoit bõne que pour le vieil Testamẽt. Abrahã a bien marché deuãt Dieu en perfection,] Iob aussi hõme simple,droit,& craignant Dieu, & demeurãt ferme en son innocẽce.] Mais tout cela n'a point eu la gloire du sublime Estat de Perfectiõ,parce qu'ils n'ont pas fait les trois vœux essentiels& solẽnels: ces fruits n'estoiẽt pas *de leur saison*. Mais vuisitõs les pieces de vostre sac, par lesquelles vous pretẽdez faire gagner le procez aux Apostres,& des Peres & Prelats de l'Eglise, les releuer dãs le haut estat des Cenobites, leur faisant adiuger le diuin Estat de Perfection, par la Profession solennelle des trois vœux essentiels,sans qu'il en mãque la queuë d'vn, sans cette Regle Cenobitique, que vous reseruez à nous manifester pour la bonne bouche, quand vous l'aurez faite.

Passage d'Aluare Pelage examiné.

§. LXIII.

QVe vous debutez mal de nous ouurir vos *profondes Reflectiõs sur l'Escriture*, par le tesmoigne d'Aluare Pelage, de frere Mineur,fait Euesque de Siluus,au Royaume d'Algarbe aux extremitez du Portugal; à qui vous faites dire (ie n'ay pas icy son Liure du dueil de l'Eglise pour verifier vostre allegation) [que tous les cõseils de Perfection estãs renfermez dãs leur solẽnité,si les Apostres eussent esté priuez de ce bien,iamais ils n'eussent peu atteindre au sõmet de la Perfection, qui cõsiste à vn despoüillement de toutes les choses,à la façon que les Religieux le professent : car,si vne chose voüée a plus de merite,& de vertu,que celle,qui ne l'est pas,sãs difficulté la practique des conseils, où se fussent exercez les Apostres, eust esté de moindre prix,que celle des Religieux ; ce qu'on ne peut aduancer sans blaspheme.] Il est donc infaillible que les Apostres voüerẽt tout ce qui appartenoit à l'Estat de Perfection.] *Hermod. p. 232.*

Si le Directeur vous auoit pris à gages pour r'amasser des inepties,& luy dõner du passe-tẽps,pourriez vous le seruir auec plus de fidelité. Ie pense que quãd vous citez Aluare Pelage,vous vous imaginez qu'il escriuoit du tẽps des Pelagiens & de S. Augustin,& que c'est quelque Ancien Pere & Docteur de l'Eglise,vn de ces iours vous prẽdrez tout à la bõne foy le Prestre-Iean pour le Souuerain Pontife, & si l'on vous parle du Pont Euxin, vous serez en peine de sçauoir s'il est de pierre,ou de bois. Sçauez vous biẽ qu'il viuoit dãs le 14. siecle sous le Põtificat de Iean XXII. dont il auoit esté Penitencier en Auignon : & que ce bon Personnage au bout de 1400. tant d'années nous vient parler de la Profession solennelle & Ceno-

D'vn paſſage faux en toutes ſes parties peut-on ſainement tenir cet aſſertion. [Il eſt donc infaillible que les Apoſtres voüerent TOVT ce qui apartenoit à l'Eſtat de Perfection.] Et quel eſt-ce TOVT qui appartient à cet Eſtat de Perfection. Ce ſont, direz-vous, les trois vœux Eſſentiels & Solennels des Cenobites, l'Autheur meſme que vous citez ne le dit point, c'eſt vous ſeul qui le dittes, en bonne foy eſtimez-vous bien tant voſtre authorité propre, que nous vouluſſions coucher noſtre creance ſur vne ſi foible carte: quoy l'Egliſe n'a declaré ſolennel que le vœu de Continence fait au Sacerdoce, ou en la Profeſſion d'vn Inſtitut Cenobitique approuué par elle, &, Hermodore, ou ſes ſuppoſts, nous veulent, ſous ce manteau, faire couler les deux autres de Deſappropriation, & d'Obeïſſance, & les mettre comme paſſe-volans à la monſtre des ſolennels, quoy que ny l'vn ny l'autre ne ſoient des Conſeils Euangeliques, & que meſme le vœu ny ſimple, ny ſolennel, ne ſoit de l'Eſſence du conſeil Euangelique, il faudroit eſtre oyſeau niais pour ſe laiſſer ſurprendre à cet appeau.

Paſſage de S. Auguſtin, touchant les vœux des Apoſtres.

§. LXV.

Hermod. p. 232.

VOus faites vn ſaut, enuiron de mille ans d'interualle, qui ont coulé entre Aluare Pelage & ſaint Auguſtin. S. Hieroſme, & S. Chryſoſtome que vous citez. Celui-là dit les Puiſſans du peuple (il entend les Apoſtres) ont dit, voila nous auons tout quitté pour vous ſuiure, ces Puiſſans ont donc fait ce VOEV.] Ie voy bien là le mot de VOEV, mais ce paſſage eſt ſi court, qu'il eſt mal-aiſé de diſcerner s'il parle du VOEV de ſuiure N. S. ou de celuy de quitter leurs biens pour le ſuiure, tant y a qu'il eſt queſtion de ſçauoir ſi S. Auguſtin entend que S. Pierre & tous les autres Apoſtres, par ces paroles qu'vn ſeul prononce: voila nous auons tout quitté,] ayent fait vœu ſolennel de deſappropriation, telle que la voüent les Cenobites, & non du Conſeil de Pauureté ſelon toute ſon eſtenduë, (ce que ne voüent pas les Cenobites) & enſemble les deux autres vœux de Continence & d'obeïſſance eſſentiellement neceſſaires à l'Eſtat de Perfection.

Ie ne croy pas qu'il y ait homme au monde, s'il n'a beu du ſuc de l'herbe Ophinſa, qui fait prendre des ſonges pour des veritez, qui puiſſe de cette ligne de S. Auguſtin tirer cette inſtruction que les Apoſtres ayent fait les trois vœux Eſſentiels & Solennels requis de neceſſité pour l'eſtabliſſemẽt de voſtre Eſtat de Perfection. Tout au plus il n'y eſt parlé que du vœu de Pauureté que ne font point les Cenobites, & de vœu ſimple, & puis de qui l'a appris S. Auguſtin ſinon de ce paſſage de ſaint Matthieu XIX. qui ne le dit point en termes formels.

Digitized by Google

De S. Hieroſme, ſur le ſujet precedent.

§. LXVI.

LEs deux endroits de S. Hieroſme le 1. du Liure, contre Iouinian; le 2. en l'Apologie à Pammaque, que vous citez en marge, ſont demeurez au bout de voſtre plume, ie n'ay pas icy les œuures de S. Hieroſme pour chercher s'il conuient auec S. Auguſtin, mais ie crains que vous n'ayez voulu amplifier à ſes deſpens les franges de voſtre eſcrit, par vne vanité Phariſienne. Car Bellarmin, qui vous fournit la pluſpart de vos allegations, n'euſt pas obmis des paſſages ſi exprés s'il les euſt trouuez. Bon Dieu, Hermodore, quelle ample moiſſon de fauſſetez nous rencontrerons lors que nous viſiterons Hieruſalem auec des lampes, & quand en pleine poſſeſſion de Liures & de Bibliotheques, nous examinerons les paſſages de vos preuues Iuſtificatiues, & quand nous ferons la reuiſion des pieces de billon gliſſées dans vos Entretiens, par ceux qui vous font le diſtributeur de leur mauuaiſe monnoye.

Le paſſage de S. Hieroſme contre Vigilance, a plus de couleur s'il exprimoit de quel vœu il entend parler. *Les Diſciples & les Apoſtres, dit-il, vouërent ce Conſeil de cœur & de voix.* Mais quel conſeil vous dites que c'eſt celuy de Pauureté, il faut vous en croire, n'ayant pas les œuures de S. Hieroſme pour verifier cette preuue: & bien que conclu ez-vous de là, qu'ils ont fait le vœu ſolennel de la Deſappropriation Cenobitique, tout auſſi peu que les Cenobites font celuy de Pauureté Euangelique. Apres cela, où ſont les deux autres *qui conſtituent l'Eſſence de cét Eſtat de Perfection* tant reclame. S. Hieroſme n'en dit rien: Mais encore qui l'a dit à S. Hieroſme, que les Apoſtres auoient fait ce vœu Eſſentiel & Solennel, qui n'eſt pas meſme, à l'heure que i'eſcris, declaré Solennel en l'Egliſe, il faut qu'il l'ait appris de l'Eſcriture, où eſt-elle cette Eſcriture. Et meſme au paſſage de ce Pere où ſont ces mots *de Vœux, de ſolennels, d'eſſentiels, d'Eſtat de Perfection*, car c'eſt de cela dont on parle; par tout, neant: *ſi non ebrio*, diroit le Toſcan.

Hermod. pag. 233.

Auſſi de S. Chryſoſtome.

§. LXVII.

ET S. Chryſoſtome que nous apprendra-t'il, que les Apoſtres ont donné des enſeignemens à la philoſophie Chreſtienne, & que les M..... ont imité les vertus & la Pieté des Apoſtres.] en fin que la Pauureté des M..... a coulé des ſources Apoſtoliques.] ô pauureté de paſſages de l'Eſcriture, & des Peres, pour prouuer le haut Eſtat de Perfectiõ cõſiſtant *Eſſentiellemẽt aux TROIS VOEVX SOLENNELS.* Que tu és reduitte en vne grande neceſſité, de nous produire des pieces ſi peu preſſantes. Il eſt vray, Hermodore, que les Anciens M...., ſçauoir

Hermod. p. 233.

Digitized by

les Hermites, & Anacoretes, (car les Cenobites ne faiſoient qu'eſclorre de deſſous l'aiſle de S. Baſile au temps de ſainct Chryſoſtome ſur le milieu du 4. Siecle) liſans les Eſcritures imitoiẽt autant qu'ils pouuoient, mais librement, ſans Profeſſion, ſans vœux ny ſimples, ny ſolennels, *la Pieté, & les autres vertus des Apoſtres*, ils quittoient leurs biens comme les Apoſtres pour les donner aux pauures, & embraſſer la Pauureté conſeillée en l'Euangile, viuans de leur trauail, & rejettans les aumoſnes, dit Caſſian, comme les Idolothites, ils ne faiſoient pas vœu de richeſſe ſous le nom de Deſappropriation, comme nos Cenobites modernes, qui poſſedent tout, & veulent paſſer pour gens qui n'ont rien, & deſgagez & deſpoüillez de tout. Au reſte S. Chryſoſtome, en tous les lieux que vous citez parle-t'il *ny de vœu, ny d'Eſtat, ny de Perfection, ny de trois vœux, ny de ſolenuels, ny de ſimples ny d'eſſentiels*, vous en feriez biẽ accroire aux Peres de l'Egliſe, Hermodore, & qui prendroit leur auctorité ſur voſtre rapport ſeroit vne grande duppe.

S. Thomas paraphrasé.

§. LXVIII.

DE là vous faites vne paraphraſe ſur 2. lignes de S. Thomas, en l'art. 4. de ſa queſtion du vœu, en la reſponſe au 3. argumẽt, où il dit ainſi, [l'on entend que les Apoſtres ont voüé les choſes appartenantes à l'Eſtat de Perfection, lors qu'ils ont tout quitté pour ſuiure Ieſus-Chriſt.] ce que vous paraphraſez ainſi. [Il n'y a pas d'apparence que les premiers ſectateurs des Apoſtres euſſent fait profeſſion des vœux, ny qu'en la naiſſance de l'Egliſe pluſieurs diſciples ſe fuſſent conſacrés à Dieu, s'obligeant à leur obſeruance, & que les Apoſtres s'en fuſſent diſpenſez, puis que c'eſt auoir vne volonté plus parfaite, quand elle eſt affermie au bien par le vœu, que ſi elle eſtoit ſujette au changement.] *Hermod. p. 232.*

S'il eſt permis de Paraphraſer ainſi à veuë de païs, & à perte d'haleine, il n'y a rien que l'on ne faſſe dire à l'Eſcriture & aux Peres de l'Egliſe; Mais ie vous prie qui vous a dit *que les premiers ſectateurs des Apoſtres fiſſent Profeſſion des trois vœux ſolennels* (car vous l'entendez ainſi, & ne le pouuez nier) qui vous a dit, *qu'à la naiſſance de l'Egliſe pluſieurs Diſciples ſe fuſſent conſacrez à Dieu s'obligeãt à leur obſeruance*, puiſque meſme à preſent il n'y a qu'vn ſeul vœu declaré ſolẽnel par l'Egliſe, depuis 300. ans ſeulemẽt.

Il eſt vray que les Conſeils Euangeliques eſtoient propoſez à tous les Chreſtiens de quelque qualité qu'ils fuſſent, & meſme il eſt eſcrit de l'vn, qui le pourra prendre, ſi le prenne,] les vns embraſſoient la Continence, les autres la Pauureté, (pour moy ie vous auouë mon ignorance, qui n'eſt inſtruite que de ces deux-là) les vns ſans vœu, les autres par vœu. Mais de dire, comme vous auancez ſans auctorité, & non pas ſans temerité, *qu'ils euſſent fait les Trois vœux ſolennels & eſſentiels* qui ſe font dans les Cõuens, c'eſt s'immoler à la riſée de quiconque paſſera les yeux ſur voſtre Liure, veu méme qu'il n'y a qu'vn de ces vœux là, à le prẽdre preciſemẽt, qui ſoit declaré ſolennel encore depuis 3. ſiecles ſeulemẽt, & nul des trois qui ſoit

Digitized by Google

Eſſentiel, ſi vous ne voulez deſnier l'Eſſence du Cenobiſme, à tous les Anciens Cenobites, qui ont veſcu ſans vœux, ny ſimples, ny ſolennels, mais au moderne meſme, puiſque vous ſçauez qu'en l'Ordre des Benedictins on ne promet à la profeſſion que la ſtabilité, & la Conuerſion des mœurs.

Paſſage de S. Epiphane conſideré.

§. LXIX.

VOyons ſi vous reüſſirez plus heureuſement en vos *profondes Reflexions ſur l'Eſcriture*, touchant le vœu ſolennel de Continence fait par les Apoſtres. Quelle diſette, le tout aboutit à vne preuue tirée par les cheueux, encore ne dit-elle nullement (toute trauaillée qu'elle eſt, comme la pauure Caſſandre à la priſe de Troye) ce que vous pretendez. C'eſt vn paſſage de S. Epiphane en l'Homilie LVIII. qui, ſelon voſtre rapport, dit de cette ſorte. Qui ſont ces Eunuques qui ſe ſont retranchez pour le Royaume des Cieux, ſinon les Saints Apoſtres, les M.... & les Vierges:] d'où vous tirez cette concluſion. Vous voyez comme les Apoſtres ont fait vœu de Pauureté & de Chaſteté, ſans oublier l'Obeïſſance.]

Hermod. p. 233. Preuu. p. 24.

La Chimere des Poëtes, compoſée de trois ſortes d'animaux, ne fut iamais plus extrauagante. Bon Dieu, Hermodore, où auez-vous le iugement, à n'en mentir point, c'eſt au Iardin des ſimples qu'il faut auoir recours, & y chercher de l'hellebore pour voſtre gueriſon, & non pas aller en vne Bibliotheque chercher des auctoritez, & des raiſons pour vous refuter, vous-vous deffaites de vos propres armes. Ie vous ameray, monſtrez-moy en ce paſſage de S. Epiphane toutes ces viſions qui ne ſubſiſtent que dans voſtre imagination que l'on a bleſſée: où eſt ce mot de vœu, celuy de ſolennel ou de ſimple, celuy de Perfection, celuy d'Eſtat, celuy de Perfection, celuy de Pauureté, celuy d'Obeïſſance, & meſme celuy de Chaſteté dont il eſt queſtion: ce Saint faiſant alluſion au paſſage de l'Eſcriture, où la Continence eſt conſeillée ſans le mot d'Eunuques volõtaires, dit que les Apoſtres l'ont eſté, comme auſſi les M.... & les Vierges. Il eſt vray qu'ils ont eſté continens, mais dit-il par vœu, & vœu ſolennel. S. Epiphane penſa-t'il iamais à des vœux Cenobitiques, qui n'eſtoient pas encore en eſtre, car il viuoit au meſme ſiecle que S. Baſile, qui eſt le 4. ny aux Solẽnels vn ſeul ayant eſté declaré tel 1100. ans apres ſa mort. N'eſt-ce pas eſtre reduit en vn Eſtat bien deplorable que d'alleguer des paſſages de cette forme, & encore alleguer S. Epiphane en l'Homilie LVIII. & c'eſt, dit Bellarmin, (de qui vous auez emprunté cette piece, ou de qui vos paroles l'ont eſcroquée) de l'hereſie LVIII. mais à Hermodore, qui ne vid iamais les Peres qu'il cite, que par la couuerture de leurs Liures, & qui s'en fie à ſes fideles Collecteurs, Homilie & Hereſie ſont vne meſme choſe.

Des

Des Eunuques Euangeliques.

§. LXX.

POssible vous deffenderez vous par ſouppleſſe, (ceſte autorité fondant ſous vos pieds, comme la glace d'vne nuict,) & vous direz que par ces Eunuques Euangeliques, doiuent eſtre entendus ceux qui viuent, la continence au ſens de quelques interpretes, raportez par Bellarmin au XXIII. chap. de ſon Liure des M.... Mais outre que le texte ne le dit point formellement, il y a des coniectures auſſi fortes qu'il ne parle point de vœu, mais du ſeul exercice de continence, gardee par vn ferme propos, d'accomplir le Conſeil Euangelique, comme celles qui y adiouſtent le vœu. Non qu'il ne ſoit bon, & ſain de voüer la Continence, & le Celibat, mais nous parlons preciſement de ce lieu de l'Euangile, pour ſçauoir ſi ce retranchement dont il faict mention, doit eſtre faict par le razoir du vœu.

1. Il eſt conſtant que ce retranchement ne doit pas eſtre entendu à la lettre, veu que pluſieurs Conciles, pour corriger le zele indiſcret de pluſieurs, qui le pratiquoient ſur eux corporellement, en ont faict des Canons, de deffence ſous peine d'Anatheme, & quelques-vns mettent ceſte action entre les erreurs d'Origene qui l'ayant exercé ſur ſoy, la vouloit perſuader aux autres, comme vne œuure heroïque.

2. Il eſt conſtant que le Conſeil Euangelique ſuppoſe la liberté, & c'eſt en cela qu'il differe eſſentiellement du precepte, d'autant qu'a ceſtuy-cy tous indiſtinctement ſont obligez à celuy de ceux là ſeuls qui veulent pratiquer pour l'amour de Dieu. Or par le vœu, la nature du Conſeil eſt changee en Precepte, & il en eſt comme des Contracts (auſſi eſt-ce vn contract ſpirituel qui ſe faict auec Dieu) qui ſont libre & volontaires au commencement, mais neceſſaires eſtant paſſez. Non que ce changement ne ſoit de bien en mieux, mais touſiours eſt-ce changement, & l'argent qui deuient or n'eſt plus argent mais or.

3. Pour eſtre du nombre de ces Eunuques volontaires dont il eſt parlé en l'Euangile, il eſt bien neceſſaire d'auoir volonté de garder la Continence, mais non pas d'y appliquer le razoir du vœu, ny ſimple ny ſolennel: car le vœu rendant neceſſaire ce qui auparauant eſt volontaire & rendant le conſeil precepte, ce n'eſt plus proprement par conſeil qu'elle ſe garde apres le vœu, c'eſt par commandement, d'autant que l'on acquereroit ſa damnation, (comme ces vefues dont parle ſainct Paul) ſi l'on rompoit ſa foy & ſa promeſſe. Et le vœu n'eſtant point de l'eſſence du Conſeil Euangelique, au contraire le vœu changeant ſon Eſſence en celle du precepte, on ne peut priuer qu'iniuſtement de la gloire & de la Couronne du Conſeil Euangelique ceux

qui prariquent la continence ſans vœu, quoy qu'ils ſoient priuez du merite de la Couronne du vœu, comme acte de Religion adiouſté à la Continence.

Continuation.

§ LXXI.

4. SAinct Paul ſemble eſtre de ce ſentiment au VII. de la I. à ceux de Corinthe, où il parle ainſi. Ie dy cecy pour voſtre vtilité, non pour vous ietter dans aucun lieu. Et plus bas. Celuy qui a reſolu fermement en ſon cœur, & n'ayant point de neceſſité, mais ayant puiſſance de ſa volonté, & a iugé bon en ſon cœur de garder virginité ou Continence faict bien.] Pouuoit-on plus naïuement deſpeindre vn ferme propos, non lié par la neceſſité du vœu.

5. Ie tire de tout cela que l'on peut eſtre Eunuque volontaire ſans vœu, & que c'eſt iniquement traitter ceux qui obſeruent cét acte de vertu de Chaſteté appellé Continence, en Eſtat de liberté de dire qu'ils ne ſont pas Eunuques volontaires, par ce qu'ils peuuent regarder en arriere & ſe ietter dans le mariage, car ils ſont d'autant plus Eunuques volontaires, ce qu'ils peuuent tranſgreſſer ce conſeil diuin ſans peché, & ne le faut pas; faire, non pas le mal, mais vn moindre bien, & demeurent fermes dans l'exercice d'vn plus grand: non roſeaux du deſert, mais colomnes du Temple.] Au lieu que les Eunuques par vœu, ſont comme ceux qui le ſont materiellement par le fer, non plus volontairement apres le retranchement mais neceſſitez, par l'obligation de leur promeſſe, qui leur rend illicite ce qui leur ſerait permis ſans cela. Non que la neceſſité ne ſoit heureuſe qui nous pouſſe aux mieux, diſant d'vne meſme voix Sainct Auguſtin, & Sainct Bernard, & qu'apres auoir voüé il ne ſe faille reſiouyr d'auoir faict vne bonne promeſſe. Mais ie dy cecy pour monſtrer que ſi les Continens par vœu ſont du nombre des Eunuques Euangeliques, ceux qui gardent la Continence par ferme propos d'accomplir ce diuin Conſeil le ſont auſſi.

Et c'eſt ce qu'inſinuë le paſſage meſme de Sainct Epiphane, car combien penſez vous de ſon temps, qu'il auoit de ſainct M..... dans les deſerts, & de ſainctes Vierges dans les villes, & dans les maiſons de leurs parens, gardans la Continence, & la Virginité ſans voeu, comme il y en pouuoit auoir pluſieurs auſſi qui l'obſeruoient auec voeu. Tant y a qu'il me ſuffit d'auoir renuerſé le lieu de Sainct Epiphane ſur voſtre viſage, & faict voir qu'il ne parle nullement de la Pauureté, ny de lobeiſſance, ny meſme de la Continence voüée.

Non que ie ne croye fermement que les Apoſtres apres leur vocation à l'Apoſtolat ayant gardé continence, & que ie ne porte encore

d by Google

pieuſement m'a creance à tenir qu'ils l'ayent voüée à Dieu : mais que ce ſoit par voeu ſolennel, ſelon la ſolennité dont parlent les Canoniſtes des trois derniers ſiecles, c'eſt dequoy i'attendray de vous, Hermodore, de plus ample preuues, & plus iuſtificatiues, vous promettant vne extréme docilité à croire, pourueu que vous me donniez des auctoritez d'autre crû que celuy des *creuſes Reflections*, de vos rechercheurs de paſſages.

Illation ridicule.

§ LXXII.

APres ceſte vnique piece de ſainct Epiphane touchant le voeu ſolennel de Continence, prouué d'vne façon ſi ſolennellement ridicule, vous paſſez à celuy d'obeiſſance, où vous vous rompez le col tout à faict: Vous dites que *l'obeiſſance eſt ENFERMEE en la ſuitte de Ieſus-Chriſt*, prenant ces paroles de Sainct Pierre, diſant à noſtre Seigneur Nous vous auons ſuiuy] par le voeu Eſſentiel, & Solennel d'obeiſſance Cenobitique. Alexandre oyant vn Retoricien qui parloit de la guerre en termes fort elegans, propres & choiſis : voila, dit-il, vn plaiſant des plus agreables que i'ouys iamais. Vrayement, Hermodore, voila vn des plus beaux tours de paſſe-paſſe que i'aye point encor remarqué en tout voſtre grand ouurage, & pour ſon accompliſſement, vous appellez Sainct Hierome à voſtre ayde, qui dit, & par ce que ce n'eſt pas aſſez de tout quitter, il adiouſta ce qui eſt parfaict en diſant, Nous vous auons ſuiuy.] En verité, Hermodore, eſt-ce à ieun que l'on faict de ſemblables raiſonnement, il faut que ie mette ceſtuy-cy en forme, afin que ſa difformité monſtrueuſe vous face peur. La Majeure eſt de Sainct Pierre, diſant à Ieſus Chriſt, Nous vous auons ſuiuy.] La Mineure eſt de Sainct Hierome, qui dit, il adiouſta ce qui eſt parfait, en diſant, Nous vous auons ſuiuy,] & la concluſion eſt de vous, Hermodore, en ces termes, [Et à vray dire, l'obeiſſance ne pouuoit s'expliquer en termes plus exprés. Car obeyr à vn autre n'eſt autre choſe, que ſuiure en tout, & par tout, ſa volonté, comme faiſoient les Diſciples celle de leur bon Maiſtre, & les Reguliers le commandement de leur Prelat. *Hermod. p. 232.*

Dans la Concluſion y a t'il vn ſeul terme qui ſe rapporte aux deux premieres propoſitions : qui iugera iamais que la queuë ſoit de ces deux teſtes. Si vous dittes que l'obeiſſance eſt enfermee en la ſuitte de Ieſus-Chriſt, Ne voyez vous pas que par la meſme raiſon vous y enfermez auſſi toutes les autres vertus, que ſi vous les excluez vous commettez vne iniuſtice notable. Eſt-ce donc vray ce que dict Sainct Hieroſme que la Perfection conſiſte en la ſuitte de Ieſus Chriſt. Mais comment ? c'eſt par la Charité, comme nous auons prouué icy deſſus, & qui a la charité a toutes les vertus Infuſes, & parmy elles l'obeiſſance, mais que ce paſ-

Digitized by Google

ſage de l'Eſcriture, & celuy de Sainct Hieroſme s'entendent du vœu ſolennel d'obeiſſance, il n'y a que les Inſtructeurs d'Hermodore, qui ont ou le cerueau dans la coqueluche, ou la coqueluche dans le cerueau, qui le puiſſent imaginer.

Notable doctrine du B. François de Sales.

§ LXXIII.

APres vous auoir enleué des mains ces deux auctoritez qui n'ont vn ſeul mot de voſtre pretenſion, taſtons le poulx de plus pres à voſtre raiſonnette. [Obeyr, dites-vous à vn autre c'eſt ſuiure en tout & par tout ſa volonté.] Le Forçat faict en tout & par tout la volonté du Comite à qui il obeyt, faire en tout & par tout la volonté de Dieu, n'eſt pas le reſſort de l'obeiſſance, Hermodore, mais de la charité qui vnit tellement la volonté humaine à la diuine, que quand elle eſt en vn haut degré, elle va iuſques à la transformation. C'eſt de ceſte parfaitte vertu, Mere & ſource de toute perfection, que Sainct Hieroſme parle, & non de l'obeiſſance, quand il dict, il adiouſta ce qui eſt parfaict, diſant, Nous vous auons ſuiuy.]

Car la Charité eſtant vne Amour d'amitié, & la paſaitte amitié n'ayant qu'vn meſme vouloir & non vouloir.] c'eſt à la Charité vray lien de Perfection qu'appartient ceſte ſuitte accomplie de noſtre Seigneur, & nullement de l'obeiſſance dont l'acte de ſoy n'a aucun merite ſurnaturel, ny aucune vnion auec Dieu ſans la Charité.

Vous plaiſt il d'entendre à ce propos le pieux & docte enſeignement d'vn Sainct Prelat de nos iours, & que vous auez pû voir, Hermodore, car il a quelquefois honoré voſtre Auignon de ſa preſence, & meſme ſur la fin de ſa vie. C'eſt le Bien-heureux François de Sales, dont la memoire eſt en benediction, qui dict ainſi au neufieſme chapitre du Liure vnzieſme de ſon Traitté de l'Amour de Dieu. [La Perfection de l'Amour de Dieu eſt ſi ſouueraine, qu'elle perfectionne toutes les vertus, & ne peut eſtre perfectionnee par icelles, non pas meſme par l'obeyſſance, qui eſt celle laquelle peut le plus reſpandre de perfection ſur les autres : car encor bien que l'amour ſoit commandé, & qu'en aymant nous Practiquions l'obeyſſance, ſi eſt-ce neantmoins que l'Amour ne tire pas ſa Perfection de l'obeyſſance, ains de la bonté de celuy qu'il ayme, d'autant que l'Amour n'eſt pas excellent par ce qu'il eſt obeyſſant, mais par ce qu'il ayme vn bien excellent. Certes

Teotime L. 11, c. 9

Digitized by Google

en aimant nous obeyſſons; comme en obeyſſant nous aimons: mais ſi cette obeyſſance eſt ſi excellemment aimable, c'eſt parce qu'elle tend à l'excellence de l'amour, & ſa perfection deſpend, non de ce qu'en aimant nous obeyſſons; mais de ce qu'en obeyſſant nous aimons.]

Suiuant cette doctrine ſi vraye & ſi aymable, vous ne pouuez douter que les Apoſtres, & particulierement ſaint Pierre, qui ont aimé noſtre Seigneur a vn ſi haut degré, que de donner leur vie pour luy, ne l'ayent pluſtoſt ſuiuy par Amour que par obeiſſance, & de fait noſtre Seigneur ne demande pas à ſaint Pierre s'il luy obeira, mais s'il l'aime, pour luy donner le Paſtorat vniuerſel de ſon Egliſe.

L'*Obeyſſance Cenobitique au rabais.*

§. LXXIV.

MAis vous eſtes gracieux quand vous dites [que les Cenobites ſuiuent le commandement de leur Prelat, comme les Diſciples de la volonté de Ieſus-Chriſt,] ſi vous parlez generalement, & ſi vous entendez que TOVS les Cenobites obeiſſent à leurs Superieurs, auec autant d'Amour, ou aiment auec autant d'obeiſſance que les Apoſtres, il ne faudra, pour plier la rouë du pan, que luy monſtrer la ſeule dixieſme partie du Cenobiſme dans la Reforme, & parmy ces Reformez pluſieurs diſcoles; & vous faire connoiſtre le deſchet de voſtre propoſition.

Si vous dites que la ſeule obeiſſance Cenobitique entre dans le ſublime eſtat de perfection, à cauſe de ſon eminence, & parce que les Cenobites obeiſſent à leurs Superieurs comme à Dieu: pour rabbatre ces vaines creſtes qui vont au raualement d'vne obeiſſance de toute autre dignité. Ie vous demande, Hermodore, ſi l'obeiſſance que Dieu commande en ſa loy de feu, donné parmy les eſclairs, les tonnerres, le foudres, & les tremblemens de terre, eſtre renduë aux peres & meres eſt de droict diuin, l'oſeriez-vous nier ſans craindre quelque eſclat de ces tempeſtes, ou la punition de Dathan. Et celle que les fideles Chreſtiens doiuent à leurs Paſteurs, Curez, Eueſque, Pape, de quel droict eſt-elle à voſtre auis, ouurez les Eſcritures, & elles vous rendront teſmoignage de ſon droict. Celle-là meſme que l'on doit aux puiſſances Souueraines, & aux Magiſtrats qui ſont autant de rayons du pouuoir des Souuerains, eſt de ſemblable qualité, les paſſages en ſont formels dans la ſainte Eſcole. Saint Paul veut meſme que celle que les Seruiteurs rendent à leurs Maiſtres, ſoit renduë comme à Dieu non comme aux hommes. Et celle que les Apoſtres rendoient à Ieſus-Chriſt de quel droict eſt-elle à voſtre auis diuin, ou humain:

Tournons maintenant vers celle que voüent les Cenobites à leurs Superieurs qui n'eſt ny de Commandement diuin, ny de conſeil Euangelique, mais de ſimple droict Poſitif, Humain, Eccleſiaſtique, & demandons à Hermodore par quelle ſorte de regle il trouue que celuy qui eſt

dans l'obeïſſance eſtablie par le droict diuin, & par quelle maxime de pieté il eſt permis de renoncer à l'obeïſſance de pere & de mere, voire de leur marcher ſur le ventre, & de les fouler aux pieds, pour paſſer dans l'obeïſſance Cenobitique, & de renoncer à celle qui eſt deuë de droict diuin & commun aux Paſteurs, ſuiuant tous les Oracles du Ciel couchez dans l'Eſcriture, pour ſe ſouſmettre à vn homme, à qui d'ailleurs on n'a aucune obligation d'obeyr, que par celle que volontairement on luy vouë; & de decliner la iuriſdiction des Princes & des Magiſtrats ſelon la doctrine de Bellarmin au dernier chap. de ſon Liure des Clercs, pour ſe ſouſmettre à celle que l'on choiſit dans la vacation Clauſtrale. C'eſt dequoy nous attendons voſtre inſtruction, Hermodore, pour apprendre comme vous entendez ce que vous auez auancé [que ſi les Apoſtres n'euſſent voüé l'obeyſſance à quelque homme par vœu ſolennel, leurs actions euſſent eſté de moindre prix que celle des Cenobites:] ce que vous dites *ne ſe pouuoir dire ſans blaſpheme*, & ce que ie ſouſtiens *que vous ne pouuez dire qu'auec blaſpheme*, preferant l'obeïſſance votiue des Cenobites, à celle que les Apoſtres de droict diuin & ſans vœu rendoient à Ieſus-Chriſt homme Dieu.

Hermod. pag. 232.

Contradiction fantaſtique. Loüanges trompeuſes.

§. LXXV.

EN ſuitte de ces belles preuues des trois vœux eſſentiellement ſolennels faits par les Apoſtres, vous vous iettez dans vos ordinaires accuſations de contradiction, blaſmant le Directeur [de ſouffler le froid & le chaut d'vne meſme bouche, approuuant en ſa deuotion Ciuile, ce qu'il cenſure en ſa Petronille. Et diſant en celle là que les Cenobites qui ont fait les trois vœux ſolemels ſont tenus communément pour Deuots, & que leur Eſtat eſt vn Eſtat de Perfection.] Vous deuiez alleguer quelque lieu de la Petronille qui diſt, que les Cenobites ne ſont pas deuots, & que leur Eſtat n'eſt pas de Perfection à acquerir, c'eſt ce que le Directeur ne penſa iamais de nier. Car tant s'en faut qu'il les excluë du rang des Deuots, ny de l'Eſtat de Perfection, duquel ils veulent forclorre tous les Seculiers, tant du Clergé que Laïques, par vne arrogance vrayment Phariſienne, qu'au contraire il eſtend l'Eſtat de Perfection à acquerir, à tous ceux qui ſont baptizez & Catholiques de quelque condition qu'ils ſoient.

Hermod. p. 234.

En quoy il n'eſt pas contredit par M. L'E. DE BELLEY, que vous ornez d'eloges extraordinaires, & de cette huile, dont le Pſalmiſte parle, dont il n'engraiſſe point ſa teſte] l'appellant [l'vn des plus excellens Perſonnages de noſtre temps, vn Ange de l'Egliſe, touſiours égale à luy-meſme, & immuable en ſa doctrine.] Souuent les loüanges exceſſiues ſont des blaſmes deſguiſez, & puis c'eſt la couſtume des levres trompeuſes de parler en vn cœur & en vn cœur] de proferer des paroles de paix,

Digitized by Google

& de couuer le mal dans la penſée, vos éloges l'eſleuent auſſi peu que vos blaſmes le raualent ſans le nom de Directeur & d'Antim.... Mais encore que dit-il en ce Sermon X. de ceux qu'il a faits à l'honneur de S. Ignace de Loyola; cela meſme qu'il eſcrit en la Deuotion Ciuile, qui eſt, que les Cenobites ſont en l'Eſtat de Perfection à acquerir, mais deſnie-t'il cét Eſtat aux autres Chreſtiens, comme font, de leur grace, les Cenobites, nie-t'il que par Eſtat, ils ne puiſſent tendre & pretendre à la Perfection, c'eſt ce qu'Hermodore ne prouuera pas, où trouuera-t'il donc cette contradiction, *& ce froid & ce chaud ſortant d'vne meſme bouche*, tant il eſt vray que l'iniquité s'oppile la propre bouche] & ment à elle-meſme:] c'eſt vne bouche ſainte & Royale qui parle ainſi, des deſmentis de Roy, nul ne s'en offence.

Seulement ce que ie plains en vous, Hermodore, eſt de vous voir jouër ſur voſtre propre theatre, le perſonnage de celuy à qui noſtre Seigneur dict au Iardin, l'Amy trahiſſez vous ainſi le Fils de l'Homme par vn baiſer, ou celuy de Ioab qui poignardoit en ſalüant & en diſant bon-jour mon Frere: ce ſont vos Inſtigateurs qui vous apprennent ainſi leur jeu ordinaire que les Pages appellent donner le M..... O que le Sage a dict ſagement que les bleſſeures d'vn amy valent mieux que les baiſers d'vn flatteur.] Ses paroles douces en apparence comme l'huille ſe changent en fin en jauelots penetrans.] O Seigneur deliurez moy, diſoit Dauid, des levres iniques, & des langues trompeuſes,] enuoyez ſur elles vos fleches aiguës & vos charbons deſclatoires.] vn homme maſqué peut-il dire que des paroles artificieuſes, & contrefaittes.

Iuſtification d'vn paſſage du Directeur.

§ LXXVI.

AV nombre IX. vous donnez atteinte à vn traict du Directeur, qui dict, [Si perſonne n'eſt ſans tache, non pas meſme les petits enfans, qui ſe pourra dire en Eſtat de Perfection.] C'eſt icy où vous eſtes coniuré de voir la fourbe de vos Collecteurs vrais ouuriers d'iniquité,] car ſi vous auiez leu l'original jamais vous n'euſſiez produit ce paſſage de la ſorte. L'Hermite Nicephas dans Petronille dict ainſi. [Ce mot de perfection m'eſtonne en des hommes, veu que les Anges qui ſont en eſtat de ſubſiſtance ne ſe l'attribuent pas, mais replient leurs aiſles ſur leurs yeux deuant le throſne de Dieu, lequel eſt ſeul bon & parfait, ſans mauuaiſtié & ſans deffaut. Mais pour ne blaſmer, ou peut-eſtre ne blaſphemer ce que ie n'entends pas bien, ſans cenſurer les autheurs, ni authoriſer les cenſeurs d'vne doctrine où i'entends ſi peu, que ce peu n'eſt

Petron. p. 249. 250.

Digitized by Google

rien, si personne n'est sans tache deuant celuy, non pas vn enfant d'vn iour dit le sacré Texte ; si les Astres ne sont pas nets deuant celuy qui a treuué du desordre en ses Anges, qui se pourra dire iustement estre en estat de perfection. veu mesme qu'estre parfait & iuste est vne mesme chose, & nul homme viuant ne se peut iustifier deuant Dieu ? Il y a vne certaine generation, dit le Sainct Esprit, qui se tient pour nette & pure, & qui n'est pourtant pas lauee de ses soüilleures.]

En tout cecy où est-il parlé d'Estat de perfection, il traitte seulement du mot de perfection signifiant vn Estre accomply & sans aucun deffaut nullement de l'Estat, Et puis souuenez-vous bien, Hermodore, que l'on vous faict sans y penser donner vne nazarde à l'Escriture sur le nez d'vn Camus, comme si elle n'auoit point de nez : Mais ce sont plustost ceux qui ne chassent pas d'assez haut vent, pour reconnoistre le langage de Dieu dans vn discours qui en est tout remply, qui tombent en ce defaut.

Et à quel propos pour renuerser ce diuin Oracle empliſſez vous pres de deux pages de la traduction de Sainct Thomas traittant de trois sortes de perfection, l'vne qui n'appartient qu'à Dieu, l'autre aux Bieux-heureux, & l'autre à ceux qui viuent en Charité sur la terre : pour en tirer ceste conclusion, [que des legers defauts ne nous bannissent pas de l'Estat de Perfection.] Est-il possible, Hermodore, que vous ayez faict vne parafrase si ample sur le corps de l'article 11. de la queſt. CLXXXIV. de Sainct Thomas sans apperceuoir qu'il ne parle nullement en tout l'article de l'Estat de perfection. Et puis comme seroit-il possible que de *legers defauts bannissent de ce benit Estat*, qui compatit si bien auec le Peché mortel, auec la Deformation, le desordre, & le desreglement, comme il est clair aux Ordres qui sont desuoyez de leur Obseruance, où l'on ne laisse pas d'estre dans le plus haut Estat de Perfection, encore qu'on ne faſse rien de ce que l'on a voüé & promis : & que l'on soit dans le peché, & l'Imperfection.

Leuain

Leuain Phariſaïque.

§. CLXXVII.

CE que vous adjouſtez pour Corollaire ſent à pleine gorge le leuain que N. S. deteſte ſi fort en l'Euangile, [*Auquel eſtat de Perfection les ſeculiers n'ont point de place, quoy que le Directeur les y vueille loger indifferemment, pour rendre les Ordres Cenobitiques auſſi peu recommandables aux mondains, qu'ils le ſont dans ſes Eſcrits.*] *Hermod. p. 256.*

Voyez-vous l'humeur de ceux qui deuiennent maigres de la graiſſe d'autruy, qui ne peuuent ſouffrir que Iacob careſſe Ioſeph, ny qu'il luy donne vne belle robe, qui s'attriſtent de la Muſique du banquet du veau gras, qui ne peuuent endurer que Mardochée triomphe, qui croyent qu'on leur oſte tout ce que lon donne à autruy, & qui penſent que ce ſoit rendre leur haut eſtat de Perfection meſpriſable, que de leur y donner pour aſſociez les Preſtres, les Curez, les Chanoines, les Archidiacres & Doyens, les Rois, Princes & Magiſtrats, bref le Sacerdoce Royal, & la Royauté ſacrée des Anges du Seigneur, des Anges du Dieu des Armées, & de toutes les puiſſances qui ſont en ſublimité, n'eſt-ce point des Cenobites, dont le manege va par haut, & non pas terre à terre, que lon peut dire ce que cet ancien Grec diſoit des Romains, qu'ils auoient des eſprits hautains & releuez?

Pleuſt à Dieu, Hermodore, que les gens de Cloiſtre euſſent la cinquantiéme partie pour les gens de bien qui viuent auec honneur & pieté dans le ſiecle, de la bonne opinion que ceux-cy ont d'eux, & de leur vertu, ce ſeroit lors que les vns & les autres ſe preuiendroient en honneur.] Mais qui le peut eſperer de la part des Cenobites, qui meſlans les bons auec les meſchans, le ſacré auec le prophane, & confondans les ſignifications du mot de Monde, ſi diuerſes en l'Eſcriture, ne prennent le tiſon que par où il bruſle, ny ne le nomment qu'en mauuaiſe part, & en vn ſens qui ſignifie la compagnie des Peruers, comme ſi tous ceux qui viuent dans le ſiecle eſtoient dans vn deluge de deſbordemens. C'eſt de cela que l'on berce les Nouices; c'eſt de cela que ſe font les conferences & leçons ſpirituelles, on ne bat les oreilles de ces Neophites que d'Ægypte du ſiecle, d'oignons du monde, d'Amalechites, Babiloniens, Reprouuez, Damnez, quand on leur parle des Seculiers.

Et cependant qui prendra garde ſi de dix maiſons ſeculieres il y en a neuf dans le deſordre, comme il ſe trouuera que de tout le Cenobiſme il n'y en a pas la dixiéme partie qui ſoit dans l'Obſeruance, verra bien du rabais au conte des Phariſiens, & rencontrera beaucoup plus d'imperfection dans l'Eſtat de Perfection, que dans la Religion commune & vulgaire, de ceux qui ne ſont obligez qu'à garder les Commandemens diuins, & que le Charitable, Hermodore, degrade honorablement de l'Eſtat de Perfection.

Digitized by Google

Des Diuiſions & Monopoles

§. LXXVIII.

MAis le *Directeur* qui a vn fer tout chaud pour luy releuer la mouſtache, luy dira, [*Que c'eſt oſter la plus belle roſe de la couronne de tant de ſacrez Preſtres, que de leur rauir l'honneur d'eſtre en l'Eſtat de Perfection, au moins à acquerir, auquel les Reguliers ne feignent point de mettre leurs valets, quelque portier, & iardinier de Conuent.*]

Hermod. p. 236.

Et il eſt faux, ſauue voſtre honneur, gentil Hermodore, [*que ce ſoit ſemer la zizanie dans le champ du Pere de famille, & allimer le deſordre pour deſvnir les affections des Eccleſiaſtiques du Clergé, & des Cenobites.*] Si c'eſt les deſ-vnir que de les mettre en meſme eſtat, & faire ceſte choſe que le Pſalmiſte appelle bonne & agreable, de voir des freres demeurer enſemble,] ou comme il dit ailleurs de les rendre vnanimes,] c'eſt pluſtoſt vne pomme de Grenade, (à laquelle le Sainct Eſpoux compare ſon Amante) qui ſerre pluſieurs grains ſous vne eſcorce, qu'vne pomme de diſcorde, qui porte pour inſcription, qu'elle ſoit donnée à la plus belle. C'eſt au contraire conioindre l'Eſtat du Clergé auec l'Eſtat Cenobitique d'vn lien d'aſſociation, les mettant en egalité d'Eſtat de Perfection à aquerir, c'eſt leur faire donner la main d'vnion & d'amitié fraternelle; & comme dit ce Poëte ancien, les rendre ſemblables en eſprit & en vertu, egaux à chanter, & à reſpondre. C'eſt compoſer vne muſique de deux chœurs qui ayent vne harmonie correſpondante l'vne à l'autre. *Les Monopoles*, Hermodore, ſi vous entendez ce mot que vous dittes à la volée, &, ſelon voſtre ordinaire, contre vous meſme, ce ſont des menées de gens qui ſe ſeparent des autres, & font des ligues, des factions, & des bandes particulieres, qui ſe retirent du train & du commerce commun, apres la particularité deſcendans à la partialité. Nous n'auons ny leu ny ouy dire, que les Preſtres, & autres Eccleſiaſtiques du Clergé ayent iamais pretendu d'auoir vne Religion Particuliere, ſeparée & diſtincte de la Commune & vulgaire: Les Paſteurs n'ont iamais penſé auoir vne Religion autre que celle de leurs oüailles; & quoy que leur condition les oblige à repaiſtre les ames qui leur ſont commiſes, & que leurs brebis ſoient repeuës, pourtant ils n'ont iamais penſé de faire des bandes à part, ny de ſe ſeparer de la Communion & communication des peuples: au contraire ils ſe meſlent auec les autres comme le ſel de la terre, & ſont ſur le chandelier pour eſtre la lumiere du monde, & eſclairer tous ceux qui ſont en la Maiſon de Dieu.

Digitized by Google

Suitte.

§. LXXIX.

ILs ne pretendent pas à l'Eſtat de Perfection, comme l'ayans acquiſe, & comme y eſtans immobilement eſtablis, & conſommez; mais ils penſent eſtre obligez de l'acquerir, & de l'apprendre en l'enſeignant aux autres, purgeans, illuminans, & perfectionnans ceux qui ſont à purger, illuminer & perfectionner. Ils ſe rangent, (pour s'vnir & s'accommoder aux humbles] ſelon l'auis de l'Apoſtre, qui ſe faiſoit tout à tous pour les gaigner tous]) auec les autres Chreſtiens ſeculiers & laïques qu'ils tiennent tous eſtre par leur bapteſme, qu'ils ont commun auec eux, dans l'Eſtat d'acquerir la Perfection, ou de la Perfection à acquerir.

Ils ſe conforment en cela à N.S. qui ne menoit point vne vie farouche, ſauuage, extraordinaire, & à effrayer le monde, mais commune, vulgaire, ordinaire, beuuant, mangeant, & conuerſant auec les pecheurs & les iuſtes, pour auancer ceux-cy dans le bien, & ramener les autres à la Penitence.

Ils ne font point vne Hierarchie particuliere, diſtinguée de celle qui a eſté inſtituée par Ieſus-Chriſt & les Apoſtres, ils ne pretendent point le gouuernement des ames ſans charge, ny de s'exempter de la iuriſdiction de leurs Peres, de leurs Paſteurs, ny de ceux auſquels ils ſont ſoumis de droit diuin. S'ils pretendent à l'Eſtat de Perfection à acquerir, ce n'eſt point par eſprit d'orgueil & de preſomption pour faire littiere des peuples & des laïques, beaucoup moins des Cenobites, qu'ils tiennent pour fort auancez en ce benit Eſtat, à raiſon des vœux de leur Profeſſion, qu'ils appellent d'vn mot, qui meriteroit vn peu d'eſclairciſſement, pour effacer l'ombrage d'Anabaptiſte, leur *Second Bapteſme*, car il peut eſtre bon en vn ſens, & mauuais en vn autre.

Bref ils ne font point d'Egliſe à part, de Conuenticules à part, d'Inſtituts à part, d'Ordres à part, de Religions à part, d'Hierarchies à part, de iuriſdictions à part, de bandes de volontaires & de ſecours; ils ſe tiennent dans les rangs de l'armée, gardent leurs poſtes dans le gros, & compoſent le corps de ceſte Sulamite, qui eſt comparée à vn champ de bataille rangé en belle ordonnance.]

Pourſuitte.

§. LXXX.

MAis s'il vous plaiſt de voir de quel coſté ſouffle l'Aquilon *du Monopole, de la diuiſion, de la deſ-vnion, de la diſcorde, de la zizanie, du ſchiſme*, ce ſont vos beaux mots, tournez le fueillet, & regardez l'autre reuers de la Medaille, conſiderez qui ſont ceux qui ſe mettent de plein vol entre les Eueſques & les Curez, ſans deſpendre ny des vns ny des *Ibid.*

Digitized by Google

autres, bien qu'autrefois ils ne fuſſent que ſimples laïques, & ſans la pedagogie des Preſtres, quoy qu'eux-meſmes fuſſent eſleuez au Sacerdoce, comme S. Hierôme l'auouë eſcriuant à Heliodore, ce qui eſt recité au *c. Alia eſt 16. q. 1.*

Conſiderez qui ſont ceux qui ſe mettent au deſſus de tous les laïques quant à l'Eſtat, ſoient Empereurs, Rois, Monarques, Princes, Magiſtrats, & de tous les Eccleſiaſtiques, tant Curez qu'Archidiacres, ne cedans à celuy des Eueſques (dont ils ſont independans) que ſous benefice d'inuentaire, & par prouiſion.

Conſiderez qui ſont ceux qui au lieu de conuertir les cœurs des enfans vers leurs Peres,] ie dy les affections des oüailles enuers leurs legitimes Paſteurs, les en diuertiſſent, deſertans les Parroiſſes pour peupler leurs Egliſes, & mettans en deſordre l'ancienne Hierarchie. Conſiderez qui ſont ceux qui font vne Hierarchie particuliere, diſtinguée de l'Ancienne, qui contient ſous ſoy la conduitte des peuples; Et Hierarchie ſeparée, en plus de cent Inſtituts, tous differents en loix, en habits, en conſtitutions, en police, en Superieurs, en Maiſons, en Ordres, en Iuriſdictions, qui font autant de petites Monarchies, & autant d'Eſtats differens dans l'Eſtat de la Republique Chreſtienne.

Conſiderez qui ſont ceux qui ont des Egliſes à part, des Offices à part, des Religions à part, Religions Particulieres, & non Communes & vulgaires, Religions de Parfaits, comme ſi la Commune & vniuerſelle eſtoit Imparfaite, & Imparfaits tous ceux qui y demeurent, & qui viuent dans le ſiecle.

Continuation.

§. LXXXI.

CONſiderez qui ſont ceux qui veulent ſe releuer au deſſus de tous les autres hommes par vn Eſtat particulier, qui ſoit l'huile, & le Coriphée de tous les autres Eſtats; Eſtat iugeant tout es les douze Tributs d'Iſraël; Eſtat de Perfection, ſans diſtinguer, s'il eſt parfait ou à perfectionner, ſi c'eſt vne perfection à enſeigner, ou à apprendre, pour tenir en eſchec & en ſuſpenſion les eſprits ſimples par ces grands & gros mots d'Eſtat & de Perfection, qui donnent plus à penſer qu'ils n'expriment, & au fonds qui ne ſont pas grande choſe, puiſque toutes nos iuſtices, dit S. Gregoire, ſe trouuent injuſtes, iugées de Dieu à la rigueur,] & ſont ſemblables, dit Iſaie au 64. au drap d'vne femme ſouillée,] & puis qu'apres tous nos efforts nous ſommes obligez de nous declarer ſeruiteurs inutiles.]

Bref conſiderez ceux qui regardent les autres gens par deſſus l'eſpaule, qui les tiennent pour des Mondains, des Seculiers, des Prophanes, des Perdus, pour vn peuple Pollué, non ſeulement de leures] mais en tout, & qui ſe cabrent *quand on les veut loger indifferemment dans l'Eſtat de Perfection à acquerir*, où ils ſont par leur bapteſme, & les Preſtres d'abondant par leur caractere, & par les vœux ſolennels qu'ils ont faits en la reception

Hermod. p. 236.

Digitized by Google

de l'Ordre, eſtimans *que cela rend les Ordres Cenobitiques trop peu recommandables aux Mondains.* De ſorte que pour conſeruer les fumées de leur vanité, il faudra commettre vne iniuſtice, & nier que tous les Chreſtiens baptiſez & Catholiques, ſoient en Eſtat d'acquerir la Perfection Chreſtienne. Il vaut bien mieux les guerir de leur erreur, & picquer d'vne ſi forte eſpingle ceſte veſſie enflée de leur preſomption, que lon en faſſe ſortir tout le vent, & rendre par l'humilité la ſanté, & la ſainɛteté à leurs ames: les ſages d'entr'eux entendront bien cecy.]

Que le Sacerdoce eſt vn Eſtat, & Eſtat de Perfection.

§. LXXXII.

APprenez, Hermodore, que de quelques biais que vous puiſſiez prendre ce mot *d'Eſtat, & d'Eſtat de Perfection, vous n'arracherez iamais ceſte roſe de la couronne des Preſtres, ny ne leur raurez l'honneur de cet Eſtat,* que leur humilité leur fait deferer à tous les Catholiques laïques. Car ſi vo⁹ le prenez pour vne Condition, le Sacerdoce en eſt vne en l'Egliſe de Dieu de toute autre conſideration que celle de Cenobite. Si vous le prenez pour vne Condition de ſeruitude ſacrée, les Preſtres par vn caractere indelebile, meſme dans l'Eternité, ſont eſclaues ſigmatiſez du Seigneur, ce que n'ont pas les Cenobites, comme Cenobites, car par la diſpenſe de leurs vœux le Cenobiſme s'efface entierement: mais l'interdit des fonctions Sacerdotales, non pas meſme la degradation n'efface point le caractere de Preſtriſe.

Si vous le prenez pour vne conſecration auec ceremonie, il n'y a non plus de comparaiſon entre l'ordination d'vn Preſtre & la profeſſion d'vn Cenobite, qu'entre vn Sacrement, & vne choſe qui n'eſt pas ſeulement de celles que lon nomme Sacramentelles (*Sacramentalia*) celle-cy n'eſtant qu'vne ſimple benediction, auec quelque legere ceremonie.

Si vous le prenez pour vne conſecration totale de la vie au ſeruice de Dieu, S. Thomas en l'art. 8. de la Queſtion 184. dit, que par l'Ordre ſacré l'homme eſt deſtiné à de tres-dignes miniſteres, & pour ſeruir à Ieſus-Chriſt au Sacrement de l'Autel, à quoy eſt requiſe vne plus grande SAINTETÉ interieure, qu'en L'ESTAT Cenobitique.] C'eſt donc vn Eſtat & vne conſecration qui oblige à vne plus grande Sainteté que l'Eſtat Cenobitique.

Si vous le prenez pour vne Condition immobile, l'Eſtat Sacerdotal l'eſt bien plus que le Cenobitique, car vn Cenobite Preſtre diſpenſé de ſes vœux eſt quitte du Cenobiſme, mais non pas de l'Eſtat du Sacerdoce, auquel il demeure obligé de paſſer le reſte de ſa vie au ſeruice de Dieu. Si vous le prenez pour l'Immobilité des vœux, ceux du Sacerdoce comme nous venons de dire ſont plus immobiles, & moins diſpenſables que ceux du Cenobiſme. On voit tous les iours des Cenobites diſpenſez de leurs

vœux Cenobitiques, mais de Prestres dispensez de leurs vœux Sacerdotaux de Continence, & d'Obeissance, depuis la naissance de l'Eglise, on n'en fournira pas trois exemples, encore pour des causes si publiques & si graues que la necessité seule les iustifie.

Si vous prenez cet Estat pour les trois vœux solennels collectiuement, & si vous niez qu'il y ait Estat de Perfection s'il en manque vn, vous entreprenez de vous faire siffler par tous ceux qui sont tant soit peu versez en l'Escole & en l'Histoire de l'Eglise. Car 1. on vous nie qu'il y ait autre vœu declaré solennel par Decret Pontifical que celuy de Continence, fait, dit le chap. vnique *de Voto*, dans le Sacrement de l'Ordre, ou dans vn Institut Claustral approuué de l'Eglise : c'est à vous de nous monstrer la solennité des deux autres. 2. Suarez mesme que vous tenez pour *le Maistre de l'vniuers*, vous apprendra au tome 3. de la Vertu de Religion, liure 2. chap. 2. & liure 9. chap. 26. que l'Estat Cenobitique peut subsister sans le vœu de Continence, ce qu'il n'oseroit dire du Sacerdoce en païs Latin. Et de fait il y a des Ordres militaires en grand nombre, qui sont tenus pour vrais Cenobites, par les Canonistes, qui ne font vœu que de Chasteté maritale, ayans esté dispensez par le Sainct Siege de celuy de Continence, qu'ils faisoient au commencement de leurs Instituts.

Continuation du sujet commencé.

§. LXXXIII.

3. SAinct Thomas en l'art. 7. de la quest. 184. dit que le vœu de Desappropriation n'est point de l'Essence de l'Estat de Perfection, ny mesme les autres *Obseruances exterieures* de la Condition Cenobitique. Et gardez vous bien d'objecter apres S. Thomas en l'art. 11. de sa quest. 88. la Decretale *Cum ad Monasterium extr. de stat. Monac.* Où il est dit, que le Pape ne peut dispenser le M.... des vœux de Continence & de Desappropriation, car S. Thomas est desauoüé en ceste doctrine par les Thomistes mesmes, & ceste Decretale est abrogée, vn Pape ne pouuant pas lier les mains à la souueraine Auctorité, & Plenitude de puissance de ses Successeurs, & il feroit chaud en païs d'Inquisition, tel que le vostre Hermodore, d'auancer vne proposition semblable : c'est dequoy ie vous auertis de bonne heure, de peur que vos Instigateurs ne vous precipitent dans ce labyrinthe, d'où vous auez si charitablement retiré ce Cheualier Errant de vostre Comedie, que vous recueillistes tout moitte de son naufrage dans vostre souuerain petit chasteau.

Hermod. p. 3.

4. Outre que ce vœu de Desappropriation n'est ny de l'Essence du Cenobisme (tesmoin ces Ordres militaires qui en sont dispensez, comme de celuy de Continence, estans proprietaires & du reuenu de leurs Commanderies & de leurs patrimoines, quoy que vrais Cenobites) ny de l'essence de l'Estat de Perfection selon S. Thomas, il seroit encore impossible aux Prestres du Clergé qui ne sont attachez à aucune Congregation qui vouë en Commun, la Proprieté n'estant opposée qu'à la Communauté,

Digitized by Google

& n'eſtant pas meſme le Conſeil Euangelique de la Pauureté: Neantmoins dans les biens de leurs benefices ils ne ſont qu'vſufruitiers non proprietaires, ne differans des Cenobites, qu'en ce que ceux-cy ſont vſagers particuliers des biens qu'ils poſſedent en commun, & ceux-là vſufruitiers des biens dont la proprieté eſt au corps de l'Egliſe.

5. Pour le regard de l'Obeiſſance, outre qu'elle n'eſt point vn Conſeil Euangelique, comme nous auons veu, les Preſtres la font auſſi ſolennelle & moins diſpenſable que les Cenobites, & puis elle eſt tellement de la nature de toute ſocieté, qu'il n'y a point de condition dans le Chriſtianiſme qui ne la doiue de droict diuin. Comme les enfans à leurs peres, les brebis à leurs Paſteurs, les ſubjets à leurs Princes, les ſeruiteurs à leurs Maiſtres, les ſoldats à leurs Capitaines, nulle Aſſemblée ſoit œconomique, ſoit politique, ſoit Eccleſiaſtique, ne pouuant durer ſans ſubordination d'inferiorité & de ſuperiorité. Les Rois meſmes la rendent ſpirituellement au Pape, par leurs Ambaſſadeurs ordinaires ou extraordinaires, publiquement, en plein Conſiſtoire de Cardinaux, auec grand apparat & ſolennité: pour teſmoignage de leur Pieté enuers l'Egliſe & la Religion Catholique, dont ils ſont les principaux membres, les enfans, les nourriſſons, les Nourriſſiers & les Protecteurs.

Malices noires.

§. LXXXIIII.

CE que vous adiouſtez d'Armacan, de Vuitclef, & du *Directeur*, ſont des ſuggeſtions & des fauſſetez ordinaires de vos Apoſtillateurs. Quant au premier, il ne ſe trouuera point en ſa Deffenſe des Curez, que i'ay leuë autrefois, & ie croy que ma memoire ne me trompe point, qu'il prenne ſon ſujet de ceſte Doctrine de l'Eſtat de Perfection, pour ſouffler le ſchiſme entre les Cenobites & les Curez. En qualité d'Archeueſque & de Primat d'Irlande, il ne pouuoit éuiter qu'il ne prit en main la cauſe de ſes Curez & de tous les Paſteurs de ſa Primace, contre les entrepriſes que quelques Priuilegiez, abuſans de leurs iuſtes Priuileges, faiſoient deſia contre les Paſteurs Ordinaires, c'eſt ce qu'il repreſente dans ſon Liure auec autant de ſimplicité que de force. C'eſt iuger temerairement de ſes intentions, que de dire *que ſon motif eſtoit de ruiner les Mondains & de ſatisfaire à ſa Paſſion, à la faueur de ce beau Pretexte.* Quoy de l'Eſtat de Perfection, il n'en dit vn ſeul mot: comme releueriez vous ce mot, Hermodore, ſi quelqu'vn diſoit *que c'eſt le deſſein des Cenobites Mandians de ruiner les Curez à la faueur de leurs Priuileges*, dont ils abuſent. Auſſi-toſt vous diriez, calomnie, calomnie; auſſi toſt vous crieriez à l'ennemy des Priuileges, ſans reſpondre à ce deſſein qui ne ſe monſtre que trop par les effets, & ſans auiſer que c'eſt à ceux qui abuſent de la ſainteté des Priuileges, non à la iuſtice des Priuileges, que lon en veut. *Hermod. p. 237.*

Il eſt encore triplement faux que Vuitclef ait eſté diſciple d'Armacan, veu 1. que ceſtuy-cy eſt condamné comme Heretique, & l'autre eſt mort

Digitized by Google

non ſeulement Ortho doxe, mais en odeur de ſainc teté : 2. Il eſt faux qu'il ait eſté ſon diſciple en vne queſtion, que ny l'vn ny l'autre n'ont traictée, au moins qu'il apparoiſſe dans leurs eſcrits : 3. Liſez le Concile de Conſtance où ſont eſcrites tout au long les 45. Erreurs de Vuitclef qui y furent condamnées, & vous verrez s'il y a vn ſeul mot de l'Eſtat de Perfection.

Rembarées.

§. LXXXV.

MAis la fauſſeté des fauſſetez, & le faiſte de la calomnie, eſt ce que vous auancez touchant le *Directeur*, [*qui ſe vante*, dites-vous, *d'eſtre vn iour l'Autheur d'vn dangereux ſchiſme entre les Curez & les Cenobites.*] Vne froide & ſimple Negatiue peut renuoyer vne ſi hardie impoſture, dont ie ſuis bien aiſe pourtant, Hermodore, que vous ne ſoyez pas l'Inuenteur, mais l'vn des plus honteux Libelliſtes & Calomniateurs de ce ſiecle, *l'Apologiſte des Anges*, que i'ay fuſtigé en voſtre preſence en l'Eſclairciſſement *de l'Impeccabilité des Eſprits Celeſtes.* C'eſt ſur la fin de ſa Satire, où il impute fauſſement au *Directeur* ceſte menace d'Eroſtrate, auec vne ſimilitude digne de ſa ceruelle, & rapportée au langage de ſon païs : faiſant *Piauler* au lieu de *Piailler* le pouſſin de ce Schiſme pretendu dans ſa cocquille, comme s'il faiſoit *Miauler* vn chat en coque, non en poche; & cela pour venir à ce chetif Prouerbe, d'vn mauuais corbeau mauuais œuf. Mais ce funeſte hibou, qui ne hait rien tant que le iour, & n'ayme que les œuures des tenebres, n'oſeroit auoir auancé ceſte noire detraction, ſortie de ſon ceruueau comme du puits de l'abyſme, deuant la face de la Iuſtice, s'il ne vouloit danſer ſous la corde auec vn terrible meneſtrier, & ſeruir d'vn triſte ſpectacle aux aſſiſtans.

Apolog. f. 137.

Vos Souffleurs qui tiennent pour des oracles tout ce que la meſdiſance fait inuenter à leurs Suppoſts, pour greſler la reputation du *Directeur*, n'ont pas manqué de vous ſeruir de ce beau plat, qui a tout autant d'apparence que qui vous accuſeroit de vouloir introduire l'Eſtranger en France par la porte de voſtre ſouuerain Chaſtelet. Ce que ie plains eſt de vous voir, comme parle Iob, frere des Autruches, & compagnon des Dragons,] ou au moins de ceux qui en ont le fiel ſous les leures:] & que vous vous entreteniez comme hanetons pour ronger les feuilles, & comme les Renards de Sanſon pour conſumer les moiſſons des ouurages du *Directeur*, en vain neantmoins, parce que l'Innocẽce qui eſt en la ſpeciale protection de Dieu, ne craint point les milliers bandez contre elle,] & celuy qui ne veut que le bon plaiſir diuin, ſçait que les bandes coniurées ne pourront rien contre luy, qu'autant que Dieu le leur voudra permettre; & c'eſt ceſte ſainte permiſſion qu'il ayme, & qu'il adore meſme ſans la connoiſtre, reſolu de benir Dieu en tout temps,] & d'orage & de calme, & de ne reſpirer que ſa miſericorde ſoit en viuant ſoit en mourant.]

Et Ren-

Et Renuerſées ſur leurs Autheurs.

§. LXXXVI.

CEpendant il ne ſeroit rien ſi aiſé que de renuoyer ce traict à celuy meſme qui le lance. Et à quel propos ſe vanter de faire vne choſe toute faite, toute viſible, toute palpable, toute euidente, & qui regne ouuertement depuis pluſieurs ſiecles? Eſt-ce d'auiourd'huy que les Curez & les Cenobites ſont en Contention? tout le droit Canon n'eſt remply que de leurs conteſtations. Eſt-ce d'auiourd'huy qu'eſt faite la ſeparation des Iuriſdictions, des Egliſes, des Auctoritez, des Hierarchies, des Superieurs, des Pouuoirs, & s'il en faut croire Hermodore, des Religions, ceux-là n'eſtans que de la vulgaire & Commune, ceux-cy de la Religion particuliere des Parfaits?

Le *Directeur* qui ne tend qu'à reduire à l'vnion, ou pluſtoſt à l'vnité ces deux choſes, à accorder ces Paſteurs d'Abraham & de Loth, ces Ordinaires & Priuileges, qui ſouſtient qu'il n'y a ou ne doit auoir qu'vne Hierarchie, comme il n'y a qu'vne Egliſe, qu'il n'y a qu'vne Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, qu'il n'y a qu'vne Perfection qui conſiſte eſſentiellement en la Charité, qu'il n'y a qu'vn Eſtat de Perfection à acquerir, qui eſt commun à tous les Chreſtiens, & qui, au ſens meſme des Scholaſtiques, appartient au moins autant à l'Eſtat du Sacerdoce, qu'à celuy du Cenobiſme, ſera dit ſouffler le ſchiſme; & ceux qui actuellement & viſiblement font cent quartiers à part, ſeparez entr'eux, & des autres Catholiques Seculiers, Eccleſiaſtiques & Laïques, de mœurs, d'habits, de Regles, de façons de viure, d'Inſtituts, de Iuriſdiction, de Hierarchie, de Maiſons, d'Egliſes, de Superieurs, d'Auctoritez, de Pouuoirs, de Statuts, de Conſtitutions, de Pretenſions, de Religions & d'Eſtat, qui portent le glaiue au lieu de la Paix,] qui depeuplent les Parroiſſes, decreditent les Paſteurs Ordinaires, les rendent meſpriſables à leurs oüailles, tirent à eux le laict & la laine des troupeaux dont ils ne ſont pas chargez, qui mettent leur faulx dans les moiſſons d'autruy, & font vn deluge de deſordres, paſſeront pour gens d'vnion & de concorde, & ceux qui apres auoir fait l'embraſement & apporteront vn peu d'eau dans la preſſe du ſecours, faiſans les empreſſez & les dolens, ſeront tenus pour innocens & pour deſireux de l'eſteindre. Ces faſcinations qui obſcurciſſent le bien, & le vray, eſtoient de miſe en vn aage moins auiſé que le noſtre, où les enfans commencent à prendre les Rhinocerots par le nez.

Biaiſement & loüange inepte.

§. LXXXVII.

C'Eſt donc en vain, Hermodore, que vous recourez à la ruze, pour eſquiuer de reſpondre à ce paſſage du *Directeur*, qui vous tient à la

gorge,& dont vous ne vous ſçauriez defendre qu'en fuyãt & en renardant;
Hermod. p. 236. de quel front vous dit il, [*Oſez-vous arracher à la couronne des Preſtres l'Eſtat de Perfection, que les Cenobites donnent bien à leurs valets, à vn portier, à vn bon-techeur, à vn iardinier, qui coupe des choux pour le Conuent, & meſme à de ſimples Moniales.*] N'eſt-ce pas ſemer dans le parterre de l'Egliſe de ces fleurs que lon appelle le fils deuant le Pere.

Là deſſus vous preuez le flageollet, comme l'oiſeleur, pour faire venir aux appeaux les oyſillons, rauis de la muſique de vos loüanges dangereuſes: Vous appellez les Preſtres *les Anges Inferieurs de l'Egliſe, & les Eueſques les Aſtres brillans de ſon Ciel.* En voulant les honorer, vous ne ſçauriez le faire qu'auec impertinence,& contre le ſens commun. Si encore vous euſſiez appellé les Prelats les Anges Superieurs, vous vous fuſſiez rencontré auec S. Denis, qui dit qu'en la Hierarchie de l'Egliſe Militante, ils ont le meſme rang que les Seraphins en la Triomphante: mais les appellans des Aſtres, comme ſi les eſtoiles eſtoient plus excellentes & plus eſleuées que les Anges, qui en ſont s'il faut ainſi dire leur marchepied & leur paué, cela eſt inepte. Quoy voulez-vous par là que les Preſtres qui ſont vrayement des Anges du Seigneur des Armées, marchent ſur la teſte des Eueſques, comme les Anges vont au deſſus des eſtoiles? encore les Eueſques ſont-ils appellez Anges & grands Anges dans l'Apocalipſe.

Vous citez Gerſon,& perdez voſtre cauſe deuãt l'arbitre meſme que vous
p. 237. choiſiſſez. Car ce grand, ce ſainct, ce docte, ce deuot perſonnage, reiettant *le combat à la Phariſienne ſur la preſcience de l'Eſtat*, preferãt, comme de raiſon, la perfection à ſon benit Eſtat: c'eſt celuy-là meſme qui prefere l'Eſtat des Curez à celuy des Cenobites, car il les range comme les Eueſques dans l'Eſtat de Perfection à enſeigner & exercer, car eſtans Paſteurs ils ſont obligez par leur Eſtat de faire les fonctions Hierarchiques, de purger, illuminer, & perfectionner les autres. Iugez maintenant, Hermodore, s'il plaiſt à ceux qui vous font faire leurs Eſcritures, d'en paſſer par la deciſion de ce tres-ſçauant Docteur, en fait d'Eſtat de Perfection, au regard des Curez, & des Cenobites.

Mais ie crain que vous ne ſoyez de l'humeur de ceux qui ne veulent point entrer en compromis, qu'ils ne ſoient aſſeurez d'emporter ce qu'ils demandent.

Stratageme groſſier.

§. LXXXVIII.

AVſſi ne pouuant l'obtenir par iuſtice, vous taſchez d'y arriuer par ſurpriſe, amuſant les Preſtres par les loüanges de leur caractere, de leur Ordre, de leur Office, de leur Dignité plus qu'Angelique, & tandis que vous leur dites la bonne Auenture, vous leur oſtez doucement & à la ſourdine l'Eſtat de Perfection, qui eſt la belle Heleine dont eſt le debat. C'eſt ainſi que vous employez auec induſtrie ceſte grande rapſodie de

Digitized by Google

lieux communs, en la loüange du Sacerdoce, que vos Protocoles ont tirés de quelque Polianthée, alleguant quelques passages sur ce sujet, vn de S. Chrisostome, vn de S. Denis, & deux de S. Hierôme, mais temperez ou plustost rabattus par vn de Iean de Salisberi; sans aller si loin, vous n'auiez qu'à ouurir le liure nouueau de *la Royale Prestrise*, il vous en eust fourny plantureusement: apres tout, à quoy sont bons ces amusemens, prenez-vous les Prestres pour des enfans que lon diuertit par quelque jeu quand on les veut seigner, ou à qui lon oste vn escu en leur baillant vne pomme? *Hermod. p. 238. 239. 240*

Il n'y a celuy qui ne sçache que toutes les loüanges humaines, sont incapables de representer le iuste merite d'vne dignité, qui esleue en quelque sens les hommes au dessus des Anges; car quel des Anges peut faire les fonctions qu'exerce vn Prestre par son ministere? mais, apres tout, il est question de sçauoir si l'Estat d'vn Frere lay de Conuent, ou d'vne Moniale, est plus parfait & plus eminent que le sien; car dequoy sert d'orner ses pieds, & luy arracher la couronne de la teste? dequoy sert de se mettre à genoux deuant luy, de le saluër comme Roy, en luy crachant au visage, & en luy donnant des soufflets apres luy auoir bandé les yeux? dequoy sert de luy dire bon-iour Maistre, & de le baiser, alors mesme qu'on luy oste l'honneur qui luy appartient? S'il y a du schisme à mettre les Cenobites & les Prestres dans vn mesme Estat de Perfection à acquerir, & s'il n'y en a point à en exclure ceux-cy, pour laisser ceux là en possession de leur vanité, n'est-ce pas mettre la lumiere en la place des tenebres, & nommer schismatiques ceux qui vnissent, & vnissans ceux qui diuisent?

Suitte.

§. LXXXIX.

SI c'est esprit de schisme que de mettre sur le tapis la question de l'Estat de Perfection, quelle rude atteinte donnez vous à l'Ange de l'Escole, qui peut estre appellé le premier ou principal Autheur de ceste doctrine? quelle attaque à tant de doctes & de tres-Catholiques Bacheliers qui en font leurs Theses, qui la disputent sur le banc, & à tant de Docteurs qui la traittent à plein fonds dans les Escoles? que n'en disent les Cõmentateurs de S. Thomas? quoy non Suarez dans son 1. tome de la Religion? Possible n'oseriez-vous entrer dans ce Pretoire, scrupuleux Hermodore, de peur de vous souiller, & cependant vous criez au dehors, au Schisme, au Schisme, crucifiez-le, crucifiez-le, que lon perde tous ceux qui la remuët à cause que vous ne vous en sçauriez demesler bagues sauues & qu'à vostre dommage & honte: c'est ainsi que lon iette des pierres à ceux que lon suit, & qu'on ne peut attraper, & que les outrages de la passion, viennent au deffaut des raisons.

Vous estes gracieux neantmoins, de vous gratter ainsi vous-mesme deuant les gens, pour vous faire rire: il est vray que c'est à vostre cher Theodulphe que vous addressez ces parfuns de loüanges, ayant gauchy à ce coup *Ibid. p. 238.*

Digitized by Google

qui luy portoit droit au front, comme la pierre de Dauid à celuy du Geant, ſans reſpondre à ceſte queſtion de l'Eſtat de Perfection appartenant aux Preſtres, que par des eloges de la Preſtriſe, tirez de trois ou quatre paſſages, auſſi communs que l'air & l'eau, vous eſtimez la diſcretion, ſon humilité, ſa prudence, à euiter ce mauuais pas ; c'eſt ainſi que vos Agents contrefont les Martyrs, quand ils ne peuuent eſtre Perſecuteurs: & moy, Hermodore, i'appelle ceſte Prudence matoiſerie, ceſte humilité feintiſe, & ceſte diſcretion vn manteau ſpecieux pour couurir la foibleſſe d'vne cauſe deplorée. Et quand ie vous voy loüant voſtre propre artifice ſous le nom du *Docteur* de voſtre Comedie, il me ſemble que ie voy certains animaux qui s'entre-grattent au mois de May dans les prairies, & qui apres auoir mangé le chardon benit, font retentir les vallées des échos d'vne harmonie fort melodieuſe.

Du Nom de Preſtres Seculiers.

§. XC.

ET pour teſmoignage de la ſincerité & pureté de vos intentions, en ces *Preconizations de l'Excellence des Preſtres*, vous leur gardez pour le deſſert vn ragouſt exquis, en les appellant *Preſtres Seculiers*, & appuyant cet Eloge d'vne pretenduë contradiction du *Directeur*, que vous faites parler ainſi dans ſon Hermiante, [*Quand vous ſeriez Eccleſiaſtique, c'eſt à dire Diacre ou Preſtre, vous ne ſeriez pas Eccleſiaſtique Seculier, d'autant que ce mot eſt reprouué par les Doctes, & eſt odieux.* Il y a de ceſte façon dans l'original. *D'autant que ce mot de Seculier eſt abuſif, & inuenté impertinemment par le vulgaire ignorant, & reprouué par les Doctes, pour diſtinguer les Chanoines Curez & Preſtres, des Chanoines Reguliers & des Religieux ; & c'eſt vne choſe odieuſe & malſonnante d'appeller Seculiers les Eccleſiaſtiques, qui par la ſimple tonſure, & la reception du Surpelis (ainſi que porte le Pontifical) depoſent l'ignominie de l'habit ſeculier, & entrent par droit Leuitique dans les puiſſances & le ſort, c'eſt à dire dans l'heritage, & la part du Seigneur : leur vray titre eſt celuy de Clercs ; de là vient le mot de Clergé.*

Hermod. p. 240.

p. 241.

Hermiant. p. 315.

Contradiction friuole.

§. XCI.

A Cela vous oppoſez diuers endroits du Voyageur Inconnu, où il ſe ſert de la diſtinction commune de Seculiers & de Reguliers dont on vſe pour marquer la difference qui eſt entre les Preſtres du Clergé, & les Cenobites. La ſource de ceſte pretenduë contradiction, eſt la meſme où vous puiſez, quand il vous plaiſt, toutes les autres, & que lon vous a deſcouuerte tant de fois : pouuez-vous ignorer, ſi vous l'auez leuë, que

Voyage Inconnu p. 318. 329. 336. & 168.

Digitized by Google

l'hiſtoire du Voyageur Inconnu a deux Parties toutes contraires : en la 1. vn Aduocat reſpand vn peu ſa mauuaiſe humeur contre les troubles que les Cenobites apportent dans l'ancienne Hierarchie, & contre les degaſts que ces troupes de ſecours font dans les rangs, & les charges des Paſteurs, tant Dioceſains que Parroiſſiaux. En la 2. le *Directeur* meſme prend la deffenſe des Priuilegiez, & fait vne grande Apologie pour les Cenobites, où il faut bien neceſſairement, & par ceſte bienſeance que ce Maiſtre de Rethorique dit eſtre l'ame d'vn diſcours, qu'il parle le langage des Cloiſtres, & qu'il s'accommode au iargon des parties qu'il ſouſtient.

Et certes il a dit tant, & de ſi auantageuſes choſes, de ceſte Condition Cloiſtrée, au preiudice de l'Eſtat Paſtoral & Clerical, qu'il ſemble que pour punition de ce zele, accompagné de moins de iugement & de ſcience qu'il n'en fait paroiſtre en ſes autres eſcrits, le iuſte Ciel permette, que comme cet oyſeau, lon ſe ſerue de ſa plume, pour faire les Empennons des traits qu'on lance contre luy. En quoy paroiſt la mauuaiſe humeur des Cenobites qui s'aigriſſent contre ceux qui leur monſtrent charitablement & fraternellement leurs deffauts, afin qu'ils s'en corrigent, & que tout ce paſſe en bon ordre parmy eux, & ſi on les louë & eſtime prennent auantage de cela pour marcher ſur la gorge de ceux-là meſme qui les beniſſent & les eſleuent : preſqu'autant redoutables amis, qu'ennemis, & dangereux en tous les biais qu'on les vueille conſiderer, & picquans de tous les coſtez comme les marrons & les heriſſons.

C'eſt donc mal à propos, Hermodore, que vous alleguez des contradictions, tirées d'vn Liure, dont vne Partie eſt vne Antitheſe, & continuelle oppoſition à l'autre. Ie vous ay dit pluſieurs fois que ſi cet artifice a lieu, tous les eſcriuains des trois Maiſtreſſes ſciences, & de la Philoſophie ſont tous pleins de contradictions, car elles ne s'enſeignent que par l'eſcrime de la diſpute, qui ne ſe forme que d'obiections & de ſolutions.

Du mot de Seculier.

§. XCII.

MAis pour vous ouurir icy ſon vray ſentiment ſur ce ſujet, ſelon que ie l'ay appris de luy meſme ; Sachez que ce mot de Seculier a deux ſens, l'vn mauuais & outrageux, l'autre bon & honorable ; celuy-là ancien, ceſtuy-cy plus moderne. Le Poëte Lirique dit qu'il en eſt des mots comme des feuilles des arbres qui tombent en Automne, & renaiſſent au Printemps, les vns eſtans en honneur & en eſtime en leur ſaiſon, qui tombent dans le meſpris quand elle eſt paſſée, & d'autres qui ſe releuent de ce rebut & ſe remettent ſur les rangs. De là le Prouerbe, cent ans ciuiere, cent ans banniere. Ainſi le mot de Tyran qui eſt ſi odieux a eſté autrefois en grand honneur, & celuy de Roy qui fut ſi odieux aux Romains depuis la mort de Tarquin le Superbe, s'eſt releué en ſi grand reſpect, qu'il ſignifie les Oingts de Dieu, & la qualité en terre la plus proche de la Di-

uine. Il en eſt ainſi du mot de Mages, & de quantité d'autres.

Du nombre deſquels eſt celuy de Siecle & de Seculier. Car dans l'Eſcriture, ainſi que le nom de Monde, il a deux differentes ſignifications, l'vne mauuaiſe & odieuſe, l'autre ſimple & honneſte. Car comme le Monde ſignifie la machine de l'Vniuers, & la Societé des hommes, Dieu l'ayme en ce ſens, puiſqu'il a fait l'vn & l'autre, & qu'il ne hait rien de ce qu'il a fait.] Dieu a tant aymé le Monde, eſt-il eſcrit, qu'il a donné ſon Fils vnique pour le racheter] & pour le ſauuer,] il veut que tous ſoient ſauuez,] il eſt l'Agneau de Dieu qui oſte les pechez du monde.] Auſſi le Siecle ſignifie la ſuitte des Aages & le Siecle des Siecles, c'eſt à dire le Paradis & l'Eternité, en ce ſens Dieu Eternel eſt appellé Roy des Siecles immortel & inuiſible,] & benediction luy eſt donnée au Siecle des Siecles.]

Suitte.

§. XCIII.

MAis il y a vne autre ſignification de Monde & de Siecle, qui eſt priſe en mauuaiſe part, quand elle ſignifie la compagnie des Meſchans & des Peruers. Et c'eſt en ce ſens que le Monde n'a point cognu Ieſus-Chriſt,] qu'il n'a point prié pour le Monde,] qu'il a deffendu d'aymer le Monde,] qu'il a dit que ſon Royaume n'eſtoit pas de ce Monde,] parce qu'il ne regne point parmy les Meſchans, qu'il appelle le Monde tout confit en malignité,] qu'il declare que l'amitié du Monde eſt ennemy de Dieu,] qu'il appelle Sathan Prince du Monde.] Le meſme en eſt du mot de Siecle qui eſt appellé Malin,] le Diable Roy du Siecle,] & l'Impieté & les deſirs Seculiers] ſont ioints enſemble. Et il eſt deffendu à ceux qui ſont conſacrez à Dieu de s'embarraſſer dans les negotiations ſeculieres,] c'eſt à dire Mondaines & prophanes: & S. Paul veut que lon faſſe choix de quelques perſonnes peu conſiderables pour decider entre les Chreſtiens des contentions qui naiſtroient ſur des affaires ſeculieres:] & il appelle le Tabernacle ou Sanctuaire de l'ancienne Loy Seculier,] c'eſt à dire Mondain, comme traduit noſtre verſion Françoiſe.

En la premiere ſignification il n'y a point de doute que le nom d'Eccleſiaſtique ou de Preſtre Seculier eſt honneſte, ſignifiant vn homme du Clergé qui meine dans le Siecle vne vie Ciuile, & Commune, telle que l'Eſcriture nous apprend que N. S. & les Apoſtres l'ont menée: pour y eſtre le ſel de la terre, & la lumiere du monde,] miſe ſur le chandelier, non ſous le boiſſeau.] Telle eſt la vie du ſouuerain Pontife, des Cardinaux, Eueſques, Chanoines, Curez, Preſtres, & autres Eccleſiaſtiques du Clergé, qui ne ſont point Cloiſtrez, & qui ſont de l'ancienne Hierarchie.

Digitized by Google

Section.

§. XCIIII.

MAis qui par ce mot de Seculier, auec vn ton Pharizaïque, entendroit des Mondains, ou des gens du Siecle, au ſens malin que nous auons dit, offenſeroit ſans doute les Oingts du Seigneur, & exerceroit malignité en ſes Prophetes,] car ils ne ſont ny Seculiers ny Mondains en ceſte façon, c'eſt à dire de la Societé des Peruers, dans la voie des Meſchãs, dans le banc de peſtilence, ny dans le *Conuent des Malings*. C'eſt ce que remarque le *Directeur*, qu'en donnant la tonſure & le ſurpelis à vn Clerc, l'Eueſque dit qu'il luy oſte l'ignomie de l'habit Seculier pour le reueſtir d'vn homme nouueau qui ſoit ſelon Dieu. Et auſſi quand l'Eueſque tient les Ordres Sacrez & fait des Souſdiacres, en leur propoſant le Celibat & la Continence qu'ils doiuent garder, il leur dit, que de là en auant ils ne pourront plus paſſer aux deſirs Seculiers.

Il y a vn certain accent, qui, ſans changer les mots, varie tout à fait leur ſignification: quelqu'vn voulant offenſer vne femme de bien luy dit d'vn ton mocqueur, Ho! la bonne femme: appellé deuant le Iuge comme vn iniurieux, il ſe deffendoit par ſes mots qui ſont bons, mais ſon accent fut condamné en reparation. Ainſi quand on dit qu'vne telle femme a bonne teſte, ou que c'eſt vne bonne piece, c'eſt à dire qu'elle eſt mauuaiſe: & en ce ſens vn bon compagnon, c'eſt à dire vn vicieux & vn deſbauché: quand quelqu'vn en ſtile Phariſaïque, & d'autant plus malicieux qu'il paroiſt plus ſimple, appelle auec vn certain mouuement de teſte, & inflexion de voix vn Preſtre Seculier, il eſt aiſé à diſcerner, à qui a le ſens bon, de quele ſource cela procede, & de quel biais il doit eſtre pris.

Des Noms de M.... & de Conuent.

§. XCV.

LE meſme doit eſtre dit de ce nom de M.... & encore de celuy de Conuent. Car eſtant le vray & ancien nom des Cenobites, il a eu ſelon ſes temps des ſignifications non ſeulement differentes, mais contraires. Du temps de S. Denis, qui eſt le plus ancien Autheur où ce nom ſe trouue, il eſtoit donné à ceux qui ne vacquans qu'à l'Vn Neceſſaire de la tres-bonne part de Marie,] c'eſt à dire à la Contemplation, ſe ſeparoient, dit ce grand Sainct l'Apoſtre de noſtre France, de la multiplicité & diuiſibilité des creatures, pour ne vacquer qu'à l'Vnité diuine.

Vie Contemplatiue toute interieure, & qui ſe peut mener dans le milieu du ſiecle, comme l'Alcyon qui fait ſon nid ſur les flots de la mer, & qui en ce temps eſtoit ſemblable à celle que meinent ceux qui ſont dans le monde

profeſſion de Continence & d'vne deuotion ſpeciale, ſans s'embarquer dans les charges publiques, & dans le tracas du meſnage : & tels eſtoient les M..... & Moniales du temps de S. Denis, comme nous pouuons apprendre de l'Hiſtoire de l'Egliſe.

Depuis, ſoit par la crainte des perſecutions, ſoit par l'amour d'vne vie plus retirée, abſtraitte & ſolitaire, pluſieurs ſe retirerent dans les Deſerts, & le Nom de M.... leur demeura tant à cauſe de leur vie deuote & Contemplatiue, que veuë la vie ſolitaire qu'ils menoient : quelques-vns tirans ce mot de *Monos*, qui veut dire ſeul, & *Achos* viuant, comme qui diroit viuant comme vn paſſereau ſolitaire, vn hibou dans ſa cauerne, & vn Pelican de la Solitude,] comme Dauid diſoit de ſoy-meſme lors qu'il s'éloignoit, en fuyant le tumulte, dans les lieux eſcartez du bruit.

D'autres tirent ſon Ethimologie de *Monos* & *Euchi*, comme qui diroit priant ſeul, ſelon que N. S. enſeigne au 6. de S. Mathieu de s'enfermer en quelque lieu ſecret pour y prier à cachetes le Dieu caché. D'autres de l'vnimité de vie, & de l'vnité de cœur & d'ame, qui ſe trouue dans les ſocietez bien reglées. C'eſt ainſi que S. Auguſtin le prend en ſes Enarrations ſur le Pſeaume 123.

Suitte.

§. XCVI.

MAis le chap. *Placuit* §. *Agnoſcat* 16. *q.* 1. fournit bien vne plus eſtrange Ethimologie tirée de *Monos*, qui veut dire ſeul, & *Achos* qui ſignifie triſte : à quoy il ſemble que S. Hierôme ait eu eſgard quand il a dit eſcriuant à Ripaire & à Didier ce qui eſt rapporté au chap. *Monachus*, en la meſme cauſe & queſtion dans le Decret, que l'office du M.... eſt de pleurer, non d'enſeigner, & de verſer des larmes pour ſes pechez & pour ceux d'autruy. Qu'il demeure donc dans ſa triſteſſe, dit le chap. *Placuit*, & qu'il vacque ainſi à ſa charge.]

Or comme la triſteſſe n'a qu'vn bon effect, rapporté par S. Paul, qui eſt d'acheminer à la Penitence,] elle en a pluſieurs mauuais, remarquez par le B. Autheur de Philothée au chap. 12. de la 4. partie de ſon Introduction à la vie Deuote, voicy ſes mots. *Elle a*, dit-il, *ſix mauuaiſes qualitez, à ſçauoir, angoiſſe, pareſſe, indignation, ialouſie, enuie, & impatience, qui a fait dire au Sage*, La triſteſſe en tuë beaucoup, & n'y a point de profit en icelle, *parce que pour deux bons ruiſſeaux, qui prouiennent de la ſource de triſteſſe, il y en a ſix qui ſont bien mauuais. L'ennemy ſe ſert de la triſteſſe, pour exercer ſes tentations à l'endroit des bons; car comme il taſche de faire reſiouir les mauuais en leur peché, auſſi taſche-il d'attriſter les bons en leurs bonnes œuures : & comme il ne peut procurer le mal, qu'en le faiſant trouuer agreable; auſſi ne peut-il deſtourner du bien, qu'en le faiſant trouuer deſagreable. Le malin ſe plaiſt en la triſteſſe & melancholie, parce qu'il eſt triſte & melancholique, & le ſera eternellement, donc il voudroit que chacun fuſt comme luy. La mauuaiſe triſteſſe trouble l'ame, la met en inquietude, donne des craintes deſreglées, deſgouſte de l'oraiſon, aſſoupit & accable le cerueau, priue*

l'ame

Digitized by Google

l'ame de conſeil, de reſolution, de iugement, & de courage, & abbat les forces: bref elle eſt comme vn dur hyuer, qui fauche toute la beauté de la terre, & engourdit tous les animaux, car elle oſte toute ſuauité de l'ame, & la rend preſque percluſe & impuiſſante en toutes ſes facultez.

Les faſcheux effects de ceſte miſerable paſſion ſont cauſe que ce mot de Triſte a chez les Autheurs de la meilleure marque des ſignifications odieuſes. Le Poëte Heroïque des Romains appelle le loup triſte, c'eſt à dire meſchant aux brebis, *Triſte lupus ſtabulis.* L'Ingenieux donne le meſme Epithete à cet animal, & encore à l'ours, *Et lupus & triſtes inſtant morientibus vrſi.* Le Lirique en ces Satires appelle de ce nom, la troupe des Philoſophes, qui cachoient leurs vices ſous vn maſque de vertu, *Habet triſtis quoque turba ſalaces.* Et en vn autre lieu il blaſme la triſte arrogance d'vn viſage refrogné & melancholique, *Triſtemque vultus tetrici arrogantiam.* N. S. en l'Euangile donne ceſte Epithete aux Hyppocrites. Ceux qui entendent le bon Toſcan ſçauent que veut dire le mot de *Triſto.*

Continuation.

§. XCVII.

NE ſeroit-ce point de ces odieuſes ſignifications que le nom de M.... qui a eu auſſi bien que les autres ſes coiſes & ſes periodes d'exaltation & de raualement, ſeroit deuenu en nos iours ſi infame, ſi ignominieux, ſi honteux, & ſi vergoigneux, qu'il eſt tenu pour vne iniure, pour vn affront, pour vn outrage, & eſt deteſté par ceux-là meſme qui ne peuuent nier de l'eſtre, s'ils ne veulent renoncer à tous les Canons de l'Egliſe, à tous les Anciens Peres, & à leurs propres Regles, qui les appellent ainſi. Iuſques-là que le Scribe general de tous les Phariſiens dans ſon triomphãt ouurage des *Heureux Succez* l'appelle *Contemptible*, meſpriſable, rebuté, deſcrié, à peine qu'il ne die execrable, deteſtable, & qu'il ne s'eſcrie auec Dauid, Seigneur, oſtez de moy cet opprobre, & ce meſpris.]

Quand au flux & reflux de la reputation, & de la diffamation de ce nom là, ne vous imaginez pas que ce ſoit d'auiourd'huy qu'il eſt en horreur, car du temps meſme de S. Hierôme, qui viuoit dans le 4. ſiecle, il a eſté en ignominie, ſelon le rapport du bon Platus (Autheur par dela toute exceception à vos parties, gentil Hermodore) c'eſt au 22. chap. de ſon 2. liu. où il dit, *Que pour lors ce nom eſtoit eſtimé* IGNOMINIEVX, *& tenu pour* VIL ET ABIECT *parmy le peuple.* Et cite S. Hierôme aux Epiſtres 16. & 17.

Depuis il eſt croyable qu'il reuint en honneur, car S. Baſile, S. Benoiſt, & les autres Legiſlateurs Cenobitiques ne s'en fuſſent pas ſeruis dans leurs Regles. Mais en fin il eſt retombé dans ſa premiere ignominie, iuſques à ce point qu'appeller vn vray M.... de ſon nom, c'eſt bien pis que de dire à ſon frere *Raca*, ny le mot qui ſuit en l'Euangile, car vn de ces iours vous verrez que l'on intentera procez en reparation d'honneur, quand on aura appellé vn venerable Frere du nom deſcrié, odieux, honteux, *Ignominieux* dit Platus, & *Contemptible* dit l'Heureux Succedant: il

pouuoit adiouſter au meſme ſtile latiniſé, le mot de *deſpicable*, car meſpriſable eſt vn François trop commun.

Pourſuitte.

§. XCVIII.

ON peut quaſi dire le meſme du mot de *Conuent*, car & dans l'Eſcriture & dans les Autheurs, il eſt pris en bonne & mauuaiſe part. Protegez moy Seigneur du *Conuent* des Malings,] & encore ie ne ramaſſeray point de *Conuenticules*.] Et Salomon au 10. de l'Eccleſiaſtique, Dieu a deſhonoré, c'eſt à dire rendu infame *le Conuent* des Meſchans, & les a deſtruits & exterminez.] Ce que fit Pie V. de ceux des Humiliez, & Clement V. de ceux des Templiers.

En d'autres lieux il eſt prix en bonne part, comme quand S. Iacques dit ſi quelque homme de bien entre en voſtre *Conuent*,] c'eſt à dire aborde en voſtre compagnie, & l'aſſemblée generale des Iſraëlites au Liure des Machabées eſt appellée *Conuent*, comme qui diroit la conuocation des Eſtats. Et pour monſtrer que l'vſage eſt le maiſtre en ces matieres pluſtoſt que la raiſon, le nom de Monaſtere n'eſt pas ſi deſerié ny ſi honteux que celuy de M.... & au contraire celuy de *Conuent* eſt beaucoup plus odieux que celuy de *Conuentuel* ou de *Cloiſtrier*. Car chacun ſçait ce que veut dire ce mot infame de *Lampe de Conuent*.

Reſultat.

§. XCIX.

CEs mots donc de Seculier & de M.... ſont des Medailles à deux reuers, des vaiſſeaux à deux anſes, des amphiſbenes, des teſtes de Ianus, & ſemblables à ceſte ſtatuë de la Diane de Chio, qui eſtoit riante d'vn coſté, & triſte & rechignée de l'autre: ils ont l'vn, & l'autre, vne bonne, & vne mauuaiſe ſignification: deſſorte que lon peut croiſer les bras ſur l'vn & ſur l'autre, comme Iacob ſur Ephraïm & Manaſſé, & tantoſt les prendre de la droitte, tantoſt de la gauche.

Quand donc les bons Cenobites, ſoit en Chaire, en diſcours publics, ou particuliers, nomment les Eccleſiaſtiques du Clergé non Cloiſtrez, du nom de Preſtres Seculiers, ſi c'eſt à la bonne foy, & du biais honorable, il ſera bon de les appeller des Preſtres M..... en ſemblable ſignification honorable: mais quand ils changeront de regiſtre, on pourra auſſi changer de ton, & reſpondre ſelon le conſeil du Sage, au fol ſelon ſa folie, de peur qu'il ne s'eſtime Sage, & le nommer vn vray M.... au ſens du Temps qui court, non point pour retribuer mal pour mal, mais pour imiter les Chirurgiens qui bleſſent pour guerir, & la Licorne qui porte la gueriſon

Digitized by Google

dans la plaie qu'elle fait. Car il y a vne confuſion ſalutaire qui rend ſages ceux qui s'eſcartent de leur deuoir.

Des mots de Regulier & Regularité.

§. C.

MAis ne vaudroit-il pas mieux, dira-t'on, les appeller Preſtres Reguliers, pour les diſtinguer des Seculiers, comme fait le ſainct Concile de Trente en tant de lieux, comme entr'autres en la Seſſion 14. au chap. 4. de la Reformation : en la 23. chap. 15. en la 24. chap. 1. 4. 18. C'eſt là vn langage du Temps dont le Concile s'eſt ſeruy, & vn terme que lon ne lit point dans les Peres ny dans les anciens Conciles. Non que l'Egliſe, qui peut faire des dogmes en la foy, ne puiſſe auſſi former des termes nouueaux pour les exprimer, comme ceux de Conſubſtantiabilité, de Tranſubſtantiation, d'Hyppoſtaſe, de Purgatoire, & tant d'autres. Et il eſt ſans doute que l'Egliſe en ces lieux là a pris le mot de Seculier en ce bon ſens que nous auons dit icy-deſſus, car elle eſt la Colombe ſans fiel, qui n'a que le laict & le miel ſur la langue.

Et pour celuy de Regulier, il eſt beſoin d'vne diſtinction pour entendre le ſens auquel le prend l'Egliſe. Que lon liſe le Traitté de la Regularité ou Irregularité dans tous les Sommiſtes ou Caſuiſtes, & lon verra ſi le titre de Reguliers ou de Regularité peut eſtre en aucune maniere appliqué aux Cenobites, qui, comme Cenobites, ſont purement laïques. Quand quelqu'vn de l'Eſtat Laïque veut paſſer à l'Eccleſiaſtique il ne le peut s'il eſt Irregulier. Or il eſt tel ou par Deffaut ou par Delict : l'Irregularité du Deffaut prouient ou de naiſſance, ou d'origine, ou de manquement de liberté, ou d'aage, ou de bonne renommée, ou de quelque mutilation de corps, ou deffectuoſité de l'eſprit, ou deffaut de Sacrement. Celle du Delict prouient de quelque crime, comme Homicide, ou autres ſemblables. Et nul ne peut eſtre admis au Sacrement de l'Ordre s'il ne ſe purge de ces Irregularitez, & lors qu'il y eſt receu, il eſt vrayement & effectiuement Regulier. De ſorte que le nom de Regulier n'appartient priuitiuement & principalement qu'aux Prelats & Preſtres, & encore aux Preſtres Cenobites, non en qualité de Cenobites, mais de Preſtres.

Et pour vne demonſtration euidente de ceſte verité, c'eſt que les Freres Laïcs ou Seruans qui ſont dans les Cloiſtres, y peuuent eſtre receus auec toutes les Irregularitez qui empeſchent la promotion au Sacrement de l'Ordre, & meſme tous les Cenobites pourroient violer tous leurs vœux, & toutes leurs Regles Cenobitiques, ſans tomber dans l'Irregularité Eccleſiaſtique, dont nous parlons. Le 43. Canon du Concile general tenu à Conſtantinople appellé *in Trullo*, à cauſe que les Peres s'aſſembloient dans ceſte partie du Palais Imperial que lon appelloit ainſi, veut que nul crime ne puiſſe faire refuſer l'entrée au Monaſtere à ceux qui s'y veulent ranger, pour y faire penitence.

Si lon dit, qu'ils peuuent eſtre appellez Reguliers par excellence, cela

Digitized by Google

n'eſt pas raiſonnable, d'autant que ce ſeroit preferer la Regle de S. Benoiſt ou quelque autre particuliere, à celle de l'Egliſe, bien que celle-là ne ſoit appuyée que ſur celle-cy, & vn Frere Laïc ou Seruant, & vne Moniale ſeroit, à ce conte, plus excellemment Reguliere qu'vn Preſtre; Erreur qu'il ne faut que propoſer, pour l'expoſer au rebut.

On repartira qu'vn Preſtre Cenobite eſt doublement Regulier, & de la Regle de l'Egliſe, comme Preſtre, & de la Regle de ſon Ordre: & on repliquera qu'vne moindre lumiere doit ceder à la plus grande, & qu'vn Duc qui aura des Marquiſats, Comtez, Baronnies, ne prendra pas ſon titre de la moindre, mais de la plus haute de ces qualitez. Et ainſi qu'vn Cenobite ſera Regulier plus eminemment en qualité de Preſtre, qu'en celle de Conuentuel: veu meſme qu'il peut tomber en Irregularité faillant contre la premiere, & non contre la ſeconde Regle.

Section.

§. CI.

COutre ceſte maniere de les appeller, qui ſe rend auſſi commune, par vn vſage impropre, que celle de Religieux, peuuent eſtre amenées les meſmes raiſons que nous auons auancées, pour monſtrer qu'il n'y a qu'vne vraie & principale Regularité, comme il n'y a qu'vne ſeule vraie Religion en l'Egliſe Catholique, & n'y a celuy qui ne tienne pour vne pure battologie ceſte maniere d'appeller Chanoines Reguliers, c'eſt à dire Chanoines Chanoines, ou Reguliers Reguliers certains Cenobites qui viuent ſous la Regle de S. Auguſtin en qualité de Chanoines, viuans dans le Cloiſtre & en Communauté. De ceſte façon il faudroit appeller les Conuentuels Reguliers Reguliers, entendant par le premier la Regle Eccleſiaſtique ſous laquelle ils ſont rangez comme Preſtres; & par le ſecond la Regle Cenobitique ſous laquelle ils auroient fait profeſſion Clauſtrale.

Comme donc, direz-vous, les faudroit-il appeller? vrayement les M..... ne manquent pas de varietez de noms, non plus que de diuerſitez d'habits & d'Inſtituts: en ſorte que lon peut dire d'eux, ce que ce Poëte ſur vn autre ſuiet, Ils n'ont pas moins de noms, que d'arts pour viure & nuire.] Le *Directeur* en ſes Reflections ſur l'ouurage des M..... part. 2. ſect. 1. en rapporte pluſieurs, & ne manque pas de dire ſon ſentiment ſur ce mot de Regulier. Les plus en vſage ſont celuy de M..... par tout, de Cloiſtriers en la Germanie ſuperieure & inferieure, de Freres en Italie, & en Eſpagne de Conuentuels; chez les Autheurs. Que ſi on vouloit apporter quelque difference entre les Eccleſiaſtiques du Clergé, qui ſont en qualité de Preſtres ſont les vrais Reguliers par Eminence, & viuans ſelon le Canon, c'eſt à dire la Regle de l'Egliſe, on pourroit donner aux Cloiſtriers & Cenobites celuy de *Regulieſtes*, comme viuans ſous vne Regle particuliere approuuée par l'Egliſe. Et outre que ce nom les diſtingueroit mieux des

Digitized by Google

vrais Reguliers les Preſtres du Clergé, ſans appeller ceux-cy du mot ambigu de *Seculiers*, il ne peut eſtre trouué mauuais, ſi on ne condamne en meſme temps ceux-cy, qui ſont ſi bien receus & ſi honorables, de *Sommiſtes, Caſuiſtes, Canoniſtes, Legiſtes, Thomiſtes, Scotiſtes, Chronologiſtes, Annaliſtes, Puriſtes*, & leurs ſemblables.

Continuation.

§. CII.

CAr de ſe ſeruir d'vne Negatiue pour faire la Diſtinction des Reguliers & non Reguliers, la Regle ſeroit fauſſe d'vn coſté & touſiours douteuſe, (auſſi le Concile ſe ſert pluſtoſt du mot de Seculier pris en ſa façon honorable & ciuile, que de celuy de Non Reguliers,) comme fait le nouueau Parangon de l'Eloquence Françoiſe l'Eſcriuain tres-poly des *Heureux Succez*, qui appelle les Freres Laïcs, Conuers, Seruans, Boutechœurs, Oblats, Rendus, Donnez, Coadjuteurs, (car ils ont auſſi leurs Denominations fort abondantes & leurs titres copieux:) il les appelle, diſ-je, *des Freres Non Cleres*. Ce qui conuient à tous les Seculiers mariez ou non, qui ne ſont point dans le Sacrement de l'Ordre, car on ne peut nier qu'ils ne ſoient *Non Cleres*, & qu'ils ne ſoient *Freres* ſelon l'ancienne appellation des Chreſtiens, qui ſe nommoient tous freres.

Ceſte façon donc de parler appellant les Preſtres Seculiers non Reguliers eſt fauſſe, puiſqu'ils ſont dans la vraie, originelle, eſſentielle, & primitiue Regularité: & plus fauſſe ſi par ceſte Negatiue on entend qu'ils ſoient Irreguliers, outre qu'à la fauſſeté on adiouſteroit vne iniure & vne impoſture. Et touſiours eſt-elle douteuſe, car quand on appelle vn Preſtre non Regulier, cela peut laiſſer vne ſiniſtre impreſſion en l'eſprit qu'il ſoit Irregulier, & de là tirer ſa perſonne, ſa qualité & ſon miniſtere dans le meſpris, dequoy les ouuriers d'Iniquité ſont des artiſans admirables.

Le nom de *Reguliſtes*, laiſſant celuy de *Reguliers* à ceux à qui de droit commun il appartient, & à qui il ne peut eſtre oſté ſans renuerſer tout le droict Canonique & toute la diſcipline de l'Egliſe, effaceroit toutes ces fauſſetez, ces doutes, & ces amphibologies, car les vrais Reguliers ſeroient reconnus pour tels, & les Reguliſtes pour ce qu'ils ſont.

Le meſme ſe peut dire du terme de *Religieux*, qui ne peut, comme nous auons fait voir en l'Eſclairciſſement qui traicte de ce Nom, eſtre oſté ſans injuſtice, & meſme ſans impieté, à tous les Chreſtiens qui viuent dans la Religion Catholique, ny eſtre donné par Eminence aux Cenobites, ſi lon ne veut par vne plus horrible Antonomaſie, preferer les Ordres & les Regles Cenobitiques à la Religion Catholique, & à l'Euangile.

Laiſſons donc aux Preſtres Cenobites la qualité de Reguliers comme Preſtres, & celle de Reguliſtes comme Conuentuels, & auſſi le titre

de *Religieux*, comme eſtant de la Religion Catholique, ainſi que les autres fideles, on les pourroit encore appeller, non pas *Religionnaires*, car c'eſt vn mot que l'vſage a baillé à ceux de *la Religion pretenduë reformée*, qui ſont autrement appellez *Huguenots* en France, mais *Religionniſtes*, comme Reliez, ou Ralliez, ou Releguez ſous diuerſes Regles, de ceſte haute Religion non vulgaire, non Commune, mais Particuliere des Parfaits, où eſt attaché ce nid de la pie, que lon appelle le ſublime Eſtat de Perfection, conſiſtant eſſentiellement, fermement, immobillement & collectiuement aux trois vœux, dont il y en a vn declaré ſolennel, en attendant que les deux autres ſoient qualifiez, par Decret, de la meſme ſorte.

Puiſſance de l'vſage.

§. CIII.

Hermod. p. 241.

VOus dites, Hermodore, que l'vſage n'eſt pas tel, & on vous reſpondra que ſi vous appellez à ce tribunal, vous empirez de beaucoup la cauſe de vos parties: Ioint que vous prenez là vn Iuge dont la commune erreur eſtablit vn droict: mais quel droict, & quel Iuge, tel que l'eſtimoit cet Orateur ancien, qui penſoit en ſa harangue auoir fait quelque faute, parce que le peuple, maiſtre de l'vſage, luy applaudiſſoit.

Les Brunoniens ſont appellez en certains lieux, par le vulgaire, d'vn nom qui oſte la quatriéme lettre, de celuy dont on les appelle communément: en verité leur conſeilleriez vous de ſe tenir à cet vſage? Combien de noms, non ſeulement impropres, mais encor ridicules, le ſimple peuple a t'il donnez à des ſaint Inſtituts? Celuy de Liez de Cordes n'a iamais plû à cet Ordre des Mineurs, qui s'eſt reſerué le nom d'Obſeruance, & plaiſe à Dieu qu'il en ait encore l'effect. Et ſi vn iour la bonne odeur qui ſort de deſſous le plus eminent de tous les Capuchons venoit à diminuer de ſon exhalaiſon, & exaltation, penſez vous que leur nom Antonomaſtique, ne leur fuſt pas auſſi deſagreable que celuy de Liez de cordes. Les noms de Iacopins, & de Dominicquains n'ont iamais agrée aux freres Preſcheurs, ny celuy de Mathurins aux Trinitaires, appellez Rocquets à Paris, ou ailleurs, ceux que lon appelle ainſi à Toloſe, ils s'en offenſeront. Celuy de Soccolans ne plaiſt pas à ceux à qui on le donne. Moins ceux de Camiſots, de Becquins, d'Enfumez, & de Sommaſques, à ceux que le Commun appelle ainſi.

L'Egliſe meſme, direz-vous, nomme Seculiers les Preſtres du Clergé au dernier Concile Oecumenique. I'y ly bien ces mots de Seculiers & Reguliers, mais celuy de Non Reguliers, qui eſt le meſme qu'Irreguliers, c'eſt ce que ie n'y rencontre point, non plus que celuy de Non Religieux, c'eſt à dire nettement, Irreligieux, pour ſignifier tous les Catholiques, tant du Clergé, que Laïcques qui ne ſont point cloiſtrez. Et puis qui ne ſçait qu'en faict de proprieté de langage, non plus que de la congruité, l'Egliſe n'en fait ny grande miſe, ny grande recepte. A voſtre auis *de poſſ*

Digitized by

foetantes accepit eum. Eſt-ce vn vſage excellent, & encore *eius qui loquitur in me Chriſtus.* S. Hierôme euſt il eſté diſcipliné pour de ſemblables frazes trop Ciceroniennes.

Vous imaginez-vous que l'Egliſe au dernier Concile appellant les Cenobites Reguliers, ait oſté ce nom aux Preſtres du Clergé, & les ait tous mis dans l'Irregularité, auſſi quand le Sainct Siege, diſpenſe de ſon Cenobiſme quelque Monaſtere, pour en faire vne Egliſe Collegiale, & vn Chapitre de Chanoines du Clergé, il ne dit pas que de Reguliers il les fait non Reguliers ou Irreguliers, mais Seculiers, c'eſt à dire que de l'Eſtat d'Eſclauage & de Seruitude, & comme diſent les Peres, *d'Eſcolage, d'Apprentiſſage, & de Sujettion*, tel qu'eſt l'Eſtat des M..... il les affranchit & met en eſtat de liberté Eccleſiaſtique & Clericale, ſemblable à celuy des Eueſques, des Curez, des Preſtres, & autres Eccleſiaſtiques du Clergé, qui ſont les enfans de la libre, non de la ſeruante.

Des Communautez Seculariſéer.

§. CIIII.

BOn Dieu! quels rauiſſemens quand ce bon-heur arriue à quelques Communautez, & quels tranſports de ioye quand ce joug eſt oſté de deſſus leurs teſtes?] Combien haut font-elles retentir les Pſeaumes *In conuertendo Dominus*, & *In exitu Iſraël*, pour rendre graces au Dieu du Ciel de les auoir tirées de la maiſon d'eſclauage par la grace de ſon Vicaire en terre le ſouuerain Pontife? En quelles lettres d'or marquent-ils dans leurs Ephemerides, ces heureux temps, ce iour heureux? que de vœux, & de prieres pour le ſouuerain Pontife, qui les a mis hors de page & de captiuité? Vne chiorme deliurée de la chaiſne ne fait point retentir les riuages ſous de plus allaigres acclamations: les Moiſſonneurs, ny les ſoldats qui partagent les deſpouilles apres vne victoire, ne demeinent point plus de ioye. Parlez leur vn peu de rentrer dans le Reguliſme, & de Seculiers de ſe faire Reguliſtes. I'en ay cognu de ceſte ſorte de nouuellement Seculariſez, ſi contens & ſi ſatisfaits d'auoir poſé le froc qu'ils en paſſoient en des excez d'eſprit qui ne ſont pas croyables. Vous euſſiez dit qu'ils fuſſent de retour du Thabor, & qu'ils euſſent vn rayon de la Transfiguration: ils chantoient auec Dauid, les liens ſont rompus, nous voila deliurez.]

Entr'autres i'en ay veu, à cauſe que leur Regle les aſſuietiſſoit, à ce que lon appelle en termes Reguliſtes, le *Miſerere*, ou en François, *la Diſcipline Reguliere*, qui eſtoient auſſi ſatisfaits de leurs perſonnes, que ces ieunes eſcoliers qui ſortent du fonds d'vn College, où ils ont eſté enfermez & diſciplinez quelques années, pour aller aux Vniuerſitez, & qui prennent la clef de leurs chauſſes pour paſſer des petites Eſcoles aux grandes, où ils ne ſont plus ſujets à la honte de ce dernier ſupplice des enfans.

Des Miſſionnaires, & de leur Apoſtolique procedé.

§. CV.

VN Eſchantillon de ces tranſports d'allegreſſe, ſe fait tous les iours voir dans Paris, & dans les meilleures villes de France, d'où lon tire pluſieurs nouueaux Apoſtres, du milieu des Conuens, pour aller conuertir l'Angleterre & la Hollande. Vous les verrez quelques mois auparauant ces hautes entrepriſes, où lon ne parle que de martyres, faire leurs preparatifs, & dreſſer leurs equipages à l'Apoſtolique d'vne eſtrange façon. Ne portez, dit N. S. à ſes Diſciples, ny beſace, ny ſac, ny malette, ny bourſe, ny baſton, ny ſouliers, ny chemiſes, ne ſaluez perſonne en chemin.

Pour le premier poinct il eſt fort exactement obſerué, car la premiere choſe à quoy lon renonce c'eſt à la bezace, car cela ne conuient pas à l'Eſtat de Perfection que vous allez voir. On ne prend ny ſachet, ny malette, ny fauconniere, mais de bonnes valiſes, de bonnes malles, de bons coffres remplis de toutes ſortes d'habits, de linges, & d'autres commoditez: quant à la bourſe c'eſt la premiere piece neceſſaire pour la miſſion Apoſtolique, ſans conſiderer ſi la Regle le permet, ſi le vœu de Deſappropriation le ſouffre, car la neceſſité eſt au deſſus de toutes ces loix, qui ne ſont que de droit humain & poſitif. Ie le croy bien, ils vont parmy des Heretiques qui ne ſçauent que c'eſt que de Mandians par Eſtat, qui ſont ennemis des larmes, & qui ne ſçauent que c'eſt que de faire l'aumoſne, parce qu'ils ne la tiennẽt pas pour œuure meritoire: dites vous, allez en Albion & parmy les Batanes, & voyez ſi à proportion de l'eſtẽduë de ces païs-là il y a la centiéme partie autant de pauures mandians (ie parle des ſeculiers) qu'il y en a en Italie, en France, en Eſpagne: la raiſon eſt en la Police, parce que les enfans du ſiecle, & des tenebres de l'erreur ſont plus prudens en leur generation que ceux de lumiere, & chaſtient ſeulement par les loix politiques tous les truans, & faineans qui pouuans gaigner leur vie de leur trauail, ayment mieux gueuſer ſans rien faire. Genre d'hommes, dit Tacite à vn autre ſujet, né pour la ruine du public, & qui ne fut iamais aſſez rigoureuſement puny.

Sur le ſubjet precedent.

§. CVI.

AV demeurant, quand N. S. enuoyoit les Apoſtres ſans malette & ſans bourſe, eſtoit-ce dans vn Monde tout conuerty à la Foy, ne les enuoyoit-il pas comme il dit luy-meſme, ainſi que des Agneaux parmy des loups.] Ce n'eſtoit pas ſeulement parmy des Heretiques, mais parmy des Infidelles, des Barbares, des Sauuages, des Idolatres, des Payens, & meſmes

Digitized by Google

meſmes des Iuifs auſſi difficiles à conuertir que tout cela. Cependant noſtre Seigneur ne leur conſeille point de faire amas d'argent comme font les Apoſtoliques de nos iours. Quant à aller ſans bâſton c'eſt ce qu'ils font ; mais au lieu de cela, les eſpees dorees & argentees, cizelees & burinees auec l'argent haché ſur le fer, pendantes à des baudriers de broderie d'or & d'argent de grand prix, accompagnées de bon piſtolets à l'arçon de la ſelle, font vne partie de l'equipage ; les habits de ſoie & d'eſcarlate, couuers de broderie & de clinquans, viennent à la ſuitte, les laquais, les valets, & les palfreniers, gens, pour l'ordinaire, fort deuots & fort deſireux du martire, ſont emmenez pour coadiuteurs, & pour teſmoins d'vne ſi ſainte vie. Les iambes, nuës auparauant, & deſchauſſees ſe voyent couuertes de belles & iuſtes bottes auec l'eſperon doré, les habits y ſont à changer, le caſtor, ombragé de pannaches, des couleurs & à la mode du temps, n'y manquent pas : tout cela bien conforme au conſeil que nous auons dit : & afin que rien n'y manque, au lieu de partir à la ſourdine & ſans eſclat, ils demeurent ſouuent quelques mois en cet equipage par la ville, voyans tous les iours les compagnies, & faiſans ainſi ſolennellement leurs Adieux à leurs parens & amis ; & qui eſt le pis, diſent des inepties, & font des actions ſi vaines, & qui manifeſtent ouuertement les tranſports d'aiſe qu'ils reſſentent de ſe voir auec vn rayon de liberté, & couuerts de clinquant & de ſoye, ſe panadans ſur leurs cheuaux, & ne trouuans point d'aſſez grands miroirs pour ſe regarder depuis les pieds iuſques à la teſte, dans ces beaux habits, où ils ont plus de vanité & de complaiſance, qu'vn enfant ou vne femme : & s'emportent en fin en des impertinences ſi odieuſes, que des gens d'honneur & de qualité m'ont autrefois dit d'auoir fait de grandes inſtances enuers les Superieurs, pour faire reuoquer ces miſſions de quelques ieunes Freres qui eſtoient leurs parens fort proches, preuoyans leur ruine inéuitable, ſi on les expoſoit en vne ſi mauuaiſe diſpoſition à vn danger ſi cuident de ſe peruertir eux-meſmes, au lieu de conuertir les autres.

D'où ils n'auroient tiré autre reſponſe, ſinon que cet enuoy ne ſe faiſoit pas par choix, mais par neceſſité, qui eſtoit audeſſus de toutes les loix, & pour eſcarter ou eſuiter de plus grands maux. Et de fait quelques-vns ont eſté du nombre de ces eſprits qui vont ſans reuenir : & comme les parens, qui ne s'eſtoient trouuez que trop veritables prophetes, en alloient faire leurs plaintes, ils auoient pour replique, qu'ainſi comme ainſi, le ſcandale en eſtoit moindre, & pour eux, & pour la nation, & pour l'Ordre & pour l'Egliſe, & qu'il valoit mieux que les prodiges de la ſubſtance de la grace ſe perdiſent en vne region loingtaine qu'en vne voiſine, pour beaucoup de conſiderations que la prudence dicte aſſez.

Encores.

§ CVII.

NOus ſçauons quelqu'vn qui a de grands memoires hiſtoriques ſur ce ſujet, qui eſtonneroient fort les Reguliſtes, ſi vne fois ils eſtoient

communiquez, & qui raualleroient bien les creſtes des Eloges que la plume dorée *des Heureux Succez*, donne à ces Miſſions Cenobitiques au chap. 13. de ſa troiſiéme Partie : mais comme il faut quelque fois ne ſe taire pas pour le ſeruice de Sion, la ſainte Egliſe, quelque fois auſſi pour elle-meſme il ne faut pas parler.

Ie croy bien que lon dira que tout cet atirail ſe fait pour vne bonne fin, qui eſt de ſe deſguiſer, pour n'eſtre pas aiſement recognus dans ces païs-là, où lon fait vn exacte recherche des Preſtres, & que pour tromper les mouſchards ou eſpions, on ſe ſert de ces artifices : mais ie ne voy point que les Apoſtres ny les hommes Apoſtoliques qui les ont ſuiuis en la conuerſion des peuples ſe ſoient ſeruis de tous ces appareils, ny qu'ils ayent procedé à ce grand œuure de la conuerſion des ames auec des deſguiſemens ſi eſtranges, ny tant de precautions de la prudence humaine. Et comme il arriue aſſez ſouuent à ceux qui font des feux d'artifice de s'eſchauder dans leurs propres inuentions, il en auient trop ordinairement de meſme à ceux qui marchent auec tant de precautions, d'eſtre pris en leurs propres pieges, ſelon ce qui eſt eſcrit, Ie perdray la prudence des prudens, & ie ſurprendray les fins en leurs fineſſes, qui marche plus ſimplement, marche plus aſſeurément.

Ces cheutes ſi frequentes, & tant de gens qui ſe noyent en voulant ſauuer les autres du nauffrage, nous font aſſez cognoiſtre qu'il ne ſe faut pas appuyer ſur ſa prudence propre] qui eſt ſouuent vne preſomption couuerte d'vn beau maſque, nous deſcouure la foibleſſe de l'eſprit humain, & que l'homme viuant eſt vne vanité vniuerſelle.] Et voila où aboutit aſſez ſouuent à ce haut Eſtat de Perfection, & les briſans où les portent les bouffees de l'orgueil; c'eſt là où paroiſt cette fermeté des vœux qui rend ceux qui les font *Aſſeurez contre le Mal, & Immobiles dans le Bien.* Et puis qui ne rira de l'Enchanteur, le voyant mordu du Serpent.]

Remonſtrance ſalutaire, & Concluſion.

§. CVIII.

C'Eſt dequoy vous deuriez auertir vos Parties, Hermodore, ſi vous les aymez d'vne charité non feinte, de ne s'amuſer pas tant à ſe mirer, & meſme à s'admirer dans les varietez de leur queuë & de leur imaginaire Eſtat de Perfection, qu'ils n'auiſaſſent à la craſſe de leurs pieds: Ses ordures ſont en ſes pieds, eſt-il eſcrit d'vne ame vaine, & elle ne s'eſt pas ſouuenuë de ſa fin. La Tortuë n'eſt eleuee en haut par l'Aigle que pour eſtre precipitée ſur vn rocher d'vne cheute d'autant plus lourde que ſon exaltation aura eſté plus ſublime : faites-les ſouuenir de ce Philoſophe qui fut mocqué par ſa chambriere, de ce que s'amuſant la nuit à regarder les Aſtres il eſtoit tombé par deſaſtre dans vne foſſe qu'il n'ap-

Digitized by Google

perceuoit pas. Vous regardez, luy dit ceſte bonne vieille, ce qui eſt au deſſus de voſtre teſte, & vous n'auiſez pas à ce qui eſt à vos pieds.

Tandis qu'ils s'amuſent à diſputer de l'Eſtat de Perfection, & qu'ils ſe veulent par là releuer ſur la teſte des autres hommes, autant que les Aſtres le ſont au deſſus de la terre, ils ne prennent pas garde à la Perfection de leur Eſtat, qu'ils laiſſent eſchapper de leurs mains, & que regardans la cime des montagnes des hautes vertus, ils tombent dans la foſſe des imperfections. Que pour ſe maintenir la qualité de Reguliers, ils perdent l'obſeruance de leurs Regles, & pour garder le nom de Religieux, ils laiſſent aller la Religion, ſelon ce que dit S. Iacques, que la Religion de celuy là eſt vaine qui ne ſçait pas brider ſa langue] & l'empeſcher de ſe porter en des paroles de precipitation.]

Tout ce que nous vous auons dit en cet Eſclairciſſement, plus pour parer de vos atteintes les paſſages du Directeur, que vous auez voulu aſſaillir en voſtre Entretien, que pour traitter ce ſujet de *l'Eſtat de Perfection*, ne ſont que de petits Eſſais, & comme des auantgouſts d'vn plus grand feſtin que vous prepare vne meilleure plume: Là ceſte matiere plus importante qu'il ne vous ſemble, vous ſera expoſée à plein fonds, (car on y ſeme non de la main, mais à pleine poche) & vous cognoiſtrez que ce benin Eſtat n'eſt pas tout ce que vous penſez, ny meſme ce que pluſieurs Commentateurs en font accroire à ſainct Thomas, qui eſt en beaucoup d'inſtances, fort eſloigné de leurs ſentimens.

Et qu'il en eſt de ce ſuject comme des faux Phares, que les Corſaires allument quelquefois à deſſein ſur les riuages de la mer, pour faire que les Nautonniers battus de l'orage durant la nuit s'y viennent rendre comme en vn port, & qu'ils tombent entre leurs mains, ou, s'ils en veulent eſchapper, qu'ils aillent donner contre des bancs ou des rochers, où ils faſſent vn triſte nauffrage.

Tout fidele Chreſtien, Hermodore, eſt mis par ſon bapteſme en Eſtat d'acquerir la Perfection, tant ſon ſoin doit viſer à la Perfection de ſon Eſtat, ſelon les moyens qui luy ſont conuenables, & à demeurer en ſa vocation] ſelon le conſeil de l'Apoſtre: car celuy qui y ſera fidele iuſques à la mort, aura la couronne de vie, promiſe à ceux qui perſeuereront au bien iuſques à la fin] apres auoir legitimement combattu.] Au reſte tous ceux-là ſont vains qui n'ont point la ſcience de Dieu] & de ſes voyes & miſericordes eternelles.

III. ESCLAIRCISSEMENT.

De la Mendicité Cenobitique.

Entree par la diſtinction de Pauureté & de Mendicité.

§ I.

AVant que i'oppoſe le bouclier impenetrable de la verité, aux traits ardans, & enflammez, que vous lancez, Hermodore, contre les paſſages du Directeur, qui parlent de la *Mendicité des Cenobites non Rentez*: il eſt neceſſaire, pour n'entrer auec vous dans les confuſions, & les obſcuritez où vous tombez, & faites (poſſible inopinément) tomber les autres, par vos amphibologies, que nous eſclairciſſions par precaution quelques difficultez.

A ce deſſein nous rappellerons, en premier lieu en voſtre memoire la diſtinction que nous vous auons propoſee icy deuant de la Pauureté & de la Mendicité, la Pauureté eſtant vne condition qui reduit celuy qui y eſt à n'attendre ſa vie que de ſon Trauail, ſoit d'eſprit, ſoit de corps, n'ayant d'ailleurs autre moyen de viure. Or à celuy qui peut ainſi gaigner ſa vie de ſon labeur l'aumoſne n'eſt pas deuë, ny meſme il ne la peut demander legitimement & ſans offenſer les loix diuines & humaines.

Mais la Mendicité ajouſte la miſere à la Pauureté, & n'eſt permiſe qu'au pauure miſerable, & miſerable eſt celuy qui non ſeulement n'a aucun reuenu, ny en commun ny en particulier, dont il puiſſe viure ſans Trauail (i'entens touſiours ſpirituel ou corporel, pour euiter & la malice de la cauillation & l'ennuy de la repetition) mais qui ne peut pas meſme trauailler pour gaigner ſa vie, en eſtant empeſché non par la laſche volonté ou ſa faineantiſe, mais par vne legitime impuiſſance cauſee ou par debilité ou par manquement d'employ.

Toute Mendicité eſt donc Pauureté, mais toute Pauureté n'eſt pas Mendicité: tout Mendiant eſt Pauure, mais tout Pauure n'eſt pas Mendiant; au Pauure ſimple, & qui peut viure de ſon labeur, l'aumoſne n'appartient pas, mais à celuy-là ſeul qui voudroit mais qui ne peut viure de

Digitized by Google

ſon Trauail la loi naturelle & ciuile obligeant les membres ſeins à la nourriture & au ſoulagement de ceux qui ſont infirmes.

Du Conſeil Euangelique de Pauureté, & de l'Eſtat.

§ II.

EN 2. lieu, nous remarquerons qu'en l'Euangile il y a vn conſeil de pauureté volontaire effectiue en ſainct Mathieu 19. (car l'affectiue dont il eſt parlé au 5. en la beatitude des pauures d'eſprit, eſt de commandement, d'autant qu'il y a obligation de precepte de preferer Dieu aux richeſſes, & de renoncer plutoſt à celles cy que d'offenſer celuy-là d'vne coulpe naturelle.) Ce conſeil fut donné par N. S. au ieune homme, en ces mots, Va, vends tout ce que tu as & le donne aux pauures, & me ſui.] Mais nous ne liſons en aucun lieu du nouueau Teſtament ny de l'ancien, qu'il y ait vn conſeil de mendicité.

3. Y ayant vn conſeil de pauureté, on peut volontairement ſe reduire en *Eſtat* de pauureté, c'eſt à dire, diſtribuer toutes ſes facultez aux pauures miſerables, & ne ſe reſerner que le trauail pour gagner ſa vie, & c'eſt ce que lon appelle Pauureté Euangelique & volontaire : mais n'y ayant point de conſeil de Mendicité, il n'eſt pas permis de ſe reduire en *Eſtat* d'impuiſſance de gaigner ſa vie de ſon labeur, ſoit en ſe mutilant le corps, ſoit en ſe debilitant l'eſprit, ſoit en ne voulant pas trauailler pour gaigner ſa vie, quoy qu'on en ait le pouuoir, ſoit en gaſtant ſes propres ouurages, pour ſe mettre en eſtat de ne pouuoir viure que de mendicité : & de cette façon il n'y a point de mendicité volontaire. C'eſt à dire qu'on ne ſe peut pas faire mendiant volontaire en la meſme façon qu'on ſe peut rendre pauure volontaire : mais lors que de la pauureté la Prouidence du Ciel nous fait tomber dans l'impuiſſance de gaigner noſtre vie par noſtre trauail nous pouuons volontairement, de bon cœur, & à gré receuoir cette miſere de la main de Dieu, comme firent Iob, le Lazare, & tant d'autres grands ſeruiteurs de Dieu, & demander volontiers l'aumoſne pour l'amour de Dieu, & ainſi on fait de neceſſité vertu, & ce qui eſt neceſſaire ſe peut faire volontaire.

Du vœu de Pauureté.

§ III.

EN 4. lieu, puiſqu'on ſe peut mettre volontairement en *eſtat* de Pauureté Euangelique, on peut faire vœu d'obſeruer ce conſeil de N. S. toute ſa vie, & ce vœu ſe peut faire dans le ſiecle par les ſeculiers ſelon toute l'eſtenduë du conſeil Euangelique, qui eſt de ne poſſeder rien ny en

Digitized by Google

commun ny en particulier dont on puiſſe viure ſans trauailler, de ne viure que de ſon labeur ; & en cas que lon tombe dans l'impuiſſance d'en viure, de demander, ou faire demander, humblement l'aumoſne. Conſeil qui n'eſt point voüé dans les Cloiſtres, nulle Regle ne faiſant faire vœu de Pauureté à ſes ſectateurs, mais ſeulement de Deſapropriation, qui n'eſt point la Pauureté ſelon qu'elle eſt par N.S. conſeillee en l'Euangile, mais plutoſt le fondement & le fondique & magazin de toutes les richeſſes du monde.

Que ſi lon n'y fait point vœu de Pauureté, beaucoup moins de Mendicité, les Ordres non Rentez, eſtans appellez Mendians pour des raiſons que nous dirons icy bas plus à propos en leur lieu. Ie dy plus, que ny dans le ſiecle, ny dans ces lieux que lon eſtime hors du ſiecle, on ne peut faire vœu de Mendicité, c'eſt à dire de ne pouuoir viure de ſon trauail le pouuant faire, ny de ſe reduire dans l'impuiſſance de trauailler pour ne viure que d'aumoſne, dautant que ce vœu ſeroit de choſe contraire à toutes les loix diuines & humaines, qui deffendent de viure d'aumoſne à celuy qui peut viure de ſon trauail.

Heureux ſuccez p. 464.

D'où ie tire que la propoſition du liure doré *des Heureux Succez* eſt fauſſe (n'en deſplaiſe à la reuerence de ſon Autheur) qui tient *qu'vn meſme conſeil perſuade la Mendicité auec la Pauureté*, & que N. S. & les Apoſtres ont pratiqué l'vn & l'autre, nous ferons voir icy deſſus que N.S. & ſes Diſciples qui ont eſté dans l'exercice de la Pauureté au plus haut poinct de Perfection que lon puiſſe imaginer, n'ont iamais mendié, mais veſcu de leurs trauaux apres auoir quitté toutes choſes.

Signification du mot de Mendicité.

§ IV.

NOus remarquerons en 5. lieu que le mot de Mendicité eſt pris en deux manieres, l'vne large, ample, mais impropre, l'autre plus propre, mais plus eſtroitte & preciſe ; ce qu'il faut ſoigneuſement noter, car ſans ce filet on ſe peut eſgarer dans vn labyrinthe d'equiuoques, & c'eſt là le rendez-vous où ſe ſauuent vos parties, Hermodore, quand la verité les ſerre de prez. En la 1. façon il comprend toute maniere gracieuſe de demander tout ce qui nous fait beſoin, & meſme ce que nous auons bien gagné, & qui nous eſt legitimement deu, ſans y employer ny la force ny la contrainte, ny les formalitez de la Iuſtice, en cette façon il embraſſe & la recherche de l'aumoſne lors que nous ſommes en eſtat de miſere qui eſt l'impuiſſance de viure de noſtre trauail, & meſme celle de noſtre ſalaire apres que nous auons trauaillé, & que nous remettons la reconnoiſſance de noſtre labeur à la diſcretion & volonté de ceux que nous auons ſeruis.

Il faut icy neceſſairement s'expliquer, par exemple, vn Predicateur preſche l'Aduent & le Careſme en vne ville, on fait vne recherche par les

Digitized by Google

maiſons pour reconnoiſtre ſon labeur, chacun donne ce qu'il veut, on reçoit la liberalité auec benediction, on prend le refus auec douceur, nul n'eſt contraint ny cottizé, cette leuee ſe fait par forme de mendicité, & ne l'eſt pas pourtant, mais vne maniere humble, ciuile, & honneſte de demander ce qui eſt deu par les parolles expreſſes de l'Eſcriture.

Vn autre cas, quelque ingenieur promet à vne ville de faire vn pont, vne fontaine, vne leuee pour le bien ou la commodité du public, ou d'aſſeicher vn marais, & deſtourner le cours de quelques eaux qui en incommodent, & rendent mal ſaine la demeure, ſans demãder autre ſalaire que la volontaire recompenſe que les particuliers luy voudront donner; ſon ouurage fait, il a droict de faire ſa recherche par les maiſons & d'exiger les franches liberalitez de ceux qui voudront rendre quelque retribution à ſa peine: cela paroiſt mendicité, & ne l'eſt pas.

Car la vraye mendicité eſt celle qui oblige d'auoir recours à l'aumoſne celuy qui ne peut trauailler pour gaigner ſa vie: & c'eſt icy cette acception eſtroitte, & preciſe, qui fait la vraye, legitime, & propre mendicité, toute autre maniere de demander eſtant improprement qualifiee de ce tiltre: ce qui s'eſclaircira de plus en plus par les ſuiuantes remarques.

Queſte & Mendicité different.

§ V.

EN 6 lieu, il y a vne ſi extreme difference entre Queſte & Mendicité, que le iour n'eſt point plus different de la nuict, le feu de l'au, & le negatif de l'affirmatif, cependant ie m'aſſeure, Hermodore, que vos ſouffleurs vous feront paſſer ces deux mots pour des ſinonimes, comme ceux de Pauureté & de Mendicité. Or il eſt bien vray que toute Mendicité eſt vne eſpece de queſte, mais toute queſte n'eſt pas mendicité: au contraire, à proprement & diſtinctement parler, il y a vne diametrale oppoſition entre ces termes. Car queſter c'eſt rechercher le ſalaire de ſon trauail ou ſpirituel ou corporel, non par authorité ciuile & politique, mais par voye humble & gracieuſe, fondee neantmoins ſur le droict naturel & diuin, qui rend tout ouurier digne de ſon ſalaire, l'ingratitude de celuy qui ne veut pas, le pouuant faire ſans s'incommoder, reconnoiſtre le ſeruice qu'on luy a rendu, eſtant vne faute qui attire ſur ſa teſte l'indignation de Dieu & des hommes.

Mendier au contraire, eſt demander l'aumoſne en qualité de miſerable, c'eſt à dire de celuy qui voudroit bien, mais qui ne peut, gaigner ſa vie de ſon trauail, en eſtant empeſché par manquement de forces ou d'employ: par où lon void qu'il y a autant de diſtance entre la Queſte & la Mendicité, qu'entre le Pouuoir & l'Impuiſſance, entre le Trauail & le non trauail, entre ce qui eſt exigé par le tiltre de labeur & ce qui eſt demande par celuy de miſere, entre ce qui eſt donné ſous peine d'ingratitude, & ce qui eſt baillé par pure miſericorde.

Ce qui nous donne iour pour faire connoiſtre la difference qui eſt entre la Queſte & la Mendicité des Ordres Cenobitiques non Rentez, que lon appelle Mendians, & la iuſtice de l'vne & de l'autre, à la conſolation, Hermodore, de vos bonnes Parties, & de vous-meſme, ſi vous auez, comme ie le croy, l'eſprit traictable.

Eſtabliſſement des queſtes Cenobitiques.

§ VI.

L'Egliſe ſaincte colomne & firmament de verité, qui ne peut faillir non plus que deffaillir, ayant approuué ces ſacrez Inſtituts, qui par abondance de zele & de pieté ont renoncé aux rentes & reuenus en commun, quel fidele & Catholique oſeroit, ie ne diray pas trouuer mauuais ce qu'aprouue cette Mere, qui nous donne Dieu pour Pere, mais demander ſeulement pourquoy elle fait ainſi.]

Si eſt-ce que cette femme non moins ſage que forte, & contre laquelle les portes d'enfer ne peuuent auoir aucun auantage,] veut bien que l'on admire ſa prudence, & que ſes enfans beniſſent ſa conduite, & les iudicieux motifs de ſes Ordonnances, ce qui eſt proprement louër ſes œuures aux portes de la fille de Syon.] Elle a donc, cette ſaincte & ſage Mere, approuué les Regles de ces Inſtituts non Rentez : & que diſent-elles ces iuſtes & pieuſes Regles ? Certes on ne peut nier que le grand & Seraphique ſainct François ne ſoit le premier inuenteur & Inſtituteur de cette maniere de viure de queſte, qui n'auoit auparauant luy eſté pratiquee en aucun des Ordres Cenobitiques, ny de S. Baſile, ny de S. Auguſtin, ny de S. Benoiſt, qui ſont, auec celuy des Mineurs, les quatre principales Regles, & comme les quatre fleuues du Paradis Terreſtre du Cenobiſme.

Or nulle de toutes ces Regles ne parle de Mendicité, ſinon la Seraphique, qui eſt comme la baze & le fondement de toute la Mendicité qui ſe pratique parmy les Cenobites non Rentez. Car S. François a eſté le premier de tous les Inſtituteurs des Ordres Cloiſtrez qui ait rejetté les rentes & reuenus, reduiſant ſes freres à viure de leur labeur, & au cas que ce labeur ne fuſt pas ſuffiſant pour leur entretien leur permettant ce que la loy diuine & humaine concede, qui eſt d'auoir recours à la mendicité demandans l'aumoſne de porte en porte.

Quoi que l'Ordre des Freres Preſcheurs ait eſté approuué par le S. Siege quelque peu d'annees deuant celuy des Mineurs, il eſt certain que S. Dominique ſon Fondateur ne l'eſtablit point ſans rentes & reuenus, mais à l'imitation de S. François il les quitta & reduiſit ſes freres à viure de queſte, ainſi que les Mineurs, & beaucoup d'annees depuis ils furent imitez en ce genre de vie par les Eremitains de l'Ordre de S. Auguſtin, & par les freres du Carmel.

Regle

Digitized by Goog

Regle & Teſtament de ſainct François ſur le ſujet precedent.

§. VII.

C'Eſt donc de la Regle de ſainct François comme de ſa ſource qu'il faut apprendre quelle eſt la Mendicité Cenobitique que le ſainct Siege a permiſe en l'approuuant : Voicy ce qu'elle dit au chapitre 5. qui a pour titre, De la maniere de trauailler. [Les Freres, dit-elle, auſquels Dieu a fait la grace de trauailler, qu'ils trauaillent fidelement & deuotement, de ſorte que chaſſans l'oiſiueté ennemie de l'ame, ils n'eſteignent l'eſprit de ſaincte Oraiſon, & deuotion, auquel toutes les autres choſes temporelles doiuent ſeruir. Et qu'ils reçoiuent pour recompenſe de leur trauail, pour eux & leurs Freres, ce qui eſt neceſſaire au corps, excepté deniers ou pecune, & ce humblement : comme il eſt bien-ſeant aux ſeruiteurs de Dieu, & profeſſeurs de la ſaincte Pauureté.]

Ce chapitre monſtre comme ſainct François entend que ſes Freres viuent de leur trauail corporel. Et au cas que le loyer s'en trouue trop court pour leur entretien, au chapitre ſuiuant qui eſt le 6. il leur permet d'aller chercher l'aumoſne, en ces termes. [Les Freres ne s'approprient rien, ny maiſon, ny lieu, ny quelque autre choſe que ce ſoit : mais comme pelerins & eſtrangers en ce ſiecle aillent à l'aumoſne.]

Et dans ſon Teſtament qu'il appelle le Reſſouuenir, l'Admonition, & l'exhortation de ſa Regle, voulant qu'il y ſoit touſiours conjoint,] comme en eſtant le plus fidele Interprete, il explique ainſi les deux chapitres precedens. [Et ie trauaillois de mes mains, & ie veux trauailler, & veux auſſi & entends que mes freres trauaillent fidelement, pourueu qu'ils s'emploient en exercices honneſtes & bien-ſeans à leur eſtat, ceux qui ne ſçauent trauailler qu'ils apprennent, non par conuoitiſe de receuoir le prix de leur trauail, mais pour donner bon exemple & fuyr l'oiſiueté ; & s'il arriue qu'on ne nous donne aucune recompenſe de noſtre trauail, ayons recours à la table de noſtre Seigneur, demandant l'aumoſne de porte en porte.]

Ce Teſtament caſſé. Declaration de cette Regle.

§. VIII.

IL eſt vray que les Mineurs comme bons enfans de ce treſſainct Fondateur ont fait caſſer, abroger, & declarer nul ce Teſtament, comme ne

ſe portans ſes heritiers que ſous benefice d'inuentaire, ils ont, par le ſainct Siege, fait abolir le joug de l'obligation qu'il leur impoſoit, comme vne Eſcriture priuee, & qui ne leur pouuoit faire loy. Pourtant n'eſt-il point tellement tenu pour Apocriphe, qu'il ne ſoit touſiours, ſelon ſon ordonnance, attaché à la ſuitte de la Regle, pour s'en ſeruir aux beſoins des choſes fauorables, & pour vn memorial de la derniere volonté d'vn ſi grand Sainct, que lon ne peut douter auoir eſté tout remply de l'eſprit de Dieu.

Depuis la tendre conſcience des Freres ſe ſentant preſſee des mots exprimez au chapitre 5. de la Regle, qui obligent preciſement à viure du trauail corporel, & de pluſieurs autres poincts, qui leur ſembloient de dificile digeſtion, obtint de Nicolas troiſieſme vne Declaration inſeree dans le Droict Canon au 6. des Decretales au chapitre *Exijt de verb. ſignific.* ou au §. *Continetur.* Le ſouuerain Pontife exempte du trauail manuel, ceux qui ſont occupez aux labeurs ſpirituels de la Predication, & de l'adminiſtration des Sacremens; pour cette raiſon, que ce trauail d'eſprit eſt d'autant plus eſtimable que le corporel, que l'ame eſt plus excellente que le corps. Ne voulant pas pourtant que cette exemption s'eſtende à ceux qui ne vacquent point à ces fonctions ſpirituelles, ſi ce n'eſt qu'ils ſoient occupez au ſeruice de ceux qui s'exercent à ces diuins & ſpirituels miniſteres, eſtant raiſonnable, adjouſte le ſainct Pere, qu'à l'imitation de Dauid, les ſoldats qui ont gardé le bagage & ceux qui ont eſté au combat, apres la victoire, partagent également les deſpoüilles des ennemis.

Conſiderations ſur deux Decretales.

§. IX.

OV vous remarquerez premierement, que le treſſainct Pontife n'exempte du trauail corporel que ceux qui ſont occupez à vn plus grand, plus dificile, plus graue, & plus important: Secondement, que ce joug eſt plus peſant que l'autre: Tiercement, que comme par la Regle ils ſont obligez de chercher leur vie dans le labeur corporel, par la Declaration ils le doiuent cercher dans le trauail ſpirituel: Quatriémement, que ces Ouuriers ſpirituels doiuent trauailler en ſorte, (s'ils ſe veulent ſe faire ſeruir) qu'ils gagnent legitimement leur vie, & celle de ceux qui ſont occupez à leur ſeruice.

Et c'eſt en conſideration de ces trauaux & ſeruices ſpirituels, tendans au bien de l'Egliſe, & du public, à quoi ſainct Thomas dit qu'ils ſont obligez, (c'eſt en l'article 4. de la Queſtion 187. de la 2. 2.) que la queſte leur eſt permiſe, c'eſt à dire la recherche du ſalaire qui leur eſt deu comme aux ouuriers de la vigne: Tel eſt le ſentiment de l'Egliſe declaré par la bouche de ſon Chef en plein Concile, c'eſt à dire par Gregoire X. au Concile de Lyon en vne Decretale inſeree dans le Droict au chapitre

Digitized by Google

Religionum. de Relig. Dom. in 6. où il eſt dit que les Ordres des Freres Preſcheurs, & Mineurs ſont approuuez à cauſe de l'euidente vtilité qui reuient de leurs ſeruices à toute l'Egliſe, & leur profeſſion & leur Regle ne leur permettant pas de tenir des poſſeſſions & reuenus aſſeurez, ils peuuent chercher leur vie dans l'incertaine Mendicité d'vne queſte publique. Où nous remarquerons 1. que le motif de l'Egliſe en la permiſſion qu'elle leur donne de queſter publiquement prouient de la conſideration de l'Euidente Vtilité qui reuient à l'Egliſe de leurs ſeruices. 2. Qu'ils doiuent donc ſeruir pour auoir ce droict, ſelon la Doctrine de ſainct Thomas au lieu preallegué. 3. Que cela eſt fort eſloigné de la doctrine *des Heureux Succez*, qui enſeigne que ce droict leur appartient ſans aucune obligation au trauail ny manuel contre lequel il declame, comme s'il eſtoit honteux, indigne, infame; ny meſme ſpirituel, mais ſeulement à cauſe de leur vœu de Deſapropriation. *Henr. Succ. à p.* 457. *ad p.* 500. *Ibid. pag.* 426 427 & 582.

4 Qu'en cette Decretale le mot de Mendicité eſt pris en ſon ample ſignification, qui embraſſe vne demande tant de ce qui nous eſt deu pour noſtre trauail par droict naturel & diuin, que de ce qui nous fait beſoin en conſideration de noſtre miſere, qui nous oſte le moyen de viure de noſtre labeur.

Comme c'eſt vn meſme Eſprit de verité qui conduit les ſucceſſeurs de ſainct Pierre dans l'infaillibilité de la doctrine, le ſentiment de Nicolas III. eſt tout conforme dans la Decretale *Exiit* à celuy de Gregoire X. Car parlant des trois moyens qu'ont les Freres Mineurs pour trouuer leur vie, il dit que le premier eſt des choſes qui leur ſont liberalement offertes, car il n'y a rien de plus iuſtement noſtre que ce qui nous eſt donné par vn legitime poſſeſſeur. Le deuxieſme, de celles qu'ils mandient humblement. Le troiſieſme, de ce qu'ils gagnent par leur trauail: Où nous noterons qu'au ſecond article (car du premier & du troiſieſme il n'y a nulle dificulté) le mot de Mendier eſt pris en ſa ſignification plus eſtenduë, qui comprend & ce qui eſt queſté en conſequence des trauaux ſpirituels, & qui eſt comme la moiſſon, temporelle de la ſemence ſpirituelle,] dont l'Apoſtre parle, & encore ce qui eſt demandé par vraye & propre Mendicité pour les infirmes, à ceux qui ſont dans l'impuiſſance de viure de leur trauail de corps ou d'eſprit. Mais qu'il ſoit permis à qui que ce ſoit, par aucune loy diuine ou humaine, de viure de Mendicité ou d'Aumoſne (car c'eſt la meſme choſe) qui peut viure de ſon labeur, c'eſt ce que lon ne ſçauroit prouuer ſans renuerſer toute Police.

Pourquoy les Cenobites non rentez ſont appellez Mendians.

§. X.

D'Où vient donc, dira-t'on, que les Inſtituts Cenobitiques non Rentez ſont appellez Mendians, comme ne viuans que de la ſeule

Digitized by Google

Mendicité ? Sans doute ils ne viuent que de Mendicité prise en sa large signification, qui comprend & la Queste du iuste salaire, & la demande de l'Aumosne. Pour bien entendre cecy, il est necessaire de remarquer, que les Ordres Cenobitiques sont des Corps & Communautez composees de diuerses sortes de personnes, les vnes saines & robustes, les autres debiles & infirmes; celles-là non seulement sont capables de gagner leur vie par leurs labeurs spirituels ou corporels, selon que portent les Regles, & leurs Declarations, mais nous deuons pieusement croire qu'ils la gagnent en effect, & que leurs trauaux meritent bien qu'ils puissent faire la queste, pour en tirer vne honneste reconnoissance. Les autres qui ne peuuent trauailler ny de corps ny d'esprit pour gagner leur vie, sont dans le vray poinct de la misere, en consideration de laquelle on peut & doit demander l'aumosne. Pour les premieres personnes on fait la queste par forme de mendicité, c'est à dire sans contrainte iudiciaire & sans action ciuile, mais non pas sans droict naturel & diuin, qui rend tout ouurier digne de son salaire. Pour les secondes on manide d'vne vraye & precise mendicité, parce que l'aumosne leur appartient, comme à des personnes qui sont dans la misere, & qui ne peuuent gagner leur vie.

Et pource qu'il est malaisé dans les grandes Communautez qu'il n'y ait tousiours des infirmes, à raison de cela ils ont tousiours droict de mendier pour eux, & parce que les sains y trauaillent, ou doiuent tousiours trauailler, soit spirituellement, soit corporellement, pour le seruice du public, selon la constante & veritable Doctrine de sainct Thomas & de sainct Bonauenture, en leurs Opuscules sur ce sujet, & encore de celuy-là au lieu allegué de sa Somme: pour ce sujet ils ont tousiours droict d'aller à la queste, & de demander humblement & sans contrainte la retribution de leurs trauaux. De cette maniere ils sont en partie Mendians eu esgard aux infirmes, & en partie Questeurs eu esgard aux sains, & prenant la Mendicité en son ample acception qui embrasse la recherche des besoins tant par voye de salaire que d'aumosne: ils sont Mendians de tous les deux costez; de l'vn proprement, de l'autre improprement; de l'vn, qui est celuy des infirmes, & de ceux qui sont dans l'impuissance de gagner leur vie de leur labeur, ou de corps ou d'esprit, ils sont vrays Mendians; de l'autre demandans humblement & librement le salaire de leurs labeurs, sans contrainte & action ciuile, mais par forme de Mendicité, cette maniere passe encore pour Mendicité dans l'estime de ceux qui n'y prennent pas garde de si prez, encore qu'il y ait autant de difference qu'entre le iour & la nuict, d'autant que la queste presuppose vn trauail precedent, & la Mendicité l'impuissance de trauailler.

Il poursuit la matiere proposee.

§. XI.

ON demandera, mais d'où vient donc que le nombre des sains estant pour l'ordinaire plus grand que celuy des infirmes, & de ceux qui

Digitized by Google

trauaillent, plus que de ceux qui ſont dans l'impuiſſance de trauailler, on les appelle plutoſt Mandians que Queſteurs ? Il y a pluſieurs raiſons de cela ; La premiere, parce qu'aux choſes fauorables, la cauſe des Miſerables eſt touſiours la plus auantageuſe, comme lon voit en la rente où le debiteur a droict de s'acquiter quand il luy plaiſt, mais non pas le creancier de reprendre ſon fonds, qui, pour ſon regard, demeure aliené. Ainſi le ſang quitte les autres parties du corps humain pour courir à celle qui eſt bleſſee. Et le cœur, quoi que ſitué au milieu de la poictrine, panche neantmoins vn peu plus du coſté gauche, parce qu'il eſt pour l'ordinaire le plus foible, pour l'animer de ſa vigueur. Auſſi parce que les Freres infirmes ſemblent auoir beſoin de plus prompte, & plus grande aſſiſtance, que les ſains & vigoureux, ceux qui queſtent trouuent plus auantageux de repreſenter les preſſantes neceſſitez des vns, que les trauaux des autres. Le cœur humain eſtant naturellement plus porté à la douceur de la pitié & de la miſericorde, qu'à la rigueur de la Iuſtice. La Mendicité regardant celle-là, & la queſte celle-cy.

La deuxieſme raiſon eſt, que les Freres Queſteurs des Conuens non Rentez demandans gracieuſement & humblement par forme d'aumoſne, & ſans diſtinguer les beſoins des ſains ny des infirmes, de ceux qui trauaillent, ny de ceux qui ne peuuent trauailler, & ſans faire mention des ſeruices des vns, (ce qui auroit ou quelque air de vanité, ou de reproche, ou d'exaction, comme ſi lon diſoit rendez, ou payez ce que vous deuez) mais plutoſt de la miſere des autres qui touche bien plus, & ſerre les cœurs de plus prez : il ne ſe faut pas eſtonner ſi la confuſion des demandes a fait celle des termes, & ſi celuy de Mendicité, qui eſt plus ſpecieux, a fait ainſi qu'vne grande lumiere qui offuſque la moindre : ou comme la plume de l'Aigle qui ronge les autres, & a obtenu le deſſus comme l'huile ſur le vinaigre, la miſericorde ſurnageant le iugement : & ſi plus communement ils ſont appellez Freres Mendians plutoſt que Freres Queſteurs.

Suitte.

§. XII.

LA troiſieſme, aux tableaux à deux proſpectiues, la plus agreable face eſt touſiours la plus eſtimee, & le jeune viſage de Ianus agreoit plus que le vieil, plus de gens adorans le ſoleil leuant que le couchant. L'Egliſe eſt appellee ſaincte, quoi qu'elle ait beaucoup moins de croyans dans ſon ſein, qui ſoient dans la ſainteté des mœurs, que de ceux qui ſont dans le deſordre : le tout ſe nomme d'ordinaire par ſa plus auantageuſe partie ; & l'homme eſt tenu pour bilieux, melancolique, jouial, ou phlegmatique, ſelon l'humeur qui predomine, & regne naturellement ſur les autres. Ainſi Iacob, quoi que cadet, ſupplanta Eſaü & Ephraim, par la benediction de Iacob qui eſtendit ſa main droitte ſur luy, eut la preference

ſur Manaſſes ſon aiſné. Cela meſme a rendu le nom de Mendians, pour les Freres non Rentez, plus receuable que celuy de Queſteurs.

La quatrieſme, l'vtile l'a emporté ſur l'honneſte : car bien qu'il ſoit plus honneſte de viure du ſalaire de ſon trauail que d'aumoſne, ce qui eſt éuident aux pauures Artiſans qui ont de la conſcience & du courage, qui aiment beaucoup mieux trauailler pour viure, que mendier laſchement, & manger leur pain gratuitement. Si eſt-ce que la ſource de la pitié eſtant plus feconde que celle du titre d'équité (tant les hommes ſont inégaux en leurs balances) il ne ſe faut pas eſtonner ſi la Mendicité a preualu ſur la Queſte.

La cinquieſme, c'eſt que la demande de ſalaire eſt plus ſujette à l'examen & à l'enqueſte que celle de la miſere, laquelle on croit aiſement ſans y aller voir, meſme n'y ayant celuy que la compaſſion naturelle ne faſſe plutoſt pancher à faire l'aumoſne qu'à payer ſes debtes. C'eſt encor vn autre auantage de la Mendicité qui regarde la miſericorde, ſur la Queſte qui exige ce qui eſt deu par droict naturel ou diuin.

La ſixieſme, la preeminence naturelle & pieuſe qu'a l'aumoſne ſur la liberalité, auſſi eſt-elle beaucoup plus recommandee en l'Eſcriture & plus agreable à Dieu, qui ſe met en la place du miſerable, & ſe rend ſa caution promettant des recompenſes extremes. Ainſi Iacob aima plus tendrement Ioſeph & Benjamin que ſes autres enfans qu'il auoit eus de Lia, parce qu'ils luy repreſentoient les beautez de Rachel pour qui il auoit eu des paſſions ſi vehementes. Ioint que la Queſte ſe faiſant par voye gracieuſe & libre, ſans contrainte & ſans action ciuile a tant de traicts de reſſemblance auec la Mendicité, que les moins auiſez la prennent ſouuent pour celle-cy, à la façon des jumeaux, qui paſſent frequemment l'vn pour l'autre.

Continuation.

§. XIII.

LA ſeptieſme, comme les Mendians du ſiecle monſtrent ordinairement le ſujet de leur miſere pour exciter ceux qui les voyent à plus de compaſſion, ceux de hors du ſiecle ne peuuent eſtre blaſmez de ſe ſeruir de ce moyen que la nature enſeigne, & de faire plutoſt monſtre de ceux d'entr'eux qui ne pouuãs gagner leur vie de leur labeur ſont dans le poinct de la veritable miſere, que d'étaler põpeuſement les fonctions & exercices importans de ceux qui trauaillent d'eſprit ou de corps, (ce que fait magnifiquement le damas à grand fueillage, de l'ouurage *des Heureux Succez* en toute ſa troiſieſme partie) de peur que ces labeurs mis à la balance ne fuſſent trouuez *ayans moins*,] & ne treſbuchaſſent pas dans leurs pretenſions.

La huictieſme, parce que les Cloiſtriers non Rentez tombans ſouuent

Digitized by Google

en defaut, ou parce qu'ils ne trauaillent pas assez, ou que le salaire de leurs labeurs se trouue trop court pour leur entretien, ce qui les fait plus ordinairement recourir à la Mendicité, conformement à leur Regle, c'est encore vne des raisons, & à mon auis l'vne des principales pourquoy le nom de Mendians leur est plus communement attribué que celui de Questeurs, bien qu'eux-mesmes donnent celuy-cy aux Freres qui vont par les maisons chercher les besoins de leurs Communautez.

Et toutes ces raisons monstrent bien que ce n'est que par accident, & par accessoire qu'ils sont Mendians : car le cas posé que tous ceux d'vne Communauté fussent sains & vigoureux, & capables de gagner leur vie par leurs labeurs d'esprit, ou de corps, il n'y a point de doute que l'Eglise, qui n'a approuué leurs Regles, que comme elles sonnent, & qui n'a estendu les trauaux corporels aux spirituels, que parce que ceux-cy sont plus graues, plus vtiles, & plus importans que les autres, n'a point entendu qu'ils eussent recours à la Mendicité & à l'aumosne, que lors que le salaire de leurs trauaux de corps ou d'esprit, ne se trouueroit pas suffisant pour les entretenir. C'est ainsi que l'entend sainct François, quand il dit à ses freres ; [Et quand on ne nous donnera point le salaire de nostre labeur ayons RECOVRS à la table de Nostre Seigneur, demandans l'aumosne de porte en porte.]

Doctrine extraordinaire.

§. XIV.

EN quoy est admirable la Doctrine d'vn des Sectateurs de sa Regle, qui dans *ses Heureux Succez* se fait cette objection. [*Au moins, dites-vous, trauaillez selon vos forces, & vostre possible, & puis vous aurez recours à l'aumosne pour le surplus. Ie respons qu'en ce cas le Religieux n'auroit point de priuilege sur le plus miserable & le plus pauure artisan du monde, à qui la voye de mendicité est permise quand les moyens de viure d'ailleurs luy sont interdits. Il ne demanderoit plus l'aumosne comme pauure Euangelique, mais comme pauure forcé ; ce ne seroit plus en vertu du conseil de Iesus-Christ, mais par le deuoir d'vne charité commune qu'on l'assisteroit, & cette pauureté volontaire si recommandee seroit abolie.*] *Heu. Suc. p. 470.*

Et en suitte il se jette en de grandes exclamations, appellant *Barbares* ceux qui les voudroient obliger à gagner leur vie par leur labeur, iusques à appeller à son secours les Lamentations de Ieremie, & comparer cette seruitude à l'esclauage & captiuité de Babylone. Helas, mon cher Frere, en quel lieu de l'Escriture auez-vous appris que la Pauureté Euangelique consiste à viure d'aumosne, sans estre obligé à gagner sa vie par son trauail d'esprit ou de corps, encore qu'on le puisse faire ? Enseignez-nous l'endroit qui dit que c'est la vraye Pauureté volontaire, de ne vouloir pas gagner sa vie quand on le peut, pour auoir sujet de viure de mendicité ?

Digitized by Google

Pour Dieu monſtrez-nous le giſte de ce precieux Conſeil de Mendicité,
Heu. Suc. que vous dittes plus haut eſtre le meſme que celuy de Pauureté? Nous
p. 464. auions creu iuſques à cette heure que la Pauureté conſeillee en l'Euangile conſiſtoit à ſe deſſaiſir de tous ſes biens entre les mains des Miſerables, pour ne viure plus que de ſon trauail de corps ou d'eſprit, à l'imitation de Ieſus-Chriſt & des Apoſtres, que nous voyons parfaitement pauures, n'ayans rien & viuans de leurs labeurs, mais non pas de Mendicité, comme vous nous figurez dans voſtre langage figuré? Nous auions tenu ſelon toutes les lôix du Ciel & de la terre, Diuines & humaines, que lon ne pouuoit auoir legitimement recours à l'aumoſne, que quand on ne pouuoit gagner ſa vie par ſon labeur corporel ou ſpirituel?

Nous auions eſtimé, appuyez de fort bonnes cautions, que la vraye Pauureté Euangelique conſiſtoit apres auoir tout donné aux pauures, de viure de ſon labeur. Bede le Venerable nous l'enſeignant ainſi au chap. 54. de ſon 4. liure ſur ſainct Luc. Et d'vne plus haute marque, ſainct Chriſoſtome en ſon Homelie 9. ſur le 5. de ſainct Mathieu, nous apprenant, que le Pauure eſt celuy qui a peu, mais n'eſt pas iuſques à ce poinct de miſere qu'il ſoit contraint de mendier.]

Nous auions penſé que lon pouuoit volontairement ſe reduire en *Eſtat de Pauureté*, mais non pas en *Eſtat de Mendicité*, c'eſt à dire qu'on ſe pouuoit volontairement deſpoüiller de ſes biens, & ſe ranger au poinct de viure de ſon labeur, mais non pas ſe reduire dans l'impuiſſance de gagner ſa vie de ſon trauail, pour eſtre contraint de viure de Mendicité.

Objection Specieuſe, & ſa Reſponſe.

§. XV.

QVe ſi vous demandez, [*Quel priuilege aura donc le Cenobite non Renté ſur le plus miſerable & le plus pauure Artiſan du monde, à qui la voye de Mendicité eſt permiſe, quand les moyens de viure d'ailleurs lui ſont interdits.*] On vous reſpondra premierement, que vous confondez ces deux mots de *Miſerable*, & de *Pauure*, qui ſont deux termes auſſi eſloignez que les deux Poles. Car le Miſerable eſt celuy qui n'a rien, & qui ne peut viure de ſon labeur; & le Pauure celuy qui n'a rien, mais qui vit de ſon trauail. Si le Cenobite non Renté n'a rien, & qu'il viue de ſon trauail, il ſera Pauure; ſi par infirmité ou autrement il ne peut viure de ſon labeur, alors il ſera Miſerable, & il pourra auoir *recours à l'aumoſne*.

Secondement, que le grand priuilege qu'aura le Cenobite non Renté ſur l'Artiſan, ce ſera de trauailler d'eſprit, ou de corps, plus que cettuy-cy pour viure. Car comme il pretend & aſpire à l'honneur d'vn eſtat de plus haute Perfection, il ne peut paſſer au Temple de cet Honneur, que par celuy d'vn plus grand trauail, le Ciel ayant mis la ſueur au front de la vertu: plus ſera exigé de celuy qui aura plus receu,] & le ſeruiteur qui

Digitized by Go

qui aura receu cinq talens ſera obligé à en faire plus de profit que celuy à qui on n'en aura donné qu'vn à ménager ?

Il aura le priuilege que noſtre Sauueur promet à ceux qui ſont trauaillez & ſurchargez, qui eſt de prendre ſur leur col le joug ſuaue, & le leger fardeau de ſa Croix pour en eſtre ſoulagez ;] il aura le priuilege de Ieſus-Chriſt meſme, ſur le dos duquel tous les pecheurs ſe ſont deſchargez de leurs fardeaux ;] à raiſon dequoy il eſt appellé l'Agneau portant les pechez du monde,] & qui a eſté dans la pauureté & les labeurs depuis ſa jeuneſſe] iuſques à ſa mort.

Continuation.

§. XVI.

IL aura le priuilege du grand Apoſtre, qui ſe dit auoir plus trauaillé que les autres, & aime mieux mourir que de perdre cette gloire. Voyez le long denombrement qu'il fait de ſes labeurs & de ſes ſouffrances au chap. 11. de la 2. aux Corinthiens, outre cette œuure de ſurerogation dont il parle aux Actes 20. en la 1. aux Corinth. chap. 4. en la 1. à ceux de Theſſalonique chap. 2. en la 2. aux meſmes chap. 3. de viure du trauail de ſes mains ayant le pouuoir de viure de l'Euangile comme les autres Apoſtres.

Il aura le priuilege que ſainct Paul promet à ceux de Philippe au chap. premier de celle qu'il leur eſcrit, qui eſt non ſeulement de croire en Ieſus-Chriſt,] mais de ſouffrir pour luy.] Bref, il aura le priuilege de tous les Saincts, & de tous les Iuſtes, qui eſt de ſouffrir pour l'amour de Dieu : car c'eſt par le trauail qu'il les eſſaye, qu'il les eſpreuue comme l'or en la fournaiſe, & qu'il connoiſt s'ils ſont dignes de luy :] ce que l'Apoſtre monſtre par vne ample deduction ſur la fin du chapitre 11. de l'Epiſtre aux Hebreux.

C'eſt le grand priuilege de l'Amour, de ſouffrir beaucoup & de bon cœur pour la choſe aimee, comme fit Iacob pour Rachel, Dauid pour Micol. Quand on aime il n'y a point de trauail, ou ſi lon trauaille la peine en eſt aimable, dit ſainct Auguſtin. Mais de croire que l'Egliſe, qui eſt toute ſaincte, immaculee, infaillible, colomne & firmament de verité,] aille violer les loix diuines & humaines pour donner vn priuilege de manger leur pain gratuitement, & de viure en deſordre] ce que l'Apoſtre reprend auec tant d'aſpreté, à ceux qui pourroient, s'ils le vouloient, viure de leurs trauaux d'eſprit ou de corps, c'eſt ce qui ne peut tomber dans le ſens d'vn homme à qui la taye de la paſſion, de l'intereſt, & de l'oiſiueté, n'aura point offuſqué la lumiere des yeux.]

Des Mendians, & des Mercenaires.

§. XVII.

SI cela eſt, dira-t'on, le titre de Mendians ſera changé en celuy de Mercenaires, & tous les Cloiſtriers non Rentez ſeront de l'ordre de la *Merced*. Heureux changement de la droitte de Dieu, ſi cela eſtoit, & tres-honorable eleuation du Cenobiſme non Renté, & vn merueilleux ſoulagement pour tout le peuple du Chriſtianiſme. Honorable eleuation, dis-je, car s'il eſt plus heureux de donner que de receuoir,] il eſt beaucoup plus honorable de viure de ſon labeur, que d'vne Mendicité oiſiue.

Qu'il ſoit ainſi, voyez ſi vn Artiſan ou Manœuure qui aura trauaillé pour vous n'aimera pas mieux vous demander le ſalaire de ſon trauail qui luy eſt iuſtement deu, que de ſe voir reduit à demander l'aumoſne ? Ioint qu'il n'y a point de condition au monde, quelqu'éminente qu'elle ſoit, qui ne ſoit en quelque façon Mercenaire. Iob appelle les iours de l'homme comme ceux d'vn Mercenaire.] Dieu dit à Abraham qu'il ſera ſa recompenſe trop plus grande.] Dauid dit qu'il a incliné ſon cœur à faire la loy de Dieu pour la retribution,] & Moyſe parmy ſes trauaux auoit l'œil ſur le ſalaire,] & N. S. veut que nous nous reſiouyſſions dans les ſouffrances pour ſon Nom, parce que le ſalaire en eſt abondant dans le Ciel.]

Les Souuerains exigent les tributs & les ſubſides de leurs ſujets pour les grands ſoins qu'ils ont de les gouuerner, de leur rendre la Iuſtice, de combatre pour eux, & de les maintenir en paix & en guerre. Les Princes & Gouuerneurs des Prouinces ne ſont-ils pas appointez par les Souuerains ? Les Officiers & Magiſtrats n'ont-ils pas leurs gages, & les émolumens de leurs charges ? Les Paſteurs n'ont-ils pas les dixmes & les reuenus de leurs Benefices ? L'Eſcriture meſme ne veut-elle pas que celuy qui ſert à l'Euangile & à l'Autel, viue de l'Autel & de l'Euangile ? Ie ne voy point de condition dans le monde depuis la plus petite iuſques à la plus grande, qui ne tienne à honneur de viure de ſon trauail. Parce, dit Dauid, que tu mangeras le trauail de tes mains, (& par les mains qui ſont le ſimbole du labeur, tout trauail du corps & de l'eſprit eſt entendu) tu ſeras heureux & bien t'arriuera.].

Ie ne voy donc pas, en ſuitte de cette verité, que ce fuſt deroger au haut eſtat des Freres, de les eſleuer de la qualité de Mendians, à celle de Queſteurs, puiſqu'il eſt plus honorable (mais non peut-eſtre ſi vtile) de viure du loyer de ſon labeur, que du titre d'vne miſere que tous n'ont pas.

Digitized by Google

Du mot de Mendicité.

§. XVIII.

OR cette confuſion de ſentimens prouient, comme en la tour de Babel, de celle du langage, & faute de bien entendre ce que c'eſt qu'aumoſne & Mendicité, qui reuiennent à meſme choſe : car mendier n'eſt autre choſe que demander l'aumoſne, & viure d'aumoſne eſt proprement la Mendicité.

L'ethimologie de ce dernier mot eſt diuerſe, les vns la tirent de Main & Dire, (*manu dicere*) comme diſant de la main, en la tendant, i'ay beſoin de ſecours parce que ie ne puis viure de mon labeur, qui eſt ſignifié par la main, comme l'organe des organes, dit ſainct Thomas article 3. de la Queſtion 187. de la 2. 2. D'autres le tirent de marquer auec la main (*manu indicare*) ſa neceſſité. D'autres de dire qu'on a moins qu'il ne faut pour viure : (*minus dicens*) tant y a que Mendicité n'eſt autre choſe ſelon la deffinition de ſainct Auguſtin, que viure de la miſericorde d'autruy,] c'eſt à dire, à proprement parler, viure d'Aumoſne.

De celuy d'Aumoſne.

§. XIX.

CAr Aumoſne eſt vn mot Grec (*eleemoſina*) qui vient du verbe (*eleo*) qui veut dire i'ay pitié de la miſere d'autruy, & ſignifie proprement Miſericorde, parce qu'elle touche le cœur de la miſere du prochain. C'eſt donc vne œuure de Miſericorde faite au miſerable en conſideration de ſa miſere. Or qu'eſt-ce que Miſerable ? C'eſt lors qu'vn homme ſoit par infirmité ou autrement, eſt reduit à ce poinct de miſere, de ne pouuoir viure de ſon labeur de corps ou d'eſprit, n'ayant d'ailleurs dequoi ſoutenir ſa vie.

Tout homme qui n'eſt point atriué à ce degré de miſere ne peut proprement viure d'aumoſne, & ne peut auoir recours à l'aide d'autruy, en qualité de Miſerable, puiſqu'il ne l'eſt pas, & ce qui ſe donne à celuy qui n'a point cette condition ne peut eſtre appellé aumoſne, ouy bien beneficence, ou liberalité, qui ſont des vertus fort differentes de l'aumoſne. Que les Cenobites non Rentez auiſent donc s'ils ont tous cette qualité, & s'ils ſont tous dans l'impuiſſance de gagner leur vie de leur labeur, ou de corps, ou d'eſprit, s'ils veulent tous porter le titre de Mendians, c'eſt à dire de Miſerables, & auoir droict de viure d'aumoſne, ſelon la nature du

mot, qui ſignifie vne œuure de Miſericorde faite au Miſerable, en conſideration de ſa miſere, qui le met dans l'impuiſſance de viure de ſon labeur.

Que ſi l'Egliſe leur permet de faire des queſtes publiques & de mendier, comme nous l'auons veu au chapitre *Religionum, de Religioſ. Dom. in 6.* par celles-là elle entend la recherche du ſalaire des trauaux ſpirituels ou corporels pour le public faits par les ſains ; & par celles-cy la iuſte demande de l'aumoſne, qui ſe fait pour ceux d'entr'eux qui ſont vraiment miſerables, & reduits dans l'impoſſibilité de viure de leur trauail.

Diuerſes ſortes de Mendicité.

§. XX.

AVant que vous joindre de plus prez, Hermodore, il nous reſte à vous faire connoiſtre diuerſes ſortes de Mendicité, afin que dans cette varieté nous reconnoiſſions quelle eſt la veritable & legitime, & éuiter par ce moyen la meſ-intelligence, qui a de couſtumé de naiſtre de l'Omonimie. Selon la doctrine tirée de ſainct Bonauenture & de ſainct Thomas, qui ſont les deux Arſenals des Cenobites, qui ſe diſent Mendians, il y en a de ſept ſortes, nous ne dirons qu'vn petit mot de chacune, parce qu'elles ſont plus amplement expliquees ailleurs, ainſi que nous marquerons.

La premiere eſpece s'appelle Mendicité Laborieuſe, c'eſt la demande gracieuſe, libre, ſans contrainte & ſans action ciuile, d'vne reconnoiſſance iuſtement deuë par droict diuin & naturel, de quelque ſorte de trauail, fait pour le bien de quelque particulier ou du public : Telle eſt la queſte que lon fait pour vn Predicateur, où chacun donne ce qu'il veut, & ne baille qui ne veut, où il n'y a ny contrainte ny taxe. Or cela n'eſt pas proprement aumoſne, car ce n'eſt pas en conſideration de la miſere & de l'impuiſſance de trauailler que ce fait cette liberalité ; au contraire, c'eſt auec regard au labeur. Le meſme ſe doit dire des Queſtes qui ſe font par les Cenobites non Rentez en ſuitte de leurs labeurs ſpirituels ou corporels employez pour le ſeruice du public : ce n'eſt pas proprement Mendicité, mais recherche de ſalaire ; ſelon ce qui eſt eſcrit, que tout ouurier eſt digne de ſon loyer & de ſa nourriture. C'eſt ainſi que l'entend ſainct Thomas au chapitre 7. de l'Opuſcule 19. & en ſa Somme art. 4. de la queſtion 187.

La deuxieſme ſorte ſe nomme Mendicité de Compenſation, c'eſt lors que quelqu'vn a donné de grands biens aux pauures dont il euſt peu viure ſans obligation à trauailler pour gagner ſa vie, celuy-là peut demander ſa vie ſans eſtre obligé au labeur pour la gagner, dautant qu'il ne repete par ce moyen qu'vne partie de ce qu'il a donné : enquoi il diminuë d'autant l'aumoſne qu'il auoit faite, & deroge à la qualité de Pauure Euangelique,

Digitized by Google

qui apres auoir donné tous ſes biens aux miſerables, doit, s'il le peut, viure de ſon trauail. Or cette ſorte de Mendicité eſt encore impropre, car celuy-là ne demande pas ſous le titre de miſerable, puiſque ſon ſuppoſe qu'il peut gagner ſa vie de ſon trauail s'il vouloit, mais ne le fait pas dautant qu'en rigueur il n'y eſt pas obligé. Les Cenobites qui ont dõné de grands biens aux pauures auant que ſe ranger dans les Monaſteres non Rentez pourront bien queſter de cette façon, reprenant d'vne main ce qu'ils auront donné de l'autre; mais non pas en qualité de Mendians & de miſerables, s'ils ont d'ailleurs le pouuoir de viure de leur trauail de corps ou d'eſprit; d'autre part qu'ils conſiderent la Regle qu'ils ont voüee, qui, nonobſtant leur donation, les oblige au labeur, & puis qu'ils ſe forment là deſſus telle conſcience qu'il leur plaira.

Le meſme Sujet continué.

§. XXI.

LA troiſieſme maniere eſt la Mendicité d'Humiliation, lors que quelque Penitent pour s'humilier va en pelerinage en demandant l'aumoſne: s'il eſt riche ce qu'il reçoit ne peut porter le titre d'aumoſne: car ayant dequoy viure, meſme ſans trauailler, il n'eſt pas reduit au poinct de la miſere que nous auons marqué, & en vn mot, il n'eſt pas miſerable. S'il eſt pauure poſſible feroit-il auſſi bien de demeurer en repos au lieu de ſa reſidence, & d'y trauailler pour gagner ſon pain, que de peleriner en guenſant, couurant ainſi ſa faineantiſe du beau nom de pelerinage. Il y a de fauſſes humilitez & deuotions, & des vices qui contrefont ſi bien les vertus, qu'on a de la peine à les diſcerner. Au fonds ſi c'eſt vn homme riche s'il ne donne autant aux pauures qu'il ne tire par ſa queſte, ſa pieté me ſeroit fort ſuſpecte, & elle l'eſt meſme à ſainct Thomas; & ſi ſon zele n'eſt pas à blaſmer, ie ne ſçay ſi ſa ſcience eſt loüable. Tant y a que cette ſorte de Mendicité eſt fort impropre, & ce qu'elle recueille ne peut porter le titre d'aumoſne, puiſque celuy qui le reçoit n'a pas celuy de Miſerable.

La quatrieſme façon de Mendicité eſt celle d'Imitation de Ieſus-Chriſt & de ſes Apoſtres; celle-cy eſt fauſſe, dautant qu'elle ſe fonde ſur vn faux principe, ſçauoir que noſtre Sauueur & ſes Diſciples, qui ont eſté parfaitement Pauures, ayent auſſi eſté Mendians, & veſcu d'aumoſnes en qualité de miſerables; erreur que nous refuterons icy-deſſous, & la renuerſerons ſur le viſage d'Hermodore, à qui ſes Agens la font ſoutenir.

La cinquieſme eſt la Mendicité faineante, celle-cy eſt vicieuſe & pourſuiuie par toutes les loix diuines & humaines, qui luy ordonnent des chaſtimens fort ſeueres.

La ſixieſme l'Auaricieuſe, c'eſt lors que le faineant non content de

viure ſans rien faire dans vne graſſe Mendicité, y troune encore de l'abondance dequoy repaiſtre ſon auarice, en amaſſant des biens par vne voye non moins infame qu'illegitime, celle-cy non ſeulement eſt fauſſe & vicieuſe, mais merite des punitions plus rigoureuſes que la precedente.

La ſeptieſme, qui eſt la ſeule, vraye & legitime, c'eſt la Mendicité Miſerable, à qui ſeule l'aumoſne eſt deuë & peut eſtre faite, parce qu'elle a pour fondement la miſere, qui conſiſte à n'auoir rien, & à ne pouuoir meſme gagner ſa vie de ſon trauail : voila la regle, la meſure, la balance, le niueau de la iuſte Mendicité ; voila ſon franc alloi, toutes les autres ne ſont que billon, & n'en ont que la monſtre, l'aumoſne ne peut ainſi eſtre appellee ſi elle ne vient entre les mains du vray miſerable. Non que lon ne puiſſe donner ſon bien à qui lon voudra, par magnificence, liberalité, munificence, beneficence, amitié ; mais pour eſtre vraye aumoſne, elle doit eſtre faite à celuy là ſeul, qui n'ayant dequoi viure d'ailleurs, ne peut pas meſme gagner ſa vie de ſon labeur ſpirituel ou corporel.

Voyent les Cenobites, ſurnommez Mendians, qui trompettent ſi haut Mendicité, ſaincte Mendicité, Aumoſne, Aumoſne, laquelle de ces ſept il leur plaiſt de choiſir, afin que lon ſçache ſous quelle enſeigne, quel drapeau, quelle cornette ils combatent.

Pieces d'attente.

§. XXII.

I'Ay veu quatre ou cinq petits Traictez ou Diſcours ſur ce ſujet d'où i'ay ſuperficiellement effleuré ce que ie viens d'auancer, deux ſont imprimez en Flandres, & portent ſur leur front le nom du Directeur, le premier a pour titre, *De la Mendicité legitime des Pauures ſeculiers* ; Le 2. *Des iuſtes Quiſtes des Ordres Mendians.* Les deux autres eſtoient eſcrits à la main, dont l'vn auoit pour inſcription, *De la Proprieté de I. C. & de ſes Apoſtres*, & parle contre l'Erreur des Frerots, ou Fratriceaux, condamnee par Iean XXII. qui diſoient que N. S. & ſes Diſciples n'auoient eu la proprieté d'aucune choſe, ny en particulier, ny en commun. L'autre eſtoit inſcrit, *De la Vie Laborieuſe de I. C. & de ſes Diſciples*, où il eſt monſtré que N. S. ny ſes Apoſtres n'ont point veſcu de Mendicité, mais de leurs Labeurs, ſpirituels ou corporels. Quant au 5. i'en ay veu quelques pieces que lon me diſoit eſtre tirees de ce Traicté *de la Mendicité Chreſtienne*, que le Directeur promet en ceux *de la Pauureté Euangelique*, & *de la Deſapropriation Clauſtrale.* Si vne fois ces trois derniers voyent le iour, ils apporteront beaucoup de lumiere aux obſcuritez, qu'expreſſement on fait naiſtre en ces ſujets, pour mieux peſcher en eau trouble : Des deux premiers qui ſont entre les mains du public, on verra que i'ay tiré quelques enſeignemens

Digitized by Google

qui ſeruiront de porte-flambeaux aux lieux du Directeur que ie m'en vay deffendre contre les aſſauts du vaillant Hermodore.

Si les Cenobites peuuent donner la vie Eternelle.

§. XXII.

LE premier eſt ſans citation de page, ce qui me le rend ſuſpect, ſçachant quelle eſt la foi de vos Protocoles. Ils vous l'ont ſuggeré ainſi, *Il y a des Cenobites Mendians qui s'obligent de donner la vie Eternelle, choſe dont ils ne ſont pas encor en poſſeſſion.* Et auſſi-toſt, comme pour écraſer le ſcorpion ſur la playe, vous luy oppoſez vn paſſage que luy-meſme cite de ſainct Auguſtin, qui dit, *Donnez-moy la terre, & receuez le Ciel en eſchange.* Bien que ie ne fuſſe pas obligé de iuſtifier le premier, que ie ne trouue en aucun endroict du Liure du Directeur, neantmoins pour cette fois icy ie joüeray ſur voſtre parole, & vous diray que ce ſont preſque les meſmes mots que les Superieurs des Mineurs leur diſent, immediatement apres qu'ils ont prononcé deuant l'Autel le Formulaire de leur Profeſſion. *Et moi*, dit le Gardien, *ſi vous l'obſeruez*, (c'eſt à dire la Regle qu'il vient de voüer) *de la part de Dieu ie vous promets la vie eternelle.* *Hermodo. p. 246.*

Toutefois faiſant reflection ſur les paroles que vous attribuez au Directeur, ie voy qu'elles ne ſont point de promeſſe du futur, mais des paroles de preſent, & vne donation abſoluë & ſans condition. Or s'il eſt vray, ſelon la maxime de nature & de droict, que nul ne donne ce qu'il n'a pas, comme voulez-vous qu'vn Cenobite Mendiant, qui n'eſt pas encore en la beatitude celeſte, la liure actuellement à vn homme viuant qui luy donne quelque choſe? Ignorez-vous ce qui eſt eſcrit, que nul ne verra Dieu en cette mortelle vie,] & meſme que ſans la lumiere de gloire l'entendement humain ne peut voir Dieu? Entendez-vous que les Cenobites Mendians preparent à ceux qui leur font du bien des chariots de feu pour les enleuer comme des Elies, non pas au Paradis Terreſtre, mais Celeſte, en corps & en ame? La lumiere de vos yeux, comme ie croy, ne vous a pas abandonné iuſques à ce poinct.

Quoy donc? ont-ils le droict de faire voir Dieu dés cette vie face à face ſans miroir & ſans enigme,] pourueu qu'on leur donne quelque choſe? Cela eſt également ridicule à croire. Il eſt bien eſcrit que l'aumoſne rachette le peché,] encor faut-il qu'elle ſoit faite en grace: or qui ſçait aſſeurement s'il eſt digne d'amour ou de haine, & ſi l'aumoſne qu'il a faite eſt accompagnee de la vraye, & non feinte Charité. Diſons plus, que ſçait celuy qui donne à vn Cenobite non Renté, s'il fait aumoſne, ou s'il paye vn ſalaire, ſelon la diſtinction que nous auons apportee [illegible] de merité, & s'il fait vn acte de miſericorde, ou de iuſtice, [illegible] La difference qu'il y a du merite [illegible] vn & l'autre.

Poſons le cas qu'il [illegible] & de ſa [illegible]

poſſeſſion de la vie eternelle, qui vous a dit, Hermodore, qu'ils la peuſſent donner, meſme la poſſedant ? Auez-vous iamais leu aucune Oraiſon de l'Egliſe qui nous apprenne à dire à S. Paul, à S. Iacques, à S. Martin, ô grand Sainct, donnez-moy la vie eternelle ; nous les prions de la demander à Dieu pour nous, nous interpoſons leur interceſſion pour obtenir le pardon de nos fautes, la miſericorde de Dieu, ſa grace & la gloire : mais de les prendre pour Dieu, à qui il appartient, dit Dauid, de donner la grace & la gloire,] ce n'eſt point vne doctrine de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine.

De la meſme matiere.

§. XXIII.

SI quelques-vns ſont ſi peu iudicieux de faire dire à S. Auguſtin, *donnez moi la terre, & receuez le Ciel en eſchange,*] ne voyez-vous pas qu'ils corrompent doublement ce paſſage, & ſelon la lettre, & ſelon l'eſprit. Selon la lettre y adiouſtans ce mot de *moi* que S. Auguſtin ne dit pas, mais *da terram*, donnez la terre. Et ſelon l'eſprit, car là S. Auguſtin parle comme Predicateur, & au nom de Dieu, ſelon ce que dit l'Apoſtre, Si quelqu'vn parle que ce ſoit comme des paroles de Dieu :] or il appartient au Dieu du Ciel & de la terre de dire, *Donne la terre*, c'eſt à dire fay part de tes biens terreſtres aux pauures miſerables, *& reçois le Ciel.*

Au demeurant, où eſtoient vos yeux, Hermodore, ie ne dy pas ceux qui ne virent iamais les paſſages du Directeur en leur ſource, mais ceux qui liſent neceſſairement les memoires de vos libelliſtes ? Dans la ligne que vous auancez du Directeur y a-t'il vn ſeul mot de *promeſſe* ? Le traict meſme de S. Auguſtin a-t'il ce mot ? D'où vient donc, que par vne Logique reſeruee à vous ſeul, vous paſſez des paroles de preſent dont le Directeur ſe mocque (& dont vous vous mocqueriez vous-meſmes ſi vous n'auiez point l'eſprit ou intereſſé dans l'affaire ou preoccupé) à celuy du futur, des abſoluës aux conditionnees, de celles de Dieu à celles des hommes, confondant ainſi les temps, les lieux, les perſonnes, les conditions, les termes, & voſtre propre raiſon, pour éclorre la paſſion de ceux qui vous employent : playe d'aueuglement, eſprit de tournoyement, qui vous agite par vn iuſte & ſecret iugement du Ciel.

Vous employez deux ou trois pages pour vous debattre ſur la perche comme vn eſperuier attaché à ſes longes, ſur vne choſe que les deux paſſages attaquez ne diſent point ; vous vous échaufez à prouuer que les pauures miſerables peuuent promettre le Ciel de la part de Dieu à ceux qui les ſoulagent en terre, l'Eſcriture eſt toute pleine de ces promeſſes diuines, les Peres les exaggerent, la foi les propoſe à croire, l'Egliſe les publie, qui peut eſtre fidele & y repugner ? Mais qu'vn Cenobite non Renté, puiſſe actuellement, reellement, & preſentement dire à celuy qui lui emplit ſa boëtte, ſa tirelire,

ſa tirelire, ſa bezaſſe, ſa bouteille, ſa main, Ie vous donne la vie eternelle, donnez-moy la terre, & ie vous donneray le Ciel au meſme temps que vous me ferez part de vos biens terreſtres, c'eſt vne fraze que vous ne trouuerez iamais en l'Eſcriture, ny chez les Peres; car nul n'eſt aſſeuré de ſon ſalut ny de celuy d'autruy, tant qu'il vit ſur la terre, (ſi ce n'eſt par reuelation ſpeciale, ou par confirmation en grace, par voye extraordinaire, dont nous ne parlons pas) à raiſon dequoy les plus iuſtes ſont exhortez à operer leur ſalut auec vne crainte qui paſſe iuſques au tremblement.]

Outrage repouſſé par vne Hiſtoire gracieuſe.

§. XXIV.

IE ne fay ny miſe ny recepte (parce que le Directeur me l'a defendu) de ces outrageuſes comparaiſons que vous faites de luy auec vn Athee & vn M.... deffroqué. Car ces honteuſes inuectiues retournent à la confuſion de ceux qui s'en ſeruent. Lucian de Samozate, ennemy iuré des Chreſtiens, & de toute Diuinité, [*Se mocquoit*, dittes-vous, *des Chreſtiens, qui demandans l'aumoſne, propoſoient pour recompenſe vne vie eternelle*, [*& promettoient de faire nager les rues en or, & en argent, quoi que leur neceſſité fuſt ſi extreme, qu'ils n'auoient pas vne obole, ny moyen de ſe veſtir, que de vieils habillemens.*] *Hermodo. p. 247.*

Quelle conuenance de ce paſſage auec celuy du Directeur, premierement, *ils promettoient*, dittes-vous; le Directeur parle-t'il de promeſſe? Secondement, les Chreſtiens dont parle ce Satyrique, pouuoient-ils, à voſtre auis, promettre la vie eternelle aux Payens, qui n'auoient ny foy ny Charité? l'aumoſne ſans foi & Charité eſt-elle meritoire de la vie eternelle? Tiercement, s'ils leur promettoient la foy & la Charité, c'eſtoit promettre des vertus infuſes qui ne prouiennent que de la ſeule liberalité de Dieu, non de la diſpoſition & diſpenſation des hommes, la premiere grace ne tombe pas ſous le merite.

Le Pape Leon X. Prince genereux & jouial de la Sereniſſime maiſon de Medicis, eſtant ſur la fin de ſa vie extraordinairement trauaillé des gouttes, il ſe preſenta vn Spagirique qui ſe promettoit de le guerir; le Pape qui ſçauoit que les Empiriques ſont des Empireurs, & qu'ordinairement ſi le Soleil eſclaire vn de leurs ſuccez, la terre couure cent de leurs fautes, & ſe ſentant vn allegé de ſon mal, luy enuoya vn de ſes Cameriers ſecrets pour luy demander vingt mille eſcus en preſt. Ce chetif qui n'auoit pas autant de marauedis, repreſenta au Camerier qu'il eſtoit vn pauure compagnon, & qu'vne ſi grande ſomme & luy n'auoient iamais eu de rencontre. Le Pape à qui il ſe preſenta pour luy faire ſes excuſes, ſe mocqua de luy, & luy dit que s'il auoit le ſecret de guerir des gouttes il deuoit eſtre le plus riche homme du monde: car il n'y a Monarque ny Prince, ny Grand affligé, de cette douleur, qui ne donnaſt tous ſes treſors

Digitized by Google

pour s'en faire quitte, & le renuoya de cette ſorte payé comme il meritoit. L'application de cette Hiſtoire n'eſt pas difficile à faire.

Vous coulez au paſſage d'vn frere Mineur renié, c'eſt Bucanan, qui ayant ietté le froc aux orties, & abandonné l'Egliſe Catholique, eſcriuit vn Poëme Satyrique contre ſes anciens confederez. Vous l'auez preſque tout trardruë dans voſtre liure, Hermodore, au grand auantage, comme il paroiſt, de ſes premiers confreres, & vous citez ſi ſouuent Lucian, Bucanan, & Hoſpinian, qu'il eſt aiſé à iuger que vous auez plus de commerce auec eux qu'auec voſtre Breuiaire. Mais que dit encore ce Poëte Renegat? [*Que les freres promettent le Ciel aux deffuncts, tous preſts de le promettre aux viuans, plutoſt que de perdre vne demie once de proye.*] Enquoi ſe rapporte cette inuectiue auec ce qu'auance le Directeur; cettuy-cy parle-t'il des deffuncts, ny de promettre? Cet Apoſtat ne ſe ſouuenoit plus de ſon premier meſtier quand il eſcriuoit cela, car il n'euſt pas dit que les freres promiſſent les Ciel aux deffuncts, mais qu'ils prioient Dieu de receuoir dans le Paradis les ames qui eſtoient affligees dans le Purgatoire. Et s'il nioit, que de la part de Dieu ils le peuſſent promettre aux viuans, qui feroient de bonnes œuures en Charité, il auoit toute l'Eſcriture en teſte.

Hermodo. p. 247.

Eſtrange explication de l'Eſcriture.

§. XXV.

Ibid.

MAis voicy vne Doctrine nouuelle, & que ie n'auois encore leuë nulle part que dans la Curioſité de vos Entretiens, Hermodore, c'eſt l'explication de cette promeſſe que noſtre Sauueur fait aux Pauures d'eſprit au 5. de ſainct Mathieu, que vous prenez au temps preſent, parce qu'il eſt dit que le Royaume des Cieux eſt à eux. Dieu ſoit beny qui nous a découuert par voſtre plume que lon pouuoit eſtre en eſtat de Beatitude, & de Beatitude celeſte dés cette vie comme N. S. qui eſtoit comprehenſeur en ſa conuerſation entre les hommes] aux iours de ſa chair:] ne pourriez vous point appuyer cette rare Doctrine de ce qui eſt eſcrit, que le Royaume des Cieux eſt dans nous,] & de ce que nous demandons à Dieu dans l'Oraiſon Dominicale, que ſon Royaume nous aduienne.] Ie m'eſmerueille que les anciens Peres, principalement les Miſtiques, & Contemplatifs, n'ayent découuert ce ſecret; mais il n'appartenoit qu'à noſtre ſiecle de trouuer de nouuelles eſtoiles dans le Ciel à l'aide des lunettes d'aproche: ô! Hermodore, que bienheureux ſont les yeux qui voyent, ou qui peuuent voir maintenant par le moyen de voſtre excellente Doctrine, ce Bien Eſſentiel, qui comprend tout bien, la ſaincte Diuinité, & la voir dés cette vie mortelle! Car c'eſt la vie eternelle que de voir Dieu:] vraiment voſtre Apocalipſe eſt bien autre que celle de S. Iean.

Il me vient neantmoins vn petit ſcrupule, c'eſt que la derniere des Beatitudes, qui eſt de ceux qui ſouffrent perſecution pour la Iuſtice, a dans

Digitized by Google

l'Euangile la meſme recompenſe, car il eſt dit comme de la premiere qu'à eux EST le Royaume des Cieux : or comme ſe pourroit faire cela, qu'vn hõme fuſt en meſme temps Bienheureux & enduraſt perſecution, veu qu'il eſt eſcrit, que dans la felicité celeſte (qui eſt vn comble de tous biens ſans aucun mal) il n'y aura plus ny trauail, ny douleur, ny incommodité ; mais vne ioye, vne reſiouyſſance, vne allegreſſe continuelle : I'entendrois volontiers voſtre ſubtile reſolution ſur cette dificulté, en laquelle ie vous auoüe que mon eſprit entollé dans la premiere Beatitude, a de la peine à ſe determiner.

Balancee.

§. XXVI.

IE ne ſçay ſi ie doi eſperer cette grace de vous, voyant que vous eſſayez de ſortir de ce labyrinthe, où vous vous eſtes embarraſſé, par la porte d'vn *peut-eſtre*, & que voſtre deciſion n'eſt pas ſi reſoluë que celle d'vn Bartole. [*Peut-eſtre*, dittes-vous, *que Ieſus-Chriſt leur donna le Royaume des Cieux en termes preſens, & non de futur, pour leur donner occaſion de le promettre, & d'exciter en leur endroit la charité des fidelles en vertu d'vne ſi belle recompenſe.*] *Hermodo. p. 247.*

Ils le monſtrent donc, les bons Freres, ce Paradis qu'ils poſſedent preſentement, en vertu de leur ſaincte humilité, ſimplicité, & pauureté d'eſprit, vertus qu'ils ont en eminence ; & n'en font-ils point voir des eſchantillons ces bienheureux Thaboriſtes, communiquant aux autres leurs precieuſes viſions ? que de ſecrets là deſſous que tout le monde ne peut pas porter.]

Mais encore, cher Hermodore, comment eſt-ce que les Freres, ſelon voſtre cher Bucanan, peuuent promettre le Ciel aux deffuncts ? ont-ils du commerce auec eux, ou euocquent-ils leurs ames pour ſçauoir leur eſtat ? Et puis ces promeſſes n'eſtans qu'en conſequence des aumoſnes, à qui elles ſont eſſentiellement annexees, comme les vœux ſolemnels au Cenobiſme, ſeroit-il bien poſſible que les morts euſſent des treſors dans leurs tombeaux pour la leur faire ? A dire le vray i'aurois beſoin de voſtre geniſſe, ô braue Sanſon, pour déuoiler ces enigmes. Et dauantage, ie ne ſçay comme accorder ces termes de *donner actuellement & preſentement*, & *de promettre à l'aduenir*, que vous confondez l'vn auec l'autre : ce qui me fera ſuſpendre mon iugement, iuſques à ce que voſtre troiſieſme partie nous explique tout ce langage de Prophete, dont les obſcuritez ſont impenetrables à vne lumiere ſi foible que la mienne.

Toutefois vous nous faites paroiſtre quelque eſtincelle, à la lueur de laquelle nous pourrions marcher dans cette region de l'ombre des morts, quand vous dittes, [*Neantmoins quand ils s'obligent de* DONNER *la vie eternelle à leurs* BIEN-FAICTEVRS (voila le blanc de la noix) *ce n'eſt* *Ibid.*

Digitized by Google

pas à la façon des choſes deſquelles ayant la ſeigneurie ils pourroient pleinement diſpoſer : mais en vertu de la promeſſe ſolemnelle de Ieſus-Chriſt, qui a dit, que qui receuroit les pauures Euangeliques le receuroit luy-meſme, & que les miſericordieux auroient pour prix de leur charité, la miſericorde qu'ils auroient exercé enuers les autres.]

Ces mots ſont comme vne lampe en vn lieu obſcur, & nous font entrevoir premierement, que ce Paradis que *donnent* les Freres en paroles de preſent n'eſt pas à eux. 2. Qu'ils ne le font que *promettre*, & non *donner*. 3. Qu'ils ne le promettent pas en leur nom. 4. Qu'ils n'en ſont pas en poſſeſſion. 5. Que ces promeſſes ſuppoſent la grace de laquelle nul n'eſt certain. 6. Qu'il faut donner l'aumoſne, car ceux qui ne la peuuent donner n'ont aucune part à ces donations preſentes, ny à ces promeſſes futures. 7. Qu'il faut que ces aumoſnes ſoient animees de Charité : car quand on donneroit toutes ſes facultez aux Freres, vraiment pauures, & miſerables, ſi lon n'a la Charité, dit l'Apoſtre, on ne fait rien.]

Que l'Aumoſne peut eſtre faite ſans Charité, & meſme contre la Charité.

§. XXVII.

IOint que l'aumoſne de ſoy, comme vertu ſimplement morale, peut eſtre faite non ſeulement ſans Charité, mais contre la Charité, (à quoy penſeront vn peu ceux qui, non ſans deſſein, luy donnent abuſiuement le nom de Charité.) Comment cela ? Hé ! Hermodore, ignorez-vous que l'aumoſne, auſſi bien que l'Oraiſon, ne ſe puiſſe tourner en peché] eſtant faite auec vne intention ſiniſtre ? Celuy qui la feroit à vne pauure fille en intention de la ſeduire, meriteroit-il la donation & la promeſſe des Freres ? Celuy qui la donneroit à quelque miſerable à deſſein de l'induire à porter faux-témoignage, ou à eſtropier, ou empoiſonner quelqu'vn, ou pour quelqu'autre mauuaiſe fin, feroit-il, à voſtre auis, vne œuure meritoire ? Ce n'eſt pas le tout de faire le bien, il le faut faire bien, c'eſt à dire en l'amour & pour l'amour de Dieu, ſans cela, dit S. Auguſtin, rien ne profite.]

Auec cela, les promeſſes de la gloire, de la part du promettant qui eſt Dieu, ſont infaillibles, parce que ſa miſericorde s'eſtablit ſur nous, & ſa verité demeure eternellement.] Et c'eſt ainſi que S. Paul que vous citez en la 2. à ceux de Corint. doit eſtre entendu; & auſſi S. Chriſoſtome, & ſainct Auguſtin que vous alleguez, qui aſſeurent, conformement à l'Eſcriture, que le centuple, & la vie eternelle, attendent ceux qui feront l'aumoſne pour le nom & la gloire de Dieu aux miſerables, & aux Cenobites auſſi bien qu'aux autres, s'ils ſe trouuent dans le meſme poinct de neceſſité.

Digitized by Google

Dénombrement des Aduerſaires de la Mendicité Cenobitique, ſelon Hermodore.

§. XXVIII.

AV nombre III. vous faites vne liſte de ceux que vous eſtimez auoir eſté moins fauorables à la Mendicité des Freres non Rentez ; où il ſemble que vous n'ayez eu deſſein que de remplir vne page d'vn Catalogue inutile, puiſque ces Autheurs pour la pluſpart ne ſe connoiſſent que par leurs noms reſtez dans quelques Hiſtoriens, ou Cronographes, leurs eſcrits eſtans diſparus par la ſuitte du temps, & poſſible que s'ils ſe trouuoient ils conuaincroient de menſonge leurs Accuſateurs, parce qu'on y verroit qu'ils ont peut-eſtre plutoſt repris les abus des Freres dans la Mendicité, que la Mendicité meſme, qui de ſoy, quand elle eſt dans le poinct de la vraye miſere, ne peut eſtre blaſmee que par des impies, par des cœurs durs, qui ſont menacez en l'Eſcriture, de mauuaiſe fin,] & de ne trouuer point de miſericorde ne l'ayans pas faite ; dautant que celuy-là ne peut auoir la Charité en ſoy, dit ſainct Iean en ſa premiere Canonique, qui ferme les entrailles de la pitié aux neceſſitez de ſon frere, le pouuant aſſiſter de ſa ſubſtance. Reuiſitons vn peu voſtre Rolle, & y appliquons le Contrerolle.

Vn certain Godefroi de Fontaine, dittes-vous, *en l'an* 1240. *fit ouurir vn liure contre les Mendians où il les chargeoit de mille impoſtures.* Mais où eſt-il ce liure des *Mille Impoſtures*, n'en ſeroit-ce point vne qui en vaut mille que la ſuppoſition de ce liure inuiſible ? Et encore produiſez-en quelque fragment ; de ces mille n'en eſt-il point eſchapé la queuë d'vne du naufrage ? n'eſt-il demeuré pierre ſur pierre de cette Hierico, de cette Babel ? I'ay grand'peur que ſi lon vous interrogeoit là deſſus vous feriez comme Iob, qui de mille demandes ne reſpondoit pas à vne.] Ie me doute fort que vous ayez puiſé la ſource de cette fauſſe fonteine dans les Centuriateurs, Balaeus, dans le Catalogue des teſmoins de menſonge plutoſt que de verité d'Illiricus, ou de la Cronologie de quelque Heretique comme Vignier, ou du Miſtere d'Iniquité de du Pleſſis, ou poſſible de voſtre confederé Hoſpinian, qui vous ſuggere tant d'opportunes remarques de ce calibre-là. Ie tire icy à perte de veuë n'ayant icy aucun de ces liures-là, dont i'en ay autrefois veu quelques-vns, iamais les autres. Or ſus puiſque vous ne produiſez aucune goutte d'eau de cette Fonteine de Geofroy à la grand dent, nous attendrons que cette maſchoire de Samſon nous en diſtile par voſtre plume, pour reprouuer ces mille Impoſtures, ſi elles ſont telles que vous les nommez : & pour les conſiderer ſi elles ne ſont pas de cette taille, à celuy qui n'auance rien, le rien eſt vne courte reſponſe. *Hermodo. p. 249.*

Digitized by Google

Suitte de ce Catalogue.

XXIX.

Hermodo. f. 249.

DIx ans apres, continuez-vous, *Guillaume de S. Amour, marchant sur ces vestiges, soustenoit publiquement, [que l'estat des Mendians estoit celuy des reprouuez, & que les hommes ne s'y pouuoient sauuer. De plus, il reprenoit ouuertement la mendicité des Dominiquains, & des Freres Mineurs, & blasmoit leur pauureté, comme feinte & imaginaire.*]

Cettuy-cy est vne des moûches qui picque le plus vos Conforts, c'est pour cela que, & icy, & plus bas, vous luy donnez de plus fortes secouſſes : à chaque iour ſuffit ſa malice, en ce lieu là nous examinerons voſtre rapport, & plus bas vos autres attaques : 1. Est faux que dans les œuures de ce Docteur de Sorbonne, r'imprimees depuis quelque temps ſelon les manuſcrits de la Bibliotheque de Sorbonne & de celle de ſainct Victor, il y ait *que l'eſtat des Mendians eſtoit celuy des reprouuez, & que les hommes ne s'y pouuoient ſauuer.* 2. Parlant indiſtinctement des Mendians cela paſſe dans la calomnie : car qui ne ſçait que le vray miſerable, de quelque qualité qu'il ſoit, Seculier ou Cenobite, peut legitimement vſer du droict de nature, qui permet de viure d'aumoſne à celuy qui n'a rien, & qui ne peut tirer ſa vie de ſon labeur. Le Lazare a mendié, qui eſtoit Sainct, & l'Eſcriture du nouueau Teſtament nous repreſente deux Mendians, l'vn aueugle, l'autre boiteux, qui mendioient legitimement. 3. Si vous l'entendez des Freres Mendians, comme il eſt croyable, c'eſt à dire des Freres non Rentez, il eſt faux qu'il ait abſolument parlé comme vous luy impoſez : car il a touſiours approuué ces Inſtituts en la maniere que l'Egliſe les a approuuez, c'eſt à dire qu'ils viuent ſelon leurs Regles.

4. Il eſt encore faux *qu'il repriſt ouuertement la mendicité des Dominiquains, & Mineurs* en la maniere que l'Egliſe l'approuue, ouy peut-eſtre en la façon qu'ils l'exerçoient, qu'il eſtimoit abuſiue ſelon ſon ſens. 5. Il eſt encor faux qu'il blaſmaſt leur Pauureté comme *feinte & imaginaire.* Car ce qui n'eſt point n'ayant point de qualitez, il n'eſt ny loüable ny blaſmable. Or il eſt certain que nul Ordre de Cenobites, ny de Rentez, ny de non Rentez, ne fait ny vœu ny profeſſion de Pauureté, mais ſeulement de Deſapropriation. Ioint que nul Cenobite ne fait eſtat de gagner ſa vie de ſon trauail, ſoit de corps, ſoit d'eſprit, ne croyant pas y eſtre tenu, mais ſeulement à s'occuper pour éuiter l'oiſiueté ; le Renté ayant ſa vie gagnee dans les biens qu'il poſſede en commun ; & le non Renté dans ſes queſtes plus aſſeurees & abondantes que des rentes, enquoi conſiſte l'eſſence de la richeſſe, d'auoir ſa vie aſſeuree ſans obligation de trauailler pour viure ; & l'eſſence de la Pauureté conſiſtant à ne poſſeder rien ny en particulier ny en commun, & à ne viure que de ſon labeur : iugez par là quelle

Digitized by Google

peut estre la Pauureté dont se parent les Cenobites. Ainsi ce que vous auancez contre S. Amour est faux en toutes ses parties.

Continuation.

§. XXX.

VOus adjoustez, [*Qu'il fut suiuy d'vn Prestre nommé Iean Treuise, qui l'annee 1390. disoit, que I. C. auoit bien institué les Apostres & Prestres, mais qu'il n'auoit iamais esté l'Autheur des M.... ny des Mendians.*] Si cet homme est mis par vous au Catalogue des Heretiques pour auoir auancé cette proposition, (vous ne dittes point si ce fut par liure imprimé, ou en preschant, tant vous parlez à veuë de pays, & sur la foi de quelque mauuais registre) il a pour compagnon en son heresie S. Hierôme M.... luy-mesme, & grand Paranimphe, & Partisan de sa condition : Voicy comme il parle en l'Epistre à Paulin, Chaque genre de vie a ses premiers INSTITVTEVRS qu'il doit suiure ; & pour venir à ce qui vous concerne, les Eueſques & les Prestres se doiuent regler par l'exemple des Apostres, & des hommes Apostoliques, desquels ils doiuent auoir le merite, puisqu'ils en possedent l'honneur & le rang ; & nous autres (M.....) auons pour Princes de nostre Institut les Pauls, les Antoines, les Iulians, les Hilarions, les Macaires.] *Hermodo. p. 249.*

Et à dire la verité, c'est vne chose si nouuelle & si ridicule de rapporter à I. C. & aux Apostres les Instituts, & les Regles, des Benedictins, Bernardins, Eremitains, Carmelins, Iacopins, & Franciſquains, que les noms seuls de leurs Fondateurs & Instituteurs sont capables de la confondre ; & cette opinion soutenuë auec acariastrise meriteroit bien plutost le nom d'Heresie que la proposition de sainct Hierôme, repetee par Iean Treuise. Mais pour la traicter plus doucement il luy faut donner celuy d'ineptie, & luy preparer vn boüillon, plutost qu'vne responſe serieuse.

Les Vaudois, poursuit vostre liste, *passoient plus outre quand ils disoient que la Religion des Mendians estoit vne inuention du Diable.* Il est croyable que par cette Religion des Mendians vous entendez les Cenobites non Rentez de la saincte Religion des Parfaits, car c'est là le stile & le jargon de vos faiseurs de rolles, & vous ne voudriez pas y admettre les vrais miserables qui mendient dans le siecle : or ces Heretiques condamnez par l'Egliſe en beaucoup d'autres erreurs, estoient bien temeraires de donner vn Epithete si execrable à des saincts Instituts approuuez par l'Egliſe qui ne peut errer en ses approbations, c'est pourquoy auec vous nous leur disons Anatheme. *Ibid.*

Digitized by Google

Section.

§. XXXI.

Hermodo. p. 249. *Richard Phiſraph*, continuez-vous, *Eueſque d'Armach en Hybernie*, (vous pouuiez mettre Archeueſque d'Armach & Primat d'Irlande) *ſe voulut pareillement ſignaler enuiron l'an 1357. par la guerre irreconciliable qu'il dreſſa aux Mendians, diſant, que Ieſus-Chriſt ny ſes Diſciples, non ſeulement n'auoient pas mendié, mais defendu expreſſement aux Chreſtiens de faire profeſſion de mendicité volontaire. Il battoit en ruine les priuileges des Mendians, & s'eſſayoit de prouuer qu'ils ne pouuoient s'en ſeruir qu'au detriment de leur ame.*

Grande gloire certes à vn Primat de Royaume de s'eſcarmoucher auec des Freres Mendians, ſi le ſeruice de Dieu & de l'Egliſe ne l'euſt obligé à repouſſer les entrepriſes de ceux qui troubloient la Hierarchie. Il eſt vray qu'en cela il ſuiuit le meſme zele qui fit eſcrire ſainct Auguſtin contre les M.... de Carthage, qui faiſoient de la Priere vn bouclier à leur faineantiſe, dont nous auons cet excellent liure de *l'Ouurage des M....* contre lequel tant de Freres tempeſtent comme ces animaux qui abbayent vers la Lune ſans la pouuoir mordre. Vous luy faites dire *que Ieſus-Chriſt & ſes Diſciples n'auoient pas mendié*, verité auſſi claire dans l'Eſcriture, que le contraire eſt faux : ce que nous vous ferons paroiſtre ici deſſous plus à propos en ſon lieu. *Mais defendu expreſſement aux Chreſtiens de faire profeſſion de mendicité volontaire*, Ieſus-Chriſt n'a iamais defendu de mendier volontairement, au ſens que nous auons marqué icy deſſus ; au contraire, tout l'Euangile ne preſche autre choſe que l'abnegation interieure, c'eſt à dire la parfaite ſoumiſſion de la volonté humaine à la Diuine. Il entend donc que quand Dieu reduit vn homme au poinct de la miſere, qui l'oblige de mendier, qu'il mendie franchement & de bon cœur, qu'il rende à Dieu ce ſacrifice volontaire,] rangeant ſa volonté au bon plaiſir diuin qui l'a reduit à cette miſerable condition de viure de la miſericorde d'autruy.

Mais que lon puiſſe volontairement ſe reduire en eſtat de Mendicité, c'eſt à dire dans l'impuiſſance de viure de ſon trauail, comme lon peut volontairement ſe ranger dans la Pauureté, c'eſt à dire en eſtat de ne viure que de ſon trauail, c'eſt ce que noſtre Sauueur ne conſeilla iamais : & mendier volontairement quand on peut viure de ſon labeur ou d'eſprit ou de corps, c'eſt ce qui eſt *expreſſement defendu* par toutes les loix diuines & humaines, & par les ordonnances de toute bonne police.

De plus, il eſt faux qu'il battiſt en ruine les *Priuileges des Cenobites non Rentez*, ny qu'il ait ſoutenu, comme Iean de Poliac, que les Confeſſions faites à eux fuſſent inualides, cela ne ſe trouuera en aucun endroict de ſes Eſcrits, où ſeulement il s'eſt efforcé de conſeruer l'authorité des Paſteurs Hierarchiques bleſſee par le mauuais vſage que les Priuilegiez faiſoient de leurs priuileges. De tout cecy plus au large icy deſſous.

Cette

Cette liſte pourſuiuie.

§. XXXII.

VN *ieune Anglois*, continuez-vous, *enuiron l'an 1360. eſcriuit vn liure fort picquant contre la mendication des Freres.*] Mon Dieu, Hermodore, qui vous fournit les viſions de tous ces memoires: vn Anglois qui eſtoit ieune, que celuy qui a remarqué ſa ieuneſſe ne ſe ſouuenoit-il de ſon nom, poſſible que la memoire en eſt perie auec le ſon,] poſſible eſtoit-il anonime, & lon n'a retenu que le millenaire du cours de ſon liure: mais que ſont deuenus ces traicts picquans, tout cela c'eſt le ſonge d'vne nuict ; dittes-nous ce ſonge, Hermodore, & nous l'expliquerons, nous n'auons pas l'eſprit de Daniel qui les deuinoit, & puis les expoſoit.

S'enſuit en voſtre rollet, [*L'an 1415. vn Nicolas de Clemangis renouuella cette batterie, par vn liure qui auoit pour inſcription* l'Eſtat corrompu de l'Egliſe, *où le Demon ſembloit luy auoir ſouflé toutes les impoſtures & blaſphemes qu'il vomiſſoit contre les Mendians.*] *Hermodo. p. 249.*

Nous auons autrefois leu ce liure, où nous n'auons remarqué ny impoſtures ny blaſphemes. Il y a quelques comparaiſons des Freres non Rentez auec les Phariſiens, quelques mines de leurs ſoupleſſes euentees; mais qu'il y ait rien qui approche des couleurs dont ſainct Bonauenture, lors General des Mineurs, deſpeint ſon Ordre propre, dans les deux lettres qu'il eſcrit aux Miniſtres Prouinciaux & aux Gardiens, & qu'ſe liſent dans ces Opuſcules, c'eſt ce qui ne ſe trouuera point : au fort, Hermodore, quand vous nous produirez ces impoſtures & blaſphemes pretendus, nous auiſerons à ce que nous aurons à en croire.

Mais vous parlez conformement à l'humeur de ceux qui fourniſſent de vent à voſtre plume, car auſſi-toſt que lon touche ces montagnes elles fument,] vn mot qui ne leur plaiſt pas eſt vne hereſie, vne iuſte & charitable correction de leurs deffauts eſt auſſi-toſt priſe pour vne impoſture, vne impieté, vn blaſpheme; ie le croi bien, car ſi ceux qui ont fait les trois vœux eſſentiels & ſolemnels ſont en eſtat de Perfection, aſſeurez contre le mal, & immobiles dans le bien, en qualité d'impeccables, ne ſont-ils pas irreprehenſibles? & ceux qui ont le Royaume des Cieux en poſſeſſion, où rien de ſoüillé ne peut entrer, pourroient-ils bien eſtre ſujets à la ferule d'vne reprehenſion ? O Dieu ! c'eſt ainſi que l'orgueil, comme la fumee, monte touſiours,] & ne ſe rabat que par force.

Digitized by Google

Encores.

§ XXXIII.

VOus ioignez à vos parties aduerſes. [Vn certain Girard Kidder Allemand de nation, qui mit de ſon temps (mais quel temps) deux liures en lumiere, intitulez la larme de l'Egliſe, ou il entreprenoit tous les Moines, mais principalement les Mendians.] Item, c'eſt tout, que le tiltre de ce Liure; iuſques à quād nous produirez vous des etiquettes ſans faire voir les pieces du ſac, nous tenez vous pour iuges de ſi facile creance que ſur le rapport d'vne des parties nous precipitant noſtre ſentence, veu meſme qu'il eſt vray-ſemblable, & que nous ſoupçonnons, non ſans ſuject que vous ayez tiré l'extraict de ceſte liſte, de quelque Liure Heretique, deſquels vous vous eſcrimez par tout voſtre ouurage aſſez heureuſement.

Que ſcait-on ſi c'eſt Allemand n'a point inſerit ſon Liure la Larme de l'Egliſe pour monſtrer ce que dict S. Hieroſme que l'office du M..... c'eſt de pleurer non d'enſeigner, & que les non rentez par leur plaintes continuelles de la Charité refroidie & morfondüe peuuent à iuſte tiltre eſtre nommez les pleureurs de l'Egliſe.

Hermod. p. 249. [Et dans le Concile de Baſle, outre les quatre articles, auſquels les Bohemiens ne vouloient pas ſuiure la creance de l'Egliſe Romaine, ils adiouſterent en preſence du Legat de ſa Saincteté, qui eſtoit Iules Cardinal du S. Ange, que la Religion des Mendians eſtoit vne inuention diabolique.]

En cela ils renouuelloient l'Erreur des Vaudois, qui doit eſtre deteſté comme outrageux, & condamné par l'Egliſe. Et puis ayant vuidé voſtre trouſſe vous nous voudriez perſuader qu'il y a encore dans voſtre carquois beaucoup de fleches qui ſont comme dict Dauid des enfans à reietter] (*filii excuſſorum*) [Si ie voulois faire, dittes vous, de tous ceux, qui ont erré en ceſte matiere, & qui ſe ſont briſés ſur ceſte pierre, ie me rendrois enuyeux à voſtre patience, & nos entretiens deſplaiſans. C'eſt aſſés, Monſieur, que ie vous face toucher au doigt, que ceux, qui ont attaqué les Ordres Mendians, eſtoient ou des perſonnes, qui ne ſentoient pas bien de la Religion.] .

Hermod. p. 249. Vous auiez dict auant qu'entrer en la lice de c'eſte liſte *qu'ils eſtoient entachez d'heriſie ou tranſportez de haine & de rancune.* Mais encore qui ſont ils ces Heretiques ou ces enragez : Ce ne peut eſtre le Godefroy de Fontaine car vous ne r'apportez rien de luy, ny du Ieune Anglois, ny de Girard l'Allemand, ny de Clemangis, les Heretiques ſeront les Vaudois & les Bohëmiens, pour Iean Tremiſe vous l'en excuſerez auec S. Hieroſme d'où il n'eſt que le rapporteur. Reſtent dans Armacan & Guillaume de S. Amour, du premier vous direz tout maintenant que vous ne le tenez pas pour Heretique, donc pour Enragé & furieux, c'eſt ainſi que vous reſpectez la dignité Primatiale, de ce ſecōd le deſaueu vous

Digitized by Google

en ſera donné par vn Pape, ce que nous verrons à la ſuitte Ou ſerons donc ces hereſies, au rang des ces fureurs, ſinon dans les viſions de vos Memorialiſtes.

Armacan.

§ XXXIV.

AVſſi faites vous dire par voſtre Plaiſantin au Dottour Theodulphe, mieux que vous ne penſez, *que le zele de ſa profeſſion le tranſporte, & que l'intereſt* (notez) *anime ſon diſcours*, n'en doutez point, Hermodore, puis que vous meſme vous en deſdites deux lignes, apres auoir rapporté la deffence que l'Autheur de l'Examẽ de l'Auant propos *des Heureux ſuccez*, fait de l'Archeueſque d'Armach, luy oſtãt l'iniurieuſe qualité d'Hretique, dõt ſes Calomniateurs l'ont voulu noircir, pour luy rendre le tiltre de *Bienheureux* qui luy a eſté donné par le Pape Boniface IX. p. 250.

A cela vous reſpondez diuerſes choſes qui toutes declarent la mauuaiſe foy de ceux qui vous fourniſſent de fauſſes inſtructions. Ie n'ay pas dit abſolument, dittes vous, que Richard Archeueſque d'Armach fuſt declaré Heretique, & quand cet epithete me ſeroit eſchapé, ie ne ſerois pas le premier qui l'aurois mis en vſage : des Hiſtoriens dont l'auctorité eſt aſſez conſiderable parmy les eſprits, n'ont point fait difficulté de la renger parmy les Heretiques.] Vn Ancien diſoit fort à propos que la multitude de ceux qui tombent en vne meſme offenſe, ne rendent pas la faute de celuy qui les imite moins excuſable. Combien y a t'il que l'on blaſpheme, que l'on tuë, que l'on deſrobe, que l'on calomnie, tout cela contre la loy de Dieu, pour cela ceux qui la violent en ſeront-ils moins chaſtiez. Pour noſtre part le premier trompant & abuſé, en ſeriez vous moins abuſant & moins trompé. *Hermod.* p. 250.

Les Hiſtoriens meſme que vous citez en marge a veuë de pays, ſans cotter les endroits, vous accuſent. Car Guido Carme eſt mort plus de trente ans deuant qu'Amacan s'oppoſaſt aux attentats des Cenobites non Rentez, & Benard de Luxembourg & du Preau n'ont eſcrit que deux ſiecles & demy apres le treſpas d'Armacan, non plus que Griſalde de Peruge. Quelle creance voulez vous que l'on ait au premier ſi vous ne le iuſtifiez pour Prophete, & aux trois autres, ſi vous ne monſtrez de quel Hiſtorien du temps d'Armacan ils l'ont appris, & quand vous le monſtreriez ſi c'eſt de quelque Intereſſé, ou de quelqu'vn qui ait eſcrit ſelon le bruit commun, né de l'artifice de ces ouuriers d'iniquité, qui ſont grands artiſans de diffamations & de calomnies qui ſera obligé de le croire. *Hermod.* pag. 250.

Pour conuaincre vn homme d'hereſie, il faut marquer ſes dogmes dans ſes eſcrits, en voir la condamnation par quelque Concile Prouincial, ou General, ou par quelque Bref ou Decret du S. Siege. Mais de ſe laiſſer mener par le nez au recit de quelque Hiſtorien ou paſſionné, ou intereſſé, ou mal informé, n'eſt-ce pas pecher contre ceſte diuine parole, qui appelle leger de cœur celuy qui croit trop toſt,] & qui ne veut pas qu'on croye à tout eſprit ſans l'eſpreuuer.

Digitized by Google

La pluſpart de ceux qui ont eſcrit en mauuais termes d'Armacan n'ont rien veu de lui, chacun s'en rapportant, comme vous, Hermodore, à la foi du premier menteur : ils ſont comme ces aueugles qui s'entretiennent par les manteaux & s'entreſuiuent, ſi le premier tombe dans la fange tous les autres y treſbuchent apres lui ; & comme ces brebis qui ſe iettent dans l'eau à corps perdu apres la premiere, & s'y noyent.

Du meſme.

§. XXXV.

LEs deux que vous citez & qui ont plus iudicieuſement que les autres parlé d'Armacan, le iuſtifient de cette outrageuſe qualité que vous voudriez bien lui donner, mais vous n'oſez, voſtre deſir eſtant retenu par la honte, ou par la crainte de vous joindre aux impoſtures des autres. Bellarmin dit qu'il doit eſtre leu diſcrettement & prudemment, (*iantè*) c'eſt en ſon liure des Eſcriuains Eccleſiaſtiques; & l'Hiſtorien Harpſpheldius que vous faites parler comme il vous plaiſt, auec toute la paſſion de vos parties, ne le tient ni pour furieux ni pour heretique, & parce qu'il ne parle point de la Beatification de ce vertueux Prelat faite par Boniface IX. vous prenez ſon ſilẽce pour vne negatiue. Mais s'il ſe tait les miracles parlent, les pierres meſmes de l'Egliſe baſtie autrefois à Dundalk lieu de ſa naiſſance, en ſon honneur & ſous ſon nom font ſortir des voix du milieu de leur ſtructure.] Les Iuſtes viuront à iamais, leur loyer eſt au Seigneur,] ils ſeront en vne memoire eternelle, & leur nom glorieux ne craindra point les mauuais bruits.]

Quant à Balee & Hoſpinian que vous citez, (tant vous auez de priuauté & de familiarité auec les Heretiques) vous deuriez mourir de honte de ramener en jeu leur témoignage, puiſque ſi vous les en croyez tous les Conciles & les ſaincts Peres de l'Egliſe ſeront de leur parti & fauoriſeront leurs erreurs. Liſez le Miſtere d'Iniquité de du Pleſſis, il fait profit de toutes les controuerſes & debats qui ont eſté de temps en temps parmi les Catholiques aux choſes qui ne regardoient pas la foi, & tire tout cela à ſon auantage, comme vne ventouſe qui n'attire que le mauuais ſang, & comme cet Ancien qui ne ſe nourriſſoit que de poiſon. Auſſi quand ces Heretiques impoſteurs diſent qu'Armacan fut *accuſé d'hereſie deuant Clement 5. & Innocent 6. ſon ſucceſſeur & excommunié comme heretique*, Ne voyez-vous pas bien que c'eſt vne lumiere qu'ils voudroient arracher du Ciel de l'Egliſe Catholique pour en eſclairer leurs tenebres. Aillent en la male Croix ceux qui vous ſouflent ces impoſtures, & qui vous ſuggerent des memoires ſi abominables, dignes amateurs d'vne paſſion qui deuroit inuoquer la cheute des montagnes,] pour couurir ſa vergoigne.

Digitized by Google

De Guillaume de S. Amour.

§. XXXVI.

DE ce Prelat ſur lequel vous auez moins de priſe, vous vous eſlancez de colere ſur la memoire de Guillaume de S. Amour, que lon a iuſtifiee de pluſieurs calomnies par la publication de ſes eſcrits, à qui lon a fait reuoir le iour depuis peu. Et ſi vous auez ſi peu reſpecté le caractere Epiſcopal en Armacan, que peut-on eſperer de voſtre retenuë en vn Preſtre & Docteur, qui a eſté vn but à tous les traits de la colere des Cenobites non Rentez, qui l'ont & durant ſa vie & apres ſa mort perſecuté à outrance. Encore faut-il que ie loüe voſtre modeſtie, Hermodore, & que i'auoüe qu'elle eſt plus eſtimable de beaucoup que l'intemperance des ſtiles des deux Freres I. l'vn Iacopin en ſes *Trophees de la Pieté*, l'autre Franciſcain en ſes *Heureux Succez*, qui ont traicté ce pauure homme auec vne inhumanité voiſine de la Barbarie. N'ayant à traicter qu'auec vous ie ne m'écarteray point pour aller contr'eux à l'eſcarmouche, parce que ie ſuis auerty de bonne part qu'Alitophile, ny l'Examinateur ne ſont pas morts, & que le *Pinçard* aura des pinçades qui emporteront la piece ; & quant à l'autre qui en a dit beaucoup moins, quoi que d'vne maniere ſanglante & impitoyable, ſera la meſure de ſon delict, ſera le nombre des anguillades.]

Vous vous ſeruez de quatre pieces contre la memoire de S. Amour dont nulle ne l'appelle heretique, la 1. vne Bulle d'Alexandre 4. qui condamne ſon liure *des Perils des derniers Temps, comme inique, pernicieux & execrable.* Mais c'eſt en qualité de liure iniurieux, ſeditieux, diffamatoire des Ordres approuuez par l'Egliſe, mais non pas d'eſcrit contenant des dogmes contre la foi. La 2. eſt vne autre lettre du meſme Pape inſeree, dittes-vous, *au Miroir des Freres Mineurs.* Il y a des Miroirs de diuerſes ſortes, Hermodore, & lon en fait qui repreſentent les objects d'vne poſture toute renuerſee ; il y en a d'autres faits par vn certain art qui font voir les choſes cachees : bref, il y a des miroirs & des miroirs, mais nous ne ſommes pas des oiſeaux niais à nous laiſſer prendre au miroir. La 3. piece eſt, adiouſtez-vous, tiree de Bzonius continuateur infortuné des Annales du grand Baronius, vn pigmee auprez d'vn geant, vn rat ſortant d'vne montagne. Ie croy que ce bon perſonnage à qui pour recompenſe de ſes trauaux on a ordonné de ne paſſer pas plus outre dans ſes rapſodies vit encore, ou eſt mort depuis peu. Vous mocquez-vous, Hermodore, de nous alleguer vn homme viuant qui depoſe contre S. Amour mort depuis quatre ſiecles ?

Hermodo. p. 249.

La 4. eſt de Platine, chacun ſçait en qu'elle reputation eſt cet Hiſtorien des Papes, & ſes beaux eloges de quelques-vns, auec la vie qu'il eſcrit de la Papeſſe Ieane. Apres tout il appelle *S. Amour homme pernicieux*, eſt-ce à dire Heretique au langage de vos parties intereſſees ? Pleuſt à Dieu que Platine ne fuſt point plus pernicieux à l'honneur des ſouuerains Pontifes

Digitized by Google

Les Heretiques ne feroient pas bouclier en tant de lieux de ce Secretaire infidelle, & iniurieux à ſes Maiſtres, comme l'on peut voir en ces endroits de luy, produits par du Pleſſis en ſon Miniſtere d'Iniquité: il s'en faut bien que S. Amour ne luy ait fourny tant de pieces de batterie.

Iuſtification Authentique.

§. XXXVII.

MAis voicy vne piece qui peſe toute ſeule toutes les quatre que vous produiſez, c'eſt le teſmoignage d'vn tres docte & tres-pieux Pōtife Iean XXII. inſeré dans le droit, & qui declare tout haut S. Amour non Heretique. C'eſt en ſon Extrauagante *cum inter de verb. ſignific.* où il dit que ceux qui ſouſtiendroient le liure condamné par Alexandre ſon Predeceſſeur, ſont declarez par Alexandre [contumacez & rebelles à l'Egliſe Romaine, mais il n'a pas adiouſté (dict Iean XXII.) qu'ils ſeroient tenus pour Heretiques, comme il eſt euident par les termes de la condemnation.] Que, direz vous à cela, cher Hermodore, c'eſt vn Souuerain Pontife qui parle de ſa chaire, & comme infaillible, & dans vn texte inſeré dans le droit Canon: il a peu, (s'il l'euſt voulu) deroger à la Bulle d'Alexandre, il ne la pas fait, ſe contentant de blaſmer ce liure, comme iniurieux, & outrageux, mais il luy oſte la marque d'hereſie, dans la plus part des Hiſtoriens, ou trompeurs, ou trompez, ou paſſionnez, ou interreſſez, ou ſuiuans les autres ſans autre enqueſte, ont voulu ſe deffaire, mais vne lumiere reſplandiſſante ſort du milieu des obſcuritez pour ceux qui ont le cœur droit,] & les Alitophiles feront paroiſtre vn de ces iours vn plus grand flambeau qui fera diſparoiſtre toutes ces ombres.

I'en ſuis en peine pour le Reuerend Monſieur noſtre Maiſtre frere Pinſſard Cenobite Mendiant de la ſaincte Religion des Parfaits, en l'Ordre des Freres Preſcheurs, ſous la regle de S. Dominique, appellé l'Inſtitut des Iacopins, Docteur en Theologie de la faculté de Paris, & Regent en Theologie au Conuent des Iacopins de la ruë de S. Iacques, & Chanoine Theologal de l'Egliſe de Cornuailles en la baſſe Bretaigne, qui ſont deux chaires fort contiguës, & deux benefices fort compatibles, par ce qu'ils ne ſont pas ſous meſme toict, l'vn veut vne lecture iournaliere, l'autre des Predicatiōs toutes les feſtes & Dimāches de l'annee, & trois leçōs en Theologie Morale chaque ſemaine. Il eſt vray que pour ceſte derniere qualité, on peut receuoir le reuenu du benefice en perſonne, & faire faire les fonctions par procureur, & tout cela s'accommode fort auec la qualité de Cenobite non renté, Mēdiant, Pauure, & Pauure Miſerable, & pauure Euāgelique. Voyla pourtāt l'hōme que le Cenobiſme fournit pour Antagoniſte à ſainct Amour, & qui dreſſe des Trophées de Pieté aux deſpens de la memoire ds ce bon Sorboniſte. Ie croy qu'au meſme temps que ie luy preſente ce memorial, pour le faire penſer à ſa conſcience, qu'Ali-

Digitized by Google

tophile & ſon Second, preparent, l'vn la lexime pour luy deſcraſſer la teſte, & l'autre le razoir pour luy faire vne belle Couronne, digne de ſes trophees, luy razer le menton, luy releuer la mouſtache, & luy faire la barbe à la mode. Certes il merite d'eſtre meſuré en la meſme maniere dont il meſure les autres.] Et ce pot eſt digne d'vne couuerture qui luy conuienne.

De *Gerard d'Abbeuille.*

§ XXXIX.

COmme vous me dittes qu'vn mot du crû de vos Mouſchards contre le compagnon de S. Amour Girard d'Abbeuille, encore, eſt ce en tremblant, nous vous ferons vn mot de repartie pour vous r'aſſeurer. [D'agiter maintenir, s'il mourut deſeſperé, ou non, c'eſt ce qui m'eſt fort indifferent. Ie ſçay bien, que c'eſt vne opinion ſi commune, que voſtre Autheur dans ſon Examen n'a pû alleguer le contraire.] *Hermod. p. 255.*

Comment, Hermodore, eſtes vous ſi charitable que de tenir pour choſe indifferente le ſalut ou la damnation d'vne pauure ame, pour laquelle ſeule I. C. voudroit mourir. Donc, dict S. Paul, ce frere perira pour ta paſſion, pour qui I. C. eſt mort.] O zele Cenobitique! comme tu parois en ton jour au trauers du maſque d'Hermodore. Le Sauueur ne reprit il pas ſes Diſciples qui vouloient faire deſcendre le feu du Ciel: à quel plus horrible excez peut aller le tranſport de la haine, que de ſouhaitter, non ſeulement la mort du corps, mais la perte eternelle de l'ame. Le Sentiment du Diuin Apoſtre eſtoit bien different, qui ne liuroit le corps de Sathan par l'excommunication que pour ſauuer l'eſprit.]

Il eſt vray que l'Examinateur rapporte le faux bruit que les Calomniateurs auoient faict courir de la mort de Gerard, mais ſi rapporter vne Calomnie c'eſt la faire, il faudra accuſer nos Controuerſites, de toutes les Hereſies qu'ils produiſent pour les refuter: auſſi l'Examinateur refuſant ceſte impoſture, dit ainſi. [On nous le repreſente tout couuert de lepre mais quand il ſeroit vray, cela ne concluroit rien contre ſa doctrine, & pieté. Noſtre Seigneur IESVS-CHRIST (ce qui ſoit dit ſans comparaiſon) a bien eſté appellé homme de douleurs, & comme vn lepreux.] *Hermod. p. 255.*

Et vous, Hermodore, appellez ceſte parabole vne impieté. Impie à voſtre conte ſera l'Eſcriture qui nous inuite par tout d'imiter I. C. en ſes ſouffrances. I'ay honte, dict ſainct Bernard, de me voir ſans playe, vous voyant chargé de coups, & couuert d'vne playe vniuerſelle] L'eſclat de ce grand exemple vous eſtonne, deſcendans plus bas, Iob frappé de lepre ſur vn fumier eſtoit-il pas cet homme iuſte, ſimple, droit, innocẽt grãd ame de Dieu, & le bon Lazare dãs l'Euãgile eſtoit-il pas lepreux. N. S. n'a pas meſpriſé les Mezeaux, il a fait en eux pluſieurs miracles, il en guerit dix

Vous entendez bien mal la matiere du ſcandale, ſi vous la prenez ainſi : car non ſeulement le Vicaire de IESVS-CHRIST en peut eſtre cauſe innocente, mais IESVS-CHRIST meſme l'a eſté, luy-meſme de ſa propre & ſacrée bouche, diſant à ſes Diſciples qu'ils ſeroient ſcandaliſez en luy.] Et le meſme diſant qu'il eſtoit quelques-fois neceſſaire que que des ſcandales arriuent.] Il y a ſcandale actif & paſſif, Hermodore, mais pour n'enfoncer point ceſte matiere qui nous emporteroit hors de nos bornes, diſant que ce bon Secretaire des Papes, Platine, dont vous faictes tant d'eſtat, en eſtale bien d'autres dans ſon Hiſtoire des ſouuerains Pontifes, que ce mot *d'affectionné*, qui vous a donné la mouche dans le paſſage de l'Examinateur ; ſ'il vous plaiſoit de lire dans les vies des Papes celles dont du Pleſſis fait tant de trophée dans ſon Myſtere, & dans noſtre Hiſtoire meſme, ce qui eſt eſcrit de Boniface VIII. ſucceſſeur de ſainct Pierre Celeſtin, & de ſa priſe auec noſtre Monarque Philippes le Bel, vous y aurez beaucoup d'edification, comme auſſi celles du bon Alexandre VI. & de la pieté de ſon Ceſar, ſans doute vous y trouuerez de tres-doctes matieres. Quoy que nous tenions les Papes infaillibles en la doctrine, quand ils parlent de leur Troſne, & qu'ils publient leurs Decrets à toute l'Egliſe, voyez pourtant les differences des Freres Mineurs à ces Oracles de Iean XXII. couchez dans le droict Canon, & iugez que les ſcandales en concernent les bons Freres, qui ſouſleuerent toute la Chreſtienté contre ce tres-docte & tres-pieux Pontife.

Suitte du meſme propos.

§. XLI.

IE diray plus, peut-on lire ſans ſcandale, ſans entrer en zele pour le Seigneur Dieu des armées, & pour ſon Lieutenant general en terre, ce que les Canoniſtes eſcriuent meſme de nos iours contre les ſentimens de Iean XXII. publiez en ſes Extrauagãtes, *de verb. ſignific.* l'vn diſant, qu'il ne parle que comme Docteur particulier, d'autres qu'il a erré, d'autres qu'il eſtoit porté de paſſion contre l'Ordre Seraphique, iuſqu'à là qu'vn Frere Mineur, appellé Frere Iacques Fodere, Prouincial de la Prouince de ſainct Bonauenture, en la narration de l'origine & progrez de ſon Ordre, a oſé proferer ce blaſpheme contre le Siege tres-ſainct & Apoſtolique, que les Extrauagantes de Iean XXII. qui ſont inſerées dans le droict Canon, & leuës publiquement aux Eſcoles des Vniuerſitez Catholiques, eſtoient *farcies d'erreurs*, ce ſont les propres termes de ceſte plume égarée. Si vn heretique, vn ennemy iuré des Papes, & de l'Egliſe Romaine, auoit vſé, ou abuſé de ces mots, on ſe mocqueroit de ſon aueuglement, & on prieroit Dieu qu'il luy donnaſt la lumiere de la Foy ; mais qu'vn Minorite, que ſa propre regle oblige à vne profonde ſouſmiſſion aux Decrets du ſainct Siege, & à y ſeruir comme de marche-

pied, on parle d'vne façon ſi oppoſée à la Foy Catholique, & que ce Liure imprimé à Lyon, il y a ſept ou huict ans, auec Approbation, & Priuilege, ſe debite entre les Chreſtiens & Catholiques, c'eſt ce que la poſterité mettra entre les merueilles de nos iours.

Vrayement ce ſeroit bien pis aux Mineurs de Iean XXII. ſinon qu'il eſtoit ſi affectionné à deſtruire les reuoltes de leur Ordre, qui ſont couchées tout au long dans leurs Chroniques, qu'il en expedia pluſieurs Bulles; que l'on y liſe les outrages & les abominations qu'ils tindrent contre luy, iuſques à le faire bruſler à Rome en effigie, comme impie & atheiſte, par Pierre de Cabare, Apoſtat de leur Ordre, qu'ils firent ſon Antipape.

Le ſuiect qui precede eſt continué.

§. XLII.

Sçachez, Hermodore, qu'entre attrition, & paſſion, il y a autant à dire qu'entre l'homme & la beſte, l'homme a les paſſions ſenſitiues communes auec les animaux, mais les affections, qui ſont les paſſions de l'appetit raiſonnable, luy ſont particulieres: ſ'affectionner n'eſt donc pas ſe paſſionner, ou c'eſt ſe paſſionner auec raiſon, & iuſtice. L'affection d'Alexandre par les Freres Preſcheurs, & Mineurs, n'eſt pas donc vne paſſion, & quand elle le ſeroit, ſi la verité nous fait recognoiſtre les Papes infaillibles en la doctrine, la flatterie n'a pas encor eſté iuſques à ce poinct, de les tenir pour impeccables & apathiques, c'eſt à dire, impaſſibles, & ſans paſſions, l'hiſtoire de leurs vies feroit rougir les cajoleurs qui leur preſenteroient l'huile de ceſte fauſſe louange: le Reuerend Monſieur noſtre Maiſtre Frere Pinſſard Iacobin, en la ſeconde Partie de ſes Trophées, au §. XXXVII. dit que dans les Archiues du Conuent des Iacobins de Paris, où il eſt Regent, il y a iuſques à LVII. Bulles plenieres, ſur le faict du Liure de ſainct Amour, à voſtre aduis, eſt-ce aller à pas de plomb, & ne diriez-vous pas qu'il nous vueille repreſenter ce pauure Docteur (*plumbatis cæſum*;) maintenant que le monde panche vers la fin du ſiecle, & que les corps ſ'appeſantiſſent, on n'iroit pas ſi viſte.

Quand le defunct Pape Gregoire XV. de glorieuſe memoire, predeceſſeur immediat du tres-ſainct Vrbain, qui tient à ceſte heure ſi dignement la premiere dignité de la terre, eut expedié ſon Decret, tout cõforme aux paroles du Concile de Trente, pour le regard de la miſſion des Cœnobites, par l'Examen, & la licence des Eueſques, aux Officiaux deſquels il remettoit de faire la iuſtice de ceux qui manqueroient en la Predication, & en l'adminiſtration des Sacremens. Les bons Freres qui ſ'en eſchaufferent iuſques au tumulte, & qui ſe portent en ceſte occurrence à tant de paroles de precipitation, qu'il faut enſeuelir dans l'oubly, ſe contenterent de dire, *qu'il eſtoit fort affectionné à ceſte affaire*, pour le maintien

Digitized by Google

de l'auhorité des Eueſques, toute rauagée & renuerſée par les Cœnobites. Quand ils compoſerent ceſte armée de Generaux, de Procureurs des Ordres, & de Superieurs, pour aller trouuer le Pape au Vatican, & luy donner ſur ce ſuject vn aſſaut de reputation, qui cauſa la reuocation de ceſte Bulle ſi iuſte, & ſi ſalutaire, de quels termes ſe ſeruirent-ils?

Hermodore, vos gens ſe monſtrent bien vrays ſucceſſeurs de ceux qui voyent le feſtu dans l'œil de leur prochain, & non la poûtre qui eſt deuant leurs prunelles. Les Reguliſtes ſe contentoient-ils du temps de leur émotion, de dire que la Bulle de Gregoire feroit de grands ſcandales, & quoy qu'il fiſt qu'elle ne ſeroit iamais executée, la modeſtie & la moderation ſont deux qualirez ſecularisées, il y a long-temps qu'elles ont quitté le froc: leur ton alloit bien plus haut, & l'on ne parloit de rien moins que du faict d'Eroſtrate. A raiſon dequoy ce tres-grand, & tres-bon Pontife, pour n'irriter les gueſpes, ſelon le prouerbe, & n'augmenter le feu qui ſ'alloit allumer dans les broſſailles, reuoqua ſon Ordonnance, & fit cognoiſtre par là que ces gens eſtoient arriuez à ce poinct deplorable dont parle vn Ancien, quand on ne peut ſouffrir ny le mal ny le remede.

Reuers puiſſant.

§. XLIII.

AVant que ie paſſe à l'Examen de voſtre nombre VII. permettez, Hermodore, que ie loge icy vne remarque, qui m'eſtoit eſchappée lors que ie taſchois icy deſſus de ſauuer Armacon de vos qualifications. [Vous dites que cet Archeueſque eſtoit ennemy iuré de l'authorité Epiſcopale, parce qu'il dõnoit tant de pouuoir au charactere Sacerdotal, qu'il égaloit la puiſſance du Preſtre à celle des Prelats maieurs. Il ſouſtenoit, qu'vn Preſtre pouuoit ſans eſtre aprouué, ouyr les Confeſſions, adminiſtrer le Sacrement de Confirmation, conſacrer vn Eueſque, & faire les meſmes fonctions que les grands Prelats de l'Egliſe. Ie crois que ceſte opinion ſeroit capable de faire declarer vn homme heretique, ſ'il eſtoit opiniaſtre à la ſouſtenir. *Hermod. p. 251.*

Vous auancez tout cela de voſtre crû, ſans Autheur, ſans marquer les endroits de ſes eſcrits où il auroit couché ces propoſitions, tout cela ſous la ſincere foy de vos bons Memorialiſtes, qui ſeroient bien marrys de vous tromper. Qu'auroit-il fait, ſ'il auoit profeſſé ces impertinences, ſinon d'vne main couper l'autre, combattre contre ſoy-meſme, & troubler ſa propre authorité? Sans doute il euſt reſſuſcité l'erreur d'Aërius, ſ'il euſt tenu ce langage que les Libelliſtes luy impoſent. Mais, Hermodore, c'eſt icy où i'implore voſtre iugement, & où, ſ'il vous reſte quelque goutte de bon ſang, elle montera auſſi-toſt ſur voſtre viſage.

Immediatement apres ceſte belle tirade, vous adjouſtez, [Sçachez ibid.

Digitized by Google

qu'il a combattu abſolument les Priuileges des Reguliers, & ſur tout le pouuoir d'ouyr les Confeſſions, qu'il iugeoit inualides, ſi eſtant faictes aux Religieux, on ne les reïteroit deuant le Curé.] Où eſtoit voſtre vertu, & la lumiere de vos yeux,] quand vous auez tracé en trois lignes, qui deſtruiſent de fond en comble voſtre precedente propoſition, car comme eſt-il poſſible, *qu'vn Preſtre ſans eſtre approuué, puiſſe ouyr les Confeßions. Et que les Preſtres Cenobites ne les puiſſent ouyr?* Le feu & l'eau, l'ouy & le non, ſont-ils plus contraires que ces deux propoſitions?

Vous diriez que ceſte contradiction eſt d'Armacan, & on vous repartira, qu'elle eſt dans la fauſſeté non moins ridicule que malicieuſe de ceux qui vous ont fourny l'impertinence de ce memoire. Ne rougiſſez-vous point, vertueux Hermodore, (car la vergogne eſt la liurée de la vertu,) de l'auoir tranſcrit, tout ce que ie puis faire en voſtre faueur, eſt d'excuſer l'inaduertance d'vn homme ſimple, ſurpris par des ruſez.

Contradiction imaginaire.

§. XLIV.

Hermod. p.256. DE ce deſtour ie r'entre tout court en ma voye; En voſtre Nombre VII. vous entreprenez ce mot de Directeur. [La mendicité eſtant permiſe par l'Egliſe à certains Ordres, on ne la peut blaſmer ſans marque d'hereſie.] Pour Dieu, cher Hermodore, qu'y a-il en ceſte propoſition de contraire aux Cenobites, qui ſe diſent Mendians, auez-vous reſolu de prendre les ſeruices que leur rend le pauure Directeur, pour des outrages, tant la cholere a peruerty le ſens de vos Referendaires.

Auſſi ne le produiſez-vous que pour l'oppoſer à deux paſſages de l'Examinateur, qui luy ſemblent contraires, comme ſi le *Directeur & l'Examinateur* auoient entr' eux vne intelligence pareille à la cabale que vous compoſez auec vos faiſeurs de Bulletins. Neantmoins puis qu'il vous plaiſt faire tant d'honneur au Directeur de le prendre pour caution d'vn homme qui a mieux que luy dequoy vous payer, en attendant qu'il laue vos coiffes, i'ay charge d'émouſſer les traicts que vous dardez contre luy.

Ibid. L'Examinateur dit donc, [*qu'en toutes les Euangiles, ny dans le reſte du Nouueau Teſtament, il n'y a aucun precepte de demander, & viure d'aumoſnes, & ne point trauailler, quand on peut trauailler. Auſſi les Apoſtres aymoient mieux trauailler, que de demander l'aumoſne.*]

Ne rapportez-vous iamais les textes que ſans l'infidelle citation de vos faiſeurs de memorial: au premier il y a, [il n'y a aucun precepte, [ny conſeil, [de demander & de viure d'aumoſne en ne trauaillant point quand on peut trauailler. Et apres. [Et toutesfois l'explication du vœu de pauureté des Cenobites, eſt de viure d'aumoſne, encore qu'ils puiſſent

Examen. p.50.

Digitized by Google

trauailler, ce qui eſt fort conſiderable.] Au ſecond il y a, [Les Apoſtres aymoient mieux trauailler, que d'eſtre reduits à demander l'aumoſne.] Adjouſtant ce que dit ſainct Paul en tant de lieux, qu'il ſ'eſt nourry de ſon trauail, & ceux là meſme qui l'accompagnoient. Conferez cecy auec voſtre citation tronquée, & iugez de la ſincerité de ceux qui vous ſeruent. Au reſte du Nombre, apres auoir fait vne intermede hors de propos entre voſtre Burotin & voſtre Docteur, pour vous demeſler de ceſte objection qui vous preſſe, vous vous iettez au large dans le Nombre ſuiuant, qui eſt le VIII. vous y eſtalez des diſtinctions de mendicité, où vous vous trouuerez pris dans vos gluaux.

Exam. p. 53.

Hermod. p. 256.

Diſtinction captieuſe.

§. XLV.

FAiſant donc preceder la definition par la diſtinction, ſelon la forme des Philoſophes, vous dites, [que comme il y a deux ſortes de pauureté; auſſi trouuons-nous deux ſortes de mendication: l'vne, de neceſſité; l'autre d'élection, l'vne contrainte, l'autre volontaire: l'vne loüable, & digne de recompenſe, l'autre meſpriſée, & ſans merite.]

Hermod. p. 257.

Voila vne diſtinction, ou fauſſe, ou captieuſe; fauſſe, ſi elle compare en tout la mendicité à la pauureté; captieuſe, ſi elle prend la mendicité volontaire par la partie anterieure, & non par celle qui ſuit. Outre ce que nous auons dit, & en l'éclairciſſement de la pauureté, & au commencement de celuy-cy, touchant la difference qui ſe trouue entre la pauureté & la mendicité: ie dis qu'il y a de la confuſion dans ces termes *de neceſſité, de contrainte, de meſpris, & ſans merite.* Et ces autres, *d'élection, de volontaire, de loüable, & digne de recompenſe*, que vous faictes paſſer pour vne meſme choſe, pour eſchapper dans l'obſcurité de ces ſynonimes.

Vn homme peut eſtre pauure de neceſſité: c'eſt à dire, reduit à cet eſtat par naiſſance, ou par deſaſtre, qui ne ſera pas pauure par contrainte, ſ'il acquieſce à la iuſte prouidence de Dieu. Les bien-heureux ayment Dieu dans le Ciel neceſſairement, pource qu'il eſt impoſſible de le voir, & de ne l'aymer pas, qui dira neantmoins que ce ſoit par contrainte, puis qu'ils ſont au comble de la parfaicte liberté? La liberté exempte de neceſſité n'eſt-elle pas differente de celle qui eſt hors de contrainte? Dauantage, ſi la franchiſe eſt compatible auec la neceſſité, ce qui eſt contraint en ſon commencement peut eſtre rendu volontaire dans le progrez. De plus, tout ce qui eſt neceſſaire & contraint n'eſt pas touſiours ſuiuy de meſpris, & deſnué de merite. Combien de grands Saincts ont eſté malgré eux eſleuez aux honneurs & dignitez de l'Egliſe, qui tirent de la gloire, & non du meſpris de ceſte contrainte, & dont le merite n'eſt pas moindre, mais plus grand deuant Dieu, & deuant les hommes, d'auoir ainſi eſté appellez.

Digitized by Google

D'autre coſté ce qui eſt eſleu eſt touſiours volontaire: car le choix doit partir d'vn mouuement libre de la volonté, mais ce qui eſt volontaire n'eſt pas touſiours d'élection, teſmoins ceux qui naiſſent riches, ou pauures, & veulent bien l'vne ou l'autre de ces conditions, encor qu'ils ne l'ayent pas choiſie, leur ayant eſté enuoyée par la prouidence. Et puis tout ce qui eſt d'élection & de volonté n'eſt pas loüable, puis que tout peché eſt volontaire & d'élection, & pluſtoſt digne de chaſtiment, que de recompenſe, & meſme tout ce qui eſt volontaire, d'élection & loüable, n'eſt pas digne de recompenſe eternelle, comme les vertus morales, non animées de charité, ou qui procedent du ſimple amour de nous-meſme;

Il n'eſt donc pas vray de dire, que toute pauureté volontaire ſoit d'élection, ny qu'elle ſoit loüable, ny qu'elle ſoit meritoire de la vie eternelle, puis que l'on peut eſtre volontairement pauure, ſans auoir choiſi l'eſtat de pauureté, mais y acquieſçant quand Dieu l'enuoye, l'élective meſme, comme celle des Philoſophes, pouuant eſtre vicieuſe, ſi elle eſt choiſie par vanité, comme celle de l'orgueilleux Diogene, repris par Platon, ne peut eſtre loüable, ny meſme meritoire, choiſie par vn Chreſtien, ſi elle n'eſt accompagnée de charité.

Et au rebours elle peut eſtre neceſſitée & contrainte, quand elle vient par naiſſance, ou par infortune, & ſi l'on y acquieſce pour l'amour de Dieu; quel Chreſtien l'oſeroit meſpriſer, & croire indigne de nullité? puis que de ſi grandes recompenſes luy ſont promiſes en l'Euangile en ſainct Matthieu v. & xix.

Il faut donc dire, qu'il y a vne pauureté volontaire loüable, & meritoire, principalement quand elle eſt embraſſée auec charité, pour pratiquer le conſeil qui en eſt donné en l'Euangile. Il y en a vne autre inuolontaire, ou contrainte, ſupportée auec regret & murmure contre la prouidence, par ceux qui voudroient viure ſans obligation de trauailler pour gagner leur vie, & c'eſt celle-là qui eſt blaſmable, & ſans merite.

La diſtinction propoſée eſt pourſuiuie.

§. XLVI.

MAis de vouloir dire le meſme de la mendicité, c'eſt errer dés le ventre: c'eſt à dire, dans le principe, c'eſt ſ'eſloigner du vice autant que le Ciel l'eſt de la terre, car bien qu'il y ayt vne mendicité inuolontaire, de neceſſité, & contrainte, qui eſt meſpriſable, & ſans merite, ce n'eſt pas à dire qu'il en ayt vne autre où l'on ſe puiſſe ietter volontairement par élection & par eſtat, & dont il y ayt conſeil Euangelique comme de la pauureté, & que ceſte mendicité choiſie de ceſte ſorte, ſans aucune neceſſité, ſoit loüable & meritoire.

Car, comme nous auons expliqué icy deſſus, il eſt, non permis ſeule-

Digitized by Google

iment, mais conſeillé en l'Euangile, de choiſir l'eſtat de pauureté, qui conſiſte à n'auoir aucuns reuenus, ny poſſeſſions, & à viure de ſon trauail, mais il n'eſt ny conſeillé ny permis de renoncer au trauail d'eſprit & de corps pour viure, ny de ſe reduire volontairement dans l'impuiſſance de gagner ſa vie de ſon labeur, beaucoup moins eſt-il permis, mais pluſtoſt il eſt defendu par toutes les loix, de manger ſon pain gratuitement : c'eſt à dire, de viure d'aumoſne, ſans gagner ſa vie, quand on le peut faire: & c'eſt ce que preſſe l'Examinateur, quand il dit, [Qu'il n'y a dans l'Eſcriture ny precepte, ny conſeil, de demander & de viure d'aumoſne, en ne point trauaillant, quand on peut trauailler. Et que les Apoſtres aymoient mieux trauailler, qu'eſtre reduits à demander l'aumoſne.]

Eſtre pauure, c'eſt ne tirer ſa vie que de ſon trauail ſans mendier, mais eſtre mendiant, c'eſt eſtre reduit à ce poinct de miſere, de ne pouuoir gagner ſa vie de ſon labeur, ce qui impoſe la neceſſité de mendier, à laquelle impuiſſance & neceſſité nul ne ſe peut reduire volontairement, comme volontairement on ſe peut reduire à ne viure que de ſon trauail.

Eſt donc faux ce que vous adjouſtez, Hermodore, [qu'il y a vne eſpece de mendication volontaire qui eſt l'Euangelique.] Car en tout l'Euangile, dit fort bien l'Examinateur, [Vous ne trouuerez ny precepte, ny conſeil de viure, de mendicité : c'eſt à dire, d'aumoſne, quand on peut viure de ſon trauail.] Mais quand Dieu, par infirmité, ou autrement, reduit le pauure viuant de ſon labeur, à n'en pouuoir viure, alors ſ'il acquieſce volontairement au Diuin, il peut mandier de bon cœur, & eſtre mendiant volontaire, non que de luy-meſme, & de ſon élection, il ſe ſoit mis dans la neceſſité de mandier, mais Dieu l'y ayant rangé par l'impuiſſance de gagner ſa vie de ſon labeur.

Notable doctrine de ſainct Chryſoſtome.

§. XLVII.

DIſtinction que vous-meſme produiſez à l'aueugle, ſans le recognoiſtre, fourniſſant de verges pour vous corriger, c'eſt en la citation que vous faictes d'vn lieu de ſainct Chryſoſtome en l'homelie ix. ſur le v. de ſainct Matthieu, où vous dites, [Que dans le Grec il n'y a pas: Bien-heureux ſont les pauures : mais, Bien-heureux les mendians. Car celuy-là eſt pauure, qui eſt à l'eſtroit : mais non pas iuſques à ce poinct, qu'il ſoit contraint de mendier.] ibid.

D'où vous tirez cet admirable raiſonnement. [Ce qui met vne grande difference entre les Reguliers, que la neceſſité contraint de viure d'aumoſnes, & les ſeculiers, qui dans leur condition ſouffrent quelque diſette ; ſans neantmoins eſtre reduits à l'extremité de la mendication.] ibid.

Sainct Chryſoſtome dit, que le pauure eſt celuy qui eſt à l'eſtroit, mais non iuſques à ce faire d'eſtre contraint de mendier, parce que le pauure eſt celuy qui vit de ſon labeur, mais le mendiant eſt le miſerable qui n'en peut viure. Bien-heureux, dit le ſacré texte, le mendiant, aheuez, & vous trouuerez, d'eſprit: c'eſt à dire, celuy qui a l'ame preparée à mendicité de bon cœur, toutes les fois qu'il plaira à Dieu le reduire en eſtat de miſere, & le mettre dans l'impuiſſance de viure de ſon labeur.

Et ceſte mendicité d'eſprit, & vrayement volontaire, peut eſtre pratiquée parmy la poſſeſſion des plus grandes richeſſes. Quant à la difference que vous faictes entre les Cenobites non rentez, & les pauures ſeculiers, elle eſt agreable, en ce que vous vous imaginez que tous ceux-là ſont mendians (ainſi qu'on les appelle) c'eſt à dire, dans l'impuiſſance de gagner leur vie par leurs labeurs ſpirituels, ou corporels, & partãt dans *vne neceſſité qui les contraint de viure d'aumoſne.* Et que *nul des ſeculiers, qui ſouffrent diſette en leur condition, n'eſt reduit à l'extremité de mendier.* Ne faut-il pas auoir recours au plus commun. 1. Pour recueillir ceſte fantaſie du paſſage de ſainct Chryſoſtome, qui dit tout le contraire, diſtinguant auec tant de clarté le pauure du mendiant. 2. Pour affirmer que TOVS *les Cenobites non rentez ſont dans la neceſſité de viure d'aumoſnes*, & par conſequent tous miſerables, dans le poinct de miſere qui les empeſche de viure de leur labeur: il faut donc conclure, qu'ils ſont tous ou malades, ou eſtropiez, pour eſtre dans ceſte impuiſſance de viure de leur labeur, il ne faut qu'auoir des yeux pour reietter ceſte ineptie.

3. Qui vous a dit que parmy les ſeculiers il n'y en ayt point de reduits à l'extremité de ne pouuoir viure de leur labeur: dequoy donc ſeruent tant d'Hoſpitaux, de Maladeries? combien void-on d'eſtropiez, d'aueugles, d'impotens, qui ne peuuent nullement viure de leur labeur? voulez-vous defendre à tous ceux-là de demander l'aumoſne qui leur eſt deuë ſi legitimement, pour la tranſporter à des milliers de Cenobites non rentez, ſains, gaillards, robuſtes, vigoureux, & de corps, & d'eſprit, & non ſeulement capables de gagner leur vie de leur labeur, mais encore qui pourroient trauailler pour ſoulager les neceſſiteux.

Confuſions de termes & de penſees.

§. XLVIII.

SÇahez, Hermodore, qu'il y a des mendians volontaires loüables, & d'autres chaſtiables: les loüables ſont ceux qui ſupportent volontairement & amiablement la mendicité, quand Dieu la leur enuoye: les chaſtiables ſont ceux qui mendient pouuans viure de leur trauail. Il n'en eſt pas ainſi des pauures volontaires qui viuent de leur labeur, car ils ſont tous loüables, & nul n'eſt chaſtiable.

Au

Digitized by Google

Au demeurant, en quel pays auez-vous appris ceſte doctrine, que la pauureté Euangelique *ſe peut pratiquer dans ſa ſeule deſ-apropriation*, qui ſe void dans les cloiſtres rentez, puis que c'eſt la baſe, le fondement, le magazin, ou pluſtoſt l'abiſme de toutes les richeſſes de la Chreſtienté qui y ſont englouties? Deſormais, Hermodore, vous apprendrez à parler plus correctement. *Hermod. p.258.*

Et à ne confondre plus la pauureté auec la mendicité, comme vous faictes dans les deux paſſages, l'vn de ſainct Chryſoſtome, l'autre de ſainct Bernard, qui loüent la pauureté d'élection & volontaire, conſeillée en l'Euangile, & nullement la mendicité d'élection, dont il n'y a aucun conſeil dans l'Eſcriture. *ibid.*

Cependant, comme ſi vous auiez trouué la quadrature du cercle, qui met voſtre teſte dans le tournoyement,] vous vous priez touſiours de voſtre confuſion. Les Saincts, des paroles deſquels vous empliſſez vne grande page, loüent la pauureté volontaire, pour ſuiure le conſeil de IESVS-CHRIST] (qui ne la loüeroit,) & la preferent à la contrainte & force, & de là auec vne perte de pluſieurs paroles. [Vous voyez donc, dites-vous, que pour pratiquer la pauureté des mendians, (vous entẽdez les Cœnobites non rentez) il faut eſtre pauure iuſques à mẽdier, ſ'eſtre fait pauure volontairement, & non par contrainte, & viure dans la pauureté, pour agréer à Dieu, non aux hommes, ſ'humiliant à viure de queſte, & d'aumoſnes mendiées.] *Hermod. p.259.*

Vous triomphez ainſi dans la confuſion des termes par vne ignorance, ou groſſiere, ou affectée: car peſlemeſlant la pauureté auec la mendicité, la queſte auec l'aumoſne, vous faictes vn chaos de penſées, pour vous ſauuer dans ce broüillas, *Il eſt bon d'eſtre pauure volontairement*, ce que ne font pas les Cenobites, qui ne font nul vœu, ny profeſſion de pauureté: beaucoup moins le pratiquent-ils, puis qu'ils ne viuent pas de leur trauail, ſouſtenans n'y eſtre pas obligez, pour gagner leur vie, mais ſeulement pour fuyr l'oyſiueté. Si les non rentez trauaillent d'eſprit ou de corps, pour le ſeruice du public, leurs queſtes ſont legitimes, ſ'ils tombent dans l'impuiſſance de trauailler, leur mendicité eſt iuſte: mais l'entendez-vous comme cela, Hermodore, vous qui confondez la pauureté auec la mendicité, la queſte auec l'aumoſne? ils ſeront pris, dit Dauid, dans les conſeils qu'ils penſent.]

Conference des Gueux & des Cenobites, par Hermodore.

§. XLIX.

EN ſuitte vous diſtinguez la mendicité *des Gueux*, (c'eſt voſtre mot,) de celle des Cenobites non rentez, en diſant qu'ils ſont mendians les vns & les autres. Vous faictes beaucoup d'honneur à ceux-là, & de tort à ceux-cy: car les *Gueux*, Hermodore, ſont ces beliſtres, & coquins, qui pouuans viure de leur trauail, ayment mieux mendier en oyſiueté, en quoy ils ſont blaſmables & puniſſables. Mais les vrays mendians *Hermod. p.259.*

Digitized by Google

ſeculiers ſont ceux qui voudroient bien, mais ne peuuent viure de leur trauail, & qui ſont contraints en ceſte neceſſité d'auoir recours à l'aumoſne, ceux-cy ne ſont ny meſpriſables ny chaſtiables, mais pluſtoſt dignes de pitié & d'aſſiſtance. Tel eſtoit le pauure Lazare mendiant les miettes qui tomboient de la table du riche gourmand.

ibid. Sainct Auguſtin que vous citez ſur le Pſeaume CVIII. dit tresbien, que mendier eſt viure de la miſericorde d'autruy: c'eſt à dire, d'aumoſne, or l'aumoſne ne ſe peut ny doit faire qu'au miſerable, or miſerable eſt celuy qui voudroit, mais ne peut viure de ſon trauail: voye le Cœnobite non renté, ſ'il eſt en cet eſtat, ſ'il veut legitimement viure d'aumoſne.

ibid. Car de diſtinguer comme vous faictes [la mendicité des GVEVX de celle des Cenobites non rentez, par les motifs de leur mendicité, diſant que ceux des Gueux, (ie ne parle qu'en vos termes) ſont violentez, & dans la contrainte, & ceux des Cenobites au contraire engendrez d'vne pleine & abſoluë liberté, qui les iette volontairement & librement dans les meſ-ayſes d'vne ſaincte & loüable mendicité.]

C'eſt iuſtement prendre le tiſon par où il bruſle: car y a-il rien de plus volontaire, ny qui parte d'vne plus abſoluë liberté, que la mendicité faineante des Gueux, dans laquelle ils ont quelques meſ-ayſes, mais pourtant elle eſt blaſmable, vicieuſe & puniſſable, d'autant qu'ils mangent leur pain gratuitement, au lieu de le gagner par leur labeur, & dire

ibid. que [Les Cœnobites ſe iettent volontairement & librement dans les meſ-ayſes d'vne mendicité ſaincte & loüable,] n'eſt-ce pas dire, que de leur volonté ils ſe rendent impuiſſans de gagner leur vie de leur trauail, ce qui ne fut iamais ny conſeillé, ny ſainct, ny loüable, n'eſtant pas permis de bleſſer en ſorte la ſanté de ſon eſprit, ou de ſon corps, que l'on ne puiſſe gagner ſa vie d'aucun labeur ny ſpirituel ny corporel.

Si IESVS-CHRIST *a veſcu d'aumoſne, & non de ſon trauail.*

§. L.

MAis voyant bien que toutes vos diuiſions, ſubdiuiſions, diſtinctions, additions, & ſouſtractions, ne reſpondoient pas directement à l'oppoſition de l'Examinateur, qui vous met tant le Soleil dans la viſiere, que vous reuenez à la charge, d'où ſi vous ſortez à voſtre hõneur, ie ſeray bien trompé. Car vous entreprenez de faire paſſer pour verité vn paradoxe, (ſ'il en fut iamais) que IESVS-CHRIST & les Apoſtres ayent veſcu de mendicité, & non de leurs trauaux ſpirituels, & corporels: & c'eſt icy le fort du combat, & où il faut auoir bon pied bon œil.

Hermod. p.260. Pour toute preuue vous ne produiſez qu'vn paſſage de l'Eſcriture, (qui eſt diametralement contraire à voſtre propoſition,) auec l'explication de Theophilacte, vn autre de ſainct Hierome, qui ruine entierement voſtre deſſein, & vn de Pierre de Blois ſi foible, qu'il donne de la pitié: Examinons-les. Celuy de l'Eſcriture eſt du 10. de ſainct Mat-

igitized by Googl

thieu, repeté en ſainct Luc 9. & 10. & en ſainct Marc 6. où Noſtre Seigneur dit à ſes Apoſtres, les enuoyant par le monde porter le flambeau de l'Euangile, Ne poſſedez ny or ny argent, n'en portez point dans vos ceintures, ny beſace, ny deux tuniques, ny chauſſures, ny baſton.] Voyez, Hermodore, combien frauduleuſement on vous fait citer ce texte, en tronquant ce qu'il y a d'eſſentiel au ſuject dont vous traictez: car ces paroles qui ne ſont diſtinguées que d'vne virgule, ſuiuent immediatement: car l'ouurier eſt digne de ſa nourriture.] Sainct Luc dit de ſon ſalaire,] ſautant ceſte clauſe, vous pourſuiuez, & entrez dans les villes, les chaſteaux, & les maiſons, & y mangez ce qui vous y ſera preſenté pour voſtre nourriture.

Comme vous citez ce paſſage retranché de ſa piece principale, il ſemble que ce pain ſoit gratuit, mais y adjouſtant ce qu'on vous en a ſouſtrait auec vne malice, & vne impieté, qui appelle le chaſtiment dont l'Eſcriture menace ceux qui y adjouſteront, ou diminueront, il eſt euident que ceſte nourriture eſt non pas mendicité, mais le ſalaire de leur labeur ſpirituel, & la moiſſon temporelle de leur ſemence Euangelique, celuy-là pouuant viure de l'Euangile qui l'annonce.] Ce n'eſtoit donc pas aumoſne, qui ſuppoſe impuiſſance de trauailler, mais ſalaire, qui eſt vne recognoiſſance de trauail.

Theophilacte expliqué.

§. LI.

APres auoir tronqué l'Eſcriture, qui dit tout le contraire de ce que vous pretendez, en la partie retranchée, vous alleguez Theophilacte ſur ſainct Luc, qui appelle cela *Mendicité*, à quoy l'on reſpond diuerſes choſes. La premiere, que poſſible prend-il le mot de *Mendicité* en ſon acception ample, qui embraſſe & la recherche gracieuſe, & ſans contrainte de la recherche du trauail, & celle de l'aumoſne, quand on eſt dans l'impuiſſance de trauailler. 1. Or ceſte premiere façon eſt impropre. La ſeconde eſtant la ſeule vraye mendicité. 2. On demande à Theophilacte: (car ſi l'on recherche bien la raiſon des loix diuines & humaines, puis qu'elle eſt en l'ame, & la raiſon auſſi des Myſteres de la Foy, Theophilacte n'eſt pas de ſi grande conſideration, qu'on ne puiſſe bien ſ'enquerir de la raiſon de ſon dire, qui ſeul ne peut pas obliger la creance des fidelles.) On demande, dis-ie, comme il peut recueillir du paſſage de l'Eſcriture qu'il interprete, que les Apoſtres ayent eſté mendians, & reduits dans l'impuiſſance de trauailler pour viure, veu qu'au meſme lieu il eſt dit, qu'ils ſont ouuriers dignes de leur ſalaire, & de leur nourriture.] ibid.

S'il eſt permis de raiſonner de ceſte façon, l'on tirera le contraire du contraire. 1. Et quand vn Marchand demandera le prix de ſa marchandiſe: 2. Et l'artiſan le ſalaire de ſon labeur, il ſera permis de dire, qu'ils demandent l'aumoſne, & qu'ils en viuent. 3. On oppoſe à Theophilacte (Interprete Orthodoxe, mais dont l'authorité n'a aucun

poids qui approche de celuy de S. Augustin :) la doctrine de ceste lumiere d'Afrique, & de toute l'Eglise, qui apres sainct Paul dit tout net, que les Apostres ne mendioient pas, mais *auoient puissance* de viure de l'Euangile. 4. On luy oppose tous les lieux où sainct Paul parle de ce pouuoir de viure de l'Euangile dont viuoient les autres Apostres, & dont il ne s'est pas voulu seruir en quelques lieux, aymant mieux chercher sa vie dans le labeur de ses mains, pour ne sembler Euangeliser pour auoir sa nourriture. 5. Tous les passages de l'Escriture, où celuy qui sert à l'Autel, est dit pouuoir viure de l'Autel. 6. Theophilacte ayant escrit en Grec, il faudroit voir dans l'original s'il se sert du mot Grec qui signifie mendicité, ce que ie ne puis faire, n'estant pas en pays de Bibliotheque, mais ce qui est differé n'est pas perdu, nous y reuiendrons en temps & lieu, dans l'Examen de vos preuues iustificatiues.

7. Apres tout, ny Theophilacte, ny homme du monde, ne sçauroit iustifier, ny par ce passage de l'Euangile, ny par aucun autre, que les Apostres, ayent esté dans le poinct de misere de ne pouuoir viure de leur trauail spirituel, ou corporel, seul poinct qui rend l'aumosne legitime, ce qui peut iustifier la veritable mendicité.

Beguinage.

§. LII.

AVssi recognoissant la force de ceste verité, vous estes contraint de faire dire à vostre Peregrin, [Que prenant les choses à la rigueur, l'on ne peut dire proprement, qu'ils ayent mendié : car le couuert, & la nourriture, qu'ils demandoient, n'estoit pas vn don gratuit, mais plustost vn deuoir & obligation d'vne chose qui leur estoit deuë, en recognoissance de l'Euangile, qu'ils annonçoient. Comment donc eussent-ils mendié les choses, qui de droict leur appartenoient, & qu'ils pouuoient demander auec autant de iustice, que l'ouurier fait son salaire?]

Hermod. p. 260. 261.

A quoy vous faictes repartie par vostre Maistre aux Arts, [Que les Apostres ayans tout quitté ce qu'ils possedoient pour IESVS-CHRIST, il estoit encor en leur puissance de renoncer au droict qu'ils auoient de posseder les choses temporelles, sous quelque tiltre que ce fust : mesmes il est fort croyable que IESVS-CHRIST plusieurs fois a renoncé à ce qui de droict luy appartenoit.]

Hermod. p. 261.

Voila l'erreur des Beguins, des Beguards, des Vaudois, des Frerots, des Bizocquins, des Pseudoapostres, en termes formels, qui nioient que IESVS-CHRIST & les Apostres eussent eu la proprieté d'aucunes choses, ne s'en reseruans que le simple vsage de faict & non de droict, le domaine en estant, ou à Dieu, ou à ceux qui les leur bailloient pour salaire & recognoissance de leurs trauaux, ou à nul, c'est à dire, demeurant en l'air, parce que Nostre Seigneur ny les Apostres, ne s'attribuoient pas ce domaine, toutes imaginations non seulement chimeriques, mais con-

Digitized by Google

damnées d'hereſie par Iean XXII. en ſes Extrauagantes, *de verb. ſignif.* erreur amplement refutée, & bafoüée dans le Traicté de la Proprieté de IESVS-CHRIST & des Apoſtres, dont nous auons fait mention cy-deſſus.

Eſtranges interpretations de la doctrine de ſainct Paul.

§. LIII.

VOus tombez de fiéure en chaud mal, quand vous voulez rendre ſainct Paul partiſan de ceſte erreur, diſant, [Que l'Apoſtre à ſon exemple, ayant le pouuoir de prendre ſon boire & ſon manger, en faueur de l'Euangile qu'il preſchoit, diſoit publiquement, [qu'il ne ſ'eſtoit pas ſeruy de ceſte puiſſance: mais qu'il auoit ſouffert toutes choſes, pour ne point mettre d'obſtacle à l'Euangile.]

A n'en mentir point, il faut auoir des yeux de Linx, pour penetrer comme il eſt poſſible que ſainct Paul ayt retenu l'vſage, mais renoncé mentalement à la proprieté des choſes qu'il ne prenoit point. [Il dit qu'il a eu la puiſſance comme les autres Apoſtres, de prendre les choſes neceſſaires à ſon entretien, mais qu'il ne l'a pas fait, aymant mieux viure du labeur de ſes mains, & meſme en entretenir ceux qui eſtoient auec luy, pour ne faire point ce tort à l'Euangile que l'on creuſt qu'il l'annonçaſt pour en viure.]

De ce diſcours, comme eſt-il poſſible de tirer ceſte ſubtile fantaſie, que ſainct Paul prenoit quelque choſe par forme d'aumoſne, ſeparant par eſprit la proprieté de l'vſage, & renonçant mentalement au droict de proprieté, à l'imitation de IESVS-CHRIST, & des autres Apoſtres, veu que ſainct Paul meſme ſe glorifie de ne rien prendre du tout, mais de viure de ſon labeur manuel? Mais encor, où auez-vous iamais leu, cher Hermodore, que Noſtre Seigneur & les Apoſtres ſe ſeruiſſent de ceſte ſoupplesſe mentale, (inuention de quelque cerueau creux) de renoncer au droict de poſſeder des choſes temporelles, ſous quelque tiltre que ce fuſt. Ils viuoient donc de l'air, car encore eſt-ce vn tiltre que l'vſage de faict tant ſimple que vous le puiſſiez imaginer.

Vous croyez les mettre en vn degré de pauureté plus eminent, en leur oſtant la iuſte proprieté des choſes neceſſaires à leur vie, gagnée par leurs trauaux, & vous vous abuſez, parce que c'eſt en ce poinct qu'eſt l'apogée, & comme l'eſſence de la pauureté Euangelique, laquelle fait renoncer à tout, excepté à la vie, & aux moyens de la ſouſtenir par le labeur, car c'eſt à quoy on ne peut renoncer ſans peché. Or ceſte proprieté neceſſaire eſt incompatible auec la poſſeſſion des richeſſes, & reuenus, dont on puiſſe viure ſans trauailler. Au lieu que la deſ-apropriation des Cenobites ne conſiſte qu'à oſter la proprieté aux particuliers, encore des choſes dont elle eſt ſeparable de l'vſage: (car elle eſt inſeparable de celles dont l'vſage conſiſte en leur conſommation) pour la conſeruer plus ſeurement & plus auantageuſement à la communauté, & c'eſt

ce que l'on voudroit faire croire, que Noſtre Seigneur a obſerué, & ce que l'on voudroit qualifier du tiltre de pauureté, & de pauureté Euangelique, ce qui n'eſt pas, puis que ceſte Deſ-apropriation eſt non ſeulement compatible, mais reellement, & de faict, eſt l'amas de toutes les richeſſes temporelles de la Chreſtienté.

Autre violente interpretation.

§. LIV.

COmme vn abyſme en appelle vn autre, vous voulez encor donner la geſne à ſainct Paul par la main de S. Hierome, à qui vous faictes dire en ſon Tome 9. dans ſes Annotations ſur les Epiſtres du diuin Apoſtre, en faiſant parler pour luy le vaiſſeau d'élite. [Ie vous donne l'exemple, non ſeulement d'eſtre pauures, mais encor de mendier dans la pauureté, de viure d'aumoſnes queſtées à l'imitation des Apoſtres, & de ceux qui les ſuiuoient.] *Hermod. p. 261.*

Vous auez vn eſtrange alambic, qui tire toutes choſes de toutes choſes. Sainct Paul dit aux fidelles: Si pour l'amour de la gloire de l'Euangile, ie me ſuis abſtenu d'en viure, encor que mon entretien, en l'annonçant me fuſt iuſtement deub, combien eſtes-vous plus obligez de vous abſtenir des choſes defenduës? De là on fait tirer à Hermodore, que Noſtre Seigneur & les Apoſtres ont veſcu de mendicité, en tirant leur vie de ce qui leur eſtoit legitimement deub, pour la predication de l'Euangile, n'eſt-ce pas ratiociner à ceruelle remeuſée?

Et n'eſt-ce pas ietter le manche apres la coignée de dire, [D'où ie conclus que les Apoſtres dans ces occaſions (de predication) deuoient viure, ou du trauail de leurs mains, comme S. Paul, ou des aumoſnes qu'ils mendioient, comme l'enſeigne vn Docteur de l'Egliſe, (c'eſt S. Hierome que vous venez d'alleguer: & icy le Lecteur eſt conjuré de voir ſi S. Hierome dit vn ſeul mot de la mendicité des Apoſtres.) & à leur imitation, continuez-vous, les Ordres Mendians apres auoir tout quitté pour l'amour de Dieu, ne viuent que de mendicité.] N'eſt-ce pas cela ſe ietter dans vn precipice pour acquerir la gloire de bien ſauter?

Sainct Paul dit qu'il a mieux aymé viure de ſon trauail corporel, que de tirer ſa vie de ſon trauail ſpirituel, en euangeliſant, & à ſon imitation les Ordres Mendians, &c.] Il y a des febricitans, & de fiéure chaude, dont les reſueries ſont moins extrauagantes, & plus raiſonnables, que ceſte concluſion. Pauure Hermodore, que la faſcination de ces eſprits qui vous poſſedent eſt violente ſur voſtre iugement.

Paſſage de Pierre de Blois éclaircy.

§. LV.

VOus alleguez en ſuitte Pierre de Blois, qui loüant la pauureté des Apoſtres les appelle *Neceſſiteux & Mendians*. Toute voſtre force eſt *Hermod. p. 261.*

Digitized by Google

ſur ce mot de *Mendians*. 1. Sans conſiderer la varieté de ſes acceptions. 2. Qu'il loüe leur pauureté, non leur mendicité. Mais en troiſieſme lieu, qui a dit au bon Pierre de Blois qui viuoit, & eſcriuoit cecy pres de 1300. ans apres la mort des Apoſtres, qu'ils eſtoient médians? il faut qu'il l'ayt appris de l'Eſcriture, ou des Peres qui l'ont deuancé: où eſt ceſte Eſcriture, où ſont ces Peres? Toute l'Eſcriture monſtre qu'ils ont veſcu de leurs trauaux ſpirituels & corporels. Sainct Auguſtin dit, que ce qu'ils retiroient de leur predication pour leur entretien, eſtoit PVISSANCE NON MENDICITE'. Tous les Textes ſaincts veulent que ceux qui ſeruent à l'Autel & en l'Euangile, en puiſſent viure, tous les Canons de l'Egliſe de meſme: les Apoſtres ont ainſi veſcu, quelle fantaſie eſt-ce de les faire ainſi eſtropiats, malades, & impuiſſans de trauailler pour gagner leur vie de leur labeur ſpirituel ou corporel, apres auoir tout abandonné pour ſuiure IESVS-CHRIST, qui leur a donné cet exemple de viure, eſtant luy-meſme pauure, & dans les labeurs dés ſa ieuneſſe?] & leur inculquant ceſte ſaincte parole, dont S. Paul veut que tous les fidelles ayent vne ſoigneuſe memoire,] qu'il eſt plus heureux de donner que de receuoir,] & que c'eſt vne choſe excellente de trauailler, non ſeulement pour ſouſtenir ſa vie, mais meſmes pour ſoulager les infirmes.]

Concluſion de la mendicité des Apoſtres.

§. LV.

VOila toutes les pieces d'où vous tirez voſtre pretenduë mendicité des Apoſtres, & dont vous formez ceſte horrible concluſion, [C'eſt auec de ſemblables threſors qu'ils ſe ſont enrichis, (c'eſt à dire, par la mendicité,) en quoy vous les mettez. 1. Dans la mendicité oyſiue, ne voulant pas qu'ils ayent veſcu de leurs labeurs, ny ſpirituels ny corporels. 2. Dans l'auaricieuſe, diſant que par elle *ils ont amaſſé de grands threſors*, eloges fort Apoſtoliques. ibid.

Vous continuez [N'ayans rien, & poſſedans tout, pour donner l'exemple aux imitateurs de leur vie, non ſeulement d'eſtre pauures; mais encor de mendier dans la pauureté, de viure d'aumoſnes queſtées à l'imitation des Apoſtres, & de ceux qui les ſuiuoient.] ibid.

Vous nagez dans la confuſion des termes de pauureté & de mendicité, car hors cet element vous ſeriez à ſec, vn éclairciſſement diſſipe toutes vos tenebres. Pleuſt à Dieu que ceux que vous appellez *Imitateurs de la vie des Apoſtres, fuſſent pauures comme eux*, c'eſt à dire, viuans comme eux de leurs trauaux, quel ſoulagement pour le peuple de la Chreſtienté: *mais de mendier dans la pauureté*, c'eſt vn iargon de confuſion: car celuy qui eſt ſimplement pauure, c'eſt à dire, qui peut viure de ſon trauail, ne peut mendier dans ſa pauureté, iuſques à ce qu'il ſoit arriué à ce poinct de miſere, de ne pouuoir viure de ſon labeur, à quoy nous ne liſons point que les Apoſtres ſoient arriuez, ny par conſequent qu'ils ayent eu ſuject de mendier, ny de viure *d'aumoſnes queſtées:* où vous confondez encore la queſte auec la mendicité, par vne ſoupleſſe artificieuſe de vos parties,

adroittes, comme Laban, à ſubſtituer Lia pour Rachel, mais la diſtinction apportée icy deſſus peut diſſiper ce preſtige.

Si IESVS-CHRIST *a mendié.*

§. LVI.

DE la mendicité des Apoſtres ſi bien eſtançonnée, vous venez à celle de IESVS-CHRIST, & ſçachant bien que vous ne ſçauriez prouuer qu'il ayt demandé l'aumoſne de porte en porte, vous dittes, *Hermod. p.262.* [Qu'il ſuffiſoit qu'il euſt vne fois manifeſté ſa neceſſité aux ſainctes femmes qui le ſuiuoient, & qui le nourriſſoient de leurs facultez.] Appellez-vous cela mendicité, Hermodore, que le Sauueur qui a receu toute puiſſance au Ciel & en la terre, qui a en ſa bouche les paroles de vie, & de vie eternelle,] qui a donné le pouuoir aux Apoſtres de viure de l'Euangile,] qui leur a dit que l'ouurier eſt digne de ſon ſalaire,] n'en ſera pas digne luy-meſme. Moy, dit le Seigneur, qui donne aux autres la faculté d'engendrer, ſeray-ie ſterile?] Quel Laboureur ne mange du fruict de la terre qu'il a cultiuée? quel vigneron ne boit du vin de la vigne qu'il a plantée? quel paſteur ne boit du laict de ſon troupeau, & ne l'habille de ſa laine? quel artiſan ne mange du labeur de ſes mains. Et le Sauueur n'aura pas droict de ſe faire nourrir par ceux qui ſont collez aux paroles qui ſortent de ſa bouche auec rauiſſement? Et à voſtre aduis, Hermodore, c'eſt vn pain gratuit, & d'aumoſne, non de legitime recognoiſſance, que celuy qu'il reçoit des perſonnes riches, qu'il repaiſt tous les iours de la manne de ſa doctrine.

O Dieu! mon cher frere, à quel poinct arriueroit voſtre ingratitude, ſi vous diſiez que la predication du Sauueur ne meritoit pas qu'on le nourriſt: ſeriez-vous point comme Iſraël qui ſe rebutta de la manne, l'appellant vne viande legere? ne croyez-vous pas à la parole du Sauueur, à laquelle le Diable meſme acquieſça, que l'homme ne vit pas du ſeul pain, mais de toute parole qui ſort de la bouche de Dieu?] Ce qui paroiſt en ces troupes qui demeurerent trois iours & trois nuicts ſans manger, ſuiuans Noſtre Seigneur au deſert, charmez des merueilles qui ſortoient de ſa bouche, & qui diſoient tout haut que iamais homme n'auoit parlé de la ſorte.]

Paſſage de ſainct Ambroiſe conſideré.

§. LVII.

LA force de ceſte verité que vous preſſentiez bien, vous a fait celer la verité, & recognoiſtre, que vrayement la nourriture qu'on luy donnoit luy eſtoit bien deuë, mais que cela n'empeſche pas qu'vn homme ne puiſſe mendier ce qui luy appartient, alleguant à ce propos vn paſſage *Hermod. p.262.* de ſainct Ambroiſe, au Liure de la vigne de Naboth, où apres auoir repreſenté Achab demandant la vigne à Naboth, il adjouſte, Eſcoutons

Digitized by Google

tons maintenant la voix du pauure qui MENDIOIT ce qui luy appartenoit : Dieu me garde, diſoit-il, de te donner l'heritage de mes peres.

Archimede ne vouloit qu'vn poinct hors de la terre pour tirer toute ceſte grande maſſe hors de ſon centre. Il ne vous faut qu'vn mot dit improprement, ou figurément, pour en faire vn article de foy. Repreſentez-vous ſi tout cecy eſt tiré par les cheueux, & ſi vos protocolles vous ſont comme la Nauire du Facteur qui apporte le pain de loing, le pauure Naboth tyranniſé par Achab, qui veut auoir la vigne de ſes peres, ne pouuant reſiſter à la force vient aux ſupplications, & le prie de luy laiſſer la ioüyſſance d'vne vigne qui luy vient de ſucceſſion ; ſainct Ambroiſe appelle cela mendier le ſien, donc IESVS-CHRIST & les Apoſtres pouuoient mendier ce qui leur eſtoit iuſtement deub.

Vn Marchand a vendu à credit beaucoup de marchandiſe à vn ſeigneur, vn tailleur luy a fait pluſieurs habits, vn artiſan l'a ſeruy long-temps de ſon art, apres quelque temps ils viennent à luy pour eſtre payez, il dilaye par excuſes, à la fin abuſans de ſon authorité & de ſa puiſſance, il ſe mocque d'eux, ils voyent bien que par la force ny par la iuſtice ils ne tireront rien de luy, ils viennent aux prieres, luy remõſtrent leurs neceſſitez, proteſtent de tenir comme aumoſne le payement de ce qui leur eſt iuſtement deub, ils luy font naiſtre de la pitié dans l'ame, il ordonne leur payement, ou quelque partie, quel homme appellera cela vrayemẽt & proprement aumoſne, quand bien meſmes ces hommes l'euſſent ainſi appellé ?

Le texte ſainct que ſainct Ambroiſe explique, appelle-il la mendicité la reſiſtãce de Naboth, les termes meſmes dont il vſe enuers Achab ſont-ils de mendiant, au contraire ce grand courage ne fuſt-il pas cauſe de ſa mort?

Inductions refutées.

§. LVIII.

ET quand on vous auroit accordé que Naboth euſt mendié ſa propre vigne d'Achab, de quel lieu du Nouueau Teſtamẽt tirez-vous, ou de quel Pere de l'Egliſe, *que* IESVS-CHRIST *n'ayt pû ſe ſeruir de ſon droict quand il luy a plû*, (c'eſt à dire, de viure de ſon trauail, ce qui n'a point de difficulté,) *& le quitter à ſa liberté :* c'eſt à dire, de viure d'aumoſne, ſans trauailler, & ſans eſtre reduit dans l'impuiſſance de viure de ſon trauail.

Car quand on vous auroit concedé la queſtion de droict, en conſideration de la Royauté de IESVS-CHRIST, & de ſon domaine abſolu de toutes choſes, ſelon ce qui eſt eſcrit, ie te donneray les nations pour ton heritage, & pour ta poſſeſſion les extremitez de la terre,] ſans enfoncer ceſte queſtion de la Royauté du Fils de Dieu, qui n'eſt pas ſans debat en l'Eſcole ; que direz-vous à celle de faict, & comme prouuerez-vous que IESVS-CHRIST ayt renoncé au droict de poſſeder en proprieté ce qu'il gagnoit, ou pouuoit gagner de ſon trauail?

Cela implique vne contradiction manifeſte : car bien qu'il peuſt tra-

uailler, & quitter librement ce qui luy eſtoit deub pour ſon trauail, comme voulez-vous par apres qu'il viue d'aumoſne, puis que l'aumoſne ne ſe fait qu'au miſerable qui ne peut viure de ſon trauail, eſtat auquel vous ne ſçauriez prouuer qu'ayt iamais eſté Noſtre Seigneur, ny par maladie, ny par manquement d'employ, ny par defaut d'induſtrie, de ſcience, ou d'exercice.

Hermod. 263. Accordez cela auec ce que vous adjouſtez, [Qu'ayant toutes choſes en ſa diſpoſition, il ne pouuoit mendier ce qui eſtoit en ſa puiſſance, puis que ne voulant pas vſer de ſon droict, il pouruoyoit à ſes neceſſitez, ou par mendication, ou à la faueur des aumoſnes offertes, en ſuitte de ſa diſette, qu'il auoit manifeſtée.]

Qui vous a appris qu'il ne vouloit pas vſer de ſon droict, de quelle authorité vous appuyez-vous, pour auancer ceſte fantaſie, luy qui eſtoit venu accomplir toute iuſtice,] non pour violer la loy, mais pour l'obſeruer :] & qui ſ'eſtoit volontairemẽt fait pauure de riche qu'il eſtoit, pour nous enrichir de ſa pauureté,] eûſt-il voulu renuerſer les loix diuines & humaines, qui defendent la mendicité faineante, & de manger ſon pain gratuitement, à celuy qui le peut gagner de ſon trauail,] ne dit-il pas luy-meſme qu'il eſt pauure, & dans les labeurs dés ſa ieuneſſe?

Autres inductions.

§. LIX.

DAns quelle Eſcriture auez-vous leu qu'il pouruoyoit à ſes neceſſitez, ou pour mendication, (c'eſt voſtre mot qui ſent vn peu le pain de vos conſorts,) ou à la faueur des aumoſnes offertes, en ſuitte de ſa diſette, qu'il auoit manifeſtée.] 1. Vous vous ſeruez d'vne diſ-jonctiue pour ſignifier vne meſme choſe, car la mendicité, & la demande, & l'aumoſne, c'eſt tout vn. 2. Il eſt faux que Noſtre Seigneur ne pouruenſt à ſon entretien que par ceſte voye, puis qu'il ne ſ'en eſt iamais ſeruy. 3. Il eſt encor faux qu'il ſoit iamais tombé en la diſette qui rend l'aumoſne iuſte & ouuerte, qui eſt celle qui prouient de l'impuiſſance de viure de ſon labeur. 4. Il eſt faux qu'il euſt manifeſté vne diſette qu'il n'auoit point. 5. Il eſt encore faux, hors ſon trauail, qu'il n'euſt autre moyen de ſouſtenir ſa vie, que par la mẽdicité, car il eſtoit en ſa puiſſãce de viure ſans mãger ſ'il euſt voulu, ou de ſe nourrir d'vne ſeule parole de ſa bouche, cõme luy-meſme dit, ou de faire tomber la manne pour ſoy, & ſe nourrir de ce pain des Anges, ou de faire comme il fit au deſert, où il demeura quarante iours, & autant de nuicts ſans boire & ſans manger, pouuant prolonger ce temps autant qu'il euſt voulu, ou ſe faire ſeruir par les Anges comme il le fut au deſert au bout des quarante iours, ou de changer les pierres en pain, ce que le Diable meſme auoüa qu'il pourroit faire, ou de faire couler le miel du rocher, ou l'huile du caillou, ou toucher les cœurs, qu'il a tous en ſa main, pour faire que chacun iettaſt tout à ſes pieds, comme il toucha depuis deux des premiers Chreſtiens, qui apportoient tous leurs biens à ceux des Apoſtres. Bref, il auoit mille & mille moyens de viure ſans mendier.

Digitized by Google

De plus, qui vous a dit qu'il auoit manifesté sa disette, puis que ses predications suffisoient pour obliger ses Auditeurs à le nourrir? Il vient en vne ville vn docte & riche Beneficier pour y prescher l'Aduent & le Careſme deuant vn peuple graue en vne grande Egliſe, on queſte pour le recompenſer, & pour fournir à ſa nourriture, ce n'eſt point en conſideration de ſa diſette, car il eſt riche, il ne mendie pas, ny ne demande rien, mais ſon trauail, ne dit-il pas tout haut, que tout ouurier eſt digne de ſon ſalaire, & de ſa nourriture?

On fait venir vn Medecin pour voir vn riche malade, on entre chez vn celebre Aduocat pour le conſulter ſur vne affaire d'importance, ces gens-là ne parlent point de leur ſalaire, ne demãdent rien, on ne laiſſe pas de le leur bailler, qui appellera cela aumoſne, ſinon quelque perſonne qui prendra plaiſir à parler improprement? Le Fils de Dieu eſt vn grand Medecin qui ne guerit pas ſeulemẽt de toutes ſortes de maladies les plus incurables, mais qui reſſuſcite les morts, & donne la veuë aux aueugles nez. Il eſt vn puiſſant Aduocat, que l'on conſulte ſur la plus importante de toutes les affaires, qui eſt celle du ſalut eternel. Il eſt Predicateur qui a des paroles de vie eternelle, le chef & le precepteur des nations, qui n'a pas ſeulement la parole de Dieu en la bouche, mais qui eſt le Verbe meſme, & le Dieu Parole. A quel propos manifeſtera-il vne diſette qu'il n'a point, tant de grandes qualitez concurrentes & manifeſtes ne meriteront-elles point vn entretien que la moindre action d'vne ſeule meriteroit pour mille & mille années?

Que IESVS-CHRIST *n'a iamais mendié.*

§. LX.

C'Eſt tout vn, vous eſtes reſolu de nous faire voir, Hermodore, *qu'il a mendié par tous les âges de ſa vie.* Et moy pour contrepied ie vous feray auoüer qu'il n'a mendié en aucun moment de ſa vie; voyons à qui l'emportera. Vous citez pour cela cinq paſſages, que ie renuerſeray tous ſur voſtre viſage, à voſtre confuſion, mais voſtre maſque nous cachera voſtre rougeur.

Le 1. eſt de ſainct Fulgence, qui viuoit cinq cens cinquante ans apres Noſtre Seigneur, qui dit au Sermon de l'Epiphanie. Notez, que celuy qui mendie dans la Creche, eſt puiſſant dans le Ciel. Vous reſſemblez aux mouches, qui n'ayans point de priſe ſur la glace d'vn miroir, ſ'attachent aux bords & à l'enchaſſeure, vous vous accrochez à vn mot: car quant à la choſe ie vous en debouteray bien viſte, & vous & S. Fulgence encore. A voſtre aduis eſt-ce mendier, que de receuoir dans la Creche le tribut de trois Royaumes: (car il parle icy de l'Epiphanie & de l'adoration des trois Roys:) ſi cela eſt, il faut donc appeller Salomon mẽdiant quand il receut à ſon auenement à la Couronne d'Iſraël, les preſens de tant de Roys, ſes voiſins & alliez, & quand il receut les parfums de la Reine de Saba, qu'il accueillit en ſon Palais & en ſon Throſne d'or & d'yuoire, auec tant de pompe & de magnificence.

Mais encore au bout de cinq ou ſix ſiecles, qui eſt venu dire à S. Fulgẽce que Noſtre Seigneur ayt médié en la Creche? de qui, de la Mammelle de ſa tres-ſaincte Mere? donc tous les enfans des Roys ſont médians de ceſte façon. On ne lit point que Noſtre Dame, ny ſainct Ioſeph ayent mendié en Bethleem, ny pour leur nourriture, ny pour celle de l'enfant, au contraire la tres-ſaincte Vierge, ſelon quelques Cõtemplatifs, diſtribua en aumoſnes tous les preſens des Mages, n'ayans à la preſentation de ſon Fils au Temple, que l'oblation des pauures à faire pour le Roy des pauures laborieux. On ne lit point qu'elle ayt médié ny les deux pigeonneaux, ny les cinq ſicles, au cõtraire ils eſtoient venus en Bethleem S. Ioſeph & elle, pour y payer le tribut à Ceſar. Il eſt dit qu'ils y auoient vn bœuf & vn aſne, ie voy toute pauureté en ce Myſtere, mais nulle mendicité. Si ſainct Fulgence prend le mot de mendiant pour pauure, à la bonne heure, mais de monſtrer que IESVS-CHRIST ayt mendié en la Creche, c'eſt ce que ny luy, ny homme du monde ne ſçauroit faire.

Il ſe void bien quelquesfois de pauures enfans trouuez, de qui les peres & meres ſont incogneus, que l'on met dans les Hoſpitaux, & qui y ſont nourris de mendicité, & d'aumoſnes publiques: mais, Hermodore, i'ay trop bonne opinion de voſtre pieté, pour m'imaginer que pour IESVS-CHRIST vne ſi ſacrilege penſée puiſſe entrer en voſtre ame.

Le propos entamé eſt pourſuiuy.

§. LXI.

LE 2. paſſage eſt d'Aëlredus M..... Bernardin, d'autres diſent Benedictin, contemporain de S. Bernard, c'eſt à dire, qui viuoit pres de 1200. ans apres l'Aſcenſion de IESVS-CHRIST, & de qui nous auons trois ou quatre Homelies, que quelques-vns ont (mais à tort) attribuées à S. Bernard, en celle qu'il fait ſur l'Euangile de la demeure de Noſtre Seigneur en Ieruſalem, à l'âge de douze ans, par voye de ſpeculation, ou de declamation, ſ'enquerãt où Noſtre Seigneur coucha durãt les trois nuicts, & qui luy fourniſſoit de viure, dit qu'il couchoit à terre, & qu'il mendioit ſon pain. Là deſſus Hermodore crie, comme Archimede tout tranſporté de ioye à la rencõtre d'vne figure de Mathematique long-temps cherchée & eſtudiée, I'ay trouué, i'ay trouué; & qu'auez vous trouué? vn mot dit en la chaleur d'vne declamation, ou en la ferueur d'vne contemplation, mais quant à la choſe, ie vous en vay faire voir la nullité.

1. Qui eſt Aëlredus, pour nous apprendre 1200. ans apres la mort de IESVS-CHRIST, ſans authorité ny de l'Eſcriture, ny des Conciles, ny des Peres, que IESVS-CHRIST ayt mendié durãt ces trois iours? 2. Celuy qui a pû en viure quarante au deſert, ſans boire & manger, n'aura-il pû eſtre trois iours ſans repaiſtre? 3. Ne pouuoit-il pas ſe nourrir par le miniſtere des Anges, ou par miracle? 4. N'auoit-il pas puiſſance de demãder ſa nourriture à ceux qu'il auoit inſtruit dans le Temple, où il rauit tout le monde, iuſques là que tous diſoient, où eſt-ce que ce ieune homme en a pû tant apprẽdre? que l'Apoſtre dira bien que ce n'eſt pas grande choſe de

Digitized by Google

moiſſonner le temporel où l'on ſeme le ſpirituel, & le diſciple ſera-il plus priuilegié que le maiſtre?] 5. Ny le nom, ny l'authorité du bon Aëlredus, ſ'il n'a autre preuue de ſon dire que de ſoy-meſme, n'eſt pas pour faire ny la recepte, ny la miſe d'vn article de foy: ſi l'on ne veut faire paſſer pour Canons de Conciles les meditations de quelques M..... mais ces Canons-là ſont bien ayſez à encloüer.

Apres cela, c'eſt vn plaiſir, Hermodore, de vous voir faire le gentil, faiſant dire à voſtre Docteur, [Que vous en ſemble, Mõſieur, ces témoignages de la mendicité de IESVS-CHRIST ne ſont-ils pas bien expres?] *Hermod. p.264.* Ils le ſont, ſans doute, mais c'eſt pour monſtrer l'expreſſe vanité, & l'impertinente ineptie de ceux qui vous fourniſſent ces rapſodies, plus dignes de la ferule, que d'vn ſerieux examen.

Hugues & Clement examinez.

§. LXII.

LE 3. paſſage eſt de Hugues Dominiquain, fait Cardinal du tiltre de S. Sabine, à qui Genebrard donne la gloire d'auoir le premier, auec cinquãte de ſes cõfreres, mis au iour ce genereux trauail, que l'on appelle les Concordãces, liure de haut appareil, & qui teſmoigne la beauté de ſon eſprit: il viuoit ſur la fin du trezieſme ſiecle. Ceſtuy-cy, & vn nommé Clement, du ſiecle ſuiuant, ont fait quelques Gloſes ſur les Pſeaumes, n'auez-vous pas bõne grace d'appeller ces triſtes Gloſſateurs, compagnõs du bon homme de Lira, & de ſa tire-lire, *des ſaincts Peres*, le tout pour eſleuer leur authorité au poinct de voſtre pretenſion? Mais encore que diſent-ils ces pretendus ſaincts Peres, qui ne ſont ny au rang des Peres, ny au Catalogue des Saincts (au-moins que ie ſçache) ſur le Pſeaume CVII. par ce mot [il a preſenté l'homme pauure & mendiant, & contrit de cœur:] ils entendent IESVS-CHRIST preſenté par Iudas, dont il eſt parlé huict ou dix verſets auparauant: & tous deux diſent qu'ils ne ſçauent quand IESVS-CHRIST a mendié, ſinon quand il a dit à la Samaritaine, Femme dõne-moy à boire.] *ibid.*

En tout cela, Hermodore, (n'en deſplaiſe à vos Autheurs, que ie ne tiens ny pour Saincts, ny pour Peres, iuſques à ce que vous me faſſiez paroiſtre leur paternelle ſainteté, ou leur ſaincte paternité,) ie trouue autãt de fautes, que de periodes. 1. Qui leur a dit, que pour eſtre parlé de Iudas au verſet 6. & aux ſuiuans, S. Pierre aux Actes 1. entendant ainſi cet endroit du Pſeaume, il ſoit parlé de IESVS-CHRIST au verſet 17. 2. Sainct Auguſtin, dont ce leur eſt trop d'honneur de ſe tenir pour petits diſciples, en ſes enarrations ſur le meſme Pſeaume, leur releue le menton, quand il leur apprend que cela ne ſe peut entendre de la perſonne de IESVS-CHRIST: car qui peut, ſans blaſpheme, dire qu'il fuſt *contrit de cœur, ou qu'il euſt la compunction de cœur*, qui eſt le propre des penitens, apres qu'ils ont peché? il eſt vray qu'il dit que cela ſe peut entendre de l'Egliſe, ſon Corps myſtique, où il y a des pauures, des mendians, & des penitens.

Suitte de cet Examen.

§. LXIII.

3. QVi leur a dit que Noſtre Seigneur mendiaſt en diſant à la Samaritaine, Donne-moy à boire? toutes les fois qu'vn maiſtre dit à table à ſon valet, donne-moy à boire, exerce-il la ſaincte mendicité? vn Roy ſe perd dans les bois, & ſ'échauffe à la chaſſe, il paſſe aupres de la cabane d'vn buſcheron, il eſt alteré, il luy demande à boire, l'autre luy preſente vn verre d'eau, ſans le cognoiſtre, qui appellera ce Prince vn mendiant? le Sauueur las & recreu du chemin, allant comme Ioſeph à la recherche de ſes freres, & à la chaſſe des ames, ſelon ce que dit Dieu par vn Prophete, parlant de ſes Predicateurs, ie vous enuoyeray des Veneurs en grand nombre.] Il demande à boire à vne femme qui auoit plus beſoin de l'eau de ſa grace, que luy de celle de ſa cruche: ne faut-il pas eſtre cruche, pour appeller cela mendicité?

Dauid regrettant la priſe de la forteresſe de Bethleem par les Philiſtins, dit par maniere de ſouhait deuant ſes Capitaines: ô! ſi i'auois de l'eau de la ciſterne de Bethleem. Trois vaillans hommes prenans ces mots à la lettre, ſe mettent au hazard de leurs vies, & luy en apportent, il ne la voulut pas boire, mais la conſacra au Seigneur. En bonne foy, Hermodore, Dauid demandoit-il l'aumoſne? & ces trois braues auoient-ils intention de ſecourir la mendicité de leur Roy?

Cela me fait ſouuenir d'vn gentil trait d'vn Roy d'Eſpagne, dont ie tais le nom, il eut aduis certain de la trahiſon d'vn de ſes Grands, il luy manda pour l'attraper, qu'il auoit de grãdes affaires en ſon Cõſeil, & qu'il auroit beſoin d'vne telle teſte que la ſienne, l'autre qui ne péſoit pas eſtre deſcouuert, vinſt auſſi-toſt à ce reclam, comme vn oyſeau niais, penſant ſ'authoriſer dans le Conſeil du Roy: il fut pris, & le Roy luy faiſant coupper le col, luy fit cognoiſtre de quelle ſorte il auoit affaire de ſa teſte.

Le Sauueur auoit ſoif du ſalut de la Samaritaine, & luy voulant donner l'eau de ſa grace, il prend ſuject de l'eau materielle. Mais n'entrons point dans l'allegorie que vous redoutez, Hermodore, arreſtons-nous au faict, & à la lettre, le Sauueur beut-il de l'eau de ceſte femme, quand il en euſt beu, le Sermon qu'il luy fit, & qui cauſa ſa cõuerſion, meritoit-il pas bien, à voſtre aduis, vn verre d'eau froide? le verre luy euſt-il eſté dõné comme à vn miſerable, qui ne peut viure de ſon trauail, le demandoit-il en ceſte qualité, comme Predicateur, n'auoit-il pas la puiſſance de l'exiger, ſans le médier? viſtes-vo° iamais vne médicité plus mal fõdée, & mieux deferée?

Paſſage de ſainct Chryſoſtome mis en ſon iour.

§. LXIV.

Hermod. p.264. ACheuez, Hermodore, du pied dont vous auez commencé; voſtre ſ. paſſage eſt tiré de S. Chryſoſtome, qui dit en l'vne de ſes Homelies, que IESVS-CHRIST mendie en ſes membres, & que c'eſt vne grande

honte de ne l'assister pas dans le miserable.] Donc, dit le subtil Hermodore, I. C. a médié : reciter vne semblable impertinéce, n'est-ce pas cõtraindre les plus modestes de la siffler? Qui douta iamais de la parole de I. C. disant que de ce que l'on fait au moindre des necessiteux, il s'en sent obligé, & se rend leur caution, pour la recompése, mais de tirer de ce lieu du Pere à la bouche d'or, qu'il asseure qu'il ayt aux iours de sa chair vescu de médicité, il faut auoir vne bouche de fer, & vn front d'airain pour le soustenir.

Voila tous les Canons d'Hermodore démõtez, toute sa latterie renuersée, toutes ses pieces au billon : & neantmoins il ne laissera pas de nous dire, [Voila tout le fondemẽt des Ordres Médians, & le modelle qu'ils ont pris de leur mendication, & pauureté volontaire. IESVS-CHRIST l'a professé, les Apostres s'y sont exercez, les Disciples l'ont suiuie, & aujourd'huy que les Ordres Médians la pratiquent, l'on blasmera leur façon de viure?] *Hermod. p. 265.*

Si cela est, voila vn fondement bien caduc & ruineux, & ie ne vous conseille pas de bastir dessus auec de l'argent, de l'or, & des perles precieuses, mais auec du bois, du foin, & de la paille,] comme dit S. Paul. Cependant c'est vn bois, vn foin, vne paille, d'où les prudẽs Architectes sçauent tirer de l'or, de l'argent, & des pierreries, & apres auoir persuadé faussement au monde, que I. C. & les Apostres ont vescu, non de leurs trauaux spirituels ou corporels, mais d'vne médicité nullemẽt obligée au labeur, sinon pour euiter oysiueté : en suitte de ceste persuasion, la mendicité oysiue est cõme canonisée sous le tiltre de médicité saincte & meritoire, que les souuerains Põtifes donnent à la veritablemẽt miserable, ou à la laborieuse; sous celuy de mendicité volontaire, & de conseil Euangelique, comme si vn mesme cõseil persuadoit la médicité auec la pauureté, cõme dit le Progeniteur des *Heureux succez*, & apres tout voila que tous les biens des seculiers tombẽt aux pieds des nouueaux Apostres, qui ont tout en effect, & rien en apparence, voila qu'ils se disent [Compagnons de I. C. en son Empire & souueraineté, que tous les Royaumes & toutes les Seigneuries ne sont que des fiefs qui releuent de leur domaine direct, & qu'ils sont seigneurs de tout le monde,] selon les rares visions du Liure que nous venons de nommer. *Henr. Sum. p. 464. Ibid. p. 382. 428.*

En nul temps de sa vie I. C. n'a vescu de mendicité.

§. LXV.

OR, sçachez, Hermodore, que la doctrine de la verité, a vn autre calcul, plus certain que le vostre, & que partageant la vie de I. C. sur la terre en deux temps : celuy de sa vie cachée iusques à trẽte ans, & celuy de sa vie manifestée iusques à sa mort, nous trouuerons toutes les deux laborieuses & pauures, nulle mendiante, c'est à dire, qu'en tous les deux espaces il a vescu de son trauail ou spirituel ou corporel, & nullement d'aumosnes. Pour le premier temps, quãd il n'eust fait autre chose qu'informer sa tressaincte Mere Nostre Dame, & S. Ioseph de la doctrine celeste, qu'il estoit venuë apporter en terre, cela ne meritoit-il pas bien qu'ils le nourrissent, cõme ils faisoient du labeur de leurs mains dõt ils viuoient, & qu'il moissonnast ce peu de temporel, où il semoit l'esprit auec tant d'abondance?

Mais il ne s'est pas contenté de cela, le tresbon Sauueur, il a voulu met-

Digitized by Google

tre la main à l'œuure, & comme il eſtoit le ſecond Adam, reparateur de la faute du premier, il a voulu, quoy qu'innocent, manger ſon pain comme l'autre en la ſueur de ſon viſage: & ſe nourrir du trauail de ſes mains; où trouuez-vous cela? direz-vous, ie le rencõtre & dans l'Eſcriture, & dans la voix du peuple, qui eſt celle de Dieu. En S. Marc 6. Les Nazareens, parmy leſquels il coula les ans de ſa vie cachée, d'où vient qu'il fut appellé Nazareen, & que Nazareth fut priſe pour ſa patrie, à cauſe de ſa longue demeure en ce lieu, bien qu'il fuſt né en Bethlehem. Ces gens, dis-ie, admirans l'eſprit de celuy auquel eſtoient enclos tous les threſors de la Sageſſe & Science du Pere Eternel, diſoient entr' eux; D'où vient qu'il eſt ſi ſçauãt? n'eſt-ce pas ce Charpentier?] Voyez comme tout vn peuple l'appelle Charpentier, il falloit donc neceſſairemẽt que tous l'euſſent veu ordinairemẽt trauaillant en la boutique de S. Ioſeph, ſon Nourriſſier & ſon Pere, en l'opinion de ce vulgaire. Et de faict en S. Matthieu 13. il eſt appellé le fils de ce Charpentier,] qui eſtoit S. Ioſeph. De plus, la ſaincte Tradition de l'Egliſe, qui va en beaucoup de choſes du pair auec l'Eſcriture, laquelle n'eſt venuë à nous que par la Tradition, & qui eſt elle-meſme appellée Tradition par S. Paul, mais Tradition eſcrite, ſelon ce qu'il dit en la 2. à ceux de Theſſalonique, chap. 2. Receuez les Traditions que vous auez appriſes de nous, ſoit par nos Sermons, (voila la Tradition non eſcrite,) ſoit par nos Epiſtres, (voila l'eſcrite.) La ſaincte Tradition, dis-ie, qui ſe conſerue en l'Egliſe par l'vſage ſacré des ſainctes Images, nous repreſente en diuers lieux Noſtre Seigneur trauaillant en ſa ieuneſſe auec ſainct Ioſeph, & viuant ainſi du labeur de ſes mains.

Quant au ſecond interualle de ſa vie manifeſte, a-il iamais ceſſé de trauailler par viſites, par voyages, par conferences, par predications, par gueriſons, par inſtructions, dont la moindre meritoit vn entretien qui ne peut eſtre priſée par aucune creature; toute l'Eſcriture n'eſt pleine que de ſes actions & de ſes enſeignemẽs, elle ne contient que ceſte celeſte doctrine, qu'il eſt venu apporter en terre, pour renouueller tout le monde en eſprit. Ce n'eſt icy qu'vn petit échãtillon de la piece entiere qui paroiſtra vn iour deuant vos yeux, cher Hermodore, dans le Traicté *De la vie laborieuſe de* IESVS-CHRIST, *& de ſes Apoſtres*, où les preuues de ceſte verité, ſont non pas touchées en paſſant, mais couchées au long, & au large, & toutes les objections contraires refutées pleinement, d'où reſulte ceſte concluſion veritable que ny IESVS-CHRIST en toute ſa vie, ny ſes Apoſtres, depuis leur vocation à l'Apoſtolat, n'ont iamais mendié, mais veſcu de leurs trauaux, ou corporels, ou ſpirituels.

Objection mal concertée.

§. LXVI.

EN l'article XI. & dernier de cet Entretien, vous faictes vne cloſture vrayemẽt Comique, & ſemblable à ces repreſentations & Comedies Italiẽnes, qui finiſſẽt ordinairemẽt par vne burle, pour faire rire les ſpectateurs. Encore ſ'il vous plaiſoit exempter le texte ſainct de vos faceties, elles auroiẽt meilleure grace, & voſtre eutrapelie ſeroit excuſable, cõme vous la concertez. Le

le Directeur, de qui vous prenez plaisir à repeter ceste ligne, à vostre confusion plus qu'à la sienne, dit [Que la mendicité estant permise à certains Ordres, on ne la peut blasmer sans marque d'heresie.] Ie veux encherir sur ceste doctrine & dire que non seulement elle est permise aux Instituts Cenobitiques, mais à tous les hommes fidelles, ou infidelles, qui sont tombez dans ce point de misere, de ne pouuoir viure de leur labeur, & que ce n'est pas seulement vne heresie, mais vne impieté, & vne brutalité de vouloir leuer aux miserables ce droit de nature, qui leur permet de pouruoir ainsi par l'aumosne à leur necessité, ne la pouuant soulager d'ailleurs.

La Mendicité est donc permise aux Cenobites comme aux autres hommes en ce cas là, & la Queste aussi en consideration des trauaux spirituels, ou corporels, vtiles à l'Eglise, prouenans de ceux qui sont robustes & sains, voila de quelle sorte le Directeur entend que la Queste & la Mendicité sont permises par l'Eglise aux Cenobites sains, & infirmes, principalement à ceux qui ne sont pas Rentez.

En suitte de ceste proposition si veritable, vous faites faire par le Iuif de vostre fable ceste obiection au Dottour: [Dieu dit à Israel, Il n'y aura en aucune façon parmy vous des Pauures & des Mendians. Si donc IESVE CHRIST. [qui est venu pour accomplir la loy, non pour la destruire,] est rendu l'Instituteur de la mendication, il semble deroger aux diuins Decrets, & au precepte contraire à la mendicité.] *Hermod. p. 265.*

A cela le Maistre respond au valet [O ruzé & raffiné en fallaces (vous sçauez bien à qui s'addresse ce paquet, ie luy ay faict tenir, & il vous remercie de vos eloges) Pourquoy faittes vous passer vne promesse pour precepte.] Bellarmin au chap. dernier du Liure des M.... d'où vos Copistes ont arraché ce lopin, qu'ils vous ont ietté ainsi crud dans la bouche, ont oublié de vous donner la seconde locution de ce grand Personnage, qui vous eust appris que c'est aussi vn precepte fait aux riches d'aider tellement les miserables que l'on ne vist point de mendians parmy le peuple d'Israël.

Precepte exactement gardé par toute l'Italie où il y a des Iuifs, & encore parmy ceux de vostre Auignon, Hermodore, où vous ne voyez aucun Iuif mendians, & Bellarmin dit que ceste solution est de S. Thomas au liure contre ceux qui combattent le culte de Dieu. Mais comme vous ne vous seruez que de Memoires recueillis çà & là, dont vous faites vn ouurage à la Mosaïque de pierre rapportees, & semblable à l'habit du seruiteur de Franciſquine, il ne se faut pas estonner si vous nous donnez de ces gabatines mesme dans les matieres plus serieuses.

La plaisanterie est en ce point, d'accorder si vous prouuez la proposition du Directeur auec l'objection de vostre zany, car ce n'est pas le Directeur non, qui fait ceste impertinente opposition, au contraire sa proposition est en quelque sens conforme à vostre desir: c'est vous mesme qui la tirez apres Bellarmin de la plume des Heretiques Viclef, Luther, Brence, pour en faire vn entracte à la recreation de vos Lecteurs: vne autre fois quand il vous plaira faire de ces gentillesse, qu'vn moins moderé appelleroit ces pieces de Saltimbanque, vous estes prié d'en oster l'Es-

criture sacree, si vous ne voulez noircir en verité sur vostre visage la tache d'où à tort vous voulez noircir vostre aduersaire au IV. Entretien de vostre 1. Liure qui est *de la Prophanation de l'Escriture saincte.*

Reflection sur la Masse de cet Entretien de la Mendicité des Cenobites.

§. LXVII.

MAis faisons Reflection sur toute la masse de cet Entretien icy qui est de la Mendicité Cenobitique, ie ne puis que ie n'admire la fertilité de vostre bel Esprit qui sçait faire de si larges amplifications sur de si petits textes. Vous n'en attaquez que deux du Directeur qui se peuuent coucher en deux ou trois lignes. Le 1. est cestuy-cy d'où vous ne citez point la page, & partant suspect, les Cenobites s'obligent de donner la vie eternelle, chose de laquelle (cette maniere de langage ne sent point la diction du Directeur) ils ne sont pas en possession. Le 2. dit que la Mendicité estant permise [par l'Eglise] à certains Ordres, on ne la peut blasmer sans manque d'heresie.

Hermod. p. 246.

p. 256. & 265.

Qui ne s'estonnera de voir que vous employez 25. grandes pages de vostre volume pour attaquer deux passages dont le dernier est entierement conforme à vostre opinion, & le 1. qui n'est point coté & douteux, ne parle ny pres ny loin de la mendicité. L'Epigrammatiste Romain ayant ouy plaider vn Aduocat qui auoit allegué quantité d'histoires, & fait les descriptions des batailles de Cannes, & contre Mithridates, & des coniurations de Scilla & de Marius, & au fond il n'estoit question que de trois chevres, apres tant de grandes choses, luy dict-il, ne diras tu rien des trois petites. Et vn Spartain ayant ouy vn Orateur d'Athenes qui auoit r'amené la mer & les poissons sur vn sujet de neant, l'Amy, luy dit-il, tu as dit hors de propos, beaucoup de beaux propos.

Sans les Incontades que vous auez faites contre l'Examinateur de l'Auant propos des *Heureux succez*, helas qu'eussiez vous trouué a ronger sur ces deux lignes du Directeur, dont l'vne est selon vous, & l'autre a possible esté forgee par vos falsificateurs de passages, comme il y a grande apparence.

Matiere d'amplification sur l'Eloquence d'Hermodore.

§. LXVIII.

IL s'en faut vne extréme distance que la sterilité de mon esprit n'auoisine l'incomparable fecondité de vos pensées, mais s'il estoit permis d'v-

Digitized by Google

ſur de ceſte licence, il ny a ſi petit faiſeur de Chriees,& d'Amplifications, dans vn College, qui ſur chaque ligne de voſtre liure ne puſe faire des declamations à perte de veuë & d'haleine. Pour vous en marquer vn eſchantillon, il ne faudroit que prendre pour theme les premieres lignes de voſtre Entretien, qui diſent ainſi.

[Que l'Eloquence a de puiſſans charmes, pour faire pancher nos inclinations aux obiects, qu'elle nous preſente ? C'eſt vne Sirene enchantereſſe de nos ſens, dont la douceur & les attraicts violentent nos volontés, & maiſtriſent la raiſon : vn aymant, attire le fer, & fait mouuoir, comme il luy, plaiſt, nos penſees rebelles, par les vertus occultes de ſon artifice.] *Hermod. p. 243.*

La deſſus que de Tipicques, 1. on y pourroit parler de l'Eloquence qui eſt vn ſuject infiny. 2. De ſes charmes,& des prodigieux effects qu'elle a autrefois cauſez à Rome, en Athenes, ou elle faiſoit les Calmes & les tempeſtes, les paix & les guerres, les Seditions & les accroiſemens au gré des Orateurs, dont les langues auoient les meſmes effects que les vents ſur la mer. 3. on luy appliqueroit les fables d'Amphion, d'Orphée, de l'Hercule Gaulois,& les Polianthée Armeriens de toutes pieces le champion de l'Eloquence. 4. on feroit chanter ceſte Serene ſi melodieuſement qu'elle feroit d'ancer tout debout. 5. on eſtaleroit ſes attraits comme les enchantemens d'vne Circé. 6. on en feroit vn aiman qui ſuſpendroit tous les eſprits, auſſi haut que le tombeau de Mahomet. 7. Mais quand on viendroit à l'Eloquence charmereſſe, rauiſſante, attrayante, metamorphoſante, tranſportante, melodieuſe, toute puiſſante de l'admirable Theodulphe qui n'eſt autre que celle du Sr. DE S. AGRAN Chanoine d'Auignon, qui ſur le Port de ceſte Seconde Rome a chanté ceſte fameuſe chanſon & ſi eloquente, que le Rhoſne en a arreſté la rapidité de ſon cours, & a changé toutes les gouttes de ſon eau en aureilles pour iouyr de la douceur de ſon harmonie : ne faudroit-il pas chercher des paroles ſur-humaines & extraordinaires pour ſouſtenir la dignité d'vn ſi rare ſuject.

N'y auroit-il pas dequoy emplir des volumes entiers des Panegyriques de ceſte diuine Eloquence, qui tient pluſtoſt du langage des Anges, que celuy des mortels. Voila, Hermodore, comme voſtre Liure pourroit fournir de ſuject à toutes les langues & toutes les plumes que les Poetes donnent à la Renommee, encor ſi la mer eſtoit ancre & la voûte azuree, ſeruoit de parchemin aux doigts de Briaree, à peine pourroit-on trouuer le bout d'vne matiere ſi fertile ; c'eſt la ſource de la Beocie qui rendroit fecondes les plus ſteriles.

De ſçauoir pourquoy vous faittes icy vne Section, & fendez en deux voſtre Entretien de la Mendicité remettant le reſte de la partie au Suiuant, c'eſt vn Secret reſerué à l'eſcrein de voſtre poitrine, poſſible eſt-ce pour repreſenter vne bezace qui a deux poches, l'vne deuant l'autre derriere. Tant y a que ſans penetrer plus auant dans la cachette de voſtre Eſprit, pour ſuiure vos Erres en la pourſuitte de vos Erreurs, nous ferons à voſtre imitation alte en ce lieu, & en ceſte pauſe nous prendrons haleine pour acheuer auec plus de vigueur le reſte de la carriere.

IV. ESCLAIRCISSEMENT.

POVRSVITTE DV SVIECT DE LA MENDICITE.

Si l'on peut Mendier par perſonne interpoſee.

§ I.

BIEN que cet entretien, Hermodore, ſoit trois fois plus court que le Precedent, il deuide neantmoins beaucoup plus de matiere, en quoy vous voulez monſtrer que vous vous ſçauez eſcrimer à toute mains de l'Eloquence, tantoſt Laconique, tantoſt Aſiatique; & auec S. Paul, que vous ſçauez abonder, & vſer de par ſimonie.] Pour vous imiter (car quel patron plus accomply ſcaurois-je propoſer à ma plume) i'eſſayeray de me reſſerer, & de ioüer à l'eſpargne des paroles.

Le 1. baſtion que vous battez en flanc eſt ceſtuy-cy. [Eſt ce aſſez à eux (c'eſt à dire aux Cenobites non rentez) pour ſe dire Mendians de ne viure que d'aumoſnes apportees ſans les aller queter; & de ne ſe nourrir que des choſes demandees, ſans auoir l'humiliation de les demander. Ouy vrayement, repartez vous, c'eſt aſſez, car, s'il eſtoit de l'eſſence de la mendication, de mendier ſes neceſſitez en propre perſonne, il ſeroit impoſſible aux Reguliers de rendre la retribution à leurs bienfacteurs par les ſeruices ſpirituels, qu'ils ont droict d'exiger de leurs perſonnes.]

Hermod. p. 166.

Vous vous iettez vn peu bien auant dans la meſlee, ſi vous en ſortez ſans y laiſſer du voſtre, ce ſera contre mon opinion. Tenez vous ferme dans les arçons, quoy! vous chancelez, nous aurons bon marché de voſtre peau. Il eſt vray [qu'il n'eſt pas de l'eſſence de la Mendication, de mendier ſes neceſſitez en propre perſonne,] car les pauures malades qui ſont dans les Hoſpitaux, ou dans leurs cabannes, ne peuuent pas ſortir de deſſus la litiere, ny meſmes les miſerables qu'vne iuſte honte retient cachez: mais les autres qui ſont dans l'impuiſſance de gaigner leur vie de leur labeurs (qui ſont les ſeuls vrais Mendians) mais non pas dans l'impuiſſance de demander l'aumoſne ſont obligez, comme ie croy, s'ils ne veulent eſtre tenus pour ces pauures ſuperbes] que Salomon deteſtoit, de ſouffrir l'humiliation de la demander.

Digitized by Google

Mendians & Mercenaires differens.

§ II.

MAis voyez, Hermodore, comme vous ſautez des prez au vignes, & comme vous preſtez le flanc à qui vous voudra fraper, vous repreſentez [les Cenobites rendans la retribution à leurs bien-faiteurs, par les ſeruices ſpirituels, qu'ils ont DROIT d'exiger de leurs perſonnes.] Voila la peinture des Mercenaires qui viuent de leur labeur, ſoit d'eſprit ſoit de corps, & non des Mendians, qui ne demandent l'aumoſne qu'en qualité de miſerables) qui ne peuuent gaigner leur vie de leur trauail, ces choſes ne ſont elles pas auſſi oppoſée que les deux poles. En ſuitte vous nous faites voir tous les Cenobites (ſans excepter les Difformez) fort occupez aux ſeruices du public, & de telle ſorte qu'ils n'ont pas (les pauures gens) vn moment de relaſche pour queſter leur ſalaire (à peine ont ils du temps pour repaiſtre leur pauure corps, à peine dorment ils, paſſans vne grande partie de la nuict, au trauail des Matines) ſi cela eſt comme vous nous le faites pieuſement croire, pourquoy ne pourront-ils pas rechercher ce qui leur eſt deub par droit diuin, & de nature, par leurs ſeruiteurs, qui peut empeſcher vn Predicateur, vn Aduocat, vn Medecin, de faire demander, & de receuoir leur iuſte loyer par leurs ſeruiteurs, & s'ils trauaillent aſſez ſpirituellement pour ſe faire ſeruir par quatre valets, qui le peut trouuer mauuais.

Paſteurs de Priuilege.

§ III.

QVe ſi les Bien faiteurs ont DROIT d'exiger des Perſonnes Cenobitiques (les voyez vous Paſteurs de Priuilege) des ſeruices ſpirituels.] Le droit eſt reciproque, & les Paſteurs Priuilegiez n'auront-ils pas le meſme pouuoir [d'exiger d'eux les ſecours temporels] Accordez s'il vous plaiſt tout cela auec la doctrine de Bellarmin au chap. XLV. du Liure des M.... où il dit que les Cenobites non rentez, n'ont aucun droit d'exiger rien des peuples que par ſimple charité & auec celle des *Heureux ſuccez* qui dit ainſi. [Si les Cenobites pour eſtre nourris d'aumoſnes eſtoient obligez de rendre ſeruice à l'Egliſe en l'adminiſtration des Sacremens, ou de la parole diuine ; & s'ils ne touchoient ceſte paye, que par ce qu'ils ſont des troupes de ſecours : Meſſieurs les Eueſques qui preſident à ces fonctions, auroient l'authorité de les y contraindre ; ce que neantmoins ils n'ont iamais pretendu.]

Heureux ſuccez. p. 417.

Digitized by Google

Tandis que vous accorderez ces orgues, i'auray loiſir de vous dire, que vous imitez Alexandre, qui interrogé de Muſiciens, reſpondit de Capitaines; & qu'il vous en prend comme à la tour de Babel le Maſſon demandoit du mortier, & le Man-œuure dreſſoit vne gruë. Il eſt queſtion de Mendians, vous reſpondez de Mercenaires, meſlant le rond parmy le quarré, pour eſchaper dans ceſte confuſion.

Diſcours deſordonné.

§ IV.

COmme quand vous dites. [Que pour eſtre Mendiant il ſuffit d'en auoir produict des actes, pourueu que demeurant dans la meſme pauureté vne fois manifeſtée, l'on reçoiue les aumoſnes, qui ſont offertes, ou demandées par d'autres, en conſideration de ceſte premiere neceſſité, qui n'aura pas eſté interrompuë.]

Hermod. p. 267.

Autant de lignes autant de deſordres. 1. Vous nous figurez vne Mendicité de continuelle durée, ſans conſiderer que la miſere qui conſiſte en l'impuiſſance de viure de ſon trauail, ne dure pas, à l'ordinaire, touſiours, ſi l'on n'eſt importun pour toute ſa vie. 2. Vous confondez la pauureté auec la Mendicité, car à la pauureté ſimple qui peut viure de ſon labeur l'aumoſme n'eſt pas deuë, elle n'appartient, ſelon le ſon du mot, qu'au pauure miſerable qui ne peut viure de ſon labeur. 3. Vous abuſez du mot de neceſſité, car celle qui prouient de l'oiſiueté & de la poltronnerie, de celuy qui viuroit bien de ſon trauail s'il vouloit, eſt plus digne de chaſtimẽt que de ſecours, non pas celle qui prouient d'impuiſſance de trauailler.

Quelques lignes au deſſus vous appellez les aumoſnes *les charitez des fidelles*, c'eſt vn tresbuchet dont la matoiſerie ſe reuelera vn iour dans vn Traitté *de l'Aumoſne Iudicieuſe*, dont i'ay veu quelques pieces, qui apprennent ou bat cét artifice, & cette horrible corruption de langage qui appelle l'aumoſne du nom de charité, bien qu'elles ſoient deux vertus auſſi differentes que l'eau & la terre, & tres-ſeparables, comme S. Paul meſme l'enſeigne, quand il dit, Si ie donnois toute la ſubſtance de mes biens en la nourriture des pauures, ſi ie n'ay la charité, ne ſuis rien.] La charité peut donc eſtre ſans l'aumoſne, autrement ceux qui ne pourroient faire l'aumoſne, n'auroient point la charité, & l'on peut donner l'aumoſne non ſeulement ſans charité, mais contre la charité, ſi on la fait auec vne intention mauuaiſe, & S. Auguſtin l'appelle PERVERSE, quand elle ſe paye à vn faineant, pour le nourrir dans ſon oyſiueté, c'eſt au chap. xxx. de l'Ouurage des M....

Ibid.

Paſſage du Directeur eſclarcy.

§ V.

Hermod. p. 267.

AV nombre 11. vous citez ainſi vn paſſage du Directeur. [Faudra-t'il faire deſcendre du Thabor les Predicateurs, les Confeſſeurs, & les

Contempletifs, afin que celuy, qui donne l'aumoſne, ſçache, à qui il donne ſon bien.] vos Copiſtes vous en font bien accroire, le Directeur dit ainſi Vn Eſprit Pointilleux pouuant dire à vn Frere Laic Queſtant, Allez faites les deſcendre du Thabor, que ie ſçache à qui ie donne mon bien, & s'ils ſont ſi vtiles aux ames qu'ils viſitent la mienne, ie les receuray cõme Prophetes, mais leurs valets, & leur baſton, c'eſt ce que ie ne connoy point, & qui ne fait ny miracle, ny impreſſion en moy. *Directeur p. 221.*

Voyez vous comme il parle de quelque Eſprit bigearre faiſant ceſte obiection, à prendre ainſi les obiections pour les ſolutions, que ne fera-t'on accroire à vn Eſcriuain. Prenez S. Thomas en la queſtion ſi Dieu, Vous luy ferez dire que non: là deſſus quelles concluſions cornuë ne faittes vous, i'ay honte des ſornetes qu'on vous fait dire, & de l'imagination groteſque de la Proceſſion dont vous parlez: de laquelle au moins vous deuez oſter la ſaincte Croix pour ne dire pas des railleries deuant ce ſacré ſigne de noſtre ſalut.

Accordez s'il vous plaiſt ce que vous dites, [que l'Inſtitut & Profeſſion Cenobitique qui ne ſubſiſte que ſur la pauureté deſtituée de tous biens tẽporels eſt le SEVL MOTIF des aumoſnes.] Auec ce que vous venez de dire, [qu'elles ſe demandent en conſideration des ſeruices ſpirituels que les Bien faiteurs ont DROIT d'exiger par RETRIBVTION. des Cenobites.] Et reſouuenez-vous que nul Cenobite ne fait ny vœu, ny Profeſſion de Pauureté, & que la Pauureté Euangelique ſuppoſe que l'on viue de ſon trauail apres auoir donné tous ſes biens aux neceſſiteux, & non d'aumoſnes, ſinon quand on tombe dans la miſere qui empeſche de viure de ſon labeur. *Hermod. p. 267.*

III. *Paſſage du Directeur.*

§ VI.

AV III. Nombre vous examinez vn III. paſſage du Directeur qui a ces mots, [I'auoué qu'il eſt impoſſible, que ceux, qui eſtudient, meditent, chantent, ou contemplent, pour s'employer par apres aux fonctiõs clericales, & au ſeruice des ames par la predication, & l'adminiſtration des Sacremens, facent eux-meſmes la queſte: c'eſt pourquoy il eſt neceſſaire, qu'ils la facent faire par d'autres, qui n'ayent pas ces talens. Ie confeſſe certes, que cela eſt impoſſible, & meſme que cela eſt neceſſaire, qu'ils facent demander leur vie par d'autres. Mais ie demande, s'il eſtoit neceſſaire, qu'ils embraſſaſſent l'impoſſible, & par quelle neceſſité & contrainɛte ils y ont eſté portez? car ne pouuans ignorer, qu'ils ne pouuoient, & mendier, & en meſme temps exercer leur talent d'eſprit, que Dieu leur a donné, pour le ſeruice des ames, pourquoy ſe ſont-ils faicts Mendians par eſtat & profeſſion?] *Hermod. p. 268.*

Auſſi toſt dans les outrages: vous condamnez derechef Armacan d'hereſie, par qui, par Balée, & Hoſpinian, deux heretiques Impoſteurs que vous deuriez rougir de honte de produire contre vn S. Prelat honoré de miracles, & dont la memoire eſt en benediction: vous faites tenir au Directeur ſon meſme langage, en quoy vous l'honorez plus que vous ne le diffamez.

Digitized by Google

Iuſtifié par vne remarquable doctrine de Caietain.

§ VII.

MAis ou trouuerez vous vne cauerne pour vous y enfoncer, & pour y cacher voſtre honte, ſi ie vous produits ce meſme mot *d'impoſſible*, qui vous enteſte inſques à vous donner la migraine, & le vertigo, dans vn Dominicain le Cardinal Caietain en ſes Commentaires ſur la queſt. CLXXXVIII. art. VII. delá 2. 2. de S. Thomas. Voicy ces propres mots. Viure de queſte apporte plus de ſollicitude aux Conuents non rentez, que n'en ont ceux qui viuent de poſſeſſions & de rentes: car l'experience fait cognoiſtre qu'entre ceux qui viuent de reuenu, il y en faut peu pour en auoir le ſoin, les autres vacquans à l'eſtude & au ſalut des ames. Mais pour viure de queſte il eſt neceſſaire d'enuoyer dehors beaucoup de Freres aux temps des moiſſons & des vendanges, outre les queſteurs qui ſont tous les iours occupez à cela, de ſorte que l'vſage qui eſt vn grand Maiſtre en ces choſes là, monſtre qu'il y a beaucoup moins de ſoucy & de diſtraction à viure des poſſeſſions que de queſtes.

D'auantage c'eſt que ceſte maniere de viure eſt maintenant eſtenduë à tant de queſteurs de l'vn & l'autre ſexe qu'il eſt IMPOSSIBLE deſormais de viure de Mendicité, ſinon auec vn eſclauage & ſujection qui deſtourne & deſuoye de l'eſtude des lettres, laquelle multitude n'eſtoit pas autrefois.

Et pour 3. raiſons il eſt de plus grand ſoucy & inquietude de viure de Mendicité, que de Rentes & poſſeſſions, dont la 1. eſt la multitude de ceux qui ſont tous les iours receus dans les Ordres non rentez. Car tous ne deuroient pas eſtre receus à ceſte ſorte de profeſſion & maniere de vie. Mais les SEVLS propres à l'office de la Predication, & de l'adminiſtration du Sacrement de Penitence, & les ſeruiteurs qui leur ſeroient NECESSAIRES. Car il ſeroit mieux qu'il y en euſt tres-peu dans les Conuents pour celebrer l'office diuin & dire les Meſſes, que par tant de perſonnes contrecarrer les grandes Egliſes (il entend les Cathedrales & Parroiſſiales) par tant d'offices & de Meſſes, non ſans l'auiliſſement du culte diuin, au regard des Preſtres & du peuple, y ayant preſque autant de Meſſe que de gens qui y aſſiſtent, & la faute eſt d'autant plus grande quand on louë ce procedé.

La 2. Raiſon eſt l'excez de la deſpenſe, car autrefois il ne falloit pas tant pour cent Frere qu'il en faut maintenant pour trente. A preſent ſi la pitance manquoit au Conuent, il y auroit bien du bruit, autrefois on n'en auoit que raremẽt, meſme nous liſons que S. Dominique dit au Deſpenſier du Conuent de Boulongne qu'il gaſtoit ſes Freres, par ce qu'il leur donnoit trop ſouuent de la pitance, & cependant il ne leur en donnoit que deux fois la ſemaine. Au temps paſſé on portoit des habits vſez & rappetaſſez, maintenant on conſomme vn grand fonds en habille-

ment

mens. Ie ne dy rien des fabriques & des baſtimens ſomptueux qui ſe font par les Mendians. Bref les deſpens d'apreſent ſurpaſſent de ſi loin ceux du paſſé qu'il ne ſe faut pas eſtonner des grands ſoins que l'on employe pour les amaſſer.

La 3. Raiſon eſt l'Imperfection de la vie, car on s'eſt beaucoup relaſché de l'obſeruance, ce qui faict que les Superieurs ont tant de peine & de ſoucy de contenter les Freres, au viure & au veſtir & au reſte. Ioinct que les Seculiers ne voyant pas la perfection requiſe en telle profeſſion, ne donnent pas largement, & Dieu qui eſt le principal diſtributeur ſouſtraict les aumoſnes à ceux qui font mal leur deuoir.] Iuſques icy ſont les paroles de ce Cardinal qui auoit eſté Dominicain de profeſſion & General de ſon Ordre, & fort renommé entre les Interpretes de S. Thomas, il viuoit ſur la fin du 14. ſiecle, il y a enuiron 150. ans.

Conſiderations ſur la precedente doctrine.

§ VIII.

ELLES meritent bien que nous en faſſions vne petite reueuë. 1. il parle par experience comme ayant tenu le Gouuernail d'vn Ordre non renté, le plus nombreux apres celuy des Minorites, & il declare que ce genre de vie eſt plus embarraſſant, bien plus engagé dans les intrigues, les ſoucis & les tracas du monde que ceux qui viuent de rentes. Il pouuoit adjouſter que cela ouure vne porte ſi large aux relaxations & à l'Innobſeruance, que la Reforme dure fort peu en de ſemblables Ordres, ce qui ſe peut iuſtifier par leurs propres Croniques, & eſt amplement deduit par le Directeur au Traitté *de la Pauureté Euangelique* chap. XLV. & aux Suiuans, où il compare la maniere de viure des Cloiſtriers Rentez & non Rentez.

2. Il marque aſſez clairement la Diuagation des Freres Queſteurs, aux temps des Moiſſons, & des Vendanges, & la quotidienne par les queſtes ordinaires, mais comme cét Ancien Romain diſoit que le mois des Saturnales s'eſtoit eſtendu à toute l'annee, on peut dire le meſme des moiſſons, & des vendanges, qu'elles durent toute l'année pour les Freres Queſteurs, & que tous les Freres Preſtres que les Freres Laics, ſont tous, qui d'vne façon, qui d'vne autre, bandez à faire venir l'eau dans le pré du Commun: les vns battant l'eau tandis que les autres tirent les rets, & tous peſchans, à la peſche des hommes. Qui voudroit icy deſployer les ſtratagemes de ceſte peſche, & de ceſte chaſſe, auroit vn beau champ à pouſſer vne carriere, mais, comme dit S. Paul, ie leur pardonne courant le ſçauoir par le modeſte rideau du ſilence.

3. Il ſe plaint que de ſon temps ceſte maniere de vinre de queſte eſtoit eſtenduë à tant de queſteurs qu'il eſt *Impoßible* de plus viure de Mẽdicité, ſans ſe ietter dans la ſeruitude de mille chagrins & ſoucis. Où vous voyez que ce mot d'Impoßible, (contre lequel vous exclamez,

Hermodore, & inuoquez le Ciel & la terre auec des termes aigres, & qui ternissent la gloire de vostre moderation) sort de la plume d'vn grand Cardinal, l'honneur de son Ordre, & de son siecle, docte, pieux, experimenté, esleué à ceste haute dignité par ses merites, & dont les escrits sont en grande consideration parmy les Scolastiques.

Suite de ces Considerations.

§. IX.

VOus en tirez [vne necessaire suppression des Ordres appellez Mendians, comme vn genre de vie souffrant incompatibilité dans son institution, vous criez que ceste opinion est Iniurieuse à l'Eglise, aux Souuerains Pontifes qui ont confirmé ces Instituts.] & quoy non, ce torent de Rethorique rauissante, dont vous abondez, se discorde sur le Directeur, qui a neantmoins plus iustement pû vser de ce terme que le Cajetain pour plusieurs raisons. 1. Par ce qu'il y a incomparablement plus d'Ordres de Questeurs à present qu'il n'y en auoit du temps de Cajetain, car lors s'il y en auoit cinq ou six, c'estoit tout, maintenant il y en a trente quatre & possible plus de quarante, tous differens, & dont vn seul à plus de trois cens mille bouches, ce que le Directeur a verifié par les propres Croniques de ces Ordres là. De plus il y a auoit beaucoup moins de gens dans les Ordres qu'il n'y en a pour le present, D'auantage le peuple appauurit visiblement tous les iours: Et la terre n'est plus si fertile, outre le refroidissement de la Charité actiue & passiue, accompagné des heresies, des guerres, des rauages, & des mauuaises Saisons, d'abondant les charges croissent & les reuenus diminuent, de sorte que la multiplication de ceste gens, ne magnifie pas la ioye du peuple qui en porte le faiz.

Hermod. p. 269.

4. Il blasme le peu de iugement & de discernement que l'on apporte à la reception des sujects dans ces Ordres, chacun sçait comme les Difformez se peuplent & se rempliſſent, 1. On y met des petits enfans à 7. ou 8. ans, qui vnissent en leurs personnes les qualitez de Marmitons & de Choristes, petites gens pour la plus part, de vile & abiecte naissance, que leurs pauures parens jettent là, auec trois aulnes de drap pour s'en descharger, c'est de personnes de ceste taille que se forme pour la plus part l'ost de trois cens mille Mendiants. Lisez ce que S. Augustin escrit au ch. xxii. de l'Ouurage des M..... touchant ceux qui se jettent dans les Cloistres pour y viure sans trauailler aux despens de qui il appartiendra, mais n'oubliez pas les Reflections de son Commentateur.

5. N'oubliez pas ce que tranche le Cajetain en qualité de General d'Ordre, [qu'on ne deuroit receuoir en ces Instituts Cenobitiques non Rentez, que ceux là SEVLS qui seroient capables de Prescher & Cõfesser.] C'est à dire des Predicateurs & confesseurs tous formez, & non à former, car c'est ce qui gaste tout, que l'esperance que l'on a de beaucoup de jeunesse qui promet assez, & ne succede pas, dont les fleurs ne pouſ-

ſent point de fruict, dont le printemps eſt beau, & l'automne inutile, qui au lieu d'abeilles deuiennent bourdons, mangent le miel des queſtes, & ne ſçauent point faire de rayons pour les meriter.

Intermede par vn Decret.

§ X.

SVr ce ſuject il faut ouyr vn Oracle ou pluſtoſt vn tonnerre & vne foudre Apoſtolique, vn Decret du S. Siege ſi ſolennel qu'il eſt le fondement de toute la Mendicité Cenobitique, c'eſt la Decretale de Nicolas III. Inſeree au chap. *exijt de verb. ſignif. in 6.* à la fin du §. *ſed quoniam*, où il y a ces mots parlant de l'Inſtitut Minoritique. [Qu'ils n'admettent pas indifferemment à l'Ordre toutes ſortes de Perſonnes: mais ſeulement celles qui par vne ſuffiſante ſcience, capacité, & autres circonſtances, pourront eſtre vtiles à l'Ordre, & à eux meſmes, par le merite de la vie, ou en meritant leur vie (car *per vitæ meritum*, ſignifie l'vn & l'autre) & aux autres par le bon exemple.] Vous imaginerez vous apres cela que l'Intention du S. Siege ſoit que l'on reçoiue en ces compagnies des hommes faicts ou à faire.

Mais, dira-t'on Dieu n'a point acceptation des perſonnes ny le Iuif, ny le Gentil, ny le Scythe, ny le Barbare, ne doiuent point eſtre exclus tous animaux ſe voyẽt dans l'arche & dãs le linceul de S. Pierre, le dernier Concile General ne permet il pas de receuoir des enfans à 15. ans & les Freres Ignorans ne doiuent ils pas eſtre accueilles auſſi bien que les ſçauant pour faire leur ſalut. Diſtinguez les lieux & tout ira bien. Il n'y eut ny n'y aura iamais aſſez de bien ny aſſez d'hommes de tous aages & tous ſexes, qualité capacitez, dans les Cloiſtres Rentez, car ils ſont à ſeruice & vtilité au public & ne ſont à charge à perſonne, mais de ceux qui par leurs queſtes ſont dans le monde comme en pays de conqueſte il ne faut receuoir que ceux dont parlent Nicolas III. & le Cardinal Cajetain, ſous les aiſles deſquels ie me mets à l'abry comme ſous vn bouclier.

Et pour monſtrer que c'eſt le ſentiment de l'Egliſe, ou meſme du S. Eſprit par l'Egliſe, au Concile de Trente, tenu plus d'vn demi-ſiecle apres la mort de Cajetain il eſt permis à tous les Ordres appellé Mendians, de receuoir des fondations, & de viure de rentes, excepté à deux dont l'vn pour lors n'eſtoit pas poſſibles de cinq cens teſtes, qui en conte auiourdhuy pres de vingt-cinq mille.

Des-ja ſous Gregoire X. au Conceile de Lyon tenu ſur la fin du XIII. ſiecle comme il eſt couché au chapitre *vnique de Religio. Domib. in* VI. tous les Inſtituts non rentez furent caſſez & remarquez, exceptez les quatre, à qui il fut permis de queſter, en conſideration des ſeruices qu'ils rendoient au public.

Repriſe des Conſiderations precedentes.

§. XI.

6. IL ne verra point dans ces Ordres nō Rētez tant de Preſtres qui ne ſeruent que de Choriſtes, d'autant qu'ils n'ont pas eſté fondez ny eſtablis pour cela en l'Egliſe, & que cela eſt preiudiciable aux Egliſes Cathedrales, Colegialles, & Parroiſſiales ou le peuple ſe doit aſſembler pluſtoſt qu'aux Conuentuelles, & il y a tant d'Ordres Rentez vacquans à la Pſalmodie, ou ces gens ſeroient mieux pour eux, & moins à charge au public. Où vous remarquerez encore que le Cardinal blaſme ceux là, & les tient pour coupables qui loüent ceſte multitude de Chantres & de Choriſtes dans les Ordres non Rentez.

7. Vous voyez comme il exalte la parſimonie des Freres de ſon ſiecle, que diroit-il de celle du noſtre, & comme il y parle de la pitance, & en homme entendu, maintenant il auroit occaſion de cenſurer les feſtins, & les banquets aux deſpens de qui il appartiendra, ſuiuis de plaintes au lieu de graces, c'eſt le ſecret de l'affaire & du jeu. Il verroit en beaucoup de lieux la pitance, changee en penitence, & celle-cy non ſuiuie de penitence, car la commune erreur fait le droit. Et ſi S. Dominique reuenoit il auroit beau ſuject de Chapitrer les Deſpenciers. Pour les habits des non Reformez outre la petiteſſe il eſt certain qu'il y entre vne merueilleuſe quantité d'eſtoffe, & pour les baſtimens il ne faut qu'auoir des yeux pour voir que c'eſt toute la pompe, tout l'ornement, & toute la magnificence & ſomptuoſité des villes, où les plus riches ſont logez en gueux en comparaiſon des logemens des Pauures Mendians Cenobitiques.

8. Quant à la relaxation & inobſeruance ie m'en rapporte à ce que Cayetain en dict, & à ce que S. Bonauenture en eſcrit 30. ou quarante ans apres la fondation de ſon Ordre, dans les deux Epiſtres, qu'eſtant General il eſcrit à ſes Miniſtres Prouinciaux: & puis ſi l'on ſe plaint du refroidiſſement de la Charité, eſt-ce de l'actiue & de la paſſiue, qu'il le faut entendre, ie m'en remets à tout autre iugement.

Eſtre Mendiant par Eſtat, queſt ce.

§ XII.

MAis ie ne puis paſſer ſans vn coup de bec, & de plume, ceſte accuſation d'hereſie que vous formez contre le Directeur, auec auſſi peu de verité, que de diſcretion, quand vous dittes. [Que reprenant les Cenobites non Rentez, de s'eſtre faits Mendians par eſtat & Profeſſion, c'eſt improuuer ouuertement leur Inſtitut, ce que l'on ne peut faire ſans

Hermod. p. 268.

eſtre noircy d'hereſie.] Sous cor[illegible]tion, parlant en Aduocat, il n'y a ligne là qui ne ſoit vne vraye fauſſeté. 1. L'hereſie eſt vne opinion erronnée ſouſtenuë opiniaſtrement contre vn article de foy, qui vous a dit que toutes ces matieres dont vous traittez dans cet Entretien & meſme dans tout voſtre Liure ſoient des matieres de foy, veu qu'elles ſont preſque toutes problematiques & morales. 2. en quel Concile, en quel Decret de Pontife Souuerain eſt-il dit que ceſte propoſition que vous taxez fort legerement d'hereſie ſoit de la foy, & que le contraire ſoit erreur. 3. Si vous dites que c'eſt ſe rendre rebelle au S. Siége que d'improuuer des Inſtituts qu'il approuue de quel biais pouuez vous tirer des paroles du Directeur qu'il improuue ces Ordres approuuez par le S. Siege, apres auoir repeté tant de fois dans voſtre Entretien precedent, ceſte ſienne parole [que la Mendicité eſtant permiſe par l'Egliſe à certains Ordres on ne la peut blaſmer ſans marque d'hereſie.] Auez vous oublié le prouerbe, qui veut vne bonne memoire en celuy qui dict faux, pour auiſer à ne ſe couper pas. *Hermod. p. 265.*

4. Qui vous a dict que l'Egliſe approuue la Mendicité par Eſtat & Profeſſion, nommez-moy vne Regle, vn Ordre, vn Formulaire de Profeſſion où l'on faſſe vœu de Mendicité, où l'on ſe faſſe Mendians par Eſtat, c'eſt à dire où l'on ſe rende volontairement & à deſſein dans la miſere de l'Impuiſſance de gaigner ſa vie de ſon labeur corporel ou ſpirituel, en ſe debilitant le corps ou l'eſprit, pour ſe rendre inhabile à tout trauail, dont on puiſſe tirer ſa vie.

La fauſſe impreſſion que vous auez ſuccée des *ſuccez Heureux* de voſtre Pedagogue, *qu'vn meſme conſeil Euangelique Perſuadaſt la Mendicité auec la Pauureté* vous faict donner dans ces bancs ou eſchouë voſtre foible barque, & ou elle coule à fonds ſur ſes propres ancres. L'Egliſe ne peut quelle n'aprouue le conſeil de Pauureté donné par I. C. ſon Eſpoux, or ce conſeil deſpoüille l'homme de tout ſon bien, c'eſt le Soleil qui deſpoüilla l'Eſpouſe du Cantique, mais luy laiſſe la faculté de viure de ſon trauail. La Mendicité le met en Eſtat de n'en pouuoir viure, & c'eſt cét Eſtat auquel nul ne ſe peut mettre volontairement & expreſſement ſe procurant vne debilité de membres ou de cerueau pour ne pouuoir viure de ſon labeur d'eſprit ou de corps, & ainſi ſe rendre dans la miſere qui appelle neceſſairement l'aumoſne.

Suitte du propos commencé.

§ XIII.

L'Egliſe a approuué la Regle Seraphique, en la maniere qu'elle eſt couchée, & que dit elle, ſinon au chap. v. que les Freres viueront du loyer de leur trauail corporel, & au ſuiuant que ſi ce labeur ne ſuffit ils pourront auoir RECOVRS à l'aumoſne, ſelon le teſtament de S. François confirmatif, & interpretatif de ſa Regle. Depuis la meſme

Digitized by Google

egliſe declarant ceſte Regle par ſon Souuerain Pontife Nicolas III. exempte du trauail manuel, ceux là ſeulement, qui vaqueront aux labeurs ſpirituels de la Predication, & des diuins miniſteres. Queſt-ce à dire cela qu'ils ne trauailleront point pour viure à voſtre auis; tant s'en faut, puiſque mettant les trauaux ſpirituels en la place des corporels, elle entend qu'ils viuent de ceux là, comme la Regle leur commande de tirer leur vie du loyer de ceux cy, d'où il s'enſuit neceſſairement qu'elle ne leur permet, ſelon les termes du teſtament de S. François, d'auoir RECOVRS à la Mendicité, qu'au deffaut des labeurs ou corporels, ou ſpirituels dont elle entend qu'ils viuent.

Que ſi elle leur permet la queſte publique, c'eſt en conſideration, non pas de leur vies de Paureté, ou de Mendicité, qu'ils ne faut pas, comme veut faire croire la doctrine des *Heureux Succez*, mais de l'euidente vtilité qui reuient à l'Egliſe & au public de leurs trauaux ſpirituels ou corporels, dont elle aggrée qu'ils recherchent le loyer par des queſtes legitime, & pour ceux d'autruy qui ſont infirme, & dans l'impuiſſance de trauailler, ils ſe peuuent pouruoir par la Mendicité, par ce qu'ls ſont dans le point de miſere qui appelle l'aumoſne à ſon aide.

Heureux Succez. p. 426.

Mais de perſuader que l'Egliſe approuue vn Eſtat, Profeſſion, & Inſtitut, qui ne viue que d'aumoſnes & de Mendicité ſans aucun eſgard, & conſideration au trauail ſpirituel, ou temporel, & qui ne ſoit obligé à aucun labeur pour vous, mais ſeulement pour euiter l'oiſiueté, c'eſt ce qui contrarie directement & au chap. vnique *de Relig. Domib. in.* VI. & à la Doctrine de S. Thomas, & S. Bonauenture, qui obligent les Conuentuels non Rentez, à recompenſer par leurs ſeruices ſpirituels, les temporels, qu'ils tirent des Seculiers par leurs queſtes au Chap. III. du Traitté de la Pauureté Euangelique. Or la queſte faitte en ſuitte en veue, & en conſideration de ces labeurs là, n'eſt pas proprement Mendicité, mais recherche de ſalaire, non d'aumoſne.

Briſee.

§ XIV.

CAr ſi l'on ne veut tout à fait renuerſer & le nom & l'effect de l'aumoſne, nul ne peut nier qu'elle ne ſoit vne œuure de miſericorde faite au miſerable qui ne peut gaigner ſa vie de ſon labeur, en quoy elle differe entierement du payement du ſalaire, qui ſe fait en conſideration du labeur, & qui eſt vne œuure de Iuſtice. Que ſi l'on appelle Mendicité la recherche de ce loyer legitimement deub par droict diuin & de nature, par ce qu'elle ſe fait gracieuſement & ſans contrainte ciuile, d'autant qu'il n'eſt pas deub par droit Politic, qui ne voit que c'eſt bouluerſer la ſignification de la Mendicité & de l'aumoſne.

Ioinct que le motif ſelon la maxime, donnant l'eſtre à l'action, la difference des motifs fait bien voir celuy de la Queſte qui ſe fait en conſi-

Digitized by Google

deration du trauail, eſt tout autre que celuy de la Mendicité & de l'aumoſne, qui ne ſe donne qu'à celuy qui ne peut viure de ſon labeur. Ie dy plus qu'elle ne ſe peut donner qu'à celuy qui eſt dans la miſere par ceſte impuiſſance, puis qu'elle eſt vne œuure de miſericorde qui ſuppoſe neceſſairement la miſere.

De tout cela ie recueille que les Cenobites ſurnommez Mendians, ne ſont ainſi appellez qu'à cauſe que dans les Communautez non Rentees il y a touſiours quelques infirmes pour leſquels il faut mendier, & qui ont droit de viure d'aumoſnes, tant qu'ils ſont dans l'impuiſſance de viure de leurs labeurs: Mais que l'Egliſe entende que les ſains & robuſtes qui y ſont, & qui ont la capacité & le pouuoir de gaigner leur vie de leur Trauail, (entendu touſiours de corps ou d'eſprit) ne viuent que d'aumoſne, n'eſtans pas miſerables, & tirent leur vie de la Mendicité, ſans autre obligation au labeur, que pour euiter l'oyſiueté, c'eſt ce qu'on ne monſtrera iamais, ny par conſequent qu'ils ſoient Mendians par vœu & par Profeſſion, c'eſt à dire par Eſtat.

Qui voudroit recriminer contre vous, Hermodore, & vous noircir du meſme charbon d'hereſie dont on vous faict eſſayer de barboüiller le Directeur, auec beaucoup de malice & peu de iugement, il n'y auroit rien de plus facile, puis que par tout voſtre Ouurage vous tenez ouuertement l'Erreur condamné d'hereſie par Iean XXII. touchant la Deſapropriation de Ieſus Chriſt & des Apoſtres, & celles des Vaudois, Errots, Beguins, Beguards, Pſeudo u Apoſtoliques, qui tenoient pour grande Perfection de viure d'aumoſnes, ſans trauailler pour gaigner leur vie, encor qu'ils le puſſent faire, & c'eſtoient ceux là qui vouloient eſtre Mendians par Eſtat & profeſſion, & que l'Egliſe a reprouuez & chargez d'Anatheme.

Medecin guery toy, Repreneur repris, Paſſage iuſtifié.

§ XV.

AV Nombre VI. vous dreſſez vos machines contre vn paſſage du Directeur ou parlant de ceux d'entre les Cenobites non rentez qui n'eſtant pas Freres ſeruans, vont neantmoins quelquefois à la queſte, ſoit par mortification, ſoit pour donner bon exemple, ce qui n'eſt pas trop ordinaire: dict ces mots. [Qui ſçait les Intentions de ces actions [que nous deuons touſiours prendre en la meilleure part, & ne ſaiſir point le tiſon par où il bruſle; car puis que toutes celles des hommes ſont, diſoit Epictete, comme des medailles à deux reuers, & des vaiſſeaux à deux anſes] qui nous aſſeurera ſi ces humiliations ſi rares, ſont vrayes ou feintes ſimplement ou à deſſein, puis que l'Euangile nous faict cognoiſtre qu'il n'y a point de vertu qui ne ſoit contrefaitte par quelque vice [& que *Hermod.* 270.

l'on peut jeusner, faire l'aumosne, & d'autres semblables actions, pour estre veu des hommes, plustost que de Dieu.] Les paroles que i'ay enfermee dans des crochets, font voir la bonne foy de vos fourbisseurs de passages, que pouuez vous dire à cestuy-cy tout tiré de l'Euangile, n'osant planter la dent sur la lime de ce sacré texte, vous accusez le Directeur de juger temerairement, & de penetrer dans le secret des cœurs que Dieu s'est reserué.

Si cela est, il faudra que vous repreniez, (non pas N. S. car comme Dieu il voyoit les pensees des hommes) mais les Apostres & tous les Saincts Peres, qui ont tous dit de choses contre l'hypocrisie, que ne disent S. Paul, S. Pierre, S. Iacques, S. Iude, contre ce vice, quoy non S. Chrysostome, S. Basile, S. Augustin, S. Hieroſme, S. Gregoire. Mais sans aller si loin ne faudra-t'il pas que vous fermiez la bouche à tous les Predicateurs, qui, sans estre accusez de iugement temeraire, declament tous les jours, à camp ouuert, & à pleins voiles, contre ce detestable vice.

Aussi pressentant bien que la prise estoit trop foible de ce costé là, vous en tastez vn autre, tombant à l'instant dans le mesme iugement temeraire dont vous blasinez vostre Antagoniste, tant il est vray que l'esprit ueuglement est celuy de vos guides. [Ie vois, dites vous, où panche d'auantage vostre inclinatiõ, vous voudriez, pour satisfaire à vostre caprice : estouffer le fruict de la Predication, & feriez plus d'estat de voir vn Predicateur mendier à vne porte, que conuertir dans la Chaire vn grand nombre de peuples.]

Sermod. p. 270. 271.

Voyez vous comme vous mettez la main au plat de Dieu, iugeant des inclinations du cœur, & qui estes vous pour iuger de vostre frere, n'apperceuez vous pas que vous faittes vostre procez à vous mesmes en le condamnant,] & que vostre iugement sort de vostre bouche.] Ne vous souuenez vous plus de ceste Predication de Silence que fit vn iour Sainct François, conuertissant plus de gens par son exemple & son action qu'il n'eust fait par sa parole, Iesus commença à faire & puis à enseigner.] N'est-ce pas vne des reproches qu'il faisoit aux Pharisiens d'imposer des fardeaux sur les espaules des autres hommes, qu'ils n'eussent pas voulu toucher du bout du doigt, qu'il y a de gens au pays dehors du siecle, qui tirent les marrons du feu auec la patte du chien, & qui, comme le Boucher grattent la teste de l'animal qu'il vont assommer.

Mercenaire pris pour Mendiant.

§. XVI.

Ibid. p. 271.

ET puis pour vous brusler les aisles, au flambeaux que vous allumez, vous dittes [Si l'ouurier n'estoit pas digne de sa recompense, & que l'exemple en fust nouueau, vous auriés subiect de censure, & matiere de vous esgayer ; mais vous aués tort de vous y arrester, puis que IESVS CHRIST

CHRIST meſme, & les ſaincts Apoſtres ont ſoulagé leur neceſſité par le moyen de la queſte, & mendié par perſonne interpoſée, comme font les Mendians.]

A quel propos confondez vous le ſalaire de celuy qui trauaille, auec la Mendicité de celuy qui ne peut trauailler, ignorez vous que l'vn eſt autant eſloigné de l'autre que le leuant du Couchant: ce que vous adiouſtez *que I.C. & les Apoſtres ont ſoulagé, &c.* eſt faux de toute fauſſeté cõme nous auons preuué icy deſſus car ils ont veſcu de leurs labeurs, & nous ne liſons point qu'ils ayent eſté en'eſtat de ne pouuoir trauailler, ny dans la neceſſité de viure d'aumoſne.

Exemples mal digerez.

§ XVII.

LE'xemple de N.S. empruntant vne ſale pour faire la Paſque, & enuoyant ſes Diſciples pour la preparer chez vn certain, qui n'eſt point nommé en l'Euangile, mais qui deuoit eſtre, comme Nathanael, ou Nicodeme, vn de ſes Diſciples ſecrets, ne fait rien pour vous, car ſi quelqu'vn emprunte la ſale de ſon voiſin plus grande que la ſienne pour y faire vn feſtin, ou vn banquet de nopces, n'eſt pas dict cela Mendier, car il ne demande pas ceſte grace par tiltre de miſere. Tous ceux qui empruntent ne demandent pas l'aumoſne, ioint que N. S. auoit droict de demander cela à cet homme qu'il auoit ſans doute inſtruit de la Doctrine de ſalut & pouuoit exiger cela de luy non par Mendicité, pour parler auec S. Auguſtin, mais par puiſſance. *Hermod. p. 271. 272.*

Vous conſultez auſſi peu les paſſages de l'Eſcriture que l'on vous ſuggere, & les renoyez auſſi peu en leur ſource que ceux du Directeur, autrement vous ne citeriez pas deux fois en deux pages les cueillettes (que vous appellez *collecte* langage de vos Pedagogues) que S. Paul faiſoit par les Egliſes de Corinthe Macedoine, & Galatie, pour le ſoulagemẽt des neceſſiteux qui eſtoient en Ieruſalem: reliſez dõc le XVI. chap. de la 1. à ceux de Corinthe, & le VIII. & IX. de la II. vous ny trouuerez rien de tout ce que vous dittes ny en toute l'Epiſtre aux Galates dont vous citez le II. chapitre, telle eſt la fidelité de vos prouuoyeurs.

Tous les jours les Predicateurs en pleine chaire recommandent les pauures miſerables aux aumoſnes de leurs Auditeurs, & font quelquefois faire des cueillettes pour des miſeres particulieres, mais qu'ils recommandent ou puiſſent recommander aux aumoſnes ceux qui ne ſont pas miſerables, & qui peuuent gaigner leur vie de leur trauail, c'eſt ce qu'ils ne ſcauroient faire en conſcience, s'ils ne ſe veulent declarer protecteurs de la poltronnerie & faineantiſe. Il peut bien eſtre que parmy ceux de Ieruſalẽ qui auoiẽt autrefois apoſté le prix de leurs poſſeſſiõs aux pieds des Apoſtres, quelques-vns fuſſent deuenus miſerables, & tõbez dãs l'impuiſſance de gaigner leur vie par leur labeur. Poſſible auſſi que quel-

Digitized by Google

que famine ou autre desastre estoit arriué en Ierusalem & aux enuirõs qui y auoit causé de la misere, & c'estoit pour ce soulagement des miserables que Sainct Paul faisoit ses cueillettes pour les Saincts, c'est à dire pour les Chrestiens, car c'est ainsi qu'il nomme ordinairement les fidelles. Mais de nous donner de ces visions de vos Prophetes qui ne deuinent que le mẽsonge,] que ces aumosnes se cueilloient [par les Prestres & les Choristes qui n'auoient autre exercice, qu'à vacquer aux loüanges de Dieu, & aux sainctes Liturgies.] C'est vne fausseté qui se destruit par la seule lecture du texte Apostolique.

mensonge

Salaire & aumosne different. Passage de sainct Chrysostome corrompu.

§. XVIII.

LEs enfans se brussent, & se coupent, quand ils se veulent joüer à du feu, & à des couteaux, & le satyre de la fable qui voulut embrasser le feu, la premiere fois qu'il le vid, y rostit son poil & sa peau. Vous tombez en semblable accessoire, quand vous adiousstez, [Et pour vous confondre d'auantage, ie dis, que les Predicateurs Cenobites sont si peu obligés d'aller à la queste, pour se diuertir de l'exercice de la Predication si saincte & vtile au public, qu'on ne doit pas attendre, qu'ils demandent l'aumosne, mais les preuenir en ce deuoir, comme chose, qui leur est deüe par forme de recompense.]

Hermod. p. 271.

Vous tombez dans le lacq que vous tendez,] & dans la confusion que vous preparez à autruy. Si l'on doit preuenir le Predicateur en luy portant *la recompense qui luy est deue*, comme voulez vous *que ce soit aumosne* : celle là regarde le trauail qui doit estre salairié, celle-cy l'Impuissance de trauailler qui doit estre soulagee, ne voyez vous pas que vous vous lauez auec vostre encre, & qu'en voulant vous desbarboüiller vous vous noircissez.

Pour Corollaire de ceste impertinẽce vo⁹ y cousez vn passage de S. Crysostome qui tout falsifié qu'il est, dit encor le rebours de ce que vous pretẽdez que vos cõsorts vous fernẽt malheureusemẽt: vo⁹ le citez ainsi, [Il est si clair que les Predicateurs doiuẽt estre nourris par leurs Auditeurs, que I. C. les a appellez Ouuriers, afin qu'ils n'eussent pas la honte de viure cõme en Mendiant (il y a *quasi mendicando* dans le texte de vos preuues, & non pas *Mendicando* simplement, comme vous traduisez) & il a appellé salaire ce qui leur estoit donné, pour leur monstrer que cela leur estoit deub.] Que sera-ce quand nous confererons ces textes falsifiez auec les originaux, si sans autre liure que le vostre, & sur les trompeurs memoires qu'on vous a fournis, nous trouuons la fausseté mesme.

Au reste ou est le sens commun de citer ce passage, pour dire que les Apostres viuoient d'aumosne, veu qu'il dit tout nettement que ce qu'ils

receuoient *eſtoit vn ſalaire qui leur eſtoit deub.* Qui ouyt iamais dire, ſinon au Souffleurs d'Hermodore, que *Salaire & Aumoſne*, fuſſent vne meſme choſe.

Centon deſcouſu.

§ XIX.

AV Nombre VII. vous vous eſcrimez contre vn autre paſſage du Directeur que vous paſtiſſez comme vn Centon de trois endroits fort eſloignez, dont il y en a deux qui ne ſe trouuent point, & vn troiſieſme que i'ay rencontré par hazard. S'il eſt permis d'abuſer ainſi des Liures, il n'y a ſorte d'impieté, d'ordure, & d'impertinence que l'on ne faſſe dire au plus ſacré de tous les liures, qui eſt celuy de l'Eſcriture, Hermodore, ou eſt la bonne foy, ou eſt la conſcience, mais au moins ou eſt la pudeur; ou eſt la reputation, il eſt vray que ceux qui ont perdu les deux premieres, peuuent bien eſtre prodigues des deux autres. Voicy voſtre tiſſu. On ne doit pas exempter de faire la queſte en perſonne (car c'eſt de cela que vous parlez) les ſimples Preſtres qui ſont comme ſuperflus & ſupernumeraires, ne ſeruans qu'a chanter, & à faire les autres menus offices des Conuents.] Au lieu d'où vous tirez ce lopin le Directeur ne parle nullement d'aller à la queſte en perſonne, & non par procureur.

Hermod. p. 271. & 272. Direct. p. 197. 219. 222. Direct. p. 197.

Pour faire voir l'Impoſture ne faut que produire l'endroit vn peu plus au long. [Puis que ces Inſtituts ſe diſent eſtablis pour ſeruir d'aides à ceux qui gouuernent ce que l'Apoſtre appelle (*Opitulationes, Gubernationes*,) & meſmes prennent le tiltre de Coadiuteurs des Paſteurs Dioceſains: Ie ne voy pas à quel propos ils admettent, & reçoiuent ceux qui n'ont pas les talens, pour faire des fonctions Clericales de la Predication, & de l'adminiſtration des Sacremẽs. Car de dire qu'ils reçoiuent de la ieuneſſe qui ſemble auoir diſpoſition à cela, & qu'ils l'inſtruiſent à ce deſſein, & cependant que quelquefois le ſuccez fruſtre leur attente, & ceux qu'ils eſtimoient propres ſe rendent inhabiles à ces actions ſi bien qu'ils demeurent comme ſuperflus & ſupernumeraires, ne ſeruans qu'à chanter & à faire les autres menus offices du Couuent, cela ſeroit plus excuſable ſi ces maiſons dont ie parle ici eſtoient rentées, & capables ſans eſtre à charge au public de nourrir de leurs reuenus ſurabondans ceux qui ne ſeroient propres qu'aux exercices de Marie & à la ſolitude:]

Direct. p. 196. & 197.

Tout ce diſcours n'eſt il pas conforme à l'auis du Cajetain que nous auons produit icy deſſus: où eſtoit le front de vos Dictateurs quand ils faiſoient ceſte friponnerie, eſt ce ainſi faux vieillards que vous faiſiez aux filles d'Iſrael?] vingt-cinq pages apres vous trouuez ce reſte. [Et le mal eſt apres la Profeſſion Cenobitique que l'on ne peut pas enuoyer hors de la ruche du cloiſtre ceux qui ſont inutiles, & ces ventres gras] qui n'ont ny dos ny pieds pour aller à la queſte, ny langue, ny eſprit pour parler & inſtruire, en vn mot, qui n'ont ny bouche, ny eſperon, & qui

Hermod. p. 272. Direct. p. 212.

Digitized by Google

ne ſont bons qu'à faire nombre, & conſommer les biens de la terre, qu'ils occupent-]

L'ancre la plus noire paroiſt blanche au pris de la malice de ces Collecteurs de Centons, le Lecteur eſt prié, & vous auſſi, Hermodore, de voir ſi en l'endroit d'où ceſte piece eſt deſtachée, il eſt parlé d'aller à la queſte, mais ſeulement ſi les Cenobites Preſtres, qui ne ſont ny Predicateurs, ny Confeſſeurs, & qui ne ſeruent qu'au Chœur, ne ſont pas obligez de trauailler manuellement aux heures qui ne ſont point deſtinees à la Pſalmodie, qui ne ſont tout au plus que trois, ou quatre heures par iour.

C'eſt à cela qu'il falloit reſpondre, Hermodore, ſi vous euſſiez leu ce billet en ſon vray centre.

De *la ſimplicité.*

§ XX.

ET non pas faire des bricoles (comme vn Cerf qui ruze) autour du mot de *ſimples Preſtres*, que vous dittes fauſſement eſtre dit par deriſion. Car ne dit-on pas vn *ſimple Cenobite*, pour dire vn Cenobite qui n'a aucune charge dans le Conuent ny dans l'Ordre, ne dit-on pas vn ſimple ſoldat, vn ſimple artiſan, vn ſimple Preſtre de parroiſſe, vn ſimple Chanoine, vn ſimple Curé, vn ſimple Conſeiller, vn ſimple Aduocat, ſans pourtant ſe mocquer de toutes ces vacations.

Hermod. p. 272.

Mais vous en donnez bien plus de ſujet, quand ſans diſtinction de Reformez ou Difformez, mais parlant generalement, vous aſſeurez que tous les Preſtres Cenobites qui ne ſeruent qu'a chanter au chœur *ont reellement la ſimplicité de la Colombe*, mais de ces Colombes dont parle Iſaye qui regardent par leurs feneſtres] (Vous m'entendez) de ces colombes dont Dauid parle qui ont les aiſles d'argent & la queuë d'or.] De ceſte colombe armee dont parle Ieremie XXV. XLVI. L. & de ces douces Colombes dont N. S purgea le Temple auec vn foüet. Colombes au reſte qui n'ont rien du ſerpent comme chacun ſçait: Voila, Hermodore, la ſimplicité de vos Colombes.

Du Prix de la Pſalmodie.

§. XXI.

CE que vous adiouſtez [qu'ils meritent d'eſtre nourris aux deſpens du public quand ils n'y rendroient autre ſeruice que celuy de la Pſalmodie,] adiouſtant, que les Monaſteres Rentez, ne ſont fondez que d'aumoſnes, donnees en faueur du Chant Eccleſiaſtique.] Eſt faux en tou-

Hermod. p. 171.

Digitized by Google

tes ſes parties. Car 1. S. François dont la Regle eſt le niueau de la Mendité Clauſtrale a fait vn Chapitre en ſa Regle, qui eſt le 111. où il parle de l'office diuin, & ne dit point que ſes Freres en viuront, mais ouy bien au v. qu'ils tireront leur vie du ſalaire de leur trauail corporel, & ſpirituel, dit la declaration du Pape Nicolas III. 2. concedant meſme ce que vous voulez; ils ne ſeroient plus Mendians, mais mercenaires, puis que les queſtes ſe feroient pour eux en conſideration de leur trauail du Chœur, & ce ne ſeroit pas aumoſne, qui ne ſe donne qu'à la miſere de celuy qui ne peut trauailler.

3. Il eſt encore faux d'appeller aumoſnes les fondations onereuſes qui ont eſté faites à quelques Monaſteres rentez, à condition de certains offices, que les Cenobites ſont obligez de faire s'ils en veulent viure legitimement, & partant mercenaires viuans de leur ſalaire, non miſerables viuans d'aumoſnes: auſſi les Cenobites Rentez n'ont ils iamais eſté tenus pour Mendians: 4. Il eſt faux de dire que les Monaſteres Rentez & les Egliſes Cathedrales, & Collegiates; n'ayent autres biens que ceux qui leur ont eſté donnez par quelques fondateurs. Car ces fondations ne ſont pas la cinquantieſme partie de leurs biens, & ſont toutes onereuſes: mais ce grand amas eſt prouenu d'autres ſources, tant de ce qu'ont apporté ceux qui ſe ſont autrefois rendus dans ſes Ordres, viuans de poſſeſſions & de rentes, que de ce qu'ont acquis les Freres par leurs trauaux ſpirituels & corporels, & leur grande œconomie & parſimonie: de ſorte que vous vous meſcontez grandement en voſtre calcul, au lieu que les Cenobites non Rentez ne viuant ny de leurs bien apportez, ny de leurs trauaux, ny de leur meſnage, ſont en tout lieu, en tout temps, en toutes choſes à charge au public: & certes il faut que leur chant ſoit fort harmonieux, & precieux, pour contrebalancer vne ſi prodigieuſe charge. *Et les merueilles de la Pſalmodie* que vous penſez (tant vous auez bonne opinion de voſtre charmante eloquence) auoir dites en voſtre *Entretien de la Pſalmodie* qui eſt le 11. de voſtre 1. Liure, ne nous ont rien fait voir qui ne ſoit ſurabondamment ſurpayé par tant de queſtes effroyables, qui paſſent de bien loin les reuenus de tous les Monarques.

Des ſcauans Hommes entretenus aux deſpens du public.

§ XXII.

LE paſſage de S. Hieroſme que vous alleguez ouure voſtre playe au lieu de la fermer, [C'eſt la couſtume, dit-il, nõ ſeulemẽt parmy nous, mais qui ſe pratiquoit encor chés les Hebreux de toute la Iudée, que ceux qui iour, & nuict meditoiẽt en la loy du Seigneur, & qui n'auoiẽt autre portiõ que Dieu, en la terre, fuſſent entretenus des charitables ſeruices de tout *Hermod. p. 272.*

Digitized by Google

l'Vniuers:] c'eſt à dire, des aumoſnes, & liberalitez, qu'on exerçoit enuers les ſaincts Perſonnages.

C'eſt à dire, adiouſte voſtre gloſe, *des aumoſnes & liberalité* (tant vous vous plaiſés à cõfondre les termes comme ſi ces deux eſtoient vne meſme choſe) S. Thomas en ſa ſomme vous apprendra leur difference) *qu'on exerçoit enuers les ſaincts Perſonnages.* Si vous diſiez les Doctes Perſonnages, voſtre fueille ſeroit plus haute, & voſtre doublet auroit plus de couleur. Apprenez vne bonne fois, Hermodore, que S. Hieroſme meſme qui eſcrit cecy, eſtoit vn de ces Doctes Perſonnages *qui meditoient iour & nuict en la loy du Seigneur*, & qui eſtoit entretenu dans ſon deſert par pluſieurs riches perſonnes qui luy fourniſſoiẽt non ſeulement la vie, mais des liures, & des ſecretaires, pour eſcrire ſous luy & le ſoulager dans ſes eſtudes ſur les ſainctes lettres.

Combien de Scauans Perſonnages n'ont pas le talent de parler en public, qui ont vne plume qui leur ſert de langue, comme dict le Pſalmiſte, mais plume qui vole, & s'eſtend bien plus loin que la voix.

De tout temps meſme parmy les Payens, & les Infidelles, les doctes hommes ont eu des Mœcenates, qui les ont aidez de leur moyens, & leur ont donné ce loiſir neceſſaire que l'eſtude & les lettres deſirent, les Monarques qui ont fauoriſé les Muſes les ont bien appointez, ce que nous liſons de pluſieurs de nos Rois, & ce que font preſque tous les Souuerains Pontifes, qui attirent à Rome les plus doctes hommes de la Chreſtienté, leur donnant de grands appointemens.

Suitte.

§ XXIII.

SI le grand Cardinal du Perron n'euſt point eſté eſleué à de grands honneurs, & de grandes richeſſes, par la iudicieuſe bonté du *grand Henry*. ſon Maiſte, ce rare Perſonnage la Gloire de ſon ſiecle, & l'ornement de l'Egliſe, n'euſt il pas merité que toute la terre euſt contribué à ſon entretien: les reuenus des Royaumes pouuoient-ils dignement payer ces ouurages immortels, ſortis de c'eſte plume d'or, qui rendront ſa memoire touſiours venerable tant que les Muſes auront des adorateurs.

Le feu Roy d'Angleterre, Prince qui aimoit les lettres, natira-til pas Caſaubon dans ſes Eſtats, pour les orner de la preſence de cét homme de ſçauoir. Les Bataues n'ont ils pas entretenu les deux Scaligers, Perre, & fils, auec des appointemens, & des honneurs, qui leur deuoient faire moins regretter la perte de Verarſe: & ces iours paſſez n'ont ils pas tiré de la France vn Docte Perſonnage, fort verſé en l'antiquité, & aux trois Maiſtreſſes langues, pour ſeruir ſeulement de lumiere en l'vniuerſité de Leyden.

Digitized by Googl

Combien de ſçauans hommes à qui la fortune eſt moins fauorable, ſont entretenus aux deſpens du Clergé de France le Miniſtre Ferrier, fort ſçauant homme, s'eſtant conuerti à la Religion Catholicque, n'eſſuya-t'il pas à cet abry, le naufrage de ſes biẽs. Les Venitiens n'eſpargnent rien pour attirer à leur Vniuerſité de Padouë les plus lettrez Perſonnages de l'Europe.

A voſtre auis, Hermodore, tous les penſionnaires des Princes, & des Potentats, ſont ce des Mendians, & des gens qui ne viuent que d'aumoſnes, ils viuent, ils viuent de leurs trauaux, & trauaux immortels ces habiles hommes: & trauaux qui n'ont point en la terre de prix digne de leur valeur. L'Aumoſne ſe donne à ceux, non ſeulement qui ne font rien, mais qui meſme ne peuuent rien faire, & ſe donne à ceſte miſerere impuiſſante de trauailler, & à ceſte ſeule miſere: Vrayement vous auez bonne grace de nous faire paſſer pour des gens qui ne ſcauent rien faire, ceux dont les labeurs employent toutes les langues, & toutes les aiſles de la renommee, pour les publier.

Des Freres Mouſches.

§. XXIV.

AV meſme Nombre VII. vous prenez la mouſche ſur vne mouſche, & en voulant picquer MVSCA vous vous iettez ſur S. François: duquel ie m'en aſſeure, Hermodore, que vous eſtes fort deuot: & que vous vous picquez bien fort pour ſon Ordre. Vn Lacedemonian, diſoit vn jour à vn petit enfant trouué, dont le Pere eſtoit incertain, & qui jettoit des pierres dans vne place ou il y auoit beaucoup d'hommes aſſemblez, Mon amy, garde de bleſſer ton Pere. Hermodore vous auez l'eſprit trop gentil pour ne faire pas, comme il faut, ceſte application.

Vous vous plaignez de ce que le Directeur appelle ceux qui ſont deſpeints au paſſage precedent, *des Freres Mouſches*, (adiouſtant, *Vous les nommez de la ſorte*) & auſſi toſt vous vous donnez vn ſoufflet à vous meſmes, en adiouſtant ce Correctif du Directeur. [Ce que ie dy non tant pour les reprendre que pour les aduertir de penſer au compte qu'ils rendront d'auoir veſcu en la terre des Saincts.] Vous en demeurez là, par ce que ce qui ſuit & ce qui precede eſſuye toute l'Impoſture de ceux qui vous ont preſenté ce tronçon de lance: il ne faut que produire le lieu pour faire par ſon iour eſuanoüir ce paſſage. *Hermod. p. 237.*

[La Mendicité des Cenobites non rentez, n'a eſté approuuée par l'Egliſe qu'a cauſe que leur Inſtitut les applique & deſtine au ſeruice des ames & au ſoulagement des Paſteurs, tant en l'adminiſtration des Sacremens que de la parole de Dieu. Voyent donc ceux qui ne vont point à la queſte, ny ne font les ſeruices de la maiſon, comme les freres Laïcs, ny ne confeſſent, ny ne preſchent, ny naſſiſtent les ames, en vertu dequoy ils boiuent & mangent la ſueur & le trauail tant des freres laicques des *Direct. p. 220. 221.*

Digitized by Google

Predicateurs & Confeſſeurs de leur Maiſon, & le Seraphique Fondateur des Mineurs, ne les euſt pas faits de l'Ordre des freres Mouſches. Ie ne dy pas tant cecy pour les reprendre que pour les aduertir de penſer au compte qu'ils rendront d'auoir veſcu en la terre des ſaincts] du trauail des autres, & d'auoir embraſſé vne profeſſion & vn inſtitut qu'ils n'exercent nullement: & d'eſtre du nombre des enfans d'Efren qui faiſoient bel le monſtre mais quine ſçauoient pas combattre.]

Continuation du ſuject Precedent.

§ XXV.

APres cela voyons ſi vous eſtes bien fondé à dire. [O le charitable donneur d'auis! C'eſt donc ainſi, que la dilection fraternelle vous apprend à corriger vos Freres? C'eſt donc auec les opprobres à la bouche, & l'amertume au cœur, que vous reprenés les defauts! & que pour rendre entierement ces pauures Preſtres odieux, & abominables, vous voulés inſpirer au public des ſentimens contraires à l'excellence de leur dignité.]

N'eſt ce pas donner des nazardes à S. François ſur le nez du Directeur, car s'il y à de l'iniure à l'epithete de *Freres Mouſches* (que le Reuerẽd Eſcriuain *des Heureux ſuccés* dõne d'vne maniere ſi horible & ſi deſnaturée au Directeur, au 11. volume de ſes Triomphes Chapitre XV.] qui ne voit que c'eſt rendre iniurieuſe vne bouche ſaincte, qui ne s'ouuroit que pour loüer & benir Dieu, & attirer ſon eſprit] & ſes benedictions ſur les hommes. Ce que ce grand Saint diſoit auec vn Amour tout Seraphique, mais pourtant par vraye reprehenſion, & correction, eſt dict par le Directeur par vn ſimple auertiſſement, dont les autres ne feront telle recepte que celle qui leur plaira, & vous appelez cela des *opprobres de bouche & des amertumes de cœur*. Pauure Directeur il t'appartient de dire apres Dauid, j'eſtois paiſible parmy ceux qui haiſſent la paix, & lors que ie leur parlois ils me contrediſoient pour leur plaiſir.] qu'oy que diſt le petit Ioſeph à ſes freres irritez & enuieux il n'en pouuoit tirer vne parolle amiable.

Hermod. pag. 237.

S'il vous euſt plû remarquer, Hermodore, qu'en vne autre page il applique ce non de *freres Mouſches* auec honneur, & dilection aux freres Queſteurs les comparant aux abeilles meſnageres qui font des rayons de miel, poſſible que voſtre iugement n'euſt pas permis à voſtre zele, d'armer voſtre indignation, contre vn terme qui n'offenſe point, voicy ce qu'il dit en cet autre endroict. [Tandis que ces pauures freres Laïcs vont & viennent comme les Mouſchons ou Nymphes, à la cueillete des fleurs par la ville, ou par la campagne, comme ſur vn Paiſage, les meres abeilles ſont dans la ruche qui compoſent les rayons de miel des exhortations publicques & priuées, par où s'inſpire la pieté & la vertu dans les ames dirigees.]

Direct. p. 199.

Et

Digitized by Google

Et bien, Hermodore, vous effarouchez vous de ceſte deſcription auez vous peur de voſtre ombre : vos fauſſes lunettes que l'on vous a chauſſee, pour vous faire voir de trauers tous les Eſcrits du Directeur, feront elles vn accident inſperable de la ſubſtance de voſtre nez. Souſpirez vous tendrement ſur l'inhumanité du Directeur qui ſemble eſtre aux ſacrificateurs de la nouuelle loy, le droict de viure de leur Miniſtere, duquel ceux de l'ancienne, qui n'immoloient que les beſtes, tiroient leur entretien. *Hermod.* De quel nœud peut-on eſtreindre le Pictee de vos ſoupleſſes. Tant s'en *p. 273.* faut, Hermodore, que ſon deſſein eſt de reduire les Cenobites non Rentez, & qui ſont Preſtres, à viure de leurs trauaux ſpirituels, s'ils ne veulent s'adonner aux corporels, à viure de l'Autel en ſeruant à l'Autel, à viure vrayement de leur miniſtere.

Queſte en Suitte des Trauaux Spirituels.

§. XXVI.

C'Eſt vous qui exercez ſur eux vne cruauté innouye, les rendant miſerables malgré qu'ils en ayent, & voulant qu'ils viuent d'aumoſnes, qui n'appartiennent qu'à ceux qui ne peuuent trauailler, au lieu de viure de leur exercice. N'appellez plus vne iuſte queſte du nom de miſerable Mendicité, n'appellez plus le ſalaire aumoſne, & vous ſerez bien toſt d'accord auec le Directeur. Que ces bons Preſtres Cenobites qui ne ſeruent qu'à chanter au chœur, & à dire des Meſſes, prennent le ſalaire de leurs Meſſes & de leur Pſalmodie auec action de graces & benediction de Dieu, que ſeruant à l'autel ils viuent hardiment de l'autel, l'Eſcriture, la raiſon, la Iuſtice le veulent, mais de les faire viure d'aumoſne, comme vous voulez qu'ils viuent ainſi que des Impotens, des malades, des eſtropiez, des gens incapables d'aucun trauail corporel, ou ſpirituel, c'eſt où eſt le haut point de l'Iniuſtice, que ne voyent pas ceux qui ont leur venerable habillement de teſte enfoncé ſur les yeux & qui ſont liez par le ventre à la pareſſe, & à leurs intereſts.

Viuans ainſi de leurs trauaux ſpirituels & en receuant le Salaire ils pourront dire auec S. Hieroſme que vous alleguez. [Ie ſuis la portion du Seigneur, ie reçois ma part ou cordeau de ſon heritage : auſſi ne prens je point de part parmy les autres tribus ; mais, comme vn Leuite, & vn Preſtre ie vis de decimes & ſeruant à l'autel ie vis des offrandes de l'autel ; & quant i'auray mon viure & mon veſtement, ie me contenteray de cela, & tout nud ie me metray à la ſuite de la Croix.]

Mais de tirer des paroles de ce Sainct ceſte concluſion. [En ſuitte de ces actions de Pieté il leur ſera permis de viure de MENDICITE, & de participet aux AVMOSNES qui ſeront apportées par la *Ibid.* QVESTE :] c'eſt rentrer dans vos confuſions comme deuant, prenant la *Mendicité & la Queſte* pour vne meſme choſe, & que la Queſte qui cherche le Salaire du trauail, ſoit le meſme que la Mendicité qui deman-

Digitized by Google

de l'aumoſne pour les miſerables qui ne peuuent viure de leur labeur, n'eſt-ce pas meſler l'ouy auec le nom, labourer auec le bœuf & l'aſne, ſemer la terre de deux grains] & confondre des termes, non differens ſeulement, mais oppoſez.

Applaudie.

§ XXVII.

ET puis alleguer le Directeur diſant, [Si vous voulez que les Mendians qui n'ont rien par leur profeſſion, ne demandent rien, & ne reçoiuent rien, c'eſt la plus iniuſte penſée, qui puiſſe tomber dans des eſprits raiſonnables.]

De par Dieu, Hermodore, il entend qu'ils *Demandent & qu'il reçoiuent* à toutes mains, & qu'ils s'en ſeruent comme des Ardes, ils entend qu'ils s'eſcriment de la Mendicité & de la Queſte comme d'vn baſton à deux bouts, & qu'ils en faſſent le moulinet comme d'vne eſpée à deux mains, il entend qu'ils crient ſans ceſſe, qu'ils rehauſſent leurs voix comme des trompettes en demandant, & qu'il faſſent retentir par toute la terre ces glorieuſes & Triomphantes parolles, *donné pour Dieu aux freres Mendians.* Il entend que par là ils faſſent ſouuenir les peuples qu'ils ſont Seigneurs Directs de tout le Monde, qu'ils ont Part à l'Empire & à la ſouueraineté de I. C. que les Royaumes & tous les Eſtats ne ſont que leur fiefz: que par toutes les terres ou ils paſſent on leur D O I B T. vne honneſte reception: qu'ils ſont heritiers du D R O I T des Apoſtres] aux pieds deſquels on apportoit tout. Que le Monde eſt obligé à leur Entretien (ſans aucun eſgard à leurs trauaux ny ſpirituels ny corporels n'eſtant obligez ny aux vns ny aux autres pour viure, en veuë ſeulement de leur V E O V & de leur P R O F E S S I O N.] Que ce qu'ils leuent & exigent ſont des tributz & des ſubſides, ſemblables aux tailles que les Roys leuent ſur leurs ſuiects:] par ce que tous les Seculiers, & meſmes les Cenobites rentez, ſont de leur vaſſelage. Cela n'eſt-il pas conforme à la doctrine de voſtre grand Coriphée.

Heureux ſucc. p. 383. & 428. 3. 382. *p.* 428. *p.* 426. *p.* 427. *p.* 426. *p.* 386. & 445.

Il entend qu'ils *Demandent hardiment, ſans honte, & ſans vergongne.* tant par Mendicité, pour ceux qui entr'eux ſeront malades, & debiles, que par Queſte pour les Sains, dont les grands & importans *Exercices* ſont diuinement bien eſtablis par ceſte plume d'or, dont nous venons de repreſenter les humbles maximes: dans la III. Partie de ſes *Heureux ſuccez*. Il entend qu'ils *demandent* opportunement importunement, à toute heure, en tout temps, en tout lieu, à toutes perſonnes, qu'ils preſſent, qu'ils faſſent inſtance, qu'ils prient, ſupplient, coniurent, reprennent, reprochent, menacent, ſe plaignent, bref qu'ils frappent meſme de la gaule pour tirer le miel de la pierre, l'eau de la roche, & l'huille du caillou, qu'ils ſoient comme la mer à receuoir les fleuues des liberalitez &

Digitized by Google

desaumosnes de tous les costez, mais non pas comme elle à refluer par les canaux des sources & des fontaines, sçachant qu'il y a des Bulles Pontificales qui leur defendent tres-expressément & sous peine d'excommunication de rien donner. Et bien, Hermodore, serez vous contant de cet aueu, voulez vous que ie vous en passe pour luy vn tiltre nouueau.

Canon du Decret mal entendu par Hermodore.

§ XXVIII.

IL vous ameneroit mesme le Chapitre du Decret (à qui de vostre grace vous donnez le non de Decretales) s'il ne recognoissoit que vous auez faict vn aussi grand progrez dans le droict Canonique, que dans le Ciuil, lequel vous auez saisi par vne *legere lectare des Instituts*. Le Chapitre donc tiré de S. Ambroise dit ainsi. [Les Doctes & bons M..... honorés de la Prestrise peuuent prescher, baptiser, & remettre les debtes aux miserables, & receuoir les decimes & premices des offrandes, satisfaisant pour les viuans, & pour les morts, afin que suiuant l'Apostre, seruant à l'autel, ils viuent de l'autel. & qu'acquiesçant au temple, ils transforment par vne benediction immaculée le pain, & le vin au Corps & Sang de nostre Seigneur IESVS-CHRIST.]

Hermod. p. 274.

Hermod. p. 208.

p. 274.

Il est aisé à voir ou que vous ignorez ou que vous feignez d'ignorer, l'vsage du temps de S. Ambroise, auquel aussi tost qu'vn M..... estoit faict Prestre, il cessoit d'estre M..... & passoit au rang des Clercs, entrant dans le Clergé par son ordination qui ne se faisoit qu'auec le tiltre de quelque Eglise parroissiale. Il ne dit donc pas que les M..... comme M..... puissent faire ces fonctions, & en retenir les salaires, mais comme Prestres employez aux Exercices Pastoraux, & Clericaux. Le Decret ne fait donc rien pour vostre pretension.

Que si depuis par Priuilege; le Sacerdoce s'estans multiplié dans le Cenobisme, les Prestres Cenobites ont esté admis aux fonctions Clericales, qui doute que TOVT Ouurier ne soit digne de son salaire.] Qu'ils en viuent donc au nom de Dieu, Hermodore, mais qu'ils n'appelleut point aumosne, (qui est vne œuure de misericorde faitte au miserable qui ne peut trauailler) vn salaire de Iustice qui est deub à ceux qui trauaillent, puis qu'il est raisonnable que le Laboureur mange du fruict de la terre qu'il a cultiuee :] De ceste façon ils ne seront pas du rang de ceux *qui ne sont bons qu'a faire nombre, & a consommer les biens de la terre qu'ils occupent.*

Hermod. p. 274.

Excuſes balancees.

§ XXIX.

VOila, Hermodore, iuſques ou nous ont conduits vos deux Entretiens *de la Mendicité Cenobitique*, poſſible direz vous que vous entendés que les Cenobites nos rentez viuent ainſi d'vne Mendicité laborieuſe non oiſiue, celle là eſtant honorable, & celle-cy blaſmable & puniſſable. S'il vous plaiſt d'auoir recours aux diſtinctions que nous auons apportée, à l'entree du precedens Eſclairciſſement, vous trouuerez que ceſte Mendicité qui ſe fait en conſequence, & en conſideration du trauail pour le publique, n'eſt pas proprement Mendicité, mais vne Queſte de ſalaire, ſi iuſte, ſi honneſte, & ſi raiſonnable, qu'il faudroit renoncer au ſens cõmun pour la m'eſeſtimer, & pour les Cenobites reduits dãs l'Impuiſſance de trauailer leur Mendicité eſt ſi legitime qu'il faudroit eſtre deſraiſonnable & inhumain pour la contredire.

Vous direz auſſi toſt que vous l'entendez ainſi, ie le veux croire de la ſorte, de voſtre equité, Hermodore, mais pourtant la confuſion de vos termes de Pauureté de Mẽdicité, d'aumoſne, & ſalaire de trauail, de queſte, peuuent faire douter de la bonté de vos ſentimens. Que ſi vous aſſeurez que les Cenobites non Rentez ne queſtent qu'en conſideration des ſeruices ſpirituels qu'ils rendent au public, comme vous pouuez vous accorder auec l'Autheur *des Heureux ſuccez*, qui le nie tout a plat, & l'accommoder auec ſainct Thomas & S. Bonauenture qui l'affirment.

Heureux ſuccez p. 426. & 427.

Secret de la Mendicité.

§ XXX.

TAndis que vous penſerez à ceſte conciliation, ie prendray la liberté de vous dire que le grand Secret de la Matte ſpirituelle, & le Miſtere des miſteres du Petitoire, conſiſte en diuers petites ſubtilitez fort gentilles. La premiere, à faire paſſer la Mendicité pour queſte, & la queſte pour Mendicité. La 2. a egaler la Matte de Mendicité & de pauureté & en faire vn meſme conſeil Euangelique. La 3. à perſuader que les Cenobites non Rentez font vœu de Pauureté & de Mendicité. La 4. qu'ils ſont Mendians par Eſtat & Profeſſion. La 5. à faire prendre l'aumoſne & le ſalaire pour vne meſme choſe. La 6. à demander ce ſalaire en guiſe d'aumoſne. Mais la 7. & principale conſiſte à laſcher d'vne main des menus ſalaires pour en prendre de plus gros de l'autre, voicy comment.

Digitized by Google

Par ce que la recompense des Predications & le chant vn peu haut, tous les Cenobites Reformez, Difformez, Rentez & non Rentez la prennent fort bien, & les fabriques des Eglises sçauent bien la difference qui est entre le traittement & la satisfaction qui est necessaire, aux Predicteurs du Clergé, & aux Reguliſtes. Mais pour les menus salaires que l'on donne pour des Messes & des Confessions, ô ! Dieu non les Reguliſtes Reformez ne prennent rien. Voyez vous comme ils sont des-interessez, regardez la pureté de leurs intensions, ô ! que leurs mains sont nettes le presens, ils ne sont pas mercenaires, non, comme ces Curez, & ces Prestres de parroisse, que l'Eponge de Loëmoliens dit ne faire rien que pour le salaire.

Tirons le rideau, Hermodore, & leuons le masque, trempons le mouschoir dans l'eau & en lauons les visages fardez on en verra bien tost tomber le plastre, on dira dans vn Conuent de cinquante bouches quatre ou cinq Messes de deuotion pour quelques particuliers qui se recommandent aux prieres, & qui ne manquent pas de les recognoistre selon l'Euangile, au centuple : On confessera cinq ou six Deuotes qui sont autant de pendans d'oreilles ordinaires, & de chanterelles qui font le reclam, sera-ce gratuitement, ouy sur le champ, mais en vne fois on leur fait bien recognoistre toutes les hoches : & au bout de tout cela vne escouade de Freres Laics est par les ruës, par les maisons, par toute la ville, pour faire contribuer ceux qui ne reçoiuent aucun seruice des Freres & qui ne leur ont aucune particuliere obligation. En somme ils font ce qu'ils veulent, comme ils veulent, ou ils veulent, quand ils veulent, & autant qu'ils veulent, & en suitte croyent auoir droit de demander, & d'exiger, ce qu'ils veulent, comme ils veulent, ou ils veulent quand ils veulent, & comme ils veulent, voila le resultat de leur Methode, dont ie ne produits icy qu'vn eschantillon, la plus ample piece estant autre part.

Doutes proposees à Hermodore pour le dessert.

§ XXXI.

AVant toutefois que ie retire le pinceau de dessus ceste toille, ie vous suppliray, Hermodore, de m'esclaircir de quelques difficultez, sur ce suiect de la Mendicité Cenobitique en vostre Troisiesme Partie si authentiquement promise & si passionnement desirée, au cas que ces Ecclaircissemens paroissent deuant vos yeux auant qu'elle voye le iour, ie vous en ay dressé ce memorial.

1. Si la Pauureté n'est pas, (selon ce que vous auez tres-iudicieusement remarqué chez S. Chrysostome,) lors qu'vn homme est à l'estroit, mais non pas reduit à ce point de Mendier. 2. Si selon Bede le venerable au chap. LIV. de son IV. Liure sur sainct Luc, la Pauureté Euangelique ne consiste pas à donner tous ses biens aux neceſſiteux, & a- *Hermod. P. 257.*

Digitized by Google

pres à viure de ſon Trauail, ſoit de corps ſoit d'eſprit. 3. Si la Mendicité n'eſt pas la meſme choſe que de demander l'aumoſne & en viure. 4. Si l'Aumoſne n'eſt pas (ſelon l'ethimologie du nom & la definition de la choſe) vne œuure de miſericorde faite au miſerable, en conſideration de la miſere. 5 Si le point de ceſte miſere ne conſiſte pas, à n'auoir rien dequoy ſouſtenir ſa vie, & à ne la pouuoir gaigner par ſon labeur d'eſprit ou de corps. 6. c'eſt proprement aumoſne, ce qui ſe donne à celuy qui n'eſt point miſerable, ny dans l'impuiſſance de viure de ſon trauail. 7. Si celuy qui peut viure de ſon labeur peut entretenir ſa vie de la Mendicité & de l'aumoſne.

8. Si ſelon la doctrine de S. Thomas & de S. Bonauenture les Cenobites non rentez ne ſont pas obligez pour rendre leurs Queſtes legitimes & recompenſer par leurs ſeruices ſpirituels, ce qu'ils moiſſonnẽt de temporel, 9. S'ils ne ſont pas obligez de trauailler d'eſprit ou de corps pour gaigner leur vie, ou ſeulement, comme les Rentez, pour euiter l'oiſiueté. 10. Si c'eſt vn meſme Conſeil Euangelique que celuy de la Pauureté & de la Mendicité. 11. Si l'on ſe peut mettre volontairement en Eſtat de Mendicité c'eſt à dire de Miſere, & dans l'impuiſſance de gaigner ſa vie par ſon trauail de corps ou d'eſprit. 12. Si la treſſainte Vierge S. Ioſeph & les Apoſtres ont fait vœu ſolennel de ne viure que de Mendicité.

13. Si la Mendicité qui ne trauaille point pour viure le pouuant faire, eſt permiſe, ou deffenduë, louée ou chaſtiée, par les loix diuines, & humaines. 14. Si les queſtes qui ſe font en ſuitte & en conſideration du trauail ſont proprement Mendicité, & ſi l'aumoſne eſt meſme choſe que ſalaire. 15. s'il eſt plus honorable de viure de Mendicité que de ſon trauail, 16. S'il eſt permis de ſe debiliter le corps, ou l'eſprit, pour ſe reduire au point de Miſere, & de ne pouuoir viure de ſon trauail, mais de la ſeule aumoſne. 17. S'il n'eſt pas vray que S. François en ſa Regle & en ſon Teſtament, qui en eſt le fidelle, quoy que non obligatoire interprete, n'a permis la Mendicité à ſes freres qu'au deffaut du ſalaire du trauail.

18. Si S. Benoiſt au XLVIII. Chap. de la ſienne n'a pas dict que le vray M..... doit viure de ſon trauail. 19. Et qu'vn Ancien Anacorete chez Socrate liure VIII. Chap. I. de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique n'a pas appelé Larron le M..... qui ne vit point de ſon trauail. 20. Si S. Auguſtin au Chap. XXX. de l'ouurage des M..... n'appelle pas *Perueſe la Miſericorde* qui ſe fait à celuy qui par faineantiſe, ne veut pas, le pouuant, gaigner ſa vie de ſon trauail, & ſi le meſme eſcriuant à Vincent Donatiſte n'a pas dict qu'il eſt meilleur & plus vtile de ſouſtraire le pain à celuy qui croupit dans vne iniuſte oiſiueté, que de l'entretenir dans ceſte pareſſe.

Ie vous propoſe ces choſes en eſprit d'humilité, & de ſoumiſſion à la treſſainte Egliſe proteſtant que ſi elle à reſolu, & decidé quelqu'vn de ces points (ce que j'ignore) j'acquieſce des à preſent, ſans en ſçauoir la deciſion, à ce qu'elle aura determiné. C'eſt à voſtre Doctrine, &

Digitized by Google

Pieté, c'ſ... Hermodore, & m'en auertir, vous aſſeurant que vos reſolu-tions me ſeront en beaucoup de veneration, pourueu que ſans alteration, elles partent d'vne verité auſſi charitable, que ie tiens voſtre charité eſtre veritable.

Fin du Liure cinquieſme.

les Frere: de ſon Ordre ne poſſedaſſent point de rentes non plus que les Hermites de ſainct François, quoy qu'il fut permis à tous les autres non rentez d'en poſſeder, n'auoit du Roy d'Eſpagne (car il eſtoit Eſpagnol de nation) que quinze mille eſcus de plat, ſans ce qu'il pouuoit tirer du Pape (comme il eſt remarqué en quelques memoires & Inſtitutions du Concile) ce pauure homme ne pouuoit-il pas auec cela ſe faire ſuiure, & ſeruir honneſtement, & ſe maintenir ainſi dans la pure & eſtroitte obſeruance de ſa regle: ie ne voy point de difficulté à tout cela. Concluſion. Le Directeur à tort, Hermodore, de dire qu'vn *Cenobite non renté* (c'eſt ce qu'on appelle Mendians) *ne puiſſe auoir vn ſeruiteur qui le ſerue & le ſuiue*, ie dy auec vous qu'il en peut auoir tant & ſi peu que ſes Induſtries d'eſprit ou de corps, en pourront nourrir, & qu'il pourront bien auoir tant d'adreſſe, qu'il pourroit auoir hors du Conuent vn train tout formé, & l'entretenir honorablement de ſes labeurs Que penſez vous que c'eſt qu'vn bel eſprit, & qui ſcait faire profiter le talent, c'eſt vn treſor ineſpuiſable, tant vaut l'homme tant vaut ſa terre, qui eſt ce qui peut reprendre des Inuentions d'auoir, quand elles ſont legitimes, & ſelon Dieu: & puis, qui eſt-ce qui peut former accuſation contre les Eſleus, & les Parfaits; au moins qui ſont en Eſtat de Perfection, Aſſeuré contre le mal, & immobile dans le bien.

Raiſons pour Hermodore.

§. VI.

LE Directeur a encore tort de raiſonner ainſi (c'eſt le 2. paſſage que vous reprenez) quand parlant aux bons Freres Laics, ou Seruans, il leur dit, [Euſſiez vous bien voulu, puis que voſtre condition vous appelloit à la ſeruitude, ſeruir vn maiſtre, qui vous euſt obligé d'aller chercher ſa vie & la voſtre?] *Hermod. p. 275.*

Pourquoy non, pourueu que ce maiſtre l'euſt legitimement gaignee, qui peut trouuer mauuais qu'vn Predicateur, vn Officier, vn Aduocat, vn Medecin, vn Regent, vn Artiſan, enuoye querir, & demander par ſon ſeruiteur, le ſalaire qui luy eſt iuſtement deub, & que ce ſeruiteur, n'en puiſſe viure auec ſon maiſtre, qui eſt-ce qui l'eſtime douteux? Et quand bien meſme ce maiſtre ſeroit par permiſſion de Dieu tombé non ſeulement dans la Pauureté, mais dans la miſere, en ſorte qu'il ne puſt viure ny de ſes biens, qu'il auroit perdus, ny de ſon labeur, qui pourroit trouuer mauuais, au contraire qui n'admireroit, ſi ce fidelle ſeruiteur alloit chercher des aumoſnes pour le ſoulager en ſon infirmité, & en ſa miſere, & qui doute que ſe conſacrant ainſi au ſeruice de ce miſerable, il ne puſt viure de ce ſeruice, & prendre legitimement part à ces Agapes, qu'il auroit ramaſſees pour ſon cher maiſtre.

Ruth ne rendit-elle pas à Noëmi vn office preſque ſemblable, qui eſt tant eſtimé en l'Eſcriture, & pour lequel Dieu la combla de benedi-

Digitized by Google

ctions, & l'esleua à vne haute fortune. Si les Freres Seruans vont quester le iuste salaire des Cenobites Clers, trauaillans spirituellement & dignement pour le seruice du public, & s'ils viuent auec eux, en les seruant, de ce salaire, qui ne voit que ceux là gaignent par leurs trauaux spirituels leur vie, & de leurs seruiteurs ou freres, & que ces freres gaignent la leur propre en les seruant: de ceste sorte ny les vns ny les autres ne sont point à charge au public, puis qu'ils recompensent par leurs seruices spirituels, les moissons temporelles qu'ils recueillent: ils ne viuent point en desordre, & inquietude, & ne mangent point leur pain gratuitement.

Mais si vous entendiez que les vns & les autres sans aucune obligation de seruir le public, ny de trauailler spirituellement ou corporellement pour l'vtilité du prochain, mais seulement pour euiter l'oisiueté, sans estre miserables, ceste à dire pouuant viure de leur labeur, & ne le voulant pas, deussent viure d'aumosnes qui ne sont deuës qu'à la misere, & aux despens du public, sans luy estre aucunement vtiles, selon la doctrine, *des Heureux succez*, qui veut que les Cenobites non rentez [comme seigneurs Directs de toute la terre, & associez à l'Empire, Royauté, & Souueraineté de Iesus Christ, soient nourris de la substance des grands & petits du siecle de toutes conditions, comme estans leurs vassaux taillables & tributaires, en veuë seulement de leur vœu, non de Pauureté, mais de desapropriation, & de leur profession, sans aucune obligation aux trauaux ny spirituels ny corporels pour le public.] An'en mentir point, si vous teniez ceste maxime non seulement fausse, & erronnee, mais punissable & detestable, ie me reuolterois contre vous, & reprendrois ma premiere escharpe.

Heureux succez. p. 382. 386. 426 427. 428 & p. a 457. ad 500.

Les Cenobites Laiques sont Freres, mais seruans

§ VII.

AVssi ne vois-ie pas que vous vous tourniez de ce costé là, mais au lieu de repliendre la proposition du Directeur, vous vous iettez dans vn lieu commun, & monstrez par sainct Chrysostome, & sainct Dorothee, qu'ils sont tous Freres & Clercs & Laics, & Professeurs d'vne mesme Regle. Ce qui ne donne aucune atteinte à ce que dict le Directeur, mais seulement qu'encore qu'ils seruent, ils ne sont pas appellez seruiteurs, mais Freres Seruans, ce qui est vn peu difficile à comprendre, car quand on vous aura auoüé qu'ils sont Freres Cenobites, & Profez des trois vœux, que vous appellez solennels, & en Estat de Perfection (ou ne sont pas, selon l'humble doctrine des Cloistres, les Curez, les Doyens les Archidiacres, les Prestres, bref tous les Ecclesiastiques du Clergé, qui ne sont pas Euesques, encore l'Estat des Euesques ne surpasse-t'il pas en perfection en certaines choses, celuy d'vn Boutechœur, Portier, ou Iardinier de Conuent, ou d'vne sœur Laye cuisiniere en vn Monastere de Moniales, mais en est surmonté, selon les maximes nouuelles du tres-

Hermod. p. 276. 277.

Digitized by Google

deuot Cenobisme d'Albian.)

Quand dis-je, on vous aura auoüé qu'ils sont vrais Conuentuels, & Freres, touſiours reſtera le nom de Seruans, qui eſt le meſme que ſeruiteurs : & quelque ſubordination que vous nous faſſiez du corps à l'ame, des pieds à la teſte, les pieds ne ſeront pas la teſte, ny le corps ame. Les cajolleries ſont bonnes pour amuſer, ou pluſtoſt pour emmuzeler la ſimplicité de ces bons Freres ſeruans, que vous appellez compagnons en la meſme façon, que les Capitaines, & les Princes meſmes, appellent les ſoldats qui ſont à leurs gages, pour les encourager par ceſte familiarité. Cependant ils ne laiſſent pas de garder leur aſcendant, & Marie eſt touſiours en repos dans le commandement, tandis que Marthe trauaille & tracaſſe dans les plus penibles ouurages de l'obeiſſance. Ce nom de Freres, lie tous les hommes ſelon la nature, il eſtoit commun à tous les Chreſtiens en la naiſſance de l'Egliſe : nous ſommes tous Freres, dit l'Eſcriture, & enfans d'vn meſme Pere.

Hiſtoire Iouiale.

§ VIII.

CE qui me remet en memoire vne gentille Hiſtoire que ie coucheray icy par recreation & diuertiſſement. Vn Soldat de l'armee de l'Empereur Maximiliam ayant ioüé toute ſa ſolde & mourant de faim, s'auiſa d'vn ſtratageme, pour tirer quelque piece de l'Empereur, il ſe faict preſenter à ſa Maieſté par vn Capitaine à qui il auoit faict croire qu'il eſtoit parent de l'Empereur, le Capitaine le faict entrer en ceſte qualité, le galand hardy par la neceſſité expoſe ſa miſere à l'Empereur, & le prie de luy faire donner quelque choſe, eſt-ce là ceſte parenté, dict l'Empereur, Sacree Majeſté, reprit le Soldat, vous ne la pouuez ignorer, puis que ie ſuis homme comme vous, & que nous ſommes tous freres en Adam, l'Empereur riant de ceſte galanterie, commanda qu'on luy donnaſt vn ſol, le Soldat dict que c'eſtoit bien peu pour vn Empereur, C'eſt tant reprit Maximiliam, que s'il m'en falloit donner autant à tous mes parens comme toy, ie ſerois le plus miſerable du monde, & ſi tous tes freres comme moy t'en bailloient autant, tu ſerois vn des riches hommes de la terre.

Voyez vous ceſte fraternité ſoldateſque qui s'eſgale aux Empereurs, s'il vous plaiſt de lire le chap. XVI. du II. Liure de Platus, il vous apprendra bien vne comparaiſon plus releuee des freres Seruans, comme auſſi les lieux que nous venons de cotter dans les *Heureux ſuccez*.

Si vous auiez entrepris, Hermodore, de reprendre le paſſage du Directeur, ce n'eſtoit point par vn flanc qui n'eſt pas ouuert qu'il le falloit attaquer. Car qui doute que nous ne ſoyons comme Chreſtiens tous freres en I. C. & que les Benedictins Profez ne ſoient tous freres en ſainct Benoiſt, ne voyez vous pas que vous ne touchez le paſſage en aucune de ſes paroles.

Digitized by Google

Escrime en l'air par Hermodore.

§ IX.

Hermod. 276. NOn plus que ceſtuy-cy, [Car les Cenobites Mendians n'ont pas droict d'auoir des ſeruiteurs aux deſpens du public, eſtant vne choſe, qui ſeroit eſtrange dans le monde, ſi vn homme eſtant reduict à la mendicité, auoit pluſieurs valets, qui allaſſent chercher ſa vie. Les pauures impotens, ou aueugles ont bien quelque fois d'autres pauures, qui les conduiſent, les portent, ou les traineut : mais c'eſt eux meſmes en perſonne, qui queſtent & mendient.]

Que dites vous à cela : voicy l'abregé de voſtre reſponce, que tandis que les Predicateurs, Confeſſeurs, & Preſtres, Choriſtes vacquent aux trauaux ſpirituels, les Freres Laics vacquent aux corporels & temporels, & qu'ainſi Marthe & Marie s'entr'aident, & s'entreſeruent par vn bon accord, vous repreſentez l'entechoc des fonctions ſpirituelles & corporelles, comme vn combat d'Eſau & de Iacob, d'Iſaac & d'Iſmael, les faiſant incompatibles en vn meſme ſuiect, (ce qui n'eſt pas ſelon l'auis de ſainct Auguſtin en ſon Ouurage des M..... Chap. XIII. & aux ſuiuans que vous eſtes ſupplié de lire auec les Reflections de voſtre Antagoniſte) vous vous eſchauffez a prouuer que les diſtractions du trauail corporel nuiſent au recueillement de l'Eſprit, & à l'eſtude. Vous citez S. Ambroiſe qui ne veut pas [que l'on diuertiſſe au bruit de quelque petit negoce vn eſprit occupé a de grandes choſes.] Vous pouuez adiouſter ce mot ſacré que le corps appeſantit l'ame, & abbaiſſe les plus hautes penſee de l'eſprit.]

Hermod. p. 277. 278. 279.

p. 278. Vous citez Iean Auila, ce ſainct, & docte Preſtre d'Andalouzie, que vous nommez vne *grande lumiere de la Compagnie des Ieſuites*, comme s'il auoit eſté de cét Ordre là, tant vous auez de familiarité auec luy, & tant il eſt bien cogneu par vos protocoles, vous luy faites trouuer mauuais qu'vn Predicateur Confeſſe, par ce que le Confeſſionnal broüille les eſpeces neceſſaires à la chaire. Vous citez Marc l'Aſcetique qui veut que ceux qui ne ſont pas propres à l'Oraiſon s'adonnent d'auantage au labeur manuel.

p. 279.

Suitte.

§ X.

VOus t'amenez ſainct Bernard qui appelle les freres Laics des Marthes. De là vous vous iettez dans l'antiquité des freres Laics dans le Cenobiſme que nous examinerons, apres que nous vous aurons humblement

Ibid.

Diſtinction friuole.

§ II.

IE ſcay, Hermodore, qu'en quelque lieu de vos *Curieux Entretiens*, ou vous reprochez l'Ignorance au Directeur, dans ceſte haute & abſtruſe ſcience des Equiuoques Cabaliſtiques; vous faites vne grande difference entre *Frere Conuers & Frere Laic*, tant vous eſtes bien verſé dans la profondité de la cognoiſſance de ceſte Hierarchie de la Religion particuliere des Parfaits, que l'on vous prendroit pluſtoſt pour en eſtre, que de ceſte Religion baſſe, commune, & vulgaire, où vous autres Chanoines comme Eccleſiaſtiques Seculiers eſtez releguez auec les Laïques.

Là comme maiſtre en ceſte ſublime ſcience des Saincts, vous luy apprenez que *Frere Conuers*, eſt vne eſpece bien differente de celle de *Frere Laic*, par ce que celuy là n'a faict que de certains vœux, que vous ne nommez point, & qui ne ſont que ſimples, mais cettuy-cy faict auſſi bien que les Cenobites Preſtres, & Clercs, les trois vœux Eſſentiels, & ſolennels. Mais ſi l'on vous dict, que tous ceux qui font Profeſſion de la Conuerſion de leurs mœurs, & de ſtabilité, ſont vrayement Freres Conuers, puis qu'ils ſe ſont Conuertis de leur mauuaiſe voye] & ſortis du monde Immonde, & de ſa Religion Commune, & vulgaire, pour ſe rendre de la Religion Particuliere, & non commune, rare & non vulgaire des Parfaits, & que ceux là n'ont point faict vœu exprez, ny Profeſſion formelle, de ces trois vœux que vous appellez Eſſentiellement Solennels.

Si l'on adiouſte à cela que par ces Freres Conuers de ceſte taille, on entend quantité d'Ordres, comme les Benedictins, Ciſterciens, Brunociens, Fulliaciens, & leurs ſemblables qui ne font profeſſion expreſſe que de la Conuerſion de leurs mœurs & de ſtabilité ſans parler en termes formels de Continence, de Deſapropriation ny d'obeyſſance, dont vous compoſez l'eſſence & la Solennité de l'Eſtat de Perfection, que deuiendront tant de ſaincts perſonnages, Abbez, Prieurs, Preſtres, Clers, Choriſtes, qui ne ſont nullement Freres ſeruans, ny Laics, mais qui croyent eſtre eſſentiellement & ſolennellement Profets de la Religion des Parfaits, ce que vous niez haut & clair au lieu que nous auons dict, qui eſt au Nombre VI. du I. Entretien du I. Liure de voſtre II. Partie, citant Miranda Minoritain, en ſon Manuel des Prelats Reguliers, qui eſt vn grand volume en fueille, ſans cotter ny le Liure, ny la queſtion, ny l'article. *Hermod. p. 375.*

Digitized by Google

Suitte.

§ III.

IE me doute bien que vous direz, que vous n'entendez pas que tous ces graues Perſonnages ſoient Freres Conuers, encor qu'ils ayent fait vœu de Conuertir leurs mœurs, mais qu'ils ſoient immatriculez dans la Religion des Parfaits, & dans le vray Eſtat de Perfection, bien qu'ils n'ayent fait qu'implicitement (Ie commence à entendre le ramage de vos Soufleurs) les trois vœux Eſſentiels & Solennels. Mais ſi l'on vous nie que ces trois vœux ſoient Eſſentiels à l'Eſtat Cenobitique, ce que l'on vous a prouué icy deſſus par la doctrine de ſainct Thomas, de Suarez & de pluſieurs autres. Si on adiouſte que de ces trois vœux il n'y en a qu'vn, qui eſt celuy de Continence declaré ſolennel par le chap. vnique de *voto in VI.* que deuiendra voſtre pretendu Eſtat de Perfection. Aſſeuré contre le mal & immobile dans le bien, que deuiendra ceſte ſolennité eſſentielle, ceſte eſſence ſolennelle, ô Seigneur que ceux là ſoient confondus, & conuertis à l'enuers, qui hayſſent Syon,] la cité d'vnion, de Paix & de Concorde, pour ſe faire des bandes à part, des conuenticules de ſang,] & qui diſent, Nous ne ſommes pas comme les autres hommes,] parlent plus veritablement qu'ils ne penſent, mais en vn ſens que leur vanité ne croit pas.

Voila, Hermodore, comme voſtre grand ſçauoir dans les ſecrets Cabaliſtiques vous meine dans les precipices, pour ne dire, comme on reproche à S Paul, que beaucoup de lettres luy auoient troublé le jugement.] Mais ſans nous arreſter dauantage à faire vne Digreſſion des le ſueil, tranchons ces embarraſſans, & perçons ces toilles d'araignee, en diſant que par ces benits Freres Laiques, Seruans, Oblats, Donnez. Rendus, Bouthechœmu, Coadiuteurs, Conuers, appellez les comme il vous plaira, nous entendons les Freres Cenobites deſtinez à l'Office de Marthe, qui pour leur humilité, ou ignorance, ne ſe veulent, ou peuuent eſleuer aux offices du Chœur, de la Chaire, de l'Autel, & qui ne ſont ny Preſtres ny Clercs, ny Predicateurs, ny Adminiſtrateurs des Sacremens, ny Choriſtes, mais que l'on employe, comme vous dites, *aux plus vils & humble, Office du Conuent*, comme la Porte, la Cuiſine, le Iardin, la Deſpenſe la Couſturerie, la Queſte & les autres: car tout y va par Offices & Officiers, comme dans les maiſons des Princes, & des grands du monde, qui ſe ſont baſty des ſeruitudes, comme parle Iob.

Digitized by Googl

Mitron ſe reuolte contre le Directeur.

§. IV.

MAintenant, (le croirez vous, Hermodore,) ie vous declare que ie veux tourner caſaque, & me ranger de voſtre party en l'Eſclairciſſement de cet Entretien, ce n'eſt pas que ie ne faſſe eſtat de la doctrine du Directeur, mais la verité m'eſt encor plus amie, que ny vous, ny luy, ny Platon, ny Socrate, ie ne ſuis amy que iuſques à ſon autel. Vous trouuerez mauuais, pour premiere inſtance, qu'il ont dict [que chaque Mendiant Cenobitique, ne doit pas auoir vn Seruiteur, comme vne ombre inſeparable de ſon corps.] Il a tort ſans doute, & ie conſens auec vous que chaque Cenobitique non renté ait dix valets à ſa ſuitte, pourueu qu'il trauaille ſuffiſamment, ſoit de corps ſoit d'eſprit, pour s'entretenir & eux auſſi. Car qui peut trouuer mauuais qu'vn Predicateur, vn Docteur, vn Medecin, vn Aduocat, vn Artiſan, ait tant de ſeruiteurs qu'il voudra, pourueu qu'il les entretienne aux deſpens de ſon trauail & de ſa peine. Qui eſtes vous qui iugez le ſeruiteur de ce Maiſtre, & le maiſtre de ce ſeruiteur, l'vn & l'autre tombent ou ſont debout au Seignenr. Qui nous a apris à conter les morceaux à noſtre prochain, quand il les gaigne legitimement: tout ouurier n'eſt il pas digne de ſon ſalaire? *Hermod. p. 273.*

Le vaiſſeau d'elite faiſant profeſſion d'vne tres-haute pauureté, n'a-t'il pas dict de ſoy-meſme que ſes mains luy auoient fourny, par leur trauail, dequoy s'entretenir, & dequoy nourrir encor tous ceux qui le ſuiuoient.] Les perſonnes Apoſtoliques comme ſont les Cenobites qui trauaillent comme luy ſoit en l'Euangile, ſoit de leur mains, n'auront-elles pas le meſme droit, que dis-je, mais tout homme de quelque qualité qu'il ſoit, ne peut-il pas viure de ſon induſtrie, pourueu qu'elle ſoit legitime, & ſe faire ſeruir comme il luy plaira.

Ie conſent que le Cenobite non renté ait vn grand peuple de ſeruiteurs, de toutes qualitez, qui luy rendent toutes ſortes d'offices, à la table, à la chambre, à la porte, au jardin, à l'eſcurie, que non ſeulement il en ait pour la neceſſité, & la commodité, mais pour l'aiſe & les delices, ie conſens qu'il ait en Italie, ou en Eſpagne, ou les chaleurs ſont exceſſiues, quatre valets qui remuent vn grand eſuentail, qui puiſſe faire des tempeſtes ſur la mer, qu'il ne boiue iamais durant le chaud qu'il ne faſſe noircir la neige dans le vin de Naples, ou dans le Sauillan, qu'il ne marche qu'a couuert entre le Ciel & la terre, c'eſt à dire en carroſſe, ou en littiere. Bref qu'il ioüiſſe des plus innocentes faueurs de la fortune, pourueu que ce ne ſoit point aux deſpens du public, mais qu'il gaigne ſuffiſamment par ſon trauail (i'entends touſiours de corps ou d'eſprit) dequoy fournir à tous ces appointemens.

blement remonſtré, s'il y a rien en tout ce que vous dites qui choque directement ny indirectement ce que vous combattez au Directeur. Il parle de *Mendians*, & par conſequent de gens qui ne peuuent viure de leur trauail, & vous nous repreſentez des Cenobites dont les vns ſont tous occupez à trauailler ſpirituellement pour le public, les autres corporellement pour ceux qui ſeruent le public au ſpirituel, appellez vous cela des Mendians, ne ſont-ce pas là des Ouuriers dignes de leur ſalaire,] & non pas de l'aumoſne, qui ne ſont donnee qu'au miſerables, qui ne peuuent viure de leur labeur. On parle d'vne choſe & vous reſpondez d'vne autre, le Directeur va du coſté de l'Orient comme les Paſteurs de Loth, & vous allez vers l'Occident auec ceux d'Abraham,] vous n'auez garde de vous rencontrer, ny de vous heurter, cela n'eſt pas combatre, mais fuir, vous entreprenez la ruine d'vn paſſage que vous ne touchez pas: quelle methode eſt celle là, eſtimez vous vos lecteurs ſi peu iudicieux, qu'ils ne remarquent pas que vous eſquiuez, que vous ſortez de lice, que vous perdez le champ, & que vous dites hors de propos des choſes non conteſtees, n'eſcriuez vous qu'afin que les ſimples diſent que vous auez faict vn liure, dans lequel vos chalans diront que lauez bien les coiffes du Directeur.

Ne donnant donc aucun coup de bec à ce paſſage, ie n'ay que faire de m'armer à ſa deffenſe, ny meſme de l'attaquer pour vous donner du paſſetemps.

Antiquité des Freres Seruans examinee.

§ XI.

VOyons plutoſt de quel biais vous nous marquez l'Antiquité des Freres Seruans dedans le Cenobiſme. Vous la prenez en la Regle de ſainct Benoiſt au chapitre 35. ce qui eſt tres faux & dans tout ce chap. qui eſt des Semeniers de Cuiſine, vous ny verrez ny le nom, ny l'Office des Freres Seruans, au contraire le Sainct Legiſlateur dict [Les freres ſe ſeruiront mutuellement en ſorte que pas vn ne ſoit diſpenſé de ſeruir à la cuiſine, s'il n'en eſt empeſché par maladie, ou par quelque occaſion plus importante.] Et c'eſt à tort que par ce mot, *d'occupation plus importante*, vous prenez occaſion de diſtinguer la Communauté en Clercs ou Preſtres & Freres Laics, car le chapitre n'en parle point, mais veut ſans exception ny diſpenſe que tous à leur tour ſeruent à la Cuiſine, & par conſequent aux autres offices du Conuent, ce qui s'obſerue ainſi en tous les Conuents ou la Regle de S. Benoiſt eſt dans la vigueur de ſon obſeruance. *Hermod. p. 280.*

Ce que vous alleguez de Caſſian vous condamne, car alors tous les freres eſtoient Laics, & dans vn Conuent de mille M..... poſſible ny auoit-il pas trois Preſtres. *Ibid.* Vous mocquez vous d'alleguer ſainct Baſile pour prouuer ceſte diſtinction de Cenobites en Clercs, & Laics, quand il *Ibid.*

Digitized by Google

dict. [Que Marthe prenne garde de ne se pas troubler en sa multiplici-
Ibid. cité, & quelle se souuienne que la part de sa sœur est la meilleure : & si elle veut estre aydee de celle-cy, que ce soit sans luy porter dommage.]

Car premierement il est faux que S. Basile parle en ce lieu de ceste distinction, mais seulement des diuers exercices de Contemplation & d'Action qui peuuent estre pratiquez par vn mesme frere. 2. Du tẽps mesme de sainct Basile il n'y auoit pas deux Prestres dans chacque Monastere, quand il y eust eu cinq cens freres, ainsi que vous recognoissez vous mesme en l'Entretien suyuant, qui est *du Trauail Manuel*, au Nombre I.

Continuation du mesme subiect.

§. XII.

LE passage mesme de sainct Bernard selon que vous le citez ne fait rien pour vous. [Nous auons, dict-il, en Marthe vne bonne amie qui trauaille fidellement à l'administration des choses exterieures.] C'est
Sermod. selon vostre cotte au Sermon de l'Assomption, ces mots ne se peuuent-ils
p. 279. pas entendre d'vn Procureur de Monastere, qui est Prestre pour l'ordinaire, comme les autres principaux Officiers. Cellerier, Despensier, Aumosnier, Secretaire, & tous ceux là ne vacquent-ils pas à l'administration *des choses exterieures*. Du temps mesme de sainct Bernard ceux du chœur estoient-ils exempts du trauail corporel : lisez sa vie & vous verrez comme luy mesme Abbé, mais quel Abbé, vn Abbé qui gouuernoit toute l'Eglise, & le Christianisme, demande à Dieu qu'il luy donne de la santé & de la force pour aller gaigner sa vie à scier les bleds durant les moissons.

Celuy des Antiquitez de l'Abbaye de Fulde Orde de sainct Benoist, dont l'Abbé est Prince de l'Empire & Souuerain, Archi-Chancelier de l'Imperatrice, & a autrefois debattu la preseance aux Dioces auec les Electeurs de Treues & de Cologne, & qui faict compatir la Souueraineté accõpagnee de cinq cẽs mille escus de reuenu auec le vœu depauureté. Le passage, dis-je, vous estes contraire. [Ils supplierent Charlemaigne, dit il, que les Freres du mesme Ordre fussẽt employés au moulin, au iardin, la cuisine, à brasser la biere, à l'agriculture, & à tous les autres offices du Monastere, comme il s'estoit pratiqué du temps de leurs predecesseurs:
Sermod. parce que semblables offices s'exerçoient plus dignement, & deuote-
p. 280. ment par les Freres, que par des seruiteurs, & personnes purement laïques.]

Ou est en tout ce passage le mot de Frere Laic, ou Conuers, ou Seruans, ou Blat, ou Donné, ou Rendu, ce mot de Frere comprend tous les

Digitized by Google

M..... viuant ſous la Regle de ſainct Benoiſt, qui ne parle point de ceſte diſtinction.

Celuy de Philon Iuif eſt tout à faict hors d'œuure, il appartient au Nombre precedent, qui monſtre que les Cenobites d'vn meſme Ordre ſont tous freres, & qu'il n'y a point d'eſclaues ny de Serfs entr'eux, vous tenez vn mauuais ordre à loger vos Moniaux, vous auez beaucoup de lettres, mais elles ne ſont pas ſi bien rangees que celles du Meſſager de Poictiers. Voila toutes les preuues que vous rapportez de l'antiquité des freres Laics, ou Seruans, qui ſont toutes ou fauſſes, ou nulles.

Pourſuitte.

§ XIII.

CAr il eſt faux qu'il en ſoit fait mention, ny en la Regle de ſainct Baſile, ny en celle de ſainct Auguſtin, ny en celle de ſainct Benoiſt, ſeulement en celle de ſainct François qui n'a que 500. ans ſur la teſte, ils ſont nommez vne ſeule fois, c'eſt au chap. III. ou il eſt parlé de l'Office diuin, & ordonné aux Clercs, & Preſtres de le dire ſelon l'vſage de l'Egliſe de Rome: & aux *Laics* tant d'Oraiſons Dominicales pour chaque heure de l'Office Canonial. En tout le reſte de la Regle nulle mention d'eux, au Chap. V. qui eſt de la *Maniere de trauailler*. Il n'eſt point dict qu'ils trauailleront du corps, & les autres de l'eſprit, le trauail corporel eſt commandé à tous, & de viure du loyer qui en prouiendra. Depuis Nicolas III. declarant la Regle, a exempté du trauail manuel ceux qui ſeroient occupez ſuffiſamment aux labeurs Spirituels pour le ſeruice du public, mais a laiſſé dans l'obligation de leur Regle, qui eſt de gaigner leur vie par leur labeur corporel, eux qui ne ſeroient pas occupez aux emplois & miniſteres ſpirituels.

Au Chap. VI. où il eſt parlé de l'aumoſne, il n'eſt pas dict que les freres Laics ſeuls queſteront, & non les Preſtres & Clercs. Voila tout ce que l'on peut recueillir des quatre Regles approuuee par l'Egliſe touchant l'antiquité, la diſtinction, & les fonctions des freres Clercs & Laics.

Hermodore ſecouru.

§. XIV.

MAis, Hermodore, il faut icy que i'acoure à voſtre ayde, & que ie vous monſtre cõme ceſte antiquité eſt de plus vielle datte que vous ne penſez. Car du temps de S. Denys tous les M..... eſtoient Laiques, & par conſequent des freres Laics, depuis tant d'Anacoretes, les Saincts

Paul, Anthoine, Hilarion, Macaire, Panebo, Piamon, Mœlecus, Pœmien, & tant de milliers d'Hermites qui ont autrefois peuplé les Deserts, estoient tous Laics, & par consequent freres Laics, depuis sous les Regles de sainct Basile & de sainct Benoist, presque tous les M..... estoient Laiques, & ny auoit dans vn Monastere qu'autant de Prestres qu'il en falloit pour dire la saincte Messe, & administrer les Sacremens aux autres du mesme Conuent.

Durant les six premiers Siecles le Sacerdoce a esté fort rare dans le Cenobisme, depuis venant à se multiplier, ceste distinction, de freres Clers & Laiques s'est faites, les vns se sont rengez à l'office de Marie au Chœur à l'estude aux fonctions de l'esprit, & les autres non lettrez aux exercices de Marthe. Mais le Cenobite comme Cenobite est proprement vn homme Laic, & vn frere Laic, & non seulement vray Cenobite, mais mieux Cenobite en quelque façon que les Clercs, qui selon leur nom deuroient appartenir au Clergé, & estre rangez dans sa discipline.

Et de fait autrefois aussi tost qu'vn M..... estoit ordonné Prestre, il cessoit d'estre M..... s'il ne demeuroit tel par priuilege; comme il est euident en l'exemple de sainct Hierosme qui ne voulut iamais permettre que l'Euesque Paulin luy imposast les mains, & le fist Prestre, qu'a condition qu'il ne l'attacheroit au tiltre d'aucune Eglise, mais le laisseroit estre M.....

Renfort.

§ XV.

TAnt s'en faut donc que le Directeur combatte les freres Laics Cenobites, ny chocque leur condition, qu'au contraire il les tient pour vrais Cenobites, & pour les vrais Cenobites Anciens, & plus Anciens M.... & Cenobites que les Clercs, & son opinion est qu'il seroit à souhaitter que les scauans Prestres Cenobites fussent appellez au gouuernement des peuples, & à la charge des ames dans les Cures, afin que le Clergé & l'Estat Pastoral refleurit par leur doctrine & bonne vie.

Il croit encor qu'il n'y eut iamais assez de freres Laics dans les Ordres Cenobitiques, par ce que l'Institut & l'Estat Claustal, est Laique de sa nature, & non pas Clerical, ny Sacerdotal. Et certes il seroit à desirer qu'il n'y eut dans les Monasteres que des freres Laics, & autant de Prestres qu'il en faudroit en chacun pour leur administrer les Sacremens, & que tous ceux qui aspirent au Sacerdoce se rengeassent dans le Clergé au seruice des ames, selon les anciens Canons rapportez par Gratian en toute la Cause XVI. On n'entendroit pas tant de plaintes des Pasteurs, contre les entreprises des Priuilegiez, abusans de leurs priuileges, & renuersans la Hierarchie sous pretexte de l'aider, & de venir au secours des Pasteurs.

Pour le regard des Ordres rentez, il est certain que comme ils n'eu-

rent, ny n'auront iamais assez de biens, il n'y aura iamais assez de gens, soit Clercs, soit Laics, qui s'y rengent, car ils ne sont a aucune charge au public, auquel ils sont vtiles en plusieurs manieres. Il n'y aura aussi iamais assez de Prestres, ny de freres Seruans dans les Instituts non rentez, pourueu que les vns, & les autres, viuent de leurs trauaux Spirituels, ou Corporels, comme portent leurs Regles, & leurs declarations; car qui peut trouuer mauuais que des hommes viuent de leur trauail; l'homme n'est-il pas né pour trauailler, comme l'oiseau pour voler;] tous ne sont-ils pas enfans, & si enfans, heritiers, de ce protoplaste, à qui il fut dict, qu'il mangeroit son pain en la sueur de son visage.]

Mais de viure de Mendicité, sans obligation à viure de son trauail quand on le peut, c'est ce que iamais aucune loy, ny Ecclesiastique, ny Politique, n'a permis, c'est ce qui est punissable par toutes les loix diuines & humaines. Et ie m'asseure, Hermodore, que vous auez l'ame trop iuste, pour vouloir qu'ils viuent autrement, tant freres Clercs que Laics, que de leurs trauaux ou Spirituels ou Corporels, s'ils sont de ceux dont les Communautez rejettent les rentes. Et ainsi tous contribueront qui corporellement qui spirituellement à la commune œconomie ainsi que des abeilles mistiques selon la comparaison de S. Bonauenture.

Passage desguisé.

§ XVI.

VOus pouuiez ce me semble citer auec plus de sincerité le passage que vous voulez, non pas reprendre, mais tirer de vostre costé, au nombre I V. Mais quoy vos Prouoyeurs vous l'ont fourny de ceste sorte [En quelques Religions les Freres conuers sont en mesme consideration que les Freres du chœur, que les Prestres, Predicateurs, & Docteurs. Ce qui fait, que plusieurs Seigneurs illustres, Marquis, Comtes, & Princes n'ont point desdaigné ceste qualité.] *Hermod. p.* 281.

Au lieu que dans l'Hermiante d'où il est tiré, il y a ainsi. [Les freres Conuers sont en la mesme consideration que les freres du Cheur, & que les Prestres Predicateurs, & Docteurs, iusques là qu'vn frere Lay peut estre Prouincial & General en l'Ordre du Serafique S. François. Ce qui fait que plusieurs, ie ne diray-pas Gentilshommes simples, mais Seigneurs Illustres, Comtes, Marquis, Ducs, Princes, (ce que les Chroniques des Ordres nous font veoir) desireux de quitter le monde pour se ietter sous l'estendard Religieux, n'ont point dedaigné cette qualité, leur humilité les retenant d'aspirer à la Prestrise, & ont mené vne vie fort sainte & fort exemplaire en ce rang, s'y rendans d'autant plus conformes au Roy de gloire, qui pour nous a pris la forme de seruiteur & d'esclaue, venant icy bas non pour y estre serui, mais pour seruir. Que si les Conuers sont employez dans les Conuents en des fonctions qui semblent seruiles, outre qu'il n'y a pas vn Prestre qui en soit exempt à son tour, selon *Hermian. p.* 399. 400.

que porte l'obeyſſance, ils ſçauent que ce qu'ils font pour les freres, Dieu le tient pour vn ſeruice qui luy eſt rendu, ſeruice preferable aux Sceptres & aux Couronnes. En quoy nous ſommes bien eſloignez de les tenir pour valets, puiſque nous les reputons pour freres, & pour enfans de l'Ordre.]

Deſguiſemens deſcouuers.

§ XVII.

OVtre la mauuaiſe foy de vos Copiſtes, il y a ici diuerſes foupleſſe à conſiderer. La I. C'eſt que vous vous gardez bien de nommer l'Ordre Seraphique, pour lequel vous auez quelque tendreſſe ſpeciale, ſoit que vous ſoiez de la grande ou petite frairie, ou bien, de l'Achiconfraternité du grand ou petit Cordon, ou de l'Ordre des Tertiaires, car les Preſtres appellez Seculiers, tels que vous eſtes, Seigneur Chanoines, quoy que de la Religion, commune & vulgaires comme auſſi les laiques de la meſme Religion, en peuuent eſtre, teſmoin S. Yues qui eſtoit Curé & Official en l'Eueſché de Triguier en Bertagne, & auſſi Tertiaire à ce que diſent les Croniques.

Mais pourquoy ne nommez vous point ce ſainct Ordre qui tient entre tous les autres Ordres Cenobitique le meſme rend que l'Ordre des Serafins parmy les Anges, ſera ce par humilité, ou par acroitiſe, pour laiſſer les bons freres Laics dans l'humble ſentiment de leur condition, pour empeſcher qu'ils le leuent les cornes, & ne prennent par là des ſentimens au deſſus de leur portées, pour leur laiſſer l'eau en la bouche, & les faire contenter d'eſtre dans la capacité, où comme dit l'eſcole, dans la puiſſance, d'eſtre Gardiens, Prouinciaux, Generaux, puiſque le grand S. François, qui ne fut iamais Preſtre la bien eſté, pourueu qu'ils s'en rendent dignes par vne grande humilité qui les feroit raſſaſier de la fumee de ce paſun, les aſſeurans qu'au reſte, ils ſont vrais Cenobites, vrais freres, eſgaux, compagnons en tout, Profez des trois vœux Eſſentiellement ſolennels, & ſolennellement eſſentiels. ſans qu'il en manque vn ſeul autrement a Dieu la ſtatuës Mineure, courage, Hermodore, vous ſeriez bon fauconnier, vous chapronneriez bien des oyſeaux, pour les faire tenir ſur le poing, attachez à leurs longes, & les laſcher & r'appeller à voſtre plaiſir.

La 2. choſe remarquable eſt, que vous voulez que ce ſoit ceſte conſideration, de fraternité, d'eſgalité auec les Preſtres, & de capacité à eſtre Superieurs, qui ait appellé tant de Seigneurs illuſtres, Comtes, Monarques, & Princes, à ces ſaints inſtitus ne deſdaignans point de ſi ranger, comme ſachans qu'ils ne s'y pouuoient abaiſſer plus bas que d'eſtre compagnons des Preſtres, & que poſſibles par quelques obiection, ils pourroient paruenir a eſtre ſur leurs teſtes, & à les gouuerner en qualité de Superieurs.

Digitized by Google

Vous donnez certes là vn beau motif & vne excellente viſée à ces Illuſtres Seigneurs, Comtes, Marquis, & Princes (pour vous complaire, vous voyez bien que ie repette a deſſein ces mots qui vous plaiſent, qui font vne melodie à voſtre oreille, & que voſtre plume à aggreé d'eſcrire pluſieurs fois) & vous donnez vne porte fort ſpecieuſe a leur ſainte vocation Clauſtrale. Le Sauueur du monde, Seigneurs des Seigneurs, dit qu'il y eſtoit venu non pour eſtre ſerui mais pour y ſeruir] il dit à ſes Diſciples que le plus grand d'entre eux ſoit comme le moindre,] il veut que les premiers ſoient comme les premiers].

Et vous par vn eſtrange reuers de medaille, & pour le contrepoid de ſa doctrine, vous voulez que des freres Ignorans, des freres Seruans, des Portiers, Iardiniers, Queſteurs, Boutecœurs, s'eſleuent en eſtime & croyent eſtre autant que les premiers, capables des premiers rangs, aux Tables, au Chœurs, ou dedans, ou dehors, par tout, pour vous confirmer en ceſte agreable penſée vous eſtes ſupplié de repaſſer les yeux ſur l'agreable Hiſtoire de l'humilité du frere laic & de l'Archidiacre, racontée dans le liure du Directeur au chap. IV. de la IV. Partie.

Autres deſguiſſemens.

§ XVIII.

LA 3. choſe à conſiderer, eſt que vous voulez qu'ils ſoient en meſme conſideration ; par ce qu'ils font les meſmes vœux. Si cela eſt voila vne anarchie toute formee dans le Cenobiſme, car tous ſeront egaux, puis qu'ils font eſgallement les vœux. Hermodore, vn Ancien diſoit fort bien qu'il n'y auoit rien en toute bonne police, de plus ineſgal que l'eſgalité, ſouuenez vous de ce que dit le plus poly d'entre les Hiſtoriens Romains, qu'auſſi toſt qu'vn valet fait du compagnon auec ſon maiſtre, il veut de là à peu de temps prendre aſcendant ſur ſon eſprit, & deuenir ſon ſuperieur.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que le Directeur a nommé l'Ordre ou eſt pour les freres Laics, ceſte belle pretenſion de Superiorité, meſme du Generalat, car ſi la ſimplicité en eſt eſtimable, la Prudence de tous les autres, ou les freres Seruans, quoy que traittez en freres ſont tenus Laic neantmoins, & pour ſeruiteur, n'eſt pas à blaſmer. Seneque tout Payen qu'il eſtoit, & neantmoins fort moderé & fort Sage, veut qu'vn bon maiſtre tienne ſon valet pour vn humble Amy. Mais apres tout touſiours pour valet, & la prudence mondaine a bien fait naiſtre vn autre prouerbe qui dict autant de ſeruiteurs autant d'ennemis, & l'eſcriture meſme y ſemble faire allufion, quand elle dict, que les ennemis de l'homme ce ſont ſes domeſtiques.

Ie ſent bien que ce mot de valet vous deſplaiſt, il eſt pourtant meilleur & plus honneſte que celuy de Seruant, qui eſt le meſme que ſeruiteur, car ce mot vient de valide ou robuſte, ou par ce qu'il valut beaucoup,

ou de valeur ou vaillance, & pour mettre tout ensemble, par ce qu'vn homme de seruice vaut beaucoup quand il est valeureux & valide: ce sont des qualitez de soldat, mais seruiteur vient de serf & sent son esclaue. Au reste chez le Roy il y a des offices fort honorables, comme de Premier Valet de Chambre, qui porte ce nom auec gloire. En la maison de Dieu l'esclauage est vne Royauté.

Vous faites certes vne belle leçon d'humilité à des freres Seruans, de les faire pointiller sur vn tiltre d'honneur & au lieu de leur prescher l'humilité d'esprit & de cœur, de se recognoistre pour la racleure & la balieure du monde,] & à dire auec sainct Paul estant libre ie me suis rendu le seruiteur de tous pour Iesus Christ.] Vous enflez leur bezace de vent, qui seroit meilleure remplie d'vn element, ou pour mieux dire d'vn aliment plus solide.

Des *Biens des Communautez Rentees.*

§ XIX.

AV Nombre V. vous retombez dans les Ertes que nous auons redressees icy dessus, voulant que tous les Cenobites rentez ne viuent que des aumosnes qui leur ont esté faittes autrefois par les fidelles. On vous a monstré (si vous auez voulu le voir) dequoy sont composez les biens tant des Communautez des Eglises Cathedrales & Collegiates, que des Conuents rentez, & soustenu (ce que l'on vous fera paroistre par demonstration, quand il vous plaira) que les fondations que vous imaginez sont toutes onereuses, & ne font pas la cinquantiesme partie du bien de l'Eglise.

Fondations que vous ne pouuez qualifier du nom d'aumosnes, puis que ces biens n'ont point esté donnez à des miserables incapables de gaigner leur vie par leurs trauaux, au contraire ils ont esté donnez auec charge de trauailler. Ce sont les fondations des Hospitaux qui peuuent estre appellees aumosnes, & ie ne croy pas que vous vouliez faire passer pour Hospitaux toutes les Eglises Cathedrales & Collegiates, & tous les Conuents rentez, pour en faire des demeures de personnes impotentes, estropiees, malades, & incapables de gaigner leur vie par leur labeur.

Diuerses Ruzes.

§ XX.

VOus voulez que les freres Laics des Cenobites non Rentez [Meritent de participer aux Charitez des fidelles (vous entendez touſiours par ce mot de Charitez, les aumosnes comme si c'estoit vne mes-

me

me choſe, mais nous nous garderons de meſprendre) par ce qu'ils font les trois vœux ſolennels, auſſi bien que les Predicateurs ; quidoiuẽt de la ſatisfaction au public, par leurs prieres, & mortifications, qui ſont compriſes expreſſement dans la Regle des Mendians ; & qui à la faueur de leurs miniſtres donnent les moyens aux Preſtres, Predicateurs, & Confeſſeurs, de s'aquitter dignement de leurs offices.]

Vous meſlez voſtre diſcours comme le riuage du Tage, où il y a beaucoup de grauier pour vn grain d'or, entre pluſieurs verres vne meure. 1. Il eſt faux qu'ils faſſent trois vœux ſolennels, puis qu'il n'y en a qu'vn de ſolennel, & declaré tel, qui eſt celuy de continence. 2. il eſt faux qu'ils *meritent de participer aux aumoſnes pour auoir faict ces trois veux*. car l'aumoſne ne ſe faict pas au voüant, mais au miſerable, qui ne peut viure de ſon trauail, ce que peut faire vn voüant qui ſe porte bien, & qui a induſtrie, force & employ ſuffiſant pour gaigner ſa vie. 3. vn ſeculier qui auroit fait, non pas trois mais ſix vœux, meritent il de viure d'aumoſne ſans trauailler, s'il pouuoit gaigner ſa vie de ſon trauail. 4. donnez nous vn Decret qui dict que le Cenobite non Renté apres auoir fait les 3. vœux doit eſtre nourry des aumoſnes publicques, ſans eſtre obligé à trauailler ny ſpirituellement ny corporellement pour gaigner ſa vie mais ſeulement pour euiter l'oyſiueté.

4. Monſtez nous quelque texte de l'Eſcriture, des Conciles, des Peres, quelque Decret Pontifical, qui nous apprenne *que tout homme qui prie & ſe mortifie* doiue eſtre nourris & entretenu aux deſpens du public, ſans faire autre choſe que prier & ſe mortifier.

De la Mortification Interieure & Exterieure.

§ XXI.

5. VOus eſtes prié de vous expliquer ſur ce mot de mortification. Car nous vous diſons que tout homme eſt obligé de ſe mortifier, & de combattre par la mortification Interieure, & exterieure, les pechez dont il eſt tenté, & ainſi la mortification eſt neceſſaire autant que le peché eſt deffendu : battent à cela tant & tant de paſſages de l'Eſcriture, qui nous exhortent à mortifier nos membres qui ſont ſur la terre,] à porter la mortificacation de I. C. en nos corps] à mortifier la chair par l'eſprit.] il n'eſt pas croyable que vous n'applicquiez ces traits qu'a la Religion non vulgaire des Parfaicts, en les arrachant à tous les autres fidelles non Cloiſtrez & qui ne ſont que de la Religion du commun, comme s'ils eſtoient incapables de dire auec Dauid. O Seigneur pour l'Amour de vous nous ſommes mortifiez tout le iour & tenus pour des brebis que l'on eſgorge.] & encore, iay eſté rendu ſouple comme vn cheual bien dreſſé au menage, & ainſi Seigneur i'ay touſiours eſté auec vous].

Comme vous ne tenez pas ces Mendians ou Seculieres incapables

de priere, il n'eſt pas vray-ſemblable que vous ayez ſi mauuaiſe opinion d'eux, que vous les eſtimiez inhabiles à toute mortification. 6. S'il vous plaiſoit de nous eſclaircir encore de quelle Mortification vous entendez parler de la corporelle ou celle de l'Eſprit, car l'Apoſtre nous apprenant que l'exercice du corps ne vaut pas beaucoup, mais que la Pieté eſt bonne à tout, nous auons apprins d'vn fort grand Sainct qu'vne once de Mortification interieure vaut dix liures d'exterieure. Et tout ainſi que le trauail ſpirituel preuaut le corporel, autant que l'ame ſurpaſſe le corps dict Nicolas III. c. *exiit de verb. ſignif. in VI.* auſſi la mortification de l'Eſprit vaut incomparablement mieux que celle du corps, elle faict moins de bruit, mais elle n'eſt pas de moindre fruict, elle n'a pas tant d'eſclat deuant les hommes, elle en à plus deuant Dieu, elle ne paroiſt pas tant, mais elle a plus d'effect, en vn mot elle va à la Perfection à bien plus grandes iournees.

Auantages de l'Interieure.

§ XXII.

LA Gloire de la fille du Prince eſt au dedans, c'eſt vne pomme de grenade qui reſſere beaucoup plus de grains qu'il ne s'en monſtre par l'ouuerture A proprement & preciſement parler quoy que la Mortification exterieure ſoit fort recommandable, ſi eſt ce que la plus grande part de ſes ſaintes inuentions, naturellement qu'a la moitié d'vne vertu, qui eſt la Chaſteté & Pureté du corps. Celle du cœur qui eſt la racine dont celle là n'a que ſes brãches procede de la Grace & de la Charité qui eſt vn principe ſurnaturel & d'vn plus haut eſtre, ſi ceſte grace de Dieu ne garde la cité du corps & du cœur, en vain trauaille la vertu morale qui eſt morte ſans la charité. La mortification de ces Paſſions, & des Affections, eſt vne emblature vn peu plus haute, & d'vn appareil plus difficile, que toutes ces ſacrees induſtries, que l'eſprit de Pieté a trouuee, pour dompter la chair. Prendre la Diſcipline, porter la haire, le cilice, les ceintures de crin où de fer, des jacques de maille ſi vous voulez, & des corcelets de fer ſur la peau, coucher ſur la dure, ne manger que du poiſſon, ſans œufs ny laittages, aller ſans chauſſes ny ſouliers, ne porter point de linge, porter des ſocquins, ou ſandales, des habits gros & rapetaſſez, tout cela eſt bon, mais pourquoy faire, pour conſeruer la Chaſteté du corps, le chaſtier, comme dit S. Paul, & le reduire en ſeruitude.

Mais apres tout, l'Abbé Moyſe bien verſé en ſemblables auſteritez, dans les Collations de Caſſian, (ce qui eſt remarqué par ſainct Thomas en la queſtion 185. de ſa 2. 2.) vous dira que les ieuſnes, les veilles, la nudité, la Pauureté, ne ſont point la perfection, mais des inſtruments pour l'acquerir, ce ſont maximes qui meinent à la fin. Et quels moyens comparables à voſtre auis à la Mortification des Paſſions & affections, à celle de l'Entendement, du Iugement de la volonté, à l'Exercice & pratique

des vrayes vertus, comme la Deuotion, la Douceur, l'humilité, la Foy, l'Esperance, l'Aumosne, la Patience, & de la Reine de toute la Charité. Quel homme de bon sens voudra penser à ces conferences.

Le Ieusne, l'Oraison, humilient, l'Escriture le dict. I'ay humilié mon ame en Ieusnant.] L'Oraison de l'humble penetre les nuees,] & semblables lieux, mais ce n'est qu'indirectement, indirectement aussi en vne ame priuee de la grace, ces choses peuuent estre matiere d'orgueil, selon ce que dict sainct Gregoire, que la superbe faict venin de la rose, & se nourrit & enfle de vertus, de là ces remonstrances de ne ieusner point à la façon des Hipocrites, de se retirer en secret pour prier, de donner l'aumosne à cachettes, & sans sonner le clairon.

Continuation du subiect qui precede.

§ XXIII.

LA Mortification exterieure est bonne en diuerses façons, & peut donner de l'edification, mais la tortuë qui s'estend hors de sa coquille est subiecte aux blesseures, gadez vous de la vanité, les Pharisiens estoient fort austeres & neantmoins fort mauuais, la nudité des pieds, le gros habit, peuuent humilier & estonner pour trois iours, mais quand la cassolette de la reputation & le parfun des loüanges commence à se sentir, il y a du danger que ceste fumee n'enteste. Que celuy qui est debout vise à ne tomber pas, que celuy qui mãge ne mespriſe pas le ieusner, que le jeusner aussi ne desdaigne pas comme sensuel celuy qui mange, l'vn & l'autre peut manger & ieusner pour seruir Dieu.

Que celuy qui se mortifie exterieurement prise les autres comme se mortifians interieurement, & que celuy qui s'adonne à la mortification interieure, meilleure, plus excellente, plus parfaite, mais exposé à la vanité iuge en bien de ceux qui pratiquent les austeritez corporelles, & sur tout que l'on euite l'escueil de celuy qui n'estoit pas comme les autres hommes.] Il est vray que Dieu veut principalement le cœur, mais puis qu'il a faict aussi le corps du limon de la terre, & luy a soufflé l'esprit de vie, il le veut aussi, & ne scauons nous pas que nos cœurs, nos corps sont les temples viuans du sainct Esprit.] Et que si Dieu veut nostre cœur, il veut aussi que nous le glorifions & portions en nostre corps.] Encore que la part de Marie soit meilleure que celle de Marthe, selon le jugement mesme de N. S. si est-ce que ces deux sœurs peuuent tomber d'accord, & s'attacher au mesme joug pour le seruice du grand maistre.

Le diuin & Seraphique sainct François entendoit excellemment ceste doctrine celeste, lors qu'ayant choisi les austeritez exterieures pour l'auancemẽt de son ordre, il deffend pourtant à ses freres de mespriser ceux qui ne les pratiquent pas, voicy les mots de sa Regle au Chapitre II. *Regle S. François ch. 2.*
[Que tous les freres se vestent de vils habillemens: surquoy Clement V. dit, Et pour la villeté des vestemens tant de l'habit que des tuniques de

Digitized by Google

deſſous, nous diſons qu'elle ſe doit entendre telle, qu'a bon droit elle doiue eſtre reputée vileté quant à la couleur du drap, & quant à ſon prix, ſelon la couſtume ou condition du païs : car en telles choſes on ne peut pas aſſigner vne maniere determinée pour tous païs : Donc quant au prix du drap il doit eſtre petit, & quant à la couleur elle doit eſtre cendree, & non pas noire, car le frere Mineur ne doit rien porter qui ſoit precieux ou beau, ny porter drap qui ait eſté à la teinture, mais de la couleur naturelle de la laine blanche & noire meſlée, eſtant choſe bien conuenable que la pauureté & auſterité reluiſent aux habillemens de ceux qui ont promis vne ſi haute pauureté : le tout ſe doit entendre ſelon la couſtume des païs auſquels les freres demeurent, comme il eſt dit : car il peut eſtre que ce qui ſera vil en vn païs, ſera precieux en vn autre à cauſe de la diuerſité des laines : il faut neantmoins choiſir & prendre le plus vil, ayant eſgard à la tres-haute pauureté voüee, & ne pas choiſir le plus cher, & le plus fort, ſous pretexte qu'il durera d'auantage : car la Regle ne dit pas que tous les Freres ſe veſtent de drap qui dure beaucoup, mais de drap vil. Vileté qui comprend le petit prix ſelon le Pape, & tous les Expoſiteurs (comme i'ay dit) ſi le drap eſtoit plus leger, il ſeroit de moindre prix, il oſteroit le ſtimule, & les Freres ſeroient plus chaudement en hyuer, & plus commodement en eſté, & qui eſt le principal, ſeroient veſtus plus conformes aux paroles de la Regle.]

Mortifications & auſteritez de la Regle Seraphique.

§. XXIV.

LA Queſtion ſeulement eſt de ſçauoir, treſ-cher Hermodore, ſi pour ces *Mortifications* des freres Laics *compriſes expreſſement dans la Regle des Mendians.* Vous entendez les Corporelles, ou les Spirituelles: & celle-cy j'en voy fort peu de mention dans la Regle Seraphique, de celles-la ie ne voy que cecy. 1. De ne porter point de chauſſeure ſans neceſſité. 2. De porter des habits, vils, non pas rappiecez, encore qu'ils ſoient tous neufs (il y a de l'affectation) mais que l'on puiſſe rappiecer quand ils ſont vſez, c'eſt au Chap. II. 3. Le jeuſne de l'Aduent, 4. Des Vendredis de toute l'annee. 5. De n'aller à cheual ſans infirmité ou neceſſité c'eſt aux Chap III. De carroſſe de batteau ie n'en voy point de mention. 6. De viure de leur trauail corporel c'eſt au Chap. V. De ce qui a eſté entendu aux labeur ſpirituel par Nicolas III. Si cela eſt pratiqué, à d'autre le Iugement.

Voila toutes les auſteritez & Mortifications corporelles & exterieures que i'ay remarquée en ceſte ſaincte Regle de celles qui ſe pratique à cachette dedans les Conuents, c'eſt dequoy on ne peut iuger que pour pieuſe coniectures. Or maintenant, Hermodore, ie vous demande

Digitized by Google

ſi en vertu de l'vne en ſens diuiſé, ou de toutes ſes cinq premieres (car de la 6. Il n'y a nul doute, & c'eſt celle qui s'exerce le moins, au contraire contre laquelle on eſcript, on crie, on declame) collectiuement, & en ſecret, compoſé le frere Mineur ſoit Clerc ſoit Laic à droit de viure d'aumoſne: & ſi 1. ne porter que des ſandales, 2. que de gros habits 3. jeuſner l'Aduent. 4. & les Vendredis. 5. n'aller point à cheual, mais en batteau ou en chariot; charette, & carroſſe ſont des mortifications corporelles de rendre vn homme impuiſſant de gaigner ſa vie de ſon labeur ou ſpirituel ou corporel, & par conſequent capable de viure d'aumoſne, qui ſe doit faire au miſerable reduit à ceſte incapacité, ou ſi ce ſont des emplois ſuffiſans pour auoir droit de viure de leur ſalaire aux deſpens du public.

Il eſt vray, cher Hermodore, qu'a ces grandes & importantes mortifications, vous adiouſtez *leurs Prieres, qui ſont compriſes expreſſement dans la Regle des Mendians.* Or ſus n'oublions rien, car en vn bon compte il faut tout calculer, & iuſques aux declain quoy! n'eſt il pas faict mention de deux pites, & d'vn verre d'eau dans l'Euangile? qu'elles ſont donc ces penibles & laborieuſes prieres des freres Laics *compriſes expreſſement dans la Regle des Mendians*: Les voicy couchees & commandees au Chap. 11. De la Regle Seraphique, & notez que c'eſt par precepte & par *Equipolent à precepte*, c'eſt le langage du pais. [Les Laics diſent vingt-quatre *Pater noſter* pour Matines. Pour Laudes cinq. Pour Prime, Tierce, Sexte, & Nonne, Pour chacune de ces heures ſept. Pour Veſpres douze, Pour Complie ſept.] *Ibid.*

Pour le regard des Cleres ils diſent l'Office Romain, cela eſt de l'obligation du Sacerdoce.

Queſtion ſur le ſubiect precedent.

§. XXV.

LA deſſus ie vous demande ſi vn homme Seculier ou Laique vouloit vſer du droit des freres Laiques de la ſaincte Religion des Parfaits, s'il auroit droit de viure ſur le public par Queſte en recherchant le ſalaire de ſes grands trauaux en diſant tant de Pater, & en ne portant point de ſouliers, & en s'habillant de gros drap, ou en ieuſnant l'Aduent, ou tous les Vendredis, ou n'allant point à cheual, mais en batteau ou en chariage, en faiſant l'vne de ces choſes ſeparement, ou toutes collectiuement (car la queſtion du ſens compoſé ou diuiſé n'eſt pas encore decidee.)

Auſſi toſt vous direz qu'il n'a pas fait les trois vœux ſolennels & eſſentiels. On vous a deſia dict & prouué qu'il n'y en a qu'vn de Solennel, & nul des trois qui ſont Eſſentiel à l'Eſtat de Perfection à acquerir, c'eſt en l'Eſclairciſſement des vœux. Si vous adiouſtez que c'eſt en vertu du ſeul vœu ſolennel de Continence fait en vn Ordre approuué par l'Egliſe, auſſi toſt on vous dira que tous les Preſtres qui le font auſſi, & plus ſolen-

Digitized by Google

nel en la reception du Sacrement de l'Ordre, & qui ſont obligez à reciter l'office du Breuiaire, qui eſt bien plus long que les Pater des Freres Laics, & faiſans ou collectiuement, ou ſeparement l'vne, ou toutes les cinq mortifications ſpecifiees, auroit droit de viure ſans autre tiltre, aux deſpens du public.

Si vous declarez que c'eſt vn priuilege de la Religion particuliere des parfaits, dont ils ſont exclus n'eſtans que de la Religion baſſe, commune & populaire des Laiques & Seculiers, vous ſerez ſupplié de nous faire voir la Bulle de ce priuilege. Et quand meſme pour nous fermer la bouche, vous nous diriez que c'eſt vn article de foy, nous auons encore dequoy opperer la voſtre en vous diſant que vous produiſiez le texte ſainct, les Peres, les Conciles, les Decrets des Papes contenans cet articles. Car de croire ſans y aller voir, ſur le credit des Protocoles d'Hermodore, c'eſt à quoy nous ne ſommes nullement reſolus.

Du *Mot de Satisfaction.*

§ XXVI.

NOus aurions beſoin d'vn autre eſclairciſſement ſur ces mots du texte allegué, *des Freres Laics donnent de la ſatisfaction au public par leurs prieres & Mortifications.* Les Amphibologies que vos Collecteurs fourent ſi ſouuent dans voſtre Liure nous mettent en ombrage de tout. Le mot de *Satisfaction* eſt ambigu, en termes communs & vulgaires il ſe prend pour plaiſir & contentement, on dit qu'vn beau Iardin, vne belle maiſon, vne excellente Muſique, vn Balet, vne Comedie, vn Carrouzel vn ſpectacle public, vne Conuerſation particuliere donnent beaucoup de ſatisfaction. Les Prieres des Freres Laics qui ſe font à la ſourdine (car ils ne ſont pas Choriſtes) ne peuuent pas en ce ſens donner grande *Satisfaction au Public.* Ouy bien quelques-vnes de leurs *Mortifications* exterieures, ceux qui ſcauent par la publication qui s'en faict aſſez ſouuent & en chaire, & dans les Conuerſations particulieres qu'ils ieuſnent TOVT l'Aduent & TOVS les Vendredys de l'annee ſont auſſi toſt dans l'admiration de ceſte prodigieuſe abſtinence, & y prennent vn grand plaiſir *& ſatisfaction.* Mais ceux qui les voyent aller à pied, ou en batteau, ou charlot, (car à cheual, lô non iamais, ſi ce n'eſt par *infirmité ou neceſſité*) ceux qui les contemplent veſtus de gros drap, encore rappiecé, & auec des ſandales ſans chauſſes, au fort de l'hyuer, les mulles aux talons (car il eſt permis d'aller ſur ceſte victime) les pauures jambes toutes rouges & fenduës de froid, ô Dieu quel plaiſir, quel contentement, *quelle ſatisfaction* recoiuent les Mendains à ce Spectacle, quelle greſle de benedictions tombe dans leurs ſacs, quels parfuns de loüanges, qu'elle harmonie d'admirations: & que ceſte *ſatisfaction* engendre d'edifiation dans les cœurs des Spectateurs.

Hermod. p. 282.

Autresfois ſainct Auguſtin admirant ce grand courage de ſainct

Lauren⁹ qui dans les flammes eſtendu ſur vn gril, ſe moquoit & du tourment, & du tyran, & des bourreaux, en leur diſant tournez & mangez il eſt aſſez roſty de ce coſté, voyez vous dict ce Pere de l'Egliſe la ioye de ce Martyr qui eſt comme vne Pyralide & vne Salemandre au milieu du braſier, le feu de l'Amour celeſte qui ſe deuore au dedans, eſt plus fort que celuy qui le coſomme au dehors.] Le meſme en quelque maniere ſe peut dire à ces paunres gelez & morfondus dont nous parlons, & dont le recit fait tant de pitié que les larmes en viennent aux yeux, car l'ardeur de la Charité & du zele qui les ronge eſt plus forte que le froid qui les bruſle au dehors, ie parle ſelon ce Poëte ancien, qui diſoit, vn froid penetrant bruſle, ie ne ſcay, Hermodore, ſi vous prenez en ce ſens ſi edificatif le mot de [Satisfaction que les bons Freres Laics donnent au Public, par leurs Mortifications, qui ſont compriſes expreſſement dans la Regle des Mẽdians.] il eſt vulgaire & comun. *f.* 282.

Autres ſens du Mot de ſatisfaction.

§ XXVII.

MAis il y en a vn autre plus eſleué, & plus Theologique, qui ſignifie par ce mot, ou vne des parties de la Penitence, ou c'eſte qualité des bõnes œuures ſaintes en grace que l'on appelle ſatisfaction, & l'autre de meritoire vous le pouuez entendre en l'vne & en l'autre maniere, touſiours au grand auantage des treſ-bons & deuots freres Laics. Car nous ayant enſeigné comme vous auez fait au nombre XIV. de voſtre entretien 1. du liure 11. qui eſt des venerables noms de Relig.... & de M.... que l'Eſtat Cenobite, eſtoit vn Eſtat d'Ignorance (eſcoutez Adamites), ou l'on ne receuoit que des perſonnes ſainctes [Aſſeurees contre le mal & immobiles dans le bien,] qui ne faiſoient Pénitence que pour les autres & non pour elles, qui ne pleuroient que les pechez d'autruy & non les leur, il eſt croyable que vous voulez que l'on preuue TOVS les Cenobites (ſans diſtinguer les Reſſormez des Diſformez) pour des victimes innocentes qui ont droit de mendier les pechez du pleuple puis qu'elles *ſatisfont* pour tout le peuple, appliquant leurs *Satisfactions* dans leur Innocence n'a pas beſoin pour les Mendians perdus dans le peché & qui ne ſont point de fruicts dignes de penitence.

Appuyé en cela par la ſaincte doctrine du liure d'or des *Heureux ſuccez* qui dit [que les auſtéritez Relig. .... ſont vn ſang pour PVRGER le monde, qui acheue ce qui manquoit de la Paſſion de I. C.]

Si vous l'entendez en l'autre ſens & ſi vous prenez le mot de *Satisfaction* par ceſte qualité de la bonne œuure que vous appellez Satisfaction vous verrez que les bons freres qui n'ont point peché en Adam, ou ſi peu qu'ils peuuent dire auec Iob qu'ils ſouffreut beaucoup plus qu'ils n'ont failly, appliquant & leurs *Bien faicteurs* les reſtes de leurs ſatisfactions ſurabondantes, qui autrement entreroient dans le treſor de l'Egliſe, de-

Digitized by Google

quoy nous auons parlé assez emplement icy dessus. Et ce sera la *satisfaction que donnent au publique* ; C'est à dire dont les freres font largesses aux pauures Pecheurs seculiers, qui leur font part de leurs liberalitez.

De ceste sorte ils recompensent abondemment aux spirituel, ce peu de temporel qu'ils glanne, plustost qu'ils ne moissonne.

Mendians & Mercenaires bien differens.

§ XXVIII.

SI cela est ainsi, vous laissez d'autre part vn scrupule dans mon Esprit, Hermodore, car au lieu de nous representer vn Mendiant demãdant l'aumosne faute de pouuoir gaigner sa vie de sõ labeur, vous me proposez vn mercenaire, & ce n'est pas dequoy il est question: le Directeur parle d'aumosne vous respondez de salaire, il parle de Mendiant qui ne peut rien faire, vous respondez d'vn Ouurier qui gaigne dignement sa vie, c'est faire comme Samuel, Dieu l'appeloit, & il respondoit à Helie.

Car en disant que les Freres Laics [à la faueur de leurs Ministres donnent le moyen aux Prestres, Predicateurs, Confesseurs, de s'acquiter dignement de leurs offices] c'est à dire de seruir le public ne voyez vous pas que vous nous representez des Cenobites gaignans leur vie en trauaillant à la vigne du Seigneur, qui spirituellement qui corporellement, & en suitte recherchant leur salaire par la queste, & non l'aumosne par Mendicité, qui ne regarde que ceux qui sont dans l'impuissance de trauailler.

Vous diriez, peut estre, que la dispute n'est donc que des parolles, & des termes non de la choses dont on est d'accord, pour Dieu, Hermodore, ne vous flattez point de c'este imagination, les mots sont les vrayes images des choses. Trauailler, & ne trauailler pas faire & non faire, pouuoir & ne pouuoir, sont des choses plus opposez en faict qu'en parolle. Demander son salaire par la queste dautant que l'on a trauaillé, & demander l'aumosne par mendicité par ce que l'on est dans l'impuissance de trauailler sont des choses diametralement opposees, & les confondre; comme on vous faict faire en tout vostre liure, c'est broüiller toute sorte d'equité, & renuerser toute police.

Conclusion: que les Cenobites Rentez ayent donc tant de Clercs & de Laics que leur reuenu en poutra porter, ils le peuuent tresiustement. Que les non Rentez recoiuent tant de Clers & de Laics qu'il leur plaira pourueus que les vns & les autres viuent de leur Trauail Spirituel, ou Corporrel sans estre à charge au Public: ou qu'il les recompẽsent selon la doctrine de S, Thomas & de S. Bonauenture par leurs labeurs & seruices spirituels, ce qu'ils recueillent de temporel, qui le peut trouuer mauuais.

Mais de vouloir persuader qu'ils puisẽt viure de mẽdicité, & d'aumosne, n'estant

Digitized by Google

n'eſtãt point dans l'impuiſſance de gaigner leur vie de leur trauail d'eſprit ou de corps, & que les peuples ſont chargez de leur entretien à raiſon ſeulement de leur vœux, ſans aucune obligation à trauailler ny ſpirituellement, ny corporellement pour viure, mais ſeulement pour euiter la faineantiſe, ſelon la Doctrine des *Heureux ſuccez*. c'eſt ce qui eſt difficile à Digerer, & ie croy, Hermodore, que vous auez l'eſprit trop iuſte pour vous porter dans ces extremitez.

Heureux ſuccez p. 382.426. 427.428. *& a* 457. *ad* 500.

peuples

Section.

§ XXIX.

IL eſt vray que les Papes ont approuué la Regle Serafique, que meſme ils l'õt declaree ou expliquée, & fait pour cela pluſieurs Decretales. Mais que dit elle c'eſt ſaincte Regle: au chap. V. que les Freres tireront leur vie du *Loyer de leurs labeurs manuels*, Nicolas III. en diſpenſe ceux qui ſont ſuffiſamment employez aux ſpirituels de la Predication & de l'adminiſtration des Sacremens, c'eſt à dire en bonne raciocination qu'ils viueront de leurs trauaux ſpirituels, & ſi le loyer en eſt aſſez grand pour leur entretien & celuy des freres Laics qui les ſeruent corporellement qui à t'il à redire à cela.

Mais de tirer de là que ſans trauailler pour viure ny ſpirituellement ny corporellement, les Seculiers ſoient obligez a leur entretien. Ou bien qu'il ſuffit pour tout trauail aux Freres Laics, *de donner ſatisfaction au Public, par leurs prieres, & leur mortifications, compriſes* EXPRESSEMENT (c'eſt à dire celles là ſeulement qui ſont marquées en termes EXPRES (*dans la Regle des Mendians.*] qui ſont 1. de ne porter point de chauſſes, 2. d'eſtre couuers d'habits vils & groſſiers 3. de ieuſner l'Aduent 4. Les Vendredis. 5. N'aller point à cheual; Et pour les prieres dire par iour ſoixante & ſeize Pater; Et par ce que l'Egliſe a approuué la Regle Seraphique, & que ceſte regle n'oblige pas à d'autres prieres ny auſteritez les freres Laics, de tirer de là que l'Egliſe a taxé leur labeur à cela, & obligé tous les Seculiers à leur entretien, comme de ceux qui ſont [Seigneurs directs de tout le monde, de qui tous les Royaumes & toutes les Seigneuries ſont les fiefs qui ſont compagnons de ſouueraineté auec I. C. & aſſociez à ſon Empire vniuerſel] & ſemblables magnifiques maximes des *Heureux ſuccez*, tant rebattuës en ces Eſclairciſſement & non ſans cauſe, par ce que ce ſont les principaux piliers, & les fondemens de toutes l'affaire. C'eſt à quoy ie ne conclus pas, Hermodore, & ie m'aſſeure que vous meſme eſtes fort eſloigné de ces ſentimens, que ſi voſtre plume ne les blaſme pas, il y a grande apparence que voſtre cœur les reiette.

Digitized by Google

Paſſage de ſainct Auguſtin conſideré.

§. XXX.

MAis ie ne puis pas bien comprendre de quelle ſorte vous tirez par les cheueux à voſtre opinion; vn paſſage de ſainct Auguſtin, 1. qui ne parle nullement, du ſuiect dont vous traittez, qui eſt des freres Laics. 2. Qui ne faict rien contre le Directeur. 3. Qui au ſens meſme que vous luy donnez n'auance aucunement vos affaires. Ie n'ay point icy les œuures de ce grand Docteur, & vous meſme ne couchez point ſes paroles dans vos premieres iuſtifications, de ſorte qu'il s'en faut rapporter à voſtre ſimple recit, vous le faites parler ainſi au Liure VI. contre Fauſte. [C'eſt vne choſe deteſtable parmy les contemplatifs, de faire vn meſlange de diuerſes profeſſions: car à ce ſubiect il eſt defendu de confondre la laine au milieu, ou de la meſler. Ceux donc, qui pretendent de marcher en lumiere, qu'ils n'offenſent point leurs actions, qu'ils ne meſlangent & confondent pas les offices. Voulés-vous ſçauoir ce, que ie veux? (pourſuiuoit ce grand Sainct.) Si le Frere eſt Euangeliſte, s'il eſt Clerc, s'il eſt Miniſtre de l'autel; qu'il viue de l'autel; qu'il ſoit repeu de l'Euangile; ie ne l'enuie, ny ne l'impreuue pas. IESVS-CHRIST l'a ainſi ordonné, Sainct Paul l'a maintenu, S. Auguſtin le confirme.]

Hermod. p. 272. 283.

Ibid. p. 283.

De ce paſſage là où S. Auguſtin cite ſainct Auguſtin en ces derniers mots, *ſainct Auguſtin le confirme*, qui eſt vne eſtrange maniere d'alleguer, Voicy ce que vous tirez.

[Et bien, Monſieur, que vous en ſemble? S. Auguſtin ne defend-il pas expreſſement la confuſion des exercices: Vous voyés, comme il treuue mauuais, qu'vn Preſtre, vn Diacre, & vn Predicateur, s'aplique à des choſes, qui le peuuent diuertir de ſa charge, & vous commandés le contraire. Vous voulés, qu'vn Preſtre quitte le diuin Office, & le Predicateur ſa Chaire, pour aller à la queſte, faire vn iardin, & la cuiſine? C'eſt entierement confondre l'ordre, & la raiſon, ordonner, que le Clerc entreprenne ſur l'office du laique, les lays ſur celuy d'vn Preſtre, & Marthe ſur celuy de Marie. O Dieu! quelle chimere ſeroit celuy, qui ſuiuroit ces fantaiſies, & qui voudroit pour aller à la queſte, quitter, & Meſſe, & Chœur, & oraiſons, & predications, & viſites de malades, Confeſſion, & Communion, pour ſatisfaire ſeulement à voſtre deſir deſregé?]

Ie nay point icy les Liures de S. Auguſtin contre Fauſte Manichean, mais i'ay celuy de l'ouurage des M..... auec les reflections de M. D. B. Il y a grande apparence ou que S. Auguſtin à repeté deux fois de meſme mots, ou que la ſeconde partie de voſtre grand paſſage eſt tiré du XXI. Chapitre de l'Ouurage des M..... Ou il dit ainſi [Si les freres ſont Euangeliſtes, s'ils ſont miniſtres de l'Autel ſi Adminiſtrateurs des Sacremens, ils ont ſans doute l'auctorité de la puiſſance de viure de l'Euangile & de l'autel [Mais ſçauez vous bien que ces mots contiennent vne iro-

Digitized by Google

nie cinglante car S. Augustin sçauoit bien que ces freres Ignorants à qui il parloit estoient tous Laicques, nullement Prestres ni Clairs, ny Predicateurs, ny Administrateurs des Sacremens.

Par ce que du temps de S. Augustin les M..... n'estoient pas Prestres, ou quand ils montoient aux Sacerdoce ils cessoient d'estre M..... & se retiroient au tiltre de l'Eglise sur lequel, & pour laquelle ils auoient esté ordonnez. Que si depuis ils sont demeurez & Cenobites, & Prestres, & ont esté admis par Priuilege, & par delegation, aux fonctiõs Clericales, qui doute qu'ils ne puissent viure de ces trauaux spirituels, infiniment plus dignes & plus considerables que les corporels, toute l'Escriture ne permet elle pas de viure de l'autel & de l'Euangile à ceux qui y seruent.

Illation absurde.

§ XXXI.

REste donc la 1. partie de vostre passage que ie veux croire, Hermodore, sur vostre parolle, estre tirée du 6. liure contre Fauste, & tel que vous le rapportez, ie vous aymeray, mon cher frere, & dittes moy s'il y a vne seule parolle en tout le tissu, qui parle, ny de freres Laics, ny de freres Clers, ny de Predicateurs, ny de Confesseurs, ny de queste, ny de mendicité, ny de vœux essentiels, ny de simples, de solennels ny de Cenobites, ny de M..... ny de freres ny de jardin ny de cuisine, ny de Messe, ny de Matines, ny de Chœur, ny de Predications, ny de tout ce grand attirail de distinctions, & d'exercices dont vous parlez en vostre illation. Il y est seulement dict que la vie Actiue & contemplatiue soit differentes: &, à ce que vous luy faittes dire, qu'il ne les faut point mesler. D'où vous tirez c'este belle consequence, qu'il ne faut pas que le frere Laic appliqué à l'office de Marthe, se messle des fonctions de Marie, ny le frere Clerc ou Prestre consacré aux exercices de Marie se messle des occupations de Marthe.

Si cela est, voyez que d'absurditez s'ensuiueroient non pas de la doctrine de S. Augustin (qu'oy que sortant de la main de vos Co lecteurs, que i'ay si souuent surprins en male façon, elle me deuse estre suspecte non moins que l'escriture en la bouche des Errans) mais de vos illations. 1. il faudroit que la contemplation fust interdite aux freres Laics, & cependant combien les Croniques des Ordres en produisent ils de grands contemplatifs; combien mesme de nonnels (qui ne sont pas d'auantage en l'Estat Cenobitic que des Freres Laics) ont elles excellé en la vie Contemplatiue; 2. Il seroit deffendu aux Prestres de iamais quester, trauailler au iardin, à la cuisine, aux autres offices, & mesme aux Procureurs des Conuents rentez qui sont Prestres de se mesler du maniment des affaires temporelles & de la sollicitation des procez. Vous iugez combien cela est contraire à la pratique ordinaire.

monialos

Digitized by Google

3. Que deuiendroit ceſte vie ſureminente que l'on appelle Meſlee d'action & de contemplation, que l'on attribue à N.S. aux Apoſtres, aux Prelats leurs Succeſſeurs & meſmes ces Religions de Parfaits dont parle S. Thomas qui ſont inſtituées pour contempler, & puis pour communiquer au prochain les choſes contemplees. S'il vous plaiſoit de lire les Reflections du Directeur ſur le chap. XIV. de l'Ouurage des M ..... de S. Auguſtin, vous y veriez de quelle ſorte on peut agir en contemplant & contempler en agiſſant, en ſorte que la contemplation ne ſeroit point troublée par l'action, ny l'action empeſchée par la contemplation.

Section.

§ XXXII.

SAinct Paul eſt de cela vn exemple au deſſus de toutes exception, ſes rauiſſement au troiſieſme Ciel & ſa Doctrine toute extatique monſtrent aſſez ſa haute contemplation, ſes voyages, ſes predications, ſes diſputes teſmoignent aſſez ſes trauaux d'eſprit, & apres tout cela il ſe glorifie de ſes mains qui ont fourny par leur trauail dequoy ſouſtenir ſa vie, & meſme dequoy nourrir ceux qui l'accompagnoient & l'aſſiſtoient en ſon miniſtere.

Mais mon Dieu, cher Hermodore, comme accorderez vous c'eſte Doctrine de S. Augnſtin que vous produiſez, qui rend incompatibles l'Action & la contemplation, auec celle de voſtre grand Miſtaguegue, le poly Eſcriuain des *Heureux ſuccez* qui fait vn chapitre entier c'eſt le VI. de ſa III. Partie, qui à pour tiltre *le Merite de la vie Cenobitique meſlee de Contemplation & d'Action.* Car ſelon voſtre S. Auguſtin, ou pour mieux dire ſelon ce que vous faittes dire à ce diuin Docteur *ſi c'eſt vne choſe DETESTABLE* (notez) *que les Contemplatifs ſe meſlent d'agir.* De qu'elle ſorte *la vie meſlée d'Action & de Contemplation ſera-t'elle meritoire.*

Tandis que vous penſerez à accorder ce froid & ce chaud de peur qu'il ne s'en forme vn tonnere qui fonde ſur voſtre reputation : nous vous repreſenterons que comme vous *penſez auoir faict voir*, en l'Entretien de la Mendicité, *que I. C. à Mendié par ſes Diſciples.* Nous penſons là meſme auoir fait voir le contraire. [Et auſſi que les ſaincts qui eſtoient en Ieruſalem n'eſtoient point de ſimples Preſtres, ny des Predicateurs qui queſtaſſent leur vie par l'entremiſe de S. Paul à la faueur des Collectes, pour auoir le temps de vacquer à la Predication, la Pſalmodie & l'Oraiſon.] La ſeule & ſimple lecture du XVI. Chapitre de la 1. & des chapitres VIII. & IX. de la II. à ceux de Corinte, peut faire cognoiſtre que vous cheminiez en cela en la vanité de voſtre ſens. Et que les cueillettes de S. Paul ſe faiſoient pour de vrais miſerables qui eſtoient en Ieruſalem, ainſi que nous auons monſtré lors que nous auons refuté ces fantaiſies,

Digitized by Google

que vous ſuggerent vos viſionnaires.

Comparaiſon redreſſée.

§. XXXIII.

AV Nombre VII. vous appellé boitteuſe vne comparaiſon du Directeur qui dict ainſi, [que les Impotens, ou aueugles, ont quelquefois d'autres pauures, qui les conduiſent, les portent, ou les trainent; mais que c'eſt eux-meſmes en perſonne, qui mendient.] *Hermod. p. 284.*

Auant qu'entrer en reſponce vous appelez l'Autheur de ceſte comparaiſon *eſtropié de la teſte, cerueaux debile, qui ne peut faire vn bon pas dans le chemin de la raiſon.* Iay charge, Hermodore, de vous remercier de tous ces eloges, que celuy à qui il s'addreſſe reçoit comme des careſſes & benedictions, ſe ſouuenant de quel ioyeux accueil les Apoſtres receuoient les contumelies qui leur eſtoient faittes pour le ſeruice qu'ils rendoient au Dieu de verité. Ie vous diray neantmoins ſans vous offenſer, mais plutoſt pour vous recreer, que i'ay veu autre fois vn homme trauaillé de ſon eſprit, qui eſtoit pourtant doux & paiſible en ſon eſgarement, & ſur tout eſtoit agreable quand il parloit de la folie, car il croyoit que tous les hommes fuſſent foux, & qu'il n'y euſt que luy de ſage, ſemblable à ceux qui nauigent ſur vn fleuue rapide, qui s'imaginent que les riuages marchent & ce ſont ceux qui coulent ſur l'eau. Il faiſoit d'admirables iugement de la folie des autres, & puis il diſoit quelquefois, voyez vous vn tel qui eſt vn vray fol me veut quelquefois faire croire que ie ne ſuis pas ſage, mais i'ay compaſſion de la perte de ſon ſens *De ſa cerueſle debile & eſtropiée, qui l'empeſche de proceder auec raiſon.* Cet homme, Hermodore, ie vous aſſeure parloit qu'aſi comme vous, ſans comparaiſon toutefois, car vous diriez auſſi toſt qu'elle ſeroit boitteuſe.

Mais, cher Hermodore, ou auez vous apris que ce ſoit vne imperfection à vne comparaiſon que d'eſtre boitteuſe, c'eſt ſa nature, comme au chameaux d'eſtre boſſu, à l'Ethiopien, d'eſtre noir, aux plus beaux Turquets d'eſtre Camus, y euſt il iamais de compraiſon qui ne clochaſt, car ſi elle rapportoit en tout, ce ne ſeroit plus ſemblance, mais la meſme choſe. Iacob pour eſtre boitteux ne laiſſoit pas d'eſtre le Sainct de Dieu, & comme ce Lacedemonien qui auoit eſté eſtropié en vne occaſion honorable, il ne marchoit iamais, qu'a chacque pas il ne ſe ſouuint de ſa valeur & quelle valeur à Iacob d'auoir luitté contre vn Ange & preualu.

Nous eſperons pourtant, & ſans miracle, faire marcher droit ceſte comparaiſon, & monſtrer quelle n'eſt point boitteuſe que dans la paſſion de ceux qui vous l'ont monſtree de trauers, ceſte boitteuſe ſautera comme vn Cerf] & reprendra de bonnes jambes: comme ces boitteux que gueriſt noſtre Seig. & celuy que S. Pierre fit aller droit à la porte du Temple appellé la ſpecieuſe, & quoy qu'il ſoit meilleur à vne comparaiſon d'aller en clochant au ciel de la verité, que d'aller droit au deſordre du faux,

nous allons examiner qui des deux cloche de l'vne & l'autre hanche de voſtre Protocole ou du Directeur.

V. *Differences examinees. La premiere.*

§. XXXIV.

VOus eſſayez par 5. Differences, de faire voir que ceſte comparaiſon eſt boitteuſe, dont voicy la 1. [Scauez vous bien que ceux, qu'ils ſeruent ſpirituellement, treuuent bon, qu'ils en ayent pour faire les menus offices de la Maiſon, pendant qu'ils ſont entierement employés à les ſeruir.]

Hermod. p. 284.

Mettons voſtre raiſonnement en forme & on verra quel eſt le plus boitteux. Ceux qui donnent l'aumoſne aux Cenobites non Rentez trouuent bon qu'ils ayent des Seruiteurs pour faire & 1. Ne voyez vous pas que vous deſpeignez la des Mercenaires non des Mẽdians, des gens employez au ſeruice ſpirituel du public, & par conſequent qui viuent du ſalaire de leur trauail, eux & leur valets & non d'aumoſnes, qui ne ſe donnent qu'aux miſerables qui ne trauaillent point ny corporellement ny ſpirituellement par ce qu'ils ne peuuent. Le Directeur repreſente des Impotens & aueugles, incapables de gaigner leur vie par leur trauail, ceux-cy ont droit de mendier & de viure d'aumoſnes en qualité de miſerables qui ne peuuent trauailler, & comme impotens ont droict de ſe faire aſſiſter & conduire, & meſme de nourrir des aumoſnes qu'ils amaſſent ceux qui les aſſiſtent & conduiſent, ceux-cy gaignans leur vie à les conduire & aſſiſter, en la meſme maniere que viuent de leur trauail ceux qui ſeruent les malades: & vous Hermodore, nous repreſentez des Ouuriers ſpirituels trauaillans par eux & pour la nourriture de ceux qui vont chercher leurs ſalaires par la queſte, appellez vous aumoſne le ſalaire que ceux-cy demandent & reçoiuent. Iugez qui marche plus droit en ſon raiſonnement de vous ou du Directeur.

La Seconde.

§ XXXV.

VOus exprimez ainſi la 2. difference. [De plus les Impotens n'ont aucun droict de demander l'aumoſne, que celuy, que la nature, & la miſere de leur condition leur octroyent: mais les Cenobites la demandent en conſideration des bons offices, qu'ils rendent au public: auſſi leur eſt elle deuë par iuſtice, encor qu'ils ne l'exigent pas: & aux autres elle eſt accordée par pure miſericorde.]

Hermod. p. 284.

Comme des aueugles, dict vn Prophete, ils ont taſté à la paroy.]

Digitized by Google

Vous faites le meſme, faute de diſtinguer l'aumoſne qui eſt deuë, comme vous auoüez ; *à la miſere*, d'auec le ſalaire qui eſt deu au trauail, vous chopez à chaque pas. Les Aueugles & Impotens ont droit de demander l'aumoſne *par la nature & la miſere de leur cõdition.* Et ſi *les Cenobites la demãdent en* CONSIDERATION (notez) *Des bons offices qu'ils rendẽt au public*, ne voyez vous pas que ce n'eſt pas Aumoſne qui ne ſe dõne qu'à la miſere de celui qui ne peut trauailler & non à celuy qui trauaille & qui gaigne sõ loyer en trauaillãt. Auſſi adiouſtez vous pour courõner la verité sãs y penſer. *Elle leur eſt deue par Iuſtice, aux autres par pure miſericorde.* Loüé ſoit Dieu qui fait trouuer le ſalut au Directeur dans la main & dans la bouche de ſon aduerſaire, qui recognoiſt que l'Aumoſne eſt vn acte de *Pure Miſericorde*, ſelon le ſon du mot *Eleo* qui, chez les Grecs, veut dire faire Miſericorde ; Et c'eſt par Iuſtice, non pas Ciuile, & Politique, mais diuine & naturelle que le ſalaire eſt deu *aux bons offices que les Cenobites rendent au Public.*

La *Troiſieſme.*

§ XXXVI.

VOſtre 3. Difference s'exprime ainſi. Les Caymands demandent l'aumoſne par contrainɛte.] ceux cy volontairement : la neceſſité appauurit les autres ; ceux cy les conſeils, & l'exemple de IESVS-CHRIT.] *Hermod. p. 284.*

Ie le croy bien puiſque nul volontairement ne ſe peut faire miſerable, ne ſe mettre dans l'Impuiſſance de gaigner ſa vie par ſon trauail en ſe debilitant à ceſte occaiſon le corps ou l'eſprit, Mais volontairement on ſe peut faire Pauure, en donnant tous ces biens aux neceſſiteux, & ſe reduiſant à viure de ſon labeur ſpirituel ou corporel. Il eſt donc vray que les vrais Caymands qui ſont les miſerables (pourueu que par ce mot de Caymands vous entendiez les iuſtes & legitimes Mendians, & non au truans, que vous appellez, en l'Entretien qui precede, des Gueux, des Coquins, & des Beliſtes) Demandent par neceſſité & par contrainte à laquelle ils ſont reduits par la miſere ou Dieu les a mis, à laquelle neantmoins ils acquieſent volontairement & ſans murmurer. Mais il eſt faux, Hermodore, 1. que les Cenobites faſſent vœu de Pauureté, 2. qu'ils le pratiquent ſelon qu'elle eſt conſeillée en l'Euangile ne viuant que de leurs trauaux ſpirituels ou corporels. 3. qu'ils ayent fait vœu de Mendicité ; 4. qu'ils puiſſent viure d'aumoſne ſinon lors qu'ils ne peuuent gaigner leur vie de leur labeur (i'entends touſiours d'eſprit ou de corps quand ie parle de labeur ou trauail) 5. que la deſapropriation dont ils font vœu de la Pauureté conſeillée en l'Euangile ſelon ſon eſtendue qui eſt (car il faut repeter cent & cent fois & inculquer ce fondement de toute l'affaire, ſans ſe laſſer de redire ce qui ne ſe dit iamais aſſez) de ne poſſeder rien ny en particulier ny en commun, que ce que l'on gaigne de

Digitized by Google

ſon trauail, & au deffaut du labeur viure de Mendicité. 6. Il eſt faux que les Cenobites en leur Mendicité ſuiuent les conſeils ny l'exemple de Ieſus-Chriſt qui ne mendia iamais, ny ne donna iamais de conſeil de Mendicité, ouy bien de Pauureté, qu'il pratiqua toute ſa vie tres parfaitement.

La Quatrieſme.

§. XXXVII.

LA 4. Difference dit ainſi [Les vns ſont impatiens dans leurs miſeres, les autres poſſedent leur ame en patience Parlant generalement cela eſt faux & temeraire, car il y a des Cenobites impatiens, & des Iuſtes Mendians des Seculiers qui ſont trespatiens, teſmoin le Lazare, le Paralitique, le boiteux que guerit ſaint Pierre & ce res deuot Mendiant qui fut Maiſtre du ſainct homme Thaulere en la vie ſpirituelle: Mais c'eſt là vn trait de l'eſcole de ceux qui meſpriſoient les autres, & qui n'eſtoient pas comme le commun des hommes, auſſi ſont ils de la Religion Particuliere des Parfaits, non commune & non vulgaire, leuain d'orgueil qui corrompt toute la paſte, iuſtice phariſaique.

La Cinquieſme.

§ XXXVIII.

Hermod. p. 284. 285.

LA 5. eſt couchée de c'eſte façon [Enfin les Freres Laics ne la demandent pas ſeulement pour les autres, ainſi que vous le ſuppoſés, comme n'ayant aucun droict de la demander pour eux-meſme: mais en qualité de Reguliers, qui ont fait vœu de pauureté, & de donner leurs biens aux pauures, ils queſtent, & mandient pour leur propre perſonne.]

On vous nie fort & ferme, autant de fois qu'oportunement importunement, en temps, & hors de temps, à propos & hors de propos que vous direz que les freres Laics ou Clers Rentez ayant fait, & faſſent *vœu de Pauureté*, on vous le niera tout a plat ſur voſtre viſage, & ne ſcauriez produire aucune Regle ny aucun formulaire de Regle, qui exprime ce pretendu *vœu de Pauureté*, on vous dira que ſans Propre n'eſt point à dire Pauureté, puis que la Deſapropriation eſt compatible auec toute les richeſſes de la terre, & ſi bien compatible qu'elle en eſt, le magaſin, le fondique, l'abiſme, le receptacle.

2. On vous nie qu'en conſideration de ce vœu de Deſapropriation qui ſe fait auſſi bien par les Cenobites Rentez que par les non Rentez, ils ayent

ayant droit de viure d'aumoſnes, d'autant que ce vœu ne les met pas dans le point de miſere qui les rende impuiſſans de viure de leur labeur.

3. On vous nie que TOVS les freres Laics ny Clercs entrant aux Conuents non Rentez ayent *donné leurs biens aux pauures.* 4. On vous auerty que de cens il ny en à pas deux qui faſſent ceſte donnation (ie parle generalement tant des Diffórmez que des Reformez) 5. On vous declare que ceux qui donnent leurs biens aux neceſſiteux & ſe rengent en des Monaſteres rentez laſchent d'vne main & reprennent de l'autre & changent ſeulement de richeſſes & de maniere de poſſeder. 6. que de cinquante qui ſe retire en ces lieux là, il ny en a pas quatre qui n'y gaignent plus qu'ils ne perdent, qui ne reprennent plus qu'ils ne laiſſent, principalement des freres Laics, dont nous parlons icy. 7. Sainct Auguſtin n'a pas oublié ceſte remarque au XXII. Chap. de ſon Ouurage des M..... & au Chap. XV. de ſa Regle où il parle de ceux qui ſe iettent dans les Conuents pour y auoir leur vie aſſeuree ſans trauailler, plus riches beaucoup en cét Eſtat qu'ils n'euſſent eſté dans le ſiecle: & plus orgueilleux auſſi.

8. On vous nie, que ceux là meſme qui ont donné tous leurs biens aux pauures, & ſe ſont ietté en des Conuents non rentez puiſſent viure d'aumoſnes, s'ils pouuent viure de leurs trauail; car n'eſtant pas miſerables comme voulez vous qu'on leur faſſe l'œuure de miſericorde qui s'appelle aumoſne, que s'ils queſtent en conſideration des biens qu'ils ont donnez, nous auons monſtré au commencement de l'Eſclairciſſement de la Mendicité, que ceſte queſte de Compenſation n'eſt pas proprement Mendicité] & que ſa cueillette ne peut iuſtement porter le nom d'aumoſne.

Des ſeruiteurs & enfans des Prophetes.

§ XXXIX.

A Ce mot du Directeur *que les Mendians Cenobites n'ont pas droict d'auoir des ſeruiteurs.* Vous reſpondez en forme gracieuſe [Ils n'en ont point auſſi & que ceux, que vous qualifiés de ce nom, ſont plus auant dans la liberté, que vous, I'entends de ceſte liberté ſpirituelle, qui les rend libres du peché. Et quand meſme ils tiendroiẽt rang de ſeruiteurs, dans les Conuents, ie vous ay preuué ſuffiſamment, que les Cenobites ont droict d'en auoir, puis que les Prophetes en auoient: & qu'en conſideration du ſeruice, que les Preſtres, & les Predicateurs rendent au public, duquel ils ne pourroient s'aquitter, s'ils n'auoient des Freres lays, pour les ſoulager aux choſes exterieures, ils ont droict de les conſeruer.] *Hermod. p. 284.*

Vous eſtes ſupplié de ne biaiſer point dans l'allegorie quand vous perdez terre au ſens litteral. Nous ſçauons aſſez que l'eſclauage du corps ne peut faire perdre la liberté de l'eſprit, teſmoin ce Philoſophe, qui fait

Digitized by Google

ſerf, & mis à l'encan proclamoit auv meſme qui veut acheter vn Maiſtre : diſant qu'il eſtoit Maiſtre de ſes Paſſions. Quand S. Paul ſe diſoit ſeruiteur de tous par I. C. il ne perdoit rien de ſa liberté ſpirituelle, gardez vos ſens miſtiques pour vn meilleur ſubiect, ce n'eſt pas monnoye de diſpute.

Vous eſtes forcé de le reconnoiſtre, & d'auoüer que les freres Seruans ſont vrais Seruiteurs, & les valets des Reuerends Freres Clercs, que par humilité vous comparez aux Prophetes (& les bons Prophetes vous ſçauez qu'il y en à de toutes les ſortes dans l'eſcriture, & que bon Prophete & mauuais homme ne ſont pas deux benefices incompatibles quoy que ſous vn meſme toict) On vous repart que les Prophetes ny leurs ſeruiteurs ne viuoient point d'aumoſnes, mais de leurs trauaux ou ſpirituels ou corporels dont ils ſe nourriſſoient & leurs ſeruiteurs auſſi.

D'abondant ſçauez vous bien que la plus part de ces ſeruiteurs des Prophetes eſtoient leurs enfans corporels, appelez par cela en l'eſcriture *les enfans* des Prophetes, de ſorte que comme Peres ils nourriſſoient leurs enfans & comme Maiſtres leurs valets, mais ils les nourriſſoient de leur bien ou de leur trauail, & non d'aumoſnes, s'ils n'eſtoient reduits au point de la miſere qui rend la mendicité legitime.

Ce que vous adiouſtez à la fin du paſſage *qu'en conſideration du ſeruice* &c. renuerſe toute voſtre pretenſion, puis qu'elle change les Mendians en Mercenaires. Vous faittes de vos diſcours : comme de ces chaſteaux de bois ou de carte que l'on faict à la S. Iean ſans autre deſſein que d'y mettre le feu & les reduire en cendre. Toile de Penelope qui ſe fait d'vn coſté & ſe deffait de l'autre. L'vn qui baſtit l'autre qui deſmolit, dit le Sage, ce n'eſt pas pour auancer beaucoup la beſoigne.

Quel droit de queſter ont les Freres Laics.

§ XL.

Hermod. p. 286. AV Nombre VIII. vous attacquez vn paſſage du Directeur qui dit que les freres Laics n'ont point de Droict de demander l'aumoſne, ny pour les Reuerends, qui les enuoyent à la queſte, non pour eux, puis qu'ils ne trauaillent pas pour le public, ny corporellement, ny ſpirituellement ; non pour les autres, qui doiuent eux-meſme mendier, s'ils veulent auec iuſtice porter le tiltre de Mendians.]

A cela vous reſpondez 3. choſes là [qu'ils ſont Mendians compris dans l'inſtitut des Mendians & dans leur approbation.] Si vous mettez *Ibid.* tous les inſtituts des XXXIV Ordres de Mendians, dans la Regle Minoritique, vous aurez quelque couleur, car vne ſeule fois en ceſte Regle les freres Laics ſont nommez, & diſtinguez des Clercs pour le ſeul regrad de l'office, n'eſtant pas raiſonnable d'obliger à celuy cy ceux qui ne cognoiſſent point de litterature] qui ne ſont point dans les

Digitized by Google

Ordres, & dont plusieurs ne scauent pas seulement lire. Mais qu'ils soient distinguez des Reuerends freres Clercs par les fonctiõs de Marthe & de Marie, & dit qu'ils seront Seruiteurs, qu'ils garderont la porte feront le iardin, la caisine, iront à la queste, & non les freres Clercs cela est faux il n'y en à vn seul mot en toute la Regle Serafique, qui met en toutes ces choses egalité entr'eux.

Suitte.

§ XLI.

LA 2. de vos responces est telle [De plus, ils sont vne partie du corps de la Religion, & ont esté tels dés le commencement de l'institut, comme il appert par la Chronique de S. François, S. Augustin, & S. Dominique, & mesme dans leur Regle l'on treuue des chapitres exprés qui declarent les fonctions des Freres lays : ce que les Patriarches de ces Ordres n'y auroient pas inseré, ny les Souuerains Pontifes donné leur approbation, s'ils ne leur eussent accordé le droict de mendier, comme aux Predicateurs & aux Prestres.] *Ibid.*

Autant de parolles autant de chopemens. 1. Il est faux que dans les Regles de S. Baisile, de S. Benoist, de S. Augustin, & de S. François, qui sont les quatre principale, approuuées par l'Eglise, & ausquelles se rapportent les constitutions de ces differens instituts Cenobitiques, il soit parlé de freres Laics, sinon vne seule fois au chap. III. de la derniere. 2. Il est faux que mesme en cette derniere les fonctions des Clercs & des Laics soient distinguées sinon pour le regard de l'Office diuin, & des 76. Pater, comme il appert au chapit. III. de la Regle Seraphique.

3. Il est faux [que les Patriarches de ces XXXIV. Ordres ayent inseré. Les fonctions des freres Laics dans leurs Regles.] Il ne faut que les lire pour connoistre ceste faussetè. 4. Il est faux [que les souuerains Pontifes en donnant l'approbation de leurs Regles, leur ayent accordé le droict de Mendier comme aux PREDICATEVRS.] Car il ne faut que lire la Declaration de Nicolas III. au chapite *exijt de verb. signif. in VI.* pour cognoistre que ce tressainct Pontife n'exempte pas les Laics de gaigner leur vie du loyer de leur trauaux corporels, conformement à la Regle, sinon qu'ils soient occupez aux seruices des Predicateurs, & Confesseurs, qui seruent le public spirituellement, & qui dans ce labeur Spirituel gaignent leur vie, & de ceux qui seruent. Comme seroit il possible qu'ils eussent droict de quester pour eux comme les Predicateurs, puis qu'ils ne preschent pas ? Mais seulement ils ont droict de quester pour les Predicateurs & Confesseurs, & de viure eux mesme de ceste queste, en consideration des seruices corporels qu'ils leurs rendent, comme les Predicateurs ont drioct de quester, & de viure de l'Euangile qu'ils annoncent.

Les Ordres de la declaration de Nicolas III. monstre assez le

Digitized by Google

desordre de vostre raisonnement, qui donne mesme droict de viure de queste aux freres Laics qu'aux freres qui preschent: & vous apprend vne autre fois d'accommoder la pierre à la regle & non pas la regle à la pierre de vostre fantaisie.

Conclusion Precipit.

§ XLII.

Hermod. p. 286.

VOstre 3. Responce est vne conclusion aussi bourruë que les raisonnettes precedentes. [D'où ie conclus, dittes vous, que c'est conspirer l'abolition des Ordres Mendians, & que les Souuerains Pontifes, & le sacré Concile de Trente ayant approuué leur Institut, & la Regle, qui fait mention expresse des Freres lays, l'on ne peut sans marque d'heresie, treuuer mauuais, qu'ils iouyssent des priuileges de ceux, qui ne sont pas differens en leur genre de vie.]

Vous allez bien viste en vos conclusions, ne sçauez vous pas ce que dit cet Ancien Poëte qu'il faut penser long temps auant que condamner vn Homme à la mort *Heresie*, *abolition des Mendians*, Voila de gros mots, comme si les Ordres Mendians estoient le trezieſme article du Symbole, & que l'Eglise ny la foy ne pussent subsister sans les XXXIV. Ordres des Mendians.

Scachez, Hermodore, que si desirer l'abolition de la Mendicité, dans les Ordres Cenobitiques, est conspirer leur abolition, & si ceste abolition est vne *Heresie*: que tout le Concile de Trente estoit vne conspiration, & tous les Peres qui conspirent à cela des Heretiques. Car n'y fut il pas ordonné que tous les Ordres non Rentez, deux Congregations de Minorité exceptee, viuroient desormais non de questes mais de rente & de reuenus, le mesme se doit dire du Concile General de Lion tenu sous Gregoire X. l'An. 1274 ou furent abolies tous les Ordres Mendians, exceptez les 4. Principaux des freres Prescheurs, Mineurs, Heremitains, & Carmelins, comme il est inseré aux VI. Des Decretales au chap. vnique *de Relig. Dom.* conseruez à cause de l'vtilité qui reuenoit à l'Eglise de leur seruice.

Scachez que le tres sainct Pontife Clement VIII. de bien heureuse memoire fit vn Decrect par lequel il deffendoit aux Cenobites appellez Mendians Difformez de receuoir des Nouices à dessein d'abolir ces Inobseruances & d'introduire des Reformez en leur place, estoit-ce à vostre auis conspirer Heretiquement l'abolition des Mendians n'est-ce pas l'a la conspiration generale, de tous les Cenobites qui pretendent à la Reformation, quel homme de bon sens appellera cela vne Heresie?

Et quand Clement V. & Pie V. Tous deux tres-grands & Trespieux Pontifes abolirent les Ordres des Templiers & des Humiliez conspiroient ils à l'abolition du Cenobisme, & ceste abolition se peut elle

Digitized by Google

taxer d'hereſie, & quand Iean XXII. prit deſſein d'abolir celuy des Mineurs qui s'eſtoit reuolté contre ſa Souueraine Puiſſance, pouuoit il eſtre pour cela taxé de conſpiration & d'hereſie ?

Continuation de la meſme Matiere.

§ XLIII.

ET ſi les Ordres appellez Mendians abuſent de leurs Queſtes & de leur Mendicité, & que l'on repreune ces abus, eſt-ce conſpirer contre la Mendicité & la Queſte, quand elles ſont legitimes, y à t'il rien de ſi ſainct & de ſi legitime dont on ne puiſſe faire vn mauuais vſage, puiſque cela paſſe meſme dans les Sacremens dont peuuent mes-vſer les ſacrilegues. Et quand meſme vn homme paſſeroit iuſques à ce point de ſouhaitter, auec ſoubz-miſſion toutefois à l'ordonnance de l'Egliſe & du S. Siege, que tous les Cenobites fuſſent Rentez, comme ils ont eſté tous deuant le Siecle trezieſme, ſeroit ce vne conſpiration vne hereſie ?

Quand il s'eſleue vn inſtitut nouueau ou quelque nouuelle Reforme de Cenobites, quoy qu'approuuée du S. Siege, chacun ne ſe donne t'il pas la liberté de dire ſon ſentiment de ceſte nouueauté ſans ſoupçon ny de conſpiration ny d'heriſie, & tous les iours combien oyt on de plaintes, pour ne dire de murmures ſur la multitude & multiplicité des Inſtituts Mendians ſans accuſer pourtant ceux qui expriment leurs ſentimens ny de conſpiration ny d'hereſie.

Diſons plus, ſi quelqu'vn ſouſtenoit en l'Eſcole & ſur le banc, que le Souuerain Pontife peut improuuer les Ordres Cenobites, comme il les peut approuuer, qu'il peut diſpenſer des vœux Solennels, ſeculariſer des Ordres entieres, les abolir, retrancher & eſtendre leurs Priuileges & exemptions, reunir ſous vn meſme General ceux qui ſont d'vne meſme regle, reformer leurs habits, leur façon de viure, leurs barbes, &c. bref abolir d'vn mouuement propre, d'vn oracle de viue voix, d'vn ſimple bref, tous les Ordres Cenobitiques, ces veritez ſi claires, ſi manifeſtes, ſi euidentes, ſeroient-ce des conſpirations pour abolir les Ordres, & des hereſies?

Vous eſtes prié, Hermodore, de n'aller pas ſi viſte en vos iugemens, de ne vous porter point à des parolles de precipitation, de ne remuer point tant de pierres à la fois, de peur que quelqu'vne ne tombe ſur voſtre teſte, & de croire que quand vn homme ſouhaitteroit de voir tout le Cenobiſme bien Renté & bien Reformé, & tel qu'il eſtoit aux premiers ſiecles, & deuant la venuë des Ordres appellez Mendians, dont l'Egliſe s'eſt paſſé durant 12. ſiecles, ce ne ſeroit pas vne matiere de foy ny vn deſir capable de le faire tenir pour conſpirateur; ny pour heretique, mais quoy c'eſt le procedé Ordinaires des Cenobites non Rentez de crier à l'hereſie auſſi toſt qu'on eſclaire leurs deffauts de trop pres,

tant ils sont Inbus de c'este persuation, d'estre en vn Estat de Perfection qui les rend *Asseurez* contre le mal & *Immobiles* dans le Bien, & par consequent impeccables & ireprehensibles.

Centon descousu.

§. XLIV.

Hermod. p. 286.

POur faire trois lignes par forme de centon, vous picotez ou plustost picorez diuers pages du Directeur, pour luy faire dire que [Le droit de demander l'aumosne n'est acquis aux freres Laics que par ce que l'Eglise l'appreuue en le souffrant, elle souffre en l'appreuuent, & qu'ils n'ont autre droit & faculté que celle qu'ils reçoiuent de la permision de l'Eglise.] composans ainsi des centons dans vn Entretien, ie vous feray dire toutes les extrauagances que ie voudray, mais ie n'en ay ny le loisir, ny la malice. Il faut viure de bonne guere non par supercherie, disoit cet Ancien Capitaine Romain, si l'on ne veut auoir des victoires honteuses, & des Triomphes blasmables.

Directeur p. 297. 209. 211.

Encore ne gaignez vous rien contre vostre Aduersaire : sinon de luy faire la mouë. Car outre que la maxime des Iurisconsultes fait droit d'vne commune Erreur, & change vne tolerance en permission tacite, vous scaurez que vainement les freres Laics, comme tels, c'est à dire ne rendans au public aucun seruice spirituel, ny par la Predication, ny par l'administration des Sacremens, n'ont aucun droit de Mendier ny de faire queste pour eux. La declaration de Nicolas III. ne les exemptant de viure, selon leur Regle, du salaire de leurs Labeurs Manuels, qu'entant qu'ils seront occupez à seruir les Predicateurs, qui sont actuellement employez au seruice de l'Euangile, de sorte que le Droit, la Faculté & la permission que l'Eglise leur donne de quester n'est pas pour eux en qualité de freres Laics, mais comme seruans les Predicateurs : & en qualité de valets des Predicateurs & Confesseurs, qui gaignent sufisamment dequoy s'entretenir, & encore ceux qui leur seruent, les freres seruans sous cét actuel seruice estans reduits par la Declaration de Nicolas III. à l'obseruance de la Regle, qui les oblige à chercher leur vie dans le salaire de leur labeur manuel. C'est donc ainsi que l'Eglise aprouue qu'ils questent, non pour eux directement & immediatement, mais entant qu'ils seruent les Predicateurs, mais pour les Predicateurs qu'ils seruent : car ostez ce seruice des ouuriers spirituels, ils sont reduits à la regle, qui les oblige de viure du trauail de leurs mains. Et la Declaration oblige d'autre costé les Predicateurs & Confesseurs, à trauailler sufisamment pour se nourrir eux-mesmes, & ceux encore qui les seruent, s'ils veulent estre seruis. Que s'il y a de l'abus dans les labeurs des vns & des autres, ou plustost s'il y a de l'oysiueté, c'est ce que l'Eglise souffre, mais qu'elle n'aprouue pas.

Digitized by Google

Erreur de Viclef reiettée.

§. XLV.

COmbien de fois auez vous repeté l'Erreur de Viclef dãs voſtre liure & touſiours à voſtre confuſion, ie ne le dy ny par impatience (car ceux qui ſeruent des malades ſe doiuent reſoudre a ſupporter toutes leurs infirmitez) ny pour vous blaſmer, mais pour vous faire pitié de vous meſmes & de la diſette de vos Adminiſtrateurs de memoires, qui vous font ramener ſi ſouuent en jeu ceſte piece de la condamnation de Viclef au Concile de Conſtance en la Seſſion VIII. 1. Il diſoit que les freres non Rentez ne pouuoient ne deuoient tirer leur vie que de leur trauaux corporels preciſement, c'eſtoit vn impertinent, car pourquoy prenoit il les Spirituels, tout ouurier n'eſt il pas digne de ſon ſalaire, & qui ſert à l'Autel & à l'Euangile n'en peut il pas tirer ſa vie. 2. Il diſoit que la Mendicité n'eſtoit pas permiſe aux freres. S'il prenoit la Mendicité en ſon ample ſignification qui embraſſe la queſte, il eſtoit deſraiſonnable, car y a t'il rien de plus iuſte au monde que la recherche du ſalaire de ſon trauail, la retention de ce loyer eſtant vn peché qui crie vengence vers le ciel. S'il la prenoit en ſon acception eſtroitte pour la demande de l'aumoſne pour celuy qui eſt dans l'impuiſſance de viure de ſon trauail, il eſtoit brutal, voulant oſter aux freres vn recours naturel qui eſt permis aux infideles, & generalement à tous les miſerables. Le Directeur eut-il iamais, non pas meſme en ſonge, de telles viſions? *Hermod.* 287.

Paſſage du Directeur iuſtifié par la doctrine de S. Auguſtin.

§ XLVI.

VOus dreſſez vne batterie au Nombre IX. contre deux paſſages du Directeur dont le 1. dit ainſi [Si c'eſt la faim qui a chaſſé les freres Laics du ſiecle pour trouuer leur vie, dans vne pieté queſteuſe, ie ne ſçay ſi ce motif les rend loüables au Seignenr.] Et le 2. [Si ceux qui n'ont pas dequoy viure dans le monde, & qui honteux de demander, & pareſſeux à trauailler, diſent, qu'ils n'y peuuent faire leur ſalut, doiuent treuuer leur vie toute preſte en ce pays, qu'ils appelleut hors du monde.] *Hermod. p.* 288.

Vous auez recours à voſtre familier & bien-aymé Buccanam, à qui vous faites dire, par la traduction de vos beaux vers emulateurs des ſiens, (où vous n'obmettez pas de faire rimer *Collere à terre*, ce que vous faites *Hermod. p.* 288.

plus de dix fois dans les vers luisans de vostre digne ouurage, & vous donnez le Directeur en paye aux vers deuant sa mort) que plusieurs impatiens de viure de leur trauail dans le siecle, mettent leur vie à couuert & en seureté dedans l'oysiueté des Cloistres.

Et bien, Hermodore, pour ce que Buccanan estoit vn frere Mineur renié, vn Apostat, vn Heretique, ceste verité est-ce vn mensonge en sa bouche. Vn Heretique aux choses de faict non de droict, aux choses humaines & morales, non de la fin, ne scauroit-il dire vne parole de verité, si vn Huguenot à midy disoit qu'il est iour, vous iriez vous coucher croyant qu'il fust nuict.

Il y a bien d'autres nouuelles, sçauez vous que le Directeur n'auoit garde de faire allusion au Poeme de Buccanan qu'il ne vid iamais, mais plustost au passage de sainct Augustin du XV. Chap. de sa Regle, & du XXII. de l'Ouurage des M..... qui disent la mesme chose que ces deux que vous voulez pincer donnant vne nazarde à sainct Augustin sur le nez d'vn Camus. Si i'auois esgratigné de ceste sorte quelqu'vn de vos traits que vous puissiez iustifier par la doctrine & les paroles de sainct Augustin, bon Dieu, ou vostre bile trouueroit-elle des mots assez aigres pour exprimer son ressentiment & releuer son Triomphe. L'heresie, le Sacrilege, l'Impieté, le Blaspheme, l'Atheisme, ne seroient que des gratifications, cher frere, ostez la poûtre qui vous offusque, & puis vous soufflerez le festu de l'œil de vostre Antagoniste.

Accusation temeraire.

§ XLVII.

VOus suiuez ceste pointe par vn mot de l'Archeuesque de Spalate qui dict [que le Cenobisme s'estoit perdu à cause des personnes pauures, viles, & oysiues, qui s'estoient jettees parmy les M..... pour auoir des commoditez temporelles] & vous faites mention de M. Coeffeteau, sans apporter la refutation de ce discours, qui est, comme il est croyable, demeuree au bout de vostre plume, & non de celle de M. Coeffeteau, qui n'a pas attaqué par ce flanc cét Archeuesque, dont la resipiscence a resiouy les Anges dans le Ciel, & consolé l'Eglise en terre. Scauez vous bien, Hermodore, que sous le nom de ce Prelat vous faites le procez au Cardinal Cajetain qui attribuë à la mesme cause le desguisement des Ordres Mendians à sainct Bonauenture qui dict le mesme en ses deux Epistres aux Prouinciaux de son Ordre, & mesme de Nicolas III. qui ne veut pas que l'on reçoiue dans l'Ordre Minoritique sinon des gens de merite, & qui puissent profiter au prochain, c'est en la Decretale *Exijt de verb. signif. in VI.* Scauez vous bien qu'en cela vous condamnez & l'experience & vostre propre conscience.

Hermod. p. 288.

Artifice

Artifice de mauuaise foy.

§ XLVIII.

DE là vous repetez vn passage du Directeur desja tasté, auquel vous cousez vn lambeau d'vn autre de ses liures en l'Hermianthe il y a ainsi. [Les seigneurs Illustres Comtes, Marquis, Princes, n'ont pas desdaignez la qualité des freres Laics parmy les Cenobites.] que ce mot vous plaist vous berse,& vous chatoüille suauement, sans considerer qu'il n'est pas du Directeur proprement, mais d'vn Cenobite, qui faict faire sa triste condition, à la trompette Pharisienne. Car ces exemples de conuersion sont plus rares que ces lignes noire, & ne paroissent gueres plus souuent que les Ecclipses,& les Cometes. *Hermod. p. 288.*

A cela vous adiouſtez Immediatement deux lignes que vous peschez dans la pieuse Iulie qui disent [que les plus nobles de sang s'y attachent d'autant plus genereusement qu'ils auoient esté releuez sur le Theatre de la vanité.] Cher Hermodore, vous laisserez vous touſiours seduire à vos deux troupeurs, auez vous leu ces deux Lignes de la Pieuse Iulie en leur source, y est il parlé des freres Laics. Il represente le Nouiciat qui estoit au Conuent de Meudon d'vn Ordre celebre en austerité, & dit ainsi [Là s'exerçoient les Athelets qui aspiroient à la gloire d'appartenir à Dieu par les saincts vœux. On ne sçauroit dignement representer la belle fleur de ieuneſſe de toutes qualitez, qui se presentoit tous les iours à ce port de salut : les vns nobles de sang si abbatoiēt d'autant plus genereusement qu'ils auoient esté releuez sur le theatre de la vanité : les autres ennoblis par la science quittoient toutes les subtilitez pour vacquer à la perfection de leurs consciences ; tous comme des abeilles mesnageres dans la practique de la vie Religieuse se chargeoient des fleurs des vertus pour en tirer le miel d'vne solide perfection.] *Pieuse Iulie.*

A quel propos appliquer cela à des freres Laics, ces deux pieces que vous raptasez ainsi, ont quelque conuenance. Ie vous le pardonne toutefois, car faisans vne Commedie continuelle en tout vostre liure, ou en diuerses Sciences, que vous appellez Entretiens, paroissoient, le Pelegrain, Theoduphes, Adraste, Maxime, Hermodore, Clauide, Sulplice, & leurs compagnons, il estoit bien raisonnable qu'il y euſt vn Habit de Harlequin fait de Lambeaux & de rogneure de diuerses couleurs, pour en vestir tantost l'vn, tantost l'autre de vos Acteurs, selon les Occurences du Theatre.

Vanité ridicule.

§. XLIX.

IE reuiens à l'vſage que vous faittes de ces deux pieces attachee enſemble, helas quel eſt il, eſt ce ainſi que l'araignee change la roſe en venin, de l'humilité de quelque Gentilhomme de marque quiſe ſera ſceü par vn pur maniment de la grace, ou par vn deſeſpoir amoureux ou le deſpit de quelque diſgrace, ou par quelque humeur melancolique, ou par quelque autre motif ietté dans vn Conuent en qualité de frere Laic faute de ſcience pour eſtre Preſtre, il faudra donc que les freres Clercs prennent occaſion de s'enorgueillir, ſe voyans ſeruis auec generoſité & franchiſe par cet illuſtre valet, eſt ce là vn bon vſage de ce r[illegible] exemple. Eſt ce ainſi que là où les riches s'humilient, les pauures ſe bouffiſſent.

Et ce ainſi que l'on s'exerce à c'eſte noble volerie, que l'on appelle du Duc, pour prendre des oiſeaux niais. Eſt ce ainſi que pour accompagner ces *illuſtres Seigneurs, Comtes, Marquis, Princes*, vous adiouſtez, au rapport de Stellarius, (Autheur que ie croy qui eſt encore en vie vous iugerez de ceſte caution) qu'au ſeul Ordre de S. Benoiſt on conte iuſques à deux cens Rois] touchez là Hermodore, ſi vous en nommez dix, ie vous tiendray pour vn Prophete, en voyla 190. que ie vous remets de bon cœur. Mais j'ay grand peur que vous ne faſſiez comme Abraham qui ſe trouua court quand il fallut de cinquante venir à dix, encore ne les put il fournier des Rois, Hermodore, ce ne ſont pas des morceaux de Cloiſtre.

Hermod. p. 289.

L'hiſtoire parle bien de quelques-vns qui y ont eſté mis par force, mais la volonté contrainte n'eſt pas volonté, ils pouuoient eſtre M .... de corps mais non de cœur, d'autres las des grandeurs & vanitez du Monde, ont fait baſtir des Monaſteres & s'y ſont retirez pour y acheuer leur vie en paix, mais ſans froc: ayans remis leurs couronnes à leurs enfans. Charles V. ayant mis l'Imperiale ſur la teſte de ſon frere Ferdinand, & tant de Royales ſur celle de ſon fils Philippe II. ſe rangea dans vn Conuent de Ieronimites dans les montaignes de Lyon, où il termina ceſte glorieuſe vie qui auoit pouſſé ſes conqueſtes au delà des Colomnes d'Hercule, mais de froc dans ceſte retraitte nulles nouuelles, de vœux ſimples ou ſolennels encore moins, de frere Laic ny frere Clerc non plus.

Section.

§ L.

ON dit bien que noſtre bõ Roy S. Louis eut quelque inclination pour l'Ordre des Dominiquains mais on ſçait auſſi quel beau bruit cela fit, & quel dommage pour le Royaume & pour tout le Chriſtianiſme s'il en fuſt venu à l'effect. Platus qui eſt vn grand aſſaiſonneur de ſemblables plats en produit dix ou douze au X X V I. Chap. de ſon II. Liure. Qui donnent plus de pitié que de creance, & qui examinez au creuſet, à la rupelle, à la touche ſe trouueroient de bas or, & mis à la balance, comme Baltazar, ſeroient legeres.

Quoy Diocletian vn monſtre de cruauté, & ennemy des Chreſtiens quitta bien l'Empire pour les delicieux Iardins de Salomne & cét exemple ſe lit ſans admiration, quand la grace auroit fait de ſemblables effects ce ne ſeroient pas ſes plus grands miracles. Dauid ſe comparoit bien au Hibou, au paſſereau ſolitaire, au Pelican du deſert, pour cela eſtoit il M..... Et quand les Rois ſe feroient Cenobites Platus dira auſſi toſt qu'il ont eſleuez leur troſne de pluſieurs degrez pour ce que. M..... Eſt biẽ plus que Roy ie le voy bien car les Rois, les Empereurs, les Marquis ne ſont qu'en l'Eſtat d'Imperfection, & dans la baſſe, commune vulgaire, & rauallée Religion des Imparfaits du peuple & des Preſtres du Clergé, mais les M..... ſont dans le haut & ſublime Eſtat de perfection & dans la releuée, particuliere, ſpeciale, & ſpecieuſe Religion des Parfaits. Voyez Platus au Chap. X V I. de ſon I I. Liure & ſur les preeminences du M..... ſur la teſte des Rois, il vous dira des comparaiſons qu'Hermodore eſtime matcher fort droit, mais que pluſieurs autres, qui ne ſont pas de ſa fraitie, tiennent pour fort boitteuſe.

Du mot de Monde.

§ LI.

EN fin comme las de ſi vagues raiſonnement, vous vous iettez pour la derniere main, ſur deux paſſages du Directeur, que vous enfilez ainſi, [Les Cenobites deſcrient ce pauure monde immonde ſur la teſte duquel on ramaſſe toutes les inuectiues qui ſont dans l'Eſcriture, comme les malediction eſtoiẽt autrefois iettées ſur le Bouc emiſſaire que l'on chaſſoit au Deſert.] & plus bas par ce monde ie n'entends pas celuy que Platon imaginoit dans le plus bas des Planettes. Surquoy ayant raillé (car vous excellez en l'Entrapolie & au genre d'eſcrire qui eſt facetieux) & remercie le Directeur de ce qu'il n'a pas logé les Cenobites à l'enſeigne *Hermod. p. 289.*

Digitized by Google

de la Lune, qui eſt vn traict parfaitement agreable, retournant ſur vne plus graue demarche, & reprenant *voſtre ſeriosité* Canoniale, vous dittes d'vn ton aigre & poignant. [Mais raillerie à part, ie trouue fort mauuais, que l'amour deſordonné du monde vous face embraſſer ſon party, & que vous ayés de la cholere pour l'Eſcriture ſaincte, qui guidee du S. Eſprit, fontaine de benediction, n'a iamais verſé ſur luy, que des maledictions & oprobres. Quand IESVS CHRIST encourageoit ſes Apoſtres à ſupporter patiemment les perſecutions & la hayne du monde, il leur diſoit, [qu'apres qu'il s'en ſeroit en allé, il prieroit ſon Pere, qui leur donneroit vn autre Paraclet, Eſprit de verité, que le monde ne peut receuoir.]

Hermod. p. 275.

Hermod. p. 289.

Hermodore mon cher Amy, qui ne ſcauroit que l'Eſcriture eſt appellee le pain des freres, par ce qu'elle a diuers viſages & vſages, que c'eſt vn baſton à deux bouts, vn glaiue tranchant des deux coſtez,] vne medaille à deux reuers, & que ce mot de Monde y eſt pris en deux façons l'vne bonne & l'autre mauuaiſe, vous auriez bien toſt pris vn homme au pied leué. Prenez la Concordance ce precieux ouurage de Hugues dont vous dites que le Directeur ſe ſert tant, & dont vous ne vous eſcrimez pas tant mal, & vous aurez en vn clin d'œil ſur le mot de Monde trouué tout ce que l'Eſcriture en dit de bien & de mal.

Vous en alleguez deux ou trois paſſages où I. Chriſt le maudit, mais helas en combien plus d'endroits le benit-il. Dieu a tant aymé le monde qu'il a donné ſon Fils vnique pour ſon rachapt.] Le fils de l'homme eſt venu au monde, non pour le iuger, mais pour le ſauuer.] Il ſe nomme le Sauueur du monde,] & donne le meſme nom à ſes Apoſtres.] Il s'appelle l'Agneau de Dieu effaçant les pechez du monde.] Il ſe dict Sauueur du monde,] qu'il eſt venu pour donner la vie au monde,] que ſa chair eſt la vie du monde,] le Chriſt fils du Dieu viuant venu au monde.] Bref parcourez tout l'Euangile & tous les eſcrits Apoſtoliques vous y trouuerez pour le moins autant de loüanges que de blaſmes du monde.

Pris en diuerſes façons.

§. LII.

D'Où vient ceſte contradiction, il n'y en a, ny n'en peut auoir en la cité de Dieu, gouuernee par ſon Eſprit, beaucoup moins en la ſacree parole. C'eſt que le monde eſt comme l'Egliſe ce grand champ qui contient le froment & l'Iuraye, l'aire qui ſerre le grain, le rets qui prend les poiſſons gros & menus, l'arche qui enſerre les animaux Immondes & les Mondes. Car tantoſt il ſe prend pour la machine de l'Vniuers, ouurage des mains de Dieu, où eſt eſcrite en gros caracteres la gloire, & la gloire & la magnificence de l'ouurier, c'eſt ceſte facture qui delectoit Dauid, & cét œuure des mains de Dieu auquel il ſe reſiouiſſoit.]

Tantoſt le monde ſe prend pour la compagnie des gens de bien,

Digitized by Google

tantoſt & aſſez frequemment pour l'aſſemblée des peruers: que ſi le Directeur reprend ceſte couſtume ordinaire des Cenobites de prendre touſiours le fer par ou il eſt rougé, ceſte à dire ce mot de monde en mauuais ſens, comme ſi de tous ceux qui ne ſont point Cloiſtrez s'entendoit ce mot du Pſalmiſte, tous ont decliné, tous ſont innutiles, il n'y en a vn ſeul qui faſſe bien.] & au rebours, que tous les Cloiſtrez ſans diſtinction de Reformez ou non Reformez, ſont *Aſſeurez contre le mal & immobiles dans le Bien*, c'eſt à dire impeccables.

Qui ne void qu'il à raiſon de ſe mocquer de ceſte ineſgalité d'eſprit & de ceſte iniuſtice, qui met tout le mal d'vn coſté, & tout le Bien de l'autre, par le ieu d'vn equiuocque, ſi plat & ſi froid, qu'il ne faut que tourner la medaille, pour voir par le reuers combien ceſte imagination eſt non ſeulement fauſſe mais ridicule.

Balance Merueilleuſe.

§. LIII.

CAr s'il eſt permis de dire que tous ceux qui vuient. Dans le ſiecle ne valent rien, par ce qu'il y en a de meſchans qui violent les Commandemens de Dieu, & qui polluent le Sang du Teſtament] Crucifians derechef I. C. par leurs vices. S'ils faut dire que c'eſt ceſte Babilone d'où il ſe faut retirer, ceſte ville deteſtable d'où Loth ſe ſauua & ceſte Iudée qu'il faut quitter pour s'enfuir aux montagnes. Qui ne void que le jeu eſt plus beau pour r'enuoyer ce funeſte eſteuf vers le Cenobiſme qui de ſes dix parts à les neuf dans la difformation, le deſreglement & l'inobſeruance.

Faittes vne reueuë dans le Siecle, procurez toutes les maiſons d'vne Ville, voyez ſi de dix il y en à neuf ou les Commandemens de Dieu ſoient violez à camp armez, & au ſcandale public. S'il y en a ou Dieu ſoit hay, formellement & ouuertement, ou l'on faſſe eſtat de blaſphemer, ſon nom, de trauailler aux Dimanches & aux feſtes à la veuë d'vn chacqu'vn, ou les enfans des-honorent leurs Peres & Meres ou L'homicide, L'adultere, le larcin, la Calomnie, ſe pratiquent impunement & ſans front.

D'autre coſté regardez le Cenobiſme, & pour vn Conuent Reformé, ou paroiſſant tel, c'eſt à dire donc les deffauts ſont cachez, voyez en neuf dans l'Inobſeruance, où les vœux ſont enfraints ſur les yeux & le viſage de tout le mõde, celuy de Continence par des ſcandales eſtranges, de deſapropriation pour vne proprieté toute viſibles d'obeiſſance par vne liberté prodigieuſe, ou l'on mange de la viande la regle ordonnant le poiſſon, où l'on eſt chauſſé la regle ordonnant la nudité des pieds, où les ieuſnes ne ſont point obſeruez, où l'office eſt recité Dieu ſçait comment, bref prenez la regle & voyez ſi elle n'eſt pas renuerſée en tous ces points, en tous ces chapitres, en toutes ces lignes & reuenans de ceſte viſite

aites vn peu de conference, & vous verez de quel coſté penchera la balance, & ou le deſordre ſera plus grand au monde, ou Dieu ſera plus ſeruy ou offenſé, ou l'on obſerue mieux la regle de ſa condition.

Exemples conſiderables.

§. LIV.

IE ſçay des familles pleines d'honneur & de Pieté, qui pour eſtre beaucoup chargees d'enfans, & n'auoir pas beaucoup de biens pour les pouruoir ſelon la condition de leur noble naiſſance, ſe ſont laiſſé aller à ceſte maxime aſſez commune, mais infortunée, de s'en deſcharger dans des Cloiſtres non Reformez, ſans ſonder leur inclination, & ſans auoir eſgard à aucune vocation, les y mettans en vn aage ſi tendre qu'a peine ſcauoient ils ce qu'ils faiſoient d'eux. Ceux qui ſont demeurez dans le ſiecle, eſleuez dans la maiſon paternelle, par les exemples & la conduitte de leurs Parens ont reuſſi fort honneſtes perſonnes, pleines de deuotion & d'honneſteté, les autres ayans cauſé des ſcandales horribles que ie n'oſerois redire, & declarans tout haut au milieu de leurs deſeſpoirs & de leurs deſordres, que s'ils fuſſent demeurez ſous l'aiſle de leurs parens, ils ſe fuſſent maintenus en leur deuoir, l'exemple des autres, les ayant traiſnez dans les malheurs où ils ſe voyent enggez.

Si i'entrois dans les particularitez dont ie ne viens que d'effleurer la ſurface, ie ferois voir bien d'autres miſteres que ceux que vid le Prophete qui fit vn trou à la muraille du Temple pour voir ce qui s'y paſſoit. Mais pour l'Amour de Syon ie me tairay, & l'Amour de verité ſera pour ce coup ſurmonté par la verité de l'Amour. Contentez vous, Hermodore, que ie pardonne à vos Partiſans, & que pour de bonnes conſiderations ie m'abſtiens de rejetter leurs hontes ſur leurs viſages.

Contentez vous de ſçauoir que ce n'eſt point l'Amour du monde, qui en faict prendre la deffence au Directeur, qui viuant dans le ſiecle en eſt plus eſloigné de corps & de cœur, deffect & d'affection, que ceux qui ſe diſans hors du Monde y ſont pardeſſus la teſte, ſe meſlant dans toutes les affaires & negociations grandes & petites, publiques & particulieres & dans toutes les intrigues du plus grand & plus beau Monde: qui eſt vn point plus incognu au Directeur que le Chine & le Iapon. Mais c'eſt la correction de l'Erreur commune des Cenobites, qui le faict parler de la ſorte, pour faire reuenir a leur cœur, ceux qui reconnoiſſent par des outrages & des diffamations, les bien-faits & les liberalitez qu'ils tirent tous les iours des gens de bien qui viuent dans le Monde.

Ie paſſay il y a quelque temps par vne ville mediocre & aſſez mal peuplée, ou j'appris qu'vn Conuent de Cenobites rentez auoit en vn an fait maiſſon par deux teſtamens, qui leur auoient apporté vingt deux

Digitized by Google

mille liures de rente, nous voudrions bien ſçauoir, ſi ce monde eſt ſi meſchant d'où ils tirent de ſi belles plumes, & nous vondrions bien auoir veu quelque pauure famille ſeculiere enrichie, par vn Conuent renté de ſemblable bien.

Ce que c'eſt qu'eſtre hors du Monde.

§ LV.

O Hermodore, Hermodore, que vous parlez bien à voſtre aiſe de ce meſchant Monde, confondant iniuſtement les bons qui y ſont auec les mauuais, & ne prenant ce mot qu'en vn ſens odieux. Beaucoup voyent ſes actions diſoit S. Bernard, parlant des Mendians & des Cloiſtrez, mais ne voyant pas ſes Croix, & de ceux cy pluſieurs voyent les Croix & ne voyent pas les actions & la graiſſe.

Si ſelon ſainct Baſile que vous alleguez [la ſortie du monde ne conſiſte pas à eſtre corporellement hors du monde, mais à retirer ſon eſprit des affections du monde, il y a bien des Mendians qui ne ſont pas du monde, & qui n'ont ny le monde dans le cœur, ny le cœur dans le monde. Et au rebours il y a beaucoup de gens qui ſe diſent hors du monde qui ont le cœur dans le monde, & le Mendians le cœur. Que ſi les Pauures d'eſprit qui n'ont ny leur affection dans les richeſſes, ny les richeſſes dans leur affection, ſont appellez bien heureux, pour ce que le Royaume du Ciel les regarde, mal-heureux ſont ceux, dict le B. Autheur de Philothee, qui ſont riches d'eſprit, car l'Enfer eſt pour. Les damnez, Hermodore, ont le Ciel en deſir & l'Enfer en effect, il en eſt ainſi de ceux qui ſont effectiuement dans les ſouffrances de la diſette, & qui ont leur affection dans les plaiſirs & l'abondance. N'aymez point le monde ny les choſes qui ſont au monde, dit le Diſciple bien-aymé du Sauueur, car l'amitié du monde eſt ennemie de Dieu.] Or quiconque n'ayme point le monde ny ſa figure qui paſſe] ny ſes conuoitiſes de vanité, de volupté, d'auarice, il eſt de cœur hors du monde, & du nombre de ceux à qui noſtre Seigneur diſoit vous n'eſtes pas de ce monde, car ſi vous en eſtiez, il aymeroit ce qui eſt ſien, & la haine qu'il vous porte eſt vne marque que vous luy eſtes crucifiez, comme il vous eſtes crucifié.

Hermod. p. 190.

La grace n'eſt point attachee a certaine vacations, & deſniee à d'autres.

§ LVI.

VOus finiſſez voſtre entretien par vne raiſon aim fort excellente qui eſt ambidextre & vne medailles à deux reuers. Entrant dans l

Hermod. p. 190.

ſecret de la Predeſtination qui eſt impenetrable, vous dites que celuy que Dieu veut ſauuer pour la vie du Cloiſtre où repouſſant ſon inſpiration, où eſtāt reietté de ceſte ſorte devie par ceux qui ont pouuoir de l'y admettre, que c'eſt en quelque façon fermer l'entrée de ſon ſalut : Hardie, propoſition, Hermodore, & que vous appuyez aſſez mal d'vn paſſage de S. Gregoire qui dit [que pluſieurs peuuent mener vne vie Religieuſe ſous vn habit ſeculier: mais auſſi qu'il y en à pluſieurs qui ne peuuent eſtre ſauuez deuant Dieu s'ils ne laiſſent toutes choſes] adiouſtant de voſtre cru par appendice & *n'entrent en Religion*, c'eſt à dire ſelon le langage de vos Souffleurs en vn Conuent. Ie reuere l'Oracle de ce treſ-ſainct Pontife, vrayement Grand en toutes façons : Mais vos Gloſſeurs me ſont ſuſpects. Car laiſſer tout & entrer dans vn Conuent, me ſont des termes auſſi oppoſez que quitter Tout & prendre Tout.

Il eſt donc vray, Hermodore, que Dieu attaint à ſa fin puiſſamment, mais pourtant auec des moyens ſuaues, & que celuy là court grand riſque de ſon ſalut qui s'eſcarte des moyens que Dieu a preparez pour l'y conduire. Mais ne voyez vous pas que ce pot à deux anſes, & que tel ſe ſauue dans le mariage qui ſe fuſt perdu dans le celibat, & tel ſe ſauue dans le celibat qui ſe fuſt perdu dans le mariage. Pluſieurs ſeront reprouuez pour auoir abuſé du ſainct mariage, pluſieurs le ſeront auſſi pour auoir mal obſerué le celibat ou ils s'eſtoient engagez ſans s'eſprouuer, & ſans vne legitime vocation.

Suitte.

§ LVII.

IL y a diuiſion de graces, dict le grand Apoſtre, tous en ont receu de Dieu, les vns ainſi, les autres ainſi.] Sichem qui ſe circoncit pour auoir Dina, trouua ſa mort dans ſa circonciſion. Ceux qui embraſſent le Celibat pour auoir vn grand benefice, ſe mettent en grand danger d'en faire vn mauuais vſage, & de voir ſortir l'iniquité de la graiſſe,] & que la chair bien nourrie par vn grand reuenu ne regimbe & ne ſe reuolte. Ce beau Ch. des *Heureux ſuccez* de ceux qui ſe iettent dans les Cloiſtres par deſeſpoirs, monſtre bien que l'eſprit de Dieu ne reuele pas toutes les vocations Clauſtrales. Ils couroient ou accouroient dit Dieu par vn Prophete & ie ne les appelois pas, ils prophetizoient & ie ne parlois pas à eux.] Croyez moy, tel ſe ſauue dans vn Cloiſtre qui ſe fuſt perdu au ſiecle, mais auſſi tel ſe perd dans vn Cloiſtre qui ſe fuſt ſauué dans le ſiecle. N'attachons point le ſalut aux conditions : mais à la grace & à l'eſprit de Dieu qui ſouffle par tout & cõme il veut: Dieu fait miſericode à qui il faict miſericorde] ce n'eſt ny celuy qui court ny celuy qui dort, mais Dieu ſeul qui fait grace] ce n'eſt ny celuy qui plante ny celuy qui arrouſe mais Dieu ſeul qui donne l'accroiſſement.] les iugemens de Dieu ſont de grands abiſmes.] ou toutes la ſageſſe humaine eſt deuorée.] ne iugeons point & nous ne ſerons point

Digitized by Google

point iugez.] on ſe ſauue on ſe damne par tout. Les Anges tombent du Ciel, Adam peche dans le Paradis de la terre, Iudas ſe perd dans le College des Apoſtres & en la compagnie de I. C. meſme, malheur par tout] que celuy qui eſt debout auiſe à ne tõber pas] & à demeurer ferme] on ſe peut ſauuer par tout Abraham Loth, Iob, Iocob, Ioſeph, Dauid, & mille autres en ſont des exemples palpables. Il n'y a rien de certain ſous le Soleil, tout le futur eſt dans l'incertitude] nul ne ſçait s'il eſt digne d'amour ou de haine.

Il n'appartient qu'aux Phariſiens, de s'eſtimer ſeuls Parfaits, ſeuls ſauuez, ſeuls les mignons du Ciel, ſeuls en voye de ſalut, ſeuls enfans de Dieu, participans à ſa Souueraineté & à ſon Empire, ſeuls Seigneurs Directs des Royaumes & des Signeuries de la terre, ſeuls impeccables *aſſeurez contre le mal & immobiles dans le bien.* Et de parler le langage de ceſte Reyne ſuperbe & infortunée dont il eſt amplement parlé au XVIII. de l'Apocalipſe ou ie vous renuoye, Hermodore, & vous laiſſeray mediter ſur ce ſubiect.

Diuerſes aſſertions touchant les freres Laics.

§ LVIII.

TAndis que pour Cloſture de cét Entretien ie vous paſſeray pour le Directeur en faueur de vos benits freres Laics certaines declarations. La 1. Qu'il ny en eut iamais aſſez dans tous les Ordres Cenobitiques Rentez ou non Rentez, & qu'il ſeroit à deſirer pour le repos de l'Egliſe & pour la conſeruation de la Hierarchie qui s'en va toute diſſipée & ruinée, qu'ils fuſſent tous freres Laics, & que pour entrer dans les Puiſſances Clauſtrales il fallut auoir ceſte perfection, dont parle Dauid, de ne connoiſtre point la litterature. 2. Que le Cenobite comme Cenobite eſtant vn homme purement Laique, les freres Laics ſont auſſi bien mieux Cenobites que les freres Cleres ou Preſtres, d'autant que ceux cy ne ſont Cenobites que par indulgence & Priuilege qui leur permet de demeurer Cenobites, car de droict commun ils deuroient appartenir au Clergé, & eſtre rengez au ſeruice de quelque Egliſe particuliere.

3. Qu'il n'y eut iamais aſſez de freres Cleres ou Laics dans les Ordres Rentez, par ce qu'ils ne ſont nullement à charge au public mangeans leur pain en paix ſous leur vigne & ſous leur figuier. 4. Ny meſme dans les Ordres non Rentez, pourueu qu'ils viuent ſelon leurs Regles approuuees, & declarees par l'Egliſe, & le ſainct Siege, de leurs Trauaux Spirituels ou Corporels, & qu'ils recompenſent au ſpirituel les commoditez temporelles qu'ils exigent des peuples par leurs queſtes. 5. Que les Preſtres des Cenobites des Ordres non Rentez ſe peuuent faire ſeruir par tant de freres Seruans qu'il leur plaira, pourueu qu'ils trauaillent ſuffiſamment aux fonctions clericales, de la Predication & adminiſtration des Sacrements, pour auoir dequoy les entretenir. 6. Qu'ils

Digitized by Google

peuuent faire faire leurs queſtes par leurs freres Laics, s'ils ſont ſuffiſamment occupez aux fonctions Clericales.

7. Que les freres Laics peuuent legitimement queſter pour les Clercs qui trauaillent ſuffiſamment au ſeruice ſpirituel du public, à la deſcharge & ſoulagement des Paſteurs, & à la conſolation & edification des peuples: & meſme viure de ceſte queſte, en conſideration des ſeruices qu'ils leur rendent, qui leur tiennent lieu de trauail manuel. 8. Que la Declaration de Nicolas III. ſur la Regle Seraphique eſt le vray niueau de la queſte des Ordres appellez Mendians, mais que l'importance eſt de bien entendre l'vſage de ce niueau, & le reduire en pratique. 9. Que ceſte declaration ne dit pas que les freres ne ſont obligez au trauail que pour euiter oyſiueté, non pour viure du ſalaire de leurs labeurs Spirituels, ou corporels, mais quelle entend que ceux qui ne ſont point occupez aux trauaux ſpirituels, dont ils peuuent legitimement viure, (tout ouurier eſtant digne de ſon ſalaire,] principalement ceux qui trauaillent à l'Euangile]) s'appliquent aux manuels dont ils tirent leur vie, ſinon qu'ils ſoient ſuffiſamment employez au ſeruice de ceux qui profitent au public par leurs fonctions ſpirituelles.

Continuation & Concluſion

§ LIX.

10. QVe ny les vns ny les autres freres Clercs ou Laics des Ordres non Rentez n'ont aucun droit de viure d'aumoſne ſinon quand ils ſont dans l'impuiſſance de trauailler ſpirituellement ou corporellement pour gaigner leur vie: & par conſequent que leur Mendicité n'eſt que conditionnelle, & par forme de RECOVRS comme dit le Teſtament du Seraphique S. François. 11. Que l'Egliſe ne leur donne pas droit de viure d'aumoſne en la ſeule conſideration qu'ils ont tout quitté, d'autant que de cent freres Laics il ny en a pas deux qui ayent rien quitté. 12. Ny en conſideration de ce qu'ont laiſſé ceux qui ont diſtribué quelques biens aux pauures auant qu'entrer au Cloiſtre, d'autant que la Mendicité de compenſation n'eſt pas proprement Mendicité, mais repetition d'vne partie de ce qu'on a donné.

13. Ny en conſideration de leur vœu de Pauureté, puis que nulle Regle ne l'ordonne, & ne ſe faict en termes expres en aucun Ordre de Rentez ou de non Rentez. 14. Ny en conſideration de celuy de *viure ſans Propre*, puis que la Deſapropriation n'eſt point vne entiere Pauureté telle que l'Euangile la conſeillé, mais pluſtoſt vn Rapé de toutes richeſſes, & vn amas aſſeuré de toutes ſortes de biens.

C'eſt vne partie des propoſitions que nous auons eſſayé de vous prouuer en cét Entretien, & en quelques-vns des Precedens, vous y repenſerez en voſtre cœur] Hermodore, les repaſſerez deuant vos yeux & en voſtre memoire, vous en ferez voſtre profit, & les rumine-

Digitized by Google

rez ſi vous eſtes animal monde. Et ſi quelque iour vous nous produiſez de contraires ſentimens, vous eſtes ſupplié de les appuyer plus fortement que ceux que vous nous auez faict connoiſtre ſur ces ſuiects, iuſques à ceſte heure. Et par ce que le Trauail des mains eſt comme le propre exercice des freres Laics, vous auez raiſon de le faire ſuiure ainſi qu'vne ombre inſeparable de leurs corps. C'eſt dequoy vous nous allez entretenir, & ſurquoy nous vous allons eſclaircir, eſſayans de vous rendre la veuë auec le miel de Ionathas, pluſtoſt qu'auec le fiel de Tobie.

II. ESCLAIRCISSEMENT Du Labeur des Mains.

Quelques Notions Preambulaires

§ I.

PERMETTEZ, tres-chet Hermodore, que ie premette à cét Eſclairciſſement certaines notions, qui ſeront comme autant de lumieres qui le rendront plus éclattant, & par ce moyen s'eſcarteront beaucoup d'obſcuritez dont vos donneurs d'Inſtructions, ont obſcurcy la matiere que vous vouliez traitter en voſtre Entretien *du Trauail Manuel.*

La 1. Diſſipera à ſon abord vne Cauillation continuelle que l'on vous fait commettre par ſurpriſe, tant en cét Entretien qu'au II. Liure de voſtre II. Partie qui eſt contre *les Reflections ſur l'Ouurage des M. .... de ſainct Auguſtin.* Ou l'on vous engage à combattre vn ombre & vn fantoſme qui ne fut iamais en l'Idee du Directeur, ſur la perſuaſion dont vous vous eſtes laiſſé endormir qu'il buttoit à conuertir les Conuents des Cenobites non Rentez, en boutiques & ouuroirs d'artiſans & de manœuures, ou les enuoyer aux atteliers pour ayder les Maſſons, bref à bannir les trauaux ſpirituels de ces ſainctes demeures, pour y introduire le ſeul labeur des mains, duquel, priuatiuement à tout autre, ils euſſent à tirer leur vie.

Imagination qu'vne terreur panique (pour ne dire vne malice affectee & qui n'eſt pas ſans deſſein) a fait naiſtre dans le cerueau de ceux qui tremblent ou il n'y à nul ſuiect de craindre,] & comme dict vn Prophete qui voyent des viſions, & qui ſonges des ſonges.] Tant s'en faut que le Directeur ait iamais admis en ſon Eſprit vne ſi deſraiſonnable penſee, qu'il ne faut que lire en tranquilité d'eſprit le Chapitre ou Paragraphe II. encore le XII. de la Troiſieſme partie de ce petit Liure qui vous donne & à vos Suffragans vne ſi forte migraine, Hermodore, pour connoiſtre qu'il ny applique que les freres Laics, & quelques-vns qui ne ſeruent qu'au Chœur aux heures non deſtinee à la Pſalmodie: recognoiſſant par tout les merites & auãtages des trauaux Spirituels ſur le corporel en œux d'entre les Cenobites non rentez, qui ſont employez aux fonctions Clericales de la Predication & de l'adminiſtration des Sacremens, toute l'Eſcriture nous enſeignant que qui ſert à l'Euangile & à l'Autel en peut & legitimement & ſainctement tirer ſa vie.

Digitized by Google

Que ſi vous trouuez eſtrange qu'il oblige à ce trauail manuel ceux qui ne ſeruent qu'au chœur, aux heures qui ne ſont point deſtinee au recit de l'Office, ne voyez vous pas que vous choquez tous les fondateurs des Inſtituts Cenobitiques, ſainct Baſile, ſainct Auguſtin, ſainct Benoiſt, ſainct François, qui dans leurs Regles ont deſtiné les temps de ce trauail & de celuy de la Pſalmodie, tant aux Clercs qu'aux Laics, par ce que le propre office du M..... eſt pluſtoſt de prier & de pleurer que d'enſeigner, fonctions qui ne ſont pas tant incompatibles auec le trauail des mains, comme les fonctions de la Predication, & de l'adminiſtration des Sacremens.

Par le Labeur des mains tout trauail eſt entendu ſoit de corps ſoit deſprit.

§ II.

AVſſi le Directeur traduiſant & cõmentant le liure de l'ouurage des M..... de S. Auguſtin, & en ſuitte les pieces des Opuſcules de S. Thomas, & de S. Bonauenture qui traittent de ce ſubiect, reçoit a bras & cœur ouuerts la Doctrine de Sainct Thomas en la II. II. Queſtion CLXXXVII. article III. ou par le Labeur des mains il entend toute ſorte de trauail ſoit de corps, ſoit d'eſprit, dont l'homme peut tirer ſa vie & ſa nourriture: par ce que la main eſtant l'Organe des organes, l'outil des outils, & l'inſtrument des inſtrumens, elle marque tous les ouurages dont l'homme peut viure legitimement.]

D'où vient que par toute l'Eſcriture elle eſt le ſymbole de l'operation & du trauail, comme le pied y eſt le ſymbole des affections, ſes ſouliers ſont en ſes pieds,] c'eſt à dire en ſes affections eſt il dict de l'ame pechereſſe, & de la fidele que tes pieds ſont beaux en tes chauſſures. O la fille du Prince] c'eſt à dire que tes affections ſont agreables à ton celeſte eſpoux. Ainſi ſont appellez beaux les pieds de ceux qui Euangelizent la paix & le bien] c'eſt à dire la vertu. Leurs pieds ſont prompts à reſpendre le ſang] eſt il dit de ceux qui ont les affections ſanguinaires; & de ceux qui ont vne grande inclination au peché, leurs pieds courent auec precipitation au mal.

Quand au mains il eſt tout commun dans les ſainctes pages qu'elles denotent le trauail ſoit de corps ſoit d'eſprit. Et quoy que Dieu meſme ſoit tout eſprit & ne trauaille point en faiſant ſes ouurages, car il n'a qu'a dire & tout eſt faict] d'autant qu'il appelle les choſes qui ne ſont pas comme ſi elles eſtoient.] Si donc les œuures de Dieu ſont appellees les ouurages de ſes mains, encore qu'il n'opere que de l'eſprit, eſtant tout Eſprit, pourquoy les trauaux ſpirituels des hommes ne ſeront ils pas compris ſous le labeur des mains auſſi bien, que les corporels.

Ie vous auertit donc, Hermodore, de la continuelle cauillation

que l'on vous fait commettre sans y penser contre le Directeur, & en cét Entretien que nous Esclaircissons icy, & dans tout le II. Liure de vostre II. Partie, en voulant persuader qu'il restreint tous les Trauaux des Cenobites à celuy des mains, & qu'il veut qu'ils quittent tous les autres pour ne vacquer qu'a celuy la, ce qui ne fut iamais en sa pensee.

Estime du Trauail de l'esprit.

§ III.

IL n'est pas ennemy de sa propre condition, ou pour mieux dire de soy mesme iusques à ce point, ni si transporté de haine, qu'il vouluſt se couper vn bras pour en battre les Cenobites. Vous ne pouuez ignorer que sa profession est toute dans le trauail spirituel de la Predication, de l'administration des Sacremens, & de toutes les fonctions Pastorales & Hirarchiques depuis XXVIII. ans & quoy que depuis ce temps là il ait touſiours vescu & tous ceux qui le seruent du patrimoine que Dieu luy a donné, sans auoir iamais tiré à son vsage ny de sa famille vn denier du bien de l'Egliſe, si est ce qu'il reconnoiſt auec S. Paul auoir eu la puiſſance, & la legitime faculté d'en viure auſſi bien que les autres Prelats, & Beneficiers celuy qui sert à l'Euangile, à l'autel, & aux autres diuins miniſteres ayant droit d'en tirer sa vie.

Il doit donc sçauoir par vne si longue experience de combien les trauaux spirituels sont plus excellens, & de plus grand merite que les corporels, & il n'est pas si aduerſaire de la parolle de Dieu qu'il ne voye que le labeur de l'auancer est digne d'vn plus ample salaire que celuy d'vn man-œuure. Bref comme dit diuinement & tres sainctement le Pape Nicolas III. que les labeurs Spirituels ont autant d'auantage & de prix sur les corporels, que l'ame a de preeminence sur le corps. Et par conſequent que ceux qui trauaillent à la vigne, & à l'Agriculture spirituelle de Dieu, & à la paſture des oüailles de sa bergerie dans le parc & l'enceinte de son Egliſe, peuuent manger du fruict de la terre qu'ils ont labourée, boire du vin de la vigne qu'ils ont cultiuée, se nourir du laict & se veſtir de la laine des brebis qu'ils ont repeuë,] & que tout cela s'appelle manger le labeur de ses mains] par ce que tout ouurier est digne de sa nourriture.]

Il sçait de plus que Nicolas III. exempte des labeurs manuels ceux qui sont ſuſiſamment employez en ces fonctions spirituelles, & que ceux qui n'y peuuent vacquer sans estre seruis corporellement par quelques vns qui ayent soin de leur nourriture, peuuent entretenir de leurs trauaux des perſonnes qui les seruent, leſquelles gaignent iuſtement leur vie en les seruans comme font tous les seruiteurs qui acquierent iuſtement par leur seruices le pain qu'ils mangent dans les maiſons de leurs maiſtres.

Digitized by Google

Erreur de S. Amour & de Vuiclef rejettee.

§ IV.

DAuantage ie ne croy pas, Hermodore, que vous l'eſtimiez ignorans iuſques à ce point, qu'il ne ſçache que Guillaume de S. Amour, & Vuiclef ont choppé à ceſte piere, voulãs obliger preciſement les Cenobites non Rentez à viure du trauail de leurs mains, & non de leurs labeurs ſpirituels, Iniuſte Erreur qu'il refute ſi ſouuent dans les Reflections ſur l'Ouurage des M..... principalement aux Reflections ſur le Chapitre XVI. & au Chap. VIII. du Traitté *de la Pauureté Euangelique*, & au XLVIII. de celuy *de la Deſapropriation clauſtrale.*

Bien que celuy là fuſt beaucoup plus execuſable que ce dernier, d'autant que la Declaration de Nicolas III. ſur la Regle Seraphique n'ayant pas encor eſtendu aux Trauaux Spirituels, l'obligation, de viure du loyer des Trauaux Manuels dont il eſt parlé au Chap V. de la Regle, & au teſtament de S. François il ſembloit auoir quelque droit de preſſer les Mineurs à la pratique de leur Regle à la lettre, mais Vuiclef a peſché deſtinement& par malice ne pouuãt ignorer ceſte Declaration Pontificale, c'eſt pourquoy ſon Erreur fut condamnée au Concile de Conſtance en la Seſſion V.III.

C'eſt donc vne pure Cauillation de vouloir taxer le Directeur d'vne Erreur qu'il reprend, qu'il deteſte, qu'il refute expreſſement en tant de lieux, & appeler la lumiere tenebres & le bien mal] que de ietter ceſte tache ſur les eſcrits ſans coſter vne ſeule ligne qui en approche, & ſans auiſer que cinq cens fois & plus, tant aux Reflections qu'aux deux Traittez que nous auons nommez il inculque & repete ces mots trauaux d'eſprit ou de corps, labeur ſpirituel ou corporel, iuſques à l'ennuy & à l'Importunité, pour eſtre le lieu à toute ſupercherie.

Pour porter donc la cognée dans la racine de ceſte iniuſte accuſation, ie vous declare de ſa part, Hermodore, que pour le labeur des Mains, & que par ce mot de Trauail ſimplement dit-il entend tout exercice & employ de l'Eſprit ou de corps dont on peut legitimement gaigner ſa vie.

Que les Cenobites non Rentez peuuent & doiuent tirer leur vie de leurs Labeurs spirituels ou corporels.

§ V.

LA 2. Notion preambulaire que i'ay a premettre à cet Eſclairciſſemẽt, eſt que tout ainſi que par la Regle Serafique, niueau de la Mendicité des XXXIV. Ordres Cenobitiques non Rentez, les freres ſont obligez de viure du *Loyer* de leur Trauail corporel, la Declaraton de Nicolas III. l'ayant eſtendu au labeur Spirituel, & ayant exempté de celuy là ceux qui ſont ſuffiſammẽt employez à ceſtuy cy, & laiſſant dans l'obligation de viure du premier, ceux qui ne ſont pas occupez au Second, on ne peut ſans faire vne violence manifeſte à la lettre de ceſte ſaincte & ſacree Declaration, dire autrement, ſinon, que le S. Siege Apoſtolique entend que ceux qui ſont employez aux fonctions Spirituelles en viuent, comme doiuent tirer leur vie de leurs trauaux corporels ceux qui n'y ſont pas occupez.

Et de fait les queſtes ne leur ſont permiſe, qu'en conſideration de l'euidente vtilité qui reuient à l'Egliſe & au public de leurs labeurs ſpirituels, comme il eſt aiſé de recueiller de la meſme Decretale de Nicolas III. & de celle de Gregoire X. au Concile de Leyon, couchée au chap. vnique *de relig. dom. in VI.* eſtant treſiuſte que ceux qui ſeruent le ſpirituel faſſent quelque recolte du temporel, ſelon la doctrine de l'Apoſtre, & que le bœuf qui trauaille en l'aire, n'ait pas la bouche liée, affin qu'il puiſſe manger du meſme grain qu'il pile.

Les Cenobites Rentez n'eſtant obligez à trauailler pour gaigner leur vie.

§ VI.

LA 3. Notion eſt que les Cenobites rentez qui ont ſuffiſamment dequoy s'entretenir de leur reuenus, ne ſont point obligez à trauailler ny ſpirituellement ny corporellement pour viure, mais ſeulement pour euiter l'oiſiueté, pareils en cela aux plus riches & aux plus grands du monde, qui ayans leur vie toute gaignée & toutes aſſeurée dans l'abondance de leurs richeſſes, ne ſont obligez à s'occuper à quelque honneſte

Digitized by Google

neſte employ que pour fuyr la faincantiſe, racine & ſource de tout peché.

Que ſi les Regles de S. Baſile, de S. Auguſtin, & de S. Benoiſt recommandent le trauail corporel aux freres, c'eſt pour deux raiſons. La 1. Que de leur temps tous les Cenobites eſtoient Laiques, & manquans d'emplois ſpirituels en l'adminiſtration des Sacremens & de la parolle de Dieu, il eſtoit bien raiſonnable qu'ils s'occupaſſent aux corporels pour euiter l'oiſiueté, ce qui eſt ſi litteralement ſignifié au XLVIII. chap. de la regle de S. Benoiſt qu'il ne faut que le lire pour le connoiſtre.

La 2. qu'a ces commencemens les Monaſteres n'ayant pas encor de ſuffiſans reuenus, ils deuoient eſtre ſuppleez par la diligence & le labeur des freres, qui deuoient trauailler s'ils vouloient manger.

Difference des Cenobites Rentez & non Rentez pour le regard du labeur.

§ VII.

EN quoy les non Rentez ſont fort differens, (ce qui paſſera pour 4. Notion) car outre qu'ils ſont obligez de fuir l'oiſiueté par quelque honneſte occupation comme tous les autres hommes de quelque condition qu'ils ſoient ils doiuent premierement & principallement trauailler ſoit ſpirituellement ſoit corporellement pour gaigner leur vie. Ce qui eſt clairement exprimé en la Regle Serafique aux chap. V. en ces mots.] Les freres auſquels N. S. à donné la grace de trauailler, trauaillant fidelement, & deuotement, en telle ſorte que bannie l'oyſiueté ennemie de l'ame, ils n'eſteignent l'eſprit de ſaincte Oraiſon & deuotion, auquel toutes les autres choſes temporelles doiuent ſeruir, & du loyer de leur trauail reçoiuent pour eux, & pour leurs Freres, les choſes neceſſaires au corps, excepté deniers ou pecune.

Et au Teſtament de S. François il eſt encore plus manifeſtement declaré en ces termes. [Et ie trauaillois de mes mains, & ie veux trauailler, & tous mes autres Freres, ie veux fermement qu'ils trauaillent du trauail qui appartient à l'honneſteté, & ceux qui ne le ſçauent qu'ils apprennent, non pour cupidité de receuoir le prix de leur trauail, mais pour le bon exemple, & pour chaſſer l'oyſiueté. Et quand on ne nous donneroit point le ſalaire de noſtre labeur, ayons recours à la table de noſtre Seigneur, demandant l'aumoſne de porte en porte.]

La Raiſon de cela eſt par ce que celuy qui n'a ny rentes ny reuenus dont il puiſſe viure ſans trauailler pour gaigner ſa vie, eſt obligé au labeur quand il en peut viure, auant que recourir a l'aumoſne, autrement il tombe ſous la correction dont les loix menacent les valides Mendians, c'eſt

à dire ceux qui eſtans robuſtes mendient par poltronnerie, pouuans legitimement viure de leur trauail.

De la Queſte des Cenobites non Rentez.

§ VIII.

LA 5. Notion eſt que la queſte qui ſe faict par les Cenobites non Rentez en conſequence de leurs trauaux ſpirituels, eſt vne recherche du ſalaire de ces labeurs là fort iuſte & raiſonnable, & auctoriſée par l'Egliſe ſous le nom de Mendicité, en prenant la Mendicité dans ſon ample ſignification qui denote toute demande gracieuſe ſans contrainte & ſans formalité de iuſtice & de droit ciuil, de ce qui eſt legitimement deub, par droit diuin & naturel, entant que tout trauail merite recompenſe Mais la Mendicité priſe preciſement comme demande ou recherche d'aumoſne ne leur eſt permiſe qu'entant qu'ils ſont dans l'impuiſſance de gaigner leur vie par leur labeur Spirituel ou corporel, & dans ce point là de miſere qui rend l'aumoſne veritable, puiſque c'eſt vne œuure de miſericorde qui ſuppoſe la miſere, & ne peut eſtre faitte qu'au miſerable, & ce miſerable eſt celuy qui non ſeulement n'a rien, mais qui ne peut pas meſme viure de ſon labeur.

La 6. eſt que la Regle des Minorites ne dit pas ſeulement que [les freres ne ſont obligez de trauailler que pour bannir l'oiſiueté ennemie de l'ame] mais elle adiouſte que [du LOYER de leur trauail ils receuront les choſes neceſſaires au corps] & au Teſtament fidelle Interprete de ceſte Regle la meſme choſe eſt repetée auec ceſte adionction plus preſſante, [Et quand on ne nous donnera pas le SALAIRE de noſtre labeur, ayans RECOVRS à la table du Seigneur demandans l'aumoſne de porte en porte.] Ce qui monſtre l'obligation de Trauailler de corps ſelon ſa Regle, ou d'eſprit ſelon la Declaration de Nicolas III. auparauant que d'auoir RECOVRS à l'aumoſne, d autant que la demande de l'aumoſne ne peut eſtre iuſte à qui que ce ſoit, s'il n'eſt reduit à l'eſtat de ne pouuoir viure de ſon trauail Spirituel ou corporel. Et qui la demande le pouuant faire la reçoit illegitimement ſelon toute les Loix diuines & humaines, Eccleſiaſtiques & Politiques.

Excuſe examinez.

§ IX.

LA 7. Que ce n'eſt pas aſſez aux Cenobites non Rentez, de dire qu'ils ne mangent pas leur pain en oyſiueté, & que c'eſt aſſez qu'ils s'occupent à tels exercices qu'ils voudront pour auoir droit de queſter, car

Digitized by Google

leur queſte publique ayant relation par la permiſſion que l'Egliſe leur en donne aux ſeruices ſpirituels qu'ils rendent au public, s'ils ceſſoient ceux cy ils n'auroient pas droit à celle là. Il ne ſuffit donc pas pour la deſcharge de leurs conſciences qu'ils s'occupent à ce qu'il leur plaira (car en cela ils ne ſatisferoient qu'a l'obligation qu'ont les plus riches, de bannir l'oiſiueté par quelque honneſte exercice) mais ils doiuent faire des choſes qui tournent à l'vtilité de ceux de qui ils recherchent leur entretien par leurs queſtes. Que ſi ils tombent dans l'infirmité, ou dans quelque autre impuiſſance de viure de leur trauail, alors ils ont droict de viure d'aumoſne ſans trauailler, par ce qu'ils ne peuuent: La queſtion n'eſt pas donc de ſçauoir ſi les Cenobites non Rentez peuuent viure de queſtes ſans rien faire, (car l'Egliſe qui ne peut errer, n'a garde d'autoriſer iamais vne Mendicité faineante, exterminee & punie par toutes les bonnes loix,) mais ſans rien faire pour gaigner leur vie, où ſeulement pour euiter l'oyſiueté, or il eſt clair que les Cenobites ſuffiſamment Rentez ne ſont obligez à trauailler que pour vne cauſe, qui eſt de bannir la faincantiſe, non pour gaigner leur vie, qui eſt deſia toute acquiſe, dans leurs reuenus. Mais les non Rentez ſont obligez au labeur Spirituel ou Corporel à double tiltre, 1. Pour auoir dequoy viure. 2. Pour euiter l'oyſiueté, & veulent reſtreindre leur labeur à ceſte ſeconde, c'eſt vouloir iouyr du priuilege des Cenobites rentez, & des plus riches du ſiecle, qui viuent de leurs biens ſans eſtre à charge à perſonne, ce que ne peuuent pas faire les Cenobites non rentez, qui ſeroient onereux au public, s'ils ne recompenſoient par leurs ſeruices ſpirituels, la foule qu'ils apportent aux peuples par leurs queſtes.

Autre Excuſe.

§ X.

LA 8. Notion eſt, qu'ils ne peuuent pas dire, parlant generalement, qu'ils euſſent pû viure des biens qu'ils ont quittez dans le ſiecle ſans trauailler, car outre que la plus grande part ne laiſſent rien & mettent leur vie plus à couuert & en aſſeurance dans le Cloiſtre, qu'elle n'eut eſté s'ils fuſſent demeurez dans la vie Seculiere, pour l'ordinaire ils laiſſent leurs biens à leurs parens qui deuroient donc les entretenir dans le Cloiſtre, & non pas reietter ce fardeau ſur ceux qui n'ont retiré aucune commodité de leur deſpoüille, ce qui eſt contre la regle de droict, & contre l'equité naturelle. De plus ſi quelqu'vn a diſtribué tous ſes biens aux pauures ſelon le conſeil de l'Euangile (de cent il ny en a pas vn qui le faſſe) s'il queſte par compenſation nous auons monſtré icy deſſus, que ceſte ſorte de recherche n'eſt pas proprement Mendicité, ny demande d'aumoſne, d'autant que ce qui ſe reçoit n'eſt pas à titre de miſere. D'abondant que deuiendra l'obligation qu'ils ont contractée en faiſant profeſſion de leur Regle, qui leur ordonne de

viure de leur labeur corporel ou ſelon la Declaration de leur trauail ſpirituel.

Obiection.

§ XI.

LA 9. S'ils diſent qu'ayans renoncé aux Rentes & Reuenus en Commun, la Queſte ou Mendicité leur tient lieu de rente & de Domaine, ſans qu'ils ſoient obligez au trauail pour gaigner leur vie. Voila vne large porte ouuerte à la faineantiſe, à la ruine & au bouleuerſement de toutes les Republiques, car ſi n'auoir ny rentes ny reuenus mis en eſtat de viure d'aumſone ſans trauailler, voyla tous les Argotiers, les gros Gredins, les Truans, les Gueux, les Coquins, les Beliſtres à couuert, puis qu'ils n'ont ny rentes ny reuenus, que ſi ceux qui ſe diſent dans l'Eſtat de Perfection & dans la Religion particuliere, & non commune & vulgaire des Parfaits & mis en ſpectacle au monde, aux Anges & aux Hommes,] ont droit de viure d'aumoſne ſans aucune obligation au trauail ny ſpirituel, ny corporel, ſelon la ſinguliere doctrine du liure doté *des Heureux ſuccez.* Si cela a lieu ſur le vert pourquoy non ſur le ſec,] & ſi cela eſt permis aux parfaits, pourquoy les imparfaits ne taſcheront-ils pas de ſe former ſur ce ſainct explaire, & d'aſpirer à la perfection de la ſaincte oyſiueté.

Heureux ſuccez, p. 426. 427 450. & 500.

Que ſi les loix Politique condamnent à de grandes peines les valide Mendians & les chaſtient cõme des Larrons, qui volẽt par artifice, & par truanderie, aux vrais miſerables, les auſmoſnes qui leur appartiennent, & qui leur ſeroiẽt diſtribuees par la pieté des perſonnes miſericordieuſes, qui oſeroit dire que l'Egliſe renuerſaſt ces ſainctes & ſalutaires Loix, à la faueur de ceux qui doiuent ſeruir de ſel à la terre, & de lumiere au monde, & qui doiuent ſe glorifier, comme S. Paul, de trauailler plus que les autres.] Et qu'elle les auctoriſaſt pour boire ſans trauailler pour viure, la ſueur du front de tous les autres hommes.

Autre Obiection.

§ XII.

Heureux ſuccez. p. 470.

LA 10. Si l'on demande comme faict l'Autheur des Heureux ſuccez) [quel priuilege aura donc le Cenobite non renté, ſur le plus miſerable & le plus pauure artiſan du monde, à qui la voye de la mendicité eſt permiſe, quand les moyens de viure d'ailleurs luy ſont interdits. Il ne demanderoit plus l'aumoſne comme pauure Euangelique, mais comme pauure forcé; ce ne ſeroit plus en vertu du conſeil de Ieſus-Chriſt

mais par le deuoir d'vne charité commune qu'on l'aſſiſteroit; & ceſte pauureté volontaire ſi recommandee ſeroit abolie.]

A la premiere partie de ceſte queſtion, nous reſpondons ce que nous auons touché icy deſſus, qu'il eſt beſoin d'iuculquer icy comme vne piece de fondement, que le grand Priuilege de ceux qui aſpirent à la gloire & à l'honneur d'vne plus haute perfection, c'eſt de trauailler plus que les autres, par ce que la ſueur eſt au front de la vertu, & le Temple du labeur deuant celuy de l'honneur. Celuy là ne ſera point couronné qui n'aura legitimemẽt cõbatu.] vos amis Seigneur, dit Dauid, ſont trop honorez, leur principauté n'eſt que trop affermie,] vne autre lecture dit, vos amis ſont trop affligez, par ce que l'honneur de la preeminence eſt deu au plus grand trauail.] Ce ſont ceux là dira vn iour le Sauueur de ceux qui auront beauoup trauaillé à ſon ſeruice, qui ſont demeurez fermes & auec moy dans les tentations & tribulations,] & qui ſeront participans du royaume comme ils l'ont eſté de mes peines,] car qui veut coregner auec le fils de Dieu doit ſouffrir auec luy] & eſtre à ſon imitation pauure & dans le labeur.]

C'eſt le chemin de la perfection de tous les Saincts. Sainct Paul ne vente que ſes trauaux, dont il fait vne longue liſte au Chap. XI. de la II. aux Corinthiens, & au Chap. XI de celle qu'il eſcrit aux Hebreux, il fait vn grand denombrement de tous les trauaux des fidelles: il donne iuſques à ce point d'aimer mieux mourir que de perdre la gloire de ſon trauail,] Il ſe glorifie meſme en Dieu d'auoir par ſubrogation veſcu du labeur de ſes mains, quoy qu'il euſt la puiſſance comme les autres Apoſtres de viure de l'Euangile.] Bref ce ne ſeroit pas vn Priuilege, mais vn Prouilege, s'il eſt permis de parler ainſi, ou vne deprauation, s'il eſtoit permis de viure d'aumoſne à ceux qui peuuent viure de leur labeur ou Spirituel ou Corporel: car ce ſeroit autoriſer la faineantiſe en violant toutes les loix diuines & humaines.

Suitte.

§ XIII.

A La Seconde Partie de la Propoſition auancée, on reſpond que le Pauure meſme Euangelique qui a volontairement diſtribué tous ſes biens aux miſerables, doit par apres viure de ſon labeur d'eſprit ou de corps s'il le peut auant que recourir à l'aumoſne, & n'auoir recours à la mendicité que lors qu'il ne peut tirer ſa vie de ſon trauail. Il eſt donc faux de dire 1. que le pauure Euangelique, comme tel ſimplement, pouuant viure de ſon trauail puiſſe demander l'aumoſne, puis qu'il ne la peut demander que comme miſerable, c'eſt à dire comme impuiſſant de viure de ſon labeur. 2. Il eſt faux de dire que tout miſerable qui acquieſcant volontiers & de bon à la miſere que Dieu luy enuoye demande l'aumoſne ſoit pauure forcé, puis que la volonté franche ne peut eſtre ditte for-

Digitized by Google

cée, & qu'on ne peut appeller contrainte ce qui eſt volontaire. 3. Il eſt faux qu'il y ait vn Conſeil de Ieſus Chriſt de viure d'aumoſne, & comme il dit en vn autre lieu, [*Que le meſme conſeil perſuade la mendicité auec la pauureté.*] Car le conſeil de Pauureté ne porte qu'au deſpoüillement des biens, & puis à viure du labeur ſpirituel ou corporel comme ont faict les Apoſtres, & I. C. meſme, qui a veſcu de ſes labeurs, iamais de mendicité, ny d'aumoſne. 4. Il eſt faux que la Pauureté volontaire ſeroit abolie ſi l'on ne viuoit d'aumoſne lors qu'on peut viure de ſon labeur, car il eſt permis de ſe reduire volontairement dans l'eſtat de pauureté, c'eſt à dire dans la priuation de ſes propres biens, pour ne tirer plus ſa vie que de ſon labeur : mais il n'eſt ny conſeillé ny permis de ſe reduire volontairement dans l'impuiſſance de viure de ſon labeur, ce qui eſt proprement l'Eſtat de Mendicité, mais quand Dieu nous y reduit par infirmité ou autrement, alors on y peut acquieſcer & demander l'aumoſne humblement & volontiers, en adorant la volonté diuine.

Heureux ſuccez p. 464.

Eſchapatoire fermé.

§ XIV.

L'Vnzieſme notion, les Cenobites non Rentez n'ont point droit de mendier *en cette ſeule conſideration qu'ils ſont dans la pratique du conſeil de I. C. par le vœu d'vne tres-eſtroitte pauureté.* Selon la doctrine du meſme Eſcriuain des *Heureux ſuccez*. Car outre qu'ils ne font point vœu de Pauureté, mais ſeulement *de viure ſans Propre*, ce qui n'eſt pas Pauureté ſelon toute la iuriſprudance qui ne donna iamais le nom de pauureté à l'vſage & à l'vſufruict deſnué de proprieté. S. Thomas & S. Bonauenture en leurs Opuſcules dreſſées ſur le ſuiect de la Mendicité des Cenobites non rentez recognoiſſent qu'ils doiuent recompenſer par ſeruices ſpirituels, le temporel qu'lls recueillẽt du peuple par leurs queſtes. C'eſt donc en conſideration de ces trauaux qu'ils queſtent, & recherchent leur ſalaire, ne mendians que pour ceux d'entreux qui ſont reduits dans l'impuiſſance de trauailler, ioint qu'on ne monſtrera iamais aucun decret Pontifical, ny aucune regle Cenobitique, ny aucun Concile, ny aucun Pere de l'Egliſe qui die que les Cenobites non Rentez ayent droit de viure d'aumoſne *en la ſeule conſideration du vœu qu'ils ont fait de viure ſans Propre.* Car ſi cela eſtoit tous les Cenobites rentez auroient meſme droit de viure de mendicité & d'aumoſne, puis qu'ils font, auſſi bien que les non rentez le vœu de *viure ſans Propre.*

Heureux ſuccez p. 426.

Et ce que dit le meſme Autheur [que la deciſion expreſſe de S. Thomas, de ſainct Bonauenture, du Cardinal Bellarmin : & les Papes Innocent III. Honoré III. Gregoire IX. Innocent IV. Alexandre IV. Nicolas III. ont tous par Bulles autentiques approuué la mendicité Religieuſe, en veuë ſeulement de la profeſſion qu'on fait de la pauureté Euangelique.]

Ibid.

Digitized by Google

Cela eſt faux de toute fauſſeté, car il ne monſtrera iamais par aucun lieu *ny de S. Thomas ny de S. Bonauenture &c.* que la Mendicité ſoit permiſe aux Cenobites *en vsuë SEVLEMENT de la profeſſion qu'ils font de Pauureté Euangelique.* Puis qu'ils ne font aucun vœu de Pauureté, ny Euangelique, ny non Euangelique, ny meſme, quelle leur ſoit permiſe *en veue ſeulement* du vœu qu'ils font de viure ſans propre. Toute la permiſſion qu'ils ont de Queſter ou de Mendier leur eſtant donnée en conſideration SEVLEMENT ou de leurs labeurs ſpirituels ou corporels pour le public, au regard des ſains & capables ou de leur impuiſſance de trauailler au regard des infirmes.

Encore moins prouuera t'il par aucun teſmoignage autentique qu'ils ne ſoient obligez à trauailler que pour euiter oyſiueté, & non pour gaigner leur vie, & que les queſtes dont ils viuent n'ayent aucune relation à leurs labeurs & aux ſeruices qu'ils rendent au public

La 12. Que le Public ny les Particuliers ne ſont aucunement obligez à leur entretien, qu'entant qu'ils leurs ſont vtiles, & qu'ils recompenſent par le ſpirituel le temporel qu'ils exigent, en ſorte que ces ſeruices ceſſans, l'oyſiueté ſelon la doctrine & le conſeil de ſainct Auguſtin, doit eſtre corrigee par la ſouſtraction de la liberalité, d'autant, comme il dict eſcriuant à Vincent Donatiſte, que l'on ſouſtrait plus vtilement le pain à celuy qui neglige de viure de ſon labeur le pouuant faire, qu'on ne luy rompt, par ce que cela le nourrit dans l'iniuſtice & le deſordre. Et au Ch. XXX. de l'Ouurage des M..... Nous blaſmons, dict-il, la PERVERSE MISERICORDE, qui leur nuit pour la vie future, & eternelle, en les ſecourant en ceſte vie preſente, & temporelle: c'eſt pecher beaucoup moins ſi on n'applaudit point aux deſirs de l'ame du pecheur, & ſi on ne le benit point en ſes offenſes.

Myſtere Cenobitique.

§ XV.

MAis pourquoy eſt-ce, dira quelqu'vn (& cecy paſſera pour 13. & derniere Notion Preambulaire) que les Cenobites non Rentez ſe deffendent ſi fort contre le Trauail & Spirituel & Corporel, ne voulant pas recognoiſtre qu'ils ſont obligez & par leur Regle & par la declaration d'en tirer leur vie, ne leur ſeroit-il pas plus honorable de viure ſur ce fondement des Apoſtres & des Prophetes & de I. C. meſme, qui ont veſcu de leurs labeurs Spirituels ou corporels ſans mendicité, que de s'eſtablir ſur l'aumoſne qui ne peut eſtre ny demandee ny receuë que par ceux qui n'ayant rien d'ailleurs dequoy viure, ne peuuent meſme tirer leur vie de leur labeur.

C'eſt icy vn grand Myſtere, & l'vn des principaux ſecrets de l'affaire, c'eſt pourquoy ils imitent ceux qui eſtans aſſiegez deffendent leurs dehors autant qu'ils peuuent, de peur que l'on ne vienne à la ſappe des

murailles, & de là à l'assaut. Et quel est à vostre auis cét assaut de reputation qu'ils redoutent, c'est qu'ayant concedé qu'ils sont obligez de viure de leurs labeurs ou Spirituels ou corporels, & en suitte que les Clercs Predicateurs & Administrateurs des Sacremens, viuent des fonctions Spirituelles & Clericales, & les freres Seruans des seruices corporels qu'ils rendent aux venerables freres Clercs.

On ne passe de là au redoutable examen de leurs benits Trauaux Spirituels, on ne visite leur mistique Hierusalem auec des lampes, on ne descouure le Sabath delicat, couuert du manteau de ces grands, graues & importans exercices Cenobitiques, que l'Illustre Autheur des Heureux succez estale en sa Troisiesme Partie, auec vne pompe digne de la magnificence de son stile à grands fueillages, & qu'à la fin on ne reconnoisse, que les montagnes n'enfantent que des souris, & que les tempestes de ceste mer n'engendrent que de l'escume & de la baue.

De sorte que venant à mettre dans vne iuste balance, leurs labeurs spirituels, & les grands Salaires qu'ils en retirent par leurs questes, on ne trouue que ceux là ont *beaucoup moins* de poids que ceux-cy, & comme à Baltazar, que leur Empire ne soit transferé, à vne nation plus fructueuse qui est celle du Clergé, ou les Pasteurs sont chargez des ames, & portent le poids du iour & de la chaleur, obligez par Estat à toutes les fonctions de la Religion Chrestienne, & à seruir leurs oüailles en tout lieu, en tout temps, par obligation pieuse, iusques à mettre leur vie pour leur salut.

Continuation.

§. XVI.

ALors on connoistroit l'extreme difference qui est entre les grands trauaux de ceux cy & leur petite recompense en terre, qui rendra d'autant plus copieuse celle qu'ils attendent au Ciel,] & les foibles aydes des troupes de secours, qui ne font que ce qu'elles veulent, comme elles veulent, quand elles veulent, ou elles veulent, & autant qu'elles veulent, prenant droit de la demander, & d'exiger des peuples ce qui leur plaist, quand il leur plaist, comme il leur plaist, & ou il leur plaist, & autant qu'il leur plaist qui est vne merueilleuse maniere de procedé en matiere d'ouuriers, faisant la loy à leurs propres ouurages, & à ceux là mesme pour qui ils trauaillent.

Si vne fois les Seculiers prenoient ceste honneste & Chrestienne liberté sur eux, qu'ils se donnent sur les gens du Siecle, tant du Clergé que Laiques, s'enquetans si soigneusement (pour ne dire curieusement) des facultez de toutes les familles, possible par charité, comme il est croyable, plus que par autre dessein, & n'imposer des fardeaux aux maisons plus lourds qu'elles ne peuuent porter. Et si l'on prenoit garde reciproquement à leur conduitte, & s'ils ne mangent point leur pain gratuitement,

proportionnant

Digitized by Google

proportionnant les salaires aux trauaux selon toute bonne iustice distributiue, pour ne destourner les canaux de l'aumosne de ceux qui sont vrayement miserables & dans l'impuissance de gaigner leur vie de leur labeur: possible y auroit-il bien du rabais à leur conte, de toutes les visions des Prophetes, nulle ne leur estant plus funeste que celle de Ieremie de la verge veillante sur vne marmite qui boüilt.

Il seroit à craindre qu'il n'imitassent les abeilles qui se iettẽt en foule cõtre ceux qui s'amusent à considerer de trop pres leur œconomie, ou comme ceste fontaine d'Irlande dont les eaux boüillent & sautent aux yeux de ceux qui se veulent mirer dans leur cristal, ou comme ce rocher d'Elie qui excite des tempestes quand on le touche du bout du doigt. Ils feront donc fort bien de pratiquer le mot du Prophete & de garder leur secret pour eux & d'enclorre bien la boëtte de peur que le parfum ne s'esuente. Autrement on en pourroit dire ce qu'vn des plus grands Princes de cet Estat, & d'vn esprit admirable, dit par experience des Religionnaires qu'il ne faut que les connoistre pour ne les aimer pas.

Premier Passage du Directeur, iustifié.

§ XVII.

DE ces Prolegomenes ie viens droit au Premier passage du Directeur que vous attacquez, Hermodore, dans cet Entretien *du Trauail Manuel*. Vous le rapportez ainsi.] Quant au trauail des mains, si vous dites, que c'est vn vil office, qui n'est plus en vsage, & que cela estoit bon en ce temps là ie voudrois bien sçauoir, si vous tendés à vn autre Paradis, que celuy, où tendoient les bons Cenobites.]

Hermod. p. 293.

Pour eluder plustost que pour renuerser ceste verité pressante vous vous iettez dans l'allegorie & comparez l'Ancien Cenobisme à la seruitude d'Israel trauaillant sous les Maistres des ouurages de Pharao, & le nouueau à la *Pieuse oysiueté du desert*. Et enfin apres auoir bien discouru vous concluez la mesme chose que le Directeur, qui est que les Anciens Cenobites estant presque tous Laiques, s'exerçoient aux labeurs manuels dont ils tiroient leur vie, mais que depuis que le Sacerdoce c'est rendu frequent dans les Cloistres, les Prestres Cenobites n'ont plus voulu viure que de leurs labeurs spirituels dans les fonctions Clericales, & les freres Laics tirans le leur des seruices corporels qu'ils leur rendent, ainsi les vns viuent de leurs Trauaux manuels, les autres de leurs labeurs spirituels, & par consequent tous sont mercenaires & non pas Mendians, si vous n'appelez improprement mendicité la recherche du iuste salaire des trauaux spirituels qui se fait par la queste.

Appellez vous cela contredire, combatre, & refuter vn passage, ne vous auient il pas icy comme à Balaam qui loüé par Balac à prix fait pour maudire l'armée d'Israel ne le peut iamais faire, Dieu le forçant de la benir, encore que ce Roy là luy fist voir de costé, pour luy faire croire

Digitized by Google

qu'elle eſtoit en deſordre. Reliſez s'il vous plaiſt auec vn eſprit raſſis, & à repos tout le Chapitre du Directeur dont vous auez tiré ceſte piece que les Remarqueurs vous ont fournie horriblement mutilée & vous verrez qu'il conuient en tout auec ce que vous dites, & que vous tombez vous meſme dans la foſſe que vous auez creuſée, & ou vous pretendiez l'attraper.

Par ce que ſi vous n'auez point d'autre raiſon de l'abolition de ce *viel office du Trauail manuel* que ſon changement au Spirituel, vous changez le cuiure en or, vn cheſne en vne poûtre, & au lieu de ſoulager vous aggrauez le ioug des Cenobites, eſtant certain que les trauaux Spirituels ſont incomparablement plus penibles que les corporels. Mais vous demeurez cependant pris dans voſtre piege car par ce moyen vous oſtez la qualité de Mendians aux Cenobites non rentez les obligeans à viure, comme Mercenaires, de leurs labeurs ſinon corporels au moins ſpirituels.

Si les Cenobites ſont dans les charges Eccleſiaſtiques.

§ XVIII.

VOus auancez ſans y penſer vn petit mot que ie ne puis laiſſer paſſer ſans vn coup de plume. Vous dittes [que les Cenobites de ce temps eſtans preſque tous honorez de la Preſtriſe, ſont admis aux chatges Eccleſiaſtiques, & y ſont receus auec pouuoir d'adminiſtrer les Sacremens] Ie voudrois bien que vous accordaſſiez ce diſcours auec les vœux qui ſe font en pluſieurs Inſtituts, de ne pretendre iamais aux CHARGES ECCLESIASTIQVES, & de ne les rechercher ny directement ny indirectement.

Hà mod. p. 294.

2. Si vous parlez des Prelats qui ſont tirez du Cenobiſme, vous voyez bien que voſtre raiſonnement eſt deſconcerté, par ce qu'ils ceſſent d'eſtre Cenobites auſſi toſt qu'ils ſont admis dans les Prelatures, & entrent dans les rangs & l'Ordre du Clergé & du Paſtorat. 3. Si vous appelez *charge Eccleſiaſtique* la faculté de preſcher & d'adminiſtrer les Sacremens par ſimple delegation, les Cenobites ſont donc Paſteurs & ont la charge des ames, & voyla toutes les Cures & tout le Paſtorat Dioceſain & Paroiſſial partagé entre les Paſteurs de droit Commun & les Paſteurs de Priuilege, ſchiſme tout manifeſte. Auiſez bien à ce que vous dittes Hermodore, car ſi vous marchez ſur ceſte corde ſans contrepoids vous eſtes en danger de faire vn dangereux ſault & fort perilleux. Si vous pincez ceſte corde qui eſt dans vn de ces libelles dont vous enflez voſtre Liure elle ſonnera bien haut, & vous aurez de la peine à ſortir bacques ſaues de ceſte meſlée, le troſne & l'amour ne veulent point de compagnon.

Dittes à ceux qui vous employent qu'ils ſe contiennent dans leurs bornes autrement il y aura vne verge de direction] qui les preſſera de rentrer] en leur deuoir, & de demeurer dans les fonctions de ſimples deleguez. Eſcoutez S. Thomas cét Ange de l'Eſcole, chez Hermodore, plutoſt que ces flagoleurs qui vous gaſtent, & il vous dira en ſa II. II. queſtion CLXXXVIII. article IV. & il vous dira, que les Cenobites ne font pas ces fonctions Clericales (qu'en magnifiant vos franges, vous appellez *des charges Eccleſiaſtiques*) de leur PROPRE VERTV mais par la vertu d'autruy, & par forme D'INSTRVMENT comme MINISTRES ou ſeruiteurs des Prelats Superieurs (ce ſont les Eueſques,) & Inferieurs (ce ſont les Curez) & encore que ſous ceſte auctorité des Prelats ils preſchent, ils ne s'eſleuent point, ny n'outrepaſſent pour cela le degré d'eſcoliers & de ſubiects (*diſcipulatus & ſubiectionis gradum*) qui de ſoy appartient aux Cenobites.] Qu'ils apprennent l'humilité & la ſcience ſans enfleure de ce grand Sainct, & qu'ils cachent leurs creſtes dans leurs chaperons.

Si l'Empereur Valens à voulu obliger les M..... au Trauail manuel.

§ XIX.

AV Nombre II. vous faites vne liſte de ceux qui ont voulu reduire les M..... au Trauail des mains, ou voſtre Memorialiſte ſe monſtre aſſez mauuais Cronologiſte, c'eſt preſque le meſme Catalogue que vous auez fait touchant la Mendicité. Vous mettez en teſte l'Empereur Valens qui vouloit contraindre les M..... qui peuploient les deſerts, de ſe mettre dans ſes armees, & d'aller à la guerre: qu'elle viſion eſt celle-là, Hermodore, les M..... de ce temps là eſcartez dans les ſolitudes viuoient-ils d'autre choſe que des terres qu'ils cultiuoient autour de leurs Hermitages, de plus de huict cens ans apres eux on n'a point ouy parler de queſte ny de mendicité Cenobitique. Il faudroit dire le contraire que l'Empereur les vouloit empeſcher de viure en paix & en ſolitude des labeurs de leurs mains. *Hermod. p. 295.*

Liſez, s'il vous plaiſt, ſur ce ſubiect du Labeur manuel des Anciens M..... ce que ſainct Epiphane en dict en l'Hereſie LXXX. ce que Sozomene rapporte des ſaincts M..... Appelles, Serapion, Eſtienne, au Chap. XXIX. du 6. Liure de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique. Ce que ſainct Hieroſme en eſcrit au M..... Ruſtic, & à Marc de Colede, & encore en la vie des Peres, en celle de ſainct Anthoine, ce que ſainct Baſile au Chap. V. de ſes Inſtitutions Monaſtiques, en ordonne, & Caſſian en tant de lieux.

Tout cela vous aprendra que Valens vouloit plutoſt retirer les M..... de ces exercices en les appellant dans les armees, que les y con-

craindre, ſi vous me dites qu'vn Artiſan qui ſe faict ſoldat, ne faict que changer de meſtier, & ne laiſe de viure dans la milice du trauail de ſes mains en combattant. O que les M..... effrayez de ce formidable Edict euſſent bien puny Valens comme il meritoit, ſi s'enroolans dans ſon armee à la premiere rencontre euſſent monſtré en fuyant vaillamment & & genereuſement comme des lieûres, qu'il auoit faict vne leuee, de gens à qui il auoit oſté l'vſage du trauail des mains, mais non pas des pieds, regaignans à perte d'haleine leurs aymee ſolitudes, & verifians ce mot d'vn Poëte Toſcan que ſi, vn beau mourir honoroit tous nos jours, vn beau fuyr ſauue toute la vie.

De *Vuiclef.*

§ XX.

LE Second qu'on a mis en voſtre liſte (car vous eſtes extremement fidelle à ranger vos memoires ainſi qu'on vous les donne) c'eſt Vuiclef (il n'y a quinze ou douze ſiecle entre cettuy-cy & l'Empereur Valens.) Quoy a t'il voulu faire aller les M..... à la guerre, non certes, dites-vous, mais il a fait la guerre aux M..... Mais qu'elle guerre, c'eſt qu'il a dit [Que les freres eſtoient obligez d'aequerir leurs viures, par le trauail de leurs mains, & non par la mendication.] Propoſition, que le Concile treuua ſi eſtrange, [qu'il condamna la premiere partie comme ſcandaleuſe, & temerairement prononcee, pour eſtre generale, & ſans diſtinction : & la ſeconde comme erronee, pour auoir affirmé, que la mendicité n'eſtoit pas licite aux Freres.]

Hermod. p. 295.

S'il vous plaiſoit de voir ce que le Directeur eſcrit contre ceſte Erreur de Vuiclef au Chap. LXVIII. du Traitté *de la Diſapropriation Clauſtrale.* Vous m'eſpargnez la peine de vous dire icy que la premiere partie de ſa propoſition eſt condamnee par le Concile de Conſtance en la Seſſion VIII. comme temeraire & ſcandaleuſe, par ce qu'elle reſtreint les freres preciſement à gaigner leur vie de leur labeur manuel, ſans diſtinguer le Spirituel, duquel Nicolas III. a declaré qu'ils peuuent viure. & l'Eſcriture meſme l'autoriſe aſſez, permettant de viure de l'Euangile à celuy qui l'annonce.

Pour la II. partie elle n'eſt pas ſeulement erronee mais beſtiale, brutale, inhumaine, barbare, interdiſant la Mendicité aux freres qui eſt permiſe par droit de nature à tous les miſerables qui ſont ſur la terre, de quelque condition qu'ils ſoient, l'aumoſne eſtant l'azile general de tous ceux qui ſont dans l'impuiſſance de viure de leur labeur, & en cela il n'eſtoit pas ſimplement Anti-m..... mais Miſanthrope, ou ennemis du genre humain.

Digitized by Google

De Jean Hus.

§ XXI.

VOus adiouſtez, [Son Diſciple Iean Hus & les Boemiens, n'eurent pas vne moindre cenſure, pour auoir donné plus auant par leur calomnie, & fauſſe doctrine, dans la mendication, & pauureté des Religieux.]

Autant d'extrauagance que de lignes. Car 1. Il eſt faux que Iean Hus fuſt en l'Erreur precedente, diſciple de Vuiclef, en la Seſſion XV. du meſme Concile de Conſtance où ſont condamnez ſes XXX. Erreurs, il ne fait aucune mention de celle-cy, & Iacques Gautier Excellent Cronographe de la Compagnie des Ieſuites, & fort diligent examinateur des Heretiques & de leurs Erreurs, en ce lieu de Iean Hus au XV. ſiecle recueillies de diuers Autheurs qui les ont remarquee, ne faict aucune mention de celle-cy. 2. Il eſt faux que les Bohëmiens euſſent la meſme Erreur. Car dans le Catalogue des Heretiques nous n'en trouuons point de ce nom, il eſt bien vray qu'au Concile de Florence l'vſage du calice en la Communion Laique, fut concedé aux Bohëmiens qu'ils quitterent bien toſt pour ſe conformer à la forme commune des autres nations, mais pour cela ils n'ont point eſté tenus pour Heretiques. Ce qui a deceu voſtre Protocole ou ſon Copiſte, eſt que Iean Hus eſtoit Bohëmien, & au lieu de mettre Iean Hus Bohëmien, il a eſcrit Iean Hus & les Bohëmiens, ce que vous auez tranſcrit auec vne exacte fidelité: En cela cher Hermodore, vous ne pouuez eſtre repris que de trop de credulité & de ſimplicité qui ne ſont pas de grands defauts, mais n'y a t'il pas du plaiſir de berner vn peu ou l'ignorance ou la malice de ceux qui vous fourniſſent ces belles pieces. *Hermod. p. 296.*

Cecy me fait ſouuenir de du Pleſſis Mornay auquel quelqu'vn ayãt ſuggeré vn paſſage de Martin d'Alzpicuete Docteur Nauarrois. Il le cite de ceſte façon. Martin Nauarrois natif d'Alzpicuete, or Alzpicuete eſtoit le ſurnom de ſa famille, & la Nauarre ſa partie, qui eſt comme qui diroit au lieu de Theodore de Bezé natif de Vezelay Theodore de Vezelay natif de Beze & au lieu de Iean Caluin natif de Noyon, Iean de Noyon natif de Caluin. Et parce que Caluin eſtoit natif de ceſte Ville là qui eſt en Picardie, qui en citant vne Erreur de Caluin diſoit Caluin & les Picards comme ſi tous les Picards eſtoient Caluiniſtes, auroit il pas bonne grace. Ou qui diroit Beze & les Bourguignons par ce que Vezelay eſt en Bourgoigne: ces galanteries ſont elles agreables à voſtre auis.

3. Il eſt faux qu'aux articles XIX. XX. XXIII. & XXXIII. de la VIII. Seſſion du Concile de Conſtance les Erreurs de Iean Hus, ny des pretendus Bohemiens touchant la Mendication & Pauureté des Cenobites ſoient condamnée, puis qu'il n'y eſt parlé de Iean Hus ny pres

ny loin, mais ſeulement à la XV. Seſſion, ou il n'eſt point du tout parlé de ſemblables erreurs. Et aux meſmes articles de la Seſſion VIII. il ny eſt point parlé de ce que vous dittes. Pour Dieu, Hermodore, apprenez vn peu, au moins à vos deſpens, & tranſporter voſtre veuë ſur les lieux que vous alleguez, principallement ſur ceux que vous ne pouuez ignorer eſtre ſuiects à caution & a controolle.

D'*Armacan & Deſiré Lombard.*

§ XXII.

Hermod. p. 296. DE là vous montez à Armacan qui a precedé Vuiclef & Iean Hus d'vn demy ſiecle & vous dites de luy. [Enuiron l'an 1350. Richard Phiſraph, Archeueſque d'Armach, de qui Vuicleph auoit ſucé à pleine bouche le poiſon, qu'il vomit contre la pauureté des Mendians, n'auoit autre diſcours ſur les leures, que le precepte du trauail de S. Paul & l'ouurage des Moynes de S. Auguſtin, pour taxer de faineantiſe des Reguliers, & les reduire à vn trauail continuel.]

Vous ne ſçauriez produire vn paſſage des eſcrits d'Armacan qui dit preciſement que les Cenobites non rentez ne doiuent viure que de leur trauail manuel, la Declaration de la Regle Seraphique traittee par Nicolas III. ne luy pouuoit eſtre incogneuë, s'il l'euſt chocquee ſi lourdement, il n'euſt pas eu l'aſſeurance de ſe preſenter au Pape en Auignon & deuant tout le Conſiſtoire, pour y ſouſtenir la cauſe des Curez & Paſteurs contre les entrepriſes des Mineurs & autres Priuilegiez. A vne ſimple affirmatiue, puis que vous ne produiſez rien, ſuffit vne ſimple negatiue. Quand vous alleguerez nous vous fournirons d'exemptions.

Vous pourſuiuez ainſi voſtre liſte. [Vn certain Deſiré, Lombard, n'eſtoit pas d'vne opinion contraire, quand il diſoit, [qu'il n'eſtoit permis à aucun de tout quitter pour IESVS-CHRIST, s'il n'entroit dans vne Religion, qui euſt des poſſeſſions, à faute dequoy il y peuſt viure du labeur de ſes mains.]

Hermod. p. 296.

Si l'on vous demandoit d'où vous tirez cela auſſi toſt vous nous renuoyerez à vn Alphonſe à Caſtro, vn du Preau, vn Genebrad, vn Sanderus, qui ont veſcu trois ou quatre cens ans apres luy, voila des cautions fort bourgeoiſes, & des teſmoins fort preſſans.

De Guillaume de S. Amour.

§. XXIII.

Hermod. p. 296. DE là vous vous eſlancez entre le pauure S. Amour but de tous les traits Cenobitiques, & comme le facquin de leur quintaine, & vous

Digitized by Google

dittes de luy cét eloge. [Enfin Guillaume de S. Amour que i'oubliois (eſt il poſſible qu'vne fille oublie le boucquet de ſon ſein ?) qui fut des premiers à remuer la queſtion du trauail des mains, enuiron l'an 1255. fut condamné, pour auoir fait vn liure intitulé, Brief traicté du danger des derniers temps : lequel fut bruſlé publiquement par le commandement du Roy S. Louys, & ſon Autheur banny du Royaume de France.]

S'il obligeoit preciſement les Cenobites non Rentez à viure de leur trauail manuel, la Regle Seraphique eſtoit en quelque ſorte ſa pierre de chopement, car elle le dit en termes fort clairs au Chap. V. & la Declaration de Nicolas III. qui l'eſtend au trauail Spirituel n'auoit pas encore paru. Il eſt vray que les bons freres Cenobites qui auoient lors vn grand credit auprés du Roy S. Louis & du Pape Alexandre IV. Luy firent mal ſes affaires en Cour de Rome, mais le Liure de Iean de Parme General des Minoritains intitulé l'Euangile Eternel n'eut pas vn meilleur ſon que celuy de S. Amour. Encore qu'il fut infiniment plus deteſtable, comme renuerſant les fondemens non de l'Ordre Minoritique, mais de toute la Religion Chreſtienne. Au lieu que celuy de S. Amour ne fut condamné que comme Iniurieux & ſeditieux, non comme Heretique, ainſi qu'il appert dans l'Extrauagante, *cum inter de verb. ſignific.* de Iean XXII.

Quant à ſon banniſſement que l'on fanfare tant, il fut bien doux, puis qu'il ne fut relegué qu'a S. Amour au Comté de Bourgoigne qui eſtoit ſa patrie, & qui a iamais ouy parler de bannir vn homme en ſon païs. On dit bien exiler vn homme hors de ſon païs, mais le releguer en ſon païs c'eſt plutoſt vne grace qu'vne punition. Auſſi eſtant hors du tumulte & des tempeſtes de ce grand monde de Paris, il eu loiſir en la terre de ſa naiſſance, d'amplifier ſon liure, qu'il enuoya depuis à Clement IV. Succeſſeur d'Alexandre, quoy que non immediat, ſous le tiltre de Collections de l'Eſcriture ſainte pour la Deffenſe de la Hierarchie de l'Egliſe. Tout cela eſt amplement deduit dans celuy qui a fait ſon Apologie miſe a l'entrée de ſes œuures que depuis peu on a redonnées au iour.

De Gerard d'Abbeuille.

§ XXIV.

VOus acheuez par la peinture de [Gerard d'Abbenille ſon ſecond qui ſuiuit ſes veſtiges, & pour punition de ſon impieté fut frapé ſoudainement de lepre & de paraliſie.] que l'aueuglement de la haine & de la collere fait commettre de fautes : 1. Il eſt faux que ce ſoit vne impieté de dire, que les freres Seruant qui ſont vrais Cenobites entre les non Rentez, doiuent viure de leur trauail corporel ſoit en exerçant quelque art mecanique du loyer duquel ils puiſſent gaigner leur vie, ſoit *Hermod. p. 196.*

Digitized by Google

en ſeruant les freres Clers Predicateus, ou Confeſſeurs de leurs Ordres qui ſont employez aux fonctions Clericales. Car c'eſt cela meſme que porte la Declaration de Nicolas III. c'eſt donc vne temerité d'appeller impie indiſtinctement ce qui eſt vray en vn ſens. Pour le regard des freres Laics 2. Prenant le trauail des mains pour tous labeurs d'eſprit ou de corps c'eſt vne temerité de dire que ce ſoit vne impieté de ſouſtenir que les freres non Rentez doiuent trauailler d'eſprit ou de corps pour viure premier qu'auoir recours à l'aumoſne, car c'eſt cela meſme que diſent la Regle, & le Teſtament Serafique.

2. Nul Hiſtorien du temps de Gerard n'eſcrit qu'il mourut de la ſorte, auſſi reconnoiſſez vous en l'Entretien de la Mendicité nõbre V. & VI. que cela eſt incertain, apres auoir dit à la volée qu'il mourut ladre & deſeſperé, & icy ſur la foy de quelque faux memoire vous adiouſtez la paraleſie, à la ladrerie & au deſeſpoir, pour combler la meſure de vos Peres.]

3 Il y a touſiours de la temerité de penetrer dans les ſecrets iugemens de Dieu, & d'aſſeurer que ceſte lepre, ceſte paraliſie ce deſeſpoir ſortis de l'imagination des ſes maluęillans, fuſſent en punition de ſon adherence à ſainct Amour. Car 1. ſa reſipiſcence eſt euidente dans les Bulles d'Alexandre IV. Comme celle d'Odo de Doüey & de Chreſtien de Broamians. Il ne fut point relegué ny banny. 3. On ne lit aucune cenſure promulguée contre luy 4. ny aucune punition. Ce qui fut peut eſtre cauſe que ſes ennemis deſpitez de n'auoir pû preualoir contre luy inuenterẽt ceſte calomnie. 5. Quoy que c'en ſoit à voſtre ſimple & hardie affirmatiue, on peut oppoſer ſans vous faire tort vne nuë & courageuſe negatiue.

Difficulté Eſclarcie.

§ XXV.

A La fin de ceſte liſte vous vous formez, par les perſonnages de voſtre Scene, vne gracieuſe obiection, à laquelle vous couſez vne ſolution, & fauſſe & ridicule, le Concile de Conſtance, dittes vous, ne condamne la propoſition de Vuiclef que comme erronée non comme heretique. A quoy vous reſpondez que Cordula, que vous appellez *quelque Docteur*, l'eſtime heretique [comme eſtant directement contre l'expreſſe deffinition de l'Egliſe] on vous replique 1. que vous faittes icy vn jeu d'enfant quand vous faittes que le quidam Cordula declare heritique ce que *l'expreſſe deffinition de l'Egliſe* ne dit point, car voicy les mots du Concile, [La ſeconde partie de la propoſition eſt *Erronée* entant qu'elle affirme que la Mendicité n'eſt pas licite aux freres.] voyez vous comme ceſte ſeconde partie ne parle pas du trauail des mains, mais de mendicité, & eſt appelée *erronee*.

Hermod. p. 296.

2. La premier qui attache preciſement le gain de la vie des freres au

au trauail corporel eſt appelée *ſcandaleuſe & temeraire pour eſtre generale, & ſans diſtinction.* C'eſt à dire par ce qu'elle ne parle point des trauaux ſpirituels. Ou trouuerez vous en l'vne ny en l'autre ce mot d'hertique, que le quidam Cordula a reſué eſtre contre *l'expreſſe deffinition de l'Egliſe*, & encore *Directement*.

3. S'il vous plaiſoit de nous citer quelque Bulle, quelque Decret quelque deciſion, *quelque Docteur* mais de meilleure marque que Cordula entendez vous, (car quel ſein iugement peut on attendre d'vn homme intereſſé & partial comme celuy là.) qui nous dic que les Cenobites non rentez peuuent viure de mendicité & d'aumoſne ſans eſtre miſerables & ſans aucune obligation à trauailler ſpirituellement ny corporellement pour viure, encore qu'ils le puiſſent faire. Le monde eſtant obligé à leur entretien, & eux ne l'eſtans à aucun labeur, ſinon pour euiter l'oiſiueté. C'eſt ce que vous ne trouuerez que ie penſe dans aucun Autheur de miſe, ſi ce n'eſt dans le liure d'or des *Heureux ſuccez* qui auance ceſte doctrine de ſon crü, auec autant de hardieſſe que de fauſſeté. C'eſt, pourtant ce que vous inculquez ſouuent & en cet Entretien & en tous ceux du 11. Liure de voſtre 11. Partie qui ſont contre les Reflections ſur l'ouurage des M..... & c'eſt auſſi ce qu'en toute patience & doctrine nous vous nierons continuellement & fortement toutes les fois que vous auancerez ceſte fauſſe propoſition afin de fermer la bouche a l'iniquité] & l'oppiler.] comme dit Dauid.

Heureux ſuccez p. 426. 427 382. 386. 461. *a p.* 457. *ad* 500.

Second Paſſage du Directeur.

§ XXVI.

AV Nombre III. vous dreſſez vne grande batterie contre vn paſſage du Directeur qui dit ainſi. [L'Exemple des Apoſtres trauaillans de leurs mains, pour viure de leur labeur, apres auoir tout quitté, apres l'eſleuation à l'Apoſtolat, en preſchant, adminiſtrant les Sacremens, & gouuernant toute l'Egliſe, eſt à mon aduis vn argument tres-preſſant, & dont ie ne vois pas à mon gré, que ſe demeſlent trop honteuſement ceux, qui ſemblent auoir comme à tache, de bannir le trauail des mains, des lieux cenobitiques, & mendians.]

heureuſement

Hermod. p. 297.

Pour reſpondre à cecy qui vous met tout le Soleil dans les yeux, vous faittes de grands retranchement d'autant que vous vous voyez ſerré & aſſiegé de pres, vous faites des regles pour l'intelligence de l'Eſcriture, qui ſont des toilles d'araignee qui n'arreſtent que les foibles mouſches, cette Muſca que vous voulez ſurprendre dans de ſi freſles filets vous eſchapera.

Au lieu de reſpondre à l'exemple de ſainct Paul qui vous tient à la gorge, & meſmes des autres Apoſtres, que l'on ne peut ignorer, ſans deſauoüer l'Eſcriture, auoir peſché depuis leur vocation à l'Apoſtolat, Vous cheminez en vn cercle, & vous vous employez à expliquer 3. paſſages de

Digitized by Google

ſainct Paul dont il n'eſt pas queſtion Et cependant en tous les trois, comme ie vous vay monſtrer, ſi encore vous auez des yeux pour reconnoiſtre voſtre desbris.

Paſſage de ſainct Paul expliqué.

§ XXVII.

Hermod. p. 298.

LA 1. eſt du IV. aux Epheſiens ou l'Apoſtre dit, [que celuy qui eſt larron, ne s'addonne plus au larrecin : mais qu'il trauaille d'auantage, auec ſes mains, pour auoir dequoy donner à celuy, qui ſouffre la neceſſité.]

La deſſus vous dites que ce pacquet ne s'addreſſe qu'aux Larrons, mais prenez garde que vos parties ne faſient comme vne qui auoit dans ſon ſein celuy de ſa condamnation.

Car vous deuez ſçauoir, Hermodore, qu'vn Ancien Cenobite chez Socrate Liure VIII. Chap. 1. de ſon Hiſtoire, appele *Larron* le M..... qui ne vit de ſon trauail manuel] vous direz auſſi toſt que cela eſtoit bon en ce temps là que tous les M..... eſtoient laiques. Mais comme vous ſauuerez vous quand on vous dira que par le labeur manuel ſelon la doctrine de S. Thomas on entend tout trauail legitime d'eſprit ou de corps dont l'homme peut gaigner ſa vie.

2. Sçauez vous bien que celuy qui pouuant gaigner ſa vie de ſon Trauail (j'entends touſiours ſelon la proteſtatiõ tãt de fois faite, le Spirituel & le Corporel) & ne le voulant pas, aimant mieux viure de mendicité, deſrobe l'aumoſne au vray miſerable, qui voudroit bien gaigner ſa vie de ſon labeur, mais en eſt empeſché par impuiſſance : & que meſme il eſt obligé a reſtitution de ce qu'il à ainſi iniuſtement recueilly.

3. Sçauez vous bien que le paſſage de l'Apoſtre peut eſtre interpreté de ceſte ſorte, que celuy qui pouuant viure de ſon trauail & ne la pas voulu, mais à veſcu d'vne mendicité, oiſueté oiſiue qui eſt vn vray larcin, ceſſe de deſrober de ceſte mauuaiſe ſorte, & ſe mettre à trauailler de ſi bonne ſorte qu'il puiſſe meſme reſtituer au neceſſiteux, ce qu'il leur a iniuſtement volé.

4. Si ſainct Paul n'euſt parlé qu'aux larrons, n'euſt-il pas eu pluſtoſt faict de leur dire, que celuy qui deſrobe ne faſſe plus ce vilain meſtier de voler, mais qu'il s'adonne à ce glorieux meſtier de demander l'aumoſne & d'en viure ſans ſe ſoucier de trauailler, ſinon pour euiter l'oyſiueté. C'eſt à cecy que buttent vos Suffragans, Hermodore, mais iugez qu'elle eſt la plus iuſte & la plus conforme au ſens de l'Apoſtre de ceſte derniere & de la penultieſme Interpretation.

Digitized by Google

Autre Passage de S. Paul.

§ LXXVIII.

LE 2. Passage de l'Apostre est tiré du IV. de la 1. à ceux de Thessalonique, ou il dict, [Nous vous prions, freres, d'estre plus abondans & de trauailler de vos mains, comme nous vous auons commandé, afin que vous vous comportiez honnestement, deuant ceux qui sont de dehors sans rien desirer d'aucun.] Vous dites à cela que l'Apostre ne parle qu'aux Chrestiens vagabonds qui à la confusion du Christianisme, demandoient leur viure aux Payens, en raillant, bouffonnant, & faisant des actions, & des discours indignes de leur profession. *Hermod. p. 298.*

Quand on vous niera tout à plat, vous ne le scauriez prouuer, ny par les termes de l'Apostre qui ne parlent ny *de raillerie ny de bouffonnerie*, c'est vne vision de vos Prophetes, ny mesme des paroles de sainct Hieroſme en ses Annotations sur ce lieu, là de sainct Paul que vous produisez, & qui ne parle point de ces honteux desordres. Sainct Paul ny sainct Hieroſme ne parlent point de vagabonds, mais seulement de ceux qui veulent viure d'vne Mendicité faineante pouuans gaigner leur vie de leur labeur,

III. Passage de l'Apostre.

§ XXIX.

LE 3. Passage de l'Apostre est tiré du III. de la II. à ceux de Thessalie. Voicy comme vous le citez, ou paroistra la bonne foy de vos Collecteurs. [Quand nous estions auec vous nous vous auons denoncé, que si quelqu'vn ne vouloit pas trauailler, qu'il ne mageast point] Puis en specifiant ceux, à qui il intimoit ce precepte, il adiouste: [Nous auons ouy, qu'il y en a quelqu'vn parmy vous, qui marchent en inquietude, sans trauailler, qui negotient curieusement, s'enquerant de ce que l'on faict en chaque cité, ou maison: nous vous coniurons en nostre Seigneur IESVS-CHRIST, qu'ils viuent de la façon, qu'ils mangent leur pain en silence.] *Hermod. p. 299.*

Il ne faut que le produire tout au long selon la version des Docteurs de Louuain, pour desmasquer l'artifice de ceux qui vous seruent. [Freres nous vous denonçons aussi au nom de nostre Seigneur Iesus-C. de vous separer de tous freres cheminans desordonnément: & non point selon la tradition qu'ils ont receu de nous, Car vous mesmes, scauez comment il faut que vous nous ensuiuiez, car nous ne nous sommes point portez desordonnément entre vous: Et n'auons point mangé le

Digitized by Google

pain d'aucun pour neant : mais en la ur, & en trauail beſongnans, nuict, & iour, afin de ne greuer aucun de vous, Non point que nous n'en ayons la puiſſance : mais afin de nous donner nous-meſmes pour patron en voſtre endroit, pour nous en ſuiure.]

La deſſus vous faites ce beau Commentaire, que ſainct Paul ne parle [qu'a des Curieux, faineants, & conteurs de nouuelles, principalement à ceux de la lie du peuple, qui voulans croupir dans l'oyſiueté ne pouuoient que s'abandonner à toute ſorte de vice. Car il eſt infaillible qu'en quittant leur trauail, ils eſtoient en meſme temps attaquez de l'oyſiueté & de la pauureté, qui les portoient inſenſiblement dans le larcin.] Comme eſt-il poſſible que vous puiſſiez recueiller ceſte imagination du paſſage de l'Apoſtre, ou y trouuerez vous ces mots *de faineants, de conteurs de nouuelles, de lie de peuple, du croupir en oyſiueté, d'abandon à tout vice, de pauureté, de larron.* Encore faut il que les Parafrazes, & les Annotations ayent quelque rapport à leur texte.

Hermod. p. 299.

Expliqué par S. Auguſtin.

§ XXX.

VOulez vous ſçauoir, Hermodore, qui ſont ces *freres cheminans en deſordre.* S. Auguſtin qui a amplement expliqué tous les paſſages de S. Paul & il parle du Trauail Manuel, dans ſon Liure de l'Ouurage des M..... Vous apprendra, que ce ſont ceux qui pouuoient viure de leur trauail, aimant mieux par laſcheté & poltronnerie tirer leur vie de la mendicité, ce qui apporte vn extreme deſordre dans la Republique, d'autant qu'ils deſrobent le pain des vrais miſerables, & leur oſtent l'aumoſne qui leur appartient.

Voulez vous ſçauoir qu'elle eſt *la Tradition de l'Apoſtre*, il la ſpecifie incontinent apres, c'eſt de ne manger point le pain d'aucun pour neant c'eſt à dire ſans luy rendre quelque ſeruice & faire quelque choſe pour luy par retribution quand on le peut. Et puis il prononce ce grand arreſt qui eſt le coupe gorge de la faineantiſe que celuy qui ne trauaille point ne doit point manger.

Voulez vous ſçauoir qui ſont ceux *qui viuent curieuſement* ce ſont ceux qui s'enquierent non pas des nouuelles comme vous nous en contez, mais ceux qui foüillent les maiſons, qui penetrent le ſecret des familles, qui s'enquierent des moyens & des facultez d'vn chacun, iuſques à en faire regiſtre, qui ſcauent les bonnes tables pour s'y introduire & y prendre de franches repeuë, & tout cela pour viure ſans rien faire, le Trauail eſtant leur ennemy capital.

L'Apoſtre exhorte ceſte ſorte de gens qu'ils mangent *leur pain* (entendez vous, c'eſt à dire celuy qu'ils gaigneront par vn trauail legitime, & non celuy d'autruy) *en trauaillant en paix.* Et ce qui eſt d'eſtonnant c'eſt que l'Apoſtre veut que l'on euite, comme s'ils eſtoient excommuniez,

Digitized by Google

la rencontre & la compagnie de ceux qui viuent dans ce desordre de chercher leur vie dans la Mendicité la pouuant trouuer dans leur Trauail.

Iugez maintenant, Hermodore, qu'elle est la meilleure interpretation de la doctrine de S. Paul, ou celle de S. Augustin, ou celle, que vos Prouiseurs Interessez, nous debitent par vostre plume.

Agreable deffaite.

§ X I

APres cela vous nous dites par Origne que les preceptes n'obligent que ceux à qui ils sont faits, [Et ausquels determinement ils sont Intimez, & qui ont les conditions portée par le Commandement: & en suitte pour la Iustification des Cenobites vous enfilez ceste belle carriere.

Le premier s'estant faict en consideration des larrons, qui desroboient, pour soulager leur pauureté, ne peut obliger les Mendians, sans que les blasphemes, ou l'imposture, tachē l'innocence de leur vie. Le second, qui regarde ces vagabonds, lesquels auec scandale de la religion, mendioient leur vie parmy les payens, auec des parolles bouffonnes, & mal seantes en la bouche d'vn Chrestien, ne peut non plus s'appliquer aux Mendians, qui viuent parmy les fidelles, en odeur de saincteté, dans l'humiliation de la pauureté volontaire, bien esloignee de conter des fornettes à ceux, qui leur font l'aumosne, puis qu'en recognoissance de leurs bien faicts, tout leur entretien n'est que de la vertu, & du salut de leurs ames. Le troisiesme n'a pas plus de vigueur sur les Mendians, que les deux autres: car il faudroit premierement preuuer, qu'ils sont inquiets; & iamais leur esprit ne quitte le repos de leur conscience: qu'ils sont faineants: & le seruice spirituel, qu'ils rendent au public, marque du contraire: que la curiosité les fait errer parmy les villes, & cités, pour apprendre les intriques du monde; & si la visite des malades, la consolation des affligés, & le seruice dn public ne les-y attire, iamais ils ne sortent du silence de leur solitude. Vous voyés donc, qu'vn esprit, qui aura tant soit peu de sens commun, n'oseroit appliquer ce precepte du trauail manuel, aux Cenobites, sans offenser leur vie, ou reprendre leur institut, puis qu'ils ne sont ny larrons, ny inquiets ny vagabonds, ny faineans.]

Hermod p. 299. 300.

Vous eussiez bien plustost despeché matiere, Hermodore, si vous eussiez dict que l'Apostre ne parloit point aux Cenobites, car il est certain qu'ils n'ont paru en l'Eglise que plusieurs siecles apres celuy des Apostres. Mais que scauez vous si sainct Paul vaisseau d'elite, Docteur des Nations, & remply de tant de graces celestes, ne parloit point en ces lieux en Prophete, & ne nous faisoit point la description des qualitez de quelques Cenobites, au moins des Difformez.

Digitized by Google

Ce que c'eſt que Blaſpheme.

§ XXXII.

QVant au premier ie ne puis pas bien comprendre comme vous appellez *blaſpheme, & impoſture tout ce qui tache l'innocence de la vie des Cenobites.* Car 1. le blaſpheme ſelon ſainct Thomas ne regarde que Dieu ſeul lors qu'on luy oſte ce qui luy appartient, c'eſt à dire quelque perfection, comme qu'il n'eſt pas Iuſte, miſericordieux, Tout-puiſſant, & quand on luy attribuë des defauts qu'il n'a pas, comme d'eſtre iniuſte, ou mauuais. Mais de blaſphemer contre l'Innocence de la vie des Cenobites, comme s'ils eſtoient *des Dieux & enfans du Tres-haut*, c'eſt vn peché que ie n'ay point encore leu chez les Caſuiſtes.

Il eſt vray que ceux qui les tiennent pour *Aſſeurez contre le Mal & Immobiles dans le Bien*, c'eſt à dire en bon François impeccables, & & qui ſouſtiennent que leur haut Eſtat de Perfection n'eſt point vne condition de Penitence mais d'Innocence, & que s'ils pleurent c'eſt pour les pechez d'autruy non pour les leur, par ce qu'ils n'ont point failly en Adam : bref qui les tiennent ſemblables au Tres-haut] en l'Immobilité & Impeccabilité, peuuent bien conceuoir ces fentaiſies & vſer de ces fraſes, mais ceux qui font gueres de ces opinions frenetiques, & qui les tiennent pecheurs comme les autres hommes, & que la plus grande part ſont dans le deſordre, le deſreglement, la Difformation, l'Inobſeruance, le ſcandale, ont des ſentimens bien diuers, & tiennent pour blaſpheme de dire que ce ſoit vn blaſpheme de tenir que leur vie n'eſt point tout à fait Innocente, c'eſt à dire ſans faute. Sainct Iean meſme nous enſeignant, ou pluſtoſt la parole de Dieu par ſainct Iean, que celuy qui ſe dit n'auoir point de peché ſe ſeduit ſoy-meſme, & que la verité n'eſt point en luy.

Conſideration notable ſur le Larcin.

§ XXXIII.

VOus direz poſſible que vous reſtreignez ceſte innocence de vie au peché de larcin, dont on les peut accuſer ſans Impoſture (ne dictes plus blaſpheme, car nous ne les tenons pas pour des Dieux, ſinon de ceux que les Romains appelloient des moindres gens, *Minorum gentium*,) Et c'eſt le pas ou ie vous attends, dont ils ſont impeccables de

Digitized by Google

ce coſté là produiſez s'il vous plaiſt qu'elque autheur de bonne marque, ou quelque deciſion de Concile qui nous die que ceux de la ſainte Religion particuliere des Parfaits, ne peuuent iamais ioüier de la Harpe, & que c'eſt vn peché reſerué pour le Monde dans la Religion commune & vulgaire des Imparfaicts.

Tandis que vous ferez ceſte enqueſte ou ie m'aſſeure que vous perderez voſtre peine, ie vous rameneray le VII. Chapitre du Traitté *de la Deſapropriation Clauſtrale* ou par vn grand nombre d'auctoritez Anciennes & toutes de franc alley, qui parlent du vice de proprieté Clauſtrale & l'appellent *Larcin*, *Sacrilege*, *double ſacrilege*, & de plus vous y verez les eſtranges peines que les Anciens Aſcetes faiſoient ſouffrir à ceux qui s'en trouuoient entachez : Apres tant d'exemples & d'autoritez qui appelloient Larron, ſacrileges, & double Sacrileges le Cenobite proprietaire dites hardiment, Hermodore, *que l'on ne peut ſans blaſphemes & ſans impoſture en accuſer l'innocente Cenobitique*, vous trouuerez au lieu cité, vne belle nichee de blaſphemateurs & d'Impoſteurs, qui ont le viſage fait comme Caſſian, comme ſainct Baſile, ſainct Auguſtin, ſainct Chryſoſtome, ſainct Hieroſme, ſainct Gregoire, ſainct Pierre de Damian, ſainct Thomas, ſainct Bonauenture, Hugues de ſainct Victor, les Canons, les Conciles, les Decrets, des Papes, à voſtre auis tout cela à t'il pas bien autant de nez que vos Pedagogues.

Vous direz que S. Paul ne parle point de ceſte ſorte de larcin, que ſcauez vous, puis que vous ſouſtenez auec vos Partiſans que IESVS-CHRIST ni les Apoſtres n'ont rien poſſedé en proprieté ni en particulier ni en commun, quelques vns meſmes appliquants le Larcin de Iudas, & le ſacrilege d'Ananias au vice de proprieté. Surquoy ie fournis ceſte raiſon qui me ſemble n'auoir point de replique (toutefois voſtre bel eſprit aydé de tant de Soufleurs, en pourra bien inuenter quelque-vne.)

Il eſt conſtant que des dix parts qui font le Tout du Cenobiſme. Les neuf ſont dans la Difformation, & dans ceſte difformation preſque tous ſont Proprietaires, & ceux qui y ſont, ne peuuent euiter le reproche de Larcin & de ſacrilege. Maintenant qu'elle caution me donnerez vous pour les Reformez, qui m'aſſeure que dans ceſte dixieſme partie il n'y en ait aucun qui ait le petit pecule, ou dans ſa cellule, ou en depoſt entre les mains de quelque amy ſpirituel du ſiecle, de quelque Deuot ou Deuote qui garde la petite idole de Laban les Dieux d'or & d'argent & les cache comme Rachel ſous ſes habillemens : pour Dieu, Hermodore, ne vous imaginez plus d'Inocence de mains parmy ces bons perſonnages, ſi ce n'eſt pour le trauail manuel, car de ce coſté là elles ſont Innocentes, pures & entieres comme des Vierges.

Suitte.

§. XXXIV.

MAis voicy vne raiſon d'vn ton plus eſleué ſi ſelon l'explication de cet. paſſage de S. Paul que nous auons veu icy deſſus, celuy là eſt Laron qui vit d'aumoſnes pouuant gaigner ſa vie par vn labeur ou d'eſprit ou de corps, par ce que par ſon iniuſte mendicité il arrache le pain de la bouche du vray miſerable. Combien y à t'il de gens de ce calibre parmy les Cenobites non Rentez qui viuent dans la Difformation, & qui pouuant gaigner leur vie de leurs labeurs ſpirituels ou corporels, n'en font rien, & ne laiſſent de viure de queſte.

Nous ſcauons des Conuent de ceſte taille de quarente & cinquante bouches, où il n'y a point de Confeſſours (car qui iroit chercher la Penitence ou le deſordre eſt viſible) & deux ou trois Preſcheurs qu'il faudroit payer pour ſe taire, qui batent ſans ceſſe la ville & la campagne pour demander opportunement importunement, crier ſans ceſſe donnez, donnez, pour receuoir à toutes mains, & viuent ainſi ſans faire autre meſtier que chercher qui leur baille, & quant on les exhorte à ne manger point leur pain gratuitement, ils reſpondent qu'il n'ont point appris d'autre exercice dés leur jeuneſſe.

Deux ſortes de Larcin.

§. XXXV.

SCahez, Hermodore, qu'il y a des Larrons de deux ſortes, les vns qui prennent par force ou par ſubtilité de main le bien d'autruy. Et d'autres qui ſont bien plus addroits & bien plus fins, qui font venir par artifices le bien d'autruy dans leurs mains, ſans qu'ils prennent. Car comme les Iuriſconſultes remarquent deux ſortes de rapts l'vn, qui ſe fait par Enleuement forcé & violenté, l'autre par blandices, la en gaignant la volonté de la fille qui conſent d'eſtre enleuée, & tous deux eſgalement punis par les loix.

Il y à auſſi deux eſpeces de vols, l'vn qui ſe fait de la main, l'autre qui ſe fait par fourbe. Qui doute qu'vn qui pipe au jeu ne ſoit vn larron, qu'vn affronteur qui ſe fait preſter à fauſſes enſeignes vn ſaffranier & banqueroutier qui emprunte ce qu'il ſcait bien qu'il ne rendra pas, vn

Gueux

Digitized by Google

Gueux ou mendiant valide qui ſe forge par artifice de fauſſe playes pour attirer plus d'aumoſnes, & qui pouuant viure de ſon labeur, par poltronerie & faineantiſe aime mieux tirer ſa vie d'vne iniuſte mendicité. Quoy l'Eſcriture appelle bien Larron celuy qui entre au Paſtorat par vne autre porte que par celle d'vne Miſſion legitime, & noſtre Seigneur chaſſant les vendeurs & acheteurs du Temple appelle larcin leur iniuſte commerce en vn lieu ſainct. Hermodore, Scachez que toute iniuſte Mendicité eſt larcin, & que toute mendicité eſt iniuſte quand on n'eſt pas reduit au point de miſere qui donne droit de demander l'aumoſne, & ce point eſt lors qu'on n'a rien, non pas meſme le pouuoir de gaigner ſa vie par ſon labeur.

Toutes les loix Politiques chaſtient de foüet de banniſſement, de fer chaut, & de galere, les valides qui mendient, comme vne race de gens pernicieuſe à la Republique. Mais combien eſt plus pernicieuſe ceſte doctrine qui ſouſtient que ceux qui n'ont ny rentes ny reuenus ne ſont point obligez de trauailler *ny ſpirituellement ny corporellement* pour gaigner leur vie, mais *ſeulement* d'euiter l'oyſiueté par quelque honneſte employ ou amuſement & qu'ils ont droit de viure d'aumoſnes ſans eſtre miſerables, ny dans l'incapacité de tirer leur vie de leur labeur. Le monde eſtant obligé de les nourrir & entretenir, comme Collateraux de Ieſus Chriſt, Compagnons de ſon Empire & Souueraineté, comme Seigneurs Directs de toute la Terre, & comme Seigneurs de fief de tous les Royaumes & Seigneuries, & en cela ſucceſſeurs du Droict des Apoſtres qui eſtoit, à leur auis, de viure d'aumoſnes, ou pluſtoſt de leuee, exactions, & tailles qui leur ſont deuës, ſans aucune obligation au trauail, ny ſpirituel ny corporel.

Heureux ſuccez p. 382. 425. 426. 427 428. 445 *& ap.* 457. *ad* 500.

Ces brauerie me font ſouuenir de ce que dit vn iour vn Pirate pris par les vaiſſeaux d'Alexandre, amené deuant ce Prince qui luy reprochoit ſa Piraterie & la laſcheté d'vn ſi infame meſtier. Mais toy, dict-il à Alexandre auec vne effronterie & vne inſolence digne de mille gibets, qui eſcumez la mer & la terre, & dont l'ambition ne peut eſtre bornee de la conqueſte de tout vn monde, & qui pleuras l'autre iour comme vn enfant, quand on te dit qu'il y auoit pluſieurs mondes, ou tu ne pouuois aller pour les conquerir. Ceſte impudence eut tout vn autre ſuccez qu'on ne s'imaginoit, car Alexandre admira la grandeur de courage de ce deſeſperé, & fit profit de ceſte leçon pour moderer l'immenſité de ſes deſſeins.

Des *Vagabonds.*

§ XXXVI.

QVand au ſecond paſſage, qui vous a dit, Hermodore, que parmy les Cenobites Difformez qui ſont neuf fois autant que les Re-

Digitized by Google

formez, il ny ait point de vagabonds, y a t'il gens au monde qui roulent & trottent d'auantage, ſont-ils pas, comme certains meſtiers, qui n'ont point de pire maiſon que la leur. Leurs queſtes ſont de perpetuelles conqueſtes qui font de leurs bandes des camps volans comme ceux des Tartares. De ſorte qu'on peut les comparer aſſez raiſonnablement à la cauallerie legere, & aux chariots de Pharon, & leurs demeures aux Tabernacles de Cedar & aux peaux de Salomon, qui eſtoient comme les tentes & pauillons des Momades. S'il vous plaiſt, Hermodore, de faire vne reueuë du Chap. XXVIII. de l'Ouurage des M..... de ſainct Auguſtin, vous y verrez vne naïue peinture de la grande Stabilité des freres Queſteurs de noſtre Siecle.

Et certes c'eſt vne choſe remarquable que depuis le Siecle XII. auquel les Cenobites non Rentez furent premierement introduits en l'Egliſe, ils ont ceſſé de faire la promeſſe de *ſtabilité en vn lieu* qui ſe faiſoit & ſe fait encore en l'Ordre de ſainct Benoiſt comme il eſt marqué dans la Regle, parce que ces nouueaux Regimens n'eſtoient pas dreſſez pour camper touſiours en vn lieu.

A tous les Chapitres Prouinciaux ce ne ſont que remuë-meſnages que changemens & tranſmigrations de maiſon à autre, aux Generaux de Prouince à autre, bref les Planettes qui ſelon leur nom ſont des eſtoiles errantes n'ont point tant de diuers mouuemens dans leurs epicicles que les Cenobites non Rentez nous en font paroiſtre. Et les plus Reformez ſont comme les ſpheres celeſtes dans la perfection conſiſte en leur plus grande mobilité.

Des *inquietes & Curieux.*

§ XXXVII.

LE 3. Paſſage de ſainct Paul regarde les Inquietes & Curieux. O non, Hermodore, les Cenobites difformez, qui ſont les neuf parts du Tout Cenobitique, ne ſont nullement *inquietes ny Curieux*, il n'y a rien de ſi tranquile, c'eſt vn Mercure fixes ils ne marchent qu'a pas de plomb, Saturne eſt leur aſtres dominant: ce ſont des ſtatuës qui ne bougent de leurs niches, on ne les vit iamais ny par la ville ny par les champs: ils ne reſſemblent pas à ceux que ſainct Augnſtin deſpeint ſi naïuement au lieu que nous venons de coter, ce ne ſont pas ces arbres chemins] dont il eſt parlé en l'Euangile, ils ne ſont pas ſeulement *immobiles dans le lieu*, mais attachez à leur ſieges comme Theſſée, non pas à ce ſiege d'où parle Dauid au Pſaume XCIII. Verſet XX.

Digitized by Google

Car quand aux Reformez, O ! non ils n'enſtrent iamais le grand iamais dans aucune maiſon, non-plus que les Iuifs dans le Pretoire, quand ils font voyage ils couchent touſiours parmy les champs à l'enſeigne de l'Eſtoile ou de la Lune, ils ne vont iamais dans les chaſteaux de Nobleſſe, ne s'aſſeoeint iamais aux bonnes tables de peur de s'y poluer, iamais vous ne les verez dans les belles ruelles de lict parmy les compagnies des Dames & les Caualiers, & dans les Conuerſations ſeculieres: Ennemis des nouuelles & de toute nouueauté & curioſité. O qu'ils ſont eſloignez de ſe meſler des *intrigues du Monde*, ny des affaires publiques & priuée. Ils n'ont que faire des affaires d'Allemagne ny des Suedois, ils ſont trop amis de l'Egliſe & de la Religion pour prier Dieu pour la proſperité des ames de ce Roy des Gots qui comme vn Tamberlan & vn Solun combat, ſurmonte, & triomphe encore apres ſa mort auſſi-toſt qu'on penſe leur dire le moindre mot de ce qui ſe paſſe dans cet Egypte ceſte Babilone du monde ils ferment les oreilles & ſe les bouchẽt comme ce ſage animal qui cloſt les ſiennes pour n'ouyr point la voix ou la muſique de l'enchanteur.

Auſſi toſt qu'on leur veut communiquer quelque ſecret de conſequence, s'il n'eſt de conſcience & pour le ſalut de l'ame, auſſi toſt ils diſent comme ce Philoſphe a Philippe de Macedoine qu'il luy demandoit en grace de n'auoir aucune communication de ſes ſecrets. Auſſi fuyent ils l'abbord des grands comme les Colombes les lieux puants, & ceux ou l'on faict du bruit. Des affaires du grand Monde nulle mention, helas ils en ont laué leurs pieds comment les reſſaliroient-ils, ils ont deſpoüillé l'ignominie de la robbe du ſiecle pour ſe reueſtir du S. habit, comment reprendroient ils ces liurees ſeculieres qu'ils ont quittees, la grace à Dieu, ces ſaintes ames ne ſe meſlent de rien, & comme vous auez treſſagement & treſueritablement remarqué, Hermodore, ſi la viſite des malades ne les attire pour les aider & leur ſeruir comme de ſage femme a accoucher de leurs teſtament, & les coucher par eſcrit *iamais non iamais ils ne ſortent du ſilence de leur aimee ſolitude.* Car ils ſçauent, prudens qu'ils ſont, que le M..... hors de ſon cloiſtre c'eſt vn poiſſon hors de l'eau, que c'eſt vn parfum hors de ſa beauté, que leur teint interieur eſt ſi delicat, qu'il ſe bazane au moindre haſle du Soleil du ſiecle. Le Soleil ne les bruſle point le iour ny la Lune la nuict] bref il eſt tout euident qu'on ne les voit iamais dans le monde. Hermod. p. 300.

boette

Ils ſont vn ſel qui ſe tient touſiours dans le grenier au ſec tant il craint les lieux humides qui le font retourner en l'element d'où il a pris ſon origine, ce ſont des chandelles & des flambeaux qui craignent le vent de peur de s'vſer ou de s'eſteindre, & qui ne luiſent que dans des lanternes, ils ne ſont pas comme ces Preſtres Seculiers perſonnes indecrotables par ce qu'il eſt force que ceux la ſe crottent qui trottent ſans ceſſe: pour les freres qui n'ont aucune obligation au ſeruice des ames que de Charité, la meſme charité qui met vn bel ordre en eux les fait commencer par la prudente conſeruation de leurs venerables ſuppoſts rationnels, & empeſche que leurs indiuidus ne deuiennent vagues.

Digitized by Google

Pourquoy ſainct Paul a veſcu en certains lieux du trauail de ſes mains.

§ XXXVIII.

Hermod. p. 300. & 301.

DE l'explication ſi bien aſſortie des trois paſſage de Sainct Paul, & qui conuiennent ſi peu, comme vous voyez, aux Cenobites non Rentez, qui ne ſont, Dieu mercy, ny Larrons, ny vagabonds, ny Inquietes, ne Curieux. Vous vous iettez ſur les trois Lieux ou ſainct Paul a veſcu du labeur de ſes mains, & preſché ſans rien tirer de l'Euangile pour ſa nourriture. Que vous donnez de tourment à voſtre bon eſprit pour tourner la meule de Sanſon, la rouë d'Ixion, & rouler la pierre de Siſiphe.

Saint Paul rend aſſez clairement la raiſon, pourquoy il n'a rien tiré à Corinthe, à Theſſalonique & à Epheſe de ſa predication, pour oſter l'occaſion à ceux qui cherchoient occaſion,] pour releuer d'auantage la gloire de l'Euangile, pour edifier d'auantage ceux qui le verroient ſi deſintereſſé, pour donner bon exemple, pour confondre des faux Apoſtres qui faiſoient lucre de la pieté.] Proteſtant neantmoins qu'il a eu la puiſſance] d'en viure, comme les autres Apoſtres qui ne faiſoient point de difficulté d'en tirer leur vie, ſelon que noſtre Seigneur leur auoit dit qu'il mangeaſſent de ce qu'il leur ſeroit preſenté allans Euangeliſſer, par ce que l'ouurier eſtoit digne de ſa nourriture.]

Tout le monde eſt d'accord qu'en cela S Paul faiſoit vne œuure de ſurerogation ſans y eſtre obligé, on eſt encore d'accord que les Cenobites ne ſont pas obligez à la pratique de tous les conſeils Euangeliques, c'eſt la doctrine de ſainct Thomas, il n'y a rien de ſi vray, puis qu'ils n'en pratiquent qu'vn qui eſt celuy de continence, nullement celuy de Pauureté ſelon qu'il eſt couché en l'Euangile, ny leurs vœux de deſapropriation & de continence n'eſtans pas des Conſeils Euangeliques.

Heureux ſuccez p. 465.

Il faut ouir icy deſſus la ſublime doctrine de l'Eſcriuain fameux des *heureux ſuccez* qui nous dira [Que ce que ſainct Paul en fit n'eſtoit que par vne œuure de ſupererogation, qui paſſoit les termes de ſon deuoir, & qui n'eſtoit que pour l'edification des autres. Or de dire que les Religieux ſont tenus d'accomplir toutes les œuures de ſupererogation, c'eſt vouloir les obliger à l'impoſſible, par ce que ſes actions n'ont point de bornes, & qu'elles ſont ſans nombre. Cela tomberoit bien pluſtoſt ſur les autres perſonnes qui ſeruent à l'Egliſe, dont les exercices ſont indeterminez, que ſur les Religieux, les actions deſquels ſont limitees par leurs Regles, & qui ne ſont tenus de faire que ce qui eſt porté par leur Inſtitut. Or le trauail des mains n'eſt ny neceſſaire à l'accompliſſement

Digitized by Google

des vœux, ny commandé par les Regles des mendians : De les y vouloir donc assuietir, c'est vne persecution tyrannique qui censure la sagesse de Iesus-Christ, qui a institué ceste vie auec vne liberté exempte de ceste charge.]

On est d'accord auec luy 1. que sainct Paul a fait vne œuure de surerogation viuant du trauail de mains, lors qu'il annonçoit l'Euangile, pouuant legitimement tirer sa vie de ceste dispensation de la diuine parolle. 2. que les Cenobites ne sont nullement tenus *d'accomplir toutes les œuures de surerogation.*

Contradictions remarquables.

§ XXXIX.

MAis on desireroit, Hermodore, que vous l'accordassiez auec luy mesme en faisant vne bonne harmonie de ces parolles que nous venons de rapporter, les actions des Cenobites sont LIMITEES par leurs Regles, &c. *Heureux succez p. 229.*

Et celles cy qu'il dit au chap. I. de sa II. Partie. [que les vœux n'ont point de bornes, ne limitans point ny les actions de l'obeyssance ny le terme de la suiection] & auec ces autres du chap. VIII. [que l'obeyssance des Cenobites n'est point LIMITEE par la Regle dont il font profession.] Au premier passage il est dit que les actions du Cenobite SONT LIMITEES par sa Regle & qu'il n'est tenu de faire que ce qui est porté par son institut, aux deux autres tout le rebours ie scaurois volontiers de vous, Hermodore, ou de luy le dissoluant de ces contrarietés. *Heureux succez p. 322.*

De plus il adiouste [que le trauail des mains, n'est ny necessaire à l'accomplissement des vœux, ny commandé par les Regles des Mendians] il luy font faire icy ce que l'on pratique aux criminels condamnez à la mort en Italie ou en Espagne, à qui l'on tient vne teste de mort droit deuant les yeux depuis la prison iusques au lieu de leur supplice. Il ne faut que luy representer le Chap. V. de la Regle & du Testament Serafique pour le raquiter de la perte de son front,

[Il y a donc ainsi les freres ausquels Nostre Seigneur a donné la grace de trauailler, trauaillant fidellement, & deuotement, en telle sorte bannie l'oysiueté ennemie de l'ame, ils n'esteignent l'esprit de saincte Oraison & deuotion, auquel toutes les autres choses temporelles doiuent seruir, & de loyer de leur trauail reçoiuent pour eux, & pour leurs Freres, les choses necessaires au corps, excepté deniers ou pecune, & co humblement comme il conuient aux seruiteurs de Dieu, & aux sectateurs de la tres-saincte pauureté.]

Et au Testament on lit ces mots. Et moy freres François ie tra-

uaillois & ie veux trauailler de mes mains, & ie veux trauailler, & tous mes autres Freres, ie veux fermement qu'ils trauaillent du trauail qui appartient à l'honnesteté, & ceux qui ne le sçauent qu'ils apprennent, non pour cupidité de receuoir le prix de leur trauail, mais pour le bon exemple, & pour chasser l'oysiueté. Et quand on ne nous donneroit point le salaire de nostre labeur, ayons recours à la table de nostre Seigneur, demandant l'aumosne de porte en porte.]

Vous jugerez, Hermodore, de la hardiesse du personnage à soustenir [que le trauail des mains n'est point commandé par les Regles des Mendians.

Demandes pressentes.

§ XL.

POur ce qu'il dit, qu'il n'est point [Necessaire à l'accomplissement des vœux, on luy demande si par leur profession les Mineurs ne font pas vœu & promesse à Dieu Tout puissant à la Bien heureuse Vierge Marie au Bien heureux saint François de garder tout le temps de leur vie la Regle des Freres Mineurs viuant en Obeissance, sans Propre, & en chasteté car c'est là le formulaire de leur Profession. Il ne le peut nier: en suitte de ce vœu on luy demande si le frere qui le faict n'est pas obligé de pratiquer le V. Chap. de la Regle qui veut qu'il viue du Loyer de son Trauail manuel, que la Declaration de Nicolas III. a estendu au Spirituel. Et par consequent si viure de l'vn ou l'autre de ces Trauaux n'est point necessaire à l'accomplissement des vœux.

De plus on luy demande si tout homme qui n'a rien, ny en particulier, ny en commun (tel que les Minorites disent qu'est leur estat) n'est pas obligé de chercher sa vie dans son labeur Spirituel ou Corporel le pouuant faire, & en ayant la force, la capacité, & l'employ, auant que recourir à l'aumosne. Si cela est (ce qui ne se peut nier sans renuerser tout droit diuin & humain) comme peut il dire, que le trauail des mains entendant par là toute sorte de labeur de corps ou d'esprit) n'est point necessaire à l'accomplissement des vœux, comme si le vœu de desapropriation en particulier & en commun se pouuoit accomplir en ne viuant point de son labeur le pouuant faire.

Et ainsi comme peut il appeler *vne Persecution tirannique* les loix diuines & humaines qui assuiettissent à viure de leur trauail ceux qui le peuuent faire, auant que recourir à l'aumosne qui n'est deuë qu'au miserable, c'est à dire à celuy qui est reduit à l'impuissance de viure de son labeur.

Digitized by Google

Et en quel lieu monſtra t'il que Ieſus-Chriſt ait inſtitué vne vie pauure auec *vne liberté exempte de la charge* de trauailler pour viure, Puiſque le Sauueur meſme ſe dit Pauure & dans les labeurs des ſa ieuneſſe puiſque luy meſme a durant toute ſa vie veſcu de ſon trauail d'eſprit ou de corps ſans iamais mendier: puiſque ſon conſeil de pauureté, ſuppoſe, apres auoir donné tous ſes biens aux miſerables, de viure de ſon trauail, puiſque luy meſme enuoyant preſcher ſes Apoſtres ſans beſace, ſans male, & ſans argent, leur dict qu'ils viuent de leur predication, par ce que tout ouurier eſt digne de ſon ſalaire. Puiſque la diuine eſcriture nous apprend que l'on peut viure du ſeruice de l'autel & de l'Euangile, non pas du ſeul vœu de pauureté. Que ſainct Paul nous dit que ceux qui preſchent ont ceſte puiſſance. Et ſainct Auguſtin que viure de ceſte adminiſtration n'eſt pas vne mendicité mais vn pouuoir legitime. Puis qu'il ny a dans l'Euangile nul conſeil ny permiſſion de viure d'aumoſne quand on peut viure de ſon Labeur. Puiſque dire le contraire ſeroit auctoriſer la poltronnerie & la faineantiſe & renuerſer toute police & toute iuſtice commutatiue & diſtributiue. Si vous auez quelques exceptions à tout cela, Hermodore, nous les eſcouterons volontiers, Hermodore, auec vn eſprit paiſible, & plein de docilité

Si les Cenobites imitent les Apoſtres.

§ XLI.

IL ne faloit donc point vous mettre en ſi grands frais, ny employer les auctoritez de ſainct Hieroſme & de la Gloſe ordinaire, pour expliquer ſainct Paul, qui monſtre aſſez clairement que bataillant à ſa ſolde il faict cela outre ſon obligation, ne blaſmant pas celuy qui combat aux deſpens d'autruy, ny le Laboureur ny le Vigneron, ny le Berger, qui viuent de leur agriculture, & de leur paſture.

Mais pourtant de quelque coſté que vous vous tourniez & retourniez vous auez dans le flanc la fleche de l'obiection du Directeur, & vous eſtes bien empeſché à trouuer le dictame pour l'en faire ſortir. Vous taſchez par eluſion de rompre voſtre lien, mais vous traiſnez voſtre chaiſne. Si les Cenobites qui ſe diſent ſi grands imitateurs de la vie des Apoſtres, & qui penſent eſtre des vrayes copies de ces originaux, qui veulent à toute force qu'ils ayent faict les trois vœux eſſentiellement ſolennels, & ſolennellement eſſentiels (imagination entierement ridi-

cule) pour faire de deux choſes l'vne, ou que les Apoſtres ſoient Cenobites ou que les Cenobites ſoient Apoſtres, bien qu'il y ayt vn grand cas entre ces deux conditions.

Qui veulent que les Apoſtres ayent eſté ſans chauſſes & ſans ſouliers (ce que nous examinerons icy deſſus) par ce que quelques Cenobites ſont deſchauſſez. Qui veulent qu'ils n'ayent point porté de linge, & qu'vn de ces iours, en vn beſoin, ils coefferont de capuchons & ceindront de cordes, bref qui dixment la menthe & le ſerpoulent, & conſeruent le mouſcheron, laiſſans l'imitation des choſes grandes & graues, comme le Paſtorat & la charge des Ames qui eſt vne choſe qui va a pleines voiles à la perfection non à acquerir ſeulement, mais à exercer, & à enſeigner à autruy, qui bat au plus haut faiſte de la charité qui eſt de mettre ſa vie pour le prochain.

Si dis ie les Cenobites aſpirent tant à ſe conformer aux perfections des Apoſtres, les imitant en des œuures de ſubrogation qu'ils n'eſt pas conſtant qu'ils ayent paratiquées, comme les vœux, & la nudité des pieds, d'où vient qu'ils ſe bandent auec tant d'ardeur contre ceſte œuure ſi ſaintes, ſi glorieuſe, ſi meritoire, ſi loüable du grand Apoſtre, viuant de ſon trauail manuel lors meſme qu'il annõçoit l'Euangile gratuitement, faiſant gloire de ceſte action & de n'auoir eſté à charge à perſonne, mais d'auoir ſeruy les autres à ſes propres deſpens.

Et c'eſt en cela que conſiſte la force de l'argument du Directeur, dont ie ne voy pas que vous vous deſmeſliez, Hermodore, par ce que prudemment vous euitez la meſlée, ſemblable à ces mauuais danſeur, qui ne ſortent iamais de cadence, par ce qu'ils n'y entrent point. Ayant donc paſſé la deſſus comme ſur la braize en ſautant plutoſt qu'en marchant.

Digitized by Google

Paſſages de S. Auguſtin mal entendus par Hermodore.

§. XLII.

VOus faites encor au Nombre VI. des frais inutiles, pour prouuer que les Predicateurs Cenobites ne ſont pas tenus de gaigner leur vie du trauail manuel : verité toute éuidente, & pour la preuue de laquelle il n'eſt non plus de beſoin de citer que d'allumer vne chandelle pour monſtrer le Soleil ; car apres cét oracle ſacré que celuy qui ſert à l'Euangile en peut viure, que peut-on deſirer de plus. Mais pour vous monſtrer que vos fourniſſeurs de pieces ſont ſi mauuais Aduocats, que meſme vne bonne cauſe ſe perdroit entre leurs mains, reuiſitans vn peu celles qu'ils ont fourrees dans voſtre ſac.

Le 1. eſt vn paſſage de ſainct Auguſtin tiré du 17. chap. de l'Ouurage des M.... où vous le faites par leur arrogance parler ainſi : [Ie voudrois bien ſçauoir que font les Moines, qui n'œuurent pas corporellement, & à quoy ils s'occupent. Aux oraiſons, reſpondront-ils, aux pſalmes, & à la parole de Dieu? Sans doute ceſte vie eſt ſaincte & loüable par la douceur de Ieſus-Chriſt : mais, ſi vous ne voulez pas qu'on vous diſtraye de ces choſes, il ne faut pas manger.] *Hermod. p. 302.*

Apres vous auoir auerty de leur mauuaiſe & infidele traduction, qui peut paroiſtre par la ſeule confrontation du texte couché en vos preuues iuſtificatiues, ie vous diray qu'ils vous ſurprennent notablement, vous faiſant croire que par *le mot de la parole de Dieu* ſoit entenduë la Predication. Car ſi nul ne peut preſcher s'il n'eſt enuoyé,] quelle miſſion pour cela pouuoient auoir des freres qui n'eſtoient pas Preſtres, ny initiez aux Ordres ; mais purement Laïques. *Preuu. p. 31.* *Hermod. ibid.*

Par là donc doiuent eſtre entendus des Colloques Spirituels, ſemblables aux Conferẽces dont parle Caſſian, des Entretiens de pieté ; ſelon ce que dit l'Apoſtre, ſi quelqu'vn parle que ce ſoit comme parole de Dieu.] C'eſt auec la meſme infidelité qu'ils vous ont baillé tout traduit cét autre paſſage du chap. 18. (il n'eſt pas meſme iuſques au chiffre qu'ils ne corrompent, car ils ont mis 19. & vous qui vous fiez trop en eux n'allez iamais voir les ſources.)

[Si quelqu'vn doit preſcher, ou qu'il ſoit ſi fort occupé, qu'il ne puiſſe trauailler de ſes mains, ie vous demande, ſi tous ceux du Monaſtere peuuent faire le meſme, en expliquant les diuines leçons aux Freres, qui viennent de dehors, ou diſputant auec eux de quelque queſtion ſalutaire ? Puis donc que tous ne le peuuent faire, pourquoy eſt-ce, que ſous ce pretexte tous veulent ſe repoſer ? Et quãd meſme tous le pourroient faire, ils deuroient le pratiquer alternatiuement : car il ſuffit d'vn ſeul, pour parler à pluſieurs, qui entendent.] *Hermod. p. 302. 303.*

Ce que i'admire en cecy, eſt que meſme vous n'ayez pas pris la peine de conferer ceſte traduction, auec le Latin des preuues iuſtificatiues *Preuu. p. 31.*

qu'ils vous ont fabriquees; car euſſiez-vous pû ſouffrir que ces mots *Sermonem erogare*, euſſent eſté rendus par ce mot de *Preſcher* parlant de perſonnes Laïques: & ceux-cy qui ſuiuent, *de aliquibus quæſtionibus ſalubriter diſputare*, ne monſtrent-ils pas manifeſtement qu'il parle des Conferences priuees, & non de ſermons; & encores de Conferences auec les freres qui venoient de dehors. S'il vous plaiſoit de conſulter le Directeur en ſes Reflections ſur ce lieu, il vous fourniroit vne plus ſaine traduction accompagnee d'vne intelligence plus conforme à l'eſprit de ſainct Auguſtin qui eſt celuy de la verité.

Le diſcours precedent eſt pourſuiuy.

§. XLIII.

Hermod. p. 303.

ET bien different de celuy qui vous fait dire, qu'encore que [ces freres fuſſent preſque tout Laïcs, ils auoient neantmoins vne demangeaiſon de preſcher, ou eſtudier parmy eux, pour ſe diſpenſer du labeur corporel ſi neceſſaire à leur Inſtitut.] C'eſt ainſi que chez le Poëte Lirique le bœuf deſtiné au labourage deſire les caparaſſons du cheual, & le cheual las du violent exercice du manege ſouhaite le joug du bœuf.

Mais que la verité eſt forte & ſemblable au Soleil, qui eſtant en ſon Apogee fond & diſſipe les nuages qui s'oppoſent à ſes rayons. Vous eſtes enfin contraint d'auancer que ces Monaſteres dont parle S. Auguſtin, n'eſtans compoſez que de perſonnes Laiques, elles n'auoient pas le pouuoir, de diſtribuer aux fideles l'aliment du ſainct Euangile; mais d'entretenir les Moynes eſtrangers, de quelque ſaincte penſee.]

Hermod. ibid.

Eſt-ce ainſi, Hermodore, que vous vous laſſez pour ne rien faire, que vous courrez en vain ſans atriuer au but, & que vous vous rangez auec ceux dont l'Apoſtre parle, qui apprennent ſans ceſſe, & n'arriuent iamais à la ſcience de la verité. Vous expliquez deux paſſages de S. Auguſtin comme s'il parloit de la predication, & puis vous dites que ceux dont ils parlent ne preſchoient pas; n'eſt ce pas imiter les enfans qui font de petits chaſteaux pour les abbatre à coups de pierre, & des bouteilles de ſauon pour les creuer.

P. 532. de l'Ouurage des Moines.

Si vous euſſiez eſté mieux ſeruy ils vous euſſent fourny ce lieu du chap. 21. qui dit ainſi. [Or nos freres, à ce que ie penſe, ſe veulent attribuer cette puiſſance Apoſtolique de ne s'occuper point à l'Ouurage des mains. Certes s'ils ſont Euangeliſtes i'auoüe qu'ils l'ont, s'ils ſont Miniſtres de l'Autel & Adminiſtrateurs des Sacremens, non ſeulement ils doiuent penſer, mais croire aſſeurément qu'ils ont ceſte Authorité. Principalement s'ils auoient aſſez de bien dans le Siecle pour en viure ſans trauailler des mains, & que ſe donnans à Dieu, ils l'ayent departi aux pauures, il faut non ſeulement croire leur infirmité, mais la ſupporter.

Digitized by Google

Mais ils ſe doutoient bien qu'on leur euſt reparty que c'eſt là vne forte iranie de ſainct Auguſtin qui ſe mocque de ces petits freres ignorans, qui eſtans Laïques ſe vouloient attribuer l'exemption du trauail des mains dont ioüiſſent les Predicateurs, ſous pretexte de quelques froides Conferences ſpirituelles qu'ils auoient en particulier auec d'autres qui eſtoient de leur meſme calibre.

Vous voyez que les deux paſſages de ſainct Auguſtin ſont plutoſt contre voſtre pretenſion, que pour voſtre deſſein, puis qu'il n'y parle nullement de Predications, mais de Colloques ſpirituels, qui peuuent eſtre pratiquez meſmes par des filles & des Moniales, qui n'ont pas droit de parler, c'eſt à dire de preſcher en l'Egliſe: & qu'en fin vous eſtes forcé de reconnoiſtre que ces benits freres Laïcs n'auoient pas l'authorité de Preſcher.

Vanité ridicule.

§. XLIV.

MAis vous eſtes parfaitement agreable, quand apres auoir obligé la mer & les poiſſons durant ſept grandes pages, expliqué trois paſſages de ſainct Paul auec diuerſes paraphraſes & gloſes, & deux de ſainct Auguſtin, pour monſtrer que les Cenobites ne ſont pas obligez au trauail des mains s'ils ſont Predicateurs, & non point larrons, vagabonds, & curieux. Vous chantez comme vne cigale qui a beu de la roſee tout ſon ſaoül. [Hé bien, cét argument (vous entendez celuy du Directeur) eſt-il ſi preſſant qu'on ne s'en puiſſe demeſler, ſainct Auguſtin n'a-t'il pas l'eſprit aſſez bon pour ſortir de ces intrinques ?] le Capitan de la Comedie apres auoir vaillamment fuy, reuient-il iamais ſur le theatre auec plus de brauence, n'eſt-ce pas Antee qui ſe releue plus fort de ſon terraſſement: l'Argument du Directeur eſt cettuicy: [L'exemple des Apoſtres trauaillans de leurs mains, pour viure de leur labeur, apres auoir tout quitté, apres l'eſleuation à l'Apoſtolat, en preſchant, adminiſtrant les Sacremens, & gouuernant toute l'Egliſe, eſt à mon aduis vn argument tres-preſſant, & dont ie ne vois pas à mon gré, que ſe demeſlent trop heureuſemẽt ceux, qui ſemblent auoir comme à tache, de bannir le trauail des mains, des lieux Cenobitiques, & Mendians.]

Hermod. p. 297. & 304.

Hermod. p. 297.

Y auez-vous reſpondu vn ſeul mot: mais nous ſuiurons le limaçon au clinquant de ſa baue. Sainct Paul dit que les larrons, vagabons, & curieux doiuent viure de leur trauail, & non d'vne Mendicité oiſiue. Sainct Auguſtin dit que les freres pour des Colloques ſpirituels ne doiuent pas ſe diſpenſer du trauail manuel. Voila les cinq paſſages dont vous rempliſſez ſept pages. Y en a-t'il vn ſeul qui batte contre l'argument du Directeur.

Conuiction.

§. XLV.

VOus dites que les Cenobites de ce temps ne ſont ny larrons, ny vagabonds, ny curieux, ne faiſeurs de Conferences Spirituelles, mais tous Predicateurs, & comme tels qu'ils ſont exempts du labeur manuel. Ie le veux (ſauf l'erreur du calcul) que fait cela contre l'argument du Directeur, qui leur propoſe l'exemple de ſainct Paul, qui eſtoit Predicateur auſſi bien, & auſſi bon qu'eux, qui neantmoins a veſcu, en preſchant, du trauail de ſes mains. Mais ils ne ſont pas obligez de l'imiter en ceſte œuure de ſurerogation, qui le nie? ils ne l'imitent donc pas? c'eſt la concluſion du Directeur qui eſt toujours entiere, & quand ils l'imiteroient en cela, il dit qu'ils feroient mieux, qui peut nier cela. Qui ſe marie fait bien, dit ſainct Paul, qui ne ſe marie pas pour garder continence fait mieux:] qui preſche & vit de l'Euangile fait bien, qui preſche & vit de ſon trauail manuel, ſans tirer ſa vie de la predication fait mieux. Sainct Paul l'a fait, les Cenobites ne le font pas. Voila l'argument du Directeur, on predit, & non en pieces. Ils ſe mutinent quand on dit qu'ils ſeroient fort caualliers s'ils l'imitoient en ceſte œuure de ſurrerogation, ils appellent *perſecution tyrannique* de dire qu'ils ſoient obligez à aucun trauail ny ſpirituel, ny corporel, pour gaigner leur vie: mais ſeulement à bannir l'oiſiueté par quelque doux amuſement. Le monde eſtant chargé de leur entretien, & obligé à leur nourriture en vertu de leur vœu de Deſapptopriation, qui les rends Seigneurs directs de toute la terre, & qui fait que tous les Royaumes & toutes les Seigneuries ne ſont que leurs Fiefs, ayans part à la Souueraineté & Empire de I. C.

Henr. ſucc. p. 466. 382. 426. 427. 428. & à 457. ad 500.

Ils n'imitent donc pas ſainct Paul, qui n'auoit pas de ſi hautes penſees, c'eſt dequoy l'on eſt d'accord, & meſme qu'ils n'ont nulle obligation de l'imiter; qu'ils ne cornent donc pas ſi haut imitation des Apoſtres, vie Apoſtolique, Eſtat de Perfection, les trois vœux eſſentiels & ſolennels, puis que tout cela n'eſt que fumee, & comme dit le Toſcan, *finocchio, finocchio.*

Quoy, & qui leur diroit que depuis vingt-ſept ou vingt-huit ans que le Directeur (a qui ils en veulent tant, & que gratuitement ils haïſſent & perſecutent,] a ſeruy l'Egliſe à ſes frais ſans intermiſſion, a bataillé à ſa ſolde, a fait l'agriculture & la vigne de Dieu ſans manger vn morceau de pain, ny boire vne goutte du vin de l'Egliſe, ſans tirer à ſon vſage ny de ceux qui l'ont ſuiuy, & ſeruy, vn denier du bien de l'Autel, & ſouſtenu la dignité Epiſcopale vingt-deux ans à ſes deſpens, & pouuant viure de ſes trauaux en l'employ de vingt-quatre Careſmes & Aduents entiers qu'ils a preſchez depuis ſa promotion à l'Epiſcopat, ſans vn nombre infiny d'autres predications & fonctions Paſto-

Digitized by Google

rales, & ſans prés de cent volumes qu'il a donnez au public, pouuant dire auec ſainct Paul, qu'il n'a ceſſé iour & nuict de trauailler pour le ſeruice & la gloire de Dieu & du prochain, ſans vſer du pouuoir qu'il auoit de viure de ſes benefices ou de ſes labeurs. Qui ſe trouuera, à voſtre auis, Hermodore, plus expres imitateur de la vie & du procedé de ſainct Paul, de luy, ou de ceux qui vous mettent en beſogne?

Ce n'eſt pas qu'il ne loüe & n'eſtime, comme ſainct Paul, ſes Coapoſtres, ceux qui viuent de l'adminiſtration de l'Euangile, ou des reuenus de leurs benefices; mais auſſi ne blaſme-t'il pas ceux qui paſſent outre dans la plus excellente voye que l'Apoſtre enſeigne, & qui ſont ialoux des meilleures graces. Et c'eſt ce que monſtre bien au long ſainct Auguſtin au 7. chap. de l'Ouurage des M.....

Des Cenobites qui ne ſont que Choriſtes.

§. XLVI.

AV nombre VII. vous vous efforcez de prouuer que les Cenobites Preſtres & Clercs, c'eſt à dire Choriſtes, & qui ne ſont ny Predicateurs, ny Confeſſeurs, ny freres Laïcs, ſont exempts du labeur manuel, à quoy ſi vous reüſſiſſez, ie ſeray deceu de plus de la moitié du iuſte prix. Pour traiter de cecy vous prenez en viſee vn paſſage du Directeur que vos Protecolles vous ont infidellement fourny de ceſte ſorte. [Il eſt queſtion de ſçauoir ſi les Cenobites Mendians qui ne preſchent, doiuent ioüir du priuilege Cenobitique de la queſte, & ſi eſtans robuſtes & ſains, ils ont pouuoir de demander ſans trauailler.] S'il vous euſt plû de viſiter l'original vous y euſſiez veu ceſte penſee exprimee de la ſorte. *Hermod. p. 304.*

Il n'eſt pas queſtion de ſçauoir ſi l'exemption du trauail des mains donnee aux Cenobites qui ſeruent les Ames, auec la permiſſion de mendier, ſont de bonnes choſes, car la ſeule approbation de leurs Inſtituts faite par l'Egliſe, ou par ſon Chef, le monſtre aſſez: mais ſeulement ſi ceux qui portent le meſme habit, & ne font point ceſte fonction, doiuent ioüir de ce priuilege Cenobitique, & au lieu que les ſeculiers de quelque qualité qu'ils ſoient, ont permiſſion de trauailler, & non pas celle de demander, s'ils ſont en eſtat de pouuoir viure de leur labeur, ſçauoir ſi les Reguliers qui ne ſont point employez au ſeruice des Ames, & qui d'ailleurs ſont robuſtes & ſains, ont pouuoir de demander ſans trauailler. Et ne faut pas dire qu'ils trauaillent en ſeruant ceux qui trauaillent, car il faudroit auparauant qu'ils prouuaſſent que ceux qui trauaillent au ſeruice des Ames, ayans fait vœu de pauureté, & de mendicité, ont droit de ſe faire ſeruir, & de faire demander leurs beſoins par leurs ſeruiteurs, ce que nous auons balancé cy-deſſus, & de plus qu'ils monſtraſſent que l'Egliſe leur euſt donné droict de viure *Directeur p. 249.*

du trauail de ceux qui vaquent à l'instruction, & à la direction du peuple. De permission expresse de cela, ie n'en sçay point, qu'elle le souffre, ie le voy, & c'est ce qui m'arreste, & ce qui fait que, comme en matiere de foy, ie rends mon entendement captif, & reduits ma raison en seruitude.]

S'il vous plaist de conferer ceste piece auec ce lambeau que l'on vous a seruy d'vn mauuais biais, vous y reconnoistrez de plus en plus l'artifice de ceux qui vous allaictent pour vous tromper. Mais venons à vos preuues,

---

S'il y a des Cenobites obligez à estre Predicateurs.

§. XLVII.

LA I est à rauir. [Dans tous les Instituts des Mendians vous ne trouuerez dites-vous, aucune Regle qui les oblige à estre Predicateurs.] 1. d'où vient donc qu'en vostre Entretien des Noms de Relig..... & des M....., vous vous eschaufez si fort à faire voir que les M..... sont ceux, comme les Benedictins, Cisterciens, Fueillantins, qui ne vacquent qu'à la vie contemplatiue, (comme s'il n'y en auoit pas de ces Ordres là d'aussi grands & excellens Predicateurs & Confesseurs que des Minoritains & Carmelins) & que les Relig..... sont ceux qui par leurs Instituts sont destinez à la Predication & à l'administration des Sacremens.

2. D'où vient que l'Esponge de Iean Fleid, & tous les autres Cenobites d'Albion, en cela conformes à ceux de deçà l'eau, tiennent qu'vn Cenobite n'est point parfait Cenobite, & n'a point atteint la perfection de son Estat s'il n'est Prestre, Predicateur, & Administrateur des Sacremens, comme Predicateur & Penitencier Apostolique, c'est à dire Delegué immediatement du sainct Siege. Erreur que le tres-docte Pierre Amole miracle d'humilité & de sçauoir, combat & abat iusques à la reduire en poudre.

3. D'où vient qu'il y a certains Instituts qui se disent par estat appellez au seruice des ames, au secours des Pasteurs, comme troupes auxiliaires & extraordinaires, & qui mettent leur fin non seulement à perfectionner ceux qui s'y rangent, mais encore à vacquer la perfection du prochain.

4. D'où vient que sainct Thomas 2.2.q.184.art.4. dit qu'il y a des Ordres Cenobitiques Instituez pour la Predication, Confession, & pour exercer semblables actes Clericaux & Hierarchiques.

5. Que diriez-vous à tout l'Ordre des freres Prescheurs que vous auez sur les bras, & le plus nombreux des 34. non Rentez apres celuy des Mineurs: nierez vous qu'il ne soit estably en l'Eglise sous l'estendard de la Predication.

6. Que diriez-vous à l'Ordre des Mineurs qui a dans sa Regle vn

Digitized by Googl

Chapitre expres touchant les Predicateurs, c'eſt le neufieſme, le ferez-vous caſſer, reuoquer, inualider, auſſi bien que le Teſtament Seraphique?

7. Que diriez-vous au tintamarre qu'ils feroient ſi on oſtoit ces facultez de Preſcher & Adminiſtrer les Sacremens aux Cenobites non rentez, ne ſeriez-vous pas vn Holopherne retranchant les canaux de leur Bethulie. Auez-vous oublié le beau bruit qu'ils firent deuant le trône du tres-bon & tres-grand Pontife Gregoire XV. de glorieuſe memoire, qui les auoit reduits au droit commun, & à reconnoiſtre la Iuriſdiction des Ordinaires au cas qu'ils vinſſent à commettre des fautes en Preſchant ou adminiſtrant les Sacremens de Penitence & d'Euchariſtie.

Que les Predicateurs peuuent viure de leur Trauail Spirituel.

§. XLVIII.

VOus ajoûtez [qu'on ne trouuera aucune Gloſe dans la confirmation de leurs Ordres, qui leur permette la Mendicité expreſſement ſans ce titre.] Il y a des fievres moins ardentes, dont les accez ont des reſueries mieux raiſonnees. Il eſt croyable qu'au lieu de Gloſe vous auez voulu eſcrire Bulle, car nous n'auons point encore oüy parler de la Gloſe de la Confirmation d'vne Regle Cenobitique, c'eſt vn jargon incognu eſgalement aux Theologiens & aux Canoniſtes. *Hermod. p.304.*

Voyez la Règle de ſainct François que l'on n'imprima iamais qu'auec la Confirmation du Pape Honoré III. vous verrez qu'il y a dix ou douze lignes au commencement, & apres la Regle eſt énoncée tout au long & à la fin il y a autant de lignes qui l'approuuent & confirment: Item c'eſt tout. De gloſe de ceſte Confirmation nulles nouuelles. Encore ſi vous parliez de la Declaration de ceſte ſaincte Regle faite par Gregoire IX. Nicolas III. Clement V. vous auriez quelque couleur: & c'eſt ce que nous examinerons icy deſſous quand vous nous en ouurirez le jeu.

Icy nous vous dirons que la Regle Serafique, qui ſeule entre toutes les Regles parle de Mendicité, & qui ſans aucune Gloſe a eſté confirmee par Honoré III. comme elle ſauue, ne permet la mendicité aux freres ſans ce titre de Predicateurs, car le Predicateur qui vit de l'Euangile n'eſt pas Mendiant, mais iuſte & legitime Mercenaire, qui reçoit ſa vie par puiſſance, non par mendicité, dit ſainct Auguſtin, & comme ouurier digne de ſon ſalaire, dit N. S. Au lieu que le Mendiant n'a garde de demander ſon loyer eſtant dans l'impuiſſance de gaigner ſa vie de ſon labeur.

Digitized by Google

Cette ſaincte Regle au chap. 5. ordonne aux freres de viure du ſalaire de leur trauail corporel ; ce que Nicolas III. eſtend au trauail ſpirituel de la Predication & Adminiſtration des Sacremens, comme nous verrons tantoſt plus en ſon lieu, & mieux en ſon iour. Elle n'a donc garde de leur permettre la Mendicité ſous le tiltre de Predicateurs, puis que la queſte qui ſe fait pour le loyer des Predicateurs n'eſt pas mendicité ny aumoſne, qui n'eſt deüe qu'au miſerable qui n'a rien, & ne peut rien faire dont il puiſſe viure.

Au contraire, à prendre ceſte Regle à la lettre ſans le temperament de la Declaration de Nicolas III. elle oblige les freres du chœur, & les freres Predicateurs de viure de leur trauail manuel, (comme faiſoit ſainct Paul à Corinthe, à Theſſalone, à Epheſe lors qu'il y preſchoit) ce qui eſt éuident, en ce qu'au chapitre 3 qui eſt de l'Office Diuin, c'eſt à dire de la Pſalmodie, ny en celuy des Predicateurs qui eſt le 9. il n'eſt point dit qu'ils viuront ny de queſte ny de mendicité en conſequence de leurs Predications & de leur chant : mais ils ſont r'ennoyez au chapitre 5. à viure de leur labeur manuel, & par le chapitre 6. & le Teſtament qui en eſt le fidele interprete, ils ne doiuent auoir RECOVRS à l'aumoſne qu'au cas qu'on ne leur donne point le ſalaire de leur trauail]

En ſuite Nicolas troiſieſme ayant exempté des trauaux Manuels ceux qui vacquent aux Spirituels de la chaire & des Sacremens, ne leur permit la queſte qu'en conſequence de ces trauaux d'eſprit. Et Gregoire X. au Concile de Lyon caſſant tous les autres Ordres Mendians excepté les quatre principaux, à cauſe, dit-il, de l'éuidente vtilité qu'ils apportent à l'Egliſe par leurs labeurs, monſtre bien que la Queſte publique ne leur eſt permiſe qu'en conſideration de ceſte vtilité, c'eſt à dire de leurs trauaux vtiles au public.

Et quand le Cardinal Cajetan, en ceſte grande piece que nous auons rapportee de luy en l'Eſclairciſſemẽt des Cenobites Laïques, dit qu'on ne deuroit receuoir en ſon Ordre (ce qui ſe doit dire de tous les non Rentez) que ceux qui ſont capables de Preſcher, & d'adminiſtrer les Sacremens, & des freres Laïcs precifément neceſſaires pour les ſeruir tandis qu'ils vacquent aux diuins Miniſtres, ſans y admettre tant de Clercs & de Preſtres qui n'ont que le talent de chanter, au preiudice des Egliſes Parroiſſiales & Cathedrales, & autres deſtinees à cela. A voſtre auis, ce Gloſſateur de ſainct Thomas (car c'eſt en ſes Commentaires ſur la queſt. 188. art. 7. de la 2. 2. qu'il auance ce que ie dis) *permet-il la mendicité aux freres expreſſément ſous ce titre de Predicateurs.*

Diuerſes

Digitized by Google

Diuerſes fauſſetez.

§. XLIX.

VOus trouuerez bien, adiouſtez-vous, des Chapitres entiers dans les Regles de leurs Patriarches, que les Saincts Peres ont approuué, où ils ont fait expreſſe mention des Preſtres non Predicateurs, & des freres Laïcs, qui ont droit de mendier comme les autres, & de viure des aumoſnes non queſtees; mais vous ne trouuerez iamais que les ſeuls Predicateurs puiſſent viure de queſte, & que les Preſtres & les freres Laïcs ſoient obligez de viure du prix de leur trauail, & des denrees qu'ils auront vendu aux perſonnes ſeculieres.] *Hermod. p. 304 305*

I'admire voſtre hardieſſe, Hermodore, à nier qu'il eſt iour à midy. Vous me faites ſouuenir de ce ieune enfant de Sparte, qui ſe laiſſa ronger le ventre par vn Renardeau qu'il auoit deſrobé & mis en ſon ſein, plutoſt que de deſcouurir ſa priſe: ou de ce page d'Alexandre qui ſe laiſſa bruſler la main plutoſt que de laiſſer tomber vn réchaut deuant le Roy. 1. Il eſt faux [qu'il y ait des Chapitres entiers dans les Regles Cenobitiques, &c.] Car dans les trois Regles de ſainct Baſile, de ſainct Benoiſt, & de ſainct Auguſtin, il n'y a aucun chapitre ny entier ny expres des freres Clercs ou Preſtres non Predicateurs, & des freres Laics. Dans la ſeule Regle Serafique, la derniere des quatre, il eſt parlé au chapitre 3. des freres Clercs & Laics pour le regard de l'Office diuin ſeulement, & il eſt dit que ceux là, (ce qui s'entend auſſi bien des Predicateurs & Confeſſeurs que des ſimples Clercs & Preſtres Choriſtes, veu que ceux-là ne ſont exempts du chœur que quand ils ſont occupez à la Predication & à la Confeſſion) diront l'Office diuin ſelon l'vſage de Rome, & ceux-cy diront ſeptante-deux Paters pour les ſept Heures Canoniales.

En tout le reſte de la Regle ieuſnes, vieux, habits, queſtes, trauaux manuels, ils ſont tous eſgaux, & obligez à ſa pratique ſans diſtinction. 2. Il eſt faux que par la Regle les Choriſtes, c'eſt à dire Preſtres ou Clercs qui n'ont point d'autre talent ny de capacité que de Pſalmodier, & beaucoup moins les freres Laics puiſſent viure, comme vous dites, *d'aumeſnes queſtees*, confondant ainſi les termes pour éuader en eau trouble: car on ne queſte pas des aumoſnes, mais des ſalaires de trauail; mais on mendie des aumoſnes, c'eſt à dire des ſecours de la miſericorde d'autruy pour ceux qui ſont dans l'impuiſſance de viure de leur trauail.

Suite. §. L.

3. IL eſt encore faux de dire que les freres Laics ayant droit de mendier, c'eſt à dire de queſter pour eux comme les autres, c'eſt à dire comme ceux qui trauaillent ſpirituellement au ſeruice & vtilité du public, eſtans exempts comme eux des trauaux manuels ; & c'eſt à quoy viſe voſtre diſcours. Car outre l'obligation de la Regle, vous ne pouuez ignorer que Nicolas III. en ſa declaration n'entend point exempter des trauaux manuels ceux qui ne ſont point ſuffiſamment occupez aux Diuins Offices & Miniſteres (nous expliquerons tantoſt ce que c'eſt,) ou qui ne ſeruent point actuellement ceux qui y ſont employez, les laiſſans pour ce regard dans l'obligation de la Regle qui veut qu'ils tirent leur vie du LOYER de leur labeur manuel. A raiſon dequoy ils ne peuuent legitimement mendier pour eux s'ils ne ſont dans l'impuiſſance de trauailler pour gaigner leur vie: Que s'ils ſeruent corporellement les Predicateurs & Confeſſeurs trauaillant ſpirituellement au ſeruice des ames qui ne vit que de ceſte ſorte ils gaignent leur vie de leur labeur manuel, & que queſtans pour eux ils ont droit de viure de la meſme queſte; comme les Soldats de Dauid qui garderent le bagage partagerent les deſpoüilles auec ceux qui auoient combatu, ſelon la comparaiſon de Nicolas III. en ſa Decretale.

Hermod. p. 305.

4. Il eſt encore faux comme la meſme fauſſeté [que l'on ne trouuera iamais que les freres Clercs & Laics ſoient obligez de viure du prix de leur trauail, & des denrees qu'ils auront vendu aux perſonnes ſeculieres :] car outre que les termes de la Regle & du Teſtament Serafique ſont formels & expres pour cela: [Et du LOYER de leur Trauail receuront pour eux & pour les freres les choſes neceſſaires au corps,] c'eſt au chap. 5. & au Teſtament. [Et quand on ne nous donnera point le SALAIRE de noſtre labeur,] qui peut donner ce LOYER & ce SALAIRE ſinon les perſonnes ſeculieres, en conſideration des denrees venduës, ou du labeur de quelque manufacture.

Pour vne conuiction ample & entiere, il ne faut que lire les termes expres de toutes les Regles Cenobitiques, ramaſſez aux Reflections du Directeur ſur le 3. chap. de l'Ouurage des M..... & puis on connoiſtra s'il ne faut pas vn front de bronze pour dire hardiment & ſans rougir qu'on ne trouuera iamais, &c.]

Foibleſſe d'Hermodore. §. LI.

APres cela comme vn abyſme en appelle vn autre, penſant auoir fort heureuſement reuſſi dans l'intelligence des deux paſſages de ſainct Auguſtin tirez de ſon Ouurage des M....., vous vous

Digitized by Google

iettez en des exceptions generales dont vous penſez former le diſſoluant des obiections qu'on a de couſtume d'en tirer, quand on veut preſſer les Cenobites de ſe mettre dans le trauail comme les autres hommes, pour ſoulager le public qui eſt foulé de leur onereux entretien. Mais voſtre eſpee ſe trouuera trop courte pour ceſte eſcrime, veu que ces deux grands & admirables Athletes qui ſont le dard & le bouclier des Cloiſtres, ſainct Thomas & ſainct Bonauenture, qui ont enſemble, en meſme temps, & par concert formé entr'eux, (car ils eſtoient contemporains, & conferans tous les iours l'vn auec l'autre en l'Vniuerſité de Paris ſur ces ſujets, lors que leurs Ordres furent aſſaillies par quelques Docteurs de la meſme Faculté) reſpondu a diuerſes oppoſitions tirees du carquois de ce Liure, n'ont pû en émouſſer les pointes, ſinon en diſant qu'en la place des Labeurs Manuels, les Spirituels de la Predication & Adminiſtration des Sacremens, donnoient vn employ ſuffiſant à leurs Ordres, & que de ces labeurs-là, auſſi bien, & mieux que des manuels, ils pouuoient tirer leur vie, eſtans dautant plus excellens & meritoires, que l'ame eſt plus noble que le corps. Voyez ſainct Thomas en l'art. 3. de la queſtion 187. de la 2.2. & au chapitre 5. de l'Opuſcule 19. Et ſainct Bonauenture en l'Expoſition du chap. 5. de la Regle Serafique, & en la queſtion 2. du Traité de la Pauureté de Ieſus-Chriſt, & vous connoiſtrez qu'ils n'ont point eu d'autre moyen de parer les raiſons de ſainct Auguſtin, dont l'vn & l'autre ſe ſont toujours tenus pour humbles diſciples, qu'en reconnoiſſant le changement fait en leurs Ordres des trauaux corporels aux ſpirituels, à cauſe que leurs Inſtituts ont eſté admis en l'Egliſe principalement pour l'aide & le ſoulagement des Paſteurs, & le ſeruice des Peuples en la Predication & l'Adminiſtration des Sacremens. Ce que ſainct Thomas declare aſſez ouuertement au meſme Opuſcule chapitres 2. 3. 4. & en la meſme queſtion art. 1. & en la ſuiuante art. 4. & 5.

Traduction infidele d'vn chapitre de S. Auguſtin.

§. LII.

MAis voyons plus particulierement de quel biais vous vous y prenez, pour eluder les argumens de ce grand & diuin Docteur de l'Egliſe. Vous remontez à la ſource, & comme dit ce Poëte, vous commencez la guerre de Troye par les deux œufs de Leda: & vous tranſcriuez tout le chapitre 21. du 2. liure des Retractations de ſainct Auguſtin, pour ſçauoir le motif qui l'a autrefois porté à eſcrire contre la faineantiſe des M..... du Dioceſe de Carthage. Voicy comme vous le rapportez.

[La neceſſité qui me contraignit d'eſcrire vn liure de l'Ouurage des Moines, fut au ſujet des Monalleres, qui commencerent à Carthage; où les vns obeïſſant à l'Apoſtre, s'entretenoient de leur trauail, & les *Hermod. p. 305.*

Digitized by Google

autres vouloient viure ſans rien faire, des aumoſnes des Religieux, & ſans contribuer pour le ſoulagement de leur neceſſité. Encor ſe vantoient-ils de mieux accomplir, que les autres, l'Euangile, où noſtre Seigneur dit: [Regardez les oiſeaux du ciel, & les lys des champs.] Meſme parmy les Laics, d'vne condition inferieure, leſquels neantmoins eſtoient aſſez feruens, s'eſtoient leuez des tumultes, & debats, qui troubloient l'Egliſe; les vns defendoient vne choſe; les autres vne autre: outre que parmy eux il y auoit des Cheuelus, qui diſoient qu'il ne falloit point trauailler. Cependant les debats s'augmentoient par la reprehenſion des vns, & la defenſe des autres, ſuiuant la chaleur des parties. Voilà le motif qu'eut le venerable vieillard Aurelius, Eueſque de ceſte Egliſe, de me commander d'eſcrire quelque choſe là deſſus: ce que i'ay fait.]

Ie laiſſe à part la mauuaiſe foy de vos traducteurs, qui paroiſt preſque par tous les paſſages qu'ils vous ont ſuggerez, tous maſchez, & tous rendus en noſtre langue, comme des pierres taillees que vous n'auiez plus qu'à mettre en œuure. Comme quand ils traduiſent, [*Alij ita ex oblationibus Religioſorum viuere viuebant, vt nihil operantes vnde neceſſaria vel haberent vel ſupplerent.* Et les autres vouloient viure ſans rien faire, des *Aumoſnes des Religieux*, & ſans contribuer pour le ſoulagement de leur neceſſité,] eſt-ce traduction, ou tradition, ou pour mieux dire trahiſon que cela?

Du Mot d'Oblations.

§. LIII.

ILs rendent le mot *d'Oblations* pour celuy *d'Aumoſnes*; ce qui renuerſe le ſens des paroles: car quoy que l'on puiſſe dire que toute aumoſne ſoit oblation, parce que c'eſt vne donation libre, neantmoins toute oblation n'eſt pas aumoſne. L'oblation de N. S. & de N. D. au Temple eſtoit-ce vne aumoſne. Tout ce que l'on donne à Dieu, qui aime ceux qui luy donnent ioyeuſement, eſt-ce aumoſne; eſt ce vne œuure de miſericorde qui luy eſt faite en conſideration de ſa miſere. Dieu peut-il eſtre miſerable, & auoir le motif qui fait faire l'aumoſne.

Mais il dit que ce que l'on donne aux pauures miſerables luy eſt donné, qu'il ſe rend leur garend & leur pleige, & qu'il en tiendra conte; ce n'eſt pas qu'il ait de la miſere en ſoy, mais il eſpouſe celle du pauure, & il promet de recompenſer celuy qui luy fera du bien à ſa recommandation, & pour ſon Amour. Ce que l'on donne au Predicateur, ou à celuy qui a adminiſtré quelque Sacrement n'eſt pas Aumoſne, mais retribution & ſalaire de trauail; au lieu que l'aumoſne eſt vne donation miſericordieuſe faite au miſerable en conſideration de ſa miſere, pour luy apporter quelque ſoulagement en ſa neceſſité.

Digitized by Google

Les oblations des Decimes, des Premices, & des autres droits dont viuent les Pasteurs, ne sont pas des aumosnes, mais des salaires honorables deus à leur soin Pastoral, dautant qu'ils veillent sur leurs troupeaux,] les repaissent de doctrine & d'exemple, & sont obligez d'en rendre conte,] parce que le sang sera demandé de leurs mains.] Ce qui faisoit dire à sainct Paul en la 1. à Timothee chap. 5. que les bons Pasteurs sont dignes de double honneur, (c'est à dire selon les Interpretes de double reconnoissance) principalement ceux qui trauaillent en la parole & en la doctrine, dautant, adiouste-t'il, que l'Escriture dit, Tu ne lieras point la gueule du bœuf qui foule le grain. Et tout ouurier est digne de son salaire.]

Suite. §. LIV.

MAis ceux qui ne demandent qu'à confondre les termes, & qui veulent mesler le billon auec le franc alloy pour payer de mauuaise monnoye, ne font point de conscience d'appeller aumosne le payement d'vn iuste trauail, pour mettre à l'abry sous ce nom mal pris, vne oisiueté qui met tout le monde à la taille. Les Anciennes oblations que les fideles faisoient aux Eglises, & mesmes les offrandes qui s'y font à present, ont toutes vn motif fort different de celuy qui donne l'estre à l'aumosne. Car s'ils donnent aux Predicateurs, aux Confesseurs, ou aux Ministres de l'Autel pour prier pour les viuans ou pour les morts, bref pour diuerses fonctions Pastorales & Spirituelles n'a pas la misere pour visee, car elles ne sont pas receuës par des personnes miserables & impuissantes de trauailler, mais par gens qui actuellement trauaillent à ce qu'on les employe selon leur profession, & qui, de ceste sorte, ne mangent point leur pain gratuitement, c'est à dire sans retribution. Ce qui vous doit faire connoistre l'iniustice des M...., de Carthage, qui n'estans ny Clercs, ny Euangelistes, c'est à dire Predicateurs, ny Ministres de l'Autel, ny dispensateurs des Sacremens, estans personnes Laïques obligees à viure de leur trauail manuel, n'ayans pas droit de trauailler aux fonctions sacrees & Clericales pour le seruice des ames se vouloient neantmoins vsurper le droit.

D'où vous apprendrez, Hermodore, à corriger vostre plaidoyé, & ne dire plus que les freres Laics *ont droit de mendier & de viure d'aumosnes questees* : s'ils ne sont miserables, & dans l'impuissance de viure de leur labeur corporel, soit en seruant les Predicateurs & Confesseurs, soit en exerçant quelque mestier, puis que ne sont ny Euangelistes ny Administrateurs des Sacremens, & n'ont receu par l'imposition des mains la science de la voix & la faculté de trauailler aux exercices spirituels de fonctions Clericales. *Hermod. p. 305. & p. 285.*

Digitized by Google

Du Mot de Religieux.

§. LV.

VOs Traducteurs tournent encor *ex oblationibus Religioſorum, des aumoſnes des Religieux*, ſans conſiderer que le mot de *Religieux* denote tous les fideles Seculiers appellez Religieux par ſainct Auguſtin ſelon le ſtile de l'Eſcriture en Daniel 3. aux Actes 2. 10. 13. en l'Epiſtre de ſainct Iacques chapitre 1. qui nomme ainſi tous ceux qui font profeſſion de la Religion Catholique, & principalement les perſonnes pieuſes & affectionnees au culte de Dieu, qui n'eſt autre choſe que la vertu de Religion.

O Dieu! ſi le cher Hermodore auoit trouué ce mot dans ſainct Auguſtin vne ſeule fois comme ſignifiant particulierement les Cenobites, à quelle gloire ſa corne ſeroit-elle eſleuee, quels Triomphes, quels Trophees, ce mot là n'auroit pas ſeulement des *poils-gris* en ceſte ſignification, mais il ſeroit tout blanc & tout chenu de vieilleſſe. Et quoy que ſainct Auguſtin en toutes ſes Ouures appelle mille & mille fois les M..... M ..... au milliers de fois ne ſeroient que des eſtoiles qui diſparoiſtroient deuant le Soleil de cét vnique mot, s'il l'auoit trouué vne ſeule fois dans tant de grands Volumes de ce diuin Docteur.

Le tourment que les Protocolles ſe ſont donné pour luy chercher des poils gris en des paſſages de bien plus fraiſche datte que le teſmoignage de ſainct Auguſtin, monſtre bien dans l'Entretien des noms *de Religieux & de M*..... que l'on euſt fait de merueilleux feux de joye ſi l'on euſt pû trouuer ce benit Nom tant deſiré, & ſi paſſionnément deffendu dans quelque Pere de l'Egliſe d'vne antiquité conſiderable.

Et maintenant qui voudroit dreſſer vn Triomphe pour les fideles Seculiers, & dire que ſainct Auguſtin les appelle *Religieux*, & que par conſequent les vrais *Religieux* ſont les Catholiques Laïques pourroit-il à voſtre auis rendre vn beau change aux poils gris dont Hermodore ſe joüe, d'vne facetie de ſi bonne grace dans l'Entretien que nous auons cité.

Hermod. p. 160. & ſeq.

Autres Erreurs en la Traduction precedente.

§. LVI.

LAiſſons-là le mot, venons au fait, ces M.... Affriquains qui n'étoient que freres Laiques, vouloient viure des Oblations que les perſonnes Pieuſes auoient de couſtume de faire à l'Egliſe pour l'entretien de ceux qui eſtoient diſpenſateurs des diuins myſteres, &

Digitized by Google

occupez aux miniſteres ſpirituels ; ce que ſainct Auguſtin reprend auec aſpreté comme vne iniuſtice manifeſte, de gens qui mettoient leur faux dans vne moiſſon qui ne leur appartenoit pas ; ce qui eſt vn rude coup de pied, Hermodore, à la marmite de vos freres Laics.

Le reſte de la periode eſt vn renuerſement entier du ſens des paroles du diuin Docteur, car ces mots *ſans contribuer pour le ſoulagement de leur neceſſité*, ſont vn pur Galimathias qui n'exprime nullement le texte Latin, qui dit, *Nihil operantes vnde neceſſaria vel haberent vel ſupplerent*: Sainct Auguſtin voulant que les freres qui ne ſont point appellez aux fonctions Clericales & Spirituelles (tels qu'eſtoient ceux a qui il auoit à faire) trauaillent de leurs mains pour auoir dequoy viure, & non pas qu'ils tirent leur vie des oblations qui ne ſont deües qu'a des Labeurs dont ils ſont incapables.

Ce qu'il dit plus bas de ceux qu'il appelle Cheuelus, & dont il parle aſſez amplement vers les derniers chapitres de ſon Ouurage des M.... ſe peut maintenant appliquer à quelques Barbus, comme le Directeur le monſtre fort clairement en ſes Reflections ſur ces chapitres-là. Ce que vous nous donnerez ſujet de retaſter quand nous ſerons arriuez à l'Eſclairciſſement de ce venerable Entretien que vous faites *des longues barbes Cenobitiques.*

Laiſſant donc là ceſte reueüe grammairement de voſtre traduction, que vous euſſiez trouuee plus fidele dans les Reflections ſur le 1. chapitre de l'Ouurage des M..... où vous euſſiez rencontré les mots d'aumoſne & d'oblations conjointes pour ſignifier qu'il y a des oblations qui ſe font aux Hoſpitaux qui ſont de vrayes aumoſnes, & d'autres qui ſe font à d'autres lieux & à d'autres perſonnes pour des motifs autres que celuy de l'aumoſne. Voyons vn peu ce que vous pretendez tirer de ce paſſage des Retractations de ſainct Auguſtin pour en éneruer les argumens de ſon Liure de l'Ouurage des M.....

Fauſſetez au ſens.

§. LVII.

PRemierement vous dites que [les M..... qui donnerent occaſion à ce Traité eſtoient Heretiques appellez Euchaïtes & Meſſaliens, qui diſoient abſolument qu'il ne falloit point trauailler.] *Hermod. p. 306.*

Vos Auiſeurs vous font faire en ce peu de lignes deux inſignes fauſſetez. La 1. que ces M..... Affriquains fuſſent ces Heretiques appellez Euchites, ou les Prians, ou Meſſaliens, autrement appellez Pſalliens, Martyriens, Euphemites, Sathaniſtes, Adelphiens, Saccophores, & Enthouſiaſtes : car outre que le paſſage allegué du liure des Retractations n'en dit rien, vous ne ſçauriez iuſtifier par aucun lieu de l'Ouurage des M..... que ſainct Auguſtin les appelle Heretiques, ny les traite comme tels. Par tout il les traite de freres, & au chapitre 28. il appelle leur

Digitized by Google

genre de vie bon & sainct,] ce qu'il n'eust pas fait s'il les eust tenus pour des Heretiques.

La 2. qu'ils disoient *absolument qu'il ne falloit point trauailler*, car ils adiouſtoient de labeur corporel, vantans de telle sorte le trauail de l'Oraiſon (dont le gentil Hermodore fait de ſi grands plats en l'Entretien de la Pſalmodie) & leurs Conferences Spirituelles auec les freres qui venoient de dehors, qu'ils croyoient par ces labeurs gaigner plus que ſuffiſamment leur vie. Mais ſainct Auguſtin voyant que l'oiſiueté ſe couuroit de ces ſpecieux pretextes, comme de fueilles de figuier, rebraſſe leurs haillons, deſcouure leur honte ſur leurs viſages,] pour les guerir de leur faineantiſe par vne confuſion ſalutaire. Ils ne diſoient donc pas qu'il ne falloit rien faire du tout, qui euſt pû ſouffrir vne telle extrauagance, veu que les plus riches du monde ſont obligez de s'occuper à quelque choſe d'honneſte, pour fuir la faineantiſe ſource de toute imperfection.

Oüy bien que c'eſtoit aſſez pour meriter la nourriture aux deſpens du public que de fuir l'oiſiueté par quelques occupations ſpirituelles, comme la priere, & la lecture. Mais ſainct Thomas & en ſa Somme & en l'Opuſcule 19. expliquant le ſentiment de ſainct Auguſtin, diſtingue excellemment les emplois ſpirituels en publics & priuez, reconnoiſſant que ceux cy ne meritent point d'eſtre entretenus de queſtes aux deſpens du public; oüy bien ceux là parce qu'ils recompenſent au ſpirituel ce qu'ils moiſſonnent au temporel.

En quoy il ſe monſtre bien eſloigné de ceſte Doctrine nouuelle des Heureux Succez, qui veut que les Cenobites non Rentez des derniers Siecles comme Seigneurs DIRECTS de tout le monde, poſſedans *les Royaumes & les Seigneuries de la terre comme des Fiefs*, & comme compagnons de la Souueraineté & de l'Empire de I. C. ayent droit de viure aux deſpens de tous les Seculiers, & meſme de tous les Cenobites Rentez, en veüe ſeulement de leur vœu de Deſappropriation, ſans aucune obligation à trauailler ny ſpirituellement ny corporellement pour gaigner leur vie, mais ſeulement de s'occuper à quelque honneſte exercice pour bannir l'oiſiueté, & pour dire qu'ils ne demeurent pas dans la faineantiſe.

Henr. ſucc. p. 426. 427 382. 383. 457 & ſeq.

Suite. §. LVIII.

LA 2 Raiſon que vous apportez pour rendre inutiles les traits que l'on peut tirer de l'Ouurage des M..... de ſainct Auguſtin contre la faineantiſe de quelques Cenobites modernes, eſt exquiſe, & vous l'exprimez ainſi: [Leur cheuelure, auſſi longue que celle des femmes, rend vn aſſez bon teſmoignage de l'ambition qu'ils auoient, de ſe preferer aux autres, expliquant ce paſſage de ſainct Paul, qui dit: [que c'eſt vne ignominie à l'homme d'eſtre cheuelu,] en faueur de leur continence volontaire, par laquelle ſe rendans impuiſſans pour le Royaume

Hermod. p. 306.

Digitized by Google

Royaume des cieux, ils croyent auoir perdu la condition d'homme.]

Quelle raiſon eſt celle-là, Hermodore, pour en tirer que ceux de ce ſiecle qui raſent leurs teſtes, & laiſſent croiſtre leurs barbes, changeans les taillis en hautes fuſtayes, ne doiue en cette conſideration eſtre obligez à aucun trauail, ne faut-il pas auoir vne prodigieuſe ſubtilité pour deuiner par quel biais il faut prendre cette induction. Car ſi les M.... d'Affrique par ces longues cheuelures vouloient mõſtrer qu'ils auoient perdu la condition d'hommes, & qu'ils eſtoient deuenus des femmes, ils faiſoient tout le rebours de leur pretenſion; car il n'y a rien de ſi particulierement affecté aux femmes que l'ouurage des mains, liſez le 31. des Prouerbes, où le Sage deſcrit la femme forte, il la rend fort occupee au labeur manuel.

S'ils vouloient par là teſmoigner leur continence, pouuoient-ils ignorer que les femmes ſont autant, & plus capables d'incontinence que les hommes, & que le Sage compare leur connectiſe, pour ce regard, à vn abiſme qui ne dit iamais il ſuffit.] Que s'ils laiſſoient croiſtre leurs cheueux pour paroiſtre de vieux Prophetes, il eſt croyable qu'ils faiſoient raſer leurs mentons, pour reſſembler à des femmes, ou au moins à des Eunuques, & monſtrer qu'ils eſtoient ces Eunuques volontaires, dont il eſt fait mention en l'Euangile.

Ceux qui en nos iours ont pris le contrepied de cette methode, raſans leurs teſtes, & ne permettant pas que le ciſeau touche leurs venerables mentons, que nous veulent-ils apprendre, ſinon qu'ils ſont des vrais maſles, & qu'ils ont des courages virils: ſi cela eſt, que n'eſcoutent-ils la ſentence renduë par l'Oracle diuin, contre le premier homme, Tu mangeras ton pain en la ſueur de ton front.

Vous dites que les M..... Affriquains teſmoignoient leur ambition en laiſſant croiſtre le poil de leurs teſtes; à voſtre conte, la grande barbe ce ſera vne marque d'humilité: & que deuiendront donc tous les Cenobites qui ſe razent le méton auſſi bien que le crâne, ſeront-ce des ambitieux & des orgueilleux. Apres tout, que fait cela au trauail des mains, dont il eſt queſtion en cet Entretien.

Si c'eſt pour teſmoigner leur continence, qu'ils ſe raſoient le menton & laiſſoient croiſtre leurs cheueux, faudra-t'il iuger le contraire de ceux qui ſe raſent la teſte, & laiſſent eſtendre leur barbes iuſques à leur ceinture. Et apres cela ne peut-on eſtre pareſſeux & continent, la continence eſt-elle vne marque neceſſaire de trauail: le Poëte dit bien, que ſi vous oſtez l'oiſiueté, l'arc de Cupidon eſt auſſi toſt rompu, & ſes flames eſtintes; mais que la Chaſteté ſoit vne marque neceſſaire de labeur, c'eſt ce qu'il ne dit pas.

Touſiours ſuis ie en peine à quel propos vous auancez cette raiſon des *Cheuelus*, pour enclauer le canon que l'on tire de cet Arſenal de S. Auguſtin, & empeſcher qu'il ne batte en ruine la faineantiſe Cenobitique.

Pourſuitte.

§. LIX.

Hermod. p.306. POur troiſieſme exception vous adiouſtez [De plus, preſque tous ces M..... eſtoient perſonnes laïques, à qui le trauail eſtoit autant neceſſaire, pour l'integrité de leur conſcience, que le boire & le manger pour l'entretien de leur corps: car depuis qu'vne fois vn Moine ſe laiſſe gagner à l'oiſiueté, le voila incontinent dans vn abyſme de pechez, occaſionnez par la pareſſe.]

A quoy vous adiouſtez deux traits de Caſſian de ſa Collation X. qui eſt toute de l'eſprit de pareſſe, pour monſtrer combien ce vice eſt contraire à la perfection Cenobitique: vous pouuiez adiouſter qu'il eſt la ruine de toutes les vertus, & la ſource de tous les vices en quelque perſonne que ce ſoit. De tout cela que tirerez-vous contre le liure de S. Auguſtin, qu'il a ſi iuſtement eſcrit à l'inſtance de ſon Archeueſque, contre la fetardiſe des M..... du Dioceſe de Carthage: que vous vous donnez de peine pour ne rien faire, ſinon monſtrer les dents à celuy qui eſt ſi eſloigné de vos priſes.

Hermod. p.307. Voſtre concluſion eſt qu'il eſtoit bien à propos que des M..... lays, qui n'auoient pas l'eſprit aſſez fort pour vaquer continuellement à la contemplation, ou l'induſtrie pour lire les ſainctes Eſcritures, & les Peres, ny les conditions pour aſpirer au Sacerdoce, fuſſent occupez à vn trauail manuel, qui diuertiſt leur penſee des mauuais objets que l'oiſiueté preſente.]

Et de là vous tirez que ſainct Auguſtin ne preſſe pas ces M..... de trauailler pour gagner leur vie, mais ſeulement pour euiter l'oiſiueté. Eſt-il poſſible, Hermodore, que vous ayez leu le liure de ſainct Auguſtin, & que vous n'y ayez pas remarqué que par tout il ne parle que du trauail corporel dont on pouuoit tirer la vie, & non pas de celuy qui ne ſert qu'à euiter la faineantiſe; ie vous puis aſſeurer qu'il n'y a preſque chapitre où il ne parle du labeur des mains, qui a pour but la nourriture & l'entretien du corps: le paſſage meſme du liure des Retractations que vous auez rapporté ici deſſus le monſtre euidemment, où ſainct Auguſtin dit lors qu'il eſcrit contre des M..... qui ſans eſtre appellez aux fonctions Spirituelles & Clericales, vouloient s'attribuer iniuſtement le droict de viure des oblation des perſonnes pieuſes, ſans trauailler de corps pour auoir dequoy ſubuenir aux neceſſitez de leur vie.

Digitized by Google

Paſſage de ſainct Hieroſme expliqué.

§. LX.

ET non content d'en impoſer ainſi à ſainct Auguſtin, on vous fait encore alterer le ſens de deux paſſages, l'vn de ſainct Hieroſme, l'autre du Patriarche Albert. Le premier dit ainſi en l'Epiſtre au M.... Ruſtic, [Les Monaſteres de l'Egypte auoient cette couſtume de ne receuoir perſonne qui ne ſçeuſt trauailler, *non tant pour la neceſsité du viure, que pour le ſalut de l'ame*, de peur que courant apres des vagabondes & pernicieuſes penſees, ils ne ſe proſtituaſſent à tous venans, comme vn adultere Ieruſalem.] *Hermod. p.307.*

Où vous ne manquez pas de vous accrocher à ces mots, *non tant pour la neceſsité du viure, que pour le ſalut de l'ame.* Quoy que l'on vous peuſt arreſter, en diſant que par le ſalut de l'ame peut eſtre entenduë quelqu'autre choſe que la fuite de l'oiſiueté; neantmoins quand on vous concedera cette ſignification, cela ne fera qu'accroiſtre la honte de vos debiteurs de mauuaiſe monnoye: car qui ne ſçait que la derniere fin du trauail manuel, comme de toute autre occupation vraiment Chreſtienne, ne doit pas tant eſtre la viande qui perit, que le ſalut de l'ame, qui eſt vne choſe immortelle, & imperiſſable. Mais il y a bien de la difference entre ces deux propoſitions, il faut quand on n'a point d'ailleurs dequoy viure, trauailler pour gagner ſa vie, & auſſi pour euiter l'oiſiueté de ces truans, qui ſe nourriſſent d'vne mendicité faineante. Et cette autre, il ne faut trauailler que pour euiter l'oiſiueté, & non pour gagner ſa vie.

Car l'obligation de gagner ſa vie, à celuy qui n'a rien, & qui la peut gagner de ſon labeur, precede celle d'euiter l'oiſiueté, dautant que quiconque trauaille pour gagner ſa vie, éuite en meſme temps l'oiſiueté; mais tel peut s'occuper honneſtement pour euiter l'oiſiueté, ſoit à dire ſon Chappelet, ſoit à lire quelque liure agreable & de diuertiſſement, ſoit à peler des allees de jardin, à planter des fleurs, à faire des bouquets, à quelque bonne & douce conuerſation, qui pourtant ne gagnera pas ſa vie à ces loyaux meſtiers-là, qui ne l'empeſcheront pas ou de maſcher à vuide, ou de manger ſon pain gratuitement.

Il eſt donc vray, ſelon S. Hieroſme, que les M..... d'Egypte auoient en leurs labeurs manuels vn motif plus noble que celuy de ſe repaiſtre, ſçachans bien cette diuine ſentence, que le ventre eſt fait pour la viande, & la viande pour le ventre, mais que Dieu deſtruira l'vn & l'autre.] Ce n'eſt pas pourtant à dire qu'ils ne trauaillaſſent que pour fuir l'oiſiueté, & non pour ſe nourrir: ce qui eſt euident en cet agreable exemple de l'Abbé Syluain, tiré de la 2. Partie de la vie des Peres, nombre 51. & rapporté par le Directeur en ſes Reflections ſur le 2. chap. de l'Ouurage des M..... nombre 3.

Digitized by Google

Autre Passage restably.

§. LXI.

AV passage tiré de la Regle des Freres du Carmel, faite par le Patriarche Albert, la mauuaise foy de vos Instructeurs est toute euidente. Ils ne vous ont fourni que ces mots du chapitre 12. de cette saincte Regle. [Il faut que vous faßiez quelques ouurages, afin que le Diable vous trouue tousiours occupez, de peur que voßtre oisiueté ne luy donne l'entree dans vos ames.] Et soit vous, Hermodore, soit vos Apostillateurs, auez mis à la marge cette remarque genereuse. *Le Trauail est recommandé aux Carmes SEVLEMENT pour fuir l'oisiueté.*]

Hermod. p.307.

Il ne faut que produire le chapitre entier pour leuer le masque de l'imposture. Voicy comme il est couché tout au long aux Reflections sur le 3. chap. de l'Ouurage des M..... nombre 9. Vous ferez quelque trauail ou ouurage de vos mains, afin que le Diable vous trouue tousiours occupez, & qu'il n'ait point d'entree en vos ames, se seruant de voßtre oisiueté comme d'vne porte. Vous auez pour cela vn bon exemple & enseignement de Doctrine en sainct Paul, par la bouche de qui parloit Iesus-Christ Nostre Seigneur, ayant esté estably pour prescher & enseigner aux Gentils la verité de la foy; vous ne pourrez faillir en le suiuant. Il dit doncques ainsi. Nous auons esté parmi vous autres, en trauaux & lassitudes, trauaillant de iour & de nuit pour ne vous estre à charge, non pas que nous n'ayons la permission & la puissance de demander nos besoins, mais pour vous donner la forme & l'exemple de nous suiure par imitation. Vous sçauez qu'estant parmy vous autres nous vous annoncions tous les iours, que celui qui ne voudroit pas trauailler ne mangeast point. Nous auons apris qu'il y en a quelques-vns d'entre vous qui sont inquietes & faineants; nous admonnestons ces gens-là, & les prions en Iesus-Christ Nostre Seigneur qu'ils mangent leur pain, trauaillant en silence: Ce chemin est bon & sainct vous n'auez qu'à le suiure.]

P. 80. 81. de l'Ouurage des Moines.

Selon voßtre iugement, Hermodore, le diuin Apostre ne commandoit-il le trauail manuel que pour fuir l'oisiueté: n'est il pas vray que cette descouuerte, quelque mine que vous faßiez en lisant cecy, ne vous rend gueres moins honteux que la femme surprise en adultere, dont il est parlé en l'Euangile; car entre alterer & adulterer l'Escriture, ou les passages des Autheurs, il n'y a pas grande difference, le pire est que plusieurs des Lecteurs vous condamneront, & m'empescheront de pouuoir dire, puisque nul ne vous condamne, auſſi ne ferais-ie.

Digitized by Google

Confeſſion ingenuë d'Hermodore.

§. LXII.

SI feray pourtant, puiſque la face de la verité vous contraint de donner gloire à Dieu, & d'auoüer que S. Auguſtin a eu grande raiſon de corriger l'oiſiueté de ces M.... Affriquains, qui n'ayans (comme Laïque) aucun droict de trauailler en l'Egliſe aux fonctions Spirituelles, vouloient viure ſans trauailler du corps, proteſtant que ſes reprimendes ne touchent point les Cenobites de noſtre ſiecle, qui eſtans occupez aux trauaux ſpirituels, ne peuuent eſtre taxez d'oiſiueté: Voicy voſtre confeſſion. [Si au ſiecle où nous ſommes les Cenobites ne ſont pas attaints de l'hereſie des Euchaïtes & Maſſaliens, ſi leur ſaincte oiſiueté eſt preferable aux plus rudes trauaux des anciens Anachoretes, autant que l'ame l'eſt au corps, & les exercices ſpirituels aux terreſtres, vous ne pouuez en aucune façon leur appliquer la reprimende de ſainct Auguſtin: car en place du trauail du corps, ils ont celuy de l'eſprit: ils chantent, ils pſalmodient, diſent la Meſſe, vaquent à l'oraiſon, viſitent les malades, conſolent les affligez, & trouuét touſiours les iournées plus courtes qu'il n'eſt de beſoin pour ſatisfaire à leurs pieux exercices.] *Hermod. p. 307.*

Ces paroles pourtant me laiſſent deux ſcrupules, le 1. de quelle ſorte vous ſauuerez-vous ne l'erreur des Meſſaliens, voſtre grand Achille, l'Autheur des *Heureux Succez*, quand il dit, [que les anciens M..... viuoient d'aumoſnes, encores qu'ils ne fuſſent pas admis au Clergé, & qu'ils ne rendiſſent point d'autre aſſiſtance à l'Egliſe que leurs prieres. *Heur. ſucc. p. 427.*

Tirant de là que ceux de noſtre âge n'ont point d'obligation au trauail, ny ſpirituel, ny corporel, mais qu'ils peuuét viure d'aumoſnes, ſans faire autre choſe que s'occuper honneſtement pour bannir la fetardiſe.

Le 2. ſcrupule eſt de ſçauoir ſi vous entendez que les Cenobites de noſtre âge trauaillent ſpirituellement, ſelon le beau denombrement que vous faites de leurs exercices, pour gagner leur vie, ou pour fuir l'oiſiueté ſeulement: car c'eſt ce que prudemment vous laiſſez à deuiner, apres auoir pourtant aſſez fait connoiſtre, par ce rare lambeau de la Regle d'Albert, que vous n'entendez les obliger à faire quelque choſe que *pour fuir l'oiſiueté SEVLEMENT*. Or c'eſt ce que fortemét on vous nie, aſſeuré que le contraire ne tombera iamais ſous vos preuues. *Hermod. p. 307.*

Sa Simplicité.

§. LXIII.

Hermod. f.308. OV eſtoit voſtre iugement quand on vous a fait tranſcrire l'vn des plus redoutable paſſages du liure de S. Auguſtin, deſpeignant de leurs vrayes couleurs des M..... vagabonds & hyppocrites en ces termes. [L'ennemy tres-ruſé a diſperſé tant d'hyppocrites, ſous l'habit de Moines, qui rodent par les Prouinces, ſans eſtre enuoyez, iamais fixes, iamais debout, ny aſſis. Les vns vendent les membres des Martyrs, ſi toutesfois ils ſont des Martyrs : les autres magnifient les bords de leurs robbes : d'autres feignent qu'ils vont en tel, & tel païs, où on leur a dit que leurs parens viuoient encore : & tous demandent, tous exigent, ou la deſpenſe d'vne pauureté lucratiue, ou le prix d'vne ſainčteté diſſimulée.]

Et pour parer ce coup funeſte, qui donne droit dans le front de beaucoup de gens, que vous connoiſſez bien, Hermodore, & pluſieurs autres les connoiſſent auſſi bien que vous; qui vous a preſté ce courage de dire que là ſainct Auguſtin deſcrit les Euchites & Meſſaliens, d'où il auoit refuté les Erreurs en l'Hereſie 57. veu que trois lignes auparauant il les appelles ſes enfans, & ſes freres, ſeruiteurs de Dieu & champions de Ieſus-Chriſt,] eſtimez vous qu'il cauſaſt de cette ſorte ceux qu'il croiroit eſtre hors du ſein de l'Egliſe, & au chemin de damnation. Et incontinent apres vous dites qu'il conſole les M..... de Carthage, appelant leur Inſtitut bon & ſainct;] c'eſt donc ainſi que vos chers Embaleurs vous font croire que ſainct Auguſtin loüe les M..... de Carthage, & ne blaſme en ce liure que les Heretiques Meſſaliens, que deuiendra donc le teſmoignage qu'il rend luy-meſme de ce liure en ſes Retractations, declarant qu'il l'a eſcrit à l'inſtance d'Aurele ſon Metropolitain, pour corriger la faineantiſe des M..... Affriquains. Ne faut-il pas auoir renoncé à toute modeſtie & à toute pudeur, pour dementir ainſi ſainct Auguſtin ſur ſon propre viſage.

Si les Cenobites non rentez ne ſont obligez au Trauail que pour fuir l'oiſiueté.

§. LXIV.

AV nombre ſuiuant vous prenez comme à taſche de monſtrer que le trauail manuel n'eſt commandé aux Cenobites que pour *fuir l'oiſiueté.* Voyons de quelles authoritez vous appuyerez cette propoſition. 1. Vous mettez en jeu l'exemple [de l'Abbé Paul, tiré de la 24. Collation de Caſſian, qui dans les ſolitudes de Porphyrie, ayãt dequoy viure du fruict des palmes, & d'vn petit jardin qu'il cultiuoit, trauailloit toute l'annee, puis ayant remply ſa cellule de ſes ouurages, il les bruſloit au bout de l'an.] *Hermod. f.309.*

Que vous prenez touſiours mal vos meſures, il eſt queſtion de ſçauoir ſi celuy qui n'a rien dequoy viure, ſinon ſon labeur de corps ou

Digitized by Google

d'eſprit, peut viure d'aumoſnes, ſans eſtre dans l'impuiſſance de trauailler, & s'il n'eſt obligé à faire quelque choſe que pour fuir l'oiſiueté, & non pour gagner ſa vie. Cet Abbé, ſelon vous, auoit ſa vie aſſeuree dans les fruicts de ſon jardin, il n'auoit donc aucune obligation de trauailler pour gagner ſa vie, qui eſtoit toute gagnee, mais il œuuroit pour fuir la pareſſe. On vous a dit pluſieurs fois que les Cenobites rentez ſuffiſamment n'ont aucune obligation de trauailler, ny de corps ny d'eſprit pour viure, puiſque leurs reuenus ſont certains & baſtans pour cela, ouy bien s'employer honneſtement de peur d'eſtre oiſifs. Mais que les non rentez ont double obligation au labeur ſpirituel ou corporel: la 1. pour viure, la 2. pour euiter la pareſſe & la faineantiſe. Vous nous deſpeignez l'Abbé Paul de la premiere ſorte, & il eſt queſtion de la ſeconde eſpece de Cenobites, appellez Mandians.

Regle de ſainct Benoiſt mal entenduë par Hermodore

§. LXV.

LA 2. authorité eſt tiree de la Regle de ſainct Benoiſt, au chap. 48. qui a pour tiltre *Du Trauail Manuel des iours Ouuriers*: Ce ſeul tiltre ne vous deuoit il pas eſtonner, ſi vous euſſiez leu le paſſage en ſa ſource. Et encore ſe peut-il faire qu'on n'ait point ſurpris voſtre Religion, mettant le paſſage aſſez au long dans vos Preuues iuſtificatiues, dont vous ne dites que trois lignes dans voſtre texte. Vos Plumoteurs ſont de vous comme les Philiſtins de Samſon, à qui ils faiſoient tourner vne meule apres luy auoir creué les yeux. Voicy ce qu'il vous font dire, [L'oiſiueté eſt ennemie de l'ame, & de conſequent, qu'il faut qu'en vn certain temps les Freres ſoient occupez au trauail des mains, & à certaines heures, à parler des choſes diuines.] *Hermod. ibid.* *Hermod. p 309.*

Il ne faut point d'autre effort pour vous ſurprendre au delict où Vulcan attrapa Mars & ſa femme, que de tirer le rideau, & produire les mots de la Regle ſelon leur eſtenduë. Voicy ce qu'ils portent. L'oiſiueté eſt l'ennemie de l'ame; c'eſt pourquoy les Religieux doiuent employer quelque eſpace de temps aux œuures manuelles: & puis durant quelques heures vacquer à la lecture des ſaincts & pieux liures, &c.] *Regle de S. Benoiſt, ch. 48.*

Et apres auoir partagé les temps de l'Hyuer & de l'Eſté, & diſtribué les heures conuenables au trauail manuel, il adiouſte. Que ſi la pauureté, ou neceſſité du lieu requiert qu'eux meſmes en perſonne s'occupent à recueillir & ramaſſer les fruicts, qu'ils ne s'en attriſtent point, dautant qu'ils ſont vrayment Moines lors qu'ils viuent de leurs mains propres, comme faiſoient nos Peres, & les Apoſtres. Le tout neantmoins ſe faſſe diſcrettement, & par meſure, à cauſe des puſillanimes] *Ibid.*

Digitized by Google

Voyez vous comme en cas de Pauureté, ou de Neceſſité, on trauaille pour viure, & non ſeulement pour euiter l'oiſiueté. Or cette Neceſſité eſt perpetuelle aux Ordres non rentez, puiſque n'ayans aucuns reuenus aſſeurez, ils ne peuuent auoir RECOVRS à l'aumoſne, qu'auparauant ils n'ayent fait leurs efforts pour viure de leurs labeurs ſpirituels ou corporels. Et puis Hermodore, c'eſt touſiours retomber dans l'erreur du principe, comparant les Cenobites de ſainct Benoiſt, qui ſont rentez, & non obligez au trauail pour viure, mais ſeulement pour fuir l'oiſiueté, aux non rentez, qui doiuent trauailler pour gagner leur vie, ce qu'ils ne peuuent faire qu'en meſme temps ils n'euitent l'oiſiueté.

Hermod. 310. 311. Ce qui monſtre la nullité de ce grand paſſage de Pierre de Clugny, dont vous empliſſez deux grandes pages, puis qu'il parloit comme Abbé d'vne des plus riches Abbayes de l'Ordre de ſainct Benoiſt, & qui par ſes grandes richeſſes ſe fit Chef d'Ordre: qu'eſt-il beſoin de donner de grands coups de hache pour enfoncer vne porte toute ouuerte, & d'allumer vne lampe pour nous monſtrer le Soleil. Qui ne ſçait qu'en vne Abbaye de Clugny, ou de Mont caſſin, les Freres ne ſont obligez qu'à vn honneſte employ pour chaſſer l'oiſiueté, eſtans dans les commoditez & les richeſſes par deſſus la teſte. Quand ils ne feroient rien, ils n'offenſeroient que Dieu par oiſiueté; car au reſte ils ne ſont à charge à perſonne, ils ne mangent le pain d'aucun gratuitement: s'ils ſont entrez dans les trauaux, les meſnages, les amas, & les biens de leurs deuanciers, qui peut trouuer mauuais qu'ils s'en entretiennent? toutes les familles du monde ne roulent-elles pas ſelon ce train?

Mais de comparer à cela vn Conuent de cinquante ou ſoixantes freres non rentez, qui ne ſont fondez que ſur leurs labeurs ſpirituels, ou corporels, ſelon leur Regle & ſa Declaration, qui ne peuuent queſter legitimement, ſinon entant qu'ils recompenſent par leurs labeurs ſpirituels vtiles au public, les tributs temporels qu'ils exigent des peuples; ſelon la doctrine de S. Thomas & de S. Bonauenture, aux lieux que nous auons alleguez: qui ne voit que c'eſt confracter la nuict auec le iour, & faire des paralleles qui trainent les aiſles.

Regle de ſainct François auſſi.

§. LXVI.

AV nombre 10. vous faite bien mentir le bruit commun, qui vous tient pour vn Frere Mineur, couuert d'vne Chappe de Chanoine, Hermodore; car vous y commettez de ſi lourdes ignorances dans la Regle de ſainct François, que vous monſtrez bien que vous n'en auez pas fait profeſſion, ou que vous y auez eſté bien mal inſtruit par vos Peres Maiſtres. Car pour monſtrer que les Franciſquains, non plus que les Benedictins, ne ſont obligez au trauail que

pour

Digitized by Google

pour euiter oisiueté, non pour gagner leur vie, par vn qui pro quo, qu'vn vray Minorite ne commettroit iamais; vous prenez le Testament qui est abrogé, cassé, reuocqué, biffé, exauctoré, apocrisé, annullé, & qui n'oblige nullement les bons enfans de sainct François, pour sa Regle, qu'ils ont voüee, & qui a esté approuuee par le Siege Apostolique.

Car c'est ainsi que vous faites vostre production. Or comme sainct Benoist a inseré cette coustume de trauailler dans sa Regle, sainct François aussi l'a conceu en ces termes au 5. chap. de la sienne: [Et ie trauaillois de mes mains, & ie veux que mes Freres trauaillent du trauail qui appartient à honnesteté: & ceux qui ne sçauent pas trauailler, qu'ils apprennent, non pour receuoir le prix de leur labeur, mais pour donner bon exemple, & chasser l'oisiueté.] Voila le motif & le sujet qu'eut ce grand Sainct, d'ordonner le trauail à ses Freres. Si donc ceux qui professent sa Regle peuuent fuir l'oisiueté par des exercices spirituels, plus releuez que les corporels, comme la psalmodie, la visite des malades, les Confessions, Oraisons mentales, lecture des saincts Peres & des sainctes Pages, il est infaillible qu'ils garderont leur Regle auec plus de pureté, que s'ils s'occupoient au labourage, ou autres arts mechaniques. *Hermod. p. 312.*

Faussement citée.

§. LXVII.

FAusseté en la citation, fausseté en l'illation, fausseté par tout. 1. En la citation; car il est constant que les paroles alleguees sont du Testament, & non de la Regle: & quand on les jette aux oreilles des Mineurs, aussi tost ils disent, auec vn front de diamant, qu'ils croyent au Testament de I. C. mais que pour celuy de leur Pere, ils n'y sont nullement obligez, qu'ils en sont dispensez, qu'ils y ont renoncé, & en vn besoin qu'ils ne se portent ses heritiers que sous benefice d'inuentaire. 2. Il est encor mal cité; car vous supprimez les bons mots que voicy. [Et quand on ne nous donnera point le salaire de nostre labeur, ayons RECOVRS à la table de N. S. demandant l'aumosne de porte en porte.] 3. Il faut remarquer quatre motifs de ce trauail corporel, commandé au chap. 5. de la Regle cité icy dessus; le 1. de ne mettre pas la derniere fin de ce trauail corporel dans l'acquisition de la viande perissable, ou dans le desir de s'enrichir, comme font plusieurs artisans. Le 2. pour donner bon exemple. Le 3. pour euiter l'oisiueté: mais le 4. & le principal, pour viure du SALAIRE & LOYER du Trauail, & ainsi glorifier Dieu en l'accomplissement de la Regle que l'on a voüee, & qui dit ces mots au chap. 5. Et du LOYER de leur trauail, qu'ils reçoiuent les choses necessaires au corps.

De là il eſt aiſé à iuger que ce ne ſont pas des Cenobites, & beaucoup moins des Minoritains, qui vous fourniſſent les memoires dont vous fabriquez vos Entretiens Curieux, car ils ne commettroient pas de ſi lourdes fautes contre les elemens du Cenobiſme.

Section.

§. LXVIII.

TOutefois quand ie conſidere que ce rare eſprit, le Sieur Autheur *des Heureux Succez*, a fait de ſemblables ſoupleſſes dans ſon Liure doré, c'eſt au chap. 21. de ſa 2. Partie, i'ay l'eſprit partagé là-deſſus, & ie ne ſçay ce que i'en doit croire. Car apres auoir dit (Dieu ſçait auec quel front & quelle verité) que les M..... d'Egypte s'employoient au trauail des mains, pour ne pas tomber dans l'oiſiueté, il tire de là que ſainct François n'a eu que ce motif pour ordonner à ſes
Heur. Succ. p.487. Freres le trauail manuel, au chap. 5. de ſa Regle, qu'il cite ainſi; [Les Freres à qui N. S. a donné la grace de trauailler, qu'ils trauaillent fidelement & deuotement; en ſorte que banniſſant l'oiſiueté, ennemie de l'ame, ils n'eſteignent l'eſprit de la ſaincte Oraiſon, auſquelles toutes les choſes temporelles doiuent ſeruir.]

Et en demeure là, n'ayant garde, tant il eſt ſimple & ſincere, d'adiouſter les mots qui ſuiuent immediatement, parce qu'ils ruinent ſon affaire; Et du loyer de leur Trauail, reçoiuent pour eux les choſes neceſſaires au corps,] c'eſt à dire à la vie. Ce qui monſtre euidemment que ce Trauail n'eſt pas ſeulement ordonné pour bannir l'oiſiueté (c'eſt ce que pretend ce bon perſonnage) mais encor pour en acqueir les choſes neceſſaires à l'entretien de la vie.

De ſemblable bonne foy il cite ainſi le Teſtament de ſainct François,
Idem pag. 487.488. pour le deſauoüer tout à plat en la page ſuiuante. Ie trauaillois de mes mains, [& ie veux trauailler,] & ie veux [fermement] que mes Freres trauaillent du trauail qui appartient à l'honneſté; & ceux qui ne le ſçauent, qu'ils l'apprennent, non pour cupidité de receuoir le prix de leur trauail, mais pour le bon exemple, & pour euiter l'oiſiueté, ennemie de l'ame. Et ſi on ne leur donne point le prix de leur trauail, qu'ils recourent à la table de noſtre Seigneur, demandant l'aumoſne de porte en porte.

Et auſſi toſt, ſans auoir eſgard à ces mots, *Et ſi on ne nous donne point le prix, ou ſalaire de noſtre trauail*, il s'arreſte ſur le motif de bannir l'oiſiueté, comme s'il eſtoit l'vnique, ſans conſiderer que c'eſt le moindre des trois qui ſont exprimez, ſçauoir 1. le bon exemple, 2. le moyen de gagner ſa vie, & 3. d'euiter la faineantiſe. Il eſt probable, Hermodore, que vous auez labouré en la geniſſe de ce Samſon, & que vous auez auec luy quelque ſecrette intelligence.

Digitized by Google

Fausseté en l'Illation.

§. LXIX.

DE la fausseté de l'Illation l'on ne peut pas douter apres celle de la citation, principalement si vous en tirez cette consequence, qu'ils ne doiuent trauailler ny spirituellement, ny corporellement pour viure, mais SEVLEMENT pour fuir l'oisiueté. Ce que vous concluez quand vous dites que ceux qui s'occupent aux exercices spirituels seulement pour n'estre pas oisifs, gardent leur Regle plus purement que s'ils s'employoient aux Arts mecaniques pour gagner leur vie. Ce qui est faux pourtant; car dans l'employ d'vn art mecanique, & on gaigne sa vie, & on euite la faineantise: mais dans tel exercice spirituel, pour euiter l'oisiueté, on ne gagne pas sa vie, si cet exercice ne tourne au profit du public, ou de quelque particulier, selon la Doctrine de S. Thomas, que nous auons exposee.

Ce n'est pas que les fonctions & labeurs de l'esprit ne soient de plus grande valeur, & ne meritent vne plus ample recompense que ceux du corps; mais comme c'est le motif qui donne l'ame aux actions, il faut que ces labeurs de l'esprit regardent le bien du prochain, si nous voulons tirer l'entretien de luy, en consequence des seruices spirituels qu'on luy aura rendus.

Et encore plus iniuste l'Illation que vous adioustez, [Si vous concluez, dites-vous à vostre Inconnu, qu'absolument c'est vn precepte que tous les M..... doiuent trauailler corporellement, & viure de ce trauail; Guillaume de sainct Amour & Vuiclef ont esté condamnez pour la mesme erreur.] Ne direz-vous iamais vne verité qui ne soit meslée de son contraire; car il est vray que Vuiclef a esté condamné au Concile de Constance pour auoir dit sans distinction, que les Cenobites non rentez estoient obligez de viure de leur labeur manuel, sans faire mention du Trauail spirituel, duquel aussi ils peuuent tirer leur vie. Mais que Guillaume de sainct Amour ait esté pour cela condamné comme heretique, ainsi que Vuiclef, c'est ce que vous ne prouuerez iamais. Iean XXII. declarant le contraire dans son Extrauagante, & que son liure n'a point esté rejetté comme hetetique, mais seulement comme iniurieux & tendant à sedition. *Hermod. p.312.313.*

Et puis il n'est pas question de sçauoir si les Cenobites sont obligez precisément de viure de leur Trauail Manuel, c'est la perpetuelle cauillation que vous font commettre ceux qui se joüent de vostre plume aux despens de vostre renommee; mais si ceux qui n'ont point de bien dont ils puissent viure sans trauailler, comme les Cenobites non rentez, peuuent auoir recours à l'aumosne sans estre miserables, c'est à dire pouuans trouuer leur vie, sans estre à charge à personne, dans leurs labeurs

Digitized by Google

Spirituels ou Corporels. Et c'eſt à quoy vous ne reſpondez iamais, ne combattant qu'à la maniere des Parthes en fuyant.

Conſiderations ſur les Decretales de Nicolas III. & Gregoire IX.

§. LXX.

EN voſtre nombre 11. vous entrez dans la Declaration de la Regle Serafique faite par Nicolas III. & couchee dans le 6. des Decretales au chap. *Exiit de verb. ſignif.* Vous le faites parler ainſi, [Qu'ayant conſideré la forme & la façon de parler, ſous laquelle les Freres ſont induits à cet exercice, il n'y a point d'apparence que c'ait eſté l'intention de l'Inſtituteur, d'obliger & contraindre au trauail des mains ceux qui eſtudient, ou vaquent au diuin Office & miniſtere, puis qu'à l'exemple de IESVS-CHRIST, & de pluſieurs ſaincts Peres, le labeur ſpirituel luy eſt autant preferable, que le ſont les choſes de l'ame à celles du corps.] *Hermod. p. 313.*

Et incontinent apres vous adiouſtez par forme de Commentaire: Gregoire IX. a fait vne ſemblable Declaration, les a diſpenſez de ce trauail corporel que vous leur impoſez. Que ſi apres ce que les Souuerains Pontifes en ont determiné, vous penſez cenſurer ce genre de vie, vous voila incontinent dans la rebellion, & dans des opinions contraires à celle des Papes & de l'Egliſe.]

Tout cela merite quelques traits de plume, pour reprimer la temerité de ceux qui par voſtre organe font parler les Papes comme il leur plaiſt, & abuſent auſſi manifeſtement de leurs Declarations que de leurs Priuileges. Il eſt donc vray que Nicolas III. par ſa Declaration a exempté du Trauail manuel, pour gagner leur vie, ceux qui la gagnent par leurs Trauaux Spirituels, qu'il ſpecifie eſtre *l'eſtude des ſaincts Lettres, ou l'occupation aux diuins Offices & Miniſteres.* Ce qu'il repete deux fois au §. *Continetur*, afin qu'ils n'eſtendent pas plus loin cette diſpenſe.

Surquoy nous remarquerons diuerſes choſe: la 1. qu'il n'exempte pas les Freres de *viure du LOYER de leur labeur*, ſelon que porte la Regle, mais de la ſeule aumoſne. Mais ſeulement qu'il exempte du labeur manuel ceux qui ſont ſuffiſamment occupez au ſpirituel, monſtrant par l'exemple de IESVS-CHRIST, & de pluſieurs Saincts qui ont preferé les trauaux de l'eſprit à ceux du corps, que l'vn des emplois eſt plus excellent, comme plus difficile que l'autre.

Surquoy vous noterez que les Freres s'abuſeroient bien qui prendroient cette Declaration pour vne diſpenſe, puiſqu'au lieu de ſoulager le joug elle l'aggraue, changeant les trauaux manuels, qui ſont moin-

Digitized by Google

dres, aux ſpirituels qui ſont comme plus importans, auſſi plus peſans & plus graues. Et laiſſant dans la preciſe obligation des trauaux manuels pour viure de leur LOYER, c'eſt à dire dans les termes de la Regle ceux qui ne ſont pas occupez dans ces labeurs ſpirituels.

Section.

§. LXXI.

CAt vos Sarcleurs de paſſages vous ont fait obmettre les paroles ſuiuantes. [Et nous declarons que nous ne voulons pas que les paroles precedentes s'eſtendent à ceux qui ne ſont pas employez aux exercices ſpirituels que nous auons nommez, ſinon qu'ils ſoient occupez au ſeruice de ceux qui ſont dans ces emplois ſpirituels. Si ce n'eſtoit encore qu'ils fuſſent arriuez à vn degré de ſi excellente & notable Contemplation, & Oraiſon, que pour le trauail manuel ils ne deuſſent pas eſtre deſtournez d'vn ſi grand bien.

Parce que les Freres qui ne vaquent pas à l'eſtude, ou aux Diuins Miniſteres, mais qui ſeruent ſeulement ceux qui ſemployent à l'eſtude, & autres diuins Offices & Miniſteres, meritent POVR LES SERVICES qu'ils leur rendent d'eſtre nourris auec eux. Equité qui ſe tire de cette iuſte diſtribution du butin des ennemis que fit Dauid entre ceux de ſes ſoldats qui eſtoient demeurez à la garde du bagage, & ceux qui auoient eſté au combat.]

Ioignez ces paroles auec celles que vous auez produites, & vous y verrez le ſens entier du Decret du Pontife Souuerain, qui entend que ceux qui gaignent leur vie en trauaillant ſpirituellement eſtudians aux Lettres ſainctes, & faiſans les fonctions des diuins Miniſteres, ſoient deſchargez de l'obligation du trauail manuel preſcrit par la Regle, pour ne mettre vn double fardeau ſur leurs eſpaules.

Et pour les Freres qui n'ont pas ces emplois ſpirituels, mais qui ſont occupez à ſeruir corporellement ceux qui ſeruent le public ſpirituellement, qui ne voit qu'il les laiſſe dans l'obligation du Trauail manuel. (car tous les ſeruiteurs qui ſont dans les familles ſeculieres, quoy qu'ils n'y exercent pas des meſtiers, ſont dits viure du trauail de leurs corps par les ſeruices qu'ils rendent à leurs Maiſtres, ſoit à la chambre, ſoit à la cuiſine, à l'eſcurie, à la porte, & ſemblables offices.) Et meſme le tres-ſainct Pontife dit que, *Pour ces ſeruices corporels qu'ils rendent à ceux qui trauaillent au ſpirituel ils meritent d'eſtre ſuſtentez auec eux.*

Maintenant ſi ſuiuant la premiere notion que nous vous auons ouuerte à l'entree de cet Eſclairciſſement, vous prenez le Labeur des mains pour toute ſorte de trauail de corps ou d'eſprit, dont l'homme

gaigne ſa vie, ſelon la doctrine de ſainct Thomas 2. 2. queſt. 187. art. 3. ne voyez vous pas que l'intention de Nicolas III. eſt que les Freres non rentez viuent de leurs trauaux ſpirituels ou corporels : les vns vaquant à l'eſtude & aux diuins Offices & Miniſteres pour le ſeruice du public, les autres ſeruans corporellement, à ceux qui ſeruent ſpirituellement aux fonctions Clericales.

Continuation.

§. LXXII.

IL eſt donc faux de dire que Nicolas III. & Gregoire ayent diſpenſé les freres du Trauail corporel, parlant indiſtinctement, puis qu'ils n'en ont diſpenſé que ceux qui vaquent aux diuins Miniſteres ; mais ils n'ont pas diſpenſé les vns ny les autres de viure de leurs Trauaux ou ſpirituels ou corporels, mais de la ſeule aumoſne, ſans aucun egard au labeur de corps ou d'eſprit ſinon pour euiter l'oiſiueté, puis que les freres Laics gaignent leur vie en ſeruant corporellement, & de leurs mains, ceux qui gaignent la leur en ſeruant le public de leurs talens d'eſprit.

Iugez donc, Hermodore, qui eſt dans la rebellion aux Decrets des Souuerains Pontifes, ou de ceux qui diſent auec eux que les Cenobites non rentez doiuent viure de leurs labeurs ſpirituels ou corporels, ceux-là n'eſtans pas tenus à ceux-cy, qui ſont occupez à ceux de l'eſprit plus ſerieux & plus recommandables : ou de ceux qui leur font dire que les Cenobites non rentez ne ſont tenus à aucun trauail ſpirituel ou corporel pour viure, mais ſeulement pour euiter l'oiſiueté : le public eſtant obligé de les entretenir en cette SEVLE conſideration qu'ils ont fait vœu de pauureté, & que c'eſt la deciſion expreſſe de ſainct Thomas, de ſainct Bonauenture, du Cardinal Bellarmin : & les Papes Innocent III. Honoré III. Gregoire IX. Innocent IV. Alexandre IV. Nicolas III. ont tous par Bulles authentiques approuué la mendicité Religieuſe, en veuë ſeulement de la profeſſion qu'on fait de la pauureté Euangelique.

Heur. ſucc. p. 426. v. p. 427. & à 457. ad 500. & p. 486. & 487.

Ce qui fait vn monceau de fauſſetez ſi horribles qu'il faut auoir perdu toute ſorte de pudeur pour les produire ſi publiquement. C'eſt ce que vous repetez aſſez ſouuent en cet Entretien, Hermodore, & encore dans le ſecond liure de voſtre ſeconde Partie, ſous la caution de ce perſonnage qui eſt vne des Idoles, à laquelle vous ſacrifiez innocemment voſtre reputation.

Quant à *l'exemple de Ieſus-Chriſt & de pluſieurs Saincts qui ont preferé le labeur ſpirituel au corporel*, dont parle Nicolas III. en ſa Decretale, il eſt euident que noſtre Seigneur durant ſa vie manifeſte, a veſcu de ſon trauail ſpirituel, eſclairant le monde de ſa doctrine : & dans ſa vie cachee,

Digitized by Google

il y a des lieux dans l'Escriture qui conuainquent assez qu'il a trauaillé corporellement auec sainct Ioseph, & spirituellement encore en l'instruction de sa tres saincte Mere, & de son virginal Espoux. Les Apostres aussi ont preferé le labeur de l'Euangile aux mestiers qu'ils auoient exercez deuant leur vocation à l'Apostolat: mais cela n'empesche pas qu'ils n'ayent vescu de leurs trauaux spirituels, & ne prouue pas qu'ils ne fussent obligez au labeur que pour euiter l'oisiueté, & qu'ils ayent vescu d'aumosnes, comme des miserables impuissans de viure de leur trauail.

Difficulté notable.

§. LXXIII.

MAis la principale difficulté que ie trouue dans les termes de la Decretale de Nicolas III. est de sçauoir si par ces mots, *Diuins Offices & Ministeres*, qu'il repete trois fois en vn mesme paragraphe, se doiuent estendre à l'Office du Chœur, & de la Psalmodie, (car de la Predication & de l'Administration des Sacremens il n'y a nulle difficulté.)

Sainct Thomas respondant aux obiections tirees des chapitres 17. & 21. de l'Ouurage des M..... de sainct Augustin, où ce grand Docteur n'exempte point du Trauail manuel les freres a qui il parle, ny pour leur lecture ou estude, ny pour leurs exhortations spirituelles. Respond en distinguant ces fonctions là en publiques & priuees, en sorte que ceux qui estudient, psalmodient, & exhortent en particulier, ne soient pas exempts du labeur manuel: mais ceux qui font ces fonctions pour le seruice du public, duquel apres par vne espece de compensation ils exigent leur entretien par leurs questes. Quant à l'estude qui tend à la Predication, & à la Predication aussi, il n'y a point de doute que ce trauail spirituel, merite vn salaire temporel; mais en la Psalmodie il y a plus de raison d'en douter.

Car si la Psalmodie, (nous parlons de la publique qui se fait au Chœur) exemptoit absolument ceux qui la pratiquent du labeur manuel, comme estant vn trauail suffisant pour gagner sa vie, d'où viendroit que les Regles de sainct Benoist & de sainct François double joug seroit ietté sur les espaules des Freres, & de la Psalmodie & du Trauail manuel. Que l'on lise les chapitres 8. iusques au 21. & les chapitres 48. 57. & 66. de la Regle de sainct Benoist, on verra comme il mesle le Trauail des mains auec l'Office du Chœur, sans en exempter les Choristes. En l'Ordre de Cisteaux branche de la Regle de sainct Benoist, chacun sçait que les Freres destinez au Chœur n'estoient point exempts du trauail manuel: la vie de sainct Bernard peut verifier cela.

La Regle de sainct François au chapitre 3. ordonne l'Office diuin qui doit estre celebré publiquement par les Prestres & Clers; & puis au 5. elle commande le Labeur manuel à tous les Freres indifferemment, & sans distinction. Voyez les chapitres de toutes les Regles Cenobitiques qui parlent du Labeur des mains, ramassez aux Reflections sur le chapitre troisiesme de l'Ouurage des M..... & vous verrez si les Legislateurs des Cenobites ont iugé qu'il fust incompatible auec l'Office du Chœur.

La nature mesme & la raison nous font voir si trois heures d'employ à reciter l'Office du Chœur à la façon des nouuelles reformes, sont vn trauail suffisant pour meriter d'estre entretenus aux despens du public, & si c'est vn labeur si brisant & si rude qu'il falle vingt & vne heure de repos, apres trois heures de semblable occupation, que l'Escriuain Sucré des Heureux Succez appelle vne des moindres Estoiles du ciel Cenobitique.

heur. succ. p. 701.

Section.

§. LXXIV.

VOus direz, Hermodore, que les Papes l'ont ainsi ordonné. Nul fidele ne doute de leur authorité Souueraine & Absoluë en l'Eglise, ny de leur Plenitude de puissance, ny de leur Infaillibilité dans la Foy, & en la Police de l'Eglise; voila le droit à couuert. Mais pour le fait, c'est à dire s'ils le veulent ainsi, c'est ce qui n'est pas si clairement expliqué dans la Declaration de Nicolas III. qu'il n'y ait lieu d'en douter.

Et ne faut point que vous accrochiez ce discours en disant que Nicolas a deffendu sous peine d'excommunication de commenter sa Decretale, & de l'expliquer autrement que sonnent les paroles: car 1. Iean XXII. a leué ceste excommunication en son Extrauagante, *quia nonnumquam de verb. signific.* 2. il n'est question que du son de ces paroles, *Diuins Offices & Ministeres*; 3. on fait bien des Annotations sur l'Escriture saincte, qui est bien pour le moins d'aussi grande consideration que ceste Decretale que Iean XXI. manie si proprement dans son Extrauagante *Ad conditorem.*

Que la Predication & l'Administration des Sacremens ne soient des diuins Offices & Ministeres plus considerables que la Psalmodie, dont vne grande & saincte Compagnie a esté dispensee par le sainct Siege, pour vacquer à l'instruction de la ieunesse, ie croy que nul ne le niera, s'il ne veut renuerser la creance qui commence. Or si les Predicateurs & Confesseurs Cenobites ne sont point exemptez du Chœur, sinon qu'ils soient occupez à la Predication, ou au trauail de la Penitence. Pourquoy aux heures qui ne sont point destinees à la Psalmodie, qui

ne dure

Digitized by Google

ne dure que deux heures durant le iour, & vne heure durant la nuit. Les Freres qui n'ont point d'autre talent que d'eſtre Choriſtes ne ſ'employeront ils pas au trauail corporel, puis que les Predicateurs & Confeſſeurs aux heures qu'ils ne trauaillent point pour la Predication. & la Confeſſion, ne ſont pas exempts d'aſſiſter an Chœur; y a-t'il de l'apparence que les Choriſtes ſoient plus priuilegiez que les Predicateurs & Adminiſtrateurs des Sacrements.

Car ſi les Choriſtes ayans recité l'Office ſont exempts de Preſcher & Confeſſer, & de tous autres labeurs tant ſpirituels que corporels, leur vie eſtant ſuffiſamment gaignee quand ils ont recité l'Office au Chœur durant trois heures par iour: pourquoy les Predicateurs & Confeſſeurs ne ſeront-ils pas pour touſiours exempts du ſeruice du Chœur, puis que nul ne peut douter que leurs trauaux & leurs emplois ne ſoient plus difficiles & plus importans au public que celuy de la Pſalmodie.

Demonſtration manifeſte, mais prodigieuſe.

§. LXXV.

IE ſçay, Hermodore, que pour eſcarter ceſte induction qui eſt preſſante, vous nous renuoyez auſſi toſt aux Chanoines reguliers, du troupeau deſquels vous vous faites, (poſſibles plus en affection qu'en effet,) mais i'ay ſur ce ſujet vne Demonſtration à vous faire, qui, poſſible, vous eſtonnera beaucoup, & pluſieurs autres encore. Ie la vous eſtaleray auſſi toſt que ie vous auray rafraiſchy la memoire de ce que ie vous ay dit icy deſſus en l'Eſclairciſſement du chant Eccleſiaſtique touchant les reuenus des Chanoines Cathedraux & Collegiaux, vous ayant fait voir qu'ils ne viuent nullement d'aumoſnes, que les fondations qu'ils ont ſont toutes onereuſes, & la plus part plus à charge qu'à vtilité, à cauſe que toutes choſes ſont encheries, que les charges ſont demeurees, & les reuenus de ces fondations pour la plus grande partie ou perdus ou diminuez. Que ces fondations ne ſont pas la cinquantieſme partie de leurs biens. Qu'elles ne peuuent eſtre appellees aumoſnes d'autant qu'elles n'ont pas eſté faites à des miſerables en conſideration de leur miſere, mais pour recompenſer des perſonnes qui ſont obligees par cela à certain trauail. Que les ſeules fondations des Hoſpitaux peuuent porter la qualité d'aumoſnes, puis qu'elles ſont deſtinees à l'entretien de perſonnes miſerables, qui par infirmité ſont reduites dans l'impuiſſance de trauailler.

Cela dit ie viens à ma demonſtration. La France, Hermodore, n'a que cent douze ou quinze Dioceſes, l'Eſpagne n'en a pas la moitié tant,

l'Allemagne n'en a pas cent, il n'y a que l'Italie qui en a enuiron trois ou quatre cens, mais si petits, qu'il y a des Dioceſes Metropolitains qui n'ont qu'vne Cure. L'hiſtoire du Concile de Trente nous apprend aſſez d'où procede cette multiplication, dans l'vne des moindres parties de l'Europe. Mettons en tout ſix cens qu'Archeueſchez qu'Eueſchez en l'Egliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine. Et à chaque Chapitre Cathedral vingt Chanoines, il eſt certain qu'il y en a plus grande quantité au deſſous qu'au deſſus de ce nombre : la premiere Egliſe & Primatiale de cette Monarchie n'en a que vingt ou vingt-deux. Voila en tout douze mille Chanoines. Poſons que la cinquantieſme partie du bien de ces douze mille Chanoines, ſoit de fondations onereuſes, qui ne peuuent porter le titre d'aumoſnes.

Quand ils ne feront que Pſalmodier (nous auons monſtré au lieu prealleguć qu'ils ont bien d'autres fonctions) ils ne ſont à charge à perſonne; & en diſant les Obits & autres Seruices portez par les fondations, ils en tirent iuſtement le ſalaire, comme ouuriers dignes de leur loyer.

D'autre coſté viſitons le baſſinet des Cenobites non Rentez, appellez Mendians, & voyons qui l'emportera à la balance. Il y a 34. Ordres tous differens, & peut-eſtre plus, mais ie prends pied ſur le Catalogue qu'en a fait le Directeur au Traicté *de la Deſappropriation Clauſtrale*. Vn ſeul de ces 34. Ordres fait trois cens mille teſtes: vn autre en fait cent quatre vingts mille, reſte pour trente-deux : qui voudroit enfoncer cette ſupputation, ce ſeroit pour effrayer le monde, & eſpouuanter tous les Monarques de la terre; cela donne dans pluſieur millions. Pardonnons à l'Arithmetique, & reſtaignons-nous à vn nombre ſi bas qu'il ne puiſſe eſtre contredit, qui ſera de douze cens mille Cenobites Mendians. Il eſt certain que de ce grand nombre il n'y en a pas la vingtieſme partie de Predicateurs & de Confeſſeurs; mettons qu'ils y en ait la douzieſme, reſte pour onze cens mille bouches, tant de Choriſtes, que de ſeruiteurs de ces Choriſtes, qui ſont les Freres Lais. Voila bien des Prebendes ſur le dos du public à plain & à plat.

Comparez maintenant douze mille Chanoines Cathedraux, qui ne ſont nullement à charge au public, à onze cens mille Prebendiers, qui ſont de vrais Iſraëlites, qui murmureront s'ils ne ſont raſſaſiez,] qui tous exigent, tous demandent,] pour vſer des termes de S. Auguſtin: dont les dents, dit Dauid, ſont des armes & des fleches:] & les langues des glaiues aigus.] Et puis voye le gentil Hermodore, ſi la repartie eſt auſſi forte que ſon argument.

Digitized by Googl

Section.

§. LXXVI.

IE ne dy rien des Freres rentez, dont il y a 64. Ordres tous differens, ſelon le Catalogue cité, & dont vn ſeul fait trois mille teſtes, & apres vn grand rabais de ſon bien, qui n'a de reſte que cent millions d'or de rente. Reſte pour 63. qui ont encore quelque peu de reuenu. Ce ſont là de ſi grands abiſmes, que c'eſt comme vn Caſme capable d'engloutir pluſieurs mondes.

Le poinct eſt de ſçauoir ſi Nicolas troiſieſme & ſes ſucceſſeurs ont eu deſſein en confirmant les Ordres de Cenobites non Rentez, de fonder aux deſpens du public onze cens mille Canonicats, ſans autre obligation que de Pſalmodier au Chœur, les deſchargeant de tout autre labeur, & chargeant les peuples Chreſtiens de leur nourriture. Car de dire qu'ils ne ſont pas Chanoines, c'eſt vne eſchapatoire friuole, puiſque l'on ſçait que chaque Cenobite Mendiant eſt mieux & plus aſſeurément prebendé de ſon Poſitoire, que beaucoup de Chanoines & de Cenobites fondez ne le ſont de leur Poſſeſſoire, & qu'en vn mot n'ayans rien en apparence, ils poſſedent tout en effet.

Que ſi les tres-ſaincts Pontifes ont approuué les Ordres non Rentez, comme des troupes de Secours, pour le ſoulagement des Paſteurs aux fonctions Clericales, & pour le ſeruice des peuples en la Predication & Adminiſtration des Sacremens; qui ne preſumera que c'eſt à ces deux dernieres fonctions que doit eſtre rapportee cette parole de Nicolas troiſieſme, *Des Diuins Offices & Miniſteres*, ſans l'eſtendre à la ſeule Pſalmodie, qui feroit dans le Cenobiſme vingt fois plus de Trompettes que de combattans.

Que ſi au quatrieſme Concile de Carthage, Canons 51. 52. & 53. il eſt ordonné aux Cleres, ſans detriment, c'eſt à dire ſans preiudice de leur Office, de gagner leur vie de quelque art mecanique, & par le labeur manuel; pourquoy ne dira-t'on pas que les Cenobites non Rentez, *qui n'ont que la Pſalmodie pour principal employ, Dieu ne leur ayant pas donné de plus grandes graces*, pourroient apres trois heures par iour de cette occupation en donner quelques-vnes de celles qui leur reſtent, à quelque artifice, d'où ils peuſſent acquerir vne partie de leur entretien à la deſcharge du public. *Heur. ſucc. p. 692.*

Et c'eſt à quoy viſent ces paroles du Directeur, que vous entreprenez au meſme nombre 11. qui diſent ainſi: [Si entre les Mendians il n'y a que ceux qui trauaillent ſpirituellement au ſeruice des ames, qui ſoient exempts du trauail des mains, & qui puiſſent mendier leur vie, *Hermod. p. 313.*

que dira t'on de ceux qui ne font aucune de ces fonctions, comme sont plusieurs d'entre les Mendians mesmes, qui sont Prestres, & qui n'ont aucune capacité, ny talent pour cela?]

Hermod. p.314. A quoy vous ne faites autre responce, sinon, [Que le sainct Pere l'a trouué bon ainsi, & que dans sa Declaration la distinction qu'il fait de ceux qui estudient, ou vaquent aux diuins Offices, fait voir assez expressément, que les seuls Predicateurs & estudians, ne sont pas de droict dispensez du trauail des mains, mais encore ceux qui vaquent aux diuins Offices, soit en psalmodiant, priant, disant la saincte Messe, ou faisant quelques autres actions dependantes du charactere Sacerdotal.

Vous faites vne resolution de ce qui est en doute, & l'on vous demande quelque explication de cette Declaration, qui decide nettement que par ces *Diuins Offices & Ministeres*, on entende que la seule Psalmodie de trois heures par iour au Chœur, suffit pour meriter son entretien aux despens du public, & qu'onze cens mille Cenobites non Rentez, qui n'ont autre mestier que celuy-là, sont exempts de tout autre trauail, & peuuent viure en suite de cestuy-cy de iustes questes, que vous appellez tousiours aumosnes mendiees, comme si la recherche d'vn iuste salaire estoit vne aumosne & vne mendicité.

Hermod. ibid.

Continuation.

§. LXXVII.

Ibid. CAr c'est ainsi que vous concluez. [N'improuuez donc plus le pouuoir que les Choristes ont de viure d'aumosnes mendiees, ny l'exemption de leur trauail, puis que leur Regle l'a approuuee, & declaree sous ces condition par les souuerains Pontifes, qui ont puissance de les establir.] Car il est certain que si les Souuerains Pontifes ont estably ces onze cens mille Choristes aux despens du public, auec exemption de tout autre trauail, soit de corps, soit d'esprit, pour gagner leur vie, qu'il leur faut obeïr, sans s'enquerir pourquoy ils l'ont ainsi ordonné; car qui leur peut dire, Pourquoy en vsez vous de la sorte?] Mais aussi estes vous supplié de n'allonger pas la courroye, en adiousta[n]t à ces mots, *Psalmodiant, Priant*, ceux-cy, *disant la saincte Messe, ou faisant quelques autres actions dependantes du caractere Sacerdotal*; car vous pourriez bien tant dire de fonctions spirituelles, qu'elles comprendroient les Predicateurs & administrateurs des Sacremens, dont on n'est pas en question, & ainsi vous eschaperiez dans ces declinatoires. Car pourquoy prenez-vous la saincte Messe, Hermodore, sinon pour le Soleil des Sacremens? & qui peut prescher legitimement sans enuoy, c'est à

Hermod. p.314.

Digitized by Google

dire ſans eſtre dans le Sacrement de l'Ordre ? qui peut donner l'abſolution des pechez, s'il n'a le caractere Sacerdotal.

Et pour vous monſtrer voſtre erreur de calcul, qui ſuppoſe que tous les Choriſtes ſoient Preſtres: ſçauez vous bien que de ces onze cens mille Chantres Cenobites, il n'y en a pas la moitié, non pas le tiers de Preſtres, reſteront touſiours ſix ou ſept cens mille à bon conte, qui ne ſont que ſimples Clercs Pſalmodians, ou Freres Lais, pour le ſeruice des Reuerends Preſtres, & Venerables Clercs. Ceux-cy, à voſtre auis, diront-ils la ſaincte Meſſe, *& feront-ils quelques autre fonctions dependantes du caractere Sacerdotal.*

Nous attendrons ſur cecy quelques productions deciſiues de voſtre part, aſſeuré qu'auſſi toſt que vous nous ferez paroiſtre des Decrets du ſainct Siege, on mordra auſſi toſt la terre ſous cette ſuppreme authorité, à laquelle nous ferons comme les Meſſageres enuers le Soleil, qu'ils adoroient, en admirant & ſe taiſant.

Si les M..... des premiers ſiecles trauailloient des mains.

§. LXXVIII.

VOus entreprenez de prouuer que les M..... de la primitiue Egliſe ne trauailloient point manuellement, c'eſt au nombre 12. que vous trouſſez court par vn paſſage de Philon Iuif, & vn autre de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique; au premier il eſt dit que les diſciples de ſainct Marc eſtoient de grands contemplatifs, employans tout le iour à l'Oraiſon, & la nuit, dit Euſebe apres Philon, *au ſoin & au ſoucy du corps.*] De là vous concluez qu'ils ne trauailloient pas des mains: ces derniers mots vous refutent; car s'ils paſſoient tout le iour en prieres & meditations, que ſçauez-vous ſi la nuit ils ne trauailloient point pour ſe nourrir, comme faiſoient quelques Philoſophes anciens paſſionnez de l'eſtude de leur aimee ſageſſe. *Hermod. p. 314.*

2. Que ſçauez-vous ſi ces diſciples ne viuoient point de leurs facultez particulieres, & de quelques biens qu'ils poſſedoient en commun.

3. Monſtrez qu'ils ayent veſcu d'aumoſnes ou de queſtes aux deſpens du public, comme veulent faire les Cenobites non Rentez ſans obligation à aucun trauail ny du corps ny de l'eſprit tendans à acquerir leur nourriture, mais ſeulement pour euiter l'oiſiueté.

Le 2. paſſage eſt incomparablement plus agreable, car il parle des Carmes, qui eſtoient deuant l'Incarnation de IESVS-CHRIST, & qui ont eſté dites-vous, du temps de la primitiue Egliſe: qui ne le croira, puis qu'ils eſtoient du temps du Prophete Elie. [Or ils employoient dites-vous, tout l'eſpace du iour aux exercices de l'eſtude, & doctrine

du sainct Euangile. Ils auoient mesmes le Traicté des sacrez Volumes, tirant en allegorie l'intelligence de la loy des Peres.]

De là vous concluez qu'ils ne trauailloient point du corps. Quelle maniere d'induction est celle-cy; ils estoient grands contemplatifs, donc ils ne pratiquoient iamais le labeur des mains. Ils n'estoient pas plus contemplatifs que sainct Paul, rauy au troisiesme ciel, qui neantmoins se vante de son labeur manuel pour viure, plus que de ses rauissemens. Sainct Paul l'Hermite, & le grand sainct Antoine, & tant d'autres saincts Hermites, ont esté grands contemplatifs; lisez pourtant leurs labeurs manuels dans la vie des Peres: la loüange de leur contemplation n'exclud pas leur action.

Pour confondre cette allegation il ne faut que prendre la Regle des Carmes, tiree par Albert de celle de sainct Basile, & de celle de Iean XLIV. Patriarche de Ierusalem, & voir au chap. 12. qui est toute du trauail des mains, si la contemplation des Carmelins est incompatible auec ce labeur.

Au contraire, les endroits où les Carmes Reformez, mesme de nostre âge, pratiquent dauantage le trauail des mains, c'est en de certains lieux deserts, où ils ont fait des Hermitages à la façon des Camaldulenses, qui comme à Batuecos en Espagne, là où ils font estat d'vne profonde contemplation. Et où ils le pratiquent le moins, c'est aux Monasteres qu'ils ont dans les villes peuplées, où ils sont occupez à l'estude, à la Predication & à l'Administration des Sacremens.

Du sujet precedent.

§. LXXIX.

DE l'Orient vous vous tournez vers l'Occident au Nombre 11. pour fuir ce trauail manuel aux extremitez de la terre, & vous produisez vne piece de Seuere Sulpice, en la vie de sainct Martin, où il est dit, qu'au Monastere que S. Martin erigea en son Diocese, on n'y exerçoit aucun art que celuy d'escrire des liures, à quoy on occupoit la ieunesse, les vieux s'addonnans à l'Oraison.] Que vous vous donnez de peine pour ne rien dire. Qu'estoit-il besoin de trauailler manuellement pour gagner sa vie en vn Monastere renté & fondé, & qui par suite de temps deuint si riche & si peuplé, qu'il en acquit le nom de fort grand, ou majeur Monastere. Quel rapport pouuez vous faire de cela auec des Cenobites non rentez, obligez à trauailler spirituellement ou corporellement pour gagner leur vie; obligation que n'ont pas les rentez, puisque la leur est toute acquise dans leurs reuenus constans & asseurez.

Hermod. p. 315.

Vous vous retournez du costé de sainct Augustin en l'Ouurage des

Digitized by Google

M..... pareil à celuy qui se precipite par vne fenestre pour se sauuer d'vn embrasement, ou pour fuir l'espee de son ennemy : & vous alleguez ce passage tant relatté du vingt-vniesme chapitre, s'ils sont Euangelistes, si Ministres de l'Autel, si dispensateurs des Sacremens, ils n'vsurpent pas la puissance de ne pas trauailler des mains, car elle leur appartient.] Que voulez-vous inferer de là, possible que les six cens mille Freres Clercs non Prestres, moins Choristes, & Freres Lays, sont Euangelistes, Predicateurs, Ministres de l'Autel, & Dispensateurs des Sacremens, quel vertigo vous esbloüit, ou vous mene l'esprit de tournoyement & d'aueuglement. *Hermod. p 316. 317.*

[Les Prestres, dites-vous, ont ce droit que Dieu, que la Raison, que l'Eglise, que tout le monde leur donne de viure sans trauailler] Vous auez besoin d'vne double distinction pour dire vray. La 1. des Prestres du Clergé, & des Cenobites non rentez, car ceux-là ne sont receus aux Ordres que sous vn bon titre patrimonial, ou Ecclesiastique, qui les oste de la necessité de trauailler corporellement pour gagner leur vie. 2. Ce que n'ont pas les Prestres des Ordres non rentez, qui n'ayans ny reuenus ny patrimoines sont obligez de chercher leur vie dans leurs trauaux spirituels ou corporels pour gagner leur vie. *Hermod. p. 316.*

La seconde distinction est des trauaux spirituels ou corporels : car de dire indefiniment que les Prestres Cenobites *ont de Dieu, de la Raison, de l'Eglise, de tout le monde Droit de viure* (cela s'entend aux despens de public) *sans trauailler*, c'est à dire sans rien faire, c'est vne proposition qui choque Dieu, la Raison, l'Eglise, & tout le monde, ennemie du sens commun, & de toute Police. Si vous adiouſtez de trauailler des mains, mettez donc aussi tost que les Cenobites Prestres non Rentez sont obligez de trauailler de labeur spirituel pour gagner leur vie.

Vaines exceptions.

§. LXXX.

VOus direz qu'ils Psalmodient ; & bien qu'ils se fassent payer leur chant de ceux qui l'oyent si bon leur semble, cela n'est pas illicite ; les Cenobites non Reformez se font fort bien payer des enterremens, des conuois funeraires, des obits, des Offices des Morts, & des droits des sepultures dont il y a tant de reglemens dans le droit Canon entr'eux & les Prestres Parroissiaux. Ils disent la Messe, & bien qu'ils en reçoiuent le salaire, qui sert à l'Autel en peut viure. Quant aux Predications & autres Administrations des Sacremens, les plus Reformez en sçauent bien tirer leur satisfaction : de cet-

Digitized by Google

te ſorte ils viuront tres-iuſtement & tres legitimement de leurs labeurs ſpirituels.

Mais de dire nous chanterons l'Office au Chœur, & pour le public, (que comme Preſtres ils ſeroient obligez de reciter en particulier) & nous dirons la Meſſe pour le public, & apres cela nous aurons droit d'exiger de tout le monde ce qu'il nous plaira, & de mettre grands & petits à la taille, c'eſt à ſçauoir ſi les Souuerains Pontifes l'entendent ainſi, & ſi Dieu, la Raiſon, l'Egliſe, & tout le monde l'a agreable, & le leur permet.

Hermod. p. 317. Que vous eſtes de loiſir de nous alleguer Proſper & ſainct Hieroſme pour prouuer que les Paſteurs & les Preſtres ont droit de viure de leurs fonctions Paſtorales & Clericales, de decimes & d'oblations faites à l'Autel auquel ils ſeruent, qu'a cela de commun auec les Cenobites qui ne ſont que Choriſtes & Freres Lays, qui ne ſont ny Paſteurs, ny employez aux fonctions du Clergé, & au ſeruice des ames.

Hermod. p. 318. Sainct Hieroſme voyant que ſon grand ſçauoir luy auoit ſuſcité beaucoup d'enuieux qui deſchiroient ſa reputation par diuerſes calomnies, dit que s'il ne s'exerçoit qu'au trauail des mains il n'auroit pas tant de mal-veillans, mais que ſes labeurs ſpirituels luy font naiſtre tant d'ennemis. Que tirez-vous de là, Hermodore, ſinon que les Preſtres Cenobites qui n'ont ny rentes ny reuenus ne ſont pas plus obligez à trauailler des mains que ſainct Hieroſme. Helas! Hermodore s'ils trauailloient de l'eſprit la centieſme partie autant que ce grand Sainct, dont ſes Ouurages immortels ſont autant de boucliers attachez à la Tour de Dauid, à l'Arſenal de la ſaincte Egliſe, ils meriteroient que toute la terre contribuaſt à leur entretien.

Liſez les œuures de ce grand Sainct, vous verrez combien il fait eſtat du trauail des mains auquel s'exerçoient auec tant d'honneur & de fruit ſpirituel & temporel les ſaincts M..... de ſon temps, & qu'il perſuade en tant de lieux de ſes eſcrits. Mais ſainct Hieroſme apres tout cela a-t'il veſcu d'aumoſnes, a-t'il veſcu de la ſeule Pſalmodie, a-t'il veſcu ſans trauailler pour viure, n'a-t'il trauaillé que pour euiter l'oiſiueté; car voila dequoy eſt le triomphe.

Autres.

§. LXXXI.

C'Eſt en vain que vous alleguez le Decret en la queſtion premiere de la quinzieſme diſtinction, qui permet aux Preſtres Cenobites auſſi bien qu'à ceux du Clergé de viure des offrandes, decimes, & premices, qui a iamais douté que les Preſtres ne puſſent viure de l'Autel & des fonctions Clericales. Tout ouurier eſt-il pas digne de ſon ſalaire. Mais ſçauez-vous bien ce que vous alleguez, Hermodore, quand

Digitized by Google

quand vous produiſez ce Decret, ne voyez-vous pas que vous vous coupez de voſtre couteau, 1. vous vous fiez à de faux memoires, quant à la citation, & vous iettez dans le pot comme le ſeruiteur d'Eliſee toutes ſortes d'herbes ſans les eſplucher & ſans viſiter les ſources, au lieu de la diſtinction 15. il faut dire en la Cauſe 16. queſt. 1. *c. Doctor* & *c. Moderamine*, dont le premier eſt de S. Ambroiſe, le ſecond de S. Gregoire, & encore le *c. Si Monachus*, qui eſt du Pape Innocent: car le Decret de Boniface qui commence *ſunt nonnulli*, ne parle nullement d'oblations ny de decimes. Voila comme vous eſtes heureux en vos citations, & fidelemẽt ſeruy.

2. Les M..... faits Preſtres dont il eſt parlé en ces trois Decrets, & qui ont droit de Preſcher, baptiſer, confeſſer, adminiſtrer les Sacremens, & en conſequence de ces fonctions de receuoir les dixmes, premices, & autres oblations, ce ſont des M..... appellez aux Cures, comme ces Chanoines Reguliers de S. Auguſtin qui ſont Paſteurs en des Egliſes Parroiſſialles, & c'eſt en qualité de Curez chargez des ames qu'ils font ces exercices, & qu'ils en reçoiuent les emolumens. C'eſt ce que dit le *c. Si Monachus*, que ſi vn M.... eſt promeu au Clericat qu'on luy donne la pleine iouiſſance des fruits de ſon benefice, comme les rentes & les dixmes, & autres droicts, afin qu'il puiſſe auec ce bien là pourueoir a ſes neceſſitez & à celles de ſon Egliſe.

Qu'ont de commun ces Canons auec des Cenobites non Rentez, incapables de tenir des Benefices, & des Reuenus en fonds, & des dixmes, qui ne ſont point Paſteurs qui n'ont point charge d'ames, qui ne ſont que ſimples Choriſtes non Preſtres & Freres lays (car c'eſt de ceux-cy dont eſt le debat) ne voyez vous pas, Hermodore, que vous combattez en deſordre, & que vous faittes arme de tout ce que vous rencontrez.

Si les Freres laics des Cenobites non rentez doiuent viure de leur labeur Manuël.

§. LXXXII.

APres auoir bataillé pour la *ſainte oiſiueté* des Choriſtes, vous venez au Nombre XIV. à deffendre celle des bons Freres laïcs, qui vous auront grande obligation, ſi ne trauaillans point aux fonctions ſpirituelles à cauſe de leur ignorance & incapacité, vous les exemptez encore du joug du trauail corporel, auquel ce mauuais Directeur les veut obliger; car alors ils auront tout loiſir de dormir ſur l'vne & l'autre oreille, & au lieu de Marthe l'empreſſee, d'embraſſer la tres-bonne part de Marie, & de celebrer toute leur vie vn Sabath delicat] & vn repos gras & oppulent.]

Vous prenez occaſion de traitter de ce ſujet ſur vn paſſage du Directeur qui dit ainſi. [Ie n'eſtime pas que les Cenobites (il entend les Freres laïcs) *Hermod. p. 318.*

qui ne ſont point employez au ſeruice des ames, & qui d'ailleurs ſont robuſtes & ſains, ayent pouuoir de demander ſans trauailler : & ne faut pas dire, qu'ils trauaillent en ſeruant ceux qui trauaillent; car il faudroit qu'ils preuuaſſent auparauant, que ceux qui trauaillent au ſeruice des ames, ayant fait vœu de pauureté & mendicité, ont droit de ſe faire ſeruir, & demander leurs beſoins par leurs ſeruiteurs, ce que nous auons balancé icy-deſſus.]

Hermod. p. 319.

Pour éuiter l'eſtreinte de ce paſſage qui vous ſerre, vous vous jettez dans vne diſtinction qu'il vous faut laiſſer dire ainſi. [Ie reſpons auec diſtinction à la propoſition que vous faites en demandant, ſi les Freres laïcs ſont obligez au trauail des mains : car par cette obligation au labeur corporel, ou vous entendez que les Freres laïcs doiuent viure du prix de leur trauail, par la vente de leurs denrees, ſans auoir aucun droit de viure des aumoſnes de la queſte ; ou qu'ils ſont ſeulement obligez de trauailler aux exercices corporels, auſquels le Superieur du Conuent les deſtine, pour fuir l'oiſiueté, & ſeruir les Religieux.]

Par cette diſtinction vous renuerſez tout ce que vous auez taſché d'edifier iuſques à preſent touchant l'exemption de tout trauail manuel des Cenobites non rentez, tant Clercs que Laïcs, & il eſt aiſé à voir que la geſne de la conſcience vous force à auoüer quelques veritez. Vous ne dites rien ſinõ que les Freres laïcs ne ſont pas obligez de trauailler des mains d'vne façon, mais d'vne autre : cela importe fort peu, pourueu qu'ils gaignent leur vie de leur labeur manuel, en quoy le Directeur aura ſa pretenſion, & vous ſerez debouté de la voſtre. Car qu'ils trauaillent pour le dehors ou pour le dedans du Conuent, pourueu qu'ils gaignent leur vie de leur trauail il eſt indifferent, leur iuſtification ſera celle du Directeur, qui ne deſire que la paix de leurs conſciences, & le ſalut de leurs ames.

Suite.

§ LXXXIII.

QV'vn homme ſeculier gaigne ſa vie à vn art mecanique, comme à faire des peignes, ou à ſeruir vn maiſtre dans ſa maiſon en qualité de valet domeſtique, c'eſt touſiours gaigner ſa vie du trauail de ſes mains. Les Freres laïcs ſeruiront au dedans du Conuent non rentés les venerables Predicateurs, Confeſſeurs ou Choriſtes qui ſeruent au dehors le public par leurs trauaux ſpirituels dans les fonctions Clericales, cela va en bon ordre, car ceux-là gaignent leur vie de leur labeur manuel en ſeruant ceux-cy, & ceux-cy gaignent leur vie, qu'ils tirent de leurs queſtes, en conſideration des ſeruices ſpirituels qu'ils rendent au public, & encore celle de ceux qui les ſeruent : tout cela va fort bien ainſi, pourueu que les vns & les autres mettent la main à la conſcience, & ſe iugent eux-meſmes ſur leurs trauaux, & voyent s'ils ſont tels qu'ils puiſſent dire ne manger point le pain d'autruy gratuitement, c'eſt à dire ſans vne compenſation conforme à la iuſtice commutatiue.

De ceſte façon les ouuriers ſpirituels auront droit de queſter, ou faire

queſter leurs neceſſitez temporelles, rendans au public des ſeruices conformes à leur profeſſion, & les Freres laïcs auront encore droit de queſter pour eux, & d'auoir part à ces queſtes en les ſeruant, d'autant que ceux-là ſeruent le public directement & immediatement, & ceux-cy indirectemẽt & immediatement, entant qu'ils ſeruent ceux qui trauaillent pour le bien des ames au ſoulagement des Paſteurs, & comme dit fort iudicieuſement le ſerieux Hermodore, à la faueur de leurs miniſteres, donnent moyen aux Preſtres, Predicateurs & Confeſſeurs de s'acquitter dignement de leurs offices.] *Hermod. p. 282.*

Fauſſes accuſations.

§ LXXXIV.

A Cette diſtinction qui alloit aſſez bien vous adjouſtez des Commentaires qui la corrompent, de ſorte que ie vous pourrois dire comme S. Paul aux Galates, Vous couriez ſi bien, qui eſt-ce qui empeſche & retarde voſtre courſe.] Car vous voulez que ſi l'on oblige les Freres laïcs à faire des ouurages pour le dehors du Conuent, c'eſt à dire pour auoir de leur LOYER, ainſi que dit la Regle, les choſes neceſſaires à la vie, [que l'on tombe dans l'erreur de Vuiclef, de S. Amour, d'Armacan, des Bohemiens, & de Iean Hus, qui ſouſtenoient TOVS que les Cenobites Mendiens deuoient viure de leur trauail, non d'aumoſnes queſtees] *p. 319.*

Toute paſſion eſt aueugle, & marche par des precipices, il ne ſe faut pas eſtonner de ces bronchades, il n'y a ligne icy qui ne ſoit vne cheute ou vn choppement. Car 1. il eſt faux de dire que Vuiclef ait erré en diſant que les Freres laics (dont on parle icy) deuoient viure du prix de leurs denrees, car il eſtendoit cela à tous les Cenobites non rentez, tant Predicateurs, Confeſſeurs, Clercs, que Laïcs, en quoy il a eſté condamné au Concile de Conſtance pour auoir parlé indiſtinctement, & n'auoir point dit que les Preſtres peuſſent viure de leurs labeurs ſpirituels. 2. Il diſoit qu'ils ne pouuoient auoir recours à l'aumoſne, qui eſtoit vne brutalité, voulant defendre le ſecours de la Mendicité acquis par droit de nature à tout miſerable qui n'a rien, & qui ne peut viure de ſon labeur.

3. Si S. Amour a dit qu'ils deuoient viure de leur trauail manuel, il a parlé conformement à la Regle, & au Teſtament Seraphiques qui l'ordonnent ainſi: la Declaration de Nicolas III. qui fut faite long temps apres, eſtendant cela aux ſpirituels ne luy eſtant pas cogniies: mais qu'il ait nié qu'en cas de miſere & d'impuiſſance de trauailler ils ne peuſſent auoir recours à la mendicité, c'eſt ce qui ne ſe trouuera point en ſes eſcrits.

4. Pour Armacan, il eſt faux qu'il ait tenu la propoſition que vous mettez en auant, ny ſimboliſé auec Vuiclef. 5. Il eſt faux qu'elle ait eſté ſouſtenüe par les Bohemiens. 6. Ny par Iean Hus.

7. Vous confondez la queſte auec l'aumoſne, & de la confuſion de ces termes, naiſt la meſ-intelligence des choſes. Car on queſte gracieuſement le ſalaire de celuy qui a trauaillé, & on mendie l'aumoſne pour le miſerable qui ne peut trauailler.

Digitized by Google

Si tous les Freres ſont dans l'impuiſſance de viure de leurs labeurs ou ſpirituels ou corporels, au nom de Dieu qu'ils aillent à l'aumoſne, & qu'ils mendient ; mais s'ils ſeruent le public d'eſprit ou de corps, qu'ils aillent à la queſte de leur ſalaire, & qu'ils le recherchent humblement & gracieuſement, non par la contrainte du droit ciuil & politic qu'ils n'ont pas, mais par le droit diuin & de nature, qui veut que tout ouurier ſoit recompenſé,] la retention de ce loyer eſtant vn des crimes qui crient vengeance vers le Ciel.

Recheute.

§ LXXXV.

Hermod. p. 319

VOus adiouſtez en empirant voſtre marché, [Que les Freres laïcs qui à la faueur des trois vœux ont fait profeſſion de l'eſtroite pauureté parmy les Mendiens, ne doiuent iouyr des meſmes priuileges, comme eſtans membres de ce corps, qui parmy l'eſtroite obſeruance de ſa pauureté, ne vit que d'aumoſnes queſtées.]

Si S. Paul ne nous enſeignoit à faire inſtance en temps & hors de temps, de reprendre, de conjurer, de reprocher, auec patience & doctrine,] il y auroit icy dequoy ſe faſcher ſur vos frequentes recheutes : mais las ! pourquoy quereller vn aueugle s'il choppe ſouuent, le pauure homme ne void pas où il met le pied : & c'eſt le propre de ceux qui ne voyent pas d'eſtre mutins, impatiens, coleriques, & non des clair-voyans. Dans le ſecond liure de voſtre deuxieſme partie, Hermodore, vous entrez à tous propos en impatience ſur les redites que vous vous imaginez au Directeur dans les Reflections ſur l'Ouurage des M....., ſans conſiderer qu'il rapporte diuerſes raiſons ſur vn meſme ſujet en diuers lieux & à diuerſes repriſes, ſelon la façon des Commentateurs, qui ſuiuent le texte de leurs Auteurs, bien differente de celle des Orateurs, qui traittent d'vne matiere à plein fonds, & toute d'vne haleine. Ceſte inaduertance vous eſt pardonnable.

Combien de fois vous pourrions-nous faire ceſte reproche en voſtre liure, vous voyant tant de fois chopper à vne meſme pierre. Mais la compaſſion nous fait faire comme les Medecins qui ne ſongent qu'à la cure de leurs malades, non à leurs impatiences, à leurs bigearreries & à leurs injures. Ie dy cecy ſur ce que vous retombez tout à coup dans vos premieres erres, tant il eſt malaiſé d'effacer de l'eſprit vne mauuaiſe impreſſion, quand ſa fauſſeté s'y eſt grauée ſous la figure de la verité.

Digitized by Google

Releuee.

§ LXXXVI.

NE vous ſouuenez-vous plus combien ſouuent nous vous auons dit, 1. que la profeſſion des trois vœux Conuentuels ne donne pas droict de viure d'aumoſnes, autrement les Cenobites Rentez qui les font tout de meſme que les non Rentez, auroient droict d'en viure, ce qui n'eſt pas. 2. Que de ces trois vœux que vous eſtimez ſolennellement eſſentiels, & eſſentiellement ſolennels à l'eſtat Cenobite, il n'y en a qu'vn ſeul de ſolennel celuy de Continence, & qui eſt d'autant plus ſolennel dans le Sacerdoce que dans le Cloiſtre, que le Sacrement de l'Ordre eſt vne choſe incomparablement plus ſaincte, plus venerable, plus ſacree, plus eminente, que la profeſſion Clauſtrale. Et qu'il n'y en a aucun des trois qui ſoit eſſentiel à l'eſtat Cenobite, & ſans lequel le S. Siege ne puiſſe faire ſubſiſter cet eſtat. Ioint que ſi cela eſtoit, il faudroit conclurre que tous les anciens Cenobites qui ont veſcu ſous les Regles de S. Baſile, de S. Auguſtin & de S. Benoiſt ſans faire ces trois vœux n'auroient pas eſté eſſentiellement Cenobite, & que le Cenobiſme de ce temps-là n'auroit pas eſté vray & eſſentiel Cenobiſme.

3. On vous a nié pluſieurs fois que les freres fiſſent vœu ny profeſſion de Pauureté ny eſtroitte ny laſche, leur vœu de Delapropriation n'eſtant pas de Conſeil Euangelique, & beaucoup moins la Pauureté conſeillee en l'Euangile ſelon toute ſon eſtenduë. 4. Que les Cenobites Mendians n'ont point ce priuilege de viure de Mendicité, c'eſt à dire d'aumoſnes, en qualité de miſerables, lors qu'ils peuuent gaigner leur vie de leurs labeurs ſpirituels ou corporels. 5. Que la Regle Minoritique les oblige à viure de leur labeur & de ſon LOYER & SALAIRE auant qu'auoir RECOVRS à l'aumoſne. 6. Que la Declaration de Nicolas III. exemptant des Trauaux manuels ceux qui ſont occupez aux labeurs ſpirituels pour le ſeruice du public, ne les exempte pas de viure de leurs trauaux ſpirituels.

7. Que la queſte publique n'eſt permiſe aux Cenobites non Rentez qu'en conſideration de l'vtilité qu'ils apportent au public par leurs labeurs, *c. Religiorum de Relig. dom. in vi.* 8. Que la Mendicité ou recherche de l'aumoſne leur eſt auſſi permiſe pour leurs malades & pour ceux d'entr'eux qui ſont dans l'impuiſſance de trauailler pour viure. 9. Vous repetez encor au bout de ſept lignes ce terme *d'aumoſnes queſtees*, pour nourrir voſtre Lecteur dans la confuſion du langage & des mots, & luy perſuader inſenſiblement que la Queſte & la Mendicité ſont vne meſme choſe, quoy que ces mots ſoient auſſi oppoſez qu'ouy & non, veu que la Queſte regarde la recherche du ſalaire de celuy qui a trauaillé, & la Mendicité la demande de l'aumoſne pour le miſerable qui ne peut trauailler.

Digitized by Google

10. Il eſt faux de dire *que parmy l'eſtroitte obſeruance de la Pauureté, on ne doiue viure que d'aumoſnes.* Car celuy qui eſt Pauure ne doit auoir recours à l'aumoſne que lors qu'il ne peut viure de ſon labeur ſpirituel ou corporel.

Tas de fauſſetez.

§ LXXXVII.

Hermodo. f. 319. VOus continuez ainſi. [La Regle de leur Ordre & ſon approbation du ſainct Siege, qui les reçoit en cette qualité, ne peut point ſouffrir d'examen ny de cenſure : ce qui me fait dire que puiſque l'Egliſe, les Papes, & le public ont treuué bon, qu'ils veſcuſſent comme les Preſtres, des aumoſnes mendiees, l'on n'en peut impreuuer l'vſage, ſans marque d'hereſie.]

Tout ce que vous dittes là eſt faux depuis le commencement iuſques à la fin, & depuis la plante des pieds iuſques au ſommet de la teſte, il n'y a ny ſanté,] ny verité en ce raiſonnement, 1. Il eſt faux de dire que la Regle de leur Ordre les reçoiue comme pauures, puiſqu'ils ne font point vœu de pauureté, mais de deſapropriation, qui n'eſt point le conſeil de pauureté donné en l'Euangile. 2. Il eſt faux que la Regle les reçoiue pour viure d'aumoſnes, mais de leur trauail corporel au chap. 5. ou ſpirituel ſelon la Declaration de Nicolas III. ne pouuans ſelon le Teſtament Seraphique, vray Interprete de la Regle, auoir RECOVRS A L'AVMOSNE : que quand on ne leur donne point le *Salaire* de leurs labeurs,] ou quand ils tombent dans l'impuiſſance de trauailler.

3. Il eſt faux que la Regle ſelon la Declaration die que les freres lays doiuent viure comme les freres Preſtres, car ceux-cy peuuent tirer leur vie de leurs trauaux ſpirituels ; ceux là, mais des corporels, ſoit en ſeruant les Predicateurs & Adminiſtrateurs des Sacremens, ſoit en exerçant quelque art mecanique, du loyer duquel ils tirent leur viure. 4. Il eſt faux de dire *que l'Egliſe, les Papes, & le public trouuent bon qu'ils viuent comme les Preſtres d'aumoſnes mendiees.* Puiſque la Queſte leur eſt permiſe par droict Eccleſiaſtique en conſideration de leurs trauaux vtiles au public, & la Mendicité leur eſt licite par droict diuin & humain, comme à tous les autres hommes, quand ils ne peuuent tirer leur vie de leur trauail.

5. Il eſt faux de dire que le S. Siege ait approuué vne Regle qui permette de viure *d'aumoſnes mendiees* à ceux qui peuuent viure de leurs labeurs, que i'entends touſiours ſpirituels ou corporels : car cela eſt contre toutes les loix diuines & humaines, Eccleſiaſtiques & Politiques, que le S. Siege, qui a l'infaillibilité, ny ne viole, ny ne peut iamais violer. 6. Il eſt faux de dire que l'on examine ou cenſure ſon approbation, mais on examine & on reprend l'abus que l'on commet en la pratique d'vne Regle

Digitized by Goog

ſaincte approuuee par vn Siege encore plus ſainct, ny que la Regle, qui que tout l'Ordre Seraphique.

7. Il eſt faux de dire que l'on ne puiſſe ſans marque d'hereſie improuuer vn mauuais vſage; & quel vſage plus mauuais que celuy qui renuerſe toute Police, qui enfraint toutes les loix diuines & humaines permettant de viure d'aumoſnes, & du pain qui n'eſt deu qu'aux miſerables qui ne peuuent trauailler, à ceux qui peuuent gaigner leur vie de leurs labeurs.

Retractées par Hermodore.

§ LXXXVIII.

AVſſi iugeant bien que vous ne pourriez pas ſouſtenir vn ſi grand faix de fauſſetez, vous callez la voile, & vous faites en la ſeconde partie de voſtre diſtinction de meſme que le Lezard, qui efface de ſa queuë les marques de ſes mains imprimees ſur le ſable. Voicy comme vous retractez. [Ie ne ſuis pas ſi ſtupide d'exempter abſolument les freres lays, qui ſont robuſtes, du trauail des mains, c'eſt leur exercice principal de s'occupper au meſnage de la maiſon, d'aller à la queſte, beſcher dans vn jardin, cultiuer vn verger, faire la cuiſine, & tous les autres affaires des Monaſteres, qui ne ſont pas de ſi petite eſtenduë, qu'ayans aſſiſté aux oraiſons, ouy & ſeruy la Meſſe, ils ne treuuent à la fin de la iournee plus de beſongne que de temps pour l'acheuer. Les vns trauaillent à faire le drap pour veſtir les Religieux : d'autres à queſter la laine, qui à faire des ſouliers, l'autre à coudre, qui à relier des liures, l'autre à faire des habits, en vn mot, pas vn n'eſt oiſif, tous trauaillent chacun ſa portee, & le talent que Dieu a departy.] *Hermodo. p. 319.*

Et bien, Hermodore, peut-on mieux deſpeindre des boutiques d'Artiſans & de Manœuures. Apres cela direz-vous que les freres lays ne viuent pas & ne ſont pas obligez de viure de leur trauail manuel, auec quoy font-ils toutes ces choſes, eſt-ce mentalement & auec l'eſprit ? Mais, direz vous, ce n'eſt que pour le dedans de la maiſon, pour l'vſage ou le ſeruice des freres, ce n'eſt pas pour le dehors, ce n'eſt pas pour le vendre, pour en traffiquer, ny pour les vendre aux ſeculiers. Venez-ça, Hermodore, quand 700. dont il y en auoit 400. de lays, trauailloient du temps de S. Bernard au Monaſtere de Cleruaux, quoi qu'ils vendiſſent leurs ouurages, leur trauail ne regardoit-il pas le ſeruice & la nourriture des freres & le dedans de la maiſon ? Liſez les Chapitres de toutes les Regles de S. Pacome, de S. Hierome, de S. Baſile, de S. Auguſtin, de S. Benoiſt, de S. Albert, de S. François, où il eſt parlé du trauail manuel, vous les verrez tous ramaſſez aux Reflections ſur le 3. chap. de l'Ouurage des M..... y trouuerez-vous que le prix de ces labeurs fuſt que pour le dedans des Monaſteres, & pour l'entretien des freres?

Digitized by Google

Illuſions diſsippees.

§. LXXXIX.

SI toutes ces manufactures que vous faites faire aux freres lays ne ſe faiſoient au dedans, il les faudroit tirer du dehors, & boire la ſueur du front des artiſans feculiers. Quand S. François dit en ſa Regle au chap. 5. *& du loyer de leur trauail qu'ils reçoiuent les choſes neceſſaires au corps*, entendoit-il, à voſtre auis, qu'ils trauaillaſſent pour le dedans ou pour le dehors? Ne voyez-vous pas que vous vous couurez d'vn ſac moüillé, & que vous vous cachez derriere vne toile d'araignee, quand vous joüez ainſi du paſſe-paſſe, trauailler pour le dedans, trauailler pour le dehors. Le Cordonnier dans le ſiecle qui fait des ſouliers pour le dehors, n'entend il pas que le prix & le profit de ſon trauail reuienne au dedans de ſa maiſon? Voila vne diſtinction fort ſubtile, & qui vous met fort à l'abry.

Et que direz-vous à voſtre grand Pedagogue le poly Eſcriuain *des Heureux Succez*, qui ne veut aucunement ſouffrir que l'on die que les Cenobites non Rentez ſoient obligez à trauailler pour viure, ny de trauail ſpirituel ny de corporel, voulant que les freres tant Clercs que non Clercs tant Preſtres que Lays, ayent droict de viure aux deſpens du bon homme à diſcretion, & que le public ſoit chargé de leur entretien en veuë SEVLEMENT (notez) du vœu & de la profeſſion de Pauureté, qu'ils ne font pas: & en qualité d'heritiers du droict des Apoſtres, qu'ils peuuent viure d'aumoſnes ſans obligation de rien faire, parce qu'à ſon auis ils viuoient ainſi ſans trauailler ny ſpirituellement ni corporellement, & comme à de nouueaux Apoſtres il entend que tous les Seculiers apportent tous leurs biens à leurs pieds pour en eſtre les ſouuerains diſpenſateurs, comme eſtans compagnons de l'Empire & de la Souueraineté de Ieſus-Chriſt, & Seigneurs Directs de tout le monde, les Royaumes & les Seigneuries de la terre n'eſtans que des vſages que leur liberalité a laiſſez en fief, & tous les Seculiers eſtans leurs tributaires & taillables.

Heur. Suc. p. 426.
p. 381. 383.
p. 428.
Ibid. pag. 382.
p. 445.

Au reſte, il declame ſi violemment par l'eſtenduë de trois Chapitres qui ſont les derniers de ſa II. Partie, & qui empliſſent prez de cinquante pages contre le trauail des mains, s'efforçant de monſtrer ſelon la bonne foy que nous auons deſvoilee icy deſſus, qu'il n'eſt pas commandé en ſa Regle Seraphique, qu'à l'entendre vous diriez qu'il en veut au meſtier des filoux, que ce ſoit vn crime puniſſable de trauailler en vne boutique, & que tous les artiſans ſoient des ſcelerats. Il veut en vn autre lieu que la Mendicité leur tienne lieu de reuenus dont jouyſſent les Cenobites Rentez. Et n'eſtre non plus que ceux-cy obligez au trauail ny ſpirituel ny corporel pour viure, mais ſeulement pour euiter l'oiſiueté.

à pag. 457. ad 500.
Idem pag. 659.

Accordez,

Digitized by Google

Accordez ſi vous pouuez. Toutes ces choſes, Hermodore, auec ce que vous venez de dire touchant les Labeurs Manuels de freres Lays & auec piece de la Declaration de Nicolas III. que nous auons rapportee tout au long icy deſſus, ou il eſt euident que le ſainct Siege n'exempte des trauaux manuels pour gaigner leur vie, que ceux qui la gaigneront par leurs labeurs ſpirituels dans les fonctions Clericales, qu'il entend par ces mots de Diuins Offices & Miniſteres. *Hermod. p. 320.*

Concluſion gaillarde.

§ XC.

TAnt s'en faut pourtant que vous en tiriez vne concluſion conforme au texte de ceſt decretale, que comme ſi vous auiez iuré de prendre par le reuers, apres en auoir eſté battu vous chantez la victoire en ceſte fanfare. [Que vous en ſemble, cet oracle de verité met-il pas à l'abry des calomnies la vie des pauures Freres lays? Sont ils pas Religieux, & Profés comme les Preſtres? Sont-ils pas Mendians? Le Pape les a-il pas appreuués? La Regle ne fait elle pas mention expreſſe de leur condition? Pourquoy les voulés-vous donc priuer de la participation des aumoſnes, puis qu'ils font profeſſion de Mendians, auſſi bien que les miniſtres de l'Euangile] *Hermod. d. 321.*

Dieu tira la lumiere du milieu des tenebres, mais, Hermodore, par contrepied, tire les tenebres de la lumiere. La Decrerale dict, qu'elle n'entend exempter du Labeur manuel pour en gaigner leur vie, que les freres qui la gaigneront actuellement par leurs labeurs ſpirituels, &, Hermodore, tournant le dos au ratelier, demande s'ils ne *ſont pas Cenobites, & Profez comme les Preſtres*, eſt ce de cela dont il eſt queſtion, qui doute qu'ils ne ſoient tels s'ils ont fait les meſmes vœux que les Preſtres. Vous adiouſtez, *ſont ils pas Mendians*? Ouy certes s'ils ſont dans l'impuiſſance de viure de leurs Trauaux de corps ou d'eſprit, car alors ils peuuent recourir à l'aumoſne. *Le Pape*, dites vous, *ne les a t'il pas approuuez, la Regle, &c.* ſans doute. Et vous concluez, *Pourquoy les voulez vous donc &c.* Ceſte queuë à telle rapport à la teſte. 1. Il eſt faux qu'ils puiſſent viure d'aumoſnes s'ils ne ſont miſerables, c'eſt à dire dans l'impuiſſance de gaigner leur vie de leur labeur. 2. Il eſt faux qu'ils faſſent profeſſion ny de Pauureté ny de Mendicité, mais ſeulement de *viure ſans Propre*, ce n'eſt pas à dire de viure d'aumoſne: dequoy donc? de leur labeur corporel dict la Regle au Chapitre V. au Spirituel ſelon ſa Declaration.

3. Il eſt faux, & plus que faux, que *les Miniſtres de l'Euangile*, viuent de mendicité, ſainct Auguſtin diſant tout net que viure de l'Euangile n'eſt pas *vne Mendicité* (entendez vous, Hermodore) mais *vne puiſſance*, & plus que tres-faux de dire que les freres Lays ont le meſme

Digitized by Google

droit de viure que les Predicateurs, & Diſpenſateurs de l'Euangile, puis qu'ils n'ont pas la ſcience de la voix, ny la miſſion pour preſcher, bref puis que n'eſtant ny Clercs, ny Preſtres, ny Predicateurs, ny Confeſſeurs ils ne peuuent viure de leurs trauaux ſpirituels, mais ſeulement des corporels, à quoy ils ſont obligez, & par la Regle & par la Declaration.

C'eſt auſſi ce que la verité vous contraint d'auoüer quand vous concluez ainſi. [Ie dy que les freres Lays ſont obligez EN CONSCIENCE, de trauailler dans le Conuent aux occupations, qu'on leur deſtine, & que venant à croupir dans l'oſiueté, ils ſont dignes de la confuſion, que ſainct Auguſtin faiſoit aux Moynes de Carthage, qui d'artiſans qu'ils eſtoient dans le monde, deuenoient faitneans au Monaſtere.] *Hermod. p. 321.*

Il en eſt de vos eſcripts comme des Rines du Targe, ou parmy beaucoup de grauier il y a par cy par là quelques grains & papillottes de l'or de la verité, mais comme ſi elle vous eſtoit odieuſe, en vn ſuiet qui peſe à vos Adherans, auſſi toſt qu'il vous paroiſt vn rayon, ils l'offuſquent par vn nuage: & par des auctoritez mal entenduës, ou des raiſons mal conceuë, ils taſchent d'eſtoufer en vous ce genre diuin du Dieu de verité.

Paſſage de Saint Auguſtin ſophiſtqué par Hermodore.

§ XCI.

Hermod. p. 321.

ILs vous ſont à deſſein produire vn paſſage de ſaint Auguſtin au XXI. chap. de l'ouurage des M..... ou il dit, [que ſi ceux qui auoient quelque choſe dans le ſiecle, dequoy ils pouuoient ſuſtenter ceſte vie, la donnoient aux pauures, & ſe conuertiſſoient à Dieu, il falloit croire leur infirmité, & la ſupporter.]

Et pour vous faire voir vn de leurs tours de ſouppleſſe ils ſautent trois ou quatre lignes neceſſaires à l'intelligence du vray ſens, pour y en coudre quatre autres qui ne ſont nullement au ſuiet, voicy celles qu'ils omettent. [Car pour l'ordinaire telles perſonnes, non mieux, comme l'on s'imagine, mais plus delicatement eſleuees, ne peuuent pas s'appliquer ſi aiſement au trauail corporel.] Voila le diſſoluant des lignes precedentes, car qui ne ſçait que ceux qui ſont infirmes ou par maladie ou par complexion & nourriture, ſont incapables de trauailler du corps, comme ceux qui y ſont habituez des leur ieuneſſe. Et que ceſte infirmité en met pluſieurs dans l'impuiſſance de gaigner leur vie de leur labeur manuel.

A quel propos donc ſauter ſur ce qui eſt eſſentiel pour adiouſter cecy qui ne bat pas ou vous pretendez. [Et peut eſtre qu'il y en auoit plus

Digitized by Google

ſieurs de ceſte ſorte en Ieruſalem : car il eſt dict, qu'ils vendoient leurs champs, & en apportoient le prix aux pieds des Apoſtres, afin que l'on diſtribuaſt à chacun, ce qui luy faiſoit de beſoin.]

Que pouuez vous tirer de ceſte adionction, quoy qu'il y auoit des freres lays en Ieruſalem qui auoient donné de grands biens aux pauures dont ils euſſent pû viure dans le ſiecle ſans trauiller, & qu'a raiſon de cela on ne les contraignoit point au labeur manuel. Ne voyez vous pas l'ineptie de ceſte induction, qui ſuppoſe en l'Egliſe qui naiſſoit en Ieruſalem, ce qui n'a pas eſté plus de quatre ſiecles apres.

Autre Sophiſtication.

§. XCII.

ET puis en voulant pincer ou eſgratigner l'Autheur de l'Examen de l'Auant propos des Heureux ſuccés vous vous eſcorchez & vous deſchirez vous meſme, tombant tout à plat au propre lieu ou il n'a pas ſeulement brouché, la veuë des pieces iuſtifiera le tout, vous le citez ainſi. [Es Monaſteres bien reglés, les Moynes ont de certaines heures, par iour, deſtinées au trauail corporel : que les ſeruiteurs de Dieu, qui ont baillé tous leurs biens au pauures, ne doiuent laiſſer de trauailler de leurs mains, afin que leur humilité, & vie penible oſte toute excuſe aux faitneans? & que ceſte action eſt plus miſericordieuſe, que d'auoir donné tous leurs biens aux pauures.] *Hermod. p. 321.*

Cecy eſt tiré en partie du XXII. en partie du XXV, Chap. de l'Ouurage des M..... de ſainct Auguſtin. Vous l'accuſez *d'Infidelité & d'alteration de la ſentence.* Et pourquoy ? par ce qu'il a ouys ce qui ſuit il faudroit donc à ce conte qu'il euſt tranſcrit tout le reſte du Chap. ou du Liure. L'Infidelité ou l'alteration conſiſteroient à mal traduire ou à citer, à faux & à laiſſer ce qui ſeroit eſſentiel. Or voyons qui tombe dans l'vne de ces fautes de vous ou de luy.

Vous citez ainſi le meſme paſſage du Chap. XXV. [Ceux qui laiſſent, ou diſtribuent leurs facultés, ou amples, ou petites, telles qu'elles ſont, par vne ſalutaire humilité ſe veulent ranger parmy les pauures de IESVS CHRIT, s'ils ſont robuſtes de corps, & non appliqués aux fonctions Eccleſiaſtiques : (encor qu'ils ayent donné cognoiſſance de la grandeur de leur courage, ou peu, ou beaucoup, des choſes, qu'ils auoient, à l'indigence de la meſme Societé qui eſt obligee en charité fraternelle, de leur rendre le change, en ſuſtentant leur vie, des choſes, qui ſont communes,) s'ils veulent toutesfois faire quelques ouurages de leurs mains, afin d'oſter l'excuſe aux pareſſeux, qui viennent d'vne vie plus humble, & auſſi plus exercés au trauail, ils font vne plus grande miſericorde, que quand ils ont diſtribué tous leurs biens aux pauures. Que s'ils ne le veulent pas faire, qui eſt ce, qui les oſera contraindre] *Hermod. p. 322.*

Digitized by Google

Et apres ceſte longue tranſcripti vous fanfarez ainſi. [Iugez maintenant, de la fidelité de c'eſt Eſcriuain, qui n'a rien oublié dans ſon paſſeuolant, que ſon nom, & la verité: car en meſme temps il falſifie vn paſſage à l'imitation des Heretiques, & ſupprime, ce qui le condamne. Il dit abſolument, que Sainct Auguſtin veut, que ceux-là meſmes qui ont diſtribué leur biens aux pauures, ne laiſſent pas de trauailler de leurs mains: ce Sainct Eueſque au contraire dit, que la Communauté eſt obligee de les nourir, & que s'ils veulent trauailler, ils font vne œuure de miſericorde: mais, s'ils ne veulent pas, qu'on n'oſeroit les-y contraindre: ce, que ce Sophiſte auoit oublié au bout de ſa plume, pour mettre à couuert la corruption de ſon paſſage.]

Hermod. p. 312.

Deſuoi'ce.

§ XCIII.

ESt-ce tout, Hermodore, or ſus vn voile pour couurir voſtre honte, & pour eſſuyer les crachats que vous auez lancez contre luy, & qui retombent ſur voſtre viſage. Car vous vous allez voir tout tel veritablement que vous le deſpeignez fauſſement, & ainſi voſtre douleur retournera ſur voſtre teſte, & voſtre iniquité ſe renuerſera ſur voſtre front. Vous allez voir l'Infidelité & l'alteration de voſtre part, la coupe de Ioſeph ſera dans voſtre ſac, vous ſerez ce *Paſſeuolant qui n'aurez rien oublié que vrſtre NOM & la verité.* Vous verez que *vous falſifiez le paſſage à la façon des Hereriques en ſupprimant ce qui vous condamne.* Et vous vous trouuerez eſtre *ce Sophiſte qui a oublié au bout de ſa plume ce qui deſcouuroit ſa falſification.* Ainſi vous ſerez meſuré à la meſme meſure, dont vous auez meſuré voſtre prochain].

Il ne faut que lire le meſme Chap. XXV. pour y trouuer immediatement apres ces mors. [En trauaillant ils font vne plus grande miſericorde, que quand ils ont donné tous leurs biens aux pauures.] Ceux cy [Encore qu'en conſideration de leur pieux exemple, & de ce que par leurs richeſſes ils ont apporté beaucoup de ſoulagement à la Communauté ou ils ſe ſont rengez il ſoit raiſonnable, que le Commun par vne fraternelle Charité pouruoye aux beſoins de leur vie, quand meſme ils ne voudroient pas trauailler des mains, car quelle raiſon y auroit-il de les y contraindre.]

Et bien, Hermodore, eſtes vous ſurpris en fragrant delict, ces mots ouys Encore qu'en conſideration, &c.] iuſques à ceux quand meſme ils ne voudroient pas trauailler, &c.] font ils vne tronconnade notable & expreſſe. L'Examinateur dites vous n'a pas dict s'ils ne veulent pas trauailler, qui les oſera contraindre,] Ie le croy bien euſe-il ſauté & ſupprimé ſix lignes, comme l'Orateur & non Ruſtic, Hermodore, pour en dire vne. Ne s'exprime-t'il pas aſſez quand il dict qu'ils font

Digitized by Google

vne œuure plus misericordieuse,&c.] quelle loy de discours l'obligeoit à dire le reste qui ne fait pas à son propos.

Mais quel voile sinon celuy que l'Escriture appelle la liberté de la malice,] pouuez vous prendre, pour couurir ce passeuolant de six lignes essentielles au subiect, omise de guet à pan. Qu'elles soient sautees à dessein, il est clair, puis que dans le texte de vostre liure il n'y a ny &c. ny poincts ny crochet, qui monstre aucune discontinuité de passage.

Suite.

§ XCV.

QVe ce qui est supprimé soit necessaire au propos ie le preuue. 1. Sainct Augustin parle d'vne Communauté capable de receuoir des rentes & des possessions, vous au contraire parlez des Cenobites non rentez & incapables de l'estre. 2. Sainct Augustin parle indistinctement de freres, tant Clercs que Lays, vous des seuls Lays. 3. Sainct Augustin parle de ceux qui ont apporté à la Communauté des biens dont ils eussent pû se nourrir dans le siecle sans trauailler, & il leur donne le mesme droit dans le Conuent, ou il consent qu'ils y mangent sans trauailler des mains, leur pain qui est deuenu commun, & vous parlez indifferemment de tous les Freres Lays des Conuents non Rentez, tant de ceux qui n'y ont rien apporté ny rien donné aux pauures, que ceux qui ont quitté de grands biens.

4. Sic'est vne falsification d'obmettre ce qui suit & ce qui est essentiel, vous la commettez en laissant ces mots qui suiuent ceux cy qui les osera contraindre ?] [Il faut neantmoins leurs trouuer des emplois dans le Monastere ou l'esprit agisse plustost que le corps, afin qu'ils ne mangent pas sans rien faire leur pain qui est deuenu commun.] Voyez comme il oblige à gaigner par leurs trauaux spirituels, le pain mesme qu'ils ont donné & apporté à la Communauté, ceux dont la complexion delicate ne peut vacquer aux trauaux manuels.

5. Sainct Augustin parle de M..... suffisamment Rentez qui ne sont obligez selon le Directeur à aucun trauail ny spirituel ny corporel pour viure, mais seulement à s'occuper pour n'estre pas oysifs, & vous parlez, Hermodore, de Cenobites non Rentez, obligez à trauailler d'esprit, ou de corps à double tiltre, & pour auoir dequoy viure sans estre à charge au public, & aussi pour bannir la faineantise.

6. voyez comme sainct Augustin à la fin des mesmes chap. parle de ceux qui n'ont rien apporté au Monastere, & qui dans le siecle eussent esté obligez de viure de leur trauail. [Mais ceux qui auant qu'estre Cenobi-

tes gaignoient leur vie du labeur manuel, dont il y a bon nombre dans les Monasteres, s'ils ne veulent trauailler qu'ils ne mangent point: car en ceste milice Chrestienne on n'humilie pas les riches, afin que les pauures deuiennent orgueilleux, & il n'est pas bien-seant qu'en c'este vie, ou les Senateurs deuiennent laborieux, les artisans soient oyfifs, & ou viennent en quittant leurs terres ceux qui en estoient Seigneurs, les villageois se rendent delicats.]

Hermodore, vne autrefois prenez mieux vos mesures, quand vous voudrez reprendre & crier au fauſſaire, au Corrupteur, au Sophiſte, au Passeuolant, ſi vous ne voulez vous prendre par le nez. Gueriſſez vous de toutes ces maladies auant que d'en exercer la medecine ſur autruy. Mouſchez vous premier qu'appeler vn autre morueux, & ne chargez plus voſtre prochain de vos propres fautes.

Des Illuſtres Freres Laics.

§. XCVI.

VOus repetez ou pluſtoſt raptaſſez en ſuitte ce paſſage du Directeur tant rechanté dans l'Entretien des freres Lays [que pluſieurs Seigneurs Illuſtres Comtes, Marquis, Princes, n'ont pas deſdaigné ceſte qualité de freres Lays.] On vous a deſia dit 1. que ceſte vn M..... qui parle ainſi dans l'Hermiante, & qui fanfaronne ſa condition en vray Capitan Crocodile, ſe faiſant tout blanc de ſon eſpee, & ſe chatoüillant pour ſe faire rire. 2. que ce ne fut iamais l'opinion du Directeur, qui a de plus humbles penſee que cela de l'Eſtat Cenobitique. 3. je vous auiſe que de cinq-cens mille freres Lays pour le moins qui ſont parmy les Cenobites non rentez appellez Mendians, je ne voy pas qu'il y ait huict ou dix hommes de la condition de Comtes & de Marquis, de celle de Prince nul. Et encore qui auroit bien conté auec ces Comtes, ou regardé de qu'elle marque ſont ces Marquis, peut eſtre trouuoit-on qu'ils auroient plus beſoin d'opiate pour ſe guerir de la jauniſſe ou de l'hyppocondie, que de porter des ſandales, qu'ils ſeroient du nombre de ceux que l'on peut appeller Cruchifiez, & deſquels parle le poly Eſcriuain des Heureux ſuccez au chap. XII. de ſa I. Partie qui ſont appellez au Cloiſtre en ſuitte de quelque diſgrace, greſlez par la fortune, deſpitez par quelque deſeſpoir amoureux, & ambitieux: ou pour ſe voir deſtituez des biens neceſſaires pour ſouſtenir la dignité de leur naiſſance. Et pour parler Liure. [à qui toutes choſes ſuccedoient mal, dont l'auarice a eſté punie par vne notable deſroute de biens, l'ambition mortifiee des refus, la vanité d'vne honte publique, l'amour d'vn meſpris, l'amitié d'vne tromperie, dont les yeux ne voyent de tous coſtez que des eſcueils, & l'eſprit ne conceuoit qu'vn DESESPOIR.]

Hermod. p. 322.

Hermiant p. 399.

Eſprits, poſſible, Tenebreux, Chagrins, Tetriques, Noirs, Melancoliques, Bourrus, qui ont eſté enfoncez dans la ſolitude des deffauts honteux de paroiſtre & d'eſtre ſifflez en conuerſation. Peut eſtre auſſi que quelques vns de ceſte taille ont eſté porté au deſert par le bon eſprit. Et ainſi par vn peut eſtre nous euiterons tout iugement temeraire, & deſenfleront en meſme temps, Hermodore, la vanité de vos Partiſans, qui ſe paiſſent de beaux ſonges.

Sainct Proſper expliqué.

§ XCVII.

CEpendant ie ne ſouffriray point que vous abuſiez notablement d'vn paſſage de ſainct Proſper que vous tamenez en ſuitte de ceſte fanfare Cenobitique. Vous le faites parler ainſi [Celuy là deſpenſe fidelelement ce qu'il a, qui laiſſe tout ſon bien à ſes parens, ou le diſtribuë aux pauures, ou le donne à l'Egliſe, & ſe range parmy les pauures, pour l'amour de la pauureté: & qu'en faueur de ce qu'il a donné aux pauures, luy meſme pour viure, comme pauure volontaire.] *Hermod. p. 322.*

Qui vous a dit, Hermodore, que ſainct Proſper qui viuoit ſur le milieu du V. Siecle parle en ce lieu là des Cenobites non Rentez, appellez Mendians, qui ne furent alors en l'Egliſe que huict ou neuf ſiecles apres, n'apperceuez vous pas la continuelle fourberie de vos forniſſeurs de pieces. Sainct Proſper dit qu'vn homme qui donne tout ſon bien aux pauures, ou au Monaſtere ou il ſe renge, peut viure dans vne Communauté rentee, qu'a cela de commun auec ce que vous pretendez, l'on vous a dit (& combien de fois) que celuy la meſme qui entre dans vne Communauté rentee encore qu'il n'y apporte rien, & qu'il ne donne rien aux pauures, à droit d'y viure du bien commun auquel il a part par indiuis, comme membre du Conuent par ſa profeſſion, ſans trauailler ny d'eſprit ny de corps pour acquerir ſa vie, qui eſt toute gaignée dans le reuenus de la Communauté, mais ſeulement pour euiter la feineantiſe, qu'a cela de commun auec vos Seigneurs Comtes Marquis Princes freres Lays des Conuents non Rentez. Qui vous a dit que les Comtes Marquis & Princes (ie ne parle par des Souuerains) ou en qualité ayent droit de viure aux deſpens du bon homme.

Digitized by Google

Responce à vn obiection.

§ XCVIII.

OVy, mais direz vous c'eſt en conſideration des grands biens qu'ils ont donnez aux pauures, entrans au Monaſtere, qu'ils peuuent viure de queſte ou d'aumoſne ſans trauailler des mains; Nul ne doute qu'ils ne puiſſent viure, ſans labeur manuel, à double tiltre & de queſte & de mendicité, de queſte en redemandant quelque peu en detail de ce qu'ils ont donné en gros auec pouuoir, mais ceſte queſte de compenſation n'eſt pas mendicité, ny ce qui en prouient aumoſne, mais c'eſt vne eſpece de retribution, & de cognoiſſance d'vn plus grand bien fait dont ils ont fauoriſé le public en diſtribuant leurs biens aux pauures.

2. Ils peuuent encore viure d'aumoſnes mendiees en qualité de perſonnes delicatement eſleuee, & qui ſont à raiſon de leur foible complexion dans l'incapacité de gaigner leur vie de leur trauail manuel & ceſte ainſi que ſainct Auguſtin dict que leur Infirmité doit eſtre veuë & ſupportee.] Mais qu'a tout cela de commun auec le paſſage de ſainct Proſper, qui parle d'vn Monaſtere Renté, qui vit de ſes reuenus, & non de la queſte ny de la mendicité. I'ay pitié de vous voir faire de ſi mauuais coups auec de ſi bonnes armes.

Impoſture renuerſee.

§ XCIX.

Hermodo. p. 322.

AV nombre XVI. & dernier vous promettez de mettre ſainct Thomas à couuert d'vne Impoſture. Mais voſtre poſture eſt ſi incertaine, & branſlante, que i'ay de la peine a me perſuader que vous aſſenez bien voſtre coup, voyons, vous y attaquez ce paſſage icy du Directeur. [Dans les ouurages des. Themes i'ay fait vne remarque, dont ie diray icy en paſſant vne parolle. Il rebat aſſés ſouuent, principalement en l'Opuſcule quinzieſme, l'objection contre les robuſtes mendians: nœud, que ce Grand & incomparable Eſprit pouuoit trancher d'vn reuers, comme le Gordien le fut par Alexandre: cependant il s'empreſſe, comme s'il luy donnoit de la peine à le demeſler. Il ſe retracte en la queſtion de ſa Somme, où il ſe fait voir, comme par tout ailleurs, meil-

leur

Digitized by Google

leur Philoſophe & Theologien, que Iuriſconſulte: car ceſte loy ne parlant que de ces caymans caſaniers, qui forts & vigoureux & pleins de ſanté, ayment mieux gagner leur vie à demander, que trauailler: qui ne voit, que la Iuſtice publique a de l'intereſt de chaſtier ces ſanſuës, qui par leurs artifices tirent à eux les aumoſnes, qui ſeroient mieux appliquees au ſoulagement de ceux, qui ſont vrayement pauures, & dans vne preſſante neceſſité.]

Que faites vous à cela, rien autre, que de produire la reſponce de ſainct Thomas à la loy vnique au Code *De valed. mendic.* qui dit la meſme choſe que le Directeur, & puis vous vous eſcriez, [Regardez maintenant, ſi ſainct Thomas n'eſt pas auſſi ſçauant en Iuriſprudence, que voſtre Directeur, & ſi l'explication, qu'il donne à la Loy du Code n'eſt pas auſſi pertinente, que la ſienne, puis qu'elle ne dit rien qui ne ſoit auec plus d'excellence dans celle du Sainct.] *Hermod. p. 324.*

Si ſainct Thomas dit la meſme choſe que le Directeur, où ſi le Directeur parle conformement à la doctrine de ſainct Thomas, de quel coſté ſera l'Impoſture, car impoſer c'eſt faire croire vne choſe fauſſe, que ſi le Directeur a mal dict, ſainct Thomas eſt ſa caution, ou donnerez vous ſans tomber en des precipes, oſeriez vous bien frapper ſainct Thomas ſur les eſpaules, du Directeur, ou attaquer le Directeur le voyant eſpaulé, & ſecondé de ſainct Thomas, angoiſſes pour vous de tous les coſtez. Il dict que ceſte loy du Code promulguee contre ces valides Mendians, qui ſont ou Truans, ou Gueux, ou gros Gourmands, que ſainct Thomas appelle *Guiliardos*, par vn mot Latin, qui ſont la barbarie de ſon ſiecle, ne peut eſtre que malicieuſement appliquee aux Cenobites qui trauaillent ſpirituellement ou corporellement pour le public. Sainct Thomas dict le meſme, où elle ceſte pretenduë Impoſture du Directeur, dont vous ſommez ſainct Thomas, à ce que vous dites, en l'Inſcription de ce paragraphe.

Mais pour vous monſtrer combien plus auantageuſement que ſainct Thomas meſme, parle le Directeur pour les Cenobites non rentez, les eſloignant des atteintes de ceſte Loy du Code, voyez la ſuitte du Diſcours dont vous n'auez fait qu'vne foible & odieuſe monſtre. [Or quelle comparaiſon peut on faire (ſi ce n'eſt par vne malice noire & iniurieuſe) de ces fripons, qui ſont comme les rats & la vermine des Republiques, auec la ſainceté de ceux dont l'Egliſe approuue la pauureté volontairement vouee & mendiante, en conſideration des grands ſeruices qu'ils rendent aux Paſteurs, en inſtruiſant & conduiſant par maniere d'aide & de ſecours les Ames des fideles ? Quelle effronterie ſeroit-ce d'appeller faineant celuy qui coopere à l'art des arts, qui eſt la paſture des Ames, art comme le plus difficile, auſſi le plus laborieux & perilleux de tous les autres.] *Directeur, p. 242. 243.*

Pour euiter vne ennuyeuſe tranſcription, vous eſtes prié, Hermodore, ou quiconque lira ces pages, de voir le reſte de ce Chap. III. de la IV. Partie du Directeur deſintereſſé, & puis vous iugerez, s'il n'eſt pas vray que S. Thomas pouuoit reſpondre à ceſte obiection tiree de la Iuriſprudence, auec plus de vehemence que ne luy a permis ſon incomparable modeſtie.

Digitized by Google

Vaines Repreſentations par Hermodore.

§. C.

CE qui vous touche le plus ne ſeroit ce point ce que le Directeur dit que S. Thomas eſt meilleur Philoſophe & Theologien que Iuriſconſulte ? eſt-ce vne Impoſture que cela ? eſt-ce vne iniure ? Ne ſeroit-ce pas vne flatterie à berner s'il auoit dit que S. Thomas fuſt meilleur, ou auſſi ſcauant Iuriſconſulte, que Philoſophe ou Theologien.

N'oſeroit on dire d'vn Prince qu'il n'eſt pas ſi bon Peintre que Ferdinand, ou qu'il ne ioüe pas ſi bien du violon que Boccan, ou qu'il ne chãte pas ſi bien que le Baillif, Charles IX. tenoit il a iniure d'eſtre moindre Poëte que Ronſard. Qui diroit que S. Thomas n'eſt pas ſi bon Medecin que Galien ou Hyppocrate, luy feroit-il de l'outrage. Qui diroit meſme que le mot de Gulliardi pour dire des Gourmands, n'eſt pas Ciceron, & qui diroit que Ciceron eſtoit meilleur Orateur que luy deſchireroit-on ſa renommee. Quand S. Thomas au Chap. VII. de ſon Opuſcule XIX. appelle ceſte loy Capitulures, à voſtre auis eſt-ce la citer en Legiſte.

Quand on dira que ſon ſiecle auoit de la barbarie quand au langage, & qu'il n'auoit pas grande cognoiſſance de la langue Grecque, ſera-ce deſchirer ſa reputation, ſera-ce vne Impoſture & vne Calomnie.

Et puis ce que vous mettez à la marge, *Il ſe trompe c'eſt au 19. Opuſcule*, par ce que le Directeur cite le 15. monſtre-t'il pas l'animoſité de vos Protocoles, qui s'attachent à des chiffres, & à des pieds de mouſche, ne pouuant auoir de priſe ſur le poly de la doctrine. Et touſiours à leur confuſion, car 1. que ſcauez vous ſi ce n'eſt point vne faute d'Imprimeur, qui aura mis vn 5. pour vn 9. y a t'il à voſtre auis tant de diſſemblance entre ces chiffres. 2. Que ſcauez vous ſi ce n'eſt point l'erreur d'vn Copiſte. 3. Mais ſans chercher des nœuds en vn jonc, ſcauez vous bien que le Directeur peut auoir ſuiuy les Opuſcules choiſies de S. Thomas, Imprimees à Douay chez Pierre Borremans, en deux petits volumes in Octauo, ou le XIX en ordre dans le Grand Volume en fueille, ſe trouue le XV. Dans ces Opuſcules tirees, ne voyez vous pas que ceſte eſtafilade retombe ſur voſtre nez, & n'auez vous point de vergoigne de ceſte Ruſtique façon de parler, *Il ſe trompe*. Si toutes les fois que vous ioüiez de la trompe, ou de la trompette, ou de la tromperie, on vous releuoit ainſi rudement, vous tomberiez bien toſt à l'inciuilité.

Hermod. p. 323.

Auctorité tronquee.

§ CI.

DE ceſte auctorité ſi bien deffenduë, vous venez à vne Raiſon à qui il ne manque que la vray-ſemblance pour eſtre tolerable : car de ve-

Digitized by Google

rité elle n'en a point du tout. Apres auoir fait renier & desaïouer le Testament de sainct François à ses enfans, comme si ce n'estoit rien à des enfans de renoncer au testament de leur Pere, vous n'en dites que ces parolles ; [*Quand on ne nous donnera pas le Prix de nostre trauail ayons* RECOVRS à la table de nostre Seigneur.] Il se falloit bien garder d'acheuer en disant *demandans l'aumosne de porte en porte* : de peur de descouurir tout le flanc, & le ieu 1. & de faire connoistre que l'aumosne n'est permise que pour RECOVRS, & au deffauts du salaire du Labeur.

Sans vous souuenir que dans la Regle (approuuée par le sainct siege, & que les bons enfans du Patriarche Seraphique ne peuuent pas si aisement desauoüer que le Testament, par ce qu'ils en ont voüé l'obseruance.) il y a. *Et du* LOYER *de leur trauail reçoiuent les choses neccessaires au corps, excepté deniers ou pecune.* Les mots à vostre auis sont ils pas autant & plus exprez, pour la question dont il s'agit, que ceux du Testament. Ce qui fait que vostre courtoisie sera d'autant moins estimable quand vous direz.

[Neantmoins posons le cas, que les freres Mineurs, par deuotion, suiuent le conseil de leur Patriarche, & qu'ils soient obligés de s'occuper à des ouurages mechaniques, pour l'entretien de leur vie, à l'exemple des anciens Moynes, qui cultiuoient leurs terres, & vaquoient au labourage : encor trouuerés-vous, que sans violer les Regles de leur Institut, ils n'oseroient s'y employer : car toute sorte de proprieté leur estant defenduë, ils ne sçauroient imiter ces bons Anachoretes, qui faisoient fructifier leurs fonds, & en tiroient le reuenu.] *Hermodo, p. 324.*

Ne dittes point qu'ils suiuoient *le Conseil de leur Patriarche*, mais le Precepte, voicy les termes de la Regle voüee qui sont si exprés. Ne ditte point que ce seroit par *Deuotion*, (vous voulez dire par *surerogation* car on peut faire les Commendemens par *Deuotion.*) mais dittes par *Obligation.* Ne ditte plus que toute sorte de proprieté leur est deffenduë, car elle le seroit en la mesme sorte, aux Cenobites qui voüe la Regle de sainct Augustin, dont la Regle au Chap 11. à ces mots, *Nul ne s'appropie rien mais que toute choses vous soient commune.*

Et aux Benedictins aussi qui ont ces paroles au Chap. XXXIII. de leur Regle. Que nul ne presume auoir rien de Propre, ny liure, ny Table, ny escritoire, ny Rien du Tout.] En celles des Minorites au chap. VI. Il y a, Les freres ne s'approprient rien ny maison, ny lieu, ny aucune chose.]

Responce à vne Obiection.

§ CII.

VOus direz que ceux là ne possedẽt riẽ de propre ny en particulier ny en Commun, mais que les Minoritains ne peuuent rien posseder de propre, ny en Commun, ny en particulier, c'est donc selon la decla-

Digitized by Google

ſation de la Regle, car le texte meſme ne dit que ce que nous auons rapporté, & dans le premier chapitre il y eſt dit que les freres y *viuront ſans Propre.*

De qu'elle ſorte donc expliquerez vous ces mots du chap. V. que nous venons de rapporter [Et du LOYER de leur Trauail qu'ils reçoiuent les choſes neceſſaires au corps excepté deniers ou pecune,] s'ils n'ont proprieté en commun de leurs Ouurages, & des choſes qu'ils en tireront pour ſalaire, principalement ſi elles ſont de celles dont la proprieté eſt inſeparable de l'vſage, comme ſont celles qui ſe conſomment quand on s'en ſert ?

Vous adiouſtez. [Il faudroit donc de neceſſité, pour viure de leur trauail, qu'ils vendiſſent leurs denrees : & nous voyons, que leur Regle defend, ſur peine de peché mortel, de vendre, ny acheter : car la vente, & l'achapt, preſuppoſe la proprieté, qui eſt incompatible à l'integrité de leur profeſſion. De plus, quand ils auroient la liberté de vendre le prix de leur marchandiſe, ce ſeroit ou argent, ou pecune, (c'eſt à dire, choſe, qui ſe donne en place de l'argent, comme il ſe practiquoit auant l'vſage de la monnoye :) & vous ſçaués bien, que les Papes, & les ſaincts Peres ont declaré abſolument, qu'ils eſtoient incapables de receuoir, ny l'vn, ny l'autre.]

Hermod. p. 324.

Ie n'ay leu en aucun endroit de la Regle *qu'il leur ſoit defendu ſous peine de peché mortel de vendre ny acheter.* Mais i'y ly bien qu'ils doiuent viure du loyer de leur trauail, dont ils prendront les choſes neceſſaires à la vie, comme celles du viure & du veſtir, mais non de l'argent. La tranſlation de domaine eſt en la permutation auſſi bien qu'en l'achapt, & l'achapt meſme n'eſt qu'vne permutation, qui n'eſt point ſi preciſement attachee à l'argent ou à la pecune qu'elle ne puiſſe ſubſiſter en donnant vne choſe pour vne autre. Vn ſeruiteur qui ſe loüe à condition qu'on luy donne, outre ſa nourriture, tant de linges ou d'habits, pourra bien tirer autant que s'il prenoit des gages en argent. La pluſpart des Prebendes Canonicales ſont en pain, en vin, en bois & autres denrees.

Que la proprieté des choſes dont le domaine ne ſe peut ſeparer de l'vſage, ſoit incompatible auec leur genre de vie, c'eſt non ſeulement repugnante au droit ciuil & canonique, ſpecialement à l'extrauagante de Iean XXII. *quia quorundam*, mais contraire au ſens commun.

Et il eſt tres faux que les Papes ayent declaré abſolument qu'ils fuſſent incapables de receuoir le ſalaire de leur labeur, les choſes neceſſaires au corps, conformement à leur Regle, à vne hardie affirmatiue, hardie negatiue, à vous preuue, dont vous ſerez bien empeſché.

Autre obiection.

§ CIII.

Hermod. p. 325.

VOus ramenez vn paſſage de ſainct Auguſtin en l'vn de ſes ſermons aux freres de l'Hermitage, ou il leur dict qu'il n'eſt pas ſeant à vn

Digitized by Google

M..... de faire la marchandiſe,] auſſi ne ſeroit de faire l'office de Iuge d'Auocat, de Medecin, de Soldat, de Capitaine, de Financier. De là vous tirez qu'il ne doit pas viure de ſon Labeur. Ou eſt voſtre iugement, cher Hermodore, ne voyez vous pas que vous attirez ſur vos bras toutes les Regles Cenobitiques qui enjoignent le Trauail, que vous chocquez ſainct Benoiſt, qui dict que le vray M..... eſt celuy qui vit de ſon Labeur. Doncques faux M..... celuy qui vit aux deſpens d'autruy, & qui mange ſon pain gratuitement. Que vous deſmentez ce ſainct M..... dont Socrate faict mention au chap. 1. du VIII. Liure de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique, qui appeloit *Larron le M..... qui ne viuoit de ſon Labeur.*

Que vous renuerſez la Regle Seraphique qui veut que les freres viuent du LOYER de leur Trauail *& qu'ils en reçoiuent les neceſſitez du corps.* Ce qui vous abuſe, Hermodore, c'eſt ce mot de marchandiſe qui ſignifie proprement acheter à bon marché quelques denrée pour les reuendre plus cher, & gaigner ſa vie par ce trafic & commerce d'achapt & reuente. Et c'eſt ce qui ſeroit meſſeant aux M..... mais qui peut appeller Marchand vn Gentilhomme ou vn Magiſtrat qui vent ſes bleds, ſes vins, ſes foins, ſes bois, & autres denrees qui ſortent de ſes terres & poſſeſſions pour en auoir les autres choſes neceſſaires à la vie.

A la verité s'ils achetoient des denrees d'autre crû que du leur pour les reuendre plus cher à la façon des Marchands ils deſrogeroient à leur Nobleſſe par ce trafic qui ſeroit vne vraye marchandiſe. Les Eccleſiaſtiques qui tirent de l'argent des denree de leur Benefices, & les Cenobites rentez qui font le meſme meſnage ne ſont pas marchands pour cela. Les artiſans meſme qui ne viuent que de leur trauail manuel ne s'appelent pas proprement marchands mais manœures

Si les M..... Rentez (car c'eſt de ceux là dont parle ſainct Auguſtin) achetoient pour reuendre, & frequentoient les foires comme des marchand, ce trafic leur ſeroit honteux, & les mettroit dans le deſordre. Mais que des Cenobites non Rentez tirent leur vie de leurs Labeurs ou ſpirituels ou corporels, c'eſt ce qui eſt conforme à leur Regle & à ſa Declaration, c'eſt à quoy ils ſont obligez ſous peine de peché & d'Inobſeruance, c'eſt en ſuitte de cela que les queſtes leurs ſont permiſe quand leurs labeurs ſont vtiles au public, & ils ne peuuent auoir RECOVRS à l'aumoſne que lors qu'ils ne peuuent tirer leur vie de leurs trauaux.

Ce n'eſt pas ſeulement importunement mais impertinemment qu'on vous fait repeter dans ce meſme Entretien l'exemple du Monaſtere de ſainct Martin ou ſelon Seuere Sulpice il n'y auoit que les ieunes M..... qui trauaillaſſent manuellement à tranſcrire des Liures ce qui tenoit lieu du meſtier d'Imprimeur en ce temps là que l'Imprimerie n'eſtoit encor inuentée, Les Anciens ne vacquans qu'a la priere: car pouuez vous ignorer que ces M..... eſtoient rentez ſuffiſamment, & n'auoient que faire de trauailler pour viure, leur vie eſtant toute acquiſe, eſtant aſſez qu'ils euitaſſent l'oyſiueté, ſoit en eſcriuant ſoit en priant. *Hermod. p. 325.*

Apres auoir tourné de tous coſtez pour exterminer ce Trauail que vos Partiſans hayſſent autant que les Criminels la Selette, en fin vous vous arreſtez en ce mauuais propos qu'il ſuffit que le Cenobite (ſans diſtinguer le non Renté du Renté) fuye l'oyſiueté, & le Lecteur non intereſſé iugera ſi vos preuues ſont valides, & ſi vos attaques ont faict vne breche raiſonnable aux eſcrits du Directeur.

Contrarieté immaginaire.

§ CIV.

VOus finiſſez en le pointant contre luy meſme, par vne contradiction qui n'eſt que dãs la fantaiſie bleſſée de ceux qui vous l'ont fournie.

Hermod. p. 325. Le Lecteur eſt ſupplié de juger ou peut eſtre le choc & la contrarieté de ces deux paſſages. Le 1. eſt du Liure du *Directeur deſintereſſé* d'où eſt tiree ceſte ligne en parlant des freres Lays il dit *qu'il n'ignore pas qu'ils ne trauaillent beaucoup.* Vous n'auiez garde d'adiouſter le reſte qui fait rougir ceux qui les tourmentent ainſi, en ſe ioüant de leur ſimplicité : celuy qui en aura la curioſité l'ira voir ſur le lieu.

La 2. eſt tirée de la Pieuſe Iulie que'dit ainſi [La où la mendicité eſt eſtablie, que peuuent y apporter les riches, puis qu'ils ne reçoiuent, ny fondations, ny rentes ; au contraire, les pauures y apportent des bonnes eſpaules, & des bons bras, pour trauailler, pouuant dire auec ſainct Paul, que leurs mains leur fourniſſent, ce qui leur eſt neceſſaire ; & que s'ils mangent du pain, c'eſt à la ſueur de leur front.]

Sur ceſte contrarieté pretenduë vous exclamez. [Ne voila pas des ſentimens bien contraires à la mauuaiſe doctrine qu'il a ſemee dans ſon Directeur.] Ie coniure tout homme de bon ſens de iuger s'il y a de

p. 326. l'oppoſition à dire, que les pauures freres Lays trauaillent comme les Iſraelites ſous les Maiſtres des ouurages de Pharao, que les Rabins qui leur commandent, leur impoſant des fardeaux qu'ils ne voudroient pas toucher du bout du doigt. Que ces pauures freres Queſteurs font pitié quand on leur voit porter les pechez que le peuple rachete par aumoſnes comme de pauures beſtes de charge, & qu'il en a plus de compaſſion que ceux là meſme qui les employent & pour qui ils trauaillent.] Voyla le ſentiment qu'à d'eux le Directeur. Conferez cela auec les mots tirez de

Direct. la Pieuſe Iulie, & iugez s'il ne faut pas auoir le cerueau à l'enuers pour

p. 222. 223. trouuer de l'oppoſition en des ſens ſi vniformes.

Et là deſſus le doux & gratieux, Hermodore, clora cet Acte de ſa Comedie traittant du Trauail Manuel, par ces traicts de la Rethorique des Halles, ou de la Tribune aux Harangeres, que le Directeur eſt [vn

Eſprit Confus, foible, ſans ſolidité, bigearre, vindicatif, furieux, deſraiſonnable, paſſionné, menteur, deſeſperé.] Et tout cela en moins d'vne demie page. Hermodore, gentil, Hermodore, ou eſt le iugement, ou la Ciuilité, ou la Courtoiſie, ou le ſoin de voſtre honneur que vous proſtituez miſerablement pour plaire à des gens qui rient ſous la cappe, de vous auoir mis en ſi belle humeur, & de vous faire porter la marotte, qui eſt vn accident inſeparable de leur ſubſtance. Que ie vous plains mon cher frere, & que ne ferois-je pour vous tirer de ce bourbier ou vous vous veautrez, comme ſi c'eſtoit vn monceaux de roſes. *Hermod. p. 326.*

Cependant il s'en va temps de plier les voyles & de regarder la fin de ces Eclairciſſement, diſant auec ce Poëte Enfans ſerrez les eſcluſes car les prez ont aſſez bû] Auſſi bien reprendrez vous ceſte meſme carriere du Trauail des mains plus au large dans le II. Liure de voſtre II. Partie ou vous examinez les Reflections de M. D. B. ſur l'Ouurage des M..... de ſainct Auguſtin, & c'eſt l'a ou nous ferons auec vous de nouuelles courſes, & que nous verrons à qui emportera la bague de la verité.

Deux pieces de Deſſert

§ CIV.

POur maintenant ie vous priray de remaſcher pour le deſert deux pieces l'vne de Caſſian. L'autre de ſainct Auguſtin. La 1. eſt en la Collation XXIV. Chap. X. ou l'Abbé Abraham monſtre par la doctrine de ſainct Anthoine qu'il eſt honteux & dangereux au M..... qui peut viure de ſon Trauail (il ne parle que du Manuel mais ie l'entends encore du Spirituel) de chercher ſa vie dans la liberalité d'autruy, meſmes de ſes propres parens. Vous en apprendrez ſi tout homme qui n'a rien mais qui peut viure de ſon Labeur ſoit de corps ſoit d'eſprit, peut en conſcience demander & receuoir l'aumoſne comme s'il eſtoit miſerable & impuiſſant de gaigner ſa vie par ſon Labeur.

La 2. eſt au Chap. XXVIII. de l'Ouurage des M..... De ſainct Auguſtin ou vous verez comme il accommode les M .... faitneans & vagabonds qui pouuant viure de leur Labeur demandoient tous à tous, & exigoient tous de tous les frais d'vne Pauureté Lucratiue. & le prix d'vne feinte ſainteté.

En ſomme on ne trouuera iamais qu'il ſoit permis de viure d'aumoſne à celuy qui peut gaigner ſa vie de ſon trauail ſpirituel ou corporel. l'Aumoſne ne deuant ny ne pouuant (ſelon la ſignification du mot,

Digitized by Google

& l'eſſence meſme de la choſe) eſtre faite ſinon au miſerable qui n'a rien & qui eſt dans l'impuiſſance de tirer ſa vie de ſon Labeur ſoit de corps ſoit d'eſprit.

Auiſent les Cenobites non Rentez s'ils peuuent legitimement auoir recours à l'aumoſne ſinon pour ceux de leurs freres qui ſont dans ceſte Impuiſſance. Quand aux valides & capables de gaigner leur vie par leur Labeur Spirituel ou corporel, s'ils trauaillent de ceſte façon ou de l'autre legitimement & ſuffiſamment pour le public, il n'y a point de doute qu'ils en peuuent tirer leur entretien, recherchant leur ſalaire par les Queſtes que l'Egliſe leur permet. Ainſi ils ſeront dans ceſte felicité que Dauid promet à ceux qui mangent le labeur de leurs mains] entendant par le Trauail manuel, ſelon la doctrine de ſainct Thomas, toute ſorte de trauaux & d'ouurages dont l'homme peut iuſtement tirer ſa vie.

III.

Digitized by Google

III. ESCLAIRCISSEMENT.

Des veſtemens Cenobitiques.

Apologue introduiſant au ſujet.

§. I.

VN gentil Apologue, chez Plutarque, dit que la mere de la Lune, voulut vn iour faire tailler vn habit à ſa fille, pour la faire paroiſtre en compagnie, mais que iamais on n'en peut prendre de meſure certaine, parce que toutes les ſemaines elle change de forme & de taille. Le ſujet où vous nous faites entrer, tres-aymable Hermodore, a quelque choſe de cet air, car outre qu'il y a plus de cent Ordres de Cenobites, qui ont tous vn habit Eſſentiel, ou s'il eſt Accidentel, qui eſt du nombre de ces accidens, que l'on appelle Inſeparables, il y a tel de ces cent Ordres, qui a ſelon les Maiſons, les Reformes, les Regions, les Temps, plus de Trente differens habits.

Tout au plus la Lune en vingt-huict ou trente iours change de toutes les formes, autant d'habits differens la reueſtiroient chaque iour, mais iamais la nation Françoiſe, renommée par tout le monde pour la diuerſité des modes à s'habiller, n'approcha des agreables miſtiques, miſterieuſes, & (ſi vous en croyez les Intereſſez) des ſaintes & ſacrées Diuerſitez des veſtemens des gens de hors du monde.

Cette venerable mode, conſiderable pour ſon antiquité, donne iuſques dans la Loy Moſaïque, comme vous nous enſeignerez tantoſt, Hermodore; auſſi eſt-ce vn ouurage vrayement Moſaïque, tout compoſé de pieces rapportées, auec vn artifice auſſi admirable que le bouclier de la Minerue de Phidias; car ſi vous en oſtez vn ſeul petit lambeau tout ſe deſtachera & s'en ira en morceaux.

Mais ſans prendre le large dans vne ſi ample & fertile matiere, qui a donné ſujet à de pieux Cenobites d'en faire des volumes entiers, (ie me ſouuiens d'en auoir veu vn en Latin aſſez gros fait depuis peu par vn Carme Reformé-Rechauſſé ſur le ſeul habit de ſon Ordre, qui fut taillé, ce dit-il, ſur celuy-là meſme du Prophete Elie, & d'autres diſent ſur celuy de N.D.) nous nous reſtreindrons dans l'Eſclairciſſemẽt de l'Entretien que vous en faites, Hermodore, où vos Contributeurs ont

ramaſſé la fine fleur de ce qui ſe peut dire d'excellent, en vn ſi rare, ſi ſaint, ſi deuot, ſi important, & ſi ſerieux ſujet. Et quoy que vous reſeruiez encore quelques pieces de fonte verte pour la batterie des derniers chapitres des Reflections ſur l'Ouurage des M....., où il en eſt aucunement parlé; neantmoins il faut auoüer que les canons de gros calibre & d'elite ſont dans cet Entretien, où, apres auoir biaiſé les armes, nous allons entrer.

Si l'habit fait le M....

§ II.

VOus faites voſtre premiere ſaluë ſur ce paſſage de la Petronille, (car vous n'auez aucune priſe en ce ſujet, non plus qu'en celuy de la prophanation de l'Eſcriture, dans le liure qui a pour titre le DIRECTEVR DESINTERESSE') où l'Autheur dit [que ſi l'Eſtat de Perfection conſiſte à de certaines Obſeruances, & s'il deſpend d'vn certain habit, fait d'vne certaine façon, Ieſus-Chriſt n'aura pas eſté dans cet Eſtat-là.]

Hermod. p. 327.

Que reſpondez-vous à cette verité, rien du tout; mais vous jettant à quartier, apres auoir auoüé que ny l'eſtat ny la perfection ne conſiſte pas *en l'habit Reguler* (comme ſi les autres habits, du ſouuerain Pontife, des Cardinaux, des Prelats, des Preſtres, eſtoient Irreguliers) vous nous apprenez ce rare prouerbe *que l'habit ne fait pas le M....*

Du biais que vous le prenez, ie voy bien que vous l'entendez fort mal, car il fait tellement le M.... que celuy qui porte l'habit de profez durant quelque temps, eſt tenu pour Profez & pour vray & eſſentiel M...., encore qu'il n'ait fait ny vœux ny profeſſion. Et puis dites-nous ſans vous expliquer, que l'habit ne fait pas le M...., la naſſe ne fait pas le poiſſon, mais elle le prend; mais ce benit habit fait le poiſſon qu'il couure, & qu'il couue, comme l'oiſeau fait ſes petits en les couuant.

p. 327.

Vous alleguez S. Auguſtin qui dit, que les M..... ne mettent pas la ſainteté en leur habit: vous vous mettez en de grands frais pour peu de choſe, on croit aſſez que ce n'eſt pas l'habit qui fait le Cenobite ſaint: pourquoy allumez-vous vne bougie pour nous faire voir que le Soleil eſt leué? n'a-t'il pas aſſez de lumiere pour ſe monſtrer luy-meſme? Vn de ces iours vous nous irez querir tous les volumes de S. Auguſtin pour nous prouuer que le *Credo* eſt le Simbole des Apoſtres. Voila toute la doctrine de voſtre I. Paragraphe.

Digitized by Google

De l'habit non vulgaire.

§ III.

AV II. vous entrez en jeu, & vous voulez monſtrer que les perſonnes conſacrees à Dieu ont touſiours eu des *veſtemens particuliers, diſtinguez du vulgaire.* Auant que de paſſer outre, ie vous demanderois volontiers, 1. A qui vous penſez que ce pauure & meſpriſé vulgaire (qui n'eſt point ſi vulgaire que les Empereurs, Rois, Monarques, Princes, Magiſtrats, n'y ſoient compris) ſoit conſacré par ſon bapteſme, ſinon à Dieu. 2. Si vous eſtimez la Profeſſion Cenobitique plus que le Sacrement de Bapteſme. 3. Si elle conſacre l'homme à Dieu plus que le Bapteſme, ny le Sacrement de l'Ordre. 4. Si ceux qui font les meſmes vœux, mais ſimples, dans le ſiecle, que lon fait dans le Cloiſtre, ſans changer l'habit de leur profeſſion ſeculiere, ne ſont point conſacrez à Dieu. *Hermod. p. 327.*

Vous adjouſtez, *qu'ils portent des veſtemens diſtinguez du vulgaire, pour marque d'vne vertu releuee par deſſus le commun.* A ce compte cet habit extraordinaire ſera vn vray habit de Phariſien, qui viſoit tout à l'oſtentation *d'vne vertu releuee par deſſus le commun.* Et que deuiendront donc ces conſeils Euangeliques, de cacher ſes jeunes, ſes aumoſnes, ſes mortifications, ſes prieres, & autres bonnes œuures, de peur que le vent de la preſomption ne les porte dans le vice? *p. 327.*

Exemples.

§ IIII.

VOus amenez les Exemples d'Elie & de S. Iean, quand on veut confirmer vne propoſition par des exemples, il faut qu'il y ait de la proportion & du rapport. Or on vous demande 1. Si Elie & S. Iean Baptiſte portoient ces habits de peaux *pour marquer qu'ils auoient vne vertu plus releuee que celle du commun*, car c'eſt voſtre propoſition, & à voſtre aduis le but, le fondement, & la fin de l'habit, qu'au titre de voſtre Entretien vous appellez *Mona....*

2. Eſtimez-vous que les Prophetes de l'ancienne Loy ayent eu vn habit particulier, *qui les diſtinguaſt du vulgaire.* Et quand Saül fut entre les Prophetes, prit-il ce venerable habit? & Dauid auſſi qui eſtoit Prophete; & Salomon ſon fils, qui auec la Sageſſe d'enhaut receut encore l'eſprit de Prophete. Ezechiel, Ieremie, Daniel, ont-ils eu auſſi ce ſaint habit, & tous les autres auſſi?

3. Croyez-vous que les Diſciples de S. Iean Baptiſte ſe ſoient veſtus

Digitized by Google

comme luy, ainſi que les diſciples des Fondateurs des Ordres ont pris l'habit de leurs Patriarches. Tandis que nous attendrons vos reſponſes dans vne grande ſuſpenſion d'eſprit, & vne prompte docilité à croire.

Authoritez de S. Denis & de Caſſian.

§ V.

NOus paſſerons à l'authorité de S. Denis & de Gaſſian, dont vous vous faites tout blanc en ce Paragraphe. S. Denis dit donc, que l'on changeoit d'habit à celuy d'entre les Laïques qui eſtoit receu au rang des M....., qui eſtoient touſiours pourtant entre les Laïques, & non pas dans les Ordres du Clergé: Mais à voſtre aduis, Hermodore, quel eſtoit cet habit, vous imaginez vous que ce fut vne ſandale, vn ſac, vne corde, vn capuchon: vous ſeriez certes vn ſçauant antiquaire ſi vous vous le perſuadiez. Ils changeoient, mon cher Frere, les habits ſomptueux & pompeux des conditions eſleuée dans le ſiecle à vn plus ſimple & plus modeſte, ce que l'on voit pratiquer en Eſpagne & en Italie, aux Filles deuotes qui demeurent dans les maiſons de leurs parens ſous le vœu ſimple de continence. Et en France meſme celles qui font profeſſion de pieté & de renoncer aux pretenſions du mariage ſont ſi aiſées à diſcerner, non pas à l'eſtrangeté, mais à la ſimplicité de leurs habits que l'on dit auſſi toſt, voila vne Fille deuote. Et les M..... du temps de S. Denis c'eſtoient ceux qui dans le ſiecle meſme, ſans quitter leurs biens ny leurs maiſons faiſoient profeſſion de retraitte, de ſolitude, d'vne deuotion plus particuliere, & de vacquer à l'Vn neceſſaire de la vie contemplatiue, c'eſt cela meſme que ſignifie Sainct Denis au lieu meſme que vous alleguez.

Hermod. p. 327.

Pour celuy de Caſſian touchant les M.....d'Egipte il ne dit autre choſe ſinon que l'innocence de leur vie paroiſſoit meſme en la ſimplicité de leur veſtement] mais, dit-il, que ce veſtement, quant à la forme, fuſt diſtingué *& different du vulgaire; & qu'ils le portaſſent à deſſein de monſtrer qu'ils auoient vne vertu releuée ſur celle du commun.* Voila certes de fort humbles imaginations, & des intentions fort purifiées.

p. 328.

Vuiclef rejetté, S. Hieroſme mal entendu.

§ VI.

AV Nombre III. vous alleguez Vuiclef qui diſoit que l'habit ſimple des Cenobites leur ſeruoit *pour couurir d'vne apparence de ſainctteté le charme trompeur de leur hypocriſie.* Que peut on attẽdre d'vn ennemy de l'E-

Hermod. p. 328.

Digitized by Google

gliſe & des Cenobites que des injures, ſi mon ennemy me maudiſſoit, diſoit Dauid, ie l'endurerois.] Mais que tirez-vous de cette allegation; que celuy qui improuue l'habit Cenobitique approuué par l'Egliſe tombe dans l'erreur de Vuiclef, 1. Vuiclef n'improuue pas ſeulement l'habit, mais l'eſtat Cenobitic, & meſme l'Eſtat de l'Egliſe. L'erreur donc de Vuiclef va bien plus loin que l'habit, & qui ne s'arreſteroit qu'à l'habit ne ſeroit dans l'erreur de Vuiclef ſelon ſon eſtendüe. 2. Qui vous a dit qu'il n'y ait aucun Hyppocrite couuert d'vn habit de Cenobite ? Si vous le diſiez S. Auguſtin vous defferreroit des quatre pieds en ſon chap. 28. de l'Ouurage des M..... auquel ie vous renuoye.

Vous ſuiuez voſtre pointe par vne ligne de S. Hieroſme deſtachee de ſon corps. Il dit à Paulin, *Tu changes d'eſprit en changeant de tunique.*] 1. Il peut bien eſtre que le M..... dont il parle euſt en prenant l'habit reſſenty en ſoi le changement de la droicte de Dieu,] & eſté reueſtu de la vertu d'enhaut. 2. Mais il eſt faux d'induire de là, que le changement d'habit faſſe changer d'eſprit à tout homme qui ſe fait M..... le propre prouerbe que vous alleguez retourneroit ſur voſtre viſage, que l'habit ne fait pas le M..... S'il ne falloit que ſe couurir du manteau d'Elie pour heriter, comme Eliſee de ſon double eſprit, il y auroit plus de preſſe qu'il n'y a aux Carmelins, qui ſe diſent couuerts de ce manteau-là : mais ſous le manteau d'Elie on ne fait pas touſiours les œuures d'Elie. 3. Il eſt faux que S. Hieroſme ait crû que la ſeule reception d'vn habit Mona..... changeant l'eſprit prophane en celuy de Dieu. Ie n'ay pas icy ſes œuures pour aller voir cette ligne en ſa ſource, mais ie ſuis trop aſſeuré de l'eſprit de verité habitant dans ce grand Sainct pour auoir de luy vne autre penſee. *Ibid.*

Du mot de bigarreure.

§ VII.

VOus entrez au nombre 4. dans l'Examen d'vne Hiſtoire recreatiue couchee dans les Varietez Hiſtoriques du Directeur, c'eſt le 31. qui a pour titre *Les habits Mona.... & Clerical.* Vous en tirez deux ou trois lambeaux deſtachez de la piece entiere, que le Lecteur eſt ſupplié de voir pour connoiſtre la mauuaiſe foy de ceux qui vous ont fait ces cueillettes. Le premier lambeau eſt compoſé de deux endroits differens, dont voicy l'vn. [Cette varieté qui va preſque dans la bigarreure, & que l'on veut ſouſtenir par vn verſet de Dauid, comme ſi la regularité eſtoit cette Reine de la droicte de Dieu, veſtuë de drap d'or, recouuré d'vne diuerſe broderie : Cette varieté, dis-je, & difference d'habits n'a point eſté veuë en l'Egliſe durant dix ou onze ſiecles.] *Hermod. p. 328. Diuerſité hiſtor. p. 415.*

Et prouue cela par les Ordres de ſainct Baſile & de ſainct Benoiſt, dont les Ordres ont eſté ſeuls en Orient & en Occident durant pluſieurs ſiecles.

Digitized by Google

Ibid. pag. 417. L'autre piece du lambeau eſt deux pages apres, & vous la rapportez ainſi. [Certes ie ne ſçay ſi ce n'eſt point cette extreme varieté de couleurs, de capuces, de ſandales, de ſacques, qui rendent ceux qui les portent moins conſiderables.]

Vous n'auez garde d'adiouſter ce qui ſuit. [Puiſque nous voyons que ces noms de frere, de Moine, de froc, & de capuchon, autrefois ſi eſtimés, *Ibid. pag.* 418. ſont maintenant receus en ſi mauuaiſe part, qu'il ne faut qu'appeller vn Moine par ſon nom pour luy deſplaire.]

Ce qui pique vos Examinateurs c'eſt ce mot de *Bigarreure*, appellant *bigearre & bigarré* celuy qui s'en ſert. Ils ſe faſchent d'vn mot qui ne regarde qu'vn habit & ſes diuerſes formes, & ils n'auiſent pas qu'ils vous font outrager vn homme fait à l'image & ſemblance de Dieu, & pour qui I. C. eſt mort, non pour vne varieté, d'habillemens, n'eſt-ce pas dixmer la manthe & le cumin, & laiſſer l'obſeruance de la loy ?

Encore, qui vous a dit que ce mot de bigarreure ſoit iniurieux, on dit en pleine Chaire que l'Iris, ou Arc-en-Ciel eſt bigarré de pluſieurs belles couleurs, que le Printemps bigarre la terre de fleurs differentes. On peut meſme ſans offenſer le texte ſacré, traduire le verſet de Dauid qui parle de la Reine de la droicte de Dieu, en diſant que ſon habit eſt bigarré de mille riches varietez.

[Eſtre ainſi (dittes-vous) que vous parlez de la diuerſité des ſaincts Ordres approuuez par l'Egliſe & par les Souuerains Pontifes.] Vous nous obligeriez beaucoup de nous communiquer la Bulle de la Canonization de ces *ſaincts Ordres*, afin que nous les adjoutaſſions aux Litanies ſelon le rang qu'ils meritent : à voſtre auis leur Approbation eſt-ce vne Bulle de Canoniſation & Sanctification. On dit bien les ſainctes Ordres quand on parle du Sacrement du Sacerdoce, & ie croy que vous ne doutez pas de ſa Saincteté : mais il y a grand ſujet de douter de celle des neuf parts des ſaincts Ordres Cenobitiques, dont les dix font le tout, qui ſont dans le deſordre, l'inobſeruance, la difformation, pour ne dire rien dauantage par modeſtie : & ſi c'eſt la vie qui ſanctifie l'habit, & non l'habit la vie, il y a grand ſujet de douter de la ſaincteté de l'vn & de l'autre, parlant des Difformez.

Digitized by Google

Monceau de fauſſetez.

§. VIII.

VOus pourſuiuez. [Preſque dans toutes les Regles des Cenobites leurs Patriarches ont donné le modele du veſtement de leurs freres. S. Baſile fait des leçons entieres à ſes Moines ſur l'habit Monachal. S. Benoiſt determine aux ſiens les veſtemens qu'ils doiuent porter, iuſques à leur en deſcrire la couleur au 55. article de ſa Regle. Sainct François d'Aſſiſe au ſecond chapitre. Sainct François de Paule au troiſieſme, preſque tous les autres Inſtituteurs des Ordres, deſquels la Regle a eſté approuuee du ſainct Siege, en ont fait le meſme.] *Hermod. p. 38.*

Vous en bailleriez bien à garder à qui croiroit à voſtre parole, tout ce que vous dittes-là eſt faux comme la meſme fauſſeté : pour toutes raiſons il ne faut que des yeux pour le refuter, & puis fiez-vous aux atteſtations de vos Referendaires.

1. Il eſt faux que ſainct Baſile faſſe des leçons à ſes M..... ſur la *forme* de l'habit Mona.... Car c'eſt de cette forme dont il eſt queſtion, ouy bien de la ſimplicité ou vilité de la matiere 2. Il eſt faux que ſainct Benoiſt determine ny la forme ny la couleur, au chap. 55. Voicy ſes mots. [Ils auront le froc de drap gros & bourru pour l'hyuer, mince & delié ou ja vſé pour l'Eſté, & vn ſcapulaire pour le trauail. Pour leur chauſſure ils auront des bas & des ſouliers : de toutes leſquelles choſes ils ne feront aucune plainte pour la couleur ou groſſeur, ains ſe contenterõt de celles qu'on pourra trouuer en ce pays-là, ou qu'on pourra auoir à plus vil prix.]

Par le froc il entend la robe, & par le ſcapulaire vn deuanteau pour la conſeruer, quand ils eſtoient à l'ouuroir, trauaillans des mains à la façon des artiſans : iugez s'il parle ny de la forme ny de la couleur.

Suite.

§ IX.

3. IL eſt faux que ſainct François d'Aſſize deſcriue en ſa Regle la forme ny la couleur de l'habit Seraphique, puiſqu'il y a tant & tant de procez là-deſſus que l'on en feroit des volumes. Ses mots iuſtifieront la hardieſſe des couteaux pendans d'Hermodore, voicy tout ce qu'il en dit au chap. II. de ſa Regle. [Qu'ils ayent vne tunique (c'eſt à dire vne

robe) auec le capuce, & vne autre ſans capuce, ceux qui la voudront auoir. Et ceux qui ſont par neceſſité contraints puiſſent porter des chauſſures. Et tous les freres ſe veſtent de vils habillemens, & les puiſſe rappiecer de ſacs & autres pieces, auec la benediction de Dieu. Leſquels j'admoneſte & exhorte, qu'ils ne meſpriſent ny iugent les hommes qu'ils verront veſtus d'accoutremens mols & colorez, vſer de viandes & breuuages delicats, mais plutoſt vn chacun iuge & meſpriſe ſoy-meſme.]

Iugez s'il eſt fait là mention ny de ſandales, ny de capuchon quarré, rond, pointu, piramidal, couſu, la robe ou deſtaché, tenant à vne patte: s'il eſt dit de quelle couleur, gris-blanc, ou cendré, tanné, ou noir, ou bleu, ou clair ou brun. S'il eſt dit que les habits neufs ſeront rappiecez ou rapetaſſez: car ce rapiecement dont il eſt parlé s'entend des vſez: car à quel propos mettre des pieces où il n'y a rien de rompu, de deſchiré ny d'vſé ?

Il eſt vray qu'vn peu au deſſus il eſt parlé des draps, c'eſt à dire de l'habit de probation conſiſtant en deux tuniques ſans capuce, la corde, les mentandes, qui ſont des caleçons ou haut-de chauſſes, & du chaperon. Mais de la forme ny de la couleur, dequoy eſt la queſtion, nulles nouuelles. De là tant de diſputes, d'altercats, & de contentions entre les freres qui ont fait naiſtre tant de Declarations ſur Declarations de Nicolas III. Clement V. Iean XXII. & de tant d'autres Pontifes Souuerains? De là tant de viſions, reuelations, images antiques, Propheties de l'Abbé Ioachin ſur le vray habit, tout cela fort au long expliqué dans les Croniqueurs de l'Ordre ſelon leurs paſſions.

4. Ie ne puis pas verifier ce que vous alleguez de la Regle des freres de S. François de Paule: car ie ne l'ay pas, mais eſtant ſi recente, & depuis tant d'altercats, il y auroit grande apparence, à ce que ie puis conjecturer, qu'il euſt fait de leur habit vne determination plus claire: de cela ie ne puis rien dire, ſinon m'en rapporter à ce qui en eſt.

De l'habit des Tabenneſiotes.

§ X.

Hermodo. p. 329.

QVant à l'habit des Tabenneſiotes que Sozomene dit auoir eſté different de celuy des M..... d'Egypte,] cela a tout auſſi bonne grace que ſi vous diſiez que l'habit des Eſpagnols & des Italiens eſt different de celuy des Allemands & des François: car l'ancien habit des M..... ou, pour mieux dire, l'habit des anciens M..... n'eſtoit autre que celuy des perſonnes ſimples & pauures de chaque nation ou region. Ce que nous voyons meſme eſtre pratiqué en nos iours par la plus prudente & la plus docte

docte Compagnie d'entre les Cenobites qui n'a point d'autre habit que celuy des Eccleſiaſtiques ou perſonnes de lettres de chacque nation, & d'effect ils ont des differences notables, & leur habit en Eſpagne, France, Allemagne, ſans preiudice de l'vnion de leur ſocieté, qui eſt plus grande qu'en aucun autre Ordre. Il ne faut que voir le lieu meſme de Sozomene que vous citez pour regnoiſtre que ceſte difference d habits de peaux de mouton dont ſe reueſtoient les M....., appeliez Lenneſiotes, d'vn endroit de la Thebaide appellee Tabanna n'auoit rien de ſemblable aux differences dont il eſt queſtion maintenant, entre les habits de cent ou ſix vingt Ordres de Cenobites.

Ce que vous adiouſtez par forme de commentaire à la remarque de Sozomene, merite icy vn trait d'ongle. Ces M..... (vous parlez des Talenneſites) qui venoient ſous vne meſme regle, prirent ſuiect de changer d'habit, par ce qu'ils la gardoient plus eſtroitement, que le reſte du commun De moy, i'eſtime, que c'eſt la raiſon, qui oblige les ſaincts Peres, à donner aux Ordres reformés vn habit different de ceux, qui ſont relaxés dans leur Regle, & decheus de la ferueur de leur premier inſtitut.]

1. Qui vous a dit que ces M..... Talenneſites de la Thebaide viuoient ſous la meſme Regle que ceux d'Egypte, nul Autheur ne vous l'aprend. Et l'Hiſtoire nous force de coniecturer le contraire puis qu'ils eſtoient anterieures à ſainct Baſile que tout le monde retognoiſt pour le premier Legiſlateur des Cenobites. 2. Qui vous fait adiouſter qu'ils fuſſent des M..... Reformez ſur ceux d'Egypte, & que par cet habit ils ſe vouloient non ſeulement diſtinguer du commun des Laiques, mais encor des M..... *comme gardans plus eſtroittement vne Regle* qui n'eſtoit pas. Si vous dites qu'ils ſuiuoient tous la Regle de ſainct Pachome, mais les Talenneſites plus eſtroittement que les M..... d'Egypte, outre que vous direz cela de voſtre crû apres douze cens ans & plus ſans viſion ny reuelation, & ſans teſmoignage d'aucun Eſcriuain, on vous dira que ceſte Regle de ſainct Pacome qui ſe lit en la Bibliotheque des Peres eſt incertaine, & de plus qu'on ne voit point qu'elle ayt eſté approuuee par aucun Eueſque.

3. Si vous voulez qu'a toutes les Reformes particulieres qui ſe feront d'vn Ordre il y ayt vn habit different qui faſſe diſtinguer les Reformez des Difformez, en quelle confuſion, en quel labyrinthe vous mettez vous. Le Polipe & le Pictee eurent ils iamais tant de couleurs & de formes. Que ferez vous de cet habit que vous vous eſtes imaginé, qui eſtoit ſi exactement d'eſcrit & en la façon & en la couleur par les fondations des Ordres dans leurs Regles. L'Ordre des Mineurs par exemple a eu plus de 25. Reformes depuis 400. ans, voila pas 25. habits Serafiques. Si chaque Ordre en a autant, à cent Ordres, voyla 2500. habits tous differens. Si l'on dit que cela donne dans l'hyperbole, ie ſuis tout preſt, Hermodo- & vous en deſpeindre 500. de conte fait, tous differens & diſtinguez l'vn de l'autre.

Neceſsité des diueres habits Cenobitiques ſelon Hermodore.

§. XI.

AV nombre V. vous vous efforcez de monſtrer la neceſſité de ces differences d'habits pour diſtinguer non les Ordres & les inſtituts
Hermodo. p. 529. ſeulement, mais les diuerſes Reformes. Et c'eſt icy ou vous logez ces bons mots. [Vn Ordre qui ſeroit plus en ESTIME chez les Seculiers, & plus participant de leurs AVMOSNES, pourroit trouuer des enuieux de leur charité, qui les en priueroient en changeant d'habits, & receuroient impunement les aumoſnes qu'on auroit deſtiné à d'autres. De plus, s'il arriuoit quelque ſcandale, par l'inſolence de ces deſguiſés, l'on n'accuſeroit pas la perſonne ſuppoſée, qui auroit faict le crime ; mais l'Inſtitut, duquel on auroit veu la liurée.]

Voyez vous là le Seigneur intereſſé auec ces tiltres en gros caracteres, & ſes auantages honorables & vtiles en grand volumes, eſt ce donc ainſi que l'on enfile le profitable, & le glorieux ? eſt ce ainſi, cher Hermodore, que l'on fait aux filles d'Iſrael, diſoit Dauid a de bons & deuots Perſonnages ; y eut il iamais vne copie mieux tirée ſur l'original du Phariſaiſme ſi bien deſpeint en l'Euangile par la propre parolle de noſtre Seigneur.

Doncques les anciens & vieux habits Cenobitiques, ſeront des marques d'vne vertu rauallée, ou pluſtoſt du deſordre & de l'inobſeruance, & les habits des nouuelles reformes *ſeront les MARQVES d'vne vertu releuée ſur celle du Commun* & Laique, & Cenobitique. Ainſi il ſe trouuera dans la Religion des Parfaits, vne Religion commune & vulgaire, comme dedans le Siecle, & vne autre Religion releuée par deſſus la commune Religion des parfaits, qu'elles tranſcendances, non pas Metaphiſiques mais morales.

Oyons Hermodore [le Directeur ſçauoit bien cet inconuenient quand il diſoit que les Officiaux ne doiuent permettre, que les Ermites de leurs Dioceſe vſurpent l'habit de quelque Religion approuuée, autre-
Hermod. ment il en arriueroit de grands ſcandales, & diſcordes.]
p. 550. Vous auez oublié de marquer à la marge de quel de ſes liures vous tirez ces quatre lignes, 1. il y a de l'aparence que c'eſt de l'Hermiante, qu'elles ſortent de la bouche d'vn Bachelier Dominicquain ce que ie dy par conieƈture. Ie m'eſtonne que vous cherchez de l'appuy dans l'Autheur meſme que vous prenez à taſche de refuter.

Et puis quel ſoulagement pouuez vous eſperer de ce paſſage ou il compare des Hermites vagabonds, tel qu'eſtoit Aquilin, à des Cenobites d'inſtituts approuuez par l'Egliſe. Ie ne voy nul rapport à cela, tout

ed by Goo

ce que i'en puis dire c'eſt que voſtre raiſon qui ſe noye, ſe prend à ce qu'elle rencontre, fut-ce vne auctorité contraire, pareil a celuy qui empoigne vne lame d'eſpée toute nuë qu'on luy tend dans vne riuiere, pour ſauuer ſa vie aux deſpens de ſes doigts.

Conſiderations ſur le ſuiet precedent.

§ XII.

IL y a depuis 80 ans ſept Ordres de Clercs Reguliers qui ont eſté approuuez par l'Egliſe, qui tous n'ont qu'vn meſme habit, ce ſont les Theatins, les Ieſuites, les Barnabites, les Sommaſques, les Clers des Infirmes, les Preſtres de la Mere de Dieu, & les Clercs Mineurs. Ils vont & viennent par le monde, & pluſieurs d'entreux ſont rengez parmy les Ordres Mendians. Ils penſent ſouuent à leurs rencontres eſtre de meſme Ordre & ſe ſalüent amiablement en ceſte qualité, on n'oyt point dire pourtant qu'il en arriue tant de ſcandales, ny d'inſolences, ny de confuſions, ny de deſordres que vous criez. Vn Theatin, vn Ieſuite, ne prendra point à iniures qu'on le prenne pour vn Bernabite ou vn Sommaſque, ny les Clercs des inferieurs ou Mineurs qu'on les prenne pour des Ieſuites ou Theatins. Et quoy que les Ieſuites ayent vn Renon plus grand que tous les ſix autres Ordres portants leur meſme habit, on n'oyt point dire qu'ils ſe plaignent que les autres comme des Iacobs leur oſtent la benediction d'Eſau de la roſee du Ciel ny de la graiſſe de la terre.

D'où vient, Hermodore, que vous auez, ſi mauuaiſe opinion des autres Cenobites appelez Mendians que vous teniez comme incompatibles, & autant amis l'vn de l'autre que la vigne des choux. Pourquoy leur rauiſſez la vraye gloire du Chreſtien qui conſiſte en la charité, charité, qui ne cherche pas ſes propres intereſts ny honorables ny vtiles. Pourquoy leur arrachez vous encore la couronne de l'humilité les eſtimants ſemblables à ceux dont il eſt parlé en l'Euangile qui cherchoient la gloire l'vn de l'autre.]

Ignorez vous que ces ſaints perſonnages font gloire des opprobres & des contumelies pour l'Amour de Ieſus-Chriſt] & qu'ils fuyent l'honneur comme vne douce poiſon qui tuë & enteſtent. Qu'ils veulent eſtre tenus pour la raclure & la balieure du monde & le rebut du peuple. Qu'ils veulent que le monde les tienne pour des Crucifiez, comme le monde leur eſt crucifié. Qu'ils ne ſe glorifient qu'en la Croix du Sauueur.] duquel ils ne penſeroient pas eſtre ſeruiteurs s'ils plaiſoient aux hommes.] Vous eſtes bien eſloigné de leur conte ſi vous penſez qu'ils ſe ſoient couuers de cet habit d'humiliation & d'obiection pour rechercher le profit ou la fumee des loüanges mondaines. Ils tiennent tout à dommage, à fiente & à ordure, pour gaigner Ieſus-Chriſt ainſi que le vaiſſeau d'elite, & comme Moyſſe, ils preferent l'opprobre d'Iſrael

aux faueurs Royales de la fille de Pharaon.

Oſeriez vous bien dire qu'ils vont à la gloire & au profit par la fauſſe porte de la verité & de la pauureté, qu'ils imitent les Medeci qui prennent en refuſant, ou les Rameurs qui tournent le dos au lieu ou ils bandent, oſeriez vous bien ietter la reproche de diſſimulation ſur la ſaincte, la pure, la rare, la non commune, la particuliere, la Reformee Religion des parfaits & noircir d'vn vice ſi deſcrié par la bouche de noſtre Seigneur ceſte gent ſaincte, ce Sacerdoce Royal, ce peuple d'acquiſition,] ceſte eſleuë, trine, choiſie, & tres-illuſtre portion du troupeau de Ieſus Chriſt.] O Hermodore ne ſeriez vous pas preuaricateur en la cauſe que vous auez entrepris de deffendre ſi vous admettiez en voſtre ame le moindre ombre de ces prophanes imaginations, ie ne me perſuaderay iamais que vous puiſſiez admettre cét penſees ſi contraires à vne vocation ſi ſaincte, ſi ſacree, ſi eminente, ſi pleine de l'ongent d'Aaron, qui eſt la grace & la ſainctetè, que la graiſſe en decoule iuſques ſur les grandes barbes, & meſme iuſques aux extremitez des habillemens: ainſi qu'il paroiſtra en la ſuitte de cét Eſclairciſſement.

Iuſtification d'vne Hiſtoire recreatiue.

§ XIII.

AV Nombre VI. Vous faittes le plus fort de voſtre batterie au recit d'vne Hiſtoire de Recreation que le Directeur m'a dit auoir appriſe en Italie, & d'vn Eccleſiaſtique de fort bonne vie, qui ne craignoit point, en la recitant en vne compagnie fort honorable, aucune attacque de l'Inquiſition. Souuent vn Iardinier parle auec bon rencontre, dit le Poëte Lirique. Il eſt queſtion d'vn Iugement naturel prononcé par vn villageois, ſur le vray habit de ſainct Auguſtin, ou du moins des deux Ordres que l'on tient inſtituez par luy, ou qui viuent ſous ſa Regle, les Chanoines appellez Reguliers, ou Cloiſtrez, & les Heremitains qui ſont du nombre des Cenobites non Rentez. Dans le meſme Chapitre XXXI. des Varietez Hiſtoriques, il y a deux Hiſtoires ſur deux differens touchant l'habit Cenobitic. Hermodore qui a des tendreſſes toutes ſpeciales pour le ſacré Ordre Seraphique, pour des raiſons qu'il ſçait bien, n'a garde de parler de la ſeconde qui le touche en la prunelle de l'œil, mais eſtant moins intereſſé du coſté des Auguſtiniens il tire le maron du feu auec leur patte. Ce Chapitre a XXIV. pages pour le iuſtifier il le faudroit tranſcrire, & cela c'eſt la mer à Brie.

Hermodore a r'amaſſé en vne demie page tout ce qu'il y a de facetieux en la premiere, qui a eſté eſcrite par vne recreation d'eſprit, teſmoignee dans la Preface de ce liure là des *Varietez Hiſtoriques*, & dont *l'Innocence* paroiſt ſi viſiblement en la lecture que l'Autheur ne demande

autre grace pour ſa pleine iuſtification & l'edification du Lecteur, ſinon que l'on voye ceſte Hiſtoire en ſa ſource, ce qui m'eſpargnera l'ennuy de la tranſcription, & auſſi de n'oublier pas celle qui luy eſt iointe, Hermodore, tout Chanoiné qu'il eſt trouuera vne portion Canonique.

Le ſubiect Precedent continué.

§ XIV.

AV reſte il eſt ſi faux que ceſte rencontre recreatiue ait pour deſſein le meſpris de l'habit Cenobitique (bien que ſa forme & ſa matiere quant aux Reformez n'ait pour viſee principale que de rendre abiects ceux qui s'en chargent) que des vintquatre pages que l'Hiſtoire contient il s'en trouuera trois ou quatre à ſa Loüange. Dont voicy quelques eſchantillons [La vie des bons & ſinceres Cenobites reſpond à leur habit, & la ſaintete interieure à l'exterieure.] Et encore la ſaincteté de vie de ceux qui ayans renoncé aux pompes & aux vanitez ſeculieres, pour ſe conſacrer à l'humilité & à la penitence, ſous des veſtemens vils & abiects en la matiere & en la forme, communiquoient de la reuerence à leur habits, par le rejalliſſement de ceſte exemplaire pieté que chacun admire en eux.] *Variet. Hiſt. p. 379* *Ibid. p. 398.*

Et plus bas [Les habits des Cenobites comme ceux de Iacob, exhalent vne odeur de vie & de pieté, & que leurs robes diuerſifiées comme celle du petit Ioſeph, ſoient des dons du Pere celeſte, de Dieu de Iacob & qu'elles apportent quelque grace à ceux qui s'en approchent, comme le baſton & les os du Prophete, les mouchoirs de ſainct Paul, & l'ombre de ſainct Pierre.]

Et au deſſous [Ie ſerois marry que quelque eſprit trauerſé & melancholique, iugeaſt temerairement de mon intention au rapport de ces occurences, & creuſt que quelque mouuement ſatyrique portaſt ma plume contre vn genre de vie, dont ie viens de faire l'Apologetie dans vne Hiſtoire qui vient de partir de ma main, ſous le titre du voyageur incogneu.] *Diuerſi. Hiſt.* *Ibid. p. 420.*

Et à la fin [Ce qui ſoit dit, ſans blaſme & ſans meſpris de l'habit Monacal, que i'eſtime & honore comme ie dois, mais auec ce temperament, que ie le reuere pour la ſaincteté de vie de ceux qui le portent, pluſtoſt que de croire qu'il confere de ſoy-meſme quelque degré de ſainctété à ceux qui s'en couurent : en diſant cela meſme que l'Orateur Romain diſoit d'vn edifice. Que la maiſon doit eſtre priſee à cauſe du maiſtre, & non le maiſtre à cauſe de la maiſon.]

Suitte.

§ XV.

A Voſtre auis, Hermodore, ſont-ce là de mauuais ſentimens touchant l'habit Cenobitic: & tout cela pour temperer le Iugement ſacretieux d'vn Paiſan qui auoit dit auec vne raiſon ruſtique & villageoiſe que l'habit des Heremitains eſtoit le vray habit de ſainct Auguſtin par ce qu'ils portent leur chemiſe deſſous, & non pas deſſus comme les Chanoines Reguliers, ce Manant prenant le rochet pour vne chemiſe, d'autant que l'on appelle en Italie les Chanoines Reguliers Camiſotty c'eſt à dire des Camiſots ou porteurs de chemiſes.

Ne faut il pas que les freres, auſteres par le corps, ſoient bien doüillets par l'eprit, pour crier au blaſpheme, à l'impieté, à l'hereſie, en vn beſoin à l'Atheiſme, pour auoir eſcrit que c'eſt mieux fait de porter la chemiſe ſous ſon habit que deſſus. Vrayment les Cenobites ſont bien gens tant conſiderables, & leur habit ſi piteux & ſi ſacré qu'on n'oſe le toucher ny le regarder non plus que l'Arche.

Et là deſſus les Atrabilaires Libelliſtes vomiſſent, & crachent ſur le papier, par la plume de loüange d'Hermodore, que l'Eſcriuain de ceſte ioyeuſe eſt [vn Gautier Garguille, vn Tabarin, vn Bruſcambille,] peu s'en faut qu'ils ne l'appellent Harlequin, mais ils ſcauent bien que cet Amoureux de Franciſquine, n'eſt veſtu que de rogneures, & de lambeaux de differentes couleurs, & ceint d'vne double corde, dont il lie en deux endroits ſon ſac rappetaſſé de diuers haillons: ce qui n'a nulle conformité auec l'habit du Directeur

Hermod. p. 330. 331.

De la Saincteté & ce que c'eſt.

§ XVI.

EN ſuitte voſtre Canoniale *Serioſité* ayant reprit ſont port enté ſur *le Graue, & ſa mine ſeuere* ſe met en mauuaiſe humeur ſur l'imagination que l'on vous ſuggere, que l'on *choiſiſſe pour matiere de diuertiſſement la SAINTETE' de l'habit des M.....* Vous eſtes ſerieuſement ſupplié de vous expliquer ſur ce mot de *Saincteté* que nous eſtimons entre les viuans n'appartenir qu'a la perſonne ſacree, & à l'habit du Souuerain Pontife.

Hermod. p. 75. & 331.

Liſez ſainct Thomas en ſa 2. 2. queſt. 81. à 8. & nous faites la faueur de nous expoſer ſa doctrine touchant la vertu de ſainctcté, qu'il dit eſtre, lors que l'homme ordonne toutes ſes vertus au culte de Dieu cet habit Monac..... eſt-ce vn homme, eſt-ce vn animal raiſonnable, eſt-ce vn Eſprit capable d'exercer toutes les vertus, & de les ordonner & rapporter au ſeruice de Dieu, cet habit, ce Sainct, ce ſacré, ce benit habit cet habit de ſainctcté ordonne-t'il de ſoy-meſme toutes les vertus au culte de Dieu. S'il eſt Sainct ou Beat monſtrez nous la Bulle de ſa beatification ou canonization: afin que nous luy diſions, tres ſainct, tres-ſacré, & tres precieux habit priez pour nous. Pourueu qu'on luy attache les oreilles du Roy de Phrygie.

Apprenez nous vn peu de quel honneur on doit venerer ſa *ſainteté*, de dulie ou d'hypperdulie. Nous ſçauons Dieu mercy qu'il faut honorer les ſaincts auec Dulie, la ſaincte Vierge par l'hypperdulie, & Dieu ſeul de l'honneur de Latrie. Nous ſçauons auſſi que l'Egliſe veut que l'on honore les Images Sacrées & les Reliques des ſaints, celles là par vn honneur qui ſe rapporte à leur prototipe, celles cy comme vaiſſeaux ſacrez des ames que Dieu a remplie de ſes graces, & qu'il comble maintenant de ſa gloire. Dieu voulans eſtre honoré en ſes ſaincts & en leurs Images & Reliques, & que ſes ſaincts & leurs ſaintes reliques ſoient honorées en luy.

A raiſon dequoy nous honorons les habits que les ſaincts ont portez, & meſme les choſes qu'ils ont touchees, leurs licts, leurs chambres, des baſtons, des liures, & d'autres choſes qui leur ont appartenu, iuſques à la pouſſiere qui s'amaſe ſur leurs chaſſes ou leurs tombeaux, ainſi honore t'on l'habit que ſaint Benoiſt aura porté ou ſainct Bernard, ou ſainct Bruno, ou ſainct Dominique ou ſainct François: bref tout ce que ſeulement les ſaincts auront touché, ces ſentimens de pieté ſont fort agreables à Dieu.

Ie ne parle point des Reliques Sacrées de noſtre Seigneur, comme ſa treſſaincte Croix, ſes Clouds, ſa Couronne, ſes ſuaires, que nous adorons d'adoration meſme de latrie à cauſe de ſon ſang, dont toutes ces choſes ſont teinte & arroſées, qui doit eſtre ainſi adoré, pour ſon vnion hypoſtatique auec le Verbe diuin. Ie ne parle point auſſi des Reliques des ſaints Apoſtres & autres que nous ſçauons par la grace de Dieu honorer ſelon que l'Egliſe nous l'enſeigne.

Quelle eſt celle de l'habit Cenobitic.

§ XVII.

MAis nous apprendrions volontiers de vous, Hermodore, en quoy conſiſte la *ſainteté* de ceſte pretieuſe relique, *de l'habit des* M.... afin que nous luy rendions l'honneur Ciuil au Religieux qui luy ſera deub, ſelon le docte enſeignement que nous attendons de voſtre ſcientifique plume. Vous l'appellez *Habit Religieux*, & dittes *qu'en ſon meſpris la Religion eſt Interreſſée.* Il faudra donc que cet Habit ſoit neceſſairement vos Relique, car la Religion eſt Interreſſée au meſpris des Reliques des ſaints. Si c'eſt vne Relique il le faudra honorer d'vn honneur Religieux, il ne faudra pas que les Laiques y touchent non plus qu'aux reliques, il ſe faudra agenoüiller non ſeulement deuant tous les M..... Mais quand on verra l'vn de leur habits eſtendu ſur vne corde ſur vne perche en vn grenier ou en vn iardin: qu'elle nouuelle reuerence eſt celle cy, quel article de foy & de Religion.

Ibid.

Hermod. p. 307.

Il faut de deux choſes l'vne, ou que ces habits ſaints donne *de la ſainteté* à ceux qui le portent, ou que ceux qui le portent le donnent à leur habit. Dire la premiere, ce n'eſt pas ſeulement s'oppoſer à ſainct Auguſtin qui dit ſelon voſtre rapport, Hermodore, que les M..... ne mettent pas la ſainteté, (notez) de leur profeſſion en leur habit, mais en celles de l'eſprit & du corps en reſiſtant aux concupiſcences de la chair.] ce ſeroit encore s'expoſer à la riſee des perſonnes de bon ſens.

Dire la ſeconde choſe c'eſt faire prendre par le nez les neuf parts du Cenobiſme dont les deux font le Tout qui ſont dans l'Inobſeruance & la Difformation. A quoy donc r'apporterons nous ceſte ſainteté afin que nous l'adorions & nous proſternions deuant elle.

Eſt ce par ce que ſainct Benoiſt ou ſainct François ont porté vn tel habit. Il n'y a perſonne ſur la terre qui nous puiſſe aſſeurer auec rectitude de la forme ny de la couleur de l'habit de ces deux ſaints. Ioint qu'il y a en l'vn de ces aduis, c'eſt le premier, plus de 30. ſortes d'habits, & au ſecond plus de dix ſortes. Et puis s'il faut honorer la forme de l'habit que les ſaints ont porté (car quand aux habits meſmes dont ils ont eſté reueſtus nul fidele ne doute qu'il les faille honorer comme des reliques.) Il faudra donc honorer la forme de l'habit commun, dont nous ſçauons que noſtre Seigneur & les Apoſtres ont vſé, & l'honorer d'autant plus que nous n'ignorons pas que noſtre Seigneur & les Apoſtres eſtoient celuy là infiniment, ceux cy incomparablement plus grands ſaints, que les fondateurs des Ordres Cenobitiques.

Section

Digitized by Google

Section.

§ XVIII.

SI ſaint Dominique a porté vn chappeau allant par les champs, faudra il honorer tous les chappeaux? s'il a porté des bottes & eſté à cheual, faudra-t'il honorer tous les cheuaux & toutes les bottes? S'il a porté vn manteau, faudra-t'il honorer tous les manteaux? Mais il a porté vn habit de telle ſorte, faudra-t'il donc neceſſairement honorer tous les habits de cette ſorte? S'il a mangé d'vne viande de telle ſorte, faudra-t'il donc honorer toutes les viandes de telle ſorte? Il a porté des ſouliers & des chauſſes, faudra-t'il par relation à ce grand Patriarche honorer tous les ſouliers & toutes les chauſſes.

Allons plus haut N. S. eſt entré dans des maiſons, s'eſt aſſis à table, eſt entré ſur vne aneſſe en Ieruſalem, faudra-t'il donc honorer toutes les maiſons, toutes les tables, & tous les animaux de ceſte eſpece.

On le peint auec vn habit, il faut honorer ſon image, & cet habit meſme qui eſt dans l'image; mais ſi vn homme faiſoit faire vne robe de meſme façon, & de meſme couleur, que celle qui eſt peinte en cette image, faudroit-il l'honorer de la meſme façon que nous honorons cette robe peinte en l'image de N.S. Il y a des images du triomphe des palmes, deuant leſquelles nous nous proſternons, adorons en eſprit, & verité N. S. en cette action qui luy fut ſi glorieuſe, & où le peuple Iuif luy teſmoigna tant d'affection que de joncher le chemin de ſes propres habits, s'enſuit-il de là qu'auſſi-toſt que nous verrons des habits par terre ou tombez en vne ruë, nous nous agenouillions pour honorer la triomphante entrée du Sauueur en la capitale de la Iudée.

Les habits des ſaincts ont ſans doute contracté quelque ſainteté de l'attouchement de leurs ſaints corps, & nous les venerons comme reliques ſacrées, mais que tous les habits que l'on fera de pareille couleur, façon & eſtoffe, ſoient ſaints comme cela, & qu'il les faille tenir pour reliques, c'eſt ce que ie n'ay point encore appris, & dequoy ie ſeray bien aiſe de vous ouyr diſcourir, tres-capable Hermodore, car on ne peut eſperer de vous que des merueilles ſur vn ſi digne ſujet.

Paradoxe ſur le ſujet precedent.

§. XIX.

EN attendant ce bon-heur, vous ſeriez bien eſtonné, ſi par maniere de probleme & d'exercice d'eſprit, ſ'entreprenois de vous prouuer ce Paradoxe, que le *Meſpris de l'habit des M..... eſt vn acte de Pieté & de Religion, & conforme à l'intention des vertueux Cenobites.* C'eſt icy, mon cher Frere, où il faut bon pied, bon œil, & tenir ferme le contrepoids, puiſque c'eſt marcher ſur vne corde haut eſleuee, dont il y a du peril de tomber.

Cependant il eſt tres-certain, & par la doctrine de l'Ange de l'Eſcole, & par l'intention des Fondateurs des Ordres Cenobitiques, que l'habit qu'ils ont voulu que portaſſent leurs ſectateurs, fuſt vn objet de meſpris aux Seculiers, & vn ſujet d'humiliation & d'objection aux Freres. Voyez S. Thomas en l'Opuſcule 19. chap. 8. dont le conſommé ſe lit en l'art. 6. de la queſt. 187. de la 2. 2. vous y trouuerez que les Cenobites ſe couurent par humilité & penitence d'habits vils & abjects, pour ſe meſpriſer eux-meſmes, & eſtre meſpriſez des autres: & que ceux-là en abuſent qui en veulent tirer de la gloire, & de l'eſtime.

C'eſt à cela qu'ont viſé tous les Inſtituteurs des Ordres, recommandans à leurs Freres de ſe veſtir de draps gros & bourrus, & de vil prix, comme dit la Regle de S. Benoiſt chap. 55. L'eſtoffe dont s'habillent les Cenobites de S. Bruno à la grand' Chartreuſe eſt vne vraie image de penitence & d'abjection. S. Dominique trouuant ſon premier habit de Chanoine Regulier trop ſomptueux, le changea en vn qui eſt fort conforme à celuy de Chartreux, pour humilier dauantage ceux qui embraſſeroient ſa forme de vie. Au chap. 2. de la Regle Seraphique il eſt commandé que les Freres *ſe veſtent de vils habillemens, & qu'ils les puiſſent rapiecer de ſacs, & autres pieces, auec la benediction de Dieu.* Et ce grand ſainct preuoyant bien que la vanité ſe pourroit cacher ſous des haillons, l'en deſniche par les paroles ſuiuantes. [Leſquels i'admoneſte & exhorte qu'ils ne meſpriſent & iugent les hommes qu'ils verront veſtus d'accouſtremens mols & colorez, vſer des viandes & breuuages delicats, mais pluſtoſt vn chacun iuge & MESPRISE ſoy-meſme.]

Ie laiſſe à iuger à tout homme non Intereſſé, combien les ſentimens de ces Saincts touchant l'habit Cenobite, ſont eſloignez de ceux qu'ils appellent SAINT, qui veulent qu'on le tienne pour Relique, & qu'on l'honore d'vn honneur Religieux, qui tiennent que c'eſt *Intereſſer la Religion* que de chocquer cet article de foy; que cet habit vil & abjet eſt inſtitué *pour ſe diſtinguer du vulgaire, & pour* MARQVER VNE VERTV RELEVEE *ſur celle du commun.*

Pourſuitte du Paradoxe.

§ XX.

LEs Inſtituteurs des Ordres Cenobitiques ont choiſi pour le veſtement de leurs Freres, le plus ſimple, vil & meſpriſé de ceux de leur temps, ne viſans qu'à l'humiliation, & au meſpris actif & paſſif du monde. Seroit-il bien ſeant que leurs ſuiuans en fiſſent vn eſtendart de vanité? ſeroit-ce ſuiure l'intention des Fondateurs? Quand le grand & diuin S. François renonça à tous les biens paternels deuant ſon Eueſque, pour dire auec plus de liberté, Noſtre Pere qui eſtes és Cieux; apres auoir reietté l'heritage du terreſtre, ſe deſpoüillant iuſques à ſa chemiſe, ce ſeruiteur de l'Eueſque, qui par pitié de le voir nud, luy donna vn meſchant gaban, qu'il tailla en forme de robe, mettant ſa teſte dans le capuchon qui s'y rencontra tout fait, & puis ſe ceignant de la premiere corde qu'il rencontra, auoit-il, à voſtre aduis, fait de longues ſpeculations & meditations ſur ce ſaint habit, que depuis il changea en vn noir, qu'vn de ſes amis luy donna: ce qui a fait croire, dit l'hiſtoire de ſon Ordre, qu'il euſt eſté de l'Ordre de ſaint Auguſtin. Ce que les Mineurs nient fort & ferme, comme ſi ce luy euſt eſté vne choſe plus preiudiciable, qu'à ſaint Dominique d'auoir eſté Chanoine Regulier auant qu'inſtituër ſon Ordre.

S. Hierôme blaſmant l'orgueil reueſtu de haillons, dit fort bien en quelqu'vne de ſes Epiſtres, c'eſt en la 57. Ie ſuis tout confus d'eſtre contraint de dire que les M..... du plus creux de leurs cauernes & cellules, ſe veulent meſler de condamner le monde, & que couuers de ſac & de cendre, ils precipitent leurs ſentences contre les EVESQVES. Que fait ſous vn veſtement de penitence vn cœur auſſi eſleué que celuy d'vn Roy? Les cordes, les ordures, la craſſe, la cheuelure longue, ſont des marques de larmes & de dueil, & non pas des enſeignes de Royauté.]

Que dira-t'on plus des ornemens Imperiaux & Royaux, des Pontificaux & Sacerdotaux, puiſque des habits vils & bourrus, comme parle la Regle de ſainct Benoiſt, ſont ſelon le iugement des Informateurs d'Hermodore, des cornettes, des drappeaux, & des enſeignes *de ſainteté, & des marques d'vne vertu releuée au deſſus de celle du commun.*

Sçachez, Hermodore, que l'habit des M..... eſtant l'habit des pauures gens, & d'vne condition au deſſous de la mediocre, ce ne fut iamais l'intention de ceux qui l'ont inuenté (ce mot ne vous deſplaira pas quand vous lirez dans le chapitre vnique *de Voto in 6.* de quelle façon il eſt pris par Boniface VIII.) & chercha de l'honneur & du reſpect par le venerable aſpect de ces notables pieces. Au contraire ils ſemblent auoir façonné à deſſein d'attirer ſur ceux qui le porteroient le ris & le meſpris, afin de les obliger à dire auec l'Apoſtre, Nous ſommes fols pour

Digitized by Google

Ieſus-Chriſt, & les autres ſages, nous ſommes infirmes, & les autres ſont forts ; nous ſommes ignobles & rot riers, & les autres nobles ; nous ſommes nuds, ſouffletez, baffouëz, & rendus comme la racleure de la terre.]

Le M.... comme M. ... eſtant vn homme purement Laïque, ſon habit comme tel eſt vn habit Laïque & non Eccleſiaſtique. Et ſus l'approbation de l'Egliſe qui le permet ainſi ; ce ſeroit ou vn trop grand, rauallement aux Preſtres Cenobites de ſe veſtir, comme des Preſtres. Mais ſi les Preſtres Conuentuels ſont loüables de s'eſtre humiliez iuſques à ce poinct, que de ſe couurir de l'habit des pauures gens du menu peuple, les Freres laïcs ne ſe doiuent enfler ſe voyans veſtus, comme quelques-vns d'entre les Preſtres : car il n'eſt pas raiſonnable, dit ſaint Auguſtin, qu'en ce genre de vie, où les Senateurs s'abaiſſent, les villageois & petites gens prennent de la vanité.]

Diſtinction d'habits Eccleſiaſtiques.

§ XXI.

COmme le caractere de Preſtriſe incomparablement plus excellent, & l'Eſtat Paſtoral & Clerical plus eminent que le Cenobite, qui ſans le Sacerdoce ſeroit vne condition Laïque, auſſi ne peut-on douter ſans faire vne injure notable au Clergé, que l'habit du ſouuerain Pontife, des Cardinaux, Eueſques & Paſteurs, qui ne different qu'en la couleur, non en la forme, ne ſoit beaucoup plus conſiderable & digne de reſpect que les cinq cens ſortes d'habits Cenobitiques. Mais en faict d'habits de gens du Clergé on diſtingue entre les habits communs que les Eccleſiaſtiques portent en leurs maiſons, & dans les conuerſations humaines, & ceux dont ils ſe ſeruent à l'Egliſe aux diuins Offices & Miniſteres : ceux là ſont venerables & dignes de reuerence ; mais ceux-cy, outre la benediction qui les conſacre au ſeruice de Dieu, ont encore quelque particuliere ſainteté qu'ils contractent pour l'adminiſtration qui ſe fait auec eux des choſes ſacrées.

Nous appellons ſaints les ornemens d'Egliſe, les paremens des Autels, les vaiſſeaux ſacrez, les Chappes, Chaſubles, Eſtoles, Manipules, Amicts, Ceintures, & autres habillemens dont ſe ſeruent les Eueſques, & les Preſtres pour celebrer les diuins Miſteres, & adminiſtrer les Sacremens aux Fideles. Il y a des prieres & des benedictions particulieres pour toutes ces choſes-là. Les ſandales, les gands, les Mitres, les Croſſes, les Enſeignes Paſtorales : bref tout ſert au culte de Dieu & aux ſaintes & ſacrées ceremonies de l'Egliſe merite de la veneration. Mais

Digitized by Google

que les ſoutanes, les manteaux, les robes de chambre, les ſouliers ou pantoufles, les chemiſes, les collets, les chapeaux, & autres pieces des habits communs des Eccleſiaſtiques ſoient mis au meſme rang que les autres qui ſont deſtinez aux ſacrez vſages de la Religion Chreſtienne, ie croy qu'il n'y a point de ſain iugement qui ſe l'imagine.

Hors de l'Egliſe vn homme de robe longue, c'eſt à dire, de Iuſtice, vn Iuge, vn Aduocat, vn Medecin, vn Docteur aux Loix, vn Regent de College, ſont veſtus de manteau, de ſoutane, & de chapeau, comme vn Preſtre du Clergé, tous ces habits ſont honorables, mais ne ſont, à mon iugement, ny ſacrez ny ſainćts. Et pour dire que le manteau ou la ſoutane d'vn Preſtre fuſſent vſez, ou rappetaſſez, ou crottez, ou percez, ou de vile eſtoffe, ne ſeroit point, à mon auis, *vne raillerie qui profanaſt ou interaſſaſt la Religion Chreſtienne & Catholique.* Pour dire qu'vn homme eſt plus auiſé qui porte ſa chemiſe ſous ſa robe, c'eſt à dire ſur ſa chair, que celuy qui la porte deſſus; ie n'ay iamais ouy accuſer vn homme de blaſpheme, d'impieté, d'irreligion, de bouffonnerie, s'il n'a les tranchees de Miſtaguogues d'Hermodore. Hermod. p. 331.

La matiere commencee eſt ſuiuie.

XXII.

IL y a donc de la difference entre l'habit ordinaire que les Eccleſiaſtiques portent par les ruës ou dans leurs maiſons, & celuy dont ils ſe reueſtent, où, pour parler en termes ſacrez, dont ils ſe ſurueſtent quand ils vont à l'Egliſe pour y celebrer les diuins Offices, ou y adminiſtrer les diuins Myſteres: ceux-ci peuuent eſtre en quelque maniere appellez ſaints, ſacrez, & benits, d'autant qu'ils ſont conſacrez au culte de Dieu par des prieres, des benedictions & des ceremonies ſacrees: mais ceux qui ſont pour l'vſage familier, domeſtique & iournalier, legers en eſté, plus chauds & doublez en hyuer, ils ne ſont venerables qu'à cauſe des perſonnes qui les portent, & vn Preſtre peut vendre ſa ſoutane & ſon grand manteau, ſon chapeau, ſes bottes, ſes eſperons & ſes chemiſes à vn Medecin, à vn Aduocat, à vn homme du peuple & laye que ſans qu'il faſſe difficulté de s'en ſeruir, ny qu'il eſtime que ce ſoit *profaner*, comme parle le gentil Hermodore, ny intereſſer la Religion, ny ſe mocquer de la ſainćteté de cet habit Sacerdotal; auſſi ſainct pour le moins, ſelon la ſainćteté de ſa penſee, que l'habit d'vn M.....

Et ne faut pas qu'il cherche vn ſubterfuge en diſant que l'habit de M.... eſt benit auec de certaines Oraiſons & auec aſperſion d'eau beniſte: car pour qui prend-il le manteau & la ſoutane d'vn Preſtre, pour vn habit maudit volontiers, ou pour vn habit profane & laye? Le Preſtre Parroiſſial ou l'Eueſque qui fait tant & tant de conſecrations & benedictions auec ſa ſoutane & ſa robe, aura-t'il vn habit profane? Si la ſainćteté de

Digitized by Google

l'habit Mona..... conſiſte en l'aſperſion de l'eau benite & au recit de certaines Oraiſons, tous les habits des layques qui vont à l'eau benite de leur Meſſe de parroiſſe ſeront benits de la meſme benediction.

Pourſuiuie.

§. XXIII.

ON benit le voile des Moniales, il eſt vray, mais on benit auſſi le voile ou le drap ſous lequel ſont mis les mariez quand on leur donne la benediction nuptiale, on benit l'anneau, le pain le vin, on les benit eux-meſme? Quoy, l'Egliſe non plus qu'Iſaac, n'a-t'elle qu'vne benediction pour les Iacobs ſupplantateurs, les precieux Cenobites? On benit le lict des mariez, que S. Paul appelle honorable & immaculé, il y a des oraiſons pour cela des ceromonies & des aſperſions d'eau benite, faudra-t'il pour cela l'appeller le Sainct lict, comme Hermodore appelle *sainct* l'habit Cenobitique? Faudra-t'il tenir tous ces lieux-là pour des Reliques, les honorer d'vn culte Religieux, & s'y mettre à genoux comme deuant le Sainct habit Cenobitique eſtendu ſur vne perche?

Que l'on voye le Rituel on y remarquera des benedictions de maiſon, de moulin, de nauire, d'œufs, de fruicts, de raiſins, de pain, de vin, de ſel; bref, de toutes choſes, auec des Oraiſons ſpeciales, des ceremonies & des aſperſions d'eau benite. On benit meſme des armes. Quant à la benediction des cloches, elle eſt ſinguliere auec encenſemens, lauemens, onctions de ſainct Creſme, iuſques à des parrains & marraines: ce qui fait que le vulgaire gloſſier appelle cela Bapteſme. Cependant qui a iamais ouy dire la ſaincte cloche, la ſaincte nauire, les ſaincts œufs? Quand on ſe met à table on fait la benediction, & ſi c'eſt vn Preſtre, & meſme ſelon la couſtume de pluſieurs lieux les Clercs des Egliſes vont portant l'eau benite les Dimanches par les maiſons ſur l'heure du repas, & beniſſent la table & les viandes y iettent de l'eau benite, qui appellera tout ce qui en ſera aſperſé la ſaincte table, les ſaincts plats, la ſaincte viande, la ſaincte nappe, la ſaincte ſaliere?

Comme Hermodore veut que l'on appelle la ſaincte ſandale, le ſainct froc, le ſainct capuchon, la ſaincte robe, le ſainct ſcapulaire, la ſaincte ceinture, la ſaincte corde, le ſainct manteau, la ſaincte agraphe, & les ſainctes autres pieces du veſtement Cenobitique. Tous les Chreſtiens ſont appellez vne gent ſainte, vn peuple d'election & d'acquiſition, vn Sacerdoce Royal, s'enſuit-il de là que leurs ſouliers, leurs chauſſes, leurs manteaux, & tous leurs habits ſoient ſaincts?

Digitized by Google

Oppoſitions friuoles.

§ XXIV.

MAis, dira-t'on, les Cenobites ſont plus particulierement conſacrez à Dieu. Et à qui ſont conſacrez les layques, à voſtre auis, au Prince du monde, au Dieu du Siecle? Nommez-le Hermodore, vous qui l'appellez beau en quelque lieu, poſſible vous eſtant apparu en Ange de lumiere? Et à qui, à voſtre iugement, ſont conſacrez les Souuerains Pontifs, les Cardinaux, les Eueſques, les Curez, & tous les Eccleſiaſtiques du Clergé? Si c'eſt la conſecration de la perſonne qui fait ſon habit ſainct, l'habit de tous les Chreſtiens conſacrez à Dieu par le Bapteſme, ſera ſainct, ſi vous parlez d'vne conſecration particuliere outre celle du Bapteſme, il y a celle de la Confirmation? ſi d'vne autre encore, il y a celle du Sacrement de l'Ordre qui fait l'Eſtat & du Clergé? *Hermod. p. 74.*

Mais vous parlez de celle des trois vœux Cenobitiques, & vn Seculier qui fera les meſmes vœux dans le ſiecle (car nul ne doute qu'on n'y puiſſe faire vœu de Continence, & d'Obeiſſance ſpeciale, & meſme celuy de Pauureté, lequel ne ſe fait pas dans les Cloiſtres, mais celuy de Deſapropriation ſeulement) rendra-t'il par ce moyen ſon habit ſainct? Mais ces vœux-là ne ſeront que ſimples, doncques c'eſt la ſolemnité des vœux qui rend l'habit ſainct, 1. Quel texte de l'Eſcriture, des Peres, des Conciles, quel Decret des Papes vous apprend cela? 2. Qui vous a dit que ces trois vœux ſoient ſolemnels, le chap. vnique *de voto* n'en declarant qu'vn de ſolemnel, qui eſt celuy de Continence? 3. Il eſt declaré ſolemnel fait dans la reception du Sacrement de l'Ordre, auſſi bien que fait dans vn Inſtitut Cenobitic approuué par l'Egliſe? 4. Vous n'oſeriez nier (& quand vous l'oſeriez, nous oſerons vous reſiſter en face, & non ſeulement vous contredire, mais vous conuaincre & vous confondre) que le Sacrement de l'Ordre ne ſoit incomparablement plus excellent que la profeſſion du Cenobiſme? 5. Sur ce pied là, l'habit d'vn Preſtre du Clergé ſera plus ſainct que le ſainct habit Cenobitic, & lors qu'il ſe voudra veſtir il faudra dire qu'il prend ſa ſaincte ſoutane, ſon ſainct manteau, & ſon ſainct chapeau pour aller à la ville: cõme quand on veſt vn M..... on dit en termes de l'art qu'on luy baille ſa ſaincte tunique, la ſaincte corde, le ſainct cingnere, le ſainct froc, la ſaincte robe, le ſainct ſcapulaire, la ſaincte colle, la ſainte ſandale, ou les ſaincts ſouliers, ſelon qu'il eſt chauſſé ou dechauſſé: à voſtre auis, Hermodore, ne voila pas vn beau comble de ſainctetez, & vn vray tas de teſmoignage?

Intention

Intention des inuenteurs des habits Cenobitiques.

XXVI.

COmbien cette vanité eſt-elle eſloignee de l'eſprit des treſſaincts Fondateurs & Inſtituteurs Cenobitiques, qui ont choiſi pour eux & leurs ſectateurs des habits vils & abjects, pour attirer ſur eux le meſpris des mondains, plutoſt que leur eſtime? & de faict, qui prendra garde à l'habillement de teſte, qui diſtingue le plus les Seculiers des gens de Cloiſtre, n'a-t'il pas quelque rapport au Chaperon dont on a de couſtume de coëffer ceux qui ont l'eſprit foible, comme diſans par là, nous tenons ce qui eſt reputé folie deuant les hommes, pour vne ſageſſe deuant Dieu,] qui eſlit les choſes folles pour confondre les ſages,] car ceux qui s'eſtiment ſages,] & qui le ſont en eux meſmes,] c'eſt à dire en leur opinion, 1. Sont fols deuant Dieu,] & ceux que le monde repute pour fols ont leur ſort entre les Saincts.]

Ie me rendray vil & abject deuant mes yeux, diſoit Dauid à Micol, & i'en ſeray plus glorieux deuant ceux de Dieu. I'ay dit à la pourriture vous eſtes mon pere, diſoit le ſainct homme Iob. Et le Prophete lamentable repreſentant l'humiliation d'Iſraël, dit, que ceux qui ſe veſtoient de pourpre embraſſerent l'ordure, les haillons & le fumier. Et quand les Niniuites & leur Roy meſme, quand Acab ſe reueſtirent de ſac & de cendre, eſtoit-ce pour paroiſtre saincts, ou pour ſe confeſſer pecheurs par ces habits de Penitence? Quand Dauid diſoit que tous ceux qui le voyoient ſe rioient de luy, en murmuroient, & hochoient la teſte par meſpris?] quand il dit qu'il eſt rendu l'opprobre de ſes voiſins, & l'illuſion ou deriſion de ceux qui l'enuironnent,] eſtoit-ce pour tirer gloire de ces affronts?

Quand ceux dont parle S. Paul, & dont le monde n'eſtoit pas digne, alloient çà & là couuerts de meſchantes peaux, angoiſſez, miſerables, affligez de faim & de froid, eſtoit ce pour faire *monſtre d'vne vertu eſleuee ſur celle du commun*? Ie ſuis bien trompé ſi ces saincts qui ſe cachoient dans les cauernes, qui s'eſloignoient en fuyant, & cherchoient les ſolitudes, comme des paſſereaux & des pelicans ſolitaires auroient deſir de paroiſtre auec ces veſtemens diſtinguez du vulgaire comme reueſtus de la vertu d'enhaut, ou d'vne vertu eſleuee ſur le commun? S'ils ſe couuroient de ces peaux c'eſtoit pour attirer ſur eux la benediction de Dieu, non d'Iſaac comme Iacob.

Le meſme

Le meſme ſubiect continué.

§ XXVII.

VN Philoſophe Cinique affectant de paroiſtre pauure auec de meſchans habits tous deſchirez, ouy de la bouche de Platon, ie voy ta vanité par les trous de ta robe & comme il ſe mocquoit de la propreté des habits de Platon l'appellant vn faſt, le tien luy replique Platon eſt plus grand & plus manſſade. A cela viſoit la reprimende que faiſoit noſtre Seigneur des Philates, des Phariſiens & des racines qu'ils accrochoient au bas de leurs robes.

Si vous voulez ſçauoir ſi quelqu'vn a vn cautere caché preſſez le au lieu ou vous penſſez qu'il ſoit, vous verrez bien toſt s'il craint l'approche ou la touche. Si vn homme porte vn habit vil & abiect pour s'en humilier, mocquez vous en, vous cognoiſtrez bien toſt ſi ſon humiliation eſt fauſſe ou vraye, s'il s'en reſiouit ou s'il s'en faſche. Quand bien quelque Seculier ſe riroit de l'habit Cenobitic, que ſçauez vous Hermodore, ſi ce n'eſt pas à bonne intention, & pour eſprouuer, ſi c'eſt au Cenobite la Marque d'vne vertu eſleuée ſur celle du commun] & s'il eſt vray qu'il poſſede ſon ame en patience. Sil s'en faſche qui ne voit que ſa vertu n'eſt que de mine & d'aparence, & comme dit ſainct Paul qu'il à la monſtre de la Pieté, mais non pas l'effect. C'eſt à la pierre de touche que l'on diſcerne le vray du faux or. Le vray Patient eſt bien aiſe de rencontrer les occaſions d'exercer ſa vertu. Lors que les hommes vous haïront dit noſtre Seigneur, & diront du mal de vous, ſoyez pleins d'allegreſſe, car voſtre ſalaire eſt grand & abondant au ciel.]

Celuy qui n'eſt pas tenté que ſcait-il] par ce que tu eſtois agreable à Dieu il a eſté neceſſaire que la tentation t'eſpreuuaſt fut il dit à Tobie] Heureux celuy qui ſouffre la tentation, car eſtant eſpreuué il receura la couronne de vie que Dieu à promiſe à ceux qui l'aiment.] De quelle ſorte le Cenobite ſouffriroit il en ſa peau s'il ne peut ſouffrir que l'on touche à ſa robe, n'y a t'il point de cautere la deſſous & ne va t'il point à l'humilité par vne fauſſe porte, s'il ne peut ſouffrir la moindre humiliation en ſon habit.

Semey maudiſſoit Dauid, vn de ceux qui eſtoient aupres du Roy voulut chaſtier ce chien mort qui iniurioit le Roy, laiſſez le dire, dit ce grand Prince ſelon le cœur de Dieu, ne voyez vous pas bien que c'eſt Dieu qui m'humilie par ſa langue Quand le Seigneur m'aura humilié il me deliurera,] car il releue ceux qu'il abbaiſſe] Dieu tenta Abraham en

luy propoſant la choſe du monde ou il auoit le plus de repugnance mais il ſe contenta de ſon obeiſſance ſans permettre l'entiere execution de ce qu'il luy auoit commandé pour eſſayer ſa fidelité.

Agar de meſme fut eſſayé & humilié, & apres Dieu eut pitié d'elle & de ſon enfant, & les remit en vn meilleur eſtat qu'auparauant. Iob auſſi, & tout luy fut rendu au double. Tobie, Iacob, Ioſeph de meſme, car Dieu mortifie & puis viuifie, plonge aux enfers & en retire. Que ſçauez vous, Hermodore, ſi Dieu ne veut point eſſayer la fidelité & l'humilité des Cenobites par ces atteintes que vous vous imaginez eſtre donnée à leur patience par la plume du Directeur, s'ils ne peuuent endurer vn trait de bec de plume ou de langue, que faut il eſperer de leur courage en de plus chaudes occaſions.

Suiuy.

§ XXVIII.

METtons en fait qu'vn Superieur de Conuent reformé pour faire croiſtre vn frere en vertu, commande ſous main aux autres de le perſecuter de parole & d'effect, comme fit ce bon Abbé à ce frere qu'il garantit par ceſte induſtrie d'vne violente tentation ſenſuelle. Les autres ſuiuant le commandement du Superieur offenſeroient ils en le maltraitant, qui l'oſeroit dire puiſque leur intention, iuſtifie leur action. Quand vn Chirugien guerit en taillant en picquant, en bruſlant & vn Pharmacien par des potions plus ameres que l'abſinthe, qui s'imaginera qu'ils faſſent ces choſes à mauuais deſſein. Si le Directeur meſpriſoit, ſelon qu'on vous perſuade, le *ſainct habit Cenobitique*, que feroit en cela ſinon ſuiure l'intention des fondateurs des Ordres qui l'ont Inuenté, picquer vn balon pour en faire ſortir le vent, & percer vn abſces pour il en vuider le pus. Pourquoy le lapider pour vne bonne œuure, & le blaſmer s'il ſeconde les intentions de ces Saints, & s'il applique le remede à vn deffaut qui eſt aſſez viſible. Si le malade fuit la main qui le veut penſer, & ſi meſme il iniurie celuy qui procure ſa ſanté qui n'appellera de ſa raiſon malade à vne plus ſaine.

Quand ſainct Charles receuoit la diſcipline par les mains de ſon Chappelain, ce qu'on lit encore de ſainct Louis & de pluſieurs autres grands ſaints, & de nos iours cela a eſté pratiqué par vn ſainct Perſonnage grand de naiſſance & de dignité le tres illuſtre Cardinal de Guiury Eueſque & Prince de Mets comme il a eſté publié dans ſon Oraiſon funebre, plus ces Aumoſniers frapoient fort & plus ils ſecon-

Digitized by Google

doient la volonté de ceux qui leur commandoient de ne les eſpargner pas. Quand le Directeur auec vn foüet de plume diſciplineroit l'habit des venerables freres, comme autrefois les precepteurs des enfans des Roys de Perſe foüettoient les habits de ces ieunes Princes deuãt leurs yeux quand ils auoient fait quelque faute que feroit il ſinon ſuiure l'intention des bons & humbles qui aiment mieux, auec le Sage, les playes d'vne main amie, que les baiſer d'vn flateur,] qui cheriſſent vne reprimende miſericordieuſe, ne ſouffrant point que l'huille de ceux qui les loüent aux deſirs de leur cœur] engraiſſe leurs oreilles.]

Et en tout cas qui diſent auec ſainct Paul freres vous ſouffré volontiers les malauiſez vous qui eſtes bien ſages, vous endurez ceux qui vous pillent, ceux qui vous deuorent, ceux qui vous frapent au viſage.] ioyeux de poter quelque peine pour Ieſus-Chriſt.

Pourſuiuy.

§ XXIX

ILs ont en Italie vne certaine petite liberté fort agreable, & dont ils ſe ſeruent de fort bonne grace, quand en Cour de Rome quelque Cardinal ou autre Prelat veut fuir la ceremonie, & aller *incognito*, qu'ils diſent, il s'habille de noir & quitte la pourpe, ou le pauonaſſe, & ſe met dans vn carroſſe dont le Cocher meſme change de liurée & va ainſi par la ville. Alors c'eſt vne grande ciuilité, & entendre bien le compliment que de ne faire point fermer le carroſſe deuant luy, & quoy qu'on le voye au viſage de ne luy oſter point le chappeau faiſant ſemblant de ne le pas connoiſtre, à la façon de cet ancien Romain qui ne dormoit en vn feſtin que pour Mecenas, ceux qui ſcauent le courtegge ſe gouuernent ainſi, & ſont tenus pour perſonnes bien auiſées.

A voſtre auis, Hermodore, puiſque les Cenobites ſe deſguiſent en tant de ſortes pour n'eſtre plus cognus du mõde qu'ils meſcognoiſſent, & puis que donnans du pied au ſiecle il diſent à leurs plus proches je ne vous cognoy plus, ne vous ſemble t'il pas que c'eſt ſeconder leur intention que de meſpriſer vn habit qu'ils ont pris pour ſe rendre meſpriſables, & que c'eſt leur faire plaiſir que de les deſdaigner, puis qu'ils ſe monſtrent ainſi, pour faire ce que dit l'Apoſtre au VI. De la II. à ceux de

Corinthe, teſmoignons nous comme ſeruiteurs de Dieu en beaucoup de patience, en tribulations en engoiſſes, en neceſſitez, en trauaux, en veilles, en ieuſnes en chaſteté, en longanimité, en charité non feinte, en parole de verité, à droit & à gauche, par gloire, par honte, par infamie, comme ſeducteurs & neantmoins veritables, comme incognus & toutefois coguns, comme morts & toutefois viuans, comme chaſtiez & non mortifiez, comme triſtes & touſiours ioyeux, comme pauures, & en enrichiſſant pluſieurs, comme n'ayans rien & poſſedans tout.]

Et puis qu'ils ne veulent plus de gloire qu'en la Croix & en l'opprobre de Ieſus-Chriſt] & ſe conformer à ce Sauueur crucifié qui a eſté vn ſcandale aux Iuifs & vne folie aux Ethuiques.] n'eſt il pas croyable que l'honneur & le reſpect leur ſont auſſi odieux, que les attraits a ceux qui aiment la vanité, & qui ſe paiſſent de fumée.

Exemples notables.

§ XXX.

DAns les Croniques Minoritiques il eſt raconté que ſainct François ayant remarqué qu'vn frere faiſoit gloire d'vn habit neuf vn peu plus ample & mieux fait que les autres, il s'en reueſtit, & puis s'en pauannant deuant luy pour luy faire honte de ſa ſottiſe, il le deſpoüilla le foula aux pieds, & mortifia ainſi celuy qui s'en eſtoit glorifié. A voſtre auis, ce grand ſainct qui fut pluſtoſt vn Seraphin qu'vn homme faiſoit il outrage *au ſaint habit, le profanoit il, intereſſoit il la Religion*, qu'en dittes vous, Hermodore.

Le B. Igace de Loyola fondateur de la Compagnie des Ieſuites voyant florir ſon odre, & en receuant tous les iours des congratulations ſe laiſſa vn peu aller à l'Amour de ceſte Societé ſainte, apres Dieu, ſe pouuoit dire l'ouurage de ſes mains, interrogé par vn des ſiens s'il ne ſeroit pas marry ſi elle ſe diſſipoit, il auouë que toutes les afflictions qui luy pourroient arriuer celuy ſeroit la plus ſenſible, & puis apres auoir vn peu penſé, il adiouſta, neantmoins ie croy qu'apres vne bonne heure d'oraiſon ie me reſignerois, & m'abbaterois ſous le bon plaiſir de Dieu. Voyez comme il eſtoit peu attaché non pas à l'habit mais à vn corps meſme ſi vtile à l'Egliſe, & auantageux à la gloire de Dieu.

Hermodore ce ſaint n'eſtoit pas ſi doüillet que ceux qui conduiſent voſtre plume, & qui par elle ſe monſtrent ſi eſchauffez à la diſpute de la laine de cheûre. Où eſt la moderation Chreſtienne de comparer

vne Hiſtoire recreatiue, & vne parolle de ioyeuſeté au procedé de Conſtantin Lopracyme, qui pour rendre odieuſe la Religion Chreſtienne [expoſoit au Cirque & dans l'Amphiteatre l'habit des M.... pour donner du paſſetemps au peuple.] quel rapport y a t'il entre ceſte action Payenne & malicieuſe & le iugement facetieux d'vn Païſan ſur la difference d'vn habit. Entre ſe mocquer du Chriſtianiſme & de toute la Religion de Ieſus-Chriſt, & oſter la tumeur de la preſomption de quelque ceruaux Cenobitique, qui font de leur habit humiliant, & ordonné à ce deſſein par leurs fondateurs, vn vſage ſi contraire, qu'ils en tirent ſuiet de vanité s'imaginant d'eſtre reueſtus des bonnes habitudes interieures d'vn S. dont ils ne portent que l'habit exterieur.

Il reuient à l'Hiſtoire recreatiue dont il eſt queſtion.

§ XXXI.

AV reſte qui vous a dit, Hermodore, que l'hiſtoire racontée par le Directeur, & qui met en ſi mauuaiſe humeur vos Poſtillons de Mercure, ſoit vne fable née dans le cerueau de celuy qui la ſongée, car quand l'Euenement tel qu'il eſt deſcrit ne ſeroit pas arriué, il ſera touſiours qu'on en aura fait le recit au Directeur comme d'vne choſe veritable, qui tout au plus le rapportant ſur la foy de ſon narateur ne peut eſtre repris que de credulité. Si vous dittes que luy meſme en eſt l'Inuenteur, il vous repartira en Aduocat que ſous correction vous ne dittes pas vray. *Hermod p. 332.*

Pour rendre vne choſe fabuleuſe il faut quelle manque ou de poſſibilité ou de vray ſemblance ie ne voi pas que vous puiſſiez accuſer ce narré gracieux ny de l'vn ny de l'autre deffaut c'eſt donc fauſſement que vous l'accuſez d'eſtre vne fable. Pour ne combatre plus à l'aueugle à la maniere des Audabates ie croy qu'il eſt non ſeulement expedient mais neceſſaire de tranſcrire icy vne page ou deux des *Varietez Hiſtoriques* qui feront voir le corps de l'Euenement dont il eſt queſtion, & le Lecteur iugera par ce rapport, s'il y a dequoy crier, à l'Impieté à l'Irreligion, à l'hereſie au Conſtantin, Copranime & autres fleurs de la Rethorique de vos Atrabilaires.

Son Narre.

§ XXXII.

IL y a donc ainſi dans l'Original. [Deux freres l'vn Chanoine Regulier l'autre Heremitain de l'ordre de S. Auguſtin, eſtāt d'vne humeur douce

Varietez Hiſtoriq. p. 401. & 402.403.

& pacifique & s'eſtans rencontrez de compagnie, faiſans vn meſme chemin, s'accoſterent amiablement, & apres quelques legers propos, (la langue, ſelon le prouerbe Toſcã, courãt volõtiers à la dent qui fait mal) eſtãs tombez ſur leur different ordinaires, apres vne longue diſpute, ils tomberent d'accord de prendre pour arbitre le premier qu'ils rencontreroient en la voye de quelque qualité qu'il peuſt eſtre: Dieu quelquefois parlant par la bouche des enfans & des ignorans, pour apprendre aux hommes des veritez cachees. Le premier qui leur vint à la rencontre, ce fut vn païſan, & quoy que ſa condition ſemblaſt le diſpenſer de donner ſon iugement ſur vne matiere où il eſtoit ſi peu verſé, neantmoins la confiance qu'eurent les Religieux que la verité ſortiroit de la terre, c'eſt à dire, de la bouche de ce laboureur, les fit perſeuerer en leur reſolution. Le païſan qui auoit le ſens naturel fort bon (comme ont pour la pluſpart les villageois d'Italie, où cecy aduint) eſcouta leurs raiſons, qui ſeroient longues à déduire. Apres quoy auant que de prononcer ſa ſentence, il leur demanda quel perſonnage eſtoit S. Auguſtin, & s'il eſtoit habille homme. Comment habile, reſpondirent les Religeux, ç'a eſté vne des plus grandes lumieres qui ait eſclairé en l'Egliſe de puis le temps des Apoſtres, il eſt l'Aigle des Docteurs, & le plus ſubtil & iudicieux de tous les Interpretes de l'Eſcriture. En ſuitte de cette reſponſe, le païſan prit le frere Hermite ou Religieux Mendiant pãr la manche, & ayant remarqué qu'il portoit vne chemiſe ſur ſa chair & ſous ſa robe, & que le Chanoine regulier au contraire portoit vn rochet de toile ſur ſa robe (rochet qui a quelque forme de chemiſe; ce qui fait qu'en Italie ces Chanoines là ſont appellez Camiſots, comme qui diroit, les porteurs de chemiſes, comme on appelle en France les freres Mineurs Cordeliers, à cauſe qu'ils ſont liez de cordes au lieu de ceinture.) Voyla, dit le païſan, monſtrant l'habit du frere Hermite ou Religieux Mendiant, le vray habit de S. Auguſtin, dequoy ſoudain le Mendiant fit vn grand tropheée, le Chanoine regulier voulant ſçauoir le motif de ce iugement, & la raiſon de ceſte ſentence. Le villagois reſpondit que ce n'eſtoit pas le propre d'vn habile homme tel qu'eſtoit S. Auguſtin, de porter ſa chemiſe par deſſus ſa robe comme faiſoit le Chanoine, mais pluſtoſt deſſous comme faiſoit l'Heremitain. Certes, ce iugement fut agreable & ſelon la portee du Iuge, qui n'auoit des yeux qu'en la teſte: & comme dit l'ancien prouerbe, le couuercle fut digne du pot.]

Conſideration ſur ce Narré.

§ XXXIII.

LE Lecteur auant que prononcer ſa ſentence diffinitiue, entre Hermodore & le Directeur, eſt prié de 3. Choſes, la 1. de voir s'il eſt

Digitized by Google

poſſible ceſte hiſtoire dans ſa ſource, ou il remarquera les ſoupplesſes de l'abbregé qui en eſt fait dans les *Entretiens Curieux*. La 2. d'y ioindre les temperamens que nous auons marquez icy deſſus qui font paroiſtre l'eſtime que fait l'eſcriuain de ce natté de l'habit Cenobitic. La 3. D'examiner & de peſer ſi en tout le rapport qu'il vient de lire, y a vne ſeule parolle iniurieuſe ny qui puiſſe intereſſer la Religion Catholique.

Et apres cela qu'il iuge hardiment ſi les inſtigateurs d'Hermodore ont eu raiſon d'eſcrimer par ſa plume tãt d'outrages & d'inuectiues, comme ſi par ceſte rencontre villageoiſe le *Directeur* auoit voulu esblanſſer tous les fondemens de la doctrine Chreſtienne. Que s'il ne trouue point de ſuiet de condamnation ſi rigoureuſe, il eſt prié de lire tout d'vne haleine, l'hiſtoire attachée à la precedente touchant la conteſtation du capuchon Piramidal, entre les Recollects, ou obſeruantins Refformez Deſchaux de Portugal, qui l'ont pris, & ceux qui ſe l'arrogent particulierement & en ſublimité, & d'y peſer la iudicieuſe repartie d'vn grand Cardinal à vne obiection impertinente, euenement qui ne peut paſſer pour Roman ny pour fable puis qu'il a eſté appris d'vn des Intereſſez, & teſmoin auriculaire, & de là il cognoiſtra la prudence des Mouſchards d'Hermodore qui ſcauent taire accortement ce qui les touche dans l'œil, & expoſer ſur le theatre ceux dont l'intereſt ne leur importe en rien. *Varietez Hiſtoriq. p. 405.*

Il remarque encor auec quelle verité, Hermodore, faict commencer l'hiſtoire du different des deux Auguſtiniens par vn *Il y auoit vne fois*. Ceux qui ont tant ſoit peu de pratique dans la lecture des ouurages Hiſtoriquẽs de M. D. B. ſcauent bien que ce ſtil de la mere oye, familier aux viſionnaires d'Hermodore, eſt aſſez eſloigné de celuy de l'Eſcriuain à qui ils monſtrent les dents ſans le pouuoir mordre. *Hermod. p. 332.*

Blaſme repouſſé.

§ XXXIV.

VOus continuez, Hermodore, par vne pinçade ſur quelques lignes de la meſme Hiſtoire ainſi couchées. [Nous liſons dans les Croniques de l'Ordre des Auguſtiniens, des grands debats, iuſques aux coups, & au ſang qui ont autrefois eſté entre les Chanoines reguliers de ſainct Auguſtin, & les Freres Ermites, touchant le vray habit de ſainct Auguſtin.] *Ibid.*

La deſſus vous criez allarme, & proteſtez que ceſte remarque eſt indigne d vn Catholique, que les Heretiques ſont plus reſeruez, & qu'il ne faut chercher dans l hiſtoire des Ordres que les choſes loüables, & enſeuelir les blaſmables dans le ſilence plus blaſmables donc ſont les

Croniqueurs, d'eſcrire à la honte & confuſion des Ordres dont ils accontent l'Origine & le progrez de coucher ſur le papier les choſes reprehenſibles, blaſmable (ce qui ne ſe peut dire ſans blaſpheme) ſeroit l'eſcriture ſainte qui nous recite des exemples de toute ſortes de vices, & des plus execrables blaſmables les ſaints Docteurs qui alleguent dans tous leurs eſcrits ces exemples mauuais pour en tirer de bonnes Inſtructions, ſçachans que les bonnes loix ſe font ſur les mauuaiſes mœurs blaſmable, ſainct Bonauenture en ſa Bible des pauures toute compoſée des exemples de vice & de vertu tirez de la ſainte Bible.

Blaſmables les Croniqueurs Minoritiques d'eſcrire ſi au long cet horrible ſchiſme & bouluerſement eſpouuentable de la Chreſtienté, que Michel de Cozeme, Occam, & tout l'Ordre ſuſcita contre Iean XXII. dont la lecture font dreſſer les cheueux en la teſte. Blaſmables les Eſcriuains des vices des ſaints qui raconte les pechez de quelques vns dont ils ont fait des exemplaires Penitences, la grace ſurabondant ou le vice auoit abondé.

Quant aux debats iuſques aux ſeditions, aux batteries, aux meurtres & au ſang entre des Cenobites, refformez & difformez il ne faut point conſulter les Croniques, nos propre yeux nous peuuent ſeruir de regiſtre iournalier, & ſi la modeſtie ne retenoit ma plume ie nommerois des lieux à douzaines, ou en l'Introduction des Reformez en des Conuens de Difformez, il a fallu ioüer des mains, & y entrer par la porte de la mortification & de la vie meſlée auec la mort.

Section.

§ XXXV.

IL eſt croyable que le Reuerend frere Charles Rapine aura dans ſa Cronique Recollette pratiqué la Regle du Diſpautere & ſupprimé en habile Orateur ce qu'vn Ruſtique euſt publié ineptement, touchant ces Introductions à la vie deuote, par la bouche, ou l'enfonceure des portes pretardées, preferant la verité de la Charité, à la Charité de la verité. Mais ſi quelque Hiſtorien plus fidelle tranſmet ces Accidens à la Poſterité faudra t'il dans cent ans dire qu'ils ſont faux par ce que le Venerable Croniqueur frere Charles Rapine l'aura expreſſement omis dans ſa fameuſe Cronique.

Chacun ſçait les diſſentions, debats, & mutineries, qui ont autrefois eſté entre les Iacopins & les freres Heremitains touchant l'habit blanc qu'ils portent tout ſemblable, les Iacopins le voulant faire paſſer à ceux cy, qui inuoquerent auſſi toſt les miracles à leur aide qui les ont maintenu en poſſeſſion. Hermodore ne niera pas que ceſte veritable Hiſtoire ne ſe trouue bien au long dans les Croniques & qu'elle y eſt ornée de pluſieurs beaux atours.

Si vous

Si vous eſtiez homme à voyager, Hermodore, comme vous eſtes l'hoſte fauorable des *Voyageurs incognus*, ie vous prierois en paſſant par Pauie d'y viſiter l'Egliſe où l'on tient que repoſe le corps du grand ſainct Auguſtin, ſans ſçauoir preciſement le lieu où ſont ſes ſainctes Reliques, quelque diligence que l'on ait faite pour les rechercher, vous y verriez vne Egliſe qui a deux Cloiſtres ou Conuens de chaque coſté, l'vn eſt habité par des Chanoines Reguliers, l'autre par des Freres Eremitains de l'Ordre de ſainct Auguſtin, & ceſte Egliſe leur eſt commune. Il y a plus de deux cens ans qu'ils ſont en procez & conteſtation pour ceſte Egliſe, & quelques Reglemens que l'on ait pû faire pour les diuerſes haines de l'Office, les ornemens, les iours, les honneurs, les ceremonies, iamais on n'a pû aſſoupir le different immortel de ces deux ſortes de Freres qui ſe battoient comme Eſaü & Iacob dans vn meſme ventre. On a partagé l'Egliſe en deux; de ſorte que le Chœur demeure inutile, & ſur les aiſles chacun des Conuens a fait vn Chœur où ils chantent, & officient en meſme temps, ou quand il leur plaiſt: en ſomme l'hiſtoire eſt ſi longue qu'il la faut apprendre ſur les lieux, où ie vous renuoye pour en eſtre pleinement inſtruit. Quant aux violences & autres actions terribles que ie ne veux pas nommer, de peur d'augmenter l'eſchaufaiſon de voſtre bile, toute la ville en eſt témoin, & meſme tout le Milanois. Tel eſt donc le courroux en des eſprits celeſtes?

Comparaiſon iuſtifiée.

§. XXXVI.

VOus coulez à l'attaque d'vn autre trait de la meſme Hiſtoire que vous exprimez ainſi. [Chaque Ordre eſt ialoux de la conſeruation & gloire de ſon habit, iuſques à le faire deſcendre du Ciel, (comme les boucliers des Romains qui ſe gardoient ſi religieuſement au Capitole.] Que n'adiouſtiez vous en lignes immediatement ſuiuantes [ſelon pluſieurs viſions & reuelations de ceux qui le portent, & dont il n'eſt pas permis de douter ſi l'on ne veut eſtre anathematizé.] Vous voyez bien que la parentheſe où vous finiſſez laiſſe le ſens imparfait, ce qui monſtre touſiours (ce qui eſt continuel en voſtre Liure) que vous ne voyez point les paſſages en leur ſource, vous appuyant tout à fait ſur le rapport de vos deux trompeurs. De là vous criez à la prophanation, comme s'il eſtoit deffendu de faire des rapports des hiſtoires prophanes aux Sainctes, & de faire ſeruir au Tabernacle les vaiſſeaux des Egyptiens. Ignorez-vous, Hermodore, que le diable qui s'eſt fait adorer par les Payens, a touſiours comme vn ſinge contrefait autant qu'il a peu par ſes illuſions les œuures merueilleuſes de Dieu? Le feu des Veſtales, n'eſtoit-ce pas quelque imitation du feu ſacré que Dieu vouloit voir continuellement flamboyer dans le Tabernacle & le Temple? Il y en a qui ont fait des paraboles entre Numa Pompilius & Moyſe, ſans offenſer pourtant la

Hermod. p. 332. 333.

Digitized by Google

Religion veritable, dont ceſtui-cy fut le promulgateur par l'ordonnance de Dieu.

Les Romains gardoient des boucliers qu'ils croyoient fauſſement eſtre tombez du ciel, eſt-ce à dire pour cela que l'on eſtime fauſſe la viſion *du B. Simon Stok Carme, receuant*, comme vous dites, *immediatement le ſainct Scapulaire de la Vierge Marie*? Appellez vous declamer contre cette piece veritable du *ſainct habit Cenobitic*, de dire qu'on le fait deſcendre du Ciel? Vous direz que c'eſt la comparaiſon qui vous déplaiſt; mais, Hermodore, ne ſçauez vous pas que toute comparaiſon cloche? Quand Noſtre Seigneur ſe compare à la perle, à l'Aigle, à l'Agneau, à la pierre, au Lyon, penſez vous qu'il vueille qu'on le prenne pour vn oyſeau, pour vn caillou, pour vn quadrupede? Quand on compare le Contemplatif à l'Aigle qui regarde fixement le Soleil, faut-il donc auſſi toſt dire qu'on l'appelle larron, parce que l'Aigle eſt vn oyſeau de proye?

Le Scapulaire eſt deſcendu du ciel, & les boucliers des Romains, ſelon leur opinion, eſtoient deſcendus du ciel, faut-il conclure de là que le Scapulaire eſt de fer comme ces boucliers? on compare la deſcente du ciel à la deſcente du ciel. On dira que Paris fils de Priam a le meſme nom que la ville capitale de ceſte Monarchie, faudra-il, ou que la ville de Paris ſoit vn homme, ou que cet homme ſoit vne ville? A n'en mentir point il faut bien que la bile faſſe monter ſa iaune couleur iuſques dedans les yeux de vos examinateurs pour regratter ſur vne comparaiſon auantageuſe au Scapulaire.

Section.

§. XXXVII.

CAr apres tout, Hermodore, pour vous mettre le lanternin iuſques ſur les yeux, nous deſirerions fort qu'il vous pleuſt nous produire quelque Canon de Concile, ou quelque decret de Pontife ſouuerain: (car nous tenons ces deux choſes de pareille authorité en matiere de foy) qui nous propoſaſt à croire comme article de creance, *la reception du ſainct Scapulaire*, IMMEDIATEMENT *de la Vierge Marie par les mains du B. Simon Stok*. Nous ſçauons bien que ces années paſſées l'on improuua publiquement les grains benits deſcendus du ciel, & tombez entre les mains d'vne Beate Eſpagnole appellée ſœur Ieanne de la Croix, qui n'eſt ny Beatifiée, ny Canonizée, & de la vie de laquelle on n'a point donné de commiſſion d'informer. Nous ſçauons que le liure de ſa vie, qui contenoit pluſieurs choſes ridicules & impertinentes, fut iudicieuſement ſupprimé par les Tertiaires.

Ie ne dis pas qu'il en ſoit ainſi du Scapulaire; mais ie vous dis que nul ne doit eſtre ſi temeraire de publier des viſions & reuelations, & les debiter pour vrayes dans l'eſprit des peuples, ſi elles ne ſont approuuées par

Digitized by Google

l'Egliſe & le ſainct Siege, & que c'eſt là vne reigle de foy : car nous croyons la ſaincte Egliſe Catholique, & non pas toutes les Apocalypſes de la Religion reformée des Parfaits, pour parler ſelon les termes de Bernard Gaultier Ieſuite, qui a fait vn liure de ce tiltre contre les Pretendus Reformez, dedié à M. le Cardinal de la R.

Iſcariotiſme d'Hermodore.

§. XXXVIII.

ET c'eſt icy, Hermodore, qu'il faut auoüer que vous auez vn eſprit excellent à enchaſſer vos pierres, & que vous leur ſçauez donner vne fueille qui releue merueilleuſement leur eſclat naturel. Pour tirer d'erreur, dites vous, l'Eſcriuain des *varietez hiſtoriques*, (que vous ſuppoſez eſtre autre que M. DE BELLEY.) & encore quelle *erreur* eſt-ce d'auoir dit que le ſaint Scapulaire eſt *deſcendu du ciel*, puis que vous dites qu'il a eſté *immediatement donné par la Vierge Marie au B. Simon Stok de l'Ordre des Carmes.* [Pour le faire ſortir de cette erreur, vous ſouhaittez qu'il euſt ouy comme vous, les beaux eloges, que luy a donné en pleine Chaire ce fameux, & diſert Prelat de noſtre France, Monſeigneur le Reuerendiſſime Eueſque du Bellay, qui a ſi puiſſamment preſché les threſors de la Confrairie du ſainct Scapulaire, & l'authorité de ſon vſage, que l'on n'en peut parler ſiniſtrement ſans blaſpheme, ny l'ouyr ſans s'y enrooller : & ſi voſtre Eſcriuain euſt eſté plus accort, il euſt eſtouffé ceſte penſée, ou premierement il euſt ſceu les ſentimens qu'en auoit Monſieur du Bellay, auant que d'emprunter ſon nom, & le deſcrier, en luy ſuppoſant ſes Ouurages.] *Hermod. p. 333*

Il faut auoüer qu'vn homme maſqué a vn grand auantage à dire tout ce qu'il veut, parce que ſon crime ne ſe trahit point par les alterations de ſon viſage. Y eut-il iamais vn Iſcariotiſme eſgal à ceſtui-cy ? C'eſt donc ainſi l'amy que vous vendez l'homme en le baiſant ? ô funeſte embraſſement qui eſt vn embraſement ! ô Ioab eſt-ce ainſi que vous ſalüez, eſt-ce ainſi que vous preſentez du pain à l'animal que vous voulez aſſommer? eſt-ce là vn appeau pour ſurprendre l'oyſillon? M. DE BELLEY vous ſupplie par ma plume, de luy porter vn peu plus d'amour, & moins d'honneur, de ne l'appeller point Roy en luy donnant des ſoufflets, & luy crachant au viſage, de ne luy point mettre vn bandeau ſur les yeux, & puis l'ayant battu luy demander, deuine qui t'a frappé?

Il ſçait bien que ce n'eſt pas vous, cher Hermodore, ô non, vous auez la conſcience trop bonne, & vous auez fait trop de profit en ſes ſermõs, pour commettre vne telle duplicité, mais prenez garde à qui vous pouſſe: tant de veaux qui vous enuironnent, tant de bœufs gras qui vous aſſiegent,) vous fait chanter ainſi, & il faudroit eſtre bien aduancé dans la premiere des Beatitudes, pour ne s'apperceuoir pas de ceſte friponnerie

Digitized by Google

de page, que l'on appelle donner le M..... C'eſt donc ainſi que vous ioüez à pincer ſans rire, & que vous barboüillez les perſonnes en les mignottant. Il ſe gardera deſormais du deuant d'vn Taureau, du derriere d'vne Mule, & d'vn M..... de tous les coſtez.

De la Confrairie du Scapulaire.

§. XXXIX.

MAis pour vous releuer vn peu la mouſtache ſans la bruſler, voicy vn fer moderément chaud qui en fera l'office. Sçachez donc que M. DE BELLEY a preſché vne infinité de fois les grandeurs & les merueilles de l'Archi-confrairie du Scapulaire des Carmes, qu'il l'a miſe en pluſieurs Egliſes de ſon Dioceſe, qu'il a preſché deux Careſmes & deux Aduens dãs vne Egliſe de Carmes, qui eſt en vne des villes de ſon Dioceſe, qu'il a fait enrooller & là, & ailleurs, plus de ſix mille perſonnes dans ceſte ſaincte Confrairie, comme auſſi en celles du Cordon de S. François, & du Roſaire. Toute la France a des teſmoins de ces veritez, & luy meſme & par deuotion, & par exemple s'y eſt enroollé des premiers. Il en a ſouuent entonné les loüanges, publié les Indulgences, & releué les merites pour exciter les fidelles à ſe rendre participans de ces threſors ſpirituels.

Toutesfois ie diray auec ſa permiſſion, que iamais ſa langue n'a rendu tant de ſeruice au Scapulaire, qu'a fait ſa plume, tant en l'eſcrit du *Directeur deſintereſſé*, qu'aux *Reflexions ſur l'ouurage des M..... de S. Auguſtin*; en monſtrant l'obligation qu'ont les Cenobites non rentez de viure de leur labeur ou manuel, ou ſpirituel, premier qu'auoir recours à l'aumoſne. En voicy la raiſon tirée du Chap. 55. de la Reigle de ſainct Benoiſt, où ce Sainct ordonne à ſes freres (qu'ils prennent le Scapulaire pour le TRAVAIL.)

Car vous remarquerez que le Scapulaire eſt vne eſpece de tablier ou deuanteau dont les manœuures ſe ſeruent pour conſeruer leurs habillemens lors qu'ils trauaillent, & tire ſon nom des aiſſelles ou eſpaules autour de quoy il pend ou s'attache, ſelon la diuerſité des meſtiers. Or ſainct Benoiſt ne recognoiſſant pour vray M..... que celuy qui gagne ſa vie par ſon trauail, ordonna des ouuroirs, & diſpoſa des heures du iour pour vacquer au trauail manuel, & lors que les Freres tant Clercs que Laïs y entroient, ils prenoient de ces Tabliers ou Scapulaires pour conſeruer leurs robes durant le trauail, & les poſoient quand le labeur eſtoit finy.

Depuis par ſucceſſion de temps, l'amas des grands biens s'eſtant fait dans les maiſons Benedictines, & le trauail manuel s'eſtant rendu comme non neceſſaire, auſſi moins vſité, les M..... s'auiſerent pour paroiſtre touſiours fort laborieux & grands ouuriers, de rendre le Scapulaire vne piece principale & neceſſaire de leur habit, iuſques à ne le poſer ny le

Digitized by Google

iour, ny la nuict, ny à l'Egliſe, ny dehors, encore que ſelon la regle il ne fuſt neceſſaire qu'à l'ouuroir & aux heures du trauail. Ainſi ayans quitté le trauail ils en garderent la marque, ſe cõtentans de la monſtre ſans effect: comme ſi vn manœuure ſe contentoit de porter ſon deuanteau ou tablier ſans faire aucun exercice de ſon art.

Cette mode s'eſt coulée de l'Ordre de ſainct Benoiſt en pluſieurs autres, & iamais on ne porta plus de Scapulaire, que depuis qu'on n'en a eu plus que faire; c'eſt à dire depuis l'abolition de l'œuure manuel dans les Cloiſtres. Or l'y r'appeller ſelon l'ordonnance de toutes les Regles, & obliger ceux qui ne ſont pas rentez de viure de leur labeur, ou d'eſprit, ou de corps, dont la main, ſelon ſainct Thomas, eſt le ſymbole, n'eſtoit pas preſcher comme ils font, & ſelon l'intention des fondateurs, la frairie du Scapulaire, c'eſt à dire du trauail & labeur Cenobitique, puis qu'il eſt commandé dans tous les Regles. Et n'eſt-ce pas vne choſe contre le ſens commun de porter la marque du trauail manuel, & declamer contre cet exercice, comme s'il eſtoit infame & illicite, comme l'on peut voir aux trois derniers Chapitres de la ſeconde Partie *des Heureux ſuccez*, par l'eſtenduë de plus de cinquante pages. Ne peut-on pas iuſtement dire à vn porteur de Scapulaire, ou quittez-le, ou vous en ſeruez à ce à quoy il a eſté deſtiné par ſon inſtitution, ſi vous ne voulez participer à la qualité reprehenſible de ceux dont l'Apoſtre parle en la II. à Timothée, Chap. III. Verſet V. où ie vous renuoye.

Suitte.

§. XL.

AV reſte qui vous a dit que raporter des hiſtoires prophanes à quelques vnes de Sainctes, ſoit [metamorphoſer les veritez en chimeres, & les miracles en des reſueries?] Les Predicateurs ne ſe ſeruent-ils pas de cet vſage en la chaire de verité? Sainct Hieroſme parlant de la pauureté Euangelique, ne rameine t'il pas l'exemple du Philoſophe Crates? & quand ſur le ſacrifice d'Abraham, quelqu'vn ramenera l'exemple de Brutus, qui ſacrifia ſes propres enfans à la liberté de ſa patrie, ou d'Agamemnon ſacrifiant Iphigenie, ſera-ce r'appeller en doute la verité de l'action d'Abraham, & changer ceſte hiſtoire Saincte en vne chimere? *Hermod. P. 333.*

D'où viennent donc ces tranchées de cerueau à vos Siudics qui accuſent le Directeur *de reietter les Miracles, de ſe mocquer des viſions, & de ſupprimer les reuelations*, ſont-ce pas là des exhalaiſons d'vne yureſſe d'abſinthe?

Montons la corde d'vn ton plus haut. Monſtrez moy que ce ſoit vn miracle, & vne viſion, & reuelation, que l'Egliſe propoſe à croire comme vn article de foy, *que la reception immediate du Scapulaire des mains de la S.V. par le B. Simon Stok.* Encore plus haut, faites moy voir la Beatification de ce pieux ſeruiteur de Dieu, que ie veux croire eſtre en la Gloire, mais nous *Ibid.*

Digitized by Google

parlons d'vne beatification ſolemnelle, & qui oblige la creance.

Monſtrez nous par l'Eſcriture, les Peres, les Conciles, ou les Decrets des Papes, car ce ſont là des reigles de foy, que Noſtre Dame ait porté le Scapulaire. Apres cela enſeignez nous de quelle couleur : car il y a des Scapulaires de ſix couleurs, qui tous ſe tiennẽt pour Scapulaires de Noſtre Dame. Il y a meſme diſpute en l'Ordre des Carmes Difformez ou Reformez, les vns le portant noir, les autres tanné. Quand les Carmes portoient leur habit partagé de jaune & de blanc, & qu'on les appelloit les *Barrez*, leur Scapulaire eſtoit-il blanc, ou jaune, ou roux ? car il eſt marqué dans leur hiſtoire qu'ils eſtoient veſtus de bandes *coloris albi & ruffi*.

Vous ne pouuez nier, ſans pocher les yeux à tout le monde, qu'il n'y ait des Scapulaires de ces ſix couleurs, blanche, noire, griſe, tannée, rouge, & bleuë. Tous les porteurs de Scapulaire blanc, diſent que c'eſt le vray Scapulaire de la Vierge : les Dominiquains diſent que leur B. Regnaud le receut comme le B. Simon Stok des propres & immediates mains de la Bien-heureuſe Vierge. Les Scapulariſtes noirs, comme Benedictins, Bernardins, & autres, diſent le meſme : les Annonciades ſont de deux ſortes, qui du Scapulaire rouge, qui du bleu celeſte. Les Scapulaires tannez ont vne grande vogue depuis peu : & les gris auſſi ne ſe diſent pas des derniers. Decidez nous vn peu toutes ces belles queſtions, & nous tirez de ces labyrinthes, affermiſſant nos pieds ſur le roc de la foy.

Pourſuitte.

§. XLI.

SI cela n'eſt pas de la foy (comme il y a grande apparence) à quel propos crier au blaſpheme, à l'impieté, à l'atheiſme, à l'ennemy des miracles, des viſions, des reuelations, le tout ſur vne comparaiſon regardée de trauers. Ignorez vous que toute comparaiſon eſt boiteuſe, & odieuſe en quelque ſens? Quand Beniamin eſt comparé à vn loup, dans l'Eſcriture, & les Paſteurs à des chiens, eſt-ce en mauuais ſens qu'il faut prendre ces comparaiſons, & dire : que Beniamin fuſt vn brigand, & les Paſteurs des impudiques, parce qu'il eſt eſcrit, dehors les chiens & les impudiques. [Hermodore vous eſtes coniuré de mettre vn peu d'eau dans le vin de la colere, & d'en prendre ſi ſobrement que vous puiſſiez vous courroucer ſans peché.]

Allons encore plus haut, qui vous a dit que ces quatre ſolemnelles Archiconfrairies du Roſaire, du Cordon, du Scapulaire, & de la Ceinture de ſainct Auguſtin, ſoient de ſi ancienne *inuention* ? [ne vous faſchez point de ce mot, il eſt appliqué au vœu ſolemnel, matiere bien plus importante, au chap. vnique *de voto in 6.*] Liſez ces petits Liurets qui courent par les mains du peuple, où ſont ramaſſez auec les Hiſtoires & Miracles de ces ſainctes Confrairies, les Reglemens qui s'y gardent, auec

Digitized by Google

les Indulgences qui y ſont concedees par les ſouuerains Pontifes, ma memoire me trompe ſi la plus vieille à deux cens ans, & il eſt tres aſſeuré que les Fondateurs des Ordres ne les ont pas eſtablies. La grande Feſte du Roſaire n'a eſté miſe au premier Dimanche d'Octobre que par Pie V. qui auoit eſté Dominiquain apres la bataille de l'Epanthe, en l'an 1571. ce n'eſt pas que l'Inſtitution n'en ſoit plus ancienne, & la rapporte t'on à Alain de la Roche du meſme Ordre, mais pourtant elle n'eſt pas ſi ancienne que l'Ordre. Car quoy que S. Dominique ait eſté fort deuot à la tres-ſaincte Vierge, & qu'elle l'ait fort aſſiſté à combattre l'erreur des Albigeois, comme celle qui diſſipe les hereſies, & eſcraſe la teſte du ſerpent, ſi ſçait-on que ceſte Confrairie ne tire pas ſon origine de luy.

Cependant qui ne ſçait qu'à tous les tableaux de ces Confrairies vous voyez ſainct Dominique qui reçoit *immediatement*, (pour parler Hermodore) des Chappelets des mains de N. D. Sainct François reçoit des Cordons, le B. Simon Stok des Scapulaires, & ſainct Auguſtin (choſe fort conforme à l'Hiſtoire, & d'vne venerable antiquité) des ceintures de cuir auec des boucles de cornes, des propres mains de N. S. ou de la S. V? Apres cela ſi vous doutez tant ſoit peu de ces miraculeuſes viſions & reuelations, voicy qu'Hermodore à l'inſtigation de ſes ſuppoſts, vous qualifiera impie, heretique, libertin, atheiſte, ennemy du ſainct habit, & aduerſaire des ſainctes Confrairies, blaſphemateur des miracles, mocqueur des viſions, ſupprimeur des reuelations, & au lieu de prier Dieu qu'il vous augmente voſtre foy, ou qu'il l'affermiſſe, il prendra plaiſir à vous voir dans l'erreur pour auoir ſuiet de vous iniurier, & de contenter ſon humeur atrabilaire.

Continuation.

§. XLII.

CE n'eſt pas que ces Confrairies ne ſoient ſainctes, que ces inuentiõs ne ſoient ſacrées pour attirer les fidelles à la pieté, & à l'exercice des fruicts dignes de penitence, & quand elles ſeroient encores plus recentes, elles n'en ſeroient pas moins eſtimables, car qui peut tenir les mains à l'Egliſe, au Souuerain Pontife, aux Eueſques, d'en fonder tous les iours de nouuelles pour rechaufer la charité qui ſe refroidit tous les iours? Il y en a d'vne infinité de ſortes par les Parroiſſes & les Monaſteres, du S. Sacrement, du Nom de Ieſus, de ſainct Roch, de ſainct Sebaſtien, de ſainct Ioſeph, de ſainct Paul, de ſainct Pierre, de ſainct Antoine, de ſainct Charles. Il n'y a Ordre Cenobitic des 98. qui ſont en l'Egliſe, qui n'ait la ſienne particuliere, & pluſieurs autres encore, tout cela eſt bon, tout cela eſt ſainct, tout cela eſt edifiant & recommandable. Il peut eſtre que pluſieurs ont eſté diuinement reuelees, il y a des viſions & reuelations ſainctes & veritables, mais l'Eſcriture nous ordonnant de ne croire à tout eſprit, & le Symbole rendant l'Egliſe la regle de noſtre

Foy, n'y a t'il pas plus de seureté à ne croire que celles que l'Eglise, & le S. Siege authorisent par leurs Decrets, que de donner sa creance à la premiere teste creuse qui nous viendra conter ses visions & reuelations, & nous donner des songes pour des Propheties? qui croit trop tost est leger de cœur, dit la saincte Parolle, [& combien de Bulles Pontificales deffendent de croire ny les visions, ny les miracles, s'ils ne sont esprouuez, & approuuez par les Pasteurs. C'est le propre des bonnes oüailles de n'entendre que la voix de leurs vrays Pasteurs chargez de leurs ames, non des mercenaires qui en fuyent la charge, & en poursuiuent le gouuernement.

Vous estes donc prié, Hermodore, de nous fournir de bons & authentiques documens touchant les visions & reuelations des Rosaires, Scapulaires, Cordons & Ceintures bouclées de cornes, *immediatement*, comme vous dictes, *donnees par la S. V.* & confirmee par vne authorité qui puisse establir nostre creance, & puis nous tiendrons tous ceux qui en douteront, ou ne les voudront pas croire, pour des Errans, & des Heretiques.

Mais de crier qu'vn homme est excommunié aussi tost qu'il a appellé vn M..... M..... & qu'il a osé proferer ces gros mots, *de Froc, de Capuchon, Conuent, Cloistre, Frere*, faute de sçauoir la mitigation ou radoucissement de ceux-cy Capuce, Chaperon, Colle, Domino, Cingule, Tunique, Mutande, Maison, Monastere, Communauté, Religion, & si l'on arriue de dire Religieux, & Pere, & Reuerend, & Reuerence, & sainct habit, & estat de perfection, estre mis incontinent au rang de ceux qui sentent le fagot, ce sont à la verité des inesgalitez d'esprit, qui ont plus besoin d'hellebore que de remonstrances, & moins dignes de colere, que de pitié.

Et c'est tout au pis à quoy peut viser le Directeur, à qui vous faictes dire en derniere instance, [Quand i'aurois quelque sentiment moins fauorable contre la multiplicité des habits Religieux, en quoy faillerois-je, puis que le Concile de Trente deffend la reception des nouueaux Instituts.] Vous dictes que ceste multiplicité d'habits estoit deuant le Cõcile de Trente, & bien Hermodore prenez celuy de Lyon tenu sous Gregoire X. l'an 1273. qui deffend la mesme chose, & dont le Decret est inseré au chap. vnique *de Religios. domib. in 6.* & puis appelez ce Decret, *vn beau pretexte, & vne raison bien concertée, pour auoir en mespris les vestemens Cenobitiques.*

Hermod. p. 333.

Que vous faut-il, deux Conciles ne vous contentent-ils pas, ausquels se conforme le *Directeur*, ne voyez-vous pas bien que c'est à l'Eglise en corps à qui vous vous attaquez, & non pas à luy? si vous mordez ceste lime vous y vserez vos dents, si vous chocquez ce rocher vous y casserez vostre teste.

Conclusion

Digitized by Google

Concluſion notable.

§. XLIII.

ET apres auoir ſi bien reüſſi, eſcoutez voſtre concluſion fanfaronne. [En blaſmant le ſaint habit des M..... il s'eſloigne du commun ſens de l'Egliſe, des Conciles, des Papes, & de tous les Peres, qui ont honoré l'habit Monac.... comme vn SVIET digne de reſpect & d'honneur, ceux au contraire qui comme des Copronymes, l'ont rendu l'obiect de leur mépris, ont embraſſé le party du diable.] Voyla les termes modeſtes que vous inſpirent vos truchemens. Cecy merite vn tour ſinon de bouchan, au moins de peigne, mais pluſtoſt d'eſponge: car il n'y a mot qui ne ſoit faux de toute fauſſeté: car 1. il eſt faux que l'Egliſe *honore l'habit Monac.....* Elle nous apprend à honorer d'honneur religieux Dieu, les Saincts, les Images, les Reliques, & les autres choſes ſacrées; mais qu'elle notte l'habit Monac.... parmy tout cela, c'eſt ce qui n'eſt point encore venu à ma cognoiſſance.

2. Il eſt faux que les Conciles, que les Papes, ny les ſaincts Peres, nous commandẽt *de l'honorer religieuſement comme vn ſujet digne de reſpect & d'honneur.* Si vous euſſiez trouué (ou au moins vos Eſpagneux) vn ſeul paſſage qui euſt battu à cela dans tous les Conciles, les Decrets des Papes, les eſcrits des ſaincts Peres, vous n'euſſiez pas manqué de le produire & de l'enfiler dans cet Entretien, ce que vous ne faites ny ne ſçauriez faire. Nicolas III. Clement V. Iean XXII. font quelques Reglemens ſur celuy des Mineurs, qui a eſmeu plus de differens qu'il n'a de pieces; mais dans tous leurs Decrets nous ne liſons point ces termes *de ſainct habit, ny d'honneur religieux à ce benit habit, ny qu'il ſoit vn ſujet digne de reſpect & d'honneur*, comme ſeroit vne Relique, ou vn Reliquaire.

3. Si vous entendez cela d'vn honneur & reſpect ciuil, il eſt deu à tout habit qui marque vn honneſte homme: car nous ne deuons pas mépriſer les plus petits & pauures de nos freres Chreſtiens, ſelon le commandement de l'Euangile, non pas meſme vn enfant, ny ſa iacquette. [Malheur à celuy qui mépriſe, car il ſera mépriſé:] & il y a beaucoup à dire entre priſer, honorer, reſpecter, & ne mépriſer pas.

4. C'eſt l'intention de tous les fondateurs des Inſtituts, en commandant à leurs Freres de porter des habits vils, gros, & bourrus, de les humilier, & de leur faire mépriſer les vanitez du monde, comme auſſi de les rendre abiets deuant les yeux des mondains. Eſt-ce *donc eſtre Copronyme, & du party du diable*, Hermodore, que de ſeconder en faiſant peu d'eſtat de cet habit, & le tenant pour vn habillement de pauures pieds deſchaux & de manans, de ſeconder leurs ſainctes intentions, pour empeſcher que la vaine gloire ne s'empare du *venerable Capuce*?

Section.

§. XLIV.

5. QVelle raiſon y a-il de s'eſleuer par cela meſme qui a eſté inuenté pour abbaiſſer, & de faire comme ceux de l'Euangile, que vous connoiſſez ſans que ie les nomme, qui magnifioient leurs franges, qui exterminoient leurs viſages pour paroiſtre de grands ieuſneurs? Liſez, ie vous prie, la V. Epiſtre de Seneque, & vous verrez ce qu'il dit de ces Philoſophes qui affectoient de certaines barbes & de certaines robbes pour paroiſtre fort vertueux, ou pour parler, Hermodore, *qui portoient des veſtemens diſtinguez du vulgaire, pour marque d'vne vertu releuée ſur celle du commun.* Et cependant dont les actions eſtoient fort imparfaites.

Hermod. p. 327.

6. O Hermodore, que ce ſeroit vn agreable trauail, & d'vne lecture diuertiſſante, ſi quelque eſprit de loiſir ſe vouloit occuper à deſcrire ceſte admirable varieté de 500. habits pour le moins tous differẽs, & en forme, & en matiere, & en couleur, qui ſe trouuent dans cent ou ſix vingts ordres tous diſtincts, qui compoſent ceſte illuſtre portion du troupeau de IESVS-CHRIST, que l'on appelle le Cenobiſme.

A n'en mentir point, ie penſe que ce ſeroit vne piece d'auſſi meſſeante edification que l'on puiſſe produire au public pour nous marquer en marquetterie, & en ouurage Moſaïque, cinq cens vertus releuées ſur celles du commun : car il eſt croyable que chaque habit a ſa vertu particulierement affectée & hypothequée.

Tandis que nous ſouſpirerons & haleterons apres le deſir d'vne recherche ſi rare & ſi precieuſe, & que nous ſouhaiterons de voir le Cenobiſme paré de ſes beaux atours, & compoſé à la façon d'vn Temple couuert d'ornemens, & enrichy de belles varietez ; nous imiterons le Paon, qui apres auoir bien bouffi, en ſe mirant, dans les admirables miroirs de ſa queuë, défait ſa rouë, & plie tout ce grand bagage quand il vient à conſiderer ſes pieds craſſeux : c'eſt ce que nous allons faire en l'eſclairciſſement ſuiuant, qui eſt, conformément à voſtre Entretien, *de la nudité des pieds Cenobitiques.*

Digitized by Google

IV. *ESCLAIRCISSEMENT.*

DES CENOBITES DESCHAVSSEZ.

Grauité de ce ſuiet.

§. I.

DE ces habits pleins *de ſainčteté*, & iugez par Hermodore dignes *de reſpect & d'honneur*, mais d'vn *honneur ſi religieux*, que faire le contraire *intereſſe la Religion*, & donne dans l'impieté *des Lepronymes*, ſelon l'Egliſe, les Conciles, les Papes, & les Saincts, que les Viſionnaires luy ont fait paroiſtre en viſion & reuelation, il paſſe à la nudité, c'eſt à dire, de l'habit à la priuation; & comme il nous a voulu donner des veſtemens vils, rudes, groſſiers & bourrus pour des Reliques, & des ornemens ſacrez, il nous voudroit debiter icy la craſſe des pieds nuds de ſes queſtions de paſſages, pour des magnificences pompeuſes, & pour des ſanctifications Apoſtoliques.

Et comme il luy falloit vn poinct pour aſſeoir ſes machines, & eſtaler ce grand lieu commun, ramaſſé par tant de Phariſiens, dont il n'eſt que le copiſte & le ſcribe, on luy a fourny deux lignes du Liure du Voyageur incogneu, qui diſent ainſi, [*On a trouué le moyen d'entrer en Paradis ſans ſandale, & auec des ſouliers & des chauſſes, à la ſuite du Sauueur, & des Apoſtres: car S. Iean dit de celuy-là, qu'il n'eſtoit pas digne de deſlier la courroye de ſes ſouliers; & de S. Pierre, que l'Ange luy ordonna de prendre ſes chauſſes.*] *Hermod. p. 335.*

Maniere de parler iuſtifiée.

§. II.

VOus accuſez ceſte façon de parler, Hermodore, [comme ridicule & conçeuë en termes de Rabelais, (telle eſt la modeſtie de vos Reformateurs) comme ſi l'on entroit en Paradis chauſſé & veſtu comme on feroit en vn cabaret.] Si cela eſt dictes à ceux qui vous dictent ces mots, qu'ils des-honnorent voſtre belle plume, qu'il la leur faut paſſer par le bec, car c'eſt le langage ordinaire des Deſchauſſez & Auſteres de ſe mocquer de la deuotion doüillette des mondains, qui deſcendent (di-

Digitized by Google

ſent-ils par vne gentille allegorie) N.S. de la Croix, & veulent mettre les gens en Paradis tous chauſſez & tous veſtus. Ainſi vous transformez en Rabelais & en goïnfres de tauerne ceux là meſme qui vous emboüchent de ces mots d'eructation.

S'il vous plaiſoit de voir en l'Apocalypſe ceſte Eſpouſe de l'Agneau, qui va en Paradis chercher ſon Eſpoux, paree d'ornemens admirables, vous la verriez entrer dans le Ciel toute chauſſee & toute veſtuë: vous verriez que meſme ſes chauſſures ſont loüées, & ſes pas eſtimez à cauſe de ſes beaux patins: Vous verriez chez Dauid vne Reine à la droicte de Dieu, couuerte d'vn veſtement de brocatel, & parée de pluſieurs ornemens: Vous verriez dans l'Apocalypſe les Vierges qui ſuiuent l'Agneau reueſtuës d'eſtoles blanches, c'eſt à dire de robbes: Et la treſſaincte Mere de Dieu reueſtuë du Soleil; & Dieu meſme enuironné de lumiere comme d'vn veſtement: Voila vn Paradis de Payens à voſtre auis, Hermodore, où il y a tant de gens veſtus.

Eſt-ce là vn langage de *Rab.....& de cabaret*, où va la haine, Hermodore, qui fait damner en de tels aueuglemens, par vn deſir paſſionné de mordre & de reprendre. De là comme tout deconcerté vous faictes vne digreſſion contre l'Aduocat du Liure du Voyageur incogneu, parce qu'il deffend le Directeur plus vertement que vous ne voudriez: c'eſt bien employé que M.D.B. reçoiue le ſalaire de ſon Apologie des Cenobites, qui a 200. pages (notez) & la deffenſe de l'Aduocat n'en a pas 50. en la monnoye dont vous le payez, d'où il doit apprendre ce que doiuẽt attendre des M..... ceux qui les attaquent, puis qu'ils outragent ainſi ceux qui les deffendent de la ſorte qu'ils le ſont dans le *Voyageur incogneu*.

Vous adiouſtez ceſte autre ligne de l'Aduocat, *Que ſi la perfection conſiſte en la nudité des pieds, ie conſeille de bannir tous les Cordonniers de la Chreſtienté*. Vous appellez vne raillerie ceſte verité d'vn homme de barreau qui vous perce à iour: Et parce qu'elle vous hume le vent, vous reſpondez que voire, il fait bon battre glorieux.

Hermod. p. 336.

Preuues deſchauſſées.

§. III.

VOſtre canonique *ferioſité*, qui n'entend pas raillerie, ſe iette dans l'enfileure de ſon lieu commun qu'il nous faut examiner piece à piece. Vous dictes [que I. C. & les Apoſtres ont porté des ſandales & non des chauſſes & des ſouliers.] Voila voſtre propoſition que vous prouuez en premiere inſtance, ſur le conſeil que I. C. auoit donné [à ſes Apoſtres, de ne point porter de ſouliers: car luy qui voulut premierement commencer de faire, auant que d'enſeigner, ne leur euſt pas enioint ceſte auſterité, qu'il ne l'euſt practiquée en ſa perſonne.]

Ibid.

P. 337.

On vous pourroit repliquer deux choſes, la premiere que voſtre induction n'eſt pas vne authorité ny vne preuue conuainquante: La ſe-

Digitized by Google

conde, que ſelon ſainct Auguſtin N.S. n'a pas practiqué le conſeil qu'il donne, de tendre l'autre ioüe à celuy qui nous aura ſoufflété en l'vne, comme il eſt euident au Texte de la Paſſion.

Vous adiouſtez pour deuxieſme inſtance. [Auſſi quand les ſoldats diuiſerent ſes veſtemens, ils n'eurent pas dequoy prendre ſes ſouliers, car le Seigneur ne deuoit pas auoir ce qu'il auoit defendu à ſes ſeruiteurs, quand il leur commanda [de ne porter ny argent, ny bourſes, ny ſouliers:] mais d'annoncer l'Euangile en pauure equipage parmy l'auſterité, & les ſouffrances. C'eſt de ſainct Hieroſme que vous tirez ceſte induction, qui n'eſt touſiours qu'vne induction, tiree du paſſage de ſainct Marc 6. où noſtre Seigneur dit à ſes Apoſtres les enuoyant preſcher, qu'ils ne portaſſent ny baſton, ny bezace, ny pain, ny argent dans des bourſes ou ceintures, ny deux tuniques, & qu'ils allaſſent chauſſez de ſandales. *Hermod. p. 337.*

1. On peut reſpondre qu'en la mention des ſoldats qui partagerent les veſtemens de N. S. & ioüerent au ſort ſa chemiſe ſans couſture, il n'eſt point parlé de ſes ſouliers, auſſi n'eſt-il parlé ny de ſon mouchoir, ny de ſa ceinture, ny de ſon haut de chauſſes, ny de ſon chapeau, & cependant il eſt vray ſemblable qu'il n'alloit pas teſte nuë, ny deſceint, ny ſans mouſchoir. 2. C'eſt poſſible, parce que ces choſes eſtant de petite conſideration, l'Euangile les paſſe ſous ſilence, il y en a bien de plus grande importance, dont il y eſt peu parlé, comme des actions & des paroles de la treſſaincte Vierge & de ſainct Ioſeph.

3. Au paſſage de ſainct Marc, on peut demander d'où vient que tous les Cenobites non rentez, exceptez les Mineurs reformez, vont non ſeulement chauſſez, mais que les deſchauſſez meſme, auſſi bien que les chauſſez, portent des baſtons, des bezaces, du pain, deux tuniques, & ſinon les Mineurs, de l'argent dans leurs bourſes, car tous, exceptez les Franciſquains reformez, manient de l'argent par leurs propres & beniſtes mains.

4. Quant aux ſandales dont il y eſt fait mention, nous y reſpondrons icy deſſous plus à propos lors que vous en parlerez plus expreſſement.

Voſtre troiſieſme inſtance eſt ainſi conçeuë, [c'eſt ce qui faiſoit ainſi ſouſpirer vn Sainct: Ie deſirerois de voir des hõmes qui veſquiſſent à l'exemple de IESVS-CHRIST, Predicateurs de l'Euangile, marchans nuds pieds, pauures pour le Royaume, & Roys à cauſe de la pauureté.] Cecy à voſtre dire eſt de ſainct Bonauenture, apres ſainct Gregoire de Nazianze. Ceſtui-cy viuoit au quatrieſme ſiecle, & l'autre ſur la fin du douzieſme, c'eſt à dire l'vn 400. ans, l'autre pres de 300. apres I. C. & faut qu'ils parlent ou ſelon l'Eſcriture, ou par reuelation ſpeciale, nous vous demandons preuue de l'vne ou de l'autre maniere, ioint qu'icy deſſous nous reſpondrons à l'authorité que vous tirez de ſainct Bonauenture. *Hermod. p. 337.*

Section.

§. IV.

VOstre quatrieſme inſtance eſt écreſmée de voſtre bon amy & familier, le bon & deuot Lucian de Samoſate, ſi affectionné au Chriſtianiſme, qui dépeint, dites vous, vn Chreſtien couuert d'vn manteau tout vſé, ſans ſouliers, & la teſte raze.] Hermodore vous mocquez vous de mettre ceſte production au milieu des paſſages de l'Eſcriture & des Peres? 1. Ne vous ſouuenez vous plus qu'en l'Entretien precedent, vous auez crié à l'hereſie, au blaſpheme, au libertinage, à l'ennemy des Miracles, des viſions & des reuelations, contre le pauure Directeur; parce qu'il a parlé des boucliers des Romains, en traitant de la ſacrée matiere du ſainct Scapulaire donné *immediatement du Ciel au B. Simon Stok*, & que ſera-ce voir Lucian au milieu de ſainct Hieroſme, de ſainct Bonauenture, de ſainct Gregoire de Nazianze, de ſainct Auguſtin, de Papias, & des Euangeliſtes? Ne diriez-vous pas que c'eſt comme au premier Chapitre de Iob, où Satan paroiſt au milieu des enfans de Dieu?]

2. Quel ſecours tirerez-vous de ce miſerable lambeau de Lucian, que vous n'ayez tous les iours à voſtre porte de ces pauures gueux qui ſont Chreſtiens, & tous les iours parmy les ruës & à voſtre porte? Vous les y verrez auec des manteaux rappetaſſez, pieds nuds, & non ſeulement raſez, mais encore teigneux, Hermodore, à voſtre commandement: vrayment nous ſommes fort redeuables à voſtre cher Lucian, de nous auoir ainſi dépeint vn Chreſtien en taille douce. N'en auez vous point encore quelque medaille antique du cabinet de Iulien l'Apoſtat, ou de Conſtantin Copronyme? Allez, Hermodore, ceux qui vous fourniſſent ces inepties & ces ordures meriteroient d'eſtre bernez.

Continuation.

§. V.

Hermod. p. 337. VOstre cinquieſme production eſt encore de ſainct Hieroſme, à qui vous faites dire, [que les Apoſtres, quoy que pelerins par tout le monde, ne portoient, ny argent en leurs bourſes, ny baſton en leurs mains, ny ſouliers aux pieds:] & que comme [Moyſe, & Ieſus Naue furent commandez d'aller nuds pieds, en la terre ſaincte; ainſi les Apoſtres furent deſtinez à la predication de l'Euangile, ſans eſtre chargez de ſouliers.]

1. Vous tirez cecy de deux de ſes Epiſtres. A quoy nous diſons, que vous auancez qu'ils ont porté des ſandales, & nous verrons icy deſſous ce que c'eſt. 2. Que ſainct Hieroſme ne parle pas de chauſſes, ny de gueſtres, ou gamaches, mais ſeulement de ſouliers. Notez cela, car vous aurez voſtre retour en ſon lieu.

Voſtre ſixieſme piece eſt de ſainct Auguſtin, diſant, apres l'Euangeliſte. [Quand ie vous ay enuoyé ſans malette, ſans bourſe, ſans ſouliers: ce ne ſont pas ſeulement des paroles du Seigneur, puis qu'elles furent miſes en effect par les Diſciples obeïſſans.] S. Auguſtin ne dit rien que ce que dit l'Euangile, nous l'expliqueronsicy deſſous parlant des ſandales, icy vous noterez qu'il ne parle point de chauſſes. Idem. p. 337.

Voſtre ſeptieſme auctorité eſt de S. Gregoire de Nazianze, que vous rapportez ainſi. [Si quelques Diſciples eſtoient enuoyés pour preſcher l'Euangile, ils s'eſtudioient à la frugalité, & ſimplicité: car outre qu'ils ne deuoient porter, ny argent, ny baſton, ny double tunique, encore deuoient-ils faire ce chemin nuds pieds, afin que les pieds paruſſent beaux de ceux qui euangeliſoient la paix, & toute ſorte de bien.] Et pour en dire le vray, [vne perruque ſordide, & mal peignée, & *les pieds nuds*, imitans ceux des Apoſtres, ſont des indices, & des beaux argumens d'vne vie agreable à Dieu.] Hermod. p. 337. 338.

Ces textes diſent plus que vous ne voulez: car ſi vous entendez pieds nuds ſans ſandales; voila le texte de ſainct Marc VI. qui vous demeure inutile, ſi auec ſandales, vn peu de patience & nous vous ſurpayerons, vous aurez le principal & l'intereſt encore.

Eluſions d'Hermodore.

§. VI.

AV nombre III. vous vous mettez ſur la deffenſiue, & taſchez de parer à des obiections de l'Eſcriture qui vous tourmentent: ce ſont ces deux textes que l'Aduocat *du voyageur incogneu*, a icy deſſus dictez en deux lignes. Voyons.

Le premier eſt tiré de ce lieu où ſainct Iean Baptiſte ſe dit indigne de deſlier la courroye *des ſouliers de Noſtre Seigneur*. Le ſecond eſt tiré du 12. des Actes, où l'Ange dit à ſainct Pierre le tirant de priſon, ceins toy & prends tes chauſſes.] Voyla des chauſſes & des ſouliers fort expreſſément dans le ſacré Texte.

A cela vous répondez que S. Hierôme expliquant ce mot du XX. d'Iſaye, oſte tes ſouliers de tes pieds, entend par ces ſouliers des ſandales. Et en ſuitte vous alleguez Papian que vous appellez *graue Autheur*, duquel on n'a rien que quelques fragmens rapportez par Euſebe, qui dit que des ſandales ſont vne eſpece de chauſſure qui n'a point de cuir par deſſus.] Auctorité ſi caduque qu'elle fait pitié, puis qu'en la ſoufflant on la peut Hermod. p. 33.

Digitized by Google

mentant ſa beauté. Et au chap. xvj. verſ. xj. il eſt dit que les SANDALES de Iudith rauirent les yeux d'Holopherne,] tant elle eſtoit mignardement chauſſée.

Expliquez maintenant le paſſage de ſainct Marc, par ces deux du Liure de Iudith: car ce ſont les trois endroits ſeuls où il eſt parlé de ſandales en l'Eſcriture, ſelon la verſion vulgaire, canoniſée par le dernier Concile OEcumenique, & iugez ſi Iudith parée comme vne eſpouſée euſt eu bonne grace à paroiſtre nuds pieds auec des ſocques ou ſoles feneſtrées deuant les yeux de ce Prince.

Suitte.

§. VIII.

LEs femmes en Italie n'ont que des eſcarpins à leurs pieds, qu'elles mettent dans de hautes pianelles: & en Eſpagne de meſme, elles ont des chapins, dorez & argentez, ie dy meſme auec des lames d'argent, ou de vermeil doré, ou en broderie, ſi vous appellez cela des ſandales, ie m'en rapporte, comme auſſi des pantoufles. A Veniſe on void les Leuantins preſque tous auec des bottines ou brodequins, qu'ils mettent dans des pantoufles ou galoches, dont quelques-vnes ſont de bois par deſſous, & au deſſus ont vne bande de cuir auec des boucles dorées, ou des nœuds.

Il y a quelques années qu'en France les perſonnes de qualité portoient des galoches dont la ſemelle eſtoit de bois, & au deſſus il y auoit vne bande de cuir, on mettoit dedans de petits ſouliers dont le bout paroiſſoit à l'extremité de la galoche, qui peut nier que ce ne fuſt vne eſpece de ſandale, & que meſme les pantoufles n'en ſoient vne eſpece, pantoufles que l'on porte meſme auec des bottes à l'vſage moderne.

Mais ie veux que parmy les Paleſtins, du temps de Noſtre Seigneur, & des Apoſtres, les ſouliers des pauures gens fuſſent ouuerts & feneſtrez, principalement aux pays chauds, où le cuir eſt rare, & meſmes où c'eſt autant d'incommodité d'auoir le pied chargé, que de l'auoir nud ou mal couuert aux regions froides: qui aſſeurera que dans ces ſandales ils ne portaſſent point de chauſſes?

En Eſpagne la pluſpart des gens de petite condition vont pieds nuds tout l'Eſté, & ne portent que des ſouliers de corde feneſtrez par deſſus, & les Cenobites deſchaux en portent de meſme, mais en Hyuer ils mettent des chauſſes auec les meſmes ſouliers de corde feneſtrez. Si vous appellez cela des ſandales, à voſtre commandement, mais auec des chauſſes c'eſt vne chauſſure complete. Ceux qui ioüent à la paume prennent vne eſpece de chauſſure de cuir, ouuerte par deſſus, faicte en forme de ſandale, qu'on appelle des chauſſons de tripot, qui prendra cela pour vne auſterité ſe trompera fort.

Mais ils n'ont pas le pied nud; & qui vous a dit, Hermodore, qu'on ne puiſſe porter des chauſſes auec des ſouliers feneſtrez, & qu'il faille ne-

ceſſairement eſtre nuds pieds & nuës iambes pour porter des ſandales. La chauſſure des pauures gens en ces quartiers de deça ſont des ſabots, eſt-ce à dire pour cela qu'ils doiuent auoir les iambes nuës ? Et poſſible que les Soccolans, porteurs de ſocques de bois, ou ſabbotiers, ont voulu imiter la chauſſure des pauures auec leurs eſpeces de galoches.

Des deſchauſſez par Regle, ou par Conſtitutions.

§. IX.

DE toutes les Regles Cenobitiques il n'y en a qu'vne ſeule, c'eſt la Seraphique, qui parle de deſchauſſement, auant elle on ignoroit cet vſage en l'Egliſe. Encore comme en parle-elle, voicy tout ce qu'elle en dit, [Et ceux qui ſeront par neceſſité contraints puiſſent porter des chauſſures.] Voyla tout : & quelle plus expreſſe neceſſité que le froid, principalement aux regions Septentrionales. N'eſt-ce pas vne neceſſité que de ſe chauſſer en Hyuer, & celuy ne pecheroit-il pas qui ſe mettroit au hazard d'eſtre malade faute de ſe chauffer, le pouuant faire? Les ieuſnes immoderez & preiudiciables à la meſme ſanté, ne ſont-ils pas defendus? Dequoy ſert de ne porter point de chauſſes, & d'eſtre touſiours les pieds au feu, ne vaudroit-il pas autant ſe chauſſer mieux, & ſe chauffer moins, que ſe chauſſer moins, & ſe chauffer plus, la deſpenſe de la chauſſure eſt beaucoup moindre que du chauffage.

La Regle Seraphique, qui eſt la cinoſure des deſchauſſez, ſemble meſme par ces paroles que nous auons dittes, inſinuer, que l'on n'attend pas l'extreme neceſſité pour ſe chauſſer. Et au chap. 4. il y a ces mots, *Que pour veſtir les Freres, que les Superieurs ayent grand ſoin par amys ſpirituels, ſelon les lieux, les temps, & les froides regions, comme ils verront eſtre expedient à la neceſsité.* Et qui doute que les chauſſures ne faſſent vne partie du veſtement, & poſſible des plus neceſſaires?

Les autres deſchauſſez ne le ſont que par Conſtitutions, qui ſ'alongent & accroiſſent ſelon les Chapitres Generaux ou Prouinciaux, comme le brodequin d'Hercules, qui ſe chauſſoit à tous pieds. Et puis qui ne void que ces deſchauſſemens ne durent que fort peu d'années, & apres tout il n'y a poſſible pas la centieſme partie du Cenobiſme qui les pratique.

Les Eueſques parmy leurs ornemens Pontificaux ont des chauſſes & des ſouliers ouuerts par deſſus à l'antique, qu'ils appellent ſandales, témoignage ancien qui monſtre l'vſage des ſandales, & que c'eſtoient vne eſpece de ſouliers, auec leſquels on portoit des chauſſes. Auſſi l'Ange dit à ſainct Pierre, Chauſſe des gamaches, ou gueſtres, *Caligas*, qui eſtoit vne chauſſure des ſoldats pietons, d'où l'Empereur Caligula, qui auoit eſté fantaſſin porta le nom, ces gueſtres n'ont point de ſemelle, mais couurent la iambe & le deſſus du pied, auec cela qui mettroit des ſandales auroit la iambe & le pied couuert, & deſſus par la gamache, & deſſous par la ſole ou ſemelle de la ſandale.

Digitized

Allegories.

§. X.

EN ſomme les deux paſſages pour les ſouliers & les chauſſes de Noſtre Seigneur, & de ſainct Pierre, ſont formels, & quelque déguiſement qu'Hermodore y cherche par le Grec, il eſt greſlé par la verſion vulgaire & Canonique. Sainct Clement Alexandrin au liure troiſieſme de ſon Pedagogue, chap. 7. dit que LES SOVLIERS de Noſtre Seigneur n'eſtoient ny curieux ny ſuperflus, mais tels qu'ils conuenoient à vn vray ſage.] Le meſme allegoriſant ces paroles, dites aux Apoſtres, Ne portez ny beſace, ny malette, ny bourſe, ny ſouliers, ny deux tuniques, expliquent-ils des ſeruiteurs, ou des animaux de ſomme à porter les fardeaux & le bagage, qu'il appelle les chauſſures des riches? mais ceſte metaphore eſt tirée de bien loing.

Mais non pourtant ſi eſloignée que celle d'Hermodore, qui veut chercher des ſens myſtiques & allegoriques, au dire de ſainct Iean, ſe reputant indigne de deſlier la courroye des ſouliers de IESVS-CHRIST, *l'entendant de l'vnion des deux natures de* IESVS-CHRIST *en l'hypoſtaſe, ſelon l'explication des Docteurs*, qu'il ne cite point, & ne dit point en quel biais ſe fait ceſte appliquation de la courroye des ſouliers à l'vnion hypoſtatique, ce qui nous fait croire que c'eſt la viſion de quelque ſonge, ou le ſonge de quelque viſion, qui luy aura paſſé dans l'eſprit en reſuant: & qu'il l'aura pourſuiuie comme ſon ombre, ſans l'attraper. *Hermod. p.340.*

Il y a vne interpretation plus probable que ie ſoulmets neantmoins au iugement de l'Egliſe, ne me ſouuenant pas bien de qui ie l'ay appriſe, cela ſçay-ie que ce n'eſt pas de mon crû: Ne portez ny beſace, ny bourſe, ny mallette, ny ſouliers, ny deux tuniques, c'eſt à dire, marchez ſans prouiſions, ne vous chargez point de bagage, ny de hardes à rechanger. Ne portez point deux tuniques, ny deux paires de chauſſures, parce que rien ne vous manquera: trauaillans pour l'Euangile, vous trouuerez touſiours abondamment le viure & le veſtir: car l'ouurier eſt digne de ſon ſalaire.

Et puis que les Freres deſchauſſez prennent ſi fort à la lettre, de ne porter point de ſouliers, pourquoy rejettent-ils la lettre de la beſace, du baſton, de la malette, & de la bourſe? Ceux qui prennent dans l'Euangile ce qu'il leur plaiſt, & laiſſent ce qui ne leur plaiſt pas, ne ſont pas ſi amoureux de l'Euangile, que de leurs propres opinions, dit S. Auguſtin.

Nous en ſçauons qui ſont deſchauſſez par la ville, & chauſſez aux champs, deſchauſſez parmy la ruë, & qui mettent des chauſſons, & meſme des chauſſes à la maiſon, & dans la cellule, d'autres qui ſe chauſſent, & meſme qui ſe bottent, ſ'il faut ſeulement aller à demie lieuë à la campagne; que de myſteres, pour repaiſtre les yeux d'autruy d'vn ſpectacle aſſez meſſeant, & pour faire dire que voire!

Digitized by Google

Du Liure de ſainct Bonauenture ſur ce ſuject icy.

§. XI.

IE n'ignore point qu'Hermodore fera ſa derniere main du Liure entier que ſainct Bonauenture a eſcrit ſur ce ſuject, penſant mettre tout le Soleil dans les yeux de ſon aduerſaire, par le nom de ce grand & Seraphique Docteur. C'eſt ainſi que ſon grand Achille, l'Eſcriuain doré des *Heureux ſuccez*, ſe défait & expedie promptement de ceſte matiere, penſant n'auoir qu'à triompher, en declarant que ſainct Bonauenture a rapporté là deſſus tout ce qui ſ'en pouuoit dire. C'eſt vn moyen de combattre ſans hazard, & de vaincre à peu de frais.

Mais ſ'il eſt permis au moindre petit Franciſcain, qui eſt Scotiſte iuré, en des matieres bien plus importantes, qui ne ſont des ſauattes, où des gueſtres, de nier hardimét, & à platte couſture, les opinions de ſainct Thomas, & de dire tout haut, ſans offencer le reſpect qui eſt deub à cet Ange de l'Eſcole, qu'il n'eſt pas Thomiſte, pourquoy ne ſera-il permis à vn homme qui n'eſt ny Dominiquain, ny Minoritain, de dire qu'il n'eſt ny Scotiſte, ny Bonauenturiſte, mais Thomiſte, puis qu'il eſt certain que ſainct Thomas eſtant d'vn Ordre non deſchauſſé, n'a point fait vne imitation ny vne doctrine Apoſtolique de ces deſchauſſemens, & ne ſ'eſt point porté partie pour des ſandales, en la maniere qu'on les veut prendre au ſiecle où nous viuons, c'eſt à dire, pour vne eſpece de ſouliers ouuerts par deſſus, & qui excluent des chauſſes, comme ſi des ſandales & des gamaches, gueſtres, bottines, ou chauſſes, eſtoient des benefices incompatibles.

Douceur du ſainct Siege.

§. XII.

IE n'ignore pas que tout ce que l'Egliſe approuue eſt bien approuué, mais ie n'ignore pas auſſi que ce qu'elle diſpenſe eſt bien diſpenſé: tout ce que lie le ſainct Siege eſt bien lié, tout ce qu'il deſlie eſt bien deſlié. Il approuue la Regle de ſainct Benoiſt, qui defend à ceux qui en font profeſſion l'vſage de la viande, ſinon en cas d'infirmité & neceſſité, qui doute pourtant que tant de Bulles dérogatoires, & qui permettent d'en manger, ne ſoient bonnes & ſainctes, & ne mettent en ſeureté la conſcience de ceux qui vſent de ceſte diſpenſe?

Les Carmes ont deux Regles, l'vne rigide & eſtroitte, l'autre mitigée qu'ils appellent: qui doute que ceux qui viuent dans les mitigations de celle-cy n'y faſſent leur ſalut? L'Egliſe approuue la nudité des pieds,

Digitized by Google

mais comme bonne & douce Mere, à la moindre requeſte, principalement aux regions froides, elle permet facilemẽt que l'on ſe chauſſe: quoy, elle a bien diſpenſé les Ordres Militaires, de Calatraua, Alcantara, ſainct Iacques, Monteſa, & tant d'autres, touchant les vœux de continence, & de deſ-apropriation, les laiſſant neantmoins vrays Cenobites: vrayement la nudité des pieds eſt vne choſe fort ſolemnellement eſſentielle, & eſſentiellement ſolemnelle, pour eſtre comparée à des vœux, & dont le ſainct Siege ne puiſſe pas auſſi vtilement & iuſtement diſpenſer que de l'Office du Chœur, & de la Pſalmodie, en conſideration de l'inſtruction de la ieuneſſe.

Ie ne voy pas qu'il faille d'approbation ny de permiſſion de l'Egliſe pour aller nuds pieds, pour coucher ſur la terre, boire de l'eau, & marcher ſans ſouliers, & ſans chauſſes, ce ſont choſes de peu de frais, & dont il ne faut point ſe mettre en peine d'importuner perſonne pour en obtenir congé. Que de pauures miſerables dans le ſiecle vont nuds pieds, & ſans chauſſes, à moins de bruit que ceux qui portent des ſandales, & des ſoeques, auec vne ſolemnelle & publique permiſſion.

Les Carmelites qui ſont deſchauſſées en Eſpagne, eſtans amenées en France par M. de Berule, qui fut leur Conducteur, & leur Directeur, ſur ſon aduis, à cauſe de la froideur de noſtre climat, ſe chauſſerent, & le ſainct Siege a approuué ceſte modification. L'Indulgence paternelle du ſouuerain Pontife ne ſera pas moindre pour les autres deſchauſſez, quand il leur plaira ſignifier leur deſir, mais ſ'il leur plaiſt de demeurer ainſi, à leur commandement, il n'y aura que les cordonniers & les chauſſetiers qui ſ'en plaindront, comme d'vne conjuration pour abolir leurs meſtiers, ſi ce n'eſt que d'ailleurs ils ſe veulent ſeruir de ſabots, pour faire gagner ceux qui les font, en leur debitant leurs denrées.

Remarques ſur la nudité des pieds.

§. XIII.

POſſible que ſi l'on remonſtroit au ſainct Siege ſur ce ſuject, qu'il y a quelque eſpece de meſſeance en ceſte nudité de iambes & de pieds, qui peut laiſſer dans les foibles eſprits des femmes qui ſont, comme auſſi ceux des hommes, en des vaiſſeaux fragiles, c'eſt à dire, dans vne chair infirme, des impreſſions ſinon dangereuſes, au moins fort chatoüilleuſes, on en feroit parauenture quelque conſideration. Quand le Frere nuds pieds va quelques-fois ou par la ville, ou par la campagne, retrouſſé preſque iuſques aux genoux, auec la iambe blanche, la grêue bien faicte, le pied nouuellement laué & degreſſé dans vne lexiue de bonnes & odorantes herbes, y a-il bas de ſoye qui ſoit de meilleure grace, fuſt-il de couleur de chair; & la dame, ou la deuote, ou la galande que penſent-elles de cela?

Quand pour paſſer vn ruiſſeau, ou pour euiter des crottes, il faut rehauſſer la robbe, & faire de grandes enjambées, ſi quelque Micol ſe trouue à ce ſpectacle, que dira-elle? Si le pauure Frere Queſteur tranſſi de froid en Hyuer entre dans les cuiſines de quelques amis ſpirituels, pour paſſer vn peu ſes pauures pieds morfondus & ſes iambes gelées par la flamme, que l'on prenne garde que nul œil feminin ne le voye en ceſte innocente action, de peur que l'eſprit malin n'en faſſe vne pierre de ſcandale.

Quand on viſite les Dames deuotes en leurs maladies durant l'Hyuer, que l'on prenne garde que la rigueur du froid ne faſſe commettre quelque acte d'immodeſtie, & au pied leué deuant le feu. Helas! on ne penſe point à mal, mais celuy qui tente, & qui comme vn lyon rugiſſant rode ſans ceſſe, cherchant de la proye, & y penſe touſiours, il ne ſonge qu'à la malice.

La ſaincte modeſtie des Freres a pour vn bon vſage de ne monſtrer les mains nuës aux yeux des femmes que le moins que l'on peut, les tenant touſiours au fourreau dans leurs manches, comme dans des manchons, ou cachées ſous les ſcapulaires s'ils ſont ſcapuliſtes, & ie vous prie n'y a-il pas dix doigts aux pieds auſſi bien qu'aux mains?

Et pour monſtrer que l'on recognoiſt ceſte indecence en quelque façon, n'eſt-il pas vray que les Freres deſchauſſez prennent des pantoufles quand ils vont à l'Autel, & meſme des ſouliers au defaut de pantoufles?

Outre la bien-ſeance on pourroit encor repreſenter l'intereſt de la ſanté, dont Dieu veut que l'on ayt ſoin, puis qu'il veut que l'on honore le Medecin, ioint que nul ne doute que ſans peché il ne ſe peut procurer vne maladie, ny faire choſe qui par conjecture probable le puiſſe faire malade, comme de manger des fruicts, ou autres viandes qui puiſſent preiudicier à la ſanté. Or ſi ceſte nudité y preiudicie i'en laiſſe decider à la theorie des Medecins, & à la pratique de l'Autheur des *Heureux ſuccez*, qui en fait de grands plats au 4. chap. de ſa troiſieſme Partie.

Section.

§. XIV.

ON pourroit encor auoir égard à la vanité qui ſe peut gliſſer en ceſte nudité, auſſi bien que pour des haillons. La principale vanité des femmes eſt autour de la nudité de leur ſein, & ſainct Paul veut qu'elles cachent meſmes leur viſage à l'Egliſe, en ſe voilant: l'homme ne ſçauroit aſſez cacher ſa nudité. Que ſi de là les deſchauſſez prennent occaſion de meſpriſer les Cenobites chauſſez, & de ſ'eſtimer plus ſaincts & plus auſteres qu'eux, à cauſe qu'ils n'ont point de chauſſes, qui ne void que la chauſſure leur viendroit bien pour les guerir de ceſte enfleure, ſi preiudiciable à la ſanté de leur eſprit?

Digitized by Google

Adjouſtez à cela la pudeur naturelle, qui nous enſeigne à nous cacher autant que nous pouuons: à voſtre aduis, ſi les Moniales qui vont deſchauſſées paroiſſoient aux yeux des hommes en cet équipage, comme les Freres deſchauſſez paroiſſent aux yeux des femmes, combien de ieunes galands accourroient à ce ſpectacle: Il eſt vray que les femmes ſeculieres ſont aſſez modeſtes pour ne ſe porter pas à des paroles de precipitation ſur ce ſuject, mais que ſçait-on ce qu'elles penſent. Dauid auſſi ſainct que pluſieurs d'entr'elles, diſoit que ſes reins eſtoient remplis d'illuſions, & qu'il n'y auoit aucune ſanté en ſa chair.]

A la pudeur on peut ioindre la ſaleté d'vn pied craſſeux, qui fait quelques-fois mal au cœur à regarder: Ses ordures ſont à ſes pieds,] dit le texte ſainct, l'honneſteté ne recommande-elle pas la proprieté, & pour eſtre pauure, il n'eſt pas neceſſaire d'eſtre ſale.

On pourroit encore à cela attacher la ſingularité & l'affectation qui eſt toute viſible, & qui ne ſe peut ſauuer que par la permiſſion de l'Egliſe, laquelle permettra touſiours, quand elle en ſera requiſe, que les bons Freres ſe mettent à couuert de ce coſté là, & qu'ils ſe contentent que leurs teſtes regardent par des feneſtres, ſans que leurs pieds qui n'ont point d'yeux exhalent leur odeur par des ſouliers feneſtrez.

Et pour marque de cela, c'eſt que l'Ordre des Brunoniens, qui eſt le faiſte, & le non plus outré de la perfection Cenobitique, & auquel on peut paſſer de tous les autres Inſtituts, meſmes deſchauſſez, eſt tres-bien chauſſée, ce paſſage renuerſant l'axiome qui dit, que de la priuation à l'habit il n'y a point de retour. Ceux qui mettent leurs ſandales au nid de la pie, & à la cime de toutes les auſteritez corporelles, comme fait le poly Eſcriuain des *Heureux ſuccez*, apprendront de cecy, que ſi c'eſt leur ſentiment particulier, ce n'eſt pas celuy de l'Egliſe vniuerſelle, auquel nous nous tiendrons, confeſſans neantmoins que les mules aux talons font vne douleur fort ſenſible.

Concluſion.

§. XV.

POur concluſion de ceſte ſerieuſe matiere, nous auons trois paſſages expres en ſainct Marc, ſainct Luc, & ſainct Iean, où il eſt parlé des ſouliers de Noſtre Seigneur, & vn aux Actes, où il eſt parlé des chauſſes de ſainct Pierre, cela tranche net, que Noſtre Seigneur & les Apoſtres ont marché chauſſez. Que ſi l'on dit que ces ſouliers eſtoient des ſandales, c'eſt à dire, des ſouliers ouuerts par deſſus, à la façon des Leuantins, & des galoches de ce pays icy, la diſpute ne ſera plus de la matiere, mais de la forme: car on tombe d'accord ayſément que Noſtre Seigneur ayt porté tantoſt des ſouliers, tantoſt des ſandales ou galoches, ſelon l'vſage commun, mais auec des chauſſes, puis que la ſandale n'eſt point vn membre excluſif de la chauſſe. On void meſme en noſtre nation des ſouliers

de femme, & quelques-fois d'homme, tellement ouuerts & descouuerts par dessus, qu'il n'y a que le fin bout du pied, & le talon qui touchoit de cuir, qui par vn bout, & des oreilles s'attachent auec des rubans sur le col du pied, mais il y a des chausses dessous, & si Hermodore veut appeller sandales des souliers, ainsi ouuerts par dessus, nous luy accorderons librement sa pretension, pourueu qu'il aduoüe que Nostre Seigneur & les Apostres, comme sainct Pierre, ont porté des chausses, & qu'ils ayent esté ainsi chaussez auec des souliers, ou auec des sandales, il est indifferent, puis qu'il ne s'agit que de la nudité des pieds, dont il n'est parlé ny dans l'Escriture, ny dans les Conciles, ny definy par aucune decision de l'Eglise, qui doit estre ouye & creuë en ces matieres, & en toutes les autres, à peine d'estre tenu pour ethnique & publicain.

V. ESCLAIR-

Digitized by Google

V. ESCLAIRCISSEMENT.

DES COMPAGNONS CENOBITES.

Vn mot de ce titre.

§. I.

NE iugez pas du ſac par l'etiquette, Hermodore, & ne vous imaginez pas que ie vueille par ce mot de Compagnons, entendre des garçons de meſtier, ou des Courtaux de boutique : i'euſſe bien mis pour titre à cet Eſclairciſſement, *de l'Accompagnement Cenobitique*, & ie vous en donne le choix, mon deſſein n'eſtant que de racourcir en deux mots cette longue Perifraſe du Titre de voſtre Entretien, qui eſt *De la couſtume qu'ont les Reguliers, d'aller deux à deux.* Mais puiſque le terme ordinaire des Cenobites eſt d'appeller leur Compagnon celuy qui les accompagne à la ville, ou aux champs, i'ay crû me conformer à leur langage, en les appellans les Compagnons Cenobites ; & comme ils ſont tous Bons, vous ſçauez ce que cela veut dire. *Hermod. p. 342.*

Faux fondement.

§. II.

SElon voſtre mode vous eſtabliſſez le lieu commun qu'on vous a contribué ſur ce ſujet à frais communs, ſur vn paſſage du Directeur que vous n'auez pas leu dans l'original ; car vous y euſſiez trouué qu'il parle des valets ou ſeruiteurs des Cenobites non rentez, qu'ils appellent Freres Lais, ou Seruans, & non de cette couſtume dont vous parlez, d'aller deux Preſtres, ou Clercs enſemble, & de compagnie : & de fait le titre du chap. 11. de la 3. Partie du Directeur, dont on a tiré ces fragmens, a pour titre, *des Freres Laïques ou Seruans.* Iugez maintenant quelle conſequence vous pouuez tirer, ayant ſi mal pris vos meſures pour l'attaquer.

Le premier paſſage contre lequel vous flanquez vos canons eſt cettui-cy. [Doncques chaque Mendiant Cenobitique aura vn ſeruiteur, comme vne ombre inſeparable de ſon corps : & parauenture eſt ce pour cela, qu'ils ne vont que comme les diſciples, deux à deux ; & ceſte *Hermod. p. 342.*

combination Cenobitique ſera dreſſee peut-eſtre ſur le modelle de la Hierarchie? O que cela eſt bien pris!]

Ne voyez-vous pas qu'il ne parle que de valets pour les ſeruir; ce que la lecture de tout le chapitre peut iuſtifier, & nullement de ceſte couſtume d'aller de compagnie qui eſt fort honneſte & de bien-ſeance: vn compagnon n'eſt pas vn ſeruiteur: celuy qui meine auec ſoy vn compagnon à la ville, qui eſt autant que luy, & à ſes coſtez pour eſtre teſmoin de ſes actions, ne le fait pas ſuiure, & ne s'en fait pas ſeruir, à quel propos faites-vous dire au Directeur ce qu'il ne penſe en aucune maniere. Il traite s'il eſt permis aux Cenobites non rentez d'auoir des valets ou

Hermod. p. 343. ſeruiteurs aux deſpens du public, c'eſt là le but de tout ſon diſcours; & non pas s'ils ſont bien d'aller deux à deux par la ville, ce qui eſt le ſujet du voſtre.

A quel propos ceſte longue enfileure d'exemples du vieil & du nouueau Teſtament, de Moyſe & d'Aaron, de Ioſué & de Caleb, du ieune Tobie & d'Azarias, des deux diſciples de ſainct Iean Baptiſte, de ſainct Pierre & de ſainct Iean courans enſemble au monument, des deux diſciples d'Emaüs, de S. Paul & de S. Barnabé.

Ne voyez-vous pas qu'en mauuais couſturier vous mettez la piece aupres du trou, ne refutant pas ce que dit voſtre Aduerſaire, & refutant ce qu'il ne dit pas, & prouuant ce qu'il approuue autant pour le moins, & peut-eſtre plus que vous, quelque chaleur que vous teſmoi-

Hermod. p. 345. gniez en la deffence de ceſte couſtume combinatoire: & que ſçauez-vous s'il n'a point donné ſon ſuffrage à l'article de l'aſſemblee du Clergé dont vous faites mention?

Renuerſé.

§. III.

Hermod. p. 344. VOus attachez à ce premier paſſage que vous prenez ſi bien, deux autres qui vous confondent tout à fait, dont le premier dit: [Si vn Eueſque eſt aſſiſté à l'autel par les Preſtres, & le Preſtre par le Diacre, s'enſuit-il, que le Directeur, ou Predicateur Cenobite ne puiſſe chanter, confeſſer, ny preſcher, ſans auoir vn Frere lay à ſes coſtez.]

Ibid. 345. Et le ſecond: [Quelle part peut auoir vn Frere Lay au Sermon, ou à l'adminiſtration du Sacrement de Penitence, que fait le Predicateur, ou Confeſſeur Cenobite?] Pouuez-vous ne voir pas dans le memoire meſme qu'on vous ſuggere, & que vous tranſcriuez ſans conſulter la ſource, qu'il ne parle que de *Freres Lays* en qualité de ſeruiteurs ou de valets, & nullement de ceux qui vont enſemble comme compagnons ſans ſe rendre autre ſeruice que de veiller ſur les actions l'vn de l'autre, afin de marcher en bon ordre, comme il eſt bien ſeant à ceux qui font profeſſion de ſainctecté.]

Digitized by Google

Mais pour vous monſtrer comme vous reüſſiſſez mal-heureuſement, non pas à attaquer le Directeur qui ne parle nullement du ſujet que vous traitez, mais à manier ce ſujet meſme. Voyons vn peu de quelles preuues vous auctoriſez ceſte bonne couſtume : & ſi vne iuſte cauſe ne ſe perdroit pas en voſtre main.

Preuues nulles ou friuoles.

§. IV.

AV lieu de nous alleguer les quatre Regles approuuees par l'Egliſe, & qui ſont les quatre fleuues qui arrouſent tout l'Eden du Cenobiſme, ſçauoir celle de ſainct Baſile, de ſainct Auguſtin, de ſainct Benoiſt, & de ſainct François, qui ne diſent pas vn ſeul petit mot de ceſte beniſte couſtume ; vous allez rauauder dans celle de ſaint Pacome qui n'eſt point authoriſee par l'Egliſe ; & encore celle dont vous parlez eſt ſi incertaine, qu'on la peut tenir pour nulle. Sainct Iſidore non plus, que vous alleguez, n'a point fait de Regle. Vous mocquez-vous de nous faire des productions ſi bourruës. *Hermod. p. 344.*

Vous alleguez quelques Conſtitutions de l'Abbaye du Mont-Caſſin de l'Ordre de ſainct Benoiſt [qui obligent les Confeſſeurs de cet Inſtitut de n'adminiſtrer le Sacrement de Penitence aux Moniales qu'ils n'ayent vn de leurs Freres à leur coſté.] S'il eſt à leur coſté ils ſeront donc deux à entendre la confeſſion d'vne fille ; ſi le compagnon ne l'entend pas il n'eſt donc pas au coſté du Confeſſeur : & puis, qui ne ſçait que les maiſons de ces Ordres ſont toutes deſtachees & ſans ſubordination les vnes aux autres ; que ſi c'eſt vne Congregation de dix ou douze maiſons qui ont liaiſon comme celle de Chezanbenoiſt, & de S. Iuſtine, qui ne voit que cette conſtitution capitulaire ſi bien tiſſuë n'a aucune authorité ſur cent ou ſix vingts Ordres tous differens, qui ont tous leurs regles, leurs loix, leurs habits, leurs Iuriſdictions, leurs Conſtitutions à part, comme autant de petites Monarchies ſeparees. *Hermod. p. 346.*

Le meſme ſe doit dire de ceſte Conſtitution des Mineurs Obſeruantins (de quelle obſeruãce, le bon Dieu le ſçait) encore de delà les Monts, c'eſt à dire Italiens ou Eſpagnols (car les Pirenees ſont auſſi bien des montagnes comme les Alpes.) Et que chante t'elle encore ceſte precieuſe Conſtitution, ce *Statut inuiolable*, le voicy, c'eſt [de ne iamais permettre à vn Frere la ſortie du Monaſtere, s'il n'eſt accompagné d'vn autre Frere.] Ie vous demande quelle loy ce Statut Capitulaire peut faire à cent Ordres Cenobitiques tous differens, qui n'ont rien de commun auec celuy des Mineurs. 2. quel pouuoir il a ſur douze Congregations differentes de ce meſme Ordre. 3. & c'eſt le bon du jeu de quelle façon il eſt obſerué par ces chers Obſeruantins. 4. s'ils ne vont pas tous ſeuls par la ville & par les champs ſans pratiquer beaucoup cet accompagnement. Auſſi auez-vous fait prudemment de n'appeller cet Accompa- *Hermod. p. 346.*

Digitized by Google

gnement qu'vne coustume sçachant bien qu'il n'y en auoit aucune loy dans la Regle Cenobitique approuuee par l'Eglise.

Ioint que tous les Difformez qui font les neuf parts des dix du Cenobisme entier, ne l'obseruent point, & de la dixiesme partie la plus grande part ne garde point ce reglement. Car les Benedictins reformez vont ordinairement seuls, aussi font les Brunoniens, que l'on ne voit point deux à deux, les Hieronimites en Espagne vont tousiours seuls en housse auec vn valet seculier, qui les suit pour tenir leur mulet.

Les questeurs des Carmes, & autres Cenobites Mandians Reformez vont seuls, & pourtant ils sont profez des vœux appellez solemnels, & sont Freres essentiels: aussi sont les Conuers des Brunoniens, Celestins, & autres. Les Ordres des Clercs Reguliers, qui sont vrais Cenobites, ne font point de difficulté d'enuoyer seuls ceux de leurs Instituts. Si ceux qui sont accompagnez font bien, il ne s'ensuit pas que ceux-cy fassent mal.

Section.

§. V.

VOus ramenez encore, Hermodore, quelques Canons, l'vn d'vn Concile d'Ebora, que ie ne trouue ny dans le petit abregé des Conciles que i'ay en main, ny dans le denombrement des Conciles qu'en fait Iacques Gautier Iesuite, Cronographe tres exact & diligent, aussi tirez-vous ce fragment de Baronius, au 12. Tome de ses Annales, & le faites-vous de l'an 1194. il defend, dites-vous, aux M..... de sortir du Cloistre sans compagnon.] Ce Concile ne peut estre que Prouincial, & n'estant point approuué par le sainct Siege, ne fait aucune loy dans l'Eglise, sinon dans le destroit de la Prouince, encore non sur les M..... qui sont exempts & priuilegiez, & sur lesquels les Ordinaires n'ont rien à voir.

Hermod. p.208. Vous estes rauissant en l'allegation du chap. *Monachi de stat. Monac.* & vous tesmoignez que vous auez salüé le Droict Canon *par les Instituts aussi bien que le Ciuil.* Le Canon defend aux M..... de s'ingerer au gouuernement des Parroisses, c'est à dire d'estre Curez, & mesme ne veut pas qu'ils puisseut estre Prestres habituez aux Parroisses, mais de retourner dans leurs Conuents pour y viure en Communauté, sans viure dans des maisons seculieres.] A vostre auis, que fait cela pour vous, parle-t'il d'aller deux à deux.

Ibid. A l'allegation du Concile d'Oxfort, qui defend aux Moniales d'aller seules & sans compagnes auec des hommes hors de leurs Monasteres, *Hermod. p.347.* que peut-on faire sinon vous rire au nez. Au Decret fait à Aix en Allemagne sous Louys le Pieux, qui defend au M.... de se mettre en

Digitized by Google

chemin sinon accompagné d'vn autre M....] on vous renuoyera à Bellarmin, au liure des Clercs chap. dernier, pour sçauoir de luy si les M..... sont tenus d'obeïr aux Loix Politiques sur ce sujet.

Aux authoritez de S. Hierôme & de S. Gregoire, qui conseillent, celuy-là au Prestre du Clergé, cettuy-cy au M..... d'euiter la suspecte frequentation auec les femmes, & d'auoir tousiours des tesmoins oculaires de leurs deportemens, quand ils seront en conuersation auec elles. On respond que ce sont des conseils tres-salutaires, mais non pas des loix. Le mesme se doit dire à l'Histoire de Thomas de Chantpré, qui en dit bien d'autres au liure de ses abeilles, & bien plus sujettes à caution: & puis qu'en pouuez vous tirer sinon qu'vne trop familiere priuauté auec vne femme, fit tomber vn Prestre, & elles ne font point tresbucher de M..... à vostre auis, parce qu'ils sont tousiours deux. *Hermod.* p. 346. 347.

Que l'on peut mal vser de cette coustume.

§. VI.

O L'excellent secret pour demeurer debout dans cet Estat heureux, *Asseuré contre le mal, & immobile dans le bien: & qui ne doit pas craindre l'indignation du Ciel, parce qu'il ne laisse à Dieu que la volonté de luy donner la gloire.*] Entendez vous pas à ce langage figuré le ramage diſert *des Heureux Succez.* Croiriez vous bien pourtant que cette opinion n'est point si vniuersellement receuë, qu'elle n'ait des contrarians. *Heur. Succ.* p. 130. 143.

Toute medaille a son reuers, il y a vne bonne & vne mauuaise solitude, il y a vne bonne & vne mauuaise compagnie. Dauid estoit seul quand il fut espris de Bersabée, mais il ne l'euſt pas possedée s'il n'euſt eu des entremetteurs. Et Holopherne sans Vagar n'osoit se descouurir à Iudith. Il est vray qu'vn vertueux compagnon, & vn amy fidelle, est vn tresor, dit le Sage, & vn medicament d'immortalité.] Mais si vne brebis gastée infecte vn troupeau, si vn grain de raisin pourry corrompt toute vne grappe, pourquoy voulez vous qu'vn bon conserue vn meschant, & l'empesche de mal faire, & que le meschant ne puisse peruertir le bon par ses suggestions & son mauuais exemple: est-il plus aisé de mener à la montagne, que de pousser à la valee.

Ce Parthe si chaste, qu'il en eut le surnom de Parthenio, cette belle, diserte, & eloquente Muse des Romains, exprimant les passions de Didon au 4. de son Eneide, monstre bien qu'elle ne se fust iamais precipitee dans la faute qui luy causa l'honneur & la vie, si elle n'y eut esté poussee par sa sœur Anne, qui corrompit dauantage sa chaste resolution par ses flatteurs discours, que le beau Troyen par sa bonne grace.

Ces vieux tisons qui brusterent d'vn iniuste conuoitise pour la chaste Susanne estoient-ils pas deux, tous deux Prestres, tous deux vieillards,

tous deux Confreres, tous deux Docteurs, mais tous deux aueugles, & tous deux ſemblables à ces cignes blancs qui tirent le chariot de Venus. Croyez-moy, Hermodore, vn ſac de farine eſt pluſtoſt ſaly par vn ſac de charbon, que le noir n'eſt blanchy par l'enfariné. Les Planettes malins entrans en conionction auec les bons alterent la bonté de ceux-cy ſans perdre leur malignité.

Suite du ſuiet precedent.

§. VII.

EN vne ville d'Italie que ie ne nommeray point, il arriua vn eſtrange Scandale d'vn M.... & d'vne femme. Le Magiſtrat publia vn Decret pareil à celuy de Louys le Pieux, que nul M..... n'allaſt deſormais par la ville qu'auec vn compagnon. Vn Caualier de gentil eſprit, au nom de toutes ces femmes perduës, dont on voile le nom, & l'exercice infame, ſans celuy de Courtiſanes, luy preſenta vn remercîment, parce qu'il auoit doublé leur ſolde, & augmenté leur pain de munition.

Que ie ſçay de pareils exemples qui appuyeroient puiſſamment cette verité, que tous les accompagnemens ne ſont pas ſi ſaincts que l'on penſe; mais ie les retiens priſonniers non ſans quelque ſorte d'iniuſtice, mais à l'auantage de la miſericorde. Si vous dittes que ceſte couſtume eſt bonne on vous l'auoüe, & de plus qu'elle eſt prudente, honneſte, bien-ſeante: mais qui vous a dit qu'on n'en puiſſe abuſer, puis que l'on peut faire vn mauuais vſage des meilleures choſes, n'y ayant rien de ſi ſacré qui ne trouue ſon ſacrilegue, ny pierre d'edification qui ne le puiſſe deuenir d'achoppement. Mal-heur par tout] dit la ſaincte parole. Maudit celuy qui ſe confie en l'homme, & qui met ſon bras, c'eſt à dire ſon appuy ſur la chair, puis que toute chair eſt foin,] & foin des toits qui ſe ſeche auant qu'on le cueille.

Nous n'ignorons pas que ce ne ſoit vne grande precaution contre le mal, que la prudence n'en ſoit bonne, que ce remords ne ſoit vtile: mais qu'il ſoit infaillible, & que le profit de la ſocieté ſoit tel qu'elle rende les Cenobites impeccables, c'eſt ce que n'auoüera aucun ſain iugement. Il en eſt comme des ſermens, ils ſont bons en iugement, mais il ne s'enſuit pas qu'il n'y ait des parjures. Le meſme ſe doit dire de la torture, c'eſt vn bon moyen pour tirer la verité de la bouche d'vn criminel, mais ſouuent il tire le menſonge de celle de l'inçoulpable.

Vous direz que noſtre Seigneur enuoya ſes Diſciples deux à deux, cet exemple eſt bon, eſt ſainct, eſt tres-vtile, mais ce n'eſt pas vne loy pour tous les Predicateurs Eccleſiaſtiques ou Cenobites. Et ſi par là les Cenobites ſe veulent rendre ſucceſſeurs des Diſciples, ils en ſeront de-

Digitized by Google

boutez par fins de non receuoir, puiſque ſes Diſciples eſtoient Preſtres, eſtoient Paſteurs, eſtoient Predicateurs, eſtoient Adminiſtrateurs des Sacremens, ce que ne ſont pas tous les Cenobites comme Cenobites, encore qu'ils allaſſent tous par combination, & que ſçait-on ſi cette regle de Grammaire n'a point de lieu icy. La brieueté du ſens les fait conjoindre deux.

Ordonnance conſiderée.

§. VIII.

IL faut finir en vous oſtant des mains l'article de l'Aſſemblée Generale du Clergé faite en 1625. Vous ne pouuez ignorer, ſi vous n'eſtes eſtranger en France, que M. D. B. ne fuſt vn des Deputez en la Conuocation des Eſtats Generaux de l'an 1615. Que ſçauez vous s'il n'eſtoit point encore de cette autre Aſſemblee, & s'il n'a rien contribué à cette Ordonnance: qui dit, [Que les Religieux ne ſortiront point hors de l'enclos de leur Monaſtere qu'auec le congé ſpecial du Superieur, fors ceux qu'il eſt neceſſaire pour la fonction de leur charge, & pour cauſe legitime, & non s'il eſt poſſible aux heures du ſeruice, & iamais ſans leur habit, & vn compagnon Religieux, ou Frere Lay] *Hermod. p. 345.*

En bonne foy, Hermodore, eſtes-vous auoüé par vos partiſans en la citation de cette Ordonnance, en auez vous procuration. Vous verrez que ceux qui ne vouloient pas ſigner la Declaration derniere, que les Cenobites donnerent à Meſſieurs les Eueſques, n'y ſeront pas ſouſcrits, au moins ne ſera-ce pas ſans proteſter que cela ne leur puiſſe porter aucun preiudice, puis que le rare Autheur des *Heureux Succez*, prouue par les Canons, que nul exempt ne peut renoncer à ſon Priuilege. *Heu. ſucc. p. 84.*

Encore vne fois, en bonne foy, eſtimez vous que les Eueſques ayent pû obliger les Cenobites à cette obſeruance, puis qu'ils n'ont aucune juriſdiction ſur eux, ſur leurs maiſons, ſur leurs biens, ſur leurs venerables perſonnes enuelopées du ſainct habit, ny dedans, ny dehors leurs Monaſteres, ny à la ville, ny aux champs, ny au corps, ny en l'ame, ny au deſſus, ny au deſſous, ny en haut, ny en bas, ny à coſté, ny pres, ny loin, ny aux enuirons, bref en quelque maniere que ce puiſſe eſtre.

Quoy ſi meſmes aux choſes qui ſont de la charge Paſtorale des Eueſques & Curez, comme la Predication & Adminiſtration des Sacremens, ils ſe diſent immediatement du ſainct Siege, vſans en ces fonctions de l'authorité Apoſtolique, non de celle des Ordinaires; & ſi en cas de faute, ils ne reconnoiſſent pour Iuges que leurs Superieurs, quoy qu'ils euſſent preſché des choſes mauuaiſes, & mal adminiſtré les Sacremens aux peuples, dont les Paſteurs ſont chargez & reſponſables,

quelle apparence y a-t'il qu'aux choſes de la diſcipline pûrement Cenobitique, telle qu'eſt cette couſtume, ils vouluſſent prendre la loy de ceux qu'ils ne reconnoiſſent en aucune façon pour Superieurs, & dont ils eſtiment l'Eſtat inferieur au leur en certaines choſes.

Obiection reſponduë.

§. IX.

A Quel propos donc, direz-vous, *Meſſieurs nos Reuerends Archeueſques & Eueſques de France ont-ils ordonné cela en leur Aſſemblée generale*, ne pouuans ignorer les ſainctes Exemptions & ſacrez Priuileges *des Reuerendes Paternitez, des Venerables Freres Cenobites*. Poſſible, Hermodore, parce que Dieu a recommandé ſon prochain à vn-chacun, & les Prelats eſtans obligez d'exhorter en ſaine doctrine, & de reprendre auec courage ceux qui ſe fouruoyent de leur deuoir, ils doiuent veiller à oſter comme ils peuuent par inſtances en temps & hors de temps, par reprehenſions, coniurations, reproches, en toute patience & doctrine, & arracher du Royaume de Dieu tous ſcandales, & du champ de l'Egliſe toutes les racines des deſordres. De maniere que ceſte Ordonnance peut ſeruir de remonſtrances aux bons Cenobites, pour les inciter à la continuation de ceſte loüable couſtume; que ſi quelques-vns ne la veulent pas obſeruer, quel droit ont-ils de les y contraindre? peuuent-ils ignorer que chaque Cenobite en qualité d'Exempt des gardes, & de Priuilegié, porte eſcrit ſur ſon front ne me touchez pas, & vn Colier, comme ce cerf dont parle Pline, qui auoit pour inſcription Je ſuis à Ceſar. Ne ſçauent-ils pas qu'il ne faut pas toucher les oints de Dieu, les vrais imitateurs des Apoſtres par leurs Sandales, ny exercer aucune malignité ſur les Propheres.

Autrement de quelque qualité qu'il en fuſt, meſme de celle d'Armacan, ce ſeroit aſſez pour eſtre inſcript au Catalogue que fait Hermodore, ou pluſtoſt qu'il inculque & repete, comme vn chou cuit & recuit, de ceux qui ont pris les M..... à taſche. Il en refait vn deſſert pour laiſſer ſon Lecteur ſur ceſte bonne bouche en ceſte premiere Partie, & il nous le faut retaſter.

Catalogue des Aduerſaires des Cenobites examiné.

§. X.

Hermod. p. 350.

IL met en teſte l'Empereur Valens qui perſecuta les M..... iuſques à ce point de leur commander par Edit d'aller à la guerre. Ils y deuoient obeïr pour le bien chaſtier, & à la premiere rencontre fuir auſſi

auſſi vaillamment que le lieûre deuant les leûriers, c'euſt eſté punir ce Tyran comme il meritoit. Mais que dira-t'on ſi on luy baille pour collateral vn General des Minoritains qui alla offrir à Pie V. trente mille hommes de ſon Ordre ſans beaucoup deſgarnir ſes Conuents pour aller à la guerre contre le Turc ſous la conduitte de Dom Iean D'Auſtriche, qui remporta ſur les Mahometans cette memorable Victoire de Lepanthe.

Apres il nomme l'Heretique Petilian qu'il dit auoir iniurié les M..... ſans rapporter ny icy ny en tout ſon liure aucune de ſes iniures, a qui ne dit rien qu'elle reſponce?

De la il fait remonter Conſtantin Copronyme ſur ſa ſcene par ce qu'il produiſit a l'Amphitheatre quelques Acteurs ſous l'habit des M..... S'il auoit eſté à Rouen au Carneual & qu'il euſt veu la Confrairie de l'Abbé des Conards auec des habits de Cardinaux, d'Eueſques, d'Abbez de M..... il y euſt remarqué par pluſieurs ſiecles bien des Copronymes.

Il pourſuit pour l'Empereur Theophile qui les bannit des Villes & les relegua dans les ſolitudes. Que dira-t'il à ſainct Hieroſme qui dit que la Ville eſt vne priſon à vn bon M..... & le deſert vn Paradis, & à Ruſtic, ſi tu veux eſtre M..... que fais tu dans les Villes qui ſont des demeures de ſocieté non de ſolitaires. Quoy aux Eueſques d'Orient qui deffendoient aux M..... & par excommunications l'entree des villes, ignore t'il que le ſel ſe fond remis dans l'element d'où il a eſté tiré.

Il adiouſte Aruold de Breſſe qu'il nomme ennemy des M..... ſans auoir marqué en tout ſon liure aucune parole ny erreur de luy, le diligent Cronographe, Iacques Gaultier de la Compagnie des Ieſuites n'en dict autre choſe au ſiecle XI. auquel il a veſcu, ſinon qu'il diſoit que tous les biens temporels appartenoient aux Laiques, & que les Eccleſiaſtiques du Clergé en poſſedoient iniuſtement, de M..... nulles nouuelles.

Il paſſe aux Vaudois & dit qu'ils firent guerre ouuerte aux M..... Ces gens là ont eſté condamnez comme Heritiques, qui aboliſſoient non ſeulement le Cenobiſme mais toute l'Egliſe, pour les intereſts de l'Egliſe Catholique ils touchent peu les Aſſeſſeurs d'Hermodore pourueu que la Religion particuliere des Parfaits demeure touſiours exempte & Priuilegiée. A peine qu'il ne mette au rang de ceux qui ont fait la guerre aux M..... les Souuerains Pontifes Clement V. & Pie V. qui ont aboly les Ordres des Templiers & des Humiliez.

Suitte de ce Catalogue.

§ XI.

IL enroolle Guilaume de ſainct Amour dans ceſte liſte non comme Heretique, mais comme taſchant de les ruiner & animer tous les Chreſtiens contre l'integrité de leur vie.] Il eſt vray que ſon premier

Liure fut condamné comme iniurieux, & diffamant, mais qu'il ait esté nommé heretique en pas vne des LVII. Bulles plombees que le R. Monsieur V. M. frere YVES PINSARD Iacopin & Chanoine Theologal de Cornouailles, dit estre dans les Archiues du Conuent des Dominiquains à Paris, escrittes par Alexandre IV. pour le suiect de saint Amour, c'est ce qui ne se trouuera point, autrement il n'eust pas manqué de le cotter en grosses lettres dans ses insignes *Trophees de Pieté.*
Gerard Sagarel vient en suitte qui disoit que les Chrestiens ne pouuoient rien posseder non plus que les Apostres & que ceux qui auoient des possessions n'estoient pas en estat de salut. Estoit il ennemy à vostre auis de ceux qui mettent à vn si haut point de difficulté de se sauuer dans le siecle qu'il donne presque dans l'impossible. Il est vray qu'il reiettoit toute sorte de vœux, non seulement Cenobitiques, mais ceux qui se peuuent faire dans le siecle, en quoy il se declaroit autant ennemy de la Pieté de l'Eglise vniuerselle, que de la Religion particuliere des Parfaits.

Il rameine Vuiclef condamné au Concile e Constance pour les suiets que nous auons tant rebattus. En suitte il parle de la haine de Zisca Capitaine des Hussites non seulement contre les M..... mais contre les Prestres, Euesques & tous les Ecclesiastiques que ce barbare vouloit exterminer : par ce que son Iean Hus auoit esté rosty comme vn oyson (c'est ce que signifie le nom de Hus) au Concile de Constance.

A la fin il enfile Luther, Melancton, Caluin, les Centuriateurs, comme si ces furies d'enfer n'auoient persecuté que les M..... Mon Dieu, Hermodore auez vous tellement épousé les Interests de la Religion Particuliere des Parfaits, que ceux de la Catholique & vniuerselle ne vous touchent point.

Calomnie renuersee.

§ XII.

ET de tous ces Heretiques ou Ennemis des M..... vous concluez que le Directeur emprunte auiourd'huy des argumens pour calomnier les Cenobites.] parlez vous tousiours à credit & sans preuue. Car pour remonter par les mesmes degrez par ou vous venez de descendre. En quel lieu de vostre liure auez vous remarqué quelque Calomnie contre les Cenobites tirée par luy des escrits de Luther, Melancton, Caluin, & les Centuriateurs.

Heluod. p. 350

2. En quoy a t'il limité les saccagemens & les meurtres de Zisca. 3. en quoy s'est il conformé à Vuiclef dont il refute l'Erreur par tout & dans les Reflections, & dans les Traittez de la Pauureté Euangelique, & de la Desapropriation. 4. en quoy s'est il accordé auec Girad Sagarel dont vous ne remarquez aucune erreur en tout vostre Ouurage 5. C'est vne merueille de vous ouir declamer contre les Erreurs de Guillaume de sainct Amour sans vous en voir produire vne seule. Beaucoup moins en

Digitized by Google

quoy le Directeur luy eſt conforme puis qu'il refute celles que les Hiſtoriens luy attribuent gratuitement comme il eſt croyable veu qu'elles ne ſe trouuent point en ſes œuures.

6. Que ne dit il contre les voiries des Vaudois freres des Beguins, Begnards, Frerots. Menandrins & autres telles racailles. 7. vous nommez Arnold de Breſſe & puis c'eſt tout ſans rien dire de ſes Erreurs. 8. le Directeur qui a erigé trois Monaſteres dans ſa cité Epiſcopale à t'il du raport auec l'empereur Theophile qui bãniſſoit les M..... des villes. 8. à t'il auec Copronyme produit le ſaint habit des M..... à l'amphitheatre. 9. & auec Valens les a t'il contraints d'aller à la guere. Voyla l'ennmeration des parties de voſtre gradation fauſſe en toutes, & en ſa concluſion plus que treſ-fauſſe.

Anti-recapitulation.

§ XIII.

DE la nous paſſerons à l'Examen de la Recapitulation que vous faittes ſommairement des Entretiens des III. Liures de voſtre I. Partie: Dont les Eſclairciſſemens ont tiré de noſtre plume ces deux volumes. Vous dittes I. Que vous auez fait voir des traits contre la Prouidence de Dieu.] Qui eſt plus outrageux à la Prouidence ou ceux qui vous font retrancher les Menaces diuines, pour ne faire place qu'aux promeſſes, ou le Directeur qui veut que l'on employe les vnes & les autres pour ramener les Pecheurs à la Penitence. C'eſt la le ſuiet du I. Entretien de voſtre I. Liure. *Hermod. p. 349.*

2. Des Erreurs condamnées en plain Concile contre la Pſalmodie.] Ceux qui confereront l'Eſclairciſſement auec ce 2. Entretien admireront la hardieſſe de ceſte recapitulation deſpourueue de toute vergoigne. 3. l'eſcriture prophanée en compliment amoureux.] Icy la courtiſane accuſe la femme d'honneur du crime dont elle ſe ſent coulpable. 4. la netteté des vaſes ſacrez tournée en raillerie, auſſi bien que les fleurs & les parfums que l'Egliſe appreuue en ſes ſolennitez.] Si les voix ſortoient du milieu des pierres elles pourroient confondre ceſte accuſation non moins fauſſe que ridicule.

5. Les Anges y ſont outragez.] l'Eſclairciſſement de leur impeccabilité renuerſe aſſez la douleur ſur la teſte de ceux qui ont inuenté ceſte inepte reproche. 6. Les legendes y paſſent pour fantaſtiques.] & ces accuſations ſont monſtrées fanatiques. 7. les viſions pour des chimeres.] Les vrayes & approuuees de l'Egliſe ſont reuerées, les fauſſes & abuſiues y ſont reiettées. 8. generalement toutes les Confrairies y ſont marquées d'abus] cela eſt faux en cramoiſi, mais les abus qui ſe commettent en quelques vnes y ſont deſuoilez.

9. Il ne peut ſupporter le nom de Religion & de Religieux.] Il n'y a qu'vne vraye Religion la Catholique Apoſtolique & Romaine,

Digitized by Google

mais d'appeller Religions Particulieres, des instituts Cenobitiques, c'est vn langage innouy à toute l'antiquité. 10. Il bannit les Cenobites de l'Estat de Perfection pour y placer les Seculiers. Cela est notoirement faux puis qu'il met tous ceux qui sont baptisez en Estat de Perfection à acquerir. Est ce en exclure les Cenobites s'ils sont baptizez. 11. Il combat la Pauureté aguise de Iouinian.] Mais qui la combat dauantage que ceux qui font vœu de ne pratiquer le conseil que Iesus Christ en donne: & qui mettent en sa place vne Desappropriation qui n'est pas la Pauureté Euangelique mais vn fondique de toutes richesses. 12. Il combat la Mendicité,] nullement mais le mauuais vsage qu'en font ceux qui croyent pouuoir viure d'aumõsnes pouuant viure de leur trauaux spirituels & Corporels. 13. Il veut contraindre les Cenobites non Rentez de viure de leur trauail Manuel,] cauillation qui restirent au Manuel ce qui est dict de tout Trauail d'Esprit & de corps dont on peut legitimement gaigner sa vie.

14. Il leur veut oster la forme de leur habit,] il leur permet de prendre autant de formes que Protée. 15. Il blasme l'vsage des sandales,] il louë toute sorte de chaussure, & principalement celle que l'Escriture nous marque en Iesus Christ & aux Apostres. 16. Il trouue mauuaise la coustume des Cenobites d'aller deux à deux,] le Directeur n'a dit vn seul mot de cela.

Retraitte.

§ XIV.

C'Est maintenant au lecteur capable & iudicieux de confronter Liure à Liure, d'ouurir les sacs des deux parties, de conferer les pieces, & de prononcer sa sentence selon la iustice des choses alleguees & prouuoées, en vn mot, le iugement en est à ceste heure au monde. C'est à vous ou à moy, Hermodore, d'atendre l'arrest du public & de la voix du peuple qui est celle de Dieu.

Il est croyable que vous pensiez icy finir vostre Ouurage puisqu'en ceste Premiere Partie vous combattez sinon auec raison au moins auec quelque espece d'ordre. Mais en la Seconde composée de Trois Pieces toutes differentes, vous tombez tout à fait dans le Desordre, tant vous y estes desconcerté, ainsi que nous vous ferons cognoistre, dans la facilité que vous nous y donnez de vous mettre en route.

Vous aurez icy vn Exercice de quatre mois, tracé sans le Secours des Liures, dans vne Retraitte champestre, aussi n'en falloit il point pour vous refuter c'eust esté me charger des armes de Saul plus incommodes qu'vtiles, vne fronde & vne pierre suffit pour vous terrasser & de vostre seule espée on vous peut deffaire.

L'importunité des Imprimeurs m'arache des mains ces Ecclerciſſemens de vostre 1. Partie n'estant pas encore beaucoup auancé dans ceux

Digitized by Google

de la I I. mais i'eſpere que la peſanteur de la preſſe me donnera loiſir de l'hacheuer auant que celle cy voye le iour. Vous n'y verez que la Moderation d'vne iuſte Deffence, pour la Iuſtification d'vn Innocent qui demeure dans le ſilence par humilité, taiſant beaucoup de bonnes choſes.] Il ſe rend comme vn homme qui n'oit pas, & qui n'a point de repartie en ſa bouche] C'eſt vn Agneau qui ne crie pas quand on le tond] ny ne ſe plaint eſtant ſaoulé d'oprobres.

I'ay trauaillé conformement à ſon eſprit, auec deffenſe expreſſe de repouſſer des Iniures par d'autres, ce combat eſt indigne de gens d'honneur. Quoy que voſtre eſcrit en ſoit tout diffamé, tres-cher Hermodore, ſi n'ai-ie pas charge de m'en prendre à vous ny de vous en blaſmer, ceux qui vous les ont ſugerées en ont le principal peché, & en ſont les plus coulpables. Le fiel de dragon, & le venin d'aſpic y regorgent par tout mais celuy ſur qui il s'epand ne le craint point par ce qu'il en a l'antidotte en la patience qui luy fait poſſeder ſon ame en paix.

Vous me permettrez pourtant de vous dire fraternellement, que comme on s'en prend quelque fois à l'Appoticaire qui a vendu du poiſon, quoy qu'il n'ait aucune part à la malice de celuy qui en fait vn mauuais vſage : le monde qui ne cognoiſt pas ceux qui font vn voile de voſtre nom de Gruere à la liberté de leur malice, ne laiſſera de blaſmer voſtre procedé noircy de tant d'outrages, qui terniſſent la beauté de tant de rares fleurs dont voſtre Liure eſt embely.

Paraphraſe horrible.

§ X V.

MAis il faut auoüer que comme ces ſauterelles de l'Apocalypſe qui auoient leur plus dangereux venin en leur queuë, que vos Informateurs ont frotté d'vne amertume d'abſinthe la derniere piece, dont vous fermez ceſte 1. Partie. Piece effroyable & qui dans vne horrible prophanation de l'Eſcriture ſacrée, meſle vn eſprit d'Inhumanité de vengeance de ſang de cruauté qui paſſe tous les tranſports que la fureur peut cauſer aux plus deſeſperez.

C'eſt en ceſte eſpouuentable Paraphraſe que vous faictes à bride aualée du Pſeaume C V I I I. Ie n'ay garde d'en faire icy aucun rapport, puiſque ces ſouhaits de mort ne ſe peuuent tranſcrire qu'auec du ſang Ayez pitié de vous meſme, Hermodore, vous reconciliant auec Dieu, en vous ſouuenant que l'homme trompeur & ſanguinaire luy eſt en abomination.

Le Directeur tout au contraire m'inſpire pour vous des penſees de paix & non d'affliction, de miſericorde non de iuſtice, & pour de ſi terribles maledictions, il m'a chargé de vous combler de benedictions, de vous rendre bien pour le mal, de donner place & paſſage à voſtre colere, d'opoſer la dilection à la haine, & de faire à tous vos traits bouclier

de la modeſtie. Si cela s'appelle ietter des roſes ou des charbons ardans au viſage d'vn homme d'autres que vous & moy en doiuent iuger, n'attendant ny de voſtre bouche ny de celle de vos Inſtigateurs ceſte genereuſe parolle de repentence que dit le Patriarche Iudas parlant de Thamar, elle eſt plus iuſte que moy.]

Saül cherchant de mettre Dauid à mort, pouſſé du demon de l'Enuie, qui luy faiſoit regarder d'vn œil trauerſé & troublé de courroux vne vertu dont l'eclat l'ebloüiſſoit & dont il ne pouuoit ſupporter la gloire, entra en le pourſuiuant dans vne cauerne ou Dauid eſtoit caché auec pluſieurs de ſes Capitaines. Ce Prince ne penſant nullement que celuy qu'il cherchoit y fuſt, preſſé de la neceſſité de la nature, ſe mit dit l'Eſcriture du I. des Rois, a deſcharger ſon ventre, en cet Eſtat, les Soldats de Dauid luy perſuadoient de le tuer, mais cet homme ſelon le cœur de Dieu ne voulut iamais tremper ſes mains innocentes dans le ſang de l'Oinct du Seigneur. Il ſe contenta ſeulement de couper vn petit morceau de la caſaque de Saül, pour luy faire connoiſtre par ceſte marque qu'il auoit eſté entre ſes mains, & qu'il auoit eu ſa vie en ſa puiſſance. Cecy eſtant venu à la cognoiſſance du Roy, il appella Dauid ſon enfant par tendreſſe, & donnant gloire à Dieu, il confeſſa qu'il eſtoit plus iuſte que luy, par ce qu'il luy rendoit le bien pour le mal. Cher Hermodore vous eſtes affectueuſement ſupplié de lire toute ceſte ſainte Hiſtoire en ſa ſource comme elle eſt couchee au XXIV. Chap. du I. des Rois, & ie m'aſſeure que vous auez ſi bon eſprit qu'il ne vous faudra point de lunette d'approche pour vous en faire cognoiſtre l'application.

Mais pour Dieu ne faittes pas comme ce Miſerable Prince qui parloit auec des leures trompeuſes en vn cœur & en vn cœur,] qui n'auoit que paix à la bouche & malignité dans le cœur. Auſſi regardez ſa fin malheureuſe & l'apprehendez auec vos adherans.

Cloſture par vn Pſeaume.

§ XVI.

CEpendant pour accoiſer les agitations du Demon du midy qui poſſede & tourmente les Sauls qui vous enuironnent, & qui par leurs langues & voſtre plume perſecutẽt l'Innocent, i'ay charge de châter en faiſant la retraitte vn Cantique de ioye & de conſolation ſur la Iuſtification du Directeur: ie le tireray du Pſeaume CXXIII. & l'exprimeray tout ſimplement, ſelon les beaux vers de noſtre Dauid François M. Deſportes Abbé de Thiron, qui le traduit ainſi.

Si pour nous le Seigneur ne ſe fuſt declaré
Qu'Iſrael le confeſſe.
Si de nous le Seigneur euſt ſon bras retiré,
Quand le monde ſur nous courõit à ſi grand' preſſe
Tout vif chacun de nous euſt eſté deuoré.
Veu de quels tourbillons leur rage eſtoit pouſſee,
L'eau nous euſt emportez:
La hauteur du torrent noſtre teſte euſt paſſee,
Et tant de gros boüillons ſur nous fuſſent montez,
Beny ſoit l'Eternel de ce qu'il n'a permis
Que fuſsions la paſture
De leurs crueſles dents, comme ils s'eſtoient promis:
Nous en ſommes dehors ſauuez de leur cloſture,
Ainſi qu'vn oyſelet des filets ennemis.
Le filet s'eſt rompu qui nous tenoit enſerre
Chacun s'eſt euadè:
Noſtre aide au nom de Dieu qui a fait ciel & terre
De luy noſtre ſalut eſt ainſi procedé.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google